


MAGASIN
PITTORESQUE
7me ANNÉE
1839.
J.JACKSON S.

LE MAGASIN

PITTORESQUE.

LE MAGASIN
PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

SEPTIÈME ANNÉE

1839.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS
ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.

PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
Pour six mois. 3 f. 80 c.	Pour six mois. 4 f. 80 c.
Pour un an . . 7 f. 50 c.	Pour un an . . 9 f. 50 c.

LIVRAISONS
ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.

PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
Pour six mois. 2 f. 60 c.	Pour six mois. 3 f. 60 c.
Pour un an . . 5 f. 20 c.	Pour un an . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

MAGASIN PITTORESQUE.

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1839.

LES BULLES DE SAVON.



(D'après le tableau de Miéris le Jeune, au Musée du Louvre.)

Quoi! dira-t-on, débuter ainsi! De quelle futilité la rédaction du *Magasin* est-elle allée s'aviser pour faire son entrée dans une année nouvelle!

Eh : répondrons-nous, qui, en apercevant l'image de ces bulles légères, ne se rappellera les heures sereines et pures de tout souci, de son jeune âge? Qui ne se rappellera le plaisir maintes fois éprouvé à la vue des jeux naïfs et pleins de joie de quelque bel enfant? Ainsi, quelle corde plus douce pourrions-nous toucher, dès le principe, dans l'imagination de nos lecteurs, que celle qui y réveille à la fois le souvenir des premières fraîcheurs de la vie, et celui des partages les plus désintéressés et les plus instinctifs que nous ayons

jamais faits du contentement d'autrui? Laissez-nous donc, esprits sévères nous reposer un instant, les yeux fixés sur cet heureux créateur que Miéris nous a représenté occupé à jeter, lui aussi, ses globes éphémères dans l'espace. Naissez, naissez tranquilles, fils brillants de l'haleine! prenez votre essor, et, cédant au vent qui vous emporte, soyez conduits au soleil ou dans l'ombre, dans une zone d'agitation ou dans une zone de calme, au-dessus de votre origine ou au-dessous : vos différences n'ont que la durée d'un clin d'œil, et vous devenez bientôt aussi semblables par votre fin que vous l'étiez par votre commencement; l'enveloppe la plus resplendissante a le même sort que la plus terne, et celle qui semble la plus riche et la plus favorablement portée par le souffle de l'air, celle sur laquelle l'espoir croit pouvoir s'attacher avec le plus d'assurance, est souvent, à notre insu, la plus fragile et la plus périssable! Au moment même où, par son éclat toujours changeant, elle ravissait nos regards, à son sommet paraît le point fatal; le voile de deuil s'étale, vacille un instant, descend toujours... tout s'efface.

Quelle suite profonde de rêveries et de pensées pour une âme mélancolique, comme pour un philosophe, dans le spectacle de la destinée de cette simple goutte d'eau! Mais nous ne voulons point nous égarer si loin de notre but et de notre point de départ. Notre sujet, si futile en apparence, n'a besoin ni des embellissements de l'art, ni de ceux du symbolisme, pour être digne de se présenter devant nos lecteurs, même les plus sérieux, et il est assez grave pour avoir droit à être considéré spécialement et en lui-même. Laissons donc de côté tout vague et toute poésie, et osons introduire, pour juger de la valeur de nos bulles de savon, le physicien le plus froid et le plus positif.

Ainsi il ne s'agit plus d'admirer, il s'agit de comprendre. Et avant tout, il me paraît que le physicien va s'étonner de ces couleurs variées et changeantes qui ne cessent de courir à la surface des bulles. Quoi! les corps ne posséderaient donc point une couleur qui leur soit essentiellement propre? Une goutte d'eau, transformée par le gonflement en une pellicule, de substance incolore qu'elle était, se métamorphose en une substance parée de toutes les nuances les plus riches de la lumière du ciel. Cette simple bulle, s'il nous était possible de la fixer, de la découper, de l'empêcher de se dissiper en vapeurs, suffirait pour nous donner toutes les couleurs, et constituerait à elle seule toute la palette de la peinture. L'enseignement à tirer de ce jouet, abandonné depuis tant de générations aux enfants comme une chose indigne de l'attention des hommes, serait-ce donc que l'eau devient une substance colorée dès qu'on la réduit en lames minces? que sa couleur varie du violet au rouge, en passant par toutes les teintes intermédiaires, à mesure que l'on fait varier l'épaisseur? Cette propriété est-elle générale, commune à tous les corps de l'univers? Peut-on, sans altérer la nature d'un corps, et par cela seul qu'on le réduit en lames minces, lui faire indifféremment refléter toutes les nuances? Enfin la couleur particulière que nous présentent les corps dépend-elle, non point de leur essence, mais simplement de l'épaisseur de l'épiderme qui les recouvre? Il me semble qu'à la suite de cette bulle de savon, nous voilà déjà bien loin dans le domaine de la science; nous voilà au grand problème de la coloration des corps.

Et quel est le physicien que nous trouvons pour nous aider dans cette investigation importante? Quel est le savant qui donne ainsi l'exemple d'abaisser les plus hautes spéculations de la pensée sur le phénomène modeste de ces bulles dont s'amusent de tout temps les enfants? Ceux de nos lecteurs qui connaissent l'histoire de la physique savent qu'il s'agit ici de l'une des plus belles découvertes de l'immortel Newton. Faisons comme lui, puisqu'il n'a pas dédaigné de nous l'apprendre lui-même, dans son Optique, avec un détail correspondant à la grandeur de la question; faisons comme lui une bulle de savon, en l'abritant soigneusement contre toute cause de dérangement, soit de la part de l'évaporation, soit de celle des mouvements de l'air, et c'est alors seulement que nous verrons paraître le phénomène dans toute sa régularité et toute sa magnificence. Laissons donc la bulle flotter librement à la surface du liquide, afin que sa sphéricité ne soit plus troublée par sa suspension; remplissons le vase à plein bord, afin qu'elle ne vienne pas s'y heurter et s'y rompre; couvrons le fond du vase d'une teinte noire, et que le voile noir soit disposé de telle façon que la bulle ne soit éclairée que par les rayons directs que la lumière du ciel jette sur elle; enfin qu'une cloche de verre s'oppose à l'évaporation et aux mouvements de l'air : cette bulle, tout à l'heure si éphémère, sera susceptible maintenant de demeurer sous nos yeux pendant des heures entières sans s'évanouir; et, tout à l'heure si capricieuse dans les nuances continuellement changeantes de sa parure, elle nous offrira maintenant, dans une série d'anneaux et de couleurs diverses, se succédant horizontalement sur toute sa hauteur, une symétrie non moins parfaite que celle que le monde admire depuis des siècles dans l'arc-en-ciel. Enonçons seulement la loi de ces anneaux, loi fondamentale et au moyen de laquelle l'optique a réussi à pénétrer si profondément dans la connaissance de la lumière. De la partie inférieure de la bulle, où l'épaisseur est la plus grande, à cause de la tendance naturelle du liquide à se concentrer vers le bas, jusqu'à la partie supérieure, on rencontre constamment, dans toutes les bulles, sept systèmes d'anneaux existant, soit simultanément, soit tour à tour, mais toujours dans un même ordre que voici : rouge, bleu; rouge, bleu; rouge, bleu; rouge, vert; rouge, jaune, vert, bleu, pourpre; rouge, jaune, vert, bleu, violet; rouge, jaune, blanc, bleu, noir. Quelle variation! Qui ne conviendra que voilà un nouveau spectacle, bien plus étonnant encore que celui que nous présentait la bulle de savon alors que, s'échappant au hasard des mains de l'enfant, elle voltigeait dans l'air, irrégulièrement diaprée de mille nuances?

Mais la puissance d'esprit qui a fait naître ce curieux phénomène ne le laissera pas stérile pour la science. Toujours plus hardie, elle poussera son interrogation plus avant. Appuyée sur ce principe, véritablement merveilleux quand on y réfléchit, que les couleurs de la bulle sont essentiellement liées à ses épaisseurs et varient en même temps, elle demandera maintenant le moyen de prendre la mesure exacte de l'épaisseur de la bulle dans chacun de ses anneaux, de manière à pouvoir dresser le tableau des épaisseurs qui font prendre à une lame d'eau une couleur quelconque. Mais comment en venir jamais à bout? Comment trouver un compas qui non seulement puisse traverser la bulle sans la crever, mais qui soit assez fin pour répondre à des mesures d'une délicatesse presque infinie? A quelle invention recourir pour ouvrir cette fragile pellicule, l'étaler sur une table, la soumettre sans altération à toutes les expériences; en mesurer, scruter, anatomiser, pour ainsi dire, toutes les parties, et avec une exactitude allant jusqu'à des millionièmes de millimètre? Qui ne serait tenté de reculer devant un problème en apparence si insurmontable, et qui ne se croirait, à cause de cette difficulté, parvenu au dernier terme de ce qu'il est donné à l'esprit humain de tirer de l'étude que nous lui avons proposée? Résolument attaché à sa recherche, Newton ne désespéra point ainsi. Que l'on prenne, en effet, une lentille de verre, et qu'on la pose sur une glace horizontale bien polie : plus la courbure de cette lentille sera faible, moins il s'en faudra qu'en tous points elle ne touche la glace; elle n'y touchera cependant que par son centre, et à partir de ce centre, jusqu'à sa circonférence, elle ira continuellement en s'en écartant de plus en plus. Or, qui n'aperçoit déjà que, pour se procurer une couche d'eau

livrée à demeure à toutes les expériences, fixée, emprisonnée, incapable de s'évaporer, offrant une série régulière d'épaisseurs en décroissance concentrique, depuis les bords où l'épaisseur est la plus grande jusqu'au centre où elle se réduit absolument à zéro; que pour avoir, comme nous nous l'étions proposé, une bulle de savon coupée par moitié, déployée, posée à plat, il suffit de verser un peu d'eau entre la glace et la lentille? Versons-en donc, et voici ces mêmes anneaux colorés que nous admirions tout à l'heure, qui se reproduisent dans un ordre identique, avec les mêmes nuances, dans une succession régulière, depuis le centre de la lentille où le noir est représenté par un point, jusqu'à la circonférence bordée par le système des anneaux rouge et bleu. Vive et ingénieuse manière de soumettre au compas de la science le plus fugitif et le plus délicat phénomène! Ce ne sont plus seulement des bulles d'eau visqueuse que nous sommes en état de créer; nous pouvons, grâce à ce procédé, en créer actuellement de toute espèce de liquide transparent. Que dis-je! ne sommes-nous même pas arrivés à la solution d'un problème qui tout à l'heure nous aurait assurément paru bien étrange : construire une pellicule d'air semblable dans ses proportions à la pellicule d'eau qui constitue la bulle de savon? Il ne faut pour cela que poser simplement la lentille sur la glace : l'air compris entre les deux verres se pare aussitôt des nuances qui correspondent à ses diverses épaisseurs, et, de même que la bulle de savon, répète, selon ses propres lois, la merveilleuse série des anneaux colorés.

Mais nous accuse-t-on d'avoir oublié la grande question de la mesure des épaisseurs? La voilà résolue par la lentille même : il suffit de connaître la courbure de cette lentille pour être en état de calculer par un procédé géométrique, et sans aucune difficulté, la distance qu'il y a entre chacun de ses points et la surface de la glace. De la distance qu'il y a entre le point central et les divers cercles colorés qui l'entourent, on peut conclure, par un simple calcul d'arithmétique, l'épaisseur d'eau correspondant à chacun de ces cercles, c'est-à-dire à chacune de ces couleurs.

Si l'épaisseur de l'eau est inférieure à 2 cent-millièmes de millimètre, il ne se produit que du noir; si elle est de 21 cent-millièmes, il se produit du violet; de 26 cent-millièmes, du bleu; de 28, du vert; de 30, du jaune; de 32, de l'orangé; de 34, du rouge éclatant.

Toutes les substances jouissent, aussi bien que l'eau, de cette singulière propriété; pour que le verre produise le noir, par exemple, il faut que son épaisseur soit moindre d'un cent-millième de millimètre; pour produire le rouge, il demande la même épaisseur qui avec de l'eau donnerait le vert, et qui avec de l'air donnerait le violet.

On entrevoit sans peine toutes les suites de ces magnifiques études. Ainsi, voilà la coloration des corps expliquée; la couleur de chaque corps ne représente autre chose que l'épaisseur de l'épiderme diaphane, excessivement mince, qui, à la surface de ce corps, réfléchit la lumière. Quoi de plus simple en soi-même que cette idée? Quoi de plus riche et de plus fécond en conséquences? C'est en suivant une bulle de savon que Newton s'y est élevé!

Il ne faut pas croire, en effet, que nous ayons tellement épuisé ce sujet que la réflexion persévérante n'en puisse désormais plus rien tirer. Tout ce que nous venons d'exposer n'est encore qu'un commencement, si j'ose le dire; et, en continuant, nous nous verrions conduits, de déduction en déduction, à faire comparaître ici la science de la lumière dans toute son étendue. Mais cela ne s'accorderait pas plus avec l'intention de cet article qu'avec l'esprit général de ce recueil. Contentons-nous donc d'indiquer qu'après avoir constaté par l'expérience comment, selon l'épaisseur des lames qu'elle traverse, la lumière se résout en couleurs diverses, il reste encore à savoir quelles sont les causes de cette métamorphose étonnante. Il y a là, comme en toutes choses, un pourquoi; et dans le pourquoi est la difficulté principale. C'est en s'appliquant, à la suite de Newton, à la découverte de ce pourquoi, que les physiciens, entraînés de phénomène en phénomène, sont arrivés peu à peu à cette belle théorie qui fait de la lumière, non plus une sorte de poussière infiniment ténue lancée dans l'espace par les corps lumineux, mais le simple résultat des vibrations d'un fluide éthéré répandu dans tout l'univers. Nous devons même rappeler ici particulièrement que c'est en s'occupant de son côté de l'étude des bulles de savon que le célèbre Hooke, contemporain de Newton, a émis les premières idées qui soient enregistrées dans l'histoire de la physique relativement à cette grande théorie. Ainsi la bulle de savon doit être considérée comme le point de départ de l'une des sciences les plus importantes dont puisse se glorifier l'esprit humain. C'est en s'appuyant sur cette base, en apparence si légère et de si peu de prix, que l'intelligence est parvenue à conquérir le secret de la nature de la lumière, que depuis l'origine du monde les hommes avaient en vain cherché. C'est encore par les conséquences successives déduites de ce phénomène initial que la physique est arrivée, tout en respectant les expériences de Newton, à renverser toutefois de fond en comble les idées théoriques par lesquelles ce grand homme les avait expliquées. C'est dans cette route que l'école de Descartes, momentanément vaincue sur le chapitre de la lumière par celle de Newton, a trouvé les ressources qui lui ont permis, dans ces derniers temps, de se relever avec tant de splendeur de l'abattement dans lequel elle était tombée à cet égard au dix-huitième siècle. C'est là, en un mot, qu'il faut aller chercher les origines des mémorables travaux par lesquels Young, Fresnel, Poisson, Arago, et tant d'autres, ont achevé la révolution qui s'est opérée dans l'optique, et rendu leurs noms si célèbres.

Il nous semblait tout simple, quand nous avons pris la plume pour commencer cet article, de le conclure en comparant à des bulles de savon ces feuilles légères, toujours semblables pour le fond, toujours variées pour la nuance, où tant de couleurs diverses, irréprochables sinon pour leur éclat, du moins pour leur pureté, viennent se joindre et miroiter ensemble, ces feuilles qui, chaque semaine, partent de nos mains, emportées loin de nous par l'inconnu dans les hasards de leur existence éphémère. Il nous semblait que, dotées, comme les bulles de savon, de l'heureux privilége d'ajouter quelque chose aux joies trop courtes de l'enfance, elles pouvaient, comme elles aussi, fournir aux réflexions des hommes un aliment digne d'eux. Qui sait, en effet, jusqu'où pourrait monter par la méditation un esprit sérieux, en prenant son point de départ dans l'article même où l'enfant, emporté par l'irréflexion naturelle de son âge, n'aurait trouvé qu'une récréation curieuse? Ne venons-nous pas de voir jusqu'où s'étaient avancés, en méditant sur les conséquences d'une simple bulle de savon, le grand Newton et les physiciens qui l'ont suivi dans la voie ouverte par son génie? Mais les bulles de savon, de question en question, nous ont conduits dans des abstractions scientifiques d'un ordre si élevé, se sont parées peu à peu d'un intérêt si rare et si mérité, ont fini par nous paraître quelque chose de si merveilleux et de si considérable, que nous n'osons plus même, tant l'esprit donne de grandeur aux objets en apparence les plus vulgaires, soutenir, en terminant cet article, le parallèle qui, en le commençant, nous avait semblé plutôt modeste qu'ambitieux. Contentons-nous donc de cette conclusion morale, sous la généralité de laquelle nous nous réfugions : qu'il n'est rien de si petit à la vue qui ne devienne grand à la réflexion.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Nous nous proposons de faire connaître les différents âges et les nombreuses modifications de l'art monumental en France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.

Dans une suite d'articles, à l'aide de descriptions et de gravures, nous essaierons de donner aux lecteurs les moins familiarisés avec l'histoire de l'architecture des règles générales qui leur permettront de déterminer, au moins approximativement, à quel siècle, à quel style appartiennent les monuments anciens ou modernes devant lesquels ils ont ou auront occasion de s'arrêter.

Nous n'ignorons pas ce qu'un semblable travail rencontrera de difficultés; mais nous sommes rassurés par la confiance que nous inspirent les deux savants architectes qui, cédant à nos sollicitations, veulent bien l'entreprendre *.

Les études de l'architecture sont liées intimement aux études historiques; elles ne peuvent en être séparées. Sans les témoignages de tous les monuments épars sur notre sol, et qui sont parvenus jusqu'à nous comme un héritage des siècles, combien d'antiques usages, combien de mémorables événements seraient restés ignorés ou incompris? Quelques fragments, un temple, une colonne, un débris de sculpture, épargnés par le temps, servent souvent à marquer la physionomie de toute une phase de la civilisation, à renouer la chaîne des traditions interrompues par le silence des historiens ou la perte de leurs écrits.

Contribuer à répandre le goût de ces études d'art et d'histoire; éclairer et accroître l'intérêt d'un grand nombre de nos concitoyens pour ceux des anciens monuments qui sont des types précieux et utiles à conserver; tel est le but que nous désirons atteindre.

I.

MONUMENTS GAULOIS **.

La France possède un grand nombre de monuments d'une exécution barbare, dans lesquels on ne trouve aucune des conditions de l'art, et qui cependant sont d'un intérêt incontestable, puisqu'ils se rattachent sans aucun doute à la religion et aux mœurs des premiers peuples qui habitèrent la Gaule.

Ces monuments de la période la plus reculée de notre histoire, sont variés dans leurs formes et dans leurs dispositions; les motifs même qui les firent ériger paraissent différents. Nous entreprendrons de les décrire, afin d'apprendre à les distinguer, à la seule inspection, des monuments qui pourraient leur ressembler sans avoir la même valeur, et qui doivent être attribués à une époque plus rapprochée de nous.

Men-hirs (pierres debout).

Le plus simple des monuments gaulois, celui qui dut présenter cependant le plus de difficultés dans son exécution pour un peuple dépourvu des forces données par la mécanique, est le men-hir, peulvan ou haute borne, obélisque brut, monolithe grossier qui s'élève quelquefois à cinquante pieds au-dessus du sol. Les départements de l'ouest de la France sont riches en men-hirs; ils paraissent élevés dans plusieurs intentions. Il en est qu'on peut considérer comme des pierres tumulaires; on y reconnaît quelques traces d'inscriptions ou d'ornements. D'autres men-hirs, représentations informes de quelque divinité, étaient adorés comme les fétiches des sauvages; on en voit dont les sommités sont dégrossies en forme de têtes, et indiquent un premier essai de statuaire; enfin, quelques monuments isolés semblent avoir été destinés, mais peut-être postérieurement, et après avoir été dépouillés de leur caractère religieux, à fixer d'une manière certaine les frontières des peuples. Un men-hir, nommé la Haute Borne, situé dans le département de la Haute-Marne, porte une



(La Haute-Borne, men-hir élevé sur les limites des *Leuci*, département de la Haute-Marne.)

inscription latine indiquant les anciennes limites des *Leuci* habitants du Barrois. Ce fait démontre que parmi les men hirs il s'en trouve qui peuvent guider dans l'étude de la géographie ancienne de la Gaule.



(Cromlech, cercle druidique composé de men-hirs ou pierres debout.)

Alignements.

Les men-hirs ou pierres debout ne sont pas toujours seuls et isolés. On nomme *alignements*, allées non couvertes, de longues lignes formées par des pierres disposées comme des arbres en quinconce. On voit à Carnac la plus vaste de ces réunions de monolithes, trop régulièrement placés pour faire supposer un cimetière, trop nombreux pour laisser croire qu'un culte particulier s'adressait à chacun d'eux, comme aux men-hirs isolés dans la campagne; leur assemblage a plutôt l'aspect d'un temple n'ayant d'autre voûte que le ciel, à l'instar de ceux des Perses, et en géné-

* MM. Albert Lenoir et Léon Vaudoyer.

** Voyez 1833, p. 71 et 97.

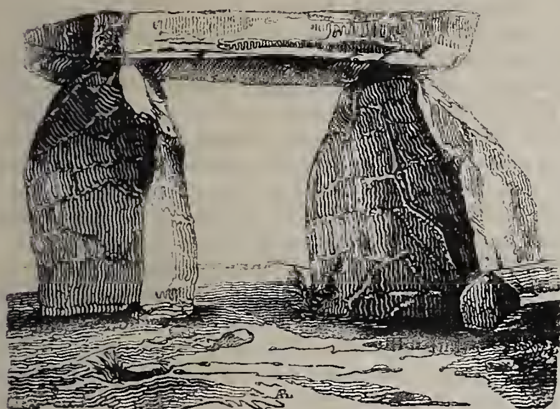
ral des adorateurs des astres. Cette espèce de cathédrale présente dix nefs parallèles formées par onze lignes de piliers imparfaits alignés sur une étendue de plusieurs milles, si on y rattache les pierres d'*Ardeven* auxquelles ils se lient par plusieurs points intermédiaires. Un hémicycle occupe une des extrémités; il semble que ce soit le sanctuaire de ce temple gigantesque.

Cromlechs.

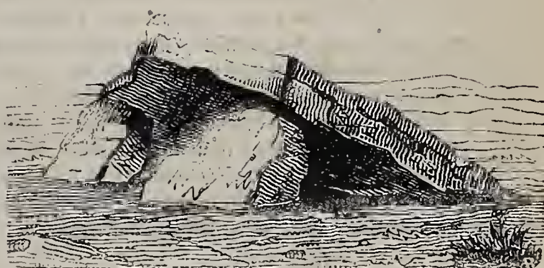
Les roches fichées en terre par la main des hommes ne



(Alignements de men-hirs ou pierres-debout situés à Ardeven et faisant suite aux alignements de Carnac, département du Morbihan.)



(Dol-men ou table de sacrifice des Gaulois, auprès du bourg de Saint-Nazaire, département de la Loire-Inférieure.)



(Demi-dolmen situé dans les environs de Chartres, département d'Eure-et-Loir.)



(Allée couverte ou Roche aux Fées, édifice gaulois, au village de Bayeux, arrondissement de Saumur)



(Gal gal et barrow, monuments funèbres des Gaulois.)

sont pas toujours disposées en lignes droites; celles de l'île d'Arz forment des sinuosités; plus fréquemment elles suivent les contours d'un cercle ou d'une ellipse. On nomme alors cromlech l'ensemble de ces rotondes ouvertes à tous les vents. Quelques auteurs les regardent comme des sépultures de famille; on y verrait avec plus de vraisemblance une modification des enceintes sacrées ou *temenos* qui précèdent ou environnent complétement dans leurs contours les autels du sacrifice ou les monuments religieux de toute autre nature. Ces périboles sacrés étaient communs chez

les peuples orientaux. Les révolutions les ont fait disparaître de l'Asie. Pour nous, efforçons-nous de conserver au moins quelques uns de ces monuments précieux, sauvés de la ruine comme par miracle, témoins irrécusables de la marche presque uniforme qui caractérise l'enfance de tous les peuples.

Quelquefois les cromlechs, se repliant sur eux-mêmes en spirales plus ou moins serrées dans leurs contours, forment alors des monuments complets, dont le centre ne peut être occupé par un autel, et dont le but est resté jusqu'à ce jour entièrement inconnu.

Lichaven.

Une dernière disposition, enfin, était donnée aux pierres debout : groupées deux à deux à des distances peu considérables, un troisième rocher posé horizontalement les reliait à leur sommet. Une porte rustique, entièrement isolée ou située en avant d'un édifice, résultait de cet assemblage grossier qu'on nomme lichaven.

Dol-men.

Un second ordre de monuments religieux plus nombreux que les précédents, et qui, par conséquent, ont dû être d'un usage plus multiplié, sont composés de deux pierres de quelques pieds d'élévation, d'une épaisseur moindre que leur largeur; elles sont dressées sur la partie étroite, et portent une table ordinairement horizontale, quelquefois légèrement inclinée. On nomme dol-men cet assemblage de roches, que généralement on considère comme des autels de sacrifice; c'est ce que les détails que nous allons faire connaître semblent confirmer. En effet, sur ces tables sont ordinairement creusés à main d'homme des bassins circulaires de petites dimensions, formant en quelque sorte des vases qui communiquent entre eux par des rigoles, et qu'on peut croire avoir été destinés à recevoir des libations ou le sang des victimes. A quelques uns de ces dol-mens ou autels, la table est perforée de telle sorte qu'en se plaçant au-dessous on pouvait être arrosé par les libations faites sur l'autel, ou recevoir le baptême de sang lorsqu'un animal ou une victime humaine y étaient sacrifiés; moyen de purification malheureusement trop accrédité dans ces siècles de barbarie, et dont trop de preuves existent dans les auteurs pour qu'on puisse le révoquer en doute.

Demi-dolmen.

Il peut arriver que le dol-men soit incomplet, c'est-à-dire que l'une des pierres dressées pour porter la table dans une position horizontale manque avec intention ou par accident; alors le monument n'offre plus que l'assemblage de deux roches appuyées l'une contre l'autre, de manière à former une inclinaison rapide; c'est ce qu'on nomme un demi-dol-men.

Allées couvertes.

Le principe de construction simple et durable sur lequel est établi le dol-men, se développe sur une plus grande étendue dans un genre de monuments dont le but n'est pas bien connu, et qu'on nomme allées couvertes, coffres de pierres. Ces monuments sont composés de deux lignes parallèles de pierres brutes de peu d'épaisseur, dressées verticalement et contiguës; un toit en terrasse, formé comme la table des dol-mens, couvre cette longue suite de pierres plus ou moins bien jointes; l'une des extrémités est close, l'autre sert d'entrée à la galerie. On entrevoit déjà dans ces édifices, quelque imparfaits qu'ils soient, les principes d'une architecture qui devait se développer plus tard. En effet, pour les établir, on a dû tracer sur le terrain un plan régulier, en distribuer l'intérieur par des cloisons durables et dans des proportions applicables au besoin, calculer les dimensions des pierres destinées à former les faces latérales de l'édifice, aussi bien que de celles qui en composent la couverture; enfin, dans ces constructions on trouve quelquefois la preuve que les Gaulois taillaient les pierres avec des instruments tranchants pour leur donner des formes plus régulières.

Pierres tournantes.

Quelques roches placées en équilibre sur des bases solides peuvent recevoir un mouvement d'oscillation plus ou moins marqué; d'autres pierres tournent sur un pivot. Des traditions superstitieuses sont attachées à ces monuments, que l'on considère comme des pierres probatoires dont on faisait usage pour prouver la culpabilité des accusés. On était convaincu du crime imputé lorsqu'on ne pouvait faire mouvoir la pierre tournante ou branlante.

Barrows et gal-gals.

La plupart des peuples primitifs ont protégé les sépultures par des monticules ou collines factices. On trouve en France une grande quantité de ces monuments élevés en terre ou avec des pierres amoncelées; ils peuvent être attribués aux Celtes, aux Gaulois et aux Romains. On nomme barrows les collines formées par les Gaulois avec de la terre, et gal-gals les cônes composés d'un grand nombre de pierres. Ces tumulus ne sont pas toujours circulaires à leur base; ils sont elliptiques lorsqu'on y a enseveli un grand nombre d'individus, après une bataille, par exemple; ils forment alors des ossuaires étendus, ordinairement orientés de l'est à l'ouest.

Lorsque les barrows forment une sépulture de famille, ils présentent à l'intérieur des dispositions particulières; des chambres sépulcrales, composées de pierres brutes comme les dol-mens, renferment un ou plusieurs individus couchés ou assis; des corridors joignent ces chambres; dans d'autres cas, une seule salle allongée occupe l'étendue de la colline, et forme une galerie couverte; tous les squelettes y sont rangés comme dans une sépulture commune. Enfin, les constructions qui occupent le centre de ces monuments sont quelquefois cimentés; alors on peut généralement considérer la sépulture comme ayant une origine romaine.

Quelques collines factices étaient considérées comme sacrées; il en est d'autres dans lesquelles on reconnait évidemment un but militaire; elles sont tronquées par le haut pour contenir un certain nombre de combattants; un large fossé les environne; souvent elles se lient à une ligne de défense, à un agger formé par un long talus en terre qui ressemble à nos remparts avancés. Ces constructions militaires sont d'un grand intérêt historique, parce qu'elles font souvent partie de l'enceinte d'un camp, ou d'un de ces *oppida* dans lesquels se réfugiaient les populations gauloises à l'approche de l'ennemi. Au reste les archéologues ne sont point d'accord sur la question de savoir si les Gaulois avaient des villes constamment fortifiées.

Il est impossible de préciser l'époque à laquelle les Celtes et les Gaulois commencèrent à élever des monuments religieux et militaires; toutefois leur grand nombre indique suffisamment que ce fut durant une longue période. On cessa sans doute d'en ériger après la conquête de César, et plus particulièrement lorsque Tibère défendit le culte druidique et persécuta ses prêtres.

On peut voir, pour plus de renseignements sur les monuments gaulois, les ouvrages suivants :

Voyage dans le Finistère, par Cambry, revu par E. Souvestre — Essai sur les Antiquités du Morbihan, par Mahé. — Archéologie armoricaine, par M. de Penouhet. — Mémoires de l'Académie celtique, aujourd'hui la Société des Antiquaires de France (MM. de Freminville, Mangourit, Legonidec). — Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains (M. Bareillon, 1806) — Les Derniers Bretons, par M. E. Souvestre. — Introduction à l'histoire de France, par MM. de Jouffroy et E. Breton. — Cours d'antiquités monumentales, par M. de Caumont (1830).

LES DEUX MARCHANDS.

NOUVELLE.

Un marchand de Marseille étant mort, ses deux fils, Etienne et Henri, qui avaient été ses commis presque depuis leur enfance, résolurent de s'associer pour continuer son commerce. Leur travail et leur probité eurent tout le succès qu'ils devaient en attendre. Ils se marièrent, et, secondés par leurs femmes, élevées comme eux dans des habitudes d'ordre et d'activité, ils améliorèrent encore leur situation. Chaque jour leur crédit augmentait dans la même proportion que leurs bénéfices. Il était rare qu'ils fissent aucune perte. Si de loin en loin quelque marchandise s'avariait ou passait de mode, ou si un petit débiteur, après maint délai demandé et obtenu, se trouvait insolvable, c'étaient là de ces chances qu'il avait bien fallu prévoir, et le gain d'ailleurs couvrait tout. Henri, en pareilles circonstances, prenait très philosophiquement son parti; mais Etienne avait peine à dissimuler sa mauvaise humeur. Il semblait même impatienté par le calme de son frère, et quelquefois il lui échappait des reproches : « C'est ta faute aussi. Cette caisse pouvait être expédiée le mois dernier : tu n'as pas voulu me croire. J'étais d'avis de ne vendre à Simon qu'au comptant; mais tu en as fait à ta tête. Le premier venu surprend ta confiance avec un air larmoyant et de belles phrases. » Un jour, Henri, blessé de quelques remontrances de ce genre un peu trop vives, lui dit : « Mon frère, pardonne-moi : il n'est pas juste que mes fautes te causent aucun préjudice. Je suis sans doute moins habile commerçant que toi; ne soyons plus associés, et aimons-nous toujours. » Etienne comprit qu'il avait été trop loin. Mais il ne pouvait pas s'engager à être à l'avenir plus maître de lui-même. Il se retranchait derrière cette maxime banale, si commode pour ceux qui se complaisent dans leurs défauts : « Ce n'est pas à mon âge que je changerai mon caractère. » Les deux frères se séparèrent donc avec un peu de froideur. Après tout, c'était encore mieux que de s'exposer, en restant ensemble, à devenir tout-à-fait ennemis.

Etienne était un homme vigilant, laborieux, économe. Il se levait avant le jour; il prêchait d'exemple ses commis, les stimulait sans cesse : il avait l'œil à tout, au magasin, à la boutique, à l'étalage. Il se couchait le dernier, et ne s'endormait que lorsque toutes les lumières étaient éteintes, et qu'on n'entendait plus aucun bruit dans la rue. Il était, comme on dit, tout entier à son affaire. Jamais il n'avait eu qu'un seul désir : faire fortune. Toutes ses pensées, toutes ses actions tendaient à ce but. Quelques personnes lui reprochaient trop de dureté dans les relations de commerce, mais on savait que l'on pouvait compter sur sa parole, et qu'il était incapable de manquer jamais à ses engagements. Si l'on eût dit devant lui que pour être bon marchand il faut être un peu égoïste, il n'aurait peut-être pas donné à cette maxime une complète approbation : le mot égoïste est mal sonnant. Mais il était très prudent, même avec ses meilleurs amis, et il ne se faisait aucun scrupule de dire quand on sollicitait de lui plus de confiance commerciale qu'il ne croyait sage d'en accorder : « Chacun pour soi, Dieu pour tout le monde; on ne sait ni qui vit ni qui meurt. » Il aimait ses parents, et il ne leur eût point pardonné de se fournir ailleurs que chez lui. Il leur montrait même assez de préférence pour écouler avec eux ses marchandises de qualité inférieure; mais on aurait en vain espéré le voir se départir pour eux de sa ponctualité ordinaire, lorsqu'il s'agissait de l'envoi d'une facture ou d'un règlement de compte. Au proverbe : « Les bons comptes font les bons amis, » il ajoutait malicieusement : « et les bons parents. » Le mensonge était un des vices qu'il haïssait le plus; sa franchise était même souvent un peu brutale, mais à son comptoir, vanter la marchandise au chaland, assurer qu'on n'en saurait trouver de pareille chez aucun confrère, qu'elle est à la dernière mode, qu'elle durera autant que le monde, jurer qu'on vend au-dessous du cours, à perte, qu'à se contenter d'un prix si modique il n'y a pas de quoi boire de l'eau, et que si le commerce continue à dépérir ainsi chaque jour, il faudra fermer boutique, en un mot jeter de la poudre aux yeux, et suivant la locution ordinaire « faire l'article, » est-ce tromper? est-ce mentir? N'est-ce pas la sottise et l'exigence des gens qui obligent à ce bavardage? Enfin on ne pouvait pas nier qu'Étienne ne fût bon époux, bon père, bon maître. Il se déridait volontiers le dimanche, et se montrait complaisant pour sa femme, pour ses enfants, familier avec ses commis, surtout le soir lorsque tous étaient assis autour de la lampe pour jouer au loto, à la mère l'oie, au vingt-et-un, ou à l'as qui court. On pouvait alors oser lui parler comme à un égal. Il ne s'offensait même pas de quelques propos peu respectueux. En règle générale, ce qui ne se rapportait pas aux devoirs de la boutique ne le touchait guère; mais dans la semaine, la moindre perte de temps, une négligence, une méprise dans les étiquettes, l'apparence du désordre, lui faisaient monter le sang au visage. Il était inflexible, et tous le craignaient : « Tant mieux, se disait-il, c'est le moyen d'être obéi. »

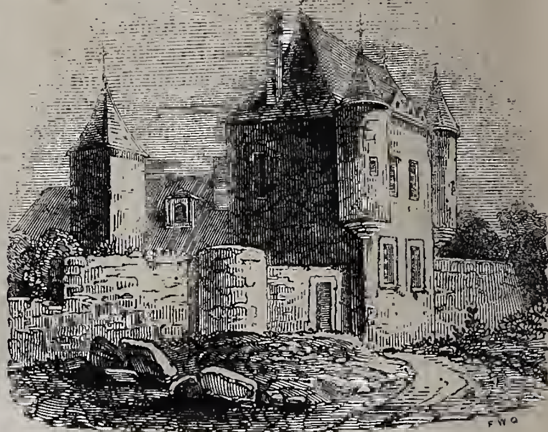
Henri, en quittant son frère avec sa femme et sa fille, le cœur un peu gros, choisit une boutique d'apparence modeste, dans un quartier éloigné de la ville, car on était convenu de laisser une distance assez considérable entre les deux maisons pour que l'une ne nuisît pas à l'autre. Il se mit au travail avec courage. Comme Etienne il savait le prix de l'économie et de l'ordre. Il aimait le commerce, et ne trouvait pas de profession plus utile et plus estimable que la sienne. Mais l'ardeur du gain ne le possédait pas au même degré; aussi chez lui, l'éloquence du comptoir était moins étourdissante. Simple et vrai dans son langage, il respectait les autres et se faisait respecter. Les reproches d'une pratique étaient-ils fondés, il s'excusait de bonne foi et réparait son tort. Dans ses relations d'affaires, il était liant et humain. Eût-il dû s'exposer à quelque danger, il n'eût pas retiré subitement sa confiance à un confrère menacé d'une crise que pouvaient encore conjurer le courage et une juste réputation de probité. Eût-il dû en éprouver quelque gêne, il était patient à l'égard des débiteurs honnêtes, et jamais il n'eût envoyé l'huissier à un ami malheureux. Plus d'une fois, dans un hiver rigoureux, aux pauvres femmes d'ouvriers qui eussent rougi de demander l'aumône, il donnait, sans rien laisser paraître, plutôt qu'il ne vendait. C'est qu'il ne se considérait pas uniquement comme marchand; il sentait qu'avant tout il était homme, qu'il avait des devoirs de différentes sortes à remplir, et il s'efforçait de les concilier. De même, tous ses désirs n'étaient pas bornés à l'agrandissement de son commerce. Sa journée était bien remplie, et il ne dérobait pas une minute à sa profession; mais tous les soirs il fermait ses contrevents une heure avant son frère, et il se faisait ainsi des loisirs qu'il consacrait à l'étude et à sa famille. Sa correspondance et ses comptes terminés, il oubliait jusqu'au lendemain matin son commerce pour instruire sa fille, écouter une lecture que lui faisait sa femme, ou se perfectionner dans la musique qu'il avait toujours beaucoup aimée. D'ailleurs, il n'était pas très ambitieux; il n'avait jamais été bien convaincu que le but principal et le plus élevé de la vie fût de faire fortune. Persuadé au fond du cœur qu'une honnête aisance suffit pour aider à être heureux, il songea à se retirer du commerce vers sa cinquantième année; il réalisa ses bénéfices, vendit son fonds, et acheta dans un faubourg une petite maison avec un petit jardin. Quelques mille livres de rente étaient tout son avoir, et quoiqu'il eût bien conscience qu'il n'eût dépendu que de lui de gagner davantage, il n'avait aucun regret. Pour ne pas être riche, il ne se croyait pas pauvre.

Et en réalité, il avait la vraie richesse, la tendresse de sa femme et de sa fille. Tous ceux qui le connaissaient se plaisaient à sa conversation, et jamais personne ne l'accueillait sans un sourire d'amitié.

Pendant ce temps, Etienne avait fait fortune. Son projet avait été d'abord de jouir de ses richesses en seigneur de village, et il s'était retiré dans une maison de campagne qu'il possédait depuis plusieurs années. Il n'y demeura qu'une seule saison. Le silence des champs l'endormait. Le tapage de la rue où il avait vécu près de soixante ans était, à son gré, la plus charmante musique qu'il fût possible d'entendre. Il n'imaginait pas de spectacle plus récréatif qu'un encombrement de voitures et de passants. La nature était son antipathie. A la fin de l'été, l'ennui le délogea de son château, et il revint à Marseille. Il choisit une riche habitation sur la place la plus populeuse. Mais, malgré le tumulte des pas, des hennissements, des cris, des voix, les heures de la journée lui semblaient bien longues. Lorsqu'il lui arrivait de passer devant son ancienne boutique, en la voyant animée et pleine de chalands, il portait presque envie à son successeur. S'il n'avait eu quelque honte, il aurait racheté son fonds et il serait mort en vendant comme son père. Son seul plaisir était d'aller à la Bourse se mêler dans les groupes, ou de s'asseoir au comptoir de l'un de ses jeunes confrères, où il retrouvait du moins une image de son ancienne vie. Autrefois, en voyant son frère lire un livre d'histoire ou de voyage, ou en l'entendant déchiffrer un morceau de musique, il s'était dit : « Allons au plus pressé; les affaires avant tout. Gagnons d'abord de l'argent, nous nous instruirons et nous nous amuserons ensuite. » Mais le goût de la lecture et de tous les exercices de l'intelligence était tout-à-fait passé de son esprit : ce qui lui avait paru jadis une jouissance réservée à la retraite et à la vieillesse lui paraissait maintenant une futilité, un fastidieux passe-temps. Il en était de même de sa femme, qu'il avait formée à son exemple, et, par suite, de leurs enfants, qu'il avait envoyés dans des pensions sans surveiller leurs travaux et sans s'intéresser suffisamment à leurs progrès. D'autre part, il n'avait pas contracté d'amitiés très solides. Sa table, quoique bien servie, n'attirait pas de véritables amis, et il se lassa vite de faire manger son bien par des gens qui se moquaient de lui ou qui bâillaient en l'écoutant. A la vérité, il n'était pas très divertissant. Sortait-il du commerce, qui était son sujet ordinaire de conversation, il n'avait guère d'autre ressource que de redire de vieilles anecdotes de son enfance que toute sa famille savait par cœur, et de vieux bons mots qui n'avaient plus depuis long-temps le pouvoir de faire rire personne. Lui-même, quand il voyait autour de lui les figures sérieuses ou à moitié assoupies, il se sentait mal à l'aise, il s'agitait dans son fauteuil, il interpellait tantôt l'un, tantôt l'autre, s'efforçant d'adoucir ses paroles pour enhardir ses enfants et se faire aimer. Il commençait bien ; mais le plus souvent il finissait mal. « Ici, Henriette, viens sur mes genoux. A quoi pensais-tu, mon enfant? Eh bien ! répondras-tu ? — Que voulez-vous que je réponde, mon père ? — Sotte ! Je te demande à quoi tu pensais là tout à l'heure ? — A rien, mon père. — Comment, à rien ? Est-ce ainsi que l'on répond? » Et il regardait la mère qui feignait de n'avoir pas entendu de peur de s'attirer une querelle. Il appelait vers lui une autre de ses filles, Honorine ou Charlotte, mais l'enfant, intimidée, devenait rouge, avait envie de pleurer, et il n'en obtenait rien de plus. « Que ces enfants sont bêtes et ennuyeux! s'écriait-il. Vous m'impatientez tous. Laissez-moi. Allez-vous-en. Voyez avec quel empressement ils sortent! C'est un ordre que l'on n'a pas besoin de leur donner deux fois. Restez, je le veux. Oui, regardez-moi en dessous. Faites les hypocrites ; ayez l'air d'avoir peur, de trembler. Quel enfer! Les enfants sont des ingrats. On travaille cinquante ans pour leur donner de l'éducation, pour leur amasser des dots, et quand on s'est usé le corps et l'âme dans leur intérêt, voilà comment on est récompensé. Où sont Adolphe et Philippe? Chez leur oncle, je suis sûr. Celui-là a du bonheur; il n'a travaillé qu'à son aise, il a pris du bon temps ; c'est à peine s'il laissera à sa fille une chétive rente. C'est égal ; on le préfère parce qu'avec lui on fait tout ce qu'on veut, et qu'il est beau parleur. C'est quand je suis absent que l'on se plaît le plus chez moi, que l'on y est joyeux. On voudrait toujours me voir à cent lieues. » La mère cherchait à l'apaiser, une des filles se levait pour l'embrasser, mais il s'était exaspéré en criant, et il les repoussait. « Non, laissez-moi; allez où il vous plaira, chez votre oncle, au diable! Que je n'entende plus parler de vous ! Vous êtes tous des égoïstes. »

Ce dernier reproche était presque juste. L'habitude de voir leur père préférer toujours son intérêt personnel à l'intérêt d'autrui menaçait de gagner les enfants : l'exemple est plus fort que les paroles. Ils n'étaient pas cependant si atteints de ce mal que de bons exemples ne pussent encore en triompher. Ainsi, chose remarquable! lorsqu'ils passaient une journée chez leur oncle, ils se montraient réellement plus communicatifs, plus bienveillants, meilleurs. C'était un spectacle agréable de voir les deux familles réunies dans l'humble salle à manger de Henri, ou, à la chute du jour, sous le berceau, dans le jardin. On se parlait avec une douce vivacité; on apprenait sans y songer beaucoup de choses nouvelles. Les cœurs étaient contents; les yeux brillaient. On ne se séparait que le plus tard possible, et toujours à regret. Etienne lui-même à la fin s'habitua à y prendre quelquefois sa part de bonheur. Un jour, après avoir long-temps écouté et regardé son frère en silence l'embrassa et lui dit : « Henri, tu es bon comme était notre mère. »

Jean Cousin. — Un article sur ce célèbre artiste du seizième siècle a été publié dans notre premier volume, p. 541. Nous avons omis de dire qu'une maison où il a vécu long-temps, à Soucy, son village natal, existe encore. Un bourgeois de Sens, propriétaire actuel de ce petit manoir, possède aussi un tableau précieux de Cousin, représentant *Pandore* ou *Eve*. On sait que l'admirable rosace du *Paradis*, peinte par ce grand maître dans la cathédrale de Sens, est parfaitement conservée.

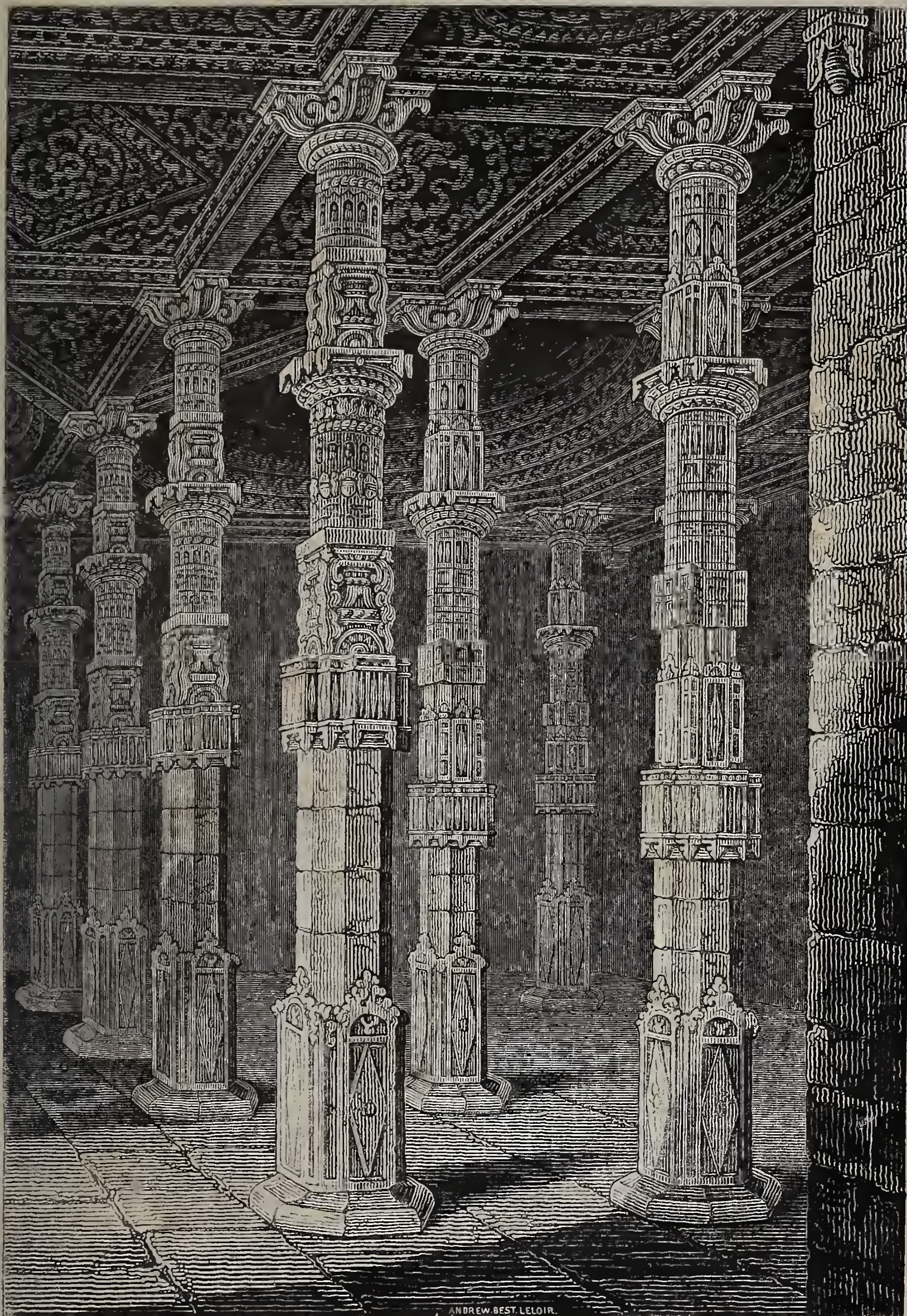


(Maison de Jean Cousin, à Soucy, près Sens.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TEMPLE D'ADJMIR, DANS LE RADJASTHAN.



(Intérieur d'un ancien temple de la secte des Djeinas, à Adjmir, dans le Radjasthan.)

Le temple d'Adjmir est l'un des monuments les plus anciens et les plus remarquables de l'architecture hindoue. On suppose qu'il a été construit environ deux cents ans avant l'ère chrétienne. L'intérieur se compose d'une vaste salle ornée d'une quadruple rangée de colonnes. Le plafond n'a de parties voûtées qu'entre les colonnes du centre; aux bas côtés, il est seulement divisé en compartiments richement et délicatement sculptés. Les colonnes méritent surtout l'admiration. Décorées avec une profusion élégante, elles n'ont de commun entre elles que les caractères généraux du dessin. Elles sont toutes différentes les unes des autres par les détails qui sont d'un fini précieux. Il n'a été posible de représenter dans la gravure, que d'une manière vague et imparfaite, les charmants caprices des

vieux artistes hindoux. L'extérieur du bâtiment est d'un art plus moderne. L'avant-mur qui règne à l'entour est un magnifique modèle d'architecture sarrasine. La façade entière est couverte d'inscriptions arabes. On reconnaît à droite de la porte les traces d'un minaret. Le plan de cette construction est pur; la pierre est d'une couleur jaune, qui a le poli et l'éclat du *jaune antique*.

Le nom vulgaire de ce temple est *urai din ca jhopra*; c'est-à-dire « l'œuvre de deux jours et demi. » Suivant la tradition populaire, l'architecte n'aurait employé que ce temps pour commencer et achever tout son travail. En changeant les jours en années, il y aurait encore assez lieu de s'émerveiller d'une si rapide exécution.

C'est en l'honneur de l'Être suprême, un et indivisible, spirituel, sans parties ou étendue, que le temple d'Adjmir a été élevé.

Les édifices sacrés les plus remarquables de l'Inde occidentale sont tous bouddhistes ou djeïnas.

Les Djeïnas forment une secte très importante, qui proteste, depuis une longue suite de siècles, contre les innovations successivement introduites par les brahmes dans la religion primitive de l'Inde. On croit généralement que ces sectaires sont peu nombreux et sans influence, et l'abbé Dubois, dans son ouvrage sur « les mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde, » a contribué à répandre cette erreur. Il est au contraire établi, d'après des renseignements de date récente, que l'autorité religieuse et politique des Djeïnas, bien qu'elle ne soit plus ce qu'elle était il y a cinq ou six cents ans, est encore très considérable. On cite le pontife d'une des branches de cette religion, qui seul a onze mille disciples prédicants répandus aujourd'hui dans toute l'Inde. Une simple communauté de Djeïnas, l'Ossi ou l'Oswall, se compose de cent mille familles. Plus de la moitié du commerce de l'Inde se fait par les Djeïnas, et c'est parmi eux que se trouvent le plus de banquiers et de receveurs des impôts publics.

Les principaux articles de la foi des Djeïnas sont les suivants. — Ils croient dans un Dieu unique et spirituel. La vertu étant juste de sa nature, ceux qui la pratiquent dans ce monde seront récompensés dans une autre vie par une *renaissance* heureuse. Le vice étant mauvais et injuste de sa nature, ceux qui s'y livrent subiront leur punition dans un autre monde par une mauvaise *renaissance*.

Ils supposent qu'il existe trois mondes : 1° L'*ourdoua-loca*, ou monde supérieur, est divisé en seize demeures différentes, dans chacune desquelles la mesure de bonheur est graduée en proportion des mérites des âmes vertueuses qui y sont admises; 2° l'*adha-loca*, ou monde inférieur, est divisé en sept demeures, dans chacune desquelles la rigueur des châtiments est proportionnée à la gravité des crimes; 3° le *mahdia-loca*, ou monde du milieu, est celui que les mortels habitent, et où règnent la vertu et le vice. La durée du temps se partage en six périodes, qui se succèdent sans interruption de toute éternité. A la fin de chacune, il s'opère une révolution totale dans la nature, et le monde est renouvelé. Dans leurs règles de conduite, les Djeïnas sont plus rigoureux que les Brahmes. Ils s'abstiennent non seulement de toute nourriture animale, mais de tous les végétaux où se trouvent ordinairement des insectes : leurs seuls aliments sont le riz, le laitage, et des pois de diverses espèces. La crainte d'ôter la vie à un être vivant est telle, que l'on puise toujours l'eau en la filtrant à travers un linge, pour empêcher qu'aucun animalcule ne s'introduise dans le vase. Si un voyageur se penche au bord d'une fontaine, il n'aspire de même l'eau qu'en se couvrant la bouche. Un Djeïna dévot ne tiendrait pas une lampe allumée dans la saison où les mouches et les papillons pourraient venir s'y brûler. Cette horreur de la destruction de la vie n'a pas peu contribué à amoindrir la puissance de la secte. On conçoit, en effet, combien il leur est difficile de se résoudre à commencer ou à soutenir une guerre.

C'est aux *Annales et antiquités du Radjasthân*, publiées par le lieutenant-colonel Tod, que nous avons emprunté la gravure qui précède cet article. Notre intention est de choisir, dans ce splendide ouvrage, quelques autres sujets qui nous donneront l'occasion de faire connaître à nos lecteurs l'une des contrées de l'Inde les plus intéressantes et les plus ignorées.

Cerveau de l'homme comparé à celui des autres animaux. — L'opinion des anciens naturalistes, tels qu'Aristote, était que l'homme avait, absolument et relativement parlant, un cerveau plus considérable que celui d'aucun autre animal. Cette opinion est une erreur. L'éléphant a un poids absolu de cervelle plus considérable; et plusieurs animaux, tels que certains oiseaux (le moineau, par exemple), plusieurs petits singes, des rongeurs, etc., ont, en proportion de leur taille, un cerveau plus volumineux que le nôtre. C'est donc seulement dans la structure du cerveau humain, dans ses rapports avec les nerfs, dans l'organisation de ces derniers, qu'il faudrait chercher l'explication matérielle de la supériorité d'intelligence qui caractérise notre espèce relativement à toutes les autres espèces animales.

La vaccine en Chine. — La petite vérole ravage annuellement les provinces méridionales de la Chine, comme une peste : elle tue ou défigure par centaines les pauvres habitants entassés dans de misérables huttes ou dans des barques étroites sur le rivage. L'introduction récente de la vaccine permet d'espérer la destruction de ce fléau.

Ce fut en 1805 qu'un marchand portugais, nommé Hewet, transporta de Manille à Macao plusieurs personnes inoculées, et invita quelques familles chinoises à faire l'essai de cette découverte. Il rencontra moins d'opposition que les premiers disciples de Jenner n'en ont trouvé dans les pays les plus civilisés de l'Europe. A la vérité, les prêtres, que les malades appellent pour conjurer les mauvais esprits et les médecins, ne négligèrent aucun effort pour tourner en dérision ce qui leur était préjudiciable. Mais le peuple eut confiance : quand il eut commencé à éprouver les heureux effets de l'inoculation, les classes moyennes l'imitèrent ; aujourd'hui c'est le tour des grands. On voit qu'en Chine les innovations progressent de bas en haut; chez nous il arrive souvent le contraire. A Canton, les principaux marchands Hong se sont associés pour encourager la propagation de la vaccine; ils allouent de modiques primes aux mères qui portent leurs enfants aux médecins pendant les jours où, d'après la superstition chinoise, on regarde comme dangereux de prendre aucune espèce de remède.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS, DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE.

(Premier article.) *

En 1814, à cette époque de douloureuse mémoire, où la trahison et des revers inouïs ouvrirent aux étrangers le chemin de la France, on vit apparaître à la suite des armées coalisées de singulières figures qui semblaient appartenir moins à une nation civilisée qu'à des hordes sauvages. Ces barbares avaient été entraînés loin de leurs retraites ignorées par la Russie, qui, leur donnant le pillage pour

* Nous donnons avec d'autant plus d'empressement et de confiance à nos lecteurs ces articles de notre collaborateur L..., que son voyage est le plus récent qui ait été fait dans la Russie méridionale, et que rien n'a été publié depuis un assez grand nombre d'années, dans aucun recueil et dans aucun livre, sur les Kosaks du Don.

solde unique, encourageait par cela même toutes leurs déprédations. Tatars-Nogaï *, Baschkirs, Kalmouks ** et Kosaks ***, bandes fort peu redoutables pour une armée organisée, et toujours prêtes à se dérober par la fuite à une attaque en bataille rangée, avaient déjà acquis un triste renom dans la désastreuse retraite de Moscou, alors que la fatigue, la faim et les rigueurs du froid leur livraient nos soldats sans défense. L'étrange aspect que leur donnaient les peaux de moutons dont ils étaient vêtus, leurs bonnets en pointe, leurs barbes et leurs longues lances, contribuaient aussi à en faire un objet d'effroi pour les habitants des campagnes, et le nom de Kosak, sous lequel on les comprenait tous à peu près indistinctement, acquit bientôt chez nous une véritable célébrité. Il faut bien que l'impression produite par ce nom ait été profonde et générale jusqu'à une époque encore peu éloignée de nous, car on le trouvait dans toutes les bouches, on en faisait pour les enfants un épouvantail; il inspirait au poëte des accents guerriers, à l'homme d'état de sinistres prédictions. Dans son magnifique *Chant du Cosaque*, Béranger prêtait à ces hordes des accents d'une énergie sauvage, mais sublime; et lorsque Napoléon mourant à Sainte-Hélène tournait ses regards vers la vieille Europe, c'était pour lui prédire qu'*avant cinquante ans elle serait républicaine ou cosaque*.

Cependant le jour de délivrance arriva; les troupes étrangères cessèrent de fouler le sol de notre pays, et les bandes indisciplinées qui les avaient suivies regagnèrent les déserts immenses où elles sont comme campées. On cessa bientôt d'en entendre parler, et de ces régions lointaines aucun bruit ne s'éleva qui annonçât le projet de réaliser la prédiction du grand homme. Mais lorsque les envahissements successifs du colosse du Nord viennent parfois troubler le repos où les nations de l'Europe occidentale paraissent comme assoupies, on se figure toujours des nuées de Barbares combattant aveuglément au profit de l'ambition moscovite, et le nom de Kosak rappelle vivement les souvenirs sanglants des trois dernières années de l'empire. Ces craintes sont-elles bien fondées? Ne s'est-on pas complu à exagérer l'importance, le nombre et la barbarie même de ces singuliers auxiliaires des armées russes?

J'ai été assez heureux, dans le courant de l'année 1837, après un voyage rapide au travers de l'Europe centrale, pour pousser mon excursion jusque dans le pays des Kosaks du Don, au milieu desquels j'ai vécu pendant trois mois, et je me trouve à même de donner quelques renseignements sur cette peuplade célèbre. Je dois avertir cependant que je me borne à transcrire ici des notes écrites à la hâte au milieu d'occupations multipliées et de fatigues excessives, qui me laissaient peu de temps pour les observations de mœurs de quelque importance. Peut-être cependant trouvera-t-on dans ces simples souvenirs de voyage des détails complétement inédits sur l'état actuel des Kosaks.

C'est le 15 juillet 1837, une heure avant le coucher du soleil, que nous franchîmes la frontière du pays kosak. Après avoir passé la nuit campés dans une vallée profonde, nous reprîmes notre marche le lendemain, à l'aide d'un renfort de chevaux fournis sur la réquisition du sous-officier qui nous accompagnait, et guidés par un autre Kosak qui devait, au relai suivant, ramener les chevaux à son village. Ce guide était un vieux soldat dont la tenue était assez misérable; mais sur la capote usée qui le couvrait, on voyait briller une longue rangée de ces croix et de ces médailles que l'on distribue en Russie avec tant de prodigalité. Je m'approchai pour examiner ses décorations, et sur la première qui frappa mes regards, je déchiffrai sans peine la courte inscription: *Paris* 1814. Je me livrais tout entier à l'impression douloureuse que cette fatale légende produisait sur moi, lorsqu'une réflexion subite arrêta le cours de mes noires idées. Ces mêmes hommes, qui ont pu se croire nos vainqueurs en 1814, loin de penser à venir attaquer encore chez nous cette civilisation qui fait notre force, nous demandaient de leur en révéler quelques secrets, et nous allions chercher dans leur propre pays les richesses naturelles qu'il renferme sous leur protection et avec leur aide. Faibles instruments d'une mission toute pacifique, nous les voyions s'incliner devant nous; et, cessant de gémir sur les désastres passés, comme s'ils pesaient encore sur notre patrie, nous pouvions lui rapporter toutes les marques de déférence et de respect que ses anciens ennemis nous prodiguaient. Dans ce rapprochement singulier entre quelques Français isolés et les peuplades lointaines qui portent encore les insignes de leurs triomphes passagers, l'avenir semble se peindre d'une manière frappante. La cause de la civilisation est trop juste pour qu'on doive jamais craindre de voir succomber les peuples qui la défendent, et son triomphe définitif aura lieu peut-être encore plus par des moyens pacifiques que par la force des armes, qui ne sera pas toujours, il faut l'espérer, *la dernière raison des rois*.

Territoire des Kosaks. — Le territoire des Kosaks du Don forme, à la partie sud-est de la Russie d'Europe, un vaste ensemble d'environ 2 600 milles carrés géographiques, entouré par les gouvernements d'Ekatérinoslof, des Slobodes d'Ukraine, de Saratof, d'Astrakhan, du Caucase, et par la mer d'Azof. Dans presque toute son étendue, ce pays est plat et sillonné seulement par des vallées et des ravins qui atteignent quelquefois une assez grande profondeur. La configuration du sol a donc cela de particulier que les accidents de terrain se manifestent presque constamment en *profondeur* et nullement en *hauteur*. Aussi, lorsque l'on parcourt les steppes immenses qui en forment la partie élevée, on n'aperçoit à la surface du sol que de faibles ondulations; tandis qu'en s'engageant dans les vallées encaissées qui aboutissent à celle du Don, on s'imaginerait, à voir leurs flancs rocailleux et découpés, que l'on est dans une région montueuse, si l'on ne savait d'avance que ces mouvements du sol s'arrêtent brusquement à peu de distance de la vallée, et sont terminés à leur partie supérieure par un plan à peu près horizontal.

Origine et caractères physiques des Kosaks. — L'origine des Kosaks est fort obscure; mais on sait d'une manière positive que plusieurs races différentes ont concouru à leur formation. Notre poëte national, Béranger, prête au Kosak ces paroles:

Fils d'Attila, j'obéis à sa voix.

Il n'est pas impossible, en effet, que les Kosaks comptent quelques uns de leurs ancêtres parmi les sauvages compagnons du *fléau de Dieu*; mais il est bien certain que le fond est de race slave, et qu'il y a eu en outre des mélanges nombreux avec les Tatars, les Tcherkesses ou Circassiens, et avec d'autres éléments entre lesquels la fusion politique est aujourd'hui complétement opérée, et dont beaucoup de traits caractéristiques se manifestant encore individuellement, ôtent à cette race une apparence complétement homogène. Les Kosaks du Don sont généralement grands, forts et bien constitués: je ne me rappelle pas avoir vu chez eux une seule difformité naturelle; c'est dans les traits du visage seulement que l'on aperçoit la différence d'origine. Le type le plus commun et qui semble appartenir à l'ancienne race slave, est une figure courte ou pleine, à pommettes saillantes, avec les yeux assez écartés ou enfoncés, la bouche moyenne et bien garnie, le nez de médiocre grosseur, généralement court ou relevé, la tête petite. C'est surtout chez les femmes que ces caractères se rencontrent le plus fréquemment. Lorsqu'elles sont jeunes, elles ont une fraîcheur qui n'est pas sans agrément, malgré l'irré-

* Voy. 1835, p. 183.
** *Ibid.*, p. 350.
*** Voy. les Kirghizes-Cosaques, 1835, p. 276.

gularité de ces traits; mais le moment de la première jeunesse passé, leur figure se flétrit, et leurs formes, proportionnellement beaucoup plus massives que celles des hommes, leur ôtent toute espèce de grâce. Au type que je viens de décrire, quand il est exagéré dans quelques uns de ses caractères les plus saillants, tels que l'écartement des yeux, le relèvement du nez et la largeur de la face, se rattache cette repoussante figure que la caricature reproduit quelquefois chez nous, en lui donnant le nom fort impropre de Kalmouk, et que l'on voit très rarement chez les Kosaks du Don. Les cheveux et les yeux sont généralement bruns. Le sous-officier Kravtzof, dont j'ai esquissé le portrait à Kamenskaïa-Stanitza, offre d'une manière assez prononcée tous les caractères qui indiquent une origine slave.



(Portrait d'un sous-officier kosak en grande tenue, dessiné à Kamenskaïa en 1837.)

C'est, je l'avoue, avec étonnement que j'ai rencontré souvent chez eux un autre type remarquable par son expression mâle et par la régularité des traits. On ne saurait en donner une plus juste idée qu'en le comparant à ces belles têtes des vieux soldats de la république et de l'empire, qui ont fourni à nos artistes de si heureuses inspirations. La vieillesse ajoute encore un nouveau caractère de calme et de dignité à ces figures ornées de longues barbes grises. Dans ce type, les yeux sont généralement gris ou brun clair, et les cheveux blonds ou châtains. Enfin, on voit encore un troisième type, mais qui est rare et ne se rencontre guère que parmi les nobles qui habitent l'ancienne ou la nouvelle capitale. Une figure ovale assez longue, un nez droit et aquilin, des yeux noirs et fendus en amande, la peau brune, en sont les caractères les plus essentiels; on y reconnaît évidemment l'influence de l'origine tcherkesse, que tant de traditions, de documents historiques et de noms mêmes, tels que celui de *Tcherkask*, capitale du pays, rendent irrécusable.

INSTITUTS D'HOFWYL,

CANTON DE BERNE EN SUISSE.

Parmi le grand nombre de voyageurs qui parcourent chaque année la Suisse, il en est peu qui ne profitent de leur séjour à Berne pour faire une excursion aux instituts d'Hofwyl. Les uns sont attirés par leurs sympathies pour l'agriculture, d'autres par le désir de tout observer en pays étranger; le plus grand nombre enfin, par la curiosité qu'inspire le fondateur, M. de Fellenberg, dont le nom est devenu européen.

Voici ce que madame de Staël écrivait en 1810 sur M. de Fellenberg.

« Pestalozzi n'est pas le seul, dans la Suisse allemande, qui s'occupe avec zèle de cultiver l'âme du peuple; c'est sous ce rapport que l'établissement de M. de Fellenberg m'a frappée. Beaucoup de gens y sont venus chercher de nouvelles lumières sur l'agriculture, et l'on dit qu'à cet égard ils ont été satisfaits. Mais ce qui mérite principalement l'estime des amis de l'humanité, c'est le soin que prend M. de Fellenberg de l'éducation des gens du peuple; il fait instruire selon la méthode de Pestalozzi les maîtres d'école des villages, afin qu'ils enseignent à leur tour les enfants. Les ouvriers qui labourent ses terres apprennent la musique des psaumes, et bientôt en entendra dans les campagnes les louanges divines chantées avec des voix simples, mais harmonieuses, qui célébreront à la fois la nature et son auteur; enfin, M. de Fellenberg cherche par tous les moyens possibles à établir entre les classes inférieures et la nôtre un lieu libéral, un lien qui ne soit pas uniquement fondé sur les intérêts pécuniaires des riches et des pauvres. »

Hofwyl est situé à deux lieues au nord de la ville de Berne, à six lieues du Jura, à une distance un peu plus grande de la chaîne des Alpes. Il forme l'extrémité d'un coteau qui s'étend à l'est jusque dans l'Emmenthal; on y arrive de plusieurs côtés en quittant Berne, soit par la porte de Thun, en suivant la route de Soleure, ou par une promenade rendez-vous favori des Bernois le dimanche. On arrive par une délicieuse allée percée dans un bois de sapins, à Reichenbach, ancien séjour d'Ulrich et de Rodolphe d'Erlach, qui se trouve à une faible distance d'Hofwyl. Les bois assez étendus qui environnent Hofwyl donnent au paysage une physionomie agreste et sauvage; mais le panorama change dès qu'on approche du village de Buchsée. On aperçoit alors de vastes plaines, des coteaux légèrement ondulés, couverts de la plus riche végétation. La masse imposante des constructions occupe le centre; c'est une colonie qui peut en quelque sorte subsister sans approvisionnements du dehors. Douze maîtres de corps d'état sont chargés de pourvoir à tous les besoins, et de mettre en œuvre tous les produits du sol. On y voit des ateliers de charron, menuisier, forgeron, charpentier, mécanicien, sellier, bourrelier, cordonnier, boulanger, imprimeur-lithographe, armurier, etc.

Trois cents jeunes gens trouvent là tous les soins dont ils ont besoin en maladie comme en santé. Vingt-cinq à trente professeurs sont chargés de leur donner l'instruction nécessaire; ils sont tous choisis parmi de jeunes hommes qui ont su comprendre la pensée de M. de Fellenberg; ils ont généreusement voué leur existence à la féconder. Il nous a été accordé comme une faveur spéciale de résider un mois parmi eux; nous avons eu par conséquent l'occa-

sion de les voir à toutes les heures de la journée. Pendant leurs repas, leurs études, leurs promenades, toujours leur esprit est dirigé vers cette pensée, qu'en secondant le digne fondateur d'Hofwyl, ils s'inscrivent parmi les bienfaiteurs de l'humanité; elle se traduit d'une manière très significative par leurs actions et leurs paroles. C'est ce qui explique et justifie l'enthousiasme avec lequel tous ces professeurs, jeunes ou vieux, s'entretiennent d'Hofwyl; c'est pour eux l'arche sainte, aux destinées de laquelle ils ont fixé la leur. La plupart d'entre eux auraient trouvé en Allemagne, leur patrie, de plus grands avantages que ceux que peut leur procurer cet établissement. Ailleurs c'eût été le bien-être et les agréments qu'on trouve dans une grande ville, la gloire qui s'attache au nom d'un professeur célèbre, autour duquel se pressent de nombreux auditeurs; ici ce sont les privations et l'isolement de la campagne, l'obscurité qui en est inséparable; et, chose digne de remarque, pendant les vacances, qui sont accordées chaque année aux professeurs d'Hofwyl, on en voit peu s'éloigner de la Suisse; Français, Allemands, Italiens, tous ou presque tous restent dans le pays, attendant avec une sorte d'impatience le moment où ils pourront revoir leurs élèves et reprendre leurs travaux.

C'est en 1799 que M. de Fellenberg s'est placé à la tête des instituts d'Hofwyl: il avait été précédemment associé pendant quatre ans au premier philanthrope de la Suisse, au digne élève de la vertueuse Barbara; nos lecteurs ont déjà nommé Pestalozzi*. Développer l'esprit et le cœur, faire des hommes pour la société et pour la famille, telle a été la pensée de M. de Fellenberg.

Hofwyl comprend quatre instituts: un institut scientifique, une école intermédiaire, une école des pauvres ou école rurale, une école normale trimestrielle pour les maîtres d'école.

L'institut scientifique, ou, comme on l'appelle à Hofwyl, le grand institut, embrasse l'étude des langues mortes et vivantes: latin, grec, français, allemand surtout, sciences mathématiques et physiques, l'histoire, la géographie. Les études y sont poussées jusqu'à la philosophie inclusivement, et pour les sciences mathématiques jusqu'aux matières exigées pour l'admission aux écoles polytechniques de Paris et de Vienne. Ces études sont entremêlées d'exercices gymnastiques, d'arts d'agrément, dessin, musique, équitation, escrime, etc. Les élèves du grand institut prennent leurs repas à une table présidée par M. de Fellenberg.



(Hofwyl, près de Berne.)

Cette division d'Hofwyl est composée de jeunes gens appartenant à tous les pays du monde; ce sont pour la plupart des fils de familles russes, américaines ou anglaises, que les parents y laissent en parcourant la Suisse. Néanmoins la France, la Prusse, l'Allemagne, la Bavière, y figurent depuis quelques années pour une assez forte proportion.

Le deuxième institut, appelé école intermédiaire (*real schule*), est composé en grande partie de jeunes gens appartenant à la classe des petits industriels de la Suisse; ce sont des fils d'aubergistes, boulangers, etc. L'instruction est circonscrite dans des limites plus resserrées que celle qu'on donne au grand institut. Elle a principalement pour but les connaissances qu'exige la direction d'une exploitation rurale ou d'une manufacture. Cette deuxième division habite un corps de logis séparé, et prend ses repas à une able présidée par madame de Fellenberg. Le prix de la pension est peu élevé; il varie, suivant la position des familles, de 30 à 50 louis.

Le troisième institut, école des pauvres, est celui de tous à la prospérité duquel M. de Fellenberg paraît s'intéresser le plus vivement; c'est en effet sa plus belle création. L'idée que la plupart des familles princières de l'Angleterre et de la Russie lui doivent l'éducation de leurs fils, s'efface à ses yeux devant la pensée que, quel que soit l'avenir réservé à Hofwyl, il lui restera toujours dans la postérité le titre de fondateur des écoles des pauvres; voilà ce qui le soutient et l'encourage dans l'accomplissement d'une tâche rendue difficile par le mauvais vouloir et l'ingratitude des hommes.

Les jeunes gens qui composent ce qu'on nomme à Hofwyl l'école des pauvres, et plus ordinairement les *werlhy*, du nom du philanthrope thurgovien placé à la tête de cette école jusqu'en 1833, sont choisis parmi de petits vagabonds de

* Voy. le portrait de cet homme célèbre, 1834, p. 59.

sept à huit ans, qu'on rencontre en plus ou moins grande proportion dans tous les pays, et qui, partout, semblent porter en naissant avec eux l'instinct de la paresse et du désordre. Ils sont reçus à Hofwyl dès l'âge de six ans ; ils reçoivent, à part l'instruction, tout ce qui est nécessaire à leur entretien ; leur costume consiste, en été, en une veste et un pantalon de grosse toile ; ils sont toujours nu-tête ; en hiver la toile est remplacée par une étoffe grossière en laine du pays. Ils s'engagent en entrant à rester à l'école jusqu'à l'âge de vingt et un ans ; mais il arrive fréquemment que leur sortie a lieu avant cette époque, si M. de Fellenberg les trouve aptes à exercer les fonctions de régisseurs, ou à occuper des chaires d'instituteurs dans les villages.

Pour que l'entretien des werlhy soit remboursé à M. de Fellenberg, il est indispensable que ces jeunes gens fournissent une somme de travail à peu près semblable à celle qu'on est en droit d'attendre des ouvriers de l'exploitation ; or, il est bien certain que ce n'est que dans les dernières années de leur séjour, lorsque leurs forces et leur aptitude le permettent, qu'on peut les employer indistinctement à tous les travaux. Jusque là leurs occupations se bornent à assister les différents chefs de service ; les plus jeunes ramassent les pierres dans les champs de trèfle, et les conduisent, à l'aide de petites voitures traînées par une ânesse, dans des hangars, où elles sont cassées pour être répandues sur les chemins de l'exploitation. D'autres werlhy étendent le fumier sur les champs ; ils font en un mot le travail qu'on confie partout ailleurs à des femmes.

Ils sont logés dans un corps de logis séparé, ayant chacun leur lit, prenant leurs repas avec leurs professeurs. On ne pourrait se faire une idée des soins que leur prodigue M. de Fellenberg. Indépendamment de leur toilette de propreté qu'ils sont tenus de faire chaque matin, en été ils prennent leurs leçons de natation dans une pièce d'eau parfaitement disposée pour cela, et en hiver fréquemment des bains chauds. Ils se lèvent à cinq heures en été, à six heures en hiver ; ils travaillent en moyenne dix heures par jour. Leurs travaux sont interrompus par leurs repas et le temps consacré aux récréations, qui consistent en exercices gymnastiques dans un vaste manége couvert, où ils trouvent, à l'abri de tout danger, tout ce qui est nécessaire au développement de leur agilité et de leurs forces. En été, on leur fait faire l'exercice militaire chaque samedi, on les habitue au tir des armes à feu. Leurs objets d'enseignement sont la lecture, l'écriture, le dessin, le calcul, le chant, la grammaire, quelques notions de géométrie descriptive, les éléments de physique, la géographie et l'histoire, principalement celle du pays qu'ils connaissent tous parfaitement. Sur le terrain, ils se familiarisent avec l'arpentage et avec quelques notions élémentaires de géologie. Ils travaillent dans les nombreux ateliers d'Hofwyl, afin de connaître certaines règles de mécanique indispensables à l'homme qui se destine à être régisseur d'une vaste exploitation agricole, ou contre-maître dans une manufacture. Les longues soirées d'hiver sont employées à faire des nattes de paille, ou à garnir des chaises, à faire en un mot, pour la maison, une quantité d'objets qu'il faudrait se procurer au dehors. Ils battent aussi en grange.

Pour leur inspirer des idées d'ordre et d'économie, inséparables de l'amour du travail, M. de Fellenberg a concédé aux werlhy une étendue de terrain qu'ils ont divis en planches de deux et trois mètres. Là ils cultivent des légumes et de la salade, qui leur sont achetés par madame de Fellenberg au taux des marchés voisins. Cet argent est mis en dépôt jusqu'à leur sortie de l'établissement. Il leur est interdit de prendre du fumier destiné aux terres de l'exploitation. L'après-dînée du dimanche est consacrée par eux à explorer les routes voisines et à faire leur provision. Ils élèvent aussi des abeilles dont le miel leur est payé par le ménage.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration lorsqu'on examine la vie laborieuse de ces petits jeunes gens, qui, sans le désintéressement de M. de Fellenberg, grossiraient le nombre de ces malheureux que l'oisiveté et l'inconduite amènent chaque année dans les prisons. C'est un noble exemble qui aurait dû trouver de nombreux imitateurs en France. L'école des pauvres d'Hofwyl fut fondée en 1809. En 1837, c'est-à-dire pendant une période de vingt-huit années, plus de cinq cents enfants ont été nourris, habillés, instruits, et M. de Fellenberg nous disait qu'il se trouve aujourd'hui presque entièrement remboursé de ses frais d'établissement et d'entretien.

En 1833, M. Werlhy, rappelé par son canton, a dû quitter Hofwyl pour se mettre à la tête d'une école des pauvres fondée à Kreuzlingen, près de Constance. Nous avons eu occasion de visiter cet établissement en 1837 ; on peut le considérer comme une digne succursale de celui d'Hofwil. Cet honnête citoyen a reçu du gouvernement de son canton et des pays étrangers les offres les plus flatteuses. Il a tout sacrifié à son ardent désir de soulager l'humanité ; le seul titre dont il se glorifie est celui de coopérateur de M. de Fellemberg. C'est la seule gloire qu'il ait ambitionnée et qu'il apprécie. Il serait difficile en effet d'en rencontrer une plus belle.

C'est à Pestalozzi, à M. de Fellenberg et à M. Werlhy, n'en doutons pas, que les cantons de Vaud et de Berne sont redevables de leur bonne culture ; c'est par leurs soins éclairés qu'on a vu disparaître insensiblement les mendiants et les vagabonds, que les crimes et les délits sont devenus plus rares, et qu'enfin on a pu abolir de fait la peine de mort. Les autres parties de la Suisse ont su apprécier ces résultats, ainsi on a vu se propager rapidement l'exemple donné à Hofwyl. Les cantons de Zurich, Bâle, Soleure, Glaris à Linth-Boden, sur des marais desséchés, sont en possession d'instituts agricoles destinés à l'éducation des pauvres ; et la France, qui compte une population de près de 34,000,000 d'habitants, en est réduite à deux écoles rurales des pauvres sur une très petite échelle. On doit toutefois une grande reconnaissance à leurs dignes fondateurs, à M. Bazin et à M. Rieffel, ancien élève de Roville.

Le quatrième institut, ou école normale trimestrielle pour les maîtres d'école, fut ouverte en 1808. Le zèle que ceux-ci mirent à s'y rendre éveilla la susceptibilité du gouvernement bernois, qui crut voir dans ces instituteurs du peuple, *volks-erzieher*, des agents de révolution. Il leur fut interdit de suivre les cours d'Hofwyl sous peine de déportation. Les maîtres d'école, plus jaloux des intérêts du pays que les membres du gouvernement, jugèrent qu'il était de leur devoir d'encourager les efforts de M. de Fellenberg. Ils se rendirent à Hofwyl comme missionnaires, pendant les vacances d'été des écoles de village ; ils travaillaient avec les élèves de l'école rurale, et dans l'intervalle des travaux champêtres ils suivaient assidûment les cours. Néanmoins M. de Fellenberg, ne voulant pas encourir la responsabilité d'avoir attiré les vengeances du gouvernement sur ces dignes citoyens, crut devoir fermer son école. Elle a été réouverte en 1831. Les maîtres d'école y sont venus en foule ; ils y ont tous reçu gratuitement instruction et entretien. Chaque nnée, depuis cette époque, M. de Fellenberg continue à aire de ses propres deniers les frais qu'occasionne le séjour des maîtres d'école. Encore quelques années, et le grand arbre qui a pris racine à Hofwyl étendra ses rameaux sur toute la Suisse ; c'est une garantie pour M. de Fellemberg que le bel édifice qu'il a élevé ne peut pas crouler ; tout s'ébranlerait autour de lui, qu'il resterait solidement fixé sur sa base. En mourant, le digne philanthrope d'Hofwyl lèguera à sa patrie un précieux héritage, un admirabl système d'éducation pour les pauvres, ses enfants.

MEMORIAL SECULAIRE DE 1839.

An 39. — Caligula vient passer deux ans dans la Gaule, et la tourmente de ses folies. Par exemple, n'ayant point à son gré assez de prisonniers germains pour suivre son char de triomphe lorsqu'il rentrera dans Rome, il lui vient en idée de faire enlever un grand nombre de Gaulois. On les choisit à la taille; on leur teint les cheveux en rouge; on les forme à proférer quelques mots tudesques, puis on les mène à Rome jouer le rôle de captifs germains.

139. — Cette année ne présente aucun événement notable. L'empire est tranquille sous le règne paternel d'Antonin.

239. — Gordien III est empereur depuis un an. Il régna sept ans; long règne pour l'époque, car l'armée, vraie souveraine alors, ne laissait moyennement que deux ou trois ans de vie à ses prête-nom.

339. — Dans un concile tenu à Antioche, un prêtre arien est ordonné évêque d'Alexandrie à la place d'Athanase.

D'autres fois encore, durant sa lutte d'un demi-siècle contre l'arianisme, et pour le triomphe du dogme de la Trinité, cet illustre père de l'Eglise, ce géant du catholicisme, fut banni de son siége épiscopal. Un passage de l'article ATHANASE, inséré par M. Pierre Leroux dans l'*Encyclopédie nouvelle*, montrera l'importance politique de la question qui s'agitait alors dans le monde.

« .... Au troisième concile de Milan, l'empereur Constance se lève avec fureur au milieu des évêques, se fait l'accusateur d'Athanase, ordonne de le condamner; et comme les évêques lui représentaient qu'il ne s'agissait pas d'une affaire temporelle : « Ce que je veux, dit-il, doit pas- » ser pour règle. Les évêques de Syrie trouvent bon que je » parle ainsi ; obéissez donc, ou vous serez exilés.» Les évêques étonnés levèrent les mains au ciel, et lui représentèrent hardiment que l'empire ne lui appartenait pas, mais à Dieu de qui il l'avait reçu et qui pouvait l'en priver; ils le menaçaient du jour du jugement, et lui conseillaient de ne pas corrompre la discipline de l'Eglise en y mêlant la puissance romaine; mais il n'écouta rien, et, sans les laisser parler davantage, il les menaça, il tira l'épée contre eux, et commanda d'en mener quelques uns au supplice; puis, changeant aussitôt d'avis, il les condamna seulement au bannissement.

» Cette scène de violence, cette lutte de Constance contre le concile de Milan, cette épée tirée, cette menace de mort qui s'interrompt et s'effraie d'elle-même, c'est la lutte de l'empire et de la papauté, qui commence là entre le fils de Constantin et Athanase, le représentant du dogme de Nicée, pour se continuer ensuite dans tout le moyen âge. »

439. — Théodoric Ier, roi des Visigoths, assiégé dans Toulouse par un lieutenant de Valentinien III, empereur d'Occident, remporte une grande victoire. Ce succès, obtenu par les prières de saint Orens, évêque d'Auch, est suivi d'un traité de paix entre l'empereur et Théodoric.

— Le Vandale Genséric, après avoir ravagé et conquis l'Afrique romaine, s'empare de Carthage, et fonde un puissant royaume dont cette cité devient la capitale.

Détruite six siècles auparavant par Scipion, Carthage s'était relevée de ses ruines comme colonie romaine, et dans sa seconde vie elle était si florissante encore qu'on la nommait la Rome d'Afrique.

539. — Bélisaire, général des armées de l'empereur Justinien, entre dans Ravenne, capitale et dernier refuge des Goths en Italie, et achève ainsi de leur reprendre cette contrée, comme il a naguère reconquis l'Afrique et Carthage sur les Vandales; mais ce n'est qu'un point d'arrêt dans la décadence de l'Empire.

639. — Sous le khalifat d'Omar successeur immédiat de Mahomet, Amrou (ou Amr) Ben-el-as, l'un des plus célèbres généraux musulmans, conquiert Alexandrie et toute l'Egypte.

739. — Alfonse Ier, dit le Catholique, est élu roi des Asturies. Pélasge a naguère arraché cette partie de la péninsule à la domination des Maures; le premier, il a secoué le joug de ces conquérants.

Après Alfonse, le premier roi espagnol surnommé le Catholique fut Ferdinand d'Aragon, mort en 1516; c'est depuis Ferdinand que cette épithète est devenue inhérente au titre de roi d'Espagne.

839. — Vingt-quatrième placite général tenu sous le règne de Louis-le-Débonnaire (Lodevig Ier); sous Charlemagne (Karl Ier), il y en avait eu plus de trente. Ces assemblées étaient loin d'être de véritables représentations nationales; et à cet égard il faut se défier de certaines opinions historiques. Voici comment les placites sont caractérisés par M. Guizot:

« Isolés dans leurs districts ou sur leurs domaines, les ducs, les comtes, les grands bénéficiers, si pesants pour la population qui les entourait, n'eussent été que des étrangers ou des ennemis. Fréquemment rassemblés auprès de Charlemagne, tombant alors dans la sphère de son ascendant personnel, ils étaient ses conseillers, ses alliés, devenaient bientôt ses agents, et reportaient ensuite dans les provinces, après l'avoir acceptée pour leur compte, sa domination qui valait mieux que la leur.

» Mais l'unité du gouvernement avait disparu avec Charlemagne; les assemblées générales, loin de la rétablir sous son débile successeur, ne servirent qu'à révéler la dissolution naissante et à en précipiter le cours. Des inimitiés et des guerres civiles furent presque le seul résultat de ce rapprochement momentané des prétentions et des forces individuelles qu'aucune force supérieure ne ralliait et ne contenait plus. »

— Eginhard, conseil et annaliste de Charlemagne, meurt dans un monastère où il s'est retiré.

Les monastères étaient alors les lieux d'asile, les châteaux-forts de la science et de l'étude.

939. — Ramire II, roi de Léon, remporte sur Abdérame III, khalife de Cordoue, la célèbre victoire de Simancas. 50 000 Musulmans, d'autres disent 70 000, restèrent sur le champ de bataille.

1039. — Fondation du royaume de Portugal. Alfonse Ier Henriquez, dit le Conquistador (le conquérant), descendant de notre roi Robert l'excommunié, sanctionne par une grande victoire le titre de roi de Portugal dont son armée vient de le saluer en présence de l'ennemi. Cinq rois maures sont défaits dans les plaines d'Ourique; leurs cinq étendards figureront dans les armoiries du Portugal.

— Henry-le-Noir succède à Conrad II son père. Indépendamment de la Germanie et de la Bourgogne, les états de l'empereur Henry se composent de la haute et de la basse Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté, du Lyonnais, de la Provence et du Dauphiné.

La suite à une prochaine livraison.

BAS-RELIEFS PEINTS
DU CHŒUR DE NOTRE-DAME DE PARIS, NOUVELLEMENT RESTAURÉS.

Ces bas-reliefs sont sculptés sur la clôture extérieure du chœur de Notre-Dame. Ils représentent l'histoire de la vie de Jésus-Christ.

On a conservé le nom des artistes à qui l'on doit ce curieux monument. Avant le règne de Louis XIV, on voyait même sur cette clôture la figure en relief d'un homme à genoux, les mains jointes; c'était la statue de l'artiste qui s'était représenté au milieu de son œuvre, et qui avait placé l'inscription suivante au-dessus de sa tête.

« C'est maistre Jehan Ravy, qui fut masson de Nostre-» Dame de Paris, par l'espace de XXVI ans et commença » ces nouvelles histoires; et maistre Jehan le Bouteillier son » nepveu les a parfaictes en l'an MCCCLI. »

Par ce terme de *masson* on entendait alors ce que nous entendons par le mot d'architecte, et presque toujours l'architecte était sculpteur, ou, comme l'on disait alors, *tailleur d'images*.

Cette inscription et beaucoup d'autres encore prouvent que l'on s'est trop hâté d'affirmer que, par humilité, les artistes du moyen âge ne signaient pas leurs œuvres, et qu'ils abdiquaient ainsi leur personnalité afin de prouver que leur ouvrage était celui de toute la société inspirée de Dieu. Ces hypothèses sont réfutées par le grand nombre de ces artistes connus aujourd'hui, et notamment par une inscription dans laquelle un artiste s'appelle *vir non incertus*, c'est-à-dire un homme bien connu, que l'on ne peut confondre avec un autre.

Les arts au moyen âge étaient employés surtout à l'enseignement des fidèles, en couvrant les cathédrales de vitraux, de fresques et de sculptures, qui racontaient dans un langage naïf la vie de Jésus, de la Vierge, et de tous les autres personnages du christianisme.

Un curé de Saint-Nizier de Troyes voulut qu'on écrivît sur une verrière de son église: « Moslé, curé de céans, a » fait faire ces vitraux, avec les peintures et escritures, » qui y sont, pour servir de catéchisme et instruction aux » peuples. »

Un peintre italien du quatorzième siècle disait: « Nous » autres peintres, nous ne nous occupons d'autre chose » que de faire des saints et des saintes sur les murs et sur » les autels, afin que par ce moyen les hommes, au grand » dépit des démons, soient plus portés à la vertu et à la » piété. »

Pour rendre ces sujets plus clairs, pour captiver par les sens la multitude, il paraît que les sculpteurs du moyen âge avaient l'habitude de peindre les personnages qui composaient leurs bas-reliefs. C'est cette sculpture peinte que l'on appelle la *sculpture polychrome* (à plusieurs couleurs).

Les bas-reliefs dont nous nous occupons étaient peints et rehaussés d'or. En 1561 ces couleurs brillaient encore de tout leur éclat. Mais vint plus tard le grand siècle de



(La Fuite en Egypte, fragment des bas-reliefs peints du chœur de Notre-Dame de Paris, nouvellement restaurés.)

Louis XIV; pour beaucoup d'hommes de ce temps, trop exclusifs, tout ce qui n'avait point un caractère grec était barbare, et tout ce qui était barbare était impitoyablement détruit. On badigeonna donc ces figures, on couvrit d'une épaisse couche de couleur jaunâtre les teintes d'or et d'azur de leurs vêtements. On perça même deux portes au milieu de plusieurs sujets.

Récemment on a enlevé le badigeon, mais avec quelque négligence : on a mutilé plusieurs figures, et on a fait disparaître des détails d'une délicatesse ravissante.

A la gauche du chœur il reste encore treize sujets. — Nous reproduisons le sixième bas-relief, qui est l'un des plus remarquables.

L'attitude de la Vierge et de son fils est d'une vérité et d'un sentiment maternel admirables; Joseph, au contraire, se fait remarquer par son air résolu. Dans une espèce de temple, sont deux statues de dieux païens qui, tombant de leurs bases, vont se briser. Cette allégorie a sans doute pour objet de rappeler que Jésus étant sauvé, sa mission s'accomplira, et que le paganisme sera remplacé par une foi plus pure.

A droite du chœur, on a représenté les diverses apparitions du Christ après sa résurrection ; mais toute la Passion n'existe plus. Le Crucifiement, la Sépulture, la Résurrection, ont été brisés.

L'oisiveté ressemble à la rouille; elle use beaucoup plus que le travail.

Le fruit suit une belle fleur, comme l'honneur suit une belle vie.

C'est la plus mauvaise roue du char qui crie toujours.

Vieux péché fait nouvelle honte.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE LAC CATHERINE.



(Le lac Catherine, dans la Haute-Ecosse.)

Le lac Catherine est situé dans l'ouest de la Haute-Ecosse, à peu de distance du lac Lomond. Contrairement a une règle que l'on peut considérer comme presque invariable, la partie inférieure de ce lac est d'un effet beaucoup plus pittoresque que la partie supérieure. Les collines se pressent les unes au-dessus des autres, à des hauteurs inégales, et dans un admirable désordre. Leurs bases plongent dans l'eau qui reflète leurs cimes. Des bouquets verdoyants sont semés sur leurs flancs comme pour en adoucir les transitions et les contrastes. C'est en été, lorsque le ciel est sans nuage, lorsque le soleil brille de tout son éclat, qu'il est préférable de voir le lac Catherine. Les brouillards sont rarement, quoi qu'on puisse dire, une décoration agréable des paysages : leur voile dérobe les horizons et inquiète la vue; ils ne conviennent bien qu'aux plages vastes et tristes. Aujourd'hui la plupart des voyageurs visitent les lacs d'Ecosse en bateau à vapeur; ils accusent à leur retour les poëtes d'exagération. Ce qui a paru grand et sublime à Byron, à Burns ou à Wordsworth, est consigné dans leurs notes comme médiocrement digne de remarque. On conçoit, en effet, qu'après avoir glissé avec la rapidité de l'oiseau sur la surface d'un lac, après avoir à peine effleuré du regard autour de soi quelques premiers plans qui masquent les perspectives, on ne rapporte chez soi que des souvenirs monotones. En Ecosse, comme dans les Alpes ou dans les Pyrénées, un voyageur qui cherche les grandes scènes de la nature pour s'y régénérer, pour y puiser de nouvelles forces, pour y rafraîchir son âme, ne se contente pas de ces promenades paresseuses. Il marche, il brave la fatigue; il est armé d'un bâton; il a un guide, il le suit sur les montagnes, erre avec lui sur leurs crêtes, et ne s'arrête pas seulement aux points de vue qu'on lui montre du doigt, mais il veut en trouver lui-même, et aime à se donner quelques unes des émotions de l'homme qui découvre un monde. Nous sommes tous poëtes lorsque nous nous abandonnons avec simplicité, avec bonne foi, avec recueillement, à nos impressions naturelles en présence des merveilles de la création.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

Sous ce titre, nous publierons une série d'articles où nous chercherons à détruire les erreurs ou les préjugés les plus accrédités dans les sciences, dans l'histoire, ou dans l'art. Nous nous appliquerons en même temps à leur substituer des vérités certaines, reconnues et acceptées par tous les hommes instruits et de bonne foi.

Une semblable entreprise n'était possible qu'avec l'aide d'un assez grand nombre de rédacteurs, engagés dans des études spéciales et diverses. Nous avons attendu que notre rédaction fût organisée de manière à nous permettre d'exécuter ce plan avec assurance. Aujourd'hui nous nous croyons prêts : le public jugera.

I.

COULEUVRES AVALÉES VIVANTES.

Lorsqu'en 1811 la conscription décimait la population et ne laissait derrière elle que les jeunes gens hors d'état,

par suite des misères de leur organisation physique, de tenir un fusil, on vit arriver à l'Hôtel-Dieu de Paris un individu qui fut bientôt un objet d'attention et de pitié, même dans ce vaste établissement où de si grandes douleurs viennent incessamment demander un asile. C'est qu'en effet il était atteint d'une terrible maladie : chaque jour, à de certaines heures, on voyait son corps se gonfler, et l'on eût dit qu'il allait faire explosion par l'effort d'une puissance intérieure. Les médecins s'épuisaient en conjectures sur la nature du mal ; les remèdes de toute sorte n'étaient point épargnés, mais c'était en vain.

Notre homme prétendait avoir avalé une couleuvre, et il racontait lui-même sa pitoyable histoire à peu près en ces termes : « J'étais berger sur les bords de la Loire. Un jour qu'il faisait plus chaud que de coutume, vers l'heure de midi, après avoir rassemblé mes moutons autour de moi, j'eus le malheur de me coucher à l'ombre d'un arbre jeune et peu épais. Je m'endormis, et le soleil, en continuant de s'avancer, eut bientôt fait mouvoir l'ombre qui me protégeait, de sorte que ses rayons tombèrent à plomb sur ma tête et mes épaules. Je n'en dormais pas moins, lorsque je me sentis tout-à-coup réveillé par un étouffement extraordinaire : un animal semblait s'introduire dans mon gosier. Je portai vivement mes deux mains à ma bouche pour le retenir : il était trop tard ; à peine me fut-il possible de saisir l'extrémité de la queue ; dans mon effort pour l'arracher, la douleur me fit bientôt lâcher prise, et la couleuvre, car c'en était une, s'est depuis lors établie dans mon estomac d'où rien n'a pu la chasser. »

A l'appui de son dire, le malheureux exhibait des certificats et des recommandations de toute espèce ; certificats de la préfecture d'Orléans attestant comme quoi on l'avait réformé du service militaire en considération d'une si prodigieuse maladie ; consultations de médecins déclarant le mal incurable ; lettres de curés et de maires, et de l'évêque lui-même, pour recommander le pauvre berger à quiconque avait dans le cœur une fibre prête à vibrer pour compatir au malheur des autres.

Il avait déjà passé plusieurs mois à l'Hôtel-Dieu sous une surveillance sévère, et l'on se disposait à le renvoyer chez lui, sur la demande qu'il en avait faite, en lui accordant un de ces secours que l'on affecte par de rares exceptions à certaines maladies extraordinaires, lorsque deux jeunes médecins, alors internes, et dont l'un occupe maintenant à Paris une des positions scientifiques les plus élevées, résolurent d'étudier cette étrange maladie sous toutes ses faces, et de poursuivre la fraude, si elle existait, jusque dans ses derniers retranchements.

Ils avaient déjà remarqué que le malade était fortement influencé par toutes les personnes qui l'approchaient, à ce point que son corps ne se gonflait jamais que lorsqu'il était seul, ce qui était cause qu'on n'avait jamais pu observer la manière dont commençaient les accès. Ils se placèrent donc en observation, se relevant tour à tour de façon à ne jamais perdre le malade de vue ; et dès lors tous les accidents cessèrent. Ils cessèrent encore lorsqu'après l'avoir enfermé dans une de ces camisoles qui rendent impossible tout usage des bras et des mains, on eut ensuite emprisonné sa tête dans une sorte de casque en toile qui paralysait à l'aide d'une forte mentonnière les mouvements de la mâchoire inférieure et de ses muscles. Bientôt notre homme vit qu'il était découvert, et il consentit à avouer de bonne grâce une supercherie qu'il avait su jusque là cacher avec tant d'art et de persévérance. En exerçant pendant long-temps les muscles de la bouche et de l'arrière-bouche, il était parvenu à avaler l'air comme nous avalons nos aliments, et à le faire passer ainsi peu à peu dans son estomac et dans le circuit de ses intestins grêles qui se distendaient outre mesure, et donnaient ainsi à son abdomen toute l'apparence de l'hydropisie. Voulait-il faire naître ces prétendus accès? il lui suffisait de cacher quelques instants sa tête dans son lit pour exécuter à l'aise sa manœuvre ; quant à la couleuvre, elle n'avait jamais existé, même dans son imagination.

Cet exemple que nous venons de citer n'a jamais été publié. En voici un autre qui est peut-être déjà connu de quelques uns de nos lecteurs.

Un paysan se fit admettre il y a plusieurs années dans un autre hôpital de Paris pour y être traité à la suite d'un accident semblable à celui que racontait le berger des bords de la Loire. Celui-là du moins était convaincu de ce qu'il racontait ; il indiquait positivement le point de son corps où se trouvait la couleuvre, qu'il sentait monter, descendre, aller de droite à gauche, non sans quelques désordres commis, on le pense bien, dans la singulière habitation que l'animal s'était choisie. Vainement essaya-t-on de le désabuser en lui disant qu'il n'y avait là que des coliques bien connues et curables ; le patient tenait à la couleuvre, et, sans cesse livré à l'effroi de cette pensée, il eût péri peut-être victime, comme on l'a vu d'autres fois, d'une imagination fortement saisie. On résolut donc de le sauver de sa folie par sa folie elle-même, et à partir de ce moment chacun abonda dans son sens. On lui dit qu'après tout il avait raison, et que puisqu'une couleuvre était l'auteur de tous ces désordres, il fallait aller chercher la couleuvre là où elle s'était nichée. On le prépara à l'avance, et on le traita comme pour une grande opération ; puis, le jour venu, on le plaça sur un lit, après avoir étalé sous ses yeux tout l'attirail de la chirurgie. Un voile fut jeté sur sa tête. Armé d'un bistouri, le chirurgien fit une incision à la peau sur la région de l'estomac, assez pour faire hurler le malade qui ne demandait pas mieux, assez peu pour qu'aucun résultat fâcheux ne fût à craindre. Puis, l'opération terminée, on agita en l'air une magnifique couleuvre que l'homme, transporté d'aise, et soulagé, reconnut aussitôt pour la bête maudite qui l'avait tant fait souffrir. Elle fut placée dans un flacon d'esprit-de-vin au chevet de son lit, et il put pendant tout le temps de sa convalescence la faire voir triomphalement à ses amis : plusieurs journaux ne manquèrent pas d'enregistrer cette victoire de la crédulité populaire sur le scepticisme médical.

Mais ce n'est point encore là le dénouement de l'histoire. Le malade se rétablissait à vue d'œil, lorsqu'il lui arriva de ressentir quelque reste de coliques. Nouvelles plaintes, nouvelles alarmes. Comment expliquera-t-il maintenant ce nouveau phénomène? — par un incroyable caprice d'imagination : C'est, s'écrie-t-il un jour, c'est la couleuvre qui a fait des petits! On sent que la position des médecins devenait fort embarrassante ; car si l'on admettait que l'engeance maudite pût se reproduire, il n'y avait pas de raison pour voir la fin de la race. Mais un d'eux, homme d'esprit, trouva moyen de trancher la question. Pour que la couleuvre eût fait des petits, dit-il au malade, il faudrait que ce fût une femelle ; or, sortez l'animal de son flacon, c'est un mâle.

Le raisonnement était péremptoire. Cette fois-là le malade fut convaincu, et il ne tarda pas à être rétabli.

De ces faits tirons quelques conclusions.

Si les premières notions de l'histoire naturelle étaient plus répandues ; s'il entrait dans le plan de l'instruction primaire de donner quelques principes généraux sur notre organisation physique et sur celle des êtres animés qui nous approchent de plus près, il ne serait permis à personne d'ignorer :

Que les animaux, même des ordres inférieurs, ont un instinct de conservation trop sûr pour aller se jeter dans la gueule de leur plus cruel ennemi ;

Et qu'en supposant qu'une couleuvre pût traverser la bouche sans y causer une sensation qui amènerait le resserrement forcé des mâchoires, elle ne pourrait traverser

le pharynx ou arrière-bouche, qui vient immédiatement après, qu'en interceptant complétement la respiration, et en causant l'étouffement.

Mais admettons une circonstance inconcevable, impossible; accordons que la couleuvre n'ait point été saisie par les dents à son passage, qu'elle ait pu arriver dans l'œsophage, le traverser dans toute sa longueur, et qu'elle soit enfin parvenue jusque dans l'estomac; trois causes réunies l'y feraient infailliblement périr :

1° L'absence d'air. Les couleuvres ont des poumons comme nous; elles respirent comme nous, et si vous en voulez la preuve, prenez une couleuvre et tenez-la plongée pendant deux ou trois heures dans un vase plein d'eau, vous l'en retirerez morte. Or, il n'y a pas d'air dans l'estomac.

2° La température de l'estomac. Les couleuvres, animaux à sang froid, ne peuvent se tenir long-temps que dans les lieux frais. Leur corps a bientôt pris la température des objets sur lesquels il repose. Or l'intérieur du corps de l'homme est toujours à une température de près de 40 degrés, et cette cause long-temps prolongée suffirait seule pour donner la mort à des animaux de cette nature.

3° L'action destructive de l'organe lui-même. L'estomac, instrument principal de la digestion, est fait pour agir puissamment sur les aliments que nous lui confions. Il les reçoit au sortir de la bouche, et les transforme promptement en une sorte de pâte que l'on nomme chyme, et où tous sont confondus, quelle que soit leur nature. On a vu des jongleurs avaler des crabes vivantes. Les médecins, il y a cinq ou six cents ans, faisaient avaler aux épileptiques des cinques, sortes de lézards, dont ils coupaient préalablement les quatre pattes; et il ne paraît pas qu'aucun accident grave en fût la conséquence. Un grand nombre d'animaux, et nous citerons entre autres la plupart des poissons carnivores, avalent vivante et entière la proie dont ils se nourrissent. On trouve leur estomac rempli de poissons, de mollusques, de zoophytes, qui ont été engloutis sans que les dents fines qui les ont saisis leur aient fait presque aucune blessure appréciable. Mais toujours ces animaux avalés périssent dès qu'ils arrivent dans la cavité stomacale, sans qu'il paraisse en résulter aucun inconvénient pour ceux dont ils ont été les victimes.

Il importe cependant de faire ici des réserves. On aurait tort de se prévaloir de ce qui précède pour nier d'une manière absolue qu'aucun animal puisse être avalé vivant par l'homme, et puisse vivre assez long-temps pour lui causer des accidents fâcheux. Le célèbre Larrey rapporte, dans l'histoire qu'il a faite de ses campagnes, qu'il existe en Egypte, dans les eaux stagnantes de plusieurs localités, une petite espèce de sangsue de la grosseur d'un crin de cheval et d'une longueur de deux lignes environ. Comme sa petitesse, et probablement sa transparence, la dérobent facilement aux yeux, il arriva fréquemment aux soldats français d'en avaler en assez grande quantité pour en être gravement incommodés. Toujours elles se fixaient dans le osier, d'où on était obligé de les retirer, gonflées de sang, avec une pince. Les chirurgiens qui font actuellement partie de l'armée d'occupation de l'Algérie ont vu se reproduire le même phénomène.

Enfin il y a des animaux qui vivent dans l'estomac et dans les intestins d'autres animaux, et qui y trouvent toutes leurs conditions d'existence; ce sont ceux que l'on désigne sous le nom de vers intestinaux. Si nous les citons à propos des *couleuvres avalées vivantes*, c'est que nous voulons prévenir l'objection qu'ils ne manqueraient pas de fournir à quiconque ne saurait pas qu'entre l'organisation des couleuvres et celle des animaux dont il s'agit la différence n'est pas moindre qu'entre les lieux d'habitation si différents dans lesquels nous les rencontrons.

Statistique judiciaire de la Grande-Bretagne et de la France. — M. Moreau de Jonnès, qui s'est livré à des recherches étendues sur la statistique de la Grande-Bretagne, est arrivé à constater plusieurs faits numériques fort curieux, qu'il a communiqués à l'Académie des sciences, et dont nous lui empruntons le résumé.

Si l'on compare les rapports des crimes à la population moyenne, dans le Royaume-Uni et en France, pendant cinq années récentes, de 1831 à 1836, on est conduit aux différences suivantes :

Le meurtre est au moins quatre fois plus fréquent dans les Iles Britanniques qu'en France, même lorsque ce dernier pays est en état de révolution.

L'assassinat est au moins moitié plus fréquent.

L'incendie est un peu plus rare.

Les vols constatés devant les cours d'assises et la police correctionnelle sont quatre fois aussi nombreux, quand on considère leur nombre d'une manière absolue; et ils sont au moins quintuples comparés à la population des deux pays.

Et cependant cette multiplicité du crime dans la Grande-Bretagne ne peut pas être considérée comme un résultat de l'impunité, car :

Il y a neuf fois autant d'individus condamnés, année moyenne, dans le Royaume-Uni, qu'il y en a en France proportionnellement à la population.

Les condamnations à mort sont vingt-deux fois plus multipliées dans les Iles Britanniques, et les exécutions le sont au-delà de trois fois.

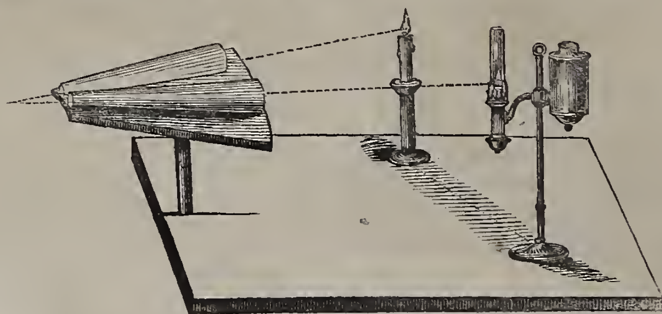
Ces chiffres, qui résultent des documents officiels, prouvent, ajoute M. Moreau de Jonnès, 1° l'inutilité des gibets; 2° l'erreur de ceux qui accusent d'un débordement de perversité, la France, telle que l'a faite la révolution.

LE PHOTOMÈTRE.

On donne le nom de *photomètre* (*photos*, lumière) aux instruments destinés à mesurer l'intensité de la lumière, comme on donne celui de *thermomètre* (*thermos*, chaleur) aux instruments destinés à mesurer l'intensité de la chaleur. La physique n'est pas encore parvenue à créer des photomètres aussi délicats que les thermomètres. Aussi, bien que la quantité de lumière que nous envoie l'atmosphère soit, à cause de la présence des nuages et de l'inégale hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, aussi variable que la quantité de chaleur, n'y a-t-il aucun moyen de comparer les jours les uns aux autres sous le rapport de leur degré de lumière, comme nous les comparons habituellement sous le rapport de leur degré de chaleur. Les photomètres que l'on possède ne sont guère propres qu'à la comparaison que l'on peut établir entre deux foyers lumineux, et encore cette comparaison n'est-elle exacte que dans des limites fort peu rapprochées.

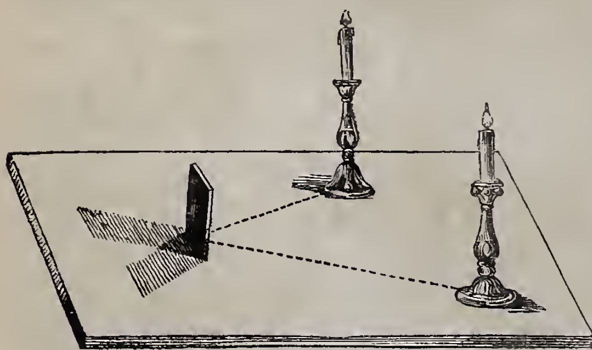
Supposons, par exemple, qu'il s'agisse de comparer les quantités de lumière fournies par deux lampes différentes; le photomètre le plus simple consistera à éclairer isolément avec les deux lampes deux disques de papier blanc placés l'un à côté de l'autre, et d'éloigner la lampe la plus brillante jusqu'à ce que les deux disques paraissent également éclairés. En comparant les distances qu'il y aura alors entre chacune des lampes et le disque correspondant, on aura la clef du rapport des intensités lumineuses dans les deux lampes. Ces intensités seront l'une à l'autre dans le rapport du carré des distances, c'est-à-dire que la distance de l'une des lampes à son disque se trouvant double de la distance de la seconde lampe au sien, la première lampe est quatre fois plus lumineuse que la seconde; neuf fois plus lumineuse si la distance est triple, etc. On sent que cette méthode ne peut pas être très exacte, parce que l'œil ne sait pas apprécier la différence qu'il y a entre deux surfaces dont l'éclat

est à peu près le même. L'instrument le plus commode consiste en deux cornets réunis à leur pointe, et terminés à cet endroit par deux disques égaux de papier blanc. On dirige chacun des cornets vers l'une des lampes, après les avoir suffisamment écartées l'une de l'autre pour que leurs rayons ne se confondent pas, et l'on recule la lampe la plus brillante, ou l'on rapproche celle qui l'est le moins, jusqu'à ce que les deux disques paraissent également lumineux. On mesure ensuite les distances; on fait le calcul, et l'on conclut. C'est une expérience facile à faire, et qui est souvent utile.



(Photomètre. — Fig. 1.)

Au lieu de comparer directement de cette manière les deux surfaces éclairées par chacun des foyers lumineux, on peut employer un moyen encore plus simple qui a été indiqué par le célèbre physicien Rumford. On fait tomber l'une à côté de l'autre les ombres d'un écran éclairé par les deux lumières à la fois, et l'on déplace l'une des deux lumières jusqu'à ce que les deux ombres aient exactement la même force. On compare ensuite les distances, et l'on en déduit le rapport des deux intensités lumineuses suivant la règle que nous avons exposée tout à l'heure. Cette méthode est d'une application extrêmement facile, puisqu'elle ne demande qu'une grande table, une feuille de papier pour recevoir les ombres, et un petit livre ou tout autre objet de même taille pour servir d'écran.



(Photomètre. — Fig. 2.)

Rumford a appliqué son photomètre à la mesure des variations de la lumière fournie par une chandelle que l'on abandonne à elle-même. Chacun sait par expérience que le grand inconvénient de ce système d'éclairage naît de ce que, après quelques instants, la mèche se charbonne, gêne la combustion du suif, et diminue la production de la lumière. Or, voici comment décroît successivement l'intensité lumineuse d'une chandelle. En supposant que l'on représente par le nombre 100 la quantité de lumière que donne la flamme au moment où la mèche vient d'être bien mouchée, la lumière qui se développe après 11 minutes n'est plus représentée que par le nombre 59, et celle qui se développe après une demi-heure ne l'est plus que par le nombre 16. En d'autres termes, un appartement se trouve à peu près éclairé de la même manière, soit que l'on y mette seulement deux chandelles bien mouchées, soit qu'on en mette cinq de 11 minutes de combustion, soit que l'on en mette treize d'une demi-heure. On dira qu'il n'y avait pas besoin de la démonstration du photomètre pour apprendre qu'il est utile de moucher les chandelles; mais on conviendra sans doute que sans le photomètre on n'aurait pas su avec une exactitude aussi rigoureuse jusqu'à quel point il est avantageux de le faire.

Lorsque l'on veut comparer l'un avec l'autre deux foyers lumineux que l'on ne saurait mettre en présence, on compare chacun d'eux en particulier avec un troisième foyer dont on a la libre disposition, comme, par exemple, la flamme d'une lampe ou d'une bougie de dimensions déterminées. Il est clair que du rapport de chacun de ces deux foyers à ce terme moyen, on déduit immédiatement leur rapport mutuel. C'est ainsi qu'en tenant compte du nombre et de la distance des bougies dont la flamme équivaut à la lumière, soit du soleil, soit de la lune, on est parvenu à comparer les quantités de lumière qu'envoient à la terre chacun de ces deux astres. Mais ce qui montre combien les photomètres sont imparfaits dès qu'il s'agit de comparer des foyers lumineux très différents les uns des autres, c'est que, malgré l'emploi de photomètres beaucoup plus délicats que ceux dont nous venons de parler, et dont nous ne saurions faire ici la description, les physiciens ne sont pas encore fixés sur cette comparaison que l'on peut vraiment nommer fondamentale.

M. Leslie, avec un photomètre de son invention, mais dont le principe est très contestable, a trouvé que la clarté du soleil est 12 000 fois plus forte, et celle de la lune 8 fois moindre, que celle d'une bougie ordinaire; de façon que le soleil ne serait guère que 94 000 fois plus brillant que la lune. Un autre physicien anglais, dont les résultats paraissent mériter plus de confiance, a trouvé, en se servant d'une autre méthode, que le soleil est 800 000 fois plus brillant que la lune. Ce seul exemple montre combien les photomètres sont intéressants, et combien ils ont besoin d'être perfectionnés. Il n'est pas douteux que la physique ne fasse de très grands progrès quand elle pourra mesurer la lumière comme elle mesure, depuis l'invention des thermomètres, la chaleur *. C'est un sujet dont notre célèbre astronome, M. Arago, en se fondant sur des propriétés toutes particulières de la lumière, a déjà commencé à s'occuper depuis quelques années, et qu'il a promis de ne point abandonner.

« Les photomètres, dit M. Lamé dans son excellent Traité de physique, sont une chose tout-à-fait approximative. La découverte d'un procédé capable de donner la mesure exacte de l'intensité d'une lumière naturelle, même

* L'admirable découverte de M. Daguerre a peut-être fait accomplir ce progrès à la science; mais elle est encore entourée de trop de mystère pour qu'il nous soit permis de rien préciser à cet égard.

aussi faible que celle d'une étoile, serait incontestablement suivie de progrès importants en astronomie; car on pourrait alors classer les étoiles d'après l'intensité de leur lumière, et apprécier les rapports probables de leur distance à la terre; trouver les périodes des étoiles changeantes, etc. L'espoir d'obtenir ces résultats explique assez les nombreuses tentatives faites par les physiciens pour obtenir un photomètre parfait et comparable. »

CHASSES DE RUBENS.

(Voy., sur Rubens, 1835, p. 25; 1836, p. 176.)

C'est surtout dans les tableaux et dans les esquisses où Rubens a représenté l'homme luttant avec les animaux sauvages, que l'on peut admirer toute la fougue et tout l'emportement poétiques de son génie. Là, il abandonne sans réserve son imagination à elle-même, et ne contient plus aucune de ses puissantes facultés. Là, il se complaît à réunir dans un cadre unique les plus violentes passions qu'il soit possible de concevoir; elles se mêlent, elles se heurtent, elles se livrent d'effroyables combats. L'énergie tragique est portée à son expression extrême. On sent que le Michel-Ange de l'école flamande devait pousser un cri farouche de liberté lorsqu'il peignait ainsi, en traits nerveux, avec ses couleurs ardentes, le courage ou plutôt la témérité aveugle, l'amour du danger, la fureur, la rage, la soif du sang, la terreur, les angoisses des plus horribles douleurs, les derniers combats de corps déchirés s'étreignant encore et confondant leurs dernières convulsions. Les lions et les tigres sont les animaux qu'il a le plus souvent mis en scène; la dignité et la beauté de leur forme, même dans les mouvements forcés, expliquent cette préférence. Il a peint aussi des chasses



(Episode d'une chasse au lion, par Rubens.)

au sanglier, aux marcassins, aux loups, aux cerfs. La galerie des dessins au Musée du Louvre possède une chasse au crocodile et à l'hippopotame, au crayon noir, lavé, rehaussé de blanc, et retouché par Rubens.

POÉSIES DU NORD*.

I.

LE VIKING.

Traduit du suédois de Geiier.

Geiier est né dans la province de Waermelande, en 1783. Il a été nommé professeur à l'université d'Upsal en 1817. C'est le premier historien et l'un des premiers poëtes de la Suède. Son ode de *Viking* est l'une des peintures les plus vraies, les plus poétiques de ces anciens pirates du Nord, de ces soldats aventureux dont toute la vie se passait à errer sur les mers, à piller les côtes étrangères. (Voy. 1837, p. 354.)

J'avais quinze ans. La cabane que j'habitais avec ma mère me parut étroite. Je gardais mes chèvres tout le jour. Le temps me parut long. Mon esprit changea et mes idées aussi. Je rêvais, je pensais à je ne sais quoi. Mais je n'étais plus, comme autrefois, joyeux dans la forêt.

Je m'élançais avec impétuosité au sommet des montagnes. Je regardais vers le vaste océan, et il me semblait entendre les vagues chanter un chant si doux! Les vagues qui se précipitent dans la mer écumante viennent d'une terre loin-

* Ces poésies contemporaines sont traduites ici pour la première fois.

taine. Aucune chaîne ne les retient. Elles ne connaissent aucun lien.

Un matin, debout sur la rive, j'aperçus un vaisseau. Il s'élança dans la baie comme une flèche. Mon âme tressaillit. Ma pensée s'enflamma. Je savais d'où venait ma fatigue. Je quittai ma mère et mes chèvres, et le Viking m'emporta sur un vaisseau à travers l'océan.

Le vent soufflait avec force dans les voiles, et nous fuyions sur le dos des vagues. La pointe des montagnes s'efface dans une teinte bleuâtre; moi, je me sens le cœur si joyeux, si ferme! Je porte dans ma main l'épée rouillée de mon père, et je jure de conquérir un royaume sur la mer.

A seize ans, je tuai le Viking, qui m'appelait homme imberbe et sans force. Je devins roi de la mer. Je m'élançai sur les vagues au milieu des combats sanglants. Je descendis à terre. Je pris des forteresses, des châteaux; et mes compagnons et moi, nous tirâmes les dépouilles au sort.

Dans notre corne, nous buvions le *miod* * à longs traits sur les flots orageux. Du sein des vagues, nous régnions sur chaque côte. Je me choisis une jeune fille dans le pays de Galles. Elle pleura trois jours; puis elle se consola, et notre mariage fut célébré joyeusement sur la mer.

Une fois aussi j'eus des terres, des bourgades. Je vidai ma coupe sous leur toit enfumé. Je gouvernai les riches et le peuple. Je dormis sous un verrou entre des murailles. C'était pendant l'hiver. Le temps me parut long, et quoique je fusse roi, la terre me semblait étroite quand je songeais à l'océan.

Je ne faisais rien. Mais si l'on me parlait d'un homme sans appui, jusqu'à ce que je l'eusse secouru, je n'avais plus de repos. Il fallait que je fusse comme un rempart autour de la demeure du paysan, comme une serrure sur le sac du mendiant. J'étais las des amendes, des vols et des meurtres, et je me disais : Que ne suis-je loin d'ici sur mer!

Ainsi je disais, et le long hiver passa. L'anémone reparut sur le rivage. Les vagues chantèrent leur chant de joie, et ce chant disait : A la mer! à la mer! La brise du printemps souffla sur la colline, dans la vallée, et les torrents affranchis se précipitèrent dans l'océan.

Alors je repris mon existence d'autrefois. Je me laissai entraîner par le bruit des vagues. Je dispersai mon or dans les villes, sur le sol. Je jetai ma couronne par terre, et, pauvre comme auparavant, avec mon navire et mon épée, je m'en allai au-devant d'un but inconnu.

Libres comme le vent, nous courions au loin avec joie sur les flots écumeux. En abordant aux côtes étrangères, nous trouvions des hommes qui vivaient et mouraient à la même place, uniquement préoccupés du soin de s'établir dans une demeure. De tels soucis n'atteignent point le Viking sur mer.

Au milieu des combattants, j'allai de nouveau épier l'approche du navire dans un azur lointain. Si c'était un vaisseau de Viking, le sang devait couler; si c'était un vaisseau de marchand, il pouvait s'éloigner. Mais la victoire sanglante est digne du brave, et pour le Viking, les liens de l'amitié se nouent avec l'épée.

Si, dans le jour, je restais debout sur mon vaisseau, tout mon avenir, tout le temps que je devais passer sur les vagues orageuses me semblait aussi calme que le cygne sur un lac limpide. Tout ce que je rencontrais sur ma route était à moi, et mon espoir était libre comme l'espace sans bornes.

Mais si c'était la nuit, au milieu du murmure des vagues solitaires, j'entendais les Nornes ** tourner leurs fuseaux dans l'orage, au bord de l'abîme. Capricieuse comme les vagues est la destinée des hommes. Le mieux est de se tenir préparé à celle que la mer nous garde.

* Boisson scandinave, hydromel.

** Les Parques du Nord. Elles étaient trois sœurs assises auprès du chêne Esygdrasil, l'arbre du temps.

J'ai vingt ans. La mort viendra bientôt. La mer a soif de mon sang. Elle le connaît; elle l'a bu tout chaud à la suite des combats. Bientôt ce cœur ardent, qui bat encore si vite, dormira dans le froid tombeau des vagues.

Pourtant je ne regrette pas d'avoir si peu vécu. Ma vie fut courte, mais bien remplie. On n'arrive pas par un seul chemin à la salle des dieux *, et le meilleur est d'y arriver promptement. La mer chante mon chant de mort. J'ai vécu sur les ondes; je serai enseveli dans les ondes.

Ainsi jeté par un naufrage sur l'écueil isolé, le Viking chantait au sein des flots orageux. La mer l'entraîne dans ses abîmes; les vagues reprennent leur murmure accoutumé; le vent change sa course capricieuse. Mais la mémoire du brave est restée.

II.

LE RETOUR DU VIEILLARD.

Traduit du suédois de Runeberg.

Runeberg, né en Finlande, professeur au gymnase de Helsingfors. Il a écrit un volume de poésies lyriques pleines d'une grâce naïve et d'une mélancolie touchante, et deux poëmes idylliques qui peignent, d'une manière vraie et intéressante, la vie et les mœurs des habitants de la Finlande.

Pareil à l'oiseau de passage, qui revient après l'hiver visiter son île et son nid, je reviens à toi, ma terre natale, je reviens chercher le repos de ma jeunesse évanouie.

Bien des vagues lointaines m'ont tenu pendant de froides années séparé de ces rives chéries. J'ai goûté plus d'une joie dans les contrées étrangères, mais j'ai versé aussi bien des larmes.

Me voici de retour. Je revois la cabane qui abrite mon berceau. Je revois le lac, le golfe, les champs et les montagnes; tout mon monde des jours passés.

Tout est comme autrefois. L'arbre, revêtu de la même verdure, porte encore la même couronne; et la forêt et les airs retentissent de chants d'oiseaux que je connais.

Les vagues se jouent encore avec les fleurs et les *nek*, et du fond des îles cachées dans le lointain on entend encore l'écho répéter les chants joyeux de la jeunesse.

Tout est comme autrefois. Hélas! moi seul, ô mon pays aimé, je ne suis plus le même. Mes joies se sont éteintes depuis long-temps; mon visage a perdu son incarnat, et le battement de mes artères s'est affaibli.

Je ne sais plus apprécier ni la beauté de ton sol ni la douceur de tes présents. Je ne comprends plus ce que la fleur soupire, ce que le ruisseau murmure.

Mon oreille est fermée aux sons de ces harpes célestes qui retentissaient autrefois sur les vagues, et je ne revois plus les êtres qui dansaient dans les champs et dans les prairies.

Quand je te quittai, ô ma chère demeure, j'étais si riche! si riche! et si plein d'espoir! Les pensées que j'emportais dans l'ombre sainte de la forêt ne me promettaient que des jours d'or.

J'emportais avec moi le souvenir de tes merveilleux printemps, la paix de ces heureuses solitudes, et je marchais guidé par les bons génies de mon enfance.

Et maintenant qu'ai-je rapporté des terres lointaines? Un front blanchi par l'âge, un cœur tourmenté par la passion, fatigué par l'inconstance et l'envie de mourir.

Je ne te demande plus, ô ma douce patrie, ce que j'ai perdu. Accorde-moi seulement un tombeau à l'endroit où le peuplier reverdit, où la source d'eau s'écoule en pleurant.

Là je rêverai dans ton sein, je goûterai le repos de cette

* La salle où les guerriers qui avaient combattu glorieusement étaient admis, après leur mort, pour boire l'hydromel servi par les Valkyries.

retraite fidèle, et je revivrai d'une vie sans tache au milieu des fleurs qui grandiront sur mon cercueil.

La suite à une prochaine livraison.

Exemple remarquable d'apprivoisement chez les poissons. — Le capitaine Hannay raconte que, dans un voyage qu'il a fait récemment de la capitale d'Ava jusqu'aux mines d'ambre de la vallée de Hukong, à la frontière sud-est du pays d'Assam, il fut témoin de l'espèce de domesticité d'un poisson qu'il n'est pas permis de tuer, et qui abonde près du village de Thyadophija. « Si l'on jette du riz dans l'eau, dit-il, une douzaine de poissons, dont plusieurs ont trois et quatre pieds de long, viennent à la surface, et non seulement mangent le riz, mais encore ouvrent la bouche pour se laisser donner de la nourriture avec la main; ils se laissent même caresser la tête, ainsi que j'en ai moi-même fait l'expérience. Ils n'ont point de dents, et leur tête est très large. Ils sont de la même espèce que les Hindous nomment *guru*. Le matin, à déjeuner, les matelots appelèrent les poissons pour qu'ils participassent à leur repas. » (Extrait du Journal de la Société asiatique de Calcutta.)

LE ROI RENÉ.

Lorsqu'on apprit au roi René qu'il était dépossédé de l'Anjou par Louis XI, il était occupé à peindre une belle perdrix grise, et il n'interrompit pas son travail. Cette anecdote rapportée par M. Michelet, dans son Précis d'histoire de France, est un trait curieux de caractère. René était, par ses dispotitions naturelles, plutôt destiné à faire un artiste qu'un roi. Cependant il eut occasion de montrer, dans le cours de sa vie, que son amour des arts n'excluait pas d'autres qualités plus nécessaires aux princes, par exemple la valeur guerrière et la sollicitude pour le bien public.

René dit le Bon, duc d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et comte de Provence, naquit à Angers le 6 janvier 1408. Il était fils de Louis II, roi de Naples, et d'Yolande, fille de Jean Ier, roi d'Aragon. Il reçut pour tout apanage en naissant le titre de *comte de Guise*, tandis que son frère, qui fut plus tard Louis III, hérita par droit d'aînesse de toutes les possessions de sa famille. Les historiens n'ont rien recueilli de particulier sur ses premières années. On sait seulement qu'il fut élevé sous les yeux de sa mère à Angers, et à la cour de France, où son goût pour l'étude et les beaux-arts lui gagnèrent l'affection de son grand-oncle maternel, Louis, cardinal-duc de Bar, frère de la reine d'Aragon. Grâces à ses démarches, René obtint, en 1420, la main d'Isabelle de Lorraine, fille et héritière de Charles Ier, duc de cette province. Dix ans après, le cardinal Louis mourut, laissant ses domaines de Bar au jeune comte de Guise, et le duc Charles Ier, ne lui ayant survécu que peu de temps, René se trouva, à l'âge de vingt-deux ans, investi de vastes possessions et d'immenses pouvoirs.

Une fois reconnu duc de Bar et de Lorraine, l'ex-comte de Guise dut songer à se garantir des prochaines attaques du comte de Vaudemont, fils du frère puîné du précédent duc. Ce seigneur prétendait que la loi salique étant en vigueur dans sa famille, la Lorraine, fief masculin, ne pouvait tomber en quenouille. Le différend fut remis, en 1431, à la décision des Pères du concile de Bâle, et à l'empereur Sigismond, qui prononcèrent en faveur de René. Antoine de Vaudemont ne voulut pas s'en tenir à leur jugement, et résolut de terminer la querelle par les armes. Elles furent d'abord favorables à René. Mais ayant été blessé dans les plaines de Bulgneville, près de Neuf-Château, combattant aux premiers rangs, il fut contraint de rendre son épée et de se constituer prisonnier. Le maréchal Toulongeon le fit immédiatement conduire en Bourgogne, d'où il fut transféré au château de Talant près Dijon, puis en cette ville dans une tour du château des ducs, qui porte encore le nom de *Tour de Bar*, et enfin dans la forteresse de Bracon, près Salins. Ce fut là qu'il apprit la perte de Louis III d'Anjou, son frère aîné, mort sans enfants le 24 octobre 1434, en lui laissant tous ses États, et peu de temps après celle de Jeanne II, reine de Naples, qui lui transmettait également tous ses droits au royaume de Sicile. Ne pouvant obtenir qu'un élargissement momentané, René prit le parti d'envoyer en Italie, avec le titre de sa lieutenante-générale, la reine Isabelle, son épouse; celle-ci trouva là, comme en Lorraine, un compétiteur qui lui disputa la couronne. Néanmoins, secondée par le duc de Milan et le pape Eugène IV, elle sut bientôt contre-balancer, et même neutraliser l'influence que le roi d'Aragon, Alphonse, avait commencé à acquérir dans le royaume de Naples.

Cependant le roi René, après une captivité de près de six ans, obtint sa liberté, en 1437, sous des conditions fort dures, et moyennant une énorme rançon que sa comté de Provence contribua à payer. Il se rendit d'abord dans cette province, où il fut accueilli avec enthousiasme. Il équipa une flotte, mit, avec les secours des Provençaux, une belle armée sur pied de guerre, et il fit voile vers les plages napolitaines, où il arriva au mois de mai 1438. La capitale de ses nouveaux États lui ouvrit ses portes tout d'abord, et le reconnut pour souverain. Son rival Alphonse ne l'y laissa pas long-temps en repos. A la tête d'une armée de quinze mille hommes, il s'avança, en soumettant les villes, dans l'intérieur du royaume. René courut à lui, fit sa glorieuse campagne de l'Abbruze, et regagna pied à pied ses provinces envahies. Ne pouvant le vaincre avec les armes, le roi d'Aragon eut recours à la trahison, qu'il fomenta à force d'argent parmi les alliés de son loyal adversaire. Abandonné de ses meilleurs capitaines, René s'enferma dans la ville de Naples, où les Aragonais et la peste vinrent à la fois l'assaillir. Il faisait face à tout, quand une nouvelle trahison lui fit perdre son dernier boulevard. Introduits de nuit par un aqueduc qui, neuf siècles auparavant, avait servi à Bélisaire dans une semblable occasion, les Aragonais s'emparèrent en silence des principaux postes de la ville assiégée, et tombèrent à l'improviste sur les soldats de René, qui, surpris, ne purent faire une grande résistanee. Le roi René s'ouvrit un passage avec son épée, et atteignit le Château Neuf, d'où il s'embarqua deux jours après pour les côtes de Provence. Cette province le reçut de nouveau avec affection. Des troubles survenus dans la Lorraine empêchèrent René d'y faire un long séjour; il vint à Nanci, et eut bientôt à soutenir contre les habitants de Metz une espèce de guerre civile dans laquelle Charles VII le secourut puissamment. Quand la paix eut été conclue, il maria sa fille Marguerite d'Anjou avec Henri VI, roi d'Angleterre. Dans le contrat de mariage, il avait été stipulé qu'Henri rendrait à son beau-père la ville du Mans qui lui appartenait. Au lieu d'exécuter cette convention, le roi anglais fit augmenter les fortifications de la place, et y jeta quinze cents hommes de garnison. Charles VII envoya Dunois qui l'enleva. De là nouveau motif de guerre entre l'Angleterre et la France. Le roi René s'empressa de venir en aide à Charles VII son beau-frère, contre Henri son gendre. Cette nouvelle guerre acheva de chasser les Anglais de Rouen, de Caen, et de toutes les places qu'ils occupaient encore.

Après ces victoires, René crut pouvoir goûter une paix longue et bienfaisante selon ses vues : il n'en fut rien. Le duc de Milan et les Florentins tâchèrent de l'attirer derechef en Italie, en le leurrant de l'espoir de reconquérir avec leurs secours le royaume de Naples. René repassa les Alpes, mais la dissension s'étant mise au camp de ses alliés, il revint en France où il céda, dès son arrivée, la Lorraine à son fils, le duc de Calabre, et épousa en secondes noces Jeanne de Laval, fille du comte Guy et d'Isabelle de Bre-

tagne. Dès lors il parut renoncer à toute idée de guerre, et il conduisit sa femme en Provence.

En 1465, il fut appelé à la souveraineté d'Aragon, qui lui revenait légitimement par sa mère Yolande d'Aragon. Le duc de Calabre, son fils unique, alla disputer contre les Navarrais cette nouvelle couronne : il combattit long-temps avec courage et succès, mais il fut atteint de la peste à Barcelone, et il mourut en 1470. René apprit la mort de son fils au moment même où il apprenait les désastres de sa fille en Angleterre. Bientôt il eut à déplorer de nouveaux malheurs



(Le roi René.)

et de nouvelles pertes. Charles d'Anjou son frère, Nicolas d'Anjou son petit-fils, et une de ses filles, descendirent presqu'à la fois dans la tombe. De cet arbre seigneurial si magnifique, dont les rameaux s'étendaient du duché de Lorraine au royaume de Naples, de l'Anjou à la Provence, de l'Aragon à l'Angleterre, les coups de la destinée n'épargnaient que le vieux tronc. Triste vie que celle d'un vieillard qui voit mourir tous les êtres de son affection, et qui demeure seul debout au milieu de fosses refermées ! René faillit succomber sous l'excès de cette immense douleur. Loin de la respecter, ce fut ce moment même que Louis XI choisit pour s'emparer de l'Anjou sur les plus frivoles prétextes. Dépouillé du berceau de ses ancêtres, le malheureux René se fixa définitivement en Provence (1475), où l'amour de ses vassaux parvint à cicatriser les nombreuses plaies qui saignaient au fond de son cœur.

Les lettres et les arts, dit un écrivain, avaient charmé a jeunesse de René, et ajouté un éclat poétique à son illustration guerrière. L'adversité et la vieillesse lui firent encore plus apprécier les avantages de ces études. L'agriculture lui doit une expérience pour naturaliser la canne à sucre, ainsi que l'introduction de plantes inconnues en France, la rose de Provins, l'œillet de Provence, le raisin muscat, et de plusieurs espèces d'animaux rares, entre autres des paons de diverses couleurs. Il donna des soins particuliers à l'art de la verrerie et à la culture des mûriers, à l'art de tisser les draps, à la filature de la laine.

Plus affaissé par ses longs travaux et ses malheurs que par son âge, il mourut à Aix, le 10 juillet 1480, âgé de soixante-douze ans. Son cercueil fut porté à Angers, où on l'ensevelit dans le tombeau d'Isabelle de Lorraine son épouse ; ses entrailles restèrent à Aix, et son cœur fut déposé dans l'église des Cordeliers d'Angers. Une belle statue en marbre lui a été érigée, en 1823, sur la plus belle place de la capitale de la Provence.

On peut dire de ce prince, qu'à une loyauté qui ne se démentit jamais, à la probité la plus sévère, à une admirable résignation dans l'infortune, il joignait un esprit cultivé, une rare instruction pour le temps où il vécut, et des talents variés qu'on est peu habitué à rencontrer dans un souverain. Outre les *Amours du Berger et de la Bergère*, sorte d'idylle pastorale qu'on lui attribue, René a laissé plusieurs ouvrages en vers, tels que rondeaux, ballades, etc., ou en vers mêlés de prose, comme le *Mortifiement de vaine plaisanterie* ou *Traité d'entre l'âme dévote et le cœur*, la *Conquête de la doulce Merci*, et l'*Abusé en cour* qui n'est point resté en manuscrit, mais qui a eu quatre éditions dans le quinzième siècle. On connaît encore de lui son *Traité des Tournois*, et des *Statuts de l'ordre du Croissant*, qu'il avait institué en 1448, et que le pape Paul II supprima en 1464.

La plupart de ces ouvrages existent à la Bibliothèque royale, et sont enrichis de superbes miniatures exécutées par René. Ce prince décora Angers, Saumur, Lyon, Avignon, Marseille et Aix, d'un grand nombre de tableaux ou de portraits qui annonçaient un talent remarquable pour son siècle. Il composa divers motets qu'on a long-temps chantés dans les églises de Provence. Il est également l'auteur des airs de la fameuse procession d'Aix.

René avait travaillé à plusieurs mystères ou pièces dramatiques qu'il se plaisait à faire représenter avec la plus grande pompe.

Ce prince était grand, bien fait, d'un visage ouvert et gracieux, et plein de majesté. Il était d'une excessive simplicité. Il voyageait dans ses Etats sans aucun faste, et passait une grande partie de ses journées à la campagne. L'on désigne encore sous le nom de *cheminée du bon roi René*, ses promenades favorites d'hiver

---

Origine du mot HASARD. — Dans un Commentaire fort curieux, publié à Venise en 1477, sur la *Divine Comédie* du Dante, on trouve l'épithète de *azari* appliquée à certains nombres que l'on peut amener avec trois dés. Les expressions *ad azarum*, *ludum azari* se trouvent aussi dans les Statuts de Guastalla, publiés par Affo en 1785, et dans d'autres statuts cités dans le Glossaire de Charpentier, à l'article *Azarrum*. *Azari* désignant précisément les points les plus difficiles à amener, ceux que l'on n'obtient que par *hasard*, il est impossible de méconnaître la liaison entre ces deux mots, dont l'origine vient de l'arabe *asar*, qui signifie *difficile*. L'*h* a été ajouté à notre mot français pour représenter une lettre qui se trouve dans le mot arabe, et qui n'a pas d'équivalent dans notre alphabet. Cet exemple montre quel secours on peut tirer de l'étude des langues orientales pour la recherche des étymologies, même dans les langues modernes dérivées du latin. (Extrait de l'*Hist. des mathém. en Italie*, par M. Libri, de l'Académie des sciences.)

La bonne conscience est une fiche de consolation que le temps, tout habile joueur qu'il est, ne peut nous gagner.

MADAME DE LAMBERT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE LÆMMER-GEIER,
OU VAUTOUR BARBU.



(Le Læmmer-Geier, ou vautour barbu.)

Le læmmer-geier est le plus grand des oiseaux de proie de l'ancien monde. Il participe à la fois de la nature des aigles et de celle des vautours : c'est ce qu'exprime le nom générique de *gypaète* que les naturalistes lui ont donné. Sa tête tout-à-fait emplumée ; son bec dur, robuste et fortement crochu à son extrémité ; ses tarses courts et garnis de plumes jusqu'aux doigts ; ses ailes longues et aiguës, le rapprochent du premier de ces deux genres. Il semble appartenir au second par ses yeux à fleur de tête, par ses serres proportionnellement faibles, par la manière dont les ailes se tiennent écartées pendant le repos, par son jabot qui, quand il est plein, devient saillant hors du thorax à la base du cou. Ainsi ce n'est pas sans motifs que quelques naturalistes l'ont appelé *vautour barbu*. Aujourd'hui il est regardé comme formant un genre à part que caractérisent, outre la réunion des divers faits d'organisation que nous venons d'indiquer, le renflement du bec au-dessus du crochet terminal, et le singulier pinceau de soies roides qu'on voit au-dessous de sa mandibule inférieure.

Sa parenté avec les vautours ne se décèle pas moins dans ses habitudes que dans son organisation. Il ne vit point par paires solitaires comme l'aigle, et il n'attend pas qu'un extrême besoin le presse pour se repaître d'animaux morts. Il n'est pas très rare, assure-t-on, que l'on en rencontre plusieurs sur un même cadavre qu'ils déchirent en commun sans s'en disputer la possession exclusive. Cependant c'est un oiseau courageux ; sa réputation de férocité a même été singulièrement exagérée, et il en est de lui comme de tous les animaux qui s'offrent rarement aux regards de l'homme, et se distinguent en même temps par leur grande taille ou

par quelques singularités frappantes dans leur conformation : il est devenu le héros d'une foule de récits fabuleux. Les uns ont raconté qu'ils lui avaient vu enlever des bœufs vivants ; d'autres, qu'ils avaient été témoins de ses combats avec des hommes, et que ceux-ci, vaincus et terrassés, étaient restés la proie de l'oiseau vainqueur, qui les avait emportés dans son aire pour les y déchirer à son aise et en distribuer les débris à ses petits affamés. D'aussi absurdes récits n'ont pas besoin d'être réfutés sans doute ; mais peut-être n'en serait-il pas de même de ceux qui dépeignent le læmmer-geier comme assaillant les hommes endormis, et emportant les enfants jusque dans les rochers escarpés où il se réfugie. Rien de positif ne nous autorise à croire à de semblables faits ; il est certain toutefois qu'il enlève les lièvres, les agneaux et les chevreaux ; il poursuit les chamois adultes, les étourdit de ses cris et de ses battements d'ailes, et réussit à les précipiter de leurs rochers escarpés, d'où il plonge lui-même à tire d'aile jusqu'au fond des précipices où il les retrouve brisés.

Le læmmer-geier habite, mais en petit nombre, toutes les hautes montagnes de l'ancien monde. Assez rare dans les Pyrénées et dans les Alpes, il est plus commun dans les montagnes du Tyrol et de la Hongrie. Pallas l'a rencontré en Sibérie, Bruce en Abyssinie. Sa taille ordinaire est de quatre pieds du bout du bec à l'extrémité de la queue ; ses ailes étendues ont ordinairement neuf à dix pieds ; on en a vu chez lesquels elles atteignaient jusqu'à douze pieds ; et chez l'individu qui fut tué pendant l'expédition d'Egypte, et mesuré sous les yeux de MM. Monge et Berthollet, les deux ailes déployées dépassaient quatorze pieds.

HIEROGLYPHES.

UTILITÉ DE LA SCIENCE DES HIÉROGLYPHES. HISTOIRE DES ETUDES HIÉROGLYPHIQUES.

(Premier article.)

Les hiéroglyphes étaient la langue écrite des anciens Egyptiens.

Nier l'utilité de la connaissance des hiéroglyphes, c'est nier l'utilité de l'histoire.

« On ne devrait jamais oublier, a dit M. Champollion, que si les nations modernes peuvent s'enorgueillir à bon droit de leurs lumières et de leur bien-être matériel, elles le doivent en grande partie aux obscurs et longs travaux des lettrés, infatigables investigateurs des ruines des temps passés. Ce sont eux qui, en étudiant avec constance les écrits et les monuments de l'antiquité, nous ont fait connaître les sciences, les arts et les formes de civilisation des peuples anciens, et ont jeté en Europe les semences de cette industrie si prodigieusement développée depuis. »

Tous les monuments égyptiens échappés aux ravages du temps et de la barbarie musulmane portent des inscriptions hiéroglyphiques ; de quel secours ne seront pas ces inscriptions pour la chronologie et l'histoire générale, si elles peuvent être comprises ?

Les tombeaux égyptiens renferment presque tous des manuscrits hiéroglyphiques ; leur lecture nous fera connaître beaucoup d'usages intimes du peuple, et l'ancienne Egypte sera ressuscitée pour nous.

En 1824, époque à laquelle M. Champollion n'avait pas encore, à beaucoup près, terminé ses travaux, il avait déjà obtenu pour résultat de pouvoir fixer la date du fameux zodiaque de Denderah, une grande partie de la chronologie des rois égyptiens, dont on avait déjà regardé l'existence comme fabuleuse, quoiqu'ils eussent été cités par les auteurs grecs et latins. Il avait pu reconnaître que la Nubie avait, aux époques les plus reculées, participé à la civilisation égyptienne ; que l'Afrique, aujourd'hui presque barbare, en grande partie du moins, avait été, à des époques très anciennes, extrêmement civilisée, et que l'Egypte, considérée comme le berceau des sciences, n'avait été qu'un reste de cette ancienne civilisation venue peut être du centre de l'Afrique.

A ceux qui prétendent qu'il est impossible d'arriver à la lecture des hiéroglyphes et d'en obtenir des résultats, on peut répondre par l'histoire même des études hiéroglyphiques. En suivant pas à pas leurs progrès, ils pourront se convaincre par eux-mêmes qu'on est arrivé à des résultats certains et précis.

Dès le dix-septième siècle, quelques cabinets renfermaient déjà un certain nombre d'objets égyptiens de différents genres, envoyés en Europe par des agents consulaires comme de simples objets de curiosité. La plupart de ces monuments provenaient de fouilles exécutées sur l'emplacement de Memphis : c'étaient des amulettes, un petit nombre de bronzes, beaucoup de petites figurines en terre cuite, enfin quelques momies communes et fort peu remarquables sous le rapport de la décoration et de la richesse des peintures. Plus tard on posséda des lambeaux de manuscrits égyptiens sur toile, des bandelettes couvertes de caractères sacrés, et des cercueils de momie en pierre dure, chargés de longues inscriptions hiéroglyphiques.

Ces divers objets appelèrent enfin l'attention des savants sur le système d'écriture des anciens Egyptiens. Les rares documents épars dans les auteurs grecs et latins, relatifs à la nature des signes graphiques employés par cette nation, excitaient encore plus la curiosité. On commença dès cette époque à rechercher les monuments figurés de l'Egypte, et on étudia les obélisques de Rome récemment exhumés ou relevés par la munificence des papes.

Mais dès le commencement de ces recherches on partit de ce principe, que l'écriture égyptienne dite hiéroglyphique était le signe particulier d'une idée distincte, en un mot que c'était une écriture *idéographique*, qui procédait à la représentation des idées par des symboles et des emblèmes. Telle fut en particulier la méthode du jésuite Kircher, qui le premier se livra avec persévérance à l'étude des hiéroglyphes. Cet infatigable auteur, s'abandonnant aux hypothèses les moins naturelles, prétendit reconnaître dans les textes hiéroglyphiques gravés sur les obélisques, sur les statues, sur les momies et les amulettes du style égyptien, toute la science cabalistique et les rêveries monstrueuses de la démonomanie la plus raffinée. C'est ainsi que pour le mot *autocrator* (empereur), qui se trouve sur un obélisque, le Père Kircher donne la traduction suivante : « L'auteur de » la fécondité et de toute végétation est Osiris, dont la fa- » culté génératrice est tirée du ciel dans son royaume par le » saint Mophta. »

Toutes ces aberrations, tous ces vains systèmes ont eu pour cause première la prétention de parvenir à l'intelligence des hiéroglyphes sans se donner souvent la peine de savoir si les Egyptiens n'avaient pas une langue propre, et s'il ne restait point des débris de cette langue égyptienne, dont les mots et les tournures devaient nécessairement être exprimés dans des textes hiéroglyphiques. On dut à M. Etienne Quatremère l'importante démonstration, rendue complète par une suite de faits et de témoignages contemporains, que la langue copte était la langue égyptienne elle-même transmise de bouche en bouche et écrite en caractères grecs depuis l'établissement du christianisme en Egypte jusqu'à des temps peu éloignés de nous. Cette importante découverte devait nécessairement imprimer une autre direction aux recherches scientifiques, et cependant, défavorablement prévenu qu'on était contre ces recherches, on n'avait généralement qu'une seule opinion bien établie, celle de l'impossibilité d'arriver à cette connaissance, si vainement et si laborieusement poursuivie jusqu'alors.

Pour réveiller l'attention publique et ranimer toutes les

espérances, il ne fallut rien moins que la découverte de la pierre de Rosette.

La suite à une prochaine livraison.

La pureté du goût est une qualité de l'esprit; c'est un tact qui peut, bien que difficilement, s'acquérir par l'affinage de l'intelligence; au lieu que la pureté des mœurs est le résultat d'habitudes sages, dans lesquelles tous les intérêts de l'âme sont entrés et se sont mis d'accord avec les progrès de l'intelligence. C'est pourquoi l'accord du bon goût et des bonnes mœurs est plus ordinaire que l'existence du goût sans mœurs, ou des mœurs sans goût.

RŒDERER.

EXPRESSIONS PROVERBIALES.

C'est la cour du roi Pétaud, dit-on d'une réunion où tout le monde est maître, comme on le voit par ce vers de Molière :

> Chacun y contredit, chacun y parle haut,
> Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

Nous avons déjà donné ailleurs quelques explications sur la signification primitive du mot *roi* (voyez 1837, p. 22). Dans les idiômes des anciens peuples du nord, ce mot était loin d'avoir le sens absolu de grandeur et de puissance que nous lui attibuons aujourd'hui. Il s'appliquait alors à tout homme exerçant une autorité quelconque si minime qu'elle fût. Ainsi, les Saxons, suivant l'importance du pouvoir confié à un homme, le nommaient *roi*, *demi-roi*, *sous-roi*, etc., et même aujourd'hui les Suédois appellent un commandant de pèche, littéralement, *roi des filets*, sans y attacher le moins du monde l'idée que cette façon de parler réveille actuellement dans notre langue. Les peuples du Nord, lors de leur invasion, importèrent chez nous cette acception du mot *roi*, qui, au moyen âge, signifiait encore le chef d'une réunion quelconque : roi d'armes, le roi des ribauds, le roi de la fève, le roi des noircis, etc. Henri III abolit toutes ces royautés, et ne laissa subsister que le roi de la fève.

Quelques auteurs ont donné au proverbe que nous venons de citer l'étymologie suivante : les mendiants formaient une espèce de communauté qui, comme les autres, avait un roi. Par dérision pour cette prétendue souveraineté, on aurait donné à ce roi le surnom de *Pétaud*, du mot latin *peto*, je demande. — Cette explication, assez satisfaisante pour le sens, ne l'est nullement pour l'orthographe. — En voici une autre : Froissard appelle *Pétauds* (mot formé comme piéton du latin *pes*, pied) une sorte d'anciens soldats. Or, l'époque où il écrivait était précisément celle où la France était dévastée dans tous les sens par ces nombreux brigands, appelés *routiers* et *grandes compagnies*, et qui étaient tous véritablement des pétauds, c'est-à-dire des soldats licenciés que la paix laissait sans moyens d'existence, et sans autres ressources que le vol et le meurtre. On peut juger de l'autorité que leur chef ou roi devait avoir sur de pareils sujets. De là ce proverbe : C'est la cour du roi Pétaud.

PUITS ARTÉSIENS DANS LES OASIS.

AVENIR DU DÉSERT.

C'est un singulier phénomène que celui de l'existence des oasis au milieu des déserts brûlants de l'Afrique. Entourées de tous côtés par des sables mobiles, dépourvues d'habitations, de culture et de végétation, les oasis sont comme des îles où l'homme trouve une subsistance assurée, et où les caravanes peuvent se reposer des cruelles fatigues de leurs courses aventureuses à travers l'immensité du désert. Il serait difficile d'assigner les causes réelles de l'existence de ces oasis; mais les puits artésiens qui s'y trouvent depuis les temps les plus anciens, doivent contribuer sans aucun doute à y maintenir la fertilité des terres. Nieburh cite le témoignage d'Olympiodore, qui florissait à Alexandrie vers le milieu du sixième siècle, et qui rapporte que lorsqu'on a creusé des puits dans les oasis à deux cents, à trois cents, et quelquefois jusqu'à cinq cents aunes de profondeur, ces puits lancent par leurs orifices des rivières d'eau dont les agriculteurs profitent pour arroser les campagnes. Shaw, qui voyageait en Barbarie vers 1727, rapporte que les habitants du désert de Sahara connaissent depuis long-temps les puits artésiens : « Le Wad-Reag, dit-il, est un amas de » villages situés fort avant dans le Sahara.... Ces villages » n'ont ni sources ni fontaines. Les habitants se procurent » de l'eau d'une façon fort singulière. Ils creusent des » puits à cent, quelquefois à deux cents brasses de profon- » deur, et ne manquent jamais d'y trouver de l'eau en » grande abondance. Ils enlèvent pour cet effet diverses » couches de sable et de gravier, jusqu'à ce qu'ils trouvent » une espèce de pierre qui ressemble à de l'ardoise, et que » l'on sait être précisément au-dessus de ce qu'ils appellent » *bahar tâht* ou *la mer au-dessous de la terre*, nom qu'ils » donnent à l'abîme en général. Cette pierre se perce aisé- » ment, après quoi l'eau sort si soudainement et en si » grande abondance, que ceux qu'on fait descendre pour » cette opération en sont quelquefois surpris et noyés, » quoiqu'on les retire aussi promptement qu'il est pos- » sible. »

Ces divers documents, consignés par M. Arago dans la savante notice de l'Annuaire des longitudes pour 1835, ont été confirmés récemment par le témoignage d'un Français, M. Ayme, chimiste manufacturier, qui réside depuis onze années dans les oasis de la haute Égypte, et qui vient d'en être nommé gouverneur civil et militaire. La grande oasis de Thèbes a vingt-cinq lieues de long, sur deux, trois et quatre de large. Celle de Garbe, où il y a une fabrique d'alun, a environ vingt lieues de longueur. La configuration en est ovoïde. Ces deux oasis contiennent à peu près vingt-cinq mille arpents de terre de très bonne qualité, propre à la culture du sucre, de l'indigo, de la garance et du coton, d'après les expériences de M. Ayme. Elles sont comme criblées de puits artésiens, en grande partie comblés par les éboulements des boisages, ainsi que par les fragments de roches qui en constituent les parois. A l'aide d'un équipage de sonde de cinq cents pieds de tige, M. Ayme, depuis 1836, a déblayé et nettoyé plusieurs de ces puits qui lui ont donné de l'eau ascendante jusqu'à la surface du sol. L'un d'eux a présenté un fait à peu près analogue à celui du puits d'Elbeuf: c'est qu'à cent huit mètres trente-trois centimètres de profondeur, l'eau a ramené du poisson dont M. Ayme a pu dès lors et depuis alimenter sa table.

La multiplicité de ces puits et leurs différents gisements font croire qu'à quelque endroit que l'on pratique un trou de sonde dans les deux oasis, on est sûr d'avoir de l'eau ascendante, en quantité proportionnée au diamètre du trou.

Ces faits ont d'autant plus d'intérêt pour nous, que par nos possessions en Algérie nous touchons aux vastes déserts qu'il faut traverser pour arriver à l'Afrique centrale. L'époque prédite par Fourier, l'auteur du *phalanstérisme*, est probablement bien éloignée, et les terres incultes qui dans l'ancien continent sont susceptibles de culture sont encore trop étendues pour que l'on doive croire nécessaire aujourd'hui l'expédition pacifique d'une armée de plusieurs milliers de travailleurs, attaquant le désert avec la charrue, et forçant une nature ingrate jusque dans ses derniers retranchements. Mais pour établir avec le centre de l'Afrique un commerce durable, qui puisse nous procurer de grandes

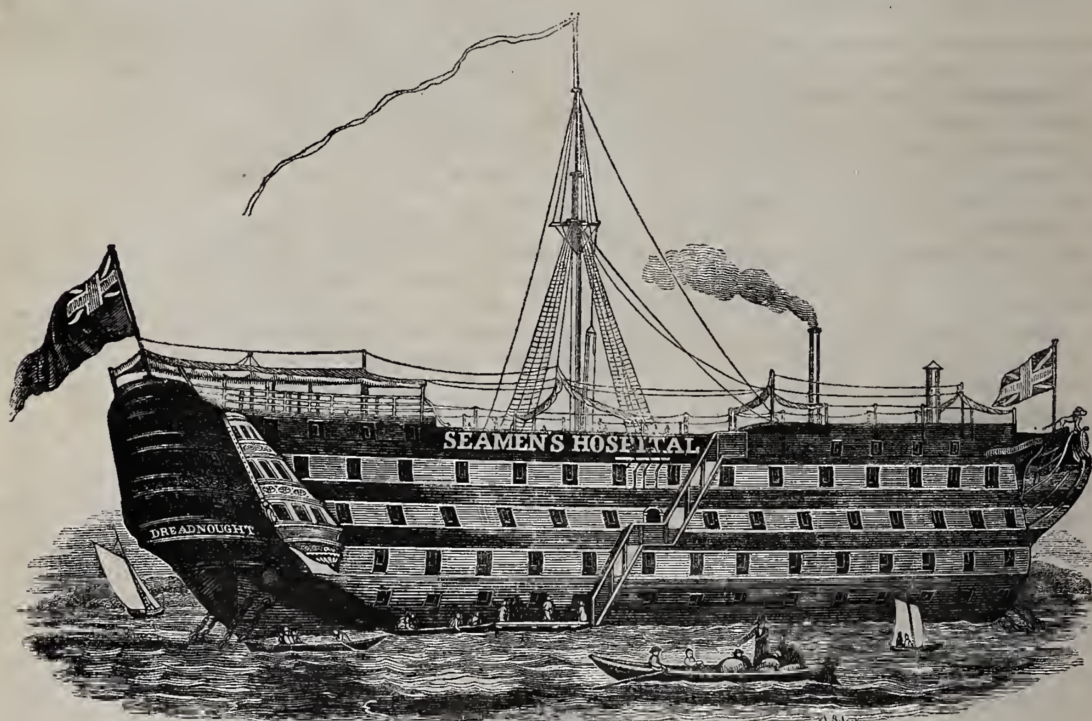
richesses, il faudra que les caravanes, en traversant le désert, y trouvent des lieux de repos habités et cultivés, des stations assez rapprochées pour n'avoir plus à craindre d'être décimées par la fatigue, par la soif et par la famine. Les puits artésiens sont probablement destinés à jouer un grand rôle dans la formation de ces oasis artificielles qui seraient comme des jalons plantés par la civilisation sur un terrain rebelle, en attendant qu'elle y établisse irrévocablement son empire.

UN VAISSEAU-HOPITAL.

Toute pensée dont l'exécution peut contribuer à détruire les antipathies nationales mérite une reconnaissance universelle. Les maximes qui divisent les peuples, qui les supposent naturellement ennemis les uns des autres, sont fausses et immorales, et déjà, pour nous servir des belles expressions de l'un des plus grands écrivains de notre temps, « déjà ils commencent à comprendre que, loin d'être opposés, comme le disent ceux qui les trompent pour les » diviser, et les divisent pour les maîtriser plus sûrement, » leurs intérêts sont identiques; déjà un vif instinct les » porte à se rapprocher, à se reconnaître pour frères. » Bientôt ils s'aideront mutuellement. Ce qui les séparait » chancelle et croule; les distances même s'effacent. On » entrevoit dans le lointain des âges l'époque heureuse » où le monde ne formera qu'une même cité régie par la » même loi, la loi de justice et de charité, d'égalité et de » fraternité. »

Le fait suivant vient à l'appui de ces vérités et de ces espérances; c'est pourquoi nous regardons comme un devoir de lui donner autant de publicité qu'il peut dépendre de nous.

Sur la Tamise, sous les murs de Greenwich, est amarré un ancien vaisseau de 104 canons; il s'appelle le *Sans-crainte* (the Dreadnought). Autrefois il a combattu pour les intérêts de l'Angleterre, et peut-être a-t-il été funeste à notre patrie. Mais sa destination est aujourd'hui entièrement différente. S'il a fait le mal, il fait le bien; s'il a donné la mort, il défend et sauve la vie; s'il a été armé pour la cause d'un seul peuple, il est désarmé pour la cause de l'humanité. De machine de guerre, il s'est transformé en asile de charité, en hôpital ouvert aux marins souffrants de tous les pays.



(Vaisseau-Hôpital où sont admis les marins malades de toutes les nations, sur la Tamise, à Greenwich.)

Un marin que la maladie surprend aux bords de la Tamise, quelle que soit la langue qu'il parle, quel que soit le pays où il est né, quels que soient le bâtiment et l'équigage dont il fait partie, est admis et traité gratuitement dans le *Dreadnought*. Il n'a besoin d'aucune lettre de recommandation, d'aucune protection. Il est homme de mer et il a besoin de secours: c'est assez. Il trouve tous les soins que ses souffrances réclament sans être séparé de l'élément qu'il aime, et si l'on connaît bien le caractère des marins, on doit comprendre combien cette pensée lui est douce. Dans son lit, il sent le mouvement des eaux mêlées du fleuve et de la mer; il entend le clapotis des vagues, le souffle des vents: il navigue par les souvenirs et par le désir. Il faut avouer que rarement la bienfaisance moderne s'est montré aussi complétement exempte de préjugés et aussi ingénieuse que dans cette fondation.

Depuis l'année 1821, époque où le service médical avait commencé à être organisé sur un premier navire que le *Dreadnought* a remplacé en 1831, on peut évaluer le nombre des marins secourus à près de trente mille. Un rapport publié il y a deux ans nous apprend que déjà l'on avait admis 111 Français, 364 Allemands, 251 Russes, 495 Prussiens, 90 Hollandais, 383 Danois, 745 Suédois et Norwégiens, 192 Italiens, 232 Portugais, 92 Espagnols, 210 marins des Indes orientales, 466 des Indes occidentales, 299 Américains anglais, 473 Américains des Etats-Unis, 62 de l'Amérique méridionale, 149 Africains, 7 Turcs, 15 Grecs, 21 marins de la Nouvelle-Zélande, 109 de la mer du Sud, 9 du nouveau pays de Galles méridional, 20 Chinois, 66 marins nés sur mer. Les autres malades inscrits étaient Anglais, Irlandais et Ecossais.

A l'aide de souscriptions publiques, de donations et de legs, il est amplement pourvu aux dépenses de l'établissement. Un armateur de la mer du Sud nommé John

Lidekker, mort en 1832, a laissé au *Dreadnought* une somme de 45 101 liv. sterling en marchandises (plus d'un million), et de plus un vaisseau avec sa cargaison qui a été vendu 10 082 liv. sterling (207 591 fr.).

LA CHASSE DES ROIS MAGES,

A COLOGNE.

La châsse d'or et d'argent connue sous la dénomination de *châsse des rois mages*, est un ouvrage qui appartient à l'art des douzième et treizième siècles. On a des dates précises sur l'époque de l'exécution de ce monument, d'un côté dans les documents historiques, de l'autre dans les portraits des personnages illustres de ce temps qu'on voit représentés parmi les nombreuses figures qui en font l'ornement. Toutefois il est hors de doute que dans les siècles suivants on augmenta les richesses de ce reliquaire, et que parfois on en modifia la décoration. La partie postérieure paraît la plus ancienne et doit avoir été fabriquée vers l'année 1170.

Toute d'orfévrerie, couverte de pierreries d'une richesse



(La châsse des rois Mages, à Cologne.)

éblouissante, cette châsse n'a conservé aujourd'hui qu'une partie de son ancienne splendeur. Elle fut exposée dans le dôme de Cologne *, telle que notre dessin la représente d'après une gravure ancienne **, jusqu'en 1794, époque à laquelle on la porta sur la rive droite du Rhin, pour mettre ses richesses à l'abri du pillage dont elles étaient menacées par les armées françaises qui venaient de s'emparer de Cologne.

Une tradition pieuse prétendait que sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, avait retrouvé les restes des rois Mages qui étaient venus adorer le Christ. L'impératrice avait fait transporter en grande pompe ces reliques à Con-

* Voyez, sur Cologne, 1833, p. 281.

** Cette gravure est tirée d'un livre très rare aujourd'hui, qui fut imprimé à Bonn dans le dernier siècle. On y trouve la châsse gravée sous ses quatre aspects; cinq planches donnent les représentations de toutes les pierres antiques qu'on y voyait encore avant la révolution de 1792.

stantinople où elles étaient restées jusqu'au commencement du quatrième siècle. A cette époque, dit-on, un prêtre nommé Eustorgius, que l'empereur venait de nommer archevêque de Milan, reçut en présent les reliques des rois mages et les porta dans sa ville métropolitaine, où elles furent révérées dans une chapelle de marbre qu'Eustorgius fit élever à cette occasion.

Lorsqu'en 1163 l'empereur Frédéric Barberousse se fut emparé de vive force de Milan, la ville fut détruite de fond en comble pour punir les habitants de leur double révolte contre l'autorité impériale. Les restes des trois rois, selon la piété du temps, étaient ce qu'il y avait de plus précieux dans le butin. Renauld de Dassele, archevêque de Cologne, qui venait de rendre de grands services à l'empereur pendant le siége, obtint les reliques, et voulut ensuite présider lui-même à leur translation; il les accompagna à travers la Suisse jusqu'au Rhin, où il les fit embarquer. Les populations accouraient sur le passage de la procession. Le coffre qui renfermait les reliques fut porté en triomphe et descendit le Rhin jusqu'à Remagen, où l'archevêque le remit à Philippe de Heinsberge, alors prévôt du chapitre de Cologne; Renauld s'empressa de retourner en Italie pour y rejoindre l'empereur. De Remagen, le prévôt porta, le 23 juillet 1164, les reliques dans la ville de Cologne. Là elles furent reçues par l'évêque d'Osnabruck, Philippe de Catzellenbogen, et déposées dans l'ancienne cathédrale dont la construction remontait au siècle de Charlemagne; elle avait été consacrée en 873 par l'archevêque Hildebold; en 1248 un incendie réduisit en cendres cette vieille église, et on songea à bâtir le nouveau dôme qui n'a jamais été terminé.

Dès 1170, Philippe de Hinsberg, successeur de Renauld de Dassele avait fait travailler à la châsse; on y employa l'or, l'argent et les pierreries précieuses; d'habiles ouvriers furent chargés d'exécuter les figures de ronde bosse et les bas-reliefs. La face principale où l'on voit le portrait de l'empereur Othon IV, élu en 1198, doit être considérée comme un don de ce monarque, tandis que la face postérieure, évidemment plus ancienne, doit remonter au successeur de l'archevêque Renauld de Dassele. Depuis le douzième siècle la ville porta dans ses armoiries trois couronnes par allusion aux trois rois dont les dépouilles mortelles furent regardées dès lors comme le palladium de Cologne.

Après la construction du chœur du nouveau dôme, le 27 septembre 1323, la châsse y fut transportée et placée derrière une simple grille de fer où elle resta jusqu'à ce que l'électeur Maximilien Henri, qui occupa le siége archiépiscopal de 1652 à 1688, l'enfermât dans un petit édifice d'ordre conique; cette chapelle, construite en marbre, est placée derrière le maître-autel et existe encore aujourd'hui.

Enfin en 1794, au moment où les armées françaises approchaient de la ville, le trésor de la cathédrale fut porté sur la rive droite du Rhin; le chapitre émigra à Arnsberg en Westphalie, et y mit la châsse en lieu de sûreté. D'Arnsberg ce trésor fut porté en différents asiles, et enfin à Francfort-sur-le-Mein. C'est là que les chanoines prirent le parti de vendre la châsse pour se procurer des moyens d'existence. Le bruit de cette spoliation déjà en partie exécutée parvint aux oreilles d'un habitant de Francfort, qui, alarmé à cette nouvelle, chercha à détourner le sort funeste qui menaçait ce précieux monument. M. Molinari (c'est le nom de ce zélé ami des arts) se rendit auprès du résident français à Francfort, et obtint du premier consul la permission de faire reporter à son ancienne place l'antique reliquaire de Cologne. Ce fut le 4 janvier 1804 que la châsse rentra dans la ville et fut déposée dans la salle du chapitre, où elle resta jusqu'à ce qu'elle eût été convenablement réparée. Le transport avait notablement endommagé le monument; quelques unes des statues étaient brisées, tordues, ou détachées et perdues; un grand nombre de pierres avaient été soustraites; les décorations des couvercles manquaient presque entièrement. Un orfévre, nommé Guillaume Pollack, aidé de ses deux fils, s'occupa pendant plusieurs années de cette restauration, et réussit à mettre la châsse à peu près dans l'état où on la voit aujourd'hui.

Le 25 décembre 1807 la châsse fut publiquement exposée dans la salle du chapitre, et le 8 janvier 1808 elle fut bénie et rétablie dans la chapelle de marbre qui avait été affectée à cette destination dans le dix-septième siècle. Cependant un nouveau désastre devait arriver à ce monument. Un misérable, tenté par la cupidité, eut l'idée de s'emparer de ce trésor, et, dans la nuit du 18 au 19 octobre 1810, il emporta plusieurs ornements en or et en argent et un grand nombre de pierreries. Grâce à l'activité de la police, le voleur et les objets enlevés furent bientôt découverts; les choses les plus précieuses furent rendues au chapitre de la cathédrale, et le 6 juin 1822, la châsse, entièrement rétablie pour la seconde fois, était réintégrée dans le sanctuaire qui lui est consacré. Telle est l'histoire des rois mages à Cologne. Passons maintenant à la description de ce monument.

Derrière le maître-autel, comme nous avons déjà dit, est une chapelle sombre où les vitraux peints ne laissent pénétrer qu'un jour incertain; ce sanctuaire isolé est fermé de toutes parts; ce n'est qu'à la lueur d'une lampe et muni de cierges qu'il est possible de distinguer les riches ornements de la châsse. En dehors on n'aperçoit presque rien, à travers une étroite fenêtre grillée qu'on n'ouvre que les jours de fêtes solennelles. Le fronton du mausolée en marbre montre l'Adoration des Mages; aux angles de la façade sont des statues de marbre blanc représentant les martyrs saint Félix et saint Nabor; ces statues sont dues au ciseau de Michel Van-der-Voorst d'Anvers.

On entre par un des côtés, et après avoir monté une ou deux marches on se trouve en face de la châsse. La forme du reliquaire est celle d'un temple du moyen âge. La longueur du parallélogramme est de 5 pieds et demi (mesure du Rhin), sa largeur de 3 pieds, sa hauteur de 4 pieds 10 pouces et demi : la façade du monument est tournée vers l'ouest : on y voit trois arceaux posés sur des colonnettes accouplées; celui du milieu est à plein cintre tandis que ceux des angles sont découpés. Dans celui du milieu on voit la Vierge assise tenant l'enfant Jésus; dans celui à gauche paraissent les trois Mages qui offrent des présents; ils sont accompagnés de l'empereur Othon IV, désigné par son nom *Otto rex*. Toutes les statues en ronde bosse et en bas-relief sont accompagnées d'inscriptions qui servent à les faire reconnaître. Les petites colonnes sont émaillées et variées de formes; les corniches, les chapiteaux et les linteaux sont surchargés de pierreries et d'émaux. Dans l'arceau à droite est représenté le Christ baptisé par saint Jean, en présence d'un ange. Toutes ces figures sont d'or pur. Au-dessus de ces arceaux est un couvercle en argent doré qui s'enlève; à travers un grillage, on aperçoit les crânes des trois rois; leurs noms *Gaspar*, *Melchior* et *Balthazar* sont tracés en rubis. Trois couronnes de cuivre doré et garnies de perles de Bohême remplacent les couronnes d'or massif qui ont disparu pendant les orages révolutionnaires; ces couronnes pesaient chacune six livres, et étaient enrichies de perles fines et d'une aigrette en diamants. Dans le couronnement qui forme un second corps en retraite posé sur la première rangée d'arcades, paraît le Christ comme juge des hommes, entre deux anges qui portent les instruments de la passion. Au-dessus on voit les anges Gabriel et Raphaël en buste, et au milieu d'une gloire rayonnante une énorme topaze; autrefois cette gloire resplendissait de diamants. Les figures de ce couronnement sont également d'or.

Au lieu de sept arceaux découpés qui se développaient au premier plan sur la face latérale droite de la châsse,

on n'en voit aujourd'hui plus que six, parce qu'il a été impossible de rétablir dans toute la longueur de la châsse les parties ornementales dont plusieurs étaient cassées ou perdues. Sous ces arceaux sont placés des personnages de l'Ancien Testament : Moïse, Jonas, David, Daniel, Amos et Abdias. Toutes ces statues sont en argent doré. Entre chacune de ces arcades on voyait les bustes de huit vertus désignées par leurs noms. Ces bustes n'existant plus sont remplacés par des rosaces.

Au lieu des scènes de la passion, exécutées en orfévrerie, qui se trouvaient sur le recouvrement en biais du premier corps de la châsse, on voit des sujets peints par Beckenkamp. Ce sont des traits du Nouveau Testament, relatifs à la destination de la châsse : la Naissance du Christ annoncée aux bergers ; l'Apparition de l'étoile ; les Trois Mages devant Hérode ; leur arrivée à Bethléem ; les Mages annonçant la venue du Sauveur; la découverte de leurs corps par sainte Hélène; le transport des reliques à Cologne; les hommages que leur rendent les empereurs en passant par la ville de Cologne.

Au-dessus de ces peintures sont les statues de six apôtres placées dans des arceaux à plein cintre : ce sont saint Paul, saint Jean, saint Philippe, saint Thomas, saint Jude et saint Mathias.

Les arceaux dont se composait autrefois la toiture du second corps avec les sujets ciselés en bas-relief qui s'y trouvaient ont été détruits; ils sont remplacés de chaque côté par des figures d'anges posées sur un fond parsemé d'étoiles dorées.

La face postérieure offre une différence notable avec la face principale, tant pour le style que pour l'ordonnance. Ici on remarque le plus riche travail en filigrane, qui n'est que rarement employé dans les autres parties de la châsse.

La partie inférieure se compose de deux cadres terminés par des frontons à arête aiguë ; entre les compartiments est placé, sous un arceau à plein cintre, le prophète Jérémie ; au-dessus, à la réunion inférieure des deux frontons, est le buste de l'archevêque Renauld de Dassele ; l'inscription le nomme comme ayant présidé à la translation des reliques. A droite, sous une arcade découpée, est le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Trois bustes d'anges sont placés au-dessus de cette scène ; l'un porte le soleil, un autre la lune. A gauche, sous une arcade semblable à celle de droite, est représentée la Flagellation. Au-dessus est le buste de la Patience entre deux bustes d'anges.

La partie supérieure représente dans trois arceaux à plein cintre les images du Rédempteur et des martyrs saint Félix et saint Nabor, dont les ossements reposent dans le second corps de la châsse; les deux martyrs sont représentés sous la forme de guerriers armés de pied en cap. Au-dessus sont trois bustes de femmes, représentant les Vertus théologales.

Toutes les figures de cette partie du monument sont en argent doré avec des ornements d'or.

Sur la face latérale gauche, sont représentés sur le premier rang Ezéchiel, Jérémie, Naüm, Salomon, Joël et Aaron. Les bustes des Vertus sont également remplacés par des rosaces. Sur le recouvrement sont peintes des scènes de l'Ancien Testament : Abraham auquel trois anges annoncent sa nombreuse postérité; le Buisson ardent; Moïse devant Pharaon ; le châtiment de Coré, de Dathan et d'Abiron; l'écroulement des murs de Jéricho; l'Arche d'alliance dans la maison d'Obédédom; David dansant devant l'arche; la Reine de Saba.

Au-dessus, dans des arcades à plein cintre, sont représentés en ronde bosse les apôtres saint Barthélemy, saint Matthieu, saint Jacques le Mineur, saint André, saint Jacques le Majeur et saint Pierre.

Sur le couronnement sont, comme sur le côté opposé, des anges entre des étoiles dorées. Le tout est surmonté d'une crête de cuivre dentelée qui fait l'ornement du faîtage ; quatre boules dorées et émaillées complètent la décoration.

Un nombre prodigieux de pierres précieuses de toutes couleurs, de perles, de camées et d'intailles antiques couvre toutes les faces de ce reliquaire.

Parmi les camées et autres pierres antiques qui méritent une mention particulière, on distingue surtout ceux qui se voient sur la face principale : l'apothéose d'Auguste, grand camée à trois couches ; Vénus armée et Mars avec deux amours, jaspe sanguin intaille; deux têtes de Méduse, camée ; un buste d'Hercule, camée ; une tête de Minerve, camée; un Lion d'un très beau travail, camée, etc. Il serait trop long de décrire les sujets de toutes les intailles qui enrichissent ce monument; le nombre des pierres antiques, camées et intailles s'élevait avant 1794 à 226. Plusieurs ont disparu à cette époque. On en trouve la gravure dans le livre dont nous avons tiré le dessin qui accompagne cette notice.

LE NUAGE ET LA FLEUR.

La plaine est aride, le ciel brûlant et sans nuages. Un seul, fier de ses légers flots d'argent et d'or, vogue nonchalamment dans les airs, comme une grande voile égarée sur l'azur de l'océan.

Pâle et fanée, se mourant de soif, une jeune fleur, dressant au ciel avec effort sa tête suppliante, semble adresser au nuage ces paroles :

« Beau nuage, laisse tomber un peu d'eau dans mon calice. De cette pluie dont tes flancs sont chargés, Dieu m'a réservé quelques gouttes; répands-les sur moi. Beau nuage, un peu d'eau! je me meurs, et ma famille aussi!.. »

Mais le nuage orgueilleux, méprisant la jolie fleur et les trésors de ses entrailles, s'éloigne et s'empresse de passer outre, lui refusant jusqu'à son ombre.

De long-temps il ne vint pas d'autre nuage, et la jeune fleur mourut de sécheresse.

Ainsi le mauvais riche se riait de Lazare; mais un jour vint où, changeant les rôles, Dieu le punit de son avarice.

Toutes les occupations intellectuelles des hommes, quelque différentes qu'elles soient par leur objet, leur méthode, ou par les qualités d'esprit qu'elles exigent, ont concouru au progrès de la raison humaine. Il en est, en effet, du système entier des travaux des hommes comme d'un ouvrage bien fait, dont les parties, distinguées avec méthode, doivent être cependant étroitement liées, ne former qu'un seul tout, et tendre à un but unique.

CONDORCET, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

CÔTE ORIENTALE DU SPITZBERG.

Le Spitzberg est une grande île entourée d'une quantité de petites îles, qui en y comprenant celle de Cherry, située à l'écart comme un point de reconnaissance, s'étendent depuis le 74e jusqu'au 82e degré de latitude. Leur nom leur vient des montagnes aiguës qui les parsèment (*Spitz*, pointe; *Berg*, montagne). Cette contrée polaire, dont on n'a pas encore pu reconnaître les dernières limites, fut découverte en 1553 par le navigateur anglais Willoughby. En 1596, Barentz le Hollandais y fit un voyage et en donna une description. Les récits de cet intrépide marin n'étaient guère de nature à tenter ni la curiosité des voyageurs, ni la cupidité des marchands. Cependant, en 1633, sept de ses compatriotes, entraînés par le désir de voir cette terre

étrange bordée de tant d'écueils, séduits peut-être par le sentiment du péril comme d'autres l'auraient été par l'espoir du succès, entreprirent encore cette redoutable expédition, s'avancèrent jusqu'au 80e degré de latitude, et ne craignirent pas de s'installer sur cette terre aride, au bord de cet océan couvert de glaces, pour y passer l'hiver. Ils ont consigné dans leur journal tous les détails de leur douloureux séjour. C'est une page curieuse à noter dans les Annales des voyages. Au commencement d'octobre, à quatre pas du foyer, leur bière gela complétement dans le tonneau. Il fallut la couper comme un morceau de glace et la faire fondre pour la boire; mais alors elle avait perdu tout son goût, et n'avait pas plus de saveur que l'eau. Le 21 novembre, le froid devint si violent qu'aucun d'eux n'eut le courage de se mettre dans son lit. Ils allumèrent un grand feu et se couchèrent tout autour. Malgré les précautions qu'ils avaient prises, toutes leurs provisions étaient alors complétement gelées, et le lait, la bière, décomposés par le froid, ne valurent même plus la peine d'être brisés en morceaux.

Le 25 décembre, au milieu de leur misère, ils se souvinrent pourtant de la joyeuse fête de Noël, et tentèrent aussi de la célébrer. Le cuisinier fit bouillir un jambon, et le contre-maître leur distribua quelques bouteilles de vin et un reste de tabac. Dans ce temps-là, une nuit perpétuelle régnait autour d'eux, et les ours affamés tentaient fréquemment d'enfoncer leur porte. Le froid augmenta encore. Le feu qu'ils entretenaient pouvait à peine les réchauffer. Le vinaigre gela dans leur cabane, et si en buvant ils laissaient tomber quelques gouttes d'eau sur leur barbe, cette eau gelait à l'instant. Le 15 janvier, ils virent reparaître un rayon du jour. A midi, ils voyaient assez clair pour lire dans leur psautier. Le 6 avril, ils se partagèrent encore un peu de vin, et célébrèrent avec joie la fête de Pâques. Mais pendant tout ce mois, le froid fut encore si vif qu'aucun d'eux n'osait sortir de l'habitation. Enfin, au mois de mai la rigueur de la température diminua. Le 17, ils virent arriver un bâtiment hollandais, et s'en retournèrent gaiement dans leur pays.

Dans la même année, sept autres de leurs compatriotes voulurent aussi hiverner au Spitzberg, et leur journal ne fut qu'un journal de mort. Le 2 mars, cinq d'entre eux



(Vue prise sur la côte orientale du Spitzberg.)

étaient déjà gravement malades. Adrien Martens qui était chargé de noter jour par jour toutes les observations, mourut. Un autre le remplaça, et le 9 avril il écrivait : « Plus nous allons en avant, plus nous sommes malades ; car nous n'avons aucun remède et aucun moyen de soulagement. » Le 13, il ajouta : « Nous sommes tous dans un état à faire pitié, et personne ne peut plus me secourir que moi-même. Je tâcherai d'aider aux autres aussi long-temps que Dieu me le permettra. Aujourd'hui j'ai porté Jacobson dans un autre lit ; mais il est déjà aux prises avec la mort. » Le 20, il écrivit : « Le vent est comme par le passé, le soleil clair. » Ce fut là sa dernière note. Quelques semaines après, le capitaine du bâtiment hollandais qui venait les chercher débarqua sur la côte et les trouva tous morts.

En 1634, nouvelle tentative et nouvelle mortalité. D'autres essais d'hivernage ont eu lieu depuis, quelquefois avec plus de succès; mais jamais un établissement fixe n'a pu être fondé au Spitzberg. C'est une terre où le soleil de l'été peut à peine faire germer quelques plantes sauvages, où l'ours blanc dispute la possession du sol à l'homme audacieux qui tente d'y aborder ; une terre couronnée de rocs menaçants, et fermée souvent de toutes parts par des montagnes de glace.

Depuis une vingtaine d'années, les parages du Spitzberg ont été visités plus fréquemment par les Russes et les Norwégiens, qui s'en vont pêcher là le morse et le phoque. Sur la côte, ces pauvres pêcheurs ont bâti des cabanes en bois pour leur servir de refuge dans les jours d'orage. Ils ont élevé auprès de ces cabanes de grandes croix pareilles à celles que l'on voit parfois à l'entrée des cimetières : car cette terre de désolation a souvent été le cimetière de ceux qui n'ont pas craint d'y conduire leur chaloupe aventureuse ; et la croix est là comme un signe d'avertissement pour ceux qui arrivent, comme un signe de miséricorde pour ceux qui meurent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

STATUE DE RIQUET
PAR DAVID D'ANGERS.



(Statue en bronze de Riquet, à Beziers, par David d'Angers.)

Inauguration de la statue de Riquet, à Beziers, le 27 octobre 1838.

Riquet, né à Beziers en 1604, est le créateur du canal du Midi. Nous avons déjà raconté (1836, p. 58) comment il avait conçu, à la vue de la source de Naurouse, le projet gigantesque de la jonction des deux mers, à travers cent cinquante lieues de pays; et comment, à vingt ans, seul, sans fortune, sans protecteur, il était venu à Versailles à pied, avait sollicité une audience de Colbert, et était parvenu à faire partager sa conviction et ses espérances à Louis XIV.

Après la mort de Riquet, Vauban fut envoyé pour visiter le canal des Deux-Mers. Cet illustre ingénieur, saisi d'admiration à la vue des immenses travaux qu'il avait fallu exécuter, et surtout au spectacle imposant du bassin de

Saint-Féréol, s'étonna que l'on n'eût pas encore élevé une statue à l'auteur de semblables merveilles.

Deux siècles se sont écoulés, et la statue que le regard de Vauban cherchait en vain sur les rives du canal est élevée seulement depuis quelques mois.

C'est à la Société archéologique de Beziers qu'il faut rendre grâces de l'accomplissement tardif de ce devoir envers la mémoire de l'un des plus grands bienfaiteurs de l'industrie française. C'est elle qui a provoqué une souscription de 50 000 francs; c'est elle qui a demandé une statue en bronze à M. David d'Angers, assurée que ce généreux artiste s'associerait avec ardeur à une idée aussi patriotique.

L'inauguration de la statue a eu lieu le dimanche 27 octobre. Pour rendre compte de cette cérémonie, nous ne saurions mieux faire que reproduire une lettre écrite, sous l'impression même de l'enthousiasme public, par un des spectateurs, M. Gabriel Azaïs, et adressée à la *Gazette du Midi*.

« Le duc et le comte de Caraman, le prince de Chimay, d'autres descendants de Riquet, David d'Angers, presque toutes les autorités du département, et un grand nombre d'étrangers de distinction, s'étaient rendus dès la veille à Beziers pour assister à la fête. L'arrivée de David et de MM. de Caraman a donné lieu à de brillantes sérénades, exécutées par la musique de la ville. La Société archéologique, qui, d'accord avec l'autorité municipale, s'était chargée de la direction de la fête, a voulu qu'elle commençât par une invocation solennelle à la divinité, se conformant ainsi à cette belle pensée d'un poëte italien : *Chi ben comincia ha metà dell' opera e non si comincia ben se non dal cielo* (Bien commencer c'est avoir fait la moitié de l'ouvrage, et l'on ne commence bien qu'avec l'aide du ciel).

» En conséquence, le samedi, veille du jour de l'inauguration, elle a fait célébrer, dans l'église cathédrale de Saint-Nazaire, une grande messe en musique qui a été chantée par l'évêque de Montpellier.

» Le même jour, samedi, à une heure, la Société archéologique a tenu, dans la salle de l'hôtel-de-ville, une séance publique pour la distribution des prix aux meilleures pièces de vers français composées en l'honneur de David d'Angers, et aux meilleures pièces de vers patois en l'honneur de Pierre-Paul Riquet. Les prix de vers français ont été décernés à MM. Dubos et Lambert, tous les deux de Compiègne; et ceux de vers patois à MM. Bruno Azaïs, de Beziers, et Davot, de Carcassonne. Ces belles poésies, lues en présence des descendants de Riquet, ont été vivement applaudies.

» Dimanche, à neuf heures et demie du matin, la Société archéologique, le préfet, le corps municipal, les descendants de Riquet, le colonel et les officiers du 4e régiment de dragons, un grand nombre de personnes distinguées qui étaient accourues à la fête, toutes les corporations d'ouvriers ayant en tête leurs musiques et leurs bannières flottantes, se sont réunis à l'hôtel-de-ville. De là, ce cortége, précédé de plusieurs corps de musique et entouré d'une double haie de dragons, s'est rendu sur la place de la citadelle pour l'inauguration. Les rues, les places, étaient tellement encombrées de curieux, que le cortége, parti à dix heures de l'hôtel-de-ville, n'est arrivé qu'à onze au pied de la statue. Des salves d'artillerie se sont alors fait entendre : à un signal donné, l'immense toile qui recouvrait le bronze colossal du grand homme est tombée, et Riquet a montré à ses compatriotes émus sa noble figure et son large front, d'où sa puissante conception est sortie. Les tambours ont aussitôt battu au champ, les corps de musique ont fait entendre leurs plus belles harmonies, le canon a retenti; mais tout ce bruit de canons, de tambours, de musique, a été étouffé par le concert d'applaudissements et d'acclamations d'une population de plus de 30 000 personnes rangées autour de la statue. C'était un magnifique spectacle! d'un côté, notre belle mer avec ses reflets argentés; de l'autre, nos montagnes découpées en festons d'azur; et au centre de ce riche horizon, droite sur son piédestal de marbre, l'immense statue de Riquet, éclairée par un soleil resplendissant, et projetant sa taille grandiose sur un ciel sans nuage; au pied de cette statue, toutes les corporations avec leurs bannières inclinées, les dragons défilant en portant les armes, et tout ce peuple, la tête découverte, et exprimant avec toute l'énergie méridionale sa joie et son admiration.

» A une heure de l'après-midi a eu lieu la célébration de l'antique fête de *Caritach*. La Société archéologique n'avait rien épargné pour lui conserver son originalité primitive. Les vieux parchemins de l'hôtel-de-ville ont été déchiffrés, les vieilles traditions interrogées, pour rechercher toutes les particularités de cette solennité locale. — Jetons un coup d'œil sur le cortége.

» Après un détachement de dragons précédés de leur musique qui ouvre la marche, paraît une grosse machine en bois, recouverte d'une toile peinte, qui excite sur son passage une hilarité générale : c'est le *Chameau*, le vieil hôte de Beziers, cet antique animal qui y porta au troisième siècle saint Aphrodise, notre apôtre de la foi; le Chameau qui, brûlé et détruit dans les temps d'orage, renaît aux jours de calme et de bonheur.

» Voici maintenant les diverses corporations précédées de leurs bannières et de leurs musiques, et groupées autour de grands chariots parés de fleurs et de feuillages, sur lesquels sont placés leurs divers ateliers. Pendant la marche du cortége, des ouvriers ne cessent de travailler à ces ateliers : — les tisserands tissent un mouchoir au chiffre du duc de Caraman; — les typographes impriment, en l'honneur de Riquet et de David, des poésies qu'ils jettent au peuple encore toutes mouillées; — les fourniers répandent sur leur passage des gâteaux qui sortent fumants de leurs fours; — les agriculteurs mènent une charrue attelée d'un grand nombre de mules magnifiquement harnachées; — les maréchaux font retentir l'enclume des coups de leurs marteaux; — les jardiniers, au moyen d'une pompe perfide cachée sous des feuillages, arrosent les dames placées aux fenêtres, qui ne peuvent se plaindre d'être assimilées à une bordure de fleurs; — les distillateurs, enfin, avec leur petit alambic, transforment en eau-de-vie le vin fait de la veille, etc., etc. — Et après les corporations, cinquante couples de jeunes filles et de jeunes gens, dans le costume des bergers de Florian, tenant chacun dans leur main le bout d'un demi-cerceau blanc paré de fleurs, et exécutant, sous ce dôme mobile et fleuri, la jolie danse des *treilles*, si variée, si gracieuse, si pittoresque.

» Ce cortége est terminé par de nombreuses cavalcades de jeunes gens et d'officiers, et par les membres du corps municipal et de la Société archéologique, jetant de leurs calèches découvertes des dragées et des bonbons que le peuple ramasse avec empressement. Bientôt les dames qui sont aux fenêtres font pleuvoir sur les calèches une grêle de dragées; les calèches répondent, et alors l'air est obscurci par les projectiles sucrés, qui se croisent avec rapidité des voitures aux croisées et des croisées aux voitures : le pavé en est couvert, les chevaux les écrasent sous leurs pieds, les voitures sous leurs roues. Jamais la fête du *Caritach* n'avait été célébrée avec autant d'éclat, on pourrait presque dire autant de rage. Les confiseurs avaient préparé une immense quantité de dragées : le soir il n'en restait pas une seule dans leurs boutiques; tout avait été jeté.

» Un soleil aussi brillant que le plus beau soleil de juin a constamment éclairé cette solennité populaire; et malgré l'affluence qui remplissait les rues, sillonnées par les voi-

tures et encombrées de chevaux, aucun accident fâcheux n'est arrivé.

» A six heures du soir, un banquet donné par la Société archéologique a réuni, dans la grande salle de la sous-préfecture, les descendants de Riquet et les autres personnes invitées à la fête. Le chiffre de Riquet, le nom de David, entourés de couronnes d'immortelles et de lauriers, décoraient les murs de la salle. Plusieurs toast ont été portés : ceux en l'honneur de MM. de Caraman et de David ont été accueillis par de grands applaudissements.

» Après le banquet, les convives se sont rendus au bal de la mairie. Les *treilleuses*, avec leurs costumes pittoresques, ont donné à ce bal une physionomie toute particulière.

» Telles ont été ces fêtes, dont notre ville conservera à jamais le touchant souvenir. Elles ont été dignes des personnes à qui elles étaient offertes. La reconnaissance publique envers le fondateur de notre beau canal ne pouvait se manifester d'une manière plus grande et plus noble. »

UN PROTECTEUR.

NOUVELLE.

(Premier article.)

Aux élections de 182..., dans la ville de M..., le candidat ministériel était un riche marchand de fer, et, par un contraste assez singulier, le candidat de l'opposition était le neveu d'un pair de France, le marquis de C...

Pendant un mois, il y eut une grande agitation parmi les électeurs des deux partis. Les presses du vieil imprimeur de la ville furent plus occupées en quelques semaines qu'elles ne l'étaient ordinairement dans toute une année. Chaque matin le facteur, sa femme et leurs enfants, portaient de maison en maison des professions de foi, des lettres, des questions, des reponses, et des réponses aux réponses. Il parut même une pièce de vers : c'était une épître aux électeurs libéraux. Elle ne dut pas divertir beaucoup le marchand de fer : on y faisait allusion avec finesse à différentes preuves qu'il avait données, lorsqu'il avait été maire, de son penchant naturel au despotisme. Le marquis de C..., qui vivait presque toujours à Paris ou à la campagne, et que l'on ne connaissait que sous des rapports honorables, était loué au contraire dans un style noble et sérieux. Cet opuscule excita une vive curiosité. Il était impossible de découvrir l'auteur, et son succès en fut d'autant plus éclatant : le mystère ajoutait au mérite de la poésie. Enfin le jour des votes arriva, et le marquis l'emporta sur son concurrent.

Le lendemain de son élection, le nouveau député, après avoir été remercier, à pied et en tenue de campagne, ses électeurs les plus influents, entra dans la cour d'une manufacture de porcelaine qui s'étend sur l'un des bords de la rivière, et se fit indiquer le logement d'un vieux contre-maître nommé Bernard. Le pauvre ouvrier le reçut avec civilité, et attendit, son bonnet à la main, ce qu'on avait à lui commander. Mais le marquis l'invita d'un air bienveillant à se couvrir, le priant seulement d'appeler son fils aîné. Le vieillard en rougissant un peu s'avança au bas d'un petit escalier, et prononça d'une voix émue le nom de Paul : presque aussitôt Paul descendit.

C'était un jeune homme de vingt-deux ans, d'une physionomie douce et honnête. Sa mise n'était pas tout-à-fait celle d'un artisan ; et cependant une légère teinte noire répandue sur ses doigts semblait témoigner qu'il venait d'interrompre un travail manuel. — Monsieur, lui dit le marquis, je vous dois en partie mon élection. Vous êtes l'auteur de la pièce de vers que tous les habitants de la ville, excepté mon concurrent, ont admirée et applaudie ; faites-moi la grâce de ne pas le nier. Je dois vous avouer que j'ai forcé l'imprimeur à vous trahir.

Paul regarda son père, baissa un instant les yeux, et balbutia quelques mots. Le marquis l'aida à se remettre de son trouble, prit un siége, causa familièrement et longtemps. Il adressa beaucoup de questions à Paul. Il se rappelait parfaitement que le jeune homme s'était distingué dans les classes supérieures du collége, que son nom avait été souvent proclamé aux distributions de prix, et qu'il avait été couronné plusieurs fois par le préfet. Mais depuis qu'il avait achevé ses études, qu'avait-il fait? quel état se proposait-il d'embrasser? — A ces demandes le père répondit sans épargner les détails et les réflexions. Son fils, après son cours de philosophie, aurait désiré aller à Paris, ainsi que la plupart de ses camarades, pour suivre les enseignements de la Sorbonne et du Collége de France, et pour passer son examen de bachelier. Par malheur, l'argent avait manqué : on se serait peut-être résigné à emprunter, mais, une fois bachelier, quelle profession aurait-il embrassée? Comment vivre à Paris, se soutenir, se diriger, sans ressources, sans conseils, sans protecteurs? Paul hésitait à prendre une résolution. Son incertitude durait depuis trois ans. Provisoirement il s'était fait le professeur de ses jeunes frères, et il tirait parti de quelque talent qu'il avait dans l'art du dessin pour seconder le peintre de l'établissement : il traçait des formes de vases, il esquissait des ornements, il s'essayait même à composer de petits tableaux de fleurs et de paysage ; son gain, quoique médiocre, était un soulagement pour la famille.

Le marquis se montra touché de ces confidences du brave homme. C'est en effet, dit-il, une chose bien embarrassante aujourd'hui que le choix d'une profession. Et il exprima en termes choisis ce que tout le monde sait et répète sur l'encombrement des carrières, sur le désaccord qui existe entre le système de l'éducation universitaire et les besoins réels de la société. Il ajouta en se levant : — Je veux réfléchir avec vous sur votre avenir, mon jeune ami (me permettrez-vous ce nom?). En même temps il avança une main qu'on ne prit qu'avec confusion. Comme il avait déjà franchi le seuil de la porte : Ah! monsieur Bernard, s'écria-t-il, saisi par une pensée subite, ne me refusez pas une faveur. Les Chambres n'ouvriront pas avant le mois de novembre, et je passerai encore six semaines à Saint-Valery. Permettez-moi d'emmener ce soir notre cher Paul, de le présenter à ma femme et à sa sœur. Elles ont lu ses vers, et elles ont le plus grand désir de le connaître. Nous sommes en famille. A l'entrée du parc, il y a un certain pavillon que personne n'habite et qui semble attendre un poëte. Laissez-le venir. Nous chasserons ensemble, nous causerons. Je sonderai ses pensées les plus secrètes, et nous verrons ensuite.

L'invitation était faite vivement, avec franchise ; il fallait accepter ou refuser sur-le-champ. Le père Bernard surprit dans le regard de Paul un éclair de plaisir, et il accepta. Cependant quand le député fut sorti, il remua la tête en signe qu'il ne savait s'il avait eu tort ou raison, et, soit ennui de se séparer de son fils, soit vague appréhension de sa vieille expérience, il se laissa aller à quelque regret. Le soir, apparemment, ce nuage était passé, car lorsqu'il vit le cabriolet s'arrêter devant sa porte et Paul s'asseoir à côté du marquis, il ne fut pas maître d'un mouvement d'orgueil paternel, et s'il n'eût recueilli toute sa mâle volonté, il eût pleuré de joie. Un instant il resta immobile, ébloui comme si le char de la fortune eût emporté son fils. Les voisins attirés hors de leurs maisons vinrent le féliciter. La nouvelle de ce départ se répandit le lendmain dans toute la ville ; et plus d'un bourgeois porta envie au pauvre Bernard ; plus d'une petite marchande se promit que son fils serait poëte. L'opinion fut du reste unanime pour louer la reconnaissance du nouveau député.

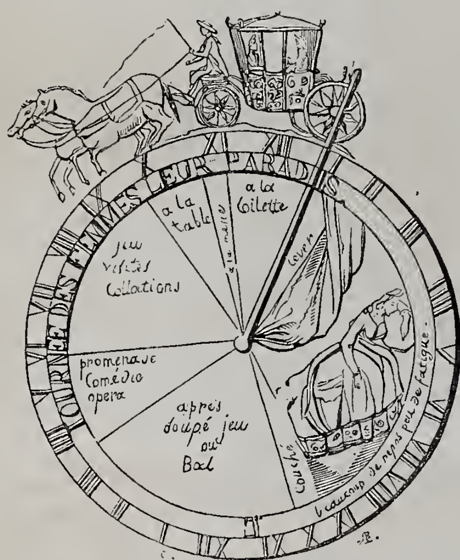
La suite à la prochaine livraison

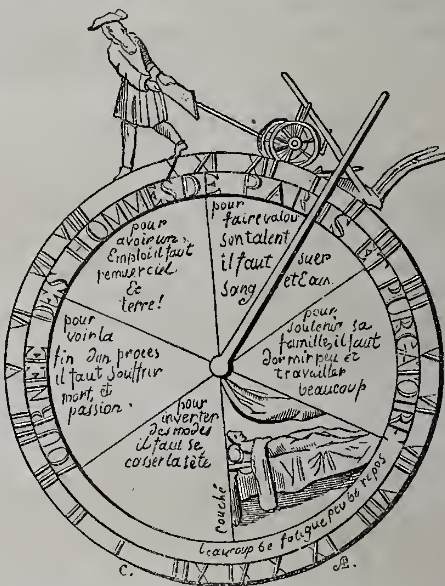
LA VIE DE PARIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Une caricature du dix-septième siècle représente un personnage à cheval habillé moitié en femme, moitié en homme : il porte de chaque main un médaillon ou cadran ; l'un représente la vie de la femme parisienne, et l'autre la vie du mari parisien. Une aiguille marque sur la bordure des médaillons la distribution des heures de la journée de la dame et de celle du mari.

La femme dort long-temps : beaucoup de repos et peu de fatigue. Elle donne deux heures à son lever et à sa toilette ; un quart d'heure à la messe, plus d'une heure à son premier repas. Ensuite vient le jeu ; puis les visites aux amies, où l'on parle toilette et où l'on épargne peu le prochain. Si le temps est beau, on monte en carrosse et l'on se fait conduire à la promenade, de la promenade à la comédie ou à l'opéra. Enfin arrive l'heure du souper, qui se prolonge très avant dans la nuit : quand on est las d'avoir ri et caqueté, on passe encore à la table de jeu ou au bal et l'on y reste jusqu'à ce que le jour soit tout-à-fait levé. « *Paris*, dit l'auteur de la caricature, *est le pa ad s des femmes.* »

Il en est tout autrement du mari. a devise est : « Beaucoup de fatigue et peu de repos. » Il dort quatre heures à peine : il se lève avant le jour, et encore a-t-il fait plus de songes tristes et creux que d'heureux rêves. « Pour soutenir sa famille, il faut dormir peu et travailler beaucoup. » Il épuise son imagination en projets ; il est à l'affut de tous les moyens de gagner de quoi fournir aux prodigalités de sa femme. « Pour faire valoir son talent, il faut suer sang et eau. » S'il sort, ce n'est pas pour jouer et se divertir, mais pour faire antichambre chez ses protecteurs et assiéger les portes des ministres ou des favorites. Que de ruses n'est-il





(Caricatures du dix-septième siècle.)

pas obligé d'inventer pour intéresser à ses démarches jusqu'aux portiers et aux valets. « Pour avoir un emploi, il faut remuer ciel et terre. » Puis, ce n'est pas tout de s'évertuer afin d'acquérir du bien : celui qui en a quelque peu est sans cesse vexé, tracassé, menacé de le perdre. On est contraint de le défendre, sinon l'épée à la main, du moins la bourse à la main, et on est condamné à se débattre sous les griffes de dame Chicane. « Pour voir la fin d'un procès, il faut souffrir mort et passion. » Un excellent moyen de s'enrichir serait peut-être de se faire l'instrument des caprices des femmes, et de servir leur amour du luxe pour les aider à ruiner leurs maris. Ce n'est pas là toutefois une chose si facile. « Pour inventer des modes, il faut se casser la tête. » Le mieux serait encore d'envoyer Paris au diable, et d'aller s'atteler à une charrue. « *Paris est le purgatoire des hommes.* »

Dans Paris, il y a cependant une espèce d'êtres plus misérables que les hommes ; ce sont les chevaux. Pour figurer cette dernière partie du proverbe, le dessinateur de la caricature a représenté le pauvre cheval qui porte l'homme-femme avec ses deux cadrans, galopant lourdement, les flancs saignant, la bouche écumante, et prêt à succomber. « *Paris est l'enfer des chevaux.* »

SCULPTURES ANTIQUES DU NOUVEAU-MONDE.

Le chirurgien Nicolas Hortsmann, qui voyageait en 1749 dans l'Amérique méridionale, est le premier qui ait constaté dans son journal l'existence de rochers couverts de figures. Le célèbre M. de Humboldt vit aussi, sur les bords du Casiquiare, des figures imparfaites représentant des corps célestes, des crocodiles, des serpents boas, et des instruments servant à la fabrication de la farine de manioc. Une grande portion de l'Amérique méridionale est ainsi traversée de l'est à l'ouest par une vaste zone de roches sculptées, qui offrent des figures d'animaux et des traits symboliques. Elle a été retrouvée dans ces derniers temps par M. de Schomburgk, de la Société des antiquaires de Londres, sur la rive de l'Essequibo, à la cascade de Warapouta. « Cette cascade, dit-il, n'est pas seulement célèbre à cause de sa hauteur, elle l'est aussi à cause du grand nombre de figures taillées dans la pierre. . . . . Je fis l'impossible pour briser une de ces roches, voulant l'emporter avec moi ; mais la pierre était trop dure, et la fièvre m'avait ôté les forces. Ni menaces ni promesses ne pouvaient engager les Indiens à donner un seul coup de marteau contre ces masses pierreuses, vénérables monuments de l'intelligence et de la supériorité de leurs ancêtres. . . . . Les différentes tribus que nous avons rencontrées les connaissaient, malgré l'éloignement des lieux. La terreur était peinte sur la figure de mes compagnons indiens ; ils semblaient attendre que le feu du ciel tombât sur ma tête. Voyant que je ne pouvais venir à bout de casser une de ces roches sculptées, il fallut me contenter d'en faire un dessin complet. » Ce dernier parti était le plus sage. Il est à espérer que d'autres ne réussiront pas plus que M. Schomburgk, et qu'aucun voyageur appartenant à une nation civilisée ne mettra la main à la destruction de ces monuments.

Le savant M. de Humboldt, auquel nous empruntons ces

détails (*Nouvelles annales des Voyages*), regarde ces ouvrages comme les traces d'une ancienne civilisation appartenant peut-être à une époque où les races que nous distinguons actuellement étaient inconnues même de nom et de filiation. Aujourd'hui les Indiens n'ont aucune idée de l'exécution de semblables sculptures. Sur les rives de l'Orénoque, elles sont souvent placées à de grandes hauteurs, sur des murs de rochers inaccessibles. Lorsqu'on demande aux indigènes comment elles ont pu être façonnées, ils répondent en souriant, comme rapportant un fait qu'un homme blanc seul peut ignorer, que ce fut jadis, au jour des grandes eaux, lorsque leurs pères naviguaient en canot à cette hauteur.

Cette tradition d'anciennes inondations existe dans presque toute l'Amérique, avec des détails qui rappellent d'une manière frappante la fable de Deucalion et Pyrrha. Les Macusis croient que lors d'un grand cataclysme, qui est l'âge de l'eau des Mexicains, le seul homme qui ait survécu a repeuplé la terre en transformant les pierres en hommes. Les Tamanaques de l'Orénoque prétendent qu'un homme et une femme se sauvèrent à la cime de la haute montagne de Tamanam, et que, jetant derrière eux, au-dessus de leur tête, les fruits du palmier mauritia, ils virent naître, des noyaux de ces fruits, des hommes et des femmes qui repeuplèrent la terre.

CARTHAGÈNE.



(Ville et port de Carthagène, en Espagne.)

La ville de Carthagène est située dans une baie profonde de la Méditerranée; son port est un des plus grands et des plus sûrs de cette mer; il est abrité de tous les vents par les montagnes voisines. Le fort de San-Julian le commande; les forts de Santa-Anna et de Trincabotyar en protègent l'entrée, et plusieurs petits forts défendent la côte à des distances rapprochées. La ville elle-même est bien fortifiée, elle est défendue par les forts de Cabeza de los Moros et de Galeras, et par celui d'Atalaya, situé sur une des hauteurs voisines. La moitié occidentale de la ville est occupée par l'arsenal de la marine, qui renferme des chantiers de construction de vaisseaux de guerre de tous rangs. On voit le bagne à peu de distance. Parmi les monuments de la ville, nous citerons un observatoire, un ancien cirque, une école de mathématiques et de pilotage, un jardin des plantes, une manufacture d'armes, et des fabriques de toiles à voiles et de cordages. C'est à Philippe II qu'elle doit sa prospérité. Elle avait beaucoup souffert pendant la domination des Maures.

Dans l'Amérique méridionale, une autre ville du même nom est également célèbre par la sûreté de son port. Elle est bâtie sur une petite île sablonneuse. Ce n'était qu'un village au seizième siècle, lorsque les Espagnols, frappés des avantages de sa situation, en firent un centre commercial. Les Anglais s'emparèrent de cette ville en 1585, et la fortifièrent. Les Français à leur tour s'en rendirent maîtres en 1697 et la rançonnèrent. En 1741, les Anglais l'assiégèrent de nouveau, mais en vain. Pendant les guerres des colonies espagnoles contre la métropole, elle fut prise et reprise plusieurs fois par les indépendants et les royalistes. Elle est aujourd'hui chef-lieu de la province dont elle porte le nom dans la république de Colombie.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1839.

(Suite et fin. — Voyez p. 15.)

1139. — Première année du règne de Vsévolod II, grand-duc ou grand-prince de Kiew. Jusqu'ici les ducs de Kiew, véritables suzerains de la féodalité russe, ont difficilement maintenu leur prééminence, et l'héritage des fils de Rurick a été continuellement déchiré par les guerres civiles. Vsévolod essaiera vainement d'établir l'unité du gouvernement; il sera vaincu par les princes apanagés. Le temps de l'unité et de la centralisation, ces conditions premières de toute force réelle et de tout progrès durable, est loin encore pour la Russie.

1239. — La couronne d'épines du Sauveur, cédée à Louis IX par Baudouin II, empereur de Constantinople, est portée processionnellement depuis Vincennes jusqu'à Notre-Dame, et de Notre-Dame à la chapelle de Saint-Nicolas, par le saint roi et par Robert, comte d'Artois, son frère, couverts l'un et l'autre d'une simple tunique, tête et pieds nus.

La chapelle de Saint-Nicolas, qui reçut cette relique, fut reconstruite plus tard par saint Louis, et prit le nom de Sainte-Chapelle (voyez 1834, p. 121). Une couronne d'épines était déjà conservée dans l'abbaye de Saint-Denis.

— Le pape excommunie l'empereur Frédéric II, et offre sa couronne à Robert d'Artois qui la refuse.

1339. — Le gouvernement de la république de Gênes passe des nobles aux plébéiens. Ceux-ci confèrent à Simon Boccanegra la dignité de doge qui n'existe encore qu'à Venise. Ils ne veulent plus être leurrés par le simulacre de tribun qui leur a été donné sous le titre d'abbé du peuple. L'abbé avait honneurs, palais, richesses, tout, hors le pouvoir.

1439. — L'année précédente, l'avant-dernier empereur grec, Jean Paléologue, à qui les Turcs ne laissent plus guère que Constantinople, est venu en Italie soumettre l'église d'Orient au pontife de Rome, dans le vain espoir d'obtenir du secours des chrétiens d'Occident. Le 9 juillet, le concile de Florence prononce la réunion des deux églises, et proclame le pape Eugène IV chef de l'église universelle. Mais cette interruption du grand schisme sera de courte durée; Constantinople désavouera Paléologue.

De son côté, le concile de Bâle, qui ne reconnaît pas celui de Florence, prononce la déchéance d'Eugène, et nomme à sa place, sous le nom de Félix V, Amédée VIII, duc de Savoie, qui n'est pas même prêtre. Une députation de cardinaux vient chercher l'anti-pape sur les bords du lac de Genève, dans son ermitage de Ripaille, où il rentrera dans neuf ans, alors que, fatigué du pontificat, il déposera la tiare.

1539. — François Ier, par un article de l'ordonnance de Villers-Cotterets, décide qu'à l'avenir tous jugements, contrats et actes quelconques de justice seront écrits « en langage maternel françois. »

Ce fut par suite de cette disposition que les tribunaux abandonnèrent généralement l'usage de la langue latine qui déjà leur avait été interdit à différentes reprises. Il était temps que la justice cessât de rendre des oracles mystérieux en parlant une langue incomprise du grand nombre. Cependant les conseillers et gens du roi près le parlement de Paris continuèrent d'employer cette langue dans certaines occasions, si bien qu'en l'année 1563 il fallut, par une disposition expresse de l'ordonnance de Roussillon, leur enjoindre encore de ne se servir que du français.

On peut faire remarquer ici que la magistrature parlementaire, si glorieuses que ses annales puissent être à certains égards, fit souvent preuve d'un esprit routinier et contraire aux mesures les plus utiles; ainsi, en cette même année 1563, le commencement de l'année ayant été fixé au 1er janvier, et les juridictions consulaires établies à Paris et dans les principales villes du royaume (voy. 1836, p. 62, 375), le Parlement n'en continua pas moins, quelque temps, à dater l'année à partir de Pâques, et, d'un autre côté, il s'efforça de renverser la magistrature élective des marchands.

1639. — Sédition à Rouen et dans les campagnes voisines, à l'occasion d'un édit qui déclare les habitants de chaque commune solidaires les uns des autres pour le paiement des taxes. Les paysans prennent les armes, et se donnent eux-mêmes un de ces noms de mépris que les populations soulevées ont acceptés parfois pour les inscrire sur leurs bannières comme signal de vengeance : ils se donnent le nom de va-nu-pieds. Les va-nu-pieds, refoulés dans Avranches par les troupes royales, sont écrasés après une défense désespérée.

— Naissance de Jean Racine.

— Corneille fait représenter *Cinna* et *les Horaces*.

1739. — Un marin nommé Jenkins se présente dans la Chambre des communes d'Angleterre : « Messieurs, » dit-il, quand ils m'eurent ainsi mutilé, ils me menacèrent » de la mort; je l'attendais. Je recommandai mon âme à » Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Des Espagnols lui avaient coupé les oreilles et fendu le nez, après avoir saisi le vaisseau dont il était le patron, dans un parage où ils ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Il n'y a qu'un cri dans Londres : « La mer libre ou la guerre ! » La guerre est déclarée à l'Espagne.

Ce fut la première guerre de l'Angleterre à l'occasion des colonies. L'Angleterre, dans le siècle qui s'est écoulé depuis, n'a-t-elle jamais violé les principes du droit des gens au nom desquels elle arborait alors ses pavillons?

— Paix de Belgrade; les stipulations furent conformes aux grandes vues d'équilibre conçues deux siècles auparavant par la sagesse de François 1er. Le Turc ne laissa à l'Autriche que Temeswar de toutes les conquêtes que lui avait assurées la paix de Passarowitz; la Russie rendit aussi les siennes, et elle renonça à naviguer sur la mer Noire. L'état politique de l'Orient a bien changé depuis cent ans.

La ville des pauvres et la ville des riches. — Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome nous propose une belle idée pour connaître les avantages de la pauvreté sur la richesse. Il nous représente deux villes dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte; et il examine ensuite laquelle des deux est la plus puissante.

Si nous consultions la plupart des hommes sur cette proposition, je ne doute pas que les riches ne l'emportassent. Mais le grand Chrysostome conclut pour les pauvres; et il se fonde sur cette raison que cette ville de riches aurait beaucoup d'éclat et de pompe, mais qu'elle serait sans force et sans fondement assuré : l'abondance, ennemie du travail, incapable de se contraindre, et par conséquent toujours emportée dans la recherche des voluptés, corromprait tous les esprits, et amollirait tous les courages par le luxe, par l'orgueil, par l'oisiveté; ainsi les arts seraient négligés, la terre peu cultivée, les ouvrages laborieux, par lesquels le genre humain se conserve, entièrement délaissés; et cette ville pompeuse, sans avoir besoin d'autres ennemis, tomberait enfin par elle-même, ruinée par son opulence.

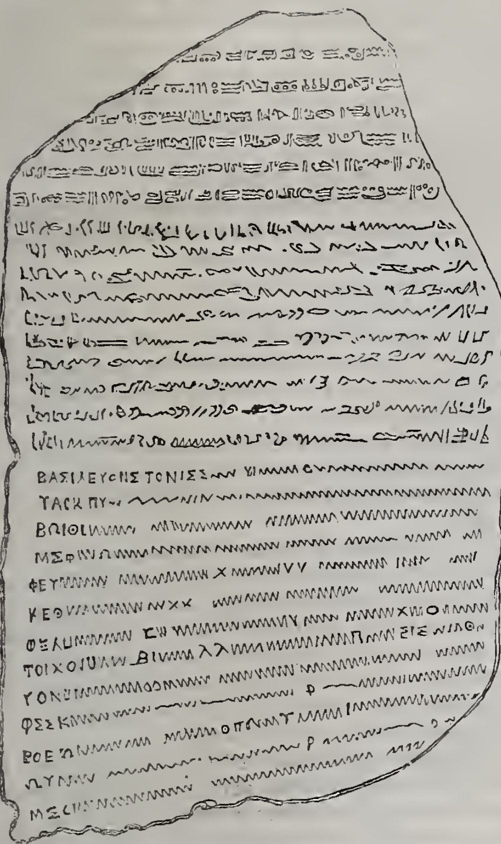
Au contraire, dans l'autre ville où il n'y aurait que des pauvres, la nécessité industrieuse, féconde en invention et mère des arts profitables, appliquerait les esprits par le besoin, les aiguiserait par l'étude, leur inspirerait une vigueur mâle par l'exercice de la patience, et n'épargnant pas les sueurs, elle achèverait les grands ouvrages qui exigent nécessairement un grand travail. BOSSUET.

HIÉROGLYPHES.

HISTOIRE DES ÉTUDES HIÉROGLYPHIQUES.

(Deuxième article. — Voy. p. 28.)

Un officier du génie, attaché à la division de notre armée d'Egypte qui occupait la ville de Rosette, trouva, en août 1799, dans les fouilles exécutées à l'ancien fort, une pierre de granit noir, dont la face, bien polie, offrait trois inscriptions en trois caractères différents. L'inscription supérieure, détruite ou fracturée en grande partie, est en écriture hiéroglyphique ; le texte intermédiaire appartient à une écriture égyptienne cursive, appelée enchoriale ou démotique; et une inscription en langue et en caractères grecs occupe la troisième et dernière division de la pierre. La traduction de ce dernier texte, contenant un décret du corps sacerdotal de l'Egypte, réuni à Memphis pour décerner de grands honneurs au roi Ptolémée Epiphane, donnait la pleine certitude que les deux inscriptions supérieures contenaient l'expression fidèle du même décret, puisqu'il était dit dans les dernières lignes que cette inscription avait été gravée « sur une pierre dure en trois » caractères, caractères hiéroglyphiques, caractères enchoriaux ou démotiques, et caractères grecs. » Une fois ce point bien établi, voici comme on procéda pour arriver au déchiffrement de l'inscription démotique, la seule sur laquelle on pût s'exercer comme étant bien complète. C'est M. Sylvestre de Sacy qui le premier se donna à ce travail. Il remarqua que certains noms, notamment ceux de Ptolémée et d'Alexandre, étaient répétés un assez grand nombre de fois dans l'inscription grecque; il chercha donc, dans l'inscription démotique, des groupes de caractères semblables, répétés autant de fois et à peu près aux mêmes places que dans l'inscription grecque. On reconnut aussi, par le nombre de caractères, égal à peu près dans les deux inscriptions pour représenter les mêmes noms que les caractères étaient simplement alphabétiques. Le résultat de ces recherches, publié en 1802 dans une lettre adressée à M. le comte Chaptal, alors ministre de l'intérieur, renferme les premières bases du déchiffrement du texte intermédiaire, par la détermination des groupes de caractères répondant aux noms propres de Ptolémée, Arsinoé, Alexandre et Alexandrie, mentionnés en différentes occasions dans le texte grec.



(Croquis de la pierre de Rosette.)

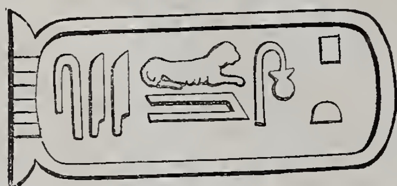
Bientôt après, M. Akerblad, orientaliste suédois, que distinguaient une érudition très variée et une connaissance approfondie de la langue copte, suivant l'exemple de M. de Sacy, publia une analyse des noms propres grecs cités dans l'inscription en caractères démotiques, et déduisit en même temps de cette analyse un court alphabet égyptien démotique. Mais, si heureux dans la lecture des noms propres grecs, Akerblad échoua lorsqu'il voulut appliquer son alphabet au reste de l'inscription. Une des plus grandes causes de sa non-réussite, c'est qu'il ne pensa point que les Egyptiens avaient pu écrire les mots de leur langue en supprimant une grande partie des voyelles médiales, comme cela s'est pratiqué de tout temps chez les Hébreux et les Arabes. Toutefois il resta prouvé, par les travaux de M. de Sacy et du docteur Akerblad, que les Egyptiens exprimaient les noms propres étrangers par des caractères purement alphabétiques.

Jusqu'alors les recherches ne s'étaient faites que sur le texte démotique de l'inscription de Rosette; le mauvais état de la partie hiéroglyphique en avait empêché l'étude. La question se compliquait encore d'une autre difficulté : la comparaison des textes sur papyrus avec l'inscription intermédiaire de Rosette forçait à reconnaître dans ces papyrus une troisième espèce d'écriture, qui n'était ni hiéroglyphique ni démotique, quoiqu'elle eût beaucoup de rapport avec cette dernière. Pendant plusieurs années on ne vit aucun ouvrage qui fît faire un pas de plus à la science. Enfin, en 1819, M. le docteur anglais Young publia une traduction conjecturale des deux inscriptions égyptiennes de Rosette, accompagnée de l'alphabet du docteur Akerblad accru de quelques signes, et il développa un système duquel il résultait : 1° que l'écriture de l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette était la même que celle des papyrus, corrompue par la main du peuple; 2° que l'écriture égyptienne était purement idéographique, et qu'elle n'employait des caractères alphabétiques que pour la transcription des noms propres étrangers. Ainsi il revenait à cette opinion que l'écriture égyptienne était purement idéographique, et dès lors on courait les risques de retomber dans les explications erronées du Père Kircher, quand parut M. Champollion. Les travaux consciencieux auxquels ce savant se livrait depuis long-temps lui permirent de publier, en 1821 et 1822, deux Mémoires lus à l'Académie, dans lesquels il établit que les Egyptiens avaient trois espèces d'écriture : l'écriture hiéroglyphique pure, employée principalement sur les monuments; l'écriture hiératique ou sacerdotale, celle des papyrus, qui n'était, pour ainsi dire, qu'une tachygraphie des hiéroglyphes, puisqu'on y retrouvait toutes les formes de ces derniers; et enfin l'écriture démotique, qui différait des autres par l'absence ou du moins l'emploi moins fréquent des signes symboliques. La différence de ces écritures ressortira plus nette lorsque nous donnerons l'explication du système graphique. Mais avant d'aller plus loin, nous allons donner des exemples de la lecture faite par M. Champollion de noms grecs écrits en hiéroglyphes, lecture qui l'a conduit à reconnaître que les Egyptiens employaient dans leur écriture des signes purement phonétiques, c'est-à-dire exprimant des sons, et qui fera mieux comprendre à nos lecteurs la certitude et la véracité des résultats obtenus.

C'est à la lettre écrite en 1824 par M. Champollion à M. Dacier secrétaire de l'Institut, que nous emprunterons

ces exemples, et l'on y verra le résultat de toutes les tentatives faites jusqu'alors.

Il avait été reconnu, nous l'avons dit, que les Egyptiens se servaient de caractères démotiques auxquels ils avaient attribué la faculté d'exprimer des sons pour introduire dans leurs textes les noms propres étrangers. En raisonnant par analogie, M. Champollion conclut qu'il devait en être de même pour les hiéroglyphes purs. Pour s'assurer de la vérité de cet aperçu, pour reconnaître l'existence et discerner même la valeur de quelques uns de ces signes, il aurait suffi d'avoir sous les yeux, écrits en hiéroglyphes purs, deux noms propres de rois grecs préalablement connus, et contenant plusieurs lettres employées à la fois dans l'un et dans l'autre, tels que Ptolémée et Cléopâtre. Le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette donnait celui de Ptolémée; un obélisque trouvé dans l'île de Philœ et transporté à Londres, était lié à un socle portant une inscription grecque qui est une supplique des prêtres d'Isis à Cléopâtre. On avait reconnu depuis long-temps, par l'inspection des papyrus et de l'inscription de Rosette, que les noms des souverains étaient renfermés dans un encadrement elliptique auquel on a donné le nom de *cartouche*. Le cartouche qui se trouvait sur l'obélisque de Philœ devait donc nécessairement renfermer le nom de Cléopâtre. Ce fut sur ce cartouche et sur celui qui, dans l'inscription de Rosette, renferme le nom de Ptolémée, que M. Champollion fit son épreuve. Voici ces deux noms en caractères hiéroglyphiques et en caractères démotiques *.



(Nom de Ptolémée en caractères hiéroglyphiques et démotiques.)



(Nom de Cléopâtre en caractères hiéroglyphiques et démotiques.)

Le premier signe du nom de Cléopâtre, qui figure une espèce de quart de cercle, et qui représenterait le K, ne devait point se trouver dans le nom de Ptolémée; il n'y est pas en effet.

Le deuxième, un lion au repos, qui doit représenter le L, est tout-à-fait semblable au quatrième signe du nom de Ptolémée, qui est aussi un L (PTOL).

Le troisième signe, qui est une plume ou une feuille, représenterait la voyelle brève E; on voit aussi, à la fin du nom de Ptolémée, deux feuilles semblables, qui auraient la valeur de deux E brefs ou un E long, le H des Grecs.

Le quatrième caractère du cartouche de Cléopâtre, représentant une espèce de fleur avec une tige recourbée, répondrait à l'O du nom grec de cette reine (CLÉO); il est en effet le troisième caractère du nom de Ptolémée (PTO).

Le cinquième du nom de Cléopâtre, qui a la forme d'un parallélogramme, doit représenter le P (CLÉOP); car il est aussi le premier du nom de Ptolémée.

Le sixième signe, répondant à la voyelle A de Cléopâtre (CLÉOPA), est un épervier, et ne se voit pas dans le nom de Ptolémée, ce qui doit être en effet.

Le septième caractère est une main ouverte représentant le T de Cléopâtre (CLÉOPAT); mais cette main ne se retrouve pas dans le nom de Ptolémée, où la deuxième lettre T est exprimée par un segment de sphère, et nous sommes conduits à penser que ces deux signes s'employaient pour représenter le même son.

Le huitième signe de Cléopâtre, qui est une bouche vue de face, et qui serait le R (CLÉOPATR), ne se retrouve pas dans le cartouche de Ptolémée, et ne doit pas s'y retrouver non plus.

Enfin le neuvième et dernier signe du nom de la reine, qui doit être la voyelle A (CLÉOPATRA), est en effet l'épervier que nous avons déjà vu représenter cette voyelle dans la troisième syllabe du nom. Ce nom propre est terminé par les deux signes hiéroglyphiques qui sont remarqués comme signe distinctif de tous les noms féminins, et celui de Ptolémée l'est par un autre signe qui consiste en un trait recourbé et répondant au S des Grecs.

Le cinquième caractère du nom de Ptolémée, tous les autres caractères étant déterminés, devait nécessairement être un M; d'ailleurs, dans plusieurs autres noms grecs analysés par MM. de Sacy et Akerblad, on avait déjà eu occasion de le reconnaître.

Ainsi, lecture faite, le nom de Ptolémée donne Πτολμης (*Ptolmés*), nom grec de Ptolémée, et celui de Cléopâtre Κλεοπατρα, nom grec de cette reine.

En faisant le même travail sur les noms en caractères démotiques, M. Champollion a obtenu des résultats à peu près semblables et a retrouvé les mêmes caractères, comme on peut s'en convaincre par la seule inspection de ces noms.

Ainsi M. Champollion a établi d'une manière irrécusable :

1° Que les Egyptiens avaient trois espèces d'écriture, hiéroglyphique, hiératique et démotique;

2° Que les Egyptiens employaient phonétiquement certains signes, c'est-à-dire leur donnaient la valeur de sons, pour exprimer les mots étrangers, et cela dans les trois espèces d'écriture.

Conduit donc à reconnaître à certains signes une valeur toujours la même, M. Champollion a cherché à appliquer l'alphabet qu'il en avait déduit aux autres mots des différentes écritures égyptiennes; et dans un prochain article, suivant ses déductions, nous arriverons naturellement à l'explication entière et satisfaisante du système graphique des Egyptiens.

* Il faut remarquer, pour la lecture de ces caractères, que dans les hiéroglyphes la direction selon laquelle se suivent les caractères n'est pas déterminée : les Egyptiens les inscrivaient tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche, ou bien encore de haut en bas. Il n'en est pas de même pour l'écriture démotique, qui procède toujours de droite à gauche.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

RUINES A BAROLLI.



(Une colonne près du temple de Barolli, dans le Radjasthan.)

On appelle Radjasthan ou Radjpoutana la contrée de l'Inde centrale et occidentale gouvernée par les princes radjpoutes. Elle doit à ses montagnes et au courage de ses habitants de n'avoir jamais été complétement soumise par les Mahométans. C'est pourquoi un grand nombre d'anciens monuments de la religion indienne y sont restés debout, et attestent la civilisation puissante qui vivifiait cette partie du monde lorsque l'Europe presque entière était encore plongée dans la barbarie.

Les principaux Etats du Radjasthan sont le Mewar, le Marwar, le Bikaner et le Kisenghur; le Kotah et le Boundi, qui sont deux divisions de l'Haravati ou Harouti; l'Amber, le Djesselmer, et le désert indien qui s'étend jusqu'à la vallée de l'Indus.

C'est dans la principauté de Kotah, près des cascades du fleuve Chomboul, que se trouve le temple de Barolli ou Bal-Rorri. Ce temple est dédié à Siva. Il est entièrement couvert de sculptures d'une délicatesse et d'un fini que l'art n'a surpassés dans aucun autre édifice religieux de l'Inde. De tous côtés, au milieu de ces ornements d'une riche et gracieuse fantaisie où excellent encore aujourd'hui les artistes indiens, on voit des emblèmes du « Soleil-Dieu qui donne la vie. » Les figures mythologiques sculptées au pied du fût des colonnes, aux frises, dans les niches, sont innombrables, et toutes sont remarquables par des qualités d'exquise proportion et de parfaite harmonie. En face du temple s'élève un autre édifice splendide, appelé le Sengar-Chaori, et destiné à la célébration des mariages. Un double rang de colonnes sculptées règne sur les quatre côtés; les entrecolonnements sont à jour. La partie supérieure se termine en pyramide où toutes les pierres, diminuant progressivement de grandeur, représentent des temples en miniature. Autour de ces deux monuments, on voit des autels et des sanctuaires consacrés aux dieux de second ordre, entre autres au dieu de la Sagesse, et à l'Orphée indien, le divin Nareda. Parmi des massifs de verdure qui ombragent des fontaines sacrées, au midi du temple, est la colonne que reproduit notre gravure. Près d'elle, une colonne semblable est renversée à terre. On suppose qu'elles devaient supporter une simple architrave, et former ainsi un *torun* ou arc triomphal. Quoique depuis plus de mille ans elles soient exposées à la pluie et au vent, le poli du travail y est

à peine altéré, tant la pierre dure et brillante dans laquelle elles ont été taillées résiste à la destruction. Les femmes sculptées sur ces colonnes, ainsi qu'à la façade du temple, sont Parboutty, la compagne de Siva, et les Djoginis, filles guerrières en honneur dans la poésie martiale des Radjpoutes.

UN PROTECTEUR.

NOUVELLE.

(Deuxième article. — Voyez p. 35.)

Le château de Saint-Valery, habité sous l'empire par un général anobli, racheté sous la restauration par les héritiers des anciens possesseurs, semble n'avoir rien eu à souffrir de l'orage révolutionnaire. Les donjons sont debout. Les fossés sont pleins d'une eau vive et transparente, où se jouent les carpes dorées et où flotte en liberté une nacelle verte. Le parc est vaste, bien entretenu. Les bassins sont de marbre ; des gerbes d'une humide et brillante poussière en jaillissent, et des cygnes s'y promènent. De distance en distance, de blanches statues se montrent à demi au détour des charmilles. Les habitants de ce beau séjour ont conservé le goût, le ton, et sous un langage moderne la plupart des préjugés du dernier siècle. Si populaire que l'on soit, il faut reconnaître qu'il y a des séductions dans cette vie privilégiée; et parmi ceux qui n'auraient pas la force d'y résister, aucun ne serait plus excusable qu'un jeune homme de vingt-deux ans, pauvre, et poëte, ou croyant l'être.

Paul fut accueilli par les dames du château comme un hôte que l'on attendait. On l'encouragea à parler, et pendant les premiers jours on feignit de ne pas s'apercevoir de son embarras. On le mit si parfaitement à son aise, qu'après une seule semaine, il n'eût tenu qu'à lui de s'imaginer être le fils ou le neveu du marquis. A la vérité, il lui était d'autant plus facile de s'habituer à ce genre d'existence que, par ses rêveries de jeunesse, il n'y était pas tout-à-fait étranger. La réalité qu'il avait sous les yeux était même, sous beaucoup de rapports, au-dessous de son idéal. Si, dans la conversation, il ne réussissait pas toujours à trouver les expressions heureuses, nuancées, harmonieuses, qui étaient naturelles à la marquise et à sa sœur, s'il sentait sa roture vaincue par la finesse du regard ou la noblesse des traits qu'il admirait en elles, il avait la conviction qu'il était au moins leur égal par l'intelligence, par les habitudes de l'esprit, par l'élévation de l'âme, par le fonds sérieux de la vie. L'étude et la méditation lui avaient révélé d'autres horizons que celui du pauvre. N'avait-il pas puisé aux sources les plus pures de la pensée? N'avait-il pas agité tous les problèmes les plus délicats du cœur? et, quant à cette différence du rang, que la raison refuse d'ailleurs de reconnaître, n'avait-il pas en lui un avantage naturel qui eût suffi pour rétablir l'équilibre, c'est-à-dire cette sorte de vocation de poëte qu'on encourageait, et qui était aussi une noblesse de naissance? — Il avait peu de goût pour la chasse, et ordinairement le marquis le laissait seul jusqu'à l'heure du déjeuner. Quelquefois, dans ses promenades matinales, il s'inspirait; et le soir, dans le salon, enhardi par la marquise, il lisait ses vers. On le louait sans exagération, en mêlant habilement à l'approbation quelques critiques. On goûtait surtout ses pensées, et on assurait qu'il n'avait plus qu'un peu d'art à acquérir. Ce n'était qu'une affaire de patience et de travail.

Que de nuits exaltées, sans sommeil, le jeune poëte passa dans son pavillon! Quelle violence n'eut-il pas plus d'une fois à se faire pour s'éloigner de sa fenêtre, et dire adieu au spectacle magique du parc, aux lueurs argentées et dormantes sur le miroir des bassins et sur les gazons, au ciel étoilé, aux statues mystérieuses dans les ombres transparentes du bois, aux marronniers immenses éclairés par le faîte, au silence imposant de la nuit! « Vivre ainsi toujours, criait-il en pressant de ses deux bras sa poitrine haletante; ah! ne serait-ce pas la félicité suprême! » Il faut dire cependant, à son honneur, qu'il se mêlait souvent à ses plus vifs transports une secrète honte, comme s'il eût commis presque une apostasie en oubliant trop ou en rabaissant par une comparaison involontaire son père, ses frères, les lieux où il avait vécu, la simplicité de sa vie, et cette pauvreté laborieuse, digne, indépendante, dont jusque là il avait été si fier. Sa poésie même où grandissaient les images, où l'expression était plus solennelle et plus ambitieuse, ne le satisfaisait pas toujours autant que les vers plus modestes où il avait décrit autrefois une humble scène de la famille, la convalescence d'un frère, un anniversaire, une course aux champs avec un ami.

Le marquis ne parlait point de ses projets sur Paul; peut-être lui réservait-il quelque surprise. Une fois la sœur de la marquise, après avoir daigné lire elle-même quelques vers du jeune homme composés sur un site du bois, avait remarqué avec une douce gravité que, pour qu'il cultivât une faculté si heureuse, il lui faudrait à Paris une fonction où il aurait toute liberté de penser et d'écrire, où il serait peu occupé et généreusement rétribué, en un mot une sinécure. — Sans doute, avait répondu le marquis, c'est cela même, et j'y ai déjà pensé.

Le temps s'écoulait cependant. On commença à parler du départ pour Paris, et on s'occupa des préparatifs. On sortit l'équipage; les femmes de chambre très affairées allaient, venaient, remuaient tout, encaissaient les conserves, emplissaient les cartons, veillaient encore à minuit. Le jour fixé arriva. On causait avec Paul comme à l'ordinaire; mais se proposait-on de l'emmener? Quelles étaient en définitive les intentions du marquis? Voulait-il l'attacher d'abord à sa personne en qualité de secrétaire, et ensuite à Paris lui faire obtenir cette place si facile à remplir, où le poëte, libre de toute crainte d'avenir, s'essaierait à prendre son essor.

A sept heures du matin on s'assembla dans la cour. Les chevaux étaient attelés; le cocher était déjà sur son siége. Il y avait quatre larges places dans la voiture. Paul cherchait à lire dans tous les regards. La marquise monta la première, puis la sœur; il restait deux places. Le marquis s'avança vers la portière. — Où donc est Joséphine, demanda l'une des dames? Joséphine accourut chargée de paquets, et monta. —Adieu, mon jeune ami, dit le marquis en prenant la quatrième place. J'aurais voulu vous accompagner moi-même à M...; on se croit toujours plus préparé qu'on ne l'est. Jacques vous reconduira dans le cabriolet. Assurez de mon amitié votre père ; croyez bien que nous ne pouvons plus vous oublier. — Paul se baissa pour saluer. — Mesdames, Paul vous fait ses adieux, reprit le marquis en fermant la portière. Mais les dames avaient mille recommandations à répéter au concierge et aux domestiques placés sur le banc derrière la voiture. Le cocher fouetta les chevaux qui se cabrèrent et s'élancèrent avec une impatiente ardeur. Paul crut voir devant lui le château tourbillonner ; ses pieds avaient pris racine dans le pavé. Quand il revint de sa douloureuse surprise, la voiture avait déjà tourné l'avenue : on n'entendait plus que le bruit affaibli des roues sur le grand chemin.

Le retour à M... ne fut pas au premier moment si triste qu'il semblait devoir l'être. Le père Bernard embrassa tendrement son fils; les petits frères quittèrent le poêle qu'ils entouraient et remplirent la petite chambre chaude et lumineuse de cris de joie : après tout, la maisonnette avait mille souvenirs qui pénétrèrent Paul d'attendrissement. Mais le lendemain il se sentit repris au réveil par une sourde tristesse, et lorsque son père voulut savoir ce que le marquis lui avait promis, ce qu'il espérait, il éprouva un serrement de cœur inexprimable. Que pouvait-il rappeler? De vagues insinuations; rien de plus. Pour comble d'ennui, ses amis, ou, si l'on veut tous ceux qu'on

appelle ainsi parce qu'ils ne sont pas nos ennemis, l'assiégeaient, lorsqu'ils le rencontraient, de questions sur son séjour à Saint-Valery! Comment étaient les dames? Les appartements étaient-ils aussi beaux qu'on le disait? De quelle manière se passaient les journées, les soirées? Avait-il chassé à cheval, avec des piqueurs, au son du cor? Faisait-on des promenades sur l'eau, avec de la musique? Peu s'en fallut qu'on ne lui demandât s'il n'avait pas été témoin de joûtes et de carrousels; s'il n'y avait pas une tour du Nord abandonnée où rôdaient des spectres à minuit, et si, au clair de lune, la forêt n'était pas peuplée de sylphes et de fées?

Cette curiosité puérile impatientait Paul comme une raillerie. Il prit la résolution de ne sortir dans la ville que le plus rarement possible. Il se renferma, et se remit à son travail de dessinateur. Il avait perdu près de deux mois, et l'ouvrage s'était accumulé. Il avait d'ailleurs besoin d'appliquer son esprit, et il n'y réussissait pas toujours : le crayon pesait plus à sa main qu'autrefois. Il tombait fréquemment dans de longues distractions. Il s'arrêtait tout-à-coup; ses yeux demeuraient fixés sur la fenêtre. Il voyait passer devant lui toutes les scènes du château. Il était transporté par son imagination à Saint-Valery, et il exagérait encore le bonheur qu'il y avait éprouvé. L'horloge de la manufacture ou la voix de son père venait-elle le rappeler à lui-même, en se retrouvant dans son pauvre réduit, courbé sur quelque fragment de poterie, il lui échappait un soupir : « Je ne suis qu'un pauvre ouvrier, disait-il; ne pensons plus à cela. » Dans cette résignation il se glissait malgré lui un sentiment d'aigreur, une vague jalousie; et en vain il s'accusait et s'indignait contre lui-même, il avait perdu la paix de l'âme. L'hiver passa ainsi, plus malheureux mille fois que tous les hivers précédents. Le père Bernard ne disait rien; mais les souffrances de son fils n'échappaient pas à son regard, et il les partageait. On n'avait aucune nouvelle du marquis. Au printemps, le bruit d'une dissolution prochaine de la Chambre vint à courir. Vers cette époque, un électeur influent, un notable, comme on dit encore en province, entra un jour chez le vieux contre-maître avec une lettre qu'il avait reçue du marquis : il y était question de Paul au post-scriptum.

« P. S. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de Paul » Bernard. Ce jeune homme a d'heureuses dispositions. Il » est fâcheux qu'il ne soit pas à Paris. Vous comprendrez » que de si loin il est difficile d'intéresser à lui les personnes » qui pourraient lui être utiles. »

Intéresser! ce mot déplut d'abord à l'hôte de Saint-Valery. Par réflexion, c'était cependant quelque chose. On ne l'avait pas tout-à-fait oublié.

Il y eut entre le père et le fils une longue délibération. Après deux ou trois jours, il fut convenu que Paul ferait le voyage de Paris.

La fin à la prochaine livraison.

L'amour de la patrie conduit à la bonté des mœurs, et la bonté des mœurs mène à l'amour de la patrie. Moins nous pouvons satisfaire nos passions particulières, plus nous nous livrons aux générales.

MONTESQUIEU, *Esprit des lois.*

Principes ou lois dans les sciences naturelles. — « Dans les sciences qui ont pour base l'observation, les faits se multipliant à l'infini, l'esprit a besoin de les coordonner, de les rattacher les uns aux autres pour saisir leur ensemble et leur dépendance mutuelle. Lorsqu'un rapport général et constant a été observé entre plusieurs faits du même ordre, ce rapport devient ce qu'on nomme un *principe*, une *loi.*

» Un fait est expliqué dans ces sciences quand on a rapporté sa manifestation au rapport général dont il dépend, de la même manière que dans les sciences physiques un fait est ramené à l'élasticité, à la gravité, à l'affinité, etc.»

SERRES, *Anatomie comparée du cerveau.*

TRADITIONS CARLOVINGIENNES.

Ce fut vers la fin du onzième siècle que l'on vit paraître les premiers poëmes et les premiers romans composés en mémoire de Charlemagne. Cette série d'épopées qui forme ce qu'on appelle le cycle carlovingien, et à laquelle toutes les langues ont pris part, semble avoir sa source dans la fameuse chronique latine faussement attribuée à Turpin, archevêque de Reims en 780, et qui ne fut écrite que vers l'an 1092 par un auteur inconnu. Suivant toute probabilité, cette chronique n'était elle-même qu'un écho fidèle des traditions populaires, qu'un résumé des nombreuses chansons héroïques qui durent célébrer la puissance du grand empereur des Francs. Quel règne en effet avait dû laisser plus de profonds souvenirs dans l'esprit des nations que celui du prince qui, monté sur le trône en 768, avait passé les vingt-deux premières années de son règne sans remettre son épée dans le fourreau; qui, vainqueur des Lombards, des Sarrasins et des Saxons, avait été, le jour de Noël de l'an 800, couronné empereur d'Occident par le pape Léon III, et qui enfin était mort en 814, glorieux et plein de jours, après avoir reculé les bornes de son empire de l'Ebre à l'Elbe, et des frontières de la Calabre aux rivages de la Hollande? Mais la réalité, quelque belle qu'elle fût, ne pouvait suffire à ce besoin de merveilleux qui excite incessamment l'imagination des peuples, et quelques siècles plus tard, la vie de Charlemagne était tellement défigurée par les poëtes et les romanciers, qu'elle était entièrement méconnaissable. C'est pour donner une idée de ces altérations singulières de l'histoire que nous allons envisager le héros carlovingien sous le point de vue mythologique. La chronique intitulée *Reali di Franza*, un des plus anciens monuments de la langue italienne, nous a servi, avec l'*Orlando innamorato* de Boïardo, à raconter la jeunesse de Charlemagne; ensuite, conservant autant que possible la couleur générale du style, nous avons emprunté plusieurs fragments à la traduction de la chronique de Turpin, insérée dans les grandes chroniques de Saint-Denis, et à quelques poésies en langue romane. Un seul épisode, celui d'Ogier et de Didier, n'appartient pas à un roman; il a été tiré d'une chronique latine à peu près contemporaine, celle du moine de Saint-Gall.

HISTOIRE FABULEUSE ET POÉTIQUE DE CHARLEMAGNE.

Après le sac de Troie, raconte Boïardo, Astyanax, fils d'Hector, alla conquérir la Sicile. Il laissa en mourant la couronne à son fils Polydore, qui eut deux enfants, Clodoaque et Constant. Par une longue suite de princes et de héros,

Dà Costante discese Constantino;
Poi Fiovo e il re Fiorello, el Campione;
E Fioravante, e giù sino à Pipino,
Regal stirpe di Francia et il re Carlone.

« De Constant descendit Constantin; puis Fiovo et le roi Fio» rello, le Champion; puis Fioravante; et ainsi jusqu'à Pépin, » lignée royale de France, et enfin le roi Charlemagne. »

La mère de ce dernier fut *Berthe aus grans piès*, dont nous avons raconté la touchante histoire (voy. 1837, p. 378 et 394).

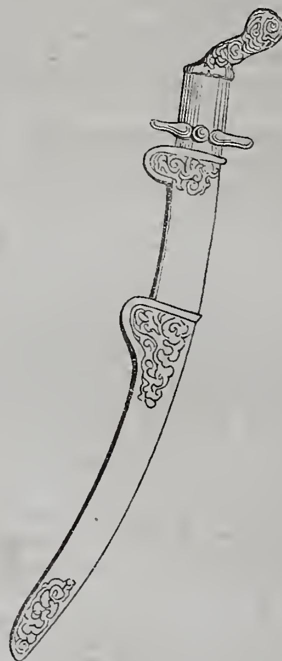
Dès sa plus tendre jeunesse, Charlemagne eut, au dire des poëtes, de cruelles épreuves à subir. Son père, Pépin, ayant été assassiné par deux fils qu'il avait eus d'une autre

femme que Berthe, il fut obligé de s'enfuir en toute hâte de Paris, où l'aîné des parricides fut proclamé roi. Mais il était poursuivi par la haine de la maison de Mayence, ennemie de sa famille; sa tête fut mise à prix, et le pape Sergius * excommunia d'avance tous ceux qui donneraient asile au fugitif. Caché d'abord dans une abbaye sous le nom de *Maino* ou *Mainetto*, le jeune prince parvint enfin à franchir les Pyrénées, et, sans être connu, entra au service de Galafre, roi sarrasin de Saragosse et de toutes les Espagnes.

Ce roi, outre ses trois fils, Marsile, Baligant et Fulsiron, qui plus tard firent une si rude guerre aux chrétiens, avait une fille nommée Galérane, qui s'éprit d'une vive passion pour le pauvre exilé. Mainetto de son côté l'aima bientôt tendrement, la convertit et l'épousa en secret. Cependant advint une brillante occasion de se signaler. Un roi d'Afrique déclara la guerre à Galafre, qui fut vaincu et fait prisonnier ainsi que ses trois fils. Après d'innombrables prouesses Mainetto les délivra; mais peu s'en fallut que sa gloire ne causât sa ruine : il excita l'envie des fils de Galafre qui résolurent de se défaire de lui. Averti à temps, il s'échappa de Saragosse avec sa fidèle Galérane, et recommença à errer dans le monde. Il parvint enfin à se faire un parti en Bavière, rentra en France à la tête d'une armée, attaqua et tua l'usurpateur, et remonta sur le trône de son père.

C'est ainsi que, dès sa jeunesse, Charlemagne mérita par ses grands et hauts faits d'armes d'être rangé au nombre des preux et vaillants hommes.

Mais passons à son portrait fantastique, tel que les romanciers, d'un commun accord, l'ont tracé. « Il était de belle et grande stature, bien formé de corps, et avait huit pieds de haut; la face d'un espan et demi de long, le front d'un pied de large, le chef gros, le nez petit et plat, les yeux de lion, gros, verts et étincelants comme escarboucles, la barbe large et d'un pied de long. » Il mangeait peu de pain et usait volontiers de la chair de venaison. Il mangeait bien à son dîner le quart d'un mouton, ou un paon, ou une grue, ou deux poulailles, ou une oie, ou un lièvre, sans les autres services d'entrée et issue de table. Il était de si grande force qu'il brisait facilement entre ses mains quatre fers de chevaux, et élevait sur la paume de sa main un chevalier tout armé, de terre jusqu'à sa tête. D'un seul coup de Joyeuse, son épée, il pourfendait de la tête jusqu'aux cuisses un chevalier tout armé, séant sur son cheval. Quand il dormait la nuit, toujours veillaient, autour de lui, cent vingt chevaliers qui se relayaient successivement : il y en avait toujours dix à sa tête, dix à ses pieds, dix à sa droite, dix à sa gauche, et chacun d'eux tenait une épée nue d'une main et une torche ardente de l'autre... Il savait très bien et très éloquemment parler latin, hébreu, arabe, français, écossais, allemand, flamand, et plusieurs autres langages, et était fort instruit aux sept arts libéraux.



(Epée de Charlemagne, conservée autrefois à Aix-la-Chapelle. — D'après Montfaucon.)



(Buste de Charlemagne, sculpté au douzième siècle. — Tiré de Montfaucon.)

De nombreuses expéditions contre les *Sesnes* (Saxons), dans l'une desquelles on lui fait tuer Witikind de sa main, avaient répandu au loin sa renommée. Mais Diaulas, fils du héros saxon, allait partout chercher des vengeurs à son père, et bientôt une guerre éclata entre les Francs et Firamor, roi des Bulgares. Les deux armées en viennent aux mains. Baudouin, un des neveux de Charlemagne, se précipite sur le roi païen, en lui criant : — Fais-toi chrétienner, si tu ne veux périr. — Laisse-là tes contes, et défends-toi, répondit Firamor, qui finit par succomber après une longue lutte. Mais Baudouin était blessé à mort; il brise alors son épée, se confesse à haute voix, arrache trois brins d'herbe *en l'honneur de la Sainte Trinité*, les avale en guise de viatique, et expire au moment où son oncle arrivait près de lui. Ne pouvant que le venger, celui-ci

> A la barbe dont li poils est feranz (piquant)
> Traite ot Joiose où il ot grant fiance,

et fait un affreux carnage des Barbares, jusqu'à ce que Diaulas lui propose de terminer leur querelle par un combat singulier. Les deux chefs se battent donc en présence de leurs soldats. Le jugement de Dieu se prononce ; Charlemagne vainqueur renverse son ennemi, lui met l'épée sur la gorge, et lui dit :

> Prenez loi christiane, amendez votre vie,
> Si créez à Jésus, lo fil de sainte Marie,
> Car Mahom ne vaut pas une pomme pourrie.

Diaulas demande humblement la vie et se fait baptiser

* A cette époque, le pape Sergius était mort depuis soixante ans. Mais les anachronismes ne coûtent guère aux poëtes carlovingiens. Nous croyons avoir suffisamment éveillé la défiance de nos lecteurs. Ceci n'est pas une histoire, mais l'histoire d'un conte.

par l'archevêque Turpin, qui n'avait guère d'autre emploi que d'administrer le baptême aux païens vaincus.

Grâce à de tels exploits, s'étendait dans tout l'univers la terreur du nom *du gentix rois de France*. Jadis, un noble seigneur, nommé Ogier (probablement Ogier-le-Danois), avait encouru sa colère et s'était réfugié auprès de Didier, roi des Lombards, que l'empereur des Francs vint assiéger dans Pavie. Ogier et Didier montèrent alors sur la plus haute tour de la ville pour apercevoir l'armée ennemie du plus loin qu'il leur serait possible. A la vue des bagages : — Charlemagne est sans doute dans cette troupe immense? dit le roi Didier. — Non, dit Ogier; ce n'est pas Charlemagne. Mais voyant arriver le gros de l'armée rassemblée de toutes les régions de son vaste empire : — Charlemagne chevauche au moins parmi ces guerriers? s'écria Didier. — Ce n'est pas lui encore, répondit Ogier, ce n'est pas lui encore. Alors, le roi commença à trembler et à dire : — Que ferons-nous, s'il doit en venir d'autres?... — Tu verras, ô roi, dit Ogier, combien sa venue sera effrayante. Pour nous, j'ignore ce qu'il nous faudra devenir. Et, pendant qu'ils conversaient ainsi, voici venir la jeunesse impétueuse, la jeunesse infatigable. Didier s'écria : — Voilà Charlemagne. — Pas encore, pas encore, dit Ogier. En cet instant apparurent, avec de nombreux compagnons, les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle. A leur aspect, Didier, maudissant la mort et la vie, put à peine bégayer en sanglottant : — Descendons, Ogier, descendons, et cachons-nous sous cette terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. Mais Ogier, qui, dans des temps meilleurs, avait autrefois appris à connaître la puissance



(Entrevue fabuleuse de Constantin et de Charlemagne *, d'après les vitraux de Saint-Denis.)

de l'incomparable Charlemagne : — O roi, dit-il, quand tu verras la moisson s'effrayer dans les champs, le Pô et le Tésin, ces fleuves de fer, mêlés aux flots de la mer inonder les murs de ta cité, alors seulement tu verras venir Charlemagne.

En ce temps-là, advint en la terre d'Outremer une grande persécution à la chrétienté; car les Sarrasins entrèrent en la terre de Syrie, prirent la cité de Jérusalem, et violèrent le Saint Sépulcre et les saints lieux. Mais, une vision étant venue à Constantin, l'empereur d'Orient, il fut résolu que cette grande douleur serait mandée à Charlemagne; quatre messagers partirent vers lui, et après avoir bien chevauché arrivèrent à Paris. L'empereur les reçut, brisa le sceau des missives, qu'il lut longuement, sans mot dire, et fut si dolent de ce que les mécréants avaient pris la cité de Jérusalem qu'il commença à pleurer; et ceux qui étaient à l'entour de lui se demandaient l'un à l'autre *ce que les chartes pouvaient chanter*. Lors l'empereur leur en fit lire le contenu par l'archevêque Turpin, et tous devinant sa pensée, s'écrièrent qu'ils voulaient partir avec lui délivrer les lieux saints ; si bien donc s'assembla le peuple de

* Constantin-le-Grand était mort plus de quatre siècles avant la naissance de Charlemagne, qui n'a jamais été ni à Constantinople, ni en Palestine. Le seul fondement qu'il y ait à cette fiction est le présent des clefs du Saint-Sépulcre que le calife Haroûn-al-Réchid fit par ambassadeurs au monarque franc.

tous côtés, que jamais si grande et si belle armée ne s'était vue.

Nous ne dirons pas toutes les choses merveilleuses qui leur advinrent en ce saint pèlerinage ; nous raconterons seulement une aventure bien digne de mémoire. — Sur leur route, il y avait un bois d'environ deux journées de marche. Dans ce bois rempli de nombreuses bêtes sauvages comme griffons, ours, lions, linx, tigres, etc., *qui naturellement désirent sang humain*, l'empereur et ses gens s'enfoncèrent, espérant le traverser en un jour; mais la nuit étant venue à tomber, obscurcit tellement le bois qu'ils s'égarèrent, tous bien las et travaillés d'une forte pluie qui les inondait. Ils campèrent comme ils purent. Une partie de la nuit était déjà passée, quand Charlemagne qui ne dormait pas, sortant de son pavillon, commença à réciter un psaume; et voici que tout-à-coup la voix d'un oiseau fut ouïe de tous ceux qui dormaient, ce dont ils furent bien ébahis et bien épouvantés. L'empereur entonna un nouveau psaume, et l'oiseau parlant derechef plus haut et plus fort, dit : *Français, que dis-tu?* Puis il continua à converser avec eux en latin, et le lendemain, au point du jour, il les remit en leur droit chemin ; depuis ce temps, quelquefois encore, suivant le dire des pèlerins, on peut ouïr parler les oiseaux dans ce bois.

Tant chevauchèrent les chrétiens qu'ils arrivèrent à Constantinople, où l'empereur Constantin et le peuple les reçurent avec grande joie; puis de là, les deux empereurs se dirigèrent avec leur armée vers la cité de Jérusalem, chassèrent et occirent les Sarrasins et délivrèrent des mécréants tout le royaume. Après ces victoires, lorsque les Francs voulurent s'en retourner, l'empereur de Constantinople les amena en dehors de la cité, dans une immense place, où se trouvaient réunies des richesses de toutes sortes : destriers, palefrois, oiseaux de proie, brillantes étoffes, et *toute la gloire des pierres précieuses.* Mais sur l'avis des prélats et de ses barons, Charlemagne ne voulut accepter aucun présent; il demanda seulement avec instance qu'on leur accordât quelques reliques qui leur fussent matières d'amour et de dévotion. On envoya donc en quérir des plus précieuses, entre autres la sainte couronne d'épines; une partie de la sainte croix; et le bras droit de saint Siméon. Tous se purifièrent par la confession avant de s'en approcher, et Charlemagne était à faire dévotement son oraison, quand, soudainement, une rosée descendit du ciel qui arrosa la sainte couronne, de telle sorte que les épines fleurirent, et répandirent une si suave odeur que tous ceux qui étaient dans le temple prièrent Dieu que jamais cette odeur ne leur *faussît.* Craignant de voir tomber les fleurs, l'empereur les enveloppa soigneusement dans son gant, qu'il crut remettre à un prélat agenouillé près de lui; mais quelle ne fut point sa surprise quand, au bout d'une demi-heure, sa prière achevée, il vit son gant qui était resté suspendu en l'air. Il ne put parler, tant les larmes et les sanglots étouffèrent sa voix, par la grande joie du miracle que notre Seigneur faisait en sa faveur : tous les assistants firent comme lui et fondirent tous en larmes. Cependant, *après que leurs yeux furent un peu éclaircis*, les Francs se départirent de ces lieux, emportant avec eux les saintes reliques, qui, pendant leur voyage, ressuscitèrent les morts, guérirent les malades et convertirent une foule de païens. Enfin ils arrivèrent sans autre aventure à Aix-la-Chapelle, où le roi de Saint-Denis se reposa pour quelqne temps du moins de ses glorieuses fatigues.

Presque aucun des arts de luxe qui puisse atteindre à quelque degré de perfection sans écoles publiques de dessin. Il n'en faut pas une, il en faut un grand nombre. Une nation où l'on apprendrait à dessiner comme on apprend à écrire l'emporterait bientôt sur les autres dans tous les arts du goût. DIDEROT.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(Deuxième article. — V. p. 10.)

Organisation politique et militaire des Kosaks.—Le pays des Kosaks du Don est régi suivant un mode entièrement différent de celui des autres provinces russes. Un certain nombre de fonctions civiles et militaires y sont électives; mais l'*ataman* ou chef suprême de l'autorité est à la nomination de l'empereur. Aujourd'hui, le césarévitch, héritier présomptif du trône, est ataman en titre; de fait, il est remplacé par un ataman délégué, le vieux général Vlassof. L'influence russe, qui s'accroît tous les jours chez les Kosaks, est parvenue à transformer peu à peu en aristocratie régulière leur ancienne démocratie ombrageuse et turbulente : les assemblées populaires ont perdu presque tous leurs droits, et le pouvoir de la chancellerie, régi par un chef d'état-major russe, s'est accru considérablement. Les nobles, fixés en grand nombre dans la capitale, ont des priviléges que ne partage pas la masse de la nation ; ils obtiennent un avancement plus rapide, et traitent avec une certaine morgue les gens de condition inférieure. Cependant tous les Kosaks sont libres de leurs personnes; ils ont le droit de posséder en propre tout ce qu'ils peuvent acquérir ; ils sont exempts de la capitation et du monopole impérial sur le sel et l'eau-de-vie. En revanche, ils doivent fournir constamment à l'empire environ 15 000 hommes de cavalerie, et en cas d'urgence, la levée en masse peut donner environ 100 000 soldats. Mais le pays serait alors complétement privé d'hommes; car le nombre total des Kosaks du Don ne surpasse guère 400 000, en ne comptant pas les serfs que les nobles ont amenés du nord et du centre de la Russie. On voit qu'il y a loin de là à ces hordes innombrables qui obscurcissaient l'éclat du soleil par des nuées de flèches, et qui plaçaient aussi leurs frontières à la pointe de leurs piques. Que la civilisation se rassure donc; elle n'a point à craindre ces attaques prochaines dont une politique habile aime à l'effrayer. Mais qu'elle pense à l'avenir, et qu'à tout hasard elle se ménage de longue main les ressources qui lui deviendraient nécessaires pour résister à l'agression.

Tout Kosak est soldat de quinze à cinquante ans, et il n'est pas rare de voir des jeunes gens d'une vingtaine d'années qui ont déjà fait deux ou trois campagnes de service actif. C'est un grand jour, dans une *stanctza*, que celui du départ des hommes destinés à recruter l'armée du Caucase. Ils ont dépouillé les vêtements simples et grossiers qui les recouvraient, et ont pris l'uniforme de rigueur : pantalon large en drap bleu foncé, avec bandes rouges sur le côté; capote légère serrée sur la poitrine et autour de la taille, par une rangée d'agrafes sans un seul bouton ; bonnet en forme de cône renversé, recouvert d'astracan ou de feutre noir, avec des ganses nattées et un pompon de couleur blanche, la coiffe rouge, qui forme le fond, ressortant à droite. L'armement se compose d'un sabre, d'un fusil porté en bandoulière, d'une paire de pistolets fixés à la ceinture, et enfin d'une lance de deux mètres et demi à trois mètres de longueur. Le moment fatal arrive : la population entière suit des yeux cette troupe de cavaliers, si pittoresquement équipés, jusqu'à ce qu'ils disparaissent au détour du chemin ; alors on s'en retourne tristement chez soi en faisant des vœux pour les absents. Cette terrible guerre du Caucase est pour la Russie une plaie toujours saignante. On a beau chercher à dissimuler les pertes énormes que l'on y éprouve, et à tromper non seulement l'Eu-

rope, mais le pays même qui en supporte le plus lourdement la charge ; à chaque échec de l'armée russe, une sourde rumeur se fait entendre dans les montagnes, et de proche en proche elle arrive aux bords du Don. D'ailleurs que les journaux mentent ou se taisent dans un pays où la presse a si peu d'organes, peut-on empêcher que les tristes débris qui échappent au fer des Circassiens ne rapportent dans leurs foyers le récit de leurs campagnes désastreuses. Au mois d'août 1837, sur douze Kosaks partis de l'une de leurs stanitzas, trois seulement revinrent après quatre ou cinq ans d'absence. On conçoit alors ce que les adieux du départ doivent avoir de triste et de solennel.

Malgré cet assujettissement, le Kosak est plus libre qu'aucun autre habitant de l'empire; et c'est un dicton proverbial en Russie que celui de *libre comme un Kosak*. D'ailleurs l'oubli des franchises et des priviléges passés n'est pas tel, chez eux, qu'on n'ait continué à respecter certains usages qui les rappellent; aussi, lors de quelques fêtes publiques, leurs chartes fondamentales sont-elles portées en procession solennelle dans les rues de la capitale, quoique pas un d'eux, peut-être, n'en connaisse bien le contenu. L'empereur lui-même ménage et flatte d'une manière très marquée ces sujets dont les révoltes ont été souvent si formidables. Pendant l'automne de 1837, à Odessa, on l'a vu prodiguer les éloges à une troupe de 300 Kosaks d'Akerman, dont les manœuvres étaient cependant fort peu satisfaisantes, tandis qu'il adressait les reproches les plus sévères, et les plus mérités du reste, à l'infanterie que l'on avait concentrée dans la ville, de différents points de la Russie méridionale.

Industrie et richesses naturelles des Kosaks ; Misère au sein de l'abondance. — Les occupations des Kosaks du Don consistent dans l'agriculture, l'éducation des bestiaux et la pêche. Recouverte presque partout d'une terre végétale excellente, la steppe est propre à recevoir la culture la plus variée, et sur les flancs de certaines vallées on pourrait recueillir les productions des climats les plus favorisés. Sous un soleil de plomb qui embrase l'atmosphère pendant deux à trois mois de l'année, et qui l'échauffe, à l'ombre, jusqu'à l'effrayante température de 40° 5 centigrades (32° 4 Réaumur), comme je l'ai observé moi-même le 6 août, des melons exquis, des pastèques ou melons d'eau, des *ogourtzi* ou concombres d'une saveur délicate, viennent à maturité, sans soins et presque sans culture. Les céréales de nature variée, y compris le maïs, viennent aussi parfaitement, et donnent au moins jusqu'à trois grains pour un. La vigne, introduite par Pierre-le-Grand sur les bords du Don, réussit bien ; et avec un peu d'habileté et de persévérance, il n'est pas douteux que l'on n'en obtînt des produits remarquables. La volaille abonde autour des habitations : poules, canards, dindons, pintades même, rien n'y manque. Des oies à demi sauvages font de continuelles promenades de la steppe à la vallée, et de la vallée à la steppe, en accompagnant leur vol lourd de ces cris aigus qui sauvèrent le Capitole. Des ruches nombreuses donnent un miel exquis lorsqu'il est bien préparé; des bestiaux de belle race, bœufs, moutons et porcs, trouvent dans les vallées et dans la steppe même une nourriture facile. Le gibier abonde aussi dans la steppe : lièvre, perdrix, canards sauvages, outardes, se rencontrent à chaque pas. Le grand et le petit Don fournissent beaucoup de sterlets et d'esturgeons, poissons délicats d'où l'on retire le caviar, si recherché dans une grande partie de l'Europe orientale et méridionale. Malgré toutes ces richesses naturelles, le Kosak est loin de vivre confortablement. Il conserve la meilleure part de ces denrées pour les vendre aux marchands russes qui viennent les chercher, et il n'en retire que l'argent strictement nécessaire à l'entretien de son établissement et de sa maison. Pendant qu'il vit presque uniquement de pain, d'eau, de melons et de pastèques, s'enivrant parfois avec de mauvaise eau-de-vie, et regardant comme un délicieux régal un mélange torréfié de graines de melon, de maïs et de tournesol, sa volaille et ses porcs vieillissent et ne servent à sa nourriture que lorsqu'ils n'offrent plus qu'un mets indigeste. Ses bestiaux, son miel, son caviar et son poisson alimentent les marchés étrangers ; son gibier est la pâture des innombrables oiseaux de proie qui planent sur la steppe ; son vin même, d'une qualité mousseuse, qui rappelle nos crus inférieurs de même genre, est exporté jusqu'en Sibérie, et ce qui en reste se vend aussi cher que les vins mousseux ordinaires en Champagne. Ce régime de vie singulier, qui est adopté par les paysans dans presque tout l'empire, et que l'on ne saurait qualifier du nom de sobriété, puisque l'ivrognerie est un des défauts dominants du Russe, n'est pas sans influence sur le caractère de la nation. La force de ces hommes est plutôt passive qu'active. Ils savent endurer le froid, la chaleur, la fatigue, les privations de tout genre, et résister à des maux que d'autres ne supporteraient pas ; mais ils n'ont point cette spontanéité, cet élan qui forment le caractère distinctif de la nation française, et qui l'ont fait triompher si souvent sur les champs de bataille, contre l'Europe coalisée.

La culture des céréales n'est pas faite sur une échelle assez grande pour que des réserves suffisantes soient toujours assurées. Il y a peu d'années, les récoltes ayant manqué par suite d'une sécheresse excessive, une épouvantable famine désola le pays. Des secours furent envoyés de différentes parties de la Russie; mais ils ne furent pas assez efficaces pour empêcher que toute la population ne souffrît horriblement; on en était réduit à manger un pain dont des écorces d'arbres pulvérisées formaient le fond.

Costumes.— L'habillement ordinaire des Kosaks dans les campagnes est des plus simples; il se compose, pour les hommes comme pour les femmes, d'une longue chemise de toile grise serrée autour de la taille avec une ceinture. Les hommes portent au-dessous un pantalon large de même étoffe. Ils marchent nu-pieds dans l'intérieur de leurs villages, et avec des bottes ou des sandales grossières dans leurs chemins rocailleux. Les hommes ont ordinairement la tête couverte d'une casquette d'uniforme, façon prussienne, en drap gros bleu avec bordure et lisière écarlate; les femmes se voilent avec un fichu de couleur pour se garantir de l'ardeur du soleil. Comme à des journées brûlantes succèdent souvent des nuits froides où la rosée est abondante, ils ont presque toujours avec eux, dans leurs excursions, leurs casaques en peau de mouton, qu'ils portent le poil en dedans. Avec cette précaution, ils peuvent très bien s'accommoder de la légèreté de leurs habits de toile, qui conviennent essentiellement aux travaux de la campagne pendant l'été. Ce vêtement, disgracieux pour la plupart des femmes, dont il dessine désagréablement les formes peu académiques, ne messied point aux hommes dont la taille est généralement bien prise. Au milieu des vastes prairies et des bouquets de bois de la vallée du Donetz (petit Don), le retour des chariots chargés d'herbes, lentement traînés par des bœufs accouplés sous le joug et guidés par ces cultivateurs demi-sauvages, offre chaque soir, dans la saison des foins, un tableau plein de charme qu'éclairent le plus souvent les derniers rayons d'un couchant sans nuages.

Stanitzas, kouthors et habitations des Kosaks. Églises —La population kosake est répartie entre deux villes et cent dix-neuf stanitzas ou stations principales, dont chacune a son ataman particulier, son corps-de-garde, son relai de poste, etc. ; il y a de plus une foule de *khoutors* ou hameaux peuplés en grande partie par des serfs qui cultivent les terres environnantes au profit d'un ou de plusieurs nobles kosaks. Des villages en assez grand nombre, que l'on rencontre dans la partie occidentale du territoire, et qui sont exclusivement habités par ces cultivateurs attachés à la glèbe, ont une population qui s'élève quelquefois jusqu'à

trois ou quatre mille habitants.—Irrégulières d'abord dans leur plan et leur disposition, les stanitzas ont pris peu à peu ce caractère d'uniformité qu'une profonde politique et une sage prévoyance impriment à tous les pays soumis à l'empire russe. On n'y voit presque plus aujourd'hui que des rues droites et larges, bien alignées, s'entrecoupant à angles droits, et composées de maisonnettes en bois, entourées chacune d'une cour close de palissades. Ces maisons n'ont qu'un étage élevé d'un à deux mètres au-dessus du



(Eglise kosake. — Ancienne architecture moscovite.)

sol : elles sont carrées, recouvertes d'un toit assez plat, formant pignon sur rue, et se prolongeant au-dessus d'une galerie extérieure qui en fait ordinairement le tour, et sur les bancs de laquelle on dort pendant les belles nuits d'été, enveloppé dans une peau de mouton. Un escalier extérieur sert à monter à la galerie qui est au même niveau que le plancher de l'étage. L'intérieur est divisé en deux, trois ou quatre compartiments; au centre est placé un vaste poêle calorifère en briques ou en argile, recouvert, chez les riches, de petits carreaux de faïence émaillée, et dont la cheminée s'élève peu au-dessus du toit. Quoiqu'en bois ou en argile, et recouvertes de chaume ou de lattes, ces maisons ont toujours à l'extérieur et à l'intérieur une apparence remarquable de propreté. Les planchers sont balayés, lavés même; les poutrelles du plafond sont assemblées et travaillées avec goût; les enduits sont blanchis souvent à la chaux; en un mot, la tenue de la plupart des habitations kosakes ferait honte à un très grand nombre de ces maisons noires et enfumées que l'on tolère dans les faubourgs, au centre même de Paris. Mais, en examinant la chose de plus près, on éprouve bientôt un désenchantement complet. Par une fatalité singulière, le plus insupportable des insectes que la nature ait jetés à la surface du globe pour forcer l'habitant des climats chauds à une exquise propreté, s'il veut vivre tranquille, la puce, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fourmille dans ce pays; on la rencontre partout, dans l'intérieur des maisons comme dans les rues des villages, dans des meules de foin isolées comme sur le bord des rivières, et dans la steppe même où des personnes dignes de foi prétendent qu'elle est endémique. Quoique plus d'une observation rende probable ce fait assez étonnant, si les Kosaks donnaient scrupuleusement à leur propre personne les soins qu'ils prodiguent à leur habitation; s'ils reléguaient dans une basse-cour écartée la race immonde des porcs qui rôde jour et nuit sous les fenêtres et jusque sur la galerie de la maison; s'ils étendaient enfin jusqu'à leurs chevaux et à leurs bestiaux cette sollicitude bien entendue qui améliore les races animales d'une manière si remarquable, il ne paraît pas douteux qu'ils ne vinssent à bout de se débarrasser d'un fléau plus terrible pour leurs hôtes que pour eux, mais qui est accompagné chez la plupart d'entre eux de signes encore plus évidents de malpropreté individuelle, comme au temps de l'invasion. Je n'hésite pas à dire que la faim, la soif et la fatigue n'ont rien été pour moi en comparaison de ce que j'ai souffert de ce mal, dont aucune précaution, aucune recette indiquée dans le pays n'a pu me garantir. Avec un régime alimentaire débilitant, après des journées entières passées à marcher sous un ciel embrasé, n'avoir que des nuits sans sommeil ! c'était à en perdre la tête. Combien de fois n'ai-je pas été tenté de m'écrier avec l'homme de La Fontaine : *ô Hercule !* — Avis aux voyageurs que la curiosité entraînerait vers ces contrées lointaines.

Au centre de chaque stanitza se trouve ordinairement une grande place carrée propre aux manœuvres militaires, et sur laquelle s'élève l'église. Les vieilles chapelles en planches disparaissent peu à peu, et sont remplacées par d'élégants édifices d'un genre tout-à-fait original, où les frontons et les péristyles d'architecture romaine sont heureusement assortis avec des coupoles arrondies et des flèches élancées. Le plan est en forme de croix, dont les extrémités sont tournées vers les quatre points cardinaux, de sorte que les *popes* regardent l'Orient en célébrant la messe. La brique et le bois sont les matériaux employés à la construction de ces édifices, et ne comportent pas par conséquent beaucoup de perfection dans le fini des détails; mais les enduits dont les colonnes et les parois sont revêtus, à l'extérieur comme à l'intérieur, sont peints en blanc, et font ressortir vivement la couleur verte ou rouge que l'on applique sur les plaques en tôle qui composent la toiture. Avec ces moyens si simples, on obtient les plus heureux effets de polychromie monumentale. La croix, toujours superposée au croissant, s'élève dans les airs au-dessus de tous les points culminants de l'édifice.



(Eglise russe d'un grand village à peu de distance d'Odessa.)

Des deux églises dont nous donnons ici les dessins d'après nature, la première appartient à l'ancienne architecture moscovite, si pleine de réminiscences orientales. La seconde, que nous avons vue à peu de distance d'Odessa, se rapporte assez bien au genre des nouvelles églises du pays kosak, où l'on ne peut méconnaître l'influence de l'Occident.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CARACTÈRE DES LAPONS.

(Voy. 1833, p. 244; 1834, p. 100.)



(Andreas Henrickson et Marit Martens Datter. — Portraits dessinés d'après nature, dans la Laponie norwégienne, par le capitaine Arthur de Cappel-Brooke.)

La plupart des anciens récits de voyages où il est question de la Laponie paraissent amèrement injustes quand on visite ce pays. Certes les Lapons ne sont ni beaux ni élégants; mais on a singulièrement exagéré leur laideur, leur vice de conformation et leur malpropreté. Nous en avons rencontré plusieurs qui étaient d'une taille très élevée, et presque tous étaient d'une taille ordinaire. Les femmes ont en général la main petite et jolie, la taille bien prise, et la figure douce. Les habitants du pays qui ont les relations les plus fréquentes avec ces familles errantes vantent leur bonté de cœur, leur honnêteté, leur caractère patient et soumis, et ce que Regnard dit de leurs mœurs est complétement faux.

Il existe parmi cette race d'hommes, si curieuse à observer, si intéressante à connaître, et si peu connue, deux classes distinctes, mais provenant de la même souche et appartenant à la même famille : c'est le Lapon nomade et le Lapon fixe *.

* J'emploie ici une expression peu usitée, et peut-être même

Le Lapon fixe est d'ordinaire un pauvre propriétaire de rennes qui, ayant été ruiné par la disette ou l'épidémie et ne pouvant plus continuer sa vie de pâtre errant, abandonne les vastes plaines de mousse blanche où paissait son troupeau, et se rapproche des populations agricoles et industrielles. Si la catastrophe qui est venue le surprendre ne lui a laissé aucune ressource, il entre comme domestique dans la maison du paysan, ou s'en va mendier. L'hiver, on rencontre souvent, dans les villes de Suède, de ces pauvres familles ruinées de Lapons, femmes, enfants, vieillards, couverts de vêtements de peaux déchirés, et profitant de la curiosité que leur aspect seul excite pour obtenir l'obole de la pitié.

Si, au contraire, le Lapon possède encore quelques vieilles pièces de monnaie mises à part dans les jours prospères et conservées précieusement, s'il peut vendre quelques rennes, il réunit tous ces humbles vestiges de fortune, toutes ces pauvres planches du navire naufragé, et va s'établir au bord de la mer. Il choisit un emplacement où l'on trouve de l'eau fraîche et du bois, se bâtit une cabane moitié terre et moitié branchages, achète des filets, et devient pêcheur. Avec le capital qu'il a réalisé, il se procure quelques moutons et, s'il se peut, une génisse. Sa femme et ses filles ont un métier où elles tissent la laine, et lui s'en va l'été et l'hiver à la pêche. Bientôt il est inscrit parmi les habitants du district; il est porté sur les contrôles ordinaires de l'administration; il appartient à un village, à une paroisse. Cependant il conserve toujours sa langue, ses mœurs, et même son costume de Lapon; il vit au milieu des hommes d'une autre origine, sans vouloir dissimuler la sienne. Les Norwégiens et les Suédois n'ont pour lui qu'un sentiment de dédain. Il le sait, et ne cherche point à vaincre cette sorte de préjugé qui le rejette dans un état d'infériorité constante. Il a sa cabane à part, ses habitudes à part. Nulle famille du pays ne voudrait s'allier à la sienne. Il n'a d'amis, de parents que parmi les autres Lapons, et quand ils ne sont pas là il reste seul. Les Norwégiens le nomment Lapon de mer (*Sœfinner*), les Suédois, colon (*Nybyggare*).

Le Lapon nomade, dont nous avons déjà parlé et que l'on appelle généralement Lapon des montagnes (*Fieldfinner*), n'a pour tout bien que son troupeau de rennes (v. 1834, p. 102). Sa vie habituelle est tout ce qu'on peut imaginer de plus sobre et de plus pauvre. Une tente composée de lambeaux de vadmel et posée sur quatre piquets, voilà sa demeure d'hiver et sa demeure d'été. Le foyer est au milieu, la fumée sort par une ouverture pratiquée dans le haut de la tente. Cinq ou six peaux de rennes étendues autour du feu servent de lit à toute la famille, et la fumée qui l'entoure lui sert de rideau. Une chaudière et quelques seaux en bois composent tout son mobilier. Chaque Lapon porte lui-même dans la poche qui ne le quitte jamais sa cuillère en corne et son couteau. Souvent, au lieu de seaux de bois, il emploie les vessies de rennes. C'est là qu'il garde le lait mêlé d'eau qui lui sert de boisson.

Cette race nomade a occupé autrefois une grande partie de la Suède; elle a peut-être même, comme certains savants cherchent à le démontrer, inondé tout le Nord. Aujourd'hui elle est considérablement diminuée. En comptant tout ce qu'il en reste dans la Laponie russe, norwégienne et suédoise, on ne trouverait pas plus de 12 000 âmes. La misère, les maladies contagieuses ont produit cette diminution. En calculant les résultats de cette décroissance graduelle, on peut prévoir le temps où il n'y aura plus de Lapons nomades, où toute cette tribu étrange sera comme une de ces anciennes races d'hommes évanouies dont l'histoire a conservé le souvenir, mais dont on ne retrouve plus les traces.

Les Lapons de Norwége ont été convertis au christianisme il y a environ un siècle; ceux de Suède, il y a deux siècles. Il ne faut plus chercher parmi eux les vestiges de leurs anciennes croyances païennes. Il n'y a plus de tambours magiques dont les sorciers se servaient pour conjurer les esprits, plus d'idoles de pierre où le Lapon déposait en s'agenouillant l'offrande d'un jeune renne blanc sans tache. L'enseignement de l'Evangile a dissipé toutes ces erreurs de l'ignorance et de la superstition. Le missionnaire vient chaque hiver apprendre à lire aux enfants Lapons; et quand on entre dans une de ces cabanes en terre humide, ou sous une de ces tentes enfumées, à la place où s'élevait autrefois le symbole d'une grossière idolâtrie, on trouve aujourd'hui une Bible et un livre de psaumes.

peu française dans le sens que je lui donne. Mais c'est celle qui exprime mon idée de la manière la plus concise. X. M.

Procédé chinois pour la conservation des œufs. — M. Voisin, ancien missionnaire dans la province de *Sté-tchouen*, à 500 lieues de Canton, aujourd'hui l'un des directeurs des Missions étrangères, a reçu de Chine des œufs de canard qui lui ont été envoyés au commencement de septembre 1837, et qui, suivant lui, auraient pu conserver encore pendant un an ou deux leurs propriétés alimentaires. On les appelle vulgairement *pi-tan*, c'est-à-dire œufs recouverts d'une peau ou enveloppe. Voici le moyen employé pour leur conservation : pour 10 œufs, on prend $\frac{1}{2}$ litre de cendres de cyprès ou de tiges de fèves (quelques personnes remplacent cette cendre par la potasse); $\frac{1}{2}$ de litre de chaux en poudre, et 60 grammes environ de gros sel pulvérisé. On délaie le tout dans une forte infusion de thé, et l'on en forme une pâte dont on enveloppe les œufs jusqu'à l'épaisseur d'une ou deux lignes, et on les dépose dans un vase de terre qu'on ferme hermétiquement. On peut les en retirer au bout de quinze jours, soit pour les manger de suite sans cuisson préalable, soit pour les emporter comme provision de bouche.

Si une admiration déplacée marque de l'imbécillité, une critique affectée marque un vice de caractère. Exposez-moi plutôt à paraître bête que méchant. DIDEROT.

Il y a beaucoup d'esprit à n'en pas montrer quelquefois, et surtout à ne pas voir que les autres en manquent.

MADAME DE PUISIEUX.

Il y a dans la voix d'un homme menacé qui vous appelle quelque chose d'impérieux qui subjugue et qui commande.

M. DE MARTIGNAC.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Deuxième article. — Voyez MONUMENTS GAULOIS, p. 4.)

MONUMENTS GRECS.

A la suite de leurs excursions en Italie, en Grèce et dans l'Asie-Mineure, les Gaulois durent rapporter chez eux quelques notions d'architecture. Mais ce n'était pas assez de ces relations passagères avec les peuples civilisés pour opérer une révolution importante dans le goût d'une nation aussi inculte, et pour l'obliger à renoncer aux monuments informes érigés sous l'inspiration barbare des

druides; il fallait que des modèles d'un art avancé fussent élevés sur le sol même des Gaules par des mains étrangères. Cette œuvre nécessaire d'initiation était réservée aux colonies qui s'établirent sur tout le littoral de la Méditerranée, depuis Antibes jusqu'aux Bouches-du-Rhône : elles étaient d'origine grecque et venaient de Phocée, ville située sur les côtes de l'Asie-Mineure, à l'entrée du golfe de Smyrne.

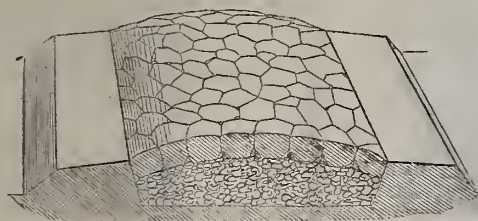
Les Grecs, aussi excellents artistes qu'habiles navigateurs, firent bientôt de Marseille une des plus riches et des plus puissantes villes des Gaules. Strabon, Pline, Pomponius Mela, décrivent les édifices publics que renfermait cette grande cité. Les temples de Diane Ephésienne, de Minerve, d'Apollon Delphien, furent mis au rang des plus beaux édifices de l'architecture grecque. Une académie et des écoles rivales de celles d'Athènes attirèrent à Marseille la jeunesse de l'Italie et des contrées voisines.

Le siége dirigé par César menaça de destruction cette belle ville, qui, néanmoins, conserva encore long-temps sa splendeur sous la domination romaine. Mais les nombreux désastres qu'entraîna la chute de l'empire romain firent disparaître plus tard les édifices grecs; à peine trouve-t-on encore à Marseille quelques débris de tombeaux et d'autels enrichis de sculptures; mais sur les limites de son ancien territoire, à quelques lieues d'Aix, en un lieu nommé Vernègues, on voit les ruines d'un temple d'ordre corinthien dont les détails semblent appartenir à l'art grec, ou au moins aux premiers temps de l'art romain dans les Gaules. Les feuilles qui décorent les chapiteaux sont aiguës comme l'acanthe orientale; les colonnes, d'une proportion grave bien qu'élégante, sont élevées sur des bases dont le profil, ainsi que ceux de l'architrave et du soubassement du temple, portent plutôt le caractère grec que celui de l'architecture romaine.

MONUMENTS ROMAINS.

Voies romaines.

Les Romains succédèrent aux Grecs dans les provinces méridionales, et leur conquête s'étendit sur toute la surface des Gaules. Le premier soin des vainqueurs fut d'établir des camps pour assurer l'occupation, et des routes pour faciliter les transports. Les camps, situés pour la plupart sur des collines d'un accès difficile, n'offrent que quelques retranchements en terre, dépourvus ordinairement de maçonnerie, et présentant peu d'élément à l'étude de l'architecture; mais les voies romaines, au contraire, méritent une attention particulière en raison des moyens qui furent employés pour les rendre durables.



(Coupe d'une voie romaine.)

On trouve des traces de voies romaines dans presque toutes les provinces de la France; elles s'étendent autant que possible sur des lignes droites, ont peu de largeur, et s'élèvent au-dessus du sol dans les pays de plaine, afin d'éviter l'humidité. Lorsque la voie est établie dans une contrée montagneuse, les rochers sont taillés pour ne pas nuire à son passage, les ravins sont traversés par des levées solides.

La construction des voies se compose ordinairement de plusieurs couches d'empierrement superposées et battues dans du mortier. Ces couches sont établies en contre-bas du sol environnant, la couche supérieure seule s'élève au-dessus; elle se compose dans le nord de pierres calcaires de petite dimension; dans le midi de la France, au contraire, ainsi que dans les provinces du centre, le pavé est formé de gros blocs irréguliers, parfaitement joints, et qui sont ordinairement de granit, ou de pierre volcanique de préférence à toute autre matière. Les accotements formés de chaque côté de la voie étaient faits avec la terre qui résultait de la fouille nécessaire à l'encaissement.

Les voies romaines étaient divisées dans leur longueur par des bornes milliaires indiquant les distances qui séparaient les villes; ces bornes, beaucoup plus élevées que les nôtres, étaient des espèces de colonnes sur lesquelles on gravait des inscriptions pour mentionner, indépendamment des distances, les noms et prénoms des empereurs qui avaient fait construire les routes ou qui avaient ordonné leur réparation. La plupart de nos musées de province possèdent des bornes milliaires, et il en reste encore quelques unes sur plus d'une voie romaine. On en voit dans le midi de la France. M. de Caylus, dans son ouvrage, en a publié deux qui de son temps existaient sur la route de Chartres à Orléans. On découvrit à Autun, il y a peu d'années, une pierre carrée indiquant en milles romains les distances qui séparaient cette capitale des Eduens des villes de la Bourgogne. On comprend de quelle importance sont ces monuments pour l'étude de l'ancienne géographie des Gaules.

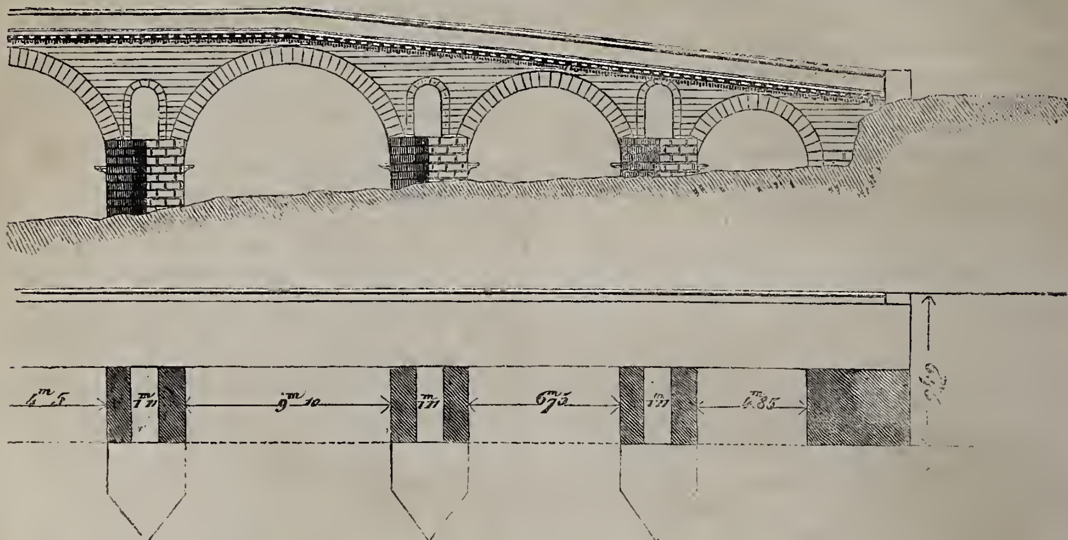
En Italie, les voies principales étaient bordées des sépultures des citoyens riches. On peut citer pour exemple les tombeaux de la voie Appia auprès de Rome, qui s'étendent à plusieurs lieues. Les Gaulois ne furent pas étrangers à cet usage. La route qui traversait Lutèce du nord au midi, dont on a trouvé des traces sous le pavé des rues Saint-Denis et Saint-Jacques, était ornée de riches sépultures de famille, que l'on a découvertes à diverses époques vers le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Sauval en décrit plusieurs; l'une d'elles était décorée à l'intérieur des statues du défunt et de ses parents. C'était aussi sur les voies publiques que les Romains plaçaient quelquefois leurs arcs de triomphe; en France, celui d'Orange en offre un exemple.

Ponts romains.

Lorsque la voie romaine devait traverser un torrent ou un fleuve, on construisait un pont pour joindre les deux rives. La France est riche en monuments de ce genre, qui, par leur stabilité, par la hardiesse de leur exécution, démontrent combien les Romains étaient habiles dans l'art de bâtir. On voit à Vaison et Saint-Chamas des ponts d'une seule arche jetés sur des torrents, et qui n'ont rien perdu de leur solidité; celui de Saint-Chamas est enrichi de deux arcs de triomphe ou portes qui en occupent les extrémités, et produisent le plus bel effet. (Voyez ce pont, année 1833, p. 296.) Lorsque le cours d'eau était trop large pour qu'un pont d'une seule arche pût suffire, on en établissait un plus grand nombre en raison de la distance à franchir. Dans le département de l'Hérault il existe un pont de trois arches qui n'est plus en état de service. Dans les Basses-Alpes, il y en a de plus étendus; à Boisseron, il en existe un de cinq arches; enfin, le plus beau de ces monuments est à Sommières, département du Gard, sur la Vidourle. Les eaux de cette rivière ne passent aujourd'hui que sous huit arches de ce pont, la ville ayant envahi le reste qui se trouve sous la rue principale; la suite du monument se voit dans les caves des maisons de la rue, et forme de vastes magasins. Chaque pile du pont est

percée d'une petite arcade, afin de laisser un passage plus facile aux eaux durant les grandes crues; disposition heureusement conçue pour éviter les ruptures. Ce pont avait dans l'origine dix-sept arches dans sa longueur; l'arche du milieu était un peu plus grande que les autres; elle avait 9 mètres 75 cent. de large. La voie du pont est de niveau sur les treize grandes arches, et la pente, qui ne commence que vers les extrémités, motive de chaque côté deux arcs plus petits.

Le pont de Sommières a été construit par les Romains pour



(Dessin d'une partie du pont de Sommières, dans le département du Gard.)

le passage de la voie qui allait de Nîmes à *Luteva*. Bien qu'il soit difficile de fixer précisément l'époque de son érection, on pense qu'elle peut être attribuée à Tibère, qui fit réparer et ouvrir plusieurs voies dans les environs de Nîmes, comme l'indique l'inscription de la première pierre milliaire trouvée sur la voie de Nîmes à Arles.

Ajoutons que le pont de Sommières est entièrement bâti en pierres de taille des carrières de Pondres, qui sont encore exploitées aujourd'hui. On peut s'imaginer l'effet que devait produire ce monument par l'accord de toutes ses parties et la grandeur de son ensemble, lorsqu'il était dans son état primitif, puisque tel qu'il est aujourd'hui il ne laisse pas que de fixer encore l'attention.

Enceintes et portes de villes romaines.

En fondant une ville, le premier soin devait être d'en construire l'enceinte et les portes. Les Romains apportaient dans ce genre de construction ce luxe de solidité et ce style monumental qui caractérisent toutes leurs œuvres.

Les murs qui formaient l'enceinte de leurs villes étaient d'une grande épaisseur, surmontés d'un parapet, garnis de créneaux et flanqués de tours de distance en distance; les portes étaient toujours pratiquées entre deux tours qui servaient à en défendre l'entrée. Le passage d'une tour à l'autre au niveau du parapet des murs motivait toujours, au-dessus des portes, une surélévation qui était pleine dans les portes de peu d'importance, et à jour formant galerie dans celles qui étaient plus étendues, et par conséquent plus ornées. Sur les voies principales, les portes se composaient de deux grandes ouvertures, et souvent même de deux plus petites consacrées aux piétons, dont l'une pour la sortie et l'autre pour l'entrée. Sur les voies secondaires, les portes n'avaient qu'une seule ouverture.

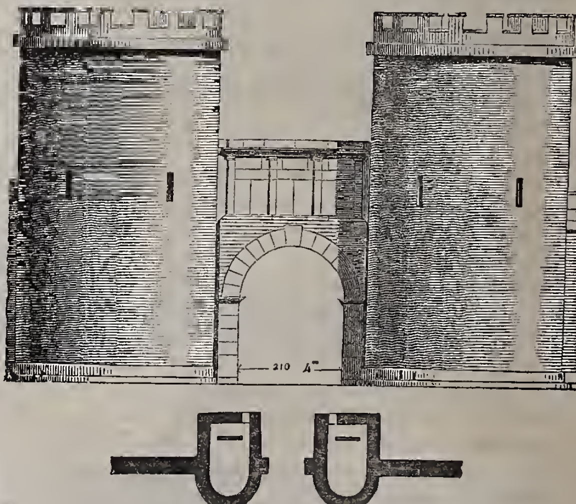
Parmi les villes construites dans les Gaules par les Romains, celles dont les murs et les portes sont les mieux conservés sont Nîmes et Autun.

Portes de Nîmes.

Nîmes, autrefois *Nemausus*, était la capitale des *Arecomiques*; elle dut sa civilisation au voisinage de la colonie phocéenne de Marseille, et ses principaux monuments appartiennent aux premiers temps de l'empire. A dater du règne d'Auguste, le midi de la Gaule doit être considéré comme une seconde Italie, dont Nîmes était une des principales villes.

L'emplacement des murailles de la ville de Nîmes est facile à reconnaître; on peut le suivre dans tout son circuit qui a environ 6 052 mètres. Une inscription qui existe sur une des portes ne permet pas de douter que la construction des murs n'appartienne au siècle d'Auguste.

Les murs ont une hauteur moyenne de 9 mètres 50 cent. au-dessus du sol dont ils suivent les pentes; leur épaisseur varie de 2 mètres 66 cent. à 2 mètres 95; ils sont, ainsi que les tours, parmentés en dehors et en dedans par des assises régulières de moellons smillés et posés au ciment. L'intérieur était composé d'éclats de pierre et de mortier formant un blocage devenu aussi dur que la pierre. Les



(Restauration de la porte de France, à Nîmes.)

parties inférieures et supérieures étaient construites en pierres de taille, et les portes totalement en pierres de grande dimension.

La porte dite de France à Nîmes est assez bien conservée; les tours seules sont détruites, encore reste-t-il une grande partie de celle de gauche. Nous donnons le dessin de cette porte rétablie dans son état primitif, comme l'exemple le plus simple d'une porte romaine.

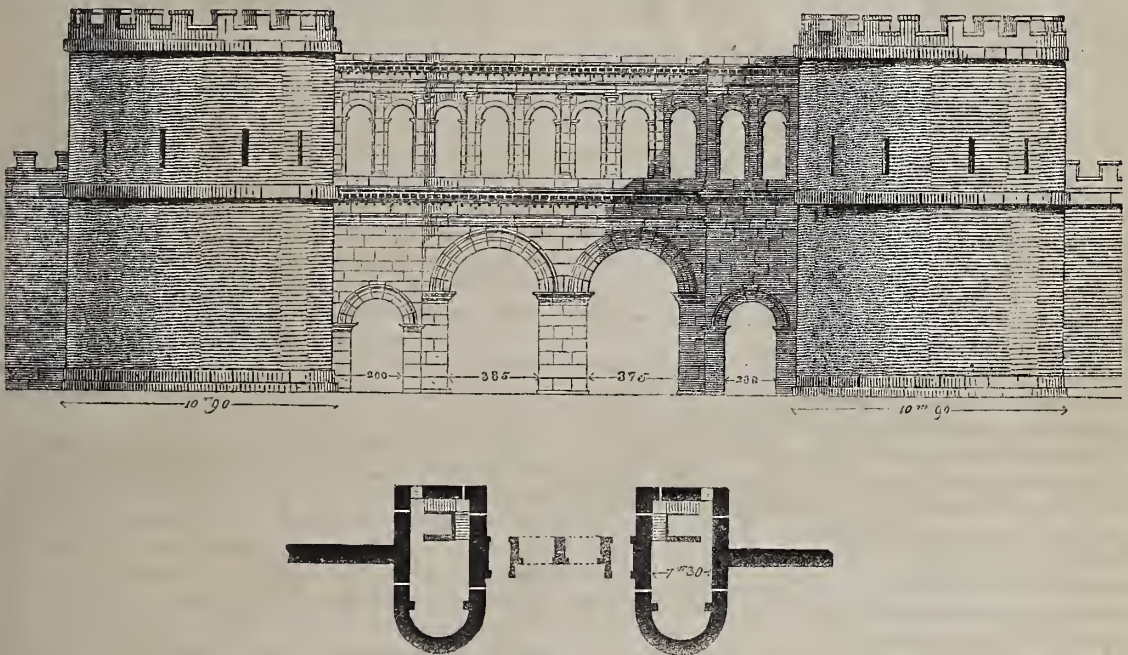
Il existe à Nîmes une autre porte composée de quatre ouvertures, deux grandes et deux petites; elle est également dans un état de conservation qui permet de juger de son ensemble. Mais nous nous contenterons de la mentionner, car nous trouvons à Autun une porte plus complète, et qui peut mettre à même de mieux juger l'ensemble d'un monument de ce genre. Remarquons seulement que la porte de Nîmes dite des Casernes porte une inscription qui permet d'en fixer l'érection à l'an 739 de Rome, 15 ans avant Jésus-Christ.

Portes d'Autun.

Autun était la capitale des Eduens. Cette ville était déjà dans toute sa splendeur à l'arrivée de Jules César dans les Gaules, qui l'appelle lui-même *soror et æmula Romæ* (sœur et émule de Rome). Sa fondation précéda de plusieurs siècles celle de Rome, du moins c'est un point sur lequel tous les historiens se sont accordés. Gauloise avant César, la ville d'Autun, qu'on croit être l'ancienne ville de *Bibracte*, changea son nom pour celui d'*Augustodunum*, en reconnaissance des bienfaits qu'elle avait reçus d'Auguste, de concert avec les soixante-quatre principales villes des Gaules, qui toutes, selon Strabon, prirent à l'envi le nom de cet empereur. César détruisit en partie cette ville pour se venger de ce qu'elle ne s'était pas laissée subjuguer à l'exemple des autres provinces des Gaules.

Les murailles de la ville d'Autun présentent un circuit d'environ cinq quarts de lieue; elles avaient 220 tours rondes; leur construction est tout-à-fait la même que celle des murs de Nîmes; leur hauteur a, dans certains endroits, jusqu'à 12 mètres au moins, et leur épaisseur est de près de 5. On s'accorde généralement à rapporter au siècle d'Auguste la construction de ces murailles, et celle des portes qui servaient d'entrée à la ville. Toutefois ces monuments n'offrent aucune inscription qui puisse permettre d'en fixer la date d'une manière précise.

Les deux portes qui existent encore sont, la porte dite



(Ensemble restauré de la porte de Saint-André, à Autun, département de Saône-et-Loire.)

d'Arroux, du nom de la rivière qui coule à peu de distance; l'autre dite de Saint-André, du nom d'une chapelle qui avait été établie au moyen âge dans l'une de ses tours. Cette dernière est la mieux conservée. L'ordonnance de la porte et de la galerie dont elle est surmontée est presque intacte, et la tour de droite, quoique ruinée dans sa partie supérieure, est en assez bon état pour permettre de reproduire l'ensemble de l'édifice. Cette porte, ainsi que celle d'Arroux, est bâtie en pierres de taille posées à sec; le style de son architecture est mâle et sévère, et produit un effet imposant.

La porte d'Arroux est un peu plus ruinée, et le caractère des détails de son architecture pourrait faire penser que sa construction est moins ancienne.

L'étude de ces portes est d'autant plus intéressante que ce sont les seules qui existent, tant en Italie qu'en France, dans un état de conservation aussi complet. Celle de Saint-André, telle que nous la reproduisons, est donc propre à donner l'idée de ce que pouvait être ce genre de monuments, et du degré d'importance que les Romains leur donnaient quand ils s'élevaient à l'entrée des grandes villes,

Arc ou porte de Saintes.

La ville de Saintes était dans la seconde Aquitaine; elle se nommait du temps des Romains *Mediolanum civitas*



(Arc ou porte de Saintes, département de la Charente-Inférieure.)

santonum. Un pont romain jeté sur la Charente donnait entrée à cette ancienne ville. Ce pont, renouvelé et modifié à diverses époques, était originairement précédé d'une porte qui existe encore, et qui aujourd'hui se trouve au milieu du pont, probablement par suite des changements qui se seront opérés dans le lit du fleuve. Cette porte est à deux ouvertures; elle est décorée de pilastres qui reçoivent la retombée des archivoltes, et au-dessus des impostes il y a à chaque angle une petite colonne engagée qui supporte l'entablement; le tout est surmonté d'un attique; au-dessus on y voit des traces de créneaux. Mais nous sommes portés à penser, comme M. de Caylus, que cette construction est postérieure au reste du monument qui, par sa disposition, ne nous paraît pas avoir dû servir à la défense de la ville, mais qui n'a sans doute été fait que pour décorer l'entrée du pont, comme les arcs qui existent au pont de Saint-Chamas. (1853, p. 296.)

Les parties d'inscriptions qui sont encore lisibles permettent de fixer sa date au siècle d'Auguste.

Ce monument est tout en pierre; il est placé dans une situation des plus avantageuses. Il fut restauré et consolidé par Blondel, qui en parle dans son *Cours d'architecture*, publié en 1698.

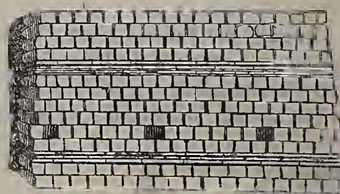
Les Romains ont toujours cherché à donner à ce genre de constructions les conditions de la plus grande durée possible. L'extrême solidité était dans ce cas, non pas le seul, mais le principal luxe de l'architecture. Cette idée était éminemment civilisatrice; car les constructions, qui, comme les voies, les ponts, les égouts, les aqueducs, changent et transforment complétement la nature d'un pays, et sont créés pour le bien-être de l'humanité, doivent être faits de manière à durer éternellement, si c'était possible. Il faut, en effet, que ces constructions soient faites de telle sorte que s'il survient dans un pays quelque calamité publique, une guerre ou un désordre dans les finances, ils puissent pendant long-temps se passer de réparations sans cesser de satisfaire aux besoins pour lesquels ils ont été créés. Voilà, ce nous semble, ce dont les Romains étaient bien pénétrés, soit qu'ils eussent à construire en Italie ou dans leurs colonies, et si la ville de Rome existe encore aujourd'hui, si elle a pu résister à toutes les catastrophes qui se sont succédé pendant cette longue suite de siècles, si elle a su justifier le nom d'éternelle que ses fondateurs lui avaient donné, ne peut-on pas en attribuer en partie la cause aux voies, aux ponts, aux aqueducs bâtis par les anciens et qui servent encore à ses habitants actuels?

Divers modes de construction employés par les Romains.

Les divers modes de construction employés par les Romains méritent une étude particulière.

La construction en pierre de taille ou grand appareil dont se composent les ponts et les portes de villes, ainsi que les grands édifices romains dans les Gaules, présente quelques nuances qu'il est important de faire connaître. Lorsque les pierres sont placées de telle sorte que les joints verticaux d'une assise s'élèvent au milieu des blocs qui composent l'assise inférieure, comme nous le faisons aujourd'hui pour les pierres et pour les briques, l'ouvrage se nomme *opus insertum.* Vitruve qualifie d'*opus revinctum* la construction dont les pierres sont cramponnées avec des liens de bois ou de métal. Le même auteur donne le nom de structure grecque aux murailles dont les pierres, dans une même assise présentent alternativement leur face latérale allongée et leur extrémité, qui est plus étroite. Ce mode était fréquemment employé sous la république. Enfin on nomme *mure[illegible]* les murs formés de blocs de pierres assemblés sans ciment et mal joints. Telle est souvent la base des enceintes de villes faites à la hâte. Les Romains, dans toutes leurs constructions en pierres, posaient les assises sans aucun ciment dans les joints. Ce mode de construction, qui exige que les lits de pierres soient parfaitement dressés, afin qu'elles posent bien également sur tous leurs points, est de beaucoup préférable au nôtre, qui, en laissant une épaisseur de mortier sujet à se décomposer, permet à la poussière de s'introduire dans le joint et à la végétation de s'y produire.

Indépendamment de la construction en grand appareil consacrée aux ponts, aux portes, aux temples et à quelques édifices moins importants, les Romains, par raison d'économie, et dans les travaux qui devaient avoir une grande étendue, firent usage du petit appareil composé de moellons piqués qu'ils disposaient de plusieurs manières en y joignant avec beaucoup d'art les petits matériaux fournis par les localités.

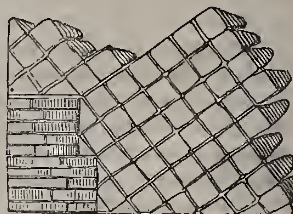


(Exemple de construction romaine en France.)

En France, la maçonnerie antique la plus commune se compose de petits moellons carrés sur leur face apparente, et profondément enfoncés en boutisse dans un blocage de ciment et de débris de pierres qui forment le noyau des murailles. Les murs ainsi composés sont quelquefois divisés, de deux pieds en deux pieds environ, par des lits de briques de grandes dimensions, posées de manière à former une assise de niveau et dont le but est de relier toute la maçonnerie. Vitruve nomme cette construction *ad emplecton* ou par encaissement. Le palais des Thermes à Paris, l'aqueduc d'Arcueil, les murs de Sens, etc., sont établis de cette sorte.

A différentes époques, on multiplia les briques ou autres matières dans les constructions de ce genre, au point de former une décoration composée de losanges, de carrés, de triangles et autres figures géométriques plus ou moins étendues.

Dans les édifices bâtis avec plus de soin, les moellons disposés en losanges figurent sur la muraille un réseau ou filet; l'ensemble prend le nom d'*opus reticulatum.* Les plus beaux exemples de cette maçonnerie sont les aqueducs de Lyon.



(Autre exemple de construction romaine.)

Si les matériaux employés dans les parties apparentes des murailles sont très irréguliers dans leurs formes, ce travail incertain est qualifié d'*opus incertum.*

Dans les contrées maritimes et près des fleuves qui roulent du galet, les constructions antiques présentent quelquefois la preuve que les Romains ne dédaignaient pas de faire usage des plus petits matériaux pour arriver aux plus grands résultats. Les cailloux roulés sont posés les uns contre les autres dans une direction inclinée, de manière à figurer des

épis ou des arètes de poissons. C'est l'*opus spicatum*. On en voit des exemples aux aqueducs de Lyon.

Voyez : — sur Nimes, les Antiquités de Nîmes, par Grangent, ingénieur en chef des ponts et chaussées; 1819.

— Sur Autun, Histoire de la ville d'Autun, capitale de la république des Eduens, par Rosny, capitaine d'infanterie; 1802. — Montfaucon. — Les ouvrages de M. de Caylus et de M. Delaborde.

— Sur Saintes, les Antiquités de Saintes, par M. La Sauvagère. — M. de Caylus. — Elie Vinet, 1684.

Il faut, ou se taire, ou dire des choses qui vaillent mieux que le silence. Jetez plutôt une pierre au hasard qu'une parole oiseuse et inutile; et ne dites pas peu en beaucoup de paroles, mais en peu de paroles dites beaucoup.

PYTHAGORE.

UN PROTECTEUR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 35 et 42.)

Dans la diligence, Paul était placé à côté d'un jeune ouvrier de dix-huit ans à peine, joyeux, un peu bavard, très communicatif, et qui eut bientôt raconté ce qu'il était, d'où il venait, dans quel but il allait à Paris. C'était pour se perfectionner dans sa profession, l'ébénisterie, et, après quelques années, il devait revenir fonder un établissement et se marier avec une de ses parentes à Nogent sa ville natale. Un voyageur lui demanda, en tirant sur ses yeux son bonnet de soie noire pour dormir : — Vous avez sans doute à Paris quelque connaissance, quelque protecteur? — Un protecteur! répondit avec fierté le jeune homme. Mon protecteur c'est mon travail; je n'ai que des amis. — Cette confiance fit beaucoup réfléchir le protégé du marquis, et ne contribua guères à dissiper ses dispositions à la tristesse. Il ne prononça pas une seule parole pendant tout le voyage.

A son arrivée, il loua une petite chambre dans le faubourg Saint-Germain, et, entre onze heures et midi, il frappait à la porte de l'hôtel de C..., rue de Lille. Un valet qui le reconnut l'introduisit dans un salon, et le quitta pour l'annoncer à son maître. Seul au milieu de cette pièce vaste, froide, où la lumière ne pénétrait qu'à travers de triples rideaux, Paul se sentit tout d'abord gêné, mal à l'aise. Il resta debout, sans oser presque remuer. Ces lambris sombres et fastueux semblaient lui faire un accueil glacial. N'était-ce point déjà un mauvais présage? Au moindre bruit qui venait des appartements voisins, il tressaillait. Il souffrait de l'angoisse de l'attente. Comment le recevrait-on? Trouverait-il le même empressement et la même affabilité qu'à Saint-Valery? Si du moins la marquise ou sa sœur venait à passer! On tardait beaucoup. — Plusieurs domestiques traversèrent le salon : Paul involontairement faisait un pas vers eux. Mais ce n'était pas une réponse qu'ils lui apportaient; on ne songeait pas à lui. A une heure, celui qui s'était chargé de l'annoncer vint lui dire que le marquis était désolé; qu'il devait prononcer ce jour même un discours dans une discussion importante; qu'il n'avait pas achevé de dicter ses notes à son secrétaire, et que le moment d'aller à la chambre approchait. Il priait M. Paul de l'excuser, et de revenir sans faute mercredi à onze heures.

— Je le savais bien, murmura Paul en se retirant; je ne suis plus rien pour eux.

Exact au rendez-vous, mercredi à onze heures, il se retrouvait seul, à la même place, dans le même salon. — M. le marquis, lui avait-on dit, rentrerait avant peu d'instants. Comme il rêvait tristement et préparait les premières paroles qu'il prononcerait, il entendit une voiture rouler dans la cour; c'était peut-être celle du marquis : il écarta légèrement un rideau. Sur le péristyle, madame la marquise parut avec sa sœur : un jeune cavalier d'un charmant visage, habillé avec un goût parfait, leur offrit la main pour monter dans un élégant landau; il leur parlait en souriant, et on lui répondait par des sourires. Pourquoi Paul éprouva-t-il un serrement de cœur? Pourquoi laissa-t-il retomber le rideau comme pour éloigner de lui un spectacle pénible? Que lui importait ce qu'il venait de voir? Quel rapport y avait-il de lui à ces gens riches et heureux, à ce jeune homme brillant, aimable, noble sans doute? Ces réflexions lui firent éprouver quelque honte. Il se méprisa pour une faiblesse si ridicule. — Enfin je verrai le marquis, se dit-il; je lui parlerai, je saurai bientôt ce que je dois attendre. — Vaine espérance! on lui apporta du dehors une lettre à son adresse : le marquis lui écrivait à la troisième personne. Il était retenu par un comité; la conférence se prolongeait plus long-temps qu'il n'avait prévu. Son jeune ami ne pouvait pas douter de son souvenir et de son estime. Il avait parlé de lui, de son mérite, à plusieurs de ses collègues qui avaient quelque influence; mais son opposition contre le ministère lui interdisait, du moins dans l'état actuel des choses, de rien solliciter personnellement. Il avait eu en vue une place dans une bibliothèque, et même, par suite de démarches indirectes, il avait été très près de l'obtenir; un député du centre, par malheur, venait de l'enlever pour un de ses parents. Paul apprécierait certainement la difficulté de cette situation. En attendant des circonstances plus favorables, le marquis lui conseillait d'embrasser provisoirement une carrière lucrative, et il l'invitait à se rendre, avec une lettre d'introduction qu'il lui envoyait, près d'un chef de division du ministère des finances. — Il y avait en effet dans la lettre un billet sans cachet. Le premier mouvement de Paul fut de froisser convulsivement ces papiers, et il sortit de l'hôtel d'un pas ferme, en se faisant le serment de n'y plus rentrer de sa vie.

Après avoir erré au hasard dans les rues de ce Paris où il était assuré maintenant de ne pas connaître un seul être qui s'intéressât à son sort, il rentra dans sa chambre, et s'y renferma. Sa douleur avait besoin d'éclater. Il se jeta sur son lit et pleura abondamment. Il s'exhala en plaintes amères : Ah! pourquoi son père l'avait-il envoyé au collége? Pourquoi lui avait-il donné la naissance? Naître sans fortune, sans noblesse, sans relations, sans aucune supériorité, n'est-ce pas être prédestiné dès le berceau au malheur? Etre riche, ou ne rien sentir, ne rien désirer, ce sont les deux seules conditions du bonheur. Que n'était-il ce jeune ouvrier pour qui l'ébénisterie était le premier de tous les arts, et Nogent la première de toutes les villes! — Entraîné dans le cours de ces pensées, épuisé de fatigue, il s'endormit, et ne se réveilla que le lendemain au point du jour. Le sentiment de sa déception se réveilla au même instant dans son cœur. Il chercha le parti le meilleur qu'il eût à prendre : il se demanda s'il ne devait pas oublier toutes ses folles espérances, et retourner sur-le-champ près de son père. Il sentait que cette résolution serait sage; mais aurait-il la force de cacher ses regrets, d'affecter un calme intérieur qu'il désespérait de retrouver jamais? Sa tristesse n'accablerait-elle pas le bon vieillard? Puis, dans la ville, que dirait-on de ce retour? — En ce moment, les regards de Paul tombèrent sur le billet de recommandation écrit par le marquis. — En définitive, poursuivit-il, c'est ma vanité seule qui est coupable. Où étaient mes titres à plus de protection? Quelle pitoyable extravagance, d'avoir fondé de si orgueilleuses prétentions sur quelques mauvais vers d'écolier! En supposant que, lorsque le marquis m'a emmené dans son château, il ait uniquement voulu faire effet sur l'opinion publique, se donner un renom de protecteur, s'assurer pour

l'avenir des suffrages, est-ce à moi de l'accuser et de me plaindre? Ne lui dois-je pas même de la reconnaissance pour tant de prévenances et de bonté? Bibliothécaire! avais-je aucun droit à l'être? Combien de jeunes gens plus dignes et plus capables que moi se trouveraient heureux d'obtenir le plus chétif emploi! A quoi suis-je bon?

Ainsi disposé, il relut l'adresse du billet. — Je me présenterai à cet homme, se dit-il d'une voix ferme, je le veux, j'en aurai le courage, dussé-je éprouver un dernier refus!

Il alla le jour même au ministère. Le chef de division, prévenu par le marquis, avait déjà ménagé une petite place de rédacteur dans l'un de ses bureaux. Il avertit Paul qu'il aurait à faire un surnumérariat, mais assez court. Avant six ou huit mois il pouvait être assuré d'avoir un traitement de huit cents francs. Paul le remercia. On lui demanda dans quel délai il désirait entrer en fonctions. Sur-le-champ, répondit-il. On l'installa au quatrième étage dans une mansarde, au milieu de dossiers poudreux et de vieux cartons.

Voici donc Paul commis au ministère. Heureux? Non, mais résigné. Il se fit une loi de remplir ses devoirs avec le scrupule le plus rigoureux, de ne pas s'exposer au moindre reproche, et il y réussit parfaitement. Aucun employé n'était plus assidu, plus ponctuel, plus laborieux que lui. Il arrivait le premier, s'en allait le dernier, au grand déplaisir du garçon de bureau, et ne sortait jamais au milieu du jour. Il répondait avec douceur aux questions de ses collègues ou de ses supérieurs, mais laconiquement, et il était très rare qu'il leur adressât de lui-même la parole. Il recevait toutes les observations qu'on lui faisait avec une impassible soumission : ni le blâme ni l'éloge n'avaient la puissance de l'émouvoir.

Il avait espéré échapper par cette conduite à l'attention, à l'affection comme à la haine; il se trompait. Ces stoïques figures importunent les indifférents; on veut haïr ou aimer. La vie dans l'intérieur des ministères est beaucoup plus agitée et tracassée qu'on ne le suppose. Les bureaux, dans presque toutes les grandes administrations, sont des espèces de couvents où, de dix heures à quatre, les reclus se tourmentent les uns les autres pour tuer le temps. Un camarade silencieux, morose, est comme un portrait désagréable dans un appartement : contraint à le voir à chaque instant, on a de continuelles tentations de l'enlever et de le mettre dehors. Paul ne tarda pas à s'apercevoir que l'on chuchotait en le regardant. On l'accusait de fierté, d'originalité, et quoiqu'il eût résolu de ne pas s'en soucier, il en était affligé malgré lui. Sa santé en même temps dépérissait : il avait imposé à son esprit un régime trop sévère. Plus de lectures littéraires, plus de poésie. Il avait pris en horreur les vers; il croyait s'être persuadé qu'il n'était appelé à rien de plus qu'à vivre et mourir employé; qu'il n'avait aucune espèce de talent. C'était là de l'exagération. Il avait réellement le sentiment de l'art, une certaine élévation dans l'esprit, de la délicatesse dans le goût; d'ailleurs, eût-il été complétement privé de toute valeur d'artiste, ce n'eût pas été une raison pour qu'il eût les qualités qui font que l'employé est utile ou du moins heureux. Une langueur mortelle le dévorait. Il lutta plusieurs mois avec la détermination de subir jusqu'à la fin cette destinée qu'il avait acceptée.

Pendant ce temps, le père Bernard, loin de soupçonner la situation morale de son fils, pensait avec bonheur à l'avenir qui s'ouvrait devant lui. Cette place modeste lui paraissait un premier échelon d'où Paul s'élèverait rapidement, à l'aide du marquis, vers la considération et la fortune. Il lui écrivait des lettres de félicitation, d'encouragement. Ces beaux rêves furent détruits en un seul instant. Un jour, Paul entra tout-à-coup dans la maisonnette, et se jeta entre les bras du vieillard. Il avait l'œil terne; il était pâle, maigre, dévoré par la fièvre. Pour dire toute la vérité, il avait formé un déplorable dessein. La vie lui était devenue insupportable, et il s'était dit : « J'irai voir mon père; je m'asseoirai quelque temps à son foyer : il a d'autres enfants. Si, après un assez long séjour, j'arrive à la conviction qu'il pourrait supporter ma perte, alors je me considérerai comme libre de disposer de moi. »

Mais le pauvre homme lui témoigna plus d'affection que jamais; il ne lui adressait aucun reproche; il le consolait au contraire, et cherchait à lui rendre de l'espoir. « Que veux-tu, Paul? Nous sommes pauvres; mais si peu de bien nous suffit! Tu es raisonnable, tu n'es pas exigeant; reste avec moi. Remets ta santé. Nous verrons ensuite, plus tard, ce qu'il y aura à faire. Je ne suis pas si vieux que je ne puisse encore travailler. Je t'aime mieux, mon fils, que moi-même. Si tu tombais malade, si je te perdais, je ne te survivrais pas; et, après nous, que deviendraient tes frères? »

Le cœur de Paul se brisait. Aurait-il la cruauté de persévérer dans sa résolution? En laissant voir les ravages que faisait en lui la douleur, remplirait-il les derniers jours de son père d'amertume? Non. Il s'imposa courageusement le devoir d'attendre et de dissimuler sa souffrance; il s'installa dans la petite chambre où s'était passée son enfance, et il reprit ses crayons, ses pinceaux. D'abord il travailla machinalement, sans plaisir et sans goût, mais avec une application opiniâtre qui fut récompensée au-delà de toute attente; car sa pensée, qu'il croyait à jamais éteinte, se ranima insensiblement pour diriger sa main. Quoique son art ne fût que d'un ordre assez inférieur, c'était cependant un art qui admettait de la grâce et de l'esprit dans l'exécution, et comme il avait besoin de s'attacher à une idée fixe qui l'empêchât de regarder dans le passé et dans l'avenir, il commença à étudier plus sérieusement le dessin. S'il faisait une promenade dans la campagne, il s'empressait d'écarter de lui les rêveries vagues et douloureuses, et il observait avec une volonté patiente la forme des arbres, des fleurs, les jeux de la lumière et de l'ombre, les reflets changeants de l'eau, dans l'intention non plus de les décrire avec des mots harmonieusement groupés, mais de les imiter plus réellement au moyen des traits et des couleurs; et cette habitude d'observation minutieuse, qui lui devint de plus en plus agréable, tourna bientôt au profit de son travail. Il comprit plus distinctement que le sentiment poétique peut s'exprimer de mille différentes manières, et qu'être poëte ce n'est pas seulement faire des vers. Sa vocation d'artiste avait assez de force pour admettre cette transformation, et lorsqu'il réussissait dans une composition, lorsqu'il y sentait vivre la nature, il était intérieurement pénétré de ce trouble heureux, de ces émotions délicieuses que lui avaient causés autrefois ses vers les mieux inspirés.

Que dirons-nous de plus? Aujourd'hui Paul Bernard n'est pas poëte, Paul Bernard n'est pas bibliothécaire, Paul Bernard ne rêve plus ni la gloire ni Paris. En 1832 il a remplacé le peintre de la manufacture. Il s'est créé lui-même une position honorable; il vit dans une aisance qui lui permet de soutenir ses jeunes frères au début des carrières qu'ils ont choisies. A ses heures de loisir il lit, peut-être même compose-t-il des vers, mais on n'en sait rien. Son père, affaissé par l'âge, se repose près de lui et jouit de son bonheur. Il peut répéter maintenant avec fierté ces paroles qu'il avait entendues un jour avec confusion : « Mon protecteur, c'est mon travail; je n'ai que des amis. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CORDOUE.



(Une vue de Cordoue, en Espagne. — Tour de l'église Saint-Nicolas.)

La ville de Cordoue, en espagnol *Cordova*, est située dans une belle et riante vallée, arrosée par le Guadalquivir. Sur la rive droite du fleuve, les collines sont entrecoupées de campagnes charmantes que couvrent des jardins, des vignes, des forêts d'oliviers, d'orangers et de citronniers. Ces derniers fruits sont si abondants, dit un voyageur, que leurs fleurs parfument l'air. Les oranges et les citrons sont entassés dans les marchés et s'y vendent à vil prix : on ne sait qu'en faire dans l'arrière-saison ; on les disperse sur les terres comme du fumier.

Fondée par les Romains sous le nom de *Corduba*, envahie ensuite par les Goths, et convertie de bonne heure au christianisme, Cordoue ne tomba au pouvoir des Maures qu'après une longue résistance. Ce fut un berger qui introduisit les assiégeants, à la faveur de la nuit, par un égout. Le prince Abdérame II fixa son séjour dans cette ville, et n'épargna ni l'or ni le temps pour l'embellir. Sous son règne, Cordoue renfermait 200 000 maisons et 900 bains publics. Sa bibliothèque et ses écoles scientifiques attiraient un nombre prodigieux de jeunes étudiants arabes. Son école de musique, instituée par Ali-Xeriab, et où l'on enseignait le luth et le chant, était surtout célèbre dans toute l'Asie. Une mosquée bâtie sur les ruines d'un temple de Janus que les Maures avaient converti en église, et consacrée, depuis l'expulsion des Arabes, au culte chrétien, atteste encore de notre temps la magnificence d'Abdérame. Le peuple l'appelle *Mezquita*. C'est aujourd'hui la cathédrale de Cordoue. L'intérieur présente une forêt de colonnes disposées en quinconce : on en compte 850 de formes différentes, en jaspe, en marbre, en granite, en porphyre. Une grande et belle tour s'élève à côté. Les autres églises, nombreuses comme dans toute ville espagnole, conservent aussi de remarquables souvenirs de l'architecture arabe.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

II.

DE L'INFLUENCE DE LA LUNE SUR LE TEMPS.

Il n'est guère d'opinion plus généralement établie que celle qui attribue aux phases de la lune une influence déterminée sur les changements de temps. Je crois qu'on la re-

trouve par toute la terre, et qu'il y a incomparablement plus de gens qui l'adoptent que de gens qui ne l'adoptent pas. Nous allons chercher à y jeter quelques lumières plus précises que celles dont on se contente ordinairement, en nous aidant, pour y parvenir, des intéressantes recherches dont cette question a été le sujet pour M. Arago.

Qui n'a entendu dire cent fois à des personnes se plaignant du mauvais temps : « Prenez patience, le temps ne va pas tarder à changer ; nous voilà au premier quartier, et si le temps ne change pas demain, ce sera pour sûr après-demain. » J'avoue qu'en prenant la chose comme cela, il y a bien plus de changements de temps tombant vers des changements de quartier, que de changements coïncidant avec des milieux de quartiers. En effet, si l'on admet que le changement, au lieu de se produire à l'instant même où la lune entre dans une nouvelle phase, peut se manifester aux environs de cet instant, soit avant, soit après, jusqu'aux limites du surlendemain ou de l'avant-veille, comme chaque phase est d'environ six jours et dix-neuf heures, il se trouvera que dans la durée totale de chaque phase il n'y aura qu'une durée de un jour et dix-neuf heures, pendant laquelle le changement de temps ne pourra pas être rapporté à un changement de quartier, tandis qu'il y aura une durée de cinq jours pendant laquelle tout changement de temps sera attribué, selon ce système, soit à la phase qui vient de s'accomplir, soit à celle qui se prépare. On peut donc parier avec avantage cinq contre deux que lorsque le temps changera, il changera nécessairement au voisinage d'un nouveau quartier, si ce n'est le jour même, du moins entre les limites assez commodes entre lesquelles on voit bien des prédiseurs de temps ne se faire aucun scrupule d'étendre l'autorité de leur règle. Ils n'auraient qu'à les rendre encore un peu plus élastiques pour ne plus avoir d'exception du tout. En effet, si l'on convient que l'influence du changement de quartier sur le temps s'étend à trois jours en-deçà et trois jours au-delà, il n'y aura plus un seul changement de temps qui ne puisse se rattacher directement à un changement de quartier. Mais il est évident qu'arrivée à ce degré d'extension, la règle ne signifie plus rien puisque c'est dire que lorsque le temps change il change nécessairement dans l'intervalle d'une phase à la suivante, ce qui est assez manifeste de soi-même, et assez peu instructif par conséquent.

Il faut donc en revenir à la règle précise, que, dans le voisinage d'un changement de quartier, comme douze heures avant ou douze heures après, il est plus fréquent de voir le temps changer que de le voir demeurer invariable, ou, comme on le dit communément, que changement de quartier amène changement de temps. Voilà la règle qu'il faut détruire si on ne peut la légitimer ni par l'expérience, ni par la raison. Voilà en un mot le préjugé. On pourrait le combattre en disant que cette prétendue action de la lune sur notre atmosphère ne pourrait vraisemblablement tenir qu'à la variation de la quantité de lumière, ou de toute autre émanation inconnue que l'on voudra imaginer, qu'elle y envoie ; de sorte que si cette variation n'avait lieu qu'au moment des changements de quartier, il serait possible, en supposant la cause admise, de concevoir comment l'effet en question pourrait avoir lieu : mais que, comme la variation est continuelle, y ayant à peu près autant de différence entre la quantité de lumière que la lune envoyait la veille, et celle qu'elle enverra le lendemain, à quelque moment de sa croissance ou de sa décroissance qu'on la veuille considérer, excepté dans le temps de sa fin, et celui de son renouvellement, il n'y aurait pas de raison pour que les variations au voisinage des phases eussent une importance qu'elles n'ont point dans un autre temps, attendu qu'alors encore ces variations sont les mêmes. Mais ce n'est point par des raisonnements de cette espèce que l'on pourrait vaincre absolument le préjugé, puisque ces raisonnements se réduisent à dire que l'on ne voit aucun motif qui puisse rendre compte de la chose ; ce qui n'est pas démontrer que la chose n'existe pas, car il y a dans la nature quantité de choses que nous ne sommes pas capables d'expliquer davantage. Il faut entrer sur le terrain même de ceux qui soutiennent la fausse opinion que nous avons en vue : ils affirment que les changements de temps se font comme ils le disent, en se fondant sur ce que l'expérience le montre. Il faut donc prouver que cela n'est pas, parce que l'expérience ne montre pas que cela soit.

Ici, je l'avoue, il serait très difficile de s'entendre s'il fallait s'en rapporter au témoignage de ceux qui disent avoir observé, mais qui n'ont jamais tenu registre de leurs observations ailleurs que dans leur mémoire. Heureusement il a existé des hommes patients, réguliers, en trop petit nombre, il est vrai, qui, ayant bien voulu inscrire jour par jour, et pendant une suite d'années, l'état de l'atmosphère et les changements de temps, par ce modeste service qui devrait trouver dans nos provinces plus d'un imitateur, ont mis la science en état de traiter, avec une autorité non point suffisante, mais assez décisive cependant, cette intéressante question.

Voici pour vingt-cinq années d'observations faites en Autriche, entre 1763 et 1787, le résultat moyen auquel on est parvenu. Sur 100 nouvelles lunes, il y a eu 58 fois des changements de temps ; sur 100 pleines lunes, il y en a eu 63 fois ; et sur 100 quartiers, 63 fois également, les changements de temps étant comptés, soit le jour même de la phase, soit la veille ou le lendemain. On voit donc qu'il est arrivé un peu plus souvent, mais *un peu* seulement, des changements de temps que des non-changements aux époques des phases principales.

On possède pour Londres un travail analogue, mais qui, embrassant un nombre d'années moins considérable, est, il faut le dire, moins concluant. Il est encore plus défavorable à l'opinion que le temps change nécessairement avec les phases de la lune. Sur 100 nouvelles lunes, il n'y a eu que 24 changements de temps ; sur 100 pleines lunes, il n'y en a eu que 12.

Enfin, à Padoue, la discussion de cinquante années d'observations a conduit à des résultats sensiblement différents des précédents, mais cependant dans un sens analogue, et la différence tient à ce que l'auteur a étendu la limite des changements de temps jusqu'à deux jours en-deçà et deux jours au-delà de chaque phase. Il résulterait de ces observations que, dans cette ville, sur 100 changements de quartiers il y a eu 66 changements de temps ; sur 100 pleines lunes, 83 changements de temps ; sur 100 nouvelles lunes, 83 changements de temps.

Ainsi, il est bien établi par les résultats d'expérience que nous venons d'exposer, que l'on ne peut pas dire à coup sûr que le temps change, soit avec les quartiers, soit avec les lunes ; mais je conviens qu'il n'est pas établi non plus qu'il n'y ait pas plus d'avantage à parier pour un changement de temps à l'époque d'un changement de quartier qu'à toute autre époque de la lunaison. Il faudrait en effet, pour jeter pleine lumière sur cette autre question, avoir des observations comparées, durant une longue suite d'années, des changements de temps correspondant à chacun des jours du mois lunaire. On verrait alors s'il y a un plus grand nombre de changements de temps au commencement ou à la fin des semaines lunaires que dans leur milieu. Il y a donc là un point fort important, et que l'on ne peut résoudre sûrement, faute de données positives. Il y a, nous n'en doutons pas, bien des personnes qui, menant par goût une vie paisible, régulière, peu occupée, ne demanderaient pas mieux que de rendre à la science l'immense service de noter jour par jour les changements de temps, spécifiant bien ce que sont ces changements, soit simplement dans la direction du vent, soit dans la sérénité ou l'état nébuleux

et pluvieux de l'atmosphère; il leur coûterait peu d'y joindre sur leur registre les indications du thermomètre et du baromètre, à des heures déterminées; et sans se donner d'autre peine que celle de l'exactitude, ce qui devient souvent un plaisir, elles dresseraient un état météorologique des saisons dans les villes ou dans les campagnes qu'elles habitent. Quel empêchement y a-t-il donc à ce que ces personnes fassent pour la science un travail qui lui serait si profitable, et qui leur serait, à elles, si peu pénible? Et comment se fait-il que l'on soit encore si pauvre en observations de cette espèce, qu'il faille se contenter d'en trouver trois ou quatre séries, faites durant le dernier siècle, à l'étranger? Je ne mets pas en doute que cela ne provienne de ce qu'il n'y a qu'un très petit nombre de personnes qui connaissent tout l'intérêt que de pareils états d'observations auraient pour la science, et toute la reconnaissance que le monde savant porterait au nom de leur auteur. Aussi croirais-je avoir obtenu un bien grand succès si, en composant cet article, je pouvais devenir pour quelqu'un l'occasion déterminante d'une aussi désirable entreprise, à laquelle j'assure à l'avance, sans crainte de m'engager dans une proposition téméraire, la sympathie de nos savants astronomes de l'Observatoire de Paris. Et puisqu'il s'agit de détruire des préjugés, j'avoue qu'il n'en existe aucun que j'aie plus à cœur de combattre que celui d'après lequel on se persuade qu'il n'y a qu'un petit nombre de positions dans lesquelles on puisse se rendre utile aux hommes en général, et même recommander son nom à leur mémoire.

Quand on attaque un préjugé, il faut, à mon sens, user d'un ménagement extrême. Plus il est enraciné, plus il faut éviter de se servir, pour l'extirper, d'un instrument qui ne serait pas bon, et de le laisser debout après une tentative trop vaine pour réussir. Il n'est permis de régenter l'opinion publique que quand on y est parfaitement autorisé par la raison. Et, après tout, il n'y aurait pas grand avantage à renverser un préjugé populaire, si on ne devait le renverser qu'en mettant à sa place un préjugé scientifique. Aussi doit-on remarquer que je n'ai dirigé ma critique que sur les points où elle pouvait frapper à coup sûr. Je me suis bien gardé de prétendre que les phases de la lune n'ont absolument aucune influence sur le temps : j'ai seulement prétendu qu'elles n'avaient pas une influence aussi déterminée que celle qui leur est généralement attribuée. Bien que la science puisse répondre dès à présent que tout changement de phase n'amène pas un changement de temps, elle ne peut pas répondre que le changement de phase n'a pas une certaine action sur le temps, et qu'il n'arrive pas plus souvent de voir le temps changer au commencement et à la fin des semaines lunaires que dans leur milieu. Le problème de l'influence de la lune sur le temps, pris dans toute sa généralité, repose sur deux termes : 1° Sur cent mois lunaires, combien y a-t-il en tout de changements de temps? 2° Sur cette même durée de cent mois lunaires, combien y a-t-il de changements de temps qui correspondent aux pleines lunes, aux nouvelles lunes, aux premiers et aux derniers quartiers? Nous avons vu que les observations faites jusqu'à présent ne permettaient pas de résoudre complétement la première question, et qu'elles se bornaient à donner réponse à la seconde; ce qui ne peut suffire que pour une face particulière du problème général ; savoir, s'il est plus fréquent de voir le temps changer avec les phases de la lune que de le voir demeurer constant.

Il paraît, en effet, très certain aujourd'hui que la lune a une certaine influence sur la pluie, et que, si l'on considère le résultat d'une quantité suffisante d'observations, on trouve que le nombre des jours de pluie est plus grand pendant la période de croissance de la lune que pendant celle de son déclin. Il est entendu que cette disposition ne se présente pas toujours, et qu'il se peut fort bien que le ciel soit au contraire constamment serein dans l'intervalle de la nouvelle lune à la pleine, et constamment pluvieux dans celui de la pleine lune à la nouvelle. Mais ce serait là une exception à la règle. D'après vingt-huit années d'observations faites à Munich, à Stuttgard et à Augsbourg, et représentant par conséquent assez bien ce qui se passe dans l'Allemagne occidentale, le nombre de jours de pluie du premier intervalle est au nombre de jours de pluie du dernier comme 6 est à 5. C'est un résultat fort curieux, et qu'il serait bien intéressant de voir confirmer par d'autres pays que ceux auxquels il se rapporte positivement. En suivant de plus près, toujours avec l'appui de ces vingt-huit années d'observations, la variation de la pluie, on trouve qu'elle se fait avec une certaine régularité pendant toute la série du mois lunaire. Le nombre des jours pluvieux va en augmentant depuis la nouvelle lune jusque vers le milieu de la seconde semaine lunaire, où il est le plus grand possible; à partir de ce point, il va en décroissant continuellement jusqu'au milieu de la dernière semaine lunaire, où il est le plus petit possible. Les observations dont il s'agit ici indiquent qu'en vingt-huit ans, il y a eu 148 jours de pluie aux jours de nouvelle lune, 155 aux jours de premier quartier, 163 aux jours de second octant, 161 aux jours de pleine lune, 155 aux jours de dernier quartier, 133 aux jours de quatrième octant.

Le nombre des jours où le ciel est serein, comparé au nombre des jours où le ciel est couvert, montre à peu près, comme on doit s'y attendre, les mêmes rapports avec les variations de la lune. Les jours sereins sont de beaucoup plus fréquents au dernier quartier, qui est aussi le moment du moindre nombre de jours pluvieux, tandis que les jours couverts sont au contraire les plus nombreux vers le second octant. Il en est de même de la quantité totale de l'eau de pluie. Durant ces seize années, il est tombé 220 lignes d'eau pendant les jours de dernier quartier; il en est tombé 301 pendant ceux de second octant. Enfin il en est encore de même, comme on devait aussi le prévoir, relativement aux directions les plus ordinaires du vent. Dans la partie de l'Allemagne à laquelle les observations se rapportent, les vents de sud et d'ouest deviennent de plus en plus fréquents depuis la nouvelle lune jusqu'au second octant; dans le dernier quartier ils se ralentissent, et les vents de nord et d'est sont plus communs que jamais.

Après avoir énoncé ces lois si curieuses, je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'il y aurait à savoir jusqu'à quel point elles peuvent s'appliquer à nos diverses provinces, et jusqu'à quel point, par conséquent, on peut être sûr de son fait en spéculant à l'avance, en raison de l'état de la lune, sur le beau ou sur le mauvais temps.

Mutuel perfectionnement. — Proposons-nous, quelque heureuse que devienne jamais notre vie, partout où nous verrons une créature en souffrance, de nous efforcer de la ramener vers le bien ; partout où nous verrons une créature au-dessous de nous, de nous efforcer de la faire monter jusqu'à nous ; et partout où nous en verrons une au-dessus, de nous efforcer de monter à notre tour jusqu'à elle : appuyés sur la foi, sur l'espérance et sur la charité, élançons-nous avec hardiesse dans l'immortalité.

Encyclopédie nouvelle, article Ciel.

Recette de Louis XV contre sa timidité. — Ce roi fut timide toute sa vie, jamais prince n'a été aussi craintif. Un visage qu'il voyait pour la première fois lui causait une sensation inquiétante. Aussi, obligé de reconnaître, par son état de roi, une multitude d'individus, il classait dans sa mémoire les physionomies, et quand on lui présentait un homme qu'il n'avait jamais vu, son premier mot était tou-

jours de dire : *Il ressemble à un tel.* — La vue des robes noires intimidait sa vue, et quand le chancelier Maupeou lui dit : Je vous débarrasserai de ces robes noires, il éprouva un soulagement extrême.

MERCIER, *Tableaux de Paris.*

NIEL KLIM.

Tout le monde a lu les *Voyages de Gulliver*, cette spirituelle satire du monde réel représenté par un monde imaginaire, et peu de personnes connaissent le pendant de l'ouvrage de Swift, le *Voyage de Niel Klim*, écrit par le poëte danois Holberg. C'est aussi une satire, et une satire fine, éclairée, mordante, qui, sous son voile allégorique, cache des traits acérés et des vérités amères. Holberg voulait livrer au ridicule les erreurs de son pays et de son temps, et avec un coup d'œil clairvoyant et sa verve caustique il ne pouvait manquer d'atteindre son but. Les préjugés nobiliaires, les fausses méthodes d'enseignement, le pédantisme des philosophes, les subtiles discussions des théologiens, tout a été pour l'esprit humoristique de Holberg un sujet de raillerie plaisante, mais instructive. Son livre parut d'abord à Leipsig sans nom d'auteur, et souleva en Danemarck une tempête littéraire telle qu'on n'en avait pas vu de mémoire d'homme. Holberg, qui avait été désigné comme l'auteur de *Niel Klim*, se défendit de son mieux contre les invectives de ses adversaires. Il était seul contre



(Niel Klim tombe de la terre sur la planète Nazar. — D'après un dessin d'Abilgaard, peintre danois.

tout le corps enseignant; mais le public se rangea de son côté, et le livre, écrit d'abord en latin, puis traduit en allemand et en danois, obtint un grand succès.

Niel Klim est un bon et honnête étudiant de Copenhague qui, ayant scrupuleusement suivi les cours universitaires et satisfait aux examens, revient à Bergen avec un magnifique diplôme de bachelier, et un certificat constatant les victoires mémorables qu'il a remportées dans les joûtes scholastiques de Bergen. Il entend parler d'une grotte profonde que l'on dit habitée par les Trollers, et dont on raconte une foule de choses étranges. L'idée lui vient d'y descendre. Il se suspend à une corde, se laisse glisser en bas, et le voilà qui va, qui va, jusqu'à ce qu'il tombe sous notre pauvre globe, au beau milieu d'une planète dont les astronomes n'ont pas encore parlé, et qui s'appelle la planète Nazar.

Dans cette contrée les hommes sont des arbres, des arbres qui marchent et qui parlent, qui ont des écoles, des tribunaux, en un mot tout ce qui compose un ordre social régulièrement organisé. Là ce n'est pas la naissance, le nom qui donne la noblesse, c'est le nombre de rameaux. Celui qui vient au monde avec cinq ou six rameaux est aussitôt placé dans les rangs de l'aristocratie, et plus il a de rameaux plus il est noble. Du reste, les nobles n'ont pas d'autre privilége que celui de porter un titre honorifique

Les hommes que l'on honore le plus dans cette curieuse planète de Nazar, sont les fonctionnaires non salariés, les artistes, et les ouvriers.

Niel Klim, en tombant tout-à-coup au sein de cette population d'arbres, commet toutes sortes de bévues grossières qui accusent son peu de tact, mais dont les principaux habitants du pays, avec leur bonne et indulgente nature, détournent eux-mêmes les conséquences fâcheuses. Cependant le bruit se répand à travers les diverses provinces qu'il est arrivé un animal extraordinaire qui paraît avoir l'usage de la raison. Le roi veut le voir, et ordonne qu'on lui apprenne la langue du pays et qu'on le fasse élever dans un des principaux gymnases. Là il n'est plus question de thèses philosophiques, ni de grec, ni de latin : le but de l'éducation est de développer les facultés morales et physiques de l'élève. Le cours ordinaire des études étant achevé, les examinateurs font comparaître devant eux le philologue Niel Klim, et le trouvent singulièrement arriéré. Il présente avec orgueil son diplôme de bachelier, et les juges n'en tiennent aucun compte. Cependant, après mûre délibération, le jury scholastique, considérant l'agilité des jambes du jeune Danois, le déclare propre à remplir les fonctions de coureur. Il devient coureur; il porte les messages du roi et visite les provinces. Tous ces voyages sont pour lui une vaste source d'observations : car la planète de Nazar est une contrée immense, et tous ses districts sont occupés par différentes races d'hommes. L'un est la terre de l'intolérance : là il y a des hommes qui voient tous les objets sous la forme oblongue, d'autres sous la forme carrée, et le parti le plus fort condamne sans pitié celui qui ne voit pas comme lui. Dans un district voisin, ce sont les enfants qui gouvernent, et les vieillards sont conduits à la lisière. Ailleurs est la terre des philosophes. Là il n'y a ni chemin ni culture; les habitants sont tous absorbés dans l'abstraction de leurs théories, et cherchent à établir un chemin pour arriver tout droit au soleil. Un peu plus loin, il existe une province où les hommes sont condamnés à filer la laine, à coudre les vêtements, tandis que les femmes plaident, discutent, gouvernent l'état, et signent les traités de paix ou les déclarations de guerre.



(Niel Klim est admis en présence du roi des Arbres. — D'après un dessin d'Abilgaard.)

Au retour de ces expéditions, Niel Klim, pour montrer qu'il a voyagé avec fruit, fait une motion politique, et cette motion, étant radicalement opposée à la constitution du royaume, lui attire un arrêt de bannissement.

Il s'en va dans une autre contrée. Il est seul, pauvre, sans ressource et sans appui; mais il se trouve au milieu d'un peuple léger et frivole que chaque nouveauté enchante. Dans l'état de dénument où il se trouve, il imagine de fabriquer des perruques, et cette merveilleuse invention le fait passer d'un état de misère à une fortune splendide. Le sénat lui donne des lettres de noblesse, et l'Etat lui vote une pension. Un accident imprévu le force encore à quitter

cette terre, où la fabrication des perruques avait fait de lui un grand personnage. Il arrive dans un pays ignorant, à demi sauvage, où on le prend pour un fils du Soleil. Il est introduit solennellement à la cour, et devient en peu de temps ministre, général en chef, puis souverain absolu des contrées souterraines. Mais alors l'ambition l'aveugle, l'orgueil le rend dur et haineux. Il fatigue ses sujets par ses exactions, il les révolte par ses cruautés. Un beau jour la rébellion éclate. Niel Klim veut la dompter; mais il est vaincu et prend la fuite. En cherchant un refuge contre la colère de ses ennemis, il retrouve par bonheur la grotte par laquelle il est descendu pour entreprendre ses expéditions aventureuses. Il retourne à Bergen, et devient, par la protection d'un de ses amis, sacristain de la cathédrale.

D'après le degré de ta joie en voyant la joie de ton semblable, et celui de ta peine dans ses souffrances, tu pourras présumer le degré de ta bonté. LAVATER.

Le mot indépendance est uni à des idées accessoires de dignité et de vertu. Le mot dépendance est uni à des idées d'infériorité et de corruption. BENTHAM.

FONTE HATIVE DE LA NEIGE

AUTOUR DES ARBRES.

Si l'on examine attentivement ce qui se passe autour des plantes pendant la saison rigoureuse, on ne tarde pas à s'apercevoir que la neige placée près des troncs d'arbres et des touffes de buissons se fond plus vite qu'à une certaine distance, de manière que tout autour de ces corps il se forme bientôt, dans la couche de neige dont le terrain est recouvert, des excavations plus ou moins évasées supérieurement, et plus ou moins profondes. Ces effets sont souvent très marqués; on a vu dans les plaines de la Lombardie, pendant l'hiver de 1830, la terre se montrer entièrement à découvert autour des arbres et des arbustes, tandis qu'il y avait encore deux pieds et demi de neige au milieu des champs.

On serait tenté d'attribuer ce phénomène au rayonnement d'une chaleur produite par les plantes à l'état vivant; mais il suffit d'observer, pour s'assurer du contraire, que des perches plantées dans le sol, ou des branches sèches supendues à une certaine hauteur au-dessus, produisent le même effet. On peut se convaincre de la même manière que le découvrement du sol n'est pas dû à ce que la neige aurait été moins épaisse ou moins tassée dans l'origine sous l'abri formé par les plantes; car si l'on fait l'expérience dont nous venons de parler au milieu d'une plaine bien couverte de neige et à surface parfaitement unie, on ne tardera pas à voir, au-dessous des corps que l'on aura suspendus au-dessus du sol, la neige se creuser, puis les excavations se dilater graduellement en largeur et en profondeur, et parvenir même jusqu'à la surface du sol, si l'expérience est suffisamment prolongée.

Des brins de paille, des feuilles sèches, des morceaux d'étoffes posés immédiatement sur la neige ou tenus à une certaine hauteur, produisent des effets tout-à-fait semblables, et dont la science ne donnait que des explications incomplètes avant les belles découvertes de M. Melloni. Ce jeune et illustre savant a fait voir que la chaleur, en traversant les corps, y acquiert des propriétés qu'elle n'avait pas, et que celle qui a déjà été absorbée une fois devient par cela même plus propre à être de nouveau absorbée par d'autres corps. Sans doute, dans le cas dont il s'agit, la chaleur qui rayonne des plantes après qu'elles l'ont reçue du soleil est bien inférieure en quantité à celle que la neige reçoit directement du soleil lui-même, et si les rayons calorifiques venant de l'une ou de l'autre source n'avaient pas des propriétés différentes, la présence des plantes ou de tout autre objet s'élevant au-dessus du sol n'aurait guère d'autre résultat que de retarder la fonte de la neige là où il y aurait de l'ombre plus ou moins long-temps produite. Or c'est le contraire qui a lieu.

Mais s'il arrive, par exemple, que sur 100 parties de chaleur envoyées directement par le soleil cinq seulement soient absorbées par la neige, et le reste renvoyé par réflexion; et si d'un autre côté l'arbre, après avoir reçu du soleil 100 autres parties, n'en renvoie à la vérité que 20 du côté de la neige, mais que sur ces 20, 15 soient devenues propres à être absorbées, l'effet de l'arbre sera triple de celui du soleil, bien qu'en réalité il envoie à la neige cinq fois moins de rayons calorifiques.

Entre une foule d'expériences extrêmement ingénieuses, faites dans le but d'arriver à une démonstration de cette théorie, nous citerons la suivante.

Après avoir placé à quelque distance l'un de l'autre une forte lampe et un cylindre de cuivre porté jusqu'à la température de 400°, M. Melloni chercha avec beaucoup de soin un point où la chaleur fournie par ces deux sources était parfaitement égale, puis il y plaça deux petits vases parfaitement égaux, pleins de neige, adossés l'un à l'autre, et la face tournée l'un vers la lampe et l'autre vers le cylindre : celui qui regardait la lampe, dont la chaleur se rapprochait le plus par sa nature de celle qu'émet le soleil, employait neuf minutes à se fondre; tandis que la chaleur rayonnée par le cylindre de cuivre, bien qu'elle fût en quantité parfaitement égale à la première, n'employait que quatre minutes à faire fondre la neige contenue dans l'autre vase.

AGRICULTEURS CÉLÈBRES.

OLIVIER DE SERRES.

Cet homme éminent, auquel l'agriculture française a dû ses premières conquetes, l'industrie agricole ses premiers encouragements, a été oublié jusqu'ici par les *Biographies.* La notice que nous publions montrera si cet oubli est juste.

Olivier de Serres, seigneur du Pradel, naquit, en 1539, à Villeneuve-le-Besg, petite ville de l'ancienne province du Vivarais, département de l'Ardèche. Il était fils de Jean de Serres, sieur du Pradel, et de Louise Leyris. Les circonstances qui contribuèrent à le fixer à la campagne paraissent toutes puiser leur source dans le besoin qu'il éprouvait de se rendre utile à l'humanité. Très zélé calviniste, frère de Jean de Serres, vulgairement appelé, par les chroniques du temps, *Serranus*, l'un des quatre ministres protestants que Henri IV consulta lorsqu'il embrassa la religion catholique, tout semblait devoir l'appeler aux fonctions publiques : Olivier de Serres jugea qu'en se plaçant à la tête des travailleurs dans les campagnes il y avait pour lui plus de bien à faire, et par conséquent plus de solide gloire à acquérir que s'il vivait à la cour.

Quarante années s'étaient écoulées depuis qu'Olivier de Serres avait entrepris l'exploitation de son domaine du Pradel, lorsqu'il publia son grand ouvrage intitulé : *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs.*

Le succès que cet ouvrage obtint à son apparition fut si grand, que les dix premières années virent écouler cinq éditions. Le nombre s'éleva successivement à dix-neuf, dont quatre furent publiées à Genève. De 1675 à 1802, l'ouvrage parut en quelque sorte oublié; soit que la plupart des exemplaires eussent passé à l'étranger, soit qu'au milieu de nos désordres révolutionnaires ils eussent été, comme tant d'autres choses, sacrifiés ou détruits, ils étaient devenus fort rares. Sous le ministère de M. François de Neuchâteau,

partisan éclairé des intérêts agricoles, il fut décrété qu'on publierait une nouvelle édition de l'ouvrage d'Olivier de Serres. Réimprimé tel qu'il avait paru en 1600, il fut enrichi de notes remarquables; les éditeurs lui conservèrent sa physionomie originale en maintenant le vieux style. Cette circonstance, qui lui donne beaucoup de prix aux yeux de tout homme instruit, a bien pu le déprécier aux yeux du vulgaire, et le faire rejeter parmi ce qu'on désigne ordinairement sous le nom de choses surannées.

Lorsqu'on lit attentivement cet ouvrage, on peut se convaincre facilement du zèle qu'avait dû apporter Olivier de Serres à l'examen de tout ce qui se rattache à l'agriculture, à ce qu'elle pouvait être chez les anciens; on voit qu'il avait lu, approfondi et médité Caton, Columelle, Varron, Virgile et Pline. C'est qu'on retrouve en effet dans ces différents auteurs de très bons préceptes, l'indication de certaines pratiques tombées depuis lors en désuétude. L'ouvrage est divisé en huit *lieux;* chaque *lieu* renferme plusieurs chapitres.

L'auteur commence par examiner les conditions indispensables pour acquérir la connaissance des terres; il entre dans des détails pratiques sur la classification des sols; il arrête le lecteur sur l'indication que peuvent fournir les plantes qui croissent spontanément. C'est, comme on voit, un petit traité de chimie, de minéralogie et de botanique.

Dans le deuxième chapitre, il parle de l'élection et de l'acquisition des terres; sujet très important, auquel ont fait très peu d'attention la plupart des auteurs modernes qui ont écrit sur l'agriculture.

Dans les chapitres suivants, il démontre la manière de s'assurer de la contenance des terres, le moyen de les disposer selon leurs propriétés, en prenant en considération le climat; puis il donne de très bons conseils pour les constructions rurales; il entre dans des détails sur les conditions de salubrité. C'est un chapitre que devraient méditer les architectes ruraux et les propriétaires peu soucieux de procurer à leurs fermiers la santé, indispensable néanmoins pour l'accomplissement de leurs pénibles travaux.

Le sixième chapitre aborde la question si délicate des devoirs du père de famille envers ses domestiques et voisins. L'auteur démontre clairement que les bons maîtres font les bons serviteurs.

Le septième chapitre, qui a pour titre: *Des saisons de l'année et termes de la lune pour les affaires de mesnage*, peut être considéré comme une dissertation lumineuse, une savante réfutation des opinions accréditées dans les campagnes.

L'auteur passe successivement en revue, dans les lieux et chapitres suivants, toutes les branches de l'agriculture: les cultures, les engrais, les soins que réclament les récoltes; la manière de conduire les animaux en santé et en maladie; la formation des prairies naturelles et artificielles; il insiste surtout beaucoup sur les avantages qu'offrent au cultivateur le sainfoin et la luzerne. Or il écrivait au seizième siècle; que penser des personnes qui considèrent la culture de ces plantes comme une conquête du dix-neuvième siècle? Comment qualifier l'indifférence qui règne dans certaines provinces, où l'introduction des prairies artificielles est encore une question qu'on rejette dans l'avenir?

Olivier de Serres pose ensuite des règles pour l'exploitation des bois; c'est un petit traité de sylviculture. Après avoir parlé des soins que réclament les vignes, il entre dans quelques détails sur la manière de faire les vins. Par cet aperçu, on peut déjà se convaincre qu'aucune des branches qui s'attachent à l'économie domestique et agricole n'est laissée dans l'oubli.

Le *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* faisait les délices de Henri IV. Au rapport de Scaliger, il en écoutait fréquemment la lecture après ses repas.

Le second ouvrage d'Olivier de Serres, intitulé *Cueillette de la soie*, qui parut en 1599, valut à l'auteur une distinction bien flatteuse. C'était à l'époque où Henri IV s'enquérait des moyens d'introduire la soie en France, comme le dit Olivier de Serres lui-même, « pour qu'elle se vît rédimée de la valeur de plus de 4 000 000 d'or que tous les ans il en fallait sortir pour la fournir des étoffes composées en cette matière ou de la matière même. » Le roi rencontrait une opposition très vive de la part de son ministre Sully, qui ne voyait dans cette introduction qu'un luxe et une dépense inutile. Quoique Henri IV vît son opinion fortifiée des avis du chancelier Pompone de Bellièvre, de Laffemas son surintendant du commerce, de son jardinier Claude Mollet, il crut devoir, dans l'intérêt de la nation, prendre conseil d'un cultivateur expérimenté; son choix tomba sur Olivier de Serres. La réponse aux questions du roi parut dans l'ouvrage intitulé: *Cueillette de la soie.* Voici comment l'auteur s'exprime lui-même à ce sujet: « Le roi ayant très bien recognu ces choses, par le discours qu'il me commanda de lui faire sur ce sujet, l'an 1599, print résolution de faire eslever des meuriers blancs par tous les jardins de ses maisons. »

En effet, le roi, se trouvant à Grenoble en 1600, à l'occasion de la guerre contre la Savoie, écrivit à Olivier de Serres la lettre suivante:

« Monsieur du Pradel, vous entendrez par le sieur de » Bordeaux, par les mains du quel vous recevrez la présente, » l'occasion de son voyage en vos quartiers, et ce que je » désire de vous. Je vous prie donc de l'assister en la charge » que je lui ai donnée, et vous me ferez service très agréa» ble. Sur ce, Dieu vous ait, monsieur du Pradel, en sa » garde. — Ce 27 septembre, à Grenoble. »

Ce sieur de Bordeaux, baron de Colonces, était surintendant général des jardins de France. Or, il est bon d'observer que, sous le règne de Henri IV, les fonctionnaires publics chargés des intérêts agricoles savaient au besoin se déplacer et aller prendre avis et conseils des cultivateurs. C'est un noble exemple de zèle et d'humilité.

« Par cette mesme voye, dit Olivier de Serres, le roi me fit l'honneur de m'escrire pour m'employer au recouvrement des dits plants, où j'apportai telle diligence, que au commencement de l'an six cens un il en fut conduit à Paris jusques au nombre de quinze à vingt mil, les quels furent plantés en divers lieux dans les jardins des Tuilleries, où ils se sont heureusement eslevés... et pour d'autant plus accélérer et avancer la dicte entreprise, et faire cognoistre la facilité de cette manufacture, Sa Majesté fit exprès construire une grande maison au bout de son jardin des Tuilleries à Paris, accommodée de toutes choses nécessaires, tant pour la nourriture des vers que pour les premiers ouvrages de la soye. »

Olivier de Serres, préoccupé de tous les avantages qu'on pourrait retirer de l'introduction des mûriers, découvrit sur cet arbre une source de richesses à laquelle on n'avait pas songé avant lui. De la seconde écorce du mûrier blanc, disait-il, on peut tirer une filasse propre à remplacer le chanvre. « Plus de trente ans auparavant j'avois employé, » dit-il, l'écorce de tendres rejetons de meuriers blancs à » lier des entes à escusson au lieu de chanvre, dont com» munément l'on se sert en tel délectable mesnage. » Bien qu'il ne paraisse pas douteux que le mûrier puisse fournir une partie textile, néanmoins la découverte de l'illustre seigneur du Pradel paraît entièrement oubliée. Cependant quelques personnes prétendent avoir rencontré, dans l'ancienne province du Vivarais, des vignerons qui se servent de petites cordes faites avec l'écorce du mûrier pour attacher leurs provins et échalas.

L'ouvrage dans lequel Olivier de Serres a constaté ces premières expériences a pour titre: *La seconde richesse du mûrier*

blanc. Il parut en 1605, et fut réimprimé en 1785. En consignant dans ses écrits les résultats de ses expériences, le noble cultivateur du Pradel fit acte de patriotisme et de bon sens ; il comprit que si la pratique fournit à l'homme les moyens de faire l'application des bons principes, c'est toujours la théorie qui les enseigne. Voici comment il s'exprime dans la préface de son *Théâtre d'agriculture* :

« Il y en a qui se mocquent de tous les livres d'agriculture, et nous renvoyent aux paysans sans lettres, les quels » ils disent estre les seuls juges compétans de ceste matière, » comme fondés sur l'expérience, seule et seule règle de » cultiver les champs. Certes, pour bien faire quelque chose, » il la faut bien entendre premièrement. Il couste trop cher » de refaire une besogne mal faicte, et surtout en l'agriculture, en la quelle on ne peut perdre les saisons sans grand » dommage. Or, qui se fie à une générale expérience, au » seul rapport des laboureurs, sans sçavoir pourquoi, il est » en danger de faire des fautes mal réparables, et s'esgarer » souvent à travers champs sous le crédit de ses incertaines » expériences.



(Olivier de Serres, cultivateur, seigneur du Pradel.)

Ces lignes peuvent servir à réfuter victorieusement les raisonnements des détracteurs de tous les écrits sur l'agriculture. Olivier de Serres avait dû méditer sur la conduite que tinrent les Romains après la prise de Carthage; ils ne se réservèrent pour eux que les livres qui traitaient d'agriculture, et abandonnèrent le reste au pillage. D'ailleurs, l'homme qui ne travaille que par routine se rapproche de l'être qui n'agit que par instinct. « Ce serait tromper les princes, a dit un habile économiste, que de chercher à leur persuader qu'il ne faut que des bras à la terre. »

La terre du Pradel est située au-dessous de Villeneuve-le-Besg. C'était, au temps d'Olivier de Serres, un château fort, flanqué de hautes tours, entouré de fossés larges et profonds. C'est là que l'illustre patriarche de l'agriculture française s'endormit dans un tranquille repos, le 2 juiliet 1619; il était alors âgé de quatre-vingts ans. Il avait été marié à l'âge de vingt ans avec mademoiselle Marguerite d'Arcour; il en avait eu sept enfants, quatre fils et trois filles.

Quelques années après sa mort, son château du Pradel fut assiégé par les catholiques. Malgré la résistance qu'opposa aux assiégeants un de ses fils, le château fut pris et rasé, ses plantations furent détruites; une seule tour fut conservée, elle subsiste encore aujourd'hui; c'est la même que le célèbre Arthur Young, voyageant en France en 1789, vint saluer de ses transports. « Qu'il me soit permis, » dit-il, d'honorer la mémoire d'Olivier de Serres; c'était » un excellent cultivateur et un vrai patriote! »

En 1804, M. Cafarelli, préfet de l'Ardèche, fit élever à Villeneuve-le-Besg, sur une place publique, non loin et en vue de la maison qu'occupait autrefois Olivier de Serres, un obélisque dont la hauteur est à peu près de trente-trois pieds. Cette espèce de pyramide repose sur un piédestal, assis lui-même sur trois marches, et portant sur les quatre faces quatre tables en marbre noir avec inscriptions, surmontées du buste du digne patriarche de l'agriculture.

Sous l'administration de M. Frochet, préfet de la Seine, il fut arrêté que la rue de Charenton, bordée de maraîchers, porterait le nom d'Olivier de Serres. A la Convention nationale, Grégoire réclama pour Olivier de Serres les honneurs du Panthéon. « Il serait sublime, dit-il, le moment où les représentants du peuple français porteraient en triomphe la statue d'un laboureur au Panthéon. »

Exemple remarquable de la finesse de l'ouïe. — Nous sommes quelquefois susceptibles de recevoir des impressions trop faibles pour être distinctement senties, mais suffisantes pour déterminer des actions dont nous ignorons la cause. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante, citée par le célèbre mathématicien Laplace. Un négociant de Paris, que des affaires très sérieuses appelaient à Saint-Germain, marchant un jour dans les rues de cette dernière ville en songeant à ses affaires, ne put s'empêcher de moduler tout bas, chemin faisant, l'air d'une ancienne chanson qu'il avait oubliée depuis bien des années. Arrivé à deux cents pas de là, il commença à entendre, dans la place publique, un aveugle qui jouait ce même air sur un violon, et il imagina que c'était une perception légère, une *semi-perception* du son de cet instrument affaibli par l'éloignement, qui avait disposé ses organes à ce chant. Depuis ce temps, il se donna souvent le plaisir de suggérer des airs à son gré à un atelier d'ouvrières, sans pouvoir être entendu d'elles. Lorsqu'il cessait un moment de les entendre chanter, il fredonnait tout bas l'air qu'il voulait qu'elles chantassent, et elles ne manquaient presque jamais de l'imiter, sans qu'elles l'eussent sensiblement entendu, ou qu'aucune d'elles s'en doutât.

A proprement parler ce n'est point aux hommes qu'il faut obéir, et ce n'est point eux qu'il faut regarder dans l'obéissance. Quand ils exercent le ministère avec fidélité ils font régner la loi; et loin de régner eux-mêmes, ils ne font que servir à la faire régner. Non seulement ils deviennent soumis à la loi comme les autres, mais ils deviennent effectivement les serviteurs de tous ceux à qui ils sont obligés de commander. BOSSUET.

La vertu pardonne au méchant, comme l'arbre sandal parfume la hache même qui l'a frappé.

Pensée indienne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ,

A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(Voyez la façade de la cathédrale de Chartres, et la partie supérieure et extérieure depuis l'incendie, 1836, p. 217, 220.)

Nous devons à M. Didron, secrétaire du Comité historique des arts et monuments, au Ministère de l'instruction publique, la note qu'on va lire. M. Didron est chargé par le gouvernement de faire la Description de la cathédrale de Chartres, dont M. de Salvandy écrira l'Histoire; c'est lui qui a le premier signalé et presque découvert cette statue de la Liberté, une des trois mille qui, à l'extérieur et à l'intérieur, peuplent Notre-Dame de Chartres. Avant nous, aucun dessin, aucune gravure ne l'avait encore reproduite.

La cathédrale de Chartres est le plus curieux monument chrétien de toute la France, peut-être de toute l'Europe. Notre-Dame de Reims est certainement plus belle que Notre-Dame de Chartres, car elle est d'un jet, et celle de Chartres est d'époques diverses : le douzième, le treizième, le quatorzième, le quinzième, le seizième, et même le dix-septième siècle se sont tour à tour légué la tâche d'élever ce colossal monument. Entre ces mains diverses, sous le souffle d'idées différentes, quelquefois même contradictoires, Chartres n'a pu atteindre l'admirable unité qui fait de la cathédrale de Reims une œuvre aussi harmonieuse, aussi bien proportionnée qu'une statue taillée par un ciseau unique. A Chartres le plan a été notablement changé à un siècle de distance : le douzième siècle avait l'envie de bâtir un monument modeste, étroit en largeur, court en hauteur; et le treizième, ce siècle de grandes choses, de grands événements, comme de grands hommes, comme de grandes constructions, voulut une œuvre appropriée à ses désirs, et sur le petit monument roman greffa un monument gothique colossal, un corps de géant sur les jambes d'un nain.

Cette disgracieuse proportion blesse le regard ; les portes du portail royal creusées sur la haute et large nef centrale, font aussi mauvais effet qu'une petite bouche de femme sur la face d'un homme très grand.



(La statue de la LIBERTÉ, à Notre-Dame de Chartres, dessinée par M. Paul Durand, gravée par Quartley.)

Au treizième siècle on a sacrifié les nefs latérales, les nefs où se tenait le menu peuple, à la nef du milieu, réservée aux nobles et aux riches bourgeois. Les bas côtés n'ont pas d'issue, s'arrêtent en impasse, tandis que la nef centrale se dégage par trois portes pour elle seule. Le corps du monument a grossi, a grandi outre mesure; les nefs latérales, les bras, sont atrophiés.

Au quatorzième siècle, au sommet de l'abside, on colla une chapelle dite de Saint-Pyat qui produit sur ce chevet de l'église l'effet d'une grosse loupe sur la tête d'un homme.

Puis, au quinzième siècle, on a défoncé la nef latérale du sud pour pousser en saillie, au-delà des contre-forts, une chapelle dite de Vendôme, à cause des seigneurs de ce nom. C'est une excroissance sur le plan ancien, une poche au dedans, une tumeur au dehors.

A Reims le plan est pur, tel qu'il est sorti de la tête du premier architecte ; les proportions vous ravissent d'harmonie, comme un bel opéra, œuvre d'un musicien unique. Reims, c'est notre Parthénon du moyen âge, notre Vénus de Milo chrétienne; et plus heu-

reuse que la Vénus de Milo, la cathédrale champenoise est intacte, bien conservée, n'a perdu ni ses bras ni son poli.

Et cependant Chartres est plus intéressant que Reims; ces additions, ces superfétations des différents siècles altèrent sa beauté en effet, mais lui donnent un grand intérêt et avivent la curiosité. L'intelligence de l'antiquaire, si ce n'est l'âme de l'artiste, aime à comparer ces formes diverses, à se rendre compte de ces différentes soudures.

Enfin la cathédrale de Chartres est plus considérable au moins de moitié que toutes les autres cathédrales de France; car c'est une église à double fond, pour ainsi dire. Sous la cathédrale supérieure, dans toute sa longueur, dans toute sa largeur, excepté à la nef, circule une cathédrale inférieure, souterraine, une crypte immense, la plus grande qui existe; ce sont des catacombes bâties, peintes à fresque, percées de fenêtres, décorées de moulures. Cette chapelle Saint-Pyat est toute une petite église que la grande traîne avec elle et derrière elle comme un navire une chaloupe. A l'occident deux flèches gigantesques, modèles complets et parfaits de l'architecture du douzième et du quinzième siècle, se dressent au-dessus du portail, comme deux cornes sur une tête monstrueuse. Les deux porches latéraux qui flanquent le portail du nord et celui du sud sont des avant-corps considérables qui élèvent à trois les portails de Chartres, tandis qu'ailleurs il n'y en a réellement qu'un seul, celui de l'occident. Ajoutez que c'est la seule cathédrale de France, avec celle de Bourges, dont les vitraux soient tous conservés; et sur ces vitraux brillent, remuent, parlent cinq mille personnages à peu près. Enfin, c'est la seule cathédrale de France qui soit aussi riche en sculpture. A l'extérieur seulement il y a dix-huit cent quatorze figures historiques, sans compter toutes les figures d'ornementation, les arabesques, les gargouilles, les corbeaux, les mascarons, les consoles. A l'intérieur, le chœur est fermé par une chaîne de figures, un treillis de statues dont le nombre est considérable. Voilà, en quelques mots, ce qui fait de Notre-Dame de Chartres le plus intéressant monument de la France; monument unique et qu'il faudrait comparer aux gigantesques constructions religieuses de l'Egypte, aux monstrueuses pagodes de l'Inde, pour lui trouver des analogues.

Lorsque après la première vue, une vue à vol d'oiseau en quelque sorte, on étudie en détail la cathédrale de Chartres, qu'on examine cette variété immense d'objets qui la vivifient et la décorent, l'étonnement et l'admiration redoublent. C'est par les vitraux un musée complet de la mythologie chrétienne; tandis que la statuaire est la traduction en pierre de l'encyclopédie de Vincent de Beauvais. La peinture sur verre est au christianisme ce que les métamorphoses d'Ovide sont au paganisme; et les statues allégorisent, personnifient toutes les sciences connues et pratiquées alors. Prenez les in-folio de Vincent de Beauvais, lisez-les devant les portails de Notre-Dame de Chartres, et vous verrez tous les chapitres de l'encyclopédiste passer successivement sous vos yeux, *illustrés* à chaque page par une ou plusieurs statues de la cathédrale.

L'extérieur, ai-je dit, est orné de dix-huit cent quatorze statues qui sont appliquées sur les tympans, dressées sur les parois, accrochées aux voussures. Elles forment un poëme dont chaque statue équivaut à un vers, à une strophe, à une tirade; un poëme dont la conception est plus vaste que celle de l'Enéide ou de l'Iliade, que celle même de la Divine Comédie, puisqu'elle comprend l'histoire religieuse de l'Univers, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, de la Genèse à l'Apocalypse, et que la Divine Comédie n'est qu'un petit épisode, l'épisode final de l'épopée sculptée à Chartres. Ce poëme de Chartres est en quatre chants, ou, pour mieux dire, ce cycle épique est en quatre branches.

La première représente la cosmogonie, la genèse des êtres bruts, organisés, vivants et raisonnables.

La seconde est une encyclopédie de toutes les sciences et de leur application à l'industrie et au commerce.

La troisième est un traité de morale, de vices et de vertus.

La quatrième enfin est un manuel complet d'histoire religieuse : de l'histoire du peuple de Dieu avant Jésus-Christ, et de l'histoire moderne jusqu'à la fin du monde. A gauche, au nord, sont sculptés tous les personnages de l'Ancien Testament; à droite, au sud, tous ceux du nouveau.

Voilà l'ordre, le plan, la charpente, l'unité de ce poëme en pierres de taille. C'est dans le second chant, parmi les vices et les vertus, que brille la statue de la Liberté.

L'homme, créé par Dieu, a des devoirs à remplir envers Dieu de qui il sort, envers la société au sein de laquelle il vit, envers la famille qui l'a élevé et qu'il élève à son tour; enfin envers lui-même qui a un corps à conserver, un cœur à échauffer, une intelligence à éclairer. De là naissent différents ordres de vertus : les théologales, les sociales, les domestiques, les intimes, toutes opposées aux vices qui leur sont contraires, comme la lumière aux ténèbres. Au moyen âge, c'est la pratique des vertus théologales et intimes surtout que le christianisme encourageait : la famille était vue d'assez mauvais œil; on avait cherché à tuer, ou au moins à remplacer par la famille artificielle et spirituelle la famille naturelle. Quant aux vertus sociales, on les prisait peu dans une civilisation qui exaltait la solitude et dépréciait la vie publique, la vie du monde, comme on disait. Cependant à Chartres, cette ville de fiers bourgeois, de corporations orgueilleuses, comme le témoignent les vitraux et quelques textes, la vie extérieure, la vie publique était en honneur; aussi les Chartrains firent-ils sculpter sur leur cathédrale la personnification des vertus sociales.

Parmi ces vertus qui décorent tout un cordon des voussures, à la baie de gauche du porche septentrional, on distingue la Force, la Promptitude, la Concorde, l'Amitié, la Liberté, nobles qualités, qui font un homme puissant et illustre de l'homme qui en est nourri. Elles sont là quatorze qui montent de la base à la pointe de l'ogive, et s'échelonnent comme les différentes assises d'une pyramide. Toutes sont sous la forme d'une femme le front ceint d'une couronne royale; car les Vertus sont reines; et leur tête est entourée du nimbe, la couronne des saints, car toute Vertu est canonisée. Toutes sont debout, et prêtes à marcher au premier signal. Elles sont jeunes, dans toute la force de l'âge; car la vertu est la jeunesse de l'âme, comme la jeunesse est la force du corps. Une robe leur descend jusqu'aux pieds, les serre étroitement à la taille, étroitement aux bras, pour leur donner toute liberté d'action; et par dessus, un manteau royal leur couvre les épaules. D'une main, elles tiennent ou une croix, ou une pique, ou un étendard, ou un glaive. Avec la croix, Jésus a sauvé le monde; avec la pique et le glaive on triomphe des ennemis; avec l'étendard on rallie à soi tous ses amis pour marcher au combat. Comme dans Samson une longue chevelure dénotait une force surnaturelle, pour ces Vertus les longues et abondantes tresses qui flottent sur leurs épaules annoncent une puissance à chasser tous les vices sans aucun effort. On aime à regarder ces énergiques Vertus comme on aime à contempler les portraits des illustres anciens, ou la face rayonnante des célèbres contemporains; il semble que l'âme s'élève et gagne de la force à voir ces sublimes allégories.

D'une main donc, la main de droite ordinairement, la main puissante, elles tiennent l'arme offensive, la pique, l'épée; de l'autre, l'arme défensive, un bouclier qu'elles

posent fièrement à terre, et sur le champ duquel s'élève en relief un attribut qui les caractérise.

Ainsi, sur le baudrier de la Vitesse ou Promptitude, trois flèches volent et sifflent; l'Amitié et la Concorde regardent avec douceur, avec bienveillance, des colombes adossées, et qui retournent la tête pour se jeter des œillades d'amour et de paix. En face, le Courage ou la Force s'anime aux rugissements d'un lion qui de sa queue se bat les flancs sur son écusson.

La première de toutes ces vertus, la mère qui engendre les treize autres, comme dans l'antiquité Mnémosyne, mit au monde les neuf muses; c'est la Vertu par excellence, *Virtus*, qui tient abaissé un bouclier pointu, sur lequel s'épanouissent quatre roses. Cette Vertu pose elle-même ses pieds sur un rosier tout fleuri de boutons et de roses épanouies. La rose, symbole du mystère, symbole de la vertu, récrée l'âme de ses parfums, comme la rose charme l'odorat.

La fille aînée de cette mère puissante c'est la Liberté elle-même. La Liberté, couronnée, nimbée, reine et sainte comme ses sœurs; comme elles vêtue de la robe et du manteau. C'est une forte femme de vingt-cinq à trente ans, se cambrant avec fierté, à quarante pieds au-dessus du sol. Cette mâle vertu, un peu virile de physionomie et de tournure, tenait de la main droite, ou une pique, ou un étendard, ou un glaive; mais cette partie de la sculpture est brisée. Je préférerais un étendard; car la Liberté rallie plutôt qu'elle ne tue. Peut-être avait-elle une croix, cette croix de résurrection qu'on met entre les mains du Christ lorsque, ayant *tué* la Mort, il descendit aux enfers et en arracha les premiers justes. L'arme serait plus religieuse et plus convenable pour une église, plus conforme au génie chrétien. De la gauche elle tient un écusson où s'étalent deux couronnes royales fleuronnées. Ces couronnes semblent dénoter qu'il ne s'agit pas là de liberté religieuse seulement, de liberté de conscience, mais bien plutôt de liberté sociale et politique. C'est donc le symbole de la liberté que les rois possédaient seuls alors, ou de la liberté dont l'essence est royale, ou de la liberté que les rois octroyaient aux bourgeois. C'est la liberté communale peut-être, la liberté accordée par les rois aux bourgeois de Chartres. Quoi de plus rapide qu'une flèche, de plus fort qu'un lion, de plus amical qu'une colombe, de plus libre que la royauté? La royauté était la source, la cause et l'effet de cette liberté. Tel est le sens que j'attache à cet attribut. On peut contester l'explication que je donne pour ce qu'elle vaut, pour peu ou même pour rien; mais le fait est réel, à savoir qu'au treizième siècle on a sculpté dans une cathédrale la statue, je dirais volontiers de la déesse de la liberté; qu'on l'a placée à la place d'honneur, la seconde de toutes les vertus publiques, immédiatement après la vertu par excellence, et avant le Courage, l'Amitié, la Concorde, qui sont cependant de grandes et magnifiques vertus.

On ne peut contester l'âge de cette sculpture; car l'attitude, la forme des attributs, des couronnes et du bouclier; le costume, la robe et le manteau; les proportions de la figure, son style, toute sa physionomie, indiquent qu'elle est du treizième siècle, deuxième tiers. Puis l'inscription *Libertas* est bien en caractères de cette époque. Cette inscription, pour ôter le moindre prétexte au doute, a été estampée à deux reprises différentes; avant l'estampage, elle avait été dessinée à la chambre claire; le dessin fut comparé ensuite et collationné avec l'estampage par M. Paul Durand, un de nos jeunes antiquaires qui attachent avec raison de l'importance aux plus petites choses, qui portent dans les études archéologiques le scrupule, la minutie, l'exactitude microscopique d'un naturaliste, d'un botaniste, par exemple. Pour le botaniste, l'examen d'une nervure, d'un filament imperceptible à l'œil nu, est d'une grave importance; de même pour un dessinateur archéologue, il n'est pas de petit caractère qui n'ait son importance. Les dimensions du jambage d'une lettre, les plis d'un vêtement, une ride de la peau, ne sont pas sans intérêt, parce que dans une dimension, un pli, une ride, il y a quelquefois un caractère achéologique, une époque, une date. On est donc sûr de la scrupuleuse exactitude du dessin; c'est un calque du monument lui-même, une contre-épreuve, en quelque sorte. J'écris ces dernières lignes, surtout pour rassurer et convaincre les personnes auxquelles la nouveauté de la découverte avait fait naître des doutes, doutes que plusieurs antiquaires ont cherché à fortifier encore tout récemment. — Quoi qu'il en soit de toutes ces incrédulités, il n'en restera pas moins vrai que la déesse de la Liberté se voit à Notre-Dame de Chartres depuis le treizième siècle. Elle fut intronisée là cinq cents ans avant la révolution de 1789, avant qu'on ne donnât dans la cathédrale même un bal en l'honneur de la Liberté renouvelée.

LE BASALTE.

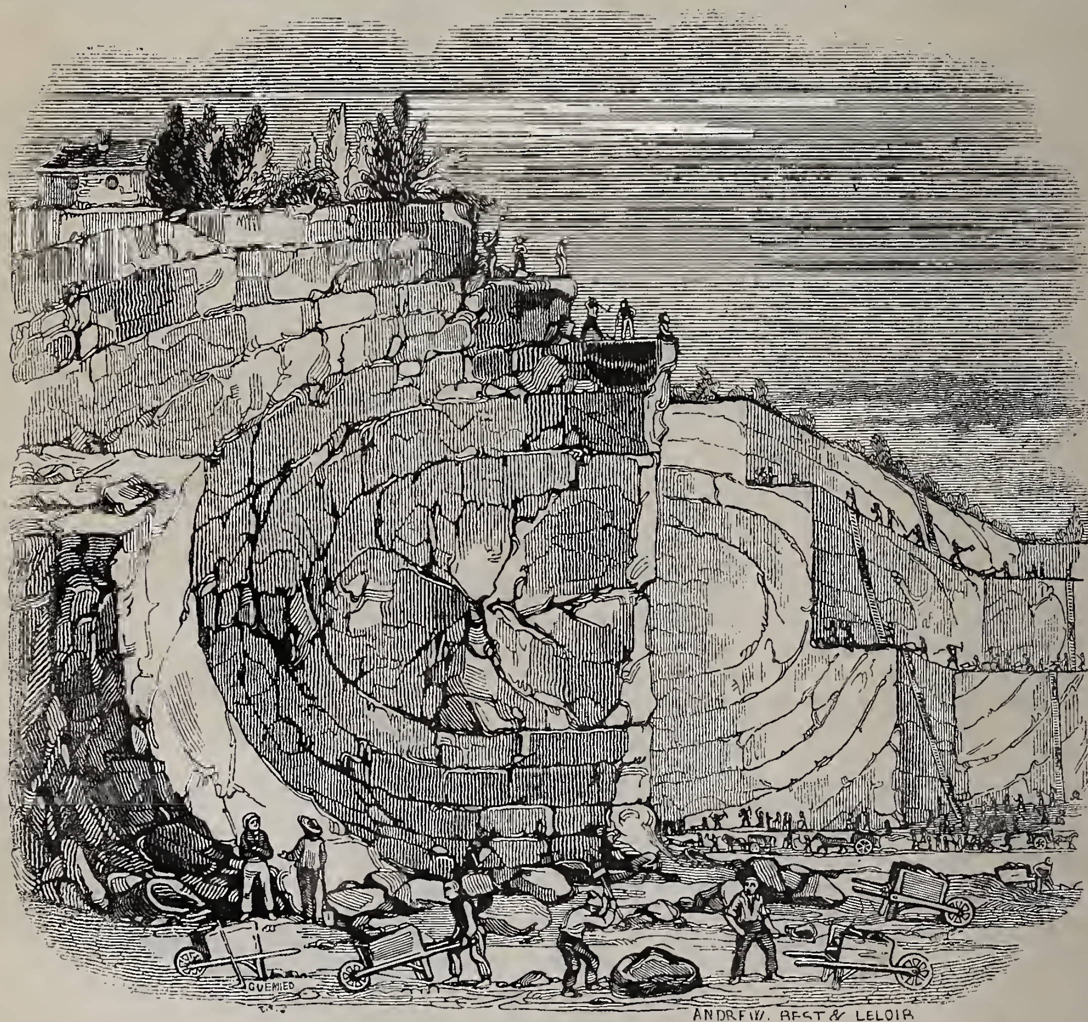
Avant de parler du basalte, nous commencerons, comme à notre ordinaire, par dire ce que c'est, pour ceux de nos lecteurs qui ne le savent pas. Le basalte est une pierre de couleur foncée, et de l'apparence de laquelle le marbre noir donne assez bien l'idée. Elle est néanmoins beaucoup plus dure, et ressemble sous ce rapport à du porphyre ou à de la porcelaine. La substance dont elle se compose est également fort différente de la substance calcaire, se rapprochant de la substance du verre de bouteille plus que de toute autre. En effet, si l'on fond du basalte, car cette pierre est fusible, dans un four de verrerie, et qu'on le refroidisse brusquement, il demeure brillant et à demi transparent comme du verre noir; si bien que l'on pourrait peut-être s'en servir avec avantage, au moins comme ingrédient, pour fabriquer des bouteilles. Au surplus, toutes les pierres qui portent le nom de basalte ne sont pas absolument identiques au fond : elles présentent même, pour le minéralogiste qui les analyse, d'assez grandes différences; mais comme il faut toute la sagacité de la science pour découvrir ces différences, elles nous importent peu, et il suffit, pour donner une idée générale de la nature du basalte, de ce que nous venons d'en dire.

Cette pierre, comme on peut le pressentir d'après le fait de sa fusibilité, appartient à la classe des pierres volcaniques. Elle s'est échappée, comme les laves, des entrailles ardentes de la terre pour venir s'étaler et se consolider à la surface du sol. Elle a même une si grande analogie avec les laves qui découlent du cratère des volcans, que, dans beaucoup d'endroits, les laves se transforment insensiblement en basalte, tellement qu'en considérant un échantillon isolé, on ne saurait dire s'il s'agit d'une véritable lave ou d'un basalte. La différence principale, par rapport à la manière d'être de ces deux espèces de roche, consiste en ce que les laves sortent de cratères, tandis que les basaltes paraissent ordinairement s'être fait jour par de grandes crevasses, et s'être étalés à la surface des campagnes en vastes nappes horizontales, ayant ainsi formé autrefois des lacs de feu qui se sont peu à peu figés et changés en pierre dure. Un de nos plus illustres géologues, comparant la lave et le basalte, disait que la lave s'était répandue par longues traînées sur la terre, du haut des montagnes dont elle sort, comme la cire qui coule le long d'une bougie, tandis que le basalte s'y était mis à plat comme une tache de cire qui tombe sur une table. Cette comparaison si familière est d'une exactitude frappante, et fait de suite comprendre la différence. J'ajoute que l'on s'est assuré que les basaltes étaient sortis des foyers intérieurs, à l'aide de travaux souterrains par lesquels on a pénétré au-dessous de la nappe basaltique, dans les terrains qui la supportent, jusqu'à ce que l'on ait rencontré la cha-

minée par laquelle cette masse a fait jadis irruption du sein de la terre.

Il n'y a pas de roche primitivement fluide qui, dans les formes que le refroidissement naturel lui a fait prendre, offre plus de singularité que le basalte. On s'en est émerveillé pendant long-temps sans pouvoir comprendre les causes d'un tel arrangement. Et en effet, comme cet arrangement tenait au refroidissement, et que l'on ignorait que les massifs basaltiques eussent été jamais fondus et se fussent par conséquent jamais refroidis, il était impossible que l'on pût se faire une idée claire du phénomène. Mais une vérité en amène une autre ; et l'ancienne fluidité du basalte une fois connue, il n'a pas été très difficile de parvenir à déterminer les raisons de la structure que ses masses présentent aujourd'hui. Nous ne pouvons entrer dans l'analyse de ce détail, qui est trop scientifique pour trouver convenablement sa place dans ce recueil. Qu'il nous suffise de dire qu'en faisant fondre et en laissant ensuite refroidir du basalte, sa masse se partage soit en boules arrondies, soit en prismes accolés les uns contre les autres. Cette division naturelle en prismes, qui n'est autre chose que le résultat de fissures qui se croisent dans tous les sens, se présente encore dans quelques autres circonstances comme l'effet d'un refroidissement lent, et notamment dans les constructions de grès ou de sable qui se trouvent dans l'intérieur des fourneaux où l'on fond le minerai de fer.

En un mot, rien n'est plus simple en théorie que ce phénomène, dont les effets ont souvent quelque chose de si prodigieux, et j'oserais presque dire de si magique. Les colonnades basaltiques ont figuré de tout temps parmi



(Carrière de basalte du Langenberg, près de Cologne.)

les merveilles naturelles les plus considérables ; et pour montrer avec quelle raison, il me suffit de renvoyer aux deux plus célèbres, la Grotte de Staffa et la Chaussée des Géants, qui toutes deux ont été déjà figurées dans ce recueil (voyez 1833 et 1835). Outre les colonnades prismatiques, on trouve quelquefois des colonnades plus singulières encore, s'il se peut, formées de boules entassées régulièrement les unes sur les autres, et ressemblant un peu à un assemblage de colonnes torses. On voit sur les bords de la Moselle, dans une grotte située près des bains de Bertrich, un exemple très remarquable de cette disposition du basalte. Les habitants ont donné à cette excavation le nom de *Kæse grotte* (grotte des Fromages), nom, je l'avoue, peu poétique, mais qui est fort exact en tant qu'il donne l'idée d'une grande cave remplie de fromages de Hollande empilés.

Une autre disposition, plus extraordinaire encore, et dont je ne connais au monde qu'un seul exemple qui se voit près de Cologne, est la suite d'un refroidissement qui s'est fait concentriquement, sur une grande échelle, autour d'un seul noyau. Il en résulte une sorte de boule immense, composée de couches peu épaisses qui se succèdent régulièrement comme autant d'enveloppes. L'effet de cette masse de basalte, dans laquelle sont ouvertes des carrières animées par une multitude d'ouvriers, est impossible à représenter ni par la parole ni par le dessin.

A force de contempler ce noyau si simple et si régulier dans sa structure, on finit par oublier son énormité; ce n'est pas lui qui paraît grand, ce sont les hommes qui le rongent qui paraissent petits; et en se rappelant les boules de basalte de Bertrich, si semblables à celle-ci, sauf la taille, et le nom que leur a donné l'imagination populaire, on croit voir une armée de fourmis se pressant avec avidité sur les restes d'un fromage entamé. Voici ce que je retrouve au sujet de cette carrière dans un Mémoire sur les volcans des bords du Rhin, inséré, il y a quelques années, dans les Annales des mines: « On rencontre, au nord des Sept-Montagnes, une grande formation de basalte qui court à peu près parallèlement au Rhin, et forme une crête d'environ une lieue de longueur. Elle s'élève à une hauteur bien moindre que les montagnes trachytiques; mais cependant elle forme une colline très sensible, que l'on nomme, par allusion à sa forme, le *Langenberg* (la longue montagne). Le basalte qui la constitue est très dur, très résistant, et il est employé au pavage des routes. La disposition générale qu'il affecte offre une singularité dont on trouverait, je crois, peu d'exemples: tout le Langenberg n'est qu'un fragment d'une vaste boule qui se délite concentriquement autour d'un noyau globuleux, qui se voit dans une carrière située près du village d'*Ober-Cassel.* La carrière offre ce noyau, avec toute son enveloppe, sur une hauteur de plus de 100 pieds; et, au-dessus ou au-dessous dans la montagne, et latéralement à de grandes distances, on voit les strates du basalte présenter les mêmes connexions avec ce centre commun. Il n'est pas inutile de faire remarquer que la courbure générale de la masse n'est pas tout-à-fait celle d'une sphère, mais celle d'un ellipsoïde aplati. »

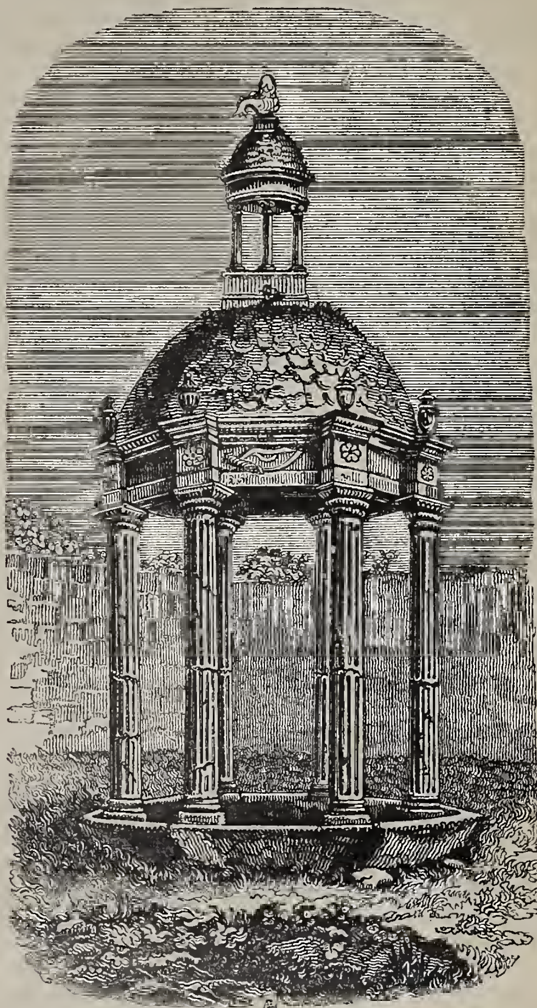
Les usages du basalte sont les mêmes que ceux de toutes les pierres dures. Il est susceptible d'un beau poli, mais on l'emploie rarement de cette manière. Dans quelques pays on en fait des meules de moulin; dans d'autres, des pavés; dans d'autres enfin, ses prismes servent de piliers, de garde-fous, de marches d'escaliers. Ses colonnades ont le grand avantage de fournir des carrières où l'on trouve ainsi les pierres toutes taillées.

ANCIEN CHATEAU DE COUTRAS*

Coutras, à dix-huit kilomètres au N.-N.-E. de Libourne, est situé sur la rive droite de la Drone, presque au confluent de cette rivière avec l'Ille. Ce bourg, qui prend le nom de ville, s'étend du nord au sud, presque parallèlement au cours de la Drone. La grande route de Libourne à Angoulême par Ribeyrac la traverse, et y forme une longue et large rue à laquelle aboutissent quelques petites rues latérales fort larges aussi. Coutras est bien bâti, dans une situation riante. On s'y arrêtait autrefois pour visiter un château qui avait été habité par Catherine de Médicis, Henri IV, la reine Marguerite, et la belle duchesse de Longueville. (Voyez la Médaille en argent, 1835, p., 308.) Mais aujourd'hui ce vieux monument, dont on vantait l'élégance et la beauté, n'existe plus. Le seul débris qui en marque encore la place est un puits hexagone, recouvert d'une coupole que supportent des colonnes d'ordre dorique, et que couronne une petite lanterne surmontée d'une calotte en écaille et d'un dauphin. L'architrave, sculptée avec goût, offre alternativement dans ses six compartiments des armoiries mutilées et un bras de chevalier. Le bras est armé d'un large cimeterre, et frappe plusieurs nœuds assemblés, au-dessous desquels, sur une banderole jetée avec grâce, on lit ces mots: *Nodos virtute resolvo* (Je délie les nœuds par mon courage). La hauteur totale de ce monument est d'environ sept mètres.

* Cet article est extrait du *Musée d'Aquitaine*.

Brantôme rapporte que le château fut construit par un évêque de Tarbes, nommé Menaud, comme édifice funéraire, en commémoration du vicomte de Lautrec, mort à Naples pendant les guerres d'Italie, en 1528.



(Puits de Coutras, département de la Gironde.)

C'est dans la plaine de Coutras, entre la rivière de l'Ille et la route d'Angoulême, que se livra, le 8 octobre 1587, la célèbre bataille où Henri IV, qui n'était encore que roi de Navarre, fut vainqueur des ligueurs commandés par le duc de Joyeuse.

SOBRIQUETS DIPLOMATIQUES.

Rien n'est plus frappant que de voir le côté plaisant de la nature humaine se montrer jusque dans les affaires les plus importantes et les plus sérieuses. Il en résulte un contraste de l'effet duquel on ne se peut défendre. Cela se produit surtout lorsque l'on parcourt certaines pièces de l'ancienne diplomatie française. Comme il y fallait un secret que l'on ne pût sûrement lever, lors même que les dépêches auraient été interceptées et le chiffre découvert, on s'y servait pour désigner les personnes de certains noms convenus entre le secrétariat des affaires étrangères et les ambassadeurs, et de cette manière il était facile de correspondre sans crainte. Les Espagnols ou les Allemands pour arriver à ce but auraient sans doute pris des noms d'une certaine gravité; les Français, emportés par la vivacité et la gaieté de leur naturel, n'en ont pris en général que de plaisants, et leur chiffre est ainsi devenu un système de sobriquets

souvent curieux à consulter. L'établissement de la république des Provinces-Unies, un des chefs-d'œuvre de notre diplomatie, a donné lieu à un grand nombre de pièces de ce genre qui, par leur importance, sont devenues historiques, et dont il est impossible de comprendre le sens quand on n'en possède pas la clef. Voici, par exemple, comment s'exprime M. de Villeroy, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, dans une de ses dépêches au président Jeannin, ambassadeur de France près les Etats de Hollande, en date du 1er janvier 1609.

« Je vous prie d'y penser, estant certain, si la Buglose vouloit nous croire, que nous la rendrions jouissante bientost d'un repos très assuré, et n'auroit cause de redouter les coups de pieds de la Jument; mais elle est trop craintive et engagée au Poulain pour franchir ce saut. Néanmoins il faut penser à tout; car certes je n'espère pas que le Mary de l'Estalon change de propos, car il s'est trop avant engagé au sujet de cette souveraineté. L'on dit que le Sicomore doit prendre garde aux pieds et aux mains de Vvinnood, comme celuy qui entretient une entière et fidèle correspondance avec le Charme, et qui sçait les secrets du grand trésorier d'Angleterre qui conduit ces subtilités. Si les autres quittent l'article susdit, nostre sergent ne déclarera les tenir pour libres comme ils désirent; car il a entendu que la promesse que le Sicomore a fait sur cela soit attachée au conseil qu'il leur a donné de sa part, ne voulant en façon quelconque favoriser la proposition du Verger. »

Les lettres de Henri IV à son ambassadeur sont en général d'un style beaucoup plus net, sans ambages, sans circonlocutions, sans énigmes. Les personnes y sont ordinairement nommées par leurs noms; mais cela n'est cependant pas toujours ainsi, et les sobriquets qui y reparaissent de temps en temps n'y font que meilleure marque. Ainsi dans une dépêche du 20 janvier de la même année, écrite par ce monarque lui-même, sur la politique à suivre à l'égard de la Grande-Bretagne et des archiducs d'Autriche, on trouve:

« J'ai esté bien aise de sçavoir que le Charme s'est bien conduit en cette résolution, et que l'Orme et luy soient en bonne intelligence pour le faire réussir selon notre advis. »

Henri IV donne à entendre par là qu'il est bien aise de l'accord qui existe sur ce point entre Barneveld, le Grand Pensionnaire, et le prince Maurice.

M. de Villeroy veut dire que si les archiducs voulaient se fier à lui, il les mettrait bientôt en paix avec la Hollande, sans aucun danger pour eux de la part du cabinet de Madrid. Il regrette qu'ils soient trop fortement sous la dépendance du roi d'Espagne pour oser prendre ce parti, et invite le président Jeannin à veiller sur Barneveld et sur l'Angleterre, déclarant que le roi de France ne reconnaîtra la liberté des Provinces que si les Etats s'obstinent à exiger un article qu'il leur a conseillé et dont l'Angleterre les dissuade. Tout cela est une énigme. Voici au surplus la liste des principaux sobriquets employés dans cette mémorable correspondance, considérée comme classique par tous les diplomates.

Le roi de France. — Le Sergent, le Mari de la Rose, le Père de l'OEillet, le Maître de Bouton, le Maître de l'Espérance, le Père du Rouge, le Père du Blanc, le Père du Gris.

Les Français. — Les Gens du Bouton.

Le prince de Condé. — Le Vert.

Monsieur de Villeroy, secrétaire d'Etat des affaires étrangères. — L'Espérance.

Le président Jeannin, ambassadeur de France. — Le Sicomore.

Monsieur de Buzanval, id. — La Ramée

Monsieur de Russy, id. — L'Ecorce.

L'empire d'Allemagne. — Le Bal.

L'empereur. — Le Brave.

Les princes d'Allemagne. — Les Gens du Pourpoint.

Le roi d'Espagne. — Le Poulain, le Mari de l'Etalon

Les Archiducs. — La Buglose (espèce de bourrache).

Le marquis de Spinola. — Luc.

Don Diego d'Ibarra. — Olibrius.

Ministres d'Espagne. — Les Gens de la Jument.

L'Infante d'Espagne. — Le Grand Cheval.

Le roi d'Angleterre. — Le Fruit, le Père de la Poire, le Verger.

Les Anglais. — Les Asperges.

Le prince de Galles. — La Poire.

Le comte de Salisbury. — La Framboise.

Le duc de Savoie. — Le Serpent.

Les Etats de Hollande. — Les Antes, les Gens de la Fleur.

Le prince Maurice. — L'Orme.

Le comte Guillaume. — L'Aune.

Barneveld. — Le Charme.

La Ligue avec les Etats. — Le Faro (espèce de bière).

Il faut avouer que ce système n'avait pas au fond de notables avantages, car il n'aurait pas fallu de bien grands efforts d'esprit pour démêler, d'après l'ensemble de la correspondance, la signification de tous ces noms. Il est vrai cependant que sur une pièce isolée et enlevée par surprise, on y aurait vraisemblablement échoué, et c'est assurément quelque chose. Je pense qu'une autre utilité de ces sobriquets était peut-être d'introduire dans la correspondance une certaine familiarité qui, en diplomatie, est souvent un bien, en ce qu'elle se prête à plus d'abandon et de clarté sur des affaires qui, par leur gravité, appelleraient naturellement un style sévère, et souvent trop guindé au gré de ceux qui, étant éloignés du théâtre des discussions, ont besoin d'être parfaitement au courant. Quoi qu'il en soit, cet usage est beaucoup moins commun aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois; et bien qu'existant encore dans quelques légations, on peut le regarder comme constituant déjà une curiosité historique.

La bienséance du langage est l'expression naturelle des mœurs honnêtes.

La bienséance du langage serait une loi du goût, quand elle ne serait pas une règle de morale, et c'est par cette raison que la bienséance peut être respectée au plus haut point chez une nation où la corruption des mœurs est portée au dernier excès. RŒDERER.

DERVICHES TOURNEURS.

Dans les premiers temps de l'ère musulmane, les moines mahométans portaient le nom de *safis* et de *fakirs;* ils prirent celui de *derviches* lorsqu'ils commencèrent à s'assembler en communautés Un *derviche* est donc un religieux musulman d'un ordre quelconque. Le nombre des différents ordres reçut insensiblement une extension considérable, et à l'avénement du sultan actuel on en comptait encore dans l'empire ottoman plus de trente principaux, parmi lesquels se distinguaient les *bektachis*, les *rufaïs*, les *khalvetis*, les *kadris*, les *mewlewis*, etc. Les généraux de chaque ordre, les scheikhs de chaque couvent sont nommés par le grand muphti. Les derviches sont rarement plus de quarante dans un couvent, sous la direction d'un scheikh ou supérieur. Ils n'ont que le logement et la nourriture, qui consiste en deux ou trois plats. Chacun mange dans sa cellule, mais il leur est permis de se réunir quelquefois au nombre de trois ou de quatre. Ceux qui sont mariés ont une demeure en ville, mais ils doivent venir coucher au couvent une ou deux nuits par semaine. La mendicité leur est interdite; aussi beaucoup d'entre eux qui n'ont pas de fortune exercent-ils un métier afin de pourvoir aux besoins de leur famille.

Quant à leur mission, elle consiste à réchauffer le fanatisme

et l'ardeur guerrière des masses: la religion toute belliqueuse du prophète arabe, qui de chaque croyant a fait un soldat convertissant à coups de sabre non moins qu'à coups d'arguments, ne pouvait leur en imposer une plus élevée. Sous ce rapport, les derviches hurleurs et les derviches tourneurs méritent surtout de fixer l'attention. Ce sont les deux ordres les plus curieux par l'étrangeté de leurs exercices, et qui font le mieux comprendre le caractère de l'institution monacale dans l'islamisme. Ainsi que l'indiquent leurs noms, les uns hurlent et les autres valsent. Les hurleurs peuvent être comparés aux sauvages lorsqu'ils poussent leurs cris et font leurs contorsions abominables avant le combat, ils en appellent au fanatisme sanguinaire. Voilà sans doute pourquoi on en trouve, en temps de guerre, dans presque toutes les armées. Le but des tourneurs, ou mewlewis, est moins grossier, c'est comme une invocation au mysticisme. Voulant triompher un moment des séductions de la matière qui les dominent, et ne pouvant y parvenir par la seule puissance de l'esprit, ils tournent en fermant les yeux pour étourdir leurs sens et penser quelques minutes sans distraction au dieu de Mahomet. C'est du moins à peu près ainsi qu'explique leur tournoiement Djélaleddin, le fondateur de leur ordre.

Les derviches tourneurs sont les plus riches de tous les religieux de l'empire. Leur principal monastère est à Konieh dans l'Asie-Mineure; mais ils en ont un fort beau à Constantinople dans le faubourg de Péra. C'est là, dans leur *tekké*, que, le mardi et le vendredi de chaque semaine, les Européens peuvent les voir librement. Leurs exercices ont lieu dans une salle ronde autour de laquelle règnent deux galeries circulaires, l'une ouverte pour les hommes au rez-de-chaussée, l'autre grillée pour les femmes au premier étage. La cérémonie est fort simple. Sur un riche tapis étendu à terre, le *scheikh*, le supérieur, se tient assis les jambes croisées, à une place d'honneur au milieu de la circonférence de l'enceinte parquetée, sa tête faisant face à la porte d'entrée, confiée à la garde de deux factionnaires. Les derviches tourneurs arrivent nu-pieds les uns après les autres, baisent respectueusement le bas de la robe de leur scheikh, et vont s'accroupir sur leurs talons autour de la rotonde. Quand ils sont au complet, le supérieur se lève avec eux, et ils procèdent à ce qu'on peut appeler la salutation, cérémonie grave, silencieuse et empreinte au plus haut point de l'esprit de subordination asiatique et d'hiérarchie orientale. Au nombre de vingt tout au plus, ils font trois fois le tour de la salle processionnellement et leur scheikh en tête; à chaque tour ils s'inclinent jusqu'à terre en passant devant la place vide du supérieur qui, comme nous venons de le dire, précède la marche. Le genre de salut qu'ils exécutent en ce moment est extrêmement curieux: arrivés à l'angle du tapis ils font une première révérence, après laquelle ils glissent d'une façon bizarre et de manière à se trouver tournés vers l'autre angle de ce même tapis dans une posture semblable pour recommencer une nouvelle révérence de la même nature; après quoi faisant volte-face ils suivent la file. Mais ce qui étonne surtout les étrangers, c'est de voir le supérieur lui-même se prosterner comme tous les autres devant sa propre place, payant de sa personne son tribut d'hommages au siége du commandement, fournissant par sa propre humilité l'exemple de l'obéissance, honorant sa dignité pour que ses subalternes l'honorent.

La procession achevée, chacun se rassied à son poste, et à partir de cet instant le supérieur préside à la solennité sans y prendre une part active. Son costume diffère de celui des simples derviches; seul il porte le turban, la pelisse et les *terliks*, chaussure de dessous les *babouches*. Les autres ont un grand bonnet de feutre d'un gris jaunâtre en forme de cylindre bombé à l'extrémité supérieure, un peu évasé par en bas et terminé par un léger rebord, une petite veste courte à peu près de la même couleur, et une jupe verte d'une ampleur extraordinaire qui déroule ses innombrables plis quand ils tournent. Le supérieur actuel des derviches tourneurs de Péra est un petit homme d'une cinquantaine d'années, à la physionomie maline et sourieuse. Il possède une immense fortune; presque tout un quartier de Péra lui appartient. Il jouit d'une grande considération parmi les Turcs de toutes les classes, et le sultan lui-même le traite avec beaucoup d'égards lorsqu'il vient assister aux exercices dans la loge grillée qui lui est réservée.

Quand arrive le moment de la valse, les derviches se lèvent successivement, passent devant le supérieur, lui font une courbette, et se mettent en mouvement avec une gravité et un ordre admirables. D'abord ils tournent faiblement, la tête un peu penchée, les yeux fermés, les bras en l'air, la paume d'une main tournée en haut, celle de l'autre en sens contraire; peu à peu ils s'animent, leurs grandes robes se gonflent et décrivent autour de chacun d'eux un énorme cercle; le rhythme qui accompagne leurs pas devient plus pressant, et ils pivotent avec une rapidité surprenante, emportés comme les astres dans un double mouvement de rotation et de translation sans jamais se heurter, sans jamais se toucher ni même s'effleurer. Lorsqu'ils ont un peu tourné, on le conçoit facilement, leur tête s'échauffe, leur pensée s'allume, et il descend pour eux du ciel des visions béates dans lesquelles le Prophète lui-même doit quelquefois apparaître dans toute la pompe de sa physionomie asiatique. La musique aux sons de laquelle ils pivotent est bien adaptée au mysticisme de la circonstance; champêtre comme le chalumeau du pasteur, elle élève ou abaisse la voix tour à tour avec éclat ou mystère. Alors pour le fanatique qui roule sur lui-même, ce doit être une fée qui lui parle de son dieu et de Mahomet, tantôt bas à l'oreille, et tantôt à voix haute. Il entend en outre le frôlement de la robe de ses frères, et son imagination ouverte communie avec la leur. Si elle n'a pas la force d'évoquer du néant ce qu'elle cherche, elle croit voir ce que les autres voient, entendre ce qu'ils entendent. Il tourne, il tourne, rêve, il s'enivre; l'air lui-même agité en cadence tournoie et tourbillonne autour de lui en magnétisant son front..... il est ravi en extase.

L'effet de cet exercice serait beaucoup plus grand, si des cris nasillards, discordants et aigus, dans lesquels on a beaucoup de peine à reconnaître des chants religieux, ne venaient déchirer l'oreille et importuner l'attention de ceux qui n'y sont pas habitués dès l'enfance. Après avoir valsé quelquefois pendant un quart d'heure consécutif, à un signal convenu les derviches s'arrêtent brusquement tous ensemble, et les connaisseurs admirent avec un étonnement toujours nouveau la promptitude avec laquelle ils ressaisissent leur aplomb sans chanceler d'une ligne. Ils retournent à leur place où ils retombent sur leurs talons, ne trahissant leur agitation que par quelques secousses nerveuses plus fortes qu'eux. Après deux ou trois reprises du même exercice exactement semblables, le prédicateur qui, pendant la valse, s'était promené gravement entre les tourneurs sans leur causer le moindre dérangement, psalmodie un sermon monotone du ton le plus endormant, et l'assemblée s'écoule. A sa sortie le supérieur trouve souvent à la porte quelques malades qui s'y sont fait apporter sur un brancard pour être guéris par sa présence et par ses prières, moyennant suffisante rétribution, bien entendu. En général, les derviches tourneurs ont une grande réputation de sainteté, et leur intervention auprès de la divinité passe pour très efficace. Ils sont presque tous fort pâles, et leur physionomie fatiguée a quelque chose de doux et de mystique qui est loin de déplaire. Malgré la sévère apparence de leurs vêtements, ils aiment les choses délicates et élégantes. Pour désigner un bel objet, par exemple une jolie pipe, on dira c'est une pipe de derviche tourneur. Il paraît du reste

que leurs statuts sont peu rigoureux, ou les principes de tolérance bien grands chez leurs chefs, car les mardis et les vendredis après leur séance on les rencontre souvent dans les cafés de Péra qui prennent du punch en abondance et sans la moindre gêne. Leur langage est habituellement assez distingué, et plusieurs d'entre eux ne s'expriment qu'en vers, ou du moins qu'en espèce de bouts rimés, surtout entre le quatrième et le cinquième verre de punch. Ils oublient alors tous leurs préjugés contre les Giaours, et leur font des avances avec toute la courtoisie qui distingue les Turcs bien élevés.

Nous nous étendrons moins sur le compte des hurleurs, parce que leurs exercices sont du nombre de ces férocités qu'on ne peut croire qu'après les avoir vues, et qu'on ne saurait voir sans un profond dégoût. Après le massacre des janissaires, le sultan Mahmoud avait aboli leur ordre et



(Un Derviche *tourneur*, d'après un dessin original.)

fermé leurs couvents. Il se sera relâché depuis de sa sévérité envers eux, car il y a un couvent de hurleurs à Scutari, et on en voit maintenant même à Constantinople hurler le nom d'Allah, le nom du Seigneur; vociférer comme des fous; se tordre dans les convulsions les plus monstrueuses jusqu'à ce que les yeux leur sortent de la tête, jusqu'à ce que l'écume leur vienne à la bouche et que leur corps passant à l'état convulsif s'abatte à terre et s'y roule en proie au démon du fanatisme. Tel est leur genre de dévotion. Encore n'est-ce là qu'un culte réformé, puisque jadis ils s'enfonçaient des lames de fer dans différentes parties du corps, et s'infligeaient les plus sots tourments à la manière des Indiens dont leurs pratiques paraissent un emprunt. Les derviches tourneurs étonnent, choquent même quelquefois, mais au moins ils ne révoltent pas les sens par des grimaces frénétiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AYE-AYE.



(L'Aye-Aye ou écureuil de Madagascar.)

Nous avons souvent entendu l'un de nos plus savants professeurs insister avec force sur le fait suivant, dont il indiquait ensuite toutes les importantes conséquences. L'île de Madagascar, bien que placée à assez peu de distance de l'Afrique, offre, à en juger par ce que nous connaissons jusqu'à ce jour, une création tout-à-fait à part et bien nettement distincte de ce qui existe sur le reste du globe, du moins sous le rapport des mammifères et des oiseaux. Elle ressemble en cela à la Nouvelle-Hollande, qui paraît être le centre d'existence de ces mammifères si différents de tous les autres, que l'on a nommés marsupiaux, quoique tous n'aient pas une poche pour loger leurs petits. Aussi l'embarras des naturalistes est-il grand lorsqu'il s'agit de placer quelque mammifère nouveau venu de cette île encore très peu explorée, dans les cadres que l'on a faits à l'avance pour les habitants des portions de notre planète que nous commençons à bien connaître. Quelque part qu'on les mette, ils semblent n'y entrer que pour rompre une harmonie à grand'peine obtenue, et il est presque toujours arrivé jusqu'ici qu'après leur avoir assigné plus d'une place, on a fini par les réunir à d'autres déjà venus du même pays, et dont on a fait une sorte d'appendice à l'un des ordres déjà établis de mammifères, en attendant probablement qu'on juge qu'ils possèdent par eux-mêmes assez d'éléments pour constituer un ordre à part.

L'aye-aye plus qu'aucun autre est propre à faire ressortir ce que nous venons d'exposer. Il est de la taille d'un lièvre. L'individu du Muséum d'histoire naturelle de Paris, le seul qui existe dans l'Europe entière, fut rapporté en 1781 par Sonnerat au retour de son voyage à la Chine. Voici ce que cet auteur dit de ses habitudes :

« Cet animal paraît terrier; il ne voit pas le jour; son » œil est roussâtre et fixe comme celui du chat-huant; il » est très paresseux et par conséquent très doux. J'ai eu le » mâle et la femelle; ils n'ont vécu que deux mois; je les » nourrissais avec du riz cuit, et ils se servaient pour le » manger de deux doigts grêles des pieds de devant, comme » les Chinois se servent de deux baguettes. Ils étaient » peureux, craintifs, aimaient beaucoup la chaleur, se » tenaient toujours ramassés pour dormir, se couchaient » sur le côté, et cachaient leur tête entre leurs jambes de » devant. Ils étaient toujours couchés; ce n'est qu'en les » secouant plusieurs fois qu'on venait à bout de les faire » remuer

» Le nom de aye-aye que je lui ai conservé est un cri » d'exclamation et d'étonnement des habitants de Madagascar. Nous ne le connaissons que depuis peu d'années

» parce que nous fréquentons peu la côte de l'ouest, partie » de cette île qu'il habite. Les habitants de la côte de l'est » m'assurèrent que c'était le premier qu'ils avaient vu. »

Les naturalistes qui les premiers s'en sont occupés l'ont classé parmi les écureuils, et l'ont appelé *écureuil de Madagascar*. Il offre en effet, comme ces petits animaux si connus de tout le monde, deux dents incisives seulement à chaque mâchoire; et de plus ses dents sont grandes à l'excès, taillées en biseau, avec un tranchant acéré en avant comme chez tous les rongeurs, qui, comme on le voit, n'ont guère d'autre caractère commun; de même aussi que chez ces derniers, les grandes dents naissent très profondément dans les mâchoires, et ne cessent de croître pendant toute la durée de la vie; elles sont en outre séparées des molaires par un grand espace vide, ce qui complète la ressemblance. Le caractère des écureuils est de les avoir très plates de droite à gauche; or chez les aye-aye elles le sont à un tel point, que les inférieures surtout ressemblent à des socs de charrue. La ressemblance se continue dans les formes générales du corps, dans la queue touffue des uns et des autres, et dans quelques autres points encore; mais elle commence à disparaître si l'on étudie la conformation du crâne et de plusieurs autres parties de la tête, et elle cesse complétement à l'examen des extrémités des membres. Les antérieurs offrent cinq doigts remarquables surtout par leur extrême séparation et par leur longueur; le quatrième est long de quatre pouces; le troisième, qui n'a que trois pouces, est extrêmement grêle. Le premier ou pouce n'est pas opposable aux autres doigts, tandis que le contraire a lieu aux membres postérieurs, qui par conséquent offrent seuls des mains, et sous ce rapport il n'y a que les sarigues et quelques autres marsupiaux qui ressemblent à l'aye-aye. Mais comme, pour de bonnes raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, on ne peut le réunir à ces derniers mammifères, on l'a placé parmi les quadrumanes, où il se trouve réuni aux makis, aux fores, aux galagos, aux tarsiers, et à beaucoup d'autres encore que l'on désigne sous le nom commun de lémuriens, et qui viennent tous de Madagascar. (Voy. 1836, p. 53.)

L'ABBÉ BOIZOT.

SA VIE; — SES TRAVAUX. — MANUSCRITS DU CHANCELIER ET DU CARDINAL GRANVELLE. — UNE LETTRE DE CHARLES-QUINT.

L'abbé Boizot fut un homme de lettres que sa modestie retint dans l'obscurité, et que cette vertu si rare recommande à notre attention. Il vécut au grand siècle, et fut l'ami de quelques uns des écrivains qui marquèrent le plus par leur talent et par leur haute position à la cour de Louis XIV; mais c'est à Besançon qu'il passa la plus grande partie de sa vie, dans une retraite laborieuse, à laquelle on doit des travaux de la plus haute importance.

Il naquit dans cette ville au mois de juillet 1639, alors qu'elle faisait encore partie des domaines de l'Espagne. A dix-sept ans, ayant pris tous ses grades dans les écoles de son pays, il fut envoyé à Paris par son père qui était gouverneur de la province. Il y apprit le grec, se perfectionna dans toutes les délicatesses de la langue française, et y devint l'ami de Pélisson, dont le nom et le crédit furent si grands par la suite. De France il passa en Italie; il s'y fit remarquer, au milieu de tous les voyageurs, par une curiosité pleine d'élévation et de goût. Pendant son séjour à Rome, il devint l'ami plutôt que le protégé du cardinal Azzolini, qui le présenta à la fameuse Christine de Suède. On voulut l'attacher auprès de cette reine par quelque emploi qui l'aurait avancé dans la prélature, mais il se refusa à cet honneur, et n'usa de ses grandes amitiés que pour obtenir du pape de petits prieurés dans la Franche-Comté, où il retourna bientôt après avoir traversé l'Allemagne.

Arrivé dans sa patrie, il jouit de la considération que son savoir et ses voyages devaient lui mériter. Député aux États par le clergé de Besançon, il ne profita des relations nouvelles de cette position que pour acheter du comte de Saint-Amour, héritier de la maison de Granvelle, la précieuse bibliothèque du cardinal de ce nom. Chargé de quelques autres missions, dont l'une le retint à Madrid pendant deux ans, ce fut toujours dans les bibliothèques qu'il passa le temps que d'autres auraient dépensé à importuner la cour de sollicitations. On lui fit des instances pour l'entraîner en Danemarck à la suite de l'ambassade espagnole; il les repoussa. Il avait à Besançon un trésor qui occupait toute son ambition, et dont nous parlerons bientôt.

Lorsqu'en 1679, par le traité de Nimègue, Louis XIV devint tranquille possesseur de la Franche-Comté, qu'il avait envahie et conquise à deux reprises différentes, il voulut s'attacher la population par des actes de justice et de munificence; il nomma l'abbé Boizot à l'abbaye de Saint-Vincent, un des plus riches bénéfices de la province. Ce surcroît considérable de revenus fut presque entièrement destiné aux pauvres. Loin d'en tirer vanité, et de saisir cette occasion de se produire, l'abbé Boizot vécut avec une modération exemplaire. Les entretiens d'un petit nombre d'amis choisis, et la promenade, étaient les seuls divertissements qu'il prenait. Cependant il entretenait une correspondance active avec les plus savants hommes de son siècle; Pélisson, qui en recevait les plus nombreuses confidences, s'étonnait, ce sont ses propres paroles, qu'un Francomtois semblât vouloir disputer de politesse et de pureté de langage avec toute l'Académie française. On en parla si souvent autour de Louis XIV, que le roi témoigna sa surprise de ce que l'abbé ne paraissait jamais à sa cour. C'était un ordre; l'abbé Boizot vint à Versailles, et y reçut l'accueil le plus flatteur; mais loin d'exploiter cette faveur nouvelle, il se hâta de revenir dans son pays. Il y mourut le 4 décembre 1694, après avoir exercé toutes les vertus qui ont la modestie pour base. Sa mort fut regardée, au dire des contemporains, comme une perte publique.

Quel est donc le monument qu'a laissé cet homme d'un caractère si honorable? Et à quoi a-t-il employé cet esprit qui avait un si haut renom de distinction? Un fait suffirait pour prouver à quel point il était ingénieux. Il avait trouvé un secret qu'il a appliqué plusieurs fois, et par lequel il était parvenu à apprendre à écrire à un enfant en moins de deux heures. Mais nous avons déjà fait allusion à une autre occupation plus grave, qui absorba toute sa vie, et que malheureusement il ne put mener à terme.

La famille de Granvelle est, sans contredit, la plus grande illustration qu'ait produite la Franche-Comté. Nicolas Perrenot, né à Ornans, pauvre village de l'arrondissement de Besançon, d'une famille bourgeoise, avait étudié, dans les premières années du seizième siècle, à l'université de Dôle, sous Mercurin d'Arbois, qui était alors professeur, et qui acquit une si grande réputation dans ce poste, qu'il fut fait comte de Gatinara, chancelier de l'empereur d'Allemagne, et cardinal. Celui-ci dut s'entourer nécessairement de ses élèves; aussi l'année même de l'avénement de Charles-Quint, il fit nommer Nicolas Perrenot maître des requêtes. Son protégé se poussa promptement dans les affaires; et après s'être signalé dans les conférences de Calais en 1521, il acheta la seigneurie de Granvelle dont il prit le surnom, et l'office de maréchal de l'empire à Besançon. Dès lors il fut employé par Charles-Quint dans les négociations les plus délicates. Il fut récompensé du talent qu'il y déploya, d'abord par le titre de garde des sceaux, et, après la mort du cardinal Gatinara, par la dignité de chancelier. Il devint ainsi le plus intime confident de l'em-

pereur, et l'instrument suprême de toutes les affaires de l'Europe; il présida les diètes, ouvrit le concile de Trente, remplit en personne les grandes ambassades, fit tous les traités et tous les arrangements de la vaste monarchie de Charles-Quint.

Mort à la diète d'Augsbourg en 1550, il fut remplacé dans ses fonctions auprès de Charles-Quint par un de ses fils: Antoine Perrenot, que son père avait de bonne heure initié aux affaires, était entré dans les ordres, et avait été comblé de bénéfices, parmi lesquels figurait celui de Saint-Vincent, attribué plus tard à l'abbé Boizot. A vingt-cinq ans il fut fait évêque d'Arras; à trente-trois ans il recueillit le magnifique héritage de son père qu'il avait sans cesse accompagné; au bout de quelques années il fut nommé cardinal. Sa fortune fut peut-être plus extraordinaire encore que celle de son père. Après la mort de Charles-Quint, il administra les Pays-Bas sous le nom de la duchesse de Parme; l'espèce de royauté qu'il y avait exercée excita des ombrages, il se retira; mais Philippe II fut très heureux de l'appeler auprès de lui, et le cardinal Granvelle soutint le poids de cette monarchie espagnole qui était trop forte pour l'esprit du fils de Charles-Quint.

Le chancelier Granvelle et le cardinal Granvelle se présentent donc comme deux des plus grands politiques du seizième siècle; et en songeant au nombre et à l'importance des affaires qui passèrent par leurs mains, on se figure peut-être que leurs papiers furent après leur mort dépouillés avec soin et précieusement conservés. Cependant rien n'est plus contraire à la vérité que cette opinion qui paraît d'abord si vraisemblable.

Le cardinal Granvelle mettait surtout un soin extraordinaire à conserver les lettres qu'on lui écrivait; il recueillait celles de pur compliment, et celles même de ses neveux, jeunes écoliers, qu'il faisait étudier à Louvain, et qu'il obligeait à lui écrire en latin; on peut juger par là de l'exactitude avec laquelle il rassemblait celles qui traitaient d'affaires. Eh bien! après la mort du cardinal, ces riches monuments de son habileté, ces témoins secrets de toute la politique du plus grand des siècles, ces dépôts de la pensée de toutes les têtes couronnées de l'Europe, furent regardés commes des paperasses inutiles; on les transporta dans un galetas, puis on les vendit à un épicier.

C'est l'abbé Boizot qui sauva du naufrage cette magnifique collection; il fit des enquêtes importantes, racheta tout ce qui avait été vendu, acquit des descendants du cardinal ce qu'ils possédaient encore, et passa sa vie à coordonner ce trésor dispersé. Il rangea selon leur date ces pièces importantes venues de toutes les cours, de tous les rois, de tous les ministres, écrites en latin, en français, en espagnol et en italien; il déchiffra avec une patience et un bonheur incroyables celles qui étaient écrites en chiffres. Il forma ainsi plus de cent volumes qu'il fit relier en sa présence pour les fixer une bonne fois; après les avoir sauvés, il en fit un extrait exact et raisonné, afin de pouvoir retrouver sans peine ce dont il aurait besoin. Il acquit dans cette lecture des connaissances immenses qui le mirent à même d'être utile à une foule de savants de son siècle, à Leibnitz, à Fléchier, et à son fidèle Pélisson.

Cette collection, l'une des plus importantes qu'il y ait en Europe, est toujours restée à Besançon. On comprend l'intérêt que cette ville y attache; mais on peut sérieusement se demander si c'est bien la place qui convient le mieux à un recueil qui peut jeter les plus vives lumières sur un siècle si important, et qui, s'il était Paris, par exemple, serait chaque jour feuilleté par des gens dignes d'en comprendre l'importance, et capables d'en utiliser les enseignements capitaux? Don Prosper Lévêque, religieux bénédictin, qui a pu en prendre connaissance, en a tiré, au milieu du siècle dernier, deux [illegible]mes intitulés: *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle.* Si court que soit ce livre, il redouble, par ses citations, l'intérêt qui s'attache au recueil que nous devons à l'abbé Boizot. Le gouvernement a pris enfin en considération la valeur de ces manuscrits inappréciables; une commission chargée de les surveiller, sous la présidence du savant M. Weiss, a déjà fort avancé ce travail important; et quatorze volumes in-folio, composés d'extraits ou d'analyses de cette collection, doivent, nous assure-t-on, sortir successivement des presses de l'Imprimerie royale. Dieu veuille que cette œuvre ait été faite avec intelligence! Il s'agit là de toute l'histoire du seizième siècle; et ce serait un livre autrement important que l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante, que celui qu'un homme habile pourrait écrire avec ces manuscrits. Pour en donner une idée, nous voulons citer un billet de Charles-Quint qui en fait partie; écrit en français, dans la langue du seizième siècle, d'une manière naïve et noble à la fois, il fera voir comment cet empereur connaissait les hommes; il était adressé au cardinal Granvelle, dont l'ambition était difficilement satisfaite:

« Monsieur d'Arras, j'ay vû votre memorial, et les raisons y contenues, aucunes desquelles avés autrefois allégué en autres occasions, et, pour ce, me semble y répondre. Quant à la premiere que allegués de garde des sceaux, vous scavés bien que votre père n'eut jamais que ceux que avés, et si par ce bout vouliés pretendre ceux de Naples, pourriés pretendre encore ceux de Castille et de tous mes autres royaumes, et si le chancelier de Gastniaire eût cet office ce fut pour mercéde et non pour pretendre droit; aussi etoit-il lors séculier et non ecclesiastique, cet office se donant toujours à seculiers. Et quant à ce que dites que avés travaillé en ce du conclave, et que les autres ont eu graces et vous non, si selon les négoces que avés en charge faudroit à chacun que je vous récompensasse, il ne seroit en ma puissance de pouvoir y satisfaire. Ainsi pour ce du conclave il n'y a chose pour à cette heure faire grace n'y bien de quoi l'alleguer. Quant à ce que dites de votre père, s'il vous a entretenu ici, ce n'a été sans cause n'y ne s'est perdu le fruit de son esperance, puisque êtes entré en sa place; et s'il vous eut entretenu ailleurs, toujours eut-il fallu faire la dépense et sans telle expectation. Et quant aux calomnies dont faites mention, il faut bien que je souffre celles qui me touchent, je prendrai trop grande charge si je voulois remédier à celles des autres. La vérité est celle qui vous purgera de toutes icelles, et chacun porte son fardeau. Car il n'y a honneur ni faveur sans envie; et mieux vaut envie que pitié.

» Je suis votre bon maître, CHARLES V. »

APPLICATION DE L'ELECTRICITÉ
AU TÉTANOS.

La pile de Volta (voy. 1836, p. 63), cette merveilleuse invention du plus grand physicien des temps modernes, a été appliquée plusieurs fois à la médecine sans que l'on en ait obtenu des résultats bien concluants. Cependant on doit, dans l'intérêt de la science et de l'humanité, signaler toutes celles de ces tentatives qui, faites par des hommes éclairés, paraissent offrir pour l'avenir quelques chances de succès. Nous mentionnerons donc ici l'expérience récente faite par M. Mateucci pour la guérison, ou du moins pour le soulagement des malades atteints du tétanos.

Une personne de Ravenne chez laquelle cette affreuse maladie était déjà développée au plus haut point, fut soumise à l'action d'une pile à colonne de 25, 30 et 35 couples larges de 8 centimètres, et chargées avec de l'eau salée légèrement acidulée. Le courant marchait de l'extrémité de la moelle épinière au cou; son passage était continué pendant une demi-heure, en renouvelant une fois la pile dans cet intervalle. Le courant n'était pas introduit brusquement,

mais bien avec précaution, en humectant peu à peu, avec de l'eau d'abord très peu conductrice, les extrémités des arcs conducteurs, garnis de toile et appliqués sur la peau. L'application du courant fut répétée six fois en deux jours, et chaque fois, aussitôt que le courant était établi, on voyait, à la surprise d'un très grand nombre de médecins présents à cette opération, le malade se tranquilliser, sa bouche s'ouvrir, tous les muscles se détendre, la peau s'humecter, la circulation reprendre son cours naturel. L'influence bienfaisante de l'électricité était si prononcée, que le malade demandait constamment à y être soumis; et une fois satisfait, il remerciait le médecin avec effusion.

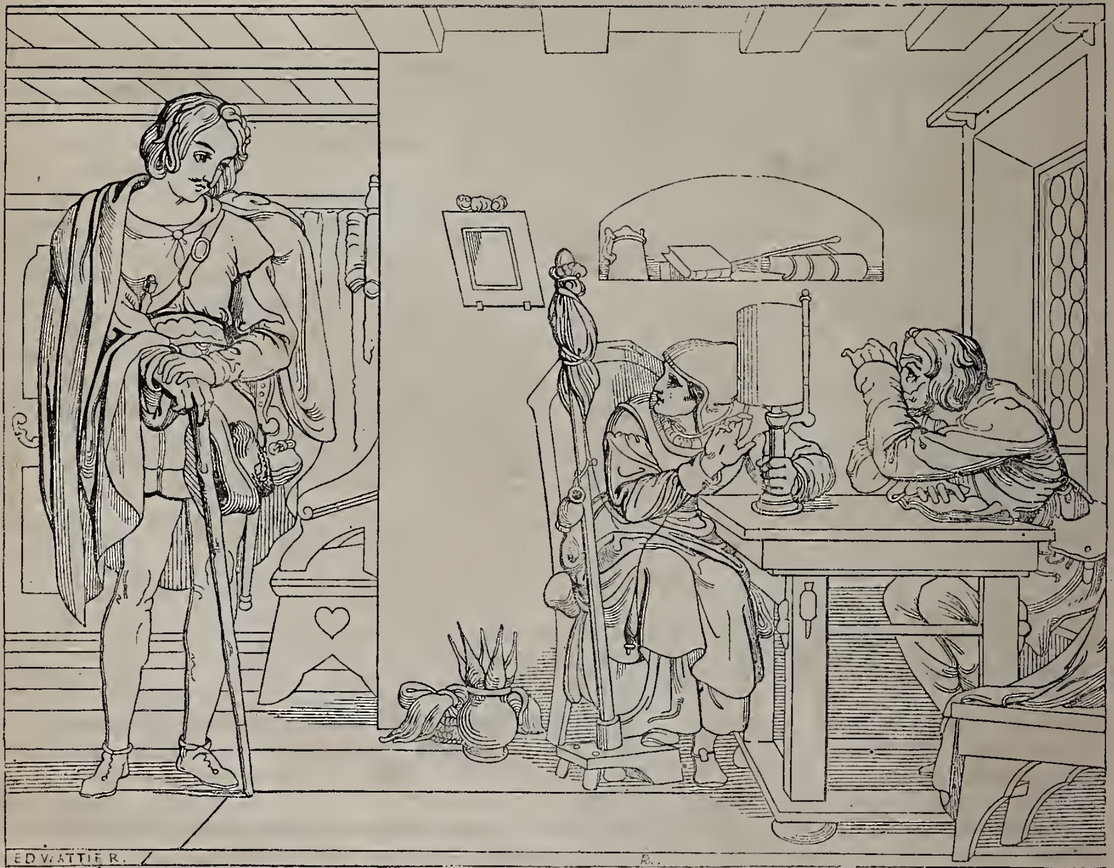
Malheureusement le tétanos était causé par la présence, depuis une dizaine de jours, d'un grand nombre de grains de plomb dans les muscles et les tendons d'une jambe, par suite d'un coup de fusil; sous l'influence de cette cause permanente, la violence du mal l'emporta, et le malade succomba le douzième jour.

Cependant il ressort assez des détails précédents que ce sujet mérite toute l'attention des hommes de l'art; et le succès, dans d'autres cas moins défavorables, ne paraît nullement impossible.

LA CLOCHE,

ODE DE SCHILLER.

Une des compositions les plus remarquables de Schiller est celle qui a pour titre : *La Cloche.* C'est une grande et belle ode où les idées philosophiques se marient habilement au mouvement spontané de l'inspiration; c'est un tableau varié où tout se peint sous une forme plastique. Retsch a traduit



(Retour à la maison paternelle. — D'après un des dessins composés par Retsch sur le poëme de *la Cloche.*)

ce poëme avec son admirable intelligence d'artiste et son ravissant crayon. Mais, à vrai dire, en prenant cette composition, le peintre ne pouvait que traduire; le poëte avait tout inventé.

Autour de la fournaise d'où le bronze va se précipiter dans le moule qui l'attend, le maître rassemble ses ouvriers et les encourage au travail par sa parole pleine d'espoir. A l'aspect de la cloche qui va bientôt être fondue, il se rappelle toutes les émotions que le bruit de la cloche éveille au fond du cœur, et déroule l'une après l'autre les différentes scènes de la vie où la cloche résonne comme un chant de joie ou un hymne de douleur :

« C'est la cloche qui célèbre avec ses sons harmonieux le jour où l'enfant vient au monde et repose encore dans les bras du sommeil. Pour lui la bonne et la mauvaise destinée est encore cachée sous le voile de l'avenir, et la tendresse inquiète d'une mère veille sur son matin doré. Mais les années fuient avec la rapidité de la flèche. L'enfant s'échappe avec fierté du cercle des jeunes filles. Impétueux, il se précipite dans les tourbillons de la vie; il mesure le monde avec son bâton de voyageur; *puis il revient comme un étranger au foyer paternel*, et regarde la jeune fille ornée de tout l'éclat de son âge, la jeune fille timide et rougissante, pareille à une image du ciel. Alors il sent s'élever au fond de son âme un désir vague et sans nom; il erre dans la solitude, pleure à l'écart, s'éloigne des réunions bruyantes pour suivre les traces de celles qu'il vient d'entrevoir. Il la cherche dans la prairie; il est heureux de son regard et fier de son amour. O tendres désirs, doux espoir, âge d'or du premier amour, où l'on voit le ciel entr'ouvert, où le

cœur nage dans la félicité! oh! que ne peuvent-elles fleurir éternellement les belles heures du jeune amour! »

Bientôt il conduit à l'autel celle qu'il s'est choisie. La cloche annonce à ses amis cette union désirée. Le voilà roi de sa maison, époux et puis père de famille. Il a des occupations sérieuses, des soucis de bien-être pour ceux qui l'entourent; il ensemence ses champs; il prépare sa récolte. Pendant ce temps, sa femme élève ses enfants, et d'une main vigilante file la laine de ses brebis ou tisse le lin. Et le succès couronne leurs efforts; le soleil dore les épis de blés; les chevaux ramènent à la grange le chariot de la moisson lourdement chargé, et les arbres ploient sous le fardeau des fruits.

Malheur! malheur! si au milieu de cette prospérité croissante, tout-à-coup la cloche fait entendre un son sinistre; si le tocsin appelle les habitants du village au secours de la ferme que l'incendie consume; si dans les ombres épaisses de la nuit on voit jaillir les longues langues de feu qui ont déjà dévoré toute une habitation, et menacent de s'étendre plus loin. Le pauvre père de famille regarde avec angoisse les débris de sa fortune passée. Cependant, au milieu de son désastre, il lui reste encore une consolation: il compte toutes les têtes qui lui étaient encore chères, et se réjouit de voir qu'il n'en manque pas une.

Mais une nouvelle calamité l'attend encore: « Au haut de l'église la cloche s'ébranle lourdement et sonne un chant de mort: ses sons lugubres accompagnent le pèlerin à son dernier gîte. Hélas! c'est une épouse chérie, c'est une mère bien aimée que la redoutable reine des ombres arrache des bras de son époux et du sein des enfants qu'elle porta sur son cœur, et qu'elle regardait avec une douce joie grandir auprès d'elle. Les liens de cette famille sont à jamais rompus, car la mère de famille s'en est allée dans un autre monde; toujours on regrettera et ses soins assidus et son regard vigilant, et l'étrangère qui la remplacera près des enfants orphelins en entrant dans la maison, n'y apportera point de joie. »



(Il est reconnu par ses parents. — D'après Retsch.

Après ces scènes de deuil, la cloche s'ébranle de nouveau et n'éveille au fond de l'âme qu'un sentiment paisible. Qu'il est doux de l'entendre le soir, dans le silence de la vallée, quand vient l'heure du repos, ou le dimanche quand elle appelle les habitants du village à se réunir autour de l'église. « Mais quel bruit sinistre quand le fer de la discorde éclate dans l'enceinte des villes, quand le peuple brisant ses liens veut se défendre lui-même. Alors la rébellion s'empare des cloches et leur donne un son effrayant. L'airain consacré à des accords paisibles devient l'instrument de la force.

» Liberté. égalité! tel est le cri qui résonne de toutes parts. Le bourgeois prend les armes; la foule inonde les rues et les places, et des bandes de révoltés s'en vont de côté et d'autre. Dangereux est le réveil du lion; terrible la dent du tigre; mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est l'aspect de l'homme dans sa fureur!

» Accourez, accourez, ô mes compagnons! baptisons notre cloche et donnons-lui le nom de Concorde. Qu'elle serve à rassembler la communauté dans des liens affectueux et de paisibles réunions! »

Schiller écrivit cette ode de la cloche en 1799, six ans avant sa mort.

PRÉSENTATION DES ROSES

AU PARLEMENT.

Suivant un ancien usage qui paraît s'être établi vers la fin du quatorzième siècle, les ducs et pairs de France qui avaient leur pairie dans le ressort du parlement de Paris, fussent-ils princes, fils de France et roi de Navarre, devaient trois fois par an présenter, en grande cérémonie, une *corbeille de roses* aux membres de cette cour de justice.

Le duc d'Alençon, fils de Henri II, se soumit à cette coutume. En 1586, le roi de Navarre, depuis roi de France, rendit également cet hommage, mais il fut le dernier. Les troubles de la Ligue ayant interrompu les fonctions du parlement et obligé de le transférer à Tours, on ne songea plus à la cérémonie des roses et elle s'abolit.

Cette présentation, qu'on appelait *le bail* ou *la baillée des roses*, était d'une grande importance auprès des pairs, en ce qu'elle servait à fixer la préséance, par un acte de possession publique et notoire.

Le pair qui devait à son tour présider cette solennité, faisait joncher d'herbes odoriférantes, de fleurs, et surtout de roses, toutes les chambres du parlement. Il réunissait avant l'audience à un déjeuner splendide les présidents, les conseillers et officiers de la Cour; il se rendait ensuite dans chaque chambre, faisant porter devant lui, au son des harpes et des flageolets, un grand bassin d'argent, plein de bouquets de roses artificielles et de couronnes composées des mêmes fleurs et ornées d'armoiries. Le pair qui faisait la *baillée des roses* était reçu dans la grand' chambre, assistait à la messe avec le parlement entier et ordonnait ensuite aux musiciens d'aller faire de la musique chez les présidents avant leur dîner.

Cette coutume avait pour objet, disent quelques jurisconsultes, d'entretenir, par des récréations agréables, les relations de ceux qui se devaient de mutuelles déférences, de leur donner au milieu d'une fête des habitudes courtoises et révérentielles, et en même temps de mêler à l'austérité des devoirs le sentiment du plaisir.

Les registres manuscrits du parlement de Paris renferment le procès-verbal d'une discussion de préséance entre les ducs de Vendôme, de Guise, de Nevers et de Montpensier, relativement à la présentation des roses du 9 juin 1555. Nous y remarquons le passage suivant qui nous paraît curieux :

« Boucherat pour le duc de Guise a dit, que vérité étoit » que l'on n'avoit point entendu presenter aujourd'huy les » roses dudit seigneur duc, pour faire entreprise sur le tour » et ordre du duc de Vendôme; mais étoit advenu qu'il y » avoit assez long-temps que l'on avoit commandé à la ro- » sière de dresser et accoustrer les chapeaux de roses et bou- » quets de roses que l'on entendoit présenter à la Cour de la » part dudit sieur de Guise comme pair de France, ce qu'elle » avoit faict; et pensoit-on que ledit seigneur duc de Ven- » dôme deust plustôt faire presenter les siennes, et pour » l'avertissement qui a été fait par la rosière, que les roses » qu'elle avoit préparées et accoustrées pour ledit seigneur » duc de Guise se gastoient, on avoit advisé de les presenter » cejourd'huy, ne devoit toutesfois cela être trouvé étrange; » car à ce qu'il a appris, il se trouvera que deux pairs en » mesme jour et mesme heure ont fait presenter leurs roses » au regard de l'ordre de la presentation. Quant aux autres » pairs, hormis le seigneur duc de Vendôme, s'ils enten- » doient être preferez au seigneur duc de Guise pour la » presentation de leurs roses, demandoit jour pour y venir » répondre. »

Cris du castor. — Il arrive quelquefois que lorsqu'un castor est rencontré par un homme, et qu'il sent qu'il ne peut lui échapper, il se pose sur son derrière et se met à crier douloureusement comme ferait un petit enfant. Un homme nouvellement arrivé à Terre-Neuve, et dont le cœur n'était pas encore endurci par la chasse, ayant rencontré sur son chemin un castor qui portait une buche, et le voyant s'arrêter et crier de cette manière, ne put s'empêcher de lui dire : « Rassure-toi, pauvre animal, je ne voudrais pas te faire de mal pour tout au monde : reprends ta buche et va à tes affaires. » — Cartwright dit qu'un nommé Atkins, qui était à son service, ne put se résoudre à manger de la chair de castor, étant persuadé que ce sont des hommes qu'un malin pouvoir a forcés à prendre cette forme.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS *.

(Troisième article. — Voyez pag. 10 et 46.)

Près de la place carrée est une espèce de maison commune où l'ataman passe une partie de la journée pour régler les affaires de la stanitza. C'est là que sont réunis les jeunes gens de garde avec la petite tenue militaire. Qu'un étranger arrive muni d'un *otkrity-prikaze* (ordre ouvert), espèce de recommandation officielle de l'ataman suprême, à l'instant on lui délivre les chevaux dont il a besoin pour continuer sa route ou bien on lui fait donner un logement dans une des maisons du lieu, et un homme de garde qui reste nuit et jour à sa porte. Le plus modique salaire est reçu avec joie par l'hôte et par le gardien, qui n'auraient, à la rigueur, le droit de rien exiger.

Dans les environs, se trouve ordinairement une vaste glacière dont les réserves sont partagées entre tous les habitants pendant l'été. Sous ce rapport, de simples hameaux kosaks sont plus avancés que beaucoup de grandes villes en France. Lors même que l'ardeur du soleil a tiédi l'eau des sources et des fleuves, le dernier des kosaks peut se vanter de boire plus frais que la plupart de nos gourmets de province **.

Les Kosaks des stanitza ont presque tous une *maison de campagne* dans les khoutors voisins; ils y passent une partie de l'été pour être plus rapprochés des terres qu'ils cultivent. Les chaumières dont se compose un khoutor sont souvent groupées de la manière la plus pittoresque dans des vallées encaissées, au milieu de beaux bouquets d'arbres dont la fraîcheur et la verdure contrastent avec la sécheresse et la nudité qui sont, pendant l'été, les caractères les plus saillants de la steppe et des ravins qui la sillonnent. Que le hasard seul ou que la main des hommes ait formé ces plantations si rares, leur belle venue montre, de la manière la plus évidente, quel parti l'on pourrait tirer de ces vallées encore presque partout sèches et mornes dont le pays est entrecoupé. Les effets d'un boisement dans la Russie méridionale sont incalculables. Trente ou quarante ans ne s'écouleraient pas sans que l'on vît des filets d'eau s'établir d'une manière permanente dans les ravins, qui ne servent aujourd'hui de débouché qu'à la fonte des neiges et aux pluies d'orage : le Don et le Donetz, enrichis de ce tribut nouveau, offriraient partout un tirant d'eau convenable à la navigation; les bois étendus successivement du fond au sommet des vallées, et de là dans certaines parties de la steppe, opposeraient un rideau préservateur aux vents brûlants et au souffle glacé qui règnent alternativement chaque année; au lieu d'être soumis à ces variations excessives auxquelles correspondent tantôt plus de 40 degrés au-dessus, tantôt plus de 20 degrés au-dessous du zéro du thermomètre centigrade, le climat deviendrait plus tem-

* La première des deux églises de l'article précédent (voy. p. 48) est celle de Oust-Bouistranskaïa-stanitza.

** Voyez les moyens économiques d'établir une glacière, 1837, page 64.

pêté; on aurait enfin sur place les bois de construction que l'on fait venir à grands frais de la Russie centrale, et l'on n'en serait plus réduit, pour les besoins du ménage et pour le chauffage des habitations, à brûler un mélange infect de paille, de roseaux et de fumier, façonné en briques et séché au soleil.

Dans la stanitza et au khoutor, la distribution et l'ameublement intérieurs sont à peu près les mêmes pour les propriétaires aisés. Le four où l'on fait le pain et la cuisine aux jours de fête, est établi dans une masure souterraine séparée de l'habitation pour diminuer la chance d'incendie. (V. la fig. p. 80.) Une autre chambre isolée sous terre sert souvent de glacière et de laiterie. Les ustensiles de ménage sont d'une simplicité excessive et en très petit nombre : il y a peu de paysans dans nos hameaux les plus reculés, qui ne soient mieux montés que certains nobles kosaks. On n'a pas souvent occasion de se servir de fourchettes; et l'usage de la *gamelle* existe dans l'intérieur de beaucoup de familles. Quant aux meubles, ce sont des escabeaux, des bancs et des tables du bois le plus simple; la partie supérieure du poêle central sert de lit pendant l'hiver; pendant l'été, on dort sous les bancs de la galerie extérieure. Les peaux de mouton tiennent lieu de matelas et de draps. Jamais on ne se déshabille en se couchant. Il y a loin de là au lit confortable qui est, en général, le meuble le plus précieux du cultivateur français. Au lieu d'armoires, les Kosaks ont des coffres en bois munis de cadenas et de serrures, et peints à l'extérieur en bleu ou en vert, avec des traits noirs en losanges d'un effet agréable.

Croyances et pratiques religieuses. — Un des coins de la pièce principale d'une habitation kosake est toujours consacré aux images des saints. Plusieurs de ces petits tableaux, dont il se fait un commerce considérable dans l'empire, ont un caractère fort remarquable qui les rapproche des œuvres de l'art chrétien au moyen âge. Les *raskolniks* ou sectateurs de l'ancienne croyance qu'ils prétendent avoir été altérée par l'Eglise dominante, n'admettent chez eux que les images de ce vieux style. Ils regardent comme impies les ornements d'or et d'argent qui brillent sur les tableaux des maisons riches. Une lampe, dans laquelle on brûle de petits cierges en cire jaune, est fixée au-devant de l'image principale. Lorsque l'on entre dans une maison kosake, on doit saluer les saints avant le maître de la maison; les salutations sont toujours profondes et accompagnées de plusieurs signes de croix; on porte d'abord la main à l'épaule droite, contrairement à l'usage des catholiques. C'est tournée vers les saintes images que la famille fait les prières matin et soir, lorsqu'elle habite la chambre; on se tient debout, mais les adorations sont fréquentes; dans la steppe on se tourne vers l'Orient. Au moment de partir pour un voyage, on vient toujours invoquer la protection du patron de la famille et prendre congé de lui. Il est à remarquer que parmi ces images on ne voit jamais de *crucifix* proprement dit; cet emblème n'est pas usité dans les pratiques de la religion greco-russe, et les croix ne se voient guère que dans les églises et à leurs sommets. Cependant le signe de la croix est une des pratiques religieuses les plus usitées. On le fait non seulement dans toutes les actions ordinaires de la vie, en commençant un repas, en allumant du feu, en fermant les portes et les croisées le soir; mais on le fait même dans telle circonstance où il paraît fort peu édifiant. Campé sous une tente dans la sauvage vallée de la Bielinka, je reçus un jour la visite d'un homme dont l'habitation isolée n'était pas éloignée de nous, et je lui offris un verre de rhum suivant l'usage. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir bénir la liqueur comme s'il s'agissait d'une consécration, et l'avaler ensuite d'un trait avec un air de componction comique.

Le Kosak accomplit fidèlement les pratiques que lui prescrivent ses croyances. Il subit plusieurs fois dans l'année de longs jeûnes qui rappelleraient ceux de la primitive Eglise, s'il ne se permettait d'en adoucir la rigueur en s'adonnant à la boisson. Pendant ces trois ou quatre carêmes de deux à trois semaines chacun, il s'abstient de viande, de poisson, et même de laitage, d'œufs et de beurre. Ce n'est donc que par extension poétique que notre Béranger le fait penser à

> Humilier et le sceptre et la croix.

La croix et le sceptre n'ont pas de défenseur plus zélé.

Les Popes. — Les popes ou prêtres exercent une influence très prononcée, mais qui serait plus grande encore si, par leur conduite et leurs lumières, ils étaient à la hauteur de leur mission. Malheureusement ils ne sont pas, en général, moins ignorants que le peuple, ni même moins adonnés aux liqueurs fortes. On leur reproche aussi d'être avides et d'exiger sans scrupule, des plus pauvres familles, des redevances en nature ou en argent. Ils ont le monopole de la vente de la cire, et les marchands qui vendent des bougies, même pour des usages ordinaires, s'exposent aux peines les plus rigoureuses. Malgré tous leurs torts, les popes reçoivent partout des marques de respect, et leur extérieur ne manque pas de cette noblesse qu'inspire l'habitude du commandement. Vêtus d'amples robes noires, portant des barbes épaisses, appuyés sur de longs bâtons, ils marchent au milieu de la stanitza avec cette dignité théâtrale que toutes nos vieilles gravures attribuent aux personnages orientaux : on ne les aborde jamais qu'avec des signes de vénération, et en baisant la main qu'ils présentent.

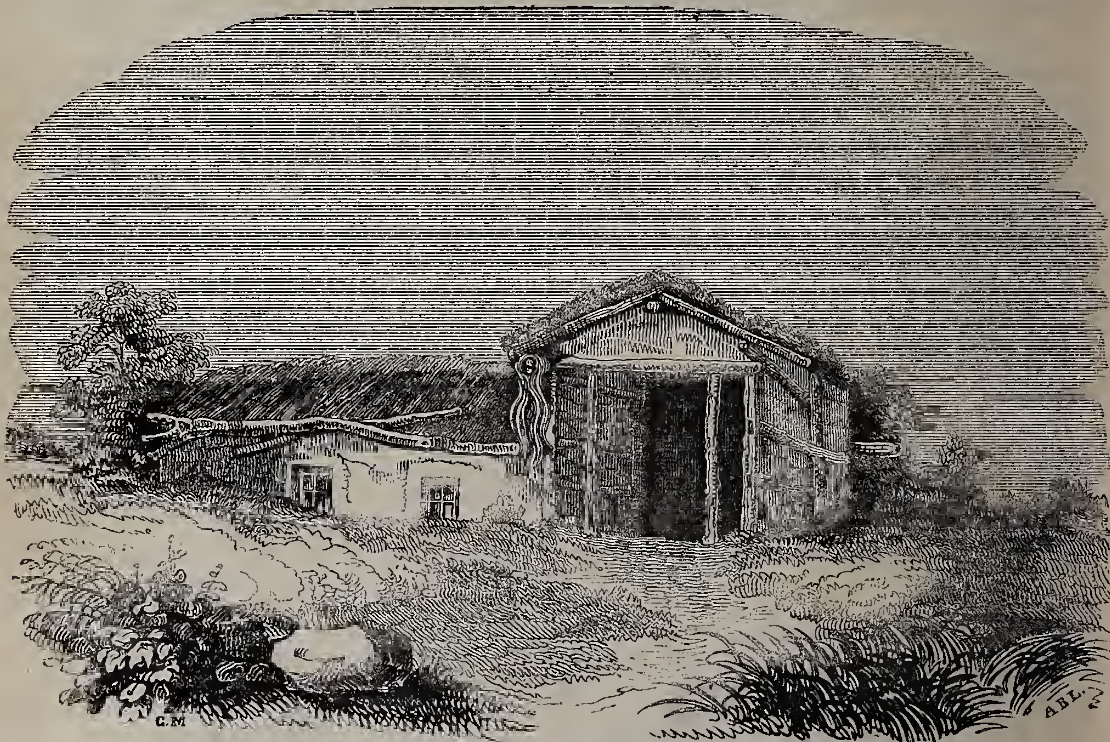
Comme étrangers et hérétiques, nous n'étions pas regardés de très bon œil par les popes des Kosaks. Cependant l'un d'eux, à Kalitvenskaïa-stanitza, le lendemain de notre arrivée dans ce bourg, nous envoya son fils (les popes se marient) pour nous complimenter et nous offrir le gâteau en pâte grossière, qui sert, dit-on, à la consécration. Ce jeune homme était un ivrogne fort sale et fort bavard, qui buvait sans sourciller toute l'eau-de-vie qu'on lui présentait, et qui, après s'être mouché dans ses doigts, nous baisa la main en prenant congé de nous; ce dont nous l'aurions dispensé.

Orgueil national. — Des armes et des estampes grossières sont encore suspendues aux parois de la chambre en guise d'ornement. Dans les unes et dans les autres, j'ai quelquefois retrouvé le souvenir amer des malheurs de notre pays. Il paraît qu'il y a peu d'années rien n'était plus commun que de trouver enfouis dans les habitations des Kosaks des objets de fabrique française que le pillage leur avait procurés. Ces restes sont plus rares aujourd'hui; mais on rencontre partout des dessins enluminés, destinés à rappeler leurs triomphes passagers, et où la fiction dépasse parfois toutes les bornes. C'est ainsi que sur l'un d'eux on voit les Kosaks de Platof exécutant une charge à fond, et perçant d'outre en outre avec leurs lances toute une ligne de nos immortels cuirassiers de l'empire. Les paladins de l'Arioste ne faisaient pas mieux! — Il faut donc reconnaître chez les Kosaks un sentiment de nationalité très prononcé qu'entretient constamment le pouvoir suprême en cherchant à leur faire oublier leurs nombreuses défaites, et en ne leur rappelant que leurs succès. Ils se souviennent à peine que nous avons été à Moscou, ou du moins ils croient que nous y avons été attirés comme dans un piége, après avoir subi plusieurs échecs; mais le nom de Paris est encore dans toutes les bouches. J'en ai rencontré en grand nombre qui ont fait contre nous les dernières campagnes de l'empire: du reste, ils ne parlaient jamais de Paris qu'avec une espèce de vénération, et comme tout étonnés de s'y être trouvés. Les promenades des boulevards et du Palais-Royal paraissent avoir vivement frappé leur imagination; et j'ai bien souvent été questionné par eux sur les

changements que notre capitale a subis depuis vingt ans.

Caractère et détail de mœurs. — Le Kosak se recommande par quelques qualités privées; il vit dans une grande union conjugale, et pousse l'amour de ses enfants jusqu'à se rendre l'esclave de leurs moindres caprices; il est hospitalier par caractère, et sa défiance seule pour l'étranger l'empêche de se livrer à son inspiration naturelle; il exerce la charité envers les pauvres et les prisonniers qui traversent son pays, mais il est enclin à l'ivrognerie et au vol comme le Russe; pendant la guerre on en fait un barbare, parce qu'on ne l'assujettit à aucune discipline, et qu'on ne lui donne pas une solde suffisante.

L'ignorance des Kosaks est très grande, et à cet égard il y a peu de différence entre les nobles et la classe inférieure. La science des plus fortes têtes des stanitza ne consiste que dans la lecture, l'écriture et le calcul le plus simple. Ils n'ont guère d'autres livres que des livres d'église, qui ne sont pas intelligibles pour tous, parce que l'on y emploie le slavon qui s'écrit avec d'autres caractères que le russe, et qui offre des dissemblances notables avec cette dernière langue. L'imprimerie, qui est établie dans leur capitale, ne publie que des documents officiels relatifs à leur administration, et nul auteur kosak ne donne d'occupation aux presses de son pays. Ils n'exercent aucun art mécanique qui mérite véritablement ce nom. Des moulins à eau, grossièrement installés, et des moulins à vent à huit ailes leur donnent la quantité de farine nécessaire à la consommation locale. On rencontre rarement parmi eux des forgerons et des charpentiers; moins souvent encore des maçons; aussi la plupart de leurs habitations et de leurs églises sont-elles construites par des ouvriers russes. Ils bâtissent des maisons de bois et des églises de brique et d'argile dans des endroits où abondent les pierres propres à bâtir et à donner de la chaux; et si on leur demande pourquoi ils n'usent pas de ces matériaux placés à proximité, ils s'en excusent sur ce que la nature de la pierre ne leur permet pas de la tailler *à la hache;* car la hache est l'instrument favori du Russe, qui la manie avec dextérité; et c'est littéralement parlant que j'ai vu paramenter à la hache les édifices en pierre calcaire tendre que l'on bâtit à Odessa.



(Cuisine sous terre dans la steppe, au relai de poste de Javorovo. — Voy. p. 79.)

Malpropreté. — Nous n'eûmes ni le temps ni l'occasion de voir dans leur intérieur beaucoup de familles de l'aristocratie du pays; mais, à en juger par les relations que nous avons eues, les Kosaks auraient encore de nombreux emprunts à faire aux formes de notre civilisation occidentale. Ils brossent bien leur uniforme, mais ils se soucient peu d'étendre la propreté jusqu'à eux-mêmes. Croirait-on qu'ils en sont encore à se moucher avec leurs doigts dans l'intérieur des appartements? C'est pour eux chose aussi simple que pour nous l'usage des mouchoirs.

L'usage antique de boire dans un même verre s'est conservé chez eux dans toute sa rigueur, et quelquefois j'ai été obligé, sous peine de passer pour un incivil, de porter à ma bouche l'eau-de-vie que le maître de la maison avait goûtée avant moi *par politesse.* On mange souvent dans la même assiette, et l'on se contente, à la fin d'un repas, d'essuyer les plats avant de les faire servir de nouveau. Dans les petites auberges russes on paraissait fort étonné de l'insistance avec laquelle nous réclamions un verre et une assiette pour chacun de nous; et j'excitai presque l'indignation d'une de mes hôtesses du pays kosak en refusant de manger dans un plat non lavé, où le matin même je venais de trouver un peigne, et quel peigne! — Ces gens, si peu dégoûtés les uns des autres, poussent la délicatesse à l'excès pour certaines choses. Jamais ils ne se serviraient d'un vase où un chien aurait bu, même après l'avoir nettoyé à plusieurs reprises. Les chiens sont très nombreux chez les Kosaks; chaque famille en possède deux ou trois; cependant ils passent pour impurs. On en fait des gardiens; jamais des amis de la maison. Aussi avons-nous remarqué avec quelle facilité ces animaux à demi sauvages s'attachaient à nous quand nous leur avions donné deux ou trois fois à manger.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VICENCE.



(Une Place de Vicence, en Lombardie.)

Chaque ville en Italie a une physionomie particulière. Ce n'est pas seulement la nature, c'est l'art aussi qui change d'aspect à mesure qu'on passe de l'une à l'autre; en sorte qu'on trouve dans les monuments des moins importantes quelque chose d'expressif et d'original qui vous avertit qu'une civilisation caractéristique a passé par là. Vicence est située à moitié chemin de Vérone et de Padoue, au pied du versant méridional des Alpes tyroliennes; quoiqu'elle ne soit séparée que par quelques lieues de ses deux voisines, elle ne leur ressemble point.

Elle est bâtie sur une petite élévation, entre deux collines qu'elle unit, et dont la verdure couronne admirablement ses monuments: sur celle qui s'avance au midi, comme le dernier cap des Alpes, au milieu des plaines de la Lombardie, on aperçoit de loin la chapelle de la *Madona del Monte*, célèbre en Italie; une rampe conduit du bas de la colline jusqu'au seuil de cette église, qui est, pour ainsi dire, l'acropole de Vicence.

La ville, cachée entre ces deux collines comme dans une corbeille, est petite, mais digne du plus haut intérêt. Il est impossible de voir plus d'architecture assemblée sur un pareil espace. Cette architecture a un type spécial. Ce qui domine à Vérone, ce sont les basiliques de briques, antérieures à l'invasion du style allemand; ce qui distingue Vicence entre toutes les villes italiennes, ce sont ses palais. On dirait une pépinière de gentilshommes qui, retranchés dans cette forteresse, ont voulu exprimer par des constructions particulières la noblesse de leur rang et la fierté de leurs pensées.

On voit bien vite que ces constructions peuvent se diviser

en deux séries parfaitement tranchées. Les unes appartiennent au style que les Italiens appellent allemand; c'est le gothique marqué bien souvent d'un fort accent de style arabe ou oriental. Les palais qui en portent l'empreinte sont antérieurs à la Renaissance, et datent pour la plupart du quatorzième et du quinzième siècles. Les autres constructions sont au contraire de l'époque de la Renaissance, et elles lui ont donné ses modèles les plus élégants et les plus riches. Palladio, qui est, à bien prendre, le dernier régulateur du mouvement classique de l'architecture, était né à Vicence dans le cours du seizième siècle; ses compatriotes mirent son talent à profit. On rencontre à tous les coins de rue de sa ville natale des œuvres signées de son nom. A côté du sien, on en remarque un autre, celui de Vincent Scamozzi, autre Vicentin dont les ouvrages offrent une sévérité qui est l'effet de l'austérité de son goût, si elle n'est le signe de son défaut d'imagination. Au même siècle Vicence produisit le Trissin, qu'on peut regarder comme le premier poëte classique de l'Italie, en ce sens que ce fut lui qui, par sa tragédie de *Sophonisbe*, donna le premier exemple de la scrupuleuse imitation des anciens. Vicence est donc une des villes où, sous les deux formes de l'architecture et de la poésie, la Renaissance a produit ses résultats les plus rigoureux.

Les livres et les guides qu'on trouve dans cette ville ne veulent parler que de ce qui a rapport à cette époque. Mais il faut se garder de les croire et de les imiter. Les palais du quatorzième et du quinzième siècles ont de quoi suffire à l'enthousiasme le plus légitime; ils sont dessinés avec une naïveté ravissante et ornés avec le goût le plus exquis. Voici la description rapide de la façade de l'une de ces habitations, qui est située près de l'auberge du Chapeau-Rouge. Rez-de-chaussée très haut, sans fenêtre, comme pour dire qu'il n'était habité par personne; une grande porte, dont le plein cintre est admirablement jeté, et dont les chambranles sont ornés d'arabesques très déliées sur pierre vive. Cette porte n'est point placée au milieu de l'édifice; on va en voir la raison. Au premier étage, à gauche, une fenêtre isolée; les chambranles en sont formés par des colonnettes engagées, dont le chapiteau touffu sert lui-même de base à une ogive: le petit balcon qui l'accompagne répète le dessin et les colonnettes de la fenêtre; il est de la plus belle forme rectangulaire, et porte à ses encognures des sculptures grotesques posées sur son entablement. Après cette fenêtre, vient une galerie composée de trois fenêtres qui se touchent, dont les colonnettes sont aussi surmontées d'ogives, et dont un grand balcon reproduit aussi la donnée. Après la galerie, une autre fenêtre isolée avec un petit balcon, pour faire pendant à la première. Arrivé à ce point on se trouve à plus de la moitié de la largeur de l'édifice, et précisément au-dessus de la grande porte; l'axe véritable de la maison passe par là; ici une mesure morale a été en quelque sorte substituée à la mesure matérielle, qui est la seule qu'on reconnaisse aujourd'hui. Toute la partie du premier étage que nous venons de décrire servait à la vie publique de ses hôtes; elle contenait leurs salles de réception. Sur l'autre côté, qui est beaucoup plus étroit et plus simple, leur vie intime se dessine avec une égale transparence: deux fenêtres très rapprochées, une fenêtre un peu plus éloignée vers l'angle droit, toutes trois à colonnettes engagées et à ogives, mais sans balcon, indiquent la chambre à coucher, et un cabinet attenant. Le second étage répète entièrement le premier. Indépendamment de la beauté des proportions, du fini de l'exécution, et du caprice du travail, il faut admirer dans ce plan la traduction du dedans par le dehors, qui est le véritable but des arts plastiques. Ce charmant palais que je viens de décrire, et qui avait dû passer autrefois pour un modèle de majesté et d'élégance, avait l'air inhabité; et sous sa belle porte, par où tant de grands seigneurs avaient sans doute passé, travaillait un savetier.

Quelquefois les palais du quinzième siècle reposent sur des portiques, qui sont, pour ainsi dire, la livrée indispensable des habitations populaires de l'Italie. Les colonnes du portique et celles des galeries du premier étage présentent alors un ensemble plein de grâce. D'autres fois encore les ogives qui surmontent les chapiteaux des fenêtres dessinent des trèfles, forment des rosaces composées, ou s'enlacent d'une fenêtre à l'autre, de manière à devenir des compartiments d'arcades cintrées; toutes ces figures remplacent par leurs broderies la partie de mur qui existe ordinairement entre le premier et le second étage. Mais c'est surtout à Venise qu'on voit des exemples nombreux de cette espèce de décoration.

Le caractère le plus général de tous ces palais, c'est la beauté de leurs fenêtres, qui ont quelque chose de particulièrement svelte: elles doivent cet élancement à l'ogive qui les élève; mais on retrouve avec plaisir le souvenir de ces charmantes proportions dans les fenêtres classiques dessinées pour les palais voisins par Palladio, Scamozzi et leurs successeurs; on en reconnaît les traces jusque dans les maisons les plus ordinaires, comme on le pourra voir dans la gravure qui accompagne cet article. Si j'avais une maison à faire bâtir, je voudrais que les portes en fussent dessinées à Vérone, et les fenêtres à Vicence.

Les palais que Palladio a dessinés dans sa ville natale sont de grandes masses d'architecture, d'un aspect imposant, mais où règne toujours la plus riche élégance. Ce qui les distingue essentiellement, c'est l'emploi habile des colonnes que l'artiste a fait servir à déguiser les murs. De belles fenêtres, appuyées sur de beaux entablements, ouvertes entre de belles colonnes, qui sont tantôt colossales dans les monuments publics, tantôt fines, élégantes et courtes dans les habitations privées, telle est la forme dominante des œuvres de Palladio. N'est-ce pas dans les colonnes des anciens portiques de Vicence, et de ses galeries gothiques, qu'il a puisé ce goût? Il a certainement ennobli son modèle; mais n'en laisse-t-il pas regretter la simplicité, la finesse et la sincérité?

La place que notre gravure représente est en quelque sorte le sanctuaire de Vicence. Les deux colonnes qui s'offrent sur le premier plan ne se rattachent à aucun souvenir important; elles sont d'une seule pièce, de pierre vive des carrières du pays, et posées sur un piédestal octogone, orné de bas-reliefs. A gauche, sur les derniers plans, s'élève le plus bel ouvrage de Palladio. La basilique où l'on rendait la justice, et qui datait de l'invasion des Goths en Italie, eut besoin au seizième siècle d'une enveloppe qui soutînt les constructions intérieures. Le projet de Palladio l'emporta sur ceux de Jules Romain et d'une foule d'autres architectes; il fonda sa réputation. La salle qu'il s'agissait de conserver était au premier étage, et fort semblable à la salle des Pas-Perdus de notre palais de justice. Au-dessous d'elle se trouvaient des passages, des marchés, des maisons d'une élévation considérable; et il fallait respecter toutes ces servitudes. La hauteur de l'édifice était donc partagée en deux parties immenses, qu'il était très difficile de lier; Palladio les a entourées de deux étages de portiques gigantesques où il a proportionné la largeur des arcs avec leur grandeur au moyen de colonnes qui en dissimulent l'étendue. La difficulté est admirablement vaincue; mais alors même qu'on ne saurait rien des conditions de la construction, la perspective qu'elle offre serait encore un sujet d'étonnement et d'enthousiasme; elle respire une hardiesse pleine de richesse et de luxe, à laquelle on ne peut refuser son hommage. Le portique s'arrondit merveilleusement par derrière; un escalier immense conduit à la grande salle de la basilique. Toute la bâtisse est en pierre vive, dont la couleur et la solidité le disputent au plus beau marbre.

A droite, en face de la basilique, on aperçoit, à l'angle d'une rue, un petit hôtel dont Palladio a su agrandir la figure par d'immenses colonnes jetées de la base au sommet de l'édifice.

POÉSIES DU NORD.

(Voy. p. 21.)

III.

LE PETIT CHARBONNIER.

Traduit du suédois de G. Geiier.

Dans le bois, mon père est assis près de son four à charbon. Ma mère est à la maison et file. Attendez; je deviendrai grand aussi, et je me choisirai une fiancée selon mon goût. Mais tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

J'ai quitté notre cabane de bonne heure. Tout va bien tant que le soleil brille. J'apporte à mon père ce dont il a besoin. Mais voici l'heure du soir. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Je n'ai pas peur dans le sentier vert que j'ai suivi tant de fois pour aller à la forêt. Mais les sapins sont si obscurs; les montagnes projettent de grandes ombres. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Tra la la. Soyons gai comme l'oiseau qui vole. Je veux chanter, danser. Hélas! j'entends dans les montagnes un murmure si triste, et les mots de ma chanson me semblent si lourds. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Que ne suis-je auprès de mon vieux père! J'entends les ours mugir. L'ours est un être terrible. Il n'épargne ni grands ni petits. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

La nuit est si épaisse. Elle tombe sur le chemin désert comme un manteau. J'entends bruire et gémir entre les pierres et les broussailles, et les trolles * s'avancent à travers le feuillage. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Ah! mon Dieu! en voilà un, en voilà deux qui m'attendent. Ils me regardent et se balancent l'un près de l'autre. Que Dieu me protège! Pauvre enfant! Il faut courir; il y va de ma vie. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

Le visage enflammé, le cœur tremblant, le petit charbonnier arrive auprès de son père et tombe devant lui. — Sois le bienvenu, dit le vieillard, sois le bienvenu, mon fils. — Hélas! s'écrie l'enfant, j'ai vu des trolles; j'en ai vu une quantité. Tout est si sombre au loin, au loin dans la forêt.

— Mon fils, j'ai été ici pendant de longues années, et, avec l'aide de Dieu, je m'y suis trouvé bien. Celui qui peut lire son *Pater noster* ne craint ni trolles ni diable, quand même tout serait très sombre dans la forêt.

IV.

NOSTALGIE.

Traduit du suédois de Wahlin.

Wahlin, né en 1805, prédicateur de la cour en 1828, archevêque d'Upsal et primat du royaume en 1836, a publié un recueil de psaumes et un volume de poésies qui lui assurent une place distinguée parmi les poëtes de la Suède. La pièce que nous publions ici a souvent été citée comme une de ses meilleures compositions. Elle a pour titre *Hemsiirckan* (Nostalgie). C'est la nostalgie de l'âme fatiguée de ce monde qui aspire à retourner dans les sphères éternelles dont elle pressent le bonheur.

Où s'en va le soupir de mon sein agité? O mon cœur, où s'en va ta voix suppliante? Etranger sur le rivage désert, je sens en moi un désir, un désir si ardent! Je voudrais m'en aller au-delà des mers dans le monde inconnu.

J'ai marché assez long-temps par la voie de l'expérience, par la bonne et par la mauvaise. Je sais comme les jours s'écoulent pareils à des vagues qui se suivent l'une et l'autre, et meurent sur la grève avec un son lourd et uniforme.

J'ai entendu le cri de la joie et le cri de la douleur, avec toutes leurs vieilles accentuations que chacun connaît. Leur voix est la même. Elle n'offre que des variations arrangées par les hommes comme un passe-temps.

En été, la terre reprend sa parure de fiancée; en hiver, elle se revêt d'un voile de deuil. C'est ce qu'elle a fait auparavant, c'est ce qu'elle fait encore. En automne, elle pleure; au printemps, elle essuie ses larmes avec une joie d'enfant.

La paix et la guerre traversent tour à tour cette terre tremblante. Les sages ont parlé en termes pompeux de liberté, de vertus et d'âge d'or. Ils ont apporté leur flambeau devant les rois qui, dans une heure de fatigue, ont juré une paix éternelle.

Ce qu'ils ont dit une fois, ils le redisent aujourd'hui; ce qu'ils ont juré, ils le jurent encore. Pendant ce temps, la terre continue à rouler, et l'âge d'or et la paix éternelle ne peuvent poser un pied ferme sur un sol mouvant.

Je vois comme les saisons se suivent sur ce globe; mais je ne vois rien de nouveau sous le soleil. Sous cent formes différentes, ce qu'on observe ici est toujours la même chose. La surface de la terre varie, mais la terre tourne comme de coutume sur son axe.

Je sais comment les habitants de cette île du monde naissent et comment ils meurent, et comment ils s'agitent pareils aux moucherons qui voltigent aux rayons du soleil, jusqu'à ce que la nuit mette fin à leurs alliances, à leurs combats.

Jusqu'à présent mes années ne sont pas nombreuses. Je suis loin encore de l'âge de mes pères. Mais j'ai vu à satiété ce qui se passe dans le monde. Il est ce qu'il a été. Voilà ce que l'expérience m'a démontré; voilà ce que j'ai compris.

A présent je dépose mon bâton de pèlerin. Je porte mes regards sur cet océan paisible et parsemé d'étoiles. Je ne peux cesser de vous contempler, îles brillantes, mers qui gardez encore l'azur du jour quand le jour nous a quittés.

Oh! laissez-moi suivre le flambeau que vous montrez à mes yeux. Rien ne m'attire plus dans ce monde que je connais. Sur ce sol orageux je ne respire pas en liberté. Je voudrais m'en aller au-delà des mers dans le monde inconnu.

* Les lutins du Nord.

La loy d'un plaisir qu'un amy fait à l'autre, c'est que l'un, tout incontinent, oublie d'avoir donné, et l'autre se souvienne éternellement d'avoir reçu.

SÉNÈQUE, *Des Bienfaits*. —Trad. de Malherbe.

La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie.

PASCAL.

CHARLES X,

CARDINAL DE BOURBON.

(Voyez, sur les Monnaies frappées à son nom, 1835, p. 109, fig. 53, et p. 303.)

Le personnage dont nous donnons ici le portrait n'est célèbre dans l'histoire que par le rôle passif qu'on lui fit jouer dans les troubles de la Ligue, ou plutôt par celui qu'on fit jouer à son nom; car pendant le peu de durée de son règne illusoire, le prétendu Charles X était malade et prisonnier.

Charles de Bourbon, cinquième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon; frère puîné d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV, était né à la Ferté-sous-Jouare, le 22 septembre 1523. C'était un homme fort ordinaire, à qui sa haute

naissance avait valu de bonne heure les plus éclatantes dignités de l'Eglise. Evêque de Nevers à treize ans, de Saintes à dix-neuf, créé cardinal du titre de Saint-Sixte à vingt-trois ans, par le pape Paul III; en 1548, archevêque de Rouen, deux ans après il posséda en outre plus de vingt abbayes, parmi lesquelles on comptait les plus éminentes et les plus riches de la France; celles de Saint-Denis, de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, de Corbie, etc. Cette accumulation de bénéfices en faisait l'un des princes les plus riches de l'Europe; disposant d'aussi énormes revenus, il aurait pu, dans des temps de troubles comme ceux où il vécut, se mettre en réalité à la tête des affaires, s'il avait eu une véritable ambition et la capacité nécessaire pour la soutenir. Loin de là, le cardinal de Bourbon mena une vie très ordinaire, visitant quelquefois ses abbayes, faisant le voyage de Rome pour l'élection de Paul IV, sans jamais saisir aucune occasion de déployer des talents ou d'acquérir une importance personnelle. Aussi l'histoire de sa vie peut-elle se borner à quelques dates.

En 1551, sous Henri II, il fut nommé lieutenant-général au gouvernement de Paris et Ile-de-France; en 1561, il assista au colloque de Poissy; il prit part aussi aux états-généraux d'Orléans et de Rouen, et accompagna, en 1565, le roi Charles IX dans un voyage à Bayonne. La même année, Pie IV le fit son légat à Avignon, où il asista à un concile provincial tenu en cette ville en 1569, et en 1580 il présida l'assemblée générale du clergé de France à Melun.

En 1572, il fut élevé à l'évêché, comté-pairie de France, de Beauvais. Le jour de la fête de l'Ascension, le 30 avril 1573, la voûte qui soutenait le clocher de la cathédrale, élevé à 48 toises de hauteur au-dessus de la maçonnerie, élevée elle-même de 24 toises depuis le sol, tomba entièrement. Charles IX contribua à la réparation de cet édifice et le cardinal de Bourbon vendit à cet effet, moyennant 30 000 livres, l'hôtel que les évêques de Beauvais avaient à Paris rue des Billettes, et les bois de haute futaie appartenant à l'évêché.



(Le cardinal de Bourbon, Charles X, roi de la Ligue.)

En 1588, à la seconde assemblée des états de Blois, Henri III, ayant appris qu'il s'était laissé entraîner dans le parti de la ligue, et craignant qu'on se servît de son nom contre lui, comme on le fit plus tard contre Henri IV, le fit conduire prisonnier d'abord à Tours, puis à Fontenay-le-Comte en Poitou.

Henri III mourut assassiné en 1589. Aussitôt le duc de Mayenne proclama le cardinal roi de France, sous le nom de Charles X. C'était en effet le meilleur choix que pût faire la maison de Lorraine pour gagner du temps et se préparer, à l'ombre de ce fantôme de royauté, à placer un de ses membres sur ce trône, dont le roi de Navarre, aîné de la branche des Bourbons et héritier de la branche de Valois, était exclu par son protestantisme. Dans l'ordre naturel de succession, le cardinal venait après son neveu, qui n'avait pas d'enfants; ce terme moyen pouvait donc gagner à la ligue ceux des catholiques qui, tout en craignant l'avénement au trône d'un prince protestant, ne voulaient pas d'un roi qui ne fût point légitime. Les Lorrains, à la faveur du nom de Charles X, pouvaient donc continuer de saper la puissance du Béarnais, et préparer les voies à l'avénement de leur maison. Le 5 mars 1590, le parlement rendit un arrêt imprimé la même année, dans lequel il reconnaissait Charles X pour vrai et légitime roi de France. La ligue fit en conséquence graver un sceau et des monnaies à l'effigie du prétendu Charles X; on parla même d'obtenir une dispense du pape pour faire épouser à ce prélat de soixante-six ans la veuve du duc de Guise. Pendant ce temps, le cardinal souffrait de la gravelle dans sa prison de Fontenay, que le duc de Mayenne ne songea pas un instant à lui ouvrir. Il craignait trop ce projet de mariage, qui n'aurait profité qu'aux enfants de son frère qu'on voulait faire adopter par le vieux cardinal, afin que l'aîné devînt son successeur. Du reste il paraît que le cardinal, loin d'approuver tout ce qui se fit en son nom, adressa une lettre à Henri IV pour le reconnaître comme son roi légitime. Au milieu de ce conflit d'ambitions, le roi de la ligue mourut dans sa prison, le 5 mai 1590. Les chefs de la ligue ne voulant pas reconnaître Henri IV, et n'osant se déclarer entre le roi d'Espagne et les Guises, continuèrent d'inscrire le nom du cardinal sur les monnaies après sa mort.

En 1594, l'année même de l'entrée d'Henri IV, le même parlement qui avait proclamé Charles X rendit un autre arrêt solennel contre la royauté de ce prince. Il fut ordonné de rayer son nom sur tous les registres et actes publics où il avait été inscrit.

Notre gravure a été faite d'après une petite peinture sur bois, qui a fait partie du cabinet du grand Colbert, et au bas de laquelle on lit : CHARLES, CARDINAL DE BOURBON. Cette peinture, précieuse comme document historique, est en même temps remarquable sous le rapport de l'exécution; elle appartient aujourd'hui à l'un de nos plus célèbres peintres, M. Paul Delaroche.

Il y a eu un autre cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, qu'il ne faut pas confondre avec le roi de la ligue.

TOMBEAU DE SIXTE IV

A SAINT-PIERRE DE ROME.

Le pape Sixte IV était fils d'un pêcheur du village de Celle, à cinq lieues de Savone, dans l'Etat de Gênes. Il avait une grande réputation de science, et il professa dans les universités de Padoue, de Bologne, de Pavie, de Sienne, de Florence et de Pérouse. Il devint ensuite général des Cordeliers, et enfin il succéda au pape Paul II, le 9 août 1471. Les souvenirs historiques de son pontificat sont peu nombreux : il arma une flotte contre les Turcs; il enrichit de beaucoup d'ouvrages rares et précieux la bibliothèque du Vatican. On lui reproche d'avoir montré trop de passion contre Venise et contre les Médicis, et d'être entré dans la conspiration des Pazzi à Florence. Il mourut, suivant son épitaphe, le 13 août 1483, à soixante-dix ans. Son successeur fut Innocent VIII.

Son tombeau, que l'on voit à Saint-Pierre de Rome, dans la chapelle du Saint-Sacrement, est tout entier en bronze;

sa hauteur est de trois palmes et demie, sa largeur de quinze palmes, et sa longueur de vingt *. Le style de ce monument n'est pas d'un goût très pur et très sévère. Il est plus remarquable par la grâce et par la richesse que par la simplicité ou la grandeur. Sixte IV est couché sur le dos, les mains jointes sur la poitrine; il est revêtu des plus somptueux vêtements pontificaux; sa tête, ornée de la triple couronne ciselée et incrustée de pierres précieuses, repose sur deux coussins. Autour de lui, et sur les quatre côtés du tombeau, sont des figures allégoriques qui représentent les arts et les vertus. Derrière la tête du pape est la Charité avec une corne d'abondance et des enfants, dont l'un est suspendu à son sein; à ses pieds la Force, qui d'une main brandit une lance, et de son bras gauche s'appuie contre une colonne; aux côtés, la Foi qui porte une croix et un calice; la Prudence avec le miroir et le serpent; la Justice



(Tombeau de Sixte IV, à Saint-Pierre de Rome, par Antoine Pollajolo.)

l'Espérance, etc. Dans les encadrements latéraux sont la Philosophie, la Théologie, la Géométrie, la Rhétorique, la Dialectique, l'Astrologie, l'Arithmétique, la Musique, la Perspective, et la Grammaire. Il y a dans ces bas-reliefs, ainsi que dans les bordures qui les séparent, une profusion extraordinaire de détails et d'ornements. Quatre griffes de lion sont figurées en relief aux quatre coins.

Antoine Pollajolo était Toscan. Il exécuta ce tombeau en 1493, par ordre de Jules II. Cet artiste est plus célèbre encore par le monument funéraire d'Innocent VIII, qui est aussi à Saint-Pierre.

LE TRAITÉ DES DÉLITS ET DES PEINES DE BECCARIA.

Le *Traité des délits et des peines* de Beccaria est un des livres auxquels les amis de l'humanité doivent de la reconnaissance. Sans être d'une portée philosophique transcendante, précisément peut-être parce qu'il se trouvait à la portée de tous les esprits, et mieux encore de tous les cœurs, il a eu une immense influence sur cet adoucissement général de la législation criminelle, qui se trouve si bien en harmonie avec l'état actuel de nos mœurs. Le but de Beccaria fut de tempérer la rigidité excessive des peines qui faisait que la loi, au lieu de se présenter aux yeux des peuples comme une puissance impassible, semblait au contraire une puissance cruelle, passionnée, pleine d'amour, non pour la justice, mais pour la vengeance. Le chapitre dans lequel Beccaria traite de la torture est un chef-d'œuvre: il ne nous semblerait aujourd'hui qu'un tissu de lieux communs, tant les idées qu'il renferme sont devenues vulgaires. Cette vulgarité fait leur éloge. Il faut songer que, il y a un siècle à peine quand ce livre parut, malgré le progrès des lumières, les magistrats ne se faisaient aucun scrupule de faire torturer, et torturer affreusement, les innocents, dans le seul but d'arriver à la découverte de la vérité. Il leur coûtait peu de commettre eux-mêmes une suite d'iniquités pour se mettre en état d'en punir une seule. « La torture, disait Beccaria, est un sûr moyen de condamner les innocents faibles et d'absoudre les scélérats robustes. » On a renoncé presque chez tous les peuples à la torture dans les instructions criminelles. Là où la torture existe encore, elle se cache dans la profondeur des cachots; elle sait qu'elle est criminelle, et que désormais condamnée par l'opinion du monde, elle n'a pas le droit de s'étaler comme autrefois aux yeux des hommes. Le chapitre dans lequel Beccaria traite de la peine de mort conserve aujourd'hui plus d'intérêt, et convient peut-être mieux encore pour donner une idée de son style et du tour ordinaire de sa parole. Je laisse de côté ce qu'il dit du droit qu'ont les hommes de donner la mort à l'un de leurs semblables, comme étant sujet à plus de contestations que ce qu'il dit de l'utilité de cette peine. Voici sa comparaison entre l'effet de la peine de mort et celui de la servitude perpétuelle, autrement dit des travaux forcés à perpétuité:

« Ce retour fréquent du spectateur sur lui-même, *Si je commettais un crime, je serais réduit toute ma vie à cette malheureuse condition*, fait une bien plus forte impression que l'idée de la mort que les hommes voient toujours dans un lointain obscur. La terreur que cause l'idée de la mort a beau être forte, elle ne résiste pas à l'oubli si naturel à l'homme, même dans les choses les plus essentielles, surtout lorsque cet oubli est appuyé par les passions. Règle générale: les impressions violentes surprennent et frappent, mais leur effet ne dure pas... La peine de mort infligée à un criminel n'est, pour la plus grande partie des hommes, qu'un spectacle, ou un objet de compassion ou d'indignation. Ces deux sentiments occupent l'âme du spectateur bien plus que la terreur salutaire que la loi prétend inspirer. Mais pour celui qui est témoin d'une peine continuelle et modérée, le sentiment de la crainte est le dominant, parce qu'il est le seul. Dans le premier cas, il arrive au spectateur du supplice la même chose qu'au spectateur d'un drame; et comme l'avare retourne à son coffre, l'homme violent et injuste retourne à ses injustices. Afin qu'une peine soit juste, elle ne doit avoir que le degré d'intensité qui suffit pour éloigner les hommes du crime. Or, je dis qu'il n'y a point d'homme qui, avec un peu de réflexion, puisse balancer entre le crime, quelque avantage qu'il s'en promette, et la perte entière et perpétuelle de sa liberté. Donc l'intensité de la peine

* La palme (*il palmo*) est une mesure italienne qui est égale à 8 pouces 3 lignes et demie.

d'un esclavage perpétuel a tout ce qu'il faut pour détourner du crime l'esprit le plus déterminé, aussi bien que la peine de mort. J'ajoute qu'elle produira cet effet encore plus sûrement. Beaucoup d'hommes envisagent la mort d'un œil ferme et tranquille; les uns par fanatisme, d'autres par cette vanité qui nous accompagne au-delà même du tombeau, d'autres par un dernier désespoir qui les pousse à sortir de la misère ou à cesser de vivre. Mais le fanatisme et la vanité abandonnent le criminel dans les chaînes, sous les coups, dans une cage de fer; et le désespoir ne termine pas ses maux, mais les commence. »

Remarquons ici combien Beccaria est éloigné de cette fausse philanthropie qui, prenant de préférence sous sa protection les citoyens les plus criminels, voudrait adoucir une à une toutes leurs souffrances, et embellir autant que possible leur existence, parce qu'elle les considère comme des victimes. La justice, quand elle frappe sur le coupable, n'en fait point sa victime : elle le réduit au sort que sa conduite a mérité, et lui donne la vraie place dont il est digne. Ne serait-il pas scandaleux que des hommes qui ont mérité par leur méchanceté la réprobation de la société, rencontrassent dans la tranquillité des prisons une vie plus opulente et plus heureuse que le malheureux qui gagne péniblement son pain à la sueur de son front? Non seulement un tel ordre ne serait pas juste, mais il pourrait devenir d'un exemple funeste. Quelle amorce jetée au crime qu'une prison qui, loin d'être un objet d'effroi, deviendrait, dans les impatiences de la misère, un objet de convoitise ! Quelle terrible leçon à la justice sociale que celle que lui donnent ces malheureux qui se décident à devenir criminels, dans le seul espoir d'être privés de leur triste liberté et condamnés à vivre dans la servitude plus heureuse des prisons ! C'est là sans doute ce qui inspirait Diderot lorsqu'il faisait sur le passage de Beccaria que nous venons de citer la remarque suivante :

« J'observe que l'auteur renonce ici, et avec raison, au principe de douceur et d'humanité envers les criminels. « Dans les chaînes, sous les coups, dans une cage de fer, » le désespoir ne termine pas ses maux, mais il les com» mence. » Ce tableau est plus effrayant que celui de la roue, et le supplice qu'il présente est en effet plus cruel que la plus cruelle mort. Mais parce qu'il donne des exemples fréquents et durables, son efficacité le rend préférable au dernier supplice qui ne dure qu'un instant, et sur lequel les criminels déterminés prennent trop souvent leur parti. Voilà, selon moi, la bonne raison pour préférer à l'homicide un long et douloureux esclavage. »

Quel homme fut plus humain que celui qui écrivait ces lignes ! Quel cœur plus ardent et plus tendre que le sien ! Quelle âme plus enthousiaste du bonheur des hommes ! C'est lui cependant qui trouvait, comme Beccaria, l'avantage de la peine de la servitude sur la peine de mort, en ce qu'elle est plus cruelle et plus terrible. Mais c'est qu'il ne faut point voir l'intérêt de la société dans ce qui est l'intérêt du petit nombre, ni vouloir conserver du bien-être à une poignée de criminels, au risque de compromettre la sécurité de tous les honnêtes gens. C'est par amour de l'humanité qu'il faut être sévère envers ses ennemis. La seule grâce vraiment sage, humaine, bien entendue pour eux comme pour tout le monde, qu'il y ait à faire aux criminels, est leur amélioration morale. C'est là un des devoirs de la justice humaine, devoir plus impérieux encore que celui de la punition. C'est de quoi ni Beccaria ni Diderot ne semblent s'être assez préoccupés. Quoi ! ce scélérat, en égorgeant un de ses semblables pour s'enrichir à ses dépens, s'est excommunié lui-même de la famille des hommes, et vous ne songez qu'à le maintenir dans cet état sacrilége d'excommunication ! Oui, sans doute, demandez que l'on ne s'applique pas à lui rendre moins dure la privation de sa liberté, en le déchargeant du poids de ses fers, en lui adoucissant les horreurs de sa prison : l'expiation du crime n'est point un mal; elle est un bien, non seulement pour la société à qui elle sert d'exemple, mais pour le coupable lui-même qui, dans son repentir, s'il est sincère, doit être le premier à la bénir. La condition essentielle pour que la peine cesse d'être inhumaine n'est donc pas qu'elle cesse d'être durement frappée, mais qu'elle cesse d'être inutile au redressement moral du coupable. L'histoire de l'Eglise est pleine de criminels convertis, qui, d'eux-mêmes, par la seule inspiration de leur conscience, ont été dans l'austère servitude des cloîtres, vêtus de la bure, portant le cilice aux pointes de fer, dans le jeûne, dans les veilles, sous les coups de la sanglante discipline, demander à Dieu par toute une vie de souffrance, de contrition, d'abnégation, le rachat de leurs fautes et la réhabilitation morale. Ce n'est pas le criminel saintement repentant qui se plaindra jamais que sa prison soit trop cruelle; mais c'est lui qui se plaindra peut-être que le pain du corps soit trop doux et trop abondant, et celui de l'âme trop rare.

Je reviens à Beccaria. Je veux encore citer, pour donner une idée de la manière éloquente qu'il possède quelquefois, le tableau qu'il fait du méchant, s'enhardissant, par le mépris du dernier supplice, dans la carrière du crime qu'il médite déjà de s'ouvrir. Voici le raisonnement plein de vigueur et véritablement effrayant qu'il lui met dans la bouche :

« Quelles sont donc ces lois, dit l'assassin, qu'on veut que je respecte, et qui mettent une si grande différence entre moi et un homme riche ? Il me refuse un léger secours que je lui demande, et il me renvoie à un travail qu'il n'a jamais connu. Qui les a faites, ces lois ? les riches et les grands qui n'ont jamais daigné entrer dans la chaumière du pauvre, et qui ne lui ont jamais vu partager un morceau de pain moisi à ses enfants affamés et à leur mère éplorée. Rompons ces conventions funestes au plus grand nombre des hommes, et utiles à quelques tyrans. Attaquons l'injustice dans sa source. Je retournerai à mon état d'indépendance naturelle, et je vivrai libre et heureux des fruits de mon industrie et de mon courage. Il arrivera peut-être un temps de douleur et de repentir; mais ce temps sera court, et pour un jour de peine j'aurai plusieurs années de plaisir et de liberté. Roi d'un petit nombre d'hommes déterminés comme moi, je corrigerai les méprises de la fortune, et je verrai ces tyrans pâlir à la vue de celui que leur faste insultant mettait au-dessous de leurs chevaux et de leurs chiens. »

Ce discours est véritablement effrayant ! Comment y couper court, si l'éducation a été impuissante pour l'empêcher de naître dans la pensée, sinon en le prenant par sa base, et en enlevant au criminel, qui s'accommode de la peine de mort comme d'une sorte d'impunité, l'espoir dont il se berce ? « Non, faut-il pouvoir lui répondre, ne te » flatte pas qu'un dernier jour de peine, que ce jour » suprême, commun d'ailleurs à tous les hommes, suf» fira pour expier ces années de plaisir et de liberté dont » tu veux jouir. Contemple ces malheureux, objets de com» misération ou d'opprobre, qui chaque jour, sous tes » yeux, traversent nos villes. Comme tu médites de le faire, » ils ont entrepris de chercher dans le crime l'aisance de » leur vie. Vois ce qu'il leur en coûte. Compare les souf» frances qu'ils ont endurées depuis tant d'années qu'ils gé» missent dans les fers, celles qu'ils endureront pendant » tant d'années qu'ils y passeront encore avant que la mort » ne vienne terminer leur long supplice; compare, te » dis-je, ce sort dont tu ne saurais t'empêcher d'avoir toi» même pitié, avec les faibles biens que leur a procurés leur » crime. Réfléchis mûrement, et vois s'il te convient de » changer la position, toute modeste qu'elle soit, que ton » travail peut te donner dans les rangs de la société, pour » une position dont la fin presque certaine est, non point

» la mort que tu sais mépriser, mais une servitude éternelle, devant laquelle, malgré ton orgueilleux courage, » je te défie d'oser lever la tête. Il ne manque pas d'hommes qui osent se jouer de la mort, et tu prends sans doute » exemple sur eux : en as-tu jamais vu qui osassent se » jouer de l'esclavage ? »

C'est à peu près à ce langage, que nous avons cherché à rendre le plus concis possible, que reviennent les raisons alléguées par Beccaria, dans plusieurs chapitres, contre le discours que nous avons cité plus haut. On sent que nous ne pouvons nullement entrer ici dans tous les développements de cette grande question : nous ne traitons point de la peine de mort; nous cherchons seulement à donner quelques indications sur l'esprit d'un ouvrage célèbre. Au reste, son but général se résume parfaitement dans le dernier chapitre qui sert en quelque sorte de conclusion.

« De tout ce que nous avons vu, on peut tirer ce théorème général, très utile, mais peu conforme à l'usage reçu qui est le législateur ordinaire des nations :

» *Pour qu'une peine ne soit pas une violence d'un seul ou de plusieurs contre un citoyen, elle doit être publique, prompte, nécessaire, la moindre qui soit possible dans les circonstances données, proportionnée au délit, fixée par la loi.* »

Le livre de Beccaria, écrit à Milan et en italien, eut en France le plus grand succès, et y fit aussitôt la réputation de son auteur. On sentit l'avantage de lui donner la plus grande publicité possible, et l'abbé Morellet en fit sur-le-champ une traduction française. Ce fut le respectable Malesherbes qui l'encouragea à cette œuvre, non seulement de littérature, mais d'humanité. Il existe, dans une lettre de l'abbé Morellet à Beccaria, d'intéressants renseignements sur cette publication et sur l'effet qu'elle produisit à Paris; on nous saura peut-être gré d'en donner ici quelques extraits comme complément de ce que nous voulions dire sur le livre *Des délits et des peines*.

« C'est M. de Malesherbes, avec qui j'ai l'honneur d'être lié, qui m'a engagé à faire passer votre ouvrage dans notre langue. Je n'avais pas besoin d'être beaucoup pressé pour cela. C'était une occupation douce pour moi de devenir, pour ma nation et pour les pays où notre langue est répandue, l'interprète et l'organe des idées fortes et grandes, et des sentiments de bienfaisance dont votre ouvrage est rempli. Il me semblait que je m'associais au bien que vous faites aux hommes, et que je pourrais prétendre à quelque reconnaissance aussi de la part des cœurs sensibles à qui les intérêts de l'humanité sont chers. Je traduisis donc, et je lus ma traduction à M. d'Alembert et à quelques hommes de lettres qui connaissaient et admiraient l'original. Elle fut goûtée, et je la donnai à l'imprimeur au commencement d'août. . . . Il y a aujourd'hui huit jours que ma traduction a paru : je n'ai pas voulu vous écrire plus tôt, parce que j'ai cru devoir attendre que je pusse vous instruire de l'impression que votre ouvrage aurait faite. J'ose donc vous assurer, monsieur, que le succès est universel, et qu'outre le cas qu'on fait du livre, on a conçu pour l'auteur même des sentiments qui peuvent vous flatter encore davantage, c'est-à-dire de l'estime, de la reconnaissance, de l'intérêt, de l'amitié. Je suis particulièrement chargé de vous faire les remerciements et les compliments de M. Diderot, de M. Helvétius, de M. de Buffon. Nous avons déjà beaucoup causé avec M. Diderot de votre ouvrage, qui est bien capable de mettre en feu une tête aussi chaude que la sienne. M. de Buffon s'est servi des expressions les plus fortes pour me témoigner le plaisir que votre livre lui a fait, et il vous prie d'en recevoir ses compliments. J'ai porté aussi votre livre à M. Rousseau qui a passé par Paris en se retirant en Angleterre où il va s'établir. Je ne puis pas vous en dire encore son sentiment parce que je ne l'ai pas revu. M. Hume, qui vit avec nous depuis quelque temps, me charge aussi de vous dire mille choses de sa part. »

Le concert d'éloges, comme on le voit, était unanime. Beccaria fut vivement touché. Encore fort jeune (il n'avait que vingt-huit ans), totalement inconnu, il ne s'était point attendu à une si prompte récompense. Il se vit tout-à-coup transporté parmi ces hommes illustres de la France du dix-huitième siècle, qu'il n'avait jusqu'alors admirés que de loin, et avec la timidité d'un disciple devant ses maîtres. Il n'avait pas trente ans que son nom était européen et faisait partout autorité : gloire d'autant plus belle qu'elle n'était pas due seulement au talent, mais à la tendre et profonde humanité de celui qu'elle était venu couronner !

Beccaria mourut d'apoplexie en 1793. Une chaire d'économie politique avait été fondée en sa faveur à Milan, en 1768.

DU STCHOTE

OU MACHINE A CALCULS USITÉE EN RUSSIE.

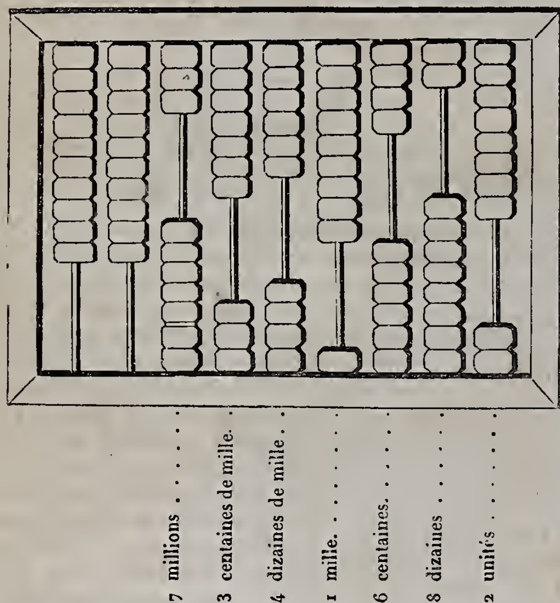
ORIGINE DE NOTRE SYSTÈME DE NUMÉRATION ÉCRITE.

Au commencement de son Histoire de Charles XII, Voltaire, traçant le tableau de l'état de la Russie vers la fin du dix-septième siècle, et peignant sous les couleurs les plus sombres la nation des *Moscovites*, cite le trait suivant au nombre de ceux qui peuvent le mieux faire juger de leur barbarie profonde : « Ils ignoraient jusqu'à l'usage des chiffres; ils se servaient pour leurs calculs de petites boules » enfilées dans des fils d'archal. Il n'y avait pas d'autre » manière de compter dans tous les bureaux des recettes et » dans le trésor du czar. » Trente ans plus tard, lorsqu'il écrivit l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand, Voltaire revint encore sur ce fait qui paraît l'avoir frappé. « Fergusson, Ecossais, bon géomètre, dit-il, se mit à son » service : c'est lui qui a établi l'arithmétique en Russie » dans les bureaux des finances, où l'on ne se servait auparavant que de la méthode tartare de compter avec des » boules enfilées dans du fil d'archal; méthode qui suppléait à l'écriture, mais embarrassante et fautive, parce » qu'après le calcul on ne peut voir si on s'est trompé. Nous » n'avons connu les chiffres indiens, dont nous nous servons, que par les Arabes, au neuvième siècle; l'empire » de Russie ne les a reçus que mille ans après; c'est le sort » de tous les arts; ils ont fait lentement le tour du monde. »

Il ne faut pas croire cependant que les Russes ne comptent plus maintenant avec des boules glissant le long d'un fil métallique : ils n'ont pas plus renoncé à cet usage qu'aux longues barbes auxquelles Pierre-le-Grand avait déclaré une guerre si acharnée, et l'on serait tenté de prendre en pitié les efforts du grand homme qui n'a pas su triompher de ces habitudes enracinées, si l'accroissement prodigieux de l'étendue et de la puissance matérielle de son empire n'attestait pas d'une manière éclatante la force de son génie et l'habileté des principes politiques qu'il a transmis à ses successeurs. — Toujours est-il que le *stchote* ou machine à compter est encore aujourd'hui d'un usage général dans tout l'empire russe; nous l'avons vue sur le bureau du gouverneur de province comme sur le comptoir du marchand, dans les mains du *moujik* (paysan) lorsqu'il vend les produits du sol, comme dans celles du maître de poste qui calcule le prix d'un relai. La figure que nous en donnons, exécutée au tiers de la grandeur naturelle du plus petit modèle en usage, en fera comprendre la description sans difficulté.

Plusieurs fils métalliques parallèles sont fixés dans un cadre solide en bois, et portent chacun dix boules en os ou en ivoire, parfaitement mobiles le long de la tige sur laquelle elles sont enfilées. Lorsqu'on veut se servir de l'in-

strument, on l'incline de manière à faire glisser toutes les boules d'un côté ; puis, en le redressant horizontalement, on prend, à partir de la droite et en allant vers la gauche, autant de boules qu'il y a d'unités de chaque espèce. Ainsi, par exemple, pour représenter le nombre 7 341 682, on abaissera successivement, de droite à gauche, 2, 8, 6, 1, 4, 3 et 7 boules, et cette opération étant effectuée comme l'indique la figure, rien ne sera plus facile que de reconnaître la quantité proposée dans l'ensemble des boules abaissées, puisque leur nombre, sur le bas de chaque fil métallique, est précisément égal au nombre d'unités qui occupe le même rang que ce fil dans le nombre écrit. On figurerait de même 59 en abaissant 9 boules sur le fil extrême à droite, et 5 sur le fil qui le suit immédiatement à gauche.



(Stchote ou Abaque, machine à calculs encore usitée en Russie.)

Il n'est pas plus difficile de concevoir comment on peut opérer avec cet instrument l'addition de plusieurs nombres. Veut-on, par exemple, ajouter 3 217 759 à 4 123 923, on figurera d'abord avec les boules le premier de ces deux nombres, comme nous venons de le montrer; mais ensuite on ne peut abaisser 3 boules en plus des 9 qui sont à droite, puisqu'il n'en reste qu'une de libre en haut du premier fil, et il s'en faut de deux ; on relèvera donc toutes les boules à droite, hors deux, et on en abaissera, sur les 5 du second fil, une nouvelle qui représente la valeur des 10 que l'on a relevées sur le premier fil; puis, sur les 6 boules, on en abaissera 2, ce qui donnera 8. En continuant de la même manière, il est facile de voir que l'on obtiendra, pour résultat de l'addition proposée, le nombre 7 341 682 que représente la figure. Ce mécanisme se réduit à remplacer toujours *dix* unités par *une* dixaine, *dix* dixaines par *une* centaine, et ainsi de suite; ce qui équivaut aux *retenues* que nous faisons dans les calculs de ce genre, lorsque nous opérons sur des chiffres écrits. — La petite machine arithmétique dont nous venons de donner la description remonte à une haute antiquité. C'est probablement dans l'Inde, ce berceau de toutes nos connaissances scientifiques, qu'il en faut chercher l'origine. Les Grecs la connurent sous le nom d'*abax*, et les Romains sous le nom d'*abacus*, que l'on traduit par le mot d'*abaque*. Cependant l'usage s'en était perdu dans nos pays occidentaux, lorsque les terribles Mongols de Genghiskan, qui, après avoir menacé l'Europe de la replonger dans la barbarie, finissaient par favoriser le développement des lumières en y introduisant l'élément chinois, donnèrent aux Russes et aux Polonais cette machine arithmétique ; ils l'avaient eux-mêmes trouvée en Chine, où elle est encore populaire sous le nom de *souan-pan*, mots qui expriment probablement la même idée que le grec *abax* (comptoir), et le russe *stchote* (compte, calcul).

Quelle que soit l'habileté des Russes à se servir du stchote, cet instrument est fort imparfait, et n'offre dans aucun cas un avantage réel sur l'emploi de nos chiffres. Nous n'avons donc pas à regretter que l'usage n'en soit pas répandu dans notre pays, où, grâce aux bienfaits de l'enseignement primaire, les enfants des campagnes les plus reculées savent effectuer aujourd'hui toutes les opérations de l'arithmétique usuelle. Mais nous ferons observer que, dans ce petit appareil si simple, on retrouve le principe sur lequel est fondée toute notre numération écrite, c'est-à-dire la valeur de position des chiffres, chaque chiffre placé à la gauche d'un autre marquant des unités d'une valeur dix fois plus forte que ce dernier.

La figure fait ressortir d'une manière palpable cette valeur de position, et en la voyant, on comprend difficilement comment les Grecs et les Romains, qui employaient l'abaque, n'ont pas connu notre système de numération écrite, d'autant plus que le système décimal existait dans leurs langues comme dans toutes celles qui dérivent du sanscrit. Il est vrai que l'on a cru trouver dans un obscur passage de Boëce l'indication de la valeur relative des chiffres ; et cette thèse a été reprise récemment par un habile géomètre, M. Chasles. Mais elle a rencontré de vives contradictions ; et lorsqu'on se rappelle qu'Archimède avait composé un traité spécial (l'*Arénaire*) pour prouver, contrairement à une opinion émise de son temps, que l'on pouvait écrire un nombre, quelque grand qu'il fût, au moyen d'un système de numération assez semblable au nôtre, mais beaucoup plus compliqué, on a peine à concevoir que la trace d'un système que sa simplicité aurait dû rendre populaire, existât seulement dans les ouvrages d'un philosophe, où il serait comme enseveli sous une grande obscurité d'expression.

Intelligence chez les animaux. — Les animaux les plus parfaits sont infiniment au-dessous de l'homme pour les facultés intellectuelles, et il est cependant certain que leur intelligence exécute des opérations du même genre; ils se meuvent en conséquence des sensations qu'ils reçoivent; ils sont susceptibles d'affections durables; ils acquièrent par l'expérience une certaine connaissance des choses, d'après laquelle ils se conduisent, indépendamment de la peine et du plaisir actuels, et par la seule prévoyance des suites. En domesticité, ils sentent leur subordination, savent que l'être qui les punit est libre de ne pas le faire, prenant devant lui l'air suppliant quand ils se sentent coupables, ou quand ils le voient fâché. Ils se perfectionnent ou se corrompent dans la société de l'homme; ils sont susceptibles d'émulation et de jalousie; ils ont entre eux un langage naturel, qui n'est à la vérité que l'expression de leurs sensations du moment; mais l'homme leur apprend à entendre un langage beaucoup plus compliqué, par lequel il leur fait connaître ses volontés, et les détermine à les exécuter.

En un mot, on aperçoit dans les animaux supérieurs un certain degré de raisonnement avec tous ses effets bons ou mauvais, et qui paraît être à peu près le même que celui des enfants lorsqu'ils n'ont pas encore appris à parler.

CUVIER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES.



(Vue extérieure de la manufacture de Sèvres, département de Seine-et-Oise.)

La porcelaine a été fabriquée en Chine et au Japon dès l'antiquité la plus reculée. Elle ne commença à être connue des Européens que lorsque les Portugais eurent découvert les Indes. Ils l'importèrent en Europe avec d'autres produits de l'industrie orientale. Le nom de porcelaine vient de leur mot *porçolana* (vaisselle de terre). Cette précieuse poterie fut bientôt universellement recherchée, surtout à cause de cette propriété qu'elle a de supporter une très haute température sans se briser.

Pendant long-temps les Européens se contentèrent d'aller acheter en Chine la porcelaine; mais dès 1695 il y eut à Saint-Cloud, Chantilly, Orléans, Villeroy, des manufactures où l'on fabriquait une imitation de la porcelaine chinoise, qui de fait n'était qu'un verre dur et translucide, composé de nitre, sel, alun, soude, gypse et sable, mais fondant au feu. Cette imitation est connue sous le nom de porcelaine tendre, frittée ou vitreuse. Bientôt de nouvelles fabriques s'élevèrent à Arras, Tournay, Saint-Amand-les-Eaux, etc.

En 1718, Piganiol citait les produits de ces manufactures comme remarquables.

En 1757, dans son *Histoire du Diocèse de Paris* (t. VII, p. 57), Félibien cite « la manufacture de porcelaines fines » et faïences qui fut établie à Saint-Cloud, sur la fin du dernier siècle, par le sieur Chicaneau, d'autant que ces porcelaines sont presque aussi belles que celles de la Chine. » Madame la dauphine vint visiter cette manufacture le » 5 septembre 1700. Les sieurs Chicaneau ont fait renouveler de temps en temps la continuation de leur privilége. »

D'Expilly (Description de la France, tome VI, p. 802, en 1770), cite, en parlant de Sèvres, la manufacture de porcelaine et de bouteilles de verre. Il dit que « cette manufacture de porcelaines établie à Sèvres, jouit avec raison » de la plus grande réputation. Il en est sorti des ouvrages » de la plus grande délicatesse, et supérieurs pour la correction du dessin, la beauté et l'élégance des couleurs, » à ceux de cette espèce qui viennent de la Chine. »

En 1702, un chimiste saxon, Bœttcher, essaya de doter sa patrie de cette importante industrie. Il était enfermé dans la forteresse de Kœnigstein par ordre de l'électeur de Saxe, Auguste II : ce prince, connaissant ses talents en chimie, lui ordonna de chercher le moyen de faire de l'or; Bœttcher trouva une pâte imitant la porcelaine, mais qui n'était pas celle de la porcelaine chinoise. En 1710 on établit une manufacture à Meissen, et Auguste II anoblit Bœttcher. Cependant, en 1710, un autre chimiste allemand découvrit la composition de la véritable porcelaine. Cet homme s'appelait Tschirnhausen ; il fonda la manufacture de Vienne.

L'Allemagne est riche en gisements de kaolin ; c'est avec cette argile que l'on fabrique la porcelaine. Après la découverte des gisements de kaolin, on vit s'élever les manufactures de Hœchst-sur-le-Mein, Frankenthal, Furstemberg, Copenhague, Nymphenbourg, Louisbourg, Berlin.

« Il fut créé en 1738 au château de Vincennes, une manufacture de porcelaine, par les soins du marquis de

» Fulvy, gouverneur de ce château, qui consacra toute sa » fortune à ce bel établissement. Aidé des frères Dubois et » de Henri Bulidon, sculpteur, il parvint à fabriquer de » belle porcelaine imitant parfaitement celle du Japon. Des » fermiers généraux en devinrent propriétaires vers 1750; » ils firent bâtir l'édifice qu'on voit aujourd'hui à Sèvres, et » y transportèrent l'établissement de Vincennes. En 1759, » Louis XV acquit cette manufacture, qui depuis a tou- » jours fait partie du domaine de la couronne. Boileau » en fut alors nommé directeur. (Dulaure, *Histoire des » Environs de Paris*, t. I, 102). » On ne fabriquait cependant à Sèvres que de la porcelaine tendre. Mais le secret de la porcelaine dure fut apporté en France par un Strasbourgeois; alors on fit venir du kaolin du Palatinat et on produisit de la vraie porcelaine. Cependant il était difficile d'obtenir la matière première, et les produits de la manufacture de Sèvres étaient fort chers.

En 1768, on trouva à Saint-Yrieix, près Limoges, une argile que l'on envoya à un habile chimiste, nommé Macquer. Ce savant homme eut bientôt reconnu que c'était le kaolin; et dès que la France fut en possession de cette précieuse matière, la manufacture de Sèvres prit une activité nouvelle; dès 1774 elle produisait une foule de services de table et d'ustensiles de toute espèce, d'un grand luxe surtout; car alors les manufactures royales étaient destinées exclusivement à l'ameublement et à l'ornement des maisons princières et des grands seigneurs.

De nombreux artistes furent réunis dans l'établissement royal; parmi ceux qui s'y distinguèrent sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, nous citerons *comme peintres de fleurs :* Bouillat, Parpette, Micaud, Pithou.

Peintres d'oiseaux : Armand, Castel.

Peintres d'arabesques : Chulot, Laroche.

Peintres de paysages : Rosset, Evans.

Peintres de figures : Dodin, Caton.

Doreurs : Vincent, Girard, Leguay.

Le chef de ces nombreux artistes était Genest.

La porcelaine de Sèvres de cette époque (ou ancien Sèvres) est aujourd'hui fort recherchée des curieux et des amateurs. Elle est en effet fort belle, très riche, et affecte des formes gracieuses. Le style des vases, des statuettes et du dessin de tous les ornements est analogue au style des Boucher, des Natoire, des Restout, en un mot, de tous les peintres de l'époque de Louis XV, fidèles représentants des mœurs efféminées du temps. La révolution de 1789 arriva, et devant elle disparurent les fabriques d'objets de luxe.

En 1801, le gouvernement réorganisa la manufacture de Sèvres. On mit à sa tête un habile chimiste, M. Brongniart, qui lui donna une impulsion convenable et qui la dirige encore aujourd'hui. Ce savant a compris qu'une manufacture royale, pour être à la tête de l'industrie nationale, devait faire tous les essais, toutes les expériences qui peuvent agrandir le domaine de l'industrie, répandre les découvertes, et conserver les bonnes méthodes et les traditions.

A cette époque, David avait fait une révolution dans les arts. Un style sévère, noble, avait remplacé l'afféterie et la négligence des écoles précédentes. L'école de peinture sur porcelaine suivit le mouvement général qui emportait les arts, et adopta les caractères et le faire de l'école de David. Cependant Isabey, Swéback et Parent, dans les beaux travaux qu'ils firent à Sèvres sous l'empire, portèrent l'art du peintre en porcelaine à un degré trop élevé pour qu'il pût s'y maintenir long-temps. En effet, on vit, vers la fin du règne de Napoléon et pendant la restauration, les élèves formés à l'école de David exagérer les principes de leur maître; du style sévère et philosophique de David ils passèrent à un style froid, roide, théâtral et monotone. Sèvres se ressentit des défauts de l'école; le genre de décoration grecque, qu'adoptèrent trop exclusivement les artistes de la manufacture fut assez généralement peu goûté. Dans ces dernières années, M. Chenavard, dont on déplore la perte récente, et M. Fragonard, ont rendu la vie à l'art de la décoration. Le premier avait adopté et propagé une espèce de style byzantino-gothique, et l'influence qu'il exerça sur l'application de l'art à la décoration des monuments et des meubles eut comme conséquence la ruine de l'école d'ornementation de l'empire. Seulement, en présence de l'imitation de tant de styles d'époques et de pays divers, on a été peut-être en droit de reprocher aux productions de Sèvres de manquer de caractère.

Les événements qui amenèrent la chute de Napoléon n'arrêtèrent l'essor de la manufacture de Sèvres que peu de temps.

Dulaure rapporte dans son Histoire que « lorsque les Prus- » siens pillèrent le village de Sèvres, pendant les guerres de » l'invasion en 1815, la manufacture de porcelaine fut seule » respectée. Elle devint même un lieu d'asile pour la plupart » des habitants qui se retirèrent dans les souterrains immenses » qui en dépendent, et échappèrent aux soldats de Blucker. »

Cependant la paix rendit bientôt la vie aux arts, et Sèvres continua sous la restauration à soutenir sa réputation.

Nous citerons parmi les artistes qui ont peint à Sèvres, depuis la restauration jusqu'à nos jours; parmi les *peintres d'histoire :* Leguay, élève de l'ancien établissement et chef de l'école de peinture sur porcelaine pendant la restauration; Constantin, Béranger, Georget, Parent, mesdames Ducluzeau et Jacotot.

Peintres de paysage : J. F. Robert, Langlacé, Lebel, Poupart.

Peintres de fleurs et de fruits : Drouet, Schilt, Van-Os, Jacobber.

Peintres de camées : Degault, Parent.

Peintre de coquillages : Philippine.

Peintre de genre : Develly.

Décorateurs : Huard, Barbin, Didier.

Doreurs : Boullemier frères.

Dans une des salles de la manufacture, que l'on appelle du titre modeste de magasin, les principales œuvres des artistes que nous venons de nommer sont exposées. On y remarque l'Entrée de Henri IV à Paris, d'après Gérard; la Fornarina, et plusieurs copies des fresques du Vatican, d'après Raphaël, par Constantin; la Maîtresse du Titien, par Béranger; le Paysage du Poussin représentant Diogène brisant son écuelle, par Langlacé; la Psyché de Gérard, la Jeanne d'Aragon de Raphaël, l'Atala de Girodet, par madame Jacotot; un Paysage de Carl Dujardin, par Robert; des Fleurs, par Jacobber, d'après Van-Spandonck, etc.

Dans les expositions des dernières années, on a aussi remarqué, en 1833, la Vierge au voile, de Raphaël, par madame Jacotot, et la Table chinoise; et l'année passée, le beau Vase de M. Parent, etc.

L'aspect du bâtiment où est établie la manufacture de Sèvres est plus sévère qu'élégant; son architecture est du reste bien appropriée à son but. Le fronton représente l'écusson de France, entouré d'enfants qui soutiennent des guirlandes de fleurs; aux côtés sont la sculpture et la peinture. Ce bas-relief est dû au sculpteur Dumont.

L'ancienne manufacture de Sèvres possédait une belle collection de vases étrusques; mais elle fut dispersée en 1793. En 1806 M. Brongniart essaya de la recomposer, de l'augmenter, de fonder en un mot une réunion complète des produits de l'art céramique; dès 1824 il avait atteint son but. Nous devons ajouter que cette collection n'a pas été entreprise comme collection d'objets d'art ou de curiosité, mais dans le but de rassembler tout ce que l'art céramique avait produit ou produit encore; c'est une collection technologique. La collection est divisée en sept classes d'après la nature de la pâte de chaque poterie. Puis chaque classe est divisée en régions géographiques, et les produits de chaque région classés suivant leur âge. Voici la liste des sept classes de poteries admises par M. Brongniart. (Voyez

son article *Poterie* dans le Dictionnaire technologique).

1. Les terres cuites, renfermant la plastique des anciens.
2. Les poteries communes.
3. Les faïences communes ou italiennes.
4. Les faïences fines ou anglaises.
5. Les grès cérames ou poteries de grès.
6. Les porcelaines dures ou chinoises.
7. Les porcelaines tendres ou françaises.

Tels sont les différents produits de l'art céramique ou de la poterie. M. Brongniart appelle poterie tout objet façonné en pâte argileuse cuite, quelque faible que soit le degré de cuisson qu'il ait éprouvé. Les poteries formées d'argile et la porcelaine sont les plus anciennes que l'on connaisse, et leur origine, comme nous l'avons déjà vu, est tout orientale. Chez les Grecs et les Romains l'art de la céramique fut rendu très important par les belles peintures dont les artistes ornaient les vases destinés aux usages religieux et même aux usages domestiques. Chez les Grecs plusieurs peintres ont laissé un nom célèbre dans cette branche des beaux-arts; on cite Talus, neveu de Dédale; Coræbus d'Athènes; Thériclès d'Athènes, et Téléphanus de Sicione. Il nous resterait bien peu de produits de l'art céramique chez les peuples de l'antiquité, si ces peuples n'eussent eu l'habitude de placer dans les sépulcres une certaine quantité de vases pour contenir les huiles et les parfums. Nous donnons (p. 92) deux gravures représentant, la première un tombeau germain découvert à Unterveeden, et la seconde un tombeau grec. On y verra comment étaient placés les vases dans les tombeaux. Nous renvoyons nos lecteurs à nos volumes précédents où nous avons réuni un assez grand nombre de renseignements sur les tombeaux et les vases des anciens.

Au moyen âge l'art céramique ne produisit que des ustensiles assez grossiers. Parmi les productions les plus curieuses de cette époque, on cite de grandes coupes d'argile recouvertes d'un vernis vitrifié, que l'on plaçait sur les frontispices des églises. Ces sortes de disques recueillaient dans leur partie concave les rayons du soleil, et les réfléchissaient au loin. On en remarque encore un à Pesaro (Italie), sur la façade de l'église de Saint-Augustin, coloré d'un jaune éclatant.

Chez les Arabes l'art de la poterie fut cultivé avec plus de succès que chez les Chrétiens pendant le moyen âge. Ils ont probablement inventé la faïence, et l'ont fait servir avec talent à la décoration de leurs appartements (voir plus loin la description des *azulejos*). Dès le treizième siècle l'Italie avait des fabriques de faïence. Au quinzième et au seizième siècle, l'art céramique a plus gagné en beauté de forme et en richesse de décoration qu'en invention de nouvelles espèces de poteries.

Au dix-huitième siècle on inventa les grès fins, les faïences fines, on fabriqua de la porcelaine; et, de nos jours, on s'est surtout occupé à perfectionner les procédés, à produire à bon marché pour donner à tous les individus les moyens de se procurer de bons et de beaux ustensiles domestiques. Nous ferons à chaque section l'historique de leurs produits, et ces descriptions particulières compléteront cet aperçu de l'histoire de l'art céramique.

Il ne sera pas inutile de dire quels matériaux on emploie dans la fabrication de la poterie. Les anciens se servaient seulement d'argile, de marne et d'ocre; les modernes emploient de plus la craie, la magnésie, le quartz, le talc, le feldspath, le kaolin (ou feldspath décomposé et passé à l'état argileux), plusieurs sels, et quelques métaux, comme le fer, le plomb, l'étain, etc. Les anciens se sont contentés de cuire leurs poteries sans les couvrir d'un vernis qui les rendît imperméables. On ne cite (Caylus, II, pl. 100, n° 7) qu'une lampe antique, présentant le dessin assez mal fait d'un prêtre près d'un autel; la terre dont elle est composée est vernissée avec du plomb. Chez les peuples modernes les vernis des poteries sont de trois espèces : les *vernis*, enduits vitrifiables transparents et plombifères; les *émaux*, enduits vitrifiables opaques, ordinairement stannifères; les *couvertes*, enduits vitrifiables transparents, terreux.

1re classe. — *Terres cuites.*

La pâte de toutes les terres cuites est composée d'argile figuline ou de marne argileuse. L'industrie produit avec la terre cuite les briques, tuiles, carreaux, fourneaux de laboratoire, réchauds et fourneaux domestiques, pots à fleurs, tuyaux de conduite pour la fumée, etc. Les anciens ont également fabriqué les briques avec la terre cuite. On sait que l'usage de bâtir avec des briques et du bitume était adopté dans tout l'Orient à une époque fort reculée. Sèvres possède une brique babylonienne. Les peuples romains, grecs et étrusques ont fait avec la terre cuite des corniches, des entablements, des mausolées, des tombes ornées de bas-reliefs, et même des statues. Parmi les curiosités que renferme cette partie de la collection de Sèvres, nous reproduisons (p. 92) une statue gauloise, d'une antiquité assez respectable, et qui donnera une idée de l'état barbare dans lequel se trouvaient les beaux-arts dans la Gaule avant l'introduction de la civilisation romaine.

La collection de Sèvres renferme aussi un bas-relief étrusque, autrefois peint en rouge et en bleu, représentant le combat d'Etéocle et de Polynice. Ce bas-relief a été trouvé, en 1624, à Volterre. Les auteurs anciens et les découvertes modernes ont fait connaître plusieurs statues d'une dimension considérable. Pline parle d'un Jupiter, d'un Hercule, et, il y a quelques années, on a trouvé à Rome une Bacchante.

2e classe. — *Poteries communes.*

La pâte des poteries communes se compose d'argile figuline ou plastique, de marne argileuse, et de sable. Dans les poteries modernes, l'enduit est un vernis coloré par le cuivre et le manganèse. Partout maintenant on fabrique de la poterie; en France, les principales manufactures sont : Paris, Epernay, Magnac-Laval.

C'est dans cette classe qu'est comprise toute la poterie des anciens. La collection de Sèvres présente une suite de vases, statuettes, lampes, etc., égyptiens, tyriens, grecs, étrusques, gaulois, scandinaves, romains, mexicains, péruviens, etc. Parmi les objets curieux qu'on y remarque, nous citerons de beaux vases étrusques, deux beaux vases grecs dans le style si mal à propos appelé étrusque, et surtout un fragment de l'un de ces vases, faisant voir comment les Grecs procédaient dans la peinture des vases. On sait que Téléphanus de Sicyone est l'inventeur de ce genre de peinture, dans lequel les Grecs ont excellé. Ces vases ont long-temps passé pour des vases étrusques; cependant ils en diffèrent complétement. On trouve encore des vases et statuettes découverts à Palenqué; puis une suite de tous les produits de la poterie dans le monde entier. Parmi les vases les plus remarquables nous signalerons les alcarazas de Valence. Ces vases destinés à faire rafraîchir l'eau sont en général d'un beau dessin et ornés de fleurs avec beaucoup de goût. Nous donnons deux de ces vases (p. 93).

L'intérieur du second de ces vases renferme un bouquet de fleurs.

3e classe. — *Faïences communes ou italiennes.*

La pâte de cette espèce de faïence est composée d'argile figuline, de marne argileuse ou calcaire, de sable; l'argile a été lavée. C'est un émail qui forme l'enduit de la faïence commune. Les Arabes sont les inventeurs de ce genre de poterie. Parmi les produits des fabriques arabes d'Espagne pendant le moyen âge, on cite les *azulejos*, ou briquettes carrées, émaillées d'un côté, peintes de diverses couleurs, et qui, par leur réunion, peuvent former toutes sortes de

dessins et de figures, avec lesquelles on décore les pièces ou les planchers des appartements. Les ouvriers arabes peignaient ces azulejos ou *zulaja* (comme on les appelle en arabe) d'après des cartons peints par d'habiles artistes : on conserve quelques uns de ces cartons à l'Alhambra. On dit



(Tombeau germain, d'après un dessin de la manufacture de Sèvres.)

que les azulejos tirent leur nom de ce que d'abord la seule couleur que l'on employait pour les peindre était le bleu ou *azul*. Des Arabes, la fabrication des azulejos a passé aux Espagnols chrétiens, et la ville de Valence a acquis de bonne heure une grande renommée pour ses azulejos. Vers l'an 1300, la fabrication de la faïence fut importée de l'île Maïorque dans l'Italie, à Faënza. Les

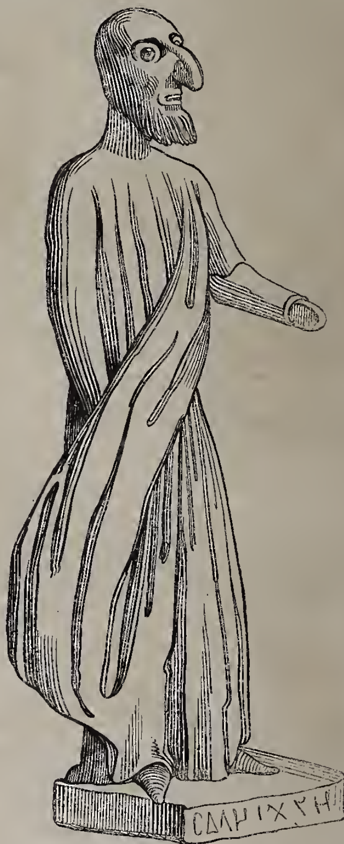


(Tombeau grec, d'après un dessin de la manufacture de Sèvres.)

Italiens appelèrent cette poterie *majolica*, du lieu d'où ils l'avaient tirée. Vers le milieu du quinzième siècle, un sculpteur florentin, Luca della Robbia, imagina de peindre sur ces poteries, et de fixer par le feu les couleurs dont il se servait : c'est ce qu'on appelle la peinture sur majolica. Luca della Robbia eut bientôt de nombreux imitateurs, et de 1450 à 1574 les villes de Faënza, Rimini, Gubio, Castel-Durante, Urbin, Pesaro, produisirent une foule de vases, plats, bassins, aiguières, services de table, etc., ornés de peintures faites d'après les dessins des plus grands maîtres italiens, de Raphaël et de Jules Romain surtout. Depuis 1574, après la mort du duc Guidobaldo della Rovere de Pesaro, amateur et protecteur de cet art, la peinture en majolica devint un simple métier et ne produisit rien de remarquable.

Luca della Robbia est aussi l'inventeur de la sculpture en faïence colorée, recouverte d'émail. Il employa la terre comme plus facile à manier que le marbre, et la revêtit d'un émail pour rendre solide et la pâte et la couleur. On peut voir au Musée du Louvre un très beau bas-relief représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, exécuté par cet artiste.

En France, pendant le règne de Henri II, Bernard de Palissy faisait aussi des vases, des plats, des services en faïence émaillée, avec bas-reliefs représentant des animaux et des plantes, d'une variété et d'une richesse de couleur vraiment remarquables. (Voir, 1833, p. 384, le portrait de cet artiste et plusieurs poteries.)



(Statue gauloise en terre cuite, conservée à la manufacture de Sèvres.)

De l'Italie, la fabrication de la faïence passa en France vers 1605. L'historien de Thou dit que c'est une personne de la suite du duc de Gonzague qui établit cette industrie à Nevers. Aujourd'hui les principales fabriques de faïence en France sont à Paris, Sceaux, Rouen, Nevers, Lunéville, Saintes, Forges-les-Eaux, Tours, Uron ; en Espagne, à Talaveyra; en Hollande, à Delft; en Italie, à Savonne, Docéia, Naples; la Perse en produit aussi de fort belle.

4e classe. — *Faïence fine ou anglaise.*

La pâte de cette faïence est formée d'argile plastique lavée, et de silex broyé fin. L'enduit est vitreux, siliceux et plombifère. Pour obtenir la terre de pipe, on ajoute à la pâte indiquée de la craie.

On faisait déjà de cette faïence en Angleterre, dans le Staffordshire, dès 1686. Mais en 1763, Wedgwood, fabricant de poterie de ce comté, perfectionna la pâte et le vernis des poteries du Staffordshire. Il obtint une faïence fine à biscuit dense, fin, recouvert d'un vernis transparent et dur. Aujourd'hui les fabriques françaises de Creil, Montereau, Choisy-le-Roi, Sarreguemines, Paris, rivalisent avec les manufactures anglaises.

5e classe. — *Grès cérames ou poteries de grès.*

La pâte de cette poterie est composée d'argile plastique dégraissée par du sable, du silex ou du ciment de grès. L'enduit est vitreux, salin ou plombifère. La cuisson demande une très haute température.

On divise les grès en deux parties : les *grès communs* et les *grès fins*. Les grès communs se fabriquent principalement, en France, à Saveignies, Saint-Amand, Briare, Martin-Camp, Sartpoterie, le Montet; en Angleterre, au Wauxhall; à Elsenborg, en Suède; à Cologne et à Coblentz, dans les provinces rhénanes. Au seizième siècle,



(Alcarazas de Valence, conservé à la manufacture de Sèvres.)



(Autre alcarazas de Valence, conservé à la manufacture de Sèvres.)



(Intérieur du vase précédent.)



(Luca della Robia, inventeur de la peinture en majolica, d'après le portrait de la manufacture de Sèvres.)



(Wedgwood, du Staffordshire, d'après le portrait de la manufacture de Sèvres.)

l'Allemagne a fabriqué de fort belles pièces de grès, ornées de peintures émaillées. Sèvres en renferme plusieurs d'un assez joli style.

Les grès fins se fabriquent surtout en Angleterre. C'est à Wedgwood que l'Angleterre doit cette poterie. Le véritable inventeur en est Bœttcher, qui s'imagina, comme nous l'avons dit plus haut, avoir trouvé la porcelaine en fabriquant une poterie de grès fin. Cependant au Japon et en Chine on en fabrique depuis les temps les plus reculés, et ces grès sont ordinairement décorés d'ornements émaillés, fleurs, arabesques, d'un fini, d'une richesse de couleur vraiment admirables. En France, les principales fabriques sont à Saint-Uze et au Montet.

6e classe. — *Porcelaine dure.*
7e classe. — *Porcelaine tendre.*

La porcelaine dure a une pâte translucide, composée de kaolin, de feldspath ou de sable siliceux, de craie et de

gypse. La couverte consiste en feldspath quartzeux, ou seul ou mêlé avec du gypse, ou avec de la pâte cuite et broyée.

La porcelaine tendre est vitreuse, dure, translucide, a une pâte composée de nitre, de sel, d'alun, de soude, de gypse et de sable. L'enduit est un vernis de cristal.

Sèvres renferme une collection assez belle des produits de ces deux espèces de porcelaine : services de prince et ustensiles bourgeois ; une collection complète de toutes les matières premières employées dans la fabrication de la porcelaine ; une suite de tous les modèles de vases, de bustes, de services, etc., qui ont été fabriqués à Sèvres ; une collection de dessins, de cartons, de tableaux relatifs à la fabrication de la porcelaine ou à son histoire.

Enfin, nous terminerons en donnant le total des produits de l'art céramique en France en 1825, produits qui ont beaucoup augmenté depuis cette époque.

Porcelaine	5 000 000 fr.
Poterie fine	6 000 000
Poterie commune	15 000 000
Terre cuite (briques, carreaux, tuiles).	17 500 000
	43 500 000 fr.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

III.

DES ACTIONS DÉLÉTÈRES ATTRIBUÉES A LA LUMIÈRE DE LA LUNE.

On attribue communément à la lune un assez grand nombre d'actions dont elle n'est réellement point capable, et on lui fait ainsi jouer dans une foule de circonstances un rôle qui n'est pas dans sa nature. Comme la plupart du temps ce rôle est pernicieux, il résulte de là que cet astre, placé par la Providence dans le voisinage de la terre afin d'y exercer une influence salutaire, est rendu responsable de dommages qui ne dépendent point de lui, et maudit par le préjugé, quand il ne mérite au fond que des bénédictions. En examinant avec attention la plupart de ces imputations, on voit en effet qu'elles proviennent en général de ce que la lune est considérée comme la cause de ce dont elle est tout uniment le témoin. Un dégât est commis durant la nuit, l'auteur de ce dégât est silencieux, invisible : il n'a laissé aucunes traces qui le puissent faire reconnaître, et se dérobe à nos recherches, laissant à sa place la lune, qui, complétement désintéressée dans ce qui s'est fait, mais saisie par nous sur le lieu du délit, saisie seule, est aussitôt accusée, convaincue, condamnée, sans qu'aucun avocat se soit présenté pour la défendre. Il semble que ce soit aux astronomes que revienne de droit cette mission ; et c'est d'après eux aussi que nous allons entreprendre la justification de la lune.

Je commence par la célèbre *lune rousse*. On donne ce nom, dans plusieurs provinces, à la lune qui, commençant en avril, devient pleine, soit à la fin de ce mois, soit dans le commencement de mai, parce que l'on prétend qu'elle jouit de la malencontreuse propriété de roussir, c'est-à-dire de geler les fleurs et les premières pousses exposées à l'influence de sa lumière. Il y a un fait certain, c'est que dans cette saison où les diverses parties des végétaux, commençant à se développer, sont encore dans un état de grande délicatesse, et où la température de l'atmosphère n'est guère que de six à sept degrés au-dessus de celle de la glace fondante, les plantes gèlent fréquemment pendant la nuit, quand le ciel est découvert, et que la lumière de la lune parvient librement jusqu'à elles ; tandis que s'il y a des nuages, et que cette lumière soit ainsi arrêtée naturellement ; ou si l'on couvre les plantes, ainsi que cela se fait communément, par des paillassons, produisant, quant à l'interception des rayons lunaires, le même effet que les nuages ; bien que la température de l'atmosphère conserve exactement le même degré que durant les nuits où il y avait eu de la gelée, les plantes ne gèlent plus. Or, comme on n'aperçoit au premier abord, entre les deux nuits, aucune différence, sinon que, pendant la première, les rayons de la lune sont tombés sur les plantes, et que, pendant la seconde, ils en ont été empêchés, on en conclut simplement que ces rayons sont la cause du mal, et un cri unanime de réprobation s'élève du sein de tous les jardins contre la lune rousse, froide meurtrière de tant de bourgeons et de fleurs.

Mais comment la lune peut-elle avoir commis ce crime ? comment peut-elle avoir ainsi glacé les objets soumis à ses rayons ? Son rôle se borne à nous envoyer de la lumière ; et elle ne nous envoie jamais, comme il est aisé de s'en assurer par les plus délicats thermomètres, ni chaleur ni froid. Non seulement le thermomètre ne bouge pas, soit qu'on l'expose aux rayons de la pleine lune, soit qu'on le mette dans l'ombre ; mais, bien plus, en prenant une des plus fortes lentilles, une de ces lentilles qui mises devant le soleil en concentrent la chaleur au point de fondre les métaux, cette lentille, mise entre la lune et le thermomètre, ne fait monter ni baisser celui-ci de l'épaisseur d'un cheveu. Donc la lune n'a aucune vertu frigorifique, et c'est à tort qu'on lui attribue la propriété de geler les plantes.

Mais si ce n'est à la lune, à qui donc la faute ? Ici, le procès se complique, et appelle pour arriver à sa fin les ressources de la haute physique. J'essaierai néanmoins d'en marquer ici l'ensemble par quelques mots. Il faut savoir que la température des régions célestes est de 50 à 60 degrés au-dessous de zéro, tellement que si une de nos montagnes s'élevait au-delà des limites de notre atmosphère jusque dans l'espace vide, ce serait là la température qui règnerait au sommet à l'abri du soleil. L'atmosphère, considérée de haut, fait donc l'effet d'une vaste couverture qui enveloppe la terre et l'empêche de se mettre, pendant la nuit, au même degré de froid que l'espace vide. Mais, malgré l'interposition de cette couverture, certains corps, mauvais conducteurs de la chaleur, comme du coton, de la laine, des feuilles, suspendus dans l'air, peuvent, par le fait de leur exposition au rayonnement de cette froide voûte qui les entoure, descendre à une température beaucoup plus basse que celle de la couverture, la différence allant quelquefois jusqu'à 6 ou 7 degrés, ainsi que le montre un thermomètre dont la boule est enveloppée par ces substances. Donc si la température de l'atmosphère dans la nuit, comme cela est ordinaire à la fin d'avril et au commencement de mai, n'est que de 5 ou 6 degrés au-dessus de zéro, la température des objets en question pourra, par suite du rayonnement réciproque, descendre à 1 ou 2 degrés au-dessous de zéro ; et par conséquent, si ces objets sont susceptibles de se geler, on les trouvera, au matin, frappés par la gelée, sans que la gelée ait cependant été générale.

Mais supposons que le ciel soit chargé de nuages, ou qu'il y ait entre le ciel et les objets un châssis quelconque, le libre rayonnement vers l'espace sidéral, cause unique du refroidissement des objets, ne pourra plus avoir lieu ; ce rayonnement sera remplacé par le rayonnement, soit vers les nuages, soit vers les châssis, dont la température, quelque basse qu'elle soit, est toujours bien supérieure à celle de 60 degrés au-dessous de zéro, qui appartient à l'espace sidéral. Donc la température des objets ne descendra plus à 6 ou 7 degrés au-dessous de celle de l'atmosphère. Donc ils ne gèleront plus.

Ainsi, en résumé, les objets sont frappés par la gelée quand le ciel est serein ; ils ne le sont plus quand le ciel est couvert. Mais quand le ciel est serein, les rayons de la lune tombent sur les objets ; quand il est couvert, ces rayons n'y tombent plus. Donc il est vrai de dire que les objets sont gelés quand ils sont touchés par les rayons de la lune, et qu'ils ne le sont plus dès que ces rayons ne les atteignent plus. Mais il faut remarquer qu'il n'est pas vrai de dire que ce soit en vertu de l'action de ces rayons que le phénomène se produise : les rayons lunaires accompagnent le phénomène

mais ne le causent pas. La lune est donc seulement le témoin des dégâts que font dans les jardins les gelées nocturnes du printemps, mais n'en est pas l'auteur. Et en effet, en y regardant avec plus d'attention, on voit les phénomènes se manifester sur des pousses exposées au rayonnement de l'espace sidéral et préservées de quelque manière de celui de la lune, tout aussi bien que sur les pousses qui sont exposées en même temps à la lune et à l'espace sidéral. C'est donc sur le vide de l'espace sidéral, et non point sur la lune, que les victimes de la fabuleuse lune rousse doivent faire porter leurs récriminations et leurs reproches. La blanche divinité des nuits, dirait là-dessus un poëte, n'est point sujette à la méchanceté et à l'inconstance; et loin de nuire jamais à Pomone et à Flore, les déesses ses sœurs, elle demeure unie avec elles dans un inaltérable accord.

Il est aisé de reconnaître que plusieurs autres phénomènes attribués à l'influence de la lune ont la même cause que celui dont nous venons de parler, et que la lune ne fait également que les éclairer sans les produire. Les anciens, comme on le voit par le témoignage de Pline et de Plutarque, étaient persuadés que les objets exposés à la lumière de la lune étaient couverts par elle d'une humidité abondante, et c'est une opinion que l'on retrouve encore aujourd'hui dans plusieurs pays. Ce phénomène est au fond le même que celui de la gelée. On sait que lorsqu'un objet est beaucoup plus froid que l'atmosphère, comme, par exemple, une bouteille à l'instant où on la sort de la cave, un jour d'été, il s'y dépose une partie de l'eau qui était en dissolution dans l'atmosphère. Or si le ciel est serein, si la lune brille par conséquent, en vertu des lois du rayonnement sidéral, les objets se refroidissent; donc aussi ils se couvrent d'humidité. Mais cette humidité leur est donnée par l'atmosphère; son dépôt est occasionné par l'effet de la température de l'espace sidéral; la lune n'y est pour rien.

Il faut en dire autant de l'opinion suivant laquelle la lumière de la lune aurait la propriété de gâter la viande. Quand la viande est à l'humidité elle ne tarde pas à se gâter. Or nous venons de voir qu'exposer la viande à un ciel serein, c'est l'exposer à l'humidité; donc la viande exposée à un ciel dans lequel brille la lune tend effectivement à se gâter.

On accuse aussi quelquefois la lune de noircir le teint. Il est certain que le visage de ceux qui passent la nuit en plein air, comme les soldats en temps de guerre et les matelots, ne tarde point à se hâler beaucoup plus qu'il ne le ferait s'il n'était exposé qu'à l'influence du soleil. Il suffit quelquefois, si le temps est découvert, d'une seule nuit de bivouac pour brunir la peau de tous les hommes du poste d'une façon remarquable. Mais, ici encore, il est probable que c'est au froid, ou, si l'on veut, au serein, qu'il faut attribuer cet effet, et non point à l'inoffensif rayonnement de la lune. Il y a dans nos provinces du midi un dicton relatif aux inconvénients des promenades nocturnes, et qui paraît plus juste envers la lune que le préjugé ordinaire, car il la met hors de cause dans cette affaire:

> Lou sol y la sereine
> Fan veni la gent mouraine.

Ce qui veut dire que le soleil et le serein hâlent également.

Nous en finirons avec ce sujet, en indiquant succinctement quelques effets spécialement attribués à la lune dans la première partie de son cours, et dont des expériences précises ont démontré la fausseté.

On a cru pendant long-temps, et l'on croit encore dans bien des endroits, que le bois, abattu pendant la première moitié de la lunaison, est de moins bonne qualité, et se conserve moins long-temps que lorsqu'il est abattu dans la seconde moitié. Ce préjugé était autrefois si bien établi que les ordonnances qui réglaient, avant la révolution française, l'exploitation des forêts, enjoignaient de ne couper les arbres qu'*après que la lune avait passé son plein.* Un des plus célèbres agronomes dont s'honore la France, Duhamel du Monceau, a soumis cette opinion au contrôle d'observations positives; il a comparé des échantilons de bois pris sur un grand nombre d'arbres situés dans les mêmes conditions d'âge et de terrain, et il a reconnu que la qualité du bois était la même, que l'abattage se fût fait dans la lune croissante ou dans la lune décroissante. La légère différence constatée par les expériences aurait même été en faveur des bois coupés pendant la période sur laquelle le préjugé jette au contraire la défaveur. Toutefois, comme l'a fait remarquer M. Arago, s'il est vrai que la pluie soit plus abondante pendant la lune croissante que pendant la lune décroissante, il pourrait être plus avantageux, en général, de couper les arbres pendant la lune décroissante, puisque, suivant la probabilité, le temps étant alors plus sec, le bois doit être moins chargé de sève et par conséquent moins poreux. Il faudrait donc pour décider complétement la question opérer sur une quantité d'expériences beaucoup plus grande que ne l'a fait Duhamel, et arriver ainsi à un résultat moyen dépendant, non pas simplement de la lumière de la lune, mais de la proportion relative de la pluie dans les deux périodes.

Quelques agriculteurs pensent que pour avoir des fruits précoces, des fleurs doubles, il faut planter, tailler, semer pendant le décours de la lune; que pour avoir des arbres et des plantes qui poussent avec vigueur, il faut planter, semer, tailler pendant la lune croissante. Des expériences suivies avec grand soin par La Quintinie et par Duhamel n'ont manifesté aucune différence entre la croissance des végétaux traités conformément ou contrairement à ces aphorismes du jardinage. Au Brésil on est dans l'usage, à ce que rapporte M. Auguste de Saint-Hilaire, de planter pendant la première moitié de la lunaison les végétaux à racines alimentaires; et pendant la seconde moitié, les végétaux à graines alimentaires, comme le riz, le maïs, les haricots. Les anciens, au témoignage de Pline, étaient encore plus scrupuleux sur leurs semailles : ils avaient pour règle, assure ce grand naturaliste, de semer les fèves dans le temps de la pleine lune, et les lentilles dans celui de la nouvelle. « Ne faut-il pas en vérité, dit à ce propos M. Arago, une foi bien robuste pour admettre, *sans preuves*, qu'à quatre-vingt mille lieues de distance, la lune dans une de ses positions agisse avantageusement sur la végétation des fèves, et que dans une position opposée ce soient les lentilles qu'elle favorise! »

Pline recommande encore, au nom de l'expérience des anciens, de mettre les œufs à couver quand la lune est nouvelle; et, en France, on retrouve dans les campagnes une opinion analogue. Cette croyance, qui, selon les observations faites à ce sujet par M. Girou de Buzareingue, ne serait pas tout-à-fait sans fondement, ne devrait cependant pas se rapporter à une influence mystérieuse de notre satellite sur le développement des jeunes poulets dans l'intérieur des œufs. L'avantage de l'éclosion pendant le temps où la lune est au-dessus de l'horizon pendant la nuit, tiendrait simplement à ce que les couveuses se remuent plus volontiers quand la nuit est claire que quand elle est obscure; et l'on sait que les couveuses, lorsqu'elles se tiennent trop immobiles, font manquer la couvée par trop de chaleur.

Des expériences très précises et très concluantes, poursuivies pendant plusieurs années par Rohault, ont montré qu'il n'y avait aucune espèce de fondement dans un préjugé, qui avait déjà cours chez les bouchers de l'antiquité, qui se conservait de son temps chez ces industriels, et que vraisemblablement on retrouverait encore aujourd'hui dans plus d'une localité, savoir qu'il y a plus ou moins de moelle dans les os des animaux, suivant qu'ils sont tués dans telle ou telle phase de la lune. Les expériences de ce même savant ont également ruiné par des preuves authentiques cette autre opinion, très ancienne aussi, puisqu'on

la retrouve dans les écrits de Lucilius et d'Aulu-Gelle : que les écrevisses, les huîtres, et en général les coquillages, sont plus gros dans la première moitié de la lunaison que dans la seconde. Il y a quantité d'autres préjugés dans le genre de ceux-ci, dont tous les raisonnements du monde ne viendraient pas à bout, qui dureraient par conséquent éternellement par la seule raison qu'ils existent, et qui cèdent définitivement et sans aucune difficulté devant quelques expériences bien faites. Mais encore pour avoir le droit de repousser ces préjugés, est-il nécessaire que ces expériences soient faites par des personnes compétentes, et que leur résultat soit connu.

Il nous resterait à parler de l'influence que l'on a attribuée à la lune sur diverses maladies. Mais comme c'est une question qu'il est impossible de traiter en connaissance de cause, attendu que les médecins n'ont pas encore réuni une assez grande quantité d'observations pour la décider clairement, nous aimons mieux nous en abstenir entièrement que de la discuter pour finir par ne rien conclure de nos paroles. Qu'il nous suffise de dire que dans l'antiquité Hippocrate et Galien, ces deux génies classiques, ont cru à cette influence ; que parmi les modernes, de très illustres médecins, entre autres Herard, Hoffmann, Sauvage, y ont cru également. Sans doute, des noms, quelque célèbres qu'ils soient, ne font rien pour la solution dans une recherche scientifique, quand ils y interviennent sans l'accompagnement d'aucune preuve ; mais, dans le cas présent, ils peuvent servir du moins à montrer qu'en attendant des preuves positives de l'inefficacité de la lune dans les maladies, on peut, sans crainte de se trouver, par le fait de son opinion, en trop ignorante compagnie, croire, si on y est disposé par quelque raison, à cette action singulière de notre satellite. « Celui qui, *à priori*, ose traiter un fait d'absurde manque de prudence, dit M. Arago, qu'une juste reconnaissance me porte à citer en terminant cet article. »

RECETTE CONTRE L'IRRÉSOLUTION.

« Il n'y a rien de si difficile, en des affaires importantes, a dit le cardinal de Retz, que de prendre sur-le-champ une dernière résolution, parce que la quantité de considérations qui se détruisent l'une l'autre, et qui viennent en foule dans l'esprit, font croire que l'on n'a jamais assez délibéré. » (*Conjuration du comte de Fiesque.*)

Contre ces perplexités, Franklin avait un procédé, un peu lent, il est vrai, et inapplicable s'il faut une résolution soudaine, mais dont on peut user dans le plus grand nombre des cas. Voici comment ce grand homme, de qui nous tenons tant et de si bons exemples et conseils *, s'exprime dans une lettre écrite de Londres au docteur Priestley, le 19 septembre 1772 :

« Lorsqu'il s'offre à nous des circonstances où nous avons à prendre, sur des affaires importantes, une détermination qui nous embarrasse, la difficulté vient principalement de ce que, dans notre examen, toutes les raisons pour et contre ne sont pas présentes en même temps à notre esprit, et de ce que nous avons en vue tantôt l'une, tantôt l'autre, la dernière nous arrivant lorsque la première est disparue. De là les différentes dispositions ou résolutions qui l'emportent alternativement en nous, et l'incertitude qui nous tourmente. Pour la fixer, ma méthode est de partager une feuille de papier en deux colonnes, écrivant en tête de l'une Pour, et en tête de l'autre Contre. Donnant ensuite à cet objet trois ou quatre jours d'examen, je place sous chacun de ces titres de courtes indications des différents motifs qui se présentent par moments à moi pour ou contre la mesure à prendre. Quand j'ai ainsi rassemblé en un tableau tous ces motifs contradictoires, je tache de peser leur valeur respective, et si j'en trouve deux (un de chaque côté) qui me semblent égaux, je les efface tous les deux. — Si je trouve une raison pour égale à deux raisons contre, j'efface les trois. — Si je juge deux raisons contre égales à trois raisons pour, j'efface les cinq ; et, par ce procédé, je trouve enfin de quel côté la balance l'emporte ; et si, en donnant encore une couple de jours à la réflexion, il ne se présente d'aucun côté aucun aperçu de quelque importance, je fixe ma détermination. Ces raisons ne peuvent sans doute être évaluées avec la précision des quantités algébriques ; cependant, quand chacune d'elles est examinée séparément et comparativement, et que tout est là devant mes yeux, il me semble que je puis mieux juger, et que je me trouve moins exposé à faire une démarche inconsidérée.

» J'ai souvent recueilli un grand avantage de cette espèce d'équation, que l'on pourrait appeler une algèbre morale, ou algèbre de circonspection. »

* Voy. 1836, Signature et Epitaphe de Franklin, p. 212 ; — 1837, Notice sur Franklin, p. 212 ; — 1838, Plan de Franklin pour hâter son amélioration morale, p. 230, 237. — Pensées et Maximes diverses, voir nos Tables.

La Paulette. — C'est sous François I[er] que l'on commença à vendre les charges de judicature. Un grand nombre de gens riches, affamés de rang et d'emploi, mirent là leur argent comptant. Ces charges devinrent une mine d'or qui dans la suite a produit des sommes immenses, sans qu'il en ait coûté au roi rien de plus que des gages plus ou moins forts, dont il s'est remboursé par le moyen de la *Paulette*. C'est ainsi que l'on appela, du nom de Charles Paulet qui en fut l'inventeur et le premier fermier, le droit que l'on obligea les gens de robe et de finance de payer au roi tous les ans, pour pouvoir, dans l'année, disposer de leurs charges, et être dispensés de la règle dite *des quarante jours*. Auparavant, il fallait que les résignants survécussent de quarante jours à leurs démissions ; autrement leurs charges étaient dévolues au fisc.

L'Abbé Legendre, *Mœurs et coutumes des Français.*

Comment s'accréditent quelques erreurs en géographie. — Les erreurs les plus singulières, les préjugés les plus incroyables sont occasionnés souvent par des causes de minime importance, parmi lesquelles de simples ressemblances de mots jouent parfois un grand rôle. On peut citer à l'appui de cette assertion un exemple remarquable, qui se rapporte à une des erreurs géographiques les plus accréditées, avant que l'illustre voyageur M. de Humboldt en eût fait justice. Toutes les cartes françaises, anglaises et allemandes de l'Amérique méridionale, qui ont paru pendant quarante ans, donnaient à la chaîne des Andes ou Cordilières une largeur considérable qu'elle n'a pas ; cela tient à ce que la carte de La Crux Olmedilla, qui leur a servi à toutes de modèle, portait en quelques endroits l'inscription suivante mal interprétée : *Aqui hay montes de cacao* (Ici croît le cacao sauvage.) De célèbres géographes ont placé au lieu désigné par la fatale inscription, des montagnes de neige, prenant pour montagne (*cerros, serranias*) le mot *monte* (forêt), généralement usité dans les colonies espagnoles, et oubliant ainsi que le cacao ne réussit que dans des plaines brûlantes, sous une température moyenne de 25° Réaumur. Dans le dialecte espagnol le plus pur d'Europe, une forêt de hautes futaies s'appelle aussi *monte alto*.

Extrait d'un mémoire publié en allemand, sur le plateau de Quito.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES TRUFFES.



(Le *vieux Chasseur de truffes* du comté de Sussex.)

Les truffes sont un genre de tubercules sans tiges ni racines, toujours et entièrement cachés dans la terre. Plusieurs espèces sont comestibles, et quelques unes en si haute faveur auprès des gourmets, qu'on a sans doute exagéré leur éloge et ceux des mets qu'elles assaisonnent. Si l'on en croyait les Apicius modernes, l'ambroisie serait fade en comparaison de la saveur d'une truffe parvenue à son point de maturité, et si les dieux d'Homère avaient été bien conseillés ils auraient transporté leur Olympe dans le Périgord. Quelques amateurs encore plus fervents affirment que l'espoir d'attraper une truffe qu'ils auraient continuellement en vue les ferait courir jusqu'au bout du monde; comme l'épreuve serait difficile, il est probable qu'on ne l'a pas faite.

Les truffes sont les plus mystérieux de tous les végétaux; on ignore même comment ils se nourrissent et croissent. Aucune forme constante ne les caractérise, parce que durant leur végétation ils s'étendent dans la direction où ils trouvent le moins de résistance, et sont arrêtés par les obstacles que leur oppose l'inégalité du sol natal. Il est probable que dans un terrain d'une consistance uniforme ils prendraient ou conserveraient la figure globuleuse que l'on soupçonne être celle de leurs embryons; plusieurs naturalistes conjecturent, mais se gardent bien d'affirmer, que des globules extrêmement petits, mais très apparents dans les truffes, surtout lorsqu'elles commencent à se décomposer, ne sont autre chose que des tubercules prêts à remplacer celui qui les a produits, et qui, par conséquent, serait vivipare. Ce commencement d'instruction ne fournit pas encore les moyens d'aller plus loin; comme les faits se présentent constamment sous le même aspect, on est réduit à cette seule observation qu'il serait inutile de multiplier, puisqu'elle est suffisamment constatée.

On classe les truffes parmi les champignons; en effet, un petit nombre de caractères communs justifient ce rapprochement. Mais tous les champignons vivent dans l'air

tous ont des racines, et ils affectent une forme qui les fait reconnaître; rien de tout cela n'appartient aux truffes. Il est vrai que, comme les champignons, ces tubercules souterrains ne craignent point de s'approcher des pôles et bravent les chaleurs de la zone torride. On en trouve près de la mer Glaciale, en Afrique, dans toute l'étendue de l'ancien continent, et l'Amérique en possède certaines espèces d'une grosseur démesurée; quelques uns de ces tubercules gigantesques atteignent le poids de quarante livres. La France n'en produit pas d'aussi volumineux; mais on ne lui conteste point l'avantage d'offrir aux tables somptueuses les espèces les plus exquises, et de seconder par ce présent de la nature l'habileté de ses artistes en cuisine. Ces truffes, d'une qualité supérieure, ont fondé la renommée gastronomique du Périgord où elles abondent plus que partout ailleurs, quoique d'autres parties de la France, d'autres contrées de l'Europe n'en manquent pas non plus. L'ancienne Rome tirait de la Lybie cet assaisonnement dont elle avait reconnu le mérite; des recherches plus attentives l'ont fait découvrir en Italie, et successivement dans toute l'Europe. On ignore si les Asiatiques ont suivi, relativement à ce végétal, l'exemple des Européens.

Les terrains les plus fertiles en truffes sont ceux qui contiennent des substances ligneuses décomposées. L'ombrage des vieux chênes en couvre souvent une grande quantité, pourvu qu'il livre quelques passages aux rayons du soleil; car, quoique ces végétaux soient essentiellement *lucifuges*, ils fuient cependant les lieux où la surface du sol est constamment dans l'ombre ou trop rarement éclairée. La lumière exerce donc encore une assez puissante influence sur la couche où les tourbes végètent, c'est-à-dire à plus de trois pouces au-dessous de la surface. Mais un autre mystère de cette singulière végétation, qu'il ne faut croire qu'à demi, c'est que les truffes *voyagent*, prennent possession de terrains où elles étaient absolument inconnues, loin de leurs anciennes habitations, sans qu'on les trouve dans l'intervalle. Ces migrations n'ont peut-être que des causes accidentelles; mais jusqu'à présent rien n'a mis sur la voie pour les faire découvrir.

L'odeur des truffes est assez pénétrante pour se manifester au dehors, malgré la couche de terre interposée. Le cochon, dont l'odorat est plus subtil qu'on ne l'imaginerait d'après les apparences extérieures, reconnaît sur-le-champ les lieux qui recèlent cet aliment dont il est très avide, et l'homme, qui ne l'estime pas moins, profite de l'instinct de cet animal pour découvrir ce que ses propres sensations ne lui auraient point révélé. Aujourd'hui encore les Italiens vont à la recherche des truffes en menant avec eux un cochon qu'ils mettent en liberté sur les lieux à exploiter. Dès que l'animal se met à fouiller, son maître, qui observe tous ses mouvemens, se dispose à lui enlever sa trouvaille. Ailleurs on dresse des chiens pour cette *chasse*, et l'homme se procure ainsi des aides moins habiles peut-être, mais plus dociles, plus sociables. Quelques chiens s'adonnent d'eux-mêmes à la recherche des truffes, et ils y deviennent très experts sans instructions ni exercices préalables. Cette capacité spéciale appartient surtout aux barbets, et plus particulièrement encore à la race de ces chiens en France. Dans tous les cas, ceux que l'on destine à la recherche des truffes doivent réunir deux qualités presque opposées : qu'ils aient bon nez et qu'ils soient mauvais chasseurs; qu'ils voient passer le gibier avec indifférence, sans le poursuivre. L'instructeur leur apprendra d'abord à déterrer et rapporter un objet enfoui; chaque fois qu'ils se seront bien acquittés de leur tâche, on les récompensera par un petit morceau de pain. Après ce premier apprentissage, on fera flairer par les jeunes élèves des truffes qu'ils auront à découvrir par l'odorat et à rapporter à leur maître; puis le petit morceau de pain, gratification habituelle. L'éducation est alors terminée, on peut aller sur le terrain en comptant sur le zèle et la sagacité des petits explorateurs dont on aura l'assistance. Mais que l'on soit muni d'un bon nombre de petits morceaux de pain, si la récolte des truffes doit être abondante, car chacun de ces tubercules apporté par le chien qui l'a trouvé est accompagné de la demande du salaire accoutumé. La gravure placée en tête de cet article est le portrait d'un vieux *chasseur de truffes* dans le comté de Sussex. Cet homme acquit dans son temps une célébrité que ses successeurs n'atteindront point; chacun voulait avoir des chiens qu'il eût instruits, et il savait trouver des truffes en des lieux que l'on en croyait tout-à-fait dépourvus. Il fit faire d'importantes découvertes dans les contrées où, d'après sa renommée, il avait été appelé. En France, où cet art est beaucoup plus ancien et plus répandu qu'en Angleterre, il n'attire pas l'attention sur ceux qui l'exploitent avec succès.

De nombreux rivaux disputent à l'homme la possession exclusive des trésors gastronomiques enfouis dans la terre. Le plus redoutable de ces maraudeurs est sans contredit le sanglier; s'il était moins rare dans nos contrées, nous serions peut-être condamnés à nous passer de truffes. Le blaireau vient ensuite; toutefois les dommages causés par cet animal sont à peine sensibles en comparaison de ceux qu'on impute avec raison au grand consommateur de racines succulentes et de tubercules. Mais eût-on soupçonné que le cerf, le daim, le chevreuil, et sans doute l'élan et le renne, réclament aussi leur part de cette friandise, et savent l'extraire avec l'arme qu'ils portent sur la tête, et que la nature ne leur a pas précisément donnée pour cet usage? Des chasseurs très dignes de foi racontent qu'ils ont surpris dans cet exercice quelques uns des hôtes de nos forêts, et ceux que l'on entretient dans les parcs s'y livrent avec la sécurité qui leur est garantie. A ces pillards de grande taille, il faut joindre la tourbe menue des rats, des taupes, des loirs, etc., etc.; enfin l'écureuil, qui passe presque toute sa vie sur les arbres, vient de temps en temps, comme les autres rongeurs, gratter la terre et en tirer quelques truffes dont il se régale avec l'air de satisfaction qui sied si bien à sa physionomie vive et lutine. On voit que l'abondance des fruits dont les arbres forestiers se chargent quelquefois autant que ceux des vergers, peut seule préserver les truffes d'une destruction totale, et c'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la grande quantité de ces tubercules que l'on trouve dans les futaies de chênes et de châtaigniers.

L'espèce de truffes dont on a parlé jusqu'à présent est celle qui porte le nom de *comestible;* ce qui ne la caractérise point, car il en est plusieurs autres que l'on mange aussi. Celle-ci est grise à l'extérieur et parsemée de points noirs; l'intérieur est aussi d'un gris veiné de noir. La *truffe musquée* exhale effectivement une odeur de musc et ne plait pas à tout le monde; elle trouve pourtant des amateurs; c'est la plus noire de toutes. Les *truffes blanches* sont assez bonnes lorsqu'elles sont fraîches et bien mûres. La truffe gigantesque de l'Amérique du Nord est peu savoureuse, et ne remplacerait nullement l'excellente truffe comestible de l'Europe tempérée, quoique l'échange des deux espèces entre l'ancien et le nouveau monde nous fît gagner beaucoup en quantité de substance alimentaire. Il ne serait point sans intérêt ni superflu d'essayer cet échange; soit qu'il réussît, soit que l'Océan interdise absolument les migrations des végétaux de cet ordre, on trouverait probablement l'occasion d'ajouter quelques faits à ceux qui composent actuellement tout notre savoir en physiologie végétale.

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. VOLTAIRE.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Troisième article. — Voy. Monuments gaulois, p. 4; Monuments grecs, p. 50; Monuments romains, p. 51.)

MONUMENTS ROMAINS.

(Suite.)

MONUMENTS CIVILS.

Aqueducs.

Les aqueducs étaient une des merveilles de Rome. Pline les mettait au nombre de celles de l'univers. On comptait à Rome neuf aqueducs qui avaient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux. Trois de ces aqueducs suffisent aujourd'hui abondamment pour la consommation de la ville moderne. Les Romains ont toujours attaché une grande importance à ce genre de construction auquel ils ont su imprimer un caractère grandiose et monumental. Parmi les débris des aqueducs antiques qui existent encore, tant en Italie que dans les provinces conquises par les Romains, aucun n'est peut-être plus propre à confirmer ce que nous venons d'avancer, que la magnifique ruine qui existe en France dans le département du Gard, et qui est connue sous le nom de *Pont du Gard.* Cette construction gigantesque n'est cependant qu'une partie d'un immense aqueduc qui avait 41 000 mètres de longueur. L'effet que produit le pont du Gard sur ceux qui le voient pour la première fois est toujours au-dessus de ce que l'imagination avait pu prévoir. C'est ce qui faisait dire à Rousseau en présence de cette ruine imposante : « Ce que je vois et ce que j'éprouve est fort au-dessus de ce que je m'étais figuré. » (voyez 1833, p. 332.)

La colonie de Nîmes, protégée par Auguste, devint bientôt assez populeuse pour que les eaux de sa belle source ne lui fussent plus suffisantes. Chez un peuple qui ne connaissait pas d'obstacles, ce besoin croissant devait être promptement satisfait. Des recherches furent ordonnées, et les sources d'Eure et d'Airan qui se perdaient dans le vallon sauvage d'Uzès fixèrent l'attention de la colonie : l'abondance et la qualité de leurs eaux en déterminèrent le choix. On ne fut arrêté ni par la longueur du trajet ni par les difficultés que présentaient et les vallées à franchir et les rivières à traverser. Il fut décidé que les courants d'Eure et d'Airan seraient conduits à Nîmes pour servir aux cérémonies religieuses, aux bains et à la consommation ordinaire des habitants.

Le pont du Gard franchit une vallée profonde et inculte au fond de laquelle coule la rivière du Gardon, tantôt lentement, tantôt avec fracas au travers des rochers.

Aucune inscription n'a pu permettre de fixer d'une manière certaine l'époque de la construction de cet aqueduc. Aussi les auteurs ne sont-ils pas d'accord à cet égard; mais nous pensons avec quelques uns qu'il peut être attribué à Agrippa, gendre d'Auguste, qui, par suite de son goût particulier pour ce genre de constructions, portait à Rome le titre de *Curator perpetuus aquarum*, et qui vint à Nîmes l'an 735 de Rome, 19 ans avant Jésus-Christ, pour apaiser les troubles des Gaules.

Le pont du Gard est composé de deux rangs de grands arcs et d'un troisième rang de petits arcs; tous ces arcs sont à plein cintre et portent sur des impostes; c'est au-dessus du troisième rang qu'est établi l'aqueduc ou canal pour le passage des eaux qui franchissaient ainsi la vallée du Gardon, à plus de 48 mètres au-dessus du niveau de cette rivière. Le grand arc qui forme le centre de l'ordonnance générale et sous lequel passe la rivière, a 24^{m} 50 d'ouverture. La hauteur du premier étage, depuis le niveau des basses eaux jusqu'au-dessus de la première cimaise est de 20^{m} 12; celle du second étage jusqu'au-dessus de la seconde cimaise est la même, 20^{m} 12; et celle du troisième jusqu'au-dessus des dalles du couronnement, de 8^{m} 53.

L'épaisseur du monument, d'un parement à l'autre, est de 6^{m} 36 au premier rang, 4^{m} 56 au deuxième, et 3^{m} 6 au troisième. Chaque étage forme ainsi une retraite qui est de 0^{m} 90. De chaque côté au premier étage, cette retraite augmentée de la saillie de la cimaise formait une largeur totale de 1^{m} 27, qui pouvait permettre aux piétons de traverser la rivière.

Les deux montagnes qui forment la vallée du Gardon n'étant pas également hautes, d'un côté l'aqueduc continuait à être supporté sur des arcades de la grandeur de celles du troisième rang, et de l'autre il s'engageait de suite dans les flancs de la montagne, devenait souterrain, et ne reparaissait suspendu sur de nouveaux arcs que dans la traversée des gorges et des vallées qui divisent et coupent l'espace qu'il devait traverser.

Le pont du Gard est fondé sur le rocher même. Les pierres employées à sa construction sont de la plus grande dimension; leurs lits et leurs joints sont faits avec la plus grande perfection; elles sont toutes posées à sec. Les parements n'étaient que grossièrement épanelés, comme les Romains avaient coutume de le faire dans les constructions de ce genre *. On avait laissé subsister les corbeaux de pierre qui ont dû servir à la pose des cintres et des échafauds; la partie au-dessus de l'imposte des arcs du troisième rang est seule en moellons smillés.

Les parois du canal des eaux sont de même en moellons, revêtus d'un enduit de ciment de 5 centimètres d'épaisseur. Ce ciment, composé de chaux vive, de sable fin et de briques pilées, est devenu avec le temps plus dur que la pierre; il était de plus recouvert d'une couche d'un mastic ou stuc très fin qui lui-même était peint d'une couleur rouge aussi unie que le marbre le mieux poli.

On reconnaît sur les parois de cet aqueduc un dépôt de tartre considérable formée par les eaux qui ont coulé pendant plus de quatre siècles dans cette conduite. La pente des eaux était de 4 centimètres pour 100 mètres.

Il est vraisemblable que le pont du Gard fut rompu peu de temps après la première invasion des Barbares, qui, vers 406, durent chercher à priver la ville de Nîmes des eaux qui lui étaient apportées par cet aqueduc.

Lors des malheureuses guerres de religion dans le Languedoc, l'existence du pont du Gard fut gravement compromise par les ordres du duc de Rohan, qui fit couper un tiers de l'épaisseur des piles du second rang pour faciliter le passage de son artillerie. Ce fut seulement en 1699 que ce dommage fut réparé par le conseil du célèbre Daviler, architecte, et de l'abbé Laurens.

Enfin en 1743, M. Pitot, directeur des travaux du Languedoc, fit adosser un pont moderne contre la face orientale de l'aqueduc antique, auquel il fit faire en même temps d'importantes réparations qui en assurent pour long-temps la durée.

D'après ce qui en a été dit plus haut, on comprend que le pont du Gard n'était qu'une partie, mais sans doute la plus remarquable, de cet immense aqueduc qui s'étendait avant et après la vallée du Gardon, depuis la vallée d'Uzès jusque dans la ville de Nîmes.

On voit dans plusieurs provinces de la France des ruines d'aqueducs qui, s'ils ne sont aussi remarquables que celui du Gard pour l'aspect et la conservation, ne sont pas moins importants par leur étendue. A Fréjus, département du Var, auprès de la petite ville de Luynes en Touraine, dans les vallées avoisinant Saintes; à Jouy, village situé à deux lieues de Metz sur la vallée de la Moselle, sont des

* La dimension de la gravure ne nous a pas permis d'indiquer les assises de pierre, qui eussent été trop petites. Nous avons dû nous contenter de figurer l'ensemble du monument.

(Plan et façade géométrale du Pont du Gard.)

ruines imposantes d'aqueducs construits par les Romains.

Mais parmi nos villes anciennes dotées de monuments publics de ce genre, Lyon doit occuper la première place. En effet, les eaux, recueillies par les canaux à la distance de 30 ou 40 milles, traversaient le mont Pilate, de longues plaines et plusieurs vallées arrivaient au sommet des montagnes, qui dominent la cité dans des réservoirs d'une construction admirable, et, de là, se distribuaient au moyen d'un système de siphons ingénieux dont aucun exemple ne se présente ailleurs.

Enfin à deux lieues de Paris un bel aqueduc, dont un fragment est encore debout, traversait la vallée d'Arcueil et transportait les eaux de la source de Rungis, village situé à quatre lieues de la capitale. Cette eau limpide et abondante alimentait le palais situé au midi de Lutèce, et les Thermes ou bains publics qui n'étaient qu'une dépendance de ce palais.

(Coupe de l'Aqueduc de Nîmes au sommet du monument.)

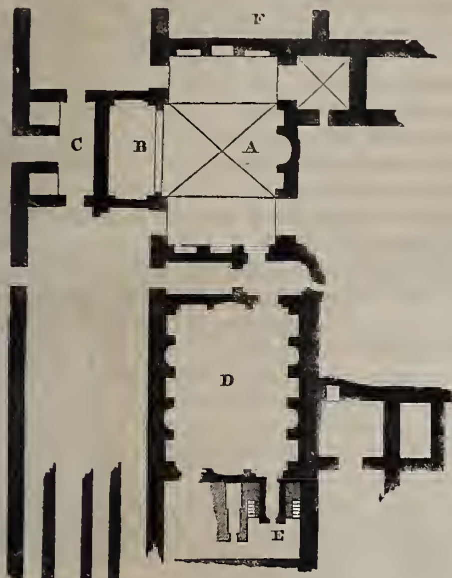
A Canal servant au passage de l'eau.
B Grandes dalles de recouvrement.
C Dépôt de tartre.
D Enduit de mortier.
E Centre des petits arcs du troisième étage.
F Clef des arcs.

Thermes.

Les nombreuses modifications introduites par la conquête dans les mœurs gauloises ont laissé des traces profondes, et des monuments encore debout nous permettent de suivre ces importations de l'Italie dans tous leurs détails. L'usage des bains, si communs au-delà des Alpes, qu'il était devenu un des besoins de la vie, pénétra bientôt dans les Gaules, et des thermes, vastes édifices consacrés à tous les genres de bains, s'élevèrent dans les villes, auprès des sources d'eaux minérales, et jusque dans les maisons des riches citoyens. Les villes d'Aix en Provence, et de Néris, département de l'Allier, le Mont-d'Or en Auvergne, et beaucoup d'autres localités renommées par les propriétés salutaires de leurs eaux minérales, virent s'élever des établissements de bains, dont quelques fragments conservent le souvenir.

Les plus belles ruines de thermes qu'on connaisse en France sont situées à Paris, dans la rue de La Harpe, entre les numéros 61 et 63. Ces bains n'étaient qu'une dépendance du palais dans lequel Julien fut élevé à l'empire par ses soldats, et dont les souterrains se voient dans toutes

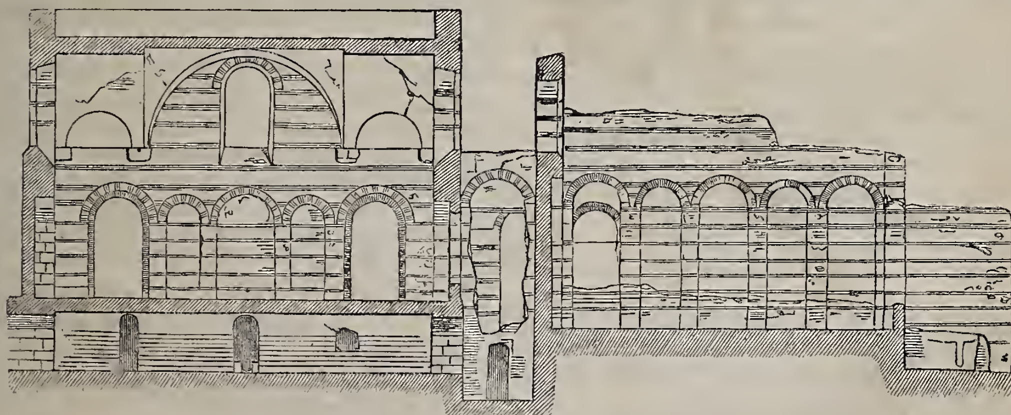
les caves des maisons situées entre les rues du Foin-Saint-Jacques et des Mathurins. Nous donnons un plan et une coupe longitudinale de la partie de ce vaste édifice qui était exclusivement consacrée aux bains. (Voir la vue publiée en 1834, p. 305.)



(Plan des Thermes antiques à Paris.)

La salle marquée A sur le plan était le *frigidarium* ou bain froid; les eaux de l'aqueduc d'Arcueil y étaient introduites par quatre tuyaux en terre cuite qui se voient encore dans le fond des trois niches situées au midi du monument; la coupe fait connaître leur position indiquée par quatre points noirs, deux dans la niche du milieu, un dans chacune des deux autres. Les trois conduits supérieurs donnaient certainement de l'eau dans autant de cuves séparées qui ornaient les niches. Le tuyau inférieur placé au bas de la niche du milieu alimentait le grand bassin situé en B, qui était le *baptisterium*, piscine où les baigneurs pouvaient se plonger entièrement, et même se livrer à la natation, le bassin offrant une longueur de trente pieds. Après le service des bains froids, l'eau s'écoulait par des conduits encore visibles, dans un aqueduc de dégagement et dans un réceptacle situé en C; de là elle sortait de l'édifice en traversant un grand mur qu'on reconnaît dans toute l'étendue des caves des maisons de la rue du Foin. Une partie des eaux d'Arcueil était dirigée de la grande salle ou *frigidarium* sous le sol de la salle D, qui est aujourd'hui la cour des thermes, vers la rue de La Harpe, et qui, dans l'origine, était le bain tiède ou *tepidarium*. Reprenant son niveau après être passée sous cette salle, l'eau arrivait au-dessus du fourneau ou hypocauste situé en E, pour y prendre la température convenable, et se distribuer dans les baignoires qui devaient meubler la salle D.

Des deux côtés du fourneau, on voit de petits escaliers de service qui permettaient d'approcher des chaudières ou vases en métal destinés à chauffer l'eau. Dans cette partie du plan, voisine de la rue de La Harpe, un réservoir et un petit aqueduc de dégagement complètent les détails nécessaires à l'établissement; les ruines s'étendent de ce côté sous la rue et dans les maisons situées au-delà. Entre le *frigidarium* ou grande salle et le bain tiède on traverse deux petites pièces, dont l'une pouvait servir de vestiaire, l'autre de salle des parfums; dans la partie méridionale de l'édifice, sont deux autres salles secondaires situées, l'une auprès du *tepidarium*, et qui se voit dans la maison n° 65 rue de La Harpe, l'autre séparée du bain froid par un mur moderne qui bouche la porte de communication, et qu'on peut visiter dans la maison située rue des Mathurins, n° 22. Au point F commence le fonds de l'hôtel de Cluny, où se voient encore de belles ruines romaines et de vastes souterrains qui semblent avoir fait partie du palais impérial, et n'offrent rien qui puisse les rattacher aux bains. L'espace n'a pas permis de les faire graver ici; ils seront publiés prochainement dans la Statistique monumentale de Paris, ordonnée par le ministre de l'instruction publique.



(Coupe des Thermes antiques à Paris.)

La coupe que nous joignons au plan fait connaître la forme et la construction de l'édifice; elle apprend en outre que le *frigidarium* seul a conservé sa voûte, qui s'élève à quarante-cinq pieds au-dessus du pavé de la salle, et qui, malgré cette hauteur considérable et son immense étendue, est construite avec une solidité telle, qu'un jardin contenant de grands arbres fut porté par elle pendant plusieurs siècles.

Les retombées de cette voûte, admirée par tous les connaisseurs, sont soutenues par des proues de navire sculptées en pierre, et qu'on peut considérer comme les plus anciens emblèmes de la ville de Paris.

Au-dessous de cette salle, de vastes souterrains voûtés formaient des dépendances du bain; l'un d'eux contient encore un bel aqueduc. Sous la petite salle qui sert de communication entre le bain froid et le bain chaud, est un caveau dont la voûte est plate, et ne se soutient que par la force du béton qui la compose. Cet exemple est unique dans l'antiquité.

Enfin, la même coupe indique quelle était la décoration du *tepidarium*, entouré de tous côtés de niches élevées, alternativement rondes et carrées. A l'extrémité de cette

salle qui n'a plus de voûte, et vers la rue de La Harpe, le dessin fait voir les ruines de l'hypocauste ou fourneau.

Dans le golfe de Fréjus, à l'occident de la ville, il existe un établissement thermal assez complet pour présenter encore plusieurs salles de bains, et particulièrement l'étuve de forme circulaire et surmontée d'une voûte conique. C'était le *sudatorium* ou bain de vapeur. Les baigneurs étaient placés autour de la salle sur des gradins disposés en cercle; au centre, un poêle en métal, nommé *laconicum*, et chauffé par-dessous, était arrosé d'eau froide, dont l'évaporation chauffait le bain; une ouverture pratiquée au sommet de la voûte permettait de renouveler la vapeur.

Enfin, Nîmes, si riche en monuments de l'époque romaine, possède aussi des bains remarquables par leur vaste disposition; une fouille opérée dans le siècle dernier les mit à découvert auprès de la belle source dont les eaux alimentent les fabriques de cette ville manufacturière. On reconnut que les eaux de la fontaine, passant d'abord sous un pont, arrivaient par un aqueduc dans un grand *atrium* formé de plusieurs colonnades qui donnaient accès à des grottes ou salles de bains, alternativement carrées et demi-circulaires. Au centre de l'*atrium* s'élevait un stylobate considérable sur lequel on arrivait par des ponts; il était décoré de statues et de quatre colonnes isolées du plus beau style.

Au-delà de cette première division de l'édifice s'élevait un portique corinthien ouvert de toutes parts, et dont la face orientale donnait sur un bassin qui, après avoir réuni toutes les eaux, les distribuait dans la ville par cinq grands aqueducs. Toutes ces dispositions, l'*atrium* excepté, furent modifiées lorsqu'on créa le jardin actuel de la fontaine.

A l'ouest des bains on voit encore une salle richement décorée de colonnes, de niches et de sculptures, et qu'on nomme le temple de Diane. La forme singulière de cet édifice, qui ne ressemble en rien à un temple, son voisinage de l'*atrium*, les aqueducs qui l'environnent, tout semble contribuer à le faire envisager comme une des salles des bains, ou au moins comme un nymphée. Plusieurs petits établissements du même genre que ceux qui viennent d'être décrits ont été découverts en Languedoc, en Auvergne; dans la commune de Mauves, aux environs de Mortagne, on en a reconnu un, il y a peu d'années, qui est publié dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.

On peut consulter les ouvrages suivants : — Clérisseau, *Antiquités de Nîmes*. — Grangent, *Monuments antiques du midi de la France*. — Ménard, *Histoire de Nîmes*.

BOUFFONS POPULAIRES.

NASREDDIN HODJA.

Les Turcs ont plusieurs bouffons historiques, et entre autres *Békri-Mustapha*, l'ivrogne au vin joyeux et frondeur; *Tériaki*, la caricature du fumeur qui s'enivre de tabac, de tombek et d'opium; *Karagueuz* et *Hadji Haïvath*, les deux héros inévitables du théâtre musulman, si l'on peut décorer du nom de théâtre de misérables scènes d'ombres chinoises par moment égayées de saillies spirituelles et populaires, il est vrai, mais presque toujours si viles et si répugnantes, que la plus mordante satire qui pût être imaginée des mœurs mahométanes en serait assurément la traduction littérale dans une langue européenne.

Le personnage burlesque dont nous voulons esquisser ici le caractère, et qui est tout-à-fait inconnu en France, Nasreddin Hodja, partage bien la réputation de ceux que nous venons de nommer; mais il n'est ni buveur comme *Bekri-Mustapha*, ni consommateur d'opium comme *Tériaki*, ni dissolu comme *Karagueuz* et son compagnon le pèlerin *Haïvath* : c'est tout simplement un pauvre et modeste professeur (*hodja*) dont les mœurs sont plus niaises que corrompues; ce qui domine dans sa manière d'être, c'est la bêtise naïve, ou, si l'on veut, l'à-propos de la sottise, ainsi qu'on peut le voir par les exemples détachés qui suivent.

Devant un jour prononcer un discours en présence d'une assemblée nombreuse et choisie, le professeur Nasreddin, avant d'entrer en matière, demanda à ses auditeurs s'ils savaient de quoi il allait leur parler. Ceux-ci avouèrent naïvement qu'ils ne le savaient pas. — Eh bien! ni moi non plus, dit Nasreddin Hodja s'esquivant à toutes jambes. Après un certain intervalle de temps, se trouvant de nouveau en face de la même réunion, Nasreddin débuta par ce même exorde : — Savez-vous de quoi je vais vous parler? — Oui, nous le savons, dit l'auditoire, espérant par cette réponse différente de la première le contraindre à prendre la parole. — Puisque vous en êtes instruits, répliqua le professeur, à quoi bon vous le répéter? et il s'en alla. Une troisième et dernière fois, l'année suivante, à la même question de la part de Nasreddin, un membre de l'assemblée qui avait eu le temps de la réflexion, répondit : — Une partie de nous le sait, et l'autre l'ignore. Pour le coup, Nasreddin était pris au dépourvu; de gré ou de force il fallait qu'il s'exécutât. Mais après quelques minutes de recueillement pour prendre haleine : — Eh bien! dit l'intrépide orateur, que ceux qui le savent veuillent se donner la peine de l'apprendre à ceux qui l'ignorent, et tout le monde sera satisfait. Et il se retira majestueusement, plus fier et non moins admiré que Cicéron après une de ses harangues.

Nasreddin Hodja était moins spirituel avec les animaux qu'avec les hommes, et surtout moins bon mathématicien que grand parleur. Chargé, non pas sans doute en sa qualité de professeur, de conduire une troupe de vingt ânes à un village assez éloigné de Constantinople, Nasreddin suait sang et eau pour s'acquitter dignement de cette importante mission, courant après celui-ci qui fuyait à droite alléché par l'herbe tendre qui croît sur les places publiques et souvent même dans les rues de Stamboul; courant après celui-là qui s'échappait à gauche pour aller prendre ses ébats dans la cour de quelque mosquée où paissaient librement des vaches sans gardien, où caracolaient et se vautraient plus librement encore d'autres aliborons. Harassé, n'en pouvant mais, Nasreddin ne fut pas plus tôt sorti de la ville qu'il sauta en croupe sur un baudet, non sans avoir la précaution de s'assurer pour la centième fois qu'aucune des rétives créatures confiées à ses soins ne manquait à l'appel. Après un quart d'heure de marche sur sa monture, il recommença machinalement l'énumération de ses ânes. Quel fut son étonnement, grand Dieu! lorsqu'il n'en trouva plus que dix-neuf! Quoi! il m'en manque un, dit-il en sautant à terre; passe si c'était dans la ville, mais ici, sur la grande route. Ai-je dormi ou serais-je en état d'ivresse? Tout en parlant ainsi, il comptait..... Dix-sept, dix-huit, dix-neuf..... vingt; mais oui, c'est bien cela..... vingt, il n'en manque pas; non; je m'étais trompé. A peine remonté sur sa bête, même compte..... dix-neuf, un de moins; aussitôt redescendu grand complet..... vingt comme auparavant. D'où un pareil phénomène pourrait-il provenir, sinon d'un sortilége? A la suite de plus de vingt répétitions de la même expérience toujours aboutissant aux deux mêmes résultats inexplicables pour son esprit, Nasreddin rencontra un vieillard vénérable auquel il soumit la difficulté, et qui eut beaucoup de peine à lui faire comprendre que si dans un cas il n'en trouvait que dix-neuf, c'était parce qu'il oubliait de mettre en ligne de compte, sinon lui-même, du moins celui qui lui servait de palefroi.

Bien que le bois ne soit pas coûteux en Turquie, Nasreddin Hodja, pour plus d'économie, allait lui-même en couper dans les forêts d'alentour. Un jour, ennuyé de faire de trop fréquents voyages et de ne recueillir que de faibles rameaux, aussitôt brûlés qu'allumés, notre maraudeur se

prit d'amour pour une magnifique branche, plus grosse à elle seule que beaucoup d'arbres voisins. Grimper après le tronc séculaire sur lequel elle appuyait sa base, se poser solidement sur cette branche horizontale, la hache à la main, frapper à coups redoublés comme un vigoureux bûcheron, tout cela fut l'affaire d'un instant. Seulement, dans sa précipitation, Nasreddin ne s'apercevait pas qu'il était mal tourné, et que s'il continuait de cogner entre lui et le tronc, sa chute était aussi inévitable que celle de la branche sur laquelle il pesait de ses deux pieds. Bien plus, prévenu par un passant du danger qu'il courait, il n'en voulut rien croire, et s'entêta à frapper avec plus d'ardeur jusqu'au moment où lui et la branche descendirent ensemble, au grand détriment de ses reins meurtris. A peine revenu à lui-même, Nasreddin Hodja courut tout éclopé après l'individu qui l'avait en vain averti, et, le prenant pour un prophète, il lui dit sur le ton d'un illuminé : Vous qui savez toutes choses, apprenez-moi donc quand je dois mourir !

Nasreddin Hodja était contemporain de Timour-Lenk, ce fléau de Dieu du quinzième siècle, que nos historiens désignent sous le nom travesti de Tamerlan. Lorsque le conquérant mongol triompha du sultan Bajazid Ildérim dans les plaines de l'Asie-Mineure, Nasreddin Hodja, originaire et habitant de cette contrée, résolut, en sa qualité d'ulema, d'aller déposer ses hommages aux pieds du vainqueur ; entre personnages célèbres c'est bien le moins qu'on se visite. Mais quel présent offrir? Voilà de quoi embarrasser un homme qui n'était riche que de bonnes intentions, mais qui savait tout comme un autre qu'on n'aborde jamais les mains vides un potentat asiatique. Faute de mieux, Nasreddin fixa son choix sur les richesses de la nature, celles qui ont le plus de prix par elles-mêmes et qui coûtent le moins à l'acheteur. Restait à se décider sur l'espèce de fruit dont il ferait emplette ; car pour des fleurs, outre que c'était trop fade pour un odorat fait au parfum du sang, la saison en était passée. Serait-ce du raisin, des pastèques, ou des figues? Là dessus grande consultation entre lui et sa femme, qui lui conseilla, s'il s'en tenait aux fruits, de porter au moins une belle corbeille de ces admirables coings, jaunes comme de l'or, qui ne se rencontrent que dans l'Asie-Mineure. Malgré ce sage avis, ce fut un panier de figues que présenta à Timour-Lenk le professeur Nasreddin, jaloux sans doute de prouver à sa moitié qu'il pouvait se passer de ses conseils. Le foudre de guerre accueillit l'humble savant avec faveur, et, acceptant son offrande, daigna porter une figue à sa bouche impériale. Ce qui se passa alors dans le cœur de Nasreddin serait difficile à décrire : en moins d'une seconde il s'applaudit d'avoir résisté à la mauvaise influence d'un être aussi peu sensé que la femme, et se vit brusquement l'homme le plus riche de la terre ; car, après avoir fait un pareil honneur à son cadeau, le monarque ne pouvait se dispenser de lui rendre en échange au moins un diamant par fruit. Malheureusement, la première figue à laquelle Timour-Lenk avait mordu se trouva si mauvaise, qu'il la jeta dédaigneusement à la tête encore chaude d'illusions de Nasreddin Hodja ; et il fit ainsi de toutes, qui vinrent s'aplatir les unes après les autres sur la figure déconfite du pauvre visiteur, encore fort heureux, dans son infortune, que le despote eût pris la chose en riant. De retour au logis, Nasreddin raconta franchement sa mésaventure à sa compagne ; mais il s'en consola en lui disant : Hein ! si je t'avais écouté, dans quel état j'aurais le visage ! car auprès des figues les coings sont durs comme des pierres.

C'est par une foule d'aventures de ce genre et de reparties de cette force que Nasreddin a légué son nom à la postérité ottomane, qui ne séparera probablement jamais sa mémoire de celle du dévastateur d'empires qui l'a traité avec autant de mépris qu'un roi vaincu. Une des causes qui contribueront le plus à l'associer au partage de l'immortalité avec les grands hommes, c'est que, sous cette épaisse enveloppe, sa stupidité apparente recèle quelquefois un sens profond, une critique clairvoyante, et des instincts de philosophie. Ainsi, la manière dont il goûte l'opinion de sa femme, l'obstination aveugle avec laquelle il persévère à lui donner tort, même après que l'expérience lui a donné raison, ses réflexions morales sur la gent féminine, tout cela est une peinture satirique du peu de cas que les musulmans font de la moitié la plus délicate du genre humain. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les docteurs de la loi ont mis à l'index le livre dans lequel sont consignés ses faits et gestes, ses demandes et répliques sur toutes choses, même sur la vie future qu'il traite quelquefois presque aussi cavalièrement qu'un philosophe du dix-huitième siècle. Malheureusement il est difficile de se procurer ce livre, qui d'ailleurs n'a pas encore été traduit en français.

On prétend que le tombeau de Nasreddin Hodja existe encore aujourd'hui en Asie-Mineure, près de la ville d'Angora qui le vit naître. La disposition de ce tombeau fut sa dernière bizarrerie. Suivant son désir il fut inhumé dans un terrain carré d'une assez grande étendue : sur un côté de cette enceinte sans murailles, s'élève une vaste porte à deux battants fermés par un énorme cadenas de fer, en sorte que ses cendres moqueuses reposent dans un enclos auquel, pour être bien fermé, il ne manque précisément que les quatre murs.

Poltron. — Voici l'étymologie que Saumaise donne de cette expression : elle vient, dit-il, de *pollice truncus* (qui a le pouce coupé). A l'époque du Bas-Empire, les priviléges des soldats vétérans passaient à leurs enfants mâles qui se destinaient à la profession des armes. Mais les empereurs Valentinien et Valence furent obligés de publier une loi qui condamnait à la peine du feu ceux qui, pour éviter le service militaire, se mutilaient les doigts. En effet, beaucoup de jeunes hommes, à cette époque, enrôlés malgré eux, se coupaient les pouces par lâcheté, pour se rendre inhabiles au service.

Singulières erreurs typographiques. — La Bible, étant le livre qui a été imprimé l'un des premiers et le plus souvent, a dû être celui où il s'est glissé le plus d'erreurs. Il y a en Angleterre une Bible, publiée en 1717, et connue des bibliomanes sous le nom de *Bible vinaigre*, parce que dans le vingtième chapitre de Saint Luc la parabole de *vineyard* (la vigne) est intitulée parabole de *vinegar* (vinaigre). — En Allemagne, la femme d'un imprimeur s'introduisit une nuit dans son atelier, au moment où il s'y imprimait une nouvelle édition de la Bible, et voulant probablement se venger de quelque altercation domestique, elle altéra d'une manière assez plaisante la sentence d'obéissance conjugale prononcée contre Ève dans le verset 16e du chap. III de la Génèse. Elle enleva les deux premières lettres du mot *herr* (maître), et y substitua la syllabe *na*, de manière qu'au lieu de : Ton mari sera ton *maître*, l'arrêt de Dieu devenait celui-ci : Ton mari sera ton *fou*. Quelques exemplaires de cette Bible ont été payés par des amateurs un prix exorbitant.

Soirée d'une famille pauvre dans la campagne le dimanche. — On s'assied au bord de quelque ruisseau ou à l'ombre d'un grand arbre, et l'on savoure tous ensemble les délices indéfinissables attachées à ce qui sort directement des mains de Dieu. Qui peut alors décrire le bonheur qui s'accumule dans un seul moment pareil sur une famille obscure ! L'ombre après la chaleur, une herbe verte, le

dais brillant des cieux, le silence de la campagne ou sa musique divine, le bourdonnement d'une abeille, le chant passionné de l'alouette, éperdue de joie à mesure qu'elle monte plus haut, les accents plus savants du rossignol, le cri d'un grillon, le vol d'une mouche, les chars au lointain, tout remplit de bonheur la famille momentanément délivrée des fardeaux de la société... Peut-être a-t-on pris son repas avec soi; plus il est sobre, plus il est délicieux; car il y a une espèce de perfectionnement, de bon goût dans la simplicité, et elle révèle des jouissances que la profusion eût étouffées.— Et si ce tableau, si inférieur encore à la réalité, n'est, en quelque lieu que ce soit, que la simple vérité, que sera-ce pour nous, Suisses, à qui Dieu a donné le plus beau des pays du monde, nous qui vivons au bord des lacs enchanteurs, dans les plus riantes vallées, ou sur de sublimes hauteurs! Quoi de plus propre à ennoblir toutes les pensées et à donner à l'âme de l'élévation que le spectacle qui nous entoure? Quel roi dans sa gloire a devant lui des tentures comme le moindre de nos artisans! Quelle grandeur et quelle douceur à la fois! Des dimensions gigantesques avec des teintes d'une douceur virginale! des montagnes de granit colorées comme des roses quand le soleil se couche; quand il se lève, un tapis de gaze couvert de diamants. Pendant le jour, le firmament d'un bleu tendre, répété dans le doux miroir des eaux, et ainsi une mince ligne de terre, inondée de beautés entre un double ciel.

Revue suisse.

LA LEGENDE DE BOUDDHA.

Bouddha descendit du séjour céleste dans le sein de Mahamaya, épouse de Soutadanna, roi de Magadha, au nord de l'Hindoustan, et membre de la famille *Sakia*, la plus illustre de la caste des brahmanes. Il naquit au pied d'un arbre et ne toucha pas la terre. Brahmâ se trouva là pour le recevoir sur un vase d'or, et des dieux, ou des rois,



(Idoles de Sakia ou Bouddha, et de ses deux favoris Mogala et Saribout.)

incarnations des dieux, assistèrent à sa naissance. Des mounis et des pandits (prophètes et savants) reconnurent dans ce merveilleux enfant tous les caractères de la divininé, et à peine avait-il vu le jour qu'il fut surnommé Devata-Deva (Dieu des Dieux); son nom, du reste, était celui de sa famille, c'est-à-dire *Sakia.* Très jeune encore, il fit des progrès incroyables dans les sciences. Sa beauté comme sa sagesse était plus qu'humaine, et, lorsqu'il s'asseyait sous un figuier, le peuple assemblé autour de lui ne se lassait pas de l'admirer. Parvenu à la fleur de la jeunesse, il se maria avec une princesse de sa famille, non moins belle et non moins parfaite que lui; il en eut un fils, et plus tard une fille. Mais son noble cœur, déchiré des maux de ses semblables, ne respirait que pour les en délivrer. Un jour il s'échappe du palais de son père, et s'en va dans le désert où doit commencer sa mission divine. Là il s'ordonne prêtre, se rase la tête de ses propres mains, et, entouré de ses cinq disciples de prédilection, se livre à la vie la plus austère pendant plusieurs années. Ce fut alors qu'il changea son nom en celui de Gautama, et que le lait de cinq cents vaches lui rendit sa vigueur première, épuisée par le cours non interrompu de ses méditations. Enfin, après des épreuves diverses dont il était sorti toujours triomphant, ses pénitences terminées, il déclare à ses disciples que le temps est venu de porter au monde le flambeau de la vraie croyance. Il se rend à Varanasi (Bénarès) pour y occuper le trône des saints qui avaient enseigné la loi dans les âges précédents. Alors son oncle Devadati, jaloux de ses succès, lui suscita toutes sortes d'obstacles, et lui opposa même des adorateurs du feu venus de Perse. Mais *Sakia* confondit les faux docteurs autant par sa science que par sa force, et les contraignit à lui rendre hommage. Alors le bruit de sa vocation commença à s'étendre, et la doctrine de salut qu'il apportait, prêchée de toutes parts, prévalut peu à peu dans l'Hindoustan. On dit qu'avant sa mort, arrivée à l'âge de quatre-vingts ans, il annonça que sa doctrine en durerait cinq mille, mais qu'elle serait proscrite dans l'Inde, son berceau; que ses disciples souffriraient de nombreuses persécutions, et qu'ils se verraient forcés de fuir sur une terre étrangère, d'où la vraie croyance sortirait ensuite, plus puissante que jamais, pour faire le tour du monde. Il prétendit aussi qu'au bout de cinq mille ans un nouvel homme-dieu paraîtrait sous le nom de Maidari. Puis il alla se réunir à la divine essence dont il était émané, et fut adoré chez les mortels comme *Bouddha,* c'est-à-dire comme sage inspiré, ou prophète, ou Dieu même.

On représente souvent Bouddha élevé sur un trône d'or au milieu des nuages, ayant à ses côtés ses deux favoris, Mogala et Saribout.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

STATUE D'HERMAN FRANKE A HALLE
PAR RAUCH.



(Statue en bronze d'Herman Franke, à Halle, par Rauch.)

En 1663, naquit à Lubeck Auguste Herman Franke, qui devait, par sa charité pieuse et éclairée, être pour l'Allemagne ce qu'avait été pour la France saint Vincent de Paul, mort trois ans auparavant. Ses parents, d'une famille honorable, l'envoyèrent étudier au gymnase de Gotha, où ses rapides progrès le firent bientôt distinguer. Admis, en 1679, à l'université d'Erfurt, il obtint, la même année, une bourse dans celle de Kiell, où il cultiva principalement la métaphysique, la philosophie morale et la théologie, sans négliger l'étude des sciences naturelles. Après s'être adonné avec ardeur aux langues orientales, il apprit le français, l'anglais et l'italien ; et ayant obtenu à vingt-deux ans le degré de maître ès-arts, il ouvrit des cours, entre autres celui de *philobiblique.* Mais il était le disciple zélé de ce Spener qui fut le chef de la secte des *piétistes*, appelés par le grand Frédéric *les jansénistes du protestantisme*, et son mysticisme exalté lui attira de nombreuses persécutions, qui le forcèrent de se réfugier à Leipzig. Nommé peu de temps après diacre d'une église d'Erfurt, ses prédications le firent encore bannir de cette ville en 1690. La cour électorale de Brandebourg lui fit dire, le jour où lui fut signifié l'arrêt de son exil, qu'elle le prenait sous sa protection. Franke se rendit à Halle en 1692, et contribua à l'organisation de l'université qui venait d'être fondée dans cette ville. Ce fut par ses soins et ceux de Spener qu'il débarrassa les études théologiques de tout ce qu'elles avaient conservé de la barbarie scolastique. Pour récompenser son zèle, on le nomma à la cure de Glaucha, et c'est là qu'il fonda les établissements d'humanité qui font bénir son nom. En arrivant dans cette ville, Franke fut profondément affligé d'y voir régner la corruption des mœurs et la fainéantise. Persuadé, et avec raison, que l'ignorance est la principale cause de tous les vices, il ne négligeait aucune occasion d'instruire les malheureux dont ses aumônes soulageaient la misère. Mais ses moyens n'étant pas en proportion avec sa bienfaisance, il fit placer un tronc dans sa chambre avec cette inscription : « Si quel- » qu'un, possédant les biens de ce monde, voit son frère

» mourir de faim et lui ferme son cœur, comment peut-il » être aimé de Dieu? » Ayant trouvé un jour sept florins dans ce tronc, il forma le projet de fonder avec une somme aussi modique une école en faveur des pauvres. Il acheta des livres pour les enfants, et il chargea un pauvre étudiant de leur donner des leçons dans une salle de sa maison. Une petite aumône qu'il donnait trois fois par semaine à ses élèves contribua à en augmenter le nombre. Bientôt cette institution grandit et se développa, grâce aux secours des particuliers et aux encouragements du gouvernement, et fut divisée en deux établissements, dont l'un prit le nom de *Waisen haus* (maison des orphelins), et l'autre celui de *Pedagogium*. Leur importance croissant de jour en jour, força enfin Franke, qui jusqu'alors n'avait instruit ses élèves que dans des maisons particulières, à poser la première pierre d'un vaste bâtiment qui, commencé en 1698, fut terminé l'année suivante. Dans ce local fut établie l'imprimerie de Canstein, qui avait imaginé une espèce de stéréotypie, au moyen de laquelle il donnait au peuple des exemplaires de la Bible à des prix peu élevés. Peu à peu les ressources de cette pieuse fondation s'augmentèrent, grâce à quelques donations faites par des particuliers, et on la vit s'enrichir d'une bibliothèque de vingt mille volumes, d'un cabinet d'histoire naturelle, et de collections d'arts; puis d'un jardin de botanique, d'une pharmacie, et de différents ateliers pour les arts mécaniques; on y institua même un gynécée qui devait être pour les filles ce que le pédagogium était pour les garçons. Lorsque des commissaires du gouvernement furent envoyés pour examiner l'établissement, malgré leurs préventions, ils ne trouvèrent que des éloges à donner à son pieux fondateur, mais aucun secours ne lui fut accordé par le pouvoir. Des améliorations furent apportées successivement à l'institution qui avait été l'unique rêve et l'occupation constante de toute la vie de Franke. Ainsi on créa plus tard une école normale pour les personnes qui voulaient se consacrer à l'éducation, et une table pour les étudiants qui n'avaient pas le moyen de pourvoir à leur subsistance. — Après avoir passé son existence entière à se dévouer à ses semblables, Franke, âgé de soixante-trois ans, devint sujet à des infirmités douloureuses, auxquelles il succomba le 8 juin 1727. Il a publié un certain nombre d'ouvrages estimés sur l'éducation, et sur quelques sujets théologiques.

La statue dont nous donnons ici le dessin est du célèbre sculpteur Rauch (voir 1838, p. 137), et peut passer pour une des œuvres les plus remarquables de ce grand artiste. Pendant que les jeunes enfants, auxquels il a donné la nourriture de l'âme et du corps, le regardent avec une expression touchante de reconnaissance, le digne ministre leur montre le ciel qui lui a inspiré ses plus nobles actions. La statue est en bronze, de 6 pieds 5 pouces (du Rhin) en hauteur, sur un piédestal de 7 pieds 7 pouces; la figure a été modelée d'après un portrait fort ressemblant peint par Antoine Pesne. Ce monument de la reconnaissance nationale a été érigé à l'aide d'une souscription à laquelle le roi et la famille royale de Prusse ont pris part.

Térébinthe sacré. — Lorsque les Romains, peu de temps après la fondation de leur ville, eurent chassé les Etrusques-véïens des plaines qui s'étendent du Tibre aux monts Vatican et Aurée, ils trouvèrent, sur l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui Saint-Pierre de Rome et le palais pontifical, un térébinthe ou pistachier sauvage, qui, d'après la tradition, rendait des oracles. Cet arbre était déjà fort ancien. Des caractères de bronze, incrustés dans sa rude écorce, et formant des mots étrusques, témoignaient qu'il avait été consacré aux dieux à une époque très reculée. Il continua à être pour les vainqueurs l'objet d'une sorte de culte; la terre qu'il couvrait de son ombre était sacrée; des prêtres prenaient soin de sa conservation, et prolongeaient de tous leurs efforts sa décrépitude; c'était leur temple. A certains jours on récitait des prières publiques sous le térébinthe; et tous les soirs, au coucher du soleil, des jeunes filles, des jeunes gens, des mères éplorées, venaient consulter les auspices sous son feuillage.

Le penon royal et la chappe de saint Martin. — Les drapeaux de l'infanterie française n'étaient jadis que de toile peinte; les guidons de la cavalerie étaient de velours ou de taffetas; et selon que les banerets étaient plus ou moins qualifiés, les guidons de leurs compagnies étaient plus ou moins brodés. Le plus grand étendard, et le plus orné, était le penon royal. On s'avisa, vers l'an 1100, d'attacher ce penon au haut d'un mât ou gros arbre, planté sur un échafaud qui posait sur un chariot tiré par des bœufs couverts de housses de velours, ornées de devises ou des chiffres du prince régnant; au pied du gros arbre, un prêtre disait la messe tous les jours de fort grand matin; dix chevaliers, jour et nuit, montaient la garde sur l'échafaud, et autant de trompettes qui étaient au pied du gros arbre ne cessaient de jouer des fanfares afin d'animer les troupes. Cette embarrassante machine, dont la mode venait d'Italie, ne fut en usage en France qu'environ cent vingt ou trente ans; elle était au centre de l'armée; c'est là que se donnaient les plus grands coups pour enlever le penon royal ou pour le défendre, car on n'était pas censé vainqueur si on ne s'en rendait le maître, ni vaincu si on ne l'avait perdu.

Outre cette bannière, qui était proprement la bannière de France, nos rois faisaient encore porter celle du saint le plus célèbre dans leurs états. Il n'est mention dans nos histoires de la première et de la seconde race que de la chappe de saint Martin, qui était un voile de taffetas sur lequel le saint était peint, et qui avait posé un jour ou deux sur son tombeau. Ce voile était gardé avec respect sous une tente. Avant d'en venir aux mains, on le portait comme en triomphe autour du camp.

A la chappe de saint Martin, qui fut en vogue six cents ans, succéda au douzième siècle une autre bannière que l'on a appelée l'*oriflamme*, et dont nous avons parlé ailleurs avec beaucoup de détails (1837, p. 296).

LE ROI DE THULÉ.

BALLADE DE GŒTHE.

Il était un roi de Thulé, fidèle jusqu'au dernier soupir, à qui sa bien-aimée en mourant avait laissé une coupe d'or.

Il ne prisait rien tant que cette coupe; il s'en servait à chaque repas; et chaque fois qu'il y buvait ses yeux se remplissaient de larmes.

Et quand il fut près de mourir, il compta les villes de son empire, laissa tout à son héritier, tout, hormis sa coupe.

Il prit place au banquet royal, ses chevaliers autour de lui, dans la haute salle de ses aïeux, à son château sur les bords de la mer.

Alors le vieux buveur se ranima une dernière fois en buvant, et lança la coupe sainte là-bas dans les flots.

Il la vit tomber, se remplir, et creuser la mer profonde; ses yeux se fermèrent, et depuis il ne but une seule goutte.

FAITS CURIEUX

RELATIFS AUX MŒURS ET A L'HISTOIRE DE L'ITALIE AU MOYEN AGE.

Gouvernement au rabais. — Au temps des guerres sanglantes des *Guelfes* et des *Gibelins*, la plupart des villes qui appartenaient à la première de ces factions, quoique

tout-à-fait démocratiques, n'en étaient pas moins gouvernées, et très souvent tyrannisées par des podestats, des capitaines de justice ou des barigels étrangers; car c'était un principe fondamental de politique, dans ces temps de troubles et de guerres civiles, de ne pas confier le pouvoir exécutif à un citoyen de la ville. Ce pouvoir était donné à des étrangers qu'on payait, et qui, arrivant avec leurs juges et leurs employés, prenaient pour ainsi dire *à bail* le maintien de la tranquillité publique et de la constitution, pendant un temps plus ou moins long. Les *novellieri* italiens se sont plus d'une fois égayés sur ces *juges au rabais* que les podestats menaient avec eux. A chaque page de l'histoire, on rencontre de grandes cruautés exercées par ces chefs des républiques démocratiques. Cependant la violence du pouvoir exécutif, ses haines, ses passions, étaient contenues par la courte durée des fonctions politiques, par le droit d'émeute, si facile à exercer alors, et enfin par le syndicat: car lorsqu'un *podesta* ou un *capitano* quittait ses fonctions, il devait rester un certain nombre de jours dans la ville pour rendre compte de sa gestion devant des syndics nommés pour cela, et, pendant ce temps, tout le monde avait le droit d'accuser le magistrat sortant.

Copies et diverses éditions de manuscrits. — Le célèbre Léonard de Pise, qui, le premier, introduisit l'algèbre chez les chrétiens, écrivit en latin, en 1202, le traité de l'*Abbacus*, où il exposait les principes de cette science. En 1228, il donna une *seconde édition* de ce livre avec des additions. Car ce n'est pas seulement depuis l'invention de l'imprimerie que les écrivains ont donné différentes éditions de leurs ouvrages. Ce sont ces diverses éditions qui ont produit souvent ces variantes qu'il est presque impossible d'attribuer à la faute des copistes, et qui font le désespoir des éditeurs modernes, lorsqu'ils partent de ce principe faux, que les anciens écrivains n'ont pas pu corriger leurs ouvrages après les avoir publiés.

Pendant plusieurs siècles, c'est par les voyages que se firent les communications littéraires : les professeurs qui changeaient d'université, arrivaient dans leur nouvelle résidence riches du savoir de la ville qu'ils venaient de quitter, et dont ils étaient comme les représentants; tandis que les élèves, forcés de parcourir de grandes distances pour entendre les maîtres les plus célèbres, rapportaient chez eux des copies des ouvrages les plus récents, et servaient de véhicule à la propagation des lumières. On ne saurait s'imaginer aujourd'hui la rapidité avec laquelle les ouvrages des hommes célèbres étaient copiés et répandus dans des contrées éloignées, à une époque où il n'y avait ni journaux, ni imprimerie, ni poste, ni aucun moyen régulier de communication. On suppléait à cela par des voyages; et les faits positifs annoncent que les communications littéraires étaient alors bien plus promptes qu'on ne pourrait le croire; aussi, après l'invention de l'imprimerie, ces voyages devinrent plus rares, et les universités cessèrent d'être peuplées par des milliers d'étudiants, qui jusqu'alors n'avaient eu presque d'autre moyen de s'instruire que d'aller écouter le maître... Depuis l'invention de l'imprimerie, le professeur se fait entendre de plus loin, mais son immense auditoire a disparu.

Influence des médecins; abonnement médical. — Dès le milieu du treizième siècle, à la renaissance des lettres en Italie, les médecins furent influents et célèbres, et ils arrivèrent souvent au faîte des grandeurs. Ils ont beaucoup contribué à faire revivre la méthode d'observation si longtemps abandonnée, et à ranimer l'étude de l'histoire naturelle et des autres sciences accessoires à la médecine. Les médecins de renom étaient peu nombreux, et tous les pays se les disputaient. Dans les républiques, ils formaient une des castes les plus influentes, jouissaient de grands priviléges, d'un titre d'honneur, et se distinguaient par un costume plus riche que celui des autres citoyens. Plusieurs d'entre eux amassèrent des richesses prodigieuses. Philippe Villani raconte que Taddeo de Florence, appelé à soigner le pape Honorius IV, demanda et obtint cent ducats d'or par jour pendant toute la durée du traitement, et qu'après sa guérison, le pape lui fit de plus cadeau de dix mille ducats. Un autre médecin, Pierre d'Abano, qui fut aussi appelé auprès du pape en cette occasion, fut payé et récompensé de la même manière. Une telle somme, qui serait très forte même de nos jours, devient énorme si l'on songe au prix de l'argent à cette époque. A la mort d'un médecin du pape, à Avignon, les cardinaux et les ambassadeurs assistèrent à ses funérailles. Un document conservé dans les archives de Bologne prouve qu'au treizième siècle on avait l'habitude, en Italie, de s'abonner avec les médecins; car Guillaume de Plaisance s'était engagé à soigner pendant deux années un étudiant allemand, moyennant trente-six livres de Boulogne, dans le cas où il serait atteint d'une maladie déterminée.

Rapports littéraires entre la France et l'Italie. — Depuis le jour où Charlemagne appela Pierre Diacre de Pise pour professer en France, où il attira aussi des maîtres de Pavie et de Rome, les écoles françaises ont toujours compté des Italiens parmi leurs professeurs. Fulbert, Lanfranc de Pavie, saint Anselme, Pierre Lombard, Lanfranc de Milan, Passavanti, Taddeo et Torrigiano de Florence, illustrèrent les écoles françaises. Aux treizième et quatorzième siècles, on trouve peu d'Italiens célèbres qui ne soient venus en France, et qui n'y aient professé. Vers le milieu du treizième siècle, saint Thomas fut professeur à l'université de Paris; c'est surtout à son influence et à ses commentaires que la philosophie péripatéticienne doit son rétablissement; et lorsqu'en 1271 il rentra en Italie, ce fut un professeur romain qui lui succéda. Un autre Italien, frère Gilles Calonne, professeur de théologie à Paris, fut le précepteur de Philippe-le-Bel, et écrivit pour lui le traité *De regimine principis*. Ce savant moine s'était acquis une telle célébrité, que, lors du sacre du roi, l'Université de Paris le choisit pour assister en son nom à la cérémonie, où il prononça son discours en français. Dans ces temps où la charge de chancelier de l'Université de Paris était une des plus importantes du royaume, nous voyons deux Italiens, Prépositif Lombard et Robert de Bardi, l'occuper à peu d'intervalle. Les Italiens étaient alors appelés indistinctement Lombards par les Français; établis en grand nombre dans la capitale de la France, ils donnèrent leur nom à la *rue des Lombards*, ce qui, à cette époque, ne voulait dire que *rue des Italiens*.

Non seulement les Italiens vinrent professer à Paris, mais plusieurs y furent appelés aussi par la célébrité de l'école parisienne; parmi ceux-ci nous citerons spécialement Pierre d'Abano, Dante, Pétrarque et Boccace. Les voyages de ces hommes illustres prouvent irrécusablement que la France leur offrait des moyens d'instruction, et qu'ils y trouvaient un accueil qui fait honneur aux Français; mais l'on ne saurait s'empêcher de reconnaître que des hommes comme Dante, Pétrarque et Boccace, qui ont passé une partie de leur vie à Paris, et qui y ont écrit et publié des ouvrages, n'aient contribué, même sans y professer, à y répandre les lumières.

Puissance prodigieuse de Florence; sa démocratie. — Pour se faire une idée de l'influence vraiment incroyable que la république commerçante et démocratique de Florence avait acquise, il suffira de se rappeler que *tous les ambassadeurs* que reçut le pape Boniface VIII, pour le jubilé de l'an 1300, étaient des Florentins. Voltaire a supposé que ces ambassadeurs étaient au nombre de dix-huit, et qu'ils n'étaient envoyés que par les différentes villes d'Italie. Le fait est qu'ils n'étaient que *douze*, mais qu'ils représentaient tous les princes qui envoyaient des ambassadeurs au pape. Le roi de France, ceux d'Angleterre et de

Bohême, l'empereur d'Allemagne, le grand-khan des Mongols, choisirent tous des ambassadeurs florentins. Le pape stupéfait s'écria « que les Forentins, qui régissaient et gouvernaient ainsi le monde, formaient un *cinquième élément* aussi puissant que les autres. »

Florence était alors une république démocratique, où le peuple seul exerçait des droits politiques que l'on refusait aux magnats ou nobles. Aussi la noblesse devenait-elle *une punition* réservée aux familles que l'on voulait abaisser; et d'après les statuts on devenait magnat *pro homicidio*, *pro veneno*, *pro furto*, *pro incestu* (pour homicide, pour empoisonnement, pour vol, pour inceste). Jamais l'instruction n'a été aussi répandue, et l'on voit par le récit d'écrivains contemporains, que là, comme à Athènes, des âniers, des serruriers et des pâtres se délassaient de leurs rudes travaux en chantaut les vers des poëtes contemporains, tandis que d'autres, plus hardis, quittaient leur humble profession pour donner un libre essor à leur génie dans la poésie et dans les arts, ou pour se mettre à la tête de la république. On voit avec étonnement que la plupart des meilleurs manuscrits italiens que l'on conserve encore dans les bibliothèques ont appartenu à de simples ouvriers florentins. Aussi Florence a-t-elle produit une foule d'hommes illustres : Dante, Pétrarque, Boccace, Giotto, Brunelleschi, Michel-Ange, Andrea del Sarto, Léonard de Vinci, Machiavel, Galilée, sont autant de noms qu'elle a légués à l'admiration de la postérité.

— Les faits curieux que nous venons de citer sont extrits d'un ouvrage récent de M. Libri, membre de l'Académie des sciences, sur l'histoire des mathématiques en Italie. Ce savant a élevé ainsi à la gloire de sa patrie un monument remarquable où brillent à la fois l'érudition et la clarté, et qui renferme une foule de documents précieux complétement inédits jusqu'à ce jour.

ARMÉE CHINOISE.



(Groupe de soldats chinois.)

Au dix-septième siècle les Tartares mandchous ont conquis la Chine, mais on peut dire que, bientôt après, au sein de la paix, les Chinois ont conquis leurs vainqueurs.

En effet, la civilisation avancée du céleste empire, sa religion, sa morale, sa science, ses arts, ont conservé aux indigènes une prédominance marquée sur les soldats tartares. L'autorité civile est restée supérieure en force et en influence à l'autorité militaire; les lettres l'ont emporté sur les armes.

On voit souvent, dit Davis, un mandarin militaire du grade le plus élevé marcher à pied, tandis qu'un officier civil d'un rang ordinaire serait considéré comme dégradé s'il paraissait autrement que dans une chaise à quatre porteurs. Les mandarins militaires n'ont pas même la permission de se faire transporter ainsi.

Du reste, rien n'est épargné pour encourager l'instruction dans l'armée. La dynastie actuelle a fondé des examens où les candidats militaires sont classés par catégories d'avancement, comme les candidats civils, bien qu'ils n'entrent jamais en concurrence les uns avec les autres.

Tous les militaires de l'empire sont soumis au tribunal spécial de Képing, qui, lui-même, est soumis aux autres tribunaux. Le conseil des revenus fournit les fonds nécessaires à l'armée, et le conseil des travaux publics le matériel.

Les meilleures troupes tartares sont rangées sous huit étendards jaunes, blancs, rouges et bleus, avec chacune de ces couleurs bordée par l'une des autres. Le drapeau vert distingue les troupes chinoises. La divisiou placée sous chaque étendard tartare est forte, dit-on, de 10 000 hommes, ce qui donne un effectif de 80 000 soldats. Il y a de plus une milice locale dans les provinces; mais cette troupe n'est employée qu'à un service de police.

Les degrés des officiers militaires (comme ceux des officiers civils) sont distingués en partie par la couleur de la boule qui surmonte leurs bonnets coniques; ces boules sont rouges, bleu clair, bleu foncé, en cristal, en pierre blanche ou en or, et, avec quelques modifications, ils servent à marquer ce que l'on appelle les « neufs rangs. »

Chaque boule est accompagnée de son signe correspondant, savoir : deux morceaux d'étoffe de soie brodée, d'un pied carré, et représentant un oiseau ou autre chose; tous deux se mettent par dessus l'habit de cérémonie, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos. On y joint un collier à gros grains, descendant jusqu'à la ceinture.

Le plus haut grade militaire est celui de tsiang-kiun ou général Tartar. C'est un tsiang-kiun qui commande les troupes régulières de la province de Canton. Ce poste ne peut jamais être rempli par un Chinois, mais un Chinois peut occuper un poste secondaire. Au-dessous de ces chefs supérieurs sont des officiers subordonnés, promus régulièrement depuis le grade le plus bas, selon leur force physique et leur adresse à tirer de l'arc, jointes à l'activité et au zèle qu'ils déploient en cas de dissension intestine ou de révolte.

En y comprenant la milice locale, le nombre total des combattants à la solde du gouvernement a été estimé à 700 000, dont la plupart résident dans leur district natal, cultivent la terre ou suivent d'autres professions. Cette

coutume, dans un pays ami de la paix, rend la carrière militaire un objet digne d'envie, parce qu'elle procure aux soldats un bien-être au moins égal à celui des autres citoyens.

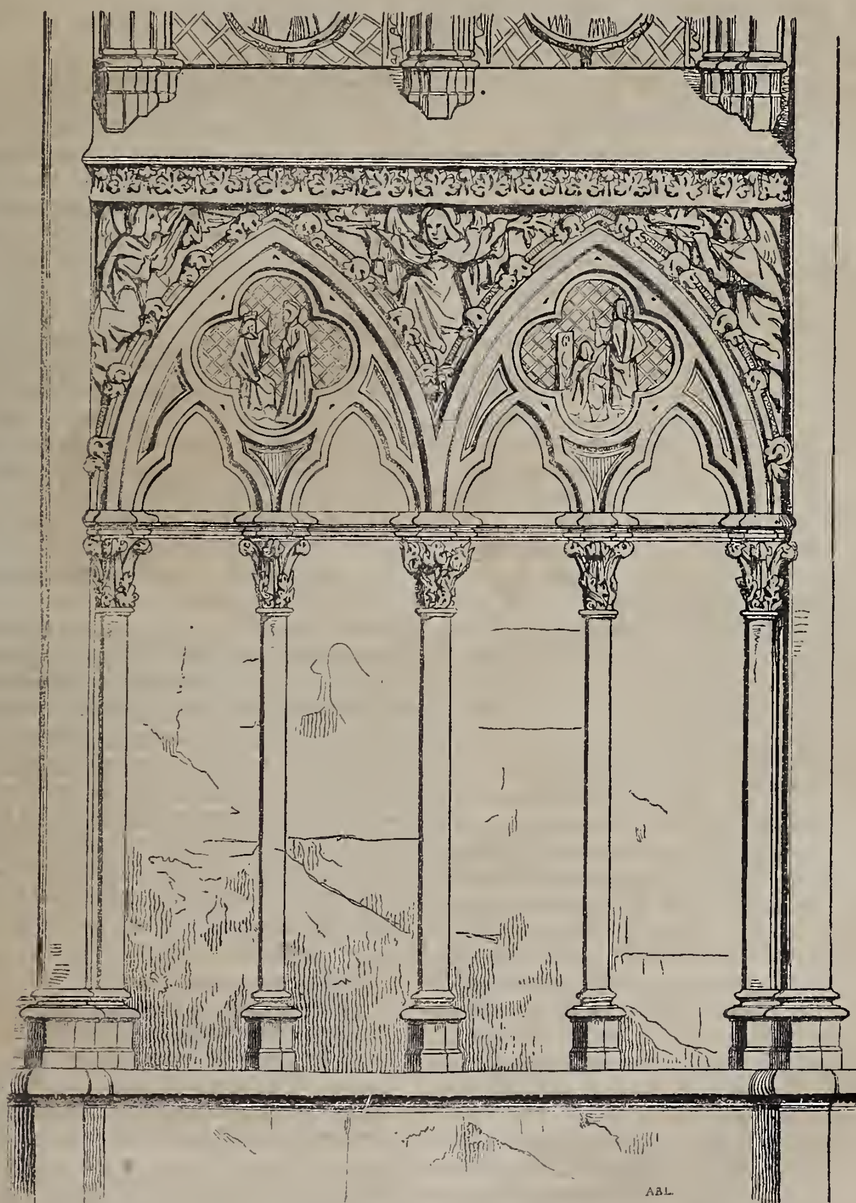
Le dixième du produit des terres suffit pour la solde entière de l'armée.

Un courage audacieux n'est point considéré comme un mérite dans la tactique chinoise; c'est même une maxime populaire que: « Les soldats téméraires et arrogants doivent » être vaincus. »

La stratégie se fait surtout remarquer par une extrême circonspection unie à beaucoup de ruse et même à beaucoup de perfidie.

La Chine est en résumé moins organisée pour la guerre que pour la paix: ce n'est pas un pays conquérant. Mais elle a une force puissante de résistance qu'elle doit à l'admirable jeu de son organisation administrative, à son unité, à ses préjugés contre les autres nations du globe, à l'unanimité du respect religieux des citoyens pour les traditions et pour les lois.

SAINTE-CHAPELLE DE PARIS.



(Décoration peinte récemment découverte dans la Sainte-Chapelle de Paris.)

Nous avons donné, en 1834, p. 121, une description de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, construite par Pierre de Montreuil, architecte de saint Louis, et consacrée par le roi en 1248. Depuis cette époque, on a étudié de nouveau ce chef-d'œuvre de l'architecture du treizième siècle, et on a reconnu qu'une belle décoration peinte enrichissait l'édifice à l'intérieur. Nous donnons ici un détail de la partie du temple qui offre le plus d'intérêt. Ce détail est remarquable par les peintures délicates qu'on voit encore derrière les armoires appuyées contre les parois intérieures pour contenir les archives du Palais. Les murs de la nef sont divisés par de grandes colonnes qui s'élèvent depuis le sol jusqu'à la naissance des voûtes; de belles croisées ornées de verrières peintes sont établies entre ces colonnes. Dans la partie pleine, située au-dessous des croisées, règne autour de la frise une décoration d'arcades figurées que suppor-

tent de petites colonnes ; les chapitaux sont dorés; les moulures qui forment les ogives et les trèfles sont peintes de diverses couleurs, et produisent le plus bel effet; les quatre feuilles ou médaillons à quatre lobes qui occupent le centre des arcs sont décorées d'un fond bleu, en verre émaillé et argenté par derrière, sur lequel se découpent des sujets de l'Histoire sainte, exécutés en demi-relief et peints des plus vives couleurs. Dans les triangles formés par la courbure des ogives et la belle corniche dorée qui couronne le soubassement, des anges, sculptés avec art et rehaussés de peintures et de dorures, soutiennent des offrandes et des encensoirs. Au bas de cette riche décoration, qui s'alliait admirablement bien avec les belles peintures sur verre situées au-dessus, un banc en pierre faisait le tour de la nef pour recevoir les fidèles, qui ne connaissaient point encore au treizième siècle l'usage des siéges tarifés.

TRADITIONS CARLOVINGIENNES.

HISTOIRE POÉTIQUE ET FABULEUSE DE CHARLEMAGNE.

(Deuxième article. — Voyez p. 43.)

Après sa victorieuse expédition en Terre-Sainte, une nuit que, se promenant sur les terrasses de son palais d'Aix-la-Chapelle, l'empereur Charlemagne regardait le ciel, il vit soudain un chemin d'étoiles qui lui semblait commencer à la mer de Frise et se dirigeait tout droit vers la Galice, où le corps de monseigneur saint Jacques reposait sans nom et sans mémoire. Lors commença l'empereur à penser fortement en son cœur ce que cela pouvait signifier. Comme il était en cette pensée, un homme plein d'une grande beauté lui apparut, et lui dit : « Beau fils, que fais-» tu ? » Et Charlemagne répondit : « Sire, qui es-tu ? — Je suis, dit l'envoyé du ciel, saint Jacques l'apôtre, disciple de Jésus-Christ. » Puis, sans plus tarder, il lui commanda de s'apprêter à aller en Galice retirer son corps des mains des mécréants, lui promettant pour récompense les joies du paradis. Et il lui apparut ainsi par trois fois. Ne pouvant méconnaître la volonté divine, Charles, comme dit le roman de Roncevaux (voy. 1856, p. 10),

Charles, li rois à la barbe griffaigne,
Six ans toz plens a été en Espaigne,
Conquis la terre jusqu'à la mer alteigne (profonde);
En main estor (combat) fut véu ses enseigne.

La plupart des cités galiciennes furent conquises sans combat; mais quelques unes le furent seulement par grand engin et grande bataille. Entre autres celle de Luiserne, forte et bien garnie, lui résista vigoureusement. Il l'assiégea en vain pendant quatre mois. Voyant finalement qu'il ne pourrait la prendre par force, il fit sa prière vers Dieu et monseigneur saint Jacques. Soudain tombèrent les murailles de la ville; les habitants disparurent; et l'on ne découvrit plus à la place de la cité qu'une immense nappe d'eau noire et infecte, dans laquelle on distinguait de grands poissons tout noirs que l'on peut y apercevoir encore aujourd'hui. — Partout étaient détruites les idoles des païens; une seule ne put l'être en la terre de *Landulur*. Les Sarrasins racontaient que leur dieu Mahomet avait fait cette image en son honneur quand il vivait, et avait scellé dedans une légion de diables par l'art de magie et de *négromance*, de telle sorte que rien ne la pouvait briser. Tout Chrétien qui s'en approchait tombait mort incontinent, tandis qu'au contraire les infidèles s'en revenaient toujours sains et joyeux. La pierre qui servait de base à l'idole était merveilleusement travaillée, voûtée d'ingénieuse façon, et s'élevait dans les airs aussi haut que le vol d'un corbeau. Sur cette pierre était posée la grande idole, toute en ivoire : sa face était tournée vers le midi, et en sa main droite elle tenait une clef que l'on savait devoir tomber quand naîtrait en France un roi qui convertirait à la foi chrétienne toute la terre d'Espagne. Or cette clef lui chut de la dextre lorsque l'empereur très chrétien franchit les Pyrénées, et quand les païens le surent, ils mirent leurs trésors en terre et s'en allèrent dans des régions lointaines, sans attendre la venue de leur terrible ennemi.

Cependant que Charlemagne était ainsi occupé à occire et à chrétienner les Sarrasins, un traître, Macaire, neveu de Ganélon, duc de Mayence, conspirait contre lui. Fort heureusement survint alors au camp des Chrétiens le neveu de l'empereur, le comte Roland, qui, à la suite d'une querelle assez vive avec lui, ne l'avait pas suivi en Espagne, et était allé de son côté conquérir l'Asie. Il instruit son oncle des dangers qui le menacent, et, pour les prévenir, ouvre un livre de grimoire que lui avait donné un soudan qu'il avait baptisé,

« Fece un cerchio e poscia gitto le carte. »

Il fit un cercle, et puis jeta les cartes.

Ensuite il lut la formule d'évocation. Aussitôt apparaissent en foule des démons prêts à lui obéir. Il les chasse tous, à l'exception d'un seul, qu'il interroge, et qui lui apprend que Macaire, ayant persuadé à la reine que son époux a péri en Espagne avec toute son armée, doit l'épouser le lendemain même, et se faire couronner empereur. Mais, sur l'injonction de Roland, à l'instant le diable se change en un grand cheval noir. Charlemagne l'enfourche, et, chevauchant ainsi toute la nuit dans les airs, arrive le matin à Paris. Déjà il planait au-dessus de la cour de son palais, quand il lui prit la malencontreuse idée de faire le signe de la croix pour remercier le ciel; aussitôt sa monture disparaît sous lui et le laisse choir rudement à terre.

« Ma, come volle il padre celestiale,
» Lo imperatore non si fece male. »

Mais, comme le voulut le Père céleste, l'empereur ne se fit pas de mal.

Relevé de sa chute, il pénètre, sous l'habit d'un pèlerin, dans les cuisines du palais, se prend de querelle avec les valets qu'il rosse, et qui pourtant finissent par le chasser. Après mille mésaventures, il parvient à se faire conduire auprès de la reine, à qui, dit-il, il doit donner des nouvelles de Charlemagne et de son armée. Pendant qu'ils conversaient ensemble, une petite chienne que l'empereur aimait beaucoup se mit subitement à le caresser et à lui lécher les pieds et les mains, en donnant, comme autrefois le chien d'Ulysse, tous les signes de la joie la plus vive. La reine surprise lui demande s'il a autrefois servi l'empereur dans ce palais. Une juste indignation s'empare de ce dernier. — Eh quoi ! s'écrie-t-il,

« E pure mi conosce una fiera,
» E non tu che sei mia vera mogliera !
» Io son Carlo, figluol de re Pipino,
» Imperator di Roma, re di Francia. »

Eh quoi! une bête me reconnaît, et toi qui es ma vraie femme tu ne me reconnais pas! Je suis Charles, fils du roi Pépin, empereur de Rome et roi de France.

Mais les maux de la guerre l'ont tellement défiguré que la reine se refuse encore à le reconnaître. Il faut qu'il lui montre son anneau nuptial et la marque d'une croix qu'il avait sur l'épaule droite. A ces signes, elle implore son pardon, et avise avec lui aux moyens de se venger de Macaire. C'est au milieu de la cérémonie du mariage que tout-à-coup apparaît Charlemagne suivi d'une troupe de fidèles. Le traître est égorgé ainsi que tous les Mayençais. Puis le monarque retourne promptement en Espagne poursuivre le cours de ses succès.

Seule au milieu de l'Espagne conquise, Saragosse, la puissante Saragosse, lui résistait encore. Son roi Marsile,

effrayé de se voir sans alliés, députe vers Charlemagne pour lui demander la paix. Des propositions sont faites de part et d'autre; il n'y a plus qu'à renvoyer un ambassadeur au roi Marsile; mais bien des messagers sont allés déjà vers le traître païen, et aucun n'est revenu. En vain, au milieu du conseil des barons français, les preux se lèvent et briguent cette mission périlleuse, l'empereur ne veut pas exposer à une mort presque certaine la fleur de sa chevalerie; il les refuse tous. Alors Roland propose le Mayençais Ganélon, second mari de sa mère. L'assemblée entière approuve son choix, et le lâche Ganélon, que les menaces terribles de Charlemagne peuvent seules forcer à obéir, part en jurant de se venger.

Si j'en repaire (reviens) grand dommage i aurez,
Qui durera en trestot votre aez (vie).

A peine est-il arrivé à Saragosse, que les présents des Sarrasins, la peur de la mort, et sa haine contre Roland, le décident à une infâme trahison. Il enseigne à Marsile comment il pourra faire périr Roland et l'arrière-garde des Français en les attaquant au passage des Pyrénées. D'après son avis, un traité mensonger est conclu avec les chrétiens; la guerre est terminée, et l'empereur

à la barbe meslée
Vers douce France a sa grant ost tournée.

Dans sa route, il est assiégé de rêves menaçants. Il voit en son sommeil un ange lui briser sa lance entre ses poings, et s'éveille le cœur rempli de sombres pressentiments. Les douze pairs, Roland à leur tête, et vingt mille hommes d'élite, forment l'arrière-garde. Déjà le gros de l'armée avait franchi les Pyrénées, et était déjà descendu dans les plaines de France, quand tout-à-coup retentit le son lointain d'un cor. Chefs et soldats, tous s'arrêtent pour écouter. Le bruit s'entend de nouveau. Il n'y a plus à en douter : Roland est trahi, Roland est en péril de mort; c'est le son du cor d'ivoire que ce valeureux paladin ne sonne jamais que dans les plus grands dangers. Les troupes repassent les défilés en toute hâte, et bientôt aux sons expirants du cor répondent les trompettes de la grande armée chrétienne qui accourt à travers les montagnes. Il n'est plus temps ; le cor de Roland a sonné pour la dernière fois, et quand Charlemagne arrive sur le champ de bataille de Roncevaux, il ne trouve plus que les cadavres des douze pairs et de leurs vingt mille compagnons. Une rage indicible et un insatiable désir de vengeance saisissent alors son cœur. Ganélon, justement soupçonné, est désarmé et mis aux fers. Les Sarrasins sont atteints sur les bords de l'Ebre et complétement exterminés. Mais voici qu'au secours de Marsile on voit venir le plus puissant des rois sarrasins, Baligand, *amiral de Babylone*. Il s'engage une nouvelle bataille de Roncevaux. Les païens ont d'abord l'avantage. Malgré les prodiges des Français, ils les font reculer jusqu'à l'endroit où gisent les corps des douze pairs. En ce moment,

Li dus Ogier a Monjoie escriée :
Ferez, baron, sor la gent deffaée,

et, par une nouvelle charge des chrétiens, les mécréants sont refoulés et fuient à leur tour. En vain

Li amirax s'écrie en son latin :
Que faites voz, païen et sarrazin ?

Dieu a prononcé; le bon droit triomphe. Ne voulant pas survivre à sa défaite, Baligand se précipite sur Charlemagne, et d'un coup désespéré lui brise sa cotte de mailles, son haubert, et lui met le corps à nu. Le vieil empereur allait succomber, quand

Seins Gabriel est à lei descendu.
Si li a dist : Rois magnes, que fais-tu?

Cette voix ranime *li gentix roi de France;* il se dresse sur ses étriers, et de sa fidèle Joyeuse il pourfend la tête de son ennemi. La déroute des païens devient complète; on en fait un épouvantable carnage. Marsile, grièvement blessé, expire dans Saragosse d'effroi et de douleur en apprenant l'approche de l'armée chrétienne.

Bien trente diables l'ont en enfer porté

Saragosse, qui avait résisté six ans, est prise d'assaut et saccagée impitoyablement. Ensuite les Français reviennent à Roncevaux, et là grand deuil fut mené pendant plusieurs jours dans toute l'armée chrétienne. Ganélon, atteint et convaincu de félonie et de haute-trahison, expie son crime par le dernier supplice : il est tiré à quatre chevaux. Puis Charlemagne, couvert de lauriers, mais le désespoir dans le cœur, s'en retourne tristement au doux pays de France.

Cependant une vie aussi glorieuse devait avoir son terme comme les autres, et plusieurs signes l'annoncèrent longtemps auparavant. Ainsi le soleil et la lune perdirent leur lumière pendant trois jours; son nom, *Kallemaine princes*, qui était écrit en la paroi de l'église de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, s'effaça de lui-même; puis un porche tomba entre son palais et l'église, le jour de l'Ascension; un pont qu'il avait fait bâtir sur le Rhin s'écroula; une fois qu'il chevauchait, le jour devint tout noir, et un grand globe de feu courut de sa droite à sa gauche, ce dont il fut si ébahi qu'il en tomba à terre. Le moment suprême arriva enfin, et voici ce qu'en raconte l'archevêque Turpin, le fidèle compagnon de tous ses dangers. « Avant, dit-il, que » l'empereur se départît de moi en la cité de Vienne où » j'étais, il me promit que, s'il mourait avant moi, il me » le ferait savoir par certain message. Un jour advint qu'a» près avoir chanté messe de *requiem* pour les féaux » de Dieu, je disais les psaumes du Psautier que j'avais » accoutumé de dire après la messe, quand je vis une lé» gion de diables trépassant soudainement par-devant moi. » J'en appelai un qui allait derrière, noir comme un Ethio» pien, et je le conjurai par la vertu de Dieu qu'il me dît » où ils allaient; et il me dit qu'ils allaient à la mort de » *Kallemaine*, qui en cette heure devait mourir, pour em» porter son âme en enfer. Je n'eus pas fini le psaume que » j'avais commencé, que je les vis revenir et passer devant » mon siége. Je demandai au dernier à qui j'avais parlé ce » qu'ils avaient fait, et il me répondit qu'un Galicien dé» colé et sans chef (saint Jacques de Galice) avait mis tant » de fûts et de pierres de moûtiers en la balance, que les » aumônes et le bien qu'il avait faits pesèrent plus que le » mal, et pour cette chose les anges leur avaient arraché » l'âme et l'avaient mise en la main du souverain roi. » Quand le diable eut dit cela, il s'évanouit tantôt. Lors je » compris et entendis certainement que Kallemaines était » trépassé de la joie en paradis à cette heure même. »

Son corps fut déposé à Aix-la-Chapelle, dans l'église de Notre-Dame qu'il avait fondée. On l'embauma et on le remplit de parfums et de précieuses épices. Il fut assis en un trône d'or, le livre des Evangiles entre les mains. Il était un peu incliné en avant, la face dressée vers le ciel. Sa couronne, qui était attachée à sa tête par une chaîne d'or, renfermait une partie de la sainte croix.

Pendant long-temps ce tombeau fut un lieu de pèlerinage, et la chronique latine de Novalis nous fait un récit curieux d'une visite qui lui fut faite par l'empereur Othon III, en l'an 1000, à cette année mystérieuse du moyen âge où tous les peuples croyaient que le monde allait finir. Voici la traduction de ce passage : — « L'empereur Othon III, » passant dans la contrée où reposait le corps de Charle» magne, se dirigea vers le lieu de sa sépulture, accom» pagné de deux évêques et du comte Othon, et ce dernier » racontait ainsi leur visite : Nous sommes entrés dans le » tombeau de Charles. Loin d'être couché, suivant l'usage

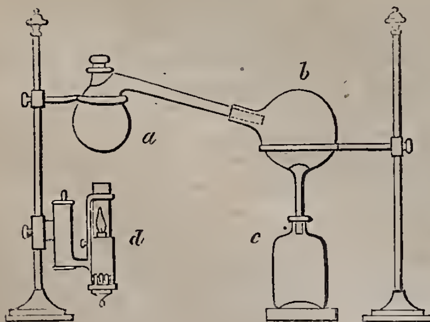
» des morts, le vieil empereur siégeait dans une espèce de » trône comme s'il eût été encore vivant. Une couronne » d'or ceignait sa tête, et il tenait un sceptre dans ses mains » revêtues de gants, que ses ongles avaient percés en crois- » sant. Il était placé dans une sorte de cellule solidement » bâtie en chaux et en marbre, que nous avons été obligés » de briser dès le commencement pour pénétrer jusqu'à lui; » et dès que nous nous sommes approchés, nous avons » senti une très forte odeur; puis, fléchissant le genou, » nous nous sommes prosternés, et nous l'avons adoré. Im- » médiatement après l'empereur Othon le revêtit de vête- » ments blancs, coupa ses ongles, et remit tout en ordre » autour de lui. Rien dans les membres du mort n'an- » nonçait la corruption, seulement l'extrémité de son nez » s'était un peu amoindrie. Mais l'empereur fit à l'instant » remplacer par de l'or la partie qui manquait; puis, lui » enlevant une dent, après avoir fait réparer la cellule, il » s'en alla. »

Nous terminons ici ce que nous avons appelé la vie fabuleuse de Charlemagne. La chronique de Turpin, le poëme italien *la Spagna*, et le roman de Roncevaux, nous ont servi à composer cette deuxième partie. Comme dans la première, histoire, géographie, tout y est confondu, tout y est défiguré. Ainsi, bien que les Musulmans aient en horreur toute représentation figurée, on n'a pas craint de leur faire adorer la statue gigantesque en la terre de *Landulur*, qui n'est probablement qu'un souvenir de la fameuse statue d'Irmensul, l'idole des Saxons. Charlemagne semble être confondu avec son aïeul Charles-Martel, et ne plus être pour les Français un vainqueur, un étranger, mais le roi national de la troisième race. — Pendant plusieurs siècles, ces fables ont eu, dans l'esprit des nations, presque l'autorité de l'histoire.

ACIDE NITRIQUE.

Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler de l'*eau-forte*, dont l'usage est fréquent dans une foule de manipulations des arts. Cette *eau-forte* du commerce est appelée, dans la chimie, acide *nitrique*, parce qu'on la retire du *nitre* ou *salpêtre* (nitrate de potasse). L'acide nitrique est formé d'oxigène et d'azote; M. Thénard lui a donné le nom d'acide *azotique*.

La fabrication de l'acide nitrique se fait en versant de l'acide sulfurique sur du nitre et chauffant le mélange. L'acide nitrique se dégage en vapeurs que l'on recueille, et l'acide sulfurique forme du sulfate de potasse. L'appareil suivant indique les détails de l'opération.



a Cornue en verre dans laquelle on verse du nitre d'abord, et ensuite de l'acide sulfurique. — *b* Ballon où se rendent les vapeurs d'acide nitrique. — *c* Flacon où ces vapeurs coulent après être redevenues liquides. — *d* Lampe servant à chauffer le mélange contenu dans la cornue *a*.

L'acide nitrique ne peut exister sans eau; lorsqu'il est bien concentré, c'est-à-dire lorsqu'il ne contient plus que l'eau nécessaire à son existence, il est extrêmement énergique. Ses émanations sont très piquantes; il est corrosif à l'excès. Un fou, il y a une dizaine d'années, en lança sur un tableau du Musée, auquel il causa de graves dommages (une Joûte, par Rubens); des misérables se plaisaient, plus récemment, à en jeter, le soir, sur les vêtements des dames. — Il colore la peau en jaune pour peu qu'il se trouve en contact avec elle, et opère ainsi une décomposition rapide du tissu cutané; on fait usage de cette propriété pour détruire les verrues.

L'acide nitrique se combine vivement avec les oxides métalliques; il attaque et dissout promptement un grand nombre de métaux; dans ce cas une portion d'acide cède d'abord au métal une certaine quantité de son oxigène, et se transforme en acide hypo-nitrique dont les vapeurs rutilantes se dégagent; l'autre portion d'acide nitrique s'unit alors à l'oxide métallique formé et donne un *nitrate*.

Le procédé de *gravure à l'eau forte* est fondé sur la propriété qu'a l'acide nitrique de dissoudre les métaux. On couvre la planche de cuivre de cire; avec une pointe on trace ses dessins sur cette cire, en ayant soin de pénétrer jusqu'au métal; puis on verse dessus une certaine quantité d'acide nitrique étendu d'eau, qui n'a pas d'action sur la cire, mais qui mord peu à peu dans les parties métalliques mises à nu par la pointe à dessiner.

Essais d'or à la pierre de touche. — L'acide nitrique est employé par les orfèvres pour vérifier les objets d'or ou soi-disant d'or qu'on leur propose d'acheter. Ils frottent le bijou avec une pierre noire qui est très dure, sur laquelle s'attache une couche extrêmement mince du métal; ils passent ensuite un peu d'eau-forte par-dessus : si la petite couche est d'or pur, elle se maintient sans altération; elle pâlit plus ou moins si l'or est allié au cuivre; enfin, elle disparaît complétement si l'objet est entièrement en cuivre ou en composition. C'est ce que l'on comprend de suite si l'on observe que l'eau-forte n'a aucune action sur l'or et qu'elle dissout très bien le cuivre. La pierre usitée dans ce cas est un silex schisteux, ou du jaspe, ou du basalte.

Encre à marquer le linge. Pierre infernale. — L'acide nitrique dissout très bien l'argent. Lorsque le métal a disparu, l'on chauffe assez fortement la liqueur afin de chasser l'acide qui pourrait rester. Le vase ne contient plus alors que du nitrate d'argent, qui donne avec l'eau une dissolution très limpide. Si l'on écrit avec ce liquide, on obtient des lettres, d'abord invisibles, mais qui, exposées à la lumière solaire, noircissent promptement et sont ineffaçables, même par la plus forte lessive.

En chauffant davantage la dissolution du nitrate d'argent, et chassant ainsi toute l'eau qui servait à la former, on obtient une masse solide que l'on peut fondre et couler en petits lingots. Ces lingots ne sont autre chose que la *pierre infernale*, employée par les médecins à cautériser certaines plaies, et à détruire les excroissances de chairs rebelles (*Éléments de chimie;* Bibliothèque du Magasin pittoresque).

Trois *beaucoup* et trois *peu* sont pernicieux à l'homme : beaucoup parler et peu savoir; beaucoup dépenser et peu avoir; beaucoup présumer et peu valoir.

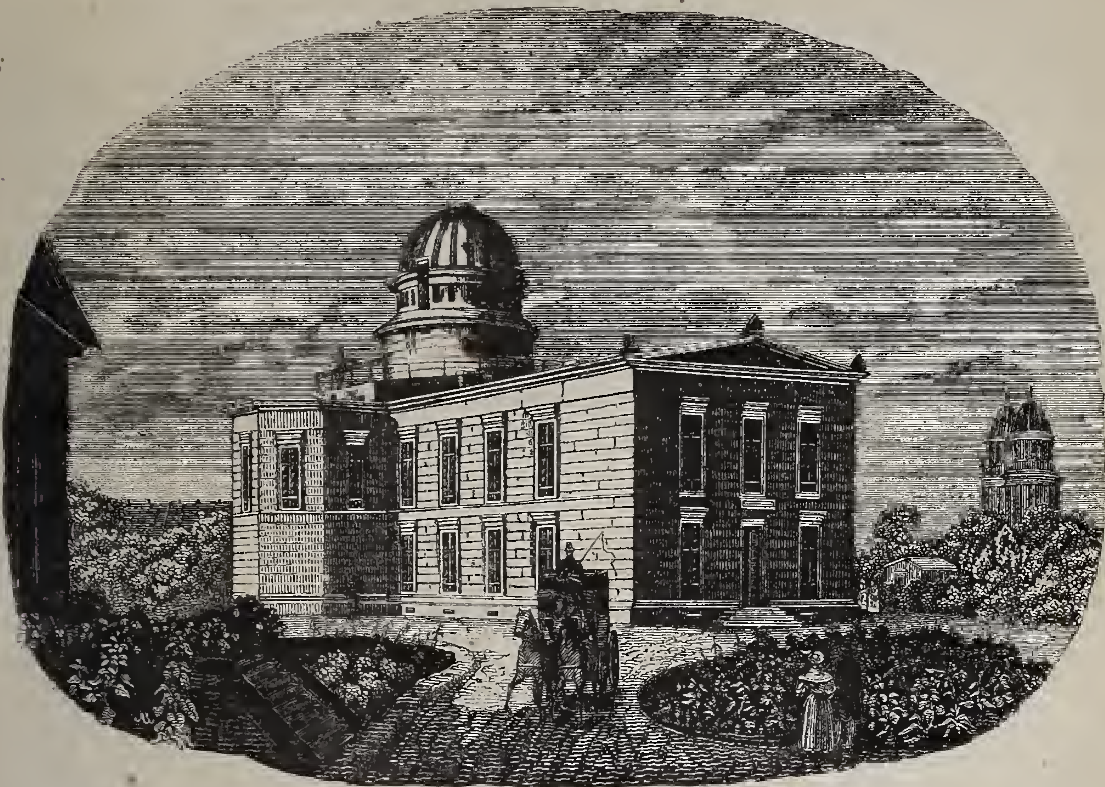
Proverbe espagnol.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

LE NOUVEL OBSERVATOIRE DE BERLIN.

MM. DE HUMBOLDT ET ENCKE.



(Le nouvel observatoire de Berlin.)

Dans l'intervalle des années 1700 à 1711, on avait érigé à Berlin un observatoire (qui porte aujourd'hui un télégraphe). Mais cet édifice, destiné seulement à offrir aux membres de l'Académie des sciences la possibilité de suivre les principaux phénomènes astronomiques plus exactement qu'ils ne l'auraient fait dans leurs demeures particulières, ne se prêtait nullement aux exigences de l'astronomie moderne, et l'on souhaitait vivement à Berlin que l'Etat fît les sacrifices nécessaires à la construction d'un nouvel établissement plus utile. Cependant comme la Prusse possède déjà un observatoire du premier ordre à Kœnisberg, il se serait certainement encore passé bien du temps avant que Berlin n'obtînt un local convenable pour les observations astronomiques, sans une circonstance fortuite où l'on vit tout ce qu'un homme supérieur peut avoir d'influence sur son siècle quand il s'adresse aux masses, et qu'il sait profiter de leur curiosité naturelle pour les grands mystères du monde physique. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les paroles d'un juge compétent en pareille matière, du savant M. Encke, directeur du nouvel observatoire. « M. Alexandre de Humboldt, dit-il, après une absence d'un grand nombre d'années, signala, en 1828, son retour dans sa ville natale d'une manière aussi brillante que riche en succès, par une suite de leçons sur les rapports physiques de la terre considérée de la manière la plus générale ; il y fit preuve d'une multiplicité et d'une profondeur de connaissances qui ne se trouvent peut-être réunies maintenant que chez lui, et y déploya une élégance de diction bien rare aujourd'hui dans les cours publics en Allemagne. » L'enthousiasme produit par ces leçons fut général; et comme l'illustre voyageur montrait une prédilection particulière pour l'astronomie qui lui avait été d'un si puissant secours pour toutes ses découvertes géographiques, le goût de cette science sublime se répandit promptement parmi ses auditeurs. De simples amateurs firent des sacrifices pour l'achat et l'installation d'instruments. C'est de l'observatoire particulier d'un riche banquier, M. Beer (frère du célèbre compositeur Meyer Beer), qu'est sortie, sous les noms de MM. Beer et Mœdler, la plus belle carte de la lune qui ait encore paru. Enfin le désir de posséder des instruments d'un pouvoir amplificatif considérable et des moyens d'observation précis devint si vif et si général, parmi les gens du monde comme parmi les savants, que M. de Humboldt put obtenir du gouvernement l'achat d'une grande lunette de Frauenhofer (au prix de 50 000 francs), et d'un grand cercle méridien, puis enfin la construction d'un nouvel observatoire, dont nous donnons ici la figure.

Cet édifice, construit sur les dessins de M. Schinkel, réunit l'élégance à la simplicité des formes. Le plan offre l'apparence d'une croix latine dont les courtes branches auraient été tronquées sur les angles, de manière à présenter cinq faces au lieu de trois. A la rencontre des deux branches s'élève une tour cylindrique surmontée d'une coupole tournante en fer forgé. La force d'un enfant appliquée à un système d'engrenage très simple suffit pour faire mouvoir la coupole, de manière que l'observateur puisse diriger ses regards vers les différentes parties du ciel. Au centre de la coupole même est placée la grande lunette, sur un énorme massif prismatique en maçonnerie qui s'élève sans interruption depuis la fondation jusqu'au troisième étage, et qui est séparé par 5 mètres d'intervalle au moins de tous les murs de clôture. Telle est l'importance, pour des observations délicates, d'avoir un massif inébranlable, que l'on n'a mis nulle part en contact avec le prisme central ni l'escalier ni le plancher de la tour.

Le directeur de l'observatoire, M. Encke, s'est acquis une réputation européenne par l'importance de ses travaux

dans l'astronomie théorique et pratique. Les étrangers admis à visiter l'établissement trouvent en lui cette obligeance et cette exquise urbanité qui caractérisent les savants de l'Allemagne, et en particulier ceux de la Prusse. Nous vîmes avec plaisir, il n'y a guère plus d'un an, qu'il a donné une place honorable dans les archives au quart de cercle dont Maupertuis se servit autrefois pour la mesure d'un arc du méridien dans le voisinage du pôle, et dont il fit présent à l'Académie des sciences de Berlin qu'il présidait sous Frédéric II. Notre amour-propre national fut aussi agréablement flatté lorsque nous l'entendîmes parler avec éloge des beaux travaux des astronomes français. Pourquoi donc faut-il que nous ayons à déplorer aujourd'hui l'état d'infériorité relative où se trouve placé notre pays pour la culture de la plus belle des sciences? Tous les observatoires que nous possédions vers la fin du siècle dernier ont disparu successivement, et il ne nous reste plus que ceux de Paris et de Marseille; encore ce dernier n'est-il pas pourvu de tous les instruments convenables. Cependant l'Angleterre envoie aujourd'hui des astronomes, et installe des observatoires permanents jusqu'aux extrémités du monde, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'Inde, à la Nouvelle-Hollande. Il y a peu de petits Etats en Allemagne qui ne présentent un établissement de ce genre. La Russie même semble vouloir se mettre sous ce rapport à la tête de la civilisation européenne, et, non contente de ce qu'elle possède déjà à Dorpat, elle élève aujourd'hui près de Saint-Pétersbourg un édifice immense qui doit être pourvu de tout ce que l'art peut produire de plus beau et de plus parfait pour servir aux progrès de l'astronomie. La France veut-elle donc déchoir de ce rang élevé qu'elle a occupé dans le monde savant depuis le siècle de Louis XIV? A-t-elle renoncé à imprimer à ses œuvres scientifiques ce caractère de grandeur et de majesté que l'on remarque chez les nations qui ont foi dans l'avenir? Nous ne le pensons pas. Les préoccupations du moment ne l'ont point assez aveuglée pour qu'elle n'ait pas senti tout l'intérêt, toute la portée de certaines questions scientifiques, et pour qu'elle n'ait pas compris que nul progrès matériel n'est stable s'il n'est accompagné de ces études graves qui agrandissent le domaine de la pensée et qui élèvent l'âme. Le temps n'est pas éloigné, sans doute, où tout le monde sentira chez nous le besoin de développer les moyens d'action qui manquent encore à tant de nobles intelligences qui vivent ignorées au fond de la province. Chez nous aussi un savant illustre aura contribué pour la meilleure part à amener des résultats que nous appelons de tous nos vœux. Sans entrer ici dans aucun détail scientifique, il m'aura suffi de demander à qui l'on doit les notions saines d'astronomie et de physique qui commencent à se répandre dans les masses, pour que chacun nomme à l'instant l'auteur des notices qui terminent chaque année l'*Annuaire des longitudes*, et où les questions de l'ordre le plus relevé, traitées avec autant de clarté que de profondeur, sont mises à la portée de tous.

LE MÉNÉTRIER DE GERMUND,

LÉGENDE D'ALLEMAGNE.

C'était jadis une église sans pareille, une église consacrée à sainte Cécile, la céleste musicienne. C'était la communauté de Germund qui l'avait bâtie. Aujourd'hui il n'en reste plus qu'une pierre.

Dans cette église, des lis d'argent répandaient sur la tête des saints une douce lueur; des roses couronnaient l'autel, fraîches et riantes comme les clartés de l'aurore.

La sainte avait des souliers d'or pur et une robe d'argent étincelante; car alors c'était encore le bon temps.

Le temps où, non seulement dans la terre d'Allemagne, mais bien loin de par-delà les mers, on admirait les œuvres ciselées des artistes de Germund.

Et les pèlerins venaient des contrées lointaines visiter cette église, où l'on entendait sans cesse résonner les chants pieux et les sons de l'orgue solennel.

Un jour, un ménétrier y vint aussi. Hélas! il était dans une profonde misère. Il s'avança les joues pâles, les jambes lasses, et la besace vide.

Il s'incline devant l'image de la sainte, et chante sa chanson. Ses plaintes vont jusqu'au cœur de celle qu'il implore, et la robe d'argent tressaille.

Sainte Cécile s'incline en souriant vers le pauvre musicien, et lui donne son soulier d'or.

Ivre de joie, il se précipite dans la maison du premier orfèvre qu'il rencontre, et se moque de sa misère passée, en changeant le soulier contre de beaux écus.

Mais l'orfèvre reconnaît la dépouille de la sainte, injurie le ménétrier, et le conduit devant le juge.

Bientôt le procès est instruit et terminé. Le vol est évident. Personne ne croit au récit du pauvre chanteur.

Malheur! malheur! profane ménétrier! tu as chanté ton dernier chant, et bientôt ton cadavre sera pendu au gibet.

Déjà la sonnette des convois funèbres retentit, et l'on voit se dérouler le long convoi noir, avec le coupable que l'on mène à l'échafaud.

Les psaumes de la pénitence résonnent, les moines et les religieux murmurent des prières lamentables; mais à travers ces paroles de mort, on entend aussi les sons joyeux d'un violon.

C'était la dernière prière du musicien. — Puisque tant d'autres doivent chanter, avait-il dit, laissez-moi chanter aussi.

Le convoi passe devant la chapelle de sainte Cécile; la porte est ouverte, et le violon fait entendre un douloureux gémissement.

Alors ceux qui avaient condamné le ménétrier prennent pitié de lui. Plus d'un assistant soupire et dit : — Le pauvre chanteur! Et lui s'écrie : — Permettez-moi de m'approcher encore une fois de la sainte!

Le juge le permet. Le condamné entre, s'agenouille, répète sa chanson; et la sainte s'émeut, et sa robe d'argent tressaille.

Elle se penche en souriant vers le pauvre musicien, et lui donne son second soulier d'or.

La foule étonnée regarde, et chaque chrétien peut voir combien le chanteur du peuple est cher aux saints du ciel.

A l'instant les chaînes du prisonnier tombent; on lui apporte de l'argent et du vin; on le reconduit en chantant et en dansant à l'hôtel-de-ville.

Toutes les angoisses de la veille sont oubliées. La grande salle de l'hôtel est décorée comme pour une fête, et le ménétrier occupe la place d'honneur au banquet.

Mais quand la fête est finie, il prend ses souliers d'or à la main, et s'en va le soir chanter gaiement dans un autre pays.

Depuis ce temps, le chanteur le plus pauvre est sûr d'être bien accueilli à Germund, et dès qu'il arrive, on le salue et on se met à danser.

SINGULARITÉS DE LA CUISINE CHINOISE.

Nous avons déjà donné, sur les insectes comestibles (voy. 1838, p. 191), des détails qui prouvent à quel point le régime alimentaire peut varier à la surface du globe, et différer de celui qui est adopté par les nations civilisées de l'Occident. Mais la cuisine chinoise dépasse en originalité toute limite croyable, et se compose de mets dont les noms seuls, pour la plupart, excitent la répugnance des Euro-

péens. Sans parler des nids de salangane, qui forment le fonds des potages les plus recherchés des gourmets chinois, ni des vers de terre salés, cuits et séchés, ni du cuir de Japon macéré dans l'eau, ni des fricassées de grenouilles, de chenilles salées et de nageoires de requin assaisonnées à l'essence de cloporte, nous empruntons à une lettre récente de M. Favand, missionnaire en Chine, les détails suivants sur l'usage qu'on y fait du ver à soie comme aliment.

« Il y a des siècles que nos cultivateurs du Midi se livrent à l'éducation des vers à soie; mais je ne sache pas qu'ils aient jamais songé à en tirer parti pour leur nourriture. Il n'en est pas de même en Chine. Pendant le long séjour que j'ai fait dans ce pays, j'ai souvent vu manger, et j'ai mangé moi-même des chrysalides de vers à soie. Je puis affirmer que c'est un excellent stomachique, à la fois fortifiant et rafraîchissant, et dont les personnes faibles font surtout usage avec succès.

» Après avoir filé les cocons; on prend une certaine quantité de chrysalides; on les fait bien griller à la poêle, pour que la partie aqueuse s'écoule entièrement. On les dépouille de leur enveloppe, qui s'enlève d'elle-même, et elles se présentent alors sous forme de petites masses jaunes, assez semblables aux œufs de carpe agglomérés. On les fait frire au beurre, à la graisse, ou à l'huile, et on les arrose de bouillon (celui de poulet est le meilleur). Lorsqu'elles ont bouilli pendant cinq ou six minutes, on les écrase avec une cuiller de bois, en ayant soin de remuer le tout, de manière qu'il ne reste rien au fond du vase. On bat quelques jaunes d'œuf, dans la proportion de 5 pour 100 chrysalides; on les verse dessus, et l'on obtient par là une belle crème d'un jaune d'or et d'un goût exquis.

» C'est ainsi qu'on prépare ce mets pour les mandarins et les gens riches. Quant aux pauvres, après avoir bien fait griller les chrysalides et les avoir dépouillées de leur enveloppe, ils les font frire au beurre ou à la graisse, et les assaisonnent avec un peu de sel, de poivre, ou de vinaigre; ou, enfin, ils les mangent telles qu'elles sont, avec le riz, après s'être contentés de les dépouiller. »

NICOLAS HOUEL.

Nicolas Houel, dont le nom manque dans les *Biographies universelles*, est le fondateur de la Maison de la Charité chrétienne dont il a été question page 55 de notre volume de 1838. Il exerçait à Paris, sa ville natale, la profession d'apothicaire. N'ayant pas une fortune égale à son ambition du bien, il fut soutenu dans sa fondation par Henri III, par la reine et plusieurs personnes éminentes. L'établissement se composait d'une chapelle; — d'un enclos nommé le *Jardin des simples*, où l'on cultivait des plantes médicinales; — d'une apothicairerie complète; — d'une école pour les jeunes orphelins; — enfin, d'un hôpital contigu à la Maison de la Charité chrétienne.

Les jeunes orphelins étaient initiés aux bonnes lettres et instruits dans l'art de l'apothicairerie; on les employait à administrer à domicile toutes sortes de médicaments aux pauvres honteux de la ville et des faubourgs, sans qu'il leur en coûtat rien.

Ce fut à l'imitation du Jardin des simples que l'on fonda, environ un demi-siècle plus tard, le Jardin des plantes, à quelque distance de la Maison de la Charité.

L'hôpital était une espèce d'hôtellerie de passage, aussi pour les pauvres honteux. — Tous les soirs, avant le coucher, une cloche, tintant un demi-quart d'heure, appelait les hôtes à la prière; tous se mettaient à genoux, chantaient un *Miserere*, et priaient Dieu pour ceux qui faisaient des dons à l'établissement.

Après la mort de Houel, une ordonnance du roi décida que les pauvres soldats et gentilshommes blessés à la guerre seraient traités et médicamentés gratuitement, comme les pauvres honteux; puis ils furent logés à l'hôpital à l'exclusion des pauvres voyageurs; puis, plus tard, tout l'établissement leur fut affecté sans partage : c'est ainsi que l'institution des Invalides se trouva créée. L'apothicaire parisien Nicolas Houel, dont la pensée reçut ce développement, a droit sans doute à une parcelle de la gloire que Colbert et Louis XIV ont absorbée tout entière comme fondateurs de l'Hôtel royal des Invalides.

Houel trouvait le temps d'écrire au milieu des travaux de son état et des soins réclamés par son établissement; il a laissé plusieurs ouvrages dont M. Paulin Pâris a donné le détail dans le deuxième volume de son catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque royale; mais ce n'est pas pour l'écrivain que nous demandons une place dans la mémoire de nos lecteurs, c'est pour l'homme ingénieusement charitable.

Des intérêts matériels. — Nous ne faisons pas un crime à la civilisation de procurer à l'homme beaucoup de jouissances et de lui en rendre l'acquisition plus facile; mais comme ces jouissances et la facilité que nous trouvons à les obtenir attachent chacun de nous à la position qui les lui assure, il est évident que nous éprouvons plus de répugnance à risquer cette position, quand même le devoir nous y invite.....

Ainsi, en favorisant la civilisation de tous nos efforts, tâchons de conserver au sein de la civilisation les idées nobles, les émotions généreuses que ses jouissances tendent à étouffer. Repoussons ces systèmes étroits qui n'offrent pour but à l'espèce humaine que le bien-être physique. Ne nous renfermons pas dans cette vie si courte et si imparfaite, monotone à la fois et agitée, et qui, circonscrite dans ses bornes matérielles, n'a rien qui la distingue de celle des animaux. Honorons et encourageons cette puissance de sacrifice, cette faculté de dévouement, objets des moqueries de quelques esprits subalternes qui se croient justes parce qu'ils sont abjects, et piquants parce qu'ils poursuivent de plaisanteries, dont l'invention ne leur appartient pas, tout ce qui s'élève au-dessus de leur nature ignoble et de leurs conceptions rétrécies. De la sorte nous servirons la civilisation elle-même. Car si, tout en profitant de ses bienfaits, nous nous laissons amollir par elle, nous ne saurons pas la défendre au besoin, et sa cause sera trahie et abandonnée par les sybarites qu'elle aura formés.

BENJAMIN CONSTANT, *Revue encyclopédique.*

ERREUR QUE L'ON COMMET SOUVENT

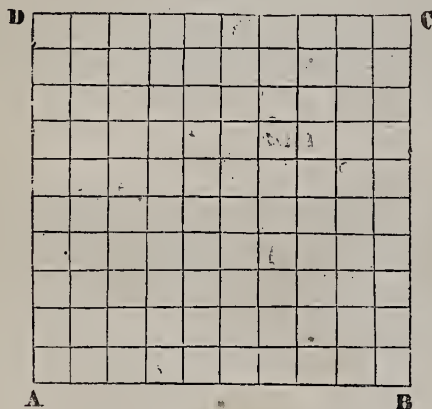
DANS L'USAGE DES NOUVELLES MESURES.

Centimètre carré. — Centième de mètre carré.

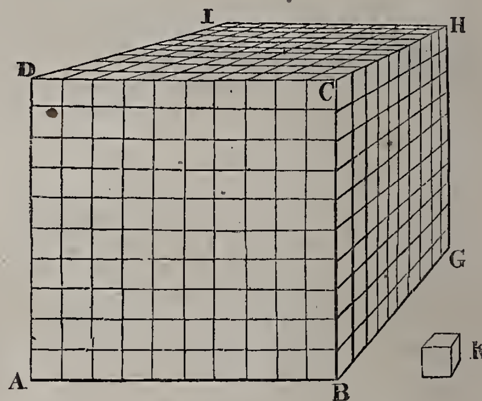
Il y a fort peu d'années, une méprise singulière eut lieu dans une discussion importante de la Chambre des députés. Il s'agissait, si notre mémoire nous sert bien, de fixer le droit de timbre et le port des journaux et écrits périodiques, d'après les dimensions de la feuille, et l'on vota un article où il était question de journaux ayant trente ou quinze *centimètres carrés*. Or, si l'on se donne la peine de découper carrément deux bandes de papier de 3 centimètres de largeur, ayant l'une 10 et l'autre 5 centimètres de longueur, et qu'en les pliant toutes deux en trois dans leur largeur, on plie encore la plus grande en dix, la plus petite en cinq dans le sens de la longueur, il sera facile de constater que la première renfermera trente et la seconde quinze petits carrés d'un centimètre de côté, trente et quinze *centimètres carrés*. Au lieu des immenses journaux que nous avons aujourd'hui, on nous en supposait donc de la dimensio

d'une carte à jouer! Hâtons-nous d'ajouter que l'erreur fut bien vite signalée; que l'on avait voulu parler d'un *centième de mètre carré* et non pas d'un *centimètre carré*, et que dans la loi du 14 décembre 1830 la trace même de l'erreur a disparu, puisque l'on parle seulement de feuilles de trente et de quinze *décimètres carrés*.

La plus légère attention fera reconnaître la justesse et la nécessité de la distinction à établir entre deux expressions qui semblent identiques au premier abord. Considérons en effet un carré A B C D d'un mètre de côté : partageons chacun des côtés en dix parties égales qui seront des décimètres ou des dixièmes de mètre, et joignons tous les points de division correspondants sur les côtés opposés. Notre carré primitif se trouvera décomposé en *cent* petits carrés d'un décimètre de côté chacun, en *cent décimètres carrés*, et non pas en *cent centimètres carrés*. Si nous faisons dans chacun des cent petits carrés la même construction que dans le grand, chacun d'eux contiendra cent carrés du troisième ordre d'un centimètre de côté, et le grand carré renfermera donc cent fois cent ou dix mille. En un mot,



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)

il est palpable que, lorsqu'une ligne est divisée en 2, en 4..... en 10..... en 100 parties égales, le carré qui a pour côté cette ligne entière renferme 2 fois 2 ou 4, 3 fois 3 ou 9, 4 fois 4 ou 16..... 10 fois 10 ou 100, 100 fois 100 ou 10 000 des carrés construits sur les subdivisions de cette ligne.

Mais d'un autre côté, un tout peut être considéré comme partagé en dix dixièmes, en cent centièmes, en mille millièmes, etc. Personne ne confondra donc plus un dixième de mètre carré, c'est-à-dire une surface équivalente à l'une des dix bandes A B E F qui composent le carré A B C D, avec un décimètre carré, l'un des cent petits carrés contenus dans le grand. Tout le monde comprendra que le décimètre carré vaut cent centimètres carrés, que le centimètre carré vaut cent millimètres carrés, de même que le mètre carré vaut cent décimètres carrés.

Pour les mesures cubiques la distinction à établir n'offre pas plus de difficulté. Soit en effet ABGHI un cube d'un mètre de côté. Si l'on décompose chacun des carrés qui forment les six faces en cent petits carrés, comme on l'a fait tout à l'heure, et que par toutes les lignes de séparation correspondantes sur les faces opposées on imagine des plans, le cube total sera partagé en *mille* cubes K d'un décimètre de côté. Chacun de ceux-ci pourra, de la même manière, être divisé en mille petits cubes d'un centimètre de côté, de sorte que le mètre cube contiendra mille fois mille ou *un million* de centimètres cubes. En un mot, quand une ligne est 2, 3, 4..... 10, 100 fois plus grande qu'une autre, le cube construit sur la première est 8 fois, 27 fois, 64 fois,..... 1000 fois, 1 000 000 de fois plus grand que le cube construit sur cette autre. On ne saurait donc confondre le décimètre cube avec le dixième de mètre cube, qui vaut cent fois autant; ni le centimètre cube avec le centième de mètre cube, etc.

Nous pouvons citer, pour l'usage des mesures cubiques, une erreur analogue à celle dans laquelle la Chambre était tombée pour les mesures de superficie. Il s'agissait de travaux à exécuter sur des chemins vicinaux d'un département de l'Ouest, en 1836. Le devis rédigé sous la surveillance et avec l'approbation des autorités locales et administratives, et qui devait devenir la loi du marché imposé à l'adjudicataire, renfermait la condition « que toutes les pierres destinées à la chaussée auraient tout au plus *neuf centièmes cubes.* » Cette clause étrange était imprimée en toutes lettres sur les affiches placardées dans l'arrondissement. Que l'on eût trouvé un entrepreneur malintentionné et de mauvaise foi, et au lieu de moyens cailloux de 9 centimètres de côté, il aurait été en droit de fournir d'énormes blocs de pierre dont il n'aurait fallu que 11 pour composer un mètre cube! Quelle cause de perte d'argent ou de procès pour l'Etat!

La règle pour énoncer correctement un nombre qui renferme des parties décimales du mètre carré ou du mètre cube, est des plus simples. Ainsi le nombre 3,6248 (mètres carrés) s'énonce 3 mètres carrés 6248 dix millièmes de mètre carré, ou 3 mètres carrés 62 décimètres carrés 48 centimètres carrés : le nombre 39,872314 (mètres cubes) s'énonce 39 mètres cubes 872314 millionièmes de mètre cube, ou 39 mètres cubes 872 décimètres cubes 314 centimètres cubes.

Les exemples que nous avons cités montrent assez l'attention que mérite ce sujet, auquel s'attache d'ailleurs un intérêt particulier, depuis la promulgation de la loi qui ordonne l'usage exclusif du système métrique à partir du 1er janvier 1840.

LE PODARGUS

DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Le genre d'oiseaux que représente notre gravure fut réuni d'abord à celui des *tette-chèvres* (caprimulgi), et des analogies nombreuses et remarquables paraissaient autoriser cette association; mais un examen plus attentif a fait apercevoir des différences caractéristiques assez importantes pour justifier la formation d'un genre nouveau.

L'oiseau qui a reçu en France les noms vulgaires d'*engoulevent*, *crapaud volant*, *tette-chèvre*, est à peu près de la grosseur du merle; sa tête est large, ses yeux très grands à proportion de sa taille, le bec court en apparence lorsqu'il est fermé, mais lorsqu'il est ouvert on le voit se prolonger

au-delà des yeux, et cette fente démesurée est bordée de poils roides et serrés. La forme des pieds dénote clairement que cet oiseau n'est pas coureur, qu'il se pose rarement à terre, et que dans l'état de repos il se tient perché sur une branche qu'il serre fortement avec son long doigt du milieu. Les ailes sont longues et terminées en pointe, le vol rapide, léger, silencieux; on admire l'aisance et la grâce des évolutions exécutées en l'air par cet oiseau. Mais peu de spectateurs sont à portée de les voir : les tette-chèvres passent tout le jour dans les bois les plus épais, et ne commencent que le soir leur chasse aux insectes; ils la prolongent durant la nuit, et au point du jour ils vont se cacher de nouveau sous un feuillage épais qui les couvrira jusqu'à la nuit. En raison de ses habitudes nocturnes, les Anglais l'ont assimilé aux chouettes, et dans quelques provinces de l'Angleterre il porte le nom de *chouette de la fougère* (forn-owl). Il se nourrit d'insectes de nuit qu'il attrape en volant, car il est toujours en l'air pendant ses chasses. Son large gosier engloutit sans peine de gros scarabées et les autres insectes de grande taille qui volent la nuit. De temps en temps, il interrompt ses



(Podargus de la Nouvelle-Guinée, *Podargus papuensis*.)

chasses, et prend un peu de repos sur une branche; il fait entendre alors des sons ou plutôt un bruit que l'on a comparé à celui du rouet des fileuses. La femelle dépose ses œufs dans un trou en terre, sans autre précaution que de le choisir assez large pour qu'elle s'y trouve à l'aise, assez sec pour qu'elle puisse y entretenir une chaleur suffisante. Les œufs sont ordinairement au nombre de deux, et rarement trois, ce qui explique pourquoi cette espèce n'abonde nulle part. Son plumage est agréablement tacheté de noir, de blanc, de gris et de fauve, sillonné de raies en zigzag. Les nombreuses espèces américaines sont encore plus ornées; des couleurs plus éclatantes y sont associées au blanc, au noir, au gris, au fauve; d'ailleurs, toutes ces espèces ont les mêmes habitudes, les mêmes mœurs dans l'Ancien et le Nouveau Monde, et chaque zone a les siennes, pourvu que les insectes de nuit puissent leur offrir une nourriture suffisante. Celles des climats froids émigrent pendant l'hiver; quant à celles des pays chauds, on ignore encore si elles entreprennent des voyages annuels. Cette question peut être résolue facilement dans la Guyane française, où l'on a trouvé ces oiseaux en très grand nombre et d espèces différentes.

Le nom générique *caprimulgus* est une accusation dont tous les oiseaux compris dans ce genre demeureraient chargés, si on ne prenait soin de la réduire à ce qu'elle est réellement, à l'expression d'une ancienne erreur populaire que la science ne devait pas accréditer par les traces qu'elle en conserve. On croit en effet et depuis très long-temps, quoique l'on ne cite aucune observation, aucun témoignage moderne à l'appui de cette croyance, que l'espèce européenne des *tette-chèvres* est passionnée pour le lait de ces animaux, que des oiseaux entraînés par ce penchant irrésistible pénètrent pendant la nuit dans les étables, s'attachent aux pis des chèvres et les sucent avec une si grande avidité qu'il en résulte des blessures, la perte du lait et quelquefois de la vie de ces animaux. Personne n'a vu nulle part rien de semblable, mais l'opinion se maintient, et l'oiseau chasseur d'insectes de nuit est encore un *tette-chèvre*, même dans les ouvrages sur l'histoire naturelle.

Entre les hirondelles et les oiseaux dont nous parlons,

les analogies et les différences ne pouvaient rester inaperçues; on serait tenté de regarder ces derniers comme des *hirondelles de nuit*. Les *chasseresses de jour*, avec leur bec moins fendu et proportionné à leur petite taille, vivent aux dépens des myriades de petits insectes qui se répandent dans l'air éclairé par le soleil : les gouffres promenés dans l'air par les *chasseurs de nuit* engloutissent des proies d'un volume plus considérable. Comme ces destructions sont à notre profit, les oiseaux qui s'en chargent mériteraient de notre part plus de protection qu'ils n'en obtiennent. Le vol de l'hirondelle est continué plus long-temps; mais il ne trace pas à nos yeux, par un beau clair de lune, ces courbes si variées, si gracieuses, dont l'oiseau de nuit nous offre le spectacle.

Venons enfin au genre *podargus*. Les oiseaux qui y sont compris ont les pieds assez solides; ils ne sont plus réduits à se tenir perchés sur une branche dès qu'ils cessent de voler; ils peuvent se poser à terre, y chercher des aliments, etc. Leur bec est plus fort et d'une fente encore plus démesurée; mais ils ne sont pas aussi garnis de poils roides et serrés. Leurs grands yeux paraissent entouré d'un cercles de plumes peu saillantes, et, sur la base du bec, des plumes décomposées imitent assez bien celles qui entourent la face d'une chouette. Dans les pieds, le doigt du milieu n'est pas aussi long que dans le genre *caprimulgus*, et n'a plus cette structure particulière propre à mieux serrer les branches, à multiplier les points d'attache sur leur contour. On voit que le *podargus* n'est pas destiné à une existence presque toute *aérienne*, qu'il doit passer une partie de sa vie sur la terre; aussi ses ailes sont un peu raccourcies.

Au reste, les deux genres d'oiseaux qui nous occupent ont été l'objet de plus de dissertations que d'observations. En nous bornant aux faits, nous dirons que le genre podargus est confiné dans les archipels érigés en cinquième partie du monde et dans ceux de l'Inde. Notre gravure reproduit un individu de l'espèce trouvée dans la *Nouvelle-Guinée* ou *terre des Papou*. Il diffère peu de l'espèce javanaise décrite par M. Harsfield, comme propre à cette île où elle est très rare. On connaissait déjà le podargus de Sumatra (*podargus cornutus*), plus semblable à une chouette qu'aucune autre espèce. L'Australasie n'a pas obtenu le droit d'imposer son nom aux espèces qui l'habitent; l'une est le *P. Stanleyanus*, et l'autre le *P. Cuvieri*. Ce dernier n'est pas moins aveuglé que les chouettes par l'éclat de la lumière, en sorte que le temps du crépusule et de l'aube lui est interdit pour ses chasses, et qu'il lui faut une retraite plus sombre pendant le jour.

Si l'on souscrit légèrement à certaines réputations de probité, on en flétrit souvent avec une témérité encore plus blâmable, par passion, par intérêt. On abuse du malheur d'un homme pour attaquer sa probité. On s'élève contre la réputation des autres, uniquement pour donner opinion de sa vertu. DUCLOS, *Considérations sur les mœurs.*

Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

LA ROCHEFOUCAULD.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR UN INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(Quatrième article. — Voy. p. 10, 46, 78.)

Repas chez un noble kosak. — La sobriété du régime de vie ordinaire empêche que les repas ne se fassent avec cette espèce d'apprêt que l'on rencontre en France, même dans les familles les plus pauvres. Cependant, passant un jour dans un khoutor, j'ai reçu d'un noble kosak une invitation à dîner, qui peut donner une idée de la manière dont vivent les familles aisées. Pour prendre patience en attendant le repas, on se passa à la ronde un verre d'eau-de-vie (de grain), où le maître de la maison, fort laid personnage, avait bu le premier. Après une heure et demie d'attente, on nous fit placer à une table où nous trouvâmes d'abord une poule bouillie très dure et peu appétissante. Il n'y avait sur la table ni verres ni caraffes, mais simplement une bouteille de *vinaigre*. Désespérant d'achever sans boire le morceau indigeste que l'on m'avait servi, je me hasardai à demander de l'eau; alors on m'en apporta un verre dans lequel on me versa quelques gouttes de vin du Don. Après la poule bouillie, vint une soupe aux choux; puis un poulet et un canard rôtis. Tout cela était si dur, si coriace, si mal préparé, que je pus à peine en goûter, et cependant je n'étais pas difficile. En vérité, le miel rouge, les œufs durs et les pastèques, qui composaient mon ordinaire, étaient une nourriture tout aussi fortifiante que ces viandes sans saveur. Nous étions cinq personnes à table, et seul je jouissais du privilége d'un verre et d'une serviette à moi. Ce dernier accessoire était d'autant plus indispensable que la nappe était sale, tout aussi bien que les assiettes et que les couverts. Les autres convives burent dans le même verre une bouteille de vin du Don, et se servirent de la nappe en guise de serviettes. Un peu de café au lait, le seul que j'aie pris pendant tout le temps de mon séjour chez les Kosaks, termina ce singulier repas. Il faut ajouter que la maîtresse de la maison y assistait avec une toilette apprêtée, qui n'était certainement pas celle de tous les jours. En sortant de table, les maîtres de la maison se donnèrent une contenance exprimant leur satisfaction intérieure, pendant que les convives les saluaient l'un et l'autre : c'est un remerciement que l'on doit, dans ce pays, aux personnes chez lesquelles on a dîné.

Au moment du départ, le jeune Kosak qui nous accompagnait prit la main de la dame et la baisa en tendant la joue, afin qu'on ne manquât pas de l'embrasser; ce qui fut fait. Ce vieil usage russe s'est conservé, dit-on, dans les anciennes familles, au sein même des capitales de l'empire.

Moyens curatifs. — Il n'existe, je crois, de médecins ou de chirurgiens que dans la capitale, et je ne sais pas même si nous aurions trouvé dans le pays un *rebouteur* en cas d'accident. Aussi des indispositions et des blessures, qui n'auraient aucune gravité avec des soins convenables, peuvent-elles devenir mortelles chez des gens qui n'ont pas la plus légère idée d'hygiène et de thérapeutique. Les peuples sauvages supposent toujours des connaissances médicales aux étrangers plus instruits qu'eux; une de nos hôtesses nous apporta un jour sa nièce, belle enfant de trois ans, qui paraissait en proie à un mal violent : l'inflammation et l'enflure de la gorge lui permettaient à peine de respirer. Malgré mon ignorance absolue dans l'art de guérir, j'essayai quelques ventouses sèches; mais que pouvait ce faible dérivatif contre la violence du mal? Les parents ne voulant pas se résoudre à faire prendre à l'enfant des bains de pieds à l'eau chaude, trouvèrent plus simple, malgré mes conseils, de lui administrer de l'eau-de-vie, cette panacée universelle du Kosak; et la pauvre petite fille ne résista pas long-temps à ce rude régime.

Arts et poésie. — L'ignorance des Kosaks ne les rend point insensibles aux charmes de la poésie et des arts. Essentiellement musiciens comme les Russes, ils expriment dans leurs antiques *Doumka* les pensées mélancoliques qui émeuvent l'homme à l'état sauvage comme dans le tourbillon d'une civilisation avancée. Ils n'ont, dans les campagnes, qu'un instrument de musique, la *Balhalhaïca*, espèce de guitare grossière à trois cordes (voyez p. 120); mais ils

suppléent à l'imperfection de l'instrument par des chœurs pleins d'expression, que l'on entend surtout les jours de fête et dans les belles soirées d'été. Les femmes et les jeunes filles, après avoir occupé leurs journées aux soins du ménage, aiment à charmer par ces accents simples et naïfs les ennuis de leur existence monotone.

Les arts du dessin sont à peu près inconnus des Kosaks. Cependant les formes extérieures de leurs églises nouvelles et de leurs habitations prouvent qu'un certain goût règne chez eux. Une seule fois, il m'est arrivé de rencontrer sur les murs d'une maison, au sein d'une vieille stanitza, une peinture étrange, d'une exécution fort imparfaite, mais qui se rattache d'une manière très remarquable aux idées du moyen âge en Occident. Elle représente un homme revêtu d'un uniforme militaire et portant une tête de mort couronnée de lauriers. Une inscription slavonne explique le sens de cette singulière figure : c'est un guerrier que la mort a surpris au milieu de la victoire, et qui exhale ses plaintes sur l'instabilité et le néant des prospérités humaines que la mort vient frapper sans pitié. Il paraît que la maison entière était couverte naguère encore de peintures analogues, et offrant toutes le même sens sous des formes différentes; elles avaient été faites par l'ancien ataman de la stanitza, homme d'une imagination sombre. L'injure du temps les a peu à peu effacées, et le possesseur actuel de la maison se proposait de faire disparaître bientôt ce dernier emblème. On ne saurait méconnaître dans la fiction kosake une inspiration tout-à-fait semblable à celle de la fameuse *danse macabre*. (Voyez 1837, p. 323.) N'est-il pas étonnant que cette idée originale du moyen âge ait été reproduite à plusieurs siècles d'intervalle et à mille lieues de distance, dans un pays où l'on n'en avait certainement jamais eu connaissance ?

Nouvelle capitale des Kosaks du Don. — Après avoir parcouru pendant deux mois et demi le pays voisin du Donetz inférieur, nous dirigeâmes notre course vers la capitale Novo-Tcherkask, où nous arrivâmes dans la journée du 23 septembre. Cette ville est établie de la manière la plus pittoresque sur le sommet d'un long coteau dont les flancs sont fort escarpés, et dont le pied est arrosé par l'Aksaï, affluent du Don. La campagne que l'on traverse pour y arriver n'est ni moins inculte ni moins sauvage que celle qui entoure les simples stanitza; seulement, un grand nombre de moulins à vent, établis sur le sommet du coteau, annoncent le voisinage d'une agglomération assez considérable de population. Après avoir traversé l'Aksaï sur un pont de planches flottantes, les seuls que les Kosaks emploient, on gravit la pente roide qui conduit à la ville, à l'entrée de laquelle s'élève un arc de triomphe consacré au souvenir de la campagne de 1812 et de l'empereur Alexandre. C'est une construction en briques, recouverte d'un enduit blanchi à la chaux, et qui, malgré des proportions lourdes, produit assez bon effet à quelque distance ; mais la Victoire et la Renommée, sculptées en demi-bosse sur les tympans de la voûte, la déparent complétement. Un autre arc de triomphe, à peu près semblable au premier, s'élève à l'autre extrémité de la ville pour rappeler le souvenir de la campagne de 1814. Quoique je commençasse à m'endurcir contre les pénibles impressions que la vue de ces trophées réveillait toujours en moi, je ne pus m'empêcher de remarquer avec une certaine satisfaction intérieure que cette construction était mal entretenue, et qu'une bonne partie de l'inscription s'était détachée de l'attique avec l'enduit calcaire sur lequel on l'avait tracée.

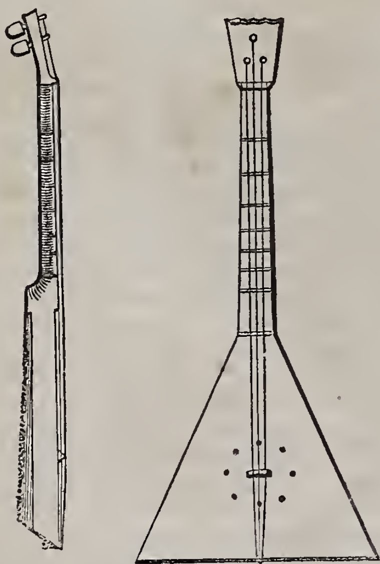
Novo-Tcherkask, peuplé déjà d'environ 20 000 habitants, renferme beaucoup de maisons, mais n'offre encore que l'aspect d'une ville naissante. Exagérant les idées d'avenir qui doivent présider à la fondation de tous les établissements d'un grand empire, les Kosaks l'ont tracée sur un plan si vaste, que bien des années s'écouleront encore avant que ses rues et ses places désertes se soient garnies de maisons. Cet espacement considérable entre les habitations, si convenable sous bien des rapports dans un simple village, devient incommode quand il s'agit d'une ville; car alors il faut faire des courses fatigantes seulement pour la traverser ; l'éclairage nocturne et l'entretien même des chaussées restent à jamais impossibles comme beaucoup trop coûteux. Il y a donc aujourd'hui peu de rues achevées à Novo-Tcherkask. Les habitations, presque toutes en bois, sont mieux construites et mieux tenues qu'en aucun autre endroit du pays. Au lieu de réclamer un logement particulier, nous préférâmes, pour être plus libres, nous installer dans la meilleure *traktire* ou auberge, où nous occupâmes une chambre assez propre en apparence, avec des bancs de bois pour lits. Nous étions habitués depuis long-temps à ce rude coucher, et nous nous estimâmes fort heureux de trouver des aliments un peu plus substantiels que ceux dont notre nourriture était composée depuis plusieurs mois. Les Kosaks ont pris de notre civilisation le beefsteake aux pommes : il faut bien commencer par quelque chose.

La ville possède un assez grand nombre d'édifices publics en briques ou en pierre. Leurs formes étranges et quelquefois prétentieuses, les maisonnettes isolées en bois peint, les clochers verts qui surmontent les églises, la tour centrale destinée à l'inspection de la police de sûreté, lui donnent un aspect dont aucune ville de nos contrées occidentales ne peut rappeler le souvenir, mais qui a quelque ressemblance avec celui des autres villes de la Russie méridionale. Pour promenade publique, on a planté dans un des ravins qui sillonnent le coteau un jardin fort petit, assez mal tenu, mais qui n'en est pas moins une rareté pour le pays.

Grande foire de Novo-Tcherkask. — Pendant les quatre jours que nous passâmes à Novo-Tcherkask, nous le parcourûmes dans tous les sens, à l'aide des rapides *drojki* ou petits cabriolets de louage que l'on rencontre sur la place principale. Le moment de notre voyage avait été bien choisi ; c'était celui d'une grande foire annuelle, la plus importante du pays, et où l'on se rend de contrées fort éloignées. Le champ de foire offre l'aspect le plus bizarre et le plus attrayant ; dans les rues qui le composent, on voit s'agiter une foule tumultueuse et affairée de Kosaks, de grands et de petits Russiens, de Juifs, de Grecs, d'Arméniens, de Tatars et de Kalmouks, réunissant dans un petit espace les langues et les coutumes d'une partie notable de l'ancien monde. Au milieu des uniformes kosaks, les robes grises ou brunes des Russes, les jaquettes serrées, recouvertes de petites plaques d'argent que portent les Arméniens, les turbans jaunes et les longues robes écarlates des Tatars et des Kalmouks, le vêtement tout noir des Juifs, les rudes aspirations des langues d'origine asiatique, qui heurtent les accents plus sonores des langues européennes ; les physionomies variées de ces peuples d'origine différente; tout cela forme les plus étranges contrastes qu'il soit possible d'imaginer. De longues banderolles de couleur, agitées par le vent, sont attachées à des mâts élevés, et attirent de loin les yeux de l'étranger. La troupe hideuse des Kalmouks range derrière les tentes qui abritent les marchands les *kibitka* ou charriots dans lesquels ils passent une partie de leur existence nomade. La variété des marchandises n'est pas moins remarquable que celle des hommes et des costumes. Les armes et les habillements de toute espèce, la pique du Kosak comme le sabre élégant du Tcherkesse, la peau de mouton du paysan russe comme les broderies réservées aux filles des nobles kosaks, les ustensiles les plus simples d'intérieur et les instruments de précision nécessaires à l'arpentage; en un mot tous les produits importants de l'Europe et de l'Asie y sont représentés. J'y ai vu même une modiste française et un marchand de gravures

dont l'étalage n'aurait pas déparé nos boulevards. On peut se procurer des divertissements analogues à ceux qui se rencontrent chez nous en pareille occasion. Des courses de chevaux s'exécutent à peu de distance ; l'orgue de Barbarie fait entendre les airs nationaux les plus gais ; des jeux de bagues sont installés avec les chevaux de bois tournants ; il n'est pas jusqu'à l'impérissable Polichinelle qui n'ait établi là le théâtre de ses prouesses ; c'est bien lui avec sa double bosse, son chapeau pointu, sa figure d'ivrogne, son rire sardonique et sa voix nazillarde. Au lieu d'un bâton, il porte la hache classique des Russes, et s'en sert avec une rare prestesse. Là comme partout, son auditoire est nombreux, sinon choisi.

A peu de distance du champ de foire sont dressées les tentes des Bohémiens, qui, sous prétexte de raccommoder les ustensiles brisés, de faire le maquignonage et d'exercer d'autres petites industries de ce genre, suivent tous les grands mouvements de population, et n'y vivent le plus souvent que de rapine. C'est un spectacle étrange que celui de cette population couverte des haillons les plus sales, accroupie à côté de toiles en lambeaux, et portant encore quelques traits d'une beauté remarquable, malgré la dégradation héréditaire dans laquelle elle vit depuis plusieurs siècles. J'ai vu de ces hommes dont la stature, la peau basanée, les cheveux d'ébène et les yeux noirs annonçaient la vigueur, demi courbés vers la terre, demander l'aumône en tendant une main dont ils avaient coupé d'index pour n'être pas astreints au service militaire.



(Guitare kosake, au dixième de la grandeur naturelle.)

Une messe à Novo-Tcherkask. — Avant l'ouverture de la foire, on célébrait une grande fête religieuse : nous nous rendîmes avec la foule des fidèles dans l'église métropolitaine, où l'évêque de Novo-Tcherkask officiait lui-même. Cet édifice, qui est en bois, est inférieur à plusieurs églises de la ville ; il est tenu proprement ; mais il n'a aucun caractère monumental, et l'on devait, peu après, le remplacer par un autre plus conforme à sa destination. Tous les assistants se tenaient debout, tournés vers le fond où se célébrait la messe. Un chœur composé de voix d'hommes et d'enfants faisait entendre un chant monotone, mais grave et prêtant à de beaux accords. L'évêque, assisté de deux diacres, couverts comme lui de riches vêtements sacerdotaux, et portant de longues barbes, bénissait souvent le peuple qui s'inclinait profondément. L'office fut interrompu par un sermon fort remarquable, me dit-on, que prononça l'un des popes qui assistaient l'évêque, et par la lecture publique du pacte de la Sainte-Alliance dont on célébrait le vingt-troisième anniversaire (24 septembre 1814). Aujourd'hui même que la mort a frappé deux des signataires de cet acte fameux, Alexandre et François, une politique persévérante a maintenu cet usage. — Pendant cette interruption et pendant la consécration, on ferme des portes qui cachent le sanctuaire aux assistants, comme aux temps de la primitive église. L'office terminé, les cloches s'ébranlèrent de toutes parts, et les popes, précédés d'officiers de police, sortirent les premiers, tandis que la foule se précipitait sur les pas de l'évêque pour baiser ses mains et recevoir sa bénédiction. On voyait à la porte quelques équipages à deux et même à quatre chevaux, qui entraînèrent rapidement leurs riches possesseurs. Cette foule, quoique plus homogène, au fond, que celle du champ de foire, présentait aussi l'apparence la plus variée dans ses costumes. On y remarquait l'ancien vêtement national des femmes, une robe courte et lacée par devant, qui recouvre un long jupon, avec une coiffure tressée en longues nattes qu'enveloppe par derrière un fichu de soie ; puis, à côté, des chapeaux, des robes et des manteaux *à l'instar* de Paris. La destinée de nos modes sera la même que celle de la cocarde tricolore : elles feront le tour du monde.

La fin à une prochaine livraison

TAILLE ET POIDS DE L'HOMME
ET DE LA FEMME.

On a quelquefois besoin de connaître la taille et le poids de l'homme aux différentes époques de la vie. Le tableau suivant offre le résumé de recherches statistiques étendues faites à ce sujet par le savant M. Quetelet, de Bruxelles.

AGES.	HOMMES.		FEMMES.	
	TAILLE.	POIDS.	TAILLE.	POIDS.
Ans.	Mètres.	Kilogr.	Mètres.	Kilogr.
0	0. 500	3. 20	0. 490	2. 91
1	0. 698	9. 45	0. 690	8. 79
2	0. 791	11. 34	0. 781	10. 67
3	0. 864	12. 47	0. 852	11. 79
4	0. 928	14. 23	0. 915	13. 00
5	0. 988	15. 77	0. 974	14. 36
10	1. 275	24. 52	1. 248	23. 52
15	1. 546	43. 63	1. 499	40. 37
20	1. 674	60. 06	1. 572	52. 28
25	1. 680	62. 93	1. 577	53. 28
30	1. 684	63. 65	1. 579	54. 33
40	1. 684	63. 67	1. 579	55. 23
50	1. 674	63. 46	1. 536	56. 16
60	1. 639	61. 94	1. 516	54. 30
70	1. 623	59. 52	1. 514	51. 51
80	1. 613	57. 83	1. 506	49. 37
90	1. 613	57. 83	1. 505	49. 34

Les mais des orfèvres. — Jadis, le premier jour de mai, le corps des orfèvres de Paris faisait hommage d'un tableau à la Vierge. Les *mais*, on nommait ainsi ces offrandes, étaient généralement dus aux maîtres les plus en renom. Celui de 1649 fut d'Eustache Lesueur ; c'est le saint Paul prêchant à Éphèse, qui est passé de l'église Notre-Dame à la galerie du Louvre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — SCULPTURE.

PETITE PAYSANNE BRETONNE,

PAR M. GRASS.



(Salon de 1839. — Sculpture. — Petite paysanne bretonne, par M. Grass.)

Cette jolie statue, qui fixe l'attention du public à l'exposition, a été inspirée par un passage des *Derniers Bretons*, de M. Emile Souvestre. L'auteur raconte comment, dans une excursion au bord de la mer, il rencontra une petite paysanne assise sur les ruines d'une chapelle, et jouant avec des ossements. M. Grass a reproduit avec un grand bonheur la délicieuse description que l'écrivain breton a donnée de cette enfant : « Ses cheveux noirs, dit-il, retombaient par mèches onduleuses jusque sur son cou ; une simple chemise serrait sa taille frêle, et sa courte jupe, que le temps avait frangée par le bas, laissait voir tout entières ses jambes brunes que terminaient deux petits pieds lutins et gracieux. Ce n'était plus une enfant, ce n'était pas encore une jeune fille. A notre approche, elle avait laissé éclater ce rire moqueur et frais, habituel aux adolescents, rire sans cause qui sort du cœur à cet âge comme les boutons sortent de l'arbre au printemps. Elle nous regardait, la tête élégamment penchée, comme un oiseau qui écoute, et ses deux petites mains posées sur une baguette blanche ; un de ses pieds était replié sous elle, et l'autre pendait dans une gracieuse nonchalance. Assise ainsi sur son mur écroulé, au milieu de ronces fleuries et avec un ciel limpide sur sa tête, cette enfant était charmante. Il y avait dans sa figure, dans son costume, dans sa pose, tant d'élégance agreste, tant de sève, tant d'harmonieuse vitalité, que l'œil s'y reposait avec délices. C'était une étude pour le pinceau de Robert. »

Ce contraste d'une enfant pleine de force et de vie, qui touche du pied, en souriant, une tête de mort, a quelque chose de philosophique et de touchant à la fois. C'est une image telle que les affectionne Shakspeare, ce grand peintre des oppositions inspiratrices.

M. Grass était déjà connu par une *Suzanne au bain* et un *Icare*, qui lui valut une médaille à l'une des expositions précédentes. Il est encore auteur d'une statue en bronze de Kléber, destinée à la capitale de l'Alsace, et qui n'attend que son piédestal.

C'est également à M. Grass qu'ont été confiés tous les travaux de sculpture de l'admirable cathédrale de Strasbourg.

FOIRE DE RIEBACK,

VALLÉE DE FRUTINGEN.

(Canton de Berne.)

C'était dans la deuxième quinzaine de septembre ; nous suivions la route qui traverse la délicieuse vallée de Frutingen ; nous marchions enveloppés de cette atmosphère de brouillards inséparables des courses matinales en Suisse, lorsque arrivés à Mullinen, nous rencontrâmes de longs convois de bêtes à cornes : on les voyait accourir de tous côtés par les divers embranchements de la route. Avec les guides qui les conduisaient, marchaient les propriétaires, tous revêtus de leurs habits de fête. Une pareille rencontre à six heures du matin excita notre curiosité : nous sûmes bientôt que le lieu du rendez-vous était un petit village de la vallée où allait se tenir une des foires les plus importantes de la Suisse, celle où on distribue les prix aux propriétaires des plus beaux animaux du canton. D'abord nous voulûmes combattre l'instinct qui nous portait à suivre la foule, qui semblait vouloir nous éloigner des lieux que nous n'avions pas encore visités, pour nous ramener vers ceux que nous avions tout récemment parcourus ; mais comment résister au désir de passer encore une journée dans cette délicieuse vallée de Frutingen, une des plus belles parmi toutes celles qu'on va admirer en Suisse? La nature semble avoir pris plaisir à lui prodiguer tous ses trésors. Cette vallée s'étend sur une longueur de quatre à cinq lieues. Ses riches pâturages entrecoupés de ruisseaux sur les bords desquels se balancent la tulipe sauvage, la grande marguerite, la coriandre, lui donnent à une certaine distance la physionomie d'une corbeille de fleurs. Les monts latéraux auxquels elle est adossée sont couverts jusqu'au sommet de charmantes habitations. Entre le village de Frutingen et celui de Mullinen, on voit s'ouvrir à l'est les vallées de Scharnachtal et de Kienthal. L'entrée de la première présente une gorge très sauvage, presque entièrement fermée par les ruines du château de Scharnachtal, devenu célèbre par le séjour qu'y fit le vainqueur de Grandson. Du sein de la vallée de Kienthal s'élève la gigantesque montagne surnommée dans le pays la Femme (*die Frau*, ou *Blümlis-Alpe*). Le sommet est toujours couvert de neige. Le glacier du Gamschi, qu'on aperçoit de Berne, descend de la Blümlis-Alpe, et semble flotter au-dessus de la vallée du Kienthal comme une robe de femme.

Nous voulûmes jouir encore pendant une journée du spectacle imposant de toutes ces beautés de la nature ; nous suivîmes le cortége. Après deux heures de marche, nous arrivâmes à un petit village jeté en dehors de la route dans un des lieux les plus pittoresques de la vallée. Les places, les rues, l'intérieur des maisons, tout avait pris un air de fête. Partout on rencontrait des groupes d'hommes et de femmes des divers cantons de la Suisse. La variété de leurs costumes formait le spectacle le plus singulier. Les hommes, suivant la coutume, portaient leur parapluie fixé sur l'épaule en sautoir. La gravité de leur démarche, la coupe sévère de leurs habits à larges basques, contrastaient avec l'abandon joyeux des femmes, dont l'admirable fraîcheur était relevée par la coquetterie d'un riche costume. C'était la jolie Bernoise dont la taille emprisonnée dans un gilet de velours noir, tout parsemé de paillettes d'or et d'argent, ressemble au corset d'une abeille ; la Fribourgeoise, qui relève l'originalité de son costume national par un grand chapeau de paille dont les immenses bords suffisent à peine pour abriter de grosses tresses de cheveux auxquelles sont venues en aide certaines étoupes ; l'habitante de Zurich, qui porte sur le sommet de la tête une petite calotte dorée, qu'à distance on prendrait pour une ciselure du travail le plus fin et le plus délicat.

Du haut d'une colline sur laquelle nous nous étions placés pour jouir du coup d'œil de la foire, nous apercevions la Jungfrau, surnommée la Vierge, la plus imposante de toutes les montagnes de la chaîne septentrionale des Alpes ; appelée aussi dans l'Oberland la Pointe d'Argent, à cause des neiges éternelles qui l'enveloppent, cette montagne s'élève du sein de la vallée de Lauterbrunn jusqu'à la hauteur de 12 852 pieds au-dessus de la mer, et près de 10 5 0 pieds au-dessus de la vallée ; la Gemmi ou Ghemmi, d'un aspect sauvage, située entre le haut Valais et le canton de Berne ; les glaciers du Grindelwald, d'où l'on découvre la vallée de glace ; la Wenger-Alpe, où les étrangers ont si souvent l'occasion de vérifier l'exactitude de tout ce qu'on raconte sur les avalanches (ou lavanges, comme on les appelle dans le pays) qui se précipitent dans la vallée avec le fracas du tonnerre.

Nous contemplions dans un recueillement extatique ces scènes imposantes de la nature, lorsque tout-à-coup nous fûmes avertis par le son bruyant du tambour qu'on allait procéder à la distribution des prix. Nous suivîmes la foule vers une vaste enceinte dans laquelle se trouvaient réunis les animaux désignés d'avance pour être les héros de cette fête. Il serait difficile de rencontrer ailleurs d'aussi nombreuses qualités réunies chez le même individu. A part le principe le plus généralement observé parmi les éleveurs suisses, la beauté de la forme, on retrouvait aussi ce que les Anglais appellent la proportion des parties ou l'utilité de la forme. On distinguait chez les taureaux, la tête courte, le museau légèrement rejeté en avant, l'œil grand, brillant et saillant, les oreilles charnues, les cornes légèrement petites et dans une position presque horizontale, l'épaule saillante, le corps à peu près cylindrique, les côtes bien dégagées de l'épine, les jambes courtes. Quant à la couleur de la robe, chez le plus grand nombre d'individus, elle était baie cerise dans toutes ses parties ; chez d'autres, le bai était frappé de grandes taches blanches. La peau était généralement d'une grande finesse et très douce au toucher. Les génisses présentaient à un degré de perfection extraordinaire ces qualités précieuses qu'on remarque dans les espèces suisses : la tête belle et pure de forme, l'œil plein et vif, le cou fin, la poitrine large, l'épaule saillante, la cuisse plate, la charpente osseuse généralement petite, la peau d'une grande finesse.

On avait disposé une estrade sur laquelle prirent place les membres du jury. Ils appelaient les animaux suivant l'ordre dans lequel ils se trouvaient placés sur le rapport des inspecteurs ruraux, et après avoir constaté l'identité, le propriétaire recevait la récompense que lui avait méritée son zèle pour le bien public ; elle consiste en médailles et sommes d'argent. On ne saurait se faire une idée du prix que les propriétaires attachent à cette distinction ; c'est un honneur auquel ils ne renoncent pas, malgré tous les sacrifices de temps et d'argent qu'il leur en coûte souvent pour conduire leurs bêtes des diverses extrémités du canton. Il est inutile de dire, qu'à moins de prix très élevés, ces animaux ne sont jamais vendus.

C'est à ces sortes d'encouragements qu'on doit attribuer une grande partie des résultats vraiment extraordinaires qu'obtiennent les éleveurs suisses. Certes, nous possédons en France, dans les Vosges principalement, des localités qui offrent une grande analogie avec la Suisse. Là comme dans l'Emmenthal, comme dans les cantons de Berne et de Schwitz, on rencontre de riches vallées, des montagnes qui offrent toute espèce de ressources pour développer la force et l'agilité des animaux, et néanmoins nous sommes encore loin de nos voisins, bien que nous leur ayons souvent emprunté leurs meilleurs types reproducteurs. Maintenant, si de l'élève nous passons au bétail de vente ; si nous examinons les résultats des fréquentes importations de vaches suisses qui sont faites chaque année dans les riches pâturages de la Normandie, nous remarquons avec peine qu'une campagne a suffi pour les défigurer complétement ;

et cependant à quoi attribuer cette prompte transformation, si ce n'est à ce qu'on ne leur donne pas tous les soins dont elles sont l'objet en Suisse? Ainsi nous pourrions citer l'établissement de M. de Fellemberg (voyez p. 12), où nous avons pu nous convaincre que les vaches, au nombre de quarante ou cinquante, ne vont jamais au champ; tout l'été elles sont nourries au trèfle vert qu'on leur apporte à discrétion dans leurs rateliers. Préalablement, on s'assure, par un examen fréquent, qu'il n'y a pas symptôme de météorisation. Enfin le pansement à la main a lieu plusieurs fois par jour comme pour les chevaux. Aussi ces bêtes sont-elles toutes pleines de santé et de vigueur; leurs ressources en lait sont prodigieuses. Dans un voyage de huit mois à travers les divers cantons de la Suisse, nous n'avons pas eu occasion de voir de plus beau bétail que celui que nous avions admiré à Hofwyl. Nous en donnerons peut-être une idée à nos lecteurs en indiquant le poids d'une vache prise au hasard parmi celles de M. de Fellemberg, et pesée cinq jours avant le part sur une bascule semblable à celles dont on se sert pour constater le poids des voitures publiques: il était de quinze quintaux et une fraction. Pour expliquer ce résultat, quelques personnes promptes à signaler la cause de tous les effets, diront peut-être qu'il existe une différence dans la valeur nutritive du trèfle qu'on récolte en Suisse, ou dans l'atmosphère des étables. Quant à nous, qu'il nous soit permis de dire avec les cultivateurs suisses que nous avons rencontrés à la foire de Rieback, qu'il est impossible de ne pas attribuer à quelque incurie la prompte dégénération que subissent en France leurs races de bêtes à cornes.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Quatrième article. — Voy. Monuments gaulois, p. 4; Monuments grecs, p. 50; Monuments romains, p. 51, 99.)

MONUMENTS ROMAINS.

(Suite.)

Des temples.

Les Romains en empruntant aux Grecs leurs croyances et leurs pratiques religieuses adoptèrent également les monuments de leur culte.

La forme, la disposition et l'ensemble du temple romain sont semblables à celles du temple grec, et dans ce genre d'édifices nous devons dire que les Romains n'ont été qu'imitateurs.

L'architecture grecque, qui avait pour origine la construction de bois, est particulièrement caractérisée par la plate-bande portant sur des points d'appui plus ou moins distants. L'architecture romaine, dans ce qui lui est propre, a pour caractère distinctif l'arcade et les voûtes construites à l'aide de petits matériaux.

La première de ces architectures était simple dans ses formes comme les besoins auxquels elle était appelée à satisfaire.

La seconde, au contraire, se composait d'éléments complexes comme les usages multiples et variés qui en avaient successivement développé les formes.

C'est vraiment à l'art romain qu'appartiennent les monuments triomphaux, les mausolées somptueux, les théâtres, les cirques, les amphithéâtres, ainsi que les grands travaux d'utilité dont nous avons déjà parlé. Mais quant au temple, ils l'ont trouvé tout fait par les Grecs et l'ont à peine modifié; seulement ils en ont varié la décoration selon le goût qui dominait aux différentes époques où ces monuments étaient érigés.

La pratique de la religion païenne dont toutes les cérémonies étaient extérieures n'exigeait qu'un sanctuaire de peu d'étendue, et le principal luxe architectural se déployait beaucoup plus au dehors qu'au dedans des temples.

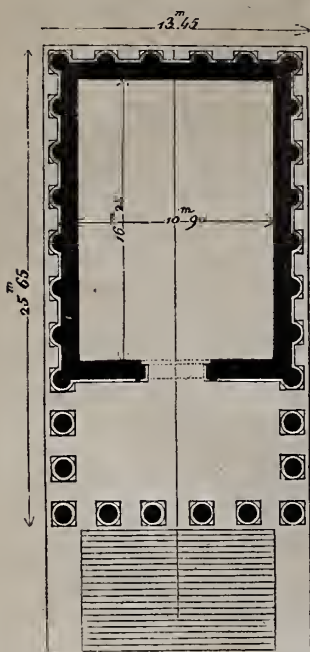
Les colonies romaines élevèrent sur le sol des Gaules des édifices en l'honneur des grandes divinités du paganisme, des demi-dieux, des empereurs et de leurs familles. Ceux de ces monuments qui survécurent aux dévastations du Bas-Empire et au zèle hostile des premiers chrétiens sont aujourd'hui fort rares, et si l'on épargna quelquefois les temples consacrés à des personnages historiques, il n'en fut pas de même de ceux qui rappelaient plus positivement le culte remplacé par la nouvelle croyance.

Le plus ancien temple romain qui soit encore en France est celui de Vernègues, que nous avons déjà signalé, et qui semble indiquer la transition de l'art grec à celui qu'apportèrent les vainqueurs des Gaulois. Le plan de ce monument est un parallélogramme; des quatre colonnes qui ornaient la façade, une seule subsiste aujourd'hui; un perron dont on voit encore la place occupait toute la largeur du portique et permettait d'arriver au sol élevé du sanctuaire. Une enceinte demi-circulaire, taillée dans le roc, laissait un large et libre espace derrière l'édifice qui se trouvait ainsi entièrement isolé. De belles assises de pierre forment le soubassement destiné à supporter l'aire du temple; les deux murs latéraux de la nef ou cella sont encore debout; les détails des moulures, la base de la colonne, les feuilles du chapiteau, indiquent évidemment une alliance du style grec et de l'architecture romaine. Ce monument fut converti en chapelle, comme l'atteste un fragment chrétien qui s'appuie sur la face septentrionale de la ruine.

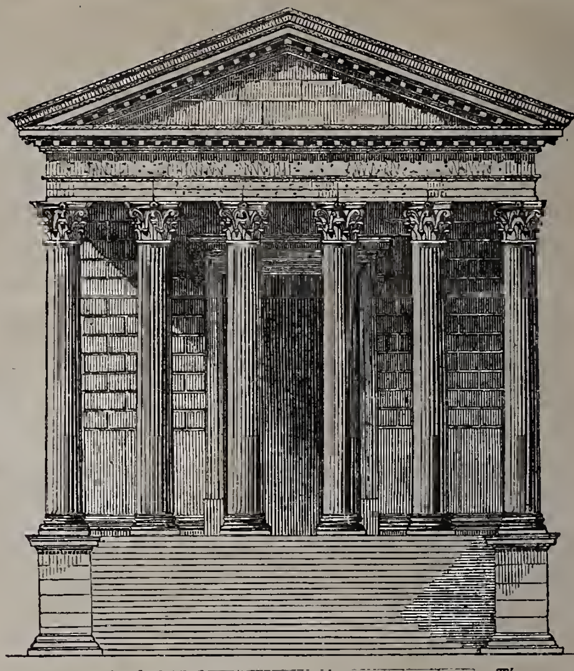
Un second temple non moins intéressant que celui de Vernègues, pour l'histoire de l'architecture en France, existe dans la ville de Vienne en Dauphiné. Il était consacré à Livie. Ce monument est complet quant à l'ensemble des constructions; mais les détails n'en ont jamais été terminés; la face postérieure offre seule l'achèvement des moulures et des modillons qui, sur les trois faces principales, ne sont qu'ébauchés. Au-dessous du fronton du *Porticum*, les chapiteaux corinthiens sont décorés de feuillages aigus analogues à ceux du temple de Vernègues, c'est-à-dire qu'on y reconnaît encore l'influence de l'art grec, ce qui peut tenir à la présence d'artistes orientaux établis dans les colonies de la côte méridionale des Gaules.

Le temple de Vienne est construit sur un parallélogramme. Le plan de la *cella* est fort restreint relativement à l'étendue générale de l'édifice, et n'occupe qu'une superficie égale à celle du portique ouvert qui formait la partie antérieure du temple. Aujourd'hui le mur qui séparait ces deux parties importantes de l'édifice n'existe plus et les entre-colonnements extérieurs sont murés. L'enceinte intérieure, ainsi agrandie par cette mutilation, renferme une des plus riches collections d'antiquités de la France.

Un troisième temple existe dans la ville de Nîmes, département du Gard; c'est le mieux conservé de tous les temples romains, non seulement sur notre sol, mais encore dans l'étendue entière des nombreuses provinces romaines; on le désigne vulgairement par le nom de *Maison carrée*. On est autorisé à croire qu'il était consacré aux petits-fils d'Auguste, d'après les traces de l'inscription interprétée par Séguier en 1758, et qui, selon lui, aurait été: *C. Cæsari Augusti. F. Cos. L. Cæsari Augusti. F. Cos designato principibus juventutis;* ce qui fait remonter l'érection du monument à l'an 754 de Rome et à l'an 1er de l'ère chrétienne. Sa forme est celle d'un rectangle. Palladio le met au nombre des temples périptères, bien qu'il ne soit pas environné d'une galerie attenante à l'édifice, comme notre église de la Madeleine par exemple, mais parce qu'une suite de colonnes engagées décorent l'extérieur de la cella et en soutiennent la muraille. Un porche composé de dix colonnes



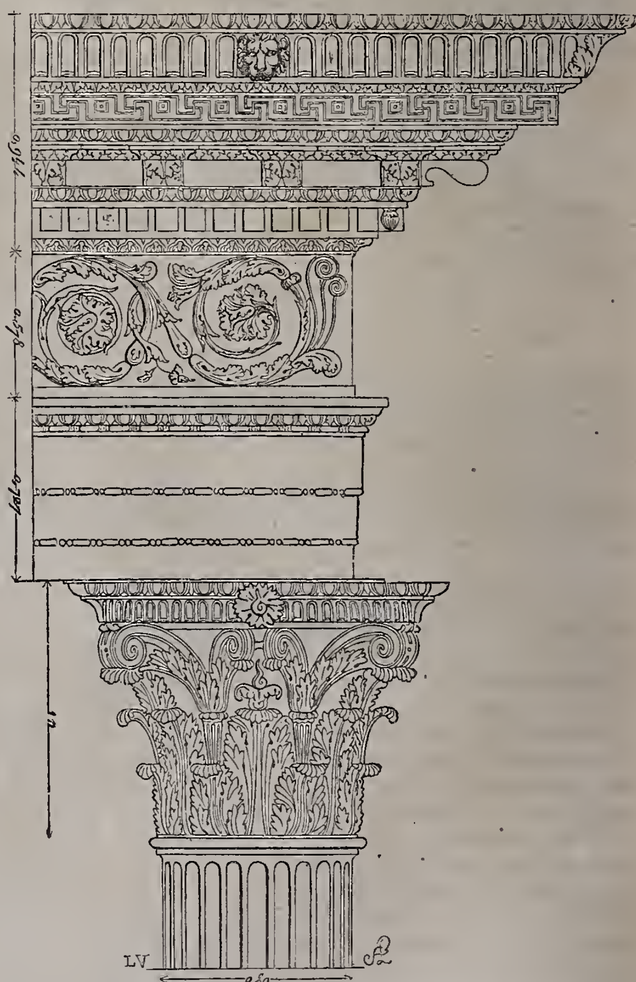
(Plan de la Maison-Carrée à Nimes, département du Gard.)



(Façade de la Maison-Carrée à Nimes, département du Gard.)

corinthiennes isolées précède le sanctuaire auquel on arrive par un bel enmarchement.

Les détails d'architecture sont tous dans le style romain le plus riche ; l'ordonnance est corinthienne ; la frise est composée de feuillages et d'enroulements d'une excellente exécution. Les modillons seuls offrent une particularité qui ne se voit nulle part ailleurs : ils sont sculptés dans le sens inverse de ceux qui décorent tous les entablements antiques, c'est-à-dire que leur partie la plus saillante, au lieu de s'appuyer contre la corniche pour former une console, est au contraire voisine du larmier; disposition, du reste, fort rationnelle, si l'on considère ce genre de décoration comme issue de la construction en bois, et comme l'expression des extrémités pendantes des chevrons qui supportent les tuiles. Malgré cette singularité, qui ne se reconnait qu'après un examen minutieux, le temple présente les proportions les plus harmonieuses. D'après les règles de Vitruve, il est *prostyle*, c'est-à-dire n'ayant de portique que sur une face; *hexastyle*, c'est-à-dire décoré de six colonnes sur la façade; l'entre-colonnement du genre *pycnostyle* a moins de deux diamètres de la colonne. Un fronton de belle proportion et tracé suivant les préceptes de Vitruve surmonte la façade et détermine l'inclinaison du toit moderne qui couvre l'édifice. En 1673 la propriété de ce temple fut accordée à des religieux augustins qui en firent une église chrétienne, et compromirent un instant sa solidité en surchargeant les murs d'une charpente trop lourde. (Voyez Fronton de la Madeleine, 1834, p. 92, et Fronton du Panthéon, 1837, p. 320.)



(Détail de l'entablement corinthien de la Maison-Carrée à Nimes.)

Lorsqu'en 1821 et 1822 on ordonna des travaux pour restaurer ce beau monument, les fouilles firent découvrir de longues murailles parallèles au temple et une suite de bases de colonnes encore en place; des fûts renversés, des fragments de chapiteaux et d'entablements, mêlés à du charbon de bois et à des tuiles romaines, donnèrent lieu de présumer qu'un incendie avait détruit une vaste galerie à colonnes qui formait autour du temple une enceinte sacrée qu'on appelait

péribole; des recherches dans les maisons voisines démontrèrent que cette colonnade s'étendait de manière à former une place ou forum. Les détails d'architecture de cette partie environnante ne sont pas d'un moins beau travail que ceux du monument principal. Aujourd'hui l'intérieur et l'extérieur du temple sont convertis en musée ; le tout est entouré d'une grille qui le protège contre les dégradations, et permet cependant de jouir de la vue de ce beau reste d'antiquité romaine.

Il existe aussi à Nîmes un monument connu sous le nom de temple de Diane; mais nous avons déjà eu occasion de dire que nous le considérions plutôt comme une salle dépendante des bains, que comme un édifice sacré.

La France possédait de nombreux édifices religieux analogues à ceux qu'on vient de décrire; ils ont disparu pour la plupart. Les villes de Riès, d'Arles, d'Autun, d'Avallon, sont à peu près les seules qui en aient conservé quelques traces; Sauval a vu sur Montmartre un fragment du temple de Mars ou de Mercure, mais il n'en reste plus aucun vestige.

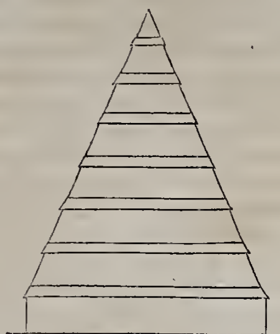
Tombeaux.

Le respect des Romains pour les tombeaux permet de classer ces constructions parmi les monuments sacrés.

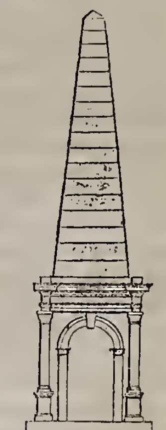
L'usage d'inhumer les corps remonte aux époques les plus reculées, et c'est dans cette pratique toute naturelle que nous devons chercher l'origine des tombeaux.

En effet, lorsqu'on avait enterré un corps, la terre, nouvellement remuée et nécessairement déplacée, formait audessus du sol une surélévation qui permettait pendant quelque temps de reconnaître l'endroit où reposaient les restes précieux d'un parent ou d'un ami; mais le souffle du vent, l'eau de la pluie, détruisaient promptement cette dernière trace, et le sol reprenait son ancien niveau. On conçoit donc qu'on ait cherché à prolonger la durée de ce signe passager; et pour cela on se sera sans doute contenté d'abord d'ajouter au *tumulus* de terre quelques pierres apportées et amoncelées en tas, de manière à bien marquer la place qu'on voulait retrouver (voyez p. 5); puis enfin on aura voulu perpétuer ce souvenir par une construction solide, et moins exposée encore à subir les ravages du temps. Cet amas de pierres sera devenu un monument. Tels furent les premiers tombeaux dans les pays de plaine : il n'y avait alors ni composition, ni recherche, ni luxe; c'étaient des constructions massives plus ou moins élevées, affectant la forme conique ou pyramidale, parce qu'elle est la plus simple et la plus naturelle pour exprimer la pensée unique qui avait présidé à leur érection. Cette forme primitive, qu'on retrouve aussi bien en Asie et en Italie qu'en Afrique et même au Mexique, est évidemment le type du genre de monument appelé tombeau, et qui n'a d'autre but que de marquer de la manière la plus durable possible la place où se trouvent inhumés un ou plusieurs corps. Dans les pays de montagnes, les sépultures furent creusées dans les flancs de la terre ou des rochers, et devinrent le type du genre de tombeaux composés de plusieurs chambres sépulcrales, comme ceux qui abondent sur le sol de l'Egypte. A d'autres époques, ces deux formes de tombeaux furent réunies en une seule : on creusait la chambre sépulcrale au-dessous du sol, et on élevait audessus un monument plus ou moins somptueux qui en marquait la place, ainsi qu'on le voit aux environs de Corneto en Etrurie. Aux époques moins reculées où l'on adopta l'usage de brûler les ossements, les chambres sépulcrales contenaient un certain nombre de niches où étaient placées les urnes cinéraires : ce genre de monument, très commun du temps de l'empire romain, avait reçu le nom de *columbarium,* sans doute à cause de l'analogie qu'il présentait avec l'intérieur d'un colombier. Aux époques où l'usage de brûler les corps fut abandonné pour les embaumer, on déposait les restes mortels dans des cercueils de pierre ou de marbre. Nous citerons ceux trouvés à diverses époques sur tout le sol de la France; à Paris, sur le revers occidental de la montagne Sainte-Geneviève ; à Arles, dans un vaste cimetière antique nommé Elyscamp, sur l'étendue duquel on voit encore aujourd'hui un nombre considérable de sarcophages en pierre décorés de sculptures.

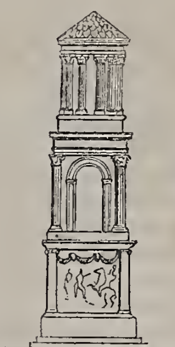
Mais le genre de tombeaux dont on trouve le plus d'exemples dans les Gaules est celui dont nous avons parlé en premier, et qui est encore en usage dans nos cimetières.



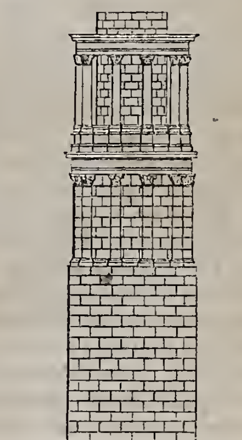
(Pyramide de la Pène, départ. des Bouches-du-Rhône.)



(Tombeau de Vienne, départ. de l'Isère.)



(Tombeau de Saint-Remy, dép. des Bouches-du-Rhône. — Voy. 1835, p. 168.)



(Tombeau d'Aix, départ. des Bouches-du-Rhône.)

On a vu, à l'article des monuments gaulois, combien sont nombreuses en France les tombelles ou collines factices qu'on peut attribuer à ce peuple : celles que les Romains élevèrent à leurs guerriers, à leurs concitoyens morts sur notre sol, ne sont pas moins communes; on peut les distinguer des premières par la nature des ustensiles, tels que vases de terre, fragments d'armes romaines, qu'on y rencontre mêlés à des restes de constructions en pierres cimentées.

A la proximité des grandes villes, et généralement le long des voies, lorsque la fortune des citoyens et les moyens d'exécution le permirent, on éleva, de préférence à des tombelles coniques, des monuments importants et d'une durée plus grande en apparence. Auprès d'Autun, dans le champ des Urnes, déjà signalé précédemment, on voit un monument funèbre nommé pyramide de *Couart.* Elle est formée d'un blocage de pierres liées avec du ciment; sa hauteur est

encore aujourd'hui de 6 mètres environ, malgré les nombreuses mutilations opérées par le temps et par les hommes; il est certain que ce blocage n'était que le noyau d'un monument en pierre de taille.

On voyait encore, dans le siècle dernier, sur le territoire de Marseille, au hameau de la Pène, entre Saint-Michel et Aubagne, une pyramide bâtie avec des quartiers de roche irréguliers et bien cimentés. Le monument était divisé en zones horizontales par des assises de pierre offrant une légère saillie dans leur partie inférieure; une inscription, qui malheureusement n'a pas été recueillie, occupait le milieu d'une des faces de cette pyramide, dont nous donnons (page 125) une représentation d'après l'ouvrage de Grosson sur les antiquités marseillaises, publié en 1773.

La France possède quelques monuments composés de massifs de construction, sans évidement et sans escaliers à l'intérieur; ils offrent ordinairement l'aspect d'une pile ou tour carrée surmontée d'une pyramide, quelquefois d'un cône. On n'est point d'accord sur la destination de ces édifices : mais leur position ordinaire auprès d'une voie romaine peut les faire considérer comme des tombeaux, et leur forme permet de supposer cette destination, puisque nous avons vu que le cône et la pyramide furent consacrés par les Romains, comme de nature à bien exprimer la pensée de durée qui doit accompagner une sépulture.

Une de ces piles existe dans le département de la Charente-Inférieure, à trois lieues de Saintes, sur la route de Rohan, dans la commune de Saint-Germain de Benais : elle est massive, construite en moellons liés avec du ciment; la base, carrée, a 6 mètres de face; la hauteur totale est de 25 mètres; à 18 mètres du sol s'élève un cône de 7 mètres d'élévation qui couronne le monument; il est composé de sept assises de grosses pierres de taille.

Les monuments de formes simples qu'on vient de décrire peuvent être considérés comme appartenant à la première époque de la conquête romaine; mais lorsque l'occupation des Gaules fut établie sur des bases durables, les fortunes s'accrurent, et le luxe de l'architecture vint contribuer à la décoration des tombeaux. A peu de distance de la ville de Vienne en Dauphiné, sur la voie qui suivait le cours du Rhône, on découvre, en sortant par la porte du Midi, une sépulture antique remarquable par ses dimensions et par l'alliance de l'architecture et des formes pyramidales. Dans un soubassement quadrangulaire, couronné d'un entablement complet que supportent quatre colonnes engagées aux angles du plan, s'ouvrent quatre arcades sous lesquelles on passe facilement aujourd'hui en raison de la surélévation du sol moderne, mais qui furent sans doute inaccessibles dans l'origine et seulement destinées à laisser voir une statue placée au centre; une voûte très solidement construite couvre cette partie à jour. Sur cette première construction, haute de 7 mètres 12 centimètres, s'élève une pyramide dont la hauteur totale est de 15 mètres 50 centimètres; l'une des planches de la page 125 fait connaître l'ensemble de ce tombeau.

L'architecture du soubassement est sévère; les colonnes, portées par des piédestaux, sont couronnées de chapiteaux seulement ébauchés qui n'ont jamais été terminés; les arcades, dont la largeur est de 2 mètres 50 centimètres et de 5 mètres sous clef, sont décorées d'archivoltes reposant sur les chapiteaux d'étroits pilastres.

Si de Vienne on se dirige vers la Provence, on trouve à peu de distance de Saint-Remy, l'antique Glanum, département des Bouches-du-Rhône, un magnifique tombeau voisin d'un arc de triomphe que nous ferons connaître dans le prochain article.

La partie inférieure de ce monument est élevée sur deux gradins et ornée aux angles de pilastres auxquels sont attachés des festons et entre lesquels sont sculptés quatre bas-reliefs de la plus belle exécution, représentant des combats à pied et à cheval; une belle moulure, en forme de talon, couronne ce soubassement. Quatre colonnes corinthiennes engagées encadrent les faces du premier étage, dans chacune desquelles s'ouvre une arcade richement ornée : cette seconde division de l'édifice est surmontée d'un entablement complet, dont la frise représente de petits génies marins et des tritons; on y voit les restes d'une incription qui depuis long-temps est illisible. Enfin la partie supérieure du tombeau se compose d'une colonnade circulaire dont les chapiteaux sont du meilleur goût; au milieu des colonnes sont deux statues encore assez bien conservées; un cône, orné d'imbrications en forme d'écailles, couronne tout l'édifice et sert de couverture à la partie supérieure. Ce monument est exécuté avec beaucoup d'art, et les détails d'architecture démontrent la coopération d'artistes grecs.

La ville d'Aix en Provence, colonie romaine fondée 124 ans avant Jésus-Christ par Sextius, sous le nom d'*Aquæ Sextiæ*, possédait encore dans le siècle dernier trois tombeaux remarquables, consacrés par le fondateur de la ville aux membres de sa famille; ils avaient la forme de tours élevées, décorées de colonnes et de pilastres. Le plus riche de ces monuments, dont nous donnons une représentation, était composé d'un soubassement carré en pierres de taille; le premier étage, orné de colonnes engagées, portait une colonnade composée de fûts en granite qui formaient en quelque sorte un temple périptère, dont la cella était une tour circulaire d'un diamètre beaucoup moins considérable que celui du premier étage du tombeau. Les gravures qui nous ont conservé le souvenir de ce bel édifice ne font pas mention de la forme donnée à son sommet, qui pouvait être couronné d'un cône ou d'une coupole. Une inscription décorait une des faces du soubassement; elle était ainsi conçue :

SEX. ACVTIVS VOL
AQVILA PRAETOR
ACVTO PATRI
INGENVAE MATRI
SEVERAE SORORI
RVRO FRATRI
H. M. H. N. S.

Lorsqu'on détruisit ce monument pour l'agrandissement du palais de la ville d'Aix, on trouva des urnes funéraires et une bulle en or qui fut transportée à Paris, au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque du roi, où elle est encore aujourd'hui. L'idée que les anciens avaient de la mort les portait à déposer dans les tombeaux les objets les plus précieux et la reproduction des ustensiles usuels. Aussi est-ce toujours dans ces monuments qu'ont été retrouvées les antiquités les plus remarquables et les mieux conservées, telles que vases, médailles, armures, etc.

Les sépultures romaines étaient fréquemment surmontées de tombeaux moins dispendieux que ceux qu'on vient de décrire; ils se composaient de stèles ou de cippes cubiques de petites dimensions, encadrés de moulures, et quelquefois décorés de pilastres et d'un fronton. Nos musées de province sont riches en monuments de ce genre; on en voit encore un à la place où il fut consacré dans le cimetière antique de la petite ville de Vaison, l'antique Vasio, département de Vaucluse. Les tombeaux de ce genre étaient, dans l'antiquité, comme chez nous aujourd'hui, fabriqués à l'avance et vendus tout faits pour être consacrés à la mémoire de tel ou tel individu, dont il ne restait qu'à graver le nom.

On peut consulter pour plus de développement les ouvrages suivants :
Antiquités de Nîmes, par Ménard, Clérisseau, Grangent; — *Antiquités de Vienne*, par Rey; — *Histoire littéraire de Lyon*; *Antiquités marseillaises*, par Grosson; — *Voyage en France*, par M. le comte Alexandre de Laborde.)

CAPTIVITÉ ET ETRANGE DÉLIVRANCE
DU SEIGNEUR DE CHIMAY.

(Extrait inédit d'un manuscrit écrit en 1500, et déposé dans les archives de la ville de Chimay.)

Jean, seigneur de Chimay, épousa dame Marie de Lalaing, baronnesse de Quievrain.

Ledit Jean fut créé premier comte de Chimay par Charles-le-Hardi, à Bruges, l'an 1473. Au mois de février, le même Jean fut gouverneur du Luxembourg, grand-bailli de Hainaut. — Il résidoit ordinairement à Chimay, où son séjour estoit fort brillant, accompagné de toutes sortes de jeux et divertissements. Le jeu de cartes étoit en vogue à Chimay, puis il fut défendu aux ecclésiastiques par un synode.

Tous ces jeux et divertissements si ordinaires au château de Chimay furent changés en pleurs par l'emprisonnement du comte au château de Couvin.

Ledit Jean se nommoit communément le comte de La Houssette. Il se récréoit souvent à la chasse, portant des bottines, courant sur les terres et bois d'autrui, ce qui fut à son grand malheur, car, par ces causes, fut pris sur les terres et bois de Couvin par les principaux de la bourgeoisie de cette ville, qui le jettèrent dans une profonde fosse et hideux cachot d'une tour du château, et si secrettement que personne n'en savoit rien; et chaque jour on lui jettoit en cachette quelque peu de pain et d'eau pour le faire lentement mourir plutôt que pour le substanter. Il fut là sept ans sans que madame sa femme, ni aucun de ses gens, en eussent aucunes nouvelles; un chacun se persuadant qu'il pouvoit être assassiné par des voleurs ou dévoré par des bêtes féroces; lui-même ne savoit en quel lieu il étoit détenu, ni pour quelle raison, s'imaginant être bien loin de Chimay, et ne l'étant pourtant que de trois petites lieues. Au bout de sept ans d'une si cruelle prison, Dieu eut pitié de lui, lui donnant occasion de sa délivrance en cette sorte. — Dans le dit cachot, qui estoit le nœud d'un rocher, il y avoit une fente et un petit trou et ouverture par où tant seulement il recevoit quelque peu de lumière, et au pied du dit rocher étoit une plaine. Là, un jeune garçon faisant paitre ses moutons tiroit avec une arbalaite après la ditte fente du rocher. Il arriva qu'après plusieurs coups il tira droit au dit trou, du quel s'étant approché, et y ayant mis son bras pour reprendre et retirer son trait ou flèche, le comte se saisit de sa main, la tint ferme; le garçon épouvanté crie, hurle; le comte l'appaise, le fait taire, lui parle doucement, et s'informe là où il étoit; et ayant entendu du dit garçon qu'il étoit à Couvin, il le prie qu'il voudroit appeler son père secrettement, et que personne ne puisse le savoir, lui promet de le faire riche lui et son père à toujours, moyennant que son père apporteroit avec lui plume, papier et encre; ce qui fut fait. Le comte donc écrivit à madame son épouse le mieux qu'il put à la faveur d'un peu de lumière qu'il recevoit par le dit trou, commandant qu'incontinent, à force d'armes, elle viendroit le délivrer de cette cruelle prison; ordonne au messager de partir pour être à Chimay au lever de madame, à laquelle seule et à nulle autre il montreroit et donneroit la lettre. Estant arrivé à Chimay d'un bon matin, comme il lui avoit ordonné, à la porte du château, il demanda au portier de pouvoir parler à madame; le portier lui refusa; le messager insiste et dit qu'absolument il devoit parler à madame et lui délivrer quelques lettres. Le portier demanda pour la porter; l'autre persiste dans son refus, protestant qu'il ne la pouvoit donner ni même la montrer à d'autres qu'à elle. Le portier voyant la constance du messager qu'il croyoit rempli d'une opiniâtreté invincible, lui dit tout en colère : « Attends icy, madame sortira pour aller à la messe. » Il attend donc madame; venue sur le pont-levis du château, il lui donna la lettre, laquelle n'eut pas sitôt vu la souscription, qu'elle reconnut incontinent la main de son seigneur et mari, tomba en pamoison entre les bras de sa suite, d'où relevée et revenue à soi, elle lut la lettre, envoya d'abord à la ville et aux dix-sept villages de la terre de Chimay, ordonnant à tous et un chacun en état de porter les armes de venir et se rendre à Chimay sans délai aucun, avec toutes sortes d'armes, pour aller délivrer leur seigneur détenu depuis sept ans dans un horrible cachot, pas trop éloigné de Chimay. Aussitôt Chimay et ses environs fourmillèrent de monde armé; le zèle d'un chacun étoit si grand pour une prompte délivrance de leur seigneur, que ceux de l'un et l'autre sexe qui n'avoient pu trouver des armes à feu, se hâtèrent de se joindre à la troupe nombreuse bien armée, se munissant de toutes sortes d'instruments de combats; tous marchèrent en diligence et en bon ordre, traînant avec eux une quantité de pièces d'artillerie, pour assiéger Couvin. — Les bourgeois, épouvantés d'un si grand appareil de guerre, et ne sachant la cause du siége de leur ville, vinrent au camp, lesquels ayant entendu le sujet s'excusèrent et firent connoître qu'ils n'étoient aucunement coupables pour n'avoir jamais entendu parler de cet emprisonnement. Ils retirèrent le comte du cachot, et le renvoyèrent à ses gens. Il était si changé à cause de la pauvreté et de la misère qu'il avoit endurée si long-temps, qu'à peine pouvoit-on le reconnoître. Ses habits étoient tellement pourris qu'ils tomboient en lambeaux au moindre attouchement. Il pardonna généreusement aux bourgeois par un esprit de religion; mais il fit renverser le château, qui dès lors n'a été rebâti. Les ruines existent encore cependant. Le comte dit, faisant allusion par le nom de la ville que le vulgaire de ce pays appelle, non pas Couvin, mais Couvé : « Couvé ! Couvé ! tu m'as couvé, mais tu ne me » couveras plus ! » — Le petit messager, nommé Bazelaire, demanda pour sa récompense, pendant toute sa vie et celle de ses enfants à venir, un plat servi chaque jour de la cuisine du comte, ce qui lui fut accordé; et depuis cette récompense a été changée en une petite rente dont jouit encore la famille de Bazelaire.

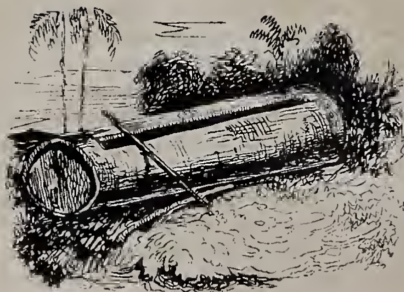
— La dissection du corps humain a passé pour un sacrilége jusqu'au temps de François Ier. L'empereur Charles-Quint fit faire une consultation aux théologiens de Salamanque, pour savoir si en conscience on pouvait disséquer un corps pour en connaître la structure.

De nos amis dans la vie future. — Si nous avons eu la sagesse de ne vouer nos affections qu'à des personnes dignes de cette prédilection par l'harmonie de leurs sentiments avec les nôtres, notre destinée, indissolublement unie à celle de ces êtres chéris par l'effet de cette conformité, ne court aucun risque d'en être violemment distraite par une scission éternelle : en mourant avant nos amis, nous ne faisons que les précéder, nous ne les perdons pas; nous nous éloignons de la terre avec la certitude d'aller rejoindre les amis déjà disparus, et l'espérance d'être bientôt rejoints par tous ceux dont nous avons fait choix pour cette sainte et impérissable parenté. Rien n'est vraiment bon sur la terre qui ne soit immortel comme nous-mêmes. Sachons donc, après avoir vécu avec honneur, mourir avec joie; n'essayons point de nous cramponner à toute force à la vie quand nous sentons qu'elle ne peut plus être utile ni à notre perfectionnement ni à celui des autres; car c'est là ce qui cause tant de vieillesses misérables et de morts honteuses; ne nous attachons pas outre mesure à notre corps ni à tous ces autres biens matériels qui pèsent vers la terre et dont l'âme ne saurait rien emporter dans son céleste voyage : car c'est là ce qui attache sur le chevet des mourants tant de désolations et de regrets.

Soyons prudents dans nos amitiés, et ne contractons d'amitiés sérieuses que pour ceux que nous savons capables de demeurer fidèles à notre mémoire, et de nous suivre un jour au-delà des abîmes. C'est ainsi que nous chasserons toute tristesse de notre lit funéraire, et que, malgré l'obscurité qui couvre l'horizon au-delà du tombeau, nous nous préparerons à franchir avec ravissement les portes désirées que la mort nous ouvre!

JEAN REYNAUD.

Nafa. — Le nafa est un instrument de musique en usage dans les îles Tonga (Océanie). C'est une espèce de tambour d'un seul bloc de bois, de deux à quatre pieds de longueur, sur une épaisseur proportionnée, à demi évidé par une fente centrale qui occupe les deux tiers de la longueur. Les naturels frappent ces instruments avec deux baguettes d'un bois dur, cylindriques, et longues de deux pieds. Un orchestre se compose ordinairement d'une vingtaine de musiciens, dont la moitié frappe la terre de bambous creux et sonores, tandis que l'autre moitié frappe avec vivacité des nafas.



(Le Nafa.)

EMPLOYÉS D'UNE MAISON DE JEU A LONDRES

AU DERNIER SIÈCLE.

Un ancien journal anglais, *the Daily* (le Quotidien), dans un numéro du mois de janvier 1731, donne une liste curieuse des personnes attachées à cette époque aux maisons de jeu les plus fameuses de Londres. Voici cette liste :

« 1° Un *commissaire*, qui est toujours un des co-propriétaires de la banque du jeu, et passe une nuit sur trois; les comptes sont réglés par lui et par deux autres propriétaires. — 2° Un *directeur*, qui a la surintendance de la salle. — 3° Un *tailleur.* — 4° Deux *croupiers*, qui observent les cartes sortantes et ramassent l'argent. — 5° Deux *truands* ou compères payés pour engager les autres joueurs. — 6° Un *commis* chargé de surveiller les truands, et d'avoir l'œil à ce qu'ils ne fassent pas un mauvais emploi de l'argent qu'on leur donne pour jouer. — 7° Un *avorton*, c'est-à-dire un vaurien d'un rang inférieur, qui ne reçoit que demi-paie pendant tout le temps qu'il apprend à tailler.—8° Un *météore*, espèce de hableur chargé d'attester le nombre de fois que la banque a sauté. — 9° Un *grippe-sou* dont l'emploi est de ramasser l'argent dû à la banque. — 10° Un *procureur* chargé de solliciter l'élargissement des détenus de la banque à Newgate. — 11° Un *capitaine* prêt à se battre avec le premier particulier qui montrera de l'humeur pour avoir perdu son argent au jeu. — 12° Un *garçon de chambre*, qui sert à boire, mouche les chandelles, et reste constamment dans la salle de jeu. — 13° Un *valet*, qui éclaire les gens sur l'escalier et donne le signal au portier de tirer le cordon. — 14° Un *portier*, lequel est ordinairement un soldat aux gardes à pied. — 15° Un *homme prudent et sage*, qui se tient sur le seuil de la porte pour avertir le portier de prévenir la banque de l'approche d'un constable. — 16° Un *coureur*, fait pour prendre des renseignements sur l'époque de l'assemblée des juges. — 17° Des *falots*, des *cochers*, des *porteurs de chaise*; et autres gens, chargés de prendre les mêmes informations, et de s'assurer de l'absence des constables; ces espions reçoivent une demi-guinée par chaque rapport. — 18° Des gens qui se rendent cautions pour les détenus; d'autres qui servent de témoins, des bandits, des bravaches, des assassins, *cum multis aliis.* »

LE CARNET DE L'OUVRIER.

On vient de publier en Suisse, sous ce titre, un recueil de pensées morales, ingénieusement choisies, et en partie empruntées à Franklin. L'extrait suivant nous a paru pouvoir être inséré avec utilité dans notre recueil.

Celui qui bâtit sa maison avec l'argent des autres ne prospèrera point.

Celui qui ne travaille pas est tout prêt à mal faire; l'homme laborieux n'a pas cette chance.

A chaque affaire son moment, et à chaque chose sa place.

Si nous prenons un verre de vin de trop, nous retranchons une semaine de notre vie.

L'habit rapiécé fait honneur à la femme de celui qui le porte.

On se croit excusable en disant : *J'ai oublié!* c'est cet oubli-là qui est une faute.

Celui qui ne se lève pas assez tôt est tout le jour en retard pour ce qu'il doit faire.

La vie de celui qui se suffit à lui-même est pleine de douceurs.

Si les parents n'oubliaient jamais que près de leurs enfants ils représentent Dieu, leur autorité serait douce, ferme, tendre, et lente à la colère. L'autorité de Dieu n'est pas autre.

Le pauvre n'est pas autant qu'il le croit privé du bonheur de faire du bien; car il a plus de pouvoir que le riche pour s'opposer au mal.

On aime à vivre avec des gens contents; chacun peut se donner ce bonheur en s'oubliant pour les autres.

Que tout ce qui est véritable, bienséant, juste, pur, aimable, vertueux et digne de louanges, soit l'objet de vos pensées.

Celui qui ne se rend pas de plus en plus habile dans son état recule au lieu d'avancer dans la vie.

Si vous ne pouvez récompenser un bon office rendu, soyez-en du moins reconnaissant.

Ne tenez pas pour vrai tout ce qu'on entend dire.

Il n'est pas de pauvre ou d'affligé qui ne puisse secourir et consoler un plus malheureux que lui.

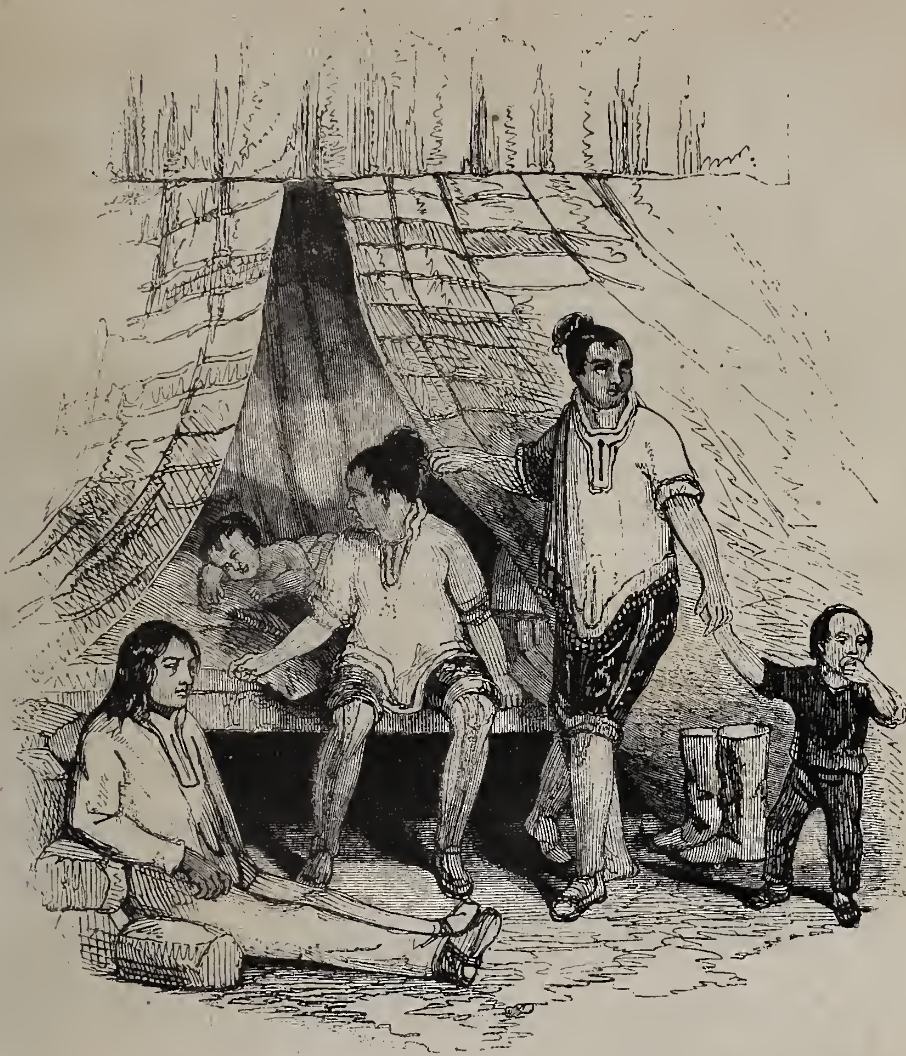
Il n'y a point d'événement si petit duquel on ne puisse tirer de sages réflexions.

N'ayez pas d'inquiétudes exagérées. Dieu ne nourrit-il pas les petits oiseaux? Ils n'ont pourtant ni greniers, ni armoires fermant à clef.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

GROENLAND.



(Intérieur d'une habitation d'Esquimaux, à Frederikshaab, sur la côte occidentale du Groenland.)

Dans notre cinquième volume, p. 229, nous avons donné, sur les mœurs des Esquimaux au Groenland, sur leur physionomie, leurs habitations, et leurs costumes, quelques renseignements empruntés au rédacteur du Voyage de la corvette *la Recherche* en 1836. La gravure curieuse que nous sommes assez heureux pour pouvoir publier aujourd'hui confirme et exprime d'une manière plus saisissante notre première description. Les femmes, disions-nous, ont des cheveux noirs, relevés à la chinoise; leur figure est douce, souvent jolie. Les hommes et les femmes portent le même costume : une camisole en double peau de phoque ou de renne, le poil en dedans et le poil en dehors; des culottes en peau de phoque, et de grandes bottes fourrées en peau de lièvre ou de renard. Tous ces vêtements sont cousus avec des boyaux de poisson, taillés avec art, ornés de petites bandes de peaux de différentes couleurs, quelquefois de grains de verre. Celui des femmes surtout est fait avec une sorte de coquetterie.— La plupart de ces détails sont reproduits fidèlement par notre croquis. Un certain air de propreté, d'aisance, de bonheur, règne dans cette modeste hutte; mais il ne faut pas croire que toutes les habitations offrent un aspect aussi satisfaisant. Le dessinateur avait devant les yeux une famille convertie au christianisme, rangée, économe, et heureuse à la pêche des phoques et des baleines : l'intérieur d'une tanière de pauvres serait un spectacle affligeant. Le nombre des indigènes qui sont en relation de commerce avec les Européens est évalué à 6 000; on en compte environ 1 200 qui se sont convertis. Ceux-ci sont corrigés des habitudes de ruse et de rapine que leur reprochaient les anciens voyageurs; ils perdent les mauvais instincts de leur race, et ils développent ce qu'elle avait primitivement de bonnes qualités. En leur créant de nouveaux besoins, ce que l'on eût considéré au dernier siècle comme un mal, on leur a fait aimer davantage le travail. De leurs efforts mieux dirigés et plus constants, de leur émulation et de leur prévoyance, il est résulté d'abord un peu plus de bonheur, par suite un peu plus d'intelligence, et déjà ils témoignent quelques désirs de s'instruire. C'est ainsi que commencent toutes les civilisations. Si quelquefois la transition de l'état de nature à l'état policé est accompagnée de souffrances; si l'on a remarqué que souvent quelque mélancolie pénètre dans les cœurs de ces malheureuses peuplades à la vue de la première lumière intellectuelle; si même des défauts qui leur étaient inconnus remplacent momentanément leurs vices, ce n'est pas une raison pour se lamenter, comme l'ont fait des philosophes qui ont peint la barbarie avec les riantes couleurs de l'âge d'or. Quel bien est jamais sorti du mal

sans douleur? Nous-mêmes n'éprouvons-nous point ce que cause de déchirements chaque progrès nouveau dans notre éducation nationale?

LE GUEUX DE VERNON,

OU LE JEUNE MENDIANT.

En 1649, un notaire au Châtelet de Paris, se sentant près de mourir, fit venir sa femme au chevet de son lit, et lui dit : « Jeanne, voici que je vais trépasser. Je vous recommande nos enfants Pierre, Jacques et Louis. Par mon testament que vous trouverez en mon étude, je vous désigne pour leur tutrice. Je ne désire pas qu'aucune autre que vous administre leurs biens, car ce serait leur ruine. Embrassez-moi, chère épouse, pour la dernière fois, et souvenez-vous que mon testament est votre plus bel éloge. »

Cela dit, Lancelot Lemoine mourut.

La femme du défunt exécuta religieusement les volontés de son mari. Elle donna à ses enfants une éducation convenable à leur rang dans le monde, et veilla attentivement à ce que leurs biens fussent régulièrement administrés. Elle attendait ainsi l'époque de leur majorité pour leur dire solennellement : « Mes enfants, voici l'état de vos affaires, voici vos comptes, voici ma conduite envers vous; voyez et jugez maintenant si, d'après les vœux de votre père, je n'ai pas toujours été pour vous une bonne mère et une tutrice fidèle. »

Tandis qu'elle rêvait à cet avenir qui la délivrerait de toute responsabilité, ses enfants grandissaient, et en eux grandissait aussi une disposition remarquable pour le plaisir, les jeux, les dissipations et les sottises de tout genre. Pierre et Jacques étaient les aînés. Un jour que leur mère, accompagnée de Louis, le plus jeune, était allée à Vernon pour quelques affaires, il leur prit une fantaisie de quitter la maison paternelle et d'aller voir du pays. Ce projet une fois conçu, ils se dérobent à la surveillance des domestiques, courent chez un de leurs compagnons de plaisir nommé Coussard, et le décident à les suivre. Voici donc nos trois voyageurs, dont les âges réunis formaient à peine quarante ans, en train de chercher des aventures sur la grande route.

Bientôt la mère revient et apprend l'évasion de ses enfants. Elle se livre aux transports de la plus vive douleur; elle demande ses enfants à tout le monde et promène partout son affliction. Coussard avait été ramené à son père par un exempt du grand-prévôt. On n'avait eu aucune nouvelle des autres fugitifs.

Jeanne Vacherot était inconsolable; chaque jour elle allait demander à Dieu le retour de ses enfants. Une fois elle voit sur les degrés de l'église un pauvre qui cherchait à exciter la commisération publique en traînant avec lui un jeune enfant. Elle trouve des rapports entre le fils du mendiant et Jacques Lemoine. Cette ressemblance la frappe, elle regarde plus attentivement; mais à des signes certains elle reconnaît bientôt qu'elle s'est trompée. Cependant elle récompense généreusement le pauvre, par reconnaissance pour les souvenirs qu'il a réveillés dans son cœur. Elle le prie de s'informer dans ses voyages des enfants qu'elle a perdus; elle lui en donne le signalement, et se retire en versant des larmes.

Cette mère désolée, après s'être adressée inutilement à plusieurs personnes, porta plainte, le 18 mai 1655, devant un commissaire et fit informer de l'évasion de ses enfants.

Au mois de juillet suivant, elle est rappelée à Vernon. Elle se rend à l'église; c'était un dimanche. Tout-à-coup elle aperçoit à quelque distance un jeune garçon dont les traits fixent son attention. Elle se retourne et reconnaît le fils du mendiant Jean Montrousseau; le pauvre s'appelait ainsi, et était venu à Vernon dans le même temps qu'elle. Avait-il l'intention de profiter d'une ressemblance dont il avait découvert le secret, ou bien est-ce au hasard qu'il faut attribuer cette double rencontre? c'est ce que la suite nous démontrera.

Quoi qu'il en soit, Jeanne Vacherot n'était déjà plus la seule qui eût remarqué les traits du fils de Montrousseau. Plusieurs personnes de la ville qui connaissaient Jacques Lemoine, séduites par la ressemblance que le jeune mendiant avait avec cet enfant, crurent que c'était Jacques lui-même. Ce bruit se propage rapidement, la malice publique l'interprète d'une manière défavorable à la malheureuse mère. Bientôt on l'accuse hautement de s'être défait d'un enfant qu'elle ne pouvait souffrir.

Elle, cependant, ignorait les bruits absurdes qui circulaient dans la ville; aussi quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'elle vit subitement sa maison investie par des hommes d'armes qui l'arrachèrent brutalement de son lit pour la conduire chez le juge. Ce n'était pas tout : le peuple, averti de cette arrestation, s'était attroupé autour de la demeure de Jeanne Vacherot; et quand elle sortit, elle fut obligée de passer au milieu d'une haie de gens courroucés dans les yeux desquels elle pouvait lire l'indignation, le mépris et la haine.

On l'enferma jusqu'à la nuit dans l'appartement du juge chez lequel elle avait été conduite : le soir, on la confronta avec le pauvre qui déclara être le père de l'enfant; on la confronta avec l'enfant, qui l'appela sa mère.....

On a accusé le juge d'avoir mis tout en usage pour engager Jeanne Vacherot à se dire la mère du fils de ce mendiant, et il y a apparence qu'il employa les menaces ou les prières dans le but seulement de forcer cette mère à reconnaître un enfant qu'il supposait lui appartenir; mais Jeanne Vacherot ne fut point ébranlée, et repoussa toujours cette qualité de mère qu'on lui donnait si gratuitement.

Dès qu'elle fut hors du pouvoir du juge, elle pourvut à sa sûreté en prenant, la même nuit, le chemin de Paris. Lorsque le peuple de Vernon sut qu'elle s'était évadée, il courut à la maison où elle demeurait, cassa toutes les vitres et se livra à mille désordres. La prudence de Jeanne lui avait donné un conseil salutaire et lui inspira de prendre la fuite; car, dans sa fureur aveugle, le peuple l'aurait immolée.

Nous passons sous silence les différentes informations qui furent faites ensuite tant à Vernon que dans le parlement de Paris. Nous ne dirons rien des arrêts, appels et discussions de tout genre qui signalèrent cette affaire mémorable. Arrivons promptement à la conclusion de cette histoire.

Montrousseau et son enfant furent conduits au fort l'Évêque. Des enquêtes précédentes avaient semblé démontrer que Montrousseau usurpait le titre de père; et une sentence du 21 août avait accordé à l'enfant, sur les biens de Jeanne Vacherot, une provision de cent livres. Huit jours après le dernier arrêt du conseil, on vit revenir à la maison de Jeanne un jeune homme défait, pâle, les habits déchirés, couverts de la poussière du voyage : c'était Pierre Lemoine, l'aîné des enfants. Qu'on juge de la joie de la pauvre mère! Pourtant son bonheur fut bien mêlé d'amertume, quand elle apprit qu'elle ne reverrait jamais son second fils Jacques, celui qui depuis un an était la cause de ces funestes démêlés : il était mort. L'aîné produisit des certificats signés d'un curé, d'un gentilhomme nommé Monteau, et de plusieurs habitants de l'endroit où Jacques avait succombé; enfin des frères de la charité qui l'avaient accompagné à son dernier asile.

En cet état la cause fut portée devant le parlement de Paris. L'avocat qui défendit Jeanne Vacherot fut Pousset de Montauban, auteur de quelques pièces de théâtres oubliées, et mort le 5 janvier 1685. Il n'eut pas de peine à

convaincre d'imposture le jeune mendiant, et les arrêts des premiers juges furent annulés *.

RÉSULTATS CURIEUX DE STATISTIQUE
SUR LA POPULATION FRANÇAISE.

Nombre d'habitants. — La population de la France serait de 1 038 709 000 habitants, si elle était partout aussi agglomérée que dans le département de la Seine, et de 12 029 000 seulement si elle était partout aussi dispersée que dans celui des Basses-Alpes.

L'accroissement de la population a été, de 1825 à 1833, de 46 pour 10 000, moyennement. Dans le département de la Moselle, où il a été le plus rapide, il s'est élevé à 96 pour 10 000. Dans un seul département, celui de l'Eure, il y a eu diminution de 2 pour 10 000.

Durée de la vie. — La longueur de la vie moyenne en France est de 36 ans et 7 mois.

Le département où elle est la plus longue est l'Orne, (49 ans et 4 mois).

Celui où elle est la plus courte est la Seine, (28 ans et 8 mois).

Les centenaires sont fort rares en France. Le département de l'Ariège est celui où l'on en compte le plus (247 pour 10 000 000 d'habitants).

Le département de Vaucluse est celui où l'on en compte le moins.

C'est dans la Seine que la mortalité est la plus grande avant 21 ans; c'est dans le Gers qu'elle est la plus faible.

Mariages et enfants. — C'est dans la Seine qu'il se fait le plus de mariages, et dans les Hautes-Pyrénées qu'il s'en fait le moins.

Le département de la Seine est celui où il y a plus d'enfants trouvés (159 sur 1 000), et la Haute-Saône celui où il y en a le moins (1 sur 1 000, ou 11 seulement pour la totalité des naissances de 1824 à 1832).

Avant la révolution de 1789, on ne comptait que 40 000 enfants trouvés à la charge de tous les hospices de France; à la fin de 1833 il y en avait 129 000.

Recrutement. — Dans la Seine, il faut 180 habitants pour fournir un inscrit au recrutement; dans la Vendée il n'en faut que 95

C'est dans la Haute-Vienne qu'il y a le plus d'exemptions du service militaire pour défaut de taille; c'est dans le Doubs qu'il y en a le moins.

Le département des Vosges est celui où il y a le plus d'exemptions pour toutes causes, et le Morbihan celui où il y en a le moins.

C'est dans la Meurthe qu'il y a le plus d'exemptions pour cause de faible constitution; c'est dans les Pyrénées-Orientales qu'il y en a le moins.

Le département du Cantal est celui qui compte le plus de réfractaires, et les Ardennes celui qui en compte le moins.

Sur 1 000 recrues, c'est dans l'Ardèche qu'il y a le plus d'agriculteurs, et dans la Seine qu'il y en a le moins.

Sur 1 000 recrues, c'est dans la Lozère qu'il y a le plus d'étudiants ecclésiastiques, et dans la Seine qu'il y en a le moins.

Instruction. — Le département du Jura est celui où l'instruction est le plus répandue. Il ne présente que 170 ignorants sur 1 000 recrues. C'est dans la Corrèze qu'elle l'est le moins; on y compte 819 ignorants sur 1 000 recrues.

Il y a un rapport direct, incontestablement prouvé par les chiffres, entre les lumières morales de l'esprit, et la lumière du jour qui pénètre dans les maisons; ce rapport entre l'instruction et le nombre des ouvertures est parfait, c'est-à-dire que plus il y a de portes et fenêtres, plus il y a d'instruction, et réciproquement; de sorte que toutes les fois qu'en traversant un pays on voit les maisons bien aérées, ayant beaucoup de portes et de fenêtres, on peut en conclure que l'instruction est répandue, et que la civilisation est avancée.

Résultats divers. — Le département de la Seine est celui où il y a le plus d'industrie, et c'est dans la Creuse qu'il y en a le moins.

Le département du Nord est celui qui a le plus de pauvres; le département de la Creuse est celui qui en a le moins.

Le département de la Seine est celui où il se commet le plus de crimes, et le département de l'Ain celui où il s'en commet le moins.

C'est dans la Lozère que l'on voit le plus de procès, et dans le Finistère que l'on en voit le moins.

Le département de la Charente est celui où les impôts rentrent le plus difficilement, et le département de Maine-et-Loire celui où la perception offre le plus de facilité.

C'est dans les départements où il y a le moins de propriétaires que la perception des impôts offre le plus de difficultés.

Presque toujours les départements où le peuple se nourrit le mieux sont ceux où il y a le plus d'industrie et d'instruction répandue.

Le département de l'Aube est celui où il y a le plus de zèle électoral, et le département d'Ille-et-Vilaine celui où il y en a le moins.

Ces résultats curieux sont extraits d'un ouvrage fort remarquable de M. le comte d'Angeville; cet ouvrage a été, devant l'Académie des sciences, le sujet d'un rapport approbatif de M. Héricart de Thury.

Anciennes défenses des jeux de hasard. — Les jeux de hasard n'étaient point à la mode sous la première race; ils firent fureur sous Charlemagne, et encore plus sous son fils Louis-le-Débonnaire, quoique l'un et l'autre les défendissent sous des peines très rigureuses. Saint Louis condamna à une amende les gens qui jouaient aux échecs. Charles V défendit la boule, la paume, les quilles, le palet, et tous les autres jeux qui ne contribuent pas à apprendre le métier des armes. Mais plus tard les rois donnèrent eux-mêmes l'exemple de l'amour du jeu. Ainsi, pour citer seulement quelques exemples: Louis XI était joueur, son fils davantage, Louis XII peu, François Ier encore moins; le plaisir de Henri II était de courir la bague, celui de Charles IX de forger et de battre un fer; la passion de Henri III était le jeu de hasard; il y perdit des sommes immenses; Henri IV jouait et gagnait beaucoup.

Un coq, ayant trouvé une perle, dit qu'un grain de mil lui vaudrait mieux. — Vous rassembleriez en monceau toutes les richesses matérielles, que l'homme vous demanderait sa perle, c'est-à-dire le beau.

PIERRE LEROUX.

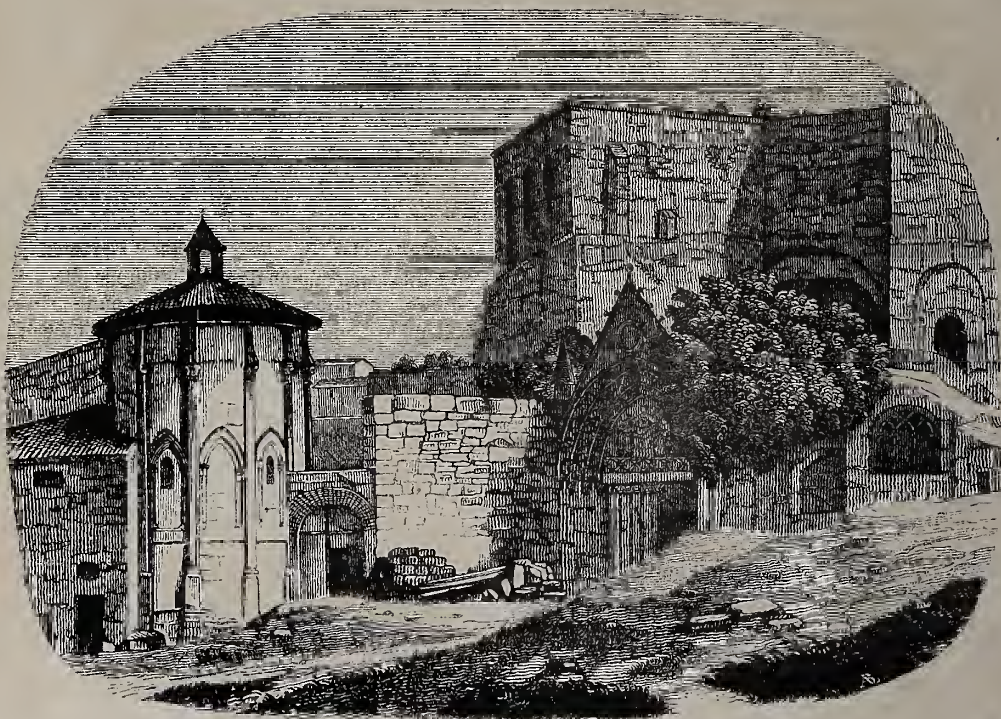
SAINT-EMILION.

La petite ville de Saint-Emilion, connue par l'excellence des vins qui mûrissent au pied de ses murailles, mérite aussi de l'être par les monuments qu'elle renferme. Bâtie à trois mille pas du confluent de l'Ille et de la Dordogne, sur le revers méridional d'un tertre commun aux deux vallées, elle commença, vers le huitième siècle, à se former autour de l'ermitage Saint-Emilion, et elle n'a été régulièrement fortifiée que trois cents ans plus tard.

* Des fragments de la plaidoirie ont été publiés dans les *Leçons et modèles d'éloquence judiciaire*, par M. Berryer, d'où nous avons extrait le récit qu'on vient de lire.

Lorsqu'en 1152 l'Aquitaine passa au pouvoir des Anglais, Saint-Emilion fut une des villes dont ils cherchèrent particulièrement à se concilier l'affection. Henri II, Henri III, Jean-Sans-Terre et les Edouard accordèrent à Saint-Emilion des priviléges, des immunités, dont on a retrouvé les chartes dans les archives de la commune. Ils y érigèrent aussi divers monuments; mais assiégée plusieurs fois, souvent réparée, et enfin presque oubliée, la ville a considérablement souffert des ravages de la guerre et du temps.

Les principaux monuments de Saint-Emilion étaient l'antique ermitage, une petite rotonde et un temple monolythe dédiés au pieux solitaire; la belle église agrandie au douzième siècle par Arnaud Guéraud de Cantenac, archevêque de Bordeaux et cardinal; le palais de ce prélat, différents monastères, les murs et un château dont les débris ont conservé jusqu'à ce jour le nom de *château du roi.* De quel roi? on l'ignore; peut-être de quelqu'un de ces princes anglais qui ont trop long-temps possédé l'Aquitaine. Nous passons sous silence plusieurs maisons particulières et quelques tourelles enjolivées de ces sculptures



(Entrée de l'église souterraine de Saint-Emilion, département de la Gironde.)

délicates dont les Goths et les Maures nous apprirent à décorer nos édifices; décorations parfois un peu bizarres, mais presque toujours légères, élégantes et gracieuses.

Aujourd'hui la plupart de ces monuments tombent en ruines: les remparts sont à moitié démantelés; le palais du Cardinal n'a conservé qu'une partie de sa façade; il ne reste du château qu'une espèce de donjon quadrilatère, dont l'appareil annonce une construction du dixième siècle; les monastères n'existent plus, ou ils ont été convertis à un autre usage. L'ermitage, la rotonde, le temple monolythe et l'église embellie par Arnaud Guéraud, ont moins souffert: l'ermitage surtout paraît n'avoir rien perdu. Creusé dans le roc à vingt pieds au-dessous du sol de la place publique, il a vu se former la ville actuelle. Le territoire environnant a été successivement habité par les Maures, les Francs, les Normands et les Anglais; tout s'est renouvelé plus d'une fois autour de cet humble asile; seul, il est resté à peu près tel qu'il était le premier jour. On y voit encore le lit du solitaire, son siége et sa table sculptés dans le rocher. La fontaine où se désaltérait saint Emilion a conservé son abondance et sa limpidité.

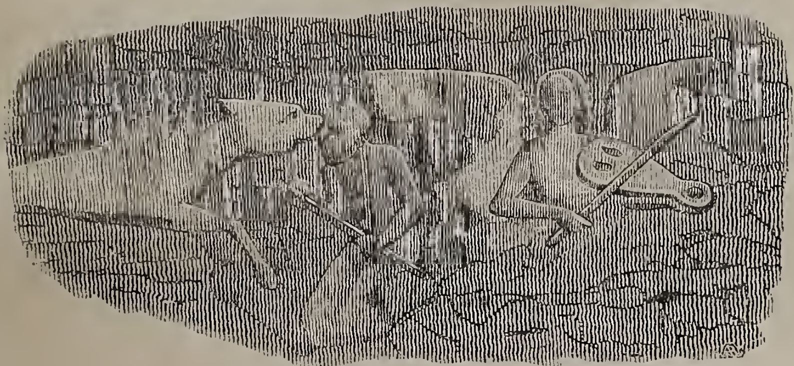
Comme l'ermitage, le temple monolythe, taillé dans le roc, était pour ainsi dire indestructible. La pierre unique qui le forme est longue de 80 pieds et large de 50. Dans le douzième siècle on décora sa porte, qui regarde l'Orient, d'une arcade gothique, à plusieurs cintres en retraite les uns sur les autres, avec des personnages entre les arcs. Ces arcs servent de bordure à un bas-relief représentant le jugement dernier. On y voit le Fils de l'Eternel assis sur un trône; près de lui saint Emilion à genoux, et plus bas les morts soulevant la pierre de leurs tombeaux. L'intérieur répond à cette lugubre entrée. On y pénètre par une galerie latérale que bordent à gauche des sépulcres pratiqués dans le massif du rocher; ces sépultures se prolongent même hors du temple.

Le temple se compose d'une nef et de deux bas-côtés. La voûte repose sur huit piliers énormes qui laissent voir, à la naissance de la courbe, quelques traces de moulures en échiquier. Sur la voûte, presque à l'entrée de ce qui fut jadis un sanctuaire, planent deux anges portés chacun sur quatre ailes, et vêtus d'une tunique étroite à longs plis. Des quatre ailes, les deux plus petites s'arrondissent autour de la tête comme pour former une auréole. Les têtes sont affrontées; les corps un tiers plus grands que nature, se développent sur la même ligne en travers de la nef. Ce bas-relief paraît du même temps que ceux de la porte.

Mais au fond du temple, sous la voûte même, il existe d'autres sculptures d'un âge plus reculé. Là un long cadre qui occupe la largeur de la nef, offre, à travers l'obscurité qui l'environne, une figure ailée prenant l'essor, et jouant d'un instrument à cordes, qui a quelque ressemblance avec un violon. A droite de cette première figure, on en distingue une autre à moitié courbée, dans l'attitude de la peine ou de la fatigue; elle tient un long bâton, et semble se diriger vers un massif de rocher en saillie. Sur le rocher veille un monstre au corps allongé, à l'air menaçant. C'est probable-

ment encore une image du jugement dernier. L'ange qui s'envole en faisant entendre des accords célestes, ouvre aux élus la route des cieux; l'infortuné qui s'avance péniblement vers l'abîme gardé par un monstre, indique le chemin que vont suivre les coupables. Du moins telle est l'opinion de l'archéologue distingué qui dirigeait autrefois le *Musée d'Aquitaine*, et auquel nous empruntons ces détails.

A gauche et à deux pas du temple monolythe, se trouve l'humble rotonde dédiée à saint Emilion. L'élégante simplicité de sa forme et la pureté de ses profils la feraient



(Sculptures dans l'église de Saint-Emilion.)

prendre pour un petit temple grec, si ses fenêtres gothiques et ses colonilles un peu grêles n'indiquaient que ce joli monument appartient au moyen âge.

Au-dessus du rocher s'élève l'église d'Arnaud Guéraud; cette église, qui devint collégiale sous Clément V, datait du règne de Pepin. On a trouvé dans le temple quelques sous d'or du règne de ce prince.



(Sculpture dans l'église de Saint-Emilion.)

L'ancien palais du Cardinal n'offre plus que des ruines. Ce qui reste de la façade se recommande par une ligne d'élégantes croisées, composées chacune de deux croisillons séparés par de petites colonnes, et embrassés par une même arcade à plein cintre.

Quelques autres monuments dignes d'intérêt sont situés hors des murs de la ville : un men-hir, nommé *pierre-fite* (c'est-à-dire, suivant quelques auteurs, *pierre de la fuite*); une villa romaine que l'on croit avoir été celle d'Ausone, et la petite église de Sainte-Marie-Madeleine de Lugagnac.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(L'histoire de nos colonies, et en particulier de nos établissements dans l'Inde, est généralement peu connue. Cependant ces terres lointaines conquises par l'industrie de nos pères, au prix de leurs sueurs et de leur sang, et où des Français vivent sous la protection de notre drapeau, ont droit à toute notre sollicitude. Comme le sol que nous foulons et qui nous nourrit, elles sont notre patrie. Il y a de notre part ingratitude et oubli de nos devoirs, à ne pas nous intéresser à leur prospérité et à leur agrandissement.

Dans cette conviction, nous avons formé le dessein de donner quelques articles où seront réunis et résumés les documents les plus précis et les plus indispensables sur nos possessions dans les diverses parties du globe. Aujourd'hui nous commençons par l'analyse d'un travail officiel récemment publié à un petit nombre d'exemplaires, et qui offre un tableau complet de nos établissements indiens.)

Histoire. — Le premier établissement des Français dans l'Inde remonte à 1668. De 1503 jusqu'à cette époque, diverses tentatives avaient été faites pour procurer à la France le commerce de cette partie du monde, mais elles étaient demeurées sans succès.

Colbert ne se laissa pas décourager par les résultats infructueux d'efforts prolongés pendant plus d'un siècle et demi. En 1664, il reconstitua sur de meilleures et de plus larges bases *la Compagnie des Indes orientales*, que le cardinal de Richelieu avait créée vingt-deux ans auparavant. Le monopole du commerce de l'Inde pendant cinquante ans fut accordé à cette compagnie, qui réunit bientôt un fonds de 15 millions. Dans le commencement elle déploya une grande activité. Deux expéditions successives furent entreprises dans le but de renouveler les tentatives de colonisation précédemment faites à Madagascar; mais ces expéditions n'ayant pas réussi, on renonça aux projets qu'on avait formés sur Madagascar, et le commerce fut repris et continué avec ardeur.

En 1668, un ancien négociant, d'origine française, nommé Caron, homme actif et expérimenté, devint chef de la Compagnie des Indes orientales. Il choisit d'abord Surate pour en faire le centre de toutes les affaires du commerce français dans l'Inde. Mais cette ville, bien que florissante, bien que située entre la Perse et l'Inde, ne répondit point à l'idée qu'il s'était formée pour un établissement principal. Il voulait un port indépendant au centre même de l'Inde, dans l'un des lieux où croissent les épiceries : la baie de Trinquemale, dans l'île de Ceylan, lui ayant paru réunir les conditions qu'il recherchait, il enleva ce point de vive force aux Hollandais, en guerre alors avec la France; ceux-ci ne tardèrent pas à le lui reprendre; et Caron passa

alors à la côte de Coromandel. Il s'y empara, en 1672, de Saint-Thomé, ville portugaise, depuis douze ans au pouvoir des Hollandais; mais, en 1674, les Hollandais contraignirent encore les Français à leur restituer cette conquête.

Cet événement aurait porté le dernier coup à la Compagnie, dont les affaires étaient d'ailleurs en mauvais état, si l'un de ses agents, nommé François Martin, n'eût recueilli les débris de Ceylan et de Saint-Thomé, composés d'une soixantaine de Français, pour en peupler la petite bourgade de Pondichéry, qu'il avait récemment achetée au souverain du pays, ainsi que le territoire environnant, avec les fonds de la Compagnie. Martin fortifia Pondichéry, et, grâce à son excellente administration, la petite colonie s'accrut et donna bientôt les plus belles espérances.

En 1693, la ville de Pondichéry fut attaquée et prise par les Hollandais. Le traité de Riswick, conclu en 1697, la rendit aux Français, et le gouvernement en fut de nouveau confié à Martin. L'an 1699, elle devint le chef-lieu des possessions françaises dans l'Inde; la sage et habile administration de Martin réussit à en faire le centre d'un riche commerce, et l'une des villes les plus importantes que les Européens possédassent en Asie.

Une foule d'Européens accourut bientôt sur le continent indien, et de nouveaux comptoirs s'y formèrent. Dès 1688, Chandernagor avait été cédé par Aurengzeb à la Compagnie Française des Indes orientales; en 1727, cette Compagnie obtint la cession de Mahé; en 1739, elle acheta Karikal du roi du Tanjaour; et, en 1752, Yanaon et Mazulipatam, dont les Français s'étaient emparés deux ans auparavant, lui furent définitivement cédés.

Les gouverneurs généraux des établissements français de l'Inde, Dumas et Dupleix, concoururent puissamment, de 1735 à 1754, à leur prospérité. Ce fut sous le gouvernement du second de ces administrateurs, que notre influence dans les Indes orientales atteignit son plus grand accroissement. En 1748, il repoussa les Anglais qui étaient venus assiéger Pondichéry. La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue la même année, fit cesser les hostilités. Elle permit au commerce de reprendre son essor, et à Dupleix d'étendre la domination française dans l'Inde. En 1758, outre les comptoirs de Mahé, de Yanaon et de Chandernagor, avec leurs annexes, la Compagnie des Indes orientales possédait sur les côtes de Coromandel et d'Orixa : 1° Pondichéry, dont le territoire, occupant un littoral de 10 lieues sur une profondeur à peu près égale, renfermait environ 500 000 habitants, et dont les revenus s'élevaient à 5 millions; 2° Karikal, dont le domaine était à peu près égal en étendue; 3° Mazulipatam avec le Condovir, l'île de Divy, et les quatre provinces de Moutfanagar, d'Ellour, de Râjâmandri et de Chicakol, c'est-à-dire une étendue de pays de 150 lieues de longueur, sur 15, 20 et 25 lieues de largeur, dont les revenus s'élevaient en totalité à 10 247 550 livres tournois en 1757; 4° enfin l'île de Séringam, formée par deux bras du Cavéry, que sa situation et sa fertilité rendaient extrêmement précieuse. Ces différents établissements, qu'une armée nombreuse et bien disciplinée faisait respecter, donnaient annuellement un revenu total de 18 millions.

Malheureusement ils étaient trop éloignés les uns des autres et ne pouvaient se prêter un mutuel secours; aussi, lorsqu'en 1758, la guerre se ralluma entre la France et l'Angleterre, deux ans à peine suffirent pour les faire tomber tous au pouvoir des forces britanniques. Le 6 janvier 1761, les Anglais s'emparèrent de Pondichéry. Jaloux d'étouffer dans l'Inde toute domination rivale de la leur, ils commencèrent par démanteler entièrement la place, puis ils firent embarquer pour l'Europe, non seulement les troupes de la garnison, mais tous les Français attachés au service de la Compagnie. La perte de Pondichéry et celle de nos autres établissements mirent fin dès lors à la prépondérance que nous avions jusque là exercée dans l'Inde.

La paix de 1763 fit rentrer Pondichéry sous la domination française, mais avec un territoire moins étendu. Mahé, Karikal, Chandernagor et nos autres comptoirs du Bengale nous furent également restitués. La reprise de possession réelle de ces divers établissements n'eut lieu toutefois qu'en 1765.

Quinze années de paix permirent à la ville de Pondichéry de recouvrer une partie de son ancienne splendeur. La suppression du privilége exclusif accordé à la Compagnie des Indes, prononcée au mois d'août 1769, et la faculté en même temps accordée à tout sujet français de naviguer et de trafiquer au-delà du cap de Bonne-Espérance, contribuèrent surtout à cette prospérité nouvelle, dont le cours ne devait pas être de longue durée.

Prise de nouveau le 18 septembre 1778 par les Anglais, la ville de Pondichéry nous fut rendue par le traité de paix du 20 janvier 1783, ainsi que nos autres établissements, dont l'Angleterre s'était également emparée. Mais dix ans plus tard ces divers établissements tombèrent encore une fois au pouvoir des Anglais. La prise de Pondichéry eut lieu le 21 août 1793. Vainement les victoires navales du bailly de Suffren, les succès du marquis de Bussy, et les glorieux efforts de Tippô-Sâhib et de Haidar-Ali, son père, tous deux successivement rois du Maïssour, balancèrent un moment la puissance britannique dans l'Inde : la valeur de nos troupes et celle de nos fidèles et malheureux alliés furent forcées de céder au nombre et à la politique habile de leur commun ennemi.

La paix d'Amiens rétablit, il est vrai, en 1802, les Français dans leurs possessions de l'Inde; mais elle fut de si courte durée, que, le 11 septembre 1803, Pondichéry, dont la garnison ne se composait alors que de 152 soldats français, fut contrainte de capituler, et passa pour la quatrième fois sous la domination anglaise.

Les traités de paix de 1814 et de 1815 ont restitué définitivement à la France ses établissements de l'Inde, mais réduits aux limites restreintes que leur avait précédemment assignées le traité de paix de 1783. La reprise de possession n'en a été effectuée qu'à la fin de 1816 et au commencement de 1817.

Ces établissements se bornaient alors et se bornent encore maintenant à des fractions de territoires, isolées les unes des autres, et disséminées sur les côtes de Coromandel, d'Orixa, du Malabar, et dans le Bengale. Leur population totale s'élève à environ 167 700 individus, dont 980 Européens. La superficie de leurs territoires réunis peut avoir 25 à 26 lieues carrées.

La suite à une prochaine livraison.

PARTICULARITÉS CURIEUSES

RELATIVES A L'ART DE PESER LES CORPS.

Méthode simple et méthode de retournement. — Quoique la construction de la balance ordinaire ait été portée depuis plusieurs années à un haut degré de perfection, les résultats obtenus avec cet instrument ne peuvent être considérés comme exacts que si l'on a pris certaines précautions en l'employant à peser un corps. Jusque vers la fin du siècle dernier, on ne connaissait de rigoureux que le procédé de *retournement*, qui consiste à peser successivement le corps donné dans chacun des deux plateaux de la balance, et à prendre une *moyenne proportionnelle* entre les deux poids légèrement inégaux, qui ont servi à établir l'équilibre. Mais quelle que fût la simplicité du calcul, il ne se prêtait guère aux habitudes commerciales, et tandis que les physiciens employaient la méthode de retournement, les pesées ordinaires se faisaient exclusivement, par la *méthode simple*, dans un seul plateau de la balance. Cependant, lorsque les

bras du fléau sont inégaux, ce qui a lieu presque toujours, il est facile de prouver que si, à l'aide d'une surcharge appliquée à l'un des plateaux, on a réglé la balance, les marchandises pesées n'auront jamais le poids qui les aura équilibrées ; ce poids sera trop fort si on l'a placé dans le plateau qui correspond au bras le plus court.

Méthode des doubles pesées. — Cet inconvénient grave disparaîtra totalement quand on s'y prendra de la manière suivante : Commencez par équilibrer soigneusement le corps à peser avec de la grenaille, du plomb, du fer ou toute autre matière susceptible de charger l'autre plateau de la balance; puis retirez le corps du plateau où il est posé, et remplacez-le par des poids, de manière à rétablir l'équilibre; le poids total qui aura remplacé le corps dans le plateau mesurera rigoureusement le poids de ce corps.

Ce procédé, aussi simple qu'exact, n'exige pas le moindre calcul, et peut être employé avec avantage dans les opérations commerciales comme dans les laboratoires: il est applicable même aux balances fausses, à celles dont les fléaux sont inégaux; et pourtant il est généralement trop peu répandu, et l'on doit s'étonner qu'il ait été, pour la première fois seulement, proposé par Borda, célèbre physicien, mort à la fin du siècle dernier. Il a fallu près de six mille ans à l'esprit humain pour trouver une application si facile, si évidente, qui semble indiquée par le seul bon sens! Tant il est vrai que les idées les plus simples ne se présentent presque jamais les premières, et que l'on peut attendre encore des découvertes nouvelles dans les parties des sciences qui semblent aujourd'hui complétement explorées.

Moyen de peser avec le moins de poids possible. — C'est une question curieuse et d'une assez grande utilité dans la pratique, que l'on peut résoudre en prenant une série de poids dont chacun est le double du précédent. Ainsi avec des poids de 1, de 2, de 4, de 8, de 16, de 32 grammes, nous pourrons évaluer tous les poids entiers depuis 1 jusqu'à 63 grammes; car 3 sera formé avec 2 et 1; 5 avec 4 et 1; 6 avec 4 et 2; 7 avec 4, 2 et 1; 9 avec 8 et 1; 10 avec 8 et 2; 11 avec 8, 2 et 1, etc., etc. Mais si l'on suppose que les poids ne doivent pas être mis d'un seul côté de la balance, et qu'ils peuvent être distribués entre les deux plateaux, de manière à détruire en partie l'effet, au lieu de la série précédente on prendra la série triple 1, 3, 9, 27, 81, dans laquelle chaque poids est le triple du précédent. Avec les cinq premiers seulement, on pourra mesurer les poids entiers compris entre 1 et 121 : 5, par exemple, se formera en mettant 9 dans un plateau, 3 et 1 dans l'autre ; avec 9 d'un côté et 3 de l'autre, on aura 6; avec 9 et 1 d'une part, 3 d'autre part, on aura 7, et ainsi de suite.

La progression triple est donc celle qui permet de peser les fardeaux les plus lourds avec le moins de poids différents; mais elle suppose une balance parfaitement exacte, ce qui n'est pas nécessaire pour l'usge de la progression double.

La propriété curieuse dont jouissent ces deux progressions, de reproduire tous les nombres entiers possibles par l'addition et la soustraction de leurs différents termes, et cela d'une seule manière, a exercé la sagacité de plusieurs grands mathématiciens, entre autres de Leibnitz et d'Euler, qui l'ont rattachée à un ordre d'idées fort relevé dans la science. Nous ne prétendons pas pour cela qu'ils en soient les inventeurs; nous sommes même certain que, bien avant les savantes méditations de ces grands hommes, beaucoup d'honnêtes commerçants, semblables en cela à M. Jourdain, avaient fait, *sans le savoir*, un usage fréquent de ce procédé, fondé, en dernière analyse, sur une belle propriété des nombres.

Celui qui a trouvé sur sa route une prospérité récente conçoit au milieu de sa splendeur l'espérance de monter plus haut encore par son audace; il a des soucis qui dépassent les richesses acquises. Le bonheur des mortels s'élève vite; il tombe de même; une pensée malencontreuse suffit à le renverser. L'homme ne brille qu'un jour. Qu'est-il? que n'est-il pas? C'est le rêve d'une ombre. PINDARE.

MOEURS ET COUTUMES EN FRANCE
AU MOYEN AGE.

ANCIEN CÉRÉMONIAL DES MARIAGES.

Voici comment le cérémonial des mariages est décrit dans un manuscrit du milieu du quinzième siècle (traduction du Missel à l'usage de Paris, Bibl. roy. msc. n° 6843.) :

.... Lorsque l'époux et l'épousée seront devant les portes de l'église, le prêtre orné « d'aulbe, et d'estoille, et de fanon » bénisse l'anneau d'argent en disant : « Dieu mande à ta vertu... »

Alors soit l'anneau arrosé d'eau bénite, et soient encensés l'époux et l'épouse, puis le prêtre dise : « Bonnes gens, » nous avons fait les bans trois fois, en sainte église, de » ces deux personnes, et encore faclons-nous le quart d'a» bondant; et sé il y a nul né nulle qui y sache lignage, » comparage ou affinité aucunes, par quoi le mariage ne » soit bon et loyal, si le die maintenant sus peine d'excom» muniement. » — Et les personnes respondent : « Nous n'i » savons sé bien non... »

Après le prêtre doit prendre la main droite de l'épousée, et la mettre en la main droite de l'époux, et dire ces paroles : « Vous N., et vous N., vous prometés... »

Alors le prêtre doit donner l'anneau à l'époux, et l'époux passer l'anneau au pouce de l'épouse, et dire : « Marie, de » cest anel t'espous, et te doue du douaire qui est divisé » entre mes amis et les tiens. »

Après il passe l'anneau au second doigt, puis au troisième doigt. Après ce, le prêtre, la main étendue sur eux, dit les oraisons : « Dieu d'Abraham, d'Isaac... »

« Lors le prestre, tenant l'espous par la main destre et l'espouse, les mette en l'église, et les seigne du signe de la croix. Après soit la messe célébrée.

» La messe célébrée, l'espous et l'espousée s'en aillent et eus estant devant l'uis (la porte) de leur maison, le pain et le vin présens soient benéis du prestre... Lors l'espous morde au pain, et après l'espouse. *Item*, benéiçon sur le vin. Lors l'espous boit, et puis l'espouse.

» Laquelle chose faite, le prestre les maine par la main en la maison, disant : « In nomine patris... » — *Item*, la benéiçon de la chambre. Lors il doit encensier la chambre, et puis doit benéir l'espous et l'espousée séans ou gésans en leur lit : « Sire, benéis ces jouvenciaulx si comme tu » benéis Thobie et Sarre fille de Raguel, si que ils vivent » et envielllissent en ton nom et soient moutepliés en lon» gueur de jours. »

Le poêle que l'on suspend aujourd'hui au-dessus des mariés pendant la messe a remplacé symboliquement cette dernière partie de l'ancien rite. (Poêle, en vieux français, signifie ciel de lit.)

POETES POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE
AU QUINZIÈME SIÈCLE.

LES MEISTERSAENGER ET LES SPRUCHSPRECHER.

L'institution allemande des *maîtres chanteurs* (meistersaenger) est surtout remarquable en ce qu'elle est unique dans l'histoire des peuples. Nul autre pays n'a offert un spectacle aussi extraordinaire que cette association d'ouvriers, unis dans le but de conserver les traditions d'une poésie nationale. Au quinzième siècle, l'Europe entière

n'aurait pu compter dans ses villes autant d'hommes de lettres qu'il s'en trouvait alors parmi les cordonniers, les tailleurs, les forgerons, et les tisserands de Mayence, de Strasbourg, de Prague, de Francfort et de Nuremberg. La droiture et la gravité qui caractérisaient les membres de cette association, ne contribuèrent pas peu à la rendre célèbre. Sa considération s'augmenta encore par le décret de l'empereur Charles IV, qui lui accorda un blason semblable à celui des princes et des chevaliers.



(Un *Meistersaenger* de Nuremberg, d'après une vieille gravure allemande.)

Parmi ces poëtes artisans, on distingue les *meistersaenger* et les *spruchsprecher*.

Des convenances sociales, que les maîtres chanteurs se faisaient un devoir de respecter, les éloignaient des *spruchsprecher*, sorte d'improvisateurs qui s'en allaient dans les châteaux et les villes, rimer et faire des bouffonneries pour quelque mince salaire. Jamais un meistersaenger ne chantait à prix d'argent; fût-il le compagnon le plus jovial, il s'abstenait toujours d'entretenir la gaieté à ses propres dépens. Mais à part cet esprit de gravité bourgeoise, les maîtres chanteurs n'avaient nul sujet de mépriser leurs confrères en Apollon; chez les uns et les autres, la poésie se bornait presque seulement à la rime. Si la versification des improvisateurs était plus négligée, plus facile, il leur fallait en compensation, pour exercer leur art, une vivacité d'esprit et une imagination dont les maîtres chanteurs pouvaient à la rigueur se dispenser. Un véritable spruchsprecher était tenu de répondre en vers, et d'une manière piquante, à chacun des convives qui, dans les noces des grands et dans les festins, lui adressait une question, ou le défiait de traiter un sujet de son choix.

A considérer d'un peu haut la poésie allemande, il est certain qu'elle gagna tout aussi peu aux saillies des improvisateurs qu'aux froides mélodies des honorables maîtres chanteurs, composées presque mécaniquement à l'aide d'une méthode écrite ou *tabulatur*: mais on ne saurait nier que ces pauvres ouvriers, en s'étudiant à soumettre le langage à la rime, et à jeter quelque variété dans les formes du discours, n'aient dû adoucir l'esprit encore fort rude des seigneurs de ce temps. L'Allemagne, au quatorzième siècle, était en arrière de cent ans de la France. Les arts et les sciences n'y avaient pas encore pénétré, et l'élégance des mœurs, qui s'épuraient chez nous aux premières lueurs de la renaissance, était entièrement inconnue aux princes et aux nobles allemands. C'étaient pour la plupart des ivrognes à têtes lourdes, qui passaient leur vie à guerroyer, à voler, à chasser et à boire. Les fous et les improvisateurs ambulants répandirent parmi eux le goût des jouissances intellectuelles, et commencèrent à les rendre moins sauvages et moins cruels.

Au seizième siècle, Guillaume Weber, fils d'un improvisateur, effaça tous les spruchsprecher qui l'avaient précédé, et laissa quelques poésies, les seules de ce genre qui soient parvenues jusqu'à nous. Elles ont été publiées par M. Wagenseil, et, à vrai dire, elles donnent une faible idée des improvisations anciennes; cependant il en est deux que l'on a particulièrement remarquées. La première est une grossière raillerie dirigée contre quelques habitants de Nuremberg, qui, pour se venger des satires du poëte, l'avaient plongé nuitamment dans une pièce d'eau, nommée l'Etang aux Poissons; la seconde fut écrite à l'occasion de la réception plaisante de Weber parmi les docteurs d'Altorf. Il paraît que ce petit poëme fit long-temps les délices des contemporains de l'auteur.

L'histoire des maîtres chanteurs n'est pas beaucoup moins obscure et incomplète. On sait seulement que les règlements de cette société poétique furent d'abord établis à Mayence, où chantaient, au commencement du quatorzième siècle, le docteur Henri Frauenlab et maître Barthel Regenbogen le forgeron. L'institution paraît avoir prospéré plus tard à Strasbourg, à Francfort, à Wurzbourg, à Zwickau, à Prague, à Augsbourg et à Colmar. Les maîtres cordonniers s'adonnèrent, dit-on, en plus grand nombre que les autres artisans à la poésie. Du moins ce fut dans les archives de leur corporation que l'on retrouva le Code des maîtres chanteurs et ménestrels, dit *de Colmar*, recueil qui ne renferme du reste que des poésies très médiocres. Mais nulle ville de l'empire ne compta dans son sein plus d'artisans troubadours que celle de Nuremberg, où les séances de l'assemblée des maîtres chanteurs, composée de deux cent cinquante membres, se tenaient, à l'issue du service divin, dans le chœur même de l'église cathédrale de Saint-Sébald. Cette circonstance seule prouverait qu'ils avaient pris leur vocation tout-à-fait au sérieux. En d'autres villes, les maîtres chanteurs, moins nombreux et moins estimés peut-être, tenaient leurs assemblées dans les hôtelleries.

Les noms des maîtres chanteurs du quatorzième siècle qui ont échappé à l'oubli sont ceux de Conrad Harder, de Henri de Mugelin, de Muscatblut, de Moench de Salzbourg, de Kunz Zorn et de Kunz le tailleur. Hans Folz, barbier à Nuremberg, qui vivait vers 1590, est le plus connu. Outre quelques poésies dramatiques, on a de lui des pièces fugitives et des contes comiques. Ce chanteur mérite surtout de fixer l'attention par le zèle qu'il mit à propager l'art de l'imprimerie; on assure même qu'il possédait un établissement typographique.

De tous les maîtres chanteurs que l'Allemagne a vu naître, le plus célèbre, sans contredit, est Hans Sachs, surnommé le Prince des maîtres chanteurs. Nous donnerons sa biographie et son portrait dans une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MIROIR DE LA VANITÉ.



(Le Miroir de la vanité, sculpture en bois, par mademoiselle Félicie de Fauveau.)

La glace d'un miroir rappelle naturellement la surface limpide de l'eau. Si, pour l'encadrer, l'art figure en relief une bordure de fleurs, dont quelques unes réfléchissent leur image comme dans une source pure, c'est une idée simple et ingénieuse; si, plus ambitieux, l'art s'inspire de la Fable, et nous montre Narcisse couché, se regardant avec passion, et s'anéantissant dans son égoïsme : c'est la critique de l'amour de soi-même, c'est une idée morale. Mais la mythologie païenne est bien vieille, et une civilisation de dix-huit siècles devrait savoir quelquefois puiser en elle-même ses inspirations.

L'allégorie de mademoiselle de Fauveau est aussi morale que celle de Narcisse, et elle a l'avantage d'être moderne et d'être plus gaie. C'est une jolie épigramme contre la coquetterie, sculptée dans le style de la renaissance.

Le paon, emblème de la vanité, est perché sur le miroir et étale glorieusement son plumage; au-dessous sont différents attributs de parure. Deux personnages, un jeune homme d'un côté, une jeune femme de l'autre, dans le brillant costume du règne de Louis XIII, achèvent leur toilette et se regardent avec complaisance dans la glace. Mais cette satisfaction frivole a ses dangers. Le malin esprit, sous la forme d'un petit satyre espiègle, caché au bas du miroir, est à l'affût; il profite de la distraction des deux mondains : il saisit les pieds de la dame dans un lacet, et attend l'effet d'un piége à loup qu'il a placé sur les pas du gentilhomme. Les vers suivants, inscrits dans les deux cartouches, ne laissent aucun doute sur l'intention :

Parfois en ce cristal maint galant qui s'admire

Va droit au trébuchet que lui tend un satyre ;
Et la coquette aussi, trop facile aux appeaux,
Livre son pied mignon au lacet des oiseaux.

Enfin, aux angles du cadre sont de pauvres allouettes mortes qui s'étaient laissé prendre, hélas! comme les belles, à la séduction du miroir.

On voit que l'auteur de cette spirituelle composition a rendu tous les détails que comportait son idée principale avec clarté, avec goût et avec mesure. On n'est pas étonné que ce soit une femme qui ait trouvé le secret de traduire cette innocente critique sous une forme si charmante et si fine.

L'une des plus agréables preuves que le peintre ou le sculpteur puisse donner de l'excellence de son art est d'imprimer ainsi ses inspirations jusque sur les objets de l'usage le plus ordinaire de la vie, pour en tirer poétiquement quelques sens allégoriques en rapport avec leur destination, ou même pour faire revivre en eux de gracieux enseignements, mais en évitant de tomber dans des raffinements excessifs et dans des affectations puériles. Nous n'avons pas toujours occasion de voir des sculptures et des tableaux ; et nous resterions souvent bien des jours sans ressentir aucune des douces jouissances des beaux-arts, si, dans notre intérieur, dans notre ameublement, il ne se glissait quelques unes de ces élégantes fantaisies qui animent et embellissent tout ce que vient à caresser leur souffle. Sans doute des œuvres comme celle de mademoiselle de Fauveau sont à la portée de peu de monde ; elles sont réservées aux palais et aux châteaux ; mais il en passe tôt ou tard quelque imitation des riches salons dans les maisons aisées, et de là insensiblement plus loin encore. Le modeste artisan qui les remarque seulement en passant, emporte à son insu des souvenirs qui occupent son imagination, la fécondent, et donnent à sa main plus d'habileté, de grâce et d'esprit. Qui ne sait qu'on peut mettre de l'art jusque dans le renflement et la courbe d'un pied de table ou d'un marteau de porte.

On doit à mademoiselle de Fauveau plus d'un modèle dans cette utile direction. Elle a composé des gardes d'épée, des bagues, des colliers, des agrafes de manteau. On cite surtout une sonnette dont la poignée représente celui qui s'en saisit habituellement, c'est-à-dire le maître qui appelle ses gens. Puis sur la clochette est un escalier en spirale sur lequel s'empressent tous les domestiques, petits et grands, majordome, sommelier, pannetier, cuisinier, palefrenier, et le reste, avec les attributs de leur service.

Le *Miroir de la vanité* n'a pas été exposé au Musée du Louvre parmi les sculptures, comme l'espérait mademoiselle de Fauveau : le jury l'a considéré comme n'étant rien de plus qu'un meuble. Un ami des arts, M. Gabriel Falampin, a donné à l'œuvre rejetée l'hospitalité dans son salon, et un grand nombre de personnes ont été admises à la voir. Nous avons été assez heureux pour obtenir la faveur de la reproduire.

Mademoiselle de Fauveau n'a étudié l'art sous aucun maître; personne ne lui a appris à se servir du ciseau du sculpteur. Son atelier est à Florence, d'où elle envoie presque tous les ans à la France, sa patrie, des compositions dont se feraient honneur nos plus grands artistes. Parmi ses œuvres les plus considérables, on admire des bas-reliefs représentant l'*Assassinat de Monaldeschi*, le *Duel de Jarnac*, *Françoise de Rimini*, un *Saint Michel*, un *Saint Georges*, un *Saint Louis*, un *Bénitier*, une *Lampe*. Elle achève actuellement une grande statue de *Judith*.

Salomon et la reine de Saba.—Les rabbins, qui ont transmis tant de commentaires sur chaque passage de la Bible, font le récit suivant de l'entrevue de Salomon et de la reine de Saba. D'après eux, lorsque cette princesse se présenta devant le Roi, elle tenait à la main deux bouquets, l'un de fleurs naturelles l'autre de fleurs artificielles parfaitement imitées; puis elle lui proposa de désigner les fleurs véritables. La question était difficile, et la sagacité de Salomon allait se trouver en défaut, quand il commanda soudain d'ouvrir une des fenêtres de son palais; alors un essaim d'abeilles, qu'il avait aperçu auprès, se précipita dans la salle, et vint résoudre la question en se posant sur le bouquet de fleurs naturelles.

HIÉROGLYPHES.

(Troisième article. — Voy. p. 39)

EXPOSITION DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE.

Nous avons dit, dans notre dernier article, à l'aide de quels moyens M. Champollion était parvenu à lire les noms propres écrits en caractères hiéroglyphiques purs et démotiques. C'est en suivant les mêmes principes, et en comparant les diverses inscriptions recueillies sur les monuments égyptiens avec les papyrus découverts dans les fouilles, que ce savant distingué put enfin saisir tous les anneaux de la chaîne du système graphique des Egyptiens, et, après de longues études, exposer d'une manière certaine les bases de ce système.

Il est indubitable qu'un des premiers moyens qui se présentèrent à l'esprit de l'homme, soit pour perpétuer le souvenir d'un objet, soit pour communiquer certaines idées à ses semblables, fut de tracer sur une matière quelconque une grossière image des objets dont il voulait conserver la mémoire, ou sur lesquels, quoique absents, il voulait fixer l'attention d'autres individus de son espèce. Mais cette méthode si simple ne saurait jamais être rigoureusement appliquée qu'à la notation seule de quelques idées isolées, et ne peut, dans aucun cas, et sans un secours étranger, exprimer les nombreux rapports de l'homme avec les objets extérieurs, ni tous les divers rapports de ces objets entre eux. Les circonstances de temps, parties intégrantes des objets de nos idées, et comprises dans tous nos rapports avec ces objets, ne sauraient être indiquées figurativement. Si l'on voulait, avec le seul secours de cette représentation, perpétuer le souvenir d'un événement, on ne produirait jamais qu'un vrai tableau, qui laisserait toujours ignorer soit le nom des personnages, soit l'époque, soit la durée de l'action.

Nous ignorons quels furent, dans ce prétendu genre d'écriture, les premiers essais des Egyptiens. Il faudrait avoir sous les yeux quelques produits de l'enfance des arts en Egypte; or c'est ce qui n'est point. Les monuments qui subsistent encore sur ce sol antique sont les résultats d'une sculpture avancée et d'une architecture parfaite. Les bas-reliefs qui les décorent sont tous accompagnés de légendes hiéroglyphiques absolument semblables, dans les formes, les combinaisons et l'arrangement de leurs signes, aux légendes qui accompagnent, sur les derniers produits de l'art égyptien, les images des rois grecs et celles des empereurs romains. Ainsi l'écriture égyptienne ne se présente jamais que dans son état de perfection, quelque anciens que soient les textes dans lesquels nous pouvons l'étudier.

L'histoire de la formation du système hiéroglyphique ne peut donc être connue que par déduction ; et sans examiner maintenant si les Egyptiens ou leurs ancêtres, quelle que soit la contrée qu'ils aient habitée, se servirent primitivement d'une simple peinture, contentons-nous de reconnaître que dans leur écriture il existe une classe de caractères qui sont une image des objets mêmes dont ils sont destinés à rappeler l'idée : ces signes sont ceux qu'on appelle *figuratifs*.

Quand on a reconnu la valeur purement figurative d'un certain nombre de signes, on est loin d'avoir une idée exacte de ce singulier système; car les signes de cet ordre se trouvent pour ainsi dire perdus au milieu d'une grande quantité d'autres, dont un certain nombre montrent par

leur forme seule qu'ils tiennent à une méthode d'expression fort différente de celle des premiers. Des observations de M. Champollion, appuyées sur les témoignages des auteurs grecs, il résulte qu'une partie de ces caractères sont *symboliques* et *énigmatiques*.

Les caractères figuratifs suffisaient pour rappeler, même avec plus de précision que la langue la mieux faite, le souvenir des êtres purement physiques, mais aucune idée abstraite ne pouvait être directement représentée par cette méthode.

Le procédé suivi pour exprimer ceux des objets de nos idées qui ne tombent point sous les sens, fut et devait être forcément semblable à celui qu'on mit primitivement en pratique pour la création des mots.

Le principe des langues, comme celui des écritures véritablement idéographiques, est un et identique; c'est l'imitation. La langue parlée des Egyptiens, malgré la longue carrière de civilisation qu'ils ont parcourue, conserve toujours de nombreuses traces de cet état primitif. La plupart des noms d'animaux ne sont autre chose que l'imitation plus ou moins exacte pour notre oreille du cri propre à chacun d'eux : âne se prononçait *iô;* chat, *chaou;* serpent, *hfa* ou *hof*, et ainsi de suite. D'après les mêmes principes, ils cherchaient à rappeler, par certaines articulations, le souvenir des objets inanimés et des actions qu'ils voulaient peindre : cracher se prononçait *thofthef;* tomber goutte à goutte, *teltel;* avaler, *omk*, etc. On s'aperçoit aisément, en effet, que ces mots ont une relation de son avec celui qui est produit par les objets, ou qui résulte des actions et des manières d'être physiques dont ces mots sont devenus le signe oral.

De la même manière, les écritures hiéroglyphiques, n'ayant plus le pouvoir de donner aux signes de certains objets les formes mêmes de ces objets, s'efforcèrent de les peindre par l'image d'autres objets physiques, dans lesquels se trouvent des qualités analogues. Ils s'appliquèrent à exprimer les idées d'objets tout-à-fait intellectuels et sans formes sensibles par les images corporelles présentant des rapports plus ou moins éloignés avec l'objet de l'idée qu'il s'agissait de noter. Ces signes sont nommés symboliques et énigmatiques.

Dans la détermination des signes symboliques, les Egyptiens procédèrent principalement :

1° En se contentant de peindre la partie pour exprimer le tout : ainsi deux bras tenant un arc et un trait signifiaient une bataille; deux bras élevés vers le ciel, une offrande, etc.

2° En peignant la cause pour l'effet : ainsi, dans l'inscription de Rosette, l'idée mois est exprimée par l'image du croissant de la lune. Nous trouvons également sur la pierre de Rosette l'idée écriture rendue par l'image du pinceau ou du roseau au moyen duquel on traçait les signes, groupé avec la palette qui portait la couleur noire et rouge.

3° En employant l'image d'un objet pour exprimer autre chose que cet objet lui-même : ainsi les parties antérieures d'un lion signifiaient la force; le crocodile, la rapacité, etc.

4° Enfin une foule de signes symboliques étaient, à proprement parler, de véritables énigmes, les objets dont ces caractères présentaient les formes n'ayant que des rapports excessivement éloignés et presque de pure convention avec l'objet de l'idée qu'on leur faisait exprimer. C'est ainsi que le scarabée était le symbole du monde, de la nature mâle, ou de la paternité; le vautour, celui de la nature femelle, ou de la maternité.

On doit principalement comprendre, parmi ces signes symboliques énigmatiques, ceux qui, dans les textes égyptiens, tiennent la place des noms propres des différentes divinités.

Les noms divins symboliques sont de deux espèces. Les uns se forment d'un corps humain avec ou sans bras, assis, mais dont la tête est remplacée par celle d'un animal quelconque. Ces têtes d'animaux ainsi ajoutées au corps d'un homme ou d'une femme caractérisent spécialement chaque divinité égyptienne. Un homme à tête de bélier exprime l'idée d'Ammon-Cnouphis; un homme à tête d'épervier surmontée d'un disque, celle du dieu Phré, etc. Ces caractères ne sont, en réalité, que les images symboliques des dieux eux-mêmes. Ces alliances monstrueuses étaient motivées sur les similitudes que les Egyptiens avaient établies entre certains dieux et certains animaux, dont les qualités dominantes ou les habitudes leur parurent propres à rappeler à la pensée les qualités ou les fonctions des personnages mythiques. C'est comme si les Grecs et les Romains, qui consacrèrent aussi divers animaux à chacun de leurs dieux, eussent représenté Jupiter avec une tête d'aigle, Junon avec celle d'un paon, Minerve avec celle d'une chouette, etc., au lieu de placer simplement ces animaux aux pieds de la statue de chacune de ces divinités.

La deuxième espèce de caractères symboliques divins consiste simplement dans la représentation entière de l'animal consacré à chaque dieu ou déesse, avec les insignes propres à la divinité dont ils sont les emblêmes. Ainsi un épervier ayant un disque sur la tête exprime symboliquement le dieu Phré; un bélier les cornes surmontées de longues plumes, Ammon-Ra, etc.

Voici plusieurs divinités égyptiennes ainsi représentées.



L'épervier, dans cette représentation, exprimait l'idée générale *Dieu;* et, modifié par les coiffures ou les insignes particuliers à chaque divinité, il précise leur nom propre.

L'épervier coiffé du disque solaire entouré d'un aspic, Phré. — L'épervier la tête surmontée du disque et du croissant lunaire, Choss. — L'épervier décoré du fouet signe de la domination, Horus. — L'épervier décoré de la coiffure appelée *oïf*, Socharis. — L'épervier coiffé du disque et de deux longues plumes, Month. — L'épervier coiffé du pschent, ou grande couronne royale, Harsiesi. — L'épervier accroupi, coiffé de la partie supérieure du pschent, Haroeris. — L'épervier accroupi, coiffé de la partie supérieure du pschent, et décoré du fouet, Haroeris.

On voit ici que le fouet n'est en quelque sorte qu'une superfétation, et il confirme seulement la désignation Dieu. L'épervier décoré du fouet et placé sur une enseigne servait souvent à exprimer l'idée Dieu.

Les caractères symboliques de l'écriture égyptienne ne se combinant point entre eux, et fort rarement avec des signes figuratifs, il est bien difficile de comprendre par quel moyen, si ce n'est par l'adoption de quelque autre classe de signes d'une nature particulière, l'écriture des Egyptiens se compléta et devint capable d'exprimer clairement toutes les conceptions de la pensée humaine.

M. Champollion avait démontré, et les témoignages des anciens étaient venus encore appuyer sa démonstration, que le système hiéroglyphique égyptien renferme une classe nombreuse de signes destinés, comme les lettres de nos alphabets modernes, à peindre les sons et les articulations des mots de la langue égyptienne. On a vu aussi que ces caractères, que nous avons appelés caractères *phonétiques*,

furent des images de divers objets physiques tout aussi précises et aussi exactes que les caractères figuratifs eux-mêmes.

Par la méthode symbolique, l'Egyptien avait déjà contracté l'habitude de représenter les idées dont les objets n'ont point de forme, par l'image d'objets physiques ayant certains rapports vrais ou faux avec les objets des idées purement abstraites. On dut donc trouver également facile, convenable, et même naturel d'exprimer tel ou tel son par l'image d'un objet physique auquel le son à peindre se rapportait plutôt qu'à tout autre dans la langue parlée; et le but se trouva atteint en figurant chaque son de la langue par l'image d'objets matériels dont le signe oral, ou mot qui les exprimait dans la langue égyptienne, *contenait en première ligne le son qu'il s'agissait de peindre.* Ainsi le signe représentant un lion, en langue égyptienne *laboi*, fut le signe de la lettre L; le signe représentant une main, *tot*, fut le signe du T; une bouche, *rô*, fut le signe de la lettre R, et ainsi de suite.

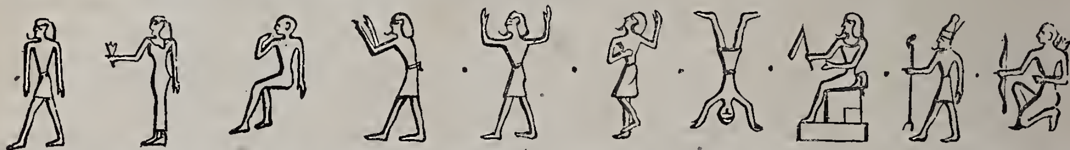
Tel fut en effet le principe qui présida au choix des images destinées à représenter les voix et les articulations des mots introduits dans le système hiéroglyphique. Accrue de ce nouvel ordre de signes, l'écriture hiéroglyphique resta parfaitement homogène quant à ses formes matérielles. Elle n'employa toujours que des signes images d'objets physiques : mais les uns, *caractères figuratifs*, exprimant directement les objets mêmes dont ils retraçaient l'image; les autres, *caractères symboliques* ou *énigmatiques*, exprimant indirectement des idées avec lesquelles l'objet qu'ils imitaient dans leur forme n'avait que des rapports fort éloignés; et enfin les *caractères phonétiques*, n'exprimant que des sons et des articulations simples.

Mais tous ces signes étaient les représentations d'objets physiques; ainsi ils employaient comme caractères :



(Le Soleil. — La Lune. — Une Etoile. — Le Ciel.)

Employés symboliquement, ces signes exprimaient : — Le soleil: l'idée jour, comme en étant l'auteur et la cause. — Le croissant de la lune les cornes en bas, tel qu'il se montre à la fin du mois: l'idée mois; quelquefois on y ajoutait une étoile. — Le ciel et l'étoile combinés: l'idée nuit. — L'étoile seule : l'idée d'une essence divine.



L'homme de tout âge de tout rang, et dans les diverses attitudes que le corps est susceptible de prendre. — Un homme sans tête et marchant exprimait l'idée de l'aveuglement moral, de la folie.



(Tête d'homme. — Tête de femme. — Un œil. — Une oreille. — *Rô*, la bouche. — *On*, un bras. — *Tot*, la main. — La cuisse et la jambe. — Les pieds. — La jambe.)

L'œil tout seul exprimait souvent symboliquement le soleil, qui est l'œil du monde; les deux yeux exprimaient l'action de voir; oreille, l'idée d'entendre; etc.



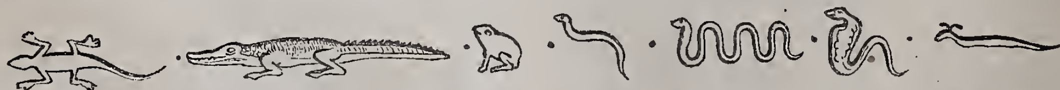
(Le taureau. — La vache. — Le veau. — Le cheval. — *Labô*, le lion. — La girafe. — La gazelle. — Le cynocéphale.)

Les parties antérieures du lion exprimaient symboliquement l'idée priorité, prééminence, et supériorité; et le lion tout entier était le symbole de l'inondation, parce que c'est lorsque le soleil entre dans le signe du Lion qu'a lieu la plus grande crue du fleuve. — Le veau courant sur l'eau exprimait l'idée soif.



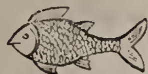
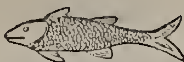
(Le vautour. — L'aigle. — L'épervier. — La chouette. — Un gallinacé. — L'hirondelle. — L'oie. — L'ibis. — La demoiselle de Numidie.)

Le vautour exprimait souvent l'idée mère, parce qu'on supposait à cet oiseau une telle tendresse pour ses enfants, qu'il les nourrissait, disait-on, de son propre sang. — L'épervier, outre l'idée Dieu, signifiait aussi symboliquement la sublimité; et l'œil de cet oiseau, à qui on attribuait la faculté de fixer ses regards sur le disque du soleil, indiquait la contemplation ou la vision.



(Le lézard. — Le crocodile. — La grenouille. — La couleuvre. — Le serpent. — L'aspic. — Le céraste.)

Le crocodile exprimait la rapacité. L'aspic affecté de certains signes représentait plusieurs déesses; la grenouille, la tranquillité,

(Le latus. — Le lépidote.— L'oxyrhinchus.)

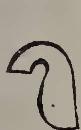
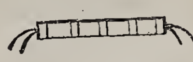
(*Thoré*, le scarabée. — Le scorpion. — La mante. — Une espèce d'abeille. — La mouche.)

Le scarabée était, nous l'avons dit, le symbole du monde; l'abeille, le symbole du roi, du chef du peuple, parce que les abeilles sont soumises à un gouvernement régulier. La mouche était le symbole de l'impudence.

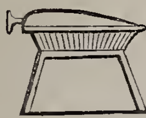
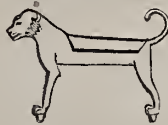
(Lotus.—Houppe de roseau.—Bouquet de lis.— Bouquet de papyrus. — Fleur. — Arbre. —Bouton de lotus.—Palme.)

Le bouquet de lis exprimait l'idée de la région haute ou Egypte supérieure, et le bouquet de papyrus était le symbole de la région d'en bas ou Egypte inférieure, chacune de ces deux plantes se trouvant particulièrement dans la partie de l'Egypte qu'elle représentait.

(Coiffure égyptienne.—Autre, *la couronne rouge.*—*La couronne blanche.*—Un collier.— Un bracelet. — Des sandales.)

La couronne blanche servait aussi à indiquer la Haute-Egypte, et la couronne rouge la Basse-Egypte.

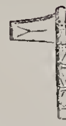
(Un trône.— Un coffre.— Un lit funèbre.— Un arc.— Une flèche.— Un trait.— Sceptre à tête de coucoupha.— Autre sceptre.)

Le sceptre à tête de coucoupha exprimait l'idée de vertu, piété ou pureté, parce qu'on croyait que cet animal nourrissait avec tendresse ses parents devenus vieux.

(Outre à mettre le vin ou l'huile.—Vase.—Vase à libation.—Vase à parfums.—Bassin. — Corbeille. — Natte.)

La corbeille tressée en jonc exprimait symboliquement l'idée maître ou seigneur.

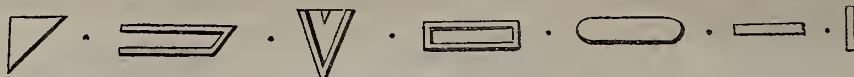
        

(Un théorbe.—Instruments pour écrire.—Un volume de papyrus.—Un couteau.—Une scie.—Une hache, etc.)

Le troisième de ces instruments est composé d'un roseau ou pinceau uni à une palette où le scribe mettait le noir ou le rouge pour écrire, et exprimait symboliquement l'idée écriture. — Le théorbe était le symbole de la bonté, parce que toutes les pensées de l'homme bon sont harmonieuses. — Le quart de cercle est une mangeoire. Long-temps on ne put déterminer la valeur de ce signe, employé symboliquement dans le nom hiéroglyphique de la ville de Thèbes. M. Champollion, en remontant le Nil avec la petite flottille qui portait l'expédition scientifique en Nubie, aperçut sur le rivage une suite de hautes mangeoires, formées d'un torchis de paille et de limon, lesquelles présentaient sur le profil la forme du symbole affecté au nom de Thèbes. Ces crèches étaient destinées à de grands troupeaux de bœufs. On se souvint alors que dans les textes richement développés on voyait souvent un taureau placé devant le symbole de la ville de Thèbes. On reconnut dès lors une crèche dans ce symbole, empreinte naïve de la simplicité qui a présidé aux premières combinaisons graphiques des Egyptiens.

(Un propylon.—Un naos.—Une barque sacrée. —Un obélisque.—Une statue.—Une stèle.— Des autels.)



(Diverses figures géométriques.)



(L'âme humaine. — Le phénix. — Le sphinx. — Cnouphis. — Horus. — Sévek.)

Le phénix était le symbole des esprits purs, exempts de souillure, et au dernier période de transmigration. Le sphinx, qui, par la combinaison de la tête d'homme avec le corps du lion, désignait la force morale unie à la force physique, servait aussi à exprimer l'idée maître ou seigneur. L'épervier à tête d'homme était employé pour désigner l'âme humaine.

Outre les acceptions symboliques que, seuls ou combinés, chacun de ces signes pouvait avoir, ils étaient tous employés phonétiquement d'après le principe que nous avons émis. Ainsi l'étoile (*cion*) avait le son S; le lion (*labô*) avait, comme nous l'avons vu dans le nom de Ptolémée, le son L; le scarabée (*thoré*), le son TH; l'aigle (*ahôm*), le son A; l'oie (*sar*), le son S; la houppe de roseau (*aké*), le son A; la coiffure égyptienne (*klatt*), le son K; la bouche (*rô*), le son R; la main (*tot*), le son T, etc.

On voit par là que le même son pouvait s'exprimer par différents caractères, ce qui permettait cette variété qui rend si riche la représentation graphique égyptienne.

Or, dans l'usage, tous ces caractères étaient mélangés suivant leur valeur, et composaient ainsi une écriture aussi claire pour les Egyptiens, habitués à connaître la valeur de chaque signe, que le sont pour nous des mots tracés avec nos lettres.

L'on conçoit aussi que chaque nom pouvait s'écrire de deux manières, ou par la représentation pure et simple de l'objet, ou par le nom, l'appellation écrite en caractères phonétiques. Ainsi un bœuf pouvait s'écrire simplement en représentant un bœuf, ou bien en écrivant, avec des caractères devenus phonétiques, le nom de la langue parlée, *eh.* Nous allons donner un exemple d'une petite phrase empruntée par M. Champollion à une stète funéraire, et composée presque tout entière de signes figuratifs.



Qu'il donne des bœufs, des oies, des vins, du lait, de la cire.

Nous ne nous arrêterons pas aux deux premiers caractères, auxquels est affectée la signification *qu'il donne;* il faudrait entrer, pour l'explication de la formation du verbe, dans des détails que ne comporterait pas cet article, et qui sont de l'essence d'une grammaire. Mais on voit que pour le reste les signes figuratifs sont exclusivement employés : ainsi *des bœufs, des oies,* sont exprimés par plusieurs animaux de ces deux espèces; *des vins* sont exprimés par des outres à mettre le vin, placés au-dessus du signe caractéristique du pluriel; il en est de même pour le mot suivant; le caractère qui exprime *de la cire*, et qui est un vase à renfermer de la cire, est, on le voit, dépourvu du signe de la pluralité. Comme nous venons de le dire, cette phrase, ainsi exprimée sur un grand nombre de stètes, l'est aussi, sur d'autres, tout-à-fait phonétiquement, c'est-à-dire qu'au lieu d'y retrouver la représentation des bœufs, des oies, etc., on y retrouve leurs noms exprimés avec d'autres caractères, mais qui n'ont alors qu'une valeur phonétique.

C'est dans l'emploi de ces deux systèmes différents que consistait principalement la différence des écritures hiéroglyphique pure, hiératique, et démotique. L'écriture hiéroglyphique employait presque toujours les caractères figuratifs et symboliques; l'écriture hiératique les employait moins fréquemment; et dans l'écriture démotique ils disparaissaient presque entièrement pour faire place aux caractères phonétiques.

Telle est la marche du système égyptien, que nous espérons avoir expliquée aussi clairement que le permettait un abrégé aussi succinct. On conçoit à présent que pour quelqu'un qui possèderait la langue copte, et *qui serait initié aux mœurs, aux habitudes et à l'histoire des anciens Egyptiens*, il est possible de pénétrer le sens de toutes les inscriptions égyptiennes, et même d'arriver à une lecture parfaite, puisque chaque mot égyptien se retrouve, à quelque variation près, dans la langue copte.

SPIRIDION LE FOU.

(Fragment inédit d'un Voyage en Grèce.)

A côté des Marco-Botzaris, des Tsamados, des Canaris, des Petro-Bey, des Miaoulis, des Karaïskaki, des Colocotroni, des Mavrocordato et des Coletti, la Grèce moderne a produit un héros grotesque, un fou mendiant qui, à sa manière, a travaillé avec eux au succès de l'insurrection contre les Turcs. Cette célébrité en guenilles, c'est Spiridion, complétement inconnu en Europe, mais aussi populaire en Grèce que les grands noms que je viens de citer.

Spiridion est un assemblage bizarre de folie et de sagesse, et pour qui a vu ses petits yeux inquiets, hagards, ironiques et scintillants, entendu sa parole doctorale et piquante, allégorique et saccadée, c'est un mystère de savoir s'il est plus fou que sage. A la première impression, on le prendrait volontiers pour un de ces charlatans de bas étage, spéculant sur l'intérêt qu'est toujours sûre d'inspirer l'insanie aux populations de l'Orient; mais lorsqu'on le voit aimer la misère comme un peintre ou un musicien aime son art, et faire aux autres pauvres l'aumône de la pièce de monnaie qu'il vient de demander pour lui, et quelquefois d'exiger impérieusement, on reste confondu, et on le range involontairement au nombre de ces êtres incompréhensibles qui jouent dans notre monde à peu près le même rôle que les comètes dans le firmament.

Pendant la guerre, Spiridion suivait les armées et animait les Palikares, tantôt par son éloquence décousue, mais riche de citations évangéliques, tantôt par sa poésie de bouts rimés. Beaucoup de paysans prirent les armes à sa voix, et lorsque, moins heureux que Tyrtée, Spiridion rencontrait quelques campagnards froids à ses dithyrambes, en appelant de la lyre au bâton, il achevait sur leurs épaules l'improvisation irrésistible qui les poussait au combat.

Mais s'il se montrait dur envers les petits, Spiridion ne manquait pas de courage en face des grands, et sa parole

de fou rappela à plus d'un chef vainqueur, et tenant encore à la main son yatagan ensanglanté, que Dieu ne l'avait pas fait triompher des Turcs dans son intérêt personnel, mais dans celui de la nation et du christianisme. Quand l'œuvre de l'affranchissement fut consommée, quoique partisan des Russes par affinité religieuse, et, à ce qu'il affirme, proche parent de l'empereur Nicolas, qui le traite avec autant d'égards qu'un roi, toujours à ce qu'il affirme, il faisait en pleine rue à Capo d'Istria, qu'il aimait cependant beaucoup, de si vertes remontrances, que ce dernier le contraignit de s'embarquer pour Corfou, sa patrie.

A la mort de Capo d'Istria, Spiridion revint en Grèce, toujours patriote, toujours sermonneur, toujours fou. Depuis ce temps, Athènes le voit, comme auparavant Egine et Nauplie, menant une vie vagabonde, frondant les vices, citant les philosophes de l'antiquité et les pères de l'Eglise, haïssant les despotes étrangers, qu'ils soient allemands ou turcs; s'attaquant sans relâche aux Bavarois qu'il accuse de s'enrichir aux dépens de la pauvre Grèce; rôdant de café en café avec son chapeau noir surmonté d'un bouquet de plumes rouges, sa large écharpe de toutes couleurs et son énorme poignard de bois à sa ceinture; fumant des cigarettes grosses comme des pièces de quatre, et qu'il bourre en chemin avec le tabac du premier venu; assemblant les passants autour de lui, excitant leur fanatisme, les faisant rire par la singularité de son accoutrement, de son langage, de ses manières: commençant à leur raconter quelque histoire intéressante; puis, quand ils sont captivés, s'arrêtant tout-à-coup pour leur demander avec mépris ce qu'ils font là, stupides et la bouche béante, à l'écouter pendant que les voleurs dévalisent leurs maisons. Alors, comme si l'allusion n'était pas comprise de la foule, qui sait fort bien de quels voleurs il veut parler, Spiridion s'enveloppe dans le silence ou même dans le sommeil, au grand déplaisir de ceux qui ont perdu leur temps à attendre le retour de sa verve endormie, et la fin de la *nouvelle* interrompue.

Il n'est pas de mauvaise plaisanterie que Spiridion ne se permette contre les Bavarois. Un jour, il va chez le restaurant que la plupart de leurs officiers fréquentent, et commande un dîner pour deux personnes. Le dîner servi, Spiridion prend le chien de l'auberge, l'asseoit gravement sur une chaise à sa droite, lui passe une serviette autour du cou, le sert et le fait manger comme un enfant. Lorsque le chien eut vidé son plat, sa convoitise s'en prit à celui de Spiridion, qui détourna malignement la tête et attendit l'entière consommation du crime pour feindre un violent courroux. « Quoi! dit-il alors en le battant, être ingrat et rapace! je t'invite à partager mon pain, et tu ne m'en laisses pas même une miette! » Les officiers bavarois qui se trouvaient là mangèrent plus vite que d'habitude, et Spiridion, toujours furieux, alla dénoncer la gloutonnerie de son commensal sur les places publiques à qui voulut l'entendre.

Cependant la manière dont vit Spiridion lui-même est tant soit peu cynique. N'ayant ni lieu ni feu, dédaignant tout autre couvert que le ciel, tout autre lit que la terre, il se couche et s'endort partout où le surprend le sommeil. Quand il a faim, il se dirige vers la cuisine de quelque grande maison, et s'y fait servir à manger par les domestiques, ou bien il entre dans une auberge quelconque, se place à côté de l'individu qui lui paraît le plus riche, et dit au garçon : « Apporte-moi tel plat aux frais de mon voisin. » Rarement la personne ainsi mise à contribution se récuse; mais si elle le fait par malheur, Spiridion entre dans une telle indignation qu'il est guéri de la faim pour plusieurs jours. Il ne comprend pas qu'on puisse refuser la nourriture à lui Spiridion, gendre et ami de l'empereur Nicolas, à lui Spiridion qui a chassé les Turcs de la Grèce, qui fait la leçon aux peuples et aux rois, et qui converse avec Dieu même. Vainement le maître de l'hôtellerie lui offre en son nom ce qu'il désire, Spiridion n'en veut plus d'une autre main que de celle qu'il avait d'abord désignée.

Lorsque tout succède à ses souhaits et qu'il est bien repu, il va faire sa digestion au soleil, assis sur quelques décombres de maison ruinée par les boulets turcs, ou perché sur quelque reste de colonne antique. De là il harangue le peuple ou interroge les passants qu'il appelle tous par leur nom. A l'un, il demande comment ont dormi les conseillers du roi Othon? à l'autre, pourquoi Démosthènes ne tonne plus à la tribune du Pnyx? à celui-ci, s'il a jamais vu un Turc chaste, un Bavarois désintéressé ou un Fanariote honnête homme? à celui-là, de quel droit il s'imagine qu'il n'y a plus de Grecs esclaves ailleurs qu'à Constantinople, où ils portent l'ignoble kalpak (énorme bonnet noir en forme de ballon), et si la calotte rouge et la foustanelle blanche suffisent pour faire des hommes libres? A chaque réponse, il riposte par une répartie nouvelle jusqu'à ce que l'exaltation envahisse son cerveau malade, au point de le faire délirer complétement.

Tel est à peu près Spiridion, ce fou dans lequel il y a du Diogène et du Thersite, mais chez qui dominent les passions politiques et profondément religieuses; ce mendiant bizarre qui a fait de sa démence un usage utile à son pays, tandis qu'un grand nombre d'hommes n'usent de leur bon sens que pour commettre des extravagances.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(Deuxième article.— V. p. 133.)

Les établissements français de l'Inde sont tous situés dans la presqu'île en-deçà du Gange. Ces établissements sont: — 1° Sur la côte de Coromandel : Pondichéry et son territoire, composé des districts de Villenour et de Bahour; Karikal et les maganoms, ou districts, qui en dépendent. — 2° Sur la côte d'Orixa : Yanaon, son territoire, et les aldées, ou villages, qui en dépendent; la loge * de Mazulipatam. — 3° Sur la côte du Malabar : Mahé et son territoire; la loge de Calicut. — 4° Au Bengale : Chandernagor et son territoire; les cinq loges de Cassimbazar, Jougdia, Dacca, Balassore et Patna.

La superficie totale des territoires réunis de ces différents établissements est de 48 962 hectares.

La France possède en outre le droit d'établir des factoreries à Surate, ainsi qu'à Mascate et à Moka.

La ville de Pondichéry est aujourd'hui, comme autrefois, le chef-lieu de ces établissements. Elle est située sur la côte de Coromandel, dans la province du Carnate.

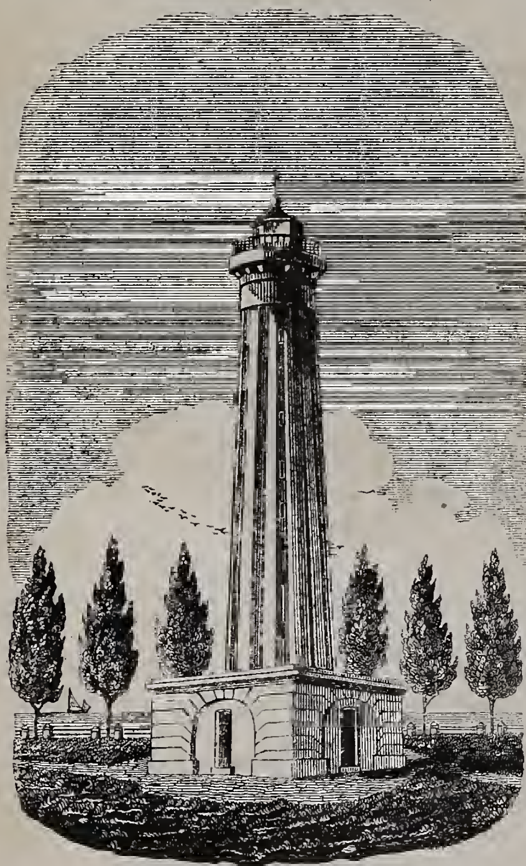
Pondichéry est régulièrement bâti, et se divise en deux parties, la ville blanche et la ville noire, qui sont séparées par un large canal. A l'est, et sur le bord de la mer, est la ville blanche, habitée par les Européens, dont le nombre s'élève à 700 environ; elle renferme 400 maisons, la plupart élégantes et bien entretenues. A l'ouest est la ville noire, habitée par les indigènes, dont le nombre peut s'élever à 48 000. Celle-ci contient 3 800 habitations, dont 3 000 environ sont construites en briques; les autres habitations ne sont que des cases en terre recouvertes de paille. Les rues de cette partie de la ville se coupent à angle droit; elles sont presque toutes tirées au cordeau et bordées d'arbres.

Il n'existe à Pondichéry qu'un petit nombre d'édifices dignes d'être cités. De ce nombre sont l'église des Missions étrangères, les deux pagodes situées dans la rue de Madras, et l'hôtel du gouvernement : on remarque, du côté de la façade de cet hôtel, une fort belle place, et autour de la ville de fort beaux boulevards plantés d'arbres. Les bazars

* Le nom de *loge* était donné, sous le régime de la Compagnie des Indes, à des factoreries ou établissements isolés, comprenant une maison avec un terrain adjacent, où la France avait le droit de faire flotter son pavillon et de former des comptoirs, etc.

du marché central qui ont été construits en 1827, et le khan qui a été élevé en 1836, méritent aussi d'être mentionnés. La ville de Pondichéry n'a point de port, mais une rade ouverte où la mer brise sans cesse, et forme une barre qui rend le débarquement difficile.

Ainsi que la côte d'Orixa, celle de Coromandel est extrêmement basse; parsemée d'écueils et de bancs qui s'étendent à plusieurs milles au large, l'approche en est souvent dangereuse la nuit, lorsque rien sur la côte n'indique les passages dangereux ou les points que les navigateurs ont intérêt à connaître pour rectifier leur marche ou s'arrêter. Il y a quelques années encore, Pondichéry était souvent dépassé de nuit par les navires venant au mouillage; et il est arrivé aux navigateurs qui se sont trouvés ainsi trop éloignés de rester plusieurs jours sous le vent de la rade avant de pouvoir s'en rapprocher.



(Phare de Pondichéry, construit en 1835.)

C'est cette dernière considération qui a déterminé plusieurs capitaines au long-cours et les principaux négociants de Pondichéry à demander, en 1834 et 1835, l'établissement d'un phare. Comme feu de troisième ordre, celui de Pondichéry est destiné à indiquer le mouillage aux navires venant du large; mais par sa position élevée et l'éclat de sa blancheur, il peut être aperçu de 12 à 15 milles du pont d'un navire.

Ce phare, dont nous donnons le dessin, s'élève en forme de colonne cannelée au-dessus d'un soubassement rectangulaire, dans lequel sont pratiqués l'entrée de l'escalier circulaire qui conduit jusqu'au sommet, ainsi que le logement du gardien et le magasin nécessaire au service.

Sa hauteur au-dessus de sa base est de 25 mètres 75 c.; sa distance du point le plus rapproché de la mer est de 65 mètres; la hauteur du feu au-dessus du niveau de la mer, est de 28 mètres 45 cent.

Construit en maçonnerie de briques, et avec le plus grand soin, ce phare peut rivaliser avec ce que les Anglais ont produit de mieux en fait de constructions de ce genre dans l'Inde.

La promptitude et la simplicité des moyens employés pour sa construction sont dignes de remarque. Commencés en 1836, les travaux étaient entièrement terminés avant la fin de la même année; cependant toute la charpente avait été confectionnée, ainsi que 654 mètres cubes de maçonnerie, pour la construction des neuf puits sur lesquels repose le soubassement de la tour, et des autres parties en élévation. La dépense qu'ont occasionnée ces travaux, en y comprenant les enduits avec stuc dont les murs sont revêtus, ne s'est élevée qu'à la somme de *sept mille sept cent deux francs.*

Ces travaux, dirigés par M. Louis Guerre, chargé en 1836 du service des ponts et chaussées dans nos établissements de l'Inde, ont été exécutés d'après son projet et ses dessins.

La ville de Karikal est située sur la côte de Coromandel, dans la province de Tanjaour, à un mille et demi environ de l'embouchure d'une des branches du Cavéry, qui prend le nom d'Arselar. Le territoire de Karikal se divise en cinq districts, renfermant 108 aldées. Le sol est très fertile; il est arrosé par six petites branches du Cavéry, qui débordent périodiquement et fertilisent les terres.

Le comptoir d'Yanaon est situé dans la province de Golconde. La ville est bâtie à l'endroit où la rivière de Coringuy se sépare du Godavéry. Le sol de cet établissement est assez fertile, et l'on y cultive surtout le riz.

Des vastes domaines français dont la ville de Mazulipatam était autrefois le chef-lieu, il ne reste plus aujourd'hui à la France, dans cette ville, dont les Anglais sont en possession depuis 1769, qu'une loge où réside un préposé indigène, avec un Indien subalterne, pour la garde de uotre pavillon. Une aldée et deux terrains, habités par 283 noirs indiens, dépendent de cette loge.

Le comptoir de Mahé est situé sur la côte du Malabar. La ville de ce nom se trouve à l'embouchure d'une petite rivière navigable pour les bateaux de 60 à 70 tonneaux. La reprise de possession n'a pas été complète, en 1817, à l'égard des dépendances de Mahé : le territoire dont la France revendique en vain la possession comprend dix-sept aldées, une population de 4 250 Indiens, et un revenu de 20 000 fr.

La loge de Calicut, à 13 lieues S.-E. de Mahé, n'est occupée que par un gardien.

La ville de Chandernagor est située dans le Bengale, à 7 lieues au-dessus de Calcutta. Elle est bâtie sur la rive droite de l'Ougly, l'un des bras du Gange, au fond d'une belle anse. La ville est grande; ses rues sont larges et alignées, et ses maisons bien construites et même élégantes.

Le territoire de Chandernagor ne renferme que quelques petites aldées. L'une d'elles, nommée Goretty, possédait autrefois un beau château, résidence du commandant de Chandernagor. Ce château est détruit aujourd'hui, et il ne reste plus que le parc, ou jardin, qui est affermé pour une modique somme.

Les loges de Balassore, de Dacea, de Cassimbazar, de Patna et de Jougdia, situées dans le Bengale, consistent chacune en une maison, avec un petit territoire habité par les Indiens; elles ne sont plus occupées.

La factorerie de Surate, située dans la ville indo-anglaise de ce nom, a été occupée, à dater de 1819, par un agent français qui y est mort en 1825, et qui n'a point été remplacé, attendu la cessation absolue des relations commerciales que la France entretenait autrefois avec ce pays. Un gardien et un pion l'occupent seuls aujourd'hui.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — PEINTURE.

LES EXPERTS, PAR DECAMPS.



(Salon de 1839; Peinture. — Les Experts, par Decamps.)

Ce spirituel tableau de Decamps est l'une des œuvres de la dernière exposition qui ont obtenu à la fois les suffrages de la foule, des connaisseurs et des artistes. La foule était attirée et intéressée par la vérité comique de la scène; les connaisseurs et les artistes admiraient de plus l'exécution, la finesse du dessin, la puissance du coloris. On se pressait pour le voir, et en approchant tous les fronts s'épanouissaient, toutes les bouches souriaient. On s'associait de bon cœur à la verve maligne du peintre, et chacun, en regardant ses voisins, fermait l'œil à demi et secouait la tête d'un air intelligent. Cependant on pouvait entendre plus d'un spectateur demander tout bas, en se dégageant du groupe et s'éloignant : Quels sont ces gens-là que Decamps a travestis en singes? Savez-vous de qui nous venons de rire?

Un artiste m'assura un jour que ces quatre hommes-singes, si ridiculement graves, étaient autant de membres du jury d'examen qui, en souverain arbitre, admet ou refuse, quelquefois avec peu de justice, les tableaux envoyés pour être exposés. Je cherchai le nom de cet artiste sur le livret, il avait été omis, par mégarde sans doute. Un autre soutenait que la satire de Decamps n'avait rien de personnel; il supposait qu'elle était dirigée en général contre ces prétendus amateurs de peinture qui, devant un tableau, n'ont jamais cédé aux libres mouvements d'un véritable sentiment de l'art; qui ne tiennent nul compte de l'inspiration, négligent l'ensemble, s'attachent seulement aux détails, et, se retranchant avec une imperturbable confiance dans une érudition pédante, prononcent hautement des jugements sans appel, froids, sentencieux, hérissés de mots techniques, de noms de maîtres et d'écoles. C'est ainsi qu'on voit maint critique littéraire se jeter sur une pièce de poésie nouvelle comme sur une proie, détacher les vers par lambeaux, et, appliquant sur eux tour à tour sa loupe avide, en mesurer la longueur, peser les syllabes, noter les enjambements, contrôler la césure ou la rime, suivre chaque trope à la piste, invoquer Richelet, Dumarsais ou Boileau, et n'oublier qu'une seule chose : lire la pensée sous les mots, et pénétrer le sens poétique.

Une troisième conjecture, qui devrait se présenter la première, est que Decamps n'a pas eu d'autre intention que celle indiquée sur le livret. Pourquoi ses singes ne seraient-ils pas simplement des experts?

Les commissaires-experts, ou experts-appréciateurs qui ont la réputation méritée d'être habiles et probes, sont la providence des riches amateurs, des artistes et des héritiers : on prétend qu'ils sont rares. Ceux qu'on accuse d'être présomptueux, ignorants, hâbleurs, sans conscience, orateurs de ventes, certificateurs partiaux et cupides, se rencontrent à ce qu'il paraît plus souvent, et l'ironie peut les percer de ses traits sans qu'ils excitent grande compassion.

Il y a quelques années, vivait encore à Paris le type des vrais appréciateurs; il se nommait Henri. Quel ami des

arts n'a pas connu ce petit vieillard maigre, sévère, à l'œil vif, à la parole ferme, au jugement prompt et sûr? Il avait été peintre; il avait beaucoup voyagé, beaucoup lu; sa mémoire était la bibliothèque de catalogues de peintures la plus vaste et la plus complète qui ait jamais existé. On l'avait nommé expert-appréciateur des musées royaux. Les fraudes des brocanteurs, la vanité des propriétaires, n'avaient pas d'ennemi plus dangereux que lui. Un tableau original était signalé, exposé : c'était un Raphael, un Corrége, un Titien; on produisait sa généalogie, des certificats, des textes; on voulait le vendre cent mille francs. Les peintres accouraient et restaient en contemplation. On s'extasiait, on se récriait : c'était une honte à la liste civile de ne point l'acheter; il fallait craindre qu'un étranger ne l'enlevât à la patrie. On appelait Henri, et on attendait son jugement avec une curiosité impatiente. Il arrivait, redressait la tête, je le vois encore, se découvrait, regardait d'un air calme, impassible, mais absorbé, et à bien l'observer, deux étincelles brillaient sous ses paupières. Cet examen durait quelques minutes; puis d'une voix nette et claire, sans hésitaion, il disait : Ce tableau n'est pas un original; c'est une copie de N... par tel élève; voici une touche, un ton, un trait qui ne permettent pas le doute. L'original d'ailleurs est dans la ville de..., chez M. de...; il y était il y a quinze jours; je suis sûr qu'il n'en est pas sorti. — Les indications étaient précises, les critiques invincibles : malheur au téméraire qui eût osé mettre en doute son jugement; il l'accablait sous le poids des preuves.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité de ces courtiers des beaux-arts, lorsqu'à l'honnêteté ils joignent des connaissances si précieuses. Nous avons esquissé de souvenir un modèle à imiter ; l'admirable pinceau de Decamps a fixé sur la toile le portrait achevé des modèles à éviter : il ne serait possible à aucune plume de mettre si parfaitement en relief ce qu'il y a de lourd, de roide, de suranné, d'étroit, de minutieux, d'imperturbable orgueil dans les juges, experts ou autres, qui n'ont rien d'artiste dans l'imagination et dans le cœur.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

IV.

A-T-IL JAMAIS EXISTÉ SUR LA TERRE DES RACES DE GÉANTS?

S'il était toujours permis de mesurer la solidité des opinions sur leur ancienneté, et s'il n'y avait pas d'importantes restrictions à faire à cet égard dans l'étude de l'histoire, il faut avouer que l'on ne trouverait guère de vérité plus inébranlable que le fait de l'existence des géants dans les premiers temps de la terre. Il est impossible de dire où cette opinion a pris naissance, tant l'antiquité à laquelle elle remonte est reculée. Elle régnait probablement parmi les hommes bien avant que ceux-ci eussent songé à transmettre à leurs successeurs, par des annales régulières, les souvenirs des temps passés; et de même que les enfants se divertissent encore aujourd'hui à entendre raconter des aventures fabuleuses attribuées à des hommes d'une taille extraordinaire, il en aura été de même des hommes des premières sociétés, encore enfants par la crédulité et l'amour désordonné du merveilleux. Quoi qu'il en soit, on retrouve des histoires de géants dans la tradition de tous les peuples, comme on en retrouverait dans la mémoire de tous les hommes, si tous les hommes se rappelaient ce qu'ils ont entendu autrefois de la bouche de leurs bonnes et de leurs nourrices. Il semble que les races humaines, élevées toutes ensemble dans le même berceau, y aient appris les mêmes contes en même temps que les mêmes vérités, et que plus tard s'étant séparées, elles aient arrangé chacune à sa manière ces contes comme ces vérités, le fond en demeurant toujours le même malgré toutes les variations de la forme.

Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait une multitude de personnes qui s'imaginent qu'il a existé autrefois des races de géants; car non seulement dans notre enfance, mais dans notre jeunesse, nous sommes continuellement nourris d'histoires de géants. En premier lieu ce sont les ogres et les ogresses qui dévorent tout vivants les petits enfants, qui ont des royaumes sans fin, passent les rivières et les montagnes d'une seule enjambée; c'est Gargantua qui suspend au cou de sa mule, comme deux clochettes, les cloches de la ville; ce sont les géants de Gulliver, qui sont obligés de mettre leurs lunettes pour apercevoir les hommes. Après le temps des contes amusants vient celui des études, et là encore, malgré le sérieux du collége, les histoires de géants continuent. Vient d'abord le combat des Titans contre les dieux; ces Titans sont des géants qui pressent les montagnes entre leurs bras, et les posent les unes sur les autres pour escalader le ciel; c'est l'un d'eux qui, enseveli tout vivant par Jupiter, cause les tremblements de terre quand il se remue, et fait jaillir le feu des volcans quand il souffle. Après les Titans viennent les Cyclopes, ces autres géants plus curieux encore, et dont il est si souvent question chez les Grecs; les Lestrigons, chez lesquels il semblerait qu'Ulysse eût véritablement voyagé ainsi que chez les Cyclopes, tant Homère en parle avec assurance. Les traditions du Nord sont d'accord là-dessus avec celles du Midi, car il y est également question de géants qui habitaient la terre dans les premiers temps, géants ennemis des dieux, et que ceux-ci ont combattus et relégués aux extrémités du monde habitable. La mythologie scandinave est pleine de fables dans lesquelles les géants, comme dans celles des Grecs, jouent un grand rôle. Dans les traditions de l'Orient, les géants reparaissent encore. Il n'y a pas jusqu'aux Siamois qui prétendent que les hommes des premiers temps étaient d'une taille colossale, et à laquelle rien de ce qui se voit de nos jours ne saurait se comparer. On connaît aussi les rêveries des rabbins sur la taille d'Adam, qui, suivant quelques uns d'entre eux, s'élevait à plusieurs centaines de pieds, et tout ce qu'il leur a plu de débiter sur les patriarches. Les mahométans ont adopté presque toutes ces fables, et elles ont couru parmi eux comme des vérités certaines. En un mot, de quelque côté qu'on se tourne, on est sûr d'apercevoir des géants dès que l'on veut remonter, en se fiant aux traditions vulgaires, vers les premiers âges du monde. Ainsi, comme je le disais en commençant, nourris dès le bas âge avec l'idée de l'existence des géants, rencontrant plus tard cette idée adoptée pour ainsi dire chez tous les peuples, il est bien naturel que nous en restions pénétrés si nous ne cherchons pas, par une étude attentive, à nous faire une idée plus nette de cette question. Dans le siècle dernier, ce sujet étant bien moins éclairci qu'il ne l'est aujourd'hui, il y avait des personnes très instruites qui croyaient complétement aux géants; il ne serait donc pas impossible qu'il y en eût encore aujourd'hui dans le même cas. En 1718, un académicien, nommé Henrion, publia un travail très consciencieusement fait, dans lequel, d'après une certaine loi de décroissance continuelle assignée à la taille de notre espèce, se trouvaient déterminées, avec une exactitude supposée rigoureuse, les variations de la taille de l'homme depuis l'époque de la création. Il résultait de ces calculs qu'Adam avait dû avoir cent vingt-trois pieds neuf pouces, Noé cent trois pieds, Abraham vingt-sept à vingt-huit pieds, Moïse treize, Hercule dix, etc. Certes, d'après les raisonnements de cet académicien, il faudrait convenir que les géants n'ont pas été une chose rare dans les anciens temps! Mais on voit du moins par cet exemple jusqu'où peut conduire l'esprit de système quand il part d'un principe faux.

Nous allons d'abord faire voir qu'il n'y a aucune preuve

qu'il ait jamais existé sur la terre des races de géants, et ensuite quels sont les exemples les plus remarquables de haute taille dont il y ait dans l'histoire des témoignages certains. Nous prendrons pour nous guider dans ce sujet les intéressantes recherches publiées par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans son *Traité de Tératologie*, et ce ne sera que sur l'autorité de ce savant distingué que nous combattrons le préjugé dont il s'agit en ce moment.

Nous commencerons par remarquer que parmi les auteurs de l'antiquité qui parlent de l'existence des races de géants, il n'en est aucun qui prétende en avoir jamais vu, ni même qu'il en existât encore de son temps. Ils se bornent tous à dire qu'il en existait à l'origine des temps, et que cette connaissance s'est conservée par la tradition poétique qui est venue de ces premiers âges. Mais on sait quel compte on doit faire des traditions poétiques, et combien il y a peu de vérité dans le détail de ce qu'elles renferment. Que serait-ce s'il fallait prendre au sérieux tout ce qu'on trouve dans la mythologie des Grecs, dans celle des Orientaux, dans celle des peuples du Nord, et leur ajouter foi sur tous les points comme sur celui des géants? D'ailleurs on le voudrait qu'on ne le pourrait; car s'accordant en général les uns avec les autres sur les articles les plus fondamentaux, elles se démentent mutuellement sur les détails, de sorte qu'on ne peut croire l'une sans nier l'autre, et réciproquement. Enfin, en deux mots, on trouve dans ces traditions tous les caractères de la fable, et aucun des caractères de l'histoire.

Mais ce n'est là qu'un argument indirect; car bien qu'il n'y ait au sujet des géants que des traditions fabuleuses, il se pourrait qu'ils eussent cependant existé; des preuves qui ne suffisent pas pour démontrer qu'une chose est vraie, pouvant être, comme dans le cas présent, toutes différentes de celles qu'il faudrait pour démontrer qu'elle est fausse. J'arrive donc à un argument direct et décisif. Si ces géants ont réellement existé en chair et en os, leurs restes n'ont pas pu disparaître complétement de la terre ; leurs parties osseuses sont nécessairement demeurées enfouies dans le sol des pays qu'ils habitaient; et de même que nous trouvons, dans les anciennes sépultures qui se découvrent tous les jours, des squelettes de Romains, d'Egyptiens, de Gaulois, nous devons, s'il a existé des géants, trouver aussi des squelettes de géants dans des gisements analogues. Or, bien que la terre ait déjà été fouillée de tous côtés et à toutes sortes de profondeurs, on n'y a jamais pu observer un seul squelette de cette nature. Et il n'y a pas à dire qu'étant beaucoup plus anciens que ceux dont nous venons de parler, ils ont pu se détruire par l'effet du temps, tandis que ceux-ci sont comparativement trop nouveaux pour ne pas subsister encore; car la géologie nous montre que des restes d'animaux d'une excessive délicatesse et d'une antiquité bien supérieure à celle qui appartiendrait à ces prétendus géants, se sont parfaitement conservés dans les entrailles de la terre, depuis les premiers âges jusqu'à notre époque. Et il n'y a pas à dire non plus que les révolutions qui ont bouleversé le globe depuis le siècle des géants en ont pu si bien effacer toutes les traces qu'on n'en voie plus rien; car ces mêmes révolutions auraient dû effacer immanquablement du même coup les traces des petits animaux, plus anciens que les géants, et que malgré cela on aperçoit encore distinctement dans les entrailles de la terre, toutes les fois qu'on y creuse. Donc, la conclusion que les géants n'ont jamais existé est légitime, puisqu'on démontre que l'effet nécessaire de leur existence n'existe pas.

Je n'ignore pas que l'on a prétendu à plusieurs reprises avoir exhumé des ossements de géants, et que c'est même là une des raisons dont on s'est long-temps autorisé pour affirmer l'authenticité de ce qu'on débite sur ces races extraordinaires. Mais la science moderne a fait justice de cet argument fondamental, en montrant, par des caractères certains et irréfragables, à quelles espèces d'animaux doivent positivement se rapporter ces divers ossements, trop légèrement attribués par la crédulité ignorante à des hommes d'une taille gigantesque. On connaît le bruit que fit au dix-septième siècle la découverte du tombeau de Teutobochus, roi des Cimbres défaits par Marius, qui, disait-on, d'après la mesure de ses ossements, devait avoir eu trente pieds de haut, ainsi que la célèbre discussion de laquelle il résulta que le prétendu Teutobochus était tout simplement un éléphant dont le fossile s'était rencontré en Dauphiné (1837, p. 383). C'est là au fond l'histoire de tous les ossements de géants. Telle échine attribuée à Polyphème ou à Antée, s'est trouvée être une épine dorsale de baleine; tel autre géant s'est changé en un mastodonte, en un rhinocéros, en un hippopotame; il y en a même dont la poitrine est devenue en dernière analyse une carapace fossile de tortue. Le prestige s'en est allé devant l'œil sévère de l'anatomie comparée, et s'il est resté manifeste qu'il a existé dans les premiers âges de la terre des races gigantesques, au moins a-t-il été reconnu en même temps que c'étaient des races d'animaux plus ou moins analogues aux animaux de grande taille qui existent encore aujourd'hui, et non pas des races humaines.

Au reste, bien qu'il n'ait jamais existé des races de géants, on ne saurait disconvenir que la taille de l'homme ne puisse, dans certains cas exceptionnels, s'élever bien au-delà de sa mesure ordinaire. On rencontre à cet égard des témoignages trop positifs, dans les auteurs les plus dignes de foi, pour qu'il puisse être permis d'y avoir aucun doute. Pline rapporte que de son temps on amena à Rome un Arabe nommé Gabbara, dont la taille était de neuf pieds neuf pouces romains, ce qui revient à huit pieds dix pouces français. Deux autres géants dont parle Pline, mais sans les avoir vus, attendu qu'ils vivaient sous Auguste, avaient même eu plus de neuf pieds. Il existe encore divers autres témoignages relatifs à des hommes dont la hauteur s'élevait à neuf pieds. Tel aurait été le fameux Goliath, dont la taille, d'après le livre des Rois, aurait été de six coudées et une palme, c'est-à-dire d'environ neuf de nos pieds. Au seizième siècle, on vit à Rouen, selon del Rio, un géant qui avait aussi cette taille. On peut donc croire sans difficulté que la grandeur de l'homme, dans le *maximum* de son développement, et dans des cas extrêmement rares, peut s'élever jusqu'à neuf pieds. Quant à des tailles de huit pieds ou huit pieds et demi, il y en a un assez grand nombre de témoignages, recueillis dans les annales de la science, et parfaitement authentiques : ainsi l'on sait que l'un des gardes-du-corps du roi de Prusse, Guillaume Ier, avait huit pieds et demi de hauteur, et le squelette d'une jeune fille, observé par Uffenbach, avait la même taille.

Quoique l'on ne puisse refuser d'ajouter foi à la réalité des géants, si l'on consent à donner le nom de géants à des hommes de huit à neuf pieds de hauteur, il faut donc reconnaître que ces géants ne constituent dans l'espèce humaine que des exceptions singulières, apparaissant isolément à des intervalles très éloignés, et qu'en même temps leur taille, même dans les cas extrêmes, ne va seulement pas jusqu'au double de la taille moyenne. Il faut également remarquer que ces exceptions ne sont point particulières à un peuple déterminé, et qu'elles se manifestent chez tous à peu près de la même manière, aucune race ne paraissant avoir une propension sensiblement plus marquée que les autres à donner naissance à des géants. Ainsi il y a, dans les registres de la science, des exemples de géants nés au Congo, chez les Hottentots, en Arabie, en Syrie, en Italie, en Suisse, dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemarck. Enfin, ce qui est encore plus digne de remarque, il n'y a pas de familles de géants. Il arrive quelquefois que tous les enfants d'une

même mère sont d'une grande taille, et on n'a peut-être jamais vu un géant frère d'un nain. Mais la singularité de la taille ne s'étend pas au-delà d'une génération. Ce sont, à ce qu'il paraît, des conditions propres à la mère qui en sont la cause, et ces conditions ne se transmettent point aux enfants. Les fils de géants rentrent dans les lois communes de la taille humaine. Il arrive même, la plupart du temps, que les géants meurent sans enfants. On se fait généralement une idée très fausse de leur force. Comme sur tant d'autres sujets, on se laisse séduire par l'apparence, et l'on se trompe. Loin d'être des guerriers redoutables, les géants sont d'ordinaire faibles et pusillanimes, et ils sont bons, tout au plus, à servir d'épouvantails à l'égard de ceux à qui une grande taille fait peur. La mort de Goliath fait bien plus d'honneur au jeune pâtre qui le renversa, parce que celui-ci sut se mettre au-dessus de la terreur que ce géant inspirait à toute l'armée des Hébreux, que par la force qu'il eut à déployer dans la lutte. L'étude des géants explique parfaitement comment l'énorme Goliath fut mis à terre d'un seul coup de fronde. On peut même rapprocher de ce fait célèbre un autre fait moins solennel, mais très curieux, et qui est rapporté par Gui-Patin ; c'est qu'à Vienne, où l'on avait réuni des géants et des nains pour servir d'amusement à la cour, la prééminence avait fini par appartenir aux nains, qui ne craignaient pas de molester et de provoquer leurs compagnons, et même d'en venir aux prises avec eux. Il faut donc voir dans les géants, non point des êtres favorisés d'une supériorité réelle sur le reste des hommes, mais des êtres maladifs, et dont le développement, s'effectuant d'une manière lâche et languissante, n'a pu recevoir son temps d'arrêt au moment où il l'eût fallu pour déterminer une organisation solide.

M. Isidore Geoffroy, outre les raisons que nous avons déjà données pour prouver que la taille de l'espèce humaine n'a pas décru depuis les anciens temps, en a découvert une que l'on doit admirer comme très ingénieuse, et qui entre dans le fond même de la question. Elle repose sur les comparaisons que l'auteur a faites entre la taille des animaux qui vivent à l'état sauvage et la taille des mêmes espèces qui sont réduites en domesticité, et desquelles il résulte que cette différence de vie, soutenue pendant des siècles, n'a eu sur la taille qu'une influence presque nulle. Mais cette preuve est si importante, si neuve, si digne d'intérêt, et d'ailleurs remarquablement exposée dans le savant ouvrage dont nous nous sommes aidés, que nous ne pouvons résister au plaisir de clore cet article en citant textuellement l'auteur lui-même. — « Si l'on se rappelle, dit-il, que les changements produits chez l'homme par la civilisation sont en tout point analogues à ceux que la domesticité produit chez les animaux ; si l'on ajoute que l'homme a nécessairement eu la volonté constante, et qu'il a presque toujours eu le pouvoir, dans l'état de civilisation, de se procurer une nourriture meilleure, de se défendre mieux contre les intempéries des saisons, enfin de se placer dans des conditions plus favorables que dans la vie sauvage; si l'on remarque que le fait général que je viens de rappeler au sujet des animaux domestiques (la parité de leur taille et de celle des espèces sauvages) a été vérifié dans un grand nombre d'espèces, les unes rapprochées de l'homme par leur organisation, d'autres beaucoup plus éloignées, et d'autres enfin appartenant à une classe très différente, celle des oiseaux; si de là on conclut, comme on le doit, que ce fait tient à des causes très générales et d'un ordre très élevé; et si l'on ne veut pas établir en faveur de l'homme une exception qui serait peu vraisemblable, puisqu'elle serait unique, on sera conduit à admettre la conséquence suivante, confirmée d'ailleurs par tout ce que nous savons sur les peuples encore sauvages. La taille moyenne des hommes civilisés de nos jours ne diffère pas, ou ne diffère que très peu, non seulement de celle des hommes civilisés des temps anciens, mais même de celle des hommes vivant encore à l'état sauvage, avant toute civilisation. — Plusieurs voyageurs, et principalement Péron, ont constaté que les peuples sauvages, loin d'être plus forts que les peuples civilisés, sont ordinairement plus faibles. L'homme, en se civilisant, n'a donc rien perdu de sa force. En montrant qu'il doit aussi avoir conservé sa taille primitive, j'apporte un argument, qui n'est pas non plus sans quelque valeur, contre cette philosophie plus ingénieuse qu'exacte qui nous montre ce qu'on a nommé *l'état de nature* comme un état véritable de perfection physique dont l'homme doit chercher à se rapprocher. Non, l'homme n'a pas déchu en se civilisant; il n'est pas devenu faible en devenant intelligent; il n'a rien perdu de sa force réelle et de sa grandeur première en les multipliant par l'adresse et l'industrie, et ce n'est pas en retournant sur ses pas qu'il avancera plus rapidement vers le but où ses efforts n'ont cessé de tendre, quelquefois à son insu : le développement moral, intellectuel et physique du genre humain. »

SALON DE 1839. — SCULPTURE.

VELLÉDA, PAR MAINDRON.*

« Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage.... Cette femme était extraordinaire. Elle avait, ainsi que toutes les Gauloises, quelque chose de capricieux et d'attirant; son regard était prompt, sa bouche un peu dédaigneuse, et son sourire singulièrement doux et spirituel. Ses manières étaient tantôt hautaines, tantôt voluptueuses; il y avait dans toute sa personne de l'abandon et de la dignité, de l'innocence et de l'art. »

C'est ainsi que, dans ses *Martyrs*, M. de Chateaubriand a dépeint Velléda, archi-druidesse, l'une de ses plus belles créations. Pour fixer les souvenirs de nos lecteurs, nous rappellerons seulement les principaux traits du commencement de l'épisode où elle figure, aux livres IX et X.

Le héros du poëme, Eudore, païen converti, est nommé par César commandant des contrées armoricaines. Il part pour ces provinces où florissait encore la religion des druides, et s'établit dans une ancienne forteresse gauloise du pays des Rhedons (peuples de Rennes, etc.). Il est averti par des soldats que l'on a vu pendant plusieurs jours une femme sortir des bois à l'entrée de la nuit, monter seule dans une barque, traverser le lac, descendre sur la rive opposée, et disparaître. Il n'ignore pas que les Gaulois confient aux femmes les secrets les plus importants, et souvent soumettent à un conseil de leurs filles et de leurs épouses les affaires qu'ils n'ont pu régler entre eux. Il prend la résolution d'observer cette femme mystérieuse. Vers le soir il se revêt de ses armes, qu'il recouvre d'une saie, et va se placer sur le rivage du lac, dans l'endroit que les soldats lui avaient indiqué. Laissons-le raconter lui-même les scènes dont il fut témoin.

« Caché par les rochers, j'attendis quelque temps sans rien voir paraître. Tout-à-coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute, et je distingue les accents d'une voix humaine; en même temps je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée; il approche du rivage. Une femme le conduisait; elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents; on

eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour, en sacrifice dans le lac, des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire, et de petites meules d'or et d'argent. Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfonce dans le bois, en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me voir. »



(Salon de 1839; Sculpture. — Velléda, par M. Maindron.)

Cette femme est Velléda. Eudore la suit à quelque distance. Ils traversent d'abord une châtaigneraie dont les arbres, vieux comme le temps, étaient presque tous desséchés par la cime. Ils marchent ensuite plus d'une heure sur une lande couverte de mousse et de fougère. Au bout de cette lande ils trouvent un bois, et au milieu de ce bois une autre bruyère de plusieurs milles de tour. Jamais le sol n'en avait été défriché, et l'on y avait semé des pierres pour qu'il restât inaccessible à la faux et à la charrue. A l'extrémité de cette arène s'élevait un dolmen *. La jeune fille s'arrête non loin de cette pierre, et frappe trois fois des mains, en prononçant à haute voix une formule sacrée. A l'instant mille lumières brillent dans la profondeur du bois. Chaque chêne, dit l'auteur, enfante pour ainsi dire un Gaulois; les Barbares sortent en foule de leurs retraites, les uns complétement armés, les autres portant une branche de chêne dans la main droite, et un flambeau dans la gauche.

* Voyez p. 4.

Eudore assiste à une cérémonie religieuse présidée par Velléda, qui tient la place de l'archi-druide dont elle est descendue. Elle prononce, d'une voix inspirée, un discours pour exciter les Gaulois à se rallier aux tribus des Francs et à combattre les Romains. La foule fanatisée approuve ses paroles, et demande à grands cris le sacrifice d'une victime humaine, afin de mieux connaître la volonté du ciel. On apporte un bassin de fer, sur lequel on s'apprête à égorger un vieillard; mais le jour qui se lève arrête la consommation de l'homicide. Eudore se hâte de retourner au château, convoque les tribus gauloises, leur déclare qu'il connaît leurs complots, les menace de la vengeance de Rome, et exige qu'on lui livre la druidesse Velléda et son père Ségenan, le premier magistrat des Rhédons. Dès le soir même on lui amène les deux otages, et il leur donne le château pour asile.

La seconde partie de l'épisode ne se rattache point par un lien nécessaire à la première. L'analyse rapide que nous venons de donner suffira pour indiquer le caractère idéal que M. Maindron avait à traduire dans son art, et pour permettre d'apprécier comment il y a réussi. Il n'avait pas à représenter une beauté absolument sauvage : si Velléda, par ses superstitions, appartient à une race arriérée, elle n'est cependant pas étrangère aux bienfaits de la civilisation avancée du temps. Elevée pour être attachée à l'ordre savant des prêtres gaulois, elle a une connaissance approfondie des lettres grecques et de l'histoire de son pays. « L'orgueil dominait chez cette Barbare, dit le poëte, et l'exaltation de ses sentiments allait souvent jusqu'au désordre. » M. Maindron paraît avoir reproduit avec bonheur la lutte des ténèbres et de la lumière dans l'expression du visage, tandis que la force du corps et l'élégante fierté de l'attitude marquent l'énergie indomptée de la vie libre et farouche des Gaulois. Cette sculpture, qui fait remonter la pensée aux sources les plus lointaines de nos traditions nationales, et qui est un hommage rendu à l'un des chefs-d'œuvre de notre langue, attire à double titre l'attention, et est dans une direction que l'approbation publique a justement encouragée.

LES KOSAKS DU DON.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE FAIT EN 1837 PAR M. L. L..., INGÉNIEUR FRANÇAIS.

(Dernier article. — Voy. p. 10, 46, 78, 118.)

La plaine du Don. — Nous avions trop entendu parler de l'ancienne capitale des Kosaks pour ne pas chercher à la voir. Nous partîmes donc un matin de Novo-Tcherkask dans notre kibitka attelé de trois chevaux, et après être descendus dans la vallée, nous nous dirigeâmes vers les dômes et les clochers élevés de Staro-Tcherkask, qu'un soleil éclatant dorait à l'horizon. Mais à peine étions-nous engagés dans la plaine immense où nous croyions n'avoir pas plus de cinq à six lieues à franchir, que nous fûmes complétement égarés au milieu des canaux et des dérivations innombrables qui la sillonnent dans tous les sens. Nous marchions sur un terrain d'une horizontalité parfaite, couvert de roseaux élevés de plus de deux mètres, asile de reptiles nombreux, et au milieu desquels nous ne trouvions que d'étroits sentiers moins larges que le kibitka. Des centaines d'oiseaux de proie planaient à différentes hauteurs,

Aux bords des cours d'eaux qui nous bornaient à chaque instant le passage, on voyait des troupes de hérons qui s'envolaient effrayés en poussant des cris aigus, luttant avec leurs longues ailes contre les raffales du vent de mer.

Quoique le fond en soit souvent vaseux, les eaux de tous ces canaux sont d'une transparence parfaite; on y aperçoit de jolis coquillages parmi lesquels dominent les planorbes et les lymnées. Après avoir traversé plusieurs fois les parties guéables des bras de rivière que nous rencontrions, nous nous trouvâmes arrêtés devant une dérivation plus large et plus profonde que les autres, dont nous suivîmes en vain les sinuosités pendant près d'une heure sans y voir de passage. La matinée s'avançait; nous étions encore presque au pied du coteau que domine Novo-Tcherkask, dont nous apercevions parfaitement les maisons, tandis que nous avions peine à distinguer les clochers lointains de Staro-Tcherkask au milieu des brouillards qui s'étaient levés sur la plaine. Nous fûmes sur le point de renoncer à aller plus loin. Cependant, comme il aurait été non moins difficile de trouver un chemin pour revenir que pour continuer notre voyage, nous nous décidâmes à faire halte au milieu des touffes épaisses de roseaux où nous étions engagés, et à envoyer notre domestique à la découverte. En un clin d'œil un des chevaux fut dételé, et le fidèle Stépane disparut au galop derrière la muraille verdâtre de ces hautes tiges herbacées.

Une disposition naturelle à l'esprit humain le porte à chercher des contrastes qui rendent plus vives les émotions qu'il éprouve; et le souvenir de la vie civilisée, loin d'affaiblir les images grandioses que présente la nature dans les régions incultes, leur donne des couleurs plus frappantes encore. Rien ne peut rendre l'impression profonde que j'ai ressentie au milieu de ce désert immense, antique séjour des peuplades scythiques; et cependant, là comme partout, l'image de notre pays était sans cesse devant nos yeux, et dans nos causeries intimes mille circonstances nous le rappelaient lorsque nous paraissions être le plus absorbés dans la contemplation des objets environnants. Perdu dans cette sauvage contrée, comme dans un labyrinthe sans issue, j'entendais mon bon compagnon de voyage, M***, faire allusion à notre position en chantant le beau motif du chœur des chasseurs d'Euryanthe : je pensais par avance aux réunions musicales que me promettait le retour; et ce fut avec une indéfinissable émotion que, quelques mois après, dans un des brillants concerts du Conservatoire, j'écoutai cette sublime inspiration de Weber. Jamais je n'entendrai cette phrase : *Nous sommes égarés dans les bois !* sans me rappeler la plaine du Don et de l'Aksaï, et mon pauvre ami, M***, que sa destinée retient encore dans ces pays lointains au milieu des fatigues, des privations et des dangers.

Cependant, après une heure d'attente, Stépane revint nous annoncer qu'il avait fini par trouver un gué, et au-delà, des traces frayées qui semblaient se diriger vers le but de notre voyage. Nous partîmes donc, et en effet. nous traversâmes un gué profond d'où nous ne sortîmes pas sans peine; et peu de temps après nous marchions sur un terrain moins marécageux où nous rencontrâmes un chemin battu, qui nous conduisit enfin à Staro-Tcherkask.

Staro-Tcherkask, ancienne capitale. Le Don. — C'est vers 1570 que cette ville fut bâtie; elle fut formée de différentes stanitza qui se réunirent, tout en conservant leurs divisions primitives. Placée sur la rive droite du Don, bien au-dessous des hautes eaux du fleuve, elle est presque complétement inondée tous les ans depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, ainsi que la plus grande partie de la plaine immense qui la sépare du coteau sur lequel est établi Novo-Tcherkask. Clarke, le grand panégyriste des Kosaks, la vit au moment de l'inondation, et la compare à Venise, l'ancienne reine de l'Adriatique. Prise de la rivière, dit-il, cette ville offre le plus singulier spectacle. On y entre par de grands canaux qui la coupent dans tous les sens. Des deux côtés, des maisons de bois élevées sur pilotis paraissent flotter sur l'eau. Les habitants traversent ces canaux dans des barques ou sur des ponts étroits formés seulement de quelques planches appuyées sur des piliers, et garnies de barrière. Tout indiquait dans ce lieu, ajoute-t-il, une race amphibie; on n'y distingue pas un pouce de terre sèche : une partie très nombreuse de la population vit dans les eaux, une autre dans l'air.

Lorsque Pallas visita Tcherkask en 1793, il le trouva en voie d'accroissement. Quelques maisons de pierre s'étaient élevées, et les onze stanitza dont la ville était composée renfermaient de 15 à 20 000 habitants.

Aujourd'hui que le siége du gouvernement a été transféré ailleurs, Tcherkask n'est plus qu'une capitale déchue, dont la ruine s'est accomplie bien promptement, puisque la fondation de sa rivale ne remonte qu'au 18 mai 1805. Quelques bouquets d'arbres et d'assez belles prairies en rendent les abords agréables du côté de la plaine. Mais ses rues désertes, et le mauvais état de la plupart de ses maisons lui donnent un aspect fort triste. Notre premier soin en y arrivant fut de courir au fleuve, dont le cours majestueux s'étend le long de la ville. Nous saluâmes cet antique Tanaïs, dont le nom réveille de si imposants souvenirs, et nous nous y plongeâmes les mains et la figure. Aussi loin que la vue peut s'étendre au-delà, on n'apercevait que des plaines immenses et incultes. Pallas dit que, par un temps serein, on peut distinguer de Tcherkask les montagnes septentrionales antérieures au Caucase, et parfois même, confusément, les sommets neigeux qui se rattachent à la chaîne principale : mais le ciel s'était couvert, et nous ne vîmes à l'horizon aucun indice de montagnes. Le Don offrait un spectacle assez animé : des barques à voiles chargées de vin, de melons, de pastèques, de céréales et de bois, le sillonnaient en sens différents. Sur la rive est établi le bazar ou marché, où règne aussi quelque mouvement; mais quand on rentre dans l'intérieur de la ville, on n'en aperçoit pas plus que dans une stanitza ordinaire. La population peu nombreuse, que la célébration des offices du dimanche avait réunie dans les églises, se dispersa silencieusement, en nous offrant le spectacle tranché des anciens costumes nationaux, moins altérés là que partout ailleurs; et nous pûmes parcourir les rues de la ville sans y rencontrer de curieux importuns.

La plupart de ces rues sont sinueuses et étroites, entrecoupées à chaque instant par les ponts de bois dont parle Clarke. Dans les cours des maisons encore habitées on voit autant de bateaux pour le temps de l'inondation que de traîneaux pour les gelées. Au-dessus de chaque porte est fixé un écriteau qui indique par un symbole parlant le secours que le maître doit porter en cas d'incendie : c'est un seau, une hache, une échelle, ou une corde, etc. Ce simple détail d'organisation intérieure prouve que nous aurions parfois d'assez bons exemples à prendre chez les Kosaks. Du reste, le danger des incendies pour des villes bâties en bois, rend la prévoyance indispensable. En 1744, Tcherkask fut entièrement réduit en cendres.

Les six ou sept églises qui y subsistent encore, sont de différents genres d'architecture. La plus grande et la plus remarquable rappelle par son dôme et par sa forme générale celles que l'on adopta en France, à partir de Louis XIV, en imitation de l'Italie. Une autre porte ces nombreux clochetons en forme de turbans, dont l'origine est essentiellement orientale; dans la plupart, il n'y a aucune homogénéité de style. Les réminiscences les plus disparates y figurent, et des ornements dans le goût Pompadour s'y voient à côté de dispositions dont les unes rappelleraient la renaissance, et d'autres même l'époque romane, quoique le plus ancien de ces édifices ne remonte pas au-delà de Pierre-le-Grand.

Presque toutes les maisons en briques et en pierre sont d'une forme semblable à celle de nos habitations du temps de Louis XV. Abandonnées aujourd'hui par les riches qui les avaient fait élever, elles présentent pour la plupart un aspect aussi misérable que les constructions en bois.

Malgré la hauteur de l'inondation périodique dont les traces se dessinent distinctement sur tous les murs, il m'a semblé qu'avec des travaux bien dirigés les Kosaks auraient pu s'en préserver, ou du moins en diminuer les inconvénients, en donnant partout aux eaux un écoulement facile. Ils ont quitté les bords d'un fleuve qui aurait été, pour les habitants intelligents d'une grande ville, une source intarissable de richesses, et ils ont relégué leur nouvelle capitale sur un coteau inaccessible. Ce changement contraste de la manière la plus frappante avec celui qui a eu lieu pour la monarchie entière, lorsque Pierre-le-Grand renonça à une ancienne et riche capitale pour en établir une nouvelle au milieu des marais presque inabordables de l'Ingrie. Quels qu'en aient été les motifs réels, il a été plus désastreux encore pour le vieux Tcherkask, toute proportion gardée, qu'il ne le fut autrefois pour Moscou. Aujourd'hui les batteries qui commandaient le cours du fleuve sont détruites, et sur les remparts ruinés nous n'avons aperçu qu'une vieille pièce de fonte sans affût et hors de service.

Les Tatars. — On chercherait en vain à Staro-Tcherkask les Tatars mahométans que Pallas y vit, et qu'il regarde comme les plus anciens habitants du pays. Ils ont suivi les Kosaks dans leur émigration, et, quittant les bords du Don, ils ont été s'établir à peu de distance de Novo-Tcherkask, dans un village qui porte le nom de *Tatarskaïa-Stanitza.* Nous allâmes visiter ce village, tout composé de maisons en bois, et d'un aspect fort misérable, qui contraste avec l'air de propreté des habitations de la capitale. Nous le parcourûmes rapidement en drojki, et nous n'aperçûmes que peu d'habitants ; les hommes, enveloppés comme les Russes dans de longues robes en drap gris; les femmes, la tête voilée avec une mantille blanche, portant de longs jupons que recouvre une tunique plus courte, ouverte par devant et de couleur différente. Nous fûmes introduits dans la mosquée par un des principaux personnages du lieu, bon vieillard dont la figure offrait une ressemblance frappante avec le type que reproduisent si souvent les modelages en porcelaine de Chine. Cette mosquée ne se distingue des autres maisons, à l'extérieur, que par ses plus fortes dimensions, et par un petit écriteau de papier collé à la porte, et sur lequel sont inscrits en langue tatare des versets du Coran. A l'intérieur, c'est une espèce de grange, sans ornements, sans symboles religieux. Nous y remarquâmes cependant une particularité curieuse qui peint l'esprit de conservation et d'immobilité de cette peuplade qui, au milieu des Slaves chrétiens, a conservé sans altération la religion de ses pères. Lorsque l'on abandonna Staro-Tcherkask, on transporta pièce par pièce, et on reconstruisit sur l'emplacement du nouveau village cette mosquée qui existait dans l'ancienne capitale. Le scrupule pour le maintien des formes de l'édifice sacré fut tel, que l'on rétablit à l'intérieur une galerie élevée, dans laquelle on s'assemblait ordinairement lorsque les débordements du Don envahissaient l'étage inférieur, et qui devenait pourtant d'une complète inutilité. Cet étage supérieur, où l'on ne monte jamais, subsistera aussi long-temps que la mosquée entière.

Enfin, le 28 septembre, après avoir poussé ma course, presque sans interruption depuis cinq mois, toujours vers l'Orient, je quittai la capitale des Kosaks, et je marchai vers la direction opposée. Ce fut avec une inexprimable joie que je saluai cet Occident où, par la pensée, j'entrevoyais mon pays. J'avais encore bien des déserts à franchir, bien des fatigues et des misères à supporter; mais du moins chaque pas me rapprochait de la France, où je revenais avec des souvenirs que le temps ne saurait effacer.

Les battus paient l'amende. — Ce proverbe est fort ancien, et fait allusion à un article de la *Coutume de Lorris*, relativement aux duels. Après toutes les dispositions nécessaires pour régulariser ce mode de procédure grossière, concession faite par la jurisprudence à la barbarie de l'époque, la *Coutume* ajoute que les ôtages de celui des deux combattants qui sera vaincu paieront *cent douze sols.* De là vint tout naturellement ce vieux dicton

C'est un proverbe et commun dis
Qu'en la Coustume de Lorris,
Quoiqu'on ait juste demande
Le battu paie l'amende

Adorateurs de Xaca. — Ils forment une des trois principales sectes du Japon. Ils vivent en communauté; se lèvent à minuit pour chanter des hymnes; s'assemblent tous les soirs pour écouter le discours que leur supérieur leur fait sur quelque sujet de morale, puis leur donne des points à méditer. Quelquefois il leur représente un homme mourant, et leur rapporte les reproches que le corps et l'âme se font mutuellement en ce dernier moment. La méditation dure une heure. Quand elle est finie, chacun rend compte au supérieur des pensées qui lui sont venues dans l'esprit et des résolutions qu'il a prises. *Journal des savants.*

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Voyez, sur l'exposition de 1834, t. II, p. 138.)

C'est aux Champs-Elysées, dans l'espace désigné sous le nom de carré Marigny, que s'élève l'édifice où sont exposés cette année les produits de l'industrie française. Les richesses de l'intérieur s'annoncent à l'extérieur par un dallage en mosaïque d'asphaltes. Des inscriptions placées au-dessus des portes indiquent la destination de chaque partie des bâtiments. Quatre côtés forment quatre divisions ayant des attributions distinctes.

Dans la vaste salle qui règne au nord, sur tout le prolongement de la façade principale, on remarque des meubles, des marqueteries, de riches billards, des glaces de dimensions gigantesques, des stores où se déroulent avec leurs vives couleurs et leur lumière magique les plus beaux paysages de la Suisse et de l'Italie. A l'extrémité de cette salle, on voit de petits plans en relief des antiquités romaines que possède la partie méridionale de notre belle France: l'arc de triomphe d'Orange, le pont du Gard, le cirque d'Orange, l'amphithéâtre d'Arles, la Maison-Carrée de Nîmes, les bains d'Auguste, les Arênes. Les dégradations, la couleur imprimée à la pierre par le temps, tout a été rendu avec une vérité et une intelligence des beautés de l'antiquité qu'on ne saurait trop louer.

Quatre salles perpendiculaires à celle dont nous venons de parler, renferment les merveilles de la sellerie, de riches harnais tout couverts d'or et d'argent; les parfums les plus exquis; la poterie, à laquelle la mode a su donner les formes les plus gracieuses et les plus variées; les fleurs artificielles, qui semblent des tributs des horticulteurs de l'univers entier. L'orfévrerie a mis en dépôt ses ciselures, ses pierreries fines, des bouquets de diamants qui scintillent et éblouissent la vue. Toutes les villes manufacturières de la France sont représentées par leurs produits: Reims, Sedan, Elbeuf, Louviers, Darnetal, Lisieux, Lodève, Albi, Carcassonne, par leurs draps; l'Alsace, Rouen, Troyes, Cholet, Roanne, Saint-Quentin, par leurs cotonnades; Lille, Laval, Mayenne, Valenciennes, par leurs toiles; Arras, Caen, Bayeux, Alençon, Cambray, par leurs dentelles; Saint-

Etienne, par ses armes; Lyon, la reine de nos cités industrieuses, par ses soieries, ses tissus, qui font envie à toute l'Europe.

La librairie et l'imprimerie occupent aussi dignement leur place. L'époque où l'on citait la Henriade qui fut présentée au roi Louis XVIII comme la dernière limite que pût atteindre l'art typographique est déjà bien loin de nous par les années et par les progrès que nous avons faits. Nous avons vu des ouvrages qui exciteront l'admiration : le choix des auteurs, l'élégance et la perfection des caractères, les illustrations dues au crayon de nos meilleurs artites, tout concourt à plaire aux regards et à satisfaire le goût; de l'avis des étrangers eux-mêmes, l'imprimerie française n'a plus aujourd'hui de rivalité à redouter.

De ces quatre salles perpendiculaires à la première, la plus curieuse est celle qui est consacrée à la mécanique. On aperçoit en entrant un beau buste en marbre blanc qui reproduit les traits du célèbre Vaucanson, voué dès sa plus tendre enfance à l'étude de la mécanique (voy. 1835, p. 159 et 296, ses deux automates et son portrait). Cet homme extraordinaire, après avoir doté l'industrie d'une foule de machines utiles, s'occupait encore dans les dernières années de sa vie à faire exécuter la machine pour composer sa chaîne sans fin. On ne peut se rappeler sans émotion cette recommandation qu'il faisait aux ouvriers quelque temps avant sa mort : « Ne perdez pas de temps, » mes amis; je ne vivrai peut-être pas assez long-temps » pour expliquer toute mon idée. » Cette idée, en effet, demeurée incomplète (au point de vue où la concevait Vaucanson), a laissé une lacune immense dans la mécanique. Parmi les machines exposées dans cette pièce, affectée en quelque sorte à la partie scientifique de l'exposition, nous citerons les métiers à la Jacquard; les machines à tondre les draps, qui permettent d'employer à la fabrication des draps de luxe la deuxième qualité de nos laines indigènes; les devideuses; les cylindres à impression, qui assurent à nos toiles et cotonnades une préférence sur tous les marchés de l'Europe; le levigateur de M. Pelletan, et autres beaux appareils destinés à venir en aide à l'industrie du sucre indigène, sur laquelle la France fonde de si grandes espérances; le modèle d'un phare à lentille, dû à notre savant Arago.



(Vue extérieure des salles de l'exposition des produits de l'industrie, aux Champs-Élysées, carré Marigny.)

Dans une salle adossée au prolongement de la façade sud, on remarque de riches vitraux de couleur; des orgues, des pianos de toutes les formes, de toutes les dimensions; des cristaux, des cylindres, des cornues destinées aux expériences de chimie et de physique, et une multitude d'objets divers, connus dans l'industrie et dans le monde entier sous le nom d'articles de Paris. Enfin, dans une salle intermédiaire, placée en quelque sorte dans la cour de l'édifice, se trouvent réunis les machines locomotives, les instruments aratoires, ces auxiliaires puissants de l'agriculture; dans le voisinage des charrues, des herses, des rouleaux, des machines à battre, invention merveilleuse d'Andrew Meikle, sont venus prendre place les plans des magnaneries, où l'on élève les vers à soie; les ruches où les abeilles laborieuses distillent leur miel; les moulins destinés à convertir les grains en farine. Là se trouvent aussi réunis les pompes et appareils à incendie; les scieries; les divers systèmes de machines mises en mouvement par les trois agents que la Providence a placés sous la domination de l'homme : l'eau, la vapeur, et le vent. Ajoutez à cette nomenclature de nombreux appareils culinaires; des pièces en fer de toutes formes et de toutes dimensions; des modèles de toitures et de charpentes d'une hardiesse, d'une légèreté et d'une solidité extraordinaires.

L'exposition de 1839 atteste les ressources immenses que possède la nation, et les progrès rapides qu'elle ne cesse d'accomplir malgré son labeur politique. Avant Louis XIV, la Hollande nous fournissait les toiles; l'Italie les étoffes de soie, l'Allemagne les armes et les instruments d'agriculture, l'Angleterre la bonneterie, Venise les glaces, la Saxe les porcelaines, le Brabant les dentelles, l'Espagne les draps. Aujourd'hui tous ces pays sont tributaires de la France. Les arts sont venus au secours de notre industrie; désormais le cercle du possible s'agrandit de manière à restreindre chaque jour celui des obstacles considérés jusqu'ici comme insurmontables. Les Egyptiens et les Chinois, peuples essentiellement industrieux, ont consacré des siècles à la recherche de silos destinés à la conservation des grains. Tacite parle avec éloge du système adopté par les Romains, qui consistait à confier les grains aux entrailles de la terre: on connaît tous les inconvénients attachés à cette méthode. Un Français vient de résoudre la difficulté par l'invention du « grenier mobile. »

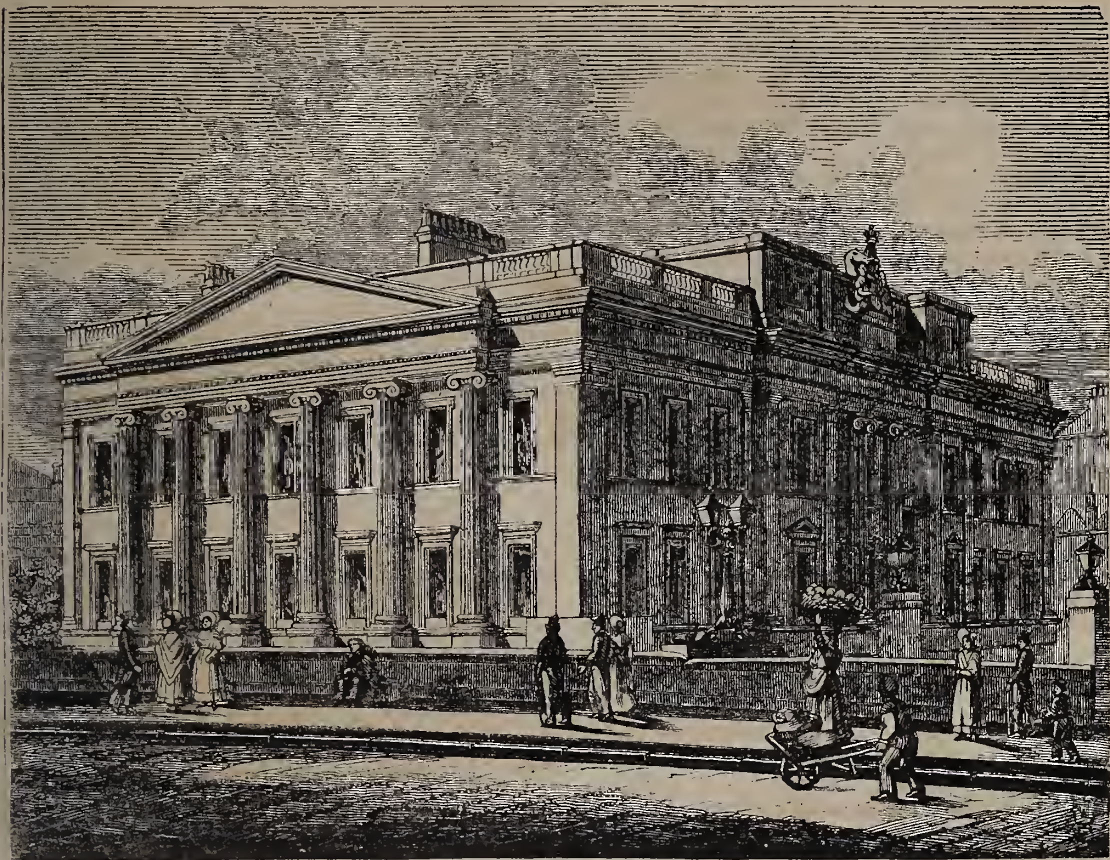
La fonte, jusqu'ici rebelle aux désirs de l'art, s'offre à l'exposition sous la forme de charmants petits bustes, de gracieuses statuettes; l'argile présente l'imitation la plus parfaite des pierres antiques; la pierre elle-même, au moyen d'une taille particulière, est venue soutenir la comparaison avec les plus beaux marbres, qui, à leur tour, se recommandent à notre admiration. Nous avons vu à l'exposition des colonnes de plus de 10 pieds de haut, de plus de 15 pouces de diamètre, tirées du bloc en soixante-quinze heures, façonnées au tour, comme s'il s'agissait de petites baguettes en bois destinées à des jeux d'enfants.

Dans ce premier article, nous avons voulu donner un aperçu général de l'exposition. Il nous restera à publier quelques détails sur les objets dont la description peut entrer naturellement dans le cadre de notre recueil.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA COMPAGNIE DES MARCHANDS DE POISSONS, A LONDRES.



(La Fondique des Poissonniers, à Londres.)

Pour juger à quel degré l'industrie est honorée en Angleterre, il suffit à l'étranger qui parcourt les rues de la capitale de jeter les regards autour de lui. Les édifices consacrés au commerce, les maisons communes des marchands, y ont un air de grandeur qu'on ne donne dans la plupart des autres pays qu'aux temples, aux musées, ou aux demeures des souverains. Quel Français ou quel Italien devinerait, par exemple, à la première vue, la destination du beau monument dont nous reproduisons deux côtés. Il faut dire, à la vérité, qu'à Londres la compagnie des marchands de poissons a une importance considérable. Dans l'origine, on distinguait deux compagnies, celle des marchands de poissons salés (salt-fishmongers), et celle des marchands de poissons desséchés (stoch-fishmongers); elles ont été réunies sous le règne de Henri VIII, en 1536. Avant la réforme, la vente du poisson était plus productive qu'elle ne l'a été depuis. Le catholicisme, en perdant sa prédominance, entraîna une décroissance sensible dans le commerce de la poissonnerie, ressource presque unique du carême et des jours maigres. L'activité maritime eut aussi à en souffrir. Les ports de mer élevèrent des plaintes. Le mal fut si généralement senti que l'on avisa aux moyens de rétablir, à l'aide de la loi, les anciennes prescriptions de l'Eglise. Un acte curieux, émané du parlement pendant le règne d'Elisabeth, en 1563, défend à tous les citoyens de manger de la viande les vendredi et samedi, sous peine d'une amende de 3 livres sterling, sauf les cas de maladie dont on devra justifier, ou d'autres motifs légitimes de dispense. Les dispenses sont taxées de la manière suivante, pour un pair d'Angleterre, 1 livre 6 sous 8 deniers; pour un chevalier et sa femme, 13 sous 4 deniers; pour tout autre citoyen, 6 sous 8 deniers. Le produit des dispenses est destiné au soulagement de la classe pauvre. Au reste le bœuf est interdit même à ceux qui paient ces taxes. A la suite de cet acte, un article explique en termes formels que ces mesures ne sont prises que dans un intérêt purement civil, et des punitions sévères sont prononcés contre quiconque osera prêcher, enseigner, écrire ou dire publiquement que la prohibition de la viande a été inspirée par aucun motif religieux. Vingt-deux ans plus tard, la défense fut limitée aux samedis. Insensiblement l'édit tomba en désuétude. Mais, soit habitude d'obéir à la loi, soit plus naturellement le goût national, le poisson est encore aujourd'hui à Londres un des mets les plus ordinaires à la table du riche comme à celle du pauvre.

L'ancienne maison commune des poissonniers fut consumée par le grand incendie de 1666. Peu d'années après, on en éleva une autre sur le même emplacement, d'après les dessins du célèbre architecte de Saint-Paul, Christophe Wren. Enfin, celle qui existe aujourd'hui fut bâtie plus tard à peu de distance, entre le fleuve et Thames-street, près du nouveau pont de Londres. L'intérieur du bâtiment, divisé en plusieurs étages, est occupé dans la partie inférieure par les magasins et les boutiques, et dans la partie supérieure par les bureaux et les salles réservées aux réunions de la compagnie. Le revêtement extérieur est en pierre de Portland. Sur la façade qui regarde la Tamise règne une colonnade de granite; au-dessus est une terrasse. Deux autres côtés du bâtiment sont également décorés, mais dans un goût différent, ce qui est un défaut suivant quelques artistes, un avantage suivant beaucoup d'autres.

FABRE,

OU L'HONNÊTE CRIMINEL.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les huguenots, chassés de leurs temples, transportèrent dans les champs le léger matériel de leur culte, et donnèrent le nom de *désert* aux lieux écartés qui leur servaient de sanctuaire. Le 1er janvier 1756, Jean Fabre, né à Nîmes en 1717, se rendit avec son père au désert, où se trouvaient déjà quelques réformés de cette ville. Tout-à-coup un détachement de troupes envoyé à leur poursuite se présente : tous cherchent le salut dans la fuite. Les premiers moments de cette terreur panique passés, Fabre regarde autour de lui et n'aperçoit pas son vieux père; il rétrograde vers le lieu de la scène, et le voyant aux prises avec les soldats, il se jette à leurs genoux, les supplie de pardonner au vieillard, et leur offre de se charger lui-même des chaînes qu'on lui prépare.

Touché du dévouement de Fabre, le commandant du détachement consent à l'échange, et Fabre est traduit à Montpellier devant le duc de Mirepoix, commandant en chef la province de Languedoc. C'était une bien pénible tâche pour le duc que d'envoyer aux galères un homme qu'un acte héroïque recommandait à sa bienveillance; et pour mettre à l'abri sa conscience, sollicitée en même temps par le sentiment du devoir et celui de l'humanité, il offre à Fabre de lui rendre la liberté, si le ministre Paul Rabaut consent à sortir du royaume. Mais Fabre, aussi bon huguenot que bon fils, ne sacrifia pas moins à sa foi qu'à son père; et le voilà endossant la livrée du crime pour prendre sa place dans la sentine impure de la France, au bagne de Toulon.

Là, de nouvelles épreuves attendent le vertueux forçat; car M. le comte de Saint-Florentin, alors ministre de Louis XV, donne les ordres les plus sévères contre lui, et menace d'une disgrâce ceux des officiers de la marine qui s'étaient empressés d'adoucir le sort de ce malheureux.

Le duc de Choiseul, ministre de la marine, est enfin instruit de l'histoire de Fabre, et, ne partageant pas la prévention de son collègue, il s'empresse de présenter sa grâce à la signature du roi.

Ce fut le 21 mai 1762, et après avoir passé plus de six ans au bagne, que Fabre fut rendu à sa famille. Son père en éprouva une joie si vive, qu'il en mourut quelques jours après.

Le mauvais vouloir de M. de Saint-Florentin poursuivit Fabre jusqu'après sa libération; car ce ne fut que quelques années après que ce dernier obtint sa réhabilitation par l'intervention de M. le prince de Beauvais, qui, lassé des refus du ministre, mit lui-même sous les yeux du roi les preuves authentiques du dévouement de Fabre, et le fit ainsi réintégrer dans tous ses droits. Dans cet intervalle, Fabre se maria avec une de ses parentes qu'il était sur le point d'épouser au moment de son entrée au bagne, et qui, fidèle à l'homme qu'elle aimait, rejeta toutes les propositions qui lui furent faites en son absence, et n'hésita pas à s'unir à lui avant qu'il eût repris son rang dans la société.

Sur l'indication que Marmontel en avait donnée dans sa *Poétique,* Fenouillot de Falbaire fit, en 1767, des malheurs de Fabre le sujet de son premier ouvrage, *l'Honnête criminel,* drame en cinq actes et en vers. Joué d'abord chez madame la duchesse de Villeroi, ce drame fut représenté ensuite à Versailles en 1778, à Paris en 1790, et bientôt après dans toute la France; traduit même en italien, en hollandais et en allemand, il obtint un triomphe presque universel. Ayant appris plus tard que le héros de son drame existait encore, Falbaire lui écrivit pour recevoir de lui-même des renseignements exacts, que Fabre lui donna en effet dans une lettre jointe à l'édition de 1767. On a prétendu que ce poëte dramatique ne fut pas étranger à l'entière réhabilitation de son héros.

Le comte de Saint-Florentin arrêta les représentations du drame de Falbaire; il empêcha en même temps le développement d'une souscription de 100 000 livres proposée en faveur de Fabre.

Plus tard, la duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, ayant prié son frère de le dédommager de la persécution dont son collègue l'avait accablé, Fabre reçut de ce ministre une invitation de se rendre à Paris. Mais le surlendemain de son arrivée, une intrigue de cour précipita M. de Choiseul de sa haute position, et ainsi fut perdu pour Fabre tout le fruit d'un voyage commencé sous de si favorables auspices.

De retour à Ganges, qu'il habitait depuis son mariage, il chercha dans le commerce et les revenus de son patrimoine les ressources nécessaires au soutien de sa famille. Après la mort de sa femme, il se retira auprès de son fils aîné, à Cette, où il mourut le 31 mai 1797, à l'âge de quatre-vingts ans.

Jeu de Dames à Alger. — De tous les jeux connus à Alger, le jeu de dames est le plus usité. Les Arabes ne sont joueurs que pour passer le temps, et non pour l'appât du gain; car le bénéfice de nombreuses victoires se réduit le plus souvent à une tasse de café d'un sou. Quelquefois on attache, pendant le jeu, une branche d'asperge ou d'arbre au turban du vaincu, comme chez nous les soldats, au jeu de la drogue, enfourchent leur nez avec une épingle de blanchisseuse. Leur manière de jouer aux dames est la même que la nôtre, à l'exception qu'ils ne prennent pas les pions en arrière.

Voyage pittoresque dans la régence d'Alger.

ASTRONOMIE.

(Voyez 1838, p. 306 et 387.)

MOYENS FONDAMENTAUX DE L'OBSERVATION. — NIVEAU. — FIL A PLOMB.

En toutes choses, nous ne pouvons connaître ce qui est variable, mobile, irrégulier, que par comparaison avec ce qui est régulier, stable, permanent. — Un premier coup d'œil nous fait voir tout le ciel en mouvement, au lieu que le sol qui nous porte semble immobile. Emparons-nous donc de cette immobilité réelle, ou seulement apparente, des objets terrestres, afin de lui comparer le mouvement des astres. — Mais d'abord, qu'y a-t-il autour de nous que nous puissions regarder comme vraiment immobile? Les arbres changent de forme, périssent et disparaissent; les édifices les plus solides éprouvent des dégradations continuelles, et les grandes lignes qui accusent à l'horizon les accidents du sol ne sont pas à l'abri elles-mêmes de toute altération. Sans doute ces divers objets ont pu servir dans l'origine, et ils peuvent encore nous servir à nous-mêmes de repères très utiles pour une première appréciation des phénomènes. Cependant leur fixité n'est point assez réelle, ni surtout assez durable pour procurer à la science des fondements assurés. Il faut, pour que la science ne soit pas à refaire à chaque génération nouvelle, pour qu'elle puisse au contraire se développer sans cesse, il faut lui trouver des bases aussi durables que l'humanité elle-même; il faut, dis-je, trouver pour l'observation astronomique des repères qui soient particuliers à chaque lieu, et qui en même temps soient liés de telle sorte à la constitution totale du globe terrestre, qu'on puisse toujours les retrouver identiques à eux-mêmes, aussi long-temps du moins que cette constitution ne sera pas troublée.

De tels moyens nous sont donnés dans la permanence du *niveau* des eaux tranquilles, et dans la direction non moins invariable du *fil à plomb.* Ces directions constantes et toujours faciles à retrouver nous permettront en effet de

rectifier à chaque instant les repères que nous aurons une fois choisis, et de rétablir toujours les instruments de nos observations dans leur position primitive. Mais quelques mots ne seront pas déplacés ici sur la cause de cette permanence du *niveau* et du *fil à plomb.*

Tous les corps voisins de la surface de la terre sont sollicités par une force dont l'effet constant est de les faire *peser* sur leurs appuis lorsqu'ils sont soutenus, et les faire *tomber* avec une vitesse accélérée aussitôt qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. Cette force, quelle que soit sa nature, est ce qu'on appelle la *pesanteur.* — Si un fil bien flexible portant à l'une de ses extrémités un corps pesant, une balle de plomb, par exemple, est attaché par son autre extrémité à un point fixe, un pareil fil se tendra ; de plus, il ne pourra demeurer en repos que dans la situation unique où sa direction coïncidera avec celle de la pesanteur, c'est-à-dire avec la direction du *poids* ou de la *chute des corps.* — Examinons aussi l'effet de la pesanteur sur une masse liquide, c'est-à-dire sur une masse dont toutes les parties sont parfaitement mobiles les unes à l'égard des autres, quoique d'ailleurs elles ne laissent entre elles aucune solution de continuité, car telle est la constitution des corps à l'état liquide. Une pareille masse soumise, comme nous le supposons, à la seule pesanteur, ne peut demeurer en repos qu'autant que chacune de ses parties est soutenue par toutes celles qui lui sont contiguës ; et pour cela il faut que la surface supérieure ne présente nulle part une inclinaison quelconque à l'égard de la pesanteur. Autrement les molécules les plus élevées ne seraient pas soutenues ; elles glisseraient sur les molécules moins élevées. On se rendra parfaitement compte de ce résultat si on observe les effets de la pesanteur sur des masses, non pas liquides, mais dont les parties soient seulement désaggrégées, comme une terre meuble ou un sable plus ou moins fin. De telles masses abandonnées à elles-mêmes *s'éboulent*, c'est-à-dire qu'elles présentent sur leurs côtés des *talus* dont la direction est d'autant plus inclinée à la direction de la chute des corps que leurs parties acquièrent une plus grande fluidité. Tant que ces parties ont entre elles une certaine adhérence, tant qu'elles éprouvent dans leur déplacement mutuel un certain frottement, il existe toujours, quelque faible qu'elle soit, une certaine inclinaison sous laquelle cette adhérence et ce frottement suffisent pour maintenir le talus, c'est-à-dire pour empêcher les molécules placées à la partie supérieure de glisser sur les molécules inférieures. Mais comme la fluidité est parfaite dans les liquides, le talus y est nul, c'est-à-dire que toutes les parties de la surface supérieure forment un plan continu dont la direction est perpendiculaire à celle de la pesanteur *.

De ces conditions de l'équilibre du fil à plomb et de l'équilibre des masses liquides, il résulte deux conséquences évidentes.

La première conséquence est que la direction du fil à plomb, comme représentant celle de la pesanteur, doit être en chaque lieu perpendiculaire à la surface des eaux tranquilles, et en général à tout plan qui aura été dressé à l'aide du niveau. C'est ce qu'il est facile de vérifier par la considération que si le fil à plomb était incliné, quelque peu que ce fût, à la surface des eaux tranquilles, on verrait ce fil former, avec l'image qu'en donne la réflexion, un certain coude, un angle, relatif à cette inclinaison. Cependant, de quelque côté qu'on se place, on voit l'image du fil réfléchie par la surface de l'eau former le prolongement rigoureux du fil lui-même.

L'autre conséquence est que le fil à plomb et le niveau des eaux tranquilles auront en chaque lieu une situation constante, si la pesanteur elle-même conserve toujours en chaque lieu une direction immuable. Or, que la chute des graves conserve toujours en un même lieu absolument la même direction, c'est un fait qu'il faut accepter ici et ériger en principe, quoique sa démonstration ne nous soit pas encore acquise. Plus tard nous verrons que la direction de la pesanteur est liée à la constitution totale du globe ; et comme cette constitution, dès avant les temps historiques, se trouve arrivée à un état de parfait équilibre, il s'ensuit que la direction de la pesanteur est invariable, et par suite celles aussi du fil à plomb et du niveau des eaux tranquilles.

Nous avons dit que la surface des eaux tranquilles est plane, mais cela doit s'entendre d'une surface dont l'étendue est limitée ; autrement, et par exemple si la surface des eaux que l'on considère a des dimensions comparables à celles de la terre, on y aperçoit une courbure sensible, résultant de la forme générale du globe terrestre. C'est pour cela que du rivage de la mer on commence à voir à l'horizon les parties supérieures de la mâture d'un vaisseau, avant que le corps même du vaisseau soit visible, ce qui n'aurait pas lieu évidemment si la surface de la mer, abstraction faite de l'irrégularité des vagues, était plane dans toute son étendue. Mais il n'en est pas moins vrai que, dans les limites toujours très circonscrites d'un observatoire, la surface des eaux est réellement plane ; et il est vrai aussi d'une manière absolue que le fil à plomb est en chaque lieu perpendiculaire à cette surface. Seulement, comme la direction de la surface de l'eau change d'un lieu à l'autre, il en est de même de celle du fil à plomb.

Si on conçoit que le plan déterminé en chaque lieu par la surface des eaux tranquilles soit prolongé de toutes parts jusqu'à la rencontre de la voûte céleste, on aura l'idée de ce que les astronomes appellent l'*horizon sensible.* Un plan mené par le centre de la terre parallèlement à l'horizon sensible d'un lieu en détermine l'*horizon rationnel*, et on verra qu'en raison du grand éloignement des étoiles ces deux plans se confondent sensiblement en un seul, qui est l'*horizon astronomique.* Ce qu'on appelle vulgairement horizon, c'est-à-dire la limite irrégulière où s'arrête la partie visible de la surface terrestre, reçoit le nom d'*horizon naturel*, qu'il ne faut pas confondre avec la conception purement idéale de l'horizon astronomique. Dans tous les pays plats, et à plus forte raison au-dessus de la mer, l'horizon naturel est toujours au-dessous de l'horizon astronomique, et cela d'une quantité qui dépend de l'élévation de l'observateur lui-même au-dessus du sol. On place les observatoires sur de hauts édifices précisément pour que la vue se puisse étendre sans obstacles tout autour de l'horizon astronomique.

On appelle *verticale* la ligne perpendiculaire à l'horizon ; c'est donc une ligne qui coïncide avec la direction de la pesanteur, ou, ce qui est la même chose, avec le fil à plomb. La verticale prolongée de part et d'autre jusqu'à la voûte céleste la rencontre en deux points, dont le supérieur porte le nom de *zénith* *. — Chaque lieu a donc son horizon, sa verticale, son zénith, et ce sont là ces repères fixes dont nous avions besoin, et qu'on pourra toujours retrouver à l'aide du fil à plomb et du niveau. Bientôt nous apprendrons à construire sur l'horizon et hors même de ce plan certaines lignes dont la situation n'est pas moins invariable que celle de l'horizon lui-même ou de la verticale, et qui nous fourniront de nouveaux repères, également très utiles. Mais dès ce moment, il convient de se rendre compte de la marche à suivre pour comparer la situation variable des astres avec ce plan et ces lignes immobiles.

Quand il s'agit de déterminer la situation de plusieurs objets accessibles, on y parvient en mesurant leurs distan-

* Une ligne est dite *perpendiculaire* à une autre ligne lorsqu'elle ne penche sur elle d'un côté ni d'autre. Pareillement on dit qu'une ligne est perpendiculaire à un plan lorsqu'elle ne penche d'aucun côté sur ce plan.

* Le zénith est précisément au-dessus de l'observateur ; on appelle nadir l'autre point, celui qui est situé sous ses pieds, et par conséquent dans une partie toujours invisible de la sphère céleste.

ces à certains objets accessibles aussi, mais essentiellement fixes, et dont la situation est bien connue. Le problème à résoudre ici est tout-à-fait différent : les objets qui nous occupent sont tout-à-fait inaccessibles; nous ne pouvons pas nous transporter d'un astre à un autre, ni mesurer directement la distance qui nous en sépare. — Afin de bien comprendre les conditions dans lesquelles l'astronome se trouve placé à cet égard, et par suite la nature des observations qu'il est appelé à faire, nous approfondirons le procédé que suit l'industrie humaine dans le premier cas que nous avons supposé, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de fixer la position de plusieurs objets accessibles.

LE RHINOCÉROS.

CHASSE AU RHINOCÉROS.

Le rhinocéros, de même que l'éléphant et l'hippopotame, est un lien qui rattache la création dont nous faisons partie à d'autres créations qui nous ont de long-temps précédés dans l'ordre chronologique : il rappelle comme eux l'époque des grands pachydermes dont les débris nombreux remplissent nos carrières. Il semble qu'en conservant jusqu'à nos jours quelques uns de ces colosses dans toute la plénitude de leur existence, la nature ait voulu faire preuve que ses ressources ne se sont point épuisées, que sa fécondité pourrait être la même, et que si, dans les créations actuelles, nous admirons lus de fini dans les détails, plus de développement dans les facultés intellectuelles, elle n'en est pas restée moins propre aux combinaisons grandioses de la matière.

Les rhinocéros, leurs mœurs, leur distribution sur le globe, et celle qu'affectent ceux de leurs débris qui se sont conservés à quelques pieds plus bas que la surface du sol que nous habitons, sont autant de sujets de méditations dignes d'occuper un naturaliste. Mais sous tous les autres rapports l'homme civilisé n'a point à leur demander de services, il n'a pas davantage à redouter leurs attaques. Retirés dans les déserts ou les forêts les plus reculées des contrées les moins habitées, ils y vivent de végétaux que nul autre animal ne leur dispute, et s'il en est que leur chair pourrait tenter comme pâture, aucun même parmi les plus puissants n'aurait de dents ni de griffes assez robustes pour percer l'impénétrable armure dont leur corps est revêtu; aucun ne triompherait de la défense acharnée que ces bêtes monstrueuses sauraient lui opposer; un petit nombre seulement pourraient leur échapper par la fuite.

Car ce n'est pas un des moindres sujets d'étonnement que l'on rencontre dans l'histoire des rhinocéros, que le récit que font de leur vitesse et de leur agilité les personnes qui ont été à même de les observer. S'ils sont irrités, ils vont renversant tout sur leur passage avec la furie d'un ouragan, avec l'irrésistible impétuosité d'un torrent. Le côté d'où leur est venue l'alarme, celui d'où est partie la balle qui les a blessés est aussi celui vers lequel ils s'élancent. Les chariots, ils les renversent, ou les entraînent avec eux dans leur course furieuse; les taillis et les arbres, ils les brisent, ils les écartent, et leur ennemi tomberait toujours victime de leur rage si la nature n'eût refusé à leurs yeux toute l'étendue de vision qu'elle a mise dans ceux d'une foule d'autres animaux.

Voici ce que raconte un voyageur qui a parcouru la pointe méridionale de l'Afrique : « Dans la matinée, nous avions à peine déharnaché nos bœufs et dessellé nos chevaux, qu'un gros rhinocéros passa à cinquante pas de notre chariot, probablement sans nous apercevoir; s'il nous eût vus, disaient les Hottentots, il n'aurait pas manqué de venir pour le moins renverser notre chariot. Il fuyait alors, comme je l'ai su après, deux chasseurs de notre compagnie qui le poursuivaient. Il était déjà loin de nous avant que nous eussions sorti nos fusils du chariot, en sorte que deux coups de feu que nous lui tirâmes n'eurent peut-être aucun effet. Nos chiens, qui d'abord le suivaient de fort près, formaient un contraste assez frappant avec la taille colossale de l'animal. Le rhinocéros, de son côté, ne paraissait pas faire la moindre attention à eux; il conservait un pas égal, en élevant un peu et baissant successivement la tête. Ce n'était qu'une espèce de pas, mais il était vif, et l'animal faisait du chemin ; cependant lorsqu'il entendit le bruit des deux coups de feu il prit un galop très rapide et laissa en un instant les chiens fort loin derrière lui. Il me parut qu'un chasseur qui serait poursuivi par cet animal, fût-il monté sur le meilleur coursier, serait inévitablement perdu, et que les tours et détours qu'il pourrait faire pour le soustraire à la vue et au flair de l'animal ne le sauveraient pas. En cela, m'a-t-on dit, le rhinocéros ressemble à l'éléphant, court comme lui l'espace de plusieurs lieues sans s'arrêter à partir de l'endroit où il a été vivement chassé ou molesté de quelque autre manière.

» En revenant à notre chariot, nous rencontrâmes un rhinocéros femelle avec son petit. Ces animaux avaient été chassés de leur gîte, probablement par la fraîcheur du soir, et ils allaient paître durant la nuit. L'enfant était déjà gros comme un petit bœuf, quoique ses cornes fussent fort petites en comparaison de celles de sa mère. Il suivait tous ses mouvements, et semblait s'abandonner totalement à sa conduite. Je me serais volontiers arrêté pour voir de quelle manière l'animal fouit les racines, les mange, etc.; mais la nuit approchait, et il eût été trop dangereux de la passer seul avec mon Hottentot dans ces plaines si peuplées de lions et de rhinocéros, et n'ayant pas même de quoi allumer un feu. D'ailleurs le bruit assez retentissant que faisait l'équipage de nos deux chevaux avait déjà découvert notre présence aux deux rhinocéros, qui s'étaient arrêtés à écouter en remuant leurs oreilles, à l'entrée d'une vallée étroite par laquelle il nous fallait nécessairement passer si nous voulions rejoindre notre chariot avant la nuit. Dans cette situation critique, nous n'avions d'autre ressource que de faire feu sur eux, ou au moins de les forcer à s'éloigner en les effrayant. Nous prîmes le parti de les tirer, quoique nous eussions des armes trop petites, et que la charge qu'elles contenaient ne fût nullement proportionnée à la grosseur de la bête. Mon Hottentot n'avait qu'un fusil bon pour des oiseaux, et nous ajoutâmes à sa charge une balle de plomb. Le mien était chargé d'une balle d'étain, mais qui n'était pas à beaucoup près assez grosse pour un rhinocéros. Cependant nous mîmes pied à terre, et nous nous glissâmes en rampant derrière un buisson large et touffu qui, par sa grosseur et l'étendue de ses branchages, ressemblait à un grand arbre. Alors nous nous trouvâmes à seize pas tout au plus des rhinocéros.

» Mon fusil, qui avait à mon insu pris l'humidité la nuit précédente, fit entendre en partant une espèce de sifflement, et fit long feu. Au lieu de frapper la vieille femelle au cœur, où je l'ajustais, je ne la blessai, comme je l'ai vu depuis, qu'à l'angle postérieur de la mâchoire de dessous. Cependant le coup la fit renifler en baissant la partie antérieure de son corps et élevant le nez, comme pour découvrir au flair où était l'ennemi. Comme nous la tenions sous le vent, elle ne nous découvrit point; mais elle avança, et son petit la suivait, directement vers l'endroit où elle avait entendu du bruit, d'un pas lent, mesuré, et avec un air d'attention sérieuse. Elle semblait surtout en vouloir au buisson qui la séparait de nous. Alors le sang commença à nous monter au visage. Avec un seul rhinocéros, un chasseur passablement habile peut encore se hasarder à jouer à colin-maillard; mais ils étaient deux, et nous avions à craindre qu'en cherchant à éviter l'un nous n'allassions nous jeter sous les pieds de l'autre. Mon compagnon hottentot, qui avait fait quelque temps auparavant une pauvre figure en présence des Caffres, garda hardiment son poste, comme il

me l'avait promis, et ne fit feu que lorsque les animaux furent très près de nous. Tous deux alors prirent l'alarme, et se précipitant avec une violence extraordinaire, dépassèrent en un instant l'endroit où nous étions; alors le Hottentot fit un saut à travers le buisson, et moi je me sauvai par un des côtés.

» Les Hottentots qui étaient le plus au fait de cette chasse nous dirent après que nous aurions beaucoup mieux fait de tuer le jeune rhinocéros, sur lequel les petites balles auraient eu plus d'effet. Ils étaient persuadés que la mère serait restée jusqu'au lendemain matin près du corps de son petit, et qu'alors on eût pu y aller et la tuer aussi. Ils supposaient encore que le petit serait de même resté près du corps de sa mère si elle eût été tuée la première. »

Notre voyageur, comme on le voit, ne désespérait pas de tuer les rhinocéros en les visant au cœur avec un fusil chargé même de balles assez faibles, ou au moins de leur faire assez de mal pour les forcer à la retraite. Leur peau ne serait donc pas aussi impénétrable aux coups que tant d'auteurs l'ont répété; mais il s'agit ici de l'espèce d'Afrique, dont la peau est plus molle que celle d'aucune autre espèce.

Pendant fort long-temps on n'a reconnu en Europe comme espèce certaine que celle des Indes, qui n'a qu'une seule corne, située sur le museau, et supportée par des os naseaux d'une épaisseur et d'une solidité que l'on ne rencontre dans aucun autre animal. Il est vrai que Pausanias cite l'espèce africaine à deux cornes, sous le nom de taureau d'Ethiopie; que des médailles de Dioclétien le représentaient avec une seconde corne sur le front, plus petite que



(Le Rhinocéros.)

la première; qu'Aldrovande en parle; et que Parson avança, dès la première moitié du siècle dernier, que c'étaient là deux espèces différentes : le doute des savants n'en persista pas moins, et Buffon regarda encore pendant long-temps l'existence d'une seconde corne comme une circonstance de trop peu de valeur pour établir une distinction spécifique. C'est qu'à cette époque peu de personnes avaient été à même de pouvoir faire la comparaison. Les Romains en firent venir quelques uns pour leurs combats du cirque; mais ils les tiraient des Indes en même temps que les éléphants; et c'est seulement en 1760 qu'un rhinocéros bicorne a été amené à la Ménagerie de Versailles, et que son existence comme espèce paraît avoir été définitivement reconnue.

On a vu peu de rhinocéros vivants en Europe, et la raison en est facile à concevoir. Par terre, ce sont de mauvais compagnons de voyage, d'un caractère intraitable, ne faisant œuvre de leurs jambes, et d'une inégalité d'humeur qui ne permettrait pas de songer à les transporter autrement que dans les cages les plus solides et les plus lourdes; ajoutez à cela leur propre poids, qui va jusqu'à cinq milliers. Par mer, l'embarras n'est pas moindre : un éléphant se laisse conduire, il se prête aux arrangements qu'on veut lui faire prendre; un rhinocéros ne se prête à rien; il faut le porter à bord, et lorsqu'il y est, lui donner, s'il est adulte, près de deux cents livres de vivres par jour. Les bruits l'excitent, le roulis le met en fureur, et il n'est presque pas un instant où sa brutalité ne puisse compromettre le salut du navire et de l'équipage.

Sumatra possède, comme l'Afrique, un rhinocéros bicorne, de la taille d'un petit bœuf seulement, avec deux incisives à chaque mâchoire. Une quatrième espèce, plus petite encore, habite Java et les îles de la Sonde. Elle est unicorne comme celle des Indes, dont elle reproduit en petit toute la physionomie. Elle n'a que trois pieds de hauteur; mais elle est loin encore d'égaler, sous le rapport de l'exiguïté des proportions, celle dont les débris se trouvent

dans le département de Tarn-et-Garonne : sa taille ne paraît pas avoir excédé celle d'un cochon ordinaire.

LE BRUN.

Ponce-Denis-Ecouchard Le Brun, l'un de nos plus célèbres poëtes lyriques, naquit à Paris en 1729. Il fit des vers dès l'enfance. Cet art fut l'occupation de toute sa vie, et il y dirigea l'usage de toutes ses facultés. Dès ses premiers pas dans la carrière, il eut pour guide Louis Racine, poëte lui-même, et littérateur savant et plein de goût. Il avait à peine vingt-six ans que déjà sa place était marquée parmi les poëtes contemporains par son ode *sur le désastre de Lisbonne*, et par celle non moins belle qu'il composa sur *les Causes des tremblements de terre*.

En 1760, Titon du Tillet, avec qui il était lié, lui fit connaître un descendant du grand Corneille qui était réduit à la plus extrême pauvreté, et ne pouvait pas même nourrir sa fille unique. Le Brun, indigné de cette ingratitude, s'adressa à Voltaire, et, dans une ode digne du sujet, il fit parler à l'ombre de Corneille un langage qui fut entendu de l'illustre vieillard de Ferney. On sait que l'auteur de Mérope adopta la petite-fille de l'auteur du Cid, et ce fut avec les plus grands égards, avec un respect délicat pour tant d'infortune, avec des formes aimables et polies qui renvoyaient, pour ainsi dire, à Le Brun tout le mérite de cette action, et ne montraient en lui-même que le soin de remplir un devoir.

L'ode, l'élégie, l'épître, l'épigramme appelaient Le Brun tour à tour. Il n'excellait pas moins dans l'épigramme que dans l'ode, et c'est un rapport de plus qu'il a avec J.-B. Rousseau. Son trésor poétique grossissait d'année en année. Répandu dans des sociétés choisies, partagé entre le monde et des études de son choix, sa vie était heureuse, occupée et libre, lorsque la mort du prince de Conti, son protecteur, qui l'avait soutenu de son crédit et de sa fortune, le réduisit presque à la misère. Sa position devint aussi triste qu'elle avait été brillante. Son esprit s'aigrit, mais sans s'avilir. Il avait toujours été orgueilleux à l'excès; il le devint s'il se peut davantage. Mais ce défaut, qui sied peut-être à certaines infortunes, tout en éloignant de lui ses amis, lui conserva leur respect. On aime l'entendre s'écrier, dans une ode où il fait sentir *qu'une pauvreté mâle est l'aiguillon de la gloire et du génie* :

Noble et fière indigence! aux revers aguerrie,
Amante de l'Honneur et mère des Vertus,
C'est toi qui sus former, sous le nom d'Égérie,
Le successeur de Romulus.

En vain l'or de Carthage et s'indigne et menace;
La pauvreté de Rome a mis Carthage aux fers :
Les sceptres d'or tombaient sous l'indigente audace
Des conquérants de l'univers.

. . . .

Plutus, un jour, trouvant une lyre égarée,
Une corde rompit sous l'effort de ses doigts;
Il en mit une d'or : riche et déshonorée,
Cette lyre perdit la voix!

Malheureusement la plupart des hommes de lettres, jaloux des succès de Le Brun, ne se laissèrent pas désarmer par la position où il était réduit. Il avait souvent attaqué le goût fade de la poésie de son temps, et ils avaient, eux, plus d'une raison pour n'être pas de son avis. Ils se coalisèrent en quelque sorte contre lui, et plus de huit cents épigrammes échappées à sa plume sont là pour attester qu'il fut sensible à leurs attaques et qu'il y répondit trop souvent. Cependant ses compositions lyriques se succédaient sans interruption, et la plupart de ses plus belles odes datent de cette époque. Celle qu'il adressa à Buffon, après une maladie dangereuse à laquelle celui-ci avait failli succomber, fit presque autant de sensation que son ode à Voltaire. Elle fut suivie d'une autre ode à Buffon sur ses détracteurs. Celle-ci, mise en musique, fut chantée par madame de Genlis devant l'illustre naturaliste, qui ne put retenir ses larmes; elles coulèrent en abondance à ces belles strophes qui la terminent :

Buffon, dès que, rompant ses voiles,
Et fugitive du cercueil,
De ces palais peuplés d'étoiles
Ton âme aura franchi le seuil,
Du sein brillant de l'Empyrée,
Tu verras la France éplorée
T'offrir des honneurs immortels,
Et le Temps, vengeur légitime,
De l'Envie expier le crime,
Et l'enchaîner à tes autels.

Moi, sur cette rive déserte
Et de talents et de vertus,
Je dirai, soupirant ta perte :
Illustre ami, tu ne vis plus!
La Nature est veuve et muette!
Elle te pleure, et son Poëte
N'a plus d'elle que des regrets
Ombre divine et tutélaire,
Cette lyre qui t'a su plaire,
Je la suspends à tes cyprès.

Ainsi le nom de Le Brun s'associait aux plus grands noms du dix-huitième siècle. Ce qui domine dans ses vers, c'est un fier et énergique sentiment d'indépendance, plein de dédain pour les petitesses de son temps et de dégoût pour sa corruption. Cet homme avait une haute idée de la mission du poëte; l'art était pour lui comme un sacerdoce, et il l'exerça avec une piété qu'on ne saurait trop admirer. Il soutint de sa voix toutes les nobles infortunes; il eut des larmes pour tous les malheurs publics, des cris d'enthousiasme pour tous les dévouements, des palmes pour toutes les vertus. Toutes les belles découvertes, toutes les grandes inventions du génie humain, il les a chantées. Il l'a fait surtout avec bonheur dans une ode intitulée : *les Conquêtes de l'homme sur la nature*, dont nous voulons citer quelques vers trop peu connus. Le poëte parle de l'homme.

Son art, sur des voûtes solides,
Traverse des fleuves rapides;
Les monts altiers sont aplanis;
Et par une route nouvelle,
A travers les flancs de Cybèle,
Les deux Neptunes sont unis.

C'est peu de l'antique merveille
Des sons qui peignent à l'oreille
L'âme invisible en notre sein :
Par lui la parole est tracée;
Il éternise la pensée
A l'aide d'un mobile airain*.

Il lit sur le front des étoiles;
Il emprisonne dans ses voiles
Eole aux souffles inconstants;
L'Heure même, si fugitive,
Vient, dans un or qui la captive,
Lui révéler les pas du Temps.

A son gré le marbre respire;
La toile pleure ou va sourire
Sous des pinceaux ingénieux.
Il chante, et ma lyre qu'il aime
Soumet le Temps et la Mort même
A son empire harmonieux.

Par une savante culture,
Il semble inventer la nature;
Il dompte l'air et les climats.
Aux yeux étonnés de Pomone,

* L'imprimerie.

L'arbre avec orgueil se couronne
De fruits qu'il ne soupçonnait pas.

Franklin a pu dire au Tonnerre :
« Cesse d'épouvanter la terre;
» Descends de l'Olympe calmé! »
Soudain la foudre obéissante
A reconnu sa voix puissante,
Et Jupiter fut désarmé.

Renommée, abaisse tes ailes;
Ferme tes bouches infidèles;
Cesse tes rapports indiscrets!
Vois cette active vigilance
Des signaux qui, dans le silence,
Vont saisir au loin tes secrets *.

Que vois-je? ô merveille suprême!
Un air plus léger que l'air même
Ravit l'homme au ciel le plus pur;
La Seine en frémissant admire
Le cours de ce premier navire
Qui des airs fend le vaste azur **.

Jadis un vulgaire crédule
Rêva les Colonnes d'Hercule,
Ces bornes du monde et des mers.
« Et moi, dit un homme intrépide,
» Au-delà du gouffre liquide
» Je vous jure un autre univers.

» Plus immortels que ces Achilles,
» Fiers conquérants de quelques villes,
» Votre nom ne saurait périr!
» Amis, que l'ombre d'Alexandre
» Désormais frémisse d'apprendre
» Qu'il fut un monde à conquérir. »

L'autre hémisphère se révèle;
O Colomb, une autre Cybèle
Court au-devant de tes vaisseaux.
Et toi, si long-temps ignorée,
De tes vastes bois entourée,
Amérique, tu sors des eaux.

O Terre, assemble ta famille;
Cesse enfin de chercher ta fille,
Dont Neptune fut ravisseur!
L'Europe, et l'Asie et l'Afrique,
Aux bornes de l'onde Atlantique,
Ont trouvé leur dernière sœur.

Quand la révolution française éclata, on n'eut pas lieu d'être surpris de voir Le Brun se ranger parmi ceux qui en approuvèrent les principes et en embrassèrent les espérances. En 1790 il avait plus de soixante ans; mais, reconnaissant bien ses enfants dans l'héroïque génération qui grandissait si vite à ses côtés, il comprit leur enthousiasme et chanta tous leurs triomphes. L'ode sur le vaisseau *le Vengeur* est sans contredit la plus belle qu'il ait faite dans les dernières années de sa vie. Nous en avons cité quelques strophes dans ce recueil (voyez 1836, p. 82). L'un des premiers soins de la commission d'instruction publique qui succéda, en l'an III, au régime révolutionnaire, fut de loger gratuitement le vieux poëte, toujours pauvre, et alors aveugle et infirme. A la naissance de l'Institut national, en l'an IV, Le Brun fut l'un des deux membres choisis par le Directoire pour former la section de poésie dans la classe de littérature et beaux-arts. Le premier consul fut si content de son *Ode nationale contre l'Angleterre*, qu'il fit accepter à l'auteur plusieurs gratifications à titre de récompense nationale. Devenu empereur, il lui accorda une pension annuelle de six mille francs. Napoléon, qui disait que si Corneille avait vécu de son temps il l'aurait fait ministre de la guerre, avait senti sans doute qu'il y avait dans Le Brun une étincelle du génie de l'auteur d'Horace.

* Le télégraphe, inventé par M. Chappe en 1794.
** L'aérostat, substitué en 1785 aux montgolfières.

Le Brun mourut le 2 septembre 1807, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Parmi ses mélanges poétiques, on distingue les fragments d'un grand poëme de *la Nature*, en quatre chants, qui semble avoir été son ouvrage de prédilection, mais qui malheureusement était loin d'être fini quand l'auteur mourut. La division de ce poëme est brillante : *la Sagesse*, *la Liberté*, *le Génie*, *l'Amour*; mais elle semble indiquer des idées philosophiques bien confuses. Nous citerons quelques vers du début du second chant, *la Liberté*, qui nous semblent admirables. On n'a jamais plus dignement parlé de Dieu.

Mortel, connais l'abîme où ta raison s'égare!
De cet être infini l'infini te sépare.
Du char glacé de l'Ourse aux feux du Syrius
Il règne; il règne encore où les cieux ne sont plus.
. . . .
Ni l'aveugle hasard, ni l'aveugle matière,
N'ont pu créer mon âme, essence de lumière.
Je pense : ma pensée atteste plus un Dieu
Que tout le firmament et ses globes de feu.
Voilé de sa splendeur, dans sa gloire profonde,
D'un regard éternel il enfante le monde;
Les siècles devant lui s'écoulent, et le Temps
N'oserait mesurer un seul de ses instants.
Ce qu'on nomme Destin n'est que sa loi suprême;
L'immortelle Nature est sa fille, est lui-même.
Il est, tout est par lui : seul être illimité,
En lui tout est vertu, puissance, éternité.
Au-delà des soleils, au-delà de l'espace,
Il n'est rien qu'il ne voie, il n'est rien qu'il n'embrasse;
Il est seul du grand Tout le principe et la fin,
Et la Création respire dans son sein.

Après cela oserons-nous parler des épigrammes de Le Brun? Parmi celles que nous pourrions citer dans ce recueil, la plupart sont entachées d'injustice ou manquent de finesse. Beaucoup sont dirigées contre des littérateurs plus ou moins estimables, notamment contre La Harpe. En voici une assez plaisante et d'un tour assez original, mais qui manque de naïveté :

O méchant coup! acte vraiment pervers!
Un maudit rat croquer mes *Barmécides* * !
Maître Gilbert était là, mais ses vers
Au maudit rat parurent trop acides.
Là reposaient aussi vers de Rourher,
Se défendant mieux que fer ni rocher.
Las! que je plains mes pauvres Barmécides!
Pour eux, La Harpe, il n'est donc point d'abris!
De la vengeance il faut que tu décides;
Le traître est là qui dort sur tes débris.

* Tragédie de La Harpe.

Fontaine de Lectoure, département du Gers. — On voit à Lectoure, département du Gers, une fontaine bâtie par les Romains. Ce monument est passablement conservé; il était consacré, selon les uns, à Diane de Délos; suivant les autres, au Soleil. Le nom patois de cette fontaine, *Hondelia*, donne quelque apparence de vérité à ces deux hypothèses; ce mot peut également provenir de *Fons Deliæ*, fontaine de Délos, ou de *Fons Helios*, fontaine du Soleil. Quelques auteurs prétendent que l'édifice qui forme le réservoir de la fontaine était un temple de Diane. Ce bâtiment est d'une belle étendue et d'une construction portant tout le cachet antique. Sa forme extérieure et sa grandeur sont à peu près celles des anciennes chapelles rurales; l'intérieur est habituellement rempli d'eau jusqu'à la hauteur de 5 à 6 pieds; elle se répand au-dehors par des mascarons figurant des têtes de béliers. La voûte est peinte à fresque; mais la vapeur de l'eau en a tant obscurci le dessin, qu'il est impossible de reconnaître le sujet qu'il représente. La fontaine Hondelia est placée sur le penchant d'une

colline au sommet de laquelle est bâtie Lectoure et du côté du Midi. Un peu plus bas se trouve une autre petite fontaine, dont le nom *Hydrone* est évidemment d'origine grecque.

NOUVELLE-GUINÉE.

PAPOUS *.

Les villages papous sont des hangars d'une grande longueur, fabriqués avec des ais et des perches grossièrement taillés, se soutenant sur des pieux à huit ou dix pieds au-dessus du niveau de la mer. D'autres pieux fortement entaillés servent d'escaliers à ces demeures, et sont retirés au-dedans au milieu de la nuit, comme à l'approche de l'ennemi. Cette coutume des Papous de n'avoir des demeures que sur les eaux n'a pas été bien expliquée. Les uns y ont vu une pensée religieuse; d'autres, le simple désir de se tenir à l'abri d'insectes et de fourmis importunes qui ravagent le pays; d'autres, enfin, un motif de sécurité contre les attaques de leurs adversaires.

J'entrai dans une de ces cases, dit un voyageur; c'était un vrai château branlant, percé à jour de tous côtés. Un couloir long et étroit, pratiqué dans le milieu, séparait une rangée de cellules, chacune habitée par un ménage. Ces cellules n'avaient pour tous meubles qu'une natte ou deux,



(Nouvelle-Guinée. — Village d'Aïambo.)

un pot de terre, un vase ou deux en faïence, et des sacs de farine de sagou. Les appartements des chefs avaient de plus quelques caisses ou corbeilles en feuilles de bananier ou de pandanus, où ils déposent leurs marchandises et leurs richesses. Dans une autre cabane, qui semblait une sorte de harem ou de gynécée, je vis plusieurs femmes rassemblées dans une salle commune et travaillant à divers ouvrages. Les unes tissaient des nattes, les autres pétrissaient de l'argile et en fabriquaient des vases de diverses grandeurs; une d'elles chantait, pendant que les autres semblaient prendre plaisir à cette mélodie. L'un des marins venus avec nous dans cette tournée avait un flageolet en poche; il se mit à en jouer. On ne saurait dépeindre quel effet produisit cette harmonie inattendue. Toutes ces femmes quittèrent leur ouvrage et vinrent se gouper autour de l'exécutant; ensuite elles recommencèrent leurs chants qui me semblèrent ne pas manquer de goût. Nous voulûmes leur offrir quelques bagatelles, elles rougirent et refusèrent d'abord; puis étant allées chercher quelques corbeilles de bananes, elles les échangèrent avec nous contre des verroteries. Ce n'était plus alors accepter un don, mais faire un troc. Au lieu d'emporter les bananes à bord, nous les distribuâmes aux petits enfants qui peuplaient la maison; ils les reçurent d'une manière modeste, réservée, sans avidité et sans gloutonnerie, en élevant chaque fois leurs mains sur leurs têtes en guise de remerciement. Des enfants ainsi élevés ne pouvaient manquer de faire des hommes sociables et doux.

Au milieu de toutes ces maisons alignées le long de la plage, il en est une qui frappa ma curiosité; elle se com-



(Nouvelle-Guinée. — Tombeau d'un chef papou.)

posait d'une seule pièce avec un toit triangulaire, ayant pour plancher six grosses poutres transversales, soutenues chacune sur quatre pieux solides. Il en résultait une sorte de colonnades de quatre rangs, dont chacune se composait de six poteaux. Tous ces pieux étaient sculptés en figures humaines d'un travail grossier, surmontées d'un turban ou shako formant chapiteau, de sorte que leur assemblage avec les poutres supérieures présentait un ensemble d'architecture régulière. Tout ce que nous pûmes savoir de nos guides au sujet de cet édifice, c'est qu'il avait une destination religieuse. Aucune perche entaillée ne semblait donner accès jusqu'à lui.

Les naturels ont une religion dont les hommages aux restes des morts semblent faire essentiellement partie. Ils prennent le plus grand soin de l'entretien des tombeaux, et déposent sur le tertre des offrandes et des statuettes bizarres. Quelques uns de ces tombeaux, sculptés en bois, ont des formes symétriques, et ressemblent à des lits.

On peut remarquer que la précaution prise par les Papous dans un but de sûreté pour leurs habitations, est employée par d'autres peuples sauvages pour assurer le repos aux morts. On trouve à la Nouvelle-Zélande des tombeaux consistant en de larges coffrets ornés de sculptures et supportés sur des pieux à trois ou quatre pieds soit du sol soit de l'eau.



(Nouvelle-Zélande. — Un Tombeau.)

* Extrait du Voyage autour du monde par M. Dumont d'Urville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — PEINTURE.

VISION DE GODEFROY DE BOUILLON,

PAR M. FRÉDÉRIC DE MADRAZO.



(Salon de 1839. — Vision de Godefroy de Bouillon, par M. Frédéric de Madrazo.)

En 1099, lorsque les Chrétiens se furent enfin emparés de Jérusalem, leur premier soin fut de choisir parmi eux le chef le plus digne de régner sur les saints lieux, et de monter sur le trône de David et de Jérusalem. Les candidats désignés par l'opinion étaient Tancrède, le duc de Normandie, le comte de Flandre, et Godefroy. Mais Tancrède ne recherchait que la gloire des armes, et mettait le titre de chevalier beaucoup au-dessus de celui de roi. Robert de Normandie était naturellement porté à l'indolence; il avait dédaigné le royaume d'Angleterre, il devait peu rechercher celui de Jérusalem. Le comte de Toulouse avait beaucoup d'ennemis, et on redoutait son ambition. Le comte de Flandre n'aspirait qu'à revenir en Europe vivre en paix au milieu de sa famille. Tous les regards se tournaient donc du côté de Godefroy; cependant d'autres compétiteurs pouvaient se déclarer.

« Il fut décidé, dit notre célèbre historien des croisades, que le choix d'un roi serait fait par un conseil composé de dix hommes les plus remarquables du clergé et de l'armée. On ordonna des prières, des jeûnes et des aumônes pour que le ciel daignât présider à la nomination qu'on allait faire. Les dix électeurs mirent le plus grand soin à étudier l'opinion de l'armée sur chacun des chefs. Guillaume de Tyr rapporte qu'ils allèrent jusqu'à interroger les familles et les serviteurs de tous ceux qui avaient des prétentions à la couronne de Jérusalem, et qu'ils leur firent prêter serment de révéler tout ce qu'ils savaient sur les mœurs, le caractère et les penchants les plus secrets de leurs maîtres. Les

serviteurs de Godefroy de Bouillon rendirent le témoignage le plus éclatant à ses vertus domestiques, et, dans leur sincérité, ils ne lui reprochèrent qu'un seul défaut : celui de contempler avec une vaine curiosité les images et les peintures des églises, et de s'y arrêter si long-temps, même après les offices divins, « que souvent il laissait passer l'heure » des repas, et que les mets préparés pour sa table se re- » froidissaient et perdaient leur saveur. » Il est facile, ajoute en note M. Michaud, de reconnaître ici le témoignage particulier du cuisinier et du maître-d'hôtel.

» En outre, on racontait les exploits du duc de Lorraine dans la guerre sainte : on se rappelait qu'au siége de Nicée il avait tué le plus redoutable des Sarrasins, qu'il pourfendit un géant sur le pont d'Antioche, et que dans l'Asie-Mineure il exposa sa vie pour sauver celle d'un soldat poursuivi par un ours. On racontait de lui plusieurs autres traits de bravoure qui, dans l'esprit des croisés, le plaçaient au-dessus de tous les autres chefs.

» Godefroy avait ainsi pour lui les suffrages du peuple et de l'armée; et pour que rien ne manquât à ses droits au rang suprême, pour que son élévation fût en tout point conforme à l'esprit du temps, il se trouva que des révélations miraculeuses l'avaient annoncée d'avance. Le duc de Lorraine était apparu en songe à plusieurs personnes dignes de foi : à la première, assis sur le trône même du soleil, environné des oiseaux du ciel, image des pèlerins; à la seconde, tenant à la main une lampe semblable à une étoile de la nuit, et montant par une échelle d'or dans la Jérusalem céleste; *une troisième avait vu sur le mont Sinaï le héros chrétien salué par deux messagers divins, et recevant la mission de conduire et de gouverner le peuple de Dieu.* »

C'est cette dernière vision que M. de Madrazo, jeune peintre espagnol, a représentée dans le tableau dont nous publions l'esquisse; des qualités estimables de couleur et de lumière recommandent cette peinture qui est d'une grande dimension et a été placée dans le grand salon carré. Il nous a paru juste et convenable de donner dans notre recueil une place à un talent étranger, qui vient avec une si digne confiance se soumettre au jugement français.

Personne n'ignore que les dix électeurs proclamèrent le nom de Godefroy. Cette nomination causa la plus vive joie dans l'armée. On conduisit le roi en triomphe à l'église du Saint-Sépulcre, où il prêta serment de respecter les lois de l'honneur et de la justice. Il refusa le diadême et les marques de la royauté, en disant qu'il ne voulait « porter corosne » d'or là où le roy des roys, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, » porta corosne d'espines le jour de sa passion. » Une chronique d'Italie dit que Godefroy fut couronné de paille.

Il se contenta, poursuit M. Michaud, du titre modeste de défenseur et de baron du Saint-Sépulcre. On a prétendu qu'il ne fit en cela qu'obéir aux insinuations du clergé, qui craignait de voir l'orgueil s'asseoir sur un trône où l'esprit de Jésus-Christ devait régner. Quoi qu'il en soit, Godefroy mérita par ses vertus le titre de roi que l'histoire lui a donné, et qui lui convenait mieux sans doute que le titre de royaume ne convenait à ses faibles états.

Le goût est en quelque sorte le microscope du jugement.

J.-J. Rousseau.

Marché de domestiques a Colding. — Colding est un bourg sans importance dans le nord du Jutland (royaume de Danemark). Le singulier marché dont nous voulons parler, et qui rappelle tout-à-fait nos marchés de louage dans la Vendée (1834, p. 155), a lieu tous les ans au commencement d'octobre. Des valets et des servantes y accourent en foule des paroisses occidentales, afin de trouver du service pour l'hiver. Ils se mettent en rang le long des maisons. Les gens qui ont besoin de domestiques viennent les regarder et faire leur choix; on les examine de tous les côtés, on les fait marcher et retourner, on observe leurs mains. Si les sujets leur conviennent, les amateurs marchandent; les valeurs des stipulations consistent en vêtements ou en argent. Pour la conclusion du marché, on met un *denier à Dieu* entre les mains du valet ou de la servante dont on vient de louer le service pour l'hiver. Cet argent ne reste pas long-temps dans la possession des individus engagés; il se consomme ordinairement le soir dans les cabarets du lieu; on boit et on danse, et le lendemain matin chaque maître emmène les gens qu'il a retenus la veille.

SIMON RENARD.

M. Victor Hugo a l'habitude de citer dans ses ouvrages, et surtout dans ses pièces de théâtre, des noms historiques qui sont inconnus à la plupart des personnes qui ont même une instruction suffisante. Ce n'est pas la chose même, mais la manière dont il la présente qui étonne. Sans doute un poëte doit se proposer non seulement d'émouvoir le public, mais encore, si c'est possible, de l'instruire. C'est ainsi que Cicéron, tout en soutenant l'accusation contre Verrès, prenait occasion des vols de statues et d'objets précieux que ce proconsul s'était injustement appropriés, pour initier les Romains à la connaissance des arts de la Grèce; mais pour faire l'éducation du goût public, il avait soin de mettre la plus grande clarté dans ses définitions. M. Victor Hugo, qui a voulu populariser certaines parties de la civilisation du moyen âge, ne s'y est pas toujours pris avec la même convenance; et souvent, lorsqu'il fait de l'érudition, il semble avoir à tâche d'embarrasser le public, et non pas de l'éclairer.

C'est ainsi que, dans les premières scènes de son drame de *Marie Tudor*, il fait revenir à différentes fois le nom de Simon Renard comme celui d'un épouvantail mystérieux, sans s'expliquer sur l'origine et la nature de la puissance qu'il lui prête. Simon Renard était un agent diplomatique de l'Espagne au seizième siècle; et il mérite que nous lui consacrions quelques lignes, pour que l'imagination des lecteurs de M. Hugo ne le confonde pas avec un ogre des contes des fées.

Simon Renard était né à Vesoul, ville qui, au seizième siècle, faisait partie du comté de Bourgogne. Le chancelier Granvelle (voy. p. 71), qui l'y connut, lui ayant trouvé de l'esprit et du savoir, et voulant aussi sans doute s'entourer de compatriotes au milieu d'une cour où il était pour ainsi dire étranger, le fit nommer maître des requêtes de l'empereur Charles-Quint. Très adroit, fort beau parleur, Simon Renard convenait parfaitement à la carrière diplomatique. Il y fut lancé de bonne heure : il fut d'abord honoré d'une ambassade à la cour de France, et ensuite à celle d'Angleterre; c'est en cette qualité qu'il fit signer le traité de Vaucelles entre Henri VIII et l'Espagne. Mais le plus fameux de ses actes politiques, ce fut le mariage de Philippe II avec cette Marie d'Angleterre dont M. Victor Hugo a si étrangement dénaturé le caractère : des obstacles en apparence insurmontables s'opposaient à cette union, qui devait troubler l'équilibre de l'Europe; Simon Renard sut les aplanir. Il ne fut pas récompensé selon son attente de ce service signalé rendu à Philippe II, qui à la vérité ne fut pas assez prudent pour en tirer tous les fruits. Ce prince fut obligé de quitter l'Angleterre, où il s'était rendu odieux en provoquant le fanatisme des catholiques, et en introduisant l'inquisition chez un peuple qui avait appris de ses ancêtres à estimer sa dignité. Il passa de là dans les Pays-Bas qui lui appartenaient aussi, et il les quitta bientôt pour aller s'enfermer en Espagne, où son humeur sombre et despotique se trouvait plus à l'aise. Lorsqu'il partit des Pays-Bas, il en laissa l'administration à sa sœur naturelle Marguerite,

duchesse de Parme, à laquelle il adjoignit un conseil dont le cardinal Granvelle était le personnage le plus influent, et en quelque sorte le directeur suprême.

Outré de n'avoir rien obtenu du maître qu'il avait si bien servi, Simon Renard conçut une rancune implacable contre les favoris qu'il lui avait préférés; et ne se souvenant plus qu'il devait sa première élévation au père du cardinal Granvelle, il commença contre ce ministre des cabales qui eurent de terribles conséquences. Les historiens qui jugent tous les événements au point de vue biographique donnent à croire que l'insurrection des Flamands, si féconde en grands résultats politiques, ne fut que l'effet des passions froissées de Simon Renard. C'est effectivement lui qui commença à ameuter le comte d'Egmont, le comte de Horn et le prince d'Orange contre le cardinal Granvelle et les autres ministres de Philippe II. Il poursuivit son plan par toutes sortes de moyens, et il usa même des plus plaisants : au baptême du fils du comte de Mansfeld, il donna l'idée d'une mascarade où un homme habillé en cardinal serait chassé par un diable qui aurait des queues de renard.

Granvelle, comme on pense bien, se défendit aussi de tout son pouvoir. Pendant le séjour de Simon Renard en Angleterre, son maître-d'hôtel avait été accusé et condamné pour vol; on impliqua l'ambassadeur dans le crime de son domestique. On alla plus loin, on l'accusa lui-même d'avoir volé à la reine Marie d'Angleterre les chaînes d'or que le roi lui avait envoyées, et ensuite d'avoir reçu de l'argent des Flamands soulevés, pour plaider en leur faveur au cas où ils auraient été découverts. Ce fut à grand'peine qu'on décida Philippe II à faire poursuivre Simon Renard : il lui donna d'abord l'ordre de s'exiler en Bourgogne; mais comme le condamné désobéit formellement, il ne voulut pas faire exécuter son arrêt par la violence. Simon Renard partit, au bout d'un certain temps, pour l'Espagne, moins, à ce qu'il paraît, pour se justifier que pour accuser ses ennemis. Il ne trouva dans Philippe II ni grande haine, ni la moindre ouverture à rentrer en faveur, et il mourut à Madrid le 8 août 1573, après y avoir langui quelques années. A cette époque, ce qui n'avait pu paraître d'abord que la dispute de quelques ambitieux, était devenu, par la force même des choses et des idées, la révolution de tout un peuple. Granvelle, incapable de maîtriser des mouvements si inattendus, s'était prudemment retiré devant eux. Le duc d'Albe, qui avait eu la mission de les anéantir dans le sang, avait fait décapiter les comtes d'Egmont et de Horn, et des milliers de citoyens. Mais le prince d'Orange était déjà parvenu à fonder un Etat libre dans les provinces hollandaises; et le duc d'Albe lui-même, avec ses extrêmes rigueurs, était devenu un instrument insuffisant de répression.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Cinquième article. — Voyez p. 4, 50, 99, 123.)

MONUMENTS ROMAINS.

(Suite.)

Théâtres.

(Il a été publié dans notre troisième volume, pages 265 et 529, des articles illustrés sur la construction des théâtres et des amphithéâtres anciens. Pour éviter des répétitions, nous nous bornerons ici à la description particulière des monuments de ce genre que possède la France.)

On voit à Orange, département de Vaucluse, les restes d'un théâtre romain digne en tout point de fixer l'attention. Ce théâtre est d'autant plus intéressant, que toutes les constructions de la scène y sont mieux conservées que dans aucun autre théâtre d'Italie. Etudiées avec soin, ces ruines ont permis d'éclaircir plusieurs points importants pour arriver à la recomposition des théâtres anciens. Par exemple, on a reconnu que la scène devait avoir été couverte par une construction solide, et que sur la totalité du théâtre était étendu un velarium (voyez 1835, p. 335). De semblables observations, faites récemment à un théâtre romain découvert dans l'Asie-Mineure par M. Ch. Texier, permettent de supposer qu'il en était de même, si ce n'est à tous les théâtres, du moins au plus grand nombre. La partie supérieure des gradins du théâtre d'Orange a été adossée au rocher qui domine la ville, de manière à épargner des substructions considérables. C'était un usage généralement observé.

Quant à la disposition générale, elle est conforme à celle de tous les théâtres, et elle comprend : 1° le *théâtre* proprement dit, c'est-à-dire les gradins en hémicycle pour les spectateurs, divisés en plusieurs précinctions ayant leurs vomitoires et leurs escaliers distincts *; 2° l'*orchestrum*, espace compris entre le demi-cercle des gradins et la scène, quelquefois réservé pour les danses; 3° le *pulpitum*, ou mur servant de ligne de démarcation entre la scène et l'orchestre; 4° le *proscenium*, le lieu où agissaient les acteurs; 5° la *scena*, qui se composait de l'ensemble des constructions qui s'élevaient autour et au-dessus du *proscenium*; 6° le *postscenium*, ou lieu situé derrière la scène, qui comprenait les différentes pièces destinées au service des acteurs. A chaque extrémité du proscenium étaient placées les salles des mimes; près de ces salles on remarque des restes d'escaliers qui sans doute servaient à monter dans des étages supérieurs, et probablement à des planchers établis pour le jeu des machines.

Pendant long-temps le théâtre d'Orange est resté encombré de constructions particulières qui empêchaient de jouir de la vue de son ensemble; mais depuis quelques années ces constructions ont entièrement disparu, et les parties les plus intéressantes ont été dégagées d'après les indications de M. Caristié, inspecteur-général du conseil des bâtiments civils, qui a été récemment chargé d'une mission spéciale pour arriver à la conservation de ce précieux reste d'antiquité. C'est aussi à cet artiste distingué que l'on doit les découvertes qui ont permis de rattacher les restes de l'ancien cirque à ceux du théâtre.

A Vienne, à Arles, il existe aussi des restes de théâtres, mais très incomplets. A Autun, il y avait un théâtre qui fut détruit dans le dernier siècle.

Cirques.

On sait que les cirques étaient destinés aux courses de chevaux, aux courses de chars, et à différents exercices gymnastiques. Ce fut de la part des Romains une imitation de l'hippodrome des Grecs, auquel ils donnèrent un grand développement. Les cirques comprenaient un espace beaucoup plus long que large, terminé à l'une des extrémités en demi-cercle, divisé dans le milieu par une construction appelée *spina*, et entourée de gradins, excepté du côté opposé à l'hémicyle, où se trouvaient placés les *carceres* ou loges pour les chars. Les théâtres, les cirques et les amphithéâtres sont des monuments qui, comme on doit le comprendre, avaient une grande analogie entre eux.

Amphithéâtres.

La France est riche en amphithéâtres; elle en possède surtout deux qui, quoique moins vastes et moins somptueux que le Colysée, n'en sont pas moins aussi intéressants à étu-

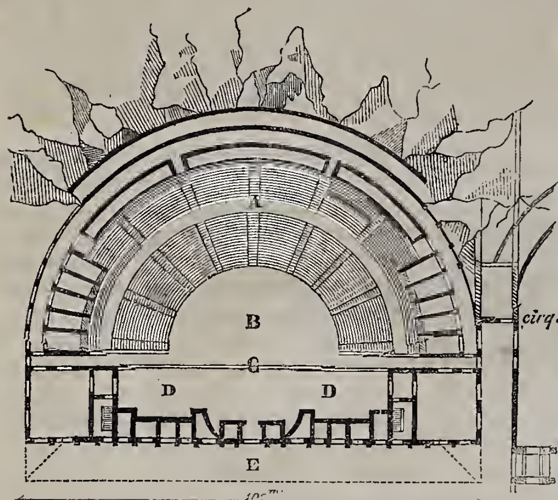
* Voyez, à l'article *Amphitheâtres*, des détails analogues.

dier quant aux usages qui s'y rattachent et aux formes bien conservées de leur architecture.

L'un de ces amphithéâtres est à Arles; long-temps encombré de constructions particulières, il est maintenant déblayé, et sera, nous l'espérons, prochainement restauré.

Le second, beaucoup mieux conservé, est à Nîmes; c'est de ce dernier que nous nous occuperons particulièrement, ce que nous dirons de ses distributions pouvant également s'appliquer à l'amphithéâtre d'Arles.

L'amphithéâtre de Nîmes (connu vulgairement sous le



(Plan du théâtre d'Orange, département de Vaucluse.)

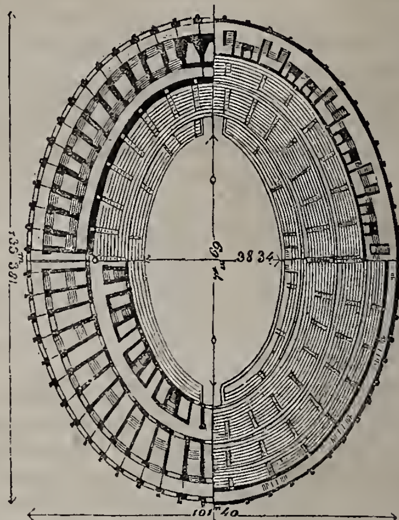
A Theatrum. — B Orchestrum. — C Pulpitum, — D Proscenium. E Postscenium (cette partie est détruite.)

nom des *Arènes*) est situé au midi de la ville, non loin de l'enceinte antique.

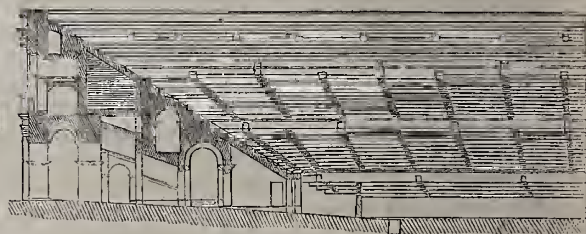
On n'a aucun moyen de fixer l'époque de sa construction. Quelques auteurs veulent qu'elle remonte au règne de Vespasien ou de Titus; d'autres au règne d'Agrippa, d'autres enfin à celui de Domitien qui avait achevé le Colysée.

Le plan de l'amphithéâtre de Nîmes, comme celui de tous les amphithéâtres, a la forme d'une ellipse, dont le grand axe a une longueur de 133 mètres 38 cent., et le petit axe de 101, 40.

L'extérieur de l'amphithéâtre se compose de deux rangs de portiques à arcades: dans celui du rez-de-chaussée, il y a sur chaque pied droit un pilastre saillant formant contrefort, et dans celui du premier étage autant de colonnes



(Plan de l'amphithéâtre de Nîmes, à quatre hauteurs différentes.)



(Coupe sur le petit axe de l'amphithéâtre de Nîmes.)

engagées; ces deux ordonnances sont d'une grande fermeté et en même temps très simples; quoique se rapprochant par leur caractère de l'ordre dorique, elles en diffèrent essentiellement sous plus d'un rapport, et nous prouvent que



(Amphithéâtre de Nîmes, département du Gard.)

les Romains n'avaient pas, comme on le pense trop communément, adopté des règles fixes pour les éléments de leur architecture, dont ils variaient les formes à l'infini, selon l'effet qu'ils voulaient produire.

Quatre entrées placées à l'extrémité de chaque axe donnaient accès dans l'intérieur de l'amphithéâtre; deux seulement, celles à l'extrémité du grand axe, servaient d'entrée à l'*arène:* on désignait sous ce nom l'espace libre qui occupait le centre de l'amphithéâtre en dedans des gradins. On appelait *podium* la partie qui s'élevait autour de l'arène, et qui comprenait les gradins réservés aux familles des principaux personnages, comme l'attestent des traces d'inscriptions gravées sur les murs du podium. C'était aussi sur le podium, et au milieu, sur le petit axe de l'ellipse, qu'était placée la loge de l'empereur ou des consuls.

Il y avait en tout trente-cinq rangs de gradins, divisés en quatre *précinctions*, ayant chacune leurs issues, leurs escaliers et leurs *vomitoires* particuliers. On entend par précinction plusieurs rangs de gradins séparés des rangs inférieurs et supérieurs par des murs peu élevés, mais empêchant toute communication. La première précinction comprenait donc les gradins élevés au-dessus du podium, ainsi que nous l'avons dit; la deuxième, qui avait onze rangs de gradins, était réservée aux chevaliers; la troisième et la quatrième, de dix rangs chacune, étaient pour le peuple. C'est aussi dans cette partie élevée qu'on avait l'usage de reléguer les femmes, pour les éloigner de la vue, et peut-être aussi des scènes de carnage qui souvent ensanglantaient l'arène.

La distribution des nombreux escaliers des galeries, des vomitoires, etc., était telle que ce vaste monument avait

toutes les issues et dégagements nécessaires à la circulation du concours immense de citoyens qui s'y réunissaient les jours de spectacle. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, puisque ce nombre n'était pas moindre de 20 000 *.

Sur les gradins de pierre, on avait l'usage d'apporter des coussins, usage qui sans doute a fait donner à la loge impériale le nom de *pulvinaris*, de *pulvinus*, coussin. Les gradins supérieurs étaient revêtus de bois.

A Nîmes, province éloignée du centre de l'empire, il eût été très difficile et très dispendieux de se procurer comme à Rome des bêtes féroces, qui étaient toutes apportées d'Afrique ou d'Asie; aussi sommes-nous disposés à adopter l'idée de quelques auteurs qui pensent que les animaux introduits dans l'arène de Nîmes n'étaient autres que des taureaux et des sangliers; cette opinion du reste se trouve confirmée par le peu de hauteur du mur du podium, qui eût été très insuffisant pour garantir les spectateurs des atteintes d'autres espèces d'animaux, et par les têtes de taureaux sculptées au-dessus des deux portes servant d'entrée à l'arène. De plus, le goût des habitants de ces contrées pour les combats de taureaux ne s'est-il pas perpétué jusqu'à nos jours; et ces combats n'ont-ils pas même lieu dans l'amphithéâtre romain?

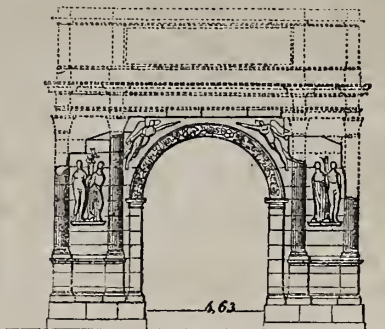
Il paraît que l'amphithéâtre de Nîmes, comme le Colysée, pouvait être transformé en naumachie : d'après le canal qui conduisait l'eau de la fontaine de Nîmes dans l'arène, et d'après l'abaissement du sol de l'arène au-dessous de celui des portiques, on ne saurait en douter. On se servait pour les jeux nautiques, dans cette étroite enceinte, de petites galères conduites à la rame **.

Il existe en France quelques autres restes d'amphithéâtres plus ou moins ruinés. Celui de Fréjus, département du Var, offre encore un certain intérêt à l'étude des architectes et des archéologues. Celui découvert à Lillebonne, en Normandie, est beaucoup plus dévasté. En 1700 on voyait encore à Autun les gradins, les escaliers et les portiques d'un vaste amphithéâtre, mais depuis on en a tiré comme d'une véritable carrière une si grande quantité de pierres et de moellons que quelques années ont suffi pour faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de ce monument remarquable.

Il nous reste, pour compléter la série des monuments romains répandus sur le sol de la France, à nous occuper des arcs de triomphe.

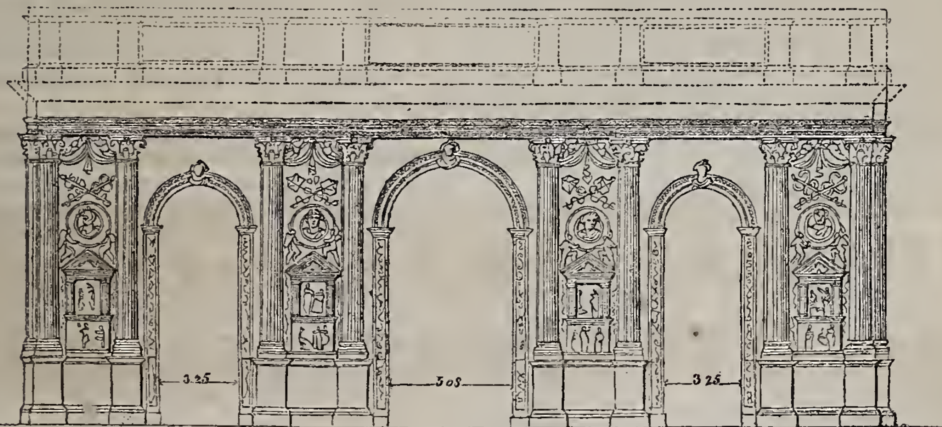
Arcs de triomphe.

On est à peu près d'accord pour faire honneur aux Romains de l'invention des arcs de triomphe; cependant voici comment Pline l'Ancien s'exprime dans le XXXIVe livre de son Histoire naturelle : « L'érection d'une colonne désigne un homme élevé en gloire au-dessus de ses semblables; c'est aussi ce que désigne l'érection d'un arc, invention récente, et cependant due aux Grecs. » Ce mot



(Arc de Saint-Remi, département des Bouches-du-Rhône.)

récente tendrait à faire croire que ce n'était que depuis peu que les Romains avaient commencé à élever des arcs de triomphe; or, bien avant Pline, il en existait déjà depuis long-temps, non seulement à Rome, mais dans les provinces. Il est donc difficile de tirer une conclusion bien positive de ce passage de l'historien romain, quand surtout, d'une autre part, Pausanias, historien grec qui parle de presque tous les monuments répandus sur le sol de son pays, ne mentionne pas un seul arc de triomphe, et que parmi les ruines nombreuses qui existent en Grèce, il ne reste aucune trace de ce genre de monument, si ce n'est de ceux qui ont été élevés par les Romains.



(Arc de triomphe romain à Reims, département de la Haute-Marne.)

Il paraît certain qu'il faut rechercher l'origine des arcs de triomphe dans des constructions de bois et de toile peinte qu'on élevait momentanément sur le passage des vainqueurs. On y suspendait les trophées provenant de la dépouille des vaincus, et on plaçait au-dessus des joueurs d'instruments. Ce sont ces constructions éphémères qu'on aura voulu tra-

* Le Colysée contenait 87 000 spectateurs.

** Nous ne pouvons terminer l'historique du dernier monument de Nîmes, sans signaler ici et recommander aux amateurs qui visiteront cette antique cité les modèles en liége que fait M. Pelée. Ces modèles, qui représentent sur une même échelle tous les monuments du Midi, sont faits avec la plus grande exactitude et beaucoup d'intelligence. Il serait à désirer qu'ils pussent faire partie de la collection de l'École des beaux-arts.

duire en pierre et en marbre, afin de perpétuer ainsi le souvenir de la solennité pour laquelle elles avaient été élevées, et honorer la mémoire du général ou de l'empereur qui en avait été l'objet. C'est ordinairement sur les grandes voies publiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des villes, que les arcs triomphaux étaient placés; quelquefois aussi on en élevait à l'entrée des ponts ou du *forum*.

La France possède plusieurs arcs de triomphe : ce sont ceux de Saint-Remi, d'Orange, de Cavaillon, de Carpentras et de Reims.

L'arc qui existe près du village de Saint-Remi, et à côté du tombeau dont nous avons eu occasion de parler pag. 125, était probablement situé sur une voie antique. La partie supérieure de ce monument n'existe plus; mais on peut juger par la partie inférieure ce que devait être son ensemble ; et par l'exécution des détails, il est permis de croire que sa construction appartient à une époque florissante de l'art. Il est percé d'une seule arcade dont l'archivolte est supportée sur de petits pilastres, comme à tous les arcs de triomphe qui existent en France; cette archivolte est décorée de feuillages sculptés, empruntés à la végétation du pays; les deux piles de l'arc sont ornées aux angles de colonnes engagées, entre lesquelles sont représentées en bas-relief des figures de prisonniers, hommes et femmes, liés à des arbres auxquels sont suspendus des trophées d'armes. Les tympans de l'arc conservent la trace de Renommées; la voûte est richement décorée de caissons. Faute de documents, nous nous abstenons de toute conjecture sur le personnage auquel il était dédié. Dans le dessin que nous en donnons, on a rétabli par des lignes ponctuées la partie qui est détruite. (Voyez le monument dans son état actuel, 1835, p. 168).

L'arc qui existe à Orange (*Arausion*), est situé en dehors de la ville, sur la route de Vienne. Ce monument est complétement isolé et a été récemment restauré. Il est percé de trois arcades, dont une grande au milieu et deux petites de chaque côté; celle du milieu est surmontée d'un fronton, et le tout est couronné d'un attique dans lequel profilent des piédestaux destinés sans doute à supporter des trophées de bronze. Les sculptures qui décorent les différentes parties de cet arc représentent des armures, des agrès et des attributs nautiques. Malgré la difficulté qu'on éprouve à fixer l'époque de l'érection de ce monument qui ne porte aucune inscription, on peut du moins affirmer que l'opinion suivant laquelle il avait été dédié à Marius, est la moins admissible de toutes; tandis qu'au contraire l'imperfection de la sculpture, la superfluité et le style des ornements, tendent à faire croire que cet édifice appartient à la décadence de l'art.

On voit à Carpentras, dans l'intérieur d'une cour, les restes très incomplets d'un arc de triomphe, où l'on distingue des sculptures représentant des trophées d'armes et des figures d'esclaves. Ce monument était composé de deux piles décorées de colonnes engagées, et d'une seule arcade qui est ruinée un peu au-dessus de l'imposte. On peut juger, d'après l'exécution des sculptures et des ornements, qu'il appartient à la décadence de l'art romain. Ménard pense qu'il a été élevé en l'honneur de Septime-Sévère; mais nous croyons qu'il est bien postérieur à cette époque.

L'arc qu'on voit à Cavaillon appartient également aux derniers temps de l'empire. Ménard en attribue l'érection à Constantin, mais sur de simples conjectures. Ce monument est très intéressant en ce qu'il est percé sur ses quatre faces, disposition tout-à-fait inusitée dans les arcs de triomphe, et qui pourrait peut-être faire croire que c'était plutôt un monument honorifique situé en dehors d'une voie. Les angles des piles sont ornés de pilastres dont les faces sont décorées d'ornements; sur les tympans de l'arc sont sculptées des figures de Renommées d'un travail très imparfait. La partie inférieure de l'arc de Cavaillon est tout-à-fait enterrée.

Reims, dont le nom vient de *Remus*, qui était celui d'un roi gaulois, était une des villes les plus importantes des Gaules. Lorsque César vint y porter ses armes, c'était une des principautés de cette contrée ; ce titre lui fut confirmé par ce général, qui lui donna le second rang après la capitale des Autunois.

Il y avait anciennement onze grands chemins qui aboutissaient à Reims : c'est sur l'une de ces voies qu'était élevé l'arc de triomphe qui existe encore aujourd'hui sous le nom de *porte de Mars*, dans les murs même de la ville. Ce monument, qui servait encore de porte à la ville au neuvième siècle, a été depuis enterré, et n'est encore qu'en partie découvert. Il se compose de trois ouvertures en arcades à plein cintre reposant sur le même imposte, quoique celle du milieu soit un peu plus grande que les deux autres ; c'est le seul exemple qu'on connaisse dans l'antiquité d'une semblable disposition. Entre chaque arcade sont deux colonnes engagées qui supportent une architrave non interrompue; entre ces deux colonnes sont des médaillons avec des têtes sculptées en saillie; l'entre-deux des colonnes, au-dessous de ces médaillons, est occupé par une décoration architecturale qui figure des espèces de niches à fronton, dans lesquelles sont sculptées diverses figures en bas-relief; parmi les attributs encore visibles, on remarque des caducées et des enseignes. Au milieu des voûtes formées par les trois arcs, on remarque trois sujets intéressants : l'un représente Romulus et Rémus allaités par la louve ; l'autre, Jupiter et Léda ; et le troisième, les Saisons. La partie supérieure étant détruite, on l'a supposée rétablie par des lignes ponctuées.

Quelques auteurs ont prétendu que ce monument triomphal avait été élevé en l'honneur de César; mais il suffit, pour démentir cette assertion, qui n'est d'ailleurs basée sur aucun fondement, d'examiner l'exécution des détails de cet édifice : il porte évidemment le caractère de la décadence complète de l'art : aussi sommes-nous bien plus près d'adopter l'opinion de ceux qui pensent qu'il fut élevé en l'honneur de l'empereur Julien, lorsqu'en 360 il revint à Reims après avoir défait les Germains. Quelques uns l'attribuent à Probus, qui donna une paix générale en 277.

Il existait à Reims un autre arc de triomphe à l'entrée de la rue Barbastre : il était connu sous le nom de *porte Basée;* il a été démoli.

Les derniers monuments que nous venons de décrire, quoique intéressants dans leur ensemble, sont loin d'être parfaits dans l'exécution de leurs détails; ils appartiennent évidemment à cette époque où, la puissance romaine commençant à décroître, les arts étaient tombés dans une décadence complète. Les productions de cette époque sont reconnaissables par le peu de soin apporté dans la construction et dans le choix des matériaux d'une part, et de l'autre par la profusion des ornements et des sculptures, dont l'exécution, confiée sans doute à des artistes du pays, était généralement imparfaite.

Colonnes historiques.

Les arcs de triomphe ne sont pas les seuls monuments commémoratifs que les Romains aient laissés sur le sol de la France. On trouve aussi des colonnes historiques dont le but était de perpétuer le souvenir d'un fait isolé, ou d'honorer la mémoire d'un citoyen illustre. — Dans le siècle dernier à Suel, département du Nord, on en a trouvé une qui a été détruite. En Bourgogne, à peu de distance de Beaune, près d'un village nommé *Cassy-la-Colonne*, on voit encore un monument de ce genre. Cette colonne s'élève sur deux piédestaux superposés, de forme prismatique ; le piédestal inférieur est simple et couronné de moulures ; le second est richement sculpté; sur chaque face est une figure entière, et le couronnement est très riche; le fût de la colonne est divisé en losange dans sa partie inférieure, et

décoré de feuilles dans sa partie supérieure; un chapiteau orné de têtes allégoriques surmontait le tout; il a été enlevé et se trouve dans une ferme des environs.

Auteurs à consulter : — Vitruve. — Millin, *Hist. des beaux-arts*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*. — Grangent, *Antiquités de Nîmes*. — Frary, *Monuments de l'ancien Comtat Venaissin*. — *Encyclopédie nouvelle*, Amphithéatre, Cirque.

CHANSON D'UN PAUVRE,

PAR UHLAND.

Je suis un pauvre homme, et vais tout seul par les chemins. Plût à Dieu que je fusse encore une fois franchement de joyeuse humeur!

Dans la maison de mes bons parents, j'étais un gai compère; les soucis amers sont devenus mon partage depuis qu'on les a portés en terre.

Je vois fleurir le jardin des riches, je vois la moisson dorée. Mon sentier, à moi, est stérile; c'est celui où l'inquiétude et la peine ont passé.

Je traverse en rongeant mon mal la troupe joyeuse des hommes; je souhaite à chacun le bonjour de toute l'ardeur de mon âme.

O Dieu tout puissant! tu ne m'as pas cependant laissé tout-à-fait sans joie; une douce consolation se répand pour tous du firmament sur la terre.

Dans chaque petit bourg ton église sainte s'élève; tes orgues et les chants des chœurs retentissent pour chaque oreille.

Puis le soleil, la lune et les étoiles m'éclairent avec tant d'amour! Et quand tinte la cloche du soir, alors, Seigneur, je cause avec toi.

Un jour, pour tous les bons s'ouvrira la vaste salle de béatitude; alors je viendrai en habit de fête m'asseoir au festin.

MEURTRE DE IEZDGERD.

CONQUÊTE DE LA PERSE PAR LES ARABES.

Au moment où les Arabes, exaltés par les idées fanatiques d'une religion nouvelle, s'élançaient à la conquête du monde que leur avait promis Mahomet, la dynastie des Sassanides, après une glorieuse période de 417 ans, n'avait pour représentant qu'un prince à peine sorti de l'enfance.

Dans ces circonstances difficiles, où les armées d'Omar enlevaient la Syrie et la Palestine à Héraclius et envahissaient l'Egypte, le sceptre de Khosroës était trop pesant pour la main de cet adolescent qui se nommait Iezdgerd: le grand peuple qu'il commandait, jouissant de ses victoires et des bienfaits d'une civilisation avancée, devait se retremper par son contact avec les Arabes.

L'an 15 de l'hégire (636 de J.-C.), le lieutenant du calife Saad, fils d'Abou-Vacaz, envahit l'Irac. Les armées persanes, rassemblées sous les ordres de Rustem-Terokhzad, soutinrent pendant trois jours, près de Cadésie, un combat furieux. Il fallut aux Arabes, pour triompher, toute l'énergie sauvage du désert, et tout ce fatalisme qui les faisait courir à la mort comme aux délices du paradis. Les noms qu'ils ont donnés à ces trois journées de combat sont caractéristiques : la première est celle *du Secours*, parce que les Syriens vinrent secourir les Arabes; la seconde, celle *de l'Ebranlement*, parce que la monarchie des Perses fut soulevée de ses fondements; la troisième enfin est celle *du Rugissement*, parce qu'à l'entrée de la nuit ils s'élancèrent en rugissant à la charge qui décida la victoire.

Rustem perdit la vie dans cette horrible mêlée; et Iezdgerd, réfugié à Holwan, tenta une seconde fois le sort des armes. Battu à Djalulah, puis à Nehavend, dans cette journée que les Arabes proclamèrent *la Victoire des Victoires*, il ne put défendre les approches de l'ancienne Persépolis.

Vaincu, fuyant devant des ennemis implacables, Iezdgerd errait au hasard dans les provinces de Kerman, du Sedgestan et du Khorasan. Croyant trouver encore des sujets fidèles dans les habitants de Merw, il entra dans cette ville. Ici nous laisserons parler l'historien Ahmed de Coufa. Sa narration nous offre, sur la fin malheureuse du prince Sassanide, des détails précieux que l'on chercherait inutilement ailleurs.

« Lorsque les habitants de Merw apprirent que Iezdgerd, abandonnant la Perse, était arrivé dans leur ville, ils accablèrent d'injures ce malheureux prince; ils voulaient même se saisir de sa personne et le massacrer. Mais ils écrivirent à Thendjathakh, roi des Turks. « Le roi de Perse, lui man» daient-ils dans leur lettre, fuyant devant les Arabes, est » arrivé auprès de nous. Loin de favoriser son parti, nous » préférons ton amitié à la sienne. Nous désirons que tu te » rendes auprès de nous, afin que nous puissions nous dé» barrasser de lui et te livrer la ville. »

» Aussitôt que Thendjathakh eut reçu la missive des habitants de Merw, il se dirigea de ce côté, et arriva près de Merw suivi d'une armée nombreuse. Iezdgerd, informé de son approche, s'échappa seul, pendant la nuit, du palais où il s'était réfugié. Aucun de ses pages et de ses serviteurs ne l'accompagnait, aucun ne savait la route qu'il avait prise. Errant au hasard, le malheureux monarque aperçut enfin une lumière sur les bords de la rivière qui arrose Merw. Il y dirige ses pas, et voit un meunier occupé à faire marcher son moulin. Il s'approche de lui : — Je suis un homme malheureux, s'écrie-t-il; poursuivi par un ennemi! Accorde-moi un asile chez toi pendant une nuit, et demain je te comblerai de tant de richesses que tu deviendras pour jamais libre de soucis. — Entre dans cette maison, lui répond le meunier, et restes-y. Iezdgerd se rendit au moulin, et éloignant de son esprit toute réflexion et toute inquiétude, il s'endormit. Les esclaves du meunier, le voyant reposer et sommeiller si imprudemment, levèrent sur lui le bâton, et l'en frappèrent jusqu'à la mort. Puis ils le dépouillèrent de tous ses ornements d'or et d'argent, de sa couronne et de ses vêtements, et, le saisissant par les pieds, ils le traînèrent jusqu'au Mourgâb, où ils le précipitèrent. Le lendemain, jour de l'entrée de Thendjathakh dans Merw, les habitants de cette ville se mirent à la recherche de Iezdgerd, et se répandirent de tous côtés pour le trouver. Par hasard ils arrivèrent au moulin, et demandèrent au meunier s'il avait vu Iezdgerd le roi.— Je n'ai point eu de ses nouvelles, répond cet homme. Un esclave vêtu d'une robe de laine se présente alors pour répondre : un habitant de Merw s'aperçoit qu'il exhale une bonne odeur. On se saisit de lui, on le dépouille, et on découvre sur ses épaules le vêtement d'or parfumé d'essences précieuses que portait Iezdgerd. On fouilla ses compagnons, et l'on découvrit sur chacun d'eux une preuve manifeste de leur crime. La bastonnade qui leur fut appliquée leur arracha des aveux.

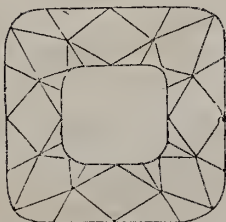
Par ordre de Thendjathakh, des plongeurs explorèrent le Mourgâb; le corps de Iezdgerd fut retrouvé et porté devant le roi. A cette vue, il versa des larmes abondantes, et donna ordre d'embaumer ce cadavre avec les plantes les plus rares, et de l'ensevelir avec les honneurs dus aux personnes de sang royal. Iezdgerd, placé dans un cercueil, fut porté en Perse, au lieu où reposent les cendres des rois Keians. Quant au meunier et ses esclaves, tous furent mis à mort par ordre du roi des Turks. »

Telle fut la fin tragique du dernier rejeton des rois adorateurs du feu. Avec lui finit la race des princes de famille persane, jusqu'à ce qu'Ismaël-Sofi fût monté sur le trône.

Pendant ces déplorables événements, les Arabes, pour-

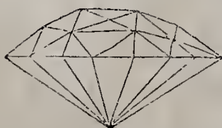
suivant le cours de leurs succès, s'étaient emparés de Madaïn, la capitale des Sassanides. Ignorants et grossiers, ils détruisirent aveuglément tous les monuments d'art que renfermait le *Dôme*, ou le palais de Khosroës : le tapis des rois de Perse, brodé de perles et de pierreries, fut coupé en morceaux pour égaliser le butin ; la couronne, le trône, subirent le même sort. L'étendard national, le tablier de cuir du forgeron Gao, que Feridoun avait fait couvrir de pierres précieuses, fut envoyé au calife, à Médine. Les immenses dépôts de camphre qui servaient à éclairer et parfumer le palais furent pillés, et les Arabes détruisirent impitoyablement cette drogue, qu'ils avaient prise pour du sel. Mais ce que nous devons surtout regretter, c'est la dispersion de ces chroniques conservées dans les archives de Perse et de Médie, qui avaient échappé en partie aux soldats d'Alexandre, et dont il est fait souvent mention dans la Bible (Esdras, IV, 6-12. Esther, II, 23; VI, 1; X; 3); perte irréparable, et qui laisse couverte de ténèbres la plus grande partie de l'histoire de l'ancienne Perse.

Le Régent et le Sancy. — Le diamant de la couronne de France dont on voit ici la face en grandeur naturelle pèse 136 carats.



On le connaît sous le nom de *Pitte* ou de *Régent*, parce qu'il fut acheté, durant l'enfance de Louis XV, par le régent, à un Anglais nommé Pitte. Il fut payé 2 500 000 fr.; les connaisseurs l'estiment au double. Il pesait 410 carats avant d'être taillé; mais il a été réduit de beaucoup. Sa forme est en brillant; elle a coûté deux années de travail.

Nous donnons encore ici la vue de profil, et en grandeur naturelle, d'un autre diamant célèbre appartenant à la couronne de France : c'est le *Sancy*, du poids de 53 carats.



On trouvera des détails étendus sur le diamant, années 1833, p. 263; 1835, p. 136; 1838, p. 20;— et sur les perles, 1835, p. 89; 1838, p. 399.

CHOIX DE PROVERBES TURCS.

Qui donne aux pauvres donne à Dieu.

Ne meurs pas, ô mon âne ! le printemps viendra, et avec lui croîtra le trèfle.

Que désire l'aveugle? deux yeux.

Qui court trop vite reste en chemin.

On prend souvent le lièvre avec l'*araba* (chariot traîné par des bœufs).

Tout ce que tu donnes, tu l'emporteras avec toi.

On prend plus de mouches avec un rayon de miel qu'avec un tonneau de vinaigre.

Vinaigre donné est plus doux que miel acheté.

Sage ennemi vaut mieux que fol ami.

Quand l'imam s'oublie, l'assemblée perd le respect qui lui est dû.

Qui est destiné à se pendre ne se noie pas.

Ce que Dieu écrivit sur ton front t'arrivera.

Bois et mange avec ton ami ; ne traite point avec lui d'affaires d'intérêt.

Fais du bien à qui te nuit, tu seras aimé de Dieu et de ton ennemi lui-même.

Quiconque veut vivre en paix doit être sourd, aveugle et muet.

L'œuf d'aujourd'hui vaut mieux que la poule de demain.

La femme fait la prospérité ou la ruine d'une maison.

Qui pleure pour tout le monde finit par perdre les yeux.

La poule du voisin nous paraît une oie.

On peut donner sa tête, mais son secret, jamais.

Mille amis, c'est peu ; un ennemi, c'est beaucoup.

Tiens pour un éléphant ton ennemi, ne fût-il pas plus gros qu'une fourmi.

Avant d'en avoir reçu l'ordre de sa mère, une fille ne doit point enlever les plats de dessus la table.

Celui-là est véritablement aveugle qui tombe deux fois dans la même fosse.

L'homme trop prudent finit par se blesser l'œil contre une poutre.

Il y a des paroles qui ressemblent à des confitures salées.

Le voleur de miel se lèche les doigts.

Bien que la langue n'ait point d'os elle les brise.

Rien de plus inutile que les conseils à un fou, et le savon à un nègre pour se blanchir la peau.

Nul ne profite de ce que le destin réserve à un autre.

Le fou tient son cœur sur sa langue, le sage tient sa langue dans son cœur.

Donner aux riches, c'est porter l'eau à la mer.

Demander quelque chose à l'avare, c'est vouloir creuser un puits dans la mer.

Le paresseux dit : Je n'ai pas la force.

Pour un sage, on trouve deux fous.

Qui sait beaucoup se trompe souvent.

N'accepte aucun présent, car on te le redemandera, soit aux jours de noce, soit aux jours de fête.

O moine ! ô derviche ! avec de l'or on vient à bout de tout.

Prends l'étoffe d'après la lisière, et la fille d'après la mère.

La patience est la clef de la joie.

Allonge tes pieds proportionnellement à la longueur de la couverture.

Lorsque tu visites un aveugle, ferme les yeux.

Mille cavaliers ne sauraient dépouiller un homme nu.

Ne te fie pas aux discours des grands, à la durée du calme de la mer, à la clarté du jour qui fuit, à la vigueur de ton cheval.

On couvre de mets la table de l'imam... Que t'importe !

L'homme à tête légère perd son bonnet dans la foule.

La face du mendiant est noire, mais souvent sa besace est pleine.

Le voleur qui ne se laisse pas surprendre passe pour le plus honnête homme.

Quelquefois le vaisseau s'incline, mais la route n'en est pas moins droite.

Le coup d'œil du maître vaut pour le cheval un pansement.

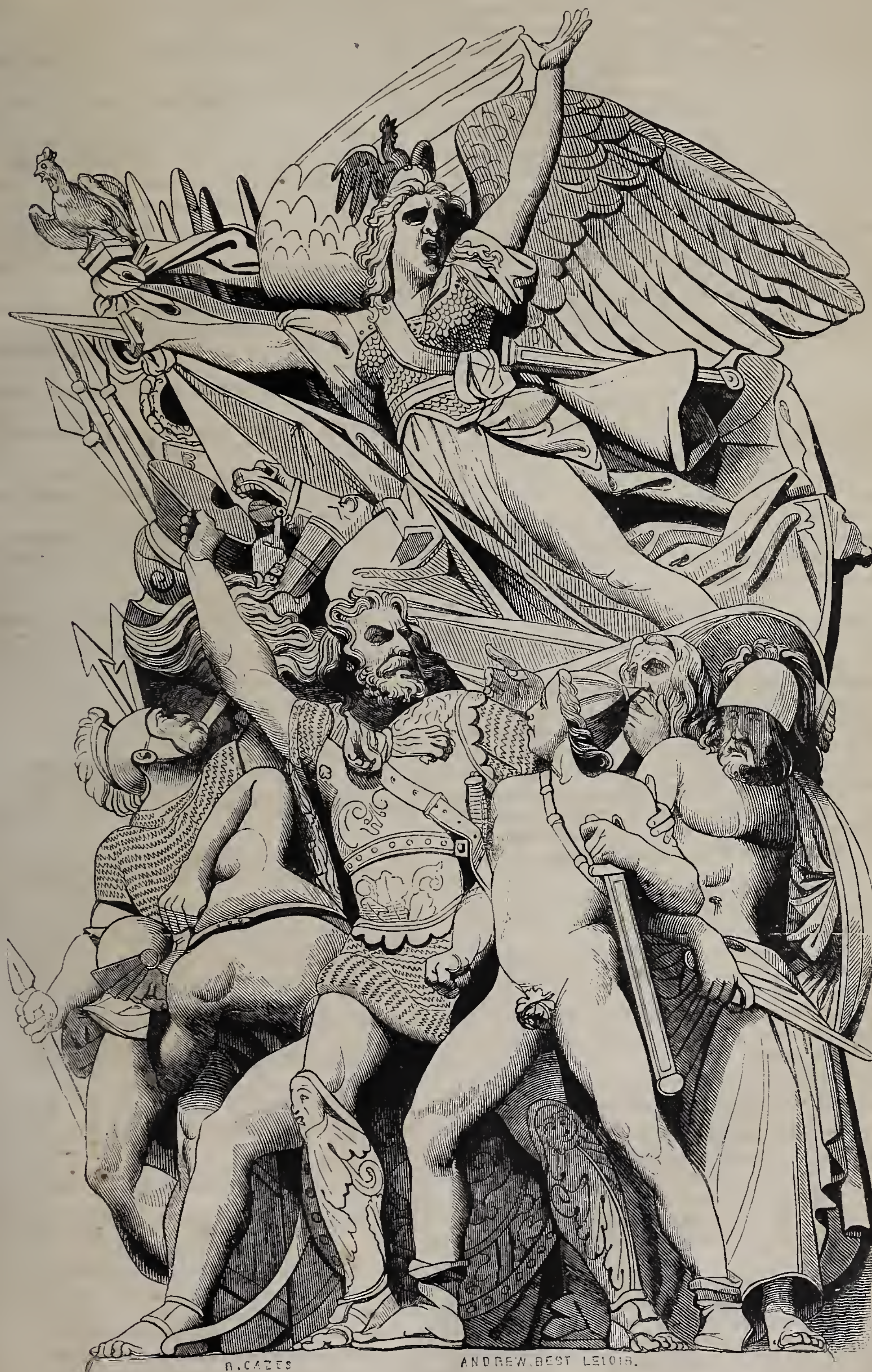
Qui apprend à jouer d'un instrument à quatre-vingts ans se fera entendre au jour du jugement dernier.

Le cœur est un enfant, il espère ce qu'il désire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE. (Voyez 1835, p. 35; 1836, p. 408; et 1837, p. 273.)



(Le Départ, ou 92, bas-relief par M. Rude. — Côté de Paris.)

Dieu nous garde de la guerre! Grâces soient rendues à ceux qui ont la puissance et la volonté de maintenir la concorde entre les peuples! Rien n'est beau comme la paix. Quel insensé oserait aujourd'hui mettre la gloire des armes au-dessus de la gloire des sciences et des arts, de l'agriculture et de l'industrie? Autant vaudrait avouer que l'on préfère le mal au bien, la colère à la sérénité, la haine à l'amour, et les jours embaumés du printemps où toute la nature est calme et riante, où tous les êtres respirent et semblent heureux, à ces jours sombres et terribles où le vent déracine les moissons, où le tonnerre tue et incendie, où les fleuves débordés inondent les vallées, et portent dans la cabane du pauvre la désolation et la mort.

Soyons justes cependant envers le passé, et ne nous faisons pas d'illusions sur l'avenir. De même que dans la vie de tout homme, il y a des heures où il est nécessaire, indispensable, d'être prêt à se dévouer et à défendre sa conviction ou son honneur; de même il y a dans la vie des peuples des époques où la cause de la civilisation et celle de la nationalité commandent impérieusement la guerre. En de telles circonstances, un opiniâtre attachement à la paix est à la fois une lâcheté et une imprudence souvent suivies de plus de désastres que les guerres les plus désastreuses. Honte et malheur au pays qui laisse outrager devant lui l'humanité sans élever la voix; qui voit ses alliés opprimés et ne prend pas les armes, qui est menacé dans sa liberté et sa dignité, et ne marche pas au combat.

En 92, la France, au milieu des funestes dissensions qui la déchiraient, entendit tout-à-coup à ses frontières frémir les armes de l'étranger. C'était le sacrifice qu'elle s'imposait pour la cause de la civilisation que l'on voulait punir; c'était sa noble confiance dans les destinées nouvelles qu'elle annonçait au monde, que l'on voulait noyer dans son sang; c'était sa liberté que l'on voulait étouffer au berceau. Elle comprit, et jeta un cri qui souleva en un seul jour tous ses enfants. Demi-nus, demi-armés, sans s'inquiéter du nombre et de l'habileté de leurs ennemis, ils s'élancèrent en chantant, se précipitèrent sans art, sans discipline, et furent vainqueurs.

Celui des bas-reliefs de l'arc de l'Etoile que nous reproduisons aujourd'hui figure ce généreux élan, ce sublime enthousiasme de nos pères. La scène se décrit d'elle-même; l'expression est belle, le mouvement entraîne, la pierre crie et marche. On a seulement à regretter que l'artiste ne soit pas resté fidèle à la vérité du costume, et ait cru qu'il était besoin d'ajouter des ornements d'invention à la grandeur simple et poétique du sujet. Ce n'est pas impuissance, sans doute; c'est erreur.

Un jour, si le temps, qui n'épargne rien, mutile et disperse l'arc gigantesque, si les débris en sont jetés et enfouis pêle-mêle dans la poussière des siècles, et si un homme appartenant à une civilisation que nous ne saurions prévoir, retrouve par hasard des restes de cette sculpture parmi les ruines, que pensera-t-il en voyant ces casques, ces cottes de maille, ces riches fragments d'armures ciselées? Pourra-t-il imaginer que ce sont des Français du dix-neuvième siècle que l'on a voulu représenter, ou, en admettant que la tradition historique du monument soit conservée et ne lui laisse aucun doute, n'aura-t-il pas du moins une idée singulière et fausse de nos mœurs, de notre manière de nous vêtir et de notre climat? Habiller en Romains ou en chevaliers du moyen âge nos pauvres conscrits de la république, n'est-ce pas aussi étrange que si un historien prêtait aux généraux de 92 des harangues mêlées de mots empruntés aux Latins ou aux ménestrels?

Double nom des villes de l'antiquité. — La plupart des villes, dans l'antiquité, avaient deux noms, dont l'un était tenu secret et n'était confié qu'à très peu de personnes, et l'on n'osait pas le proférer en public; car c'était alors une superstition universellement répandue, que toutes les invocations des ennemis contre une ville n'avaient de force et de puissance qu'autant que son véritable nom y était exprimé. Le nom propre et secret de Rome était *Valentia*, mot latin qui signifie force, comme le mot grec *Roma*. C'est à cet usage que se rapporte le passage suivant de Macrobe: « Les Romains voulurent conserver secrets le nom du Dieu » sous la tutelle duquel était Rome, et le nom latin de la » ville. » Les peines les plus sévères étaient portées contre quiconque violait ce secret. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*)

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voyez les tables de 1837 et 1838.)

LES PLUMES.

(Premier article.)

Les plumes sont la plus riche parure que la nature ait donnée aux animaux. Il n'y a que les écailles dont certains poissons sont revêtus qui puissent leur disputer la supériorité pour l'éclat et la magnificence des couleurs. Mais tandis que ces écailles n'ont qu'une durée éphémère, se ternissent dès qu'on les sort de l'eau, et demeurent pour l'ordinaire, durant toute la vie de l'être qui les porte, dans des profondeurs inaccessibles aux rayons de la lumière, et où nul regard humain ne les peut aller chercher pour les contempler et les admirer, les plumes au contraire, teintes par le soleil de ses plus vives nuances, semblent faites pour les conserver éternellement. Non seulement, semblables à des fleurs mouvantes répandues en tous lieux, dans les bois, dans les campagnes, sur les rivages, elles circulent incessamment en pleine lumière, tant que vit l'oiseau qu'elles décorent; mais lors même que celui-ci n'existe plus, ou qu'on les lui a enlevées, elles ne perdent rien de leur fraîcheur native, résistent au temps qui fane si promptement toutes les fleurs, et jouissent comme l'or d'une richesse impérissable. Il est donc tout simple que les hommes se soient emparés pour leur profit des plumes des oiseaux, en faisant, bien entendu, leur choix parmi les plus belles. C'est un goût si naturel, qu'on le trouve en vigueur, non seulement dans les anciens temps, surtout chez les peuples du Midi, mais chez toutes les tribus sauvages qui habitent des pays où il y a des oiseaux à plumes brillantes. Lorsque l'industrie n'a pas encore développé toutes les ressources de la teinture pour la création des belles couleurs, il n'y a pas de meilleur dédommagement de cette pénurie que les objets teints par la nature elle-même; et parmi ceux-là, les plumes, à cause de la solidité de la couleur, sont au premier rang. Aussi n'est-il pas douteux que leur rôle dans la parure des populations civilisées ne fût beaucoup plus considérable qu'il ne l'est, s'il n'y avait tant de moyens de remplacer leur effet. C'est pourquoi, et on a peut-être tort, on ne fait usage que des plus belles; de sorte que les plumes sont toujours une chose de luxe, et ne servent qu'aux toilettes opulentes, quand elles pourraient sans peine embellir, par une ornementation élégante, celles de toutes les classes.

Outre ce service, qui a certainement sa valeur, puisqu'il se rapporte en quelque façon au principe du beau, les plumes en rendent un autre plus modeste, mais plus utile. Données par la nature aux animaux pour les préserver du froid, les hommes n'ont pas manqué de se les approprier pour en tirer le même avantage; joint à cela que leur souplesse et leur élasticité les rendent merveilleusement propres à former des couches moelleuses. Aussi l'art de la literie trouve-t-il dans les plumes les plus précieux éléments. Depuis celles de premier choix que le commerçant va lui chercher jusque sous les cercles du pôle jusqu'aux plus communes, dépouille des oiseaux de basse

cour, soigneusement ménagée par l'habitant de la campagne, leur usage pour cet objet est pour ainsi dire universel.

Enfin, il me reste à faire mention d'un dernier usage des plumes, et c'est assurément celui par lequel j'aurais commencé s'il appartenait aussi exclusivement aux plumes que les deux précédents: je veux parler des plumes à écrire. L'élasticité, le degré de consistance, l'épaisseur de certains tuyaux de plumes, les rend éminemment propres à tracer les caractères usités dans les écritures européennes, et il est même probable que l'emploi des plumes pour l'écriture, emploi inconnu aux anciens, a exercé sur la physionomie de nos écritures modernes une certaine influence. Mais non seulement il y a un grand nombre de peuples, tels que les Chinois, les Arabes, les Indiens, qui ne se servent pas de plumes pour écrire; non seulement les Grecs et les Romains, et nos pères eux-mêmes pendant une partie du moyen âge, ne s'en sont pas servi non plus; mais, aujourd'hui même, les plumes métalliques tendent de tous côtés à déposséder, pour le service de l'écriture, les plumes naturelles.

Il y aurait encore bien à dire sur la nature des plumes, organes qui ne sont au fond que des poils dentelés, ainsi que sur le mode de leur production et de leur croissance, qui a aussi la plus grande analogie avec celui des poils; mais cela nous ferait demeurer trop long-temps dans les généralités, le but de cet article étant de considérer spécialement les diverses espèces de plumes qui servent aux usages domestiques.

Tout le monde sait que les plumes les plus employées pour la parure sont celles des autruches (voyez 1833, p. 124); il s'en fait en Europe une grande consommation; et comme l'autruche n'est pas un oiseau commun, ni dont il soit facile de s'emparer; comme ces plumes viennent en général de fort loin, et passent par bien des mains avant d'arriver à leur destination finale, il en résulte que leur prix est ordinairement assez élevé, surtout quand elles sont de belle qualité. On les recherche surtout pour la grâce de leur forme et leur légèreté; car la plupart, avant d'être employées, sont ou blanchies ou mises dans la teinture qui leur fait prendre toutes sortes de nuances. Les plumes brutes se distinguent en blanches, en noires et en grises.

Les plumes blanches sont les plus estimées; dans leur état naturel, elles sont rarement d'un blanc pur, et elles ont besoin d'être traitées avec beaucoup de soins et de précautions pour prendre ce bel éclat qu'on leur connaît. Les plus belles viennent des ailes de l'autruche mâle; on en tire aussi quelques unes de la queue, mais elles ont beaucoup moins de souplesse et sont aussi moins soyeuses que celles des ailes. Les connaisseurs font tant de différence entre ces plumes, que dans les usages du commerce une plume de première qualité en vaut deux de seconde qualité, quatre de troisième, dix de quatrième, qui sont justement les dernières dont nous venons de parler.

Les plumes noires et grises ont infiniment moins de valeur; elles sont plus courtes, moins flottantes, et sont fournies par les femelles principalement.

L'autruche étant un oiseau particulier aux contrées sablonneuses de l'Afrique et de l'Arabie, c'est par le commerce de ces pays que les plumes parviennent en Europe. Les plumes d'Arabie sont les plus estimées à cause de leur forme gracieuse. On les désigne sous le nom de plumes d'Alep, parce que c'est surtout à Alep que les caravanes, venant d'Arabie, les apportent. Mais la caravane de la Mèque en apporte aussi en Egypte, et elles nous arrivent alors par Alexandrie, jointes à celles qui se tirent de l'intérieur de l'Afrique, et qui valent bien moins. L'intérieur de l'Afrique en envoie cependant de fort belles, mais par les côtes de Barbarie, et principalement par Tripoli, Tunis et Alger. Enfin, il en sort encore de ce continent par le cap de Bonne-Espérance; mais on se plaint que celles-ci, quoique d'un beau blanc, manquent d'élégance à cause de la trop grande largeur de leurs barbes. C'est sur Paris que sont dirigées presque toutes ces plumes; c'est à Paris qu'on les prépare, qu'on les perfectionne, qu'on les met en état d'être portées, et qu'on les expédie, non seulement dans toute la France et dans toute l'Europe, mais dans tout l'univers civilisé, rendu tributaire de nos modes.

L'autruche d'Amérique, nommée par les naturalistes le *nandou* (voy. 1838, p. 181), fournit quelques plumes que l'on utilise aussi pour la parure; mais elles ne sont point à comparer à celles de la véritable autruche; aussi sont-elles en général dédaignées par les dames, et excepté celles de première qualité, on ne les emploie guère que pour les plumets militaires. Les plus communes servent à faire des plumeaux.

Il faut dire en passant que les plumassiers désignent ces plumes sous le nom de *plumes de vautour*, ce à quoi elles ne ressemblent guère.

Le casoar (voyez 1834, p. 355), que l'on pourrait nommer l'autruche de la Nouvelle-Hollande, a des plumes fort régulières. Elles sont d'un beau noir, mais composées de longues barbes si fines et si lisses, qu'on les prendrait pour des bouquets de crins soyeux plutôt que pour des plumes. La mode n'ayant pas encore pris ces plumes sous sa faveur, et l'oiseau étant d'ailleurs peu commun, cette parure est non seulement un objet de luxe, mais une rareté.

Les *oiseaux de paradis* (voyez 1833, p. 225) sont originaires de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines. Il y en a de diverses espèces. Celles dont les plumes sont le plus recherchées pour la toilette, sont le grand et le petit émeraude, surtout le petit. On sait que ces oiseaux, qui pour la forme générale du corps ressemblent assez aux corbeaux, ont les flancs garnis de plumes longues et soyeuses qui, se mêlant avec celles de la queue, composent des panaches d'une élégance extraordinaire et d'un éclat non moins admirable. Les panaches du petit émeraude sont d'un jaune vif à la base, blancs aux extrémités, parfaitement soyeux et flexibles, très fournis et surmontés de deux longs fouets qui sont les plumes du croupion. C'est un objet fort beau, mais de grand luxe.

La plume de *marabou*, cette plume si blanche et si légère, qu'on la prendrait pour une transparente vapeur, capricieusement fixée autour d'une tige onduleuse, appartient à l'un des plus lourds et plus vilains oiseaux que l'on puisse voir. C'est une espèce de cigogne de couleur grise, qui a au milieu du cou une sorte de goître nu et rouge, de la taille d'un gros saucisson, la tête lourdement enfoncée entre les deux ailes, et un bec épais et énorme. Ces plumes si délicates se trouvent sous l'aile et à la queue où elles sont protégées par les plumes plus fortes qui les recouvrent. Il y en a de blanches et de grises, et les blanches, bien entendu, sont les plus estimées. Leur longueur varie de trois ou quatre pouces à un pied. Les cigognes en question habitent les bords du Sénégal ainsi que du Gange et des autres fleuves de l'Inde. C'est surtout à celles de l'Inde que l'on fait une chasse assidue, et presque tous les marabous que l'on trouve dans le commerce viennent de ce pays.

Les *aigrettes*, plumes droites, effilées, garnies de deux rangs de barbes soyeuses et fines, réunies ordinairement pour la parure en bouquets d'une forme évasée, qui portent proprement le nom d'aigrette, nous sont fournies par des hérons. Ces hérons sont blancs, et il y en a de deux espèces, la grande et la petite. Les plumes en question viennent à ces oiseaux, non pas sur la tête, comme on le croit communément, mais au bas du dos. Les grandes aigrettes sont principalement recherchées pour les plumets de grande tenue des officiers supérieurs. Les princes asiatiques sont aussi dans l'usage d'en décorer leurs turbans. Leur roideur même contribue à leur donner un certain caractère de grandeur. Les plus petites sont plus souples et par conséquent plus gracieuses: elles sont employées pour la toilette des dames. Les

hérons à aigrettes paraissent quelquefois en Europe : la grande espèce en Allemagne, la petite en Italie et dans le midi de la France; mais ils y sont rares, et ils demeurent ordinairement dans les autres parties du monde. Le commerce tire leurs plumes de la Guyane, du Brésil, de la Nouvelle-Orléans, du Sénégal et de la Russie orientale.

Enfin on tire aussi du héron, non plus du dos, mais de la huppe qui pend derrière la tête, quelques plumes fort estimées; elles sont longues de six à huit pouces, très étroites et garnies d'un duvet lisse et très serré. Il y en a de blanches, de noires et de rayées.

Les oiseaux de la famille des gallinacés, quoiqu'il y en ait de fort beaux, et par exemple les paons, les coqs et les faisans, ne fournissent cependant qu'un petit nombre de plumes de parure. On les emploie plus volontiers pour faire soit des plumeaux, soit des éventails.

Les plumes les plus précieuses de cette catégorie sont celles du *faisan argus*, oiseau de Sumatra et de quelques autres îles de l'océan Indien. Elles ont peu de flexibilité, et ne se distinguent même par aucune nuance vive; mais la régularité de leurs bigarrures, et les taches en forme d'yeux dont elles sont couvertes, les rendent d'un effet assez agréable. Elles sont du reste fort peu employées.

Les *plumes de coq* sont susceptibles, lorsqu'elles sont bien choisies, de former de fort beaux panaches; et comme il est certain que le coq serait un des oiseaux les plus admirés, s'il était plus rare, il n'est pas douteux non plus que ses plumes, dans cette supposition, ne fussent des plus estimées et des plus précieuses. Mais leur vulgarité est cause que l'on s'en soucie en général fort peu. Toutefois on ne peut nier que les plumets que l'on en compose ne soient des plus fins en même temps que des plus élégants; et il n'y en a point dont l'effet soit plus convenable pour la parure d'une armée. Il semble même que la France, ayant fait à l'image du coq tant d'honneur, pourrait par analogie en faire autant à ses plumes en leur donnant dans l'uniforme militaire plus de place qu'elles n'en ont. Il est bien entendu que je parle de ces belles longues plumes de la queue, qui flottent si bien : car c'est justement avec des plumes de coq, prises sur le collet et sur la croupe, que l'on compose tous ces plumets droits et roides qui ornent les casques et les shakos de nos soldats. Mais dans ces sortes de panaches rien ne rappelle le coq; et si ce n'était l'abondance et le bon marché de ces petites plumes, on pourrait en fabriquer de pareils avec des plumes d'une tout autre origine. Quant à l'emploi des plumes de coq pour la toilette des dames, c'est à la mode qu'il appartient de prononcer.

Il y a encore bien des espèces d'oiseaux dont les plumes, si la mode les prenait en faveur, seraient susceptibles de servir à l'embellissement des costumes des hommes ainsi que des femmes. Il y a même quelques espèces dont il ne nous a pas paru nécessaire de faire spécialement mention, attendu qu'on ne les emploie que très rarement, mais dont on se sert cependant quelquefois et dont on pourrait peut-être se servir davantage. En général, on doit penser que ce qui entrave l'emploi des plumes, c'est que leur effet est si magnifique qu'il ne s'accorde point avec une toilette médiocre. Les plumes une fois posées sur la tête, il faut que tout le reste se mette en harmonie avec elles, et cette condition ne va guère avec nos habitudes, qui, sauf en ce qui concerne les femmes, et encore celles des classes opulentes seulement, poussent de tous côtés à une extrême simplicité dans le costume. Il est vrai que l'on pourrait aussi donner aux plumes dans l'ameublement plus de place qu'on ne le fait ordinairement aujourd'hui; et il en a été ainsi dans plusieurs temps. Mais il me semble qu'en voilà bien assez sur le parti que les hommes peuvent tirer des plumes en ce qui touche la beauté, et qu'il est temps de tourner maintenant les yeux du côté de l'utilité proprement dite : c'est ce qui fera le sujet d'un autre article.

PROBLÈME CURIEUX

SUR LA MARCHE DU CAVALIER AUX ÉCHECS.

Il existe un certain nombre de jeux où les esprits attentifs peuvent découvrir des combinaisons curieuses et des questions intéressantes. Le jeu d'échecs est toujours cité en première ligne parmi ces délassements, qui sont parfois nécessaires aux intelligences les plus fortes, et qui ont agréablement occupé les loisirs d'une foule d'hommes illustres. Nous nous contenterons de donner ici, relativement à ce jeu, l'explication d'une seule question qui a attiré l'attention du célèbre mathématicien Euler. Elle consiste à faire parcourir successivement au *cavalier* les 64 cases de l'échiquier sans passer plus d'une fois par la même case. Le cavalier est, comme chacun sait, une pièce dont la marche oblique s'effectue de trois en trois cases, en sautant d'une case blanche sur une case noire. La figure ci-dessous indique la solution lorsque l'on veut partir d'une case située à l'un des quatre angles. Les numéros sont placés sur les différentes cases de l'échiquier dans l'ordre où elles doivent être successivement parcourues à partir de la case 1. Ainsi le cavalier, posé d'abord sur la case à l'angle 1, sautera sur la case 2, puis de là sur la case 3, et ainsi de suite jusqu'à la case 64 où se termine sa course. Il est facile de voir que la marche inverse pourrait être suivie en partant de la case 64 et en parcourant successivement 63, 62... jusqu'à la case 1.

42	59	44	9	40	21	46	7
61	10	41	58	45	8	39	20
12	43	60	55	22	57	6	47
53	62	11	30	25	28	19	38
32	13	54	27	56	23	48	5
63	52	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	64	15	34	3	50	17	36

Mais cette solution n'est applicable qu'au cas où l'on veut commencer, soit par l'un des quatre angles, soit par l'une des cases voisines sur les côtés, et elle ne s'étend qu'à douze cases prises pour point de départ sur l'échiquier. La difficulté du problème consiste à trouver une route où la case marquée 64 soit éloignée de la case marquée 1 d'un saut de cavalier, de manière qu'il puisse sauter sans interruption de l'une quelconque des cases sur celle qui porte le numéro d'ordre qui vient immédiatement après ou avant. La seconde figure représente une des solutions qu'Euler a données pour cette seconde espèce de route, qu'il a désignée sous le nom de *rentrante en elle-même*, et qui est beaucoup plus difficile à trouver que la première.

42	57	44	9	40	21	46	7
55	10	41	58	45	8	39	20
12	43	56	61	22	59	6	47
63	54	11	30	25	28	19	38
32	13	62	27	60	23	48	5
53	64	31	24	29	26	37	18
14	33	2	51	16	35	4	49
1	52	15	34	3	50	17	36

Ce qui distingue cette marche de la précédente, c'est que l'intervalle de la case 64 à la case 1 étant d'un saut de cavalier, on pourra la suivre dans un ordre direct ou rétrograde, en partant de l'une quelconque des cases de l'échiquier. Ainsi, par exemple, on pourra commencer à la case marquée 22, et aller à 23, à 24, à 25, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on revienne à 21 en passant par 64 et par 1; ou bien

encore on pourra suivre l'ordre 22, 21, 20... jusqu'à ce que l'on soit arrivé à 23 en passant par 1 et 64.

Si quelque censeur sévère trouvait ces jeux d'esprit indignes d'une intelligence élevée, nous justifierions par l'imposante autorité de Leibnitz la mention que nous avons accordée ici à un problème qui a été fort célèbre dans le siècle dernier. Dans sa lettre VIII adressée à de Montmort, ce grand philosophe s'exprime ainsi : « Après les jeux qui » dépendent uniquement des nombres, viennent les jeux où » entre encore la situation, comme dans le trictrac, dans les » dames, et surtout dans les échecs. Le jeu nommé solitaire » m'a plu assez. Je l'ai pris d'une manière renversée, c'est-» à-dire, au lieu de défaire un composé de pièces selon la » loi de ce jeu, qui est de sauter dans une place vide et » d'ôter la pièce sur laquelle on saute, j'ai cru qu'il serait » plus beau de rétablir ce qui a été défait, en remplissant » un trou sur lequel on saute; et par ce moyen on pourrait » se proposer de former telle ou telle figure donnée si elle » est faisable, comme elle l'est sans doute si elle est défai-» sable. *Mais à quoi bon cela? dira-t-on. Je reponds:* » *A perfectionner l'art d'inventer.* Car il faudrait avoir » des méthodes pour venir à bout de tout ce qui peut se » trouver par raison. »

NEWGATE.

Lorsque la ville de Londres était encore entourée de murailles, une porte (*new* nouvelle, *gate* porte), construite à la fin du onzième siècle, servit long-temps à la fois de forteresse



(L'ancienne porte de Newgate, à Londres. — Façade de l'est.)

et de prison ; on y enfermait des criminels d'état. C'est dans un de ses cachots que mourut misérablement Robert Baldock, chancelier d'Edouard III. En 1419, elle fut réparée par ordre du lord maire Richard Whittington, dont nous avons raconté ailleurs la singulière histoire (voyez 1835, page 22). C'est ce dernier édifice que notre gravure représente. Il était décoré des armes de la Cité, de celles de Whittington et de sa corporation. Sur la façade de l'ouest, on voyait les quatre figures emblématiques de la Liberté, la Paix, la Sévérité et l'Abondance; et sur la façade de l'est, trois figures dans des niches : la Justice, le Courage et la Prudence. Cette prison fut ruinée par l'incendie de 1666; rebâtie sur le même plan quelque temps après, elle a été depuis remplacée par les bâtiments actuels, construits de 1778 à 1780, et réparés en 1832.

Adieux de Brutus et de Porcie. — Brutus, prêt à s'embarquer pour quitter l'Italie, se promenant sur le bord de la mer avec Porcie qu'il allait quitter, entra avec elle dans un temple; ils y adressèrent ensemble leur prière aux dieux protecteurs. Un tableau qui représentait les adieux d'Hector à Andromaque frappa d'abord leurs regards. La fille de

Caton, qui jusqu'alors avait réprimé les expressions de sa douleur, en voyant ce tableau, ne put contenir l'excès de son émotion. Brutus, alors attendri sur lui-même, dit, en s'approchant de quelques amis qui l'avaient accompagné : « Je vous confie cette femme, qui unit à toutes les vertus » de son sexe le courage du nôtre. » Et il s'éloigna.

Je ne sais, dit madame de Staël en rapportant ce fait d'après Plutarque, je ne sais si nos troubles civils, où tant d'adieux ont été les derniers, ajoutent à mon impression en lisant ce récit; mais il me semble qu'il en est peu de plus touchants. L'austérité romaine donne un grand caractère aux affections qu'elle permet. Le stoïcien Brutus, dont la farouche vertu n'avait rien épargné, laissant voir un sentiment si tendre dans ces moments qui précèdent et ses derniers efforts et ses derniers jours, surprend le cœur par une émotion inattendue. L'action terrible et la funeste destinée de ce dernier des Romains, entourent son image d'idées sombres qui jettent sur Porcie l'intérêt le plus douloureux.

Elle vint sur ce seuil accompagner ses pas,
Et les infortunés ne se revirent pas.
De Guibert.

HANS SACHS,

CORDONNIER, POETE ALLEMAND DU SEIZIÈME SIÈCLE, SURNOMMÉ LE PRINCE DES CHANTEURS.

(Voyez, sur les Meistersaenger et les Spruchsprecher, p. 135.)

Un poëte du seizième siècle, Puschmann, a raconté dans trois chants lyriques, qui ne sont autre chose qu'une biographie rimée, la vie de Hans Sachs.

Il naquit, dit Puschmann, à Nuremberg en 1494. A l'âge de sept ans il entra à l'école, et y resta jusqu'à quinze ans. Alors il apprit la profession de cordonnier, et voyagea pendant cinq ans, selon la coutume des compagnons ouvriers qui aspiraient à avoir un jour une maîtrise.

Pendant qu'il était à l'école, il avait étudié avec zèle et avait même appris un peu de latin. Il essaya d'écrire des vers, et l'un des maîtres chanteurs les plus connus de Nuremberg lui donna des conseils. A l'âge de vingt ans, il se signala par une composition poétique, et cette première œuvre de l'écrivain qui devait un jour célébrer l'œuvre de Luther et de la réformation, était une ode en l'honneur de la sainte Trinité.

En 1519 il fut reçu maître, et se maria la même année avec une jeune fille du peuple, qui lui donna sept enfants. On ignore complétement s'il entendait bien son métier de cordonnier; mais il était à coup sûr un poëte d'un immense talent. Il dit dans la *Somme de toutes ses chansons*, imprimée à la fin de l'édition complète de ses œuvres, que la vie pour lui consiste à chanter, et qu'il ne peut s'abstenir de composer des vers. Il est pour son pays aussi grand réformateur dans la poésie, que Luther le fut dans la religion, et Ulrich de Hutten dans la politique. Jouissant d'une grande considération auprès de ses contemporains, et estimé encore long-temps après sa mort, Hans Sachs devint, vers le milieu du dix-septième siècle, un objet de raillerie et de mépris, jusqu'à ce que, de nos jours, Goethe et Wieland rétablirent sa mémoire, et associèrent son nom aux représentants célèbres de la réforme.

La jeunesse de Hans Sachs se passa dans les premières années du mouvement religieux qui entraîna l'Allemagne à s'affranchir de l'autorité de Rome. Le poëte prit place volontairement dans les rangs des novateurs; mais il ne se laissa pas emporter par le tourbillon des événements et des partis. Il vit tranquille et retiré dans sa boutique, d'où il observe tout ce qui se passe : rien ne lui échappe, rien ne lui est indifférent; mais rien ne peut lui ravir l'indépendance de ses opinions. Il voit très bien les vices nombreux de l'empire, mais il ne veut pas les réformer; seulement il fait sentir souvent qu'il est citoyen d'une ville libre qui rivalisait à cette époque avec les républiques d'Italie en puissance, en richesse et en génie. Toutes les craintes, toutes les espérances de ces temps si agités se retrouvent dans les innombrables écrits du cordonnier poëte.

Lorsque la nouvelle doctrine de Luther pénétra dans sa ville natale, Hans Sachs publia un pamphlet rimé, intitulé : *Une curieuse prophétie sur la papauté*, livre devenu très rare, parce que le conseil municipal de Nuremberg le fit saisir et brûler à cause des injures qu'il renfermait contre le pape et l'empereur. Le magistrat réprimanda sévèrement l'auteur, et lui enjoignit de faire des bottes et de cesser désormais tout commerce littéraire, soit en vers, soit en prose. Hans Sachs ne se conforma point aux ordres de l'autorité : il rima encore une foule de pamphlets en faveur du protestantisme. Ces dernières productions sont d'un style plus calme, et on y trouve moins d'extravagances dans la forme et dans les idées. Il ne prêche pas avec la passion fougueuse du moine de Wittenberg; il n'a ni l'humeur belliqueuse de l'auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*, ni la turbulence et la grossièreté de langage des théologiens de cette époque. Dans sa plus grande indignation, Hans Sachs ne jure jamais comme les princes souverains eux-mêmes en avaient l'habitude. Son style est sans doute celui de son temps, rude et incorrect, mais plein de vigueur, d'énergie et de bon sens. Les œuvres de Hans Sachs ont une très grande importance pour tous ceux qui veulent étudier la littérature allemande.

Il nous serait impossible de faire connaître au lecteur l'œuvre poétique de Hans Sachs dans tous ses détails. Ce maître cordonnier a été un des poëtes les plus féconds qui aient jamais existé : le nombre de ses différentes pièces en vers se monte à *six mille quarante-huit*. Il s'est essayé dans tous les genres de poésie qu'on cultivait de son temps : nous nous bornerons à faire une analyse rapide de son œuvre prise dans sa généralité.

Deux périodes bien distinctes se font remarquer dans ses poésies : l'une est consacrée à la vie publique, à l'Etat et à l'Eglise; l'autre à la vie privée, aux fêtes populaires et au théâtre. Dans les prémices de sa muse, il chante presque exclusivement la sainteté du mariage; c'est le sujet ordinaire de ses inspirations : soit qu'il médite sur lui-même, soit qu'il écoute aux fenêtres des voisins, soit qu'il nous ouvre l'intérieur de la vie de famille, soit qu'il accompagne Ulysse chez Calypso et Circé, il ne manque jamais de chanter les louanges du mariage, et de maudire les mauvais ménages à la ville et à la campagne.

En 1523, Hans Sachs écrivit son fameux poëme *le Rossignol de Wittenberg*. C'est un panégyrique de Luther : on y voit combien le tiers-état en Allemagne sympathisait de prime-abord avec les idées nouvelles, ou, pour parler le langage de notre poëte, « comment cette classe laborieuse » saluait l'aurore du jour avec le rossignol, et quittait le » désert et les ténèbres où l'avait entraînée le lion rusé. » Le maître chanteur rappelle en même temps aux serviteurs de la foi protestante la morale pure et simple de l'Evangile, et il ne peut se dissimuler que la lumière nouvelle commence déjà à pâlir; il fait pleurer la théologie accablée sous le poids des sectes religieuses, et empoisonnée par les disputes et les querelles dogmatiques sans fin et sans nombre. L'intuition poétique, qui dans un seul incident découvre un monde entier, révèle au maître chanteur le mal intérieur qui ronge le protestantisme.

Au milieu du seizième siècle, nous voyons le poëte uniquement occupé d'affaires politiques, qui avaient pris une tournure peu favorable à la réforme :

« Tout est fini, s'écrie Hans Sachs, tout est accompli. » Le saint empire romain germanique touche à son moment

» suprême; la Turquie s'élève, l'éclat de la royauté s'é» clipse, et presque de tous côtés on entend un craquement » du monde comme s'il voulait se rompre et s'abîmer. Car » de ce que l'empire germanique, sous notre empereur » Charles-Quint, s'élève un peu et devient plus puissant » qu'il n'a été depuis long-temps, je n'en vois pas moins » l'imminence de sa ruine; on dirait, aux yeux de Dieu, » un flambeau ou un brin de paille qui, au moment de s'é» teindre, jette une flamme éclatante, comme s'il voulait » brûler toujours, et meurt avec elle. »

L'unité d'action et d'esprit est aux yeux du poëte le seul moyen de sauver la patrie : il dépeint sous les plus vives couleurs les tristes effets de l'anarchie et du désordre. Les dieux tiennent un conseil sur les affaires de l'empire, où la discorde et la guerre ne veulent pas cesser malgré les diètes. Mars veut tout mettre à feu et à sang; Junon veut gagner les princes avec de l'argent, mais Pluton est d'avis que ce serait encore pis; il est question de les rendre malheureux et pauvres, mais il est à craindre qu'ils ne deviennent plus oppresseurs qu'auparavant. Mercure est chargé d'employer tous ses moyens de persuasion pour faire renaître la paix et la concorde, mais il est à considérer que chacun veut avoir raison et ferme l'oreille à toute remontrance; Phébus doit éclairer les aveugles, mais ils connaissent très bien la vérité et n'aiment que le mensonge; Minerve conseille d'envoyer la République, mais Mercure ne peut la rencontrer nulle part : elle n'est plus dans les villes de l'empire; Luna l'a vue jadis à Athènes; à présent elle s'est enfuie dans les cavernes et dans les rochers. On la trouve enfin, mais dans un état pitoyable : Esculape va la soumettre à une cure douteuse. Le poëte croit que la dissolution s'est mise dans toutes les parties du corps social; il se débat en vain pour ne pas croire à cette décomposition générale. Dans une vision de 1550 le diable lui apparaît; il vient à Nuremberg embaucher des ouvriers pour l'agrandissement de l'édifice infernal. Hans Sachs lui dit de renoncer à ce projet, parce que tout allait pour le mieux dans ce monde; mais Satan ne le veut pas croire, à moins qu'il ne produise dix témoins qui attestent la même chose: malheureusement ces dix témoins ne se trouvent pas. Le poëte promène la Paix à travers toutes les provinces de l'empire et toutes les classes de la société; il ne trouve que guerre et division : guerre dans l'Etat, guerre dans la famille, guerre partout. Dans sa *Wolfsklage* (plainte du loup), il dit que les bêtes déposeraient un jour contre les hommes pour les convaincre d'avoir mené une vie contraire à toutes les lois de la nature, de la raison et de la morale. Le retentissement de cette sensation est souvent un anathème, une imprécation, un cri de rage ou de désespoir. Tous les poëmes de Hans Sachs, qui datent de 1540-1550, sont empreints d'une austérité énergique et presque farouche.

Peu à peu cette indignation véhémente fait place à un sentiment plus doux. Dans les productions postérieures à celles de 1552, nous voyons régner un ton jovial et même un peu grivois. Le poëte ne compose que des farces, des contes comiques, et des pièces amusantes pour le carnaval et les fêtes populaires. Il se moque du vice au lieu de s'en effaroucher; ses mercuriales sévères se changent en causeries spirituelles et railleuses, et ses poésies, qui ordonnaient autrefois de s'endurcir dans l'adversité, cherchent maintenant à adoucir la tristesse et les malheurs.

On trouve, il est vrai, dans ces poésies bouffonnes de Hans Sachs un peu de cette uniformité et de cette régularité mécaniques qui rappelle les travaux manuels de son métier; mais on ne saurait contester que Hans Sachs n'ait excellé dans ce genre littéraire. Ses légendes comiques peuvent passer pour des modèles sous le rapport de la naïveté et du bon sens; ses descriptions du monde renversé ou du *Schlaraffenland* offrent encore beaucoup d'intérêt, même après Boccace et la création du pays de Cocaigne. Les plaisanteries de ses lansquenets, que saint Pierre ne veut pas admettre au ciel, et que Lucifer ne veut pas non plus recevoir dans l'enfer, sont singulières; et quant à ses pièces de carnaval, il suffit de dire que Gœthe les a trouvées dignes d'être imitées et d'être mises en scène de nos jours. Le mouvement et la fidélité des descriptions, la variété des objets qu'il représente, la sûreté et la vigueur de son pinceau, entraînent le lecteur. Hans Sachs se plaît à peindre les mœurs populaires, et les tableaux des scènes burlesques qui s'offrent à ses yeux dans les foires ou dans les kermesses sont pleins d'animation et de vie, et peuvent être comparés aux meilleures toiles des maîtres flamands. On se croit transporté avec le poëte cordonnier au milieu des lansquenets, des paysans, des compagnons, des clercs et des étudiants; on croit entendre les cris de joie sauvage poussés par les convives d'un bal champêtre : on suit le poëte sur les montagnes du mensonge et de l'ivrognerie, ou dans les pays de la paresse et de la folie, ou dans un tournoi de buveurs de bière où les champions boivent, dit-il, *comme des vaches.*

Pendant les dix dernières années de sa vie, le poëte change encore une fois de ton. A la fin de sa carrière, il se plaint que l'art jadis si florissant paraît avoir atteint l'époque de sa décadence; que tout le monde court après la fortune et l'argent, et que ceux qui, emportés par une générosité naturelle, négligent ce qu'on appelle leurs affaires pour des spéculations d'une nature large et élevée, se voient accusés de folie et mis au ban de la raison et du siècle.

Ses poésies lui avaient fait beaucoup d'ennemis; il voulut souvent déposer sa lyre; mais après avoir chanté pendant quarante-quatre ans de sa vie, il ne lui fut pas possible de cesser de louer la vertu et de gourmander le vice. Vers la fin, il ne composa que des drames. Bien que l'art de faire un plan dramatique et d'ébaucher un dialogue fût encore dans l'enfance, les drames postérieurs à ceux de Hans Sachs, et même ceux qui furent composés en Allemagne dans un siècle plus cultivé, ne sauraient soutenir la comparaison avec ces pièces dépouillées d'art, mais pleines de verve, de franchise et d'imagination.

L'une de ses comédies les plus célèbres est celle qui a pour titre : *les Enfants d'Eve.* Elle caractérise parfaitement la naïveté du poëte allemand, et nous cédons au désir de la citer en avertissant toutefois qu'il ne faudrait pas la prendre sérieusement pour mesure du génie de Hans Sachs.

LES ENFANTS D'ÈVE,

COMÉDIE EN CINQ ACTES.

Au lever du rideau apparaît le prologue, ou plutôt le héraut, comme le nomme Hans Sachs, qui s'adresse ainsi au public:

« Salut et joie de Notre-Seigneur à tous ceux qui, de près et de loin, sont rassemblés ici pour entendre chaque parole d'une agréable comédie, composée d'abord en latin par Philippe Malanthon, et traduite en allemand pour le plaisir du peuple. »

Le héraut raconte ensuite le sujet de la pièce : — La condamnation qui chasse Adam hors du paradis terrestre, et les douleurs qu'il éprouve à gagner son pain à la sueur de son front; le caractère doux et religieux d'Abel, et les mauvais penchants de Caïn; le meurtre commis par ce dernier, et la punition de Dieu

Puis Eve s'avance sur la scène, et s'écrie : — Je suis la femme la plus malheureuse, livrée à la souffrance du corps et de l'âme depuis que j'ai prêté l'oreille aux douces et flatteuses paroles du serpent satanique qui m'a trompée! Me voilà maintenant chassée du Paradis, condamnée à enfanter avec douleur et à rougir devant mon mari. Oh! Seigneur Dieu, j'ai commis une grande faute.

Adam s'approche, et se plaint des fatigues qu'il éprouve à labourer une terre ingrate, qui ne produit que des ronces et des chardons. Mais une pensée le console : — Je viens d'apprendre, dit-il, par l'ange Gabriel, que le Seigneur doit nous visiter demain, afin de voir comment va notre ménage et comment nous élevons nos enfants, et si nous leur apprenons à croire en Dieu, à le craindre et à l'honorer. S'il est content d'eux, il nous accordera sa clémence. Ainsi occupe-toi de les laver, de les habiller, de les parer. Balaie la maison, et jette sur le sol une herbe fraîche, afin qu'elle paraisse propre et bien tenue demain, quand le Seigneur y entrera avec ses anges.

Puis il demande où est Abel.

— Il est dans les champs à garder les brebis. C'est un enfant sage et craignant Dieu, qui me cause une grande joie.

— Et où est Caïn, ce sauvage garçon, ce gibier de potence?

— Oh! quant à celui-là, s'écrie Eve, je suis tout effrayée quand je songe à lui. C'est un enfant de Bélial. Il devait apporter du bois à la maison, et m'a fait long-temps attendre. Il court maintenant je ne sais où, et peut-être se bat avec d'autres enfants. Il n'y a pas de jour qu'on ne porte quelque plainte sur son compte.

Abel entre. Sa mère lui dit d'aller chercher Caïn pour se préparer à la visite du Seigneur.

— Ah! je me réjouis, s'écrie Abel, de voir le Seigneur dont on m'a tant parlé, et je vais en toute hâte chercher mon frère.

— Oui, va, dit Adam; et pendant ce temps nous voulons nettoyer la maison, nous voulons mettre de beaux mai verts à chaque coin, afin qu'elle soit agréable et riante à voir.

Au second acte, Abel, après avoir long-temps erré de côté et d'autre pour trouver son frère, finit par l'apercevoir courant à travers la campagne. Il l'appelle; mais Caïn menace de le battre. — Viens, lui dit Abel, viens; notre Seigneur doit nous visiter demain, et notre mère veut te parer pour ce jour de fête. — Que m'importe cette fête? répond Caïn; j'aime mieux retourner auprès de mes camarades, et jouer avec eux.

— Mais viens, répète encore Abel. Ma mère t'attend, et Dieu doit entrer dans notre demeure.

— J'aimerais autant, répond Caïn, qu'il restât chez lui.

Abel, ne pouvant vaincre la dure obstination de son frère, retourne auprès de ses parents. Adam sort de sa maison pour l'appeler, et Caïn qui l'entend s'écrie : — Tu peux bien m'appeler trois fois encore avant que je réponde. — Ecoute, dit Adam, il faut qu'on te peigne, qu'on te lave, qu'on t'habille comme pour un jour solennel; car le Seigneur va venir. Il faut que tu le pries, que tu lui offres un sacrifice, et que tu écoutes ses conseils. — Ah! ne venez pas ainsi m'importuner. Je voudrais qu'on n'eût jamais parlé de sacrifice, de prière et de sermon. J'aime mieux chasser les lièvres et les renards ou courir avec mes camarades que d'entendre toutes ces choses-là.

Toutes ces scènes, que nous abrégeons, sont fidèlement calquées sur la vie bourgeoise du temps de Hans Sachs. L'apparition de Dieu dans la maison d'Adam est comme la visite d'un grave maître d'école dans une demeure d'ouvrier. Au moment où le Seigneur arrive accompagné de deux anges, les cinq petits enfants obéissants d'Eve, ayant à leur tête Abel, sont rangés d'un côté, et les cinq petits enfants désobéissants sont de l'autre, comme des écoliers qui vont subir un examen. Eve leur recommande encore d'être polis envers le Seigneur, d'ôter leur chapeau quand il s'avancera, et de lui présenter la main; mais Caïn lui tend la main gauche.

Dieu examine d'abord les enfants obéissants, et leur fait réciter à tous leur prière, laquelle prière n'est autre chose qu'une paraphrase du Pater. Il les interroge ensuite sur leur acte de foi. — Que signifie, dit-il à Abel, le mot *Amen?* — Il signifie que nous croyons sincèrement que tu nous accorderas ce que nous demandons. Il leur adresse encore d'autres questions et dogmes auxquels les enfants répondent comme des théologiens. Puis il leur fait réciter les dix commandements, et quand ils les ont tous cités et expliqués : — Vous avez très bien répondu à toutes mes questions, dit le Seigneur; maintenant dites-moi les articles de la foi. Et les enfants alors récitent le *Credo*

Au quatrième acte apparaît Caïn avec ses cinq fils, qui tous représentent quelque mauvaise passion : celui-ci l'esprit de révolte, celui-là le vol, cet autre l'ambition. Satan s'approche d'eux pour leur donner ses méchants conseils; mais il se cache en voyant le Seigneur qui s'approche, toujours accompagné de ses deux anges et suivi d'Eve et d'Adam. — Viens ici, Caïn, dit le Seigneur, et fais-moi ta prière. — Caïn veut réciter le *Pater;* mais au lieu d'invoquer le ciel il prononce une malédiction; il dit : O notre Père qui es au ciel, fais que ton royaume ne nous arrive jamais. Laisse-nous nos péchés. Donne-nous beaucoup de pain quotidien, et le mal, et l'angoisse, et la douleur. Dieu s'adresse ensuite à Dathan, qui ne peut dire que quelques paroles du *Credo;* puis à Nabal, qui n'en sait aucune. Ensuite il interroge Achan, le représentant de la passion du vol, qui lui répond avec le paradoxe du fataliste : — Je vois bien comment le monde est fait; mais je ne sais ce qui s'y passe. Si Dieu a décidé que je serais sauvé, je le serai quoi que je fasse. Quant à Nemrod, l'esprit de l'ambition, il répond avec dédain : — Mon cœur croit ce que mes yeux voient, je ne cherche pas à m'élever plus haut. Je veux avoir l'honneur, la richesse, la puissance, et je t'abandonne ton paradis.

Après ce double examen, Dieu bénit la race d'Abel, et lui prédit qu'elle prospèrera, qu'elle donnera aux différentes nations des princes, des prélats, des prédicateurs. — Quant à celle de Caïn, elle ne produira, dit-il, que des paysans, des pâtres, des garçons de bains, des faiseurs de balais, des manœuvres, des charrons, des charretiers, des valets de police, et des bourreaux.

Le pauvre Hans Sachs, en traduisant ce passage de la comédie de Philippe Malanthon, faisait un acte d'humilité; car, par son métier de cordonnier, il entrait nécessairement dans la catégorie maudite par le Seigneur, et devait appartenir à la race de Caïn.

Au cinquième acte, Caïn est en grande conversation avec le Diable. — Il me paraît, dit-il, que mon frère Abel est assez bien en cour. Il deviendra évêque. Le Seigneur a de la considération pour lui, et méprise tout le reste.

Satan lui montre qu'il est, par droit de naissance, au-dessus de son frère puisqu'il est son aîné, et l'engage à ne pas souffrir de sa part la moindre marque de dédain.

Abel vient offrir un sacrifice au Seigneur. La flamme de son holocauste s'élance vers le ciel, et Caïn le tue, et Dieu maudit le fratricide.

A la fin de la pièce, on voit reparaître le héraut, qui explique le mouvement de chaque acte, le caractère des différents personnages, et la moralité du dénouement.



(Hans Sachs, cordonnier, poëte du seizième siècle.)

La première femme de Hans Sachs mourut jeune. Il se remaria à l'âge de soixante ans.

Il mourut en 1576.

Duel sous Gontran. — Gontran, roi de Bourgogne, ayant vu dans une forêt un buffle ou taureau sauvage nouvellement tué, s'en prit au garde du bois, qui en accusa un chambellan. Le chambellan niant le fait, Gontran voulut que la querelle se décidât par le combat, et obligea le chambellan, qui était âgé et infirme, de mettre un homme en sa place. Le champion du chambellan fut un de ses neveux, qui, voulant désarmer le garde après l'avoir blessé, se tua lui-même sans le vouloir avec le poignard de son ennemi. Le neveu mort, l'oncle s'enfuit; mais on courut après, et, par ordre du roi, il fut lapidé sur-le-champ. C'était une conséquence du principe que le vaincu dans le duel était réputé le coupable. *Mœurs des Français.*

La nature des hommes et celle des dieux est la même : hommes et dieux, nous avons reçu la vie de la même mère. La différence est tout entière dans la puissance : l'homme n'est rien, tandis que le ciel d'airain est toujours inébranlable. Mais nous ressemblons aux dieux par la grande intelligence et la grande vertu. Seulement les hommes ignorent à quelle heure, dans la nuit ou dans le jour, sera suspendue leur course à travers la vie. PINDARE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

L'ÉCOLE D'ATHÈNES, PAR RAPHAEL.



(L'École d'Athènes, fresque du Vatican, par Raphaël.)

L'admirable peinture à fresque, célèbre sous le nom d'*École d'Athènes,* a été exécutée par Raphaël en 1512, dans l'une des salles du Vatican, où se trouve aussi la *Dispute du Saint-Sacrement.*

Le lieu de la scène est un gymnase superbement décoré, et dont le plan a beaucoup de ressemblance avec celui que Bramante et Buonarotti avaient d'abord proposé pour l'ordonnance intérieure de Saint-Pierre de Rome. Les statues d'Apollon et de Minerve occupent deux niches : celles des Muses sont indiquées en perspective entre les pilastres.

A gauche du spectateur, du côté de la statue d'Apollon, au-dessus des gradins, on reconnaît Socrate à son profil et à son front chauve : il instruit Alcibiade qui porte un casque.

Au centre du tableau, et à droite de Socrate, on voit Platon et Aristote, ses deux élèves les plus illustres, conversant ensemble au milieu d'une foule qui écoute avec respect ces deux grands génies de la philosophie grecque.

Sur les gradins, au milieu, Diogène le cynique, presque nu, à demi couché, lit une tablette. Il est isolé, sans disciples.

Au premier plan, sur la base d'une colonne, Epicure enseigne sa doctrine.

A sa droite, au-dessous du groupe de Socrate, Pythagore (le plus ancien de ces philosophes) écrit au milieu de ses disciples. On croit que celui qui est devant lui et qui appuie sur le sol une tablette, est le portrait de Francesco Maria della Rovere, duc d'Urbin, neveu de Jules II.

Les trois personnages que l'on voit debout entre ce groupe et les gradins sont Empédocle, Epicarène et Archytas.

De l'autre côté, et de même au premier plan, Archimède trace avec un compas un hexagone sur une tablette : c'est le portrait de Bramante. Le jeune homme qui a un genou en terre est le portrait du duc de Mantoue, Frédéric II; les deux autres, à gauche de Ptolomée et de Zoroastre, roi des Bactriens, qui tiennent des globes, sont les portraits de Pierre Pérugin et de Raphaël.

Le nombre des figures est de plus de cinquante.

Le carton original de cette peinture se trouve dans la bibliothèque Ambrogine à Milan.

Outre toutes les qualités supérieures de composition et de dessin réunis dans ce chef-d'œuvre, dont notre gravure ne peut indiquer que l'ordonnance, on ne saurait assez admirer le caractère profond de puissance intellectuelle imprimé sur les figures principales. Raphaël a donné à chaque Maître l'expression propre qui personnifie sa doctrine. Il fallait qu'il les eût étudiés ou devinés, pour écrire ainsi matériellement sur leur front, sur tous les traits de leur physionomie, l'essence même de leurs pensées. Ce tableau est inspiré à la fois par l'art et par la science ; il proclame dans son auteur le plus grand artiste philosophe qui ait jamais existé.

« Avant *l'Ecole d'Athènes*, dit M. Quatremère de Quincy, la connaissance de l'antiquité n'était pas plus entrée dans les conceptions de la peinture, que le goût ou la science de l'antiquité (chose assez différente) n'avait influé sur le dessin des peintres, en exceptant sous ce dernier point Michel-Ange. Les plus belles scènes de l'antiquité, soit religieuse, soit profane, n'étaient généralement reproduites que sous le travestissement routinier des costumes de chaque pays. On cherche et l'on a de la peine à

citer, dans les deux siècles précédents, quelques sujets qui aient appartenu à ce qu'on appelle l'histoire profane. Si toutefois il s'en présentait à l'imitation de l'art, nul artiste ne soupçonnait que les Grecs ou les anciens Romains eussent eu des costumes particuliers, et qu'un guerrier, par exemple, un philosophe, un consul, aient été vêtus autrement qu'un chevalier, un moine ou un podestat. — Raphaël n'eut donc aucune espèce de modèle pour le genre, le style et l'invention de sa peinture de l'Ecole d'Athènes. Nul, parmi ses prédécesseurs, n'avait pu lui en inspirer la moindre idée; et, chose remarquable, nul, depuis lui, ne s'est encore élevé à son niveau, dans ce qu'on peut appeler l'idéal d'un pareil sujet. »

Nous croyons que l'on ne nous accusera pas de nous écarter de notre sujet, si nous réunissons ici quelques brèves notices sur les hommes illustres dont nous venons de citer les noms en décrivant l'*Ecole d'Athènes*. C'est une occasion qui nous semble s'offrir naturellement de résumer en quelque sorte, sous la forme biographique, l'histoire de la philosophie grecque pour ceux de nos lecteurs auxquels elle ne serait pas très familière. Quelques uns des extraits suivants sont en partie empruntés au Manuel de Tenneman.

Pythagore était né à Samos; il dut en partie ses progrès dans les sciences à ses voyages en Grèce et en Egypte, et sans doute aussi aux leçons de Thalès et de Phérécyde, dont on assure qu'il fut le disciple; enfin à celles d'Anaximandre. Il fonda une école et une sorte de congrégation philosophique à Crotone, en Italie (de là le nom d'école italique), après avoir inutilement tenté de l'établir à Samos. Cette association, outre son but de perfectionner les habitudes intellectuelles, religieuses et morales, avait encore un but politique secret. Cette dernière prétention causa la ruine de la société vers 500 av. J.-C. et la mort du fondateur. En général, Pythagore nous apparaît comme un homme extraordinaire par ses talents, ses inventions, ses desseins élevés et son influence; mais les anciens Grecs et Romains révérèrent en lui, par diverses causes, un homme merveilleux et surnaturel.

Pythagore trouva les éléments des sciences mathématiques, particulièrement de l'arithmétique, de la géométrie, de la musique et de l'astronomie, et ses découvertes dans ces diverses parties suffiraient pour consacrer son nom à l'immortalité. Il considérait les mots et les nombres comme les inventions les plus salutaires. La science des nombres, à laquelle il rendit de nombreux services et qu'il regardait comme la clef des mathématiques, lui paraissait aussi, à cause de sa nature énigmatique, pouvoir devenir la source de toute connaissance en philosophie. Par là, il donna naissance à une philosophie mathématique, et son école est souvent appelée l'école mathématique. Il ne nous en reste que des fragments où il est difficile de bien discerner l'œuvre du maître de celle des disciples.

La doctrine de Pythagore eut une grande influence sur les plus éminents philosophes de la Grèce, en particulier sur Platon, par le mouvement qu'elle imprima à la pensée, par la direction de ses vues et le choix de ses objets. Mais plus tard on attribua à l'ancienne doctrine pythagorique tout ce que Platon, Aristote et d'autres après eux y ajoutèrent, et on rattacha à ce mélange une foule de superstitions.

Archytas de Tarente, qui suivit la doctrine de Pythagore, est né vers l'année 500 avant J.-C. Il eut parmi ses disciples Philolaüs de Crotone ou de Tarente, qui devint célèbre par son système astronomique, et composa le premier traité de son école qui ait été écrit.

Empédocle, né à Agrigente, se distingua par ses connaissances en histoire naturelle et en médecine, et par son talent pour la poésie philosophique. On sait qu'il trouva la mort dans le cratère de l'Etna. Quelques uns le croient disciple de Pythagore et d'Anaxagore. Sa doctrine, qu'il exposa dans un poëme didactique sur la Nature, dont il ne nous reste que des fragments, réunit les éléments de divers systèmes; celui avec lequel elle a le plus de rapports est le système d'Héraclite.

Socrate, né à Athènes en 470 ou 469 av. J.-C., fils d'un pauvre sculpteur nommé Sophronisque et d'une sage-femme, Phenarètes, se forma un esprit complétement opposé à la frivolité et aux habitudes sophistiques de l'époque où il vécut, en se livrant surtout au commerce de la société et en se proposant sans cesse à lui-même l'idée imposante d'un sage, dont la vie entière, et comme homme et comme citoyen, offrit sous tous les rapports un modèle de ce que l'humanité peut devenir. Il fut le précepteur du genre humain comme celui de ses compatriotes, non pour l'amour du gain ni de la réputation, mais en vertu d'une vocation intérieure; il se proposa surtout de contenir l'essor de la spéculation par la force d'un bon sens imperturbable; de soumettre les prétentions scientifiques à une obligation d'un ordre plus élevé, savoir la vertu, et de rattacher la religion à la morale. Sans fonder proprement une école ni établir un système philosophique, il attira autour de lui, par la dignité et l'urbanité de ses entretiens, une foule de jeunes gens et d'hommes faits, inspira à la plupart d'entre eux des sentiments et des idées plus nobles, et fit d'un certain nombre de ses auditeurs les plus affectionnés, des hommes d'un mérite supérieur. Il combattit les sophistes en leur opposant son sens droit, son ironie et son caractère. Adversaire constant de l'esprit d'obscurité et du charlatanisme scientifique, même dans la vie commune, il s'attira des ennemis et finit par succomber à leurs intrigues. Il fut condamné à mort comme ennemi des institutions, et il but la ciguë en l'année 400 av. J.-C.

Les doctrines de Socrate avaient exclusivement pour objet les idées de l'ordre moral et religieux, la destination et la perfection de l'homme considéré comme un être raisonnable, et enfin ses devoirs qu'il exposait, d'une manière simple et vraie, à mesure que l'occasion s'en présentait, invoquant à l'appui le témoignage du sens moral de l'humanité. On trouve chez Socrate pour la première fois l'idée d'un droit ou d'une justice naturelle. Selon lui, la vertu et la vraie félicité, la perfection morale et le bonheur, sont inséparablement unis. La religion est un hommage rendu à Dieu par la pratique des bonnes actions, et un effort assidu pour réaliser tout le bien que nos facultés nous permettent de faire. Le Dieu suprême est le premier auteur et le premier garant des lois morales : son existence est attestée par l'ordre et l'harmonie de la nature, soit au dedans de l'homme soit au dehors. L'âme se rapproche de Dieu par la raison et par sa force invisible, et par conséquent elle est aussi immortelle.

Parmi les élèves de Socrate qui s'adonnèrent principalement à la science philosophique, on remarque Antisthène, Athénien, fondateur de l'école cynique, ensuite Aristippe chef de l'école cyrénaïque, et plus tard Pyrrhon. Ces trois philosophes portèrent exclusivement leur attention vers la partie morale ou pratique. Euclide de Mégare, Phœdon d'Elis, Ménédème d'Erétrie, s'occupèrent davantage de la partie théorique ou métaphysique. Le génie plus vaste de Platon embrassa ces deux parties à la fois, et rapprocha les branches divisées du socratisme.

Platon est né à Athènes en 430 ou 429 avant Jésus-Christ; son nom véritable était Aristoclès. Il était fils d'Ariston et de Périctione, de la race de Codrus et de Solon. Il avait reçu de la nature des talents éminents pour la poésie et la philosophie. Socrate le détermina à suivre cette dernière vocation. Ses talents furent heureusement cultivés par son activité laborieuse, par ses travaux en poésie et en mathématiques, par beaucoup de voyages, particulièrement en Italie et en Sicile, enfin par ses rapports habituels avec les esprits les plus distingués d'Athènes, surtout avec Socrate, dont il suivit les entretiens pendant huit années, et avec les pythagoriciens de la grande Grèce. Ainsi se forma ce

grand et puissant philosophe, unique peut-être pour l'étendue et la profondeur de ses vues et l'exposition toute vivante de ses doctrines, en même temps que par son caractère. Il se plaça dignement à côté de Socrate. Il fonda dans l'*académie* une école philosophique qui, pendant long-temps, fut une pépinière d'hommes vertueux et de penseurs éminents. Platon mourut 348 ans avant Jésus-Christ.

Ses ouvrages, la plupart sous la forme de dialogues, chefs-d'œuvre de l'esprit poétique et de l'esprit philosophique réunis, sont les seules sources incontestables où l'on puisse trouver quelques résultats positifs de ses travaux.

Platon attira autour de lui une foule de disciples et d'admirateurs, parmi lesquels se trouvaient des hommes d'État célèbres et beaucoup de femmes, entre autres Oxiothée de Phliante et Lasthénie de Mantinée.

Aristote naquit à Stagire 384 avant Jésus-Christ. Le goût des études naturelles lui fut transmis par son père Nicomaque, médecin et ami d'Amyntas, roi de Macédoine. Depuis l'année 368 il fut pendant vingt ans disciple de Platon, et exerça les forces de son rare talent d'analyse sous ce grand maître, dont pourtant il s'éloigna peu après. Il devint, en 343, le précepteur d'Alexandre, et dans la suite ce dernier favorisa son zèle pour les sciences en lui donnant des collections d'objets d'histoire naturelle, et des sommes d'argent pour acheter des livres. Il fonda en 334 une école nouvelle dans la promenade du *Lycée*, d'où vint à cette école le nom de *Péripatétique* (*péri*, autour; *patein*, se promener). Il mourut en 322 à Chalcis en Eubée, probablement après avoir pris du poison, ayant été forcé de quitter Athènes comme suspect d'athéisme. Il a laissé des ouvrages précieux sur toutes les parties de la science des Grecs, et en particulier sur la philosophie.

Long-temps le système d'Aristote se soutint à côté de celui de Platon; plus tard on chercha à les associer, soit comme identiques, soit comme subordonnés l'un à l'autre. Dans le moyen-âge, le premier, transformé en une science de formules, devint exclusivement dominant, jusqu'à ce qu'il fût à son tour vaincu par le platonisme : il ne laissa pas néanmoins d'exercer encore par la logique une grande influence.

Diogène le Cynique est né à Sinope, ville du Pont. Son père était banquier. On les accusa tous deux de fabrication de fausse monnaie. Coupable ou innocent, Diogène prit la fuite, et vint à Athènes où il étudia la philosophie sous Antisthène.

Les cyniques méprisaient la science physique, ils n'avaient en vue que la réforme morale de la Grèce, dont les mœurs dégénéraient d'une manière sensible. Ils proclamaient la vanité du luxe et des richesses, et ils prêchaient d'exemple. Beaucoup d'entre eux, instruits et habiles, auraient pu s'enrichir, d'autres étaient riches par héritage; mais pour pratiquer les principes qu'ils enseignaient, ils abandonnaient les professions lucratives et leurs héritages, se couvraient de vêtements misérables, se nourrissaient de peu, et couchaient en plein air. Le fameux tombeau de Diogène était fait d'argile, et était placé ordinairement à la porte du temple de la Mère des dieux. On rapporte qu'un jeune homme l'ayant mis en pièces, les Athéniens le condamnèrent pour cette insulte à la peine du fouet.

En allant à l'île d'Egine, Diogène fut pris par des pirates qui l'emmenèrent dans l'île de Crète, et le vendirent à un riche Corinthien appelé Xéniades. Cet homme comprit la valeur de son esclave et lui confia l'éducation de ses enfants. Diogène les éleva très bien, leur enseigna les sciences, les divers exercices du corps, et s'en fit tendrement aimer. Il était très instruit et très éloquent. Quand Alexandre vint à Corinthe, il ne voulut pas, comme les autres philosophes, aller courtiser ce puissant monarque, et il attendit sa visite dans un tonneau semblable à celui qu'il avait eu à Athènes. On connaît leur entretien. « Alexandre, dit Costar, offrit à Diogène ses richesses et son crédit, et ce sage, tout déchiré, lui demanda pour toute faveur qu'il se retirât un peu de son soleil, comme s'il eût voulu dire : Ne m'ôtez point les biens de la nature, et je vous laisse avec ceux de la fortune, que je tiens au-dessous de moi. Alexandre comprit admirablement la vigueur et la fermeté d'une âme si haute; et se tournant vers les seigneurs de sa cour : Ne vous moquez point, leur dit-il, de cet homme là : si je n'étais pas ce que je suis, je voudrais être ce qu'il est; c'est-à-dire, si je ne possédais tous les biens et tous les honneurs, je me tiendrais bienheureux de les savoir mépriser comme fait ce philosophe. » Alexandre eut d'autres conférences avec Diogène, qui le reçut toujours sans plus de cérémonies.

On croit que ce philosophe, que l'on a appelé un *Socrate fou*, mourut d'un débordement de bile ou d'un suicide dans un accès de fièvre, sur une route, en se rendant aux jeux olympiques. Saint-Jérôme, Marc-Aurèle, Sénèque en font un grand éloge.

Epictète a tracé le portrait suivant du philosophe cynique : « C'est un homme envoyé de Dieu pour réformer les hommes, et pour leur apprendre par son exemple que nu, sans bien, sans autre couvert que le ciel, et sans autre lit que la terre, on peut être heureux. Un homme qui traite les vicieux, quelque grands qu'ils soient, comme des esclaves; un homme qui, maltraité, battu, aime et bénit ceux qui le battent et le maltraitent; un homme qui regarde tous les hommes comme ses enfants, qui fait la ronde pour eux, qui les avertit avec bonté et avec tendresse, comme un père, comme un frère, et comme le ministre de Dieu même qui est le père commun; un homme enfin que, malgré sa bassesse, les rois et les princes ne peuvent voir sans respect. Et c'est ainsi qu'Alexandre a regardé Diogène. »

Epicure est né en 337 avant Jésus-Christ, dans le bourg de Gargettos près d'Athènes. Ses parents étaient pauvres; son père, colon à Samos, gagnait sa vie comme maître d'école, et sa mère comme devineresse. Avec un corps faible et maladif, Epicure possédait un esprit supérieur; mais il reçut une mauvaise éducation. Un vers d'Hésiode et les ouvrages de Démocrite éveillèrent en lui, dès son jeune âge, le génie philosophique. Bientôt il suivit à Athènes, mais d'une manière superficielle, les leçons de l'académicien Xénocrate, de Théophraste et d'autres. Dans sa trente-deuxième année, il ouvrit lui-même une école à Lampsaque, et la transporta cinq ans après à Athènes; là, il enseigna, dans son jardin, une philosophie qui se recommandait par son indulgence pour les besoins des sens, par le goût des agréments de la vie sociale, par son dédain pour toute superstition, et par son esprit d'élégance et d'urbanité. Il professait que la philosophie est l'art de conduire l'homme au bonheur par le moyen de sa raison. Il est mort 270 ans avant Jésus-Christ.

Voyez, sur Archimède, 1838, p. 149.

UNE CONVERSATION

ENTRE CHARLES-QUINT ET DON CARLOS.

Voici un trait de la vie de Charles-Quint, qui n'est pas connu et qui mérite de l'être. Lorsque cet empereur se fut retiré en Espagne pour y mourir dans un couvent de moines, il ne se montra point si détaché des choses de ce monde qu'il ne prît encore une grande part à tout ce qui intéressait sa race. Curieux de connaître l'esprit de son petit-fils don Carlos, que Philippe II fit égorger plus tard, il aimait à converser avec lui, alors que ce prince n'avait encore que dix ans. Il se plaisait surtout à lui raconter les principales actions de sa vie pour voir quel effet elles produiraient sur ce jeune cœur. Don Carlos l'écoutait avec une grande attention; l'empereur enchanté lui dit un jour :

« Eh bien! mon fils, que vous semble de mes aventures?

» Trouvez-vous que je me sois comporté en brave ? — Je » suis assez content de ce que vous avez fait, répondit le » prince ; il n'y a qu'une chose que je ne saurais vous par- » donner. — Et quoi ? lui dit Charles-Quint. — C'est de vous » être sauvé d'Inspruck devant le duc de Maurice. — Ah ! » ce fut bien malgré moi, répliqua l'empereur ; il me sur- » prit, et je n'avais que ma maison. — Et moi, dit don » Carlos, je n'aurais pas fui. — Mais il fallait bien fuir, je » ne pouvais lui résister. — Pour moi, je n'aurais pas fui, » répéta le jeune prince. — Il aurait donc fallu me laisser » prendre ? ç'aurait été une grande imprudence dont j'au- » rais encore été plus blâmé. — Pour moi, je n'aurais pas » fui, répondit encore don Carlos. — Dites-moi donc ce que » vous auriez fait en une semblable occasion ; et pour vous » aider à me répondre, que feriez-vous actuellement si je » mettais une trentaine de pages à vos trousses ? — Ce que » je ferais, dit alors ce jeune prince d'un ton fier et assuré, » je ne me sauverais point. »

L'empereur admirant cette fermeté, l'embrassa tendrement, et pendant long-temps il ne pouvait s'empêcher de sourire toutes les fois qu'on lui parlait de don Carlos.

Origine du mot mérinos. — Le Dictionnaire de l'Académie de Madrid donne l'étymologie suivante de ce mot. *Merino* est le titre d'un fonctionnaire rural qui équivaut à peu près à notre maire. De là on a appelé *merindad* le nom du district qu'il administre. Plus tard on a transféré ces deux noms aux conducteurs en chef des troupeaux qui voyagent dans toute l'Espagne pour trouver leur pâture, et aux districts assignés à chacun d'eux. Ensuite, par une sorte d'ellipse, on a dit *ganado merino*, pour un troupeau conduit par un merino ; puis successivement *ovejas merinas* (brebis mérinos), *lana merina* (laine mérinos), et enfin *merino* tout seul, pour désigner cette race remarquable qui doit une partie de sa beauté à un croisement avec une race importée d'Afrique.

ÉTÉ D'UN TROUVÈRE.

(Nous empruntons ce délicieux tableau de mœurs du moyen âge à l'ouvrage de M. Edgar Quinet intitulé *Allemagne et Italie.*)

Pendant six mois d'hiver, le château féodal était resté enveloppé de nuages. Point de tournois, point de guerre ; peu d'étrangers et de pèlerins ; de longs jours monotones, de tristes et interminables soirées mal remplies par le jeu d'échecs. Enfin le printemps avait commencé ; la châtelaine avait cueilli la première violette dans le verger. Avec les hirondelles on attendait le retour du troubadour ou du trouvère. Par un beau jour du mois de mai, ce dernier envoyait ses chanteurs et ses jongleurs réciter ses anciens romans aux bourgeois et au menu peuple dans l'intérieur des petites villes. Pour lui, il suivait la rampe escarpée qui menait au château. Sans demeurée, dès le soir de son arrivée, les barons, les écuyers, les demoiselles se réunissaient dans la grande salle pavée pour entendre le poëme qu'il venait d'achever pendant l'hiver. Le trouvère, au milieu de l'assemblée, ne lisait pas, il récitait. Mais quand son récit s'élevait, il chantait par intervalle, en s'accompagnant de la harpe ou de la viole. Son début était plein de fierté et de naïveté ; c'était en même temps un tableau de l'assemblée.

Seigneurs, or, faites paix, chevaliers et barons,
Et rois et ducs, et comtes et princes de renoms,
Et prélats et bourgeois, gens de religions,
Dames et damoiselles, et petits enfançons.

Souvent il avait composé son poëme par l'ordre du seigneur, qui lui avait prêté la chronique dans laquelle était contenue la tradition du sujet ; souvent les ancêtres de son hôte y figuraient. D'ailleurs, les lieux voisins, les petites villes, les bourgs, les moustiers, les monastères y étaient désignés par leurs noms. Celui de France n'était jamais prononcé sans être accompagné d'un titre d'honneur : c'était *la douce*, ou *la plaisante*, ou *la louée*, ou *l'honorée*. Le trouvère parlait à ses auditeurs de ce qu'ils aimaient et connaissaient le mieux, de joutes et de batailles. Les qualités qu'il donnait à ses héros étaient peu variées, mais singulièrement frappantes et énergiques. A *la fière pensée*, hardi *comme lion*, à guise *d'homme fier*, à guise *de sanglier ;* ces expressions et d'autres semblables revenaient souvent dans ses descriptions. Il racontait ainsi les grands faits d'Olivier, qui, navré à mort, se relève de son lit pour défier le géant, chef des Sarrasins ; ou les larmes du chevalier Bayard, que les écuyers saignent pour boire son sang, pendant que la famine est au château de Renaud ; ou la prise de Barbastre, ou la bataille d'Alichamp, ou l'arrivée de la fille de l'émir dans la prison des chevaliers, ou la plainte de Charlemagne en entendant le cor de son neveu Roland. Au milieu des traditions qui se mêlent, il était souvent impuissant à régler ce désordre. Il se contentait alors de répéter à la bruyante assemblée : « Oyez, seigneurs ! » et cette formule féodale suppléait à presque toute autre combinaison d'art. Les idées du poëte étaient fécondes, ses sujets innombrables ; sa langue seule était pauvre et pliait sous le faix. Du moins elle ne détonnait jamais, et c'est une question de savoir si cette rudesse inculte ne valait pas bien souvent l'affectation de l'élégance moderne. L'accent et le rhythme, auxquels la foule est surtout sensible, se marquaient par des procédés qui nous semblent aujourd'hui barbares, mais qui étaient alors tout-puissants. En frappant vingt, quarante, soixante fois de suite la même rime, le vers finissait par graver la mesure dans l'oreille endurcie des vieux barons ; il retentissait ainsi, dans ces assemblées guerrières, comme l'épée sur l'écu dans un tournoi. A la voix du chanteur, chaque objet rendait un écho sonore. Le château crénelé, le vent qui soufflait dans les salles, les aubades des guettes sur les tourelles, le bruit des chaînes des ponts-levis, tout cela faisait en quelque sorte partie de son poëme. Ce qu'il ne disait pas, les choses et les souvenirs des auditeurs le disaient à sa place. Quand l'automne approchait, le trouvère était à la fin de son récit ; il partait enrichi des présents de son hôte : c'étaient des vêtements précieux, de belles armes, des chevaux bien enharnachés. Quelquefois il était fait chevalier, si déjà il ne l'était. Puis, lui absent, le manoir avait perdu sa voix : tout retombait, jusqu'à la saison nouvelle, dans le silence et la monotonie accoutumés.

ÉGLISE NOTRE-DAME A DIJON.

L'origine et la première construction de l'église Notre-Dame de Dijon ne sont pas bien connues. Il est seulement certain qu'elle existait avec le titre de paroisse dans le douzième siècle, et que l'église actuelle fut rebâtie entre les années 1252 et 1334. La partie la plus remarquable de l'extérieur est le portail principal ; sa forme est celle d'un parallélogramme rectangle qui a 88 pieds d'élévation, 60 de largeur et environ 19 de profondeur ; il est divisé en trois étages, dont le premier est occupé par trois grandes arcades entièrement ouvertes et servant d'entrée au vaste péristyle ou porche ; le porche a deux rangs de piliers qui soutiennent ses voûtes Les deux autres étages sont deux galeries ou colonnades superposées, composées chacune de dix-sept colonnes fuselées, d'un seul morceau, très délicates, couronnées d'un chapiteau et d'un petit arc ogive, dont les retombées s'appuient sur des figures saillantes d'animaux chimériques en forme de gargouilles. Les bandeaux ou frises

qui partagent chaque étage présentent dans leur développement une suite d'animaux ailés; des lions, des griffons en fort relief, placés à l'aplomb des colonnes et rappelant les triglyphes de l'architecture antique. Ces sculptures sont malheureusement presque entièrement ruinées par la vétusté. Des contre-forts, dont la portée supérieure prend la forme d'une petite tourelle en encorbellement, flanquent les deux angles de cette façade.

Près de l'une de ces tourelles, à droite de celui qui regarde, on voit s'élever l'horloge de la famille Jacquemart que nous avons représentée séparément dans notre second volume page 80. La vue a été prise ici sur une trop petite échelle pour qu'il ait été possible de la répéter avec ses quatre personnages grotesques qui sonnent les heures, les demies et les quarts. Si curieuse que soit cette machine, ce n'est point d'ailleurs comme œuvre de goût qu'elle se recommande.

La tour qui domine le chevet s'élève à la hauteur de 244 pieds. Les dimensions principales de l'église sont de 142 pieds de longueur non compris le porche, 53 de largeur et 56 de hauteur dans œuvre. Au nombre des monuments qui décorent l'intérieur, l'auteur du texte des *Vues des cathédrales de France* cite le groupe de l'Assomption de la Vierge au fond du chœur, en pierre de Tonnerre, chef-d'œuvre du sculpteur Dubois; le maître-autel et les bas-reliefs du chœur par le même; le buffet d'orgue, d'une



(Façade principale de l'église Notre-Dame, à Dijon.)

composition et d'une exécution charmante dans le style de la renaissance; quelques tableaux par Revel; enfin une statue de Notre-Dame de Bon-Espoir, image en bois très singulière et qui doit être du onzième siècle; la tête est entièrement noire, le menton pointu et les yeux très saillants. Sur le front est une espèce de bandeau où l'on voit trois cavités, probablement jadis remplies par des pierres précieuses. Les bords du manteau sont dorés et la robe est parsemée de larges mouches. Cette statue fut long-temps placée dans une chapelle particulière, voûtée et construite au sud du transept de 20 pieds d'élévation. Une foule de luminaires, de cierges et de flambeaux brûlaient jour et nuit, et garnissaient une galerie qui régnait autour de cette chapelle, dont l'intérieur et l'extérieur étaient remplis de tableaux votifs, de jambes, de bras, de pieds de cire, d'argent, de bois, de béquilles de toute espèce, d'épées, d'étendards, appendus aux murs comme monuments de reconnaissance. Les maires de Dijon avaient coutume autrefois, à leur installation, de venir prêter serment dans cette église Pierre de Beaufremont, comte de Charni, et les douze chevaliers qui avaient tenu avec lui le pas d'armes de Marsannay, en 1443, vinrent offrir et déposer leur écu et leur lance dans la chapelle de la Vierge, où on les voyait encore suspendus avant la révolution.

LES CIGOGNES D'IBICUS

TRADUIT DE SCHILLER

Les peuples de la Grèce vont se réunir sur la terre de Corinthe pour le combat des chariots et le combat du chant Ibicus, l'ami des dieux, vient de se mettre en route. Apollon lui a donné le génie poétique et l'harmonie des vers; il

part de Rhegiam avec un bâton de voyage, sentant déjà vibrer dans le cœur la voix qui l'inspire.

Déjà ses regards contemplent Acrocorinthe sur la montagne, et il s'avance avec joie à travers les mystérieuses forêts de Poseidon. Nul être humain n'apparaît; il ne voit que des cigognes qui s'en vont chercher la chaleur des contrées méridionales et l'accompagnent sur son chemin.

— Salut à vous, dit-il, oiseaux chéris, qui avez traversé la mer en même temps que moi. Ma destinée ressemble à la vôtre : nous venons de loin, et nous allons chercher une retraite hospitalière. Soyons fidèles à l'hôte qui préserve de l'injure l'étranger.

Puis il continue sa marche. Il arrive au milieu de la forêt; tout-à-coup des meurtriers s'avancent et l'arrêtent. Il veut combattre; mais bientôt sa main retombe fatiguée, car elle est plus habituée à tendre les cordes légères de la lyre que celles de l'arc vigoureux.

Il appelle à son secours les hommes et les dieux : ses cris sont inutiles. Aussi loin que sa voix peut s'étendre, il n'existe pas un être humain. Hélas! s'écrie-t-il, il faut donc que je meure ici de la main de deux misérables, sur le sol étranger où personne ne me pleurera, où personne ne viendra me venger.

A ces mots il tombe couvert de blessures. Au même moment les cigognes passent, il entend leurs cris aigus et ne peut plus les voir; mais il leur dit : — Si nulle autre voix ne s'élève pour venger ma mort, la vôtre du moins accusera mes meurtriers. Il dit et meurt.

On retrouva un cadavre dans la forêt; et quoiqu'il fût défiguré, celui qui devait recevoir Ibicus à Corinthe reconnut ses traits chéris. — Est-ce donc ainsi, dit-il, que je devais te retrouver, moi qui espérais te voir porter glorieusement la couronne de lauriers?

Tous les étrangers réunis à Poseidon déplorent la perte d'Ibicus; toute la Grèce en est émue. Chaque cour le regrette, et le peuple se rassemble au Prytanée et demande avec colère à venger la mort du poëte, à satisfaire ses mânes par le sang de ses meurtriers.

Mais comment reconnaître les traces du crime au milieu de cette foule attirée par l'éclat de la fête? Ibicus a-t-il été frappé par des voleurs, est-il victime d'un lâche ennemi? Hélios seul peut le dire, Hélios qui connaît le secret des choses.

Peut-être tandis que la vengeance le cherche, peut-être le meurtrier s'en va-t-il d'un pas hardi à travers l'assemblée des Grecs, jouissant des fruits de son crime? Peut-être insulte-t-il aux dieux jusque sur le seuil de leur temple; peut-être se mêle-t-il à la foule qui se dirige maintenant vers le théâtre?

Les bancs sont serrés l'un contre l'autre; les colonnes de l'édifice chancellent presque sous ce lourd fardeau. Les peuples de la Grèce accourent, et la vague rumeur de cette foule ressemble au mugissement de la mer. Tout le monde se presse dans le vaste circuit de l'édifice et sur les gradins de l'amphithéâtre qui s'élève audacieusement dans les airs.

Qui pourrait compter tous ces peuples? Qui pourrait dire les noms de tous ceux qui ont trouvé ici l'hospitalité? Il en est venu de la ville de Thèbes, des bords de l'Aulide, de la Phocée, de Sparte, des côtes éloignées de l'Asie et de toutes les îles. Et tous ces spectateurs écoutent la mélodie lugubre des chœurs qui, selon l'antique usage, sort du fond du théâtre, avec une contenance grave et sévère, s'avance à pas mesurés et fait le tour de la scène. Aucune femme de ce monde ne ressemble à celles de ce chœur; jamais la maison d'un mortel ne montra une figure pareille; leur taille est comme celle des géants.

Un manteau noir tombe sur leurs flancs, et dans leurs mains décharnées elles portent des flambeaux qui jettent une lueur sombre; au lieu de cheveux, on voit se balancer sur leurs têtes des serpents et des couleuvres enflées par le venin.

Ce chœur épouvantable s'avance et entonne l'hymne fatal qui pénètre dans l'âme et enlace dans ses propres liens la pensée du coupable. Les paroles de ce chant lamentable retentissent et agitent ceux qui les écoutent, et nulle lyre ne les accompagne.

Heureux, disent-elles, heureux celui qui n'a point senti le crime détruire la naïve innocence de son âme! Celui-là nous ne le poursuivrons pas; il peut poursuivre librement sa route. Mais malheur, malheur à celui qui a volé ou commis un meurtre! Nous nous attacherons à ses pas, nous filles terribles de la nuit!

Qu'il ne croie pas nous échapper! Nous avons des ailes; nous lui jetterons un lien au pied et il tombera par terre. Aucun repentir ne nous fléchit; nous poursuivrons sans relâche le coupable, nous le poursuivrons jusque dans l'empire des ombres, et là, nous ne l'abandonnerons pas encore.

En chantant ainsi, les Euménides dansent leur ronde funèbre. Un silence de mort pèse sur toute l'assemblée comme si la divinité était là présente; et le chœur, poursuivant sa marche, s'en retourne à pas lents et mesurés dans le fond du théâtre.

L'âme de chaque spectateur semble flotter entre la vérité et le mensonge, et chacun rend hommage à cette puissance invisible et inexplicable qui veille dans l'ombre, mêle les fils de la destinée humaine, se révèle parfois au cœur inquiet, s'enfuit avant le jour.

Tout-à-coup on entend sur un des gradins les plus élevés une voix qui s'écrie : — Regarde, regarde, Timothée, les cigognes d'Ibicus. Au même instant un nuage sembla passer sur l'azur du ciel, et l'on voit la troupe de cigognes qui poursuit son vol.

Ibicus! ce nom ravive les regrets de tous les spectateurs, et ces paroles volent de bouche en bouche : — Ibicus que la main d'un meurtrier égorgea et que nous avons pleuré. Qui parle de lui? Quel rapport y a-t-il entre lui et ces cigognes?

Et les questions redoublent; un triste pressentiment rapide passé dans tous les esprits. — Faites attention, s'écrie la foule, à la puissance des Euménides. Le poëte religieux sera vengé; l'assassin vient de se trahir lui-même. Saisissez celui qui a parlé d'Ibicus et qu'il soit jugé.

Celui qui avait prononcé ces paroles imprudentes aurait voulu les retenir; mais il était trop tard; ses lèvres pâles, son visage effrayé, révèlent son crime. On l'arrache de son siége, on le traîne devant le juge. La scène est transformée en tribunal, et l'éclair de la vengeance frappe le meurtrier.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(Dernier article. — V. p. 133 et 143.)

Au 1er janvier 1826, la population totale des établissements français de l'Inde s'élevait à 167 736 individus, composés 1° d'Européens et de descendants d'Européens; 2° de *Topas* ou *gens à chapeaux*, population mixte; 3° d'Indiens ou aborigènes libres; 4° de quelques esclaves, dont le nombre diminue chaque jour.

Le commandement général et la haute administration des diverses possessions francaises en Asie sont confiés à un gouverneur qui réside à Pondichéry. Il a sous ses ordres deux chefs d'administration, savoir, un ordonnateur et un procureur-général du roi. Un conseil privé assiste le gouverneur; mais il n'est que consultatif, excepté lorsqu'il se constitue en conseil du contentieux administratif, pour le jugement des matières analogues à celles qui sont déférées en France aux conseils de préfecture.

Le personnel civil et militaire salarié par le gouvernement dans les établissements français de l'Inde présente, pour l'année 1838, un total de 182 Européens et de 1 525 Topas, ainsi répartis par nature de services :

1° Gouvernement colonial	6 Europ.	31 Topas ou Ind.
2° Troupes	6	276
3° Administration de la marine	16	59
4° Service des ports	1	22
5° Service de santé	4	11
6° Administrations financières	5	549
7° Culte	4	1
8° Justice	27	64
9° Police	2	258
10° Ponts et chaussées	4	30
11° Instruction publique	23	19
12° Agents divers	4	15
TOTAL	102	1 335

Le budget des dépenses du *service colonial* des établissements français de l'Inde, pour l'exercice 1838, est en totalité de 989 524 fr.— Les recettes totales de l'exercice 1838 sont de 899 158 fr.

Le riz et les menus grains sont le principal et presque l'unique objet de la culture sur le territoire des établissements français de l'Inde. Les terres basses, où l'on peut conduire les eaux des étangs et celles des sources, sont consacrées aux rizières; sur les terres hautes, on cultive les menus grains. Dans les années ordinaires, les récoltes du territoire suffisent à la consommation locale.

Après le riz et les grains nourriciers, la culture de l'indigo est celle à laquelle les Indiens s'adonnent de préférence : une partie des produits des indigoteries est employée dans le pays même pour les teintures en bleu. La récolte des fruits du cocotier forme aussi une partie remarquable de l'industrie agricole de Pondichéry et de Mahé. Parmi les cultures accessoires du territoire de Pondichéry et de Karikal, on peut citer celles du manioc et du bétel; celle de plusieurs plantes oléagineuses, telles que le gingely et le palma-christi; et enfin celles de quelques plantes qui fournissent des substances narcotiques, telles que le ganja et le bang. La terre y produit en outre un grand nombre de plantes médicinales. Il existait autrefois des salines très productives; mais l'exploitation en est interdite par suite d'arrangements faits avec la Compagnie anglaise des Indes.

Les seules industries qui aient aujourd'hui quelque importance dans les établissements français de l'Inde sont la filature du coton, et surtout la fabrication des tissus de coton.

En 1835, les mouvements de la navigation commerciale ont eu pour résultats, dans ces établissements, l'entrée dans leurs ports de 535 bâtiments, dont 84 français, et la sortie de 519, dont 92 français.

Il existe à Pondichéry un hôtel des monnaies, dont l'établissement date de 1736. On y convertit les piastres d'Espagne en roupies et en fanons, monnaies courantes qui sont très recherchées dans l'Inde, leur titre n'ayant jamais été altéré à Pondichéry. Le cuivre y est aussi converti en caches.

Le nombre des établissements d'instruction publique existant dans les possessions françaises de l'Inde est de dix; savoir : — A Pondichéry, une institution d'enfants de langues, où l'on enseigne les langues anglaise, hindoustane et malabare aux jeunes Européens, qui sont plus tard admis, au concours, dans les emplois publics; un collége, où l'on compte huit professeurs et trente ou quarante élèves; un pensionnat de demoiselles et une école primaire gratuite pour les filles de Topas; une école gratuite pour les Malabares; une école régimentaire d'enseignement mutuel pour les Cypahis, et une école gratuite pour les Parias. — A Karikal, une école primaire gratuite pour les Malabares. — A Chandernagor, une école primaire gratuite. — A Mahé, une école primaire.

Une Bibliothèque publique a été créée, en 1827, à Pondichéry.

PENSÉES

EXTRAITES DES ŒUVRES DE SHAKSPEARE.

Sois pour toi-même ce que tu voudrais être pour ton ami.

Un homme vil s'enorgueillit de peu de chose.

Dieu est le meilleur faiseur de mariages.

Les liens d'amitié que n'a pas formés la sagesse sont aisément rompus par la folie.

Une bonne conscience vaut mille épées.

Il est des chutes qui servent de point de départ pour monter plus haut.

Tous les nuages n'engendrent pas des tempêtes.

La fortune a souvent ramené au port plus d'un navire sans pilote.

Il est moins dangereux de jouer avec un lionceau qu'avec un vieux lion mourant.

Il vaut mieux tomber devant le lion que devant le loup.

Le temps est un vieux juge qui appelle tôt ou tard à son tribunal tous les coupables.

Livrez-vous à vos occupations journalières; interrompre une habitude, c'est déranger toute l'existence.

Le moment est venu de trembler lorsque les tyrans s'embrassent.

Il y en a qui vendent leur pâturage pour acheter un cheval.

L'hérétique n'est pas celui que brûle le bûcher, mais celui qui l'allume.

Les puissantes raisons font les puissantes actions.

Honte à celui dont l'âme ne peut pas s'élever plus haut que le vol d'un oiseau.

On trouve aisément un bâton pour battre un chien.

Tous ceux qui suivent leur nez sont conduits par leurs yeux, excepté les aveugles.

Que celui qui ne sait pas commander sache obéir.

Il y a aussi des vers dans les tombes de marbre.

L'autorité fondée sur la crainte n'est pas sûre. La crainte avec le temps se change en haine.

Ne vous faites pas une prison de vos pensées.

La douce charité sait passer à travers les portes de fer.

Ne trouble pas la source qui t'a désaltéré.

Ne tentez pas un homme au désespoir.

Les blessures secrètes sont les plus profondes.

L'alouette joyeuse est l'horloge du laboureur.

Nous savons ce que nous sommes, mais nous ne savons pas ce que nous pouvons être.

Nous sommes de l'étoffe dont sont faits les rêves, et notre petite vie est tout enveloppée de sommeil.

Il y a des sourires qui blessent comme des poignards.

LE DRAPEAU DE NAPOLÉON,

A L'ILE D'ELBE.

L'île d'Elbe, anciennement *Œthalia*, et plus tard *Iloa* ou *Ilva*, est située dans la Méditerranée, sur la côte du grand-duché de Toscane et de la province de Pise, dont elle dépend aujourd'hui, et vis-à-vis Piombino dont elle n'est séparée que par le canal de ce nom, d'environ deux lieues de large. Elle a six lieues de longueur et deux lieues un quart dans sa moyenne largeur. Sa superficie est d'environ vingt lieues et sa population de 13 700 habitants. Fréquentée par les Romains pour ses riches mines de fer, elle appartint dans la suite aux souverains des Deux-Siciles et fit partie de la principauté de Piombino. Après avoir changé plusieurs fois de maîtres, elle faisait partie de l'empire français, lorsque, par le traité de Paris du 11 avril 1814, elle fut donnée en toute souveraineté à Napoléon, qui, avec tous les membres de la famille impériale, conserva ses titres et ses qualités. Le 10 avril, le jour même où Louis XVIII fit

son entrée à Londres, Napoléon partit de Fontainebleau pour sa nouvelle souveraineté, après avoir fait à sa garde les mémorables adieux que l'histoire a recueillis. Jusqu'à Lyon, partout, sur son passage, il fut reçu aux cris de *vive l'empereur*. Le reste du voyage ne fut pas exempt de périls, et ses jours furent menacés par quelques populations fanatisées du Midi. Il échappa aux tentatives d'assassinat organisées sur sa route, et s'embarqua enfin au port de Saint-Rapheau. Une frégate anglaise se chargea de transporter le maître du continent dans l'étroite domination que la fortune lui laissait.

Le 3 mai, entre trois et quatre heures du soir, à peu près à la même heure où Louis XVIII entrait solennellement dans Paris, la frégate arriva devant le port de Porto-Ferrajo. A cinq heures, les généraux Bertrand et Drouot débarquèrent avec les commissaires des puissances alliées, et se rendirent directement au fort l'Etoile, chez le général Dalesme, commandant supérieur de l'île. Là fut sur-le-champ dressé et signé le procès-verbal de la prise de possession faite par le général Drouot, au nom de sa majesté l'empereur Napoléon, de l'île d'Elbe, de ses places, forts, batteries, établissements, magasins militaires, munitions, et de toutes les propriétés qui dépendaient du domaine de la couronne. Le lendemain 4, Napoléon débarqua, à quatre heures du soir, au bruit du canon et au son de toutes les cloches. La garde nationale et la garnison bordaient la haie du port à l'église, où fut chanté un *Te Deum*, auquel assista l'empereur. Le maire de Porto-Ferrajo lui remit les clefs de la ville, et la mairie devint le palais. Le même jour, le



(Le drapeau de Napoléon à l'île d'Elbe. — L'original de la gravure que nous publions fait partie de la collection de dessins historiques et d'estampes de M. Heunin.)

général Drouot, gouverneur de l'île au nom de l'empereur, fit arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge, semée de trois abeilles d'or. Le pavillon fut salué de vingt-un coups de canon par les batteries des forts de la côte, de la frégate anglaise l'*Undantée*, et des bâtiments de guerre français qui se trouvaient dans le port. Un nouveau procès-verbal fut rédigé à cette occasion et signé par les commissaires des puissances alliées, le général Drouot et le général Dalesme. Ainsi s'accomplit l'inauguration de cette éphémère souveraineté, que dix mois après Napoléon délaissa volontairement, pour reconquérir à la tête de quelques centaines d'hommes, la France.

Marchand maure à Alger. — Les boutiques sont de petites pièces carrées. Des planches établies alentour, quelques coffres pour serrer la menue marchandise, un tapis ou une natte servant de parquet, tel en est l'ameublement. Les marchands, d'ordinaire, ont peu de spécialité : ils vendent également du poivre, du sel, des étoffes, des légumes, des tapis, et font toutes les petites fournitures de la vie usuelle. Assis sur le bord de son établissement, qui est presque au niveau du pavé, ou bien accroupi sur sa natte, le Maure, homme paisible et de peu d'ambition, attend le chaland, fumant sa pipe ou buvant du café; il provoque rarement à la vente; son prix est fixe; il ne se donne par l'embarras de la tenue des livres, car le commerce se fait de bonne foi entre Musulmans. Aux heures de ses repas et le soir, le marchand ferme sa boutique à l'aide d'un auvent qu'il baisse, et retourne à sa maison dans quelque quartier éloigné de la ville.

Voyage pittoresque dans la régence d'Alger.

Je n'ai jamais cru que l'amitié imposât l'obligation de haïr ceux que vos amis n'aiment plus, et je me croirais plutôt obligé d'aimer tous ceux qu'ils aiment.

MORELLET.

Tableau historique de la découverte des métaux. — Nous empruntons a M. Thénard ce tableau intéressant.

NOMS DES MÉTAUX.	AUTEURS DE LEUR DÉCOUVERTE.	ÉPOQUES de leur découverte
Or, Argent, Fer, Cuivre, Mercure, Plomb, Etain	Connus de toute antiquité.	
Zinc	Indiqué par Paracelse, qui mourut en	1541
Bismuth	Décrit dans le traité d'Agricola, qui parut en	1520
Antimoine	Basile-Valentin décrivit le procédé d'extraction	XVe siècle.
Arsenic, Cobalt	Brandt	1733
Platine	Wood, essayeur à la Jamaïque	1741
Nickel	Cronstedt	1751
Manganèse	Gahn et Schéele, à peu près vers	1774
Tungstène	MM. Delhuyart, à peu près vers.	1781
Tellure	M. Muller de Reichenstein	1782
Molybdène	Soupçonné par Schéele et Bergmann, constaté par Hielm en	1782
Titane	Grégor	1788
Urane	Klaproth	1789
Chrôme	Vauquelin	1797
Columbium	M. Hatchett	1802
Palladium, Rhodium	Wollaston	1803
Iridium	Par Descotils, et constaté par Fourcroy, Vauquelin et Smithson-Tennant en	1803
Osmium	Tennant, en	1803
Cérium	MM. Hisinger et Berzelius	1804
Potassium, Sodium	Découverts par Davy en	1807
Barium, Strontium, Calcium	Indiqués par Davy en	1807
Cadmium	M. Herman ou M. Stromeyer	1818
Lithium	M. Arfwedson	1818
Aluminium, Yttrium, Glucynium	Isolés par M. Wohler en	1827
Magnesium	Isolé par M. Bussy en	1828
Vanadium	Entrevu par del Rio en	1801
	Découvert par M. Sefstrom en	1830

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

HOSPITALITÉ DANS L'ASIE-MINEURE.



(Jeune fille turque donnant à boire à un voyageur, d'après Decamps.)

L'Asie-Mineure, l'un des pays les plus favorisés de la nature, est justement renommée pour les mœurs patriarcales de ses habitants. Dans cette charmante péninsule qui s'avance entre la Méditerranée et la mer Noire, comme pour aller à la rencontre de l'Europe avec laquelle elle semble prête à se confondre au détroit des Dardanelles, et surtout à celui du Bosphore; dans cette petite Asie en miniature, la douceur du climat, la beauté des paysages auxquels rien ne peut être comparé que les plus admirables sites de l'Italie et de la Grèce, la molle influence du beau ciel de l'antique Ionie, toujours aussi pur, toujours aussi riant, agissent sur les caractères les plus sauvages qu'elles portent aux idées gracieuses et aux sentiments de bienveillance. Les Turcs de l'Asie-Mineure sont plus superstitieux, plus ignorants mille fois que les Turcs de l'Europe, et cependant ils vivent en bien meilleure harmonie avec les chrétiens, qui s'accordent à leur reconnaître une foule de bonnes qualités.

Cette différence devient frappante lorsque l'on compare Smyrne avec Constantinople. Pour la sociabilité et l'aménité, l'avantage est complétement en faveur de la ville ionienne. Plus que toute autre cité, Constantinople a quelque chose de solennel et de grandiose qui convient merveilleusement à une capitale; mais la physionomie de ses habitants est loin de respirer le bonheur. Une dureté superbe et quelque peu sauvage chez les Turcs; l'inquiétude et la peur chez les Arméniens et les Juifs; l'inquiétude encore, mais avec une arrière-pensée de vengeance, chez les Grecs; un air malveillant mêlé d'arrogance et de basse envie chez les Francs du pays, voilà ce qui domine sur tous les visages. La gaieté, l'esprit de société, y sont presque inconnus. *Chacun chez soi, chacun pour soi*, est la devise de toutes ces races juxta-posées qui se pressent, se coudoient et se heurtent dans les rues, dans les bazars de Stamboul, sans jamais s'y confondre.

A Smyrne, les Turcs sont aussi graves, aussi majestueux, mais moins durs et moins sauvages, les Juifs et les Arméniens moins dominés par la crainte, les Grecs à leur aise comme devaient être leurs ancêtres ioniens sous la domination plus apparente que réelle des Perses; les Francs pas le moins du monde arrogants, mais au contraire engageants et aimables. L'air de fête qui est répandu dans la nature se reflète sur tous les visages, et, à défaut d'autres liens, la gaieté rapproche les membres épars d'une population non moins variée que celle de Constantinople.

Il en est de même de toute l'Asie-Mineure par rapport à la Turquie d'Europe. Les Turcs, les Grecs et les Arméniens, qui en composent la population, s'y rendent

la vie plus facile, plus agréable qu'en Roumélie; les étrangers y sont accueillis avec cette hospitalité qui fut toujours la vertu caractéristique de l'Orient, et sans les brigandages des Turkomans et des Kurdes, peuplades nomades et sauvages que la Porte ne peut parvenir à dompter, les voyages de l'Asie-Mineure seraient aussi sûrs que peu coûteux.

Tout homme qui voyage est par cela seul un être sacré pour les Turcs de l'Anatolie. Leur maison, leur table, leur cœur, tout lui est ouvert, et, si pauvres qu'ils soient, ils trouvent toujours dans leur *pilaf* quelques grains de riz de trop à lui offrir. Naturellement moins hospitaliers que les Turcs, les Grecs et les Arméniens de l'Asie-Mineure le sont cependant devenus beaucoup plus que ceux de la Roumélie; en sorte que dans ce beau pays l'hospitalité se retrouve dans toutes les conditions, dans toutes les races, dans tous les âges. Chez les Musulmans, c'est surtout une vertu religieuse; chez les rayas, c'est en outre une habitude et un devoir auquel l'autorité turque les astreint; car chaque commune grecque et arménienne est tenue d'avoir un *sorbadji*, c'est-à-dire un hôte en chef qui est chargé de pourvoir aux besoins du voyageur. La nature a été prodigue envers l'habitant de l'Asie-Mineure; celui-ci se montre bienfaisant envers ses semblables. Il donne de bon cœur une partie des productions savoureuses qu'une terre fertile rend à son travail avec usure.

UTOPISTES CÉLÈBRES.

(Voyez 1838, pag. 46, 298.)

ÉMERIC DE LA CROIX. — LE NOUVEAU CYNÉE.

Emeric de La Croix est un écrivain à peu près inconnu, et cependant, de tous les penseurs qui occupèrent leurs loisirs philosophiques à constituer hypothétiquement un avenir de paix, d'ordre et de bonheur pour les États, aucun peut-être n'a vu plus loin et plus sûrement que lui. C'est déjà dire qu'Eméric de La Croix n'est pas, à proprement parler, un utopiste; mais ses contemporains l'ont jugé tel. Pour l'immense majorité des hommes de tous les temps, le présent seul n'est-il pas une réalité?

L'ouvrage qui recommande Emeric de La Croix au souvenir parut en 1625, à Paris, sous le titre : LE NOUVEAU CYNÉE, ou *Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde.* Nous prions de remarquer la date; elle est importante : en 1625, Henri IV était mort; mais l'abbé de Saint-Pierre, qui, nous le verrons, a seulement commencé sous son nom les hautes hypothèses d'Emeric de La Croix, n'était pas encore de ce monde. Le fameux *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* ne parut à Utrecht qu'en 1715, près d'un siècle après *le Nouveau Cynée.*

L'argument du livre dont nous allons donner l'analyse n'est pas présenté par l'auteur sous une forme dogmatique, et cela est à regretter; toutefois il est philosophique. La loi naturelle, suivant de La Croix, n'est pas l'instinct de l'appropriation et de la guerre, mais un sentiment de fraternité, de bienveillance universelle et de bon accord. Les passions des chefs ayant introduit la discorde dans la société, il les conjure de rendre la paix au monde dont la Providence les a constitués souverains. Après avoir réfuté sans peine tous les motifs allégués en faveur de la guerre, l'auteur se demande, par manière d'objection, à quoi l'on emploiera pendant la paix les hommes de métier, ces braves en moustache « qui ne peuvent sentir que la poudre à canon, ny » mettre la main que sur le pommeau de leur espée, ny le » pied que sur un champ de bataille? » On sait de quelle espèce de gens il est ici question. Depuis deux siècles l'Europe était désolée par une milice vénale qui, se mettant tour à tour au service du prince le plus offrant, ajoutait à la solde convenue le produit d'une rapine facile sur l'habitant des campagnes. De La Croix proposa de substituer à ces corps indisciplinés une armée régulière rétribuée au moyen de l'impôt : même sous le règne de la paix, il est nécessaire que les rois aient une protection contre des tentatives coupables. Quel sera le contingent de cette armée? De La Croix pense qu'il faut diminuer le nombre des soldats enrégimentés; le surplus rentrera dans la vie civile et pourra se consacrer aux travaux industriels. A ce propos, l'auteur fait une apologie du commerce qui mérite d'être citée : « Le labourage nourrit un Etat, et le trafic l'agrandit. C'est » un abus de penser que les mestiers soient mescaniques et » qu'ils dérogent à la noblesse. Ce qui rapporte des commo- » ditez à une monarchie, ce n'est point la multitude des » prestres, ministres, ny religieux, iaçoit que leur dignité soit » grande et nécessaire pour attirer la faveur du ciel; ce ne » sont point aussi les praticiens et officiers de justice qui ne » devroient estre en aussi grand nombre comme ils sont » en quelques endroitz. Bref, il n'y a mestier comparable en » utilité à celuy de marchand, qui accroist légitimement » ses moyens aux despens de son travail, et souventefois au » péril de sa vie, sans endommager ny offenser personne : » en quoy il est plus louable que le soldat, dont l'avance- » ment ne despend que des despouilles et ruines d'autruy. » Voilà des principes tout-à-fait nouveaux à l'aurore du dix-septième siècle; ce qui suit l'est encore davantage. L'auteur, zélé pour les intérêts du commerce dont il comprend si bien l'importance, propose de diminuer l'impôt sur le négoce, « principalement, dit-il, et cela est notable, pour le fait » des marchandises nécessaires à la vie, comme bled, vin, » sel, chair, poissons, laines, toiles et cuirs, afin que les » marchands y trafiquent plus librement et que le peuple » les aye à meilleur pris. » Ce sont là les conseils d'un sage économiste; combien de fois, depuis 1625, n'ont-ils pas été adressés à tous les gouvernements, soit monarchiques, soit constitutionnels? et pourtant ils sont encore à suivre. Cette réforme dans la répartition de l'impôt n'est pas, au reste, le seul bienfait que le commerce puisse attendre d'un gouvernement soigneux des intérêts populaires. Creuser des canaux, établir des grandes routes, faciliter l'échange en multipliant les voies, tel doit être le principal soin de l'administration publique. Sur ce point, de La Croix ne se contente pas de formuler des principes; il propose un canal de l'Océan à la Méditerranée, « en tirant une tranchée de » l'Aude jusques à la Reige, qui se mêle avec la Garonne. » On avait déjà parlé de cette jonction du temps de François Ier, mais on ne l'avait pas exécutée. Il conseille aussi « d'accourcir le chemin de la mer Caspienne à la mer Maiour, » en coupant une petite espace de terre, depuis le Tane, » tombant au marais Méotide, jusques à Volga, qui se rend » à la mer Caspienne. » Un autre projet, qui est plus personnel à de La Croix, est celui de réduire les corsaires d'Alger et d'établir sur la côte d'Afrique une colonie de marchands européens. Ce n'est pas qu'il demande une guerre d'extermination contre les pirates, mais il appelle la conquête au secours de la civilisation, et prétend que pour adoucir ces peuplades barbares, quand elles seront soumises, il suffira de leur enseigner à jouir de la paix, à échanger une vie régulière contre les vicissitudes d'une existence tourmentée. On ne saurait avoir des intentions meilleures et les mieux exprimer qu'il le fait.

La conquête d'Alger pourrait, dit-il, avoir des conséquences aussi heureuses pour la civilisation que toutes les guerres de religion en ont de funestes depuis un siècle. Cette antithèse est remarquable; il la développe en se demandant à quoi peut profiter tant de sang répandu pour de misérables querelles de sacristie; c'est à peu près ainsi qu'il traite les controverses religieuses qui ont si long-temps entretenu la discorde entre les Etats catholiques et les protestants. Notre auteur, on l'a déjà compris, est un philo-

sophe ; il se défend du péché d'éclectisme en professant une croyance ; il n'est pas moins tolérant à l'égard des croyances contraires ; aussi réclame-t-il la liberté des opinions : c'est là son principe ; il en accepte d'ailleurs toutes les conséquences. La vérité pour lui, c'est le bonheur, la paix. « Quel plaisir seroit-ce, s'écrie-t-il avec enthousiasme, » de veoir les hommes aller de part et d'autre librement, » et communiquer ensemble sans aucun scrupule de pays, » de cérémonies ou d'autres diversitez semblables, comme » si la terre estoit, ainsi qu'elle est véritablement, une cité » commune à tous ! » Rappelons-nous l'époque où ces lignes ont été écrites. Il est vrai que François Ier a déjà contracté des alliances avec les musulmans ; mais de quel œil les peuples ont-ils vu ces contrats ? La nécessité ne l'a pas même fait absoudre : il faudra deux siècles de réformes et de progrès avant que les Etats chrétiens se croient permis de traiter avec les infidèles. Il ne faut pas d'ailleurs trop s'étonner de lire ces nouveautés sous la plume de de La Croix : c'est, comme nous l'avons dit, un logicien qui ne transige pas. Partant de ce principe que le bonheur de la société doit être le but de la politique, il ne s'inquiète pas des préjugés contemporains. De toutes les sciences, il n'estime que les sciences utiles ; dédaigne la théologie qui « surpasse » notre capacité ; » regarde la rhétorique comme superflue ; déclare la poésie, la grammaire et l'histoire plus spécieuses que profitables ; n'épargne pas même la jurisprudence qui, dit-il, ne vaut pas le sens commun, et ne respecte que la médecine et les mathématiques. C'est là, nous n'avons pas besoin de le faire remarquer, une fausse qualification des sciences ; mais plus l'opinion de l'écrivain est exclusive, mieux on la comprend. Tout ce qui n'importe pas au bonheur est frivole ; tout ce qui s'y oppose est condamnable : si la diversité des religions se trouve un obstacle à la paix universelle, que l'obstacle soit renversé ; que tous les cultes se concilient ; que tous les hommes se respectent et s'aiment : dans ce mutuel amour est la vie normale de la société.

De La Croix ne s'arrête pas d'ailleurs à l'universalité de la paix, il veut en assurer la perpétuité. Pour que les dissidences entre les chefs ne deviennent pas des causes de guerre toujours nouvelles, « il serait, dit-il, nécessaire » de choisir une ville où tous les souverains eussent perpé» tuellement leurs ambassadeurs, afin que les différends » qui pourroient survenir fussent vuidés par le jugement » de toute l'assemblée. Que si quelqu'un contrevenoit à » l'arrest d'une si notable compagnie, il encourroit la dis» grâce de tous les princes, qui auroient beau moyen de le » faire venir à la raison. » Il propose ensuite Venise, comme centre de tous les Etats européens, pour siége de ce congrès perpétuel.

Cette première partie du *Nouveau Cynée* est sans doute la plus importante ; cependant la seconde n'est pas sans intérêt. Après avoir établi la nécessité et la possibilité d'une paix internationale, de La Croix cherche les moyens d'assurer la paix intérieure dans chaque Etat séparément. Comme tous les théoriciens de son temps, il reconnaît la souveraineté du monarque ; comme eux, il ne suppose aucune limite à son autorité, ce qu'il exprime en disant que le gouvernement royal ne peut avoir pour règles, pour maximes que *les lois de la raison naturelle.* C'est, en d'autres termes, l'opinion de Jean Bodin ; car on ne saurait distinguer la loi naturelle de la loi divine. La vertu première d'un monarque est la bonté, la miséricorde ; il doit regarder comme un de ses devoirs les plus importants de prendre sous sa tutelle le menu peuple, et de le protéger contre les grands, ces tyrans véritables qui ont leur cour et leurs gens d'armes, et ne ruinent pas moins le pays par le mauvais exemple d'un luxe improductif, que par les rapines des gendarmes attachés à leur service. Dans la plupart des Etats de grandes réformes sont nécessaires : une des plus pressées est l'éducation de tous les enfants aux frais de l'Etat. Si le plan d'éducation proposé par de La Croix n'est pas acceptable, ce qu'il dit contre l'enseignement libre et privé nous paraît digne d'attention. Il demande aussi que le gouvernement s'occupe de contrôler les poids et les mesures en usage, et donne à la monnaie un prix invariable.

Nous ne pouvons terminer cette analyse un peu longue d'un livre ignoré qui méritait l'examen, sans dire quelques mots sur les mérites de l'auteur. Comme écrivain, il a de Montaigne le laisser-aller de la phrase et la vigueur de l'expression ; comme philosophe, il partage avec Grotius la gloire d'avoir affranchi la science en fondant le droit sur la loi naturelle, et en montrant l'identité de cette loi et de la faculté morale appelée sociabilité ; comme politique, il devance ses contemporains de plusieurs siècles en révélant un avenir d'ordre et de paix que n'ont encore accompli ni les traités de Westphalie ni le congrès de Vienne.

ASTRONOMIE.

(Voy. p. 154.)

CERCLES GRADUÉS.

Imaginons, par exemple, que, placé à l'une des extrémités d'un vaste terrain, comme serait le Champ-de-Mars à Paris, quelqu'un voulût connaître exactement les dimensions de ce terrain, la forme de son contour, la situation des objets les plus saillants qui en marquent les limites. Si le procédé que nous allons décrire n'est pas le plus simple à suivre dans la pratique, chacun au moins, sans être ingénieur, accordera sans peine que ce procédé conduirait immanquablement au but. D'abord on ferait tracer sur le terrain des lignes droites dirigées de l'extrémité prise pour centre des observations à chacun des objets dont on veut déterminer la place ; ensuite on mesurerait ces lignes par les moyens connus, en y transportant, par exemple, à la suite d'elle-même, une mesure fixe, comme une chaîne de dix mètres, et comptant combien de fois une telle chaîne est contenue dans chacune des distances ; enfin on mesurerait l'écartement de ces différentes lignes entre elles, ou plutôt l'écartement de chacune d'elles avec une autre ligne établie à demeure sur le terrain et prise pour terme de comparaison. — De ce moment le problème serait résolu, et on posséderait la connaissance exacte du terrain en ce sens qu'on en pourrait tracer la figure, soit réduite sur un papier à dessin, soit dans sa vraie grandeur sur un autre terrain. Dans ce dernier cas, on se servirait des écartements mutuels pour marquer sur le second terrain des lignes droites semblables à celles qu'on a tracées sur le premier, et on mesurerait ensuite sur chacune de ces nouvelles lignes une longueur égale à la ligne qui lui correspond. — Cependant l'arpenteur-géomètre qui aurait aussi *levé le plan* du Champ-de-Mars n'aurait fait qu'employer avec précision, et sur une grande échelle, le moyen que nous employons tout naturellement quand nous étendons les bras devant nous pour atteindre aux objets qui nous entourent, et juger par là de leur situation entre eux et par rapport à nous. Quand ces objets, sans être encore très distants, sont déjà hors de la portée du bras, nous nous aidons, pour pouvoir les toucher, de quelque bâton ou règle dont la longueur nous est familière. Eh bien ! notre arpenteur a disposé en réalité de règles immenses dont il connaissait la longueur, et avec lesquelles il allait toucher les extrémités de son terrain.

L'astronome est à l'égard des astres dans la condition où serait placé un tel arpenteur, si celui-ci ayant fait tracer, comme nous avons dit, des lignes droites dirigées vers tous les objets de son observation, était réduit à mesurer l'écartement de ces lignes sans pouvoir en mesurer la longueur. L'astronome aligne, vers l'astre qu'il observe, une petite règle de métal ; le rayon visuel sert de prolonge-

ment à cette règle ; et ainsi l'astronome est comme pourvu d'un organe à l'aide duquel il va toucher tous les astres, de même que l'arpenteur en avait un pour toucher tous les contours du terrain. Mais de plus l'arpenteur connaissait la grandeur de chacune des règles idéales qu'il projetait devant lui. L'astronome n'a pas cette connaissance ; tout ce qu'il peut faire, c'est de comparer les directions du rayon visuel porté successivement sur des astres divers, ou successivement sur les positions diverses du même astre ; c'est, dis-je, de comparer ces directions successives, soit entre elles, soit avec quelque direction invariable prise pour repère ; avec la verticale, par exemple.

La comparaison de deux directions se fait en mesurant l'écartement, l'inclinaison, l'*angle* de ces directions. Les *angles* sont donc les seules grandeurs que l'astronome puisse mesurer pour atteindre au but que nous avons ci-dessus défini, c'est-à-dire pour déterminer la situation apparente des astres à l'égard des repères fixes dont nous l'avons déjà mis en possession. Je dis pour déterminer la *situation apparente*, et non pas encore le *mouvement apparent* des astres, car, pour connaître le mouvement d'un corps, il faut ajouter à la détermination de ses positions successives celle de ses vitesses successives, ce qui donne lieu, comme nous le dirons à l'instant même, à un autre genre de mesure. Mais nous devons auparavant établir au moins le principe théorique de la *mesure des angles*.

Imaginons deux règles métalliques solidement unies, et toutefois ayant la liberté de se mouvoir autour d'un pivot commun, comme les deux branches d'un compas. Si, l'une d'elles étant placée dans une direction fixe, on veut aviser avec l'autre quelque objet, il faudra écarter celle-ci de la première d'une quantité plus ou moins considérable. C'est un tel écart qu'on appelle *angle* et qu'il faut savoir mesurer. On y parvient en unissant à la première règle supposée fixe un cercle également fixe sur le limbe duquel glisse la règle mobile et dont le centre coïncide avec le pivot commun des deux règles. Alors la règle mobile interceptera sur un tel cercle un arc dont la grandeur dépendra à la vérité de la dimension du cercle, mais dont le rapport avec la circonférence entière sera indépendante de cette même dimension. De plus, ce rapport de l'*arc partiel* avec l'*arc total* (ou circonférence entière) est précisément égal au rapport qui existe entre l'écart ou angle des deux règles et l'angle total qui correspondrait à une révolution complète de la règle mobile. Un tel rapport est donc très propre à nous fournir la mesure des angles, et il suffira d'ailleurs, pour qu'on puisse le constater, que la circonférence du cercle fixe adapté à nos deux règles ait été préalablement divisée en un certain nombre de parties égales.

On divise communément le cercle en trois cent soixante parties appelées *degrés* (560°) ; le degré est subdivisé en soixante *minutes* (60′), et la minute en soixante *secondes* (60″). Ainsi la grandeur d'un angle est définie par le nombre de degrés, minutes, secondes et fractions de seconde qu'il comprend. L'angle de 90°, par exemple, comme mesuré par un arc égal au *quart* de la circonférence, répond au cas où la ligne mobile ferait, avec la ligne fixe prolongée, deux angles égaux ; en supposant alors que celle-ci soit horizontale, la ligne mobile ne *pencherait* sur elle d'un côté ni de l'autre ; c'est pourquoi on dit qu'elle lui est *perpendiculaire*. L'angle de 90° s'appelle aussi *angle droit*. Au-dessous de cette valeur, l'angle est *aigu* ; au-dessus, il est *obtus*, et lorsqu'il atteint la valeur de 180°, c'est-à-dire quand il répond à un arc égal à la demi-circonférence, la ligne mobile vient se coucher sur le prolongement de la ligne fixe. — Il est utile que le lecteur se familiarise avec ces notions élémentaires *.

Nous ne pouvons pas exposer ici les difficultés nombreuses qui se présentent dans la construction et dans l'usage des instruments propres à mesurer les angles, non plus que les procédés ingénieux à l'aide desquels ces difficultés ont été presque entièrement surmontées. Il suffira qu'on sache que les astronomes exercés peuvent répondre de la mesure d'un angle à quelques dixièmes de seconde près.

A l'aide des directions invariables qu'on saura trouver en chaque lieu, et auxquelles, par le moyen des instruments basés sur la *graduation du cercle*, on comparera toute direction, variable ou non variable, il sera évidemment possible de définir en chaque instant la position apparente, et par suite, l'ensemble des positions successives d'un astre, c'est-à-dire la courbe qu'il paraît décrire dans le ciel. Mais, comme nous l'avons déjà donné à entendre, cela ne suffit pas pour déterminer ce qu'on appelle le *mouvement* d'un astre ; car une même courbe peut être décrite avec des vitesses très diverses, et par conséquent appartenir à des mouvements également divers ; en d'autres termes, comme le mouvement s'accomplit à la fois dans l'espace et dans le temps, sa détermination complète suppose celle de deux éléments distincts, dont l'un se rapporte à l'espace, c'est la courbe (apparente ou réelle) décrite par le mobile ; l'autre se rapporte au temps, et c'est la durée pendant laquelle le mobile demeure sur chacune des parties de cette courbe. Nous avons exposé, sinon les moyens, au moins les principes de la détermination du premier de ces deux éléments ; nous nous occuperons du deuxième dans un autre article.

LE SANGLIER.

L'espèce à laquelle cet animal appartient est la souche du cochon domestique et de ses nombreuses variétés. L'ancien continent l'a répandue partout, même en des lieux où d'autres espèces aussi anciennement asservies par l'homme ne l'ont pas suivie dans ses migrations. Les peuples d'origine malaise, établis dans les îles de l'Océanie, y avaient transporté le cochon, laissant dans le berceau de leur race la brebis, la chèvre, la vache, etc. Il est probable que cette sorte de préférence ne fut pas le résultat d'un choix, et que des obstacles empêchèrent les Malais émigrants de se faire accompagner par d'autres animaux, auxquels ils attachaient certainement plus de prix qu'à celui-là. En effet, de toutes les espèces soumises à l'homme, c'est celle du cochon qui a le plus dégénéré. Dans l'état où l'esclavage l'avait réduite, même avant les temps historiques et traditionnels, il ne lui restait rien de ce qui peut intéresser ; elle n'était pas alors au-dessus de ce qu'elle nous paraît aujourd'hui : elle avait de même des goûts immondes, des habitudes conformes à ces goûts et aux sensations qu'ils manifestent, une physionomie brute, des yeux petits et sans nulle expression, etc. ; il n'est donc pas étonnant que le cochon n'ait jamais obtenu les bonnes grâces du maître, comme ses autres compagnons de servitude. La brebis et la chèvre sont fréquemment traitées par l'homme avec une familiarité caressante ; la vache et le bœuf obtiennent les égards que méritent une nourrice, un aide pour le travail ; le cheval est l'objet de soins encore plus attentifs. Pour embellir l'image de la vie pastorale, le peintre et le poëte placeront dans leurs tableaux tous les animaux soumis à la surveillance du pasteur, le cochon excepté. Quelques religions l'ont proscrit, aucune croyance populaire ne lui est favorable. A cette partie d'une espèce dégradée par des causes qui proviennent de l'homme seul, comparons celle qui n'a pas éprouvé ce funeste pouvoir, qui a conservé son indépendance et son instinct caractéris-

* Nous emploierons cette division du cercle, qui est la division *sexagésimale*. Mais on emploie aussi la division *centésimale*, qui est de 400 degrés au cercle, 100 minutes au degré, et de 100 secondes à la minute. Alors l'angle droit est mesuré par 100°.

tique. Suivant le rapport des chasseurs, confirmé par tous les traités de vénerie, le sanglier est fier, plein de confiance dans ses forces; inoffensif quand on ne l'attaque pas, redoutable dans le combat, quel que soit l'ennemi qui l'a provoqué; lorsqu'il est en marche, nulle rencontre ne le détermine à s'écarter de son chemin; sur l'Atlas, il vit en pleine sécurité dans les forêts fréquentées par des lions: si l'intelligence accompagnait ces qualités, on serait tenté de les assimiler à la bravoure des guerriers. Quelles que puissent être l'origine et la nature de l'affection de la mère pour sa progéniture, de ce dévouement qui la porte à s'environner d'une troupe de petits de plusieurs portées, à les garder près d'elle jusqu'à ce qu'ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de protection, ce qui suppose que ces jeunes animaux ont atteint leur troisième année; cet instinct qui réunit les *marcassins* (petits sangliers) en troupes, dites *bêtes de compagnie* dont la *laye* est le chef et le guide, ressemble beaucoup à du raisonnement, ou tout au moins il en opère les bons effets. Le père aide ordinairement la mère dans les travaux et les périls de cette longue éducation; mais la mère en est souvent chargée seule, et toujours les postes dangereux sont occupés par les plus forts de la troupe, et l'enfance placée au centre est en sûreté, si les assaillants ne sont que des animaux carnassiers dont le nombre ne soit pas trop supérieur à celui des défenseurs. Une meute de chiens pourrait essuyer une défaite très désastreuse, si elle attaquait des bêtes de compagnie rangées en ordre de bataille.

Le marcassin est distingué du sanglier adulte par son pelage, qui n'est pas d'une couleur uniforme comme celle



(Le Sanglier.)

qui doit le revêtir un jour, mais rayé de fauve plus foncé ou plus clair; les raies s'étendent sur toute la longueur du corps, et paraissent moins distinctes à mesure que l'animal grandit et prend des forces; il est tout-à-fait dépouillé de sa *livrée* lorsqu'il atteint l'âge qui le place au premier rang pour la défense de sa troupe. Mais ses armes, dents saillantes nommées *défenses*, n'ont pas encore la longueur qu'elles atteignent par la suite; le coup de boutoir du jeune sanglier est beaucoup moins redoutable qu'il ne le devient lorsque la taille, les armes et la vigueur de l'animal ont complété leur accroissement; c'est alors que ce fier quadrupède s'enorgueillit de son indépendance, sans prétendre à aucune domination sur les autres habitants des forêts. Mais qu'on se garde bien de le provoquer, si l'on n'est pas pourvu de tout ce qu'il faut pour le terrasser; plus d'un chasseur imprudent a connu trop tard la prodigieuse puissance de son boutoir.

Heureusement pour l'agriculture, les sangliers deviennent rares, et ne bouleversent quelques champs que dans les migrations auxquelles ils sont forcés par la disette ou par les poursuites obstinées des chasseurs. On s'aperçoit partout de la diminution progressive de cette espèce, qui finira peut-être par délaisser entièrement l'Europe, à l'exemple du castor. Elle abondait autrefois en Italie, où elle fournissait au luxe de la table des mets dont les Apicius modernes feraient moins de cas que ceux de l'ancienne Rome; il est vrai que l'on n'a pas conservé l'art du cuisinier tel qu'il était à cette époque de la gastronomie; les Trimalchions d'alors faisaient préparer des sangliers tout entiers avec une célérité et des recherches d'assaisonnement dont les artistes de nos jours se déclareraient incapables.

Si les sangliers sont contraints à quitter l'Europe, ils trouveront long-temps encore des refuges en Asie et en Afrique. Quoiqu'ils soient déjà répandus sur tout le continent asiatique et dans ses îles, à l'exception des contrées d'une trop haute latitude, ils n'y ont éprouvé ni l'influence

des températures diverses ni celle des climats; la forme, la taille, les habitudes sont celles du sanglier d'Europe. En Afrique, on aperçoit d'assez grandes différences entre le sanglier du cap de Bonne-Espérance et celui du cap pour que Cuvier ait cru devoir en faire deux espèces. Malgré l'autorité de l'illustre naturaliste, si on tient compte de toutes les analogies, de l'exacte conformité des habitudes, etc., on pensera què les sangliers du Caucase diffèrent moins de ceux de l'Afrique méridionale que le Géorgien du Hottentot, et que si toutes les races humaines proviennent d'une souche commune, rien ne vient à l'appui de l'opinion qui en assignerait plus d'une à des animaux entre lesquels il est difficile d'assigner une distinction spécifique. Quant au *babiroussa* d'Afrique et au *pécari* d'Amérique, on les rapprochera des sangliers sans tenter une réunion forcée; on se contentera de les déclarer *congénères*, et sur ce point tout le monde sera d'accord.

Cuvier a réuni sous la dénomination de *pachidermes* des animaux tellement dissemblables, qu'on ne peut admettre ce classement sans quelque répugnance. Réunir l'éléphant au cochon! Buffon s'y serait opposé, et il commençait par contempler la nature dans son état de vie et de mouvement, avant de disséquer son cadavre, suivant la méthode des nomenclateurs. La science peut exiger ces détails sans attraits; mais pour éprouver les délicieuses impressions que produit la vue de ces beautés sublimes, il faut les voir à la manière de Buffon.

JOURNAUX EN VERS.

LA GAZETTE DE LORET.

Jean Loret, né au commencement du dix-septième siècle, à Carentan, ville de la Basse-Normandie, de parents fort pauvres, qui avaient à peine pu payer le maître d'école où il apprit à lire et à écrire, était venu assez jeune à Paris. La tournure de son esprit, l'agrément de sa conversation, et plus encore les habiles flatteries qu'il savait adroitement distribuer, lui attirèrent les bonnes grâces de plusieurs grands seigneurs qui l'admettaient à leur table; quelques uns le pensionnaient, entre autres le maréchal Schomberg. Le cardinal Mazarin, que Loret n'avait cependant pas ménagé lors de sa disgrâce, fit plus tard 200 écus de pension à ce poëte courtisan, qui trouva dès lors dans le ministre ample matière à la louange et à l'adulation. Le cardinal Mazarin fit même conserver cette pension par son héritier le duc de Mazarin; ce fut une clause de son testament. Mademoiselle de Longueville, la principale protectrice de Loret, lui faisait une pension de 1 400 livres par an, à en juger par ces vers, insérés dans sa lettre du 25 juillet 1650:

Princesse, enfin votre ordonnance
M'a fait toucher quelque finance.
On m'a payé pour un quartier,
A cause du présent métier.
. . . .
Vous aurez du contentement
Pour vos trois cent cinquante livres,
Ou bien j'y brûlerai mes livres.

Cette princesse lui ayant ensuite accordé un logement dans son hôtel de la place du Carrousel, Loret, pour la remercier

De tant d'honneur et d'allégresse,

entreprit d'écrire chaque semaine, en vers, tout ce qu'il pourrait ramasser dans les salons de piquant et de curieux, quelquefois même de scandaleux.

On ne faisait d'abord qu'une seule copie de ces vers, qui n'étaient lus que par la bienfaitrice de l'auteur et par le cercle fort rétréci de ses amis. Mais quelques personnes en ayant indiscrètement fait faire d'autres copies qui circulèrent, et ces copies écrites à la hâte se trouvant pleines de fautes et de faits ajoutés ou altérés, l'auteur volé prit le parti de les faire imprimer sous le titre de *Lettres en vers à mademoiselle de Longueville*. De cette manière, Loret jouit du double avantage de n'être pas morcelé par l'ignorance ou la malice, et de tirer de l'argent, qu'il aimait beaucoup, du petit nombre de seigneurs auxquels il envoya ses Lettres en vers. Quoi qu'il en soit, son journal, qui paraissait depuis le 4 mai 1650, ne fut imprimé qu'après deux années d'existence. La première lettre imprimée est du samedi 29 décembre 1652 : à la fin de cette lettre, l'auteur avertit ses lecteurs de cette innovation. On était loin alors des tirages à 80 000 exemplaires, car on apprend par cet avis que ces Lettres en vers n'étaient tirées qu'à douze exemplaires seulement.

Il doit (l'imprimeur) observer cette loi,
De n'en tirer chaque semaine
Qu'une unique et seule douzaine,
Tant pour mes amis que pour moi
Après cela point de copie,
En dût-on avoir la pépie.

Depuis cette époque, sous le titre de *Gazette burlesque*, les Lettres à mademoiselle de Longueville parurent régulièrement tous les samedis. En 1665, on réunit la première année du recueil de Loret, et le titre prétentieux de *Muse historique* remplaça les autres titres trop humbles au gré de l'auteur. Les quinze années de ce journal, de 1650 à 1665, forment trois gros volumes in-folio assez rares aujourd'hui. Il ne manque à ce recueil rien de ce qui alors accompagnait toute édition de longue haleine: Portrait de l'auteur avec ce quatrain :

C'est ici de Loret la belle ou laide image.
En France, bien ou mal, il eut quelque renom,
Et lecteur et lectrice, en voyant son ouvrage,
Jugeront s'il avoit un peu d'esprit ou non.

Eloges en vers par les amis de l'auteur; préfaces, épîtres dédicatoires, avant-propos, avis aux lecteurs, avis de l'éditeur, introduction par un ami de l'auteur : tout ce fatras de louanges qu'on se renvoie les uns les autres était le charlatanisme du temps, remplacé depuis par l'annonce, la réclame et l'affiche gigantesque.

Quant au style de cet ouvrage, on ne doit pas s'attendre à le trouver bien remarquable. Loret nous apprend lui-même qu'il n'avait reçu aucune instruction, qu'il était

D'un esprit fort peu relevé,
Qui ne fut jamais cultivé,

et qu'il faisait ses vers

. . . par l'instinct et le zèle
D'une lumière naturelle,
Et non point par capacité,
Puisque je n'ai jamais hanté
Ces colléges scientifiques,
Où, par d'admirables rubriques,
De grimaut on devient autheur,
Et de simple écolier docteur.
Ainsi pour la thèse et le thème
Je suis dans l'ignorance même.
Mais le ciel, qui prévoyoit bien
Que je ne serois bon à rien,
M'inspira dans la fantaisie
Quelque rayon de poésie.

Toutefois il nous apprend qu'il s'est formé par la lecture de nos poëtes français; mais malheureusement pour lui ni Racine ni Boileau n'avaient encore paru, et Loret, qui en fait de poëtes français paraît chérir beaucoup M. Colletet, n'a pas un style très heureux; souvent même, quand sa facilité ne trouve pas la rime assez vite, il y supplée par quelque mot barbare qu'il forge à cet effet.

Néanmoins, toute bizarre qu'elle est sous le rapport du style, sa Gazette n'en reste pas moins précieuse, en ce qu'elle nous a conservé des faits particuliers qui auraient été probablement perdus à jamais sans cela, et les hisot-

riens modernes ont plus d'une fois puisé à cette source. On y retrouve mentionnés beaucoup d'usages de cette époque. C'est ainsi que Loret parle des feux de la Saint-Jean, qui tous les ans se faisaient sur la place de Grève, et auxquels le roi mettait le feu après en avoir fait trois fois le tour. Il paraît que sur le bûcher on mettait ordinairement des personnages allégoriques qui faisaient quelque allusion aux affaires du temps. En 1650, on avait mis sur le bûcher

. . . quatre hommes grands et gros,
Qui portoient des monts sur leur dos:
Typhon, Mimas, Othe, Encelade,
Qui prétendoient par escalade
Du ciel en bas précipiter
Le bonhomme Jupiter.
Mais lui, prenant en main son foudre,
Les réduisit tous quatre en poudre.
. . . .
Dont le badaut fit des huées
Qui montèrent jusqu'aux nuées.

Au dire de Loret, ces quatre personnages représentaient les provinces qui s'étaient soulevées en faveur des princes de Condé et de Conti contre la cour, et Jupiter, c'était le roi qui en triomphait. Plus loin, Loret nous apprend, d'un style plein du mépris que lui valet de grands seigneurs devait avoir pour le peuple, que

Du marché neuf les barengères,
Et même quelques boulaugères,
S'assemblant toutes en un tas,
En chaperon de taffetas,
Remontrèrent l'autre semaine,
A Sa Majesté la Reyne,
Qu'elles tiendroient à grand honneur
Si le roi leur faisoit l'honneur
D'aller ouïr vêpres ou messe
Dans l'église de leur paroisse.
A quoi la reyne promptement
Apporta son consentement.
Le lendemain, voulant donc plaire
A cette tourbe populaire,
Le roi à leur église fut.

On y retrouve aussi certains usages qui sont encore en pleine vigueur de nos jours; car, décrivant la cavalcade qui se fit dans Paris lors de la majorité de Louis XIV, Loret dit

. . . . que pour voir
Avec plus de commodité,
Les bourgeois avoient ajusté
Maint échafaut et maint théâtre,
Jusqu'à sept cent soixante et quatre.
Un tel bailloit son quart d'écu,
L'autre cent sols, l'autre un écu,
Selon la valeur de la place,
Et le taux de la populace.

La garde nationale, qui existait déjà, paraît n'avoir pas été beaucoup plus habile au maniement des armes qu'elle ne l'est maintenant; car Loret, dans sa lettre du 5 avril 1651, dit que

Les Parisiens remerciez,
Et tout-à-fait licenciez,
N'auront plus le soin ni la peine
De garder le roi ni la reyne,
Et ne feront plus les argus.
. . . .
Outre qu'ils étoient inutiles,
C'étoient guerriers très malhabiles,
Et des gens qui savoient si peu
Gouverner les armes à feu,
Que trente en ont perdu la vie.
. . . .
Encore mercredy dernier,
Un certain soldat tavernier,
Ainsi qu'il retournoit de garde,
Son fusil tira par mégarde
Et donna dans le pectoral
De son malheureux caporal,
Qui, comme d'un coup de tonnerre
En tomba roide mort par terre.

Il paraît, du reste, que, dès ce temps pas plus qu'à présent, la garde nationale n'effrayait pas les voleurs; car Loret se plaint souvent de leur grand nombre, et il raconte que même

La sœur du chevalier du guet,
Fut l'autre jour dévalisée
Et tout entière dépouillée
Par des barbares inhumains.

Loret rendait compte à sa protectrice de tous les ballets qui se donnaient à la cour, où son nom le faisait admettre, bien qu'il se plaigne à ce propos d'avoir attendu trois heures à la porte,

Quoiqu'un brave exempt de la rime
Eût crié, d'un ton haut et net:
Ouvrez tôt, c'est monsieur Loret.

Il finit cependant par se placer; car il dit y avoir vu des merveilles. Il décrit tous les divers déguisements dans lesquels parurent les seigneurs et dames de la cour, et principalement ceux du roi.

Quand le roi parut dans sa sphère,
S'il dansoit avec les ardans,
Il charmoit tous les regardans;
Si c'étoit en qualité d'Hebre,
Il plaisoit si fort, ou je meure,
Que, quoique on fût mal debout,
L'heure n'ennuyait pas du tout.

Loret, on le voit, usait aussi de ces jeux de mots bien dans le goût du style de ce temps, que Molière a ridiculisés dans sa *Critique de l'Ecole des femmes.* Cependant Molière est traité avec beaucoup de faveur par Loret, qui, dans le compte-rendu d'une autre fête, rapporte que, sur un théâtre dressé à cet effet,

Fut, avec grande mélodie,
Récitée une comédie
Que Molière, d'un esprit pointu,
Avait composée in-promptu.

Mais ce n'était pas seulement aux récits de ces nobles fêtes que se bornait la Gazette de Loret: il faisait l'office des annonces et affiches; et auprès de la *Nithétis* de mademoiselle Desjardins et de la *Sophonisbe* de Corneille, il annonce que Fagotin est arrivé, et que

Cet homme de taille si grande,
Que le mauvais temps en Hollande
Avoit si long-temps retenu,
Est enfin aujourd'hui venu,
Et je crois que demain dimanche,
Ayant mis sa chemise blanche,
On le verra vêtu de neuf,
Dans sa chambre, au bout du Pont-Neuf.

En résumé, en comparant cette Gazette avec nos journaux d'aujourd'hui, on y trouve presque les mêmes éléments: nouvelles de ville, nouvelles de cour, nouvelles étrangères, anecdotes risibles, quelquefois scandaleuses: rien n'y manque, pas même la politique, dans une partie du moins; car le parlement, qui s'effarouchait probablement de la manière quelquefois triviale dont il parlait de ses actes, lui fit défense

D'écrire politiquement.

Ce dont il se plaint à sa protectrice, lui disant:

Désormais mes tristes gazettes
Ne seront plus que des sornettes.

Loret composait ces gazettes non seulement en recueillant lui-même

Les bruits qui courent quelquefois
Parmi la cour et les bourgeois,

mais aussi, comme il le dit, d'après

. . . . . les billets divers
Dont, pour discourir dans mes vers,
De sages gens prennent la peine
De m'envoyer chaque semaine.

Quand il avait affublé de rimes tous ces on-dit et ces nouvelles, il décorait sa lettre d'un titre plus ou moins grotesque ou prétentieux, tel que *la Séduisante*, *la Sévère*, *l'Intempérante*, *la Mixionnée*, *la Longuette*, *l'Innocente*, etc., et signait toujours en vers, dans ce genre :

Fait aujourd'hui par moi Loret,
Au nez couleur de vin clairet.

Telle était cette gazette burlesque, l'ouvrage le plus considérable de Loret, qui a laissé aussi quelques pièces de vers, et entre autres un recueil de poésies adressées à plusieurs personnes de la cour.

Son exemple ne resta pas sans imitateurs, et son journal trouva deux continuateurs, Du Laurens et Hauteville.

HABITATIONS DE LA NOUVELLE-ZELANDE.

(Voyage de M. Dumont d'Urville. — Voy. 1835, p. 191 et 219.)

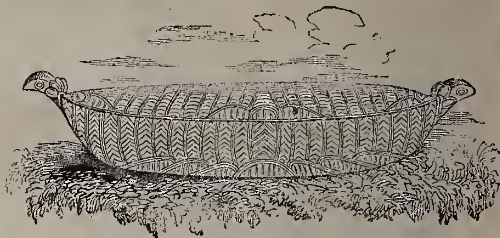


(Nouvelle-Zélande. — Sculptures.)

Les cabanes des Nouveaux-Zélandais ont rarement plus de sept ou huit pieds de long sur cinq ou six de large et quatre ou cinq de hauteur. Des pieux plantés les uns près des autres, avec des branches entrelacées, en forment les parois : elles sont recouvertes à l'intérieur et à l'extérieur d'espèces de paillassons en plantes fluviatiles, surtout en feuilles flexibles de typha ou massette. Le toit se compose d'une pièce de bois et d'une couverture en chaume. Quelques cases de chefs ont des dimensions doubles, et leur toit est alors soutenu intérieurement par une rangée de pieux. A l'une des extrémités se trouve une porte de trois pieds de hauteur sur deux de large, qui se ferme au moyen d'une sorte de battant en planches ou en nattes épaisses. Une seconde ouverture, à côté et un peu au-dessus de la porte, tient lieu de fenêtre, et se ferme au moyen d'un treillis de jonc. Sur le côté où se trouve la porte, le toit se prolonge de trois ou quatre pieds en saillie extérieure, de manière à former une sorte d'auvent. Là se tiennent les maîtres de la maison; là ils prennent leurs repas, puisqu'il leur est interdit de le faire dans l'intérieur de leurs cases. Parfois les habitations des chefs sont ornées de figures sculptées et de montants décorés de bas-reliefs, le tout rougi ensuite avec une peinture d'ocre. Certains voyageurs prirent d'abord ces effigies pour des statues de dieux, pour de vraies idoles; mais il est prouvé aujourd'hui qu'elles n'ont jamais eu cette destination. Ce sont de simples ornements, auxquels les insulaires ne rendent aucune espèce de culte. Rutherford prétend toutefois que ces statues sont placées aux portes des chefs pour en interdire l'accès aux esclaves, qui seraient punis de mort s'ils violaient cette défense.

Le plancher de la case est une aire en terre, bien battue et peu exhaussée. Le foyer est un petit carré creux, entouré de pierres, et la fumée s'échappe par la fenêtre, ou par la porte quand il n'y a point de fenêtre. Aussi ces cases sont-elles constamment enfumées, et, pour peu qu'il y ait du feu, leur température est toujours fort élevée.

Le mobilier des cabanes consiste en instruments en pierre ou en os, en corbeilles de jonc, courges et nattes. Les objets plus menus, tels qu'aiguilles, poinçons, hameçons en os ou en coquilles, sont réunis dans de petits coffrets ovales,



(Nouvelle-Zélande. — Coffret ciselé.)

taillés en bloc de bois massif, et très ingénieusement ornés de ciselures et de bas-reliefs. Sous le vestibule sont déposés la pierre et le maillet pour écraser la racine de fougère. Les bâtiments destinés à contenir les provisions, les armes, les instruments de la tribu, sont construits avec plus de luxe et de solidité que les simples cases. Ils atteignent quelquefois de vingt-quatre à trente pieds de long sur douze ou quinze de large et dix ou douze de hauteur. On les exhausse parfois de trois ou quatre pieds au-dessus du sol, et on les décore de bas-reliefs. Sur les bords de la baie Shouraki, M. Nicholas observa un bâtiment de quatre-vingts pieds de long, que divisait en deux une cloison régnant dans toute sa longueur; il conjectura qu'il était destiné à loger des cochons.

Outre les cabanes disséminées dans la campagne, et que ces naturels occupent en temps de paix, chaque tribu possède son *pà* ou forteresse, dans laquelle tous les membres se réfugient en temps de guerre. Ces pâs sont ordinairement construits sur des collines ou des rochers naturellement fortifiés, et rendus presque inexpugnables par la main de l'homme. Dans ces pâs, les cases de chaque famille, disposées en gradins sur la pente du terrain, présentent un coup d'œil très pittoresque. Celle du chef principal est toujours située au sommet même du pâ, et celles des principaux ranga-tiras sont placées à l'entour. Dans les cantons fréquentés par les Européens, ce système de construction s'est déjà un peu modifié. Aux environs de la baie des Iles, quelques chefs se sont bâti des maisonnettes en planches, avec des portes, des fenêtres et des toits véritables. Pour meubles, ils ont des chaises, des bancs, des malles, des tables, des buffets, quelquefois même des couchettes.

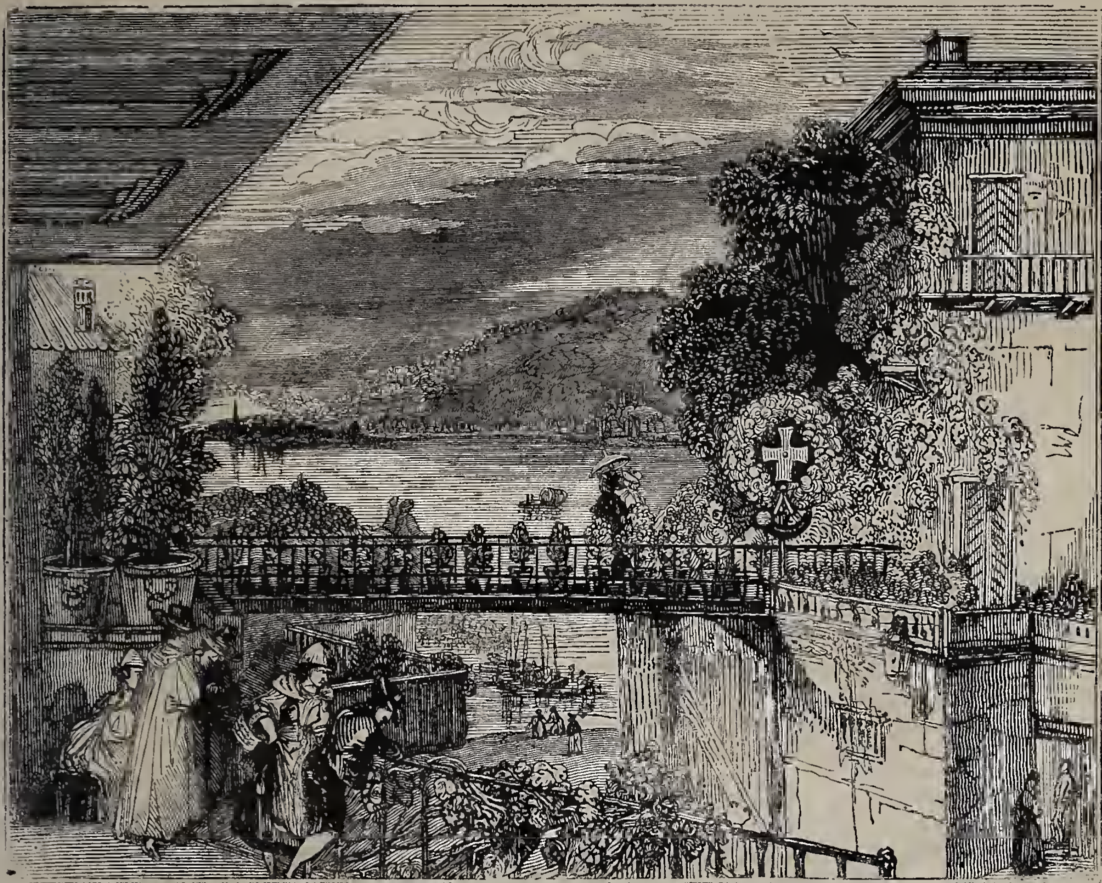


(Habitations des chefs Zélandais aux environs de la baie des Iles.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE LAC MAJEUR.



(L'auberge de Baveno, sur le lac Majeur.)

Le lac Majeur (lago Maggiore) est l'un des plus beaux lacs qui s'offrent au voyageur à l'entrée de l'Italie autrichienne. Il a quinze lieues en longueur, mais dans sa largeur ordinaire il n'a guère jamais plus d'une lieue et demie, en sorte que, du pont des bateaux à vapeur qui le traversent, l'on peut toujours apercevoir ses bords charmants où fleurissent les orangers et les lauriers-roses. Sur les marges de cette brillante nappe d'eau qui réfléchit un ciel si pur, sont bâties en face l'une de l'autre les jolies villes de Baveno et de Laveno. Des îles, des montagnes, des accidents de terrain délicieux, des perspectives ravissantes, se déroulent au regard devant les terrasses de l'auberge que nous représentons. Au sortir des scènes gigantesques de la Suisse, si l'on se trouve transporté dans ce paysage qui a toutes les proportions de la miniature, on se sent saisi subitement d'impressions plus calmes et plus douces. En aucun autre lieu du monde peut-être, le contraste entre les deux natures septentrionale et méridionale n'est plus soudain et plus heureux; il semble qu'en cet endroit elles aient voulu, pour nous charmer, lutter avec toutes leurs séductions diverses; la première avec ses plus magnifiques spectacles, ses pics audacieux déchirés, couverts de neige, ses abîmes, ses plaines glacées, ses cascades sans cesse écumantes et mugissantes; et la seconde avec son silence, ses fleurs, ses exhalaisons parfumées, ses eaux dorées, ses délicats contours, sa lumière souriante. Baveno, qui s'appuie sur le flanc de montagnes de granit, est comme le gradin le plus favorable de cet amphithéâtre. De là on voit les quatre îles Borromées: cette *isola Bella*, que nous avons décrite (voyez 1836, p. 369); l'*isola de' Pescatori* (île des Pêcheurs), dont l'on découvre au loin le clocher dans notre gravure; l'*isola di San-Giovani* ou l'*Isolino;* et l'*isola Madre* (l'île Mère), qui est au milieu du groupe. Tout est poétique et enchanté aussi loin que se promène la vue. Les étrangers s'arrêtent quelques jours, parcourent le lac, restent en contemplation aux fenêtres de l'auberge; puis ils partent avec un soupir. Que n'est-il possible de se fixer pour toute la vie dans ce beau séjour! Mais la curiosité attire ailleurs; et l'amour religieux du pays natal murmure sourdement contre ce profane désir.

LES SOUPERS DE MA TANTE.

Les heures du soir paraissaient bien lentes à ma tante Bergeot. Elle les passait toujours seule, assise devant son feu en hiver, près de sa fenêtre en été. Elle n'avait plus de vieux mari à soigner, plus de petits enfants à gâter. Les livres l'ennuyaient, et elle n'avait jamais eu beaucoup de goût pour le travail. Sa seule distraction était de gronder ses domestiques; c'était sans doute une grande ressource, mais le plus souvent elle avait tant crié pendant le jour contre leur négligence et contre leur sottise, qu'elle était enrouée et ne trouvait plus rien à leur dire quand la nuit était venue. Ma pauvre tante était vraiment une femme à plaindre.

Elle avait des parents, des amis. Avec sa fortune et ses soixante ans, elle ne pouvait pas manquer d'en avoir. Je ne sais pourquoi ils la visitaient si rarement. On l'avait quelquefois invitée à des soirées et à des soupers, car c'était encore l'usage des familles, dans ce temps-là, de se réunir à la fin de la journée, pour prendre le dernier repas en commun et causer. Bonne coutume qui resserrait les liens de la pa-

renté et de l'amitié, faisait oublier les soucis des affaires et préparait à un sommeil tranquille! Mais ma tante avait judicieusement réfléchi que si elle acceptait ces invitations, il faudrait tôt ou tard les rendre; et comme elle avait pour l'économie une dévotion toute particulière, elle avait refusé en s'excusant sur la faiblesse de ses jambes et sur le danger des rhumes.

Cependant, après plusieurs années de veuvage, l'ennui fut plus fort que l'amour de l'économie, je n'ose dire l'avarice : la solitude lui devint tout-à-fait insupportable. Elle se dit un jour : Personne ne vient plus me voir. Tous ces bons compères qui, du vivant de mon mari, arrivaient à l'heure du dîner ou du dessert, et, sans se faire prier, goûtaient nos fruits et buvaient nos liqueurs, m'ont entièrement abandonnée. Après tout, il ne tient qu'à moi de les ramener. Je connais le moyen de leur rappeler leurs anciennes habitudes; et puisqu'on ne peut les attirer que comme les souris, avec le lard, puisqu'ils ne veulent parler et protester de leur attachement que la bouche pleine, puisqu'une malheureuse veuve ne saurait avoir la société de ses proches et de ses amis d'autrefois qu'en leur donnant son bien à manger, j'aurai des soupers comme tout le monde.

La nouvelle de cette résolution fit sensation dans la ville; d'autant plus que la curiosité excitée par la convocation de l'assemblée des notables commençait à s'affaiblir. — Il faut qu'elle ait fait quelque grand héritage, disaient les uns. — C'est mauvais signe, disaient les autres, lorsque l'on change ainsi subitement de caractère dans un âge avancé. — Voudrait-elle se remarier? pensait un vieux petit tabellion, son voisin, toujours en fin jabot et coquettement poudré. — Puis on se demandait quelles personnes elle admettrait à sa table. On s'épuisait en conjectures.

Ma tante, de son côté, dressait sa liste de candidats; et ce n'était pas sans peine. La société des femmes ne lui plaisait pas : les vieilles lui paraissaient toutes gourmandes et radoteuses; les jeunes attiraient à elles tous les regards et tous les compliments. Après mûre réflexion, elle arrêta qu'elle n'inviterait que des hommes. Mais encore tous les hommes ne pouvaient pas également lui convenir. Elle prétendait bien n'avoir que des gens qui eussent pour elle toute la déférence possible et qui lui fissent honneur. Elle passa en revue les célibataires, les veufs, tous les notables de la ville, comparant leurs titres, leurs caractères, leurs figures; tenant un compte exact de leurs politesses, de leurs saluts, de leurs égards pour elle, avec plus de soin et de scrupule qu'une reine régnante n'en met à choisir un conseil de ministres. Enfin elle se détermina à donner la préférence à six d'entre eux : le procureur du roi au bailliage, le receveur des tailles, deux anciens marchands (qui avaient prescrit l'humilité de leur profession par dix années d'oisiveté aisée), un professeur du collége, et un vieux cousin. C'était vraiment là, pour une petite ville de huit mille âmes, et à part l'aristocratie qui ne se mêlait jamais aux bourgeois, une belle société, honorable, bien choisie. Tous les six invités avaient été les amis de mon oncle.

Un dimanche, ma tante sortit en robe de soie, et, à la vue de toute la ville, elle alla faire ses invitations pour le jeudi. Elle rentra parfaitement satisfaite, et dès le lendemain matin elle commença ses préparatifs. Pendant quatre jours il y eut dans la maison un mouvement inaccoutumé. Il s'agissait de disposer convenablement la salle à manger où ma tante ne dînait plus depuis qu'elle était seule, d'en chasser l'humidité, de remettre les meubles en état, d'assurer les pieds de la table, les dossiers des chaises à tapisserie, et de faire reluire la vaisselle. Les deux domestiques allaient, venaient, lavaient, frottaient, époussetaient, donnaient à tort et à travers des coups de marteau. Ma tante présidait à toutes ces évolutions, surveillait tous ces travaux, changeait vingt fois d'idée, se créait des difficultés pour avoir le plaisir de les résoudre. Le soir, les domestiques étaient harassés, rendus; ma tante elle-même tombait de lassitude et elle s'endormait avec délices : l'ennui était déjà délogé.

Enfin le jeudi soir arriva : quatre bougies étaient allumées sur la cheminée et se reflétaient dans les trois glaces du salon; l'orme petillait dans l'âtre; six fauteuils étaient rangés en cercle. Ma tante s'était galamment parée; elle avait mis sa robe chèvrefeuille et son bonnet orné de nœuds jaune safran. Elle était assise dans sa causeuse de velours d'Utrecht et elle comptait les minutes. Huit heures sonnèrent; huit heures et demie, neuf heures sonnèrent à la pendule : mais les invités ne sonnaient pas à la porte. A neuf heures et un quart, on frappa timidement : c'était le vieux cousin. On attendit en vain jusqu'à dix heures. Aucun autre ne parut. Quelle disgrâce! Tante infortunée! Il y avait de quoi rendre folle une femme plus sage qu'elle.

Le vieux cousin était précisément celui auquel elle tenait le moins. Elle ne l'avait même inscrit sur sa liste que parce qu'il fallait bien que la famille fût représentée aux soupers, et aussi par une pitié secrète : il était pauvre.

Il s'appelait Thomas Hardouin. Son costume, qui depuis dix ans ne changeait pas plus que son visage, se composait d'une culotte noire luisante, d'un habit brun tout blanc sur les coutures, et d'un chapeau poudré sur les bords. Il avait la figure maigre, les jambes osseuses; sa poitrine et ses épaules étaient larges. Quand il parlait, j'étais toujours étonné d'entendre sa voix à la fois forte et douce.

Il avait la réputation d'être un original. On assurait qu'autrefois il avait eu une belle fortune. Dans sa vieillesse il ne lui restait plus qu'une rente de quelques centaines de livres. Les enfants l'aimaient parce qu'il avait toujours de nouveaux jeux à leur apprendre, et qu'il leur enseignait de petites expériences de physique presque sans autres apprêts qu'un peu de papier, une lumière et les verres de ses lunettes. Je me souviens aussi, entre autres singularités, qu'avec des lames d'or et d'argent adroitement découpées et des œufs de chardonneret et de fauvette, il savait faire de charmants petits vases, des tasses et leurs soucoupes, des théières, des pots à fleurs. Les grandes personnes le regardaient travailler avec un sourire de complaisance, mais dès qu'il était parti, on nous enlevait, sans souci de nos larmes, le joli ménage doré pour le placer sur les socles de pendule.

Ma tante savait qu'il n'était pas d'humeur à supporter qu'on prît avec lui aucun air de supériorité. Ce soir-là, plus encore qu'à l'ordinaire, elle fut attentive à ne le point blesser; elle lui confia même avec bonté tout son dépit. Par réciprocité, le cousin Hardouin s'efforça de la consoler, excusa de son mieux les retardataires, et mit leur absence sur le compte du brouillard, de la sciatique, de la goutte, et de tous les maux et inconvénients qui peuvent assiéger des convives dont le plus jeune était déjà vieux. Il promit d'aller les voir, et s'avança jusqu'à assurer qu'il les ferait venir le jeudi suivant. Ma tante n'avait aucune foi dans son crédit; elle le remercia, mais en haussant légèrement les épaules, et quand il fut parti elle exhala son ressentiment en murmures et en censures contre la décadence du bon ton, de la délicatesse et des mœurs. Il n'était pas surprenant, disait-elle, que l'on eût tant de difficultés à gouverner et que l'on parlât même de réunir les états-généraux. Il se passait des choses inouïes, et on ne pouvait plus rien comprendre aux usages du siècle. Bien certainement elle ne recommencerait plus ses invitations. Puisque ces messieurs n'étaient pas plus empressés à venir, ils n'avaient désormais qu'à souper tous chez eux.

Cependant le jeudi suivant, elle avait préparé un souper plus raffiné et plus séduisant encore que le premier. Cette fois le procureur du roi au bailliage et le professeur furent

exacts au rendez-vous. Ma tante fut à demi consolée. Un mois après, sa société était au grand complet. Elle ne se sentit pas d'aise, ses yeux brillaient comme ceux d'une jeune fille; elle écouta les excuses avec une grâce infinie, les accepta toutes comme sincères, mais ne songea pas le moins du monde à remercier le cousin.

On s'imaginera peut-être que ces soupers devaient être peu divertissants, qu'ils étaient monotones ou ridicules; on se tromperait. Ces vieillards étaient gais, et ils avaient à se dire de bonnes anecdotes. La conversation ne tarissait pas. Des flacons entourés de paille tressée, et qui avaient eu le temps de vieillir autant qu'il convenait dans la cave de ma tante, égayaient la fin du repas. On chantait au dessert, et les oreilles ne s'offensaient pas de quelque fausse note, si les paroles étaient joyeuses et spirituelles. A dix heures, le passant attardé, en entendant le choc des verres, le bruit animé des voix et les retentissements du rire, pouvait croire qu'il y avait là une partie de jeunes gens, ou que ma tante était défunte et que ses héritiers célébraient sa mémoire.

Loin de songer à mourir, ma tante rajeunissait; je crois même qu'elle se corrigeait du péché d'avarice. Il y avait dans le service, non seulement de la coquetterie, mais du luxe : le cristal, la porcelaine du Japon, l'argenture ciselée, étaient sortis comme par enchantement des armoires vermoulues. Les chandeliers dorés à branches portaient des bougies roses ornées à leur base d'un feston de papier. Une couche de couleur avait rafraîchi sur les boiseries les baguettes sculptées des panneaux, ce qui contrastait un peu, à vrai dire, avec le vieux papier chamarré de guirlandes printanières qui, depuis cent hivers au moins, aspirait l'humidité des murailles.

Ces joyeux soupers durèrent deux saisons, sans malencontre.

Un mot fatal y mit fin, et replongea ma tante dans sa solitude mortelle.

Le procureur du roi au bailliage était un gros homme, très jovial et très aimable. Sa fonction lui donnait une sorte de préséance dans le cercle. C'était visiblement le favori de ma tante. Depuis qu'il avait renoué son ancienne amitié avec elle, il lui rendait mille petits services; il la conseillait; son nom seul la protégeait. Quand elle nommait « M. le » procureur du roi, son ami, » quel débiteur de mauvaise foi, quel fermier en arrière de ses paiements, eût osé lui tenir tête? Insensiblement elle s'était habituée à ne voir et à n'admirer que le procureur parmi ses convives, à les lui subordonner tous. Il avait le siége du milieu, il était servi le premier. Lorsqu'il s'apprêtait à parler, ma tante lui assurait aussitôt le silence par un *chut* solennel ou par un léger mouvement de la main, et long-temps avant qu'il eût achevé elle se déclarait tout-à-fait de son avis. Le portrait de mon oncle, suspendu à la muraille, semblait en être jaloux.

Depuis le commencement des soupers, le vieux cousin se trouvait toujours placé, par hasard ou volontairement, à côté du procureur du roi. Ils parlaient, ils chuchotaient souvent ensemble. Ma tante remarquait cela avec déplaisir. Elle trouvait que le vieux cousin était beaucoup trop familier avec le procureur du roi; elle fronçait le sourcil en songeant qu'il devait l'importuner, l'ennuyer. Et cette supposition lui paraissait d'autant plus fondée, que le plus ordinairement ce qu'elle entendait de ces conversations était trop sérieux et sans intérêt pour elle, ce qui l'obligeait en outre à garder le silence. Les sujets que mettait en avant le pauvre Thomas étaient des citations d'anciens poëtes, des relations de voyageurs, une découverte dans les sciences, ou quelque discussion sur un point d'histoire ou de morale. Plus d'une fois, pour prévenir le retour de ces épisodes du repas, à son gré fort peu récréatifs, elle avait marqué à l'avance la place d'un convive entre les deux interlocuteurs, soit un des marchands, soit le receveur; c'était en vain : le procureur et le vieux cousin se rapprochaient toujours l'un de l'autre. Bien plus, les autres convives, surtout le professeur, imitaient l'exemple du procureur, laissaient causer le cousin, et semblaient même prendre plaisir à l'écouter.— Ce vieux pénard, disait ma tante, ce vieux *roquentin* (le mot me frappa beaucoup) devient tout-à-fait insupportable.

La jalousie de ma tante était chaque jeudi plus alarmée. Bientôt il lui fut impossible de déguiser sa mauvaise humeur, et elle ne parlait plus toujours avec la même circonspection au pauvre Thomas Hardouin, qui, du reste, ne paraissait en rien s'en apercevoir. Vint-elle à penser qu'on lui supposait de la fortune, qu'il le croyait du moins, et qu'il voulait en abuser pour usurper une partie des priviléges de la maîtresse de la maison? C'est ce que j'ignore; mais elle était certainement décidée à lui donner, si l'occasion s'en présentait, une verte leçon.

Une fois, en effet, comme elle partageait en sept parts égales certain mets délicat, l'honneur du festin, quand ce fut le tour du cousin, qui était toujours le dernier servi, à sa grande surprise il refusa. Elle insista assez brusquement: nouveau refus. — Allons, allons, cousin Thomas, dit-elle les dents un peu serrées, ne soyez pas si difficile; vous n'en avez pas souvent chez vous d'aussi bon, je pense.

Le cousin s'empressa d'accepter sans répondre un seul mot. Il parla très peu le reste de la soirée.

Huit jours après, il manquait un convive. — Où est le cousin Thomas? Pourquoi le cousin Thomas n'est-il pas venu? demanda plusieurs fois le procureur du roi. Ma tante répondit d'un air distrait et indifférent qu'elle l'ignorait. La conversation ne fut pas aussi animée qu'à l'ordinaire.

Les deux jeudis suivants, le procureur répéta ses questions; le quatrième, il ne vint point. On se regarda les uns les autres avec surprise. Un des marchands voulut prendre le premier rôle, raconter, plaisanter : on le trouva lourd, maladroit, grossier; on bâilla. Le professeur s'esquiva avant la fin du souper. Ma tante trouva cette conduite fort impertinente. Elle songea sérieusement à arrêter cette décadence : elle essaya d'un sourire perpétuel, elle déploya toutes les richesses de son esprit, elle recueillit et livra à ses auditeurs tous ses souvenirs de jeunesse; et comme ce n'était pas encore assez, elle mit en usage ses derniers moyens de séduction : elle doubla son dessert, elle tira des profondeurs obscures du petit caveau les meilleurs flacons. Frais inutiles! le dîner d'amis ressemblait à un dîner de famille mal unie. Ma tante commença à penser à part soi qu'elle aimerait presque autant être seule que d'avoir d'aussi ennuyeux convives. De quoi s'était mêlé le cousin Thomas lorsqu'il avait été les chercher!

On eût dit qu'une méchante fée avait entendu son souhait. Un mois après, les soupers finissaient faute de convives, sauf un marchand qui s'obstinait à rester fidèle, ne parlait pas, mais mangeait comme six; il fallut presque le pousser dehors par les épaules.

— Quel vertigo les a tous saisis? murmurait ma tante avec une colère à demi réprimée, en se vengeant à coups de pincettes sur ses tisons. Ma cuisine était-elle moins bonne, mon vin moins vieux?

Et cet ingrat procureur qui l'avait abandonnée, qui la laissait sans conseils, sans protection!

Elle ne pouvait imaginer aucune cause de ce triste dénouement.

Si on lui avait dit que l'âme de ces réunions était le pauvre vieux cousin Thomas; que son esprit solide et orné était l'aimant qui avait attiré, retenu, puis emmené après lui le procureur du roi, lequel à son tour était celui que les autres invités, simples figurants, étaient venus chercher par intérêt ou par vanité; si on avait ainsi tenté de lui démontrer que ce seul mot désobligeant dit au cousin avait entraîné ces désertions successives, et qu'une conversation ingénieuse, variée, instructive, était après tout le meilleur assaisonnement d'un repas, certes elle n'aurait pas compris,

ou elle aurait positivement refusé de croire qu'une telle influence pût se cacher jamais sous l'habit râpé d'un vieux sot qui n'avait pas même su conserver sa fortune.

Après la clôture des soupers, ma tante ne trouva plus rien à inventer pour tromper son ennui, et elle redevint seule et triste comme devant.

Charles Martel.— Malgré l'immense service que Charles Martel avait rendu à la cause du christianisme et de la civilisation en arrêtant les progrès des sectateurs de Mahomet qui menaçaient d'envahir l'Europe, sa mémoire fut, pendant plusieurs siècles, en mépris parmi les fidèles. On racontait qu'après sa mort quatre démons étaient venus enlever son corps, et l'on montrait en témoignage son cercueil vide et tout noirci intérieurement. On peut indiquer pour motifs de cette animadversion religieuse dont il fut l'objet, outre ses vices, sa conduite impolitique à l'égard du clergé. Il s'empara des évêchés et des abbayes les plus riches, et livra la plupart des autres à ses principaux capitaines; les petits officiers eurent des cures pour leur part. Les uns et les autres n'eurent d'abord ce bien qu'à vie; mais plus tard ces différents bénéfices passèrent du père aux enfants lorsque, dans la décadence de la famille de Charlemagne, les fiefs devinrent héréditaires. Les biens d'église entrèrent alors dans le commerce. On voit dans les Cartulaires des ventes d'églises et d'autels, avec les cloches, les ornements, calices, croix et reliques. Mariait-on une fille, on lui donnait en dot une cure, dont elle affermait la dîme et le casuel. Cet état de choses continua pendant la seconde race, et quelques années dans la troisième.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIVERSES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE LATIN *.

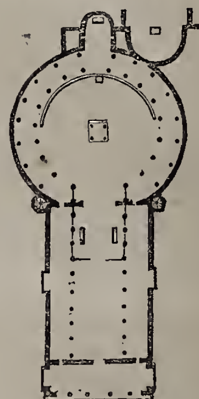
PREMIÈRE ÉPOQUE.

La Gaule qui, comme nous l'avons vu, avait adopté la religion, les mœurs et les arts des Romains, devait subir les vicissitudes de l'empire comme elle en avait partagé la gloire, et ce pays qui avait vu fleurir des cités riches et puissantes, comme Marseille, Narbonne, Nîmes, Lyon, Autun, Reims, Trèves, Saintes, etc., fut envahi sur la fin du quatrième siècle par les populations barbares qui, du fond des forêts de la Germanie, vinrent ravager son territoire et le dépouiller de ses richesses.

Ce fut vers le cinquième siècle que les Francs traversèrent le Rhin et vinrent s'installer dans le Nord pour y établir leur domination.

Le christianisme qui, dès l'an 150, avait pénétré dans les Gaules, remplaça bientôt le culte des idoles et acquit une grande puissance sous le règne de Clovis, qui se fit publiquement baptiser avec un grand nombre de ses soldats.

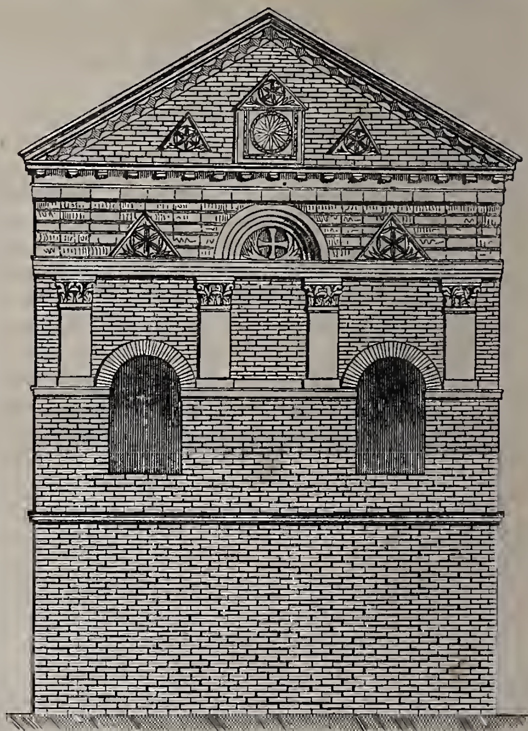
Pendant tout le temps que les chrétiens avaient été persécutés ils n'avaient pu songer à construire des édifices; leurs cérémonies religieuses restèrent ensevelies dans les catacombes. Un grand nombre de villes anciennes de la Gaule renferment comme l'Italie des souterrains consacrés par le sang des martyrs. Creusés dans les rochers ou dans le sol, ces temples mystérieux n'ont d'autre apparence que celle d'une grotte obscure de petite dimension; c'est ainsi que sont celles qu'on voit à Lyon, à Agen, etc. Auprès d'Arles, à Montmajour, on en voit une qui présente deux nefs parallèles. On ne peut rien citer de plus



(Restauration de l'église de Saint-Martin, d'après la description de Grégoire de Tours.)

intéressant en ce genre que la primitive église de *Sutrium* en Etrurie, qui, quoique entièrement creusée dans le rocher, se compose d'un vestibule, d'une nef divisée par des piliers, de manière à former des bas-côtés, et d'un sanctuaire.

Les chrétiens, devenus libres de se livrer publiquement aux pratiques de leur religion, voulurent avoir des temples et des autels; ils ne pouvaient s'accommoder des temples



(Église Saint-Jean, à Poitiers. — Ancien baptistère du sixième siècle.)

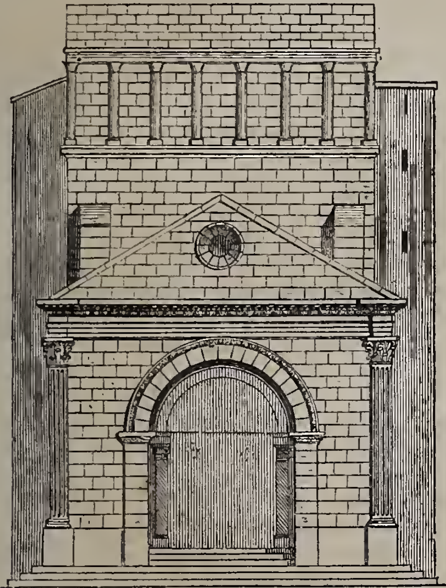
païens qui, ainsi qu'on a pu le voir par le plan de la Maison carrée de Nîmes, n'offraient que d'étroits sanctuaires formés par d'épaisses murailles. Les pratiques du christianisme étant tout autres que celles du paganisme, devaient

* Nous avons appliqué la dénomination de *style latin* à tous les monuments imités directement de l'architecture romaine, et qui sont compris entre le cinquième et le douzième siècle, c'est-à-dire avant que le goût byzantin se fût introduit dans l'Occident de manière à produire de notables modifications dans le style primitif de l'art chrétien.

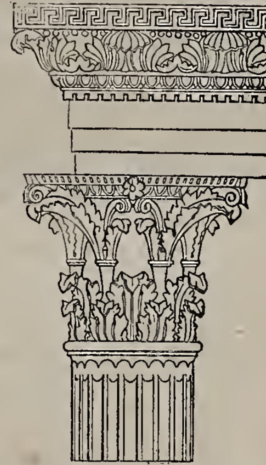
donc nécessairement produire des changements importants dans la disposition, le style et la décoration des monuments affectés à son culte.

Les fidèles qui se réunissaient en grand nombre dans un lieu clos et couvert pour entendre la parole évangélique, avaient besoin d'élever des édifices propres à cet usage. Mais cette société à demi-barbare et dans l'ignorance, incapable qu'elle était de créer un monument nouveau, dut chercher parmi ceux que lui avait légués la civilisation romaine celui qui put le mieux s'appliquer aux besoins de la nouvelle religion : ils choisirent la basilique.

Les basiliques civiles des Grecs et des Romains, dans lesquelles s'assemblait le peuple pour traiter les affaires commerciales ou se faire rendre justice, et les synagogues



(Portail de Notre-Dame des Dons, cathédrale d'Avignon. — Architecture du onzième siècle.)

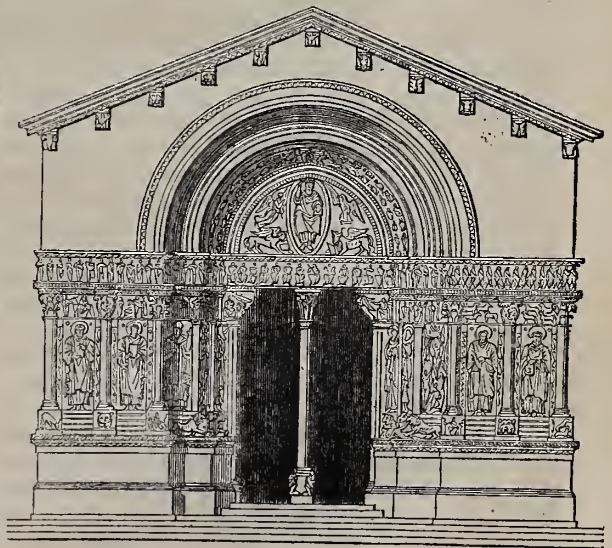


(Détail de l'ordre du porche de la cathédrale d'Avignon.)

des Juifs dans lesquelles les apôtres avaient opéré les premières conversions, offraient la disposition la plus convenable aux premiers besoins du christianisme; aussi furent-elles d'abord utilisées et plus tard imitées à Rome, à Constantinople ensuite, et enfin dans tous les pays chrétiens.

Fortunat et Grégoire de Tours décrivent plusieurs basiliques primitives construites à Paris, à Tours, à Clermont, et dans d'autres villes de la Gaule. Il est facile de reconnaitre à leur disposition que ces monuments d'une vaste étendue étaient de forme allongée, divisés en plusieurs nefs par des rangées de colonnes de marbre sans doute enlevées aux monuments païens, et disposées parallèlement aux murs latéraux des édifices : au fond, dans l'hémicycle qui servait de sanctuaire, était placé l'autel. La cathédrale de Parenzo en Istrie, construite au sixième siècle, offre un type de la disposition de ces basiliques primitives. Néanmoins les descriptions des auteurs chrétiens nous apprennent que plus d'une basilique primitive fut construite sur un plan circulaire. L'ancienne église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, surnommée Saint-Germain-le-Rond, en serait une preuve suffisante si l'Italie n'en présentait encore de nombreux exemples. Constantin lui-même en consacra plusieurs en Occident et en Orient. Il arriva quelquefois aussi que la forme circulaire se combina avec les nefs carrées précédemment décrites. Le temple élevé par Perpétuus sur le tombeau de saint Martin, auprès de Tours, fut sur le sol des Gaules le plus bel exemple de cette disposition curieuse, inspirée sans doute par un souvenir du Saint-Sépulcre. Le plan n° 1 joint à cet article est une restauration du tombeau de saint Martin, faite d'après la description de Grégoire de Tours.

Le mode de construction adopté par les premiers chrétiens présente une grande analogie avec celui dont les Romains avaient fait usage dans les derniers siècles de l'empire : des briques d'une forme et d'une fabrication semblables à celles de l'antiquité, trouvées à plusieurs époques voisines de nous dans les substructions de l'église royale de Saint-Denis et de Sainte-Geneviève de Paris fondées au cinquième siècle; quelques édifices, tels que l'église de la Basse-OEuvre à Beauvais et le Baptistère de Poitiers, dont la façade est jointe à cet article, démontrent à l'évidence que les premiers chrétiens firent un usage fréquent



(Portail de l'église de Saint-Trophime, à Arles.)

de la brique jointe à la pierre, principe consacré dans les constructions romaines.

Avec ces matériaux, les chrétiens élevèrent les façades de leurs premières basiliques, qui d'abord très simples, devaient bientôt s'enrichir de mosaïques dorées, de marbres

précieux et de nombreuses sculptures. Etienne de Tournai, décrivant la basilique de Sainte-Geneviève construite par Clovis, et détruite par les Normands lorsqu'ils firent le siége de Paris, dit qu'elle était couverte de mosaïques à l'intérieur et à l'extérieur. Fortunat, poëte du sixième siècle, appelle la basilique de Saint-Germain-des-Prés élevée par Childebert, la maison dorée de Germain; elle était décorée de mosaïques d'or et sa couverture était en métal brillant. Quant aux formes de l'architecture adoptée par les premiers chrétiens, elles devaient se tenir dans la voie tracée par l'antiquité. Trop peu de monuments de ces premiers âges de la civilisation moderne se sont conservés en France pour qu'on puisse suivre pas à pas l'histoire de l'art; il nous en reste assez cependant pour nous convaincre que l'imitation plus ou moins sévère de l'architecture antique caractérisa la première période chrétienne; et lorsque les architectes du moyen âge, dans leurs inventions variées à l'infini, s'éloignèrent de plus en plus des types classiques, ils ne purent cependant se défendre de conserver encore dans leurs compositions quelques principes établis par l'architecture romaine.

L'église de Saint-Jean à Poitiers, dont nous reproduisons la façade, peut être attribuée au sixième ou au septième siècle; c'était originairement un baptistère, comme on a pu s'en convaincre par la découverte d'un grand bassin octogone situé au centre, et destiné au baptême par immersion; l'édifice ayant été dénaturé depuis plusieurs siècles par de nombreuses additions, nous n'examinerons que la partie ancienne. Un fronton dans les proportions antiques surmonte la façade; des moulures d'un profil simple l'encadrent complétement; celles qui, par leur inclinaison, indiquent la pente du toit, sont accompagnées d'incrustements en forme de demi-cercles. De grandes pierres gravées en creux, ornées de rosaces, occupent le milieu du tympan. L'entablement horizontal qui supporte le fronton est complet, c'est-à-dire qu'il se compose d'une architrave, d'une frise et d'une corniche; des modillons enrichissent ce dernier membre du couronnement. Au-dessous de l'entablement règne une zone composée de grandes pierres et de briques alternées; au milieu est un cintre en pierre formé de plusieurs cercles concentriques, et en saillie les uns sur les autres; une croix grecque occupe le milieu de ce cintre qui repose sur un bandeau soutenu par des pilastres de courte proportion couronnés de chapiteaux dans le goût antique. Deux triangles en pierre, semblables á ceux qu'on voit dans le tympan, sont placés á droite et à gauche du cintre. Entre les pilastres, et en contre-bas de leurs bases il y a deux fenêtres aujourd'hui circulaires mais qui avaient autrefois la forme d'arcades, donnant du jour à l'édifice. Un bandeau divise en deux zones inégales la partie inférieure de cette façade, dans laquelle on n'a pratiqué aucune porte, parce qu'elle était opposée à l'entrée.

Les édifices chrétiens construits dans le midi de la France, depuis les premiers temps de la liberté religieuse jusqu'au onzième siècle, ont conservé une physionomie antique qu'on peut attribuer à la présence des beaux monuments romains qui existent dans nos provinces méridionales; ce n'est guère qu'au douzième siècle que ces formes s'altèrent, comme on le verra dans la suite de ces études. La cathédrale d'Avignon est précédée d'un porche dont la date n'est pas bien connue, mais qu'on peut attribuer au commencement du onzième siècle par la disposition de la porte de l'église qui est située au fond, et par la place qu'occupe le clocher qui le surmonte. Ce porche est surmonté d'un fronton, dont l'inclinaison indique encore les traditions antiques. Les moulures des corniches rampantes ont disparu; au milieu est une ouverture circulaire que les auteurs chrétiens nomment *oculus* (œil); un entablement, étudié dans de mauvaises proportions, mais décoré de détails imités servilement de l'architecture romaine, soutient le fronton, et est supporté lui-même par deux colonnes corinthiennes engagées dans les angles du porche, et qui présentent une imitation si exacte des monuments romains de cette province, qu'on pourrait croire, sans un examen sérieux, qu'elles sont d'origine païenne, ainsi qu'on peut en juger par les dessins joints à cet article. Enfin, la porte en arcade présente une grande analogie avec celles des arcs de triomphe d'Orange et de Saint-Remy. Le soubassement du clocher est décoré d'un ordre de colonnes tout-à-fait dans le style romain.

A Vaison, au pied du mont Ventoux, à Cavaillon, à Saint-Paul-trois-Châteaux, et dans beaucoup d'autres villes du midi de la France, on voit des églises ou de simples chapelles dans lesquelles il est aisé de reconnaître qu'au moyen âge se forma une école d'architecture qui resta long temps imbue des principes antiques; et si nous ajoutons qu'à l'église royale de Saint-Denis, fondée au cinquième siècle par sainte Geneviève, et à Montmartre où était une chapelle dédiée à saint Denis, on trouve des chapiteaux en marbre provenant de ces édifices, décorés de croix et d'emblèmes évidemment chrétiens, et cependant exécutés dans la forme et le caractère des chapiteaux romains, on pourra croire avec quelque raison que toutes les églises primitives des Gaules présentaient, comme celles de l'Italie, une filiation de l'art romain, et que la tradition des formes classiques ne se perdit qu'après un certain nombre de générations, et que par l'influence de l'art byzantin importé d'Orient.

Au commencement du douzième siècle, s'élevait la belle église de Saint-Trophime à Arles, dont nous publions le portail, et qui se trouve en quelque sorte sur les limites fixées à l'influence que l'art antique devait avoir sur celui du moyen âge. Un fronton peu aigu la surmonte; les moulures qui l'enrichissent sont encore, ainsi que la plupart de celles qui sont répandues dans les diverses parties de ce porche, ornées de feuillages dans le style romain; plusieurs détails rappellent encore les traditions antérieures; mais déjà la représentation de figures singulières, quelques chapiteaux, des bases décorées de lions et de chimères indiquent que l'imagination des artistes chrétiens les éloignait des règles établies par les Grecs; l'histoire sacrée reproduite par la sculpture commence à se répandre sur toutes les zones de cette façade, pour apprendre aux fidèles quels sont leurs devoirs, quels doivent être leurs châtiments et leurs récompenses. Les images bannies de l'intérieur des temples commencent à se répandre sur les faces extérieures. Au milieu du tympan formé par les cintres surhaussés des arcades est le Père éternel entouré des emblèmes des évangélistes, au-dessous, dans le linteau, on a figuré les apôtres, à la droite de Dieu les élus, à la gauche les damnés. Entre les colonnes de marbre qui décorent les parties antérieures de la porte sont sculptés des saints et des évêques, une résurrection et d'autres sujets religieux. On remarquera que les derniers cintres qui encadrent le bas-relief affectent déjà un principe ogival à peine sensible. Suivant Grégoire de Tours, cette église, qui, au sixième siècle, était sous l'invocation de saint Etienne, ne prit le nom de Saint-Trophime qu'en 1152, époque où les reliques du premier évêque d'Arles y furent déposées. Au cinquième siècle, cette cathédrale avait été enrichie des marbres du théâtre d'Arles, que saint Hilaire fit servir à la décoration des temples chrétiens.

Le cloître de l'église de Saint-Trophime est un des plus beaux que l'on connaisse; les arcades de ses portiques sont supportées par des colonnes légères surmontées de chapiteaux d'un beau style, et tous les piliers saillants qui forment les principales divisions des galeries sont décorés de statues de grandeur naturelle et de nombreux bas-reliefs qui forment un ensemble admirable.

Deux des galeries du cloître sont de la même époque

que le portail, les arcades en sont à plein cintre; les deux autres appartiennent au quatorzième siècle.

Dans cette première période de siècles qui suivit l'anéantissement de la puissance romaine dans les Gaules, et qui fut signalée par le triomphe du christianisme, on conçoit que l'art se soit uniquement concentré dans les monuments religieux; car quelles autres constructions cette société à demi barbare et toujours guerroyante pouvait-elle songer à entreprendre? Quant aux monuments d'utilité, elle s'appropria sans doute ceux dont les Romains avaient abondamment pourvu ses riches provinces. Enfin les monuments de luxe lui étaient inconnus. Ainsi ne faut-il pas s'étonner si, moins riches que dans l'époque romaine, les exemples que nous sommes maintenant obligés de choisir se réduisent à peu près aux édifices consacrés au culte.

Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie, est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne le sèmerait pas.

Poëte persan.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Suite. — Voy. p. 151.)

Dans la salle nord, dite *entrée du Roi*, parallèle à la grande avenue des Champs-Elysées, on remarque d'abord une profusion de cristaux. Non seulement les difficultés de la taille ont été vaincues, mais la couleur ou plutôt les diverses couleurs combinées avec art se sont fixées d'une manière indélébile dans la matière vitreuse; la peinture, la gravure s'est emparée avec hardiesse du cristal le plus dur comme du verre fin et fragile, auquel la mode a donné le surnom de verre mousseline. A côté de ces riches cristaux, nous trouvons la poterie, cette branche d'industrie que Raynal appelle la propreté du luxe.

L'industrie française tend chaque jour à entrer dans le domaine de l'art; on peut le dire surtout de la poterie. Les soins que nous prenons aujourd'hui de reproduire les formes gracieuses empruntées à l'antiquité font pressentir une transformation complète dans la coupe de nos vases. Nous imitons en cela la Grèce, où le goût semblait être un besoin de toutes les classes. Là, il ne suffisait pas qu'une chose fût adoptée par l'usage, qu'elle fût utile et commode, il fallait encore qu'elle fût agréable à l'œil. Cette élégance dans la forme se faisait remarquer en toute chose, dans la coupe qu'on servait sur les tables les plus somptueuses, comme dans le vase d'argile grossière destiné à l'esclave.

A côté des poteries et des porcelaines, on voit des prodiges en coutellerie, et l'on ne sait trop ce qu'on doit le plus admirer ou du bon marché ou du luxe. Des couteaux de formes délicieuses avec de charmantes incrustations, sont livrés au consommateur pour 1 fr. 50 c.; des rasoirs qui supportent l'épreuve difficile de couper un cheveu sans le faire ployer, sont vendus 75 c., et à côté sont de charmantes petites inutilités en tout genre, bizarres, élégantes, curieuses, qui se multiplient à l'infini en se réfléchissant dans des glaces d'une dimension extraordinaire. On n'a pas oublié que c'est au grand Colbert que la France est redevable de cette dernière industrie. Avant lui, la fabrique de Moura, près de Venise, fournissait des glaces à toutes les parties du monde civilisé. La première fabrique fut fondée à Tour-la-Ville, près Cherbourg. C'est là que l'on fit les premières glaces soufflées: cette fabrique a cessé d'exister en 1808. Déjà depuis long-temps on avait substitué aux glaces soufflées les glaces coulées, les seules qui permettent d'atteindre de grandes dimensions. Malgré tous les efforts de l'industrie, soutenue, encouragée alors par un ministre habile et dévoué, les glaces françaises avaient à peine dépassé, vers le milieu du dix-septième siècle, 48 pouces de hauteur sur des largeurs proportionnées; limites que l'on ne semblait jamais pouvoir franchir. Aujourd'hui, à l'exposition, il y a une glace d'un grain magnifique portant les dimensions suivantes: 399 centimètres sur 267, et près de celle-là d'autres également fort belles, qui ne le cèdent à la première que de quelques centimètres.

Après avoir parlé des glaces, nous sommes naturellement portés à nous arrêter devant un autre produit de la même matière plus étonnant encore. Un industriel, encouragé par les prédictions de Réaumur, a conçu, non pas l'idée de faire des objets d'art en verre, ce qui a été exécuté tant bien que mal dans le dix-huitième siècle, mais, chose plus extraordinaire, de fabriquer des tissus, de faire glisser sous la main de l'ouvrier le fil délicat qui doit remplacer le brillant de la soie, et non pas seulement sur un échantillon grand comme la main, mais sur des pièces dans lesquelles on peut tailler de grands rideaux ou de riches tentures. L'exposant n° 2 présente entre autres merveilles un ornement en tissu de verre, destiné au culte catholique de l'Amérique du Sud, un surtout sous lequel pourra se mouvoir un corps d'homme, et qui résistera aux impressions du geste. La plupart de ces tissus sont montés sur soie ou coton. Il se trouve néanmoins dans le nombre deux pièces dans lesquelles la chaîne et la trame sont en verre. Au moment où l'admiration était concentrée sur ce point, M. Gaudin, jeune chimiste qui a importé à Paris la lumière solaire ou stellaire, est venu présenter à l'Académie des sciences, non pas du fil de verre, mais du fil de cristal, des échantillons de 4 pieds de long, d'une telle flexibilité qu'on peut le plier en écheveaux, le mettre en bobines, le rouler sur une carte. Pour obtenir ce résultat, M. Gaudin fait entrer le cristal en fusion, en ayant soin d'éviter la volatilisation. Encore quelques efforts, et nous aurons résolu le problème de la malléabilité, sans compromettre la transparence.

Dans cette première galerie, nous distinguons encore les incrustations de métaux sur marbre; chacun sait la difficulté que présente cette opération, puisque le marbre fait moule. Nous devons aussi mentionner un procédé à l'aide duquel on parvient à fixer la peinture sur pierre et sur marbre. On avait bien essayé l'application de la peinture ordinaire à l'huile, mais l'on conçoit le mauvais effet que présentaient son empâtement, son épaisseur, choses fort belles sur la toile, qui s'harmonisent avec les tons du tableau, et qui sur la pierre présentent l'effet d'un travail grossier et purement mécanique. Par d'ingénieuses combinaisons, M. Ciceri est arrivé à peindre sur la pierre et sur le marbre sans laisser d'épaisseur, sans que son travail reçoive la moindre altération par suite du polissage qu'on fait subir après. La pierre de liais, le plâtre lui-même, conservent en caractères indélébiles cette peinture qui s'infiltre dans les pores des minéraux par le moyen des acides, qui la fixent d'une manière si intime, que ce n'est qu'en détruisant la pierre qu'on peut altérer la peinture. On retrouve sur ces marbres factices les effets des plus riches couleurs; ce sont autant d'ingénieuses mosaïques dont l'inventeur peut tirer un très grand parti pour la décoration des monuments publics et l'embellissement des maisons particulières.

Près de là sont venus prendre place à l'exposition les marbres squirroïdes, compositions minérales destinées à imiter les différentes espèces de marbres; nous y retrouvons les mêmes couleurs, les mêmes caprices de veines qui courent au travers du poli du marbre. Ces pierres squirroïdes ne coûtent à surface égale que le quart du prix des marbres, et elles peuvent les remplacer pour une foule d'usages.

Des produits minéraux, on passe aux jolies petites inventions des fabricants de malles. Jusqu'ici la classique malle en cuir carrée, accompagnée de sept à huit articles indis-

pensables à l'homme le plus simple et le plus modeste dans ses goûts, formait le bagage ordinaire du voyageur français. Ce cortége incommode le faisait reconnaître dans tous les pays. L'exposition de 1839 présente des objets en ce genre qui semblent avoir atteint les limites du perfectionnement. Les malles destinées aux personnes qui font le tour du monde renferment dans un espace assez resserré depuis la table de travail et la table à manger jusqu'à la tente et au lit; des malles de grandeur moyenne offrent indépendamment des tiroirs pour serrer le linge, les habits, depuis la toilette de propreté, avec tous les objets qu'elle comporte, jusqu'aux portefeuilles, cartons à dessins, pupitre pour écrire.

C'est encore dans cette salle nord que sont exposées les belles épreuves du procédé de M. Colas, ses bronzes et ses sculptures faites à la mécanique, son admirable copie réduite de la Vénus de Milo.

La fin à la prochaine livraison.

LE CAP NORD.

A l'extrémité du Finmark, au sein de l'océan Glacial, il existe une île rocailleuse et nue, déchirée sur ses bords par la mer impétueuse qui la bat sans cesse. On l'appelle l'île Maigre (*Magerœ*). Là jamais nul épi de blé ne mûrit dans les sillons, nul rameau d'arbre ne se balance au vent du soir, nul chant d'oiseau ne résonne sur la bruyère. Là jamais on n'a vu les douces matinées du printemps sourire aux champs semés de fleurs, ni les beaux jours d'automne répandre sur la terre leur riche moisson. Un long hiver enveloppe dans un voile de deuil toute cette côte désolée, et quand parfois un rayon de soleil vient à surgir à travers les brouillards humides, c'est un soleil si pâle et si froid qu'à peine réjouit-il le regard qui le contemple. Quand on erre sur la grève, on n'entend que le cri plaintif du goëland, qui du bout de son aile blanche effleure en passant la vague agitée. Quand on pénètre dans l'intérieur de l'île, on n'aperçoit que des cavités sombres, des rocs escarpés dont les cimes aiguës et déchirées semblent porter encore les traces d'une violente commotion, et au pied de ces rocs un sol de pierre, parsemé seulement çà et là de quelques touffes de lichen.

Dans cette retraite sauvage, où nulle plante vigoureuse ne trouve assez de sucs pour se développer, où quelques races d'animaux ont peine à se propager, l'homme pourtant s'est encore bâti une demeure. Au bord d'une des baies nombreuses formées par les déchirements des vagues, s'élève une cabane en terre. Une famille norwégienne habite là, une famille de pêcheurs qui, au milieu des sombres nuits de l'hiver, s'en va jeter ses filets dans l'Océan, et plus tard abandonne aux marchands russes qui passent le produit de ses rudes travaux pour un peu de farine, d'eau-de-vie, de tabac. Dire tout ce qu'il y a d'isolement, d'abandon, d'oubli, dans la vie de ces pauvres gens, est chose impossible. Pendant les trois quarts de l'année le monde entier est fermé pour eux. Aux mois de juin et de juillet, ils voient flotter quelques navires; ils se retrouvent avec des hommes; ils entendent prononcer le nom d'un autre pays, et raconter les révolutions d'un autre peuple. Leurs jours s'en vont ainsi dans cette Thébaïde, plus terrible que celle des premiers solitaires chrétiens. Ils vivent ignorés et meurent ignorés, comme la mouette à qui la grève déserte et silencieuse sert de nid et de tombeau.



(Pointe extrême du cap Nord.)

A l'extrémité de cette île est le cap Nord, la pointe la plus septentrionale de l'Europe, si toutefois on peut regarder comme appartenant encore à l'Europe cette île lointaine dont la mer, et la nuit, et les orages, semblent seuls se disputer la possession. Le cap Nord est une longue muraille de rocs, élevée là comme une citadelle pour briser l'effort des vagues fougueuses. Il ne s'élève pas à plus de 970 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais il a un aspect imposant, car il est taillé à pic, droit comme un rempart, et en certains endroits flanqué d'une autre masse de rocs arrondie comme une tour. Sa cime plate ressemble à une immense terrasse. Elle est couverte d'un lichen qui a la couleur du soufre, et parsemée çà et là de débris de quartz blanc comme la neige.

On n'arrive au pied de ce cap formidable que par une petite anse fort étroite. On ne le gravit qu'avec les plus grandes difficultés; mais une fois parvenu à son sommet, si c'est un jour d'été, une heure où l'horizon se découvre sous le voile flottant des brouillards, oh! nul spectacle au monde ne peut être aussi grandiose, aussi magnifique. Derrière vous est la vieille Europe, le monde de la pensée et de l'intelligence; devant vous, l'espace sans bornes, l'océan; et sur les contours lointains de l'abîme, le disque jaune du soleil, qui pendant trois mois de l'année ne quitte pas l'horizon. La parole seule du génie pourrait exprimer toutes les émotions qui saisissent l'âme en face de ces scènes solennelles, au milieu de cette solitude infinie. Byron peut-être eût exhalé alors un chant sublime; mais la plupart de ceux qui, du haut de cette forteresse de l'océan, ont plongé leurs regards dans l'immensité, n'ont pu que se recueillir en eux-mêmes, courber la tête, et s'écrier, dans l'humilité de la foi : Seigneur! Seigneur!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

L'HÉRITIER DE LINNE
ET JEAN DES ÉCHELLES.



« Voici mon denier à Dieu, » dit l'héritier de Linne. — D'après une ancienne gravure sur bois.)

Le vieux seigneur de Linne laissa en mourant tous ses biens, son or, ses champs, ses étangs, ses bois, son beau château à son fils unique. Autant le père avait été économe et prudent, autant le fils, ainsi qu'il arrive presque toujours, était imprévoyant et prodigue. Il ne songeait qu'aux plaisirs. Jour et nuit, il jouait aux cartes et aux dés; il buvait, il chantait, il courait à cheval, il jurait et se querellait. Dès qu'il fut en possession de son héritage, il se livra avec plus d'extravagance encore à ses penchants. Pour se consoler et se ruiner plus vite, il se fit aider par ses amis, et sa réputation de générosité lui en attira de tous les côtés. C'étaient de bien bons compagnons qui aimaient les festins, le vin et la joie. Au train de vie que l'héritier de Linne menait avec eux, il aurait eu les trésors d'un roi qu'il en eût bientôt vu la fin. Aussi quelques mois après la mort de son père, ses coffres étaient déjà à sec. Il eut beau chercher dans toutes les chambres, ouvrir tous les tiroirs, fouiller dans tous les habits du vieux seigneur, frapper à toutes les boiseries, il ne trouva plus rien, pas une seule pièce d'or, pas un seul écu, pas un sou de cuivre. S'il avait eu un peu de raison, c'était le moment de réfléchir sérieusement et de s'amender; mais l'heure de la sagesse n'était pas encore sonnée pour lui. Il se souvint de l'ancien intendant de son père, Jean des Echelles, et il alla lui rendre visite.

Jean des Echelles était un gros homme, au visage jovial, au nez rouge et bourgeonné. Il s'était enrichi au service du vieux seigneur de Linne, et maintenant il avait l'air d'un seigneur lui-même.

— Soyez le bienvenu, héritier de Linne, soyez le bienvenu, dit-il en voyant entrer le jeune homme. On assure que vous n'engendrez pas de mélancolie et que vous êtes toujours un bon vivant. Tant mieux, mon cher enfant, tant mieux. Amusez-vous; c'est de votre âge : il faut que jeunesse se passe. Quand vous n'aurez plus d'argent, j'espère que vous songerez à Jean des Echelles, votre vieux serviteur.

— Sans doute, mon bon Jean des Echelles, répondit l'héritier de Linne; et la recommandation n'était pas nécessaire : vous voyez que j'ai pensé à vous. Tout mon argent, mon cher ami, est au diable !

— Que me dites-vous là, mon excellent ami? plus d'argent ! Et auriez-vous aussi déjà vendu vos terres et vos forêts ?

— Pas encore, Jean des Echelles. Mais que voulez-vous que je fasse de mes terres et de mes forêts, si je n'ai pas d'argent? Vous savez que je n'ai pas envie de me faire fermier ou bûcheron.

— Voilà ce qui s'appelle un raisonnement, s'écria Jean des Echelles. Il serait beau de voir un gentilhomme de votre façon, bien tourné et galant, s'atteler comme un manant à une charrue. Défaites-vous de ces terres-là, mon cher enfant, et le plus tôt possible. C'est une sotte propriété, embarrassante et onéreuse. Pour mon compte, je n'ai déjà que trop de biens fonds; si vous y tenez cependant, pour vous obliger et par reconnaissance pour la mémoire de votre père, nous nous arrangerons ensemble.

— Achevez, brave Jean, *et le plus tôt possible*, comme vous dites. Prenez le château, les terres, les bois, les étangs

A moi votre or, et à vous l'héritage de Linne pour jamais.

Le marché fut bientôt conclu. Jean des Echelles ne donna au jeune fou que le tiers au plus de ce que valait le riche patrimoine. Aussitôt le contrat signé, il lui compta en écus sonnants le prix de la vente, et ils se quittèrent très bons amis.

— « L'argent est à vous, l'héritage est à moi, et c'est » moi qui suis maintenant le seigneur de Linne. »

Cependant le jeune homme, avant de signer, s'était rappelé une recommandation que son père lui avait faite avant de rendre le dernier soupir. Le vieillard l'avait appelé près de son lit, et lui avait dit d'une voix mourante : « Mon fils, si jamais vous êtes dans la nécessité de vendre tous vos biens, réservez-vous seulement la maisonnette isolée qui est dans le bois, à côté de la Roche Blanche. Cette pauvre retraite sera pour vous une amie sûre et fidèle. »

Et sans attacher aucune importance à ce souvenir, par respect seulement pour la volonté de son père, l'héritier de Linne avait exigé de Jean des Echelles qu'il lui laissât la maisonnette isolée.

Puis il alla chercher ses amis et recommença ses prodigalités. Les courses, les chasses, les danses, les festins, se suivaient sans interruption ; tout le pays semblait en fête. Mais comme la bourse la mieux garnie se vide à la fin, si ce n'est celle de Fortunatus ou celle du Juif errant, un jour arriva où il fallut encore s'arrêter. Cette fois, l'héritier de Linne était tout-à-fait ruiné; ses amis s'en aperçurent en même temps que lui, et un soir ils se dispersèrent et retournèrent chez eux sans lui dire adieu, sans lui serrer la main.

L'héritier de Linne passa une triste nuit. Il songea le lendemain qu'il avait pour ressource d'emprunter à quelques uns de ceux qui avaient vécu pendant tant de jours à ses dépens. Il alla visiter ses meilleurs camarades; mais partout il fut mal reçu. L'un prétexta une affaire et ne lui laissa pas le temps de placer une parole; un autre lui fit dire par ses domestiques qu'il était absent; celui-ci était désolé, mais il était lui-même dans la gêne; celui-là enfin le regarda avec mépris, lui reprocha durement sa dissipation, et le mit à la porte.

Honteux, indigné, l'héritier de Linne délibéra sur le parti qu'il avait à prendre. Il rejeta loin de lui avec dégoût l'idée de mendier son pain. Sa conduite, si condamnable qu'elle eût été, n'avait pas altéré sa probité, et il ne pouvait lui venir à l'imagination aucun moyen déshonnête de gagner sa vie; mais enfin il n'était en état de suffire à ses besoins par aucun travail. Il n'avait rien appris, et ses membres délicats, affaiblis d'ailleurs par l'abus des plaisirs, n'auraient pas supporté les fatigues d'une profession manuelle. Que devenir?

Tandis qu'il marchait à grands pas en agitant ces tristes pensées dans son esprit, il se trouva près de la Roche Blanche, à peu de distance de la maisonnette isolée. « Eh bien, se dit-il, puisque le hasard m'a conduit ici, c'est pour que j'obéisse au dernier devoir de mon père; je ne dois pas aller plus loin. »

La porte de la maisonnette était vermoulue ; il la poussa du pied; elle céda. L'intérieur était humide et obscur; il s'avança le cœur serré. Une seule fenêtre donnait sur le bois, et on ne l'avait pas sans doute ouverte depuis plusieurs années. Des branches de lierre et d'églantier la couvraient au dehors comme pour empêcher les rayons du soleil d'entrer, ou la brise de venir murmurer doucement aux vitres. Les murailles étaient nues et délabrées. Il n'y avait pas un seul meuble, pas une chaise, une table ou un lit. L'héritier de Linne promena un regard désolé dans cette misérable demeure ; la seule chose qu'il aperçut après quelques instants fut une corde qui pendait au-dessus de sa tête : « Ah! s'écria-t-il, voilà cet ami sûr et fidèle dont voulait parler mon père. » C'était déjà une tentation bien forte pour un homme au désespoir que la vue de cette corde qui semblait l'attendre; mais, comme si ce n'était pas encore assez pour le décider, le vieux seigneur avait tracé lui-même sur la muraille quelques lignes tremblantes où il reprochait à son fils d'être réduit à la pauvreté par sa propre faute, et lui conseillait de demander à cette corde la fin et l'oubli de ses maux. Après avoir lu ces paroles, le malheureux jeune homme n'hésita plus. Il se hissa à la hauteur du nœud de la corde et passa sa tête... Mais il était à peine suspendu qu'il retomba lourdement à terre. En reprenant ses sens, il vit avec surprise à ses pieds une clef attachée à la corde, et un papier qui lui indiquait un endroit de la muraille où il trouverait en creusant une somme assez forte pour racheter ses biens. Cet heureux avertissement se terminait par la menace de la corde, pour unique et dernière solution, s'il vendait ses biens une seconde fois.

L'héritier de Linne creusa la muraille à l'endroit indiqué, et trouva en effet deux coffres qu'il ouvrit à l'aide de la clef; l'un était plein de bourses d'argent, et l'autre de bourses d'or. Mon Dieu, dit-il, à haute voix, je fais ici le serment de ne plus retomber à l'avenir dans mes fautes passées.

Ensuite il prit avec lui une partie de l'or et se dirigea vers le château de Linne, en se promettant d'agir avec beaucoup de prudence; car il connaissait le caractère du nouveau seigneur.

C'était un jour de réjouissance au château. Jean des Echelles donnait un banquet à ses voisins. Les flacons et les coupes circulaient autour des tables. Jean étalait son embonpoint à la place d'honneur : sa femme, toute orgueilleuse du titre de châtelaine, était assise à sa gauche, et aux rangs inférieurs les convives semblaient leur rendre hommage.

— Jean des Echelles, dit le jeune homme en entrant avec le ton de l'humilité, je suis pauvre, je viens vous prier de me prêter quelques pièces de monnaie.

— Que demande cet écervelé, ce prodigue, ce mendiant? dit Jean des Echelles en se tournant vers ses domestiques. Pourquoi l'a-t-on laissé entrer ici? Prêtez donc de l'argent à ce mange-tout. Hors d'ici, hors d'ici sur-le-champ. Sur mon ventre, tu n'auras pas un sou de moi.

C'était probablement la réponse que l'héritier de Linne désirait, et qu'il attendait. Mais, se dit-il, toutes les femmes sont ordinairement compatissantes lorsqu'elles ont devant les yeux un être malheureux. Il se tourna vers la châtelaine de Linne et répéta sa prière encore avec plus de douceur et de respect : — Madame, ayez pitié de moi au nom de la sainte charité! — Hors d'ici! cria l'orgueilleuse femme; délivre-nous de ta présence. Nul ne sait mieux que toi que nous avons droit de haute et basse justice, et par mes ancêtres, si nous condamnions au fouet les prodigues et les fous, c'est par toi que je voudrais commencer!

Un convive qui avait écouté avec peine ces refus injurieux, prit la parole :

— Héritier de Linne, vous avez agi avec imprudence, et votre conduite a mérité le blâme des personnes sages; mais vous n'avez jamais agi avec méchanceté. J'ai autrefois servi votre famille, et quoique je ne sois pas riche, acceptez de moi les secours que vous demandez. Quand vous les aurez épuisés, venez me trouver, et je ferai pour vous tout ce que je pourrai. Et vous, Jean des Echelles, ne soyez pas si sévère, je vous prie. Laissez ce jeune homme s'asseoir à un bout de cette table avec nous. Après tout, ce patrimoine que vous possédez lui a appartenu, et vous avez fait un bon marché en l'achetant.

— Un bon marché! s'écria Jean des Echelles dont le visage était devenu rouge comme un brasier. Vous appelez cela un bon marché! Vous parlez, monsieur, en homme qui n'entendez rien aux affaires, et je ne m'étonne pas si vous n'êtes point riche. Que je sois maudit, que je sois damné, si je n'ai pas au contraire perdu sur le marché.

Plût à Dieu que je n'eusse jamais songé à cette mauvaise acquisition. C'est une ruine, mes voisins, une ruine! et cela est si vrai, que si ce gueux n'avait pas joué et bu jusqu'à son dernier sou, je le dis hautement, je le jure sur mon honneur, je le jurerais sur l'image du Christ, je lui aurais rendu terres, bois, étangs et château, à moitié perte!

— Messieurs, je vous prends tous à témoin des paroles que cet homme vient de prononcer, dit d'une voix forte et grave l'héritier de Linne.

Et relevant le front, il jeta un pièce d'or sur la table :

— Jean des Echelles, je rachète mon héritage. Voici mon denier à Dieu.

Toute l'assemblée demeura stupéfaite. On n'aurait pas entendu un souffle dans la salle.

— Oui, dit le jeune homme, je rachète mon héritage en restituant à cet homme tout l'argent que j'ai reçu de lui.

Il tira les bourses pleines d'or qu'il avait cachées dans sa ceinture et les versa devant l'ancien intendant et sa femme; puis il pria le convive qui s'était montré bienveillant pour lui d'être à l'avenir le garde de ses forêts.

Jean des Echelles et sa femme parurent hésiter un moment; mais un murmure général les avertit qu'il ne leur était pas possible de conserver la seigneurie de Linne. Il fallut signer l'acte de restitution et déguerpir. C'était grand dommage, et madame Jean des Echelles surtout avait une mine bien longue; elle ne savait quelle contenance prendre et où poser ses regards; elle avait dans le cœur une sourde colère qu'elle se réserva vraisemblablement le plaisir de faire éclater plus tard sur la tête de son mari.

Depuis ce jour, l'héritier de Linne fut un homme sage, rangé, laborieux, bienfaisant. Il ne voulut jamais que l'on démolît la maisonnette. Quand il passait près d'elle, il entrait et se recueillait pendant quelques instants, élevant son âme vers son père et vers Dieu.

Ainsi finit l'ancienne ballade de *l'Héritier de Linne*. Les contes et les romans d'aujourd'hui ont assurément plus d'intérêt, sont incomparablement plus adroitement conçus et mieux écrits; mais sont-ils toujours aussi honnêtes, et offrent-ils cette bonne simplicité du vieux temps?

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé.
CHATEAUBRIAND.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Fin. — Voy. p. 151, 199.)

Dans l'une des salles perpendiculaires à la salle Nord, sont toutes les machines; entre autres le beau métier du célèbre Jacquard, où tout est si bien combiné que l'ouvrier le plus grossier, en promenant machinalement sa main sur un canevas, le couvre des plus belles fleurs; l'appareil de Faivret pour la fabrication du sucre indigène; le grenier mobile de M. Vallery, destiné à recevoir le grain et à le défendre contre les ravages des charançons. (Voy. sur le charançon et sur le grenier mobile, 1838, n° 58.)

Non loin du grenier Vallery, on remarque une collection des meilleurs instruments d'agriculture, petits modèles exécutés par ordre du gouvernement pour les cours du Conservatoire. Le public agricole examine avec attention le rouleau squelette de M. Dombasle. Dans la cour voisine de cette salle, on a exposé les habitations destinées au précieux animal qui produit la soie. On s'arrête avec curiosité devant ces jolies magnaneries, créations ingénieuses dues au zèle infatigable et éclairé de M. d'Arcet; et tout à côté, la foule se presse autour du semoir Hugues et de la machine à battre. Ces trois objets paraissent captiver l'intérêt des cultivateurs, aux regards desquels on a exposé des charrues de toutes les formes, depuis l'araire Dombasle jusqu'aux charrues à deux et trois socs parallèles; on a aussi exposé un charmant petit modèle de chariot s'enrayant de lui-même par la simple pression qu'un instinct naturel porte le cheval à exercer dans toutes les descentes.

Les salles nos 3 et 5 renferment les soieries, mousselines, dentelles, tissus brodés en or et argent; les gazes, les tulles, les blondes, les châles, les draps, les indiennes.

Les salles nos 4 et 6 renferment l'orfévrerie, la bijouterie, les instruments de musique. C'est là que nous avons pu admirer la chromo-lithographie. Depuis long-temps la lithographie, qui a rendu de si grands services à l'art, semblait condamnée à rester stationnaire; elle avait subi quelques légères modifications, mais c'était toujours le même procédé de la reproduction en noir des objets empruntés à la gravure et à la peinture. Telle l'avait inventée Sénéfelder de Munich, telle l'avaient importée en France MM. Lasteyrie et Engelmann. Tous nos bons lithographes sentaient l'inconvénient qu'il y aurait à immobiliser ce procédé ingénieux au milieu des mêmes idées et des mêmes résultats; tous travaillaient dans le silence à trouver le moyen de reproduire par la lithographie le paysage avec ses sites animés, ses teintes chaudes, ses riantes couleurs. Allemands et Français se sont rencontrés dans cette lutte d'émulation. Hildebrand était parvenu déjà depuis quelque temps à obtenir des ornements coloriés. Son procédé consistait à reproduire séparément chaque couleur; pour cela il fallait nécessairement avoir autant de pierres qu'il y avait de couleurs dans le sujet. On conçoit tous les détails que comportait une semblable opération, qui d'ailleurs, quelque soin et quelque intelligence qu'on y apportât, avait toujours une physionomie mécanique; car les diverses couleurs n'étant pas fondues entre elles, il en résultait nécessairement des lignes dures à l'œil. M. Engelmann poursuivit le même but par des moyens différents, en ayant soin d'éviter le principal obstacle, c'est-à-dire l'application successive des couleurs qui s'oppose à toute dégradation dans les tons de lumière. L'exposition constate un perfectionnement remarquable. On voit huit chromo-lithographies renfermées dans le même cadre, représentant toutes le même sujet; c'est une Descente de croix, reproduite par la même pierre. On conçoit tout l'intérêt que peut avoir pour la librairie et les manufactures le procédé de la chromo-lithographie.

C'est ici le lieu de dire un mot de nos pierres lithographiques. On sait que la majeure partie des pierres lithographiques employées en France provenaient de Munich. C'est à Solenhofen, village peu distant de la ville, que se fait l'exploitation la plus considérable de ces pierres. En France, on était bien parvenu à en découvrir sur plusieurs points : à Châteauroux, à Pielle et dans la commune de Marchamp, département de l'Ain; mais, outre qu'on rencontrait rarement des morceaux d'une assez grande étendue, dont le grain fût partout d'une contexture homogène pour les grands dessins, le grain de pierre, en général, était dur et ingrat pour le crayon. Est-ce à la découverte de meilleures pierres ou aux perfectionnements qu'a subis l'art lithographique en France, qu'il faut attribuer les beaux résultats que nous obtenons? Cette dernière supposition paraît plus admissible. Quoi qu'il en soit, on voit à l'exposition de superbes épreuves tirées sur des pierres de Châteauroux.

On admire encore dans cette salle des bronzes d'une ciselure charmante; de jolies petites merveilles en verre soufflé; de petits palais, des voitures, des animaux; et tout cela confondu avec des fantaisies d'un genre exquis; de riches buvards, des bronzes, des cristaux, des ivoires artistement travaillés, convertis en encrier, en presse-papier, en cachets de toutes formes.

Parmi les riches tentures en papier peint, nous devons

signaler comme un progrès l'impression sur feuille d'étain; ce genre de tenture dispense des frais de toiles, et les effets des couleurs sont bien plus extraordinaires, puisqu'ils empruntent le secours des effets de l'étain; des armes à feu d'après tous les systèmes; des vitraux qui, par la finesse du dessin et l'éclat des couleurs, confondent des personnes qui supposaient de bonne foi que l'ancien art des vitraux peints était perdu.

Il resterait beaucoup de choses à dire sur cette riche exposition. Si nous voulions mentionner chaque objet remarquable, il ne faudrait pas seulement une encyclopédie méthodique, mais bien des monographies très étendues. Nous avons dû nous borner à signaler quelques unes des choses les plus dignes d'attention.

ELISABETH, REINE D'ANGLETERRE.

Elisabeth, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, est née en 1533; elle est montée sur le trône en 1558, à l'âge de vingt-cinq ans, et elle est morte



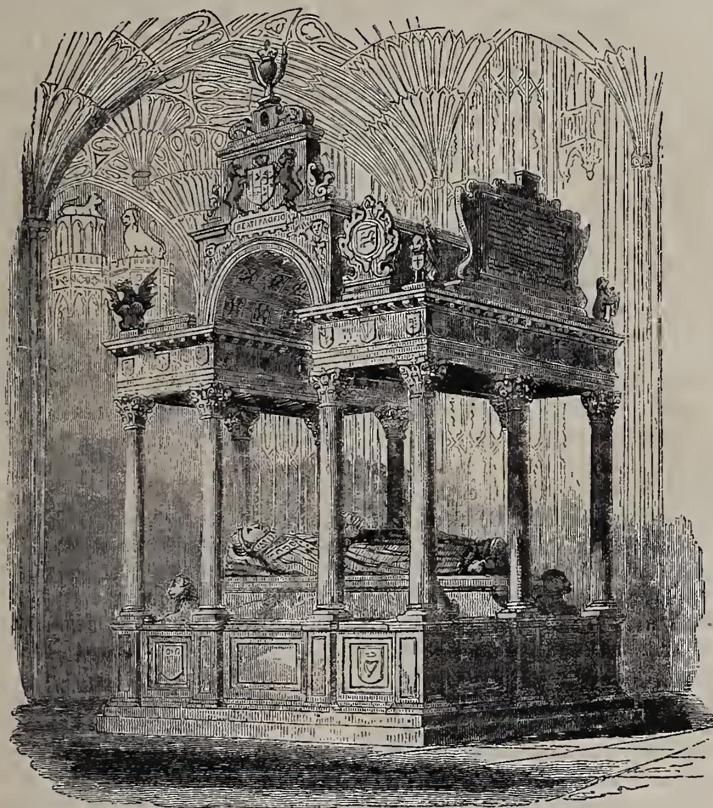
(Portrait d'Elisabeth, d'après une peinture de Zucchero. — Son autographe, d'après un MS Harleien, n° 285.)

en 1602, âgée de soixante-dix ans, après quarante-cinq ans de règne.

Une grande partie de la jeunesse de cette femme célèbre s'était passée à la campagne dans la retraite, et avait été consacrée à l'étude de la philosophie, de l'histoire, de la politique et des langues anciennes et modernes. On prétend que lorsqu'elle fut reine elle répondit en grec, et sans y être préparée, à un discours que l'université de Cambridge lui avait adressé dans cette langue. Il est certain qu'elle répondit en latin sur-le-champ avec beaucoup de

véhémence à l'ambassadeur de Pologne, qui lui avait manqué de respect. Après avoir fini de parler, elle se tourna vers les seigneurs de sa cour, et dit : « Mort Dieu, messieurs, j'ai été forcée aujourd'hui de décrasser mon vieux latin que j'avais laissé rouiller depuis long-temps. » Dans ses moments de loisir, elle composa divers ouvrages anglais en vers et en prose; elle écrivit un commentaire sur Platon ; elle traduisit du grec deux des Harangues d'Isocrate, une pièce d'Euripide, le Hiéron de Xénophon, et le Traité de Plutarque sur la curiosité; et du latin, elle traduisit le *De bello Jugurthino*, de Salluste; l'Art poétique d'Horace, le *De consolatione philosophiæ*, de Boëce; un Fragment de l'Hercule OEtæus, de Sénèque; une Epitre de Cicéron, et une autre de Sénèque. Elle s'exprimait en italien avec une grande pureté, et elle parlait aussi avec facilité le français et l'allemand. Elle était assez bonne musicienne pour le temps où elle vivait. Cette instruction solide et variée, qui aujourd'hui même n'est pas le partage d'un grand nombre d'hommes, n'était pas, du reste, un sujet d'étonnement en Angleterre, à la fin du seizième siècle. Toutes les jeunes filles nobles recevaient cette éducation classique, et l'ignorance où sont relativement la plupart des jeunes femmes de notre temps, qui ont la prétention d'être le mieux élevées, eût été alors une chose honteuse. Cependant les moyens de s'instruire étaient beaucoup moins répandus. Les progrès accomplis depuis dans toutes les séries des sciences et des beaux-arts, les livres innombrables à la portée de tout le monde, les méthodes actuelles d'enseignement, permettraient aux femmes de la classe aisée d'acquérir facilement des connaissances qui seraient mieux choisies, plus exemptes de pédantisme et d'affectation, plus réellement utiles dans la pratique de la vie, mais qui certainement devraient être en proportion de beaucoup supérieures à celles de ces générations aristocratiques déjà si éloignées de nous.

L'histoire a donné à Elisabeth le titre mérité de grande reine. Dès les premiers actes de son administration, il fut facile de juger l'élévation et la force peu ordinaires de son intelligence. Elle était entourée d'obstacles qui s'abaissèrent devant son courage et son adresse. Ses ennemis et ses admirateurs ont loué d'un commun accord la constance et la fermeté de son caractère, la pénétration, la vigilance et la dextérité de son esprit; mais aussi ils se sont accordés à blâmer l'irascibilité de ses passions, que ne déguisait pas toujours sa prodigieuse dissimulation, sa sévérité excessive, sa jalousie prompte à s'irriter sur des motifs frivoles et sa vanité souvent puérile.



(Tombeau d'Elisabeth, dans la chapelle de Henri VII, à l'abbaye de Westminster.)

Le rétablissement du protestantisme en Angleterre est le fait le plus remarquable du commencement de son règne. L'habileté extraordinaire qu'elle mit ensuite à conjurer les inimitiés puissantes que cet événement d'une si haute influence avait suscitées contre son gouvernement, est le second titre qu'elle ait eu à sa haute renommée que consacre le jugement de la postérité. L'exécution de Marie Stuart (1587) et la défaite de la flotte de Philippe II, célèbre sous le nom de *l'invincible Armada* (1588), sont le dénouement de la lutte opiniâtre qu'elle soutint pendant plus de trente ans contre les réactions du catholicisme. La reine d'Ecosse et le roi d'Espagne doivent en effet être considérés, l'un aussi bien que l'autre, comme les représentants des intérêts et de la politique de Paul IV. C'était autour de Marie que les défenseurs de l'unité de la foi et les ennemis personnels d'Elisabeth se ralliaient dans l'intérieur du royaume; cette malheureuse princesse fut jusqu'à son dernier jour leur espérance et le prétexte de leurs conjurations. A l'extérieur, le fils de Charles V était, entre tous les rois catholiques de l'Europe, le champion de la cour de Rome le plus déterminé et le plus redoutable. Il fallait vaincre ces deux adversaires ou succomber. En deux années, Elisabeth triompha de Marie par l'échafaud avec

honte, et de Philippe par les armes avec gloire. La nécessité politique ne sera jamais une excuse qui lui fasse pardonner la condamnation de Marie. Ce sang versé a jailli comme une tache ineffaçable sur sa couronne. Il est d'ailleurs impossible de ne pas attribuer en partie cet acte de vengeance à des motifs particuliers de haine et de jalousie.

On trouve un témoignage curieux des faiblesses de coquetterie que tous les historiens ont reprochées à Elisabeth dans les Mémoires de lord Melville. Ce gentilhomme avait été député près d'elle, en 1564, par Marie Stuart, quelque temps avant son mariage avec lord Darnley. Il devait essayer de se concilier les bonnes grâces de la reine d'Angleterre ; et il lui avait été expressément recommandé dans ses instructions de ne pas garder toujours la contenance grave d'un ambassadeur, de laisser quelquefois les sujets sérieux, et de s'approcher le plus souvent possible du ton de la conversation familière. « C'est pourquoi, dit-il, je n'oubliai pas de mêler à mes observations sur les mœurs des Allemands, des Polonais et des Italiens, des remarques sur les femmes de ces divers pays, et sur les costumes qui me paraissaient les plus agréables. La reine dit qu'elle avait des costumes de tous les pays; et en effet, chacun des jours suivants, jusqu'à mon départ, elle parut sous un habillement nouveau. Un jour, elle était vêtue à l'une des modes anglaises, le lendemain à la française, le surlendemain à l'italienne, et ainsi de suite. Elle me demanda quel était celui de tous ces costumes qui lui allait le mieux. Je répondis qu'à mon gré c'était l'italien, et je vis que cette réponse lui avait fait plaisir; car elle aimait à laisser voir sa chevelure dorée, et elle portait volontiers la coiffe et le bonnet italien. La couleur de ses cheveux était plutôt rouge que jaune, et s'échappait en boucles qui, en apparence, étaient naturelles. Elle désira savoir de moi quelle était la plus belle d'elle ou de Marie. Je répondis que leur beauté à l'une et à l'autre n'était pas leur plus grand défaut. Mais elle me pressa de dire positivement quelle était celle dont je préférais la beauté. Je dis qu'elle était la plus belle reine qu'on eût encore vue en Angleterre, comme la mienne en Ecosse. Ce n'était pas assez pour la satisfaire, et elle insista. Je répondis qu'elles étaient toutes deux les plus belles femmes de leurs royaumes, que Sa Majesté était plus blanche, mais que ma reine était très agréable. Elle s'informa quelle était des deux la plus grande. Je dis que c'était ma reine. Alors, dit-elle, elle est trop grande, car moi je ne suis ni trop grande ni trop petite. Ensuite elle me demanda quels étaient ses divertissements ordinaires. Je répondis que dans ma dernière dépêche on m'apprenait que ma reine avait été dernièrement à la chasse dans la haute Ecosse; que lorsque ses affaires lui laissaient du loisir, elle lisait des histoires; que quelquefois elle se récréait en jouant du luth et des *virginals* (espèce d'épinette). Elle demanda si elle jouait bien de ces instruments. Je dis, assez bien pour une reine. » — Peu d'instants après cette conversation, lord Melville fut appelé dans la chambre de la reine pour l'entendre jouer des *virginals;* et la reine choisit quelques airs légers, afin que l'ambassadeur ne quittât pas la cour avec l'opinion que Marie était la seule qui sût quelquefois mettre de côté la gravité royale. Mais elle ne pouvait pas être long-temps sans revenir à la tentation d'établir des comparaisons entre ses talents et ceux de Marie. — « Elle me demanda, continue Melville, qui de ma reine ou d'elle jouait le mieux. Je me trouvai obligé de donner à son jeu la préférence. Elle me dit que mon français était bon, et me demanda si je parlais l'italien qu'elle-même parlait assez bien. Je lui fis remarquer qu'étant resté deux mois environ en Italie, je n'avais pas eu le temps d'apprendre à fond le langage. Alors elle me parla en allemand sans grande correction, et voulut savoir quel genre de livres j'aimais le mieux : la théologie, l'histoire ou les sujets d'amour. Je répondis que je les aimais de toute sorte ; et je pris occasion de ce qu'elle ajouta pour la presser de me donner mon congé. Elle dit que je m'étais plus vite ennuyé de sa compagnie qu'elle de la mienne. Je dis à Sa Majesté que, bien que je n'eusse aucun motif d'ennui, les intérêts de ma maîtresse me rappelaient près d'elle. Toutefois il me fallut rester deux jours encore pour la voir danser, comme je l'appris plus tard. Après le bal, elle me demanda laquelle de ma reine ou d'elle dansait le mieux. Je répondis que ma reine ne dansait pas avec autant de vivacité et de légèreté qu'elle. Elle exprima ensuite le désir qu'elle aurait eu de voir incognito ma reine dans quelque assemblée. Je lui offris de la conduire secrètement en poste, déguisée en page, afin que, sous ce déguisement, elle pût voir la reine. Je lui rappelai que Jacques V s'était ainsi déguisé avec son ambassadeur pour voir la sœur du duc de Vendôme qu'il devait épouser. J'ajoutai enfin que pendant son absence on répandrait le bruit qu'elle était indisposée et qu'elle gardait la chambre; que personne n'avait besoin d'être dans la confidence, excepté lady Strafford et un des domestiques. Elle parut ne pas entendre sans agrément cette proposition, et elle répondit avec un soupir : « Ah! si cela se pouvait! »

La préoccupation jalouse qui perce dans tous ces détails suffirait seule pour prouver qu'Elisabeth, en signant l'arrêt de Marie, n'avait pas dans le cœur tout le deuil qu'elle affecta dans la suite, et l'on ne peut songer sans indignation aux misérables instincts qui lui persuadèrent, en cette déplorable circonstance, à sacrifier pour jamais d'un trait de plume son honneur et le repos de sa conscience. Quoi qu'il en soit, les Anglais ont conservé une grande vénération pour sa mémoire : c'est que, malgré ce crime et quelques autres, elle a élevé l'Angleterre à un degré de puissance et de prospérité inconnu avant elle. L'état de tous les arts, de l'industrie et de la marine fut plus florissant sous son règne que sous aucun de ses prédécesseurs. Robert Cécil, son chancelier, a dit d'elle avec beaucoup de justesse : « Elle était plus qu'un homme, et quelquefois moins qu'une femme. »

Femmes pairs. — Au sacre de Philippe V, en 1306, la comtesse d'Artois prit place en qualité de pair, et y soutint avec les autres la couronne du roi, qui était son gendre. Une autre comtesse d'Artois fit encore fonction de pair, en 1364, au sacre de Charles V.

Variations de la valeur des céréales.

Feu M. Say, dans son *Traité d'économie politique*, a estimé la valeur de l'hectolitre de blé en grains d'argent pur pour quelques époques marquantes; voici les valeurs qu'il a obtenues par ses calculs :

A Athènes, au temps de Démosthènes	303 gr.
A Rome, au temps de César	270
En France, au temps de Charlemagne	245
au temps de Charles VII	219
en 1514	333
en 1536, sous François Ier.	731
en 1610, à la mort de Henri IV	1130
en 1640	1280
en 1789	1342
en 1820	1610

M. Say a conclu de ces résultats que la valeur propre de l'argent a décliné dans la proportion de 6 à 1.

M. Quételet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, a comparé les valeurs du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine, de dix en dix ans, depuis 1500 jusqu'à 1820. Il a trouvé que le rapport des valeurs respectives de ces céréales à une même époque a très peu varié, tandis que leur valeur en argent a subi des variations considérables. Cependant l'orge et le seigle ont un peu perdu de leur prix

comparativement au froment; mais pour l'avoine la constance du rapport est rigoureuse. En désignant par 100 la valeur du froment dans chaque siècle, on trouve :

	Seigle	Orge	Avoine.
Pour le seizième siècle	72	61	38
Pour le dix-septième	72	60	37
Pour le dix-huitième	68	59	39
Pour le dix-neuvième	65	54	37

MONUMENTS ANTIQUES
DE L'EUROPE ORIENTALE.

Kourganes. — Tous les voyageurs qui ont visité les régions sauvages comprises entre le Dniéper d'un côté, le Tereck et l'Oural de l'autre, ont été frappés de la prodigieuse multitude d'élévations coniques en terre que l'on rencontre au nord de la mer Noire et de la mer d'Azof. Ruysboek (Rubruquis) en parlait déjà, au treizième siècle de notre ère, dans la curieuse relation dont nous avons donné des extraits (1854, p. 42, 66, 126). Clarke, voyageur anglais, les indique en ces termes : « On voit semées çà et » là, sur ces plaines immenses, des élévations de terre cou- » vertes d'un beau gazon. Ce sont les sépultures d'un ancien » monde. »

Connues sous le nom de *kourganes* dans toute la Russie méridionale, ces élévations offrent une analogie frappante avec les *tumulus*, les *barrows* et les *gal-gals* (voy. p. 5 et 6) que l'on rencontre encore sur quelques points de notre territoire. Leur forme est généralement celle d'un cône à base circulaire, un peu arrondi au sommet par l'influence des intempéries atmosphériques, et recouvert de la même végétation herbacée que la steppe environnante. Placés dans une région dont la configuration topographique ne saurait être mieux définie que par l'expression de « plaine immense » légèrement ondulée et sillonnée par des ravins, » les kourganes ne doivent évidemment leur existence qu'à la main de l'homme, et n'ont pu être formés qu'au moyen de déblais empruntés au sol qui les entoure. Nulle part, cependant, il n'est possible de reconnaître une dépression provenant de l'emprunt des terres qui ont été employées à leur confection; ils s'élèvent sur la steppe sans qu'à leur base on aperçoive la moindre trace du fossé à parois plus ou moins inclinées qui devait les enceindre primitivement. Or le comblement de ce fossé, de cette *chambre d'emprunt*, par l'influence des variations atmosphériques, n'a pu s'effectuer, dans les plaines où sont placés les kourganes, qu'après une longue suite de siècles. Il est donc probable que l'existence de ces monuments remonte à une haute antiquité.

Dans leur position topographique, les kourganes présentent une loi constante et régulière, soumise à des exceptions très rares, et qui paraît avoir échappé à tous ceux qui les ont vus avant nous, aussi bien que la preuve de leur ancienneté fournie par leur configuration. Lorsque l'on parcourt rapidement ces contrées sauvages, où pendant des journées entières on n'aperçoit que terre et ciel, sans le moindre vestige d'habitation, de culture ni de bois, et où la monotonie d'un horizon sans bornes n'est interrompue que par les kourganes, on peut croire d'abord que ces pointements coniques ont été clairsemés au hasard par le caprice des hordes qui campaient autrefois dans la steppe. Mais si l'on vient à suivre l'espace angulaire compris entre deux vallées qui se coupent, jusqu'à leur point de rencontre, on ne tarde pas à reconnaître que les kourganes compris dans cet espace sont disposés suivant une ligne qui est exactement celle du partage des eaux entre les deux vallées, celle du faîte qui les sépare. La difficulté de saisir cette loi de prime-abord tient au peu de relief de la surface du sol, qui présente une horizontalité presque parfaite, et qui rend insensible le faîte de séparation entre les eaux des deux vallées.

Cette disposition singulière et remarquable des kourganes jette un grand jour sur la question controversée de leur destination et de leur origine. Ils n'étaient donc pas seulement consacrés à la mémoire des morts, et ce n'est qu'accidentellement qu'ils ont servi de monuments funéraires. Il est plus probable qu'ils étaient élevés aux lieux de campement, de manière à dominer autant que possible les flancs des vallées où pouvaient s'avancer des ennemis par lesquels on craignait d'être surpris. Ils devaient aussi faire reconnaître la route à suivre au milieu des déserts, dans un pays où les neiges tombent en abondance pendant une partie de l'année. Leur groupement, leurs dimensions et des marques particulières les faisaient distinguer; même encore aujourd'hui les indications des chemins à travers ces plaines incultes sont données d'avance, au voyageur qui les traverse, d'après les alignements et les caractères de certains kourganes. Tantôt ils sont surmontés de petites pyramides ou de colonnes en pierres sèches, ruinées pour la plupart; tantôt ils sont accolés par groupes de trois, celui du milieu étant plus grand que les deux autres.

A quelques kourganes se rattachent des traditions locales parfois fort singulières. Sur le versant droit du bassin du Donetz, à peu près à la hauteur de Goundoroskaïa-Stanitza, il en existe un fort considérable, connu sous le nom de *kourgane du Garde-Manger.* On prétend qu'il a été construit sur l'emplacement d'un gouffre si profond, que l'on n'entendait pas le son produit par le choc des pierres que l'on y jetait. Dans la steppe, tout à l'entour, on aperçoit encore des ruines de clôture en pierres sèches, dernières traces, disent les Cosaques, d'un château tatare ou tcherkesse.

Les habitants de la Russie méridionale supposent aussi que des trésors considérables sont cachés sous les kourganes, et il est facile de reconnaître que des fouilles ont été pratiquées dans la plupart de ces monuments. On y a rarement trouvé des débris appartenant aux peuples qui les ont élevés : quelques pierres en forme d'œuf et forées suivant l'axe comme un grain de collier, et d'autres ornements aussi grossiers; des statues informes, etc.; mais nulle part des trésors qui n'existaient que dans l'imagination du peuple.

Les kourganes ne sont donc point une source de richesses; mais, à part l'intérêt qu'ils offrent sous le rapport archéologique, ils seront fort utiles lorsque l'on voudra lever des cartes exactes du pays par des procédés géodésiques, et ils serviront à reconnaître les lignes de partage des eaux.

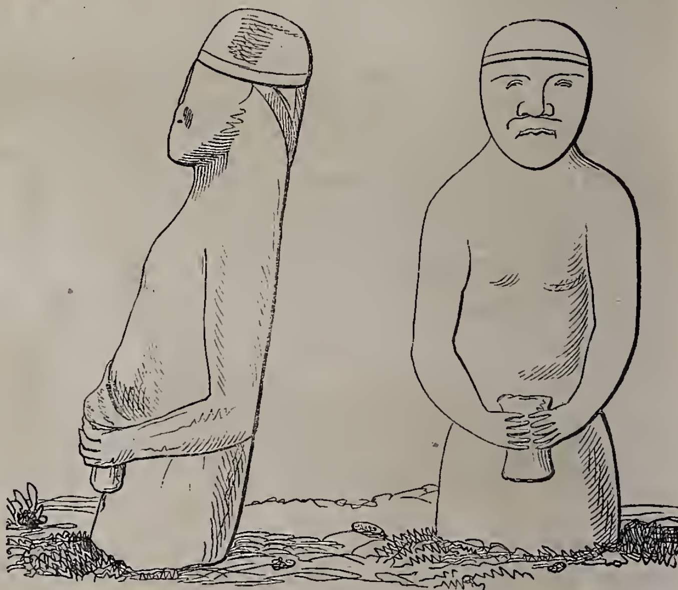
Il est rare que la hauteur de ces tertres soit au-dessous de 5 mètres et au-dessus de 8 à 10 mètres. Cependant, au nord de la mer d'Azof, dans la partie la plus déserte du district de Marioupol, il nous est arrivé de rencontrer, au nord et à l'est du village grec de Stilha, des espaces qui n'ont pas moins d'une lieue carrée entièrement recouverts d'une prodigieuse quantité de petites élévations coniques, dont la hauteur varie de 50 centimètres à un mètre et demi ou deux mètres, et qui sont placées de la manière la plus irrégulière, à des distances variables de 10 à 50 mètres. Sur un terrain inculte, mais qui offre toutes les apparences de la fertilité, et que recouvre un beau gazon, cette multitude de petits kourganes offre l'aspect d'une vaste *taupinière* qui aurait été l'ouvrage de taupes géantes. Nous n'avons pu recueillir aucune tradition sur leur origine; mais il nous semble probable qu'ils indiquent l'emplacement d'un champ de bataille, ou du moins d'un campement de hordes innombrables.

Tombeaux et statues d'origine mongole. — Il existe dans les mêmes contrées une autre espèce de monuments qui commencent à devenir plus rares aujourd'hui, et qui dans l'origine accompagnaient les kourganes : nous voulons parler des statues grossières que l'on rencontre dans les mêmes régions que ceux-ci, et jusque dans le Caucase, mais

principalement aux environs de Bakhmout. C'est encore au vieux Rubruquis que nous devons les premiers renseignements à ce sujet. « Pour les Comans, dit-il, ils ont coutume » d'élever une motte de tertre sur la sépulture du mort, et » lui dressent une statue, la face tournée vers l'Orient, et » tenant une tasse à la main vers le nombril. Aux riches et » grands ils dressent des pyramides ou petites maisons » pointues; et j'ai vu en des endroits de grandes tours de » briques, et en d'autres des maisons bâties en pierre, en- » core qu'en ces quartiers-là on n'y en trouve point. J'ai » vu aussi une sépulture où ils avaient suspendu seize peaux » de cheval sur de grandes perches, quatre à chaque face » du monde; puis ils y avaient laissé du cosmos (*kumyss*, » liqueur alcoolique provenant de la distillation du lait de » jument fermenté) pour boire, et de la chair pour manger. » *Cependant ils disaient que ce mort avait été baptisé.* » J'y ai remarqué d'autres sépultures vers » l'Orient : c'étaient de grands carrés de » pierre, les unes rondes, les autres car- » rées; puis quatre pierres longues dressées » aux quatre coins à l'entour de cet espace. » (Trad. de Bergeron, p. 19.)

Pallas, célèbre voyageur de la fin du siècle dernier, auquel nous empruntons la plupart des détails qui vont suivre, confirme la description de Rubruquis. Le costume et les traits, dit-il, indiquent pour ces statues une origine mongole. Toutes ont le visage tourné vers l'Orient, et sont placées sur des tombes de moyenne grandeur. Il est probable qu'elles sont l'ouvrage d'un peuple beaucoup plus ancien que les Comans, et les tombeaux dont parle Rubruquis doivent être attribués à diverses nations. Dans les contrées les plus orientales, toutes les figures, grossièrement taillées, n'offrent le plus souvent qu'un simple masque; mais dans les plaines qui bordent la mer d'Azof, et surtout dans celles du nord, elles sont déjà sculptées avec assez d'art pour qu'on y puisse reconnaître le type de la face, les proportions des membres, une partie du costume, et les ornements des deux sexes. Elles y sont assez multipliées pour faire présumer que la nation qui les y a placées a dû faire un long séjour dans ces lieux. Celles des hommes sont toutes coiffées d'un petit bonnet rond qui ne couvre que le sommet de la tête, et semblable à celui que les peuples mongols portent encore aujourd'hui. Le contour de la tête est rasé; les cheveux du sommet forment trois tresses qui se réunissent et tombent sur le dos. L'habit court, les courroies passées par-dessus l'épaule, et les bottes, n'ont cependant pas les formes usitées aujourd'hui chez les Mongols. Les figures des femmes ont des bonnets qui ne ressemblent en rien à ceux des peuples du nord de l'Asie; mais les colliers de coraux et les tresses de cheveux appartiennent aux Mongols : les statues des deux sexes ont aussi, comme ces peuples, des figures larges et plates. Toutes ces statues tiennent des deux mains, sur le ventre, une tasse ou petit vase, comme on représente certaines idoles du Thibet, et il serait très difficile d'en donner au juste l'explication. Si l'on en juge par les traits caractéristiques de ces figures, elles doivent provenir d'une nation mongole; et si les Huns ont fait partie de la même race, comme l'analogie de quelques mots de leur langue avec celle des Mongols, et la description de leurs caractères physiques par les écrivains grecs, semblent l'indiquer, on pourrait à juste titre leur attribuer ces monuments. Peut-être même pourrait-on désigner en particulier la tribu des OElets, qui doit s'être retirée anciennement à l'ouest, suivant la tradition des Kalmouks. Ammien Marcellin fait déjà mention de ces statues sur les bords du Pont-Euxin, et compare la forme de leurs visages à celle des Huns. Elles ne portent jamais d'inscription. On peut les attribuer aux anciens Huns avec d'autant plus de vraisemblance, qu'elles remontent au temps où le christianisme florissait parmi les peuples du Caucase, qui au lieu de statues élevaient des croix de pierre encore clairsemées dans ces contrées.

Il est rare aujourd'hui de trouver, à l'ouest du Don, des figures de ce genre sur la place même où elles ont été érigées. La plupart ont été renversées, et gisaient à la surface du sol ou aux bords des routes, jusqu'à ce que le gouvernement russe eût donné l'ordre de réunir les plus remarquables dans un musée qu'il se propose, dit-on, de former à Ekatherinoslaf. Cependant nous en avons encore rencontré un certain nombre aux environs de Bakhmouth, en 1837; quelques unes se trouvent au milieu même des bourgades. Nous donnons la figure de l'une d'elles, que nous avons esquissée à Petropavlofka, entre Ekatherinoslaf et Bakhmout, et qui était fichée en terre en face de la maison de poste. On peut y reconnaître la plupart des caractères mentionnés dans la description qui précède, moins les vêtements et les courroies dont il n'y a pas trace. Mais de plus on y remarquera une certaine obésité qui caractérise plusieurs nations d'origine mongole.



(Statue d'origine mongole, aux environs de Bakhmout.

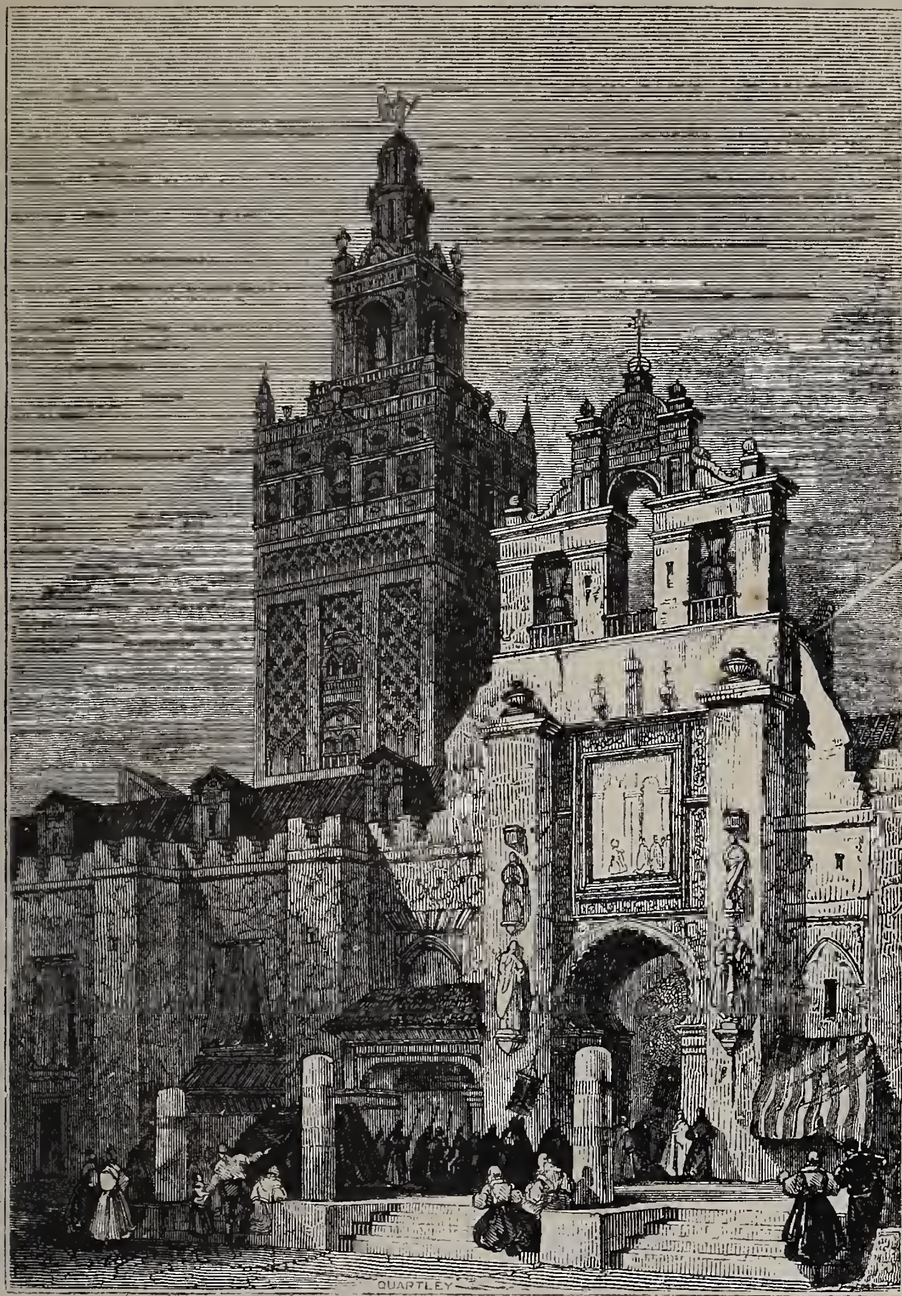
Vers le sud de Bakhmout, on voit les restes d'une ancienne muraille élevée par les Tatars lorsqu'ils dominaient sur ces vastes plaines; cette muraille était distribuée en trois lignes sur un espace de près de six kilomètres.

Le cochon de Troie. — On appelait ainsi un mets fort estimé dans l'ancienne Rome, sous les empereurs. On faisait cuire dans le ventre d'un cochon plusieurs animaux, et le nom qu'on lui donnait faisait allusion au cheval de Troie, qui, suivant l'expression de Bayle, était farci de soldats.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SÉVILLE.



(Cathédrale de Séville. — Entrée de la cour des Orangers.)

Séville, capitale de l'Andalousie, est une des villes les plus remarquables de l'Espagne. Elle possède un beau port et une université célèbre. Située à 18 lieues seulement de la mer, elle est traversée par le Guadalquivir qui baigne ses murs, bâtis par les Romains. La belle plaine où elle est assise présente à l'œil du voyageur l'aspect, ravissant et douloureux à la fois, de la plus riche nature et d'une solitude autrefois peuplée.

Possédée tour à tour par les Romains, les Goths, les Maures et les Chrétiens, elle se constitua en république après la mort d'Aben-Hut, et demeura en cet état jusqu'au jour où Ferdinand II la réunit à la couronne de Castille.

Les rues de Séville sont étroites, tortueuses, mal pavées; mais ses maisons prises isolément sont intéressantes, surtout à l'intérieur, par leur caractère d'étrangeté. Ses nombreux édifices publics, l'Aqueduc, l'Hôtel-de-Ville, la Manufacture de tabac, l'Alcazar, la Maison de Pilate, la Tour d'Or, la Lonja, l'Eglise de Salvador autrefois mosquée mauresque, attirent l'attention par la physionomie distincte et variée qu'ils ont reçue des peuples différents qui les ont élevés.

En 1246, il y avait à Séville un si grand nombre d'habitants, qu'il en sortit, dit-on, plus de 300 000 quand Ferdinand s'en rendit maître. On assure aussi qu'en 1700 les manufactures de soieries occupaient seules 150 000 ouvriers des deux sexes. Pendant plusieurs siècles ce fut la ville la plus somptueuse de l'Espagne, et l'une des plus riches du monde. Nulle part, en effet, on n'aurait pu rencontrer réunies en si grand nombre des manufactures de soieries, de toile d'or et d'argent, de magnifique faïence. Aucune navigation n'offrait tant de facilité; et le Guadal-

quivir apportait journellement sur ses rivages les flottes et les galions de l'Amérique du Sud.

Aujourd'hui tout est bien changé; les Maures ont porté depuis long-temps à Grenade et en Afrique leurs trésors, leurs talents et leur industrie, qui a dégénéré. De nos jours la fièvre jaune est venue joindre son fléau à celui de l'exil, et décimer cette population déjà si affaiblie. En 1800, trente mille citoyens furent mortellement atteints, et douze mille bohémiens dans le seul faubourg de la Triana, partagèrent le même sort. Enfin, les révolutions et les guerres modernes ayant donné à Cadix l'exploitation de presque tout le commerce maritime de cette partie de la péninsule, Séville réduite à 96 000 citoyens, domine tristement sa riche plaine sans mouvement, et son Guadalquivir sans voiles.

Ce ne fut pas seulement à la richesse commerciale que prétendit autrefois son ambition. Ses académies, ses colléges, ses bibliothèques la placèrent long-temps à la tête du mouvement scientifique; comme sa littérature, sa puissante poésie, son école de peinture, la firent briller entre toutes les nations.

C'est en effet de l'école de Séville, formée à l'époque de la renaissance, que sortirent Zurbaran, Herrera, Fernandez, Velasquez, Polanco, Martinez, Alonzo Cano. Ce fut la patrie de Louis de Vargas; de Paul de Los Roëlas, élève du Titien; celle de l'immortel Murillo, réclamé aussi par la petite ville de Pilos. C'est là que naquirent le fameux astronome arabe Mohamed Geber, l'inimitable Cervantès, le gracieux La Cueva, Safia La Maure, Marie Asfaisali, la Sapho espagnole; Félicienne-Henriquez de Gusman. Enfin c'est dans Séville que l'un des apôtres de l'humanité, le vertueux Barthelemy Las Casas, reçut le jour; Las Casas dont le nom à lui seul est déjà toute une illustration pour la patrie qui l'a vu naître.

La cathédrale de Séville a été bâtie au quinzième siècle. Il est impossible de renfermer de plus riches ornements pour le service divin, plus de trésors de toute espèce. Ses nombreuses chapelles, presque toutes ornées de sculptures, renferment des tableaux précieux. Malheureusement beaucoup d'entre eux ont été enrichir les palais étrangers. Avant la guerre d'Espagne, on remarquait dans la chapelle de la Visitation un beau Pierre Villegas, représentant un Baptême de Jésus, et plusieurs Murillo. Les uns et les autres appartiennent ou ont appartenu au maréchal Soult. On y trouvait aussi quelques remarquables pages de Paul Los Roëlas, de Jean Valdès, Louis de Vargas, Jean Martinez, Herrera; mais si l'Espagne regrette ces chefs-d'œuvre enlevés au sol de la patrie qui les avait inspirés, elle peut au moins admirer encore les belles peintures à fresque dont Martinez et Rovera ont couvert les voûtes et les murs de la cathédrale.

Cette église, la plus régulière de toutes celles de l'Espagne, est d'un aspect imposant. Elle a 262 pieds de longueur. La nef du milieu a 115 pieds 7 pouces d'élévation, et 41 pieds 9 pouces de largeur. Chacune des nefs collatérales (elles sont au nombre de quatre), ont 86 pieds 6 pouces d'élévation et 20 pieds 6 pouces de largeur. Le chœur, couvert de très beaux marbres, a 51 pieds 8 pouces sur 54 pieds 5 pouces.

Le maître-autel est d'un très grand effet: sculpté en bois de cèdre d'Espagne, et orné de quatre ordres d'architecture, il s'élève jusqu'à la voûte, supporté sur un piédestal de pierre noire. Sur son tabernacle en argent on remarque un tableau de même métal.

Les fenêtres s'ouvrant dans les voûtes, sont au nombre de quatre-vingt-dix. Leurs vitraux, peints par Arnault de Flandre, en 1640, sont d'un fini et d'une délicatesse remarquables. Chacune d'elles a coûté 1000 ducats.

Comme nous l'avons déjà dit, les chapelles en très grand nombre, sont remplies d'ornements admirables, tant en peinture qu'en architecture et en objets ciselés avec un travail infini. Mais c'est dans la grande sacristie surtout que l'on peut trouver cette magnificence des arts, unie à d'innombrables trésors en or et en argent travaillés.

On montre dans la petite sacristie, placée près du maître-autel, une urne d'argent enrichie de pierres précieuses venant du roi Alphonse-le-Sage. Quelques vieilles traditions rapportent que cette urne fut envoyée à Alphonse par un prince maure dont il avait protégé la fille dans le sac d'une ville. Dans la même sacristie, on voit aussi quatre tableaux anciens assez curieux.

La chapelle de Nuestra Senora la Antigua renferme deux mausolées en marbre, celui de Louis Salado, archevêque de Séville, mort en 1741, et celui d'un autre archevêque de Séville, Pierre Hurtado Mendoza, mort en 1502.

Les mausolées des rois Alphonse X, Alphonse-le-Sage, de la reine Béatrix, ceux de plusieurs princes et princesses de la maison royale, sont dans la chapelle de *los Reys*, on y conserve aussi, dans une châsse d'argent, le corps du roi saint Ferdinand. Les fameuses tables données par le roi Alphonse sont dans le trésor de la cathédrale avec beaucoup d'autres objets précieux par leur valeur intrinsèque et surtout par leur ancienneté. Les tables, hautes d'environ trois pieds et demi de haut, sont d'or à l'intérieur, et à l'extérieur d'argent doré.

Pendant long-temps on a dit que deux hommes à cheval pouvaient monter la rampe de la tour de la Giralda; mais on a démenti cette assertion. Il paraît certain que, si même un seul cavalier parvenait à gravir jusqu'à la moitié de la rampe, il ne pourrait en descendre sans grand danger, à cause de la rapidité de la montée, mais surtout à cause de la difficulté des tournants. La Giralda, au surplus, est bien assez merveilleuse en elle-même, sans qu'elle ait encore besoin de cette particularité. Mahomet Geber, en construisant cette tour, ne l'éleva d'abord que jusqu'à 172 pieds; elle en a aujourd'hui 258. Elle est divisée en trois tours élevées les unes sur les autres. Le tremblement de terre de 1755 renversa tout ce qui était au-dessus de la première galerie, mais ce désastre est aujourd'hui réparé.

Séville en résumé, par son climat, sa position, l'urbanité de ses habitants, la fertilité de son territoire, est un des plus délicieux pays du monde. Aussi l'Espagnol, fier de la posséder, a-t-il un proverbe dans lequel il dit: *Quien no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla.*

Curieuses prières à l'occasion des naufrages. — Le jurisconsulte Valin rapporte que, dans certaines parties de l'Allemagne, on priait Dieu publiquement pour qu'il y eût beaucoup d'échouements sur les côtes. Le journal de Verdun témoigne aussi de cette coutume impie; on lit dans ce journal (août 1721): « Il s'était glissé un abus assez singu-» lier dans les églises protestantes de l'électorat de Hanovre: » on y faisait des prières publiques, surtout dans les temps » orageux et tempêtueux, pour demander au ciel que les » marchandises et les autres effets des vaisseaux qui font » naufrage dans l'océan Germanique fussent jetés sur les » côtes de cet électorat plutôt qu'ailleurs, afin d'en pouvoir » profiter. Le Conseil chargé de la régence de cet état en » l'absence du roi Georges, son souverain, a défendu, sous » de rigoureuses peines, de continuer ces prières. »

NOTIONS DE DROIT USUEL.

(Voy. 1834, De la Prescription, p. 11; — 1836, Régime hypothécaire, p. 399; — 1837, Des Péremptions, p. 23; Individus nés en France de parents étrangers, p. 75; Des Tutelles, p. 343; — 1838, le Timbre, p. 163.)

DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Lorsqu'une naissance, un mariage ou un décès surviennent dans une famille, personne n'ignore qu'un acte doit être dressé à la mairie; mais comme on ne sait pas toujours

bien le détail de ce qu'il convient de faire, quelques instructions à cet égard pourront avoir leur utilité : ce sera notre excuse pour l'aridité du sujet. Au reste, nous ne nous proposons pas de traiter à fond cette partie du droit, et nous écartons, pour plus de simplicité, ce qui se rapporte aux cas exceptionnels.

L'état civil, dans la plus large acception du mot, est l'organisation civile de la société, l'ensemble des lois qui règlent les droits et les devoirs de ses membres. Dans une acception plus restreinte, c'est la position légale résultant pour chacun des circonstances qui lui sont personnelles; ainsi les droits et les devoirs civils se modifient suivant que l'on est majeur ou mineur, d'un sexe ou d'un autre, en faillite ou à la tête de son commerce, sain d'esprit ou en état d'interdiction, etc.

Cependant le code a réservé le nom d'actes de l'état civil aux seuls actes ou procès-verbaux dressés par les maires de chaque commune pour constater la naissance, le mariage et la mort.

Si les actes d'adoption, qui sont aussi enregistrés par les maires, ne sont pas mentionnés également dans le titre du code où il est traité des actes de l'état civil, c'est parce que ce titre a été rédigé avant que l'adoption ne fût admise dans la législation nouvelle.

Les règles qui sont communes aux actes de naissance, de mariage, de décès et d'adoption, font l'objet de ce premier article; une autre livraison contiendra celles qui concernent particulièrement les naissances, les mariages et les décès. Pour ce qui est des adoptions, comme elles doivent être accompagnées de formalités judiciaires, le meilleur guide et conseil est l'avoué que l'on charge de remplir ces formalités.

Règles générales.

Les actes de l'état civil s'inscrivent sur des registres tenus doubles. Le texte ne doit contenir aucun blanc, nulle abréviation, nulle date en chiffres; les renvois et l'approbation des ratures doivent être signés de la même manière que le corps de l'acte, c'est-à-dire qu'il ne suffirait pas de les parapher.

Nous avons vu, dans certaines mairies, faire signer en blanc l'un des registres que l'on remplissait ensuite : c'est un abus sujet à de graves inconvénients. Les parties devraient exiger toujours que la lecture simultanée, ce qu'on appelle la collation des deux registres, fût faite devant elles, afin d'être certaines d'une parfaite conformité. Elles devraient notamment vérifier avec soin, surtout dans les campagnes, où l'on rencontre encore un grand nombre de maires illettrés, si les prénoms et les noms sont écrits avec leur orthographe et dans leur ordre sur l'un et l'autre registre.

A la fin de chaque année, un des registres est déposé au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement dans lequel la commune est située; on y dépose en même temps les procurations et autres pièces qui, dans certains cas, doivent être annexées aux actes de l'état civil; l'autre registre reste à la mairie : c'est un moyen de prévenir la perte totale de ces précieux documents; mais comme cette perte, par incendie ou tout autre accident, pourrait arriver avant le dépôt au greffe, il est prudent de lever tout de suite la copie des actes que l'on fait dresser. D'un autre côté, si l'on attendait l'occasion de s'en servir, on perdrait du temps pour se les procurer, surtout s'il fallait écrire au loin. Il y a encore un avantage à avoir sous la main ces archives de la famille : lorsqu'on fait dresser un autre acte de l'état civil ou un contrat quelconque, on peut les consulter pour éviter toute erreur dans l'orthographe des prénoms et des noms, dans leur nombre, dans leur ordre. Sans avoir été dans la pratique, on ne peut s'imaginer combien les erreurs de cette nature, dont la rectification est coûteuse, se renouvellent fréquemment.

Les copies ou expéditions sont délivrées par le maire si on les demande avant le dépôt du double registre au greffe du tribunal, dépôt qui a lieu dans le courant de janvier; elles le sont ensuite soit par le maire, soit par le greffier, au choix de celui qui les requiert.

Lorsqu'on veut faire usage, hors de la commune, des copies délivrées par les maires, ou bien, hors de l'arrondissement, de celles délivrées par les greffiers, il faut les faire légaliser par le président du tribunal. Observez qu'en pareil cas on simplifie les démarches en levant les copies, non pas à la mairie, mais au greffe du tribunal dont on veut avoir la légalisation. Nous recommandons de veiller à l'apposition du sceau de la mairie et de celui du tribunal, l'oubli très fréquent de cette formalité étant une cause de rebut lorsqu'on fait usage de la pièce.

Les actes de l'état civil sont rédigés gratis, mais les expéditions sont payées; en voici le tarif :

Coût de l'expédition d'un acte de naissance, de publication de mariage, ou d'un acte de décès.

1° Dans les communes ayant moins de 50 000 habitants : droit, 30 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . . 1 f. 55 c.
2° Dans les communes ayant plus de 50 000 hab.: droit, 50 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . 1 f. 75 c.
3° A Paris : droit, 75 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total. . . 2 f. » c.

Coût de l'expédition d'un acte de mariage, d'adoption ou de divorce.

1° Dans les communes au-dessous de 50 000 hab. : droit, 60 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . 1 f. 85 c.
2° Dans les communes au dessus de 50 000 hab. droit, 1 fr.; timbre, 1 f. 25 c.; total . . . . 2 f. 25 c.
3° A Paris : droit, 1 f. 50 c.; timbre, 1 f. 25 c.; total. 2 f. 75 c.

Nota. La loi accordant 25 c. aux greffiers pour chaque légalisation, il faut ajouter 25 c. aux totaux ci-dessus si la copie est légalisée. Il est défendu d'exiger d'autres taxes et droits à peine de concussion.

Chacun peut lever copie des actes de l'état civil sans avoir à justifier ni de l'intérêt que l'on peut avoir à les connaître, ni d'aucun lien de parenté avec les personnes qu'ils concernent.

Pour faciliter les recherches, une table alphabétique des registres de chaque commune est faite annuellement, et tous les dix ans les tables annuelles se fondent en une seule table. Les tables décennales sont dressées triples; l'une pour la commune, la deuxième pour le greffe du tribunal, et la troisième pour la préfecture du département.

Les actes de l'état civil, à l'exception des actes d'adoption, se font en présence de témoins qui doivent être mâles et majeurs; la loi n'exige pas qu'ils soient Français. — Quelquefois on consent à servir de témoin à des inconnus; c'est s'exposer par obligeance à concourir à un faux.

La fin à une autre livraison.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

IV.

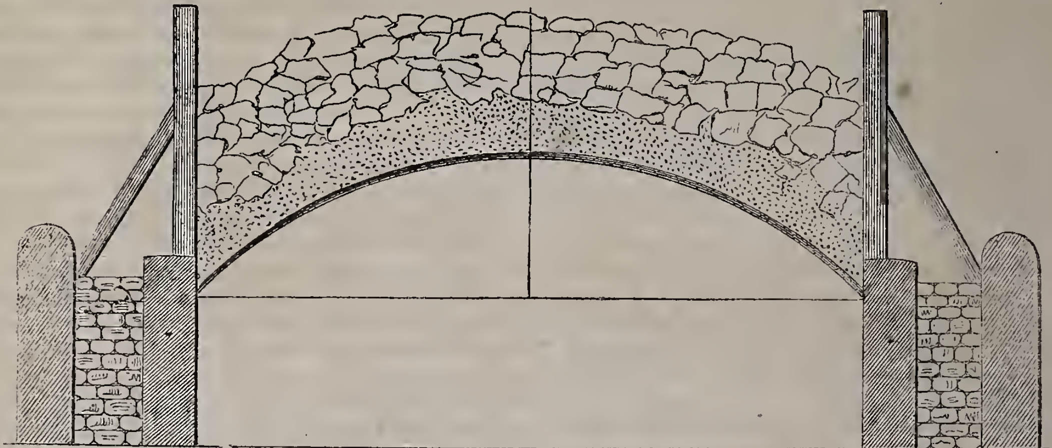
LE SECRET DU CIMENT ROMAIN EST-IL PERDU?

Si les Romains avaient un secret pour la fabrication de leurs mortiers. — Le caractère de grandeur et de solidité que l'on remarque dans la plupart des monuments qui ont traversé des siècles, depuis l'époque de la domination romaine jusqu'à nos jours, ne pouvait manquer de frapper l'esprit des peuples; et l'on conçoit comment, à la vue de ces ouvrages impérissables qui contrastent d'une manière si frappante avec les frêles édifices de la plupart de nos villes, a pu naître le préjugé que nous allons combattre. Ce n'est pas seulement parmi les personnes étrangères à l'art des constructions que cette erreur s'est répandue : les

antiquaires, les artistes, les architectes même ont cru longtemps, et quelques uns croient encore, que les Romains possédaient un secret infaillible pour la composition de leurs ciments; que c'est à l'emploi de ce procédé inconnu qu'il faut attribuer la longue durée de leurs ouvrages, et que les modernes s'épuiseraient en vains efforts pour donner à leurs édifices cette incomparable solidité, tant qu'ils n'auront pas retrouvé ce secret perdu, avec tant d'autres merveilles, lors des invasions des barbares.

Nous allons examiner en détail la valeur de cette assertion, et faire voir d'abord que les Romains n'avaient réellement aucun secret, aucun procédé constant pour la fabrication de leurs mortiers; ensuite, que les modernes, loin de leur être inférieurs sous ce rapport, ont au contraire poussé la science des constructions à un degré que l'antiquité n'a jamais atteint; enfin, que la France peut revendiquer la priorité et presque toute la gloire dans la création d'une branche nouvelle d'industrie, aussi remarquable par la simplicité des lois qui la régissent que par l'importance des résultats.

Il est bien vrai de dire que l'existence seule des monuments antiques est une preuve de l'art qui a présidé à leur confection. Mais, pour que l'on pût en conclure logiquement qu'il y avait un procédé particulier dans la mise en œuvre des matériaux, ne faudrait-il pas avoir des preuves certaines qu'on réussissait également bien dans l'achèvement de toutes les entreprises de ce genre? Or, l'examen des mortiers antiques prouve précisément le contraire; car leur dureté varie de la manière la plus prononcée, et les meilleurs sont six fois plus durs que les plus mauvais. D'ailleurs les ingrédients, chaux, sable et brique, toujours en évidence dans ces mortiers, sont absolument les mêmes que ceux du pays où les monuments existent, ainsi qu'on pouvait le prévoir d'après ce passage de Vitruve (liv. I, ch. V): « Je ne détermine pas quelle doit être la matière des murailles, parce que l'on ne trouve pas partout ce que l'on » pourrait désirer; mais il faudra employer ce qui se trouvera, » etc. » Enfin, la preuve tirée de l'existence actuelle d'édifices qui ont subsisté dix-huit siècles et au-delà, serait réduite à sa juste valeur, si l'on compare entre eux des monuments du même genre. Or, non seulement un grand nombre de monuments modernes paraissent offrir une certitude de durée tout aussi considérable, mais encore les constructions particulières des anciens ne valaient guère mieux que les



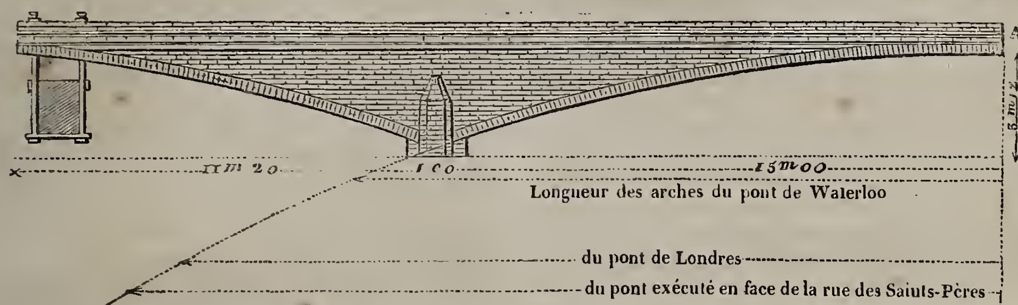
(Fig. 1. — Épreuve subie par une voûte mince en briques et en ciment de Vassy. — Un centième de grandeur naturelle.)

nôtres, et le témoignage de Pline nous apprend qu'au sein même de Rome on voyait s'élever de frêles habitations tout aussi peu solides que celles dont des spéculateurs ont couvert les environs de Paris. « La cause principale des ruines » de la ville provient, dit-il, de ce que, pour épargner la » chaux, on compose des ciments sans force (liv. XXXVI). » Les mortiers de nos vieux remparts, et en général des grands édifices du moyen âge, pourraient aussi être opposés, même avec avantage, aux mortiers antiques. Les massifs de la Bastille, à Paris, ne purent être détruits qu'à la mine. On voyait, il y a peu d'années encore, à Agen, près de la porte du Gravier, les ruines d'un pont que l'on croyait antique à cause de la dureté des mortiers; il fallut employer aussi la poudre pour faire disparaître un reste de pile qui gênait la promenade. Ce pont, dont les amis du merveilleux auraient volontiers fait remonter la construction jusqu'aux Pélasges, fut bâti en 1189 en vertu d'une charte de Richard Ier, roi d'Angleterre, alors maître d'une partie de la France. Le mortier du pont de Valentré, bâti à Cahors en 1400, ressemble en tout point pour la qualité de la chaux, les proportions et la grosseur du sable, à celui d'un théâtre antique dont les ruines subsistent dans la même ville, à cinq ou six cents pas de la rivière. Des épreuves, répétées plusieurs fois, n'ont donné qu'une très petite différence entre la résistance du mortier antique et celle du mortier du pont; et cette différence est toute en faveur du dernier.

Il est bien établi maintenant que les Romains n'avaient pas de secret particulier pour la confection de leurs mortiers. Toutes les prétendues découvertes qui furent proclamées à différentes époques, et notamment vers la fin du siècle dernier, comme faisant revivre ce secret, n'aboutirent à rien de sérieux, et l'art de composer les ciments calcaires se réduisait encore, il y a peu d'années, à la connaissance d'un petit nombre de faits et à l'observation de certaines règles admises depuis long-temps sans examen, sur l'autorité de Vitruve. Celui-ci prescrivant pour les proportions du mélange trois parties de sable de mine, ou deux parties de sable de rivière, avec une partie de chaux éteinte provenant d'un marbre blanc très dur, on cherchait partout la chaux la plus grasse, se rapprochant autant que possible de celle que fournit le marbre pur, et les mortiers que l'on obtenait ainsi, tout au plus bons à être employés dans les constructions ordinaires, étaient de qualité inférieure pour les ouvrages exposés aux infiltrations des eaux.

Chaux hydrauliques. — Cependant il existe certaines variétés de chaux très différentes de celle que tout le monde connaît sous le nom de chaux grasse, et qui, au lieu de doubler ou même de tripler de volume par l'extinction, foisonnent à peine, et avec un développement moins considérable de chaleur; et parmi ces chaux, auxquelles on donne le nom de *maigres*, il y en a qui, mélangées au sable pur, donnent des mortiers qui durcissent promptement à

l'air, ou mieux encore sous l'eau ; aussi appelle-t-on ces chaux *hydrauliques*. Les Romains employèrent souvent cette matière. Les aqueducs, amphithéâtres, thermes, etc., que l'on trouve à Cahors, à Vienne et en d'autres lieux, les anciens remparts de Viviers, les ruines de Césarée en Syrie, étaient cimentés avec de la chaux hydraulique. Mais le silence de Vitruve prouve assez qu'ils n'en connaissaient pas la vertu. Il serait assez difficile de déterminer l'époque précise où la propriété remarquable de durcir sous l'eau a été observée dans certaines chaux ; toujours est-il qu'elle était déjà reconnue au commencement de notre siècle dans plusieurs chaux en Europe, notamment dans celles de Metz,



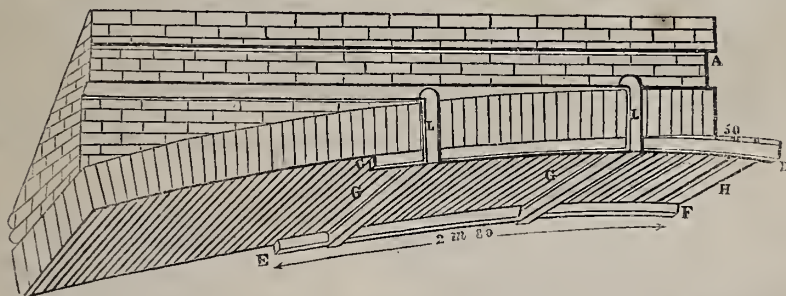
(Fig. 2. — Demi-arches en briques et en ciment Parker, élevées sans cintres.)

de Senonches, de Viviers, de Nîmes, en France ; de Læa en Uplande, d'Alberthaw' en Angleterre.

Pouzzolanes. — Une certaine substance volcanique, appelée *pouzzolane*, parce qu'elle fut exploitée pour la première fois près de Pouzzol, non loin du Vésuve, jouit aussi de la propriété de donner, par son mélange avec la chaux grasse, un mortier qui durcit dans l'eau mieux encore qu'à l'air libre. Les Romains connaissaient parfaitement cette propriété remarquable, et ils l'employaient dans ceux de leurs ouvrages qui exigeaient le plus de solidité. Les environs de Rome, les volcans éteints du Vivarais, et presque tous les terrains travaillés par le feu, fournissent également de la pouzzolane. Les modernes ont toujours connu la vertu de la pouzzolane, et ils avaient même imaginé d'en fabriquer d'artificielles par la calcination de quelques schistes et de quelques argiles ocreuses, dès le milieu du siècle dernier.

Malgré la connaissance de l'hydraulicité naturelle à certaines chaux et à certains mélanges de chaux et de pouzzolane, la pratique des mortiers et ciments calcaires n'offrait encore récemment que des contradictions inexplicables en apparence. Un ingénieur vantait l'efficacité de la poudre de tuileau *bien cuit* comme pouzzolane ; un autre regardait comme ingrédients par excellence le mâchefer, les laitiers de hauts-fourneaux, etc. ; ceux-là assuraient, au contraire, que ces matières sont dépourvues d'énergie. Chaque méthode avait ses partisans, et s'appuyait sur des expériences et des témoignages dont il n'était guère possible de contester l'authenticité.

Découvertes principales de Vicat. — Tel était encore en 1822 l'état de la science, lorsqu'un homme au mérite duquel l'avenir rendra pleine justice, M. Vicat, ingénieur au corps des ponts et chaussées, entreprit de débrouiller ce chaos. Après une longue série d'expériences et de recherches délicates où l'analyse chimique lui fut d'un grand secours, il parvint enfin à poser les lois fondamentales de convenance mutuelle des mortiers et ciments calcaires. Ses premières recherches, publiées en 1818, furent singulièrement perfectionnées et étendues par les travaux du savant chimiste M. Berthier, et de plusieurs ingénieurs, tous français ; on trouve à peine un ou deux noms étrangers associés aux grandes et utiles découvertes, encore trop peu



(Fig. 3. — Petit échafaud mobile pour la construction des demi-arches.)

connues, qui ont changé la face de l'art de bâtir. Depuis 1828, époque à laquelle a paru la nouvelle édition de l'ouvrage de M. Vicat, quelques détails se sont perfectionnés ; mais les principes posés par ce grand ingénieur ont été plutôt confirmés qu'ébranlés. Ils sont aussi simples que lumineux.

1° L'hydraulicité de la chaux tient à l'argile qu'elle renferme : quand sur 100 parties il y en a 10 d'argile, la chaux est peu hydraulique ; elle l'est bien pour 20 d'argile ; elle acquiert la plus grande hydraulicité pour 30 parties d'argile sur 100. Il est donc possible de fabriquer de toutes pièces des chaux artificielles susceptibles de durcir sous l'eau. C'est ce que M. Vicat a fait le premier, et c'est une de ses plus brillantes découvertes. Les canaux Saint-Martin et de Saint-Maur en ont fait un usage presque exclusif ; il en a été employé plusieurs milliers de mètres cubes au port de Toulon ; elles ont servi dans les fondations de divers ponts, et la consommation s'en accroît tous les jours dans Paris et aux environs.

2° La vertu de la pouzzolane réside dans la *silice* qu'elle renferme, et est d'autant plus énergique que la silice est plus divisée. Aussi fabrique-t-on une pouzzolane artificielle d'excellente qualité en calcinant la vase chargée de substances siliceuses et calcaires, et de débris organiques que

l'on rencontre dans plusieurs de nos ports de mer, à Lorient, par exemple. L'énergie de la pouzzolane se mesure à la promptitude de la prise d'un mortier composé de son mélange avec une chaux très grasse; elle est d'autant plus grande, en général, que la pouzzolane est plus facilement attaquée par les acides; mais ce caractère n'est pas absolu, et le moyen le plus sûr d'apprécier une pouzzolane consiste à en faire l'essai direct par le mélange de deux parties avec une partie de chaux grasse éteinte. Le mélange placé sous l'eau durcit dans un intervalle de temps variable suivant l'énergie de la substance. Ce temps n'est parfois que de vingt-quatre heures; il peut aller jusqu'à dix et vingt jours.

5° La convenance réciproque des chaux et des pouzzolanes varie suivant la nature de la construction où on les emploie, aussi bien que selon l'énergie de ces substances. Dans notre climat pluvieux et humide, il arrivera le plus souvent que les proportions les meilleures pour un ouvrage immergé seront aussi bonnes pour une construction en plein air. Or, les deux ingrédients, chaux et pouzzolane, se conviennent d'autant mieux, ils donnent un mortier d'autant plus hydraulique, que leurs propriétés sont plus différentes, la pouzzolane la moins énergique (ou le sable pur) convenant à la chaux éminemment hydraulique, et réciproquement la chaux grasse (ou la moins hydraulique) donnant le meilleur mortier possible avec la pouzzolane la plus active. Si l'on mélangeait, soit de la chaux grasse avec du sable, soit une chaux fortement hydraulique avec une pouzzolane énergique, on n'aurait qu'un détestable mortier, incapable de durcir dans l'eau. Ainsi se trouvent expliquées toutes les anomalies, tous les résultats contradictoires que présentait l'emploi des pouzzolanes avec des chaux de différente nature. Il n'est pas étonnant que la poudre de tuileaux fortement cuits, pouzzolane peu énergique, ait donné de mauvais résultats à ceux qui l'ont employée avec de la chaux grasse, et d'excellents à ceux qui l'ont mélangée à des chaux moyennement hydrauliques.

Sans entrer dans les détails technologiques que ce recueil ne comporte pas, nous en avons dit assez pour que chacun puisse reconnaître maintenant l'importance des découvertes récentes sur la pratique des mortiers et ciments calcaires, et la possibilité où l'on est de fabriquer de bons mortiers partout où l'on a de la chaux et de l'argile, quelles que soient leurs qualités.

Plâtres-ciments. — Il y a des substances calcaires qui, renfermant plus de trente parties d'argile, ne donnent plus de chaux par la cuisson; mais elles fournissent alors une espèce de *plâtre-ciment* naturel, qu'on peut employer à la manière du plâtre commun en le pulvérisant et le gâchant avec une certaine quantité d'eau, et dont le durcissement, même sous l'eau, s'opère quelquefois en moins d'un quart d'heure. Les plâtres-ciments peuvent, comme les chaux hydrauliques, être fabriqués de toutes pièces; mais aucun des produits artificiels obtenus jusqu'à ce jour n'a pu égaler en dureté les bons plâtres-ciments naturels. C'est à cette dernière classe qu'appartiennent les substances connues si improprement en France et en Angleterre sous le nom de *ciments romains.* Il est inutile, sans doute, de répéter que jamais les Romains n'ont rien employé de semblable dans leurs constructions.

L'usage de ces ciments offre parfois des avantages remarquables, par la force singulière de cohésion, et par la dureté qu'ils acquièrent en peu de temps, et nous ne terminerons pas sans citer quelques exemples propres à faire juger des progrès récents de l'art de bâtir.

Prodiges de construction. — On a construit une voûte mince (représentée dans la figure page 212), composée de deux rangs de briques posées à plat et liées entre elles par un mortier formé de deux parties de chaux et de trois de sable. L'épaisseur totale de la voûte n'était que de 12 centimètres, y compris deux enduits, l'un inférieur, l'autre supérieur; la corde était de 9 mètres, et la flèche de 1 m 87, de sorte que le surbaissement était compris entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{5}$; la largeur était de 2 mètres.

Tout étant disposé comme l'indique la figure, on chargea cette voûte de sable, puis de moellons, pour essayer de la rompre. Les pierres, posées d'abord avec précaution, furent bientôt jetées avec force, et la hauteur de la charge atteignit les bords supérieurs des parois de la caisse qui servait à la maintenir, sans que la voûte éprouvât le moindre indice d'affaissement. Cependant la charge était de 5 029 kilogrammes par mètre carré. Pour en finir, on affaiblit graduellement le mur d'appui qui soutenait la voûte du côté du sud, et qui n'étant plus assez fort pour résister à la poussée, fut renversé; alors la voûte s'écroula, *mais en une seule masse.*

Cette épreuve décisive, constatée par des documents authentiques, a été faite, en 1834, à Vassy, près Avallon (Yonne), pour prouver l'excellente qualité du ciment naturel de cette localité. Le ciment de Pouilly (Côte-d'Or) ne le cède en rien à celui de Vassy : tous deux sont employés avec avantage à la restauration des détails architectoniques les plus délicats, comme on peut le voir au magnifique portail de l'église Saint-Merry.

Le ciment de Parker a fourni en Angleterre, à notre célèbre compatriote Brunel, le sujet d'une expérience encore plus curieuse peut-être que la précédente. Il a établi *deux demi-arches* en briques réunies par ce ciment, sur une pile de 1m 50 de largeur; ces deux demi-arches se font équilibre comme les deux branches d'une grue sur son pivot. Elles sont d'inégales amplitudes; et pour rendre leurs poids égaux on a chargé de lingots de fonte l'extrémité de la demi-arche la plus courte. On les a construites simultanément des deux côtés de la pile, sans autres cintres ou échafauds qu'un petit appareil mobile composé de deux règles de sapin CD, EF, courbées suivant la forme que l'on veut donner à la voûte, maintenues par deux autres règles transversales G G, et fixées au cordon saillant formé par le premier rang de briques, à l'aide des crochets L L. L'ouvrier qui travaille est porté sur la partie même de la voûte qu'il vient d'achever, et qui, par suite de la solidification du ciment, est comme composée d'une seule pièce avec la pile. M. Brunel pense que son système est applicable à des ponts dont les arches auraient 90 mètres d'ouverture. Ce mode de construction n'interromprait point la navigation, et présenterait, sous le rapport de la durée, une garantie que les ponts suspendus n'offrent pas.

Croira-t-on maintenant que les modernes aient à envier aux Romains quelque secret pour la fabrication de leurs ciments?

LA PIERRE BORNALE.

TRADITION BRETONNE.

(Avant que l'organisation de la justice ne fût aussi complète que nous la voyons aujourd'hui, les moyens de constater la propriété étaient moins certains, et les usurpations par conséquent plus faciles. On n'avait point toujours des titres qui prouvassent la légitimité d'une possession, et lors même que ces titres existaient, ils étaient le plus souvent rédigés de manière à laisser beaucoup de doutes. Aussi a-t-on eu recours de toute antiquité à des signes extérieurs et apparents qui pussent constater perpétuellement les droits de chacun. La pierre bornale est un de ces signes; elle servait à indiquer les limites respectives des héritages qui se touchaient. Malheureusement sa destruction ou son déplacement étaient faciles; aussi comprit-on vite que ce moyen de démarcation deviendrait illusoire si les mœurs ne venaient pas au secours du droit en rendant les pierres bornales sa-

crées, et notant d'infamie quiconque oserait y toucher. La superstition populaire, qui se compose non seulement de croyances, mais aussi d'intérêts, se chargea en outre d'inventer des punitions divines toutes spéciales pour ceux qui se rendaient coupables de ce crime. Nous croyons curieux de citer ici une tradition bretonne relative à ce sujet, et qui fera comprendre ce que nous venons de dire mieux que tous les développements.)

Il y a de cela plusieurs siècles ; on voyait encore souvent des miracles, et l'on ne parlait point ici la langue du haut pays. Cette pierre n'était point au bord de la lande, comme vous la voyez maintenant, mais plus bas, dans la terre labourable qu'elle séparait en deux parts inégales ; la plus petite appartenait à un homme appelé Ivon, la cabane se trouvait ici près sur la bruyère ; l'autre, comprenant presque tout le coteau, était cultivée par Claude Perrin de la paroisse de Trégénest.

Si le pauvre eût envié le riche, les chrétiens auraient soupiré en disant : C'est la misère qui le fait pécher. Toutefois ils l'eussent compris ; mais ce fut le riche qui envia le pauvre. Voyez la folie humaine !

Claude récoltait une gerbe quand son voisin cueillait un épi ; ses greniers étaient combles, lorsque la femme d'Ivon remplissait son tablier ; et cependant il jeta un regard de jalousie sur ce coin de terre où Dieu avait mis le pain du pauvre. Il le haïssait d'être son voisin, comme s'il ne fallait pas toujours en avoir un, puisqu'il n'y a que Dieu qui ait tout !

Perrin chercha long-temps les moyens de prendre pour lui seul le coteau entier. Il eût bien voulu trouver un tort à Ivon ; malheureusement celui-ci était un homme de paix, priant soir et matin, travaillant sans se plaindre, et soignant sa femme qui avait été belle et qui maintenant se mourait. Ce courage lui tenait lieu de richesse, la patience de bonheur ! Claude l'entendait chaque jour conduire son maigre attelage dans les sillons en chantant des noëls, tandis que lui, qui était riche et sans malades au foyer, il ne pouvait chanter ; tant il est vrai que la joie ne vient qu'aux bons cœurs !

L'envie du fermier de Trégénest s'en augmentait de plus en plus ; son avarice d'ailleurs allait croissant avec l'âge. Il ne pensait qu'au champ du voisin, il y rêvait ; toute son âme était attachée à ce morceau de terre qui ne pouvait être à lui. Il avait bien consulté des avocats et leur avait fait lire ses titres pour savoir si la loi ne lui donnerait pas les moyens de voler Ivon ; mais les avocats lui avaient dit : Il faut y renoncer, bonhomme. Alors la rage le prit.

— Puisque les gens de robe n'y peuvent rien, dit-il, il n'y a plus que le démon pour m'aider.

Il y avait alors à Landehen un carrefour hanté. Claude Perrin se décida à y aller au coup de minuit.

En arrivant, il trouva sous le vieux chêne un homme vêtu d'un manteau rouge, et qui avait une plume noire ; cet homme lui dit :

— Claude, je sais ce qui t'amène.

— Qu'est-ce donc ? demanda l'avare.

— Tu viens demander les moyens de prendre le champ d'Ivon pour l'ajouter au tien.

Claude commença à trembler, car il comprit qu'il était devant le roi du mal.

— Je ferai selon tes désirs, continua l'homme rouge, mais à une condition.

— Laquelle ?

— C'est que tu ne pourras défaire ce que tu auras fait.

Claude accepta.

— Eh bien, reprit le démon, va demain pendant la nuit arracher la pierre bornale qui sépare tes sillons de ceux de ton voisin, et plante-la sur la lisière de la lande : les bruyères sont longues et les épis mûrs, on ne s'apercevra de rien ; seulement, quand le jour de la moisson sera venu, et qu'Ivon arrivera avec sa faucille, renvoie-le en disant que tout le blé t'appartient. Les gens de justice chercheront la pierre bornale pour savoir la vérité, et comme on la trouvera en dehors des terres labourables, ils décideront que celles-ci sont à toi et les bruyères à ton voisin.

A ces mots, le démon disparut. Claude Perrin retourna chez lui, et dès la nuit suivante, comme il lui avait été recommandé, il déplaça la pierre bornale sans être vu de personne. Quelques jours après, lorsque Ivon voulut moissonner, il s'y opposa en prétendant que la moisson lui appartenait. Les gens du roi furent appelés pour décider : ils trouvèrent la pierre bornale sur la limite des terres labourables, et déclarèrent en conséquence que celles-ci appartenaient tout entières à Claude Perrin.

Ivon dépouillé de ce que son père lui avait laissé ne montra ni colère ni désespoir. Il enterra sa femme que l'arrêt des juges avait fait mourir ; remercia Dieu de ne lui avoir point donné d'enfants pour partager sa misère ; coupa dans les landes un bâton de genêt, et disparut sur la route déserte.

Cependant les remords ne tardèrent pas à saisir Richard de Trégénest. Depuis qu'il était maître de tout le coteau, il ne pouvait goûter une heure de repos. Ce champ d'Ivon, qui l'avait tant tourmenté lorsqu'il ne lui appartenait pas, le tourmentait encore davantage depuis qu'il le possédait. Il trouvait un goût de mort au pain récolté dans ces sillons volés ; il lui semblait, quand il passait contre, que la pierre bornale allait parler pour l'accuser.

Il vécut ainsi sous le poids de son repentir et dans la terreur du jugement de Dieu, jusqu'à ce qu'il mourut un jour subitement et sans confession.

Or, Claude avait un fils aussi généreux et aussi charitable de cœur qu'il était, lui, avare et dur. Olivier passait sa vie à assister les mourants, à soulager les pauvres et à parler de Dieu aux petits enfants. Soupçonnant son père d'avoir fait le mal, il tâchait de racheter son âme par le bien qu'il accomplissait en son intention.

Un jour qu'il revenait de quelque bonne œuvre, la nuit le prit dans les chemins abandonnés. Aucune étoile ne brillait au firmament ; le vent soufflait à travers les vieux chênes, et les ruisseaux débordés jetaient des murmures tristes dans la vallée. Le cheval d'Olivier suivait un chemin creux où l'eau coulait comme dans le lit d'une rivière. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la croix de saint Glen.

Là Olivier aperçut un homme étendu sur les marches du Calvaire ; il était immobile et faisait entendre un râle d'agonisant. Le fils de Claude descendit de cheval et s'approcha.

— Que faites-vous là, pauvre homme ? demanda-t-il.

Le mendiant ne répondit rien. Olivier prit ses mains ; elles étaient froides. Il toucha son front et le trouva brûlant. Tirant aussitôt une gourde de pèlerin qu'il portait toujours, il l'approcha des lèvres de l'inconnu, et lui fit boire un peu de *vin de feu* qui le ranima. Il ouvrit alors les yeux, aperçut Olivier et voulut parler ; mais deux mots seulement purent sortir de sa bouche :

— J'ai froid ! j'ai faim !

Le jeune homme se sentit remué jusqu'au fond des entrailles.

— Est-ce vrai, dit-il, que dans un pays de chrétiens une créature de Dieu puisse mourir faute d'un toit et d'un morceau de pain !

Et en parlant ainsi, il sentait les larmes qui lui montaient du cœur sous les paupières.

— Pauvre homme, reprit-il ; un peu de courage, et bientôt vous n'aurez plus ni faim ni froid !

En même temps il le souleva dans ses bras, le posa sur le cou de son cheval, puis il monta derrière lui, et continua sa route.

Il y avait déjà long-temps qu'ils marchaient ; ils venaient

de dépasser les bruyères du coteau; ils allaient atteindre la terre labourable, lorsque le cheval s'arrêta tout-à-coup avec un hennissement d'effroi. Olivier leva les yeux !.... Un fantôme, vêtu seulement de son linceul, était debout près de la pierre bornale qu'il cherchait à arracher avec des gémissements; mais à ces gémissements répondait un rire terrible venant on ne savait d'où car on ne voyait personne !

— Laisse-moi la remettre à sa place, disait le spectre en pleurant.

— Non, répondait l'invisible; tu as promis de ne point défaire ce que tu as fait.

— Mais je brûlerai tant que la terre usurpée n'aura point été rendue au pauvre.

— Et tu ne peux plus la lui rendre, observait la voix ironique, car tu es mort !

— Quand donc alors serai-je sauvé ?

— Jamais !

Le fantôme se tordit les mains.

— Ivon ! Ivon ! s'écria-t-il, viens reprendre ton bien.

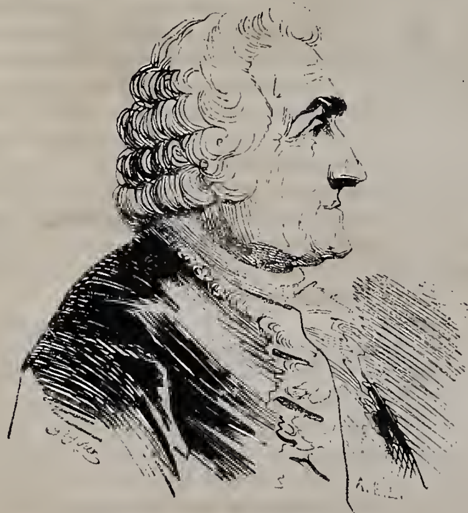
A cet appel le mendiant se dressa sur le cheval.

— Me voici, Claude Perrin, dit-il ; restitue-moi ce que tu m'as dérobé, et je prie Dieu qu'il te fasse miséricorde !

A ces mots, deux grands cris retentissent dans la nuit ; le spectre se retourna, et Olivier reconnut son père !

Le lendemain, le notaire de Trégénest rédigeait un acte par lequel le mendiant Ivon était déclaré légataire de tous les biens d'Olivier Perrin, qui entrait en religion.

D'ANVILLE



(D'Anville, géographe français.)

Jean-Baptiste-Bourguignon d'Anville est né à Paris le 11 juillet 1697. Son goût pour la géographie se manifesta presque dès l'enfance. Il n'avait encore que douze ans lorsqu'une carte géographique, tombée par hasard entre ses mains, et la lecture de quelques historiens latins décidèrent de sa vocation. Au collége, il consacrait les heures de ses récréations à dessiner la carte des pays décrits par ces auteurs. Après avoir achevé ses classes, il rechercha les personnes qui pouvaient le diriger dans ses études de prédilection, et il eut le bonheur d'être admis dans la société de l'abbé de Longuerue, dont la conversation fut pour lui une source inépuisable d'instruction, et dont les conseils fortifièrent encore son attrait naturel pour la géographie ancienne. Avec ce guide éclairé, il remonta à l'origine de la science géographique; et à la lecture des ouvrages spéciaux des anciens, il joignit celle des philosophes, des orateurs, des poëtes, pour y découvrir uniquement des noms et des positions de peuples et de villes. Quand il eut suffisamment exploré l'antiquité, il tourna ses regards vers la géographie du moyen âge et ensuite vers la géographie moderne. Il mit à contribution les journaux des navigateurs, les voyages, les relations de tout genre, et les cartes de toute espèce qu'il put se procurer. Comme il n'y a que très peu de points déterminés par des observations astronomiques, le géographe ne peut avoir recours, pour fixer la position des autres points dont le nombre est infini, qu'aux mesures itinéraires ; il doit les connaître toutes, afin de pouvoir les comparer et les rapporter à la mesure commune qu'il juge à propos de choisir. D'Anville se livra donc à des recherches profondes sur les mesures itinéraires en usage chez les anciens et chez les modernes ; mesures qui varient sans cesse suivant les différents siècles et les différents pays. Ce n'est encore là qu'une partie de la tâche qu'il avait à remplir : ces études auraient suffi sans doute pour en faire un savant en géographie, mais elles ne suffisaient pas pour en faire un géographe utile dans la pratique. Il fallait mettre en œuvre les matériaux qu'il avait ainsi rassemblés, les discuter, les apprécier, les combiner de mille manières, les arranger pour ainsi dire sur le terrain, dans la place qui leur convient, et en construire l'édifice immense de la géographie de tous les âges. Il fallait en composer le tableau le plus exact de la terre actuelle dans son ensemble et dans tous ses détails. Un grand courage, une mémoire prodigieuse, soutinrent d'Anville dans ces longs et pénibles travaux. Sa réputation grandit très rapidement. Avant l'âge de vingt-deux ans, il était géographe du roi, quoiqu'il n'eût encore paru aucun ouvrage de lui. Il fut choisi par les jésuites pour rédiger les cartes de la Chine, levées par leurs missionnaires, et en former l'atlas de cet empire, qui accompagne l'histoire du Père du Halde. Le nombre des cartes gravées d'après les dessins qu'il traça pendant sa longue et laborieuse carrière s'élève à plus de deux cents. Il publia en outre beaucoup d'ouvrages et de mémoires, parmi lesquels nous citerons seulement les suivants : la *Géographie ancienne abrégée*, 3 vol.; un *Traité des mesures itinéraires anciennes et modernes;* les *Considérations générales sur l'étude et les connaissances que demande la composition des ouvrages de géographie.* Les Anglais rendirent hommage au mérite des travaux de d'Anville en appelant le major Rennel, le plus célèbre de leurs géographes, le *d'Anville de l'Angleterre.* Un fait remarquable de la vie de d'Anville est qu'il n'avait aucun goût pour les voyages. Personne ne connaissait la terre mieux que lui, et il ne l'avait pas vue. Il n'était pour ainsi dire jamais sorti de Paris, car il ne s'en était pas éloigné de plus de quarante lieues. A soixante ans, il fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, en 1773, membre de l'Académie des sciences. Cette même année, il fut nommé à la place de premier géographe du roi sans l'avoir sollicitée. Depuis long-temps toutes les nations le regardaient comme le premier géographe de l'Europe. Il est mort le 28 janvier 1782, âgé de près de quatre-vingt-cinq ans. Il avait toujours été d'une constitution faible et délicate ; mais une extrême sobriété et la régularité constante de sa manière de vivre le mirent en état de résister, depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé, à un travail d'environ quinze heures par jour. Il s'était marié en 1730 : sa femme mourut un an avant lui. Il n'a laissé que deux filles; l'une d'elles était religieuse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BERGERS ÉCOSSAIS.



(Un Berger des montagnes d'Ecosse. — Dessin d'après nature.)

Tel est le berger des montagnes d'Ecosse. Voilà son manteau gris quadrillé, sa toque verte et rouge, sa houlette de cytise. Enveloppé de son haillon poétique, le visage à moitié voilé par ses longs cheveux, les yeux fixés sur la terre ou sur la vaste étendue des plaines qui se déroulent à ses pieds, il reste ainsi des heures entières, immobile, rêveur, tandis que son chien hurle à son côté, et surveille pour lui le troupeau dispersé aux flancs des rochers. On ne saurait imaginer une vie plus solitaire et plus contemplative que la sienne. La nature, autour de lui, est belle et imposante, mais le plus souvent triste et sombre. Quelquefois des vents terribles s'élèvent, des nuages épais s'amoncellent aux pics élevés et tout-à-coup fondent en eau ; des torrents se précipitent, entraînent, ravagent, et ne laissent derrière eux que la ruine et la mort. L'homme ne peut tenter qu'une défense désespérée contre cette fureur des éléments conjurés. Il y a quelques années, les journaux ont annoncé que dans un seul orage sept bergers avaient péri avec leurs troupeaux.

Le caractère de ces pauvres pâtres, toujours isolés, et exposés à de si grands périls, est en harmonie avec le paysage qui les voit naître et mourir. Rarement communicatifs, ils paraissent indifférents et froids, quoiqu'ils soient réellement sensibles et passionnés. Ils aiment la musique, et se plaisent à moduler des airs simples et mélancoliques ; leurs instruments sont une espèce de chalumeau, ou la corne sonore. Les ballades qu'ils chantent leur sont transmises de génération en génération, ou parfois sont composées par quelques uns d'entre eux sur des événements de date récente : les sujets les plus ordinaires sont un amour malheureux, une dispute entre deux villages, une apparition mystérieuse, ou un crime qui a jeté l'épouvante dans le pays.

Un des meilleurs poëtes écossais de ce siècle était berger. Il est mort depuis peu de temps. Son nom était James Hogg. Ses premiers essais furent publiés en 1805. Le succès qu'il obtint lui donna de l'ambition, et il abandonna un jour sa solitude et ses brebis pour venir à Edimbourg. Il écrivit en prose et en vers, devint journaliste, et acquit bientôt une réputation d'esprit original. Parmi ses ouvrages les plus esti-

més, on cite : *le Miroir des poëtes*, recueil de pièces en vers attribuées par lui à Byron, Scott, Campbell, Southey, Crabbe, Wordsworth, etc.; un poëme intitulé *la Veillée de la reine;* et plusieurs ballades, entre autres la *Ballade de Mackinnon*, qui lui a été inspirée par une tradition populaire. Nous essaierons de l'analyser de mémoire.

Un abbé d'Iona et ses moines mènent dans leur cloître une vie d'impiété et de scandale. Les vieillards du pays se détournent quand ils passent près des murailles, et prédisent que le ciel punira ces violations des règles monastiques. Une nuit, en effet, saint Colombat apparaît au prieur, et lui ordonne d'aller en pèlerinage avec ses jeunes moines dans la grotte merveilleuse de Staffa *, et d'y sacrifier à l'esprit invisible de l'Océan. L'abbé et ses moines s'embarquent. La voix d'une syrène sort du sein des eaux, et leur fait entendre que les abîmes de la mer les attendent. Ils sont saisis d'effroi. Le navire glisse sur les flots avec une rapidité surnaturelle. Tout-à-coup on voit un vieillard sur le tillac. D'où vient-il? quel est son nom? On l'interroge; il ne répond pas : il regarde la mer, et pleure. Les moines, un moment interdits, s'enhardissent bientôt, et lui adressent des paroles railleuses. Mais l'abbé pâlit et tremble : il lui semble qu'il a déjà vu cet homme. Sa terreur s'accroît à chaque instant. Enfin, au retour de l'île Staffa, le vieillard mystérieux se lève, et, debout à la proue, il s'écrie : Malheur! malheur! car le sacrifice doit égaler le péché. Il porte ensuite ses regards de la mer au ciel, et dit : L'heure est sonnée. En même temps il étend le bras, et montre un point qui brille à l'occident. Les moines découvrent alors sur la cime du Ben-More une espèce de spectre, qui a une ceinture d'éclair bleuâtre et un casque lumineux ; c'est un héraut qui crie : Préparez-vous à recevoir l'abbé d'Iona! Le ciel gronde, la foudre éclate, les vagues s'agitent et se courbent en voûtes monstrueuses; le vaisseau craque et s'engloutit.

On désigne presque toujours James Hogg sous le nom de *Berger d'Ettrick*. Dans les dernières années de sa vie, il s'était malheureusement adonné au wiskey, et son intempérance a contribué à hâter sa fin. Parmi ses anciens frères, d'autres poëtes sont restés sur leurs montagnes, inconnus, incultes, plus heureux peut-être. Leurs chants, moins corrects, ont pour auditeurs les pauvres familles enfermées dans ces huttes bâties de pierres inégales, sans ciment, et recouvertes de bruyères, que l'on rencontre de loin en loin dans les Highlands.

* 1833, p. 36.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LES PLUMES.

(Voy. p. 170.)

La principale utilité des plumes est pour les lits. Il n'y a pas d'oreiller plus doux pour la tête de l'homme que celui qui est fait avec des plumes. Les matelas les plus tendres sur lesquels il repose, les couvertures les plus chaudes et les plus légères qui, durant son sommeil, le préservent du froid, sont aussi faits de plumes. Les plumes ne servent pas seulement à sa vie nocturne; il les emploie encore dans plusieurs occasions où elles lui rendent à peu près les mêmes services, soit qu'il en fasse une doublure pour ses vêtements, soit qu'il en remplisse l'intérieur des coussins sur lesquels il s'assied. Cet emploi est général, car il s'applique à tous les temps et à tout le monde. Il y a une sorte de plume qui y convient tout particulièrement; c'est celle que l'on nomme le *duvet*. Ce sont des plumes ordinairement très courtes, composées de barbules soyeuses, fines, non dentelées, et qui semblent former le passage entre les poils et les plumes proprement dites. Ce duvet se trouve au-dessous des plumes chez un assez grand nombre d'espèces d'oiseaux, mais principalement d'espèces aquatiques, et il forme une partie notable du revenu que l'on retire de ceux de ces oiseaux que l'on élève en domesticité. L'industrie de l'homme a même trouvé moyen d'aller s'en emparer jusque sur les espèces qui vivent à l'état sauvage.

Le duvet des oies est le plus estimé à cause de sa douceur, de sa légèreté, et surtout de son élasticité. Le meilleur est celui que l'on prend sur l'oiseau vivant. Cette opération, quand elle est faite avec l'attention convenable et au moment de l'année où le duvet est le plus disposé à tomber, ne paraît pas aussi douloureuse qu'on pourrait le craindre. On sait que ces oiseaux, dans le temps où ils couvent, se dépouillent eux-mêmes de cette partie de leur plumage pour en couvrir leurs œufs, ce qu'ils ne feraient sans doute pas s'il en résultait pour eux quelque douleur. Quoi qu'il en soit, les agriculteurs qui entretiennent des oies leur enlèvent le duvet à deux ou trois reprises dans le cours de chaque été. Ce duvet se prend sur le col, sur le ventre et sur le dos. Dans quelques pays on a l'habitude d'enlever le duvet beaucoup plus fréquemment, à mesure pour ainsi dire qu'il se forme, et cette méthode paraît très propre à ménager à l'oiseau la souffrance. On élève dans quelques unes de nos provinces une quantité d'oies immense. L'Alsace, la Normandie, le Maine, la Bretagne, le Languedoc, paraissent être celles qui en nourrissent le plus. C'est un genre de bétail à l'éducation duquel il y a beaucoup d'avantage, car il coûte fort peu, vivant de pâture dans les mauvais herbages, sur le bord des étangs et des marais, ainsi que dans les champs, après la récolte, et donnant, outre le profit de son duvet, celui de sa chair et de ses œufs, qui n'est pas non plus à dédaigner. Il est certain qu'il y a encore une très grande partie de nos campagnes où l'on n'élève pas toutes les oies que l'on pourrait y faire vivre, et où il se perd par conséquent de la richesse. On ne doit pas oublier qu'il y a, au point de vue de l'économie agricole, une différence que l'on pourrait presque nommer capitale entre un oiseau qui se nourrit d'herbe, comme l'oie, et un oiseau auquel il faut du grain, comme la poule.

Le duvet des canards s'emploie comme celui des oies, mais il est de qualité inférieure et moins abondant. Aussi ne joue-t-il qu'un faible rôle dans les circonstances qui déterminent les agriculteurs à entretenir des troupes de cette espèce d'oiseau. D'ailleurs le canard étant beaucoup plus aquatique que l'oie, n'étant pas aussi herbivore, ayant, en un mot, un besoin d'eau plus impérieux, demande, pour pouvoir être nourri avec avantage, des conditions de localité plus spéciales.

Ce que nous disons de l'infériorité du duvet de canard ne se rapporte qu'à l'espèce ordinaire ; car c'est précisément d'une espèce particulière de canard que l'on tire le duvet le plus recherché pour certains usages et le plus léger qu'il y ait au monde. On comprend que nous avons en vue l'édredon. Ce précieux duvet provient d'un canard de mer, nommé l'*eider*, qui habite les régions polaires, où les nombreux mollusques qui peuplent les eaux lui servent de pâture. En Amérique, on fait à l'eider une chasse active, et quand on l'a tué, on le plume; mais cette plume prise sur l'animal mort ne vaut jamais celle qui est arrachée de l'animal vivant. Dans les régions septentrionales de l'Europe, en Laponie, en Norwége, au Spitzberg, en Islande, on agit plus sagement, car on évite de rien faire qui puisse tendre à la destruction de cette race si utile. Loin de tuer les eiders, on évite même de les effaroucher ; on les apprivoise, pour ainsi dire, et l'on se contente d'aller glaner sur leurs nids une partie du duvet dont les femelles se sont dépouillées pour entourer leurs œufs. On parvient de cette manière, en faisant de temps en temps une récolte discrète, à obtenir de chaque nid près d'une demi-livre d'édredon par saison, ce qui est incomparablement supérieur à ce que l'on aurait pu tirer d'un seul oiseau en le tuant. On dit qu'il

sort tous les ans de l'Islande seule jusqu'à deux mille livres d'édredon, revenu qui n'est pas sans valeur dans une contrée aussi pauvre, et qui suffit pour expliquer le respect des Islandais pour les eiders. Les naturalistes qui s'occupent des applications de leur science aux besoins généraux de la société, ont proposé de tenter d'acclimater les eiders en France, et de transformer leur race sauvage en une race domestique, ce qui pourrait vraisemblablement s'effectuer dans l'espace de quelques années, si l'on y mettait les soins convenables. Cette proposition n'est certainement point à dédaigner, et la richesse de nos campagnes aurait peut-être à y gagner beaucoup; car, où l'on a du profit à élever des canards, on en aurait vraisemblablement davantage à élever des eiders. Au surplus, il n'est pas inutile de faire remarquer, pour terminer ce sujet, que le duvet des eiders ne convient pas tout-à-fait aux mêmes usages que celui des oies. Son excessive délicatesse est cause qu'il supporte très mal la compression; de sorte qu'il est loin de valoir le duvet ordinaire pour la confection des lits, lui étant préférable, au contraire, quand on recherche dans la plume, non point l'élasticité, mais le préservatif contre le froid.

Enfin, dans les campagnes, où les membres plus durs et plus fatigués ne demandent pas pour leur repos une couche aussi délicate que dans les villes, on remplace fréquemment le duvet, objet toujours coûteux, par les petites plumes qui proviennent de la volaille et du menu gibier, et que les bonnes ménagères ont ordinairement grand soin de mettre à part. Il est certain que l'on en peut faire des lits et des couvre-pieds très passables. Mais il faut pour cela des précautions que malheureusement l'on ne suit pas toujours exactement. Je n'entends pas seulement parler du soin de retirer toutes les plumes dont le tuyau est trop dur et pourrait produire dans le coucher un effet désagréable : ce n'est là qu'un mince inconvénient, et je veux en désigner un bien plus grave, qui regarde non pas le plus ou moins d'agrément du repos, mais la santé. Le tuyau des plus petites plumes, aussi bien que celui des plus grandes, renferme toujours dans son intérieur une certaine quantité de matière animale, qui, lorsque les plumes sont réunies en masse et s'échauffent les unes les autres, finit par entrer en effervescence, suinter par l'extrémité du tuyau, et causer une véritable fermentation putride. Si cette fermentation est très active, elle se décèle par une odeur insupportable, et c'est en quelque sorte un avantage, car il est impossible de coucher plus long-temps sur un lit aussi fétide, et de prendre son repos sur un amas de puanteur et de putréfaction. Mais souvent il arrive que la fermentation étant lente ne produit qu'une odeur faible, et à laquelle, surtout avec l'habitude qui tend à rendre toutes choses supportables, il semble que l'on puisse s'accoutumer sans difficulté. On se trompe, car l'odeur que dégagent les substances animales en fermentation, quelque faible qu'elle soit, est toujours funeste. Peu à peu la santé s'en ressent, la figure pâlit, les forces tombent, et quelquefois même de sérieuses maladies en sont la suite. Ces inconvénients peuvent être complétement évités : il suffit pour cela, après avoir enlevé, comme nous l'avons dit, les plus grosses tiges, celles dans lesquelles la matière animale est le plus abondante, de faire bien sécher toute la masse de plumes dans une étuve, ou tout simplement dans un four modérément chauffé. Les matières animales se cuisent et deviennent incapables de nuire; ce qui se trouvait adhérent à l'extrémité des tuyaux se racornit et se sépare; et en soumettant les plumes à un léger battage après cette opération, on parvient à les purifier complétement. Quelquefois on mêle aux plumes, pour arriver au même résultat, de la chaux en poudre; mais cette pratique est vicieuse en ce qu'elle gâte la plume qui demeure toujours poudreuse en dépit du battage, et en ce qu'elle ne détruit pas aussi bien que la chaleur la cause de la fermentation putride.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les plus fins duvets demandent, aussi bien que les plumes dont il vient d'être question, les soins que nous avons indiqués. Mais comme le duvet est rarement employé de première main, et qu'il passe toujours par le commerce avant d'arriver au consommateur, toutes les précautions nécessaires sont prises à son égard; tandis que les plumes communes ne sont que trop souvent, dans nos campagnes, mises en service dans leur état brut. Aussi est-ce à leur sujet que nous avons jugé utile d'insister spécialement sur ce point d'hygiène.

Il nous reste à dire un mot des plumes à écrire. Les plumes rémiges, qui se trouvent à l'aile des oies, sont les plus recherchées, et pour ainsi dire les seules dont on fasse usage. Elles seules, en effet, réunissent toutes les conditions qu'il faut. Celles du cygne sont trop grosses pour être tenues commodément entre les doigts; celles du canard sont trop petites. Non seulement celles des oies ont la grosseur convenable, mais elles ont justement aussi le degré convenable d'épaisseur, de force et d'élasticité. Enfin lorsqu'elles sont bien choisies, leur tuyau est parfaitement rond, et c'est un grand avantage, car alors la plume demeure entre les doigts sans avoir aucune tendance à y tourner. Pendant long-temps les Hollandais ont fait un grand commerce de plumes à écrire, et le nom de *plumes hollandaises* est encore célèbre aujourd'hui à cause d'un secret que possédaient, pour la préparation des plumes, les manufactures de Hollande. Les plumes naturelles, avant de pouvoir servir à l'écriture, ont effectivement besoin d'une certaine préparation qui les débarrasse de l'humeur graisseuse dont elles sont tapissées à l'intérieur et à l'extérieur, et qui empêche l'encre d'y adhérer et d'y couler comme il faut. Pour arriver à ce résultat, les Hollandais se contentaient de plonger les tuyaux pendant quelques instants dans un bain de cendres chaudes. On comprend que dès que leur méthode a été connue, il n'a pas été difficile de fabriquer partout des plumes hollandaises, et de se dispenser ainsi de tirer de l'étranger un objet de consommation aussi important. On a essayé dans quelques fabriques de traiter les plumes, pour les dégraisser, par la potasse ou par les acides; mais ce procédé a l'inconvénient de les détériorer, et généralement on se contente aujourd'hui de les plonger dans un bain de sable chaud. Comme la qualité des plumes s'améliore à mesure qu'elles vieillissent, et comme leur couleur devient en même temps de plus en plus jaune, on est quelquefois dans l'usage, afin de séduire l'œil du consommateur, de tremper les plumes dans l'acide hydrochlorique qui leur communique en peu de temps une teinte aussi jaune que l'on veut. Mais ici la teinte jaune, au lieu d'être la marque d'un bien, comme lorsqu'elle est naturelle, est au contraire la marque d'une très mauvaise qualité; car l'effet de l'acide est de rendre les plumes sèches et cassantes.

Les plumes se tirent des oies, non seulement après leur mort, mais durant leur vie, à chaque fois que se fait leur mue. On en distingue dans le commerce un assez grand nombre de variétés; mais ce détail est trop particulier pour avoir place ici. On conçoit que dans un pays comme la France, où tant de milliers d'hommes écrivent continuellement, la consommation des plumes à écrire doit être un objet d'une haute importance. En effet, malgré les immenses troupeaux d'oies que nourrissent plusieurs de nos provinces, la France est encore loin de produire tout ce qu'elle use de plumes. Les registres de la douane font foi que l'on importe chaque année en France de quatre-vingt à cent mille kilogr. de plumes à écrire, brutes, venant de Russie, de Belgique, d'Angleterre. Il est vrai que nous en exportons aussi une certaine quantité, mais c'est après les avoir apprêtées.

On trouve aussi dans le commerce des plumes de corbeau et de canard; mais il ne s'en fait qu'une très médiocre

consommation, attendu qu'on ne les emploie guère que pour le dessin ou pour les écritures très fines.

Malgré l'excellence des plumes d'oies, car MM. les maîtres d'écriture, qui sont l'autorité compétente sur cette matière, ont décidément prononcé leur arrêt en faveur de ces plumes, malgré, dis-je, cette excellence que l'on ne saurait plus contester, il est permis de se réjouir de la concordance entre l'invention des plumes métalliques et le besoin universel de l'art d'écrire qui se manifeste en France. Il n'y a pas à craindre que l'augmentation du nombre des consommateurs fasse élever le prix des plumes à l'instant même où il serait à désirer qu'il pût s'abaisser, ni que la quantité d'encre qui demande à se verser sur le papier, perdant toute proportion avec les troupes d'oies que nos campagnes nourrissent, soit ainsi gênée dans son mouvement. Le marteau des forgerons saura donner, sans se lasser, à tous ceux qui veulent écrire, l'instrument dont ils ont besoin, et d'autant mieux que ces plumes de fer, toujours nettes, ne se taillent point. L'industrie peut dès à présent livrer les plumes métalliques à un sou la douzaine : quelle économie en comparaison des plumes naturelles! on peut bien la payer par une légère différence dans la bonté.

LES FLORINS.



(Le florin que nous publions ici est un des plus rares qui existent. Il est du célèbre prince Noir, avec le titre de duc d'Aquitaine, cette contrée ayant été long-temps occupée par les Anglais.)

Le mot *florin* est devenu un nom générique qu'on a donné en divers pays à des monnaies réelles, tantôt d'or, tantôt d'argent, et à des monnaies fictives ou de compte.

Son étymologie vient, selon quelques auteurs, des *fleurs* de lys qu'offraient les pièces de monnaie; selon d'autres, de la ville de *Flor*ence.

Dès la fin de la deuxième race, on commença à donner le nom de florins aux sols d'or (ainsi nommés des *solidi* des Romains). On l'appliqua par la suite aux deniers d'or.

Les ordonnances, les actes publics et particuliers, et les auteurs donnent à nos pièces d'or, tantôt le nom de deniers d'or, tantôt celui de florins d'or à l'agnel, à l'écu, aux fleurs de lys, à la masse; mais plus souvent encore le nom général de florins sans distinction de leur espèce. Cependant les ordonnances se servent de préférence du nom de deniers d'or : ainsi le roi Jean, lorsqu'il fit frapper des moutons d'or, les nomma deniers d'or à l'agnel, tandis que l'historien Froissard, parlant des mêmes espèces, les désigne sous le nom de florins de fin or à l'agnel, et il ajoute : Le roi défendit le cours de tout autre florin.

L'histoire de Normandie fait mention de florins d'or en l'an 1067 : « Le duc de Normandie donna à celui qui vint lui dire de la part de Hérald de sortir de l'Angleterre, un coursier, une robe et quatre florins. »

Dans un titre de 1068, relatif à la donation d'une maison faite à la confrérie des clercs de Pontoise, on trouve aussi mentionnés les florins.

On frappa sous Louis VI ou Louis VII (de 1108 à 1180) des pièces d'or appelées *florins de Florence*, parce que leur type ressemblait à celui des pièces d'or de Florence.

On continua à fabriquer en France de cette monnaie d'or jusque sous le règne de Charles V.

L'on a donc attribué à tort à Jean-le-Bon les premiers florins d'or frappés en France (vers 1360), auxquels on donna le nom de deniers d'or aux fleurs de lys, ou simplement de florins d'or.

Un manuscrit (qu'on croit du temps de Charles VII) porte, qu'au commencement du règne de Charles V, on fit fabriquer des florins d'or fin (vers 1364), qu'on appelait aussi *florences d'or*; mais les Etats étant assemblés à Paris, Philippe, duc de Bourgogne, leur représenta qu'il n'était pas de la dignité de la couronne d'imiter les monnaies étrangères, et qu'il fallait cesser la fabrication des florins semblables à ceux de la république de Florence, et qu'on la discontinua.

Néanmoins on a continué d'appliquer le nom de florins à diverses monnaies différentes de celles dont il s'agit.

Jean Villani assure que les premiers florins ne furent frappés à Florence qu'en 1252.

La liste des magistrats qui ont présidé à la fabrique des monnaies de la république de Florence, dressée par l'historien Jean Villani, ne remonte qu'à 1281. — Elle a été continuée jusqu'en 1553 par Ignace Orsini. (*Storia delle monete della rep. fiorentina*, in Firenze, 1760, in-fol.)

Il a certainement été frappé à Florence des pièces d'or au type de la fleur de lys et de saint Jean-Baptiste, antérieurement à 1281; mais comme elles ne portent ni le millésime ni le nom du magistrat, on ne peut en assigner la date exacte.

On trouve dans l'ouvrage des Médailles du cabinet de Vienne un grand nombre d'empreintes de sequins de Florence, antérieurs à la liste des magistrats de Villani, et de ceux qui sont attribués à ces magistrats, d'après le *différent* qu'elles présentent.

Sous Louis VI et Louis VII, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus, on avait fait frapper en France des pièces d'or offrant une grande fleur de lys d'un côté, et de l'autre un saint Jean-Baptiste, patron de la ville de Florence, et par conséquent semblables aux florins qu'on a fabriqués si long-temps et en si grande quantité à Florence; monnaie qui est devenue si célèbre et si répandue en Europe qu'il n'y a guère de souverain qui n'en ait fait fabriquer de semblables.

Pierre IV (Pedro) en fit frapper en 1326 à Perpignan, qui faisait alors partie du royaume d'Aragon. Ce qui eut lieu aussi sous ses successeurs Jean I, Martin-Alphonse Ferdinand, et Alphonse V.

Si le nom de *florin*, donné d'abord aux monnaies d'or, n'est pas originaire de la ville de Florence, il paraît au moins certain 1° que, bien antérieurement à l'époque assignée par Villani, la ville de Florence avait adopté pour type de ses monnaies d'or la fleur de lys d'un côté, et de l'autre la figure en pied de saint Jean-Baptiste; 2° que la France et plusieurs autres pays ont imité cette monnaie sous le nom de *florin de Florence.* Quoique cette ville n'ait pas eu à cette époque ni depuis de monnaie portant spécialement le nom de florin, il est possible qu'on donnât vulgairement ce nom, même en Toscane, aux pièces d'or, soit à celles du type qu'on a décrit, soit à d'autres d'un autre type et d'une fabrication antérieure.

N'éveille pas l'esclave qui dort; il rêve peut-être qu'il est libre. WALTER SCOTT.

Les trois Apicius. — Il y eut à Rome trois Apicius renommés pour leur gourmandise. Le premier vivait avant l'extinction de la république, le second sous Auguste et sous Tibère, et le dernier sous Trajan.

Le second est le plus célèbre des trois. Athénée dit qu'il dépensa des sommes énormes pour son ventre. Il ajoute qu'il y avait diverses sortes de gâteaux qui portaient son

nom. C'est de lui que parle Sénèque dans sa lettre XCV, dans le chap. XI du livre *De Vitâ beatâ*, et dans le Traité de consolation qu'il écrivit à sa mère Helvia sous l'empereur Claude. On trouve dans ce dernier ouvrage que cet Apicius tenait école de gourmandise dans Rome; qu'il dépensa deux millions et demi à faire bonne chère; que, se voyant fort endetté, il songea enfin à compter avec lui-même; et qu'ayant trouvé qu'il ne lui restait que deux cent cinquante mille livres, il s'empoisonna, comme s'il avait craint de mourir de faim avec un bien si médiocre. Pline fait souvent mention des ragoûts qu'il inventa. On écrivit un livre sur sa gourmandise, et Athénée l'a cité.

Le troisième Apicius avait un secret admirable pour conserver les huîtres. Il en envoya de Rome à Trajan, au pays des Parthes, et elles étaient encore fraîches quand ce prince les reçut. Le nom d'Apicius avait fait comme une espèce de secte parmi les cuisiniers.

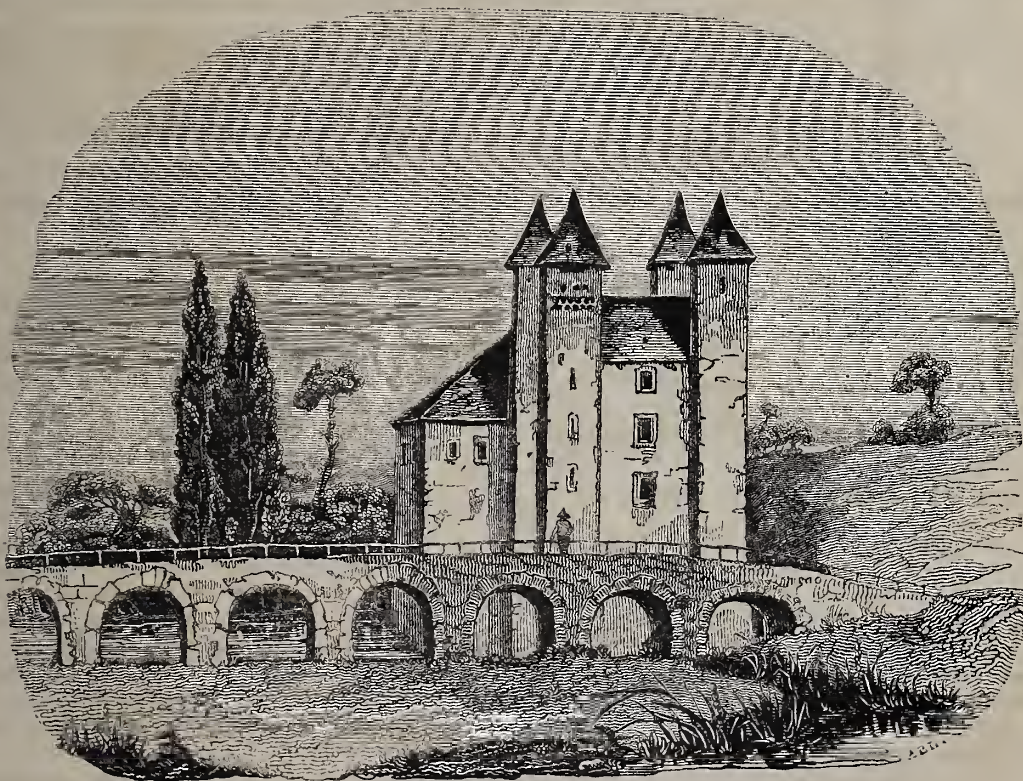
ANCIEN FORT DE BARBASTE

PRÈS NÉRAC.

(Lot-et-Garonne.)

Jean d'Albret, roi de Navarre, avait épousé Catherine de Foix, qui lui avait apporté en dot entre autres domaines, Nérac et le haut Agénois. Ses successeurs, dépossédés comme lui de la plus grande partie de leurs Etats par la royauté espagnole, aimaient à descendre de leurs *gaves* dans cette province de France qu'ils avaient conquise par alliance : c'est un pays de grandes landes ombragées de bois de pins et de chênes verts. A quelques lieues de Nérac, à Castel-Jaloux, sur l'Avame, on voit encore les restes d'un vieux manoir des seigneurs d'Albret; mais ils résidaient surtout à Nérac, que baignent les eaux de la Baïse. Ils y avaient un château dans l'enceinte fortifiée de la ville, et la tour carrée de *Barbaste*, dont nous offrons une vue, en était comme un poste avancé.

L'Agénois fut plus tard le théâtre des luttes de la ligue et du calvinisme. Henri, fils de Jeanne d'Albret (depuis Henri IV), occupa Nérac, et y soutint un siége contre l'armée de Henri III. Mais il était impossible qu'il y fût long-temps en sûreté : il réussit par de fausses sorties à tenir les assiégeants en haleine. Une nuit, la tour de Barbaste se couronna de feux; tout y paraissait disposé pour une sortie prochaine; les assiégeants portèrent leurs forces sur le point menacé; Henri en profita pour sortir de la ville et se diriger sur le Poitou avec de nouvelles troupes. L'armée de Mayenne leva le siége de Nérac. On sait les fortunes diverses du Béarnais; elles ressemblent à ce météore commun dans la contrée agénoise, qu'on nomme *le brouillard* et qui consiste en



Ancien fort de Barbaste, près Nérac, (département de Lot-et-Garonne.)

des brumes légères et fréquentes, suivies de coups de soleil vifs et pénétrants. — Quant à la vieille tour de Barbaste, elle est debout encore, mais rien d'illustre ne s'y rattache depuis cette dernière nuit. Ce n'est plus une place forte : un meunier l'habite; où étaient son arsenal et sa poudrière est entassée la farine. Il est difficile d'imaginer une métamorphose plus complète et plus heureuse. Vienne le jour où l'on pourra, sans inconvénient, changer toutes les forteresses en moulins !

QUATRE ÉTAGES AU-DESSUS DE L'ENTRESOL.

Dans une petite chambre à l'entresol d'une maison de la rue Taranne, un jeune homme venait de fermer un livre et d'éteindre sa lampe. Il était près de minuit. On n'entendait plus aucun bruit dans la rue, si ce n'est le roulement des équipages qui rentraient et les cochers qui criaient d'une voix lente et creuse : « La porte, s'il vous plaît. » Les portes s'ouvraient avec un sourd gémissement; les voitures s'éloignaient sous les voûtes, et tout retombait dans le silence. Le jeune homme, blotti sous sa couverture, songeait tris-

tement. Il n'enviait pas la richesse de ses voisins, mais l'avenir l'inquiétait. Il se transportait en esprit vers sa pauvre famille qui vivait en province; il cherchait quel état il devait préférer. Poursuivre ses études au barreau, il n'y fallait pas penser. Comment arriver à se faire une clientelle sans être à charge à ses parents, et sans dévorer une part de ce qui devait être la dot de sa sœur? Son cœur se serrait douloureusement. Le découragement attirait presque des larmes à ses paupières. Il se disait : Me voilà seul dans cette grande ville, sans protecteurs, sans amis, sans conseils. Qui pense à moi? Dans cette maison même où je suis, qui sait que j'existe? Si je tombais malade, qui viendrait près de mon lit? Si je souffrais de la faim, qui m'offrirait un peu de pain? A cette heure ils dorment tous; tous sont heureux. Moi seul je gémis; moi seul je ne puis trouver le sommeil. Et il se plongea dans une suite d'amères réflexions. Cependant peu à peu ses sens s'engourdirent; sa pensée plus vague flottait entre la veille et les songes; il murmurait ses dernières paroles : « Ils dorment tous, ils sont tous heureux. » L'angoisse accablait ses membres; il était sous l'oppression d'une espèce de cauchemar; il lui semblait que les quatre étages au-dessus de son entresol pesaient sur sa poitrine, et qu'étendu sur ce grabat il portait tout le poids de la maison.

Ses yeux étaient fermés, et sa pensée, lasse de la lutte, était tout-à-fait assoupie.

Or, il entendit ou crut entendre au-dessus de sa tête deux voix : c'étaient les locataires du premier, M. et madame Verdier qui causaient ensemble, et leur conversation, faiblement voilée, arrivait assez distinctement jusqu'à lui pour qu'il n'en perdît pas une seule parole.

— C'est vraiment heureux qu'il soit si paisible, disait M. Verdier; j'étais contrarié qu'on eût loué cet entresol à un jeune homme. Ils sont pour la plupart si turbulents aujourd'hui; et quand on a une fille...

— Tu as bien raison, mon ami, répondait madame Verdier. Mais ce jeune homme est d'une timidité extraordinaire; il semble même nous fuir, et quand nous passons, il ne lève pas seulement les yeux. La vieille dit de lui beaucoup de bien.

— Oui, reprit le mari, celui-là peut avoir les qualités essentielles qu'il faudrait pour faire un bon gendre; mais il est pauvre; point de place; point d'avenir. Nous rencontrerons quelque jeune homme qui réunira tous les avantages. Allons, ma chère, c'est assez causer. Dormons, il est temps.

Un léger soupir était sorti d'une petite chambre voisine de celle de M. et madame Verdier. Mademoiselle Julie Verdier avait peut-être entendu les réflexions de son père.

Le jeune homme fit un demi-tour dans son lit, et soupira comme mademoiselle Julie.

Comment il arriva qu'une nouvelle voix vint jusqu'à lui, et comment cette voix descendait du second étage, c'est ce qu'il nous serait difficile d'expliquer. C'était ou la réalité, ou un jeu d'imagination, ou un rêve.

Au second, un homme de cinquante ans, M. Deloir, se promenait seul avec agitation dans son cabinet de travail. Il avait une plume sur l'oreille, il croisait ses bras, s'arrêtait devant sa glace, revenait à son bureau, saisissait une plume, la laissait retomber sans avoir écrit, et se reprenait à marcher : — Sot! extravagant! disait-il. C'est sa fortune qu'il manque, et il me fera manquer la mienne. Aurais-je accepté cette direction si je n'avais compté qu'il resterait près de moi pour me conseiller, pour m'aider, pour faire le travail. Mais monsieur ne veut pas se contenter d'une place en second? Il aime bien mieux bouder, ne rien avoir et crever de faim. Eh bien, crève! crève! Je n'irai pas donner ma démission et me faire ton secrétaire. Je saurai bien moi-même... (Il s'approchait du bureau et feuilletait un dossier.) Mais c'est que je n'y entends rien du tout. Commencer un cours de droit à mon âge, est-ce possible? Cette vieille qui me disait : Oh! je connais un jeune avocat qui ferait bien votre affaire. Est-ce que l'on peut se confier ainsi au premier venu? Serait-il prudent d'avouer à un inconnu que je ne suis pas capable de remplir cette place? Et cependant ce rapport presse; il faut qu'il soit livré avant la fin du mois. Ah! j'aurais donné mille écus, la moitié de mon traitement à Théodore; je les donnerais encore à une personne discrète, habile...

Le jeune homme n'entendit plus rien, et revint à sa première position.

Quelques minutes après, des sons plus faibles, plus sourds, descendirent encore vers lui. La dame du troisième étage parlait à sa femme de chambre : — Cent francs de glaces et de rafraîchissements, soixante francs pour les violons et le cornet à piston, quatre-vingts francs pour les tapisseries, les banquettes et les lustres; total : cent écus, c'est le moins. Mais depuis quinze jours je n'ai pu m'ôter cette idée de la tête; il faut que je m'en passe l'envie. C'est une chose insupportable de vivre ainsi sans connaître ses voisins. Un bal arrange tout; d'ailleurs je regagne cela sur mon loyer; c'est une fois pour toutes. J'apprendrai en même temps mon changement de logement à toutes mes anciennes connaissances. J'inviterai M. Deloir, un veuf fort agréable et qui a une belle place; M. et madame Verdier et leur fille; j'inviterai aussi le jeune homme de l'entresol; il paraît avoir de très bonnes manières; la vieille dit qu'il danse : les danseurs deviennent rares. J'écrirai moi-même les billets d'invitation pour la maison : c'est plus convenable.

Et cette voix se perdit à son tour dans la nuit. Un sourire effleurait les lèvres du jeune homme. Les violons, les pas des danseurs bruissaient à son oreille, les lustres reluisaient dans son imagination.

Mais ce n'était pas la dernière voix qu'il dut entendre. Tout-à-fait à l'extrémité de l'escalier, dans une mansarde, habitait la vieille : c'était le nom que l'on donnait à une pauvre femme très âgée, ancienne domestique du propriétaire qui la logeait par charité. Elle s'était couchée à la nuit tombante, et elle commençait à s'éveiller. Un gros chat ronflait au pied du lit. Elle grommelait : — Pauvre chéri, comme il dort! on dirait le défunt. Quand je pense que ces mauvais polissons me l'auraient tué le mois passé si M. Adolphe n'avait pas pris sa défense et chassé toute cette marmaille. Aussi M. Adolphe est mon homme à moi; je le porte dans mon cœur. Brave jeune homme! Il a l'air triste; il n'est pas heureux. Dame! vivre tout seul, ne connaître personne, n'avoir pas même la société d'un animal; ce n'est pas gai. Moi, je dis du bien de lui à tout le monde. Pas plus loin qu'hier, devant madame Verdier et sa fille, je disais, sans avoir l'air de rien : « C'est un bien bon jeune homme que M. Adolphe, qui aime bien sa mère et sa sœur. Quand il reçoit une lettre de son pays, il pleure de joie et il m'embrasserait presque. Ah! c'est celui-là qui sera un bon mari; » et à M. Deloir j'ai dit sans me gêner : « Il vous faudrait un neveu comme celui-là, monsieur Deloir, au lieu de votre mauvaise tête de Théodore. C'est là un jeune homme instruit et modeste, qui étudie toujours et ne fait pas monsieur l'embarras »; et à la nouvelle locataire du troisième j'ai dit aussi : « C'est un joli cavalier qui ne joue jamais; il danserait toute une nuit sans se faire prier : c'est son goût. Si vous donnez votre bal, il vous fera honneur. » Eh! qui sait? Si tout cela ne lui fait pas de bien, cela ne lui fera pas de mal.

Après ces paroles de la vieille, il y eut un silence profond. Le jeune homme rêva à sa mère, à sa sœur, aux vacances. Il y avait du bonheur et de la lumière dans ses songes. La fin de la nuit fut pour lui calme et bienfaisante. Il était grand jour quand il se réveilla.

On frappa à sa porte. Il s'habilla à la hâte. C'était la

vieille : — Monsieur Adolphe, voici un billet pour vous. — Pour moi ? — Et pour qui donc? C'est une invitation de bal chez la dame du troisième. Adolphe lut le billet, et se frotta les yeux pour s'assurer qu'il ne dormait plus. — Je vous avais dit hier, ajouta la vieille, qu'il y en aurait un pour vous.

Le jeune homme écrivit une pétition pour la vieille qui sollicitait une chambre à l'hospice.... ; ensuite il acheva de s'habiller et sortit.

C'était un dimanche matin. Deux dames en manteau, et les mains cachées dans leurs manchons, descendaient l'escalier en même temps que lui. La plus âgée regarda fixement Adolphe, la plus jeune avait les yeux baissés. Involontairement, il les salua, ce qu'il n'avait pas osé jusqu'alors. On lui rendit deux demi-révérences très gracieuses. — Mademoiselle Julie Verdier est bien jolie, observa la vieille. — C'est étrange, pensa le jeune homme en cherchant à rassembler ses souvenirs de la nuit.

Six jours après, le bal eut lieu. Adolphe dansa deux contredanses avec mademoiselle Verdier. Il causa plusieurs fois avec son père, et beaucoup plus souvent avec M. Deloir qui lui serra la main en le quittant et le pria de venir le voir le lendemain. A deux heures du matin, lorsqu'il fut rentré dans son entresol, il se jeta dans son fauteuil devant la cheminée, et resta quelques instants à rêver avant de se coucher. — Il faut avouer, pensait-il, que ce sont de bonnes gens. Ils m'ont très bien accueilli et encouragé. Mon hiver ne sera pas triste comme je le craignais. Avec le désir de me rendre utile, avec du courage et du travail, pourquoi n'arriverai-je pas comme un autre au bonheur ? A le voir de près, le monde n'est pas si mauvais qu'on l'imagine. C'est la solitude qui rend défiant et misanthrope.

LA GOUTTE D'EAU,

FABLE ARABE.

Une goutte d'eau tomba des nues dans les abîmes de la mer; mais en voyant les flots s'agiter dans leurs gouffres béants, elle se dit, saisie de honte et de tristesse: Hélas! que suis-je en face de cette immensité? Hier, je brillais dans les nuages, aujourd'hui la feuille légère qui flotte sur ces flots est beaucoup plus que moi.

Mais le roi des cieux, touché de sa douce plainte, la revêtit d'une robe de noblesse, et la déposa dans une coquille où elle fut changée en perle précieuse; elle finit par briller sur la couronne d'un roi.

Cette fable, ami, est la fleur des préceptes. Dieu élève les humbles.

CODE PÉNAL CHINOIS*.

Quelques dessins grossiers, vendus à Canton et figurant les tourments des damnés dans l'enfer des bouddhistes, ont été très mal à propos désignés comme des représentations de supplices chinois.

Le code pénal de la Chine renferme une définition très exacte de toutes les peines légales.

L'instrument de punition le plus usité est le bambou, dont les proportions ont été minutieusement fixées. Le nombre de coups infligés pour chaque délit est l'objet d'une échelle de proportion qui correspond à tous les degrés du crime; et comme ce châtiment est très souvent commué en une amende, il s'ensuit que la quantité apparente des flagellations est beaucoup plus grande dans le code que dans la réalité. Un petit cylindre creux, plein de chevilles en bois, est placé devant le juge, il en prend un certain nombre et les jette sur le plancher de la Cour. Elles sont ramassées par les gens de service, et l'on inflige nominalement cinq coups, mais, en réalité, quatre seulement par chaque cheville, conformément à cette maxime chinoise : « Lorsqu'on fait des lois, la » rigueur est nécessaire; et, lorsqu'on les exécute, la mi- » séricorde ne l'est pas moins. »

Le châtiment qui vient ensuite est le kia ou cangue, que l'on a appelé le collier de bois; c'est une espèce de pilori mobile dans lequel le prisonnier est renfermé, avec son délit écrit dessus. On le laisse chargé de ce lourd fardeau quelquefois pendant un mois; et comme il ne peut porter ses mains à sa bouche, il faut qu'on lui donne à manger. Après cette punition vient le bannissement, puis ensuite l'exil au-delà de la frontière, soit à temps, soit à perpétuité. Les Tartares sont punis d'un nombre de coups qui égale celui distribué aux Chinois; mais au lieu d'être frappés avec un bambou, c'est avec un fouet. Dans les cas ordinaires, on leur applique la cangue en place de l'exil.

Les trois peines capitales sont: 1° la strangulation; 2° pour de plus grands crimes, la décollation ; 3° pour la trahison, le parricide, le sacrilége, etc., le mode d'exécution appelé *ling-tchiaou*, mort ignominieuse et lente, et que les Européens ont nommée un peu inexactement l'action *de couper en dix mille morceaux*. Les têtes des voleurs et des meurtriers sont exposées publiquement dans une cage suspendue à une perche.

Le système pénitentiaire des Chinois est extrêmement sévère. Rien ne contribue plus à détourner du crime que la perspective d'un emprisonnement dans ces affreux cachots, que les Chinois appellent emphatiquement *ty-yo* (enfer), et où les détenus sont entièrement séparés les uns des autres.

Les femmes, dans les cas ordinaires, jouissent du privilége d'être placées sous la garde de leurs plus proches parents qui répondent d'elles sur leurs têtes. C'est ainsi qu'elles échappent au danger de devenir encore plus vicieuses dans les prisons.

Le moyen légal de torture, pour arracher des aveux, est de presser les ongles ou les doigts entre trois bâtons attachés triangulairement. On ne serre les ongles qu'aux hommes. Le serment n'est jamais exigé, ni même admis en justice; mais des châtiments très sévères sont infligés aux faux témoins.

Tout individu capable d'expliquer la nature ou de comprendre le but des lois obtient le pardon des délits qu'il a commis involontairement par accident (et non par méchanceté), ou qui ne lui sont imputables que par la faute des autres, pourvu que ce soit la première fois, et qu'il ne s'y joigne aucun acte de trahison ni de rébellion.

Une partie considérable de la sixième division du code établit des règles de justice pour l'exécution des châtiments légaux et la sécurité des individus. Des peines sont infligées aux officiers du gouvernement pour détention arbitraire, pour retard dans l'administration de la justice, pour cruauté, etc. On accorde à ceux qui ont commis de très minimes délits le privilége de recouvrer la liberté en fournissant une caution. Il est défendu de mettre à la torture les individus qui ont atteint leur soixante-dixième année par commisération pour leur âge avancé, ceux qui n'ont que quinze ans par indulgence pour leur jeunesse, et ceux qui ont une infirmité permanente par pitié pour leurs souffrances.

Le code sévit contre les émeutes avec une rigueur particulière. Un homicide commis dans un trouble et avec une arme ordinaire est puni de la strangulation; l'homicide purement accidentel, c'est-à-dire qui n'a été commis ni pendant des troubles ni avec une arme, n'est puni que d'une amende d'environ quatre livres sterling, payable au profit des parents de la victime. Toutefois on a posé des limites à l'étendue de la responsabilité, dans le cas où l'homicide n'a pas été prémédité. Lorsqu'on a blessé quelqu'un seulement

* Extrait de Davis.

avec les mains ou avec un bâton, la durée de la responsabilité est de vingt jours, après lesquels, si le malade meurt, on n'encourt plus la peine capitale. Si l'on a fait usage d'un instrument tranchant, de feu ou d'eau bouillante, la durée de la responsabilité est de trente jours. Si l'on s'est servi d'un fusil, quarante jours. Si l'on a eu le malheur d'occasionner quelque fracture ou des blessures trop graves, cinquante jours.

Les pères ont virtuellement droit de vie et de mort sur leurs enfants; car s'ils les tuent, même avec préméditation, ils ne sont passibles que de la peine du bambou et d'une année de bannissement : mais s'ils ont été frappés les premiers, ils n'encourent aucun châtiment. La loi chinoise, comme celle de Moïse (Exode, XXI), prononce la peine de mort contre les enfants qui frappent leurs parents. Dans la pratique, il ne paraît pas que le moindre inconvénient résulte de ce pouvoir absolu conféré aux pères de famille.

La loi se montre si désireuse de maintenir l'ordre et de prévenir jusqu'à la possibilité de l'homicide par la suite de querelles, qu'un châtiment est infligé à ceux qui ont frappé leurs semblables avec la main ou le pied; ce délit n'est pas considéré comme une offense personnelle, mais comme un délit public. Cette particularité explique, dans beaucoup de cas, pourquoi deux Chinois qui se disputent vocifèrent de part et d'autre et s'accablent de reproches ou d'injures pendant un temps infini sans jamais se toucher. Dans ces sortes d'occasions, l'ancien du village ou du district interpose souvent son autorité et rétablit la paix avec d'autant plus de zèle qu'il en est responsable.

La loi condamne aussi les expressions outrageantes, parce qu'elles tendent à produire des querelles et du tumulte.



(Le kia ou la cangue, punition chinoise.)

Il est accordé au débiteur un délai passé lequel il est passible du bambou, s'il n'a point acquitté le montant de ses obligations. Quelquefois un créancier s'établit avec sa famille chez son débiteur; pourvu qu'il agisse sans violence, sans exciter de tumulte, l'autorité le laisse faire et n'intervient point. Un des marchands hong, insolvable, eut à entretenir de cette manière plusieurs de ses créanciers Chinois, jusqu'au moment où des Européens qui avaient aussi des réclamations à exercer contre lui le firent exiler en Tartarie. C'est une chose plus grave de devoir à un étranger qu'à un concitoyen.

Quand on passe des absurdités du Zend-Avesta et des Pourana, a dit un savant orientaliste, au style plein de sens et de raison des lois chinoises, il semble que l'on sorte des ténèbres et que l'on arrive à la clarté. Elles sont sans doute parfois redondantes et minutieuses; cependant nous ne connaissons pas de code européen qui soit en même temps aussi étendu et aussi positif, ni qui soit aussi exempt d'inutilités et d'emphase. Il est défectueux, il est vrai, surtout ce qui a rapport à la liberté politique ou à l'indépendance individuelle; mais quant à ce qui a trait à la répression du désordre et au maintien dans le devoir d'une immense population, il nous paraît en général doux autant qu'efficace.

Ecaille. — C'est le test de la tortue qui constitue l'écaille, et principalement celui d'une espèce nommée *caret*, qu'on trouve dans toutes les mers des pays chauds, surtout dans celles d'Afrique d'où le commerce les tire. La pièce de dessus est bombée; on l'appelle *carapace*. On enlève la partie extérieure, on la ramollit à l'eau bouillante, et dans cet état elle se laisse mouler sous toutes les formes; on en soude les bords ensemble par la chaleur et la pression; ensuite on en fait des peignes, des tabatières, des éventails, et autres meubles de luxe. L'écaille se travaille au tour, à la lime, au rabot; on en fond les fragments.

Pour faire perdre à l'écaille la forme bombée qui lui est naturelle, on la met chauffer quelque temps dans l'eau bouillante; puis on la serre peu à peu, à l'aide de coins, entre deux plaques chaudes de fer ou de cuivre. On dispose une série alternativement en écailles et en plaques de métal entre deux plans d'arrêt, et on approche l'une de l'autre insensiblement en y chassant des coins. (*Eléments de technologie*, par M. Francœur.)

La messe des agents de change. — Avant la révolution, les agents de change de Paris étaient tenus d'assister en corps, le jour de Sainte-Geneviève, à une messe haute dans l'église des Petits-Pères, afin d'appeler les grâces du Saint-Esprit sur leurs travaux de l'année. Chaque membre qui arrivait avant l'Evangile recevait un jeton en récompense de son zèle. (Délibération de la Compagnie des agents de change, en date du 24 novembre 1786, homologuée par arrêt du Conseil, du 2 décembre suivant.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1839. — PEINTURE.

UNE PÊCHE EN HIVER,

PAR M. PEHR WICKENBERG.



(Salon de 1839. — Une Pêche en hiver, par M. Pehr Wickenberg.)

Ce tableau donnait le sentiment du froid à ceux qui le regardaient. La glace était imitée à faire illusion. On ne se lassait pas d'admirer avec quelle patience infinie, avec quelle finesse de pinceau, l'artiste avait su reproduire tous les détails de cette scène d'hiver, triste et nue. On se plaisait à étudier tour à tour les reflets pâles et bleus de la surface unie, les blanches fêlures, les petits morceaux détachés, brisés, transparents, à facettes irrégulières, brillant à des points différents suivant la manière différente dont les frappait la lumière. Les lointains sévères et harmonieux attiraient aussi la vue et servaient de transition pour monter à un ciel mélancolique et glacial comme le fleuve.

Les personnages étaient de peu d'importance; mais ils avaient eux-mêmes beaucoup de naturel. Le vieux pêcheur, sa pipe à la bouche, les mains enfermées dans ses gants épais, était bien absorbé et bien appliqué. Les enfants et le chien attendaient avec une curiosité bien sentie leur repas qui se jouait autour de l'hameçon.

Cette pêche, souvent la seule ressource pendant l'hiver de beaucoup de pauvres familles de nos contrées septentrionales, est si simple qu'elle n'a besoin d'aucune explication. On la pratique avec un peu plus d'art dans le nord de l'Amérique. Le pêcheur indien suspend dans l'eau, à l'extrémité d'une ficelle, un morceau de bois, taillé et coloré de manière à figurer un poisson, et orné d'une queue et de nageoires véritables. C'est un piége tendu aux habitants du lac à peu près semblable à ces faux pigeons que l'on voit placés en sentinelle sur les toits. De l'autre main, l'Indien tient sa ligne. Il reste quelquefois des jours entiers dans cette occupation. Si le froid est tellement rigoureux que la surface du trou se congèle avec trop de rapidité, il dresse une petite tente en toile, percée d'un trou au sommet pour laisser pénétrer la lumière sous l'eau; c'est de plus un moyen de garantir ses yeux de l'éclat éblouissant de la neige ou de rayons du soleil répercutés par la glace.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

(Voyez, sur les Etablissements français de l'Inde, p 182.)

Nous avons déjà donné une notice statistique sur les établissements français dans l'Asie; nous continuons la tâche que nous nous sommes proposé de remplir en essayant de présenter à nos lecteurs un tableau de nos possessions coloniales en Amérique. Il nous restera à parler en dernier lieu de nos établissements en Afrique. Tous les renseignements qui entreront dans ce résumé sont puisés à des sources officielles.

Depuis la révolution de Saint-Domingue en 1791; depuis le traité de paix de 1814, qui a enlevé à la France Sainte-Lucie et Tabago, l'Ile-de-France et les Seychelles, nos possessions coloniales en Amérique sont réduites aux établissements ci-après :

La Martinique, — la Guadeloupe, — Marie-Galande, — la Désirade, — les Saintes, — une partie de l'île Saint-Martin, — la Guyane française, — Saint-Pierre et Miquelon.

LA MARTINIQUE.

Histoire.— L'île de la Martinique est située dans l'océan Atlantique, à l'entrée du golfe du Mexique, et fait partie du groupe des *Iles du Vent.* On évalue approximativement sa distance du port de Brest à 1 270 lieues marines de 20 au degré. En calculant sur 40 lieues par jour, la traversée de France à la Martinique est de trente-deux jours environ.

C'est en 1493 que l'île de la Martinique fut découverte par les Espagnols, qui n'y firent aucun établissement. La race caraïbe qui peuplait alors. Vers le milieu de l'année 1635, M. d'Enambuc, gouverneur français de Saint-Christophe, fit choix de cent hommes de cette dernière colonie, braves, bien acclimatés et pourvus de tout ce qui était nécessaire pour former des habitations. Il prit possession de l'île au nom de la *Compagnie des îles de l'Amérique*, qui, dès le 31 octobre 1626, avait obtenu du gouvernement la propriété et le commerce exclusif, pendant vingt années, de toutes les îles du Nouveau-Monde qu'elle mettrait en valeur Les Caraïbes combattirent plusieurs années pour la défense de leur territoire: mais en 1658 ils étaient presque tous expulsés. En 1664, il en restait à peine quelques uns dans l'île.

La Compagnie n'ayant pas retiré de l'exercice de son privilége les avantages qu'elle en attendait, se vit obligée de vendre ces îles. M. Duparquet, qui avait été nommé, en 1637, gouverneur particulier et sénéchal de la Martinique, acheta cette dernière île en 1651, avec Sainte-Lucie, la Grenade et les Grenadins, pour une somme de 60 000 louis, et il en devint le possesseur absolu, sans cesser pourtant de reconnaître l'autorité souveraine du roi. Après sa mort, le gouverneur métropolitain racheta la Martinique seule au prix de 120 000 louis, céda ses droits à la *Compagnie des Indes orientales*, qu'un édit venait de créer; mais qui mécontenta les colons, et par suite fut supprimée.

A dater de 1675, la Martinique fut définitivement réunie au domaine de l'Etat, et tous les Français sans distinction eurent la liberté de s'y fixer.

Les colons de l'île formaient alors deux classes : la première se composait de ceux qui étaient venus de France à leurs frais : on les appelait *habitants;* le gouvernement local leur distribuait des terres en toute propriété, moyennant une redevance annuelle en tabac ou en coton, laquelle fut plus tard convertie en un impôt payable en sucre. L'autre classe se composait d'Européens attirés aux îles par l'espoir d'y faire fortune, et qui, sous le titre d'*engagés*, étaient contraints de travailler pendant trois années consécutives sur les plantations des colons qui avaient payé les frais de leur passage. A l'expiration de l'engagement, les engagés recevaient pour la plupart des concessions gratuites de terres, dont l'étendue (réduite plus tard à moitié) était de mille pas de longueur sur deux cents de largeur. Tout entretien d'engagés cessa en 1758.

L'introduction des noirs d'Afrique à la Martinique, par le moyen de la traite, avait suivi de près l'occupation de l'île, et créé une nouvelle classe de cultivateurs, dont l'esclavage remplaça la servitude des engagés blancs.

Les colons de la Martinique s'étaient d'abord uniquement occupés de la culture du tabac et du coton. Bientôt ils y avaient joint celle du roucou et de l'indigo. La culture de la canne à sucre ne commença que vers l'an 1650. Quant à celle du cacao, entreprise dix ans plus tard, elle ne reçut quelque développement qu'à partir de 1684; mais en 1727 un tremblement de terre ayant fait périr presque tous les cacaoyers, la culture de cet arbre ne s'est jamais relevée depuis lors à la Martinique. Elle fut remplacée par celle du caféyer, dont la colonie doit le premier plant à M. Desclieux, qui l'y introduisit en 1723.

La colonie n'avait fait encore que peu de progrès à la fin

du dix-septième siècle; mais après le traité d'Utrecht, conclu le 11 avril 1713, et qui enleva à la France le Canada, Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson, la sollicitude du gouvernement se porta sur les colonies qui lui restaient. La Martinique, grâces à son heureuse situation et à la sûreté de ses ports, devint le chef-lieu et le marché général des Antilles françaises. Durant plus d'un siècle, la Guadeloupe et les autres îles françaises de l'archipel demeurèrent dans sa dépendance. En 1736, le montant des exportations de la colonie en denrées coloniales ne s'élevait pas à moins de 16 millions de livres tournois; à la même époque, les ports de France expédiaient jusqu'à 200 bâtiments par an pour la Martinique; et les rapports commerciaux de la colonie avec les autres îles du Vent, avec les côtes de l'Amérique espagnole et avec les colonies du nord de l'Amérique, jetaient annuellement une somme de 18 millions dans la circulation de l'île.

La guerre de 1744 porta tous les capitaux des colons de la Martinique vers l'armement des corsaires, et fit négliger considérablement les cultures et le commerce. Les sept années de paix qui suivirent le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1748, ne suffirent point pour réparer les pertes qui en étaient résultées, et l'île était obérée de dettes lorsque la guerre de 1755 éclata. Le 13 février 1762, les Anglais s'en rendirent maîtres et la gardèrent seize mois. Le traité de Versailles, de juillet 1763, en stipula la restitution à la France; mais il réserva aux Anglais l'île de la Dominique, et cet abandon eut pour le commerce de la Martinique les conséquences les plus fâcheuses.

Vers 1763, le gouvernement fit élever le fort Bourbon sur un morne, à 1200 mètres du fort Royal. Ces constructions, nécessaires pour la défense de la colonie, ne coûtèrent pas moins de 10 millions.

La guerre de l'indépendance américaine fut favorable à la Martinique. La baie du fort Royal devint, en 1778, le centre des opérations maritimes des flottes françaises, et l'île participa ainsi à la gloire de nos armes sans avoir à souffrir des calamités de la guerre.

La paix de 1783 donna un nouvel essor à sa prospérité agricole et commerciale. En 1790, le mouvement commercial était de plus de 44 millions de livres tournois, et la population libre et esclave se composait, au 1er janvier de la même année, de 99 284 individus, et sur ce nombre, il y avait 83 414 esclaves.

La révolution de 1789 et les événements qui la suivirent eurent leur contre-coup à la Martinique. Des divisions s'élevèrent entre les blancs, les hommes de couleur et les noirs. Les Anglais en profitèrent pour attaquer l'île, et ils s'en emparèrent, malgré le courage de fer du général Rochambeau, le 22 mars 1794. La domination anglaise dura huit années; elle fut interrompue par la paix d'Amiens en 1802; mais la colonie dut encore la subir depuis le 24 février 1809 jusqu'au traité de Paris du 30 mai 1814. Les Anglais évacuèrent l'île du 2 au 9 décembre de cette année. Ils y reparurent un instant en 1815; mais le traité de novembre 1815 fit rentrer définitivement la Martinique sous la domination française.

A dater de cette époque, l'agriculture et le commerce de la colonie entrèrent dans des voies de progrès que constate la statistique. De 1818 à 1833 l'augmentation du mouvement du commerce avec la France est de 8 353 513 fr.

La suite à une autre livraison.

PROBLÈME CÉLÈBRE

DE LA DUPLICATION DU CUBE.

Philiponus, auteur grec de l'école d'Alexandrie, raconte que, l'Attique étant ravagée par une terrible épidémie, on envoya des députés à Délos pour consulter l'oracle sur les moyens d'apaiser la colère céleste. Le dieu se borna à une demande bien modeste : il voulait seulement que l'on doublât son autel, qui était de forme cubique. La chose parut si facile à réaliser, que le soin de l'exécution fut abandonné à des agents subalternes : ceux-ci ne manquèrent pas de tomber dans une erreur analogue à celle que nous avons déjà eu l'occasion de signaler (1839, p. 115), et crurent bien faire en doublant chacune des trois dimensions du cube primitif, ne voyant pas que l'on obtient ainsi un cube, non pas double, mais octuple du cube primitif, comme il est facile de s'en assurer avec la plus légère attention, et en se reportant aux figures de la page 116. Cependant la peste continuait ses ravages; car Apollon voulait que sa demande fût exactement accomplie : une nouvelle députation envoyée à Delphes reçut pour réponse qu'il avait demandé un autel double et non point octuple. On comprit alors le sens véritable de la question, et l'on s'adressa aux géomètres les plus célèbres de la Grèce pour en obtenir une solution rigoureuse.

Telle est, suivant Philiponus, qui vivait au septième siècle de notre ère, l'origine des recherches auxquelles donna lieu le problème de la duplication du cube, et de la célébrité qui s'attache à l'énoncé de ce problème. Eratosthène, géomètre antérieur à l'ère chrétienne, raconte une histoire toute différente, et qui ne paraît pas moins fabuleuse. Quoi qu'il en soit de la cause réelle qui attira l'attention des géomètres grecs sur la construction d'un cube double d'un autre, on vit les plus célèbres d'entre eux poursuivre cette recherche avec ardeur, et consacrer de longues veilles à l'examen d'une question qui n'avait d'abord paru que puérile. Platon, ce philosophe illustre auquel la vénération unanime des siècles a donné le nom de *divin*, et qui avait fait placer à la porte de son école l'inscription : *Nul n'entre ici s'il n'est géomètre;* Platon inventa un instrument composé de règles mobiles, à l'aide duquel il donna une solution du problème. Ménechme, l'un de ses disciples, en trouva une autre au moyen des *sections coniques*, courbes dont les propriétés furent démontrées pour la première fois par l'école platonicienne.

Il faut bien se garder de croire que ces spéculations, si futiles en apparence, n'aient pas exercé d'influence sur les progrès de l'esprit humain. Lorsque Platon et Ménechme considéraient les figures des sections coniques, on était bien loin de prévoir que, deux mille ans après eux, leurs découvertes guideraient Kepler et Newton, et conduiraient, par une suite de raisonnements logiques, à démontrer les véritables lois des mouvements des corps célestes, et le principe de l'attraction universelle.

En présence d'un exemple aussi frappant, quel homme serait assez hardi, ou plutôt assez insensé, pour mépriser une science quelconque ou ceux qui la cultivent par le motif qu'elle n'offrirait pas dès maintenant d'utilité pratique? Que d'applications surprenantes tirées de principes connus aujourd'hui l'avenir ne recèle-t-il point! et quelle serait notre surprise, s'il venait à nous être dévoilé tout-à-coup!

Au reste, le résultat de toutes les recherches des géomètres anciens n'aboutit point à déterminer le côté d'un cube double d'un autre à l'aide de la règle et du compas. Le problème est du nombre de ceux qui n'admettent point une solution où l'on n'emploie que ces deux instruments, sans lesquels les anciens pensaient à tort qu'il n'y a point de solution rigoureuse. Pour la géométrie des modernes, cette question n'est qu'un jeu. Nous ne pourrions, sans sortir des bornes de ce recueil, donner les détails des constructions qui ont été proposées à différentes époques; mais pour en venir à une application numérique facile à graver dans la mémoire, nous dirons que, dans un cube double d'un autre, les côtés du premier sont égaux à un peu plus d'une fois et un quart les côtés du second (plus exactement, dans le rapport de 1260 à 100) : ainsi, un cube de 1 mètre 260 millim.

de côté sera, à fort peu de chose près, le double d'un mètre cube.

ANDRÉ,

LE SCULPTEUR EN BOIS.

(Le palais de justice de Bruges a été bâti en 1722 sur les ruines d'un vieux bâtiment qui avait été jadis le palais des comtes de Flandre, et que Philippe-le-Bon avait donné à la ville. On a conservé dans l'édifice moderne quelques parties de cet ancien palais, notamment une cheminée sculptée en bois et d'un travail très curieux. Les bas-reliefs de la frise sont en marbre blanc et représentent l'histoire de Suzanne. Des statues en bois figurent Charles V portant le globe et l'épée; Maximilien et Marie de Bourgogne, Charles-le-Hardi et Marguerite d'Angleterre, sa troisième femme; l'artiste a aussi sculpté des écussons aux armes d'Espagne, de Bourgogne, de Brabant, des Flandres, etc. Quel est le nom de cet artiste? on l'ignore. Cependant l'auteur d'un *Guide dans Bruges*, et d'un *Album pittoresque de Bruges*, a écrit sur ce sculpteur, qu'il suppose être du seizième siècle, une histoire qui nous a paru assez intéressante pour trouver place dans ce recueil.)

En 1527, vivait à Bruges un sculpteur en bois, nommé André. C'était un artiste habile, et ses ouvrages lui avaient acquis un grande réputation dans plusieurs villes des Flandres. Il était veuf. Toutes ses affections s'étaient concentrées sur une jolie petite fille, Marie, son unique enfant, alors à peine âgée de dix ans. Une vieille tante, presque aveugle et sourde, demeurait aussi avec lui. Elle avait quelque bien; on le savait; et comme elle était économe, on prétendait dans le voisinage qu'elle amassait des sommes considérables d'argent. Il y avait même des gens qui assuraient que son mari, de son vivant syndic de la corporation des maçons, lui avait laissé des trésors qu'elle cachait par avarice.

André était aimé par tous ses confrères; un seul le haïssait, mais c'était un ennemi dangereux. Cet homme, qui se nommait Jacques Van der Pitte, avait un talent très inférieur à celui d'André; c'est pourquoi la jalousie le dévorait, et il saisissait avec empressement toutes les occasions de médire de son rival ou de déprécier ses travaux. Ces méchancetés n'avaient pas le résultat qu'il en espérait. La réputation d'André croissait de jour en jour, et pour toutes les commandes importantes on pensait à lui. Par exemple le prévôt de Saint-Donat lui avait récemment confié l'exécution d'une table de communion, et avait dédaigné Van der Pitte, qui, le premier, avait offert de s'en charger. De même, la ville d'Ypres avait demandé à André une superbe chaire pour l'église de Saint-Martin, et cette fois encore les offres de Van der Pitte avaient été repoussées. Aussi la haine de ce dernier s'était-elle changée en rage, et il avait résolu de perdre son rival, dût-il exposer lui-même sa vie pour satisfaire sa vengeance.

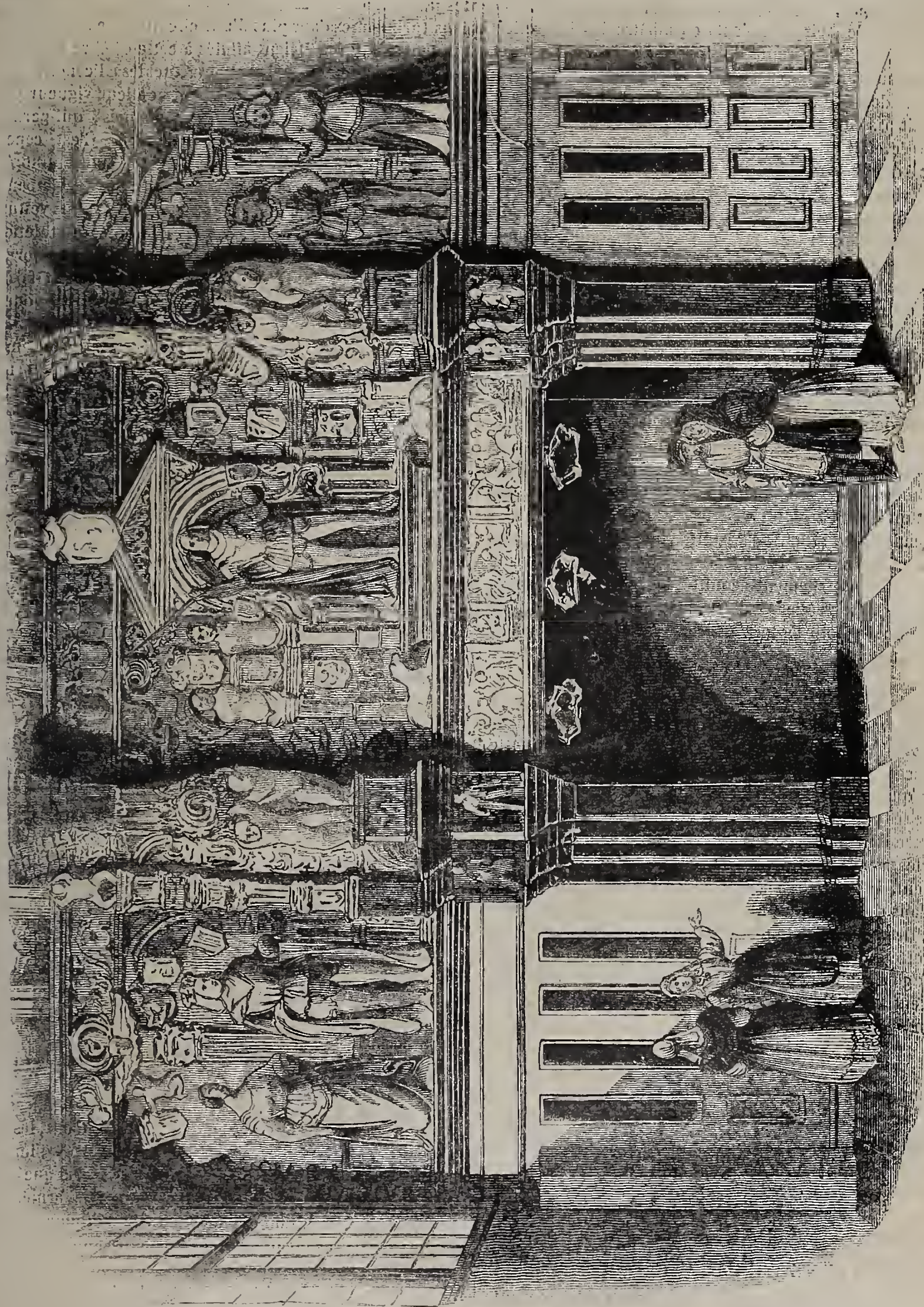
C'était le 30 novembre 1527. La cuisine de l'humble maison d'André, qui servait aussi de salle à manger, avait un air de fête. Tout était en ordre et brillant de propreté: on se serait miré dans la vaisselle étalée au dressoir. Un fagot flambait et pétillait dans l'âtre. Le couvert était mis sur une table de chêne sculptée, et un déjeuner, un peu moins frugal qu'à l'ordinaire, était déjà servi. Ce jour était l'anniversaire de la naissance d'André. Marie, pour surprendre son père, s'était levée de bon matin, et de ses petites mains avait fait tous ces préparatifs. La vieille Marguerite, faible et à peu près impotente, avait suivi quelque temps tous les mouvements de sa nièce avec une expression visible de joie; ensuite elle s'était tournée vers le foyer et elle tisonnait machinalement.

Le temps était froid, et dans les rues de Bruges il y avait un brouillard si épais qu'on ne voyait pas à cinq pas devant soi. Neuf heures étaient sonnées: André, qui partait le lendemain pour Ypres, était allé acheter des outils; il ne devait pas tarder à rentrer. Marie attendait son retour avec impatience. Après avoir prêté l'oreille quelques instants près de la porte, elle entendit des pas au dehors; elle sauta de joie, et il lui vint une fantaisie d'enfant: elle posa un doigt sur ses lèvres avec mystère, et passant avec la légèreté d'un oiseau près de la chaise de sa tante, elle se cacha derrière un des rideaux de la fenêtre. Au même instant la porte s'ouvrit, et un homme entra. Son pas rapide, ses yeux étincelants, les traits de sa figure contractés, montraient qu'il était agité par quelque violente passion; c'était Jacques Van der Pitte. Marie ne le connaissait pas, et elle fut si effrayée en le voyant qu'elle n'osa pas sortir de sa cachette. Jacques jeta un regard farouche autour de la chambre, et demanda d'un ton brusque à la vieille Marguerite où était son neveu. Marguerite croyant que c'était un ami d'André qui venait se joindre à sa nièce et à elle pour le fêter, le remercia par quelques paroles bienveillantes, et se laissant entraîner à un peu de bavardage, elle ajouta que si André avait de vrais amis, c'était un bonheur qu'il devait à sa bonté et qu'il méritait bien. « Femme, s'écria Jacques, je n'ai pas de temps à perdre; que m'importe son bonheur quand j'ai le désespoir dans l'âme. » Elle n'entendit que la moitié de cette réponse, et elle continua: « Oui, oui, André est heureux; on commence à l'apprécier tout ce qu'il vaut, et ce n'est pas un petit honneur pour lui d'avoir été choisi pour sculpter, de préférence à tous les autres, la chaire de Saint-Martin d'Ypres. C'est le prévôt de Saint-Donat, le chancelier héréditaire des Flandres qui nous protége! — Maudite soit votre langue! dit Jacques en serrant les dents; j'aimerais autant un coup de poignard dans le cœur! — Oui, oui, reprit la vieille, que ce dernier mot seulement avait frappé, oui il a du cœur, un très bon cœur, et Dieu sait qu'il ne veut de mal à personne; aussi personne ne lui en veut. » — Jacques se tordait les mains et ne pouvait plus se contenir: « Je saurai bien troubler cette joie insolente, » dit-il; et en s'élançant pour sortir, il poussa rudement la vieille Marguerite. Elle chancela et tomba.

Marie toute tremblante courut vers sa tante et essaya de la relever. La pauvre femme s'était heurté la tête contre un des chenets de fer, et elle s'était fait une blessure profonde d'où le sang ruisselait. La petite fille pleurait et jetait des cris perçants. André entra, vit cette scène affreuse, prit la vieille femme dans ses bras et chercha à la ranimer: elle était morte. Les cris de Marie avaient attiré des voisins. Le spectacle qui s'offrit à eux les fit frémir d'horreur: Marie évanouie, André pâle et égaré, soutenant le corps inanimé de Marguerite, le sang sur le plancher; toutes ces circonstances leur donnaient lieu à soupçonner un crime. Les trésors supposés de la vieille femme leur revinrent à la mémoire. Il était possible que, dans un moment de gêne, André eût voulu lui arracher son secret; elle avait sans doute résisté; de là une lutte et le coup qui l'avait tuée. Ces conjectures hasardées par une ou deux personnes furent bientôt admises par toutes comme une vérité incontestable. En vain Marie s'efforça de raconter ce qu'elle avait entendu et vu: elle ne pouvait dire le nom de l'homme qui avait causé la chute de la vieille femme; elle le désignait trop mal pour le faire reconnaître; elle rapportait d'une manière obscure ses paroles. On n'ajouta pas foi à son témoignage. A peine une demi-heure s'était-elle passée depuis l'événement que des gens de justice vinrent arrêter André au nom de la loi.

André eut à subir un long emprisonnement avant d'être jugé. On l'interrogea plusieurs fois, et chaque fois il fit les mêmes réponses simples et vraies. Le brouillard avait empêché que personne ne vît entrer et sortir Jacques, et tous les voisins déclaraient qu'ils avaient trouvé André seul avec Marguerite et Marie. André avait quelques pièces d'or sur lui au moment de son arrestation; d'où lui venait cet or? Il

répondait que sa tante le lui avait prêté, afin qu'il pût acheter des outils pour travailler à Ypres. Cette réponse ne paraissait pas satisfaisante. Jacques Van der Pitte, de son côté, animait sourdement l'opinion contre le pauvre André, rassemblait les probabilités qui l'accusaient, et mêlait méchamment de la compassion à son horrible calomnie. Le jour du jugement arriva enfin ; André fut condamné à mort. Mais comme son mérite et sa probité plaidaient en sa faveur, on ajourna l'exécution. Le prévôt de Saint-Donat obtint un délai d'une année ; il espérait que, pendant ce temps, quelque



(Cheminée du palais de justice, à Bruges.)

incident heureux découvrirait le coupable. On ordonna à André de consacrer cette année à quelque travail de son art à son choix dans le palais de justice. La sombre salle où il avait été jugé avait fait une impression profonde dans son esprit ; il résolut d'y laisser une œuvre qui perpétuât sa mémoire : peut-être aussi espérait-il que le talent dont il ferait preuve dans cette entreprise vaudrait un protecteur à sa fille quand il n'existerait plus.

Il commença donc son travail. Chaque matin, des gardes le conduisaient au palais de justice, et chaque soir ils le ramenaient dans son cachot. Plus d'une fois le découragement s'empara de lui et il jeta son ciseau avec la résolution

de ne plus le reprendre; mais la présence de sa chère Marie, qui avait la permission de passer plusieurs heures chaque jour avec lui, lui rendait des forces et du courage. Il sculpta sur la cheminée des statues, des écussons, des ornements de toute sorte. Il déploya une adresse et une imagination extraordinaires dans ces détails. Ensuite il voulut se surpasser lui-même; et quoiqu'il fût moins exercé à sculpter la pierre que le bois, il exécuta en albâtre les bas-reliefs de la frise, où il représenta l'histoire de Suzanne. Le sujet lui avait sans doute été inspiré par le sentiment de l'injuste accusation dont il était victime, et qu'un autre Daniel, hélas! ne venait pas convaincre de fausseté.

L'année était écoulée et l'œuvre accomplie. On annonça à André que les magistrats, et avec eux le prévôt de Saint-Donat, viendraient examiner son travail. Ils vinrent en effet et furent frappés d'admiration; mais le changement qu'ils virent dans les traits d'André confirma quelques uns d'eux dans leur funeste conviction. Il s'était appliqué avec tant d'ardeur à sa tâche, il avait tant souffert, que ses yeux étaient égarés, sa figure décharnée; il ressemblait plus à un spectre qu'à un homme. Cependant on lui adressa quelques consolations et on lui laissa entrevoir la possibilité d'une commutation de peine. Il remercia d'une voix affaiblie, en protestant de son innocence et il recommanda son enfant à la pitié de ses juges, parce que la vie n'avait plus aucun prix pour lui. Ses paroles étaient touchantes; elles furent écoutées avec émotion. En se retirant, les magistrats lui promirent que le lendemain on prononcerait sur son sort, et qu'il devait plutôt espérer que craindre.

Le lendemain, un des magistrats vint à la prison et annonça au geôlier que le jugement d'André était réformé et qu'il était complétement acquitté, les preuves ayant paru insuffisantes. Le geôlier, transporté de joie, courut ouvrir la porte du cachot; le magistrat le suivait; mais André était mort.

Le testament d'un menteur. — Hazlitt rapporte, dans son *Table-Talk* (Propos de table), un trait curieux de sotte méchanceté. Un Anglais qui avait une telle habitude de mentir que depuis son enfance on n'avait pu croire à aucune de ses paroles, ayant échappé à un naufrage, mais sans espérance de survivre aux impressions violentes qu'il avait souffertes, passa les derniers jours de sa vie à composer son testament. Il légua à ses parents et à ses amis de très grands biens dans divers comtés de l'Angleterre, de l'or, des pierreries, des bijoux, et toutes sortes de valeurs. On ne pouvait croire que la force du naturel l'eût induit à pousser le mensonge si loin. Les parents et les amis cherchèrent, s'informèrent, écrivirent de tous côtés. Le malheureux était mort insolvable.

Il faut, pour bien faire, joindre la force avec la justice; mais avec ceste différence, que la force obéysse à justice comme à la dame de fief et maîtresse soubveraine, et ne face rien que soubs son authorité, vouloir et commandement.

Michel L'Hospital,
Traité de la réformation de la justice.

ARMÉNIENS DE CONSTANTINOPLE.

C'est à la race arménienne que Constantinople emprunte ses *hamals* et ses *sérafs*, c'est-à-dire ses portefaix et ses banquiers. Les Arméniens exercent bien une foule d'autres métiers dans la capitale de l'empire ottoman, dont ils sont les commerçants le plus actifs, notamment ceux de bijoutiers, d'orfèvres, de tisserands, de marchands en détail, de négociants, de manœuvres, et même d'architectes; mais c'est surtout à transporter des fardeaux et à manier des fonds qu'ils excellent, et il semble que la nature les a taillés exprès pour ces deux sortes d'opérations. A une forte constitution musculaire ils joignent un esprit industrieux et calculateur, un caractère économe et froid pour tout ce qui n'est pas le gain.

Jadis les portefaix étaient Turcs; mais comme du temps des janissaires leur corporation avait manifesté des dispositions turbulentes dans plus d'une circonstance, et que presque tous d'ailleurs étaient affiliés à cette célèbre société de prétoriens mahométans, le sultan actuel les a licenciés, et a été chercher des remplaçants, dignes de leur vigueur proverbiale, dans les basses classes arméniennes, qui gardent avec fierté le souvenir de cette distinction. C'est cependant une rude tâche que celle de hamal à Constantinople, dans une ville aux rues mal pavées, tortueuses, grimpantes sur les flancs de sept collines, par conséquent sans voitures de roulage; et il ne faut rien moins que la force athlétique des Arméniens pour ne pas succomber sous les énormes ballots qu'ils portent d'un bout de la cité à l'autre; faisant de fréquentes haltes, il est vrai, mais arrivant toujours à bon port, à demi-nus et tout ruisselants de sueur. Par exemple, malheur aux objets fragiles, et surtout malheur à vous si, vous trouvant sur leur chemin et n'écoutant pas leurs cris sauvages, vous tardez trop à vous garer; l'extrémité d'une de ces longues barres de bois rond après lesquelles est suspendue la charge et qui pèsent sur leurs grosses épaules, pourrait bien vous atteindre et vous endommager un membre; car la cohorte laborieuse, ils sont quelquefois une dizaine attelés ensemble, crie gare sans jamais se déranger ni dévier de la ligne droite. Dans ce genre, rien n'est plus à redouter que les pompiers, qui sont aussi Arméniens; ils renversent et foulent impitoyablement aux pieds tout ce qui se rencontre devant eux, lorsque, par bandes de huit à dix, ils courent au feu avec leur pompe portative sur le dos; mais au moins, pour avertir du danger, ils poussent des hurlements à pénétrer le tympan d'un sourd, et, par surcroît de prudence, des *kavass* turcs, espèce de gens d'armes, les précèdent le fouet à la main, stimulant avec zèle, et de la façon la plus positive, les passants en retard : de toutes les manières d'éviter les accidents, celle-ci est la plus en usage à Constantinople. Il va également sans dire que, si les pompiers arméniens se dépêchent autant, c'est qu'un aiguillon tout-à-fait semblable les ranime et les relance au besoin, quand par hasard ils se ralentissent. La seule chose qui doive étonner après un pareil déploiement d'*activité*, c'est que très fréquemment l'incendie n'en dévore pas moins des rues entières.

Quant aux banquiers, depuis la déconfiture des juifs dans lesquels ils avaient autrefois de dangereux concurrents, ils se trouvent en ce moment les dépositaires de presque toute la fortune monétaire de l'empire. Il n'est pas un grand Turc à Constantinople, pas un pacha dans les provinces les plus reculées, qui n'ait un Arménien pour bailleur de fonds. C'est même une des plaies de l'État, parce que, pour rembourser les banquiers des avances au moyen desquelles ils ont obtenu leur gouvernement, les pachas sont contraints d'accabler leurs administrés d'impôts exorbitants et de taxes vexatoires; d'autant plus que rien n'égale l'habileté avec laquelle les banquiers arméniens spéculent sur l'ambition des fonctionnaires ottomans, l'art avec lequel ils savent prêter sans se mettre à découvert, et rentrer dans leurs capitaux dès que la faveur se retire du titulaire ébranlé. Aussi tout *rayas*, tout peuple conquis qu'ils sont, les Turcs de la plus haute volée les traitent-ils avec une grande considération, et, chose vraiment étonnante, ne craignent-ils pas, lorsqu'ils les rencontrent dans les rues de Constantinople, d'arrêter leur cheval et leur escorte de piétons pour se laisser baiser la main par eux et les entretenir quelques minutes avec une affabilité dont ces derniers comprennent parfaitement le sens. Les Arméniens sont

aussi très versés dans la fabrication et même dans l'altération des monnaies. Le directeur de l'hôtel de la monnaie est un de leurs compatriotes, nommé Duz Ogklou, qui jouit de la faveur particulière du sultan ; une foule d'autres sont employés dans cet établissement sous ses ordres. Après avoir fait décapiter, il y a une vingtaine d'années, plusieurs membres de sa famille qui remplissaient le même emploi, Mahmoud a rappelé près de lui Duz Ogklou, que la crainte avait exilé en Europe.

Généralement, les Arméniens de Constantinople possèdent la confiance des Turcs, qui cependant méprisent souverainement les rayas, surtout les Grecs et les juifs. Il faut attribuer cette faveur à plusieurs causes : d'abord les Arméniens sont maîtres de la fortune publique ou à peu près, comme nous l'avons déjà dit; et quoique ignorants dans la science d'acquérir des richesses, les Turcs n'en adorent pas moins le métal précieux sans lequel il n'est pour eux ni luxe, ni dignités, ni kiosques, ni harems. Ensuite les Arméniens ont des qualités sérieuses, éminemment propres à rassurer leurs dominateurs et à perpétuer leur esclavage ; ils sont laborieux, paisibles, honnêtes gens, dociles, avides de bien-être, mais non de liberté, à la différence des Grecs, chez qui la dépravation même n'a pu étouffer l'amour inné de l'indépendance. Enfin, les idées, les mœurs et les usages des Arméniens se rapprochent infiniment des idées, des mœurs et des usages turcs : comme leurs conquérants, ils sont asiatiques; comme eux, ils tiennent leurs femmes voilées; leur genre de nourriture est à peu près le même; leur tempérament, leur physionomie, ne sont pas sans rapports, et c'est injustement que les Grecs leur font un crime de tant de ressemblances, dans lesquelles ils ne voient que l'effet d'une servile imitation. De tous les chrétiens, les Arméniens sont ceux qui, par les précédents historiques, la patrie, et peut-être aussi les principes religieux, touchent de plus près aux mahométans. Placés entre l'Arabie, la Perse et l'Asie-Mineure, ils forment une race intermédiaire entre le monde chrétien et le monde islamite, et l'on peut même ajouter qu'ils procèdent de l'un comme de l'autre : chrétiens par l'esprit, par la foi; musulmans, asiatiques par la naissance et par la chair.

Prenant en considération la probité, la gravité, l'aptitude financière, qui les caractérisent, et encore plus sans doute l'analogie que leur terre natale offre avec l'Helvétie, un de nos grands poëtes modernes a comparé les Arméniens aux Suisses. Pour être dignes de ce nom une grande vertu leur manque, une vertu de race helvétique, l'amour de la liberté. Dans tous les cas, ce seraient des Suisses peu belliqueux, et s'ils s'expatrient facilement, car on en rencontre facilement dans toutes les grandes villes de l'Orient, depuis le Gange jusqu'au Danube, c'est pour vendre leurs marchandises et non leur sang. D'un autre côté, les Turcs, faisant allusion à leur singulier costume, à leur allure lourde et empesée, au rôle commercial qu'ils remplissent, les ont surnommés les chameaux de l'empire. Des Suisses aux chameaux la différence est grande; eh bien ! malgré cela il y a du vrai dans le jugement du poëte français comme dans celui des Turcs; car enfin, comme les Suisses, les Arméniens sont posés, probes, bourgeois, passionnés pour la vie domestique et patriarcale, riches d'enfants, économes, laborieux, financiers avant tout, et même en partie initiés aux mœurs républicaines par le régime municipal sous lequel les Turcs les laissent vivre et s'administrer.

Si vigoureux qu'ils soient, les Arméniens de Constantinople (et ce ne sont certes pas ceux-là qu'il faudrait assimiler aux descendants de Guillaume Tell) se distinguent par une timidité, disons le mot, par une lâcheté sans exemple ailleurs que parmi les juifs; à ce point qu'un enfant turc armé d'un *courbach* (nerf de chameau) en dispersera quelquefois toute une bande, tout un troupeau : il est vrai que derrière le courbach de l'enfant est en perspective la bastonnade sous la plante des pieds, supplice barbare dont ils sont peu friands. Après l'absence de courage, leur plus grand défaut, c'est la jalousie envieuse qui chez eux dégénère en vice. Ils le savent sans pouvoir s'en corriger, et avouent qu'elle a été et qu'elle est encore la principale source de leurs infortunes et de l'asservissement de leur race ; les Turcs qui sont aussi fixés à ce sujet, en profitent pour les tenir toujours divisés. Pour ce qui est de leur finesse d'esprit, elle disparaît complétement lorsqu'il s'agit d'autre chose que d'affaires d'argent; sortis de leurs comptoirs ils tombent dans le pathos le plus pesamment oriental. Quand ils plaisantent, ce qui arrive de temps à autre, ils rappellent tant soit peu l'ours qui veut badiner, et qui, de sa patte légère, écrase dans ses ébats ce qu'il croit caresser. La servitude a eu de fâcheux résultats sur leur caractère; elle a desséché en eux les sentiments de sociabilité, et mis à la place un égoïsme phlegmatique qui touche de près à la malveillance, aussitôt que la crainte cesse de les retenir. Ainsi, pour ne nous occuper que des détails, qu'un voyageur nouvellement débarqué à Constantinople qualifie du titre de monsieur un marchand arménien à qui il demande poliment sa route ; l'Arménien restera muet et immobile comme une statue ou lui rira impertinemment au nez. Pour qu'il réponde, il faut qu'on le tutoie et qu'on lui parle sur le ton d'un grand seigneur d'autrefois à un faquin. Dans la rue, un Arménien se dérange rarement pour faire place avant qu'il ait été apostrophé de quelque parole menaçante, sinon d'un geste plus que comminatoire. Il fait beau les voir à Péra, rentrer chez eux au déclin du jour six ou sept de front dans la rue qu'ils encombrent, marchant à pas lourds et comptés, et n'ouvrant leur ligne de bataille qu'aux Turcs ou à ceux des Francs qui connaissent les us du pays. Néanmoins il serait injuste de ne pas faire une exception en faveur d'une bonne partie de la jeunesse sur laquelle le contact des Européens exerce une salutaire influence, et nous prendrons occasion de ceci pour dire que beaucoup de jeunes gens arméniens savent déjà ou étudient les langues de l'Occident et particulièrement le français; quelques uns viennent en Europe puiser aux sources mêmes les trésors de nos sciences et de nos arts dans l'espoir d'être utiles un jour à leurs compatriotes. Sous ce rapport ils rivalisent avec les Turcs et les Grecs, laissant loin derrière eux les juifs que l'esprit de caste condamne toujours à l'isolement de l'ignorance et du malheur. L'intelligence des Arméniens est peu créatrice, mais ils possèdent une grande mémoire et une facilité prodigieuse à tout imiter ; ce qui, dans un certain cercle, les rend éminemment aptes aux sciences exactes et aux travaux d'érudition. Par une analogie frappante, qui montre que telle est bien la tournure naturelle de leur esprit, leur littérature nationale, ancienne et moderne, qui est fort riche et remarquable à beaucoup d'égards, compte néanmoins bien plus d'ouvrages d'histoire, de philologie, de discussion religieuse, de patience et d'érudition enfin, que d'œuvres d'inspiration créatrice et d'invention plastique.

Depuis le massacre des janissaires et la réforme qui en fut la suite, le sort des Arméniens s'est beaucoup amélioré. On se ferait difficilement une idée des avanies dont ils avaient à souffrir avant le nouveau régime. Une fois, c'était un pacha au nom duquel on les menaçait de la bastonnade sous la plante des pieds, s'ils ne consentaient à lui payer une somme de tant. Un autre jour, les choses allaient plus loin encore ; après un commencement d'exécution sous un prétexte quelconque, la bastonnade n'était interrompue que lorsque la souffrance arrachait au patient les offres les plus généreuses. Loin de les protéger, le gouvernement lui-même spéculait contre eux : muni de son droit de confiscation, il les faisait décapiter comme coupables d'un crime inventé à plaisir quand les coffres étaient vides, et, de la sorte, les remplissait à son aise avec le fruit de leur succession va-

cante. Aussi, bien que le sultan Mahmoud ait eu hâte de mettre un terme à de pareilles infamies et y soit parvenu, grâce à sa rare inflexibilité de caractère, les Arméniens riches, difficiles à rassurer après tant de déceptions, n'en continuent pas moins à dissimuler leur opulence et à jouer la médiocrité sinon la misère, de peur de réveiller la rapacité de leurs dominateurs qu'ils ne croient qu'endormie. Les plus osés se risquent dans des tentatives de luxe, mais seulement au dedans de leurs maisons, dont l'extérieur affectant une apparence de tristesse et de délabrement est toujours peint en gris de fer. Le gris était jadis et est encore aujourd'hui la seule couleur permise aux chrétiens pour



(Un Arménien de Constantinople.)

cet usage; aux Turcs seuls sont réservées les couleurs éclatantes, surtout le jaune, le rouge et le vert. Même simplicité, même éloignement de toute recherche dans leur costume dont, au reste, la loi prescrit la forme et la couleur: pour coiffure le *kalpak*, immense bonnet noir en astracan par en haut rebondi, ou plutôt gonflé comme un ballon; pour vêtement de dessous la pelisse orientale, mais de couleur noire; pour chaussures des bottines et des babouches rouges, insigne marque de faveur refusée aux Grecs qui n'en ont que de noires. La partie la plus originale de cet accoutrement est sans contredit la coiffure; figurez-vous une tête rasée, imparfaitement recouverte par un énorme paquet noir, une figure ordinairement pourvue d'un très grand nez et sans barbe (les rayas n'ont le droit de laisser croître que les moustaches), enfin un long cou nu se dessinant au-dessus du collet d'une ample robe noire : c'est la réunion comique de la bizarrerie dans la forme et du contraste le plus cru dans les couleurs. Les hommes du peuple, entre autres les domestiques et les *hamals* qui ne pourraient travailler avec l'édifice de chapellerie qui sert de couvre-chef aux bourgeois, aux négociants et aux banquiers, s'entourent la tête avec un morceau d'étoffe noire roulée en turban; ils remplacent également la longue pelisse par une espèce de veste fourrée et ornée de parements. Les individus qui remplissent quelque fonction auprès du gouvernement turc ont le privilége de revêtir le nouvel uniforme administratif, composé d'une capote militaire à la russe, d'un pantalon à la cosaque et d'un grand bonnet rouge surmonté d'un flocon de soie bleue. Seulement depuis deux années les *ulémas* (prêtres et magistrats musulmans), indignés de ce qu'ainsi des chrétiens pouvaient être pris pour des Turcs de pure race, ont obtenu que les employés rayas seraient astreints à porter sur leur bonnet rouge un signe de servitude; et ce signe est une petite bande d'étoffe noire longue d'un doigt: humiliation cruelle et maladroite à laquelle le sultan n'a dû souscrire qu'à regret.

Comparativement les vêtements des femmes arméniennes se rapprochent davantage de ceux des femmes turques. Dehors elles portent comme elles le *yasmak* (le voile) et le *fèredjé* (manteau de femmes); mais ni l'arrangement du yasmak, ni la forme ni la couleur du féredjé ne sont identiquement les mêmes; la loi les restreint de plus aux nuances sombres et aux bottines rouges, tandis que les musulmanes qui tiennent beaucoup à ne pas être confondues avec elles, emploient toutes les couleurs vives et se chaussent avec des babouches jaunes. Grandes, fortes, un peu lourdes, les Arméniennes sont loin de briller par le bon goût. Chez elles où il leur est loisible de s'ajuster comme bon leur semble, elles se chargent d'atours et de brimborions de toutes les couleurs plutôt qu'elles ne se parent. A l'instar des Suissesses, avec lesquelles elles ont de commun un teint frais, une belle carnation et une santé robuste, elles laissent pendre sur leurs épaules leurs cheveux nattés.

En définitive, les Arméniens de Constantinople sont de braves gens qu'un sobriquet malicieux a pu ravaler aux chameaux pour les charges que les Turcs font peser sur eux, et l'indulgence poétique d'un illustre voyageur élever jusqu'aux Suisses pour quelques unes de leurs vertus patriarcales; auxquels on pourrait trouver des points de contact avec les juifs pour la pusillanimité et la passion du gain, mais qu'à notre avis il est plus juste de considérer comme une race d'hommes à part offrant de nombreuses ressemblances avec les orientaux dont ils ont les mœurs, et avec les occidentaux dont ils partagent les croyances; Asiatiques par l'origine, Européens par une partie de la vie morale; moitié mahométans, moitié chrétiens, mais pressentant déjà qu'ils sont à la veille d'entrer dans le mouvement de la civilisation moderne qui les affranchira de l'esclavage et ouvrira, dans l'intérêt de tous, une immense carrière à leur génie commercial, jusqu'à ce jour comprimé par un joug de fer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SAVOIE *



(Vue de Chambéry, en Savoie.)

Le voyageur qui, en passant le Guiers, limite de la France et de la Savoie, au pont Beauvoisin, s'imaginerait entrer en Italie, ne tarderait pas à être désabusé; car, dans la Savoie entière, jusqu'aux divers sommets des Alpes qui servent de limites à ce duché, il ne trouvera d'autre langue que le français et d'autres mœurs que celles des villes de France de même grandeur, avec des différences réellement imperceptibles.

Mais le passage lui apprend qu'il a changé de pays. Après une petite demi-lieue de chemin, il se trouve engagé dans une horrible gorge de montagnes, où le chemin est bordé d'un côté par un roc taillé à pic, et de l'autre par un précipice dans le même genre, au fond duquel le Guiers bouillonne et se tourmente à 1 000 pieds de profondeur; c'est le défilé de Chailles dont parle J.-J. Rousseau.

Deux lieues plus loin, et pour initier complétement le voyageur au pays dans lequel il va pénétrer, la route le conduit à travers une montagne qui s'élève à 550 pieds au-dessus de lui, et que Napoléon fit percer sur une longueur de 280 mètres; c'est le passage de la Grotte. Avant que Napoléon eût l'idée de trouer cette montagne, on suivait un chemin assez difficile, taillé en partie dans le roc par le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel II, en 1670; et ce chemin était déjà lui-même un progrès, car auparavant on traversait une grotte naturelle, et l'on descendait dans la plaine, à près de 165 pieds de profondeur, au moyen d'échelles qui ont laissé leur nom au bourg qui se trouve près de là.

Au sortir de ce passage merveilleux, qui sert de porte à la Savoie, la route traverse un pays désolé, stérile, et comme bouleversé par quelque grande catastrophe. Enfin, avant d'arriver à Chambéry, le voyageur rencontre la cascade de Couz, dont a aussi parlé J.-J. Rousseau, et il traverse un bassin qui s'élargit par degrés et au bout duquel il découvre, au milieu d'une végétation puissante, le lac du Bourget. Cette première journée lui fera connaître la Savoie entière; c'est partout la même variété de sites riants et sauvages, la même transition brusque de rochers arides à des plaines fertiles, et de déserts à des villes pittoresques. Il n'y a peut-être pas de pays au monde qui ressemble plus à l'Ecosse; et, sauf la différence du climat, on croirait reconnaître tous les sites dont parle le grand romancier, ressemblance que rend encore plus frappante le grand nombre de ruines de châteaux féodaux qui couronnent presque tous les monticules un peu considérables.

Le duché de Savoie était divisé avant la révolution française en sept provinces: la Savoie propre, le Génevois, le Faucigny, le Chablais, la Maurienne, la Tarentaise, et la province de Carouge. Après les traités de 1815, elle fut rétablie dans son état primitif, sauf Carouge et quelques villages environnants qu'on a donnés à la Suisse. Seulement on forma la province de Haute-Savoie en grande partie d'un démembrement de la Savoie propre; de plus on a, en 1837, supprimé la province de Carouge qu'on a fondue dans deux provinces voisines.

La Savoie est bornée au nord par le lac de Genève et le canton du même nom; à l'ouest, par les départements de l'Ain et de l'Isère; au midi, par ceux de l'Isère et des Hautes-Alpes; et à l'est, par le canton de Valais et les provinces d'Aoste, d'Ivrée, de Turin et de Suze, dont elle est séparée par la grande chaîne des Alpes, qui l'entoure également dans presque toute sa partie méridionale. L'élévation de son sol au-dessus du niveau de la mer est de 204 mètres dans la partie la plus basse, à Saint-Genix, au confluent du Rhône et du Guiers, et de 4 799 mètres au sommet du Mont-Blanc, la plus élevée des montagnes de l'Europe. Le sol de la Savoie contient 1 011 552 hectares. La population était en 1806 de 438 349 habitants, et en 1818 de 467 113.

La Savoie est presque entièrement couverte de montagnes qui la divisent en quatre bassins principaux: celui de l'Arc, qui forme la Maurienne; celui de l'Isère, qui comprend la Tarentaise et la Haute-Savoie; celui de l'Arve qui constitue le Faucigny; et celui du Chéran dans le Génevois; sans parler d'une foule d'autres bassins déterminés par des torrents moins importants. Le Chéran roule une assez grande quantité de paillettes d'or.

* En 1837, nous avons publié une gravure représentant les environs de Chambéry, mais donnant à peine une idée vague de l'ensemble de la ville. Nous devons le croquis plus arrêté et l'article que nous insérons aujourd'hui à l'obligeance de M. Chapperon, avocat au sénat de Chambéry.

La chaîne des Alpes est tout entière de roche primitive; les autres montagnes qui s'y rattachent sont des calcaires secondaires et de transition. Le terrain y est en général fertile, du moins dans les bassins qui reposent sur ces dernières.

Les richesses minérales de la Savoie sont considérables; il n'y a peut-être pas de pays au monde qui présente une collection aussi complète et qui mérite plus d'attirer l'attention des géologues. Sans parler des mines d'or et d'argent, le fer et le cuivre y sont d'une qualité supérieure. On y trouve des carrières de marbre, de grès, d'ardoises remarquables, de pierres à bâtir, de lignite, etc., etc.

Les sommets de ses montagnes les plus élevées au-dessus du niveau de la mer sont: le mont Blanc (d'après Saussure), 4 775 mètres; — le mont Goléon, 3 794 mèt.; — le mont Iséran (d'après Verneilh), 3 508 mèt.; — le mont Saint-Michel, 3 487 mèt.; — le mont Valaisan, 3 242 mèt.; — le petit Saint-Bernard, 2 203 mèt.; — le mont Cenis, au point culminant de la route (d'après Saussure), 2 065 mèt.; — le mont Grenier, 1 849 mèt.; — le mont du Chat, 1615 mèt.; — la Dent de Nivolet, 1 599 mèt.

Le plus beau lac de la Savoie est celui du Bourget: il a quatre lieues de long, et il fournit beaucoup de poissons recherchés; entre autres le lavaret. Le lac d'Annecy a deux lieues et demie de long. On rencontre en outre une foule de petits lacs. Ce pays est traversé par plusieurs grandes routes: celle de Lyon à Turin, qui le parcourt en largeur; celle de Grenoble à Genève, qui coupe l'autre à Chambéry, et celle de Genève au Simplon qui côtoie le lac Léman.

Les villes principales, sont: Chambéry, capitale, 15 000 habitants; Annecy, 7 000; Rumilly, 5 000; Aix-les-Bains, 5 200. Cette ville reçoit une certaine importance d'un nombreux concours d'étrangers, dans la saison des eaux, surtout maintenant qu'un service de bâteaux à vapeur les amène jusqu'à ses portes.

L'industrie a pris dans ce pays de grands accroissements surtout depuis quelques années: on y remarque des fabriques de soie, de draps, de chapeaux, de papiers, de liqueurs, de verre, des filatures de soie, de coton, des fonderies de fer, de cuivre, etc. Cependant jusqu'à présent les exportations sont assez peu importantes.

La Savoie était habitée, lors de l'invasion des Romains, par divers peuples isolés les uns des autres: les Garocèles, les Bramovices, les Nantuates; les Centrons, qui s'insurgèrent tant de fois contre les armées romaines avant que la domination de celles-ci fût incontestablement établie; et les Allobroges, qui s'étendaient bien au-delà des limites de la Savoie en descendant le cours du Rhône. Sous la domination romaine, la Savoie portait déjà le nom de *Sabaudia* ou *Sapaudia*; elle est désignée sous ce nom dans Ammien Marcellin et dans d'autres auteurs.

Vers le milieu du cinquième siècle, la Savoie tomba pour la première fois entre les mains des Bourguignons. Après avoir été mainte et mainte fois envahie et dévastée par les peuples du Nord qui se succédaient sans interruption, cette province échut, après la mort de Charlemagne, à Lothaire, et fut ainsi censée faire partie de l'empire germanique. Au commencement du dixième siècle, elle fut de nouveau incorporée au royaume de Bourgogne. Après l'extinction de cette monarchie, en 1034, la Savoie, presque entièrement dépeuplée par les ravages de la guerre, et dont le gouvernement était partagé entre divers seigneurs particuliers, au nombre desquels se trouvait l'archevêque de Tarentaise, fut de nouveau réunie à l'empire germanique.

C'est vers la même époque que commence à paraître dans l'histoire la famille des comtes de Savoie, dont le premier membre authentiquement connu fut Humbert, dit aux blanches mains, et dont l'origine fait encore un sujet de discussion parmi les historiens. Ils n'étaient en ce temps-là que seigneurs d'un ordre secondaire. Peu à peu ils agrandirent leur territoire; et, à l'aide de la confusion qui régnait alors dans l'administration des gouvernements, et de la fermentation qui armait les feudataires les uns contre les autres, ils finirent par se rendre indépendants. Ce n'est guère que vers le commencement du quinzième siècle que ces seigneurs se trouvèrent posséder la Savoie tout entière. En 1416, ce pays fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, et le titre de duc appartint à ses souverains jusqu'en 1720: ce fut alors que Victor-Amédée II reçut celui de roi de Sardaigne. La branche directe et masculine s'est éteinte en 1831, dans la personne de Charles-Félix, en faveur de qui son frère, Victor-Emmanuel, avait abdiqué à l'occasion de la révolution de 1821. Le trône fut depuis occupé par Charles-Albert, le roi actuel, de la branche de Savoie Carignan, dont l'origine remonte à Charles-Emmanuel I, mort en 1630.

La branche aînée n'a laissé que quatre filles, dont l'une, mariée au roi de Naples; est morte en 1836; les trois autres sont mariées, l'une au duc de Lucques, l'autre au duc de Modène, et la dernière à l'empereur d'Autriche actuellement régnant. Toutes quatre sont filles de Victor-Emmanuel.

La Savoie fut envahie à différentes reprises par les puissances voisines: en 1536 elle fut occupée en entier par les Suisses et les Français, et le célèbre duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, dépossédé de tous ses États, s'engagea en qualité de volontaire au service de Charles-Quint; il contribua beaucoup par sa valeur à la victoire de Saint-Quentin, et rentra en possession de la Savoie et de ses autres provinces de Piémont en 1559, au traité de Cateau-Cambrésis.

Les Français, après diverses invasions partielles, entrèrent en Savoie le 22 septembre 1792, le jour même où la Convention décrétait l'établissement de la république. Cette province fut réunie à la France, conformément au vœu de l'assemblée des députés des communes, connue sous le nom d'Assemblée générale des Allobroges, par un décret de la Convention du 27 novembre suivant. Elle forma dès lors le département du Mont-Blanc. La loi du 8 fructidor an VI (25 août 1798), en détacha plusieurs districts qu'elle joignit au territoire de Genève et au pays de Gex pour former le département du Léman.

Après la première abdication de Napoléon, on en rendit une partie à ses anciens souverains; mais, en 1815, elle rentra tout entière sous leur domination.

CHAMBÉRY.

La capitale du duché de Savoie est Chambéry, ville de 15 000 habitants. Un des faubourgs de la ville actuelle est bâti en partie sur l'emplacement de la ville romaine citée sous le nom de Lemencum dans l'Itinéraire d'Antonin et dans celui de Peutinger. Diverses antiquités trouvées dans ce quartier, et entre autres un caducée de bronze et quelques fragments d'une statue de même métal, découverts il y a quelques années, ont fait penser qu'un temple de Mercure avait existé sur le lieu même où est maintenant l'église de Lémenc, dont quelques auteurs font remonter la fondation au sixième siècle.

Le nom de la ville actuelle paraît pour la première fois vers le commencement du onzième siècle, et tout porte à croire qu'elle ne consistait alors qu'en un château et un bourg peu considérable. Thomas I, comte de Savoie, acheta, en 1232, tous les droits que les seigneurs de Chambéry possédaient sur le bourg seulement pour le prix de 32 000 sols forts de Suze, soit environ 85 000 francs, et la cession du fief de Montfort. Amé V acheta en 1288 le château, qui appartenait alors aux seigneurs de la Rochette. Dès lors Chambéry fut le séjour des comtes, puis des ducs de Savoie jusqu'en 1484, que Charles I transporta le siége du gouvernement à Turin.

Les Français occupèrent Chambéry de 1536 à 1559; ils s'en emparèrent de nouveau en 1600, en 1630, en 1690 et en 1703. Les Espagnols en prirent possession en 1742. Enfin il tomba de nouveau au pouvoir des Français en 1792. Ce fut la première de ces conquêtes qui promenèrent triomphant le drapeau français dans toutes les capitales de l'Europe : Chambéry devint le chef-lieu du département du Mont-Blanc. Les événements de 1814 l'avaient laissé à la France; mais il fut rendu aux rois de Sardaigne après les traités de 1815.

Comme toutes les villes du moyen âge, Chambéry était entouré de remparts qui furent démolis sous la république. Il s'est depuis considérablement agrandi; et sa population, qui avait subi une diminution notable lors de l'entrée des Français par suite de l'émigration, a suivi depuis une marche croissante. Cette population était en 1789 de 15 575 habitants; en 1801, de 11 715; et en 1806, de 11 931.

Chambéry est placé dans un bassin de montagnes très rapprochées, et dont l'une vient même soulever un de ses faubourgs en amphithéâtre. L'emplacement qu'il occupe a été, selon toute apparence, à une époque plus ou moins reculée, compris dans l'enceinte du lac du Bourget, distant aujourd'hui de près de deux lieues, ce qui fait qu'on ne peut guère creuser à quelques pieds dans le sol sans trouver de l'eau.

L'intérieur de la ville offre encore des traces de l'ancienne manière de bâtir par ses rues étroites et tortueuses et ses maisons irrégulièrement accouplées; mais la *rue Couverte* dont parlent quelques ouvrages récents a été entièrement démolie depuis plus de douze ans. On a percé à la même époque une rue qui traverse la ville de part en part, dont les maisons sont faites sur un modèle qui paraît devoir devenir commun à la ville entière, et dont une partie est bordée de portiques qui ne seraient pas déplacés dans une ville plus importante.

Parmi les monuments, on doit remarquer le château dans l'enceinte duquel se trouve une chapelle du quinzième siècle, à vitraux colorés, dont l'architecture est d'un très beau gothique; la cathédrale, qui date du même siècle, et dont on vient de badigeonner l'intérieur; la caserne d'infanterie que Napoléon avait fait construire pour servir d'entrepôt aux troupes qu'il envoyait en Italie; les hôpitaux au nombre de cinq et qui sont tenus d'une manière exemplaire; le bâtiment du collége; la fontaine monumentale que l'on vient d'élever à M. de Boignes, qui a légué à la ville 3 417 850 fr. pour des fondations et des établissements divers; et le théâtre, reconstruit il y a quelques années.

Chambéry possède une bibliothèque publique, fondée en 1783, qui compte actuellement seize mille volumes, dont un grand nombre sont précieux; elle contient aussi une collection de tableaux qui méritent l'attention de l'amateur, une collection considérable de médailles, quelques antiquités, et un cabinet de minéralogie indigène assez complet.

On trouve à Chambéry une académie royale des sciences, une société d'agriculture et de commerce, un séminaire et un collége royal tenu par les jésuites; de plus, on y enseigne les trois premières années de droit et de médecine, les deux dernières devant être suivies à Turin. L'imprimerie a été de bonne heure cultivée à Chambéry; car Antoine Neyret y imprima, en 1484, *le Livre de Baudoin, comte de Flandres, et de Ferrant son fils, au roi de Portugal.* L'année suivante, le même typographe publia *le Livre du roi Modus et de la royne Ratio sa femme, devisant de toutes matières de chasse*, in-4°, caractères gothiques, avec figures; par le comte de Farcainville. La même année, un autre libraire y édita *le beau Livre de Bonnevie qui est appelée Mandevie, tant en rimes qu'en prose, par Jehan Dupin* : petit in-folio. On a fondé depuis quatre ans bientôt une caisse d'épargnes, qui avait reçu à la fin de novembre 1838 près de 120 000 fr. Les remboursements demandés n'avaient pas dépassé 26 000 fr. Chambéry paraît depuis quelques années vouloir prendre quelque développement industriel. Outre la fabrique de gazes connues sous le nom de *gazes de Chambéry*, fondée en 1775, et qui s'accroît tous les jours, on a établi plusieurs fabriques, principalement de draps, qui, quoique ne fournissant de produits que pour la consommation du pays, n'en méritent pas moins d'être citées. On a fondé en 1837 une fabrique de sucre de betteraves, dont les produits sont assez satisfaisants. Depuis quelques mois la ville est éclairée au gaz hydrogène. Enfin, par l'établissement du pont de fer de Belley, qui ouvre une nouvelle communication directe avec Paris, au moyen des bateaux à vapeur qui, depuis l'année dernière, viennent régulièrement de Lyon à Aix, et avec le chemin de fer qu'on établit de Chambéry au lac du Bourget, l'industrie du pays ne peut que prendre de nouveaux accroissements.

Chambéry est entouré de promenades, établies en partie sur l'emplacement qu'occupaient les remparts. Celle dite *le Verney* fut plantée par la ville sur un terrain que lui donna Amé VI sur la fin du quatorzième siècle. C'est là qu'eurent lieu les joutes exécutées à l'occasion de l'érection de la Savoie en duché par l'empereur Sigismond, en 1416.

Les environs de la ville sont très variés, comme tous les pays semés de montagnes et de collines. M. de Chateaubriand a écrit dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, que c'étaient les seuls qu'il pût comparer à ceux de Lacédémone. On peut citer entre autres les Charmettes, illustrées par le long séjour de J.-J. Rousseau; les cascades du Bout-du-Monde, celle de Jacob, le bois de Candie, la cascade Couz, le passage de Saint-Saturnin, et les mines du château du Bourget.

Chambéry s'honore d'avoir vu naître Favre de Vaugelas, l'abbé de Saint-Réal; Albanis Beaumont, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques sur la Savoie; de Maistre (Xavier), auteur du Lépreux de la cité d'Aost et du Voyage autour de ma chambre; Frézier, auteur du Traité de stéréotomie, etc.

La Savoie a en outre produit saint François de Sales, Bernard Menthon, le chimiste Berthollet, l'astronome Bouvard, le médecin Fodéré; elle a de plus fourni une quantité considérable d'officiers supérieurs à la république et à l'empire.

Chambéry est le siége d'un archevêque, d'un gouverneur militaire et d'un sénat, dont la juridiction s'étend sur la Savoie tout entière.

Au lieu de répéter sur chaque sou que George III est roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, nous voulons y inscrire quelque proverbe utile. Ainsi il faudrait graver, par exemple : L'amour de Dieu conduit à la sagesse; — Un sou épargné est un sou gagné; — Celui qui veut s'enrichir par le travail doit mettre la main à l'œuvre; — Se lever et se coucher de bonne heure amène santé et sagesse, etc.

FRANKLIN.

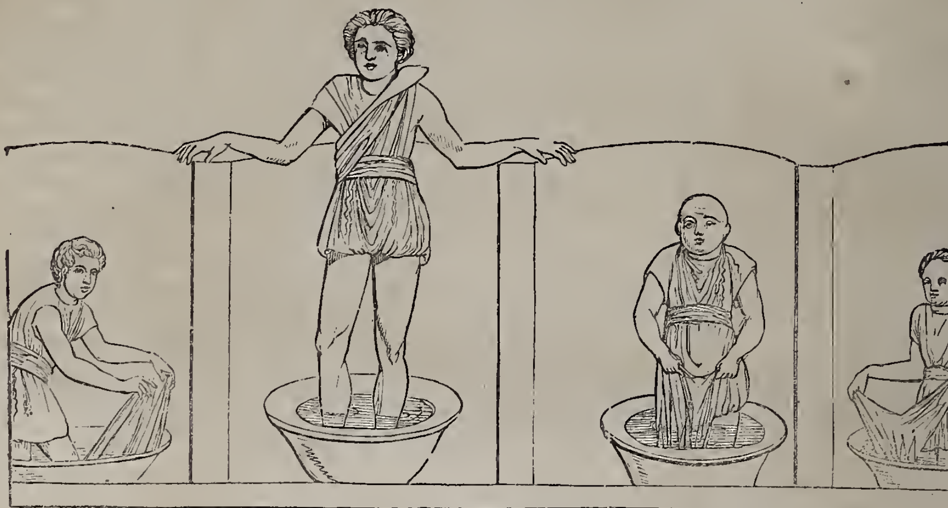
LES FOULONNIERS, A ROME.

Quelques peintures anciennes découvertes dans les fouilles de Pompéi ont donné des indications curieuses sur différentes professions dans l'antiquité, entre autres sur celle du foulonnier.

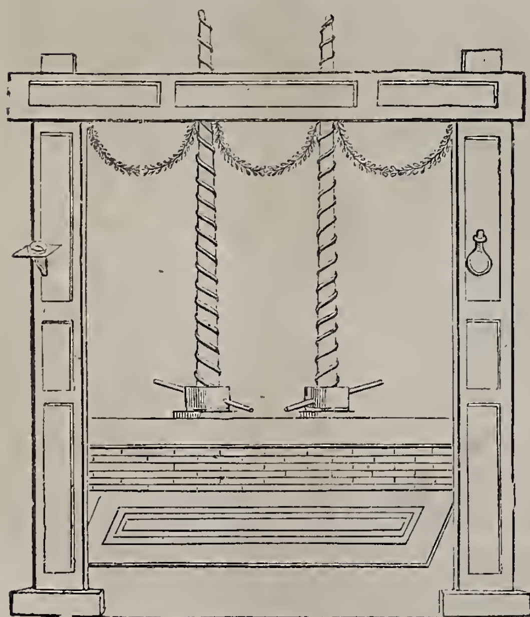
L'art du dégraissage était peut-être encore plus important chez les anciens qu'il ne l'est de nos jours. Les matières des vêtements étaient alors beaucoup moins variées qu'aujourd'hui : presque tous les Romains étaient uniquement vêtus de laine; la soie ne fut introduite à Rome que très tard, et la toile fut toujours d'un usage peu commun. On comprend combien les vêtements de laine, surtout dans

un climat aussi chaud, devaient avoir souvent besoin d'être purifiés et blanchis. La toge, partie principale de l'habillement, était d'une seule pièce, et les citoyens d'une fortune ordinaire n'en changeaient pas fréquemment : pour lui conserver sa propreté et sa fraîcheur, il fallait donc avoir souvent recours au foulonnier.

D'après une description de Pline, et d'après les peintures découvertes dans une maison qui devait être une foulerie, voici quel devait être le procédé pour le blanchiment des laines. On lavait d'abord la laine dans des cuves contenant de l'eau et une sorte de terre savonneuse. Les ouvriers la foulaient avec leurs pieds, comme on le voit dans la pre-



(Peinture du Musée de Naples. — Foulonniers anciens foulant la laine.)



(Peinture du Musée de Naples. — Une presse à foulon.)



(Peinture du Musée de Naples. — Un ouvrier cardant la laine.)

mière gravure ; on la faisait ensuite sécher ; on la brossait et on la cardait, d'abord avec des cardes de métal, ensuite avec des chardons. Enfin la laine était soumise à une fumigation de soufre, et exposée au soleil sur un égouttoir ; on l'arrosait d'eau de temps à autre. Il paraît aussi que l'on se servait d'une presse à peu près semblable à celles qui sont en usage actuellement.

Dans la troisième peinture, un ouvrier est occupé à carder une pièce de laine étendue ; un autre ouvrier lui apporte un pot et une cage de bois ou d'osier, qui doivent probablement servir à la fumigation. Une jeune fille présente une bande d'étoffe à une femme qui est ou la maîtresse du logis, ou *une pratique.* Elle a des bracelets, un collier, et sur la tête un réseau qui était coloré en or.

On voit que notre procédé moderne diffère peu de celui des anciens. Après les dégraissages nécessaires, nos ouvriers passent aussi la laine à la vapeur soufrée, ou dans un bain chargé de gaz sulfureux.

RAUBER.

SA BARBE. — LE COMBAT AU SAC. — DUEL A COUPS DE POINGS.

Rauber, gentilhomme allemand, se rendit fort célèbre au seizième siècle par sa grande force, par la hauteur de sa taille, et surtout par sa barbe, qui était d'une longueur si extraordinaire, qu'elle lui descendait jusqu'aux pieds et remontait de là jusqu'à la ceinture de manière qu'il était

obligé de la rouler autour d'un bâton. Il en était si glorieux qu'il allait rarement en carrosse, mais presque toujours à pied, afin de l'étaler avec plus d'avantage, la portant quelquefois déployée comme un drapeau, et la laissant flotter au gré du vent. Lorsqu'il mourut elle fut coupée en deux parties et conservée précieusement.



(Rauber.)

Il demanda en mariage à Maximilien II une fille noble, Hélène Sharseginn; mais il avait pour rival un cavalier espagnol, aussi recommandable par sa naissance que par sa bravoure, et d'une taille encore plus avantageuse que celle de Rauber. L'empereur déclara que le plus fort des deux épouserait Hélène; et voici à quelle épreuve bizarre il soumit leur vigueur. Il les fit lutter chacun un sac à la main; les sacs étaient proportionnés à la grandeur de l'ennemi : la victoire devait être pour celui qui enfermerait le premier son adversaire. Les deux rivaux s'engagèrent donc, en présence de l'empereur, dans un combat où ils déployèrent leurs plus grandes forces. Rauber l'emporta, et mit l'Espagnol dans le sac.

Rauber cassait avec ses mains les plus gros fers de cheval. Voici une aventure qui se passa à Gratz, en présence de l'archiduc. Il y avait à la cour de ce prince un Juif converti au christianisme qui, par la grandeur de sa taille et par sa force, ressemblait à un géant. L'archiduc, voulant savoir s'il était aussi vigoureux que Rauber, l'engagea à lutter avec ce gentilhomme à coups de poings. Ils tirèrent au sort à qui donnerait le premier coup, et le Juif eut la préférence. Il frappa si rudement Rauber, que celui-ci fut obligé de garder le lit pendant huit jours; mais à peine fut-il rétabli qu'il alla trouver son Juif pour lui rendre la pareille, suivant qu'on en était convenu. Il le prit par sa longue barbe qu'il entortilla de la main gauche, et frappant dessus avec le poing droit, il lui donna un si rude coup que la barbe et la mâchoire lui restèrent à la main. Le Juif en mourut. — Que penser des princes qui prenaient plaisir à provoquer de pareils jeux?

Une fontaine à Bâle. — Cette fontaine a été construite au seizième siècle. Holbein vivait encore (voy. 1836, p. 313); on élevait l'arsenal de Bâle. Tous les jours un joueur de cornemuse venait chanter et jouer d'anciens airs villageois devant les travailleurs. La musique, bonne ou mauvaise, était pour eux une bienfaisante distraction, presque un encouragement. Son nom devint populaire. L'arsenal achevé, lorsque le moment fut venu de s'occuper de la petite fontaine, le pauvre barde était mort. Le sculpteur, ou plutôt le *tailleur d'imaiges*, chargé des ornements, imagina de placer sur une espèce de colonne torse la statue du vieux musicien. La ressemblance était parfaite. Les murmures de l'eau jaillissante semblaient sortir, comme des sons affaiblis, de la cornemuse de pierre. Le peuple applaudit à la pensée naïve et pieuse de l'artiste. Au-dessus de la base on voit un petit bas-relief représentant un chœur d'ivrognes.



(La Fontaine du joueur de cornemuse, à Bâle.)

CARACTÈRE DE PHILIPPE II.

Philippe II, qu'on a surnommé *le Démon du Midi*, et qui n'est guère connu que comme un des plus farouches tyrans de l'histoire moderne, avait quelques traits de caractère qui ne sont pas assez connus, et qui modifient singulièrement sa physionomie. Il avait l'esprit vif, pénétrant, éclairé, et il écrivait parfaitement bien; mais pour un prince

il aimait trop à écrire. Toutes ses lettres sont d'une prolixité qui marque le peu de résolution de son esprit; il les écrivait presque toujours de sa main : on en conserve qui n'ont pas moins de dix-huit pages de longueur, toutes de son écriture. Il se faisait rendre compte chaque jour de tout le travail de l'administration de ses vastes états, et il prenait plaisir à apostiller de sa main les lettres et les mémoires de ses secrétaires. Mais ces apostilles ssnt ordinairement des discussions interminables sur des bagatelles, et rarement des ordres précis et une claire décision.

Dans une lettre qu'on écrivait en son nom à l'empereur Maximilien, uniquement pour lui recommander un ancien officier qui avait servi avec distinction, il remarqua qu'on donnait à l'empereur la qualité de duc et comte de Bourgogne; il en fut aussi alarmé que si c'eût été un acte fait exprès pour lui céder la souveraineté de ces provinces; et il écrivit à la marge qu'il savait bien que l'empereur avait coutume de prendre ces titres, mais qu'il doutait fort s'il fallait qu'un roi d'Espagne les lui donnât. En conséquence, il ordonna des recherches pour savoir ce qui avait été convenu là-dessus dans le partage des deux branches de la maison d'Autriche. Puis il ajouta : « Que cela se fasse avec » le plus grand secret, parce que si la chose est d'usage, je » ne voudrais pas que personne sût que j'y eusse hésité un » moment. »

Si ombrageux pour des niaiseries, il était dans les grandes affaires d'une négligence inexplicable. Il lui arrivait de passer cinq à six mois sans écrire un seul mot aux gouverneurs de ses Etats et à ses ambassadeurs, lors même qu'il s'agissait de choses qui ne souffraient pas de retard; on lui dépêchait courriers sur courriers, il retenait les courriers et ne répondait rien; les ministres se désespéraient et se plaignaient, il restait muet. Il y a des personnes qui ont pris pour du génie cette indolence, qui était le fruit de l'indécision de son esprit. Il était naturellement timide, et cependant hautain à l'excès; mais on a soupçonné que cet orgueil même n'était que le masque de sa faiblesse. Initié de bonne heure par son père au plaisir d'être obéi, il enviait par-dessus tout les signes du commandement. A peine eut-il reçu de Charles-Quint la cessiou du royaume de Naples et du duché de Milan, qu'il lui fit signifier qu'il allait destituer tous ceux qui possédaient des charges dans ses Etats pour en revêtir ses propres créatures; les remontrances de son père ne purent rien changer à sa résolution, qui fut exécutée. Charles-Quint, excédé par ses longs travaux et par toutes sortes de maladies, troublait son repos pour accroître le bonheur et la prospérité de son fils. A cette époque, il essayait d'arracher l'investiture de la dignité impériale à sou propre frère Ferdinand pour la lui transmettre, et en même temps il négociait pour lui un mariage avec Marie d'Angleterre, qui devait achever de le rendre maître de l'Europe. A tant de bienfaits, Philippe II ne répondit que par la plus noire ingratitude. Il refusa même d'aller trouver son père à Bruxelles, à moins qu'on ne réglât d'avance quelle autorité il y aurait, et de quelle manière l'empereur serait obligé de le traiter. Il poussa la dureté si loin, qu'on a pensé que ce fut une des causes qui déterminèrent Charles-Quint à faire son abdication. On sait qu'il fut le bourreau de son fils et de sa femme, mais on ignore communément qu'il fut le persécuteur de son père. On peut voir dans Brantôme et dans Bayle que lorsque Charles-Quint fut mort, il eut la pensée de faire déterrer son cadavre, et de le livrer à l'Inquisition comme entaché du soupçon d'hérésie. Ce qu'il y a de certain, c'est que le confesseur qui reçut les dernières paroles de Charles-Quint fut brûlé vif comme hérétique, et que l'archevêque Casranza, qui avait sa confiance intime, fut poursuivi pour le même sujet, et ne dut sa libération qu'à ses hautes dignités et à la protection spéciale du Saint-Siége.

Ainsi ce prince, chargé par la postérité de tant de forfaits politiques, était à la fois un homme médiocre et un caractère pervers. Ses crimes étaient bien plus l'effet de la faiblesse que celui de la force.

PUITS ARTÉSIENS ABSORBANTS.

(Voyez Puits artésiens, 1833, p. 304 et 415; Cavernes, 1837, p. 254 et 266.)

La ville de Paris, dans le but de supprimer l'ancienne voirie de Montfaucon, en a fait établir depuis peu d'années une nouvelle dans la forêt de Bondy. Quoique cette dernière ne reçût encore, en 1833, que le quart des matières que la ville fournit journellement, elle présentait déjà à cette époque de graves difficultés pour l'extraction et la dessiccation, à cause de l'existence d'une nappe d'eau dont la hauteur, variable suivant les saisons, atteint souvent le niveau de ses bassins. On pouvait, il est vrai, faire écouler une partie des liquides en excès en les dirigeant vers de petits ruisseaux qui prennent leur source à peu de distance; mais, comme ces ruisseaux se rendent tous dans des courants plus considérables qui traversent des villages, des propriétés particulières, et enfin la ville de Saint-Denis, ce moyen extrême aurait soulevé de justes réclamations de la part d'une population manufacturière de dix à douze mille âmes, pour laquelle l'eau ne saurait être trop pure.

C'est pour vaincre ces difficultés que les adjudicataires de la voirie de Bondy, stimulés par des exemples que nous citerons bientôt, pensèrent à verser dans le sol, à une grande profondeur, le trop plein de leurs bassins. En conséquence, l'ingénieur civil, M. Mulot, fut chargé du forage d'un puits artésien, destiné non point à amener de l'eau à la surface du sol, mais à absorber celle qu'on dirigerait sur l'orifice. Le succès le plus complet couronna cette entreprise. Le forage, poussé jusqu'à la profondeur totale de 74^{m},71, fit reconnaître deux couches absorbantes, l'une, depuis 46^{m},95 jusqu'à 47^{m},66 dans les calcaires siliceux, et l'autre, depuis 65^{m},51 jusqu'à 74^{m},71 dans les sables argileux, les sables verts et gris renfermant des lignites et des débris de coquilles pulvérisées. Par la première on perdit 50 à 60 mètres cubes en vingt-quatre heures, et la seconde absorba 120 mètres cubes dans le même temps.

Mais le préfet de police, effrayé des suites que pouvait avoir, pour la salubrité des eaux souterraines, une masse aussi considérable d'eaux vannes qui allaient s'y mêler, donna l'ordre de faire suspendre l'écoulement, jusqu'à ce qu'une commission du conseil de salubrité eût examiné cette affaire. C'est du rapport fait, au nom de cette commission, par M. Parent-Duchatelet, que nous avons extrait les détails qui précèdent et une partie de ceux qui vont suivre.

Il existe dans le bassin de Paris plusieurs nappes d'eau distinctes, séparées les unes des autres par des couches imperméables de nature diverse. La première, c'est-à-dire la plus superficielle de ces nappes, n'existe pas sous la ville de Paris; on ne la rencontre que sur le sommet des collines et des plateaux qui l'entourent de toutes parts; elle est retenue par un banc épais d'argile qui se trouve au-dessus des masses exploitées comme pierre à plâtre, ce qui fait que sur ces plateaux, à 200 mètres au-dessus du niveau de la Seine, les puits n'ont souvent que 2 à 3 mètres de profondeur; elle est évidemment formée par la filtration des pluies et par la condensation des vapeurs à la surface du sol des plateaux qui la supportent.

La seconde nappe, qui dépend probablement de la même cause, mais qui, s'étendant sous Paris et dans toute la vallée de la Seine aux environs, recueille les eaux d'une surface de pays beaucoup plus considérable, coule au travers des sables qui sont entre l'argile plastique et le calcaire à bâtir; elle alimente tous les puits de Paris, dont le nombre s'élève à vingt-cinq ou trente mille.

Les nappes d'eau inférieures aux deux premières ne peuvent être atteintes qu'au moyen de la sonde ; leur nombre et la profondeur à laquelle on les rencontre varient singulièrement; elles manquent quelquefois complétement, elles ne sont pas toujours ascendantes, et si elles remontent jusqu'au sol par le trou de sonde, leur écoulement n'est pas le même dans des localités très rapprochées. Il est fort important de remarquer que ces nappes sont d'autant plus abondantes qu'elles se trouvent à une plus grande profondeur, et qu'elles ont un courant impétueux qui les rend assimilables à des fleuves souterrains.

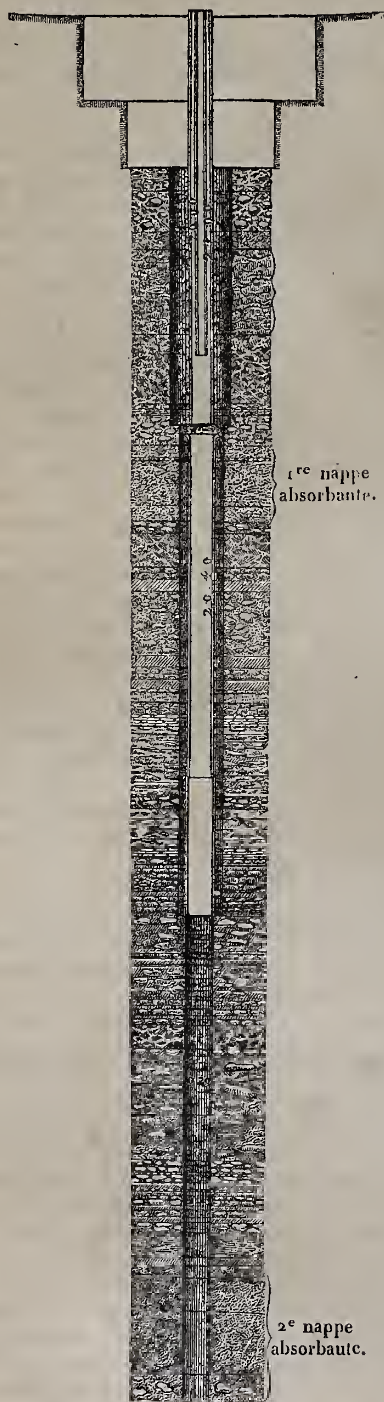
Mille faits au contraire démontrent, de la manière la plus évidente, que les deux premières nappes n'ont point de courant et sont complétement stagnantes. La première, celle qui domine Paris, est peu abondante, et on court risque de l'infecter si l'on y envoie des eaux sales en quantité notable. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer que les eaux qui sortent du flanc du Mont-Valérien sont excellentes, et que celles de Montmartre ne sont pas potables, par suite des vacheries nombreuses et des trous à fumier qui y perdent toutes leurs parties liquides. La seconde nappe, celle qui alimente les puits de Paris, jouissait autrefois de qualités excellentes, et servait de boisson aux habitants des maisons et des bourgs disséminés, qui plus tard ont été enfermés dans l'enceinte de Paris; ce n'est que depuis la multiplication des puisards, et surtout depuis l'introduction des fosses d'aisances dans les maisons, c'est-à-dire à partir de François Ier, que ces eaux se sont détériorées, et qu'il a fallu recourir pour la boisson à l'eau de la Seine. On ne doit pas croire cependant que l'influence des eaux sales et infectes s'étende au-delà d'un périmètre fort circonscrit. Ainsi, l'on a constaté qu'autour des grandes voiries à boues que la ville de Paris avait établies auprès des barrières de Montreuil et des Fourneaux, l'eau des puits n'était jamais altérée au-delà d'un rayon de 150 à 200 mètres. Le village de La Chapelle, près Paris, ne pouvant, à cause de sa situation dans un terrain déprimé, se débarrasser de ses eaux sales et ménagères, a été obligé, pour les perdre, de creuser d'immenses puisards qui boivent et absorbent tout ce qu'on leur envoie : outre une population de quatre mille âmes, le village de la Chapelle contient une énorme quantité de chevaux, de vaches, de porcs, etc., et cependant les puits voisins de ces puisards n'ont pas été infectés à une distance de plus de 200 mètres. Un fait encore plus décisif que les précédents nous est fourni par l'histoire de la voirie de Montfaucon. Vers la fin du siècle dernier, avant qu'on eût établi la conduite qui décharge dans la Seine, en amont de Paris, le trop plein des bassins, un adjudicataire de cette voirie imagina de creuser dans la partie tout-à-fait inférieure une série de puits de grand diamètre, dont le fond était en contre-bas de la nappe alimentaire des puits voisins. Il réussit par ce moyen à perdre les eaux qui l'incommodaient : les puits du voisinage furent infectés, *mais jamais au-delà d'un rayon de 200 mètres !* Il faut un laps de temps très long pour que le renouvellement graduel des eaux, au moyen de la nappe alimentaire, fasse perdre ses mauvaises qualités à un puits qui en a contracté. Un manufacturier du faubourg Saint-Marceau, voulant se débarrasser à peu de frais de l'eau chaude fournie par une machine à vapeur, imagina de l'envoyer dans un puits différent de celui qui servait à alimenter sa chaudière. Pendant quelques mois cette méthode n'eut pas d'inconvénients; mais peu à peu l'eau des puits voisins s'échauffa, et elle parvint à un tel degré de température qu'elle ne pouvait plus être employée dans une foule de circonstances; on fut obligé de donner aux eaux chaudes de la fabrique une nouvelle direction ; mais il fallut *dix-huit mois* pour ramener les puits à la température primitive. Cependant, ajoutons en passant que le renouvellement graduel des eaux des puits de Paris, par suite de la consommation toujours croissante nécessaire à l'industrie ; que la suppression des puisards dont la police ne tolère plus l'existence dans les maisons, et que surtout l'établissement des fosses mobiles ou du moins des fosses à parois étanches, seront autant de causes qui enlèveront probablement d'ici à peu d'années les mauvaises qualités de ces eaux.

Quant aux nappes inférieures, leur abondance et la rapidité des courants qui y règnent empêchent qu'on puisse les assimiler à celle des puits, et que la déperdition d'eaux vannes, même fort abondantes, y exerce une influence fâcheuse. En 1789, chargé par l'administration des hôpitaux de débarrasser Bicêtre des eaux pluviales et ménagères, ainsi que des urines et matières fécales fournies par une population de plus de quatre mille âmes, l'architecte Viel imagina de diriger l'écoulement vers de vieilles carrières assez profondes pour atteindre la nappe des puits voisins. Mais voulant avoir une infiltration permanente, il alla chercher la *seconde nappe* au moyen d'un puits de 15 mètres de profondeur à partir du sol de la carrière; ce puits, terminé inférieurement par un trou de sonde fort large, a, dans la moitié supérieure, 2 mètres de largeur, et forme de cette manière un véritable entonnoir auquel aboutissent différentes galeries de la carrière. C'est au mois de novembre 1790 que les eaux de toute nature provenant de Bicêtre ont été introduites dans le puisard, et depuis ce jour elles n'ont jamais cessé d'y trouver un écoulement facile. Il est vrai que les puits situés sur la rive droite de la Bièvre, à 150 ou 200 mètres de ce puisard, ont été infectés; mais cela tient à une circonstance purement locale, à ce que les pluies d'orage s'accumulant dans les galeries qui aboutissent au trou de sonde, exercent une pression énorme qui doit faire remonter les infiltrations jusqu'à la première nappe. Dans le but de remédier à ce grave inconvénient, l'administration des hospices a ordonné le forage d'un nouveau puits d'absorption mieux disposé, qui, dès l'année 1833, absorbait 100 mètres cubes de liquide en vingt-quatre heures. Au reste, l'infection produite par l'autre ne s'est pas étendue à une grande distance; car tous les puits de la rive gauche de la Bièvre et celui de Bicêtre lui-même qui sert à la boisson de la population de l'établissement, n'ont jamais cessé de fournir de bonne eau.

Malgré le succès remarquable obtenu à Bicêtre dès 1789, un laps de temps considérable se passa avant que le forage des puits artésiens fût employé ailleurs à la déperdition des eaux qui n'ont point d'écoulement à la surface du sol. Il y a fort peu d'années, un puits artésien ayant été foré sur la place de la poste aux chevaux à Saint-Denis, on reconnut que les eaux, privées d'un écoulement facile, produisaient pendant les gelées des glaces nuisibles à la circulation Cet inconvénient avait presque fait renoncer à creuser une nouvelle fontaine sur la place aux Gueldres, lorsque M. Mulot s'engagea envers la ville *à faire perdre à volonté dans l'intérieur de la terre les eaux amenées à la surface du sol, après qu'elles auraient produit au dehors l'effet qu'on pouvait désirer.* Le nouveau puits fut foré à la profondeur de 65 mètres, et l'on disposa dans l'intérieur trois tubes concentriques semblables à ceux d'une lunette d'approche, avec cette différence qu'au lieu d'être à frottement, ils sont séparés les uns des autres par un espace de 0m,054. L'eau fournie par la nappe la plus profonde est amenée à la surface du sol par l'intérieur du plus petit des tuyaux; l'eau d'une nappe située à 55 mètres est recueillie de la même manière par l'espace compris entre le plus petit tuyau et l'intérieur du moyen; enfin, le troisième tuyau, enveloppant tous les autres, ramène et fait perdre dans la troisième nappe non ascendante les eaux en excès fournies par les deux autres.

Un fabricant de fécule de pommes de terre établi à Villetaneuse, petit village à une lieue de Saint-Denis, s'est débarrassé, à l'aide d'un puits absorbant, des eaux infectes qui donnaient lieu à des plaintes par suite desquelles il

aurait été probablement forcé de fermer son établissement. La sonde a été enfoncée à une profondeur de 64 mètres; et depuis l'hiver de 1832 à 1833 le puits a reçu 80 mètres cubes de liquide par jour. Après qu'il eut fonctionné pendant cinq mois, une sonde garnie d'une cuiller,



(Coupe du puits absorbant de la barrière du Combat. — L'échelle est d'environ $\frac{1}{40}$ pour les largeurs, et $\frac{1}{400}$ pour les hauteurs.)

portant une soupape à son bout, n'a ramené, au grand étonnement du fabricant et de l'ingénieur, que du sable et de l'eau blanchâtre. Ce fait, qui peint d'une manière si frappante la rapidité des courants inférieurs, suffit pour dissiper complétement toute crainte sur les inconvénients que pouvait entraîner la déperdition d'une aussi grande quantité d'eau infecte au milieu de ces courants.

En s'appuyant sur les exemples que nous venons d'énumérer, le conseil de salubrité a décidé l'administration à laisser toute liberté aux adjudicataires de la voirie de Bondy; et toutes les vingt-quatre heures 100 mètres cubes de liquide chargé d'une quantité notable de matières solides sont perdus dans le puits absorbant.

L'invention des puits artésiens absorbants n'est pas moins merveilleuse que celle des puits jaillissants, et notre pays peut en revendiquer l'honneur. Suivant M. Arago, le roi Réné fit creuser un grand nombre de trous ou puisards, nommés en provençal *embugs* (entonnoirs), près de Marseille, dans la plaine des *Paluns*, grand bassin marécageux qu'il paraissait impossible de dessécher à l'aide de canaux superficiels. Ces trous jetèrent et jettent encore aujourd'hui dans des couches perméables, situées à une certaine profondeur, des eaux qui rendraient toute la contrée improductive. On assure que ce sont les eaux absorbées aux *embugs* des Paluns, qui, après un cours souterrain, forment les sources jaillissantes du port de *Mion* près de *Cassis*. C'est le plus ancien exemple qui nous soit connu de puits absorbants, de *fontaines artésiennes négatives*, comme les appelle M. Arago.

Ce genre d'ouvrages est destiné à prendre chez nous un immense développement. Il doit servir à faire disparaître complétement la voirie de Montfaucon, dont le hideux voisinage est si révoltant pour une des plus belles villes du monde; on lui devra la suppression désirée de l'écoulement honteux des eaux vannes qui proviennent de ces réservoirs infects dans la Seine, en amont de Paris. Des marais immenses qui enlèvent des terrains précieux à l'agriculture, et en dehors desquels les eaux ne pouvaient trouver aucun écoulement, seront desséchés. En un mot, les puits artésiens absorbants offrent à l'industrie une de ces ressources précieuses que la Providence a préparées pour l'homme, et qu'il rencontre au moment même où il semble arrêté dans l'essor de son développement par un obstacle majeur.

Nous terminerons en donnant la coupe du puits absorbant que la ville de Paris a fait forer, en 1833, sur l'accotement nord du boulevard extérieur, à 200 mètres de la barrière du Combat et à 290 de la barrière de Pantin. Le forage a été poussé jusqu'à 81^{m},23 de profondeur. On a creusé d'abord une première excavation carrée de 4^{m},95 de profondeur sur 5^{m},80 de large, et à la suite, en descendant, un puits de 4^{m},00 de profondeur sur 1^{m},66 de diamètre. Le sondage a été entrepris sur un diamètre de 0^{m},33 de la partie supérieure jusqu'à 24^{m} environ au-dessous du sol; ce diamètre a ensuite été réglé à 0^{m},25 jusqu'à 44^{m},70, puis à 0^{m},20 jusqu'à 52^{m},52, et enfin il s'est trouvé réduit à 0^{m},15 au fond du percement. La figure montre la disposition adoptée pour les tubes métalliques qui maintiennent les parois du trou de sonde, afin que les eaux se perdent dans les deux nappes absorbantes, entre des sables de différente nature Les dépenses de cet ouvrage ont été ainsi réglées :

1° Pour forage jusqu'à 60 mètres au-dessous du sol, avec tous les accessoires, à forfait.	5 500 fr
2° Pour forage de 60 à 80 mètres, à raison de 120 fr. par mètre, prix convenu, également à forfait. . .	2 400
3° Prime en cas de réussite.	500
	8 400

C'est encore M. Mulot qui a été chargé du forage de ce puits, où l'on peut perdre jusqu'à *cent mètres cubes de liquide par heure.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

KARA HISSAR.



(Afioum Kara Hissar, ou le Château noir de l'Opium.)

Kara Hissar est une ville importante de l'Anatolie. Elle est située presque au centre de cette péninsule qu'on appelle l'Asie-Mineure. Traversée par la route qui conduit de Smyrne en Arménie, en Géorgie, en Perse, et à tous les pays voisins de l'Euphrate, elle doit à cet avantage une grande partie de sa prospérité; les caravanes venant de Constantinople s'y donnent rendez-vous. La plupart des produits exportés des manufactures européennes et coloniales s'accumulent dans son enceinte avant d'aller se répandre à l'est et au midi de l'Asie. Les habitants sont actifs, industrieux; les boutiques riches et fournies de marchandises variées. Les maisons en pierre, suivant Niebuhr, y sont plus nombreuses que dans les autres villes de cette partie de l'Asie-Mineure. Au dernier siècle, on estimait beaucoup dans toute la Turquie les armes à feu, les sabres, les étriers, les selles, les brides, le cuir rouge et les tapis de Kara Hissar. Dans la campagne environnante on cultive l'opium en grande abondance, et c'est de là que la ville a reçu le surnom d'*Afioum*. Niebuhr affirme que lorsqu'il la visita, la quantité de l'opium qu'il y vit préparé pouvait égaler la charge de cent quatre-vingts mules.

Le paysage de Kara Hissar est d'une beauté remarquable. D'un côté s'élèvent à une grande hauteur des rochers nus et sombres; de l'autre côté, des collines couvertes de vignes et d'arbres à fruits. La circonférence de la ville est d'une lieue. On y compte dix mosquées, et la population est de plus de cinquante mille âmes. Une petite rivière traverse les rues. Le château est bâti sur les hauteurs rocher aride. Il est mal entretenu; s'il était fortifié, ce serait une place presque inexpugnable.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

LA MARTINIQUE.

(Suite. — Voy. p. 225.)

La plus grande longueur de l'île de la Martinique est de 16 lieues, et sa largeur moyenne d'environ 7 lieues. L'île est de forme irrégulière; elle offre l'aspect de deux péninsules unies par l'isthme qui est entre le cul-de-sac français et le cul-de-sac royal; le terrain s'élève graduellement depuis le rivage jusqu'au centre où sont les montagnes. Chacune de ces péninsules paraît avoir été formée par les éruptions de plusieurs volcans. On compte six volcans éteints, qui sont : les pitons du Carbet, la montagne Pelée, les roches Carrées, la Montagne du Vauclin, le cratère du Marin, et le morne de la Plaine. On appelle *pitons* les reliefs des hauteurs qui ont gardé la forme conique, et *mornes* les collines formées par les courants de lave que les volcans secondaires ont projetés autour d'eux, et qui sont aujourd'hui couvertes de forêts. Les rivières de la Martinique sont au nombre de 75; celles qui sont navigables sont la rivière Pilote, la rivière Salée, la rivière du Lamentin, la rivière Monsieur, la rivière Madame.

Les terres cultivées forment près des deux cinquièmes du territoire de la colonie. La zone des cultures s'étend

depuis le rivage jusqu'à une hauteur de 400 mètres. Les caféiers forment des quinconces qui occupent ordinairement la crête des mornes et la pente supérieure de leurs versants; les cotonniers s'élèvent en taillis sur les terrains qui se refusent à de plus riches productions; enfin les champs de cannes à sucre couvrent les plaines d'alluvions, le fond des vallées et les coteaux les moins escarpés.

Il y a à la Martinique deux villes : le Fort-Royal et Saint-Pierre; quatre grands bourgs : la Trinité, le Marin, le Lamentin et la rivière Salée; vingt petits bourgs ou villages, presque tous situés sur le bord de la mer. La ville du Fort-Royal est le chef-lieu de la colonie; la ville de Saint-Pierre est le centre du commerce de l'île; elle est à 7 lieues de Fort-Royal. Le bourg de la Trinité a un bon port.

La température moyenne de la Martinique, à l'ombre, à 2 mètres au-dessus du niveau de la mer, est de 21 degrés 79 cent. de Réaumur. L'ardeur du climat est, du reste, tempérée chaque jour par deux brises régulières; l'une qui dure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et qui s'accroît ou décroît selon que le soleil est plus ou moins élevé sur l'horizon; l'autre qui commence entre six et sept heures du soir, et qui souffle pendant la plus grande partie de la nuit : la première s'appelle *brise de mer*, la seconde *brise de terre*. L'humidité de l'atmosphère est excessive; les mois les plus chauds sont juillet, août et septembre; les moins chauds, décembre, janvier et février. Les jours sont à peu près égaux aux nuits.

Les vents d'est soufflent pendant les trois quarts de l'année environ; ils ne règnent toutefois avec constance que durant les mois de mars, avril, mai et juin. Ce sont ces vents qui portent le nom de *vents alisés*, et d'où dérivent les expressions *au vent* et *sous le vent*, qui servent à désigner dans les Antilles l'orient et l'occident.

Quelquefois, au milieu du plus grand calme de l'atmosphère, les eaux de l'Atlantique, soulevées par un mouvement subit et précipitées violemment vers le rivage, entraînent avec elles les bâtiments mouillés sur la côte, malgré leurs ancres, et les lancent sur les rochers ou les jettent sur la plage. C'est cette perturbation que l'on nomme dans les Antilles *raz de marée*. On donne le nom d'*ouragans* ou *coups de vent* à des tempêtes violentes qui éclatent quelquefois dans les pays situés entre les tropiques, et durant lesquelles le vent acquiert un tel degré de force qu'il renverse les constructions, déracine les arbres et arrache les moissons. Les rivières, grossies subitement par des pluies diluviales, débordent malgré la profondeur de leurs encaissements, et entraînent avec leurs eaux les arbres des forêts, les plus gros rochers, les plants et les plantations. Les bâtiments qui sont sur les rades et qui n'ont pas eu le temps de gagner la pleine mer, sont brisés ou engloutis. Les désastres qui résultent de ces tourmentes sont incalculables : dans les villes on a vu quelquefois la majeure partie des édifices détruits. Pour remettre en valeur les plantations que le fléau a ravagées, il faut, outre des frais et des travaux considérables, un an, si l'habitation produit des vivres; dix-huit mois, si c'est une sucrerie; trois ans, si elle est cultivée en cacao, et cinq ans, si c'est une caféyère. Les plus affreux ouragans de ce siècle à la Martinique sont ceux de 1813 et de 1817. Le tremblement de terre de 1839 est le plus désastreux qu'on y ait ressenti depuis 1737. Il ne se passe guère d'années où il ne s'y fasse sentir quelques secousses. La chaleur et l'humidité du climat exercent une funeste influence sur la santé des habitants. La mortalité y égale et quelquefois même y excède la reproduction.

Au 31 décembre 1835, la population de la Martinique s'élevait à 116 031 individus, dont 37 955 libres et 78 076 esclaves. Dans ce chiffre, il y avait environ 9 000 blancs et 29 000 personnes appartenant à l'ancienne classe de couleur. Les hommes libres de couleur ne possèdent guère qu'au delà du neuvième des propriétés immobilières de la colonie.

La valeur moyenne d'un esclave cultivateur est de 1200 fr., et la valeur moyenne de son travail est en général fixée à un franc par jour. Le prix moyen de sa nourriture et de son entretien est évalué à 40 centimes par jour.

Le nombre des affranchissements accordés dans la colonie depuis la fin de 1830 jusqu'au 1er janvier 1837 s'est élevé à 17 579.

La loi du 24 avril 1833, qui a créé à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane française et à Bourbon, une institution législative sous le nom de conseil colonial, a déterminé la part respective du pouvoir législatif de la métropole, du pouvoir royal et des conseils coloniaux, dans la législation des colonies.

Le conseil colonial de la Martinique se compose de trente membres élus pour cinq ans par les six colléges électoraux de la colonie, comprenant 819 électeurs, dont 128 appartenant à l'ancienne classe de couleur libre. Le nombre des éligibles s'élevait en 1836 à 507, dont 44 appartenant à l'ancienne classe de couleur libre. Les délégués de la Martinique près du gouvernement, résidant à Paris, jouissent d'un traitement qui est fixé par le conseil colonial, et qui est de 20 000 fr. pour chacun d'eux.

La justice est rendue à la Martinique par quatorze tribunaux de paix, deux tribunaux de première instance, une cour royale et deux cours d'assises. Le nombre des affaires jugées par les deux cours d'assises de la Martinique a été de 57 en 1835, et le nombre des condamnés s'est élevé à 64, dont 5 libres d'origine européenne, 15 libres appartenant à l'ancienne classe de couleur, 44 esclaves. En 1836, aucune condamnation à mort n'a été prononcée.

Les dépenses publiques de la Martinique sont divisées en deux catégories principales : l'une comprend les dépenses de souveraineté et de protection auxquelles il est pourvu au moyen de fonds alloués par le budget de l'état; l'autre se compose de dépenses d'administration intérieure, à l'acquittement desquelles est employé le produit des contributions publiques et autres revenus locaux. Le total général des dépenses en 1837 a été de 4 587 866 fr. Le total des dépenses a été de 2 265 714 fr.

Les écoles et institutions élémentaires existant à la Martinique s'élevaient en 1826 à 52. Parmi ces écoles, on en compte trois consacrées à l'enseignement mutuel, et exclusivement fréquentées par des élèves de couleur. Deux imprimeries sont établies à Saint-Pierre. Un jardin colonial des plantes a été créé en 1803 dans le but de naturaliser les plantes des Indes-Orientales, et principalement les épiceries, et de former un dépôt de plantes médicinales pour l'usage des pauvres. Deux comités de vaccine ont été fondés en 1819. Les bureaux de bienfaisance sont au nombre de trois : des asiles spéciaux sont ouverts aux aliénés, aux orphelins et aux enfants trouvés.

SUR L'APPLICATION A L'ÉTUDE.

La paresse est le plus souvent une preuve d'incapacité.

Il est naturel d'aimer à faire ce que l'on se sent en état de bien faire. La conscience de la puissance que l'on a sollicite au travail et rend les efforts plus faciles.

Plus on produit, plus on est capable de produire. L'exercice de nos facultés, au lieu de les fatiguer, les fortifie.

Il y a des artistes qui semblent craindre de prodiguer leur invention, d'épuiser leur talent. Sans doute ceux qui isolent leur intelligence, qui veulent ne rien devoir à l'observation et prétendent tout tirer d'eux-mêmes, sont exposés à voir en peu de temps la source de leurs idées se tarir : ils s'enferment volontairement dans un cercle étroit où ils tournent continuellement sans avancer; après quelques pas, ils ne font plus que marcher sur leurs propres traces; pour le reste de leur vie ils sont condamnés à imiter leurs premières pro-

ductions, en les affaiblissant de plus en plus. Il n'en est pas ainsi de ceux qui savent combien l'homme est peu de chose par lui seul, qui ne se creusent pas volontairement un cachot dans leur égoïsme, qui restent en libre communication avec le monde entier, et laissent toute leur âme ouverte aux impressions de la société et de la nature. La société change incessamment et élargit toujours de plus en plus son horizon; à mesure qu'elle s'élève, les perspectives se multiplient sous les regards de l'homme et reculent leurs limites. La nature, qui paraît immuable, est encore plus vaste et plus variée que la société. Quand l'humanité serait tout entière composée de génies comme Homère, Raphaël ou Shakspeare, on n'épuiserait pas la nature : elle est pour nous infinie comme Dieu.

L'inspiration naturelle la plus merveilleuse n'exempte pas du travail. Cette espèce de seconde vue que l'on se complaît quelquefois à accorder aux hommes de génie, ce don miraculeux qu'on leur suppose de deviner, outre les lois générales, les faits eux-mêmes, est un préjugé. Quand on regarde de près dans la vie de quelques hommes d'une intelligence sublime dont l'on s'est imaginé exalter la gloire en les proclamant dénués de connaissances positives, on découvre bientôt ce que c'était, au fond, que cette prétendue ignorance. Il se trouve seulement qu'ils n'avaient pas suivi la route commune pour s'instruire.

On n'excelle dans aucun art sans un travail opiniâtre et soutenu. Tout art renferme une science dont il faut avant tout connaître les principes, et qui veut de l'exercice et de l'application.

Ce n'est pas être complétement juste entre les grands artistes que d'admirer leur supériorité d'esprit, sans leur tenir compte de leur amour persévérant du travail. Il semblerait qu'ils n'ont eu d'autre peine que celle de naître, et que leurs chefs-d'œuvre se sont produits presque sans aucun effort de leur part, et pour ainsi dire malgré eux-mêmes. Cependant on sait que parmi les plus renommés d'entre eux, beaucoup se sont aussi appliqués aux sciences exactes et abstraites, ou à plusieurs arts très différents. Léonard de Vinci n'était pas seulement le plus grand peintre de son temps, il était encore mathématicien, musicien, poëte et anatomiste. On ne peut douter que Raphaël, si fécond et mort si jeune, ne se soit livré à des études sérieuses en histoire, en philosophie, et même en théologie : on sait qu'il eut l'ambition de devenir cardinal. Michel-Ange était un prodige de variété de connaissances : architecte, sculpteur, peintre, poëte, mathématicien, ingénieur, etc. Salvator était satiriste et bon joueur de luth en même temps que peintre. Titien écrivait très élégamment. Rubens, dont les œuvres rempliraient un musée grand comme toute une ville, était habile dans tous les exercices du corps, et s'acquitta de hautes fonctions publiques. Dans d'autres ordres de travaux, on citerait de même beaucoup d'exemples semblables. Pascal était grand mathématicien, physicien, mécanicien, admirable écrivain, et très profondément versé dans les sciences philosophiques. Goethe, le plus grand poëte de l'Allemagne, a aussi fait preuve d'une aptitude supérieure en histoire naturelle. La variété du savoir et la puissance intellectuelle n'étaient pas moins remarquables dans les Cuvier, Sylvestre de Sacy, Ampère, Abel de Rémusat, etc. S'il était permis de proposer pour exemple des contemporains, nous en nommerions plusieurs qui, dans la science à la fois et dans les lettres, dans l'enseignement et à la tribune, n'ont pas moins de titres divers à notre admiration.

Sur la même ligne que les esprits paresseux, on peut placer, quant au résultat, ceux qui, actifs et vigoureux au début, manquent de force et d'énergie pour poursuivre et achever. Il ne manque pas de personnes de ce genre qui dépensent toute leur vie en plans, en préparatifs, en essais. Elles tracent un cercle immense pour atteindre un but qui reste au centre et qu'elles n'atteignent jamais; elles accumulent péniblement des matériaux de toute sorte, et en encombrent tellement leur chemin qu'elles se trouvent à la fin arrêtées et découragées; elles ajournent sans cesse le jour de l'exécution, sous prétexte qu'il leur est encore nécessaire d'ajouter à leurs études une étude préliminaire ; leurs espérances sont magnifiques, mais elles sont éloignées et fuient toujours devant elles; elles ressemblent à certain personnage des poëmes chevaleresques qui tourne le dos à ses compétiteurs pour se donner plus de carrière, mais qui s'éloigne d'eux de plus en plus et ne revient jamais à la charge.

C'est une observation vulgaire, que *plus on a à faire et plus on fait.* Les hommes laborieux ont toujours plus de projets qu'ils ne peuvent en exécuter; et c'est aussi une preuve que l'imagination est une richesse qui s'accroît par la dépense, tandis qu'elle s'appauvrit par trop d'économie. Dans le grand nombre de projets qu'on a en réserve, on choisit les meilleurs et les plus séduisants. Au moment même où l'on exécute l'un d'eux, il en est un autre que le désir entrevoit, et en suivant cette chaîne sans fin on échappe à l'ennui, à l'incertitude, au vide de la pensée. Il se faut un peu accabler pour se tenir toujours en haleine. La faculté du travail est comme le fer aimanté, auquel on peut suspendre des poids de plus en plus forts.

SOUVENIR D'UN COSAQUE.

Un voyageur français qui parcourait dernièrement les steppes, entre la mer Caspienne et la mer Noire, avait pour guide un vieux Cosaque, dont la barbe blanchie et le visage marqué de cicatrices indiquaient assez qu'il avait sans doute pris part aux grandes guerres. Il avait figuré en effet dans cette nuée de cavaliers asiatiques qui, traversant l'Europe à la suite de notre arrière-garde, sont venus camper jusque dans nos jardins, au milieu de nos statues étonnées de ce contraste sauvage.—Eh bien ! hetman, lui dit le voyageur, vous avez vu bien des peuples : vous étiez d'une grande armée, et vous avez eu bien des frères d'armes; de tant de gens que vous avez vus sur les champs de bataille, quels sont ceux dont vous vous souvenez le plus volontiers? Sont-ce les Prussiens? — Oh ! non, dit le vieux Cosaque en remuant la tête, ce ne sont pas ceux-là. — Ce sont donc vos compatriotes, les soldats russes? — Non, non. — Il faut donc que ce soient les Autrichiens? — Oh ! oh ! fit le vieux cavalier; ceux-là je les aime autant que les Turcs. — Mais pour qui donc enfin, dit le voyageur, avez-vous ce long souvenir? — Ah ! dit alors le vieillard, c'est pour les hussards français ! Ce sont ceux-là que je n'oublierai jamais : quand nous étions là-bas, en Allemagne, aux avant-postes, et quelquefois, le matin, il y faisait frais, je vous jure, les hussards s'en venaient à nous vers le point du jour : « Ohé ! Cosaques, Cosaques ! venez donc par ici. » Et alors, monsieur, ils avaient du schnaps, les hussards, et ils nous faisaient boire la goutte avec eux ; après cela, nous retournions de notre côté, et, après un quart d'heure, les coups de carabine commençaient. »

Ce souvenir me semble empreint d'un profond caractère, et je ne m'étonne pas de le voir religieusement enfermé dans le cœur de ce vieillard, perdu maintenant, si loin de la France et de ses hussards, dans la solitude sauvage de la steppe. Voilà la guerre telle que la sentent les soldats civilisés : point de ces colères féroces et de ces haines aveugles contre les individus, seul soutien du courage chez les barbares. Aux yeux de ces nobles gens, il s'agit bien moins de causer du mal, de verser du sang, de faire des blessures à son ennemi, que de marcher en avant. Marcher en avant, peu importe la mort donnée ou reçue; faire triompher le nom français; soutenir l'honneur du régiment, c'est à quoi se borne toute leur passion : aussi demeure-t-elle digne,

élevée, sans rien qui la tache ou qui la déshonore. On combat l'ennemi parce qu'il est en face, qu'il s'oppose ou qu'il menace, et qu'il faut que le sort de la guerre, enfin, se décide; non parce qu'on oublie que l'ennemi est homme jusqu'au point de le détester absolument. On déteste le drapeau contraire, parce qu'on le connaît, et qu'on sait qu'il marque l'hostilité à la patrie : on ne déteste pas les personnes, parce qu'on ne les connaît pas, et qu'au fond le sentiment de la fraternité subsiste secrètement dans les cœurs généreux même au milieu de la désolation des luttes meurtrières. Combien d'exemples, dans nos guerres, de blessés tombés côte à côte dans le choc des rangs opposés, et devenant amis en même temps que désarmés ! Je conçois donc bien que ce bon cœur des hussards, touchés, en se réveillant au matin, de voir dans la neige ces pauvres diables de Cosaques demeurés là toute la nuit, et ne voulant pas boire la goutte d'eau-de-vie sans leur en faire part, ait étonné ceux-ci, et les ait remplis, à l'égard de leurs anciens ennemis les hussards, d'une admiration ineffaçable. « Ils nous faisaient boire la goutte, » répètent-ils encore après trente ans. Une personne à qui je racontais cette anecdote comparait le trait de nos hussards à celui de cette compagnie des gardes françaises qui, à la bataille de Fontenoi, tira courtoisement le chapeau aux Anglais, les priant de vouloir bien faire feu les premiers. Il y a, sans doute, dans le coup de l'étrier, bu en commun aux avant-postes, quelque chose de chevaleresque aussi; mais j'y trouve quelque chose de moins galant, de moins affecté, de plus humain, de plus naturel, de plus grand; quelque chose qui irait à merveille, si je ne me trompe, au tour poétique et profond de notre chansonnier national.

GÉRARD.

(Voyez : Léopold Robert, 1835, p. 360; Gros, 1835, p. 372; Sigalon, 1838, p. 205.)



François Gérard.)

François Gérard, peintre d'histoire, est né à Rome en 1770. Son père était Français et sa mère Italienne; à douze ans on l'amena à Paris. Il manifestait déjà un goût très prononcé pour les arts et aurait souhaité entrer dans l'atelier d'un peintre, mais le peu de fortune de ses parents les obligea à le placer chez le statuaire Pajou, les sculpteurs n'étant point en France dans l'usage d'exiger de leurs élèves une rétribution.

Ce genre d'étude fut d'ailleurs loin de lui être inutile dans le reste de sa carrière, et plus tard il se félicitait d'avoir été ainsi contraint d'apprendre de bonne heure à modeler.

Au bout de deux ans il passa dans l'atelier de Brenet, peintre de l'Académie; là il donna une première preuve de talent dans une esquisse peinte tout-à-fait remarquable, mais pour laquelle il fut vertement tancé par son maître, qui ne souffrait pas que l'on peignît avant d'avoir fait de longues études de dessin.

En 1786 il entra chez David, et bientôt on le compta parmi les premiers élèves de ce grand peintre.

En 1789 il fut admis à concourir pour le grand prix de Rome, et il obtint le second prix. L'année suivante il concourut de nouveau; mais la mort de son père vint l'interrompre au milieu de son travail. Son tableau, qui fut terminé quelques mois plus tard, représente *Daniel justifiant la chaste Suzanne*. On y trouve déjà très développées les qualités qui plus tard ont illustré le talent du peintre, particulièrement l'entente de la composition et l'exécution, qui dans certaines parties est tout-à-fait celle d'un maître.

A la fin de 1790 il conduisit à Rome sa mère dont la santé déclinait, et ses deux jeunes frères dont il était le seul soutien. Mais peu de temps après il fut forcé de les ramener en France afin de conserver un modique revenu que les événements, du reste, ne tardèrent point à leur enlever.

Ce voyage ne fut donc d'aucune utilité pour son talent. L'époque à laquelle il revint en France n'était non plus guère favorable aux études, et la mort de sa mère, arrivée en 1793, retarda encore l'époque à laquelle il put reprendre son travail. Il avouait lui-même avoir perdu complétement quatre de ses plus belles années.

Cependant, à l'exposition de 1795, il se fit connaître au public par un ouvrage important, le *Bélisaire*, qui fut bientôt suivi de la *Psyché*. Ces deux ouvrages, si divers d'esprit et de facture, montrèrent tout d'un coup l'étendue des ressources du peintre et furent accueillis avec une extrême faveur.

Néanmoins le tableau de *Psyché* resta trois ans dans son atelier sans trouver d'acquéreur. On lui acheta enfin pour une somme de 6 000 francs ce tableau qui douze ans plus tard fut revendu 30 000 francs.

Pendant tout ce temps, Gérard n'eut pour subsister que le produit des dessins qu'il faisait pour le Virgile et le Racine des frères Didot.

Sa position s'améliora en 1800 par le succès qu'obtinrent quelques portraits dans lesquels il avait montré cette supériorité de talent qu'on lui connaissait déjà, et ce goût exquis que le genre de ses premiers travaux ne lui avait pas fourni l'occasion de manifester au même degré. A partir de ce moment, tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes illustres et de femmes belles et distinguées voulut être peint par lui.

Plus tard la restauration lui permit de connaître toute l'étendue de la réputation dont il jouissait au dehors.

Louis XVIII fut le premier à lui ordonner son portrait; puis l'empereur de Russie, le roi de Prusse et la plupart des princes et des hommes marquants que les événements avaient amenés à Paris, vinrent se faire peindre dans son atelier. Au milieu de cette foule de travaux, il fit marcher en première ligne l'exécution de la *Bataille d'Austerlitz*, l'*Entrée d'Henri IV*, du *Sacre de Charles X*, et de dix autres tableaux du genre historique moins grands, mais fort importants. On compte parmi ceux-ci les *Trois Ages*, *Corinne*, *Sainte Thérèse*, *Daphnis et Chloé*, *Thétis portant les armes d'Achille*, etc.

En 1830, Gérard fut chargé par le roi de peindre deux tableaux, l'un représentant *la Patrie en danger* (1791), et l'autre *les Députés à l'Hôtel de Ville offrant la lieutenance-générale du royaume à Louis-Philippe*. A cette époque il s'occupa aussi des quatre compositions destinées à orner les

pendentifs du Panthéon, les sujets qu'il avait arrêtés pour l'église de Sainte-Geneviève et qui avaient même reçu un commencement d'exécution ne convenant plus à la nouvelle destination que venait de recevoir le monument.

Les peintures qui existent aujourd'hui ont été faites de 1832 à 1836. Il est bien à regretter que ces belles conceptions, où se montre la maturité d'un talent dans toute sa force, soient encore aujourd'hui, et pour long-temps peut-être, voilées aux regards du public.

Dans le nombre des ouvrages qui occupèrent les dernières années de l'artiste, on doit citer comme un des plus remarquables celui de la *Peste de Marseille*. Ce tableau, dont il a fait hommage à l'Intendance sanitaire de Marseille, est connu par une belle lithographie d'Aubry-le-Comte. Le dessin que nous donnons ici est une des variantes de cette touchante scène.

La carrière de Gérard a été sans contredit l'une des plus belles et des plus longues que présente l'histoire des peintres, puisqu'on peut la résumer ainsi : quarante-deux années de travail connu du public, qui ont produit vingt-huit tableaux du genre historique, un nombre considérable de compositions diverses, quatre-vingt-sept portraits en pied,



(Croquis d'un groupe projeté pour le tableau de *la Peste de Marseille.*)

et environ deux cents portraits en buste et à mi-corps, presque tous d'un intérêt historique : le général Moreau, Napoléon et sa famille, madame de Staël, madame Récamier, le roi de Saxe, etc.

Gérard a joui de son vivant d'une réputation méritée, et c'est la faveur du public qui, à différentes fois, l'a désigné aux récompenses du souverain.

Il avait été nommé membre de la Légion-d'Honneur à la fondation de l'ordre.

Pus tard, après le succès qu'avait obtenu le tableau de *l'Entrée de Henri IV*, Louis XVIII le nomma son premier peintre, et quelque temps après le fit baron.

Des témoignages d'estime qui le touchèrent peut-être plus encore furent ceux que lui donnèrent à diverses reprises ses collègues ; par exemple, sa nomination à l'Institut, qui eut lieu à l'unanimité; le choix que fit de lui la commission d'artistes, chargée en 1830 de désigner un peintre pour l'exécutio du portrait du roi destiné à l'Hôtel-de-Ville empressement que mettaient à le visiter tous les artistes de quelque célébrité qui vinrent à Paris, les West, les Lawrence, les Canova, etc.

Au reste, ce n'était pas seulement chez les hommes dont la vie était consacrée aux arts que se montrait un pareil empressement. Pendant trente-cinq ans, la maison de Gérard a été l'un des points de réunion les plus fréquentés par les hommes distingués dans les sciences et dans les lettres, soit nationaux, soit étrangers, qui tous, quelle que fût leur carrière, trouvaient en lui un homme capable de les entendre, et dans la conversation duquel ils avaient toujours quelque chose à apprendre. Son salon était ouvert le mercredi de chaque semaine. Le 4 janvier 1837 la réunion avait été nombreuse; le 11, les personnes qui se présentèrent apprirent que Gérard était mort.

Origine du jury. — Ce n'est point dans les forêts de la Germanie comme l'ont dit quelques auteurs qu'il faut re-

chercher exclusivement l'origine du jury, l'une des plus belles conquêtes de la liberté moderne. Nous le retrouvons, sinon complétement, du moins en germe, dès le quatrième siècle de la fondation de Rome, dans la création de juges appelés *recuperatores*, qui offrent la plus grande analogie avec nos jurés. C'étaient de simples citoyens que le préteur choisissait d'avance pour toute l'année de sa magistrature, et dont on tirait au sort un certain nombre pour chaque cause, absolument comme on le fait pour les jurés chez nous. Ils prononçaient dans les causes où il s'agissait de recouvrement de biens ou d'argent, et dans les contestations de fait, comme en matière d'injures, etc., c'est-à-dire au civil comme au criminel, tandis que dans notre législation la décision des affaires criminelles est seule réservée au jury. Une autre différence consistait en ce que, à l'inverse de ce qui se pratique chez nous, le préteur, avant que le point de fait ne fût jugé, commençait par discuter le point de droit, et, s'il y avait lieu, la peine à infliger. Les débats terminés, les *recuperatores* prononçaient eux-mêmes la sentence, que le préteur se chargeait de faire exécuter. Les races germaniques apportèrent, de leur côté, à cette institution l'idée qui lui manquait, celle du jugement de l'accusé par ses pairs, idée qui prenait sa source dans leur profond mépris pour les vaincus. Dans la société antique, l'individu était toujours sacrifié à la masse; et pour créer la liberté moderne, il fallut, aux souvenirs laissés dans les esprits par le code romain (qui avait atteint sa plus belle expression de science et de perfection, à l'époque où il devenait inutile, à la chute de l'empire), il fallut que les peuples barbares vinssent mêler ce sentiment profond de liberté individuelle et ce besoin impérieux d'indépendance, qui les caractérisaient à un si haut degré.

FEMMES POÈTES.

MARIE DE FRANCE, POËTE ANGLO-NORMAND.

On présume que c'est vers le milieu du treizième siècle que florissait Marie de France, poëte anglo-normand, la première femme dont il nous soit parvenu des poésies en langue romane. On ne peut que former des conjectures sur les événements de sa vie, d'après quelques rares passages de ses œuvres où, contre l'usage de ses contemporains, elle fait à peine mention d'elle. Son surnom indique assez clairement qu'elle était née en France : on pense que c'était en Normandie, d'où plus tard elle passa en Angleterre, et que ce fut dans ce dernier pays qu'elle composa ses lais et ses fables. Outre la langue dans laquelle elle écrivit, elle savait le latin, l'anglais et le bas-breton; et lorsqu'elle est embarrassée ou par le choix d'une expression, ou par la quantité, elle se sert de mots anglais pour compléter soit son idée, soit la mesure du vers. Elle dédia à un roi que l'on croit être Henri III, roi d'Angleterre, ses *Lais*, qui forment un total d'environ six mille vers, et dont la plupart des sujets ont été empruntés aux traditions bretonnes. Denys Pyramus, son contemporain, fait un grand éloge de Marie de France en plusieurs endroits de sa Vie de saint Edmond. Voici un de ses passages :

Kar mult l'ayment, si l'unt mult cher,
Conte, barun et chevaler,
Et si en ayment mult l'escrit.

Ses œuvres ont été publiées en 1832, en 2 vol. in-8°, par M. de Roquefort; les lais seuls ont une traduction en regard. Pour donner une idée du talent de Marie, nous joignons ici la traduction de quelques unes de ses fables. Nous avons eu soin de choisir celles qui ne se retrouvaient dans aucun des fabulistes anciens ou modernes On ne peut faire un plus grand éloge de Marie de France qu'en citant l'opinion de quelques savants qui présument que La Fontaine avait eu connaissance de ses poésies.

D'un cheval qui s'estropia dans un pré.

Un cheval vit l'herbe fleurie d'un pré sans apercevoir la haie qui le défendait, et quand il s'élança pour y entrer il se blessa grièvement.

Morale. Ainsi, vous le savez, agissent la plupart des hommes. Avant tout ils veulent satisfaire leurs désirs, et ne savent pas prévoir la fin dure et cruelle qui les attend.

L'Homme riche.

Un homme riche voulut un jour se rendre dans un autre pays, et pria Dieu de l'y conduire sain et sauf. Mais à peine arrivé, il lui prit fantaisie de s'en retourner, et il demanda au ciel de le préserver des dangers du voyage. Quand il fut embarqué et qu'il se vit en pleine mer, il conjura encore une fois le ciel de le mener à terre, ne requérant de lui que cette seule chose; mais plus il priait, plus sa nef s'éloignait du rivage. Lorsqu'il vit que sa prière n'était pas écoutée et qu'il ne pouvait arriver à terre, alors il se résigna, et bientôt après aborda dans le port.

Morale. Le sage doit avec raison prier le Dieu tout-puissant de faire de lui sa volonté, et il peut lui en advenir grand bien; car Dieu sait mieux ce qu'il lui faut que son cœur, qui sans cesse change et varie.

L'Arpenteur.

On raconte qu'un arpenteur, qui mesurait un jour un champ, se prit à maudire durement sa perche; car, disait-il, il ne pouvait mesurer droit par aucun moyen. La perche lui répondit : Laisse-moi en repos! tu as beau t'emporter; on sait bien que je ne fais rien par moi même. Mais tu es plein de mauvaise foi, et tu rejettes sur moi ta maladresse.

Morale. Ainsi font les gens pervers, quand leur méchanceté est découverte. Ils veulent accuser les autres, et rejeter leurs fautes sur eux

Le Coq et le Renard.

On raconte qu'un coq était à s'ébattre sur un fumier. Près de lui vint un renard qui l'engeôla de douces paroles. Sire, dit-il, que vous êtes gentil! jamais ne vis plus bel oiseau. Tu as surtout une voix sonore; jamais oiseau ne chanta mieux, si ce n'est ton père, que je connus bien autrefois. Il est vrai qu'il fermait les yeux en chantant. — Oh! ainsi puis je faire, dit le coq, qui bat des ailes et ferme les yeux pour rendre son chant plus mélodieux. A l'instant le renard s'élance, le saisit, et va droit vers la forêt. Il passe par un champ où chiens et bergers se mettent à sa poursuite; malheur à lui s'il les laisse approcher! —Va, dit le coq, crie leur: Ce coq est à moi, vous n'en aurez rien. Le renard veut parler en toute hâte; mais il lâche le coq, qui s'envole sur le haut d'un arbre. Le renard stupéfait et confus s'arrêta, se tenant pour joué et mystifié d'avoir été ainsi engeigné par le coq. Aussi, plein de colère et de rage, il s'écria : — Maudite soit la bouche qui parle quand elle devrait se taire! — Maudit soit, répondit le coq, l'œil qui se ferme quand il devrait veiller!

Morale. Ainsi, Seigneur, voit-on agir les fous et la plupart des hommes. Ils parlent quand ils devraient se taire, et se taisent quand ils devraient parler.

LE VERITABLE INVENTEUR

DU TÉLESCOPE A RÉFLEXION.

Nous avons donné (1838, p. 91) la description du télescope à réflexion, instrument d'optique à l'aide duquel les plus brillantes découvertes en astronomie ont été faites dans le siècle dernier. Mais nous avons omis d'attirer l'attention de nos lecteurs sur une circonstance importante à ce sujet; c'est que l'invention du télescope est due à l'un de nos compatriotes, au P. Mersenne, ami de Descartes, et l'un des plus savants hommes du commencement du dix-septième siècle. Comme les étrangers ont une propension marquée à s'approprier des découvertes qui nous appartiennent, il n'est pas hors de propos de donner ici un sommaire des faits qui établissent notre priorité dans cette belle conception.

Ce fut en 1666 seulement que le grand Newton commença à penser au télescope, comme il le dit lui-même.

Trois ans auparavant, c'est-à-dire en 1663, Jacques Gregory, habile géomètre écossais, avait donné la description d'un télescope de cette espèce. Cassegrain, en France, avait eu aussi, à peu près dans le même temps, une idée semblable; et vingt-quatre ans auparavant, dès 1639, le Père Mersenne écrivant à Descartes, lui avait communiqué son invention. Les lettres originales du P. Mersenne sont perdues; mais celles de Descartes, datées de 1639, répondent d'une manière catégorique qui ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Du reste, notre grand philosophe ne croyait pas que les télescopes à réflexion pussent offrir quelque avantage sur les lunettes de l'époque, et en cela il se trompait. Il est probable que ses objections empêchèrent le P. Mersenne de réaliser son invention. Cependant, en 1651, c'est-à-dire douze ans avant Gregory, Mersenne publia une Catoptrique, où il voulut consigner le résultat de ses méditations, et où l'on trouve ces paroles remarquables (proposition septième) :

» On compose un grand miroir concave parabolique, » avec un petit convexe, ou concave aussi parabolique, y » ajoutant, si on veut, un petit miroir, le tout à dessein de » faire un miroir ardent qui brûlera, à quelque distance, » aux rayons du soleil. La même composition peut aussi » servir pour faire un *miroir à voir de loin, et grossir* » *les espaces comme les lunettes de longue vue.* » Si l'on pouvait se méprendre sur le sens et la portée de ce passage, nous ajouterions qu'immédiatement après, Mersenne dit encore la même chose, en supposant seulement qu'au lieu du petit miroir parabolique on en substitue un hyperbolique. Dans sa Balistique, il donne la figure de son télescope, presque entièrement semblable à celle que nous avons donnée nous-mêmes (1838, p. 92).

Il n'est donc plus permis de dire aujourd'hui que nous devons à l'Angleterre le télescope à réflexion. Déjà, grâce à M. Arago, le monde civilisé sait quelle part honorable la France peut revendiquer dans l'invention de la machine à vapeur (1838, p. 403). Nous pensons qu'une étude approfondie des sources originales rendrait à notre pays des droits sur lesquels il a été trop souvent disposé à fléchir, peut-être autant par négligence que par engouement pour l'étrange

---

ELECTION D'UN ROI DE POLOGNE.

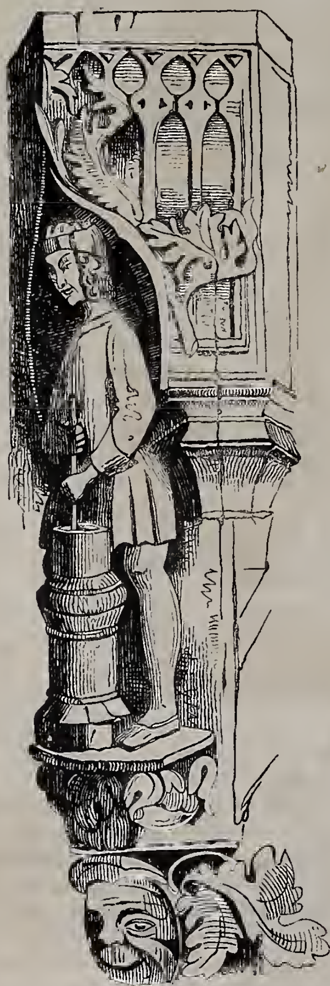
(Extrait des Mémoires du chevalier Pasck.)

Après la mort du roi Jean-Casimir, monseigneur l'archevêque de Prazmow, chef de l'Etat pendant l'interrègne, envoya des circulaires aux Etats de la république. Il était d'avis que l'on envoyât seulement des députés; mais on n'en tint compte : chacun se hâta de monter à cheval et d'accourir; car on savait que monseigneur était du parti de Condé, et qu'il intriguerait jusqu'au dernier moment. Aux premiers jours du mois de juillet nous étions déjà presque tous réunis dans les plaines qui entourent Varsovie : c'était une nombreuse assemblée; Radziwil seul avait amené 8 000 hommes bien équipés et bien armés. — Chaque palatinat formait un cercle à part qui avait son président : les palatinats ainsi groupés entouraient un bâtiment, ou plutôt un portique en bois élevé à la hâte, où siégeaient les nonces, les sénateurs, les ambassadeurs étrangers, et autres personnages de distinction. — Il y avait plusieurs partis; mais les plus considérables étaient : celui du prince de Condé, qui n'était pas en bonne odeur en Pologne, attendu sa qualité d'hérétique et ses intrigues en France; celui du prince de Neubourg; celui du duc de Lorraine, et enfin celui qui voulait un roi polonais. — Ce dernier parti était le moins brillant : tandis qu'ailleurs l'on remplissait les coupes, que l'on faisait des promesses et des cadeaux, dans ses rangs tout était calme et réservé. — Après le plaidoyer des ambassadeurs en faveur de leurs maîtres, le duc de Lorraine parut avoir gagné le plus de partisans; c'était un seigneur jeune et guerrier, et son envoyé avait déclaré « qu'il promettait de combattre tous les ennemis de la république, n'importe quel fût leur nombre. » — Pendant qu'on délibérait et que chacun vociférait pour son candidat, un noble du palatinat de Sandomir cria de toutes ses forces : « Voulez-vous vous taire, messieurs les condéens (partisans du prince de Condé), ou bien vous entendrez siffler nos balles. » Un sénateur lui répondit quelque chose de brutal, et à l'instant même plusieurs balles frappèrent la toiture du bâtiment.—Les sénateurs ne pensèrent alors qu'à s'esquiver adroitement, et le désordre devint tel qu'on fut obligé de clore la séance.— Le lendemain, la foule bouillonnait de nouveau dans la plaine : on voyait peu de sénateurs; mais comme on paraissait vouloir se passer d'eux, ils accoururent en hâte. — Le silence établi, tout était morne et taciturne; quelqu'un de la foule s'écria : « Messieurs et frères! nous ne sommes pas venus ici pour méditer; comme monseigneur l'archevêque ne paraît pas disposé à remplir ses fonctions, prions le Castellan de Cravovie, qui est le doyen des sénateurs, de nous présider. Il ne s'agit pas ici de l'élection d'un pape. » Sur ces paroles, monseigneur déclara être prêt à ouvrir la séance. — Les délibérations commencèrent; dans quelques groupes, on entendait crier : « Vive le duc de Lorraine ! » Ce fut alors que le parti polonais donna preuve d'existence; il répandit çà et là ses raisons : « Nous n'avons pas besoin que le roi soit millionnaire, il sera assez riche étant roi de Pologne; nous n'avons pas besoin qu'il soit en parenté avec les autres rois, cela est dangereux pour la liberté. Choisissons dans notre propre sein. On sait quels services a rendus à la république le feu prince Jérémie Wisniowecki; il serait beau et juste de s'en montrer reconnaissant en appelant son fils au trône. » — Tandis qu'on parlait ainsi, je vis le jeune prince Michel qui se tenait blotti dans un coin sans proférer une parole. — Peu à peu les choses changèrent de face, et les cris Vive le Piast! vive le roi Michel! retentirent et dominèrent de tous les côtés. — L'élection fut dès lors assurée : mais les opposants furent encore long-temps à vociférer. Dans notre groupe, M. Bieski, nonce à la diète, homme à tête blanche comme une colombe, eut le malheur de dire seulement : « Il ne tiendra pas. » Aussitôt mille sabres brillèrent dans l'air. « Qui t'a dit, fils de païen, qu'il ne tiendrait pas? lui criait-on de toutes parts; c'est nous qui le soutiendrons. — Jetez sur nos sabres cet ami du Français; nous enverrons sa tête en cadeau au prince de Condé. » — Le vieillard sauta avec l'agilité d'un chevreuil vers le président, qui se prit à crier : « L'infanterie! vite de l'infanterie!» Aussitôt 600 fantassins entourèrent le fauteuil du président, les mousquets tournés vers l'assemblée, et le tumulte s'apaisa. — Un instant après le nouvel élu était introduit au milieu des sénateurs, et recevait les félicitations plus ou moins sincères de tout le monde. — Comme il s'avançait, on aperçut un essaim d'abeilles voltiger au-dessus de sa tête, puis se poser sur sa chevelure et sur toute sa personne sans lui faire aucun mal. L'air retentit de cris d'allégresse. — Monseigneur l'archevêque fit tout ce que prescrivait le cérémonial, toutefois avec la mauvaise grâce d'un loup attelé par ruse à la charrue et forcé de labourer la terre.

Changement de nom des papes à leur avènement. —Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où les papes ont commencé à changer de nom à leur exaltation, ni sur les motifs qui les y déterminèrent. Suivant l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, ce fut Sergius IV qui, en 1009, changea le premier son nom. Fra Paolo pense que cet usage a été introduit par les Allemands élevés au pontificat, et dont les noms étaient rudes et mal sonnants aux oreilles italiennes. « Les papes, ajoute-t-il, l'ont con» tinué depuis pour marquer qu'ils échangeaient leurs

» affections privées contre d'autres plus nobles. » Onuphre l'attribue à Jean XII, qui, élu en 956, quitta son nom d'Octavien qui lui parut réveiller des souvenirs de paganisme. Cette dernière opinion nous semble la plus probable; car ce dut être un pareil motif qui, long-temps avant que l'usage ne fût admis pour les souverains pontifes, dès la fin du septième siècle, avait déterminé les évêques à changer de nom à leur ordination. On sait que de nos jours encore les religieux et les religieuses, une fois leurs vœux prononcés, quittent leurs noms de famille pour prendre celui d'un saint ou d'une sainte en signe de renoncement au monde. Depuis Benoît IX, c'est-à-dire depuis l'an 1033, Adrien VI, élu en 1522, est le seul qui ait conservé le nom qu'il portait auparavant.

UN APOTHICAIRE AU SIÈCLE DERNIER.



(Musee de Nantes.—Un Pileur, enseigne d'une ancienne boutique d'apothicaire.— Ce dessin est extrait de l'*Histoire de Nantes*, par le docteur Guépin.)

Notre gravure représente la statue en bois d'un pileur qui formait l'angle d'une maison aujourd'hui détruite, située autrefois près de la place Sainte-Croix, à Nantes. La construction de cette maison était postérieure au règne de la duchesse Anne. Le rez-de-chaussée était une apothicairerie, à laquelle le pileur servait d'enseigne.

Les anciens habitants se rappellent encore parfaitement l'aspect de cette boutique d'apothicaire. Le devant de la maison n'était pas plus fermé que celui de beaucoup de petits magasins d'épiceries en province. Une demi-porte de deux pieds de large, s'ouvrant en dedans, donnait accès dans une chambre un peu noire. Des deux côtés il y avait deux comptoirs se faisant face. De grands pots en terre bleue, consacrés à la thériaque et à l'électuaire appelé mithridate, ornaient la devanture. L'un des comptoirs était entouré d'un châssis vitré; c'était là que se tenait la maîtresse de la maison. Au-dessus de l'autre se trouvait suspendu un étui tel qu'il en existe encore un de cette époque dans la ville de Nantes : il contenait une seringue, des canules et des pistons de rechange. Cet instrument, qu'une bandoulière suspendait au cou, était celui que l'apothicaire emportait en ville. Les poutres de la boutique étaient garnies de pièces curieuses d'histoire naturelle, telles que lézards empaillés, œufs d'autruche, serpents de toute espèce. Les poteries n'avaient aucune ressemblance avec nos poteries actuelles. Le fond était garni de burettes à anche; elles servaient à mettre les sirops. Les étiquettes étaient peintes sur faïence; on y lisait : *Syrop alexandrin*, *Syrop de rhubarbe*, *Syrop de tortue;* celui-ci avait beaucoup de vogue. A cette époque, le sirop de Maloët était très employé contre les toux, les catarrhes; il a été ressuscité depuis, après un oubli de longue durée, sous le nom de *sirop antiphlogistique*.

Des deux côtés de l'apothicairerie on voyait des bocaux semblables à ceux qui garnissent actuellement l'intérieur de nos pharmacies; seulement, au lieu des nouvelles étiquettes, on lisait sur les bocaux : *Yeux d'écrevisses*, *Ecailles d'huîtres*, *Coquilles d'œufs*, *Vipères*, *Cloportes*. Ces bocaux étaient les uns très petits, et les autres très grands. L'un d'eux était étiqueté *Fragments précieux*, et contenait des grenats, des émeraudes, des topazes, le tout en fragments assez petits pour ne pas être employés en bijouterie. Ces substances entraient dans la composition d'un fameux électuaire, qui, si notre mémoire est fidèle, s'appelait *électuaire d'Hyacinthe*. Il est encore employé aujourd'hui, mais réformé.

L'apothicaire était un vrai caméléon. On le voyait tantôt dans sa boutique, le tablier vert passé devant lui, une paire de ciseaux pendue au côté, le gilet rond sous le tablier. Il était l'homme important du quartier : c'était lui qui mettait le voisinage au courant des nouvelles du château et de l'évêché, ainsi que des décisions de la communauté des bourgeois. Tantôt en frac noir, l'épée au côté s'il avait l'honneur d'être l'apothicaire du gouverneur de Bretagne, ayant dans la poche le petit poêlon d'argent à manche d'ébène, il allait dans les maisons qui la veille l'avaient fait prévenir, pour préparer sur place la fameuse médecine noire, indispensable à la santé de nos pères, et dont ils regardaient l'usage comme devant être éternel.

Cette sculpture en bois du *Pileur* avait été d'abord donnée comme bois à brûler à un ouvrier; elle fut ensuite offerte à M. Lesant, pharmacien, qui en a fait don au Musée de Nantes.

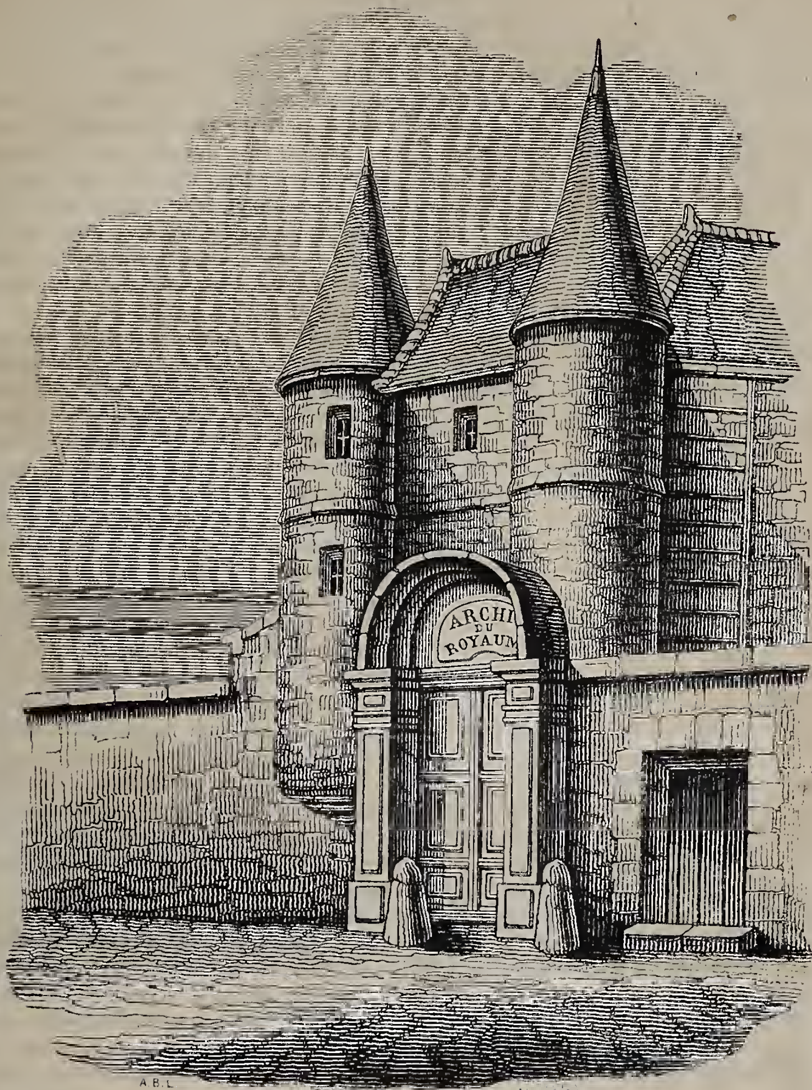
Ne vous affligez pas si, en visant à une grande fortune, vous n'en avez atteint qu'une médiocre. Jugez-la, non par l'éclat qu'elle vous prête, mais par le bonheur qu'elle vous donne. Vous êtes plus loin du soleil, mais plus loin des tempêtes. C'est en haut que se forment les orages; vous êtes plus bas, mais à l'ombre et parmi les fleurs. Répétez ce que disait Horace à Cellus : « Qu'importe que mon bateau soit petit ou grand, pourvu que j'y sois sûrement et doucement porté. » M. DE SÉGUR.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ARCHIVES DU ROYAUME.

(Voyez 1834, p. 95.)



(Vue extérieure de l'entree des Archives du royaume, hôtel Soubise, rue du Chaume, à Paris.)

C'est au règne de Charlemagne qu'il faut rapporter l'origine du premier dépôt de documents relatifs à l'histoire de France. Charlemagne ordonna, en 815, que les originaux des règlements faits par les conciles seraient conservés dans le palais impérial. Cet usage ne paraît pas avoir eu beaucoup de durée; car, au douzième siècle, le roi menait avec lui les archives, lorsqu'il allait à la guerre; on sait en effet que Philippe-Auguste, surpris en 1194 à Bellefoge par Richard Cœur-de-Lion, se sauva et perdit les archives et le sceau royal dans la déroute. Les papiers qui les composaient étaient des rôles d'impôts, des états des revenus du fisc, des redevances des vassaux, des priviléges et des charges des particuliers, enfin un dénombrement des serfs et des affranchis des domaines du roi. Pour prévenir une nouvelle perte aussi préjudiciable aux intérêts de la couronne, le chancelier de France Garin fut chargé, en 1220, de rassembler toutes les chartes émanées du roi depuis 1195, et de les copier sur des registres par ordre de matières. Telle est l'origine du *Trésor des Chartes*. Tout le monde comprit plus tard la nécessité de ces sortes de collections si importantes et pour l'histoire et pour l'administration, et, bientôt, les monastères, les abbayes, les églises, les prélats, les seigneurs, les communes, les corporations, etc., eurent leurs archives; jusqu'à saint Louis les archives du roi furent placées au Temple, et depuis ce prince elles restèrent à la Sainte-Chapelle où il les avait fait transporter. En 1782, il y avait 1 225 dépôts d'archives en France, que l'on s'occupait à dépouiller depuis 1765. Le gouvernement secondant l'impulsion de beaucoup d'hommes sérieux vers les études historiques, avait chargé plusieurs savants d'extraire de tous les dépôts tout ce qui pouvait servir à l'histoire de France. Ce travail produisit environ 50 000 pièces déposées actuellement à la Bibliothèque royale.

Nous avons déjà donné quelques détails sur l'histoire de la formation du dépôt actuel des archives (voy. 1834, p. 94). Il doit son origine à l'Assemblée nationale, qui décida le 29 juillet 1789, qu'il y aurait un dépôt où l'on placerait tous les papiers de l'Assemblée, les pièces originales qui lui seraient remises, et l'une des deux minutes du procès-verbal de ses séances. Le 12 septembre 1789, le décret fut sanctionné par Louis XVI. En 1790, la Constituante ordonna le dépôt des caractères de l'imprimerie du Louvre, des machines de l'Académie des sciences, etc.; elle décida que l'on construirait une armoire de fer destinée à contenir les objets les plus pré-

cieux : entre autres choses, l'on y plaça l'acte constitutionnel.

En 1793 (12 brumaire an II), la Convention résolut de faire de ce dépôt le centre de toutes les archives particulières existant en France, de toutes les pièces relatives à l'histoire de France, à l'administration et à la justice ; on supprima les dépôts particuliers et on les fit venir à Paris, où, comme ceux de cette ville, ils furent réunis au dépôt des archives. Jusqu'alors les archives avaient été placées dans le local des assemblées législatives. En 1808, on décida qu'on les déposerait à l'hôtel Soubise, que l'Etat venait d'acheter. De 1810 à 1812, Napoléon ajouta aux archives françaises 102 435 liasses, volumes ou régistres enlevés au Vatican, 12 049 au Piémont, 55 259 à l'Allemagne, une partie des archives de Simancas. On allait apporter celles de Hollande, Gênes, Parme, Florence, Pise, Plaisance, Sienne, Spolette, Pérouse, Genève, lorsque survinrent les événements de 1814 et 1815. Les Bourbons rendirent aux souverains étrangers les pièces relatives à leur histoire, et aux émigrés une partie des papiers relatifs à leurs familles. Les ministères, l'université, reprirent plusieurs collections. En 1821, Louis XVIII comprenant enfin l'utilité d'une institution qu'il avait été sur le point de détruire, créa l'Ecole des chartes, destinée à former des hommes capables de mettre en ordre les pièces contenues à l'hôtel Soubise.

Nous avions indiqué autrefois la division du dépôt des archives en deux sections, aujourd'hui il est divisé en six sections : législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire.

La première section comprend la collection des lois, les procès-verbaux des assemblées nationales, et les papiers des comités et des députés envoyés en mission. Elle renferme près de 7 000 cartons.

La section administrative comprend tous les papiers relatifs à l'administration générale du royaume, au gouvernement, à la maison du roi, aux administrations spéciales et locales, et surtout le recueil des arrêts du conseil, depuis 1593 jusqu'en 1791. Elle est renfermée dans 40 000 cartons.

La section historique comprend le trésor des chartes, les actes des rois de France, dont le plus ancien document remonte à 620 et porte la signature du fameux saint Eloi (voyez 1834, p. 95). Les monuments ecclésiastiques, les pièces relatives aux ordres militaires et religieux, à l'instruction publique, les généalogies, etc. ; en tout 5 436 cartons, et une fort belle collection de portraits d'hommes célèbres. Cette section possède aussi l'armoire de fer. On y a renfermé des sceaux et des bulles d'or, les clefs de la Bastille, les clefs de Namur remises à Louis XIV ; les livres rouges de Versailles, où Louis XV et Louis XVI inscrivaient leurs dépenses secrètes, surtout les sommes données aux espions dans les cours étrangères ; les testaments de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le journal de Louis XVI ; des traités, des médailles, la matrice de la médaille du serment du Jeu de Paume, les étalons du mètre et du gramme, des monnaies, des lettres de Napoléon, etc.

La section topographique comprend 4 616 articles, savoir : des cartes géographiques, hydrographiques, astronomiques et historiques, plans, mémoires de statistique. Les cartes originales des départements, signées des commissaires nommés pour établir leurs limites sont une des curiosités de cette section.

La section domaniale renferme dans 26 000 cartons, tout ce qui provient de la Chambre des comptes, les titres domaniaux, les titres spéciaux des domaines des princes, les titres des biens des communautés religieuses, les papiers du séquestre, c'est-à-dire ceux confisqués sur les émigrés.

La section judiciaire, actuellement à la Sainte-Chapelle, contient dans 65 000 cartons, les actes de la grande chancellerie et des conseils, du parlement de Paris, du Châtelet, des diverses cours et juridictions des tribunaux criminels extraordinaires. On construit en ce moment à l'hôtel Soubise de nouveaux bâtiments où l'on placera cette section.

Le premier directeur des Archives fut Camus, mort en 1804. Son successeur fut M. Daunou, remplacé en 1816 par M. Delarue ; depuis 1830, M. Daunou a repris sa place.

Origine du nom des chevaliers de la Table-Ronde. — Après le *pas d'armes*, dit un auteur, les combattants soupaient à la même table : on avait soin qu'elle fût ronde, pour éviter toute dispute sur le rang et la préséance ; de là est venu le nom de *chevaliers de la Table-Ronde*.

PÊCHE DE LA MORUE.

(Voyez 1834, p. 122.)

On pêche un peu de morue au nord de l'Islande, mais on en trouve davantage sur les côtes méridionales et occidentales de cette île, comme aussi sur celles de Norwége, dans la Baltique, et à la hauteur des îles Orkney et des Hébrides. Elle devient ensuite plus rare à mesure qu'on descend vers le sud, et semble cesser tout-à-fait avant d'atteindre à l'entrée du détroit de Gibraltar.

Dans le principe, les plus grandes pêcheries de morue étaient situées dans les mers du Nord, et à la hauteur des îles occidentales anglaises, où se rassemblaient les navires de toutes les nations commerçantes ; mais c'était principalement vers l'Islande que la pêche abondait. Les Anglais s'y rendaient avant l'année 1415, car on trouve dans leur histoire que Henri V était disposé à donner au roi de Danemarck satisfaction pour quelques irrégularités commises dans ces mers par ses sujets. Sous le règne d'Edouard IV, ils furent, par traité, exclus de la pêche. Dans des temps plus rapprochés, on voit encore que la reine Elisabeth consentit à Christian IV, roi de Danemarck, l'autorisation de pêcher dans ces parages, et que, sous son successeur, 150 navires anglais, au moins, étaient employés à la pêche d'Islande, faveur due probablement au mariage de Jacques avec une princesse de Danemarck.

La morue n'habite donc que les parties septentrionales du globe ; on n'en rencontre guère, avons-nous dit, dans la Méditerranée. Mais son principal rendez-vous est sur les côtes de Terre-Neuve et les autres bancs à la hauteur du cap Breton, de la Nouvelle-Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre. Elle affectionne particulièrement ces latitudes tant à cause de la grande quantité de vers qui se forment dans ces fonds de sable et dont elle se nourrit, que pour le voisinage des mers polaires où elle retourne déposer son frai, mais d'où le défaut de nourriture l'oblige à redescendre aussitôt que les mers plus méridionales s'ouvrent de nouveau par la fonte des glaces.

Terre-Neuve fut découverte par Jean ou Sébastien Cabot, en 1497. Le grand banc est situé à environ quarante lieues de l'île, et pourrait être appelé une vaste *montagne sous-marine*. Son riche approvisionnement est sans aucune rivalité, et la pêche s'y exploite à un point inusité dans toute autre partie du monde. Quoique depuis plus de trois siècles, toutes les nations de l'Europe y soient allées prendre des chargements, on n'y a remarqué aucune diminution sensible. On ne s'étonnera point de ce fait si l'on pense que la morue est tellement prolifique, que Leevenhoeck a compté 9 384 000 œufs dans un poisson de moyenne taille. Il semble que ce moyen immense de reproduction rende son exterminiation totale impossible.

L'avantage de Terre-Neuve a été si promptement reconnu, qu'en 1517, à peine vingt ans après le premier voyage

plus de 50 bâtiments de différentes nations s'y employaient à la pêche. En 1578, la France avait sur les bancs 150 navires; l'Espagne, de 120 à 150; le Portugal, 50; l'Angleterre, de 30 à 50. Pendant la moitié du dix-huitième siècle, la pêche fut exploitée surtout par les Français, les Anglais et les Américains. Mais la perte du cap Breton et de nos autres possessions au nord de l'Amérique portèrent un coup fatal à la nôtre. On sait que le traité d'Utrecht dépouilla la France de ses colonies, mais lui réserva le droit de pêche. Il fallait donc, pour que cette réserve ne devînt point illusoire, qu'une possession quelconque lui fût allouée; le traité de 1763 y pourvut; il lui concéda les seules petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon, pour sécher son poisson. Pendant les guerres de la révolution et de l'empire, ces îlots nous furent enlevés, mais la paix de 1814 nous les a restitués.

La guerre de l'indépendance en Amérique divisa la pêche anglaise, c'est-à-dire que celle qui était auparavant opérée par la Nouvelle-Angleterre devint la propriété des Etats-Unis. Au moment de la révolte de ces derniers, la Grande-Bretagne tenta de les en exclure; mais comme ils avaient la faculté de retenir des provisions et d'autres articles indispensables à la pêche, ce projet n'eut point de suite. Les Américains sont aujourd'hui autorisés à prendre du poisson à trois milles du rivage, et à le sécher sur telle côte voisine que ce soit, hors de l'occupation de l'Angleterre; moyennant ces conventions, ils exploitent une pêche très étendue; néanmoins les Anglais en ont conservé la plus grande part. D'après un terme moyen de trois années finissant avec 1789, il paraît que 402 navires, 1 911 bateaux et 16 856 marins étaient occupés à la pêche américaine. Dans une des dernières années qui viennent de s'écouler (1832), son exportation a été de 125 257 quintaux métriques de poissons secs, et de 102 770 barils de morue verte, dont la valeur totale est estimée à environ 5 482 500 francs.

Un relevé des neuf années commençant avec 1823 et finissant avec 1831, a établi la part moyenne que la France a prise aux pêches de Terre-Neuve dans les proportions suivantes :

341 navires jaugeant 38 680 tonneaux, montés par 7 085 matelots, ont exporté 25 718 466 kilog. dont 8 974 238 de poisson salé, 16 744 228 de morue verte, et 1 217 008 kilog. d'huile. En estimant à 20 francs le quintal métrique de poisson et à 100 francs celui d'huile, nous trouverons que cette industrie a donné lieu à un mouvement de fonds qui ne s'élève pas à moins de 6 360 746 francs par année moyenne.

Pendant la dernière guerre, la France ne participant point à la pêche, celle des Anglais atteignit un degré extraordinaire de prospérité, la valeur totale du produit de Terre-Neuve ayant, en 1814, excédé 70 millions de francs. Mais depuis la paix, la pêche anglaise sur ce point, a rapidement décliné. Elle se borne presque à celle du rivage ou de bateaux qui emploie cependant 40 000 tonneaux de navigation et 5 000 matelots; mais quoiqu'elle ne soit pas pour les marins une pépinière aussi féconde que la pêche sur les bancs, on la regarde comme la plus abondante en poisson et en huile. Le produit annuel moyen des pêches de toute espèce, y compris le veau marin, le saumon, etc., exporté de Terre-Neuve pendant les trois années finissant avec 1831, est évalué à 12 910 425 francs.

Les ports de la Nouvelle Ecosse, de New-Brunswick, etc., exploitent aussi une pêche considérable; mais après celle de Terre-Neuve, la plus importante pour les Anglais a lieu le long des côtes de Labrador. Voici à cet égard, des renseignements authentiques.

Durant la saison, 280 à 300 schooners se rendent de Terre-Neuve aux différentes stations de pêche sur la côte du Labrador, où sont occupés à peu près 20 000 sujets anglais. Environ un tiers des schooners retournent deux fois par été à Terre-Neuve, chargés de poissons secs, tandis que plusieurs navires marchands partent du Labrador avec leurs chargements pour se rendre directement en Europe, après avoir généralement encore empli des bateaux pêcheurs de Terre-Neuve. Une grande partie du poisson de ce dernier voyage est verte ou marinée, et séchée après son arrivée dans l'île. Huit ou neuf schooners de Québec fréquentent la côte, ayant à bord environ 80 marins et 100 pêcheurs. Une partie du poisson qu'ils prennent est envoyée en Europe, le reste va à Québec; ils importent, en outre, annuellement au Canada, pour environ 150 000 francs de fourrures, d'huile et de saumon.

100 à 120 navires de la Nouvelle-Ecosse, et surtout de New-Brunswick, se rendent aussi au Labrador. Ces navires peuvent monter à 6 ou 700 tonneaux, portant environ 1 200 marins et pêcheurs. Ils remportent généralement chez eux la plus grande partie de leur chargement après l'avoir mariné.

Un tiers des habitants résidant au Labrador sont des domestiques anglais, irlandais ou de Jersey, chargés de garder les établissements qui servent à la pêche, et ils s'occupent, au printemps et à l'automne, à prendre des veaux marins au filet. Les deux autres tiers restent constamment au Labrador pour leur propre compte, dans le but de pêcher des veaux marins, et surtout de se procurer des fourrures pendant l'hiver. L'été, ils s'engagent pour la pêche; la moitié d'entre eux se compose de naturels de Jersey et du Canada.

Au commencement de l'hiver et pendant le printemps, on prend au Labrador de 16 à 18 000 veaux marins. On dit que les Canadiens et autres qui y résident pendant l'hiver aiment à se nourrir de cette chair. Environ 4 000 de ces animaux sont tués par les Esquimaux. La totalité de ceux que l'on pêche produit environ 550 tonnes d'huile d'une valeur de 200 000 francs.

La pêche du Labrador a été plus que sextuplée depuis 1814, parce que les marins anglais ont dû se retirer des lieux aujourd'hui occupés par les Français sur les côtes de Terre-Neuve.

Le produit total des pêcheries anglaises dans les différentes mers et rivières d'Amérique, y compris l'huile et les peaux de veaux marins, est estimé, terme moyen, à 21 450 250 fr.

La pêche anglaise s'opère principalement au moyen de plates-formes élevées le long du rivage, et de chacune desquelles sortent, à la chute du jour, plusieurs embarcations de deux à quatre hommes qui travaillent jusqu'à ce que leur barque soit remplie; puis ils regagnent leurs plates-formes, y déposent leur récolte, et sortent de nouveau pour en chercher une autre. Il y a deux manières de préparer la morue; dans l'une, on vide le poisson, on le sale, et on le met en baril; c'est ce qu'on appelle la *morue verte;* dans l'autre, le poisson, avant d'être conditionné, passe par plusieurs mains. Autour d'une table, sont assis trois hommes, armés de couteaux, et ayant chacun leur fonction. Le premier entame le poisson, et sépare presque entièrement la tête du corps; puis il le passe à son voisin qui enlève entièrement la tête, extrait les entrailles et jette le foie dans un baril pour en faire de l'huile; le troisième fend la morue et en retire l'arête. Ces opérations s'exécutent avec une telle rapidité que souvent dix poissons sont préparés en une minute et demie. Le saleur dispose ensuite les morues en pile, et place un lit de sel entre chacune d'elles; on les laisse quelques jours dans cet état, puis on les lave, et on les expose au soleil pour les sécher; c'est ce qu'on appelle la *morue sèche;* mais pour cette dernière méthode, il est indispensable de déposer promptement le poisson sur le rivage après sa sortie de l'eau.

Le gouvernement anglais avait jugé à propos d'encourager par des primes la pêche et la préparation de la morue; mais depuis 1830, ces primes ont totalement cessé.

Parmi les ports français qui arment pour cette périlleuse et intéressante industrie, les principaux sont : Marseille, Granville, Dunkerque, Bordeaux, La Rochelle et Nantes. Bayonne et Saint-Jean-de-Luz ont perdu la part qu'elles y prenaient autrefois.

Terminons ces détails par une seule réflexion : la pêche lointaine, en même temps qu'elle est une source abondante de travail lucratif pour les localités maritimes, a encore l'inappréciable avantage de former et d'aguerrir les matelots au rude apprentissage de la mer. Plus un Etat l'exploite, plus il peut compter sur une armée navale capable de soutenir au besoin l'honneur de son pavillon. Vers 1789, à cette époque où notre marine était florissante, 8 000 Français allaient, chaque année, braver les ouragans et l'intempérie des climats brumeux de Terre-Neuve. Quelques années après, on sait trop à quelle situation déplorable nos guerres presque exclusivement continentales avaient réduit notre puissance maritime. Nos vaillants matelots, sortant joyeusement de nos ports, ne rêvaient que la gloire ; mais bientôt, hélas ! presque toujours, écrasés par le nombre, ils ne rencontraient que la mort ou ces prisons si affreusement connues sous le nom de *pontons*. Cet état de choses a changé. Depuis la paix, notre marine a été replacée sur un pied respectable, et nos pêcheurs de Terre-Neuve ont déjà atteint et parfois dépassé le chiffre de 1789. En vain les économistes anglais prétendent, et tout en blâmant leur gouvernement de nous avoir rendu Saint-Pierre et Miquelon, que nous ne tirons aucun avantage de nos pêches ; il est incontestable que leur produit s'est constamment amélioré, bien que les primes d'encouragement, qui dans le principe s'élevaient jusqu'à 1 500 000 francs soient aujourd'hui considérablement réduites.

ARMÉE JAPONAISE.

(Voyez, sur le Japon, 1838, p. 379.)

Cette peinture, qui nous est communiquée par M. le docteur Koreffe, est l'un des plus curieux tableaux de mœurs japonaises qui soit encore parvenu en France. Nous ignorons en quel temps elle a été exécutée ; mais cela a moins d'intérêt que s'il s'agissait d'une œuvre d'art d'Occident. Les costumes ne varient pas au Japon comme en Europe. Deux siècles n'apportent dans l'équipement de l'armée aucune différence sensible. Les rapports des voyageurs sur l'aspect extérieur et intérieur du pays, sur la physionomie et sur l'habillement des habitants, civils ou militaires, s'accordent presque en tout point depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Aussi est-il permis de croire que l'étrange composition dont nous donnons l'esquisse réduite, peint à la fois le présent et le passé.



(Peinture japonaise sur soie, tirée

L'armée, disent les voyageurs, n'a point d'uniforme ; les habits des soldats sont bigarrés et de différentes étoffes. Les officiers, cependant, sont vêtus à peu près de la même manière. Dans les grades supérieurs, ils portent des cuirasses ou des cottes de mailles, et sont coiffés de casques ornés d'un soleil, d'un croissant, ou de tout autre emblème, selon leurs grades respectifs.

Les cavaliers sont armés de pied en cap. Ils ont des carabines fort courtes, une longue lance, un arc, des flèches, et un sabre. Les soldats d'infanterie portent deux sabres au côté gauche, une espèce de pique, et un mousquet.

Les arcs sont très forts, et les flèches fort longues. Les fusils à batterie sont très rares dans l'armée ; ils n'appartiennent qu'aux personnes de distinction, et dans les appartements des grands on donne à ces armes de luxe une place près des objets précieux.

Le sabre est l'arme favorite des Japonais. Toute personne qui s'élève au-dessus de la classe des paysans en porte un à sa ceinture, long d'environ trois pieds, un peu courbe, et à dos très large. La lame est d'une trempe excellente : les plus vieilles sont les plus estimées ; on les préfère aux meilleurs damas, et elles coupent, dit-on, un gros clou sans s'émousser. Un bon cimeterre se vend quelquefois jusqu'à cent rixdallers. La poignée est garnie d'une garde ronde et très forte, longue de six pouces. Le fourreau est plat, épais, et souvent en belle peau de chagrin. Il n'y a point de ceinturon ; le sabre est passé à gauche dans la ceinture, le tranchant en-dessus, au lieu d'être en-dessous comme il est d'usage en Europe. La chaussure de l'infanterie est une

espèce de sandale, le plus ordinairement faite de paille tressée.

La selle des cavaliers ressemble beaucoup à celle des mamelouks. La bride et le bridon sont fixés d'une manière très solide.

L'infanterie et la cavalerie se divisent par compagnies. Cinq soldats ont un homme qui les commande. Le grade qui correspond à celui de sergent s'appelle *koumiso-kaschra*, ou commissaire au riz. C'est, en effet, ce sous-officier qui va recevoir au magasin les rations de riz, et qui en fait la distribution à la troupe.

Cinq de ces escouades sont à leur tour commandées par un sous-lieutenant. Une compagnie de deux cent cinquante hommes a un capitaine, deux lieutenants, et quatre sous-lieutenants. Un colonel commande la réunion de toutes les compagnies. Une partie de la solde se paie en riz.

Pour les occasions solennelles, les officiers de l'armée impériale ont des costumes magnifiques de satin ou de velours, avec des broderies d'or et d'argent. Ces vêtements sont plus courts que leurs habits ordinaires, mais faits de la même manière avec de larges manches. Après les solennités, on replace ces costumes de gala dans les magasins impériaux.

On attribue à l'absence de toute guerre étrangère le peu de progrès qu'ont faits les Japonais dans l'artillerie. Ils ne fondent point de canons; leurs remparts sont armés de vieilles pièces conquises sur les Portugais, ou de nouvelles pièces achetées aux Hollandais. A l'approche des navires étrangers, on voile avec des tapisseries les murailles fortifiées et les pièces d'artillerie; des planches peintes figurent de fausses embrasures et de faux canons. L'intérieur des forteresses est couvert de toiles de coton.

Le métier des armes est fort honoré au Japon. Quand un homme du peuple adresse la parole à un soldat, il l'appelle *sama* (seigneur ou monsieur). Dans notre gravure, on voit deux paysans qui sont dans une sorte d'admiration respectueuse devant les vainqueurs.

L'armée japonaise, du temps de Kœmpfer (1690-91), se composait de cent trente-huit mille hommes d'infanterie et de trente mille huit cents de cavalerie, tous fournis à l'empereur laïque ou coubo par les princes et les seigneurs. On comptait en outre cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux, formant les garnisons des forteresses impériales.



du cabinet de M. le docteur Koreffe.)

la maison du coubo, et ses gardes, Toute cette seconde armée était à la solde de l'empereur.

LE ROI ARABE ET LE POETE.

Un roi arabe avait une mémoire extraordinaire. Il lui suffisait d'entendre réciter une seule fois une ode, quelle que fût sa longueur, pour qu'il la sût aussi bien que l'auteur de l'ode lui-même. Il avait à son service deux personnes douées de cette faculté à un degré presque aussi remarquable. Un de ses mamelouks pouvait répéter sans hésitation une pièce de vers qu'il avait entendue deux fois; une de ses esclaves pouvait répéter avec autant de facilité ce qu'elle avait entendu trois fois.

Lorsqu'un poëte se présentait au palais, et demandait à offrir au trône ses hommages et à faire preuve de son art, le roi avait coutume de lui promettre que, s'il trouvait que ses vers fussent une composition vraiment nouvelle et originale, il le récompenserait en lui donnant un poids d'or égal à celui du manuscrit. Le poëte, certain de n'avoir emprunté ses poésies à personne, les déclamait avec confiance; mais à peine avait-il achevé, que le roi lui disait : « Cela n'est pas nouveau. Je » connais ce que vous venez de nous débiter depuis plu» sieurs années; je savais même cette poésie par cœur. » Et il la répétait mot par mot, à la grande surprise du poëte. Il ajoutait : « Ce mamelouk les connaissait aussi, et il va les » répéter. » Et le mamelouk, qui les avait entendu réciter une fois par le poëte, une fois par le roi, les répétait. « J'ai » même une esclave, poursuivait le roi, qui doit les savoir » comme nous; qu'on me l'amène! » Et l'on faisait paraître l'esclave. Elle s'était tenue cachée derrière des tentures : elle avait entendu le poëte, le roi et le mamelouk réciter tour à tour la poésie, et elle la répétait comme si elle l'eût apprise dès son enfance. Le poëte restait confondu, ne pouvait comprendre comment d'autres que lui savaient si bien ses vers, et se croyait la victime de quelque mauvais génie; mais enfin il n'avait rien à opposer, et il était bien forcé de se retirer les mains vides.

Un fameux poëte, El-Asmaée, frappé de l'infortune de tous ses confrères, soupçonna la ruse du roi, résolut de subir l'épreuve, et se promit d'en sortir vainqueur. Il composa une ode où, sans sacrifier les pensées, il fit entrer, avec une grande patience d'érudition, les mots poétiques de la langue arabe les plus difficiles à prononcer et à retenir. Ensuite il se revêtit d'un costume étranger, et se couvrit le visage, hors les yeux, d'un litham (morceau de drap), suivant la coutume des Arabes du désert. Ainsi déguisé, il vint à la cour du roi, et se fit conduire devant lui.

— O frère des Arabes, lui dit le roi, d'où viens-tu, et que désires-tu de moi?

Le poëte répondit : — Dieu accroisse le pouvoir du roi! Je suis un poëte de la tribu de ...., et j'ai composé une ode en l'honneur de notre seigneur le sultan.

— O frère des Arabes, reprit le roi, sais-tu à quelle condition tu obtiendras une récompense?

— Je l'ignore, dit le poëte. Quelle est cette condition, puissant roi?

— Si l'ode que tu vas réciter n'a pas été composée par toi, tu n'obtiendras de moi aucun prix. Mais si elle est nouvelle et si tu en es réellement l'auteur, je te donnerai autant d'argent que pèsera le manuscrit auquel tu as confié tes inspirations.

— Comment oserais-je, s'écria El-Asmaée, me prétendre l'auteur de vers composés par un autre? Aucun sujet ignore-t-il que mentir devant un roi est une des actions les plus viles qu'on puisse commettre? Mes vers sont à moi, et je me soumets sans aucune crainte à la condition qu'il vous plaît de m'imposer, ô notre seigneur le sultan!

Il récita son ode. Le roi, troublé, incapable de retenir un seul vers, fit signe au mamelouk; mais le mamelouk n'avait rien retenu. Il fit paraître l'esclave : elle était encore bien moins en état de jouer son rôle.

— O frère des Arabes, dit le roi, tu as dit vrai! L'ode est de toi sans doute; c'est la première fois que je l'entends. Montre-nous donc ton manuscrit, afin que je te donne la récompense promise.

— Veuillez, répondit le poëte, ordonner à deux de vos serviteurs d'apporter aux pieds de votre trône ce que vous me demandez.

— Que faut-il apporter? s'écria le roi. Le manuscrit n'est-il pas de papyrus, et ne le portes-tu pas sur toi?

— Non, notre seigneur sultan. Je suis pauvre : lorsque je composai cette pièce de vers je n'avais pas de papyrus, et je fus obligé de la graver sur un tronçon de colonne que mon père m'avait laissé en héritage. Ce morceau de marbre est sur le dos de mon chameau à la porte du palais.

Le roi était pris dans son propre piége; le tronçon de colonne écrasait le pauvre chameau. Pour tenir sa promesse, il fallut qu'il épuisât son trésor. Mais cette leçon ne fut pas perdue : dans la suite il renonça à se servir d'une ruse aussi peu digne de lui contre les poëtes; il les récompensa, suivant leur mérite, avec la générosité qui convient à la richesse et à la puissance souveraines.

ACCROISSEMENT DE LA COURONNE DE RUSSIE.

La persévérance de la couronne de Russie à augmenter l'étendue des terres soumises à sa domination est un des phénomènes historiques les plus remarquables et les plus dignes d'attention des temps modernes. Rien ne ressemble plus à ce système réfléchi d'agrandissement que poursuivirent de siècle en siècle les Romains, jusqu'à ce qu'ils furent enfin arrivés à effrayer le monde par le développement exorbitant de leur empire. Il ne s'agit point ici de ces conquêtes rapides qui passent et se dissipent en un clin d'œil comme elles sont venues; qu'un caprice ambitieux fait naître, qu'un coup de main fait perdre; qu'un même règne voit souvent commencer, achever, disparaître : ce sont de ces conquêtes solides qui s'additionnent régulièrement, qui se cimentent en quelque sorte les unes par les autres, se consolidant mutuellement, et constituant, si je puis ainsi dire, un édifice composé de pierres d'origines différentes, mais sûrement équilibrées et assemblées même, où il le faut, par des liens de fer. Ce mouvement continuel de développement de la couronne de Russie remonte au quinzième siècle; et depuis ce temps, quelquefois incertain ou ralenti, il ne s'est cependant jamais interrompu. C'est au règne d'Ivan III Vassiliévitch, monté sur le trône en 1462, qu'il faut en rapporter le commencement. Ce prince parvint à s'affranchir de la domination des khans de Kaptchak, qui depuis plus de deux siècles arrêtaient l'essor de la Russie et la réduisaient à un rang politique tout-à-fait secondaire. Il donna l'exemple de se lier avec l'Europe, et fit venir à sa cour des artistes grecs et italiens. Moscou vit pour la première fois, sous son règne, des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, du pape, de la république de Venise, de la Porte, des rois de Danemarck et de Pologne. Enfin, ayant épousé la nièce du dernier empereur de Constantinople, il se considéra comme l'héritier de ce potentat, transporta à la Russie, comme symbole politique, l'aigle de l'empire d'Orient chassé de Constantinople par les Turcs, et demanda enfin à l'empereur d'Allemagne, héritier des Césars, à être traité par lui sur le pied de l'égalité l'un tenant l'Orient, et l'autre l'Occident. C'est à ce grand prince qu'appartient à proprement parler la fondation de l'empire russe, dont Pierre-le-Grand s'est fait plus tard le réformateur.

En 1462, à l'avénement d'Ivan III, l'empire russe ne comptait que 18 000 milles géographiques carrés de superficie. A sa mort, en 1505, il en comptait de 57 à 58 000.

En 1584, à la mort d'Ivan IV Vassiliévitch, monté sur le trône en 1534, âgé seulement de dix-sept ans, la Russie, accrue par la conquête des principautés de Kasan, d'Astrakhan, du territoire des Tatars Nogaïs, enfin de la Sibérie, avait une étendue d'environ 140 000 milles carrés.

A l'avénement de Pierre-le-Grand, en 1696, l'étendue de l'empire était de 264 000 milles carrés. A sa mort, en 1725, l'empire, accru, principalement du côté de la mer Baltique, par la conquête de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie, comptait environ 275 000 milles carrés.

A la mort de Catherine II, en 1796, par suite de la conquête de la Crimée, du partage de la Pologne, de la soumission de la Courlande, en un mot aux dépens des Turcs et de l'Europe occidentale, l'étendue totale de l'empire était de 330 000 milles carrés.

Enfin, à la mort d'Alexandre Ier, en 1825, l'empire, augmenté par l'accession de la Pologne, de la Grousinie, de la Finlande, de la Bessarabie, du Chirvan, s'élevait à 372 000 milles carrés, superficie près de *quarante fois plus grande que celle de la France.* Depuis ce temps il s'est encore accru du côté de la mer Noire, aux bouches du Danube en particulier, et il tend tous les jours à s'y accroître davantage par la guerre de la Circassie.

Jamais on n'a vu dans l'histoire du monde un territoire aussi vaste réuni sous une même couronne. Il est vrai qu'une grande partie de ce territoire se compose de déserts glacés où l'on ne rencontre que quelques hordes errantes; mais beaucoup de provinces, aussi, sont riches et peuplées, et l'on conçoit sans peine qu'appuyés sur des forces aussi considérables, et aussi disposées à obéir aveuglément aux ordres qui leur viennent d'en haut, les czars de Russie soient portés à nourrir les plus ambitieux desseins et à se flatter, pour leur postérité, de cette domination universelle, qui, depuis le temps des Romains, a déjà tant de fois troublé la paix du monde. Heureusement pour l'avenir de l'Europe et du genre humain tout entier, les territoires sur lesquels sont établies les belles et puissantes nations de l'Occident ne sont point aussi faciles à conquérir que ceux qui appartiennent aux peuplades encore à demi-barbares de l'Asie

centrale et septentrionale. Il y a là une digue que le torrent moscovite, s'il est bien et prudemment maintenu, ne franchira jamais. Il faut le comparer à ces fleuves qui ne font que du bien quand ils se portent, dans une certaine direction, sur des terrains marécageux qu'ils assainissent peu à peu par leurs dépôts, mais qui deviennent funestes dès qu'ils sortent de leur lit naturel pour inonder des parties de la campagne qu'ils auraient dû respecter. La Russie est bienfaisante en ce qui touche l'Orient; elle est malfaisante en ce qui touche l'Occident.

Cet incroyable accroissement de la couronne de Russie, dans l'espace de trois siècles, se marque d'une manière trop frappante par les titres officiels que prennent les souverains, pour que je puisse résister à l'envie de le mettre en évidence au moins par deux termes.

Voici le titre de Vassili IV, fils d'Ivan III, en 1505, tel qu'on le trouve dans les Commentaires d'Herberstein, ambassadeur en Russie sous le règne de ce prince:

« Vassili, Grand-Prince, par la grâce de Dieu, tzar et seigneur de toutes les Russies, grand prince de Vladimir, de Moscou, de Novogorod, de Pskoff, de Smolensk, de Tver, de Iougrie, de Permie, de Viatka, de Bulgarie et d'autres pays; seigneur et grand prince de Novogorod des terres inférieures, et de Tchernigof, de Riaisan, de Volotnie, de Rjef, de Beloï, de Rostof, de Iaroslavl, de Béloséro, d'Oudorie, d'Obdorie, de Kondinie et autres pays. »

Voici, par suite des accessions de territoire, le titre actuel des empereurs de Russie.

« Nicolas I[er], par la grâce de Dieu, Empereur et Autocrate de toutes les Russies, de Moscou, Kief, Vladimir et Novgorod, tzar de Kasan, tzar d'Astrakhan, tzar de Pologne, tzar de Sibérie, tzar de la Chersonnèse cimbrique; seigneur de Pskof et grand prince de Smolensk, de Lithuanie, de Volhynie, de Podolie et de Finlande; prince d'Esthonie, de Livonie, de Courlande et de Sèmegalle, de Samogitie, de Bialystok, de Karélie, de Tver, de Iougrie, de Perm, de Viatka, de Bolgarie, et de plusieurs autres pays; seigneur et grand prince du territoire de Novgorod inférieur, de Tchernigof, de Riaisan, de Polotsk, de Rostof, de Iaroslavl, de Biéloséro, d'Oudorie, d'Obdorie, de Kondinie, de Vitebsk, de Mstilaf, et dominateur de toute la région hyperboréenne; seigneur du pays d'Ivérie, de Kartalinie, de Grousinie, de Kabardinie et d'Arménie; seigneur héréditaire et suzerain des princes Tcherkesses, de ceux de montagnes et d'autres encore; héritier de la Norwége, duc de Schlesvic-Holstein, de Stormarn, de Ditmrrsen et d'Oldenbourg. »

Et ce ne sont point là des titres d'étiquette sur le papier, comme ceux des rois de Sardaigne qui se disent rois de Sicile et de Jérusalem, ou des rois de France qui se disaient rois de Navarre. Ce sont des monnaies qui ont toutes leur poids, même celles qui complètent la somme et qui sont comme des pièces d'attente, montrant ce que les souverains de Russie prétendent encore du côté de la Suède, du côté du Danemarck, du côté de la Confédération germanique, et feront valoir, quand ils jugeront l'occasion favorable.

Avant Ivan III, le véritable fondateur de la monarchie russe, les armoiries des souverains consistaient, comme on le voit par les anciens monuments et par le témoignage de l'histoire, en un saint Georges à cheval terrassant le dragon avec sa lance. Mais Ivan ayant épousé Sophie, nièce de Constantin Paléologue, dernier empereur du Bas-Empire, adopta, comme nous l'avons dit, les armoiries de l'empire grec, considérant l'empire russe comme destiné à devenir l'héritier de cet empire détruit. C'est ainsi que l'aigle romaine, ce symbole de monarchie universelle, est devenue l'aigle russe. Elle a deux têtes, l'une à l'orient, l'autre à l'occident; elle déploie ses ailes en signe d'indépendance, et tient, dans sa serre droite, le globe du monde qu'elle étreint; dans sa serre gauche, le sceptre d'or, marque de la souveraineté qu'elle y veut exercer; sur chacune de ces têtes est une couronne, la couronne politique sans doute; et par-dessus ces deux couronnes, une couronne plus grande les dominant, signe apparent de la souveraineté spirituelle que les autocrates excercent dans l'église comme les papes dans celle d'Orient, d'Occident. Autour de l'aigle sont placés six écussons, représentant par leurs armes particulières les provinces qui forment la base essentielle de l'empire russe, celles de Novgorod, de Vladimir, de Kief, de Kasan, d'Astrakhan, de Sibérie. Enfin le grand collier de l'ordre de Saint-André, qui représente le droit impérial, le droit d'anoblissement et de récompense, le plus grand de tous les droits, enveloppe dans une riche ceinture tout ce système héraldique, et en complète l'ensemble.

Le titre d'empereur que portent les souverains de Russie est également d'une origine toute moderne. Jusqu'à Ivan III, ils s'étaient contentés du titre de Grand Prince; mais lorsque leur ambition commença à entrer dans la plénitude de son essor, ce titre leur paraissant trop modeste, ils y substituèrent celui de *tsar*, qui n'est nullement, comme on le croit communément, un dérivé de celui de *César*, mais un mot des anciennes langues slaves représentant d'une manière générale notre mot *roi*, ou le mot *basileus* des Grecs: la traduction de la Bible, faite au sixième siècle, dans l'ancien idiome russe, emploie le mot *tsar* partout où les Grecs avaient placé le mot *basileus*, et les Latins le mot *rex*, duquel nous avons fait roi. Quoi qu'il en soit, Ivan IV ayant soumis les tsars de Kasan et d'Astrakhan, ne se trouva plus satisfait du titre de tsar, et y ajouta celui de *povélitel*, qui signifie dominateur. Dans la traduction latine, ce titre fut assez communément interprété par celui d'*imperator*. Dans le traité conclu par Charles-Quint avec Vassili Ivanòvitch, en 1516, on trouve le nom de ce dernier souverain accompagné du titre suivant: *Dei gratia imperator et dominator totiæ Russiæ*. Cependant cette prétention n'était pas officiellement reconnue; et le baron de Herbestein s'est chaudement défendu dans ses mémoires d'avoir jamais donné à Vassili IV ce titre usurpé. Dès son avénement, Pierre-le-Grand manifesta son intention de quitter le titre de povélitel, trop national et étranger au reste de l'Europe, pour prendre positivement celui d'empereur avec lequel il voulait faire son entrée dans la grande famille des monarques d'Occident. En 1696, sur les médailles frappées à l'occasion de la prise d'Azof, on lit la légende latine: *Petrus Alexii filius Russorum magnus Cœsar;* et cette autre légende russe: *Petr Aléxéiévitch povélitel moskofskoï prisno pri-rastitel*, qui n'est que la reproduction de la légende des empereurs romains: *Petrus*, etc., *imperator*, *semper augustus*. Enfin il se fit officiellement offrir cette dénomination majestueuse, dans une occasion solennelle, par le saint synode et le sénat, et publia un oukase où les titres du souverain étaient ainsi arrêtés pour l'avenir: « Par la » grâce de Dieu, nous, empereur et autocrate de toutes les » Russies, etc. »

Mais après avoir fait consacrer ce titre par sa nation, il restait à Pierre-le-Grand à le faire consacrer par les nations européennes. La Prusse, la Hollande, la Suède et l'Angleterre y souscrivirent volontiers; mais les grandes puissances continentales, qui y voyaient un acheminement vers des prétentions à la suprématie politique, la France, l'Espagne, l'empereur d'Allemagne, la Turquie elle-même, protestèrent. C'est seulement à l'avénement de Catherine II, que la France et l'Espagne consentirent à céder, moyennant réserve, et à reconnaître définitivement à la couronne de Russie, en la personne de cette souveraine, le titre impérial. Voici un extrait de la déclaration de la France en réponse à celle de Catherine II, qui venait de manifester son intention de cesser toute correspondance avec les puissances qui refuseraient à sa couronne le titre de Majesté impériale. Cette pièce, qui est du 18 janvier 1763, consacre les princi

pes du droit des gens en fait de titres souverains, et a du prix comme faisant autorité sur cette matière. On ne peut nier qu'elle ne soit fort sage.

« Les titres ne sont rien par eux-mêmes; ils n'ont de réalité qu'autant qu'ils sont reconnus; et leur valeur dépend de l'idée qu'on y attache, et de l'étendue que leur donnent ceux qui ont le droit de les admettre, de les rejeter ou de les limiter. Les souverains eux-mêmes ne peuvent pas s'attribuer des titres à leur choix : l'aveu de leurs sujets ne suffit pas; celui des autres puissances est nécessaire; et chaque couronne, libre de reconnaître ou de refuser un titre nouv au, peut aussi l'adopter avec les modifications et les conditions qui lui conviennent.

» En suivant ce principe, Pierre Ier et ses successeurs, jusqu'à l'impératrice Elisabeth, n'ont jamais été connus en France que sous la dénomination de tsar. Cette princesse est la première de tous les souverains de Russie à qui le roi ait accordé le titre impérial; mais ce fut sous la condition expresse que ce titre ne porterait aucun préjudice au cérémonial usité entre les deux cours. L'impératrice Elisabeth souscrivit sans peine à cette condition, et s'en est expliquée de la manière la plus précise dans la réversale dressée par son ordre et signée au mois de mars 1745. La fille de Pierre Ier y témoigne toute sa satisfaction ; elle y reconnaît que c'est *par amitié et par une attention toute particulière du roi pour elle que Sa Majesté a condescendu à la reconnaissance du titre impérial que d'autres puissances lui ont déjà concédé,* et elle avoue que *cette complaisance du roi lui est très agréable.*

» Le roi, animé des mêmes sentimens pour l'impératrice Catherine, ne fait point difficulté de lui accorder le titre impérial, et de le reconnaître en elle attaché au trône de Russie. Mais Sa Majesté entend que cette reconnaissance soit faite aux mêmes conditions que sous les deux règnes précédents, et elle déclare que si, par la suite, quelqu'un des successeurs de l'impératrice Catherine, oubliant cet engagement réciproque, venait à former quelques prétentions contraires à l'usage constamment suivi entre les deux cours sur le rang et la préséance, de ce moment la couronne de France, par une juste réciprocité, reprendrait son ancien style, et cesserait de donner le titre impérial à celle de Russie. »

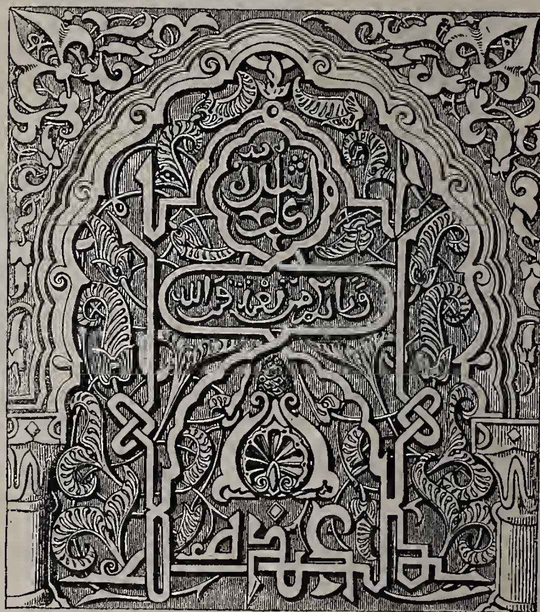
C'est ainsi que les souverains de Russie, après avoir, par une longue et persévérante politique, rallié autour de leur couronne la plus grande partie de la population grecque; élevé dans l'Orient une métropole nouvelle pour la bannière de l'Eglise grecque foulée aux pieds par les Turcs dans Constantinople; en un mot, après avoir pris dans l'équilibre général de l'Europe le rôle des empereurs grecs, ont accompli ce pas important pour la continuation de leurs desseins politiques, de se faire reconnaître en qualité d'empereurs par toutes les puissances.

ARABESQUES.

On appelle arabesques, dit Millin, les ornements composés d'un mélange bizarre de fleurs, de fruits, de représentations d'édifices et d'autres objets auxquels on joignait quelquefois des figures d'hommes et d'animaux véritables ou imaginaires. Ces ornements sont employés en sculpture et en peinture, et souvent l'architecture en tire parti pour décorer des murs, des panneaux, des montants de porte, des pilastres, des frises, et quelquefois même des voûtes et des plafonds.

On n'est pas encore parvenu à fixer d'une manière précise l'origine des arabesques. Leur nom moderne n'est pas un témoignage contre leur antiquité. Il est certain que les Grecs et les Romains qui les avaient admises dans leur art, n'en étaient pas les inventeurs. Quelques auteurs, entre autres Vitruve, semblent en attribuer l'honneur aux Egyptiens; mais il paraît plus probable qu'il appartient à l'Orient, où l'on remarque de tout temps un grand amour pour les formes bizarres et recherchées. Les Grecs, qui avaient de fréquentes relations avec l'Asie-Mineure, peuvent y avoir puisé le goût des arabesques et l'avoir transmis plus tard en Italie, où il devint général sous le règne des empereurs.

« Après la chute de l'empire romain, dit un rédacteur de l'*Encyclopédie nouvelle*, alors que les beaux-arts, immobilisés un instant, parurent ne point pouvoir se plier aux austères exigences des néophytes chrétiens, les arabesques disparurent presque complétement de l'Occident, et à peine en aperçoit-on quelques traces dans les constructions qu'élevèrent les chrétiens entre le troisième et le neuvième siècle de notre ère. Mais dès que les Arabes vinrent à leur tour prendre leur part au progrès de la civilisation, on vit refleurir de nouveau avec vigueur les créations capricieuses de l'imagination. Les brillants enfants de l'Orient réunissaient en effet toutes les conditions que cette peinture réclame. Les prescriptions religieuses de Mahomet, qui défendaient la représentation de tout être animé, apportaient, il est vrai, de grandes entraves à l'introduction du symbole dans la décoration; mais les Arabes y suppléèrent habilement en mêlant de brèves et élégantes devises aux fleurs et aux plantes, que seuls, entre tous les objets naturels, ils pouvaient employer. Les formes élégantes et contournées des caractères de leur alphabet se prêtaient merveilleusement à l'ornement; et les arabesques arabes sont surtout remarquables par leur richesse, leur légèreté et la gracieuse fantaisie de leurs contours. Ces décorations furent imitées par les chrétiens d'Espagne, qui étaient en contact immédiat avec les Arabes et les Maures, et furent en outre répandues par les croisades dans le reste de la chrétienté. Plus tard ce furent les Romains qui donnèrent des modèles. Raphael a consacré ce genre par les admirables peintures dont il a décoré les loges du Vatican. » (V. 1836, p. 28.)



(Arabesque arabe tirée de la mosquée de Cordoue. — Les ornements sont à la fois en relief et en couleur.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FÊTE DU FEU DANS L'INDE.



(Procession de la fête du feu, dans l'Inde.)

La fête du feu, appelée en tamoul *nezoupyson tirounâi*, ne se célèbre pas en l'honneur du feu que les Indiens révèrent sous le nom d'*agni*, mais en mémoire de l'épreuve à laquelle se soumit autrefois *Draopadâ*, femme des fils de *Pândou*, l'un des anciens rois de Delhi. Elle épousa les cinq frères, nommés *Pândavas* dans les poëmes héroïques de l'Inde; en quittant un de ses époux pour en suivre un autre, elle se purifiait en marchant sur des charbons ardents. Telle est, suivant la tradition des Hindous du Coromandel, l'origine de cette fête, qui n'a point d'époque fixe, mais ne peut se célébrer que dans les trois premiers mois de l'année indienne, avril, mai et juin; elle dure dix-huit jours. Pendant ce temps, ceux qui ont fait vœu de se purifier doivent jeûner et coucher sur la terre sans nattes. Le dix-huitième jour, après s'être paré la tête de fleurs et barbouillé le corps de safran, ils se rendent, au son des cymbales et des trompettes, à l'endroit où est étendu le brasier, qui a ordinairement trente ou quarante pieds de long. Ils suivent en chantant les images de *Draopadi* et de *Dharmarâdja*, l'aîné des cinq époux, placées sous de petits pavillons décorés de guirlandes et de drapeaux. Quand la procession a fait trois fois le tour du brasier on le remue pour en augmenter l'ardeur; les pénitents se marquent le front avec un peu de cendre, et commencent à traverser les charbons enflammés, plus ou moins lentement, suivant leur dévotion. Quelques uns agitent en courant des sabres, des lances ou des étendards; d'autres soutiennent des enfants dans leurs bras, ou portent sur la tête des vases ou des espèces de cages ornées de fleurs ou de petits drapeaux. Quand la cérémonie est achevée, le peuple s'empresse de ramasser un peu de cendre du brasier, et demande aux pénitents quelques fleurs de leurs guirlandes pour les conserver pieusement. *Inde française.*

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(William Hutton, libraire à Birmingham, est mort en 1815, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Sa fille Catherine Hutton, trouva parmi ses papiers des Mémoires qu'il avait écrits sur sa vie, et elle les publia en 1816. Ils forment un volume in-8° que l'on n'a pas traduit dans notre langue. On a cherché à réunir, dans les extraits suivants, quelques uns des traits intéressants de cette autobiographie. La vie de Hutton est très simple; on n'y trouvera pas d'événements romanesques : c'est une vie de misère, d'épreuves de tout genre; c'est la vie du pauvre dans tous les pays, cherchant à s'affranchir et à s'élever par le travail, la persévérance et la probité.)

Je suis né le 30 septembre 1723, à Derby.

On m'a souvent raconté que, pour célébrer ma naissance, mon pauvre père avait acheté un fromage de Cheshire au prix d'une demi-guinée. Jamais je n'ai vu depuis, dans ma famille, un autre exemple d'une prodigalité pareille.

Je n'étais pas un bel enfant; il est même probable que j'étais fort laid, car plus d'une fois j'entendis ma mère dire aux voisines que je n'étais ni bien ni mal.

Je cherche à remonter en souvenir à mes deux ou trois premières années; mais tout est obscur et confus dans ma mémoire. Je me rappelle seulement que, tout petit, marchant à peine, je jouais avec mes frères et mes sœurs sur le bord élevé d'une grande rivière, argentée et rapide. Comment n'ai-je pas été noyé? Dieu le sait. Je devais vivre pour souffrir.

Mon père était cardeur. Le prix de ses journées était insuffisant pour nous faire vivre tous. C'était pour lui sans doute un triste spectacle que nos haillons et nos maigres figures; aussi ne se plaisait-il guère au logis, et il passait presque toutes ses soirées à la taverne.

Il avisa avec ma mère aux moyens de diminuer les dépenses de la maison, ne pouvant augmenter les recettes. J'avais à Mont-Sorel trois tantes célibataires, qui vivaient ensemble; elles vendaient de la mercerie et tenaient une petite école. Il fut résolu qu'on me mettrait quelque temps à leur charge. Quand j'arrivai chez elles, elles ne prirent pas la peine de dissimuler leur mauvaise hu-

meur. Il fallait du reste que je fusse maussade. Ordinairement les petits enfants trouvent toujours dans leur famille au moins un protecteur ou plutôt une protectrice; moi je n'avais le bonheur de plaire à personne. Je ne me souviens pas qu'on m'ait fait jamais une caresse ou qu'on m'ait dit un seul mot encourageant; au contraire, je crois encore entendre mes tantes crier à mes oreilles : Oh le vilain enfant ! tu es laid à faire peur; tu ressembles à ton père; tes frères sont plus gentils que toi, ils ressemblent à ta mère (elle était leur sœur).

Une de mes trois tantes, c'est peut-être mal de le dire, avait une mauvaise habitude : elle allait en cachette boire de l'ale *, et elle m'emmenait avec elle pour se donner une contenance. Une fois elle but tant qu'elle s'enivra. En revenant à la maison par un chemin des champs elle trébuchait et tombait à chaque pas. J'étais horriblement effrayé; je voulais l'aider à se relever, mais je ne pouvais pas. Malgré son ivresse, elle avait un sentiment de honte : elle me disait : Petit, regarde si quelqu'un vient. Je regardais, et je répondais toujours non. Mais je ne voyais pas à quinze pas; les plus petits buissons étaient plus grands que moi. Si j'avais eu jamais aucun penchant à fréquenter les tavernes, ce souvenir aurait suffi pour m'en inspirer un éternel dégoût.

Après un peu plus d'une année, mes tantes me firent reconduire à Derby. J'étais bien joyeux de revenir à la maison. J'entrai; mon père était assis; il leva seulement les yeux, ne me tendit pas les bras, ne me donna pas la main : il ne dit que ces trois mots : Te voilà, petit.

J'avais quatre ans et demi. On commença à m'employer à faire des commissions. Un jour, ma sœur aînée me mit ma veste neuve, mon chapeau à bords retroussés, et me donna une petite canne à la main; elle me conduisit dans ce costume chez la laitière de l'autre côté du pont pour me montrer le chemin. La fille de la laitière, par forme de plaisanterie, m'ôta mon chapeau et le jeta à terre. Je trouvai cela fort mauvais et lui portai un coup de ma canne; elle devint très sérieuse, et me rendit brutalement mon chapeau en disant : Je crois que le petit coquin m'a frappée. Depuis lors elle m'appelait toujours *monsieur le plaisant.*

On m'envoyait aussi chaque jour quelques heures à l'école. Le maître, M. Thomas Meat, me prenait quelquefois par les cheveux et battait la muraille avec ma tête. Il avait beau faire; je pleurais beaucoup, et je n'apprenais rien; je n'aimais que les livres à images.

Vers ce temps, il nous naquit un petit frère que l'on nomma Jean; mais il nous quitta bientôt, et échappa ainsi à la misère qui était notre destinée.

Quand je fus parvenu à l'âge de six ans, mon père et ma mère tinrent conseil pour chercher si je ne pourrais pas faire quelque travail qui apporterait un peu de soulagement à la famille. On parla de me placer chez un tisserand pour y faire manœuvrer la navette, chez l'herboriste pour y éplucher des herbes; mais ces projets n'eurent pas de suite; on ne me trouvait encore bon à rien.

L'année suivante cependant on me fit entrer dans une fabrique de soierie. Il y avait trois cents ouvriers. J'étais si petit que l'on fut obligé de m'attacher de grands patins aux pieds afin que je fusse en état d'atteindre la machine.

Depuis ce jour, il fallut, pendant sept ans, me lever tous les matins à cinq heures en hiver et en été. Mes compagnons étaient des hommes grossiers et se complaisaient à l'être. Notre maître n'était pas moins brutal; il avait plus tôt fait d'exprimer son mécontentement par un soufflet que par une parole. Si j'arrivais seulement quelques minutes trop tard à l'atelier, j'étais rudement battu. Personne ne me réveillait, et j'avais toujours grand' peur de dormir trop tard. Une fois, dans le mois de décembre, en ouvrant les yeux, il me sembla qu'il commençait à être jour. L'effroi me saisit; je me mis à pleurer en m'habillant à la hâte; j'allai près du lit de mon père pour lui demander quelle heure il était : Il doit être six heures, me dit-il. Je me précipitai hors de la maison dans une angoisse inexprimable. Il y avait dans les rues de la neige et du verglas. Je me hâtais le plus possible; et dans l'espace de moins de deux cents pas je tombai neuf fois. Quand je fus devant la manufacture, je demeurai bien surpris; il n'y avait pas de lumière aux fenêtres, et la porte était fermée. Au même instant l'horloge de la ville sonna deux heures. Le reflet de la neige qui répandait une blanche lueur sur les maisons m'avait trompé. Je retournai au logis, et, comme je marchais avec précaution et lentement, je ne tombai que deux fois.

* Sorte de bière anglaise.

Tandis que je faisais ce triste apprentissage de la vie, en 1731 vint au monde, à quelques lieues de Derby, celle qui, vingt-deux ans plus tard devait être ma femme, ma chère et bonne compagne pendant quarante ans; mais j'étais loin de songer alors à rien de semblable.

L'année suivante, je me souviens que l'on me conduisit voir pendre deux hommes. Je restai plusieurs jours après sans appétit et presque sans pouvoir parler; j'étais en quelque sorte hébété. Jamais je ne suis retourné à ces cruels et hideux spectacles.

Un jour, il s'en fallut de peu qu'une roue de la manufacture ne m'emportât tout le poignet droit. Mon père, en me voyant revenir la main déchirée et sanglante, entra dans une violente colère, et prenant sa canne il me la brisa sur le dos. Hélas ! j'étais déjà habitué aux coups; ce fut à peine si je jetai un seul cri; je me rappelle même que tout en souffrant je réfléchis que mon père serait ensuite désolé d'avoir brisé sa canne, et j'en ramassai les morceaux un à un dans l'intention de les réunir s'il était possible.

Quelque temps après, comme je revenais le soir de la manufacture, une amie de ma mère, Nanny Ease, vint audevant de moi, et me dit : « Ta mère est morte. » Je la regardai et je fondis en larmes. « Ne crie pas, reprit-elle, tu la rejoindras bientôt. » J'étais en effet si chétif que sa prédiction pouvait être juste, mais cette réflexion n'était pas faite pour me consoler. A la suite de ce douloureux événement, mon père vendit tous les meubles, dépensa l'argent, et nous emmena loger chez une veuve qui avait elle-même quatre enfants. Je fus plus malheureux que je ne l'avais été jusque là. Ma mère morte, mon père à la taverne, autour de moi des visages inconnus; j'étais bien triste. On me nourrissait mal; de mon déjeuner jusqu'au soir je ne mangeais rien, et tout mon dîner se composait d'une épaisse bouillie qui pesait à mon estomac; ajoutez que je tombai malade de la coqueluche.

A l'anniversaire de ma naissance, mon père nous régala le soir d'un quart de bière pour quatre sous; il me fit l'observation que la vie de l'homme se divisait en sept âges, que chaque âge était composé de dix ans, et que j'entrais du premier dans le second.

La suite à une autre livraison.

SUR L'USAGE DE SALUER
QUAND ON ÉTERNUE.

Chez les anciens, l'éternuement était un signe augural, on le regardait comme un bon présage. Au dix-septième livre de l'Odyssée, au moment où Pénélope venait de se répandre en imprécations contre ses prétendants, « soudain » Télémaque éternua, le palais en retentit, la joie éclata » dans les traits de Pénélope. Entends-tu, dit-elle à Eumée, » entends-tu l'augure dont mon fils confirme mon discours? » Les poëtes disaient en parlant d'une belle femme, que les amours avaient éternué à sa naissance. Plus tard, les éternuments qui arrivaient le matin, au sortir du lit ou de la

table, étaient d'un fâcheux présage. Il fallait alors, pour en détruire l'effet, se recoucher ou se remettre à manger.

Bien que Pline avance que Tibère ait été le premier qui voulut être salué quand il éternuerait, il est incontestable que les Grecs faisaient des souhaits en pareil cas. La formule des compliments était ordinairement celle-ci : Que Jupiter te conserve ou t'assiste! formule que les chrétiens ont adoptée en substituant le nom de Dieu à celui de Jupiter. En Afrique, dans le royaume de Sennaar, lorsque le roi éternue, les courtisans lui tournent le dos en se donnant une forte claque sur la cuisse droite. Au Monomatapa, lorsque cet accident arrive au souverain, les assistants poussent une bruyante acclamation que sont obligés de répéter ceux qui se tiennent dans la pièce voisine, de telle sorte que de pièces en pièces, le bruit gagne la rue et bientôt toute la ville. Pour peu que le prince ait la membrane pituitaire assez irritable, on peut juger du vacarme qu'une telle étiquette doit causer dans la résidence royale. Des cérémonies analogues, au dire des voyageurs, s'observaient chez les sauvages de la Floride.

Il n'a pas encore été donné d'origine plausible de l'usage des souhaits et des salutations en pareille circonstance. « Parce que l'éternuement vient de la tête, dit Montaigne, » et est sans blâme, nous lui faisons cet honnête accueil. » Ne vous moquez pas de cette subtilité, elle est d'Aristote. »

En effet, dans ce dernier, on trouve le passage suivant : « Quand vous éternuez, on vous salue pour marquer que » l'on trouve votre cerveau le siége de l'esprit et de l'intel- » ligence. » Cette citation suffit pour réfuter complétement la fable inventée par quelques auteurs qui ne font remonter l'usage en question qu'au sixième siècle, sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand. A cette époque, suivant eux, survint une horrible épidémie qui décima les populations, et dont l'éternument était un des premiers symptômes; des prières furent ordonnées pour en prévenir l'effet. Nous croyons que cette coutume prit naissance à l'époque où les éternuments étaient de bon augure, et où l'on devait alors nécessairement féliciter ceux auxquels ils arrivaient.

Considéré sous le rapport médical, l'éternument est une expiration convulsive dans laquelle l'air sort avec rapidité et avec bruit par les fosses nasales, et qui est déterminé par une irritation de la membrane pituitaire, lorsque le froid vient frapper certaines parties du corps ou lorsque l'œil est subitement exposé à une vive lumière. Dans les maladies graves, c'est un signe favorable ou funeste, suivant qu'il est joint à d'autres signes bons ou mauvais.

Nicolas Poussin. — Vigneul de Marville, qui connut beaucoup Nicolas Poussin pendant ses dernières années, rapporte qu'il le vit souvent, tout accablé par l'âge qu'il était, se promener parmi les ruines de l'ancienne Rome, sur les rives du Tibre, et dans la campagne, cherchant un site, un paysage qui lui plût. « Quelquefois, dit-il, je le rencontrai rentrant avec son mouchoir rempli de pierres, de fleurs et de mousses qu'il se proposait de copier d'après nature. Un jour je lui demandai comment il était parvenu dans son art à ce degré de perfection qui lui avait conquis un rang parmi les plus grands peintres d'Italie. Il répondit : Je n'ai jamais négligé aucun détail. » (Voy. le portrait de Poussin, 1833, p. 36.)

On ment quelquefois pour paraître plus véridique. Dans la crainte de ne pas parvenir à entraîner les convictions, si l'on se contente d'exposer les faits dans toute leur simplicité, on amplifie, on exagère, et l'on se crée des embarras ou de petits remords. On prétend, par exemple, avoir vu la chose qu'on a seulement entendu raconter; on assure tenir un récit d'un témoin, tandis que souvent on le tient de la vingtième personne. Si l'on défend une opinion, on en exagère les nuances dans les mêmes proportions que l'adversaire outre la sienne, ce qui est encore une manière de trahir la vérité. Tout cela est bien mauvais, et il faudrait s'en guérir. La force de la vérité n'a point d'égale. Qu'importe l'incrédulité ou l'exagération des autres? Dès qu'on a dit en termes simples et justes ce qu'on sait, ce qu'on croit, qu'est-il besoin de plus? CLÉOMÈNE.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE ROMAN.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Les monuments chrétiens du midi de la France indiquent quelle fut, au onzième siècle, la dernière influence des arts du paganisme sur les productions des artistes du moyen âge. Comme il a été dit précédemment, l'église de Saint-Trophime d'Arles conserve encore quelques principes de l'architecture *latine*, liés à ceux d'un *style nouveau*, selon l'expression de Guillaume de Malesbury, auteur contemporain de la construction de cet édifice. C'est au style de cette nouvelle architecture, qui commença dès lors à se répandre en France, qu'on applique le nom de *roman*. Cette architecture se forma des anciens principes romains et des nombreux emprunts faits à l'art byzantin créé sur le Bosphore sous le règne de Justinien, et déjà adopté à cette époque, non seulement dans tout l'empire oriental, mais même en Italie.

Toutefois, malgré ces influences étrangères, le plan des églises d'Occident conserva sa disposition primitive, c'est-à-dire la forme allongée et les galeries intérieures des premières basiliques; la modification la plus importante, qui date du onzième siècle, et s'appliqua à la partie orientale des églises, fut le prolongement des nefs latérales autour du chœur, comme on peut le voir dans le plan de l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris et dans celui de l'église de l'abbaye aux Hommes, qui sont joints à cet article. Par suite de cette disposition nouvelle, les fidèles pouvaient circuler dans le temple saus troubler les cérémonies célébrées au maître-autel, et en outre ils avaient un accès facile aux nombreuses chapelles secondaires qui furent ajoutées autour de l'abside et se groupèrent circulairement auprès du sanctuaire principal, comme autant de petits sanctuaires particuliers. C'est sur le plan de cette distribution nouvelle que s'élevèrent les belles basiliques romanes dont un grand nombre subsiste encore sur le sol de la France, malgré les destructions trop fréquentes que déplorent les amis des arts.

L'église de Saint-Germain-des-Prés et l'abside de Saint-Martin-des-Champs à Paris, les abbayes des Hommes et des Dames à Caen, Notre-Dame de Poitiers, les églises d'Issoire, du Puy, de Clermont en Auvergne, de Saint-Remy à Reims, l'abbaye de Moissac, près de Cahors, et la plupart des églises d'Alsace, sont les plus beaux exemples que nous puissions citer de cette architecture, dont nous allons exposer les éléments carctéristiques.

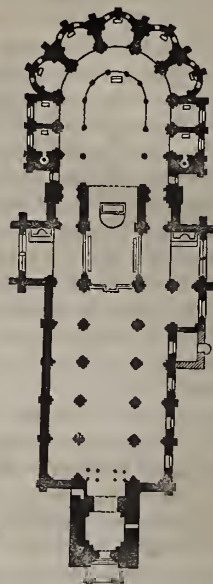
Les formes romanes sont mâles et sévères, comme on peut le voir par les exemples que nous reproduisons ici : les arcs qui déterminent la forme des baies sont le plus généralement des demi-cercles complets; quelquefois aussi ils sont ou surbaissés ou surhaussés, et quoique dans quelques cas exceptionnels l'ogive apparaisse dans certaines parties des édifices romans, nous n'entreprendrons pas d'entrer ici dans la discussion du principe de l'ogive, nous réservant de le traiter dans la suite de ces études, à l'occasion des monu-

ments qui appartiennent au système d'architecture dit *gothique* ou *ogival.*

Sur les façades des édifices romans, les arcs sont encadrés de nombreuses moulures profondément refouillées et sculptées qui reposent ordinairement sur les tailloirs des chapiteaux, tout autres que les chapiteaux romains, et dont l'ornementation est empruntée au règne végétal ou au règne animal, quelquefois aux deux règnes réunis, comme on peut le voir dans un exemple joint à cet article et tiré de l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Les colonnes auxquelles appartiennent ces chapiteaux sont d'une proportion lourde et sévère : leurs fûts sont simples ou quelquefois couverts d'ornements, selon le caprice des artistes; des statues symboliques ou historiques servent quelquefois à décorer l'espace qui reste entre les colonnes plus ou moins rapprochées l'une de l'autre. Il existe plus d'un exemple de cette riche ordonnance.

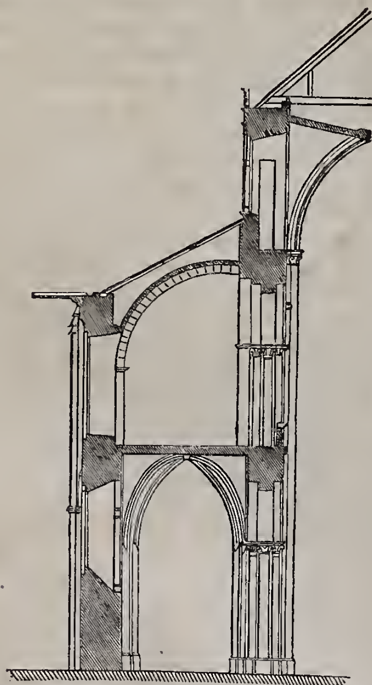
Dans un grand nombre d'églises romanes, au-dessus des portes, se développe une galerie composée de petites arcades portées par des colonnettes; il est rare qu'on y puisse circuler librement, ainsi que cela a lieu dans les belles églises de Toscanella dans l'Etat Romain, et à la cathédrale de Pise. En France, ces colonnades ne sont ordinairement que figurées, et ne servent qu'à la décoration. On peut supposer qu'elles furent imitées des façades byzantines, dans lesquelles le gynécée ou tribune des femmes, toujours située au premier étage, est éclairée par une suite de fenêtres contiguës. Dans la façade de l'église de Notre-Dame, à Poitiers, qui présente un bel exemple de cette disposition, chacune des arcades est décorée d'une statue d'apôtre. Au quinzième siècle on rompit cette galerie pour agrandir la fenêtre du milieu; mais notre dessin représente le monument dans son état primitif.

Au-dessus de la galerie s'ouvre l'*oculus* (l'œil), grande

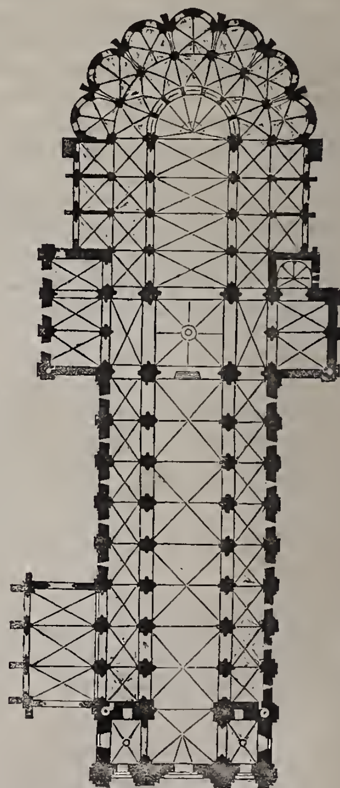


(Plan de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.)

fenêtre circulaire destinée à éclairer la nef; elle est largement encadrée de moulures ornées de zodiaques ou d'autres sculptures allégoriques. L'église de Saint-Etienne de

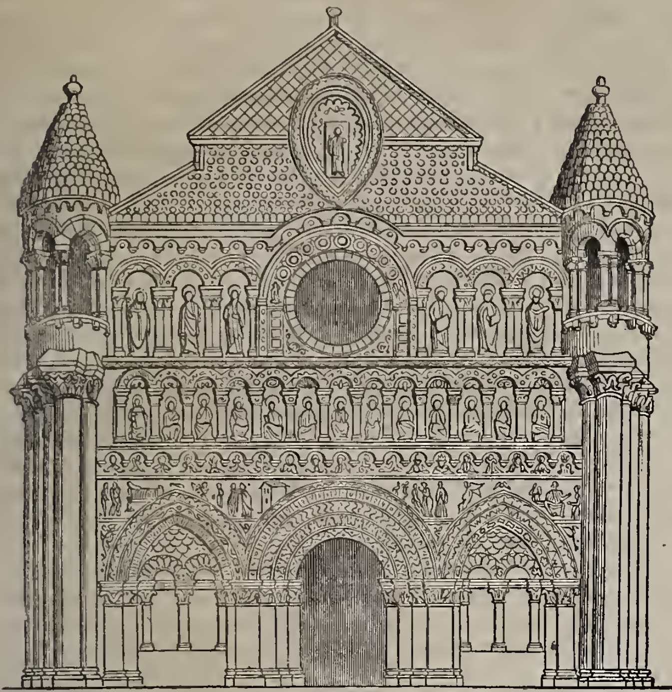


(Coupe de l'un des bas-côtés ou collatéraux de la nef de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen.)

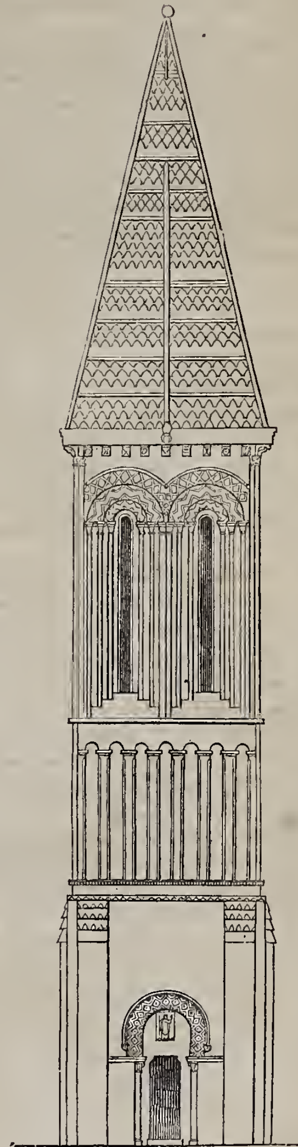


(Plan de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen.)

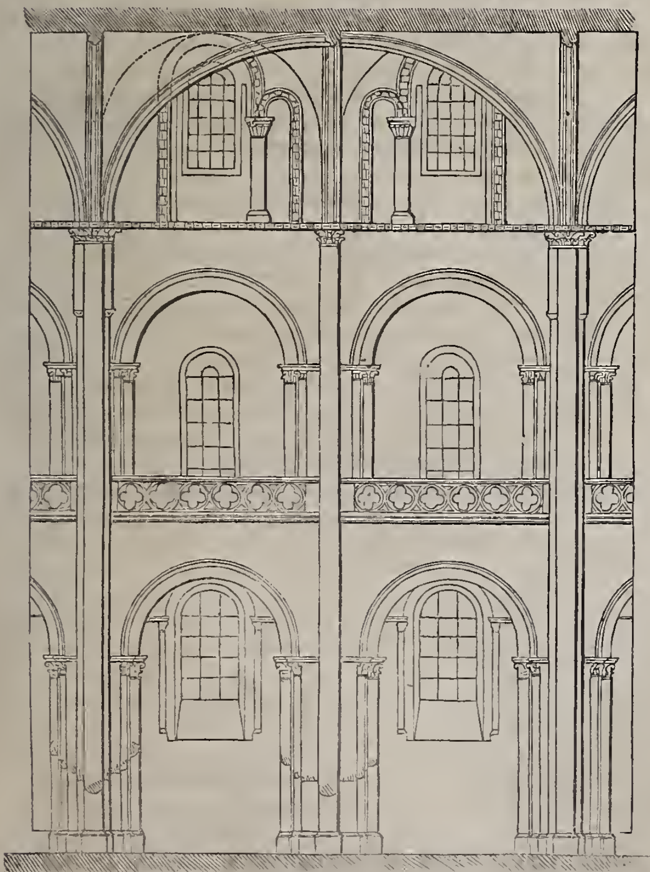
Beauvais offre, au transepts nord, un très bel exemple de rosace romane close par des découpures en pierre ou meneaux figurant une roue richement décorée. Les rayons de cette roue sont formés de petites colonnes réunies deux à deux par des arcs en plein cintre; la grande ouverture circulaire qui existe presque généralement aux façades ro-



(Façade de l'église de Notre-Dame, à Poitiers.)



(Clocher de l'église de Saint-Loup, à Bayeux.)



(Travée de la nef de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen.)

manes un peu importantes, est accompagnée de nombreux motifs de décoration en harmonie avec le reste de l'édifice.

La partie supérieure des façades est terminée par des pignons ou frontons, plus ou moins aigus selon l'inclinaison qu'on a jugé nécessaire de donner aux toits, c'est-à-dire plus obtus dans les contrées méridionales que vers le nord. Les pignons romans sont décorés d'ornements peu saillants disposés en losanges, en cercles ou en imbrications, comme on en voit à Saint-Etienne de Beauvais et à Notre-Dame de Poitiers.

Les corniches qui couronnent les édifices romans ou qui les divisent en zones plus ou moins larges, sont beaucoup plus simples dans leur composition et dans leurs profils que celles des anciens. Elles se composent ordinairement de moulures séparées, plates ou arrondies, et quelquefois de larges biseaux ornés de feuillages, de pointes de diamants, ou tout autre ornement d'un caractère tout-à-fait oriental. Des supports en forme de consoles ou modillons, et auxquels on a donné le nom de corbeaux, en soutiennent la saillie; ces corbeaux offrent les formes les plus variées: ce sont des têtes d'hommes ou d'animaux fantastiques, des feuilles ou des fruits. Ils sont fréquemment réunis deux à deux par un petit arc, comme on peut le voir sur la façade de Notre-Dame de Poitiers; ce genre de couronnement se nomme *arcature*. En Normandie et vers le Rhin, les arcatures sont interrompues de distance en distance par des pilastres. Ce genre de corniche, d'un bon effet, suit souvent l'inclinaison des rampants du toit, comme, dans certains monuments de l'architecture antique, les modillons placés sous la pente des frontons.

Pour compléter cette description de tout ce qui se rapporte à l'extérieur des églises romanes, il nous reste à parler des clochers, qui, à cette époque, donnèrent un tout autre aspect aux temples chrétiens, et devinrent bientôt le type le plus caractéristique de l'Eglise d'Occident.

Paulin, évêque de Nole en Campanie, passe pour avoir eu le premier l'idée de se servir de clochettes pour annoncer aux fidèles les heures des offices; mais il paraît que ce ne fut qu'en 605, sous le pape Sabinien, que les cloches commencèrent à être en usage.

Les premières constructions destinées à contenir les cloches des églises furent en bois, et faisaient partie de la charpente des combles sur lesquels ils étaient élevés. Les premiers clochers auxquels on voulut donner plus d'importance et de durée furent élevés, soit au centre de la croix, comme à l'église de Than près Caen, soit au milieu de la façade et au-dessus de l'entrée, comme à l'église d'Enai à Lyon et à Saint-Germain-des-Prés à Paris, soit à l'un des angles de la façade, comme à l'église de Saint-Loup à Bayeux. Ce dernier exemple est celui que nous avons choisi comme le plus propre à donner l'idée des clochers de cette époque. Son érection date du douzième siècle; il est construit en pierre dans toute sa hauteur ainsi que la pyramide qui le surmonte. Quoique ce monument ne soit pas d'une grande dimension (80 pieds de haut), il est très remarquable par l'unité de son ensemble et l'harmonie de ses détails.

Quelquefois, au lieu d'un seul clocher disposé comme nous l'avons dit précédemment, on en disposait deux petits aux deux angles de la façade, comme on le voit à l'église de Notre-Dame de Poitiers; puis enfin, cette disposition de deux clochers une fois adoptée, nous les voyons grandir et se mettre en harmonie avec l'importance des églises auxquelles ils s'appliquent: ce sont des tours immenses qui s'élèvent dans les airs avec leurs flèches élancées, comme aux églises des bords du Rhin; aux belles abbayes de Caen déjà citées, etc., ces tours, qui sont construites sur un plan carré, forment saillie sur le monument, et l'intervalle qui les sépare sert de portique à l'église. Les clochers se multiplièrent tellement, qu'on en éleva jusqu'à quatre, et même quelquefois plus pour une même église; dans ce cas ils étaient placés diversement, soit aux extrémités du transept, soit sur la façade et au centre de la croix.

La décoration des clochers est analogue à celle des façades. Dans les parties basses, des contre-forts saillants donnent de la solidité à la tour, qui est divisée dans sa hauteur en zones plus ou moins élevées: ces divers étages sont décorés d'arcades simples ou accouplées deux à deux, et divisés par des bandeaux ou des corniches. Un comble, ordinairement en pierre, conique ou pyramidal, selon que la tour est établie sur un plan circulaire ou carré, surmonte généralement le clocher roman.

L'usage des cloches, qui ne fut que passagèrement adopté en Orient, est ce qui a le plus contribué à donner aux églises d'Occident un caractère et une physionomie qui leur est propre, et qu'elles doivent à la construction de ces tours gigantesques et pyramidales, dans lesquelles les artistes du quatorzième siècle épuisèrent toutes les ressources de la science et de l'art chrétien. Pour résumer notre pensée, nous dirons que la forme symbolique de l'église d'Orient c'est la coupole, comme la forme symbolique de l'église d'Occident c'est le clocher; c'est-à-dire qu'il faut voir le type de l'une dans Sainte-Sophie à Constantinople, et Saint-Marc à Venise, et celui de l'autre dans les cathédrales de Strasbourg, d'Anvers, de Chartres, etc.

Les faces latérales des églises romanes sont simples, et ne présentent pas encore cette multitude de contreforts énormes et d'arcs-boutants qu'on remarque dans les monuments sacrés d'une époque postérieure. Quelques contreforts ou pilastres peu saillants, placés au droit des points d'appui de la nef, forment à peu près la seule décoration de ces longues murailles, contre lesquelles s'appuient les voûtes et les toits qui couvrent les collatéraux de l'église. Les transepts en saillie sur ces facades sont rarement décorés avec luxe; nous avons cité précédemment ceux de l'église de Saint-Etienne de Beauvais comme offrant un des plus beaux exemples.

Les absides, ou parties postérieures des temples du onzième siècle, sont, ainsi que les faces latérales, décorées très simplement; cependant, comme cette partie est la plus importante de l'édifice, on l'a souvent enrichie de colonnes engagées et de moulures, ainsi qu'on le voit à l'abside de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Lorsque l'église est assez vaste pour renfermer un grand nombre de chapelles autour du chœur, une décoration analogue se répète autour de ces chapelles secondaires.

Au douzième siècle, les voûtes commencèrent à s'élever à une grande hauteur, et on fut alors obligé de les contrebuter à l'extérieur par des arcs-boutants. C'est à l'abside que les premières applications de ce nouveau genre de construction furent faites. L'ancienne église de Sainte-Marie-du-Capitole, à Cologne, est le plus ancien et le plus bel exemple qu'on puisse mentionner. On voit aussi à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, d'anciens arcs-boutants d'une exécution très sévère; mais ils sont postérieurs à ceux de Cologne. Dans la coupe de l'église de l'Abbaye-aux-Hommes jointe à cet article, on voit que les arcs-boutants ne sont pas apparents à l'extérieur, et qu'on en a profité pour couvrir la galerie située au-dessus des bas-côtés de la nef, qui a ainsi une très grande largeur. Cette galerie, qui est une tradition conservée des anciennes basiliques païennes, établissait au premier étage une circulation facile, et un lieu de réunion pour les fidèles, ou pour les moines ou religieuses quand l'église dépendait d'une abbaye.

A l'intérieur, les églises romanes ne sont pas moins intéressantes à étudier. Les nefs sont divisées en travées par des piliers ornés de grandes colonnes engagées qui, du sol inférieur, s'élèvent jusqu'à la naissance des voûtes, et reçoivent la retombée des nervures en pierre qui en forment l'*ossature*. C'est au milieu de ces diverses travées divisées

par des arcades très simplement ornées, que s'ouvrent les fenêtres qui éclairent l'intérieur du temple; les inférieures sont placées sous les bas-côtés de la nef, les intermédiaires sous la galerie ou tribune qui règne autour de l'église, et les supérieures sont percées entre les arceaux de la grande voûte de la nef, au-dessus du toit des collatéraux.

Si de la nef on passe à l'examen du chœur et des parties environnantes, on trouve dans les églises romanes plus d'une observation importante à consigner. Au centre de la croix, dans la partie la plus élevée des voûtes, il arrive quelquefois de trouver une coupole ou une construction analogue supportée par des pendentifs et des encorbellements de formes variées, selon qu'un dôme ou un clocher occupe à l'extérieur le centre de la croix. Ces pendentifs, d'origine byzantine, sont encore une importation orientale. Les cathédrales de Pise et de Corneto en Italie, la plupart des belles églises romanes du Rhin, en présentent de beaux exemples; un des plus curieux de la France est celui de Notre-Dame-des-Dons à Avignon; on voit aussi de nombreuses coupoles aux églises de Périgueux et de Souillac; la belle abbaye de Cluny en Bourgogne possédait un dôme couvert de mosaïques sur fond d'or représentant le Christ environné des emblèmes des évangélistes. Néanmoins, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, la coupole paraît être restée la forme adoptive des édifices de l'Orient, et elle ne fut de nouveau reproduite en Occident que vers le quinzième siècle, comme nous aurons occasion de le faire voir dans la suite de ces études.

Les villes du Rhin présentent quelques exemples d'églises du onzième siècle, dont les transepts ou bras de la croix sont terminés à l'intérieur par une disposition demi-circulaire analogue à la forme de l'abside. Les artistes constructeurs du moyen âge, transportant leur talent et leur style de province en province, ont transmis à la Picardie, à la Normandie, à la Flandre, de nombreux éléments de l'architecture rhénane. On voit à Noyon, à Soissons, à Tournai, des édifices religieux qui, bien que présentant dans leur construction des dates différentes, présentent de pareilles absides à leurs transepts; et les nombreux chapiteaux cubiques si fréquents sur le Rhin, et qu'on retrouve dans tout le rayon septentrional de la France, indiquent bien l'influence que ces pérégrinations d'artistes devaient avoir sur l'art en général.

Sous le chœur des églises romanes, on rencontre souvent une crypte destinée à renfermer le tombeau d'un martyr. Ces chapelles souterraines, qui furent une tradition des souterrains et des catacombes, sont basses et obscures, leur architecture est sévère et appropriée à leur destination. Sur le Rhin, on en trouve de fort étendues; en Normandie, au contraire, leur espace est restreint. La plus célèbre de ces cryptes, par les souvenirs qui s'y rattachent, est celle qui, dans l'église royale de Saint-Denis, est située sous le chœur et renferme les tombes des rois de France; elle est antérieure à tous les caveaux qui l'environnent. Sa voûte en berceau repose sur des chapiteaux couverts de sculptures. Nous citerons aussi celle de l'Abbaye-aux-Dames de Caen, dons nous avons extrait un chapiteau.

Il n'est pas rare de voir les voûtes qui surmontent le chœur s'élever plus haut que celles de la nef, en raison de l'importance que doit avoir le sanctuaire sur le reste de l'édifice; les nervures de ces voûtes sont quelquefois enrichies de nombreuses sculptures, d'entrelas variés semblables à ceux qui décorent certaines colonnes romanes. Les arcs qui enveloppent le chœur, plus resserrés que ceux de la nef, forment des pénétrations dans les voûtes de la galerie du pourtour, et correspodent ordinairement avec l'entrée des chapelles secondaires qui rayonnent autour de l'abside.

Il est probable que les fenêtres des églises du onzième siècle étaient closes par des verres peints, puisque des auteurs antérieurs à cette époque parlent de vitraux coloriés; mais ils ont tous été détruits; les plus anciennes verrières connues aujourd'hui sont celles qu'on voit à Saint-Denis, et que fit faire l'abbé Suger pour cette église. Quant à la décoration colorée des édifices de cette brillante période de l'art chrétien, elle consistait dans l'application des mosaïques et de la peinture à fresque. En Italie, les deux belles églises romanes de Toscanella déjà citées sont couvertes à l'intérieur, et jusque sur les colonnes, de riches ornements peints et de nombreux sujets de l'histoire sacrée; elles ont même à l'extérieur conservé quelques traces de ce système de décoration; et l'église de Saint-Savin dans le Poitou présente sur ses voûtes, sur ses parois, une longue suite de personnages religieux exécutés par les mêmes procédés.

Le soin minutieux qu'on apporte aujourd'hui dans les recherches de tout ce qui peut contribuer à jeter quelque lumière sur l'art du moyen âge, nous fait espérer qu'on pourra retrouver des indices plus complets du système de décoration *polychrôme* appliquée aux monuments de cette époque de notre histoire.

Les églises dont nous avons essayé de donner une idée complète ne sont pas les seuls monumens du style roman que possède encore la France : les beaux cloîtres d'Arles, d'Aix, de Vaison dans les provinces méridionales, de Saint-George-de-Bocherville auprès de Rouen (1834, p. 516); le beau fragment colorié découvert dernièrement à Angers, et composé d'un grand nombre d'arcades du plus beau style; de nombreuses chapelles sépulcrales isolées, et presque toutes de forme circulaire ou octogone; quelques restes d'habitations échappées au ravage des siècles : tout indique que l'art roman savait se plier à toutes les convenances de la civilisation contemporaine.

La déduction que nous croyons pouvoir tirer de tous les développements dans lesquels nous sommes entrés sur l'architecture romane, c'est que cette architecture est peut-être le type le plus vrai de l'art chrétien, qu'elle est rationnelle dans ses principes, simple dans sa composition, et noble et sévère dans son ensemble.

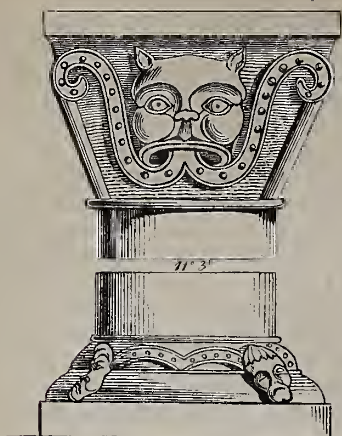
Pour compléter les documents que nous avons réunis sur le style des monuments de cette seconde période de l'art chrétien, nous avons cherché plusieurs exemples de chapiteaux dont l'ornementation puisse mettre à même de juger de la différence du caractère que les artistes de cette époque mettaient dans leurs œuvres, selon les localités où elles étaient produites.

Les deux chapiteaux qui appartiennent à l'église de l'Abbaye-aux-Dames de Caen sont encore empreints d'un caractère de barbarie qui s'explique par l'éloignement où se trouvait la Normandie du foyer de la civilisation orientale; tandis qu'au contraire dans les chapiteaux de Moissac apparaît dans toute son évidence l'influence de l'art byzantin sur les productions du midi de la France.

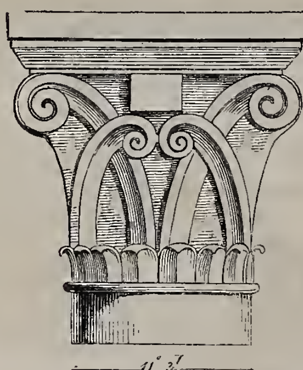
Le chapiteau et la base provenant de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, ont pour but de faire voir ce qu'était l'ensemble des colonnes employées généralement comme support des arcs romans.

Ces colonnes sont quelquefois isolées comme cette dernière, mais plus souvent engagées. Dans l'architecture romane, certains chapiteaux conservent quelque ressemblance avec l'ordre dorique des Romains; mais ceux qui sont le plus généralement employés se rapprochent plutôt du corinthien ou de quelques chapiteaux égyptiens. La composition de leurs ornements est très originale, souvent d'un bon goût et toujours ingénieusement variée.

Ouvrages à consulter sur l'art chrétien. — De Caumont, *Cours d'antiquités nationales.* Alexandre Lenoir, *Histoire des monuments français.* Pugin, *Historical and descriptives essays of architectural antiquities of Normandy.* Britton, *Specimens of gothic architecture.* Dr. Milner, *Treatise on ecclesiastical architecture in England during the middle ages;* 1811.

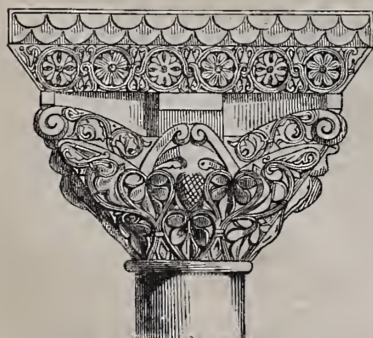


(Chapiteau de la nef de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen.)



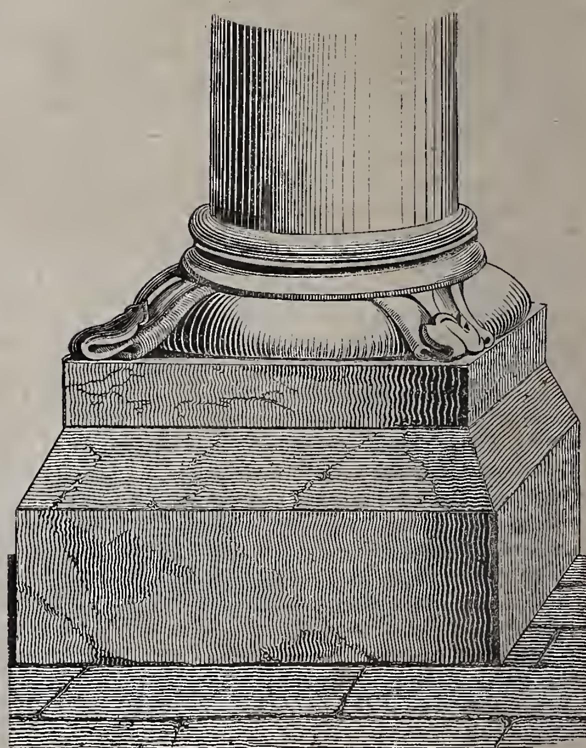
(Chapiteau de la crypte de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen.)





(Chapiteaux dans le cloître de Moissac, département de Tarn-et-Garonne.)





(Chapiteau et base d'une des colonnes du chœur de l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HAMBOURG.



(Hambourg, vue de l'Elbe.)

Hambourg est située à trois lieues de la mer, sur les bords de l'Elbe et de deux petites rivières affluentes, l'Alster et la Bille. C'est la place commerciale la plus importante du nord de l'Europe. C'est la plus grande ville de l'Allemagne après Vienne et Berlin.

Charlemagne l'avait fondée pour servir de boulevard à la chrétienté contre les agressions de l'Europe septentrionale; mais elle était destinée par sa situation à acquérir plus de prospérité dans la paix que de gloire dans la guerre. Quand la dynastie de ce grand empereur fut éteinte, Hambourg eut à lutter successivement contre les ducs de Saxe et contre les comtes de Holstein. Elle réussit à échapper aux prétentions féodales, et elle devint un des principaux soutiens de la grande confédération du moyen âge, connue sous le nom de ligue anséatique. Dans la suite, cette ligue n'ayant plus ni but ni influence, Hambourg conserva ses droits de cité libre. Sous l'empire, elle fut incorporée à la France, et, en 1810, elle prit le titre de chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe. Les traités de 1815 nous l'enlevèrent et lui rendirent ses anciens priviléges. Elle est constituée aujourd'hui en république. C'est un des états composant la confédération germanique; elle a un vote dans la diète fédérative.

La population de Hambourg est de plus de cent vingt mille âmes; la majorité des citoyens professe le luthérianisme; les calvinistes sont exclus du gouvernement. On compte en outre parmi les habitants plusieurs milliers de juifs et environ quinze cents Anglais. La bourse, aux heures d'affaires, offre un spectacle vraiment extraordinaire. Les langues, les costumes les plus différents y sont mêlés, et on y voit réunis, dans une activité, une agitation prodigieuse, des commerçants de toutes les nations et de toutes les parties du monde. Un étranger, en payant une taxe d'environ 250 francs, jouit de tous les droits commerciaux d'un Hambourgeois.

La constitution politique de Hambourg est démocratique. Le sénat se compose de quatre bourgmestres, vingt-quatre sénateurs, quatre syndics et quatre secrétaires. C'est à cette assemblée qu'appartient le pouvoir exécutif; elle propose les lois, qui sont votées, ainsi que les impôts, par les citoyens.

Deux tribunaux se rassemblent deux fois par semaine pour juger les difficultés qui surviennent dans les transactions commerciales; l'un est de première instance, l'autre est d'appel. Le président, le vice-président et le greffier sont choisis parmi les jurisconsultes; les juges sont choisis parmi les commerçants. Presque toujours les parties plaident elles-mêmes leur cause.

Les banqueroutes sont le plus souvent évitées par des arrangements à l'amiable. La loi distingue trois sortes de banqueroutes : celles qui, causées par force majeure, n'ont pu être évitées; celles qui proviennent d'incurie et d'imprévoyance; celles qui sont le fait de l'improbité ; en un mot, la classification comprend les banqueroutes malheureuses, les banqueroutes de négligence, les banqueroutes frauduleuses.

Le commerce absorbe à peu près toutes les pensées des Hambourgeois ; leur goût des arts est nul. On ne remarque en architecture que la bourse (*Borsenhalle*), et la hauteur de la tour de la cathédrale. Les remparts ont été nive-

lés et forment une belle promenade qui entoure la ville et borne à l'ouest la rivière Alster.

Le commerce de Hambourg comprend toutes les productions allemandes. Le principal objet d'exportation est la toile; ensuite viennent le cuir, le lin, le cuivre, le fer, le zinc, la laine, le drap, les jouets, les vins du Rhin, etc. Les principales importations sont d'abord le sucre et le café, ensuite le coton, les étoffes peintes, le tabac, l'indigo, le riz, les liqueurs, le thé, le poivre, etc. L'importance du commerce de Hambourg dans un seul article montrera combien le mouvement des affaires y est considérable. En 1838, il a été importé à Hambourg 23 000 tonnes de café, tandis que pour tous les ports de France ce chiffre ne s'est élevé qu'à 15 000, et pour tous les ports d'Angleterre à 17 677. Cette ville seule a reçu, dans le cours de cette année, plus de la sixième partie de tout le sucre importé en Europe.

Hambourg possède 120 navires, jaugeant environ 200 tonnes. En 1838, il est entré dans son port 2 383 navires étrangers; dans ce nombre, il y en avait 142 appartenant à la France, 908 à l'Angleterre, 101 à la Belgique, 31 à l'Italie, 24 à l'Espagne, 24 au Portugal, 136 à l'Amérique méridionale, 37 à l'Amérique du Nord, 124 aux Indes occidentales, 24 à l'Asie-Mineure, 10 à la Chine et aux Indes orientales, etc., etc.

Le port de Hambourg est excellent. Un bras de l'Elbe entre dans la ville et s'y divise en un grand mombre de canaux qui se réunissent à l'Alster dans la partie méridionale de la ville, où ils forment un large havre. L'Elbe a sa source aux confins de la Bohême et de la Silésie : de ce point de départ jusqu'à son embouchure près de Hambourg il est grossi par seize rivières et par soixante-dix courants d'eau moins considérables. Il est plus large que la Tamise, et le paysage de ses bords est en général charmant.

UNITÉ DES POIDS ET MESURES.

La France conserva jusqu'à la révolution les poids et mesures qu'avaient autrefois les différents Etats dont elle s'est formée par voie d'adjonction ou de conquête. Souvent même des termes semblables désignaient des mesures diverses : ainsi, par exemple, l'aune de Flandre était juste moitié de l'aune de Paris; l'aune de Paris avait 3 pieds 8 pouces ou 44 pouces, celle de Lyon était de 52 pouces; la livre, qui pesait 16 onces dans les provinces du nord, n'en pesait que 12 dans celles du midi; l'arpent de Paris était composé de 100 perches, celui du reste de la France se comptait d'une autre manière; la perche avait 18, 20 et 22 pieds, selon les différents pays. Il ne faut que réfléchir une minute pour juger combien un pareil état de choses entravait le commerce, gênait la circulation, favorisait la fraude, et jetait de confusion dans toutes les relations de vente et d'échange. Dès le commencement du quatorzième siècle on avait senti le besoin d'y remédier, et l'on voit en 1328 Philippe V y songer. A la fin du quinzième siècle, Louis XI reprend cette idée d'établir une unité de poids et mesures dans le royaume; mais il est forcé de l'abandonner, et ce n'est que sous Louis XVI qu'elle vient à renaître. Alors on proposa une chose admirable, on proposa de créer une unité de poids et mesures dont l'étalon, pris sur les dimensions de la terre, serait aussi invariable qu'elle. Cette question était trop belle et de trop haute importance pour qu'on n'y portât pas dès lors quelque intérêt; mais on s'en occupa mollement. La Convention, au contraire, l'adopta énergiquement, et fit exécuter les travaux nécessaires.

Pour bien expliquer la manière dont on procéda, nous sommes obligés de prendre les choses d'un peu haut et d'un peu loin.

Un fois que l'on se fut assuré que la terre était ronde, on parvint, au moyen des plus délicates recherches et de travaux gigantesques, à en constater la dimension; puis on supposa la circonférence du globe divisée en 360 parties égales; et, les étoiles étant fixes, la circonférence de la voûte étoilée fut susceptible de la même division en 360 parties exactement proportionnelles à celles de la terre, et parfaitement en rapport avec elles. Ces divisions furent appelées des degrés. C'est seulement dans le milieu du dix-septième siècle que l'astronome Picard avait donné la première mesure de degré sur laquelle on put compter.

Cela étant établi, on a la certitude que, par exemple, quand l'étoile polaire (celle qui indique par sa place la position approximative du pôle Nord) s'élève ou s'abaisse d'une 360e partie du ciel, suivant la marche en avant ou en arrière de l'observateur, c'est qu'on s'est approché ou éloigné du pôle d'une 360e partie de la circonférence de la terre, c'est-à-dire d'un degré terrestre. Si l'on mesure ensuite avec une toise l'espace parcouru, on y trouvera 57 012 toises ou autrement 25 lieues de France, puisque notre lieue est composée de 2 280 toises. 360 degrés de 25 lieues donnent 9 000 lieues.

C'est ainsi que l'on est arrivé à constater l'étendue de la circonférence totale du globe.

Les dimensions que nous venons de poser pouvant être regardées comme absolues, puisqu'il est peu probable que la terre change jamais de face, on a imaginé de prendre sur elles le type fondamental d'une mesure, de lui donner de la sorte une base fixe, immuable, éternelle. C'était clouer aux cieux pour ainsi dire l'étalon de l'unité nouvelle, rendre impossible toute discussion, et faciliter aussi l'intelligence de notre vie active aux âges futurs; car en admettant que toutes les représentations du système qui sont dans le monde vinssent à être détruites par un hasard quelconque, il suffira de trouver dans les livres le procédé par lequel on l'obtint pour le reconstruire immédiatement. Ceux qui ont étudié l'antiquité savent jusqu'à quel point la multitude de poids et de mesures divers et arbitraires jette souvent d'obscurité dans la lecture.

Or ce type absolu, cet étalon merveilleux, riche de tant d'avantages, c'est la quarante-millionième partie de la circonférence totale de la terre! Le cercle divisé en quarante millions de parties, on en a pris une qui est devenue l'unité souveraine, et que l'on a appelée *mètre*, d'un mot grec qui signifie mesure. Mètre est la mesure par excellence, de même que la Bible, qui ne veut dire autre chose que livre, est le livre par excellence du monde chrétien.

Le *mètre* est la dix-millionième partie du quart d'un méridien.

La mesure appelée mètre est égale à 3 pieds 11 lignes $\frac{1}{2}$ de l'ancienne mesure. Pour qu'elle devînt la souche de toutes les mesures possibles, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, il a suffi d'en prendre les subdivisions et les multiples décimaux.

Sous cette opération fondamentale, on en ajouta une non moins féconde, non moins admirable, qui consistait à ramener au système décimal, c'est-à-dire à la division de dix en dix, l'ensemble tout entier des poids et mesures. Ce système rend les plus longs calculs d'une telle facilité, que les intelligences les moins ouvertes peuvent les concevoir et les pratiquer en une minute *.

Il fut en outre convenu que l'on se servirait, pour la pro-

* Il n'est pas sans intérêt de faire observer que les monnaies de France ont été soumises à l'unité du système décimal en même temps que les poids et mesures. Elles se subdivisent toutes aujourd'hui par dix, depuis la pièce d'or de 40 francs jusqu'à la pièce de cuivre de 5 centimes, et cette dernière seule a un diviseur idéal, le millime. Nos pièces de monnaie d'or et d'argent contiennent un dixième d'alliage, alliage nécessaire pour donner à leur métal une solidité dont il manque naturellement.

gression ascendante, des mots grecs signifiant dix, cent et mille; et pour la progression descendante, des mots latins exprimant les mêmes termes. Ainsi, en appliquant au mètre la loi de progression décuple, on eut :

Le décamètre.	10 mètres.
L'hectomètre.	100
Le kilomètre.	1 000
Et le myriamètre	10 000

En divisant, au contraire, par dix au-dessous de l'unité principale, on obtint :

Le décimètre.	10e de mètre.
Le centimètre	100^e
Le millimètre	1000^e

On pourvut complétement de la sorte aux moyens de déterminer les distances itinéraires de toutes les longueurs imaginables.

Pour les mesures agraires, ou de surface, il ne fallut que tracer un carré qui eût un mètre sur chacun de ses côtés; ce fut le *centiare*, un mètre carré, qui centuplé produisit l'are, unité de superficie.

L'are (en grec *surface*)	100 mètres carrés.
Le décare.	1 000
Et l'hectare.	10 000

L'immuable unité servit à former d'une manière aussi infaillible les mesures de capacité et de poids. Pour celles de capacité, soit des liquides, soit des matières sèches, on prépara un cube de bois et de métal ayant un décimètre de haut, de large et de fond, sur tous les sens enfin; on obtint ainsi un décimètre cube qui fut pris pour unité et que l'on appela *litre*. Donc

Un litre.

En suivant la progresssion, on eut :

Un décalitre	10 litres.
Un hectolitre.	100
Un kilolitre.	1000

Et, par division :

Un décilitre.	10e de litre.

Ici la forme cylindrique fut substituée à la forme primitive, la forme cubique, pour que la mesure fût d'un usage plus exact et d'une conservation plus facile. Quand on regarde ces choses de près, on est émerveillé des soins de la commission scientifique chargée de ce travail par la Convention. Faisons remarquer, par exemple, que cette forme cylindrique a été allongée pour les liquides, afin qu'ils eussent moins de chances de verser, tandis qu'on l'a écrasée pour les matières sèches, afin qu'elles pussent se vider plus facilement.

Quant aux poids, on en agit à peu près de même que pour les liquides. On remplit d'eau distillée, à la température de 4°,44 au-dessus de la glace fondante, un vase d'un décimètre cube, et l'on convint que la pesanteur de cette eau * représenterait un kilogramme, dont la millième partie forma le gramme, adopté comme unité fondamentale de poids.

Ainsi s'établirent :

Le millier	1000 kil., poids du tonn. de mer.
Et le quintal. . . .	100

* L'eau à 4° au-dessus de glace fondante est de l'eau qui est à son maximum de densité ou de pesanteur. A 5° elle est moins dense, moins lourde qu'elle ne l'est à 4°, de même qu'à 3° elle est plus légère, etc. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'on prend de l'eau distillée pour être sûr qu'elle ne contient aucun corps étranger qui pourrait ajouter à son poids naturel.

Puis,

L'hectogramme	10e partie du kil.
Le décagramme	100^e
Et enfin le décigramme	10 000^e

On fixa par des moyens analogues la mesure pour ce qu'on appelle des solides, comme le bois de chauffage :

Un stère (*solide*) fut un mètre cube de bois, c'est-à-dire une quantité de bois ayant un mètre sur sa longueur, sa hauteur et sa largeur.
Un décastère fut 10 mètres cubes, ou dix fois cette quantité.
Enfin un décistère fut la dixième partie d'un mètre cube.

Ces unités subsidiaires sont donc, dans le nouveau système, outre le mètre, unité fondamentale servant à tout ce qui se mesure en longueur seulement : l'are, pour apprécier l'étendue des terrains en longueur et largeur; le litre, pour le poids des liquides; le gramme, pour le poids des solides; et, en dernier lieu, le stère, pour déterminer les volumes dans tous les sens.

Cette admirable création, qui émerveille autant par sa simplicité que par sa justesse, fut décrétée, pour toute la république française, le 18 germinal an III (7 avril 1795). Le gouvernement républicain donna toute la publicité possible au nouvel étalon : le mètre, gravé sur des tables de marbre, fut appliqué sur les murs de tous les monuments publics, si bien que chaque citoyen eut presque à sa porte un moyen perpétuel de vérification.

L'habitude a tant de puissance sur les hommes, que, malgré les avantages, la simplicité et la perfection du nouveau système, il n'a encore été adopté parmi nous, dans toutes ses parties, que légalement. Les femmes qui entrent dans un magasin de nouveautés demandent toujours une aune d'étoffe; et il en est bien peu qui sachent que ce n'est pas une aune, mais un mètre vingt centimètres que la loi oblige le marchand à leur donner. La loi ne reconnaît plus d'aunes; seulement pour que le public ait toujours la même quantité d'étoffe qu'il était accoutumé d'avoir, la loi, par une sorte de compromis, a toléré une mesure de un mètre vingt centimètres qui est une longueur à peu près égale à l'ancienne aune de Paris, trois pieds huit pouces. La cuisinière qui achète une livre de beurre ne se doute pas qu'on lui en donne un demi-kilogramme, c'est-à-dire un peu plus d'une livre, une livre trois gros. Les vieux usages sont si difficiles à déraciner, que le demi-kilogramme gardera peut-être toujours le nom de livre, comme les 120 centimètres celui d'aune. Toutefois, comme notre nouveau système de poids et mesures est une œuvre d'une simplicité admirable, il y a lieu de croire que toutes les nations du monde finiront par l'adopter. Ce sera un pas de plus encore vers l'utopie sublime de la fraternité universelle. Quand l'esprit se plonge et nage avec ravissement dans ces beaux lointains, il rêve le jour où l'humanité tout entière, ne formant plus qu'une grande famille, oublierait que c'est d'un pays nommé la France qu'est sorti ce puissant agent d'union. En attendant, pour dompter l'habitude et faire enfin participer les Français à tous les bienfaits du système métrique et décimal, une loi vient d'être promulguée qui en ordonne l'usage exclusif à partir du 1er janvier 1840.

LOCKE.

John Locke est né à Wringthon, à quelques lieues de Bristol, dans le comté de ce nom, le 29 août 1632. On ne sait presque rien de sa famille, sinon que son père était greffier d'une justice de paix, et prit part aux troubles politiques de 1640. Locke fit ses premières études au collége de Westminster, à Londres, où il resta jusqu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans; de là il passa à l'université d'Oxford. Il s'occupa fort peu de la philosophie scolastique exclusivement

enseignée dans cette université, et se livra beaucoup plus aux études classiques et à celle de la médecine. Il se fit même à Oxford une très grande réputation comme médecin, quoiqu'il n'ait jamais ni exercé ni professé. Telles furent ses occupations jusqu'en 1664 : leur nature, le talent et



(Locke.)

le goût de l'observation qu'elles supposent, préparèrent son esprit à la direction qu'il devait suivre dans l'étude de la philosophie. En 1664, Locke accompagna comme secrétaire William Swan à la cour de Berlin, et revint au bout d'un an à Oxford, où il rencontra Ashley Cooper, depuis comte de Shaftesbury. Cet homme qui, comme philosophe et comme politique, a laissé une réputation douteuse et joué un rôle actif et peu honorable dans les troubles civils de l'Angleterre, sous Charles II, étant venu à Oxford pour sa santé, y connut Locke, le consulta comme médecin, dut à ses soins une cure difficile, et se l'attacha pour la vie : depuis, ils ne se séparèrent jamais; Locke partagea sa prospérité et toutes ses épreuves diverses; alla le joindre en exil, lui ferma les yeux en Hollande, et entreprit plus tard d'écrire sa vie et de réhabiliter sa mémoire.

Ashley avait donc enlevé Locke à sa paisible solitude d'Oxford et l'avait jeté dans la société brillante de Londres. Il s'y lia avec les personnages les plus importants de l'époque. Les huit seigneurs auxquels Charles II avait concédé la propriété de la Caroline s'adressèrent à Locke pour avoir une constitution ; elle était purement aristocratique et ne contribua pas à donner aux habitants le bonheur et le repos; car en 1719, ils en demandèrent le rapport pour rentrer sous l'autorité immédiate de la couronne. Locke fut reçu en 1668 membre de la Société royale des sciences. En 1672, Ashley ayant été fait comte de Shaftesbury et élevé à la dignité de grand chancelier d'Angleterre, donna à son protégé un assez haut emploi, celui de secrétaire des présentations aux bénéfices. Différentes révolutions ministérielles firent déchoir et monter tour à tour la faveur de Ashley et de Locke. Mais, en 1679, une nouvelle disgrâce fut pour l'un et pour l'autre plus sévère et plus longue que les précédentes. Le comte de Shaftesbury, rejeté dans les rangs de l'opposition, fut accusé de révolte, emprisonné, mis à la tour de Londres, forcé plus tard de quitter l'Angleterre et de se réfugier en Hollande où il mourut en 1685. Locke l'y suivit et partagea toutes les inimitiés du parti opposé. Il fut rayé de la liste des membres de l'université d'Oxford, sans jugement ni enquête préalable. De plus, on impliqua Locke dans les conspirations contre le trône des Stuarts; on demanda son extradition. Heureusement il avait trouvé des amis en Hollande; il se cacha et laissa passer l'orage.

Ce fut à cette époque qu'il forma avec quelques hommes d'état, quelques théologiens et quelques médecins de la Hollande, une petite société philosophique, au sein de laquelle il a composé ses premiers écrits. Ce fut là qu'il acheva le grand ouvrage philosophique qu'il avait entrepris depuis de longues années, et qui est devenu l'*Essai sur l'entendement humain.*

Enfin arriva la révolution de 1688; Locke reçut à Londres, en 1689, l'accueil le plus honorable; le roi Guillaume lui accorda toute sa confiance. Si sa santé et la modestie de ses goûts ne s'y fussent opposées, il eût pu arriver aux plus hautes dignités. Outre son grand ouvrage de l'*Entendement humain,* il publia plusieurs écrits qui concoururent puissamment à affermir et à populariser en Angleterre le gouvernement constitutionnel de 1689. Ses services et sa réputation lui valurent la place très importante de commissaire pour le commerce et les colonies. En 1700, le soin de sa santé l'obligea de résigner cet emploi; il se retira à Oates, dans le comté d'Essex, chez madame Masham, fille de son ami le célèbre docteur Cudworth. Il s'appliqua surtout, dans cette retraite, à l'étude de l'Ecriture sainte. Sa *Paraphrase* des Epîtres de saint Paul, qui parut après sa mort, en fut le fruit. En 1703, les attaques de son asthme devenant plus fréquentes et plus douloureuses, il se prépara par des actes de piété à sa fin prochaine, dont il s'entretenait avec calme. N'ayant pu dans ses souffrances trouver de repos sur son lit, il se fit porter dans son cabinet; et ce fut sur son fauteuil, après avoir goûté un peu de sommeil, et prêté une oreille attentive à la lecture des Psaumes par madame Masham, qu'il expira, le 28 octobre 1704, dans sa soixante-treizième année.

Les principales qualités morales de Locke étaient une élévation et une délicatesse de sentiments à toute épreuve, une prudence et une réserve souvent pleines de fermeté, une indulgence et une tolérance rares dans les temps de discordes au milieu desquels il vivait.



(Maison où est né Locke, à Wringthon, en 1632.)

Ses ouvrages sont un petit écrit latin intitulé *Methodus adversariorum :* c'est un modèle de la manière dont il faut s'y prendre pour dresser des recueils et mettre en ordre les extraits que l'on tire de ses études. Le second est une lettre très célèbre à Limborch sur la tolérance. L'*Essai sur l'entendement humain* a été publié à Londres en 1690.

La même année, Locke donna l'*Essai sur le gouvernement civil*, qui avait pour but de soutenir la légitimité de la nouvelle dynastie. Ce traité a servi de modèle au *Contrat social* de Rousseau. L'*Emile* a été aussi inspiré par les *Lettres sur l'éducation* (1693). En 1693 parut aussi le *Christianisme raisonnable*, dans lequel Locke cherchait à concilier toutes les sectes dissidentes. Le *Livre sur le commerce* est le fondement de tous les ouvrages d'économie politique qui ont été faits dans le dix-huitième siècle.

Mais le vrai titre de célébrité de Locke est son *Essai sur l'entendement humain*. Il eut, à l'époque de sa publication, un immense succès dû à la réputation de l'auteur et au mouvement critique et libéral des esprits dont il venait formuler les principes. Il serait hors de notre cadre d'analyser ce livre qui a exercé une influence si vaste sur la philosophie moderne. M. Cousin a fait un examen très détaillé de cet ouvrage dans le troisième volume de son Cours de l'histoire de la philosophie; ceux qui voudront comparer deux opinions très opposées sur la valeur du génie de Locke n'ont qu'à lire aussi le sixième entretien des Soirées de Saint-Pétersbourg, par le comte de Maistre.

TRADITIONS CARLOVINGIENNES.

(Voyez p. 43, 110.)

III.

ROLAND.

Dans un poëme intitulé *los Amores de Milon d'Anglante*, le romancier espagnol Antonio de Eslava raconte que Charlemagne avait, par une loi assez bizarre, défendu, sous peine de mort, à ses sœurs de se marier. Cependant l'une d'elles, nommée Berthe, qui était jeune et belle, s'éprit d'une vive passion pour un noble seigneur, Milon d'An-





(Statues de Roland et d'Olivier, au portail de la cathédrale de Vérone, qui paraît avoir été terminée vers la fin du dixième siècle.)

glante, comte d'Angers, et l'épousa en secret. Son frère ayant appris cette désobéissance, pendant que Milon était parti pour une expédition lointaine, entra dans une terrible colère. Par son ordre, Berthe fut jetée en prison, jugée et condamnée à mort; mais la veille de son supplice, Milon revint à Paris. Aidé de quelques amis il pénétra dans son cachot et parvint à la faire évader. Malgré la récompense de cent mille écus d'or promis à celui qui les livrerait, ils purent enfin après de longues fatigues gagner l'Italie, et ils se réfugièrent dans une caverne aux environs de Sienne. Milon, en se livrant aux plus rudes travaux, chercha à gagner de quoi vivre pour lui et sa femme, qui était alors enceinte. Un jour qu'il était allé à la ville, Berthe fut prise des douleurs de l'enfantement, et mit au monde un fils gros et fort qui roula de lui-même jusqu'à l'entrée de la caverne, où son père le trouva à son retour et lui donna le nom de *Roulant* ou *Roland*. Au bout de quelques années, le fils de Milon se distinguait déjà de tous les enfants du voisinage par son courage et son adresse. Quatre de ceux-ci, fils de marchands de Sienne, touchés de sa misère en le voyant aller presque nu, demandèrent à leurs parents chacun une pièce de drap. Ces morceaux étant de couleur différente, il en résulta pour le neveu de Charlemagne une espèce d'habit d'arlequin qui le fit appeler *Roland du quartel* ou du quartier. Cependant de nouvelles afflictions étaient réservées à sa pauvre mère. Une fois que le comte d'Angers traversait une rivière à gué en portant son fils, il tomba dans un gouffre et disparut sous les flots. Roland put à

peine gagner l'autre rive et aller tout en pleurs raconter cet affreux événement à Berthe, dont il devint l'unique soutien.

Tant de misères devaient enfin avoir un terme. Un jour la princesse vit paraître à l'entrée de sa caverne un énorme serpent qui s'avança vers elle en sifflant. Elle s'attendait à une mort cruelle, quand elle entendit soudain l'animal lui parler d'une voix douce. Ce serpent était une fée, fille de Samothée, le *premier roi des Francs;* la vengeance d'un méchant enchanteur l'avait ainsi métamorphosée, mais elle allait bientôt reprendre sa première forme. Elle assura Berthe de sa protection et lui annonça la fin de ses malheurs.

En effet, Charlemagne étant venu tenir pendant quelques jours sa cour à Sienne, Roland alla prendre sa part des distributions d'aliment qui se faisaient à la porte du palais. Sa portion ne lui suffisant pas, il entra hardiment dans la salle à manger de l'empereur, et saisissant un plat d'argent, couvert de viandes, il l'enleva et le porta à sa mère. Charlemagne surpris commanda qu'on le laissât passer tranquillement. Quelque temps après Roland revint rapportant le plat d'argent, et, sans mot dire, il en prit un autre qui était en or, et l'emporta comme le premier; alors l'empereur s'écria en grossissant sa voix : « Enfant, que fais-tu là ? » Mais celui-ci lui répondit sans hésiter et en le contrefaisant : « Crois-tu donc m'effrayer avec ta grosse voix d'empereur ? » Et il disparut avec le plat. Son oncle le fait suivre. On arrive à la caverne où des soldats, vassaux de Milon, reconnaissent Berthe. Ils l'amènent avec respect devant son frère, qui, touché de ses malheurs, lui rend honneurs et richesses. Quant à Roland, il ne voulut quitter son accoutrement de quatre couleurs que lorsqu'il eut été fait chevalier, ce qui ne tarda pas. En revenant en France, Charlemagne vit tout-à-coup apparaître dans un bois un magnifique palais où il fut reçu par la fille de Samothée, qui, redevenue fée, rendit à Berthe son époux Milon qu'elle avait sauvé des flots.

C'est dans les innombrables romans du cycle carlovingien, c'est dans les poëmes italiens du Boïardo, du Pulci et de l'Arioste qu'il faut lire les grands coups d'épée, les éclatantes prouesses de Roland, lorsqu'il eut été fait chevalier. Nous nous bornerons ici à raconter les derniers hauts faits de sa vie, lors de la guerre d'Espagne, d'après le roman de Roncevaux et la chronique de Turpin. Après une violente dispute avec Charlemagne, dans laquelle il s'était emporté jusqu'à frapper son oncle de son gantelet, il avait été obligé de fuir, et, pour occuper le temps de son exil, il s'en était allé conquérir et baptiser l'Asie. Nous avons vu (p. 110) comment, après plusieurs années d'absence, ayant été rejoindre son oncle en Espagne, il l'avait sauvé d'un danger imminent; rentré en grâce auprès de lui, il poursuivit le cours de ses brillants exploits, dont le suivant ne saurait être passé sous silence. Au milieu de cette guerre, il vint au secours des rois sarrasins un puissant géant, de la lignée de Goliath, envoyé de Syrie avec 20 000 Turcs par l'amiral de Babylone. Il avait nom Ferragus, et avait bien la force de quarante hommes vigoureux. Sa taille était de douze coudées, sa face large d'une coudée, et son nez long d'une palme. A la nouvelle de son arrivée, Charlemagne alla camper devant le château fort où était le païen qui, sortant de la forteresse, défia à haute voix les chevaliers chrétiens. Ogier le Danois se présenta aussitôt; mais le géant, quand il le vit seul, s'avança tout *belement* vers lui, le prit de la main dextre et l'emporta à cheval tout armé *comme il eût fait d'une brebis.* A Ogier succédèrent plusieurs preux et puissants chevaliers qui eurent tous le même sort. Le géant les emporta ainsi deux à deux et les mit dans sa *chartre.* A cette vue, Roland ne put se contenir, et obtint à grand' peine de l'empereur d'aller combattre le mécréant. Quand celui-ci vit venir le paladin, il le prit de la main dextre, et l'enlevant légèrement du cou de son cheval, il se disposait à l'emporter vers la cité; mais Roland le saisit si rudement par la barbe qu'ils tombèrent à terre tous les deux; remontés à cheval ils se heurtèrent vaillamment. D'un coup d'épée, le fils de Milon pourfendit en deux le cheval de Ferragus, qui tôt après tua d'un coup de poing celui de son ennemi. L'épée du géant s'étant brisée, Roland ne voulut plus se servir de la sienne, et les deux guerriers combattirent jusqu'à nones à coups de poings et de pierres qu'ils trouvèrent sur le champ de bataille. La nuit arrivée, ils remirent d'un commun accord le combat au lendemain. A l'heure fixée ils revinrent, comme ils en étaient convenus, sans chevaux ni lances. Le neveu de Charlemagne n'avait pour toute arme qu'un poignard et qu'un bâton tors, long et gros, dont il combattit long-temps sans pouvoir blesser son ennemi. Vers le milieu du jour, le géant se trouva si las et si pesant qu'il fut pris d'une grande envie de dormir et demanda trève à Roland pour se reposer un peu. Celui-ci, qui était fort et *aligre*, la lui accorda, et le voyant couché incommodément, lui mit sous la tête une grosse pierre pour lui servir d'oreiller, *afin qu'il dormît plus volontiers.* A son réveil il lui demanda comment il se faisait que nul homme ne le pouvait blesser. « Par nul » autre endroit, dit le géant, je ne puis être déconfit si ce » n'est par le nombril. » Roland ne fit pas semblant de l'entendre, et entama avec lui une longue et savante discussion sur les mystères et les dogmes du christianisme. N'ayant pu parvenir à le convertir, le combat recommença de plus belle. Ferragus, ayant d'un coup d'épée brisé le bâton du chevalier chrétien, parvint à mettre celui-ci sous lui. Mais Roland, ayant invoqué le nom de Jésus, se releva puissamment, et à son tour renversa son ennemi que de son poignard il frappa au même instant au nombril. Quand le géant se sentit blessé, il poussa un cri terrible : « Mahomet, mes dieux, secours-moi, car je muir ! » A cette épouvantable clameur, les Sarrasins sortirent en foule du châtel et l'emportèrent avec eux. Mais déjà l'armée chrétienne s'était ébranlée, et les chargeant vigoureusement se précipita avec eux dans le fort où ils furent tous occis ainsi que Ferragus.

Nous avons vu (page 111) comment le traître Ganélon, envoyé pour traiter avec Marsile, avait trahi les Français, et comment d'après ses perfides conseils un traité mensonger avait été conclu. Les chrétiens, suivant les conditions, doivent rentrer en France, et arrivent au pied des Pyrénées. En vain Charlemagne offre à Roland la plus grande partie de son armée pour former l'arrière-garde; Roland se courrouce d'une telle proposition. Qu'a-t-il à craindre, il a sous lui les douze pairs et les plus vaillants chevaliers chrétiens? Cependant l'empereur, les larmes dans les yeux, s'éloigne de son neveu bien-aimé; et bientôt la grande armée française, dont quatre lieues à la ronde on entendait la rumeur, a franchi les défilés. L'arrière-garde seule campe la nuit dans les montagnes; mais le lendemain au lever du soleil, les hauteurs se hérissent tout-à-coup d'ennemis. Tous les passages sont fermés : il ne reste plus qu'à vaincre ou qu'à périr. Sans peur comme sans espoir, les chrétiens se préparent au combat. En cet instant, le preux Olivier supplie Roland de sonner de son cor d'ivoire, pour demander secours à Charlemagne; Roland s'y refuse avec indignation : Je saurai, dit-il, assez frapper de païens avec Durandal.

Ma bonne espée qui me pent à mon lez (côté),
Miex voil morir que face tel vilté!
. . . .
Quand voit Rollans que la bataille aura,
Tant parfu fier que lion resembla.

Turpin éperonne son cheval, s'élance au milieu des troupes et les exhorte à mourir pour la sainte cause du Seigneur. Alors s'engage une terrible bataille. Le neveu du roi Mar-

sile sort des rangs pour insulter les Français, il est tué du premier coup par Roland. Olivier passe sa lance au travers du corps du frère de Marsile qui injuriait Charlemagne. Un roi de Barbarie est de même mis à mort par Turpin. La mêlée devint de plus en plus sanglante, de plus en plus furieuse. Mais que peut la valeur contre le nombre? D'ailleurs les Sarrasins comptent aussi des guerriers redoutables parmi leurs combattants. Malgré ses prouesses et celles de ses braves chevaliers, Roland, épuisé de fatigue, a perdu tout espoir. Alors seulement il veut bien sonner du cor. Mais Olivier lui répond ironiquement qu'il ne veut pas.

Français sont mort par votre légerie,

lui dit-il; puis il lui fait d'amers reproches sur son orgueil. Pourtant Roland, dit la chronique de Turpin, « son cor d'ivoire mit à sa bouche et commença à corner de grande force. » Lors sonna l'olifant par si grande vertu qu'il le fendit en » deux par la force du vent qui issit de sa bouche, et se rompirent les nerfs et les veines de son cou. Le son et la voix » du cor allèrent jusqu'aux oreilles de Charlemagne, qui déjà » étoit logé en une vallée qui jusque aujourd'hui est appelée » le Val Charlemagne. Ainsi il étoit loin de Roland environ » 8 milles vers Gascogne. Tantôt comme Charlemagne ouït » le son du cor de Roland, il voulut retourner, entendant bien » à la voix de l'olifant qu'il avoit besoin d'aide. Mais le faux » Ganélon qui la trahison avoit pourparlée, et bien était » coupable de la mort de Roland, lui dit : Sire, ne retournez pas en arrière par inquiétude pour Roland, car il a » coutume de sonner volontiers pour peu de chose..... O » déloyal traître! ô perfidie de Ganélon qui bien doit être » comparée à la trahison de Judas! »

Cependant l'empereur et toute son armée se hâtent de repasser les défilés; il est trop tard, les douze pairs sont perdus. Il ne reste plus que cinquante chevaliers auprès de Roland, qui se tourne vers Olivier, le frère de sa fiancée, et lui propose de se précipiter avec lui au milieu des ennemis. Les païens fuient ce choc terrible *comme le cerf fuit devant le lévrier*. Cent mille hommes sont vaincus par cinquante chevaliers français.

Chascuns d'euls broche son aufférant Gascon.
Jamais par euls n'auront François prison!

Mais on voit soudain accourir au secours des mécréants des armées entières, qui n'ont pas encore combattu. C'est le roi *de Carthage et d'Ethiopie* qui accourt avec cinquante mille guerriers noirs,

Qui n'ont de blanc que les iex et les dents.

Sous les coups des infidèles tombent un à un les quelques guerriers chrétiens qui survivaient encore. Roland demeure seul avec Turpin et Olivier, et ce dernier est blessé à mort. Sentant sa fin approcher il descend de cheval, se tourne vers l'Orient, et demande à Dieu pardon de ses fautes, en se frappant la poitrine.

Puis béneist Karllon le roi puissant,
Et douce France, la contrée vaillant,
Desor toz homes son compaignon Rollant.
. . . .
Tout son corps vait contre terre estendant.
Li ange Deu descendent maintenant,
L'ame dou conte emportent en chantant.

L'archevêque Turpin est aussi blessé, son cheval est tué. Il ne reste plus de toute l'armée chrétienne que deux hommes et un cheval. On entend alors pour la première fois du champ de bataille de Roncevaux résonner les clairons et les trompettes de la grande armée française qui a repassé les montagnes. Les Sarrasins sont frappés de terreur, ils n'osent plus affronter Roland, ils fuient, mais dans leur fuite ils percent de leurs traits Roland et Turpin. Le neveu de Charlemagne se traîne avec peine jusqu'auprès du corps de son cher Olivier, et là s'évanouit de douleur. Turpin s'éloigne un instant pour aller puiser de l'eau à une source voisine, ses forces le trahissent en chemin, il tombe pour ne plus se relever. Quand Roland revient à lui, il se voit seul survivant de ses vingt mille compagnons. Lors, dit la chronique de Turpin dont ce passage est le plus beau morceau, « lors » demeura tout seul Roland parmi le champ de bataille, las » et travaillé des grands coups qu'il avoit donnés et reçus, » et dolent de la mort de tant de nobles barons qu'il voyoit » devant lui occis et détranchés. Menant grande douleur » il s'en vint parmi les bois, jusqu'au pied de la montagne » du Cisaire, et descendit de son cheval dessous un arbre, » auprès d'un grand perron de marbre, qui était là dressé » en un moult beau pré, au-dessus du Val de Roncevaux. » Il tenait encore Durandal, son épée. Cette épée étoit » éprouvée sur toutes autres, claire et resplendissante, et » de belle façon, tranchante et affilée si fort qu'elle ne pouvait ni casser ni briser. Quand il l'eut long-temps tenue » et regardée, il la commença à regretter comme en pleurant, et dit en telle manière : O épée très belle, claire et » resplendissante, qu'il n'est pas besoin de fourbir comme » toute autre, de belle grandeur et large à l'avenant, forte » et ferme, blanche comme ivoire par la poignée, entresignée de croix d'or, sacrée et bénie par les lettres du saint » nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et environnée de » sa force, qui usera désormais de ta bonté? Qui t'aura? » qui te portera?..... Autant de fois j'ai par toi occis ou » Sarrasins ou déloyaux Juifs, autant de fois pensai-je avoir » vengé le sang de Jésus-Christ.... J'ai trop grand deuil si » mauvais chevalier paresseux t'a après moi; j'ai trop grande » douleur si Sarrasin ou autre mécréant te tient et te manie » après ma mort. Quand il eut ainsi son épée regretté, il la » leva en haut et en frappa trois merveilleux coups au perron de marbre qui était devant lui, car il la pensait briser » parce qu'il avait peur qu'elle ne vînt aux mains de Sarrasins. Que vous conterait-on de plus? Le perron fut coupé » d'en haut jusqu'en terre, et l'épée demeura saine et sans » nulle brisure; et, quand il vit qu'il ne la pouvoit dépecer » en aucune manière, si fut trop dolent. » Alors il aperçut un gouffre profond; à grand'peine put-il s'y traîner, et après s'être assuré que personne ne pouvait le voir il y jeta son épée. Puis, sentant la mort s'approcher, il s'adossa à un arbre, et là le visage tourné vers l'Espagne :

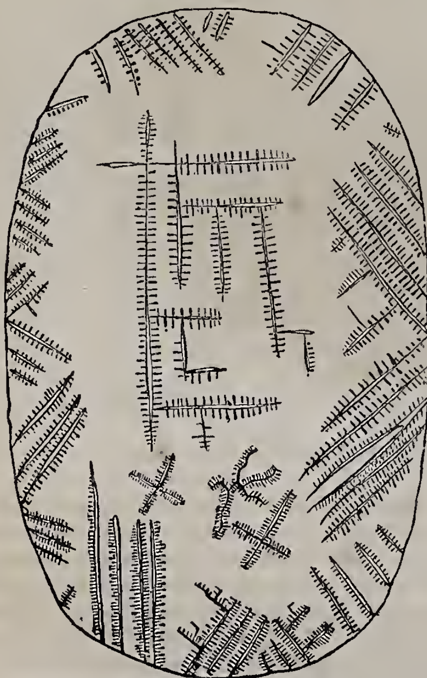
De maintes choses à porpenser se prist :
De tantes terres comment il a conquis,
De douce France, de ceuls de son païs.
. . . .
Jointes ses mains, l'a la mors entrepris.
Saint Gabriel et bien des autres dis (anges),
L'ame de lui portent en paradis.

Telles sont, selon les romanciers, la vie et la mort de ce fameux Roland, célébré à l'envi dans les chants de toutes les nations de l'Europe. « Au combat de Roncevaux (livré non par les Sarrasins mais par les Wascons), Roland, préfet des marches de Bretagne, dit Eginhard, périt avec beaucoup d'autres. » Et ce court passage est le *seul* de toutes les chroniques contemporaines où il soit fait mention de notre héros. Il y a lieu d'être surpris d'un pareil silence en songeant que jamais tradition n'a été plus populaire, n'a été plus tenace dans l'esprit des peuples. Son souvenir vit maintenant encore dans les Pyrénées; les habitants, les jours de fêtes, y improvisent et y jouent des drames dont les personnages sont Charlemagne, Roland et les douze pairs. Cette fente verticale de 150 pieds de largeur sur 600 environ de hauteur qui traverse de part en part un immense banc de marbre noir, c'est *la brèche de Roland*. Plus loin on montre l'endroit où, suivant Arioste, était situé le château d'Atlant, et celui où l'hippogriffe s'arrêtant, après avoir franchi d'un saut quatorze lieues, laissa l'empreinte de ses

sabots ferrés. A Roncevaux, pauvre hameau où commence *la vallée de Roland*, on montre le tombeau des douze pairs, et jadis on y voyait les pantoufles de Turpin et la massue du neveu de Charlemagne. Le P. Daniel, dans son Histoire de France, à l'année 778, date de la bataille de Roncevaux, fait mention d'une chapelle située environ à trois cents pas du champ de bataille et remplie de tombeaux, sur les murs de laquelle était peinte à fresque cette sanglante journée. Enfin à quelque distance de Bayonne on rencontre le château du Sarrasin Ferragus.

Le récit que nous avons offert à nos lecteurs est une peinture fidèle non pas du huitième siècle, mais bien du douzième et du treizième, l'âge d'or de la chevalerie. Il y a bien loin en effet de cette courtoisie de Roland qui va mettre une pierre sous la tête de Ferragus pour lui servir d'oreiller, à la rudesse de ce farouche guerrier dont parle le moine de Saint-Gall. Comme au retour d'une sanglante expédition contre les Bohêmes et les Avares, on lui demandait, dit le chroniqueur, s'il s'était plu dans leur pays. « Que m'importaient, répondit-il, ces misérables grenouilles? » J'avais l'habitude d'en porter çà et là sept, huit et même » neuf embrochées à ma lance et murmurant je ne sais » quoi. C'était bien la peine à notre seigneur le roi Karle » et à nous d'aller nous fatiguer contre de pareils ver- » misseaux. »

LES LARMES.



(Une larme desséchée et vue au microscope.)

Nous accusera-t-on de conspirer contre la poésie en osant considérer les larmes d'un point de vue tout matériel, en osant dire ce qu'elles sont, d'où elles viennent, quel est leur rôle organique? Ce serait assurément se méprendre sur notre intention. Les larmes, avec quelque respect qu'il faille prononcer ce nom en présence des misères humaines, ne sont en réalité qu'un simple signe, et, prises en elles-mêmes, n'ont aucune vertu qui puisse interdire à la chimie et à la physiologie de les ranger parmi les dépendances ordinaires de leurs analyses.

Les larmes ont été analysées par Fourcroy et Vauquelin. L'eau forme leur élément principal : cette eau contient en dissolution quelques centièmes de la substance animale que l'on nomme *mucus*; plus, une petite proportion de sel marin, de soude, de phosphate de chaux et de phosphate de soude. Le sel marin et la soude sont ce qui donne aux larmes la saveur qui les caractérise. Les poëtes grecs leur donnaien fréquemment l'épithète de *salées*. Les nôtres se servent de préférence de l'épithète d'*amères*, qui est peut-être plus relevée, mais qui est moins exacte. En laissant une larme se dessécher, l'eau s'évapore, et il ne reste que les sels qu'elle contenait, qui, privés de leur dissolvant, se rangent en lignes de cristaux que l'on peut aisément apercevoir avec un microscope.

Les larmes sont sécrétées par une glande que l'on nomme la *glande lacrymale*, et qui est située dans le haut de l'orbite, au-dessous de la paupière supérieure, du côté de la tempe. Il en part six ou sept canaux excessivement fins, qui descendent dans l'épaisseur de la paupière et s'ouvrent à sa face interne, un peu au-dessus du cartilage qui supporte les cils. Ce sont ces canaux qui amènent les larmes dans l'œil. Elles n'y coulent pas seulement dans certains instants exceptionnels où leur production devient particulièrement abondante ; elles y coulent continuellement par ces petites ouvertures, et se répandent sur la surface de la cornée. Les paupières en s'abaissant contribuent à les obliger à s'étaler uniformément dans toute cette étendue. Non seulement elles ont besoin d'être renouvelées, parce qu'elles s'évaporent, mais parce qu'elles s'épuisent constamment. C'est dans l'angle de l'œil situé vers le nez que sont les canaux destinés à les absorber : on les nomme les *points lacrymaux*. Ce sont deux petits pores percés dans des éminences qui sont à cet endroit, et qui conduisent à deux petits canaux qui se vident dans l'intérieur du nez après s'être réunis.

L'utilité des larmes chez les animaux qui vivent dans l'air est facile à comprendre, car le devant de l'œil serait bientôt desséché et sali par la poussière, si une liqueur limpide ne le lavait constamment. C'est pour cela qu'il est nécessaire que la production des larmes et leur impulsion par les paupières soient continuelles. Pour cet objet, qui est l'objet ordinaire, il suffit d'une très petite quantité de larmes. Mais dans le cas où l'œil est soumis à quelque injure moins commune, les larmes se produisent aussitôt avec l'abondance qui est nécessaire pour le mieux protéger. Ainsi, qu'un insecte ou qu'un grain de poussière vienne à tomber dans l'œil, les larmes remplissent l'œil, amoindrissent la dureté du contact, et tendent même à entraîner dans leur courant le corps étranger. Si l'œil est simplement irrité par quelque émanation, comme la fumée ou quelque vapeur plus ou moins âcre, les larmes reparaissent encore avec leur action bienfaisante. Le froid, la lumière trop vive, les appellent également. Elles sont un des plus précieux moyens que la nature mette en usage pour l'entretien de l'organe de la vue chez l'homme et chez les animaux placés dans des conditions analogues.

Enfin, dans les affections vives de joie ou de tristesse, il y a, comme tout le monde le sait, redoublement de larmes. Sans doute l'excitation nerveuse, ou peut-être le transport plus actif du sang vers la tête sont la cause de ce phénomène remarquable, qui, dans l'habitude ordinaire de la vie, donne aux larmes leur principal intérêt. Il faut remarquer qu'elles paraissent se produire plus volontiers dans la tristesse que dans la joie; car il y a peu de personnes dont une tristesse très grande n'humecte au moins les yeux, tandis qu'il n'y en a au contraire que très peu que la joie fasse pleurer. Faut-il en conclure que l'homme est en général plus sensible à la peine qu'au plaisir? C'est une conclusion qui, pour être fournie à la morale par la physiologie, n'est peut-être point totalement fausse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HABITUDES DU COUCOU D'EUROPE.



(Jeune coucou dans un nid de friquets.)

Personne, en jetant les yeux sur cette vignette, ne s'avisera de reprocher au dessinateur d'avoir péché contre la vraisemblance, en plaçant un jeune coucou dans un nid étranger. Chacun sait, en effet, que dans cette espèce, et par une exception qu'on a crue long-temps unique, la femelle confie à d'autres oiseaux le soin de couver ses œufs et d'élever ses petits. C'est là un fait connu de temps immémorial, et qui, fixant dès le principe l'attention des naturalistes, les a obligés presque tous, pendant près de deux mille ans, à s'occuper de l'histoire du coucou.

Parmi ceux dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, le plus ancien que nous puissions citer sur ce sujet c'est Aristote, qui paraît avoir fait par lui-même peu d'observations, mais qui, avec son jugement accoutumé, a su apprécier à leur juste valeur une foule de contes étranges dont l'histoire de notre oiseau était déjà surchargée; mieux eût valu peut-être qu'il omît d'en parler, puisque tous ces contes qu'il ne rapppelait que pour en montrer l'absurdité, ont été plus tard repris par Pline qui les a donnés pour autant de vérités. Afin de ne pas nous exposer nous-mêmes au danger de contribuer à la propagation de pareilles erreurs, nous nous abstiendrons de les rappeler, et nous ferons seulement l'histoire des principales opinions relatives à la manière dont la femelle pourvoit à la conservation de sa progéniture.

« Personne, dit Aristote, n'a vu de nichée de coucou, car cet oiseau ne prépare point de berceau pour sa jeune famille, mais il va chercher le nid de quelque oiseau plus petit, mange une partie des œufs et dépose en place le sien; quelquefois il en met deux, mais cela est rare. Les propriétaires du nid couvent l'œuf étranger, et le jeune coucou venant à éclore, ils prennent soin de le nourrir. On dit même que, à mesure que cet intrus grandit, ils rejettent pour lui faire place leurs propres petits, qui périssent ainsi misérablement. Certaines gens vont plus loin, et assurent que la mère devient si fière de ce gros nourrisson, qu'elle prend les autres en haine et les tue pour lui en faire un repas; d'autres prétendent que c'est la femelle du coucou qui vient faire cette exécution et qui dévore les jeunes oiseaux; d'autres enfin soutiennent que c'est le jeune coucou lui-même qui est le meurtrier de ses frères adoptifs; mais suivant une opinion, il les étranglerait dès qu'il se sent assez fort; suivant une autre, il les ferait seulement mourir de faim en s'emparant de toutes les provisions qui sont apportées au nid.

» Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans le coucou un merveilleux sentiment de prévoyance, puisque, se connaissant incapable de protéger efficacement ses petits, il prend les moyens de les faire protéger par d'au-

tres; il n'a pas, en effet, assez de courage pour les défendre lui-même, et il fuit devant des oiseaux d'une taille bien inférieure à la sienne.

» Les oiseaux auxquels le coucou confie le soin de sa progéniture n'appartiennent pas à une seule et même espèce. On l'a vu déposer son œuf dans le nid du verdier, dans celui de la fauvette, de l'alouette même; mais c'est celui du ramier qu'il paraît choisir le plus souvent. »

Elien, qui nomme aussi les oiseaux dans le nid desquels le coucou va déposer ses œufs, ne comprend point dans le nombre le ramier, et en effet cet oiseau ne saurait fournir à un pareil pupille la nourriture qui lui convient. Au reste, si Elien évite cette erreur, il en commet une autre en disant que le jeune coucou, dès qu'il peut se confier à ses ailes, s'empresse d'aller rejoindre ses véritables parents, étant battu par tous les enfants du logis lorsque son plumage l'a fait reconnaître pour un étranger.

Oppien croit aussi que c'est la véritable mère du coucou qui achève de le nourrir, et que la mère adoptive le délaisse dès qu'elle s'aperçoit qu'il ne lui appartient point. Cela n'est pas exact, et le coucou qui ne mange seul que long-temps après être sorti du nid, continue à recevoir les soins de sa nourrice; quant à ses frères adoptifs, on verra que de bonne heure il a eu soin de les mettre hors d'état de lui nuire.

Aristote, comme nous l'avons dit, pense que si la femelle du coucou donne son petit à élever à un étranger, c'est qu'elle ne se sent pas le courage nécessaire pour le défendre. Quant à Elien, il croit que la vraie raison c'est que cet oiseau étant d'un tempérament froid, prévoit qu'il ne pourrait échauffer ses œufs au point nécessaire pour les faire éclore. De nos jours, Levaillant a adopté une opinion diamétralement opposée: selon lui, le coucou est à l'époque de la ponte dans un état continuel de fièvre, de sorte qu'il ne pourrait couver ses œufs sans risquer d'en détruire le germe par un excès de chaleur; et c'est pour prévenir ce danger que la nature lui a donné l'instinct d'aller pondre dans un nid étranger.

Une quatrième explication a été proposée par le collaborateur de Buffon, Gueneau de Montbeillard. Cet écrivain suppose que la femelle va cacher son œuf dans un nid étranger, éloigné des endroits où elle se tient, afin de le soustraire à la voracité du mâle, qui a l'habitude de manger les œufs des oiseaux, et qui n'épargnerait pas même ceux de sa propre espèce.

L'habitude que Gueneau prête au coucou mâle n'est rien moins que démontrée, aussi la conjecture qu'elle devait étayer n'a-t-elle jamais eu un grand nombre de partisans. Il n'en est pas de même de celle qu'avait proposée Herissant; celle-là se fondait sur une observation positive, sur la connaissance d'une particularité d'organisation de l'animal. Herissant avait remarqué que chez le coucou, l'estomac est placé autrement que chez la plupart des autres oiseaux, et qu'au lieu d'être protégé par l'os du sternum, il est seulement recouvert par les muscles du bas-ventre; suivant lui, une pareille disposition ne permettait pas à la femelle de couver, puisque dans cet acte l'estomac eût été comprimé de manière à troubler la digestion. Cette manière de voir n'a pas été confirmée par les observations ultérieures; car d'une part on a trouvé certains oiseaux qui ont la même habitude que le coucou quoique la position de leur estomac n'offre rien de particulier, et de l'autre certains oiseaux qui sous ce rapport sont conformés comme lui, couvent cependant leurs œufs et élèvent leurs petits.

Pour en finir avec ce sujet, nous mentionnerons une dernière explication, qui est celle qu'on admet le plus généralement aujourd'hui.

Dans quelques espèces d'oiseaux le nombre des mâles dépasse un peu celui des femelles; dans l'espèce du coucou la disproportion est énorme; le nombre des mâles est quadruple de celui des femelles. Au moment de leur arrivée dans notre pays (car ce sont des oiseaux de passage), les coucous mâles se répartissent dans la campagne; chacun s'établit dans un canton d'où il ne sort plus jusqu'à l'automne, époque du départ pour l'Afrique, mais où il tâche d'attirer une femelle en répétant ces notes que tout le monde connaît, et qui s'entendent de si loin.

Plusieurs cantons contigus sont visités tour à tour par une seule femelle qui, dans l'espace d'une saison, se trouve avoir ainsi successivement trois ou quatre maris. Les enfants de ces différents lits sont à une trop grande distance d'âge pour ne pas exiger des soins très divers, et dont la mère ne pourrait s'acquitter à la fois. En effet, pour couver l'œuf provenant d'une troisième union, il faudrait qu'elle se tînt presque constamment sur le nid; elle devrait au contraire quitter ce nid presque à chaque instant pour aller chercher de la pâture au fils du second époux, et enfin il lui serait tout aussi indispensable d'aller suivre de branche en branche son aîné, un grand niais qui vole déjà et qui ne sait pas encore manger seul. Que faire dans cet embarras? S'assurer d'avance pour chaque enfant d'une bonne nourrice; c'est tout ce que peut faire la mère, et c'est ce qu'elle fait avec un plein succès.

Ce qui porterait à croire que cette explication est la vraie, c'est qu'elle a tenu bon devant les épreuves analogues à celles qui ont fait échouer la théorie de Hérissant. Ainsi il est en Amérique une espèce d'oiseaux dans laquelle, comme dans celle du coucou, les femelles vont pondre dans un nid étranger; eh bien, dans cette espèce aussi les femelles sont trois ou quatre fois moins nombreuses que les mâles

En disant que la femelle du coucou va pondre dans un nid étranger, j'ai employé une expression qui n'est pas tout-à-fait exacte. En effet, parmi les nids qu'elle choisit pour y déposer ses œufs, il en est de si exigus qu'on ne voit pas comment elle pourrait s'y asseoir, et d'autres qui offrent une étroite issue, uue sorte de goulot, à travers laquelle elle ne saurait certainement passer pour arriver jusqu'au fond. Aussi n'a-t-elle besoin d'y introduire que la tête; car lorsqu'elle s'en approche pour y déposer un œuf, elle a déjà dans le bec cet œuf qu'elle avait pondu quelques instants auparavant à terre ou sur le gazon. C'est le voyageur Levaillant qui a le premier signalé cette particularité pour une espèce africaine, le dridic ou coucou doré; M. Prévost, aide-naturaliste du Jardin-des-Plantes, l'a confirmée pour l'espèce de notre pays. Ce dernier observateur a vu aussi une de ces femelles ôter du nid d'une bergeronnette un œuf qu'elle se proposait sans doute de remplacer par le sien. Ce cas n'est pas le plus ordinaire; mais il suffit qu'il arrive quelquefois pour expliquer l'inquiétude que manifestent en général les petits oiseaux qui ont un nid, lorsqu'ils voient s'en approcher un coucou.

C'est toujours dans uu nid où il se trouve déjà quelques œufs que la femelle du coucou vient apporter le sien, profitant pour cela d'un moment où les maîtres du logis sont éloignés. S'aperçoivent-ils au retour de ce qui s'est passé dans leur absence? On ne peut guère s'empêcher de le supposer; cependant ils agissent comme s'il n'y avait rien de nouveau chez eux; au lieu d'expulser l'œuf étranger, ce qui leur serait presque toujours très facile, ils le couvent avec les autres quand le temps en est venu, et plus tard ils prennent soin du petit qui en sort comme si c'était un des leurs.

L'œuf du coucou est, toutes proportions gardées, fort petit, et le jeune oiseau, quoiqu'il doive avoir un jour une taille double peut-être de celle de ses compagnons de lit, n'est guère plus gros qu'eux au moment où il vient de percer sa coquille; mais il est né avec de grandes dispositions à croître et avec un appétit dévorant. Plus il mange et plus il grandit; plus il grandit et plus il a besoin de manger; d'où il résulte qu'au bout de très peu de temps il se trouverait n'avoir pas dans le nid une place suffisante, et dans la distribution des vivres une assez forte ration; car les autres oisillons ont aussi de l'appétit, et les efforts du père et de la mère

pour remplir ces becs sans cesse ouverts ne tarderaient pas à être insuffisants. Ce double danger cependant ne fait que le menacer et ne le frappe point. Un de ses commensaux, en effet, disparaît d'abord, puis un second, puis un troisième; bref, ils partent tous successivement, et le coucou, désormais fort à l'aise, se trouvant abondamment nourri par ses deux pourvoyeurs qui n'ont plus à songer qu'à lui, a bientôt pris assez de force pour quitter le nid d'où ses compagnons ont si mystérieusement disparu.

Que sont-ils devenus, ces pauvres petits oiseaux? Ils ne se sont pas envolés à coup sûr; le premier qui a disparu était encore couvert de duvet, et le dernier même ne faisait que commencer à prendre des plumes. Il est évident qu'ils ont péri de mort violente; c'est ce dont on n'a jamais douté; mais on a été long-temps avant de savoir comment et par qui le crime était commis. Celui qui en recueille le fruit devait naturellement être le premier soupçonné; aussi a-t-on dit que c'était le jeune coucou qui dévorait ses frères adoptifs. C'était une opinion qui ne soutenait guère l'examen; car l'oiseau n'ayant pas dans l'âge adulte d'habitudes carnassières, on ne pouvait sans invraisemblance lui en supposer dans son premier âge. On a dit encore que les oisillons étaient tués ou rejetés du nid par leurs propres parents; mais une pareille monstruosité, pour être admise, aurait dû s'appuyer sur des observations cent fois répétées, et l'on n'en avait pas une à citer. On a prétendu enfin que c'était la mère du coucou qui le débarrassait ainsi de ses compagnons à mesure que leur présence dans le nid eût été contraire à ses intérêts, et il n'y avait dans cette supposition rien qui répugnât à la raison. D'ailleurs les trois opinions qui, comme on l'a vu précédemment, avaient chacune leurs partisans dès le temps d'Aristote, se maintenaient encore il y a moins d'un demi-siècle; la dernière cependant était la plus généralement adoptée.

L'observateur qui a le premier éclairci convenablement ce point curieux d'histoire naturelle s'est rendu célèbre par une découverte bien autrement importante, par la découverte de la vaccine. Il est presque superflu de dire que cet homme s'appelle *Jenner*.

Jenner a parfaitement prouvé que c'est le jeune coucou qui se débarrasse de ses compagnons, non pas en les mangeant, mais en les jetant hors du nid, et il a décrit avec beaucoup de précision les manœuvres employées par l'oiseau. « Peu d'heures après sa naissance, dit cet observateur, on voit le coucou s'agiter et chercher à se glisser sous un des oisillons dont il partage le berceau; il parvient enfin à le placer sur son dos où il le retient en élevant ses ailes; alors se traînant à reculons presque au bord du nid, il se repose un instant, puis jette sa charge dehors. On est surpris de voir les efforts que fait un coucou de deux ou trois jours lorsqu'il sent à ses côtés un oiseau déjà trop lourd pour qu'il puisse le soulever; il est dans une agitation continuelle, recommence sans cesse ses tentatives, et comme ses forces augmentent rapidement, il finit bientôt par réussir. Une configuration particulière le favorise dans cette opération : la partie supérieure de son corps est très large et offre au milieu une dépression qui semble faite tout exprès pour recevoir les œufs ou les petits oiseaux que le coucou veut rejeter. Vers le douzième jour la cavité s'efface, et l'animal perd en même temps le désir de jeter les objets dont il est entouré. »

Une fois Jenner trouva dans le nid d'une fauvette deux coucous. C'est un fait assez rare, mais qui avait déjà été signalé comme tel par Aristote. Le jour même où ils étaient éclos, ils commencèrent à se disputer la possession du nid, et leur dispute dura jusqu'au lendemain après midi. Ce fut alors seulement que le plus gros jeta l'autre hors du nid; après quoi il s'occupa sans perte de temps de se débarrasser d'une petite fauvette née la veille au matin et d'un œuf qui n'était pas encore éclos.

Montagu, qui s'est occupé à son tour des habitudes du jeune coucou, a vérifié pour tous les points importants ce qu'avait avancé Jenner. Nous reproduisons ici en l'abrégeant la première de ses observations :

« Un paysan, dit-il, me fit voir dans son jardin un nid de friquets qui contenait un jeune coucou, et m'apprit qu'il s'y trouvait déjà quatre œufs quand l'étrangère y vint déposer le sien. Un matin, en allant à son travail, mon homme vit que le petit coucou et deux des friquets étaient éclos pendant la nuit; le soir, quand il revint, il n'y avait plus dans le nid que le petit coucou, tout le reste avait disparu. Désirant depuis long-temps observer les manœuvres qu'emploie le jeune oiseau pour se débarrasser de ses compagnons, j'emportai celui-là chez moi, et je mis près de lui dans le nid une jeune hirondelle, qu'il ne tarda pas à faire déloger; je la replaçai à ses côtés, il la fit sauter de nouveau, et je lui fis recommencer ce manége autant de fois que je le voulus. Il avait, lorsque je l'emportai, cinq à six jours au plus, et pendant cinq jours encore il continua à manifester cette disposition insociable. Pour arriver à son but, il se remuait, se retournait jusqu'à ce qu'il fût parvenu à se glisser sous l'hirondelle; alors, par un mouvement brusque du croupion, une espèce de ruade, il la faisait sauter du haut en bas. Pendant cinq jours, ainsi que je l'ai dit, cette disposition insociable se montra chaque fois qu'on plaça la jeune hirondelle dans le nid; au bout de ce temps, il cessa de la tourmenter, et permit qu'elle restât près de lui. »

Blackwall, qui a observé les mêmes faits que Montagu et Jenner, sans y ajouter rien de bien important, mérite cependant d'être cité ici à cause d'un calcul qu'il a fait sur le nombre des petits dont les coucous causent chaque année la mort en Angleterre. Suivant ses observations, on trouve terme moyen, dans ce pays, une femelle de coucou par 1 110 605 yards carrés; or, l'Angleterre ayant de superficie 135 176 520 000 yards carrés, on trouve que le nombre total des coucous femelles qui y arrivent chaque printemps est d'environ 139 173; mais chaque femelle pond dans cinq nids au moins, ce qui fait 695 865 œufs; et comme chacun des oiseaux dans le nid desquels la femelle du coucou va déposer un œuf élèverait terme moyen cinq petits, il en résulte que chaque année en Angleterre (l'Ecosse non comprise) les coucous causent la mort de 3 479 325 oisillons.

LES HENNINS
ET THOMAS CONNECTE.

On appelait *hennins* en Flandre, au quinzième siècle, des coiffures d'une matière riche et précieuse, si hautes et si larges, que quand les femmes voulaient passer par une porte, elles avaient toutes les peines du monde. Cette mode était revenue en France à la fin du dernier siècle (v. 1837, p. 401). Suivant Paradin, « ces accoustremens de teste » avoient la longueur d'une aulne ou environ, aigus comme » clochers, desquels pendoient par derrière de longs crespes » à riches franges, comme estendars. » On en voit beaucoup de cette sorte dans les anciennes gravures. Un moine breton, Thomas Connecte, prêcha en chaire contre le luxe des costumes, et en particulier contre les *hennins* : il parvint à les faire abandonner, au moins pour quelque temps.

Ce prédicateur eut une très grande célébrité. Il était de l'ordre des Carmes. Bayle donne sur lui les détails suivants. Il faisait toutes ses courses, dit-il, sur un petit mulet : quelques religieux de son ordre l'accompagnaient à pied, comme ses disciples, sans parler d'un grand nombre de séculiers qui le suivaient. Les habitants des villes et des bourgades allaient au-devant de lui, et lui rendaient les mêmes honneurs qu'à un apôtre. Lorsqu'il entrait dans une ville, le bourgeois le plus riche et le plus qualifié allait le recevoir, et, tenant la bride de son mulet, le conduisait à sa maison.

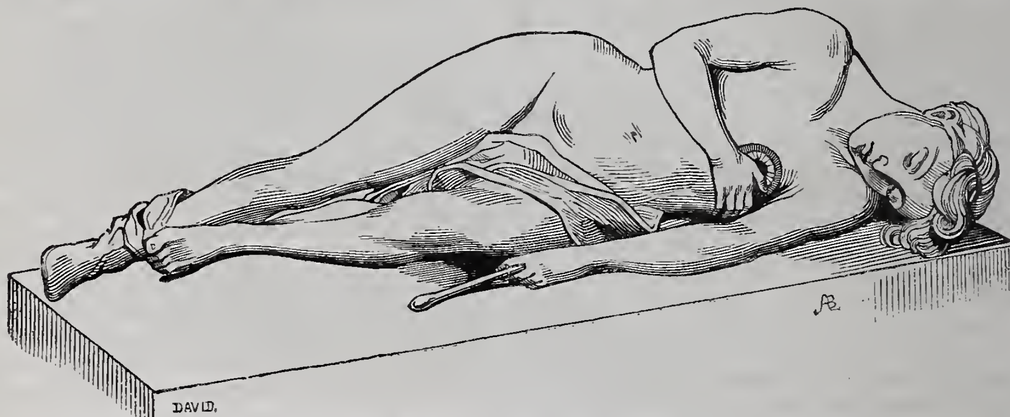
Ses disciples étaient aussi logés gratuitement dans les plus belles maisons de la ville, et chacun s'estimait heureux d'avoir de tels hôtes. Il y avait ordinairement quinze ou vingt mille personnes à ses sermons : les femmes étaient rangées d'un côté et les hommes de l'autre; une corde les séparait. Il ne prêchait point dans les églises, mais dans les grandes places, où l'on dressait un échafaud décoré magnifiquement; toute la place était ornée de riches tapisseries. La Flandre fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques. Ensuite il passa en Italie, où il réforma les carmes de Mantoue, non sans trouver des contradicteurs : un carme anglais, nommé Nicolas Kenton, provincial de l'ordre, écrivit contre cette réforme. De Mantoue il se rendit à Venise, et s'y fit estimer. Les ambassadeurs de cette république auprès d'Eugène IV le menèrent à Rome avec eux, et le recommandèrent très particulièrement à ce pape, comme un homme d'une sainte vie et d'un grand zèle. Mais il ne fut pas plus tôt arrivé à Rome, qu'on l'arrêta et qu'on lui fit son procès comme à un hérétique. Il fut brûlé l'an 1434.

JOSEPH BARRA.

Joseph Barra était un enfant de la commune de Palaiseau, près Versailles. En 92, saisi d'une exaltation précoce, il demanda à entrer dans la division de Bressuire, commandée par Desmares. Il n'avait pas douze ans. Il partagea toutes les fatigues et tous les dangers de la guerre. Une fois, il lutta seul contre deux ennemis et les fit prisonniers. Au mois de frimaire an II, frappé au front d'un coup de sabre dans une mêlée, il tomba et mourut en pressant la cocarde tricolore sur son cœur. Cette mort, qui eût été glorieuse pour tout soldat, parut héroïque dans un enfant qui, à un âge ordinairement insouciant et consacré aux jeux et au bonheur, avait compris et consommé volontairement un si grand sacrifice. Le commandant Desmares en donna avis à la Convention; il terminait ainsi son rapport : « Aussi vertueux que courageux, se bornant à sa nourriture et à son habillement, il faisait passer à sa mère tout ce qu'il pouvait se procurer; il la laisse avec plusieurs filles et son jeune frère infirme, sans aucune espèce de secours. Je supplie la Convention de ne pas laisser cette malheureuse mère dans l'horreur de l'indigence. »

La Convention décida que la patrie adoptait la mère de Barra. Le 10 prairial an II, cette pauvre femme fut admise avec deux de ses enfants dans l'enceinte de l'assemblée, et elle prit place quelques instants à côté du président, qui était Prieur de la Côte-d'Or. Des applaudissements unanimes s'élevèrent et se prolongèrent dans toutes les parties de la salle. Un orateur lui adressa quelques paroles de consolation : » Non, tu n'as rien perdu, lui dit-il, ton fils » n'est pas mort; il a reçu une nouvelle existence, et il est » né à l'immortalité. »

Le théâtre de l'Opéra-Comique représenta un drame dont le héros était Joseph Barra; la musique était de Grétry.



(Joseph Barra, statue par David d'Angers.)

Le Théâtre Français donna aussi une *Apothéose du jeune Barra.*

Le 8 nivose de la même année, on rendit le décret suivant : « La Convention nationale décerne les honneurs du Panthéon au jeune Barra. Louis David est chargé de donner ses soins à l'embellissement de cette fête nationale. — La gravure qui représentera l'action héroïque de Joseph Barra sera faite aux frais de la république d'après un tableau de David; un exemplaire, envoyé par la Convention nationale, sera placé dans chaque école primaire. »

Le tableau du célèbre peintre David n'a pas été exécuté, Barra n'a pas eu les honneurs du Panthéon. Emu par les souvenirs que nous venons de retracer, notre sculpteur David d'Angers s'est donné lui-même la mission d'éterniser la mémoire de la jeune victime. Sa statue, chef-d'œuvre d'expression et de modelé, a été unanimement admirée à la dernière exposition.

CALCUTTA.

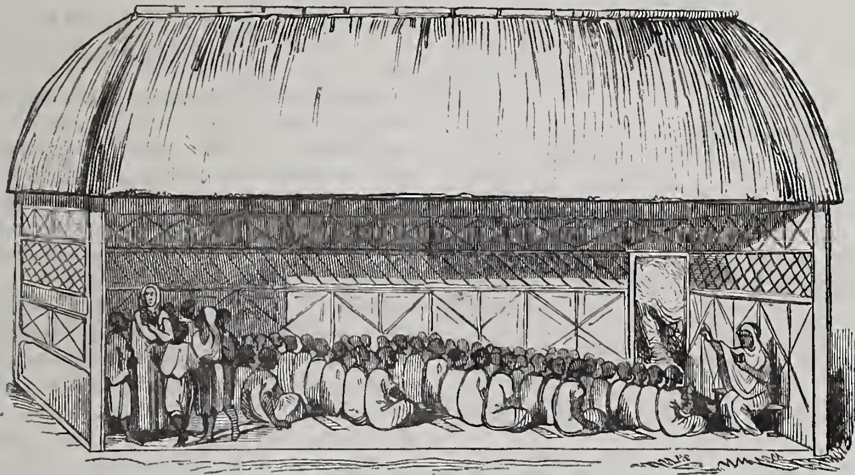
(Voy. 1837, p. 279; 1838, p. 83.)

En 1689, M. Channock, agent anglais dans le Bengale, obtint la permission d'établir un comptoir de sa nation sur la rivière Hoogly, le bras le plus occidental du Gange. Il choisit l'emplacement du village de Govindpoor, quoiqu'il fût éloigné de la mer d'au moins 100 milles anglais, et que ce lieu fût un des plus malsains de cette côte. Près de Govindpoor était un lac d'eau salée qui débordait tous les ans à l'approche de l'automne; ses eaux en se retirant laissaient une immense quantité de poissons morts dont la putréfaction viciait l'air à une assez grande distance. Le vent du nord-est portait au fort William, citadelle de Calcutta, les miasmes fétides qu'exhalaient des marais qui couvraient les plaines des environs. Les fièvres pestilentielles, continuelles dans une pareille situation, enlevaient la plus grande partie des nouveaux arrivés d'Europe. On cite une année pendant laquelle, sur 1 200 résidants anglais, 400 moururent en six mois. Cette mortalité effrayante ne put empêcher les rapides accroissements du village de Govindpoor. Simple factorerie à son origine, c'est aujourd'hui la riche Calcutta, la capitale du Bengale et de toutes les possessions anglaises dans les Indes, l'entrepôt de tout le commerce de ces vastes contrées.

En entrant à Calcutta on est surpris de la bigarrure produite dans les rues par la diversité du genre de construction des maisons. La plus grande partie de la ville est composée de maisons parfaitement semblables à celles des villes tout-à-fait indiennes. Elles sont construites sur un

plan uniforme dans ces rues étroites et tortueuses, et sont entrecoupées d'une innombrable quantité de réservoirs, d'étangs et de jardins. Il y a pourtant quelques rues bâties en brique ; c'est le quartier des plus riches négociants anglais. Un certain nombre de ces maisons sont fort belles et spacieuses; il y en a même qui ont des prétentions au titre de palais. Les maisons indiennes qui les coupent de distance en distance ont l'aspect le plus singulier: les unes sont construites avec une sorte de mortier ou de torchis que fabriquent les naturels, et qu'ils nomment *chunam ;* d'autres sont construites en bambou ; enfin il y en a aussi en natte. Les maisons indiennes n'ont jamais qu'un étage ; elles sont couvertes d'une sorte de chaume. Quant à celles de brique, elles dépassent rarement deux étages et se terminent par des terrasses à l'italienne; elles sont si clairsemées et si éloignées les unes des autres, excepté dans le quartier dont nous avons parlé, que lorsque le feu prend aux maisons de natte, il dévore souvent des rues entières sans être arrêté par une seule maison de brique. Depuis le commencement de ce siècle, Calcutta s'est enrichie de quelques monuments. Le palais du gouvernement, l'église arménienne, l'église anglicane, le fort William, et enfin le collége de l'Evêque, dont nous donnons le dessin, sont des monuments qu'on est surpris de trouver dans une ville de natte et de bambou. En même temps, on fait de grands travaux pour assainir l'air, et on y a réussi en partie, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire pour le rendre tout-à-fait pur et salubre. On a déjà desséché presque tous les marais et les réservoirs situés dans les rues de la ville, et qui étaient une des causes les plus actives de mortalité. On a creusé au milieu de la ville une vaste fontaine dont le bassin couvre un espace de 25 acres; ce bassin fournit de l'eau potable à toute la ville, parce que dans l'été celle du Gange devient saumâtre à cause du reflux de la marée. Cette fontaine est alimentée par tant de sources, que l'eau s'y maintient presque toujours au même niveau. Près de cette fontaine, on montre un bel obélisque élevé par M. Holwell à la mémoire de ses compagnons d'infortune, les victimes du *Black-Hole* (le Trou-Noir). (Voyez la Relation de cet événement, 1838, p. 83.)

La population de Calcutta, qui se monte déjà à un demi-million, offre, comme celle de tous les grands centres de commerce, un mélange de presque toutes les races d'hommes connues. La liberté qu'on y a d'exercer tous les cultes est regardée comme une des principales causes de la prospérité toujours croissante de cette ville. La face noire des Indous, le teint olivâtre des Maures, y contrastent avec les traits roses et blancs des Anglais. Les carrosses, les phaétons et les cabriolets d'Europe se croisent dans les rues avec les palanquins des naturels. On y trouve une église arménienne, un temple et une église catholique, et au milieu de tout cela des fakirs promenant processionnellement leurs bizarres idoles. Quoique ville de commerce avant tout, Calcutta n'est pourtant pas tout-à-fait dénuée de titres littéraires : c'est là que se rédige le *Journal de la Société asiatique*, dont les recherches sur les antiquités, les langues et les religions de l'Inde peuvent se comparer aux travaux de notre Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est à Calcutta que réside le gouverneur général de l'Inde ; c'est là qu'est le siége de la cour suprême de justice, dont la juridiction s'étend depuis la côte de Coromandel jusqu'à celle de Malacca. L'immense commerce de Calcutta est exploité par des nations bien diverses; mais il est principalement entre les mains des Anglais et des Arméniens, qui y font, sans contredit, plus d'affaires que toutes les autres nations réunies. Les marchands arméniens et anglais inspirent plus de confiance aux indigènes que les autres. Cependant, parmi les marchands mogols, on en rencontre qui possèdent des fortunes comparables à celles de la haute aristocratie de l'Angleterre; et comme l'intérêt est trois fois plus fort à Calcutta qu'en Angleterre, un capital d'un million de livres sterling (plus de 25 millions de francs) y représente le triple de cette somme possédée en Angleterre. Il y a aussi quelques marchands grecs à Calcutta, et quoiqu'ils y soient en très petit nombre, ils ne laissent pas que d'y entretenir un prêtre. Les Portugais sont presque aussi nombreux à Calcutta que les Anglais ; mais la plupart y occupent les derniers rangs de la société. Il est en effet remarquable qu'aucun peuple ne s'est mieux acclimaté dans l'Inde. Sauf la religion, ils ont adopté complétement les mœurs des indigènes. Parmi tant de peuples qui composent l'immense population de Calcutta, les juifs forment une imperceptible minorité. La langue du peuple de Calcutta est le bengali qui est dérivé du sanskrit comme l'indostani avec lequel cette langue a de grandes affinités.



(Ecole chrétienne de jeunes filles, fondée à Calcutta par mistress Wilson.)

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

(Voy. p. 203.)

De grands progrès ont été faits dans les cinq dernières années qui viennent de s'écouler.

La filature de la laine à la mécanique nous est complété-

ment acquise; celle du lin ne tardera pas à l'être : industries importantes, qui entreront pour des sommes considérables dans la balance de notre commerce.

Plus de cinquante usines construisent des machines à feu d'une force ordinaire; que l'Etat les seconde, et bientôt elles fourniront les puissants moteurs que réclament notre marine et notre industrie. Il en existait à peine quelques unes en France au commencement du siècle; on les compte aujourd'hui par milliers; un jour les villes manufacturières en seront couvertes.

Les machines à papier continu ont été portées à un si haut degré de perfection, qu'elles s'exportent au loin.

Le métier à la Jacquart, si éminemment utile, a reçu de nouveaux perfectionnements.

Un mécanisme ingénieux façonne le bois en meubles, en ornements, en bois de fusils, avec autant de rapidité que de précision.

D'excellents chronomètres, des chronomètres éprouvés se paient moitié moins qu'en 1834; tous nos bâtiments en seront pourvus, et ne courront plus le risque de se jeter sur la côte par les temps brumeux.

Les puits forés, qui promettent de rendre de si éminents services à l'agriculture, ont été l'objet de nouveaux essais dignes d'encouragements.

C'est d'Angleterre que nous venaient toutes les aiguilles nécessaires à notre consommation; la France en produit aujourd'hui qui ne laissent rien à désirer.

Deux nouveaux produits ont pris rang dans l'industrie : la bougie stéarique qui a tant d'avenir, la teinture en bleu de Prusse qui, avec le temps, remplacera presque entièrement celle de l'indigo.

Nos cristaux sont aussi limpides et d'une taille aussi parfaite que les cristaux étrangers; ils l'emportent par l'élégance des formes, par la variété des couleurs et la solidité des décors métalliques.

Rien de plus beau, rien de plus éclatant que nos vitraux; ils surpassent ceux des anciens, si vantés à juste titre.

Depuis long-temps on cherchait à fabriquer le flint-glass et le crown-glass par un procédé régulier qui permît de les obtenir d'une parfaite qualité et de dimension convenable pour tous les usages de l'optique : cet important problème est résolu.

Un grand pas a été fait dans les moyens de décorer la porcelaine et d'ajouter à sa valeur.

Des pierres lithographiques, d'une qualité supérieure, ont été découvertes dans plusieurs contrées du royaume.

La lithographie est parvenue à opérer facilement le report de toutes les impressions : les ouvrages les plus rares pourront donc être reproduits avec tous les caractères qui les distinguent.

Les belles carrières de marbre de nos Pyrénées, dont l'exploitation compte à peine quinze ans, ne fournissent pas seulement à nos besoins; elles font des exportations considérables.

Le plomb, si fusible, se soude sur lui-même et sans soudure au feu le plus fort.

Le fer est préservé de la rouille par des moyens simples, dont l'efficacité paraît certaine.

Le bronze laminé double nos vaisseaux, et leur assure bien plus de durée que le cuivre.

Le nitre, par un procédé perfectionné, se prépare en concurrence avec celui qui nous vient de l'Inde.

Nos indiennes, nos soieries, nos châles, flottent toujours dans les magasins de Londres.

Nos mousselines unies et brodées ont repoussé du marché français les mousselines suisses et anglaises.

La laine rivalise avec le coton pour recevoir les couleurs variées de l'impression, et se vend partout, même aux lieux où le coton croît en abondance.

La classe ouvrière trouve dans le commerce des indiennes, des châles, des mouchoirs, des étoffes de laine, des draps, dont le bas prix excite l'étonnement.

L'éducation du ver à soie a fait de grands progrès. Beaucoup de mûriers ont été plantés. Tout porte à croire que d'ici à dix ans la France sera délivrée du tribut qu'elle paie à l'étranger, et qui ne s'élève pas à moins de 40 000 000 de francs chaque année.

La fécule se transforme, au gré du fabricant, soit en sucre à bas prix, qui sert à l'amélioration du vin et de la bière, soit en dextrine, qui remplace la gomme du Sénégal dans l'impression des tissus, dans le gommage des couleurs, et dans les apprêts.

La fabrication annuelle s'élève à six millions de kilogrammes.

Huit ans se sont à peine écoulés depuis l'époque où nous tirions de l'Angleterre tous les cuirs vernis de notre consommation : aujourd'hui l'Angleterre vient les acheter à la France.

Des améliorations remarquables ont été apportées à l'art de tanner les peaux.

Nos maroquins continuent à obtenir la préférence sur tous les marchés.

Enfin presque toutes les branches d'industrie se sont perfectionnées, presque toutes ont baissé leurs prix.

Allocution de M. le baron Thénard au roi. 1839.

MES SOUVENIRS,

PAR BONSTETTEN.

Charles Victor de Bonstetten, philosophe, naturaliste, écrivain, mort à Genève en 1832, âgé de quatre-vingt-sept ans, était né à Berne en 1745. Dès sa jeunesse, il avait eu le bonheur d'être admis dans la société d'hommes d'un mérite supérieur : à dix-neuf ans, il entendait souvent converser Bonnet, Stanhope, Voltaire et Saussure. Il voyagea beaucoup. Il fit ses premières études à l'université de Leyde; plus tard, il passa quelques années à l'université de Cambridge, où il connut intimement le poëte Grey. Pour compléter son éducation, il parcourut l'Italie et la France. En 1775, il fut membre du grand conseil de Berne, et en 1787, bailli de Nion. Vers cette époque, il cultivait en paix les lettres avec ses amis le célèbre Haller, le poëte Mathisson, Salis, madame Frédériche Brown, et Jean de Muller, l'historien de la Suisse. La chute de l'ancienne constitution, en 1798, le décida à quitter son pays et à s'établir en Allemagne. Il choisit le Holstein pour retraite, et il ne revint à Berne qu'en 1801. Parmi les ouvrages qu'il a composés, on cite l'*Hermine*, histoire alpine, 1788. — Le Voyage aux lieux où fut l'Enéide, 1804. — La Philosophie de l'expérience, 1827. — L'Homme du Midi et l'Homme du Nord. — Plusieurs ouvrages d'économie politique et d'instruction populaire. — Enfin un petit livre intitulé : *Souvenirs de Charles Victor de Bonstetten*, écrits en 1831. C'est de ce livre que nous avons extrait les passages suivants. Ils nous ont paru se recommander à l'attention par des qualités rares, par l'esprit, l'élégance, la délicatesse; plus d'une pensée nous a également frappé comme étant aussi élevée dans l'inspiration que simple dans la forme.

La comtesse d'Albany et le prétendant Charles-Édouard. — Dans l'hiver de 1773 à 1774, je fus présenté à Rome au prétendant Charles-Edouard Stuart et à sa très jolie épouse, appelée à Rome la Reine des cœurs. La maison du prince Edouard était une jolie miniature de cour; on était là avec le roi et la reine d'Angleterre, entourés de trois ou quatre chambellans ou dames d'honneur; tout cela embelli par les charmes et la gaieté de la reine.

Le prétendant était un grand homme maigre, bon et causant. Il me témoignait de l'amitié, parce que j'étais à peu

près le seul homme reçu chez lui qui entendît bien l'anglais et le parlât au besoin. Il aimait à raconter ses aventures, j'aimais à les entendre, ce qui avait un grand charme pour lui; car je soupçonne que ce que j'entendais pour la première fois, les gens de sa cour l'entendaient pour la centième. Je pensais peu alors à écrire des mémoires. Que de choses j'aurais pu apprendre sur la mémorable vie du dernier d'une race qui, pendant quatre siècles, avait régné sur l'Angleterre !

Je me souviens de l'impression que me firent les récits du prince; j'étais étonné de l'entendre parler sans fiel de ses ennemis, et sans reconnaissance de ses amis: c'était un vrai Stuart. Sa femme riait souvent de la mine qu'il devait avoir lorsque, dans un de ses déguisements en Ecosse, il jouait le rôle d'une grosse servante. Sa haute taille et son air un peu don Quichotte devaient en faire une caricature. Le prince avait le tic de dire presque à chaque phrase, *ha capi?* (avez-vous compris?) Peut-être cette phrase s'adressait-elle à mes distractions. Que j'ai de regrets de n'avoir pas mieux su l'histoire moderne et celle de mon temps! L'histoire qui nous touche de partout, est précisément celle que nous ignorons le plus. Nous savons l'histoire des Babyloniens et des Mèdes, au besoin même celle de la création du monde; mais nous ignorons celle qui se passe autour de nous et immédiatement avant nous. Il a fallu la guillotine, le bouleversement du monde et la ruine de chacun de nous pour se mettre à écouter l'histoire de nos jours. Si j'avais mieux connu l'histoire de mon temps, j'aurais fait un meilleur profit des récits du prince Edouard.

La petite cour allait tous les soirs au spectacle et voyait peu de monde; aucun Anglais n'y allait, et les Romains sont rarement amusants. Le caractère de la reine était plus français qu'allemand; elle était née princesse de Stalberg-Gedern; elle avait alors vingt-quatre ans. Sa gaieté naturelle était un peu piquée de malice; ses malices étaient quelquefois de l'amitié. Je me souviens avec douleur du premier dîner fait chez Leurs Majestés. J'étais assis à côté de la reine. Voyant qu'elle allait découper un dindon, je lui dis bêtement que je voudrais bien lui en éviter la peine. Elle s'aperçut bien vite que ce n'était qu'une phrase et me remit la bête. Moi, qui n'avais découpé de ma vie, je m'en acquittai horriblement, éclaboussant tous mes voisins, et plus déchiré dans mon cœur que le dindon dans son plat.

Le comte Firmian, premier ministre dans le Milanais. — Mon voyage d'Italie a commencé par Milan. Gorain m'avait donné des lettres pour le comte Verri, qui me présenta à Firmian, ministre, et en réalité vice-roi de la Lombardie. Firmian était haut de taille; son embonpoint ne nuisait pas à son air de dignité spirituelle, au fond de laquelle se faisait sentir la bonté. Il me prit bientôt en amitié; j'étais invité trois ou quatre fois par semaine à dîner chez lui. Il n'y avait point à sa table de conversation générale: on y était un peu comme en présence du souverain. Quand le comte parlait, tout le monde se taisait. Je me souviens qu'étant assis auprès de lui, je me servis de son vin de Tokay; son valet de chambre m'avertit que ce vin n'était que pour le comte. On ne ferait plus de nos jours de pareilles distinctions.

Le comte avait des audiences prodigieusement nombreuses. J'y allais quelquefois: chacun paraissait tour à tour devant le maître: il fallait être bref; mais on était écouté et compris. Ces audiences étaient presque des processions où l'on ne faisait que passer.

Firmian était respecté et aimé à Milan. Il y a cependant dans le régime allemand quelque chose qui ne va pas aux Italiens. A Milan, malgré les vertus de Firmian, on regrettait la domination espagnole, qui cependant était bien inférieure à celle des Autrichiens. C'est par le caractère, plus encore que par l'esprit, qu'on gouverne les peuples. L'harmonie des caractères est le lien naturel qui unit les nations. L'amour de l'ordre chez les Allemands est une ligne trop droite et trop dure pour les âmes passionnées du Midi, douées de plus d'élasticité que les Allemands. N'avons-nous pas vu de nos jours les Français, demandant aux Italiens de l'or et du sang, être mille fois plus aimés par eux que les Autrichiens, qui, avec leur système de mari jaloux, font haïr jusqu'aux vertus de leurs maîtres? Les Français avaient en Italie pour alliée l'imagination nationale, que le régime autrichien met sans cesse à la torture. Les Français régnaient par l'espérance, les Autrichiens par la terreur. Il y a cette différence entre les deux régimes, que dans le régime de l'espérance vous avez pour alliées toutes les illusions et toutes les réalités; tandis que dans le régime de la terreur on n'espère rien de celui qu'on hait.

Pensées détachées. — Les beautés de paysage ne sont senties que lorsqu'elles sont en harmonie avec les sentiments qui sont en nous. Au moment où nous admirons une belle vue, nous en sommes différemment affectés, suivant le sentiment qui nous domine. L'amour, l'amitié, le sentiment de l'indépendance, tous les sentiments doux sont en harmonie avec les beautés de la nature; l'amour-propre, la vanité, l'avarice, tous les sentiments hostiles ne le sont pas. Tel malheureux est consolé par l'aspect d'un beau paysage, quand sa vue lui rappelant ce qu'il a perdu, porte à son cœur l'harmonie de cette vue avec l'objet de ses regrets!

— La société des cœurs est une réunion bizarre de musiciens toujours en activité, produisant d'horribles dissonances que la civilisation apaise peu à peu. De ces dissonances sortent enfin les grandes lois de l'harmonie universelle qui va se perdre dans les cieux.

— Ce n'est pas le passé, c'est l'avenir que dans l'orage il faut oser regarder en face. L'illusion et le passé sont pour l'homme heureux; la vérité et l'avenir sont pour l'être souffrant et fort, qui sait comprendre l'un et l'autre.

— Partout l'état de la langue est la mesure de la civilisation présente au passé. Le langage n'exprime pas seulement les idées que l'on a; dans son ensemble, il représente l'état complet de toutes nos facultés mentales et matérielles. L'esprit ne peut avancer d'un pas sans que le langage s'en ressente, soit dans le système, soit dans la construction ou l'accent de la voix.

— Si le vice va en avant dans sa carrière, pourquoi la vertu s'arrêterait-elle dans ses progrès? L'idée qu'en aucun âge l'esprit humain n'est stationnaire ni pour le mal ni pour le bien, n'est-elle pas un encouragement à aller en avant à tout âge, puisqu'il n'y a aucun temps où l'on ne puisse se faire meilleur?

— La marche naturelle d'une bonne civilisation serait de passer des travaux agricoles aux développements de l'industrie, pour arriver de là aux facultés mentales, c'est-à-dire aux beaux-arts et aux sciences; le dernier développement serait celui que l'homme ferait de lui-même en appliquant la connaissance de son être moral et religieux à l'accomplissement de toute sa destinée terrestre et future.

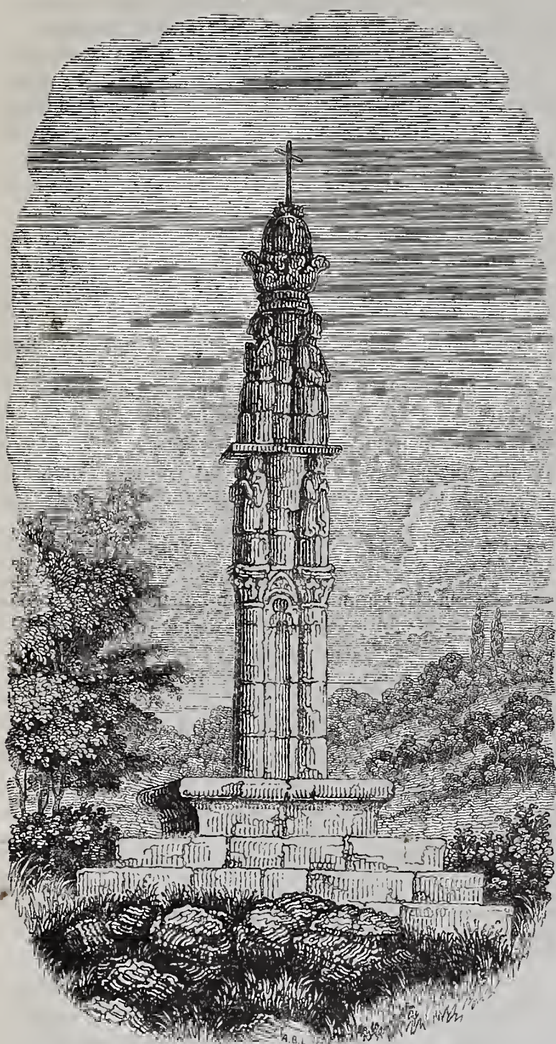
Voulez-vous savoir si une âme est de trempe à être libre, mettez à l'épreuve son respect pour les magistrats.

RIOUFFE.

— Cassien, voulant prouver que l'activité humaine doit être dirigée vers le bien pour ne pas produire le mal, dit: « Notre cœur est comme la meule d'un moulin; il faut qu'il tourne et qu'il broie quelque chose, que ce soit du froment ou de l'ivraie. » Dans les *Institutions* du même auteur (quatrième siècle), il est traité des *huit* péchés ca-

pitaux. Le huitième péché est la tristesse (c'est-à-dire la mélancolie inactive). L'envie n'est pas mentionnée; mais à l'orgueil est ajoutée la fausse gloire.

COLONNE DE NÉRIGEAN.



(Colonne ou croix de Nérigean, département de la Gironde.)

Ce petit monument gothique est situé dans l'entre-deux-mers, commune de Nérigean, à six pas de l'église du lieu. Notre gravure a été exécutée d'après un dessin publié par le *Musée d'Aquitaine* en 1823. On ne sait aucun détail sur l'origine et la date précise de cette construction, que l'on attribue au commencement du quatorzième siècle.

MOEURS DE LA COUR D'ESPAGNE
AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Funérailles d'une jeune fille de la cour. — Dans une lettre à madame de Coulanges, en date de 1680, madame de Villars, femme de l'ambassadeur de France en Espagne, donnait la description suivante des funérailles d'une jeune fille de la maison de la reine, qui n'avait que treize ou quatorze ans :

« Il y a une grande chapelle dans le palais. La morte y fut mise dans un coffre couvert de panne couleur de feu, avec un grand galon d'or, à la lueur de quantité de flambeaux. Elle était en habit de religieuse, composé de bleu et de blanc. On lui avait mis bien du rouge sur les joues et sur les lèvres; elle était très belle dans cet état. Ce coffre ferme à clef; la *guarda-mayor* le ferma; et puis vint le majordome de la reine, auquel on ouvrit ce coffre pour lui faire voir qu'elle était dedans, et il en prit la clef. Les gardes du roi portèrent le corps jusqu'au haut du degré, à une porte où les grands d'Espagne attendaient pour le porter jusqu'au carrosse qui le devait mener jusqu'au lieu de la sépulture. Le majordome, arrivé dans cette église, ouvrit encore ce coffre pour faire voir aux religieux le corps de cette pauvre *Juana* de Portugal. Après quoi il fut mis en terre avec les prières ordinaires. »

Visites cérémonieuses à l'ambassadrice de France. — Dans une autre lettre, madame de Villars raconte ainsi les visites qu'elle fut obligée de recevoir en qualité de femme de l'ambassadeur de France :

« J'ai reçu depuis peu mes visites. La manière dont se passe cette cérémonie est une chose assez singulière. Premièrement, dès que j'ai été arrivée, toutes les dames, princesses, duchesses, Grandes, ont envoyé plusieurs fois me complimenter, et enfin s'informer avec soin quand elles me pourraient voir, chacune voulant être avertie des premières. Enfin ce temps est venu : il y a quelques jours qu'on leur fit savoir que je recevrais le monde trois jours de suite. On envoie un page chez toutes celles qui ont envoyé, avec des billets qu'on nomme *nudillos*, parce qu'en effet ce sont des billets noués. Ce fut la marquise d'Assera, veuve du duc de Lerme, qui fit les trois jours les honneurs de ma maison. Je ne vous dirai point les pas comptés que l'on fait pour aller recevoir les dames, les unes à la première estrade, les autres à la seconde ou à la troisième; car, par parenthèse, j'ai un très grand appartement. Tirez de là, en soupirant pour moi, la conséquence de ce qu'il m'en coûte à le meubler. Il faut en entrant et en sortant passer devant toutes ces dames. Celle qui me conduisait avait assez affaire à me redresser; car j'oubliais souvent le cérémonial. Ces visites durent tout le jour. On les conduit dans une chambre couverte de tapis de pied, un grand brasier d'argent au milieu. Je n'oublierai pas de vous dire que dans ce brasier il n'y a point de charbon, mais de petits noyaux d'olives qui s'allument, et qui font le plus joli feu du monde, une petite vapeur douce.. Ce feu dure plus que la journée. La manière de s'entretenir et de se faire des amitiés serait trop longue à vous dire. Toutes ces femmes causent comme des pies dénichées; très parées en beaux habits et pierreries, hors celles qui ont leurs maris en voyage ou en ambassade. Une des plus jolies, sans comparaison, était vêtue de gris pour cette raison. Pendant l'absence de leurs maris, elles se vouent à quelque saint, et portent, avec leur habit gris ou blanc, de petites ceintures de corde ou de cuir. Je ne puis vous dépeindre aucune beauté; car je n'en ai point vu. La connétable de Castille est des mieux faites. Mais revenons à notre brasier : toutes assises sur nos jambes, sur ces tapis; car quoiqu'il y ait quantité d'*almohadas*, ou carreaux, elles n'en veulent pas. Dès qu'il y a cinq ou six dames, on apporte la collation, qui recommence une infinité de fois. On présente d'abord de grands bassins de confitures sèches; ce sont des filles qui servent; après cela quantité de toutes sortes d'eaux glacées, et puis du chocolat; ce qu'elles ont mangé ou emporté de marrons glacés, qu'elles nomment *castagnas*, ne se peut comprendre, tant elles les trouvent bons. Il règne une grande honnêteté parmi elles, touchées de plaire et de faire plaisir. Avec tout cela, madame, que je fus aise de me trouver à la fin de mes trois jours! »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MAHMOUD II.



Portrait du sultan Mahmoud, à l'âge d'environ quarante-deux ans.)

زیور افزای اریکه سلطنت عثمانی ☆ سلطان محمود خان غازی

Sultan Mahmoud-Khan III, empereur des Ottomans.

Né le 20 juillet 1785, le sultan Mahmoud-Khan II fut investi du pouvoir suprême le 28 juillet 1808 (1212 de l'hégire), à l'âge de vingt-trois ans. Ce fut une révolution qui l'éleva sur le trône, au moment où il s'y attendait le moins.

Sélim III ayant entrepris de discipliner les janissaires et de les initier à la tactique européenne, ces prétoriens fanatiques l'avaient puni de sa belle pensée en le déposant, et en nommant empereur à sa place Mustapha IV, frère aîné de Mahmoud. Les janissaires trouvèrent dans Mustapha un instrument docile, et, à l'ombre de sa royauté apparente, leur soldatesque se livra impunément à tous les genres d'abus. Pendant qu'ils soulevaient le mécontentement général et que Mustapha IV s'adonnait à la mollesse, Mahmoud vivait enfermé au sérail dans le kiosque où, suivant une coutume barbare, étaient alors relégués les princes du sang auxquels le monarque régnant faisait grâce de la vie. Dans cette même enceinte mystérieuse, sépulcre d'or habité par des vivants, végétait le sultan déchu. Comme s'il eût pressenti dans Mahmoud un vengeur, Sélim III s'occupait avec une sollicitude toute paternelle de l'éducation de ce jeune prince, son cousin, et versait dans son âme, avec l'amour de la patrie, la haine des janissaires dont l'indiscipline et la lâcheté compromettaient depuis trop longtemps l'empire, et s'opposaient à toutes les améliorations capables de lui restituer un peu de son ancienne vigueur.

Le patriotisme et les vertus de Sélim III lui avaient fait

dans la nation de sincères admirateurs : l'un des plus zélés, Mustapha Baïractar, pacha de Routchoux, conçut le projet de délivrer sa patrie du joug des janissaires et de replacer sur le trône le réformateur qu'ils en avaient précipité. A la tête d'un corps de huit mille Albanais, il marcha sur Constantinople, et vint jusque sous les murs du sérail redemander Sélim. Déjà Baïractar avait franchi la première cour et menaçait d'enfoncer les portes de la seconde enceinte que le *bostandji-bachi* (chef des gardes-du-corps) refusait d'ouvrir, lorsque le sultan Mustapha, revenu à temps d'une partie de plaisir, et laissant ignorer son retour aux conjurés, leur fit dire par le chef des eunuques noirs qu'ils eussent à se calmer, qu'on allait les satisfaire et leur amener le nouvel empereur. On leur tint parole; les portes s'ouvrirent; mais à la place de Sélim vivant, ce fut Sélim étranglé que les esclaves livrèrent à leur attente.

La douleur de Baïractar fut si vive qu'il ne songea d'abord qu'à couvrir de larmes et de baisers le cadavre encore chaud du monarque qu'il avait perdu par trop d'attachement. Il fallut qu'un de ses complices lui rappelât qu'il existait encore un autre prince, fils du sultan Abdul-Amid, comme Mustapha IV, et plus digne de régner que ce monstre. Comprenant alors que Mustapha allait se consolider sur le trône par la mort de sou frère, nouveau crime qui l'aurait rendu seul membre survivant de la dynastie ottomane, Baïractar s'empressa de voler à la défense de Mahmoud. Il était temps; car déjà les sicaires cherchaient ce prince que les esclaves avaient heureusement eu la précaution de cacher sous un tas de nattes et de tapis roulés. Quand Baïractar et ses soldats s'élancèrent dans le kiosque, il était au moment d'être découvert. Quel dut être l'étonnement de Mahmoud lorsque, après avoir entendu de cette triste retraite les pas des bourreaux chargés de son supplice, il se trouva tout-à-coup entouré de fidèles sujets qui se prosternèrent à ses pieds et le proclamèrent successeur des khalifes! Quelques minutes avaient suffi pour le porter du seuil du tombeau au faîte de la puissance.

Mahmoud II se montra d'abord généreux envers son frère; mais bientôt après, une insurrection des janissaires qui coûta la vie à Baïractar ayant mis sa propre couronne en danger, il céda aux instances de ses conseillers, et signa l'arrêt de mort de Mustapha IV, qui fut exécuté dans le même kiosque où il avait fait périr Sélim.

L'événement politique le plus remarquable du règne de Mahmoud est, sans contredit, la destruction des janissaires. Ce qui légitime jusqu'à un certain point cette boucherie, où périrent plus de dix mille hommes, c'est qu'avant d'en venir là, tous les moyens avaient été inutilement employés pour faire consentir l'odjak des janissaires à de sages réformes. Ni les menaces, ni les prières, ni leurs propres défaites se succédant avec une régularité désespérante, ne purent leur ouvrir les yeux sur les avantages de la tactique européenne : chez eux, le mépris des chrétiens fut plus fort que tous les enseignements de la Providence. Placé dans l'alternative de voir périr la société ottomane ou de se résoudre à l'amputation d'un membre gangrené, Mahmoud II se prononça pour ce dernier parti; et lorsqu'en 1826, après une lutte de dix-huit ans, il déploya contre eux l'étendard du prophète, ce fut par une levée en masse que le peuple, fatigué de leur tyrannie, répondit à son appel.

Déjà auparavant, Mahmoud avait fait rentrer dans le devoir une foule de pachas qui s'étaient à peu près rendus indépendants de la Porte, entre autres ceux de Bagdad, de Damas, de Satalie, les beys d'Egypte, les déré-beys, espèce de princes féodaux qui se partageaient l'Asie-Mineure; enfin le célèbre Ali-Pacha.

Mais la révolution grecque, habilement exploitée par le cabinet de Saint-Pétersbourg, porta malheur au sultan Mahomud. Depuis 1827, époque où la France, l'Angleterre et la Russie brûlèrent sa flotte dans la baie de Navarin, la fortune ne cessa de lui être contraire : du Midi comme du Nord, de nouveaux orages fondirent tour à tour sur son empire. En 1828 et 29, les Russes franchirent les monts Balkans, entrèrent dans Andrinople, la seconde capitale de la Turquie d'Europe, et n'en sortirent qu'après avoir imposé à Mahmoud le traité le plus onéreux. En 1832, l'Egypte se révolta ouvertement : à la tête de ses Arabes, Ibrahim-Pacha vint dresser ses tentes victorieuses dans l'Asie-Mineure, à quelques journées de Constantinople, et dicter la loi à son suzerain, que l'abandon de l'Europe força d'implorer le secours de la Russie.

La dernière pensée politique de Mahmoud II fut une pensée de vengeance contre le vice-roi d'Egypte; mais, comme si la fatalité avait voulu le poursuivre jusque dans le tombeau, pendant qu'il luttait contre la mort, son armée était mise en déroute, et la nouvelle d'une défaite générale ajouta encore au deuil de ses funérailles.

L'histoire tiendra compte à Mahmoud II des difficultés de tout genre qui ont assailli son règne pendant les trente ans qu'il a duré. A la perte de la Grèce, des principautés du Danube, de la Circassie, de l'Egypte et de la Syrie, elle opposera la féodalité des grands pachas vaincue, les dérébeys anéantis, les janissaires exterminés, le fanatisme déraciné du sol de l'empire et la réforme inaugurée.

Une des plus grandes qualités du sultan Mahmoud, celle qui le rendait le plus apte au commandement, c'était sa rare énergie. Une immense force de volonté, mêlée à une sévérité mélancolique, voilà ce qui ressortait avant tout sur sa brune et mâle physionomie. La fixité de son regard impérieux, le volume même de sa voix de Stentor, ajoutaient quelque chose d'encore plus irrésistible aux ordres que dictait son omnipotence orientale. S'il fit couler beaucoup de sang, du moins faut-il dire que ce fut par nécessité le plus souvent, et jamais par cruauté.

Le sultan Mahmoud était très versé dans la littérature turque, persane et arabe. Il composait d'assez beaux vers, quelquefois même un peu de musique. Le chef des musiciens de sa garde, Donizetti, frère du célèbre *maëstro* de ce nom, a noté plusieurs romances de lui, dont une surtout est remarquable par beaucoup de grâce, de mélancolie et de caprice. Un art dans lequel il ne connaissait pas de rival, et que les Turcs estiment beaucoup, c'est la calligraphie. La coutume musulmane exige que chaque prince du sang ait un métier; Mahmoud avait choisi l'écriture pour le sien, et il excellait tellement à peindre les caractères orientaux, que les plus belles inscriptions de plusieurs monuments publics ont été copiées sur des modèles de sa main.

Depuis un assez grand nombre d'années, la sultane favorite de Mahmoud était une Arménienne qu'il traitait avec beaucoup d'égards, et dont il eut six enfants, entre autres Abdul Medjib, prince âgé de dix-sept ans, et qui vient de lui succéder.

Mahmoud aimait beaucoup les Européens, et les prenait presque en toute chose pour modèles. A cet égard, il ne se fit pas scrupule de choquer les préjugés de son peuple en défendant aux fonctionnaires publics de porter le turban et de se vêtir à la longue, en prenant lui-même le nouveau costume composé d'un pantalon à plis, d'une redingote croisée et d'un *fessi*, bonnet rouge, du sommet duquel pend un flot de soie bleue. Ses seules marques de distinction étaient, dans les grandes fêtes, une plume fixée à son *fessi* par une agrafe de diamants en forme de croissant, et un ample manteau vert dont les plis retombaient majestueusement sur la croupe de son cheval, orné d'une parure de pierreries. Mais ce qui scandalisait surtout les vrais croyants, c'est qu'il dédaignait de manger avec ses doigts, et qu'il buvait presque publiquement du champagne. On ne saurait calculer le nombre d'ennemis que lui ont fait les vins de France, qu'il fêtait aussi avec un peu trop d'abandon.

Nous ne dirons que peu de choses des obsèques du sultan Mahmoud; elles ont été fort simples. Chez les mahométans, ce sont les parents et les amis du mort qui le portent eux-mêmes sur leurs épaules au champ du repos, et presque en courant pour ne pas faire attendre l'ange qui doit venir le prendre par son unique mèche de cheveux. Ainsi donc, pas de char funèbre, pas de catafalque; les dépouilles impériales, renfermées dans un cerceuil recouvert par six précieux cachemires, et surmonté, à la tête, par un *fessi* en guise de turban, furent transportées par la foule même du sérail à l'endroit où elles doivent reposer dans une chapelle sépulcrale. Elles étaient précédées par le cortége des fonctionnaires, des pachas et de tous les grands de l'empire à cheval; le long de la route s'échelonnaient les rangs pressés du peuple, d'un côté les hommes, de l'autre les femmes. La douleur des uns et des autres a été plus vive qu'on n'avait lieu de s'y attendre d'après leurs préjugés.

Le portrait que nous donnons a été fait dans les premiers temps de la réforme. Nous le devons à l'obligeance de *Téfik-Bey*, peintre turc qui donne de grandes espérances.

CROISADE D'ENFANTS

AU TREIZIÈME SIÈCLE.

En l'année 1212, il se passa en France et en Allemagne un des faits les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les annales du moyen âge, *une erreur inouïe dans les siècles*, dit Mathieu Pâris. Suivant le récit de ce chroniqueur, « un certain jeune gars, errant par les villes et les » bourgs du royaume de France, comme s'il eût été envoyé » de Dieu, chantoit en langue françoise : Seigneur Jésus-» Christ, rends-nous ta sainte-croix! avec beaucoup d'autres » choses. Quand les autres enfants de son âge le voyoient » et l'entendoient, ils le suivoient en foule, abandonnant » leurs pères, leurs mères, leurs nourrices et tous leurs » amis, sans que rien ne pût les retenir. » « Ceux qui pré-» cédaient les enseignes, raconte un autre chroniqueur, » disoient qu'ils devoient passer la mer, et comme les fils » d'Israël sortis de l'Egypte avoient obtenu la terre pro-» mise, eux aussi la posséderoient peut-être. »

Pendant ce temps, les mêmes faits se passaient en Allemagne, et des troupes d'enfants, de tout âge, de tout sexe, dont quelques uns n'avaient pas douze ans, s'assemblaient à la voix d'un nommé Nicolas. Leur nombre, dans les deux pays, s'élevait à plus de 90 000, et ils éprouvèrent les mêmes désastres. Après des souffrances inouïes, les croisés de France parvinrent enfin bien diminués à Marseille. Là deux marchands de cette ville, Hugues Ferreus et Guillaume Porcus, offrirent de les transporter en Orient, sans aucun salaire, donnant la piété pour motif de cette résolution. Sept vaisseaux chargés d'enfants mirent à la voile. Assaillis par une tempête durant le trajet, deux furent engloutis; les cinq autres parvinrent à Alexandrie, où les Marseillais vendirent comme esclaves aux Sarrasins les malheureux enfants.

Les petits croisés d'Allemagne n'eurent pas un meilleur sort. Dans le long pèlerinage qu'ils eurent à faire pour se rendre en Italie, la faim, la fatigue et la chaleur les firent périr par milliers. D'après une prétendue révélation faite à l'un d'entre eux, ils étaient persuadés que la sécheresse serait telle cette année que les abîmes de la mer se trouveraient à sec, et ils arrivèrent à Gênes dans l'espérance de se rendre à Jérusalem en suivant le lit desséché de la Méditerranée. Leur illusion une fois dissipée, ils se dispersèrent dans les différentes villes maritimes de l'Italie; mais ils ne purent trouver de navires pour la traversée. « Alors, dit » un chroniqueur, ceux qui restèrent vinrent dans une si » grande détresse que personne ne vouloit les recevoir, et » que l'on pouvoit leur appliquer ces paroles de Jérémie : » Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avoit » personne pour leur en donner. » Bien peu purent regagner leurs foyers, et la plupart furent réduits en esclavage par les habitants du pays.

Ainsi se termina cette singulière et malheureuse tentative de croisade, qui avait ému profondément les esprits les plus éclairés de l'époque, et avait fait dire au pape Innocent III : « Ces enfants nous reprochent d'être plongés » dans le sommeil, tandis qu'ils volent à la défense de la » Terre-Sainte. »

Nous avons emprunté les détails qui précèdent à Mathieu Pâris, à Albéric des Trois-Fontaines, et à une Histoire de l'abbaye de Sens. La plupart des chroniques contemporaines, nationales et étrangères, font mention de ces événements. On peut en outre consulter les pièces justificatives du tome III de l'Histoire des croisades par M. Michaud.

INTELLIGENCE DES INSECTES.

Les mœurs des insectes sont, pour un esprit curieux des secrets de la nature, un des plus intéressants sujets d'observation; et nous en avons déjà plus d'une fois donné la preuve en parlant des instincts singuliers de ces animaux. Mais à côté des actes d'instinct qui nous font admirer la sagesse de la Providence se trouvent les actes d'intelligence, à la vérité bien plus rares et bien moins frappants, qui nous font admirer la sagesse propre de l'animal, et il est peut-être permis de penser que ces derniers ont encore plus de prix que les premiers; car si la sagesse du Créateur se manifeste de toutes parts par de si éclatantes lumières que les démonstrations nouvelles qui s'en découvrent se surajoutent les unes aux autres sans être absolument nécessaires, on n'en saurait dire autant de la sagesse des créatures : tout ce qui peut contribuer à nous faire apprécier la valeur de leur intelligence mérite d'être enregistré par nous comme une donnée infiniment précieuse. Aussi pensons-nous qu'on en lira avec plaisir quelques traits parfaitement constatés, et par les entomologistes les plus sérieux. Ce sont, si l'on veut, quelques anecdotes d'insectes.

Ce qui distingue les actes d'intelligence de ceux d'instinct, c'est que les premiers se rapportent à la vie ordinaire de l'animal, à ce qui lui est commun avec tous les êtres de son espèce, tandis que les seconds se rapportent aux circonstances particulières où l'individu se trouve accidentellement placé, et dans lesquelles il se comporte comme le pourrait faire une personne raisonnable. Ainsi l'on peut aisément trouver une preuve que les insectes ont une sorte de pensée dans l'habileté avec laquelle certains d'entre eux savent retrouver leur nid, quand on l'a enlevé de la place où ils l'avaient établi pour le transporter autre part, car il faut nécessairement pour cela qu'ils soient doués d'une certaine faculté d'observation et d'une certaine mémoire. Ecoutons M. Strauss, le savant auteur de l'*Anatomie comparée des animaux articulés*, décrire les manœuvres de quelques bourdons dont il avait eu l'idée de placer le nid sur sa fenêtre.

« J'ai plusieurs fois, dit-il, enlevé de terre des nids de *bombus* (bourdons), que j'ai placés sur ma fenêtre, à une grande distance de l'endroit où ils étaient, et élevés de deux étages, afin d'observer ces animaux dans leur économie. En ouvrant la petite ruche qui les recouvrait, ces insectes en sortaient, dressaient leurs antennes et regardaient autour d'eux, avec des signes manifestes d'étonnement de se trouver dans un lieu si différent de celui auquel ils étaient accoutumés : ils rentraient et sortaient à plusieurs reprises, comme pour bien s'assurer du changement. Prenant ensuite l'essor, ils volaient quelque temps autour de leur nouvelle habitation, la tête toujours dirigée vers elle, pour ne

point la perdre de vue, et saisir ses rapports de forme et de position avec les autres objets environnants. Ils ne s'éloignaient d'abord que de quelques pouces, en allant et en venant dans tous les sens un grand nombre de fois; et, s'éloignant de plus en plus, ils observaient successivement des rapports de position plus étendus afin de se reconnaître; et enfin ils partaient pour aller à la récolte du pollen et du miel, et manquaient rarement de revenir, après une demi-heure à peu près, chargés de leur provision. »

M. Clairville, auteur de l'*Entomologie helvétique*, rapporte une observation fort intéressante relative au *necrophorus vespillo*. On sait que ces insectes ont l'habitude d'enterrer le corps de quelque petit mammifère, et d'y déposer leurs œufs afin que les larves trouvent plus tard dans ces débris leur nourriture. Ceci est d'instinct; car tous ces insectes font invariablement la même chose, et l'on ne saurait leur accorder une prévoyance personnelle à aussi longue vue. Mais voici qui est d'intelligence. Le savant que nous venons de nommer, se promenant dans la campagne, aperçut un nécrophore occupé à creuser une fosse sous le corps d'une souris morte, afin de l'enterrer; mais comme le terrain était trop dur, l'insecte chercha dans un autre endroit une place où le terrain fût plus meuble, et y creusa préalablement une cavité; revenant ensuite à la souris, il employa tous ses moyens pour la traîner vers cet endroit, et la trouvant, après de nombreux efforts, trop pesante pour ses forces, il s'envola, et revint bientôt avec quatre autres individus de son espèce, qui l'aidèrent à la transporter vers la fosse qu'il avait creusée et où ils l'enterrèrent.

Ce fait prouve incontestablement, observe à ce sujet le naturaliste que nous avons précédemment cité, qu'abstraction faite de l'instinct d'enterrer les corps de petits animaux pour y déposer leurs œufs, les nécrophores sont encore évidemment doués d'intelligence, puisqu'un de ces insectes a pu faire connaître aux autres l'endroit où était sa souris, leur communiquer l'intention de l'enterrer ailleurs que sur la place même, et le lieu qu'il lui avait déjà destiné.

MM. Kirby et Spence, dans leur Introduction à l'entomologie, rapportent un fait à peu près analogue, mais encore bien plus remarquable, puisque l'action des insectes à l'égard de leur semblable y paraît bien plus manifestement désintéressée.

Une espèce du genre *scarabæus* était occupée à former des boulettes de fumier, comme son instinct le lui indique, pour y déposer ses œufs et les enterrer ensuite. Une de ces boulettes étant formée, cet insecte la traîna à plusieurs reprises sur le sommet d'une petite élévation, et la fit rouler en bas pour la mieux affermir. Cette boule tombant à la fin dans une cavité profonde, il employa tous ses moyens pour la retirer; et voyant que ses efforts étaient inutiles, il courut à un tas de fumier voisin, chercha trois autres scarabées qui, unissant leurs forces aux siennes, parvinrent à retirer la boulette de la cavité. Une fois dehors, les trois étrangers retournèrent à leur fumier, où ils étaient eux-mêmes occupés à faire des boulettes semblables, et le premier continua seul à enterrer celle qui lui avait coûté tant de peine.

Que de faits aussi curieux et aussi dignes d'attention que ceux que nous venons de citer se passent journellement dans nos campagnes! Pour qu'ils soient recueillis, il faut que le hasard amène un savant à en être le témoin : il devrait suffire de la présence d'un homme quelconque. Il y a dans la nature des choses si intéressantes, qu'elles touchent tout le monde au même degré que les savants. On l'a dit depuis long-temps, la création n'est pas moins admirable dans les choses les plus humbles que dans les plus magnifiques. Et en effet, ce que le Créateur a jugé digne de sortir de ses mains ne peut paraître humble à nos yeux que si nous le considérons mal ou trop légèrement.

Projet d'extermination d'une partie de la nation chinoise au treizième siècle. — Vers l'année 1224 de notre ère fut conçu, et sur le point d'être mis à exécution, le projet de la plus effroyable et la plus sanglante boucherie d'hommes dont il eût été fait mention dans les annales de l'histoire. Le fameux conquérant mongol Tchingis-khan (Gengiskan) venait de soumettre le nord de la Chine lorsque dans cette contrée survint une affreuse disette. Les greniers étaient complétement vides; on ne pouvait trouver nulle part un seul boisseau de riz ni une seule pièce d'étoffe. Alors il fut représenté à l'empereur mogol, dans un conseil qu'il avait réuni, que la nation chinoise n'était d'aucune utilité pour le service de l'Etat, et qu'en exterminant toute la population des provinces conquises, population qui ne s'élevait pas à moins de plusieurs millions d'habitants, on ferait des contrées dépeuplées d'excellents pâturages qui, dans ce moment critique, seraient du plus grand secours. Tchingis-khan, dont les guerres ont coûté à l'humanité environ six millions d'individus, et qui, à la prise de la puissante Ninghin, capitale du Tangout, faisait périr les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la population, allait adopter cette proposition qui devait sourire à sa férocité, lorsque son sage ministre, Yebu-thsou-thsaï, gouverneur de la province de Van-kin (Pé-kin), fit observer au prince qu'en s'avançant vers le midi de la Chine, les armées auraient besoin d'une infinité de choses qu'il serait aisé de se procurer si l'on voulait faire une répartition équitable des impôts, et que, de cette manière, on pourrait retirer par an cinq cent mille onces d'argent, trente mille pièces d'étoffe, et plus de quarante mille quintaux de grains; en un mot tout ce qui serait nécessaire à l'entretien des troupes. Comment, ajouta-t-il, peut-on dire qu'une telle population ne soit d'aucune utilité pour le service de l'Etat? Ces raisons, d'un intérêt bien entendu, et dont l'événement démontra la sagesse, purent seules faire impression sur l'empereur, et prévalurent heureusement pour les Chinois; car les armées mongoles, qui, dans le sac d'une ville égorgeaient tous les êtres vivants jusqu'aux animaux, étaient bien capables d'entreprendre un massacre aussi monstrueux.

Compagnie de la Mesta en Espagne. — Les troupeaux de moutons constituent la principale richesse de l'Espagne; mais c'est une richesse dévorante qui ne fait qu'appauvrir le sol; car d'immenses terrains propres à la culture sont laissés en friche afin de pourvoir à la nourriture de ces bandes dévastatrices se promenant d'un bout de l'Espagne à l'autre, sous la conduite de leurs bergers, qui inspirent aux paysans plus de terreur que les voleurs eux-mêmes. Au quinzième siècle, *la Mesta*, puissante compagnie privilégiée, possédait d'immenses troupeaux qui montaient à sept millions de têtes. Tombé à deux millions et demi dans le dix-septième siècle, ce chiffre se releva successivement à quatre millions, puis enfin à cinq, qui est le chiffre actuel, et la moitié de tout le bétail du royaume. La Mesta a un tribunal spécial qui lui appartient, et auquel elle évoque les fréquentes contestations qui surviennent entre les bergers nomades et les propriétaires du sol. Ce tribunal étant à la fois juge et partie, on prévoit sans peine de quelle partialité doivent être empreints ses jugements. La compagnie a aussi des alcades, des fermiers d'amendes et d'autres agents, qui, en son nom, ne cessende vexer et tourmenter les malheureux habitants des camt pagnes.

Les troupeaux sont ordinairement distribués par bandes de dix mille, avec un *majoral*, cinquante bergers et cinquante chiens pour les conduire; et après avoir sillonné l'Espagne en tous sens, ils viennent ordinairement hiverner dans les plaines de l'Estramadure. Là où ils ont passé, toute trace de végétation disparaît, et l'on n'y voit croître

aucun arbre. Quand sur leur chemin se trouve un champ cultivé, on doit leur y frayer un passage, que le malheureux propriétaire a beau rétrécir autant que possible ; car, pressés par les chiens, les bestiaux foulent aux pieds et détruisent complétement tout ce qu'ils ne dévorent pas. En outre, les bergers ont le droit, en passant par les lieux habités, de cueillir pour faire du feu une branche de chaque arbre qu'ils rencontrent, et l'on peut juger des énormes abus qu'entraîne avec lui cet odieux privilége. (Extrait de l'*Histoire d'Espagne*, par M. Rosseuw-Saint-Hilaire.)

LA GALERIE NAVALE, A GREENWICH.

(Voy. Musée de la marine au Louvre, 1838, p. 271, 399.)

La galerie navale de Greenwich a été fondée en 1823. Georges IV, pour encourager cet établissement, disposa en



(Vue de la salle peinte, à l'hôpital de Greenwich.)

sa faveur de la série des portraits d'amiraux qui était conservée au château de Windsor et à Hampton-Court. Il ajouta à ce don quelques autres peintures de marine très estimées, qui étaient dans ses collections particulières du palais Saint-James et de Carlton-House. Les générosités du roi trouvèrent des imitateurs, et en peu d'années les murs de la galerie, grâce à de nombreuses libéralités, furent ornés des portraits des plus célèbres marins anglais et des tableaux représentant leurs victoires. Cette exposition est publique et gratuite, ce qui est rare en Angleterre. — La galerie se compose d'un vestibule, d'une grande salle dont les plafonds sont peints et où sont les tableaux ; enfin, d'une troisième salle qui renferme quelques objets curieux, des modèles de vaisseaux, l'habit que portait l'amiral Nelson à la bataille du Nil, etc. — Dans le vestibule on voit quatre statues représentant Nelson, Duncan, Saint-Vincent et Howe ; entre elles sont de belles peintures de Turner et de Houtherbourg. On y voit aussi un portrait remarquable de l'amiral hollandais, Marten von Tromp, qui parcourut la Manche avec un balai au sommet de son grand mât, en signe de

défi contre la marine anglaise. Parmi les tableaux les plus intéressants de la galerie, on remarque le Henri-Grâce-à-Dieu, transportant Henri VIII au camp du Drap d'Or où l'attend François Ier (1838, p. 305); la Mort du célèbre capitaine Cook (1835, p. 64); la Mort de Nelson sur son vaisseau; le Bombardement d'Alger par le vicomte Exmouth en 1816. Il paraît que le projet de ce musée remonte à l'année 1794; il avait été conçu par le lieutenant gouverneur Locker. A cette époque, la grande galerie peinte servait de réfectoire.

INNSBRUCK.

(Voy., sur le Tyrol, 1835, p. 297; — 1836, p. 25; — 1837, p. 161; — 1838, p. 177.)

L'INN. — LA VALLÉE. — DESCRIPTION DE LA VILLE. — MONUMENTS. — LE TOIT D'OR DE FRÉDÉRIC LA POCHE VIDE. — AVENTURE DE MAXIMILIEN; SON TOMBEAU. — LE SCULPTEUR IDIOT. — IDOLATRIE DES TYROLIENS. — HISTOIRE D'INNSBRUCK. — LES DOUZE DEMOISELLES. — L'EMPEREUR JOSEPH. — LA COLONNE DE LA RUE DE LA VILLE NOUVELLE.

Innsbruck est le véritable nom de la ville qu'on appelle ordinairement Inspruck, pour exprimer par l'orthographe la prononciation allemande de ce mot. Innsbruck, que les auteurs latins du moyen âge traduisent par *Ænipons*, veut dire *pont sur l'Inn*. C'est en effet le pont jeté sur cette rivière qui a donné à la ville et son nom et son origine.

L'Inn. — L'Inn, qui descend du Finstermunz, espèce de pivot destiné à lier les Alpes suisses et celles du Tyrol, coule du couchant à l'orient, en se creusant une admirable vallée qui le conduit jusqu'à Passaw, à l'entrée de l'Autriche, où il se jette dans le Danube. La partie de cette vallée qui est à l'ouest d'Innsbruck s'appelle l'Oberinnthal, ou vallée supérieure de l'Inn; celle qui s'étend depuis Innsbruck jusqu'à Passaw se nomme l'Unterinnthal, ou vallée inférieure de l'Inn.

La vallée de l'Inn. — La vallée de l'Inn côtoie le versant septentrional des plus hautes Alpes du Tyrol; elle reçoit les torrents qui en descendent et les porte au Danube; ceux qui suivent la pente méridionale des mêmes sommets s'en vont au contraire en Italie, et se rendent dans l'Adriatique, réservoir commun de toutes les sources des Alpes du midi. La longue et haute arête de montagnes qui s'appuie sur le Finstermunz au couchant, et qui fuit à l'orient vers la Carinthie, peut donc être considérée comme la limite naturelle de l'Allemagne et de l'Italie. Tout ce qui est au nord de leurs cimes forme le Tyrol allemand; tout ce qui est au midi forme le Tyrol italien. On va de l'un à l'autre par un des passages les plus faciles qui se trouvent dans les Alpes; c'est celui du Brenner qui a été la grande route que les conquérants du Nord ont prise pour envahir l'Italie.

Les Alpes qui composent la paroi septentrionale de la vallée de l'Inn, et qui la séparent de la Bavière, ne sont en certains endroits guère moins élevées que celles qui leur font face. Vers le milieu de la hauteur des unes et des autres, on aperçoit les débris d'un plateau qui devait former, à des époques reculées, le fond de la vallée de l'Inn. Les ravages de l'eau, et les fréquents tremblements de terre qui ont eu lieu dans cette contrée, ont fait depuis ce temps descendre le niveau de la vallée de plus de mille pieds.

Description de la ville; Monuments. — A l'endroit où Innsbruck s'élève, la vallée a trois quarts de lieue de largeur; quoique la ville n'occupe pas toute cette étendue, cependant les constructions qui l'appuient au midi et au nord lui donnent, quand on la voit de haut, l'aspect d'une digue tracée au travers de la vallée pour unir les deux chaînes opposées des montagnes, ou d'une flèche qu'on tirerait de l'une à l'autre.

L'Inn traverse la ville, dont un pont unit les deux parties; mais l'ancienne ville ne s'étendait que sur la rive méridionale de la rivière. Hœltingen était le nom de l'amas de maisons situées sur la rive septentrionale, aux pieds de la montagne qu'on appelle la Dame-Hutt; on nomme encore Wilten l'ensemble d'édifices qui sont situés aux pieds du mont Isel, et qui allongent la ville au midi, jusqu'à l'endroit où la route du Brenner commence à escalader les montagnes.

La ville, qui n'a point à l'extérieur une grande apparence, prend je ne sais quel caractère imposant lorsque, du milieu de ses rues, on élève les yeux vers les petites coupoles autrichiennes qui se dessinent sur les cimes dont elles sont environnées de toutes parts. De quelque côté qu'on se tourne, les crêtes admirables qui dominent la vallée se dressent au-dessus de tous les édifices comme pour en agrandir infiniment les proportions, et pour leur faire des frontons et des dômes gigantesques. L'architecture de la nature supplée ici à l'architecture des hommes.

Le plus ancien édifice d'Innsbruck ne date que du commencement du quinzième siècle. Les tremblements de terre qui bouleversaient continuellement la ville obligeaient les princes eux-mêmes à se bâtir des maisons de bois, qui étaient pour ainsi dire des camps volants, et qui ne pouvaient pas se changer pour eux en sépulcre. Mais les vents qui soufflent dans cette gorge profonde allumaient au milieu de ces masures des incendies qui n'épargnaient rien. Il était difficile de résister à ces deux fléaux réunis. Du reste, sur le grand chemin des invasions, il eût été téméraire de construire des monuments. C'est seulement au treizième siècle qu'on voit un pouvoir régulier s'établir dans ce pays. La maison de Bavière, dans laquelle il ne tarda pas de passer, le garda jusque vers la fin du quatorzième siècle, où un testament en fit la propriété de la famille souveraine d'Autriche. Depuis lors celle-ci a toujours maintenu son autorité, si on en excepte quelques années de notre siècle, pendant lesquelles Napoléon, poursuivant l'ancien plan des diplomates français, et voulant se fortifier contre l'Autriche, fit rentrer sous la main de la Bavière cette contrée qu'elle ne sut pas s'attacher, et que les traités de 1815 lui ont enlevée de nouveau.

Le toit d'or. — C'est un duc d'Autriche, Frédéric, surnommé *la Poche vide*, qui fit élever le plus ancien monument que possède Innsbruck. Pour prouver aux railleurs qu'il n'était point si pauvre qu'on le disait, il fit dorer, en 1425, le toit de sa résidence; ce travail coûta, dit-on, 200 000 ducats. Le toit d'or, comme on l'appelle, est la seule chose de l'édifice qu'on puisse avec quelque probabilité faire remonter jusqu'à cette époque. La petite façade sur laquelle il repose a été entièrement faite et décorée dans les dernières années du même siècle par l'empereur Maximilien, qui y est représenté entre ses deux épouses, Marie de Bourgogne et Blanche de Milan. Du reste, ce toit d'or n'est guère plus grand qu'un auvent, et le palais, aujourd'hui désert, ne pouvait être qu'une habitation médiocre.

Aventure de Maximilien. — Pendant le siècle suivant qui fut le seizième, le Tyrol et Innsbruck acquirent une grande importance aux yeux de la maison d'Autriche, que ses plans de domination sur l'Italie mettaient dans la nécessité de garder avec soin le passage des Alpes. Aussi l'empereur Maximilien affecta-t-il une prédilection marquée pour ce beau pays; son goût pour la chasse du chamois confirmait encore les vues de sa politique. C'est à deux lieues d'Innsbruck, et sur une immense paroi de roc qu'on aperçoit de la ville, qu'il fut un jour en si grand péril qu'on eut besoin d'un miracle pour expliquer sa délivrance. Cette légende si connue renferme quelques particularités curieuses. Comment Maximilien s'était-il aventuré sur la face perpendiculaire du Martins-Wand, c'est ce que l'ardeur la plus incroyable pour la chasse ne saurait expliquer; car il semble qu'un chamois trouverait difficilement de la place pour ses pieds sur ce profil uni comme une muraille. Il avait trois crampons à

chaque pied et un bâton à la main. Son bâton lui échappe ; cinq crampons sur six se cassent; il est au bord de l'abîme où le moindre mouvement peut le précipiter. Cependant son cortége dont il s'est séparé ne l'a pas vu reparaître ; on le cherche, on l'aperçoit enfin suspendu au rocher, et s'y attachant par un effort suprême. Pour le délivrer, on sonne la cloche du village de Zirl qui est voisin; on apporte le Saint-Sacrement aux pieds du Martins-Wand, où la multitude l'accompagne par ses prières; en sorte que ce malheureux empereur pouvait déjà entendre célébrer ses funérailles avant d'être tout-à-fait mort. Un homme entreprit ce que le ciel lui-même ne pouvait faire; c'était un hardi chasseur qui s'appelait Zips. Egaré lui-même, dit la légende, là où les chamois seuls cherchaient ordinairement un refuge pour mourir loin de leurs ennemis, il aperçut l'empereur, et commença avec lui un dialogue assez singulier quand on fait attention à leur position respective. Après quoi il attacha au roi des fers à glisser, et le prenant sous le bras le ramena au milieu de la multitude émerveillée, sans qu'on sache s'il trouva un escalier pour descendre de cette paroi unie comme la glace, ou s'il le hissa sur le plateau qui la dominait. Bien entendu, lorsque Maximilien fut en bas du Martins-Wand, il créa le chasseur Zips chevalier, et lui donna des armoiries.

Tombeau de Maximilien; Le sculpteur idiot. — Maximilien avait souvent résidé à Innsbruck; le tombeau que Ferdinand, son petit-fils et frère de Charles-Quint, lui fit élever dans l'église de la Sainte-Croix, occupe presque toute la grandeur de la nef. C'est une grande masse carrée. Au-dessus est la statue en bronze de Maximilien, à genoux, avec son grand costume. Les quatre faces latérales sont ornées de vingt-quatre tables de marbre blanc, représentant en bas-relief les principales actions de ce prince qui avait guerroyé d'un bout de l'Europe à l'autre. Vingt de ces tables sont de véritables chefs-d'œuvre, exécutés par un Flamand, assez inconnu partout ailleurs, mais fort célèbre en cet endroit, qui s'appelait Alexandre Colin. Né à Malines dans le Brabant, en 1526, il fut attiré, en 1563, par les princes autrichiens à Innsbruck, où il se fixa, et où il mourut âgé de quatre-vingt-six ans.

Un trait fera apprécier toute la valeur des tables qu'il a sculptées. Ces bas-reliefs sont protégés par des panneaux qu'on y adapte, et qu'on n'ouvre qu'à la demande des curieux qui peuvent payer le plaisir de les regarder. Lorsqu'on les montre, il faut voir l'empressement de ces braves Tyroliens à coler leur figure contre les grilles qui en défendent l'abord. Un montagnard, qui passait pour idiot dans son village, s'étant trouvé un jour à pareille fête, fut si frappé de ces merveilles qu'on ne pouvait plus l'en arracher. Revenu dans son chalet, il ne cessait de travailler avec un couteau tous les morceaux de bois qu'il trouvait sous sa main, et il en faisait des bas-reliefs surprenants. Il redescendit à Innsbruck, vint montrer ses ouvrages aux autorités de la ville, et leur demanda de l'argent pour acheter les outils dont il avait besoin afin d'exécuter tout ce qu'il disait avoir dans sa tete. On eut confiance en lui; on lui fit de petites avances; il exécuta deux chefs-d'œuvre qu'on peut voir au musée d'Innsbruck. Mais comme pour toutes les autres choses de la vie cet artiste extraordinaire était au-dessous d'un enfant, il mourut d'ivrognerie au coin d'un cabaret. C'est sans doute un beau travail que celui qui produit une pareille impression.

Autour du tombeau de Maximilien, en dehors des grilles qui l'entourent, sous les piliers gigantesques de la nef qui s'étend sur lui, sont rangées vingt-huit statues colossales de bronze. Il est difficile de se figurer quelque chose de plus fier que ces morceaux dont la barbarie même paraît grandiose; le mouvement, la vie, le pittoresque sont les qualités par lesquelles ils se distinguent; ils sont tous couverts de leurs armures ou de leurs robes, dont le travail est vraiment étonnant; il y a une de ces figures qui est entièrement bardée de la tête aux pieds, et sur laquelle on ne voit pas percer un seul pouce de chair; vous croyez cependant voir remuer et respirer cette masse de fer. On dirait les grandes célébrités du monde féodal conviées par Maximilien à venir faire leur cour à ses cendres.

Idolâtrie des Tyroliens. — Il y a sur la corniche qui ferme l'entrée du chœur vingt-trois petites statues de saints pris dans les familles princières de l'Europe, hautes de près de deux pieds, et d'un travail soigné; saint Roland, neveu de Charlemagne, figure parmi ces élus (voyez page 269). C'est le premier avis que j'aie eu de la canonisation du preux de la façon de Turpin. Saints ou non, ces petits personnages reçoivent les adorations de la foule. Les hommes qu'on appelle les fiers et les libres Tyroliens ont un tel penchant à s'anéantir et à se créer des objets d'idolâtrie, que je les ai vus se traîner dans la poussière, et marmotter leurs *patenôtres* devant les colosses de bronze dont je viens de parler, aussi célèbres par leurs crimes que par leurs exploits; ils font de pieuses stations devant ces illustres sacrépans qui ont sans doute besoin de leurs prières au lieu de pouvoir intercéder pour qu'elles soient exaucées.

Je peux citer une autre preuve de leur superstition. Lorsque je me trouvai parmi eux, l'empereur Ferdinand venait de passer dans leur capitale pour aller se faire couronner à Milan. Comme témoignage de sa magnificence, il avait ouvert un tir à la carabine, exercice favori de ces montagnards, et il leur avait fait cadeau de deux drapeaux couverts de sequins d'or qui devaient être la récompense des vainqueurs. Ces étendards étaient exposés près du tir, dans la maison des juges du jeu, et dans l'antichambre de la salle où ils se tenaient; leurs plis opulents ombrageaient une mauvaise lithographie coloriée à l'effigie de l'empereur devant laquelle un tireur tyrolien montait la garde. En apercevant la multitude de montagnards qui regardaient ce riche butin avec des yeux d'envie, je compris l'utilité de cette sentinelle; mais je vis bientôt que je m'étais trompé. Un hourah s'éleva autour de moi; la sentinelle m'apostropha d'un allemand dont je n'avais que faire; les montagnards me regardaient avec des yeux pleins de cet étonnement mêlé de compassion qu'on a pour les sacriléges; d'autres firent un geste plus significatif. Je m'aperçus que j'avais mon chapeau sur la tête, au milieu d'une foule découverte devant l'image de son maître. Pour ne pas m'exposer au sort de Guillaume Tell, je me décidai à sortir. Et qu'on révoque en doute après cela la légende républicaine d'Altdorf! Ces Tyroliens dont on vante l'indépendance se soumettent, au dix-neuvième siècle, à un témoignage de servitude que les Suisses du quatorzième ne voulurent pas accorder! Instruite par ses premiers échecs, la politique autrichienne a su obtenir par les lenteurs de la dissimulation la plus raffinée ce qu'elle n'avait pu conquérir d'abord par la violence; de la sorte, comme pour se laver de la tache que Guillaume Tell a imprimée à son front, elle est parvenue à susciter Andréas Hofer en sa faveur; et ainsi on a vu à la distance de cinq siècles deux montagnards pousser, presque aux mêmes lieux, le même cri d'insurrection et de liberté, l'un pour briser la puissance autrichienne, l'autre pour la restaurer. Le Tell tyrolien repose dans la même église où l'on a élevé le monument de Maximilien. (Voyez 1837, p. 161.)

Histoire d'Innsbruck.— S'il entrait dans notre plan de faire ici l'histoire d'Innsbruck et celle du Tyrol, nous n'y verrions guère que les tristes résultats de la domination de l'Autriche sur ces belles contrées. Le seizième siècle fut pour elles l'âge d'or. Leurs princes, menacés dans leur empire d'Allemagne et dans leurs possessions d'Italie, avaient un intérêt pressant à se concilier la fidélité des Tyroliens; aussi respectèrent-ils leurs priviléges, et ne firent-ils rien sans consulter leurs assemblées démocratiques. Ferdinand, à qui

Charles-Quint son frère avait cédé le gouvernement de toutes les propriétés autrichiennes, fut obligé de faire des concessions aux libertés locales, pour prévenir l'invasion du protestantisme. C'est à Innsbruck que Charles-Quint vit échouer sa fortune extraordinaire, lorsque Maurice de Saxe le força à fuir presque sans suite de cette ville, pour se retrancher dans les montagnes de la Carinthie. Cet événement décida du sort de toute l'Allemagne. L'empereur Ferdinand eut pour héritier dans la principauté du Tyrol, son second fils l'archiduc Ferdinand. Ce prince, qui avait épousé une bourgeoise d'Augsbourg, Philippine Welser, est appelé par les historiens locaux le Laurent Médicis de cette nation. Préférant un bonheur modeste à la gloire de briller sur un plus grand théâtre, il vécut avec sa belle Philippine dans le château d'Ambras, situé sur une vaste colline à peu de distance d'Innsbruck. C'est d'une des fenêtres de ce château que plus tard Wallenstein, n'étant encore qu'un jeune page, tomba sans se tuer, ce qui fut regardé comme un augure de ses grandes destinées. Durant le dix-septième siècle, les nécessités de la guerre de trente ans furent encore favorables aux priviléges tyroliens.



(Colonne de la rue de la Ville-Nouvelle, à Innsbruck.)

Mais dans le siècle suivant, lorsque Marie-Thérèse se fut affermie sur son trône, que tant de puissances avaient d'abord voulu renverser, sa main de fer brisa les restes de l'ancienne liberté du pays. Cette impératrice a donné à Innsbruck la forme, le caractère et le gouvernement que cette ville conserve encore aujourd'hui; elle supprima les états, substitua à l'ancienne constitution le despotisme le plus absolu, puis fit bâtir des rues, un palais, un arc de triomphe; et les Tyroliens, loin de se plaindre, s'estimèrent trop heureux d'avoir une aussi grande reine parmi eux. Une des fondations que Marie-Thérèse fit à Innsbruck mérite une mention particulière.

Les douze demoiselles. — Dans le palais vaste et sans goût qu'elle habita, et dont les salles ne sont peuplées que par les incroyables portraits de sa famille, elle éprouva un malheur signalé. Au mois d'août 1765, elle était venue pour y célébrer avec son époux, l'empereur François I, le mariage du grand-duc de Toscane leur second fils, avec l'infante d'Espagne. Un soir, en passant de la salle de spectacle dans ses appartements, François I fut frappé d'apoplexie et mourut subitement dans les bras de son fils aîné Joseph. Dans la chambre où il avait été foudroyé, Marie-Thérèse fit construire une chapelle; elle ordonna qu'on y dirait perpétuellement une messe quotidienne; et, pour que cette messe ne manquât pas d'auditeurs, elle créa une congrégation de douze demoiselles nobles, à choisir dans toute l'étendue des possessions autrichiennes, et qui, n'ayant d'autre charge que d'entendre chaque jour la messe mortuaire de l'empereur François, reçoivent en dédommagement de cet exercice pieux un abri et la table dans le palais, une pension de quinze cents francs, un valet pour chacune d'elles, et deux voitures pour toutes ensemble. Elles doivent observer le célibat, quoiqu'elles ne forment pas de vœux; si elles se marient, elles perdent leurs droits et sont remplacées. Cette institution est encore aujourd'hui en pleine vigueur.

L'empereur Joseph. — L'empereur Joseph, dans les bras duquel François I était mort, signala autrement son apparition chez les Tyroliens. Au lieu de descendre au palais, il logea sous le nom du comte de Falkenstein dans une mauvaise auberge; il supprima le collége des jésuites, et osa différentes réformes qui ne lui ont valu que le mépris des écrivains actuels du pays. Cependant depuis que l'empereur Joseph est descendu dans la tombe, la vie qu'il avait voulu inoculer à l'antique maison de Habsbourg semble s'être retirée d'elle; et n'ayant ni la force de ressaisir son passé, ni celle de le transformer, l'Autriche s'est arrêtée dans une immobilité absolue, que le génie de M. de Metternich ne pourra pas toujours surveiller, que le moindre accident peut troubler, et hors de laquelle il n'y a pas de salut pour elle.

La colonne de la rue de la Ville-Nouvelle. — La colonne qui occupe le premier plan de notre gravure est un témoignage de la fidélité que les Tyroliens ont vouée à cet empire menacé. Elle fut érigée à la fête de sainte Anne, 26 juillet 1706, trois années après, jour pour jour, que les Bavarois avaient été chassés d'Innsbruck par les compagnons d'Andréas Hofer. Elle est surmontée de la statue de la Vierge. Quatre anges volent vers le milieu de son fût. Sur les saillies du piédestal on voit les statues colossales de saint George, de saint Vigil, de saint Casien et de sainte Anne. Ce monument est accompagné de deux fontaines; il orne la plus belle rue d'Innsbruck, celle qu'on appelle la ville nouvelle, et qui s'avance hors de l'ancienne, dont on peut voir la limite indiquée sur les derniers plans de notre dessin; on remarquera que les maisons sont ornées et pavoisées dans le goût de l'Italie, dont la vallée de l'Inn est si voisine. Le sommet qu'on aperçoit dans le fond se nomme la Dame Hutt, géante renommée dans les traditions du pays; elle fait partie de la chaîne de montagnes qui s'étendent au nord d'Innsbruck, et derrière lesquelles s'ouvrent les vallées de la Haute-Bavière.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

WILLIAM DE CLOUDESLIE.

VIEILLE BALLADE.



(William de Cloudeslie et sa famille dans la forêt d'Englewood.)

En ce temps-là, un homme qui chassait dans les forêts réservées aux plaisirs du roi ou des seigneurs était aussitôt saisi, garrotté et pendu. S'il échappait aux poursuites dirigées contre lui, il était déclaré hors la loi; sa tête était mise à prix; il était défendu de lui donner asile, de lui offrir le sel et l'eau. Cette rigueur extrême n'avait pas les sympathies populaires. Dans les crises de famine, plus fréquentes alors qu'aujourd'hui, un pauvre diable, accablé sous le poids des impôts, ne passait pas sans envie près des bois où foisonnait et se jouait en liberté le gibier; il songeait à sa femme, à ses enfants souffrant la faim, attendant le pain qu'il ne leur rapporterait pas. Il se disait qu'une flèche qui traverse l'air ne laisse point de trace et ne fait pas grand bruit; qu'une biche, adroitement tirée, tombe sans un seul soupir; qu'il est aisé la nuit venue de l'enlever sans être découvert, et que ce serait pour lui une heureuse chose de rentrer avec ce doux fardeau, qui suffirait à nourrir sa famille pendant un mois entier. De pensée en pensée il était entraîné à braver la défense et le regard vigilant des gardes. S'il était pris, adieu la vie; s'il fuyait, il était réduit à abandonner sa famille à la détresse la plus affreuse. Dans son désespoir, il devenait bientôt un ennemi irréconciliable du pouvoir. Il se réunissait à d'autres malheureux proscrits comme lui, et ces bandes de braconniers devenaient souvent redoutables au souverain et aux grands vassaux.

En Angleterre, la tradition a revêtu d'une sorte de gloire chevaleresque ces braconniers du moyen âge; ce sont presque des héros populaires. Si Robin des Bois est le plus grand d'entre eux, il n'a point pour cela éclipsé la célébrité de quelques uns de ceux qui ont suivi son exemple. Long-temps leur nom a été prononcé tout bas dans les chaumières avec autant de respect que dans notre Bretagne les noms des chevaliers de la Table-Ronde. Ils devaient cependant leur popularité à une tout autre cause; car, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'indiquer, le peuple ne s'est montré reconnaissant envers eux que parce qu'ils ont osé les premiers saper la puissance féodale, et ébranler les barrières qui séparaient le servage des classes privilégiées.

Parmi les ballades qui sont parvenues jusqu'à nous avec celles que les vieux ménestrels ont consacrées à Robin des Bois, l'une des plus intéressantes est la ballade de William de Cloudeslie.

« Qu'il fait beau, dit en commençant le ménestrel, qu'il fait beau vivre dans les forêts quand les feuilles sont vertes et le gibier abondant! Avec un arc robuste, une longue flèche et une main adroite, on est sûr de ne pas mourir de faim. »

Dans la forêt d'Englewood vivaient trois braves archers, Adam Bell, Clym du Cleugh et William de Cloudeslie. Ils étaient hors la loi; mais ils n'en menaient pas moins bonne et joyeuse vie. Cependant William de Cloudeslie tombait quelquefois dans des accès de mélancolie; il s'asseyait sous un arbre et soupirait: c'est qu'il avait laissé dans la ville

de Carlisle sa gentille femme Alice et ses trois enfants. Quand cette pensée lui revenait à l'esprit, il n'avait plus aucun plaisir à voir les ni feuilles vertes, ni l'eau pure des ruisseaux, et le plus beau cerf de la forêt pouvait passer à portée de sa flèche sans avoir rien à redouter. Ses compagnons cherchaient à le consoler, mais c'était en vain. Son chagrin devint si fort, que, malgré les remontrances d'Adam Bell et de Clym, il résolut à la fin de sortir de la forêt, d'entrer dans la ville, et d'aller à ses risques et périls embrasser Alice et ses trois petits garçons. Une nuit, il serre la main à ses deux amis, il part, pénètre dans la ville, et frappe à la fenêtre de sa pauvre maison. Alice, la jolie Alice, qui, depuis plus d'une année que son mari l'a quittée, a perdu le sommeil, s'empresse d'ouvrir. Elle aime William autant qu'elle-même, et elle se jette dans ses bras en pleurant de joie. Les petits s'éveillent; on sert au proscrit du vin et un morceau de viande; l'humble demeure est en fête; tous sont heureux, tous, excepté une vieille femme, parente d'Alice, qui est logée par charité. Cette méchante femme se rappelle que la tête de William est à prix, et elle médite de le livrer à la justice.

Quand le jour commence à poindre, la vieille se glisse dehors la maison, d'où elle n'était pas sortie, dit la ballade, depuis sept années, et elle va dénoncer le proscrit aux magistrats. Le shériff se réjouit : « Bonne vieille, lui dit-il, votre peine ne sera pas perdue, » et il lui donne une belle robe rouge et jaune. Ensuite il se fait suivre par plusieurs gardes, et il va droit à la maison du braconnier. William entend dans la rue les pas pesants des hommes armés; Alice regarde par une fente de la porte, et voit venir le shériff et sa bande : « Entre dans ma chambre, mon mari, dit-elle, tu y seras plus en sûreté qu'ici. » William entre dans la chambre d'Alice avec son arc, ses flèches et les trois enfants. Alice reste près de la porte avec une hache dans sa main, en criant : « Malheur au premier qui entre, je le tue. » Cloudeslie tend son arc, et lance par une petite fenêtre une flèche contre le shériff, mais la flèche se brise en trois morceaux. Le shériff lève son chapeau en signe de joie, et dit à Cloudeslie de se rendre. « Maudit soit celui qui donne ce lâche conseil à mon mari! » s'écrie Alice. Le shériff et ses soldats mettent le feu à la maison. La fumée remplit déjà les chambres; le cœur d'Alice est troublé. « Faut-il donc que ces pauvres enfants périssent! » dit-elle. Mais Cloudeslie, au milieu d'un tourbillon de fumée, descend à une fenêtre basse, met dans la rue sa femme et ses trois fils : « Voilà mon trésor, ce que j'ai de plus cher au monde : pour l'amour du Christ ne leur faites pas de mal, et tournez toute votre vengeance contre moi. » Cela dit, il tend de nouveau son arc. Cette fois, il frappe un soldat au cœur; d'un autre coup il en blesse un autre. Les flammes qui l'assiègent par derrière gagnent alors son arc; il le jette, tire son sabre et s'élance dehors. Il se bat en furieux; mais le nombre des soldats augmente; on lance sur lui les portes, les poutres fumantes, et, malgré son héroïque résistance, on s'empare de lui. « Maintenant, s'écrie le shériff, William de Cloudeslie tu seras pendu. Qu'on ferme les portes de la ville et qu'on ne laisse entrer personne. Dressez une potence neuve, et nous verrons si Adam Bell, Clym du Cleugh, ou le diable lui-même qui t'a si long-temps protégé, te tireront de mes mains. »

Or, il arriva qu'un petit gardeur de pourceaux, voyant dresser la potence, demanda quel était celui qu'on allait pendre. Quand on lui eut nommé William de Cloudeslie, il sortit de la ville et alla droit à la forêt d'Englewood. Il chercha Adam Bell et Clym du Cleugh : « Hélas! leur dit-il, que faites-vous ici tandis qu'on va pendre William de Cloudeslie sur la grande place de Carlisle? » En entendant cette nouvelle, les deux amis pâlirent de douleur : « Il aurait bien mieux fait, dit Adam Bell, de nous croire, de ne pas aller à la ville, et de rester avec nous sous les branches vertes, dans la forêt verte. » Tout en parlant ainsi, il tend son arc, abat un chevrotain, et dit au petit porcher : « Va, prends cela pour ton dîner, mais rapporte-moi ma flèche, car je vais en avoir besoin. Nous irons sauver Cloudeslie, s'il est possible, ou nous mourrons avec lui. »

Bell et Clym vont en toute hâte à Carlisle. Ils trouvent la porte de la ville fermée, et le portier refuse de les laisser entrer. Ils le prient, il résiste, et ne leur répond pas. « Prends garde à ce que tu fais, portier du diable, dit Clym du Cleugh, car nous sommes deux messagers du roi. — Nous sommes deux messagers du roi, reprend Adam Bell, et tu feras sagement de nous laisser entrer. Vois-tu, vois-tu le sceau du roi? Nous sommes envoyés vers le shériff; nous sommes pressés; le roi attend avec impatience notre retour. » Le portier, dans la crainte du roi, ouvre la porte; les deux compagnons le tuent, le jettent dans un fossé, lui prennent ses clefs, et courent vers la place. Cloudeslie avait déjà les pieds et les mains liés, et le cou dans la corde; on l'élevait en l'air. Il promenait un regard sérieux autour de lui; mais il était calme et fier. Le shériff avait appelé un fossoyeur : « L'ami, lui disait-il, les habits de Cloudeslie t'appartiennent; prends la mesure de son corps, et va creuser sa tombe. — Bien, dit Cloudeslie en souriant, j'ai rêvé, shériff, que celui qui creuserait ma tombe te mettrait dedans. » Au même instant deux flèches arrivent : l'une perce le cou du shériff, l'autre coupe la corde de la potence. La foule s'effraie. Cloudeslie prend une hache à l'un de ses gardes; les trois compagnons frappent, tuent, mettent en fuite la justice et la troupe. La ville est en révolution; le tocsin sonne; les mères enferment leurs enfants, les femmes leurs maris; on dirait que l'ennemi est entré dans Carlisle.

Au milieu de la confusion, Adam Bell et Clym du Cleugh se rappellent qu'ils ont les clefs de la ville; ils sortent avec Cloudeslie, qui est suivi d'Alice et des trois enfants. Comme ils traversent la porte, Adam Bell jette les clefs derrière lui : « Voilà tes clefs, maior de Carlisle; je te conseille de prendre un autre portier. » Le maior les suit de près, excite ses soldats; mais les trois amis brisent les chaînes du pont.

Quand la petite troupe fugitive fut arrivée dans la forêt d'Englewood, Alice embrassa William : « Femme, dit celui-ci, n'oublie pas de remercier nos deux amis. — Bah! répond Adam Bell, qui n'aimait pas à entendre parler de ses meilleures actions, ce qui est fait est fait. Causons d'autre chose, et d'abord songeons au dîner : notre dîner court encore. » Il ne courra pas long-temps. Adam s'enfonce dans le bois avec Clym du Cleugh, et bientôt ils reviennent en portant un jeune daim dont la chair n'est pas refroidie. On le dépèce; on le suspend sur un feu de branches mortes; on s'assied sur l'herbe, et les trois petits garçons dévorent leur part, tandis qu'Alice regarde William avec bonheur.

Le dîner achevé, Cloudeslie prend la parole : « Tout cela est fort bien, dit-il; nous avons vaillamment agi. Mais il se pourrait que le roi ne fût pas très satisfait en apprenant que nous avons tué un shériff et trois ou quatre pauvres soldats. Il nous enverra une armée et nous fera cerner dans la forêt. Si vous m'en croyez, nous irons lui demander notre grâce, avant qu'il ait reçu des nouvelles de Carlisle. » L'avis est accueilli. Les trois amis vont à Londres, se jettent aux pieds du roi, et lui disent leurs noms : « Vous êtes des coquins, dit le roi, et j'en jure par Dieu, vous serez pendus. » Cloudeslie se lève et répond : « Sire, nous sommes venus à vous librement pour vous rendre hommage, et nous ne vous demandons qu'une seule faveur, celle de sortir de Londres librement avec notre arc et nos flèches. — C'est parler hardiment, dit le roi. — Et bravement, dit la reine. Cloudeslie parle bien. Votre majesté m'a promis de m'accorder la première grâce que je lui demanderais. Je le prie de me donner la grâce de ces trois archers. Quels braves soldats vous

auriez de plus dans votre garde! — Que votre volonté soit faite, répond le roi. Vous auriez pu me demander des châteaux et des villes, et vous vous êtes contentée de la vie de ces trois voleurs du Nord. Qu'ils soient libres! Allez, mes compagnons, faites-vous servir à dîner; je vous reçois dans ma garde; vous êtes pardonnés. » A peine ces mots étaient-ils prononcés qu'un envoyé de Carlisle arriva pour dénoncer les meurtres du shériff et des soldats. Mais la parole des rois est sacrée. Celui-ci se mordit les lèvres, et pourtant tint fidèlement sa promesse. Les trois archers devinrent d'honnêtes soldats. Alice n'eut plus à trembler pour la vie du père de ses enfants.

LES ABEILLES*.

La Ruche. — Dirigeons-nous vers l'une des ruches qui se trouvent dans le voisinage, et nous prendrons sur les fleurs quelques abeilles pour les étudier. Nous observerons leurs mœurs autant qu'il sera possible; et pour tous les détails que nous ne pouvons vérifier en cet instant, nous nous en rapporterons à des auteurs qui ont pu obliger des abeilles à bâtir leurs cellules dans des ruches vitrées, et, par conséquent, les suivre dans tous leurs travaux.

Voici l'abeille domestique (*Apis mellifica*). De même que chez toutes les autres abeilles et chez les fourmis, chaque espèce comprend trois sortes d'individus, les mâles, les femelles et les ouvrières ou neutres, qui font tout le travail. Toutes celles que nous avons ici sont des ouvrières; elles sont longues de cinq à six lignes, effilées, d'un brun foncé, et un peu velues; leur abdomen est terminé par un aiguillon excessivement aigu, recourbé vers le haut. Les femelles sont beaucoup plus grosses que les ouvrières, également munies d'un aiguillon. Les mâles, nommés *Faux-Bourdons*, à cause du bruit qu'ils font en volant, sont d'une grosseur moyenne, et beaucoup plus velus; ils ont tous été tués dans le mois de juin par ces mêmes ouvrières qui les avaient nourris depuis leur naissance. Il ne faut donc pas nous attendre à en trouver à présent. Dans chaque ruche, qui renferme vingt à trente mille ouvrières, ils étaient au nombre de quinze à seize cents, et ne faisaient absolument aucun travail.

La Reine. — Les femelles sont beaucoup plus rares, car il n'y en a ordinairement qu'une seule dans chaque ruche; on la nomme la *reine;* et si on l'enlève, les abeilles ouvrières, comprenant que leur travail serait désormais inutile, puisque la reine n'est plus là pour leur donner de nouvelles générations à soigner, se découragent et se dispersent.

Si on leur en donnait une autre dans les vingt-quatre heures qui suivent l'enlèvement de l'ancienne reine, elles la tueraient et la mettraient en pièces; mais, plus tard, elles la reçoivent avec empressement et lui prodiguent les mêmes caresses qu'à la reine qu'elles ont perdue; elles l'entourent, la lèchent de tous côtés et lui présentent du miel sur leur langue.

La reine est ordinairement la femelle la première éclose; dès qu'elle est sortie de sa coque, et que le contact de l'air a affermi ses membres, elle se jette avec fureur sur les autres larves ou nymphes qui lui auraient donné des rivales; ouvrant avec ses mandibules la cellule de chacune, elle lui lance un coup d'aiguillon, et laisse aux ouvrières le soin d'emporter les cadavres.

Lorsque, ce qui est très rare, deux reines éclosent à la fois, elles sont aussitôt entourées et emprisonnées par les ouvrières, qui ne les lâchent que lorsqu'elles s'apprêtent à se livrer un combat, dans lequel l'une des deux succombe toujours; chacune d'elles cherche à monter sur son adversaire, et lorsqu'elles se séparent comme pour reprendre haleine, les ouvrières les empêchent de se sauver.

Les Cellules. — Vous avez vu souvent des *gâteaux* ou *rayons* d'abeilles, ces jolis bâtiments de cire, composés de cellules à six pans, disposées sur les deux faces d'un plancher vertical. Ces cellules, dont la figure semble avoir été calculée pour employer moins de cire, exigent pour leur rapide construction la coopération d'un très grand nombre d'ouvrières; car chaque abeille n'y ajoute qu'une bien petite boule de cire, qu'elle ajuste avec soin à ce qui est déjà fait, en lui donnant la forme d'une lame la plus mince possible. Le fond est formé de trois pièces appartenant à trois cellules dirigées en sens contraire; elles sont toutes profondes de cinq lignes environ, et larges de deux lignes et demie. Presque toutes dans la ruche sont pleines de miel, et renferment une larve qui s'en nourrit, et qui, lorsqu'elle veut se transformer en nymphe, tapisse de soie sa cellule, alors bouchée d'un couvercle de cire par les ouvrières. Les mâles viennent dans des cellules semblables; mais les larves de reines demeurent dans de très grandes cellules en forme de cornemuse, et remplies d'une espèce de gelée faite exprès pour elles.

Les gâteaux ou rayons ainsi formés sont perpendiculaires à l'horizon, et suspendus au sommet et aux côtés de la ruche par de forts liens d'une espèce de cire particulière plus tenace.

La Cire et le Miel. — La cire, que long-temps on a cru formée du pollen des fleurs, dont reviennent chargées toutes ces ouvrières, est le produit d'une sécrétion de l'abeille. C'est une sorte de transsudation qui s'amasse entre les anneaux de l'abdomen des ouvrières, d'où elles la retirent avec leurs *brosses* (premier article des pattes, dilaté, en palette, et garni de poils). Les pelottes de pollen, qu'elles portent à leurs jambes postérieures, sont destinées simplement à les nourrir, elles et leurs camarades.

Le miel est le nectar des fleurs; le meilleur est celui des plantes labiées. Les abeilles se le procurent en plongeant leur langue au fond des fleurs; mais lorsque celles-ci sont trop profondes et trop étroites pour que la langue des abeilles y puisse atteindre, elles percent adroitement, avec leurs mandibules, la corolle et quelquefois même le calice de la fleur sur le côté. Lorsque leur jabot est rempli de miel, elles retournent le dégorger à la ruche; elles en font trois parts, l'une est pour elles-mêmes, une autre pour les autres habitants de la ruche, et une troisième est employée à la nourriture des larves. Une récolte que les abeilles sont obligées de faire lorsqu'elles s'établissent dans une nouvelle ruche, c'est celle de la *propolis*, résine gluante qui se trouve sur les bourgeons du peuplier, du bouleau, du marronnier d'Inde, etc., et qui leur sert à boucher toutes les ouvertures autres que la porte; cette opération a pour objet d'empêcher l'humidité et le froid de pénétrer dans la ruche, qui est très chaude à l'intérieur, sans qu'on s'explique comment cela se fait, puisque les abeilles ont le sang froid, de même que tous les autres insectes.

L'Essaim. — Quand les abeilles sont bien établies dans une ruche, beaucoup d'entre elles parcourent les environs pour récolter le miel; les autres se mettent à construire les rayons pour les œufs que la reine pond en si grand nombre, que souvent, au bout de quelque temps, les habitants de la ruche sont trop nombreux; alors une partie des abeilles doit émigrer avec une jeune reine qu'on a laissé éclore, pour aller fonder un nouvel établissement. Cette colonie, qu'on appelle essaim, et vulgairement *jeton*, se repose d'abord à peu de distance de la ruche, sur une branche d'arbre, où elle se forme en pelotte plus grosse que les deux poings, et au centre de laquelle se trouve la reine. Il est alors facile, en coupant la branche, de prendre l'essaim tout entier et de l'enfermer dans une ruche; mais quand on a laissé échapper un essaim, on ne peut le reprendre qu'en faisant un grand bruit qui les effraie et les force à

* Extrait des *Promenades d'un Naturaliste.*

s'abattre, ou en leur jetant de l'eau, qu'elles prennent pour de la pluie.

La Ruche à tiroirs. — La plupart de ces observations sur la vie privée des abeilles ont été faites avec les ruches qu'on nomme ruches à tiroirs; ces ruches sont faites avec un certain nombre de tiroirs sans fond, ou de cadres, tous de même grandeur, qu'on place verticalement les uns contre les autres en enfilade : ils sont bien ajustés par les bords et accrochés ensemble. Les tiroirs des deux extrémités ont seuls des fonds, et ces fonds sont en verre. L'épaisseur des tiroirs est calculée pour que dans chacun les abeilles ne puissent construire qu'un de leurs gâteaux verticaux épais de dix lignes. Ces ruches ainsi construites présentent plusieurs avantages : l'un, c'est qu'on peut les agrandir par l'interposition de nouveaux tiroirs vides, à mesure seulement que la population augmente; car si on donnait tout d'abord une grande ruche à un essaim peu nombreux, les abeilles se décourageraient en voyant qu'elles auraient tant d'ouvrage à faire; un autre avantage des ruches à tiroirs consiste en ce que, lorsqu'on veut observer les abeilles sur un gâteau, on retire un tiroir avec son rayon, sans déranger les autres, et on lui substitue un tiroir vide; on ferme l'autre avec deux vitres, et les abeilles, surtout si on y met une reine, continuent leurs travaux.



(Abeilles.)

Ennemis des Abeilles. — En s'occupant des abeilles, on doit dire aussi quelques mots de leurs ennemis. L'un d'eux, et le plus terrible, est la larve d'un joli coléoptère pentamètre à antennes massue, qui est long de six à huit lignes, étroit, velu, bleu, avec les élytres rouges chargées de trois bandes bleues, dont la dernière est tout-à-fait à l'extrémité; c'est le trichodes des abeilles (*trichodes apiarius*), qui ne se trouve à l'état parfait que sur les fleurs. Sa larve est rouge; elle a six pieds, deux crochets à l'extrémité de l'abdomen, et deux fortes mandibules avec lesquelles elle dévore les larves des abeilles.

Plusieurs teignes, et surtout la gallérie de la cire, font de grands dégâts dans les ruches en dévorant la cire des rayons. Le grand et beau sphinx-tête-de-mort s'introduit souvent aussi dans les ruches, lorsque la porte en est trop grande, et, malgré les piqûres des pauvres ouvrières, il consomme en quelques heures le fruit de leurs pénibles courses.

Miel vénéneux. — Les mouches à miel de l'Amérique ne sont pas des abeilles proprement dites, mais des *mélipones;* elles font leur nid dans les arbres. Le nid de la mélipone amalthée a la forme d'une cornemuse; son miel liquide et très doux sert aux Indiens qui le font fermenter et en fabriquent une boisson. Il paraît que le miel d'une abeille de Saint-Domingue est très vénéneux; on attribue cette altération aux fleurs des *plumeria*, très communs dans ce pays.

Le miel de nos abeilles est quelquefois aussi vénéneux : c'est ce qui arrive dans les montagnes où ces insectes vont butiner sur les fleurs d'*azalea*. L'historien grec Xénophon nous apprend que dans la retraite des dix mille, plusieurs de ses soldats furent empoisonnés par du miel qu'ils avaient enlevé à des abeilles sauvages, près de Trébizonde, dans l'Asie-Mineure.

Mais poursuivons notre promenade dans le jardin et dans les champs. Nous trouverons dans les diverses sortes d'abeilles sauvages de nouveaux sujets d'admiration et d'étonnement.

Le Xylocope. —Voyez cette énorme abeille noire, longue de dix lignes, fort velue, dont les ailes, brunes par transparence, paraissent violettes par réflexion; c'est l'ancienne abeille *perce-bois* ou *menuisière;* elle est aujourd'hui le type du genre xylocope, ainsi nommé des mots grecs *xylon*, bois, et *coptô*, je coupe. Les différents noms qu'elle a reçus indiquent une particularité curieuse de son industrie. La femelle seule, car parmi les xylocopes il n'y a point d'ouvrières ou neutres, ni d'associations, la femelle, sans autre instrument que ses mandibules, creuse, dans les vieux poteaux exposés au soleil, des canaux verticaux assez longs, larges de quatre à cinq lignes. En agglutinant la sciure de bois, elle divise ses galeries en plusieurs loges par des cloisons horizontales, et dépose successivement dans chacune un œuf et de la pâtée composée de miel et de pollen.

L'Abeille maçonne. — Prenez aussi cette abeille un peu plus grosse que l'abeille des ruches, mais qui est noire, avec des poils jaunes sur la tête, et des poils d'un gris roussâtre sur le reste du corps; c'est l'abeille maçonne (*apis muraria*). Son nom spécifique exprime aussi son industrie. Effectivement, pour construire son nid, la femelle choisit un mur exposé au midi et quelque endroit abrité par des pierres saillantes ou des corniches; elle y construit plusieurs loges avec de la terre détrempée, à laquelle elle ajoute une liqueur gluante. Dans chacune des loges elle dépose un œuf et de la pâtée, puis elle la ferme soigneusement. Chaque nid contient dix à quinze loges et ressemble à un peu de terre mouillée qu'on aurait jetée contre le mur. La maçonne fait partie du genre osmie (*osmia*), et a pour ennemi un autre trichode (*trichodes alvearius*), différent de celui des ruches, parce qu'il a le bout des élytres rouges et taché de bleu à l'écusson.

Les Coupeuses. — Prenez cette abeille de petite taille, dont l'abdomen, porté sur un court pédicule aplati, a des bandes blanches en dessus, et une sorte de grande brosse en dessous; c'est l'abeille coupeuse de feuilles de rosier, du genre mégachile (*mégachile centuncularis*). Son nom lui vient de ce que, avec ses mandibules, elle découpe aussi nettement et aussi vite que nous pourrions le faire avec des ciseaux les feuilles de rosier en pièces rondes ou ovales. Elle en fait de fort jolies cellules qui ont la forme d'un dé à coudre, et qu'elle dépose dans des trous le long des chemins ou dans les murailles.

L'Abeille tapissière.— Cette autre petite abeille, longue de quatre lignes, noire, avec trois dents aux mandibules, couverte de poils d'un gris roussâtre sur la tête et le corselet, et dont l'abdomen, gris, soyeux en dessous, a les anneaux bordés seulement de gris en dessus, est l'osmie du pavôt (*osmia papaveris*) ou l'abeille tapissière. Son nom lui vient de ce que la femelle tapisse avec des morceaux de pétales de coquelicot un trou qu'elle creuse au bord des chemins, et dans lequel elle dépose un œuf et de la pâtée composée de pollen et de miel. Pendant qu'elle récolte cette pâtée, elle laisse déborder de quelques lignes, autour de son trou, la tenture de l'intérieur, d'où il résulte un petit cercle couleur de feu. Plus tard, cette osmie replie cette bordure dans le trou qu'elle bouche avec de la terre quand

tout est terminé. Au même genre osmie appartiennent et l'abeille maçonne et certaines abeilles qui demeurent dans les coquilles vides de limaçons.

LE MARCHÉ AUX FRUITS,

A PARIS.

(Voyez, 1837, Chantiers, Halles, Marches, Entrepôt des vins, p. 247, 265, 332, 333 et 361.)

Le marché aux fruits est établi au port des Miramiones, situé sur la rive gauche de la Seine, entre le pont de la Tournelle et le pont de l'Archevêché ; il se tient tous les jours, mais seulement pendant huit mois de l'année. Ce n'est pas un établissement régulier comme les autres marchés de la capitale ; on n'y vend que le fruit venu par la voie de la Seine, et la vente a lieu à découvert tant sur les bateaux que sur le bord du fleuve.

Il arrive chaque année au marché aux fruits environ 546 bateaux, savoir : 417 qui transportent le fruit en panier, et 129 qui contiennent le fruit commun, versé pêle-mêle. En terme de commerce, le fruit ainsi amené s'appelle *fruits en grains*.

Nous allons faire connaître l'importance de ce commerce spécial.

Les 417 bateaux chargés de fruit en panier contiennent 1 000 paniers chacun, en tout 417 000 paniers qui se composent ainsi : 270 000 paniers de raisin, 119 000 de pommes, 16 000 de poires, 7 000 de pêches, 5 000 de prunes ; sans compter les nèfles, morilles, etc.

Les 129 bateaux chargés de fruits en grains donnent les quantités suivantes : 17 500 000 pommes de rainette, 6 000 000 de Canada, 4 800 000 d'espèces inférieures, 2 800 000 poires d'Angleterre, 700 000 de catillac, 450 000 pêches et 7 500 boisseaux de marrons. On calcule que ces différentes quantités produisent au total une valeur de 1 200 000 francs. Mais ce chiffre est loin de représenter tous les fruits consommés à Paris. Nous avons fait remarquer qu'il ne se vend au port des Miramiones que les fruits amenés par eau, et encore les fruits *rouges*, tels que les cerises, les fraises, les groseilles, cassis, etc., ne s'y trouvent-ils pas compris.



(Le Marché aux fruits, quai de la Tournelle, à Paris.)

La vente des fruits n'est soumis à aucun droit de marché, parce que le port des Miramiones est plutôt un lieu de déchargement qu'un marché proprement dit. Les marchands toutefois ne sont pas exempts de charges. L'usage et le besoin ont placé entre eux et les acheteurs, d'une part les femmes chargées de compter le fruit et qu'on appelle *compteuses*, et d'autre part les porteurs ou *forts* qui transportent du bateau au port le fruit venu en grains, gardent les bateaux la nuit, et établissent au moyen de planches les moyens d'y accéder. Les droits établis par ces différents services s'élèvent à environ 4 p. 100 de la valeur des marchandises.

L'autorité municipale songe à instituer pour le commerce des fruits un marché régulier. Il serait établi dans l'ancienne halle aux Veaux, voisine du port des Miramiones, qui resterait port de déchargement. Ce marché serait couvert, pourvu de resserres et de caves où les fruits pourraient être conservés. L'établissement de ce marché est d'autant plus désirable, qu'il n'augmenterait que très faiblement les charges du vendeur, tout en donnant au commerce des fruits des facilités précieuses et une extension considérable.

HISTOIRE DE LA POSTE.

(Premier article.)

La France est le premier pays où le service de la poste ait été établi. C'est la France qui l'a enseigné aux autres nations. C'est elle ainsi qui a mis dans le monde une des

plus puissantes ressources dont la civilisation fasse maintenant usage. Que l'on considère ce qui arriverait si la poste se trouvait tout-à-coup abolie, et l'on comprendra toute la grandeur du progrès qui s'est accompli dans l'ensemble des liaisons sociales par cette institution importante.

Il est vrai qu'à la rigueur on peut soutenir qu'il y a eu des postes dans plusieurs empires de l'antiquité, en ce sens que les souverains avaient soin d'entretenir sur les principales routes des relais destinés à leurs courriers. C'est ce qu'avaient fait en Perse le grand Cyrus; à Rome, Auguste et ses successeurs. Mais il y avait loin d'établissements de cette espèce, institués uniquement en vue de l'Etat, à l'établissement de la poste aux lettres, et même de la poste aux chevaux, telles que nous les concevons. Les uns, si je puis ainsi dire, étaient tout monarchiques, tandis que les autres sont tout populaires; les uns ne servaient qu'aux affaires du souverain, tandis que les autres servent aux affaires de tout le monde. Le perfectionnement que la poste aux lettres a introduit dans les sociétés est véritablement immense, et certainement bien supérieur à celui que les relais entretenus par les souverains avaient pu introduire dans l'administration de leurs Etats. Cette invention supprimée, il est pour ainsi dire impossible de se séparer les uns des autres sans se perdre; on est sans communication dès qu'on ne se voit plus; la moindre distance devient un abîme, et il n'y a plus de commerce possible entre les absents. Aussi tandis que l'institution de la poste aux chevaux et des messageries a rendu les voyages plus faciles, celle de la poste aux lettres a enlevé aux voyages leurs plus fâcheux inconvénients. Grâce à elle, les citoyens peuvent communiquer d'un bout de la France à l'autre, comme s'ils étaient réunis dans l'intérieur d'une même cité. Enfin, j'ajouterai encore, en comparant les relais de l'antiquité romaine à ceux de l'administration française, que les premiers devaient être entretenus aux frais des habitants de la station, et étaient ainsi pour le peuple des villes, et surtout des campagnes, une source continuelle de vexations et un impôt des plus onéreux; tandis que les relais fondés par notre administration, quoique destinés, non point à l'usage exclusif des courriers du souverain, mais à celui des particuliers, ont été entretenus dans l'origine, et jusqu'à ce qu'ils aient pu se soutenir par eux-mêmes, aux frais du trésor public.

C'est à Louis XI qu'appartient la gloire d'avoir jeté dans le milieu du quinzième siècle les premières bases de l'institution des postes. Il ne faut sans doute pas s'imaginer qu'il ait improvisé tout d'un coup cette institution telle qu'elle existe aujourd'hui. Les postes ne sont arrivées à ce point de perfection que peu à peu et par un progrès continuel; et bien qu'il y ait dans les mesures ordonnées par Louis XI le germe de tout ce qui s'est fait depuis lors, ces mesures se rapprochaient peut-être encore plus, du moins en apparence, de ce qui avait lieu chez les Romains, que de ce qui a lieu parmi nous. L'ordonnance qui institue les postes se rapporte en effet au service du roi plus spécialement qu'à celui des particuliers, et ce n'est que dans un seul article, et simplement comme cas subsidiaire, que ce dernier point se trouve consigné. Mais la nation, qui avait besoin des postes pour elle-même, a su tirer peu à peu de leur établissement tout ce qu'il lui fallait. L'ordonnance en question est si importante et si digne d'intérêt, étant la première qui ait jamais été faite sur cette matière, que nous avons pensé que l'on serait peut-être satisfait d'en trouver ici un court extrait. Elle est datée de Luxies, près Doulens, du 19 juin 1464, et a pour but « l'establissement que le roi ordonne être fait de certains coureurs et porteurs de depesches en tous les lieux de son royaume pour la commodité de ses affaires et diligence de son service. » Ce but, si différent du but actuel de l'administration, se manifeste encore plus clairement dans le texte même de l'ordonnance : en voici quelques articles qui seront suffisants pour faire connaître son esprit, ainsi que la manière dont les choses furent organisées dans l'origine.

« Le dit seigneur et roy ayant mis en délibération avec les seigneurs de son conseil qu'il est moult nécessaire et important à ses affaires et à son estat, de sçavoir diligemment nouvelles de tous costés, et y faire, quand bon lui semblera, sçavoir des siennes; d'instituer et d'establir en toutes les villes, bourgs, bourgades, et lieux que besoin sera, jugés plus commodes, un nombre de chevaux courant de traitte en traitte, par le moyen des quels ses commandemens puissent être promptement exécutez, et qu'il puisse avoir nouvelles de ses voisins quand il voudra; veut et ordonne ce qui en suit :

» Que sa volonté et plaisir est que, dès à présent et doresnavant, il soit mis et establi, spécialement sur les grands chemins de son dit royaume, de quatre en quatre lieues, personnes féables (de confiance), et qui feront serment de bien et loyaument servir le roy, pour tenir ou entretenir quatre ou cinq chevaux de légère taille, bien enharnachez et propres à courir le galop durant le chemin de leur traitte, le quel nombre se pourra augmenter s'il est besoin.

» Pour le bien et surentretenement (entretien) de la présente institution et establissement et générale observation de tout ce qui en despendra,

» Le roy notre seigneur veut et ordonne qu'il y ait en la dite institution, et pour en faire l'establissement, un office intitulé : *Conseiller grand maistre des coureurs de France*, qui se tiendra près de sa personne, après qu'il aura esté faire le dit establissement; et pour ce faire, lui sera baillé bonne commission.

» Les autres personnes qui seront ainsi establies par luy de traitté en traitte, seront appelées *maistres tenant les chevaux courans pour le service du roy.*

» Les dits maistres seront tenus, et leur est enjoint de monter sans aucun delay ni retardement, et conduire en personne, s'il leur est commandé, tous et chacuns, les courriers et personnes envoyées de la part du dit seigneur, ayant son passeport, et attache du grand maistre des coureurs de France, en payant le prix raisonnable qui sera dit ci-après. »

Ainsi, voilà les bases de l'établissement des relais sur les grandes routes de France; celles de l'établissement de l'administration centrale, sous le nom de grand maître des coureurs, de ses commis et de ses coureurs; enfin des maîtres de postes assujettis à avoir leurs chevaux en bon état, et à se tenir toujours prêts à courir pour toute personne ayant autorisation à cet effet de la part de l'administration. Non seulement ces maîtres de postes devaient veiller à l'entretien des relais, mais, comme on le voit par le dernier article que nous avons cité, ils devaient faire en même temps le métier de postillons. Un autre article porte même qu'ils devaient faire le service de courrier toutes les fois que l'administration ne jugeait pas convenable d'envoyer un courrier particulier. Soit le grand maître, soit les commis résidant dans toutes les villes frontières, transmettaient les dépêches au maître de poste le plus voisin; celui-ci montait à cheval et les apportait au suivant, lequel faisait la même chose jusqu'à ce que les dépêches fussent enfin rendues à destination. On devine aisément tous les retards qui devaient nécessairement accompagner un pareil mode de transport. On y avait remédié en partie en ordonnant de marquer soigneusement le jour et l'heure du départ, et le jour et l'heure d'arrivée, et de rechercher les auteurs du retard, toutes les fois qu'il y en aurait, pour les punir par la suspension ou le retrait de leur charge.

Plusieurs articles sur lesquels nous ne pensons pas nécessaire d'insister sont relatifs aux mesures à prendre pour empêcher les courriers des princes étrangers de parcourir

le royaume à l'insu du roi. Il est ordonné à ces courriers de passer par les grands chemins, et non « par chemins obliques et destournez, » d'exhiber au commis du grand maître les dépêches, ainsi que les sommes dont ils sont porteurs, afin que le tout puisse être examiné et vérifié par ces agents; de ne commencer leur voyage qu'après ces formalités et l'obtention du passeport. La teneur de ce passeport est curieuse en ce qu'elle montre combien on était encore loin, dans ce temps-là, de se faire du secret des lettres une idée aussi absolue que dans celui-ci. On peut aussi voir, si l'on veut, dans les prescriptions de Louis XI à l'égard des dépêches étrangères à son service, l'origine de ce fameux cabinet noir qui a si long-temps souillé par sa présence une des plus belles et des plus loyales administrations de l'État. Voici, au surplus, les termes du passeport, tels qu'ils sont fixés par l'ordonnance :

« Maistres tenants les chevaux courants du roy depuis tel lieu jusqu'à tel lieu, montez et laissez passer ce présent nommé tel, qui s'en va en tel lieu avec sa guide et malle, en laquelle sont le nombre de tant de paquets de lettres cachetées du cachet de notre grand maistre des coureurs de France, les quelles ont esté par moi vues, et n'y ay rien trouvé qui préjudicie au roy notre sire ; au moyen de quoy ne lui donnez aucun empeschement, ne portant autres choses prohibées et deffendues que telle somme pour faire son voyage. »

La grande importance de l'administration des postes à peine naissante n'avait point échappé au coup d'œil habile de Louis XI, et il n'avait pas manqué d'apercevoir que, bien qu'il n'y fût question en apparence que de chevaux et de coureurs, il y avait là en principe une institution fondamentale. Aussi ne balança-t-il point à mettre la charge de grand maître des coureurs parmi les plus importantes de son administration. En lisant les articles de son ordonnance qui se rapportent à ce point, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils seraient dignes d'être consultés encore aujourd'hui pour le choix du directeur général des postes et des principaux employés.

« Et d'autant que la charge du dit conseiller, grand maistre des coureurs de France, est moult d'importance, et requiert avoir fidélité, soigneuse direction et sçavoir ; et qu'au moyen du dit office et de la dite charge, les articles de l'institution et establissement ci-dessus dit doivent être bien gardez, entretenus et observez, et estant iceluy establissement moult utile au service et à l'intention du roy, requiert y avoir bien notables personnes pour le tenir ;

» Le dit seigneur veut et ordonne que nul ne puisse être pourveu du dit office, s'il n'est reconnu fidèle, secret, diligent, et moult adonné à recueillir de toutes contrées, régions, royaumes, terres et seigneuries, les choses qui luy pourroient importer, etc., et faire de toutes choses requises et nécessaires vrais mémoires et escritures, pour le tout, par luy, et non autres, être rapporté à Sa Majesté. »

Il faut dire aussi que le grand maître des postes paraissait alors réunir une partie des fonctions propres à un secrétaire d'État des affaires étrangères, avec celles qui se rapportent spécialement au service du transport des dépêches. Cela était tout naturel dans un temps où les administrations n'étaient point encore aussi compliquées qu'elles le sont devenues, ni par conséquent aussi divisées, et où les postes n'avaient guère pour but que de transporter les dépêches politiques. Les faire parvenir à destination, et prendre en même temps connaissance de leur contenu pour en faire rapport au roi, voilà quelle était au fond la charge de ce grand maître des coureurs. C'était, il faut en convenir, des attributions d'une haute importance. Les appointements de ce grand maître, qu'aujourd'hui un commis trouverait mesquins, ne s'élevaient cependant qu'à huit cents livres parisis, formant « les gages ordinaires ; » plus, une pension particulière de mille livres, outre « les droits ordinaires d'office domestique de l'hostel et maison du roy. » Je n'ai pas besoin de dire, pour empêcher qu'on ne se forme sur ce point des idées fausses, que ce revenu de dix-huit cents livres avait, au quinzième siècle, une valeur notablement plus considérable que celle qu'il représente aujourd'hui. Quant aux commis dont la charge correspondait à peu près à celle des directeurs de bureaux de poste, leurs appointements étaient encore à proportion bien plus faibles, puisqu'ils se bornaient à une somme annuelle de cent livres. Le revenu fixe des maîtres de poste, payé également par le trésor du roi, n'était que de cinquante livres. On conçoit aisément qu'avec un pareil traitement, ils n'auraient jamais pu parvenir à entretenir leurs relais, si l'on n'y avait pourvu autrement. C'est en effet à quoi l'ordonnance avait sagement pris garde en établissant un tarif d'après lequel chaque course de leurs chevaux devait leur être immédiatement payée. Du moment que le bénéfice de cette institution, essentiellement fondée en vue du service du roi, se trouvait étendu à tous les courriers étrangers, et même aux particuliers, moyennant la permission de l'administration, il était tout simple que les dépenses ne fussent plus acquittées en totalité par le roi, mais partagées par ceux à qui les relais profitaient. C'est par l'extension de cette disposition que le trésor a fini par se débarrasser entièrement de toute dépense relative à l'entretien des relais, les droits acquittés directement par les particuliers, aussi bien que par les courriers du gouvernement, suffisant amplement pour cet objet.

Le tarif de cette époque n'était pas considérable. La course de quatre lieues pour le cheval du courrier et pour celui du postillon, n'était en tout que dix sols. Le grand maître, dans ses tournées, devait être conduit gratuitement, lui et ses gens ; les commis avaient le même droit, « au moins trois ou quatre fois l'an, » dit l'ordonnance. Enfin, toutes les fois que l'on se contentait d'envoyer des dépêches, sans les confier à un courrier spécial, les maîtres coureurs devaient, sans aucune rétribution, monter à cheval et les transporter eux-mêmes d'un relais à l'autre.

Nous venons de résumer les points fondamentaux de l'institution des relais de poste et de la poste aux lettres. Il ne fallut pas long-temps à la nation française pour sentir l'utilité d'un établissement si bien d'accord avec le développement des communications de peuple à peuple et d'individu à individu, que venaient de causer tant de choses mises dans le monde au quinzième siècle. Bientôt chacun apprit à profiter pour ses voyages de l'article de l'ordonnance qui permettait aux particuliers de se servir des relais moyennant l'acquittement de la taxe. Ces relais devinrent donc assez promptement ce que nous les voyons aujourd'hui, c'est-à-dire des écuries publiques, surveillées par l'administration, et dans lesquelles tout le monde peut louer des chevaux. Quant au transport des lettres, on prit d'abord l'habitude de joindre aux paquets appartenant au gouvernement, celles que l'on voulait faire parvenir dans les mêmes lieux. Mais il n'y avait encore là rien de bien régulier, les époques de départ de ces courriers étant tout-à-fait indéterminées. La nécessité, comme nous le verrons dans un autre article, obligea bientôt à mettre sur un autre pied cette importante partie du service.

THÉATRES JAVANAIS.

L'art dramatique était chez les anciens peuples orientaux ce qu'il était primitivement en Grèce, un art religieux et politique. Son but était d'entretenir dans les masses l'amour des dieux et de la nationalité; c'était une forme d'enseignement théologique et historique. Il s'est insensiblement changé en art profane par suite des mêmes causes qui l'ont fait dégénérer et enfin disparaître à Athènes et à Rome. Aujourd'hui, sur presque toute la terre, le théâtre n'a guère de but plus élevé que celui d'amuser; il ne prend rang que

parmi les plaisirs publics; et s'il est possible de s'en servir encore quelquefois comme d'un moyen de moralisation, c'est indirectement, presque en fraude, et en laissant toujours à son caractère de simple divertissement la prééminence.

A l'île de Java, on retrouve des traces curieuses de l'ancienne influence que durent exercer les jeux scéniques sur l'esprit de la population pendant un grand nombre de siècles. Le voyageur Stamford Ruffles a recueilli à ce sujet des détails intéressants dont voici en quelques lignes le résumé.

Les Javanais aiment passionnément le théâtre, la danse et la musique. Le souverain, les grands de la cour, les citoyens riches, ont des troupes d'acteurs qu'ils entretiennent à leurs frais; d'autres troupes nombreuses parcourent les villes.

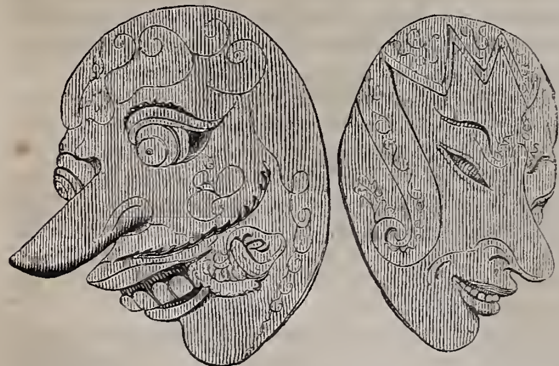
Chaque troupe se compose d'environ dix acteurs et d'un directeur. Les directeurs, qu'on nomme *dâlang*, sont honorés et respectés; ils ont conservé quelque chose de l'autorité des prêtres et de celle des bardes. Ils sont tous poëtes; ils composent et ils improvisent; ils ont même seuls le privilége de parler dans les représentations ordinaires; les autres acteurs, tous masqués, ne font que de la pantomime; ils suivent avec leurs gestes la déclamation du *dâlang.* Mais il paraît que devant le souverain cet usage n'est plus observé; il lui faut plus d'illusion : en sa présence, les acteurs jouent sans masque et récitent eux-mêmes leurs rôles.

On appelle les pièces *topeng* : les sujets en sont tous puisés dans la mythologie et dans l'histoire héroïque de la contrée. L'amour et la guerre y sont les seuls ressorts d'admiration, de terreur ou de pitié.

La musique ne cesse pas un moment d'accompagner la parole des *dâlang* ou des acteurs. La déclamation paraît être une sorte de mélopée, et les gestes, ainsi que la marche, sont presque une danse. Stamford Ruffles assure que le jeu des troupes qu'il eut occasion de voir était noble, élégant et gracieux. Les costumes étaient riches et artistement composés. Le nombre des personnages lui parut ne jamais dépasser dix.

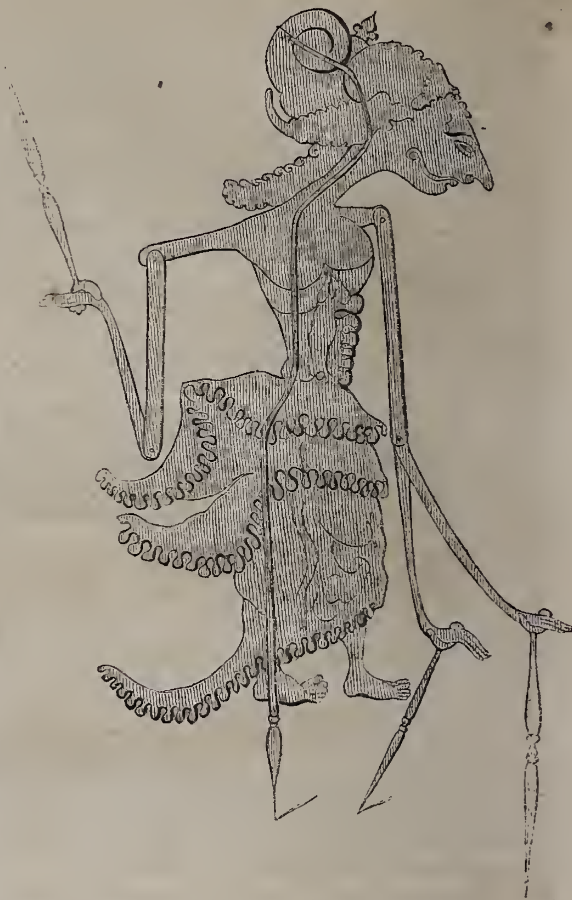
La décadence se trahit par l'introduction de petits intermèdes que l'on pourrait comparer aux pièces satiriques des Grecs ou aux *attellanes.* Entre les grandes pièces, des bouffons viennent réjouir l'assemblée sous des déguisements ridicules; ils imitent les idiots, et quelquefois même des animaux, surtout les chiens et les singes.

Les ombres chinoises, qu'on nomme *wayang*, sont consacrées à des sujets aussi sérieux que les *topeng.* On y représente les vieilles légendes du pays; on y récite les épopées antiques. La toile derrière laquelle paraissent les



(Masques d'acteurs javanais, d'après Stamford Ruffles.)

ombres est blanche; elle a dix ou douze pieds de large sur cinq de hauteur. Les personnages sont découpés dans des pièces de cuir épais; la tête, les pieds, les bras, sont mis en mouvement au moyen de tiges de corne très minces. Ces marionnettes sont dorées et peintes avec goût. Si elles sont presque toutes informes, ce n'est point faute d'art; autrefois elles étaient d'une exécution parfaite. Un Javanais raconta à Ruffles que l'altération qu'elles ont subie doit



(Wara-Sumbadra, personnage du théâtre d'ombres chinoises, à l'île de Java, d'après Stamford Ruffles.)

être imputée à un des premiers apôtres musulmans qui, ne pouvant obtenir que le peuple de Java renonçât entièrement, comme les véritables fidèles de la foi mahométane, à des représentations de figures divines et humaines, parvint du moins à faire déformer ces images et à ne leur laisser qu'une lointaine analogie avec les proportions des corps.

Ce que nous avons dit de la manière de réciter dans les *topeng* s'applique aux *wayang.* C'est le *dâlang* qui parle, tandis que les acteurs gesticulent, et la musique accompagne toujours les mouvements et la voix.

Il y a encore une autre espèce de représentation scénique plus simple que celle des ombres chinoises : on l'appelle *wayang beber.* On déroule devant les spectateurs un papier sur lequel sont peints des personnages, et tandis qu'ils passent, le *dâlang* explique leurs pensées et leurs actions.

De deux amis, la mort ne fait qu'un malheureux,
C'est celui qui survit; mais l'absence en fait deux.
Le chevalier Vatan.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PALAIS DE BARCELONE.

(Voy. le port et la ville de Barcelone, 1836, p. 240.)



(Le Palais de Barcelone.)

Le palais de Barcelone est un vaste édifice carré et bas. Il est situé près du port, et eut dans l'origine une destination toute mercantile. Sa construction remonte à l'année 1444. En 1514, la municipalité en fit un arsenal. En 1652, le roi Philippe IV dépouilla la cité du privilége d'avoir des armes, et profita de l'occasion pour s'approprier l'édifice, pour y loger les vice-rois et capitaines généraux de Catalogne. Le premier qui l'habita en cette qualité fut le marquis de Montara, qui vint gouverner la province en 1556. Depuis cette époque jusqu'à nos jours il n'a pas changé de destination. C'est dans ses murs que Philippe V reconnut, je veux dire décima, les priviléges et constitutions des Catalans; Ferdinand VII y dormit en se rendant à Bayonne; Mina, le célèbre chef des guérillas, y finit ses jours (voy. son portrait, 1837, p. 33). Le Palais-Royal (car c'est le nom qu'il porte aujourd'hui) est plus remarquable par les hommes qu'il a abrités que par les beautés qu'il recèle. Il n'a ni cours, ni portiques, ni jardins, et la peinture n'y est représentée que par quelques tableaux mythologiques assez médiocres dans le style des Carraches, que l'on conservait dans l'antichambre des pages. La salle de bal, dont on vante la grandeur, est mieux entretenue, quoique depuis long-temps les capitaines généraux aient bien d'autres soins que celui de faire danser la population barcelonaise.

La porte et la muraille de mer s'élèvent tout près du palais; et si nous les citons, c'est qu'elles furent construites par un membre de cette famille des Borgia qui a rempli l'Italie de son génie criminel, et qui était originaire du royaume de Valence. Le nom de celui dont il est ici question est *Francisco de Borja*, duc de Gandia, qui vint à Barcelone en qualité de vice-roi.

D'autres édifices de Barcelone méritent de fixer l'attention par le goût ou la richesse de leur architecture. La vieille église de Notre-Dame de la Mer a de belles tours. La Douane est tout entière construite en marbre blanc. La Bourse (*la Casa de Lonja*) n'est pas moins remarquable: son escalier est d'une grande magnificence; malgré sa largeur, chacune de ses marches est d'une seule pièce de marbre.

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(Suite. — Voy. p. 257.)

Dans l'année 1735, il y eut à la manufacture quelques semaines de congé. Ce n'était pas une générosité de notre maître; les chaleurs excessives de l'été avaient tari le ruisseau et les roues ne pouvaient plus tourner. Pour mes petits compagnons et moi, ce fut un temps heureux.

L'année suivante je souffris beaucoup. Richard Porter, mon maître, m'avait fait une blessure aux reins en me frappant avec son bâton. La plaie s'envenima; dans une des autres corrections qu'il m'administra, le bout du bâton porta sur la blessure; il en résulta une inflammation qui fit craindre pour ma vie. On conseilla à mon père de me baigner dans les eaux de Keddleston. Peu à peu le mal céda à la force de la jeunesse; mais la cicatrice m'est restée toute la vie.

J'avais douze ans; mes sept ans de servitude au moulin à soie étaient terminés: il fallut songer à me placer dans une autre profession. Je demandai à mon père de me louer à un jardinier; mais cela eût nécessité des recherches, des démarches. Mon père trouva plus simple de m'engager, pour un autre terme de sept années, chez son frère, fabricant de bas à Nottingham. Je me rendis, un peu à contre-cœur, à ma nouvelle destination. Mon oncle me parut d'abord assez bon homme; la figure de ma tante était

de plus mauvais augure; dans le fait, elle était grondeuse, bigote et avare. Aux repas, elle avait toujours ses petits yeux perçants fixés sur ma main et sur mon assiette; on aurait dit que je volais chaque miette de pain que je portais à ma bouche. J'étais si gêné par cette observation continuelle, que je n'osais jamais satisfaire même la moitié de ma faim; et cette habitude, née de la crainte, m'est devenue naturelle à ce point, que même aujourd'hui, je ne mange pas chez les autres sans une sorte de réserve inquiète.

J'étais logé et nourri; mais j'étais obligé de me vêtir avec mes profits. Chaque semaine mon travail devait procurer à mon maître une valeur de cinq schellings, dix deniers. La première semaine où j'atteignis cette somme, on me donna douze sous de gratification : ensuite, suivant l'usage, lorsque je gagnais davantage, le profit excédant était pour moi; lorsque je gagnais moins, je supportais la perte. Hélas! j'avais beau travailler sans cesse, je n'arrivais que très rarement à dépasser les cinq schellings. Aussi, pendant tout l'hiver de 1740, je n'eus sur le dos qu'une pauvre veste d'été fort minable; l'hiver suivant j'avais assez économisé pour être un peu plus chaudement habillé. Mon émulation avait une cause que je dois avouer : vis-à-vis notre boutique, je voyais souvent une jeune fille à sa fenêtre; mon amour-propre souffrait de la pensée que je devais paraître à ses yeux un être misérable. J'employai mes épargnes à m'acheter une perruque neuve et une redingote. Depuis ce moment je levai mes regards vers la fenêtre de ma voisine avec moins de honte. Du reste, je ne lui adressai pas une seule fois la parole pendant tout le temps que je passai chez mon oncle. Elle ignora toujours cette influence innocente qu'elle exerça sur moi.

J'ai dit que mon oncle n'était pas un méchant homme; mais il était prompt à s'irriter, et le plus souvent j'avais à pâtir de ses accès de colère. Un soir, il prit occasion de quelque petite négligence pour me frapper. Il saisit un manche à balai et m'en frappa si brutalement et si longtemps que je crus qu'il me briserait tout le corps. Les fenêtres de la boutique étaient ouvertes, la soirée était belle et calme, on n'entendait dans la rue d'autre bruit que celui des coups et de mes cris qui perçaient l'air à une grande distance. Quelques voisins vinrent regarder à la porte, puis se retirèrent tranquillement en disant à d'autres : « Ce n'est rien, c'est Hutton qui corrige un de ses apprentis. » Mon cœur saignait encore plus que mon corps. Le lendemain matin j'éprouvai une mortification qui épuisa mon courage. Comme j'ouvrais la porte, une femme de la maison habitée par la jeune fille me dit avec un méchant sourire : « Eh bien! mon garçon, vous avez été *houspillé* hier soir. » C'était trop pour moi; la boutique me devint odieuse. Ce jour même, le 12 juillet 1741, je sortis de Nottingham en faisant le serment de n'y plus rentrer.

Figurez-vous un garçon de dix-sept ans, peu élégant, haut d'environ cinq pieds, taillé en flamand, portant un long sac de cuir brun étroit où étaient empilés quelques vêtements, avec un autre sac de toile blanche contenant un pain de seigle de six sous, un morceau de beurre enveloppé dans les pages d'un vieux livre, une bible de trois schellings, une chemise, une paire de bas, un petit cadran solaire et une perruque pour les jours de fête soigneusement pliée. Ces deux paquets attachés ensemble étaient chargés sur mon épaule gauche. Mon meilleur chapeau était attaché avec une ficelle à un bouton de mon habit. Je n'avais que deux schellings dans ma poche, aucun projet dans la tête, ma liberté et le monde devant moi.

Je passai ma première nuit près de Derby, dans une prairie où j'avais souvent joué lorsque j'étais enfant, et où l'on envoyait paître les moutons et les chevaux. Je me couchai sous de petits arbres dont les branches allaient jusqu'à terre. La nuit était tiède; j'espérais dormir, mais les beuglements des vaches, les bêlements des moutons, le cliquetis des chaînes que les chevaux traînaient à leurs pieds, et peut-être plus encore mon inquiétude me tinrent éveillé. Avant le lever du jour, je me remis en route et je marchai jusqu'à Burton où j'arrivai triste, épuisé de fatigue et de faim. Je voulus visiter la ville; je laissai mes paquets dans une auberge, et, après avoir vu tous les monuments, je payai un schelling à la maîtresse de l'hôtel et je repartis. Avant la nuit, j'arrivai sous les murs de Hichfield. Je résolus de coucher encore cette nuit en plein air. Ayant découvert une petite grange dans un champ, je voulus y entrer pour m'habiller, mais la porte était fermée; je changeai d'habit derrière un arbre et je cachai mes paquets dans les branches. A la faveur du crépuscule je visitai la ville rapidement quoique j'eusse les pieds meurtris; à neuf heures, je revins à l'arbre, je repris mon vieil habit et je me mis à la recherche d'une place commode pour dormir.

A une jetée de pierre de l'endroit où j'étais, il y avait une espèce de cabane qui pouvait ne pas être fermée comme celle qui m'avait tenté la première fois. J'allai m'en assurer sans croire qu'il fût nécessaire de porter mes paquets avec moi. La cabane était close; je revins sur mes pas, mais je ne retrouvai pas mes paquets, on me les avait volés. Alors la terreur me saisit; je me pris à crier après mon voleur, à l'appeler comme si ces sortes de gens répondaient jamais quand on les appelle. Je courus à travers champs et sur les routes, à droite, à gauche, dans toutes les directions : je rentrai dans la ville; j'arrêtais tous ceux que je rencontrais, je leur décrivais mes paquets et leur racontais mon malheur; ils me plaignaient, ou du moins ils avaient l'air de me plaindre; mais c'était une pitié stérile. Bientôt les rues devinrent désertes; à onze heures, j'étais seul à marcher dans le silence et l'obscurité. Il est difficile d'imaginer une position plus malheureuse : étranger, sans recommandation pour qui que ce soit, sans argent, sans pain, sans asile, dépouillé du peu d'objets que je possédais, je n'avais aucune raison de me consoler. L'espoir, ce dernier ami des malheureux, m'abandonna. Si celui qui parcourt ces lignes se pénètre bien de ma détresse, il me donnera un soupir. Je me lassai de marcher, et avec le désir de trouver le sommeil je m'étendis au coin d'une rue, sur un étal de boucher.

La suite à une autre livraison.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

(Voy., sur la Martinique, p. 225 et 241.)

LA GUADELOUPE ET SES DÉPENDANCES.

Le groupe d'îles qui se compose de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Désirade et des Saintes, fut découvert par Christophe Colomb dans les premiers jours du mois de novembre 1493. La Guadeloupe était alors habitée par des Caraïbes. Près d'un siècle s'écoula sans qu'aucun Européen s'établît dans ces îles. Enfin, en 1635, L'Olive, gouverneur français de Saint-Christophe, et un gentilhomme nommé Duplessis, envoyés par la Compagnie des îles de l'Amérique pour prendre possession de la Guadeloupe, y débarquèrent le 28 juin avec 550 personnes, dont 400 étaient des laboureurs. La famine, les maladies, l'excès du travail et la barbarie de L'Olive, décimèrent les colons. Duplessis mourut quelques mois après son arrivée dans l'île. L'Olive, resté seul gouverneur de la colonie, entreprit de chasser les Caraïbes. Mais la Guadeloupe ne fut tout-à-fait la possession des Européens qu'après un traité de paix en date de 1660, lequel concentra à la Dominique et à Saint-Vincent les débris des indigènes. Trois compagnies avaient eu successivement la propriété de la Guadeloupe et des autres îles de l'Amérique, de 1626 à 1642; elles se ruinèrent. Le 4 septembre 1649, la dernière de ces compagnies vendit la Guadeloupe, Marie-Galante, la

Désirade et les Saintes au marquis de Boisseret, pour le prix de 60 000 livres tournois et de 6 000 livres de sucre par an. Le marquis céda la moitié de son marché au sieur Houel, son beau-frère. Leur domination, ou, si l'on veut, leur suzeraineté, dura quinze années. Leurs exactions provoquèrent des troubles qui faillirent détruire complétement la colonie. C'est dans cette situation que Colbert détermina Louis XIV à acheter la Guadeloupe et ses dépendances. L'acquisition eut lieu en 1664, pour le prix de 125 000 livr. tournois. Une compagnie, dite des Indes occidentales, exploita d'abord la Guadeloupe, mais sans succès. Elle fut dissoute en 1674, et à dater de ce moment la Guadeloupe fut, comme les autres îles du Nouveau-Monde, réunie au domaine de l'Etat; tous les Français eurent la liberté d'y commercer.

De 1674 à 1715, le prix élevé des esclaves noirs fournis par les compagnies en possession exclusive de ce commerce, l'exagération des impôts, plusieurs attaques des Anglais, furent autant d'obstacles qui s'opposèrent aux développements de la colonie.

De 1715 à 1759, après la paix d'Utrecht, les progrès furent sensibles. La population, à la fin de cette période, s'éleva à 9 643 blancs et à 41 000 esclaves. Mais, en 1759, la Guadeloupe tomba avec ses dépendances au pouvoir des Anglais. Elle fut restituée à la France en 1763. Une des causes qui nuisaient à son amélioration était l'état de dépendance dans lequel on la maintenait à l'égard de la Martinique : elle fut définitivement constituée colonie indépendante en 1775.

Un terrible ouragan ravagea le pays le 6 septembre 1776; la guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique inspira des craintes au commerce. Cependant la Guadeloupe était arrivée à un très haut degré de prospérité en 1789 : sa population montait à 107 226 individus, dont 13958 blancs, 3 149 affranchis, et 90 139 esclaves.

Une guerre civile se déclara à la suite du décret de la Convention sur les hommes de couleur et les esclaves. La guerre étrangère vint s'ajouter à ce déchirement intérieur. En 1794, la Guadeloupe fut pendant quelques mois possédée par les Anglais; mais bientôt elle fut reprise par une expédition française que commandaient deux commissaires de la Convention, Chrétien et Victor Hugues. Les Anglais s'en emparèrent encore en 1810; ils l'avaient cédée à la Suède lorsque le traité de Paris du 30 mai 1814 nous la restitua. Pendant les cent jours, les Anglais l'envahirent une dernière fois; mais le 25 juillet 1816 la France est rentrée définitivement en possession de la colonie.

La colonie de la Guadeloupe se compose :

1° De l'île de la Guadeloupe, qu'un bras de mer très étroit divise en deux parties, nommées *Guadeloupe* proprement dite, et *Grande-Terre*,

2° De quatre dépendances qui sont : les îles de Marie-Galante, des Saintes, de la Désirade, et les deux tiers environ de l'île Saint-Martin (l'autre tiers appartient aux Hollandais).

L'île de la Guadeloupe est située dans l'océan Atlantique, et fait partie, ainsi que ses dépendances, du groupe des petites Antilles ou îles du Vent. Elle est à 25 lieues au nord-ouest de la Martinique, et à environ 1 250 lieues marines, de 20 au degré, du port de Brest. La traversée de la France à la Guadeloupe est de 30 jours environ, en calculant sur une marche de 40 lieues par jour; elle est un peu plus longue pour revenir de la Guadeloupe en France.

Le petit détroit qui sépare les deux parties de la Guadeloupe s'appelle la *Rivière salée*. La Guadeloupe proprement dite doit son origine à des éruptions volcaniques; elle présente à peu près la forme d'une ellipse, et renferme un assez grand nombre de mornes, de ravines, et de terrains inaccessibles ou peu propres à la culture. Sa longueur du nord au sud est de 10 à 11 lieues de 4000 mètres, sa largeur de 5 à 6 lieues, et le développement de ses côtes de 30 à 35. Elle comprend quatorze quartiers, savoir : 1° la Basse-Terre ; 2° le Baillif, le Parc et Matouba ; 3° les Vieux-Habitants; 4° Bouillante; 5° la Pointe-Noire; 6° Deshayes; 7° Sainte-Rose; 8° le Lamentin; 9° la Baie-Mahaut; 10° le Petit-Bourg; 11° la Goyave; 12° la Capesterre; 13° les Trois-Rivières; 14° le Vieux fort L'Olive.

La Grande-Terre, située à l'est de la rivière salée, s'élève peu au-dessus du niveau de la mer. Sa forme approche de celle d'un triangle. Sa longueur de l'est au nord-ouest est d'environ 12 lieues, sa largeur du nord au sud de 7 lieues; et le développement de ses côtes de 40 à 45 lieues. Ses quartiers ou paroisses sont au nombre de dix : 1° la Pointe-à-Pitre; 2° les Abymes; 3° le Gozier; 4° Sainte-Anne; 5° Saint-François; 6° le Moule; 7° l'Anse-Bertrand; 8° le Port-Louis; 9° le Petit-Canal; 10° le Morne à l'Eau.

L'île de Marie-Galante a environ 14 lieues de circonférence. Le groupe des Saintes a 2 lieues de longueur de l'est à l'ouest, et 1 lieue de largeur. La Désirade est à peu près de la même étendue. La circonférence totale de l'île Saint-Martin est de 18 lieues. En résumé, la superficie totale de la Guadeloupe et de ses quatre dépendances est de 164 513 hectares, non compris quelques petits îlots.

Des chaînes de montagnes traversent ces îles. La plus haute montagne est celle de la Soufrière à la Guadeloupe; elle s'élève à 1 557 mètres au-dessus de la mer. Les rivières de la Guadeloupe sont au nombre de 17, les ruisseaux au nombre de 50. Les rivières Goyave et Lezarde sont navigables. La Grande-Terre n'est arrosée par aucune rivière. Il y a dix ou douze sources d'eaux chaudes à la Guadeloupe; celle du Lamentin est la plus fréquentée par les malades.

La division de l'île la plus fertile et la mieux exploitée est la Grande-Terre, malgré le manque d'eau.

Les terres cultivées forment plus du quart du territoire de la colonie. Les bois occupent un cinquième de la Guadeloupe proprement dite. Les principaux arbres sont : l'acacia à bois dur, l'acajou, le courbaril, le figuier des Indes, le fromager, le gayac officinal, le gommier et le campêche. Il n'existe point de forêts à la Grande-Terre.

Le port de la Pointe-à-Pitre à la Grande-Terre est l'un des plus beaux et des plus sûrs des Antilles; il peut contenir, indépendamment des navires caboteurs, 260 bâtiments de commerce, dont 100 du premier ordre. La rade des Saintes est aussi très estimée par les marins.

L'humidité atmosphérique n'est pas moins excessive à la Guadeloupe qu'à la Martinique; il n'y a de même que deux saisons, la saison sèche qui dure neuf mois, et la saison pluvieuse qui dure de la mi-juillet à la mi-octobre. Les pluies tombent dans cette dernière saison avec une abondance désastreuse.

Le nombre des ouragans qui ont ravagé la Guadeloupe depuis le commencement du dix-neuvième siècle est de huit. Parmi les plus désastreux de ce siècle et du précédent, on cite ceux des années 1713, 1718, 1740, 1766, 1776, 1821, et celui du 26 juillet 1825, qui renversa une partie de la ville de la Basse-Terre et fit périr un grand nombre de personnes. Les tremblements de terre sont assez fréquents, mais les secousses sont généralement faibles.

Au 31 décembre 1833, la population de la Guadeloupe et de ses dépendances s'élevait à 127 574 individus, dont 31 252 libres et 96 322 esclaves. Le nombre des blancs entre pour 11 à 12 000 dans la population libre. $^{13}/_{14}$ des terres possédées appartiennent aux blancs, $^{1}/_{14}$ seulement aux hommes de couleur.

Le nombre des affranchissements accordés à la Guadeloupe, depuis la fin de juillet 1830 jusqu'au 1er janvier 1837, s'est élevé à 8 657.

Le conseil colonial de la Guadeloupe se compose de trente membres, élus pour cinq ans. Pour être électeur, il faut être Français, être domicilié à la Guadeloupe depuis plus

de deux ans, et payer 300 francs de contributions directes dans la colonie, ou justifier qu'on y possède des propriétés mobilières ou immobilières pour une valeur de 30 000 fr. Pour être éligible, il faut avoir trente ans et payer 600 fr. de contributions directes, ou posséder pour 60 000 fr. de valeurs mobilières ou immobilières. L'organisation du gouvernement est réglée par l'ordonnance royale du 9 février 1827, modifiée par une seconde ordonnance royale du 22 août 1833.

La valeur brute préjugée des produits du sol de la Guadeloupe et de ses dépendances, y compris le croît des bestiaux et autres produits ruraux, est estimée de 25 à 26 000 000, et le montant des frais de culture et d'exploitation évalué de 10 à 12 000 000 : il en résulte que la valeur nette de ces produits est d'environ 14 000 000.

Outre le café, le coton, le cacao, le girofle, la casse et le tabac, on cultive, sous le nom de *vivres du pays*, différentes plantes : le manioc, la patate, l'igname, la banane, le couscousse, le malanga, le toloman, le maderé.

L'industrie est à peu près nulle. Les seules fabriques existantes sont des tanneries, des chaufourneries et des poteries.

En 1835, le mouvement commercial entre la Guadeloupe et la France s'est élevé à la somme de 40 246 527 francs, non compris 504 900 francs de numéraire importés de la colonie en France. Le montant des droits perçus par la métropole, durant la même année, sur les denrées provenant de la colonie, a atteint le chiffre de 14 785 184 francs.

A la fin de 1836, on comptait à la Guadeloupe et à Marie-Galante cinquante-un établissements d'instruction publique, écoles ou pensions; une bibliothèque publique à la Basse-Terre; et trois imprimeries particulières, deux établies à la Pointe-à-Pitre, et une à la Basse-Terre. On imprime à la Guadeloupe trois journaux : la *Gazette officielle de la Guadeloupe*, le *Courrier de la Guadeloupe*, et le *Journal commercial de la Pointe-à-Pitre*.

Nous publierons prochainement une notice sur la Guyane française.

UN MANUSCRIT FRANÇAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE.



(Miniature du Missel de Bedfort, représentant le duc de Bedfort et saint Georges.)

Cette gravure a été exécutée d'après une des miniatures du beau missel écrit et peint par un artiste français pour le duc de Bedfort, régent sous le règne de Henri VI, que Jeanne d'Arc contribua à chasser de France.

La hauteur du manuscrit est de dix à onze pouces, et la largeur de sept. Il est orné de cinquante-neuf peintures d'un travail très riche et très fini, presque de la même dimension que les pages; et de plus, d'un très grand nombre

de miniatures d'environ un pouce et demi de diamètre, avec des bordures de feuillages et d'autres décorations.

Le sujet de chaque miniature est expliqué en lettres d'or ou de couleur.

Dans la peinture que nous avons choisie pour exemple, on voit le duc de Bedfort, en robe de pourpre brodée d'or, agenouillé devant saint George, qui est revêtu d'une armure complète et d'un manteau de l'ordre de la Jarretière. Derrière le saint se tient un de ses écuyers portant son pennon et son bouclier, sur lesquels est peinte la croix de Saint-George. Derrière le duc est un siége, et devant lui est un prie-dieu et un livre. Une sorte de paravent est déployé dans le fond de la chambre: les feuilles en sont diversement décorées; sur l'une d'elles, ainsi que sur la tapisserie du prie-dieu, on voit des racines d'arbre et ces mots: *A vous entier.* On suppose que cette devise est adressée plutôt à la duchesse qu'au saint ou à Dieu, parce que dans une autre miniature représentant la femme du duc à genoux, les mots peints sur la tapisserie de son prie-dieu sont: *J'en suis contente.*

La bordure de cette miniature, que le graveur a dû sacrifier pour laisser assez d'étendue aux détails du travail principal, est composée de racines d'or, entourant cinq petits dessins circulaires où sont des martyrs. Au milieu sont les armes du duc.

Ce magnifique manuscrit, qui donne une si haute idée de l'art en France au quinzième siècle, fut offert par le duc de Bedfort à Henri VI. Ensuite il a été possédé par lady Worsley, arrière-petite-fille de W. Seymour, second duc de Sommerset; — par Edward Harley, comte d'Oxford; — par sa fille, la duchesse de Portland; — par M. Edwards, qui, en 1786, l'acheta 215 sterl. 5 sh. (5 450 fr.); — par le duc de Malborough, qui, en 1815, l'acheta 687 sterl. 15 sh. (17 556 fr.); — par M. Milner; — et enfin par sir John Tobie, le possesseur actuel, qui, le 21 juin 1833, l'acheta 1 100 sterl. (28 000 fr.).

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

VI.

LA PUTRÉFACTION ENGENDRE-T-ELLE DES ÊTRES VIVANTS?

Ce que deviennent en hiver les grenouilles et les anguilles. — Si vous avez vécu à la campagne, à quelque distance d'un marais ou d'un étang, vous aurez été frappé du bruit qui s'en élève par les belles soirées d'été, et se fait entendre à grande distance. Viennent les premiers froids d'octobre ou de novembre, et tout l'essaim de grenouilles, dont les croassements réunis produisaient ce fracas, disparaîtra subitement sans que vous en puissiez retrouver une seule. Lisez les auteurs des siècles passés, et vous y apprendrez qu'elles sont converties pour tout l'hiver en une vase inerte mêlée à celle de l'étang, et, chose merveilleuse! que cette même vase, lorsqu'elle sera fécondée par les germes que lance le soleil avec ses rayons du printemps, reprendra vie, et reparaîtra de nouveau sous forme de grenouilles. Mais ce que les recherches des naturalistes modernes nous ont appris, c'est qu'au moment où l'hiver commence, les grenouilles se retirent dans l'eau assez profondément pour que la glace n'aille pas les y atteindre. Elles y passent ainsi la saison froide dans un engourdissement presque complet, jusqu'à ce que la chaleur solaire et la température des eaux, devenue moins rigoureuse, rendent quelque énergie à leurs différents systèmes organiques, et qu'elles puissent sortir des eaux où elles se tenaient plongées, et reprendre leurs habitudes de vie active.

Un étang se peuple d'anguilles sans que l'on sache d'où elles y sont venues; et si les chaleurs de juillet ou d'août viennent à le dessécher, loin qu'on les voie suivre l'eau à mesure qu'elle diminue, et se rassembler dans les petites mares qui se forment aux endroits les plus déclives, pour s'y faire prendre ou y périr comme le font tous les autres poissons avant même que l'eau y soit complétement évaporée, elles disparaissent complétement sans qu'on sache où aller chercher quelque trace de leur existence. Du reste elles ne sont point perdues; car, dès que l'étang se sera rempli de nouveau, on les y trouvera tout aussi nombreuses, tout aussi bien portantes qu'auparavant. — Il n'y a rien là qui doive nous étonner. Au contraire, de presque tous les poissons, les anguilles, en vertu d'une conformation particulière de leurs organes de respiration, peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau. Elles quittent leurs lieux d'habitation ordinaire pour aller ramper dans les herbes, sur les bords, et dans les prairies d'alentour; elles peuvent même franchir ainsi d'assez grandes distances, et passer d'un réservoir dans un autre qui leur convient mieux. Nous connaissons moins il est vrai les circonstances de leur disparition des étangs qui se dessèchent; mais d'autres faits du même ordre nous permettent de penser qu'elles s'enfoncent alors profondément dans la vase, et qu'elles y peuvent attendre pendant un temps fort long dans une sorte d'engourdissement l'époque où elles pourront reprendre leurs habitudes ordinaires. Les anciens avaient là-dessus de bien autres théories; ils affirmaient que c'était la vase des étangs qui donnait naissance aux anguilles; et que dans les circonstances critiques comme celle dont j'ai parlé, ces animaux redevenaient vase, pour plus tard et de nouveau redevenir poissons doués de vie.

Expériences de Rédi sur la viande corrompue. — On attribua pendant fort long-temps une origine semblable à presque tous les insectes; et si l'on voulait se faire une idée juste de la puissance qu'avait encore cette opinion, au dix-septième siècle, il faudrait lire tout au long l'histoire des milliers d'expériences qu'entreprit Rédi pour la combattre. Il plaçait des morceaux de viande dans des vases ouverts, observait les mouches qui venaient y déposer leurs œufs, étudiait ces derniers, voyait éclore des vers, suivait leurs transformations, constatait qu'ils se métamorphosaient en des mouches pareilles à celles qu'il avait vues pondre quelques jours auparavant. La viande contenue dans des vases fermés, ou enfouie sous la terre, n'offrait jamais de vers, ne donnait naissance à aucun insecte; il démontra nettement que la viande corrompue n'était qu'un lieu propre au développement des œufs de certains insectes, fit voir quels étaient ces insectes, et que les œufs de la plupart de ceux auxquels on attribuait une semblable origine ne seraient pas susceptibles de se développer s'ils étaient placés dans des conditions semblables. Ce ne fut enfin qu'après des expériences multipliées à l'infini, et sur une quantité énorme de substances animales et végétales, qu'il arriva à formuler son opinion de la manière suivante; et ce n'est pas une des choses les moins curieuses de l'important recueil qu'il a publié sur cet objet, que de voir avec quelle réserve il s'exprime constamment sur toutes les questions qu'il y traite, si surtout on la compare à l'assurance de ses adversaires.

« Il me paraît *vraisemblable* que si l'on voit tous les » jours naître des insectes dans les chairs corrompues, dans » des herbes, des fleurs et des fruits pourris, ces matières » ne contribuent à la formation des insectes qu'en offrant » aux mères un lieu propre à recevoir leurs œufs ou toute » autre espèce de germes, et en fournissant une nourriture » convenable aux petits lorsqu'ils sont formés. »

Pour donner une idée de la confusion effroyable qui régnait dans la plupart des questions scientifiques à cette époque, je copierai le passage suivant des œuvres du même auteur.

« Sur quoi était donc fondée cette opinion que la chair

» corrompue du taureau produit des abeilles, opinion si » généralement reçue que les Grecs appelèrent les abeilles » *bougonai*, c'est-à-dire filles du taureau? C'est sans doute » une de ces fables antiques dont on ne connaît point l'in- » venteur, et que les écrivains ont copiée en y ajoutant » chacun quelques circonstances nouvelles; car ils ne sont » pas tout-à-fait d'accord comment s'opère cette merveil- » leuse génération. Quelques uns prétendent que les seules » entrailles du taureau suffisent à la production des abeilles; » d'autres ajoutent qu'il faut couvrir ces entrailles de fu- » mier, d'autres soutiennent qu'elles ne contribuent en rien » à cette production; plusieurs croient qu'il faut le corps » entier; mais les uns veulent qu'on le mette dans la terre » en laissant passer les cornes, d'autres qu'on le garde dans » un lieu fermé de murs et couvert, d'autres qu'on l'enferme » dans un coffre de bois, d'autres qu'on le laisse exposé à » l'air; quelques uns disent qu'il faut le coucher sur des tas » de thym et de giroflée, etc. »

Assertions singulières du P. Kirker et réponse de Redi. — Et que l'on ne croie pas que Redi n'ait eu, pour faire admettre ses belles et simples expériences, d'autre peine à prendre que celle de les faire connaître; il se trouvait là des savants pour lui répondre, et le P. Kirker, l'auteur du *Monde souterrain*, lui renvoyait entre autres l'expérience suivante *qu'il affirmait avoir faite lui-même.* « Faites » dessécher et pulvériser des serpents, semez cette poudre » dans un terrain gras et humide; arrosez légèrement » d'eau de pluie, et l'exposez au soleil du printemps. Au » bout de huit jours vous verrez toute cette masse de terre » fourmiller de petits vermisseaux, lesquels étant nourris » avec un mélange de lait et d'eau, prendront de l'accrois- » sement et deviendront de petits serpents parfaitement for- » més, lesquels perpétueront eux-mêmes leur espèce, etc. » — Que croyez-vous que répondit Redi à cette invention et à dix autres que nous traiterions aujourd'hui si lestement? il tourna le dos sans doute? Non, certes; il s'en garda bien, et il le devait, car il s'agissait là d'idées scientifiques représentées par des personnages alors trop respectables. « L'opinion du P. Kirker, dit Redi avec une modestie et une simplicité qu'il nous faut absolument admirer, car leur excès même nous prouve que nous n'avons pas le droit d'en rire, m'a engagé à répéter *plusieurs fois* l'expérience dont il parle, et *je n'y ai jamais réussi.* » Ceci se passait il y a à peu près cent cinquante ans, deux mille ans après Aristote.

Hypothèses sur les vibrions et champignons microscopiques. — Il n'est pas aujourd'hui un homme de science qui voulût professer que de la matière *inorganique* pourrait, sous l'influence de quelque cause que ce soit s'élever spontanément, au degré d'*organisation* le plus simple qui se puisse imaginer, à celui du globule végétal ou animal le moins organisé qu'il y ait dans la nature tout entière; mais il se trouve encore beaucoup de personnes qui ne seraient pas éloignées de croire à une transformation possible des particules d'un corps organisé dans un autre corps organisé de formes et de nature toutes différentes. On voit une infusion se peupler de myriades de petits animaux si petits qu'on est déjà tout disposé à les traiter avec beaucoup de dédain; et comme on n'aperçoit pas trop par quelle voie eux ou leurs germes auraient pu être déposés là, on aime mieux croire que peut-être les atomes ou les molécules des végétaux en putréfaction se sont transformés sous l'influence de la *fermentation* (les mots les plus vagues, les plus obscurs sont les meilleurs pour ces sortes de théories). De la colle qu'on laisse fermenter se couvre de moisissures, tandis que dans son intérieur s'agitent des milliers de ces petits vers connus dans la science sous le nom de *vibrions*. Eh bien, l'on croit s'en être rendu compte en se disant que ce sont sans doute les globules, les atomes, les molécules de la farine, qui, même après avoir été bouillis, s'agrègent pour prendre à la surface de la masse la forme de petits champignons microscopiques, et, dans l'intérieur, celle de petites anguilles si petites qu'elles méritent à peine que l'on y arrête un instant sa pensée; puis l'on s'endort sur cette explication, beaucoup plus satisfait de soi-même, que si l'on eût été obligé de se dire : *je n'en sais rien.*

Nous croyons, nous, que la génération spontanée, même dans ces proportions, n'est autre chose que la dernière forme d'un sophisme qui mérite d'être promptement chassé de la science. Les anciens prenaient dans toute matière les éléments avec lesquels ils fabriquaient par la pensée des êtres vivants, depuis le vermisseau jusqu'à l'homme; la tâche serait-elle plus facile parce qu'il s'agit d'êtres moins parfaits, et parce que l'on pétrit ces théories avec de la matière qui a déjà été ou qui est encore quelque peu organisée. J'ose dire non; car, dans l'un comme dans l'autre cas, nous raisonnons sur un élément dont la nature nous est encore complétement inconnue. Cet élément, c'est la vie et son essence chez les animaux et chez les végétaux, dans l'ensemble de chacun des corps organisés et dans chacune des molécules qui les constituent. Nous ignorons ce que c'est qu'une espèce, et rien ne nous permet de penser qu'une espèce puisse se transformer dans une autre, ou éprouver des modifications qui ne soient renfermées dans des limites excessivement restreintes.

Ce qui a donné surtout quelque poids à cette idée qu'une foule d'êtres ont dans la putréfaction leur cause première d'existence, c'est la difficulté qu'a éprouvée la science jusqu'ici pour expliquer par exemple comment il se fait que de petits champignons croissent sur la colle qui se putréfie; comment des vibrions se développent dans son intérieur. Mais que prouve en effet ce défaut d'explication? Rien, pour qui sait combien la science est loin d'avoir dit son dernier mot sur toutes ces questions. Ce qui serait tout à la fois et beaucoup plus rationnel et beaucoup plus décisif, ce serait de prouver, autrement que par des raisonnements pris en dehors de l'expérience, que dans les substances où se développent des êtres vivants, des germes n'existaient pas déjà, ou n'ont pu y être apportés par aucune voie. Et s'il ne fallait que des raisonnements fondés sur l'analogie de choses déjà connues pour faire voir combien il est rationnel de penser que tout se passe dans les faits dont il s'agit comme dans ceux dont nos yeux nous rendent immédiatement témoins, nous n'en manquerions pas, comme nous allons le faire voir par la suite; mais citons d'abord une expérience qui s'est faite l'année dernière en Allemagne, et qui fera comprendre comment de semblables recherches devraient être dirigées.

Expériences d'un savant Allemand sur l'herbe pourrie. — Un savant bien connu pensait comme nous le pensons nous-même, qu'un globule d'herbe pourrie ne pouvait pas devenir un animal, même avec tous les secours imaginables de l'électricité et du calorique, qui ne sont plus guère invoqués pour le besoin de semblables systèmes que par ceux-là mêmes qui les connaissent le moins. Voulant toutefois fixer quelque peu ses idées à cet égard, il fit bouillir du foin dans un flacon; puis, afin de le mettre dans toutes les conditions les plus favorables, il l'exposa à la chaleur modérée du soleil, et fit arriver dans son intérieur de l'air continuellement renouvelé. Libre donc aux molécules du foin de s'organiser à leur aise, rien ne leur manquait pour cela. Une précaution cependant avait été prise; c'est que l'air que l'on faisait circuler dans le flacon était forcé de se laver, de se tamiser préalablement, en traversant de l'acide sulfurique et une dissolution concentrée de potasse, deux corps qui, d'après les propriétés que nous leur connaissons, devaient retenir à leur passage toute molécule animale ou végétale qui aurait pu être portée par l'air dans l'intérieur du flacon. Or, le résultat fut que, pendant trois mois que dura l'expérience, il ne s'y développa absolument rien, tandis qu'un flacon de

la même infusion qui avait été préparé de la même manière, et placé ouvert sur la même fenêtre, à côté du premier, se remplit en moins de huit jours de tous les animalcules que l'on a coutume d'observer dans ces sortes de préparations. Et pour que l'expérience fût plus complète encore, notre auteur, après trois mois d'attente, enleva l'appareil à l'aide duquel il purifiait l'air extérieur avant que de l'introduire dans son flacon; car il fallait s'assurer que l'infusion du flacon ne renfermait pas quelque cause propre à empêcher la transformation vainement attendue; quelques jours après tout s'était passé de la manière la plus ordinaire, et le flacon, stérile pendant trois mois, fourmillait d'animaux organisés qui s'y étaient développés librement dès qu'il avait été replacé dans les conditions communes.

Extrême petitesse et nombre prodigieux des germes dans les matières en putréfaction. — Nous ne voudrions pas être accusés de trop de précipitation à faire des théories, après avoir insisté sur le danger qu'il peut y avoir dans une semblable tendance; mais d'un autre côté, nous croyons devoir démontrer que la science n'est pas à beaucoup près sans ressources, si ce n'est pour résoudre complétement la question qui nous occupe, du moins pour faire pressentir une solution.

Les animaux ou les végétaux qui se développent dans les matières en putréfaction offrent tous ce caractère commun qu'ils sont d'une petitesse extrême; leurs germes sont plus petits encore, et la petitesse excessive des germes est même une circonstance qui se retrouve dans des animaux beaucoup plus grands, et dont on a dit aussi qu'ils se développaient par génération spontanée. Il en est parmi ces végétaux et ces animaux inférieurs dont les germes n'ont, dans le sens de leurs plus grandes dimensions, qu'une fraction de la centième partie d'un millimètre.

Mais ce n'est pas tout encore; il en est dont les germes peuvent se dessécher complétement et se trouver par conséquent réduits à des proportions encore plus exiguës, et à une légèreté encore plus extrême. Des expériences positives nous l'ont appris pour quelques uns d'entre eux; et il n'est pas douteux que dans cet état de dessiccation, ces germes ne puissent conserver pendant fort long-temps, pendant beaucoup d'années peut-être, le pouvoir de se développer dès qu'ils seront placés dans des circonstances favorables. Il est également certain que, dans cet état de dessiccation, ils peuvent supporter une foule d'influences de sécheresse, de température, d'humidité, qui sembleraient devoir nécessairement les détruire.

Ajoutez encore la profusion incroyable de ces germes dans certaines espèces. Fries a compté dans certains petits champignons plus de dix millions de germes par individu; et s'il est peu d'animaux où l'on en ait pu compter un aussi grand nombre, s'il en est où nous savons très certainement qu'il n'en existe que cinq ou six à la fois, il y en a pourtant aussi où l'on en a constaté un nombre encore plus considérable. On concevra alors comment il se pourrait faire que tous les points de la surface du globe fussent peuplés de pareils germes; que toutes les eaux, tous les courants d'air, toutes les gouttes de pluie en charrient des quantités énormes, prêtes à se développer dès qu'elles seront placées dans les conditions convenables d'air, d'humidité, de lumière, de température, et pouvant, ce qui est bien plus important encore, attendre toutes ces conditions pendant des années sans se détruire, sans rien perdre de leur faculté de se développer en êtres organisés tout pareils à ceux auxquels ils doivent leur existence. La poussière que nous voyons voltiger dans tous les rayons de soleil, celle qui inonde nos livres et nos meubles en renferment peut-être des milliards qui n'attendent pour devenir champignon ou vibrion que de tomber, par exemple, sur un peu de colle humide, et que le microscope ne nous y fait pas apercevoir, seulement parce que nous ne savons pas les y reconnaître au milieu des milliers de formes mal déterminées que le desséchement leur a fait prendre.

Et l'on voudra bien remarquer que nous ne nous appuyons pas seulement sur des données hypothétiques; nous invoquons des faits bien connus et bien observés; il existe des animaux qui réalisent tout ce qui précède: Spallanzoni en a découvert plusieurs, et les vibrions dont nous avons parlé sont précisément dans ce cas; nous sommes donc autorisés, par toutes les lois de l'analogie, à conclure que d'autres animaux peuvent y être aussi, et nous espérons que beaucoup de personnes, après avoir lu l'esquisse que nous venons de tracer de cette question importante, partageront l'opinion où nous sommes, et qui peut se formuler ainsi:

Conclusion.

Rien ne nous autorise à penser que la grande règle unitaire qui préside à la production de l'immense quantité d'êtres que nous connaissons, se trouve violée pour la petite quantité de ceux que nous connaissons moins. Et ce n'est pas lorsque tout concourt à nous démontrer l'unité des lois naturelles, que nous devons nous laisser aller à penser, sans des preuves positives, que cette unité se trouve détruite sur l'un des points les plus importants de la physiologie des êtres créés, celui de leur origine.

Jusqu'à ce que des expériences irrécusables soient venues nous prouver le contraire, nous dirons avec Harvey: *Omne vivum ex ovo*: tout ce qui a vie provient d'un *germe*, c'est-à-dire d'une portion de matière organisée qui a premièrement appartenu à un être de la même espèce, et qui s'en est séparée pour être transportée dans les conditions favorables à son développement et y prendre une existence individuelle.

Avant le christianisme, il y avait des familles humaines; il n'y avait pas de genre humain. L'empire d'Assyrie expirait vers le temps où Rome venait de naître, ne se doutant pas de cette grande destinée qui s'achevait à cette heure en Orient. Hérodote ne connaissait point l'existence de Rome; Coriolan n'avait jamais entendu parler de son contemporain Thémistocle. — Le monde étant ainsi fractionné, l'histoire ne pouvait s'élever à la pensée de l'unité humaine. L'histoire universelle était impossible avant le christianisme. J.-J. AMPÈRE.

PROJET DE CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE

PAR LA FRANCE.

(Mémoire adressé à Louis XIV par Leibnitz.)

L'illustre Leibnitz, dont la vaste intelligence embrassa toutes les connaissances humaines, adressa à Louis XIV, vers 1670, au moment où ce prince armait en silence contre la Hollande, un mémoire assez long, intitulé: *De l'expédition d'Egypte; lettre au roi de France.* Ce mémoire, écrit dans un latin clair et précis, mais plein de gallicismes, n'a jamais été imprimé. L'original était conservé jadis dans les archives de Versailles, d'où il a disparu. Une copie de la main même de Leibnitz existait dans la bibliothèque de Hanovre, où le maréchal Mortier en fit, dit-on, faire une copie qui devait se trouver à la Bibliothèque royale. Vers 1804, deux auteurs, l'un français, l'autre anglais, en ont publié quelques extraits, et c'est d'après eux que nous allons essayer de donner une idée de cet ouvrage, en faisant quelques citations textuelles. Il faut se rappeler qu'à l'époque où Leibnitz écrivait, l'empire ottoman était encore dans toute sa force, et que quelques années plus tard, en 1683, le grand-visir, Kara-Mustapha, assiégea Vienne qui ne fut délivrée qu'à grand'peine par J. Sobieski.

« C'est, dit Leibnitz en commençant, la renommée de la » sagesse de Votre Majesté qui m'a déterminé à lui présen- » ter quelques réflexions sur un sujet familier aux âges pré- » cédents, mais à présent tombés dans l'oubli. Il s'agit de » l'entreprise la plus grande qu'on puisse tenter, et en même » temps la plus facile de celles qui sont grandes. J'ose ajou- » ter qu'elle est la plus sainte et la plus juste ;.... par elle » toutes les haines et toutes les méfiances de l'Europe seront » éteintes; par elle Votre Majesté, à l'applaudissement de » l'univers, deviendra l'arbitre des états et des affaires des » chrétiens (le plus haut degré de puissance que l'on puisse » désirer), et acquerra une gloire immortelle pour avoir » frayé, soit à elle-même, soit à ses successeurs, la route à » des entreprises dignes d'Alexandre..... Si d'un côté le roi » de France est le plus puissant monarque de l'Europe, » de l'autre il n'est aucune région dans le monde connu » dont la conquête soit plus importante et plus propre à » donner la suprématie que l'Egypte, cette contrée que j'ai » coutume d'appeler *la Hollande de l'Orient*, comme j'ap- » pelle la France *la Chine de l'Occident*. J'ai pensé qu'il » importait également au genre humain et à la religion » chrétienne que ce prince et cette terre, c'est-à-dire le roi » de France et l'Egypte se mariassent ensemble. »

Ensuite Leibnitz, passant à l'exemple des croisades qui ont été faites contre l'Egypte, expose d'une manière évidente que ces tentatives n'ont échoué que par l'impéritie et l'incapacité seules des chefs. Vient ensuite un aperçu des révolutions de ce pays, aperçu qu'il termine en ces termes: « J'ai dû exposer ces faits pour démontrer de quel poids » l'Egypte a été en tout temps dans les choses humaines, » et pour faire bien comprendre qu'elle n'a jamais offert » grande résistance à ceux qui ont su l'attaquer. — Mainte- » nant, ajoute-t-il, je viens au corps même de la proposi- » tion, où j'espère prouver que l'expédition :

» 1° Est la plus propre à donner la suprématie et à ser- » vir les plus grands intérêts de la France;

» 2° Qu'elle est facile pour la grandeur de la chose et » pour le plus grand roi très chrétien;

» 3° Qu'elle n'offre aucun danger;

» 4° Qu'elle est d'une bonne politique;

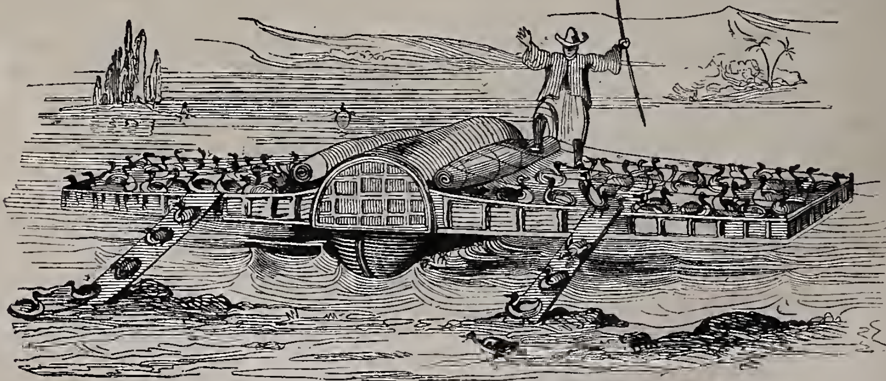
» 5° Qu'elle ne doit pas être différée plus long-temps;

» 6° Que sa mise à exécution est d'une égale importance » pour la gloire humaine et la religion chrétienne, et, ce » qui est la même chose, qu'elle se trouve d'accord avec la » volonté divine, qu'elle est juste, pieuse, et par conséquent » doit réussir. — Mais par suprématie je n'entends pas la » monarchie universelle, impossible surtout aujourd'hui » entre les chrétiens, mais bien la direction générale ou » l'arbitrage des affaires. Le roi de France deviendra le chef » de la chrétienté; la France, l'école militaire de l'Europe, » le rendez-vous des talents et du génie, et la maîtresse de » l'Océan et de la Méditerranée..... Il est certain que la » puissance de la France doit s'accroître avec la paix de » l'Europe, et s'affaiblir, au contraire, par des guerres in- » tempestives. Mais cette guerre d'Egypte serait une guerre » sainte; et au lieu de cette région déserte, de cette Pales- » tine célèbre uniquement par ses ruines, on aurait *l'œil des » pays, la mère des grains, le siége du commerce*... Et, » l'Egypte conquise, la France, commandant à la Méditer- » ranée, ressusciterait l'empire d'Orient... La domination » de l'univers sera partagée avec la maison d'Autriche, et » la réconciliation entre les deux plus puissantes familles » donnera à la France l'Orient, à l'Espagne l'Occident. » Leibnitz ajoute ensuite cette phrase remarquable: « Au » moyen de l'Egypte, on chasserait sans peine les Hollandais » du commerce des Indes, sur lequel s'appuie aujourd'hui » toute leur puissance, et par là on les ruinerait d'une ma- » nière plus certaine que par le plus grand succès dans une » guerre ouverte. » Observons ici avec l'auteur anglais que ses concitoyens peuvent lire dans ce passage leur propre destinée; car c'était surtout contre les Anglais que le Directoire avait dirigé l'expédition d'Egypte en 1798, et l'on sait l'effroi que sa réussite momentanée causa à l'Angleterre.

Le reste du Mémoire est consacré à discuter dans les plus grands détails, et avec cette sagacité merveilleuse et cette érudition profonde qui distinguent Leibnitz à un si haut degré, les moyens d'effectuer cette conquête, le climat, la situation politique du pays; en un mot, tous les écueils à éviter, toutes les précautions à prendre, il prescrit tout jusqu'au régime hygiénique à suivre pour l'armée. Puis il termine par ces paroles, dont l'empire ottoman éprouve aujourd'hui la justesse : « Si la Turquie est une fois privée de » l'Egypte, et qu'il survienne une guerre avec la Pologne » ou la Hongrie, la ruine elle-même et la paralysie univer- » selle de ce grand corps est indubitable. » C'est la Russie qui s'est chargée de jouer le rôle que Leibnitz attribuait à la Pologne et à la Hongrie.

Bateau à canards. — Ici glissaient sur le Tigre ces bateaux à canards, flanqués de cages immenses, du bord desquels s'abat un double pont quand on accoste la terre. Se suivant à la file sur ces planches, la volatile gagne les prairies dans le jour, et rentre le soir dans sa prison flottante, sous la conduite de vieux canards qui tiennent la tête de la bande.

Voyage de M. Dumont d'Urville autour du monde.

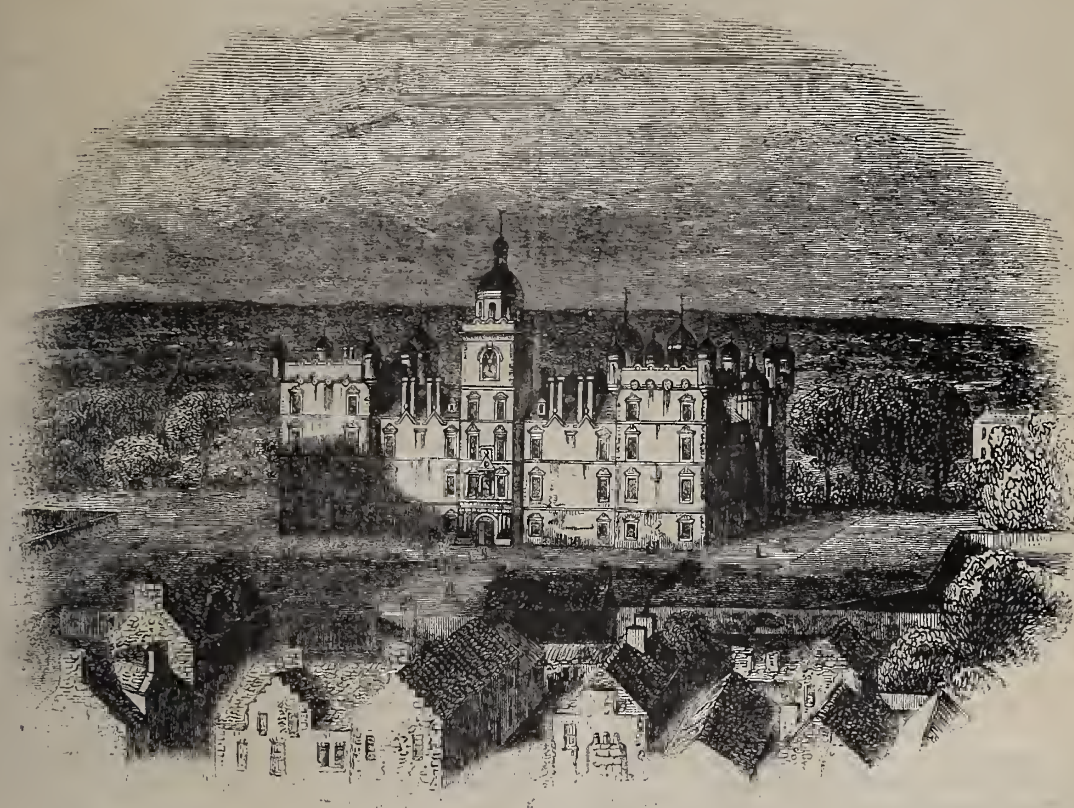


(Un bateau à canards sur le Tigre, en Chine.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob 30.

GEORGE HERIOT.



(La maison des Orphelins, fondée par George Heriot, à Edimbourg.

George Heriot, dont Walter Scott a peut-être déjà rendu le nom familier à quelques uns de nos lecteurs, est né à Edimbourg en 1563. On ne sait presque rien de la première partie de sa vie. Lorsqu'il se maria, il reçut pour dot, de ses parents et de ceux de sa fiancée, une somme d'environ 214 livres. En 1588, il fut admis membre de la corporation des orfévres; neuf ans après, il était orfévre de la reine. Son industrie avait singulièrement prospéré; car on voit que dans l'espace de dix ans environ ses comptes pour vente de joyaux à la reine s'étaient élevés à près de quarante mille livres. En ce temps, les princes et les seigneurs étaient de précieuses pratiques pour les orfévres. Le goût des ornements d'or et d'argent, des vases de grand prix, des pierreries, des bijoux de toutes sortes, semblait être une vertu innée dans l'aristocratie. Il entrait sans doute beaucoup d'ostentation dans ce goût: c'était un moyen de manifester aux yeux d'un seul coup, dans les festins, dans les cérémonies, toute l'étendue de la richesse que l'on possédait. Mais il faut dire aussi que les placements d'argent étaient difficiles et peu sûrs: on considérait ces richesses ciselées, ces pierres enchâssées, comme un capital qui produisait des intérêts de vanité jusqu'au jour où, forcé d'emprunter, on les mettait en gage chez ceux mêmes qui les avaient vendues. Il en résultait que les orfévres étaient de véritables prêteurs sur gages, et qu'ils cumulaient les profits de l'usure avec ceux plus honnêtes de leur profession principale. A l'époque de la réunion de la couronne d'Ecosse et de la couronne d'Angleterre, Heriot suivit Jacques I à Londres en qualité de son orfévre. Là, sa fortune ne fit que s'accroître. Il mourut en 1624, léguant à sa ville natale, par son acte de dernière volonté, une somme de 23 625 livr. sterl. 10 sous 3 $\frac{1}{2}$ deniers, « pour la fondation d'un établissement destiné au soutien, à l'éducation et aux frais d'apprentissage du plus grand nombre possible d'enfants orphelins nés à Edimbourg. »

Les fondations de l'édifice furent posées en 1628. On croit que le célèbre architecte Inigo Jones en donna le plan; mais on sait que la direction des travaux fut confiée au docteur Balcanquhar. Les constructions, interrompues plusieurs fois, ne furent définitivement achevées et préparées pour recevoir les orphelins qu'en 1659. Les dépenses totales avaient été de 30 000 livres sterling. La première année on admit 40 enfants; il y en avait 52 la seconde année; en 1693 leur nombre était de 130; en 1793, de 140; et en 1827, de 180.

Le bâtiment est d'une architecture riche et agréable. Le gothique y est modifié par la renaissance; on y sent dans toutes les lignes l'influence du goût italien. Il est situé sur un plateau vert et d'un paysage varié, à peu de distance du château (1834, p. 321). Au-dessus de la porte d'entrée, on voit la statue du fondateur avec le costume du temps. La cour est belle, et ornée de sculptures qui expliquent la destination de l'édifice. La chapelle est aussi très remarquable, mais elle est d'une construction postérieure. La voûte est magnifiquement décorée. Sur une cheminée de la chambre du conseil, sculptée avec beaucoup d'art, on remarque une peinture représentant trois élèves de l'hôpital qui, par hasard, suivant la tradition, découvrent en jouant une source minérale près de Stockbridge. Cette source est devenue célèbre: on l'appelle *St-Bernard's Well*.

L'établissement est administré par un comité de gouverneurs, soumis à une réélection annuelle et à la surveillance d'un autre comité, chargé spécialement d'inspecter. Le personnel est composé de la manière suivante: un di-

recteur-général, un médecin, un chirurgien; un trésorier et un aumônier; quatre professeurs qui sont logés dans la maison; des maîtres d'écriture, de gymnastique, de musique; un économe, un intendant, des gardiens, des domestiques.

Le système d'éducation est conçu d'après un plan très libéral. On s'applique à découvrir l'aptitude particulière de chaque élève, à en favoriser le développement, à le préparer à la profession qu'il se destine à embrasser. Les orphelins quittent en général la maison à l'âge de quinze ans. On met en pension dans les grands colléges ceux qui ont donné des preuves d'une intelligence supérieure; on place les autres en apprentissage avec une indemnité annuelle pendant cinq ans.

Pour être admis à la maison Heriot, un enfant doit être pauvre, orphelin, âgé de plus de sept ans et de moins de seize.

Tous les ans, les élèves vont en procession à l'église de Blackfriars pour honorer la mémoire de leur bienfaiteur : ce jour-là sa statue est ornée de fleurs.

Gémonies. — Les Gémonies (*Scalæ Gemoniæ*) étaient des précipices du mont Aventin où l'on jetait les corps des criminels d'État, et après les y avoir laissés exposés aux insultes de la populace, on les traînait jusqu'au Tibre qui passait au pied de la montagne.

DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

(Suite et fin. — Voyez p. 210.)

DES ACTES DE NAISSANCE.

Lorsqu'un enfant vient de naître, le père, accompagné de deux témoins, doit, dans les trois jours, se rendre à la mairie pour y déclarer la naissance et présenter le nouveau-né. De suite on dresse l'acte de naissance; on y constate la déclaration du père; le jour, l'heure et le lieu de la naissance de l'enfant; son sexe; le prénom ou les prénoms qui lui sont donnés; les prénoms, noms, professions et domiciles des parents et des témoins.

Si l'on donne plusieurs prénoms à l'enfant, nous conseillons de les ranger alphabétiquement. Nous avons noté ailleurs l'utilité de cette méthode (1837, p. 59).

A défaut du père, l'obligation de déclarer la naissance dans les trois jours est imposée à toute personne, chirurgien, sage-femme ou autre, qui y a assisté. Si la mère n'accouche pas à son domicile, la personne, homme ou femme, chez qui la naissance a lieu, doit faire la déclaration, lors même qu'elle n'y serait pas présente.

Faute de remplir cette formalité dans le délai prescrit, on encourt la peine de six jours à six mois de prison, et d'une amende de 16 à 300 francs; en outre, l'enfant ne peut plus être inscrit qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil à la requête et aux frais des parents. Avant ce jugement, l'enfant n'a pas d'état civil, et les droits qui pourraient s'ouvrir à son profit se trouvent compromis. Vainement on prétendrait qu'il y aurait eu danger à le déplacer; car, en tel cas, le maire aurait pu se transporter auprès du berceau.

DES ACTES DE MARIAGE.

Lorsqu'on se dispose à contracter mariage, il faut d'abord réunir les pièces nécessaires. En général, on s'acquitte de ce soin avec si peu d'attention, que la plupart du temps les pièces sont rebutées lorsqu'elles sont soumises à l'examen du maire : elles ne sont pas complètes; elles ne concordent pas entre elles; les légalisations sont omises, etc. De là, des actes à refaire, de nouvelles copies à lever, une correspondance à reprendre, et conséquemment des retards prolongés et un surcroît de dépense. On a calculé que la moyenne des dépenses pour les mariages à Paris est de 15 francs; mais on aurait certainement trouvé une moyenne bien plus élevée si l'on avait pu faire entrer en ligne de compte les faux frais et la valeur du temps perdu en fausses démarches.

La nomenclature qui va suivre et les notes à la suite de chaque mot feront connaître quelles pièces sont nécessaires dans une circonstance donnée.

Actes de naissance des futurs mariés.

Ces actes sont nécessaires, non seulement pour prouver que les futurs ont l'âge légal (pour les hommes dix-huit ans et pour les femmes quinze ans révolus), mais aussi pour vérifier si les différentes pièces produites concernent réellement les parties.

Acte de notoriété supplétif de l'acte de naissance; jugement d'homologation.

Si l'on est dans l'impossibilité de se procurer son acte de naissance, on y supplée au moyen d'un acte de notoriété délivré par le juge de paix du lieu de sa naissance ou de son domicile, sur la déclaration de sept témoins, et homologué par le tribunal de l'arrondissement dans lequel doit se célébrer le mariage. La dépense de ce jugement et de l'acte de notoriété peut s'élever à 50 ou 60 fr. On remarquera qu'un tel acte de notoriété ne peut suppléer à l'acte de naissance que pour le fait du mariage.

Actes relatifs au consentement des ascendants.

Les père et mère donnent leur consentement au mariage, soit dans l'acte même du mariage, soit dans un acte notarié. Si l'un des deux est mort, ou dans l'impossibilité de manifester sa volonté (en démence, absent, etc.), le consentement de l'autre suffit.

S'il y a dissentiment, le consentement du père suffit; mais le dissentiment doit être constaté. La mère exprime son refus dans l'acte même du mariage, ou dans un acte notarié. Le refus pourrait, au besoin, être constaté par un acte respectueux dressé dans la forme indiquée par l'article 154 du code civil.

Si les père et mère sont morts, ou dans l'impossibilité d'exprimer leur volonté, les aïeuls et aïeules les remplacent. En cas de dissentiment entre l'aïeul et l'aïeule de la même ligne, il suffit du consentement de l'aïeul. Si le dissentiment se manifeste entre les deux lignes, le partage d'avis vaut consentement. — Le dissentiment doit être constaté comme celui de la mère.

Actes respectueux.

Lorsque les garçons ont atteint vingt-cinq ans accomplis, et les filles vingt-un ans, ils peuvent suppléer au consentement de leurs ascendants en leur demandant leur conseil au moyen d'actes appelés respectueux.

Actes de décès des ascendants.

Celui qui a perdu tous ses ascendants n'a pas moins de six actes de décès à produire : ceux de ses père et mère, ceux de ses quatre aïeuls et aïeules paternels et maternels. — L'acte de décès du père ou de la mère suffit si l'un d'eux existe. Lorsque tous deux sont morts et qu'il reste d'autres ascendants, il faut les actes de décès du père, de la mère, et de ceux d'entre les aïeuls et aïeules qui n'existent plus.

Cependant l'attestation du décès des père et mère faite par les aïeuls ou aïeules dans l'acte de mariage dispense de la production des actes de leur décès. — Si non seulement les père et mère, mais encore les autres ascendants sont décédés ou absents, et que l'on soit dans l'impossibilité de produire, soit leurs actes de décès, soit la preuve de leur absence, *faute de connaître leur ancien domicile,* il est

passé outre au mariage *des majeurs* sur la déclaration par serment faite par eux et par les témoins du mariage que ce dernier domicile leur est inconnu. On consigne cette déclaration dans l'acte de mariage.

Acte de notoriété ou jugement pour le cas d'absence des ascendants.

Mais si *le dernier domicile* de l'ascendant décédé ou absent dont le consentement aurait été nécessaire *est connu*, on doit rapporter un acte de notoriété signé de quatre témoins devant le juge de paix de ce dernier domicile.

Toutefois, si un jugement a déclaré l'absence ou ordonné l'enquête, c'est ce jugement qu'il faut produire.

Procès-verbal du consentement du conseil de famille.

S'il n'y a plus d'ascendants, ou s'ils se trouvent dans l'impossibilité de manifester leur volonté, les fils ou filles qui ont vingt-un ans accomplis peuvent se marier sans consentement. — Mais s'ils sont mineurs, ils ont besoin du consentement du conseil de famille présidé par le juge de paix du lieu où les père et mère ont ou avaient leur domicile. Le consentement de leur tuteur n'est pas requis.

Ecartant la plupart des cas exceptionnels, nous n'avons énoncé ni les lettres de dispense à obtenir du roi pour les mariages entre les oncles et les nièces, les tantes et les neveux, les beaux-frères et les belles-sœurs, dispenses que l'on fait payer fort cher; ni les consentements nécessaires aux enfants nés hors mariage ou adoptifs, ni ceux que les militaires et certains fonctionnaires publics doivent obtenir, etc.

Nous croyons utile d'entrer dans quelques détails relativement à la légitimation des enfants nés hors mariage.

Ces enfants, dans les conditions de l'article 331 du code civil, peuvent être légitimés par le mariage subséquent de leurs parents, et ils acquièrent les mêmes droits que s'ils étaient légitimes. Par exemple, ils jouissent et font jouir leurs frères légitimes des exemptions accordées par la loi du recrutement à l'aîné d'orphelins de père et de mère, au fils unique ou à l'aîné des fils, et, à défaut de fils, au petit-fils ou à l'aîné des petits-fils d'une femme veuve, d'un père aveugle ou septuagénaire, etc.

« Que de parents, dit M. Hutteau d'Origny, auteur d'un » *Traité sur l'état civil*, et qui a long-temps rempli les » fonctions de maire à Paris, que de parents n'avons-nous » pas vus regretter de n'avoir pas reconnu et légitimé par » un mariage subséquent des enfants qui eussent été le » soutien de leur vieillesse, et que la loi leur enlevait, » parce que, sans famille, ils ne pouvaient appartenir qu'à » l'état! »

Si les enfants nés hors mariage ont déjà été reconnus, il n'est pas nécessaire de les reconnaître de nouveau dans l'acte de mariage; ils sont légitimés de plein droit par le seul fait du mariage; mais il y a ici un danger : beaucoup de personnes pensent que la simple énonciation des noms des parents dans l'acte de naissance vaut reconnaissance; c'est une erreur; pour valoir reconnaissance, l'acte de naissance des enfants nés hors mariage doit être signé des parents (il est fort rare qu'il le soit par la mère.)

Si la reconnaissance n'a pas été faite, ou si elle l'a été irrégulièrement, elle peut avoir lieu dans l'acte même du mariage, et, dans ce cas, il faut joindre aux pièces à produire pour se marier les actes de naissance des enfants.

Lorsque le dossier est complet, on le dépose à la mairie de la commune où l'on doit se marier; c'est nécessairement celle où l'un des époux a son domicile; or le domicile s'établit, quant au mariage, par six mois de résidence continue dans la même commune.

On requiert alors les deux publications qui doivent précéder tout mariage; elles ont lieu, 1° à la mairie ou aux mairies des communes où se trouve le domicile des futurs; — 2° à celle de leur ancien domicile, si leur domicile actuel n'est établi que par six mois de résidence; — 3° enfin, à la mairie ou aux diverses mairies du domicile des personnes dans la dépendance desquelles on se trouve relativement au mariage. Ainsi les fils, s'ils n'ont pas vingt-cinq ans, et les filles si elles n'ont pas vingt-un ans, sont tenus de faire faire les publications dans la commune ou les communes où demeurent l'ascendant ou les ascendants sans le consentement desquels ils ne pourraient pas passer outre au mariage. Si les futurs sont mineurs et n'ont point d'ascendants, ils y font procéder dans la commune où doit être convoqué le conseil de famille qui a donné ou donnera son consentement.

Le maire qui doit procéder au mariage remet aux parties, sur le vu des pièces qui lui sont déposées, les notes dont elles ont besoin pour faire faire les publications dans les autres mairies.

Les publications sont faites à huit jours d'intervalle, un dimanche, et le mariage ne peut se célébrer avant le troisième jour depuis et non compris celui de la seconde publication; de sorte que le délai rigoureusement nécessaire est de onze jours depuis la première publication.

Mais il faut prouver au maire qui prononcera l'union que toutes les publications ont été faites, et à cet effet lui en remettre des expéditions accompagnées des certificats dans lesquels les maires attestent qu'il n'a pas été formé entre leurs mains d'oppositions au mariage. — On a vu, p. 211, combien coûtent ces expéditions; pour ce qui est des certificats de non-opposition on ne paie que le timbre, 35 cent.

S'il était survenu des oppositions, on ne pourrait pas se marier sans en rapporter la main-levée donnée devant notaires ou prononcée par justice

On célèbre le mariage en présence de quatre témoins.

L'acte de mariage énonce, 1° les prénoms, noms, professions, âges, lieux de naissance et domiciles des époux; — 2° s'ils sont majeurs ou mineurs; — 3° les prénoms, noms, pofessions et domiciles des pères et mères; — 4° le consentement des pères et mères, aïeuls et aïeules, et celui de la famille, dans les cas où ils sont requis; — 5° les actes respectueux, s'il en a été fait; — 6° les publications dans les divers domiciles; — 7° les oppositions, s'il y en a eu; leur main-levée, ou la mention qu'il n'y a point eu d'opposition; — 8° la déclaration des contractants de se prendre pour époux, et le prononcé de leur union par le maire; — 9° les prénoms, noms, âges, professions et domiciles des témoins, et leur déclaration s'ils sont parents ou alliés des parties, de quel côté et à quel degré.

On mentionne en outre la lecture qui a été préalablement faite de toutes les pièces produites, et du chapitre IV du titre *du Mariage* « sur les droits et les devoirs respectifs des époux. »

DES ACTES DE DÉCÈS.

Après un décès, le premier soin à prendre est de le déclarer à la mairie. Le maire dresse l'acte de décès sur la déclaration de deux témoins, qui sont, s'il est possible, les deux plus proches parents ou voisins du défunt. — Lorsqu'il est décédé hors de son domicile, l'un des témoins doit être la personne chez qui le décès est arrivé, pourvu que cette personne ait les qualités requises des témoins. (Voy. p. 211.)

On énonce les prénoms, nom, âge, profession et domicile du défunt et des témoins; — le degré de parenté du défunt avec eux, s'il y a parenté; — le lieu de sa naissance, et les prénoms, noms, professions et domiciles de ses père et mère, autant qu'il est possible de les savoir; — en cas de mariage ou de viduité, les prénoms et noms de l'époux survivant ou prédécédé.

La loi ne demande pas l'énonciation de la qualité de célibataire ou de fille non mariée; cette énonciation est utile.

Une mention indispensable, bien que le législateur ait oublié d'en parler, est celle du jour et de l'heure du décès.

L'inhumation ne peut être faite que vingt-quatre heures après le décès, et doit être précédée d'une autorisation que le maire délivre sur papier libre et sans frais après avoir fait la visite du corps. A Paris et dans d'autres villes, ce ne sont pas les maires, mais bien des médecins commissionnés à cet effet qui font la visite.

Quelquefois, afin que l'enlèvement du corps puisse avoir lieu avant les vingt-quatre heures exigées, on déclare inexactement l'heure du décès. A part ce qu'un tel empressement a d'impie et de lâche, il en résulte des dangers, et il suffira de dire sur ce point que les commissaires chargés de surveiller la grande exhumation du cimetière des Innocents, notamment le célèbre Thouret, restèrent convaincus, d'après la disposition des ossements dans les cercueils (les détails font frémir!), que beaucoupde personnes avaient été enterrées en état de léthargie.

A Paris et dans d'autres villes, pour prévenir l'abus des fausses déclarations, on ne compte les vingt-quatre heures qu'à partir de la vérification du décès; c'est évidemment combler une lacune de la loi.

DEUX MISÈRES.

NOUVELLE.

La nuit commençait à descendre sur la mer; le vent sifflait dans les bruyères; le goëland, s'élevant des flots, tourbillonnait au-dessus du promontoire, et de hautes colonnes de sables couraient le long des dunes.



(Catherine. — Costume normand.)

Une vieille femme chargée de fruits s'avançait sur la route déserte; l'âge et son fardeau avaient ralenti sa marche; enfin elle s'arrêta accablée de fatigue non loin d'une cabane fermée, déposa à ses pieds les paniers qu'elle portait, et s'assit au bord du chemin.

Elle fut long-temps à reprendre haleine, car elle venait de loin, et la charge était lourde. Cependant il fallait encore marcher long-temps pour atteindre le village.

La vieille femme jeta un regard sur la route qui lui restait à faire, et qui se déroulait aux flancs du coteau. Cette vue lui serra le cœur; ses yeux devinrent humides. Un temps avait été où elle ne se fût point trouvée seule, à cette heure, assise sur la route abandonnée, où des bras plus robustes que les siens se fussent chargés du fardeau qui était à ses pieds! Mais à quoi servaient, hélas! ces souvenirs de jours plus heureux! Le regret, comme dit un poëte arabe, est un arbre dangereux qui ne donne que des fruits empoisonnés.

Cependant un homme chargé de racines venait sur la même route, gagnant la cabane près de laquelle Catherine s'était assise. C'était Guillaume le bûcheron, que l'on appelait dans le pays le *Solitaire*, parce qu'il avait toujours vécu à l'écart.

Il marchait courbé sous son fardeau, le front triste et l'air rêveur; mais en approchant de sa demeure, il leva la tête et aperçut la vieille femme.

Tout entière à ses tristes pensées, celle-ci avait oublié l'heure et l'éloignement du village; la nuit était venue sans qu'elle s'en aperçût. Cependant le bruit des pas de Guillaume l'arracha à sa préoccupation.

— Que faites-vous là, bonne mère? demanda le bûcheron en s'arrêtant devant Catherine.

— Je me repose, répondit la vieille en montrant ses paniers de fruits.

— Vous avez là une charge bien lourde, observa le paysan.

— J'en porte une plus lourde dans mon cœur! murmura la vieille femme.

— Laquelle donc?

— L'isolement.

Guillaume la regarda.

— Ah! vous êtes seule aussi, dit-il d'une voix émue; que Dieu ait pitié de vous alors, ma mère, car c'est une dure affliction.

La vieille soupira sans répondre, et se leva; elle voulut reprendre ses paniers pour continuer sa route: mais le froid l'avait saisie; elle chancela.

Une bonne pensée vint au cœur de Guillaume; il jeta à terre son fagot de racines.

— Entrez dans ma cabane, vieille mère, dit-il; j'ai là de quoi vous réchauffer, et quand vous serez remise, je porterai moi-même vos paniers jusqu'au village.

A ces mots, il ouvrit la porte, fit entrer Catherine, et alluma un grand feu. La vieille sentit que la chaleur la ranimait.

— Vous êtes heureux de pouvoir prodiguer ainsi la racine, dit-elle en étendant vers la flamme ses mains bleuâtres.

— Manquez-vous de bois? demanda Guillaume; la forêt fournit du bois mort à tout le monde.

— Oui; mais la forêt est trop loin pour qu'une vieille



(Guillaume. — Costume normand.)

femme comme moi aille y chercher de quoi garnir son foyer, et je suis seule.

— Chauffez-vous alors à discrétion; pendant ce temps le souper se fera, et vous pourrez le partager.

— Etes-vous donc obligé, lorsque vous arrivez las et affamé, de préparer votre repas vous-même?

— Hélas! oui; qui me le préparerait? Moi aussi je suis seul.

— Aujourd'hui du moins je puis vous rendre ce léger service; vous m'épargnez une fatigue, je vous épargnerai un ennui.

En parlant ainsi elle se leva, prit dans le buffet de sapin ce qui était nécessaire, et disposa tout pour le souper.

Guillaume la regardait faire et souriait. En allant et venant, elle eut bientôt rétabli l'ordre dans la cabane, sans s'en apercevoir, et comme par habitude. La table avait été dressée; elle mit le couvert.

Guillaume, qui n'était point accoutumé à de tels préparatifs, s'étonnait de les voir; sa demeure avait pris un air de propreté qui l'embellissait.

— Je vous admire, vieille mère, dit-il enfin; vous faites tout bien mieux et plus vite que moi.

— Parce que ces occupations sont les miennes et non les vôtres, répondit-elle; vous vous y livrez avec dégoût, et moi avec plaisir.

Le souper était prêt; Guillaume se mit à table et trouva excellent ce que la vieille avait préparé. Le bonheur d'avoir quelqu'un à qui il pût parler donnait d'ailleurs un nouveau goût à tout ce qu'il mangeait.

— Ah! dit-il, c'est une grande joie et un grand avan-

tage pour un bûcheron de ne pas être seul; vous ne sauriez croire, bonne mère, comme je suis triste parfois de vivre abandonné. Ce soir encore, en revenant de la forêt, je regardais tous les toits qui apparaissaient au loin, et je me disais : « Ma cabane est la seule qui ne fume pas à l'horizon; c'est que personne ne m'y attend! Les autres trouvent au retour un feu brillant, des visages joyeux; le chien du logis annonce leur approche; le repas du soir est prêt : moi, je vais trouver une cabane froide, obscure et sans sourires! Pas une voix humaine pour me réjouir le cœur: pas un être vivant qui s'agite pour m'accueillir : car le chien même qui gardait ma demeure est mort de tristesse; mes pigeons ont été tués en mon absence par les braconniers; les abeilles de mon courtil ont pris leur volée; tout ce qui aime à vivre près des hommes s'est effrayé de ma solitude et s'est enfui ou a péri. Il y a une malédiction sur les isolés. »

— Mais comment se fait-il que vous vous trouviez seul? demanda Catherine.

— Ah! c'est ma faute, répondit Guillaume; c'est mon égoïsme et ma paresse qui en sont cause. Je me disais en voyant autour de moi les maris et les pères travailler après l'heure et se lever avant le jour : « Pourquoi donner ainsi sa vie à d'autres? chacun n'a-t-il pas assez de se suffire? » Et je me riais de les voir user leurs corps pour que des enfants pussent devenir grands et vivre après eux.

— Ainsi votre isolement ne vous déplaisait pas.

— Non; j'étais jeune alors: les plaisirs que j'allais prendre au-dehors m'empêchaient de remarquer la tristesse de ma cabane; puis il y avait dans le monde beaucoup de choses nouvelles pour moi; les désirs coulaient de mon cœur comme une source d'eau vive. Tant que j'ai espéré et attendu, je me suis trouvé dans la position du pêcheur qui cherche une île, changeant de cap et consultant l'horizon à chaque instant; le mouvement me tenait lieu de bonheur, il empêchait l'ennui: mais maintenant ma barque est échouée, je ne puis plus aller en avant ou en arrière, et ma solitude est cruelle à supporter.

— Hélas! la mienne ne l'est pas moins, répondit Catherine, et j'ai de plus que vous le regret d'avoir connu de meilleurs jours.

Alors elle raconta au bûcheron son humble histoire. Elle avait eu un mari qui l'aimait, des fils beaux et forts, qui eussent vendu leur sang goutte à goutte pour la rendre heureuse; mais Dieu avait brisé cette couronne d'affections. Son mari avait succombé à une longue maladie; ses fils, après avoir quitté leur métier de pêcheurs, s'étaient embarqués sur un navire qui avait fait naufrage. Il ne lui restait plus de son passé que des habitudes de cœur impossibles à satisfaire; car ce qu'elle regrettait le plus peut-être, ce n'étaient point les appuis, mais les occasions de dévouement qu'elle avait perdues. Comment s'accoutumer à ne plus aimer personne, à n'avoir jamais la joie d'une privation éprouvée, d'une inquiétude soufferte, d'un soin donné? Il y a des êtres pour lesquels l'abnégation est l'existence même. Oh! que de fois Catherine, quand la pluie tombait à flots, quand l'ouragan grondait sur la mer, s'était mise à pleurer le temps où elle attendait, effrayée, le retour de ses fils attardés sur la baie? Comme elle enviait ses inquiétudes d'alors, ses courses à la grève sous la raffale furieuse; comme elle regrettait les veilles passées à réparer le filet des pêcheurs, à faire sécher leurs vêtements, à coudre la voile de leur nacelle! Maintenant, hélas! elle ne craignait rien; mais elle n'attendait pas! Si elle pouvait se reposer et dormir, c'est que ses fils ne devaient plus s'éveiller!

Catherine n'avait pu se rappeler les pertes cruelles qui lui avaient enlevé sa famille sans réveiller une douleur mal assoupie. Après avoir tout raconté à Guillaume, elle laissa quelque temps couler ses larmes en silence. Le bûcheron était ému d'affection et de pitié.

— Pourquoi cette bonne femme est-elle malheureuse aussi? pensait-il; si elle demeurait près d'ici, nous pourrions nous consoler l'un l'autre.

Cependant la vieille avait essuyé ses pleurs et repris sa mante pour retourner au village. Guillaume pensif ne s'en aperçut pas.

— Et ne vous reste-t-il donc plus aucune famille? demanda-t-il; n'aviez-vous point de frère ni de sœur?

— Je n'en avais point, répondit Catherine.

— Ainsi vous êtes sans parents?

— Sauf un cousin.

— Pourquoi ne vous êtes-vous point rapprochée de lui?

— Je ne l'avais jamais vu, et l'on m'avait averti qu'il vivait pour lui seul; de quel droit lui aurais-je imposé la charge de ma douleur et de ma pauvreté?

— Comment le nommez-vous?

— Guillaume Dubois.

Le bûcheron se leva vivement.

— Guillaume Dubois! répéta-t-il; c'est moi!

Catherine le regarda toute surprise, puis parut embarrassée.

— Pardonnez-moi d'avoir parlé légèrement, cousin, répondit-elle; je ne vous connaissais pas.

Il lui tendit les deux mains.

— Embrassez-moi, bonne mère, dit-il; embrassez-moi. Ce jour est un des jours heureux de ma vie.

— Comment cela? demanda la vieille.

— Écoutez, dit Guillaume, nous souffrons de notre isolement; il manque à vous deux bras forts et laborieux pour vous aider, à moi deux mains adroites et sûres pour prendre soin de ma cabane, à tous deux quelqu'un qui nous aime et que nous puissions aimer. Eh bien, ne nous quittons plus; réunissons nos misères, nos tristesses; nous en ferons peut-être de l'aisance et du bonheur. Choisissez votre place ici, bonne mère; Dieu vous a rendu une famille.

A ces mots, il s'avança vers Catherine en ouvrant ses bras, et la vieille femme s'y jeta en pleurant.

CHANT TRIOMPHAL

EN L'HONNEUR DE LOUIS III, ROI DE NEUSTRIE.

Les Northmans, en 515, avaient fait leur première apparition sur les côtes de la Gaule; mais ils avaient essuyé une sanglante défaite, et pendant trois siècles on n'entendit plus parler d'eux. Ce ne fut que vers les dernières années du règne de Charlemagne qu'ils recommencèrent à se montrer. Leurs ravages, qui n'étaient alors que bien passagers, attristèrent profondément ce prince, et lui firent prévoir tous les maux qu'ils causeraient à ses successeurs. Ses craintes n'étaient malheureusement que trop fondées; car après sa mort leurs incursions devinrent de plus en plus fréquentes, de plus en plus formidables. En 881, les fils de Louis-le-Bègue, Louis de Neustrie et Carloman, étaient engagés dans une guerre contre Boson, duc de Provence, quand les peuples de la Gaule poussèrent vers eux une clameur universelle de désespoir. Les Northmans, qui l'année précédente s'étaient emparés de Gand, venaient de faire dans les pays voisins de l'Escaut et de la Somme la plus terrible et la plus sanglante peut-être de leurs invasions. Louis de Neustrie accourut en toute hâte au secours de ses sujets, et livra bataille aux *Païens* à Saucourt, dans le Vimeu. Sa victoire fut complète; neuf mille Northmans et leur *konong* ou chef restèrent sur le champ de bataille. Mais après le combat, saisis d'une terreur panique, vainqueurs et vaincus s'enfuirent précipitamment chacun de leur côté. Néanmoins cette victoire délivra pour quelque temps les provinces envahies, et fut célébrée comme un éclatant triomphe par les historiens et les poëtes contem-

porains. Nous donnons ici la traduction *littérale* d'un chant en langue tudesque inspiré par cet événement, et dont le roi franc est le héros. Ce chant, de 118 vers rimés, divisé par strophes, devint très populaire, et deux siècles plus tard les populations ne l'avaient pas encore oublié. Comme le prouvent assez les sentiments religieux et mystiques qui prédominent, il dut être probablement composé par un moine, et peu de temps après la bataille; car le souhait de longue vie qu'on y forme pour le vainqueur ne fut pas exaucé. Le roi Louis mourut l'année suivante, âgé de vingt-deux ans.

Je connais un roi, son nom est le seigneur Ludwig, qui sert Dieu volontiers, parce qu'il l'en récompense.

Il fut, par malheur pour lui, bien jeune encore, privé de son père; mais le Seigneur prit soin de lui et devint son guide.

Il lui donna des héros, des compagnons illustres, et un trône en France. Puisse-t-il en jouir long-temps!

Il partagea ensuite ces biens avec son frère Carloman, et leurs parts furent loyales. Ces choses terminées, Dieu voulut éprouver s'il pourrait supporter quelque temps les tribulations.

Il permit l'invasion des troupes des Païens; il permit que le peuple franc fût soumis par leurs soldats.

Les uns aussitôt désertèrent, les autres furent séduits; tous ceux qui restaient fidèles au roi furent en butte à mille outrages.

Celui qui n'avait été qu'un misérable brigaud, et s'était ainsi accru en puissance, envahit les domaines du roi et devint alors un noble seigneur.

L'un était faussaire, un autre déserteur, celui-là un assassin, et chacun s'enorgueillissait de son crime.

Le roi était indigné, tout le royaume en souffrance; le Christ irrité avait permis ces misères. Mais Dieu prit en pitié toutes ces calamités; il ordonna au seigneur Ludwig de partir sur-le-champ:

Ludwig, mon roi, va secourir mon peuple; les Normands l'ont durement opprimé. — Ludwig répondit: Seigneur, je ferai ainsi, à moins que la mort ne m'empêche d'exécuter tes ordres.

Alors il obtint de Dieu le pardon de toutes ses fautes, déploya son étendard sur le rivage, et fit une expédition en France contre les Normands.

Rendant grâces à Dieu et attendant son secours, il dit: Seigneur, viens avec nous; nous t'attendons depuis si long-temps.

Puis ensuite l'illustre Ludwig parla à haute voix: Ayez bon courage, mes compagnons, mes frères d'armes. — Dieu (puisse-t-il m'être favorable!) m'a envoyé ici pour prendre vos avis et conduire mon armée.

Je ne m'épargnerai pas jusqu'à ce que je vous aie délivrés. Je veux maintenant que tous les fidèles serviteurs de Dieu me suivent.

Cette vie nous est accordée aussi long-temps qu'il plaît au Christ. Celui qui conserve nos corps sait bien aussi les défendre.

Quiconque fait ici de grand cœur la volonté de Dieu sortira sain et sauf du combat, et moi je le récompenserai. Si quelqu'un succombe, j'aurai soin de sa famille. — Après ces paroles, il saisit sa lance et son bouclier, et chevaucha rapidement.

Il voulait, certes, tirer vengeance de ses ennemis, et comme la distance qui l'en séparait n'était pas grande, il trouva les Normands.

Louange à Dieu! dit le roi, voyant enfin le but de ses désirs. Puis il s'élança hardiment, entonnant une litanie. Et tous chantaient en chœur: *Kyrie, eleison*. Le cantique était fini, le combat engagé.

Le sang monta aux joues des Francs impétueux. Alors chaque soldat se rassasia également de vengeance; mais aucun comme Ludwig.

Rapide et audacieux comme ses pères, il frappe l'un et perce l'autre. Ah! il versa à ses ennemis un breuvage bien amer. Ainsi ils périrent en cet endroit.

Que la puissance de Dieu soit bénie! Ludwig a été vainqueur. Rendons grâces à tous les saints pour cette victorieuse bataille.

Mais certes, Ludwig a été un roi heureux. Il fut grand comme le danger. Conserve-le, Seigneur, dans sa puissance!

LA MOTION DU SABLIER.

Toujours impatiente d'accomplir le vœu de la France en lui donnant une constitution, mais toujours détournée de ce but principal par son intervention obligée dans toutes les branches paralysées du pouvoir et de l'administration, l'Assemblée nationale ouvrit enfin, le 1er août 1789, l'importante discussion relative à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette louable impatience donna lieu le même jour à une motion d'abord fort bien accueillie, mais que sa bizarrerie fit ensuite rejeter.

Déjà la déclaration des droits venait d'être l'objet de plusieurs discours fort longs. M. Bouche, qui n'avait pas encore entendu prononcer le nom de *constitution*, se prit à déplorer la perte d'un temps aussi précieux: « Chacun vient ici, dit-il, faire briller ses talents et son génie. Ces discours d'apparat sont sans doute fort agréables; mais combien de retards une telle abondance de paroles apportera à la constitution! Je propose un moyen d'accélérer vos délibérations: c'est d'inviter M. le président à avoir sur son bureau un sablier de cinq minutes seulement; quand l'un des bassins sera rempli, M. le président avertira l'orateur que son temps est passé. » Et la majorité d'applaudir à ce moyen expéditif. M. le curé du Vieux-Poussange, craignant qu'on n'en remît l'emploi au lendemain, pria M. le président de placer sa montre sur la table en attendant qu'on se fût procuré un sablier.

Mais la réflexion ne tarda pas à faire sentir l'inconvenance et l'impossibilité d'assujettir la logique et l'éloquence à la tyrannie de l'horloge. Quelques membres attaquèrent la motion d'une manière sérieuse; M. le comte de Clermont-Tonnerre la combattit avec la seule arme qu'elle méritât, l'ironie.

« Convient-il à l'Assemblée nationale, appelée pour rétablir la liberté en France, de commencer par enlever la liberté des suffrages?

» . . . .

» Dans aucune assemblée on n'a jamais restreint l'orateur à cinq minutes pour s'expliquer sur les grands comme sur les petits objets. Ces moments sont trop rapides pour un peuple qui n'est pas encore accoutumé à délibérer. Les Anglais, qui depuis long-temps sont faits à la forme délibérative, parlent cependant une heure, deux heures, et quelquefois plus. Je... je n'en saurais dire davantage... J'en demande bien pardon à la nation, mais je ne sais plus ce que je dis: la crainte de passer les cinq minutes m'empêche de rallier aucune idée; et cet exemple de l'effet funeste que produirait la motion de M. Bouche vaut mieux que toutes les raisons que je pourrais employer. »

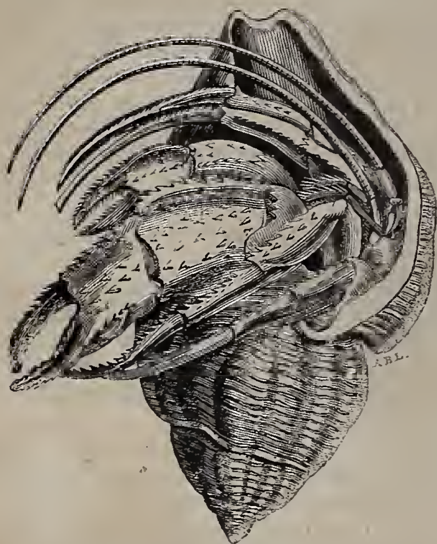
La motion du sablier succomba sous ce trait ingénieux. (Extrait du *Choix de rapports, opinions et discours*, etc.)

BERNARD L'ERMITE.

Les habitants de la partie de notre territoire qui est baignée par la Manche, connaissent sous le nom de *Bernard l'Ermite*, d'*ermite*, de *soldat*, un petit animal marin fort singulier, que l'on rencontre toujours blotti dans une coquille univalve, comme un cénobite dans sa cellule, comme un soldat sous sa guérite pendant l'orage. Si on l'examine attentivement, on reconnaît qu'il n'est attaché par aucun organe à sa coquille, et qu'il n'a pas la moindre ressemblance avec les mollusques logés dans des enveloppes de ce genre. Les naturalistes le rangent dans la classe des crustacés décapodes, et comprennent, sous le nom général de *paguriens*, une tribu composée de crustacés qui vivent pour la plupart dans des coquilles univalves, marines ou terrestres, ou même dans des polypiers de l'espèce des alcyons.

L'étude approfondie des anomalies que l'on rencontre dans la nature, conduit toujours à reconnaître, dans la déviation même aux règles générales, une confirmation nouvelle de la sagesse des lois établies par le Créateur pour la conservation des espèces. Par quel singulier hasard, pourrait-on se demander, un crustacé, qui doit être déjà pourvu d'une carapace, cherche-t-il à s'abriter dans une enveloppe solide qui n'était pas faite pour lui? La réponse est simple: tirez l'animal de sa coquille, et vous verrez que son abdomen est dans un état presque complet de mollesse, et re-

couvert d'une simple membrane qui ne saurait le préserver contre les attaques des poissons affamés, ni résister aux frottements et aux chocs contre les galets et les rochers de la côte. C'est donc par nécessité et par instinct de conservation que le pagure, à peine éclos, cherche asile dans une habitation à la fois solide et légère, qu'il peut transporter partout avec lui.



(Bernard l'Ermite. — Pagure.)

Ces crustacés ont été connus des anciens, et la singularité de leur accoutrement les a toujours fait remarquer. Quoique Aristote eût observé qu'ils ne sont pas adhérents à leur coquille comme le sont les pourpres et les buccins, et qu'on peut la détacher facilement, il dit qu'on peut considérer le pagure comme un testacé ou comme un crustacé, et il le range à la suite des mollusques.

Parmi les modernes, Swammerdam est le seul qui affirme avoir vu les tendons servant à attacher ces crustacés à leurs coquilles; il les décrit, et il conclut que la coquille des pagures forme une partie intégrante de l'animal comme pour le limaçon. Cette assertion a été complétement réfutée, et l'on sait positivement aujourd'hui que les pagures sont privés de l'organe sécréteur que possèdent les mollusques pour la formation des coquilles.

D'autres erreurs bien plus grossières encore ont été commises sur les pagures. Aristote, d'après les principes de la philosophie naturelle de son temps, croyait qu'ils sont formés originairement de terre et de vase. Suivant Ulloa, la morsure qu'ils font avec leurs pinces produit les mêmes accidents que la piqûre du scorpion. Quelques auteurs ont avancé qu'ils faisaient périr le propriétaire naturel de la coquille dans laquelle ils veulent s'établir.

Toutes ces assertions sont fausses: on sait très bien qu'il n'existe pas d'animal qui ne naisse d'animaux semblables; la morsure des pagures n'offre rien de dangereux, et on est certain qu'ils ne s'emparent que des coquilles vides.

Au reste, les mœurs de ces crustacés sont encore peu connues. Quelques espèces choisissent de préférence, pour demeure, des coquilles toujours de même forme; on en rencontre qui se logent constamment dans des *murex;* les uns, à cause de la longueur de leur abdomen, semblent ne se plaire que dans les cérites; d'autres habitent indifféremment des coquilles de différentes figures; on en rencontre dans les cavités des polypiers, et même dans des trous de vieux bois cariés. Il y a des espèces qui font leurs pontes près des bords où la mer accumule des détritus de petites coquilles vides, afin que leurs petits puissent se choisir au plus tôt un berceau protecteur. Il en est qui n'abandonnent jamais les grandes profondeurs; d'autres qui se tiennent à quelques mètres seulement sous l'eau, dans les lieux fangeux, ou passent leur vie à rôder le long des rochers du rivage. On en trouve enfin qui vivent habituellement sur terre, et même qui sont entièrement terrestres, à Saint-Domingue et aux Antilles. Latreille a formé de ces derniers un genre qu'il a désigné sous le nom de *cénobite.*

Tous les ans, à l'époque de la mue, le pagure ayant grossi, et se trouvant trop à l'étroit dans son domicile, se voit obligé d'en chercher un autre plus spacieux; alors il entre à reculons dans presque toutes les coquilles vides qu'il rencontre, se replace promptement dans celle qu'il vient de quitter, et continue ses recherches jusqu'à ce qu'enfin il ait trouvé une habitation assez spacieuse. Suivant quelques auteurs, lorsqu'un pagure pressé de changer de logement en rencontre un autre possesseur d'une coquille qui paraît lui convenir, un combat s'engage jusqu'à ce que le plus faible soit obligé de céder la place au plus fort. Cette époque du renouvellement de l'habitation est fatale aux pagures; car les poissons les guettent sans cesse pour en manger la chair dont ils sont très friands. Aussi Ulloa prétend que le pagure qui s'est aventuré hors de sa coquille s'empresse, dès que quelque danger le menace, d'y retourner et d'y rentrer à reculons, cherchant à en fermer l'ouverture avec ses pinces.

Dans leur jeunesse, ces crustacés s'enfoncent entièrement dans leur coquille; plus avancés en âge et ayant grossi, leurs serres et les deux pattes suivantes se montrent presque toujours au-dehors, les autres restent cramponnées au fond du gîte. Soit qu'ils se promènent sur les rochers, hors de l'eau, ou qu'ils se traînent dans ce liquide, leurs palpes et leurs antennes sont dans un mouvement continuel.

Les pagures, comme les écrevisses, sont avides de matières animales; on les voit quelquefois rassemblés par troupes sur des corps morts dont ils dévorent et se disputent les lambeaux. Comme elles, ils forment pour l'homme un aliment recherché dans certains pays. Suivant M. Bory de Saint-Vincent, les habitants des côtes du Calvados les mangent avec plaisir; suivant Rochefort, il en est de même aux Antilles. L'abdomen des pagures est souvent employé par les pêcheurs comme appât. Ce genre d'animaux dont l'existence est si bizarre, n'est donc pas inutile à l'homme.

Le *pagure Bernard*, dont nous donnons ici la figure, se trouve sur nos côtes de l'ouest de la Manche, et plus au nord jusqu'en Irlande. La taille moyenne est de 12 centimètres environ; mais elle peut devenir plus grande.

Charles-Quint a dit qu'un homme qui sait quatre langues vaut quatre hommes.

Le Millenium ou règne de mille ans; les Millénaires. — On appelait Millénaires ceux qui pensaient qu'avant la fin du monde il y aurait sur la terre, pour les élus, mille ans de prospérité temporelle sous le gouvernement visible du Christ. Cette idée, reste de celles qui chez les Juifs se rattachaient au règne terrestre du Messie, a été énoncée par un nombre assez considérable d'auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Elle est dans saint Irénée aussi complétement que possible; elle est même dans l'Apocalypse.

Hist. de la litt. franç. avant le douzième siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ECOLE FLAMANDE.

GERARD DOW.



(La mere de Gerard Dow, portrait connu sous le nom de *la Devideuse*. – D'après une gravure de Wille.)

Gérard Dow (on prononce *Dou*) est né à Leyde en 1613 et mort dans la même ville en 1680. Son père se nommait Dowe Janszoon. Il consulta le goût de son fils, et lui donna d'abord pour maître Barthelemi Dolendo, graveur. Après quelques années consacrées à l'étude du dessin, le jeune artiste sortit de cet atelier et fut admis à apprendre la peinture, d'abord chez un peintre sur verre, ensuite sous la direction de Rembrandt. C'est l'un des meilleurs élèves de ce grand maître; il lui ressemble souvent par la vigueur, par l'harmonie de la couleur, et par le clair obscur, mais il a moins d'imagination; jamais il ne s'est élevé aux compositions religieuses ou historiques. Presque tous les sujets de ses tableaux sont empruntés aux scènes les plus simples de la vie domestique, et même, dans cette sphère modeste, il a généralement évité tout ce qui pouvait ressentir l'action ou les passions. Ses personnages sont toujours représentés assis dans une chambre, ou à demi-corps près d'une fenêtre. C'est, pour nous servir de l'expression d'un savant critique, un patient et laborieux imitateur de la nature immobile ou dans un très faible mouvement. Sous ce rapport il est inférieur à Teniers; mais il surpasse les peintres de toutes les écoles par l'étude et la perfection

des détails. Pour exprimer l'idée qu'un tableau est entièrement terminé dans toutes ses parties, on dit communément *qu'il est fini comme un Gérard Dow*. Ce qu'on rapporte des soins qu'il prenait pour arriver à une analyse aussi complète et aussi minutieuse semble à peine croyable. En véritable Hollandais, il regardait la poussière comme un fléau. Pour s'en garantir sûrement, il avait choisi un atelier dout la fenêtre s'ouvrait sur un canal. On broyait ses couleurs sur uu cristal. Il enfermait soigneusement sa palette et son pinceau. Le matin, il entrait doucement, se plaçait sur sa chaise, où, après être resté immobile jusqu'à ce que le plus petit duvet ne fût plus dans l'air, il ouvrait sa boîte, en tirait, avec le moindre mouvement qu'il pouvait, sa palette et ses pinceaux, et se mettait à l'ouvrage. Il avoua lui-même à ses amis qu'il lui était arrivé de travailler assidument pendant trois jours pour peindre un manche à balai. On jugera s'il était commode de lui servir de modèle. Une autre fois il passa cinq jours à peindre, dans une très petite dimension, la main d'une dame qui attendait avec impatience son portrait. « Il n'eût pensé avoir rien fait, dit Taillasson, s'il eût oublié de rendre compte des lignes presque invisibles de la nature. Lorsqu'il peignait une poule, il n'oubliait pas les plus petites parties des plus petites plumes; s'il peignait un tapis, aucun point n'était omis, même dans l'ombre; ce n'est qu'à l'aide d'une loupe qu'on peut bien apprécier tout le fruit de ses soins inaccessibles à la meilleure vue. » Ce fini extrême où se complaisait Gérard Dow a fait naître un soupçon assez singulier dans l'esprit de John Burnett, l'auteur des *Notions pratiques sur l'art de la peinture;* « Pour peindre un tapis, dit-il, Gérard Dow semble avoir ébauché ses lumières et ses ombres d'une manière large; et pendant qu'elles étaient encore fraîches, y avoir appliqué un morceau d'étoffe très fine, de manière à reproduire l'impression d'un tissu, puis avoir retouché après, dans les lumières, chaque fil avec une teinte claire, et, dans les ombres, chaque fil avec des touches obscures, tout en faisant accorder les lignes avec l'ondulation des plis; et de cette manière il a obtenu une grande apparence de vérité dans les détails, tout en conservant la largeur dans l'effet. » Il nous est difficile de partager cette conjecture, qui ne suffirait pas d'ailleurs pour expliquer les prodiges du maître; car les étoffes les plus fines qui existent paraîtraient grossières comparées à celles de la plupart de ses tableaux. On serait du reste très injuste envers Gérard Dow si l'on supposait que son mérite est uniquement celui de la patience. Ce n'était pas un froid copiste; il était doué du sentiment réel de l'artiste. La vérité simple et naïve qui respire toujours sur sa toile a beaucoup de charme. Ses figures ont un caractère de douceur et d'honnêteté qui cause de paisibles et heureuses émotions. Le mal physique ou moral ne tient dans ses compositions aucune place. Nous ne connaissons que deux sujets où il ait peint la douleur; — *la Femme hydropique*, son chef-d'œuvre peut-être : il semble que par un choix habile des circonstances il se soit étudié à atténuer et presque à détruire l'idée triste que cette scène devait naturellement faire naître. La femme souffrante est entourée de soins si pieux, il règne autour d'elle tant d'aisance et même de luxe, la lumière qui descend dans la chambre est si douce et si caressante, qu'on perd le souvenir de la maladie; — *l'Arracheur de dents:* mais ce sujet, dont il y a plusieurs variantes, est rendu comiquement. Dans tous les autres tableaux, on ne voit que de bonnes gens, exempts de toute inquiétude, tendres, pieux, aimables; de jeunes filles travaillant à leur fenêtre, en laissant tomber un regard paisible sur les passants ou sur une petite cage à demi cachée sous les branches de vigne. Ailleurs, c'est le père de Gérard Dow qui, en prenant son modeste repas, écoute avec une religieuse attention sa vieille épouse lisant la Bible. Gérard Dow aimait certainemeut beaucoup sa mère; il s'est plu à la peindre bien souvent, devidant, lisant ou priant, et toujours il a donné une bonté et une sérénité parfaites à sa physionomie. Après avoir parcouru toutes ses œuvres, après avoir assisté à toutes les scènes de sa vie privée dont son pinceau a consacré le souvenir, loin de songer à lui faire un reproche de ne pas avoir donné un plus puissant essor à son inspiration, on est presque tenté de lui porter envie, on se sent du moins pénétré pour lui d'une sincère estime, et l'on s'écrie volontiers avec un écrivain qui l'a très ingénieusement apprécié : « Admirons, aimons Gérard Dow, ce peintre scrupuleux imitateur de la nature, dont les travaux constants nous ont si bien fait connaître l'intérieur et tous les détails des modestes ménages de la Hollande, et qui, par les objets qu'il faisait son bonheur de peindre, nous a montré l'heureuse paix de tout ce qui l'environnait, et celle qui régnait dans son cœur. »

RAPPORTS

ENTRE LES GRECS ANCIENS ET LES GRECS MODERNES.

On s'imagine généralement qu'il ne subsiste plus en Grèce d'autres vestiges de l'antiquité que les ruines de quelques monuments sublimes. C'est là une idée fausse dont les voyageurs ne tardent pas à revenir quand ils ont vécu seulement quelques mois avec les Grecs. Un fait qui suffirait à lui seul pour déposer du contraire, c'est le costume et le nom même qu'ont adoptés les nouveaux *Hellènes*.

Certes, le christianisme a puissamment contribué à l'affranchissement des Grecs modernes; mais la Grèce ancienne a été de moitié avec lui dans l'accomplissement de cette œuvre. C'est vêtus de la foustanelle blanche des soldats de Pyrrhus que, le sabre dans une main et la croix dans l'autre, les Palikares combattaient les Turcs. C'est réellement au souvenir des Thermopyles que Marco-Botzaris expirait martyr de la liberté et de la Panagia (sainte Vierge); au souvenir de Salamine que Canaris, après avoir reçu la sainte hostie des mains du patriarche, s'élançait sur son brûlot, prêt à rendre son âme à Dieu et à léguer son nom à l'histoire.

A peine échappés du joug musulman, les Grecs firent appel à la politique de leurs ancêtres, et prenant conseil de Solon, d'Aristide, de Socrate et de Démosthènes, tentèrent de renouveler la république d'Athènes. Cet essai dura d'autant moins qu'ils n'avaient plus les vertus paternelles, et qu'après la chute de Capo-d'Istria, leur nouveau Pisistrate, frappé comme Hipparque par un autre Aristogiton, les grandes puissances, n'attendant pas la résurrection de Périclès, leur interdirent de pousser plus loin cette répétition de l'antiquité classique, et les obligèrent d'entrer dans l'ère des monarchies modernes, sous le sceptre écolier d'un adolescent bavarois, né d'un protocole. Quoi qu'il en soit de l'issue de ce prélude, ses rapports d'analogie avec la démocratie athénienne ne sauraient prêter matière au doute.

Et que l'on ne croie pas que c'est là un fait accidentel, une réminiscence passagère; non. Les traces qu'a laissées la Grèce ancienne dans les coutumes, dans les idées, dans les mœurs des Grecs modernes, sont trop profondes pour qu'elles aient jamais dû s'effacer. La révolution a exalté en eux l'élément hellénique, mais ne l'y a pas créé.

Il faut excepter cependant les Grecs de Constantinople sur lesquels le passé byzantin a eu une action d'autant plus intense que leur caractère fut toujours distinct de celui des Hellènes. Chez eux, il y a bien encore du grec ancien, mais en petite quantité, et c'est le grec du Bas-Empire qui a pris le dessus. Quant aux Grecs de l'Archipel, du Péloponèse, de l'Epire et de la Thessalie, l'antiquité hellénique et même un peu païenne les domine. Dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils pensent, dans ce qu'ils disent, elle est partout présente, et tantôt dans leurs vertus, plus souvent dans leurs vices, c'est toujours elle qu'ils reproduisent.

Quoique détrôné par la religion chrétienne, le paganisme a imposé ses temples et quelques unes de ses superstitions

au clergé grec. Le seul moyen de faire oublier aux Athéniens convertis le chemin du Parthénon et de leurs autres monuments sacrés, ce fut d'en faire autant d'églises chrétiennes. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, le temple de Thésée devint l'église de saint George. Aujourd'hui encore, comme du temps de Codrus peut-être, quand un cheval est atteint d'une certaine épidémie, le paysan auquel il appartient vient le promener trois fois autour de cet admirable temple. A la fin du troisième tour, l'animal doit être guéri, et, dans la croyance de tous les Nestors de village, s'il meurt en dépit du remède, ce ne peut être que d'une autre maladie.

La condition des femmes grecques est à peu près ce qu'elle était jadis, c'est-à-dire fort inférieure à celle de l'homme. Dans l'église, elles ont une place à part, et dans la maison, elles sont reléguées au gynécée. Toutefois, à Nauplie, à Athènes, à Syra, leur sort s'est beaucoup amélioré depuis la révolution.

Les jeux des Grecs, leurs délassements, rappellent à chaque instant la Grèce ancienne. Seulement, à la suite d'un long esclavage, c'est encore avec une indolence empreinte de mélancolie qu'ils mènent leurs danses helléniques et s'accompagnent de la voix en formant des pas. Autant que leurs pères, peut-être, ils sont passionnés pour les exercices gymnastiques, et ils y déploient la même souplesse et la même force.

Pour être devenus ignorants, ils n'en sont pas moins restés ingénieux et artistes, toujours passionnés pour le beau idéal. Mais dans leur vanité patriotique et héréditaire, ils se font un mérite personnel des chefs-d'œuvre de leurs ancêtres. Il n'est pas rare d'entendre un Grec adresser cette question à un étranger qui admire avec lui les restes du Parthénon ou du temple de Thésée : « Hein ! vous autres, êtes-vous capables de faire aussi bien que nous ? »

De même, en vous montrant le théâtre de la bataille de Marathon, un *cicerone* grec vous parlera de ce fait d'armes qui compte plus de deux mille ans, comme un vétéran de Napoléon parle de la bataille d'Austerlitz, et il vous dira très sérieusement : « Nous étions ici, les Perses étaient là... Au commandement de Miltiade, les nôtres fondirent avec impétuosité sur l'ennemi. » Un peu plus, si vous ne mettiez un frein à son imagination lancée, il vous apprendrait combien il a tué de Perses de sa propre main.

Un autre trait de ressemblance avec les Hellènes, c'est leur étonnante facilité d'élocution. Si quelques uns en abusent et tombent dans la loquacité, la plupart sont réellement orateurs et captivent forcément l'attention. Ce sont toujours bien les Grecs éloquents qu'admiraient les Romains, que venait étudier Cicéron, et dont Horace a fait l'éloge. Les grandes traditions de l'art se sont effacées avec l'indépendance et la vie politique; mais la nature est restée.

Aux funérailles, les pleureuses publiques improvisent, en l'honneur du mort, des oraisons funèbres et des chants poétiques en se frappant la poitrine, en déchirant leurs vêtements, et parfois même en s'arrachant les cheveux. Seulement, elles ont la précaution ce jour-là de s'affubler de leurs plus vieux habits, et ne portent atteinte à leur chevelure d'ébène, ordinairement très abondante, même à la fin de leur carrière, que si les héritiers du défunt sont fort riches et non moins généreux. Encore, dans ce dernier cas, usent-elles de ménagements infinis ou de faux cheveux, à l'exemple des pleureuses antiques, s'il faut en croire les mauvaises langues du pays. Eh bien! malgré cette comédie révoltante, elles sont si profondément artistes, que par moment elles trouvent des accents de passion et des inspirations lyriques qui remuent et qui émeuvent jusqu'aux larmes. Devant la dépouille à peine froide d'un Palikare, mort subitement et étendu, à la manière grecque, sur le lit du repos, le visage découvert et le corps revêtu de sa foustanelle et de son costume doré, j'ai entendu l'une d'elles s'écrier en deux beaux vers sortis du cœur et presque helléniques : « Ce matin encore, Georges, en souriant tu roulais tes doigts dans les cheveux blonds et bouclés de ton petit enfant, et maintenant voilà ton petit enfant assis à terre qui, en attendant ton réveil, joue, sans le savoir, avec les franges de ton linceul. »

Les habitants du Magne, que les Turcs n'ont jamais pu soumettre dans leurs montagnes, se donnent pour les descendants directs des anciens Spartiates. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont conservé leur passion pour la liberté et pour le vol. Dans ce dernier genre, ils ont même beaucoup moins de scrupule que leurs pères; car ils ne prennent aucun soin de se cacher. Qui le croirait? ils sont parvenus à concilier le larcin avec l'hospitalité, qui est une de leurs plus grandes vertus. Comme, une fois l'étranger assis à leur foyer, sa personne et ses biens sont inviolables pour eux-mêmes, du plus loin qu'ils le voient venir ils courent à sa rencontre pour le dépouiller avant qu'il ait touché le seuil de leur demeure. Si l'étranger ne s'exécute qu'à regret, ils lui disent en manière de consolation : « Un autre ne vous prendrait-il pas votre bagage? Eh bien, autant moi, qui vais devenir votre ami, que cet autre. » Du reste, il faut ajouter que c'est le Magne qui a fourni à la révolution son personnage le plus pur, le vénérable Mavromichalis (Petro-Bey), ce Lafayette de la Grèce, dont la probité a forcé au respect et à l'estime même les Turcs.

Comme on le voit, les traces de l'antiquité ne sont ni rares ni douteuses dans la Grèce moderne. Les différentes provinces, les diverses classes, ont toutes conservé quelque chose qui a résisté aux changements des institutions religieuses et politiques comme aux révolutions du temps. Mais ceux qui ont le plus gardé du passé sont les Palikares : en eux se résument les qualités helléniques, bonnes ou mauvaises; en eux revivent jusqu'aux temps homériques. C'est dans leurs rangs surtout, ou plutôt dans leurs groupes, que se retrouvent de nombreuses contrefaçons des Achille, des Ulysse, des Diomède et des Ajax. Beaux discours, prouesses brillantes, poses théâtrales, besoin d'aventures; mélange de démocratie et de fédéralisme, embûches, ravissements, pillage; mais aussi amour du beau idéal, dévotion à la patrie, culte de la liberté, rien ne manque pour que le type soit complet.

Il fait beau les voir dans leurs camps, sous leurs tentes artistement dressées sur les hauteurs les plus pittoresques, danser la *pyrrhique*, s'exercer à la course, lancer le disque, aiguiser leur armes, parer leur corps, huiler leur chevelure, vivre enfin comme sous les murs de Troie, en attendant le signal de ces petites guerres où, comme à Troie encore, l'on parade et l'on jase long-temps avant de se faire mordre la poussière. Ah! c'est pour eux surtout qu'il est permis de dire qu'Homère est un second Moïse, et l'Iliade un autre Pentateuque.

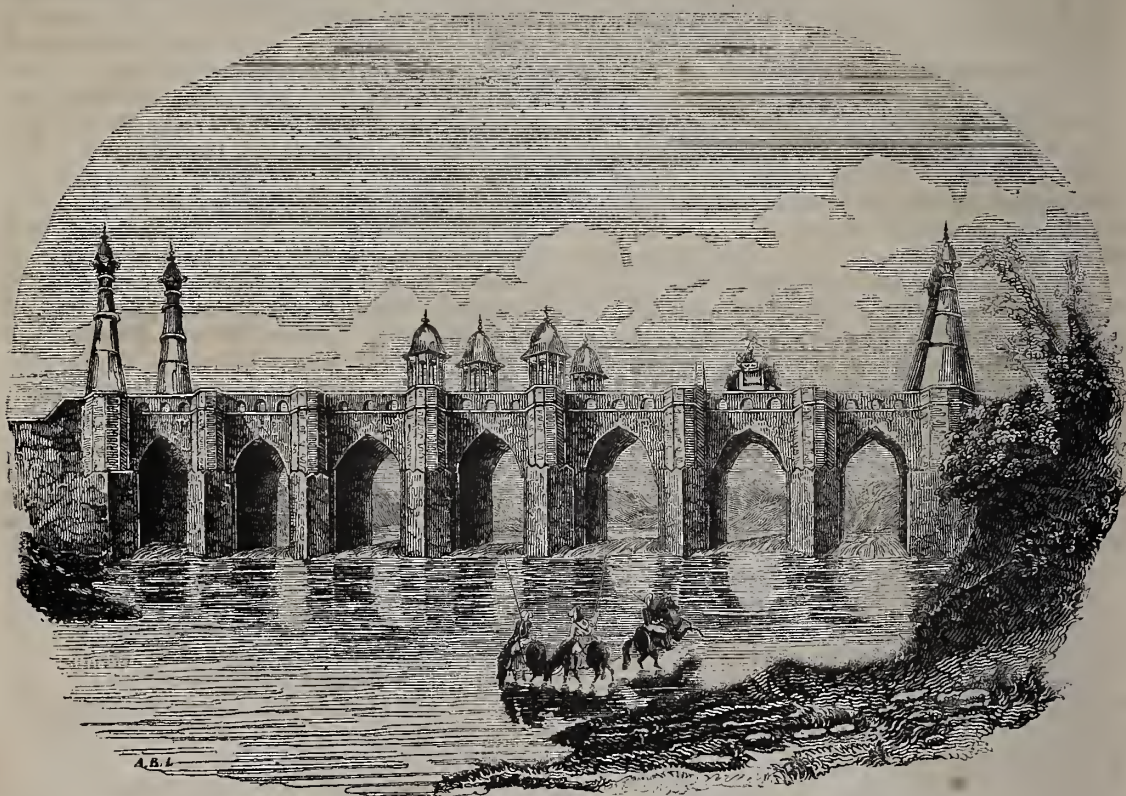
Langue de sauvages américains. — Les Iroquois, les Sioux, les Mohicans, ont dans leur grammaire d'étonnantes ressources pour exprimer par un mot des idées très complexes. Il y a au Thiroki un verbe qui veut dire : *Je me sers d'une cuiller*, et un autre qui signifie : *Je me sers de plusieurs cuillers.* On peut d'un seul mot dire : *Cet homme a été tué, moi présent*, ou dire : *Cet homme a été tué, moi n'y étant pas.* Il y a chez ce peuple, assez malpropre, treize verbes différents qui signifient : *Je lave.* L'un veut dire : *Je me lave dans un fleuve;* un second : *Je me lave la tête;* et ainsi de suite pour exprimer : *Je lave mon visage; je lave le visage d'un autre; je lave mes mains; je lave les mains d'un autre; je lave mes habits; je lave un vase; je lave un enfant; je lave de la viande.* Une altération quelquefois assez légère dans la forme du mot exprime ces modifications diverses de l'idée. Mais au fond cette richesse apparente est pauvreté. Rien n'est plus con-

traire à la netteté du discours qu'une telle exubérance de formes complexes. Rien ne s'oppose plus à la liberté de l'analyse que cette synthèse obligée. Voilà treize manières de dire : *Je lave*, pour treize occasions prévues d'employer le verbe. Mais vienne une quatorzième, à laquelle la grammaire thiroki n'a pas songé, et la langue fera défaut ; car, aucun de ces treize moyens d'exprimer l'idée générale, toujours dans un rapport déterminé, ne saurait servir pour désigner un rapport nouveau ; et il serait impossible, par exemple, de dire : *Il s'est lavé de son crime.*

Hist. littér. de la France, par J.-J. Ampère.

UN PONT DANS LE MEWAR.

Ce pont est situé à Noorabad, près d'Oudipour, ville principale de la province de Mewar dans le Radjasthan. On l'appelle *Taili-ca-poul*, ou *Pont du marchand d'huile*, parce qu'il fut construit jadis pour faciliter cette branche de commerce très importante. Les *tailis*, ou marchands d'huile, parcourent le pays avec des bœufs chargés d'outres ; ils s'entendent entre eux pour élever à leurs frais les édifices qui peuvent protéger ou étendre leur industrie. Non loin du pont que nous représentons on voit un caravanserail d'une architecture élégante, qui porte aussi leur nom. Les environs sont couverts de ruines précieuses, surtout de tombeaux. La cité d'Ar ou Ahar à laquelle appartiennent ces restes qui attestent la magnificence de l'ancienne civilisation du Radjasthan, est consacrée aux manes des princes d'Oudipour. La plupart des cénotaphes sont de petits monuments d'un goût très pur, surmontés de voûtes sculptées que portent de belles colonnes rangées sur des terrasses ; ils sont tout entiers en marbre blanc tiré des carrières de Kankerowli.



(Le pont de Noorabad, dans le Mewar, d'après un dessin du capitaine Waugh.)

LES DOUZE ORDRES DE BATAILLE.

Le but d'une bataille offensive est de chasser l'ennemi de la position qu'il occupe tout en entamant son armée. On peut y parvenir, soit en culbutant sa ligne sur un point quelconque de son front, soit en la débordant pour la prendre en flanc et à revers, soit enfin en faisant concourir ces deux moyens à la fois. Pour cela, il faut que l'armée offensive se dispose suivant un ordre de bataille approprié au genre d'attaque qu'elle se propose d'essayer.

Le général Jomini indique douze espèces d'ordres de bataille. Les figures ci-jointes les représentent.



N° 1. *L'ordre parallèle simple.* — Cet ordre est le plus élémentaire, mais aussi le plus mauvais ; car il n'y a aucune science de tactique à faire combattre les deux armées à chances égales, bataillon contre bataillon. On peut sans doute gagner une bataille en l'adoptant, mais la victoire restera nécessairement à celui qui aura les meilleures troupes, et qui les engagera le plus à propos et avec les meilleures manœuvres.



N° 2. *L'ordre parallèle avec un crochet sur le flanc.* — Cet ordre se prend le plus ordinairement dans une position défensive. Le crochet se trouve quelquefois fort exposé.



N° 3 *L'ordre parallèle renforcé sur une aile* est plus

favorable que les deux premiers et plus conforme au principe général de la tactique, qui est de porter toute la masse de ses efforts sur un point.



N° 4. *L'ordre parallèle renforcé sur le centre* est analogue au précédent, avec cette seule différence que l'effort principal de la bataille, au lieu de se porter sur une aile de la ligne ennemie, se portera sur son centre.



N° 5. *L'ordre oblique simple ou renforcé sur une aile* est celui qui convient le mieux à une armée faible qui attaque une armée supérieure. Ses avantages sont faciles à apercevoir, car tout en portant le gros des forces sur un seul point de l'armée ennemie, il refuse l'aile affaiblie en la tenant loin de l'ennemi, de manière à le tenir en respect dans cette partie de la ligne; et cette aile qui se refuse peut servir de réserve à la partie agissante. Cet ordre de bataille paraît avoir été inventé par les Grecs. C'est lui qui fut employé par Epaminondas aux célèbres affaires de Leuctres et de Mantinée. C'est également à lui que Frédéric-le-Grand fut redevable de la victoire de Leuthen, qui a tant contribué à l'établissement de la monarchie prussienne.



N°s 6 et 7. *L'ordre perpendiculaire sur une ou sur deux ailes* ne peut être considéré que comme une formule de pure théorie; car l'armée attaquée perpendiculairement ne manquerait pas de changer son front de bataille pour faire face à son ennemi, et l'armée assaillante elle-même, pour engager la bataille, serait obligée de quitter la perpendiculaire pour s'aligner au moins en partie dans le sens de l'autre armée. L'attaque sur deux ailes ne peut être avantageuse que quand l'armée assaillante est très supérieure, car autrement, divisant ses forces, elles s'exposerait à être plus facilement rompue.



N° 8. *L'ordre concave sur le centre.* — Cet ordre peut être très bon par suite des événements de la bataille, quand l'ennemi s'engageant imprudemment dans le centre qui cède devant lui se laisse envelopper par les deux ailes. Mais si on prenait un pareil ordre avant la bataille, l'ennemi ne manquerait pas de tomber sur les ailes qui se présenteraient à lui par le flanc, c'est-à-dire dans la position la plus désavantageuse. Cet ordre de bataille a joui d'une grande célébrité, car c'est en l'adoptant pendant l'engagement des deux armées qu'Annibal remporta sur les Romains la fameuse victoire de Cannes. Au lieu de disposer l'armée suivant une courbe, il paraît plus rationnel de lui donner la



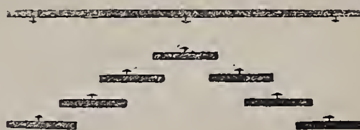
figure d'une ligne brisée rentrant vers le centre et échelonnée. Cet ordre n'a pas l'inconvénient de prêter le flanc comme le demi-circulaire. Néanmoins il perd également ses avantages si l'ennemi, au lieu de s'enfoncer vers le centre, donne simplement sur les ailes. Au surplus, c'est en se formant sur cet ordre échelonné que les Anglais ont gagné les deux célèbres victoires de Crécy et d'Azincourt.



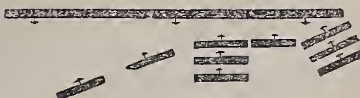
N° 9. *L'ordre convexe saillant au centre* se prend ordinairement après le passage d'un fleuve, quand on est forcé de refuser les ailes pour demeurer appuyé au fleuve et couvrir les ponts, ou bien encore avant le passage d'un fleuve et pour les mêmes raisons. L'armée française le prit à la bataille de Fleurus en 1794, et réussit, parce que le prince de Cobourg, au lieu de diriger toutes ses forces sur le centre, les éparpilla en différentes directions, et notamment sur les deux ailes. Ce fut aussi l'ordre de l'armée française à la bataille d'Essling.



N° 10. *L'ordre échelonné sur les deux ailes* est à peu près dans le même cas que l'ordre perpendiculaire sur les deux ailes. Cependant il y a cet avantage que le centre étant moins ouvert, il n'est pas aussi facile à l'ennemi de s'y jeter et de diviser l'armée.



N° 11. *L'ordre échelonné sur le centre* peut être employé avec succès, contre une armée trop étendue, parce que le centre n'étant pas soutenu par les ailes pourrait être accablé sans difficulté dans cet isolement. Mais si les ailes ennemies pouvaient venir tomber à propos sur les flancs du premier échelon, le succès de la bataille pourrait se trouver promptement compromis. Il y a un exemple de cette disposition dans l'attaque du camp retranché de Bunzelwite par Landon.



N° 12. *L'ordre en colonnes sur le centre et sur une aile*

est encore préférable au précédent pour l'attaque d'une ligne contiguë. Il est peut-être même le plus rationnel de tous les ordres de bataille. L'aile qui se trouve serrée entre l'attaque du centre et celle de l'extrémité est exposée à une perte presque certaine qui entraîne celle du reste de l'armée. Ce fut cet ordre de bataille qui fit triompher Napoléon aux affaires de Ligny et de Wagram. Il employa également cette manœuvre à Bautzen et à Borodino, mais avec un succès moins décisif, à cause d'incidents particuliers qui dérangèrent ses calculs. « Nous devons observer, remarque au sujet de cet ordre de bataille le général Jomini, que ces différents ordres ne sauraient être pris au pied de la lettre comme les figures géométriques les indiquent. Un général qui voudrait établir sa ligne de bataille avec la même régularité que sur le papier ou sur une place d'exercice, serait incontestablement trompé dans son attente et battu, surtout d'après la méthode actuelle de faire la guerre. Au temps de Louis XIV et de Frédéric, lorsque les armées campaient sous des tentes presque toujours réunies; lorsqu'on se trouvait plusieurs jours face à face avec l'ennemi; qu'on avait le loisir d'ouvrir des marches ou chemins symétriques pour faire arriver ses colonnes à distances uniformes, alors on pouvait former une ligne de bataille presque aussi régulière que sur les figures tracées. Mais aujourd'hui que les armées bivouaquent, que leur organisation en plusieurs corps les rend plus mobiles, qu'elles s'abordent à la suite d'ordres donnés hors du rayon visuel, et souvent même sans avoir eu le temps de reconnaître exactement la position de l'ennemi; enfin, que les différentes armes se trouvent mêlées dans la ligne de bataille, alors tous les ordres dessinés au compas doivent nécessairement se trouver en défaut. Aussi ces sortes de figures n'ont-elles jamais servi qu'à désigner une disposition approximative, un système. »

Une bonne cause ajoute aux avantages de la guerre le courage et la confiance. L'indignation contre l'injustice augmente la force, et fait que l'on combat d'une manière plus déterminée et plus hardie. On a même sujet de présumer qu'on a Dieu pour soi, parce qu'on y a la justice, dont il est le protecteur naturel. On perd cet avantage quand on fait la guerre sans nécessité et de gaieté de cœur. De sorte que, quel que puisse être l'événement selon les terribles et profonds jugements de Dieu, on peut dire, lorsqu'on ne met pas la justice de son côté, que l'on combat toujours avec des forces inégales. BOSSUET, *Polit. tirée de l'Ecrit.*

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(Suite. — Voy. p. 257 et 297.)

Au point du jour je me mis en route. Je n'avais plus de bagage à porter, mais j'avais un poids bien lourd sur le cœur. A Walsal, je demandai à un homme qui vendait des bas dans le marché s'il me serait possible de trouver du travail dans les environs : il me répondit qu'il n'y avait de métiers à bas qu'à Birmingham. Je me dirigeai donc vers Birmingham. Je ne saurais dire l'étonnement qui me saisit en entrant dans cette ville. La beauté et la solidité des maisons, l'étendue et la propreté des rues, me parurent admirables. Ce qui me surprit surtout, ce fut la population : elle allait, venait, causait, gesticulait, avec une vivacité dont je n'avais encore eu auparavant aucune idée. Jusqu'alors j'avais vécu parmi des gens endormis, je me trouvais tout-à-coup au milieu de gens éveillés. Même en marchant, ils faisaient résonner le pavé autrement qu'à Derby ou à Nottingham : chaque personne semblait avoir devant elle un but déterminé, et y tendre avec une ferme volonté. Je me sentis pris pour Birmingham d'un attachement subit. Combien j'étais loin de m'attendre que neuf ans après je serais au nombre de ses habitants, et que trente-neuf ans après j'entreprendrais d'écrire son histoire!

Je cherchai du travail; je frappai à toutes les portes: partout je fus mal accueilli. La réponse de tous les fabricants était à peu près la même : « Nous n'avons que faire d'un vagabond, me disaient-ils; retournez à votre apprentissage. » Au nombre de ceux qui me repoussèrent si durement était Francis Grace, un brave homme qui quatorze ans plus tard m'accorda sa nièce en mariage, et en mourant me laissa sa fortune. La nuit me contraignit de suspendre mes courses. Je me laissai tomber, épuisé de fatigue et de chagrin, effrayé de ma misère, sur le banc d'une maison où depuis j'ai siégé en qualité d'administrateur des pauvres. Les jours suivants j'allai à Coventry, à Nuneaton et à Hinckley. Dans ce dernier endroit, je rencontrai un ancien ami de ma famille, qui me conseilla de retourner près de mon père : si triste que fût ce conseil, j'en reconnus la sagesse, et je me décidai à le suivre. Mon lecteur se demande peut-être comment j'avais fait pour vivre depuis mon départ de Nottingham. Les moralistes répondent pour moi que peu de chose suffit à celui qui sait se contenter de peu. Plus d'une fois un champ de navets me tint lieu d'auberge; un ruisseau dans les champs, de taverne; et, pendant mon séjour dans les villes, j'eus plus d'une occasion d'apprendre que pour un sou on a une livre de cerises.

Un samedi, à neuf heures du soir, j'entrai à Derby. Il est inutile de dire si mon père se montra courroucé. Il me commanda de retourner chez mon oncle, qui s'engagea seulement à ne plus me battre. Je me soumis à la volonté paternelle : j'étais humilié, abattu; je n'avais plus aucun sentiment d'émulation, je n'osais regarder personne en face. Pendant cinq ans, je ne gagnai même pas assez d'argent pour réparer la perte de mes habits.

En 1743, mon oncle envoya ma tante engager un nouvel apprenti à Mackworth; il me chargea de l'accompagner. On me hissa sur un cheval, et on fit asseoir ma tante derrière moi sur un oreiller. Ce n'était peut-être pas là une grande preuve de la prudence de mon oncle. Jamais je n'avais chevauché; je n'étais pas plus en état de mener un cheval que de diriger la manœuvre d'un vaisseau. On ne naît pas écuyer dans ma famille : mon oncle, qui ne savait guère plus d'équitation que moi, me conseilla de tenir toujours la bride serrée. J'obéis, et à peine fûmes-nous en marche que le cheval se mit à rechigner, à sauter et à reculer en gambadant. Dans ma crainte de tomber, je pressai le plus qu'il me fut possible mes jambes contre son ventre; alors il prit un trot furieux. Ma tante criait et se cramponnait à moi; j'avais perdu la tête, je tenais des deux mains la selle et la crinière; j'étais dans une angoisse inexprimable. Quelques passants me crièrent d'écarter mes éperons de l'animal; je ne me rappelai même pas qu'on m'eût attaché ces maudits morceaux de fer aux talons. A une certaine distance mon chapeau tomba, je me glissai en bas du cheval pour le ramasser; mais il me fut impossible de remonter. Je passai la bride à mon bras en attendant que je pusse m'aider d'une pierre ou d'un tronc d'arbre. Le cheval baissait la tête pour brouter l'herbe et était d'une lenteur désespérante. Pour le forcer à hâter le pas, je le frappai avec une branche d'arbre; il lança une telle ruade que pour le coup ma tante tomba avec son oreiller dans la boue. Dieu sait mon effroi et sa colère! Cependant notre monture se calma et le reste de notre voyage se passa sans grave accident.

Quelque temps après je m'épris d'une belle passion pour la musique en entendant un homme de Derby jouer de la guitare. Je m'informai du prix de cet instrument dont les sons me paraissaient célestes. C'était une demi-couronne! Après six mois d'économie cependant, j'amassai cette somme, et j'allai jusqu'à Derby acheter la guitare qui avait

été l'objet de tous mes rêves. Ce goût pour la musique fut pendant long-temps ma consolation et ma seule distraction. Comme je ne pouvais payer un maître ni acheter un solfége, je jouai de routine. Quand je crus m'être rendu assez maître de mon instrument, j'essayai de fabriquer un timpanon, et avec de vieilles planches, des pinces et du fil de fer, je réussis, tant bien que mal, à en construire un que je vendis plus tard seize schellings à un garçon boulanger.

Le jour de Noël 1744, les sept années de mon second apprentissage expirèrent. J'étais en âge de choisir moi-même mon état; j'étais libre : mais au lieu de me réjouir de cette liberté j'en conçus une grande inquiétude. Mes deux apprentissages ne m'avaient véritablement conduit à rien. Rester ouvrier à la journée chez un fabricant de bas, autant valait me résigner sur-le-champ à mourir de faim; les maîtres eux-mêmes ne gagnaient point de quoi vivre. Cependant, après avoir long-temps hésité sur le parti que je devais prendre, je continuai à travailler à vil prix chez mon oncle. Pendant ce temps, à ma passion de musique il en succéda une autre, celle des livres. Bientôt je ne pouvais plus concevoir qu'il y eût au monde un plaisir préférable à celui de la lecture. J'employai toutes mes économies à acheter des livres, et ayant peu d'argent, j'étais obligé de me contenter de vieux livres dont les reliures étaient en piteux état. Par goût pour la propreté et l'ordre, j'imaginai de leur faire moi-même des reliures. Dans ce but, je fis emplette de carton, de cuir, de pâte, de vernis : je fréquentai assidument l'atelier d'un pauvre bouquiniste qui savait un peu relier, et je l'observai attentivement pendant son travail. Je parvins ainsi à une certaine habileté pratique. La première reliure dont je fus à peu près satisfait, était celle d'un petit poëme de Shakspeare, *Vénus et Adonis*. J'allai le montrer à l'honnête bouquiniste, qui, sans le soupçonner, avait été mon maître; il parut surpris; je me figurai même qu'il y avait un peu de jalousie dans son regard.

Vers la fin de 1746, mon oncle mourut. Il me laissa en héritage son métier à bas. Pauvre héritage! car la profession était définitivement ruinée à Nottingham par la concurrence, et les bonnetiers ne me donnèrent aucun travail. J'allai à Leicester avec une demi-douzaine de paires de bas comme échantillon; je les portai dans toutes les boutiques; mais aucun marchand ne voulut me les acheter, même au prix coûtant. C'était avoir bien du malheur; aussi la tristesse me prit, et je me souviens que le soir en causant avec un gentilhomme nommé Bennet, je ne pus retenir mes larmes à la pensée que j'avais consacré sept années de ma vie à un état qui ne pouvait me faire gagner un morceau de pain. Je ne sais ce que je serais devenu pendant les mois suivants sans l'aide imprévue de ma bonne sœur Catherine qui vint loger avec moi, et qui avec son rouet à filer soutint quelque temps nos deux existences.

L'oisiveté m'était insupportable. Mon métier à bas étant presque tout-à-fait inoccupé, je me remis à la reliure, et même l'idée me vint que je pourrais peut-être tirer parti du peu que je savais dans cet état. Ceux à qui j'en parlai haussèrent tous les épaules; tous, excepté Catherine. Elle m'encouragea et me fit quelques petites avances. A la surprise de mes amis et presqu'à la mienne, j'obtins la confiance de quelques bourgeois et je parvins à une petite réputation. Un relieur greffé sur un fabricant de bas, c'était une nouveauté pour les habitants de Nottingham. Le peu d'outils que j'avais étaient très imparfaits. Pour étendre mon commerce, il me fallait en acheter d'autres que je n'avais chance de trouver qu'à Londres. Mais comment aller si loin! Je n'avais pas assez d'argent. Ce fut encore la bonne Catherine qui me tira de ma perplexité. Elle me prêta trois guinées, et elle eut soin de les coudre dans le collet de ma chemise; car nous n'avions pas le moindre doute que dans un si long voyage je ne fusse attaqué par des voleurs. Je ne pris dans ma poche que onze schellings, et je comptais bien en faire le sacrifice pour sauver le reste, dès qu'on me demanderait la bourse ou la vie.

Ce voyage à Londres a été un des plus grands plaisirs de ma vie. Je partis de Nottingham à pied, le lundi 8 avril, à trois heures du matin. Je n'étais pas habitué à marcher. Après les cinq premières lieues, mes pieds étaient déjà gonflés et meurtris; mais j'aurais eu honte moi-même si je m'étais arrêté : cette première journée de marche devait être décisive. Une lieue plus loin, je fus accosté par un voyageur qui avait un mouchoir noué en bandeau sur le front. « Où allez-vous, me dit-il. — A Londres, répondis-je. — Et moi aussi. Quand comptez-vous arriver? — Mercredi soir. — Moi de même. — Qu'avez-vous donc à la tête? lui dis-je. Est-ce que vous vous êtes battu? » Il me fit une réponse évasive qui me donna à penser que j'avais deviné juste. La compagnie de cet homme me plaisait d'autant moins qu'il s'arrangeait toujours de manière à rester quelques pas derrière moi. Il me dit dans la conversation qu'il était tailleur : cette circonstance ne me rassura pas beaucoup. Résolu à me séparer de lui, je m'arrêtai une fois pendant une demi-heure sous un arbre. « Comptez-vous donc rester ici jusqu'à demain? me dit-il. Il faut profiter de ce qu'il fait encore jour. Allons, remettons-nous en route. » Je réfléchis qu'après tout j'avais d'aussi bonnes jambes que lui, et que peut-être il n'était pas plus fort que moi. Une demi-heure après, nous étions arrivés à une auberge. « Entrons boire, me dit mon compagnon. — Non, répondis-je. Je vais marcher devant; vous me rejoindrez. » Une fois seul, je doublai le pas. Je m'arrêtai à Brixworth; j'avais déjà fait dix-sept lieues, et je n'avais dépensé que dix sous. Le lendemain mardi, je couchai à Dunstable. En passant à Finchley le mercredi, je rencontrai un roulier qui me dit qu'à Londres je serais bien traité à l'hôtel du Cerf, dans la rue Saint-Jean, si je m'y recommandais de lui. Mais il arriva que dans la vivacité de son offre et de mes remerciements, au milieu du bruit des voitures, il oublia de me dire son nom, et moi-même j'oubliai de le lui demander. J'arrivai à l'hôtel du Cerf à cinq heures du soir; je décrivis mon homme de mon mieux; on ne le reconnut pas : toutefois on me reçut cordialement. Je demandai un bouilli de mouton et une bouteille de porter. Mais, hélas! j'avais attendu si long-temps pour manger que je n'avais plus faim. Du petit nombre de repas que je fis à Londres, celui-là me coûta le plus et me fut le moins profitable. Les jours suivants, je ne mangeai plus à l'hôtel. Quand la faim me prenait, je m'arrêtais au premier endroit venu : pour un demi-sou j'avais de la soupe, et pour un autre demi-sou du pain; quelquefois mon dîner se composait de pain et de fromage. Quand la nature me commandait de manger, il fallait bien lui obéir; mais j'avais peu de chose à lui donner, et il fallait bien à son tour qu'elle obéît. Si l'on va à Londres pour toucher de l'argent, on y peut passer beaucoup de temps avant de terminer ses affaires; si l'on y va pour faire de la dépense, cela va beaucoup plus vite; si l'on a très peu d'argent, pour le coup on a fini en un clin d'œil : c'est ce qui m'arriva. Quand j'eus acheté trois alphabets de caractères, quelques ornements gravés en relief pour imprimer l'or sur les livres, une suite de figures, une petite provision de carton et de cuir, mes trois guinées délogèrent de leur cachette pour toujours, et il ne me resta plus qu'à visiter les curiosités de la ville, et à partir. Pour un sou j'allai visiter Bedlam, et j'y appris un grand nombre d'anecdotes qui, plus tard, firent l'amusement de nos soirées. Toutes les fois que je passais devant un édifice, je ne manquai pas de questionner les passants sur son origine et sa destination. J'admirai beaucoup Westminster Abbey, Guildhall, Westminster Hall et les deux chambres du parlement. J'avais toujours divinisé dans mon esprit les hommes célèbres, et je fus un jour bien étonné de voir un colporteur jeter un pamphlet de deux sous à

la face d'un membre du parlement sans que celui-ci osât seulement lever sa canne sur lui. Un jour, je voulus profiter de l'obligeance d'un jeune homme qui avait quelque relation dans la Tour de Londres pour visiter avec lui ce monument célèbre; mais les gardiens entendant mon accent du Nord, et voyant à mes souliers qu'il n'y avait pas à espérer de moi une forte gratification, s'avancèrent d'un air solennel et m'interdirent rudement l'entrée. La Bourse, le monument, les portes, les églises, les ponts, le fleuve, les vaisseaux, excitèrent beaucoup ma curiosité. Je me postai une fois devant l'hôtel de Leicester, où habitait Frédéric, le prince de Galles, et j'entamai doucement la conversation avec une sentinelle qui eut la bonté de me dire qu'une demi-heure plus tôt j'aurais pu voir le prince et sa famille monter en carrosse pour aller à la promenade. Quoique pour venir de Nottingham j'eusse fait plus de quarante lieues, je ne cessai de marcher pendant les trois jours entiers que je passai à Londres. A Saint-James, je voulus monter les escaliers, et j'avais déjà franchi quelques marches, quand un garde baissa devant moi son arme pour me faire reculer. Dans la cour on me vola mon mouchoir. J'employai une demi-journée à parcourir les squares, les ports, et les beaux préparatifs du feu d'artifice dans Green Park, en l'honneur de la paix d'Aix-la-Chapelle. Avant mon départ, je racontai au maître de l'hôtel du Cerf tout ce que j'avais vu, et il en parut ébahi. « Comment avez-vous pu vous diriger tout seul? La plupart des voyageurs qui logent ici quittent Londres sans connaître la moitié de toutes ces choses; encore faut-il que je les accompagne : ils rentrent harassés de fatigue, et ils ne m'épargnent pas les injures : moi-même je ne saurais pas leur montrer tout ce que vous avez vu. »

Le samedi soir 15 avril, je repris le chemin de Nottingham. Je n'avais plus que quatre schellings. Je passai la première nuit à Saint-Alban. Le lendemain matin, je rencontrai le tailleur de mauvaise mine que j'avais laissé en route en venant. Il se dandinait le nez en l'air et sifflotait entre ses dents. « Hé! l'ami, lui dis-je, vous voilà. Est-ce vendredi prochain que vous arriverez à Londres? L'autre fois vous vous étiez trompé de huit jours dans votre calcul. » Il répondit quelques mots, et passa un peu honteux. La nuit suivante, je reposai à Newport Paguell. Mon hôte me fit observer que mes souliers étaient usés, et que je marchais sur ma peau. Je le savais ma foi mieux que lui; mais qu'y faire? Le lendemain j'arrivai à Nottingham dans l'après midi. J'avais été absent neuf jours : trois jours pour aller, qui m'avaient coûté 5 schellings 8 deniers; trois jours passés à Londres, à peu près au même prix, sans compter mes achats; enfin trois jours pour revenir, au même prix encore : en tout, pour me nourrir, me loger, me divertir, j'avais dépensé 11 schellings *, et j'avais rapporté 4 deniers. Ce voyage me mit pour long-temps en fonds de conversation; mais ce n'était pas là à beaucoup près le plus important. *La fin à une autre livraison.*

* Environ 13 francs.

Les Ilocos. — La province d'Ilocos, dans l'île de Luçon (Philippines), compte 320 000 âmes de population. Un alcade la gouverne; il habite le chef-lieu Vigan, qui est aussi la résidence de l'évêque. Le pays est riche en riz et en coton. Au nombre des habitants, il faut compter 10 000 Tanguyanes, peuplades à qui l'Espagne laisse son indépendance politique et religieuse moyennant un léger tribut. Les Ilocos sont en général d'une belle taille et d'une belle figure. Dans les bourgs, ils sont vêtus avec une sorte de recherche; mais dans les campagnes on en voit qui portent une espèce de manteau court, recouvert en chaume, avec des braies garnies de la même manière; on les prendrait, dit un voyageur, pour des ruches ambulantes. Les maisons sont construites en bambous, et annoncent l'aisance. L'industrie des naturels est assez avancée : ils ont établi des manufactures de soie et de coton. Ils fabriquent une étoffe légère et de couleur saillante qui s'emploie pour les tapis à l'usage des femmes. Le coton est de qualité supérieure. Outre les toiles fines dont le tissage a été introduit par un moine, curé de Batac, les Ilocos fabriquent aussi des toiles à voile et de magnifiques couvertures.



(Un Ilocos — Iles Philippines.)

Acte de justice de Trajan. — L'empereur Trajan marchant à la tête de son armée, une veuve fort pauvre se jeta à genoux devant son cheval, et le pria, les larmes aux yeux, de venger la mort de son fils qui avait été tué. Trajan lui promit qu'au retour de son expédition il lui ferait justice. — Mais, s'écria la veuve, si vous êtes tué dans le combat, à qui pourrai-je après cela recourir? — A mon successeur, dit Trajan. — Que vous servira-t-il, grand empereur, qu'un autre que vous me rende justice? répondit la femme. Ne vaut-il pas mieux que vous vous acquittiez de cette bonne action que de la laisser faire à un autre?... On dit qu'alors l'empereur, touché des larmes de cette pauvre mère et convaincu par ses raisons, descendit de cheval, fit venir ceux qu'on accusait d'avoir tué le fils de la veuve, prit une exacte connaissance de toute cette affaire, et quoique les principaux officiers de son armée voulussent l'en dissuader, il ne continua pas sa marche qu'il ne l'eût terminée. Il fit payer à la veuve une somme considérable, et laissa néanmoins la vie aux criminels. Cette action de sa vie était consacrée par un bas-relief sur la place qui portait son nom.

Placer l'esprit avant le bon sens, c'est placer le superflu avant le nécessaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob 30,

CHRISTINE DE PISAN.



(Christine de Pisan présentant ses *Epîtres du Débat sur le Roman de la Rose* à la reine Isabelle de Bavière. — D'après une miniature du Musée britannique.)

Le père de Christine de Pisan, astronome d'une grande renommée, était de Bologne; mais il s'était établi à Venise où il avait épousé la fille d'un médecin, et avait obtenu une place de conseiller. Dans un voyage qu'il fit à sa ville natale, il fut présenté au roi de France Charles V, qui l'invita à venir visiter l'université de Paris. Thomas de Pisan se laissa tenter, et quand il fut à Paris, se voyant estimé et aimé du roi, il ne désira plus en sortir; aussi manda-t-il à sa femme de quitter Venise pour venir le rejoindre avec sa fille Christine, qui n'avait pas alors plus de cinq ans. A leur arrivée, il les conduisit toutes deux devant le roi, au Louvre.

La jeunesse de Christine fut heureuse. Elevée à la cour comme une demoiselle de qualité, elle se distingua parmi ses jeunes compagnes par un goût décidé pour l'étude: de bonne heure elle s'exerça par plaisir à la poésie; ses ballades et ses rondeaux lui firent une assez grande réputation; ajoutez qu'elle était jolie. D'après les portraits en miniature que l'on a conservés d'elle dans quelques manuscrits du temps, et surtout d'après celui qui est en tête de la *Cité des dames*, à la Bibliothèque royale, elle avait le visage rond, les traits réguliers, le teint délicat et assez d'embonpoint. On voit qu'il ne faut pas la juger d'après la miniature du manuscrit de Londres que nous reproduisons. On doit plutôt la croire sur parole lorsqu'elle remercie le Créateur « d'avoir corps sans nulle difformité et assez plaisant, et non maladif, mais bien complexionné. » De riches et nobles clercs (savants) la demandèrent en mariage; c'est elle-même qui nous l'apprend dans un de ses ouvrages, en ajoutant avec modestie: « Cette vérité ne doit pas » m'estre réputée ventence, car l'autorité de l'onneur et » grant amour que le roy à mon père démonstroit est de ce » cause, non mie ma valeur. »

Il paraît du reste qu'en se mariant elle ne consulta point l'ambition. A l'âge de quinze ans, elle épousa un jeune homme de Picardie, nommé Etienne du Castel, qui avait peu de fortune, et qui dut, à la faveur de cette alliance, une charge de notaire et de secrétaire du roi.

Mais la fortune de la famille de Pisan vint à changer tout-à-coup, et cette brusque révolution dans la destinée de Christine exerça la plus grande influence sur son esprit et sur la direction de ses facultés poétiques. Après la mort de Charles V, Thomas de Pisan perdit sa place, sa pension, son crédit: il ne tarda pas à mourir de chagrin. Son gendre, Etienne du Castel, fut bientôt lui-même emporté par une maladie contagieuse. Christine resta veuve, sans fortune, sans appui, ayant à sa charge non seulement deux fils et une fille, mais sa mère, deux frères et plusieurs parentes.

Dans cette triste situation, Christine ne perdit pas courage. Dès la mort de son père, elle avait cherché à se créer des ressources par ses talents. Le succès des poésies légères qu'elle avait composées comme en se jouant lui persuada de s'essayer à des écrits sérieux et de plus longue haleine. Mais avant de rien entreprendre, elle se remit, pendant plusieurs années, avec une ardeur admirable, à l'étude des meilleurs auteurs anciens et modernes, qu'elle lisait dans leur langue. Elle dit en un endroit: « Comme » l'enfant que premier on met à l'*a*, *b*, *c*, *d*, me pris aux » histoires anciennes dès le commencement du monde, les » histoires des Ebrieux, des Assiriens, et des principes des » signouries procédant de l'une et de l'autre, dessendant » aux Romains, des François, des Bretons et autres histo- » riographes, après aux déductions des sciences, selon ce » que en l'espace de temps que y estudiai en pos compren- » dre: puis me pris aux livres des poëtes. » C'était ainsi que les écrivains entendaient alors les études. Ils ne séparaient pas la science des lettres; ils la considéraient comme la base

la plus solide de leurs travaux ; ils n'accordaient pas la toute-puissance à la seule inspiration. Ils ne se prévalaient pas du titre de poëte pour rester ignorants et affecter du mépris pour l'érudition. Il est hors de doute que les plus grands poëtes dont s'est honorée la civilisation dans tous les temps avaient une instruction aussi étendue que profonde.

Dans l'espace de cinq années, de 1399 à 1405, Christine composa quinze gros volumes presque entièrement écrits en vers. Mais quoique ces diverses productions fussent accueillies avec faveur par la cour et les lettrés, elles suffisaient à grand'peine à la subsistance de la famille de Christine. L'imprimerie n'étant pas inventée, les écrivains ne pouvaient retirer un profit réel de leurs œuvres qu'en les dédiant et les offrant à des hommes riches et puissants ; lorsque quelques copies s'étaient répandues parmi les amis des protecteurs, elles tombaient dans le domaine public : il en résultait que le métier de copiste était plus lucratif que celui d'auteur. La gêne de Christine dura long-temps ; comme elle était fière, elle cachait de son mieux sa pauvreté. Dans une apostrophe qu'elle fit dans la suite à la philosophie, elle s'exprime en ces termes :

« Si te promets que à mes semblans et abis peu apparaît » entre gens le faissel de mes ennuys ; ains soubs mantel » fourré de gris et soubs surcot d'escarlate, non pas souvent » renouvellé, mais bien gardé, avoie espresses fois de grands » friçons, et en beau lit et bien ordonné de males nuits ; » mais le repas estoit sobre comme il affiere à femme vefve. »

Les ouvrages de Christine furent successivement dédiés au duc d'Orléans, à Isabelle de Bavière, au prévôt des marchands, au duc de Guyenne et à Charles VI. On rapporte que Henri IV d'Angleterre, qui l'avait vue à Paris, lui offrit de grands avantages si elle voulait se fixer à Londres ; mais elle ne se laissa pas séduire, et elle préféra rester avec peu d'aisance dans sa patrie adoptive. Plus jeune, elle avait de même résisté aux sollitations qu'avait faites auprès d'elle Jean Galéas Visconti pour l'attirer à Milan. On n'indique point l'époque précise de sa mort. Sa fille fut religieuse à Poissy. Un de ses fils mourut jeune, l'autre se fit une certaine réputation comme prosateur et comme poëte.

Les poëmes de Christine de Pisan sont en vers de dix, de huit, de sept et même de quatre syllabes : on ne goûtait pas alors beaucoup les vers alexandrins. Elle a laissé près de deux cents ballades où l'on trouve, dit un critique, de la passion, de la naïveté, de la délicatesse, et même une certaine élégance d'expression. De toutes ses ballades, la plus connue est celle qu'elle composa en mémoire de son époux, et qui commence ainsi :

Seulette suis et seulette veuil estre,
Seulette m'a mon doulx ami laissiée ;
Seulette suis sans compagnon ne maître,
Seulette suis dolente et courrouciée (sévère, triste),
Seulette suis en langour mésaissiée (mise en mésaise),
Seulette suis plus que nulle esgarée,
Seulette suis sans ami demourée.

On cite aussi, comme l'une de ses poésies les meilleures, ses *Dits moraux* adressés à son fils. En voici quelques fragments :

Fils, je n'ai mie grand trésor
Pour t'enrichir. Mais au lieu d'or
Aucuns enseignemens moutrer
Te veuil si les veuilles noter.

Dès ta jeunesse pure et monde,
Apprends à cognoistre le monde,
Si que tu puisses par apprendre
Garder en tous cas de mesprendre.

Se as bon maistre, sers le bien,
Dys bien de lui, garde le sien,
Son secret scelles ; quoi qu'il fasse,
Sois humble devant sa face.

Si pays as à gouverner,
Et longuement tu veulx régner,
Tiens justice et cruel ne soyes,
Ni de grever gens ne quiers voyes.

Si tu as estat ou office
Dont tu te mêles de justice,
Garde comment tu jugeras,
Car devant le grand juge iras.

Ayes pitié des pauvres gens
Que tu voys nuz et indigens,
Et leur aydes quand tu porras ;
Souviengne toi que tu moiras.

Aymes qui te tient amy,
Et te gard' de ton ennemy ;
Nul ne peut avoir trop d'amys ;
Il n'est nuls petits ennemys.

Se tu prends femme accorte et sage,
Croy-la du fait de son ménage ;
Adjoutes foy à sa parole,
Mais ne te confesse à la folle.

Ne rapportes parolles aucunes
De quoi il puist sourdre rancunes ;
Ton amy rappaises en son ire,
Se tu peulx, par doucemeut dire.

Se tu sçays que l'on te diffame
Sans cause, et que tu aies blasme,
Ne t'en courrouces. Fais toujours bien,
Car droit vaincra, je te dis bien.

S'aucun parle à toy bien, prends garde
La fin que le parlant regarde ;
Et se c'est requête ou semonce,
Prends ung petit avant réponse.

Ne laisse pas que Dieu servir
Pour au monde trop asservir ;
Car biens mondains vont à défin,
Et l'âme durera sans fin

Parmi les autres poésies de Christine se trouvent : les *cent Histoires de Troie, avec l'Epître d'Othéa, déesse de prudence, envoyée à l'esprit chevaleureux d'Hector de Troie ;* — le *Livre de la mutation de fortune*, poëme d'environ six mille vers, où il est traité des divers changements que la fortune opère dans le monde ; — le *Chemin de longue estude*, poëme de 6 500 vers, où Christine feint que, pendant son sommeil, elle parcourt, sous la conduite de la sibylle de Cumes, les terres classiques, la région éthérée, etc. — Les ouvrages en prose de Christine sont nombreux. Nous nous bornerons à rappeler les titres suivants : — le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V ;* — la *Cité des dames*, où l'auteur représente une cité habitée par toutes les femmes dont l'histoire a célébré les vertus ou les talents : elles vivent réunies sous le gouvernement de la Vierge et des Saintes ; — le *Livre des trois vertus*, destiné aux femmes ; — le *Corps de Policie*, cours de morale pour les hommes ; — le *Traité de la paix*, — les *Epitres du débat sur le roman de la Rose.*

FONDATIONS SUR SABLE.

PROCÉDÉ SUR ET ÉCONOMIQUE POUR ASSEOIR LES CONSTRUCTIONS LES PLUS LOURDES SUR LES PLUS MAUVAIS TERRAINS.

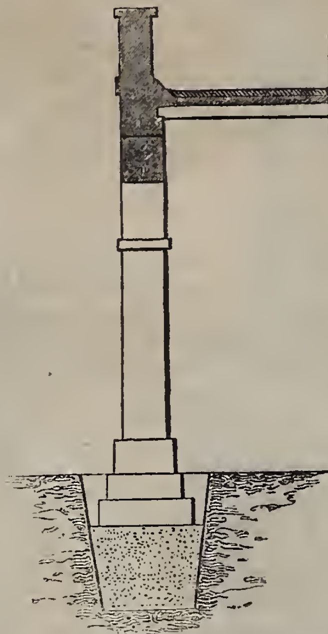
Vers le commencement de l'été de 1836, dans l'un des petits ports situés sur la côte septentrionale de la Bretagne, on vit un jour une partie de la population se porter vers les rives du cours d'eau, où les fortes marées amènent quelques bâtiments. Il s'agissait d'un travail important pour la localité, de la fondation d'un mur de quai au long duquel les navires pourraient se ranger, et chacun était curieux de connaître comment l'on viendrait à bout de vaincre, pour cette construction, les difficultés qui paraissaient presque insurmon-

tables. Que l'on se figure un terrain vaseux à une grande profondeur, et si peu consistant que les parois de la fouille que l'on avait creusée sur la rive gauche s'éboulaient successivement, ne pouvant, sous aucune inclinaison, rester coupées sur une hauteur de 5 à 6 mètres que devait avoir le mur de quai. Les éboulis s'avançaient rapidement vers un magasin d'une valeur assez considérable établi à peu de distance du bord de la rivière, et menaçaient de l'entraîner bientôt. Si l'on avait suivi le procédé usité en pareil cas, on aurait encore approfondi la fouille des fondations, on y aurait battu un grand nombre de pieux de fortes dimensions, et sur leurs têtes on aurait appuyé un grillage ou plancher solide en charpente, sur lequel on aurait élevé le mur de quai. Mais le temps nécessaire à l'achèvement de tous ces préparatifs eût été fort long, la dépense très considérable, et l'ébranlement produit par le battage des pilotis eût causé la chute du magasin Cependant l'heure du flot approchait, et il fallait prendre un parti prompt et décisif. On commença par étayer solidement le magasin à l'aide d'une longue poutre appuyée à sa partie inférieure sur la berge droite du cours d'eau ; on soutint les parois de la fouille par un boisement fait à la hâte; et approfondissant l'emplacement du mur du quai jusqu'à un mètre environ au-dessous du sol de la rivière, on y étendit une couche de sable bien tassé sur $0^m\,80$ d'épaisseur, et sur cette base, en apparence si mobile et si facile à déranger, l'on établit la première assise d'un mur de quai, que l'on éleva successivement jusqu'à 6 mètres de hauteur, et sur 20 mètres de longueur environ, au grand scandale des habitants de la localité, qui s'attendaient à voir tomber la construction avant même qu'elle fût achevée. Cependant aujourd'hui, après plus de trois ans, le mur de quai fondé sur sable à P*** n'a pas éprouvé la moindre altération dans la régularité de ses formes; sa paroi extérieure est toujours bien plane, et l'œil placé à l'une de ses extrémités reconnaît la parfaite horizontalité de ses diverses assises. Nul indice de surplomb ni de lézarde.

Hâtons-nous d'avertir que depuis long-temps le capitaine Romy avait conseillé l'emploi du sable dans les fondations, comme étant le seul moyen employé à Surinam (Guyane hollandaise) pour empêcher le tassement des édifices, même les plus considérables, et établis sur le plus mauvais terrain. Néanmoins la première application de ce procédé en France ne remonte qu'à l'année 1822; elle est due à M. Devilliers, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, qui l'employa en grand au canal Saint-Martin. Malgré le succès dont elle avait été couronnée, elle fut comme oubliée jusqu'en 1830, époque où M. le capitaine du génie Gauzence en fit l'essai à Bayonne pour asseoir les piliers du porche du corps-de-garde de Mousserolles.

La fig. 1 montre la disposition de la fondation d'un des piliers. Les hachures indiquent des massifs de maçonnerie que coupe le plan de la figure; la partie pointillée représente le massif de sable. Le sol étant un terrain d'alluvion, vaseux jusqu'à une grande profondeur, et qui ne présentait pas une résistance suffisante, on avait d'abord projeté de fonder sur plateforme en charpente; mais suivant l'idée du capitaine Gauzence, on fit creuser le sol à un mètre au-dessous du niveau auquel on voulait descendre l'empâtement de ces piliers; on remplit l'excavation de sable en le battant fortement pour le tasser. On établit sur ce sable les deux premières assises en maçonnerie ordinaire, puis au-dessus une assise en pierre de taille formant soubassement; enfin, avant d'achever les piliers, on chargea l'un d'eux de vingt milliers de plomb, et il n'en résulta aucun affaissement sensible. Après cette épreuve, on monta le reste de la maçonnerie, et l'on couvrit le porche. Cette construction, achevée au mois d'octobre 1830, n'a éprouvé aucun tassement, tandis que l'un des murs du pignon du même corps-de-garde, qu'on a relevé sur son ancienne fondation, a continué pendant fort long-temps à faire quelque mouvement.

On peut estimer que chaque massif de sable se trouve chargé d'un poids de 10 000 kilogrammes environ.



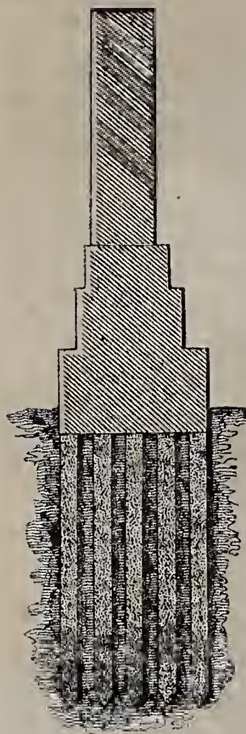
(Fig. 1. — Pilier fondé sur massif de sable, à Bayonne.)

Une autre construction fondée de la même manière a parfaitement réussi dans les travaux de fortification de Bayonne, quoiqu'elle ait été assise sur un terrain entièrement rapporté, et que toutes les parties du terrain, loin d'être homogènes, présentassent des résistances fort inégales.

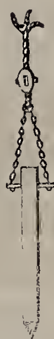
La manière dont on a fondé sur sable dans l'arsenal de l'artillerie est tout-à-fait différente. Le terrain, dans l'enceinte de l'arsenal, est vaseux et de peu de consistance jusqu'à une grande profondeur. En 1825, on avait voulu y construire un bâtiment sans pilotis; mais on fut obligé de le démolir à cause des ruptures qui se manifestèrent dans les murs. D'un autre côté, les bois sont chers à Bayonne, et ils sont exposés à pourrir lorsqu'on les emploie en pilotis, parce que la couche d'eau qui pénètre le sol varie de hauteur avec chaque marée. On en a vu des exemples frappants en reconstruisant le bastion du Sault. On a trouvé en avant des escarpes, à un mètre au-dessous des fondations, de petits pieux en pin de $0^m\,15$ de grosseur, qu'on avait plantés probablement pour consolider le terrain, et qui étaient tellement pourris qu'on les coupait à la pelle aussi facilement que la terre. On a de même atteint sous la face du bastion, au niveau des basses eaux moyennes, un grillage en bois de pin, dont les pièces principales avaient $0^m\,30$ d'équarrissage, et que l'on coupait en sept ou huit coups avec une mauvaise hache. Pour remédier à ces graves inconvénients, le colonel Durbach eut l'heureuse idée de remplacer par des pilots incorruptibles en sable les pieux de bois dont l'altération est si profonde en quelques années. Le bâtiment des forges de l'arsenal est formé de pilastres reliés entre eux par un mur à hauteur d'appui; la figure 2 présente la coupe d'un de ces pilastres; leur poids, joint à celui de la charpente qu'ils supportent est de 34 354 kilogrammes. Pour régler l'espacement des pilots de la fondation, on a pris 1 000 kilogrammes pour limite du poids à faire supporter à chacun d'eux. On enfonçait dans le sol un pilot de $0^m\,15$ environ de diamètre et de 2^m de longueur, puis on l'arrachait, et on remplissait de sable le trou qu'il avait laissé. Enfin, après avoir nivelé la surface des pilots en

sable sous chaque pilastre, et l'avoir fortement battue, on y a élevé la maçonnerie.

La fondation sous les murs d'appui qui relient entre eux tous les pilastres a été faite de la même manière.



(Fig. 2. — Pilastre fondé sur pilots en sable, à l'arsenal de Bayonne.)



(Fig. 3. — Appareil pour arracher un pieu en bois.)

Pour enfoncer le pieu de bois qui sert de moule à tous les pieux de sable, on s'est servi de la machine si connue sous le nom de *sonnette à tirande*, dont le *mouton* pesait 400 kilogrammes. Pour l'arracher, on l'a armé d'une chaîne et d'une broche du calibre de 35 millimètres, comme le montre la figure 3. Lorsque la longueur du pieu surpasse 2 mètres, l'arrachage devient très difficile.

Le procédé du colonel Durbach, légèrement modifié, a été employé avec plein succès à Paris, en 1833, par M. l'ingénieur en chef Mary. Il s'agissait de reconstruire un égout latéral au canal Saint-Martin, sur un terrain de remblai de très mauvaise qualité, et traversé par des filtrations abondantes. Au lieu de sable pur, qui n'aurait pas tardé à être entraîné, on employa, pour remplir les trous, du sable-mortier, c'est-à-dire du sable imbibé d'un septième environ d'un lait épais de chaux hydraulique qui devint promptement compacte.

Les exemples que nous venons de citer, et quelques autres encore, prouvent d'une manière irrécusable que l'on possède maintenant un procédé sûr et économique pour asseoir sur une base inébranlable, dans le sol le moins résistant, les constructions les plus lourdes, les édifices les plus élevés. Or, si l'on considère que les grandes cités où l'industrie de l'homme s'exerce avec le plus d'activité, sont presque toutes situées au milieu de plaines fertiles dont le sol composé d'alluvions récentes offre peu de résistance, souvent jusqu'à une assez grande profondeur, on ne pourra s'empêcher de reconnaître la plus haute importance au procédé technologique, aussi simple qu'élégant, dont nous venons de donner une idée. Si les architectes du moyen âge l'avaient connu, nous n'aurions pas à déplorer la perte de quelques beaux monuments dont la cime orgueilleuse ne s'appuyait que sur des pieds sans force. N'est-il pas étrange qu'après avoir poussé l'art des constructions jusqu'à un si haut degré de perfection, depuis plusieurs milliers d'années, l'homme n'ait connu que depuis si peu de temps le moyen de les asseoir d'une manière solide? Et ne peut-on pas faire un rapprochement singulier entre les monuments élevés par la main de l'homme jusqu'à ce jour, et l'échafaudage de la plupart des sciences? Semblables à la statue de Nabuchodonosor, nos connaissances comme nos monuments ne sont bien souvent fondés que sur des pieds d'argile.

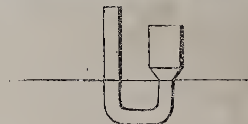
En résumé, le mode de fondation sur sable devra être employé dans tous les cas où l'on a des tassements à craindre pour les constructions; par exemple, lorsque l'on veut asseoir des maçonneries sur des terrains rapportés dont la résistance peut être inégale, sur des terrains vaseux, glaiseux ou de dépôt, sur le gros gravier compressible, dans la tourbe même, ainsi qu'il résulte de l'essai que l'on a fait il y a quelques années pour l'établissement d'une maison de pontonnier du canal de l'Ourcq, au milieu des marais tourbeux de la Beuvronne.

Dans les terrains absolument sans consistance où il serait difficile d'ouvrir des tranchées nécessaires pour y fonder au moyen d'un massif de sable, on trouvera avantage à employer les pilots de sable qui présenteront plus de solidité que les pilots en bois, qui ne seront point exposés à pourrir, et qui enfin coûteront généralement beaucoup moins cher que ces derniers.

Si le sol des fondations était exposé à être affouillé ou délavé par des filtrations, on devrait faire usage de sable-mortier capable de durcir promptement et de prendre corps dans un terrain humide. On a pu se contenter de sable pur pour la fondation du mur de quai qui nous a donné notre premier exemple, parce que la mer tend plutôt à apporter de la vase qu'à corroder les rives de la petite rivière qui forme le port de P***.

Le choix du sable n'est pas indifférent; le meilleur est moyennement fin, non terreux, homogène dans sa grosseur. Il faut le mouiller et le battre par lits de 0m 20 à 0m25 d'épaisseur. Cette dernière précaution est importante.

La théorie de la singulière propriété dont jouit le sable de rendre pour ainsi dire légères à la terre qui les porte les charges les plus lourdes, est encore fort obscure. Quelques faits semblent indiquer que, par suite de la disposition que prennent les grains d'un massif de sable, le poids qui pèse sur la face supérieure est supporté par les parois latérales aussi bien que par le fond; de sorte que la base d'un cube de sable ne porterait qu'environ le cinquième de la construction assise sur ce cube. On a même fait à ce sujet une expérience curieuse : dans un tube recourbé en siphon, on a versé du mercure qui s'est mis au même niveau dans les deux branches; puis on a achevé de remplir



(Fig. 4.)

de sable la branche la plus large, et le poids de ce sable n'a pas troublé sensiblement l'équilibre du mercure; d'où l'on a conclu que le sable n'exerçait pas de pression appréciable sur le fond du tube qui le renfermait. Cette expérience explique un fait connu depuis long-temps des mineurs exercés; savoir, que la simple superposition d'une couche de sable sur la poudre, mise au fond d'un trou de pétard ou répandue dans une fente de rocher, peut remplacer avec avantage la meilleure bourre, à cause de la force de pression qui fait adhérer ce sable aux parois latérales.

LES CÈDRES DU LIBAN.

« Le mont Liban sépare la Terre-Sainte de la Syrie, dont il domine les montagnes les plus élevées. Son nom, qui signifie *blanc*, lui vient des neiges qui, en plusieurs endroits, en couvrent constamment les sommets. Il présente dans sa longueur la forme demi-circulaire d'un fer à cheval. La partie occidentale porte spécialement le nom de *Liban ;* elle s'étend de Tripoli jusqu'aux environs de Damas; à peine est-elle éloignée de la mer de deux ou trois lieues sur les points où elle s'en écarte le plus; en certains autres, elle s'en rapproche tellement qu'elle n'y laisse pas même de passage. La partie orientale, qui s'étend vers l'Arabie et se prolonge au-dessous de Damas, est appelée par les Grecs *Antiliban.* Entre l'une et l'autre est une longue vallée arrosée par de nombreux ruisseaux, et extrêmement fertile : c'est la Cœle-Syrie ou Syrie creuse des anciens.

» Le circuit total de ces deux parties, que les Européens confondent sous la dénomination commune de *Liban*, est de cent lieues. Au sud est la Palestine; au nord, l'Arménie, à l'Orient, la Mésopotamie et une partie de l'Arabie-Déserte; à l'Occident, la mer de Syrie.



(Les Cèdres du Liban.)

» Les montagnes du Liban, en s'élevant les unes sur les autres, présentent quatre zones très distinctes. Le sol de la première abonde en grains; il est couvert en plusieurs endroits d'arbres fruitiers. La seconde n'est qu'une ceinture de rochers nus et stériles. La troisième, malgré son élévation, offre l'aspect d'arbres toujours verts; la douceur de sa température, ses jardins, ses vergers chargés des plus beaux fruits de la Syrie, les ruisseaux qui les arrosent, en font, selon l'expression de plusieurs écrivains, une sorte de paradis terrestre. La quatrième se perd dans les nues; les neiges dont elle est couverte, et la rigueur du froid, la rendent inhabitable, et en certains temps de l'année presque inaccessible. Sur un de ses sommets se trouvent les cèdres dont parle l'Ecriture *. »

Il y a un an, un Français, au retour d'une excursion en Asie-Mineure, a prétendu, dans une relation imprimée, qu'aucun de ces arbres célèbres n'existait plus. C'est une exagération ou une erreur. Parmi ceux *qui viennent de loin*, il y a deux méthodes fort communes d'exagérer : l'une en admirant avec fanatisme et en grandissant les objets, l'autre en les diminuant et en les rapetissant; mais en nier complétement l'existence, c'est par trop se distinguer et outre-passer les priviléges de voyageur.

M. de Lamartine a vu les cèdres du Liban au mois d'avril 1833. La neige qui couvrait le sommet de la montagne ne lui permit point d'approcher de la forêt de plus de cinq ou six cents pas. Voici un fragment de sa relation :

« Ces arbres sont les monuments naturels les plus célèbres de l'univers. La religion, la poésie et l'histoire les ont également consacrés. L'Ecriture Sainte les célèbre en plusieurs endroits. Ils sont une des images que les poëtes emploient de prédilection. Salomon voulut les consacrer à l'ornement du temple qu'il éleva le premier au Dieu uni-

* Extrait du *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï*, par le R. P. Marie-Joseph de Géramb, religieux de la Trappe.

que, sans doute à cause de la renommée de magnificence et de sainteté que ces prodiges de la végétation avaient dès cette époque...

» Les Arabes de toutes les sectes ont une vénération traditionnelle pour ces arbres; ils leur attribuent non seulement une force végétative qui les fait vivre éternellement, mais encore une âme qui leur fait donner des signes de sagesse, de prévision, semblables à ceux de l'instinct chez les animaux, de l'intelligence chez les hommes. Ils connaissent d'avance les saisons, ils remuent leurs vastes rameaux comme des membres, ils étendent ou resserrent leurs coudes, ils élèvent vers le ciel ou inclinent vers la terre leurs branches, selon que la neige se prépare à tomber ou à fondre. Ce sont des êtres divins sous la forme d'arbres. Ils croissent dans ce seul site des groupes du Liban; ils prennent racine bien au-dessus de la région où toute grande végétation expire. Tout cela frappe d'étonnement l'imagination des peuples d'Orient...

» Ces arbres diminuent chaque siècle. Les voyageurs en comptèrent jadis trente ou quarante, plus tard dix-sept, plus tard encore une douzaine. Il n'y en a plus que sept, que leur masse peut faire présumer contemporains des temps bibliques. Autour de ces vieux témoins des âges écoulés, il reste encore une petite forêt de cèdres plus jaunes qui me parurent former un groupe de quatre ou cinq cents arbres ou arbustes.

» Chaque année, au mois de juin, les populations de Beschieraï, d'Eden, de Kanobin, et de tous les villages des vallées voisines, montent aux cèdres et font célébrer une messe à leurs pieds. Que de prières n'ont pas résonné sous ces rameaux! Et quel plus beau temple, quel autel plus voisin du ciel! Quel dais plus majestueux et plus saint que le dernier plateau du Liban, le tronc des cèdres et le dôme de ces rameaux sacrés qui ont ombragé et ombragent encore tant de générations humaines prononçant le nom de Dieu différemment, mais le reconnaissant partout dans ses œuvres, et l'adorant dans ses manifestations naturelles! »

On a voulu se rendre compte de la diminution progressive du nombre des vieux cèdres du Liban. Le docteur Harris, dans son *Histoire naturelle de la Bible*, a fait un relevé des chiffres indiqués par différents voyageurs depuis le milieu du seizième siècle. Mais comme il ne s'agit que des cèdres les plus remarquables par leur dimension, la base de cette statistique est trop arbitraire pour mériter une confiance absolue. Au reste, voici cette liste :

Dates.	Auteurs.	Nombre des cèdres les plus remarquables.
1550.	P. Bellon	28
1556.	C. Fishtner	25
1574.	Rauwolf.	26
1579.	J. Jacobi.	26
1583.	R. Radzivil.	24
1590.	J. Villamont	24
1598.	C. Havant	24
1609.	W. Litgow	24
1632.	E. Roger	22
1650.	Boullaye Le Goux	22
1657.	Thévenot	22
1681.	De La Roque.	20
1699.	Maundrel	16
1739.	R. Pocock	15
1755.	Schultz.	20
1789.	Billardière	7
1818.	Richardson	7

LE PLONGEUR.

(Traduit de Schiller.)

— Qui de vous, varlets ou chevaliers, osera s'élancer dans cet abîme? Je viens d'y jeter une coupe d'or, et le gouffre l'a déjà engloutie. Celui de vous qui pourra la reprendre, qu'il la garde; je la lui donne.

Ainsi parlait le roi en jetant du haut du roc escarpé qui s'élève au-dessus de l'onde immense, un vase d'or dans les eaux de Charybde. — Qui de vous, s'écria-t-il, qui de vous, je le répète, aura assez de courage pour plonger dans ces profondeurs?

Et tous ceux qui l'entourent, chevaliers et varlets, l'écoutent et regardent en silence la mer orageuse. Nul d'entre eux n'ose essayer de gagner la coupe, et pour la troisième fois le roi s'écrie : — N'est-il personne qui veuille braver le péril?

Mais tous se taisent encore, quand soudain un jeune gentilhomme tout à la fois doux et hardi s'avance, dénoue sa ceinture, se dépouille de son manteau; et tous ceux qui le voient, hommes et femmes, le regardent avec surprise et admiration.

Au moment où il se penche sur le bord du rocher et contemple le gouffre, l'eau mugissante de Charybde s'élançait du fond de l'abîme avec un mugissement pareil au bruit du tonnerre.

Le monstre siffle, mugit, écume, bouillonne comme l'eau tourmentée par le feu. Des jets d'eau et de vapeur s'élancent jusqu'au ciel, et toujours le flot suit le flot, comme si l'abîme ne pouvait s'épuiser, comme si l'océan devait enfanter un autre océan.

Cependant ce tourbillon fougueux s'apaise. A travers l'écume blanche, on aperçoit une ouverture noire sans fond; qu'on dirait être celle de l'enfer, et les vagues agitées retombent dans leur vaste entonnoir.

Dans ce moment, le jeune homme se recommande à Dieu... Et soudain l'on entend sur les rochers un cri d'effroi. L'onde vient d'engloutir le hardi plongeur. La gueule du monstre s'est refermée sur lui.

Et tout se tait à la surface de l'eau. Mais l'orage mugit dans les profondeurs du gouffre, et chaque spectateur inquiet s'écrie : — Adieu, adieu valeureux jeune homme! Et le bruit du gouffre descend toujours plus bas, et l'anxiété s'empare de tous les esprits.

— Oh! s'écrie l'un des spectateurs, quand tu jetterais dans cet abîme ta couronne, en disant : Celui qui me la rapportera sera roi, je ne voudrais pas tenter de l'acquérir. Ce qui se passe dans ces profondeurs nulle âme vivante n'a pu le dire.

Plus d'un navire a été emporté dans ce gouffre, mais on n'en a vu sortir que la quille et les mâts brisés; le reste était enseveli dans le tombeau. — Tout-à-coup le mugissement des flots s'élève, se rapproche.

Le monstre siffle, mugit, écume, bouillonne comme l'eau tourmentée par le feu. Des jets d'eau et de vapeur s'élancent jusqu'au ciel; les flots suivent les flots et se précipitent hors du sein de la mer avec un mugissement pareil à celui du tonnerre.

Et voyez : à travers les vagues sombres et impétueuses, on aperçoit un bras, un col blanc comme la neige; c'est le gentilhomme qui nage avec vigueur et revient avec des signes de joie portant le vase d'or dans sa main gauche.

Il respire longuement et salue la lumière du ciel. Tout le monde s'écrie avec transport : — Il vit; le voilà. Le tombeau des vagues n'a pu le retenir; l'intrépide plongeur a vaincu le danger.

Le jeune homme s'avance, et tous les spectateurs se pressent joyeusement autour de lui. Il tombe aux pieds du roi, lui offre la coupe d'or. Le roi fait un signe à sa fille bien-aimée, qui remplit cette coupe d'un vin généreux, et le plongeur s'écrie :

— Vive long-temps le roi. Heureux ceux qui respirent cet air libre. L'abîme est épouvantable. L'homme ne doit point tenter les dieux et chercher à connaître ce qu'ils ont, dans leur clémence, caché sous le voile de la nuit.

J'ai été emporté là avec la rapidité de l'éclair. Une vague impétueuse me jeta sur le rocher; une autre vague

non moins puissante m'enleva, me fit tourner comme une toupie. Je ne pouvais résister.

Alors le Dieu que j'invoquais me montre au milieu de mon danger horrible une ouverture dans le rocher. Ce fut là que j'échappai à la mort. Là j'aperçus le vase d'or suspendu à des pointes de corail, qui l'empêchaient de tomber au fond de l'abîme.

Au-dessous de moi j'apercevais encore des profondeurs infinies. Nul bruit ne parvenait à mon oreille; mais je voyais avec effroi des salamandres, des dragons et d'autres monstres s'agitant dans ce gouffre infernal.

Et j'étais là privé du secours des hommes, n'entendant plus nulle voix du monde; là tout seul dans mon épouvantable retraite, contemplant ces animaux hideux, et songeant à ma destinée.

Des centaines de monstres s'approchent, cherchent à me saisir. Dans la terreur qu'ils me causent, j'abandonne les tiges de corail. Au même instant la vague se lève, m'emporte, et me ramène à la surface de l'abîme.

Le roi le regarde avec admiration et lui dit : — Cette coupe est à toi. Je te donnerai aussi cet anneau orné de pierres précieuses. Essaie encore une fois de redescendre dans les flots, et viens me dire ce que tu as vu.

La jeune fille l'écoute avec un sentiment de compassion, et lui dit d'une voix suppliante : — Renoncez, mon père, à cette cruelle tentative. Ce jeune homme a osé ce que personne n'avait osé avant lui. Il est revenu d'un lieu d'où nul être vivant n'était encore revenu.

A ces mots, le roi saisit la coupe, la lance dans le torrent, et s'écrie : — Jeune homme, si tu me la rapportes, je te regarderai comme le meilleur de mes chevaliers, et tu épouseras celle qui vient de prier si bien pour toi.

Le plongeur se voit dominé par une force céleste. Son regard courageux étincelle. Il voit la fille du roi rougir, puis pâlir et tomber sur le gazon. Il veut conquérir l'adorable récompense qui lui est offerte, et s'élance pour braver encore une fois la mort.

On entend les flots qui mugissent. On se penche en tremblant sur le bord du gouffre. La vague s'enfle, écume, monte, redescend et remonte encore; mais elle ne ramène pas le plongeur.

ÉDUCATION DE PASCAL.

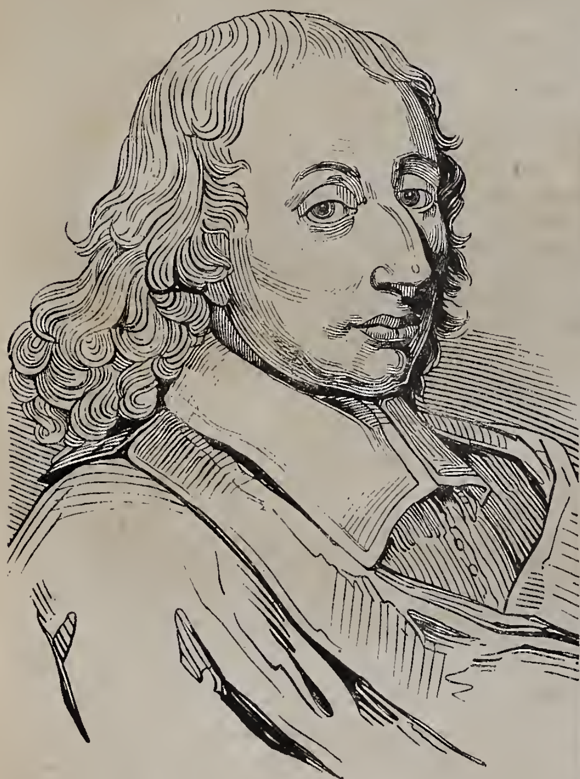
Bien que l'éducation ne fasse pas le génie, c'est d'elle que le génie dépend : elle l'entrave dans son développement si elle n'est pas suffisante; elle le tue par trop de précipitation si elle est trop ardente; elle le ménage et l'élève si elle est longue. Plus il y a de qualités dans l'homme, plus il faut de précautions pour les faire mûrir; et il en est des esprits d'élite comme des plantes délicates qui ne fleurissent qu'entre les mains des jardiniers soigneux, ou même dans les circonstances d'exception où la nature les jette quelquefois et les abandonne à elles-mêmes, mais qui avortent infailliblement en des mains trop empressées ou trop négligentes. L'éducation de Pascal donne un bel exemple de la sagesse d'un père qui, apercevant les dispositions remarquables de son enfant, loin de s'en piquer de vanité et de s'efforcer de les pousser au plus tôt à leur terme, songe au contraire avant tout à modérer cet essor, à le régler, à proportionner la science à l'âge, et à empêcher autant que possible le poids de l'esprit d'écraser l'âme. Et cependant on ne peut guère douter, d'après le témoignage de sa famille, que les maux de toute espèce qui ont affligé Pascal n'aient été la suite d'un développement encore trop brusque et d'une application trop soutenue!

Pascal naquit à Clermont, en Auvergne, dans l'été de 1623. Son père, homme fort distingué, était président de la Cour des aides dans cette ville. Sa mère mourut pendant qu'il était encore en bas âge, et ne rendit ainsi que peu de services à son éducation. M. Pascal sentit que cet objet retombait dès lors sur lui seul, et il résolut de tout faire pour s'acquitter dignement d'un devoir si fondamental devant Dieu et devant les hommes. Plus il avait reconnu de symptômes d'intelligence dans ce germe si tendre, plus il sentait qu'il fallait de dévouement et de zèle à son égard; et jugeant sans doute que, puisque cet enfant était en dehors de la ligne commune, l'éducation commune ne pouvait lui convenir, il prit le parti de ne le mettre dans aucun collége, et de se vouer lui-même à une instruction qui devait demander des mesures et des conditions toutes spéciales. Ayant quitté sa présidence afin d'être plus libre dans les nouvelles fonctions que son noble sentiment de la paternité lui imposait ainsi, il vint s'établir à Paris en 1631, son fils n'ayant encore que huit ans, et se donna dès lors à lui tout entier.

Sa principale maxime dans cette éducation, comme on le voit dans les précieux renseignements qui nous ont été laissés sur ce sujet par madame Périer, sœur de Pascal, fut de tenir constamment l'enfant au-dessus de ce qu'il lui faisait apprendre. Par cette raison, il ne voulut point lui enseigner le latin avant qu'il n'eût douze ans, afin qu'il n'éprouvât pas la moindre gêne à bien entrer dans la connaissance de cette langue. Pendant cet intervalle, il ne le laissait pourtant point en repos; mais il avait soin de l'instruire de toutes les choses dont il le voyait capable. Il lui faisait voir ce que c'était que les langues, comment on les avait réduites en grammaires suivant certaines règles; comment on les avait ainsi rendues communicables d'un pays à un autre. Ces idées générales débrouillaient peu à peu l'esprit de l'enfant, et lui faisaient voir la raison des règles de la grammaire, de sorte que, quand il vint à l'apprendre, il savait au juste pourquoi il le faisait, et s'y appliquait avec d'autant plus de plaisir et moins de fatigue. En même temps que des langues et de la grammaire, son père l'entretenait aussi, mais toujours familièrement, des effets extraordinaires de la nature, et de manière à éveiller en lui le désir de connaître non seulement les choses, mais les raisons mêmes des choses. Ainsi se formait sa faculté de réfléchir et de marcher avec hardiesse à l'inconnu. S'il trouvait que les raisons qu'on lui alléguait ne satisfaisaient pas le goût qu'il avait pour la netteté et la précision, il en cherchait lui-même, et quand il l'avait une fois entrepris, il ne quittait plus son sujet qu'il ne se fût contenté en quelque façon.

Son génie pour les mathématiques commença à se montrer de très bonne heure par une expansion pour ainsi dire instinctive. Son père, qui était très versé dans cette science, craignait avec raison, d'après les dispositions naturelles de l'enfant, que cette étude ne le passionnât trop vivement, et ne prît en même temps le dessus sur toutes les autres, de sorte qu'il avait caché avec soin tous les livres qui auraient pu en donner à son fils quelque idée, poussant même le scrupule jusqu'à s'abstenir d'en parler jamais devant lui avec ses amis. Cependant la curiosité de l'enfant s'était trouvée excitée par cette réserve même, et il suppliait souvent son père de lui apprendre au moins ce que c'était que cette géométrie; si bien que celui-ci lui ayant une fois dit que c'était en général le moyen de faire des figures justes et de trouver le rapport qu'elles ont entre elles, il se mit sur le champ à rêver durant ses loisirs à ce qu'il venait d'entendre, et s'en préoccupa si bien l'esprit, qu'il ne se donna de relâche jusqu'à ce que, au moyen d'un charbon avec lequel il dessinait des figures sur le carreau de sa salle de récréation, il eut enfin commencé à se démontrer d'une manière rigoureuse les premières propositions de cette science; et il y alla si loin, qu'il réussit, selon ce que rapporte sa sœur, à atteindre ainsi tout seul la trente-deuxième proposition d'Euclide. « Comme il en était là-dessus, dit cette dame, mon père entra dans le lieu où il était, sans que mon

frère l'entendît ; il le trouva si fort appliqué qu'il fut long-temps sans s'apercevoir de sa venue. On ne peut dire lequel fut plus surpris, ou le fils de voir son père, à cause de la défense expresse qu'il lui avait faite, ou du père de voir son fils au milieu de toutes ces choses. Mais la surprise de mon père fut bien plus grande lorsque lui ayant demandé ce qu'il faisait, il lui dit qu'il cherchait telle chose, qui était la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Mon père lui demanda ce qui l'avait fait penser



(Pascal, né en 1623, mort en 1662.)

à chercher cela : il dit qu'il avait trouvé telle autre chose et sur cela lui ayant fait la même question, il lui dit encore quelques démonstrations qu'il avait faites ; et enfin en rétrogradant toujours, et en s'expliquant par les noms de *rond* et de *bosse*, il en vint à ses définitions et à ses axiomes. Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie, que, sans lui dire mot, il le quitta et alla chez M. Lepailleur qui était son ami intime, et qui était aussi très savant. Lorsqu'il y fut arrivé, il y demeura immobile comme un homme transporté. M. Lepailleur voyant cela, et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut épouvanté, et le pria de ne pas lui céler plus long-temps la cause de son déplaisir. Mon père lui répondit : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie de peur de le détourner de ses autres études : cependant voici ce qu'il a fait. » Sur cela il lui montra ce qu'il avait trouvé, par où l'on pouvait dire en quelque façon qu'il avait inventé les mathématiques. M. Lepailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avait été, et il lui dit qu'il ne trouvait pas juste de captiver plus long-temps cet esprit, et de lui cacher encore cette connaissance ; qu'il fallait lui laisser voir les livres sans le retenir davantage. »

Sur cette opinion, et sans doute aussi d'après cette expérience qui montrait bien qu'il ne fallait pas songer à maîtriser plus long-temps les dispositions de cet enfant, le père de Pascal se décida à lui mettre Euclide entre les mains, mais en insistant pour que cette étude sévère ne fût qu'accessoire. Il espérait adoucir ainsi les efforts qu'avait faits son fils pour pénétrer, par force d'invention, dans le secret de la géométrie. Il va sans dire que l'enfant comprit de lui-même, et en peu de temps, tout son Euclide, bien qu'il continuât en même temps l'étude du grec et du latin : il était sur une pente où rien désormais ne pouvait le retenir. La vérité que cette science lui permettait de contempler pour ainsi dire face à face et dans toute sa rigueur le charmait si fort qu'il ne pouvait s'en départir. Dès l'âge de seize ans, il fit un traité sur les sections coniques, qui parut si plein de nouveautés et de profondeur que les mathématiciens les plus distingués de Paris auraient voulu qu'il fût publié ; mais le jeune homme, qui se sentait appelé plus haut, ne s'en soucia pas, et laissa là son traité, content de l'avoir fait et ne désirant rien de plus. D'ailleurs, son père avait jugé le temps venu de lui ouvrir les portes de la physique et de la philosophie, et ces nouvelles études l'occupaient bien assez pour le satisfaire complétement. Ce fut à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette célèbre machine d'arithmétique par laquelle on fait toute espèce de calcul par un procédé tout mécanique, et sans avoir aucun besoin de connaître la science. A vingt-trois ans il fit ses fameuses expériences du baromètre, qui ont fixé le grand principe de la pesanteur de l'air et celui de la mesure barométrique des hauteurs. On peut dire que ce fut là le terme de sa carrière scientifique ; car dès lors son excessive dévotion d'une part, et de l'autre un état maladif continuel, le prirent tout entier.

Ainsi, son éducation à peine terminée, malgré les sages précautions dont avaient usé les prudentes mains auxquelles elle avait été confiée, le travail de l'esprit ayant eu un développement trop rapide, le jeune arbre qui promettait de devenir si haut se trouvait attaqué par le mal dans ses racines. On avait cru ménager sa croissance, et cependant on ne l'avait pas encore retenu assez sévèrement. La pensée par son assiduité avait accablé le corps. « La délicatesse où se trouvait sa santé depuis quelques années, dit madame Périer, le jetèrent dans des incommodités qui ne l'ont plus quitté ; de sorte qu'il nous disait quelquefois, que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avait pas passé un jour sans douleur. » Il mourut à trente-neuf ans, ayant quitté le monde depuis l'âge de trente ans, pour se livrer sans distraction à la plus rigoureuse dévotion.

— L'épaisseur d'un cheveu varie d'un dixième à un quarantième de millimètre.

La fibre du bois le plus grossier est en diamètre environ un vingtième de millimètre, et la fibre la plus fine en est seulement un soixantième.

Le diamètre d'un fil de soie, tel que le ver le produit, est à peu près de cinq millièmes de millimètre. Un fil d'araignée est de cinq à six fois plus ténu, et ne représente pas en diamètre un vingtième de millimètre. Avec une livre de ce fil on pourrait entourer le globe terrestre.

Un seul grain de musc peut parfumer une chambre pendant vingt ans.

La peau de notre corps est percée de milliers de petits trous ou pores dans l'espace d'un pouce carré. En prenant pour mesure moyenne que la surface d'un homme ordinaire est de seize pieds carrés, le corps doit être percé au moins de 2 504 000 pores. Ces pores sont les orifices de vaisseaux excrétoires qui remplissent dans l'économie animale la fonction de la *transpiration insensible*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES RATONS.



(Le Raton.)

Nous étions à cette époque de l'année où l'hiver commence à s'annoncer par des signes trop certains, où les feuilles jaunissent et tombent, et où le gazon chaque matin, au lieu de rosée, nous montre une couche de gelée blanche qui devient d'un jour à l'autre plus épaisse. Le froid se faisait déjà sentir, mais il ne prenait pas mon hôte au dépourvu, et le bûcher, qui s'élevait auprès de sa maison, aurait suffi partout ailleurs aux besoins de dix familles; le bois n'est pas rare dans les forêts de Kentucky, et les gens n'y sont pas paresseux à manier la hache.

Le soleil était couché depuis deux à trois heures, et toute la famille était réunie près d'un grand feu, jasant de tout ce qui peut fournir matière à conversation parmi des gens dont la vie entière se passe au milieu des forêts; c'est dire qu'il était question de défrichements, de cultures, des dégâts causés dans le poulailler par le putois, la chouette, le milan, dans les champs de maïs par les ratons, les écureuils, les pics.

— Les ratons surtout, disait mon hôte, sont de terribles maraudeurs et des gourmands fieffés. C'est pour eux que sont les prémices de nos récoltes, et à peine dans une pièce de maïs y a-t-il quelques épis en lait qu'on est sûr de les y voir accourir. Il est vrai qu'en dédommagement de ce qu'ils nous ont volé, ils nous laissent parfois leur peau qui est une fourrure assez estimée, et leur chair dont on fait de bonnes gibelottes. Dans nos cantons où ils sont nombreux, et par une nuit claire et fraîche comme celle-ci, il y a plaisir à en faire la chasse; quelque peu de chance que l'on ait, on est sûr de ne pas rentrer au logis les mains vides. C'est un passe-temps que nous pourrons vous donner un de ces jours...

— Pourquoi pas aujourd'hui?

— Va pour aujourd'hui : préparons-nous.

Mon hôte décroche sa carabine et la charge avec le soin que met toujours à cet acte un tireur du Kentucky; puis saisissant une corne destinée à rappeler le bétail, et s'avançant quelques pas en dehors de la porte, il souffle de toute la force de ses poumons et fait entendre un bruit épouvantable, capable, comme le bruit du cor d'Astolphe, de mettre en fuite une armée. A cet horrible tintamarre, les ratons qui étaient dans les champs de maïs décampent au plus vite, se faufilent à travers les clôtures et s'empressent de regagner la forêt. C'est là qu'on leur veut livrer bataille, et non au milieu d'un blé où l'on ferait plus de dégât en un quart d'heure que n'en pourraient faire en une année tous les ratons du pays.

Cependant les jeunes gens ont fait sortir les chiens; un domestique vient d'allumer la torche avec laquelle il doit nous éclairer dans le bois; mon hôte a fixé dans sa ceinture une hache bien affilée. Il donne le signal et nous partons.

« Croyez-moi, me dit-il, laissez courir ces deux jeunes fous, et contentez-vous de me suivre, en marchant autant que possible où vous m'aurez vu marcher. Le chemin n'est pas des plus aisés, et il vous faut prendre garde à la fois aux vieilles souches, aux troncs fraîchement abattus et aux lianes qui pendent des branches. Quant aux serpents, vous n'avez rien à en craindre; les pauvres bêtes, par le froid qu'il fait, sont maintenant plus d'à moitié engourdies... Hé mais, prenez garde! ce n'est pas ainsi qu'on porte son fusil au bois; si quelque chose accrochait la détente, vous me logeriez toute la charge dans les reins... Thomas! drôle que vous êtes, éclairez donc par ici; ne voyez-vous pas que l'étranger n'est pas accoutumé aux promenades de nuit dans

la forêt... Hé bien! où sont passés nos deux garçons? Ah! les gaillards nous ont joué un tour. »

En effet, pendant que leur père s'occupait ainsi de me piloter, les jeunes gens nous avaient plantés là, avertis par les aboiements des chiens qui avaient surpris un raton à terre et le tenaient cerné; quand nous les rejoignîmes, ils avaient déjà dépêché l'animal d'un coup de crosse.

Les chiens s'étaient remis en quête, et au bout de quelques minutes ils avaient repris évidemment une nouvelle piste; car ils se dirigeaient tous sans hésiter vers un même point. Nous les suivions de notre mieux; mais ce n'était pas, comme on m'en avait averti, par le plus aisé des chemins. Nous approchions d'un marécage, et le sol devenait de plus en plus glissant; ici, je me heurtais le genou contre un tronc d'arbre; là, j'étais pris au collet par une ronce; enfin, à un certain moment, je fus arrêté tout net : mon pied s'était enfoncé entre deux racines qui le serraient si étroitement que, pour me délivrer, il fallut avoir recours à la hache.

Libre de cette entrave et nullement découragé, je me remis en marche, et bientôt nous arrivâmes au bord d'une mare dans laquelle le raton était entré pour mieux se défendre contre les chiens. Nous l'y trouvâmes dans l'eau jusqu'au ventre, le poil hérissé, ce qui faisait paraître son corps tout enflé, et sa grosse queue deux fois plus grosse encore qu'à l'ordinaire. La gueule écumante, les yeux en feu, il épiait les mouvements de tous ses ennemis, prêt à saisir au nez le premier qui viendrait à sa portée. Sa contenance en imposait aux chiens qui ne faisaient guère contre lui que de fausses attaques; mais ces attaques avaient pour résultat de le fatiguer. Bientôt, en effet, il donna des signes non équivoques d'épuisement, et quoiqu'il grondât plus fort que jamais, les chiens, loin de se laisser intimider par le bruit, commencèrent à le serrer de près. Un d'eux même le saisit à la queue, mais fut promptement forcé de se retirer; un second l'attaqua en flanc, et avec moins de succès encore; car le raton le saisit au museau et le tint ainsi hurlant piteusement, mais osant à peine faire un effort pour se dégager. L'animal semblait savourer sa vengeance, qui d'ailleurs lui coûta cher, car les autres chiens n'ayant pendant ce temps rien à craindre de ses dents, se jetèrent sur lui tous à la fois, et le terrassèrent après une vigoureuse lutte. Il n'avait pourtant pas lâché prise, et il continua à tenir son prisonnier jusqu'au moment où il eut la tête brisée d'un coup de hache.

Nous avions maintenant deux ratons dont la peau valait un quart de dollar pièce et la chair à peu près autant, d'après ce que m'apprit le vieux Tobie. Je supposais que nous allions rentrer au logis; mais ce n'était pas ainsi que l'entendait mon hôte. « Nous sommes en bonne veine, dit-il, et il faut en profiter. » Les chiens étaient déjà repartis, et bientôt ils eurent éventé une nouvelle bête qui, ne jugeant pas à propos de les attendre, grimpa sur l'arbre le plus voisin. Quand nous arrivâmes, tous les chiens étaient autour de l'arbre, assis et regardant en l'air en aboyant comme des possédés. Nos gens alors commencèrent à jouer de la hache et firent voler de tous côtés des éclats de bois dont un faillit me crever l'œil. A la fin, l'arbre commençant à craquer, s'inclina d'abord lentement, puis tomba tout-à-coup avec grand fracas. Or, ce ne fut pas un seul raton qui se trouva ainsi déniché, mais trois à la fois. L'un d'eux, vieux routier, n'attendit pas la chute de l'arbre, mais s'élança du sommet des branches à terre, dès qu'il vit le tronc s'ébranler. Les deux autres cherchèrent refuge dans le creux d'une branche où les chiens les découvrirent sur-le-champ. Les jeunes gens s'en chargèrent. Pour le père, il courait déjà derrière un de ses chiens qui, ayant trouvé la piste du fugitif, le suivait en donnant de la voix. Je parvins cependant à le rejoindre; mais notre chasse se prolongea, car nous avions affaire à un gaillard vigoureux et rusé. Enfin, une balle le frappa à la tête, et après avoir tourné un instant sur lui-même, il tomba lourdement à nos pieds. Il était d'une grosseur démesurée.

Nos jeunes gens avaient eu moins de peine et ils n'avaient pas eu besoin de brûler une amorce. A cette époque, on ne tirait guère quand on pouvait s'en dispenser; une charge de poudre pouvait procurer un cerf, et par conséquent il valait plus qu'une peau de raton.

La lune s'était levée et éclairait la forêt; c'était le beau moment pour chasser. Nous marchions lestement, regardant aussi souvent en l'air qu'à nos pieds; cherchant sur les fourches des branches quelque chose qui ressemblât à un raton endormi. J'en découvris un qui se détachait en noir sur la partie du ciel éclairée par la lune. L'ajuster, le jeter d'une balle à terre, ce fut l'affaire d'un instant. Un second, un troisième eurent bientôt le même sort, et nous en eussions tué bien d'autres sans doute si la faim, qui commençait à nous talonner, ne nous avait ramenés vers le logis. Il est inutile de dire que nous fîmes honneur au repas que nous avait préparé la ménagère. C'était vraiment plaisir de voir avec quelle rapidité se vidaient les énormes jattes qui, à notre arrivée, étaient pleines de lait de beurre; comment disparaissaient les galettes cuites sous la cendre, et les pommes de terre rôties. Je ne dirai rien d'une gibelotte de raton que le vieux Tobie s'était empressé d'apprêter. Mes compagnons y firent fête, et je crus ne pouvoir me dispenser d'en tâter; mais la vérité est que j'aime mieux voir un raton sur une branche que dans un plat.

« Le raton, dit le naturaliste à qui nous avons emprunté la description qu'on vient de lire, est un animal très intelligent, et du nombre de ceux qu'on peut prendre plaisir à apprivoiser; il fait mille singeries, joue avec son maître, grimpe sur lui et visite ses poches pour voir s'il n'y trouvera pas quelque friandise. D'ailleurs il ne faut pas qu'on le laisse approcher du lieu où pondent les poules, car il ne résisterait pas au désir de voler leurs œufs. A l'état de liberté, il furète souvent pour chercher le nid de la gélinotte ou de la perdrix, et il sait fort bien dans quelles sortes de lieux on peut espérer d'en trouver. Il connaît mieux que pas un naturaliste les parages qu'affectionnent les moules d'eau douce et les autres animaux à coquilles, fluviatiles ou terrestres; habile à grimper, il sait arriver jusqu'au trou au fond duquel le pic-verd a son nid, et il fait un repas des petits. Il suit sur la terre humide les traces qu'a laissées la tortue molle en allant pondre, et il a bientôt déterré ses œufs. Quelquefois, couché sur le bord d'un lac au milieu des herbes, il semble profondément endormi; cependant il guette les canards sauvages qui s'approchent sans défiance, et dès qu'un d'eux sera venu à sa portée, maître raton s'élancera sur lui. Ne croyez pas, du reste, qu'il fasse fi d'un canard domestique, et si vous en avez dans votre basse-cour, après les avoir comptés le soir, ne manquez pas de les renfermer; car il vous les décompterait pendant la nuit. Un peu de soin sans doute garantira de ses déprédations votre poulailler; mais il n'en sera pas de même de votre champ de maïs, et il faudra, bon gré malgré, que vous lui laissiez prendre sa dîme; car il viendra dès que le premier épi sera en lait, et il ne cessera de revenir tant que la récolte n'aura pas été complètement enlevée. »

Voilà à peu près tout ce que nous apprend Audubon sur les habitudes du raton, et il est, je crois, le seul naturaliste qui l'ait observé à l'état de liberté. Les observations qu'on aura faites sur l'animal à l'état de captivité, peuvent, au reste, nous apprendre encore quelque chose, et nous allons en parler bientôt; mais auparavant, il nous faut dire comment est fait l'animal, quels sont les lieux qu'il habite, et depuis combien de temps on le connaît.

C'est en Amérique seulement que l'on trouve des ratons; mais on les trouve presque d'un bout à l'autre de ce vaste pays. Ils se rencontrent en effet, et en grande abondance,

aux environs de la rivière Rouge, par les 50° de lat. N.; même il paraît qu'ils s'avancent de ce côté encore plus près du pôle, puisque Portlock et Dixon ont acheté des sauvages qui habitent près de l'embouchure de la rivière de Cook, c'est-à-dire par le 60e degré de latitude, des manteaux de peau qui ne pouvaient guère être que des peaux de raton. D'un autre côté, d'Azzara, dans son histoire des quadrupèdes du Paraguay, nous apprend qu'on en voit, quoique assez rarement, dans les grandes plaines qui sont au sud de Buenos-Ayres; et ainsi, dans l'hémisphère Austral, ces animaux s'avancent jusqu'au 35e ou 40e degré de latitude.

On supposerait naturellement qu'un animal aussi répandu aurait dû être très promptement connu par les relations des voyageurs qui ont visité le Nouveau-Monde. Cependant les écrivains du seizième siècle, qui nous ont donné les premières notions sur les animaux du nouveau continent, ne parlent point de celui-là, ou du moins ils en parlent d'une manière trop obscure pour que les naturalistes du siècle dernier y aient fait attention. Ainsi les passages qui y ont rapport ont échappé à Buffon, qui cependant avait pris beaucoup de peine pour recueillir dans ces sortes d'ouvrages les renseignements relatifs aux mammifères américains. C'est à ce célèbre écrivain, ou plutôt à son collaborateur le savant Daubenton, que nous devons la première bonne description du raton; elle parut, en 1760, dans le huitième volume de l'Histoire naturelle, et elle était accompagnée d'une excellente figure. En 1776, Buffon donna, d'après des observations de M. Blanquart Dessalines, d'intéressants détails sur les habitudes de l'animal en captivité; enfin, en 1782, il fit connaître une nouvelle espèce qui lui avait été envoyée de Cayenne, et qu'il désigna sous le nom de raton crabier.

Outre ces deux espèces qui se distinguent entre elles par la longueur de la queue et par une disposition un peu différente des taches à la face, il paraît qu'il en existe encore deux ou trois autres, tels sont le raton brun du pays des Hurons, le raton du Paraguay, dont parle d'Azzara, sous le nom d'*aguarapope*, et enfin un raton propre au Brésil.

Les ratons avaient été confondus par les premiers naturalistes classificateurs avec les *coatis*, animaux qui habitent le même pays, qui ont à peu près la même taille, qui sont comme eux plantigrades, et ont comme eux un museau pointu et une longue queue annelée de noir ou de brun (voy. 1837, p. 368.) Linné les en distingua et les fit entrer, avec les blaireaux et les gloutons, dans son genre *ours*. Ce rapprochement, qui peut d'abord sembler étrange, est cependant fondé; car, bien qu'à l'extérieur les ratons n'aient avec les ours proprement dits que des rapports assez éloignés, ils en ont de nombreux relativement à la structure interne.

Les ratons sont à peu près de la grosseur d'un renard, mais ils ont le corps plus épais, plus ramassé; comme cet animal, ils ont le museau effilé et la tête large vers les tempes; ils ont d'ailleurs les oreilles différemment conformées, ce qui leur donne une tout autre physionomie. Leur queue est aussi moins touffue, et d'ailleurs elle est annelée de noir, ainsi qu'il a déjà été dit. Les jambes de devant sont beaucoup plus courtes que celles de derrière, de sorte que l'animal étant posé sur les quatre pieds a le train de derrière plus élevé que celui de devant, et dans cette attitude son dos est voûté. Lorsqu'il marche, il ne pose sur la terre que la pointe des pieds comme les chiens; mais lorsqu'il est en repos, il s'appuie aussi sur le talon. Ce nouveau point d'appui lui donne de la facilité pour dresser son corps et le soulever dans une direction oblique et même verticale. Cette attitude lui est aussi ordinaire qu'à l'écureuil, et presque toujours, quand il mange, il prend les aliments avec les deux pieds de devant pour les porter à sa bouche; comme ses doigts sont d'ailleurs peu flexibles, il ne peut pour ainsi dire rien saisir d'une seule main; il se sert des deux à la fois pour soutenir le morceau qu'il veut manger; il le frotte souvent en tenant les doigts tendus. Mais une habitude plus singulière encore est celle qui a fait donner à l'espèce qu'on a observée la première, le nom de *raton laveur*, quoiqu'elle puisse être commune à toutes.

« Lorsque l'animal mangeait, dit Daubenton en parlant d'un individu qui avait vécu plus d'un an chez Buffon, s'il trouvait de l'eau il ne manquait jamais d'y plonger ses pieds de devant sans quitter son morceau, et de le frotter comme s'il avait voulu le laver; mais c'était en effet pour le détremper; car souvent il le laissait dans l'eau et ne le frottait que lorsqu'il en était imbibé. Il détrempait ainsi toutes sortes d'aliments, même dans l'eau la plus froide. On l'a trouvé pendant une grande gelée ayant les deux pieds pris dans la glace qui s'était formée dans la terrine où on lui donnait de l'eau. Lorsque la faim le pressait, il mangeait tout ce qu'il trouvait sans le frotter ni le tremper dans l'eau. Il était très carnassier; lorsqu'il se trouvait en liberté, il furetait dans les angles des murs et dans les trous, sous les pierres et sous les plantes pour chercher des insectes, comme des araignées, des limaces, des limaçons, etc., et des animaux tels que des taupes, des souris, des grenouilles. Il mangeait la chair des poissons avec plus d'avidité que celle des quadrupèdes et des oiseaux...

» Notre raton avait beaucoup d'agilité, et il grimpait sur les arbres très légèrement; il était presque toujours en mouvement pendant le jour, et il avait une allure fort singulière étant à la chaîne; il décrivait un arc de cercle en faisant des pas à droite avec les jambes de devant, et lorsqu'il rencontrait la chaîne, il passait les pieds de derrière par dessus en sautant; ensuite il revenait à gauche de la même manière, et il continuait cette allure pendant des heures entières. Au moindre bruit qu'il entendait, il se dressait sur les pieds de derrière et se tenait élevé pour écouter et découvrir la cause de ce bruit... »

J'ai vu aussi des ratons à la chaîne, et je ne me rappelle pas d'avoir observé chez eux les allures dont parle Daubenton. Mais voici une remarque que j'ai faite et qui me paraît prouver en faveur de l'intelligence de l'animal. Ces ratons étaient au Jardin des Plantes au-devant de l'ancienne maison des singes. Chaque fois que je les visitais, je ne manquais pas de leur donner quelque friandise; mais, afin de les obliger à s'approcher, je laissais tomber le morceau de pomme ou de gâteau presque au pied de la balustrade qui nous séparait. Je ne suis pas fort adroit, et quelquefois le morceau tombait trop près de moi, de sorte que l'animal ne pouvait y atteindre, même en étendant le bras autant qu'il lui était possible. Après une ou deux tentatives, il ne s'obstinait pas à continuer ainsi, mais se tournant bout pour bout, il allongeait sa chaîne de toute la longueur de son corps, et il se servait d'un de ses pieds de derrière pour attirer le gâteau. J'ai été vingt fois témoin de ce fait, et beaucoup d'autres personnes ont pu le remarquer comme moi, mais je ne le trouve signalé nulle part.

Blanquart Dessalines nous apprend que le raton qu'il a gardé dans sa maison avait un goût très prononcé pour les huîtres, et une merveilleuse adresse pour les ouvrir. « Il suffit, nous dit-il, qu'on brise la charnière de la coquille, les pattes de l'animal font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus faible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez qu'il tient éloignés lui soient d'aucun usage. »

On a eu en Angleterre des ratons qui étaient encore plus habiles au métier d'écaillère; car il n'était pas nécessaire de leur briser la charnière de l'huître; ils savaient fort bien

le faire avec leurs dents, et c'était toujours par là qu'ils commençaient; jamais ils ne tentaient d'écarter les valves avant d'avoir fait cette opération sans laquelle leurs efforts pour ouvrir l'huître eussent été impuissants.

Blanquart Dessalines nous dit encore que lorsque son raton avait brisé la chaîne qui le tenait attaché, on était souvent plusieurs jours sans pouvoir le reprendre, et qu'il rôdait sur les toits du voisinage, descendant seulement de nuit dans les basses-cours où il étranglait les poules et leur mangeait la tête. Sa chaîne, ajoute notre observateur, ne le rendait pas plus humain; mais seulement plus circonspect; il employait alors la ruse et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas, et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissait une et la mettait en pièces.

On voit que ceci confirme ce que nous avons dit sur les promenades nocturnes de l'animal, et ce que rapporte Audubon de l'habitude qu'il a de tendre des embûches aux oiseaux.

QUELQUES NAINS CÉLÈBRES.

La vue des nains ne peut inspirer aux honnêtes gens que de la compassion. S'amuser et rire de leur difformité naturelle est une action sotte et cruelle. Ce genre de plaisir est tout au plus en honneur aujourd'hui sur nos boulevards et dans les fêtes de village. Cependant l'histoire nous apprend que c'était jadis, et jusqu'au siècle dernier, un plaisir réservé aux rois et aux grands seigneurs; et la mode en datait de loin, car on sait que les empereurs romains eux-mêmes avaient des nains à leur cour. On cite, entre autres, — le nain à la mémoire duquel Auguste fit élever une petite statue dont les yeux, dit-on, étaient figurés par deux diamants; — le nain et la naine de sa fille Julie, l'un nommé Canopas, l'autre Andromède; — le nain que Tibère admettait à sa table, et qui ne craignait pas de dire à ce terrible amphytrion des vérités qu'aucun autre citoyen n'eût osé répéter sans s'exposer à la mort; — les nains que Domitien avait rassemblés pour en former une troupe de gladiateurs grotesques. — Alexandre Sévère fit cesser cette coutume ridicule; il ne voulut plus entretenir de nains dans son palais, et les patriciens imitèrent son exemple. Il paraîtrait toutefois que l'usage s'en rétablit plus tard dans l'empire d'Orient. Nicéphore rapporte qu'à la cour de Constantin il y avait un nain assez bon chanteur, et « à peine plus gros qu'une perdrix. » Il aurait pu se servir d'une comparaison plus raisonnable.

Parmi les nains de qualité, l'histoire ancienne a conservé les noms des deux chevaliers romains, Marius Maximus et Marcus Tullius; leurs corps, qui avaient moins de trois pieds de haut, furent embaumés. Parmi les nains de mérite, on ne doit pas oublier le petit orateur, C. Licinius Calvus, qui plaida plusieurs fois contre Cicéron, et les acteurs Lucius et Molone; ce dernier avait un frère aussi nain que lui, et qui s'était fait voleur de grand chemin; sa petitesse était proverbiale.

Au temps de Jamblique vivait Alypius d'Alexandrie, philosophe renommé et excellent logicien; il n'avait pas deux pieds de haut. On rapporte qu'il louait Dieu de n'avoir chargé son âme que d'une si petite portion de matière corruptible.

Au moyen âge, les empereurs, les rois, les princesses, les sultans, entretinrent à la fois des fous et des nains pour leur divertissement, et cette habitude dura même après la renaissance. On voit des nains à la suite de grands personnages dans les tableaux des maîtres italiens et espagnols, par exemple, dans ceux de Raphaël, du Dominiquin et de Velasquez.

Carachus, homme d'un jugement supérieur et conseiller intime du grand Saladin, était un nain. Tel était aussi Uladislas Cubitalis, qui régnait en Pologne vers 1506, et qui fut vaillant et heureux à la guerre.

Cardan raconte qu'il vit en Italie un nain d'un âge mûr que l'on portait de ville en ville dans une cage à perroquet.

En 1592, on présenta au duc de Parme, qui était alors dans les Flandres, un petit homme nommé Jean de Etrix, de Mechlin; il avait environ trois pieds de haut; il savait trois langues, était très spirituel, et avait la réputation de jouer très habilement au trictrac. Il avait une longue barbe. Quoiqu'il n'eût aucune peine à marcher, il fallait le porter pour monter les escaliers.

Aux noces d'un duc de Bavière, à la cour de Wurtemberg, un petit gentilhomme armé de pied en cap brisa tout-à-coup avec sa tête le dôme d'un pâté; il sortit vivement son épée du fourreau, fit le salut d'armes, tira au mur contre la croûte de sa prison, s'escrima contre les plats, tailla en pièces un verre de Bohême, et coupa la tête à un faisan; après tout ce tapage, il traversa fièrement la table en entonnant un chant de victoire, et sauta légèrement à terre, son trophée à la main, aux grands applaudissements et au fou rire de la compagnie.

La première femme de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, s'était entourée d'un grand nombre de nains et de naines, et s'était donné le triste plaisir de les marier entre eux. On raconte que Catherine de Médicis eut la même fantaisie. Enfin, on sait que la princesse Nathalie, sœur unique du czar Pierre du côté maternel, célébra aussi le mariage d'un nain et d'une naine : la pompe bizarre qu'elle imagina dans cette occasion a été longuement racontée par Bruce, gentilhomme écossais. Elle fit ordonner à tous les nains et à toutes les naines qui vivaient dans l'étendue du territoire russe de se rendre à Moscou. Là, on les conduisit au palais, on les habilla richement, et on les fit monter, quatre par quatre, dans quinze petits carrosses dorés, proportionnés à leur taille; six petits chevaux, brillamment harnachés, étaient attelés à chacun de ces équipages en miniature; dans le premier de tous on voyait le fiancé et la fiancée, accompagnés d'un garçon et d'une demoiselle d'honneur : un char découvert, qui précédait le cortége, était rempli de petits musiciens qui soufflaient dans des hautbois, des trompettes et des olifans. Deux régiments de dragons escortaient cette singulière procession pour la protéger contre la curiosité de la foule. Après la bénédiction nuptiale, que les époux reçurent en présence des personnages les plus éminents de la cour, il y eut un grand festin, où les nains furent placés à deux longues petites tables, et un bal brillant qui dura toute la nuit.

Un des nains les plus célèbres qui aient jamais existé est sans doute Jeffery Hudson, né à Oakham dans le Rutlandshire, en 1619. A l'âge de huit ou dix ans, étant haut de dix-huit pouces, il fut admis au service du duc de Buckingham. Charles I et Henriette de France, après leur mariage, ayant été fêtés au château du duc, le petit Jeffery fut servi à table dans un fromage ou un pâté froid, et offert par la duchesse à la reine, qui le prit pour son nain. De sept ans à trente ans, Jeffery ne grandit point; mais depuis cet âge il atteignit trois pieds neuf pouces, et s'arrêta à cette mesure. Il occupa beaucoup les loisirs de la cour. Sir William Davenant écrivit un poëme avec ce titre : *Jeffreidos*, à l'occasion d'un combat que le nain soutint avec un dindon. En 1638, on publia un très petit livre intitulé : « Le Pré» sent de nouvelle année (*the New Yarr's gift*) offert par » lady Perceval au lord Minimus (vulgairement appelé le » petit Jeffery), serviteur de Sa Majesté la reine, et écrit » par Microphilus, » avec un petit portrait de Jeffery au frontispice.

Avant cette dernière date, Jeffery avait été chargé d'une négociation d'une certaine gravité; il avait été envoyé en France par la reine pour y chercher une sage-femme. A son retour avec la sage-femme et le maître à danser de sa majesté,

et de riches présents pour la reine de la part de Marie de Médicis, il fut pris en mer par les Dunkerquois. Jeffery, devenu ainsi de quelque importance, devint réellement à ses propres yeux un homme important. Il ne supporta plus qu'avec colère les plaisanteries des courtisans et des domestiques, et il eut plusieurs querelles très vives avec le gigantesque portier du roi. Un jour, ayant été provoqué par un jeune gentilhomme nommé Crofts, il l'appela en duel. Crofts vint au rendez-vous sans autre arme qu'une sarbacane : le petit homme entra dans une telle fureur qu'il fallut se résoudre à un duel sérieux, et le sort l'ayant désigné pour tirer le premier, il tua du premier coup son adversaire. Ce duel eut lieu en France où Jeffery avait accompagné sa maîtresse pendant les troubles politiques. Plus tard, il fut pris encore une fois sur mer par un pirate turc, et vendu en Barbarie; mais sa captivité ne fut pas de longue durée. Au commencement de la guerre civile, la réputation de valeur que lui avait faite son duel le fit nommer



(Jeffery Hudson, nain de Henriette de France.)

capitaine dans l'armée royale. En 1644, il revint en France à la suite de la reine, où il resta jusqu'à la restauration. A la fin, prévenu de s'être mêlé au complot papiste, en 1682, il fut enfermé à Gate-house, où il mourut à l'âge de soixante-treize ans.

Le nain Wybrand Lolkes a aussi joui d'une certaine célébrité dans son temps. Il était né à Jelst en Hollande dans l'année 1730. Son père, pauvre pêcheur, avait sept autres enfants. Dès son jeune âge Wybrand donna des preuves d'un goût prononcé pour la mécanique. On le plaça en apprentissage chez un habile horloger d'Amsterdam. Après avoir [illegible] sous ce maî[illegible] pendant quatre ans, il alla s'établir lui-même horloger à Rotterdam; il s'y maria et eut des enfants grands et bien constitués. Plus tard, sa profession ne lui procurant qu'une médiocre aisance, et peut-être la cupidité s'emparant de lui, il résolut de parcourir l'Europe et de se faire voir pour de l'argent. En 1790, il parut sur différents théâtres d'Angleterre. Sa femme, qui était jolie, l'accompagnait toujours et se baissait pour lui donner la main. Il était très agile et avait une grande force musculaire; il sautait facilement à pieds joints du plancher sur une chaise



(Wylbrand Lolkes l'horloger et sa femme.)

de hauteur ordinaire. Sous le rapport du caractère, il était morose et tourmenté par un amour-propre souvent ridicule. Après quelques années de voyage, il revint dans son pays natal, avec une récolte d'argent suffisante pour vivre dans l'aisance avec sa famille.

Le 14 novembre 1740, l'Académie des sciences entendit la lecture d'un rapport curieux de M. Méraud, sur un nain nommé Nicholas Ferri, et surnommé *Bébé*, qui vivait à la



(Bébé, nain du roi Stanislas.)

cour de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine. M. Méraud mit en même temps sous les yeux de l'illustre compagnie une petite statue en cire de Bébé, habillée et affublée

d'une perruque. Cette figure de cire est, je crois, celle qu'on voit encore aujourd'hui au Cabinet de l'école de médecine à Paris.

Nicholas Ferri était né à Plaisnes, village de la principauté de Salins, dans les Vosges. Son père et sa mère étaient d'une forte constitution et d'une taille ordinaire. En naissant, il n'avait que 9 pouces de long et ne pesait que 12 onces. On le porta à l'église dans un plat sur un peu de chanvre; pendant plusieurs mois on le berça dans un sabot. Il eût été impossible à sa mère de le nourrir à cause de sa petitesse : un petite chèvre fut sa nourrice. A l'âge de six mois, il eut la petite vérole; à dix-huit mois, il commença à parler; à deux ans, il marcha tout seul. Ses souliers avaient 18 lignes de long. La pauvreté de ses parents ne permettait pas qu'on lui donnât des aliments délicats; il vivait, comme eux, de porc salé, de pois et de pommes de terre. Il fit plusieurs maladies dangereuses. Vers l'âge de six ans, on vint le demander pour le conduire à Lunéville, près de Stanislas, duc de Lorraine, qui avait entendu parler de lui. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne sortit plus de la cour de cet excellent prince qui le prit en grande affection, et lui donna le surnom de *Bébé*.

Bébé n'était pas doué d'une grande intelligence. Quelque soin que l'on prît de son éducation, il resta toujours dans un état de faiblesse d'esprit qui le faisait plus ressembler à un petit animal apprivoisé qu'à un être humain. Cependant il avait du goût pour la musique et il battait assez bien la mesure. Il dansait aussi avec assez de grâce, mais seulement en suivant les mouvements et les signes de son maître. Un jour, en se promenant, il entra dans un marécage; il se crut perdu et cria au secours. Sa sensibilité n'était guère plus remarquable que sa raison. Cependant certaines passions agissaient fortement sur lui; il était sujet à s'abandonner à la colère et à la jalousie. La personne qu'il paraissait aimer le plus était la princesse de Talmond, femme spirituelle qui s'était donné beaucoup de peine pour chercher à l'instruire. Une fois, en la voyant caresser un petit chien, Bébé devint furieux; il lui arracha des mains le malheureux animal, et le jeta par la fenêtre en disant : *Pourquoi l'aimez-vous plus que moi?*

Quand il eut passé l'âge de quinze ans, ce pauvre petit être commença à vieillir; il était alors haut de 26 pouces. Sa figure, qui était auparavant fine, fraîche et gentille, se déforma et enlaidit; son corps parut s'énerver; il ne se tint plus aussi droit, et ses jambes ne furent plus aussi solides. Dans les quatre années qui suivirent, il grandit cependant encore de 4 pouces. Le comte de Tressan, qui était attaché à la fortune du roi Stanislas, avait prédit que Bébé mourrait de vieillesse avant l'âge de trente ans; et en effet, après avoir atteint vingt-deux ans, il tomba en décrépitude. Il ne pouvait plus marcher l'espace de cent pas sans se reposer; il respirait difficilement; il avait toujours froid, et ne se trouvait bien qu'au soleil. Au mois de mai 1764, il fut saisi d'un rhume accompagné de fièvre, et il s'ensuivit une sorte de léthargie. Pendant les quatre derniers jours de sa vie, il parla avec plus de raison et de suite qu'il ne l'avait jamais pu faire pendant sa vie, même au temps où il avait eu le plus de force et de santé. Il mourut, après de longues souffrances, le 9 mai 1764. Il était alors âgé de vingt-trois ans. Stanislas lui fit rendre les honneurs funèbres : un mausolée lui fut élevé dans l'église des Minimes à Lunéville. Sur ce mausolée, on grava son portrait et une épitaphe latine. Son squelette fut déposé dans la Bibliothèque royale à Nancy

---

Le premier indice du bonheur domestique est l'amour de sa maison. M. DE MONTLOSIER.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE OGIVAL OU GOTHIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

La dénomination de *gothique* est trop communément appliquée sans distinction à tous les monuments chrétiens compris entre le douzième et le seizième siècles.

Nous avons essayé de démontrer précédemment que les premières formes de l'art chrétien étaient dérivées de celles de l'art païen qui l'avait précédé : nous nous attacherons maintenant à établir que le style ogival n'a été lui-même qu'une variété des mêmes principes; tant il est vrai que les différents styles d'architecture qui se sont succédé en Europe depuis les époques les plus reculées, ne sont que les anneaux d'une seule chaîne immense qu'il est toujours possible de renouer les uns aux autres en remontant aux causes et en tenant compte des transitions.

Au quinzième siècle, lors de la grande révolution qui s'opéra dans les arts en Italie, les artistes et les historiens de cette époque étaient habitués à considérer comme barbares toutes les productions artistiques du moyen âge; convaincus aussi que la barbarie qui avait envahi leur pays jadis si florissant et si avancé dans toutes les productions de l'esprit, avait été importée par les peuplades du Nord, ils crurent (on ne sait pour quelle raison) pouvoir attribuer plus particulièrement aux *Goths* qui habitaient les bords de la Baltique l'invention de cette forme d'architecture, adoptée pendant quatre ou cinq siècles par toute l'Église latine ou d'Occident, et qui ne put jamais se naturaliser complétement sur le sol italien. De là le nom de *gothique*, adopté bientôt en Europe dans la même acception qu'il l'avait été en Italie. Mais lorsque des études plus approfondies sur les arts du moyen âge ont été entreprises, il a été nécessaire d'établir une classification plus nette et plus précise des différents styles qui correspondent aux différentes périodes de l'art chrétien.

Ainsi, pour les monuments de la France, on est généralement d'accord d'appliquer les dénominations suivantes :

On nomme *style latin* la première période de l'art chrétien, c'est-à-dire celle qui est comprise entre le cinquième et le onzième siècles;

Style roman la seconde période, comprenant le onzième, le douzième et le commencement du treizième siècle (dans l'Orient, le style des monuments chrétiens de cette époque et de celles antérieures s'appelle *byzantin;* dans le midi de l'Italie on le nomme *sarrazin*, dans le nord *lombard;* en Angleterre on lui donne le nom de *normand* ou de *saxon*);

Style gothique, les monuments du milieu du treizième et ceux du quatorzième siècle;

Gothique fleuri, ceux du quinzième siècle et du commencement du seizième.

Le signe caractéristique de l'architecture dite *gothique* est la forme *ogivale* substituée au *plein-cintre* que les artistes romans avaient emprunté aux Romains.

De nombreuses dissertations ont eu lieu sur l'origine de la forme ogivale, et sur l'emploi exclusif qu'on commença à faire de cette forme dans l'architecture au treizième siècle. Nous ne voulons essayer ni de rapporter ni d'examiner ici toutes les opinions qui ont été émises à ce sujet; nous dirons seulement qu'il faut établir une distinction entre la *forme ogivale* et le *style ogival*, c'est-à-dire entre l'ogive considérée comme forme isolée, et l'ogive constituant tout un système d'architecture. Il nous paraît à peu près inutile de rechercher, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs, à qui l'on doit attribuer l'invention de l'arc ogive, et en quel pays cette forme s'est produite pour la première fois; car

on peut affirmer que la forme de l'ogive existe depuis la plus haute antiquité; on la retrouve dans les plus anciens monuments de l'Inde, et dans ceux de la Perse; on en voit des exemples en Grèce et dans plusieurs tombeaux de l'Asie-Mineure; on la retrouve en Egypte aussi bien que dans les constructions pélasgiques du Latium, et dans les anciens monuments du Mexique; aussi ne combattrons-nous pas l'opinion de certains auteurs qui prétendent établir que l'ogive est antérieure au plein-cintre. Quant à nous, nous ne voyons pas de quelle utilité il pourrait être pour l'art de préciser (si en tout cas cela était possible) en quel lieu, à quelle époque, et par quel peuple cette forme a été trouvée. Quelques auteurs ont voulu que l'arc ogive fût une combinaison de la science; mais les faits que nous venons de citer prouvent qu'il n'en est rien; et nous pensons au contraire que la forme de l'ogive étant trouvée depuis long-temps, la science ne s'en est emparée que plus tard en analysant ses avantages et ses propriétés; et enfin qu'ici, comme dans bien d'autres cas, le calcul n'est venu qu'après l'instinct.

Examinons donc surtout comment s'est formé le *style ogival*, c'est-à-dire comment du plein-cintre on est passé à l'arc ogive, et comment ce dernier a fini par prévaloir généralement à l'exclusion du premier.

On doit bien penser que ce changement n'a pu s'opérer que graduellement. Ce qu'il nous importe d'étudier pour être fidèle à notre système relatif au lien qui unit l'architecture païenne et l'architecture chrétienne, c'est d'abord l'origine de celle-ci, afin de pouvoir ensuite la suivre dans toutes les transformations successives qu'elle a subies.

On a beaucoup écrit pour savoir si le *style ogival* avait pris naissance en Occident, ou si au contraire il a été emprunté à l'Orient. Envisageant la question d'un point de vue plus élevé, nous allons essayer de démontrer que l'architecture ogivale est chrétienne, et que son point de départ est en Italie, à Rome même, et que c'est à Byzance qu'elle a commencé à s'affranchir pour se transformer et se répandre de là dans toute l'Europe.

Ainsi que nous l'avons déjà fait comprendre, les premiers temples chrétiens furent la copie de la basilique des Romains; mais ce que nous avons omis de faire remarquer, c'est que dans cette copie les chrétiens introduisirent un changement notable en substituant bientôt à la plate-bande d'origine grecque, et que les Romains avaient conservée, un système général d'arcades, soit sur les colonnes qui divisaient les nefs, soit pour les baies destinées à laisser pénétrer la lumière dans l'intérieur de leurs temples. La cause première de ce système d'arcades a été expliquée par l'emploi forcé de petits matériaux, tels que la brique, auxquels étaient réduits les artistes chrétiens, attendu la difficulté qu'ils auraient éprouvée à se procurer des architraves monolithes; nous sommes tout disposés à adopter ce motif, mais nous croyons néanmoins pouvoir y joindre une raison plus déterminante et expliquer l'adoption de cette nouvelle combinaison par le besoin et la volonté que durent avoir les chrétiens d'imprimer à leurs édifices sacrés un type propre à les distinguer totalement des édifices païens, et certes ils ne pouvaient en trouver un plus tranché que l'arcade sur les colonnes qui n'avait jamais été usitée avant eux, et qu'il faut forcément reconnaître comme la première révélation de l'art chrétien.

Voilà donc, à Rome comme à Byzance, la plate-bande presque généralement proscrite de la basilique chrétienne; mais il restait encore les couvertures avec leurs charpentes de bois, qui, sujettes à de fréquents incendies, s'opposaient à ce que ces nouveaux temples pussent acquérir ce caractère de durée et cet aspect monumental que les chrétiens devaient être jaloux de leur imprimer. Or, il fallut que la fameuse basilique de Sainte-Sophie fût brûlée trois fois et entièrement détruite pour que deux artistes grecs, Isidore de Milet et Anthémius de Tralles, conçussent l'idée d'élever cette célèbre église qui, sous le même patronage, et du centre de l'Orient comme d'un foyer lumineux, devait, en répandant ses rayons aux extrémités opposées du monde chrétien, changer totalement la face de son architecture, et fonder le principe d'après lequel elle devait plus tard se développer successivement.

Dès lors, ce ne sont plus seulement ces timides essais de construction nouvelle par lesquels les chrétiens préludaient en formulant leurs premières pensées; c'est le génie de l'architecture chrétienne qui apparaît dans tout son éclat, et qui proclame un système tout entier de formes appropriées au nouveau culte.

La nouvelle Sainte-Sophie qui s'élève en 539 sur les ruines de celle qui avait été fondée par Constantin, présente le premier exemple de l'emploi exclusif d'arcades, de voûtes et de pendentifs couronnés majestueusement par ces brillantes coupoles orientales que devait s'approprier plus tard l'islamisme.

Nous avons fait voir, par une série de preuves, comment de ce centre chrétien était dérivé le style roman. Nous avons vu dans l'Eglise d'Occident, ainsi que dans l'Eglise d'Orient, un système d'arcades et de voûtes exclusivement adopté. Nous avons vu que ces arcades et ces voûtes étaient généralement, mais non universellement, à plein-cintre. Il nous reste à rechercher comment elles ont pu toutes devenir ogivales.

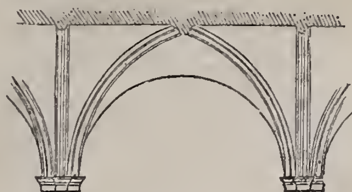
Les coupoles et les dômes de l'Orient, soit à cause de la différence du climat ou des matériaux, soit pour quelque autre motif que nous ignorons, ne furent que très passagèrement imités dans la construction des églises d'Occident. En Lombardie et sur les bords du Rhin, les dômes devinrent octogones et furent recouverts d'un simple toit; plus tard ils furent tout-à-fait supprimés, sans doute à cause de l'importance que prirent les clochers; on put dès lors diminuer sensiblement les masses de la construction, et adopter une combinaison de voûtes toute différente, ainsi qu'on le voit dans les monuments de l'architecture lombarde, romane, etc. Ce furent les voûtes d'arête, déjà connues des Romains qui, se contrebutant entre elles, peuvent avoir leurs retombées sur des points d'appui d'un moindre volume.

Ces voûtes, comme nous l'avons déjà vu, furent dès lors composées de nervures en pierre, qui en formaient ce que les Italiens appellent l'*ossatura*, et de parties de remplissage faites à l'aide de petits moellons, de manière à les rendre plus légères, là où la résistance n'était pas nécessaire.

Or, on va facilement concevoir, au moins nous l'espérons, comment par suite de ce système absolu d'arcades et de voûtes de toute grandeur et de leurs diverses pénétrations produites par les formes du plan, comment par suite de ces enlacements multipliés de nervures, ainsi que de la rencontre et du croisement de ce nombre infini de courbes, la forme ogivale (qui, après tout, est une forme curviligne résultant de deux arcs de cercle) a pu et dû promptement se produire dans plus d'un cas.

Pour rendre plus frappant ce que nous avançons, nous choisirons quelques exemples à l'appui.

Ainsi dans une voûte d'arête portant sur quatre points inégalement distants, c'est-à-dire formée par la pénétration de deux cylindres de diamètre différent, les nervures



(Fig. 1.)

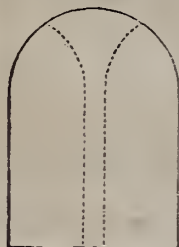
diagonales engendreront évidemment une ogive par leur intersection, comme dans la fig. 1.

L'ogive n'a-t-elle pas pu aussi être engendrée par l'entrelacement de deux ou plusieurs arcs plein-cintre, comme on en voit de fréquents exemples dans les monuments lombards et sarrazins? fig. 2.



Fig. 2.)

Ne peut-on pas encore trouver un principe ogival dans la construction symétrique qui résulte d'une arcade plein-cintre, divisée en deux comme dans la figure 3?



(Fig. 3.)



Fig. 4.

Et enfin, l'arc ogive n'est-il pas le plus propre à s'inscrire dans le triangle des pignons que produisaient les combles aigus sur les façades gothiques (fig. 4)? Bien d'autres combinaisons peuvent encore produire des intersections de cercles formant des arcs aigus; mais quoi qu'on puisse arguer de ces résultats, nous ne les regardons pas encore comme suffisants pour avoir motivé la préférence qu'on donna à l'arc aigu ou ogival sur l'arc plein-cintre.

Or, si nous examinons les monuments religieux du douzième siècle, dans lesquels l'ogive commence à apparaître accidentellement, nous verrons que souvent c'est dans les parties inférieures des constructions, à la base des clochers, qu'elle est employée de préférence, sans doute comme présentant plus de solidité; en outre, il est à remarquer que, dans les églises romanes, c'est toujours autour du chœur qu'on la voit adoptée, là où, par leur disposition circulaire, les colonnes se trouvent tellement rapprochées qu'un arc étroit et allongé pouvait seul les unir tout en conservant la hauteur nécessaire à l'ensemble de la décoration de l'édifice. Ce dernier motif, dont on voit un exemple dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés à Paris, nous semble d'autant plus concluant, que si, des monuments de l'époque qui a précédé celle de l'architecture gothique, nous passons à l'examen de ceux de l'époque qui l'a suivie, nous voyons par les mêmes raisons que c'est aussi dans la partie circulaire du chœur que l'ogive persiste le plus long-temps, comme à Saint-Eustache de Paris, élevée à l'époque de la renaissance, où le retour du plein-cintre apparaît partout ailleurs. Songeons maintenant aux efforts que firent les artistes des treizième et quatorzième siècles pour obtenir tout à la fois, dans la construction de leurs églises, cette extrême élévation et cette apparence de légèreté dans les points d'appui, et nous concevrons facilement qu'aidés de la science, qui alors seulement a dû intervenir, ils aient adopté, pour leurs voûtes, leurs arcs, et leurs fenêtres, un système complet d'arcs ogives, qui exerçaient une poussée moindre et leur permettaient en même temps d'obtenir une grande unité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs édifices.

Or, nous le demandons maintenant, si le style ogival eût été l'imitation d'une architecture préexistante, en Orient, par exemple, n'est-il pas évident qu'elle se serait instantanément établie à l'exclusion de tout autre style, et ne se serait pas introduite graduellement comme nous venons de le démontrer?

Nous pensons donc que l'ogive est issue de l'arc plein-cintre, et surtout de l'idée qu'eurent les chrétiens ou de la nécessité où ils furent de renoncer aux plafonds et aux plates-bandes. L'ogive n'appartient pas plus à un peuple qu'à un autre, et elle a dû se produire, et s'est en effet produite simultanément en plusieurs pays à la fois, dans l'Eglise d'Occident comme dans celle d'Orient, bien antérieurement aux premières croisades, qui contribuèrent tout au plus à en répandre et à en développer le goût. Quant à ceux qui veulent envisager la question plus poétiquement, et ne veulent voir dans la construction élancée des belles cathédrales gothiques que l'imitation des forêts du Nord avec leurs arbres séculaires et leurs rameaux entrelacés, nous leur répondrons que, si en effet on ne peut se refuser à reconnaître une certaine analogie, c'est que les mêmes conditions d'existence étant nécessaires à l'œuvre humaine comme à celle de la nature, on a dû procéder en construction selon les lois naturelles, c'est-à-dire avoir des montants verticaux et y attacher des branchages ou nervures pour les réunir.

Bien que le style ogival, adopté à la fois dans plusieurs pays, ait été partout soumis aux mêmes lois, on comprend très bien que néanmoins il ait dû subir de nombreuses modifications selon le goût, le caractère et l'esprit des différents peuples qui se l'approprièrent.

Nous terminerons ici cette digression toute théorique, qui nous a paru nécessaire pour bien faire comprendre les édifices gothiques de la France, dont nous reprendrons l'examen dans notre prochain article.



Tombeau cochinchinois. — Cette pyramide, surmontée d'un chapiteau quadrangulaire, est située à peu de distance du bourg de Touranne en Cochinchine. C'est un tombeau, consacré, dit-on, à la mémoire d'un des principaux officiers du prince tunquinois qui, vers la fin du dix-septième siècle, se révolta contre son souverain et fonda ce royaume qui a reçu son nom actuel des Portugais.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA DOUANE DE LA MER,

A VENISE.



(La Douane de la mer, à Venise.)

La Dogana di mare, comme les Vénitiens appellent cet édifice, fut bâtie en 1682 par l'architecte Giuseppe Bennoni; elle est toute construite en pierres d'Istrie, matière qui approche du marbre pour la beauté, et qui le surpasse en solidité. Deux colonnes décorent son entrée étroite et pittoresque; au-dessus de la corniche qu'elles soutiennent, une figure de la Fortune, un pied posé sur le globe, tourne à tout vent, comme pour montrer aux négociants qui fréquentent cet endroit quelle est l'inconstance de la déesse qu'ils adorent.

Ce monument rappelle la source de l'ancienne splendeur de Venise. C'est là que les vaisseaux étrangers qui apportaient les richesses de l'Orient venaient les déposer et en laisser une partie, en attendant que le commerce vénitien prélevât sur elles un second tribut pour les transmettre au reste de l'Europe.

Un conseil spécial administrait autrefois cet établissement. Tant que Venise demeura le centre du négoce du monde, et le principal entrepôt du transit des échanges de l'Orient et de l'Occident, la Douane put sans danger frapper des droits considérables sur les marchandises qui venaient s'entasser dans ses magasins : depuis que cette île est déchue du rang d'Etat libre et de nation commerciale, les Autrichiens, qui l'ont soumise à leur pouvoir, ont déclaré son port franc. Cette mesure, qui aurait soulevé les Vénitiens des temps passés, a été reçue avec acclamation par leurs descendants; mais elle n'a point rappelé au fond de l'Adriatique les vaisseaux qui, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, ont pris un autre chemin. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le bel édifice dont nous parlons ne fut élevé que lorsque la république était déjà en pleine décadence. Un médiocre bâtiment avait sans doute suffi pour emmagasiner les trésors du quatorzième, du quinzième et du seizième siècles; à la fin du dix-septième, lorsqu'on n'avait déjà plus d'intérêt à mettre une barrière à l'entrée de Venise, on érigea une construction élégante qui ne devait être bientôt qu'un inutile ornement.

La Douane de la mer décore la pointe d'une île qui est comprise entre le grand canal et le canal de *la Giudecca*. Le grand canal, c'est la grande rue de Venise, son cours, son boulevard. Entre la place Saint-Marc et la Douane, il prend naissance, pour ainsi dire, au pied du palais des doges, en se repliant sur lui-même dans l'intérieur de la ville. Chacune des grandes familles de la république a laissé sur ses bords un palais qui porte le costume d'un siècle différent, et qui fait une figure particulière dans cette longue procession aristocratique déployée à travers la cité à la suite du doge. Le canal de la Giudecca, c'est, au contraire, la voie immense et profonde conduisant au-dehors; c'est le boulevard extérieur de la république; c'est la porte ouverte sur l'Orient, sur l'Italie, sur le monde : comme le grand canal, il aboutit devant les galeries du palais ducal, qui préside ainsi aux deux grandes issues de la ville et de la mer.

On doit juger par là de l'importance de notre édifice, placé sur un point avancé qu'on aperçoit de toutes parts. Dès la fin du seizième siècle, les Vénitiens avaient eu soin de faire orner la plupart des perspectives qu'on découvrait de la *piazzetta.* Ainsi, en 1556, ils avaient fait bâtir par Palladio l'église de Saint-Georges-Majeur, située dans l'île de ce nom, précisément en face de la Douane de la mer. En 1576, ils firent construire par le même architecte, sur l'île de la Giudecca, presque en face du palais des doges, l'Eglise du Rédempteur. Au commencement du dix-septième siècle, en 1630, ayant été délivrés d'une peste terrible, ils confièrent à l'architecte Longhena la construction de cette belle église de la *Madona della Salute,* dont on voit les blanches coupoles, couvertes de plomb et entourées de statues, se dessiner, dans notre gravure, au-dessus de la

Dogana. Ce fut, comme nous l'avons dit, à la fin du même siècle qu'ils achevèrent la décoration de cet angle par l'édification de la Douane. Alors le vaste espace de mer qui s'étend devant la *piazzetta* présenta à chacun des quatre points cardinaux un point de vue architectonique admirablement caractérisé. Au nord, le palais des doges marque le point central où s'est développé le germe primitif de l'État, et porte sur ses deux faces visibles la trace de l'Orient et du quatorzième siècle, c'est-à-dire du sol et du temps qui ont commencé les prospérités de la république. A l'est et au midi, dans les îles avancées hors du centre, les deux temples bâtis au seizième siècle par Palladio s'élèvent sur le chemin des vaisseaux qui portaient à cette époque les dernières richesses du commerce de Venise et les dernières splendeurs de son pouvoir politique. Enfin à l'occident, sur la pointe qui sépare le canal de la Giudecca du grand canal, les constructions de Bennoni et de Longhena semblent se retirer vers l'intérieur de la ville avec le dix-septième siècle, dont elles offrent l'empreinte, et qui vit l'aristocratie dépenser ses trésors et sa puissance sans souci des abîmes de l'avenir. Tous ces édifices ont survécu aux prospérités qu'ils représentaient; le voyageur les embrasse d'un seul regard, allant en un clin-d'œil de l'origine de la république à sa décadence. Mais le soleil sourit toujours sur ces sépulcres vides, et la vague toujours azurée vient caresser leurs bords. L'immuable nature mène le deuil de Venise du même front radieux qu'elle en conduisait autrefois les fêtes et les triomphes.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

(Suite. — Voy. p. 298.)

LA GUYANE FRANÇAISE.

Histoire. — On désigne sous la dénomination générale de Guyane la partie du continent américain qui se trouve comprise entre le fleuve des Amazones et celui de l'Orénoque. Les côtes en furent visitées pour la première fois, en 1498, par Christophe Colomb; mais plus d'un siècle s'écoula avant que la France cherchât à y faire des établissements. En 1626, quelques Français vinrent se fixer, comme agriculteurs, sur les bords de la rivière de Sinnamary : ils étaient vingt-six. En 1630 et 1633, une centaine de nouveaux colons s'établirent sur celle de Conanama, qui en est distante de six lieues. Enfin, vers 1634, un certain nombre de Français passèrent dans l'île de Cayenne, et commencèrent à cultiver la côte de Remire. L'année suivante, les mêmes Français construisirent à trois lieues de leur premier établissement, à l'entrée de la rivière de Cayenne, un fort et une ville qui depuis est devenu le chef-lieu de la Guyane française.

Tels furent les premiers débuts de la colonisation de la Guyane française. Des négociants de Rouen, voulant tirer partie de ces établissements naissants, formèrent une société, et obtinrent en 1633 le privilége du commerce et de la navigation des pays situés entre l'Amazone et l'Orénoque. Dix ans plus tard, ils furent remplacés par une nouvelle compagnie qui, formée dans la même ville sous le nom de *Compagnie du cap Nord*, envoya à Cayenne trois cents hommes sous la conduite de Ponce de Brétigny, l'un des associés. Mais ce chef se conduisit avec tant d'extravagance et de barbarie, qu'une partie des colons s'enfuit dans les bois pour échapper à ses cruautés, et que les indigènes, poussés à bout, se soulevèrent en masse et le massacrèrent ainsi que la presque totalité des Français qu'il avait amenés à la Guyane.

A la suite de ces événements, on vit se former en 1651, à Paris, sous le nom de *Compagnie de la France équitable*, une nouvelle compagnie composée de douze associés, que l'on nommait les *Douze Seigneurs;* elle parvint à enrôler volontairement à Paris même, 7 à 800 hommes, qui s'embarquèrent au Havre, vers le milieu de 1652, commandés par un gentilhomme normand, nommé de Royville. Les douze seigneurs associés qui faisaient partie de l'expédition poignardèrent en route de Royville, et mirent un des conjurés à sa place. Arrivés dans la colonie, ils s'y livrèrent aux plus grands excès. L'un d'entre eux fut pendu, trois furent relégués dans une île déserte, et deux autres moururent de maladie.

Bientôt la guerre avec les Indiens Galibis éclata, et en même temps une horrible famine détruisit une partie des habitants. Les colons furent forcés de se réfugier à Surinam, devenu dès lors le chef-lieu de l'établissement que le gouverneur des Pays-Bas avait formé à la Guyane, entre le Maroni et l'Orénoque.

En 1663, il se forma une seconde Compagnie de la France équitable : elle chassa de l'île de Cayenne des Hollandais qui s'y étaient établis sous la conduite d'un chef nommé Sprenger.

En 1664, un édit créa sous le nom de *Compagnie des Indes orientales*, une association beaucoup plus vaste que toutes les associations précédentes. La propriété de toutes les îles et terres habitées par des Français dans l'Amérique méridionale lui fut donnée avec le pouvoir d'y faire seule le commerce pendant quarante ans.

Pendant ce temps, les colons français, au nombre de mille environ, établis à Cayenne, travaillèrent paisiblement à défricher les terres. La prudence du gouverneur, M. de La Barre, et l'ordre qui régnait dans l'administration, firent réussir la colonisation. C'est de cette époque qu'il faut dater la véritable fondation de la ville de Cayenne. Malheureusement la guerre vint suspendre les progrès de l'industrie. En 1667, les Anglais s'emparèrent de l'île de Cayenne et la dévastèrent; mais à la fin de la même année les Français la reprirent.

Cinq ans après, en 1672, les Hollandais de Surinam vinrent attaquer Cayenne avec onze navires de guerre, et ils s'en rendirent maîtres par surprise. Notre vice-amiral, comte d'Estrées, les expulsa en 1674, avec 800 hommes de débarquement.

La Guyane française cessa alors d'être exploitée au profit d'une compagnie exclusive. La compagnie des Indes occidentales fut supprimée en 1674 : la colonie rentra, ainsi que les autres colonies françaises, sous la domination immédiate du roi.

En 1686, la colonie reçut un accroissement de population et de richesses. Quelques flibustiers, qui revenaient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixèrent et consacrèrent leurs capitaux à l'agriculture. La colonie sembla dès lors devoir marcher vers une grande prospérité; mais en 1688, un marin nommé Ducasse, réveillant le ressentiment des habitants de Cayenne contre les Hollandais, proposa aux nouveaux colons le pillage de Surinam, à titre de représailles. Tentés par la cupidité, ceux-ci redevinrent corsaires, et leur exemple entraîna presque tous les habitants. L'expédition fut malheureuse; la plupart des agresseurs, faits prisonniers, furent conduits aux Antilles, et la Guyane française perdit ainsi la partie la plus active et la plus laborieuse de sa population. Le mouvement imprimé aux cultures s'arrêta, et l'exploitation des terres resta concentrée dans l'île de Cayenne.

Les premières productions de la Guyane française avaient été le rocou, le coton et le sucre.

Vers 1716 ou 1721, des semences fraîches de café ayant été secrètement apportées de Surinam, malgré la surveillance des Hollandais, la culture de cette denrée coloniale se naturalisa à Cayenne, qui fut ainsi la première des possessions françaises d'Amérique où elle ait été introduite. Dix ou douze ans plus tard, on planta du cacao. En 1740, l'étendue des terres cultivées y était de 4 505 carrés. (Le carré de la Guyane française, qui était de 2 500 toises

carrées, équivaut, en mesures nouvelles, à 95 ares.)

Le gouvernement français voulant réparer la perte du Canada, conçut, en 1763, le dessein de donner un grand développement à la colonisation de la Guyane française; il se proposait d'y établir une population nationale et libre. Une expédition de 12 000 colons volontaires, de toutes les classes, sortis pour la plupart de l'Alsace et de la Lorraine, fut dans ce but dirigée vers la Guyane française. Les îles du Salut et les bords du Kourou les reçurent; mais la plupart de ces colons moururent, et cette désastreuse tentative entraîna une perte de 30 millions de francs. Deux mille hommes seulement revinrent en France.

Trois années après, en 1768, une compagnie formée pour l'exploitation des rives de Tonnegrande, n'eut pas plus de succès.

De cette dernière époque jusqu'à 1778, de grandes améliorations furent introduites dans la culture des terres de la Guyane française, grâce à M. Malouet et à un ingénieur nommé Guizan, qu'il avait obtenu la permission d'attacher au service de la France. On dessécha les terres noyées dont on avait antérieurement dédaigné les avantages; on ouvrit des chemins, on creusa des canaux; enfin on multiplia les arbres à épices, dont quelques années auparavant M. Poivre avait ravi quelques plants aux Hollandais pour en enrichir la Guyane française. Une partie de l'habitation connue sous le nom de *la Gabrielle* fut alors défrichée, et l'on y planta le girollier et le muscadier, qui y prospérèrent de manière à faire concevoir les plus grandes espérances.

La révolution de 1789, et les décrets de la Convention pour l'abolition de l'esclavage, furent suivis des mêmes troubles à la Guyane que dans nos autres colonies.

En 1797, la Guyane française vit débarquer sur ses rives les seize déportés du 18 fructidor. L'année suivante, plus de 500 nouveaux déportés y arrivèrent successivement. La plupart d'entre eux périrent de chagrin, de dénuement et de maladie, dans les déserts de Sinnamary, d'Approuague et de Conanama.

La Guyane française eut à supporter, comme nos autres colonies occidentales, tous les maux qu'entraîna après elle la guerre maritime de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième. Cependant, sous le gouvernement de Victor Hugues, de 1800 à 1809, la colonie se vit enrichie par les prises des corsaires armés à Cayenne. Cette richesse dura peu, et l'on est fondé à dire qu'elle nuisit même à sa prospérité future en éloignant les habitants de la culture des terres.

Sous le gouvernement impérial, les Anglais réunis aux Portugais s'emparèrent de la Guyane en janvier 1809. Les Portugais, par suite de la capitulation, établirent seuls leur domination dans la colonie jusqu'en 1814, époque à laquelle la France rentra dans ses droits par le traité de Paris. Toutefois la reprise de possession n'eut lieu qu'en 1817, sous réserve de la fixation définitive des limites de la Guyane entre l'Oyapock et l'Amazone, conformément au traité d'Utrecht.

On transporta en 1820 à la Guyane vingt-sept agriculteurs chinois et cinq Malais, tirés de Manille; puis, en 1821, sept familles de *Settlers* des Etats-Unis. Ces deux entreprises échouèrent complétement : les nouveaux colons périrent ou se dispersèrent.

Un autre essai de colonisation sur les bords de la Mana, en 1823 et 1824, ne fut pas plus heureux; mais il inspira à madame Javouhey, fondatrice et supérieure générale de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, un projet qui a amené des résultats plus favorables. Cette dame offrit de fonder sur les bords de la Mana des établissements propres a servir d'asile aux enfants trouvés. Sa demande fut agréée par le gouvernement, et une nouvelle expédition composée de trente-six sœurs de la Congrégation, de trente-neuf cultivateurs engagés pour trois années, et de quelques enfants, partit en août 1828 aux frais de l'Etat. Madame Javouhey s'occupa principalement de l'éducation des bestiaux, et de l'exploitation des bois de charpente et de menuiserie, que lui fournissaient en abondance les belles forêts du voisinage, et elle borna la culture des vivres à ce qu'exigeait la nourriture de sa petite colonie. A l'expiration de leur engagement, en 1831, les trente-neuf cultivateurs qu'elle avait amenés la quittèrent; mais elle y suppléa de manière à ce que son établissement pût se maintenir

En 1835, cet établissement changea complétement de nature. Sur une nouvelle demande de madame Javouhey, le gouvernement décida que les noirs de traite, libérés en vertu de la loi du 4 mars 1831, qui existaient alors à la Guyane, seraient successivement envoyés sur les bords de la Mana pour y être préparés, par le travail et par les bonnes mœurs, à la liberté dont ils doivent être appelés à jouir plus tard sans réserve. Cette décision a reçu son exécution; aujourd'hui 550 noirs libérés se trouvent réunis à la Mana; et d'après les derniers rapports la situation de cette nouvelle société est aussi bonne qu'il était permis de l'espérer.

La suite à une autre livraison.

Quand les hommes sont heureux, ils ne s'imaginent pas qu'ils puissent jamais cesser de l'être; et quand ils sont tombés dans quelque grande calamité, ils ne voient pas par où ils en pourront sortir. Cependant l'un et l'autre arrivent; et les dieux l'ont ainsi ordonné, afin que les hommes sachent qu'il y a des dieux. ÉPICTÈTE.

PETITES MERVEILLES D'ART.

Nous avons déjà cité, comme exemples d'une adresse remarquable, différents petits travaux microscopiques. Voici plusieurs autres faits curieux à ajouter à notre liste.

Pline et Ælien rapportent que Myrmecides avait construit en ivoire un chariot à quatre roues avec quatre chevaux, et un vaisseau avec tout son gréement et son équipage, l'un et l'autre sur une si petite échelle, qu'une abeille pouvait les couvrir entièrement avec ses ailes.

Turrianus avait, dit-on, fabriqué des moulins en fer si petits, qu'un moine pouvait en porter un dans sa manche; et cependant chacun de ces moulins broyait assez de grains en un jour pour fournir à la consommation de huit hommes.

Hadrianus Junius vit à Mechlin, en Brabant, un noyau de cerise taillé en forme de baquet, dans lequel il compta quatorze paires de dés, sur chacun desquels les points étaient très distinctement marqués.

Sous le règne d'Elisabeth, un orfévre de Londres, nommé Mark Scaliot, fabriqua une serrure de fer, d'acier et de cuivre, composée de onze pièces, avec une clef forée, et le tout ne pesait qu'un grain. Scaliot avait aussi fait une chaîne de quarante-trois anneaux pour suspendre la serrure et sa clef, et il la passait au cou d'une mouche qui portait ce fardeau sans aucune peine. La chaîne, la clef, la serrure et la mouche ne pesaient qu'un grain et demi.

A Halston, dans le Shropshire, on conserve un noyau de pêche sculpté où est figuré Charles Ier. La tête est couronnée; le visage et les habits sont peints. Au revers est un aigle percé d'une flèche, avec cette légende : « J'ai fourni » moi-même les plumes de cette flèche. » Toute cette sculpture est exécutée avec un goût parfait; elle est montée en or, et porte un cristal de chaque côté. On présume que c'est l'ouvrage d'un célèbre graveur du temps, Nicolas Briot.

Dans le Musée royal de Copenhague, on voit un noyau de cerise sur lequel sont gravées deux cent vingt têtes.

TOMBEAU DE LA COMTESSE MATHILDE,

AU VATICAN.

Le monument sépulcral de la comtesse Mathilde a été élevé par les ordres d'Urbain VIII.

Les cendres de cette femme célèbre avaient été d'abord déposées dans le monastère de San-Benedetto di Polirone, près de Mantoue: elles furent transportées au Vatican en 1635.

C'est la première femme qui ait eu l'honneur d'un tombeau dans la basilique de Saint Pierre.

Bernin, chargé par le pape de la composition du monument, n'a sculpté que la figure de Mathilde. Le reste est dû au ciseau de son frère Luigi, ainsi que l'enfant qui est à la droite de l'urne; l'enfant à gauche est d'Andrea Bolgio. Stephano Speranza a exécuté le bas-relief qui représente l'absolution donnée à Henri IV, roi d'Allemagne et d'Italie, par Grégoire VII, le 25 janvier 1077, dans le château de Canosse. Cet acte solennel s'accomplit par la médiation et en présence de la comtesse Mathilde. Parmi les personnages illustres qui assistent à la cérémonie, on voit Adelaïde marquise de Suze et de Turin, Amédée son fils, Azzone marquis d'Este, Ugón abbé de Cluny.

Les armes de Mathilde soutenues par un ange, et l'autre ange qui pose une couronne, sont de Matteo Bonarelli.

Le monument entier est de marbre blanc. La comtesse tient d'une main le bâton, emblème du pouvoir, et de la gauche approche de son sein les clefs et la triple couronne. La tête en est agréable; le vêtement de Luigi est lourd et manque de simplicité.

Mathilde, appelée *la grande comtesse*, fille de Boniface-le-Pieux, duc de Toscane, et de Beatrix, est née vers l'an 1046. Elle avait épousé Godefroy-le-Bossu, duc de Lorraine. Dès l'année 1076 elle était veuve. On sait avec quel zèle elle soutint les intérêts des papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II contre l'empereur Henri IV dont elle était cousine. L'an 1077, Grégoire étant poursuivi par ce prince, Mathilde lui procura un asile dans son château de Canosse. Ce fut alors, dit-on, qu'elle fit en secret donation de tous ses biens au Saint-Siége. En 1089, elle épousa en secondes noces, à la persuasion du pape Urbain II, Welphe, fils de Welphe premier du nom, duc de Bavière : ce second mari la quitta en 1095 pour retourner en Bavière, soit par suite de dissentiments politiques, soit parce qu'il avait découvert le secret de la donation. L'an 1102, le pape Pascal II, feignant que l'acte de la donation faite par Mathilde à l'Eglise romaine s'était égaré, chargea le cardinal Bernard, abbé de Valombreuse, qui résidait en qualité de nonce auprès de la comtesse, de lui demander le renouvellement de cet acte. Mathilde lui accorda un nouveau diplôme confirmatif du précédent, en date du 17 novembre 1102, au château de Canosse. Cette femme, douée d'une grande énergie, mourut le 24 juillet 1115 à Bondeno, dans le diocèse de Reggio. « La succession de cette princesse, dit Muratori, fut une source de nouvelles querelles entre les papes et les empereurs, et nous la trouvons disputée entre eux pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce qu'enfin le temps, médecin de beaucoup de maladies politiques, mît fin à leur contestations. » La mémoire de Mathilde a eu beaucoup à souffrir des luttes engagées entre l'Eglise et les philosophes : son dévouement à la papauté a été jugé sévèrement. Il est assez singulier de voir reposer ses cendres près de celles de Christine de Suède, dont presque toute la renommée est, au contraire, fondée sur un attachement, du reste fort équivoque, pour la philosophie.



(Tombeau de la comtesse Mathilde, à Saint-Pierre de Rome.)

TOMBEAU DE CHRISTINE DE SUÈDE
AU VATICAN.

Charles Fontana fut chargé par Innocent XII d'élever un cénotaphe à Christine de Suède. Il termina sous Clément XI ce monument, dont l'ensemble rappelle trop peut-être la composition du Bernin.



(Tombeau de Christine de Suède, à Saint-Pierre de Rome.)

Le sujet du bas-relief est l'abjuration que Christine fit de sa foi luthérienne pour entrer dans l'Eglise catholique. Cet acte eut lieu dans l'église de la Croix, à Inspruck, le 3 novembre 1655, entre les mains de Luca Olstenio, chanoine de la basilique de Saint-Pierre, commis à cet effet par Alexandre VII. Ce bas-relief fut exécuté par Ferdinand Tendon. Parmi les personnages présents à la cérémonie, on voit les archiducs d'Autriche Ferdinand-Charles et Sigismond-François.

Les enfants qui portent le sceptre et l'épée sont de Lorenzo Ottone; les bronzes qui forment la Mort, la couronne, l'épitaphe et le médaillon, ont été fondus par Giovanni Giardini.

Le marbre de ce monument est de différentes couleurs : la base est de marbre gris, l'urne est de jaune antique; le coussin et l'inscription, de noir; le fond, de vert antique; la corniche, de lumachelle; la bordure, d'un mélange de vert et de jaune.

Depuis sa conversion, l'ex-reine de Suède avait ajouté à son nom de Christine celui d'Alexandrine. On ignore si c'était en l'honneur du pape Alexandre VII ou en mémoire d'Alexandre-le-Grand, qu'elle avait en admiration particulière, comme le témoigne son écrit intitulé: *Réflexions sur la vie et les belles actions d'Alexandre-le-Grand.*

Christine, fille de Gustave-Adolphe, née en 1625, fut proclamée reine de Suède à l'âge de six ans. Elle acquit une grande réputation par les encouragements qu'elle donna à la science et aux arts, et par son goût pour les études sérieuses. Elle attira à sa cour beaucoup de savants et de philosophes, entre autres notre illustre Descartes (voy. 1837, p. 244). Jamais elle ne voulut se marier, malgré les supplications et les remontrances que lui adressèrent les Etats. On prétend qu'elle leur répondit une fois : « Ne me forcez pas de me marier; il pourrait bien naître de moi un Néron plutôt qu'un Auguste. » Son administration se ressentait de sa prédilection prononcée pour la vie philosophique et littéraire, ainsi que de son amour extrême de l'indépendance. Dans des circonstances politiques embarrassantes, elle avait une première fois voulu abdiquer; mais les instances d'Oxenstiern et des anciens serviteurs de Gustave-Adolphe l'avaient retenue à son poste. Plus tard son dégoût du pouvoir lui fit reprendre cette résolution avec plus d'énergie, et en 1654, à Upsal, en présence des Etats, elle déposa la couronne et le sceptre en faveur de Charles-Gustave. Christine avait à cette époque vingt-neuf ans. Après cet acte solennel d'abdication, elle parcourut l'Allemagne et les Flandres. De là elle se rendit à Inspruck, où elle abjura la religion protestante pour embrasser la religion catholique. D'Inspruck, Christine se dirigea vers Rome, où elle fit son entrée à cheval et vêtue en amazone. Elle fit encore d'autres voyages: nous avons déjà eu occasion de parler de son séjour à Fontainebleau (voy. sur la mort de Monaldeschi, 1837, p. 19). De retour à Rome, elle y vécut quelque temps assez tranquille. Mais après la mort de Charles-Gustave, elle alla en Suède, dans l'intention, disent quelques auteurs, de reprendre son autorité; on prétend qu'elle aspira aussi au trône de Pologne. N'ayant réussi dans aucun de ses projets, elle revint à Rome, où elle mourut le 19 avril 1689.

HISTOIRE DE LA POSTE.

Fin. — Voy. p. 293.)

Depuis le règne de Louis XI jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, rien de régulier ne fut établi pour le service de la poste aux lettres. Les choses continuaient à se faire comme elles s'étaient faites dès le commencement. Quand le gouvernement dépêchait un courrier pour quelque ville, ceux qui avaient des lettres à y envoyer en chargeaient ce courrier. L'usage s'était établi que celui qui expédiait la lettre marquait lui-même sur l'enveloppe la somme que son correspondant devait payer au porteur. Il en résultait beaucoup d'abus; car la taxe étant arbitraire, quelques uns la faisaient si petite que les courriers n'étaient pas même payés de leur peine, et, en revanche, apportaient à ce service beaucoup de négligence. Il arrivait aussi que les courriers, quand ils se trouvaient trop mesquinement rétribués, ajoutaient de leur propre autorité une surtaxe à celle qui était marquée sur la lettre, et rançonnaient ainsi à leur gré, ne remettant les lettres qu'ils avaient que quand ils en avaient été bien payés. L'établissement de courriers correspondant à jour fixe entre Paris et les principales villes de France, devait éveiller l'esprit de l'administration sur la nécessité de faire cesser le désordre qui avait existé jusqu'alors dans le transport et la distribution des correspondances entre particuliers. C'est à M. d'Alméras, directeur général des postes et relais sous le ministère du cardinal de Richelieu, et dont le nom mérite certainement à cause de cela d'être conservé, qu'appartient l'initiative des premières mesures d'ordre pour la taxe et la distribution des lettres. Les motifs qui le déterminèrent sont si bien exposés dans le préambule de son réglement, que nous ne pouvons mieux faire que de le citer pour donner une idée de la manière dont le service de la poste aux lettres se faisait encore à cette époque.

Voici ce que dit cet administrateur, en date du 16 octobre 1627.

« Sur les plaintes à nous faictes, à diverses fois, par plusieurs particuliers, que nos commis ou les distributeurs des bureaux par nous establis dans les villes capitales de ce royaume, se licencient de surtaxer excessivement les paquets qui tombent de toutes parts aux dits bureaux, par dessus le port y apposé par ceux qui les envoyent; et que d'ailleurs nos dits commis nous ont remonstré que depuis l'establissement par nous faict des courriers ordinaires partant et arrivant à certains jours de la semaine en nos dits bureaux, ils se trouvent engagés en d'extrordinaires dépenses, bien plus grandes que celles qu'ils faisoient par le passé, lorsque les dépesches alloient par estafette; ce qui devroit inviter les particuliers à taxer leurs lettres et paquets plus libéralement, pour suppléer aux dépenses des dits establissements d'ordinaire, par le moyen des quels ils reçoivent leurs susdites lettres et paquets avec bien plus de facilité, diligence et ponctualité qu'ils ne faisoient par le passé; que néanmoins les dits particuliers abusent si fort de cette facilité, qu'ils ne mettent sur leurs paquets que demy port de ce qu'ils vouloient faire cy-devant. Pour faire cesser lesquelles plaintes, et obvier à ces désordres, nous, en vertu des pouvoirs attribués à notre charge, avons fait le réglement qui en suit, que nous voulons estre inviolablement gardé et observé par tous nos dits commis, avec défense à eux d'exiger rien au-dessus des taxes y mentionnées, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de concussion, sauf que plus grand port y fust volontairement apposé par ceux qui les envoyeront; et qu'à cet effet nos dits commis seront obligez de tenir aux portes de nos dits bureaux copies collationnées du présent réglement, afin que les particuliers y ayent recours quand besoin sera. »

Le tarif des lettres fixé par ce réglement, et auquel un arrêt du Conseil d'État avait donné force de loi, était fort modéré. Il servait simplement à indemniser les commis et leurs distributeurs de la peine qu'ils prenaient pour recevoir et faire parvenir à destination les lettres apportées par les courriers. Mais aucune partie de ce revenu n'arrivait dans les caisses du trésor, ce qui, en principe, pouvait paraître injuste, puisque c'est au trésor qu'appartenaient les frais d'entretien des courriers. Aussi, dès que le service de la poste aux lettres eut pris quelque régularité, le trésor s'empressa-t-il d'en tirer bénéfice. Il le fit d'abord en multipliant les charges des employés de la poste, et en ne les concédant aux titulaires que moyennant un certain prix une fois payé. On sait que cette manière de vendre les charges était alors d'usage, même pour la magistrature. Jusqu'à Louvois, ce fut là le seul parti que tira l'Etat du revenu des postes. C'était un revenu assez précaire et désordonné. Mais Louvois, nommé surintendant-général des postes, changea complétement ce système, et le mit sur le pied où il est resté jusqu'à la révolution française. Il afferma l'exploitation des postes; et ce furent ainsi les fermiers-généraux qui jetèrent pour leur propre compte les bases de l'administration qui régit aujourd'hui cette partie du service public. Le premier fermier-général qui eut les postes se nommait Patin; un arrêt de 1672 lui en conféra le bail pour cinq années, moyennant une redevance annuelle de 1 200 000 livres, ce qui parut énorme en ce temps-là, bien que dans l'exploitation des postes fût comprise l'exploitation des messageries. Un arrêt de 1675, en maintenant à la ferme-générale ses priviléges, lui donna garantie contre toute concurrence, en interdisant formellement à toutes personnes le transport des lettres ou paquets cachetés, à peine de 1 500 liv. d'amende et confiscation des chevaux et équipages.

Sauf quelques instants durant lesquels la poste aux lettres s'est trouvée mise en régie, les fermiers-généraux l'ont exploitée jusqu'en 1792. Il est curieux de suivre le mouvement de hausse qu'a éprouvé pendant cette période le taux des fermages; car ce chiffre représente d'une manière assez fidèle le mouvement ascensionnel de la correspondance entre les particuliers durant ce même temps. En 1672, la ferme-générale des postes payait chaque année au trésor, comme nous venons de le dire, 1 200 000 livres; en 1695, le bail fut porté à 2 820 000 livres; en 1705, à 3 200 000; en 1729, à 3,946 000; en 1739, à 4 551 000; en 1756, à 5 000 000; en 1770, à 7 700 000; en 1777, à 10 400 000; en 1788, à 12 000 000. Le bénéfice actuel de l'administration des postes est de 19 560 000 francs; mais il faut remarquer que le service est infiniment mieux monté qu'il ne l'était autrefois, et que tout y est mené avec infiniment plus de libéralité pour le public que sous le régime des fermiers-généraux.

On conçoit qu'en même temps que le nombre des lettres augmentait à ce point, le nombre des routes parcourues par des courriers, et la fréquence des départs, devait augmenter également. Lors de la première institution, en 1625, des courriers partant à jour fixe pour Lyon, Bordeaux, Toulouse, les départs n'avaient lieu qu'une fois par semaine. Sous Louis XIV, plusieurs nouvelles lignes furent établies; mais pendant tout le dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième, le parcours de ces lignes, sauf pour la Flandre, où il y avait alors de grandes affaires, ne se faisait également qu'une fois par semaine. C'est en 1709 seulement que l'on se décida à faire partir les courriers deux ou trois fois par semaine, et même, pour la Flandre, tous les jours. Depuis cette époque, l'activité des expéditions de la poste aux lettres n'a pas cessé d'aller continuellement en augmentant. Ce n'est cependant qu'en 1828 que le service a été rendu quotidien pour toutes les villes où il y a un bureau. Bien que l'établissement de ce régime ne date pas de plus de dix ans, on y est tellement habitué dans toute la France que l'on a déjà, pour ainsi dire, de la peine à concevoir comment on pouvait faire lorsque l'on ne rece-

vait le courrier de Paris que deux ou trois fois par semaine; et cependant, même sous la restauration, il y avait encore bien des villes importantes qui en étaient là. Ce n'était pas tout que d'avoir songé à mettre le service des villes sur un pied convenable, il fallait songer à celui des campagnes. Si la population des villes est la plus riche et la plus affairée, la population des campagnes est la plus nombreuse, et en même temps celle pour laquelle il importe peut-être le plus de combattre l'espèce de séquestration que cause l'éloignement. C'était donc un immense inconvénient que l'administration des postes ne se chargeât du transport des lettres que jusqu'aux bureaux situés dans les villes. Les campagnes se trouvaient réduites, au grand détriment de la sûreté et de la facilité de la correspondance, à faire elles-mêmes leur service jusqu'à la ville la plus prochaine, soit par des exprès, soit par des messagers. En résumé, il suffit de dire qu'en 1829, l'administration des postes ne servait encore directement qu'environ six millions de citoyens formant la population des villes, et en négligeait entièrement vingt-sept millions formant celle des campagnes. La loi du 3 juin 1829 a remédié à ce grave inconvénient en étendant les ramifications du service de la poste aux lettres jusque dans l'intérieur des campagnes. Jusqu'à présent ce sont des piétons qui sont employés à cette partie du service, et jusqu'à présent aussi, il faut le dire, ce système paraît suffire. Mais il n'est pas douteux que, les campagnes continuant à se développer, il leur faudra un jour, pour la célérité de la distribution, des courriers à cheval. En attendant, les lettres y sont portées comme dans l'intérieur des villes, et elles se rangent ainsi autour des bureaux de poste comme simples prolongements de la rue. La plupart des communes, n'ayant encore avec le dehors que des relations peu actives, ne reçoivent même leurs correspondances qu'une fois tous les deux jours. On compte encore en ce moment vingt mille communes qui sont dans ce cas; mais on peut espérer que le jour où elles commenceront à souffrir de cet état de choses, et où l'administration les mettra sur le même pied que les autres, ne se fera pas long-temps attendre.

La poste aux lettres se trouvant maintenant établie dans tous les pays civilisés, nous avons des rapports faciles par l'échange direct des correspondances avec tous les pays limitrophes, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie : nos relations avec l'Espagne laissent seules à désirer quelque chose; mais cette circonstance dépendant de l'état dans lequel se trouve ce malheureux pays ne présente aucun caractère durable. Il y a plus de sujet de perfectionnement dans nos communications avec les pays d'outre-mer. Depuis 1830, il faut le dire, on y a beaucoup fait. Mais il y a certainement encore beaucoup à faire. Depuis 1833, le transport des dépêches de France en Angleterre, et d'Angleterre en France, est devenu journalier, et il y a même stipulation entre les deux puissances, qu'en cas de guerre les paquebots de poste pourront continuer leur navigation sans obstacle de part ni d'autre. En 1830, des paquebots à vapeur, faisant le trajet deux fois par semaine, ont été chargés du service de la poste entre Toulon et la Corse, et l'on paraît assez disposé à remplacer aujourd'hui Toulon par Marseille, ce qui est en effet préférable. En 1837, d'autres paquebots ont été organisés sur la Méditerranée pour assurer et accélérer nos relations postales avec l'Italie et tout le Levant. Ces paquebots, tout le monde le sait, partent tous les dix jours de Marseille, et par leurs correspondances font parvenir en quatorze ou quinze jours nos lettres jusqu'à Constantinople et Alexandrie. La France, et c'est un bel exemple qu'elle donne aux autres nations, a maintenant, pour le service de l'univers entier, rendu ainsi tributaire de son administration, des bureaux de poste à Smyrne, aux Dardanelles, à Constantinople, à Alexandrie; elle dessert Malte, Athènes, Syra, toute la côte d'Italie; met dans les mains de l'Angleterre, après les avoir été chercher en Egypte, les dépêches qui lui sont adressées par ses colonies des bords du Gange, et semble enseigner au commerce des marchandises, par la ligne que suit dès à présent celui des lettres, la route de la Méditerranée qu'il doit reprendre un jour, et qui en fera passer par la France les plus importants produits. Le développement de nos établissements commandera sans doute bientôt de nouvelles mesures. Les paquebots à vapeur, appartenant à des compagnies particulières, qui sont maintenant établis entre Marseille et la côte orientale d'Espagne, y transportent dès aujourd'hui avec promptitude et régularité les dépêches qu'on leur confie. Tout cela est bien; mais jusqu'à présent il n'y a sur la Méditerranée aucun service spécial de l'administration des postes pour nos colonies de l'Algérie, et les lettres sont obligées d'attendre le départ des navires de guerre qui font le voyage assez fréquemment, mais à des intervalles irréguliers. Sur l'Océan, le service des postes, soit avec l'Amérique du Nord, soit avec celle du Sud, est encore plus imparfait. Avant la révolution, il y avait un service régulier entre la France et New-York; la guerre maritime a forcé de l'interrompre, et depuis lors on n'a pas songé à le reprendre. Il y a quelques années, l'administration avait traité avec une compagnie pour le transport des dépêches en Amérique une fois par mois. Ce service s'est également interrompu. Il faut regretter cette lacune, surtout en ce qui concerne l'Amérique du Nord. Les relations de la France avec l'Amérique deviennent si nombreuses et si intéressantes, qu'il ne semble pas digne d'une aussi grande nation de se contenter des occasions souvent hasardeuses que lui fournissent les départs des bâtiments du commerce. D'ailleurs cette méthode offre trop peu de sûreté et de célérité. Les paquebots à vapeur que l'Angleterre vient d'établir tout récemment pour sa correspondance avec l'Amérique, et qui font la traversée de Bristol à New-York en moins de douze jours, offrent aux correspondances commerciales de la France une voie dans laquelle elles commencent déjà à se diriger, et qui a l'inconvénient de nous rendre tributaires de l'Angleterre pour un service que nous aurions plus d'avantage à faire nous-mêmes. Mais peut-être le moment n'est-il pas loin où nos grandes villes commerciales imiteront, aidées par les subventions de l'administration des postes, l'exemple que vient de nous donner l'Angleterre pour ses relations avec l'Amérique, et que nous lui avions nous-mêmes inspiré par l'établissement de nos relations postales avec le Levant.

Une mesure fort importante, dont l'Angleterre vient tout récemment de nous donner l'exemple, est l'abaissement de la taxe des ports de lettres. Il est certain que cette taxe, dès que les distances à parcourir sont un peu considérables, devient énorme par rapport au chiffre de la fortune moyenne des citoyens. Une lettre, pour venir d'une extrémité de la France à Paris, coûte à celui qui la reçoit ou l'expédie la valeur d'une journée de travail! Combien de gens sont réduits à y regarder à deux fois avant que d'écrire! Il est donc clair que le nombre des lettres augmenterait prodigieusement si le port d'une lettre ne coûtait rien ou ne coûtait que très peu de chose. Pour cent personnes établies à Toulon, par exemple, et qui écriraient par le courrier de Paris si l'on ne payait que la dixième partie de ce qu'il en coute actuellement, il n'y en a peut-être pas plus de dix aujourd'hui qui puissent se permettre cette dépense. Mais les frais du voyage sont sensiblement les mêmes pour dix lettres ou pour cent lettres, le poids de ces objets étant fort léger; donc les frais de ce voyage se trouveraient également remboursés si la taxe des lettres était diminuée des neuf dixièmes, puisque l'abaissement de la taxe serait, dans cette hypothèse, justement compensé par l'augmentation correspondante du nombre des lettres. Ainsi l'administration n'y perdrait rien, et le pays tout entier y gagnerait immensément, puisque la correspondance serait un bienfait ouvert à tout le monde, aux pauvres comme aux riches. On sait

que ces principes nouveaux, et aussi sages au point de vue de l'humanité qu'à celui de l'administration, viennent d'être consacrés en Angleterre par un acte du parlement. Désormais la taxe des lettres sera uniforme pour toute l'Angleterre, et on pourra s'écrire d'un bout à l'autre du pays pour la modique somme de deux sous par port de lettre. Il n'y a pas besoin de dire ici combien il serait à désirer de voir cet exemple suivi par la France. Des calculs faits par l'administration ont établi que si l'on abaissait le port des lettres à une valeur uniforme de quatre sous pour toute la France, et de deux sous pour la correspondance d'un même bureau, il suffirait, pour maintenir l'intégrité du revenu actuel de la poste, que le nombre des lettres devînt deux fois et demie plus considérable.

Il nous reste, pour compléter ce que nous voulions dire sur les postes aux lettres, à ajouter quelques mots sur son histoire dans les autres pays. L'établissement des postes en Allemagne ne remonte qu'à Charles-Quint, qui en octroya le privilége héréditaire aux comtes de Taxis. En Angleterre, il remonte au règne de Charles I; mais c'est surtout à l'administration de Cromwell qu'il faut en faire honneur. En Espagne, avant le règne de Philippe V, il n'y avait encore rien de régulier pour ce service, et ce n'est qu'à cette époque qu'on a commencé à affermer l'exploitation. Enfin, en Suède et en Russie, l'institution des postes appartient aux premières années du dix-huitième siècle. C'est dans le Nord que l'Europe s'est le moins pressée de suivre l'exemple donné par la France. J'ajouterai que non seulement dans toute l'Europe, mais dans tous les pays où il y a des colonies européennes, en Asie, en Amérique, en Afrique, dans l'Océanie, la poste aux lettres est aujourd'hui en vigueur.

L'ILE DE PAQUES.

L'île de Pâques est connue par les Hollandais sous le nom de *Paassen;* par les Américains et les Anglais, sous le nom de *Eastern Island;* les indigènes l'appellent *Waïhou.* C'est l'amiral hollandais Roggeween qui la découvrit le 6 avril 1722, le jour de Pâques. Cook y passa huit jours au mois de mars 1774. La Pérouse y séjourna vingt-quatre heures le 9 avril 1786. Enfin le capitaine russe Kotzebue mouilla devant Waïhou le 28 mars 1816, mais il ne put y aborder: les indigènes, qui paraissaient avoir été trompés et maltraités précédemment par des équipages européens, s'opposèrent à son débarquement. On cite cependant un autre marin, Beechey, qui en visita la partie septentrionale en 1826.



Statues colossales de l'île de Pâques, dans le Grand Océan.

Les observations de tous les voyageurs antérieurs à Kotzebue sont favorables au caractère des habitants de Waïhou. La couleur de leur peau n'est pas plus foncée que celle des Espagnols. Leurs cabanes sont habilement construites; quelques maisons sont en pierre et ont des voûtes, ce qui annonce certaines connaissances d'architecture. La terre est bien cultivée et les champs sont clos et distincts, ce qui atteste aussi chez ces sauvages des notions assez avancées sur la propriété. Les individus des deux sexes sont tatoués, et en grande partie vêtus. Ils se nourrissent de patates, d'ignames, de citrouilles, de bananiers, de cannes à sucre.

On n'a point de donnée positive sur la religion des indigènes. Roggeween remarqua sur le rivage des rochers grossièrement taillés en figures humaines, et il les regarda comme des idoles. Cook a décrit ces statues colossales, et a émis l'opinion qu'elles ont été élevées à la mémoire de quelques grands hommes du pays. Quelques unes ont vingt pieds de hauteur; les têtes sont surmontées d'énormes bonnets en forme de cylindre. Plusieurs d'entre elles ont des noms particuliers : *Tomo-Aï*, *Tomo-Eri*, *Houhou*, *Mara-Heina*, *Ouma-Riva-Winapou*. C'est un spectacle assez hideux : les yeux sont creusés en ellipse et placés irrégulièrement; le front est quelquefois oublié; le cou est très court, et les épaules à peine indiquées; les oreilles sont énormes; les cheveux sont roides et droits.

Kotzebue remarqua, en 1816, que ces statues avaient été détachées de leurs bases et renversées. Etait-ce par la tempête, ou par suite des combats entre les indigènes, ou entre eux et les Européens? Il lui fut impossible, ainsi qu'à Beechey, d'obtenir à cet égard aucun renseignement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30,

LE ROI ET LE MEUNIER.



(Henri II chez le Meunier de Mansfield.)

Une aventure de Henri II d'Angleterre, célébrée dans une ancienne ballade, rappelle le fameux souper de notre Henri IV chez le fermier Michau. Comme le Béarnais, Henri II était généreux, jovial, populaire; comme lui aussi il aimait passionnément la chasse. Une fois, dans la forêt de Sherwood, il s'égara à la poursuite d'un sanglier. Son cheval l'emporta loin des seigneurs de sa cour, et, à l'approche de la nuit, il se trouva seul dans un endroit de la forêt qu'il ne connaissait pas, et où aucun sentier n'était tracé. Il erra quelque temps à droite, à gauche, sans rencontrer personne. Enfin un meunier et son âne vinrent à passer près de là. — Bonhomme, lui cria le roi, indiquez-moi, je vous prie, le chemin de Nottingham. — Le meunier le regarda de travers, et, sans lui répondre, donna deux coups de talon dans les flancs de sa monture. —Etes-vous sourd, êtes-vous muet, l'ami? continua à crier le roi, en pressant de son côté son cheval. — Bien, bien, camarade, murmura le meunier. Je n'aime pas qu'on me plaisante; vous savez votre chemin aussi bien que moi. — Sur mon honneur, je parle sérieusement, et si vous ne me répondez pas de même, il me faudra passer la nuit sous un de ces arbres. — Un grand malheur, en vérité, dit le meunier; ce ne sera pas la première fois, je pense, que vous vous serez choisi votre chambre à coucher dans la forêt.— Et pour qui me prenez-vous donc? — Pour ce que vous êtes, mon jeune brave. Tenez votre cheval à distance, je vous prie. — Il était évident que le bonhomme croyait avoir affaire à un voleur. Le jeune prince, riant à demi, essaya de dissiper au moins en partie sa méprise. Il lui assura qu'il était gentilhomme. — Vous, gentilhomme! reprit le meunier; vous m'avez bien l'air de porter toute votre gentilhommerie sur votre dos, et vous seriez fort embarrassé, je crois, de faire sonner l'Angelus à votre bourse.— Il devinait juste; le roi n'avait pas même de bourse.—C'est égal, dit le meunier après avoir réfléchi un instant, j'aime encore mieux m'exposer à être dupe que de manquer de charité. Après tout, il est possible que j'aie tort. Suivez-moi, beau sire. Nottingham est trop loin pour que vous y arriviez cette nuit; mais si vous êtes vraiment un honnête homme, on ne vous laissera pas dormir au clair de la lune.—Je suis un honnête homme, vous pouvez m'en croire, dit le roi, et comme gage voici ma main. — Tout beau, mon cher, répondit le meunier; je ne donne pas de poignées de main quand il fait si noir. Plus tard nous nous connaîtrons mieux. — Après une demi-heure de marche, le roi découvrit au bas d'une colline une petite habitation; la lumière rayonnait à travers les fentes de la porte, et quelques étincelles voltigeaient au-dessus de la cheminée. C'était la demeure du meunier. Tous deux mirent pied à terre. En entrant, le roi sentit une forte odeur de lard bouilli, et il fut presque aveuglé par la fumée. Le premier soin du meunier fut d'examiner la physionomie de son compagnon. — Ma foi, dit-il,

voilà une figure qui me revient assez. Tu ne m'as pas l'air aussi coquin que je le croyais. Si tu ne déplais pas à la ménagère, tu souperas et tu coucheras au moulin.— Henri avait ôté poliment son chapeau, et se tenait respectueusement debout devant la meunière qui travaillait à faire reluire quelque pot d'étain. — C'est un pauvre diable, dit tout bas le mari à la femme; mais nous ne pouvons pas le laisser à la porte. Regarde, il a presque l'air d'un homme comme il faut: il a de la civilité, et on voit qu'il sait le respect qu'il doit aux gens qui valent mieux que lui. — La femme parut n'avoir pas plus mauvaise opinion de Henri; car elle lui adressa la parole avec bonne humeur: — Soyez le bien venu, mon garçon. Vous aurez pour coucher une botte de paille fraîche et une paire de draps de toile neuve. — Et pas moins que notre fils Richard pour camarade de lit, ajouta le meunier.— Pourvu qu'il soit propre sur lui et qu'il n'ait pas *de compagnie,* observa la femme. — S'il en a, je ne veux pas qu'il couche avec moi! s'écria le gros Richard la bouche toute pleine. — La figure de Richard était si singulière, et son ton si plaisant, que le roi partit malgré lui d'un grand éclat de rire : sa gaieté, au lieu d'offenser ses hôtes, les rendit encore plus communicatifs. On se mit à table devant un morceau de lard, un poudding bouilli, et une terrine de pommes cuites; on arrosa le tout de fréquentes libations d'une bonne bière brune. Le roi, qui n'avait jamais mangé de meilleur appétit, buvait à même la cruche comme ses hôtes; en ce temps, les gobelets n'étaient d'usage que chez les riches. — A ta santé, lui dit le meunier; et à celle de tous les braves gens qui se laissent gouverner par leurs femmes, ajouta-t-il en lançant un regard malin à sa compagne. — Grand merci, dit le roi. Moi, je bois à la santé de Richard; je suis sûr que c'est un bon enfant.—Ne parle pas tant, interrompit Richard, bois plus vite, et passe-moi la cruche; tu la retiens trop long-temps. — Le meunier devenait de plus en plus jovial; il était tout-à-fait revenu de ses soupçons sur le compte de l'étranger. — Femme, dit-il, n'as-tu rien de plus à nous servir? Je crois que si tu voulais bien, tu trouverais encore dans la huche quelque morceau de *pied léger.* — La femme ne se fit pas prier, et elle mit devant son mari une grillade qui fut bientôt dépecée. — Voilà qui est délicieux, dit le roi en dévorant; c'est un morceau exquis. Et à quel marché vend-on de si bonne viande? — Nous ne sommes pas assez sots pour l'acheter, dit Richard, et nous en mangeons tous les jours. En fait de marché, le meilleur est la forêt de Sherwood. —Ah! dit le roi, ne serait-ce point là du chevreuil? — Vraiment, tu es sorcier! dit le meunier d'un ton railleur. Il faut que tu viennes de l'autre monde pour croire qu'on se fasse faute du gibier quand on l'a sous la main. Un honnête homme qui se respecte a toujours quelque quartier de *pied léger* en réserve. Mais ne t'avise pas d'en dire un mot. Je ne voudrais pas pour quatre sous être dénoncé au roi; il ne badine pas sur ses droits de chasse. — Soyez tranquille, dit Henri. Ce n'est pas moi qui en parlerai jamais au roi. — La fin du souper fut encore plus gaie que le commencement. Henri avala quelques gorgées d'une espèce de boisson de ce temps qui était un mélange de bière et de vin, et ensuite alla se coucher avec Richard. Le lendemain matin, au moment où il prenait congé de ses hôtes et s'apprêtait à monter à cheval, quelques seigneurs de sa cour arrivèrent tout effarés; joyeux de le retrouver, ils mirent un genou en terre en l'appelant *Sire*, *Majesté*, etc. On imagine aisément la stupéfaction du meunier. La peur le prit si fort qu'il en trembla de tous ses membres : il crut s'apercevoir que le roi portait la main à la garde de son épée, et il tomba à terre en criant grâce, comme s'il eût craint pour sa tête. Mais le roi le rassura amicalement, et lui donna en riant l'accolade des chevaliers; puis il s'éloigna au galop avec sa suite.

Environ un mois après, un page vint frapper à la porte du meunier. — Le roi, dit-il, vous invite tous trois à venir le trouver à Westminster.—A Westminster! dit la femme; eh! mon bon Dieu! que veut le roi à de pauvres gens comme nous? — Parbleu, interrompit Richard, qui depuis le fameux souper n'avait fait que de mauvais rêves, il se souvient du pied léger, et il veut nous voir pendre haut et court. — Vous jugez mal le roi, dit le page. Il a beaucoup d'amitié pour vous, et il vous invite à dîner. — Est-il vrai! s'écria le meunier; eh bien, nous ne nous ferons pas prier. Jeune homme, allez dire à votre maître que nous acceptons; et puisque vous nous avez apporté une bonne nouvelle, c'est moi qui paierai votre message.--En disant ces mots, il força le page à accepter deux ou trois vieux sous de cuivre. Le page parti, le meunier prit un air d'importance: — Çà, mon fils et ma femme, il s'agit de paraître bravement devant le roi. Ce n'est pas le moment de songer à l'épargne. Il faut nous couvrir de notre mieux, et faire notre entrée à la cour de manière à étonner un peu les gens.— Soyez tranquille, mon mari; nous ne ferons honte à personne. — Et la bonne femme se hâta d'apprêter les habits de fête; elle enleva quelques taches aux pourpoints et à sa robe rouge. Richard frotta son chapeau neuf et arracha au coq sa plus belle plume pour s'en faire un panache. On harnacha le mieux possible l'âne du moulin : on lui jeta sur le dos une couverture verte et deux oreilles à franges; ce fut le palefroi de la meunière. Elle entra à Westminster, escortée par son mari et son fils. La cour leur fit un accueil honnête et gracieux. Le roi avait sérieusement défendu qu'on usât envers eux de raillerie ou d'insolence. Il tendit la main au meunier et à Richard, et souhaita la bienvenue à la brave femme. — C'est pourtant la vérité, il ne nous a pas oubliés, dit Richard. — Le meunier lui poussa le coude. — Et comment aurais-je pu oublier mon camarade de lit, répondit le roi. — Oh! oh! dit Richard avec un gros rire, sauf votre respect, sire, vous n'êtes pas bon coucheur, et sans quelques bons coups de poings sur le dos... — Te tairas-tu, manant, dit le meunier... — Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de la reine qui embrassa la meunière : la chère femme en resta toute ébahie et toute roide comme la dame de pique. Le dîner couronna dignement ce royal accueil. Le meunier but sans sourciller tout ce qu'on versa dans son verre, vins étrangers, bières de toutes sortes. Il ne parla qu'après avoir goûté de toutes les bouteilles et de tous les plats. — Il faut être de bonne foi, ma femme, dit-il, nous n'avons pas de meilleurs vins dans le Nottinghamshire. — Mais vous avez de meilleurs rôtis, observa le roi. Je suis fâché de n'avoir pas un peu de *pied léger* à vous offrir. — Halte-là, cria Richard, sans cesser de manger. C'est une trahison, sire. Vous aviez promis de n'en jamais rien dire à personne.—Tu as raison, Richard, dit le roi. Il ne faut pas que le roi le sache.—Et il demanda au gros garçon le plat qu'il préférait. —Voulez-vous que je parle en conscience, dit Richard; toutes ces friandises-là ne valent pas un bon pudding noir.— Je crois qu'il a raison, dit Henri à la reine. — Je n'en ai jamais mangé, répondit-elle.— Comme cela se trouve! cria Richard. J'en ai apporté un. — Et il tira en effet du fond de son chapeau un pudding noir qu'il plaça sans façon sur la table. Les courtisans eurent bien de la peine à ne pas rire. La reine fut obligée de tâter du pudding. Le roi complimenta Richard sur sa galanterie, et vers la fin du repas, lui dit : — Richard, regarde autour de la table, et dis-moi quelle est la demoiselle qui te plaît le plus, je te la donnerai pour femme. — Richard promena un regard un peu dédaigneux sur les jeunes dames pâles et minces de la cour. — Sauf respect, dit-il, ces dames peuvent être jolies, mais j'aime mieux les bonnes grosses joues rouges de Jenny Grombell.— Quand les trois convives voulurent prendre congé, le roi annonça au meunier qu'il l'avait nommé son garde chasse de la forêt de Sherwood; et il ajouta : —Prenez garde seulement à ne plus me voler mon gibier, mon hôte.

Venez me voir une fois tous les trois mois, et maintenant, adieu, John Clockle

---

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS AUX FRAIS DE L'ÉTAT DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1838.

Routes royales. — La loi du 14 mai 1837 a consacré aux travaux des routes royales un crédit de 84 millions, dont 60 pour l'achèvement des lacunes, et 24 pour concourir avec les fonds ordinaires à la réparation des parties de routes dégradées. A la fin de 1838, une somme d'environ 9 444 000 fr. a été dépensée pour la confection de 77 lieues de routes neuves, en remplacement des lacunes, sur 86 routes différentes; 769 000 fr. ont été employés, sur 27 routes, à adoucir des rampes rapides assimilées aux lacunes; et enfin 7 127 000 fr. ont été ajoutés aux fonds ordinaires d'entretien pour exécuter des réparations extraordinaires sur 127 routes. Quatre nouvelles routes royales ayant été classées depuis le 1er janvier 1837, savoir les routes de Marseille en Italie, d'Avignon à Digne, de Nevers à Dijon, et de Rennes à Brest, 155 000 fr. ont été dépensés pour leur ouverture. La majeure partie des travaux que nous venons d'énumérer a été exécutée dans le cours de l'année 1838.

Ponts. — Le grand pont suspendu de La Roche-Bernard, qui doit traverser la Vilaine, à cinq lieues de son embouchure, avec une seule travée de 194 mètres d'ouverture, a reçu un degré d'avancement tel, qu'il sera probablement livré à la circulation avant la fin de l'année courante. Sur sept autres grands ponts votés dans la loi du 2 juin 1837, trois, savoir ceux de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), de Decize (Nièvre) et de Bord (Saône-et-Loire), ont été livrés à la circulation avant la fin de 1838 ou au commencement de 1839; les quatre autres, savoir les ponts de Tartas (Landes), de Grenoble (Isère), de Ners (Gard), et de La Charité (Cher et Nièvre), seront probablement terminés cette année. La dépense totale s'élève à 1 800 000 fr. environ, pour les huit ponts ensemble, depuis l'origine des travaux.

Routes stratégiques. — Pour prévenir le retour des guerres civiles qui ont si long-temps désolé nos départements de l'ouest, les chambres votèrent, en 1833, un crédit spécial de douze millions destiné à l'établissement d'un vaste système de routes stratégiques. Cette grande entreprise, qui exigeait des préparatifs considérables, ne put recevoir un commencement d'exécution qu'en 1835: on doit la regarder comme terminée aujourd'hui, puisque, sur 366 lieues (1464 kilomètres) à ouvrir, 365 sont ouvertes, et 359 ½ empierrées. La dépense totale n'excèdera que d'un sixième les prévisions primitives. Cet immense développement de voies nouvelles de communication est composé de 58 routes distinctes, et réparti entre les huit départements de la Charente-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, des Deux-Sèvres, et de la Vendée.

Canaux. — Les lois des 5 août 1821 et 14 août 1822 ont autorisé l'ouverture ou l'achèvement de quinze lignes navigables, qui présentent ensemble un développement de 2 467 kilomètres, ou 617 lieues environ, et dont la pente totale, de 2 497 mètres, est répartie entre 1 085 écluses. Ce magnifique réseau de voies de communication aussi sûres qu'économiques touche enfin à son terme. Déjà les canaux d'Aire à la Bassée, du Rhône au Rhin, de la Somme, des Ardennes, de Bourgogne, d'Ille et Rance, du Blavet, d'Arles à Bouc, de Nantes à Brest, le canal latéral à la Loire, et les rivières d'Isle, de Tarn et d'Oise, sont livrés à la circulation; il ne reste plus à terminer que les ouvrages du bief de partage aux canaux du Nivernais et du Berry. La dépense totale, depuis le commencement des travaux, atteint le chiffre de 275 millions; deux à trois millions sont nécessaires à l'achèvement définitif, ce qui portera à 450 000 fr. environ par lieue la dépense moyenne de ces lignes navigables. Mais déjà le pays commence à ressentir les heureux effets des sacrifices qu'il s'est imposés. On est certain, du reste, que dans un avenir peu éloigné les canaux fourniront, par le produit des péages, au-delà des sommes nécessaires à leur entretien.

En 1838, on a dépensé 600 000 fr. environ sur deux canaux ouverts en vertu de la loi du 3 juillet de la même année; savoir, le canal de la Marne au Rhin, et le canal latéral à la Garonne.

Perfectionnement de la navigation fluviatile. — Les grands sacrifices que le trésor a eu à supporter pour l'achèvement des canaux entrepris en vertu des lois de 1821 et de 1822 seraient loin de procurer tous les avantages qu'on a droit d'en attendre, si les rivières dans lesquelles ces canaux viennent déboucher eussent continué de présenter à la marche des bateaux les obstacles de tout genre qu'elles lui opposent sur un trop grand nombre de points de leur développement.

La loi du 30 juin 1835, en ouvrant par son article 1er un crédit spécial de six millions pour le perfectionnement de la navigation de plusieurs de nos rivières, a permis d'entreprendre d'importantes améliorations dont le succès va toujours croissant. Au moyen des crédits ouverts aux budgets annuels en vertu de l'art. 2 de la même loi, d'autres améliorations sont successivement entreprises sur nos fleuves et nos principales rivières.

Depuis, les lois du 19 juillet 1837 ont mis à la disposition du gouvernement des ressources bien autrement importantes, et qui s'élèvent à 61 millions. A l'aide de ces crédits, de grands travaux sont en cours d'exécution sur 1 000 lieues de rivière. Plusieurs même sont déjà terminés; et les améliorations produites ne laissent plus de doute sur la réalisation des résultats que l'on s'était proposé d'obtenir, et sur l'heureuse influence qu'ils vont exercer sur la prospérité du pays. On a dépensé environ 14 millions en 1838 sur ces crédits de différentes natures, et le total des dépenses faites dans les dernières années, en vertu des lois qui viennent d'être citées, s'élève à 22 millions.

Ports maritimes. — Les dernières législatures ont affecté une somme totale de 25 500 000 fr. à l'amélioration de 28 ports; près de 7 millions ont été dépensés en 1837 et 1838. Ces 28 ports sont Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valery-sur-Somme, le Hourdel, le Crotoy, Tréport, Fécamp, Honfleur, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Saint-Servan, Landerneau, Palais, Lorient, Vannes, Saint-Gilles, Saint-Georges-du-Douhet, La Perrotine, Riberon, Bayonne, Port-Vendres, La Ciotat, Toulon, Cannes.

Travaux de la Corse. — La Corse n'a pas été oubliée dans le partage des travaux qui doivent renouveler la face du territoire: 5 400 000 fr. sont consacrés à y ouvrir des routes royales sur une étendue de 66 lieues et demie, et 1 200 000 fr. à améliorer les ports maritimes au nombre de sept; 550 000 fr. ont été dépensés sur les routes en 1838.

Phares et Fanaux. — Quatre grands phares du premier ordre vont être élevés sur les côtes. Dix-sept feux nouveaux, au nombre desquels figure le phare de l'île de Penfret (Finistère), ont été allumés en 1838 sur les côtes de France. Quatre grands phares ont été achevés et installés, et la construction de quatre autres a été portée à un degré d'avancement qui permet d'annoncer leur achèvement comme certain dans le cours de cette année. Ainsi donc, tous les phares dont la construction faisait l'objet du programme de 1835 vont se trouver établis en 1839. Bien que tous les grands phares qui doivent signaler les atterrages de notre littoral ne soient pas encore allumés, les navigateurs se trouvent déjà en possession des principaux avantages que leur promettait l'exécution du système général adopté en

1825. Il ne reste plus, en effet, sur les côtes de France qu'un petit nombre de lacunes non éclairées; et elles se trouvent resserrées dans des limites assez étroites pour qu'il soit devenu facile d'éviter les dangers que peut rencontrer dans ces parages la navigation nocturne.

Partout on substitue, dans les grands phares, l'appareil lenticulaire de Fresnel aux anciens réflecteurs métalliques. Une expérience de seize années a suffisamment démontré la supériorité de ces nouveaux appareils sur les anciens; cette supériorité est aujourd'hui pleinement reconnue par tous les navigateurs. Sur la demande des légations d'Angleterre, de Suède, des Pays-Bas, de Belgique, de Sardaigne et des Etats-Unis d'Amérique, des appareils lenticulaires de divers ordres, des modèles et des documents théoriques ont été mis, par l'administration des ponts et chaussées, à la disposition des ingénieurs de ces diverses puissances. Plusieurs d'entre eux sont venus étudier dans nos ateliers et sur nos côtes tous les détails relatifs à la construction ainsi qu'au service des appareils de Fresnel, et l'on compte déjà quinze ou seize phares du nouveau système établis à l'étranger. Leur nombre sur notre littoral s'élève aujourd'hui à 68.

Le tableau que nous venons d'esquisser rapidement suffit pour donner une idée des ressources prodigieuses que possède notre pays, et de l'activité qu'il déploie dans la voie des améliorations matérielles. Néanmoins, formons le vœu que jamais chez nous le développement moral ne soit étouffé par le développement physique, la générosité de caractère par l'égoïsme individuel, l'intelligence par la matière. Ce n'est pas seulement dans les ressources vulgaires de la vie animale qu'il faut chercher les conditions d'existence d'une nation. Qu'une imprudente réaction contre les exigences de l'esprit ne nous fasse pas oublier les enseignements de l'histoire, ni méconnaître les hautes destinées auxquelles la France a toujours paru plus spécialement appelée dans la voie de l'intelligence et du progrès moral.

Projets de Napoléon pour l'encouragement des beaux-arts.

(Note *inédite*, écrite sous la dictée de Napoléon, le 14 mai 1806, par M. Barbier.)

Les arcs de triomphe seraient un ouvrage futile et qui n'aurait aucune espèce de résultats, que je n'aurais pas fait faire, si je n'avais pensé que c'était un moyen d'encourager l'architecture. Je veux, avec les arcs de triomphe, nourrir pendant dix ans la sculpture de France; 200 000 francs par an. M. Denon me présentera un plan. Le ministre de l'intérieur fait faire un autre arc de triomphe à l'Etoile : il faut bien s'entendre pour la description de tous les dessins. Il faut que l'un soit l'arc de Marengo et l'autre l'arc d'Austerlitz. J'en ferai faire un autre dans une situation quelconque de Paris, qui sera l'arc de la Paix, et un quatrième qui sera l'arc de la religion. Avec ces quatre arcs, je prétends alimenter la sculpture de France pendant vingt ans. Il est cependant bon que M. Daru connaisse l'existence des quatre arcs, pour ne pas mettre à l'un ce qui convient à l'autre. Je prie M. Daru de me faire connaître où en est la statue de Charlemagne; de s'entendre avec M. Cretet au sujet des deux fontaines qui doivent être élevées, l'une sur la place de la Révolution, l'autre sur les terrains de la Bastille : elles sont monumentales; il y faut des statues et des bas-reliefs. Ces sujets peuvent être pris d'abord dans l'histoire de l'empereur, ensuite dans l'histoire de la révolution et dans l'histoire de France. Guillaume-le-Conquérant, du Guesclin, peuvent être honorés dans ces monuments. Il faut, en vue générale, ne pas perdre un circonstance d'humilier les Russes et les Anglais.

Singulières idées au moyen âge sur le système du monde. — On sait les étranges systèmes du monde qui ont été proposés de tout temps avant que Copernic, Galilée et Newton n'eussent démontré les lois qui régissent les mouvements de notre globe et ceux des corps célestes. Le moyen âge ne pouvait pas rester en arrière, et voici deux passages assez curieux qui peuvent donner un aperçu des idées de nos pères sur le système de l'univers. Suivant un livre provençal du treizième siècle, intitulé : *Les enseignements de l'enfant sage*, le soleil, lorsqu'il a disparu le soir de notre horizon, va donner sa lumière, tantôt au purgatoire, tantôt à la mer, puis en Orient. « En outre, dit le même auteur, la terre est soutenue par l'eau, l'eau par les pierres, les pierres par les quatre évangélistes, et ceux-ci par le feu spirituel, dans lequel brillent l'image des anges et la figure des archanges. » Dans un autre ouvrage, on comparait l'univers à un œuf, au milieu duquel la terre est représentée par la pellicule. « Puis au-dessus de tout cela, ajoutait-on, c'est le feu qui enveloppe le tout comme la coque enveloppe l'œuf. »

Un Palais de cristal. — Dans un des châteaux du roi de Siam, il y a un pavillon d'été qui semble l'œuvre de la magie. Il est tout entier de cristal; sa longueur est de 28 pieds, et sa largeur de 17. Les murailles, les plafonds, les tables, les siéges, les vases, sont en cristal. Le ciment qui unit les différentes parties de l'édifice est lui-même transparent. Une seule porte donne accès dans ce pavillon; quand elle est fermée et enduite extérieurement du ciment vitreux, ni l'air ni l'eau ne peuvent pénétrer à l'intérieur. Une fenêtre ronde est ouverte au milieu du dôme.

Or, ce pavillon est construit au fond d'un vaste bassin pavé et orné de marbres de différentes couleurs; on peut remplir d'eau ce bassin en moins d'un quart d'heure, et le mettre à sec en aussi peu de temps.

Quand les chaleurs de l'été deviennent tout-à-fait insupportables, le roi va souvent se renfermer, avec une partie de sa cour, dans ce pavillon. On remplit d'eau le bassin qui monte rapidement, entoure les murailles, et ne s'arrête qu'au dôme, à quelques pouces au-dessous de l'ouverture qui le termine.

Il est aisé d'imaginer de quelle délicieuse fraîcheur on doit jouir dans cette humide et profonde retraite, tandis que le soleil dévore les campagnes et échauffe de ses rayons la surface des fleuves et des fontaines.

Nous donnons cette description sur l'autorité de plusieurs écrivains, et particulièrement sur celle de Furetière

---

GEORGES CUVIER.

La première biographie publiée dans notre recueil a été celle de Georges Cuvier (1833, 1re livraison). C'était le plus illustre citoyen que la France eût perdu pendant l'année précédente, et il nous était impossible de placer sous un plus grand patronage les esquisses d'histoire naturelle que nous voulions annoncer. A cette époque, on n'avait encore élevé aucun monument à sa mémoire : il fallut nous contenter de donner son portrait, et nos lecteurs se rappelleront que sa physionomie fut assez imparfaitement reproduite par le burin des graveurs sur bois, alors rares à Paris, et beaucoup moins exercés qu'ils ne le sont actuellement. Nous croyons qu'il suffira de jeter un regard sur ces premiers essais de gravure populaire pour mesurer le progrès accompli depuis six années. L'inauguration récente, dans la nouvelle galerie de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle, de la belle statue exécutée par David d'Angers, est pour nous une occasion que nous ne pouvions laisser échapper de suppléer à l'imperfection des moyens qui, dans l'origine, étaient seuls à notre disposition. Quant au texte, nous nous en référons à notre premier article. En

ce qui concerne l'œuvre du sculpteur, son intention est si clairement exprimée que tout commentaire à cet égard serait superflu. Le contraste de la main qui fouille les entrailles du globe pour en sonder les mystères, avec la main qui montre le ciel pour reporter à l'auteur de toutes choses la gloire des découvertes et l'admiration qu'elles commandent à l'homme, est une de ces idées simples et vraies qui semblent être dans l'esprit de tout le monde; et c'est précisément là le caractère des inspirations grandes et impérissables.



Statue de Cuvier, dans la nouvelle galerie de minéralogie, au Muséum d'Histoire naturelle.

BATAILLE DE LEIPZICK.

(Racontée par William Wolfe-Tone.)

(Le récit de la bataille de Leipzick que nous reproduisons est emprunté à l'appendice que le fils de Théobald Wolfe-Tone, chef des révoltés irlandais en 1798, a joint aux Mémoires de son père. M. William Wolfe-Tone, digne héritier du patriote dont le souvenir vit honoré dans le cœur des Irlandais, devint, après la mort de son père, le fils adoptif de la France. Après des études brillantes au Lycée impérial, il entra à l'École de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye, et fit de la manière la plus distinguée les campagnes de 1813, 1814 et 1815. A la seconde restauration, il se retira avec sa mère aux États-Unis d'Amérique; et c'est dans ce pays qu'il a publié les Mémoires de son père, peu connus en France malgré l'immense intérêt qu'ils présentent. Le récit que nous publions donnera, nous

en sommes sûrs, une idée favorable du caractère et du talent de cet écrivain, qui, bien qu'étranger, appartient à la France par les titres les plus honorables.)

PREMIÈRE JOURNÉE.

16 octobre 1813.

Je ne puis dire que peu de chose de la terrible bataille de Leipzick, la plus gigantesque, sans aucun doute, qui ait été livrée dans les siècles modernes; car j'ai vu seulement une partie des engagements du premier jour, et dans ces combats mêmes, mêlé dans la foule, je n'ai eu que des lueurs partielles. Quant aux principales circonstances de la bataille, je ne les ai connues que plus tard, par des rapports publics que je n'ai eu les moyens de me procurer que plusieurs mois après, et lorsque la campagne était terminée. J'essaierai, d'après ces documents, d'en donner une idée générale, mais je n'entrerai que dans le détail des choses que j'ai vues et auxquelles j'ai participé.

Je n'oublierai jamais le soudain tressaillement qui éveilla nos esprits quand, au milieu du silence et du calme de notre marche matinale à travers les bois, un peu après le point du jour, nous entendîmes trois coups de canon éloignés et distincts qui retentirent comme des signaux. Ils furent suivis, après une courte pause, par une volée d'artillerie si continue et si bruyante, que nous fûmes convaincus que Napoléon était là, et qu'on était près d'en venir à une action générale après laquelle nous avions si long-temps soupiré. Telle était la parfaite confiance des officiers et des soldats de l'armée dans l'étoile et le génie de l'empereur, qu'au milieu de toute leur détresse ils ne souhaitaient qu'un pareil événement. Qu'ils pussent être conduits par *lui* à une bataille décisive, et nous étions sûrs d'être dans peu sur la route de Berlin ou de Vienne.

Nous serrâmes nos rangs et, dans un silence et une anxiété terribles, nous pressâmes le pas de nos chevaux, prêtant l'oreille au son effroyable de la canonnade, qui pendant quatre jours lança la mort et la destruction à travers un demi-million d'hommes, et décida du sort long-temps balancé de l'Europe.

Quand nous sortîmes des bois, dans les plaines au midi de Leipzick, entre l'armée et la ville, nous défilâmes long-temps au milieu de la ligne épaisse des chariots du bagage et des parcs de l'artillerie, et nous arrivâmes enfin à l'arrière-garde de ce vaste champ de bataille, qui s'étendait en demi-cercle aussi loin que nos yeux pouvaient voir. L'air chaud et brumeux était encore obscurci par la fumée, et nous respirions une atmosphère lourde et sulfureuse. A une grande distance en avant et au midi, un nuage noir et épais bordait tout l'horizon, s'élevait en se tordant vers le ciel, tournoyant et s'épaississant par les continuelles volées de l'artillerie. Là nous descendîmes de cheval et nous préparâmes au combat, serrant les sangles de nos chevaux, et roulant nos manteaux autour de nous comme une ceinture. Quelque épuisés que nous fussions, tous les cœurs étaient ardents et tous les nerfs étaient tendus.

Je montai mon pauvre Soliman, qui deux fois avait sauvé ma vie, et était destiné à rendre à son maître ses derniers services. J'avais refusé le matin même, d'un brillant officier d'état-major, 1 700 fr. et un autre cheval en échange de ma pauvre bête.

En examinant les bulletins de la bataille, je trouve que nous étions opposés au prince Schwartzemberg, et postés au-dessus des villages de Wachau et de Leiberwolssowitz, où Napoléon en personne couvrait Leipzick au midi contre la grande armée russe et autrichienne. Nous restâmes plusieurs heures dans cet état d'attente. Un boulet perdu ou une bombe venaient labourer de temps en temps le champ où nous étions, après avoir parcouru leur course destructive à travers la foule pressée qui nous couvrait. Des colonnes d'infanterie fraîche s'avançaient à chaque moment, et se plongeaient dans les ténèbres de la bataille. Nous ne pouvions rien voir, nous ne pouvions juger de rien.

Rester ainsi immobiles et impassifs sous le feu, comme nous le fîmes là, à Lowemberg et à Bautzen, est la plus pénible des situations pour la cavalerie, et la plus contraire à son besoin naturel de mouvement et d'action. L'ennemi évidemment nous surpassait en nombre et nous entourait, et je crois que de notre côté l'objet important était de le déloger, afin d'avoir assez de terrain pour faire manœuvrer les chevaux. Avant midi, l'ennemi avait tenté six attaques successives à notre front avec un effroyable carnage, mais sans nous entamer. Le maréchal Macdonald, sur la gauche de notre ligne, s'avança enfin soutenu par Lauriston, et repoussa l'ennemi à quelque distance. Les maréchaux Oudinot et Mortier suivirent aussitôt ce mouvement, et le général Drouot, avec cent cinquante pièces d'artillerie, vola au front de la bataille. Cédant sur tous les points, les ennemis commençaient à reculer, et le prince Schwartzemberg donna l'ordre à sa réserve, à sa cavalerie et à la garde impériale russe de marcher. Un peu avant trois heures il revint à la charge, et une attaque nouvelle et désespérée fut faite de notre front par l'armée entière sous les ordres de ce général. Vers notre droite, près de l'Elster, ils chassèrent le prince Poniatowski du village de Dœlitz, et leur cavalerie vint charger les carrés du duc de Bellune (maréchal Victor) et escarmoucher tout autour d'eux.

Dans ce moment le cri bienvenu de *A cheval! à cheval!* retentit dans nos rangs, et nous aperçûmes les masses de cavalerie que nous avions en tête qui se mettaient en mouvement. Nous montâmes à cheval et suivîmes en silence. Je vis alors qu'un ravin et des haies s'étendaient sur notre gauche, et présentaient une seule petite ouverture par laquelle nos escadrons défilaient rapidement mais successivement, et au-delà de laquelle ils se formaient dans la plaine.

Une ligne était déjà formée et marchait en avant. Comme notre brigade, de trois régiments (maintenant réduits à moins de trois cents hommes) fermait la colonne, nous nous formâmes les derniers à la seconde ligne, sur l'aile droite, et près du ravin. Nous nous étions à peine déployés, quand la première ligne, chargée et rompue par l'ennemi, revint poussée sur nous comme un tourbillon, au milieu de nuages de poussière, dans le désordre et la fuite. Il y eut une pause, un instant de doute et d'épouvante; le cri fatal: *Pelotons, tour à droite!* pour se rompre en colonne et repasser le défilé, fut entendu. La conséquence de ce mouvement aurait été une répétition du désastre de Mühlberg; car nos camarades fuyant et l'ennemi qui les poursuivait eussent balayé notre division rompue. Un intrépide capitaine de notre régiment, Guillemain, s'écria : « Non, sabre en main! » et au même instant nous entendîmes le commandement courir dans les rangs. Les généraux l'avaient donné; Murat était là.

Nous mîmes le sabre à la main; les escadrons rompus de notre première ligne furent arrêtés et dispersés à droite et à gauche; et quand la poussière s'éclaircit, nous vîmes l'ennemi qui s'avançait au grand trot en plusieurs épaisses colonnes. Les cuirassiers autrichiens, avec leurs uniformes blancs et leurs plaques noires sur la poitrine, étaient en tête. En voyant notre bel ordre, notre ferme contenance et nos épées tirées, ils firent une halte soudaine, et pour un moment des deux côtés on sembla s'arrêter. Nos chefs commandèrent : *En avant! Vive l'empereur!* et nous avançâmes au trot sur eux. Ils tournèrent bride en bon ordre, trois par trois, et commencèrent à faire retraite; nos tirailleurs se lançaient hors des rangs et déchargeaient leurs carabines à leurs épaules. Je remarquai un très gros et grand officier autrichien, monté sur un cheval gigantesque, qui semblait suivre ses hommes sans se presser; il brandis-

sait son sabre au-dessus d'eux, et regardait derrière lui avec beaucoup de froideur. Trois de nos petits chasseurs tombèrent sur lui; mais avec deux coups de son sabre il les enleva de leurs chevaux.

Le sang me monta à la tête; cette façon de jouer avec les carabines au lieu de porter coup me déplut, et je conçus l'idée soudaine de me lancer sur leur flanc et d'intercepter leur front. Je compris que si je pouvais les arrêter une minute avec une douzaine d'hommes, nos camarades les chargeant par derrière, nous pourrions ainsi prendre toute la colonne. Je commandais le peloton à l'extrême droite : appelant mes chasseurs à me suivre, je piquai des deux en longeant le flanc des Autrichiens. En un moment je vis un parti de lanciers se précipiter sur moi. Je tournai la tête; mais, hélas! j'étais seul : mes hommes ne m'avaient pas suivi. J'étais entouré, et je frappai autour de moi avec furie, à droite et à gauche. Mon Soliman, qui semblait respirer du feu, sautait, ruait, se cabrait; mais un jeune lancier, se jetant hardiment auprès de moi, lâcha les rênes de son cheval, et, saisissant sa lance à deux mains, l'enfonça tout entière dans le cou et la poitrine du pauvre Soliman. « Ce fut un coup félon, » comme dit le roi Richard de Waldemar Fitzurse. Mon pauvre cheval se leva sur ses pieds de derrière, et, tombant à la renverse, m'écrasa de son poids. Les cris des lanciers qui me perçaient de leurs lances retentissent encore à mes oreilles; et la dernière chose que je sentis fut quelqu'un qui s'efforçait de me clouer à la terre en enfonçant et tournant la pointe de sa lance dans le derrière de mon cou, à travers les plis de mon manteau, tandis que j'étais couché la face contre terre.

Combien de temps je demeurai dans cette position, je l'ignore, mais je crois que ce ne fut que quelques minutes. La première impression que j'éprouvai en reprenant mes sens fut celle d'un poids inaccoutumé pesant sur moi. C'était le pauvre Soliman, tout-à-fait mort et les yeux encore brillants; j'étais tombé de telle façon qu'il couvrait tout mon corps; et mes blessures, qui commençaient à me faire vivement souffrir, étaient toutes aux bras et au cou : j'avais reçu six coups de lance, dont les plus profonds étaient à travers le bras gauche et dans la nuque du cou. Je regardai autour de moi : Français et Autrichiens avaient disparu; la charge avait passé sur moi, et des cadavres étaient tout autour; mais la poussière était si épaisse que je ne pouvais voir à cinquante pas. Je ne savais de quel côté tourner. A ce moment, un des blessés étendus là se mit lui-même à regarder ce qui l'environnait : c'était un de mes propres soldats, que j'avais vu sabrer par l'officier autrichien. Il regardait autour de lui d'un air si dérouté, avec une telle surprise et tant d'effroi, que, tout sanglants que nous étions l'un et l'autre, je ne pus m'empêcher d'éclater de rire et je l'appelai. Je trouvai qu'il était légèrement blessé d'une entaille à la joue, mais étourdi du coup et horriblement effrayé.

Laissant le pauvre Soliman, mon porte-manteau et mon bagage à leur sort, je repris à tout hasard, et incertain si je tomberais aux mains d'amis ou d'ennemis, la direction d'où je supposais que nous étions venus. Au bout de quelques moments, à mon inexprimable joie, j'entendis les trompettes françaises, et bientôt je distinguai le superbe régiment de carabiniers qui s'avançait dans un ordre admirable. Tous les officiers me regardèrent avec bonté et étonnement. Je leur demandai : « Pouvez-vous me prendre avec vous? » Ils me répondirent : « Nous allons à la charge. » Je sollicitai pour me joindre à eux; ils répliquèrent qu'ils n'avaient point de chevaux de reste, et que d'ailleurs j'étais évidemment trop grièvement blessé. Ils m'indiquèrent alors le ravin par lequel ils avaient passé, et me dirent qu'en le suivant il me conduirait aux bagages et à l'ambulance. J'atteignis bientôt l'arrière-garde de l'infanterie, et fus dirigé, de régiment en régiment, vers les chirurgiens. Je perdis mon pauvre compagnon dans la foule, et je commençais à défaillir de chaleur, de soif et de la perte de mon sang. A la fin j'atteignis un petit village, rempli des prisonniers et des blessés. Suivant leur foule, j'entrai dans une grande maison qui avait l'apparence d'une auberge, et je montai dans une salle en haut où un horrible spectacle s'offrit à mes regards : une longue table occupait un des côtés de la chambre; le reste était jonché de paille et recouvert de malheureux sanglants et mutilés. Une douzaine de jeunes chirurgiens, nus et pleins de sang jusqu'à la ceinture, mangeant, buvant et plaisantant dans l'intervalle de leurs occupations, coupaient des membres en toute hâte à mesure que les blessés étaient successivement placés sur la table, et jetaient les pieds, les jambes, les bras, les mains amputés dans un coin où ils formaient une pile hideuse. Le plancher ruisselait de sang, la paille en était trempée, et il coulait le long de l'escalier. Je me jetai par terre, attendant mon tour. La vue de ce lieu était plus faite pour guérir de l'amour de la guerre que celle même d'un champ de bataille; elle avait toutes ses horreurs, et pas un de ses brillants accompagnements. Un jeune officier de hussards hongrois, légèrement blessé et fait prisonnier à l'instant, était couché auprès de moi. Nous bandâmes avec nos mouchoirs les blessures l'un de l'autre et entrâmes en conversation, commentant la scène que nous avions devant les yeux, et faisant de très sages, très morales et très philosophiques réflexions, quoique de temps à autre je me sentisse vaincu par la faiblesse et le vertige. J'observai avec surprise la conduite différente des blessés. Quelques vieux soldats déployaient le plus intrépide sang-froid, fumant pendant que les chirurgiens les amputaient, et criant *Vive l'empereur!* quand l'opération était terminée; mais la plupart semblaient avoir perdu tout pouvoir sur leurs nerfs, et criaient d'une manière horrible quand on les couchait sur la table. Cela est d'autant plus inexplicable qu'en général les soldats souffrent et expirent sur le champ de bataille avec un grand calme, et se plaignent peu. Il semblerait que dans les rangs le sort inévitable qui les atteint également tous, et l'idée d'être à leur poste et de remplir un devoir réprime de tels sentiments : au moins n'avais-je vu là que peu de différence entre la contenance et la conduite d'un homme à un autre homme. Mon compagnon et moi, nous attendions avec une extrême anxiété et quelque effroi l'approche des chirurgiens; ils étaient tellement en train de couper des membres, que nous tremblions pour les nôtres. Mais la tempête de la bataille devenait de plus en plus forte, et s'approchait du village; des boulets y tombèrent; le cri de *Feu!* retentit. La scène qui suivit fut horrible. Les chirurgiens et tous ceux des blessés qui pouvaient se traîner se précipitèrent hors de l'escalier; avec de grands efforts, le Hongrois et moi nous en fîmes autant. Quand nous fûmes dehors, il me dit : « Je vois que je vais être bientôt délivré; voulez-vous me suivre? » Je ne me considérai pas comme obligé de le retenir, et je crois qu'il s'échappa dans le houra. Mais, rassemblant mes forces, je sortis du village incendié où, je le crains, les pauvres amputés furent victimes des flammes.

La nuit approchait, et je tombai bientôt dans les bivouacs de la grosse cavalerie, où je trouvai quelques vieux camarades de l'Ecole militaire qui partagèrent leurs provisions et leur paille avec moi.

Ce fut tout ce que je vis de la fameuse action du 16 octobre. Dans les récits anglais, je vois rapporté que le général Nostitz, avec trois régiments de cuirassiers autrichiens, chargea et culbuta les dragons français de la garde et la cavalerie polonaise commandés par le général Letort, et tailla en pièces plusieurs carrés d'infanterie française. Je suppose que c'est de cette charge que j'ai été témoin. Mais ils auraient dû ajouter qu'après avoir culbuté nos premières lignes, il fut obligé de battre en retraite, n'atteignit ja-

mais notre infanterie, et par conséquent ne tailla pas en pièces nos bataillons.

J'y vois aussi raconté que la cavalerie de Latour-Maubourg, conduite par le roi de Naples et envoyée pour repousser l'ennemi, fut renversée dans sa course par les Cosaques de la garde impériale, qui prirent 24 pièces de canon. Je crois ceci également inexact ; mais j'étais alors blessé, et ne me trouvais plus sur le champ de bataille. Les bulletins français établissent qu'à la chûte du jour la cavalerie russe chargea l'artillerie du général Davoust, et fut reçue avec de telles volées de coups de canon qu'elle fut chassée et recula ; que le général Curial reprit le village de Dœlitz, que l'ennemi avait forcé le prince Poniatowski d'abandonner ; et que dans cette dernière charge le général Latour-Maubourg les chassa complétement du champ de bataille, mais qu'il eut la jambe emportée par un boulet. Il est certain qu'à la fin de cette journée, et sur cette partie du terrain, l'avantage était entièrement de notre côté. Nous étions maîtres du terrain, et l'ennemi avait été chassé des positions qu'il occupait le matin.

Au nord de Leipzick, une autre bataille également terrible fut soutenue avec la même tenacité par Bernadotte et Blücher d'un côté, les maréchaux Ney et Marmont et les généraux Bertrand et Régnier de l'autre. L'avantage fut plutôt du côté des alliés, qui étaient très supérieurs en nombre : les Français, vers la nuit, furent repoussés plus près de Leipzick. Les deux actions furent, des deux côtés, soutenues avec la plus grande obstination. L'artillerie française, dans le cours de cette seule journée, tira 80 000 coups de canon, et le carnage fut effroyable.

La fin à la prochaine livraison.



(Couvent de Franciscains à Athènes, habité par lord Byron en 1811.)

Lord Byron à Athènes. — Lors de son premier voyage en Grèce, vers la fin de son séjour à Athènes, en 1811, lord Byron habitait le couvent des Franciscains. Il avait vingt-trois ans, et son nom était déjà célèbre. Ce fut dans cette retraite qu'il composa sa *Paraphrase d'Horace*, la *Malédiction de Minerve*, quelques poésies moins importantes, et les *Remarques sur le romaïque ou sur la langue grecque moderne.* Il s'y occupa aussi à réunir les notes sur la Grèce moderne qui accompagnent le second chant de *Child Harold.* Parmi ses lettres, quelques unes sont datées de ce couvent, entre autres celle-ci qui est adressée à sa mère : « Pour le moment, je ne me soucie pas d'entreprendre une longue traversée en hiver, même quand je serais las des voyages. J'attendrai le printemps. Je suis si convaincu de l'avantage qu'il y a à voir les hommes au lieu de lire leur histoire, et de l'inconvénient de rester chez soi avec tous les préjugés étroits d'un insulaire, qu'il me semble qu'il devrait y avoir une loi pour forcer nos jeunes gens à voyager pendant un certain temps chez le peu d'alliés que nos guerres nous ont laissés. — Je vois ici des Français, des Italiens, des Allemands, des Danois, des Grecs, des Turcs, des Américains, etc. Je cause avec eux ; et sans perdre de vue mon pays, je peux juger des autres ainsi que de leurs mœurs. Quand je reconnais une supériorité réelle à l'Angleterre (chose sur laquelle, soit dit en passant, nous nous méprenons beaucoup), je m'en réjouis, et quand je la trouve inférieure, je me suis du moins éclairé. J'aurais pu rester un siècle enfumé dans vos villes ou étouffé dans les brouillards de vos campagnes sans en avoir tant appris, et sans avoir acquis des connaissances plus utiles ou plus amusantes. »

RELATION REMARQUABLE

ENTRE LA TAILLE DES ANIMAUX ET LA PROMPTITUDE DE LEUR RESPIRATION.

La matière organisée est soumise à des lois aussi constantes, aussi générales, que la matière privée de vie : il n'y a, entre la constance des lois qui régissent l'une et l'autre, que la différence qu'y met notre ignorance. Il est même probable que certaines lois sont également applicables aux phénomènes de la nature organique et de la nature inorganique. Un rapprochement curieux de ce genre vient d'être fait, par MM. Sarrus et Rameaux, entre la taille et la vitesse de respiration des animaux. D'après un grand nombre d'expériences faites sur des militaires appartenant à un même bataillon, hommes tous bien portants, placés dans des conditions semblables, et dont les tailles étaient exactement connues, ils sont parvenus à ces conclusions, que :

1° Les nombres moyens de battements du pouls, ou d'*inspirations*, varient avec la taille, de manière que ces nombres diminuent à mesure que la taille augmente, et réciproquement.

2° La loi de ces variations est exactement la même que celle qui existe entre les nombres des oscillations et les longueurs de deux pendules simples ; c'est-à-dire que les carrés des nombres de pulsations sont entre eux dans le rapport inverse des tailles. Ainsi, lorsque la taille A est de 60 centimètres et la taille B de 70 centimètres, le nombre de pulsations ou d'inspirations, dans un temps donné, pour les individus de la taille A, est au même nombre pour les individus de la taille B comme 49 est à 56.

3° Cette loi est encore applicable aux variations du pouls suivant les âges.

Pour prévenir toute méprise, il faut ajouter que la loi ne peut être vérifiée que sur des masses, sur un assez grand nombre d'individus pour que les anomalies accidentelles n'aient pas d'influence sur le résultat général.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CADIZ.



(Cadiz, dans l'Andalousie. — Vue prise à bord d'un navire.

Cadiz, l'une des villes principales de l'Andalousie, est située sur une langue de terre qui s'avance dans l'océan Atlantique. Sa baie, dont les contours sont d'une grande beauté, a dix ou douze lieues de circonférence. Il est difficile d'imaginer une position plus avantageuse pour le commerce en grand. Par l'Océan, le port de Cadiz est en relation avec le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, les côtes de France sur l'Océan, celles du nord de l'Allemagne, et avec le Nouveau-Monde; par le détroit de Gibraltar et par la Méditerranée, il communique avec le midi et l'est de la France, l'Italie, le Levant et l'Afrique. Aussi, pendant long-temps, cette ville a été l'une des places les plus actives et les plus opulentes du monde entier; toutes les nations y avaient des factoreries, des maisons de commerce, des correspondants. Adam Smith écrivait, en 1770, que les marchands de Londres n'étaient pas encore assez riches pour rivaliser avec ceux de Cadiz et de Lisbonne. En 1792, les matières d'or et d'argent importées, soit brutes, soit monnayées, furent évaluées à 125 millions, et la totalité des importations de l'Amérique espagnole ne fut pas estimée moins de 175 millions. A cette époque, l'aspect de Cadiz et de ses environs avait quelque chose de magique. Le bourg de Chiclana, où les principaux marchands avaient leurs maisons de campagne, semblait un séjour de princes et de rois. La guerre de 1795 fut un échec terrible à cette prospérité. L'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique méridionale, les dissensions intestines, l'invasion, tous les maux qu'enfante la perte de la paix, ont conspiré depuis près d'un demi-siècle pour affaiblir l'influence commerciale de Cadiz. Un de nos collaborateurs, qui eut occasion d'y séjourner l'an dernier, a conservé un triste souvenir de la ville. Un tiers des maisons était inhabité. L'arsenal royal, qui jadis employait cinq mille ouvriers, ne possédait pas le matériel nécessaire pour équiper un seul brick de guerre. Les objets de consommation étaient hors de prix; le salaire était au-dessous du minimum. Le chiffre de la mortalité était plus élevé que celui des naissances. Peut-être de meilleurs jours vont-ils renaître sous un gouvernement plus solidement établi. Les habitudes d'activité et de luxe se réveilleraient promptement à Cadiz. Ses élégantes maisons, construites dans le style mauresque, ne sont pas faites pour la pauvreté; et sa belle promenade de l'*Alameda*, qui déroule sa triple allée d'ormeaux et de peupliers au bord de la mer, aurait bientôt rappelé sous ses ombrages la foule joyeuse et parée.

BATAILLE DE LEIPZICK.

(Racontée par William Wolfe-Tone. — Fin. Voy. p. 349.)

SECONDE, TROISIÈME ET QUATRIÈME JOURNÉES.

Les deux armées employèrent la journée du 17 à réorganiser leurs forces, à réparer leur artillerie, et à se préparer à un nouveau combat plus acharné et plus terrible encore que le premier.

Les alliés furent renforcés par le général Bennigsen et quarante mille hommes. Napoléon, connaissant leur immense supériorité numérique, se rapprocha de la ville à la nuit tombante, et vint occuper une position plus forte et mieux défendue. Ney exécuta le même mouvement au nord, et Bertrand fut envoyé pour assurer la retraite sur Erfurt, en s'emparant du pont de Weissenfels sur la Saale; il y réussit le jour suivant à midi. Ce fait détruit l'accusation

ridicule qui a été portée contre l'empereur, de ne s'être jamais précautionné contre un revers.

Le combat recommença le 18 avec une nouvelle furie. Au sud, le prince Schwartzemberg et les Russes emportèrent trois fois le village de Probstheyda, en furent trois fois chassés à la baïonnette, et malgré toute sa supériorité l'ennemi ne put entamer la position des Français. Au nord, le combat se soutint avec une égale fureur et un égal avantage jusqu'à trois heures. A ce moment, l'armée saxonne tout entière, par une désertion sans exemple dans l'histoire, passa à l'ennemi et tourna contre son allié, dans la chaleur de la bataille, son artillerie forte de quarante pièces de canon. Cet incident causa un moment de désordre et de vide dans les lignes françaises; mais Napoléon, s'étant immédiatement porté sur les lieux avec la garde impériale, recouvra le terrain perdu, et maintint le combat jusqu'à la nuit. La situation de l'armée française devenait cependant plus désespérée d'heure en heure; et le soir un rapport du général Sorbier, directeur de l'artillerie, informait l'empereur que 220 000 boulets de canon avaient été dépensés en cinq jours, dont 80 000 tirés le 16, et 95 000 dans la journée du 18; qu'il en restait encore 16 000 seulement qui seraient à peine suffisants pour deux heures de combat, et que les magasins les plus rapprochés étaient à Erfurt ou à Magdebourg. Des ordres immédiats de retraite furent donnés sur Erfurt, et pendant toute la nuit les troupes commencèrent à défiler vers Weissenfels en traversant l'Elster et la Saale.

Durant ces deux jours, je restai plongé dans une espèce de stupeur, étendu sur la paille des bivouacs, à l'arrière-garde de l'armée, au milieu de la canonnade qui tonnait à l'entour. De temps en temps je m'éveillais pour m'informer des événements qui se passaient; mais les rapports qui nous parvenaient en courant étaient si vagues et si inexacts, que ce ne fut que quelques jours après que j'appris la défection des Saxons. Dans la nuit du 18, un ancien camarade de collége, qui servait dans l'état-major, me découvrit et m'engagea à le rejoindre à son logement en ville. Le 19 au point du jour, en faisant un circuit considérable, je parvins aux portes de Leipzick et me rendis au quartier de mon ami.

Nous étions à peine assis à un confortable déjeuner, que les éclats de bombes sur les toits des maisons, les cris des habitants, et le fracas redoublant de la guerre, nous apprirent la retraite et l'assaut que les alliés donnaient à la ville. La résistance que fit aux portes notre arrière-garde fut désespérée, et Napoléon demeura sous les murs jusqu'à dix heures. A la fin l'ennemi parvint à forcer quelques points: à ce moment notre hôte, avec sa femme et ses filles pâles et tremblantes, se précipitèrent dans la chambre, et, tombant à genoux, nous conjurèrent en joignant les mains de quitter la maison; car les Cosaques, disaient-elles, les tueraient certainement si nous étions trouvés là. Je sortis. La terreur des pauvres habitants, barricadant et verrouillant leurs portes et leurs fenêtres, était horrible. A chaque instant les bombes tombaient et embrasaient les toits. J'atteignis la rue qui conduit à la porte et au pont de l'Elster : elle était encombrée par des canons, des caissons de poudre ou de munitions, des fourgons, des affûts, et par une foule de gens à pied, à cheval, de toutes armes et de tous uniformes, qui se poussait, s'étouffait, criait. Plusieurs maisons étaient en flammes des deux côtés de la rue; des débris brûlants et des étincelles s'en envolaient et tombaient sur nous. Trois fois je fus porté par la foule à la porte, et trois fois remporté sans toucher la terre. La masse entière des deux armées alliées était tombée sur la ville au nord et au midi aussitôt qu'elles s'étaient aperçues de notre retraite, et dans ce moment elles bloquaient la route de l'Elster.

La valeur héroïque de la jeune garde nous ouvrit un chemin : repoussant l'ennemi, elle forma sur les deux côtés de la route, depuis la ville jusqu'au pont, comme deux murs de fer enveloppés de feu et de fumée. Les portes furent ouvertes, et livrèrent passage à la foule agglomérée qui se précipita sur le pont de l'Elster. Je passai avec elle; mais je n'oublierai jamais la vue sublime de cette garde *qui peut mourir mais ne sait pas se rendre*, et qui, repoussant de chaque côté les attaques impétueuses et réitérées de l'ennemi, protégeait cette foule fuyante et sans appui. Enfin, quand j'atteignis les champs verdoyants couverts des débris de notre armée, épuisé d'efforts et d'émotions, je tombai anéanti sur l'herbe.

En ce moment, bien que l'ennemi nous surpassât en nombre de plus de cent mille hommes, bien que nos alliés nous eussent abandonnés au milieu de l'action, les chances de la bataille avaient été presque égales. Le premier jour, nous eûmes positivement l'avantage; le second et le troisième jour, nous combattîmes sans perdre un seul pouce de terrain jusqu'à ce que les munitions nous manquassent. La retraite commença avec ordre, et les efforts héroïques de la garde impériale nous ouvrirent une voie à travers l'ennemi et nous mirent à l'abri de ses attaques. Un accident imprévu, la rupture du pont de l'Elster, causa notre désastre; car une immense quantité de canons, de bagages, de munitions, plusieurs divisions de l'armée, et tous les blessés, étaient encore sur l'autre rive. Saisis d'une terreur panique, ils se rompent et fuient; la plupart d'entre eux tombent aux mains des ennemis, et un grand nombre se noient en voulant traverser la rivière. Le maréchal Macdonald parvint à gagner l'autre bord à la nage. Le brave prince Poniatowski s'écrie : Messieurs, il vaut mieux succomber avec honneur que de vivre lâchement! et, s'ouvrant un chemin le sabre à la main à travers l'ennemi, il plonge dans l'Elster; mais un grand nombre de malheureux s'étant attachés à son cheval, il fut entraîné au fond des eaux.

J'ai vu mon nom cité à l'appui d'un récit de l'accident qui fit sauter le pont de l'Elster. J'ai pu dire que je n'avais jamais révoqué ce récit en doute; car il est simple, clair et vraisemblable. Mais j'étais passé avant que l'explosion eût lieu; je n'en ai même entendu parler que plusieurs mois après, en lisant pour la première fois les bulletins : par conséquent je n'ai aucune autorité pour certifier un fait que je n'ai point vu. On a d'ailleurs attaché trop d'importance à cet accident, qui ne devint désastreux que par le moment de confusion qu'il occasionna. L'Elster est resté dans mes souvenirs comme un filet d'eau guéable en plus de vingt endroits; et en tout cas un pont provisoire eût pu être établi en quelques minutes avec la masse de fourgons et de planches répandus sur la place. La perte fut uniquement causée par la terreur panique et le désordre qui saisirent les troupes laissées en arrière.

Pour en finir avec Leipzick, ce fut certainement la plus gigantesque bataille des siècles modernes. Les rapports des alliés établissent que leurs forces était de 520 000 hommes. Je n'ai jamais vu d'évaluation des forces de l'armée française; mais je suppose qu'en donnant 240 000 hommes aux alliés et 160 000 hommes à notre armée nous approcherions de la vérité. 80 000 morts furent recueillis et enterrés sur le champ de bataille; 1 500 bouches à feu fonctionnèrent sans aucune interruption, et les Français seuls tirèrent 220 000 coups de canon. La campagne de Russie commença et Waterloo acheva la ruine de l'empereur; mais à Mojaisk et à Waterloo il n'y eut pas la moitié autant d'hommes engagés ou tués dans le combat, et ni l'une ni l'autre de ces actions n'eut le tiers de la durée de cette bataille sanglante et acharnée. Ce fut alors que le charme de Napoléon fut rompu; ce fut la première grande bataille dans laquelle il fut défait, et il ne s'en releva jamais. Il fit de nobles efforts et déploya de prodigieux talents après cette époque; mais il ne put jamais reprendre son ascendant perdu. Cependant, quoique l'armée française eût cédé la palme, il faut avouer que sa gloire n'y perdit rien.

Les mouvements des armées alliées étaient principale-

ment dirigés par Bernadotte, le plus habile général qui, sans contredit, se trouvât parmi elles. On m'a dit que pendant l'action ce rusé et hypocrite Gascon se tenait derrière son artillerie, avec son sang-froid, son courage et sa gaieté ordinaires, et qu'il s'écriait : « Ces braves Français! ces braves soldats! je les estime... Mais pointez un peu plus bas, canonniers; pointez un peu plus bas, mes garçons. »

Un repas d'installation. — George Nevil, frère du grand comte de Warwick, le jour de son installation dans son archevêché d'York, en 1740, donna à la noblesse, au clergé et aux notables du pays, une fête où l'on consomma : 300 tonnes de bière, 104 tonnes de vin, 1 muids de vin épicé, 18 bœufs gras, 6 bœufs sauvages, 600 porcs, 300 veaux, 3 000 oies, 3 000 chapons, 100 paons, 200 grues, 200 chevreaux, 2 000 poulets, 4 000 pigeons, 4 000 lapins, 204 butors, 4 000 canards, 400 hérons, 200 faisans, 500 perdrix, 4 000 bécasses, 400 pluviers, 100 courlis, 100 cailles, 4 200 chevreuils, daims, etc.; 155 pâtés chauds de venaison, 4 000 pâtés froids, 1 000 plats de gelée; 2 000 flans chauds, 4 000 flans froids, 400 tartes; 300 brochets, 300 brêmes, 8 veaux marins, 4 marsouins. — A cette fête, le comte de Warwick fit l'office d'intendant, le comte de Bedfort celui de trésorier, et lord Hastings celui de contrôleur; d'autres seigneurs remplissaient les autres fonctions. Il y avait 1 062 cuisiniers, et 515 marmitons.

Deux jours après, on trouva le matin, sous le portail d'une église d'York, une pauvre femme morte de faim avec un enfant sur son sein.

VITESSE ET MODE DE PROPAGATION DU VENT.

On a bien souvent rangé au nombre des hyperboles poétiques l'expression de *plus rapide que le vent*. Cependant, si l'on se faisait une idée nette de la vitesse réelle du vent, on verrait qu'elle ne s'éloigne pas, *moyennement*, de celles que nous avons sous les yeux dans une foule de circonstances. Le vent est à peine sensible lorsqu'il ne parcourt qu'un demi-mètre par seconde ou 1 800 mètres par heure; il est modéré à la vitesse de 2 mètres, fort à 10 mètres, très fort à 20; à 27, c'est une grande tempête; à 36, un ouragan; à 45, il renverse les édifices et déracine les arbres. Les météorologistes n'ont pas observé directement, jusqu'à ce jour, de vitesse supérieure à 45 mètres dans les courants atmosphériques; cependant il semblerait résulter des phénomènes curieux de renversement opérés dernièrement par une trombe, à Châtenay (7 lieues au nord de Paris), que la trombe tournoyait sur elle-même avec une vitesse qui atteignait 70 mètres par seconde dans certains points. Toujours est-il que la vitesse de 20 mètres est réputée très forte pour le vent. Or, on a vu le fameux cheval anglais *l'Eclipse* parcourir le mille (1609 mètres) en une minute, ou près de 27 mètres par seconde. Le plus mauvais cheval de course parcourt 600 mètres à la minute ou 10 mètres à la seconde; sa vitesse est donc encore supérieure à celle d'un vent de force ordinaire. Dans ses belles expériences sur la durée des éclairs, M. Wheatstone a employé des disques qu'il mouvait avec une vitesse de 4 000 tours par seconde : en ne supposant au plus grand de ces disques que 10 centimètres de circonférence, un point quelconque du contour parcourait 400 mètres par seconde. Qu'est, auprès d'une pareille vitesse, celle du vent le plus impétueux? Et la vitesse de 100 kilomètres à l'heure, obtenue sur un chemin de fer par l'ingénieur Stephenson, n'approche-t-elle pas de celle des plus grandes tempêtes?

Il est bien digne de remarque que les vents un peu forts ont quelquefois leur origine dans les points vers lesquels ils soufflent. Ainsi, en 1740, Franklin éprouva à Philadelphie, vers sept heures du soir, une tempête violente du nord-est qui ne se fit sentir à Boston que quatre heures plus tard, quoique cette ville soit au nord-est de la précédente : en comparant ensemble plusieurs rapports d'autant plus exacts que, dans cette même soirée, on avait observé une éclipse de lune dans un grand nombre de stations, on reconnut que l'ouragan, qui partout soufflait du nord-est, s'avançait du sud-ouest vers le nord-est avec une vitesse de 160 kilomètres par heure. De là Franklin conclut que cette tempête fut produite par une grande raréfaction dans le golfe du Mexique.

Une tempête semblable du nord-est fut observée de nouveau, sur cette côte de l'Amérique, en 1802. Elle commença à Charlestown à deux heures après midi, et ne se fit sentir à Washington qu'à cinq heures; à New-York, qui est plus septentrionale que ces deux premières villes, elle commença à dix heures du soir, et n'atteignit Albany qu'au point du jour le lendemain. Dans tout cet intervalle, la vitesse par heure fut encore d'environ 160 kilomètres.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259, 334.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE OGIVAL OU GOTHIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

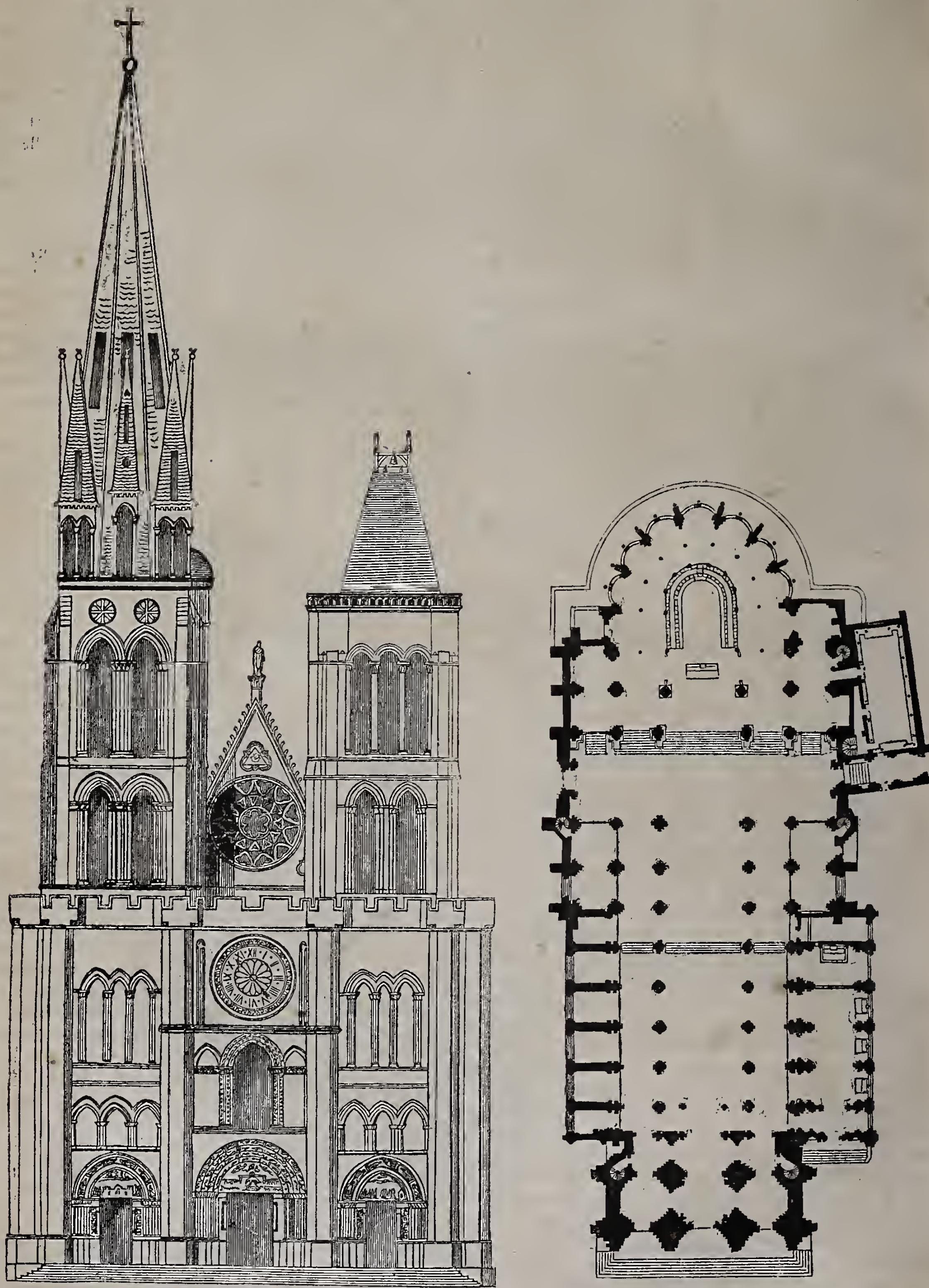
(Voy. p. 334.)

Entre les productions de l'architecture du douzième siècle, dont le caractère distinctif était généralement l'arc plein-cintre, et celles de l'architecture du treizième où l'ogive fut uniformément adoptée, il faut reconnaître une période de transition qui lie intimement le roman au gothique, dans laquelle l'ogive et le plein-cintre se mêlent et se marient de manière à indiquer une révolution prochaine de l'art chrétien, c'est-à-dire la naissance de l'architecture ogivale ou gothique, qui fournit une brillante carrière au génie des artistes du moyen âge. Durant trois siècles environ à partir du treizième, on produisit des chefs-d'œuvre dont la hardiesse, la grandeur, l'harmonie et la durée nous étonnent et commandent l'admiration. Chacune des trois périodes de l'art gothique offre des caractères particuliers que nous essaierons de faire connaître successivement.

Les beaux plans d'église adoptés vers le onzième siècle et déjà décrits précédemment, prirent plus d'accroissement au treizième. Dans quelques uns, les galeries se doublèrent tant autour du chœur que dans les nefs latérales, comme on peut le voir dans le plan de Notre-Dame de Paris (p. 358). La nécessité d'agrandir le chœur pour les cérémonies qui étaient devenues plus pompeuses, permit d'augmenter le nombre des chapelles secondaires circulairement groupées autour de l'abside; elles eurent souvent une forme carrée qu'elles n'avaient point généralement avant cette époque; elles furent même quelquefois continuées dans toute l'étendue des nefs latérales depuis les transepts jusqu'aux façades. Par suite de l'agrandissement du chœur, la forme de la croix latine commença à s'altérer. Dans quelques localités, les transepts se doublèrent, et le plan, au lieu de former une croix simple, présenta une croix de Lorraine; on en voyait un exemple à l'abbaye de Cluny, et il en existe de nombreux dans plusieurs églises d'Angleterre. L'abside de certaines églises du treizième siècle, au lieu d'être demi-circulaire, se termine en ligne droite, ce qui donne au chœur la forme carrée; c'est ainsi qu'est celui de la cathédrale de Laon, et qu'était celui de Saint-Pierre-aux-Bœufs dans la Cité.

L'intérieur des temples devenant plus vaste pour satisfaire aux exigences du culte, les nefs prirent une étendue

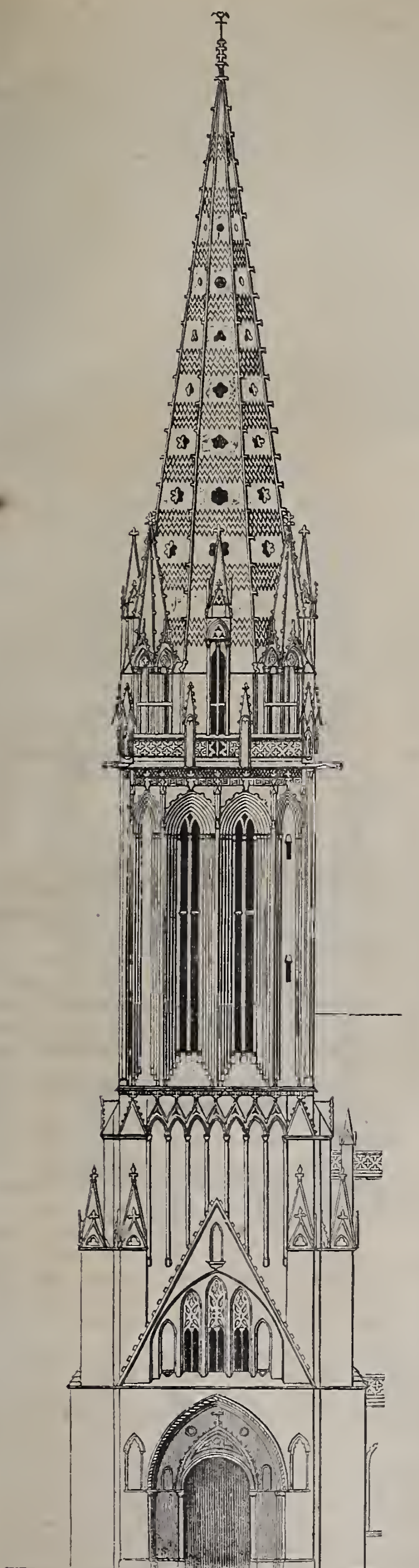
inconnue jusqu'alors. La fabrication des orgues s'étant perfectionnée, elles devinrent considérables, et la tribune destinée à les porter nécessita vers l'entrée de l'édifice des constructions importantes. Une espèce de porche intérieur fut établi alors derrière le mur de la façade comme à l'église de Saint-Denis. A l'extérieur, des portiques ouverts reçurent la foule avant et après les cérémonies, comme on en voit un exemple remarquable à Notre-Dame de Dijon. Le



(Façade et plan de la cathédrale de Saint-Denis. — Commencement au treizième siècle; époque de transition.)

nombre et le volume des cloches augmentant, l'emplacement des tours s'accrut; et enfin, comme dernier développement des plans du treizième siècle, nous citerons la belle cathédrale de Chartres, où de vastes portiques furent élevés devant les entrées latérales situées aux deux transepts.

Au commencement du treizième siècle, les façades conservent encore une grande sévérité; elles sont divisées par les grandes lignes verticales des contre-forts, et par quel-



(Clocher de l'église de Saint-Pierre, à Caen.)

ques bandeaux ou moulures horizontales. Celle de l'église royale de Saint-Denis, bien qu'elle ait subi quelques modifications au quatorzième siècle, est d'une simplicité imposante. Construite par l'abbé Suger, elle a conservé des traces de l'architecture romane signalées par plusieurs arcs en plein-cintre et le caractère de certains ornements; on peut donc la considérer comme appartenant à la transition. L'oculus est encore d'un diamètre peu étendu (il a été remplacé par un cadran). Deux rangs de fenêtres sont disposés au-dessus des portes. Aucun meneau ne les subdivise encore d'après les principes de l'architecture romane. Une terrasse règne au milieu de la façade; elle est entourée de créneaux indiquant la puissance des moines; ils sont d'une époque postérieure au reste de la construction.

La façade de l'église de Saint-Denis est surmontée de deux clochers d'inégales hauteurs; on voit dans le moins élevé des arcs en plein-cintre, indices de son origine ancienne; le grand clocher, flanqué de contre-forts, est comme l'autre divisé en deux étages de fenêtres sans meneaux, au-dessus desquelles on voit des croix grecques sculptées au milieu d'un cercle. Cette belle tour est couronnée d'une flèche principale et de huit clochetons en pierre, construits suivant le mode adopté dans l'architecture romane, les flèches en charpente n'ayant prévalu que plus tard. Un pignon indiquant la pente du grand comble se voit entre les deux clochers; il est du temps de saint Louis, comme on peut le voir par le style des crosses végétales et de la grande rose qui le décorent. Nous citerons comme appartenant également à l'époque de transition l'église de Saint-Remy à Reims, les cathédrales de Laon et de Noyon, etc.

La façade de l'église de Notre-Dame de Paris est une des plus belles qui aient été construites au treizième siècle. (Voyez 1833, page 356.) Elle se divise en trois zones; dans celle du bas sont les trois portes, qui sont du plus beau dessin; quatre contre-forts s'élèvent jusqu'au sommet de l'édifice et le divisent en trois parties; ils sont décorés de quatre niches à colonnes, dans lesquelles on voit encore des traces de coloration. Les cintres des arcs contiennent de magnifiques sculptures, dont les sujets ont rapport pour la plupart à la vie de la Vierge. Cette ornementation a beaucoup souffert à l'époque de la révolution de 1789; les belles ferrures des portes ont heureusement survécu à ces mutilations. Au-dessus des trois entrées règne une galerie à jour, rappelant celle qu'on a déjà reconnue dans les basiliques romanes; elle était autrefois décorée de vingt-quatre statues de rois; au-dessus de cette galerie s'élève la seconde zone de la façade, dans laquelle s'ouvre au milieu une grande rosace, qui n'est autre que l'oculus des latins, qui prenait plus d'importance à mesure que l'architecture gothique se développait; elle est ornée de vitraux d'un effet admirable. A droite et à gauche de cette ouverture circulaire qu'on appelle rose, deux grandes ogives, dans chacune desquelles se trouvent deux croisées sans meneaux, occupent l'entre-deux des contre-forts; enfin, la troisième zone de la façade est une belle galerie ouverte, composée de colonnettes légères; elle forme transition entre la partie inférieure de la façade et la partie supérieure des tours qui la surmontent. Il faut remarquer que cette seconde galerie ne se trouve pas sur les façades des églises romanes, dont l'intérieur, ayant moins de hauteur, ne motivait pas cette extrême élévation qu'on fut obligé plus tard de donner aux façades des églises gothiques.

Les clochers suivirent aussi cette progression, et prirent une importance qui alla toujours en croissant jusqu'au quinzième siècle. Ils étaient alors généralement placés aux angles des façades dont ils complétaient l'ensemble, comme à Notre-Dame de Paris, aux cathédrales de Reims, de Chartres et de Strasbourg, etc. A la cathédrale de Chartres, le clocher qu'on appelle aujourd'hui *le clocher vieux* fut achevé en

1145; l'autre, qui n'avait d'abord été construit en pierre que jusqu'à une certaine hauteur, fut terminé par une flèche en charpente : elle fut incendiée et remplacée par une flèche de pierre sous le règne de Louis XII. Cette flèche, ayant éprouvé quelque altération, fut encore réparée et surélevée, en 1507, par Jean Texier dit de Beauce. Le clocher de la cathédrale de Strasbourg est le plus célèbre de tous ceux qui ont été élevés en France (1834, p. 67). On sait, par l'inscription qui existe sur le monument même, qu'Erwin de Steimbach en jeta les premiers fondements, le jour de saint Urbain, en 1277. Après sa mort, qui eut lieu en 1318, son fils Jean continua les travaux. Étant mort lui-même en 1339, Jean Hiltz de Cologne lui succéda, éleva la tour jusqu'à la plate-forme, et mourut en 1365; depuis lors plusieurs architectes continuèrent et achevèrent cette immense flèche, qui peut à juste titre passer pour une des productions les plus extraordinaires des temps anciens et modernes. Très rarement les clochers étaient détachés de manière à former une tour s'élevant du sol et ayant son ordonnance particulière. On en trouve cependant quelques exemples; et celui qui existe à l'église de Saint-Pierre, à Caen, est trop remarquable pour que nous puissions nous dispenser de le citer.

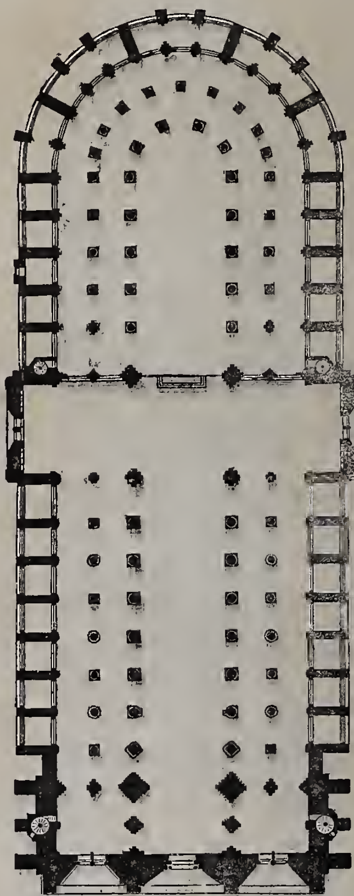
Le clocher de Saint-Pierre, reproduit p. 357, fut élevé en 1308, et a subi depuis diverses restaurations dans sa partie inférieure : il offre un ensemble des plus simples et des plus complets tout à la fois, dont l'effet est très imposant. Sa hauteur est de 217 pieds. Elle est divisée en trois parties, savoir : celle inférieure, servant de porche et d'entrée latérale à l'église; la partie intermédiaire, destinée à la sonnerie, dans laquelle on a pratiqué de longues et étroites ouvertures; et la partie supérieure, composée d'une immense flèche en pierre sculptée, et percée en plusieurs points sur toutes ses faces, pour que le son des cloches puisse s'échapper et se répandre au loin. Au pied de la flèche est une galerie qui facilite la circulation tout au pourtour.

C'est par suite du développement toujours croissant des églises gothiques que, contraints d'augmenter les masses de constructions nécessaires à leur solidité, les artistes du quatorzième siècle furent entraînés, pour déguiser la nudité de ces grandes surfaces, à avoir recours à une infinité de sculptures, qui, simples d'abord, furent bientôt multipliées à un tel point, que cette prodigalité d'ornements répandus sur toutes les parties des façades produisirent un effet souvent plus capable d'exciter l'étonnement que l'admiration.

C'est ainsi que les cathédrales d'Amiens et de Reims, postérieures à celle de Paris de près d'un siècle, sont couvertes de statues de toutes grandeurs, d'animaux chimériques, de bas-reliefs et de feuillages, dont la surabondance détruit quelquefois la sévérité des masses et la pureté des proportions.

Les ouvertures des fenêtres étant devenues beaucoup plus vastes, il fut nécessaire de les diviser par des meneaux de pierre afin de soutenir les vitrages. Au treizième siècle, les meneaux sont toujours simples et peu contournés; on n'y trouve d'autres formes que celles de l'ogive pure et quelques combinaisons du cercle; dans la période suivante, ils se subdivisent à l'infini, pour arriver ensuite au quinzième siècle aux découpures et aux enlacements les plus capricieux.

Les façades latérales des belles églises dont la construction date du commencement du règne de Philippe-Auguste jusqu'à la fin de celui de saint Louis, présentent un aspect remarquable; c'est encore Notre-Dame de Paris qui nous servira de guide pour en indiquer la disposition. Un dessin de l'abside de ce bel édifice que nous joignons à cet article aidera à en faire comprendre toutes les parties importantes. On y remarque d'abord trois étages bien distincts et en retraite les uns sur les autres; ils indiquent les trois grandes divisions longitudinales du plan, savoir : l'étage inférieur pour les chapelles, le second pour les galeries des bas-côtés, le troisième pour la nef. Ce dernier, dont l'extrême élévation exigeait à l'extérieur des appuis solides, est maintenu par des arcs-boutants d'une grande hardiesse, qui viennent s'appuyer sur les murs de division des chapelles basses; leurs extrémités sont décorées de clochetons élégants, dans lesquels il ne faut pas voir seulement une vaine décoration, mais bien la nécessité de charger le sommet des piles qui recevaient la retombée des arcs-boutants. Une belle corniche surmonte cet étage supérieur et porte une balustrade à jour qui fait le tour du grand comble. D'immenses fenêtres, ornées de colonnettes et de meneaux d'un bon effet, occupent toute la hauteur de cet étage; elles éclairent la nef et le chœur; des vitraux représentant des rois de France et des évêques de Paris enrichissaient ces fenêtres; ils ont tous été détruits : les cathédrales de Chartres et de Reims, disposées de même ont conservé une partie de leurs vitraux.



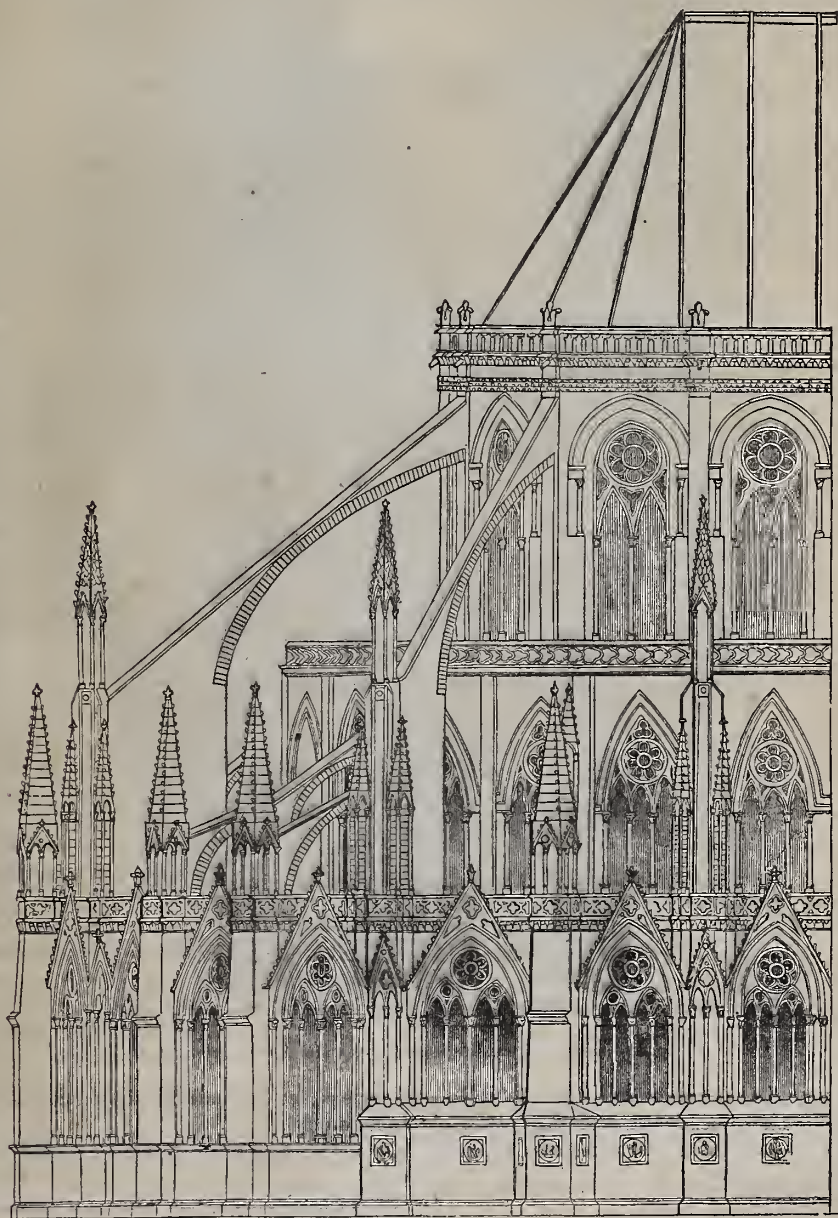
(Plan de Notre-Dame de Paris.)

L'étage intermédiaire, indépendant des deux autres aussi bien que des grands arcs-boutants, est couvert par une terrasse qui permet de faire le tour de la nef à l'extérieur, au-dessus de la galerie ou tribune qui existe à l'intérieur de l'église; de petits arcs-boutants soutiennent la poussée des voûtes de cet étage. Enfin, la partie basse, couronnée comme la seconde d'une belle galerie en pierre découpée, est surmontée d'un nombre infini de clochetons variés, et ses subdivisions, marquées par autant de frontons à jour, expriment toutes les chapelles secondaires qui font le tour complet de la cathédrale; chacune d'elles est éclairée par une grande et belle fenêtre. Sur ces trois étages domine, de chaque côté de l'édifice, une grande

construction avancée qui forme la croix ou transepts de l'église. Tout le luxe de la sculpture qu'on voit sur la façade se reproduit plus délicat encore sur ces parties latérales ayant chacune une grande porte. Dans ces pignons sont percées d'immenses rosaces, les plus belles qu'on connaisse, tant par leur légèreté que par les brillants vitraux qui les décorent. Le portail du transepts méridional a été élevé en 1257 par Jean de Chelles.

C'est sur les extrémités des transepts que s'élèvent les deux beaux porches latéraux de la cathédrale de Chartres, déjà mentionnés à l'occasion des plans, et dont le plus remarquable est celui du nord. Un nombre considérable de statues et de bas-reliefs décore ces deux porches : dans celui du nord on voit représentés tous les personnages de l'Ancien Testament jusqu'à la mort de la Vierge ; sur celui du midi on suit tout le Nouveau Testament, depuis Jésus-Christ jusqu'au jugement dernier.

A l'abside de l'église de Notre-Dame on ne voit point de



(Abside de Notre-Dame de Paris.)

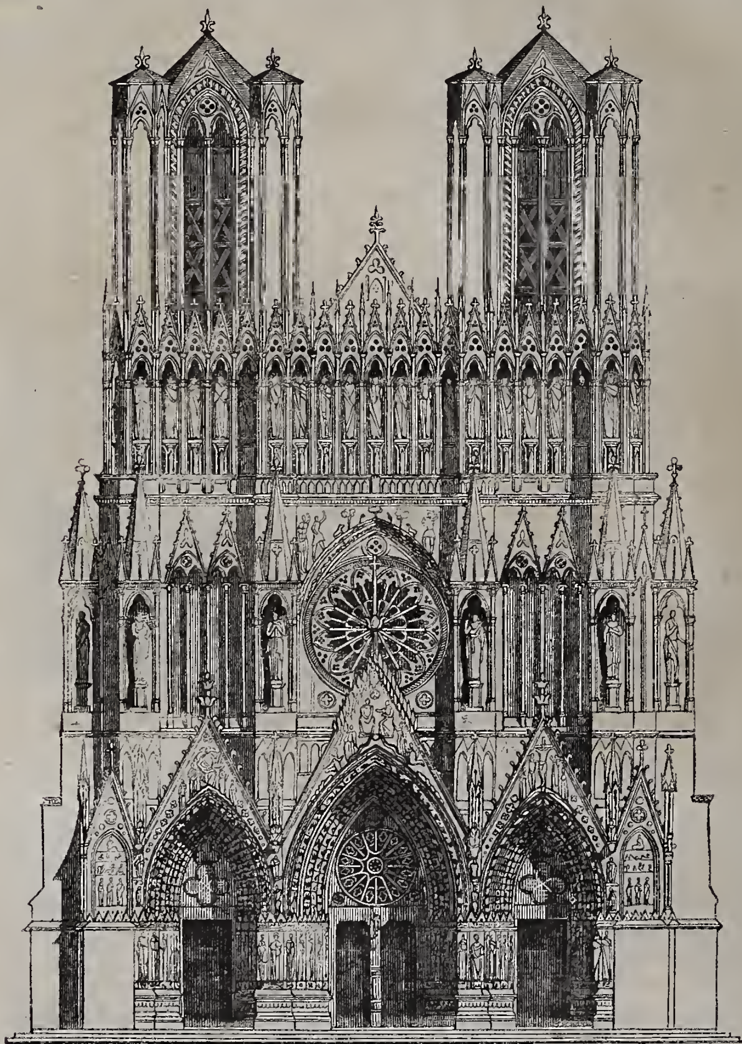
chapelle de la Vierge, comme les architectes du moyen âge avaient coutume d'en placer une à l'extrémité de leurs grandes cathédrales, et formant en quelque sorte un second édifice ; elle était inutile ici, puisque le monument entier est dédié à la mère de Jésus.

Les trois étages, les arcs-boutants, les divisions de chapelles indiquées plus haut à l'occasion des faces latérales, se reproduisent à l'abside, et là, plus que partout ailleurs, motivent des effets remarquables de perspective, par le rapprochement de tous les éléments de construction en raison de la courbure du sanctuaire : on peut en avoir une idée par le dessin de l'abside de Notre-Dame.

Ce système d'arcs-boutants si nombreux et si importants employés à l'extérieur des églises gothiques passe, aux yeux de quelques uns, pour une merveille de construction et l'application d'une science avancée, tandis que d'autres le considèrent, au contraire, comme une imperfection, et ne voient dans ces immenses arcs en pierre que des étais pour ainsi dire dont on n'a pas osé dégager l'édifice. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne pouvait obtenir la hau-

teur intérieure des nefs, la légèreté des points d'appui, et la grande ouverture des fenêtres, qu'à l'aide de ces butées extérieures indispensables à la solidité de l'ensemble.

Nous terminerons la description des parties extérieures des belles cathédrales du treizième siècle par quelques mots sur les charpentes remarquables qui les couvrent; celle de Notre-Dame est d'une exécution parfaite; et l'abbé Suger allant choisir lui-même dans les forêts les bois destinés à la couverture de l'église de Saint-Denis, prouve assez quel soin on apportait alors à cette partie importante des édifices. Les plombs qui recouvraient ces charpentes étaient souvent décorés de figures en relief, d'ornements incrustés et variés, dont la dorure rehaussait encore la forme. Au sommet du comble, sur le faîtage, une découpure en métal formait une crête, et donnait de la légèreté et de la grâce à l'ensemble du toit, au centre duquel s'élevait souvent une flèche en bois d'une exécution tellement habile, que son immense élévation (celle d'Amiens est à elle seule aussi haute que toute l'église) ne nuisait en rien à la solidité de la charpente qui la portait suspendue au-dessus des voûtes. Celles de Notre-Dame de Paris et de la Sainte-Chapelle ont été détruites par des incendies.



(Façade de la cathédrale de Reims. — Quatorzième siècle.)

Pensées et Proverbes chinois.

Qui sait étudier et se taire, se roidir contre ses défauts et se plier aux événements, croire son cœur et se défier de ses yeux, sait vivre et mourir.

Ce n'est pas au théâtre qu'il faudrait aller s'attendrir, c'est chez les pauvres et les malheureux; qui y va verser des larmes essuiera les leurs.

Quel plaisir que celui de donner! Il n'y aurait pas de riches s'ils étaient capables de le sentir.

Qui change de couleur en voyant de l'or changerait de geste s'il n'était pas vu.

Laboure, fume, sème, arrose, sarcle ton champ, disaient les anciens, et demande ta moisson comme si elle devait tomber du ciel.

Quel est le plus grand menteur? Celui qui parle le plus de soi.

Un sot ne s'admire jamais tant que quand il a fait quelque sottise.

L'on n'a jamais tant besoin de son esprit que lorsqu'on a affaire à un sot.

Sur cent projets d'un riche, il y en a quatre-vingt-dix-neuf pour le devenir davantage.

L'ignorance est la nuit de l'esprit, mais une nuit sans lune ni étoiles.

Ou la vie n'est qu'un songe, ou il y a bien des gens qui rêvent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DÉCOUVERTE DE LA VACCINE.

BIOGRAPHIE DE JENNER.



(Jenner, né en 1749, mort en 1823.)

Chacun sait comment Fontenelle réduisit au silence un envieux qui, pour rabaisser le mérite d'un homme célèbre, voulait ne voir dans ses plus belles inventions que les effets de hasards heureux. « C'est un point que je vous accor» derai volontiers, lui dit le malin Normand, pourvu que » vous conveniez avec moi que de semblables hasards n'ar» rivent qu'aux hommes de génie. »

Si, au lieu d'inventions littéraires, il eût été question de découvertes scientifiques, et surtout de découvertes relatives aux sciences d'observation, je suppose que Fontenelle se fût exprimé d'une manière un peu différente, et qu'il eût dit que ces *hasards ne sont heureux que pour les hommes de génie.* C'est qu'en effet ces hasards se sont présentés à bien d'autres hommes avant d'arriver à celui qui sait s'en emparer pour les féconder par la méditation et le travail.

Il y a tel fait qui semble devoir sauter aux yeux et devant lequel cependant la foule passe sans s'arrêter. De loin en loin vient quelque observateur qui regarde, s'applaudit d'avoir vu ce que n'apercevaient point les autres, et poursuit son chemin; enfin survient un homme privilégié, doué de cette sagacité qui fait distinguer entre une multitude d'observations celle qui peut conduire à des résultats importants, et de cette persévérance qui fait qu'on ne se repose point avant d'avoir atteint le but, avant d'avoir confirmé par des expériences concluantes la justesse d'un premier aperçu.

Certes, Jenner n'est pas le premier qui ait cru au pouvoir préservatif de la vaccine; mais il est le premier qui ait fait entrer cette vérité dans la science, et pour cela, tout l'honneur de la découverte lui est justement attribué; il a fait passer aussi cette vérité dans la pratique, et c'est ce qui place son nom parmi ceux des bienfaiteurs du genre humain.

Edward Jenner naquit, le 17 mai 1749, à Berkeley, dans le comté de Glocester, comté où sa famille possédait des biens considérables, et jouissait d'une grande considération. Son père, dont il était le troisième enfant, mourut lorsqu'il était encore très jeune; ce fut son frère aîné qui se chargea de son éducation et la dirigea avec une sollicitude toute paternelle; ce frère avait succédé à son père dans la cure du village de Berkeley.

Nous savons peu de choses sur l'enfance de Jenner; cependant il paraît qu'on avait pu reconnaître de bonne heure chez lui un esprit d'observation très remarquable, et qu'il avait manifesté un goût prononcé pour l'étude des sciences naturelles.

Après avoir étudié à Circester, il fut envoyé par son frère à Sodbury, près Bristol, et placé comme élève chez un chirurgien nommé Ludlow. Ce fut alors que lui arriva un de ces *hasards* dont nous parlions tout-à-l'heure, hasard qui s'était sans doute présenté à plus d'un médecin, mais ne devait être *heureux*, ne devait être profitable que pour lui.

Un jour, une laitière, qui était venue pour consulter M. Ludlow, dit en présence de Jenner qu'elle ne redoutait rien de la petite-vérole, parce qu'elle avait pris la *picote* des vaches. La picote, ou, comme l'appellent les Anglais,

le *cow-pox* (petite-vérole des vaches), est une maladie éruptive qui attaque le bétail, et dont les pustules sont surtout apparentes sur le pis des vaches. Les gens de la campagne savaient depuis long-temps qu'elles se communiquent quelquefois aux personnes employées à traire ces animaux, et il paraît que l'opinion émise par la laitière sur l'action préservatrice de cette éruption était assez généralement répandue. On ne peut douter que cette opinion ne soit arrivée aux oreilles de quelques médecins; mais les uns l'auront rejetée comme un préjugé populaire; les autres, sans la repousser formellement, n'auront pas voulu prendre la peine de rechercher jusqu'à quel point elle était fondée. Jenner fut plus sage; il ne se fit pas tout d'abord le champion d'une idée qui pouvait et devait sembler hasardée; mais tout porte à croire que dès ce moment il résolut de la vérifier un jour.

En 1770, Jenner vint à Londres et entra chez le célèbre John Hunter, qui ne tarda pas à l'apprécier, et le traita plutôt en ami qu'en élève. Un séjour de deux années près de ce célèbre anatomiste lui fournit de grandes facilités, non seulement pour compléter ses études médicales, mais aussi pour satisfaire le goût qu'il avait toujours eu pour l'histoire naturelle, science dont toutes les branches lui devinrent promptement familières.

Sir Joseph Banks, qui avait accompagné Cook dans son premier voyage, venait d'arriver à Londres avec une nombreuse collection qui avait besoin d'être classée; ce fut Jenner qu'on chargea de ce soin, et il s'en acquitta avec tant de succès, que lorsque l'on fit les préparatifs d'une seconde expédition, on proposa de l'y attacher en qualité de naturaliste. Cette offre était bien séduisante; cependant il ne l'accepta pas, et tout porte à croire que son refus eut pour motif principal le désir de poursuivre la découverte qu'il avait pressentie.

Bientôt après il refusa une proposition plus brillante encore, et voici à quelle occasion. Il assistait à Bath à un grand dîner, où par hasard il fut question de la manière dont on devait placer une bouilloire sur un feu avec flamme pour échauffer le plus promptement possible le liquide. Quelques uns des convives voulaient qu'on plaçât le vase au milieu de la flamme; d'autres au-dessus. Des deux côtés on donnait des raisons en apparence assez bonnes, et la discussion ne se terminait point, quand Jenner s'adressant à l'homme qui était resté le principal avocat de la première opinion, lui présenta une bougie allumée: « Mettez, lui dit-il, votre doigt au-dessus de la flamme de cette lumière et essayez de l'y maintenir. » Le doigt fut placé à une distance assez grande au-dessus de la flamme, et retiré aussitôt avec un cri. Alors, Jenner prenant à son tour la bougie, plaça son doigt au milieu de la flamme et l'y maintint sans inconvénient pendant plusieurs secondes. « Voilà, messieurs, dit doucement Jenner, une simple expérience qui tranche une question que tous nos raisonnements avaient laissée indécise.

Ce petit incident appela sur Jenner l'attention du général Smith qui se trouvait parmi les convives; le général s'entretint une partie de la soirée avec le jeune médecin, et fut tellement frappé de l'excellence de son jugement et de l'étendue de ses connaissances, que le lendemain il lui fit proposer un emploi dans l'Inde, auquel étaient attachés des émoluments considérables. Cette offre, ainsi que je l'ai dit, ne fut pas acceptée. Quelques années plus tard, Jenner eut à en refuser encore une. Il ne s'agissait plus, cette fois, de renoncer à son pays natal, de se séparer peut-être pour toujours d'un frère pour lequel il était rempli d'attachement et de reconnaissance, mais de venir paraître sur un théâtre où ses talents eussent été convenablement appréciés. En 1775, John Hunter, qui avait conservé pour lui beaucoup d'affection, eut l'idée d'établir à Londres un enseignement des sciences naturelles, comprenant aussi la médecine; il voulait que Jenner s'associât à lui pour cette entreprise, et lui écrivit à cet effet; mais celui-ci préféra demeurer à Berkeley, où il s'était déjà fixé depuis quelques années, et où il commençait à jouir, comme médecin, d'une juste réputation.

Les soins de sa profession cependant ne l'occupaient pas à tel point qu'il ne pût encore consacrer de nombreux moments à ses recherches favorites d'histoire, et ainsi il fit sur les habitudes du coucou des observations extrêmement intéressantes, qui firent disparaître de l'histoire de cet oiseau singulier les incertitudes que n'avaient pu éclaircir les naturalistes depuis le temps d'Aristote (voy. p. 275). Le mémoire dans lequel il consigna ces observations le fit recevoir membre de la Société royale de Londres.

Mais l'idée qui le préoccupait surtout et qui ne l'avait jamais abandonné depuis qu'elle s'était présentée à son esprit, c'était celle de constater la puissance préservatrice de la picote. Il n'avait pas craint de s'en ouvrir à Hunter, peu après son arrivée à Londres, et le célèbre professeur, sans peut-être partager entièrement les espérances de son pupille, en avait dit quelque chose dans ses cours de l'année 1770. Une fois établi à Berkeley, et ayant dans sa clientelle un grand nombre de personnes occupées des travaux de la campagne, Jenner eut pour ses recherches des facilités qu'il n'aurait pas trouvées à Londres, et il s'y livra avec ardeur.

Les résultats de ses premières observations semblèrent confirmer de tout point les assertions de la laitière de Sodbury. Il eut en effet plus d'une fois l'occasion de voir des pustules semblables à celles de la picote des vaches se développer sur les bras et les mains des personnes qui soignaient les animaux atteints de cette éruption, et il lui sembla que les personnes qui avaient été ainsi infectées n'étaient plus susceptibles de recevoir la petite-vérole, même quand on cherchait à la leur donner artificiellement. Il était déjà plus qu'à demi convaincu; mais, afin de bien convaincre les autres, il voulait avoir à leur présenter une grande masse de faits, et il continuait à recueillir des observations

Cependant une épidémie assez grave de petite-vérole étant venue à se déclarer, plusieurs des personnes qui avaient été atteintes de la picote ne furent pas préservées, et quelques unes même succombèrent. Jenner crut voir échapper une découverte qui lui avait paru assurée, et, comme on peut le croire, il en fut profondément affligé. Mais le résultat qu'il avait eu l'espoir d'obtenir était trop important pour qu'il y renonçât avant d'avoir acquis la preuve que son espoir était chimérique. Il avait étudié assez attentivement le développement de la picote chez l'homme pour reconnaître que dans tous les cas qui s'étaient présentés à lui, l'éruption n'avait pas toujours eu le même aspect; ne pouvait-il pas y avoir chez la vache deux maladies à peu près semblables, toutes deux capables de se transmettre par contagion, mais dont une seule jouirait de la propriété de mettre les gens qui en auraient été atteints à l'abri de la petite-vérole? De nouvelles observations lui prouvèrent que ce soupçon était parfaitement fondé; elles lui firent de plus reconnaître que même pour la picote vraie la faculté préservatrice n'existait pas pendant toute la durée de l'éruption, mais que le fluide contenu dans les pustules de la vache subissait des changements à mesure que ces pustules avançaient vers leur dessiccation, et que, passé un certain temps, s'il pouvait encore, lorsqu'on l'appliquait sur la peau de l'homme, y déterminer une éruption, cette éruption ne mettait point à l'abri de la petite-vérole.

On sait que la petite-vérole peut se communiquer d'une personne à une autre sans qu'il y ait contact: la picote n'est pas à beaucoup près aussi contagieuse, et une laitière, par exemple, pourra traire plusieurs jours de suite une vache dont les mamelles seront couvertes de pustules sans qu'elle contracte la maladie; mais si elle a quelques écorchures à la peau, quelques gerçures aux mains, comme il arrive souvent aux personnes qui s'occupent de travaux un peu rudes, ce sera un grand hasard si elle échappe à la contagion. Si

on voulait par conséquent faire naître la maladie chez un individu, il était nécessaire d'entamer la peau avant d'y appliquer le virus vaccin. C'est ce que Jenner reconnut dès qu'il s'occupa des moyens de propager la maladie, c'est-à-dire dès qu'il eut constaté son action bienfaisante sur l'homme; car, dès ce moment, on ne pouvait plus laisser au seul hasard le soin de dispenser ce bienfait. Le procédé à suivre était très simple et ne différait point de celui auquel on avait communément recours pour la propagation de la petite-vérole.

L'inoculation de la petite-vérole, pratique aujourd'hui complétement abandonnée, était alors fort répandue en Angleterre, en France et dans les parties les plus civilisées de l'Europe. Avec des inconvénients qui frappaient tout le monde, elle avait des avantages que les gens sensés n'avaient pu méconnaître. En effet, on avait remarqué que la petite-vérole n'était pas également meurtrière à toutes les époques et pour tous les âges; et comme peu de personnes arrivaient à la vieillesse sans en avoir été atteintes, il semblait que ce que l'on pouvait désirer de mieux pour un individu, c'est qu'elle le frappât dans les années où elle se montrait le plus bénigne, et quand il se trouvait le mieux préparé pour la recevoir. Cependant l'idée de la donner artificiellement, dans le cas où se trouvaient réunies les circonstances les plus favorables, n'était point venue aux médecins d'Europe, lorsqu'une femme vint leur apprendre qu'elle avait été conçue dans un pays qu'ils considéraient comme tout-à-fait barbare, et qu'elle y avait été réalisée avec un grand succès.

Cette femme était lady Montagu, qui, ayant accompagné à Constantinople son mari, ambassadeur près de la Porte Ottomane, avait fait en 1717 inoculer son fils. En 1721, un premier essai fut fait en Angleterre sur sept hommes condamnés à mort, et le résultat fut assez heureux pour encourager plusieurs personnes d'un rang élevé à se soumettre à l'opération. Bientôt l'inoculation devint une affaire de mode, surtout après qu'elle eut été pratiquée sur les enfants de la famille royale, et peu à peu elle pénétra dans toutes les classes de la société.

Aujourd'hui, il pourra sembler étrange qu'on allât ainsi de propos délibéré donner une maladie, qui n'était pas à beaucoup près sans danger, à un individu qui peut-être ne l'aurait eue de sa vie; mais les personnes qui sont assez âgées pour avoir vu de grandes épidémies de petite-vérole, et qui ont pu connaître autrement que par ouï-dire les ravages affreux qu'elle causait, concevront très bien qu'il y eût prudence à recourir à un moyen un peu périlleux pour se mettre à l'abri d'un péril très grand. Cependant il suffisait qu'elle exposât encore à quelques chances funestes pour que l'inoculation de la petite-vérole ne devînt jamais une pratique universelle.

Les mêmes causes ne devaient point s'opposer à l'inoculation de la picote, puisqu'il était sans exemple qu'aucune des personnes qui avaient contracté fortuitement la maladie y eût succombé, ou même en eût éprouvé de graves inconvénients. Mais, d'un autre côté, on pouvait être sûr que la proposition de communiquer à des hommes la maladie d'un animal ne passerait pas sans une vive opposition; et en effet, plus tard, quand Jenner, suffisamment éclairé, exposa devant le public le résultat de ses recherches qu'il s'était contenté long-temps de communiquer à quelques amis, certaines gens jetèrent les hauts cris, et allèrent jusqu'à représenter comme une pratique criminelle l'inoculation de la vaccine, sans dire d'ailleurs en quoi le crime consistait. Des attaques de ce genre n'étaient pas capables d'arrêter Jenner; il les avait prévues, et elles n'avaient eu pour effet que de le faire songer un peu plus tôt à rendre la maladie en quelque sorte propre à notre espèce, c'est-à-dire à obtenir sa transmission d'homme à homme, au lieu de venir prendre chaque fois sur un animal le virus.

Le 14 mai 1796, il inocula à un jeune garçon le virus vaccin, en prenant ce virus sur une pustule que portait à la main une laitière qui avait gagné la picote d'une des vaches de son maître. L'éruption se manifesta chez l'enfant au temps prévu, et parcourut les périodes ordinaires sans qu'aucun accident vînt le compliquer. Le 1er juillet suivant, l'enfant fut soumis à l'inoculation de la petite-vérole, pratiquée avec toutes les précautions nécessaires, et la petite-vérole ne se développa point. On peut juger de la joie que ce résultat causa à Jenner; cependant cette joie ne le rendit pas imprudent. Il sentit que trop de précipitation dans l'annonce de sa découverte en pourrait retarder de beaucoup l'admission, et qu'il ne devait la présenter qu'avec toutes les preuves propres à entraîner la conviction. Il attendit donc encore deux années, pendant lesquelles il recueillit de nombreuses et importantes observations. Ce fut seulement au mois de juin 1798 qu'il publia son premier ouvrage sur ce sujet. Le mémoire, écrit avec autant de jugement que de modestie, contenait les détails de vingt-trois inoculations de la picote ou vaccine, les unes fortuites, et les autres pratiquées volontairement; parmi ces dernières, un des cas était relatif à un des enfants de l'auteur.

Le mémoire produisit un grand effet, et la vaccination se propagea rapidement. En 1799, son efficacité fut attestée par une déclaration signée de soixante-treize médecins des plus renommés à Londres. En 1802, le parlement ordonna une enquête sur ce sujet, et d'après le rapport de la commission, il vota à Jenner une récompense nationale de 250 000 fr. En 1807, une nouvelle somme de 500 000 fr. lui fut votée de la même manière.

Jenner, afin de hâter la propagation de sa découverte, avait été obligé de s'établir pour un temps à Londres; mais dès qu'il jugea que sa présence n'était plus nécessaire dans cette ville, il revint dans sa retraite favorite de Berkeley, et il y resta jusqu'à sa mort, qui eut lieu au mois de février 1823.

— Après la mort d'Abel, Adam, accablé de douleur, se tenait assis, les yeux vaguement fixés sur la terre. Un ange, pour le consoler par la pensée que la perte de ce fils serait amplement réparée, fit apparaître devant lui au loin un million d'hommes. — Voilà votre postérité, dit-il au père du genre humain. — Quoi! tous ces hommes! s'écria Adam. Mais s'aimeront-ils les uns les autres? — Ils se diviseront et se feront la guerre, dit l'ange avec un soupir. — Alors vous ne m'avez montré que des Caïns, reprit douloureusement le premier homme; laissez-moi pleurer Abel.

Harpes éoliennes. — Une harpe éolienne est une longue boîte creuse de bois léger, garnie sur un de ses côtés de cordes de harpe ou de violon. Ces cordes sont ordinairement montées à l'unisson. On place l'instrument sur un arbre, sur une fenêtre, ou à l'ouverture d'une porte entrebâillée. Chaque corde est émue plus ou moins faiblement suivant les caprices de la brise; elle rend la note entière, ou seulement une de ses divisions; elle vibre plus ou moins long-temps, suivant la force du courant d'air. De ces inégalités dans l'intensité et dans la durée des vibrations de chacune des cordes, il résulte souvent des combinaisons de sons d'une délicatesse et d'une beauté inexprimables. Quelquefois, après une légère pause, la harpe laisse entendre un frémissement à peine perceptible; on dirait un chant lointain qui vient de l'horizon ou du ciel: les sons augmentent, s'approchent; des tons vigoureux percent par intervalles parmi les tons les plus doux. Puis tout s'éloigne, se tait; mais c'est pour recommencer bientôt avec plus de puissance. Les cordes résonnent séparément ou ensemble, luttent ou se succè-

dent, comme des solos dans une symphonie. Il semble que ce soient des voix qui s'appellent ou qui s'unissent pour former des chœurs. C'est une musique vague, presque toujours plaintive, mais plus fine, plus variée, plus intelligible que les harmonies sauvages de la nature. Les anciens connaissaient les harpes éoliennes. Dans différentes contrées de l'Europe, en Angleterre surtout, elles sont assez communes : elles sont rares en France; on n'en trouve point chez nos luthiers.

DANTZIC.

Pendant plusieurs siècles, Dantzic a joui des priviléges d'une ville libre : elle s'était placée sous la protection de la Pologne. Après le partage de ce royaume en 1793, elle fut obligée de recevoir une garnison prussienne. Sous l'empire, en 1807, elle fut soumise à nos armes après un siége d'un mois. Le traité de Tilzit lui rendit ses droits de ville libre. En 1813, les armées russe et prussienne l'assiégèrent; elle ne tomba en leur pouvoir qu'après une défense opiniâtre qui dura huit mois. A la paix, elle devint la capitale d'une province de la Prusse.

Dantzic n'est pas seulement remarquable comme position militaire; c'est la place commerciale la plus importante du Nord, entre Hambourg et Saint-Pétersbourg. Sa situation sur la rive gauche du bras principal de la Vistule, à une lieue environ de la mer Baltique, en fait l'entrepôt naturel des contrées agricoles qui s'étendent depuis les rivages de cette mer jusqu'à la mer Noire, et qui comprennent le nord-est de la Prusse, la Pologne, la Lithuanie, la Volhynie, quelques provinces russes, et l'Ukraine; aussi doit-elle presque toute sa



(Dantzic, en Prusse.)

prospérité au commerce des grains. En 1830, il a été exporté de Dantzic 4 235 264 boisseaux de froment, seigle, orge, avoine et pois. La bière, le bois de charpente, les cendres, les os, le zinc, la laine, sont aussi des branches de son commerce, mais moins considérables. En 1832, le nombre des navires commerçants appartenant à Dantzic, et jaugeant 300 tonnes, était de 74. La population, au commencement de cette même année, était de 57 700 âmes; la garnison est ordinairement de 7 000 hommes. On compte dans la ville vingt-une églises, dont quatre seulement sont affectées au culte catholique. Les rues sont pour la plupart étroites et tortueuses; d'anciennes maisons intéressent par le caractère de leur architecture. Les établissements d'utilité publique sont nombreux et parfaitement administrés. On cite, parmi les institutions spéciales, l'école royale de navigation.

LES STEPPES.

Une grande partie des continents qui forment l'écorce solide du globe est couverte d'immenses plaines incultes, sur lesquelles ne s'est point encore étendu l'empire de la civilisation et de l'industrie. En Afrique, c'est le *désert* où le souffle enflammé du *simoun* roule des flots de sable brûlant; dans l'Amérique du Nord, ce sont les *savanes;* dans l'Amérique du Sud, les *pampas* et les *llanos;* dans l'Asie centrale et dans l'Europe orientale enfin, ce sont les *steppes.* Comme la profondeur du ciel, comme l'immensité de l'Océan, l'aspect de ces plaines sans bornes a toujours frappé l'imagination des voyageurs qui les ont traversées; car un charme indéfinissable, pressentiment de son immortalité, entraîne l'homme vers tout ce qui lui rappelle la notion de l'infini. Nous essayerons ici de donner une idée des steppes

que nous avons parcourues au nord de la mer Noire, dans la Russie méridionale.

Steppes de la Russie méridionale.— En jetant les yeux sur une carte de cette partie de l'Europe, on voit bien que les noms de villes y sont moins multipliés que partout ailleurs; mais leur nombre est assez considérable pour que l'on ait peine à se figurer comme déserts les espaces qui les séparent. C'est là pourtant le caractère extérieur le plus frappant de ces vastes contrées soumises à la domination russe; la barbarie y est toujours en contact avec une civilisation qui n'a point encore jeté de racines profondes, et la steppe s'étend jusqu'aux portes des villes. De quelque côté que l'on arrive à Odessa, rien n'annonce l'approche d'une capitale qui vient immédiatement après Saint-Pétersbourg et Moscou; on ne voit ni ces champs couverts de riches moissons, ni ces vergers, ni ces jardins qui donnent un aspect si riant aux paysages des environs de Paris et de la plupart de nos villes. A peine aperçoit-on quelques touffes de bois rabougris qui font ressortir plus tristement encore l'aspect morne des plaines brûlées par le soleil, et des *limans* marécageux de la mer Noire. Nicolaïeff, Kherson, Ekathérinoslaff, Bakhmout, ne sont pas mieux partagées sous ce rapport, et l'on serait tenté de regarder comme problématique l'existence de ces agglomérations de populations, si l'on ne connaissait les ressources qu'offrent à leur subsistance les produits agricoles de la Bessarabie, de la Volhynie, de la Podolie et d'une partie de l'Ukraine.

La steppe présente l'aspect d'une plaine sans bornes, sillonnée, à de rares intervalles, par des ravins étroits, et par quelques cours d'eau sans importance, qui affluent dans les grandes vallées du Dniester, du Boug, du Dniéper et du Don. Que l'on se figure les plateaux qui séparent les bassins de quelques unsde nos grands fleuves complétement dépouillés de culture, et l'on aura une idée de cet aspect. La configuration générale du terrain occupé par la steppe a donc la plus grande analogie avec celle d'une partie de la France; ce rapprochement n'a pas échappé à M. Arago, qui en a parlé dans l'Annuaire des longitudes de 1854, p. 233.

Influence des saisons. — Lorsque l'hiver fait sentir ses rigueurs, et qu'un froid de plus de 20 degrés centigrades au-dessous de zéro a durci profondément le sol de la steppe et la couche épaisse de neige qui le recouvre, la circulation y est facile et l'on y parcourt en traîneau des distances considérables avec une vitesse comparable à celle des chemins de fer. Mais malheur au voyageur surpris par une de ces chutes de neige qui lui dérobent la trace du chemin, et qui l'enveloppent dans un tourbillon au-delà duquel la vue ne peut s'étendre! Il erre au hasard, au milieu d'espaces sans bornes, jusqu'à ce que ses chevaux tombent d'épuisement et de fatigue, et il succombe lui-même sous les atteintes du froid et de la faim, s'il ne devient pas la proie des loups.

Au printemps, les glaces qui recouvrent une partie de la mer Noire et presque toute la mer d'Azof, fondent peu à peu, et la steppe dépouillée de son manteau de neige se pare promptement d'une riche végétation herbacée. La saison des pluies une fois passée, à partir de la fin de mai ou du commencement de juin, on peut de nouveau voyager dans la steppe, sans craindre d'être enseveli sous la neige ou arrêté dans la boue. Alors de nombreux convois la sillonnent dans tous les sens, principalement du nord au sud et du sud au nord. Ils sont composés de longues files de petits chariots d'une construction grossière, mais assez bien adaptée à leur destination, et traînés chacun par une paire de bœufs. Le soir, les conducteurs dételent les bestiaux en leur donnant pour unique nourriture le pâturage de la steppe, et réunis eux-mêmes autour d'un feu pour lequel ils emportent toujours du bois avec eux, ils s'endorment en plein air après un frugal repas; lorsqu'il pleut, ils s'abritent sous leurs chariots. Rien n'est plus pittoresque que l'effet produit par ces convois dans la steppe, soit qu'ils se développent en forme de ruban pour suivre les contours de la voie frayée, soit qu'arrêtés pour prendre le repos de la nuit, les *moujiks* aux longues barbes se groupent en cercle autour de leur feu de bivouac, pendant que les bœufs errent à peu de distance de la file des chariots arrêtés.

Les longs jours amènent des chaleurs excessives dont le contraste avec le froid de l'hiver offre un des phénomènes les plus curieux de la physique du globe. Le thermomètre centigrade marque jusqu'à plus de 40 degrés, tandis qu'à Paris la température extrême atteint bien rarement 35 degrés. Sous l'influence de ces fortes chaleurs, les flancs des petites vallées et la steppe elle-même se couvrent de plantes méridionales qui rappellent la végétation des régions méditerranéennes; un grand nombre d'entre elles sont aromatiques, et elles exhalent d'agréables parfums.

Ces apparences d'une fertilité naturelle, qui ne demanderait que des bras et quelques soins pour donner les plus riches produits, n'ont rien de trompeur. Les essais de culture ont réussi sur presque tous les points de la steppe où ils ont été faits; on peut y récolter non seulement des céréales, mais encore des melons exquis, des pastèques, des concombres, et en un mot les fruits et les légumes des pays les plus favorisés de la nature sous les zones tempérées. Il est vrai que la terre végétale n'a pas partout une profondeur assez grande pour que les arbres à racines étendues puissent y acquérir un grand développement, notamment aux environs d'Odessa; mais la majeure partie de la steppe est recouverte d'une épaisseur considérable de dépôts propres à la culture, et dans le pays même on conserve la tradition de l'existence ancienne de forêts immenses qui auraient été détruites ou incendiées lors des invasions des Tatars.

Pendant quelques semaines de l'année, la steppe offre donc un coup d'œil qui n'est pas sans agrément; il semble que la parure naturelle qui la recouvre puisse faire oublier momentanément l'idée de l'abandon et de l'isolement où l'on est quand on la traverse. Le ciel est pur pendant le jour, resplendissant d'étoiles pendant la nuit, et l'on y jouit de toute la majesté du lever et du coucher du soleil. Bientôt cependant l'herbe se flétrit et se dessèche sous l'influence des vents embrasés du sud-est et de l'est, et vers la fin du mois de juillet la steppe n'offre plus qu'une teinte monotone d'un roux noirâtre. C'est alors qu'en n'apercevant que la terre inculte et le ciel, on éprouve dans toute sa force une sensation analogue à celle qui frappe le navigateur lorsqu'il n'a plus sous les yeux que le ciel et l'eau. Ceux qui voyagent dans la steppe à cette époque ont de grandes fatigues à subir; il faut qu'ils s'endurcissent contre la faim, contre la soif, contre les privations de toute espèce. Heureux lorsque, suivant une route frayée sur laquelle on trouve des relais de poste, ils n'ont pas à craindre d'être égarés au milieu de ces déserts par les indications ambiguës des *kourganes.* (Voyez p. 207.)

Incendie dans la steppe. — A la suite des chaleurs excessives, on voit souvent se développer dans la steppe des incendies violents, dont il ne faut pas chercher la cause ailleurs que dans les feux de bivouac des caravanes. Nous avons remarqué nous-même avec quelle rapidité se propagent les flammes, et dans un de nos campements nous eûmes peine à éteindre celles que nous avions allumées par mégarde, en oubliant d'arracher l'herbe sèche dans un certain rayon tout autour du foyer. Quelque temps après, nous fûmes témoin du spectacle curieux qui présentait l'incendie d'une petite vallée remplie de buissons desséchés; pendant le jour, une colonne épaisse de fumée s'élevait verticalement jusqu'aux nuages, et la nuit, lorsque nous étions éloignés de plusieurs lieues, nous apercevions encore une

lueur intense à l'horizon. Pallas, dans son voyage en Tauride et au Caucase, donne la description d'un accident de ce genre dont il faillit être la victime. Nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter son récit : « Nous vîmes le soir dans le lointain, à l'ouest-nord-ouest, un vaste embrasement de la steppe, auquel nous attribuâmes un vent chaud nord-ouest que nous avions ressenti tout le jour, et dont nous ignorions la cause....

» Nous étions alors près de l'incendie que nous avions aperçu la veille dans la steppe, ou plutôt un vent impétueux du nord-ouest le poussait droit à nous sur le rivage (du *Kouma* et vers le grand chemin qui le côtoyait. Nous fûmes obligés, pour nous soustraire à la chaleur insupportable qui nous suffoquait, de faire plus d'une verste à bride abattue au milieu d'un tourbillon de cendres et de fumée; c'est le meilleur parti que l'on ait à prendre en pareil cas. Nos conducteurs Turcomans, bien montés, nous servirent avec tout le zèle possible, soit en excitant l'ardeur de nos chevaux, soit en attachant les leurs à nos voitures. C'est ainsi que nous atteignîmes vers le soir le village d'Usvoet, placé derrière le feu. Nous y trouvâmes dans la maison seigneuriale un asile sûr et commode pour nous mettre à l'abri de ce désastre épouvantable. »

Hordes nomades. — On prétend que la plante nommée *kovouil* ou *tirsa* (*stipa pennata*), qui couvre la plus grande partie de la steppe, n'est point détruite par les incendies; qu'elle semble au contraire reprendre une nouvelle vigueur à la première pluie qui tombe, et qu'elle se renouvelle plusieurs fois l'année. C'est elle, dit-on, qui suffit à la nourriture des bœufs et des moutons que les marchands russes achètent pour la consommation du nord de l'empire, ou même des chameaux et des chevaux que gardent les Kalmouks nomades. Il arrive parfois que l'on rencontre encore en deçà du Don des huttes ou des kibitkas (espèce de chariots) appartenant à ces hordes sauvages. Nous avons vu ces hommes revêtus de leurs robes flottantes et écarlates, la tête couverte de leurs turbans jaunes, chassant au galop devant eux les troupeaux d'animaux confiés à leur surveillance. Mais ces incursions, sur un terrain que la civilisation réclame, deviennent chaque jour de plus en plus rares; on étendra les défrichements qui ne sont encore que clairsemés dans la steppe, et si la Russie profite de l'exemple que donne l'Amérique du Nord, elle trouvera dans ces possessions encore incultes des sources incalculables de richesses. C'est à l'Europe occidentale à suivre attentivement ces progrès, et à y faire sentir son influence morale par la voie du commerce et de l'industrie. Sans cette domination pacifique, elle aurait tout à craindre elle-même du développement d'une puissance toujours prête à en appeler à la force des armes.

VICTOR DE TRAVANAIT ET L'ABBÉ SICARD.

En 1806, le maire de La Rochelle fit arrêter un vagabond qui implorait la charité publique en montrant un écriteau sur lequel étaient écrits ces mots : *Victor de Travanait, sourd et muet de naissance, élève de l'abbé Sicard.* On avait conçu quelques doutes sur la double infirmité dont ce malheureux se plaignait : on lui fit subir différentes épreuves pour le forcer a parler, mais elles furent toutes vaines. Un officier du 66e régiment, en garnison à La Rochelle, persuadé qu'on le soupçonnait à tort, écrivit en sa faveur une lettre qui fut insérée dans plusieurs journaux. Averti par cette publicité, l'abbé Sicard entra en correspondance avec le maire de La Rochelle : il ne se souvenait nullement d'avoir eu Victor de Travanait parmi ses élèves; il demanda qu'on lui fît parvenir quelques lignes de son écriture. Sur la lecture d'un billet que le maire lui envoya, il déclara aussitôt que non seulement Victor de Travanait n'avait jamais été son élève, mais qu'il n'était pas sourd et muet de naissance; et il fondait cette dernière assertion sur la manière d'orthographier de cet individu. Il écrivait ainsi : *Je jur devandieux, ma mer est né an nautriche.* Il écrivait *quonduit* pour *conduite; essepoire* pour *espoir; Jai tai presan; Je an porte en core les marque,* etc. « ... Vous » remarquerez, écrivit M. l'abbé Sicard dans une lettre publiée par le Moniteur (20 février 1807), vous remarquerez la lettre *q* mise à la place de la lettre *c*, ce qui prouve » de la manière la plus évidente que celui qui met l'une à » la place de l'autre a entendu, et qu'il a appris que le son » de ces deux gutturales est le même. Je pourrais accumuler les preuves, si celle-ci ne valait pas une démonstration rigoureuse. Ainsi, monsieur, n'en doutez pas, ce » jeune homme n'est pas né sourd, et par conséquent n'est » pas muet. »

On mit Victor de Travanait à la disposition de l'abbé Sicard, qui parvint bientôt à lui faire rompre le silence. Il lui fit lire en public, à haute et intelligible voix, un récit de sa vie. Il y avait quatre ans que personne ne l'avait entendu parler. Son véritable nom était Victor Foy; c'était le fils d'un pâtissier de Luzarches, près de Paris. Il s'était présenté pour remplacer un conscrit en l'an XII, et il avait été admis. Depuis il avait déserté. Il avait parcouru l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse et la France, et partout il s'était fait passer pour sourd et muet.

DES DIFFÉRENTES SORTES D'ESPRIT.

De tous les mots de notre langue c'est peut-être celui d'*esprit* qui comporte le plus d'acceptions différentes dans ses diverses acceptions, le plus de nuances, selon le sens de la phrase, et qui est le plus propre par conséquent à mettre de la confusion dans le discours si l'on n'a bien défini en soi-même toutes les significations qu'il possède. Sans même le considérer dans ses acceptions purement théologiques, soit comme représentant, par opposition à la matière, la substance incorporelle, soit comme s'appliquant aux êtres supérieurs, ou à l'inspiration surnaturelle; à ne l'entendre que pour certaines qualités de l'âme, il lui reste encore une foule de sens.

Il y a tant de sortes d'esprit, qu'à ce seul mot d'esprit on ne sait qu'entendre. Un homme à qui tout le monde accorde un grand esprit pourra cependant, en un certain sens, manquer entièrement d'esprit; tandis qu'on verra à chaque instant un homme d'infiniment d'esprit n'avoir au contraire aucune grandeur dans l'esprit. L'esprit se prend donc quelquefois pour les facultés de l'âme, et c'est alors que l'on dit un grand esprit, un esprit solide, un esprit superficiel; il signifie ailleurs la vivacité de la conception : il a de l'esprit, mais il n'a pas de jugement; ou, tout à l'opposé, le jugement : il prend le faux pour le vrai et n'a pas seulement l'esprit de se conduire; autre part il est pris pour l'imagination : cet homme a l'esprit sec et stérile.

Enfin, sans épuiser cette vaste synonymie, et pour s'en tenir simplement à la valeur du mot esprit en tant que marquant la pénétration, on y trouve encore plusieurs différences d'autant plus essentielles à relever qu'elles sont plus délicates; et, en effet, la pénétration peut s'exercer avec droiture : c'est l'*esprit juste;* avec étendue, c'est l'*esprit géométrique;* avec délicatesse, c'est l'*esprit fin.* Pascal a écrit sur cette triple distinction quelques pensées remarquables : en voici la principale.

« On peut avoir le sens droit, et n'aller pas également à toutes choses; car il y en a qui l'ayant droit dans un certain ordre de choses, s'éblouissent dans les autres. Les uns tirent bien les conséquences de peu de principes; les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes. Il y a donc deux sortes d'esprits, l'une de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes; et c'est là l'*esprit de justesse;* l'autre de com-

prendre un grand nombre de principes sans les confondre; et c'est là l'*esprit de géométrie.* L'une est force et droiture d'esprit; l'autre est étendue d'esprit. Or l'une peut être sans l'autre; l'esprit pouvant être fort et étroit, et pouvant aussi être étendu et faible.

» Il y a beaucoup de différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. En l'un les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun, de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté là, manque d'habitude; mais pour peu qu'on s'y tourne on voit les principes à plein, et il faudrait avoir tout-à-fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent.

» Mais dans l'esprit de finesse les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde. On n'a que faire de tourner la tête, ni de se faire violence. Il n'est question que d'avoir bonne vue : mais il faut l'avoir bonne; car les principes sont si déliés et en si grand nombre qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe. Or l'émission d'un principe mène à l'erreur. Ainsi, il faut avoir la vue bien nette pour voir tous les principes; et ensuite l'esprit juste, pour ne pas raisonner faussement sur des principes connus.

» Tous les géomètres seraient donc fins s'ils avaient la vue bonne; car ils ne raisonnent pas faux sur des principes qu'ils connaissent; et les esprits fins seraient géomètres s'ils pouvaient plier leur vue sur les principes inaccoutumés de la géométrie. Ce qui fait donc que certains esprits fins ne sont pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie. Mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse où les principes ne se laissent pas ainsi manier. On les y voit à peine : on les sent plutôt qu'on ne les voit; on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes : ce sont choses tellement délicates et si nombreuses qu'il faut un sens bien délicat et bien net pour les sentir, et sans pouvoir le plus souvent les démontrer par ordre, comme en géométrie, parce qu'on n'en possède pas ainsi les principes, et que ce serait une chose infinie de l'entreprendre. Il faut tout d'un coup voir la chose d'un seul regard, et non par progrès de raisonnement, au moins jusqu'à un certain degré. Ainsi, il est rare que les géomètres soient fins, et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement les chose fines et se rendent ridicules, voulant commencer par les définitions et ensuite par les principes, ce qui n'est pas la manière d'agir en cette sorte de raisonnement. Et les esprits fins au contraire étant ainsi accoutumés de juger d'une seule vue, sont si étonnés quand on leur présente des propositions où ils ne comprennent rien, et où, pour entrer, il faut passer par des définitions et des principes stériles, qu'ils s'en rebutent et s'en dégoûtent. Mais les esprits faux ne sont jamais ni fins, ni géomètres. »

DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

(Voy. Industrie domestique; Eclairage, 1837, p. 166.)

Dans les temps modernes, les feux entretenus par la piété des fidèles devant les statues de la Vierge ont long-temps seuls éclairé les carrefours et les rues. Les gardes, les watchmen chargés de veiller à la tranquillité des citoyens et de dénoncer les incendies, servaient aussi à éclairer les villes. Ils portaient, les uns des falots, les autres des pots et des paniers de fer remplis de résine à l'extrémité de longs bâtons.

C'est en France, à Paris que paraît avoir été appliqué le premier système d'éclairage public. D'abord l'éclairage fut imposé aux habitants irrégulièrement, en certaines circonstances de famine ou de désordre, ou lorsqu'il y avait une nécessité plus urgente que de coutume de protéger la vie des Parisiens contre les détrousseurs qui infestaient les rues. Pendant le seizième siècle, on prescrivit au propriétaire de chaque maison de placer à la fenêtre du premier étage une lanterne garnie d'une chandelle allumée, afin de préserver les passants des attaques des *mauvais garçons.* En outre, chaque compagnie, ou toute personne qui parcourait les rues de Paris pendant la nuit, était dans l'usage de porter sa lanterne.

Mais plus tard l'éclairage fut regardé comme un besoin public; et M. de La Reynie, premier lieutenant de police, en même temps qu'il faisait une réforme dans l'institution du guet, et pourvoyait au nettoiement régulier des rues, dont la saleté était devenue proverbiale, porta son attention sur l'éclairage. Au mois de septembre 1667, il fit placer des lanternes qui contribuèrent à changer l'aspect de la capitale et firent grande sensation. On posa d'abord une lanterne à chaque bout de rue, et une troisième au milieu; ces lanternes contenaient des chandelles, et elles n'étaient allumées que pendant neuf mois de l'année, à l'exception des jours de lune. Peu à peu on augmenta le nombre des lanternes, et en 1729 on en comptait déjà 5 772. Vinrent les réverbères, qui furent un grand perfectionnement : les premiers qu'on ait vus à Paris furent fournis par un nommé Bailly, en 1776; et, quatre ans après, le lieutenant de police Lenoir offrait une récompense à qui trouverait le meilleur mode d'éclairage. Les réverbères furent bientôt améliorés et multipliés; mais on continua d'économiser la dépense d'un trimestre sur l'année. Cette économie rendue normale servait à former un fonds de gratification qu'on appela plaisamment les pensions sur le clair de la lune; mais cet abus avait cessé en 1783. Enfin, en 1785, le lieutenant de police de Crosne ordonna qu'il serait placé des réverbères d'une forme particulière devant les maisons des commissaires au Châtelet, afin que pendant la nuit on pût recourir aisément à ces officiers publics. Cette coutume a été conservée de nos jours: nos commissaires de police tiennent constamment allumée, au-dessus de la porte extérieure de leurs habitations, une lanterne qui les signale aux citoyens.

Pendant la révolution, les réverbères furent brisés, à la faveur du tumulte, comme ils l'ont été tant de fois depuis dans les temps de troubles. Il n'est pas douteux que les dépenses occasionnées par le renouvellement des réverbères brisés depuis 1789 jusqu'à présent ne s'élèvent à des sommes considérables.

L'administration municipale s'est appliquée et s'applique encore à perfectionner l'éclairage, et chaque année voit s'accroître le nombre des becs de lumière allumés sur les voies publiques. En 1817, on comptait 10 941 becs placés dans 4 645 réverbères, et la dépense était déjà de 646 000 fr.

Mais l'application du gaz à l'éclairage fut le signal d'une véritable révolution dans l'éclairage de Paris; car non seulement la lumière produite par la combustion du gaz est plus intense et plus brillante, mais encore l'éclairage des boutiques, devenu plus somptueux, jette ses vives lueurs jusqu'au milieu des rues, et vient ainsi en aide à la prévoyance de l'autorité municipale.

Ce ne fut qu'en 1822 que commença l'éclairage au gaz : il fit invasion d'abord dans le quartier du Palais-Royal; mais il ne fut pas appliqué immédiatement à l'éclairage public. Les marchés passés pour l'allumage des réverbères se sont opposés long-temps à l'adoption étendue du nouveau système; actuellement encore la substitution du gaz à l'huile ne peut excéder le cinquième des becs allumés : mais le bail nouveau qui se prépare en ce moment doit délier entièrement l'administration.

En 1831, l'éclairage était compté au budget pour 864 000 fr., à raison de 12 941 becs entretenus; mais pen-

dant cette année même il n'existait encore que 69 becs de gaz allumés dans quatre rues seulement, celles de l'Odéon, de la Paix, de Castiglione, et place Vendôme.

Les huit années qui se sont écoulées jusqu'à 1839 ont suffi pour amener de notables améliorations. L'éclairage à la charge de la ville coûte aujourd'hui un million pour 12 816 becs de lumière établis dans 6 273 lanternes; sur ce nombre, 11 654 becs sont éclairés par l'huile, et 1 162 par le gaz. On continue à diviser les lanternes en deux catégories : celles à *allumage permanent*, qui sont éclairées du soir au matin, dans tous les temps et sans aucune interruption; et celles à *allumage variable*, dont le service est interrompu pendant la clarté de la lune. Il est à remarquer que le nombre des becs d'éclairage n'augmente pas en raison de la multiplication des lanternes : ainsi, en 1817 on comptait 12 941 becs, tandis qu'il n'en existe que 12 816 aujourd'hui. Cela tient à la puissance de l'éclairage par le gaz, qui, tout en augmentant les superficies éclairées, peut placer ses lanternes à de plus longues distances.

Nous terminerons cet article par quelques détails sur



(Gardes de nuit et Éclaireurs au seizième siècle.)

l'éclairage au gaz; détails dont plusieurs sont nouveaux pour le public, et dont nous pouvons garantir l'exactitude.

Le gaz employé à l'éclairage de Paris est généralement produit par la distillation de la houille; une seule compagnie a fourni pendant quelque temps du gaz de résine, qui donne une vive lumière, mais qu'on n'obtient qu'avec plus de dépense : cette différence dans le prix de revient a conduit la compagnie de Belleville à abandonner cette fabrication et à y substituer le gaz de houille. On annonce que nous serons bientôt éclairés par un gaz nouveau, le *gaz animal*. Cette invention, qui procurerait un éclairage à bon marché, paraîtrait devoir résoudre pour les villes une intéressante question d'assainissement par la destruction et l'utilisation des matières nuisibles.

On distingue encore le gaz en *gaz courant* et en *gaz portatif comprimé* ou *non comprimé*. Le gaz courant est distribué par des conduits souterrains qui sillonnent Paris sur une longueur de près de trente lieues. L'inconvénient résultant de l'ouverture fréquente de tranchées sur les voies publiques a fait suspendre, pour les compagnies d'éclairage au gaz, le principe de la concurrence. L'administration a assigné à chaque compagnie une circonscription où elle peut exclusivement poser des conduits. Cette restriction n'a pas lieu pour le gaz portatif, que l'on renferme dans des appareils appartenant aux particuliers; mais ce mode d'éclairage est encore peu usité.

Nous donnons ci-dessous un tableau de la situation des compagnies parisiennes d'éclairage, quant à la longueur de leurs tuyaux de conduite et au nombre des becs qu'elles entretiennent.

INDICATION DES COMPAGNIES.	LONGUEUR de tuyaux.	NOMBRE DE BECS.		
		Particul.	Ecl. publ	Totaux.
Anglaise et Royale réunies.	45 200	13 125	502	13 627
Française	35 000	10 500	285	10 785
Lacarrière	18 500	3 600	200	3 800
Parisienne	13 280	1 800	175	1 975
De Belleville (*intra-muros*).	3 800	600	»	600
		29 625	1 162	
TOTAUX	115 780	30 787		30 787

15 à 16 000 mètres de rues, boulevards et places ont double rang de tuyaux, un de chaque côté.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE ROMAN DE LA ROSE.



(La Danse dans le jardin du Plaisir (*Roman de la Rose*). — D'après une ancienne miniature ; ms. harl. 4425.)

Le *Roman de la Rose*, si célèbre chez nos pères, est l'œuvre de deux poëtes, Guillaume de Lorris et Jehan de Meung. Il est divisé en cent chapitres et composé de plus de vingt-deux mille vers *tétramètres* ou de quatre pieds.

Guillaume de Lorris, qui commença ce poëme, vivait au milieu du treizième siècle, et mourut vers 1260 ou 1262. Il est l'auteur des quatre mille cent cinquante premiers vers.

Jehan de Meung, surnommé *Clopinel* parce qu'il boitait, acheva l'ouvrage avant l'année 1305. Cette continuation renferme plus de dix-huit mille vers.

Pour donner à nos lecteurs quelque idée de ce monument illustre de notre vieille littérature nationale, nous chercherons à en indiquer par quelques traits le plan général. C'est un ouvrage trop souvent mentionné pour qu'il soit permis de l'ignorer entièrement; mais aussi il est trop éloigné de nos mœurs et de notre goût pour qu'il y ait utilité ou plaisir à entreprendre de le lire, si l'on n'est adonné spécialement à l'étude des origines de notre langue.

Le roman commence par un songe que l'auteur eut étant couché. Il rêva qu'il était allé se promener hors de la ville; que cette promenade l'avait insensiblement conduit dans une prairie bordée par une petite rivière :

M'en alai tot seus esbatant
Et les oiselés escoutant,
Qui de chanter mou't s'engoissoient
Par ces vergiers qui florissoient,
Jolis, gais et plains de léesse.

De là il était venu à l'entrée d'un beau jardin entouré de murailles, sur lesquelles étaient peintes en or et en azur la Haine, la Félonie, l'Avarice, la Vilenie, la Convoitise, l'Envie, la Tristesse, la Vieillesse, la Papelardise et la Pauvreté.

La porte de ce jardin lui fut ouverte par *Oyseuse*, qui en était la portière, et qui le conduisit au maître du jardin, nommé *Déduit*.

Déduit, par sa beauté, ressemblait à un ange, aussi bien que ceux qui étaient avec lui. Toute cette troupe aimable dansait aux chansons que chantait une dame qui avait nom *Liesse*.

Déduit ilucques s'esbatoit;
S'avoit si bele gent o soi,
Que quand je les vi, je ne soi
Dont si très beles gens pooient
Estre venu; car ils sembloient
Tout por voir anges empennés,
Si beles gens ne vit homs nés.

Une dame nommée *Courtoisie* pria l'auteur de prendre part à la danse. Enhardi par un accueil si favorable, il se mit à considérer Déduit de plus près, et par ce moyen il fut en état de transmettre à la postérité un inventaire de ses habillements et de sa figure; mais nous passerons sous silence cette description un peu fastidieuse.

Près de Déduit était un bel écuyer qu'on appelait *Doulx-Regard;* il avait cinq flèches dans sa main droite; leurs noms étaient *Toute-Beauté*, *Simplesse*, *Franchise*, *Compagnie* et *Faux-Semblant:* les pointes de ces flèches étaient d'or. Il en avait encore cinq autres dont le fer était noir et rouillé; la première avait nom *Orgueil,* la seconde *Villenye,* la troisième *Honte*, la quatrième *Convoitise,* et la cinquième *Désespoir*.

Les dames de la cour de Déduit s'appelaient *Beauté*, *Richesse*, *Jolivité*, *Largesse*, *Franchise*, *Courtoisie*. Voici le commencement du portrait de la Beauté :

Icelle dame ot nom Biautés,
El ne fu obscure, ne brune,
Ains fu clère comme la lune,
Envers qui les autres estoiles
Ressemblent petites chandoiles.

Mais tandis que l'auteur se complaisait dans la vue de ces beautés, Doulx-Regard se mit à tendre un de ses arcs et à le poursuivre. Alors le songeur fuit à travers les jardins, où il voit des arbres curieux, des bêtes fauves, et mille choses étranges qu'il décrit. Il trouve surtout une fontaine fort singulière ; celui qui la regarde voit tout ce qui est dans le jardin, de quelque côté qu'il tourne ses yeux. Or, l'auteur, en portant les siens sur cette fontaine, aperçoit un rosier chargé de fleurs, dont l'odeur charmante embaumait ce jardin mystérieux. L'envie de cueillir une de ces fleurs le fait s'approcher de l'arbrisseau ; mais l'Amour, caché sous un figuier, le perce de plusieurs flèches. C'est sous cette forme allégorique que le récit se poursuit jusqu'à la fin. L'auteur, chassé du jardin, se désole ; il parvient à y rentrer par l'entremise de *Bel-Accueil*, fils de *Courtoisie*. Mais *Dangier*, un des portiers, lui ordonne de se retirer, ainsi qu'à Bel-Accueil. La *Raison* veut consoler l'auteur ; il la repousse. Une nouvelle fois il pénètre avec Bel-Accueil dans le séjour enchanté. Après maints incidents, *Jalousie* fait entourer le jardin de murs plus solides, et bâtit au milieu une tour où elle emprisonne Bel-Accueil. L'auteur veut se laisser mourir de chagrin. La Raison a pitié de lui et le vient sermoner. Elle se livre à des dissertations morales entremêlées d'exemples tirés de l'histoire. C'est ainsi qu'elle l'invite à aimer tout le monde en général, suivant en cela les sentiments que dicte la nature à tous les hommes ; ceux qui s'en écartent sont punis par les juges établis pour sévir contre les infracteurs de ses droits. « L'amour du prochain » est, ajoute-t-elle, préférable à la justice que l'on rend pour » les hommes ; car l'amour qui naît de la charité peut sub» sister indépendamment de la justice. »

Plus loin, la Raison remarque comment les hauts rangs où la fortune élève les méchants ne contribuent point à les rendre meilleurs. « Ne regardons d'un œil envieux ces vic» times que la fortune engraisse ; c'est dans sa colère que le » ciel permet l'élévation des méchants, afin de mieux faire » éclater sa justice par une chute proportionnée au grade » où ils étaient montés. »

L'auteur tient tête à la Raison, qui se décourage et l'abandonne. Il suit alors les conseils d'un ami, et l'action du roman devient de plus en plus compliquée. Le siége de la tour occupe une large place dans la seconde partie. Parmi les personnages épisodiques, on voit arriver la *Nature*, et l'auteur lui fait dire des vérités qui pouvaient être hardies pour le temps où le roman fut écrit. Telles sont celles-ci :

« La seule vertu fait la noblesse, et l'on voit très souvent que les gens dont l'extraction est la plus obscure ont les sentiments les plus élevés. N'est-ce point par leurs talents et par leurs vertus que les poëtes et les philosophes se rendirent autrefois si considérables? Si ceux qui font profession de ces deux sciences ont un mérite égal à celui de leurs prédécesseurs, ils peuvent se plaindre avec raison que la justice qu'on leur rend est bien différente. En effet, les grâces ne semblent faites aujourd'hui que pour ceux qui réussissent à la chasse. Il n'y a cependant que les personnes vertueuses qui puissent légitimement porter le nom de nobles ; c'est à tort que nous nous parons de la noblesse de nos ancêtres, si nous ne les imitons dans ce qu'ils ont fait pour se la procurer. »

Il est inutile de dire que les assiégeants sont vainqueurs. *Dangier*, *Peur* et *Honte*, qui gardent la tour, prennent la fuite. *Courtoisie*, *Pitié* et *Franchise* pénètrent les premières dans la tour pour délivrer *Bel-Accueil*. L'auteur n'a plus devant lui d'obstacles : le jour paraît, et il s'éveille.

Atant fu jor, et ge m'esveille.

Clément Marot professait une grande estime pour la poésie du *Roman de la Rose*, et il la jugea digne d'être traduite dans le style de son siècle. Antoine de Baïf en fit l'éloge dans un sonnet qu'il adressa à Charles IX. Pasquier compare Jean de Meung au Dante. Un chanoine de Valenciennes, Jean Molinet, fit une traduction du *Roman de la Rose*, sur l'invitation de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein. Cette traduction contient cent sept chapitres avec le sens moral, et plusieurs allégories de l'invention du traducteur, dont le moindre défaut, dit un critique, est de s'appliquer à des événements postérieurs à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung. Cette traduction fut imprimée à Lyon en 1503, et à Paris en 1521. On lit à la tête de l'ouvrage les quatre vers suivants :

C'est le roman de la Rose,
Moralisé clair et net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet.

Par cet échantillon, on peut voir que l'auteur devait être plus propre à translater des vers en prose qu'à tenter le contraire.

Le dernier éditeur du *Roman de la Rose* est M. Méon. « Cet ouvrage, dit-il, fut diversement apprécié à son apparition dans le monde. Critiqué par les uns avec acharnement, il fut loué par les autres jusqu'à l'excès. Sous prétexte qu'il tendait à la corruption des mœurs, les prédicateurs fulminèrent des anathèmes contre le livre et contre les auteurs. Les femmes, de leur côté, qui se plaignaient d'y avoir été maltraitées, ne cessaient de crier vengeance. Les admirateurs du *Roman de la Rose*, au contraire, soutenaient que cet ouvrage devait opérer une grande réforme dans les mœurs. Les alchimistes y cherchèrent et prétendirent y avoir trouvé le secret du grand œuvre. D'autres, non moins imposteurs, crurent y découvrir une espèce de théologie morale qui renfermait des mystères sacrés, dont eux seuls avaient la clef. »

MÉMOIRES DE WILLIAM HUTTON.

(Fin. — Voyez p. 257, 297 et 318.)

Je fabriquais plus de bas et reliais plus de livres que je n'avais chance d'en vendre à Nottingham ; c'est pourquoi je formai le projet de louer une petite boutique dans une ville des environs, et d'y étaler aux jours de marché des modèles de reliure et quelques livres. Mon choix se fixa bientôt sur la petite ville de Southwell, située à quatre lieues de Nottingham. Je m'y rendis à la Saint-Michel, et je louai une espèce d'échoppe pour vingt schellings par an (24 francs). Dès le premier jour où je mis en vente ma marchandise, je me trouvai le premier libraire de Southwell, ce qui n'était pas beaucoup dire. Pendant cet hiver qui fut très pluvieux, je partais de Nottingham, tous les samedis, à cinq heures du matin, portant un fardeau d'environ trente livres. J'ouvrais ma boutique à dix heures précises : je vivais tout le jour d'un peu de pain, de fromage, et d'une demi-pinte d'ale : à quatre heures, je fermais ma boutique, et je revenais par de très mauvaises routes à Nottingham, où j'arrivais rarement avant neuf heures. En entrant à la maison, je trouvais toujours la chambre chaude, la table dressée, et je m'asseyais avec un bien grand plaisir devant une excellente soupe au lait préparée par ma bonne sœur. Du reste un seul souvenir de quelque intérêt pour moi se rattache à ces voyages périodiques : une fois, au point du jour, je rencontrai dans la forêt de Sherwood quatre braconniers chargés d'un che-

vreuil : j'eus peur qu'ils ne voulussent se débarrasser de moi pour s'assurer tout-à-fait de mon silence : ils me laissèrent passer. Je ne connaissais aucun d'eux ; mais j'appris depuis qu'ils me connaissaient.

Les marchés de Southwell ne me furent pas aussi favorables que je l'avais espéré. Les gens de la campagne passaient devant mes reliures sans les regarder, ou ceux qui se laissaient tenter se récriaient sur mes prix : ils ne comprenaient pas que l'habit doré d'un livre pût coûter autant qu'un pot de bière. J'avais donc beaucoup de peine et peu de profit. A force de rêver, l'ambition me vint de transporter mon petit établissement dans cette grande ville que j'avais autrefois tant admirée, la belle et riche Birmingham. J'entrepris d'y faire un voyage. Trois libraires, qui étaient en même temps relieurs, s'y partageaient les pratiques : c'étaient Aris, Warren, et Wollatson ; mais j'estimai, d'après le nombre, l'activité, l'intelligence et l'aisance des habitants, qu'il pourrait y avoir encore place pour un petit magasin à bon marché. J'avais d'ailleurs confiance que moi, chétif, j'échapperais à l'attention, ou du moins à l'envie des *trois grands hommes.*

Le 10 avril 1750, je mis mon projet à exécution. Une pauvre femme qui logeait dans Bull-street, n° 6, consentit à me céder, au prix d'un schelling par semaine (24 sous), la moitié de sa petite boutique. Ce point arrêté, je retournai aussitôt à Nottingham pour me préparer à un changement définitif de résidence. Un incident me retarda. Un respectable ami de ma famille, M. Rudsall, pasteur à Gainsborough, vint me voir pendant ce séjour, et me demanda de l'accompagner pour une semaine jusqu'à Stamfort ; il m'offrit de se charger de ma dépense et de me donner en outre dix-huit pences par jour (environ 2 francs). Je ne crus pas devoir refuser. Le matin de notre départ, il tombait une pluie effroyable. M. Rudsall me demanda pourquoi je n'avais pas emporté mon manteau. Sans un peu de honte, j'aurais répondu que je n'en avais pas. Après quelques heures de marche, l'eau avait entièrement percé mes habits, et ne pouvant aller plus loin, elle avait glissé le long de mon corps et rempli mes bottes. A l'auberge où nous nous arrêtâmes, tous les voyageurs étaient empressés à changer de vêtements ; moi seul je fus obligé de garder sur moi mes habits trempés d'eau. De plus, comme la salle était encombrée de monde, je ne pus approcher du feu. Le lendemain matin, il me fallut remettre mes habits tout humides. En route M. Rudsall causa beaucoup avec moi, et me prit en amitié. A notre retour, il me dit que si j'allais avec lui à Gainsborough il me vendrait une partie de ses livres au prix que je voudrais lui en donner. Je l'accompagnai ; ce qu'il m'offrait était une portion assez considérable de sa bibliothèque. Il savait que je n'avais pas assez d'argent pour payer au comptant, et il me fit signer un billet qu'il avait rédigé en ces termes : « Je promets de payer à » Ambroise Rudsall une livre sept schillings (environ 34 » francs), lorsque je le pourrai. » Quand j'eus signé, il me dit : « Ne vous inquiétez jamais, et souvenez-vous bien qu'il » vous suffira toujours de me dire que vous ne pouvez payer » ce billet pour que je n'en exige pas le paiement. » Si le lecteur connaît mon caractère, il doit penser que je ne fus pas long-temps sans acquitter ma dette.

Je ne me séparai pas sans peine de ma demeure et de mes amis de Nottingham. La pensée que j'allais me fixer dans une ville où je ne connaissais personne me troublait malgré moi ; il est certain que je fus long-temps sans m'habituer à mon nouveau genre de vie. Ayant peu de pratiques pendant les premiers mois, je n'avais que trop le loisir de regarder dans la rue, et la vue de ces milliers de passants dont toutes les figures m'étaient inconnues m'attristait singulièrement ; et puis, je n'avais plus auprès de moi ma chère sœur. Personne ne venait au-devant de moi quand je rentrais ; personne ne me préparait la délicieuse soupe au lait de Nottingham ; personne ne me demandait plus ce que je pensais, où j'allais, d'où je revenais ; mon retour ne causait de joie à personne ; aussi, tant que je me trouvai ainsi isolé, il ne m'arriva pas, je crois, une seule fois de sourire ; j'avais à peine le courage de parler, et je pleurais souvent. Cependant peu à peu je commençai à être achalandé. Six mois après mon établissement à Birmingham ma vente couvrait déjà plus que mes frais ; à la vérité j'étais économe : cinq schillings par semaine (environ 6 francs) me suffisaient pour faire face à toutes mes dépenses : loyer, nourriture, entretien, etc. A la fin de 1750, j'avais réalisé un bénéfice de vingt livres sterling (environ 500 francs). Ce succès, dont je fis part à mon frère Thomas lorsqu'il vint me visiter, me rendit un peu de courage et de gaieté. Mais un obstacle imprévu faillit détruire toutes ces premières espérances de prospérité. Les commissaires des pauvres avaient les yeux ouverts sur moi : ma boutique n'avait pas un air de richesse ; ils craignaient que je ne tombasse à la charge de la paroisse, et ils m'enjoignirent de me procurer un certificat ou de sortir de la ville. Terrifié, j'écrivis à mon père, qui me répondit que « jamais aucun *saint* * de Derby n'avait donné » de certificat. » Pendant deux ans, je fus poursuivi par cette menace d'expulsion. J'offris en vain plusieurs fois de payer la taxe ; on ne voulut rien entendre. Enfin un tailleur, auquel j'avais acheté au comptant deux habillements complets, devint commissaire ; il comprit apparemment mieux mes raisons que ses prédécesseurs, et depuis je ne fus plus inquiété.

L'année suivante, je louai une autre boutique plus grande et mieux située. Je me trouvai alors le voisin de ce M. Grace, qui, en 1741, m'avait refusé de l'ouvrage, et même avec assez peu de politesse. Je craignais d'abord de m'être chargé d'un loyer trop fort ; mais il me semblait sentir le vent de la fortune souffler de mon côté, et je ne voulais pas avoir à me reprocher plus tard d'être resté au-dessous des circonstances par timidité. Au mois d'avril, ma chère sœur vint me voir ; la bonne fille, dans sa sollicitude pour moi, avait amené une demoiselle qu'elle souhaitait me voir prendre pour épouse ; « elle avait songé, me dit-elle, que la solitude ne me convenait pas, et que j'avais besoin d'une compagne. » L'intention était excellente ; mais bien que la demoiselle fût assez jolie et parût aimable, je ne goûtai pas cette manière de m'engager dans les liens du mariage ; et ce projet n'eut pas de suites.

Le désir d'étendre mon commerce me préoccupait sans cesse. Il n'existait aucun abonnement de lecture dans la ville ; j'annonçai que j'allais en joindre un à ma librairie. Le nombre des abonnés qui me vinrent surprit mes voisins. Ma boutique dès lors fut plus animée ; le beau sexe y affluait plus particulièrement, et il se trouva même quelques personnes d'un certain âge, très compatissantes, qui voulurent bien me laisser entrevoir qu'elles ne seraient pas éloignées de partager avec moi *les peines de la vie ;* mais j'avais l'oreille dure. Cependant il me fallait quelqu'un pour garder la boutique lorsque les affaires m'obligeaient à sortir. On me recommanda une domestique ; je ne la gardai pas long-temps. Pendant mon absence, elle vendait mes livres pour le premier prix qu'on lui en offrait, et elle s'enivrait avec l'argent. Un ministre de notre congrégation m'en adressa une autre en m'assurant qu'elle ne me volerait pas, parce qu'elle craignait Dieu. Je crois qu'il avait raison ; mais elle me laissait brûler mes puddings en les faisant cuire sans eau : c'était comme si elle les eût volés. Ces essais malencontreux furent peut-être une des causes qui me lassèrent le plus de mon état de célibataire. Le moment approchait d'ailleurs où je devais entrer dans une nouvelle phase de ma vie.

* Nom de sectaires mystiques protestants.

Un soir je vis s'arrêter une voiture de campagne devant la porte de mon voisin, M. Grace; il en descendit une jeune fille, petite, délicate, jolie, habillée avec goût. C'était la nièce de M. Grace, qui la faisait venir d'Aston-sur-Trent pour la mettre à la tête de sa maison. Je pensai avec un certain plaisir que nous étions destinés à nous voir souvent, car depuis que je n'avais plus de domestique, je prenais mes repas, comme pensionnaire, chez M. Grace. A première vue, mademoiselle Sarah (c'était le nom de sa nièce) ne parut pas éprouver pour moi une bien vive sympathie; mais après quelques semaines elle m'accueillit sans froideur, même avec bonté, comme un ami de la maison. Un an s'écoula. A la Saint-Michel, M. Grace était allé au marché de Worcester pour acheter du houblon. A neuf heures du soir, il n'était pas encore rentré. La nuit était obscure, et mademoiselle Sarah était inquiète. Il fallut toutefois m'apprêter à me retirer chez moi; mais il me sembla qu'elle paraissait craindre de rester seule, et je la laissai engager de nouveau la conversation. Comme M. Grace m'avait emprunté mon cheval, j'avais aussi une sorte d'intérêt à son retour, c'est-à-dire un prétexte pour l'attendre. Cette soirée où nous nous parlâmes avec plus d'abandon qu'à l'ordinaire m'enhardit à mieux profiter d'une occasion à peu près semblable qui s'offrit plus tard.

En causant un jour avec elle sur le pas de la porte, je me hasardai à lui dire que je me sentais de plus en plus d'amitié pour elle; elle ne témoigna pas que cette modeste déclaration lui fît aucune peine; les mois se suivaient, et notre affection l'un pour l'autre était loin de diminuer. J'aimais surtout le caractère sincère de Sarah. Nous avions mille occasions de nous observer mutuellement. Une fois d'accord, il ne s'agissait plus que d'obtenir le consentement de M. Grace. Ce fut lui qui rompit la glace. Il s'aperçut de notre inclination, et exprima son étonnement avec colère: son seul motif, pour s'opposer à notre union, était après tout la contrariété d'être privé d'une aussi parfaite ménagère que Sarah.

Un jour, il me demanda de l'accompagner à Moseley où il allait réclamer le paiement d'une dette de sept livres sterling. Il craignait de ne pas être payé, et il était d'une humeur détestable. Je ne l'avais pas encore vu si opposé à notre mariage; j'étais désolé. A Moseley, il toucha sans difficulté ses sept livres; aussitôt, comme par enchantement, son humeur changea. Au retour, il me parla avec effusion de cœur, et dans sa joie, tout en remuant son sac d'écus, il m'appela son cher neveu. Notre mariage fut dès lors décidé, et il ne tarda pas à être célébré. Les parents de Sarah lui donnèrent cent liv. sterl. de dot; de mon côté, j'en avais déjà économisé deux cents, et j'étais en voie de prospérité. Cette union contractée sous ces auspices favorables a été heureuse; je n'ai pas eu un seul instant à me repentir.

Quelque temps après ce grand événement, un riche fabricant de papier de Birmingham, M. Robert Bage, me donna le conseil de vendre du papier pour son compte ou pour le mien. Ayant quelques fonds, je préférai vendre pour mon compte; et un matin je fis ajouter sur mon enseigne: *Magasin de papier*. Ces trois mots furent véritablement le talisman qui me conduisit à la fortune. Auparavant, je ne pouvais espérer qu'une aisance très médiocre; cette nouvelle branche de commerce m'a élevé à quelque chose de mieux.

Souvent j'avais ambitionné la propriété d'une petite ferme. Quand mes bénéfices devinrent assez considérables, j'achetai chaque année quelques acres de terre, et avec le temps nos économies nous permirent de bâtir une maison de campagne sur notre propriété à Bennet's-Hill. Je plantai de mes propres mains, devant ma grande porte, une avenue d'ormeaux. J'achetai un second cheval et une petite voiture. Ma chère Sarah donna le jour à deux enfants, un fils et une fille. Nos soins pour leur éducation remplirent d'un doux intérêt les années de leur enfance et de leur jeunesse: nous avons été bien récompensés par leur obéissance et leur amour. J'ai continué mon commerce et je l'ai toujours agrandi sans oublier de jouir convenablement de ma situation. Que dirai-je de plus? J'ai vieilli sans avoir eu à subir de grands malheurs. J'ai souvent entendu douter qu'il y eût aucun homme dont la vie fût heureuse; c'est, je crois, parce que la plupart du temps on cherche le bonheur où il n'est pas. Supposez un homme qui, ayant toujours attaché le plus haut prix à la santé, n'a jamais été atteint d'aucune maladie grave, et qui à quatre-vingts ans jouit de toutes ses facultés et peut faire aisément à pied trente milles en un jour (dix lieues); supposez que, pour récompense d'un travail persévérant, de goûts convenables et simples, il ait acquis une fortune indépendante; supposez-le propriétaire d'une maison à son souhait, d'un jardin plein de fleurs et de fruits; ayant près de lui une bonne femme et deux enfants qui le chérissent, qui veillent pieusement à écarter de lui jusqu'aux moindres chagrins, et s'empressent à aller au-devant de tous ses désirs; ajoutez, si vous voulez, dans ce tableau une bibliothèque composée d'auteurs choisis, et deux bons chevaux forts, dociles, qui promènent quelquefois aux champs cette famille unie; refuserez-vous d'appeler cet homme heureux? Cet homme, c'est moi. Si au matin de ma vie, mon ciel a été lourd et triste, le soir il a brillé d'une lumière pure.

Nous devons terminer ici ces extraits des Mémoires de William Hutton. Si nous nous étions laissé entraîner par l'intérêt que nous avons trouvé à lire l'ouvrage original, nous aurions dépassé de beaucoup les limites que nous prescrit la loi de variété qui préside à ce recueil. Peut-être avons-nous trop décoloré dans notre rapidité le récit de Hutton; nous nous garderons du moins de le surcharger de nos réflexions; l'effet moral qui ressort de cette biographie nous paraît d'autant plus sûr qu'on n'y voit point percer l'intention de moraliser. Il nous reste seulement à compléter par quelques faits l'histoire de Hutton. Ce n'est pas seulement à la pauvreté que le jeune prolétaire avait su échapper à force d'énergie et de persévérance; il s'était aussi racheté de l'ignorance et de l'engourdissement intellectuel qui accompagnent trop ordinairement la misère. Le libraire de Birmingham devint un homme instruit, un érudit, un antiquaire. Il écrivit plusieurs ouvrages qui ont eu de la réputation. Le plus connu est « l'Histoire de la muraille romaine qui traverse l'île de Bretagne depuis l'océan germain jusqu'à la mer irlandaise. » Avant de l'écrire, en 1801, il entreprit de visiter à pied, à l'âge de soixante-dix-huit ans, les ruines de cette muraille de l'empereur Sévère, dans toute sa longueur. Sa fille Catherine l'accompagnait montée sur un cheval. Pour lui, il cheminait portant un parapluie et suivi d'un valet. Parmi ses autres écrits, nous citerons un *Voyage à Londres*, dont le titre invite au sourire en rappelant son fameux voyage de 1749; une Histoire de Derby, lieu de sa naissance; une Histoire très savante et très intéressante de Birmingham; la Bataille de Bosworthfield en 1485, avec la Vie de Richard III, avant son avènement au trône; deux Poëmes, l'un sur les barbiers, l'autre intitulé: Edgar et Elfride. La vieillesse de Hutton ne fut pas tout-à-fait exempte de douleurs. Pendant l'insurrection de Birmingham en 1791, des excès furent commis dans la ville et aux environs; la maison de campagne de Hutton fut entièrement incendiée. Il ne se consola jamais de la destruction de cette demeure où il avait été si heureux. Il mourut le 20 septembre 1815, dans sa quatre-vingt-douzième année. Sa mélancolie se trahit dans quelques réflexions qu'il écrivit plusieurs années avant sa mort. Il avait survécu à sa sœur Geneviève, à sa chère Sarah; il avait perdu bien des amis. « J'ai vécu, dit-il, pour voir vieillir des enfants dont j'avais vu naître les pères. Trois générations ont passé devant moi; la surface de la terre

a entièrement changé sous mes yeux. Et quand je considère que les vieilles maisons qui frappaient mes regards au temps de ma jeunesse ont disparu, que celles qui les ont remplacées ont à leur tour vieilli; que les opinions, les mœurs se sont renouvelées, je puis dire avec le docteur Young : « Ce monde-ci n'est pas celui dans lequel je suis né. »

GROTTE DES DEMOISELLES OU DES FÉES,

BAOUMA DE LAS DOUMAÏSELAS.

(Département de l'Hérault.)

Dans le canton de Ganges, au milieu d'une petite vallée plantée de mûriers et baignée par la rivière de l'Hérault, est situé le village de Saint-Bauzille-du-Putois. A peu de distance de ce village, l'Hérault traverse une gorge étroite formée par des roches calcaires. C'est sur sa rive gauche, dans le flanc de ces rochers nommés *Rocs-Thaurac*, que se trouve la grotte des Demoiselles ou des Fées. Cette grotte est divisée en deux parties : l'une d'un accès facile, l'autre que l'on ne saurait explorer sans s'exposer à quelque péril. Il est de tradition dans le pays que, dès le temps des guerres religieuses, un grand nombre de huguenots y cherchèrent un refuge. Mais on prétend que depuis elle cessa d'être visitée, et que ce fut en 1780 pour la première fois que l'on réussit à pénétrer dans la seconde partie; les personnes qui se hasardèrent à cette sorte de découverte étaient Marsollier et quelques uns de ses amis. Le mercredi 7 juin, ils firent une première tentative, mais sans résultat. Le 15 juillet suivant, ils revinrent plus nombreux et munis



(Une Vue dans la Grotte des Demoiselles, canton de Ganges.)

de cordes, d'échelles, de marteaux, de pétards et de vivres. Un paysan de Ganges entra le premier; Marsollier eut le vertige au milieu de l'échelle. Ils parvinrent toutefois sans accidents jusqu'aux dernières profondeurs de la caverne, et ils y laissèrent une bouteille scellée renfermant le procès-verbal de leur entreprise, et une plaque de plomb où étaient gravés leurs noms.

Marsollier a publié ses impressions et décrit la grotte. Mais aujourd'hui sa description n'est plus parfaitement exacte. La configuration des stalactites et des stalagmites s'est modifiée. Dans le chaos de formes variées, étranges, gigantesques, que produisent les concrétions naturelles, on remarque plus particulièrement une figure svelte qui s'élève avec majesté et dont les contours sont harmonieux : on croit voir une statue. Ses proportions sont colossales, mais assez justes pour faire illusion. De quelque côté qu'on l'éclaire, elle conserve la même apparence; les guides l'appellent *la Vierge*. Nous avons essayé d'en reproduire l'effet dans notre croquis.

LA PHOTOGRAPHIE,

OU LE DAGUERRÉOTYPE.

Parmi les inventions qui depuis le commencement de ce siècle ont excité un intérêt universel, celle du *Daguerréotype* est certainement l'une des plus extraordinaires. Pendant long-temps elle a été entourée d'un mystère favorable à l'incrédulité; mais l'admiration seule maintenant est permise. L'Etat, qui vient d'en acquérir la propriété dans l'intérêt des sciences et des arts, a donné le signal de la publicité; c'est donc un devoir en quelque sorte pour les organes de la presse de porter la découverte de M. Daguerre à la connaissance du plus grand nombre possible de personnes, et de populariser ses procédés, pour que les esprits curieux et ingénieux soient en tous lieux appelés à en jouir, et à se mettre sur la voie des perfectionnements.

Pour bien comprendre la *photographie*, il est nécessaire d'avoir préalablement quelque notion de la *chambre noire*, qu'on appelle aussi *chambre obscure*. Voici comment M. Arago raconte l'histoire de cette dernière invention.

Un physicien napolitain, Jean-Baptiste Porta, reconnut, il y a environ deux siècles, que si l'on perce un très petit trou dans le volet de la fenêtre d'une *chambre bien close*, ou, mieux encore, dans une plaque métallique mince appliquée à ce volet, tous les objets extérieurs dont les rayons peuvent atteindre le trou vont se peindre sur le mur de la chambre qui lui fait face, avec des dimensions réduites ou agrandies suivant les distances, et avec les couleurs naturelles. Porta découvrit, peu de temps après, que le trou n'a nullement besoin d'être petit; qu'il peut avoir une largeur quelconque quand on le couvre d'un de ces verres bien polis qui, à raison de leur forme, ont été appelés des lentilles.

Dès lors Porta fit construire des *chambres noires* portatives. Chacune d'elles était composée d'un tuyau plus ou moins long armé d'une lentille; l'écran blanchâtre en papier ou en carton, sur lequel les images allaient se peindre, occupait le foyer. Cet appareil a été depuis perfectionné: une glace dépolie remplace l'écran blanchâtre, et sur cette glace la lumière trace des vues parfaitement exactes des objets les plus compliqués avec une netteté parfaite de contours, avec la dégradation naturelle des teintes. Mais on sait que ces images sont fugaces comme les reflets, comme l'ombre; dès qu'on déplace l'appareil, dès qu'on enlève la glace, elles disparaissent.

Or ce sont ces images de la chambre obscure qui, par la découverte de M. Daguerre, s'impriment maintenant elles-mêmes sur une surface métallique qui remplace le verre dépoli, et, une fois produites et fixées, elles se conservent pour toujours. En d'autres termes, dans le Daguerréotype, la puissance de la lumière crée, en quatre ou cinq minutes, des dessins où les objets conservent mathématiquement leurs formes jusque dans les plus petits détails, où les effets de la perspective linéaire, et la dégradation des tons provenant de la perspective aérienne, sont accusés avec une délicatesse que l'art n'a jamais connue.

Ainsi nul doute, nulle ambiguïté. Une personne qui ignore complétement le dessin peut, à l'aide du Daguerréotype, obtenir en quelques minutes des images parfaites et durables de tous les objets ou de toutes les vues qui lui plaisent. Il lui suffit de placer l'appareil devant un paysage, devant un monument, devant une statue, ou dans sa chambre devant les curiosités ou les tableaux qui l'ornent, et en quelques instants il en a la reproduction parfaite : il a un dessin qu'il encadre, qu'il met sous verre, qu'il suspend à la muraille comme une estampe qui aurait été exécutée lentement, patiemment et à grands frais. Chacun peut, avec cette admirable invention, s'entourer de tous les souvenirs qui lui sont chers; avoir une représentation fidèle de sa maison paternelle, des lieux où il a vécu, ou qu'il a admirés dans ses voyages.

On s'exposerait toutefois à une sorte de déception si l'on imaginait que toute image de la nature obtenue par le moyen du Daguerréotype est nécessairement une œuvre d'art remarquable, une estampe belle et séduisante. D'abord, tous les objets et toutes les vues de la nature ne sont pas agréables; il faut savoir choisir. Puis, dans les épreuves du Daguerréotype, les images se reproduisent sans leurs couleurs : on croirait voir des dessins à la manière noire, ou plutôt à la mine de plomb estompée; ce ne sont pas des tableaux. Enfin, il faut tout dire, dans l'état actuel de l'invention, la lumière de l'image n'a pas encore toute la vivacité, toute la chaleur de la lumière du jour. L'effet est le plus ordinairement froid et sombre comme s'il était donné par un crépuscule d'hiver : le soleil semble absent; on croirait au plus que la lune était au ciel tandis que se formait dans la chambre obscure le dessin mystérieux. Aussi nous confesserons que les plus belles épreuves du Daguerréotype que nous ayons encore vues sont celles qui représentaient, soit des monuments d'une architecture riche et fleurie saisis dans des conditions favorables, soit des intérieurs de cabinets d'art où se trouvaient des bas-reliefs, des statuettes, des médailles, des objets précieux, groupés avec intention et avec goût. Ces derniers sujets sont reproduits avec une perfection et un charme à désespérer les plus habiles disciples de Gérard Dow, de Mieris ou de Metzu.

Malgré ces restrictions, la découverte est admirable, et on l'eût regardée autrefois comme un miracle ou comme un sortilége. Ce n'est point par le hasard qu'elle a été produite, mais par la force de la volonté, et après quinze ans de veilles et de tâtonnements. Essayons en partie de l'expliquer, nous aidant du rapport lu par M. Arago à la Chambre des députés, et de la communication qu'il a faite depuis à l'Académie des sciences.

Les alchimistes réussirent jadis à unir l'argent à l'acide marin; le produit de la combinaison était un sel blanc qu'ils appelèrent *lune* ou *argent corné*. Ce sel jouit de la propriété remarquable de noircir à la lumière, de noircir d'autant plus vite que les rayons qui le frappent sont plus vifs. Couvrez une feuille de papier d'une couche d'argent corné, ou, comme on dit aujourd'hui, d'une couche de chlorure d'argent; formez sur cette couche, à l'aide d'une lentille, l'image d'un objet : les parties obscures de l'image, les parties sur lesquelles ne frappe aucune lumière resteront blanches; les parties fortement éclairées deviendront complétement noires; les demi-teintes seront représentées par des gris plus ou moins foncés.

Ces applications de la curieuse propriété du chlorure d'argent découverte par les anciens alchimistes, ont préoccupé, au commencement de notre siècle, plusieurs savants illustres, entre autres notre célèbre physicien Charles, Wedgwood (voy. p. 95), et Humphry Davy. Mais il était réservé à nos compatriotes MM. Niepce et Daguerre de féconder ces essais et d'en faire sortir la découverte.

M. Niepce était un propriétaire retiré dans les environs de Châlons-sur-Saône. Il consacrait ses loisirs à des recherches scientifiques. Il paraît s'être occupé dès 1814 des moyens de fixer les images de la chambre obscure. Plus tard, il unit ses efforts à M. Daguerre, qui fit des progrès plus rapides vers la découverte, et qui, après la mort de son associé, survenue il y a quelques années, acheva de lui donner le caractère précis qu'elle a maintenant. Une correspondance authentique entre ces deux physiciens ne permet pas en effet de douter que, par la supériorité de sa méthode, par le meilleur choix des enduits, M. Daguerre n'ait plus particulièrement droit au titre d'inventeur.

Voici la description du procédé employé par M. Daguerre.

Les épreuves se font sur des feuilles d'argent plaquées sur cuivre. L'épaisseur des deux métaux ne doit pas excéder celle d'une forte carte.

Le procédé se divise en cinq opérations : — la *première* consiste à polir et à nettoyer la plaque pour la rendre propre à recevoir la couche sensible sur laquelle l'image doit se fixer; — la *seconde*, à appliquer cette couche; — la *troisième*, à soumettre, dans la chambre noire, la plaque préparée à l'action de la lumière pour y recevoir l'image de la nature; — la *quatrième*, à faire paraître cette image qui n'est jamais visible en sortant de la chambre noire; — la *cinquième* a pour but d'enlever la couche sensible qui continuerait à être modifiée par la lumière et tendrait à détruire l'épreuve.

Première opération. — Il faut pour cette opération : un petit flacon d'huile d'olives, du coton cardé très fin, de la ponce broyée excessivement fine, enfermée dans un nouet de mousseline assez claire pour que la ponce puisse passer facilement en secouant le nouet; un flacon d'acide nitrique étendu d'eau dans la proportion d'une partie (en volume) d'acide, contre seize parties (également en volume) d'eau distillée ; un châssis en fil de fer sur lequel on pose les plaques pour les chauffer à l'aide d'une lampe à esprit-de-vin ; enfin une petite lampe à esprit-de-vin.

On commence par bien polir la plaque ; à cet effet on la saupoudre de ponce (en secouant sans toucher la plaque), et avec du coton imbibé d'un peu d'huile d'olives, on la frotte légèrement en arrondissant. Quand la plaque est bien polie, il s'agit de la dégraisser, ce qui se fait encore en la saupoudrant de ponce et en la frottant à sec avec du coton, toujours en arrondissant. On fait ensuite un petit tampon de coton qu'il faut imbiber d'un peu d'acide étendu d'eau. Alors on frotte la plaque avec le tampon, en ayant soin d'étendre parfaitement l'acide sur toute la surface de la plaque. On s'aperçoit que l'acide est bien également étendu lorsque la surface de la plaque est couverte d'un voile régulier sur toute son étendue. Ensuite on saupoudre la plaque de ponce, et, avec du coton qui n'a pas servi on la frotte très légèrement.

Alors la plaque doit être soumise à une forte chaleur ; on la place sur le châssis de fil de fer, et on promène dessous la lampe à l'esprit-de-vin jusqu'à ce qu'il se forme à la surface de l'argent une légère couche blanchâtre. On fait ensuite refroidir promptement la plaque en la plaçant sur un corps froid, tel qu'une table de marbre. Lorsqu'elle est refroidie, il faut la polir de nouveau, c'est-à-dire enlever la couche blanchâtre. Lorsque l'argent frotté à sec avec le tampon est bien bruni, on le frotte avec l'acide étendu d'eau, et on le saupoudre de nouveau d'un peu de ponce en frottant très légèrement avec un tampon de coton. Il faut éviter la vapeur humide de l'haleine, ainsi que les taches de salive et le frottement des doigts.

Deuxième opération. — Pour cette opération, il faut la planchette fig. 1 (p. 376), la boîte fig. 2, et un flacon d'iode. Après avoir fixé la plaque sur une planchette au moyen de bandes métalliques et de petits clous, comme elle est indiquée figure 1, il faut mettre de l'iode divisé dans la capsule qui se trouve au fond de la boîte. On place la planchette, le métal en dessous, sur les petits goussets placés aux quatre angles de la boîte dont on ferme le couvercle. Dans cette position, il faut la laisser jusqu'à ce que la surface de l'argent soit couverte d'une belle couche jaune d'or. Il est indispensable de regarder de temps en temps pour s'assurer si elle a atteint le degré de jaune nécessaire; mais la lumière ne doit pas frapper directement dessus. Aussi faut-il mettre la boîte dans une pièce obscure où le jour n'arrive que très faiblement, et lorsqu'on veut regarder la plaque, après avoir ôté le couvercle de la boîte, on prend la planchette par les extrémités avec les deux mains, et on la retourne promptement; il suffit alors que la plaque réfléchisse un endroit peu éclairé et autant que possible éloigné pour qu'on s'aperçoive si la couleur jaune est assez foncée. On remet très promptement la plaque sur la boîte si la couche n'a pas atteint le ton jaune d'or; si, au contraire, cette teinte était dépassée, la couche ne pourrait pas servir, et il faudrait recommencer entièrement la première opération. Lorsque la plaque est arrivée au degré de jaune nécessaire, il faut emboîter la planchette dans un châssis, comme il est indiqué dans la figure 3. Le jour ne doit pas frapper sur la planche; tout au plus peut-on se servir d'une bougie. On passe ensuite à la troisième opération. Si l'intervalle entre la deuxième et la troisième opération était de plus d'une heure, la combinaison de l'iode et de l'argent n'aurait plus la même propriété.

Troisième opération. — L'appareil nécessaire à cette opération se borne à la chambre noire figure 4. On place la boîte de la chambre noire devant la vue que l'on veut reproduire, en choisissant de préférence les objets éclairés vivement par le soleil. Les moments les plus favorables sont entre sept heures du matin et trois heures après midi. Après avoir placé convenablement la chambre obscure, il est essentiel de bien mettre au foyer, c'est-à-dire de reculer ou avancer la double boîte BB de l'appareil jusqu'à ce que l'image de la nature apparaisse en traits parfaitement distincts sur la glace dépolie A. Lorsqu'on a atteint une grande précision, on remplace cette glace dépolie par le châssis figure 3, et on en ouvre les portes AA de manière à ce que la couche d'iode reçoive l'impression de la vue ou des objets que l'on a choisis. Il ne reste plus alors qu'à ouvrir le diaphragme E et à laisser agir la nature.

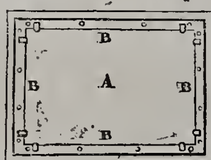
Cette opération est très délicate, et l'on n'y réussit qu'après avoir acquis une certaine expérience. En effet, il est de toute impossibilité de déterminer le temps nécessaire à la reproduction, puisqu'il dépend entièrement de l'intensité de lumière des objets que l'on veut reproduire, et que l'action de cette lumière est complétement invisible. Cependant il est très important de ne point dépasser le temps nécessaire pour la reproduction, parce que les clairs ne seraient plus blancs; ils seraient noircis. Si, au contraire, le temps n'était pas suffisant, l'épreuve serait vague et sans détails. Ce temps peut varier pour Paris de trois ou quatre minutes aux mois de juin et de juillet, et de cinq ou six minutes dans les mois de mai et d'août, de sept à huit en avril et en septembre, et ainsi de suite dans la même proportion, à mesure qu'on avance dans la saison. Ceci n'est, du reste, qu'une donnée générale pour les objets très éclairés ; car il arrive souvent qu'il faut vingt minutes dans les mois les plus favorables, lorsque les objets sont entièrement dans la demi-teinte.

Quatrième opération. — Il faut pour cette opération l'appareil fig. 5, un flacon de mercure contenant au moins un kilo, une lampe à l'esprit-de-vin, un entonnoir. La plaque, lorsqu'on la retire de la chambre noire, a conservé sa teinte uniforme de jaune d'or, et semble n'avoir subi aucune modification. L'empreinte de l'image de la nature existe sur la plaque; mais elle n'est pas visible. Il s'agit, dans la quatrième opération, de la rendre visible. C'est pourquoi l'on transporte subitement la plaque dans la boîte (fig. 5), où, placée sur des tasseaux qui la tiennent inclinée à 45 degrés, elle est exposée (A) à un courant ascendant de vapeur mercurielle qui s'élève d'une capsule (B) dans laquelle le liquide est monté par l'action d'une lampe à esprit-de-vin (C). Cette vapeur s'attache en abondance aux parties de la surface de la plaque qu'une vive lumière a frappées ; elle laisse intactes les régions restées dans l'ombre; enfin elle se précipite sur les espaces qu'occupaient les demi-teintes. Un verre adapté à la boîte (P) permet de suivre du regard, à la faible lumière d'une bougie, la formation graduelle de l'image. On voit la vapeur mercurielle, comme un pinceau de la plus extrême délicatesse, marquer du ton convenable chaque partie de la plaque.

Un thermomètre adapté à la boîte indique le moment où l'on doit retirer la lampe à esprit-de-vin; c'est lorsqu'il

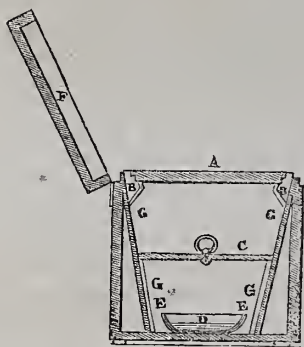
marque 60 degrés centigrades. En général, il faut laisser la plaque dans l'appareil jusqu'à ce que le thermomètre soit descendu à 45 degrés, quelquefois auparavant si la lumière a été très vive.

Cinquième opération. — L'image est alors reproduite ; mais il faut empêcher que la lumière du jour ne l'altère. On arrive à ce résultat en agitant la plaque dans de l'eau saturée de sel marin, ou dans une solution d'hyposulfite de soude, et en la lavant ensuite avec de l'eau distillée chaude. Après ce lavage qui exige beaucoup de précautions, l'épreuve est terminée. Il ne reste plus qu'à préserver la plaque de la poussière et des vapeurs qui pourraient ternir l'argent. Le mercure qui dessine les images est en partie décomposé ; il adhère à l'argent, il résiste à l'eau qu'on verse dessus ; mais il ne peut soutenir aucun frottement. Pour conserver les épreuves, il faut les mettre sous verre et les coller ; elles sont alors inaltérables, même au soleil.



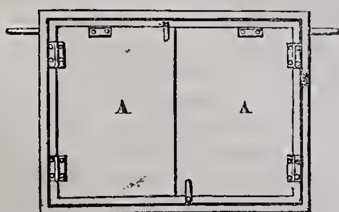
(Daguerréotype. — Fig. 1.)

A Feuille d'argent plaqué fixée sur une planchette au moyen de quatre petites bandes B B B B en argent plaqué, de même épaisseur que la plaque. On fixe ces bandes avec de petits clous ; elles retiennent la plaque par de petites saillies soudées dessus. Leur utilité est de faciliter l'égalisation de la couche d'iode, qui sans elles serait beaucoup plus intense sur les bords de la plaque que dans le centre.

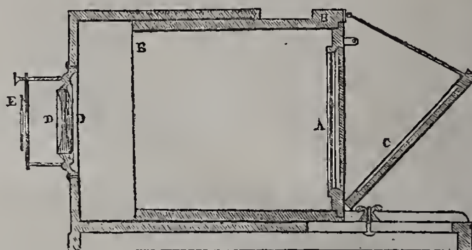


(Fig. 2. — Coupe de la boîte qui sert à fixer la couche d'iode sur la feuille d'argent plaqué.)

A Planchette garnie de la plaque (comme elle est désignée fig. 1). Elle se pose, pour obtenir la couche, sur les goussets B qui sont aux quatre angles de la boîte. — C Couvercle qui, avant que l'on n'opère, ferme parfaitement la partie inférieure de la boîte, et sert à concentrer l'évaporation de l'iode. On l'enlève au moment où l'on place la planchette sur les goussets. — D Capsule dans laquelle on dépose l'iode. — EE Cercle garni de gaze, que l'on pose sur la capsule pour égaliser la vapeur de l'iode et pour empêcher qu'il ne s'en détache des parcelles. — F Couvercle de la boîte, qui doit toujours rester fermée. — GGGG Garniture en bois formant dans l'intérieur une seconde boîte en forme d'entonnoir.

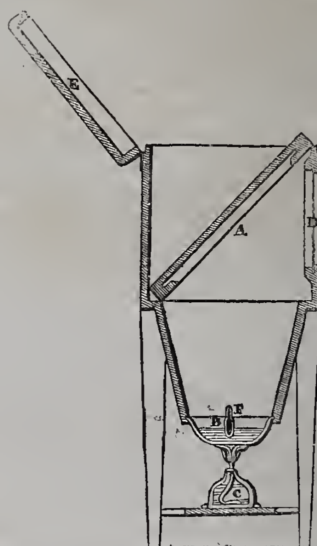


(Fig. 3. — Châssis dans lequel est renfermée la planchette garnie de la plaque, pour la garantir de la lumière, aussitôt qu'elle a reçu la couche d'iode dans la boîte fig. 2. On n'ouvre plus les portes de ce châssis AA de manière à découvrir la planchette qu'après l'avoir mis, à la place de la glace dépolie, dans la chambre noire.)



(Fig. 4. — Chambre noire.)

A Glace dépolie qui reçoit l'image de la nature. On l'avance ou on la recule, avec la double boîte B à laquelle elle est attachée, pour bien mettre au foyer, c'est-à-dire pour obtenir que les objets dont on désire fixer l'image se reproduisent sur la glace avec une grande netteté. Ensuite on remplace la glace par le châssis contenant la plaque fig. 3. — C Miroir qui sert à redresser les objets, et qu'on incline à 45 degrés, tandis que l'on cherche le point de vue. — D Objectif achromatique et périscopique (la partie concave doit être en dehors de la chambre noire). Son diamètre est de 81 millimètres, et son foyer de 38 centimètres. — E Diaphragme placé en avant de l'objectif, à une distance de 68 millimètres.



(Fig. 5. — Appareil dans lequel on enferme la plaque, après l'avoir retirée avec son châssis de la chambre noire, pour la soumettre à l'action de la vapeur mercurielle.)

A La plaque avec la planchette enfermée dans une planche noire à rainures, et posée sur des tasseaux qui la tiennent inclinée à 45 degrés; le métal est placé en dessous. — B Capsule contenant le mercure. — C Lampe à l'esprit-de-vin. — D Glace à travers laquelle on peut voir l'image de la nature apparaître peu à peu sur la plaque à mesure que monte et agit la vapeur mercurielle. — E Couvercle de l'appareil. — Cet appareil est garni intérieurement d'un thermomètre F dont la boule plonge dans le mercure, et d'un robinet par lequel on retire le mercure. Tout l'intérieur de l'appareil doit être en noir verni.

Ajoutons que le moyen de convertir les épreuves du Daguerréotype en planches gravées vient d'être découvert. Ainsi chaque dessin obtenu par les procédés que nous venons d'indiquer pourra être reproduit, comme toute espèce de gravure, à un nombre considérable d'exemplaires.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA LOUTRE.



(La Loutre.)

Les loutres sont au nombre de ces animaux que l'on trouve dans tous les pays, qui s'accommodent de tous les climats : on en rencontre sous l'équateur comme dans le voisinage du cercle polaire. A la vérité, ce n'est pas une seule espèce qui est ainsi répandue dans le monde entier; et les naturalistes en comptent cinq ou six, qui d'ailleurs ne diffèrent entre elles que par des caractères assez peu importants. Mais l'espèce commune, celle qui est le plus anciennement connue, s'étend d'un bout à l'autre de l'Europe; on l'a d'un côté en Suède et en Norwége, de l'autre en Espagne, en Grèce et en Italie.

La loutre était connue des Grecs sous le nom d'*enhydris*, nom qui rappelle ses habitudes aquatiques. C'est aussi à l'occasion des animaux qui vivent dans l'eau qu'Aristote en parle le plus longuement, et tout ce qu'il en dit dans ce passage est fort juste. Mais il en parle encore lorsqu'il traite du genre de nourriture des animaux, et ici il commet une erreur en admettant l'existence d'une deuxième espèce qu'il désigne sous le nom de *latax*, et à laquelle il assigne pour caractère distinctif une taille plus grande, un poil plus dur, et des dents qui tranchent le bois comme le ferait un instrument de fer. Ce dernier trait appartient évidemment au castor, animal avec lequel on a pu fréquemment confondre la loutre; car, quoique Buffon dise le contraire, on les trouve quelquefois l'un et l'autre dans un même canton : ils sont à peu près de même taille, de même couleur, et tous deux ne permettent pas qu'on les examine de près, car ils plongent et disparaissent dès qu'ils aperçoivent un homme.

Pline ne parle qu'en un seul endroit de la loutre, et tout ce qu'il en dit, c'est qu'elle est du même genre que le castor : ce qui est loin d'être juste, car les deux animaux appartiennent non seulement à des familles bien distinctes, mais à des ordres différents, l'un étant un rongeur et l'autre un carnivore.

Elien désigne la loutre sous le nom de *chien de rivière;* d'autres auteurs plus modernes l'ont appelée *chien aquatique*, et cette dénomination, trop vague puisqu'elle n'exprimait pas si l'animal habitait l'eau salée ou l'eau douce, a donné quelquefois lieu de douter s'ils avaient voulu parler de véritables loutres ou de phoques. Ils nous apprennent, par exemple, qu'en certains lieux ces chiens aquatiques étaient dressés à la pêche, et rapportaient docilement à leur maître le poisson qu'ils avaient pris. Or les phoques, que l'on a aussi nommés quelquefois chiens aquatiques, sont des animaux intelligents, qui paraissent susceptibles d'éducation et prennent affection pour ceux qui les élèvent, tandis que, selon plusieurs naturalistes, les loutres auraient été des animaux d'un naturel farouche, incapables de se plier aux volontés de l'homme et de lui rendre aucun service. Voici, par exemple, comment Buffon s'exprime à ce sujet :

« Les loutres que j'ai voulu faire élever, dit-il, cherchaient à mordre même en prenant du lait, et avant que d'être assez fortes pour mâcher le poisson; et loin de s'accoutumer à la vie domestique, elles sont toutes mortes dans le premier âge. »

Buffon, comme on le voit, parlait d'après les essais qu'il avait faits, disons mieux, d'après ceux qu'il avait fait faire; car s'il s'était occupé lui-même de ces expériences au lieu de les confier à un domestique, peut-être fût-il arrivé à un résultat tout différent. Qu'il n'ait pas fait grand fonds sur des récits conçus en termes vagues, surtout quand ils se

reportaient à ces époques où les voyageurs ne croyaient pas nécessaire de faire de distinction entre les faits qu'ils avaient observés eux-mêmes et ceux qu'ils avaient appris par ouï-dire, cela se conçoit aisément, et on ne peut que le louer de cette réserve; mais il y avait d'autres témoignages moins suspects, et qu'il n'aurait peut-être pas dû traiter aussi légèrement. Ainsi, le naturaliste Joniston, qui écrivait en Allemagne vers le milieu du dix-septième siècle, et parlait de ce qui se passait de son temps dans un pays voisin, raconte qu'en plusieurs lieux de la Scandinavie les loutres s'apprivoisaient si bien qu'elles allaient chercher le poisson dans l'eau et l'apportaient à la cuisine. Il ajoute que si de tels pourvoyeurs n'étaient pas très communément employés, cela tenait seulement à ce qu'ils tuaient beaucoup plus de poisson qu'ils n'en apportaient, de sorte que leurs services eussent fini par coûter trop cher. Buffon fait allusion à ce passage; mais il se contente de dire qu'il n'y ajoute pas foi, et ne nomme même pas l'auteur à qui il l'a emprunté.

Nous avons encore d'autres récits plus circonstanciés, et un entre autres que nous avons déjà cité dans ce recueil (1837, p. 40): l'histoire de la loutre de Jean Sobieski, ou plutôt du chevalier Pack, laquelle, sur un ordre de son maître, plongeait dans un vivier pour y prendre le poisson dont il avait besoin. Il est vrai que Pack avait un talent particulier pour apprivoiser les animaux et leur faire faire les choses les plus contraires à leur nature (témoins le lièvre et le corbeau qu'il menait à ses chasses), de sorte que l'on pourrait croire que d'autres personnes n'auraient pas eu le même succès. Mais de nos jours l'évêque Héber a vu de pauvres pêcheurs indiens obtenir le même résultat, qui pour eux n'était plus un simple passe-temps, mais une affaire d'utilité.

« J'arrivai, dit-il dans un passage de ses Mémoires, à un endroit de la rivière où, à ma grande surprise, je vis une rangée de neuf ou dix loutres, toutes grandes et belles, qui étaient attachées chacune à un piquet de bambou planté sur le rivage, au moyen d'une laisse et d'un collier de paille. Quelques unes nageaient aussi loin que cette laisse le leur permettait; d'autres étaient couchées sur la rive, ayant une partie du corps seulement hors de l'eau; d'autres enfin se roulaient au soleil sur le sable en poussant une sorte de petit sifflement assez aigu, mais qui paraissait d'ailleurs être un cri de plaisir. On me dit que dans ce canton beaucoup de pêcheurs avaient ainsi une ou plusieurs loutres qui n'étaient guère moins apprivoisées que des chiens, et qui leur rendaient des services analogues, tantôt poussant dans les filets les bandes de poissons, tantôt saisissant les plus gros avec leurs dents et les rapportant elles-mêmes. »

Héber ne nous dit pas comment s'y prenaient les pêcheurs hindous pour apprivoiser leurs loutres, qui appartiennent à une espèce différente de celle que nous avons en Europe; mais nous pouvons supposer que les moyens auxquels ils avaient recours différaient peu de ceux que nous trouvons consignés dans un Mémoire dont le *Journal étranger* de l'année 1755 a donné l'analyse. L'auteur, M. Jean Lots, professeur de l'université de Lund en Scanie, y décrit les moyens de prendre les loutres vivantes et de les dresser à rapporter le poisson; il s'agit ici de l'espèce commune.

L'auteur commence par dire comment on peut découvrir les lieux que fréquente l'animal; ce qui était d'autant plus nécessaire que la loutre ne sort guère que de nuit, et qu'elle prend soin de bien cacher sa tanière. Elle a cependant une habitude qui la trahit, c'est que, s'il existe dans les environs du trou où elle se retire quelque grande pierre plate, elle ne manque jamais d'y monter et d'y déposer ses ordures, que l'on reconnaît aisément aux arêtes dont elles sont remplies. C'est sur ces pierres que l'on dresse un piége d'une forme particulière, et construit de telle sorte que la loutre peut s'y prendre sans se blesser. Celles que l'on prend jeunes sont beaucoup moins farouches que les vieilles, et on fait sans trop de peine leur éducation en s'y prenant comme nous l'allons dire.

On attache d'abord l'animal avec soin, de manière à ce qu'il ne puisse s'étrangler en se débattant, et on le nourrit pendant quelque temps avec du poisson et de l'eau. Ensuite on mêle dans cette eau du lait, de la soupe, des choux et des herbes, dont on augmente graduellement la proportion; et dès qu'on s'aperçoit qu'il s'habitue à ce régime, on lui retranche presque entièrement le poisson. A la fin on ne lui donne plus guère que du pain.

Dès qu'on en est venu là, il ne faut plus permettre qu'il mange de poissons entiers, ni même les intestins des poissons qu'on apprête à la cuisine, mais seulement les têtes. On le dresse ensuite à rapporter comme on ferait pour un chien. Lorsqu'il rapporte bien, on le mène sur le bord d'un ruisseau clair, on lui jette du poisson qu'il a bientôt atteint et qu'on lui fait rapporter; on lui donne la tête pour récompense. Un paysan de la Scanie, qui avait dressé une loutre à ce service, prenait journellement autant de poisson qu'il lui en fallait pour nourrir sa famille.

Les pêcheurs de nos pays ne s'occupent guère d'apprivoiser les loutres, et regardent cet animal comme leur devant être toujours beaucoup plus nuisible qu'utile. Il suffit, en effet, d'un petit nombre de loutres pour détruire toute une pêcherie; car chacune dévore journellement un grand nombre de poissons, en tue beaucoup plus encore, et inquiète tellement les autres qu'elle entrave leur propagation.

A voir une loutre à terre, on ne se figurerait jamais qu'un animal aussi pesamment construit, et dont les mouvements sont aussi gauches, pût montrer au sein des eaux autant d'agilité. La brièveté de ses jambes, loin de lui être un obstacle, devient alors un avantage. Ses pieds palmés sont pour elle de fortes rames; sa queue aplatie horizontalement lui sert de gouvernail, et lui permet de plonger et de revenir à volonté à la superficie. Elle reste quelquefois très long-temps submergée; très long-temps en comparaison des autres mammifères, car il ne faut pas croire qu'elle puisse se passer d'air, et si quelques racines l'empêchent de remonter à la surface pour respirer, elle périt bientôt; c'est ainsi qu'on en trouve parfois de noyées dans des nasses où elles se sont engagées à la suite du poisson.

La loutre ne chasse guère que de nuit. Le jour elle reste enfermée dans sa tanière, où elle apporte souvent une partie de son butin; aussi sa demeure est-elle infectée de la mauvaise odeur des débris de poissons qu'elle y laisse, odeur qui la fait souvent découvrir.

La loutre, comme tous les mammifères qui fréquentent les eaux l'hiver et l'été, est pourvue d'une bonne fourrure composée de deux sortes de poils : les uns, longs, fermes et élastiques, qu'on nomme poils soyeux ; les autres, plus fins, plus doux, et qui semblent être plus courts parce qu'ils sont repliés sur eux-mêmes et comme crépus. Les poils de cette dernière sorte, très abondants chez la loutre, recouvrent sa peau d'une couche épaisse et serrée : ils ne se montrent guère au dehors, étant recouverts presque partout par les poils soyeux, dont la couleur détermine ainsi celle des diverses parties de la robe de l'animal, brunâtre sur toutes les parties supérieures, blanchâtre sur les parties inférieures et à la face interne des membres.

Les poils soyeux sont rudes et grossiers, et on les enlève toujours quand on emploie la peau de loutre, soit pour garnir des vêtements, soit pour des coiffures. La couche de poils laineux se montre alors avec son aspect satiné.

Le nombre de peaux de loutres que l'on emploie en France est beaucoup plus considérable que celui que fournit notre pays; et l'on en fait venir une grande quantité de l'Amérique du Nord, où ces animaux ont encore de vastes pays dont l'homme ne les a pas dépossédés.

Au Canada et dans quelques parties du nord des Etats-

Unis, il y a des gens qui se livrent avec assez de profit à cette chasse, et qui ont eu occasion de bien observer les habitudes de l'animal. Comme le froid, dans ce pays, dure plus long-temps que dans le nôtre, la loutre se trouverait exposée à de longs jeûnes quand les rivières sont une fois prises de la glace; mais la plupart de ces rivières ont des lieux dans lesquels le cours d'eau est trop rapide pour que la surface puisse jamais se prendre. Ces lieux et les environs des cascades sont le rendez-vous des loutres pendant la rude saison, et elles y viennent souvent de fort loin en voyageant sur la neige. Si dans ce trajet elles sont surprises par un chasseur, elles se jettent sur le ventre, s'enfoncent presque sous la neige, et s'avancent ainsi dans un espace de plusieurs mètres, puis recommencent à courir dans une autre direction, et répètent ces mouvements avec tant de rapidité que l'œil du chasseur les perd quelquefois. Cette singulière allure ne les empêche pas, d'ailleurs, d'avancer beaucoup, et on a quelquefois peine à les atteindre. La loutre ainsi poursuivie revient quelquefois sur elle-même comme fait le lièvre, et pour faire mieux perdre sa trace il lui arrive de plonger sous la neige, comme la taupe le fait sous la terre. Enfin, quand elle est au bout de ses ruses, elle fait face courageusement et se défend avec vigueur.

Toutes les loutres, de quelque pays qu'elles proviennent, ont à peu près le même port; la vignette placée en tête de notre article peut en donner une idée. Leur corps est très allongé et leurs jambes sont fort courtes. Leur tête est aplatie; leur museau, fort large, est garni de chaque côté de moustaches dont les poils, gros et roides, ont quelquefois jusqu'à trois pouces de long. Ces moustaches, qui sont très développées chez les animaux qui courent de nuit, et en particulier chez notre chat domestique, les avertissent, quand l'obscurité est complète, de l'approche d'un corps contre lequel ils seraient allés se heurter la tête.

La loutre appartient à ce petit groupe de carnassiers que quelques naturalistes ont désigné sous le nom de *carnassiers vermiformes*, parce que l'allongement de leur corps et le raccourcissement de leurs membres leur donne, quand ils sont en mouvement, une allure assez semblable à celle de certaines chenilles. Ces carnassiers vermiformes, quoique en général de petite taille, sont les plus sanguinaires de tous les animaux qui se nourrissent de chair, et ceux qui, toute proportion gardée, sont le plus puissamment armés. La loutre occupe d'ailleurs dans ce groupe le dernier rang; et tandis que d'autres ne peuvent évidemment se nourrir que de proie vivante, la loutre, d'après la forme de quelques unes de ses dents, peut broyer des substances végétales, et il est probable qu'au besoin elle mange des racines féculentes, des bourgeons, et même des herbes. Ses dents, quoique moins formidables que celles des martes et des putois, sont encore des armes dont l'animal se sert avec avantage contre les chiens; et comme il a les muscles de la mâchoire très forts, il peut d'une morsure briser la jambe d'un chien.

RICOU.

(V. Lebreton, 1838, p. 173.)

La poésie n'a jamais été le privilége exclusif des esprits cultivés, et, bien avant Horace, on avait dit que certains hommes naissaient poëtes. Cet ensemble de traditions humaines que l'on a appelé *science* n'est point, en effet, nécessaire pour apercevoir les rapports cachés qui existent entre notre individualité et le monde; toute âme douée d'une sensibilité délicate et d'une pénétration vigoureuse peut les deviner. Or toute la poésie est là; car la poésie n'est que le sentiment intime des choses.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, à toutes les époques, des poëtes se sont révélés dans les classes les plus abaissées et les plus ignorantes. Seulement, il est curieux de voir jusqu'à quel point l'inspiration de chacun d'eux a conservé les marques de son origine, et de quelle manière elle a brisé les obstacles qui la garrottaient. Nous avons eu déjà occasion de nous livrer à cet examen à propos de plusieurs poëtes populaires de notre temps. Nous continuerons cette espèce de galerie par l'un des moins connus sans doute et des plus dignes de l'être, Guillaume Ricou.

« Ricou, dit l'auteur des *Derniers Bretons*, est un paysan du Finistère devenu poëte sans études premières, et, ce qui est plus étonnant, poëte moraliste. Rien dans sa vie, pourtant, n'a aidé à sa vocation. Ses parents, qui étaient de pauvres laboureurs, lui mirent la pioche à la main dès qu'il put la manier, et depuis il n'a point cessé de se livrer aux plus rudes travaux de la campagne. Pauvre, même pour un pays où les plus riches n'ont que le nécessaire, Ricou a élevé, à grandes sueurs de son corps et à grands tourments de son âme, une nombreuse famille qui commence à l'aider maintenant qu'il se fait vieux. C'est au milieu de toutes ces circonstances défavorables que son talent est né. Une traduction française des Fables d'Esope lui étant un jour tombée entre les mains, il fut saisi à cette lecture. Il y avait dans cette forme, à la fois philosophique et naïve, quelque chose qui convenait singulièrement à l'esprit perspicace de Ricou, à ses dispositions sourdement frondeuses, et à son langage sentencieux comme celui de tous nos paysans. Il songea aussitôt à faire des Fables bretonnes; mais, obligé de consacrer son temps au travail de la terre, il ne pouvait écrire que le soir. Quand l'inspiration venait le chercher jusqu'aux champs, il la renvoyait à la maison, lui donnant rendez-vous après souper. C'était alors seulement, au bruit du rouet de sa femme, parmi les chants et les ris de ses garçons lutinant les jeunes filles rassemblées pour la veillée, que Ricou, retiré à l'écart, composait ses fables. Ce furent d'abord d'informes récits, sans liaison et sans suite, dans lesquels les vers tombaient lourdement l'un sur l'autre dépourvus de mesure. Mais, avec la patience d'un prisonnier, Ricou revint sur ses ébauches grossières jusqu'à en user les aspérités. A la longue, chacune d'elles prit une forme mieux arrêtée : le vers, solidement enchâssé dans le récit, chatoya comme un diamant bien taillé; tout s'anima, tout se teignit d'un coloris poétique. Dès lors Ricou, devenu plus hardi, suivit de moins près son modèle; il sentit que son esprit marchait seul, et qu'il était temps de le laisser aller. Mais cette longue éducation de son intelligence, faite sans secours et par la seule puissance de sa volonté, avait duré vingt ans : Ricou était déjà vieux. »

En 1828, un imprimeur de Morlaix fit paraître les Fables de Ricou. Ce sont des imitations fort éloignées de l'original, comme celles de La Fontaine; le plus souvent même les moralités appartiennent à l'auteur breton. Mais lors même qu'il adopte la conclusion ésopique, il se l'approprie par la forme et la couleur. Ainsi, après la fable du Loup et du Chien, il dit :

« Mieux vaut une pauvre petite chaumière sans couver-
» ture, mieux vaut le pain noir de la campagne, que les
» mets délicats mangés dans les châteaux. Car là il faut ap-
» prendre à vivre en peur et en doutance de toute chose;
» là, plus de liberté; là, il faut dissimuler les injures que
» l'on reçoit. »

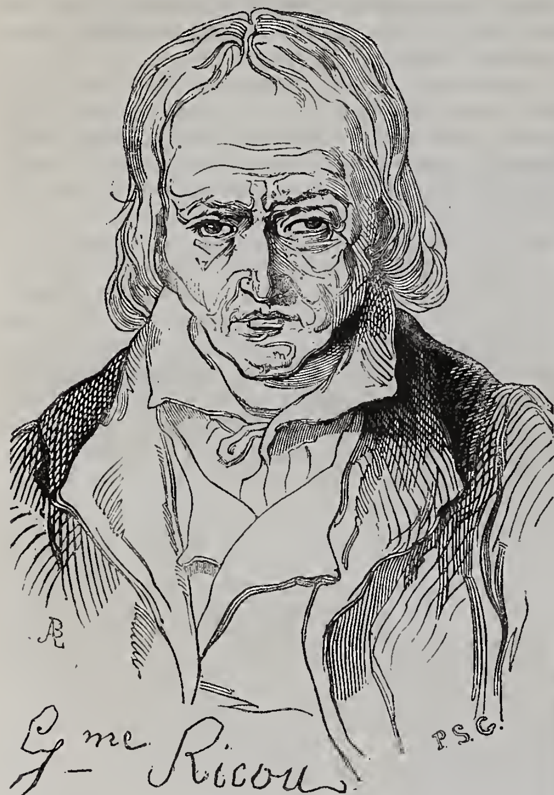
Ailleurs il raconte le duel du Rat et de la Grenouille, interrompu par un Milan qui mange les deux combattants, et ajoute :

« Réfléchissez avant de vous engager dans un procès,
» comme font beaucoup de gens, si vous ne voulez avoir le
» cœur marri.

» Le Milan, c'est la Justice. »

La fable suivante donnera, du reste, idée du genre de talent de ce Montaigne en sabots, qui a habillé la morale grecque à la mode de sa paroisse. On y trouvera tout ce

qui distingue Ricou, sauf toutefois cette énergie un peu amère et cette formulation serrée du vers breton, qu'il nous est impossible de faire passer dans une traduction.



Grande assemblée des Rats.

« Un jour, les Rats étaient assemblés pour chercher le moyen de se délivrer d'un Chat. Beaucoup donnaient leurs opinions et trouvaient des expédients; mais enfin un vénérable Rat se leva de dessus son siége, et commença avec une éloquence fleurie et préparée :

» — Messieurs, compagnons que je porte tous dans mon cœur, je crois avoir enfin trouvé le secret de nous préserver de notre cruel ennemi. Je l'ai trouvé, ce secret, après de longues recherches, et je veux vous le faire connaître : il faut attacher une clochette au cou du Chat, afin que l'entendant venir nous puissions nous sauver.

» L'avis fut trouvé excellent; cependant un rat d'humeur difficile demanda la parole :

» — Messieurs, dit-il, j'avoue que, dans les affaires qui concernent l'État, tout avis donné avec sagesse doit être bien reçu de ceux qui gouvernent; mais avant de recueillir les voix, examinez d'abord si celui qu'on propose est exécutable. Je rends toute justice au moyen indiqué par l'honorable préopinant; mais qui sera assez hardi, assez grand pour attacher la clochette au cou du Chat? Quant à moi, qui cependant ai servi avec quelque distinction, j'avoue que je n'oserais hasarder une telle entreprise.

» Ayant ainsi parlé, il s'assit.

» Alors, dans l'assemblée, chacun commença à s'excuser; personne ne voulait attacher le grelot; et l'on se sépara sans avoir rien décidé.

» On trouve assez souvent des gens prêts à nous conseiller. Avec moins que rien, ils viennent à bout de tout; ils trouvent le nœud des affaires les plus difficiles, et indiqueraient à un mendiant le sûr moyen de devenir millionnaire... surtout quand ils ont le ventre tourné vers une bonne table, et les pieds bien étalés au feu. »

Ricou a composé, outre ses Fables, des Chansons, des Epigrammes, des Satires, que l'on répète dans le pays. Aussi cet homme vieux et pauvre inspire-t-il un respect craintif. La poésie l'a investi d'une sorte d'autorité publique : c'est lui qui dénonce les crimes, flétrit les injustices, et tire de chaque fait les leçons populaires; sa muse représente à la fois le chœur antique et la presse moderne.

Nous avons eu sous les yeux un poëme dans lequel, après avoir raconté les malheurs qui avaient frappé, dans le pays, les méchants, les débauchés ou les iniques, il finissait par de hauts enseignements donnés à tous.

« Ces gens s'étaient dit : Il n'y a point de Dieu. Religion, instinct de l'âme, expérience des sages; ils avaient tout mis sous leurs pieds.

» Ils avaient perdu l'intelligence, et ne comprenaient plus que le vol, le sacrifice des petits aux grands, la discorde et le meurtre.

» Mais ils ont servi d'exemple : ils ont appris à tous ceux qui *peuvent* qu'il faut avant tout être doux, honnête, juste; avoir les craintes du cœur, et marcher sous la loi.

» Le grand ancien des Ecritures avait bien dit : Malheur à celui qui dévore mon peuple comme un froment pur! car je lui demanderai compte sans qu'il soit prévenu.

» Notre paroisse de Plestin a son patron; c'est Efflam, l'ennemi des brigands, dit la tradition : il viendra, le saint et le glorieux, il viendra quand il faudra nettoyer l'aire humaine; il vous balaiera tous et vous vannera comme de la poussière! »

Ricou avait d'autres projets : il eût voulu préparer ses compatriotes à la civilisation nouvelle qui approche, la leur faire voir sous son vrai jour, leur chanter l'alliance du progrès et des vieilles croyances; mais les moyens lui ont manqué. « Je suis pauvre, nous disait-il dans une lettre » écrite à Tresnel le 10 août 1838, chargé de famille, avancé » en âge, et je ne puis rien faire à mes propres frais. Si le » gouvernement ou le roi voulait me donner quelque en- » couragement, suivant la mode d'aujourd'hui, je serais » content d'employer ce qui me reste de jours au profit de » mes frères. Sans cela, *je sortirai nu de ce monde comme » j'y suis entré.* »

La prière de Ricou sera-t-elle entendue? Qui sait! il suffit quelquefois de montrer aux puissants le bien qu'ils pourraient faire; et pour rendre heureux le vieux poëte il faudrait si peu de chose!

LE JURA

On reproche souvent aux Français trop de vanité nationale. Cette accusation est au moins injuste en ce qui concerne les beautés de la nature : nous les admirons beaucoup plus dans les pays étrangers que dans la France. Nos paysages du Jura sont un exemple de cette sorte d'ingratitude. S'ils étaient au-delà des frontières, s'ils appartenaient à la Suisse ou à la Prusse, nul doute qu'ils ne fussent plus explorés et plus célèbres. On irait visiter le Jura pour lui-même, on se le proposerait pour but de voyage, tandis que presque tous les touristes français ne font que le traverser en toute hâte pour se rendre en Suisse, jetant à peine un coup d'œil impatient sur quelques uns de ses sites admirables qui côtoient les grandes routes. S'il arrivait jamais que la Suisse fût incorporée au territoire français, j'imagine qu'aussitôt elle perdrait beaucoup de son attrait, et qu'à son tour elle pourrait bien

ne plus servir que de passage pour le Tyrol ou pour la Savoie.

C'est cependant un spectacle bien digne de curiosité et d'enthousiasme que la chaîne du Jura, particulièrement dans le département auquel elle a donné son nom. A chaque pas les contrastes les plus saisissants y émeuvent le voyageur. On ne saurait trouver, dans un espace moins étendu, un sol plus varié, des produits de nature plus différents, des hommes de mœurs et de caractères plus opposés. Le département se divise en quatre zones bien distinctes; les hautes montagnes, les basses montagnes, les vignobles et les plaines. Les hautes montagnes ont une majesté qui élève l'âme et la charme en même temps : si la neige couvre leurs sommets, si les nuages et les brouillards les enveloppent souvent d'un triste voile, des bois résineux gigantesques, de frais pâturages, des plantes parfumées décorent leurs flancs. Les basses montagnes échappent aux frimas, se dorent au soleil, et offrent au travail de l'homme une terre plus chaude, plus fertile. Les coteaux du vignoble sont couverts de vergers, de jardins, de villages dont l'élégance annonce l'activité et la richesse. La plaine enfin, belle et féconde, abonde en céréales et en fruits exquis. Ce sont quatre pays alliés dont l'industrie et les besoins sont si variés, que les échanges habituels et nécessaires suffiraient seuls à y entretenir l'aisance et l'amour du travail. Les beautés de détail qui naissent de ces mouvements extraordinaires du sol ne peuvent manquer d'être remarquables. Des rochers d'une dimension colossale, d'un aspect sauvage, surplombent au fond des plaines : on gravit leurs sentiers arides pour découvrir des horizons immenses, pour visiter les ruines féodales, les vieux châteaux qui réveillent tant de souvenirs; on pénètre dans leurs grottes profondes pour y admirer des merveilles naturelles, les pétrifications les plus étranges. Les plus vastes grottes sont celles de Loisia, dont l'ouverture principale figure une porte cintrée de 20 pieds d'élévation, et dont la voûte se prolonge à 552 pieds : on visite aussi les grottes de la vallée de Bienne, de Saint-Romain, de Baune, de Revigny, de la Tour-du-Meix, de la Franée, de Chambly, de Balerue, celle de la *Grand' Cave* sur le territoire de Clairvaux; on pourrait en nommer vingt autres. Vingt-cinq lacs sont dispersés dans le département : le plus grand est le lac des Rousses : les lac de Belle-Fontaine, de Viry, de l'Abbaye, des Rouges Truites, de Foncine, du Fort-de-Plane, d'Antre, de Combe-du-Lac, de Bonlieu, d'Islay, sont entourés de paysages délicieux. Les vallées et les vals ont une physionomie fraîche et riante qui est due surtout à un grand luxe de végétation : les rivières qui les arrosent se ramifient en mille courants, leurs noms sont quelquefois en harmonie avec la poésie des lieux qu'elles embellissent : par exemple, la Valserine, la Serpentine, la Sirène, la Furieuse, l'Angelon, la Glantine. Chacun des quatre arrondissements du Jura a ses attraits. Dans celui de Dôle, qui est le plus connu des voyageurs, le canton de Chaumergy se fait remarquer par ses nappes d'eau, ses forêts, ses bocages fleuris. L'arrondissement de Poligny est le plus varié : il est tout à la fois



(Le Pont de Maison-Neuve, dans le Jura.)

agricole, industriel et forestier. L'arrondissement de Saint-Claude est excessivement accidenté; on y trouve des montagnes hautes et ardues, des vallons profonds, des pentes roides, au pied des escarpements les plus dangereux des plateaux couverts de hêtres, de sapins, de riches pâturages, des torrents creusant de tous côtés leur lit rocailleux : le ravissant vallon de Morez en fait partie. Enfin l'arrondissement de Lons-le-Saulnier est aussi un pays montueux, irrégulier, et remarquable par de nombreuses collines presque exclusivement plantées de vignes : parmi ses cantons, on ne peut oublier celui de Bletterand, le plus beau et le plus riche de tout le département, et celui de Conliége, où sont réunis beaucoup de monuments historiques et plusieurs forteresses du moyen âge. Ce ne sont là que des indications bien rapides et bien superficielles; nous aurions voulu éveiller l'attention de quelques voyageurs trop enclins à dédaigner ce qui n'est pas lointain et étranger, inviter quelques peintres, quelques écrivains à faire une halte dans le Jura avant de s'élancer sur les routes battues de l'Oberland. Dans l'état actuel, nous ne connaissons qu'un très petit nombre de dessins où l'on puisse prendre une idée du Jura, et nous ne voyons à recommander spécialement que deux ouvrages descriptifs : la *Statistique générale du Jura*, publiée en 1838, par M. Z. Pyot : travail d'un grand mérite et très intéressant malgré son titre; et le *Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura*, par Lequinio, livre fort original publié en 1800; l'auteur l'a dédié au tonnerre !

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

LA GUYANE FRANÇAISE.

(Fin. — Voy. p. 338.)

Topographie.— La Guyane française est une portion de cette vaste contrée de l'Amérique méridionale qui s'étend entre l'Orénoque et la rivière des Amazones. Comprise entre les 2° et 6° de lat. N., et entre les 52° et 57° de long. O. de Paris, elle est bornée, au nord-est, par l'océan Atlantique ; au nord-ouest et à l'ouest, par le cours du Maroni, qui la sépare de la Guyane hollandaise, et par les pays intérieurs, encore peu connus, situés au-delà du Rio-Branco; et enfin, au sud, par l'ancienne Guyane portugaise, qui appartient aujourd'hui à l'empire du Brésil.

La longueur du littoral de la Guyane française, depuis le Maroni jusqu'à la rivière Vincent-Pinson, est de 125 lieues communes, sur une profondeur qui, poussée jusqu'au Rio-Branco, ne serait pas moindre de 300 lieues, et donnerait alors une superficie triangulaire de plus de 18 000 carrés.

On évalue approximativement la distance de Cayenne à Brest, à 1 320 lieues marines de 20 au degré. La traversée de France à Cayenne est de trente-trois jours, en calculant sur une marche moyenne de 40 lieues par jour : elle est un peu plus longue pour revenir de Cayenne en France.

Indépendamment de l'île de Cayenne, qui a 12 lieues de tour, il y a sur les côtes de la Guyane française plusieurs îles et îlots : — le *Grand-Connétable*, rocher d'environ 35 mètres de hauteur, de la forme d'un cône tronqué; — le *Petit-Connétable ;* — les îles *de Remire*, appelées les *Deux-Filles*, la *Mère*, le *Père*, et le *Malingre;*— plus loin l'*Enfant-Perdu*, rocher bas, d'environ deux encâblures de tour; — les îles *du Salut* (appelées autrefois îles *au Diable*) : elles sont au nombre de trois, l'île *Royale* où l'on déporte les lépreux de la colonie; l'île *Marchande* et l'île *au Diable ;* — enfin l'île *Maraca*, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Carapapouri ou de Vincent-Pinson. Cette dernière île est grande et fertile.

On distingue les terres de la Guyane française, en *terres hautes* et en *terres basses*. Les terres hautes sont en général composées d'une espèce d'argile, plus ou moins mélangée de sable granitique, de tuf et de parties ferrugineuses. Les terres basses, en partie composées d'une zone de terres alluvionnaires couvertes de mangliers ou de palétuviers, sont très fertiles, lorsqu'elles sont desséchées.

Les forêts de la Guyane commencent à 15 ou 20 lieues des côtes, et se prolongent, dans l'intérieur du continent, jusqu'à des profondeurs inconnues. Celles qui couvrent les terres hautes produisent toutes les espèces de bois dur, tandis que les terres basses ne donnent que des bois mous. Dans ces forêts, où la nature déploie un luxe étonnant de végétation, les arbres ne sont point groupés par familles, mais éparpillés confusément, soit sur les terrains marécageux, soit sur les flancs ou au sommet des montagnes : le nombre des espèces est considérable.

Peu de pays sont plus sillonnés de cours d'eau que la Guyane française. On y compte vingt-deux fleuves ou rivières qui débouchent dans la mer, et dont les nombreux affluents traversent le pays dans toutes les directions. On y trouve aussi beaucoup de *criques*, petits embranchements de rivières creusés par les torrents de pluies dans les parties les plus déclives du terrain, qui sont alimentés par les eaux de la marée montante, et qui restent presque tous à sec à la marée basse. Enfin il existe un certain nombre de canaux naturels que remplissent les pluies. Le transport des denrées de la colonie se fait presque exclusivement par eau.

Les deux principaux fleuves de la Guyane française sont, à l'ouest de Cayenne, le Maroni, et à l'est l'Oyapock.

Les vastes marais que forment les pluies diluviales et les débordements des fleuves sont couverts de forêts : ceux qui sont le plus profondément inondés sont nommés *Piripris* ou *Pripris :* les autres, qui ont été desséchés et convertis en prairies, sont nommés *Pinotières* parce que les palmiers-pinots y sont les arbres les plus communs.

On compte une dizaine de lacs à la Guyane française. Une seule rade offre un asyle sûr aux bâtiments : elle est située à l'embouchure de la rivière de Cayenne : elle peut contenir plus de soixante navires de commerce.

Il n'y a qu'une seule ville à la Guyane française, celle de *Cayenne*, et trois bourgs, ceux d'*Approuague*, de *Kouron* et de *Sinnamary*.

Population. — Cayenne s'élève sur la rive droite du fleuve de Cayenne, à la pointe occidentale de l'île du même nom. Elle se compose d'environ 500 maisons en bois. Au 1er janvier 1837, la population de la ville s'élevait à 5 220 âmes.

Au 1er janvier 1837, la population totale de la Guyane française s'élevait à 23 361 individus, dont 6 656 libres et 16 705 esclaves. Le nombre des blancs entrait pour environ 1 100 dans celui de la population libre. Les préjugés des castes sont moins prononcés encore à la Guyane française que dans les Antilles. Deux hommes de couleur ont été élus membres du conseil colonial par des arrondissements électoraux composés, en majorité, d'électeurs blancs; et sur vingt-huit mariages contractés en 1836, dans la classe de couleur libre, il y en a eu trois entre blancs et femmes de couleur.

Il existe sur le territoire de la Guyane française quelques tribus d'Indiens aborigènes qui forment une portion tout-à-fait distincte et séparée de la population coloniale. Ils reconnaissent les Français comme possesseurs de la contrée; mais ils vivent d'ailleurs dans une complète indépendance du gouvernement local. Leurs mœurs sont paisibles; ils subsistent de chasse et de pêche, et n'ont pas en général de résidence fixe. Les principales tribus auxquelles ils appartiennent sont celles des *Approuagues*, des *Galibis*, des *Emerillons*, des *Oyampis*, etc. On évalue à environ 700 le nombre des Indiens répandus autour de nos établissements.

Esclaves. — Le régime des esclaves est généralement doux. Le travail se faisant à la tâche sur presque toutes les habitations, un bon noir peut avoir terminé son travail

vers deux heures de l'après-midi. Le reste de la journée lui appartient; et ce temps peut, de même que les dimanches et jours fériés, être à son gré employé par lui, soit à la pêche, soit à la culture des vivres, soit à d'autres occupations profitables à son bien-être.

Le nombre des affranchissements prononcés à la Guyane française, depuis la fin de l'année 1830 jusqu'au 1er décembre 1837, s'est élevé à 1 440.

Gouvernement. — Le conseil colonial se compose de seize membres, élus pour cinq ans par les colléges électoraux de la colonie. On est éligible à l'âge de trente ans, lorsqu'on paye dans la colonie 400 francs de contributions directes. En 1836, le nombre des éligibles s'élevait à 126, dont 15 appartenant à l'ancienne classe de couleur libre.

Température.— La chaleur est généralement forte et pénible surtout pendant la saison qu'on appelle l'hivernage, parce qu'alors l'effet de la température se combine avec l'influence débilitante de l'humidité, et avec l'absence des brises de mer qui rafraîchissent l'atmosphère pendant le reste de l'année. Cependant il paraît que l'on a beaucoup exagéré l'insalubrité du climat. Il suffit, aux Européens récemment débarqués, pour se soustraire aux influences fâcheuses de la chaleur humide du climat, d'éviter tout excès, de ne point s'exposer aux rayons du soleil, et de s'éloigner, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, des lieux situés sous le vent des plaines marécageuses.

La saison pluvieuse dure de huit à neuf mois; elle commence en novembre ou décembre, et se termine ordinairement vers la fin de juin. Les pluies sont quelquefois interrompues par trois ou quatre semaines de beau temps, qui arrivent en général vers le mois de mars, et que l'on nomme, pour cette raison, l'*été de mars*, ou la *petite sécheresse*. La saison sèche commence en juin ou juillet, et se prolonge jusqu'en novembre ou décembre.

Les ouragans, ces fléaux qui désolent les Antilles, sont inconnus à la Guyane française. Depuis cinquante ans, on n'y a éprouvé que deux tremblements de terre assez faibles, l'un en 1794, l'autre en 1821. Les *raz de marée* ne se font guère sentir qu'en novembre ou décembre, et sont beaucoup moins dangereux qu'aux Antilles.

Agriculture. — L'agriculture est loin d'être aussi développée à la Guyane française que le feraient présumer la richesse du sol, son étendue, et l'ancienneté de la colonisation. Pendant long-temps les habitants se sont bornés à cultiver les terres hautes; ils y ont successivement planté le caféier, le roconyer, le cotonnier, les arbres à épices, et principalement le giroflier. L'exploitation des terres basses ou terres alluvionnaires fut totalement négligée jusqu'à l'administration de M. Malouet, qui fit sentir aux colons les avantages de la culture de la canne à sucre, à laquelle ces terres sont éminemment propres. Les troubles qui suivirent l'émancipation des esclaves, l'occupation de la colonie par les Portugais, de 1809 à 1817, la faiblesse de la population agricole, l'insuffisance des capitaux ont été les principales causes du peu de progrès de l'agriculture. C'est de 1716 à 1721 que le caféier a été naturalisé à la Guyane française. La culture du rocouyer, dont la graine sert à teindre en rouge et en jaune, est très ancienne dans la colonie. Le giroflier a été apporté de l'Inde à Cayenne en 1777. Le cacao commença à être cultivé vers 1728. La naturalisation du muscadier à la Guyane ne date que de 1795. La vanille croît naturellement dans les forêts. On n'a point réussi dans la culture du tabac et de l'indigo. Le poivre est d'excellente qualité, mais paraît exiger des travaux trop coûteux.

Industrie.— L'industrie n'est pas dans un état plus florissant. Les seules fabriques existant à la Guyane sont des briqueteries qui emploient 106 noirs esclaves. La plupart des constructions du pays étant en bois, la profession de charpentier est la seule qui offre quelque degré de perfectionnement. Après elle viennent celles du menuisier, du maçon, du forgeron, du ferblantier et du peintre en bâtiments. Le prix de la journée d'un artisan laborieux varie depuis 3 francs jusqu'à 6 francs.

Les côtes et les rivières de la Guyane française sont très poissonneuses. Aussi la pêche est-elle une grande ressource pour les habitants de la colonie, et surtout pour les esclaves. On a calculé que la quantité de poisson annuellement consommée s'élevait à plus d'un million de kilogrammes, évalués à environ un million de francs. Dans divers lacs, situés vers la limite méridionale de la Guyane française, on trouve en abondance une espèce de phoque appelé *lamantin*, dont la chair offre une nourriture saine et savoureuse. Depuis quelque temps, les habitants de la colonie se livrent à la pêche de ce poisson. Des essais pour la salaison et la conservation du lamentin sont faits en ce moment; ils sont encouragés dans la colonie par l'allocation d'une prime.

En 1836, les importations dans la colonie ont été évaluées à 3 262 519 francs, et les exportations de la colonie à 3 552 475 francs.

Établissements d'utilité publique. — Il n'existe à la Guyane française que deux établissements d'instruction publique : l'un pour les garçons, dirigé par les instituteurs laïques; l'autre pour les filles, dirigé par des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Une léproserie où l'on comptait 117 lépreux au 31 décembre 1836 est établie dans l'une des îles du Salut. Il y a à Cayenne une imprimerie entretenue aux frais de la colonie : on y imprime la *Feuille de la Guyane Française;* l'*Almanach de la Guyane Française*, et le *Bulletin officiel de la Guyane Française.*

SINGULIÈRE LEÇON DE MORALE

DONNÉE PAR LE SULTAN MAHMOUD A UN DE SES PACHAS.

Tahir-Pacha, l'amiral qui commandait la flotte du Grand-Seigneur à Navarin, est connu dans tout l'Orient pour sa cruauté. Malheur à celui qui allume sa colère ! Tahir-Pacha ne le massacrera pas de sa propre main depuis que Mahmoud a enlevé aux grands le droit de vie et de mort sur leurs inférieurs; mais, profitant de la faculté d'infliger la bastonnade pour éluder la nouvelle loi, Tahir-Pacha le fera mourir sous le bâton. L'anecdote qui suit, empruntée à l'ouvrage de M. Slade, fera connaître en même temps le caractère du sultan Mahmoud et celui de Tahir, qui cependant a vécu en Europe, et qui se fait honneur de parler l'italien et de suivre les usages du monde civilisé. On y trouvera aussi une peinture fidèle des mœurs politiques en Turquie.

En 1835, un marin ayant commis une faute de peu d'importance, Tahir-Pacha donna l'ordre de lui administrer cinq cents coups de bâton sur le ventre. Comme on le pense, il n'en fallut pas tant pour arracher le dernier soupir à ce malheureux; au centième coup il avait cessé de vivre. Cet acte de barbarie fit scandale, et le bruit en parvint jusqu'aux oreilles du Grand-Seigneur, qui en manifesta son mécontentement. Le lendemain, Tahir-Pacha reçut l'invitation de se rendre au sérail de Beyler-Bey, sur la rive asiatique du Bosphore.

Contre son attente, Mahmoud le reçut gracieusement, et l'engagea à prendre quelques gâteaux sucrés que des esclaves noirs avaient apportés à dessein. En signe de remerciement et à la façon orientale, Tahir s'inclina respectueusement jusqu'à terre et porta un gâteau à sa bouche, bien qu'il craignît un peu que l'honneur qui lui était fait par Sa Hautesse ne cachât quelque dérision.

— Mange, mange, dit l'hôte impérial en voyant le pacha suspendre son attaque sur le plateau; mange, ces sucreries te feront du bien.

Tahir-Pacha n'avait pas faim, mais s'inclinant de nou-

veau avec humilité, il mangea encore, aspirant au moment de cesser.

— Continue, reprit le sultan ; j'insiste pour que tu manges tous ces gâteaux.

Alors Tahir pâlit ; il vit dans ce procédé de son maître plus qu'une simple plaisanterie, et crut sentir sous le sucre un arrière-goût de poison. Cependant il se remit à la besogne, et s'arrêta seulement lorsqu'il fut près d'étouffer.

— Le vicaire du prophète, sur lequel Allah daigne sourire, peut, dit-il, faire de moi ce qu'il voudra, mais il m'est impossible de manger davantage ; qu'il prenne ma tête, mais ma gorge ne saurait avaler une seule bouchée de plus.

Alors Mahmoud en eut pitié, et lui dit : — Comment as-tu cru que les gens pussent *manger* * cinq cents coups de bâton, quand tu es incapable, toi, de manger cinquante gâteaux ?

Après cette remontrance métaphorique, vous croyez peut-être que Tahir-Pacha a renoncé à ses habitudes de violence et de brutalité. Pas du tout, il a continué à être toujours aussi cruellement inhumain ; seulement il s'est appliqué à mieux cacher son despotisme et à éviter l'œil du maître. Toutes les fois que, dans leurs abus de pouvoir, les pachas turcs en sont quittes pour la peur, se bornant à changer leur tactique, ils recommencent de plus belle.



Courriers et porteurs de lettres dans l'Inde. — Trois castes sont en possession du droit de fournir des courriers et porteurs de lettres : ce sont les *Télingas*, les *Vellâger*, et les *Polli* ; les deux dernières sont d'origine tamoule. Les porteurs renferment leurs dépêches dans une petite boîte de ferblanc ou de bois qu'ils placent sur leur tête. Ils courent sans cesse, et peuvent faire environ trente milles en douze heures. Cette rapidité est remarquable dans un pays où le sol sablonneux, le passage des rivières, et la chaleur du climat, opposent au voyageur des obstacles souvent insurmontables. Leur main gauche soutient un bâton terminé à une de ses extrémités par un anneau auquel sont suspendues de petites plaques de fer. Le bruit qu'elles font en frappant les unes contre les autres suffit pour éloigner les serpents si communs dans l'Inde. Souvent leur main droite porte un linge humide dont ils se servent pour se rafraîchir le visage.

Les courriers se nomment, à la côte de Coromandel, *tapalkârer*, du mot *tapal*, qui désigne la poste.

Inde française.

* Il n'est pas inutile de faire observer qu'en turc le rapprochement n'a rien de forcé, parce que, dans le langage habituel, on dit *manger du bâton* pour recevoir des coups de bâton.

L'envie ne saurait se cacher. Elle accuse et juge sans preuves ; elle grossit les défauts ; elle a des qualifications énormes pour les moindres fautes ; son langage est rempli de fiel, d'exagération et d'injure. Elle s'acharne avec opiniâtreté et avec fureur contre le mérite éclatant. Elle est aveugle, emportée, insensée et brutale.

VAUVENARGUES, *Réflexions et Maximes.*

Unité des poids et mesures. — Vénalité des charges de judicature. — Impôts sur les marchandises nécessaires à la vie.

Lorsque nous découvrons les erreurs qui nous échappent, nous les signalons à nos Abonnés avec une sincérité dont ils veulent bien peut-être nous tenir compte.

— Nous avons dit, p. 266 : « . . . Louis XI reprend » l'idée d'établir l'unité des poids et mesures dans le » royaume ; mais il est forcé de l'abandonner, et ce n'est » que sous Louis XVI qu'elle vient à renaître. » Cela n'est point exact ; car sous Henri III, en 1576 et 1588, les Etats-Généraux avaient demandé l'unité des poids et mesures.

— On lit dans l'extrait de l'abbé Legendre que nous avons donné p. 96 : « C'est sous François Ier que l'on com» mença à vendre les charges de judicature. » Cette assertion, qui se trouve partout, est beaucoup trop absolue dans ses termes : François Ier ne fit que légitimer et généraliser un vieil abus, qui avait été l'un des griefs des plaintes faites à Charles VIII par les Etats-Généraux de 1484. En demandant qu'il fût pourvu aux vacances dans les tribunaux par voie d'élection, « comme avant Louis XI », ces Etats avaient ajouté : « Souvent, quand aucun office vaquoit, on » bailloit la lettre de don en blanc à facteurs pour y mettre » le nom de celui qui plus en offroit. » On trouve le germe du régime de la vénalité dans les ordonnances de saint Louis : le roi affermait alors certaines charges entraînant juridiction, et les titulaires pouvaient céder leurs droits.

— Nous nous sommes trompés (p. 186) en présentant comme une idée toute nouvelle alors le vœu exprimé, au commencement du dix-septième siècle, par Emeric Delacroix, de voir diminuer les impôts sur les marchandises nécessaires à la vie. Aux seconds Etats de Blois, en 1588, l'archevêque de Bourges protesta contre les impôts qui avaient été mis « sur les choses les plus nécessaires à l'usage » de l'homme, sur le sel, sur le vin,... et sur plusieurs » autres sortes de denrées que la France n'auroit oncques » voulu charger de daces et impositions. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE TESTAMENT D'EUDAMIDAS.



(Le Testament d'Eudamidas, tableau du Poussin.)

Lucien, auteur grec du deuxième siècle, a écrit un dialogue où il traite de l'amitié. Il suppose qu'un Grec nommé Mnésippe, et un Scythe nommé Toxaris, agitent cette question : « Est-ce en Grèce ou en Scythie que se trouvent les amis les plus dévoués et les plus fidèles? » C'est au fond comme s'ils se demandaient : « Où la vertu est-elle le plus en honneur? Est-ce dans les pays où la civilisation est le moins avancée? est-ce dans ceux où fleurissent les arts et les sciences? » Ce débat s'est souvent renouvelé chez les modernes aussi bien que chez les anciens. Au dernier siècle, Rousseau eût donné à l'avance gain de cause à Toxaris.

Les deux interlocuteurs de Lucien commencent par échanger des maximes générales; ensuite ils se citent l'un et l'autre les traits d'amitié les plus célèbres dans leur patrie. Les exemples rapportés par Mnésippe sont empreints de la délicatesse des mœurs grecques : les exemples de Toxaris respirent un peu la barbarie : mais la différence est beaucoup plus dans les moyens de témoigner l'amitié que dans la force même du sentiment. Il est difficile de prononcer entre les deux pays. Aussi, à la fin du dialogue, Mnésippe et Toxaris, charmés l'un de l'autre, se font un serment d'amitié : la Grèce donne le baiser de fraternité à la Scythie. Il n'est pas inutile de remarquer que lorsque Lucien écrivait, l'orgueil hellénique était singulièrement abattu : Rome avait à son tour l'empire du monde.

C'est l'un des exemples de Mnésippe qui a inspiré au plus grand peintre de la France le sujet du tableau que nous reproduisons. Voici le passage textuel.

Mnésippe. Eudamidas de Corinthe, homme fort pauvre, avait deux amis très riches, Aretée de la même ville, et Charixène de Sicyone. En mourant il laissa un testament, ridicule sans doute aux yeux de bien des gens, mais qui ne le sera peut-être pas pour vous, qui chérissez la vertu et faites grand cas de l'amitié, puisque vous désirez avec tant d'empressement d'en connaître le trait le plus parfait. Voici donc ce que portait cet écrit : « A Aretée je lègue ma mère » à nourrir et à soigner dans sa vieillesse; et à Charixène, » ma fille à doter le plus richement qu'il pourra sur ses » propres biens. S'il arrive quelque accident à l'un des deux, » l'autre aura le legs de celui-ci avec le sien. » A l'ouverture du testament, tous ceux qui connaissaient la pauvreté d'Eudamidas, sans connaître toute l'amitié qui l'unissait avec les deux autres, regardèrent cette pièce comme une plaisanterie et se retirèrent en riant : « Qu'Aretée et Charixène » sont heureux, s'écriaient-ils! Quelle riche succession! » Eudamidas les a laissés ses créanciers en mourant, et c'est » lui qui après sa mort hérite de ses deux légataires vivants. » Cependant ceux-ci arrivent, lisent le testament, et s'empressent d'exécuter la volonté du testateur. Charixène ne survécut que cinq jours; Aretée, le plus honnête de tous les héritiers, accepta les deux legs : il nourrit la mère d'Eudamidas et dota sa fille en lui faisant présent de deux talents et demi sur cinq qu'il possédait; il en donna également deux et demi à sa propre fille, et les maria le même jour. Que pensez-vous de ce trait d'amitié et de son auteur? En verrait-on beaucoup comme lui accepter une pareille succession? Croyez-vous que cet exemple mérite d'être cité?

Toxaris. Oui, il est beau; mais j'admire encore plus la confiance d'Eudamidas dans ses amis. Il a montré qu'il eût été capable de faire la même chose pour eux, même sans testament de leur part; et l'on voit qu'il n'aurait pas eu besoin d'être appelé à pareille succession pour se porter héritier avant tout autre.

Montaigne a raconté, d'après Lucien, ce testament célèbre d'Eudamidas, et il insiste sur la réflexion de Toxaris. On ne nous saura peut-être pas mauvais gré si nous transcrivons ici un passage de ce qu'il dit à ce sujet dans son style énergique.

« . . . . . Si en l'amitié de quoi je parle, l'un pouvoit » donner à l'autre, ce seroit celui qui recevroit le bienfait, » qui obligeroit son compagnon. Car cherchant l'un et l'au- » tre, plus que toute autre chose, de s'entrebienfaire, celui » qui en prête la matière et l'occasion, est celui-là qui fait » le libéral, donnant ce contentement à son ami, d'effec- » tuer en son endroit ce qu'il désire le plus. Quand le phi- » losophe Diogène avoit faute d'argent, il disoit qu'il le re- » demandoit à ses amis, non qu'il le demandoit. »

Il remarque ensuite que l'histoire d'Eudamidas convient très bien à ce qu'il dit de l'amitié :

« Car Eudamidas donne pour grâce et pour faveur à ses » amis de les employer à son besoin : il les laisse héritiers » de cette sienne libéralité, qui consiste à leur mettre en » main les moyens de lui bien-faire. Et sans doute, la force » de l'amitié se montre bien plus richement en son fait » qu'en celui d'Aretheus. »

Il trouve cependant à faire une critique sur le récit de Mnésippe.

« Cet exemple, dit-il, est bien plein : si une condition » en étoit à dire, qui est la multitude d'amis : car cette » parfaite amitié de quoi je parle, est indivisible : chacun se » donne si entier à son ami qu'il ne lui reste rien à départir » ailleurs : au contraire, il est marri qu'il ne soit double, » triple ou quadruple, et qu'il n'ait plusieurs âmes et plu- » sieurs volontés, pour les conférer toutes à ce sujet. Les » amitiés communes on les peut départir : mais cette amitié, » qui possède l'âme et la régente en toute souveraineté, il » est impossible qu'elle soit double. Si deux en même temps » demandoient à être secourus, auquel courriez-vous? S'ils » requéroient de vous des offices contraires; quel ordre y » trouveriez-vous? Si l'un commettoit à votre silence chose » qui fût utile à l'autre de savoir, comment vous en démê- » leriez-vous? L'unique et principale amitié décout toutes » autres obligations. C'est un assez grand miracle de se » doubler : et n'en connaissent pas la hauteur ceux qui » parlent de se tripler. Rien n'est extrême, qui a son pareil. » Et qui présupposera que de deux j'en aime autant l'un » que l'autre et qu'ils s'entr'aiment, et m'aiment autant que » je les aime : il multiplie en confrairie, la chose la plus » une et unie, et de quoi une seule est encore la plus rare » à trouver au monde. »

DERNIÈRE PÉRIODE DE LA VIE DE PASCAL.

(Voyez p. 327.)

C'est à l'âge de trente ans que Pascal commença à entrer dans la vie de dévotion rigoureuse qu'il a courageusement soutenue jusqu'à l'heure de sa mort. Uniquement appliqué à la religion, les sciences, et même la géométrie qu'il avait tant aimée, lui parurent désormais peu de chose. Mais cette période de sa vie, si peu utile au développement des connaissances humaines, n'en est pas moins admirable comme un des plus beaux exemples de piété et de charité que l'on puisse citer chez un génie de cette trempe. Les fameuses *Lettres provinciales*, l'un des chefs-d'œuvre de la langue française, publiées par lui à l'âge de trente-trois ans, pour servir au parti des jansénistes contre celui des jésuites, montrent d'ailleurs, aussi bien que le recueil des Pensées publié après sa mort, qu'il ne s'était pas contenté, dans sa ferveur, de la pratique de la dévotion, et qu'il était devenu un des plus savants théologiens de l'Eglise.

Les souffrances continuelles dans lesquelles il vivait lui devinrent supportables dès qu'il les considéra comme une épreuve à laquelle Dieu avait voulu le soumettre; et la patience angélique qu'il déploya, pendant dix années d'une maladie souvent cruelle, marquent un empire sur soi-même et un mépris des impressions des sens que l'on peut égaler à ce qu'il y a de plus fort à cet égard parmi les hommes. Voici quelques fragments qui montrent parfaitement l'esprit dans lequel ses consolations étaient puisées : — « Vous » m'aviez donné la santé pour vous servir, dit-il en s'a- » dressant à Dieu, et j'en ai fait un usage tout profane. » Vous m'envoyez maintenant les maladies pour me corri- » ger : ne permettez pas que j'en use pour vous irriter par » mon impatience. J'ai mal usé de ma santé, et vous m'en » avez justement puni : ne souffrez pas que j'use mal de » votre punition. Et puisque la corruption de ma nature » est telle qu'elle me rend vos faveurs pernicieuses, faites, » ô mon Dieu, que votre grâce toute-puissante me rende » vos châtiments salutaires... Faites, mon Dieu, que dans » une uniformité d'esprit toujours égale, je reçoive toutes » sortes d'événements, puisque nous ne savons ce que nous » devons demander, et que je n'en puis souhaiter l'un plu- » tôt que l'autre, sans présomption, et sans me rendre juge » et responsable des suites que votre sagesse a voulu juste- » ment me cacher. Je sais que je ne sais qu'une chose : c'est » qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous » offenser. Après cela, je ne sais quel est le meilleur ou le » pire en toutes choses. Je ne sais lequel m'est profitable » de la santé ou de la maladie, du bien ou de la pauvreté, » ni de toutes les choses du monde. C'est un discernement » qui passe la force des hommes, et qui est caché dans les » secrets de votre Providence que j'adore et que je ne veux » pas approfondir. »

De toutes les pratiques de la religion, il n'y en avait aucune à laquelle Pascal s'adonnât avec plus de soin qu'à la charité envers les pauvres. La misère des pauvres était constamment présente à sa pensée. Il dépensait en aumônes la plus grande partie de son bien, allant souvent jusqu'à emprunter quand il se trouvait en présence de quelque malheur que sa fortune présente ne lui permettait pas de secourir. Quand on voulait lui faire quelque remontrance à ce sujet : « J'ai remarqué une chose, disait-il, c'est que quelque pauvre que l'on soit, on laisse toujours quelque héritage en mourant. » Il disait aussi, que non seulement il fallait secourir les pauvres, mais qu'il était très utile de les fréquenter, puisqu'en voyant les misères qui les accablent jusque dans les plus douloureuses maladies, on apprend à se priver sans peine des commodités superflues. Rien ne me paraît plus propre à montrer avec quel sentiment de fraternité il traitait les hommes, qu'une de ses actions à l'égard d'une famille à laquelle il avait, par bienfaisance, donné l'hospitalité dans sa maison. Un des enfants ayant été atteint de la petite-vérole, Pascal, qui était alors fort malade de son côté, et ne pouvait se passer des soins de sa sœur, craignit que cette petite vérole n'inquiétât cette dame à cause de ses enfants; il eût paru tout simple de faire transporter ailleurs le petit pauvre, en continuant à veiller à ses besoins : mais Pascal, le jugeant le plus malade des deux, ne voulut point de ce parti, et sortit lui-même, à la dernière extrémité, de sa maison, pour ne point déplacer ceux qu'il y avait reçus. Dans ses derniers jours, pressé par les plus accablantes douleurs, et attendri des soins dont il se voyait l'objet, il suppliait ceux qui l'entouraient de faire transporter, pour sa consolation, dans sa chambre même, quelque malade indigent que l'on traiterait de la même manière que lui. « Que j'aie cette consolation, disait-il, de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion où je suis de me trouver dans la grande abondance de toutes choses où je me vois. Quand je pense que dans ce même temps où je suis si bien il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter. » Une rencontre qu'il avait faite dans une de ses dernières sorties, peu de mois avant sa mort, l'avait beaucoup frappé : étant près de Saint-Sulpice, il vit venir à lui une jeune fille, d'environ quinze ans, et d'une grande beauté, qui lui demanda l'aumône. Il fut touché de voir cette jeune fille dans une position si dangereuse, et lui

ayant demandé qui elle était et ce qui l'obligeait à demander ainsi, il sut qu'elle était de la campagne, que son père était mort, et que sa mère étant tombée malade, on l'avait portée à l'Hôtel-Dieu ce jour-là même. Il crut donc que Dieu avait voulu lui faire la grâce de lui adresser immédiatement cette jeune abandonnée dès qu'elle s'était trouvée dans le besoin. Il la conduisit sur-le-champ au séminaire où il la mit entre les mains d'un vieux prêtre, à qui il donna de l'argent, en le priant d'en prendre soin et de lui trouver quelque condition honnête où elle fût en sûreté. Dès le lendemain, il lui envoya une femme avec des habits pour la jeune fille, et tout ce qui était nécessaire pour la mettre en état d'entrer en service dans une bonne maison. Le prêtre ayant demandé à cette femme le nom de celui qui l'envoyait, elle répondit qu'elle ne le devait point dire, mais qu'elle avait charge de venir de temps en temps pour continuer à pourvoir aux besoins de la jeune fille; cependant, sur ses instances, il obtint de connaître le nom de Pascal, à condition de ne jamais parler de cette action du vivant de son auteur. — « D'où vient, disait-il à sa sœur dans les derniers jours de sa maladie, que je n'aie jamais rien fait pour les pauvres, quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux? — Madame Périer lui ayant répondu que cela venait de ce qu'il n'avait jamais eu assez de fortune pour faire en leur faveur tout ce qu'il aurait voulu. — Puisque je n'avais pas de biens pour leur en donner, reprit-il, j'aurais dû leur donner mon temps et ma peine, et c'est à quoi j'ai failli. Mais si les médecins disent vrai, et si Dieu permet que je relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir point d'autre occupation tout le reste de ma vie que le service des pauvres. » Tels sont, dit madame Périer en rapportant cet entretien, les sentiments dans lesquels Dieu l'a pris. Il mourut chez cette dame, avec le plus grand courage et la plus grande piété, le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans. Il fut enterré à Saint-Etienne-du-Mont. « Les écrivains, dit son épitaphe que nous abrégeons, connaissent son élégance, les mathématiciens sa profondeur, les philosophes sa sagesse, les théologiens sa science, les hommes pieux son austérité; tout le monde admire un homme si connu et en même temps si inconnu. » Ses Pensées, qui n'étaient que des notes détachées destinées à la composition d'un grand ouvrage sur la religion chrétienne, ne furent publiées qu'en 1670, huit ans après sa mort. On trouva en outre parmi ses papiers une déclaration qui le fait bien connaître, et par laquelle nous terminerons cette courte analyse de la vie de l'un des plus grands hommes dont s'honore la France. — « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent moyen d'en assister les misérables. Je garde la fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font, mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne où l'on ne reçoit pas le mal ni le bien de la plupart des hommes. J'essaie d'être toujours véritable, sincère et fidèle à tous les hommes, et j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement; et soit que je sois seul ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui doit les juger et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui, d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de la grâce à laquelle tout est dû, n'ayant de moi que la misère et l'horreur. »

A UN ENFANT FATIGUÉ D'AVOIR JOUÉ.

PAR M. P. WILLIS, POETE AMÉRICAIN.

Tu as bien joué, et te voici las. Qu'as-tu donc fait pendant le jour entier? Tous les êtres ont accompli leur destin de la journée : les oiseaux se taisent; l'abeille ne murmure plus; le soleil glisse en se perdant au sommet de l'arbre, au sommet du clocher; la colombe a fui sous son ombrage protecteur; les feuilles épaisses cachent les nids qu'elles abritent; voici le crépuscule. Enfant, qu'as-tu fait de ta journée?

Que vas-tu dire à ta mère, quand tu reviendras près d'elle? Ce que ta petite voix lui avait promis le matin, l'as-tu fait? As-tu pardonné? As-tu aimé? Ton camarade a-t-il reçu de toi d'heureuses et douces paroles?

Va, une soirée arrivera, la soirée du grand jour : tu seras las encore, mais non d'avoir trop joué! Ton corps pliera, tes yeux se fermeront comme aujourd'hui. Tu diras : — Pourquoi l'ombre est-elle si lente à se répandre? Je voudrais, je voudrais dormir! — Dieu veuille qu'alors ton front soit pur comme aujourd'hui, pur de péché et de honte! Quel compte auras-tu à rendre de ta journée, la journée de ta vie? Si ta main s'est ouverte, si ton cœur s'est livré à la pitié; si la pénitence a mortifié ton âme, et que les éloquentes voix de la nature t'aient révélé leurs saints mystères; si ta sympathie s'est associée à ce qui est humble, à ce qui est grand, — ces souvenirs, enfant, calmeront ta lassitude, ces souvenirs auront pour toi des charmes; tu verras la nuit venir, et tu ne trembleras pas, et, paisible comme aujourd'hui, tu t'endormiras sur le sein maternel.

Pierres branlantes en Amérique (voy. p. 4 et 5). — Le capitaine Dupaix, qui de 1805 à 1807 fit trois expéditions dans l'intérieur du Mexique, dans le but d'en explorer les nombreuses antiquités, rapporte qu'il rencontra, au sud-est de Cordova et au milieu d'une savane immense, une grande roche de figure sphérique et ayant 22 pieds de circonférence. Elle est mise en équilibre sur son axe, de telle sorte qu'on peut la faire vibrer en la touchant seulement du petit doigt. A deux lieues plus loin, on en rencontre une à peu près semblable. Du reste, il paraît que ces pierres sont assez nombreuses aux Etats-Unis. Dans l'Etat de New-York il existe un véritable cromlech de 15 pieds sur 10, et posé sur sept petits blocs formant colonnes pour le soutenir. Dans l'Etat de Massachusetts il existe une pierre branlante d'environ 24 000 livres, et posée seulement par trois points sur un autre roc; il suffit d'un léger effort pour la mettre en mouvement.

LOUIS XIV EN SOLEIL.

LE ROI DES VIOLONS.

Les ballets donnés sous le règne de Louis XIV ont déjà fait l'objet d'un article spécial (1836, p. 59). On a vu que dans presque tous ce monarque était toujours comparé à l'*astre du jour*, et que dans le ballet royal de *la Nuit*, dansé par Sa Majesté en 1653, il fit le personnage du *Soleil naissant*. L'estampe que nous publions paraît avoir été le modèle du costume que Louis XIV, alors âgé de quinze ans, porta dans ce ballet célèbre, dansé sur le théâtre du Petit-Bourbon. Ce théâtre, où la cour venait danser publiquement, avait été dressé dans une vaste galerie de l'hôtel qui avait appartenu au connétable de Bourbon, hôtel situé près du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, occupé, le 3 novembre 1658, par la troupe de Molière, et démoli, en 1660, pour agrandir la place du Louvre et construire sa façade. Dès l'âge de treize ans, Louis XIV manifesta le goût le plus vif pour les fêtes et les ballets. Au mois de mars 1661, il fonda une *Académie royale de danse*, dans le but de perfectionner cet art. A cette époque, les maîtres de danse étaient ordinairement maîtres de violon. Ces maîtres, nombreux à la cour et à la ville, formaient une corporation composée de douze anciens maîtres, de ceux de la *grande bande*, et d'un chef qui portait le titre de *Roi des violons*.

Des lettres-patentes d'octobre 1658 accordèrent à Guillaume Dumanoir, violon ordinaire du cabinet de Louis XIV, l'office de *Roi des violons*, de maître à danser et joueur d'instruments, et confirmèrent les statuts et règlements faits par ledit roi et ses prédécesseurs, « concernant, y est-il » dit, l'exercice dudit office de roi des violons, maîtres à » danser et ez dites sciences et maîtrise des violons, joueurs » des instruments, tant haut que bas, etc. » Le titre de *Roi des violons* fut supprimé par édit de mars 1773 : cette royauté remontait à l'an 1331.



(Louis XIV en Soleil. — L'original de ce dessin est une estampe coloriée qui fait partie de la collection historique de M. Hennin.)

On dit que Louis XIV renonça à figurer en personne dans les ballets dansés à la cour, après avoir assisté à une représentation de la tragédie de *Britannicus*, jouée en 1669, où Racine a tracé ce portrait de Néron :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre.

LE GUÉPARD.

La chasse a été de temps immémorial en Asie, comme elle l'est depuis le moyen âge en Europe, un passe-temps favori pour les souverains. Elle est pour les princes orientaux quelque chose de plus qu'un simple divertissement ; c'est une occasion de se montrer au peuple, déployer hors de l'enceinte du palais toute leur magnificence, de manifester en temps de paix leur grandeur. Au reste, on serait souvent tenté de croire qu'il s'agit moins d'une expédition de plaisir que d'une entreprise guerrière, tant est nombreux et bruyant le cortége dont ils marchent accompagnés, même quand ce cortége ne se compose que de gens attachés à leur personne, et de ceux qui font partie de leur vénerie.

L'équipage de chasse d'un prince est en effet dans l'Asie tout autre chose qu'en Europe, comme le reconnut à sa grande mortification un duc de Bourgogne, à une époque où ces ducs égalaient déjà en puissance et surpassaient peut-être en faste les rois de France.

A la fin du quatorzième siècle, Philippe-le-Hardi avait une vénerie qu'on regardait alors comme très complète : on y comptait six pages de chiens courants, six de lévriers, douze sous-pages de chiens, six valets de limiers, douze valets de chiens courants, six valets d'épagneuls, six valets de petits chiens, six valets de chiens anglais et de chiens d'Artois, etc. C'était l'envie des princes voisins et l'orgueil du jeune comte de Nevers, depuis connu sous le nom de Jean-sans-Peur. Un beau jour cependant, le comte laissant ces amusements, s'en alla en Hongrie guerroyer contre les Turcs, et à la bataille de Nicopolis il devint prisonnier de Bajazet. C'était une bonne occasion pour apprendre de quoi se composait l'équipage de chasse d'un sultan, et le captif ne manqua pas de s'en enquérir. Or, savez-vous combien on y comptait de fauconniers seulement? Il y en avait *sept mille*, et le nombre des veneurs n'était pas moins considérable!

L'histoire ne nous dit pas si Bajazet, quand il fut tombé dans les mains de Tamerlan, trouva dans le camp du conquérant tartare un sujet de désappointement semblable à celui qu'avait rencontré dans le sien le prince bourguignon.

Un des ancêtres du comte de Nevers, tombé comme lui au pouvoir des infidèles, Louis IX, pendant sa captivité en Syrie, ne fut pas tellement préoccupé de sa situation et de celle de la France, qu'il ne trouvât le temps de prendre des informations sur l'intéressant sujet de la chasse. Ayant appris qu'il existait en Tartarie une race de chiens excellente pour le cerf, il n'eut pas de repos qu'il ne s'en fût procuré, et à son retour il en amena une meute en France.

Il est à remarquer au reste que les chasses des princes asiatiques se sont toujours distinguées de celles des princes européens, non pas seulement par la grandeur des moyens employés, mais aussi par la variété et la perfection de ces moyens. L'art de la fauconnerie, par exemple, était connu en Orient bien long-temps avant de l'être dans notre pays, où il a été introduit, il est vrai, par les Francs, mais où il ne s'est perfectionné qu'à l'époque des croisades, et par suite des relations qui s'établirent alors avec l'Asie. Au reste, même à l'époque où la chasse à l'oiseau était le plus en vogue, disons mieux, où elle était le plus en honneur en France, elle ne s'y pratiquait peut-être pas avec tous les raffinements qui sont encore aujourd'hui en usage parmi les fauconniers persans. Si l'on veut avoir quelques détails sur leur manière de faire, on en trouvera de très curieux dans un petit livre plein d'observations excellentes qu'a fait paraître, sans y mettre son nom, le voyageur anglais Malcolm. C'est à un voyageur français, au contraire, à Bernier, que nous devons renvoyer pour les premiers renseignements bien authentiques sur une autre chasse pratiquée dans le même pays, mais qui l'est également dans les Indes. C'est à la cour du Grand-Mogol que Bernier a vu celle qu'il nous a décrite.

La chasse dont nous voulons parler ici est celle dans laquelle on emploie le *guépard*, animal appartenant à la famille des chats, mais que les naturalistes ont hésité quelque temps à y faire entrer, parce qu'ils le trouvaient dé-

pourvu d'une faculté commune à toutes les autres espèces, grandes ou petites, de la faculté de retirer ses ongles de manière à faire pattes de velours. Les ongles du guépard, dans la marche, portent à terre comme ceux du chien, d'où il résulte que leur pointe est constamment émoussée; l'animal est par conséquent moins bien armé que tous ses congénères, et, en vertu des rapports qui existent nécessairement entre l'organisation et les mœurs, il devait être d'un naturel moins sanguinaire. Aussi est-ce entre toutes les espèces de chats que leur force peut rendre redoutables à l'homme, la seule qu'il ait entrepris de plier à ses volontés, de faire servir à ses plaisirs.

A quelle époque a-t-on commencé à dresser le guépard pour la chasse? c'est ce que personne ne sait aujourd'hui. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il en est déjà question sous ce rapport dans des écrivains arabes qui florissaient à la fin du neuvième siècle ou au commencement du dixième; par exemple dans ceux de Rhasis, où l'animal est appelé *alpheil*. L'auteur inconnu d'un livre souvent cité dans le moyen âge, du traité *De naturâ rerum*, en parle assez longuement sous le nom de *leopardus*, et il lui donne ce nom, parce qu'il suppose, avec Rhasis, que cette bête, qui est tachetée comme la panthère (en latin *pardus*), et qui a une sorte de crinière comme le lion (*leo*), est, relativement



(Le Guépard.)

à ces deux espèces, ce qu'est le mulet par rapport à celles de l'âne et du cheval.

« Le léopard, dit notre auteur, est aussi du nombre des animaux que l'on dresse à la chasse pour servir aux plaisirs des princes et des rois. Mais quoiqu'on parvienne à l'apprivoiser, on ne peut faire qu'il ne retienne toujours quelque chose de son naturel féroce; et ainsi nous lisons que lorsqu'il lui arrive de manquer sa proie le dépit qu'il éprouve peut le rendre redoutable même pour ses maîtres. Si après le quatrième ou cinquième bond il n'a pas atteint le gibier contre lequel on l'avait lancé, il s'arrête, plein d'une fureur qui ne peut être apaisée que dans le sang. A ce moment il se jetterait sur la première personne qui se présenterait à lui, fût-ce même son gardien. Aussi, quand on le mène à la chasse a-t-on le soin de se pourvoir d'un agneau ou de quelque autre bête qu'on puisse, en cas de besoin, lui donner à dévorer. »

La chasse du guépard, à peu près inconnue dans nos pays, a été cependant pratiquée en France au temps de François Ier. Voici, en effet, ce que nous apprend à ce sujet le savant Gesner, d'après le récit d'un témoin oculaire.

« Le roi, dit-il, a dans sa ménagerie deux sortes de panthères; les unes de la grosseur d'un veau, mais plus basses sur jambes, les autres qui ont à peu près la taille et les proportions d'un chien courant. Ces dernières servent quelquefois au divertissement du prince dans ses chasses. La panthère qu'on veut employer à cet effet est confiée aux soins d'un homme à cheval qui la porte en croupe et la tient au moyen d'une chaîne jusqu'au moment où l'on aperçoit un lièvre. A peine l'a-t-elle aperçu qu'elle s'élance en faisant des bonds prodigieux, et dans un instant elle l'a atteint et étranglé. Son gardien alors s'avance vers elle à reculons en lui présentant entre les jambes un morceau de viande et par ce moyen il parvient à la reprendre. On prétend que si cet homme avait le visage tourné vers elle au moment où il l'approche, il en serait infailliblement assailli. Quoi qu'il en soit, du moment où il l'a rattachée, il est sûr de sa

docilité, et à peine est-il remonté à cheval qu'elle saute d'elle-même sur le coussin qu'il porte à l'arrière de la selle. »

Des chasses de François Ier (prince qui, pour le remarquer en passant, eut, avec tous ceux dont nous avons parlé jusqu'ici, saint Louis, le comte de Nevers et Bajazet, ce trait de ressemblance qu'il perdit la liberté à la suite d'une bataille), nous passerons, en faisant un saut de trois siècles, à celle d'un prince qui semblait destiné au même sort, et qui ne parvint à s'y soustraire qu'en se faisant tuer sur les murs de sa capitale. On voit que nous voulons parler ici du brave et malheureux Tipoo-Saïb (voy. son portrait, 1836, p. 388).

Après la prise de Seringaptnam, les Anglais, devenus maîtres de tout ce qu'avait possédé le sultan, trouvèrent dans son équipage de chasse seize guépards presque tous parfaitement dressés, et ces animaux figurent sur l'inventaire qui fut fait des dépouilles du prince, avec tout ce qui se rattachait à leur service.

Pour l'usage de chacun de ces animaux il y avait une voiture légère attelée de deux bœufs de course, avec un second attelage de rechange, un cocher, deux gardiens et un chasseur. Tout ce monde était commandé par un maître veneur qui avait de plus sous ses ordres un certain nombre de valets.

Tipoo, quoique fort amoureux de la pompe, n'était nullement l'esclave de l'étiquette, et comme dans les dernières années de son règne la chasse aux guépards était un de ses grands plaisirs, il en avait écarté toute espèce d'apparat. Au lieu donc d'y conduire, comme c'était la coutume des princes de l'Inde, sa cour entière et une partie de son armée, il ne s'y faisait accompagner que par une trentaine de personnes, y compris un piquet de cavalerie et deux ou trois officiers d'état-major qui lui servaient d'escorte.

Dans les chasses du Grand-Mogol, dont Bernier nous a laissé la description, on mettait en campagne des milliers de rabatteurs, de sorte que le gibier arrivait tout effarouché dans l'enceinte et que les guépards eux-mêmes ne pouvaient manquer d'être troublés par le bruit qui se faisait autour d'eux par la vue de cette multitude d'hommes et de chevaux. Dans les chasses de Tipoo au contraire, on évitait avec le plus grand soin tout ce qui eût pu effrayer les gazelles ou inquiéter les guépards. Les allures de ces animaux devaient donc être peu différentes de ce qu'elles eussent été s'ils avaient joui de leur pleine liberté; et c'est ce qui nous détermine à donner ici, au lieu du récit d'ailleurs très agréable du voyageur français, les détails que fournit à un médecin de l'armée anglaise, un peu avant la chute du sultan, un des hommes qui avait été attaché à sa vénerie.

« Lorsque le prince veut chasser, dit le docteur Fleming, il fait savoir la veille ses intentions au maître veneur, afin que l'on soit prêt avant le jour. On part à l'aube, de manière à entrer en chasse vers six heures. Les voitures qui portent les guépards s'avancent en file, et le prince avec sa suite marche tout à côté, se laissant voir et entendre le moins possible. Lorsqu'on approche du lieu où l'on compte trouver des gazelles, on redouble encore de précaution, et le maître veneur, qui conduit la file des voitures, s'arrange de manière à arriver sur le troupeau dans une direction telle qu'ils n'ont pour fuir qu'une côte montante ou un terrain raboteux. Si on obtient ce point, toutes les chances sont pour le guépard.

» Dès que l'on est en vue, on fait sortir de la cage le premier guépard et on lui ôte le chaperon dont il avait eu jusqu'à ce moment les yeux couverts. Si quelque gazelle se trouve plus éloignée que toutes les autres, c'est vers elle qu'il se dirige, mais si elles sont réunies en troupeau serré, on peut être certain que c'est au mâle le plus fort qu'il s'attaquera.

» Lorsqu'il a choisi sa victime, il s'avance vers elle à pas furtifs, se glissant à travers les herbes et se traînant presque sur le ventre (c'est ainsi que le représente notre vignette). La route qu'il suit n'est souvent pas la plus directe, mais c'est toujours celle qui lui permet de s'approcher le plus sans être aperçu; quand il n'est plus qu'à une centaine de toises de la gazelle il change subitement d'allure et s'élance vers elle à toutes jambes. Sa course est extrêmement rapide, mais elle n'est pas long-temps prolongée. Si après avoir franchi un espace de 2 à 300 toises il n'a pas atteint sa proie, il renonce à la suivre. Il semble alors tout honteux, il marche lentement, et se laisse approcher par ses gardiens qui lui mettent de nouveau le chaperon et le font rentrer dans sa cage. S'il a atteint la gazelle, il la terrasse à l'instant et continue de la tenir à la gorge, sans la blesser d'ailleurs, jusqu'à ce que le chasseur soit arrivé. Celui-ci commence par mettre au guépard son chaperon, puis il coupe le cou à la gazelle, la dépèce, et en donne un des membres à l'animal qu'on ne fait rentrer dans sa cage qu'après qu'il a mangé.

» Quelquefois on prend la gazelle en vie; mais cela exige de la part du chasseur de l'adresse et de la présence d'esprit, et avec tout cela cette prouesse n'est jamais sans danger. Quand le troupeau de gazelles est très nombreux, on lâche quelquefois au même instant deux, trois et jusqu'à quatre guépards : la chasse alors est très divertissante. Les spectateurs font bien de se tenir à distance jusqu'au moment où les chaperons sont remis. On a remarqué que les hommes à cheval sont plus exposés que les autres à être attaqués par l'animal, lorsqu'il revient dépité d'avoir manqué son coup. »

Trois des guépards de Tipoo furent envoyés en présent au roi d'Angleterre, mais il n'en arriva que deux jusqu'à Windsor. Ils venaient accompagnés de leurs anciens gardiens, auxquels ils obéissaient comme le chien le mieux appris; ils étaient d'ailleurs doux et caressants pour tout le monde. Les Indiens demandèrent avec instance qu'ils ne fussent point enfermés dans des cages, et que l'on continuât à les traiter avec la douceur à laquelle ils avaient été jusque là accoutumés. On ne tint aucun compte de cette prière. Le roi ordonna que les deux hommes retournassent au Bengale, et que les deux bêtes fussent remises aux gardiens ordinaires de la ménagerie.

Renfermés dans une loge incommode, et soumis à un traitement brutal, nos deux guépards devinrent en peu de temps si farouches qu'on n'osait plus les approcher. Un beau jour leur porte ayant été mal fermée ils sortirent, et firent une telle mine quand on parut vouloir les reprendre que personne n'osa s'y risquer. Le roi commanda qu'on les tuât à coups de fusil; mais cet ordre ayant été par hasard connu des Indiens, qui étaient alors tout près de s'embarquer, ils montrèrent un tel désespoir et demandèrent si instamment qu'il leur fût permis d'essayer encore des moyens de douceur, qu'on suspendit l'arrêt fatal et qu'on les laissa revenir pour un temps à Windsor.

La porte de la cour ayant été entr'ouverte, un Indien entra et appela par son nom le guépard qui se trouvait le plus près de lui. L'animal ne voulut pas le reconnaître et gronda d'un ton courroucé. L'Indien se troubla et sortit sur-le-champ; mais il se remit bientôt, avala un verre de genièvre, puis rentra dans la cour accompagné de son camarade : chacun d'eux portait un de ces capuchons dont on tient couverte la tête du guépard, à peu près comme on tient chaperonnés les faucons, jusqu'au moment où on leur montre la proie. Le guépard qui avait la première fois donné des signes de colère, gronda encore lorsqu'on s'avança vers lui; et quand l'Indien qui marchait devant fut assez près, il se précipita sur lui, le terrassa, et lui déchira le bras; mais au moment où il relevait la tête, l'autre Indien la lui couvrit avec son chaperon, et l'animal se souvenant aussitôt de ses vieilles habitudes s'accroupit et lécha la main du gardien qu'il venait de mordre. Quant à l'autre gué-

pard, il suffit de lui montrer le capuchon pour qu'il se soumît aussitôt.

ALGÉRIE.

UN REPAS CHEZ LES KABAILES.

(Voy., sur les Kabaïles, 1835, p. 163.)

En 1832, Sidi Hamdan Ben Othman Khodja, Maure d'une famille considérable d'Alger, fut chargé par le duc de Rovigo, alors général en chef de l'armée d'occupation d'Afrique, d'une mission auprès de Hadj Ahmed, bey de Constantine. Hamdan, accompagné de son fils, prit la route par terre, et, en traversant les montagnes du Djurdjura, al a demander l'hospitalité à un scheikh puissant de Kabaïles, Ben-Aïssah, avec lequel il était depuis long-temps en relations. Le scheikh reçut ses hôtes de la manière la plus affectueuse. Un cercle de Kabaïles ne tarda pas à se former autour d'eux, et chaque famille apporta assez de provisions pour rassasier tout le monde. Ces provisions consistaient en poules bouillies, en kouskous, et en gâteaux de miel chauds. Chacun mettant à terre ce qu'il apportait, bientôt le sol fut couvert de grands plats de bois. On commença par les mets que fournissait le scheikh. Celui-ci s'était assis près de ses convives, sans rien prendre lui-même, et seulement pour les forcer à manger; et à ceux qui refusaient parce qu'ils étaient rassasiés, il donnait des coups de poing dans le côté, en guise d'instances amicales, pour les engager à faire honneur à son festin. Dès les premiers plats, Hamdan et son fils, qui ne connaissaient pas les usages de ces montagnards, satisfirent complétement leur appétit, se figurant qu'on ne toucherait pas au reste, et que le scheikh le garderait pour lui. Mais à peine avaient-ils cessé, qu'un autre chef de famille vint prendre la place du premier, et se mit à les presser de manger ainsi qu'avait fait l'autre. Il n'y eut protestation qui pût le convaincre, rien n'y fit. Tous les plats qu'on avait apportés passèrent devant les convives l'un après l'autre, et leurs maîtres les forcèrent d'en prendre leur part, à tel point que Hamdan et son fils pensèrent avoir mangé dans un seul repas pour jusqu'à la fin de leurs jours. Le lendemain ils continuèrent leur voyage, non sans ressentir les fâcheux effets du régime de la veille, et Ben-Aïssah les escorta avec quelques mille hommes. Quand ils traversaient un village, les habitans entouraient aussitôt le scheikh, et voulaient le retenir pour lui offrir un repas. Une fois il finit par céder, et la même cérémonie que la première recommença encore avec augmentation. L'étonnant de l'affaire, disait à son retour le fils de Hamdan, c'est que ces gens-là ne crèvent pas. Toute cette journée se passa à descendre, à remonter, à manger, et à recevoir des coups de poing d'amitié.

DE L'EXACTITUDE OBTENUE EN HORLOGERIE.

Au nombre des perfectionnements que l'on a eu occasion de signaler récemment dans l'industrie française, on doit mettre en première ligne ceux que les chronomètres ont reçus, en ce sens du moins qu'on les obtient pour la moitié du prix qu'on les payait en 1834 (voy. p. 278). Il ne faut pas croire, cependant, que l'horlogerie exacte n'ait pas été poussée depuis long-temps à un haut degré de perfection. Dès l'année 1822, MM. Bréguet père et fils livraient à l'étranger des pendules astronomiques dont le mouvement moyen, observé pendant des intervalles d'un an à dix-huit mois, n'a jamais varié de plus d'une demi-seconde d'avance ou de retard sur le temps moyen : c'est ce qui résulte des observations faites à Altona et à Hambourg par MM. Schumacher et Kessels.

Cette étonnante exactitude est due en grande partie à l'emploi d'un lourd balancier comme régulateur; mais on a peine à concevoir que les chronomètres portatifs, où ce moyen n'est pas applicable, puissent présenter une marche presque aussi régulière. C'est cependant à quoi l'on est parvenu, en ajoutant au balancier un ressort spiral dont on peut toujours rendre les oscillations d'égale durée. Le chronomètre n° 3056 de MM. Bréguet n'a jamais varié de plus d'une seconde par jour, du 30 mars au 3 octobre 1820.

L'horlogerie n'aurait plus rien à faire pour la sûreté des navigateurs, si l'on parvenait à construire à coup sûr des chronomètres aussi parfaits que celui dont nous venons de parler, si l'on pouvait surtout assurer la régularité de leur marche pour un temps déterminé. Il arrive, en effet, trop souvent, qu'un chronomètre qui durant plusieurs mois de suite a donné presque exactement la même avance ou le même retard diurnes, se dérange tout-à-coup sans aucune cause apparente ou que le navigateur ait pu prévoir. Tel chronomètre qui à terre battait exactement 86 400 secondes en 24 heures, placé sur un bâtiment, avance ou retarde de 7 à 8 secondes dans le même espace de temps. Tel autre, dont les pièces en acier ont acquis la vertu magnétique, avance ou retarde suivant la direction dans laquelle on le tourne sur une table où il est posé : la différence peut s'élever à 12 secondes en 24 heures! On voit tout ce que l'art de l'horlogerie comporte de perfectionnements sous ce rapport.

Avantages de la vie de famille pour le prolétaire. — La réunion de famille, comme l'état de société, tend par elle-même à augmenter l'aisance, à réduire les besoins. Il est plusieurs choses dont ses membres jouissent en commun sans en accroître la quantité ou l'étendue, comme le logement, la chaleur, la lumière. Il en est plusieurs autres à l'égard desquelles la vie commune prévient d'inévitables déperditions, qui, bien qu'insensibles en détail, entrent en compte par leur nombre. La vie commune offre l'occasion d'un échange continuel de services; elle permet une association de forces qui devient une source d'économie, et qui multiplie les ressources. La mère de famille prépare le repas de tous, entretient, répare le linge, les vêtements, blanchit, pourvoit aux détails du ménage; les enfants l'assistent même en jouant. Le père utilise dans son intérieur ses instants de repos par la vigilance, les conseils et les soins domestiques. De Gérando.

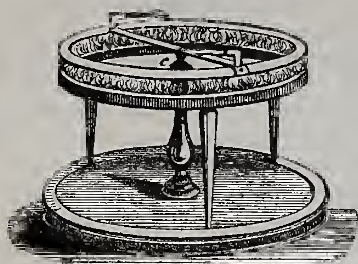
La Harpe d'O'Brien. — La harpe du barde était, en Irlande, un objet important, aussi bien que dans le pays de Galles; elle faisait partie des insignes de la puissance royale. La harpe d'O'Brien a joué un rôle politique dans l'histoire irlandaise. Au onzième siècle, cette harpe fut portée à Rome; elle resta dans les mains des papes jusqu'au seizième siècle. Rome, dans l'intervalle, la confia à Henri II, comme un signe de son droit sur l'Irlande; l'Irlande devait se soumettre au possesseur de la harpe et de la couronne d'O'Brien. Puis cette harpe fut envoyée de Rome à Henri VIII, comme défenseur de la foi; on sait qu'il ne mérita pas long-temps son titre. C'est depuis cette époque seulement que l'Irlande a une harpe pour armoiries et pour symbole.

ÉOLIPILE.

Cet instrument, dans sa plus grande simplicité, consiste en une boule creuse de métal d'où sort un petit tube. On remplit d'eau la boule; on la soumet à l'action du feu, et dès que l'eau est bouillante, il s'échappe du tube un courant de vapeur qui, suivant la dimension de l'appareil, peut être assez fort pour remplir, par exemple, la fonction de soufflet.

On obtient aisément à l'aide de cet instrument ou-

vement de rotation. Pour cela, on remplace la boule par un anneau creux que traverse une tige et que soutient en équilibre un axe d'acier (fig. 1). Deux petits tubes courbés



(Eolipile. — Fig. 1.)



(Eolipile. — Fig. 2.)

s'élèvent de la partie supérieure de l'anneau qui est rempli d'eau. Au-dessous on entretient dans toute la circonférence un feu d'esprit-de-vin; la vapeur s'échappe par les deux tubes, et comme le feu d'un soleil d'artifice, produit un mouvement circulaire continuel.

On voit dans la fig. 2 une application ingénieuse de cette dernière forme de l'éolipile; c'est celle dont Héron d'Alexandrie avait fait usage pour mettre en mouvement de petits automates. Le feu, dans ce dernier exemple, est placé en haut; un tube vertical qui est au centre du petit temple sert de conduit à l'air échauffé ou à la vapeur; à ce tube communiquent des tubes horizontaux terminés par des ouvertures d'où la vapeur s'échappe. Les figures reposent sur une feuille de métal attachée à ces derniers tubes, et qui tourne par conséquent avec eux.

L'éolipile est une véritable machine à vapeur. C'est la seule que les anciens aient connue : mais ils se sont arrêtés à cette première notion : ils n'en ont tiré aucun parti pour l'indnstrie.

ECRITURE FIGURÉE DES SAUVAGES.

Quand un sauvage revient de guerre, et qu'il veut faire connaître sa victoire aux nations voisines des lieux où il passe; quand il a marqué un lieu de chasse, qu'il veut qu'on sache qu'il a choisi cet endroit pour lui, et que ce serait lui faire un affront que d'aller s'y établir, il supplée au défaut de l'alphabet, qui lui manque, par des notes caractéristiques, qui le distinguent personnellement; il peint sur une écorce, qu'il élève au bout d'une perche dans un lieu de passage, ou bien il lève avec sa hache quelques éclats sur un tronc d'arbre, et après y avoir fait comme une table rase, il y trace son portrait, et d'autres caractères qui donnent à entendre tout ce qu'il veut faire savoir.

Le sauvage, pour faire son portrait, tire une ligne simple en forme de tête, sans y mettre presque aucun trait pour désigner les yeux, le nez, les oreilles, et les autres parties du visage : en leur place il trace les marques qu'il a fait pointer sur le sien, aussi bien que celles qui sont gravées sur sa poitrine, et qui lui étant particulières, le rendent reconnaissable, non seulement à ceux qui l'ont vu, mais encore à tous ceux qui ne le connaissent que de réputation, suivant son symbole hiéroglyphique, comme autrefois on distinguait en Europe une personne par sa devise ou par son armoirie. Si ce sauvage revient de la guerre, il exprime le nombre de guerriers qui composent le parti qu'il conduit, le nombre des prisonniers qu'il a faits, et de ceux qu'il a tués. Les guerriers sont représentés avec leurs armes, ou simplement par des lignes; les prisonniers par le bâton orné de plumes, et par le chichèkoué, qui sont les marques de leur esclavage. Les chevelures ou les morts par des figures d'hommes, de femmes, ou d'enfants sans tête. Le nombre des expéditions est désigné par des nattes.

Exemple : Le sauvage nommé les Deux Plumes A B, de la nation du Nandou C, et de la famille du Bœuf Sauvage D, accompagné de quinze guerriers E, a fait un prisonnier F, et enlevé trois chevelures G, au sixième voyage qu'il a fait pour aller en guerre et où il a commandé le parti, I et K.



(*Mémoires des sauvages Américains comparés aux mœurs des premiers temps;* par le P. Lafitau.)

J'ai connu un vieillard, devenu sourd, qui n'estimait plus la musique, parce qu'il en jugeait alors, disait-il, sans passion. Voilà, en effet, ce que les hommes appellent juger de sang-froid. VAUVENARGUES.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

CHEVALIERS DE MALTE.

(Voy. sur Malte, 1835, p. 127.)



Costume du grand-maître des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ou chevaliers de Malte.)



(Costume du grand-maréchal de Saint Jean-de-Jérusalem.)

L'ordre des chevaliers de Malte, long-temps regardé comme une sorte de maréchaussée maritime, rendit d'immenses services à la chrétienté, en protégeant le commerce des divers peuples de l'Europe contre les pirates et les entreprises des nations barbaresques. Ses flottes, en sillonnant la Méditerranée, en assuraient le libre parcours : Malte apparaissait au milieu des ondes comme une sentinelle vigilante toujours prête à voler au secours des vaisseaux attaqués, et comme un phare de salut destiné à rallier ceux battus par la tempête. Mais à mesure que les attaques diminuaient, et que la Méditerranée, rendue plus sûre, se purgeait des corsaires dont les audacieuses expéditions avaient long-temps entravé les communications du commerce, l'île de Malte cessa de garder le rang à peu près unique qu'elle avait conquis. L'ordre des chevaliers, réduit à l'inaction, vit sa gloire décroître : sa discipline se relâcha, son autorité diminua; il n'offrit plus qu'un refuge aux cadets des grandes familles, qui préféraient à la carrière ecclésiastique la position demi-religieuse demi-laïque qu'ils y trouvaient. Aussi, lors de sa dissolution, n'était-il que le simulacre de ce qu'il avait été dans ses beaux jours.

Outre son utilité, l'ordre de Malte avait dans sa constitution même la cause d'une longue durée. Composé de chevaliers appartenant aux diverses nations de l'Europe, unis par une même foi, il devait inspirer une égale confiance à tous les peuples, parce qu'il leur présentait à tous indistinctement le même appui. La diversité de sa composition le mettait à l'abri de toute guerre étrangère à son but et qui eût pu compromettre son avenir : elle lui faisait un devoir de ne pas s'engager dans les querelles des princes, et de conserver une neutralité dont il ne se départit jamais. En outre, la forme triple de son gouvernement avait l'avantage de résumer en elle celles des autres Etats européens. Il était, en effet, constitué à la fois monarchiquement, car le pouvoir était aux mains d'un seul, démocratiquement par le principe de l'élection, et aristocratiquement par la naissance et le rang de ses membres.

Les chevaliers étaient divisés selon leur nation, en plusieurs classes qui prirent le nom de *langues*. On compta d'abord sept langues : celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Aragon, d'Angleterre et d'Allemagne. Plus tard on en créa une nouvelle, la langue de Castille, et on substitua à celle d'Angleterre la langue anglo-bavaroise.

Les plus grandes dignités de l'ordre étaient réparties sur chacune de ces langues. Ainsi à la langue de Provence était attachée la dignité du grand-commandeur, qui avait la présidence du commun trésor et de la chambre des comptes; à celle d'Auvergne, la dignité du grand-maréchal qui commandait militairement à tous les religieux, à l'exception des grand'-croix et de leurs lieutenants, des chapelains et des personnes de la maison du grand-maître, et qui, toutes les fois qu'il se trouvait en mer, avait sous ses ordres le général des galères et même le grand-amiral.

A celle de France, la dignité du grand-hospitalier, qui avait la juridiction du grand-hôpital.

A celle d'Italie, la dignité du grand-amiral, qui commandait en mer à tous les matelots et soldats en l'absence du grand-maréchal.

A celle d'Aragon, la dignité du drapier ou grand-conservateur, qui avait la garde de la conservatorie, et veillait à tout ce qui concernait l'habillement, les achats, les fournitures pour troupes, l'hôpital, le noviciat.

A celle d'Angleterre, la dignité du turcopolier, qui était le chef de la cavalerie et des gardes-côtes.

A celle d'Allemagne, la charge du grand-bailli de l'or-

dre, dont la juridiction s'étendait sur les fortifications de la Cité-Vieille et le château du Gozze.

Enfin à celle de Castille, la charge du grand-chancelier, qui scellait les bulles et signait les originaux.

Outre ces dignités, qui concentraient l'exercice des plus hautes fonctions de l'ordre, il s'en trouvait encore un assez grand nombre d'inférieures que les besoins d'une administration fort étendue avaient fait créer : ainsi celles des grands-prieurs et des commandeurs, auxquels était confiée la gérance des biens de l'ordre; des *baillis conventuels*, sous la présidence desquels chaque langue s'assemblait dans une auberge ou *pilier* pour prendre ses repas; des *baillis capitulaires*, non obligés à résidence au couvent comme ces derniers, mais dont la présence était nécessaire pour la tenue des chapitres généraux.

Les règlements s'opposaient à ce qu'on admît les Maltais parmi les chevaliers de justice; ceux que leur dévouement et leurs bons services recommandaient à l'attention de l'ordre n'obtenaient que des grades subalternes, qui ne leur donnaient ni le rang ni les priviléges des chevaliers. La crainte qu'en les laissant entrer dans l'ordre ils ne parvinssent bientôt à maîtriser par leur nombre ou leur influence les décisions, avait fait dès l'origine prononcer leur exclusion. Deux places seules leur avaient été réservées, celles de grand-prieur de l'église Saint-Jean et d'évêque de Malte, qui conféraient à ceux qui en étaient revêtus une partie des droits des membres de l'ordre. Ainsi le grand-prieur et l'évêque votaient pour l'élection du grand-maître, mais le choix ne pouvait jamais tomber sur eux.

Le mode assez bizarre suivi pour cette élection solennelle montre combien l'ordre entier était jaloux de maintenir une égalité parfaite parmi tous les religieux, et d'écarter les intrigues que l'ambition de quelques uns et l'influence des princes étrangers auraient pu susciter. Trois jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort d'un grand-maître qu'on procédait au choix de son successeur. On empêchait par cette rapidité les partis de se former, et le pape de renouveler ses prétentions sur la nomination du grand-maître. Toutes les langues se rassemblaient dans l'église Saint-Jean, à l'exception de celle à laquelle appartenait le lieutenant du magistère, qui devait provisoirement présider les séances. Chaque langue choisissait dans son sein trois électeurs; ce premier vote donnait pour résultat la nomination de vingt-quatre élus, auxquels était remis le droit de l'élection. Après avoir prêté serment entre les mains du lieutenant, ces vingt-quatre électeurs prenaient parmi eux un nouveau président, et procédaient à la nomination du *triumvirat*, c'est-à-dire d'un chevalier, d'un prêtre chapelain et d'un frère servant, au profit desquels ils abandonnaient à leur tour le droit de voter. Les trois nouveaux élus prêtaient encore serment, et en élisaient treize autres successivement par un vote particulier auquel prenait part le dernier élu. Réunis ainsi au nombre de seize, ce qui faisait deux représentants pour chacune des huit classes, ils ballottaient entre eux définitivement un ou plusieurs candidats pour la dignité de grand-maître; et celui qui obtenait le plus grand nombre de suffrages était proclamé par le chevalier de l'élection, qui faisait ratifier la nomination à l'assemblée générale, en demandant à voix haute et trois fois de suite si les religieux étaient disposés à l'accepter. Après la proclamation, le nouveau grand-maître allait prendre place sous un dais, prêtait serment, faisait chanter un *Te Deum*, recevait l'obédience de tous les membres de l'ordre, et se rendait solennellement à son palais.

Ses attributions étaient réglées, et ses revenus avaient une base à peu près fixe; ils s'élevaient annuellement à 400 000 écus maltais, et se composaient des revenus de la principauté et de ceux du magistère. L'ordre possédait en Europe, et notamment en France, un grand nombre de biens, parmi lesquels plusieurs commanderies magistrales, dont la *responcion* ou redevance était attribuée au grand-maître. La confiscation de ces biens, opérée sous la république française, porta le premier coup à l'ordre des chevaliers : on l'attaqua d'abord par ses richesses, la seule puissance qui lui fût restée, et il fut facile après d'avoir raison de son existence.

Privée de cet ordre, auquel elle dut sa plus grande célébrité, Malte n'a plus aujourd'hui que les avantages de sa position comme point central dans la Méditerranée. Les Maltais sont encore ce qu'ils étaient jadis, le meilleur peuple de matelots. La bourgeoisie y a adopté les habitudes et les modes des autres pays de l'Europe; mais les classes inférieures sont restées fidèles aux anciens usages. Cependant les femmes, à quelque condition qu'elles appartiennent, n'ont jamais quitté leur costume, qui se compose d'une chemise courte appelée *kmis*, d'un jupon de toile ou de coton (*ideil*), d'une jupe de couleur ouverte de côté (*gkesuira*), et d'un corset avec des manches (*sidria*). Mais la partie principale de leur habillement, et qui cache tout le reste, est une sorte de mantille en taffetas noir, nommée *faldetta*, qu'elles placent sur la tête en forme de capuchon, et dont les barbes amples et pendantes leur servent à s'envelopper complétement. Sous cette mantille, dont elles jouent avec beaucoup de coquetterie, elles font admirer des traits pleins de délicatesse et de jolis yeux noirs, vifs et animés. La langue maltaise, qui n'est parlée que parmi le peuple, est un patois composé en grande partie de mots arabes.

Depuis leur occupation, les Anglais ont montré des dispositions bienveillantes pour les habitants de l'île : la garnison, bien que composée de protestants, assiste l'arme au bras aux processions que le culte catholique, observé à Malte dans toute la splendeur romaine, rend très nombreuses. Le plus utile établissement dont ils aient doté le pays est un vaste pensionnat où sont élevées gratuitement toutes les jeunes filles de la classe pauvre.

COMMENT S'OPÈRE

LE MOUVEMENT DES LOCOMOTIVES

SUR LES CHEMINS DE FER.

Nous avons déjà donné dans plusieurs des volumes de notre recueil des explications détaillées sur les chemins de fer, et sur les machines qui y sont employées à traîner les wagons. (Voyez la description des chemins de fer, 1834, p. 27 et 61. — Le chemin de fer de Paris à Saint-Germain, 1836, p. 35. — Les machines à vapeur locomotives, 1837, p. 387.) Nous croyons cependant devoir encore revenir sur un point qui nous a paru généralement peu compris, même de la plupart des personnes qui ont vu la marche d'un convoi sur un chemin de fer.

Quelle que soit la puissance de la vapeur, comment se fait-il, demande-t-on, qu'avec un peu d'eau et de charbon l'industrie humaine soit parvenue à faire marcher des voitures sans chevaux ?

Peu de mots suffiront pour nous faire entendre de tout lecteur qui voudra nous accorder seulement ce qu'il faut d'attention pour saisir le mécanisme d'un rouet à filer ordinaire; car il ne s'agit ici que des éléments de la locomotive, de son squelette, pour ainsi dire, et du principe de son mouvement qu'il est facile de se représenter sans le moindre appareil de lignes et de figures.

Supposons donc un tube cylindrique creux, horizontal, dans lequel un piston ou tige métallique rigide, terminée à l'une de ses extrémités par un tampon qui frotte exactement dans l'intérieur du tube, peut prendre un mouvement de va et vient.

Le tube ou corps de pompe communique à ses deux extrémités avec une chaudière fortement chauffée d'où s'échappe

de la vapeur à une haute pression, qui peut arriver tantôt en avant, tantôt en arrière du piston. Si lorsque la vapeur arrive d'un côté du piston, l'on ouvre, au moyen d'un robinet, la partie du corps de pompe qui est de l'autre côté, la vapeur qui arrive poussera le piston devant elle, et celui-ci chassera dans l'air, par le robinet ouvert, la vapeur qui remplissait le corps de pompe. Lorsque le piston est arrivé au bout de sa course, on dirige la vapeur dans un sens opposé à celui où elle arrivait d'abord, et on ouvre passage à celle qui vient d'entrer. Le piston et sa tige auront donc un mouvement *alternatif* (de va et vient) absolument semblable à celui de la tige d'une pompe à puiser de l'eau, ou de la baguette qui bourre la charge d'un fusil, ou de la batte qui pétrit le beurre dans la baratte ordinaire.

Maintenant, pour faire comprendre, par une autre comparaison familière, comment ce mouvement de va et vient de la tige du piston peut se communiquer aux roues, il nous suffira de rappeler le mécanisme de la meule à repasser ou du rouet à filer. On sait que dans ces deux machines le pied du remouleur ou de la fileuse, en se haussant et en s'abaissant alternativement, fait tourner toujours dans un même sens une partie circulaire, au moyen d'une communication coudée et articulée de la manière la plus simple. C'est à cet artifice vulgaire que se réduit le problème de la locomotion spontanée d'une voiture.

Mais puisque les roues tendent à tourner, on conçoit que leur adhérence aux *rails* de fer qui les supportent détermine le mouvement du chariot. La chose se passe comme si les rails et les roues étaient munis de petits engrenages très fins qui empêchent le glissement.

Il nous reste à éclaircir un seul point de notre courte description. Nous avons parlé de robinets qui servent à établir à volonté la communication du corps de pompe, soit avec l'air extérieur en avant ou en arrière du piston, soit avec la chaudière. La manœuvre de ces robinets, opérée dans les anciennes machines à vapeur par des ouvriers chargés de ce soin, est faite aujourd'hui par la machine elle-même. En effet, c'est un principe facile à comprendre de tout le monde, que dans une machine qui marche en vertu d'une impulsion sans cesse renaissante, les différentes parties peuvent être mises en communication entre elles, de telle sorte que le mouvement de l'une des pièces détermine le mouvement d'une autre, suivant une loi déterminée.

Dès 1769, Watt eut l'idée d'employer des locomotives sur les routes ordinaires. Il en est fait mention dans le brevet qu'il prit à cette époque, et dans un autre de 1784.

En 1802, MM. Trevithick et Vivien prirent patente pour une locomotive sur les chemins de fer. En 1804, ils en firent l'essai aux mines de Merthyr Tydvil; on croyait alors que la retenue des roues sur les rails n'était pas suffisante pour faire mouvoir une locomotive traînant des wagons.

Ce fut pour y suppléer, qu'en 1811 M. Blenksop plaça le long des rails du chemin de Middleton une crémaillère sur laquelle s'engrenait une roue dentée de la locomotive. Ce procédé, qui augmente beaucoup les frottements en pure perte, est encore en activité aujourd'hui.

En 1815, M. Brunton prit une patente pour faire marcher les locomotives au moyen de deux jambes s'appuyant sur le terrain, et agissant comme celles d'un homme qui tire en se reculant.

Tous ces procédés ont dû être oubliés depuis que l'on a reconnu que l'adhérence des roues aux rails est suffisante pour permettre aux machines de traîner les wagons, tant que la pente n'atteint pas un $\frac{1}{200}$.

N'est-ce pas un mauvais usage, de placer le point d'interrogation à la fin de la phrase? Il faudrait au moins qu'il y en eût un autre au commencement; car le lecteur ne le découvre que lorsqu'il a déjà mal prononcé, ce qui l'oblige souvent de recommencer sa phrase. FRANKLIN.

Chanson allemande du seizième siècle.

Ce méchant monde! comme le voilà bouleversé! Celui qui n'a point d'argent ne plaît à personne. Oh! honte à ce méchant monde!

Le talent le plus élevé est inutile. C'est l'argent qui triomphe. Et sans argent honte au talent le plus élevé.

Quand vous seriez la vertu même, qu'importe? C'est l'argent qui nous honore. Tant pis, hélas! pour la vertu.

Monde et argent! gardez vos attraits. Je ne veux chercher que la vertu et te dire bientôt adieu, ô méchant monde.

Priameln *.

Bien mince est la fidélité! bien grande la flatterie! La vérité est prisonnière, et la droiture a quitté le monde.

— Sois sage et prudent. La voix de l'homme est mensongère. Sois patient et résigné; le bonheur peut venir chaque jour.

— Dieu avec moi; mon cœur avec toi; Dieu avec nous deux dans la joie et dans le bonheur.

— Si la science se présente à l'entrée d'une maison, on lui dit que le maître n'y est pas; à la sagesse, la porte est fermée; si l'honneur, il faut qu'il passe son chemin; si l'amour et la fidélité, qui seraient si bien ensemble, personne n'ose les laisser entrer; si la vérité, il faut qu'elle attende à la porte; si la droiture et la justice, elles ne trouveront que des chaînes et des verroux; mais si c'est un écu qui arrive, toutes les grandes et petites portes sont aussitôt ouvertes.

UNE GRAVURE SYMBOLIQUE,

PAR PIERRE BREUGHEL.

(Voyez, sur les cinq Breughel, 1835, p. 244.)

L'enfant d'un pauvre pêcheur eut un rêve.

Il était dans une barque. La mer était doucement agitée : la lune se mirait dans les vagues comme, à la veillée, la lampe de cuivre dans les beaux plats d'étain. Le père de l'enfant tenait la rame : l'oncle Jacques retirait un filet avec peine : il avait pêché un poisson grand comme un homme. Qui était bienheureux? l'oncle Jacques. Il prit le poisson sur ses genoux et lui fendit le ventre : de ce ventre sortit un autre poisson plus petit. L'oncle Jacques poussa un grand éclat de rire : il mit son couteau entre ses dents, et siffla sur le tranchant de la lame une vieille chanson des pêcheurs de Huykwesen : « Holà, femme, au diable la poêle! décrochons, dépendons le grand gril d'enfer! » Et il s'accompagnait en frappant des talons, comme un furieux, dans le fond du bateau.

Tandis que l'enfant ouvrait de grands yeux, son père l'avait attiré dans ses bras, et lui disait : « Petit, regarde de ce côté. »

Alors il parut à l'enfant que la barque filait comme une blanche mouette sur l'eau, et abordait à une île inconnue.

Sur le rivage était une montagne. Non, ce n'était pas une montagne. C'était un monstre, un poisson si gros et si grand, que s'il eût été dans la nef de l'église de Harlem il l'eût remplie tout entière. Il gisait sur le flanc. Son ventre était gonflé comme s'il eût avalé la moitié de la mer : ses écailles verdâtres luisaient comme les tuiles d'argent du ma-

* Sous ce titre de *Priameln*, il existe en Allemagne plusieurs recueils de sentences morales des quatorzième, quinzième et seizième siècles, curieuses à étudier comme expression des mœurs et du caractère de l'époque. Le mot de priameln vient du mot latin *preambulus*, préambule. C'étaient là les préambules de la sagesse populaire.

noir de Van-der-Tromp. Ses yeux tout sanglants, jetaient des éclairs blêmes : ils roulaient d'une manière affreuse, et semblaient vouloir s'allonger comme des tuyaux de lunette.

L'enfant était à la fois épouvanté et émerveillé. Jamais il n'avait vu pareil amas de richesse. Ce seul poisson valait tous les poissons que tous les pêcheurs du village avaient pêchés depuis le déluge. Fils de mineur, il fût descendu avec moins de ravissement dans une mine d'or; fils de laboureur, il n'eût pas été plus joyeux en entrant dans les greniers de Pharaon; fils de roi, il n'eût pas été plus fier en prenant possession de l'empire du monde.

Mais que signifiait cette vision? N'était-ce là qu'un spectacle matériel? N'y avait-il aucun sens sous ce prodige?

Le père souriait : il montra du doigt au petit un arbre sinistre derrière le poisson monstrueux. Un homme liait des poissons, les portait sur ses épaules, les montait à une échelle et les pendait hauts et courts à des branches qui s'étendaient comme des bras de potence : on entendait dans l'air des cris, des plaintes : « Ah, ma femme! ah, mes enfants! » Mais le bourreau riait, et disait : « Au gibet, au gibet, fretin, petits coquins, au gibet! de par la loi! » — Non loin de là, un gros homme à tête de brochet, richement vêtu, bien nourri, happait de petits poissons, et les emportait en marchant à grands pas et en grommelant : « A moi, votre chair, je vous croquerai tous gros et petits comme des éperlans! » L'enfant tressaillit, car cet homme ressemblait au banquier Van Kuyps, qui venait quelquefois dans la cabane de sa pauvre famille en faisant retentir sa canne à pomme d'or, et chaque fois qu'il venait il avait remarqué que son père devenait pâle et que sa mère pleurait.



(Les gros poissons mangent les petits poissons; — d'après Pierre Breughel.)

Il y avait beaucoup d'autres choses qui étonnaient l'enfant. Un petit pêcheur regardait la barque, et d'une voix flûtée disait : « Les meilleures amorces pour les gros poissons sont les petits poissons. » Et, en effet, à peine suspendait-il au-dessus de l'eau son amorce frétillante, que de gros poissons sautaient et s'accrochaient à l'hameçon.

Le père qui n'avait pas encore parlé, dit alors : « *Enfant, les gros poissons mangent les petits poissons.* »

Combien de petits poissons doit avoir avalés ce monstre couché sur le sable! pensait l'enfant.

Tout-à-coup un petit homme armé arriva de l'intérieur de l'île. Son armure était d'or, ses brassards d'or, mais son chapeau était celui d'un pêcheur : il portait une immense scie d'acier qu'il avait grande peine à manier. Il la dirigea comme un bélier contre le ventre du monstre, l'y plongea tout entière, la retira, et la plongea de nouveau. Un gémissement épouvantable sortit de cette caverne vivante, le sang coula, mais la scie continua à travailler et ouvrit bientôt une immense brèche; et il s'échappa des entrailles du poisson une quantité innombrable d'autres poissons de toute forme, de toute dimension, les uns brillants, les autres noirs, difformes, hideux. En même temps, la bouche du géant marin s'entre-bâilla avec une horrible convulsion et il en tomba encore une multitude de poissons. Et le petit homme armé appela à son aide un compagnon, un marin armé du trident, et tous deux s'acharnèrent sur leur énorme proie.

Or, sur la lame de la scie était gravé un signe mystérieux, le signe qui sert à la cabale pour désigner le commerce. Etait-ce donc le commerce qui venait délivrer les petits poissons? Les petits poissons, n'étaient-ce point les petits pêcheurs des Pays-Bas? Et le gros poisson, la vice-royauté espagnole? L'homme armé représentait-il Guillaume de Nassau, et le monstre le duc d'Albe ou Philippe II?

L'oncle et le père échangèrent ensemble quelques paroles sérieuses, et l'enfant s'éveilla.

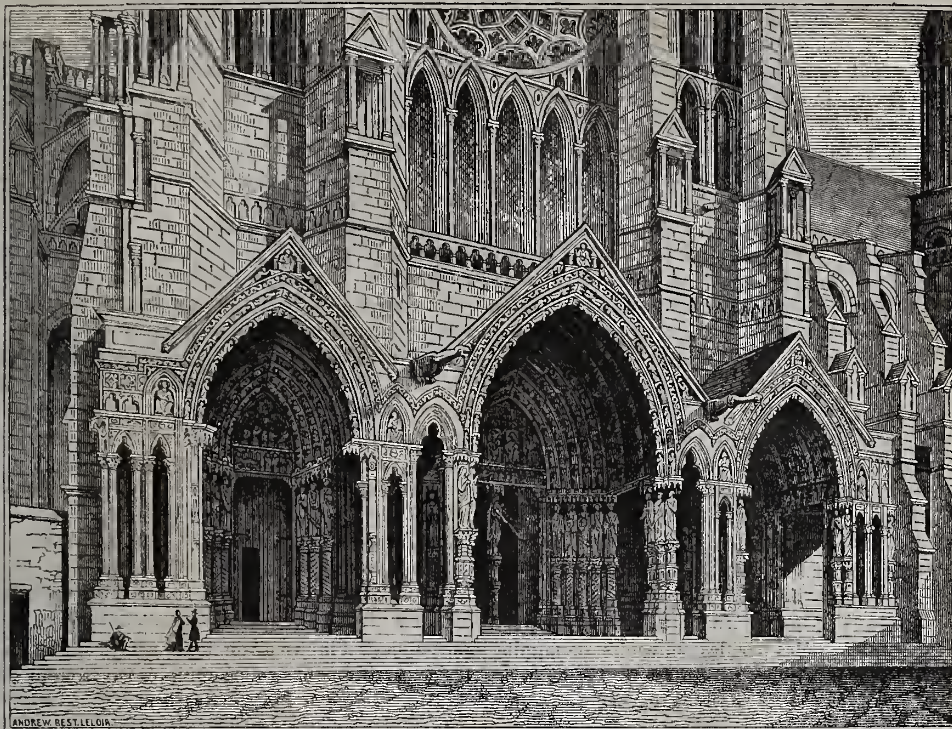
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. p. 4, 50, 99, 123, 163, 196, 259, 334 et 355.)



(Portail septentrional de la cathédrale de Chartres.)

MONUMENTS CHRÉTIENS. — STYLE OGIVAL OU GOTHIQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

(Voy. p. 334 et 355.)

L'intérieur des églises gothiques est calqué sur celui des églises du onzième siècle. La nef se divise de même par des travées que déterminent les colonnes ou piliers isolés qui portent le rang inférieur d'arcs en ogive: souvent aussi des faisceaux de colonnes partent du sol pour s'élever jusqu'aux voûtes, dans ce cas la masse du pilier autour duquel se groupent ces colonnes se présente d'angle sur la nef; les points d'appui acquièrent ainsi une plus grande apparence de légèreté, en permettant à l'œil de pénétrer plus facilement de la nef sous les bas-côtés, ou réciproquement. Les nombreuses colonnes qui forment ces faisceaux se divisent ensuite en nervures sur les arêtes des voûtes supérieures, comme nous l'avons indiqué dans le fragment de la nef de l'Abbaye-aux-Hommes à Caen, publié dans un precédent article, p. 261. Chaque travée contient au-dessus du rang inférieur des arcs des bas-côtés, soit un premier étage plus ou moins élevé, selon qu'une large tribune y est disposée de manière à contenir un grand nombre de fidèles : tel est le premier étage de Notre-Dame de Paris; soit une étroite galerie dans laquelle un homme seul ne passe que difficilement, comme on le voit à l'église royale de Saint-Denis, à Reims, etc. Il arrive souvent aussi que cette tribune est simplement figurée, dans le but unique de décorer intérieurement la hauteur nécessaire à l'inclinaison du comble des nefs latérales.

Au-dessus de la tribune sont pratiquées les grandes fenêtres qui donnent du jour à la nef; elles s'élèvent souvent jusqu'au sommet des voûtes, dans lesquelles elles forment des pénétrations. Elles occupent quelquefois toute la largeur de la travée entre les points d'appui. Cette disposition par travées se prolonge jusqu'au fond du chœur, et produit ainsi un ensemble harmonieux et d'une grande unité.

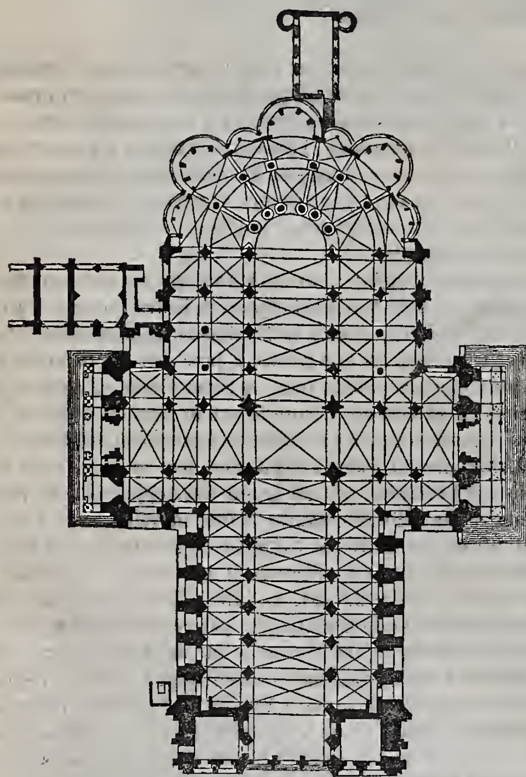
Devant le sanctuaire, l'espace s'agrandit, les piliers acquièrent plus de volume, et les deux transepts s'étendent au midi et au nord pour former la croisée. Des autels particuliers sont ordinairement établis dans ces parties secondaires du temple.

La décoration intérieure des transepts est souvent différente de celle de la nef principale. A Notre-Dame de Paris, on voit à chacun d'eux trois pignons couronnés de statues, au-dessus est une galerie à jour décorée de vitraux, et plus haut la grande rose. A Saint-Denis, à Amiens, à Reims, la galerie qui décore la nef au premier étage fait le tour des transepts en y établissant la même circulation.

La clôture du chœur, disposition fort ancienne dans les églises d'Occident, prit un grand développement au treizième siècle; elle se composa d'une muraille assez élevée qui fut établie entre les colonnes du sanctuaire; de nombreuses sculptures la décoraient au-dehors et au-dedans du chœur; sur le devant, un jubé, offrant tout le luxe de l'architecture et de la statuaire, permettait de faire la lecture de l'épître et de l'évangile sur un point assez élevé pour que tous les assistants prissent part à cette partie importante de la cérémonie. (Voy. le jubé de Saint-Etienne-du-Mont, 1834, p. 41). On voit encore à Notre-Dame une belle clôture de chœur qui date du quatorzième siècle; celles de Chartres et d'Amiens sont d'une époque postérieure : un beau jubé en pierre existe encore à Troyes dans l'église de la Madeleine; derrière le jubé, des stalles en bois sculpté étaient disposées de chaque côté du maître-autel. Elles étaient souvent d'une très grande richesse, et l'art de la sculpture sur bois y fut porté au plus haut degré.

Les chaires à prêcher avaient aussi une grande importance dans les cathédrales chrétiennes. Dans les premiers temps du christianisme, l'évêque, qui seul avait la prérogative de s'adresser aux fidèles, s'asseyait sur un siége portatif, appelé *faldistorium*, qu'on plaçait en avant de l'autel, de manière à ce que l'orateur fût bien entendu des auditeurs répandus dans la partie antérieure du temple. De cet usage a dû naître l'idée d'établir, d'une manière fixe, un lieu élevé, d'où l'on pût convenablement faire la lecture des textes anciens et en commenter les principes en présence d'un nombreux auditoire. Ces premières chaires furent en marbre ou en pierre, comme celles qui existent encore à la cathédrale de Strasbourg et à Saint-Pierre d'Avignon. Longtemps elles furent placées dans le chœur; mais plus tard on les transporta dans la nef; elles furent alors construites en bois comme des meubles totalement indépendants de la construction de l'église, mais auxquels on donna néanmoins toute la richesse que comportait la matière. Les exemples de ces dernières sont très rares en France, et nous ne pourrions pas en citer de vraiment remarquables qui fussent antérieures au quinzième siècle. (Voy., 1836, p. 169, la Chaire de Sainte-Gudule, à Bruxelles.)

Enfin, le pavé des églises gothiques n'offrait pas moins de recherche et d'intérêt que le reste, puisqu'il s'harmonisait par sa richesse avec l'ensemble des monuments. De nombreux portraits d'évêques, de chevaliers, de prêtres, étaient finement gravés dans la pierre, pour indiquer le lieu de leur sépulture; ils étaient encadrés d'ornements variés et rehaussés de mastics colorés, et formaient en quelque sorte un riche tapis, durable par la matière dont il était composé, digne du respect des fidèles par les souvenirs de famille qu'il conservait aux générations suivantes. La partie basse de la Sainte-Chapelle de Paris possède encore un grand nombre de pierres sépulcrales.



(Plan de la cathédrale de Chartres.)

La sculpture d'ornement prit au treizième siècle un caractère qu'elle n'avait pas avant cette époque; elle s'affranchit presque complétement des traditions de la sculpture antique. Les feuilles d'acanthe, les rinceaux, etc., dont on retrouve des traces dans l'architecture romane, furent dédaignés pour faire place à la végétation indigène. Le chêne, la vigne, le lierre, la rose, la renoncule, toutes les feuilles de nos bois, toutes les fleurs de nos prairies, furent ingénieusement combinés pour former une ornementation toute nationale, qui, par sa variété, par la richesse de ses formes, s'harmonisait mieux avec les édifices chrétiens que les feuillages exotiques de l'Orient et de l'Italie; de plus, des figures humaines de toutes grandeurs furent employées à profusion dans la décoration des édifices religieux des treizième et quatorzième siècles. Il semblait alors que l'homme voulût s'incorporer dans son œuvre, et faire disparaître la matière sous son image.

Tous ces détails d'architecture, exécutés avec la plus grande habileté, furent rehaussés de couleurs et de dorures. Nous avons fait connaître, page 109, quelques détails colorés de la Sainte-Chapelle de Paris. Cette application de la couleur dans la décoration des églises, qui avait pour but de suppléer aux riches matières de l'Orient, se répandit sur toute leur surface intérieure, quelquefois même au dehors. Les voûtes furent peintes en bleu, et se couvrirent d'étoiles d'or ou d'argent; les nervures, les colonnes, les murailles, enrichies d'ornements précieux et de dorures, marièrent leurs couleurs avec celles des vitraux. La peinture donna la vie aux statues et aux bas-reliefs. Nous avons mentionné plus haut quelques traces de coloration sur la façade de Notre-Dame de Paris; on en retrouve de même à Chartres, à Reims, à Saint-Omer, à Soissons. Les mêmes édifices en possédaient à plus forte raison dans l'intérieur de leurs nefs, comme on vient de le découvrir aux bas-reliefs sculptés sur la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris (voy. p. 16).

C'est enfin au quatorzième siècle que l'art gothique atteignant son plus haut degré de splendeur, doit être regardé comme la plus puissante expression de la pensée chrétienne. En effet, rien n'était plus propre à exalter les sentiments religieux que ces immenses cathédrales gothiques avec ces nefs élevées, ces vitraux colorés, ces décorations peintes, et surtout ces tours gigantesques qui s'élançaient vers le ciel et répandaient au loin le religieux concert de leurs cloches invitant les fidèles au sacrifice divin.

Néanmoins, disons-le, par cela même que l'art chrétien était à son apogée, il était voisin de sa décadence, et l'église romane, dont les formes sont plus simples et plus sévères que celles des églises du quatorzième siècle, doit être considérée comme une expression plus juste et plus pure du christianisme. Si enfin on voulait chercher une analogie entre l'art païen et l'art chrétien, on pourrait établir que le roman correspond au dorien des Grecs, c'est-à-dire au style grave; que les églises du treizième et du quatorzième siècle correspondent au style ionien ou élégant, et celles du quinzième et du seizième au style corinthien ou gracieux.

Si maintenant nous voulons examiner la science de construction que les artistes chrétiens ont apportée dans l'exécution des belles églises des treizième, quatorzième et quinzième siècles, il faut reconnaître avec la plus grande impartialité que, s'ils ont produit des chefs-d'œuvre partiels d'appareil et de coupe de pierre, tels que l'escalier de la flèche de Strasbourg, la célèbre vis Saint-Gilles, etc., ils ont souvent fait preuve, sinon d'ignorance, au moins d'une imprévoyante et impardonnable témérité, en entreprenant l'exécution de certaines constructions dont l'impossibilité ne leur fut souvent démontrée que par les accidents funestes qui en résultèrent.

C'est ainsi qu'au fameux chœur de Beauvais, qui commande à juste titre l'admiration générale, les voûtes se sont écroulées à deux reprises différentes, à douze années d'intervalle, la dernière fois en 1284; et l'on regrette de penser que cette production, la plus remarquable sans

contredit que l'art gothique ait élevée sur le sol de la France, n'ait obtenu son effet grandiose et imposant que par des tâtonnements réitérés, et après des changements motivés par le non-succès de la première conception. Aussi qu'en résulte-t-il? c'est que cette miraculeuse élévation, ces voûtes suspendues, cette légèreté surprenante de points d'appui, et ces immenses verrières dont l'ensemble nous impressionne si vivement quand nous sommes en face du chœur de Beauvais, ont nécessité à l'extérieur une forêt de contre-forts informes dont l'écartement est maintenu par de grosses traverses en fer, et dont l'art n'a pu parvenir à déguiser l'imperfection. Si nous avions besoin d'autres exemples à l'appui du manque de calcul et de l'incertitude que les architectes du moyen âge ont souvent apportés dans l'exécution de leurs œuvres, nous pourrions encore citer, dans la même église de Beauvais, la fameuse flèche de 288 pieds de haut, élevée au centre de la croix par Jean Waast et François Maréchal, en rivalité du dôme que Michel-Ange avait élevé à Saint-Pierre de Rome à la même époque. Cette flèche, qui avait été treize ans à bâtir, ne subsista que cinq ans; elle s'écroula en 1573, le jour de l'Ascension. Il n'en fut pas tout-à-fait de même de la fameuse pyramide de Chartres, dont nous avons déjà parlé; mais cependant, après avoir échappé, en 1674, à un incendie, elle fut ébranlée, en 1691, par un vent impétueux, à tel point qu'elle inclina de douze pieds; elle fut rétablie et surélevée de quatre pieds un an après.

Plusieurs églises attestent en outre, soit par l'inachèvement de certaines parties, soit par les modifications qu'on a fait subir à d'autres, que les plans d'après lesquels les monuments de cette époque étaient construits subissaient souvent de notables changements pendant le cours de l'exécution, ou que la hardiesse de leur combinaison n'était pas toujours susceptible d'être réalisée sans danger. On jugeait alors plus prudent de laisser l'œuvre incomplète; et c'est par cette raison, sans doute, que souvent les tours servant de clochers n'ont pas été couronnées des flèches qui avaient été projetées, comme à Reims, à Amiens, et même peut-être à Notre-Dame de Paris. Il est vrai de dire aussi que souvent ces immenses constructions étant l'œuvre de plusieurs siècles, les fonds nécessaires manquaient à leur achèvement.

Quoi qu'il en soit, et sans trop insister sur ces différentes preuves, nous soupçonnons qu'on a peut-être porté trop haut l'opinion qu'on s'est faite de la science mathématique que les constructeurs du moyen âge apportaient dans leurs œuvres.

Il faut bien reconnaître que ces formes sveltes et élancées qui produisent à l'intérieur des églises gothiques un effet si prodigieux, et nous laissent toujours entre la surprise et l'admiration, sont obtenues en rejetant toute la masse des constructions à l'extérieur, dont l'ordonnance se trouve ainsi trop souvent sacrifiée. Cette combinaison a de plus le grave défaut d'exposer aux injures du temps, et conséquemment à la destruction, les parties les plus indispensables à l'existence de l'édifice. Nous devons ajouter que, pour assurer la solidité de tout cet ensemble, on a souvent eu recours à des moyens factices et cachés, tels que des tirants, des chaînes et des armatures de fer, que toute bonne construction de pierre devrait répudier.

Si enfin on compare les constructions des anciens avec celles du moyen âge, on ne peut contester la supériorité des premières, qui ont défié le ravage des siècles, et dont certaines (celles qui ont été respectées par la main des hommes) subsistent encore aussi intactes que si elles dataient d'hier. Tout au contraire, les constructions chrétiennes, qui sont plus récentes, ont presque toutes subi de continuelles réparations, et seraient bientôt menacées de destruction et de ruine si elles n'étaient l'objet d'un soigneux entretien. Une des raisons de la conservation et de la durée des monuments des anciens, c'est d'abord la conception plus franche et plus simple de leur ensemble, et ensuite une perfection incroyable apportée dans leurs différents modes de construire, telle que l'absence de mortier dans les constructions de pierre, et l'emploi de matériaux très légers pour les voûtes, ainsi que nous avons eu occasion de le signaler en parlant des édifices romains de la France. Les artistes chrétiens, au contraire, qui visaient à produire des effets inconnus avant eux, et qui en effet y sont parvenus avec succès, n'ont pu réaliser ces conceptions ambitieuses qu'avec des moyens plus expéditifs et moins dispendieux; ils ont, pour atteindre ce but, fait usage de pierres de moins grande dimension et posées sur mortier; aussi, quoiqu'on ait eu soin de couler en plomb les joints verticaux exposés à la pluie, n'a-t-on pu éviter les déchirements qui proviennent d'une imparfaite liaison des pierres entre elles, mais particulièrement de l'inconvénient que nous avons déjà fait remarquer, et qui résultait de la prise laissée aux éléments destructeurs sur ces trop grandes masses de constructions extérieures.

Il est donc constant que c'est à l'intérieur des temples que les artistes chrétiens ont principalement appliqué tous les efforts de leur génie, et que si quelquefois c'est aux dépens de la simplicité et de l'harmonie extérieures, nous ne pouvons cependant nous refuser à accorder une juste admiration aux résultats extraordinaires qu'ils sont parvenus à obtenir.

Des détails d'ornementation empruntés à des édifices des treizième et quatorzième siècles nous ont paru indispensables pour faciliter la juste appréciation des édifices religieux de ces époques de l'art chrétien.

Ceux qui appartiennent à l'église de Saint-Denis et à celle de Saint-Remy à Reims ont pour but de démontrer qu'à cette époque de l'art la tradition des formes antiques n'était pas encore tout-à-fait abandonnée. A Reims il n'est pas étonnant de voir cette tradition se conserver aussi longtemps, quand on se rappelle que cette ville était très puissante dans les dernières années de l'empire romain, et qu'il devait encore exister, au treizième siècle, de nombreux vestiges de ses monuments. C'est aussi pour la même raison que nous voyons à la cathédrale d'Autun, ville également riche en constructions romaines, des formes d'architecture complétement imitées de l'art antique.

Les détails empruntés à Notre Dame de Paris font voir quel était généralement le caractère des chapiteaux appliqués aux colonnes ou piliers des églises de la fin du treizième siècle, selon que ces colonnes étaient isolées ou réunies en faisceaux.

Le chapiteau qui provient de la nef de la cathédrale de Reims est un exemple frappant de l'abondance et de la riche variété que les artistes chrétiens apportaient dans l'ornementation au commencement du quatorzième siècle. Cette variété était si féconde que les limites que nous nous sommes tracées ne nous permettent pas d'en donner une idée. C'est par l'imagination qu'il faut suppléer à tout ce que nos rapides descriptions peuvent avoir d'incomplet; et c'est seulement par l'analogie des choses connues qu'on peut arriver à l'intelligence de celles que nous ne pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

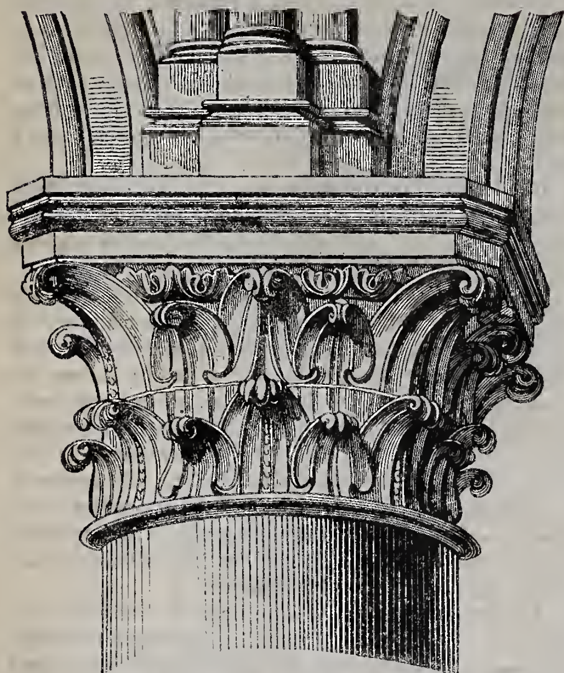
Terminons en rappelant comment on procédait à l'exécution de ces vastes édifices qui doivent paraître miraculeux auprès des constructions mesquines de notre époque. Ce n'était point par des hommes isolés que des œuvres semblables auraient pu être conçues et produites. Si, dans le principe, le christianisme fut obligé d'emprunter des artistes à la Grèce, plus tard le développement de la religion féconda le génie de ses adeptes; l'art devint un article de foi et son exercice une pratique religieuse. L'Italie, qui par sa position, est le lien naturel entre l'Orient et l'Occident, fut le pays où se constituèrent les premières confréries



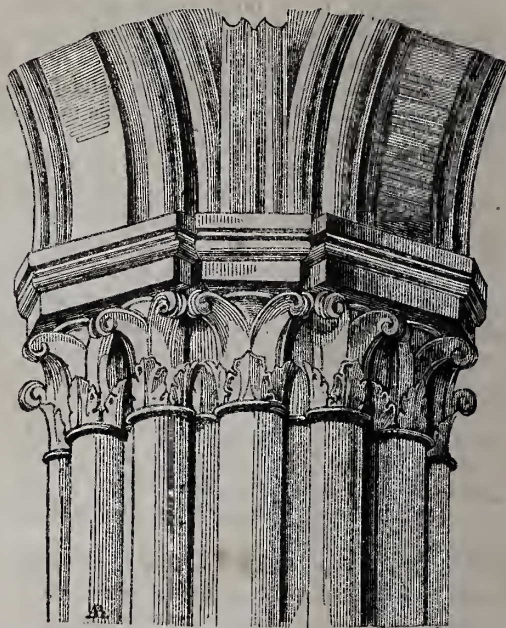
(Chapiteau dans une chapelle du chœur de Saint-Remi, à Reims.)



(Ornement de la porte des Valois, à Saint-Denis.)



(Chapiteau d'une des colonnes de la nef de Notre-Dame de Paris.)

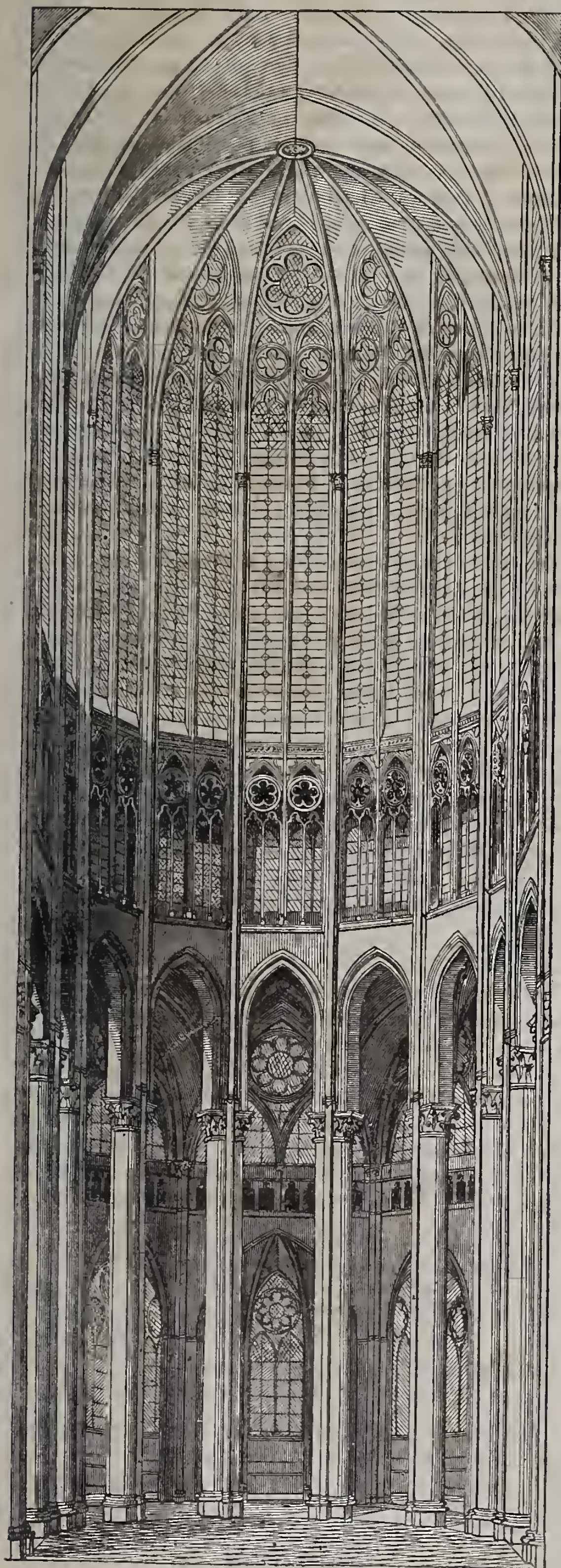


(Pilier composé d'un faisceau de colonnes, dans les bas-côtés de Notre-Dame de Paris.)



(Chapiteau d'un des piliers de la nef de la cathédrale de Reims.)

ou corporations, organisées et régies par des lois, qui s'approprièrent exclusivement la construction des temples chrétiens répandus dans plusieurs parties de l'Europe, et dont



(Abside du chœur de la cathédrale de Beauvais.)

la France à elle seule possède un très grand nombre. Ces corporations, qui prirent le nom de francs-maçons, avaient des priviléges confirmés par les papes ; ils admettaient dans leur sein des gens de tous les pays, et leur influence s'étendait dans toute la chrétienté. C'était dans l'intérieur des cloîtres que se réfugiaient alors ceux qui voulaient cultiver les arts; aussi voyons-nous souvent des abbés et des moines donnant eux-mêmes les plans de leurs églises, et, pendant que l'exécution de la maçonnerie s'opérait, les religieux préparaient à l'avance tout ce qui devait compléter l'édifice et contribuer à l'embellir, c'est-à-dire les vitraux coloriés, les statues, les boiseries sculptées, etc. Or, tous ces travailleurs pour ainsi dire membres d'une même famille, unis dans un même but et par une pensée commune, opéraient d'après des principes traditionnels dont les types s'étaient conservés d'âge en âge comme les pratiques du culte auquel ces œuvres d'art étaient consacrées. De là cette analogie parfaite de formes et ces rapports frappants qu'on observe dans toutes les productions de l'art religieux du moyen âge, à quelques distances qu'elles se trouvent les unes des autres; car les relations établies entre toutes ces sociétés étaient telles, que tous les modes nouveaux qui pouvaient être introduits dans l'art ou les découvertes résultant de la science ne pouvaient jamais rester long-temps ignorés.

Quant aux dépenses que ces vastes entreprises exigeaient, tout le monde y contribuait : les pauvres en prêtant le secours de leurs bras, les riches et les princes chrétiens par des dons souvent très considérables. En 1040, quand il fallut reconstruire la cathédrale de Chartres qui avait été incendiée, l'évêque Fulbert s'adressa à tous les souverains de l'Europe pour les engager à coopérer à cette reconstruction, et lui-même donna trois années de son revenu.

Tous les fidèles qui prenaient part à ces merveilleuses constructions partaient en pèlerinage sous la conduite de chefs qu'ils se nommaient, et l'on travaillait en chantant des hymnes et des cantiques. C'est seulement avec une foi et une piété aussi ardentes qu'on pouvait réaliser d'aussi grandes choses.

QUELQUES OBSERVATIONS
SUR LES SURNOMS DES ROIS DE FRANCE.

On peut compter une trentaine de rois de France auxquels on a donné des surnoms, depuis Clovis jusqu'à nos jours. Le second en date, et peut-être le plus beau de tous ces surnoms, est celui de *Martel* donné à Charles, aïeul de Charlemagne. Suivant des chroniqueurs du onzième siècle, « ce fut après ses exploits contre les Sarrasins, que » tous commencèrent alors à le surnommer *Martel*, parce » que comme le martel (marteau) brise toute espèce de » fer, ainsi Charles, avec l'aide du Seigneur, brisait ses » ennemis dans les batailles. » M. Aug. Thierry pense que ce nom équivalant à *foudre de guerre*, dans l'ancienne langue germanique, était emprunté au culte aboli du dieu Thor. Le surnom de *Bref* n'est donné à son fils Pépin par aucun historien de son temps, et ce prince ne le doit qu'à une anecdote célèbre rapportée seulement un siècle plus tard, par le moine de Saint-Gall. On n'explique point comment on est arrivé à traduire par *Débonnaire*, l'épithète de *Pius*, pieux, sous laquelle est désigné par ses contemporains Louis, fils et successeur de Charlemagne. Bien des étymologies ont été données pour chercher à expliquer le nom de *Capet*, que porte Hugues, le fondateur et le premier roi de la troisième race; mais elles sont pour la plupart fort insignifiantes. C'est ainsi que Ducange et Pasquier prétendent que ce surnom vient de ce qu'étant enfant, Hugues avait l'habitude d'ôter à ses camarades la cape que l'on portait alors. Suivant d'autres, c'est parce qu'une cape faisait habituellement partie de son habillement. Il semble plus raisonnable de le tirer soit du latin *caput*, tête, parce que

Hugues avait la tête fort grosse, soit du vieux mot *cap*, qui, d'après Borel, signifie chef, commandant. — Si Louis VII a été appelé *le Jeune*, ce n'est point, comme l'ont prétendu quelques auteurs, pour s'être conduit toute sa vie comme un jeune homme, mais bien seulement pour avoir été, à l'âge de onze ans, associé à la couronne du vivant de son père, Louis VI. — Le surnom de *Lion pacifique*, que l'on trouve généralement joint au nom de Louis VIII, a une origine assez singulière. Il existait pour l'année 1226 une prophétie de Merlin, *suivant laquelle le lion pacifique devait mourir au ventre du mont.* Louis, ayant terminé ses jours à Montpensier, on prétendit alors qu'il était désigné par *le lion pacifique*, et de plus, par un détestable jeu de mots, *que Montpensier était la pense ou le ventre du mont.* — Le surnom de *Juste*, donné à Louis XIII, n'a pas une cause moins singulière. On sait combien de son temps était grande encore la confiance en l'astrologie judiciaire; Louis dut le titre de *juste*, au hasard qui le fit naître sous le signe de la balance.

UNE IMPRÉCATION AU NEUVIÈME SIÈCLE.

L'usage des imprécations a existé dès l'antiquité la plus reculée, ainsi que l'attestent la Bible, l'histoire des Grecs et des Romains, et leur théâtre. Lors des premiers siècles du christianisme, elles furent employées dans les actes par les ecclésiastiques, puis par les laïques, mais par ces derniers jusque vers 1200 seulement. C'est surtout dans les bulles des papes qu'elles apparaissent avec leur caractère le plus terrible et le plus effrayant; tous les anathèmes des Écritures y sont réunis. Nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en citant l'extrait suivant d'une bulle donnée au concile de Troyes, en 878, par le pape Jean VIII : « S'il se trouve » quelque opposant à nos décrets, nous rejetons de la com- » munion du corps du Christ, de la société de leurs frères, » c'est-à-dire de l'assemblée des chrétiens, tous ceux qui au- » raient commis un tel crime. Nous les damnons et les excom- » munions par tous les anathèmes. Qu'ils soient maudits » dans la cité, maudits dans la campagne! Que le fruit de leur » champ soit maudit! Que leurs pensées, que leurs actions » soient maudites! Que le ciel au-dessus de leurs têtes soit » d'airain, que la terre qu'ils foulent soit de fer! Que leur » prière devant Dieu se tourne en péché! Comme Dathan » et Abiron, qu'ils aillent vivants dans l'enfer! Que tous » ceux qui auraient communiqué et mangé avec eux, ou, » sachant cette malédiction, entendu volontairement leurs » chants maudits, qu'ils soient les compagnons de Judas » Iscariote, le traître qui a livré le Christ! Que leur eau se » pourrisse, que leur vin s'aigrisse, que la rouille dévore » leur pain, que le ver ronge leurs vêtements! Que faut-il » de plus? Que toutes les malédictions du nouveau et du » vieux Testament s'accumulent sur eux jusqu'à ce qu'ils » aient apaisé convenablement l'Église, leur mère, par une » pénitence digne de leur crime. »

L'usage des imprécations devint de plus en plus fréquent jusqu'à la fin du onzième siècle. L'abus en était alors poussé si loin, qu'une réaction ne pouvait manquer de s'opérer. Grégoire VIII les supprima dans les bulles; mais elles subsistèrent pourtant dans les actes ecclésiastiques jusque vers le milieu du quatorzième siècle.

LA FETE DE BALOUKLI.

Voici une légende que nous avons entendu raconter par un Grec de Constantinople. Nous donnons son récit, sans nous permettre ni retranchement, ni addition.

En 1453, nous disait-il, le jour où Mahomet II força les murs de Constantinople, l'empereur Constantin devait déjeuner avec du poisson frit. Au moment où ce prince allait se mettre à table, on vint lui annoncer que les Turcs entraient dans la ville. Constantin ne voulut pas le croire, et il courut, on ne sait trop pourquoi, à la cuisine du palais, où il trouva son cuisinier occupé à faire frire les poissons qu'il avait demandés. — Si ce qu'on m'annonce est vrai, s'écria l'empereur, que ces poissons à moitié cuits ressuscitent et sautent dans la poêle! Il est de tradition que les poissons revinrent à la vie, et sautèrent à plusieurs reprises dans la friture bouillante. Alors, bien convaincu de la vérité, Constantin se rendit en toute hâte à la porte Saint-Romain, où son désespoir trouva la mort. Quant aux poissons, ils survécurent et restèrent frits d'un côté et crus de l'autre.

On les déposa dans un vivier, où ils sont encore exposés aux regards du public. Cette piscine, qui est souterraine, et au-dessus de laquelle une jolie église vient d'être bâtie tout récemment, se trouve à Baloukli, village situé à environ une lieue de Constantinople, et dont le nom turc veut dire *le village des Poissons.*

La fête de Baloukli, qui se célèbre chaque année au printemps, est une des plus grandes solennités des Grecs. C'est à qui s'y rendra pour voir les poissons et pour boire quelques gouttes de l'eau de source dans laquelle ils nagent depuis 386 ans. Hommes, femmes, enfants, encombrent pendant huit jours le souterrain et les deux escaliers qui y conduisent.

On vient de tous les endroits à la ronde déposer des offrandes, et tremper ses lèvres à la source qui alimente les poissons. L'eau de Baloukli jouit d'une grande réputation. Si l'on en croit les bruits populaires, son efficacité est souveraine : elle dissipe les idées noires, fortifie les nerfs, donne ou retire de l'embonpoint suivant qu'il est convenable, prolonge extraordinairement la durée de la vie, efface les rides en même temps que les années, enfin rajeunit et embellit d'une façon surprenante : ce qui la fait surtout rechercher des femmes grecques. Aussi s'en fait-il un grand débit dans des flacons en verre de toute forme et de toute grandeur. Chaque pèlerin en emporte sa provision avec lui; et il n'est pas jusqu'aux dames turques qui, malgré leur mépris pour les usages des Giaours, ne s'en procurent et n'en fassent usage en secret.

— Voici une même pensée exprimée de trois manières différentes. La première forme est élevée et touchante, c'est le langage de la poésie; la seconde est d'une concision très remarquable, et se grave tout d'abord dans l'esprit. Franklin, quoiqu'il ne fût pas grand écrivain, excellait à renfermer ainsi dans un petit nombre de paroles simples et claires les maximes de sagesse, qu'il voulait rendre populaires. La forme de Bernardin de Saint-Pierre n'a pas cet avantage de brièveté, mais elle est plus correcte.

Aimons-nous! nos rangs s'éclaircissent,
Chaque heure emporte un sentiment,
Que nos pauvres âmes s'unissent
Et se serrent plus tendrement.

LAMARTINE, *Recueillements poétiques.*

Moins on reste d'amis, plus il faut s'aimer.

FRANKLIN, *Correspondance.*

Plus nous perdons d'amis, plus nous devons resserrer les liens de l'amitié avec ceux qui nous restent.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Correspondance.*

GOUDOULI,

POETE LANGUEDOCIEN.

Goudouli est l'un des poëtes les plus populaires du Midi. On découvre dans la facture et dans le fonds de ses œuvres les trois caractères, mêlés avec bonheur, des littératures latine, visigothe et sarrasine, qui fournirent à elles trois les

éléments primitifs de la poésie occitanique. Elégance et plénitude de sons comme dans le vers antique; expression rapide et technique comme dans la langue gothe; pensée molle et métaphorique comme dans les mœurs arabes: tout cela se retrouve à la fois dans chacune des pages du poëte languedocien. Il représente son pays et le reproduit, mais sous le beau côté de l'art. Il a infiniment d'esprit, et il se garde de l'alambiquer, comme font Maynard son contemporain et Campistron son compatriote, tous deux transfuges de la langue d'Oc. Il a du génie, et il ne le dénature point en le violentant : il le met à son aise, lui donne coudées franches, et force à rire le lecteur qu'il captive toujours et qu'il ne fatigue jamais. Sa première beauté, c'est le naturel. Aussi ne faut-il pas s'étonner si depuis deux siècles il est aimé et recherché par les habitants du Midi.

Qu'on ne demande point quel genre de poésie affectait Goudouli. Avec son organisation éminemment méridionale, sa chaude imagination, et son âme impressionnable, cet homme était multiple. Il sentait diversement, s'émouvait à toutes les brises, et chantait sur tous les tons. Il a embrassé tous les genres, et a réussi dans chacun séparément. Il est élégiaque sans affectation et avec sentiment, anacréontique avec délicatesse et abandon, lyrique avec énergie. Quelquefois il se complaît à imiter Virgile, son poëte favori. Les citations nous sont presque interdites, parce que peu de nos lecteurs entendent la langue de Goudouli; mais nous ne résisterons pas au désir de rapporter deux stances dans le genre bucolique :

Jantis pastourelets, qué déjouts las oumbrétos
Sentets *upazima* lé *calimas* del jour,
Tant qué les auzelets, per saluda l'amour,
Uflou lé gargaillol dé milo cansounetos;

Petits rius, doun l'argen *beziadomen gourrino*,
Pradels, oun lè plazé nous *embesco* les els,
Quand la jouéno sasou bous cargo dé ramels,
Augnets coussi sé plaing uno nympho moundino.

Ces deux stances ne peuvent se reproduire qu'imparfaitement dans notre langue française. Elles renferment plusieurs expressions d'intraduisible beauté dont nous n'avons point d'équivalent; nous les avons soulignées. M. Silvin Petit étant le poëte qui a le mieux rendu Goudouli, nous lui empruntons sa traduction pour faire comprendre les stances originales :

O vous, gentils bergers, qui dessous vos ombrages
Savourez à loisir les voluptés du jour,
Tant que le rossignol, aux sonores ramages,
Fait répéter aux bois son cantique d'amour;

Ruisselets, dont l'argent flatteusement murmure,
Petits prés, dont l'aspect sollicite au plaisir
Alors que le printemps vous pare de verdure,
Ecoutez, écoutez une nymphe gémir.

Dans une langue différente, mais dans une sphère d'idées semblable, la physionomie poétique de Goudouli nous paraît souvent rappeler celle de La Fontaine. Même naïveté entre eux deux, même franchise de saillies, même originalité de verve, avec toutes les grâces du laisser-aller. L'analogie va plus loin : quant au côté matériel de l'existence, ces deux hommes nous font l'effet d'avoir été taillés sur le même patron. Ils furent également désintéressés, également imprévoyants.

Né à Toulouse en 1579, d'un père chirurgien, Pierre Goudouli étudia le droit dans sa ville natale, et y fut reçu avocat; mais il abandonna bientôt Thémis pour les Muses. Il fut plusieurs fois couronné par l'Académie des Jeux floraux. Sa réputation ne demeura point circonscrite dans le Midi : on traduisit ses vers en italien, en espagnol, et *sas Obros* (ses OEuvres) eurent trois éditions successives; de bons commentaires en feraient peut-être réussir une quatrième de nos jours.

Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, essaya d'attirer Goudouli à sa petite cour de Toulouse. Le poëte s'y rendit avec aussi peu de formalités que La Fontaine chez madame de La Sablière. Il en fit les délices par le sel de ses bons mots, la bonhomie franche de son langage, sa verve intarissable et le bonheur de ses à-propos. Le duc ne donna plus de fête sans l'avoir à sa table, à la place d'honneur, entre la duchesse des Ursins son épouse et le premier président du parlement.

Goudouli aurait certes bien pu profiter de cette faveur pour arrondir son modeste patrimoine; il n'y songea seulement pas. Il avait hérité de quelques champs de peu d'étendue, il les vendit; une vigne qu'il affectionnait eut le même sort: Goudouli en fit l'abandon avec une gaieté de cœur qui le caractérise.

— Malheureux! tu as vendu ta vigne! lui dit son ami Mathelin, roi des violons de France.

— Qu'en aurais-je fait? répondit-il; il y pleuvait comme à la rue.

Le seul débris qui lui demeurât d'une métairie de deux paires de charrues, c'était une petite maison qu'il habita toute sa vie, et sur la porte de laquelle il mit cette inscription, qui faisait une allusion à sa fortune éclipsée :

Métairie de deux paires... de poulets.

Il aurait traîné une vieillesse nécessiteuse, si la ville de Toulouse, par une délibération de ses magistrats, ne lui eût alloué sur le trésor une pension viagère de 500 livres, récompense honorable pour ceux qui la donnaient et pour celui qui la recevait.

En affaiblissant ses organes d'une manière sensible, la vieillesse respecta ce qu'il y avait de plus saillant en lui. son insouciante gaieté et son esprit d'à-propos. Ses jambes ne pouvant plus le soutenir qu'avec peine, il prit un bâton en disant :

— Quand un pèlerin s'apprête à partir, il se munit d'un bâton de voyage.

Sur ses derniers moments, il avait contracté l'habitude d'aller, chaque après-dînée, faire une assez longue promenade dans le cloître des Grands-Carmes où il devait être enseveli. Un jour qu'un sien ami l'y rencontra, marchant pesamment, et heurtant de son bâton les dalles des sépulcres, il lui dit :

— Tu frappes bien fort, Goudouli.

— Oui, répliqua le poëte, je frappe fort pour qu'on vienne m'ouvrir.

Il mourut, en effet, peu de temps après, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait eu la douleur de voir mourir sur un échafaud Henri de Montmorency.

Son buste fut placé dans la salle des Illustres de Toulouse, où on le voit encore, avec une inscription composée par l'annaliste La Faille.

BATAILLE DE GRANSON.

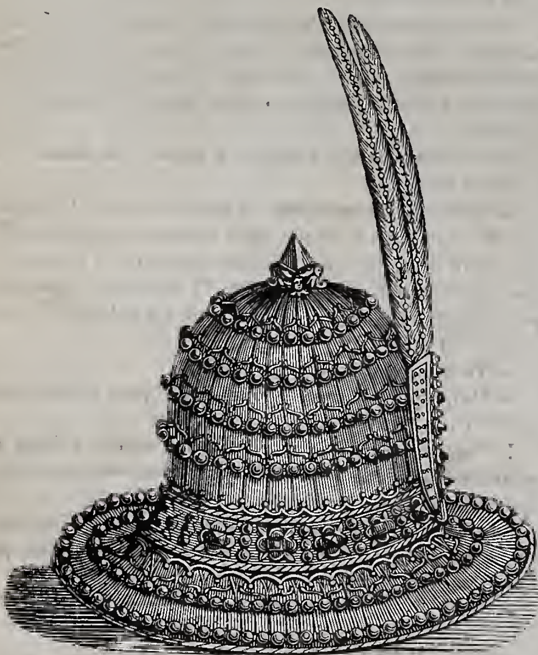
DÉFAITE DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE. — PERTE DE TOUS SES JOYAUX.

(Voy., sur Charles-le-Téméraire. 1834, p. 81; 1836, p. 255 et 322; 1837, p. 84.)

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, avait à peine achevé la conquête de la Lorraine, qu'il résolut de soumettre la Suisse, dont la possession lui était indispensable pour joindre le comté à la Provence. « Il tâchait à tant de » choses grandes, dit Comines, qu'il n'avait pas le temps à » vivre pour les mettre à fin, et étaient presque impossi- » bles; car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter. » En vain les Suisses envoyèrent une ambassade au duc pour le faire changer de résolution, lui offrant même de se mettre à sa solde. « Il y a plus d'or et d'argent, lui dirent-ils, dans » vos éperons et les brides de vos chevaux, que vous n'en

» trouverez dans toute la Suisse. » Charles fut inébranlable dans sa résolution. Il fit des apprêts formidables : quarante mille hommes de toutes nations, bien équipés et disciplinés; la plus belle artillerie qu'on eût encore vue; un amas d'armes, de munitions et de vivres suffisant pour cent mille hommes; toutes ses richesses, tous ses joyaux, toutes ses parures; ses services d'or, de vermeil et d'argent; sa chapelle, ses tentes et ses pavillons brillants d'or et de soie; ce luxe oriental rappelait l'armée de Xerxès allant attaquer la pauvre et montagneuse Grèce.

Les Suisses, de leur côté, se préparèrent à une défense désespérée. Ces paysans, si méprisés de Charles, n'avaient qu'une passion, l'amour de la patrie; tandis que l'armée bourguignonne, composée de mercenaires, n'était mue ni par le patriotisme, ni par l'honneur, ni par l'attachement à son chef; elle marchait par force ou par désir de butin. Charles entra dans l'Helvétie par le Jura, et arriva à Yverdun, qui fut assiégée et prise. La garnison se retira à Granson : après s'être vigoureusement défendue, elle capitula; mais, au mépris de cette capitulation, des deux cents hommes qui s'étaient rendus, une partie fut pendue et l'autre noyée dans le lac voisin. Cette barbarie ne tarda pas à être vengée. Les Suisses et leurs alliés rassemblèrent en toute hâte vingt mille combattants. Le 3 mars 1476, sous la conduite de Nicolas de Scharnachtal, avoyer de Berne, ils s'avancèrent en bataillons carrés contre les Bourguignons, et d'un pas ferme et en belle ordonnance, ils descendirent des hauteurs vers une petite plaine au bord du lac de Granson. Quand ils



(Chapeau perdu par Charles-le-Téméraire à la bataille de Granson. — Tiré de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

furent proches des Bourguignons, ils se mirent, selon l'ancien usage de leurs pères, dévotement à genoux, se découvrirent la tête et firent leur prière en se recommandant à Dieu. « Ils demandent merci, criaient les Bourguignons. » Voyez ces vilains qui nous veulent faire la guerre; ils » n'osent pas même la commencer. » — « Par saint Georges, » disait le duc, nous aurons bientôt détruit ces chiens d'Al» lemands, et tout ce qu'ils possèdent sera pour nous. » Cependant les Suisses continuèrent leur marche avec un bruit effroyable en poussant le cri : « Granson ! Granson ! » comme pour rappeler leurs confédérés mis traîtreusement à mort. Le son retentissant des trompes d'Uri et d'Unterwalden se faisait entendre au loin; c'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur, qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par Pepin et Charlemagne, et qui se nommaient vulgairement le Taureau d'Uri et la Vache d'Unterwalden. Au premier choc, l'avant-garde de Charles fut culbutée; le trouble et l'épouvante se répandit dans le reste de l'armée; une terreur panique s'empara des esprits. Les Suisses se précipitèrent tête baissée sur le camp ennemi, et la déroute devint générale. Charles lui-même, resté presque le dernier, prit enfin la fuite, et suivi de cinq serviteurs seulement, n'ayant plus ni camp ni armée, il courut sans s'arrêter pendant six lieues jusqu'à Jougne, dans le passage du Jura. « Ah ! mon» seigneur, lui disait son fou, pendant cette terrible retraite, » nous voilà bien annibalés ! » Le butin des vainqueurs fut immense; mais la plupart de ces pauvres Suisses étaient loin d'en connaître la valeur. Ils vendaient la vaisselle d'argent comme de l'étain; les vases d'or et de vermeil, comme du cuivre. Le gros diamant du duc, celui qu'il portait à son cou, qui avait orné la couronne du Grand-Mogol, fut trouvé sur le chemin, enfermé dans une petite boîte ornée de perles fines. L'homme qui le ramassa garda la boite, et jeta le diamant comme un morceau de verre; pourtant il se ravisa, l'alla chercher, le trouva sous un chariot, et le vendit un écu au curé de Montagni. Les magnifiques tentures de soie et de velours brodées en perles; les draps d'or et de damas, les dentelles de Flandre, les tapis d'Arras furent coupés et distribués à l'aune comme de la toile commune. Enfin un nombre infini d'armes de luxe, de meubles et de joyaux précieux furent aussi pillés et partagés.

Le plus beau diamant du duc de Bourgogne, celui qui fut ramassé sous un chariot, fut revendu par le curé de Montagni à un homme de Berne, au prix de trois écus. Payé successivement cinq et sept mille ducats, il fut acheté quatorze mille ducats par le duc de Milan, Louis Sforce Le More. Il passa ensuite en la possession du pape Jules II pour vingt mille ducats. Il orne la tiare du pape; sa grosseur est égale à la moitié d'une noix. Un autre diamant presque aussi beau fut acheté par un riche et célèbre marchand, nommé Jacques Fugger, qui le garda long-temps. Henri VIII, roi d'Angleterre, en fit plus tard l'acquisition, et sa fille Marie le porta en Espagne. Il appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. Un troisième, bien moindre, fut vendu à Lucerne, en 1492, au prix de cinq mille ducats, et passa de là en Portugal. A la mort du dernier descendant de la maison de Bragance, qui avait perdu le trône, il fut acheté par Nicolas de Harlai, sieur de Sanci. Il a gardé son nom (voyez 1839, p. 168), et fait partie des diamants de la couronne de France.

Il y avait encore d'autres pierreries fameuses chez le duc de Bourgogne, et qui furent prises à Granson : trois rubis qu'on appelait *les Trois Frères;* deux autres qu'on nommait *la Hotte* et *la Balle de Flandre.* Son chapeau à l'italienne, en velours jaune, était entouré d'une couronne de pierres précieuses presque toutes admirables. Ce fut ce chapeau qu'un vainqueur plaça sur sa tête en se jouant, puis rejeta, disant qu'il aimait mieux avoir dans son lot un bon harnais de guerre. Jacques Fugger l'acheta, et il revendit, quelques années après, une grande partie des pierreries à l'archiduc Maximilien.

Le trésor du duc fut pris également et fidèlement distribué entre les alliés. Il était si riche que le partage s'en fit sans compter ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MEHÉMED-ALI.



(Méhémed-Ali, vice-roi d'Égypte.)

Méhémed-Ali (*Mohammed-Ali*) vint au monde à Kavala, petite ville de Macédoine, en 1769. Son père était un simple agha qui commandait la garde chargée de la surveillance des routes. On ne sait rien de bien positif sur sou enfance; toutefois voici, entre autres choses, ce que le prince Pukler Muskau lui a entendu dire à lui-même : « De dix-sept enfants qu'avait mon père, il n'est resté que moi. Neuf frères, mes aînés, moururent en bas âge, et il en résulta que mes parents m'entourèrent d'une tendresse extraordinaire. C'était à ce point que mes camarades d'enfance me raillaient souvent amèrement, et me jetaient aux oreilles ces paroles que je n'ai jamais oubliées : « S'il venait à perdre ses pa- » rents, que deviendrait ce malheureux Méhémet-Ali! Il » n'a rien, il n'est bon à rien!.... » Elles firent sur moi une vive impression, ces paroles fatales, et je pris la résolution bien ferme de me transformer et de me rendre maître absolu de moi-même. Plus d'une fois, il m'arriva de courir deux journées de suite, prenant le moins possible de sommeil et de nourriture, et je ne goûtai point de repos que je n'eusse acquis sur tous mes camarades une supériorité marquée pour tous les exercices du corps. Je me rappelle une lutte à la rame que je fis un jour par une mer houleuse. Il s'agissait d'aller en canot dans une île voisine de la côte. Tous mes concurrents abandonnèrent la partie, et j'y dépensai moi-même toute la peau intérieure de mes pauvres mains, encore bien délicates, mais je n'y pris pas garde, et j'arrivai. Cette petite île m'appartient aujourd'hui. »

S'il faut en croire un bruit répandu, sa mère, pendant sa grossesse, aurait eu un songe d'où les devins conclurent que l'enfant qui allait sortir de son sein parviendrait au comble des honneurs et de la puissance. Souvent rappelé par elle à son fils, ce songe ainsi interprété hâta sans aucun doute le moment où Méhémed-Ali prit conscience de son génie naturel.

Ce qu'il y a de certain, c'est que chez lui l'audace et la ruse furent aussi précoces que l'ambition. Les habitants d'un village voisin ayant refusé de payer l'impôt, le gouverneur de Kavala, qui manquait de forces pour les y contraindre, ne savait quel parti prendre. Méhémed-Ali s'offre pour le tirer d'embarras, et se rend au village avec une faible escorte. Là son premier soin est d'entrer dans la mosquée

comme pour accomplir ses devoirs religieux. Pendant qu'il prie, un de ses agents va chercher les quatre principaux habitants de l'endroit, sous le prétexte d'une affaire importante. Ceux-ci arrivent sans défiance, mais ne tardent pas à être désabusés, car le jeune Méhémed-Ali les fait enchaîner par ses gardes et les emmène à Kavala, malgré la résistance de la foule qu'il écarte en menaçant de tuer ses ôtages. Inutile d'ajouter que l'impôt fut payé quelques jours après. Ce trait valut à Méhémed-Ali le grade de boulouk-bachi, chef d'irréguliers, et un peu après la faveur d'épouser une veuve, parente du gouverneur. De ce mariage il eut trois fils : Toussoun, Ibrahim et Ismaïl. Deux sont morts, et le second, qui leur a survécu, est le fameux Ibrahim pacha, dont la main fut si souvent heureuse dans les batailles.

Méhémed-Ali eut toujours soif de richesses; pour en gagner il ne craignit pas de fouler aux pieds les préjugés militaires, et de se liver à des opérations commerciales. Celui qui devait être un jour le maître de l'Egypte se mit à vendre des tabacs. Dès lors il contracta le goût des spéculations qu'il a conservé jusque sur le trône. Mais, de sa part, ce ne fut pas une renonciation à son avenir politique; car le boulouk-bachi employa les bénéfices de son petit négoce à soudoyer une bande de mercenaires, comme plus tard le vice-roi se forma une marine et une armée régulière avec le fruit de ses monopoles. Aussi, lorsque la Porte envoya des troupes contre l'armée que la république française avait jetée en Egypte, Méhémed ne manqua pas cette occasion d'aller courir les aventures. Il partit, vers 1800, avec un corps de trois cents hommes, dont le chef nominal, Ali-Agha, fils du gouverneur de Kavala, dégoûté d'un rôle équivoque, et désireux de revoir sa patrie, lui abandonna le commandement, moitié de gré, moitié de force, peu de temps après son arrivée en Egypte.

Devenu capitaine pour son propre compte, Méhémed-Ali ne tarda pas à se distinguer. A l'affaire de Rhamânieh, sa bravoure et son intelligence le firent remarquer du capitan pacha, qu'il sut captiver, et qui le recommanda aux bonnes grâces de Kosrew pacha, le dignitaire que la Porte avait investi par avance du gouvernement de l'Egypte. Tel fut le commencement de la fortune politique de cet homme extraordinaire qui semble dès lors avoir entrevu tout le parti qu'une ambition humaine pouvait tirer de l'état dans lequel le départ de l'armée française allait laisser l'Egypte. Le spectacle de notre civilisation, la supériorité de nos armes lui ouvrirent les yeux, et au souvenir de Napoléon qu'il ne vit pas, mais dont la renommée réchauffa son cœur, il se prit à songer, qu'en Egypte comme en France, il y avait place pour un grand homme.

Son ambition ne le trompait pas. Le moment était arrivé où la Turquie en décadence et toute occupée à réformer les janissaires ou à se défendre contre les Russes, ne pouvait plus retenir par la force l'Egypte sous sa dépendance. Rompu par la main de la France, le lien qui autrefois avait uni le Caire à Constantinople ne devait plus se reformer pour long-temps. Quant aux Mamelouks, ces esclaves d'élite, qui traitèrent si long-temps l'Egypte comme une ferme, Napoléon leur avait prouvé que leurs titres de propriété étaient aussi contestables que ceux des Turcs. Quoique décimés par le canon français, ils étaient puissants encore; mais la constitution oligarchique de leur corps, soumis au commandement des vingt-quatre beys, ne leur permettait pas d'agir avec ensemble. Enfin la population d'Egypte, lasse d'être dilapidée depuis des siècles par les Mamelouks, en même temps que par les Turcs, était aussi mal disposée pour les uns que pour les autres. Elle avait fini par sympathiser avec les Français qui étaient pourtant des infidèles; avec quelle reconnaissance n'accueillerait-elle pas un protecteur musulman? Méhémed-Ali se rendit compte de toutes ces éventualités; sans cela, comment aurait-il entrepris de supplanter les Turcs et les Mamelouks avec une poignée de mercenaires albanais, dans un pays où lui-même, également de race albanaise, était étranger et sans racines?

Toutefois, si ses conceptions furent larges et sublimes, on n'en peut pas dire autant de tous ses moyens d'exécution. Ainsi, pour arriver à la réalisation de ses vues ambitieuses, il sacrifia, les uns après les autres, tous les vice-rois qui furent préposés par la Porte au gouvernement de l'Egypte, entre autres Kosrew pacha qu'il chassa avec le secours des Mamelouks, et le malheureux Ali-Pacha Djézaïrli qu'il fit tuer par ces mêmes Mamelouks, encore ses alliés pour quelque temps. Enfin, après avoir renversé quatre gouverneurs avec le bras des Mamelouks, se sentant assez fort pour lutter à la fois contre eux et contre la Porte, il fit alliance avec les ulémas et les scheiks arabes (prêtres et magistrats) pour détrôner Kurchid pacha qu'il avait élevé lui-même, et dont il finit par prendre la place comme à regret et par contrainte. Il est vrai que, de leur côté, les vice-rois envoyés de Constantinople avaient pour instructions secrètes de ruiner les Mamelouks et de perdre Méhémed-Ali, dont l'influence devenait trop grande. Il est vrai encore que les Mamelouks n'avaient fait alliance avec lui et ses Albanais que dans l'espoir de l'écraser après s'être servis de ses armes contre les Turcs. Mamelouks, Turcs, Albanais, conspiraient les uns contre les autres et ne reculaient devant aucune trahison. Chacun des trois partis avait deux ennemis à tromper : en se portant d'abord du côté des Turcs, ensuite de celui des Mamelouks, Méhémed-Ali compensa les désavantages de l'infériorité numérique de ses troupes, et brisa ses rivaux les uns contre les autres. En un mot, il fit plus de victimes, parce qu'il fut le plus adroit.

Ce qu'il y eut surtout de profond dans sa tactique, c'est que, pendant qu'il jouait le rôle de mercenaire, servant tour à tour les Turcs contre les Mamelouks, et les Mamelouks contre les Turcs, il ruinait ses alliés aussi bien que ses ennemis; ses ennemis en les combattant, ses alliés en les forçant de se rendre impopulaires par les contributions forcées et les pillages que nécessitait le paiement des troupes auxiliaires. Comme l'argent manquait aux Turcs et aux Mamelouks, et qu'ils ne savaient s'en procurer que par des moyens honteux, Méhémed-Ali avait toujours une insurrection prête au besoin. Ses Albanais réclamaient à grands cris la solde arriérée; ses alliés, Turcs ou Mamelouks, frappaient des impôts vexatoires pour les satisfaire; il en résultait des murmures et quelquefois des soulèvements populaires. Aussitôt Méhémed-Ali s'interposait comme médiateur, prenait la défense du peuple et se conciliait ainsi son amour et son admiration.

C'est de la sorte qu'il rendit Kurchid pacha, le dernier vice-roi, si odieux à toute la population du Caire, qu'une insurrection générale eut lieu contre lui, et qu'il fut obligé de se réfugier dans la citadelle. Alors (1er avril 1806), une députation des ulémas, des scheiks et des citoyens vint trouver Méhémed-Ali, et lui déclarer que l'Egypte ne voulait plus être régie par Kurchid pacha. Une voix ajouta : « Il faut le déposer. — Cela est grave, répondit Méhémed, » et puis qui mettriez-vous à sa place? — Vous-même, » l'homme de bien et le sauveur de l'Egypte! » fut le cri unanime. Méhémed-Ali refusa d'abord, et ne se rendit qu'après s'être fait beaucoup prier. Mais s'il fut long à consentir, il ne perdit pas de temps après son acceptation. Ses Albanais reçurent l'ordre de tenir Kurchid pacha étroitement bloqué dans la citadelle, et le jour même fut expédiée pour Constantinople une humble requête signée par les ulémas et les scheiks, et dans laquelle Méhémed-Ali était représenté comme le seul homme capable de faire le bonheur de l'Egypte. De riches présents suivirent de près la requête, à laquelle la réponse de la Porte fut favorable.

A peine nommé vice-roi, Méhémed-Ali éprouva le même

besoin que Napoléon lorsqu'il fut parvenu au consulat, celui de perpétuer sa dictature et de fonder une dynastie. Mais avant de laisser rien percer de ses projets, il songea à affermir son autorité. La chose n'était pas facile : il s'agissait de contenir les troupes envoyées par la Porte et ses propres Albanais; il s'agissait surtout d'humilier les Mamelouks dont il avait déjà bien diminué la puissance; mais qui, encore très redoutables et maîtres de presque tout le pays, venaient l'inquiéter jusque sous les murs du Caire. Leur destruction complète, voilà le plan auquel il s'arrêta; et pour y parvenir il épuisa toutes les ressources de son habileté et de son audace. Certain de l'approbation de la Porte, qui depuis long-temps voulait se défaire de leur oligarchie turbulente; encouragé même par les confidences du sérail, il ne recula devant aucun sacrifice. Embûches, coups de main hardis, promesses, négociations simulées, tous les moyens lui parurent légitimes. Flattant les uns pendant qu'il poursuivait les autres, il s'appliqua surtout à les tenir toujours divisés. Et comme si un aveuglement se fût emparé de ces malheureux, ils tombèrent dans tous les piéges qu'il leur dressa, malgré les avertissements d'Ibrahim bey, leur doyen d'âge, malgré les conseils de l'Angleterre, qui, avec leur appui, essaya, mais en vain, de se rendre maîtresse de l'Egypte en 1807.

Méhémed-Ali les frappa presque toujours au moment où ils s'y attendaient le moins. Le dernier coup qu'il leur porta surtout fut imprévu, terrible et sans pitié. La Porte venait de lui signifier pour la centième fois l'ordre de marcher en toute hâte contre la secte religieuse des Wahabites qui, après avoir conquis la Mecque et Médine, avaient pillé ces lieux saints et profané jusqu'au tombeau du prophète. Il fallait obéir ou s'exposer au courroux du sérail, qui commençait sérieusement à s'alarmer des progrès de sa puissance. D'un autre côté, comment diminuer ses forces en présence des Mamelouks, dont les uns, toujours hostiles, tenaient la campagne, dont les autres, réconciliés depuis peu et revenus au Caire, ne manqueraient pas de soulever le peuple et de favoriser le triomphe des rebelles. La position était pressante : Méhémed-Ali fit comme la Convention française dans des circonstances à peu près pareilles; il se décida à tuer ses ennemis pour ne pas périr de leur main. Dans ce but, il fit presser les préparatifs de l'expédition destinée à combattre les Wahabites, sous les ordres de Toussoun pacha, l'aîné de ses fils. Le jour fixé pour le départ, une grande revue fut ordonnée, et les Mamelouks, qui devaient suivre l'armée, reçurent l'invitation de monter à la citadelle comme les autres troupes. Ils y furent accueillis avec de grands honneurs; mais lorsque vint leur tour de sortir, les portes se fermèrent brusquement devant eux et ils périrent tous au uombre de presqne 500 dans une horrible boucherie dont les détails font frémir. Tous ceux sur qui l'on fit main basse dans le Caire et dans les provinces, furent également massacrés. Pendant l'exécution de la citadelle, Méhémed-Ali demeura en proie à une violente agitation. Un de ses favoris étant venu le féliciter, il ne répondit rien et demanda de l'eau à boire pour calmer la fièvre qui le dévorait. A partir de cette époque, 1811, les Mamelouks furent définitivement réduits; une seule bataille suffit pour repousser au fond de la Nubie ce qui restait de cette milice célèbre.

Mais les succès croissants de Méhémed-Ali augmentaient les inquiétudes du gouvernement turc, qui voyait bien que son ambition voulait en venir à l'indépendance. Tant que la Porte avait eu besoin de lui pour réduire les Mamelouks, elle avait patienté; une fois les Mamelouks abattus, elle mit toute son habileté en usage pour perdre un si dangereux rival. La lutte fut d'autant plus pénible à soutenir pour Méhémed-Ali, qu'il avait à Constantinople un ennemi implacable en possession de la faveur du sultan, Kosrew pacha, l'un des vice-rois qu'il avait si adroitement éconduits de l'Egypte. Un des moyens qu'employa la Porte, ce fut de lui imposer des expéditions périlleuses, comme la guerre contre les Wahabites, de 1811 à 1818, et plus tard celle contre les Grecs, de 1824 à 1827. Mais les talents militaires de son fils Ibrahim vinrent en aide à Méhémed-Ali; malgré bien des échecs à la mer contre les Hellènes, malgré la perte entière de la flotte égyptienne brûlée à Navarin avec celle du sultan, chaque piége devint pour l'armée de terre une occasion de triomphe, et le lendemain de la bataille de Navarin l'Egypte se releva plus forte que la Turquie.

Ce qui contribua surtout à ce résultat, c'est que Méhémed-Ali eut le courage de vaincre son orgueil de musulman et d'emprunter à la civilisation des chrétiens tout ce qui manquait à l'Egypte. Il s'adressa à la nation qu'il préférait, à la France, pour avoir des militaires, des ingénieurs, des marins, des constructeurs, des mécaniciens, des chimistes, des médecins, avec lesquels il fonda des casernes, des écoles, des fabriques, des manufactures, des hôpitaux, des établissements de tout genre, et finit par créer une armée, une marine, et une administration régulières.

Aussi, lorsqu'en 1832 son fils Ibrahim pacha se trouva en présence des Turcs, le succès ne fut pas douteux. Les deux victoires de *Homs* et de *Huna* lui assurèrent la conquête de la Syrie, et les journées de Beylan et de Koniah lui ouvrirent le chemin de Constantinople à travers l'Asie-Mineure. Contraint de souscrire à la perte de la Syrie en 1833, le sultan Mahmoud, un instant avant de mourir, essaya cette année même de la lui enlever. Mais la bataille de Nézib (28 juin 1839) consacra la supériorité de l'armée égyptienne sur les troupes turques; et, en ce moment, Méhémed-Ali est à la veille d'être reconnu souverain indépendant et héréditaire de l'Egypte, de la Nubie, du Sennar, de l'Arabie et de la Syrie. Dans ses mains, l'Egypte, qui n'était auparavant qu'une province turque toujours en proie à l'anarchie, est devenue un état puissant, pouvant mettre sous les armes 200 000 hommes de troupes, et possédant une flotte de plus de trente navires, dont dix vaisseaux de ligne et six frégates. Méhémed-Ali doit donc être rangé parmi les fondateurs d'empire, et, à ce titre, considéré comme le plus grand homme du siècle après Napoléon, surtout si l'on songe qu'il fit des choses si étonnantes sans instruction, avec les seuls moyens dont la nature l'avait doué, et qu'il n'apprit à lire et à écrire qu'à l'âge de quarante-deux ans

Ainsi qu'on l'a vu, Méhémed-Ali a été puissamment secondé dans son œuvre par son fils Ibrahim pacha, dont la renommée s'est répandue en Occident aussi bien qu'en Orieut. Ibrahim pacha est un homme de guerre fort remarquable, impétueux, mais sachant conserver son sang-froid dans le danger; sévère, inflexible, et cependant populaire et adoré de ses soldats. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est un fonds de cruauté qu'il n'a pas toujours su maîtriser; mais ce défaut est tempéré par des sentiments naturels de justice, une grande générosité et même quelque chose de chevaleresque dans le caractère. Les Bédouins de l'Egypte, les Wahabites en Arabie, les Grecs en Morée, les Turcs en Syrie et dans l'Asie-Mineure, ont tour-à-tour éprouvé sa vaillance. Tous les juges compétents conviennent qu'il a reçu de la nature les plus belles dispositions pour la guerre, et que le champ de bataille lui inspire souvent de hautes conceptions. Ce qui rehausse encore sa gloire, c'est qu'il est le premier général musulmau qui ait daigné apprendre sérieusement la tactique européenne, et aborder les problèmes de la grande guerre.

Son initiateur, son conseil et son compagnon d'armes, est un Français, M. Selves, mieux connu sous le nom de Soliman pacha. C'est également lui qui a formé, instruit et organisé les troupes égyptiennes. Grâce à l'audace, à

l'adresse, et à la persévérance de cet ancien officier de Napoléon, la France peut revendiquer l'honneur d'avoir doté l'Egypte d'une armée et d'un général. Armée, marine, administration, écoles, hôpitaux, agriculture, fabriques, Méhémed-Ali doit tout à la France. A côté du nom de Soliman pacha, viennent se placer ceux de Clot bey, Cérisy bey, Resson bey, Linan, Dussap, Jumel, Abro, et tant d'autres. On conçoit après cela que Méhémed-Ali ait toujours eu une vive amitié pour les Français; déjà à Kavala, avant d'être célèbre, il avait été étroitement



(Ibrahim pacha, fils de Mehémed-Ali.)



(Selves, Soliman pacha.)

lié avec M. Lion, négociant marseillais, établi dans cette échelle du Levant. Voulant reconnaître les services que M. Lion lui avait rendus, Méhémed-Ali, après son élévation à la vice-royauté, fit inviter son ancien ami, alors de retour à Marseille, à venir vivre auprès de lui en Egypte. M. Lion accepta; mais la mort vint le surprendre le jour même qu'il avait fixé pour son départ.

Soliman pacha n'a pas peu contribué à entretenir Méhémed-Ali dans son estime pour la France. La rapidité avec laquelle il a instruit les recrues musulmanes est d'autant plus extraordinaire, que déjà, dans une première entreprise, Méhémed-Ali lui-même avait échoué. Il était nécessaire de vaincre à la fois la répugnance et le fanatisme religieux des Arabes. Un seul trait fera juger de la difficulté de l'opération et du caractère de Soliman pacha. Un jour, pendant qu'il faisait exécuter l'exercice à feu au bataillon-modèle, une balle, évidemment dirigée contre lui, vint siffler à son oreille. *Recommencez-moi ce feu-là*, dit froidement Selves; *un maladroit parmi vous a chargé son fusil à balle.* Cette grandeur d'âme, bien digne d'un soldat de l'empire, toucha ses élèves; il n'y eut plus de balle dans la seconde décharge, et celui même qui avait attenté à sa vie devint un de ses plus zélés défenseurs.

Méhémed-Ali est âgé de soixante-dix ans, Ibrahim pacha de cinquante, et Soliman pacha de cinquante-huit. Les autres fils de Méhémed-Ali sont : Saïd bey, âgé de dix-sept ans, né d'une esclave; Husseïn-bey, âgé de treize ans, né d'une esclave; Ali bey, âgé de dix ans, né d'une esclave; Iskander bey, âgé de huit ans, né d'une femme légitime; Méhémed-Ali bey, âgé de six ans, né d'une esclave. Mais si Méhémed-Ali a un fils de six ans, en revanche il a un petit-fils de vingt-cinq ans, Abbas pacha, fils de Toussoun pacha, qui mourut en 1816 au retour de ses campagnes contre les Wahabites. Le troisième fils que Méhémed-Ali eut de son premier mariage, Ismaïl pacha, mourut en 1821, assassiné dans la capitale du Sennar dont il avait fait la conquête après celle de la Nubie. Ibrahim pacha a trois enfants nés en 1825, 1827 et 1828. Les héritiers ne manqueront donc pas au fondateur de la dynastie égyptienne.

ERRATA.

Page 96, la Paulette. — Voyez, p. 384, la note sur la vénalité des charges.

Page 116, colonne 2, ligne 10. — *Après les mots* dix mille, *ajoutez avant le point:* de ces petits carrés de troisième ordre.

Page 130, col. 2, ligne 50. — *Au lieu de* fort l'Evêque, *lisez* For-l'Evêque.

Page 135, col. 2, ligne 30. — *Au lieu de* divisé, *lisez* devisé.

Page 151, col. 2, ligne 29. — *Au lieu de* carré Marigny, *lisez* carré des Jeux ou grand carré.

Pege 186, le Nouveau Cynée. — Voyez, p. 384, la note concernant les impôts sur les marchandises nécessaires à la vie.

Page 192, col. 1, ligne 20. — *Au lieu de* 1835, *lisez* 1833.

Page 198, col. 2, ligne 56. — *Au lieu de :* Cette église, qui, au sixième siècle, était sous l'invocation de Saint-Etienne, ne prit le nom de... *lisez :* Cette église était, au sixième siècle, sous l'invocation de Saint-Etienne; elle ne prit le nom de...

Page 206, col. 2, ligne 38. — *Au lieu de* 1306, *lisez* 1316.

Page 227, col. 2, ligne dernière. — *Au lieu de* 100, *lisez* 1000. — Col. 2, ligne 65. — *Au lieu de* Arné, *lisez* Amédée.

Page 266, Unité des poids et mesures. — Voyez, p. 384, la note sous le même titre.

Page 288, col. 2, ligne 49. — *Au lieu de* 1706, *lisez* 1806.

Page 306. — Ajoutez aux pièces nécessaires pour le mariage le certificat de libération du service militaire, que le futur époux doit produire s'il a moins de trente ans.

Page 326, col. 1, ligne 24. — *Au lieu de* jaunes, *lisez* jeunes.

Page 328, col. 2, ligne 54. — *Au lieu de* vingtième, *lisez* vingt-millième.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE; DESSIN.

SCULPTURE.

ARCHITECTURE.

LITTERATURE ET MORALE; ÉTYMOLOGIES.

MOEURS; COUTUMES; CROYANCES; CÉRÉMONIES.

LE MAGASIN

PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

HUITIÈME ANNÉE.

1840.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS.	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS.
Prix:	Franco *par la poste.*	*Prix:*	Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1840.

L'INDE.



(Jeune Brahme expliquant la loi dans un temple de Bénarès. — D'après Prinsep.)

La civilisation de l'Inde est une des plus anciennes du monde. On y trouve le principe de presque tout ce qui existe aujourd'hui chez les autres nations. On sait que les étymologies les plus essentielles de nos langues européennes, aussi bien que celles du grec et du latin, démontrent que ces langues sont dérivées du sanscrit, langue primitive de l'Inde. Ainsi l'Europe, en remontant à l'antiquité la plus reculée du sang de ses peuples, dépend de l'Inde. D'un autre côté, la religion de l'Inde s'est répandue dans toute l'Asie, et, à part les Musulmans, règne actuellement chez tous les habitants de cette vaste partie du monde. Le culte de Brahma et celui de Bouddha, qui n'en est qu'une réforme, comptent en ce moment dans les péninsules en-deçà et au-delà du Gange, au Thibet, à la Chine, au Japon,

jusque dans les steppes de la Russie, environ cent soixante millions de sectateurs. Enfin on peut dire que l'Inde occupe dans l'histoire universelle une place capitale.

Cependant, elle a été jusqu'à présent fort peu connue par les Européens. Ce n'est que depuis que les Anglais s'y sont établis que l'on a commencé à s'en faire idée. Jusqu'alors les voyageurs n'avaient guère attiré l'attention que sur quelques singularités des mœurs que l'on y rencontre, et le fond même de l'Inde, c'est-à-dire sa religion, sa littérature, son histoire, était resté ignoré. C'est pourtant là l'essentiel. Mais on commence maintenant à y pénétrer, et il faut même avouer que les découvertes que l'on y a faites depuis une cinquantaine d'années composent ce qui s'est introduit de plus considérable dans la science historique moderne. Ces découvertes, en nous montrant toute la grandeur de l'Inde antique, nous ont aussi montré toute l'étendue de la dégénérescence de l'Inde actuelle. Epuisé par les révolutions, par les conquêtes, par le partage de sa religion en mille sectes différentes, par l'établissement de toutes sortes de superstitions et d'idolâtries, ce malheureux pays n'est plus qu'une ombre de lui-même. La dévotion, autrefois si florissante, y a toujours son empire, mais un empire puéril, plein de crédulité et de misère, stérile. Quelques brahmes instruits, dignes descendants de ceux qui donnaient autrefois des leçons à l'Egypte, à Pythagore, et aux plus grands esprits de notre ancien monde, se soutiennent toujours au milieu de ce grand peuple qui s'évanouit; mais leur théologie n'est plus que de l'érudition, le peuple ne les écoute plus ou ne les comprend plus, et les enseignements qu'ils pourraient tirer de leurs livres faiblissent devant les charmes des fictions mythologiques qui ont remplacé depuis long-temps les premières croyances.

La gravure placée en tête de cette livraison représente un brahme, assis dans un coin obscur de l'un des temples de Bénarès, la ville sainte; sur son front est le signe sacré de sa caste : il commente pieusement un texte choisi dans les manuscrits de l'ancienne loi qu'il tient étalés devant lui. Quelques pauvres femmes, qui prêtent à demi l'oreille à ses paroles, et sans être en état peut-être de les entendre, forment tout son auditoire : la foule est ailleurs; elle se porte avec de fanatiques ardeurs aux fêtes de Vichnou et de Siva, et aime mieux chercher son dieu dans la magnificence barbare des idoles que dans la métaphysique des conservateurs de la loi.

Il est évident que l'Europe prête désormais plus d'attention aux antiquités de l'Inde que ne le fait l'Inde elle-même. Elle a compris toute la valeur de cette tradition et la revendique au nom du genre humain pour en éclairer l'histoire des premiers temps du monde. Ainsi les monuments de l'Inde antique, quittant l'Asie, tendent en ce moment à prendre pied parmi nous comme ceux de la Judée, de Rome et de la Grèce, et à enrichir, par un accroissement inespéré, l'héritage sur lequel ont si long-temps vécu nos pères.

La collection que l'on peut considérer comme la Bible de l'Inde, puisqu'elle renferme les écritures sacrées les plus anciennes et les plus essentielles, se compose des *Védas* et du *Livre des lois de Manou*.

Les Védas sont des recueils d'hymnes et de prières entremêlées de poëmes religieux et métaphysiques, que l'on considère comme appartenant à la plus haute antiquité de l'Inde. Les brahmes ne leur assignent aucun auteur, et les regardent comme la pure essence de la révélation divine primitive.

Le livre des lois de Manou est rapporté, comme les Védas, à la révélation primitive; mais la langue dans laquelle il est écrit est une preuve qu'il est moins ancien que ces autres textes, du moins dans sa rédaction actuelle. Il paraît qu'après avoir contenu originairement cent mille distiques, il s'est réduit, par des abréviations faites de siècle en siècle, aux deux mille six cents distiques que nous possédons aujourd'hui, sans qu'il soit possible de fixer avec exactitude l'époque de ces divers remaniements. On ne peut pas moins faire que de le considérer comme contemporain, sous une forme ou sous une autre, de cette Egypte des Pharaons qui accueillit Abraham. Nous nous contenterons, afin d'en faire comme une ouverture vers les grandeurs de cette antiquité si reculée, de placer ici un abrégé du récit de la création du monde, selon Manou, récit dans lequel on trouvera peut-être, au premier abord, de la bizarrerie, mais dont aucun esprit sérieux ne pourra nier la majesté.

Dans le commencement, le monde était dans le néant; il ne pouvait être ni vu, ni compris, ni perçu en aucune manière. C'est alors que Dieu, c'est-à-dire Celui qui est, et que les sens ne connaissent point, dissipa l'obscurité et créa d'abord le liquide, c'est-à-dire la matière sans forme. Dans ce liquide, il déposa un germe : ce germe, c'était l'esprit de Dieu lui-même, l'embryon mystérieux dans lequel Dieu devait renaître en qualité d'ordonnateur de toutes les parties de l'univers. Ce germe, cet œuf divin, s'ouvrant en deux parts, après avoir couvé durant des milliers de siècles au sein des eaux, donne naissance d'un côté à la terre, de l'autre au ciel. Ainsi sont créés par l'expansion de cette puissance divine tous les êtres qui peuplent le ciel, la terre et les enfers, et la loi révélée paraît sur la terre en même temps que la population qui l'habite. Ici se place un des points les plus essentiels de cette cosmogonie, l'un de ceux par où elle diffère le plus profondément de la nôtre, et qui expliquent le mieux les croyances morales de l'antiquité : c'est l'histoire de la création des hommes. Au lieu d'avoir tous, comme dans la cosmogonie chrétienne, une même origine, le souffle de Dieu vivifiant l'argile, les hommes, selon Manou, sont primitivement issus de quatre types différents : la caste des brahmanes est sortie de la bouche de Brahma; la caste des guerriers est sortie de son bras; celles des agriculteurs et des commerçants de sa cuisse; enfin, celles des soudras ou des serfs de son pied. Ainsi au lieu du principe de l'égalité chrétienne virtuellement contenue dans la paternité universelle du premier homme, l'Inde fonde, dès l'origine, l'établissement du monde sous le principe de l'inégalité absolue.

« Pour la conservation de cette création, dit le texte sacré, l'être souverainement glorieux assigna des occupations différentes à ceux qu'il avait produits de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied. — Il donna en partage aux brahmanes l'étude et l'enseignement, l'accomplissement des sacrifices, la direction des sacrifices offerts par d'autres, le droit de donner et celui de recevoir. — Il imposa pour devoir aux kchatryas de protéger les peuples, d'exercer la charité, de sacrifier, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens. — Soigner les bestiaux, donner l'aumône, sacrifier, étudier les livres saints, faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées aux vaisyas. — Mais le souverain maître n'assigna aux soudras qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes. »

La durée du monde est supposée se partager en quatre âges qui offrent les plus grands rapports avec les quatre âges des Grecs : l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain et l'âge de fer. La durée du premier âge est d'environ dix-sept mille siècles; celle du second, de douze mille; celle du troisième, de huit mille; enfin celle du quatrième, nommé *cali-youga*, qui date de 5101 ans avant notre ère, est de quatre mille trois cent vingt siècles. Ces immenses durées ont quelque chose d'effrayant, et il semble que l'on se perde dans une création qui dure si long-temps. Mais ce n'est pas tout. A l'expiration de ces quatre âges, le monde se dissout, ou plutôt, selon l'expression indienne, rentre dans le sein de Brahma; mais il ne s'y évanouit pas pour toujours : il ne fait qu'y prendre un temps de repos égal à celui de son activité. C'est donc comme la nuit venant après le jour, le sommeil après la veille. Et bien que la durée de ce repos, pendant lequel l'univers disparaît complétement, soit de

quatre millions d'années, ces quatre millions d'années ne sont encore qu'un instant en comparaison de l'infini de la durée. En effet, ce terme expiré, la création recommence, mais pour s'éteindre de nouveau, et cette alternative de créations et de destructions se répète indéfiniment, et comble les abîmes de l'éternité.

Outre les hommes et les animaux, l'univers se trouve peuplé dans son immensité par une multitude d'autres êtres. Ce sont des espèces d'anges et d'archanges, échelonnés suivant une certaine hiérarchie, les uns bons, les autres mauvais; quelques uns peuvent même être regardés, tant leur pouvoir est considérable, comme des dieux secondaires qui habitent le ciel sous la présidence d'un souverain de leur espèce, et veillent au gouvernement direct des créatures. Au-dessous de ces êtres supérieurs sont les *gandharbas*, génies angéliques chargés d'animer par leurs concerts la demeure céleste, en même temps que leurs sœurs, les *apsaras*, l'embellissent par les mouvements harmonieux de leurs danses. C'est une déification de la musique et de la danse. Les génies du mal ne sont pas moins nombreux. Ils sortent des régions infernales pour errer sur la terre, y séduire les hommes, et les molester même dans l'accomplissement de leurs devoirs de dévotion. Tous ces êtres, aussi bien que les hommes et la nature entière, se réveillent ou s'anéantissent, suivant que Brahma entre dans la période de son activité ou dans celle de son repos.

« Lorsque Dieu s'éveille, dit Manou, aussitôt cet univers accomplit ses actes; lorsqu'il s'endort, ayant l'esprit plongé dans un profond repos, le monde se dissout. — Pendant son paisible sommeil, les êtres animés quittent leurs fonctions, et le sentiment tombe dans l'inertie. — Et lorsque les êtres se sont dissous dans l'âme suprême, alors cette âme de tous les êtres dort tranquillement dans la plus parfaite quiétude. — C'est ainsi que, par un réveil et par un repos alternatifs, l'être immuable fait revivre ou mourir éternellement tout cet assemblage de créatures mobiles et immobiles. »

De même que nous avons aperçu tout-à-l'heure le principe de l'inégalité et de l'esclavage dans cette dure parole: « Dieu n'assigna aux soudras qu'un seul office, celui de servir; » de même on peut apercevoir, dans ce que nous venons de rapporter, le principe de la fatalité, cette croyance qui a dominé et pour ainsi dire écrasé l'antiquité. Le mal, selon Manou, n'est point l'effet du mauvais emploi de la liberté accordée par Dieu aux êtres qu'il a créés; dès l'origine, selon qu'il a plu à Dieu, chaque créature se trouve placée dans le bien ou dans le mal: croyance horrible, à laquelle toute l'antiquité, sous l'influence de la théologie de l'Inde, a pu souscrire, qui s'y laisse du moins partout entrevoir, mais qui sur aucun monument n'est formulée avec la précision rigide qu'elle possède dans cette écriture primitive!

« Quelle que soit la qualité que Dieu a donnée à un être en le créant, dit le texte sacré, la méchanceté ou la bonté, la douceur ou la rudesse, la vertu ou le vice, la véracité ou le mensonge, cette qualité vient spontanément le retrouver dans les naissances qui suivent. De même que les saisons, dans leur retour périodique, ramènent naturellement leurs attributs spéciaux, de même les créatures reprennent les occupations qui leur sont propres. »

Voilà des paroles qui nous révoltent aujourd'hui, grâce à l'immortelle protestation qui s'est élevée contre l'antiquité, et qui a donné à la sentimentalité humaine un si prodigieux essor. Il faut les lire, cependant, et les méditer, puisqu'elles renferment le secret de la dureté des anciens, et nous font ainsi toucher du doigt la source de laquelle sont sorties les caractères fondamentaux de l'enfance du genre humain. Les Indiens ont connu l'unité et la toute-puissance de Dieu, mais ils n'ont point connu ni le principe de la liberté des hommes, ni celui de leur égalité. Ce sont là des biens d'une acquisition plus moderne. Que leur jouissance, si vive qu'elle soit, ne nous fasse pas méconnaître l'intérêt qui s'attache à la connaissance des sociétés humaines dans les premiers degrés de leur développement, ni l'admirable grandeur qui appartient toujours au genre humain, même dans son apprentissage.

EXPLICATION D'UN ALMANACH SINGULIER.

En démolissant un des pignons du château de Coëdic, en Bretagne, vers 1752, on trouva un morceau de bois d'environ cinq pouces et demi de long sur trois de large et six lignes d'épaisseur. Il était chargé sur les deux faces de caractères et de figures si extraordinaires que, malgré une pieuse inscription qui régnait alentour, tous ceux à qui on le fit voir conclurent que ce devait être une cédule diabolique qu'on ne pouvait jeter trop tôt au feu. Cependant le seigneur du lieu ayant été informé de la trouvaille, se décida à l'envoyer à l'Académie des inscriptions, qui reconnut de suite que c'était un almanach; et voici l'explication qu'elle en donna.

Cet almanach ou calendrier a deux faces, qui ont chacune six divisions, une pour chaque mois de l'année. Chaque division a autant de points que le mois qu'elle renferme a de jours, et ces points ont de temps en temps une marque particulière qui indique les principales fêtes de l'année ou celles pour lesquelles l'auteur avait le plus de vénération; mais il n'a indiqué aucune fête mobile, car autrement il aurait été obligé de renouveler son calendrier tous les ans. —Nous donnons, p. 4, la première face seulement; le mois de janvier occupe la première division en allant de droite à gauche, au-dessous de la tête d'homme.

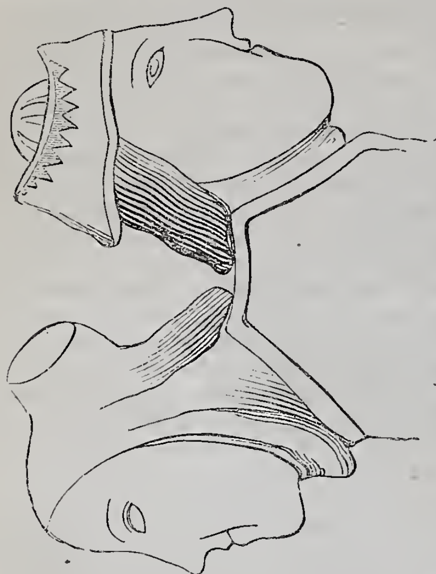
Quelque bizarres que paraissent ces figures au premier abord, en les examinant avec un peu d'attention, on y remarque bientôt un rapport allégorique avec les fêtes qu'elles servaient à désigner. — Telle est la croix, mise à tous les mystères de Jésus-Christ: au 1er janvier, jour de la Circoncision; au 6 du même mois, pour l'Epiphanie; au 3 mai pour l'Invention de la croix, etc. On en voit aussi une à quelques apôtres, comme à la Conversion de saint Paul, le 25 janvier; à saint Mathias, le 24 février.... Un calice étant, dans les traditions chrétiennes, le symbole de saint Jean l'Evangéliste, cette marque sert à indiquer tous les saint Jean: saint Jean Chrysostome le 27 janvier, saint Jean l'Hermite le 27 mars;.... par une raison analogue, on trouve une clef aux fêtes de tous les saint Pierre. Plusieurs figures font allusion soit à l'état du saint pendant sa vie, soit à son genre de mort, soit à quelque légende. Ainsi le 25 juin, jour de saint Eloi, on rencontre un marteau d'orfévre, et probablement des flèches au 20 janvier, pour le martyre de saint Sébastien. Sur l'autre face du calendrier, saint Laurent, le 10 août, est désigné par un gril, et saint Barthélemy, le 24 du même mois, par une sorte d'instrument à écorcher. Les vierges martyres sont distinguées par une espèce de hache avec une couronne formée de trois traits ou pointes, comme sainte Agnès le 25 janvier, et sainte Agathe le 5 février. Au 23 avril saint Georges, le vainqueur du dragon, a une lance; et le 29 septembre, saint Michel a des balances, d'après la croyance du moyen âge qui lui donnait l'emploi de peser les âmes.

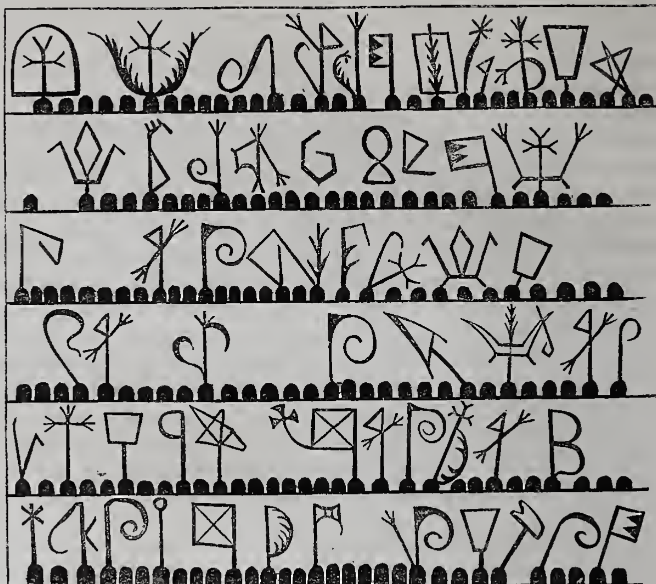
Les crosses sont employées pour désigner les évêques, et même les abbés, mais alors avec une forme un peu différente. On en voit à saint Pol, premier évêque de Léon, le 12 mars, et le 16 avril à saint Paterne, premier évêque de Vannes.

Outre ces figures, il en est beaucoup d'autres qu'il est impossible d'analyser, parce qu'elles n'avaient probablement de sens que pour celui qui les avait faites. Ainsi la bannière qu'il a mise au 11 juin fait présumer que ce jour devait être pour lui un jour d'une grande solennité, peut-être la fête de son église ou de sa paroisse.

L'auteur de ce calendrier était Breton, des environs de Vannes, et bien vraisemblablement un moine. C'est ce qui résulte de l'endroit où fut trouvé le calendrier, et du

soin avec lequel sont indiqués tous les saints de Bretagne, et en particulier ceux du diocèse de Vannes; ainsi au 19 mai, jour de saint Yves, le grand patron des Bretons, on peut dire, sans parler au figuré, qu'il a mis la croix et la bannière. Quant à l'époque où il vivait, c'est chose plus difficile à déterminer. On croit lire la date de 1468, dans des caractères tracés du 11 février au 22, et qui ne se rapportent à aucun jour du mois. Quelques fêtes instituées postérieurement à cette époque et qui cependant ont place sur ce calendrier, infirmeraient cette hypothèse, s'il n'était pas permis de croire qu'un pareil ouvrage qui a coûté bien du temps et bien des frais d'imagination à son auteur, a dû passer successivement entre plusieurs mains qui y apportèrent des augmentations.





(Almanach singulier, trouvé au château de Coëdic en 1732.)

LES FONTAINES DE PARIS.

(Voy. Fontaine des Innocents, 1833, p. 1; Fontaine du Châtelet, 1837, p. 209; Projet de la Fontaine de l'Eléphant, 1834, p. 160.)

Long-temps les habitants de Lutèce ne se servirent que des eaux de la Seine. Au temps de l'empereur Julien, on amena au milieu de la ville, pour plus de commodité et d'abondance, les eaux des sources qui se trouvent au-dessus du village d'Arcueil. Ce transport s'opéra à l'aide d'un aqueduc dont il reste encore des ruines, et qui fut reconstruit pendant la régence de Marie de Médicis par Jacques Debrosse.

Plusieurs siècles après, l'aqueduc de Belleville et celui des prés Saint-Gervais furent construits aux frais des moines de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs.

On établit sous le règne d'Henri IV, sur le Pont-Neuf, la pompe de la Samaritaine (voyez 1835, p. 260); et en 1670 les deux pompes du pont Notre-Dame, renouvelées et perfectionnées en 1737.

Enfin, en 1778, les frères Perrier réussirent à élever les deux pompes de Chaillot et du Gros-Caillou, malgré les obstacles nombreux qu'ils eurent à vaincre en raison de la nouveauté des moyens employés pour élever l'eau à l'aide de la vapeur.

Tels étaient les différents modes d'alimentation pour la consommation d'eau à Paris avant la révolution. Depuis, Napoléon conçut l'idée de faire arriver dans l'intérieur même de la ville les eaux de la rivière de l'Ourcq à l'aide d'un canal; opération grande et utile dont l'exécution fut confiée à M. Girard, ingénieur.

Le 2 mai 1806, un décret, rendu à Saint-Cloud, contenait les dispositions suivantes :

« Art. I. A dater du 1er juillet prochain, l'eau coulera » dans toutes les fontaines de Paris le jour et la nuit, de » manière à pourvoir, non seulement aux services particu» liers et aux besoins du public, mais encore à rafraîchir » l'atmosphère et à laver les rues.

» Art VII. Il sera érigé dans la ville de Paris quinze nou» velles fontaines, dont les projets seront soumis à l'appro» bation de notre ministre de l'intérieur. »

En 1813, on comptait à Paris quatre-vingts fontaines. Il y en avait soixante-trois avant la révolution; la plupart avaient été construites sous Louis XIV. Sous Louis XII, on n'en comptait que seize, et sous Philippe-Auguste quatre ou cinq au plus.

Parmi les anciennes fontaines de Paris, il faut citer comme la plus remarquable, non pour ses effets d'eau, mais pour le goût exquis de son architecture et des sculptures qui la décorent, la fontaine dite *des Innocents*, dont nous avons déjà parlé, et qui était autrefois au coin de la rue aux Fers et de la rue Saint-Denis. On se rappelle qu'elle est due au talent de Pierre Lescot et de Jean Goujon (voy. 1833, p. 1.)

La fontaine de Birague, rue Saint-Antoine, a aussi droit à un souvenir. Celle qui existe date de 1707; mais son nom lui vient d'une fontaine plus ancienne qui avait été fondée par la munificence de René de Birague, cardinal de l'Eglise romaine et chancelier de France sous Henri III.

La fontaine ou la grotte du Luxembourg, élevée par Debrosse dans le genre italien, n'est pas sans mérite.

Viennent ensuite les nombreuses fontaines élevées sous le règne de Louis XIV, qui n'offrent rien de remarquable sous le rapport de l'art. La plupart ont été décorées d'inscriptions composées en vers latins par le poëte Santeuil. Il est évident que ce n'était pas pour la population parisienne qu'elles étaient écrites; c'est un grand hasard aujourd'hui si de loin en loin quelque passant les remarque.

Sous le règne de Louis XV on construisit un certain nombre de fontaines, parmi lesquelles on doit remarquer le Château-d'Eau de la place du Palais-Royal, élevé aux frais de Philippe d'Orléans en 1719; la fontaine de la rue de Grenelle, dont Turgot, prévôt des marchands, posa la première pierre en 1739. L'architecture et la sculpture de ce monument sont dus à Bouchardon, l'un des plus célèbres statuaires de ce temps. C'est une grande décoration mal appropriée à sa destination et d'ailleurs mal située.

Dans le petit nombre de fontaines élevées sous Louis XVI, nous citerons celle dite du *Trahoir*, au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré, et dont le plan est de Soufflot.

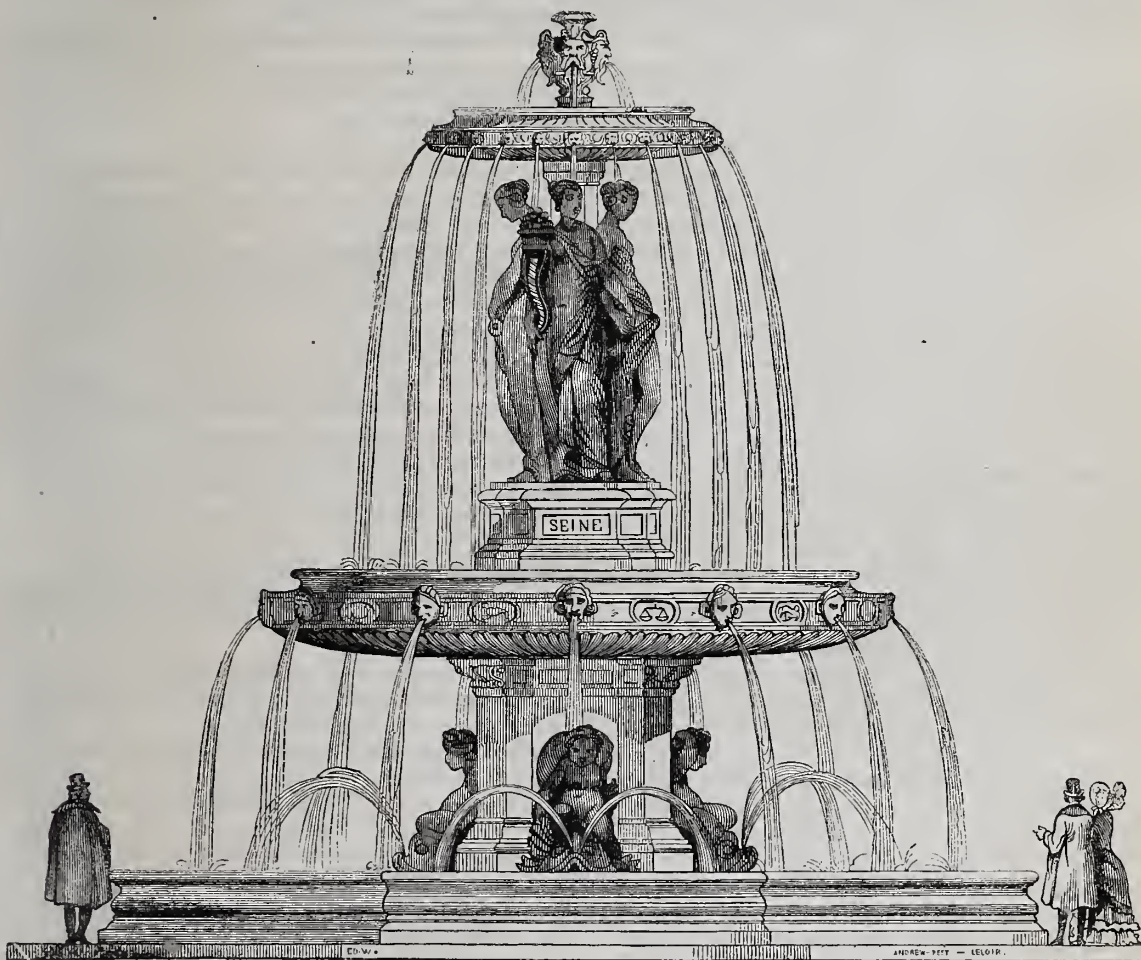
Sous la république, on éleva une seule fontaine, celle en l'honneur de Desaix sur la place Dauphine. Elle fut faite par souscription, et le projet en fut mis au concours. C'est la première œuvre de M. Percier.

Parmi les fontaines élevées par ordre de l'empereur, les plus importantes sont : le Château-d'Eau du boulevard Bondy, et celle de la place du Châtelet.

Voici les emplacements des quinze fontaines décrétées le 2 mai 1806. On remarquera que quelques changements ont été apportés dans le choix de ces emplacements, et que plusieurs fontaines non mentionnées dans la liste ont été exécutées sous l'empire :

— Au marché des Jacobins ; — au Château-d'Eau, place du Tribunat ; — place des Trois-Maries ; — à l'extrémité du Pont-au-Change ; — à l'une des façades latérales de Notre-Dame ; — rue des Lions-Saint-Paul ; — rue Popincourt ; — rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou ; — place du Palais des Arts (l'Institut) ; — aux Incurables, rue de Sèvres ; — carrefour des rues de Vaugirard et d'Assas ; — place Saint-Sulpice ; — devant le lycée Bonaparte ; — rue Mouffetard ; — au carrefour qui termine la rue du Jardin des Plantes.

Sous la restauration, on fit plusieurs projets pour terminer la fontaine de l'Eléphant, qui resta inachevée. (Voyez 1834, p. 160.) On fit un projet de fontaine pour le boulevard Bonne-Nouvelle, en face de la rue Hauteville ; un autre pour la place de la Bourse ; plusieurs projets pour la place Louis XV et les Champs-Elysées. On exécuta à cette époque la jolie fontaine du carrefour Gaillon ; on remplaça le bassin et la gerbe qui étaient au milieu de la place Royale, par quatre vasques en lave de Volvic, placées aux quatre angles de cette place. On établit un certain nombre de bornes-fontaines pour le lavage des rues et des égoûts. Tout récemment on a transformé l'ancienne fontaine de l'Ecole de médecine, qui était d'un mauvais effet, en un portique servant d'entrée à l'hôpital Clinique, et on a suppléé à la chute d'eau par deux bornes ayant chacune un robinet.



(Fontaine Richelieu, sur la place Louvois, à Paris. — Architecte, M. Visconti, sculpteur, M. Klagmann.)

La plupart des fontaines dont nous avons parlé, et qui existaient avant le régime impérial dans Paris, étaient toutes plutôt des monuments d'utilité que des monuments de luxe et d'agrément.

C'étaient de simples réservoirs établis pour l'usage des habitants, et qui ne débitaient de l'eau que par un seul robinet. La condition de placer ces fontaines dans l'intérieur même des rues, adossées à des maisons, et la rareté de l'eau, s'étaient opposées à ce qu'on pût chercher à élever des fontaines à l'instar de celles d'Italie, dont l'eau jaillit continuellement dans des vasques gracieuses, et récrée la vue tout en rafraîchissant l'atmosphère. La première tentative faite pour doter Paris d'un des monuments de ce genre est donc le Château-d'Eau du boulevard. Plus tard, on éleva dans ce goût les fontaines de la place Royale, et enfin tout récemment la fontaine Richelieu, sur la place Louvois. Bientôt les fontaines de la place Louis XV et celles des Champs-Elysées viendront accroître le nombre des fontaines conçues sur le modèle des fontaines d'Italie. Mais n'y a-t-il pas lieu de se

demander si un tel genre de fontaine convient bien dans un climat comme le nôtre ?

On comprend qu'en Italie, en Espagne, on soit charmé de trouver dans les villes, sur les places des villages, des fontaines jaillissantes dont la fraîcheur atténue l'ardeur du soleil; on imagine l'éclat de ses rayons colorant les chutes d'eau des vives couleurs de l'arc-en-ciel. Mais sous notre ciel gris pendant neuf mois, avec l'atmosphère brumeuse ou glacée de nos hivers, est-il vraiment très agréable d'augmenter l'humidité de nos places et de nos carrefours.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'être exclusifs, nous exprimerons seulement le vœu que l'on n'abuse pas dans l'intérieur de la ville du genre de fontaine exécutée avec goût et avec talent place de Louvois. Aux Champs-Elysées, dans les jardins, nous l'admettons plus volontiers; l'eau doit jaillir au milieu de la verdure; il est agréable de voir ses jets se détacher sur le ciel, ses perles retomber sur le gazon; il est moins séduisant de voir des jets d'eau au milieu des maisons et de la rosée sur la boue.

A Londres, il n'y a pas une seule fontaine publique, mais il y a de l'eau dans toutes les maisons. Efforçons-nous de réunir le beau et l'utile, mais en ne perdant pas de vue que nous sommes à Paris et non à Rome.

Abstraction faite de ces réflexions que nous ont suggérées les fontaines en général, nous nous hâtons de reconnaître le mérite incontestable de la fontaine Richelieu. C'est assurément l'un des plus gracieux monuments de la capitale. Peut-être les quatre figures qui représentent la Seine, la Saône, la Loire et la Garonne auraient-elles pu avoir des attitudes qui les eussent liées davantage avec l'architecture; peut-être les deux vasques sont-elles un peu éloignées l'une de l'autre; peut-être enfin eût-il été préférable que l'eau n'eût pas été distribuée de la même manière dans la vasque supérieure et dans la vasque inférieure. Mais en supposant même quelque valeur à ces remarques, la fontaine Richelieu fait le plus grand honneur au talent bien connu de M. Visconti: elle a je ne sais quelle désinvolture agile et élancée qui lui donne un air monumental, et qu'on regrette de ne pas trouver dans celles de la place Louis XV. Les quatre grandes figures ont été exécutées par M. Klagmann, qui leur a fait des corps d'une souplesse ondoyante et dont les lignes se marient bien avec l'architecture: il a donné à leurs têtes des expressions variées: à la Garonne il a prêté les yeux ardents, la lèvre conteuse et abondante des populations du Midi; à la Saône, cette physionomie déjà plus contenue et plus pensive des habitants du centre; à la Loire, la tournure grave et presque encore druidique des Bretons sous les yeux desquels elle va se jeter à l'Océan; à la Seine enfin, cet air d'élégance et de goût, impérissable caractère de la capitale qu'elle traverse.

Les dépenses totales pour la construction de cette fontaine sont de 88 000 fr.; le ministère de l'intérieur a fourni les marbres. — Il existe un projet de prolonger la rue Rameau jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Victoires.

UN AMATEUR.

NOUVELLE.

Les meubles étaient entassés près du seuil, et le crieur public appelait à haute voix les acheteurs. Quelques passants s'arrêtaient; mais à peine avaient-ils jeté les yeux sur les objets exposés qu'ils continuaient leur route. Les mendiants eux-mêmes passaient sans y jeter un regard d'envie. Le crieur, lassé de ses vains efforts, se tut, et, secouant la tête:

— Vous en serez pour vos frais, maître Caverdone, dit-il à un petit vieillard en lunettes, debout à ses côtés; j'ai peur qu'il n'y ait à Rome personne d'assez pauvre pour acheter les guenilles de la veuve de Pelegrino. Tout ce qui est là ne vous rapportera point trois ducats.

— Et la malheureuse m'en doit douze! s'écria le petit vieillard, en frappant la terre de sa canne. Douze ducats, Jacobo, aussi vrai que je suis chrétien! davantage, peut-être; car j'avais confiance en son mari; je lui fournissais essences, pinceaux et couleurs sans trop compter. Qui m'eût dit qu'il serait mort avant de s'acquitter?... Je suis trop bon, trop confiant... Vous voyez ce que ce malheureux barbouilleur m'a laissé en nantissement: des guenilles, une femme, et quatre enfants. On ne peut vendre ni les enfants ni la femme, et les guenilles, dites-vous, ne valent pas trois ducats. Ah! les pauvres gens qui ont quelque chose à eux sont bien malheureux, Jacobo; tout le monde les exploite, les trompe, les pille...

Le crieur public regarda derrière lui.

— Ne parlez pas si haut, dit-il à demi-voix; la veuve est là-derrière avec ses petits, et vous savez comme elle a du cœur; elle prendrait ce que vous dites pour un reproche. Après tout, maître Caverdone, ce n'est point la faute de Pelegrino si la fièvre l'a emporté.

— Non, mais c'est sa faute de m'avoir pris des marchandises pour douze ducats.

— Il vous aurait payé s'il eût vécu.

— Je le crois bien.

— De quoi vous plaignez-vous alors?

— Comment! de quoi je me plains! s'écria le petit vieillard exaspéré; mais de ce qu'il n'a point laissé de quoi solder sa dette... Voilà bien comme vous êtes, vous autres gens du peuple; vous vous soutenez contre nous!... Ne dirait-on pas que le fossoyeur donne quittance de toute obligation à ceux qu'il enterre! Apprenez qu'on n'emprunte pas quand on peut mourir insolvable.

Le crieur haussa les épaules.

— Eh! mon Dieu! dit-il, la probité des pauvres gens ne dépend point toujours d'eux, elle dépend aussi un peu de la Providence. Ils ne peuvent payer qu'avec leur travail; et quand Dieu leur ôte la santé, ce n'est plus eux mais lui qui reste responsable. Qui sait, maître Caverdone, si vos douze ducats ne vous compteront point pour acheter votre part de paradis.

Le petit vieillard prit un air scandalisé.

— Ne plaisantez pas sur les choses saintes, Jacobo, dit-il aigrement, et occupez-vous d'appeler les chalands plutôt que de faire l'esprit fort.

Jacobo obéit en souriant, tandis que Caverdone s'approchait des meubles dispersés sur le pavé pour estimer de nouveau ce qu'il pourrait en retirer.

Du reste, soit que la pauvre veuve du barbouilleur n'eût rien entendu de ce qui venait de se dire, soit qu'elle en eût été peu touchée, elle n'avait changé ni d'expression ni d'attitude. Assise à terre, non loin du seuil, elle tenait dans ses bras deux enfants presque du même âge, qui se disputaient les tresses à demi défaites de ses cheveux; un troisième se roulait à ses pieds, et le dernier tressait, en chantant, quelques brins de paille arrachés à son berceau.

Le visage de la veuve était tranquille; ni larmes dans ses yeux, ni soupirs sur ses lèvres! C'était une résignation plus douloureuse que la plainte et plus menaçante que le désespoir; ce lugubre abandon de soi-même qui fait que l'on marche dans la vie comme le condamné à l'échafaud, sans incertitude, sans précaution, presque froidement, parce que le résultat est inévitable et sûr.

Cependant quelques personnes avaient fini par se grouper autour du chétif mobilier dont le crieur annonçait la vente.

L'imitation régit le monde des hommes comme l'attraction celui des choses; c'est la loi unique. De nouveaux passants survinrent à leur tour, et s'arrêtèrent parce que d'autres s'étaient arrêtés; où il n'y avait personne tout-à-l'heure il y eut foule bientôt. Nul n'achetait, mais tout le monde regardait sans savoir pourquoi. Chacun semblait moins curieux de ce qu'il voyait que de ce qui excitait la curiosité des autres.

Deux gentilshommes qui passaient se trouvèrent arrêtés par la foule qui allait toujours grossissant.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le plus vieux de cet air de hauteur maussade qui fait reconnaître plus d'un Anglais sur le continent.

— Si c'était dans notre bonne ville de Paris, mylord, répliqua l'autre, du ton coquet et apprivoisé qui distingue les Français dans les quatre parties du monde, je vous répondrais que c'est une portière qui bat son mari, ou un chat auquel on coupe les oreilles.

— C'est moins que cela, seigneur Français, observa en souriant un Juif au profil de belette, qui avait entendu les deux gentilshommes.

— Qu'est-ce donc?

— Le pauvre ménage d'un barbouilleur mort il y a quelques jours, que maître Caverdone fait vendre.

— Qu'est-ce, s'il vous plaît, que maître Caverdone?

— Un marchand, mon gentilhomme, qui vous fournira des couleurs au plus juste prix.

— Est-ce que tu nous prends pour des peintres, interrompit l'Anglais d'un air bourru.

— Au fait, ce Juif se familiarise, ajouta le Français légèrement. Apprends, maraud, que tu parles au lord Pembroke et à M. de Vivonne.

La figure du Juif s'illumina.

— Lord Pembroke! dit-il; n'est-ce point ce riche amateur de tableaux?...

— Précisément.

— Ah! mylord, que je vous rencontre à propos! J'ai chez moi des œuvres de tous les maîtres d'Espagne et d'Italie.

L'Anglais le regarda.

— Comment t'appelles-tu?

— Israël.

— Ah! ah! on m'avait, en effet, donné ton nom. On dit que tu es un fin renard, qui achètes au poids du cuivre et revends au poids de l'or; n'importe. As-tu des Poussin?

— Trois, monseigneur.

— Des Crespi?

— Plusieurs.

— Et des Dominiquin?

— A discrétion.

— Ton adresse?

Le Juif la donna.

Pendant que lord Pembroke l'écrivait, la criée commença, et l'on mit en vente un berceau. Aucun prix ne fut offert; le Français en fit la remarque.

— Maître Caverdone aura peine à recouvrer sa créance, dit le Juif.

— Lui doit-on beaucoup?

— Douze ducats, monseigneur.

— Et la veuve n'a pu les trouver?

— Non.

— La veuve n'a donc point d'amis?

— C'étaient de si pauvres gens, observa Israël.

— Douze ducats! répéta M. de Vivonne. Comprenez-vous comment on peut vivre, mylord, quand on est à cela près de douze ducats?

— Le peuple n'a pas de besoins, observa philosophiquement mylord.

— Il est bien heureux! Moi, je dépense trois cent mille livres par année, et je manque de tout!... J'ai beau abattre mes bois, vendre mes rentes foncières, faire augmenter mes pensions, je n'ai jamais deux cents louis devant moi.

— Eh! qui peut vivre maintenant, monsieur? Moi qui vous parle, je suis en avance sur mes revenus de six mille guinées.

— La noblesse ne se suffit plus, mylord, il faut qu'elle compte comme la roture; c'est humiliant! Si j'étais plus riche, je jetterais à cette malheureuse ses douze ducats; mais le jeu m'a ruiné.

— Comme moi les collections. Croiriez-vous que je propose, dans ce moment, à un coquin de Rotterdam, cinquante mille écus pour les Sept Sacrements du Poussin, et qu'il refuse? Je serai forcé d'aller à quatre-vingt mille, et peut-être au-delà.

Le Juif écoutait tout, bien décidé à faire son profit du goût de l'Anglais pour la peinture; mais, à quelques pas, une autre personne prêtait également l'oreille à la conversation des deux étrangers. C'était un homme de moyen âge, vêtu de noir, et qui n'avait de remarquable que la vivacité maligne du regard. Il avait souri en entendant les plaintes des deux gentilshommes sur la pauvreté de la noblesse, et leur avait jeté un regard ironiquement amer, auquel ils n'avaient point pris garde. Dans ce moment le crieur mettait en vente une toile enfumée.

— Il y a donc aussi des tableaux? demanda lord Pembroke en riant.

— Quelque enseigne de marchand de maccaroni qui sera restée pour compte au barbouilleur, observa M. de Vivonne.

— A six paoli! cria le vendeur.

— Il ne les trouvera pas, dit Israël.

Il y eut un silence.

— Je donne trois ducats, dit tout-à-coup l'homme habillé de noir.

Une rumeur s'éleva dans la foule.

— Trois ducats! répéta le Juif étonné.

— Quel est cet homme? demanda mylord.

— C'est maître Stella, monseigneur.

— Le peintre?

— Oui, et l'un de nos plus fins connaisseurs.

— Est-ce que cette toile aurait du mérite?

— C'est un chef-d'œuvre peut-être, dit M. de Vivonne avec indifférence; qui sait? un Carrache ou un Titien.

— Chez un barbouilleur!

— Pourquoi non? N'a-t-on pas retrouvé dernièrement un Corrége qui servait de dessus de porte à un fabricant de boutons?

— A trois ducats! reprit le crieur; personne ne surenchérit?

— Je donne quatre ducats! cria le Juif.

— Moi huit ducats! reprit Stella.

— Dix ducats!

— Douze ducats!

Il y eut une pause; Israël demanda à voir de plus près le tableau.

— C'est inutile! interrompit vivement l'homme noir; je donne vingt ducats.

Jusqu'alors mylord Pembroke avait tout observé sans parler. Il s'avança enfin, et avec ce ton de supériorité calme et froide que donne la fortune :

— Cinquante ducats, dit-il brièvement.

Le peintre se tourna vers lui.

— Le tableau ne les vaut pas, monseigneur, observa-t-il.

L'Anglais lui jeta un regard de côté, et sourit d'un air superbe.

— C'est bien, mon cher, dit-il en se dandinant; on n'a pas une collection de cent mille livres sterling sans s'y connaître un peu, en peinture. Vous aviez sans doute vos raisons, maître Stella, pour surenchérir cette toile.

— En effet, mylord.

— Eh bien! j'ai aussi les miennes.

Et se tournant vers le crieur :

— Cent ducats, dit-il, et que cela finisse!

La foule semblait émerveillée. Tous les yeux s'étaient tournés vers mylord Pembroke; la pauvre veuve, éperdue de joie, croyait rêver; et maître Caverdone essuyait ses lunettes en riant.

Le crieur, après avoir demandé trois fois si l'on ne faisait

aucune offre nouvelle, déclara que le tableau appartenait à mylord.

Maître Stella avait tout suivi de l'œil ; il laissa l'Anglais payer les cent ducats.

— Vous ne vous attendiez pas à la concurrence, maître, dit celui-ci en le regardant d'un air goguenard.

— Pardonnez-moi, mylord, répondit Stella, je l'espérais.

— Comment cela?

— J'avais entendu votre entretien avec ce gentilhomme ; je savais que, trop pauvre pour donner douze ducats à la veuve de Pelegrino, vous étiez assez riche pour payer un Poussin quatre-vingt mille livres ; j'ai voulu profiter de votre goût pour vous forcer à soulager une misère ; j'ai réussi à vous faire faire une bonne action en lui donnant l'air d'un bon marché. Quand j'ai proposé trois ducats, j'étais sûr que vous en offririez davantage.

— Ainsi cette peinture...

— Ne vaut pas les six paoli auxquels elle était mise à prix, mylord.

M. de Vivonne éclata de rire.

— C'est impossible! s'écria l'Anglais; si cela était, maître Stella aurait à me rendre compte...

— Des cent ducats?... volontiers. Dans le cas où mylord n'eût point surenchéri ce tableau, je l'eusse acheté, non pour posséder un chef-d'œuvre, mais pour avoir un bon souvenir de plus dans mon cœur. Si mylord regrette qu'on lui ait surpris une aumône, et s'il ne peut décidément disposer de cent ducats en faveur d'une malheureuse, il peut me céder son bienfait.

— Doucement! s'écria Vivonne ; s'il le cède c'est moi qui le prends. Ceci est une leçon, n'est-ce pas, maître Stella? Vous avez voulu prouver que nous autres gens de qualité nous avions le caprice de l'art sans le comprendre, et que, prodigues pour satisfaire nos manies, nous étions avares pour remplir nos devoirs.

— Hélas! monseigneur, dit Stella, ce n'est pas vous qui êtes ainsi, mais tous les hommes. Le plus souvent nos goûts deviennent des vices. Nous n'aimons point les chefs-d'œuvre pour en faire jouir les autres, mais pour les dérober, pour les entasser à l'écart, comme les avares leurs trésors. Notre amour de l'art n'est point, comme il devrait l'être, un reflet de l'amour de l'humanité, c'est une folie que nous flattons. Peintres ou amateurs, nous préférons, pour la plupart, une toile enfumée à un visage souriant de bonheur. Les fils d'Adam sont égoïstes avant tout, et leur égoïsme les fait cruels.

— Vous prêchez bien, maître, dit M. de Vivonne avec une légèreté contrainte; merci de l'homélie; et afin de vous prouver qu'elle opère, prenez ceci pour votre protégée.

Il présenta au peintre une bourse que celui-ci reçut.

— Et moi, je garde le tableau, ajouta lord Pembroke sérieusement.

— Faites mieux, mylord, dit Stella, donnez-lui une place dans votre musée. Chaque fois que vous passerez devant lui, il vous rappellera une famille consolée; ce souvenir-là vaut un Raphaël.

MINIATURE D'UN MANUSCRIT
DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Le manuscrit où se trouve cette curieuse miniature est conservé au Musée britannique : une traduction en a été publiée dans l'*Archeologia* (vol. XX). Il a pour titre : « Histoire de Richard, roi d'Angleterre ; traitant particulièrement de la rébellion de ses sujets et de la captivité de sa personne; composée par un Français de marque qui était à la suite dudit roi, avec la permission du roi de France; 1399. »



(Richard II et le Chevalier français. — Frontispice du manuscrit d'une Histoire métrique de Richard II écrite par un noble français.)

Le nom de ce « Français de marque » n'est écrit en aucun endroit de l'ouvrage. Strutt suppose qu'il s'appelait Inico d'Artois. Les historiens anglais ont tiré un grand parti de sa chronique; les artistes consultent aussi utilement les miniatures qui l'ornent : ce sont en effet de précieux modèles du costume étrange de la noblesse française et anglaise à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Les portraits sont considérés comme très ressemblants.

La miniature du frontispice représente l'auteur demandant à Richard II la faveur de l'accompagner dans son expédition en Irlande.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES BERGERS D'ARCADIE.

(Voy., sur le Poussin, 1833, p. 35, 1834, p. 137; 1836, p. 115; 1839, p. 259 et 385.)



(Musée du Louvre. — Les Bergers d'Arcadie, par LE POUSSIN.)

Dans ce tableau, le Poussin a voulu représenter le souvenir de la mort au milieu des prospérités de la vie. Ce sujet en dit plus sur la nature de son génie que toutes les dissertations ne pourraient faire; il donne assez à comprendre que notre grand peintre considérait la philosophie comme le complément de son art. De toutes les œuvres du Poussin, il n'en est point qui cause plus de plaisir à l'esprit et aux yeux tout ensemble; c'est une de celles qu'on aime à avoir sans cesse sous le regard, comme si elle avait été conçue hier pour des besoins et pour des rêves que nous avons aujourd'hui.

Située au centre du Péloponèse, formée du contraste des montagnes les plus abruptes et des prairies les plus fraîches, l'Arcadie fut pour la Grèce antique ce que la Suisse est aujourd'hui pour l'Europe, un refuge ouvert par la nature au milieu de la civilisation. Simples et libres, les habitants de ce pays cultivaient le chant, les danses, les jeux, tout en chassant leurs troupeaux à travers les cimes et les vallées de leur patrie; ils adoraient le dieu Pan; et, comme l'a dit l'auteur du voyage d'Anacharsis, ce nom qu'ils lui donnaient signifiait que son empire s'étendait sur toute la substance matérielle. Lorsque la corruption naquit du raffinement même de l'intelligence grecque, les âmes se forgèrent, par une réaction naturelle, l'idéale image d'une vie pure, tranquille, pastorale; et la poésie alla chercher des modèles en Arcadie pour leur prêter les vertus et les mœurs qui avaient complétement disparu du reste de la terre. C'est avec le sentiment et le souvenir de ces antiques églogues que le Poussin a composé son chef-d'œuvre.

La nature au milieu de laquelle il vous place est d'un calme parfait; c'est un des lieux les plus doux de l'Arcadie; la plaine semble dormir sous le soleil, et de petites collines en sortent çà et là comme les soupirs égaux d'une âme qui poursuit un songe heureux. Un tombeau s'élève au milieu de cette belle solitude, à l'ombre de quelques arbres

élégants dont les pieds sont arrosés par une eau vive; un groupe qui parcourait la campagne s'approche du monument; ce sont des bergers, et sur la pierre ils aperçoivent ces mots : *Et in Arcadiâ ego* * (Et moi aussi j'étais berger en Arcadie); ils lisent leur destinée dans celle de leur semblable; mais tout en pensant à sa fin, ils laissent éclater la vie dont ils sont animés. Qu'on nous permette, au risque même de mêler notre pensée à celle du Poussin, d'analyser brièvement le caractère et les sensations des quatre personnages que ce grand artiste a représentés.

Le berger qui, un genou en terre, suit du doigt les mots gravés sur le tombeau, est un homme de l'âge mûr; c'est lui qui est le sage de la compagnie; il discourait sans doute sur quelqu'un de ces sujets de philosophie pratique, si communs chez les Grecs; peut-être même disciple ou précurseur d'Epicure sans le savoir, parlait-il du peu de durée des plaisirs et de l'ombre vaine du bonheur; l'inscription qu'il indique et qu'il épelle est venue bien à point confirmer son discours et compléter sa démonstration. Le jeune homme qui est placé derrière lui écoutait tout-à-l'heure ses leçons d'une oreille distraite; nature indécise et flottante, il traverse la vie sans la connaître; son âme est pleine de vagues pressentiments que sa volonté ne réalisera jamais; il se complaît dans sa faiblesse et dans ses appréhensions; il passe le temps à se parer avec une délicatesse presque féminine; sa couronne est bien placée sur ses cheveux bouclés avec un soin minutieux dont aucune passion ne l'a détourné. Son genou plie, son corps s'affaisse sur lui-même; la main qui tient le bâton supporte tout son poids, tandis que l'autre s'appuie encore et se laisse aller sur la tombe. La mélancolie est dans le sourire de ses yeux et de ses lèvres. « A quoi sert de vivre? semble-t-il dire. Moi qui suis sur la terre, je n'ai guère plus d'émotions que toi qu'elle cache. Vivais-tu avant que de mourir? Trouverai-je au-delà du tombeau ce que j'ai vainement cherché avant d'arriver sur ses bords? »

Les deux autres personnages sont au contraire dans toute l'activité des passions, dans la jouissance plénière de la vie; aussi leurs gestes sont-ils plus décidés; le jeune homme est penché dans une attitude franche et angulaire, qui exprime l'énergie même de sa volonté; sur sa belle figure le feu du désir a laissé le reflet d'une lumière brillante et continue; sa chevelure est mêlée comme si le vent des orages en avait défait les tresses. La jeune femme est d'une beauté pleine de noblesse; celle de ses mains qui est repliée sur sa hanche augmente l'ampleur des plis de sa draperie, pour mieux accuser la fierté de sa taille et de son allure; on croit déjà la voir marcher, et on devine qu'elle doit avoir le pas haut et assuré d'une femme qui s'avance avec fermeté vers le but qu'elle connaît et qu'elle chérit. L'autre main qui s'appuie sur l'épaule du jeune berger explique assez d'où lui viennent sa force et son bonheur. C'est à ces deux amants que le sage adressait tout-à-l'heure ses leçons; ils l'écoutaient de bon cœur, et ils en riaient de même, confiants dans l'éternité de leur jeunesse et de leur amour. Le plus admirable effet du tableau du Poussin est, sans contredit, de leur avoir conservé cette tranquillité inaltérable et cette foi sublime en présence même de la preuve évidente de leur erreur et de leur fin. Le jeune homme montre du doigt l'inscription à la jeune femme, et ses yeux, animés d'une indestructible espérance, semblent lui dire : Ce berger est mort; mais notre amour est immortel. Elle se perd dans une rêverie qui la suspend entre la tristesse et la volupté; mais on sent que l'amour l'emportera, et que de cette mélancolique impression il ne lui restera qu'un charme de plus.

* Il nous semble qu'on n'a pas encore remarqué que cette inscription d'une tombe grecque aurait dû être écrite en grec; mais le latin, plus universellement connu, convenait mieux à l'artiste, qui voulait avant tout être compris de tout le monde.

Au moment où la peinture religieuse dégénérait et semblait presque devenue impossible, ce fut une grande et louable nouveauté que de retrouver dans la philosophie, comme le Poussin l'a fait, l'ancienne élévation des sentiments et de la forme. Par là le peintre des *Bergers d'Arcadie* est noblement entré dans la voie que Raphaël avait ouverte en peignant l'*Ecole d'Athènes* (1839, p. 177); il a laissé à l'école française, dont il faut le considérer comme le représentant suprême, des traditions et des modèles qui sont loin d'avoir encore porté tous leurs fruits. En faisant la part de la différence des siècles et de celle des organisations, Léopold Robert a reproduit de notre temps les exemples donnés par le Poussin : à la vue des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs*, qui n'a pensé aux *Bergers d'Arcadie?* N'est-ce pas la même façon de sentir le beau et la nature? N'est-ce pas surtout le même art pour représenter, à travers la physionomie du peuple, les sentiments les plus profonds et les plus divins de la nature humaine? Que nos artistes s'accoutument donc à prononcer ces trois noms, Raphaël, Poussin et Robert, en attachant à chacun d'eux et à leur filiation un sens qui dote notre pays d'un genre tout entier de chefs-d'œuvre.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1840.

AN 40. Le magistrat romain qui eut la lâcheté de céder aux clameurs des Juifs, et de condamner au supplice de la croix Jésus de Nazareth qu'il regardait comme innocent, se donne la mort dans la ville de Vienne (en Dauphiné), où il était relégué depuis son rappel de la Judée.

Malheureusement le suicide de Ponce Pilate n'a qu'un très faible degré de certitude historique; rapproché de celui de Judas le traître, qui se pendit par remords, il présenterait une haute leçon.

— Guerre en Mauritanie. Cette partie de l'Afrique est sur le point d'être réduite en province romaine; elle comprenait le territoire actuel de l'Algérie.

140. L'achèvement d'un aqueduc commencé par Adrien à la Nouvelle-Athènes, en l'île de Délos; Adriane, ville de Lycie, rendant grâce à l'empereur de l'avoir conservée dans ses anciens droits, tels sont à peu près les seuls faits qui signalent cette année à notre attention : ils témoignent du zèle d'Antonin à continuer les travaux d'art entrepris par son père adoptif, et de son respect pour les priviléges des provinces.

240. Révolte en Mauritanie. Le chef des insurgés, nommé Sabinien, essaie de se faire empereur; il est presque aussitôt vaincu et prisonnier.

240 ou 241. Mort d'Artaxercès, fondateur du second empire des Perses, et chef de la dynastie des Sassanides, dynastie ainsi appelée du nom de Sassan, père d'Artaxercès.

Artaxercès avait délivré la Perse de la domination des Parthes, dans les rangs desquels il avait combattu. Le règne de ce soldat heureux forme une époque mémorable dans les annales de l'Orient.

Sapor (Schapour) I, son fils, lui succède. Il soutiendra de rudes et longues guerres contre les Romains.

340. Constantin II, dit le Jeune, est tué près d'Aquilée, en Italie, dans une embuscade que lui ont tendue les lieutenants de Constant II, son frère. Son lot dans l'héritage de Constantin-le-Grand, son père, comprenait les Gaules, l'Espagne et la Bretagne (l'Angleterre); il ne s'en contentait pas, et voulait y ajouter une partie des états échus à Constant.

440. Genséric, roi des Vandales, quitte l'Afrique romaine dont il vient de faire la conquête, et s'empare de la Sicile.

— Terrible invasion des Franks dans le nord de la Gaule. Cologne, Mayence et Trèves sont saccagées et brûlées.

540 Fondation du royaume d'Yvetot.

Il était un roi d'Yvetot
 Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
 Dormant fort bien sans gloire,
. . . .

Tout le monde sait par cœur cette chanson satirique composée sous l'empire par le grand poëte « qui n'a jamais flatté que l'infortune. » C'est en l'année 540, suivant quelques uns, plusieurs années auparavant, suivant d'autres, que le petit royaume d'Yvetot, fort peu connu en effet dans l'histoire, fut fondé par le roi Clother. On raconte que Clother ayant, le vendredi de la semaine sainte, tué de sa main, dans la cathédrale de Soissons, Waltier ou Gautier, seigneur d'Yvetot, et voulant, autant que faire se pouvait, réparer sa faute, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume. L'authenticité de ce fait est fort douteuse; mais quelle que soit l'origine réelle de la royauté d'Yvetot, toujours est-il que les seigneurs d'Yvetot ont long-temps porté le titre de roi; il paraît même qu'ils jouissaient de certaines prérogatives toutes royales. Un des érudits qui ont creusé cette question a trouvé que les revenus de ce royaume, au commencement du quinzième siècle, n'atteignaient pas 800 livres.

640. Un évêque de Colchide, soupçonné d'avoir livré l'Egypte aux Arabes, est mis à la torture. C'est à lui-même que l'empereur d'Orient doit s'en prendre s'il perd la Palestine, la Syrie et l'Egypte : Héraclius, qui jadis sut vaincre les Perses, est devenu un subtil théologien; l'empire n'est plus qu'une école; et il s'agit de combattre des armées qui ont entendu Mahomet leur promettre la conquête du monde!

740. Charles-Martel, roi des Franks, sous le titre de duc ou prince, tient en respect les Sarrasins et toutes les nations voisines par la terreur de ses exploits passés; mais cette paix à peu près générale, et toute récente, va finir avec la vie du duc des Franks.

840. Mort de Louis Ier, dit le Débonnaire; dissolution définitive de l'empire de Charlemagne. Suivant le partage que Louis a fait entre ses fils, Charles II, surnommé le Chauve, est roi en Gaule; Lother, empereur et roi en Italie; Louis, roi en Germanie.

940. La guerre se rallume entre le parti frank, représenté par Louis d'Outre-mer, et le parti français ou national, représenté par Hug-le-Grand, comte de Paris. Louis avait vivement mécontenté le parti national en contractant une alliance étroite avec Othon I, roi de Germanie.

1040. Macbeth assassine Duncan, roi d'Ecosse, et usurpe le trône. Shakspeare, dans une de ses plus belles tragédies, où il peint l'ambition aux prises avec la conscience, a immortalisé cet événement qui se passa vers le milieu du onzième siècle. La date que nous donnons, d'après quelques biographes, ne paraît pas bien certaine.

1140. Les doctrines d'Abeilard sont condamnées au concile de Sens, tenu en présence du roi Louis VII. Pour nous faire une idée de la portée des doctrines de ce célèbre théologien, jetons un coup d'œil rapide sur les actes de son disciple Arnauld de Bresse (natif de Brescia, en Italie). « Arnauld, disait saint Bernard, qui était l'antagoniste d'Abeilard comme Bossuet fut celui de Fénelon, Arnauld est l'écuyer d'un nouveau Goliath; Arnauld et Abeilard sont unis comme les deux écailles d'une huître qui ne laissent aucune entrée à l'air pour les séparer. »

Arnauld de Brescia, s'appuyant sur l'esprit de liberté et de municipes qui s'était conservé en Italie, osa s'élever, dit M. Pierre Leroux, jusqu'à l'idée de restaurer la république et la liberté antiques. Il marcha à son but en prêchant la réforme du clergé qu'il voulut dépouiller de tous ses biens et ramener aux mœurs de la primitive Eglise. Il eut pour lui non seulement une grande partie du peuple, mais les nobles eux-mêmes, jaloux de la puissance des prêtres, et il prêchait avec d'autant plus de succès, que, de l'aveu de ses ennemis, il avait des mœurs pures. « Plût à Dieu, sécrie saint Bernard, que la sainteté de sa doctrine répondît à l'austérité de sa conduite! c'est un homme qui ne boit ni ne mange. »

Arnauld de Brescia ne fut pas seulement un moine insurgé, ni un esprit purement politique; son entreprise avait ses racines dans les opinions religieuses; il était pour ainsi dire l'applicateur d'une doctrine, et le représentant, sur la scène politique, de ce mouvement général d'émancipation et de renaissance qu'Abeilard et d'autres grands hommes de cette époque tentèrent d'introduire dans la philosophie, dans la théologie et dans la politique.

Arnauld fut brûlé vif devant la porte du Peuple, à Rome, en l'année 1155. *La fin à une autre livraison.*

MISANTHROPIE.

Avoir mauvaise opinion du genre humain, répéter souvent que l'égoïsme est le mobile de toutes les actions, se servir des mots absurde et stupide pour qualifier les pensées ou la conduite d'autrui, c'est une triste manière d'être, une déplorable habitude qui n'est propre qu'à entretenir l'amertume, le découragement, la haine ou le mépris dans le cœur.

Un homme qui se passionne pour les *Maximes de La Rochefoucauld*, qui se complaît à les citer, et qui s'écrie avec l'accent de la conviction : « Ah! que cela est vrai! » est bien malheureux ou peu sociable.

Voir la nature humaine en laid, c'est ne la voir que sous un aspect. Quiconque a cette fâcheuse disposition ferait bien d'aller contempler les tableaux et surtout les portraits de Raphaël, du Titien, ou de Van-Dyck. En présence de ces belles et nobles figures, il est impossible d'avoir honte d'appartenir à l'espèce qui les a produites, et de ne pas se sentir au moins le désir d'être digne de tenir sa pensée à la hauteur de ce qu'elles expriment.

Pour prémunir les esprits contre la tentation qu'il n'y a point de gens de bien, disons-leur : « Soyez tels que vous » désirez de voir les autres, et vous en trouverez qui vous » ressemblent. » BOSSUET.

PHYSIONOMIE DU CHAT.

ÉTUDES PAR J.-J. GRANDVILLE.

L'auteur des vingt croquis que nous publions a observé, sur la figure du chat, soixante-quinze expressions différentes, ayant toutes des rapports plus ou moins sensibles avec les signes des passions qui modifient incessamment la physionomie humaine. D'après lui, ces expressions peuvent se subdiviser en nuances plus nombreuses encore; mais son crayon s'est effrayé devant leur variété infinie, et il offre seulement ici quelques études à titre d'exemples. Il ne prétend du reste rien enseigner de nouveau, rien prouver. Le principe des physionomistes, que le visage est le miroir de l'âme, lui a toujours paru applicable jusqu'à un certain point aux animaux. Il imagine en outre que plus ils avoisinent la civilisation, et plus leur physionomie doit être intelligente et susceptible de mouvements divers. Toutefois il confesse que, pour acquérir une certitude absolue à cet égard, il faudrait pouvoir suivre avec une attention soutenue les passions de la vie libre sur les faces des animaux sauvages. Or, jamais il ne lui est venu à la pensée d'aller se livrer dans les forêts à ces investigations philosophiques. Il s'est borné à tourmenter son chat dans son atelier pour l'obliger à poser devant lui, et la passion que le pauvre animal a le plus souvent exprimée a été, hélas!

l'ennui : il souhaite que cette impression du modèle ne se communique pas aux lecteurs.



(Études sur la physionomie du chat, par J.-J. Grandville. — Le Sommeil.)

A quoi rêve-t-il? Le chien aboie en songe, poursuit le gibier, menace le voleur. Minet rêve-t-il chatte, rêve-t-il souris, rêve-t-il bataille et gouttière?



(Le Réveil.)

Les mâchoires se desserrent, les oreilles frémissent, les pattes se roidissent, le dos se resserre, s'élève et se voûte : c'est le réveil. Nulle idée de bien ou de mal ne prédomine encore.



(Réflexions philosophiques. — Étonnement et admiration.)

Les yeux fixés sur la terre, il est absorbé dans ses pensées. Cherche-t-il à percer le voile qui sépare son espèce, comme toutes celles des êtres inférieurs, de la perfectibilité humaine? Méditerait-il sur cet axiome d'un philosophe contemporain : « L'homme est une essence qui s'accroît; l'animal est une essence qui ne change pas! » ou bien, est-il rappelé, par de vagues réminiscences, au fond des bois d'où sa race est sortie pour s'amollir dans la plus douce et la plus paresseuse des servitudes? ou enfin songe-t-il simplement à un bon souper fait la veille?

Mais un bruit léger a rappelé tout-à-coup son esprit à la vie réelle : sa figure s'éclaircit, son œil s'anime. C'est qu'une mouche vole et bourdonne devant les vitres; c'est qu'un frôlement a imité le rat qui trotte ou ronge.



(Contemplation.)

Les yeux sont grands ouverts, fixes, rayonnants; ils se laissent pénétrer de tout ce qu'ils peuvent recevoir de lumière; ils contemplent le ciel ou les oiseaux du ciel, ou la jeune maîtresse parée pour le bal, et dont la robe de satin miroite aux bougies.



(Grande satisfaction et idée riante.—Ennui et mauvaise humeur.)

Vous êtes un fripon, Minet; vous venez de dire un bon mot, de faire une malice, ou une jolie main caresse votre belle fourrure.

Quelle différence, à vos mauvaises heures, alors que vos yeux s'assombrissent, et que vos sourcils se froncent; alors que vos joues, vos moustaches et vos lèvres fléchissent sous l'ennui; mais aussi pourquoi vous oblige-t-on à changer trop brusquement de position, ou pourquoi la pâtée n'est-elle pas toujours assez fournie de viande?



(Plainte et souffrance.— Préoccupation causée par un bruit particulier.)

Miss Betty traverse le corridor en poussant un miaulement lamentable; miss Betty a faim; on ne lui a pas encore donné son lait; la cuisinière est en retard et l'aura rudoyée; de là juste et touchante plainte.

Voici, en opposition, un petit maître chat, dont le minois spirituel, éveillé, peint une vive préoccupation. Il a été subitement interrompu au milieu de ses jeux par le retentissement d'un bassin de cuivre, ou par l'approche d'une voix étrangère : il est prêt à s'élancer et à bondir.



(Convoitise hypocrite.)

La douce vapeur d'une tasse de lait chaud et sucré émeut voluptueusement l'odorat de ce papelard. N'a-t-il point la mine de ces convives friands qui se confondent en excuses et en remerciements équivoques, tout en laissant emplir leur assiette jusqu'aux bords.



(Convoitise naïve.— Calme digestif.)

Curiosité et désir à la vue de la queue d'une souris ou d'une boule de papier que traîne au bout d'une ficelle l'enfant de la maison.

Sans aucun doute, c'est après un copieux repas que ce vénérable grippeminaud s'est posé si carrément pour faire la sieste. Il clignote, ses joues se renflent : ne le troublez pas.



(Tendresse et douceur.)

Quelle mère caresse son fils et le débarbouille avec plus de grâce, plus amoureusement... et quel marmot, en pareille circonstance, est aussi patient que le fils de la chatte!



(Attention désir, surprise.— Satisfaction et somnolence.)

Ce sont deux nuances nouvelles d'expressions étudiées précédemment. La première est celle d'un chat devant lequel on avait placé un panier fermé. Soupçonnait-il une mystification ? Se réjouissait-il de la surprise qu'on lui préparait ? Nous laissons le lecteur juge.

La seconde physionomie est bien connue. Ce délicieux état de quiétude et de somnolence est probablement causé par la chaleur et la mollesse d'un bon lit. Ce chat rappelle l'archiduc des chats fourrés dont parle le fabuliste :

Un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.



(Colère mêlée de crainte. — Crainte simple.)

Une main ou un bâton est levé sur ces deux têtes. Comme deux écoliers sous la férule du maître, ils craignent, mais avec des caractères différents : l'un voudrait résister; l'autre se soumet peut-être parce qu'il se sent coupable. De quel crime? Il aura couvert de ses poils un fauteuil ou déchiré un rideau.



(Gaieté avec épanouissement. — Fureur et effroi.)

On choie, on caresse, on chatouille cet épicurien. Son œil est humide ; ses lèvres entr'ouvertes laissent voir le bord d'une langue rose. Comme la vie est pour lui douce et riante! comme toute pensée triste ou sérieuse est éloignée de lui! Il a, n'en doutez pas, un grand mépris pour toute philosophie qui n'est pas celle du plaisir ; il ne croit ni à la misère, ni aux longues douleurs.

On peut supposer les accidents les plus terribles pour expliquer l'effroi qui contracte cette autre figure de chat. Le malheureux animal est-il fasciné par la gueule béante d'un mâtin? L'homme au crochet et à la hotte veut-il faire de sa peau un manchon, de sa chair un civet? — Epicurien, mauvais frère qui riez toujours, votre tour peut aussi venir.



(La Mort.)

Fin lugubre. L'œil est terne, le corps roide. C'en est fait des grâces de Minet, de ses poses souples et moelleuses. Adieu, adieu, pauvre Minet!

UNE VISITE AU CHASSEUR DE NAPOLÉON.

Nous trouvant à Lausanne, on nous proposa de nous conduire chez Noveraz, l'ancien chasseur de Napoléon. Les grands hommes communiquent à tout ce qui les entoure quelque chose de l'intérêt qu'ils inspirent ; et quoique Noveraz n'eût rempli auprès de l'empereur qu'un rôle subalterne, nous acceptâmes la proposition avec empressement. Nous étions curieux d'entendre juger d'en-bas le grand capitaine, et de le voir, pour ainsi dire, passer devant nous en robe de chambre. D'ailleurs le séjour de Sainte-Hélène, en rapprochant les distances, avait multiplié les rapports entre le maître et le serviteur ; et ne dussions-nous retirer de notre visite qu'un fait, un seul, qu'une impression nouvelle, c'en était assez pour nous décider à la faire.

Noveraz habitait alors, à quelque distance de Lausanne, une petite maison de campagne qu'il avait baptisée *la Violette*, nom politico-cabalistique sous lequel le peuple vaudois désignait l'empereur, ou, comme il disait encore, le *Qui tu sais.* Noveraz, qui est Vaudois, s'était retiré là à son retour de Sainte-Hélène. Il y vivait avec une ancienne

femme de chambre de la comtesse de Montholon qu'il avait épousée. Nous trouvâmes un homme grand, de bonne tournure, et qui nous parut pousser jusqu'à la recherche la propreté helvétique. L'entretien fut bientôt engagé; et afin d'éviter les *dit-il*, les *répondit-il*, nous allons rapporter de suite et sans interruption les divers détails que nous recueillîmes de la bouche du chasseur, dans l'ordre ou plutôt dans le désordre de la conversation. Il va sans dire que nous ne garantissons rien; simple chroniqueur, nous répétons avec une fidélité scrupuleuse ce que nous avons entendu, nous abstenant de tout commentaire, et renvoyant à Noveraz la responsabilité de ses jugements et de ses impressions. Laissons-le parler lui-même.

« J'entrai au service de l'empereur quelques années avant la première abdication. Ce fut à cette époque que le Mameluk le quitta; c'est moi qui le remplaçai, et, depuis, j'approchai tous les jours de sa personne. Je le suivis à l'île d'Elbe. Là, comme vous savez, il était souverain, et si libre de ses actions, qu'il semblait n'avoir été relégué dans cette île que pour en sortir. Cette idée vint à chacun de nous, et faisait le fond de nos conversations quotidiennes. Enfin ce que nous avions prévu arriva : l'empereur abandonna son île; je partis avec lui, et accompagnai jusqu'à Paris sa marche triomphante. Trois mois plus tard, j'étais auprès de lui à Waterloo. On a dit que, dans cette action mémorable, il s'était tenu éloigné du champ de bataille. C'est un mensonge; je ne l'ai pas quitté de la journée, et je puis vous affirmer que dans aucune circonstance il ne s'était aussi peu ménagé. Il semblait se jouer du danger, en demeurant en observation sur une hauteur où les Anglais le voyaient parfaitement; et où il servit de but à leurs batteries. Les balles sifflaient à nos oreilles, et les boulets pleuvaient tout près de nous; un aide-de-camp fut même tué d'un coup de canon à une fort petite distance de l'empereur. L'empereur était à cheval, et non pas en voiture, comme on l'a dit encore. Il était tellement sûr du succès, que l'idée d'un revers ne l'avait pas même abordé. Son calme était admirable; et lorsqu'on vint lui annoncer que l'armée commençait à plier, il n'en voulut rien croire, tant sa sécurité était profonde; il entra dans une colère terrible contre les maréchaux : « On n'a pas exécuté mes ordres! » répéta-t-il à plusieurs reprises. Alors il se mit à la tête de la garde, et la fit avancer.

» Quand la défaite fut déclarée, l'empereur, moi toujours auprès de lui, reprit la route de Paris avec son état-major. Jamais spectacle plus horrible que cette déroute! Nos soldats fuyaient dans un affreux désordre, et comme frappés d'une terreur panique; ils couraient pêle-mêle avec égarement, sans que rien fût capable de les arrêter. Je me jetai moi-même au travers du chemin, je leur criai, en leur montrant l'empereur, de se rallier autour de lui pour protéger sa retraite; mais ils me regardaient d'un air stupide, et fuyaient encore plus vite. Je crois à la trahison comme à mon existence; personne parmi nous n'en doutait. Voici un fait peu connu, qui nous donna fort à réfléchir. En entrant à Charleroi, nous tombâmes au milieu d'un encombrement de chariots jetés au travers des rues et de la route pour embarrasser notre fuite; et en sortant de la ville, chose encore plus extraordinaire, nous fûmes assaillis par un escadron de cavalerie. Ce ne pouvait être que des Français; car l'ennemi était encore fort loin derrière nous. Nous sortîmes pourtant de ce guet-apens, et continuâmes notre route sains et saufs.

» Le lendemain, l'empereur arriva à Paris; mais il n'y resta pas, et partit de suite pour la Malmaison. Il n'y fut visité que par un très petit nombre de personnes; Caulincourt fut un des plus assidus. *** voulait qu'on arrêtât l'empereur, et il s'offrit pour exécuter cette commission. L'empereur, après son abdication, se dirigea sur Rochefort. On lui avait assuré qu'il trouverait dans ce port deux frégates prêtes à le conduire en Amérique : c'était sans doute une nouvelle trahison; mais elle échoua parce qu'il s'embarqua pour l'Angleterre. Tout son entourage le conjura à genoux de rester en France; il s'y refusa constamment, et je fus moi-même témoin de plusieurs scènes fort animées. « Non, répondait-il à chaque fois; non, je ne veux point » allumer la guerre civile! » Tout le monde sait de quelle manière perfide il fut embarqué à bord du *Northumberland.*

» Que s'y passa-t-il dans le premier moment? C'est ce que je ne saurais vous dire. L'empereur eut une conversation violente avec les deux commissaires anglais : mais ils étaient seuls; on entendait seulement sa voix haute et forte sans distinguer les paroles. Les généraux Lallemand et Gourgaud lui proposèrent de faire sauter le bâtiment, et nous tous avec lui; mais il s'y opposa, en leur faisant observer que ce serait une mesure inutile. La suite de l'empereur se composait à bord de douze personnes. Il était entouré de grands égards; mais il causa et se montra excessivement peu; il ne montait presque jamais sur le pont, et paraissait toujours concentré et absorbé en lui-même. La traversée dura deux mois, pendant lesquels il lut et écrivit beaucoup.

» Dans les premiers temps de son séjour à Sainte-Hélène il recevait des visites; mais il ne reçut plus personne aussitôt que sir Hudson Lowe eut exigé que les visiteurs passassent par son contrôle, et que l'empereur n'admît que ceux avec lesquels on lui permettrait de communiquer. Dans les dernières années, il refusa de recevoir le gouverneur, et lui déclara positivement en ma présence qu'il aimerait mieux mourir que d'être soumis à l'horrible obligation de le voir. On n'a pas l'idée en Europe des procédés atroces de cet homme envers l'empereur; il était, à la lettre, auprès de lui, comme un bourreau attaché à la victime pour prolonger son agonie. Aussi la haine de l'empereur pour lui passait toute expression; elle était partagée par chacun de nous; nous le croyions capable de tout. Vous savez sans doute que pendant son séjour à Passy il fut soupçonné d'avoir essayé de faire assassiner le fils de Las Cases, et l'on prétend qu'un secrétaire de l'ambassade française à Constantinople le chercha long-temps dans cette ville avec l'intention de lui brûler la cervelle; mais il ne put le joindre.

» Lors de l'altercation de l'empereur avec le gouverneur, celui-ci lui déclara qu'il fallait que quatre personnes de sa suite partissent, et il ajouta : « Si elles ne sont pas dési- » gnées demain à six heures par le général Bonaparte, je » les choisirai moi-même. » Force fut bien à l'empereur de les indiquer. Le prétexte de cette cruauté était que sa dépense avait été fixée à huit mille livres sterling par an, et qu'elle s'élevait à vingt mille. C'était un mensonge infâme. Quant au départ de Las Cases, la cause en fut une imprudence inutile. Las Cases avait violé les réglements en écrivant en Europe; sa lettre avait été cousue dans l'habit d'un homme de l'île qui partait. Le messager fut dénoncé par son père qu'il avait mis dans la confidence, et condamné à cinq ans de galères. La lettre dont il était porteur ne contenait cependant rien d'important; elle était adressée à une dame à qui Las Cases mandait, entre autres choses indifférentes, qu'il manquait de linge.

» La bonne harmonie ne régnait pas toujours dans la maison. Madame B***, qui n'avait suivi son mari qu'avec une extrême répugnance, le harcelait de plaintes; elle alla jusqu'à reprocher un jour à l'empereur d'être la cause de son expatriation, et M.*** lui-même ne résistait pas toujours à l'influence de sa femme. L'empereur était profondément affligé de cette conduite, et il le leur fit sentir en plusieurs occasions; il était toujours occupé à mettre la paix entre les uns ou les autres.

» Il fut quatre ans entiers sans sortir; il écrivait énormément; ses papiers étaient entre les mains de M. Bertrand.

J'avais construit une malle à double fond où ils avaient été déposés; mais on n'a pas gêné leur passage en Europe. Quant à nos personnes, on nous refusa des passeports en Angleterre, parce que notre route nous avait été tracée par Rotterdam. Comme Suisse, j'en obtins un sur-le-champ du consul helvétique.

» Je reviens à Sainte-Hélène. Nous nous relevions, Marchand et moi, pour veiller l'empereur toutes les nuits; il aimait cette attention, et nous répétait souvent combien il y était sensible. Il ne parlait pas, mais il aimait qu'on lui parlât. Il n'était point devenu aussi gros qu'on l'a dit; on l'a représenté en caricature, et non tel qu'il était; son teint seulement était fort altéré par la maladie, mais sa taille n'était pas sensiblement changée. On a aussi singulièrement exagéré son irascibilité, sa violence; c'était un véritable père de famille pour ses alentours, et il nous disait souvent qu'il ne pourrait plus vivre si l'on nous arrachait à lui; quand il était irrité contre quelqu'un, il le lui témoignait par une froideur silencieuse. Ceux qui croyaient entrer dans ses bonnes grâces par des flatteries ou des déférences étaient d'ordinaire fort mal venus. Caulaincourt surtout lui plaisait; il estimait sa franchise et sa fermeté. Il n'aimait pas qu'on fût toujours de son avis. J'ai une excellente mémoire, il ne l'ignorait pas : s'élevait-il entre lui et ses maréchaux quelque discussion sur un fait dont j'avais eu connaissance, vite il m'appelait, et me faisait raconter comment la chose s'était passée; il s'en rapportait presque toujours à moi, car il savait que je disais la vérité sans égard pour personne, pas même pour lui; je lui ai cent fois soutenu mordicus des choses qu'il niait, et nié ce qu'il affirmait. Loin de s'en irriter ou de s'en offenser, il me laissait voir que cette indépendance ne lui déplaisait pas. Quant à l'ambition qu'on lui a tant reprochée, je lui ai entendu dire plusieurs fois : « Les » Français ne m'ont pas compris. Ils m'ont accusé d'être » ambitieux pour moi, et je ne l'étais que pour eux. Je vou» lais faire de la France ce qu'elle doit être, ce que sa po» sition géographique commande qu'elle soit en Europe. »

» Je n'étais point auprès de l'empereur au moment de sa mort; cette nuit-là ce n'était pas mon tour de le veiller. On me dit le lendemain qu'il avait eu peu de suite dans les idées : il avait parlé de son fils qui était toujours présent à sa pensée, et de sa femme dont il ignorait la conduite; il demandait des nouvelles de Louis XVIII, du roi d'Angleterre, mais sans ordre et par mots entrecoupés. Il est mort fort tranquillement, les bras étendus le long du corps, le visage calme et recueilli. Nous avons tous accompagné son cercueil; ses funérailles ont été simples et touchantes.

» Si vous me demandez ce que je pense des ouvrages écrits sur Sainte-Hélène, je vous répondrai que le Mémorial de Lascases est en général véridique; mais les Mémoires du docteur *** sont absurdes. Il prétend avoir eu une grande influence sur l'esprit de l'empereur; il n'en avait aucune, l'empereur ne pouvait pas le souffrir. Il n'en a fait aucune mention dans son testament, tandis qu'il nous a laissé à tous des legs plus ou moins considérables; le mien est de cent mille francs. Bertrand, exécuteur testamentaire de l'empereur, a prélevé sur tous les legs de quoi faire pareille somme au docteur ***; comme il a fait cela de son plein gré et sans nous consulter, nous nous en sommes plaints, et nous aurions eu le droit de nous y opposer juridiquement. »

Noveraz nous fit lire les passages du testament de l'empereur qui le concernaient. Il nous montra ensuite divers objets qui lui avaient appartenu : deux pistolets dépareillés portés par lui dans plusieurs batailles, des boucles de ses cheveux coupées à différentes époques, et de sa barbe rasée après sa mort; il avait aussi en dépôt un fusil de chasse de l'empereur et les harnais de son cheval, deux objets qu'il était chargé de remettre à son fils à l'époque de sa majorité.

« Chacun de nous, reprit le chasseur, avait été chargé par l'empereur d'une semblable commission, afin sans doute de nous faire reconnaître par le roi de Rome. « — Vous lui parlerez de son père, nous disait-il quelquefois d'une voix émue; » et toutes les fois que la pensée de son fils lui revenait, un attendrissement visible se peignait sur son visage.

» Ah! monsieur, il faut avoir approché l'empereur comme je l'ai fait, l'avoir vu dans tous les détails de la vie comme je l'ai vu, pour savoir ce qu'il y avait de bonté dans son cœur; j'en appelle sans crainte d'être démenti à tous ceux qui ont eu accès auprès de lui. Il n'a jamais fait de la peine à qui que ce soit volontairement; et quand il lui arrivait d'affliger quelqu'un, il en était plus fâché que la personne même; on le voyait à son malaise, et dans ce cas-là nous savions tous que sa brusquerie n'était que de l'embarras. Si j'osais appliquer à un si grand homme une expression familière, je vous dirais qu'il était tout-à-fait bon enfant; aussi l'avons-nous tous profondément regretté. Quant à moi personnellement, j'ai gardé de lui un souvenir aussi tendre que respectueux. Il me traitait avec tant de bonté! Si vous saviez quel vide sa mort m'a laissé! Quoique mon retour en Europe m'ait ramené dans mon pays, au milieu des commodités de la vie, ma pensée est toujours à Sainte-Hélène, et la figure de l'empereur m'est présente à tous les instants de mon existence. Je lui fus dévoué de corps et d'âme pendant sa vie, et j'ai voué à sa mémoire un culte religieux. »

DESTRUCTION DES FORÊTS. — PRÉVOYANCE ANGLAISE.

Pour justifier la destruction de nos forêts en France, les hommes qui y ont porté la hache ont allégué l'exemple de l'Angleterre, qui n'a pas de forêts, dit-on, qui s'en inquiète peu, et n'en est pas moins fort riche.

Le fait est vrai; depuis plus d'un siècle les forêts ont disparu du sol de l'Angleterre. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'un bill du parlement, rendu il y a environ quatre-vingts ans, a ordonné que 100 000 acres, ou environ 40 000 hectares, seraient mis à la disposition de l'amirauté pour être plantés en bois et être consacrés au service de la marine. L'État ne possédant qu'une très petite partie des terrains nécessaires, on a employé tous les ans plus de 500 000 fr. à un million en achats de terre, en plantations et en clôtures.

Ainsi, tandis que nos bois de service et nos futaies diminuent tous les ans, ceux de l'Angleterre augmentent.

La destruction actuelle de nos bois a pour principal mobile, il faut le dire, le désir ou le besoin de faire de l'argent en réalisant les économies forestières accumulées par nos pères; mais quoique ce sentiment ait été condamné comme peu louable en soi, il est juste cependant de remarquer que dans la plupart des anciennes forêts le bois se perdait faute de débouchés et de routes, que de grands capitaux ont été dans ces derniers temps consacrés aux voies de communication, et que l'on peut considérer l'argent provenant de la réalisation des économies forestières de la France comme ayant été replacé en routes, canaux, chemins ou usines, dont le résultat a été d'ouvrir aux bois de nouveaux débouchés et une nouvelle valeur.

Ainsi ce n'est pas à déplorer la destruction de nos forêts qu'il faut consacrer son temps et ses forces, mais bien à leur repeuplement et à leur aménagement.

Il ne manque pas de terres incultes en France; leur plantation aurait le double avantage de donner à ces terres une utilité incontestée, et de préparer celles qui sont trop mauvaises actuellement à porter plus tard des récoltes, lorsqu'elles auront été enrichies par l'humus que les bois déposent annuellement dans le sein de la terre.

LES RÈGLES ET LE GÉNIE.

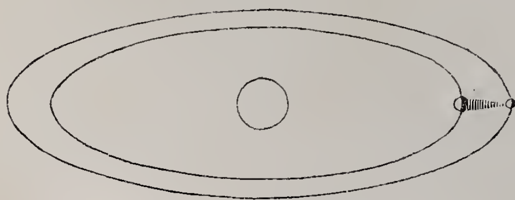
La connaissance et l'observation même la plus scrupuleuse des règles dans les arts, n'enfantent point des chefs-d'œuvre si le génie et le goût manquent. Au précepte on peut joindre les exemples. M. Descartes, M. Sauveur et le P. Malebranche, sans parler des autres, savaient sans doute mieux que Lulli les règles de la musique; cependant la musique d'un opéra de leur façon n'aurait pas approché de la beauté de celle de Lulli, et nous avons vu que ceux qui ont composé quelques airs sur les règles les plus exactes de la musique, s'ils ont manqué de ce goût et de ce génie, n'ont nullement réussi. La Menardière avait composé sa tragédie de Mélinde suivant toute la rigueur des règles; elle eut pourtant le malheur de n'être point goûtée du public; et l'abbé d'Aubignac, qui a fait l'excellent Traité de la pratique du théâtre, ne réussit pas mieux pour cela dans la tragédie de Zénobie. Malgré le dégoût du public, ce savant abbé s'applaudissait d'avoir fait une pièce selon toutes les règles d'Aristote. Ce qui fit dire avec tant d'esprit à M. le prince le grand Condé : « Je sais bon gré à M. l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais je ne pardonne pas aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante tragédie à M. l'abbé d'Aubignac. »

Vigneul Marville.

DISPOSITION DE LA LUNE

PROPOSÉE PAR LA PLACE.

La Place fait remarquer dans son Exposition du système du monde, que si l'intention du Créateur avait été d'éclairer nos nuits par la lune aussi régulièrement que nos jours le sont par le soleil, une disposition très simple de cet astre aurait suffi pour la réalisation de ce dessein. Bien que la lune soit le flambeau principal de nos nuits, et qu'il soit digne, selon la belle expression de la Genèse, de présider à la nuit, l'intention du Créateur n'a donc pas été de nous en faire jouir également dans tous les temps. C'est un flambeau qui tantôt s'affaiblit et s'éteint, tantôt se rallume, tantôt enfin brille dans tout l'éclat de sa plénitude. Il faut avouer que cette variété a bien ses charmes, et que la magnificence de la nature, pour être différente de celle qui paraît dans le soleil dont le disque est toujours plein, n'est pas moins admirable dans ces inégalités du flambeau de la nuit. Quoi qu'il en soit, La Place fait remarquer que, pour donner à toutes nos nuits le bénéfice de la pleine lune, il eût suffi de mettre à l'origine des choses la lune en opposition avec le soleil, dans le plan même de l'écliptique, à une distance de la terre égale à la centième partie de la distance de la terre au soleil, et de donner à la terre et à la



lune des vitesses parallèles proportionnelles à leurs distances de cet astre. Dès lors la lune, au lieu de tourner autour de la terre comme elle le fait, et de retrouver par conséquent la terre au-dessus de l'horizon en même temps que le soleil, se serait toujours levée à l'instant du coucher du soleil, et aurait toujours tourné vers nous toutes les parties éclairées de son disque. Toujours placée à la même distance de la terre, et au-delà du cours d'ombre que la terre projette derrière elle, la lune n'aurait jamais présenté le phénomène des éclipses. La terre aurait donc eu pour ainsi dire deux soleils, un soleil de nuit, et un soleil de jour. La Providence a eu ses raisons pour disposer les choses autrement.

CANON MONSTRE DE MAHOMET II.

(Voy., sur Mahomet II, 1834, p. 289.)

Lorsque Mahomet II était dévoré nuit et jour par le désir de s'emparer de Constantinople, un fondeur hongrois, nommé Orban, mal payé par la cour byzantine, déserta la cause des Grecs, et vint lui offrir ses services. Mis de suite à l'œuvre, il fondit d'abord comme essai, d'après l'ordre de l'empereur ottoman, un canon d'un calibre extraordinaire, et qui fut placé sur une tour au bord de la mer. Un navire vénitien qui vint à passer servit de point de mire; il fut atteint, fracassé et coulé à fond. Alors Mahomet commanda une pièce double de la première, et qui est certainement la plus énorme dont il soit fait mention dans l'histoire de l'artillerie. Ce second canon chassait des boulets de pierre qui avaient douze palmes de circonférence ($0^m,924$), et pesaient, dit-on, douze quintaux, poids probablement fort exagéré. On le traîna devant la porte du sérail à Andrinople, et Mahomet, rapportent les historiens grecs, « craignant » que le bruit horrible de la détonation n'ôtât l'usage de la » parole aux personnes qui en seraient proches, fit prévenir » les habitants de l'heure où le canon serait tiré. » A l'instant désigné, la ville fut comme enveloppée d'un nuage de fumée; une explosion terrible suivit, explosion qui fut entendue à une distance de plusieurs lieues; le boulet parcourut un mille, et s'enfonça d'une brasse dans le sol. Mahomet, transporté de joie, combla de richesses le Hongrois; et une fois la guerre déclarée aux Grecs, le monstrueux canon partit d'Andrinople dans les premiers jours de février 1453. Il était traîné par cinquante paires de bœufs; deux cents hommes marchaient de chaque côté pour le tenir en équilibre; cinquante charrons et deux cents pionniers le précédaient pour mettre en état les ponts et les chemins. Deux mois furent employés pour faire les trente-six lieues qui séparaient Andrinople de la capitale de l'empire grec. Arrivé le 6 avril devant Constantinople, il fut placé de suite en batterie; mais il fut loin de rendre les services qu'on avait espérés. Il fallait deux heures pour le charger, et sept cents hommes étaient occupés uniquement à son service. Il ne pouvait tirer que huit coups par vingt-quatre heures. Il ne tarda pas à éclater, et l'un de ses éclats mit en pièces Orban.

Les Grecs avaient aussi, de leur côté, des canons de dimensions énormes : deux entre autres lançaient des boulets de cent cinquante livres; mais ils ébranlaient tellement la muraille à chaque décharge, qu'ils étaient plus préjudiciables aux assiégés qu'aux assiégeants.

M. de Hammer raconte avoir vu aux Dardanelles un canon dont la bouche était si vaste que, peu de temps avant son arrivée, un tailleur poursuivi pour dettes s'y était blotti et y était resté caché pendant plusieurs jours. On montre encore à Rhodes des boulets de pierre qui y furent lancés lorsque Soliman I en fit le siége en 1522; ils pèsent 150 livres.

L'amitié nous est donnée par la nature, non pour favoriser le vice, mais pour aider la vertu. Cicéron.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA BARBADE.

(Antilles.)



(Bridgetown, à la Barbade.)

JOURNAL D'UN VOYAGEUR.

3 août. — Nous approchons. Le capitaine me montre les signes qui annoncent la terre, et je l'écoute, je regarde, avec une joie d'enfant. Depuis plus d'un mois, toujours du ciel, toujours de l'eau : la vie était si monotone!

Des dauphins viennent jouer autour du bâtiment : ils roulent sur eux-mêmes, montrent tour à tour leur dos et leur ventre; ils semblent se poursuivre les uns les autres; quelquefois ils rencontrent un rayon du soleil, et leurs écailles étincellent comme des lames d'argent. Un requin a avancé au-dessus de l'eau sa large et lourde mâchoire. Quelques poissons volants sont tombés sur le pont : leurs pauvres ailes blanches, sèches et tremblantes, n'avaient plus la force de les sauver.

4 août. — Voici des plantes, des racines flottantes; voici des oiseaux qui se posent sur notre mât. On ne découvre pas encore la ligne de terre, mais à l'horizon l'atmosphère est déjà toute autre, elle est plus épaisse, et nous sentons des brises parfumées.

Enfin on a crié : Terre! On dirait que le bâtiment lui-même en tressaille, que ses voiles se gonflent de plaisir, et que sa course est plus rapide.

Nous distinguons la capitale de la Barbade, Bridgetown. Vue de la baie, qu'on nomme baie de Carlisle, et qui peut contenir 500 vaisseaux, la ville paraît avoir près d'une lieue d'étendue sur le rivage, mais elle n'a presque point de profondeur. A mesure que nous avançons, des bouquets de palmiers et de cocotiers apparaissent entre les maisons et donnent de la fraîcheur à la perspective. Au loin, nous ne découvrons point de collines. Des canots viennent au-devant de nous : ils sont chargés de vases de lait, de yams, de fruits de plantain, de pommes de pain savoureuses que l'on nous vend à vil prix. Le port est animé, rempli de bâtiments : on entend un bruit confus de voix. De petits bateaux portent des charges de sucre sur les navires en partance.

Que signifie ce nom de Barbade? Le lieutenant me raconte que ce sont les Portugais qui ont ainsi baptisé l'île, los Barbadoes, parce que lorsqu'ils la découvrirent, elle était d'un aspect sauvage, *barbare*. « Il n'y avait aucune espèce de bétail ni de bête de proie, dit une relation ancienne, aucun fruit, aucune herbe, aucune racine propre à la nourriture de l'homme, et les arbres étaient si gros et d'un bois si dur, que les premiers Européens ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à défricher autant de terre qu'il en fallait pour leur subsistance. » Le maître charpentier approuve d'un hochement de la tête, mais il prétend que ce nom a été donné à l'île parce que ses forêts touffues, qui, avant qu'elle ne fût colonisée, descendaient jusque dans la mer, la faisaient ressembler à une barbe. Un enseigne se mêle à la conversation, et il soutient que ce sont les Anglais, et non les Portugais, qui ont les premiers découvert l'île. En 1620, dit-il, un vaisseau anglais nommé *l'Olive*, revenant de Guinée, toucha l'île; une partie de l'équipage descendit à terre, près de l'endroit où est aujourd'hui Jamestown (Hole), et planta une croix avec cette

inscription : « James, king of England and this island, » c'est-à-dire : « Jacques, roi d'Angleterre et de cette île. »

Notre bâtiment s'arrête. J'ai hâte de sortir de ma prison de bois et de marcher sur la terre.

6 août. — La ville est agréable. Les rues sont larges et bien entretenues : elles sont couvertes d'une espèce de sablon léger. Les maisons, au nombre d'environ 1200, n'ont pas une grande prétention à se faire remarquer par leur architecture, mais elles sont élégantes et paraissent parfaitement distribuées. En général elles sont bâties en bois, soutenues par des piliers en brique et ornées d'un balcon sur leur façade. Elles n'ont qu'un étage. Il y a deux églises, une bibliothèque publique, et quelques édifices de bonne apparence pour le gouverneur et l'administration.

Dans les principales rues, on ne voit que des magasins et des boutiques où l'on vend toutes sortes de marchandises. Des revendeurs, pour la plupart noirs ou mulâtres, ont de plus petites boutiques où ils détaillent ce qu'ils achètent aux autres marchands : quoiqu'ils ne perçoivent des nègres que de petites sommes à la fois, ils réalisent des bénéfices assez considérables. Toutes les affaires de commerce cessent à quatre ou cinq heures après midi, et les habitants passent les heures du soir à se divertir en famille, à causer devant leurs portes sous les arbres, ou à se promener au clair de la lune.

J'ai été fort surpris de voir un grand nombre de personnes porter des ombrelles pour se garantir des rayons de la lune. On attribue ici à cet astre une maligne influence : mais si ces promenades sont quelquefois funestes à la santé, il est probable qu'on doit s'en prendre plutôt aux rosées trop abondantes qui couvrent la terre pendant les nuits.

On compte dans la Barbade environ 90 000 habitants. La population noire est quatre fois plus nombreuse que celle des blancs ; l'éducation des classes moyennes est peu avancée, on a cependant établi dans la ville plusieurs écoles primaires gratuites. A quatre lieues de Bridgetown il existe un collége fondé au commencement du siècle dernier par le général Codrington, pour l'enseignement des arts libéraux et pour la propagation de l'instruction morale et religieuse parmi les esclaves. Après Bridgetown, les villes de la Barbade qui ont quelque importance sont Speightstown, surnommé le Petit Bristol, Hole, et Austins. On ne rencontre presque aucun blanc dans la première de ces trois villes.

L'île est longue de sept lieues et large de trois et demie. Le sol est favorable au coton, à l'indigo et au tabac, mais on y cultive principalement le sucre. Les produits annuels sont évalués à 25 ou 30 millions de francs.

Le caractère général de l'île ne manque pas de séductions. Malgré la relation que nous avons rapportée plus haut, le paysage a eu de tout temps des charmes que la civilisation a plutôt fait valoir que détruits. Le Barbadien, quand il veut oublier les soucis de son commerce, peut s'asseoir dans son jardin sous le riche feuillage du grand plantain ; de son banc de gazon il voit croître autour de lui ses cannes à sucres, il entend les murmures de la mer, et il suit du regard les oiseaux-mouches qui voltigent de fleur en fleur et se couchent dans leurs calices, brillants aux derniers feux du jour comme autant de pierres précieuses. Ajoutez en imagination à ce tableau la vaste plaine de l'Océan et le soleil éteignant ses rayons dans les flots qu'il teint de pourpre et d'or, et vous serez obligé de reconnaître que dans aucune de nos grandes villes l'habitant de Bridgetown ne trouverait une perspective ou un lieu de repos qui lui interdit un regret pour son pays.

OBSERVATION SINGULIÈRE FAITE SUR DES POISSONS ROUGES.

L'influence des circonstances extérieures sur le développement des êtres est un fait digne des plus sérieuses méditations. Les naturalistes en citent de curieux exemples. Des poissons rouges, âgés d'un an, et longs d'un pouce et demi, furent placés dans un bocal étroit, et y restèrent onze ans ; au bout de ce long espace de temps, ils n'étaient pas sensiblement grandis. Transportés alors dans un large bassin, ils commencèrent au contraire à croître avec une telle rapidité, qu'au bout de dix mois leur longueur était triplée. *Observation de* M. Bory Saint-Vincent.

FÉLIX NEFF.

Félix Neff fut un pasteur des Hautes-Alpes qui a laissé, parmi ses coreligionnaires, le souvenir de grandes vertus pratiques. Il ne se borna point à la prédication de sa croyance ; comme Oberlin, il pensa que plus l'intelligence de ses ouailles s'élèverait, mieux ils comprendraient la loi de Dieu, et il appela la civilisation en aide à la religion. Ce fut en même temps le philanthrope le plus dévoué et le chrétien le plus fervent.

Il passa son enfance avec sa mère dans un village près de Genève, où il étudia le latin, la botanique, l'histoire et la géographie, tantôt seul, tantôt avec le secours du pasteur de la paroisse.

La lecture de Plutarque et de J.-J. Rousseau lui inspira de bonne heure l'amour de ce qui est grand et généreux. Placé comme apprenti chez un jardinier fleuriste, il fit à seize ans un petit traité sur les arbres et leur culture. A dix-sept ans il s'engagea dans la garnison de Genève et devint sergent. Pendant ses loisirs il apprit les mathématiques, et continua ses études d'histoire naturelle.

Mais la lecture de la Bible et d'un petit livre intitulé : *le Miel découlant du rocher*, éveillèrent bientôt en lui les sentiments religieux. Il résolut de se consacrer à la prédication de la loi du Christ, déposa l'habit militaire, et commença à parcourir les environs de Genève, expliquant les textes sacrés.

Aucune fatigue ne l'arrêtait ; il gravit un jour la partie la plus escarpée du Jura pour visiter un pauvre berger qui, lui avait-on dit, désirait s'instruire. Il prêchait la morale évangélique dans les prisons et les hospices.

Les pasteurs s'étaient laissés aller depuis quelque temps à une grande indifférence ; il ranima leur zèle et établit entre eux des relations. On eût dit qu'une étincelle électrique parcourait le canton de Genève. A plusieurs reprises il fut choisi pour remplacer des pasteurs absents, et principalement à Mens, où ses instructions furent singulièrement profitables. Il parlait quelquefois depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, allant d'une maison à l'autre, donnant des conseils, surveillant l'éducation des enfants, et prêchant partout la charité.

Enfin, Neff fut nommé pasteur dans les Hautes-Alpes, et chargé de desservir plusieurs hameaux.

Son apparition dans ce pays sauvage fut pour tous les habitants un bonheur inespéré. Non seulement Neff adoucit leurs mœurs, et leur inspira une tendre piété par ses prédications, mais il s'occupa de leurs intérêts temporels avec une égale ardeur. Il n'y avait point d'école à Dourmillouse (l'un des villages confiés à Neff) ; il demanda une grange commune dont on ne se servait point, et dès qu'il l'eut obtenue, il mit lui-même la main à l'œuvre pour la transformer en une salle d'études. Animés par son exemple, les montagnards fournirent leurs ânes pour porter les matériaux, et dans une semaine tout fut achevé.

On n'avait point l'usage dans le pays d'arroser les prairies, de sorte qu'elles étaient presque toujours arides et couvertes de sauterelles. Neff choisit un dimanche, et montrant la rivière à tous ses paroissiens assemblés :

— Vous faites de ces eaux comme de celles du salut, dit-il ; Dieu vous envoie l'une et l'autre avec abondance, et vos prairies comme vos cœurs languissent dans la sécheresse.

On lui dit alors qu'il y avait eu autrefois des canaux d'ar-

rosage, mais qu'ils avaient été comblés; que maintenant plusieurs propriétaires s'opposaient à ce qu'on les rétablît, et que d'ailleurs si on les refaisait, l'eau serait toujours pour les plus riches ou pour les plus forts, tandis que les autres n'en auraient jamais leur part.

A l'instant même Neff fit appeler les propriétaires opposants, et les fit rougir de leur résistance, nomma un commissaire pour la distribution des eaux, et donna rendez-vous pour le lendemain aux meilleurs travailleurs.

« Je les divisai par escouades, dit-il dans son journal. — Il y en aura pour six jours, répétaient les uns; — Pour huit, répliquaient les autres... Le soir même l'eau arrivait aux prairies aux cris de joie de tous les assistants, dont les plus vieux n'avaient jamais vu ce canal en usage. »

Peu de temps après, Neff fit faire un grand aqueduc pour conduire des eaux potables au village. Tous ces travaux étaient exécutés sous ses yeux et avec son secours.

Les pommes de terre étaient la seule nourriture des habitants, mais ils la cultivaient fort mal; Neff se mit à parcourir les champs, prenant les outils des mains des paysans et ensemençant devant eux comme il fallait le faire. Voyant que ce n'était point assez, et que dès qu'il était parti on en revenait aux vieilles routines, il planta son jardin entier en pommes de terre. A l'époque voulue, il les fit arracher en présence de ses paroissiens, et ceux-ci, stupéfaits de la quantité et de la qualité de la récolte, renoncèrent à leur méthode vicieuse pour adopter celle du pasteur.

Neff réussit également à faire assainir les maisons et nettoyer les étables qui, dans ces contrées, servent de poêle en hiver

Il profita de la mauvaise saison pour rassembler à Dourmillouse les jeunes gens occupés pendant l'été, et il se chargea de les instruire lui-même.

Neff supporta huit ans les fatigues auxquelles il s'était voué; mais au bout de ce temps sa santé s'altéra. La nourriture grossière des montagnards (qui ne se compose que de viande salée et de pain de seigle boulangé pour six mois), jointe à la malpropreté des ustensiles de cuivre dont on se sert dans ce pays, lui causèrent un affaiblissement d'estomac qui dégénéra bientôt en une maladie organique. Neff mourut le 12 avril 1829. Ses derniers mots furent: L'Evangile est vrai! vrai! vrai!

UN SOUPER OFFERT A DES INDIENS.

Lors de sa mission aux Etats-Unis, M. Hyde de Neuville voulut recevoir avec une distinction marquée l'une des plus importantes tribus indiennes qui fut jamais venue à Whashingtou, pour rendre hommage au président des Etats-Unis. La fête était splendide et ordonnée avec goût: les invités étaient charmés et animés, excepté les Indiens qui ne dépouillèrent leur sérieux accoutumé qu'à la vue d'une immense table, inondée de flots de lumières et ornée d'un service splendide: on avait eu soin d'accommoder le souper suivant les goûts indiens et européens réunis. Aux places réservées aux Indiens, sous chaque serviette et dans chaque assiette avait été placé un cadeau de valeur, tel qu'une montre en or, des bracelets, un gobelet en argent, un couteau richement monté, des colliers, etc. Les Indiens s'emparèrent de ces présents avec un sang-froid imperturbable, sans donner aucun signe de leur haute satisfaction: à la fin du souper, ils prirent aussi les serviettes, les assiettes, l'argenterie, tout ce qui était portatif; de sorte que la table fut bientôt nette et que les gens du ministre n'eurent pas beaucoup de peine à la desservir. Un seul des Indiens avait paru mécontent à la vue du cadeau qui lui était tombé en partage: c'était un fort beau crucifix suspendu à une chaîne d'or. Il avait secoué gravement la tête en fronçant le sourcil et il se préparait à arracher la chaîne, lorsque M. Hyde de Neuville s'empressa de faire remplacer le crucifix par des objets de plus grande valeur pour le Pawnee. Les notions du christianisme sont loin d'être encore répandues avec succès parmi ces tribus du Nord. Peut-être l'influence rivale du catholicisme et du protestantisme est-elle une cause de retard dans la propagation du christianisme. On rapporte qu'un Indien de distinction voulant définir le Christ, disait, « que c'était un Français que les Anglais avaient crucifié à Londres; que sa mère était Française, et que Ponce Pilate avait été lieutenant au service de la Grande-Bretagne. »

MONTMAUR, LE PARASITE.

Pierre de Montmaur était né, vers 1576, à Betaille, village du Bas-Limousin, entre Tulle et Brive. A l'âge de douze ans, ayant perdu son père et sa mère qui étaient de pauvres gens, il se mit en route pour Bordeaux afin d'y faire quelque métier. Petit, maigre, chétif, il n'en trouva pas d'autre que celui de porter les livres des enfants qui allaient au collége des Jésuites. Il avait de l'intelligence et de la mémoire: les Jésuites le remarquèrent, l'admirent dans leur corps, et lorsqu'il eut achevé ses études ils l'envoyèrent à Rome, où il enseigna la grammaire pendant trois ans. Plus tard, il sortit de cet ordre célèbre, et la cause en fut, dit-on, le mauvais état de sa santé. De Rome il vint à Avignon, où il gagna beaucoup d'argent comme opérateur, ou si l'on veut, comme médecin ambulant. Il n'était pas rare, même au seizième siècle, de voir des hommes savants parcourir les villes et haranguer le peuple sur les places publiques en vendant des recettes; et il faut bien que cette espèce de profession ne fût pas absolument considérée comme dégradante, car nous verrons bientôt que les souvenirs de cette époque de la vie de Montmaur ne nuisirent pas dans la suite à son avancement.

Un ordre du magistrat d'Avignon obligea tous les étrangers à sortir de la cité: notre opérateur avait amassé une somme assez ronde; il se rendit à Paris, s'appliqua au droit, et s'étant fait recevoir avocat, il s'attacha pendant quelque temps au barreau; mais il n'y trouva pas son compte, et il se livra aux petits genres de la poésie: il composa des anagrammes, des acrostiches, et quelques élégies. En 1617, il devint précepteur du fils aîné de Charles de Choiseul, marquis de Prâlin, qui fut deux ans après maréchal de France. Cette position le fit connaître et apprécier; il avait réellement une grande érudition et une merveilleuse facilité de parole. En 1625, il acheta à Jérôme Goulu sa chaire de professeur royal de langue grecque. Montmaur avait alors quarante-neuf ans. Pendant vingt-cinq ans il exerça sa charge de professeur, et mourut le 7 septembre 1648. Voilà tout ce que l'on sait sur sa vie.

Dans ces événements, assez ordinaires surtout pour le temps, il n'y avait pas matière à une grande célébrité; aussi Montmaur nous serait-il parfaitement inconnu si plusieurs défauts qui lui attirèrent la haine des gens de lettres ne l'avaient mis en lumière dans les dernières années de sa vie: il était avare, parasite (ce que nous appelons aujourd'hui en langage familier pique-assiette), et de plus il était médisant. Ces trois défauts étaient intimement liés: le second était la conséquence du premier, et le troisième la conséquence du second. C'était son avarice qui le portait à quêter des dîners dans les grandes maisons de Paris, et c'était pour plaire à ses amphitryons qu'il s'égayait à la fin des repas sur le compte d'autrui.

Il est probable qu'il manqua de prudence en laissant son humeur railleuse s'attaquer aux personnes les plus recommandables de la république. S'il n'avait exercé sa malignité que sur des talents d'ordre inférieur, il eût vécu aux dépens d'autrui sans trouble jusqu'à son dernier jour; mais il osa médire de Balzac, de Ménage, et de quelques autres écrivains de cette influence, et il éveilla par là leur suscepti-

bilité. Balzac entreprit le premier de le combattre avec l'arme du ridicule, et écrivit le *Barbon ;* Ménage, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, suivit cet exemple, et composa un opuscule latin qui eut le plus grand succès, et dont le titre est : *Vita Gargilii Mamurræ.* Presque en même temps que ces deux vigoureux champions, on vit surgir une multitude d'ennemis qui assaillirent Montmaur sans pitié, en grec, en latin, en français, en vers, en prose. Les traits tombèrent de toutes parts comme grêle sur le malheureux professeur; ce fut un embrasement universel dans le monde littéraire. A vrai dire, on eut beau jeu : Montmaur ne se soucia pas de se défendre autrement que par de bons mots lancés dans la conversation, et personne ne prit la peine de les recueillir, car il n'avait point de partisans : les professeurs ne se crurent pas forcés de s'intéresser à sa querelle ; il les avait tous plus ou moins offensés. Bayle explique cette irritation générale par des motifs un peu moins injurieux pour Montmaur que ceux dont nous avons déjà parlé. « Il y a quelque apparence, dit-il, que Montmaur se fit beaucoup d'ennemis par l'éclat de sa mémoire; elle le faisait régner dans les compagnies, ou pour mieux dire, elle l'y érigeait en tyran. Un homme qui peut débiter tout ce qu'il a lu, et qui se donne des airs de maître en faisant sortir de sa bouche, avec la dernière facilité, un torrent de science, étonne dans une conversation les autres savants; ils paraissent petits comme des nains auprès de lui, et ils n'osent même l'entreprendre; ils soupçonnent quelquefois qu'il se trompe, mais ils n'ont pas l'assurance de le contredire; ils se défient de leur mémoire, et ils redoutent la sienne dans les choses même où il leur semble qu'il a tort. Si vous joignez à cela que Montmaur était médisant, présomptueux, vous comprendrez sans aucune peine qu'il a dû être haï. Une beauté fière qui offusque et qui éclipse toutes les autres dans les compagnies est un objet odieux aux femmes; les savants ne sont guère mieux disposés en pareil cas. Ceux qui virent qu'on ne pouvait tenir tête à ce professeur avec la langue recoururent à la plume, et le diffamèrent par écrit à qui mieux mieux. »

Parmi les auteurs conjurés, ceux qui méritent d'être cités après Balzac et Ménage, furent l'avocat Charles de Feramus; le savant Adrien de Valois; Sarrasin, auteur de la *Guerre des parasites* (Bellum parasiticum), et du *Testament de Goulu;* Remi, professeur royal d'éloquence, qui fit la *Métamorphose de Montmaur en cheval ;* Charles Vion, Sieur de Dalibray; l'abbé Le Vayer, fils de La Mothe Le Vayer; Jean Sirmond ; Furetière ; d'Espesses ; François Guyet, prieur de Saint-Andrade ; et enfin, Scarron de burlesque mémoire.

Toutes les pièces satiriques dont Montmaur fut le sujet n'ont pas été imprimées, et dans le nombre de celles qui l'ont été toutes n'étaient pas dignes de cet honneur ; leur recueil toutefois est aujourd'hui une curiosité bibliographique. Il peint l'esprit et jusqu'à un certain point les mœurs d'une époque littéraire que la belle période du siècle de Louis XIV a trop fait oublier. Il nous a donc paru qu'il n'était pas sans intérêt de faire connaître par des analyses ou par des extraits quelques uns de ces écrits qui ont passé pour être les meilleurs et qui sont aujourd'hui les moins connus. Nous profitons aussi de la forme de notre publication pour joindre au texte les copies exactes de quelques caricatures qui servent d'illustration à l'*Histoire de Pierre de Montmaur,* par M. de Sallengre. Notre intention est de profiter dans l'avenir plus que dans le passé de cette facilité que nous avons de rendre compte des livres rares et curieux, en entremêlant nos résumés des vignettes originales.

*La Journée de Montmaur**, poëme par Charles Feramus. - A la tête de ce poëme, on voit une estampe où l'on représente Montmaur à cheval; il n'a pas encore dîné, et voyant à l'horloge que l'heure du dîner est sonnée (cette heure était alors midi), il se désespère, donne des coups d'éperon et de canne à son cheval; mais c'est bien en vain, le pauvre bidet n'en peut plus. Pour surcroît d'affliction, des chiens le viennent persécuter, et achèvent de déchirer une vieille couverture qui lui tient lieu de housse.



(Montmaur est en retard. L'heure du dîner est passée.)

Plusieurs petites épigrammes en vers pourraient servir d'épigraphe à cette gravure. Voici l'une des moins mauvaises :

Montmaur, ce fameux parasite,
Ayant souffleté son valet,
Le valet en son cœur médite
D'avoir raison de ce soufflet :
Mais pour en tirer la vengeance
Il se trouve bien empêché;
Car de lui voler sa finance,
Montmaur n'a point d'argent caché;
De l'empoisonner, c'est un crime
Plus grand que le mal qu'il a fait,
Et quand il trouverait l'action legitime,
Il n'en peut venir à l'effet;
Car jamais au logis Montmaur ne boit ni mange.
Il trouve enfin un châtiment
Qui sans aucun forfait le venge.
On sait que ce fameux gourmand
Tous les jours à midi chez quelque grand se range.
Que fait donc le valet? Oh! la malice étrange!
A dessein que son maître ou jeûne, ou dîne mal,
Il fait tarder sa montre et boiter son cheval.

Le poëme de Feramus est divisé en quatre parties : Montmaur parcourt la ville pour attraper un dîner. Il trouve à la fin accès chez le président de Mêmes : il scandalise les convives par sa voracité; à la fin du repas il va visiter son cheval : les palefreniers sont occupés à dîner; il s'attable

* Macrini parasitogrammatici ΗΜΕΡΑ.

avec eux, boit et mange jusqu'à ne pouvoir plus se lever. La compagnie du président survient tandis qu'on le berne.

La *vie du parasite* Montmaur (*Vita Gargilii Mamurræ parasitopædagogi*). — Comme frontispice à la *Vie de Mamurra*, par Ménage, on voit une taille-douce qui représente Montmaur dans une grande marmite, enseignant à des cuisiniers et à des marmitons l'art de faire la cuisine.



(Montmaur enseigne l'art culinaire aux cuisiniers et aux marmitons.)

Suivant l'auteur, Montmaur aurait professé l'art adulatoire et l'art culinaire. Il donnait ses leçons de flatterie le matin, et ses leçons de cuisine le soir. A ce dernier cours les auditeurs affluaient autour de la marmite qui servait de tribune à l'orateur : c'étaient des maîtres d'hôtel, des cuisiniers, des marmitons, des laveurs d'écuelles, quelquefois au nombre de mille. Ménage indique sommairement la théorie de Montmaur; il relevait considérablement le métier de cuisinier; il voulait que celui qui aspirait à devenir adepte dans cette branche importante des connaissances humaines fît des études préliminaires dans la science gouvernementale, dans la médecine, la peinture, l'astrologie, l'architectonique et l'arithmétique, et il en déduisait des raisons spécieuses et plaisantes. Il fallait que le chef de cuisine eût soin de considérer le lieu, le temps, les convives, l'amphitryon; il fallait qu'il sût ordonner un repas comme on ordonne une bataille; qu'il fût versé dans l'analyse des substances pour distinguer celles dont l'influence était saine ou dangereuse, et qui étaient plus ou moins résistantes à l'action du feu; qu'il sût former comme le peintre d'agréables dessins, et marier habilement les couleurs, et ainsi de suite.

C'est à ces enseignements de Montmaur que paraissent faire allusion ces vers de Boileau :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
> Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
> Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.
> BOILEAU, *Sat. I.*

Métamorphose de Montmaur en marmite, par d'Alibray. — L'auteur raconte comment les excès de la table avaient réduit Montmaur à une maigreur extrême. Ce châtiment n'a pas guéri le parasite de sa gloutonnerie. S'il ne peut prendre place à table, il veut au moins faire l'éloge des festins; faute d'auditeurs, il se met à discourir sur son sujet favori :

> Devant un jeune gars qui devint, ce dit-on,
> De cuistre assez savant, très savant marmiton.

Montmaur expose que Prométhée ayant conçu le dessein de créer l'homme en le formant de diverses parties empruntées aux animaux, mit en notre sein l'estomac d'une louve, et en cela il s'était pris lui-même pour modèle : le vautour que l'on représente acharné sur sa poitrine n'est autre chose qu'un emblème de la faim. Montmaur montre ensuite que tous les grands héros d'Homère étaient de redoutables mangeurs :

> Et tous ces grands héros
> Etaient de grands dîneurs, et grands videurs de pots,
> Et donnaient mieux encore et d'estoc et de taille
> Au milieu d'un repas, qu'au fort de la bataille.

Il fait ensuite une virulente critique de Virgile et de son Énée qui lui paraît un pauvre sire vivant de peu :

> Quel festin fait-il faire au fils de son héros?
> J'en ai rougi cent fois : il ronge jusqu'aux os,
> Il lui fait ramasser jusqu'à la moindre miette,
> Et même, chose étrange, avaler son assiette.
> Et ces pauvres Troyens qui n'ont bu que de l'eau,
> Comment les traite-t-il? A chaque grand vaisseau,
> Il fait qu'on leur envoie un cerf pour tout potage,
> Mais un cerf par hasard trouvé sur le rivage;
> Encore l'un ne sait comment on le trouva,
> Car l'Afrique, dit-on, jamais n'en éleva.

Montmaur poursuit son discours par une apostrophe à la cuisine. Mais Mercure, le dieu de l'éloquence, arrête tout-à-coup sa voix dans son gosier, et pour récompense ou pour punition le métamorphose en marmite :



(Montmaur est changé en marmite.)

> . . . . Raccourcit ses deux pieds; de ce bâton aussi
> Qu'il tenait en sa main, fait un pied raccourci.
> Après sur ces trois pieds il rendurcit son ventre,
> Fait qu'avec l'estomac toute la tête y rentre;
> Ses deux bras, attachés au cou comme jadis,
> Sur le ventre tombant sont en anse arrondis;

Le collet du pourpoint s'élargit en grand cercle ;
Son chapeau de docteur s'aplatit en couvercle *,
Son chapeau, qui lui sert ainsi qu'auparavant,
Et qui, comme il couvrait une tête à l'évent,
Désormais sert encore à couvrir la fumée
Qui s'exhale de l'eau, qu'il n'a jamais aimée.

Des pièces moins importantes n'eurent pas un moindre succès. On répandit dans le public un catalogue supposé des œuvres de M. *Mormon*, « conseiller du roi, gentilhomme de » sa cuisine, et contrôleur général des festins de France. » On y trouve les articles suivants : — Réfutation d'une pernicieuse doctrine introduite par un certain Cornaro, Vénitien *, et le jésuite Lessius. — Examen et réfutation du dire de saint François Xavier : *Satis est, Domine, satis est :* c'est assez, Seigneur, c'est assez. — Traité des quatre repas par jour. Leur étymologie. Ensemble une recherche curieuse sur la façon de manger des anciens : où il est prouvé qu'ils ne mangeaient couchés sur des lits, que pour montrer qu'il faut manger jour et nuit, et que qui mange dort, ou que le véritable repos se trouve à table. — Démonstration mathématique où l'auteur fait voir par la propre expérience de son ventre, qu'il y a du vide dans la nature. — Invective contre celui qui trouva moyen de prendre des villes par la famine. — Commentaires sur les lois des douze tables. — Requête à M. le lieutenant civil, à ce qu'il lui plaise faire défense aux cabaretiers d'avoir des plats dont le fond s'élève en bosse, ce qui est une manifeste tromperie. — Autre requête à nosseigneurs du parlement, tendante à ce qu'il leur plaise faire défense au sieur Morin, et autres faiseurs d'almanachs, de prédire la famine, parce que cela le fait mourir de peur, etc.

On composa aussi contre Montmaur un grand nombre d'anagrammes, entre autres les suivantes :

Pierre Montmaur — Né pour marmiter,
Armé pour mentir,
Mine pour ramer.

Il semblerait qu'après cette attaque unanime des écrivains du règne de Louis XIII contre le parasitisme, le nombre des gens de lettres payant leur écot en flagorneries aux tables des grands seigneurs dut considérablement diminuer : il n'en fut rien. On sait que sous Louis XIV, Montmaur eut force imitateurs. Les satires et le théâtre en sont de suffisants témoignages ; d'ailleurs certains faméliques se dénoncent eux-mêmes, témoins Boursault et Loret. Pendant tout le dix-huitième siècle, cette condition avilissante fut encore généralement acceptée par les poëtes et les prosateurs d'ordre inférieur. De notre temps on voit, du moins sous ce rapport, plus de dignité chez ceux qui cultivent les lettres : les lettres n'engendrent pas un plus grand nombre de parasites que toute autre classe de la société.

INSTRUCTION PRATIQUE
POUR L'USAGE DES NOUVELLES MESURES.

(Voy. Unité des poids et mesures, 1839, p. 266.)

La loi du 4 juillet 1837, relative aux poids et mesures, est devenue exécutoire sur toute l'étendue de notre pays. Le pouvoir législatif a ramené à sa simplicité et à sa pureté primitives l'admirable système métrique que le monde civilisé doit à la révolution française. Toutes les concessions faites momentanément à l'esprit de routine et aux vieilles habitudes sont abolies, et dorénavant l'on ne pourra plus, sans encourir l'amende, faire usage des anciennes mesures, ni même en garder dans les ateliers, dans les magasins, dans les maisons de commerce. La loi interdit jusqu'à leurs dénominations, qui ne devront figurer, à quelque titre que ce soit, dans les actes publics, dans les affiches, dans les annonces, dans les actes sous seing privé, dans les registres de commerce et dans les autres écritures privées que l'on peut produire en justice. Cette dernière particularité est d'autant plus remarquable que l'on avait toléré jusqu'à présent la traduction, suivant l'ancien système, des mesures nouvelles dont des lois antérieures (du 18 germinal an III et du 19 frimaire an VIII) exigeaient l'emploi. La connaissance exacte du nouveau système devient donc indispensable aux citoyens de toutes les classes, de toutes les professions, presque sans distinction d'âge ni de sexe, à partir de l'adolescence. Rien n'est plus facile à acquérir que cette connaissance, et cependant il faut avouer qu'elle est encore bien peu répandue parmi les personnes qui occupent les premiers rangs dans la société. Combien d'hommes lettrés, savants même, exerçant des professions libérales pour leur propre compte ou au service de l'état, ne pourraient-ils pas recevoir des leçons à ce sujet de la part des enfants qui fréquentent les écoles primaires ! Nous avons donc pensé faire une chose utile en présentant sous la forme la plus simple le nouveau système des poids et mesures, en usant de comparaisons familières pour bien saisir la valeur absolue des différentes unités qu'il emploie ; enfin en donnant des règles faciles à retenir pour convertir les anciennes mesures en nouvelles, et réciproquement.

La première difficulté que rencontrent un certain nombre de personnes habituées aux vieilles mesures tient aux nouveaux noms. Ce mélange de mots empruntés au grec et au latin les embarrasse, et n'offre pas à leur esprit une idée bien nette. Commençons donc par nommer seulement les unités principales de chaque espèce, qui sont :

1° Le *mètre* pour les longueurs ;
2° L'*are* pour les superficies des terrains ;
3° Le *litre* pour le volume des matières liquides et demi-fluides ;
4° Le *stère* pour le volume des bois ;
5° Le *gramme* pour les poids ;
6° Le *franc* pour les monnaies.

Aucun de ces noms n'est difficile à retenir, et même la plupart des personnes les plus étrangères au système métrique les ont entendu prononcer ou les ont rencontrés assez souvent pour les reconnaître aujourd'hui. Eh bien ! la combinaison de ces dénominations principales avec sept autres mots non moins faciles à graver dans la mémoire, suffit à la représentation de toutes les quantités possibles de longueurs, de volumes, de poids, de monnaies ; car pour exprimer des unités plus fortes que l'unité principale dans chaque espèce, on fait précéder le nom de cette unité de l'un des mots *déca, hecto, kilo, myria*, qui signifient *dix, cent, mille, dix mille*, et qui représentent par conséquent des *multiples* de dix en dix fois plus forts de l'unité. Veut-on au contraire exprimer des quantités moindres que l'unité principale, on emploie les mots *déci, centi, milli*, qui, placés devant le nom de cette unité, indiquent des *sous-multiples* ou subdivisions de dix en dix fois plus petites.

D'après ces principes, tout le monde comprendra ce que veulent dire les mots *myriamètre* (dix mille mètres), *centiare* (centième partie de l'are), *hectolitre* (cent litres), *décistère* (dixième partie du stère), *kilogramme* (mille grammes). Quant à l'avantage de n'employer ainsi que des multiples ou des sous-multiples décuples de l'unité principales, nous l'éprouvons depuis assez long-temps dans notre manière de compter, une dizaine valant dix unités, une centaine dix dizaines, un mille dix centaines, et ainsi de suite. Cette parfaite analogie qui existe entre notre système de mesure et notre manière de compter (ou système de numération), permettra donc d'écrire avec la plus grande facilité tous les nombres possibles exprimés en nouvelles mesures. S'agit-il, par exemple, d'une distance de 21 myria-

* Les deux vers que nous avons soulignés sont les premiers qui aient été terminés par les mots *cercle* et *couvercle*, les deux seules rimes que nous ayons de cette espèce.

* Voyez 1837, p. 368.

mètres 7 kilomètres 5 hectomètres 1 décamètre 5 mètres 8 décimètres 4 centimètres 9 millimètres, on posera :

217515mètres, 849.

Si l'on avait eu au contraire des lieues, des toises, des pieds, des pouces et des lignes, il aurait fallu écrire séparément tous les nombres se rapportant à ces différentes unités, comme dans l'exemple suivant :

54 lieues 48 toises 5 pieds 11 pouces 8 lignes.

On voit quelle supériorité le nouveau système a sur l'ancien, même en ne considérant que la manière d'écrire les nombres.

La combinaison des sept mots *myria*, *kilo*, *hecto*, *déca*, —*déci*, *centi*, *milli*, avec les noms des six unités principales *mètre*, *are*, *litre*, *stère*, *gramme*, *franc*, donne lieu à 42 noms de multiples ou de sous-multiples de ces unités. On pourrait donc croire que le système des nouvelles mesures exige en tout 48 dénominations différentes. Mais l'usage, souverain dominateur en toute chose, a singulièrement réduit ce nombre de mots déjà si restreint; il en a modifié quelques autres de manière à ne pas nuire à l'harmonie de la langue. On ne dit jamais un *hectomètre*, mais bien *cent mètres;* on compte rarement par *décimètres*, mais plutôt par *centimètres*. On se sert du mot *hectare*, au lieu de *hecto-are ;* le *décare* (*déca-are*) n'est pas usité. On ne voit pas souvent de *millilitre*. Qui a jamais parlé d'*hectostère* ou de *kilostère?* Enfin chacun sait qu'on substitue les noms de *décime* et de *centime* à ceux de *décifranc* et de *centifranc*, et qu'il n'a jamais été question de *déca*, d'*hecto*, ni de *kilofrancs* dans les transactions commerciales. Tout compte fait, on trouve que le nombre des noms réellement usités dans l'emploi des nouvelles mesures se réduit à environ 24, c'est-à-dire à la moitié de ceux qu'il est possible de former. Nous avons réuni ces 24 noms dans le tableau suivant en laissant vide la place de ceux qui sont entièrement ou presque inusités; on pourra néanmoins créer à volonté les noms manquants, au moyen des règles de nomenclature données précédemment, et que l'inspection seule du tableau fait ressortir de la manière la plus évidente.

Tableau simplifié des nouvelles mesures.

MULTIPLES DÉCUPLES DES UNITÉS.				UNITÉS SIMPLES.	SOUS-MULTIPLES SOUS-DÉCUPLES DES UNITÉS.		
MYRIA. (10 000.)	KILO. (1 000.)	HECTO. (100.)	DÉCA. (10.)		DÉCI. $(\frac{1}{10})$	CENTI. $(\frac{1}{100})$	MILLI. $(\frac{1}{1000})$
Myriamètre.	Kilomètre.	»	»	MÈTRE.	Décimètre.	Centimètre.	Millimètre.
»	»	Hectare.	»	ARE.	»	Centiare.	»
»	»	Hectolitre.	»	LITRE.	Décilitre.	Centilitre.	»
»	»	»	Décastère.	STÈRE.	Décistère.	»	»
»	Kilogramme.	»	»	GRAMME.	Décigramme.	Centigramme	Milligramme.
»	»	»	»	FRANC.	Décime.	Centime.	»

Dès que l'on connaît bien la formation des noms des multiples et sous-multiples de l'unité principale, le moyen le plus propre à donner une idée nette des valeurs absolues des nouvelles mesures, consiste à exprimer par leur moyen les poids ou les dimensions d'objets connus; lorsque l'on se sera exercé pendant quelque temps à ce travail si simple, on n'éprouvera plus la moindre difficulté à comprendre la signification des expressions métriques les plus usitées. Pour donner quelques exemples familiers de ce genre, nous dirons qu'un piéton de force ordinaire peut soutenir longtemps une marche de 5 kilomètres à l'heure, de manière à parcourir 40 kilomètres dans une journée de huit heures. Un bon marcheur ne mettra pas plus de sept à huit minutes à franchir un kilomètre. — La taille moyenne de l'homme est d'environ 1 mètre 68 centimètres; celle de la femme de 10 centimètres moindre. — Il n'y a guère de maison dans les villes qui n'occupe sur le terrain une superficie d'au moins un are.—Le litre surpasse le contenu d'une bouteille ordinaire; mais on fait maintenant de grandes bouteilles à cette mesure. On donne 10 litres d'avoine par jour (4 kilogrammes) aux chevaux de trait en campagne.

Il est indispensable aussi que les personnes habituées à l'usage exclusif des anciennes mesures sachent les réduire en nouvelles, et *vice versâ*. Donnons ici les règles les plus simples et avec une approximation assez grossière, quoique suffisante pour les usages ordinaires de la vie. Un mètre vaut environ 3 pieds ou une demi-toise; le pied vaut par conséquent à peu près 33 centimètres ; le centimètre vaut 4 lignes et demie, et le millimètre n'est pas tout-à-fait la moitié d'une ligne; l'aune a 1 mètre 20 centimètres de longueur, ou autrement il faut 5 aunes pour faire 6 mètres. Lorsque l'on voudra connaître le nombre de mètres correspondant à un certain nombre d'aunes, on devra donc augmenter celui-ci d'un cinquième ; ou réciproquement, on diminuera d'un sixième le nombre des mètres lorsqu'il s'agira d'obtenir le nombre d'aunes équivalent. La lieue de poste est d'environ 4 kilomètres, et il y a 111 kilomètres à peu près dans un degré du méridien terrestre. — L'arpent de Paris, de 100 perches carrées de 18 pieds de côté, peut être considéré comme le tiers d'un hectare; de sorte que pour convertir un nombre d'arpents en hectares on en prend le tiers, et que pour transformer un nombre d'hectares en arpents on le triple. — L'hectolitre vaut 8 boisseaux; 4 veltes valent 30 litres, et 10 pintes en valent environ 9. Il s'ensuit que pour convertir un nombre d'hectolitres en boisseaux, il faut en prendre l'octuple; un nombre de litres en veltes, il faut y ajouter le tiers et diviser par 10; un nombre de litres en pintes, il faut y ajouter un neuvième ; et inversement, pour transformer des boisseaux en hectolitres, on en prendra le huitième; des veltes en litres, on en retranchera le quart, et on décuplera le reste ; des pintes en litres, on retranchera un dixième. — La livre ancienne équivaut à un demi-kilogramme, l'once à 30 grammes, le gros à 4 grammes, le grain à 5 centigrammes. — La valeur du franc est sensiblement la même que celle de la livre tournois. La voie de Paris vaut à peu près 2 stères; la voie de port en vaut environ 3; la corde de grand bois en vaut 4 et demi, et 10 solives (mesure ancienne du bois de charpente) équivalent à un stère.

Les rapports que nous venons d'établir, d'une exactitude suffisante pour les usages ordinaires de la vie, ne peuvent plus servir lorsqu'il s'agit de faire les calculs exacts qu'exigent les relations commerciales et les transactions de quelque importance. Nous sommes obligés, pour ne pas sortir des bornes de ce recueil, de renvoyer à tous les ouvrages spéciaux qui viennent d'être publiés sur la matière, et où l'on trouvera des tables de réduction des anciennes mesures en nouvelles, et réciproquement. Nous ferons seulement une remarque importante sur l'usage de ces tables; c'est qu'il ne faut pas confondre les mesures véritablement *anciennes* avec les mesures portant les noms anciens avec

l'épithète de *métriques*, qui furent établies par le décret du 12 février 1812, comme une sorte de transaction entre l'ancien et le nouveau système. Le *pied métrique* est considéré comme le tiers exact du mètre, tandis que l'ancien *pied de roi* ne vaut que 325 millimètres. La *livre métrique* est de 500 grammes, et la *livre de marc* de 490 seulement. Il n'y a donc d'exacts et de complets que les ouvrages qui établissent une distinction nette et des tables spéciales pour ces différentes espèces de mesures.

Nous avons indiqué (1839, p. 266), la liaison qui existe entre les différentes unités du système métrique et l'unité principale, le mètre; nous avons eu aussi occasion de signaler les rapports simples de dimensions et de poids qui existent entre nos monnaies nouvelles (1837, p. 254, et 1838, p. 355); de sorte que les pièces d'or, d'argent et de cuivre peuvent être employées comme poids, et servir à retrouver la longueur du mètre par certaines combinaisons. Cette liaison remarquable entre toutes les mesures de notre système en facilite singulièrement l'usage, et indique souvent, presque sans calcul, des résultats qui exigeaient des opérations compliquées dans l'ancien système. S'agit-il de connaître le poids d'un volume déterminé d'une certaine substance solide ou liquide, du fer par exemple? on consultera une table des *pesanteurs spécifiques*, et on y trouvera pour le fer en barre 7 788. Cela veut dire que si un certain volume d'eau distillé pèse 1000 kilogr., le même volume de fer en barre pèse 7 788 kilogr. Or, le mètre cube d'eau contient mille litres ou décimètres cubes pesant un kilogramme chacun; de sorte que le poids du mètre cube d'eau est de 1000, et celui du mètre cube de fer en barre de 7 788 kil. On voit donc qu'une table des pesanteurs spécifiques donne immédiatement le poids du mètre cube, et par conséquent du litre et de l'hectolitre d'une substance quelconque.

Nous ne terminerons pas sans renvoyer nos lecteurs à un article de notre dernière année (voyez 1839, p. 115), pour les prémunir contre une erreur que l'on commet souvent dans l'usage des nouvelles mesures.

LA BEFANA.

Les cadeaux que l'on donne en France le jour de l'an sont donnés à Rome le jour de Noël. Les principales boutiques des confiseurs et des marchands de jouets d'enfants, dit l'auteur d'*Un an à Rome*, sont décorées de guirlandes



(La Befana.)

et de clinquants. Au milieu des objets de toute sorte étalés en vente, est placée une vieille femme (quelquefois un homme joue ce rôle) à vêtements noirs, au visage barbouillé de suie : c'est la *befana* (la guenon, le fantôme) qui est descendue par la cheminée, à l'heure où naquit Jésus, pour apporter des sucreries aux enfants sages, et châtier avec une longue baguette les petits mauvais sujets. La lettre que tient la befana est supposée lui avoir été écrite par un enfant qui demandait le cadeau de *natale* (Noël). Dans l'intérieur de beaucoup de maisons d'Italie, la befana est assise sous le manteau de la cheminée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA GRANDE HARPIE.



(La Grande Harpie, *Harpya destructor.*)

La grande harpie est originaire des parties tropicales de l'Amérique du Sud, et plus commune dans les forêts que dans les grandes plaines. Les animaux dont elle se nourrit sont surtout les paresseux (voy. 1836, p. 321), les sarigues (voy. 1834, p. 240), les biches, les agoutis et les singes. La grande harpie les observe, les suit du regard à travers les branches des arbres, les surprend au milieu de leurs jeux ou pendant leur repos, les frappe d'un coup de bec sur le derrière de la tête, d'un second coup vers la région du cœur, les enlève avec ses serres dans ses retraites solitaires et escarpées, et là les déchire et se repaît de leur chair en toute sécurité. On rapporte que ces redoutables oiseaux de proie ne craignent pas d'assaillir même les hommes. On assure avoir trouvé parmi les débris de leurs repas des cadavres de voyageurs à demi dévorés, et dont les crânes paraissaient avoir été brisés dans la lutte. On peut supposer qu'il y a quelque exagération dans ces récits; cependant ils n'ont rien d'absolument incroyable. Hernandez affirme que les grandes harpies attaquent non seulement les hommes, mais les animaux carnassiers que la nature a le mieux armés. Il est certain que leur vigueur, leur audace et leur courage sont extraordinaires.

Cette espèce est devenue le type d'un genre que Cuvier a établi le premier parmi les oiseaux de proie, genre caractérisé par des tarses très gros, très forts, réticulés, à moitié emplumés, et (ce qui le distingue des aigles pêcheurs dont

le premier caractère tend à le rapprocher), par des ailes arrondies. Un vol très élevé ne va guère avec des ailes de cette nature. Aussi l'aigle destructeur, c'est le nom par lequel on désigne souvent la grande harpie, au lieu de planer habituellement au haut des airs comme les autres aigles, se tient-il aux environs des forêts abondamment peuplées des bêtes qui servent à sa nourriture; et il y est d'autant plus commun que les paresseux, les singes, etc., sont eux-mêmes en nombre plus ou moins grand. Le bec est très recourbé à l'extrémité, de même que les serres, et d'une grandeur remarquable; l'œil est fixe, sinistre, mais étincelant. Des plumes allongées lui forment sur le derrière de la tête une hupe noire qu'il peut redresser à volonté. Lorsqu'il relève ces plumes de l'occiput et qu'il écarte celles des joues, il prend beaucoup de la physionomie d'une chouette, et, ce qui lui donne encore un nouveau trait de ressemblance avec ces oiseaux nocturnes, c'est qu'il a comme eux la faculté de ramener son doigt externe en arrière comme un pouce. La couleur qui domine généralement dans le plumage de la grande harpie est l'ardoise noire; la tête est d'une nuance légère d'ardoise grise qui se fond vers la crête dans une nuance brune foncée; les autres parties de l'oiseau sont blanches, sauf une large bande ardoise noire sur la poitrine; la queue est bariolée d'ardoise et de noir; le bec et les griffes sont noirs, les tarses jaunes.

Il existe un très bel individu de l'espèce dont nous nous occupons dans les jardins de la Société zoologique de Londres. Voici quelques lignes empruntées à un naturaliste qui l'a attentivement observé : « Nous l'avons vu souvent en repos, perché sur son bâton, droit, immobile comme une statue, complétement insensible aux mouvements, aux cris, aux menaces, au bruit que l'on faisait devant lui pour essayer de l'intimider, pour le forcer à changer son attitude fière et presque méprisante, pour troubler les regards calmes, tristes, hardis et pénétrants qu'il fixait sur nous; nous l'avons vu aussi acharné sur les pauvres animaux qu'on livrait à son avidité; ses serres étaient pour ainsi dire enterrées dans le corps inanimé; son bec était empourpré de sang. A notre approche, il étendait en frémissant ses ailes comme pour couvrir et cacher sa proie, et dans son œil irrité on voyait exprimés le défi et la menace. Dans toute son attitude, il y avait une volonté impérieuse, une puissance qui, à travers les grilles mêmes, nous imprimait un sentiment mêlé d'admiration et de terreur. »

Nous avons vu à Paris un magnifique individu qui avait été rapporté du Mexique par un peintre italien, M. Paris. Les ongles du milieu étaient un peu plus gros et beaucoup plus longs que le doigt d'un homme et parfaitement noirs.

PROVERBES CRÉOLES OU DOLOS.

« Dipis leza terre ça tintin, l'agratiche ça poté couteau-» gaine. »

Depuis que le lézard est forgeron, l'agratiche porte épée.

(L'agratiche est un petit lézard.) — Le parvenu fait rejaillir sa faveur sur sa famille.

« Dipis ou ça feille tayore, la rosée pas pouvé quimbé » lassou ou. »

Depuis que vous êtes feuille de tayore, la rosée ne peut tenir sur vous.

(La tayore est une plante dont la feuille est très lisse.) — Vous êtes fier depuis que vous êtes quelque chose.

« Tigue mouri, chiens prend pays. »

Le tigre meurt, les chiens occupent le gouvernement.

— Le puissant tombe, les faibles lèvent la tête.

« Tigue mouri, crobeau couvri li. »

Le tigre meurt, les corbeaux le couvrent.

— L'arbre tombe, on court aux branches.

« Ouara douce pas jin tombé à terre. »

L'aouara doux ne tombe jamais à terre.

(L'aouara doux est très recherché par les nègres, qui ne lui donnent pas le temps de mûrir sur l'arbre.) — Ce qui est bon ne reste pas au marché.

« La quio béf dit : Tems allé, tems vini. »

La queue du bœuf dit : Le temps va et vient.

— Les temps changent.

« Jou di ou malhor, ou cassé ou dent la bacove. »

Le jour du malheur, vous vous cassez les dents en mangeant une bacove.

(La bacove est un fruit très mou.) — Le jour du malheur, on se noie dans un verre d'eau.

« Chate pas là, rate ca dansé. »

Le chat est absent, les rats dansent.

« Paquet pas jin pésant pou so maite. »

Un fardeau n'est jamais lourd pour son maître.

« Ous ca vois grand' pa? ous ca domande si jo barbe » blanc. »

Vous voyez le vieillard, et vous demandez s'il a la barbe blanche?

« Ous ca vois tigue? ous ca domande si la gaguin zon-» gues? »

Vous voyez le tigre, et vous demandez s'il a des ongles?

— Comment pouvez-vous demander si ce que vous voyez existe?

« Paquet chappé la tête si tombé la zépaule. »

Un fardeau tombe de la tête sur l'épaule.

— C'est pour le pauvre nègre la moralité de *l'Ane et son Maître*. Il ne peut échapper au fardeau.

« Ça qui pas jin gagnin poule, dipis yé voi caca blanc » yé dit : ca dizé. »

Celui qui n'a jamais eu de poules prend la fiente blanche pour des œufs.

— Le bourgeois parvenu prend ses enfants pour des princes.

« Chien cacu la chimin, liblié, mais ça qui tiré pas blié. »

Le chien oublie les ordures qu'il fait; mais celui qui nettoie ne les oublie pas.

— L'offenseur oublie l'injure qu'il fait, mais l'offensé ne l'oublie pas.

« Chiens trop, mi pas pouvé jeté mo zos. »

Il y a trop de chiens, je ne puis jeter mes os.

— Il y a trop de monde, je ne puis vous répondre.

« Di l'eau trop, crapaud pa pouvé crier. »

Il y a trop d'eau, les grenouilles ne peuvent coasser.

— J'ai trop de peine, je ne me plains plus.

Pas jin prend flambeau clairé la nuite moune qui ou con-» naite la jou. »

Ne prenez pas de flambeau pour connaître de nuit celui que vous reconnaissez le jour.

— Ne méprisez ou plutôt ne méconnaissez pas l'homme puissant tombé que vous avez flatté dans sa faveur.

« Rate mouri tâtas mil, ça so l'honnor. »

Le rat meurt dans un tas de mil, c'est sa gloire (ironiquement).

« Poule ca mangé mil, so kio là pous di bois. »

La poule en mangeant le mil pense aux poux de bois.

(La poule est friande des insectes appelés poux de bois.) — Ce qu'on possède ne vaut jamais ce qu'on désire.

« Comment, comment ravet fou, li pas jin allé là la pote » poulailler. »

Le ravet n'est jamais assez fou pour aller à la porte du poulailler.

— Je ne suis pas si bête que de me jeter dans la gueule du loup.

« La guerre vêti pas fait dommage. »

La guerre à laquelle on s'attend n'est pas dangereuse.

« A foce crique plein, palivié gaguin. »

La rivière est si pleine, que les palétuviers sont baignés par l'eau.

(*Palétuvier*, arbre qui borde les rivières.) — Le pauvre se ressent de l'opulence du riche.

« Ou ca palé mo là la plie, ma réponde ou la beau tems. »

Vous m'attaquez pendant la pluie (l'orage), je vous répondrai aux beaux jours.

— Vous profitez de ma mauvaise fortune pour m'attaquer, quand le sort me sourira j'aurai mon tour.

» Pas mené moin là di l'eau fond. »

Ne me menez pas au fond de l'eau.

— Ne m'accablez pas de votre pouvoir.

PAROLE DE BOILEAU SUR HOMÈRE.

Homère était la belle passion de M. Despréaux; il en revenait toujours à lui. « C'est un poëte, disait-il, que les Grâces ne quittent point; tout ce qu'il écrit est dans la nature, et d'un seul mot il vous fait connaître un homme. Ulysse arrive dans la caverne du Cyclope. Polyphème ne fait qu'une bouchée de deux de ses compagnons. Ulysse lui présente à boire : *Voilà de bon vin*, dit le Cyclope; *va, mon ami, je te mangerai le dernier.* » Ce que M. Despréaux estimait le plus dans Homère, c'est le talent qu'il a d'exprimer noblement les petites choses. « C'est là, disait-il, où consiste l'art; car les grandes choses se soutiennent assez d'elles-mêmes. » Il citait à ce propos une chanson ancienne dont l'auteur lui était inconnu, mais dont il admirait le naturel.

La charmante bergère,
Ecoutant ces discours,
D'une main ménagère,
Allait filant toujours;
Et, doucement atteinte
D'une si tendre plainte,
Fit tomber par trois fois
Le fuseau de ses doigts.

LOSME DE MONCHESNAY

PREMIÈRE IDÉE DES TÉLÉGRAPHES.

Tant que les besoins d'une époque ne commandent point un établissement nouveau, l'idée de cet établissement, quelque ingénieux qu'il soit, peut se produire sans exciter d'autre effet qu'une vaine curiosité, et sans enfanter aucun résultat permanent. L'histoire du télégraphe fournit un singulier exemple de cette vérité. A la fin du dix-septième siècle, un membre de l'Académie des sciences, Amontons, connu par plusieurs autres inventions, avait imaginé celle-ci, dont le fondement principal consiste dans l'emploi de lunettes d'approche pour la perception des signaux. C'est un moyen de s'entendre à distance aussi admirable par sa simplicité que par ses conséquences. Amontons en avait même fait l'essai sur une ligne de plusieurs lieues de longueur, et son expérience avait parfaitement réussi. Cependant son idée en demeura là : on l'approuva, on la trouva pleine d'originalité; on en fit mainte conversation, mais on ne lui donna aucune suite. Il fallait, pour qu'on la mît à exécution, qu'une existence plus active inspirât au gouvernement de l'Etat le désir d'un commerce plus actif avec ses représentants dans la province. Ce fut la révolution française qui réalisa la proposition d'Amontons après plus d'un siècle d'oubli, et qui, sous le nom de télégraphe (écriture de loin) tira de son invention une des branches imposantes du service public. Il est curieux de lire ce que dit Fontenelle de l'idée d'Amontons, dont il ne devinait sans doute pas toutes les suites, dans son éloge de cet académicien ; il en parle comme d'un jeu. « Peut-être, dit-il, ne prendra-t-on que pour un jeu d'esprit, mais du moins très ingénieux, un moyen qu'il inventa de faire savoir tout ce qu'on voudrait à une très grande distance, par exemple, de Paris à Rouen, en très peu de temps, comme en trois ou quatre heures, et même sans que la nouvelle fût sue dans tout l'espace d'entre deux. Cette proposition si paradoxe et si chimérique en apparence, fut exécutée dans une petite étendue de pays, une fois en présence de Monseigneur, une autre en présence de Madame. Le secret consistait à disposer, dans plusieurs postes successifs, des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmissent au suivant, et toujours ainsi de suite; et ces différents signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'aurait le chiffre qu'à Paris et à Rouen. La plus grande portée des lunettes faisait la distance des postes, dont le nombre devait être le moindre possible; et comme le second poste faisait les signaux au troisième à mesure qu'il les voyait faire au premier, le nombre se trouvait porté de Paris à Rouen presqu'en si peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. »

La théorie du télégraphe est là tout entière. Amontons mourut le 4 octobre 1699, âgé de quarante-deux ans, emportant avec lui dans le secret de la tombe plusieurs autres inventions qu'il méditait.

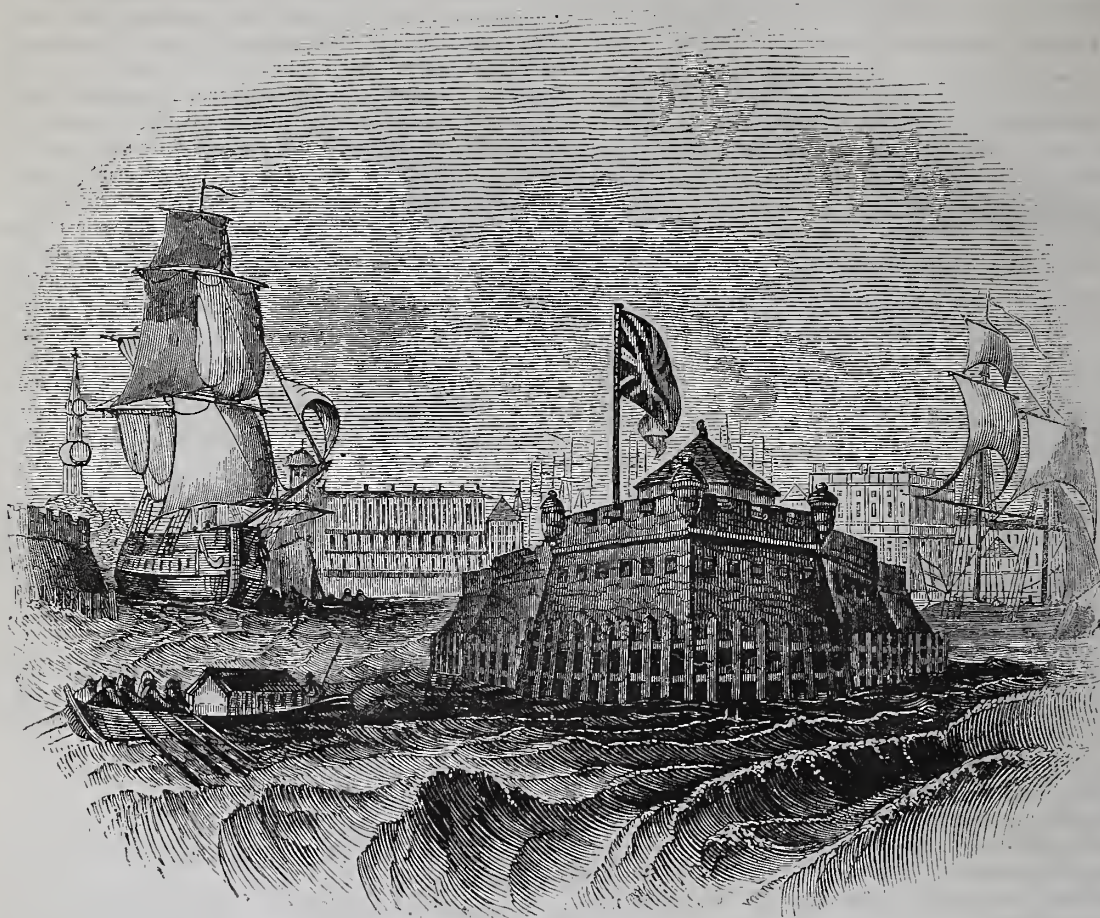
CRONSTADT.

Le mot Cronstadt (Kronstadt), signifie ville de la couronne.

Cronstadt est la grande station navale des flottes russes, sur la Baltique ; c'est aussi le port de Saint-Pétersbourg, quoique la distance entre les deux villes soit de dix lieues environ. Le lit de la Newa, qui traverse Saint-Pétersbourg, est trop étroit pour recevoir des vaisseaux de grand tonnage ; on décharge les cargaisons à Cronstadt, et des barges les transportent dans la capitale.

Cronstadt est bâtie au bord d'une île qui a deux ou trois lieues de longueur et moins d'une demi-lieue de largeur ; l'entrée du port est défendue par une forteresse bâtie sur un roc que les eaux couvrent à la marée montante. Des docks vastes et parfaitement disposés, d'immenses magasins, de riches établissements de commerce, un arsenal qui occupe un nombre considérable d'ouvriers, de beaux bassins, des canaux destinés, les uns aux bâtiments marchands, les autres aux bâtiments de guerre; en un mot, toutes les constructions nécessaires à une ville maritime de premier ordre, donnent au voyageur qui arrive dans le port la plus grande idée de Cronstadt. On s'étonne surtout en pensant à la rapidité avec laquelle ces progrès de civilisation se sont accomplis. C'est Pierre-le-Grand qui a fondé Cronstadt. En 1703, un navire hollandais fut le premier bâtiment de commerce qui eût jamais paru dans la Newa : Pierre accueillit le capitaine et l'équipage avec un empressement et une bienveillance très louables et très politiques. En 1714, seize navires entrèrent à Cronstadt : à l'époque actuelle, il en arrive annuellement de 1 300 à 1 500. La navigation est ouverte pendant cent quatre-vingt-dix jours de l'année, depuis le milieu de mai jusqu'à la fin de décembre. La ville

est en général bien pavée ; quelques rues sont fort belles ; mais les monuments publics sont presque seuls construits en pierre ; la plupart des maisons sont en bois. Les principaux édifices publics sont : l'Amirauté, l'Hôpital naval, l'Ecole des pilotes, la Bourse, la Douane et les Casernes. On ne saurait concevoir une juste idée de l'animation, de l'activité qui règnent à Cronstadt pendant l'été : la population s'accroît avec chaque navire qui arrive, et l'on y voit représentés tous les costumes, tous les langages, tous les usages du monde. Vers juillet et août, on compte ordinairement dans la ville plus de 40 000 âmes ; mais à mesure que l'hiver approche, les navires s'agitent dans le port et s'éloignent en hâte de crainte d'être surpris par les glaces ; la population diminue, les bruits s'apaisent, les rues deviennent désertes : toute la scène est changée ; Cronstadt n'a plus ni gaieté ni mouvement ; pour six mois elle est vouée au silence, au repos et à l'ennui.



(Vue du port de Cronstadt, sur la mer Baltique.)

MUSICIENS CÉLÈBRES.

(Voy. Mozart, 1835, p. 392 ; Della Maria, 1835, p. 327 ; Rouget de l'Isle, 1836, p. 255 ; Grétry, 1837, p. 157 ; Haydn, 1838, p. 372.)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LOUIS VAN BEETHOVEN,

ÉCRITE PAR SON AMI SEYFRIED.

Louis Beethoven naquit, le 17 décembre 1770, à Bonn, où son père était attaché, en qualité de ténor, à la chapelle électorale. Dès sa plus tendre enfance, il montra un goût si prononcé pour la musique, que son père attendit à peine, pour lui enseigner son art, qu'il fût entré dans sa cinquième année. Mais, ayant bientôt reconnu que l'élève en savait plus que le maître, il abdiqua ses fonctions entre les mains de l'organiste de la cour, Van der Eden, qui passait alors pour le meilleur pianiste de la ville de Bonn. Après la mort de ce dernier, le jeune Beethoven reçut les leçons de Neefe, aux frais de l'archiduc Maximilien d'Autriche. L'habile professeur l'initia aux chefs-d'œuvre de Jean-Sébastien Bach ; et les ouvrages de ce grand artiste, ainsi que les immortelles productions de Hændel, demeurèrent pour lui, pendant toute sa vie, l'objet d'une émulation infatigable et d'un culte voisin de l'idolâtrie. Dès l'âge de onze ans, le jeune virtuose exécutait, avec une merveilleuse perfection, le célèbre recueil d'études de Jean-Sébastien Bach, connu sous le nom de *Clavecin bien tempéré*, et un irrésistible instinct l'entraînait déjà vers la composition : des variations sur une marche, trois sonates pour piano seul, et quelques airs qui furent gravés et parurent à Spire et à Manheim, en donnent la preuve.

Mais la véritable gloire de ce génie naissant était la fantaisie libre. Dans son Dictionnaire des musiciens, Gerber rapporte qu'à Cologne, en présence du savant compositeur Junker, il se fit applaudir par sa merveilleuse facilité à improviser sur un thème donné et à le travailler dans toutes les règles.

Comme le jeune Beethoven ne paraissait pas devoir exceller moins sur l'orgue, l'électeur, ami des arts, le nomma successeur de Neefe, et lui assura le titre d'organiste de la cour, avec permission d'aller passer quelques années à Vienne, aux frais du prince, pour y achever ses études théoriques et pratiques sous la direction de Joseph Haydn. Ce dernier, comme on sait, n'ayant pas tardé à répondre à

l'appel honorable et avantageux que lui fit l'Angleterre, confia l'élève à son ami et confrère le célèbre maître de chapelle Albrechtsberger, qui le premier l'introduisit méthodiquement dans les mystères du contrepoint.

Les *Etudes* de Beethoven montrent avec quelle ardente persévérance il suivit les leçons de ce maître. L'éditeur n'a publié que la dixième partie à peine de la collection laissée par l'artiste : sur chaque point de la doctrine se trouvaient cinquante ou soixante exemples qu'il eût été tout-à-fait superflu d'admettre. Beethoven ne se contentait nullement des vieilles démonstrations et des principes prétendus infaillibles et incontestables : il s'explique souvent sur ce sujet dans des notes jetées çà et là, et d'un style satirique ; habitude qui vraisemblablement se combina plus tard, dans son âge mûr, avec celle d'écrire ses plus secrètes pensées.

Déjà Beethoven avait fixé l'attention publique par diverses compositions, déjà il était admiré à Vienne comme un pianiste de premier ordre, lorsque, dans les dernières années du dix-huitième siècle, il trouva dans un autre pianiste, nommé Wœlf, un rival de son âge. A cette occasion, on vit se renouveler en quelque sorte la querelle française des Gluckistes et des Piccinistes, et les nombreux amateurs de la ville impériale se divisèrent en deux camps ennemis. A la tête des partisans de Beethoven figurait le digne et aimable prince de Lichnosky ; l'un des plus ardents protecteurs de Wœlf était le baron Raimond de Wezblar, dont la charmante villa, située à Grunberg, près le château impérial de Schœnbrunn, offrait à tous les artistes nationaux et étrangers, pendant la belle saison, une retraite délicieuse, où ils pouvaient compter sur un accueil franc et sur une liberté précieuse. C'est là que l'intéressante rivalité des deux athlètes procura souvent à un cercle nombreux les plus vives jouissances. Beethoven et Wœlf y apportaient leurs compositions les plus récentes, et s'y abandonnaient sans réserve aux inspirations de leur verve. Quelquefois ils se mettaient en même temps à deux pianos, et improvisaient alternativement sur un thème qu'ils se donnaient l'un à l'autre ; ou bien ils exécutaient à quatre mains un caprice qui, si on l'eût écrit à mesure qu'ils le composaient, aurait sans doute survécu à la circonstance.

Sous le rapport de l'habileté mécanique, il eût été difficile, impossible même, de donner la palme à l'un des deux rivaux : et cependant la nature avait traité bien favorablement Wœlf, en lui donnant des mains si prodigieusement grandes, qu'il atteignait les dixièmes aussi facilement que d'autres les octaves, et qu'à cet intervalle, il pouvait exécuter des deux mains de longs passages, avec la rapidité de l'éclair. Dans la fantaisie, Beethoven annonçait dès ce temps son penchant au sombre et au mystérieux. Quelquefois il se plongeait dans une large et puissante harmonie, et alors il semblait avoir dit adieu à la terre : son esprit avait brisé tous ses liens, secoué toutes ses entraves, et s'élevait triomphant dans les régions supérieures. Tout-à-coup son jeu bruissait, frémissait, éclatait, et l'artiste forçait son instrument à rendre les sons les plus étranges ; puis il redevenait calme, n'exhalant plus que des soupirs, n'exprimant plus que la tristesse ; enfin son âme reprenait bientôt l'essor, échappant à toutes les passions humaines, pour aller chercher là-haut de pures consolations dans de pieuses mélodies. On pourrait dire que le génie de Beethoven participait de ces langues sacrées dont le sens échappe le plus souvent à la foule. — Au contraire, Wœlf, formé à l'école



(Louis Van Beethoven, né en 1770, mort en 1827.)

de Mozart, demeurait toujours semblable à lui-même : sans être jamais trivial, il était toujours clair, et par conséquent à la portée du plus grand nombre. Il savait toujours exciter l'intérêt, et le soutenir par la succession continue et la

bonne ordonnance de ses idées. Ceux qui ont entendu Hummel comprendront ce que l'on cherche à indiquer ici.

Pour l'observateur désintéressé, c'était un spectacle curieux et attachant que celui des deux Mécènes occupés tout entiers à suivre l'exécution de leurs protégés, échangeant un coup d'œil approbateur, et se plaisant à faire valoir, avec une antique politesse et néanmoins avec une justice parfaite, leurs avantages réciproques.

Les protégés, d'ailleurs, s'inquiétaient fort peu de ce débat. Ils s'estimaient, parce qu'ils savaient s'apprécier à leur juste valeur; mais ils se reposaient sur l'axiome que, dans la carrière de la gloire, le chemin est assez large pour qu'on ne cherche pas à pousser ses rivaux dans les ornières.

Cependant la guerre qui troublait l'Allemagne, et la mort de l'électeur Maximilien, avaient détruit l'espérance que Beethoven avait conçue de s'établir dans sa ville natale; et comme l'exercice de son art lui assurait déjà un revenu satisfaisant, il se décida d'autant plus volontiers à fixer son séjour à Vienne, qu'il y avait été suivi par deux jeunes frères qui le délivraient complétement des soins domestiques, et se chargeaient, chose indispensable, de le tenir dans une sorte de tutelle pour tous les détails de la vie commune, lui qui ne connaissait que la vie de l'art.

C'est vers cette même époque que Beethoven s'essaya avec succès dans le style du quatuor, ce noble style réformé, ou plutôt magiquement créé par Haydn, enrichi par le génie universel de Mozart d'une profondeur plus intime, plus grave, qui n'excluait ni la séduction, ni la grâce; enfin porté par Beethoven à ce degré de supériorité et de puissance où il ne sera peut-être permis à personne de le surpasser.

S'étant familiarisé davantage avec la composition dramatique dans le commerce instructif de Salieri, Beethoven ne put résister au vœu généralement exprimé qui le pressait d'écrire un opéra. Le conseiller de régence Sonnleithner se chargea d'arranger, pour le théâtre de Vienne, l'opéra de *Léonore*, d'après la pièce française intitulée *l'Amour conjugal*. Beethoven prit alors une habitation dans le théâtre même, et se mit au travail avec amour.

De ce temps date la liaison intime qui s'établit entre Beethoven et celui qui trace ces lignes. Nous logions sous le même toit; chaque jour nous réunissait à la même table; et chaque minute m'apprenait à chérir de plus en plus la pureté, la bonté, la simplicité presque enfantine de son âme, la sympathie et la bienveillance qu'il avait pour toute l'humanité. Combien je fus sensible au bonheur d'admirer le premier toutes les productions immortelles que son génie infatigable créa dans le court espace de deux ans! l'opéra de *Léonore*, l'oratorio du *Christ à la montagne des Oliviers*, les symphonies *héroïque* et *pastorale*, la symphonie en *ut mineur*, les concertos de piano en *sol*, en *mi bémol* et en *ut mineur*.

Cet opéra de *Léonore*, plus connu sous le nom de *Fidelio*, qui était destiné à jouir d'une renommée universelle, ne reçut pas un accueil brillant à sa première apparition sur la scène. L'exécution en fut peu satisfaisante; ensuite le rapprochement successif du théâtre de la guerre fixait et absorbait entièrement l'attention. Beethoven écrivit pour le théâtre de Prague une nouvelle ouverture, moins difficile que l'autre, et qui n'a été publiée qu'après sa mort. Dans le cours de l'année suivante, les directeurs du théâtre de Karnthnerthnor choisirent Fidelio pour une représentation à leur bénéfice. L'ouvrage avait pris alors la forme qu'il a maintenant : il était réduit en deux actes, et précédé de l'ouverture en *mi majeur*. Cette ouverture n'était pas complétement achevée le premier jour, et il fallut y suppléer par celle des *Ruines d'Athènes*, en *sol*. Beethoven composa encore la petite marche, les couplets du geôlier, et le final du premier acte : en revanche il fit disparaître un trio plein de mélodie en *mi bémol*, et un délicieux duo pour voix de soprano avec violon et violoncelle concertant, qui ne se sont plus retrouvés dans la partition.

Estimant qu'une position solide et assurée, d'après toutes les probabilités, pour toute la durée de la vie, devait être préférée à une existence précaire et subordonnée à tous les dérangements du hasard, Beethoven se détermina à accepter la place de maître de chapelle du roi de Westphalie à Cassel, place qui lui avait été offerte, dans l'année 1809, avec des conditions très avantageuses.

C'est alors que trois amis des arts vraiment dignes de ce nom, l'archiduc Rodolphe (depuis cardinal-archevêque d'Olmütz), les princes Lobkowitz et Kinsky, intervinrent, et, dans les termes les plus flatteurs, les plus honorables, firent dresser un acte par lequel ils assuraient au célèbre artiste une rente annuelle de quatre mille florins, pour qu'il en jouît sa vie durant, tant qu'il n'aurait pas obtenu un emploi rapportant une somme égale (ce qui ne devait jamais arriver), et sous la seule condition de consommer ce revenu dans les limites du territoire autrichien. Beethoven fut ému des témoignages de l'admiration qu'inspiraient ses talents. A jamais enchaîné par la reconnaissance, il se fixa à Cassel pour le plaisir de tous, et il continua de créer, de construire, sans jamais se fatiguer, le temple gigantesque de son immortalité, jusqu'à ce que l'ange de paix vint l'enlever doucement pour le transporter sur ses ailes dans les régions inconnues de la céleste harmonie. Et nous qui l'aimions si tendrement, qui chérissions en lui l'homme d'honneur, l'incomparable artiste, il ne nous reste que les débris de son enveloppe mortelle. Qui pourrait, sans verser des larmes, fouler la terre qui couvre les cendres du grand homme dans le champ du repos de Wahring? Qui pourrait considérer la petite éminence où ses restes reposent, sans se livrer à de tristes et religieuses pensées? Qui pourrait s'éloigner de ce lieu vénérable sans bénir celui dont l'esprit survit dans ses ouvrages, et survivra encore long-temps après que tous les êtres qui l'ont connu, aimé, auront payé le dernier tribut, et seront descendus dans le silence de la tombe?

Beethoven aurait pu être heureux; les distinctions, les hommages lui arrivaient de tous côtés : je citerai la médaille frappée à Paris et retraçant son image; le cadeau d'un piano de Broadwood de Londres, portant les noms des donateurs, MM. Clementi, Cramer, Kalkbrenner, Moscheles, et sir George Stuart; celui de la magnifique et complète collection des OEuvres de Hændel, que lui envoya M. Stumpf dans la dernière année de sa vie, et qui lui causa tant de plaisir; le titre de citoyen honoraire de Vienne; le diplôme de membre de l'Académie de Suède, etc., etc.

Mais où trouver une compensation pour ce que lui enlevait la destinée? Pour un musicien, quoi de plus douloureux que de perdre le sens de l'ouïe! Le mal se développa lentement; dès le principe il brava toutes les ressources de l'art; enfin, réduit à une complète surdité, Beethoven n'eut plus d'autre moyen de communication avec le monde extérieur que la plume et le papier.

Les infaillibles conséquences de cet état furent une habitude de méfiance ombrageuse et inquiète, un violent besoin de solitude, ordinaires avant-coureurs de l'hypocondrie : lire, travailler, se promener dans la campagne qu'il aimait avec passion, telles étaient ses occupations les plus agréables; un petit cercle d'amis bien chers et bien précieux s'étudiait à le distraire. Peu à peu d'autres infirmités attaquèrent ce corps que la nature avait créé sain et robuste. Le docteur Wawruch, professeur de clinique à l'Hôpital-Général, ne négligea rien pour procurer quelque soulagement à son illustre malade : l'espoir d'une guérison n'existait déjà plus; les symptômes de l'hydropisie se reprodnisaient à des époques toujours plus voisines, et bientôt l'heure du départ vint à sonner. Beethoven s'y résigna sans effort, je

tant un regard tranquille sur un passé irréprochable, un regard plein d'espoir sur l'avenir.

Par son testament, il avait institué pour son légataire universel son neveu, Charles Van Beethoven, qu'il aimait comme un fils, et dont il avait fait lui-même l'éducation musicale : faveur dont on sait qu'il n'était pas prodigue; car l'archevêque Rodolphe et Ferdinand Ries étaient les seuls qui pussent à bon droit se nommer ses élèves.

Beethoven laissa une somme d'environ 9 000 florins en argent comptant, indépendamment d'une somme de 125 ducats que lui devait un prince étranger pour diverses compositions : par là se trouve complétement démenti le bruit que Beethoven fut près de tomber dans l'indigence. On n'en sera pas surpris, si l'on songe que ses travaux, surtout dans les derniers temps, lui valaient des sommes considérables, et que le droit de publier ses symphonies, ses quatuors, etc., lui était acheté à très haut prix par les principaux éditeurs de musique. En outre, avant de faire graver sa grande messe, il en avait envoyé jusqu'à dix ou douze copies aux principaux souverains de l'Europe, et pour chaque exemplaire il avait reçu un prix de souscription de 50 ducats.

Tout le monde sait comment Vienne, la ville des arts, honora la mémoire de Beethoven : Prague, Berlin, Breslau, et plusieurs autres villes de l'Allemagne, rivalisèrent dans les derniers honneurs rendus au grand artiste, et célèbrent encore tous les ans le jour de sa mort avec une pompe extraordinaire.

Beethoven ne se maria jamais, et, ce qui est plus étonnant, on ne lui connut aucun attachement de cœur. Ses différents portraits caractérisent bien sa physionomie. Il était de moyenne taille; son corps ramassé, sa charpente osseuse, offraient l'image de la force. Jamais il n'avait été malade, malgré le genre bizarre de vie qu'il avait adopté.

Beethoven avait deux goûts dominants, ou plutôt deux passions, celle des déménagements et celle de la promenade. A peine établi dans un logement, il y trouvait quelque chose qui lui déplaisait, et il n'avait point de repos qu'il n'en eût découvert un autre. Tous les jours, quelque temps qu'il fît, par le froid, par le chaud, par la pluie, par la grêle, à peine avait-il terminé son dîner qu'il avait l'habitude de faire à une heure, il partait à grands pas, et faisait sa promenade ordinaire, c'est-à-dire deux fois le tour de la ville.

Beethoven ne se permettait que dans un petit cercle d'amis intimes d'exprimer son opinion sur ses confrères. Il regardait Cherubini comme le plus grand des compositeurs dramatiques vivants, et Hændel comme le maître des maîtres, eu égard à la faiblesse des moyens et à la puissance des effets. Le chef-d'œuvre de Mozart lui semblait être *la Flûte enchantée*, parce que là Mozart s'était vraiment montré compositeur allemand, tandis que *Don Juan* rappelait trop, selon lui, la manière italienne; d'ailleurs Beethoven ne concevait pas qu'on rabaissât la sainteté de l'art au scandale d'un pareil sujet. A l'égard de quelques autres compositeurs célèbres de l'époque actuelle, ce grand artiste a porté des jugements sévères dont il est permis de contester la justesse : il ne comprit jamais bien la nature du mérite de Weber et de Rossini.

Testament de Louis Van Beethoven, d'après le texte original.

Pour mes frères Charles et Beethoven.

Hommes qui me croyez haineux, intraitable ou misanthrope, et qui me représentez comme tel, combien vous me faites tort ! vous ignorez les raisons secrètes qui font que je vous parais ainsi. Dès mon enfance, j'étais porté de cœur et d'esprit au sentiment de la bienveillance, j'éprouvais le besoin de faire de belles actions : mais songez que depuis six années je souffre d'un mal terrible qu'aggravent d'ignorants médecins; que, bercé d'année en année par l'espoir d'une amélioration, j'en suis venu à la perspective d'être sans cesse sous l'influence d'un mal dont la guérison sera fort longue et peut-être impossible. Pensez que, né avec un tempérament ardent, impétueux, capable de sentir les agréments de la société, j'ai été obligé de m'en séparer de bonne heure et de mener une vie solitaire. Si quelquefois je voulais oublier mon infirmité, oh ! combien j'en étais durement puni par la triste et douloureuse épreuve de ma difficulté d'entendre ! Et cependant il m'était impossible de dire aux hommes : Parlez plus haut, criez; je suis sourd. Comment me résoudre à avouer la faiblesse d'un sens qui aurait dû être chez moi plus complet que chez tout autre ! d'un sens que j'ai possédé dans l'état de perfection, et d'une perfection telle qu'elle s'est rencontrée chez peu d'hommes de mon art ! — Non, je ne le puis pas.

Pardonnez-moi donc si vous me voyez me retirer en arrière quand je voudrais me mêler parmi vous; mon malheur m'est d'autant plus pénible qu'il fait que l'on me méconnaît. Pour moi point de distraction dans la société des hommes, dans leur ingénieuse conversation; point d'épanchement mutuel ; vivant presque entièrement seul, sans autres relations que celles qu'une impérieuse nécessité commande, semblable à un banni, toutes les fois que je m'approche du monde, une affreuse inquiétude s'empare de moi; je crains à tout instant d'y faire apercevoir mon état. Ainsi, dans les derniers six mois que j'ai passés à la campagne, mon habile médecin m'ayant recommandé de ménager mon ouïe le plus qu'il me serait possible, son ordonnance s'accordait avec ma disposition du moment.

Pourtant, lorsqu'en dépit des motifs qui m'éloignaient de la société, je m'y laissais entraîner, de quel chagrin j'étais saisi quand quelqu'un, se trouvant à côté de moi, entendait de loin une flûte, et que je n'entendais rien; quand il entendait chanter un pâtre, et que je n'entendais rien ! J'en ressentais un désespoir si violent, que peu s'en fallait que je ne misse fin à ma vie.

L'art seul m'a retenu; il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire. C'est ainsi que je continuai cette vie misérable, oh ! bien misérable, avec une organisation si nerveuse, qu'un rien peut me faire passer de l'état le plus heureux à l'état le plus pénible.

Patience ! c'est le nom du guide que je dois prendre et que j'ai pris; j'espère que ma résolution sera durable jusqu'à ce qu'il plaise aux parques impitoyables de briser le fil de ma vie. Peut-être éprouverai-je un mieux, peut-être non; n'importe, je suis résolu à souffrir. Devenir philosophe à l'âge de vingt-huit ans, cela n'est pas facile, moins encore pour l'artiste que pour qui que ce soit. — Divinité, tu vois d'en-haut mon cœur, tu le connais, tu sais qu'il ne respire que la philanthropie et le désir de faire du bien. Hommes, quand vous lirez ceci, pensez que vous avez eu des torts envers moi ! Et le malheureux, qu'il se console en trouvant un de ses pareils qui, malgré les obstacles de la nature, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour être rangé parmi les hommes et les artistes distingués. Vous, mes frères Charles et ....., si au moment où j'aurai cessé de vivre le professeur Schmidt existe encore, priez-le en mon nom d'écrire ma maladie; et cette feuille que je trace ici, ajoutez-la à l'histoire de mes maux, pour que du moins, autant qu'il sera possible, le monde après ma mort se réconcilie avec moi.

Je vous nomme ici tous deux héritiers de ma petite fortune (si on peut l'appeler ainsi); partagez-la loyalement, aimez-vous bien, et soyez-vous mutuellement en aide. Vous savez que depuis long-temps je vous ai pardonné le mal que vous m'avez fait. Toi, mon frère Charles, je te remercie particulièrement de l'attachement que tu m'as montré dans les derniers temps. Je souhaite que vous meniez une vie moins triste que la mienne. Recommandez la vertu à vos

enfants : c'est elle seule qui peut rendre heureux, non l'argent; je parle par expérience. C'est elle qui m'a soutenu dans mon malheur; c'est à elle ainsi qu'à mon art que je dois de n'avoir pas fini mes jours par un suicide.

Portez-vous bien et aimez-vous. Je remercie tous mes amis, et particulièrement le prince Licknowsky et le professeur Schmidt. Je désire que les instruments du prince L... soient conservés chez un de vous, et qu'il n'y ait pas de discussion entre vous pour cela. Dès que vous pourrez en faire un usage plus avantageux pour vous, vendez-les; je serai content si, au-delà du tombeau, je puis encore vous être bon à quelque chose.

Maintenant, que le sort s'accomplisse! je vais au-devant de la mort avec joie : si elle m'arrivait avant que j'aie pu déployer toutes mes facultés d'artiste, ce serait trop tôt, malgré la rigueur de ma destinée, et je désire qu'elle vienne plus tard; cependant n'aurais-je pas encore sujet de me réjouir, puisqu'elle m'affranchirait d'une souffrance sans terme?.... Viens quand tu voudras; je vais au-devant de toi hardiment.

Portez-vous bien, et ne m'oubliez pas tout-à-fait après ma mort; j'ai mérité un souvenir de vous en m'occupant toute ma vie de vous rendre heureux : soyez-le.

Heiligenstadt, le 6 octobre 1802.

LUDWIG VAN BEETHOVEN, M. P.

Sur l'enveloppe :

Heiligenstadt, 10 octobre 1802.

Je prends donc congé de toi, et tristement. Oui, la douce espérance que j'avais apportée ici de guérir, au moins jusqu'à un certain point, me quitte maintenant tout-à-fait; comme les feuilles d'automne tombent flétries, ainsi l'espérance s'est détachée de moi. Je m'en vais d'ici presque comme j'y suis venu; et même la bonne humeur, qui si souvent m'animait dans les beaux jours de l'été, est évanouie. — O Providence! fais luire pour moi un seul jour de joie. Depuis si long-temps l'écho intérieur de la joie véritable m'est étranger! O Divinité! quand pourrai-je la goûter de nouveau dans le temple de la nature et des hommes? — Jamais? non!... ce serait trop cruel!

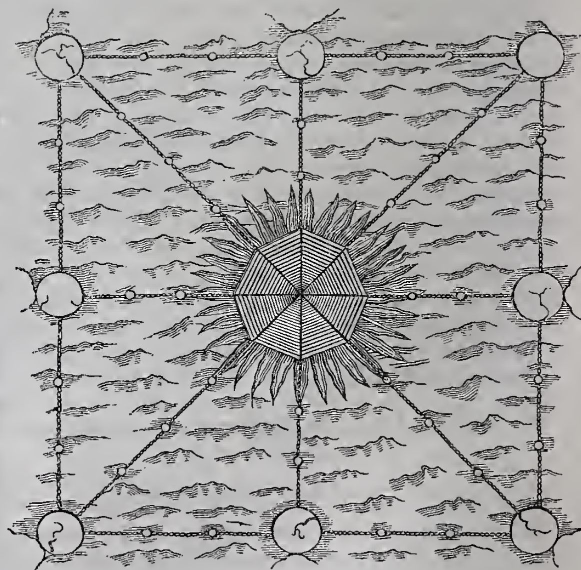
(A mes frères Charles et ....., pour lire et faire ce qui est dit après ma mort.)

ORIGINE PHÉNICIENNE
DES ARMES DU ROYAUME DE NAVARRE, ET DU JEU DES MARELLES.

Les armes des anciens rois de Navarre ont jadis singulièrement embarrassé les écrivains héraldiques qui n'ont pu en trouver aucune explication satisfaisante. Elles sont en effet assez bizarres. « Le roi de Navarre, dit le vieil auteur Oihenard, porte pour armes un escarboucle entouré » de petits globes ou médaillons *dans une mer phénicienne* » d'or au cœur vert. »

Pour développer cette définition, nous ajouterons que le champ de ces armes est un carré dont les diagonales sont tirées, et qui lui-même est divisé en quatre autres carrés. A chacun de ses sommets et au milieu de chacun de ses côtés, on voit un médaillon rond et beaucoup plus gros que ceux qui sont dans l'intérieur du carré.

Or, si l'on fait pour un instant abstraction des petits médaillons, on aura identiquement la figure d'un jeu national des provinces basques, où il est en usage depuis un temps immémorial, et pourtant assez peu connu parmi nous. Il s'appelle les Marelles, *laz Mar-ellas.* Il suffit de deux personnes pour le jouer : chacune d'elles a trois jetons semblables entre eux, mais différents de ceux de son adversaire. Au commencement de chaque partie, les joueurs ont alternativement le droit de placer le premier jeton au centre de la figure. Ils placent ensuite les autres à volonté sur les médaillons; mais de manière toutefois à ce qu'aucun des joueurs n'ait de prime-abord ses trois jetons en ligne droite; car pour gagner la partie, c'est à cela qu'il faut parvenir en faisant glisser successivement et alternativement les jetons sur les médaillons restés libres. Ce jeu, comme on le voit, exige une très petite dose d'attention, et c'est peut-être ce qui l'a rendu si populaire. Il est bien probable, du reste, qu'il n'est que l'abréviation d'un autre jeu plus compliqué et qui se jouait autrefois avec tous les médaillons que l'on voit sur la figure. Quoi qu'il en soit, voici l'opinion émise par de Labastide, savant de la fin du siècle dernier, dans une dissertation sur les Basques, devenue très rare. C'est un fait qui maintenant paraît ne pouvoir plus être révoqué en doute, que l'origine phénicienne des Basques et de leur langue, seul et unique débris des langues primitives du nord de l'Afrique. Suivant Labastide, ce jeu des Marelles aurait été importé par les Phéniciens, et ne serait autre chose qu'un jeu géographique représentant au centre Tyr, figuré par l'escarboucle, et à l'entour ses colonies, figurées par les médaillons. En effet, si l'on supprime par la pensée les lignes droites qui partagent le champ des armes, il ne restera rien qu'une mer et des îles; ce qui explique à la fois parfaitement bien et le nom de las mar-ellas, la *mer des îles*, et celui de *mer phénicienne*, que nous avons cité plus haut. Cette hypothèse deviendra encore plus vraisemblable si l'on songe que de toute antiquité ce jeu a été connu chez les Basques, chez ce peuple qui a conservé si précieusement, à travers tant de siècles, sa langue et ses usages, et que les rois de Navarre durent l'adopter dans leurs armes pour marque de leur nationalité. Le jeu des Marelles n'est probablement pas, du reste, le seul jeu parmi nous dont l'origine se rapporte aux temps les plus reculés. Le *célèbre jeu de l'oie* n'était, suivant toute apparence, qu'un jeu géographique, où la mort, le puits, etc., représentaient les écueils et les passages dangereux que les navigateurs devaient éviter; et peut-être, comme l'annonce son titre, n'est-il que *renouvelé des Grecs.* Court de Gébelin a cru reconnaître une invention tout égyptienne dans le jeu des tarots. (Voyez 1836, p. 155.) Le jeu connu en Dauphiné sous le nom de *Allen-Jean* n'est autre chose que le jeu pair ou impair des Grecs.



BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

AMBASSADE FRANÇAISE
A LA COUR DU ROI DE SIAM.
(1685.)



(. . . Je fis semblant de n'entendre point ce qu'on me disait, et me tins ferme. Alors le roi, se mettant à sourire, se leva, et se baissant pour prendre la lettre dans le vase, se pencha de manière que l'on lui vît tout le corps. — *Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.* — D'après une gravure du temps.)

En 1684, le cinquante-deuxième roi de Siam, Tchaou-Naraïa, envoya une ambassade à Louis XIV. On croit que cette pensée lui avait été inspirée par un aventurier, grec d'origine, Constance ou Constantin Phalcon, qui était devenu son favori, et qui espérait, en conseillant cette démarche secrète, se faire un titre à la faveur du roi de France. Le vaisseau siamois qui portait les ambassadeurs, la lettre du roi et ses présents, périt en route; deux mandarins échappèrent seuls au naufrage, et, après maintes vicissitudes, vinrent à Versailles, où ils furent fêtés avec une pompe inouïe. « Le jour de leur audience solennelle, dit M. H. Fortoul dans ses *Fastes de Versailles*, le palais montra toute sa magnificence. Les eaux jouaient dans les jardins, des fleurs avaient été jetées sur les degrés; à l'intérieur on avait étalé les somptueux tapis de la manufacture des Gobelins et les orfévreries les plus riches. Le cortége des ambassadeurs fut reçu avec les plus sublimes formes de l'étiquette; il s'avança à travers les grands appartements qui étaient

remplis par la cour étincelante de broderies et de diamants; ils parvinrent enfin jusqu'à la grande galerie, où ils aperçurent Louis XIV vêtu d'un habit qui avait coûté douze millions, debout sur une estrade d'argent qu'on avait posée sur une estrade élevée de neuf marches, et garnie de tapis et de vases précieux; ils se prosternèrent trois fois, les mains jointes, devant la Majesté de l'Occident, et levèrent ensuite les yeux sur elle : le roi leur avait permis de le regarder. »

Pour répondre à la civilité de la Majesté siamoise, Louis XIV décida de lui envoyer à son tour une ambassade. Il nomma pour son ambassadeur M. le chevalier de Chaumont, seigneur très pieux et très rigoureux en matière d'étiquette, qui se trouva très honoré de cette mission, et partit de Brest le 3 mars 1685, accompagné d'un homme fort spirituel, M. l'abbé de Choisy, de plusieurs gentilshommes, et de cinq missionnaires et quatorze jésuites. Le but de cette députation était moitié diplomatique, moitié religieux. On voulait, il est vrai, saisir cette occasion d'obtenir de Tchaou-Naraïa un traité de commerce avantageux; mais le secret désir qui avait dirigé toute cette affaire, n'allait rien moins qu'à convertir au catholicisme le royaume de Siam. Il est presque inutile de dire que l'événement ne réalisa pas complétement cette espérance. Tchaou-Naraïa ne considéra pas comme prudent d'abjurer sa foi, au risque de perdre sa couronne; il soutint des discussions théologiques contre les jésuites; il résista à toutes les instances de M. de Chaumont, et même aux insinuations de son favori, qui, plus tard, après la mort du roi, périt victime de son zèle pour les innovations.

Il existe deux relations de cette ambassade à Siam, écrites, l'une par M. de Chaumont, l'autre par l'abbé de Choisy. Cette dernière est plus détaillée et plus instructive que celle de l'ambassadeur. Nous croyons que l'on ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant où l'abbé rend compte à un ami de l'audience solennelle dont notre gravure reproduit le moment le plus curieux.

18 octobre 1685.

Voici une grande affaire faite, l'entrée et l'audience. Dès le matin, M. l'ambassadeur a mis lui-même la lettre du Roi dans une boîte d'or, et cette boîte dans une coupe d'or, et la coupe sur une soucoupe d'or, et ensuite il l'a exposée sur une table. Il est venu d'abord deux Oyas, qui sont les ducs et pairs du royaume de Siam, suivis de quarante grands mandarins, qui, après avoir complimenté M. l'ambassadeur, se sont prosternés devant la lettre. Après cela, ils sont rentrés dans leurs balons (barques ornées), et se sont mis en marche vers la ville.

Alors, M. l'ambassadeur a pris la lettre du roi et me l'a remise entre les mains. Nous avons marché vers la rivière, moi toujours à sa gauche. Il a repris la lettre et l'a mise dans un balon doré, où le fils du roi lui-même n'oserait pas entrer. Ce balon de la lettre a suivi les balons où étaient les présents, et était accompagné par huit balons de garde. M. l'ambassadeur suivait dans son balon tout seul. Je le suivais aussi dans un balon du roi tout seul. J'avais une soutane de satin noir, un rochet avec un grand manteau par-dessus. Nous avions aussi à droite et à gauche des balons de garde. Venaient ensuite quatre balons où étaient les gentilshommes que le roi a mis à la suite de M. l'ambassadeur avec son secrétaire; et dans d'autres balons étaient tous les gens de la maison : maîtres d'hôtel, sommeliers, valets de chambre, tous fort propres, et ensuite les trompettes et vingt personnes de livrée. La livrée est fort belle, et c'est ce que les Siamois ont trouvé de plus beau. Ils ont vu souvent des justaucorps dorés; les petits marchands d'Europe en ont ici; les serruriers sont habillés de soie. M. l'ambassadeur a quatre ou cinq habits dorés; ce serait beaucoup à Londres ou à Madrid; on dit qu'ici il faudrait en changer tous les jours.

Enfin le cortége finissait par les balons de toutes les nations. Voici la marche par eau, qui avait quelque chose de fort singulier. Tous les balons du roi étaient dorés et avaient des clochers d'un ouvrage fort délicat et fort doré. Il y avait soixante hommes de chaque côté avec de petites rames dorées, qui toutes en même temps sortaient de l'eau et y rentraient; cela faisait un fort bel effet au soleil.

En mettant pied à terre, M. l'ambassadeur a pris la lettre du roi, et l'a mise sur un char de triomphe encore plus magnifique que le balon. Il est ensuite monté dans une chaise découverte dorée, portée par dix hommes. Il avait à ses deux côtés deux oyas, aussi dans des chaises, et je le suivais aussi dans une chaise portée par huit hommes. Je ne me suis jamais trouvé à telle fête, et je croyais être devenu pape. Suivaient les gentilshommes à cheval, les gens de la maison, trompettes et livrées à pied. Nous avons marché dans une rue aussi longue et plus étroite que la rue Saint-Honoré, entre deux doubles files de soldats. Il y avait sur notre chemin, de temps en temps, des éléphants armés en guerre. Tout s'est arrêté à la première porte du palais. M. l'ambassadeur est descendu de sa chaise, a pris la lettre du roi sur le char de triomphe, est entré dans le palais en la portant, et ensuite me l'a remise entre les mains. Nous avons marché gravement, les gentilshommes devant, et les oyas à droite et à gauche; nous avons passé trois ou quatre cours; dans la première, il y avait un régiment de mille hommes avec le pot en tête et le bouclier doré. Ils étaient assis sur leurs talons, leurs mousquets devant eux fichés en terre. Cela est assez beau à la vue; mais franchement, je crois que cinquante mousquetaires les battraient bien.

Dans la seconde cour, il y avait peut-être trois cents chevaux en escadron. Les chevaux sont assez beaux et mal dressés. Mais ce qu'on ne voit en nul lieu du monde, il y avait des éléphants bien plus grands que ceux du dehors, et entre autres le fameux éléphant blanc qui, dans les guerres de Pégou, a coûté la vie à cinq ou six cents mille hommes. Enfin, dans la dernière cour, nous avons trouvé de grandes troupes de mandarins, la face en terre, appuyés sur leurs coudes. Il fallait monter sept ou huit degrés pour entrer dans la salle d'audience. M. l'ambassadeur s'est arrêté avec M. Constance pour donner le temps aux gentilshommes français d'entrer dans la salle et de s'asseoir sur des tapis. On était convenu qu'ils y entreraient la tête haute à la française avec leurs souliers, et qu'ils se mettraient à leur place avant que le roi parût sur son trône; et que, quand il y paraîtrait, ils lui feraient une inclination à la française sans se lever. Dès qu'ils ont été placés, on a ouï sonner les trompettes et les tambours du dedans; ceux du dehors ont répondu : c'est le signal que le roi se va mettre sur son trône. Aussitôt, M. Constance, nu-pieds, c'est-à-dire avec des chaussettes sans souliers, a monté les degrés en rampant, comme on fait à Rome en montant *la Scala santa*, et encore bien plus respectueusement. M. l'ambassadeur l'a suivi; j'étais à la gauche portant la lettre du roi. Son Excellence a ôté son chapeau sur les derniers degrés dès qu'il a vu le roi, et après être entré dans la salle a fait une profonde révérence à la française. J'étais à sa gauche, et n'ai point fait de révérence, parce que je portais la lettre du roi. Nous avons marché jusqu'au milieu de la salle entre deux rangs de grands mandarins prosternés. Là, M. l'ambassadeur a fait la seconde révérence, et s'est avancé vers le trône du roi à la portée de la voix, et s'est mis devant le siége qu'on lui avait préparé. Il a fait sa troisième révérence, et a commencé sa harangue debout et découvert; mais à la seconde parole il s'est assis et a mis son chapeau. Je suis demeuré debout tenant toujours la lettre du roi. Voici la harangue de M. le chevalier de Chaumont :

SIRE,

« Le roi mon maître, si fameux aujourd'hui dans le monde

par ses grandes victoires et par la paix qu'il a souvent donnée à ses ennemis à la tête de ses armées, m'a commandé de venir trouver Votre Majesté pour l'assurer de l'estime particulière qu'il a conçue pour elle.

» Il connaît, Sire, vos augustes qualités, la sagesse de votre gouvernement, la magnificence de votre cour, la grandeur de vos Etats et (ce que vous vouliez particulièrement lui faire connaître par vos ambassadeurs) l'amitié que vous avez pour sa personne, confirmée par cette protection continuelle que vous donnez à ses sujets, principalement aux évêques qui sont les ministres du vrai Dieu.

» Il ressent tant d'illustres effets de l'estime que vous avez pour lui, et il veut bien y répondre de tout son pouvoir; dans ce dessein, il est prêt de traiter avec Votre Majesté, de vous envoyer de ses sujets pour entretenir et augmenter le commerce, de vous donner toutes les marques d'une amitié sincère, et de commencer une union entre les deux couronnes autant célèbres dans la postérité, que vos Etats sont séparés des siens par les vastes mers qui les séparent.

» Mais rien ne l'affermira tant en cette résolution, et ne vous unira plus étroitement ensemble que de vivre dans les sentiments d'une même croyance.

» Et c'est particulièrement, Sire, ce que le roi mon maître, ce prince si sage et si éclairé, qui n'a jamais donné que de bons conseils aux rois ses alliés, m'a commandé de vous représenter de sa part.

» Il vous conjure, comme le plus sincère de vos amis, et par l'intérêt qu'il prend déjà à votre véritable gloire, de considérer que cette suprême majesté dont vous êtes revêtu sur la terre ne peut venir que du vrai Dieu, c'est-à-dire d'un Dieu tout-puissant, éternel, infini, tel que les chrétiens le reconnaissent, qui seul fait régner les rois et règle la fortune de tous les peuples. Soumettez vos grandeurs à ce roi qui gouverne le ciel et la terre; c'est une chose, Sire, beaucoup plus raisonnable que de les rapporter aux divinités qu'on adore dans cet Orient, et dont Votre Majesté, qui a tant de lumières et de pénétration, ne peut manquer de voir l'impuissance.

» Mais elle le connaîtra plus clairement encore si elle veut bien entendre durant quelque temps les évêques et les missionnaires qui sont ici.

» La plus agréable nouvelle, Sire, que je puisse porter au roi mon maître, est celle que Votre Majesté, persuadée de la vérité, se fasse instruire dans la religion chrétienne; c'est ce qui lui donnera le plus d'admiration et d'estime pour Votre Majesté; c'est ce qui excitera ses sujets à venir avec plus d'empressement et de confiance dans vos Etats; et enfin, c'est ce qui achèvera de combler de gloire Votre Majesté, puisque par ce moyen elle s'assurera un bonheur éternel dans le ciel, après avoir régné avec autant de prospérité qu'elle fait sur la terre. »

La harangue finie, M. l'ambassadeur, sans se lever et sans ôter son chapeau, hors quand il parlait des deux rois, a montré à Sa Majesté quelques uns des présents qui étaient dans la salle. Il m'a ensuite fait l'honneur de me présenter, et puis les gentilshommes. Aussitôt, M. Constance, qui a servi d'interprète, s'est prosterné trois fois avant que de parler, et a expliqué la harangue en siamois, M. l'ambassadeur demeurant toujours assis et couvert. Dès que l'explication a été faite, M. l'ambassadeur s'est levé, a ôté son chapeau, s'est tourné de mon côté, a salué respectueusement la lettre du roi, l'a prise, et s'est avancé vers le trône.

Il faut vous expliquer ici un incident fort important. M. Constance, en réglant toutes choses, avait fort insisté à ne point changer la coutume de tout l'Orient, qui est que les rois ne reçoivent point les lettres de la main des ambassadeurs; mais Son Excellence avait été ferme à vouloir rendre celle du roi en main propre. M. Constance avait proposé de la mettre dans une coupe au bout d'un bâton d'or, afin que M. l'ambassadeur pût l'élever jusqu'au trône du roi; mais on lui avait dit qu'il fallait ou abaisser le trône ou élever une estrade, afin que Son Excellence la pût donner au roi de la main à la main. M. Constance avait assuré que cela serait ainsi. Cependant nous entrons dans la salle, et en entrant nous voyons le roi à une fenêtre au moins de six pieds de haut. M. l'ambassadeur m'a dit tout bas : « Je ne saurais » donner la lettre qu'au bout du bâton, et je ne le ferai » jamais. » J'avoue que j'ai été fort embarrassé; je ne savais quel conseil lui donner. Je songeais à porter le siége de M. l'ambassadeur auprès du trône, afin qu'il pût monter dessus, quand tout d'un coup, après avoir fait sa harangue, il a pris sa résolution, s'est avancé fièrement vers le trône en tenant la coupe d'or où était la lettre, et a présenté la lettre au roi sans hausser le coude, comme si le roi avait été aussi bas que lui. M. Constance, qui rampait à terre derrière nous, criait à M. l'ambassadeur : « Haussez! haussez! » Mais il n'en a rien fait, et le bon roi a été obligé de se baisser à mi-corps hors la fenêtre pour prendre la lettre, et l'a fait en riant; car voici le fait. Il avait dit à M. Constance : « Je t'abandonne le dehors, fais l'impossible pour honorer » l'ambassadeur de France; j'aurai soin du dedans. » Il n'avait point voulu abaisser son trône, ni faire mettre une estrade, et avait pris son parti, en cas que M. l'ambassadeur ne haussât pas la lettre jusqu'à sa fenêtre, de se baisser pour la prendre.

Cette posture du roi de Siam m'a rafraîchi le sang, et j'aurais de bon cœur embrassé l'ambassadeur pour l'action qu'il venait de faire. Mais non seulement ce bon roi s'est baissé si bas pour recevoir la lettre du roi; il l'a élevée aussi haut que sa tête, ce qui est le plus grand honneur qu'il pouvait jamais lui rendre. Il a dit ensuite qu'il recevait avec grande joie des marques de l'estime et de l'amitié du roi de France, et qu'il était presque aussi aise de voir M. l'ambassadeur que s'il voyait le roi lui-même. Après quoi on a ouï les trompettes et tambours comme avant l'audience. C'est pour avertir au dehors que Sa Majesté va sortir de son trône. Il s'est retiré doucement et a fermé sa petite fenêtre.

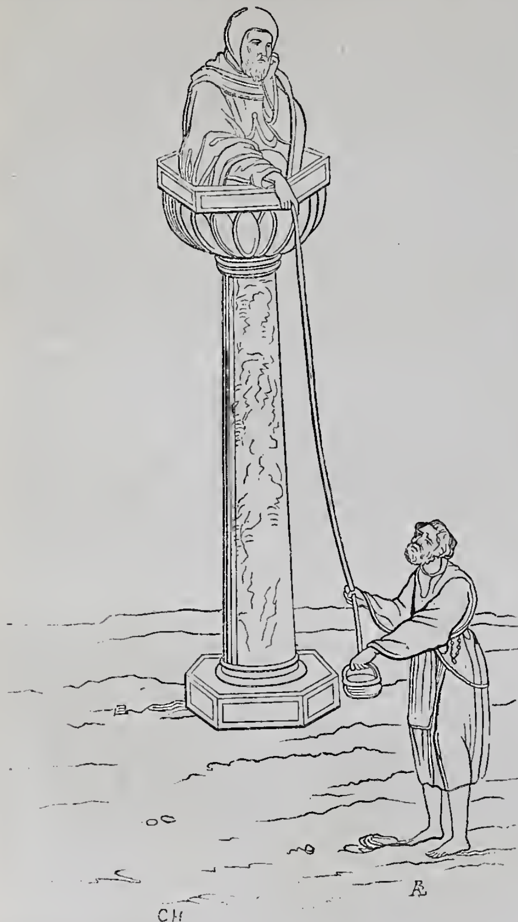
En sortant, notre marche a été la même qu'en venant. Nous sommes arrivés au palais de son excellence au milieu d'une foule incroyable de peuple; on ne voyait que des têtes. La ville est assurément fort peuplée, mais ce n'est pas encore Paris. Il faut que je vous aime bien, d'écrire si long-temps, étant aussi las que je le suis. Les honneurs coûtent cher. J'ai porté la lettre du roi, les Siamois me regardent avec respect; mais je l'ai portée plus de trois cents pas dans un vase d'or qui pesait cent livres, et j'en suis sur les dents.

M. Constance vient de sortir d'ici; c'est un maître homme. M. l'ambassadeur lui disait qu'il avait été embarrassé en voyant le trône du roi si haut, parce qu'il avait bien résolu de ne point hausser le bras en donnant la lettre, et qu'il aurait été au désespoir de déplaire à Sa Majesté. « Et moi, lui a répondu M. Constance, j'étais encore plus embarrassé : vous n'aviez qu'un roi à contenter, et j'en avais deux. » Il nous a montré, pendant l'audience, le beau-frère du roi de Camboge prosterné comme les autres. « Son excellence, nous disait-il, a les pieds où les frères de roi ont la tête. » En un mot, c'est un drôle qui aurait de l'esprit à Versailles. Il a trouvé les confitures à la française fort bonnes. Bonsoir; je dors tout debout.

SAINT SIMÉON LE STYLITE. — SANCTORIUS.

Voici deux gravures curieuses, l'une tirée d'une peinture du Vatican, l'autre empruntée à l'œuvre du comte de Caylus; elles représentent deux personnages célèbres qui, par des motifs très différents, se firent une destinée singulière. Le premier est un anachorète du cinquième siècle, saint

Siméon, surnommé *le Stylite** : il se condamna, pendant de longues années, à rester assis au sommet d'une colonne,



(Saint Siméon le Stylite, d'après une peinture du Vatican.)

sur une des plus hautes montagnes de la Syrie. Le second est Sanctorius, médecin italien du seizième siècle, qui passa une grande partie de sa vie suspendu dans une balance.

L'amour de Dieu était le mobile de saint Siméon ; l'amour de la science était celui de Sanctorius.

Siméon était né près d'Antioche. On a de lui une lettre adressée à Basile, évêque de cette cité. Il mourut en 461, à soixante-neuf ans. Théodore, évêque de Tyr, a écrit l'abrégé de sa vie.

C'était pour se détacher entièrement des passions des hommes et des préoccupations de la terre, pour se délivrer complétement de l'esclavage des sens, pour contraindre sa pensée entière à se diriger exclusivement vers un seul point, vers Dieu, vers l'amour infini ou la perfection, pour se réduire le plus possible à l'état immatériel, que Siméon s'était imposé cet étrange supplice de vivre jour et nuit sur l'étroit plateau d'une colonne isolée, exposé à toutes les intempéries des saisons, et absorbé dans une continuelle prière. Cet ascétisme de Siméon est encore aujourd'hui très commun dans l'Inde ; nous en avons cité des exemples (1836, p. 324). Au premier âge du christianisme, pendant les horribles désastres qui engloutirent l'empire romain, on vit la crainte du monde, le mépris des sens, le penchant à la contemplation mystique de Dieu, saisir une multitude d'âmes, les exciter à quitter la société des hommes, les pousser dans la solitude. Ce fut sous l'influence de ces sentiments que se forma la Thébaïde ; les lieux les plus isolés, les cavernes inaccessibles attiraient ces exilés volontaires, qui ne souffraient d'autres témoins de leurs pénitences rigoureuses que les bêtes sauvages. Quelques grands hommes, comme saint Jérôme, ont éclairé de leur génie ces séjours désolés. L'Eglise usa de son autorité pour réprimer l'excès de cette tendance qui ne conduisait à rien moins qu'à faire rétrograder la civilisation, déjà si troublée dans sa marche, jusqu'aux dernières limites de la barbarie. Dans ses enseignements, elle insista de plus en plus sur ces principes de foi : Que la prière, c'est-à-dire la communication directe avec Dieu, l'élan solitaire du cœur vers l'infini, ne suffit pas pour mériter les récompenses réservées aux justes. Il est une voie d'amélioration, d'élévation vers Dieu, non moins sûre et non moins nécessaire : c'est la charité, l'amour du prochain. Aimer ses semblables, partager leurs labeurs, leurs périls, leurs souffrances, c'est multiplier sa puissance d'aimer Dieu. L'amour est comme le feu, plus il s'étend et plus il s'élève. Dans cette religion des anachorètes il entrait trop d'égoïsme et de pusillanimité : se perdre dans le désert pour fuir les passions, ce n'est pas les vaincre. Les monastères furent une création intermédiaire, et qui fit rentrer du moins la cellule au sein de la société.

La vie de Sanctorius ou Santorio nous transporte dans un autre ordre de pensées; nous entrons dans le domaine de l'intelligence et de ses applications, abstraction faite de toute foi religieuse.



(La Balance de Sanctorius, d'après un croquis du comte de Caylus.)

Le savant médecin italien Santorio était né à Capo d'Istria en 1561. Il fut d'abord professeur à Padoue; ensuite il se fixa à Venise. La manière originale dont il montra

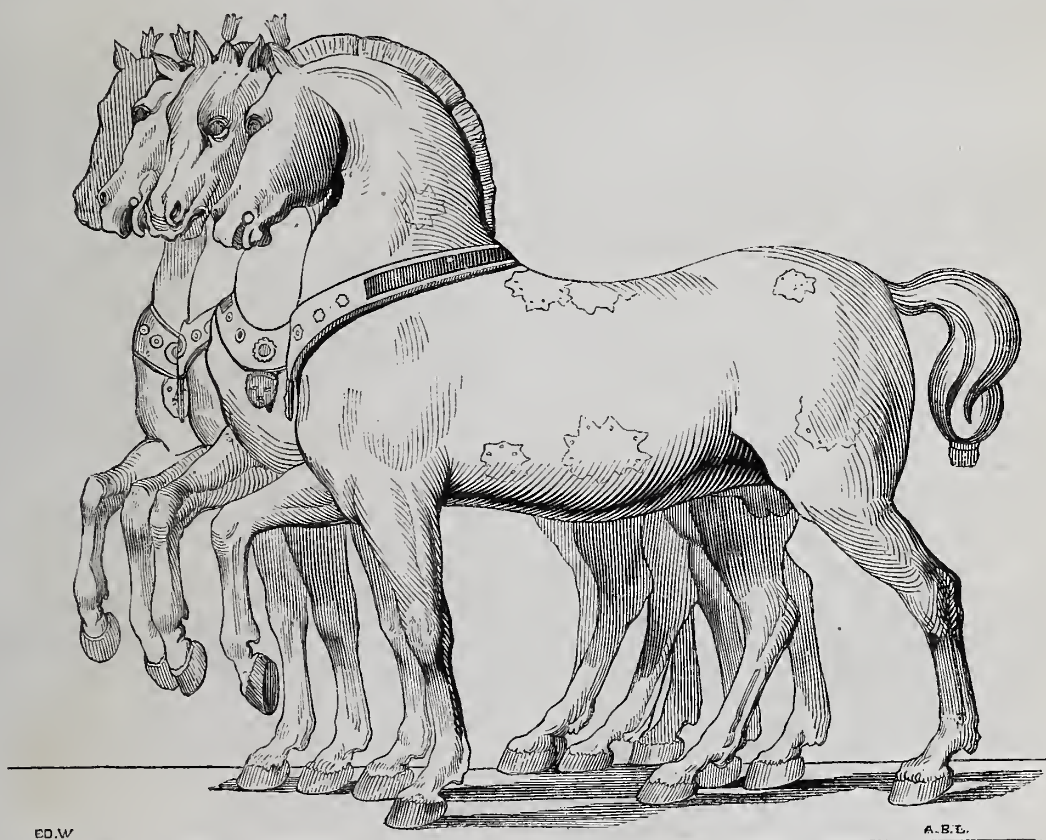
* En grec, *stulos*, colonne. Un autre Siméon *Stylite* a existé au sixième siècle.

son dévouement à la science a contribué plus encore que l'utilité réelle de ses travaux à sa célébrité. Il était persuadé que la santé et les maladies dépendent beaucoup des phénomènes de la transpiration insensible qui s'opère par les pores du corps. Il voulut calculer la quantité exacte du fluide qui s'échappe par cette transpiration. Pour atteindre ce but, il se plaçait dans une balance de son invention, et après avoir pesé les aliments et les boissons qui lui étaient nécessaires pour l'espace de vingt-quatre heures, il en comparait le poids avec celui de ce qui sortait sensiblement de son corps : il parvenait ainsi à déterminer le poids et la quantité de la transpiration insensible, et son rapport avec les aliments qui l'augmentent ou la diminuent. Il trouva, par exemple, que si l'on mange et si l'on boit en un jour la quantité de huit livres, il en sort environ cinq livres par la transpiration insensible. Le livre où il a consigné les résultats de ses expériences a été traduit en français sous ce titre : *la Médecine statique de Sanctorius, ou l'Art de conserver la santé par la transpiration.*

Sanctorius mourut en 1636. Il fut enterré dans le cloître des Servites; on lui érigea une statue de marbre dans l'église de ces religieux. Il légua une somme annuelle au collége des médecins de Venise, qui, en reconnaissance, fait prononcer tous les ans par un de ses membres l'éloge du testateur.

LES CHEVAUX DE VENISE.

Parmi les ouvrages d'art que l'antiquité nous a laissés, il n'en est pas dont l'existence ait été plus aventureuse et plus de fois compromise que celle des célèbres chevaux de bronze doré connus sous le nom de *chevaux de Venise.*



(Les Chevaux de Venise, autrefois sur l'arc du Carrousel, aujourd'hui au portail de Saint-Marc.)

Lorsque les Français et les Vénitiens s'emparèrent de Constantinople, en 1204, ils y trouvèrent les derniers restes des richesses artistiques de l'Italie et surtout de la Grèce, qu'avaient épargnés soit les invasions des Barbares, soit les incendies à cette époque presque aussi fréquents dans cette ville que de nos jours. Mais les Latins, aussi ignorants que cupides, mirent en pièces et vendirent au poids indistinctement les statues de bronze, les quadriges de métal qui partout ornaient les places publiques, et leurs ravages n'eurent de terme qu'au moment où le butin fut partagé entre les vainqueurs.

Les quatre chevaux dont nous parlons avaient été préservés des incendies par leur position au-dessus des barrières ou *carceres* de l'hippodrome; ils eurent aussi le bonheur d'échapper à l'avidité des pillards, et ils firent partie du lot réservé à Venise, où, l'année suivante, le podestat Marino Zéno les fit transporter. Pendant la traversée, le pied de derrière de l'un d'eux se brisa et se détacha de la jambe; Dominique Moresini, commandant de la galère sur laquelle on les avait embarqués, demanda et obtint de le garder. Ce pied, d'abord placé sur un piédestal dans une maison particulière, fut ensuite exposé à un angle de rue. Une fois arrivés, les chevaux furent renfermés dans l'Arsenal, et y restèrent long-temps ignorés et négligés, jusqu'à ce que des ambassadeurs de Florence en ayant fait sentir tout le prix, on résolut de les enlever d'un lieu où ils étaient peu en sûreté; car chaque jour on détachait quelques parcelles de l'épaisse feuille d'or qui les couvrait; on les mit alors au-dessus de la grande porte de l'église Saint-Marc, après avoir remplacé le pied qui manquait par un autre d'un mérite fort inférieur. On ignore l'époque de cette disposition; ce n'est que vers la fin du quinzième siècle qu'il est fait pour la première fois mention de ces chevaux dans les écrivains et les chroniques de Venise. Pétrarque est le pre-

mier auteur italien qui en ait parlé ; l'éloge qu'il en fit dans une lettre datée de 1564 a été depuis presque universellement répété. En 1798, les Français les enlevèrent de Venise et les transportèrent à Paris, où ils furent d'abord posés chacun sur un piédestal isolé, et ensuite attelés à un char de bronze au-dessus de l'arc du Carrousel. En exécution des traités de 1815, ils furent rendus à Venise, et ils occupent aujourd'hui leur ancienne place au portail de Saint-Marc.

Tel est l'historique de ces sculptures depuis l'année 1204 ; mais une autre question a été soulevée et vivement débattue, sur l'endroit d'où ces chevaux avaient été enlevés pour être transportés à Constantinople. Suivant une opinion fort ancienne et accréditée par un grand nombre d'écrivains, ils avaient appartenu à un arc de triomphe de Néron à Rome, et ils auraient été enlevés par Constantin lorsqu'il établit le siége de l'empire à Byzance. L'on se fondait sur une médaille de Néron au revers de laquelle on voit l'arc érigé à cet empereur, et surmonté de quatre chevaux avec deux Victoires. De plus, on prétendait que les chevaux de Venise, charnus et arrondis dans leurs formes, étaient loin de ressembler aux chevaux grecs, que les bas-reliefs du Parthénon nous représentent secs, sveltes, et avec des contours anguleux. Pour réfuter la seconde de ces assertions, il suffit de jeter les yeux sur le grand nombre de médailles grecques où se retrouve le type des chevaux de Venise ; et quant à la première, plusieurs passages des écrivains byzantins viennent la démentir. L'un d'eux entre autres, auteur anonyme d'un opuscule sur les antiquités de Constantinople, s'exprime en ces termes : « Les quatre chevaux dorés » qui se voient sur les carcères ont été apportés de Chio sous » Théodose-le-Jeune. » De plus, Nicétas, désignant très clairement ces chevaux par leur position dans l'hippodrome, les représente « la tête un peu courbée, se tournant l'un vers l'autre, et exprimant l'ardeur de courir, » fait dont on peut facilement vérifier l'exactitude sur la figure que nous donnons. Théodose-le-Jeune étant mort en 450, on voit que ce fut dans la première moitié du cinquième siècle qu'ils furent portés de Chio à Constantinople. Quant au temps qui les a produits, on ne peut absolument rien préciser à cet égard. La conjecture la plus probable est celle qui les attribue à quelque sculpteur d'Alexandre ou de ses premiers successeurs. La dorure dont ils sont revêtus, loin d'indiquer une époque de décadence, comme on l'a dit, les ferait plutôt remonter à une antiquité assez reculée. Pour ce qui est de la beauté de leur exécution, elle a été de beaucoup exagérée ; et c'est maintenant un dicton populaire en Italie, que ce qu'ils offrent de plus remarquable, c'est d'avoir voyagé successivement de Chio à Constantinople, de Constantinople à Venise, de Venise à Paris, et enfin de Paris à Venise.

UNE POURSUITE D'ENFANTS.

SOUVENIR DE VOYAGE.

Combien de fois, arrêté par le hasard dans quelque village écarté, vous êtes-vous laissé prendre au calme qui vous entourait ; combien de fois avez-vous dit qu'il serait doux d'achever là ses jours, loin des intrigues et des passions de la ville ! L'homme est tellement poursuivi par l'idée d'un bonheur véritable et complet, qu'il ne peut cesser de le chercher sur la terre ; un vain espoir lui fait désirer sans cesse le changement ; comme si les diverses conditions n'étaient point, hélas ! des cadres différents, enveloppant toujours une même infirmité, la vie !

De tous les lieux qui charment ainsi au premier aspect, aucun, peut-être, n'est plus propre que le village d'Erié à donner ce désir subit de retraite et cet espoir de bonheur. Je m'y étais arrêté, il y a quelques années, séduit, comme tant d'autres, par le paysage, et regrettant de ne pouvoir passer que quelques heures dans une vallée où il semblait que Dieu eût dû placer le paradis terrestre.

J'avais fait à l'auberge la rencontre d'un vieillard autrefois libraire dans la petite ville voisine, et maintenant secrétaire de la mairie du village. Il m'avait étonné dès l'abord par l'élégance ingénue de son langage et la finesse de ses remarques. C'était un de ces hommes pénétrants et simples qui passent leur vie à fouiller la science et l'art dans le seul but d'en voir les beautés ; espèces de portiers du monde de l'intelligence, qui veulent connaître tout ce qui y entre et tout ce qui en sort, et n'osent jamais eux-mêmes dépasser le seuil.

Nous nous étions assis tous deux à la porte de l'hôtellerie, avec les voyageurs et les voisins que la fraîcheur du soir attirait comme nous au-dehors. La journée avait été étouffante ; mais la brise venait de s'élever, et faisait tournoyer sur la place du village de petites trombes de poussière qui allaient se perdre dans les ifs du cimetière.

Tout-à-coup de grands cris s'élevèrent au loin, et une troupe d'enfants apparut à l'extrémité du village. Ils tournèrent l'église et descendirent, en courant, vers les prairies. Tous agitaient leurs casquettes ou leurs bonnets de laine, regardant en l'air comme s'ils eussent poursuivi quelque chose dans les nuages. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au taillis nouvellement coupé, qu'ils traversèrent malgré les souches et les ronces.

— Sur mon âme ! s'écria le menuisier Fortin, assis à quelques pas de moi, ces drôles sont fous ! ne traversent-ils pas ce fourré en courant ! Ils y laisseront la moitié de leurs culottes.

— Les voilà arrivés au ruisseau, ajouta un voyageur qu'à ses grandes guêtres de daim et à sa casquette de peau il était facile de reconnaître pour un chasseur ; voyez ! ils le traversent comme une brave meute... les voilà qui gravissent maintenant le coteau.

— Et qui courent le long du ravin, continua le fermier Rigaud inquiet, sans songer que le pied peut leur manquer.

— Jésus ! s'écria une vieille ; en voilà deux qui roulent au fond.

Tout le monde se leva avec une exclamation d'effroi ; mais les enfants venaient de se relever, et, profitant de leur chute, tournaient la colline pour rejoindre leurs compagnons. Ils reparurent bientôt de l'autre côté ; puis, continuant le long de la prairie, ils arrivèrent jusqu'à la place, haletants et mouillés, mais triomphants.

— C'est Jacques qui l'a attrapée ! répétaient-ils tous à la fois.

— Quoi donc? demandai-je.

— Une plume.

— Une plume ! s'écria le fermier en courant vers son neveu, qu'il reconnut, à ses mains écorchées, pour un de ceux qui avaient roulé dans le ravin ; c'est pour une plume, vaurien, que tu t'es mis dans cet état !

— Pour une plume ! reprit le chasseur avec un éclat de rire, et en montrant les enfants mouillés jusqu'à la ceinture.

— Pour une plume ! s'écria le menuisier, qui venait de prendre par l'oreille son fils, dont les habits pendaient en lambeaux.

— Pour une plume ! pour une plume ! répétèrent tous les parents en montrant avec colère leurs enfants déchirés et couverts de boue.

Les pleurs allaient succéder, pour ceux-ci, à la joie, lorsque le vieillard s'entremit.

— Allons, dit-il en souriant, pardonnez à ces petits, mes voisins ; ce qu'ils ont fait nous le faisons tous. Chacun brave les chutes, les rhumes et les accrocs pour courir après une plume... encore est-il rare qu'il la prenne.

— Pour ma part, je n'ai jamais fait de chasse pareille, observa le voyageur aux guêtres de cuir.

— Qu'est-ce donc que vous cherchez toute l'année, le fusil sur l'épaule? demanda le vieux secrétaire; n'est-ce pas le plaisir, plume bien plus légère que celle poursuivie par ces enfants? Et toi, compère Fortin, pourquoi raboles-tu sur ton établi dès le point du jour, sinon pour une fortune qu'il te faudra laisser dès que tu l'auras acquise? Pourquoi le voisin Rigaud cherche-t-il depuis dix ans à inventer une nouvelle charrue, si ce n'est avec la pensée de voir son nom imprimé dans le journal de l'arrondissement? Moi-même, mes amis, que l'âge eût dû rendre sage, quelle est la grande affaire qui m'occupe?... Un herbier que l'on brûlera après ma mort. Hélas! chacun a sa manie, son but futile auquel il tend à travers tous les obstacles; nos projets et nos espérances ressemblent toujours à la plume de ces enfants!

AGRICULTEURS CÉLÈBRES.

(Voy. Olivier de Serres, 1839, p. 64.)

ALBRECHT THAER.

Albrecht Thaër naquit le 14 mai 1752, à Celle, petite ville du royaume de Hanovre. Son père exerçait la médecine et jouissait d'une grande considération comme homme et comme praticien. Le jeune Thaër fut élevé dans la maison paternelle, et partit à l'âge de dix-neuf ans pour Gœttingue, où, suivant le désir de son père, il étudia la médecine. Il se fit bientôt remarquer par son zèle et ses progrès. Des mœurs douces, un extérieur simple, une grande rectitude de jugement, des connaissances très variées, un style clair et concis contribuèrent puissamment à faire sortir Thaër de l'état d'obscurité dans lequel semblait devoir l'ensevelir à jamais son excessive modestie. A peine âgé de vingt-deux ans, il se vit recherché de tous les hommes distingués que comptait l'Allemagne dans les sciences et la littérature; chacun s'empressait de lui présager un brillant avenir. Il reçut en 1774 le grade de docteur, et composa à cette occasion un thèse intitulée : *Dessertatio de actione nervorum.* Elle obtint un grand succès, et elle est encore regardée aujourd'hui comme classique. Avant de se livrer à l'exercice de la médecine, carrière vers laquelle il semblait appelé par le vœu de sa famille et les encouragements que lui avaient valus ses premiers succès, Albrecht Thaër voulut consacrer quelques années à des études philosophiques. Il retourna dans sa ville natale, où il prit part à plusieurs travaux littéraires, et vécut dans l'intimité de quelques auteurs célèbres.

L'étude de la philosophie avait ramené l'attention du jeune Thaër vers l'organisation des sociétés; il avait eu occasion d'examiner les souffrances de l'humanité, il voulut les alléger et dévoua sa vie entière à l'accomplissement de cette tâche; cette résolution lui inspira un goût plus prononcé pour la médecine, dans l'exercice de laquelle il acquit bientôt une grande renommée; un désir impérieux d'instruction l'attira vers l'université d'Oxford, où il se fit bientôt remarquer par de nombreux succès qui lui valurent l'honneur d'être nommé, quoique étranger, médecin ordinaire du roi d'Angleterre. Richesses, honneurs, gloire, tout lui était acquis, et semblait devoir le fixer désormais; mais il lui restait encore à étudier quelques branches des connaissances humaines; c'est au milieu du luxe et de l'oisiveté d'une des cours les plus brillantes de l'Europe que se développa son goût pour les sciences naturelles. Quelques chagrins domestiques lui inspirèrent le goût de la solitude, il entreprit des voyages à pied dans quelques parties de l'Angleterre. L'Ecosse devint bientôt le champ de ses observations. Son séjour dans ce pays, berceau de toutes les découvertes agricoles, décida de l'avenir du savant explorateur; il avait trouvé la sphère dans laquelle devait s'exercer son vaste génie, Thaër appartenait désormais à la science agronomique. Il lut tout ce qui avait été écrit sur cette matière, tant en Allemagne qu'en Angleterre, et publia une introduction à l'agriculture anglaise; cet ouvrage ayant pour titre : *Einleitung zur englischen landwirthschaft*, parut en 1794, et produisit une grande sensation dans toute l'Allemagne. Ce succès détermina Thaër à abandonner la carrière médicale et à se retirer dans sa propriété près Celle, dont il se trouvait en possession par la mort de son père : dès lors toute l'activité de son génie se dirigea vers l'agronomie. Il commença la publication des Annales de l'agriculture de la Basse-Saxe : *Annalen der niedersæchsischen landwirthschaft;* il fonda ensuite un institut pour l'instruction des agriculteurs commençants. Il avait entièrement renoncé à l'exercice de la médecine, néanmoins il se montra toujours empressé à donner des consultations gratuites aux indigents; ceux-ci trouvèrent toujours près de lui aide et protection. En santé il leur fournissait les moyens de vivre honorablement par le travail; en état de maladie il leur donnait ses conseils et combattait leurs douleurs par les ressources de son art. L'introduction des instruments perfectionnés, l'application des méthodes raisonnées d'agriculture s'étendaient dans les communes qui avoisinaient Celle. Thaër commençait enfin à recevoir la récompense de ses généreux efforts, tout prospérait autour de lui, ses résultats étaient devenus un objet d'admiration et d'envie pour les souverains de Prusse et d'Allemagne, qui se disputaient l'honneur de fixer dans leurs Etats l'illustre agronome. Les plus belles offres ne purent le déterminer à quitter sa retraite. Il paraissait avoir triomphé de toutes les séductions, lorsqu'en 1803 une circonstance imprévue vint ébranler sa résolution. L'électorat de Hanovre venait d'être envahi par les Français, sa fierté nationale ne pouvant supporter de voir sa patrie sous le joug de l'étranger, Thaër accepta les offres du gouvernement prussien, et quitta le Hanovre en 1804. Peu de temps après son arrivée à Berlin, il reçut le titre de conseiller privé au département de la guerre, et fut nommé membre de l'Académie des sciences. Il commença la publication de ses Annales d'agriculture, journal qui parut sous son nom jusqu'à l'année 1824, époque à laquelle ce recueil, cité à juste titre dans toute l'Europe comme un des plus riches en découvertes agronomiques, fut confié aux soins de l'Académie de l'agriculture de Berlin, qui entreprit de continuer l'œuvre de l'illustre Thaër. Dès l'année 1805, le roi de Prusse, qui avait su apprécier le mérite du savant agronome, lui avait fait la concession d'une partie du bailliage de Wollup sur l'Oder, afin qu'il pût y continuer l'œuvre si noblement entreprise et si habilement poursuivie sur sa propriété près de Celle; à peine Thaër en eut-il pris possession, qu'il jugea que l'extrême fertilité du sol serait un obstacle au but qu'il voulait atteindre. Dans l'intérêt de la science, la solution du problème devait présenter quelques difficultés. Il vendit ce domaine et en consacra le prix à l'acquisition de la terre de Mœglin située sur l'Oder, à quelques lieues de Francfort.

Ce fut dans cette année de 1806, si féconde en événements pour la Prusse, que Thaër commença son enseignement oral. Dès l'ouverture des cours, les jeunes gens accoururent en foule de toutes les parties de l'Allemagne; la plupart d'entre eux avaient pensé ne rencontrer dans le célèbre directeur de Mœglin qu'un agronome, tandis qu'ils trouvaient dans le même homme un savant économiste et un habile interprète des phénomènes de la nature, également versé dans la connaissance de la botanique, de la minéralogie, et de la zoologie. Le gouvernement, qui suivait attentivement les progrès que faisait Thaër dans le domaine de la science, jugea très sagement que Mœglin ne pouvait pas être assimilé à un simple institut agricole; en 1807 il lui donna rang d'Académie, et autorisa le directeur à s'adjoindre comme professeurs les hommes dont il jugerait le concours nécessaire au succès de son entreprise. Ils furent tous salariés par le gouvernement prussien. Cette

même année, il fut nommé conseiller d'état rapporteur des objets concernant l'agriculture auprès du ministère de l'intérieur. A peu près à la même époque, Thaër fit paraître sa description des nouveaux instruments d'agriculture les plus utiles. En 1810 il publia son grand ouvrage, ayant pour titre : *Principes raisonnés d'agriculture.* Cet ouvrage, qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, n'est pas seulement un traité d'agriculture; c'est en quelque sorte une encyclopédie où viennent se ranger, chacune à la place qui lui est destinée, les diverses branches des connaissances humaines. Un court extrait fera apprécier à nos lecteurs la manière dont Thaër envisageait une profession dédaignée pendant plusieurs siècles en France, et qui commence à peine à y obtenir droit de bourgeoisie.

« Il est trois manières, dit Thaër, d'envisager ou d'apprendre l'agriculture :

» 1° Comme métier;

» 2° Comme art;

» 3° Comme science.

» L'apprentissage de l'agriculture par le travail proprement dit, se borne à l'imitation et à la pratique des opérations, des évaluations et de l'observation du temps; ce n'est qu'une simple exécution. Le cultivateur manouvrier ne peut qu'imiter ses opérations ordinaires plus ou moins modifiées par le temps et les circonstances, sans même le plus souvent pouvoir en connaître et en indiquer les motifs.



(Albrecht Thaër, agronome allemand.)

» L'art est la réalisation de l'idée, celui qui l'exerce reçoit des autres par confiance l'idée ou la règle de ce qu'il fait. L'apprentissage de l'art consiste ainsi dans l'adoption d'idées étrangères, dans l'étude des règles et dans l'aptitude à les mettre en pratique.

» La science ne fixe aucune règle positive, mais elle développe les motifs d'après lesquels elle découvre le meilleur procédé possible pour chaque cas éventuel qu'elle apprend à distinguer avec précision.

» L'art exécute une loi donnée et reçue, la science donne la loi.

» La science seule peut être d'une utilité universelle, embrasser l'ensemble et faire arriver à ce qui est le plus avantageux dans toutes les circonstances. Toute direction positive n'est applicable qu'à un cas déterminé, chaque cas a besoin de sa règle particulière que la science seule peut donner; il n'y a donc que l'agriculture la plus parfaite qui puisse être appelée raisonnée, ici ces deux expressions sont synonymes. »

Les principes raisonnés d'agriculture par Thaër, a dit M. de Dombasle, sont peut-être le meilleur traité méthodique d'agriculture qui existe chez toutes les nations de l'Europe; et comme écrivain agricole, le nom de Thaër sera certainement placé à côté de notre Olivier de Serres, et d'Arthur Young.

Dès que l'université de Berlin fut organisée en 1810, Thaër y fut attaché en qualité de professeur d'agriculture.

En 1815, Thaër fut nommé intendant général des bergeries royales.

En 1817, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge, troisième classe.

En 1823, il provoqua l'assemblée qui se tint à Leipsig pour s'occuper des laines, au mois de mai de la même année.

L'année 1824, célèbre dans la vie de Thaër, vit éclater d'une manière bien significative l'admiration et l'estime qu'il avait su inspirer à la nation germanique.

Il célébra un jubilé en commémoration de sa réception au doctorat, où il était entré un demi-siècle auparavant. Ce fut à cette occasion que les diverses parties de l'Allemagne lui envoyèrent des députations; des cultivateurs distingués, d'anciens élèves de Mœglin accoururent pour féliciter l'illustre agronome; les gouvernements anglais, bavarois et wurtembergeois lui firent agréer leurs décorations. Ces témoignages universels causèrent à Thaër une grande joie. Il avait acquis en ce jour, disait-il souvent depuis à ses élèves, à ses amis, la certitude qu'il avait été utile au monde entier. Cette conviction lui inspirait un nouveau courage pour accomplir l'œuvre qu'il poursuivait avec tant de gloire depuis plus d'un quart de siècle. Il continua toujours à s'occuper de ses travaux agronomiques de Mœglin. Son grand âge n'avait ralenti ni son zèle ni son enthousiasme pour la noble profession qui avait fait les délices de toute sa vie. Il termina sa carrière le 26 octobre 1828, entouré de ses parents et de ses élèves. Sa mort fut celle du sage; il souriait encore à sa dernière heure.

Thaër se délassait de ses travaux scientifiques au milieu de sa famille; il confondait ses élèves avec ses enfants. Quoique d'un extérieur froid, on trouvait en lui une société très agréable; son humeur gaie, sa conversation instructive, son style rapide, coloré, plein d'images, donnaient à tous ses récits un charme indicible.

Hâtons-nous de dire que le beau monument que l'illustre Thaër avait élevé à Mœglin a survécu à son fondateur. M. Thaër fils continue à faire l'application des découvertes dont son père avait enrichi la science agronomique.

— Les naturalistes européens ont toujours cru retrouver parmi les animaux sauvages de notre Europe les ancêtres de nos animaux domestiques : peut-être eût-il été plus rationnel de les chercher, au moins en partie, dans l'Orient. En effet, les nations les plus anciennement civilisées n'ont-elles pas dû porter et naturaliser leurs animaux domestiques chez les peuples qu'elles instruisirent dans les arts et l'agriculture, comme les Européens, civilisés à leur tour, l'ont fait pour ceux de l'Amérique, de l'Afrique, et des îles de la mer du Sud? Pourquoi ne possèderions-nous pas aujourd'hui certaines races originaires de l'Europe, et certaines autres de l'Orient, comme nous voyons aujourd'hui l'Amérique du Sud nourrir, avec le lama et l'alpaca, plusieurs races d'origine européenne?

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES GRIQUOIS, TRIBU AFRICAINE.

(Voyez Cafres, Hottentots, Korannas, 1838, p. 192 et 236.)



(Griquois et Griquoise. — Croquis d'après nature.)

La tribu des Griquois tire son origine des Hottentots que les colons et les tribus sauvages ont repoussés à diverses époques dans l'intérieur des terres; maintenant elle est en quelque sorte sous la domination d'une station de missionnaires, qui ont fondé, dans les environs de la rivière d'Orange ou Gariep, la ville de Griquois-Town. La population de cette station peut s'élever à 6 000 âmes. Chaque famille possède sa cabane et sa portion de terrain. De loin, ces nombreuses habitations ont l'aspect d'une grande ville; à quelque distance, des montagnes les abritent, et de petits ruisseaux fertilisent les environs, mais pendant une saison seulement; le reste de l'année tout est desséché et brûlé par le soleil et le vent. Les récoltes ont également à souffrir d'une maladie qu'on nomme la rouille et des ravages que font les nuées de sauterelles. Les missionnaires ont fondu une monnaie en cuivre, qui n'a cours que chez les Griquois. Les naturels fabriquent eux-mêmes tout ce qui peut leur être utile, cultivent le blé, des légumes de toute sorte, et élèvent de fort beaux troupeaux de bœufs, de moutons et de boucs. A de certaines époques, ils font vendre leurs produits à la ville du Cap, ainsi que des manteaux faits de peaux d'animaux sauvages. Les lions, les léopards, différentes espèces d'antilopes et de petits mammifères abondent dans ce pays; j'y ai tué aussi dans mes différentes excursions une grande quantité d'oiseaux que je n'avais rencontrés nulle part *. La taille des Griquois rarement dépasse quatre pieds deux ou trois pouces; leur visage est assez allongé et de couleur cuivrée; les pommettes sont très saillantes, les yeux petits et fendus, les lèvres grosses et proéminentes; les cheveux sont comme la laine, courts et frisés. Les hommes portent des vêtements de peaux et les femmes des manteaux. Leurs cabanes sont généralement d'une forme circulaire; elles ont trois ou quatre pieds d'élé-

* Nous devons la communication de cet article et du dessin qui est en tête à un Français qui a long-temps séjourné au Cap, M. Jules Verreaux.

vation, et l'ouverture n'a guère que deux pieds carrés; le feu est placé au centre, et la fumée qui est obligée de parcourir toute l'étendue de l'intérieur avant de sortir par la porte asphyxierait un Européen. Les indigènes couchent autour de ce feu sur des peaux de moutons, et font cuire leur viande sur la braise ou en brochettes. Les Griquois sont très friands du miel qui est abondant dans certains cantons, et qu'ils conservent avec soin dans des peaux de boucs; ils se nourrissent aussi de différentes espèces de baies, de bulbes et d'euphorbes qu'ils trouvent dans les bois ou sur les montagnes. Les Griquois sauvages ou errants ajoutent à cette nourriture des insectes, et principalement des sauterelles qu'ils font sécher sur de la cendre chaude, et qu'ils enterrent par prévoyance dans des silos ou caves creusées pour cet usage.

Ce sont les yeux des autres qui nous ruinent.

FRANKLIN.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

NOUVELLE.

Ceux qui ont côtoyé la Wye ont remarqué, sans doute, la haute colline sur laquelle s'élève le village de Sellack. Le sentier qui y conduit, du côté des prairies, est si escarpé qu'il semble monter aux nuages, et que le magister de l'endroit l'a surnommé *l'Echelle de Jacob*. Au sommet du côteau se montre l'église, qui de loin sert de guide aux voyageurs fourvoyés; autour se groupent les maisons des habitants, étagées sur les différents plateaux de la verte colline comme des nids sur les rameaux d'un cèdre gigantesque.

Au pied, non loin de *l'Echelle de Jacob*, apparaissent deux petites fermes séparées par des haies de sureaux, et dont les champs s'étendent jusqu'à la Wye; à voir leurs toits de chaume semblables, leurs croisées pareilles et leurs murailles d'une blancheur égale, on dirait deux sœurs nées le même jour, et dont les habits ont été coupés dans la même étoffe.

Toutes deux, en effet, furent bâties à la même époque par Jones et par Tom Basham. Aucune haie ne les séparait même d'abord; le chemin était libre entre les maisons comme entre les cœurs des deux frères; mais le voisinage ne tarda pas à engendrer des querelles, et, au moment où commence notre récit, les Basham avaient depuis long-temps cessé de se voir.

Peut-être même avaient-ils cessé de s'aimer; car les cœurs qui se sont séparés mécontents s'aigrissent en silence; nous remplissons avec des reproches et des récriminations le vide qu'une affection retirée a laissé dans notre âme, et à force de nous plaindre à nous-même de ceux que nous avons aimés, nous arrivons à trouver juste de les haïr.

Aucun des deux frères pourtant n'eût pu dire la cause première de leur brouillerie. C'était quelque contrariété de peu d'importance, envenimée par la bouderie, puis par des reproches mal adressés et mal reçus. Plus tard, les tiers étaient venus tenter une réconciliation, et alors la brouillerie avait abouti à une rupture ouverte. Pour comble de malheur, un partage de terrain, sur lequel les deux frères n'avaient pu s'entendre, les amena devant le juge-de-paix : celui-ci régla les droits de chacun d'après le texte des lois, et les renvoya en leur prêchant la concorde; mais tous deux étaient revenus du tribunal plus irrités; car ce n'est pas la justice, c'est l'amour qui guérit les cœurs aigris.

Aussi l'impossibilité d'un rapprochement entre les Basham était-elle devenue pour ainsi dire de notoriété publique. Tous ceux qui y avaient échoué, en l'essayant, déclaraient qu'il fallait y renoncer. Le magister ne leur avait-il point parlé latin inutilement? Le fermier Loker ne s'était-il pas enivré trois fois en essayant de les faire trinquer ensemble? Enfin miss Bosing elle-même n'avait-elle pas attiré chez elle les deux femmes, sous prétexte de leur apprendre à faire le vin de groseilles, sans pouvoir les décider à s'embrasser? A la vérité, aucun d'eux ne s'était souvenu que les réconciliations demandent du mystère, comme tout ce qui relève du cœur, et qu'on y arrive par l'attendrissement non par des raisons; pour que des âmes séparées se rapprochent, il ne faut pas les pousser l'une vers l'autre, mais leur préparer secrètement une émotion commune qui soit pour elles comme un lieu de rendez-vous.

Les choses en étaient là, lorsque le curé arriva un jour chez Jones Basham.

C'était un bon jeune homme, qui avait pour famille toute sa paroisse, et que l'on aimait à voir entrer chez soi comme on aime en hiver un rayon de soleil. Sa parole était grave et douce; quand il s'en allait, on se sentait le cœur réchauffé, l'esprit plus libre, et l'âme plus patiente. Ses reproches n'avaient jamais l'air que de bons conseils, sa morale pénétrait doucement ceux qui l'approchaient sans qu'ils pussent s'en apercevoir; c'était comme l'action d'un air pur. En le quittant, plein de dévouement et de charité, on pouvait dire, comme l'argile des fables persanes : « Je n'étais » qu'un vil morceau de terre, mais maintenant je parfume » parce que j'ai habité avec la rose. »

Jones Basham reçut le jeune curé comme il était reçu partout, le bonnet à la main et le sourire sur les lèvres. On lui amena les enfants, qui levaient vers lui leurs têtes blondes avec des regards à la fois craintifs et amoureux; il les interrogea en souriant, leur fit quelques tendres recommandations, comme Jésus pouvait en faire aux enfants qu'il disait *de laisser venir vers lui;* puis, les ayant baisés au front, il prit l'aîné par la main :

— Je viens te demander un service, Georges, dit-il.

Le petit le regarda étonné.

— C'est demain le dimanche des Rameaux; je t'ai choisi pour faire la distribution du gâteau.

— Moi! s'écria l'enfant, qui devint rouge de plaisir.

— Toi; viens de bonne heure, afin que je te donne mes instructions.

Georges, tout ému et la tête baissée, voulut remercier; mais il ne put que tourner son bonnet en grattant la terre du pied. Ce fut Jones qui se chargea de témoigner au prêtre sa reconnaissance. Celui-ci demanda à voir la ferme, qu'il examina en détail, faisant des questions à Basham sur ses projets, et lui montrant plusieurs améliorations désirables. Jones en tomba d'accord, mais se rejeta sur le manque d'argent.

— Il me suffirait d'une avance de cent guinées, dit-il, pour augmenter de moitié le revenu de ma terre; malheureusement les récoltes ont été mauvaises, les ventes se font difficilement, et loin de vouloir emprunter, j'aurai peine à faire honneur aux engagements que j'ai déjà.

— Du moins, Dieu vous donne la santé, dit le curé; vous êtes en cela plus heureux que votre frère Tom, qui languit depuis près d'un mois.

— Est-il plus souffrant? demanda Jones embarrassé.

— Je ne sais; il m'a fait demander aujourd'hui. Je crains qu'il ne veille pas assez à son mal; il travaille comme par le passé. L'expérience pourtant aurait dû le rendre sage; car, si je ne me trompe, c'est une imprudence de ce genre qui a tué votre père.

— Cela est vrai, dit Jones un peu ému; pourquoi Basham ne consulte-t-il pas un médecin?

— Je l'y ai engagé; mais nous n'en avons pas au village, et il trouve que sa maladie est trop peu de chose pour aller en chercher jusqu'à la ville voisine, il faudrait qu'un médecin passât ici par hasard, ou y fût appelé pour quelque autre. Malheureusement il se peut qu'une pareille occasion se fasse attendre long-temps, et que le mal de Tom s'aggrave. J'espère toutefois que sa jeunesse et sa bonne constitution le tireront de là.

En parlant ainsi, le curé était arrivé à la porte du jardin. Il prit congé de Jones Basham, et se rendit chez son frère.

Il rencontra en entrant la petite Fanny, à laquelle il annonça que le lendemain elle distribuerait le gâteau à l'église. Fanny ne fut ni moins fière ni moins heureuse que Georges, et elle courut avertir son père de l'honneur que le curé lui faisait. Tom vint remercier le jeune prêtre, qui s'informa de sa santé avec intérêt. Le fermier était toujours un peu souffrant, mais beaucoup moins occupé de son mal que d'un petit héritage que sa femme venait de faire. Il voulait consulter le curé sur le degré de confiance que l'on devait accorder à différentes banques qui proposaient de prendre la somme qu'il avait touchée.

Le curé l'engagea à dégrever d'abord sa ferme de toute redevance, et à y apporter plusieurs changements avantageux qu'il lui indiqua.

— J'en ai dit autant à votre frère Jones, ajouta le prêtre, et il eût suivi sur-le-champ mes avis, si l'argent ne lui eût manqué.

— En effet, observa Tom, il a fait des pertes depuis deux ans.

— Je crains même qu'il ne soit gêné, ajouta le curé, et, à en juger par les apparences, l'héritage que vous venez de faire lui eût été plus utile qu'à vous. Mais Dieu agit d'après son éternelle sagesse, tandis que nous jugeons avec notre ignorance; ce qui est arrivé était le plus juste et le meilleur, puisqu'il l'a voulu.

Lorsque le curé fut parti, Tom demeura pensif. Son frère manquait d'argent, tandis que lui avait là une somme dont il était embarrassé! Si pareille chose était arrivée autrefois, il eût pris bien vite le sac de cuir où il ramassait ses guinées, et fût allé le porter à Jones en lui disant :

— « Prends ce dont tu as besoin, frère, et écris sur ta Bible ce que tu auras pris. »

Mais maintenant sa proposition eût été repoussée comme une injure, ce qu'il ne voulait point; ou regardée comme une avance, ce qu'il redoutait encore davantage.

Cependant, laisser Jones sans secours, s'il était vraiment dans la gêne, était bien dur! tout souvenir d'amitié eût-il été effacé dans le cœur des deux frères, l'honneur des Basham ne permettait pas que l'un d'eux laissât voir sa misère et fût forcé peut-être de manquer à ses obligations. Le cœur n'est pas moins ingénieux à se fournir des prétextes dans ses générosités que dans ses colères, et tout en gardant sa rancune contre Jones, Tom passa la nuit à rêver aux moyens de lui être utile.

Jones n'était pas moins préoccupé de son côté. Les quelques mots que lui avait dits le curé relativement à la santé de son frère devinrent pour lui un sujet de réflexions. A force de penser à la maladie de Tom, il finit par craindre qu'elle ne fût dangereuse, et par s'inquiéter du peu de soin qu'on y donnait. Tom, du reste, avait toujours été imprudent et insoucieux, laissant le mal venir, puis l'acceptant comme un hôte trop difficile à chasser. Autrefois c'était Jones qui le forçait à prendre des précautions. Jones avait toujours été un peu médecin. A Sellack, on le consultait pour les cors, les engelures, et les coqueluches d'enfant; il fabriquait des tisanes renommées dans tout le village.

Cette instruction médicale, du reste, il la tenait d'un frère de sa femme qui était docteur, et passait tous les ans quelques jours à la ferme. Jones pensa qu'il ne serait pas difficile, en lui écrivant, de le faire venir à Sellack, où il pourrait voir Tom et juger de son état. Mais comment sa visite serait-elle reçue par ce dernier? N'y verrait-il pas un essai de raccommodement, une avance détournée? Cette pensée lui était insupportable.

La nuit se passa ainsi, pour les deux frères, en incertitudes et en combats.

Cependant Georges et Fanny s'étaient réveillés dès le point du jour, uniquement occupés de la cérémonie dont ils allaient être les héros. Ils prirent leurs plus beaux habits, et se rendirent à l'église avec leurs familles, qui devaient occuper, ce jour-là, des stalles d'honneur, près de l'autel.

Jones et Tom avaient l'habitude de s'éviter avec soin à l'église, aussi furent-ils singulièrement émus lorsqu'ils se rencontrèrent sur le même banc dans le chœur. Chacun d'eux rougit, et fit un pas en arrière comme pour se retirer: un sentiment du même genre les retint.

— Il est malade, se dit Jones.

— Il est dans la gêne, pensa Tom.

Et tous deux s'assirent l'un près de l'autre.

Cependant Georges et Fanny, qui s'étaient à peine entrevus depuis la brouillerie des deux familles, s'étaient agenouillés côte à côte, échangeant tout bas quelques mots et quelques sourires. Les Basham faisaient tous leurs efforts pour ne se point regarder, mais leurs yeux se rencontraient à chaque instant sur les deux enfants; c'était comme un terrain neutre placé entre eux, une sorte d'anneau vivant par lequel ils se rapprochaient insensiblement. Tous deux étaient d'ailleurs déjà préparés à l'émotion; à chaque mouvement et à chaque sourire de Georges ou de Fanny, un peu de haine s'en allait de leurs cœurs; ils avaient beau la retenir par mauvaise honte et par orgueil, la nature était plus forte.

Bientôt chacun d'eux jeta à la dérobée un regard sur son frère.

— Comme il a l'air soucieux! se dit Tom.

— Comme il semble souffrant! pensa Jones.

Et à ces deux réflexions, faites en même temps, ils se regardèrent de nouveau.

Dans ce moment, le curé montait en chaire et commençait son sermon. Il fut court comme d'habitude; car le jeune prêtre pensait que les longs discours sont comme les longues existences, dont on voudrait toujours retrancher la plus grande moitié. Mais avant de quitter la chaire, il montra aux paroissiens Georges et Fanny, qui tenaient à la main leurs corbeilles pleines de gâteaux bénits.

— « Vous savez que ce fut un de mes prédécesseurs à Sellack, dit-il, qui, en mourant, établit, par un legs, l'usage de cette distribution annuelle. Il voulut, sans doute, vous donner ainsi une sorte de symbole de ces repas dans lesquels les premiers chrétiens s'encourageaient à vivre d'une vie commune et à s'aimer comme des frères. Quand ces deux enfants vont parcourir l'église en vous présentant leurs corbeilles et en répétant, d'après le vœu du testateur : « *Paix et bon voisinage,* » que chacun de vous fasse un retour sur lui-même; et quand sa main s'avancera pour prendre une part du gâteau commun, que ce soit pour ses ennemis comme un geste d'oubli. »

A ces mots le curé quitta la chaire, tandis que Georges et Fanny commençaient leur distribution.

Après avoir fait l'offrande aux membres de la fabrique et du chapitre, ils s'arrêtèrent devant le banc occupé par les deux familles.

— *Paix et bon voisinage!* répétèrent-ils en présentant leurs corbeilles.

Les deux frères parurent troublés : mais leurs yeux se levèrent; Tom vit les rides de Jones, Jones la pâleur de Tom; tous deux furent attendris.

— *Paix et bon voisinage!* murmurèrent-ils à demi-voix. Et leurs mains se plongèrent dans la corbeille.

Cependant, l'office fini, les deux familles sortirent. Les deux frères paraissaient confus et embarrassés; enfin, pourtant, arrivés dans le cimetière :

— Nous venons de faire une promesse devant Dieu, dit Tom les yeux baissés; et pour ma part je désire la tenir.

— Je le désire comme vous, répondit Jones; et la preuve, c'est que je vous demande de laisser ces enfants dîner ensemble à la ferme dimanche prochain.

— Je le veux bien, Jones.

— Vous feriez même sagement de les accompagner, Basham; car j'aurai chez moi mon beau-frère le docteur, qui pourrait vous donner quelques bons conseils.

— J'y consens, Jones, mais à condition que vous vous chargerez vous-même du placement de ces cent guinées que je viens de recevoir d'héritage, et dont je ne sais que faire.

A ces mots, Jones leva la tête vivement; ses regards rencontrèrent ceux de son frère.

— Ah! le curé t'a dit que j'étais dans l'embarras! s'écria-t-il.

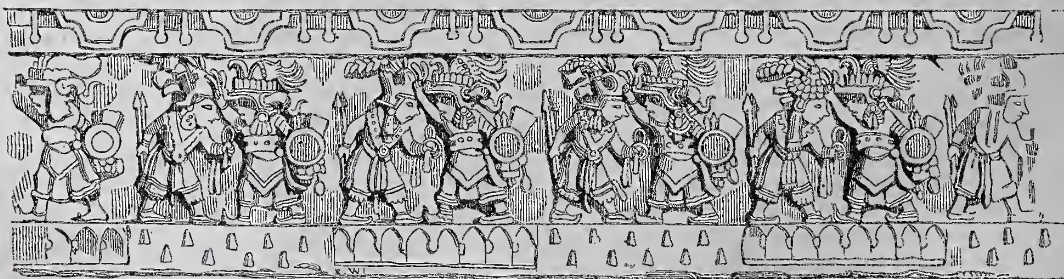
— Et à toi que j'avais besoin d'un médecin! répondit Tom.

Tous deux jetèrent une exclamation de douce surprise, et ouvrirent leurs bras en même temps.

— *Paix et bon voisinage!* murmura une voix à leurs côtés.

Jones et Tom se découvrirent; c'était le curé qui passait en souriant et rentrait au presbytère.

ANTIQUITES MEXICAINES.



(*Piedra del Sacrificio*, Pierre du Sacrifice. — Surface et fragment du bas-relief.)

M. de Humboldt, après avoir exploré l'Amérique méridionale, avait publié quelques esquisses imparfaites des débris d'architecture et de sculpture qui couvrent le dos des Cordilières du Mexique et du Pérou.

Il avait en même temps exprimé le désir que ces monuments, intéressants pour l'histoire de l'ancienne Amérique, fussent représentés avec fidélité par d'habiles dessinateurs. Ce désir a été rempli, pour le Mexique, par

M. Nebel, architecte, qui a passé cinq années dans ce pays.

L'ouvrage de M. Nebel a été publié à Paris en 1836. Il se compose de cinquante planches et d'un texte auquel on peut seulement regretter que l'auteur n'ait pas donné plus de développement. Tel qu'il est, toutefois, il permet de se former, sur l'état du Mexique avant la conquête, des notions beaucoup plus sûres que celles qu'on avait auparavant.

Le petit nombre de faits historiques que l'on a recueillis sur l'ancien Mexique ne remontent pas à quatre cents ans avant l'arrivée des Espagnols. On sait seulement que les Mexicains avaient soutenu de longues luttes contre les peuplades voisines avant de fonder leur civilisation et de l'élever au degré remarquable où elle était parvenue sous Montezuma.

Parmi les monuments reproduits par M. Nebel, on remarque les ruines de la pyramide de Xochicalco, situées au penchant d'une montagne, à 25 lieues S. de Mexico, dans les contrées qui étaient habitées par les Coviscas ou Tlapanecas. Cette pyramide se composait de cinq corps de bâtiments carrés superposés, percés de portes et ornés. Au milieu de la pyramide il y avait un tube qui la traversait du haut en bas, et qui, se prolongeant à travers la montagne, conduisait les rayons du soleil, lors de son passage au zénith, à peu près à 100 pieds au-dessous du temple, dans un souterrain où ils arrivaient sur une espèce d'autel. C'était apparemment la fête de la divinité de ce temple.

Une autre pyramide, plus grande et plus ancienne, se



(*Teoyaomiqui*, la Déesse de la Mort, Idole mexicaine.)

trouve à 28 lieues E. de Mexico, dans la plaine où était Cholula, la ville sainte de l'Anahuac (ancien Mexique).

D'autres monuments non moins curieux ont attiré son attention. Nous en reproduisons deux qui nous ont paru plus particulièrement dignes de curiosité : la pierre du sacrifice, et l'idole de Teoyaomiqui.

La pierre du sacrifice se trouve actuellement dans le Musée de Mexico ; elle a été trouvée, avec d'autres antiquités,

sur la grande place, devant la cathédrale, où jadis s'élevait le Teocalli, le grand-temple des Mexicains. C'est un basalte porphyrique de 9 pieds de diamètre sur 3 pieds d'épaisseur, tout couvert de sculptures. On n'est pas parvenu à expliquer les signes gravés à la surface; ce sont peut-être de simples ornements.

Avant d'immoler le prisonnier de guerre, on l'attachait souvent par un pied au milieu de la pierre; puis on faisait avancer des guerriers mexicains, l'un après l'autre, pour le combattre, jusqu'à ce qu'il fût vaincu; aussitôt on se précipitait sur lui pour l'étaler sur la pierre, où le prêtre sacrificateur lui ouvrait la poitrine pour arracher le cœur, qu'il offrait tout palpitant à son Dieu Huitzilopoctli. Le trou au milieu de la pierre servait à écraser les têtes des victimes.

Sur le bas-relief, on voit représentés des groupes de deux personnes: l'une est le conquérant mexicain, que l'on reconnaît à la tête d'aigle que porte le dessus du casque; l'autre est le captif, derrière lequel est une roue en plumes, insigne de sa tribu.

L'idole de Teoyaomiqui paraît être d'un style plus ancien. Cette statue informe est en basalte porphyrique; sa hauteur est de neuf pieds environ.

Deux têtes de serpent, sortant du torse de la figure, et posées vis-à-vis l'une de l'autre de manière à être vues de profil, forment l'ensemble de la tête.

On voit distinctement les yeux, les dents, les crochets, toute la bouche avec les langues pendantes des deux animaux. Un petit cordon de perles entoure le cou, et un grand collier noué derrière le dos tombe des épaules sur le sein; ce sont des mains coupées et des sacs de copale, indiquant les sacrifices qu'on faisait à cette divinité. La robe et le jupon, la première ornée de serpents, l'autre de plumes et de perles, sont tenus par un ceinturon de deux gros serpents, dont les extrémités, après avoir formé un nœud sur le ventre de la figure, tombent le long de la robe; ils portent comme agrafes, devant et derrière, l'emblème de la mort. Un autre gros serpent-monstre descend et va placer sa tête entre les pieds de la figure, lesquels, comme tout le reste, inspirent la terreur et l'épouvante en montrant de grandes griffes, à l'imitation des pattes du tigre. Les bras se dessinent mieux de profil que de face: les coudes sont collés contre les hanches, puis l'avant-bras se lève; mais au lieu de faire voir en haut une main humaine, il développe encore une tête de serpent entièrement semblable à celles que nous voyons faisant tête à la figure, mais vue de face.

Il est possible que cette statue renferme plusieurs divinités en une seule; car les griffes, les serpents ornés de plumes et le collier de mains font allusion, les premiers à Tlaloc, dieu des eaux, des nuages et du tonnerre; les seconds à Quetzalcuatl, dieu du vent; et le dernier à Huitzilopoctli, dieu de la guerre.

Lors de l'excavation, le docteur Gama a reconnu, sous la plante des pieds de cette figure, un bas-relief représentant Mictlanteuhtli, seigneur de l'enfer ou de la tombe, ramassant des têtes pour les enterrer. Cette circonstance semble indiquer que la statue n'était pas destinée à être debout, mais qu'elle était élevée en l'air sur les coudes.

EXPÉDITION DES FRANÇAIS EN ÉGYPTE.

LA BATAILLE D'HÉLIOPOLIS RACONTÉE PAR UN HISTORIEN ARABE.

Une histoire de l'expédition des Français en Egypte a été écrite en langue arabe par un Syrien de la religion catholique grecque, nommé Nakoula el-Turk, fils de Iouçouf el-Turk, né en 1765 à Daïr el-Kamar, où il est mort en 1828. Un de nos orientalistes les plus distingués, M. Desgranges aîné, secrétaire interprète du roi, a rapporté de Syrie une copie fidèle du manuscrit de Nakoula, et vient d'en publier une traduction complète avec le texte original. Cet ouvrage curieux, imprimé à un nombre peu considérable d'exemplaires, sera lu à peine par quelques uns de nos lecteurs. C'est pourquoi nous avons pensé que l'on ne nous saurait pas mauvais gré d'en citer un passage pour donner une idée de l'esprit dans lequel il est conçu, et du style de l'auteur. C'est le récit de la victoire remportée par Kléber sur le grand vizir que nous avons choisi. Quelques mots de préambule sont nécessaires.

Après le retour de Bonaparte en France, lorsqu'il fut certain que le gouvernement ottoman ne consentirait jamais à l'occupation de l'Egypte par la France, et que, pour preuve manifeste, il eut envoyé contre nous le grand vizir à la tête d'armées innombrables recrutées de toutes parts, il fallut enfin songer à céder, à se retirer, mais sans signe de crainte et avec honneur. On entra donc en négociation, et le 24 janvier 1800, un traité fut conclu entre le général Kléber et le grand vizir. L'armée française, d'après ce traité, devait évacuer l'Egypte à des conditions très favorables; on était au moment de l'exécuter; déjà le grand vizir avait établi ses camps en vue du Caire, prêt à y entrer après le départ des Français, lorsque l'amiral Sidney Smith écrivit d'Alexandrie à Kléber, que le gouvernement anglais ne permettrait aux Français de sortir de l'Egypte que pour en faire ses prisonniers. Kléber, indigné, signifia aussitôt au grand vizir que cette trahison annulait le traité; mais le grand vizir, loin de reconnaître que cette détermination fût fondée, somma Kléber de remplir ses engagements, arrêta le général Beaudot qu'on lui avait dépêché, et menaça de faire marcher immédiatement ses troupes sur le Caire. Il s'ensuivit une bataille célèbre que Nakoula raconte en ces termes:

« Le général Kléber passa la nuit avec l'intention de livrer bataille le lendemain. Il fit prévenir les chefs de son armée de faire toutes leurs dispositions, le départ devant avoir lieu avant le lever du soleil. Louanges à Dieu le victorieux, le vainqueur, le dominateur, le très grand! Il est le tout-puissant, le maître souverain, le possesseur de la gloire et de la puissance.

» Lorsque la moitié de la nuit fut écoulée, le général en chef monta à cheval précédé de ses braves cavaliers semblables aux démons de l'enfer, ou aux diables de notre seigneur Salomon. La mort ne les effrayait pas, et rien ne pouvait les empêcher de marcher au combat. Ils entendaient toujours sonner les trompettes de la guerre avec un courage plus ferme que les montagnes, et leurs cœurs étaient accoutumés à voler au devant des dangers.

» Le général Kléber laissa le général Duranteau avec soixante soldats dans son hôtel, afin de le défendre en cas d'attaque: il ne mit aussi dans la forteresse qu'un petit nombre de troupes, et y fit transporter les malades et les hommes incapables de servir. Quant aux écrivains, aux femmes, et à ceux qui n'étaient pas militaires, ils restèrent à Djézé. Après ces dispositions, il partit avec toutes ses troupes pour combattre le vizir; il voulait l'attaquer dans les ténèbres de la nuit, lorsque les Musulmans seraient plongés dans le sommeil, et satisfaire ainsi son désir de vengeance.

» Avant d'arriver jusqu'à eux et de les assaillir, il fit tirer un coup de canon pour avertir ses troupes, puis un second. A ce signal, les Mamelouks se réveillèrent; ils y étaient accoutumés et connaissaient la manière de combattre des Français. Mourad-bey, la crainte dans la cœur, monta à cheval, et fit prévenir Naçif-pacha, fils du grand vizir, de l'approche des Français; il lui fit dire que probablement ils allaient attaquer, et lui conseilla de marcher avec ses troupes et de faire une sérieuse attention à l'avis qu'il lui donnait; mais Naçif-pacha répondit avec insouciance que les impies de Français ne pourraient point attaquer ses troupes.

» Dans le même moment, le général Kléber pressant sa marche fit tirer un troisième coup de canon de gros calibre.

Alors Naçif-pacha ne douta plus de l'arrivée des infidèles et resta stupéfait de frayeur; il vit la honte et le mépris qui allaient rejaillir sur lui; car il commandait l'avant-garde de l'armée avec les janissaires et les mamelouks d'Egypte. Cependant l'armée musulmane se réveilla; elle se prépara au combat, et se mit en marche tumultueusement et en poussant de grands cris, pour aller à la rencontre des Français.

» Ceux-ci avançaient avec un cœur inaccessible à la crainte en faisant un feu continuel. Lorsque les partis furent près l'un de l'autre, les Musulmans se précipitèrent sur les Français avec des hurlements dont les montagnes d'alentour furent ébranlées; leurs cœurs pourtant étaient effrayés des dangers qu'ils affrontaient. Les Français employant alors la ruse reculèrent en arrière, de manière que les hordes furieuses des Turcs s'avancèrent avides de carnage; mais le général Kléber ayant partagé son armée en deux corps, les attaqua subitement, et après leur avoir lancé des volées de canon, il fit pleuvoir sur eux le feu de la mousqueterie. Oh! quel moment ce fut alors! La langue se fatigue à le décrire, le corps tremble en se le rappelant, et les hommes ou même les démons frémiraient d'en entendre le récit. Les deux armées combattaient au milieu des ténèbres de la nuit : dans celle des Musulmans régnait un affreux tumulte, et la plupart des soldats voulaient prendre la fuite. Les Français les poussèrent avec vigueur et les firent hériter du néant; malgré l'obscurité de la nuit, ils combattaient à l'arme blanche, et les guerriers s'entre-choquaient comme les flots de la mer agitée. Les Français continuèrent à faire tomber sur les Musulmans une grêle de bombes et de boulets, et à les assaillir à coups redoublés de leurs épées tranchantes; on n'entendait que les cris et les soupirs des hommes expirants sous le fer de l'ennemi. Le général Kléber, ce lion indomptable et rugissant, poussait des cris pareils à ceux du chameau, et ne cessait d'exciter ses braves soldats. « Que ce combat, leur disait-il, soit un combat à mort; ne faites de quartier à aucun de ces misérables. » En effet, les Français firent un feu continuel, et les hommes tombaient comme les feuilles des arbres. Enfin les Musulmans prirent la fuite et se répandirent dans les vallons et les marais en s'écriant : « Fuyons, fuyons le malheureux destin qui nous poursuit. » Ils éprouvèrent une grande perte, eurent la honte d'être vaincus, et se dispersèrent dans les déserts en implorant le secours de Dieu tout-puissant contre la violence et la force des infidèles, qui ne redoutaient pas la mort.

» Le grand vizir chercha également son salut dans la fuite avec ceux qui l'entouraient, et fut poursuivi avec acharnement par les Français. Lorsque le jour parut et que le soleil fut levé, on vit le champ de bataille couvert de morts étendus sur la terre en long et en large.

» Le général en chef, semblable au lion dévastateur et à l'aigle meurtrier, s'avançait à cheval à la tête de son armée et força les Turcs d'entrer à Belbéis où le grand vizir se retira le cœur rempli de soucis. Les Français y arrivèrent aussi avec toutes leurs forces et toujours précédés de leur intrépide commandant; ils investirent aussitôt la place, et le général en chef envoya dire au vizir de l'évacuer, sinon qu'il la brûlerait avec ceux qui s'y trouveraient renfermés. Après plusieurs lettres écrites et reçues, le grand vizir sortit de Belbéis, se rendit à Salahié, de là à Katié, puis à el-Arick, et ne s'arrêta que dans la ville de Gaza. L'armée musulmane ainsi dispersée dans les déserts, la mort et la destruction fondirent sur elle et en firent périr la plus grande partie de fatigue, de faim et de soif. Les Français s'emparèrent des chevaux, des chameaux, des équipements précieux, des canons, des munitions de guerre et de grandes richesses....

» La nouvelle de ces désastres se répandit bientôt dans toutes les contrées d'alentour, et fit trembler d'effroi les pays soumis à l'islamisme. C'était en effet l'événement le plus extraordinaire dont les siècles puissent jamais offrir le spectacle, qu'une poignée de soldats eût vaincu, subjugué et mis en fuite plusieurs millions d'hommes. La pensée ne peut se le figurer, les yeux et les oreilles en sont frappés d'étonnement. Mais la gloire appartient à Dieu; c'est lui le fort et le véritable vainqueur. »

Cette victoire, qui est en effet l'une des plus éclatantes que nos soldats aient remportées en Egypte, eut pour résultat de nous sauver du piége tendu par l'Angleterre, et de prolonger notre occupation jusqu'au milieu de l'été de 1801.

JEAN GRAIN-D'ORGE.

BALLADE.

Il y avait trois rois dans l'Orient, trois rois puissants et grands; ils ont juré avec un serment solennel que Jean Grain-d'Orge mourrait.

Ils prirent une charrue, et ils l'ensevelirent profondément en terre, ils mirent de la terre sur sa tête; et ils ont juré avec un serment solennel que Jean Grain-d'Orge était mort.

Mais le gracieux printemps arriva, et les pluies commencèrent à tomber; Jean Grain-d'Orge se releva, et grandement les surprit tous.

Les soleils brûlants d'été vinrent, et il grandit fort et puissant, sa tête bien armée de pointes aiguës, afin que personne ne lui fît de mal.

Vint le grave et doux automne; lors il devint blême et pâle, ses membres se courbèrent, et sa tête languissante montra qu'il commençait à défaillir.

Sa couleur devint de plus en plus maladive, il se flétrissait de vieillesse; et alors ses ennemis commencèrent à montrer leur rage mortelle.

Ils ont pris un couteau long et aigu, et ils le coupèrent aux pieds; puis ils le lièrent solidement sur une charrette, comme un misérable faussaire.

Ils le mirent sur son dos, et le bâtonnèrent de toutes leurs forces; ils l'exposèrent suspendu à la tempête, et le tournèrent et le retournèrent de tous les côtés.

Ils remplirent un sombre trou d'eau jusqu'au bord; ils y plongèrent Jean Grain-d'Orge, et l'y laissèrent nager ou aller au fond.

Ils le mirent ensuite sur le sol, pour lui faire encore davantage de mal; et encore, lorsque des signes de vie se montraient, ils l'agitaient dans tous les sens.

Ils exposèrent sur une flamme dévorante la moelle de ses os; mais un meunier le traita pire que tous, car il l'écrasa entre deux pierres.

Et ils ont pris le sang de son cœur même; et ils le burent à la ronde; et plus ils buvaient, plus leur joie abondait.

Jean Grain-d'Orge était un hardi héros, d'un noble cœur; car si seulement vous goûtez de son sang, il fera grandir votre courage.

Il fera oublier à un homme son malheur, il augmentera toutes ses joies; il fera chanter le cœur de la veuve, les yeux encore pleins de larmes.

Ainsi donc portons un toast à Jean Grain-d'Orge, chacun le verre en main; et puisse sa grande postérité ne jamais manquer à la vieille Ecosse!

Dans cette ballade de Burns, on reconnaît le souvenir d'une vieille chanson écossaise qui porte le même nom; mais Burns en sut rajeunir l'idée originale, et la présenter avec plus de grâce. Dans cette ballade, qui est populaire, Burns a voulu dépeindre la fabrication du wiskey, sorte d'eau-de-vie d'orge fort en usage dans toutes les classes de la société écossaise. Notre poëte a consacré plusieurs de ses plus belles chansons à chanter ses louanges. Dans celle in-

titulée *Scotch drink* (boisson écossaise), il y a ces vers caractéristiques :

« La nourriture nous remplit le ventre et nous tient vivants ; — la vie pourtant est un présent qui ne vaut pas qu'on l'accepte, — lorsqu'on la traîne lourde de maux et de chagrins ; — mais huilées par toi, — les roues de la vie descendent légèrement la pente — avec un joyeux bruit.

UNE JOURNÉE D'ÉLIANTE.

Les rayons du midi pénètrent les volets,
Et vont dorer l'alcôve où la jeune Eliante
Respirait du sommeil la vapeur bienfaisante.
La sonnette argentée appelle ses valets :
Doucement étendue au sein de la mollesse,
Elle a peine à quitter la plume enchanteresse,
Quand les vents et la grêle assiègent son palais,
Et que dans ses trumeaux la neige répétée
Se présente d'abord à sa vue attristée.
Mais d'élégantes mains vont orner ses attraits.

De jeunes suivantes s'empressent autour d'elle, roulent le miroir devant la bergère où elle est à demi plongée, et mettent à la portée de sa main

Les billets, les rubans,
La poudre, les pompons, le rouge et les romans.

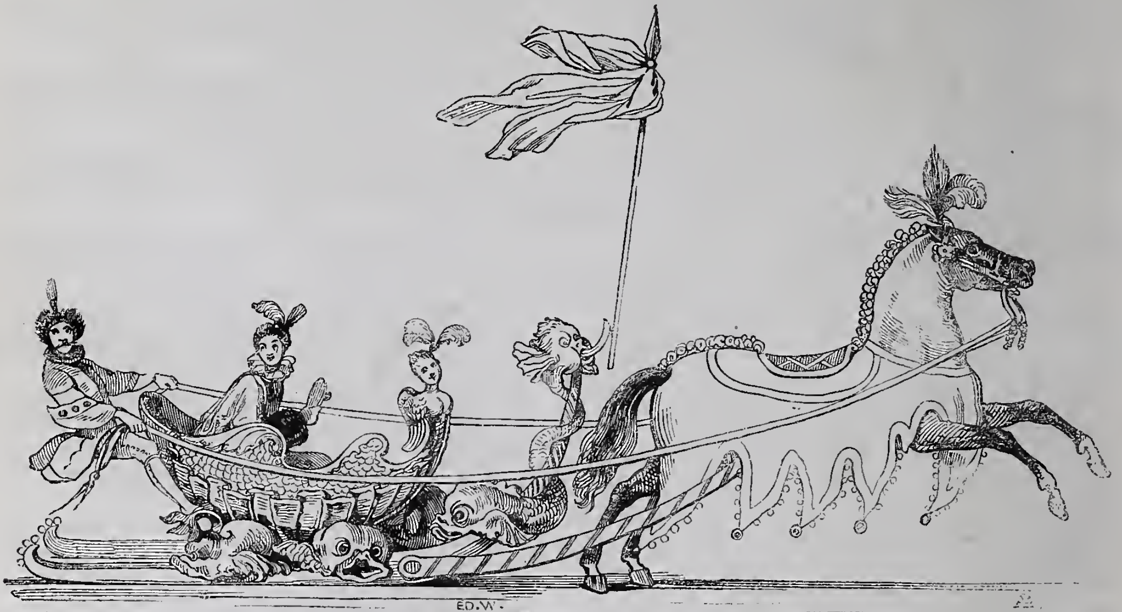
Eliante lit nonchalamment les billets, le titre des livres. On lui présente sur un plateau le chocolat ; elle mouille à peine ses lèvres. On commence sa toilette : deux heures s'écoulent à épuiser tous les artifices d'un goût industrieux pour donner à sa parure l'apparence du négligé. Enfin elle est prête ; on pose sur ses épaules un manteau d'hermine, et son carrosse la transporte en quelques minutes dans le parc au bord du canal. Une volée de jeunes patineurs se hâtent vers elle et la saluent, en luttant sous ses yeux d'agilité et de grâce. Elle descend du carrosse pour monter dans le traîneau qui l'attend. C'est une merveille, le chef-d'œuvre de Morel : Bouchardon en a donné le dessin ; il a imaginé une nacelle sous la forme d'une conque marine richement ciselée et supportée par des dauphins ; une tête de borée souffle à la proue. Un cheval noir empanaché hennit, et la glace résonne sous les fers qui arment ses pieds. Un cocher russe se place derrière la coquille, saisit les vastes rênes : le coursier s'élance, bondit, comme s'il était en liberté ; les regards ont à peine le temps d'admirer en passant le traîneau

Sur les patins bruyants il glisse en équilibre,
Et rase comme un trait la surface des eaux.

Les jeunes gens se sont précipités à sa poursuite ; mais elle les a laissés loin derrière elle, et elle sourit. Une crainte légère l'agite en secret et double son plaisir. Qui peut donner l'idée de cette course rapide? Rien, si ce n'est peut-être un songe où Eliante se sentait ailée et ravie au ciel dans des bras invisibles.

Cependant la course a cessé ; d'autres distractions, les visites, les emplettes, appellent Eliante à la ville.

Le soir, elle s'unit, dans les jeux du théâtre,
Aux applaudissements d'une foule idolâtre ;
Nobles illusions ! Eh ! qui peut, sans transports,
Entendre Phèdre en pleurs exhaler ses remords.
Ailleurs, le bal commence, et des essaims de belles
De ces cercles mouvants sont les divinités :
L'or, l'éclat des flambeaux, les parures nouvelles,
Tout le luxe des arts, toutes les voluptés,
Dans ce brillant concours se rassemblent pour elles.
Enfin le peuple agile, escorté par les ris,
Va boire le nectar dans des vases fleuris ;



Et l'Aurore s'étonne, en montant sur les nues
De voir ces déités qui lui sont inconnues.

L'hiver n'a de rigueur que pour les malheureux.
. . . .
Les enfants de Plutus songent peu, dans leurs fêtes,
Au milieu des festins, des danses, des concerts,
Combien d'infortunés périssent dans les mers,
Déplorables jouets des vents et des tempêtes ;
Combien d'autres, courbés sous la nécessité,
Gémissent dans les fers d'une prison obscure ;
Combien, dans le réduit de l'humble pauvreté,
D'autres souffrent aux champs la mortelle froidure,
Versant des pleurs amers qui coulent sans témoin,
Et n'ont pour aliment que le pain du besoin,
Ou, penchés sur le lit d'un ami, d'une amante,
Recueillent le soupir de leur bouche mourante.

Vers de Léonard, *l'Hiver.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

STRATHFIELDSAY.



(Le Manoir de Strathfieldsay.)

Strathfieldsay, l'un des plus beaux manoirs de l'Angleterre, est situé dans le nord du Hampshire, à une lieue environ de Silchester. Son parc qui n'a pas une très grande étendue, offre de tous côtés de charmantes perspectives. Les eaux du Loddon serpentent sous ses ombrages et entretiennent la vive fraîcheur de ses lits de gazon. Des bouquets d'arbres heureusement groupés font valoir ses moindres accidents de terrain. Il semble, au premier coup d'œil, que toutes ces décorations si simples, où règne une harmonie si parfaite de lignes et de couleurs, ne soient que l'œuvre de la nature : un peu de réflexion détruit le prestige. C'est la baguette magique de l'art qui a tout prévu, tout disposé; c'est elle qui a fait sortir de terre le château, et l'a assis sous un épais berceau de verdure comme un maître au milieu de son domaine ; c'est elle qui a éclairé à l'entour les forêts, isolé les massifs, ménagé les vues, multiplié les sentiers sinueux, abaissé ou élevé les collines, détourné le cours du fleuve, et répandu inégalement ses brillantes nappes d'eau au bord desquelles se penchent des arbres d'espèces rares et variées transplantés de loin, et où se reflètent mollement les pâles clartés du ciel anglais.

Le manoir de Strathfieldsay a appartenu au célèbre Pitt; il est maintenant la propriété d'un homme dont il sera toujours impossible en France de prononcer le nom sans réveiller de tristes pensées : cet homme est le duc de Wellington. Les circonstances qui l'ont fait succéder dans ce séjour au comte de Chatham ont une haute importance historique, et de quelque nature que puissent être les souvenirs qui naissent à leur occasion, il faut avoir le courage de les enregistrer : l'histoire des nations, comme celle des individus, se compose de beaux et de mauvais jours.

En 1812, après la bataille de Salamanque, le parlement vota cent mille livres sterling pour l'acquisition d'un domaine que l'on devait offrir, à titre de récompense nationale, au duc de Wellington. L'année suivante, un autre acte du parlement vota, en supplément à cette somme, 400 000 livr. sterl. (ou une rente de 15 000 livr. sterl. au duc et à ses héritiers). Enfin en 1815, après la chute de l'empire, on voulut donner au duc un nouveau témoignage de gratitude. Mais que pouvait-on faire? Il n'y avait pas d'honneurs dont il ne fût déjà revêtu : il était à la tête de l'armée, et au premier rang de l'aristocratie anglaise; au-dessus de lui il n'y avait que les membres de la famille royale. On fut obligé de se contenter de lui voter encore une autre somme de 200 000 livres sterling pour compléter les allocations précédentes; des commissaires furent chargés cette fois de l'emploi définitif des fonds, et leur choix, dirigé sans doute par le donataire, s'arrêta sur Strathfield-

say. Depuis cette époque, Wellington est maître du manoir; l'une de ses charges seigneuriales consiste à envoyer chaque année au château de Windsor un drapeau tricolore, en commémoration de la bataille de Waterloo.

Cet acte de munificence est digne d'une grande nation. Il est impossible, toutefois, de ne pas être frappé de cette observation, que le général anglais a été récompensé plus en argent comptant qu'en admiration et en reconnaissance publiques. Ni les poëtes ses compatriotes, ni le peuple, ne professent pour lui un véritable enthousiasme. Sur le sol même de l'Angleterre, Napoléon et ses maréchaux ont eu plus de popularité que Wellington. C'est qu'au fond de leur conscience, les nations se sentent toujours attirées de préférence, sans s'en rendre compte, vers les hommes dont le génie sert le plus directement les intérêts généraux de la société, quels que soient d'ailleurs leur nom et leur patrie.

Le premier exemple, dans les annales anglaises, d'un domaine offert par le pays comme récompense de services publics, paraît ne remonter qu'au temps de la reine Anne. Celui qui le premier reçut cet honneur est le duc de Marlborough, et le monument dont il fut gratifié est le château de Blenheim, que rendent si intéressant aujourd'hui ses poteries, ses tableaux, et ses tapisseries du Titien. Le parlement en vota la construction; mais on n'arriva pas sans difficulté à réaliser ce vote. Aucune somme n'avait été allouée; on voulut faire peser les frais sur la couronne. L'architecte Vanbrugh, chargé des plans et de leur exécution, n'épargna pas les dépenses. Le trésor cependant était parcimonieux; les ouvriers mécontents interrompaient leurs travaux. Le célèbre Marlborough et sa duchesse plus célèbre encore, la fière Altossa, étaient dans une crainte continuelle d'être obligés de contribuer de leur propre fortune à la construction : la récompense et la munificence nationales eussent été pour eux une cause de ruine. Vanbrugh, de son côté, fut au moment d'être dupe. C'était un habile homme; il avait écrit pour le théâtre anglais des comédies spirituelles : quand il se vit placé entre un gouvernement qui restait sourd à toutes réclamations, un propriétaire pressé de jouir mais très décidé à ne rien payer, et toute une population de charpentiers, fermiers et maçons toujours en révolte, il appela à son aide son génie comique, et, à l'aide de lettres qu'il se fit écrire par un ami du duc absent, il faillit faire tomber Marlborough et sa femme dans le piége qu'ils s'étudiaient si soigneusement à éviter. Mais il s'embrouilla dans le nœud de son action, et le dénouement tourna contre lui. Altossa victorieuse lui fit enlever la direction des travaux; il ne fut pas payé, ou le fut mal; et quand, après de longs délais, le château fut enfin habitable, la châtelaine interdit l'entrée de l'édifice et des jardins à l'architecte et à sa femme. Vanbrugh se montra surtout très sensible à cette dernière vengeance, et il s'en plaint amèrement dans une correspondance curieuse et peu connue d'où les détails qui précèdent ont été extraits.

UNE RUSE DE MAQUIGNONS.

Depuis quelques années, plusieurs éleveurs de chevaux en Normandie ont adopté pour les poulains qui doivent être vendus à l'âge de quatre ans une méthode vicieuse et aussi nuisible à l'animal qu'à la bourse de l'acheteur.

A partir de l'âge de dix-huit mois jusqu'à celui de deux ans, les jeunes animaux sont employés aux travaux de la campagne, n'ont qu'une nourriture insuffisante à leur développement, et par conséquent restent maigres et faibles. C'est à cette époque de la vie cependant que l'animal doit recevoir la nourriture la plus substantielle pour acquérir la force organique qui lui est départie dans l'ordre de la nature.

Quand vient le moment de la vente, on place les chevaux dans des écuries chaudes et très sombres, où on les enveloppe de larges couvertures en toile; pendant les quinze premiers jours on leur ménage encore la nourriture pour les laisser reposer; puis on l'augmente graduellement, et enfin on la rend excessive. Le jour et la nuit les substances les plus nourrissantes sont administrées avec profusion : l'orge crevée, l'avoine, les fèverolles, les pois, les pommes de terre, le blé bouilli, la farine d'orge, les carottes, le sainfoin, garnissent continuellement le ratelier et les mangeoires.

Au bout de quatre-vingt-dix à cent jours, l'animal ainsi fêté et empâté a pris un magnifique embonpoint; il a le poil brillant, l'œil vif et une grande vigueur qu'il manifeste par des sauts joyeux, aussitôt qu'il est sorti de sa prison obscure et qu'il est exposé au grand jour.

L'amateur qui est venu se pourvoir d'un bon cheval de tilbury ou de calèche, se réjouit de l'ardeur de l'animal, l'achète à beaux deniers, et l'envoie à Paris pour le soumettre à la mutilation dite *queue à l'anglaise*. Mais il compte sans les accidents que ce dangereux régime rend nombreux; l'animal meurt fort souvent en route.

UN DIVERTISSEMENT DANS LES ILES ALÉOUTIENNES.
(Grand océan Boréal.)

L. Choris, dans la relation de son voyage autour du monde, donne l'analyse d'un petit drame qu'il vit représenter par les habitants de l'une des îles Aléoutiennes.

Un Aléoute armé d'un arc faisait le chasseur, un autre l'oiseau. Le premier se réjouissait d'avoir trouvé un si beau volatile, et témoignait sa satisfaction par ses gestes; cependant il ne voulait pas le tuer. Le second imitait les mouvements d'un oiseau effrayé qui cherche à fuir. L'Aléoute, après avoir long-temps hésité, bande son arc et tire; l'oiseau chancelle, tombe et meurt. L'adroit archer danse de joie; mais il se repent bientôt d'avoir ôté la vie à une créature si charmante, il pleure sur la mort qu'il lui a donnée. Tout-à-coup l'oiseau se relève, se transforme en une jolie femme, et devient la bien-aimée du chasseur compatissant.

Cette danse est mêlée de chants, et accompagnée du son du tambourin.

UN CONTE ARABE.

Suivant l'éternel usage des khalifes de tous les contes passés, présents et futurs, le célèbre khalife de Damas, Haroun-el-Raschid, se promenait souvent dans les rues et les faubourgs de la ville, la nuit et déguisé, accompagné seulement de son visir favori. Il est inutile d'ajouter que son but était de s'instruire, par ce moyen, de tout ce qui se passait, et de remédier lui-même aux abus dont la connaissance pouvait échapper à ses officiers de justice inférieurs.

Un soir il distingua sous un portique, au clair de la lune, trois hommes dont le costume et les manières annonçaient des gens peu aisés, qui s'entretenaient avec une espèce de mystère.

Il s'approcha d'eux sans bruit, et les entendit se plaindre amèrement de leur sort, chacun des trois protestant que ses infortunes étaient sans égales.

« Existe-t-il, disait le premier, un musulman aussi malheureux que moi? Puisse le Prophète retirer ses faveurs à la tribu choisie si tant que le jour dure je ne suis en proie à la douleur et aux inquiétudes! J'ai un voisin qui ne s'applique qu'à me contrarier dans mes affaires, à attaquer ma réputation, à me troubler dans mes propriétés, et à qui Allah semble avoir donné tout exprès une vigueur de corps et d'esprit surnaturelle, pour qu'il nuise avec plus de succès à mes intérêts ou à mes plaisirs. »

« Ah! dit le second, si votre sort est digne de pitié, le mien ne l'est-il pas encore davantage? Vos jours seuls se passent dans la détresse; la nuit vous pouvez reposer votre tête sur l'oreiller, trouver un adoucissement dans un doux sommeil qui vous fait oublier vos maux, votre voisin et vous-même. Mais moi, je ne jouis d'aucun moment de repos; je

passe de mauvais jours et de plus mauvaises nuits. Hélas! j'ai ma femme qui me tourmente sans cesse : dans le sein des affaires, à mes repas, et jusque dans mon sommeil, son image m'importune, sa présence me fatigue, et sa langue me blesse. Je vis dans une agitation continuelle, et je suis quelquefois tenté de me donner la mort pour me délivrer à jamais d'un pareil supplice, puisque les femmes ne vont pas en paradis. »

« Bon, dit le troisième, je vous ai écoutés tous les deux avec patience; mais je ne vois pas que tous vos maux réunis soient comparables à mes peines. J'ai un fils sur lequel ni la raison ni la bonté n'ont jamais eu d'empire, un fils extravagant, perdu de débauches et plongé dans le crime. Malgré toutes les remontrances et les châtiments, il fait chaque jour de nouveaux pas dans le vice; je le regarde comme la honte de la nature, et d'heure en heure je crains que la vengeance de Mahomet ou les lois du pays ne me l'enlèvent par un acte éclatant et terrible de justice. »

Ces trois individus terminèrent là leur conversation pour cette soirée, et se dirent adieu.

— Misnou, dit le khalife à son favori, ayez soin d'être informé de la demeure de ces hommes, et faites en sorte qu'ils se trouvent tous trois demain au divan et y attendent mes ordres.

Le visir obéit à son maître, et les trois malheureux furent amenés tremblants au sérail.

Quand le divan fut assemblé, et que le khalife, accompagné des imans, des émirs et des grands de sa cour, eut pris place sur son trône, il commanda que les trois interlocuteurs de la veille fussent amenés devant lui.

— Ami, dit Haroun-el-Raschid au premier qui se présenta, je sais que tu te dis très malheureux; raconte à cet homme prudent que tu vois ici près de moi le sujet de tes peines.

Notre homme paraissait d'abord hésiter; mais voyant qu'à un signal du visir les muets tendaient déjà leurs arcs, il se hâta de déclarer qu'il était le plus infortuné des hommes, parce qu'un méchant voisin le persécutait continuellement.

Quand il eut fini son récit, le khalife cria d'un ton courroucé : — Saisissez cet homme, et qu'on lui donne six cents coups de bâton!

Les imans, les émirs et les grands de la cour demeurèrent stupéfaits, mais gardèrent le silence.

Le khalife, reprenant son sang-froid, fit appeler le second.

— Eh bien! l'ami, lui dit Haroun-el-Raschid, de quoi te plains-tu? Tu es aussi un des mortels auxquels Mahomet refuse de sourire.

Celui-ci, instruit du châtiment que venait de subir son compagnon, était fort embarrassé, et eût bien voulu se dispenser de parler; mais craignant quelque chose de pis que la bastonnade s'il s'obstinait à se taire, il avoua en tremblant que son mauvais génie, sous la figure d'une femme acariâtre, lui faisait éprouver jour et nuit des chagrins insupportables.

— Prenez encore celui-ci, dit Haroud-el-Raschid, et donnez-lui six cents coups de bâton.

Les imans, les émirs et les grands de la cour furent aussi étonnés que la première fois, mais aucun d'eux ne rompit encore le silence.

Enfin, le troisième s'étant rendu à l'ordre du khalife :

— Musulman, dit Haroun-el-Raschid d'un ton moins sévère, fais-nous le récit de tes maux.

— Commandeur des croyants, répondit-il, quoique je m'aperçoive que vous êtes depuis peu instruit des chagrins qui m'accablent, je n'hésite pas, puisque vous l'ordonnez, à répéter au milieu de votre cour qu'un fils corrompu, dont l'éducation avait été cependant l'objet de toute ma sollicitude, a été le malheur de mon âge viril, et fait actuellement le tourment de ma vieillesse.

— Emmenez cet honnête homme, dit le khalife, et donnez-lui sur-le-champ 5 000 sequins.

Alors la surprise des imans, des émirs et des grands de la cour ne fit qu'augmenter; néanmoins aucun d'eux n'osa demander au khalife les raisons d'un jugement aussi singulier.

Haroun-el-Raschid, après avoir promené sur eux des regards satisfaits, se leva de son trône, et leur parla en ces termes :

— Enfants d'Allah, le jugement que je viens de prononcer paraît à quelques uns dur et sévère, et à tous inexplicable. Ecoutez mes motifs, et reconnaissez la justice et la bienfaisance de votre prince. Il est un Dieu, et Mahomet est son prophète. Les Musulmans se livreront-ils à des plaintes amères contre Allah, quand ils éprouvent des maux qu'il dépend d'eux-mêmes de faire cesser? Faut-il que notre saint Prophète soit fatigué de plaintes et de lamentations qui ne sont souvent que l'effet de l'indolence ou de la pusillanimité de serviteurs?

Le premier homme dont j'ai entendu le récit, et que j'ai fait punir comme il le méritait, a accusé la bonté de la Providence et la justice de mon gouvernement, pour un inconvénient qu'il aurait pu aisément faire cesser en changeant de résidence et allant exercer ailleurs sa profession de marchand.

Le second a été aussi outré dans ses plaintes. Pourquoi fait-il le procès à Dieu et à son Prophète, quand le remède à son mal est à sa disposition? S'il a une femme véritablement méchante, et s'il lui est impossible de la rendre meilleure par ses bons avis et par son exemple, ne peut-il pas la conduire chez l'iman, lui notifier un acte de divorce, et la répudier?

Quant au troisième, consultez-vous tous et reconnaissez ma justice. Comment peut-il éviter le malheur d'avoir un enfant méchant? Il l'a élevé pour la vertu, et ce fils a préféré la voie du vice. Peut-il s'en délivrer en changeant de domicile ou en invoquant quelque loi? Ce chagrin nous poursuit hors de chez nous; il nous assiége dans la solitude, trouble nos repas, et s'assied près de nous sur notre lit. Dans ce cas, la pitié est le moindre devoir, la libéralité n'est qu'une justice.

Les imans, les émirs et les grands de la cour revinrent de leur étonnement, et proclamèrent hautement la sagesse du khalife.

POEMES FRANÇAIS DU MOYEN AGE.

FAUVEL.

PAR FRANÇOIS DES RUES ET CHAILLOU DE PESTAIN.
1310-1314.

(Voyez sur les anciens romans français, 1836, p. 334. — Berthe aux grands pieds, 1837, p. 378 et 394. — Roman de la Rose, 1839, p. 369.)

Parmi les nombreux poëmes allégoriques auxquels donna naissance l'imitation du *Roman de la Rose**, il en existe un, encore inédit, dont le manuscrit fait partie des richesses de la Bibliothèque royale, et auquel nous avons emprunté les deux curieuses vignettes que nous offrons à nos lecteurs. Ce poëme ou roman allégorique a pour héros *Fauvel*, ou le mauvais principe sous les traits d'un cheval fauve. Le poëte nous donne, dans la première partie de son ouvrage, la raison de ce nom de *Fauvel*, qui n'est que l'assemblage des premières lettres du nom des vices les plus chers au malin esprit : Flatterie, Fausseté, Avarice, Vilainie, Envie, et Lâcheté.

Ces six dames que j'ai nommées
Sont par *Fauvel* sénefiées (signifiées).
Se ton entendement veux mettre,
Prends un mot de chacune lettre.

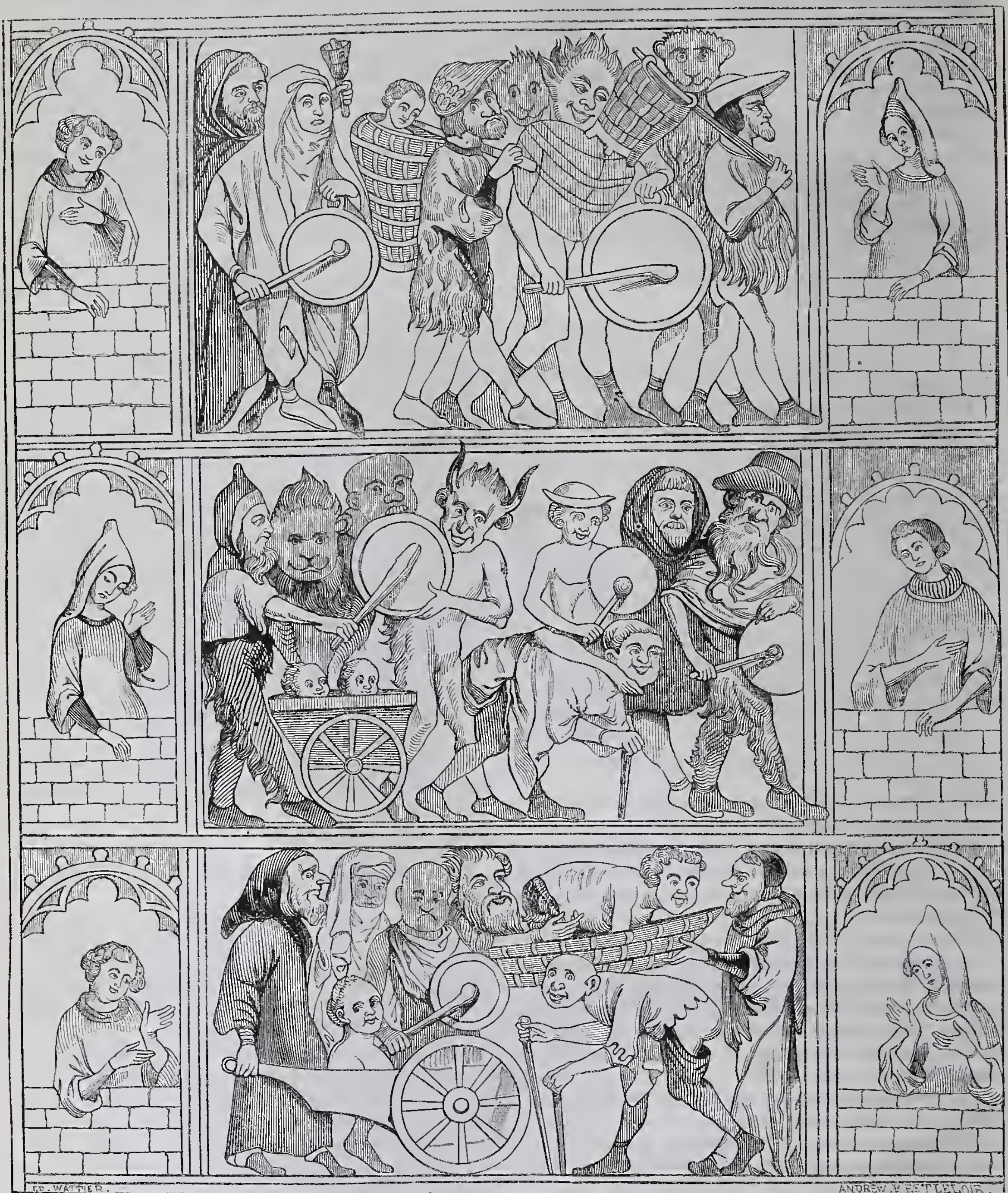
Le genre humain tout entier est représenté dans ce livre

* Voyez sur le Roman de la Rose, 1839, p. 369.

s'empressant autour de Fauvel; et dans cette liste des courtisans du vice, aucune des puissances de la terre n'est oubliée, pas plus les papes que les rois, les comtes et barons que les moines.

Fauvel rassemble son conseil, et, sur son avis, se décide à se marier; il va demander en mariage *Fortune*, et Fortune le marie à *Vaine-Gloire*.

Dans la très longue énumération des conseillers de Fauvel, les nuances du caractère de chaque vice sont finement et nettement tracées. Il y a une foule de vers heureux, et je



(Un Charivari, au quatorzième siècle. — Roman de Fauvel.)

ne puis résister au désir de citer, comme exemple du ton parfois sérieux et élevé de ce poëme, ces vers sur Boëce que j'extrais de la très longue réponse que Fortune adresse à Fauvel en l'éconduisant.

Les vicissitudes de la haute fortune de Boëce, la fermeté de son âme, et le tranquille héroïsme qui respire dans son livre des *Consolations philosophiques*, ont excité dans le moyen âge une profonde admiration que Dante a exprimée dans son immortel langage, et les vers qui suivent sont une preuve de plus de ce sentiment alors populaire.

Car souvent maint prod'homme (honnête homme) et sage
Est à meschief (malheur) et à dommage,
Sans sa coulpe (faute) et sans sa déserte (l'avoir mérité);
La preuve en est assez aperte (claire),
Et te puis monstrer le comment.
De Boëce bien me souvient,
Qui fut homme de bonne vie,
Et mestre de philosophie.
Tant fut loyal, sage et preud'homme,

Que les empereurs de Romme
Entre tous sages le créoient (l'estimaient),
Et amoient et honnouroient.
Mais par la traîtresse envie,
Qui tous les jours se monteplie (multiplie),
Boëce fut à tort tray,
Si que de son estat chay (tomba),
Et ma roë (roue) jus (en bas) le porta,
Si que trop se desconforta (chagrina).
Mais la belle philosophie,
Qui l'amoit, ne le lessa mie (ne l'abandonna point);
Ains le conforta (au contraire le consola) doucement,
Et li monira moult (fort) clérement
Ce que je suis et que sais fère,
Et pourquoi suis douce et amère.
Et li dist que pour mon haïr (ma haine)
Ne se doit nul sage esbahir (étonner).
A dont Boëce en sa pauverte (pauvreté)
Connut se je suis jaune ou verte.
Car quand ses grands honneurs avoit
De moi nouvelle ne savoit;
Ains quand meschief li ala près,
Lors me connut, et fot après
En sa tribulation fort.
Et fit Boëce de son confort (sa consolation)
Un livre qui ceux reconforte
Que ma roë en tristesse porte.
Ainsi par l'exemple Boëce
A été assez déclaré ce
Que maint sage et de bon afère
Est moult souvent en grand misère
Et en meschief (malheur), c'est chose aperte,
Sans sa coulpe et sans sa déserte.
. . . .
Car quand Dieu le monde créa,
Il voult (voulut) que ce fut la fournaise
Pleine de doulonreuse braise
En quoi il vouloit éprouver
Ceux qu'il devoit amis trouver,
Si que sur ceux qu'il quiert (cherche) et aime
Douleurs et meschiefs souvent sème.
Et quand ils sont examinés,
Et par patience affinés (éprouvés),
Lors leur donne par amour fine
La joie qui onques (jamais) ne fine;
Car souffrir est la droite voie
De vaincre et de venir à joie.

Chacune des deux parties de ce poëme de Fauvel, dont la Bibliothèque royale possède plusieurs manuscrits, a été écrite par un auteur différent. La première partie fut achevée en 1310 par François des Rues, et la seconde en 1314 par messire Chaillou de Pestain. Les allusions historiques sont fréquentes dans ce livre, et ne sont pas un des moindres intérêts qu'il présente; enfin, et nous arrivons ici à ce qui fait le sujet véritable de cet article, il contient la description et la représentation d'un *charivari*. Nous ne savons pas s'il est possible de faire remonter plus haut que cette date de 1310 la trace écrite du mot charivari; mais il faut convenir que, pour une tradition burlesque et bouffonne, cinq siècles sont déjà une bien longue et imposante durée.

C'est à l'occasion du mariage de *Fauvel* avec *Vaine-Gloire,* et au moment où il entre dans la chambre nuptiale, que le charivari est donné. En regardant la vignette que nous avons fidèlement reproduite d'après le manuscrit de la Bibliothèque, qui en contient un grand nombre d'autres, on pourra se convaincre que depuis l'origine du *chalivali* ou *charivari*, les instruments de tapage ne se sont pas perfectionnés en France; nos pères y mettaient plus d'imagination que nous.

Voici comment le *chalivali* est décrit dans le texte du manuscrit:

Mais onques (jamais) tel chalivali
Ne fut fait de ribauds (libertins) de fours,
Com l'en (comme on) fait par les carrefours. . . . .
Desguisés sont de grant manière:
Li uns ont, ce devant derrière
Vestus et mis leur garnements (habillements);
Li autres ont fait leur parements (parure)
De gros sas (sacs) et de froz (frocs) à moines;
L'en en cogneust (on en connaîtrait) un à poines (à peine),
Tant étoient tains (peints) et defais (déguisés).
Ils n'entendoient qu'à méfais (mal).
Li uns avoient pris grant poele;
L'un le havet (crochet), le greil (gril) et le
Pesteil (pilon), et l'autre un pot de cuivre,
Et tuit (tous) contrefaisoient l'ivre.
L'autre un bassin, et sus feroient (dessus frappaient)
Si fort que trestout (tout le monde) estonnoient.
Li uns avoit tantin (clochettes) à vache,
Cousus sus cuisses et sus naches (hanches),
Et au-dessus grosses sonnettes
Au sonner et hochier (secouer) clarettes;
Li autres tabours (tambours) et cimbales.
. . . .
Puis menoient un chariot.
Dedans le chariot si ot (il y eut)
Un engin de roës (roues) de charrettes,
Fort reddes (roides) et moult (beaucoup) très bien faites,
Et au tourner qu'elles faisoient
Six bâtons de fer encontroient,
Dedans les moyeux bien cloez (clouées)
Et bien attachées; or m'oyez (m'écoutez):
Si grand son et si variable,
Si let (laid) et si épouantable (épouvantable),
A l'encontrer (en se rencontrant) faisoient donner,
Que l'en n'oïst (l'on n'entendrait) pas Dieu tonner.
. . . .
Il y avoit un grand jaiant (géant),
Qui alloit trop forment brayant (très haut criant),
Vestu ert (était) de bon broissequin *.
Je crois que c'estoit Hellequin,
Et tuit (tous) li autres sa mesnie (troupe),
Qui le suivent toute en ragie (rage).
Monté ert sus un roncin (cheval) haut,
Si très gras que, par saint Quinaut!
L'en li peust (on lui peut) les côtes conter (compter).



(*Hellequin.* — Roman de Fauvel.)

Suivent dans le manuscrit, après cette description du *chalivali*, les chansons qui se répétaient à cette occasion dans les rues, et le lai des *Hellequines.*

M. Paulin Paris, dans un article plein d'intérêt de son ouvrage sur les manuscrits français de la Bibliothèque royale, qu'il a consacré au poëme de *Fauvel*, cherche à

* Ce mot, qui ne se trouve dans aucun glossaire, désigne une étoffe inconnue.

prouver d'une manière très ingénieuse que la famille d'Arlequin descend en droite ligne de cette *mesnie* ou bande *hellequine* qui accompagne le chalivali, et dont le nom aurait, selon lui, sa source dans celui du fameux cimetière d'*Eliscamps* ou *Aleschans* aux environs d'Arles. Nous croyons qu'on pourrait avec quelque vraisemblance chercher l'étymologie du mot *Hellequin* dans celui de *Hell's king*, en allemand *Helle kœnig*, roi de l'enfer; en effet, cette tradition de diablerie, moitié terrible, moitié bouffonne, dont M. Paris fait la description', devait avoir pour chef le grand géant, roi de l'enfer, que le manuscrit nomme Hellequin.

LA BASTONNADE
ET LA FLAGELLATION LÉGALES *.
(Premier Article.)

Dans les premiers âges historiques, on ne voit pas seulement les maîtres frapper et fouetter leurs esclaves; les rois eux-mêmes administrent le supplice de la bastonnade. Homère raconte qu'au siége de Troie, dans un conseil de guerre, lorsque les rois venaient de se dire publiquement de fort grossières injures, un guerrier difforme, Thersite, s'étant permis contre le général en chef un discours trop hardi, en fut réprimandé par le roi Ulysse, et châtié par ce prince lui-même. « Ulysse dit: aussitôt de son sceptre il frappe Thersite à nu sur le dos et sur les épaules; Thersite se courbe en versant des pleurs. Sous les coups du sceptre d'or on voit s'élever sur son dos une tumeur ensanglantée. Il tremble, il s'assied saisi de douleur et d'effroi; il jette en essuyant ses larmes des regards qui ne touchent personne, et le rire éclate parmi les Grecs... »

Telle fut long-temps la police barbare des chefs. De ce tableau, on peut conclure que les sceptres et généralement tous les bâtons de commandement, les bâtons d'honneur, ne furent, dans le principe, que des bâtons de maîtres et de correcteurs immédiats.

Chez les Egyptiens, le châtiment de la bastonnade était sans doute fort en usage. Voici comment il est figuré dans un hypogée trouvé en Egypte, creusé et sculpté dans le roc : le patient, mis à nu, est couché sur le ventre; un exécuteur lui tient les pieds assujettis, un second lui tient les bras allongés au-dessus de la tête, pendant qu'un troisième fait agir le fatal bâton. Une scène pareille, en peinture, se voit dans un monument de Thèbes. Dans cet hypogée, le spectacle est précisément tel qu'on peut encore le voir en nature journellement dans les rues et sur les places du Caire.

Chez les Israélites, parmi lesquels l'esclavage était admirablement adouci, finissant à la septième année sabbatique, et à chaque année jubilaire, Moïse avait conservé la peine de la bastonnade modifiée pourtant avec prudence et humanité.

Ni le roi, ni le pontife, ni aucun des lévites n'avaient droit personnellement de faire bâtonner, ni même de censurer, d'excommunier personne; et la juridiction criminelle n'appartenait qu'à l'assemblée des juges, qui étaient des espèces de jurés.

En second lieu, la peine était modérée par une défense expresse de faire donner jamais plus de quarante coups de bâton, « de peur, dit la loi, que le mal ne soit trop grand, et que ton frère ne soit indignement traité sous tes yeux. » La loi voulut aussi que le nombre des coups fût proportionné au délit (*Deut.*, chap. 25). Par l'usage et la tradition, ces quarante coups furent réduits à trente-neuf. Malgré cette fixation à trente-neuf coups, on a lieu de croire que la bastonnade hébraïque était quelquefois, par abus de puissance, un châtiment très cruel; on peut en juger d'après cette horrible réponse que le roi Roboam, séduit par ses jeunes courtisans, fit au peuple qui le suppliait d'adoucir le joug dont son père Salomon, déserteur de la sagesse, les avait chargés : « Mon père vous frappait avec de simples fouets, et moi, je vous frapperai avec des fouets armés de fer. »

Autre singularité qui ne se trouve point chez les autres nations : le roi, le chef de la synagogue, le grand pontife, les prêtres consacrés, furent sujets à la bastonnade comme les autres citoyens.

Les mœurs et les usages des Indous multiplièrent beaucoup la peine de la bastonnade. On voit dans leur code antique révélé à *Manou*, par lui transmis à son fils Bhrigou et aux Brachmanes, et observé aujourd'hui (ch. 8, § 299 et 315), que les voleurs doivent être punis par des coups d'une massue de bois ou d'un bâton de fer, et que l'Indou peut châtier, à coups de fouet ou avec une baguette de bambou, sa femme, son fils, son serviteur, sa servante, son disciple et son frère puîné.

« En Perse, dit Plutarque dans ses *Apophthegmes des rois et des capitaines*, on soulait fouetter de verges, pour leurs fautes, les seigneurs mêmes. Artaxerxès Longuemain fut le premier qui ordonna que, pour les punir de leurs fautes, leurs habits seulement seraient fouettés; et au lieu qu'on leur soulait arracher les cheveux de la tête, il ordonna qu'on leur ôterait seulement leur tiare ou leur haute coiffure par forme de punition. » « Les grands, honorés de la bastonnade par ordre du prince, allaient le remercier, dit Stobée, de ce que le grand roi avait bien voulu se ressouvenir d'eux. »

De la Perse, de la Syrie et de l'Indoustan, le régime discrétionnaire du bâton, des verges ou baguettes, s'était répandu dans l'Afrique, pays de servage, dans toute l'Asie, vouée continuellement au despotisme public et privé. Les hordes indoscythes et des aventuriers d'Egypte, de Syrie, le portèrent dans la Macédoine et dans la Grèce, libres comme on peut l'être en des lieux où, sur dix hommes, souvent on comptait neuf esclaves. L'Asie, l'Afrique et l'Europe l'ont transmise à l'Amérique, avec la traite des noirs.

Mais c'est particulièrement chez les Chinois qu'on a qualifiés de peuple serf mené par des Tartares, c'est dans les lois romaines, dans les lois germaniques, et dans la jurisprudence musulmane, dans le droit ecclésiastique et militaire des Européens, dans les usages des Anglais, des Allemands et des Russes, qu'il est curieux de considérer la bastonnade et les flagellations.

Le régime du bâton est universel en Chine, et le *pantsee* ou l'humiliante bastonnade y est une correction très fréquente, imposée par commandement verbal. Suivant les lois *impériales* de Chine, comme d'après les lois *impériales* de Rome, fondées également sur le despotisme public et sur l'esclavage privé, ces indignes corrections n'entachent point l'honneur. Il n'est pas rare que l'empereur chinois fasse subitement bâtonner les plus hauts personnages, les plus illustres *kouan'* ou mandarins, et ses plus familiers courtisans. Ils s'y résignent sans humeur, et sont admis, aussitôt après cette punition civile, à rendre au prince leurs respects et leurs affectueux hommages. De même les hauts magistrats font bâtonner, et quelquefois en pleine audience, les citoyens ou les magistrats leurs subordonnés. Les principales peines correctionnelles en Chine, pour les militaires, sont le bâton pour le Chinois d'origine, et le fouet pour le Mantchou.

Voici le cérémonial du *pan-tsee*, tel qu'il se pratique dans la cour du *sublime ciel* et dans les tribunaux; il est tout-à-fait digne de la gravité chinoise. Des employés d'usage en pareil cas, dociles au moindre mot, au moindre geste, s'emparent du délinquant, le couchent à plat ventre, et abaissent son haut-de-chausses jusqu'aux talons. L'un d'eux lui tient les jambes liées avec une corde; l'autre, assis à califourchon sur le dos du patient, sur ses épaules, lui applique à son aise les coups de bambou, ni moins de dix,

* Extrait d'un Opuscule du comte Lanjuinais.

ni plus de cent. Il se pourrait que le condamné mourût sous les coups. Mais s'il survit, s'il se relève, c'est d'abord pour incliner son front trois fois jusqu'à terre, afin d'élever ensuite ses humbles regards et sa voix adoucie jusqu'au magistrat, et de le remercier en bonne forme du soin qu'il a pris de corriger le défaillant.

Si le condamné est d'une santé faible, son fils ou quelque autre de sa famille, ou même un étranger, moyennant salaire, peut être admis à se faire bâtonner en l'acquit du coupable. Une fois l'ordre énoncé, la chose n'est plus qu'une forme nécessaire : il importe peu qui soit le patient, mais il faut que tout soit accompli dans les règles.

Enfin de très anciennes lois, plus d'une fois confirmées et perfectionnées, ont admis en Chine, sauf les exceptions, le rachat de la bastonnade et des autres peines corporelles, même du dernier supplice, pour des onces d'or plus ou moins, selon les cas et les personnes. Il y a sur ce sujet un tarif légal fort minutieux, qui doit être soigneusement observé.

Après le droit hébraïque, persan, grec, hindou et chinois, c'est le droit romain qu'il faut consulter, si l'on veut apprendre sur le régime du bâton des particularités morales et philosophiques bien intéressantes.

Voici d'abord un trait que nous fournit saint Isidore, de Séville, dans ses *Origines*, liv. V : « Tarquin-le-Superbe inventa (ou plutôt il renouvela), dit ce pieux évêque, la bastonnade et les autres supplices, et il mérita l'exil. »

Un texte de Cicéron, conservé par saint Augustin, nous apprend que les décemvirs, qui rédigèrent la loi des douze Tables, y avaient appliqué au délit d'injures par écrit public, la peine d'être bâtonné jusqu'à la mort.

Dans la suite, la loi *Porcia* exempta de toute peine corporelle les citoyens romains qui préféraient s'exiler. Mais les proscriptions et le gouvernement impérial, en détruisant les libertés politiques, rétablirent les anciens supplices et le régime du bâton, même pour les citoyens. Cependant on dispensa prudemment de la bastonnade les honnêtes gens (*honestiores*); on n'y assujettit que les petites gens (*cives tenuiores*). Leur réputation en souffrait un peu, nous dit une loi des *Pandectes;* mais ces mêmes Pandectes affirment que ce châtiment servile n'emporte point d'*infamie.* Justinien, dans une de ses Novelles, osa soumettre des ecclésiastiques à la bastonnade. Afin de mieux séparer, par des priviléges, les hommes libres d'avec les esclaves, il fut établi que, pour le même délit, ceux-ci seraient *fouettés*, c'est-à-dire frappés avec des baguettes, des courroies, des nerfs de bœufs, etc., mais qu'il ne serait infligé aux *hommes libres* que des volées de coups de bâton.

Cependant il paraît que, suivant l'usage, cette distinction gracieuse et délicate ne s'observait pas toujours, ou bien que la bastonnade était quelquefois aussi cruelle que réellement avilissante; ou enfin que le cercle des *petites gens* était bien ample : on en jugera par le fait suivant, que nous a conservé Suidas au mot *Hiéroclès* : « Le philosophe Hiéroclès, d'Alexandrie, était un esprit supérieur et un orateur admirable; par l'abondance et le choix de ses expressions et de ses pensées, il ravissait tous ses auditeurs. Sa fermeté, sa grandeur d'âme relevaient encore l'éclat de son talent, et il le fit voir dans une circonstance remarquable que voici : Etant allé à Byzance, où il s'approcha des hommes du pouvoir, il fut, pour quelque motif ou sous quelque prétexte, traîné devant le tribunal, et battu, flagellé devant le juge par six exécuteurs. Indigné de ce traitement barbare, il recueillit dans sa main le sang qui découlait de ses plaies, et le jetant au visage du juge, il lui dit, comme Ulysse à Polyphème (qui venait de dévorer deux compagnons du héros) : « Tiens, Cyclope, bois de ce vin, après que tu as mangé de la chair humaine. (*Odyssée*, lib. IX, v. 347.) »

Les guerriers romains, et sans doute aussi les équipages des flottes romaines, étaient soumis à la bastonnade, *fustuarium supplicium.* Polybe nous atteste que les condamnés souvent expiraient sous les coups; Tacite et d'autres écrivains montrent, par plusieurs traits d'histoire, que ce genre de supplice fut dans les armées des empereurs un principe de sédition et de perte de discipline qui favorisa les invasions des Barbares. Finissons ce qui regarde les Romains : chez eux, le nombre des coups de bâton n'était point déterminé pour le citoyen ni pour le guerrier; tous étaient flagellés à la discrétion de l'ordonnateur. Enfin, l'usage était que tout homme esclave ou traité comme esclave fût condamné pour légers délits à être flagellé. C'est ce qui explique certains détails les plus odieux de l'histoire de la Passion dans les Evangiles, et divers fragments des Actes des martyrs. Voici la formule que prononçait d'ordinaire le magistrat en pareil cas : « Licteur, fais sortir, mets à nu, flagelle, châtie; » *Summove, lictor, despolia, verbera, animadverte.*

La fin à une prochaine livraison.

LE COMTE DE MARSIGLI.

La décadence de l'empire turc n'est pas un fait nouveau. Il y a long-temps que le peuple de Mahomet n'a plus le pouvoir d'inspirer des craintes sérieuses à l'Europe. Aujourd'hui, par une combinaison remarquable des nécessités politiques, c'est la croix qui protège le croissant. Ce résultat, auquel devait conduire nécessairement la supériorité de la civilisation chrétienne, était attendu et proclamé avec confiance depuis plusieurs siècles. Nous en trouvons un signe intéressant dans un ouvrage assez rare, mais bien connu des militaires instruits ; nous voulons parler de l'ouvrage du comte de Marsigli, intitulé : *Stato militare dell' impero ottomano, incremento e decremento del medesimo;* « L'état militaire de l'empire ottoman, ses progrès et sa décadence. »

Cet ouvrage, orné de planches d'une bonne exécution, fut publié en 1732, avec deux textes, l'un français, l'autre italien.

L'auteur raconte, dans les termes suivants, comment il fut conduit à écrire son livre :

« La lecture des différentes histoires de l'empire ottoman fut une de mes occupations favorites, dès ma plus tendre enfance. Toutes me dépeignaient les Turcs comme une nation invincible ; et cette uniformité de sentiments sur leurs forces militaires me fit naître l'envie d'en juger par moi-même. Pour cet effet, je profitai, à l'âge de vingt ans, de l'occasion que me fournissait le voyage du sénateur Curiani, qui allait à la Porte en qualité de *baile* de la république de Venise, et je me rendis avec lui à Constantinople. Le sénateur, qui s'était acquis une haute estime dans les postes de gouverneur et de général de la Dalmatie, allait relever le procurateur Morosini, le même qui avait rempli les ambassades de Paris et de Vienne. Je séjournai onze mois à Constantinople, et je n'épargnai ni soins ni dépenses pour acquérir toutes les connaissances qui pouvaient servir à mon dessein. Un gouvernement tel que celui des Turcs n'est jamais sans ombrage; et un chrétien, attentif à examiner ce qui peut regarder leur milice, doit naturellement les rendre soupçonneux; aussi prévis-je d'abord que mes découvertes seraient peu considérables. Cependant les Turcs eux-mêmes me fournirent bien des moyens de réussir dans mon projet; ils furent les premiers à m'instruire de ce que je voulais savoir, et me procurèrent, quoique à grands frais, le *Canon-Namé*, et surtout cette partie qui concerne l'état des revenus de l'empire. Ce livre contient le détail de la milice turque, et l'on y trouve tous les règlements militaires.

» Le grand visir, Kara-Mustapha, se préparait alors à la grande guerre de Hongrie. Il méprisait souverainement tous les princes chrétiens ; et animé par le général Tékeli, l'un des chefs des rebelles, il se flattait de mettre le sultan

sur le trône de l'empire romain. Cette disposition me détermina à prendre le parti de connaître par la pratique la qualité des troupes de la Porte, et j'entrai pour cela au service de l'empereur Léopold.

» Dès la première campagne, je fus fait esclave par les Tartares près du Rab, durant la grande incursion qu'ils firent dans cette partie de la Hongrie qui confine à la Basse-Autriche, et que je vis mettre à feu et à sang. Je fus ensuite vendu par les Tartares à Achmet, bacha de Temizwar, qui avait été auparavant trésorier de l'empire, et je fus avec lui à la suite de l'armée jusqu'à Javarin.

» Je vis investir Vienne (voyez 1834, p. 255); je fus témoin de la confusion avec laquelle les Turcs en formèrent le siége; je vis arriver le secours qui le fit lever; et enfin, je fus traîné de là jusqu'au Rab dans le temps que l'armée ottomane prit la fuite du côté de ce fleuve.

» Le bacha Achmet ayant été empoisonné, je passai au pouvoir de quelques soldats de Bosnie, qui m'achetèrent durant le siége de Vienne. Après la déroute de l'armée, ils m'emmenèrent dans leur pays, au pied du mont Ramâ, et de là en Dalmatie, où, par le moyen du sénateur Curiani, je recouvrai ma liberté.

» Je me rétablis en peu de temps, et je rentrai au service de l'empereur Léopold. J'y repris mes emplois militaires; je les continuai par degrés, suivant les diverses conjonctures de siéges ou de batailles, jusqu'à la fameuse paix de Carlowitz, à laquelle je fus employé par Sa Majesté impériale. Les connaissances que j'avais de la Hongrie et des provinces frontières de l'empire ottoman donnèrent occasion à cet emploi : l'empereur m'établit son commissaire général pour régler les limites des deux empires.

» Ces limites n'étaient point encore déterminées, et les sujets de Sa Majesté impériale qui habitaient les confins de l'empire souffraient beaucoup des courses continuelles des Turcs, qui se servaient du prétexte que ces terres appartenaient au sultan.



(Un canonnier Turc, en 1690.)

» Toutes ces occasions qui s'offrent rarement à un seul homme, et l'usage que j'en ai fait, m'ont engagé à composer cet ouvrage. »

Le livre du comte de Marsigli est divisé en deux parties: la première comprend les différentes sortes de milice et leurs règlements; la seconde traite des opérations militaires des Turcs. La conséquence générale est que l'opinion qu'on se faisait en Europe des forces de l'empire ottoman est exagérée.

C'est à ce curieux recueil de documents que nous empruntons la gravure précédente et l'explication qui l'accompagne.

« Après la bataille de Patacin, en 1690, que les impé-
» riaux gagnèrent, les Turcs mirent deux pièces de canon
» de trois livres de balles sur la selle de plusieurs chameaux,
» et un canonnier turc était monté derrière. Mais ayant re-
» connu leur folie, et voyant que ces animaux n'étaient pas
» assez diligents, ils leur coupèrent les jambes, sans se
» donner le temps d'emporter l'artillerie, qui fut prise par
» les troupes impériales. Une pareille entreprise nous diver-
» tit beaucoup, quoique nous ne les eussions vus que de
» loin. »

La raillerie du comte Marsigli est peut-être hasardée. La célérité du transport n'est pas une condition indispensable dans toutes les opérations militaires, et on peut concevoir entre l'artillerie à poste fixe et l'artillerie mobile et légère un intermédiaire quelquefois utile. On n'ignore pas que les Chinois ont des canonniers montés sur des chameaux, et on se rappelle que, dans notre armée d'Egypte, il existait un régiment de dromadaires.

LE SCEAU EN DIAMANT DE CHARLES Ier.

Charles Ier avait un diamant d'un très grand prix; les armes d'Angleterre y étaient gravées : c'était un travail d'un fini précieux. Peut-être l'artiste n'était-il autre que le roi lui-même. On sait qu'il aimait beaucoup les arts, et qu'il s'était adonné avec prédilection à la sculpture et à la peinture. On cite beaucoup d'exemples de rois entraînés ainsi à des vocations tout-à-fait étrangères à la science politique, précisément dans des temps où il était le plus difficile de bien gouverner, et où ce n'eût pas été trop de toute l'application de leur esprit pour défendre leur vie et leur couronne.

Avant de mourir, Charles Ier demanda que ce sceau fût remis à son fils. Le prince, pendant son séjour à Paris, se vit probablement obligé de le vendre, et l'acquéreur, de première ou de seconde main, fut notre célèbre voyageur Tavernier, qui faisait le commerce de pierreries.

Quelques années après, Tavernier était à la cour de Perse; il proposa le diamant au premier ministre : celui-ci remarqua les armes et en demanda l'explication. Tavernier se contenta de répondre que c'étaient les armes d'un prince d'Europe. Il ne voulut pas nommer Charles Ier, et il en donne pour raison qu'il se souvenait trop bien de ce qui était arrivé au chevalier de Reville.

Ce chevalier de Reville était venu demander du service au Sophi. On l'interrogea sur sa vie passée. Il dit qu'il avait servi en Angleterre, où il avait été capitaine des gardes de Charles Ier. — « Pourquoi avez-vous quitté son service? demanda le souverain asiatique. — Parce qu'il a été mis à mort par des rebelles, répondit Reville. — Et vous, son capitaine des gardes, vous avez eu la lâcheté de lui survivre! s'écria le royal interlocuteur. Vous vous condamnez vous-même, et l'on ne vous doit que le châtiment des traîtres. » On comprend qu'après ce dialogue le chevalier n'insista pas pour obtenir du service, et ne se fit pas prier pour sortir de Perse.

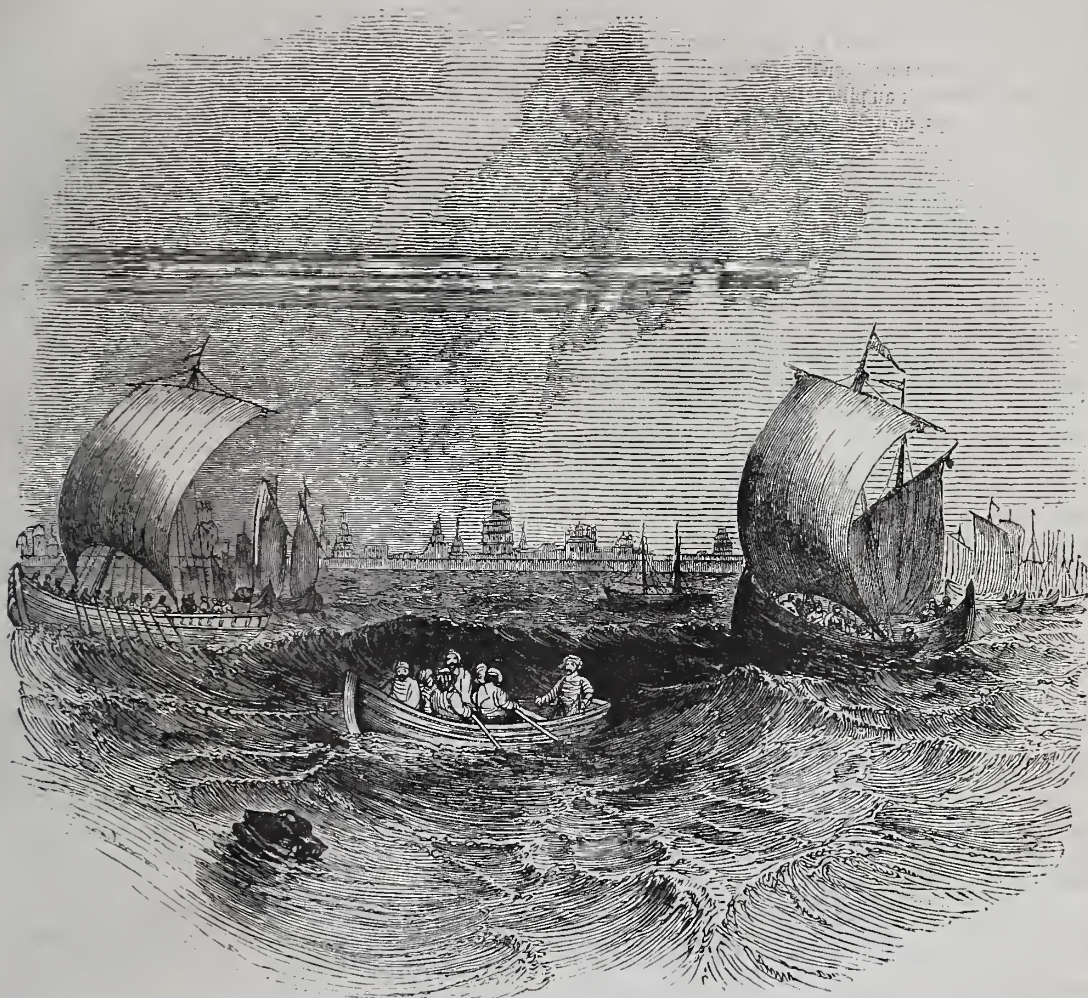
Il est vraisemblable que le sceau de Charles Ier est encore aujourd'hui dans le trésor du roi de Perse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ASTRAKHAN.

(Russie méridionale)



(Astrakhan, vue de la mer.)

Astrakhan est située dans une des îles nombreuses formées par le Volga, à environ dix lieues de la mer Caspienne. C'est, sous le rapport de la richesse, la huitième ville de la Russie, et la place la plus importante pour les échanges qui se font entre cet empire et les différentes parties de l'Asie. Sa population fixe est d'environ 40 000 âmes : elle se compose de Russes, d'Arméniens, de Tartares, de Georgiens et d'Hindous. Dans la belle saison, ce chiffre s'élève à 60 et à 70 000. Le surcroît de la population a surtout pour cause les pêches abondantes qui se font dans le Volga. Ce fleuve, près de son embouchure, a une largeur de cinq lieues pendant les grandes eaux ; il se jette dans la mer Caspienne par huit branches principales ou rivières, par soixante-cinq branches secondaires, et il donne au territoire la figure d'un vaste delta. On a quelquefois appelé Astrakhan l'Alexandrie de ce Nil de la Scythie.

Vue de la mer à quelque distance, Astrakhan a l'aspect d'une grande capitale : ses flèches, ses coupoles, ses minarets, se détachant sur le fond uni et monotone d'une plaine immense, ont un air de magnificence qu'on regrette de ne pas retrouver complétement quand on est débarqué. Les maisons sont presque toutes en bois. Les fabriques de soieries, de cotonnades, de teintureries, de cuirs, et de fonderies de suif, y dominent. Les rues sont boueuses et mal pavées. L'air est désagréable et malsain. Les chaleurs de l'été y sont aussi intolérables que les froids de l'hiver : le thermomètre de Réaumur monte jusqu'à 31°, et alors des exhalaisons pestilentielles sortent du sol, toute la végétation est brûlée ; il descend jusqu'à 24° au-dessous de zéro, et les oliviers périssent ; le principal bras du Volga, large de 2 220 pieds, gèle, et supporte des traîneaux chargés.

C'est Ivan-le-Terrible qui a fait la conquête de l'ancien royaume d'Astrakhan en 1552. On voit dans la ville les ruines d'une citadelle bâtie par le tzar Vassilei-Ivanovitch-Chouiskoï. On n'est pas certain de connaître exactement l'emplacement de l'ancienne ville d'Astrakhan, détruite par Timour dans le quatorzième siècle.

MÉMORIAL SECULAIRE DE 1840.

(Suite et fin. — Voy. p. 10.)

1240. Bataille de Zara perdue par les Croisés. Une partie de l'armée chrétienne venait d'arriver à la Terre-Sainte avec Thibaut, comte de Champagne, que ses poésies ont rendu plus célèbre que ses faits d'armes.

1340. Bataille navale de l'Ecluse. La flotte française est détruite en vue du port de ce nom, à l'embouchure de la Meuse, par la flotte d'Edouard III.

1440. Rébellion des nobles, dite Praguerie, par allusion aux soulèvements que la réforme de Jean Huss avait excités à Prague.

Charles VII, d'après les vœux exprimés par les Etats-Généraux de 1439, avait rendu une ordonnance pour soumettre à son autorité et à la discipline les innombrables compagnies d'hommes d'armes qui ravageaient le royaume. Par exemple, il s'était réservé le droit de nommer lui-même tous les capitaines, et de fixer le nombre de leurs soldats; et si le soldat se livrait au pillage, incendiait les habitations, et vivait sur le pays, comme par le passé, le capitaine devait en répondre, et passer en jugement devant les baillis, les prévôts et les justiciers.

Cette ordonnance préparait la grande unité française, en attaquant le régime de la féodalité, et en soumettant les nobles aux lois et à la juridiction communes.

Les nobles, irrités de l'atteinte portée à leurs prérogatives, et de se voir donner des juges qu'ils méprisaient, accusèrent Charles VII d'avoir concédé aux criailleries des bourgeois et du petit peuple une mesure destructive, à leur avis, de toute la force militaire de la France, et qui, disaient-ils, la livrait sans défense aux Anglais; ils le déclarèrent incapable de régner, et offrirent le gouvernement à son fils. Le Dauphin, qui devait plus tard, sous le nom de Louis XI, porter lui-même de si rudes coups de hache au vieil arbre féodal, ne fut pas sourd aux suggestions des nobles rebelles, il se joignit à eux; mais son père, animé par l'indignation et par le danger, déploya une activité qu'on ne lui soupçonnait pas, et fit avorter la Praguerie.

— Premiers essais de l'imprimerie *à types mobiles*. Strasbourg, témoin de cette invention, se prépare aujourd'hui à en fêter le quatrième anniversaire séculaire en inaugurant dans ses murs la statue de Gutenberg, de Mayence. Cette statue a été exécutée par M. David, d'Angers.

La date de 1440, que nous donnons d'après un grand nombre d'écrivains, est peu certaine; on doit la regarder simplement comme approximative. (Voy., sur cette invention, 1838, p. 89; et sur les premiers livres imprimés en France, 1837, p. 142 et 402.)

— Concile de Freisingen, en Allemagne, dans lequel on prive de la sépulture tous ceux qui seront morts en combattant dans un tournoi, ou qui ne se seront point confessés dans l'année.

— Christophe est élu roi de Danemarck. Ce fut lui qui réunit Copenhague à la couronne, et y établit le siége du gouvernement. Cette ville dépendait auparavant de l'évêché de Roschild.

1540. Le 1er janvier, Charles-Quint entre à Paris.

Profitant de la trêve conclue à Nice en 1538, l'empereur, qui se trouvait alors en Espagne, avait demandé à François Ier la permission de traverser la France pour aller punir les bourgeois de Gand révoltés contre son autorité. Le roi de France, au lieu de suivre le conseil qu'on lui donnait de s'emparer de son rival, l'accueillit avec une cordiale et franche hospitalité, et lui donna des fêtes magnifiques.

— Quatrième et cinquième mariages d'Henry VIII, roi d'Angleterre. Cet odieux despote épousa :

1° Catherine d'Aragon, en 1509 (répudiée);

2° Anne Boleyn, en 1532 (décapitée);

3° Jeanne Seymour, en 1536, le lendemain du supplice d'Anne Boleyn (morte en couches);

4° Anne de Clèves, en 1540 (répudiée);

5° Catherine Howard, aussi en 1540 (décapitée);

6° Enfin Catherine Parr, veuve de lord Latimer, en 1543 (restée veuve).

— La trop fameuse société fondée depuis 1534 par Ignace de Loyola, est confirmée par le pape Paul III, sous le titre d'Institut des clercs réguliers de la compagnie de Jésus.

1640. Révolution, dite de 1640, en Angleterre. Charles Ier, après onze années de royauté absolue, convoque un parlement qui s'assemble le 13 avril; il le casse au bout de trois mois, et en convoque un autre. Ce nouveau parlement, ouvert le 3 novembre, abolira la royauté en Angleterre. « En 1640, dit M. Augustin Thierry, le peuple anglais se leva, regarda ses maîtres en face, et leur proposa d'égal à égal, en échange des hostilités de l'oppression, un pacte de raison et de justice; il fut éconduit, trompé, et alors il en appela à l'épée comme au dernier des arbitres. On combattit, et la liberté fut victorieuse. »

— Révolution en Portugal; avénement de la maison de Bragance. Le Portugal, que Philippe II a réduit en province espagnole, chasse le gouvernement de Philippe IV, et prend pour roi Jean IV, dit le Fortuné.

— Mort d'Amurath IV, empereur des Turks; avénement de son frère Ibrahim, qui mourra étranglé.

— Fondation de l'Imprimerie royale sous Louis XIII. Nous avons dit (1837, p. 362) comment doit s'entendre le titre de fondateur de l'Imprimerie royale donné généralement à François Ier.

— Mort de Paul Rubens (voy. la Descente de croix, 1835, p. 25; le Château, le Portrait et la Signature de Rubens, 1836, p. 175, 176, 214; Chasses de Rubens, 1839, p. 21).

1740. Mort du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I; avénement de Frédéric II son fils, qui élèvera son pays au rang des grandes puissances européennes.

— Mort de Charles VI, empereur d'Allemagne; extinction en sa personne de la descendance masculine de la maison de Habsbourg-Autriche, qui, dans une période de trois siècles (de 1438 à 1740), a donné à l'Allemagne treize empereurs, dont le plus illustre est Charles-Quint.

Les droits de Marie-Thérèse, qui se porte pour héritière universelle de Charles VI son père, sont attaqués par Frédéric II, roi de Prusse, par Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, par l'électeur de Bavière, etc. Alors commence la guerre dite de la succession d'Autriche. (Voy., sur cette guerre et sur ses conséquences, 1833, p. 226.)

— Mort de la tzarine Anne Iwanowna; Iwan VI, son petit-neveu encore au berceau, lui succède. Presque aussitôt il est détrôné par Elisabeth Petrowna, seconde fille de Pierre-le-Grand. Sous le règne de Catherine II, Iwan, prisonnier dans une forteresse, périra assassiné.

— Mort du pape Clément XII. Lambertini est élu; il prend le nom de Benoît XIV. A lui commence la suite des papes qui renoncèrent à lutter contre les progrès de l'esprit humain, et que l'on pourrait presque nommer les papes philosophes. Lambertini borna son ambition à régner en père sur les états de l'Eglise; il fit défricher les Marais Pontins, encouragea tous les arts utiles, s'attacha à faire fleurir les sciences, les beaux-arts et les lettres qu'il cultivait lui-même avec succès. Voltaire lui dédia sa tragédie de *Mahomet, ou le Fanatisme;* hommage plus malicieux peut-être que sincère.

SAGACITÉ DES PIES.

Les pies ont été de tout temps célèbres par l'esprit de défiance et de finesse qu'on leur connaît. En voici un nouveau trait des plus curieux, et dont on doit l'observation à un naturaliste des plus recommandables, M. le professeur Nordmann d'Odessa. « Quatre à cinq couples de pies, dit M. Nordmann, nichent depuis plusieurs années dans le jardin botanique d'Odessa. Ces oiseaux me connaissent très bien, moi et mon fusil, et quoiqu'ils n'aient jamais été l'objet d'aucune poursuite, ils mettent en pratique toutes sortes de moyens pour donner le change à l'observateur. Non loin de l'habitation se trouve un petit bois de vieux frênes dans les branches desquels les pies établissent leurs nids. Plus près de la maison, entre cette dernière et le petit bois, sont plantés quelques grands ormeaux et quelques robiniers:

dans ces arbres, les rusés oiseaux établissent des nids postiches dont chaque couple fait au moins trois ou quatre, et dont la construction les occupe jusqu'au mois de mars. Pendant la journée, surtout quand ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils y travaillent avec beaucoup d'ardeur, et si quelqu'un vient par hasard les déranger, ils volent autour des arbres, s'agitent et font entendre des cris inquiets. Mais tout cela n'est que ruse et fiction ; car tout en faisant ces démonstrations de trouble et de sollicitude pour ces nids postiches, ils avancent insensiblement la construction du nid destiné à recevoir les œufs, en y travaillant dans le plus grand silence, et pour ainsi dire en cachette, durant les premières heures de la matinée et vers le soir. Si parfois quelque indiscret vient les y surprendre, soudain ils s'envolent, sans faire entendre un son, vers leurs autres nids, et se remettent à l'œuvre comme si de rien n'était, en montrant toujours le même embarras et la même inquiétude, afin de détourner l'attention et déjouer la poursuite. »

NATURE DES BOIS DE NOS VIEILLES CHARPENTES.

On a souvent écrit et répété que les vieilles charpentes de nos anciens monuments étaient faites en bois de châtaignier; cette opinion existe encore chez plusieurs personnes, quoiqu'elle ait été assez controversée dans ces derniers temps. M. Héricart de Thury, inspecteur général des mines, a eu l'occasion de la décider. Etant directeur des travaux publics, il a fait prendre devant lui des solives, des chevrons, dans les vieilles charpentes du Palais-de-Justice, de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame, de la cathédrale de Beauvais, de l'église de Saint-Denis, et d'autres anciens monuments, considérés généralement comme étant de bois de châtaignier. Il a confié ces bois aux menuisiers les plus habiles de la direction, sans leur en dire l'origine ; ces ouvriers les ont travaillés, et se sont tous accordés à déclarer que c'étaient des chevrons et poutres de chêne, mais les arbres dont on les avait tirés étaient de vieux chênes, éprouvés par les influences du temps et débités avec soin au lieu d'être à peine équarris et couverts d'aubier comme la plupart des pièces de charpente que nous employons aujourd'hui.

VOLUCRIS ET INCITATUS.

L'empereur Lucius Verus avait un cheval nommé Volucris : il lui faisait donner des raisins secs et des pistaches au lieu d'orge, et il portait son portrait en or sur ses vêtements. Il le fit conduire une fois, couvert d'une housse de pourpre, dans le palais de Tibère.

Le cheval de Caligula est plus connu que Volucris; il s'appelait Incitatus. La veille des jeux du cirque, l'empereur envoyait des soldats pour ordonner le silence dans le voisinage, afin que son cheval favori dormît plus tranquillement. Il fit faire à cet animal une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des harnais de pourpre, des colliers de perles. Il lui faisait servir du vin dans un vase d'or. Il lui donna une maison complète, des esclaves, des meubles; il voulut qu'on allât manger chez lui, et l'invitait souvent à sa table. Il jurait par sa vie et par sa fortune. Tout le monde sait qu'il voulait le faire nommer consul, et qu'il eût exécuté ce projet extravagant s'il eût vécu davantage; mais on ne sait pas aussi généralement qu'il fit de ce cheval un prêtre. S'étant créé lui-même pontife de sa propre divinité, il prit Incitatus pour collègue dans ce sacerdoce.

Verus construisit à Volucris un tombeau dans la vallée du Vatican; et Hadrien fit bâtir à son cheval favori, Borysthène, une tombe surmontée d'une inscription qui nous est parvenue.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. la table de l'année 1839.)

MONUMENTS CHRÉTIENS.

(Quinzième et seizième siècles. — Dernière période.)

Après le beau développement qu'avait atteint l'architecture dans les églises chrétiennes du treizième et du quatorzième siècles, un commencement de décadence se fit sentir. La simplicité des formes fut sacrifiée pour satisfaire aux caprices d'un goût moins sévère, et la licence s'introduisant alors dans un art qui n'avait pu établir de règles produisit bientôt un genre bâtard, précurseur d'une révolution prochaine.

En ce qui a rapport à la disposition générale, les églises du quinzième siècle ne présentent, aucune différence notable avec celles des siècles précédents; les pratiques du culte étant restées les mêmes, et la plupart de ces églises ayant été élevées sur des plans conçus antérieurement, comme cela eut lieu, par exemple, pour l'église de Saint-Ouen à Rouen, fondée en 1318, et qui, continuée jusqu'au commencement du seizième siècle, est même restée inachevée.

C'est donc uniquement dans le style et dans la combinaison nouvelle des formes architecturales adoptées pour les édifices sacrés de cette époque, qu'on peut étudier les signes caractéristiques de la dernière période de l'art chrétien.

Les façades du quinzième siècle, quoique conservant à peu près les principales divisions déjà décrites, n'offrent plus dans leur ensemble cette grande unité que nous avons eu occasion de signaler particulièrement dans la façade de Notre-Dame de Paris. Elles se font remarquer au contraire par un assemblage confus de lignes rompues, et d'ornements divers sculptés sur toutes les surfaces; elles sont couvertes d'une infinité de nervures contournées en tous sens, formant comme un immense réseau de pierre, qu'on pourrait presque comparer à une véritable dentelle sous laquelle se dérobent les masses de la construction, ou plutôt encore à une broderie dont la richesse surabondante déguiserait presque totalement l'étoffe sur laquelle elle serait appliquée.

Au quinzième siècle, les clochers conservent la même importance, mais les formes polygonales commencent à remplacer les formes carrées des tours plus sévères des siècles précédents. Leur sommet est souvent décoré de pinacles isolés et de pyramides légères ou de couronnes découpées à jour comme au plus moderne des clochers de Chartres, déjà cité précédemment, ou à celui de Saint-Ouen à Rouen. La tour de Saint-Jacques-la-Boucherie à Paris, celle de Saint-André à Bordeaux, etc., peuvent aussi donner une idée de l'ensemble des clochers de cette époque.

Dans les églises d'une moindre importance, on voit aux angles de la façade des tourelles saillantes, divisées dans toute leur hauteur par des contreforts ou pilastres d'une grande finesse sur lesquels se pourtournent de nombreuses moulures. Ces tourelles sont généralement destinées à renfermer des escaliers ainsi qu'on en voit des exemples aux églises d'Abbeville, de Senlis, de Compiègne, etc. Leur couronnement est une reproduction réduite de celui des clochers, et se compose de même d'ornements capricieux, découpés à jour.

Au milieu des façades, entre les clochers, on retrouve toujours la grande rose, mais divisée par des meneaux contournés avec fantaisie. Le pignon, qui s'élève à l'extrémité de la nef, est décoré d'entrelas sculptés de crosses végétales et de découpures sans nombre; le tout disposé sans aucune règle, et uniquement selon le caprice des artistes auxquels l'exécution de ces détails était confiée.

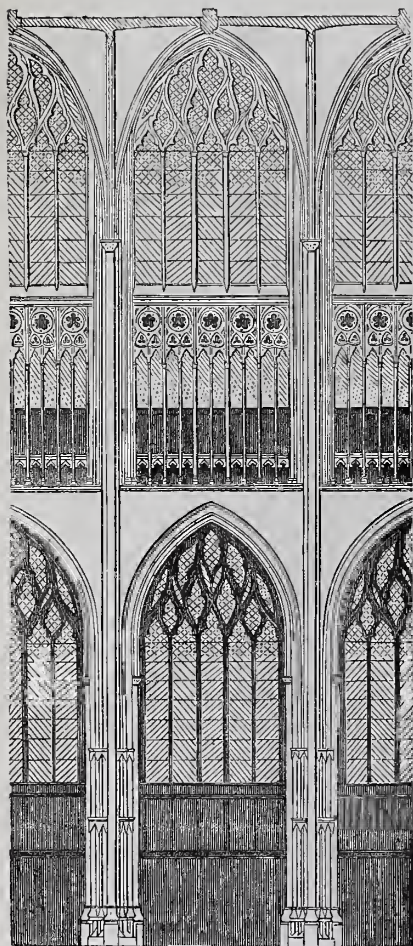
On voit encore à cette époque quelques portiques en

avant des façades, disposés comme à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, ou à celle de Saint-Vincent de Rouen, etc.

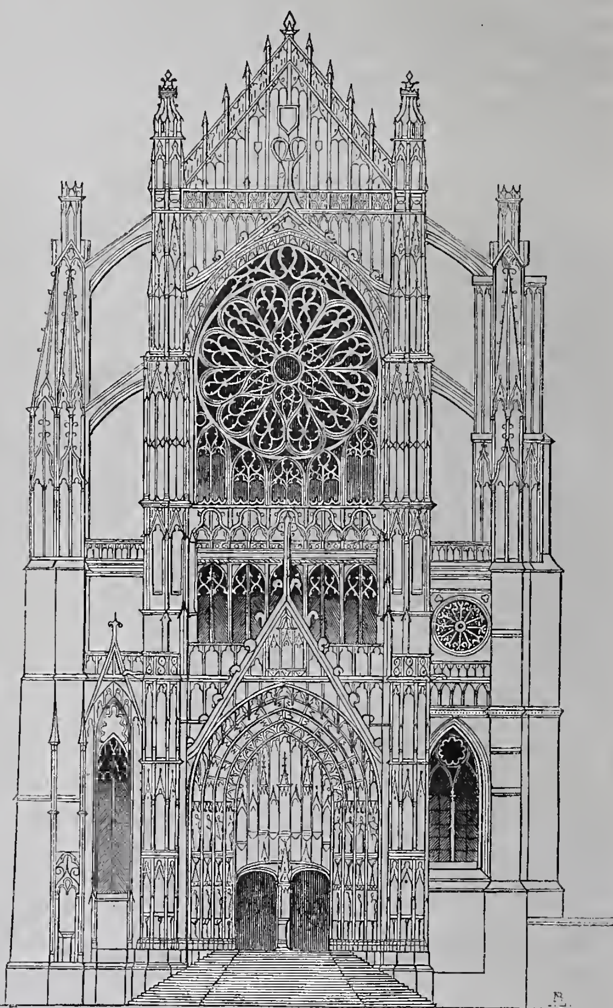
Quant aux baies, leur forme n'est plus toujours celle de l'ogive régulière; souvent elles se terminent en anse de panier, quelquefois même par des linteaux ou plates-bandes dont les sommiers sont arrondis. Dans la décoration des arcs, les artistes du quinzième siècle ont souvent découpé l'extrémité des claveaux en arcatures, richement sculptés en forme d'ogive, de trèfles, etc.; les moulures qui encadrent les arcs sont profondément refouillées et décorées de feuillages ou d'animaux taillés et évidés dans la masse avec beaucoup d'art. Des fleurons en forme de choux surmontent les couronnements anguleux qui s'élèvent ordinairement au-dessus des portes ou des fenêtres.

Sur les saillies que forme l'extrados des arcs, on voit, de distance en distance, des feuillages ou des animaux de toute nature, dans lesquels l'imitation est poussée aussi loin que possible. (Voyez, page 64, le détail de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Sur les faces latérales des églises du quinzième siècle, les contreforts et les arcs-boutants ne conservent pas la simplicité première; ils sont ornés de pinacles ou clochetons multipliés, et de niches surmontées de dais richement sculptés, dans le genre de celle que nous avons représentée p. 64, et qui existe à l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Les fenêtres qui éclairent la nef acquièrent le plus de grandeur possible; elles occupent tout l'espace compris entre les contreforts, et les meneaux qui soutiennent les vitraux se terminent en entrelas contournés, d'après les dessins les plus variés.



(Travée intérieure de l'église de Saint-Ouen, à Rouen. — Quinzième siècle.)



(Portail latéral de la cathédrale de Beauvais. — Seizième siècle.)

Les transceps disposés comme dans toutes les églises antérieures, sont décorés dans le même style que la façade principale. Celui de la cathédrale de Beauvais, dont nous reproduisons l'ensemble, est très propre à donner une idée de cette ornementation *florescente*, qui a fait donner au style de cette époque le nom de gothique *fleuri*.

Le chevet, ainsi que les parties latérales, se compose de contreforts et d'arcs-boutants dont l'ensemble manque complétement d'harmonie. On y voit un assemblage de masses très lourdes et de constructions maigres. Les arcs qui les relient entre elles se doublent et sont même quelquefois subdivisés par des sortes de meneaux de différentes formes.

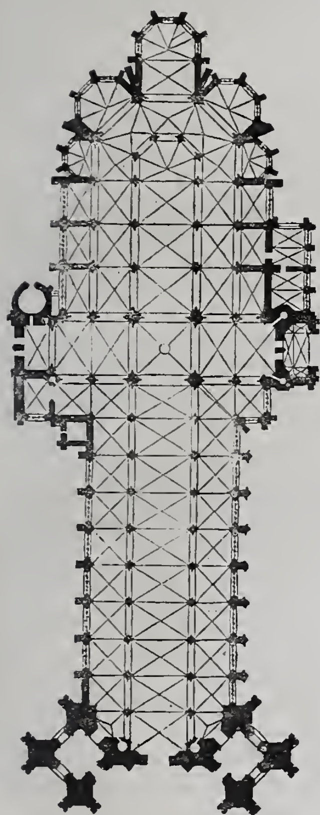
Au quinzième et au commencement du seizième siècle, plus qu'à toute autre époque, on affectionnait dans la décoration l'emploi des formes aiguës qui, avec toutes les combinaisons de l'ogive, se trouvaient reproduites fréquemment et sans motif sur les faces extérieures, où toute apparence de colonnes avait complétement disparu.

Les combles sont, ainsi que dans les époques précédentes, traités avec art; ils sont également surmontés de flèches de bois, revêtues de plomb et ornées de découpures en fer doré.

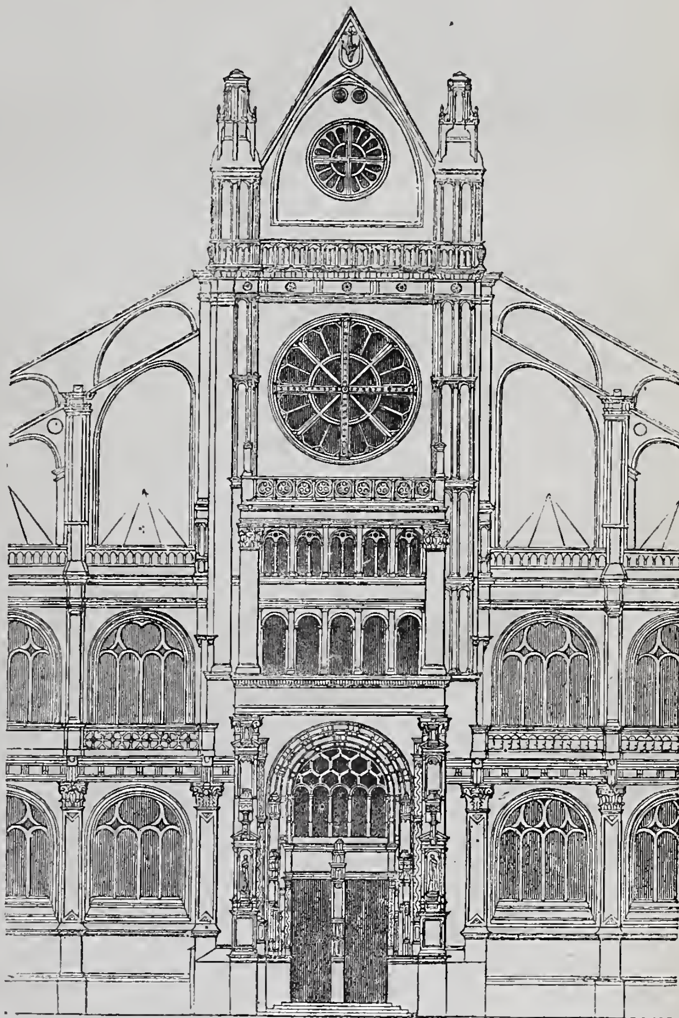
L'écoulement des eaux pluviales se fait à l'aide de chenaux masqués par des balustrades et de gouttières saillantes, sculptées en forme d'animaux chimériques ou de figures humaines composées avec bizarrerie.

A l'intérieur, les édifices religieux du quinzième siècle présentent des particularités qu'il n'est pas moins important de signaler : les piliers qui soutiennent les arcs et déterminent les travées de la nef, ne sont plus des colonnes isolées ou réunies en faisceaux, ainsi qu'on avait coutume de les faire au treizième et au quatorzième siècles. Les bases et les chapiteaux sont totalement supprimés, et les nombreuses nervures des arcs et des voûtes viennent se fondre dans le fût même de ces piliers dont la forme est souvent ronde, polygonale ou ondulée, comme on en voit des exemples à Saint-Gervais, à Saint-Méry, à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, etc. Vers le chœur, ces piliers-colonnes s'enrichissent quelquefois de petites nervures disposées verticalement ou en spirale, et qui vont se perdre dans celles de la voûte, comme on en voit à Saint-Séverin. (Voyez page 64.)

L'église de Saint-Ouen à Rouen est certainement le plus bel exemple qu'on puisse offrir du style adopté dans les constructions religieuses du quinzième siècle, et si l'on compare la travée de cette église dont le dessin est joint à cet



(Plan de l'église de Saint-Ouen, à Rouen.)



(Portail latéral de l'église de Saint-Eustache, à Paris. — Seizième siècle.)

article avec celle que nous avions empruntée précédemment à l'église de l'Abbaye-aux-Hommes à Caen, on pourra par ce rapprochement juger des changements qui se sont opérés, en l'espace de trois siècles, dans le style adopté par les artistes chrétiens, bien qu'interprètes d'une même pensée, et cherchant à satisfaire à des besoins tout-à-fait analogues.

Il faut aussi citer le plan de l'église de Saint-Ouen comme très remarquable par sa belle disposition, mais particulièrement par l'exemple unique des deux tours qui devaient être élevées sur la façade principale, de manière à former deux porches distincts et en pan coupé à l'extrémité des bas côtés de l'église.

Ces tours n'ont pas été exécutées, mais on peut juger et de leur composition et de l'effet qu'elles auraient pu produire par les anciennes gravures où elles se trouvent représentées. La cathédrale de Rouen, l'église de Notre-Dame-de-Lépine, près Châlons, et celle de Notre-Dame-de-Brou offrent aussi de beaux exemples du style de cette époque.

Vers la fin du quinzième siècle, et surtout au seizième, les voûtes furent décorées de nombreuses nervures d'un profil plus recherché qu'aux époques antérieures. Vers le sommet, ces nervures s'entrelacent comme des branchages, et se terminent par des rosaces, des culs-de-lampes ou des clefs pendantes d'une composition très compliquée, et dans lesquelles la pierre est travaillée avec un art infini. On voit à Saint-Gervais, dans la chapelle de la Vierge, une clef pendante, ou plutôt une couronne de pierre entièrement à jour; la clef dont nous donnons un dessin page 64, est également dans cette chapelle. L'église de Saint-Pierre à Caen, celle

du Pont-de-l'Arche et une chapelle de la cathédrale de Noyon, ont de même dans les voûtes des clefs composées avec une grande hardiesse, et sculptées avec une recherche extrême; elles datent du seizième siècle.

La galerie qui pourtourne la nef au-dessus des arcades inférieures se ressent de l'influence du goût qui dominait alors dans le reste de l'édifice; elle se compose de colonnettes d'une délicatesse extrême et de découpures à jour, dans lesquelles se retrouvent toutes les formes déjà signalées. (Voyez celle de Saint-Ouen.)

Les jubés, les clôtures de chœur, les chaires, etc., perdirent à cette époque le caractère de sévérité qu'ils avaient conservé jusqu'alors, et reçurent toutes les transformations qu'il plut au caprice des artistes de leur faire subir. On ne peut se dispenser de citer, parmi les plus beaux ouvrages de ce genre, la clôture du chœur d'Amiens, la chaire de Strasbourg, et surtout la célèbre clôture du chœur de Chartres, exécutée au commencement du seizième siècle. On peut avoir une idée des jubés de cette époque, par les gravures anciennes qui représentent ceux de la cathédrale et de l'église Saint-Ouen de Rouen; celui de Saint-Étienne-du-Mont date de la fin du seizième siècle (Voyez 1834, p. 41). La sculpture en bois appliquée plus particulièrement à la décoration des stalles qui garnissaient l'intérieur du chœur, parvint, à cette époque, au plus haut degré de perfection; nos églises sont riches en meubles de ce genre; mais nous citerons, comme principaux exemples, les stalles de la cathédrale d'Amiens et de l'église d'Albi. Les supports d'orgues des cathédrales de Reims et d'Amiens, de l'église de Moret, etc., méritent de fixer l'attention. Quelques églises conservent aussi de très belles portes sculptées d'une composition et d'une exécution également remarquables, telles qu'on en voit à Gisors, à Rouen et à Beauvais.

Au quinzième siècle, les peintures sur verre qui décorent les fenêtres, offrent moins d'unité que dans les périodes précédentes; les tons clairs se reproduisent dans les pinacles et les dais peu colorés qui encadrent les grandes figures isolées; les nombreux ornements peints en jaune sur fond blanc, qui composent les vêtements des personnages ou les tapisseries tendues derrière eux, produisent une confusion qui détruit l'harmonie; à cette époque, le modelé des figures est fin et transparent, mais d'une teinte grise et uniforme; l'architecture représentée dans les fonds, prenant un grand développement, et ne recevant qu'une légère teinte rousse ou grise, rehaussée seulement par des ornements jaunes, il en résulte que les personnages se trouvent isolés dans un large champ vague et peu favorable à la décoration; rarement ces tableaux sont encadrés par des bordures colorées, comme dans les siècles précédents, ou, quand ces bordures existent, elles ne sont plus conçues comme des mosaïques composées d'un grand nombre de morceaux de verre rapprochés et unis par le plombage; ce sont des feuilles maigres et découpées à l'imitation de celles qu'on exécutait alors en sculpture, et ces ornements sont peints sur de longues bandes de verre.

Les légendes abandonnées sont remplacées par des tableaux dans lesquels les perspectives d'édifices et de paysages jouent un grand rôle, afin de former des compositions agréables comme objet d'art, mais dans lesquelles se perd l'accent religieux qu'on retrouve si fortement imprimé dans les belles verrières du treizième et du quatorzième siècles. Parmi les plus beaux vitraux de cette époque, il faut citer ceux de la cathédrale de Metz qui datent du quinzième siècle, et ceux de Saint-Étienne et de la cathédrale de Beauvais, qui datent du seizième et ont sans doute été composés par des artistes italiens.

Les pavés des églises du quinzième siècle sont aussi composés de pierres sépulcrales; mais, plus richement sculptées que dans les siècles précédents, ces pierres se distinguent par une grande finesse dans la gravure des ornements; l'architecture y est figurée avec beaucoup de soin et de correction, et par une recherche de luxe les têtes et les mains des personnages sont souvent rapportées en marbre noir ou blanc.

On rencontre aussi dans les monuments de cette époque des terres cuites vernissées et émaillées de diverses couleurs, industrie qui, plus tard, fut portée à une grande perfection. On en faisait l'application soit aux pavements, soit aux couvertures; le toit de l'église de Mantes offre un exemple de ce dernier mode de construction.

La peinture d'ornements contribua aussi à enrichir les édifices chrétiens du quinzième siècle; des feuillages, des fleurs, des oiseaux étaient figurés sur le fût des colonnes et sur les murailles. Les couleurs les plus vives furent aussi appliquées à la sculpture, et de nombreux exemples de bas-reliefs en pierre ou en bois peints et dorés, ont survécu à toutes les destructions.

Tel était, en résumé, l'état de l'art chrétien en France, pendant qu'en Italie se produisait, dans la philosophie, dans les lettres, les sciences et les arts, ce grand mouvement de l'intelligence humaine, qu'on a depuis désigné sous le nom de Renaissance. C'est dans ce temps même où l'on élevait encore en France, en Angleterre et en Allemagne des églises à peu près semblables à celles que nous venons de décrire, que Brunelleschi, Léon-Baptiste Alberti, Bramante, etc., accomplissaient dans l'architecture du moyen âge la révolution commencée par Arnolfo di Lapo et Jean de Pise, et qui devait s'arrêter à Michel-Ange. Le but que se proposaient les artistes réformateurs était le retour aux principes de l'architecture antique, qui avaient été complétement abandonnés pendant dix siècles environ.

Dans les premiers essais de cette rénovation, le plein cintre fut de nouveau marié avec l'ogive, et l'ornementation antique alliée à l'ornementation gothique; mais bientôt l'ancien arc romain employé exclusivement, et la nouvelle application des ordres antiques adoptée généralement, devinrent les éléments fondamentaux de la réforme italienne.

Or, pendant que Luther s'attaquait aux dogmes chrétiens, les grands artistes italiens qualifiant de barbares toutes les productions du moyen âge, faisaient prévaloir leurs doctrines et parvenaient à se créer une telle renommée, qu'ils étendirent leur influence sur l'Europe entière, et particulièrement en France, où ils furent appelés par Louis XII d'abord, et par François Ier ensuite. Cependant, quelques artistes nationaux, pénétrés d'une foi plus vive et pour la religion et pour l'art auquel ils s'étaient voués avec ferveur, essayèrent de lutter contre l'invasion du génie étranger. Mais ils étaient isolés, les associations étaient dissoutes, et l'indifférence s'était emparée des esprits; la lutte devenant inégale, le nouveau système triompha. La France reconnut la suprématie des artistes italiens, et les prit une troisième fois pour modèles et pour maîtres.

Afin de se convaincre de la division qui dut régner alors parmi les artistes appelés à diriger les constructions religieuses, il suffit de rapprocher l'un de l'autre, ainsi que nous l'avons fait, les portails latéraux de Beauvais et de Saint-Eustache, construits tous deux à la même époque, et il faut en conclure que si, d'une part, il y eut des artistes prêts à adopter le style italien nouvellement importé, d'une autre part il s'en trouva qui, fidèles aux traditions chrétiennes et nationales, protestèrent par leurs œuvres contre la réforme architecturale qui commençait à s'opérer en France. De ce nombre furent, parmi tant d'autres, Jean Wast et François Maréchal, auteurs des transepts de la cathédrale de Beauvais, achevés seulement en 1555. Ce sont eux, ainsi que nous l'avons dit, qui, jaloux du succès qu'avait obtenu Michel-Ange dans la construction de la coupole de Saint-Pierre de Rome, voulurent prouver que le style gothique pouvait, non seulement égaler, mais surpasser les grands effets de l'architecture grecque et romaine.

Ils élevèrent à cet effet, au centre de la croix, une tour pyramidale de 288 pieds, dont la base avait 48 pieds de large sur chaque face. L'intérieur de cette tour était voûtée en ogive, et on pouvait en considérer toute la hauteur dans l'intérieur de l'église; cette hauteur était, y compris la croix, de 455 pieds au-dessus du sol de l'édifice. Malheureusement cette tour qui avait été treize ans à bâtir, tomba et fut ruinée cinq ans après son achèvement.

Les artistes qui coopérèrent à l'érection de l'église de Saint-Eustache, fondée en 1532, appartenaient, au contraire, à la classe de ceux qui accueillirent sans doute avec enthousiasme les productions de la renaissance; car, dans cette église où le squelette gothique est entièrement conservé, on voulut appliquer les éléments décoratifs qui venaient d'être nouvellement remis en honneur; on substitua le plein cintre à l'ogive dans toutes les baies, sauf dans l'abside, et l'apparence des ordres antiques fut introduite dans tous les points d'appui; mais cette tentative fut-elle bien heureuse? Et quoiqu'au premier aspect cette église offre un effet général très séduisant, n'est-on pas promptement frappé du défaut d'harmonie qui devait nécessairement résulter de l'application de ces ordres, dont les proportions sont déterminées par des règles sévères, à ces immenses piliers gothiques destinés à supporter des voûtes dont l'élévation vers le ciel était restée sans limites.

Chacune des grandes phases de l'architecture, qui se sont produites depuis les Grecs, se distingue par un caractère tranché qui tient à l'ordre des idées qui l'a fait naître, au système de construction qui a été adopté, et aux impressions diverses qu'on a voulu produire.

Ainsi, il est bien constant que les traits dominants de l'architecture grecque sont l'angle droit et la ligne horizontale, résultant de la colonne isolée comme point d'appui et des architraves comme mode générale de construction.

Les traits moins frappants de l'architecture romaine se composent aussi de la ligne horizontale, plus de l'arc plein cintre introduit dans la forme quadrangulaire de l'architecture grecque.

Les traits caractéristiques de l'archictecture chrétienne, prise à son plus grand développement, c'est-à-dire quand elle se fut affranchie des traditions de l'art païen, sont la ligne verticale résultant de l'extrême élévation des points d'appui qui tendaient toujours à s'accroître de plus en plus, et la forme aiguë résultant des pignons élevés et de l'ogive, qui, comme nous avons cherché à le démontrer, sont peut-être une conséquence l'un de l'autre.

Or donc, voilà tout un système composant la belle harmonie de la cathédrale chrétienne; c'est le pilier s'élevant du sol jusqu'à la voûte; c'est l'arc ogive se combinant à l'extérieur avec les combles aigus et les formes pyramidales, et contribuant à l'intérieur à augmenter, autant que possible, l'effet ascensionnel, objet constant de tous les efforts de l'art au moyen âge.

Etait-il possible d'introduire dans une conception aussi complète, aussi franchement déterminée que l'église chrétienne des siècles précédents, des éléments empruntés à un art constitué tout différemment dans un tout autre ordre d'idées et pour d'autres usages? Nous ne le pensons pas; et puisque l'architecture de l'Occident devait succomber sous l'influence de la renaissance italienne, c'est certainement dans les édifices religieux qu'il est permis de le regretter. Plus tard, en étudiant les diverses productions de l'art au seizième siècle, nous aurons occasion de juger si cette influence ne doit pas être regardée comme ayant été plus avantageuse à l'architecture civile qu'à l'architecture sacrée.

Parmi les églises où l'on voit des exemples du style de la renaissance, il faut citer celles de Villeneuve-le-Roi, une église à Dijon, et celle de Gisors en Normandie; mais l'église de Saint-Eustache de Paris doit être considérée comme la dernière élevée au véritable culte chrétien, et encore son frontispice ne fut-il construit qu'au dix-huitième siècle et achevé seulement en 1838.

La niche tirée du portail méridional de cette église, comparée avec celle de la façade de Saint-Nicolas-des-Champs, met à même de juger de la différence du style adopté dans la décoration de ces deux monuments.

Depuis lors les traditions de l'art chrétien s'étant trouvées abandonnées par suite de la faveur qu'obtinrent promptement les principes de la renaissance, l'Eglise du moyen âge devait nécessairement cesser de se produire et finir par être complétement anéantie, lorsque prévalurent les doctrines du dix-septième siècle.

Pour achever de fixer l'attention sur tout ce qui distingua l'art religieux du seizième siècle de celui des époques antérieures, nous devons indiquer les progrès qu'avaient faits pendant cette dernière période, la sculpture et la peinture appliquées à la décoration des églises, progrès qui étaient dus à la présence en France d'habiles artistes italiens tels que Léonard de Vinci, le Rosso, le Primatice, André-del-Sarto, etc.

Cette supériorité incontestable apportée dans la composition et l'exécution des sujets peints et sculptés, ne laisse pas d'avoir une valeur réelle et n'est certainement pas sans attrait; mais nous ne pouvons cependant nous défendre de faire remarquer que dans toutes les grandes époques d'art, aussitôt que l'artiste est dominé par la forme de son œuvre, et que dans l'exécution il cherche à multiplier ses moyens, c'est toujours le signe certain d'une faiblesse morale. En effet, l'importance que l'artiste attache à la perfection matérielle, fait qu'il s'individualise, qu'il ne se préoccupe que de la partie qui lui est confiée et pas assez du tout auquel il coopère; l'art alors s'éloigne de sa noble mission et le mérite qu'on est forcé de lui accorder, est presque toujours acquis aux dépens du sens philosophique qu'on n'y trouve plus. C'est aux yeux du corps qu'il s'adresse et non plus à ceux de l'esprit; on fait alors de l'art pour de l'art, et non dans un but moral et élevé, on ne frappe plus par l'ensemble et l'on veut attacher par les détails.

C'est en jugeant de ce point de vue les productions des artistes du seizième siècle appliquées aux édifices religieux, qu'on est amené à les trouver plus belles comme œuvres isolées que celles de leurs prédécesseurs; mais d'une moins grande portée et empreintes à coup sûr d'un sentiment moins religieux.

Or, il faut en conclure que tout art qui répond à une grande pensée religieuse ou philosophique, a pour condition d'être simple quand il est fort et de devenir composé aussitôt qu'il sent son impuissance; c'est pourquoi lorsqu'on veut étudier les grandes phases distinctes que l'art a parcourues dans l'histoire et en apprécier convenablement les caractères, on doit d'abord remonter aux types primordiaux qui appartiennent à chacune d'elles, afin de pouvoir suivre et juger les causes de leur origine, de leur développement et de leur décadence.

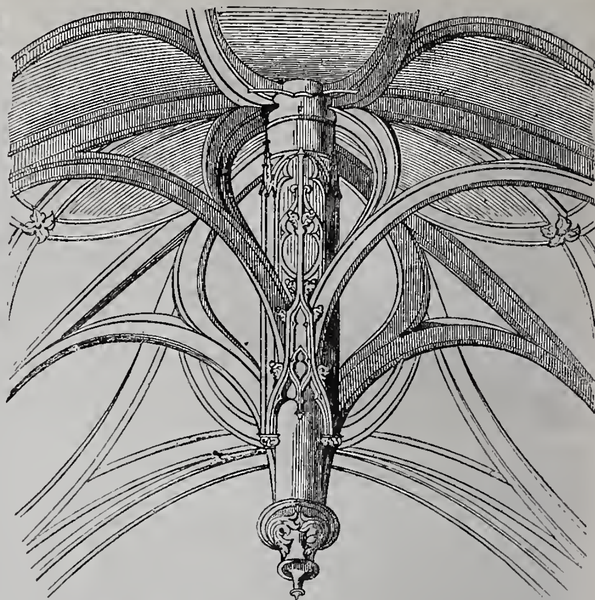
C'est ainsi que nous avons vu d'abord l'Eglise chrétienne modeste et simple à sa naissance, grandir et acquérir une noble sévérité au onzième et au douzième siècles, s'élever au plus haut degré de sa splendeur dans les deux siècles suivants, commencer à décroître au quinzième, et finir par s'éteindre au seizième.

Ne voulant pas interrompre l'étude historique des monuments d'une même espèce, nous avons dû consacrer la série de nos premiers articles sur l'architecture du moyen âge aux édifices religieux. Dans ceux qui suivront, nous continuerons les études de cette époque de l'art en France, en traitant des couvents, des abbayes et des tombeaux, et ensuite des constructions civiles et privées.

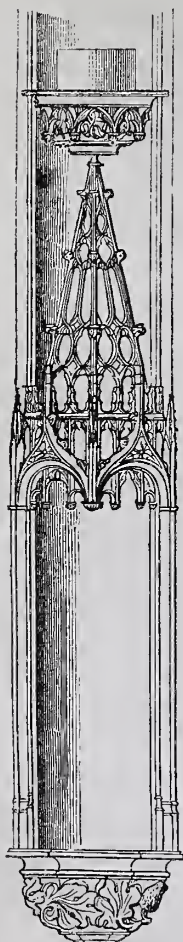
Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.



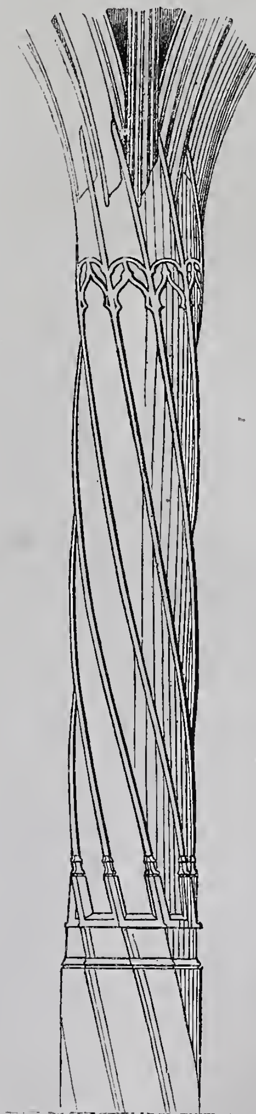
(Au portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. — Quinzième siècle.)



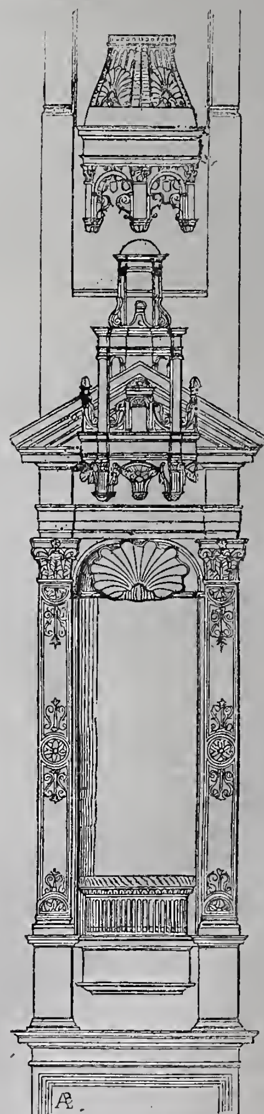
(Clef pendante dans la chapelle de la Vierge de Saint-Gervais, à Paris. — Quinzième siècle.)



(Au portail de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. — Quinzième siècle.)

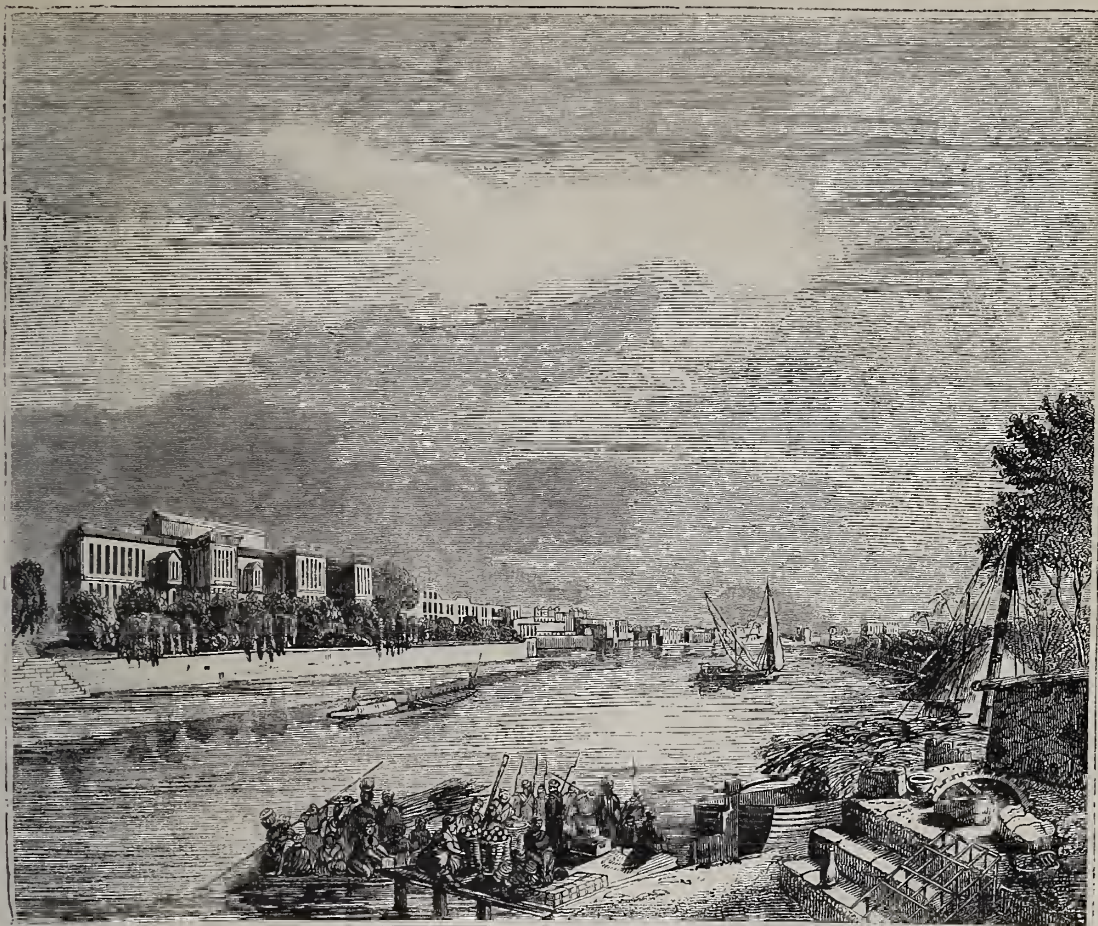


(Pilier dans le chœur de Saint-Severin, à Paris.— Quinzième siècle.)



(Au portail latéral de Saint-Eustache, à Paris.— Quinzième siècle.)

LE PALAIS D'IBRAHIM-PACHA.



(Le Palais d'Ibrahim-Pacha vu du Nil.)

Entre le Caire et Boulak, qui sert de port à cette ville, en face de la petite île de Rondah, s'élève sur les bords du Nil le plus beau de tous les palais qu'Ibrahim-Pacha se soit fait bâtir en Egypte. Quoique médiocrement remarquable sous le rapport du style, cet édifice irrégulier n'est cependant, à notre avis, ni sans majesté ni sans grâce. C'est un mélange de l'architecture européenne et de l'architecture asiatique, contraire à toutes les règles, il faut en convenir, mais où le manque de proportions vraiment helléniques est en partie compensé par un reste de caprice et de pompe orientale. Comme tous les autres arts, comme les institutions même, l'architecture est aujourd'hui dans un moment de crise et de doute en Orient; indécise, elle flotte entre l'Asie et l'Europe, et elle ne se fixera point jusqu'à ce que l'une des deux rivales l'emporte complétement, ou qu'un nouveau système vienne occuper la place qu'elles se disputent.

Une seule chose ne varie pas chez les Musulmans, et selon les apparences ne variera jamais, parce qu'elle est essentiellement bonne; nous voulons parler de leur respect, de leur amour extraordinaire pour la nature. Ce culte les enchaîne à ce point, que pour eux le principal charme d'une maison de plaisance consiste bien moins dans la perfection de sa structure que dans la beauté du point de vue qu'elle domine. Asseoir un kiosque sur le bord de l'eau, et assez près pour qu'il puisse s'y admirer; dans sa surface, dans son contour multiplier les rentrées et les saillies, de manière que l'ombre et la lumière s'y jouent à chaque instant du jour; l'entourer d'arbres de toutes les espèces, le mêler le plus possible à la verdure, le fondre pour ainsi dire dans l'eau, dans l'air et dans le ciel; voilà, avec l'étendue de la perspective, ce qu'ils recherchent et ce qu'ils apprécient pardessus tout.

Sous ce rapport, le palais d'Ibrahim-Pacha est une œuvre d'art beaucoup plus importante qu'on ne serait tenté de le croire. La vue dont on jouit de ses fenêtres est fort belle; l'œil découvre d'abord des jardins d'un aspect agréable, tandis qu'au second plan apparaît le Caire, et, au-dessus du Caire, la citadelle qui domine cette capitale de l'Egypte, et termine noblement le tableau. Les jardins qui égaient les premières lignes de ce site ont été plantés par l'ordre d'Ibrahim; en sorte qu'avec le palais on peut dire qu'il a créé le paysage.

Au sein de l'île de Rondah, qui lui appartient également, et qui, d'après ses désirs, a été cultivée, ornée de jardins et enrichie d'arbres rares et exotiques sous la direction de M. Troil, horticulteur anglais, Ibrahim-Pacha s'est fait bâtir un autre séjour d'été presque en face de celui qui nous occupe. On s'étonnera peu en voyant le fils de Méhémed-Ali ne rien épargner pour embellir sa campagne et se composer un paysage, si l'on songe qu'il a passé plusieurs années de sa jeunesse à Constantinople; et il suffit de jeter les yeux sur la gravure que nous donnons, pour reconnaître dans le palais du Nil une réminiscence des *jali* turcs (kiosques au bord de l'eau), et comme un souvenir ou un regret du Bosphore, qu'Ibrahim aime en effet avec passion, et dont la conquête semblerait d'autant plus le tenter, qu'aucun art ne saura jamais reproduire l'azur limpide de ses eaux, ni le prestige de ses rivages sinueux et de ses collines tantôt gracieuses, tantôt sévères, mais toujours d'un effet merveilleux.

En même temps que la nature, Ibrahim-Pacha affectionne beaucoup les beaux-arts. Plus d'une fois il s'est occupé de la fondation d'un Musée au Caire; et dans ce but il a fait commencer à ses frais des fouilles dans la Haute-Egypte. Cependant l'agriculture semble l'objet particulier de sa sollicitude. Chose bizarre! plus il se développe dans l'art de la guerre, plus il s'intéresse au progrès des travaux agricoles. Encore plus qu'au Caire, il a ordonné de nombreuses plantations à Alexandrie, où il a fait couvrir de vignes et d'arbres fruitiers une immense étendue de terre auparavant inculte. On ne le croit occupé qu'à former des soldats ou à prendre des provinces, et il forme aussi des cultivateurs qu'il pousse incessamment au défrichement du sol et à de nouvelles conquêtes sur le désert. N'y a-t-il pas là un de ces contrastes profonds et mystérieux qui se rencontrent souvent dans le cœur de l'homme? La simplicité naturelle des goûts d'Ibrahim, le besoin de reposer son âme des passions sanglantes du champ de bataille dans les douces et rafraîchissantes émotions de la nature, ces deux motifs entrent assurément pour beaucoup dans son inclination pour les distractions de la vie champêtre, mais n'expliquent pas d'une manière suffisante la protection qu'il accorde aux occupations de l'agriculture. Nous croyons qu'on doit plutôt attribuer ce patronage à une pensée politique et à un instinct d'avenir, si l'on ne veut pas y voir un sentiment religieux, et comme une expiation offerte pour le sang qu'il fait si souvent couler à flots. Dans tous les cas, qu'Ibrahim-Pacha ait ou non une entière confiance dans son rôle, il est beau de voir la même main qui est condamnée à faucher les hommes comme de l'herbe, semer la terre et se mettre pour ainsi dire au service de l'agriculture, cette bienfaisante nourricière des peuples.

VARIATIONS DE LA TAILLE

CHEZ LES ANIMAUX SAUVAGES.

La taille, chez les animaux qui, vivant à l'état sauvage, sont exempts des influences si variées de la domesticité, est soumise à certaines variations générales, dont les conditions naturelles sont l'unique principe. M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, en examinant cette question avec la haute sagacité qui le distingue, s'est élevé à plusieurs formules générales qui nous semblent dignes d'intéresser tout le monde. Nous les ferons connaître succinctement d'après ce jeune savant.

1. Chez les animaux sauvages, les variations de la taille sont ordinairement renfermées dans d'étroites limites, non seulement entre les divers individus d'une même espèce, mais entre les diverses espèces d'un même genre. Ainsi il n'y a, dans l'ordre naturel, ni nains ni géants. Non seulement tous les loups sont à peu près de même taille, mais les loups, les chiens, les renards ne diffèrent pas considérablement. Il y a entre eux tous bien moins de différence qu'il n'y en a dans l'espèce domestique entre le mâtin, par exemple, et l'épagneul de petite race : ce dernier peut être regardé comme une race naine, et le mâtin comme une race géante.

2. On sait que les cétacés sont les plus grands de tous les mammifères; mais ce n'est qu'un fait particulier qui rentre dans un fait beaucoup plus général. Ce dernier fait peut être énoncé de la manière suivante : Toutes les espèces qui habitent au sein des eaux, ou qui y passent une partie de leur vie, parviennent à une grande taille comparativement avec les autres animaux de la même famille; il semble même que l'accroissement de leurs dimensions soit en raison directe de la durée de leur séjour dans l'eau. Ainsi, aucun carnassier terrestre n'approche de la taille du lion marin qui a jusqu'à vingt-quatre pieds de longueur, sur dix-huit de circonférence. Dans le groupe des *mustela* de Linnée, les loutres sont plus grandes que toutes les autres espèces, et parmi elles la saricovienne et surtout la loutre de mer, qui sont les espèces les plus essentiellement aquatiques, sont aussi les plus grandes. Parmi les rongeurs, le castor, le paca et le cabiai, qui sont les plus grandes espèces, sont aussi des espèces aquatiques. Enfin il en est encore de même de l'hippopotame, si l'on compare sa taille à celle du cochon dont les caractères de son organisation le rapprochent d'une manière visible.

3. Les animaux qui vivent sur les arbres, et surtout ceux qui sont organisés pour le vol, n'atteignent jamais au contraire que des dimensions peu considérables.

4. Ces espèces, qui peuvent être, les unes aussi bien que les autres, regardées comme habitantes de l'air, comprennent, entre elles, qui sont, en règle générale, les plus petites, et les espèces de mammifères aquatiques, qui sont, également en règle générale, les plus grandes, les mammifères qui habitent le sol. La plupart sont de taille moyenne, c'est-à-dire moindres que les espèces aquatiques, plus grands que les espèces aériennes.

5. D'après leur genre de nourriture, les mammifères qui vivent à terre ou sur les arbres peuvent être rapportés à quatre groupes principaux : les *herbivores*, qui vivent principalement de petits végétaux et de feuilles; les *frugivores*, qui vivent de fruits et de racines; les *insectivores*, qui vivent d'insectes; enfin les *carnivores*. Les premiers sont en général les plus volumineux de tous; viennent ensuite les carnivores; puis les frugivores qui sont tous de taille moyenne; les plus petits de tous sont les insectivores.

Or, si l'on réfléchit à la masse immense de végétaux et par conséquent de feuilles qui se trouvent répandus à la surface du globe, et que l'on compare d'une manière générale le volume des êtres dont se repaissent ordinairement les carnivores, à celui des fruits qui nourrissent les frugivores, et des espèces dont les insectivores font leur proie, on arrive à ce résultat remarquable qu'il serait d'ailleurs possible de concevoir *à priori* : « Les animaux les plus volumineux se nourrissent de substances que la nature leur offre presque partout en abondance; parmi les autres, la taille est généralement proportionnelle au volume des animaux ou des portions de plantes dont la conformation de leurs organes digestifs les appelle à se nourrir : d'où il suit qu'il existe un rapport de parfaite coordination entre la quantité de nourriture nécessaire aux animaux, et celle qui leur est offerte par la nature. »

6. Parmi les mammifères ailés, de semblables rapports se présentent avec non moins d'évidence. Les petites espèces, les chauves-souris proprement dites, ou vespertilions, se nourrissent toutes d'insectes; les plus grandes, qui elles-mêmes ont une taille peu considérable, sont frugivores, ce sont les roussettes. Il est à remarquer qu'il n'y a parmi ces animaux aucune espèce essentiellement herbivore ou carnivore, de même qu'il n'y en a aucune dont les dimensions soient très considérables.

7. Tous les mammifères de grande taille habitent les continents, les grandes îles, et les îles peu étendues mais rapprochées des continents. On a remarqué depuis long-temps que les îles très petites ou isolées, ou ne contiennent que des espèces de petite taille, qui même y sont peu nombreuses, ou sont absolument privées de mammifères. De même, parmi les animaux aquatiques, les espèces marines sont les plus grandes de toutes. La nature a donc partout proportionné la taille des mammifères à l'étendue des lieux qui doivent les recevoir, réservant les grandes espèces pour les mers, les grandes îles et les continents; les petites espèces pour les rivières et les îles peu étendues.

8. Les mammifères terrestres qui vivent sur les montagnes atteignent le plus ordinairement des dimensions moins considérables que ceux des plaines, et surtout que ceux qui habitent la lisière des grands déserts. On peut établir ce prin-

cipe d'une manière générale soit en comparant des espèces congénères, comme l'yack, qui vit dans les montagnes, et les bœufs sauvages qui vivent dans les plaines, soit en comparant, non pas des animaux pris dans le même genre, mais des genres voisins, comme les bœufs avec les mouflons, animaux des montagnes, ou les chameaux avec les lamas, animaux des montagnes aussi.

9. Buffon a remarqué que les animaux américains sont généralement d'une taille moins considérable que ceux qui leur correspondent dans l'ancien monde : ainsi, par exemple, le nandou est plus petit que l'autruche, le jaguar que le tigre, etc. Ce fait rentre dans la proposition générale énoncée plus haut, qu'il existe un rapport entre la taille des animaux et l'étendue des lieux destinés à les recevoir. La même chose se remarque pour la Nouvelle-Hollande, qui, isolée comme l'Amérique du Sud, et environ une fois moins étendue qu'elle, ne renferme que des animaux d'une taille bien inférieure à ceux qui peuplent cette dernière région. Ainsi, les plus grands animaux que l'on ait rencontrés dans le continent de la Nouvelle-Hollande, sont le kanguroo, le dasyure à tête de chien, et le chien, animaux bien plus petits que les tapirs, les bisons, les lamas, les jaguars, qui sont les plus grands animaux naturels à l'Amérique, et qui sont eux-mêmes bien plus petits que les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, qui, dans l'ancien monde, ont la suprématie de la taille.

Cette loi se poursuit, même à l'égard des mêmes espèces, dont la taille est plus ou moins grande selon l'étendue de la terre qu'elles habitent. Ainsi le rhinocéros de Sumatra est plus petit que celui d'Asie ; celui de Java plus petit que celui de Sumatra.

Les mammifères de l'hémisphère austral sont en général moins grands que ceux de l'hémisphère boréal.

Parmi les mammifères ailés, les plus grandes espèces se trouvent entre les tropiques; et dans l'hémisphère boréal leurs dimensions décroissent à mesure qu'on s'approche du Nord.

La même loi se retrouve, mais avec d'assez nombreuses exceptions, pour les animaux grimpants, et pour plusieurs groupes d'animaux insectivores et frugivores.

Mais il y a plusieurs familles parmi les animaux herbivores, et surtout parmi les carnassiers, qui présentent une loi inverse, et qui deviennent plus grands à mesure qu'on s'approche de la zone glaciale. On ne connaît point de mammifères qui, ayant leurs plus grands individus dans les climats tempérés, présentent une taille de plus en plus restreinte à mesure que l'on se rapproche de l'équateur ou du pôle. Quant aux espèces marines, on en trouve de très grandes dans toutes les mers, principalement dans celles du nord.

Ainsi, la plupart des grands mammifères habitent les contrées les plus chaudes du globe; d'autres, mais en moins grand nombre, préfèrent les régions froides, et se portent jusqu'aux limites au-delà desquelles le froid arrête toute végétation et toute vie; mais aucune famille n'a ses plus grandes espèces dans les climats tempérés : résultat contraire à l'opinion assez accréditée, que le trop grand froid comme la trop grande chaleur s'opposent au développement de la taille, tandis qu'une chaleur tempérée le favorise.

« Tels sont, dit le savant académicien auquel on doit ces intéressants rapprochements, les résultats principaux que j'ai pu déduire d'un examen attentif des variations de la taille considérée, sous un point de vue général, chez les animaux sauvages. Parmi ces résultats, un petit nombre seulement sont applicables aux espèces domestiques et aux races humaines, dans lesquelles les variations de la taille se font suivant d'autres rapports, et par conséquent suivant d'autres influences. »

ÉVHÉMÉRISME.

On désigne par ce mot un système qui donnait à la mythologie grecque une source purement humaine et historique : il expliquait toutes les légendes fabuleuses par l'apothéose : les Dieux n'étaient que des rois déifiés : Jupiter était un ancien monarque de l'île de Crète, dont on voyait encore le tombeau. Les Epicuriens et les Stoïciens acceptèrent cette explication qui fut dans la suite accréditée et répandue par les Pères de l'église. Ce système avait pris son nom du premier philosophe qui l'avait énoncé, Evhémère.

Il y avait un autre grand système qui recourait, pour l'interprétation des fables ou mythes, à des allégories morales et à des explications cosmogoniques. Pythagore et les Platoniciens l'avaient adopté.

MORT DE MONCRIF.

Un matin La Place, l'auteur de l'*Art de plaire*, reçoit un billet de son ami Moncrif, l'auteur de l'*Histoire des chats*. Dans ce billet, Moncrif le prie de lui prêter une douzaine de volumes amusants pour chasser un peu de mélancolie qui l'obsède. La Place inquiet, tire de sa bibliothèque les volumes qui lui paraissent devoir plaire le mieux à Moncrif, et court les porter lui-même. Il trouve son ami en conversation avec son perruquier et son tailleur, commandant, pour le plus bref délai, une perruque neuve au premier, une robe de chambre en taffetas au second. Ses ordres donnés, Moncrif s'enferme avec La Place et lui dit : — Vous êtes surpris! vous soupçonnez quelque mystère! Vous avez raison. J'ai un secret à vous confier. En m'habillant ce matin, mon valet de chambre m'a fait remarquer cette tache noire sur ma jambe. J'ai aussitôt compris que c'était un signe de ma mort prochaine : mais j'ai eu la présence d'esprit de ne pas me trahir. — Quelle extravagance! s'écrie La Place. — Je m'attendais à cette exclamation, reprend avec calme Moncrif. Mais, mon cher ami, vous savez que j'ai une foi absolue dans les pressentiments. En voyant cette tache, j'ai été sur-le-champ frappé de l'idée que je mourrai dans douze jours. Donnez-moi vos livres, dans douze jours je vous les rendrai : je n'en aurai plus besoin. — La Place était interdit. Il fixait sur son ami de grands yeux étonnés. Comment se peut-il qu'avec une raison comme la vôtre, on se mette en tête de pareilles chimères? lui dit-il.

> — Ah! chimères! Ce sont des chimères, dit-on;
> Chimères, moi! Vraiment, chimères est fort bon!

répondit en riant Moncrif. Mon cher La Place, l'événement justifiera ma prédiction. En attendant, je ne veux pas m'attrister. Nous savons, vous et moi, ce que vaut la vie : n'en parlons plus. Je connais un honnête curé qui viendra ces jours-ci quêter pour ses pauvres, je compte m'arranger avec lui. J'ai prié aussi mon médecin de venir dîner tous les jours avec moi : il ne pourra rien contre la destinée : mais je ne veux pas que l'on ait aucun reproche à me faire. Je vais de plus avertir nos meilleurs amis de ma fin prochaine et les prier de venir avec leurs femmes me tenir compagnie. Je leur donnerai tous les soirs à jouer et à souper. Nous causerons, nous rirons. Le docteur en sera. Je n'ai pas besoin de vous dire que je compte sur vous plus encore que sur eux. — La Place fut obligé d'entrer dans l'idée de son ami. Il était réellement effrayé de l'assurance de Moncrif. Les personnes invitées ne manquèrent pas de venir : les premiers jours, elles étaient contraintes, et riaient de mauvaise grâce. Peu à peu l'appréhension se dissipa. Moncrif était de très bonne humeur : il faisait sa partie de piquet, et avait recours à mille moyens pour divertir ses amis. De bonnes vieilles histoires, de bons vieux vins manquent rarement de chasser l'ennui. La Place

lui-même commençait à croire qu'il n'était plus question de mort : mais le soir du douzième jour, comme il se retirait avec les autres invités, Moncrif lui dit à l'oreille : Demain matin, mon cher La Place, on vous portera vos livres. Le lendemain matin, un domestique vint en effet lui rendre les livres et lui annoncer en même temps la mort de Moncrif. Etait-ce un suicide?

SCÈNES DE CARNAVAL,

PAR J.-J. GRANDVILLE.

Il est rentré à cinq heures du matin; il a déposé sur le guéridon son faux nez, son bonnet, sa perruque de *débardeur,* et, s'enveloppant de sa robe de chambre, il s'est jeté dans un fauteuil devant son feu, sans avoir la force de dépouiller le reste de sa friperie de bal.

Le voilà pâle, harassé, lourdement assoupi; ses joues creuses, abattues, sa lèvre qui ne lui fait pas honneur, expriment le mécontentement et l'ennui. A-t-il la physionomie d'un homme qui sort d'un lieu consacré à la joie? Ne dirait-on pas plutôt qn'il sort de maladie?

Vous devez le croire plus vieux qu'il ne l'est réellement. Le désordre, l'intempérance et l'oisiveté l'ont vieilli encore plus que les années. Il ne s'aperçoit pas que sa jeunesse est passée, que sa tête est déjà chauve, et que son front se ride. Il s'obstine à chercher le bonheur dans la licence, et pour mieux écarter de lui les pensées honnêtes et le souci de l'avenir, il s'entoure, jusque dans sa vie intérieure, des images du plaisir qu'il poursuit; car ce n'est pas assurément pour l'amour de l'art qu'il a orné sa cheminée de cette statuette de danseuse, et son mur de cette estampe où des masques galopent, où *Chiquart* * agite les plumes de son casque et brandit follement ses gantelets.



(Le Carnaval d'un célibataire. Retour du bal. — Dessin de J.-J. Grandville.)

Quelle jouissance un homme qui paraît riche et éclairé peut-il se promettre en se dégradant ainsi volontairement, en s'affublant d'un costume trivial, et en se lançant au milieu de l'orgie avec des paroles cyniques et des gestes insolents?

Autrefois, dans les mascarades, on se plaisait à représenter des professions ou des personnages historiques; chacun luttait d'esprit et de finesse pour reproduire le plus fidèlement possible, ou pour critiquer avec verve, le caractère ou l'état que son masque et ses habits annonçaient. Il y avait du moins dans ces jeux une pensée ingénieuse, un certain art d'imitation. Aujourd'hui on ne voit plus que des déguisements faux, bizarres, monstrueux; on n'entend plus sortir de toutes ces bouches de carton qu'un langage où le vice dispute le prix à la sottise.

Au carnaval romain, les esclaves se drapaient dans les robes des hommes libres; ils cherchaient à imiter leurs maîtres. Pendant sept jours, ils étaient patriciens; ils s'essayaient à dépouiller leur grossièreté avec leur misère. L'esclave de Lucullus voulait paraître élégant et magnifique; l'esclave de Caton voulait paraître sage; l'esclave d'Atticus voulait paraître spirituel et poli. A côté des excès autorisés par cet affranchissement imaginaire, il y avait ainsi des enseignements sérieux. Aujourd'hui nous voyons, au rebours de cette coutume païenne, des riches profiter de la licence antique pour oublier leur condition, pour s'avilir et descendre au-dessous des derniers rangs du peuple; ils se précipitent dans la dépravation avec une ardeur furieuse comme dans leur élément naturel; leurs succès dans ces ignobles divertissements les trahissent : c'est leur costume de toute l'année qui est réellement une mascarade. Le peuple les comprend, les applaudit, et les méprise.

Si le carnaval a encore quelques scènes tolérables, et qui

* Personnage de carnaval en vogue depuis quelques années.

puissent exciter un sourire honnête, il faut les chercher au foyer des pauvres familles.

Le regard, après s'être détourné de ce vieux célibataire dissolu, peut se reposer un instant sans ennui sur ce petit baron et cette petite baronne, qui viennent avec un grand sérieux prendre leur part de beignets chez leur petite amie la Cauchoise. Leur mère partage presque leur gravité; elle aura obéi à un secret instinct de vanité en costumant ses enfants à l'aide de quelques vieilles nippes, de manière à leur donner une apparence de noblesse et de richesse. Peut-être aussi cette interprétation est-elle injuste. Pourquoi n'aurait-elle pas été seulement séduite par le contraste de tout cet attirail de vieux temps et de vieillesse avec leurs jolies petites mines fraîches et bouffies?

Quant à la grand'-maman qui excite sa petite-fille à bien accueillir la noble visite, et à faire un pas en avant au lieu de jouer timidement avec ses pieds, je serais fort trompé si je ne devine plus sûrement sa pensée : ce bonnet cauchois doit être un souvenir du pays natal; la bonne femme a sous les yeux son enfance.

La jeune mère oublie sa friture pour regarder avec complaisance les petits voisins : on regrette de voir un peu de maigreur sur son visage; c'est le travail et l'inquiétude qui ont marqué leur passage.

Les détails de ce modeste intérieur sont bien en harmonie avec les sentiments des personnages. La statuette de la Vierge a été achetée par la femme; celle de Napoléon, par le mari.



(Le Carnaval du pauvre. Une soirée d'enfants. — Dessin de J.-J. Grandville.)

On attend sans doute les deux maris qui sont encore à l'ouvrage; on veut les surprendre. Les enfants danseront sur leurs genoux au refrain d'une chanson de Béranger; il y aura collation à huit heures; et avant dix heures tout le monde s'endormira sans fatigue et sans regret.

INVASIONS DES HONGROIS EN FRANCE

AU DIXIÈME SIÈCLE *.

Le peuple hongrois appartient à la grande famille des Finnois, et au rameau *Ouigour*. Sortis de la Tartarie vers le cinquième siècle, ils tendirent sans cesse à s'avancer en Europe; et en 889, sous la conduite de leur roi Arpad, ils s'établirent dans les pays appelés depuis la Hongrie.

Les Hongrois, alors complétement sauvages, étaient d'une cruauté que les historiens du moyen âge ne peuvent comprendre. Ils nous représentent les Hongrois comme des hommes de petite taille, mais d'une vivacité extraordinaire, ayant la tête entièrement rasée pour ne donner aucune prise à leurs ennemis, les yeux enfoncés et étincelants, le teint jaune et basané. Leur seul aspect épouvantait; car leur visage, véritable amas d'os, était couvert de cicatrices et tout difforme. Les mères, disait-on, pour habituer leurs enfants à la douleur et les rendre horribles à voir, les frappaient et les mordaient au visage dès qu'ils étaient nés. Le Hongrois, rapporte un ancien écrivain, est toujours à cheval; il marche, campe, délibère, mange, et dort à cheval; il ne se couvre que de peaux de bêtes féroces; il se sert pour combattre d'arcs de corne, avec lesquels il lance des flèches énormes, et si adroitement qu'il est difficile de les éviter. Il ne combat jamais de près en corps; mais il se précipite en avant de toute la vitesse de son cheval, lance la flèche, et s'enfuit pour attirer dans quelque embuscade son ennemi trop confiant.

Ces hommes affreux, ajoutent encore les chroniqueurs du moyen âge, ne vivent pas comme des hommes, mais

* Cet article est extrait d'un ouvrage auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une médaille en 1839. L'auteur est M. L. Dussieux, l'un des collaborateurs.

comme des animaux, et pêle-mêle avec eux; ils se nourrissent de viande crue, ou échauffée entre la selle et le dos du cheval; ils boivent le sang de leurs ennemis; ils coupent par morceaux le cœur de leurs prisonniers, et le dévorent en manière de remède. On disait même qu'ils mangeaient de la chair humaine.

Ils ne connaissaient pas la pitié, mais égorgeaient tous ceux qu'ils rencontraient; car c'était une croyance chez eux que les guerriers seraient servis aux enfers par ceux qu'ils auraient tués ici-bas.

Tel était le peuple hongrois aux neuvième et dixième siècles. Pendant cinquante ans, ces barbares ravagèrent toute l'Europe, envahissant chaque année l'Allemagne, l'Italie, la France, l'empire grec, et emmenant avec eux les richesses, les habitants et les troupeaux des pays dévastés. Leurs premières invasions furent si terribles que l'on crut qu'ils étaient ces peuples de Gog et de Mugog dont il est parlé dans l'Apocalypse, et qui doivent venir à la fin du monde pour faire justice des crimes des hommes.

C'est en 910 qu'ils envahirent la France pour la première fois sous le règne de Charles-le-Simple : la Lorraine fut entièrement ravagée. En 915, ils revinrent en Alsace, en Lorraine, en Bourgogne; en 924, dans la Provence et le Languedoc; en 926, en Lorraine, en Champagne; en 935, en Bourgogne, dans le Lyonnais; en 937, dans l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, l'Aquitaine, la Bourgogne; en 938, dans le Hainaut et l'Aquitaine; en 950, dans le royaume d'Arles; en 951, en Aquitaine; en 953, en Flandre; en 954, en Lorraine, Champagne et Bourgogne.

C'est à la suite de ces terribles invasions, signalées par le pillage et le meurtre, que le souvenir des Hongrois est resté dans les traditions populaires de la France. Ce sont elles qui ont fourni à Perrault le sujet de plusieurs de ces contes de fées, où les faits historiques, altérés par la tradition et l'imagination du fabuliste, ne se présentent plus à nous que dénaturés. Qui reconnaîtrait, en effet, dans l'ogre du conte du *Petit Poucet*, le Hongrois du dixième siècle ?

Cependant le nom d'ogre est bien une altération du nom d'*ouigour* ou d'*ogour*. La botte de sept lieues qui permet à l'ogre de traverser montagnes et rivières, d'aller partout avec tant de rapidité, est bien un souvenir des innombrables et universelles invasions des Hongrois. Cet amour de l'ogre pour la chair fraîche est bien le reste de cette tradition que les Hongrois buvaient le sang de leurs ennemis, que les mères mordaient leurs enfants au visage. Enfin les yeux gris et ronds de l'ogre, son nez crochu, sa grande bouche armée de longues dents, forment la charge du portrait des Hongrois.

Quiconque a vu des masques dans un bal, danser amicalement et se tenir par la main sans se connaître, pour se quitter le moment d'après et ne plus se voir, peut se faire une idée du monde. VAUVENARGUES.

ASSASSINAT DU DEY D'ALGER.

(12 décembre 1754.)

(Ce document historique a été découvert récemment dans les archives de la Chambre du commerce de Marseille. On lit sur la dernière page du manuscrit la note suivante : « Relation de la mort du dey, et de l'installation de » son successeur, reçue avec la lettre du Sr Germain, chan- » celier (consul), du 17 du dit mois. » Nous donnons une transcription exacte du texte, sans rien modifier dans le style et dans l'ortographe.)

« Hier, à 7 heures du matin, le dey d'Alger fut assassiné sur son throsne par un soldat albanois, résident à Alger depuis trois années, homme qui paraissait fort dévot, puisqu'il était marabout.

» Le casnadar (secrétaire) a été de même assassiné par un autre soldat du même complot.

» Le soldat albanois, nommé *Auzoun Aly*, entra dans la maison du roy pour recevoir la paye ordinaire que le gouvernement fait, de deux en deux lunes, à la milice, le dey présent.

» Chaque conjuré avait caché sous son burnus (manteau) trois pistolets et un sabre.

» Auzoun Aly s'avaçant le premier vers le dey pour luy baiser la main, luy plongea un coup de poignard; le dey, ainsi frappé, se leva et reçut encore un coup de pistolet et un coup de sabre qui le firent tomber à 40 pas de son throsne.

« Dans le temps que le dey tomba mort, un soldat du nombre des 5 conjurés donna un coup de sabre sur la tête du casnadar, luy coupa la main gauche, luy fendit la droite et luy lâcha un coup de pistolet à la gorge.

» Auzoun Aly s'étant saisi du turban du dey mort, il s'assit sur le throsne et dit : « Je suis roy d'Alger, » tous les troubles seront finis, le soldat sera heureux et » la course * triomphera. J'augmente la paye de 5 laimes, » (c'est-à-dire de 25 s.) de plus pour chaque deux mois »; et puis ayant levé le sabre, s'adressant aux quatre écrivains secrétaires d'état qui étaient à ses côtés, il leur dit : « Fai- » tes arborer l'étendart ; qu'on vienne me reconnaître » pour dey. »

» Les écrivains secrétaires tremblants crièrent aux esclaves du haut des terrasses de mettre le pavillon; ce qui fut exécuté. L'écrivain des chevaux ayant entendu les cris de la cour du palais, en fit fermer les portes, et fit tirer par la garde du dedans, qu'on appelle nonbe, sur Auzoun Aly qui était assis sur le throsne.

» La garde tira plusieurs coups de fuzils qui portèrent à faux : cependant Auzoun Aly voyant que les 5 conjurés avaient été étendus morts dans la cour du palais par les coups de fuzils de la garde du défunt dey, descendit du throsne pour courir à la porte, le sabre à la main, soit pour fuir, ou pour appeler quelques autres conjurés, et l'ayant trouvée fermée, remonta sur le throsne.

» Le grand cuisinier descendit de la gallerie où il se tient ordinairement, cria : *Aux armes; allés appeler l'aga de la milice;* il ordonna à un chaoux (soldat) de tirer sur Auzoun Aly en le désignant ainsi : *Tires sur la barbe noire qui est assis.* Le coup du chaoux porta sur Auzoun Aly, qui l'étendit par terre. Son règne usurpé fut d'un quart d'heure.

» L'aga qui était chez luy, s'étant armé, vint à la porte du palais, le sabre à la main, la fit ouvrir, criant : *Je suis l'aga, ouvrés.* Sa présence rassura la garde et les bas officiers qui couraient partout épouvantés de l'assassinat commis en la personne du dey et du casnadar, étendus morts tous les deux au milieu de la cour du palais.

» Le grand cuisinier allait être pris pour être mis sur le throsne par le consentement de la milice, mais sa modestie fit qu'il embrassa l'aga, en lui disant : « Sauvés Alger; » c'est vous qui devez nous défendre et régner. »

» L'aga fit quelques difficultés; mais il fut saisi par la garde, les bas officiers, et par les soldats qui entrèrent aussitôt pour le mettre sur le throsne; il fut ainsi assis et reconnu par la milice dey légitimement élu, nommé Baba Aly Aga. On arbora une seconde fois l'étendart, qui avait été ôté au moment qu'Auzoun Aly fut tué.

» Le château de la marine tira 21 coups de canon; la grande musique se fit entendre dans le palais, le divan et les grands se présentèrent pour reconnaître Baba Aly Aga, leur souverain. Après quoi il fut ordonné au crieur d'aller

* La piraterie, la *course* sur les vaisseaux marchands.

dans toutes les rues publier que Baba Aly Aga avait été élu roy d'Alger, qu'on eût à ouvrir les boutiques et les maisons, et à continuer les travaux; que le trouble n'était plus nulle part, par la grâce de Dieu, et que la justice s'exerçait comme auparavant.

» On fit jetter les corps des assassins à la rue au nombre de six, Auzoun Aly compris, pour être exposés à la veüe du peuple

» Après ce cri, le peuple, rassuré par cette nomination de l'aga pour dey, recommença de se montrer dans les rues tout comme s'il n'était rien arrivé; une tranquillité parfaite régna dans toute la ville.

» Mehemet Cogea, dey d'Alger, assassiné par un soldat le 11 décembre 1754, était né Menemenq, village des dépendances de Smyrne, le 10 juillet 1688, jour de l'horrible tremblement de terre qui renversa la ville de Smyrne. Il fut enterré hier 11 décembre 1754, à midi, dans la ville, au petit cimetière à côté de la fontaine des Piskery, pour éviter de faire porter son cadavre à Babazoun, à un quart de lieue dehors les portes de la ville, où ce dey avait fait bâtir son tombeau en 1750.

» Le casnadar a été enterré cejourd'hui, à neuf heures du matin, attendu qu'il a survécu quelques heures après ses blessures. »

SINGULIÈRES ERREURS SUR LES HIRONDELLES ET LE TURBOT.

Dans un rapport lu à l'Académie française (séance particulière du 14 janvier 1839), M. Charles Nodier a cité deux étranges bévues causées par l'imperfection des anciens dictionnaires latins.

Sidoine Apollinaire, dans la description de sa maison de campagne, dit M. Nodier, décrit avec beaucoup de grâce le doux asile qu'offrent les *asseres* de son toit aux tribus voyageuses des hirondelles. Ce passage n'est pas difficile à traduire. Les *asseres* sont ce faisceau de lambris, d'aïs ou de soliveaux qui composent, dans le Dictionnaire de la charpenterie, les lambourdes ou les membrures du toit. *Asseres* ne se trouvait pas dans les lexiques dont le savant scoliaste André Schott pouvait faire usage, et il ne se souvint pas de l'avoir lu dans Vitruve. Il corrigea bravement par *anseres*. La jolie phrase de Sidoine Apollinaire se présente alors sous un aspect fort nouveau; elle signifie rigoureusement « que les oies ont pris la peine de faire dans son toit des nids pour les hirondelles; » et il n'y a point de fait plus extraordinaire dans l'ornithologie. Aussi de graves naturalistes l'ont-ils soigneusement noté.

Cette bizarre méprise m'en rappelle une autre qui n'est pas moins singulière, ajoute M. Charles Nodier. Les anciens dictionnaires latins ne donnaient au mot *rhombus* que le sens vulgaire de turbot. Ils avaient négligé l'acception technique dans laquelle ce mot signifie une espèce de toupie éolienne qu'on fait tourner sur des lanières élastiques, et que nous appelions *le diable* il y a une vingtaine d'années. Or ce *rhombus* était d'usage dans certaines cérémonies magiques, et M. Noël, auteur du Dictionnaire des pêches, qui ne connaissait qu'un sens au mot latin, se montre fort persuadé que le turbot servit aux enchantements des bergers de Théocrite et des sorcières d'Apulée. M. Hoffmann lui-même a partagé son opinion.

De la musique des couleurs. — Si l'harmonie, considérée d'une manière générale, n'est qu'un accord de nombres ayant entre eux une certaine convenance, comme le nombre existe dans la lumière aussi bien que dans le son, l'*harmonie* ne peut manquer d'y exister aussi; et comme les harmonies optiques naturellement variables peuvent se succéder avec symétrie selon une infinité de suites différentes, et à des intervalles régulièrement variables aussi, la *mélodie* se trouve encore dans la lumière comme dans le son. Notre œil percevant même plus de concrets que n'en perçoit notre oreille, il est certain que la lumière est virtuellement susceptible de nous fournir une musique plus riche que ne peut faire le son, et que notre inaptitude à sentir la beauté de ses accords et de leurs enchaînements est la seule cause qui nous empêche de la goûter avec autant de perfection que nous goûtons celle du son.

Encyclopédie nouvelle, article SENSATION.

BALANCES ANTIQUES EN BRONZE,

AU MUSÉE BOURBON DE NAPLES.

L'espèce de balances à un seul plateau que représente notre première figure, page 72, était appelée par les Grecs *hemizygia, staterœ*, ou *phalanges*, nom que lui donne Aristote dans son livre de la Mécanique. Les Latins l'appelaient *trutinœ campanœ*, ou plutôt *romanœ*, suivant Philandre. Le contre-poids, qui a conservé en français le nom de *romaine*, avait pour dénomination, chez les Latins, *œquipondium*. Dans l'une des deux balances que nous reproduisons, ce contre-poids figure le buste d'un guerrier revêtu d'une cuirasse à tête de Méduse, et revêtu d'un casque à panache. Le plat de la balance, qui est travaillé au tour, est suspendu à quatre petites chaînes fixées par deux crochets; ces chaînes passent par un disque percé de quatre trous qui les rapproche ou les éloigne à volonté. Enfin le fléau de la balance, appelé par les Latins *scapus, librile* ou *jugum*, est partagé sur un des côtés en plusieurs parties indiquées par des lignes, avec les nombres depuis I jusqu'à X; la moitié de chacun des intervalles est marquée par un petit point. Sur le côté opposé du fléau, on voit les nombres depuis X jusqu'à XXXX; le milieu de chaque dizaine est indiqué par un V. D'autres petits signes, qui probablement correspondent à des fractions, sont tracés sur les angles contigus aux deux côtés dont nous venons de parler; et là même on remarque que les autres sont indiqués par une ligne, et le milieu des intervalles par un simple point. Ces divisions sont appelées *spartia* par Aristote. Dans la partie du fléau où s'attachent les crochets qui soutiennent de petites chaînes (fig. 2), on lit en lettres pointillées l'inscription suivante:

IMP. VESP. AUG. IIX
T. IMP. AUG. F. VI. C
EXACTA. IM. CAPITO.

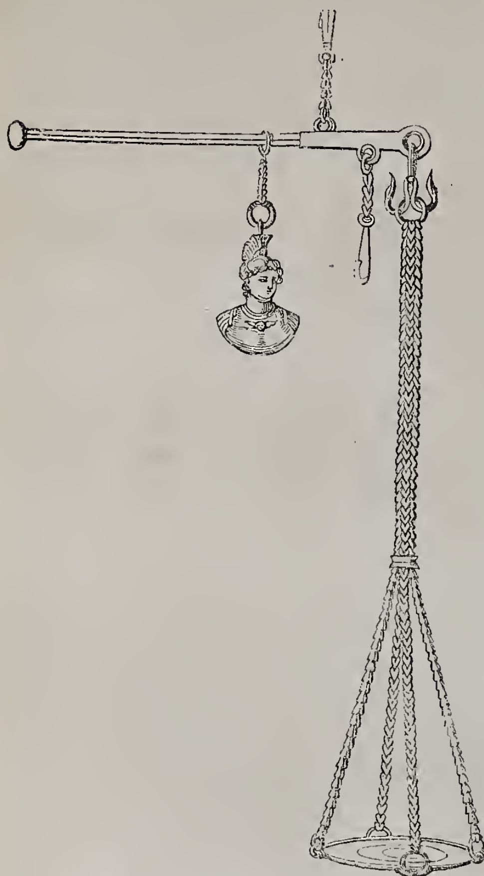
C'est-à-dire: *Sous le huitième consulat de Vespasien, auguste empereur, sixième de Titus, empereur, fils d'Auguste, examinée dans le Capitole.*

D'après cette inscription, cette balance avait été faite l'an 77 de l'ère vulgaire, deux ans avant la fameuse éruption du Vésuve qui a enseveli Pompeï. On voit aussi qu'elle avait été examinée et contrôlée par l'autorité publique. Le soin de surveiller les vendeurs et de vérifier leurs poids et mesures était confié aux édiles; or, il est à supposer que ceux-ci se réunissaient surtout dans le Capitole, peu éloigné du forum Maximus ou Romanus, où les marchands se trouvaient en grand nombre. Il est certain d'ailleurs que l'atelier de la monnaie était placé dans l'enceinte de cet édifice.

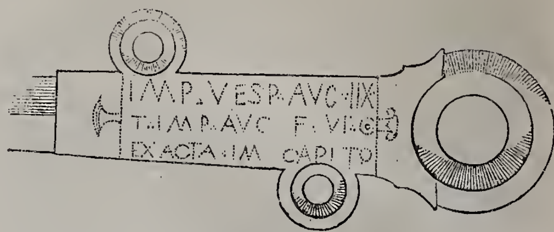
Il y avait une autre sorte de balance que l'on appelait aussi *hemizygia* (fig. 2). Au lieu de plateau, elle a deux crochets. La romaine a la forme d'une poire; le fléau est marqué d'un côté depuis I jusqu'à VII, et de l'autre, depuis VI jusqu'à XXX.

La balance à deux plats (fig. 4) offre plus d'intérêt; elle est du genre de celles que les Grecs appelaient *zygi*, jougs, nom qui vient du fléau d'où pendent les deux bassins. Les Latins les désignaient sous le nom *librœ* ou *bilances*. Chaque

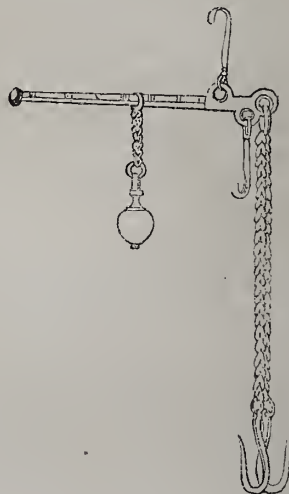
plat, travaillé au tour, est suspendu à quatre petites chaînes ; le fléau est cylindrique. Ce qui est assez singulier, c'est de voir une romaine à cette sorte de balance. Ici la romaine a la forme d'un gland. Il paraît d'après cette particularité que les anciens, ne se contentant pas d'une simple balance, y ajoutaient le contre-poids des *statères*, afin de



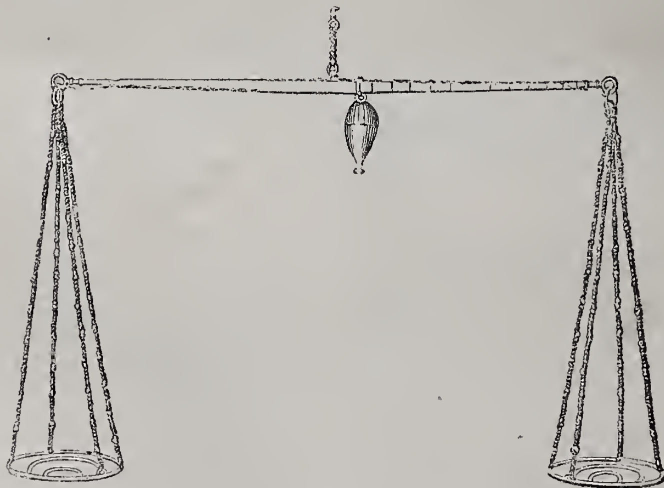
(Musée de Naples. — Balances antiques. — Fig. 1.)



(Fig. 2.)



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

pouvoir déterminer d'un coup d'œil la différence des poids entre les objets placés dans les deux bassins, puisque dans toutes ces balances la romaine descend vers le bassin destiné à recevoir l'objet qu'on veut peser, tandis que le fléau s'incline vers le côté de la romaine qui est marqué par diverses lignes, à l'effet d'indiquer les différences. De cette manière, ils n'avaient pas, comme nous, besoin de tant de fractions de poids dont nous chargeons le bassin opposé. Il est plus remarquable encore que dans ces balances la languette ou aiguille (nommée *canon* par les Grecs, et *ligula* ou *examen* par les Latins) manque entièrement. Il est cependant certain que les anciens s'en servaient.

Extrait d'une Notice de L. Caterino.

Bureaux d'abonnement et de vente,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RUINES A BURGOS.



(Ruines du couvent des Ursulines, à Burgos, en Castille.)

Une fois déjà nous avons parlé de Burgos (1837, p. 217); nous avons à en parler encore. Burgos est l'antique métropole des Espagnes; Burgos est la patrie du Cid; c'est à Burgos que naquit la grande unité qui, après tant de siècles de combats, de labeurs, de déchirements, devait réunir en un seul corps les membres long-temps divisés de la Péninsule ibérique.

Chassé de proche en proche par l'irruption des Maures d'Afrique, le christianisme se réfugia dans les montagnes des Asturies comme dans son dernier asile. Pélage et ses compagnons, après avoir défendu vaillamment le saint trésor confié à leur courage, à leur foi, le léguèrent intact à leurs enfants, qui le léguèrent aux leurs tel qu'ils l'avaient reçu de leurs pères. Leur fidélité, leur constance furent récompensées. Un jour vint où long-temps traqués dans leurs rochers ils en descendirent en conquérants. Les califes de leur voisinage éprouvèrent la force de leurs bras, et ce fut le tour de l'islamisme de reculer devant la croix triomphante. Ces brillantes conquêtes furent livrées à des généraux qui empiétèrent peu à peu sur les droits du suzerain, et parvinrent à convertir un commandement précaire en une autorité solide, indépendante. Des historiens affirment que ces premiers établissements eurent une forme toute républicaine: les peuples nommaient deux juges, l'un civil, l'autre militaire, auxquels étaient soumises les affaires de la communauté. Mais l'usurpation suit de près le droit; ces juges élus se firent héréditaires dans la personne du vaillant Fernand Gonzalèz, premier comte de Castille, dont l'arrière-petit-fils prit le titre de roi vers le milieu du onzième siècle, l'année même où naquit le Cid, et devint la tige commune de tous les princes qui depuis lors gouvernèrent les monarchies espagnoles.

Burgos avait été le théâtre et le prix des premières luttes; elle fut la capitale du nouvel empire, la résidence des nouveaux rois. La guerre s'était allumée au nom du christianisme; le christianisme se chargea d'orner la cité du vainqueur; la cathédrale de Burgos s'éleva avec magnificence sur les ruines de la mosquée vaincue, et l'Espagne salua sa métropole dans la basilique imposante. Des temples, des monastères se groupèrent autour d'elle, et les lévites du crucifié grandirent et régnèrent à l'ombre de ses nefs vénérées. Mais ces temps sont passés: en vain chercherait-on dans la Burgos d'aujourd'hui la Burgos des anciens jours; les cloîtres sont déserts, les temples menacent ruine, et la cathédrale déchue, mais toujours majestueuse, dresse au milieu de tous ces décombres sacrés son front morne et désolé. Le château des vieux comtes n'existe plus; les murailles, les bastions, témoins de tant d'assauts glorieux, sont

tombés pierre à pierre sous les pas des siècles, et gisent sous les longues herbes de la solitude de quarante mille habitants qui peuplaient la patrie du Cid et de Fernand Gonzalèz. Huit ou neuf mille survivent à peine et errent comme des ombres dans les rues étroites et tortueuses. Plus de commerce, point d'industrie, jamais de fêtes; partout le sommeil et la mort. Et pourtant, telle qu'elle est, Burgos est un des lieux les plus frappants qui soient en Espagne : on franchit ses vénérables portes comme celles d'un sanctuaire; l'on se découvre devant ses monuments avec une religieuse mélancolie. C'est une reine détrônée ; mais c'est une reine encore; à défaut de la couronne qu'elle a perdue, l'auréole de grands souvenirs rayonne autour de sa tête voilée, et commande le respect.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

§ 1.

Peu de villes en France peuvent être comparées à Rennes pour le calme et la monotonie. Là les promenades sont désertes, l'herbe croît sur les places comme dans des cours de monastère, et la plupart des rues sont bordées de maisons sans boutiques, aux entrées toujours closes, et aux fenêtres soigneusement fermées. Chacun vit chez soi, en silence et avec mystère.

Cependant cette immobilité apparente cache une activité réelle : Rennes est un grand arsenal de jurisprudence; c'est là que se résolvent les problèmes judiciaires les plus compliqués. Aussi plusieurs imprimeries sont-elles constamment occupées par la publication de mémoires et de commentaires destinés à *éclaircir les lois* dans le sens que l'auteur veut leur donner.

Au moment où commence notre récit, le plus important de ces établissements était dirigé par M. Etienne Provost, homme habile et probe, qui avait réduit les neuf Codes à un verset de l'Evangile : *Fais à autrui ce que tu voudrais que l'on te fît*, et vivait depuis quarante années avec ce seul article de loi, sans avoir eu besoin d'en demander l'interprétation aux tribunaux.

M. Provost était attentif et bon pour tous ceux qu'il employait; mais deux de ses ouvriers avaient mérité sa bienveillance spéciale : c'était Paul Riaut et Joseph Poincy.

Tous deux avaient quitté fort jeunes la capitale, où ils étaient nés, pour suivre leurs familles que des travaux avantageux attiraient à Rennes. Bien qu'ils ne fussent point parents, ils avaient grandi l'un près de l'autre comme des frères ; et lorsque, vers dix-huit ans, tous les deux se trouvèrent orphelins, ils louèrent une seule chambre, y mirent, en commun, tout ce qu'ils possédaient, et jurèrent de ne se séparer jamais.

Cette association, qui eût vite détruit une amitié vulgaire, ne fit qu'accroître la leur. Ces deux existences se mêlèrent si bien qu'elles n'en formèrent bientôt plus qu'une seule. Chacun des deux amis complétait l'autre et l'aidait pour ainsi dire à vivre.

C'est qu'en effet leurs caractères différaient autant que leurs extérieurs. Paul, petit et chétif, était gai, mobile, ami du plaisir. Son esprit, qui avait plus de spontanéité que de persistance, s'effrayait d'un long travail, moins par paresse que par impatience; c'était toujours enfin l'enfant de Paris, bon et courageux, mais un peu vain, un peu léger, et n'aimant en toutes choses que les commencements.

L'intelligence de Joseph, au contraire, était grave et solide; aussi avait-il acquis une instruction au-dessus de sa classe, et qui l'avait fait choisir pour correcteur par M. Provost. Tout le temps qu'il n'employait pas au travail était consacré par lui à des lectures qu'il racontait ensuite à Paul. Celui-ci profitait ainsi sans fatigue des études faites par son ami; il ne s'instruisait pas sérieusement, mais il lui arrivait comme à ces gros sous qui s'argentent légèrement par le frottement des écus.

Du reste, loin de se montrer jaloux de Joseph, son infériorité lui était une gloire et un motif de joie. Poincy, de son côté, aimait Paul sans orgueil et sans partage; il avait besoin de lui comme une mère de son enfant; il l'éclairait, le conseillait, le grondait même quelquefois; et Paul écoutait tout avec confiance et bonne humeur.

Cependant, quelque paisible que fût l'association des deux ouvriers, certains désirs en troublaient le bonheur. Joseph eût voulu plus de loisirs, Paul moins de travail.

— Les gens riches sont heureux, répétait souvent ce dernier; ils ont à leur disposition tous les plaisirs, comme nous avons l'alphabet dans notre cassier; ils peuvent composer la vie à volonté.

— Sans compter qu'ils sont maîtres d'eux-mêmes, ajoutait Joseph; qu'il leur est permis de causer, de lire, de promener quand cela leur plaît; tandis que nous, nous ne vivons point pour notre propre compte; nous ne sommes que l'instrument d'une autre volonté.

— Et cela ne te révolte pas? s'écriait Riaut.

— Cela me paraît injuste; mais je ne vois point la fin de toutes choses; Dieu sait ce qu'il fait mieux que nous.

— C'est égal, murmurait Paul, en secouant la tête; il a eu une drôle d'idée de mettre un quart du genre humain en voiture et les trois quarts en attelage pour la traîner. Encore s'il nous eût donné une place, ne fût-ce que sur la banquette; mais il nous a mis au limon, où nous recevons les coups de fouet de première main !

— Patience, répétait Poincy en souriant; nous deviendrons peut-être millionnaires... N'as-tu pas pris un billet à cette loterie allemande où l'on doit gagner des principautés ? Que dirais-tu si tu allais te trouver tout-à-coup membre de la confédération germanique ?

— Je dirais de me prendre mesure d'une blouse neuve, répondait Paul, et j'achèterais une paire de sous-pieds.

Ces conversations se renouvelaient souvent, et, malgré le ton de plaisanterie qui finissait toujours par prévaloir, il était aisé de voir qu'une même ambition préoccupait les deux ouvriers. Il n'y avait point d'ailleurs à s'en étonner; tous deux n'étaient-ils pas à cette époque de la vie où l'âme ne recule devant aucun désir, parce que rien ne lui semble impossible? Age d'ardente aspiration et d'heureuse crédulité, qui demande à l'avenir tout ce que ne lui a point accordé le présent!

§ 2.

Une après-dînée que les deux amis, revêtus du tablier vert, des bouts de manches noires et de la casquette de papier, costume classique des imprimeurs, étaient assis sur le seuil de M. Provost, attendant la reprise du travail, le facteur s'arrêta devant eux, et demanda Joseph Poincy.

— C'est moi, répondit l'ouvrier.

— De Paris... douze sous, dit laconiquement l'homme de la poste en lui tendant une lettre.

Joseph la prit tout étonné, s'assura qu'elle lui était adressée, et paya le facteur.

— Qui diable peut t'écrire? demanda Paul intrigué.

— Nous allons voir, répliqua Joseph.

Il avait décacheté la lettre, et lut à demi-voix :

« J'ai l'honneur de vous annoncer la mort du sieur Pierre » Barnabé Poincy, en son vivant marchand fripier, rue » du Temple, 53. Si vous êtes, comme je le crois, neveu » du défunt, je vous engage à toutes les démarches néces» saires pour faire reconnaître vos droits, le sieur Poincy » étant décédé sans héritiers directs.

» Je ne puis vous faire connaître encore le montant de la » succession dont l'inventaire n'est point achevé; cependant

» je dois vous avertir dès maintenant que le sieur Poincy » m'a remis, peu avant sa mort, une somme de vingt mille » francs.

» Veuillez recevoir, etc.

» RIVEL, *notaire.* »

Joseph avait commencé la lettre d'un ton assez indifférent; mais en avançant dans cette lecture sa voix s'était insensiblement altérée; enfin, arrivé à l'annonce des vingt mille francs, il s'arrêta en jetant une exclamation de saisissement.

— Est-ce qu'il était vraiment ton oncle? demanda Paul, qui n'était pas moins ému.

— C'était mon oncle, s'écria Poincy.

— Tu en es sûr?

— Comme de mon existence; je l'ai vu quand j'étais tout petit... même qu'il venait toujours souper chez nous; on le croyait pauvre; mais il paraît qu'il n'était qu'avare.

— Et tu es son héritier?

— Unique, Riaut; les vingt mille francs sont à moi.

Paul poussa un cri de joie en se jetant au cou de Joseph.

— Nous sommes riches, garçon, dit celui-ci en lançant en l'air sa casquette de papier.

— Riches! répéta Riaut. Alors nous pourrons nous amuser.

— Oui. Au diable le tablier d'imprimeur!

— Et les bouts de manches de calicot!

— Tu auras tes sous-pieds et ta blouse neuve, Paul.

— Tu achèteras des livres au lieu d'en composer, Joseph.

— Nous voilà sur la banquette comme tu désirais.

— Grâce à ton oncle.

— Vivent les avares!

— Hourra pour les fripiers!

Les deux ouvriers se prirent par la main avec des cris de bonheur, des éclats de rire, et se mirent à danser dans la cour.

Toute l'imprimerie connut bientôt la grande nouvelle. M. Provost félicita Poincy en l'engageant pourtant à ne point se laisser aveugler par cette bonne fortune, et à en profiter sagement. Mais Joseph et Paul étaient trop enivrés pour écouter un conseil; ils quittèrent tous deux l'atelier en se donnant le bras, et le cœur si léger qu'ils ne se sentaient pas marcher.

Riaut surtout était dans le délire; on eût dit que les rues n'étaient pas assez larges pour lui; il les remplissait de sa joie, et saluait tout le monde d'un air de connaissance.

— Je ne sais pas ce que j'ai, dit-il à Poicny, qui gardait un peu mieux son sang-froid; mais je voudrais embrasser tous les passants et leur offrir un petit verre.

— Ce sont les vingt mille francs qui te montent à la tête, observa Joseph.

— Et cependant nous ne les avons pas encore.

— Nous irons les chercher dans la grande ville, garçon.

— Vrai? dit Riaut transporté.

— Je veux partir demain.

— Vive le roi! s'écria Paul en passant un entrechat au milieu de la rue. Holà! gens de Rennes, je vais à Paris... chargez-moi de vos commissions.

Poincy réunit, en effet, les papiers nécessaires, emprunta de M. Provost une somme suffisante pour le voyage, et partit avec Paul quelques jours après. Telle était l'union des deux amis qu'aucun d'eux n'avait songé un instant à la possibilité d'une séparation. Ces cœurs qui s'aimaient simplement ignoraient toutes les fausses délicatesses sous lesquelles se voile l'orgueil. Dès le premier moment, tous deux s'étaient regardés comme ayant des droits égaux à l'héritage inattendu du fripier, et, en le partageant, aucun ne se croyait ni le bienfaiteur ni l'obligé.

A peine furent-ils arrivés à Paris qu'ils coururent chez le notaire. Celui-ci examina les titres de Poincy, et s'assura de ses droits. Il le remit ensuite à quinze jours pour lui donner connaissance de l'actif de la succession du fripier, dont la liquidation s'achevait.

Paul et Joseph profitèrent de ce répit pour visiter les palais, les musées et les spectacles.

Tous les deux allaient d'émerveillement en émerveillement. Paris est comme le ciel nuageux de l'Écosse, au premier coup d'œil on n'aperçoit qu'un amas confus; mais en regardant long-temps on voit se dessiner, dans ce sombre entassement, mille merveilles inespérées.

Les deux amis avaient à eux tout leur temps; ils s'élancèrent sans guides à travers les rues boueuses et les inextricables carrefours: leurs promenades avaient ainsi tout l'inattendu d'un voyage de découverte. Chaque jour ils apercevaient quelque prodige qui leur avait échappé la veille.

— Il faut chercher ici les monuments comme nous cherchons les noisettes en Bretagne, disait Paul; les plus beaux sont les mieux cachés.

Enfin les quinze jours s'écoulèrent. Joseph retourna avec Riaut chez maître Rivel, et celui-ci leur présenta l'état de la succession.

Tout compte fait, il restait à Poincy vingt mille écus prêts à placer; plus dix mille francs engagés dans une entreprise industrielle. Joseph regarda ces derniers comme perdus, et s'occupa seulement de la somme que le notaire tenait à sa disposition. Elle dépassait de beaucoup ses espérances; c'était une fortune qui assurait à jamais son avenir et celui de Paul. Les deux amis commencèrent par placer, avec de bonnes garanties, les soixante mille francs que maître Rivel leur avait remis; puis, débarrassés de toute inquiétude de ce côté, ils se demandèrent ce qu'ils allaient faire.

— Quant à moi, dit Paul, je vote pour que nous restions à Paris. J'ai assez remué de *petit-romain* et de *nompareille* pour vivre désormais comme les gens qui s'amusent.

— Mais comment vivent les gens qui s'amusent? demanda Joseph.

— Voilà ce dont il faut s'informer, répondit Riaut. Si nous nous adressions à M. Godard, pour qui nous avions une lettre de recommandation, et qui nous a si bien reçus quand il a su que nous faisions un héritage!...

— Non, répondit Joseph. M. Godard est un bourgeois, et il ne faut pas oublier que nous sommes seulement des ouvriers.

— Nous avons soixante mille francs, observa fièrement Riaut.

— M. Godard en a cent cinquante mille, si bien qu'auprès de lui nous serions encore pauvres.

— Alors, dit Paul, faut voir mon cousin Galuchon; c'est un petit rentier comme nous, qui ne fait rien, et ne vit que pour se distraire.

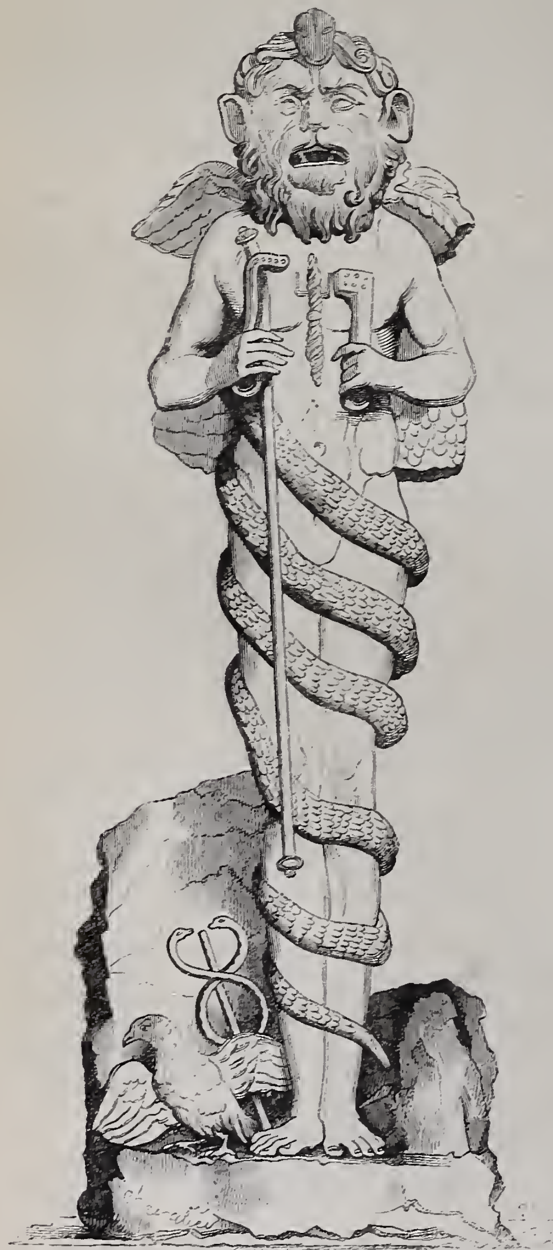
— Voyons Galuchon, répondit Joseph.

La suite à la prochaine livraison.

MITHRA.

Le dieu Mithra était, dans la religion des anciens Perses, le symbole du Soleil, du Feu et de l'Amour. La fable le faisait naître d'une pierre, comme l'étincelle jaillit d'un caillou que l'on a frappé. On l'a quelquefois confondu avec Osiris. Il paraît que le culte de Mithra passa de la Perse dans la Cappadoce, où, du temps de Strabon, il avait un grand nombre de fidèles. Il entra ensuite dans la mythologie grecque, et enfin dans celle des Romains, qui adoptaient, comme l'on sait, les divinités des peuples soumis à leur domination. Ce fut au temps de la guerre des pirates, l'an de Rome 687, que Mithra commença à être honoré en Italie. Les statues de Mithra que nous connaissons ont été toutes exécutées par des artistes romains. Ordinairement on le re-

présente sous la forme d'un jeune homme d'une belle figure, coiffé du bonnet phrygien, un genou appuyé sur un taureau renversé auquel il plonge un poignard dans le cou. C'est, dit-on, un symbole de la force du soleil lorsqu'il entre dans le signe du Taureau. Les simulacres semblables à celui que nous reproduisons sont beaucoup plus rares. Voici comment on explique les différents attributs dont ils sont composés: la tête, qui a les traits du lion, fait allusion à la puissance



(Statue du dieu Mithra, au Vatican, dans l'une des salles de la Bibliothèque.)

que le soleil manifeste surtout dans ce signe; les ailes indiquent le mouvement éternel et rapide de cet astre; la foudre sculptée sur la poitrine rappelle le feu; les clefs de deux formes qu'il porte sont celles qui servaient, suivant la foi des Perses, à ouvrir les sept portes par lesquelles passent les âmes des mortels; le serpent a la même signification que dans tous les autres cultes; le griffon et le caducée paraissent des additions romaines. Quelquefois on voit représentés sur la poitrine de Mithra tous les signes du Zodiaque. On offrait à ce dieu les prémices des fruits; il avait encore des adorateurs dans les derniers siècles de l'empire.

COMBAT D'ENFANTS CHRÉTIENS ET MUSULMANS.

L'historien arabe Boha-Eddin, rapporte un fait assez curieux qui se passa devant Saint-Jean-d'Acre, en 1189. Cette ville, alors au pouvoir des Sarrasins, était assiégée par les Chrétiens, et vigoureusement défendue. Près d'un siècle de guerres acharnées avait fait disparaître les haines aveugles qui, dans les premières croisades, divisaient si profondément les Francs et les infidèles, et, comme des engagements multipliés avaient lieu sans cesse de part et d'autre, les assiégeants et les assiégés avaient fini par se connaître et lier conversation entre eux. « Lorsque les com» battants étaient fatigués, dit Boha-Eddin, ils quittaient » leurs armes et se mêlaient indistinctement. Ils dansaient, » chantaient, se livraient à la joie; en un mot, les deux » partis devenaient amis jusqu'au moment où l'on donnait » de nouveau le signal du combat. Un jour qu'après un » choc opiniâtre, les Chrétiens et les Musulmans cher» chaient à se distraire de leurs fatigues, un Chrétien dit » aux soldats de la garnison : « Jusques à quand les grands » se battront-ils? Que ne faisons nous battre aussi les petits? » Allons, mettons nos enfants aux prises avec les vôtres. » » Alors plusieurs enfants sortirent de la ville, les chrétiens » en amenèrent de leur camp, et la lutte commença. Le » plus grand courage fut déployé de part et d'autre. Un » enfant musulman, entre autres, saisit son antagoniste de » toutes ses forces, l'enleva de terre et le terrassa. Or, » chose singulière, le vaincu fut considéré comme prison» nier et ses parents donnèrent deux pièces d'or pour le » racheter. Le vainqueur faisait de grandes difficultés pour » recevoir le prix de cette rançon; on fut obligé de lui » dire que le vaincu était son prisonnier et il prit l'argent. »

L'ACTION.

Un défaut qui empêche les hommes d'agir, c'est de ne sentir pas de quoi ils sont capables.

Trois choses les en empêchent:

La crainte, pour ne pas s'être éprouvés;

La paresse, pour ne vouloir pas travailler;

L'application ailleurs, pour satisfaire sa légèreté.

La crainte présuppose un bon principe, le désir de bien faire; il le faut animer.

La paresse vient de lâcheté; il faut la combattre.

L'application ailleurs vient de différentes causes; il faut se captiver.

Il est à regretter qu'un bon naturel ne se mette pas à son meilleur usage. BOSSUET.

L'ARTISTE ET LE SAVANT.

Michel-Ange cherchait la forme qu'il donnerait au dôme de l'église de Saint-Pierre de Rome. La largeur était fixée, et il s'agissait d'abord de déterminer la hauteur. L'architecte tâtonne, ajoute, diminue, et la trouve enfin. Pour tracer l'ovale sur cette hauteur et cette largeur, combien de nouveaux tâtonnements! combien de fois il effaça son trait pour en faire un autre, et quel instinct naturel le décida à choisir!

Bien des années après, M. de La Hire, grand géomètre, de l'Académie des sciences, passe à Rome. Comme tout le monde, il est frappé de l'élégance et de la hardiesse du dôme de Saint-Pierre. Dans son admiration, il prend la courbe qui forme le dôme, et en cherche les propriétés par la géométrie. Quelle n'est pas sa surprise quand il voit que c'est celle de la plus grande résistance? Michel-Ange cherchant à donner à son dôme la forme la plus élégante et la

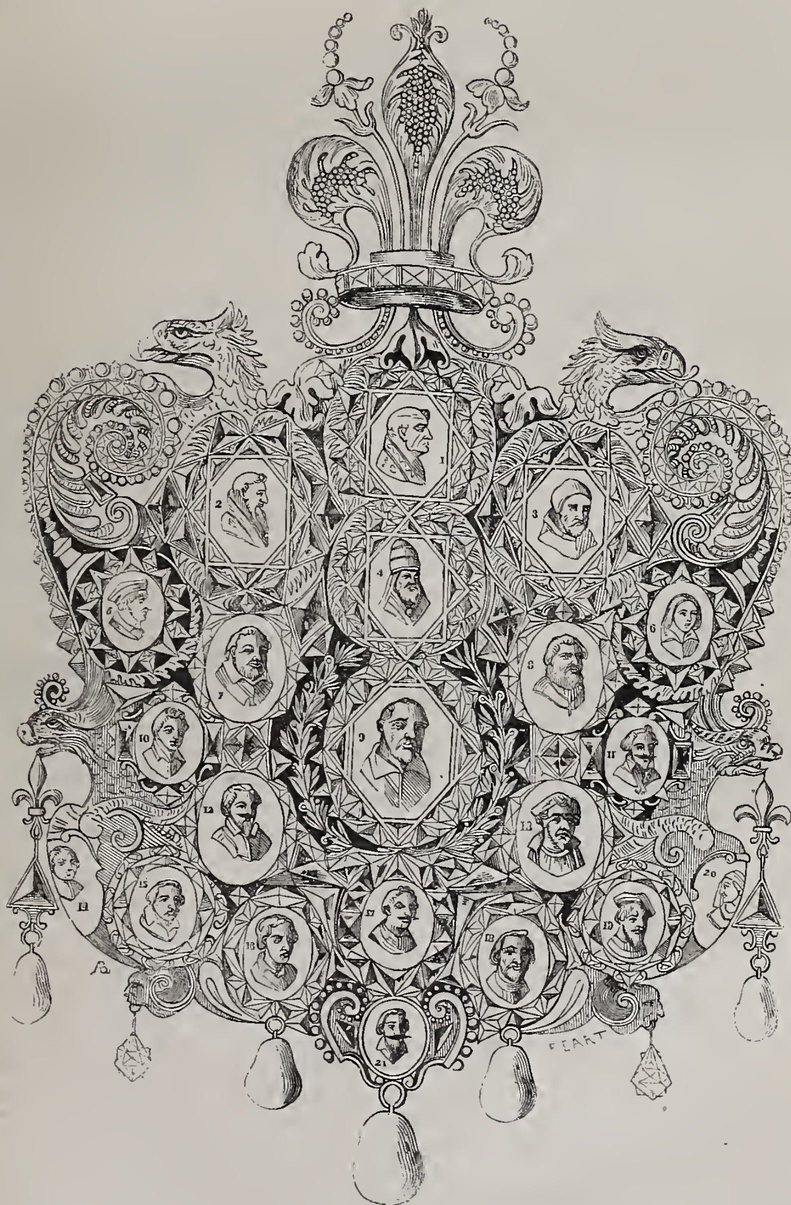
plus belle, était tombé, après bien des tâtonnements, sur celle qu'il aurait fallu lui donner, s'il avait cherché à lui donner le plus de résistance et de solidité.

LE BRILLANT DE LA REINE.

Le *Brillant de la reine*, nom que porte l'estampe reproduite ici, paraît avoir appartenu à Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane, François II, et femme de Henri IV, qu'elle épousa au mois de décembre 1600. Ce bijou curieux représente les portraits peints sans doute sur émail de vingt et un membres de la famille de la reine, avec leurs noms autour, dans l'ordre suivant :

1, Léon X; 2, Clément VII; 3, Pie IV; 4, Léon XI; 5, Cosme-le-Grand, père de la patrie; 6, Laurent-le-Grand; 7, François II, grand-duc de Toscane; 8, Ferdinand III, *idem;* 9, Cosme de Médicis, *idem;* 10, Jehan de Médicis; 11, Pierre de Médicis; 12, Alexandre I, duc de Florence; 13, Laurent, duc d'Urbin; 14, Jehan de Médicis; 15, Jehan Jacques de Médicis; 16, Véri de Médicis; 17, Hyppolite Cardinal; 18, Silvestre de Médicis; 19, Julien de Médicis; 20, Jehan de Médicis; 21, Bernard de Médicis.

Nous avons donné la biographie de Marie de Médicis, et reproduit ses traits d'après une statue en bronze, dans notre premier volume (1833, p. 289).



(Le Brillant de Marie de Médicis. — Extrait de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

BIBLIOTHÈQUE D'ALEXANDRIE.

Démétrius de Phalère avait gouverné Athènes pendant dix ans : chassé du pouvoir par une révolution politique, il vint se réfugier en Egypte auprès de Ptolémée Soter, premier roi de la dynastie des Lagides : il était très versé dans l'étude des lettres et de la philosophie : son éloquence était vive et entraînante; ses nombreux ouvrages avaient une grande réputation. Il conseilla à Ptolémée de composer une bibliothèque d'auteurs de politique, et de rechercher tous les livres qui traitaient du gouvernement des Etats, parce qu'il y trouverait des conseils qu'aucun de ses amis n'oserait lui donner. Ptolémée ayant goûté cet avis, Démétrius rassembla des livres politiques; puis il

engagea le roi à imiter Pisistrate et Aristote, à faire une collection de toutes sortes de livres de poésie, de philosophie et d'histoire de toutes les nations, afin que les savants pussent étudier et comparer les diverses connaissances, et perfectionner les sciences. Démétrius de Phalère fit adopter son plan, et fut placé à la tête du dépôt qu'on allait créer. Il se mit alors à rassembler les livres de tous les peuples, égyptiens, juifs, éthiopiens, chaldéens, perses, indiens et grecs. A la mort de Démétrius, la bibliothèque renfermait 100 000 volumes selon Eusèbe; elle était placée dans le Musée.

Ptolémée Philadelphe succéda à Soter, et ce prince ami des arts et des lettres augmenta la bibliothèque créée par son père. Une foule de gens distingués vécurent à sa cour, et enrichirent la bibliothèque de leurs œuvres. Le poëte Callimaque publia des Hymnes; le prêtre Manéthon composa une Histoire de l'Egypte dont il ne reste plus que de précieux fragments. Philadelphe plaça à la tête de la bibliothèque Zénodote, qui avait étudié avec lui la poésie et la grammaire sous un certain Philétas. Il acheta des Athéniens les riches bibliothèques d'Aristote et de Théophraste.

A Philadelphe succéda Ptolémée Evergète. Aussi éclairé que ses deux prédécesseurs, et jaloux d'augmenter encore la collection qu'ils avaient fondée, il nomma Eratosthènes directeur de la bibliothèque. Ce savant était surtout célèbre comme géographe et historien. Son successeur fut Apollonius, qui a composé un poëme sur les Argonautes. Enfin le conservateur, sous Ptolémée Epiphane, fut le poëte Aristonyme. C'est de son temps qu'Eumène I, roi de Pergame, établit dans sa capitale une bibliothèque qui plus tard devint la rivale de celle d'Alexandrie. Aristonyme forma le projet de se rendre auprès d'Eumène; mais Ptolémée Epiphane, craignant qu'Aristonyme n'agrandît la bibliothèque de son ennemi, le fit jeter pour quelque temps en prison; il défendit aussi l'exportation du papyrus. C'est alors qu'on inventa à Pergame le parchemin.

Sous le règne de Ptolémée Physcon (le Ventru), une autre bibliothèque fut créée : ce fut celle du Sérapion, ainsi appelée parce qu'elle était placée dans le temple de Sérapis. Physcon exigeait de tous ceux qui abordaient à Alexandrie qu'ils lui apportassent des livres pour les faire copier, mais il gardait les originaux et donnait en échange les copies. Il demanda aux Athéniens les OEuvres d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle, promit de rendre les originaux, et donna quinze talents (75 000 francs) comme garants de sa promesse : il garda cependant ces précieux manuscrits, et abandonna sans regret son gage. Il amassa par ce moyen peu honnête une nombreuse collection. Il établit aussi des jeux en l'honneur des Muses, et proposa des prix à tous les écrivains dont les œuvres allaient enrichir sa collection. Il nomma bibliothécaire un des lecteurs les plus assidus et les plus capables, appelé Aristophanes.

Les successeurs de Physcon continuèrent à augmenter les bibliothèques de leur capitale. Le grand nombre de savants de tout genre qui affluaient à Alexandrie contribuaient à l'enrichir du produit de leurs travaux. Enfin, sous le règne de Cléopâtre, ces deux collections comptaient 700 000 volumes.

On sait que César poursuivant Pompée aborda à Alexandrie, et que, séduit par les charmes de l'artificieuse Cléopâtre, il la défendit contre son frère Ptolémée XII qui lui disputait le trône. Battu par les Alexandrins, César se retira dans le Musée, et fit mettre le feu à la flotte égyptienne; mais le vent porta les flammes jusque sur les bâtiments de la bibliothèque du Musée, qui fut incendiée : 400 000 volumes furent détruits, selon Orose. Quelques auteurs prétendent que celle du Sérapion fut également brûlée; d'autres affirment qu'elle fut sauvée : il est cependant probable qu'elle fut détruite comme celle du Musée.

Telle fut la fin de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie.

Cependant beaucoup de livres furent peut-être sauvés. Bientôt Antoine donna à Cléopâtre les 200 000 volumes qui composaient la bibliothèque de Pergame, et une nouvelle collection fut formée au Sérapion. Les empereurs romains s'en déclarèrent les protecteurs. Claude ordonna qu'on y plaçât l'ouvrage sur les Antiquités des Etrusques et des Carthaginois qu'il avait écrit en grec. La bibliothèque d'Alexandrie était assez complète du temps de Domitien pour que cet empereur envoyât des scribes copier des livres qui manquaient à plusieurs bibliothèques incendiées sous son règne.

En 390, les savants du paganisme cultivaient paisiblement les lettres dans le Sérapion, lorsque Théophile, patriarche d'Alexandrie, prit la résolution de détruire l'idolâtrie dans son diocèse. Il obtint un édit de Théodose-le-Grand qui lui permettait de détruire tous les temples; Théophile entreprit alors de le mettre à exécution. Les païens indignés se retirèrent dans le Sérapion et s'y défendirent bravement. Cependant Théophile, soutenu par les troupes impériales, força les païens dans leur retraite : savants, philosophes et grammairiens avaient pris les armes; tous furent obligés de se sauver. Cette victoire du christianisme sur la philosophie antique fut funeste à la bibliothèque du Sérapion; ses livres furent pillés et détruits, et le Sérapion fut démoli. Orose (liv. VI), qui visita Alexandrie en 410, ne trouva plus de bibliothèque ni là ni ailleurs.

L'école d'Alexandrie continua à fleurir; mais l'histoire ne dit pas qu'une nouvelle bibliothèque ait été formée. Il semble, en effet, peu probable que dans Alexandrie chrétienne on ait recréé une collection de livres païens; à peine les aurait-on conservés. Ce n'est pas lorsque Justinien, sous le consulat de Dèce, faisait fermer les écoles païennes d'Athènes, qu'on eût rassemblé des livres proscrits. Peut-être a-t-on réuni quelques livres de théologie ou de controverse, les ouvrages des auteurs chrétiens de la dernière école d'Alexandrie; mais il est impossible d'induire de la supposition de cette bibliothèque présumée et qui serait toute chrétienne, l'existence de l'ancienne bibliothèque de Démétrius, ou même de celle d'Antoine, seul trésor à regretter.

En 640, la ville d'Alexandrie fut prise après un siége de treize mois. L'Arménien Abulfarage, historien chrétien du treizième siècle, raconte (*Hist. dyn.*, liv. IX) qu'un grammairien d'Alexandrie, nommé Jean Philoponus, entra en négociation avec le général arabe Amrou, pour sauver la bibliothèque d'Alexandrie; qu'Amrou était disposé à satisfaire le grammairien, mais que sa scrupuleuse intégrité l'engagea à demander au khalife Omar ce qu'il devait faire. Omar aurait répondu : « Si les écrits des Grecs sont d'accord avec le Coran, ils sont inutiles, et il ne faut pas les garder; s'ils s'en écartent, ils sont dangereux, et on doit les brûler. » Cet arrêt aurait été exécuté avec une aveugle soumission : les volumes furent distribués, dit l'historien, aux 4 000 bains de la ville; et tel était leur incroyable nombre, qu'on en chauffa les bains pendant six mois entiers. Mais Abulfarage est postérieur de sept cents ans à l'événement dont il parle. Les auteurs grecs qui ont raconté la prise d'Alexandrie, le patriarche Eutychius, par exemple, ne dit pas un mot de la prétendue destruction de la bibliothèque. Le silence de cet auteur, le témoignage d'Orose, ont porté Gibbon, d'Ansse de Villoison, Heyne, Charles Reinhard, à repousser l'opinion d'Abulfarage.

Il est impossible d'admettre que quelques milliers de volumes aient pu chauffer pendant six mois l'eau nécessaire au service de 4 000 établissements de bains dans une ville comme Alexandrie. Et de plus, dit Gibbon, le décret d'Omar répugne aux préceptes les plus établis et les plus orthodoxes des casuistes musulmans : ils déclarent en termes formels qu'on ne doit jamais livrer aux flammes les livres

religieux des Juifs et des Chrétiens qu'on acquiert par le droit de la guerre.

En résumé, la bibliothèque ayant été brûlée en 390, aucun témoignage historique n'attestant sa recomposition que les événements et les caractères de l'époque rendent invraisemblable, l'exagération du récit d'Abulfarage étant évidente, on doit reléguer cette anecdote de l'incendie de la bibliothèque par l'ordre d'Omar, au nombre des erreurs historiques.

ÉVALUATION DES DÉPENSES ET DES SALAIRES DE LA CLASSE OUVRIÈRE EN FRANCE.

DÉPENSES.

On estime aujourd'hui dans nos grandes villes la dépense indispensable d'une famille d'ouvriers, composée du père, de la mère, et de trois enfants, ou de deux enfants et d'un vieillard, comme composée des éléments ci-après; savoir :

1° *Nourriture.*

Pain à 16 onces par personne et par jour; par an, 912 kilogr. à 32 cent. et demi le kilogr.	296 f.	40 c.
Viande, œufs, fromage, légumes, assaisonnements, 50 cent. par jour.	182	50
Boissons fermentées, à 25 cent par jour	91	25
	570	15

2° *Logement.*

Habitation.	50 f.	130	»
Feu et lumière	40		
Contributions.	10		
Renouvellement et entretien du mobilier. . .	30		

3° *Vêtements.*

Le père.	50 f.	140	»
La mère	30		
Les trois enfants.	60		
		840	15 *

Le montant de cette dépense, dans les campagnes, varie suivant les localités; il se réduit, terme moyen, aux trois quarts, et peut s'estimer comme il suit :

1° *Nourriture.*

Pain de ménage, 19 onces par personne et par jour 1084 kil. par an, à 28 cent	303 f.	52 c.
Laitage, légumes, viande, sel, etc., à 25 c. par jour	91	25
Boissons fermentées, 10 cent. par jour.	36	50
	431	27

2° *Logement.*

Loyer.	20 f.	50	»
Feu et lumière.	10		
Contributions.	5		
Mobilier	15		

3° *Vêtements.*

Du père.	35 f.	100	»
De la mère	20		
Des enfants.	45		
		581	27

La dépense annuelle d'un soldat d'infanterie est évaluée seulement à 347 fr. 06 c., ou à environ 92 centimes par jour. Mais ce prix ne peut servir de base pour apprécier la dépense nécessaire à un individu valide, parce que l'administration publique, agissant par des approvisionnements faits en grande masse, et d'après les renseignements et les calculs les plus certains, obtient dans le choix des objets de consommation et la fixation de leur prix beaucoup plus d'avantages qu'un particulier.

La dépense d'un détenu est évaluée à environ 57 c. par jour. Tel est du moins le prix moyen payé aux entrepreneurs des maisons centrales pour la nourriture, l'habillement, le chauffage, le blanchissage et l'éclairage. Cependant, comme on abandonne aux entrepreneurs le tiers du produit journalier du travail de chaque détenu, évalué à 7 centimes, la journée du détenu représente réellement une dépense de 64 centimes.

Le prix de journée des infirmes et des vieillards dans les hospices de Paris est évalué, pour les hommes, de 61 c. à 79 c., et pour les femmes, de 55 c. à 71 c. Dans les départements, ce prix décroît d'une manière sensible; il n'est que de 35 c. à Avignon, de 35 c. à Limoges, de 36 c. à Strasbourg, et de 40 c. à Arras, Compiègne et Brest.

Le baron de Voght a résumé dans une formule fort simple, le résultat des observations qu'il a recueillies pendant vingt ans à la fin du siècle dernier en diverses contrées de l'Europe, sur les consommations de première nécessité. Il pense que la valeur de 4 livres (2 kilogrammes) de pain de froment ou six livres (3 kilog.) de pain de seigle représente la somme nécessaire à l'entretien journalier d'un pauvre pour tous les besoins dans les latitudes entre le 45e et le 55e degré. Cette formule a l'avantage d'éliminer les incertitudes qui s'attachent toujours aux évaluations à prix d'argent. Elle donnerait en ce moment à Paris 60 cent. pour un adulte; elle donnerait en somme, terme moyen, 65 cent. par jour dans les villes, et 56 dans les campagnes.

Ces formules s'appliquent seulement aux hommes adultes : mais on est à peu près d'accord que la dépense de la femme répond aux deux tiers, et celle de chaque enfant, terme moyen, à la moitié; en sorte que, pour avoir la dépense totale d'une famille de cinq personnes, il faudrait mulplier par 3 $\frac{1}{2}$ ce qui donne 7 livres (3 kilog. 5 hectog.) de pain de froment, ou 10 livres $\frac{1}{2}$ (5250 grammes) de pain de seigle.

SALAIRES.

M. Chaptal a supposé que le chef d'une famille agricole travaillait 300 jours par année, à raison de 1 fr. 25 c. par jour; le travail de la femme peut être évalué à 200 journées sur le pied de 60 c. Si les trois enfants travaillent ensemble autant que la femme, on aurait pour le produit des salaires réunis pendant un an, 615 jours. Ainsi, avec un travail assidu, et en écartant les circonstances malheureuses, les maladies, le manque de travail, la mauvaise volonté des enfants, l'augmentation du prix des objets de consommation, etc., une famille de la campagne pourrait gagner 30 ou 35 fr. au-delà du strict nécessaire. Mais il est impossible de ne pas faire une part aux accidents, et le moindre de ceux que nous avons indiqués suffit pour que le salaire ne puisse plus couvrir la dépense entière : de là dettes ou privation du nécessaire, de là misère et souffrance

Les salaires des ouvriers dans les villes sont au moins de moitié en sus. Il en résulte que la condition des artisans qui habitent les villes paraît supérieure à celle des agriculteurs, puisque leur dépense n'est pas évaluée au double. Mais les maladies, les vices, les crises politiques ou industrielles établissent une bien triste compensation.

Suivant M. Charles Dupin, en partageant la France en deux régions, dont l'une (nord-est) comprendrait trente-deux départements, et l'autre (sud-ouest) en comprendrait cinquante-quatre, le salaire annuel des travailleurs serait de

	1e rég.	2e rég.	moy
Agriculteur avec sa femme seulement. .	508 f.	441 f.	447 f.
Industriel	587	492	540

Le prix de la journée des terrassiers, payé par l'adminis-

* Cette évaluation, donnée comme *moyenne* par M. le baron de Gérando, paraît toutefois être plus près du minimum que du maximum. On a établi dans d'autres ouvrages qu'une famille d'artisans ne pourrait pas vivre, à Lille, si le total annuel du salaire demeurait au-dessous de 1051 fr.; et M. de La Farelle élève le budget d'une famille de taffetassiers, à Nimes, à 1116 fr. 60 c.

tration des ponts et chaussées, peut être considéré comme le *minimum* du salaire que peut gagner un travailleur valide en France; car c'est le labeur le plus facile et le plus simple. Ce prix varie suivant les saisons, suivant les localités. Il ne tombe jamais au-dessous de 75 c. en hiver, dans les départements où la main-d'œuvre est le moins bien rémunérée; il ne s'élève jamais à plus de 1 fr. 50 c. en été, dans les départements où la main-d'œuvre est le mieux rétribuée. Lorsque des femmes et des enfants sont employés à ces travaux, ils ne reçoivent que les deux tiers ou la moitié du même salaire.

Les commissaires royaux, chargés en Angleterre de la dernière enquête sur les pauvres, ont donné les documents suivants sur les salaires des travailleurs en France :

Le prix moyen de la journée d'un artisan, suivant qu'il travaille dans les villes ou dans les campagnes, est de 1 f. 50 c. à 3 f.

Le prix de la journée d'un agriculteur varie de 70 c. à 1 f. 70 c.

Une femme, comme ouvrière, gagne moyennement de 50 c. à 90 c. Dans les campagnes, elle gagne de 30 c. à 60 c.

Un enfant de onze à seize ans peut gagner, par jour, de 25 à 60 c. comme artisan, et 20 c. comme travailleur aux champs.

SUR UNE MÉDAILLE RUSSE

FRAPPÉE EN 1839.



(Médaille frappée par les Russes en mémoire de la bataille de la Moskwa.)

Personne n'ignore que le 7 septembre 1812 (26 août de l'année russe) les Français livrèrent aux Russes, dans les plaines de la Moskwa, à 25 lieues de Moscou, une des plus terribles batailles dont il soit fait mention dans l'histoire moderne. Les deux armées, à peu près égales, avaient chacune environ 120 mille hommes et six cents canons. Vers les sept heures du matin l'attaque commença à la gauche de l'empereur, et bientôt s'engagea sur toute la ligne. Elle dura presque jusqu'à la nuit; avant une heure de l'après-midi l'aile gauche de l'ennemi était mise en déroute, et l'action se concentra alors uniquement sur les hauteurs qui environnaient la plaine et où les Russes avaient construit de formidables redoutes. L'une d'elles, entre autres, est restée célèbre par le combat acharné dont elle devint le théâtre. D'abord emportée du premier élan par les Français, elle fut immédiatement reprise; pendant plusieurs heures les nôtres l'attaquèrent sans succès; enfin elle fut enlevée par une charge de cavalerie exécutée par le général Caulincourt, qui y pénétra le premier, après avoir culbuté tout sur son passage. Au même instant une balle l'étendit mort; mais les Russes s'opiniâtrèrent encore longtemps à vouloir nous l'arracher, jusqu'à ce qu'enfin épuisés, ils opérèrent leur retraite, protégés par les ravins et les redoutes échelonnées de distance en distance. Ce fut vers quatre heures que fut remportée cette dernière victoire; car il y en eut plusieurs dans cette sanglante journée, où chaque corps vainquit successivement l'ennemi qu'il avait devant lui, sans profiter immédiatement de son succès, parce qu'il n'était pas soutenu à temps par la réserve.

Le résultat de cette victoire fut l'entrée des Français à Moscou, sept jours après.

Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, tels que tout le monde les sait.

Mais ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que les Russes s'imaginent avoir été les vainqueurs. Ils donnent à cette journée mémorable le nom de bataille de Borodino du nom des hauteurs avoisinant la plaine; et en l'honneur de leur prétendue victoire, ils ont frappé dans le courant de l'année dernière une médaille, qui d'un côté porte l'effigie de l'empereur Alexandre, et de l'autre représente un monument élevé sur le lieu de leur défaite. Ce fait qui paraîtra bizarre et inexplicable se rattache à la ligne de politique suivie de tout temps par le gouvernement russe : il élève et nourrit le peuple dans l'idée qu'il est invincible, et que jamais ses armes n'ont éprouvé le moindre revers. Ainsi pendant cette célèbre campagne de 1812, l'empereur Alexandre faisait chanter à Saint-Pétersbourg des actions de grâce pour les victoires supposées de Vitepsk ou de Smolenk. Quand des papiers qui renfermaient ces détails tombèrent entre les mains de Napoléon, quelques jours avant son entrée à Moscou : « Eh quoi! s'écria-t-il, ils » osent donc mentir à Dieu comme aux hommes! » Des lettres russes interceptées exprimaient le même étonnement, et l'une d'elles, rapportée par M. de Ségur, se plaignait avec énergie de ces impudents mensonges. « Quand » nos villes brûlent, disait-elle, nous n'entendons ici que » le son des cloches, que des chants de reconnaissance et » des rapports triomphants. Il semble qu'on veuille nous » faire remercier Dieu des victoires des Français. Ainsi l'on » ment dans l'air, on ment sur terre, on ment en paroles » et en écrits, on ment au ciel et à la terre, on ment par- » tout. » Mais, si pour les classes éclairées ces précautions ne sont que ridicules, elles ont un bien autre effet sur des masses inintelligentes dont l'orgueil égale l'ignorance. On sent quelle puissance doit leur donner cette confiance sans bornes en elles-mêmes; on sent combien est peu accessible au découragement un peuple à demi-barbare imbu de l'idée qu'il n'a jamais été vaincu. Cette idée que nos désastres de 1812 à 1815 ne sont malheureusement que trop venus renforcer, est encore aujourd'hui si profondément enracinée dans les provinces éloignées du centre de l'empire, que ce sont seulement les esprits-forts parmi les Russes qui osent laisser entendre qu'il faut bien qu'après tout les Français aient une certaine bravoure, puisqu'enfin ils ont pénétré jusqu'à Moscou.

IDÉES SUPERSTITIEUSES ATTACHÉES A L'INTEMPÉRIE DES SAISONS.

Les Hérules massacraient leur roi quand des pluies détruisaient les biens de la terre.

« Sept choses, disent les anciennes lois d'Irlande, témoi- » gnent de l'indignité d'un roi. Opposition illégale dans le » conseil, infraction aux lois, disette, stérilité des vaches, » pourriture du fruit, pourriture du grain mis en terre. Ce » sont là sept flambeaux allumés pour faire voir le mauvais » gouvernement d'un roi. »

L'historien espagnol, Solis, raconte que lorsque l'empereur du Mexique montait sur son trône, on lui faisait jurer que, pendant son règne, les pluies auraient lieu suivant les saisons, qu'il n'y aurait ni débordement des eaux, ni stérilité de la terre, ni maligne influence du soleil.

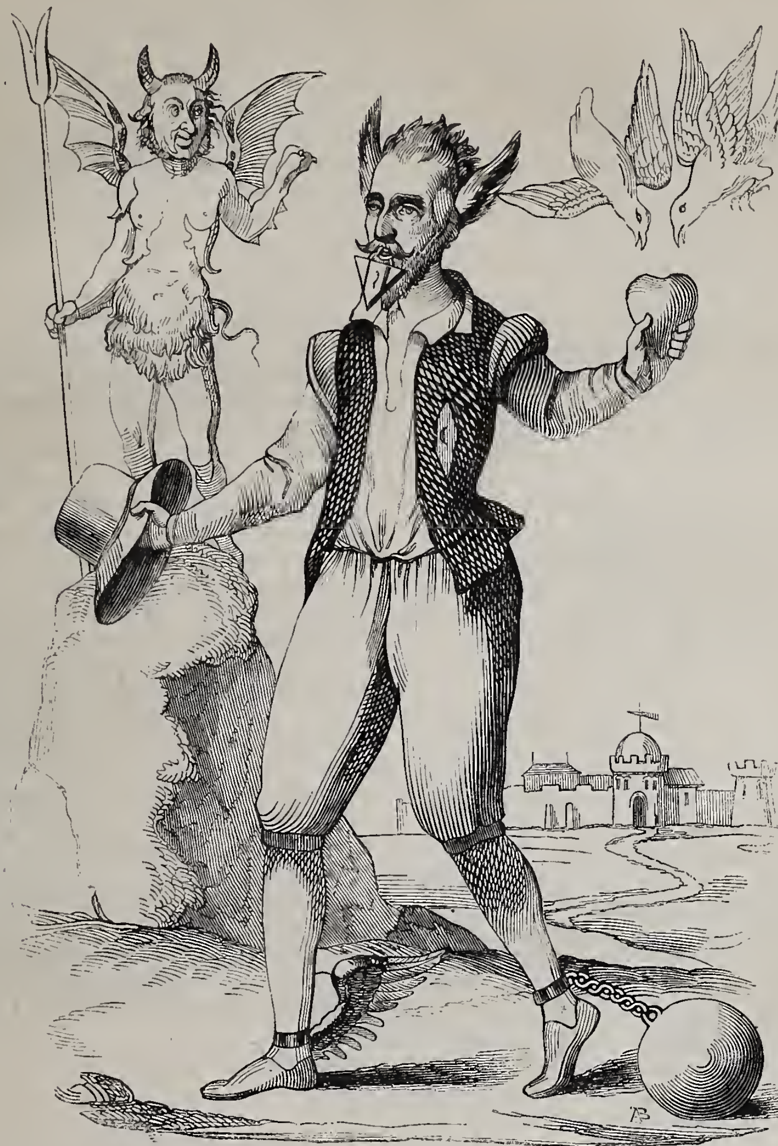
En Chine c'est aussi une maxime reçue que, si l'année est bonne, c'est que l'empereur est béni du ciel, et ses sujets lui en tiennent compte. Mais il court grand risque d'être détrôné, s'il survient quelque tremblement de terre ou une suite d'inondations ou d'incendies, car alors on croit voir un arrêt du ciel dans ces désastres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PORTRAIT DE L'HOMME DU TEMPS.

CARICATURE DU SEIZIÈME SIÈCLE.



(L'Homme du temps; caricature de 1580.)

Cette caricature sent un peu son vieux temps ; on serait fondé à lui reprocher d'être entachée de mauvais goût ; mais il y a certainement dans sa naïveté une énergie saisissante. Elle a été reproduite à différentes époques de notre histoire ; on la trouve surtout très répandue pendant nos deux plus grandes révolutions, au temps de la Ligue et à la fin du siècle dernier.

On peut en donner deux interprétations différentes.

L'interprétation qui a dû se présenter la première au public en 89, est toute politique. Cet homme dépouillé, misérable, c'est Jacques Bonhomme. L'aile qui est à l'un de ses pieds indique qu'il est plein d'ardeur, qu'il a hâte d'avancer, de voler vers l'avenir; mais on l'arrête, on l'enchaîne; il traîne péniblement des fers. Il tire son cœur de sa poitrine en signe de sincérité; il l'élève en témoignage de la pureté de ses vœux ; mais des oiseaux de proie s'abattent sur lui pour le dévorer. Il lève des yeux suppliants vers le ciel et veut exprimer sa plainte ; mais on a fermé sa bouche ; un anneau de fer traverse ses lèvres et arrête sa voix; il est accablé, sans espoir : l'ennemi du genre humain rit de ses maux. Princes, magistrats, soyez en garde ! Le peuple qui inspire une semblable satire doit être bien près de la révolte.

L'autre interprétation est purement philosophique, ou du moins a la prétention de l'être. Un rimeur du seizième siècle l'a exposée dans un mauvais sonnet que l'on voit imprimé au bas de quelques exemplaires. Dans ce dernier système allégorique, la chaîne du pied en arrière enseigne à l'homme le devoir de mettre un frein à ses passions qui sont figurées par l'aile du pied en avant. La paire de vastes oreilles montre qu'il est prudent de tout écouter. Le cœur dévoré est la critique de ceux qui prodiguent leur cœur à tout le monde. Le cadenas est un symbole de discrétion, et ainsi de suite. Voici le sonnet :

Ne te laisse gaigner au désir qui te meine;
Regis ta passion, aye au pied un arrest;
Salüe celuy-là qui ton ennemy est;
Oy tout, n'aye à parler la langue trop soudaine.

Aux promesses ne croy, la foy d'aucuns est vaine;
Ne donne à tous ton cœur, ou si cela te plaist,

Regarde, feins d'aymer celui qui te desplaist;
Ne prends point l'incertain pour la chose certaine.

Si tu gardes les poincts que je t'enseigne icy,
Tu passeras tes jours avec peu de soucy,
Sans noise et sans procès tu trameras ta vie.

L'homme indiscret se perd; le discret vient à bout
De ses prétentions en despit de l'envie,
Et pensant avoir peu, il a souvent le tout.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 74.)

§ 3.

Oscar Galuchon était fils d'une crémière de la rue du Chaume, qui, à force de vendre de l'eau d'orge pour du lait et de vieux beurre dans des pots d'Isigny, avait fini par ramasser une petite fortune.

Trop occupée de son commerce pour veiller à l'éducation de son fils, elle l'avait abandonné, dès les premières années, à tous les mauvais enseignements de la rue. Oscar avait donc grandi dans cette oisiveté malfaisante qui prépare à l'enfant de Paris tant de vices et de misères

Lorsque l'âge d'entrer en apprentissage était venu, sa mère l'avait placé chez un horloger du voisinage; mais il en était bien vite sorti pour entrer chez un orfévre, et de là chez un graveur qu'il avait bientôt quitté de même. Il s'était ainsi successivement essayé à tous les états sans en apprendre aucun.

Par compensation, ses goûts désordonnés étaient allés toujours croissant. Il passait ses journées à l'estaminet du coin et ses nuits aux bals de la Cité; on était sûr de le trouver partout où il y avait du temps à perdre ou du bruit à faire, et les boutiquiers de la rue du Chaume ne le connaissaient que sous le nom de *Galuchon le casseur*.

En voyant ce résultat, la vieille crémière avait enfin compris les inconvénients de l'éducation donnée à Oscar; mais il était trop tard pour y remédier. Se sentant près de sa fin, elle voulut au moins assurer l'avenir de son fils. Elle s'adressa, en conséquence, à un homme de loi qui lui fit prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre ce but, et elle mourut laissant à Oscar environ mille écus de rente dont il ne pouvait aliéner le capital.

Galuchon profita de cette sage précaution prise contre lui-même, et s'arrangea pour vivre joyeusement de son revenu. Accoutumé à des plaisirs plus grossiers que dispendieux, il lui était facile de satisfaire tous ses goûts sans dépasser ses ressources; ses vices avaient leur pain quotidien, il n'en demandait pas davantage.

Tel était l'homme auquel les deux amis s'adressèrent pour qu'il leur enseignât à se servir de leur nouvelle fortune.

Ce fut Paul qui exposa à Galuchon le motif de leur visite; celui-ci comprit aux premiers mots.

— Compris, dit-il; tu veux manger agréablement la grenouille héréditaire, et il te faut pour cela des leçons; tu ne t'es pas trompé de numéro, mon petit; je suis ton homme, pour ce qui est de la chose de rire et de mener la vie à la vapeur. Tu peux demander dans le quartier si *Galuchon le casseur* n'est pas le paroissien qui s'amuse le plus des douze arrondissements; tous mes jours sont filés d'or et de bourre de soie, comme dirait M. Marty à la *Gaieté*. Si tu veux que ton écheveau soit de qualité pareille, je te donnerai place au même dévidoir.... Mais soumission entière dans ce cas! Le plaisir, vois-tu, c'est comme la pipe, il faut s'y habituer. Voyons, mes vieux, êtes-vous décidés à devenir de joyeux lapins?

— Nous sommes décidés, répondirent les deux ouvriers.

— Alors c'est dit, je vous prends à mon école. Et d'abord, qu'est-ce que vous savez faire?

— Nous sommes imprimeurs, répondit Joseph.

— Farceur!.... s'écria Oscar en éclatant de rire.

Riaut et Poincy le regardèrent étonnés.

— Vous êtes pas mal serins pour votre âge, reprit Galuchon. Je vous demande si vous avez quelque talent de société; comment vous jouez au billard, par exemple; combien vous pouvez boire de bouteilles de bière, et si vous dansez le *cancan*.

Paul et Joseph avouèrent leur ignorance.

— Vous êtes donc des sauvages en province, s'écria Oscar; hé! mes petits, faudra du temps pour vous styler; mais votre maître est un luron qui connaît le fond des choses.

— Et nous avons des dispositions, dit Paul.

— A la bonne heure; en avant alors, je vous mène, de ce pas, au *Tabernacle de l'empereur*.

— Qu'est-ce que le *Tabernacle de l'empereur?*

— Une gargote à l'effigie de l'ancien, où l'on trouve tous les bons vivants du quartier; j'ai promis de dîner avec eux; venez, je vous présenterai.

A ces mots Oscar mit son chapeau sur l'oreille, prit son rotin et sortit en chantant le *Postillon de Lonjumeau*.

Le marchand de vin chez lequel il conduisit les deux amis était établi à Belleville, assez loin de la barrière. Ils y trouvèrent une douzaine de buveurs déjà attablés et qui poussèrent un joyeux *hourra* à l'entrée d'Oscar.

— Bonjour, vieux, dit Galuchon en faisant avec sa canne le salut des batonnistes; je vous présente mes hommages et deux agneaux qui veulent avoir celui de trinquer avec vous. Je vous avertis que ce sont des Bretons; c'est doux, mais ça mord quand on leur marche sur la queue. Avis à toi, *Pierre la pompe*. Du reste ces deux enfants sont sous ma protection.

— C'est bon, dit, en haussant les épaules, le gros homme à figure huileuse que Galuchon avait désigné par le nom de *Pierre la pompe;* on mettra des gants pour parler à tes pupilles; mais paient-ils leur bienvenue, au moins?

— Volontiers, dit Joseph qui appela le garçon et demanda du vin cacheté.

— Il n'y a rien à dire, observa Pierre, dont la figure s'éclaircit un peu : les Bretons font les choses comme des hommes civilisés; si le vin est bon, je leur accorde mon amitié.

Cependant les nouveaux-venus avaient pris place à table, et ils purent examiner les gens avec lesquels ils se trouvaient.

La plupart avaient cet aspect douteux qui n'appartient ni au bourgeois ni à l'ouvrier : les visages étaient usés par les excès, les cheveux en désordre, les voix rauques, les vêtements tachés et grimaçants. Tous ces hommes manquaient de contentement sincère. Leur joie était inquiète, bruyante, et ressemblait à de l'étourdissement. Ils ne causaient que de querelles, d'orgies; les plus grossiers paraissaient les plus fiers; il était évident que, parmi eux, la supériorité s'établissait en raison du vice.

Joseph et Paul furent d'abord aussi surpris que choqués; mais une mauvaise honte les empêcha de témoigner leur désapprobation. Il y avait d'ailleurs dans tout ce qu'ils entendaient une sorte de contagion morale qui, aidée par les vapeurs du vin, ne tarda pas à troubler leurs idées. Paul, surtout, dont la tête était plus faible, finit par s'abandonner à l'instinct d'imitation.

— Vous êtes tous des gredins, dit-il aux amis de Galuchon, mais des gredins fièrement amusants. Au diable les gens sages et les buveurs d'eau! je veux être un vaurien comme vous.

— Accordé, répondit Oscar qui était déjà ivre; tu seras mon élève, petit.

Et élevant son verre, dont il versa le contenu sur la tête du jeune ouvrier :

— Au nom de tous les amis ici présents, dit-il, je te baptise bambocheur.

Paul se rangea brusquement en secouant les oreilles comme un chien qui sort de la rivière, et tous les buveurs se mirent à rire; dans ce moment un bruit de voix se fit entendre à la porte de la salle.

— Dieu me damne! c'est mon épouse, dit *Pierre la pompe* en redressant la tête.

Une femme en effet venait d'entrer malgré le cabaretier; elle était pâle, haletante, et tenait dans ses bras un enfant qui pleurait.

— Encore ici, malheureux! s'écria-t-elle.

— Donnez une chaise à madame, interrompit Galuchon en ricanant.

La femme ne répondit pas.

— Pendant que tu bois ta paie au cabaret, continua-t-elle, sais-tu ce qui arrive chez toi?

— Un héritage d'Amérique peut-être? dit Oscar.

— Le propriétaire est venu avertir qu'il ferait tout vendre demain.

— Vous n'aurez pas à payer de déménagement, observa le fils de la crémière.

La femme se tourna vers lui les yeux étincelants.

— Sans cœur! s'écria-t-elle, c'est toi qui as fini de perdre mon mari.

— Le perdre?... il n'est même pas égaré, dit Galuchon; voyez plutôt.

— Je le vois assez, dit la femme; mais je parie qu'il ne lui reste plus rien de l'argent de sa semaine.

— Allons, Pierre, rends tes comptes à madame, reprit Oscar.

L'ouvrier, qui avait jusqu'alors écouté les reproches de sa femme d'un air sombre, fit un geste énergique.

— Hors d'ici, Françoise, dit-il; tu me chanteras une autre fois tes litanies; aujourd'hui je suis en société.

— Mais, scélérat! tes enfants n'ont pas de pain, s'écria la femme exaspérée.

— Il faut leur en donner, répondit l'ivrogne en se versant à boire; cela vous regarde, c'est pas aux hommes de faire la pot-bouille des mioches.

Et comme Françoise voulait répondre :

— Assez causé, dit-il d'une voix rude et en fermant les poings.

— Viens à la maison, reprit la femme qui cherchait à l'attirer.

— La paix, je te dis!

— Alors je reste avec toi.

— Prends garde, payse, s'écria Pierre en s'avançant vers sa femme.

— Je n'ai pas peur, dit-elle.

— Veux-tu détaler?

— Non.

Elle était près du seuil, Pierre la saisit par le bras et la poussa avec tant de violence, que la malheureuse alla rouler dans le comptoir du marchand de vin.

— Ah! vous l'avez tuée! s'écria Joseph en se levant.

— Ne bouge pas, dit Pierre qui referma tranquillement la porte; elle est habituée à la chose, faut toujours en venir là avec elle.

— Mais si elle meurt de faim pourtant?

— Qu'elle s'arrange, dit *Pierre la pompe* avec un geste de dédain; je suis pour qu'on se donne de l'agrément, moi; au diable les pleureuses et vive les gens qui s'amusent!

— Bien dit, s'écria Galuchon.

Et se tournant vers les buveurs :

— Comprenez-vous la moralité de l'apologue, mes amours? ajouta-t-il; c'est qu'après l'obélisque de Luxor, le mariage est la plus grande bêtise connue. Aussi, quant à moi, je reste dans la circulation, et je vous engage à user de la même recette.

— Approuvé! s'écrièrent les buveurs.

— Puisque nous sommes d'accord, reprit Oscar, prenons un punch : holà! garçon, une bouteille de *dur* et des citrons.

Cependant le soir était venu et la salle du marchand de vin s'était insensiblement remplie; Galuchon, qui était ivre, commençait à promener autour de lui des regards insolents, et *Pierre la pompe* frappait sur la table en criant qu'il lui fallait quelqu'un à démolir.

— Au fait, dit Oscar, faut chercher une affaire pour finir agréablement la journée : tremblement complet, mes agneaux! Qui est-ce qui me trouve un Prussien à assommer. En voilà un petit brun là-bas dont le nez me déplaît; j'ai envie de lui proposer une savate d'agrément.

— Mais il ne nous dit rien, observa Paul.

— Puisqu'il lui déplaît, reprit *Pierre la pompe.* C'est comme moi, le grand sec qui est à côté; j'ai idée que c'est un tailleur.

— Eh bien? demanda Joseph.

— Tous les tailleurs, c'est nos ennemis, à nous autres batteurs de fer.

— Pourquoi?

— Pourquoi? mais parce qu'ils sont tailleurs donc.

— Attends, je vas t'engager la chose, dit Galuchon en jetant une boulette de pain au petit brun.

Celui-ci se retourna étonné; Oscar éclata de rire et lui envoya une écorce de citron dans l'œil.

— Monsieur! s'écria le petit homme en se levant.

— Carambolage! répondit Galuchon en lançant un bouchon qui lui effleura le menton et lui entra dans la bouche.

Le petit s'avança furieux vers le mauvais plaisant; ses amis se levèrent pour l'appuyer, et l'on en vint aux mains.

Les deux Bretons voulurent d'abord séparer les combattants; mais voyant qu'ils recevaient les coups de tout le monde, ils se décidèrent à les rendre, et se trouvèrent bientôt entraînés dans la mêlée générale.

L'avantage finit pourtant par rester à Oscar et à ses compagnons; leurs adversaires furent obligés de quitter le cabaret.

— Victoire! s'écria Galuchon; ils vont voir si nous sommes dans la rue... En voilà une journée complète, les anciens!

— Complète, dit *Pierre la pompe* en cherchant à étancher le sang qui coulait de ses lèvres fendues.

— Les petits Bretons se sont bien retournés, ajouta Oscar; je suis content de vous, mes gars.

— C'est possible, dit Paul; mais j'ai un œil à moitié crevé.

— C'est rien, petit... Un coup de poing que tu as regardé de trop près...

— Et moi j'ai le poignet démis, ajouta Joseph.

— Tu bassineras cela avec un vieux bas, et demain il n'y paraîtra plus. Encore un coup, mes lapins, et puis en route.

Ils vidèrent de nouveau quelques bouteilles et se séparèrent enfin.

— J'espère que nous nous sommes amusés, dit Galuchon en prenant congé des deux amis; eh bien! mes garçons, c'est tous les jours comme ça pour les bons vivants. Vous savez le chemin du *Tabernacle* maintenant; bonsoir et à demain.

Après une nuit agitée, les deux amis se réveillèrent la tête lourde et le cœur triste. Joseph regarda l'œil meurtri de Paul, et Paul le poignet gonflé de Joseph; tous deux secouèrent la tête en même temps.

— C'est égal, dit Poincy, ces amusements-là deviendraient ennuyeux à la longue; j'aimerais autant reprendre le tablier vert et la casquette de papier.

— C'est pourtant vrai, dit Riaut pensif; le cousin Galuchon et ses amis sont des garnements un peu trop foncés en couleur pour moi.

— Il faut peut-être un apprentissage pour savoir ne rien

faire, dit Joseph; les ouvriers ne connaissent point ce métier-là, au lieu de s'amuser ils s'abrutissent; les rentiers sont, sans doute, plus habiles à tirer parti de leurs loisirs.

— Faut aller trouver M. Godard, dit Paul; il a toujours vécu la canne à la main, il doit savoir s'amuser sans travailler, celui-là.

— Mais serons-nous assez riches pour vivre comme lui?

— Il faudra voir.

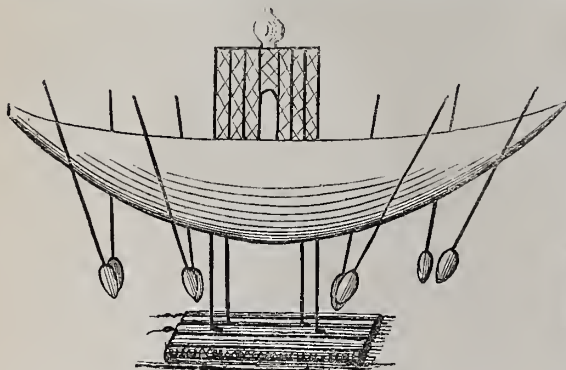
— Allons alors, dit Poincy.

La suite à la prochaine livraison.

QUELQUES
COUTUMES DES MUSULMANS DANS L'INDE.

LE KISHTI.

Au commencement du dernier mois de la saison des pluies, les Musulmans de l'Inde célèbrent une singulière fête en l'honneur, dit-on, du prophète Elie ou Elijah. Les docteurs appellent cette fête *zunana*, ou coutume d'enfants; mais tout le peuple y prend part sans distinction d'âge. On construit en bambou un petit bateau de forme chinoise; on le couvre de tissus d'or et d'argent, de soie ou de mousseline de couleur, et on place à l'intérieur de petites lampes en terre. Vers le soir, une procession porte le léger esquif, qu'on appelle *Elias ke kishti*, au bord du fleuve. Des soldats, des

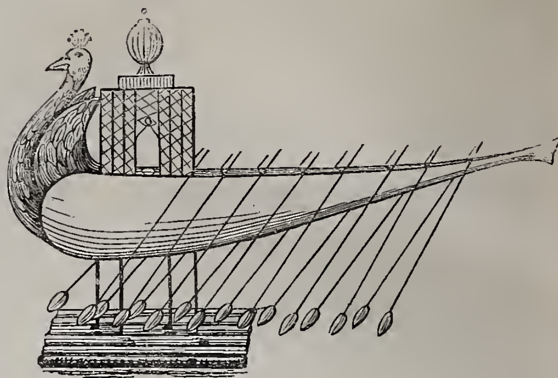


(Kishti, Bayra, ou Juh'az.)

musiciens accompagnent le cortége. La foule attirée par cette cérémonie est immense. Le *kishti* est lancé sur l'eau au bruit des fanfares, des applaudissements et des acclamations. Les petites lampes éclairent la marche de la nacelle, et leurs lueurs vacillantes, qui se reflètent dans l'eau avec l'or et l'argent, produisent de loin un effet singulier. La multitude ne s'éloigne que lorsqu'on à tout-à-fait perdu le kishti de vue.

LE LUCHKA.

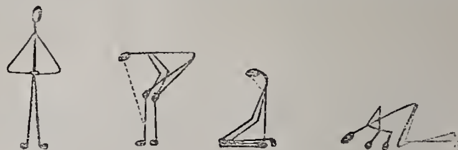
Il existe une autre coutume à peu près semblable dans le Bengale. Au mois *bhadon*, tous les jeudis, les Musulmans, hommes et femmes, construisent de petites barques de bambou, appelées *luchka*, ou *juhaz*, ou *bayra*. Ils les ornent de papier de couleur, les couvrent de fleurs, les chargent de deux petits vases portant, l'un des mets sucrés offerts à la divinité, l'autre des lampes : ensuite ils brûlent de l'encens, font réciter par les prêtres des prières, et abandonnent les *luchka* au courant du fleuve, après les avoir fixés sur de petits radeaux. Au même instant, on tire sur le rivage des feux d'artifice, on chante, des cimbales retentissent; puis tout-à-coup les enfants et même les hommes se jettent dans le fleuve, nagent à la poursuite des petits bateaux, et les pillent. Quelques Musulmans riches font construire dans la même forme de grandes barques qui portent plus de cent personnes, des musiciens, des feux d'artifice, et qui sont ornées de transparents de couleurs. Ils se promènent quelque temps sur l'eau, et rentrent ensuite pour passer une partie de la nuit à un festin religieux dont les restes sont distribués aux pauvres.



(Luchka.)

ATTITUDES DU CORPS PENDANT LES PRIÈRES.

Le croyant, avant de commencer sa prière, étend à terre un tapis, se place dessus en se tenant debout (*qiam*), la figure tournée du côté du *Qibla* (le temple de la Mecque). Il répète le *Istug far* (demande de pardon), deux prières du matin, et fait un *néut*, ou vœu en arabe, dans ces termes : « Je veux offrir à Dieu, ce matin, mon visage tourné vers la Mecque, deux prières *rukat* (ensemble des cérémonies de la prière). » Il prononce les mots *Allah-ho-akbur*, en touchant de ses pouces les lobules de ses oreilles; puis il place sa main droite au-dessous et à gauche de son nombril. Après cela, sans regarder autour de lui, il doit fixer ses yeux sur la place qu'il touchera avec sa tête dans la position du *sidjah*, et réciter d'autres prières et deux chapitres du Coran. Puis il prend la position du *roukou*, en répétant trois, quatre ou cinq fois ces mots : *Roukou-ki-tusbih*, ou *Soubhanu rubbi oul azim* (Louange au grand Dieu, notre Sauveur). Reprenant la position droite (le *Qiam*), il dit : *Sum'ma alla'ho lay'mun hum'mayda rub'buna lukulhumd.* (Dieu puissant, tu entends mes



(Qiam. — Roukou. — Do-zano bythna. — Sijdah.)

louanges, tu es mon soutien.) Il passe à la position de *sidjah*, et ainsi prosterné, il répète trois ou cinq fois : *Soubhanu rubbi oul Allah* (O toi, Sauveur saint et béni); il s'assied et se repose quelques secondes, et se prosterne de nouveau. C'est là seulement la première partie de la prière, que nous n'entreprendrons pas de décrire entièrement. Nous ferons seulement remarquer que lorsque le croyant est à genoux (position du *do-zanou bythna*), il doit avoir les yeux fixés sur son cœur, et ne jamais mouvoir son pied droit, même lorsqu'il veut prendre la position du *sidjah*.

DIFFÉRENTES MANIÈRES DE SALUER.

1° *Sulam.* Dans cette salutation, on porte simplement la main droite au front : il serait inconvenant de se servir de la main gauche.

2° *Bundugi.* En levant la main droite au front, on penche légèrement le corps.

3° *Kournish.* On penche davantage le corps.

4° *Tuslim* ou *tuslimat*. On touche la terre avec les doigts, et l'on se relève dans la position du *sulam*. Quelquefois on répète trois fois ce salut. Les *kunch-nis*, ou dan-



(Sulam. Bundugi. Kournish. Tuslim. Qudum-bosi. Gullay-Milna.)

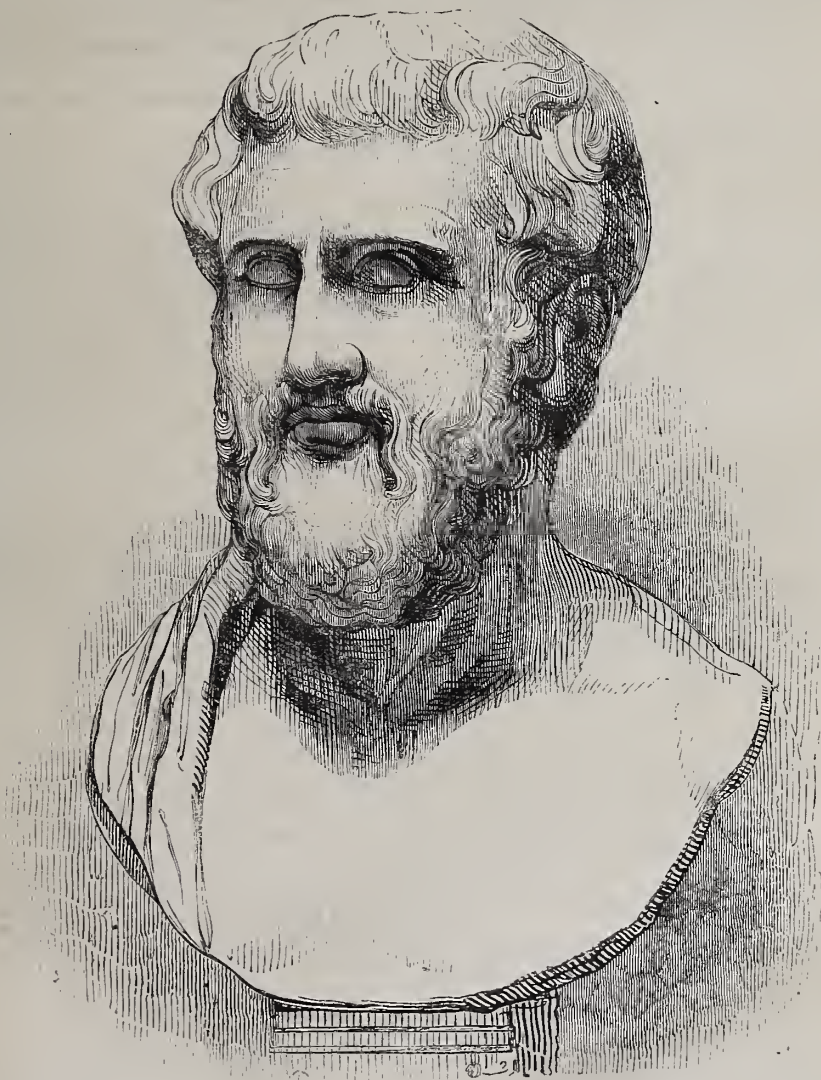
seuses, font ce salut toutes les fois qu'elles arrivent devant ceux qui les paient pour danser ; elles disent en même temps : « Votre esclave est à vos ordres. »

5° *Gudum-bosi* ou *zumin-bosi*. On baise les pieds de celui qu'on salue, ou bien on les touche avec la main, ou l'on touche et l'on embrasse le bord du tapis sur lequel cette personne est assise. Ce salut est réservé aux pères et grands-pères, et aux grands.

6° *Gullay-milna* ou *manuya*. On s'embrasse en se serrant l'un contre l'autre, et l'on incline trois fois la tête sur chaque épaule.

SOPHOCLE.

Sophocle est le plus grand poëte tragique de l'antiquité. Il a atteint dans son art une perfection égale à celle de Phidias dans l'art de la sculpture. Avant qu'il ne parût, la tragédie s'était élevée sous les inspirations de Thespis, de Phrynicus et d'Eschyle, et il l'éleva encore plus haut ; après lui elle ne fit plus que descendre. On peut figurer, avec les noms de ses prédécesseurs et avec ceux de ses successeurs,



(Sophocle, d'après le buste antique.)

comme avec autant de degrés, les deux côtés d'une pyramide : Sophocle est au sommet.

L'origine de la tragédie grecque a exercé la patience et la sagacité d'un grand nombre de savants modernes. Voici l'opinion qui est aujourd'hui réputée la plus avancée et la plus exacte.

Aux fêtes de Bacchus, on chantait en chœur pendant les danses dithyrambiques. De temps à autre, lorsque le chœur fatigué s'arrêtait, un des chanteurs, celui qui se sentait le plus en verve, montait sur une table voisine de l'autel, et improvisait des chants que l'on appelait *monodies*.

Le premier progrès qui prépara l'invention de la tragédie paraît avoir consisté à substituer à ces monologues improvisés, des récits étudiés qui reçurent le nom d'*épisodes*. On attribue généralement cette modification à Thespis. Cependant Hérodote, Suidas et Platon, ou l'auteur inconnu

du dialogue intitulé *Minos*, la supposent plus ancienne.

Phryniches vint ensuite. Il donna plus d'importance encore aux *épisodes*, en sorte que les chœurs, qui primitivement étaient la partie principale, ne furent plus bientôt que l'accessoire. Cependant il n'y avait encore qu'un seul acteur. On soupçonne seulement qu'il changeait de costume et qu'il reparaissait plusieurs fois.

Eschyle continua l'œuvre. Au lieu d'un acteur, il en introduisit d'abord deux, ensuite trois, et même plus tard quatre : mais ce quatrième n'était presque jamais qu'un personnage muet. Le chœur fut tout-à-fait subordonné. En même temps furent inventés les habits, les masques, les cothurnes, les décorations.

Ainsi, lorsque Sophocle vint disputer le prix de la tragédie au vieil Eschyle, le théâtre était matériellement fondé. La simplicité du goût grec ne comportait pas un cadre plus compliqué et plus étendu. Mettant à profit et résumant tous les progrès accomplis par ses devanciers, dégagé des entraves dont ils avaient péniblement triomphé, tout entier à l'invention, à la combinaison du plan et au dialogue, Sophocle acheva de perfectionner la tragédie.

On s'accorde à peu près à fixer la date de la naissance de Sophocle à la deuxième année de la 71[e] olympiade (495 ans avant J.-C.) Il était de Colonne, bourg situé aux portes d'Athènes. Suivant quelques anciens témoignages, son père avait été forgeron : Pline le naturaliste dit au contraire qu'il était issu d'une grande famille; il est du moins certain qu'il reçut une éducation brillante. Dans sa jeunesse, il remporta aux jeux les prix de la palestre et de la musique. Après la bataille de Salamine, il fut choisi, à cause de sa beauté, pour être le coryphée des adolescents qui, la lyre à la main, chantèrent l'hymne de la victoire et dansèrent autour des trophées. Le même jour, Eschyle était parmi les soldats victorieux, et Euripide naissait dans l'île même de Salamine. A vingt ans, Sophocle composa sa première pièce, *Triptolème*, dont il reste quelques vers : elle fut représentée pour célébrer le retour de la flotte qui, sous la conduite de Cimon, avait conquis l'île de Scyros, et en avait rapporté les restes mortels de Thésée. « Le peuple Athénien, dit Plutarque, pour perpétuer la mémoire de cet événement, institua, entre les poëtes tragiques, des combats qui eurent la plus grande célébrité. Sophocle, encore jeune, y fit jouer sa première pièce; et l'archonte Aphepsion, qui vit dans les spectateurs beaucoup de partialité et de brigues, ne voulut pas tirer au sort les juges du combat. Mais Cimon et les autres généraux étant entrés au théâtre pour y faire les libations d'usage au dieu à l'honneur duquel ces jeux étaient célébrés, l'archonte ne leur permit pas de sortir; et après leur avoir fait prêter serment, il les obligea de s'asseoir et de faire les fonctions de juges : ils étaient dix, un de chaque tribu. La dignité des juges donna la plus vive émulation aux acteurs; Sophocle remporta le prix, et le poëte Eschyle en fut tellement affligé, qu'il ne fit pas depuis un long séjour à Athènes. »

Depuis ce succès, Sophocle se voua jusquà la fin de ses jours à l'art dramatique; il remporta vingt fois le premier prix, très souvent le second : jamais il ne descendit au troisième. Le titre de poëte était loin d'être, dans ce temps, incompatible avec les fonctions les plus sérieuses de l'Etat. Sophocle fut appelé par ses concitoyens à exercer de hautes magistratures. Il fut notamment élu général dans la guerre contre la ville d'Anea : il avait alors cinquante-sept ans.

Suivant une tradition, du reste très obscure, Sophocle, dans les dernières années de sa vie, aurait été accusé de démence ou d'imbécillité par un de ses fils. Le motif aurait été la préférence marquée d'affection que le vieillard aurait donnée à un autre fils. On rapporte qu'il aurait obtenu son acquittement en plaidant lui-même sa cause et en développant ce dilemme : « Si je suis Sophocle, je ne radote pas; si je radote, je ne suis pas Sophocle. »

Il mourut l'an 405 ou 406 avant Jésus-Christ, tandis que Lysandre assiégeait Athènes. On ne s'accorde pas sur le genre de sa mort. D'après une épigramme de l'Anthologie grecque, il fut étouffé par un grain de raisin vert : d'autres versions le font expirer de joie après un succès, ou d'épuisement après une lecture d'*Antigone*. On ajoute que, le lieu consacré à la sépulture de sa famille se trouvant occupé, le jour où il mourut, par l'armée Spartiate, Lysandre envoya un héraut porter aux Athéniens la permission d'ensevelir leur poëte.

On éleva à sa mémoire une chapelle comme à un héros, et on ajouta à son nom celui de *Dexion*, qui signifie favorable, heureux, parce que, suivant une croyance populaire, il avait reçu Esculape dans sa maison et lui avait érigé un autel.

Les Athéniens l'avaient beaucoup aimé. La pureté et la noblesse de son caractère, la douceur de ses mœurs, ne lui avaient pas moins mérité d'affection que son génie ne lui avait acquis de gloire. On cite de lui ce trait de modestie. Un jour que les généraux athéniens, au nombre desquels il se trouvait, délibéraient dans le conseil, Nicias lui dit d'opiner le premier parce qu'il était le plus vieux : « Je le suis par l'âge, répondit Sophocle, et vous l'êtes par la considération. »

Les traductions de Sophocle les plus estimées sont celles du P. Brumoy, de Rochefort, et de M. Artaud; cette dernière traduction est supérieure aux autres.

De toutes les pièces de Sophocle, que l'on a supposé avoir été au nombre de cent trente, il ne reste plus que des fragments, et sept tragédies, dont voici les titres et les sujets tels qu'ils sont analysés par M. Artaud.

OEdipe roi. — OEdipe était sorti de Corinthe pour éviter l'accomplissement d'un oracle fatal qui lui avait prédit l'inceste et le parricide. Il vint à Thèbes, délivra cette ville du monstre qui désolait ses murs, et mérita par ses services la couronne et la main de Jocaste, veuve de Laïus, naguère roi de cette contrée. Cependant une peste cruelle se déclare. Laïus avait été tué dans un voyage; les Dieux demandent la vengeance de sa mort. Les recherches que fait OEdipe pour découvrir le coupable, lui révèlent peu à peu les horribles mystères de sa destinée. Il reconnaît que Laïus a péri de sa main; il apprend que ce même Laïus est son père, que Jocaste est sa mère, que les horribles prédictions sont accomplies; ne pouvant supporter le spectacle de tant d'horreurs, il s'arrache les yeux, et Jocaste se donne la mort.

OEdipe à Colonne. — OEdipe, exilé et aveugle, arrive dans l'Attique, conduit par une de ses filles, Antigone. Il s'arrête à Colonne, près du temple des Euménides, où les Dieux lui ont prédit qu'il terminera ses jours. Là il implore, contre les poursuites de ses ennemis, la protection de Thésée; et, plein de reconnaissance pour les services qu'il a reçus de ce roi, il lui révèle avant de mourir les brillantes destinées attachées à la consécration de son tombeau. Bientôt OEdipe disparaît d'une manière merveilleuse. Antigone et Ismène, ses filles, retournent dans leur patrie. Athènes garde dans son sein le gage de la victoire.

Antigone. — Les imprécations que le malheureux OEdipe a prononcées avant de mourir ont été accomplies, et ses deux fils, Etéocle et Polynice, se sont mutuellement percé le sein. Créon, devenu par leur mort seul maître de Thèbes, déclare Polynice indigne de la sépulture, pour avoir fait la guerre à sa patrie. Ses ordres sont publiés. Quiconque essaiera de les enfreindre est menacé du plus cruel supplice. Antigone, écoutant la piété plus que la crainte, rend les derniers devoirs à son frère. Son religieux dévouement fait le sujet de la pièce.

Ajax. — Ajax avait vu les armes d'Achille passer entre les mains d'Ulysse, son rival. Dès ce moment, les principaux Grecs, auteurs de cette injustice, Agamemnon, Ménélas, Ulysse surtout, lui devinrent odieux. Son désespoir se

changea en délire. Aveuglé par un dieu qui veut punir son orgueil, il parcourt le camp pour exercer ses vengeances, et tandis qu'il croit se baigner dans le sang des Grecs, il n'égorge que leurs troupeaux. Bientôt le nuage qui couvrait ses yeux se dissipe : Ajax reconnaît sa déplorable erreur. Il se représente et la honte du carnage, et le rire insultant de ses ennemis. La vie avec le déshonneur ne lui est plus supportable : il la quitte avec calme et sans effort. Cependant ses ennemis viennent pour insulter à son cadavre, et veulent le priver de funérailles. Le sage Ulysse s'y oppose, et montre que la haine doit expirer sur le tombeau.

Les Trachiniennes. — Hercule avait épousé Déjanire; mais bientôt la jeune Iole, fille d'Eurytus, roi d'Echalie, ravit son cœur. Il ravagea les états de son père, la prit, et l'envoya à Trachine. Déjanire brûla de jalousie. Elle se ressouvint alors de la tunique que le centaure Nessus lui avait laissée en mourant, comme un moyen assuré de réveiller l'amour d'Hercule. Elle essaie l'enchantement, et envoie la robe à son époux. Cette tunique, pleine du sang venimeux du centaure, renfermait le poison des flèches dont ce monstre avait été percé. Hercule s'en étant revêtu, sentit le feu dévorant qui se glissait dans ses veines. On le porte à Trachine, au milieu des plus horribles souffrances. Déjanire désespérée se donne la mort : Hercule, après avoir ordonné à son fils Hyllus d'épouser la jeune Iole, monte sur le bûcher et expire.

Electre. — Tandis qu'Agamemnon expirait sous les coups de Clytemnestre, Electre, sa fille, s'empressa de dérober au carnage le jeune Oreste, et le confia aux mains d'un vieillard qui l'emporta en Phocide. Dès cet instant, Egisthe et Clytemnestre la poursuivent de leur haine. Electre attendait le jour où Oreste pourrait venger son père, et supportait patiemment ses maux. Enfin, après vingt ans d'une cruelle attente, au moment où une feinte nouvelle venait de lui ravir tout espoir, son frère se montre à elle. Il revient accomplir la vengeance réclamée par son père et ordonnée par les Dieux. Egisthe et Clytemnestre reçoivent le prix de leur crime.

Philoctète. — Philoctète, fils de Pœan, compagnon d'Hercule et héritier de ses flèches, suivait les Grecs à l'expédition de Troie, quand la morsure subite d'un serpent lui causa d'inexprimables douleurs. Ses cris et l'infection de sa plaie troublaient toute l'armée. Les Grecs, par les conseils des Atrides et d'Ulysse, l'abandonnèrent dans l'île de Lemnos, seul, sans ressources, en proie à d'horribles souffrances. Bientôt ils eurent besoin de son secours. Le devin Hélénus avait annoncé que le possesseur des flèches d'Hercule pourrait seul renverser Troie : il fallut venir chercher Philoctète ; mais l'injustice des Grecs était trop présente à son esprit. D'ailleurs la vue d'Ulysse, son ennemi, la lui rappelait tout entière. Ni les menaces, ni les instances, ni la générosité du jeune Néoptolème, fils d'Achille, ni la promesse de la santé et de la gloire, ne pouvaient le déterminer à revoir les cruels Atrides. Il ne céda qu'à la voix d'Hercule, et aux ordres des Dieux.

QUELQUES

EXEMPLES DE NÉOLOGISME.

Montaigne a créé beaucoup de mots nouveaux; l'usage en a admis quelques uns : on ne sait pourquoi son expression *incuriosité* a été rejetée ; elle peint parfaitement un état particulier de nonchalance dans l'esprit qui n'est que trop ordinaire. Les Anglais ont l'adjectif *incurious.* Charron, l'auteur de *la Sagesse*, a inventé le mot *étrangeté*, qui est quelquefois usité. Malherbe a emprunté au latin *insidieux*, *sécurité;* il a proposé, sans succès, de remplacer les trois mots *cesser de vouloir* par *dévouloir.* Parmi les mots créées par Balzac, les plus heureux nous paraissent être le substantif *urbanité* et le verbe *féliciter.* Il dit du premier : « Quand l'usage aura mûri parmi nous un mot *de si mauvais goût*, et corrigé l'amertume de la nouveauté qui s'y peut trouver, nous nous y accoutumerons comme aux autres que nous avons empruntés de la même langue. » Il dit du second : « Si le mot *féliciter* n'est pas français, il le sera l'année qui vient. » On doit aussi à Balzac le mot *délecter;* mais il n'est point parvenu à donner cours à *sériosité.* Ménage a introduit *prosateur :* « J'ai fait *prosateur*, dit-il, à l'imitation de l'italien *prosatore*, pour dire un homme qui écrit en prose. » D'Ablancourt, le traducteur de Lucien, a proposé avec bonheur les mots *indolence* et *indolent*, mais dans un sens un peu moins étendu que celui qu'ils ont aujourd'hui. On doit *impardonnable* à Segrais. Le néologisme des *précieuses*, malgré les railleries de Molière, a enrichi la langue de beaucoup de mots : *s'encanailler*, par exemple, est entré dans le dictionnaire. Au siècle dernier, le bon abbé de Saint-Pierre a fait adopter *bienfaisance*, qu'il introduisit pour la première fois dans la phrase suivante : « L'esprit de la vraie religion et le principal but de l'Evangile, c'est la *bienfaisance*, c'est-à-dire la pratique de la charité envers le prochain. » Cette excellente expression souleva d'abord des critiques, comme le témoignent ces vers de Voltaire :

> Certain législateur, dont la plume féconde
> Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde,
> Et qui depuis trente ans écrit pour des ingrats,
> Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas :
> Ce mot est BIENFAISANCE; il me plaît, il rassemble,
> Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble.
> Petits grammairiens, grands précepteurs de sots,
> Qui pesez la parole et mesurez les mots,
> Pareille expression vous semble hasardée,
> Mais l'univers entier doit en chérir l'idée.

On assure que le singulier mot composé *arrière-pensée* a été inventé par l'abbé Sieyès, et que *démoralisation* a été vulgarisé par Chabot. Les nouvelles formes politiques ont importé dans le vocabulaire législatif et politique un nombre considérable de termes anglais. Les progrès de la musique nous ont de même habitués à nous approprier beaucoup de mots italiens; la métaphysique a aussi étendu sa terminologie par des emprunts à l'Allemagne. Mais, depuis un demi-siècle, on compte peu de conquêtes importantes en néologie dans le vocabulaire moral.

Un lapidaire avait vendu à la femme de l'empereur Gallien des pierreries qu'on reconnut pour fausses. Gallien fit arrêter ce marchand malhonnête, et le condamna aux lions; mais quand le moment de l'exécution fut venu, il ne fit lâcher contre lui dans l'amphithéâtre qu'un chapon. Et comme chacun s'étonnait et cherchait le sens de cette énigme, il fit dire par un héraut : « Cet homme a voulu tromper, il est attrapé à son tour. »

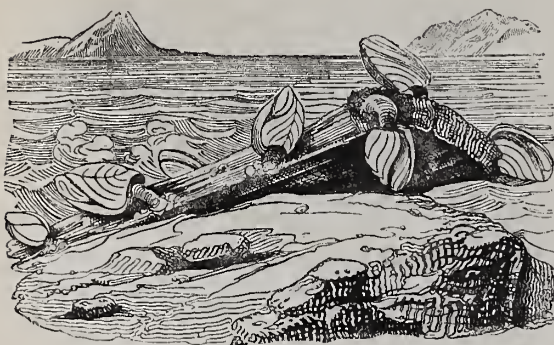
LES MONTAGNES TRACHYTIQUES.

Il existe un genre très singulier de montagnes volcaniques; ce sont celles que les géologues nomment les dômes trachytiques. Ce sont des montagnes qui s'élèvent isolément avec des pentes uniformes et arrondies comme de véritables dômes. On en connaît qui ont plus de mille mètres de hauteur. Le plus curieux c'est que la plupart de ces montagnes sont creuses ; en y pratiquant des ouvertures convenables, on trouverait là des édifices naturels bien magnifiques. La montagne du Iasinga près de Batavia est un bel exemple de ce genre. Elle est détachée de toutes les autres, très irrégulière et revêtue de très beaux arbres sur toute sa surface, excepté sur sa cime qui est nue. Sur une des pentes,

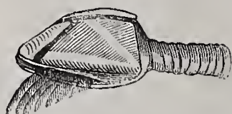
il existe une crevasse dans laquelle on peut pénétrer en rampant, et qui débouche dans une grande cavité elliptique qui occupe tout l'intérieur de la montagne. Les parois et la voûte sont parfaitement unies et formées de couches concentriques qu'un voyageur compare aux enveloppes d'un oignon. Le fond est en partie formé par un réservoir rempli d'eau. Les géologues expliquent la production de ces dômes en remarquant que les trachytes lorsqu'ils sont fondus donnent une pâte beaucoup plus visqueuse que la lave ordinaire, de sorte que les gaz qui sont entraînés avec cette matière lorsqu'elle fait éruption, restent prisonniers dans son intérieur, et les distendent à peu près comme font les verriers quand ils soufflent une bouteille. Les montagnes trachytiques sont donc d'énormes bulles qui sont venues par les conduits souterrains s'épanouir à la surface de la terre, et qui s'y sont consolidées. Il existe en France plusieurs dômes de cette espèce, dont la montagne connue sous le nom de Puy-de-Dôme est à la fois la plus célèbre et la plus belle.

ANATIFE.

ORIGINE FABULEUSE DE CERTAINES ESPÈCES DE CANARDS.



On rencontre quelquefois au bord de la mer, sur de vieux morceaux de bois à moitié pourris que les courants ont jetés à la côte, le singulier animal connu des naturalistes sous le nom d'*anatife*, et dont nous donnons la figure.



Les caractères extérieurs sont : un pédicule flexible en forme de tube, dont la base est fixée à un corps marin ; une espèce de coquille à cinq valves, deux de chaque côté, et la cinquième sur le bord dorsal ; quelques appendices ou *cirres*, qui sortent de l'intérieur à la jonction des grandes valves. Le nom seul de l'anatife, composé de deux mots latins *anas*, canard ; *fero*, je porte, indique un des préjugés les plus étranges qui aient jamais pu s'accréditer parmi les hommes instruits, comme parmi les ignorants.

La plupart des pêcheurs de notre littoral croient encore aujourd'hui que les troupes innombrables de *macreuses*, de *bernaches*, et d'autres oiseaux sauvages du genre canard, proviennent uniquement de l'anatife, qu'ils regardent comme une espèce d'œuf renfermant un jeune oiseau en croissance. Sur certains points des côtes de basse Normandie, ils désignent l'anatife par le nom de *frai de canehote;* ils prétendent que, dans les fortes marées d'équinoxe, lorsque l'océan laisse à découvert de grandes étendues de plage ordinairement baignées, on peut entendre les cris du frai qui sort à demi de sa coquille. Nous avons même rencontré des hommes d'un mérite éminent, mais étrangers à l'histoire naturelle, qui, après avoir été fixés plusieurs années au bord de la mer, partageaient complétement le préjugé vulgaire ; ils croyaient avoir entendu les cris confus des jeunes canards encore enfermés dans leur coquille, et attachés aux rochers ou aux vieux bois à moitié enterrés dans le sable ; ils assuraient avoir constaté divers développements de l'animal dans l'œuf, jusqu'au moment où ses ailes vont lui permettre d'en sortir.

Il est inutile de nous arrêter à faire ressortir tout ce que cette opinion a de peu fondé et de contraire aux lois générales qui régissent les êtres organisés. Contentons-nous de dire que si l'on n'est pas encore aujourd'hui d'accord sur la place qu'il convient d'assigner à l'anatife dans les classifications d'histoire naturelle, on connaît du moins parfaitement tous les détails de sa structure intérieure, grâce aux travaux de plusieurs anatomistes. M. Martin-Saint-Ange, qui a soumis différentes espèces d'anatife à des recherches spéciales, a placé la classe des *cirripèdes*, dont l'anatife n'est qu'un genre particulier, à la suite des crustacés, comme établissant le passage entre ceux-ci et les *annélides*. Il a découvert les œufs par lesquels l'animal donne naissance à d'autres êtres qui lui sont semblables, et destinés aussi à être fixés à un corps marin pendant leur vie entière, et non point à se transformer de manière à devenir oiseaux. Quant aux cirres, qui, dans l'anatife, sont au nombre de douze paires, six de chaque côté, ils lui servent à saisir sa proie, tandis que le tube ou pédicule flexible lui permet de se mouvoir dans un certain rayon pour l'atteindre. C'est probablement à la ressemblance éloignée que les cirres peuvent présenter avec des barbes de plumes, qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui ont cru y voir des ailes.

Les erreurs relatives à l'origine des macreuses remontent à une époque antérieure au treizième siècle. En voyant ces oiseaux apparaître en nombre considérable, sans que l'on pût découvrir les endroits où ils pondent et où ils couvent, on était porté à émettre les conjectures les plus bizarres. Les uns pensaient qu'ils naissaient du fruit d'un arbre sur la nature duquel on n'était pas bien d'accord ; d'autres voulaient qu'ils fussent engendrés par la pourriture ; mais l'opinion la plus accréditée était celle qui leur attribuait une origine marine, que l'on cherchait tantôt dans le bois de sapin pourri, tantôt dans les mousses, tantôt enfin dans l'anatife ou *conque anatifère*. On trouve dans un poëme publié par Du Bartas en 1578, sur la Création du monde quelques vers où cette opinion est clairement exprimée.

> Dieu, non content d'avoir infus en chaque espèce
> Une engeandrante force, il fit par sa sagesse
> Que. . . . . des corps inanimés,
> Maints parfaits animaux çà-bas fussent formés.
> Ainsi le vieil fragment d'une barque se change
> En des canards volants, ô changement étrange !
> Même corps fut jadis arbre vert, puis vaisseau,
> Naguère champignon, et maintenant oyseau.

Grâce aux progrès de la science, nous avons aujourd'hui d'autres idées sur la sagesse divine. Mais il a fallu, pour modifier la croyance de beaucoup de savants d'alors, que l'on découvrît dans les mers polaires les endroits où nichent les macreuses. On a longuement écrit et disserté sur la matière. Nous citerons entre autres le *Traité de l'origine des macreuses*, de Graindorge, mis en lumière par Thomas Malouin ; Caen, 1680 : ouvrage rare et curieux, réimprimé en 1780 dans un recueil portant le titre : *Traités très rares concernant l'histoire naturelle.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

BRÊME.



(Ancien Hôtel-de-Ville de Brême.)

Brême, sur le Weser, est une de ces vieilles villes laborieuses et riches que l'on vit s'unir, vers la fin du douzième siècle, pour défendre la liberté du commerce contre la piraterie qui infestait les mers et était plus redoutable aux vaisseaux que les récifs et la tempête.

Dès le huitième siècle, Brême était en voie de prospérité. Pourvue d'un évêché par Charlemagne, et plus tard d'un archevêché après de vives contestations avec Hambourg, la protection de Rome l'éleva aux premiers rangs des cités germaniques, et lui fit même accorder dans la suite le privilége de ville libre du Saint-Empire romain. Par le traité de Westphalie, Brême fut donnée à la Suède, qui convertit l'archiépiscopat en duché séculier. En 1712, le Danemark la prit à son tour et la vendit à l'électorat de Brunswick; mais en 1731, Brême secoua le joug et reconquit son droit de ville libre, qu'elle perdit encore une fois en 1810 lorsqu'elle tomba au pouvoir de nos armes. Incorporée à l'empire, elle devint le chef-lieu d'un de nos départements. La bataille de Leipzig, la chute de Napoléon, et le traité de Vienne, la séparèrent de notre territoire, et elle fut déclarée membre de la confédération germanique.

Le Weser divise Brême en deux parties. D'un côté est la vieille ville avec ses faubourgs populeux, ses belles maisons, ses riches villas; de l'autre côté, sur la rive gauche, est la ville neuve, commencée en 1625, et beaucoup moins considérable que la première. Les antiques remparts ont été rasés et remplacés par d'agréables promenades. La population est évaluée à 41 000 âmes. Plus de la moitié des habitants professe le luthérianisme. Tout citoyen est admissible aux fonctions civiles, quelle que soit sa religion. Les monuments les plus remarquables sont, la cathédrale, bâtie au douzième siècle; l'église de Saint-Augarius, dont la flèche est très belle et très élevée; l'hôtel-de-ville, bâti en 1405, et dont les caves renferment, ou du moins renfermaient encore il y a peu d'années, des vins de l'année 1624. C'est aussi dans ces fameux celliers que se trouve le vin des douze apôtres, vieux de plus d'un siècle (v. des détails curieux sur le vin des apôtres et sur le vin de la rose, 1835, p. 59). A côté des caves sont des salles destinées aux festins. Ces anciennes constructions rappellent d'une manière frappante ces siècles où la bourgeoisie, riche et peu soucieuse, ne connaissait point de plaisirs préférables à ceux d'une bonne table et d'une conversation joyeuse, animée par de fréquentes rasades. Il faut citer encore parmi les édifices publics, la bourse, le muséum élevé en 1821, et qui comprend une belle bibliothèque et des collections d'art et d'histoire naturelle; deux gymnases, une école supérieure, un théâtre, un arsenal, et l'observatoire où le docteur Olber a découvert Pallas et Vesta.

Le territoire de Brême a environ vingt-quatre lieues d'étendue; il est traversé par de petites rivières, outre le Weser; par des courants d'eau et des canaux. L'industrie agricole s'applique à peu près uniquement à élever des bestiaux; on cultive peu le blé: l'industrie manufacturière est au contraire extrêmement variée. Brême est le port de la partie la plus considérable du royaume de Hanovre et des duchés de Brunswick et de Hesse. L'Elbe et le Weser sont unis par un canal navigable. Les navires qui tirent plus de sept pieds d'eau ne peuvent parvenir jusqu'à Brême; ils s'arrêtent dans l'Oldembourgh, au port de Braake, où l'on décharge les marchandises pour les transporter à la ville sur des bâtiments plus légers.

Brême est gouvernée par un Sénat et une Convention bourgeoise. Le Sénat se recrute parmi des candidats que

lui propose la Chambre bourgeoise. Ses membres sont élus à vie et exercent le pouvoir exécutif; ils administrent la justice, font les réglements de police et contrôlent l'instruction publique : ils sont responsables. Les membres de la Convention sont élus parmi les citoyens les plus imposés : les matières d'impôt, les intérêts de la navigation et du commerce sont surtout dans leurs attributions. Le revenu annuel monte à environ deux millions. La dette de l'Etat dépasse quinze millions.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 82.)

§ 4.

M. Godard demeurait rue Royale, dans une maison dont il était propriétaire; c'était un homme d'environ quarante ans, qui, après avoir gagné dans quelques heureuses spéculations une aisance suffisante, s'était retiré du commerce.

Ami du plaisir qu'il comprenait en négociant, et qu'il traitait avec la même régularité que les affaires, il menait une vie de garçon qui passait, au Marais, pour fort divertissante. Joseph lui avait apporté une lettre de recommandation de M. Provost. Et en apprenant que les deux jeunes gens venaient de recueillir un héritage, il les avait reçus avec une bienveillance pleine de bonhomie. Aussi, lorsque Joseph parla du désir qu'il avait de se fixer à Paris et d'y vivre bourgeoisement, proposa-t-il, de son propre mouvement, aux deux amis, ses conseils et son patronage.

— Je vois, leur dit-il, une société de gens comme il faut, qui n'ont d'autre occupation que de prendre du bon temps, et qui savent se divertir raisonnablement. L'hiver, nous avons de petits concerts où l'on chante des romances, et des bals qui finissent à minuit, à cause des grands parents et des portiers; l'été, nous faisons des parties de campagne. Je dois même être demain d'un pique-nique à Vincennes; je puis vous y conduire si vous le désirez.

Les deux jeunes gens acceptèrent en remerciant, et promirent de venir prendre le lendemain leur nouvel introducteur.

Lorsqu'ils se présentèrent à l'heure convenue, ils trouvèrent M. Godard sur le carré avec une femme du peuple qu'ils reconnurent aussitôt pour Françoise. Celle-ci suppliait le propriétaire de ne point la chasser du logement qu'elle occupait; mais le propriétaire restait inflexible.

— Mon enfant est malade, répétait la pauvre femme; attendez quelques jours seulement.

— Vous me devez déjà deux mois, répondait le rentier.

— Je le sais, monsieur; mais mon enfant une fois guéri, je pourrai travailler, et je vous apporterai chaque soir mes journées.

— Des promesses! s'écria M. Godard; c'est de l'argent qu'il me faut.

— Hélas! je n'en ai pas, murmura Françoise en pleurant.

— Alors cherchez un gîte ailleurs.

Et comme la malheureuse femme voulait supplier de nouveau :

— En voilà assez, dit-il durement; je n'ai point le temps d'écouter vos lamentations! ces messieurs m'attendent.

A ces mots, il se tourna vers les deux amis avec un sourire, et les invita à entrer. Joseph regarda Paul.

— Tu as la bourse? dit-il tout bas.

Riaut fouilla dans sa poche, glissa un louis dans la main de la pauvre femme, et suivit M. Godard.

— Je vous demande pardon de vous avoir rendus témoins de cette ennuyeuse scène, dit celui-ci d'un ton aimable; on est vraiment malheureux d'avoir affaire au peuple.

— La position de cette femme est bien triste, observa Poincy.

— Sans doute; mais cela ne me regarde point; je ne suis ni son parent ni son compère!... Il y a d'ailleurs à Paris vingt mille femmes d'ouvriers dans le même état.

— C'est une chose horrible à penser, dit Joseph.

— Aussi n'y pense-t-on point quand on est sage, répliqua philosophiquement le rentier. Vous vous habituerez à ces misères, messieurs; quand on veut s'amuser dans ce monde, il faut vivre pour soi et sans s'occuper des infirmités du voisin. Ces gens sont d'ailleurs moins à plaindre que nous ne le croyons; ils sont nés dans leur indigence, ils y vivent comme le poisson dans l'eau; Béranger ne nous a-t-il pas dit :

Les gueux, les gueux,
Sont les gens heureux;
Ils s'aiment entre eux.
Vivent les gueux!

— Mais quand ils ne *s'aiment pas*, observa Poincy.

— Cela les regarde alors, dit Godard. Du reste, le peuple est incorrigible, messieurs. Si les femmes d'ouvriers sont misérables c'est leur faute, après tout; pourquoi se marient-elles! J'ai huit mille livres de rente, moi, et je ne me trouve pas assez riche pour entrer en ménage. Malheureusement quel moyen de faire entendre raison à des gens qui aiment mieux s'amuser le dimanche que de mettre à la Caisse d'épargne? Mais pardon, il est temps de partir; nous allons passer chez M. Duhamel où est le rendez-vous.

La plupart des invités étaient déjà arrivés, et l'on commençait à murmurer contre les retardataires. Godard présenta les deux amis, et un quart d'heure se passa à faire et rendre des saluts. Les mères de famille demandèrent tout bas à Godard si Joseph et Paul étaient dans *une position à s'établir;* et sur sa réponse affirmative, elles jetèrent un regard d'intelligence à leurs demoiselles qui mirent leurs gants et se tinrent plus droites.

On discuta une demi-heure pour savoir si l'on prendrait des fiacres ou un omnibus; enfin il fut décidé que l'on irait à pied.

Les jeunes gens ouvrirent leurs parapluies pour se préserver du soleil, et les femmes suivirent en tenant à deux mains leurs chapeaux que le vent emportait.

On arriva ainsi à cette plaine de fagots, entrecoupée de routes poudreuses et semée de baraques peintes, que les Parisiens appellent pompeusement le bois de Vincennes. Il fut impossible de trouver dans le taillis ravagé assez d'herbe pour s'étendre; chacun s'assit sur son mouchoir au milieu d'une clairière de buis et d'aubépines dont il ne restait plus que les troncs.

Godard, qui paraissait le meneur de la partie, proposa de jouer au *veuf*. Il y eut une heure de pourparlers avant de pouvoir s'entendre : tout le monde voulait faire *comme les autres* et personne ne bougeait; enfin pourtant les deux amis se joignirent à l'ancien négociant et la partie s'engagea.

Elle durait depuis quelque temps, lorsque Gordard prit Paul à part.

— Pourquoi courez-vous toujours après mademoiselle Duhamel? lui demanda-t-il à demi-voix.

— Parce qu'elle est toujours derrière les autres, répondit le jeune homme.

— Prenez garde, vous pourriez la compromettre.

— Moi?

— Madame Durand a déjà lancé quelques plaisanteries, et c'est l'ennemie mortelle des Duhamel.

— Pourquoi cela?

— Les deux mères ont des filles du même âge à marier.

— Alors je ne courrai plus qu'après cette grande demoiselle blonde, reprit Riaut.

— Gardez-vous-en bien, elle est près d'épouser le petit

Armont, qui est jaloux comme un Turc et qui vous chercherait querelle.

— Mais que faut-il donc faire? demanda Paul désappointé.

— N'avoir de préférence pour personne, répondit Godard.

— Mais écoutez, ajouta-t-il en s'interrompant tout-à-coup: il me semble que les Durand et les Duhamel se disputent.

Une altercation venait effectivement de s'élever.

— C'est votre fille qui a fait tomber Rose, s'écriait aigrement madame Duhamel.

— Dites plutôt que c'est Rose qui a fait tomber ma fille, répondait madame Durand.

— Voyez la robe de cette enfant.

— Voyez la collerette de la mienne.

— Adèle est si brutale!

— Et Rose si maladroite!

— J'aurais dû prévoir ces désagréments.

— J'étais sûre qu'il arriverait quelque chose de ce genre.

— Viens-t'en, mon fils, dit madame Duhamel à son mari.

— Allons-nous-en, ma mère, ajouta madame Durand en prenant le sien par la main.

Les deux maris se levèrent assez embarrassés; on voulut s'interposer, mais toutes les tentatives de réconciliation furent inutiles. La famille Durand s'en alla par un chemin, et la famille Duhamel par un autre.

— Les voilà brouillés à jamais, dit Paul.

— Dans huit jours ils n'y penseront plus, répliqua Godard; ces scènes se renouvellent à toutes nos réunions; si ce n'est pas l'un, c'est l'autre. Il faut bien passer le temps; quand on n'a pas d'occupation, on fait la petite guerre à ses voisins; c'est le complément obligé de toutes nos parties de plaisir; ça distrait, ça fait causer. Nous allons maintenant dîner au *Cheval blanc*. Je ne vous avais pas trompés, j'espère: vous voyez comme on s'amuse

Tout le monde prit le chemin du restaurant. Paul et Joseph restèrent en arrière.

— C'est la même chose qu'avec Galuchon, dit Joseph; on ne songe qu'à soi, on repousse ceux qui souffrent, et, pour se distraire, l'on se bat à coups de langue au lieu de se battre à coups de poing. Il n'y a que la forme de changée.

— Faut voir jusqu'au bout, répondit Paul.

On venait d'arriver au *Cheval blanc;* Godard alla faire la carte, et l'on monta dans une petite salle particulière où le dîner fut servi.

La nuit était venue; un cousin, qui avait apporté son flageolet, proposa à la société un bal improvisé, et l'on accepta par acclamation.

On dansait depuis une heure environ, lorsque des cris se firent entendre au-dehors.

— Qu'y a-t-il? demanda tout le monde.

Godard ouvrit les fenêtres.

— C'est le feu! dit-il.

Une colonne de fumée et de flamme s'élevait en effet, à quelque distance, par dessus les arbres de la route.

— Courons à l'incendie, s'écrièrent en même temps Paul et Joseph.

— Non! non! interrompirent les femmes en retenant leurs frères et leurs maris.

— Mais si l'on ne porte point secours, tout va brûler, observa Poincy.

— Le *Cheval blanc* est trop loin pour être atteint, répondit Godard.

— D'ailleurs le vent ne porte point de ce côté, continua un danseur.

— Ajoutez que nous ne sommes point propriétaires dans le pays, dit un droguiste retiré, en souriant finement; la commune peut brûler sans que cela nous occupe.

— Dansons! dansons! reprirent toutes les voix.

— Dansez si vous voulez, dit Paul; quant à moi je pars.

— Et moi, dit Joseph.

— Alors nous n'aurons plus assez de cavaliers! observa une des jeunes filles.

— Doucement, dit Godard, qui ferma la porte à double tour et en tira la clef; nous sommes juste assez pour former la contredanse, personne ne sortira.

On applaudit, et le flageolet joua un prélude.

— A vos places! cria Godard en prenant la main de sa danseuse.

Dans ce moment, les cris au feu! redoublèrent, et une lueur rougeâtre éclaira la salle tout entière.

— Fermez les volets, dirent les femmes.

— Attendez! s'écria Paul.

Et courant à la fenêtre, qu'il enjamba rapidement, il sauta dans la rue. Comme il se relevait, Joseph lui tomba presque sur les épaules.

— Qu'ils dansent, les égoïstes! s'écria Riaut; nous, frère, allons au feu; il y a là-bas des gens qui ont besoin de nous.

La fin à la prochaine livraison.

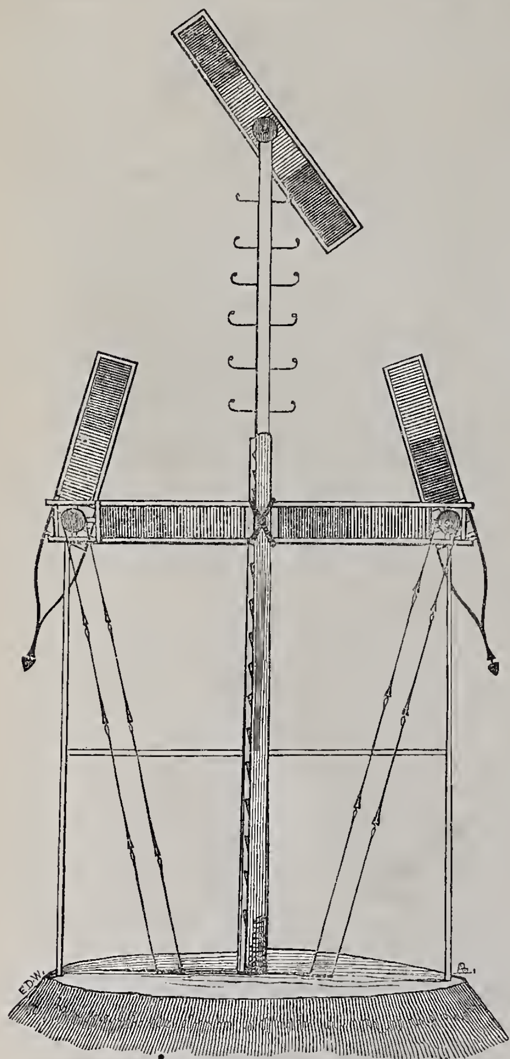
HISTOIRE DE L'INVENTION DES TÉLÉGRAPHES.

Claude Chappe, inventeur du télégraphe, naquit dans le département de la Sarthe à Brulon, en 1765. Dès l'âge de vingt ans il avait déjà publié quelques mémoires sur la physique, qui le firent admettre en 1792 membre de la Société philomatique. On dit qu'étant pendant sa jeunesse au séminaire d'Angers et ses frères se trouvant dans un pensionnat situé à quelque distance, le désir de communiquer avec eux lui inspira l'idée du télégraphe tel qu'il existe aujourd'hui. D'autres biographes disent que ce fut en 1791 que Chappe imagina son télégraphe pour correspondre avec des amis, et que ses tentatives réussirent très bien: dès lors Chappe s'occupa de perfectionner sa découverte, et lorsqu'il eut atteint son but, lorsque sa langue, ses signaux et son instrument furent aussi parfaits qu'il pouvait les concevoir, il adressa ses résultats à l'Assemblée législative en 1792, et lui envoya sa machine qu'il appela *télégraphe* (de τελη loin, et γραφειν écrire). Le jeudi 4 avril 1793 (*Moniteur*, p. 417), Romme, au nom des Comités réunis d'instruction publique et de la guerre, fit un rapport sur cette découverte. « Dans tous les temps, dit-il, on a senti la nécessité d'un moyen rapide et sûr de correspondre à de grandes distances. C'est surtout dans les guerres de terre et de mer qu'il importe de faire connaître rapidement les événements nombreux qui se succèdent, de transmettre les ordres, d'annoncer des secours à une ville, à un corps de troupes qui serait investi, etc. L'histoire renferme le souvenir de plusieurs procédés conçus dans ces vues; mais la plupart ont été abandonnés comme incomplets et d'une exécution trop difficile... » Puis, passant à l'appréciation du procédé de Chappe, Romme dit: « que Chappe offre un moyen ingénieux d'écrire en l'air, en déployant des caractères peu nombreux, simples comme la ligne droite dont ils se composent, très distincts entre eux, d'une exécution rapide et sensible à de grandes distances. » Le rapporteur fait encore observer que les agents intermédiaires n'ayant pas connaissance de la valeur des signes, les secrets qu'ils transmettent ne peuvent être violés par eux.

La Convention vota une somme de 6 000 fr. pour établir une ligne de correspondance assez longue, qui permît d'obtenir des résultats concluants.

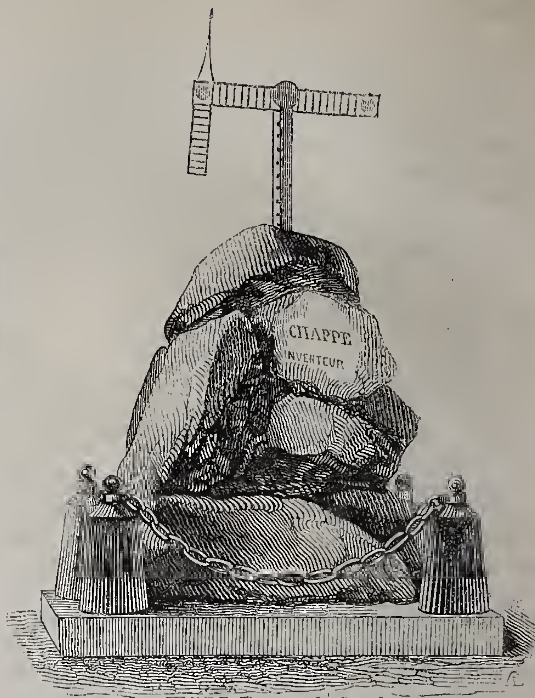
Dès le 26 juillet 1793 (voir le *Monit.*, p. 894), Lakanal, au nom de la Commission, rendit compte des expériences faites sur la méthode tachigraphique proposée par le citoyen Chappe. Dans ce rapport, il décrit le procédé avec détail; il annonce que l'on a fait des expériences le 12 juillet, sur une ligne de 9 lieues (les vedettes étaient à Ménilmontant, à Ecouen et à Saint-Martin-du-Tertre); que le secret des dépêches est caché aux vedettes, et que la transmission

d'une dépêche de Paris à Valenciennes pourrait se faire en 13 minutes 40 secondes; que le prix nécessaire pour établir une ligne télégraphique entre ces deux villes serait de 58 000 fr. L'Assemblée applaudit en masse et décréta à l'unanimité la proposition de Lakanal, c'est-à-dire l'établissement de cette ligne, et en confia la direction au ministre de la guerre Bouchotte. Elle accorda à Chappe le titre d'ingénieur-télégraphe aux appointements de lieutenant du génie. La Convention avait saisi avec empressement ce moyen extraordinaire de communication. Ses ennemis qui n'étaient pas préparés devaient être à chaque instant mis en défaut; car l'activité infatigable de cette Assemblée avait un moyen d'être partout, de tout savoir et de tout faire savoir avec la rapidité de sa parole énergique. Quelque temps après l'adoption du projet de Lakanal, le président, dès



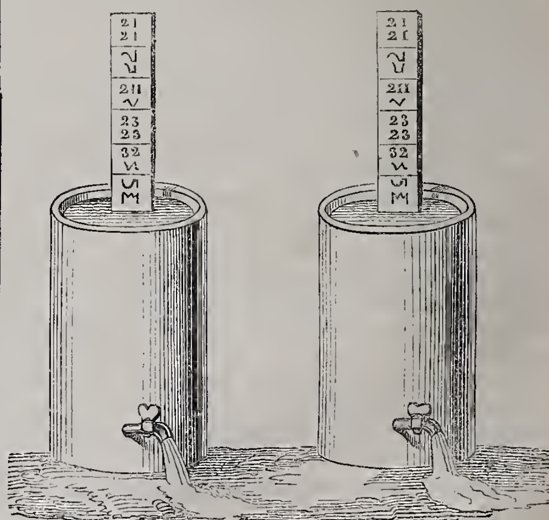
(Télégraphe de Chappe.)

l'ouverture d'une séance, avertit l'Assemblée que le télégraphe avait annoncé la prise de Condé. La Convention décida que l'armée du Nord avait bien mérité de la patrie, et que la ville de Condé s'appellerait dorénavant Nord-Libre. Quelques instants après le président annonçait encore que le décret était arrivé à Condé, s'imprimait, et que l'armée applaudissait à la résolution de la Convention. Cette assemblée comprenant tous les résultats que l'on pouvait tirer du télégraphe, décréta la formation de plusieurs lignes pour rattacher toutes les frontières et toutes les parties de la France à Paris, afin d'être présente aux armées, de les exciter à sauver la patrie et combattre pour la liberté, et de relier les divers départements au centre de la France par des communications rapides. Napoléon sut aussi dans ses guerres gigantesques tirer un parti immense du télégraphe, surtout dans la campagne de 1805 (voy. Jomini). Il avait fait établir une ligne de Munich à Strasbourg;



(Tombeau de Chappe, au cimetière du Père La Chaise.)

lorsque les Autrichiens, le croyant occupé de descendre en Angleterre, s'avancèrent sur le Rhin, sans attendre les Russes leurs alliés, Napoléon, informé par le télégraphe de leurs premiers mouvements, partit en poste avec une partie de son armée que l'autre suivait à marches forcées, et par d'admirables manœuvres, prenant en queue les Autrichiens dans Ulm, força 40 000 hommes enfermés dans une ville forte à mettre bas les armes sans tirer un coup de fusil!

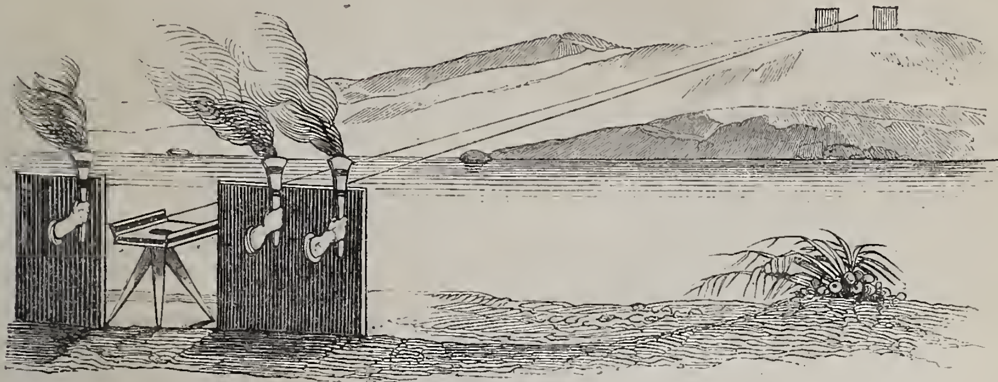


(Signaux par l'eau.)

Depuis l'invention de Chappe, on a cité une foule d'autorités pour lui disputer l'honneur de sa découverte; on a écrit quantité de brochures, dont un grand nombre en allemand, qui n'ont servi qu'à mieux prouver l'utilité et la

nouveauté de son procédé. Cependant, fatigué de toutes ces tracasseries, Chappe mourut à peine âgé de quarante-deux ans en 1805.

Certes, l'idée de communiquer à de grandes distances était connue et pratiquée avant lui; mais à lui appartient et l'idée d'un instrument commode pouvant servir à transmettre un nombre suffisant de signaux, et l'emploi de signaux simples qui, aidés par l'arithmétique binaire, peuvent transmettre, en secret, toutes les nouvelles, tous les mots, toutes les phrases que l'on veut faire parvenir. Depuis



Signaux par le feu.

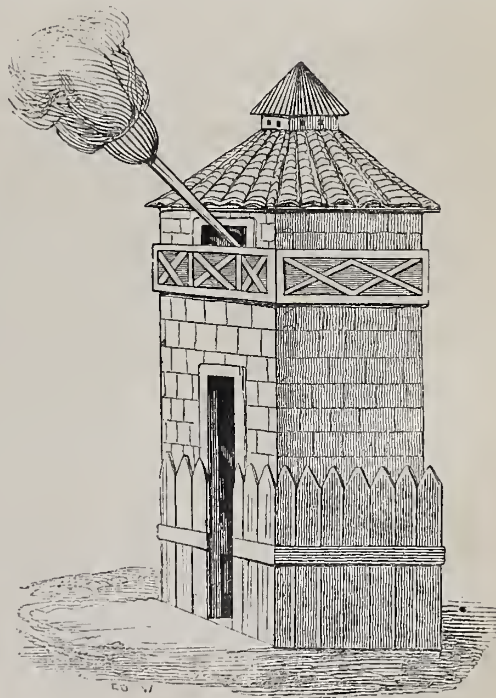
Chappe le télégraphe n'a pas cessé d'être employé et a été perfectionné; avant lui, il n'y avait eu que d'infructueux essais. Cependant il est bon de faire l'histoire de ces essais, et d'étudier par quelle série de progrès l'homme a enfin réalisé une découverte si importante en raison soit des résultats obtenus, soit de ceux que l'on doit espérer.

D'abord assez grossière, la télégraphie s'est peu à peu perfectionnée; on peut distinguer trois périodes dans son histoire : la première, pendant laquelle on n'employa que des signaux convenus à l'avance, et dont l'apparition annonçait un événement prévu, mais qu'il fallait préciser; pendant la seconde période on fit usage de signaux alphabétiques, et enfin dans la troisième les signaux ne représentent plus des lettres, mais des nombres, qui, à l'aide de l'arithmétique binaire, se prêtent, avec un très petit nombre de signes, à toutes les combinaisons du langage.

Dans les temps les plus reculés, on n'employait que les cris, le feu ou la fumée, et c'est en Asie que l'on trouve les traces les plus anciennes de ces sortes de signaux. On conçoit en effet que dans ces vastes régions de l'Asie, l'homme, si désireux de communiquer avec ses semblables, ait cherché le moyen d'abréger les distances et ait imaginé cette sorte d'écriture aérienne. Les Chinois se servent depuis long-temps de signaux télégraphiques. Tamerlan faisait usage de certains signes dans ses guerres. Lorsqu'il assiégeait une ville, il faisait hisser un pavillon blanc qui annonçait son arrivée et signifiait : *Rendez-vous, Tamerlan usera de clémence.* Si on n'obéissait pas, il arborait un drapeau rouge qui annonçait que le *commandant serait tué;* enfin un drapeau noir apprenait aux malheureux habitants que *tout serait détruit.*

Dans des temps plus anciens, suivant Diodore (liv. XIX), les rois de Perse avaient établi dans tout l'empire des lignes de sentinelles qui se transmettaient par la voix les nouvelles ou les ordres du roi. Pendant l'expédition des Perses dans la Grèce, une ligne de sentinelles avait été établie d'Athènes à Suse, et les nouvelles de la Grèce arrivaient dans la résidence du grand roi en quarante-huit heures (voir Hérodote et C. Nepos).

De l'Asie l'art des communications par signaux se répandit en Europe. Nous le trouvons d'abord chez les Grecs. L'exemple le plus ancien est l'histoire des voiles blanches et noires de Thésée, espèce de signaux grossiers et incomplets. Dans sa tragédie d'Agamemnon, Eschyle nous donne des renseignements importants sur une ligne de signaux par le feu, établie entre l'Europe et l'Asie. Une vedette qui depuis dix ans observait le feu allumé sur le mont Ida, et qui, répété en plusieurs lieux, devait enfin avertir Clytemnestre de la prise de Troie, s'écrie : « Grâces aux Dieux, l'heureux signal perce l'obscurité. Salut, ô flambeau de la nuit, qui fais luire un beau jour. » Clytemnestre ensuite apprend au chœur la victoire des Grecs. Le chœur demande qui lui a appris cette nouvelle. — C'est Vulcain, répond Clytemnestre, par ses feux allumés sur l'Ida : de



(Tour à signaux, d'après la colonne Trajane.)

fanal en fanal, la flamme messagère a volé jusqu'ici. Clytemnestre lui apprend encore que les postes étaient établis au mont Ida, au promontoire d'Hermès, à Lemnos, aux monts Athos, à Maciste, à Messape aux bords de l'Euripe, au mont Cythéron, aux monts Egiplanète, à Arachné, enfin à Argos. Il est peu probable que cette ligne de signaux existât au treizième siècle avant notre ère; mais il est certain que dès le cinquième siècle cette communication entre l'Europe et

l'Asie était établie; il est probable aussi que c'est le désir d'être informé des mouvements militaires des Perses, qui décida les Grecs à établir ou à entretenir ces feux. Aristophane, au siècle suivant, parle du feu de Lemnos, dans la comédie de Lysistrate.

Mais ce n'est qu'à l'époque de Philippe, père de Persée (troisième siècle), que la télégraphie (en grec *kursè*) fit un progrès remarquable chez les Grecs. Ce prince se servit beaucoup de signaux dans ses guerres. A ce sujet, Polybe (liv. X) donne de nombreux détails; il remarque avec raison qu'il est très facile de prévenir quelqu'un d'un événement attendu par des signaux convenus. Mais annoncer l'accomplissement d'événements inattendus, une révolte subite, une trahison, etc., ne peut se faire qu'en créant des procédés propres à signaler les circonstances les plus imprévues : c'est ce qui fut fait alors. Enée, auteur d'ouvrages sur l'art militaire, et contemporain d'Alexandre, avait proposé d'établir des postes à certains intervalles. Les *stationnaires* devaient avoir chacun deux vases identiquement semblables en largeur (4 pieds et demi) et en profondeur (1 pied et demi), remplis d'eau et munis d'un robinet (fig. 3); sur un bâton passant à travers une plaque de liége nageant sur l'eau, était écrit tout ce qui peut arriver : *il est entré de la cavalerie, il est arrivé de l'infanterie, des vaisseaux, des vivres,* etc. Ces vases ainsi disposés, la première vigie élève un fanal, la suivante en élève un pareillement; averties qu'elles sont prêtes, les deux vigies baissent les fanaux, ouvrent les robinets; le liége descend à mesure que le niveau de l'eau s'abaisse, le bâton fixé au liége s'abaisse aussi, et lorsque le mot qu'on veut annoncer (et qui est inscrit sur le bâton) est arrivé au niveau du vase, la première vigie relève son fanal, la deuxième aussi, et alors on ferme les robinets; ainsi de suite sur toute la ligne.

Ce moyen était ingénieux, mais il fallait que tout ce qui pouvait arriver fût inscrit sur le bâton indicateur : or, souvent on devait être en défaut, ou au moins la nouvelle était fort incomplète. Combien d'ennemis sont débarqués, par exemple? Pour obvier à ces désavantages, on imagina peu après un nouveau procédé : on prit les vingt-quatre lettres de l'alphabet divisées en cinq colonnes. D'après ce procédé, celui qui donne le signal lève deux fanaux; la vigie suivante, en levant deux fanaux, annonce qu'elle est prête. Alors la première vigie lèvera autant de fanaux à sa gauche pour indiquer la colonne où est la lettre, deux fanaux pour la deuxième colonne, etc., et autant de fanaux à sa droite pour indiquer la lettre de la colonne; ainsi, un fanal à gauche et deux fanaux à droite indiquent le B. Cette méthode était un peu plus longue, mais plus sûre. (Voy. fig. 4).

On pourra juger de l'importance de l'art télégraphique chez les Grecs par le grand nombre des mots qui, dans leur langue, avaient rapport aux procédés de la télégraphie. Nous signalerons surtout : *pharos*, phare; *pursos*, feu; *phructos*, signal par le feu, avec des torches; *phructôros*, *porscutès*, sentinelle chargée de faire les signaux par le feu; *phructaria*, lieu d'observation; *phructôreîn*, observer et faire les signaux : *purseia*, signal par le feu, dépêche. De plus, on distinguait dans les signaux, les signaux sonores, *symbola* ou *semeia*, et les signaux visibles, *syntemata*; ce qui complète nos données sur les ressources des Grecs dans l'art des signaux.

Chez les Romains, la télégraphie ne fut employée qu'assez tard. Polybe, commensal du grand Scipion, dut l'importer à Rome; cependant César (Bell. Gall., lib. II) paraît s'être servi pour la première fois, chez les Romains, de signaux par le feu pour connaître les mouvements des ennemis, et c'est par l'emploi de tels moyens qu'on peut expliquer peut-être la rapidité et l'assurance de ses mouvements. Les Gaulois avaient aussi connaissance de certains signaux : ainsi, lorsque les Carnutes prirent Orléans, le bruit s'en répandit dans toute la Gaule; « car, dit César (lib. VII), lorsqu'il y arrive quelque chose d'important et d'intéressant, les Gaulois s'en avertissent les uns les autres par des cris qu'ils font à travers les champs, et ces cris sont répétés de proche en proche; de sorte que ce qui s'était passé à Orléans au soleil levant fut connu en Auvergne avant neuf heures du soir, malgré les 80 lieues de distance. » A une époque postérieure, les Romains ouvrirent dans tout l'empire d'admirables routes, et de distance en distance élevèrent des tours où l'on plaçait des vedettes pour transmettre les signaux. On trouve encore à Uzès, Bellegarde, Arles, Nîmes, Besançon, etc., des tours qui ont dû servir aux communications télégraphiques. La colonne Trajane nous offre dans ses admirables bas-reliefs une tourelle de la fenêtre de laquelle passe un fanal (voyez fig. 5); et ainsi, nous pouvons avoir une idée de la manière dont les signaux étaient faits.

Telles sont à peu près les plus importantes notions fournies par l'antiquité sur l'art télégraphique. Au moyen âge, ce mode rapide de transmission fut employé à Constantinople, où, en général, les connaissances antiques furent conservées pendant le moyen âge. Pour être prévenus de l'approche des Arabes, les empereurs grecs avaient établi une ligne de signaux de Tarse à Byzance. Les Arabes d'Espagne et les Espagnols se servirent aussi du feu, d'étendards, ou de coups de canon, en guise de signaux. Enfin, au quinzième siècle, un moine appelé Trithème publia un système de télégraphie (*Stenographia Trithemiana*) pour faire parvenir à l'aide du feu des nouvelles à quelque distance que ce fût. Mais, sauf quelques notions très incomplètes, on ne connaît pas les moyens proposés par Trithème.

Malgré tous les efforts de l'antiquité, elle ne put arriver à avoir un système complet sur l'art télégraphique. Ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'un Français, profitant des travaux des anciens et des découvertes des modernes en optique, proposa un moyen nouveau de communications télégraphiques. En effet, pour écrire de loin il faut voir de loin, et les progrès des modernes sont dus à l'application du télescope à la télégraphie. Cette application permettait de diminuer le nombre des postes à signaux. Restait encore une difficulté à vaincre : emploierait-on les signaux alphabétiques pour former des mots et des phrases? A ce mode long et difficile, on substitua un procédé nouveau : on employa les nombres. Les signaux ainsi réduits à un petit nombre, exécutés par des machines très simples et perçus par le télescope, constituent l'art télégraphique moderne. Hâtons-nous de dire que c'est à la France que le monde doit ces admirables découvertes. En tête de la science télégraphique figurent deux Français, Amontons et Chappe.

Il serait difficile de comprendre pourquoi le procédé d'Amontons (voyez p. 27) ne fut pas mis à exécution, si on ne savait que les peuples ne se servent que des choses dont ils ont besoin. Les gouvernements européens des dix-septième et dix-huitième siècles ne sentaient pas la nécessité de ces communications instantanées; la découverte d'Amontons fut louée, admirée, mais comme une pure curiosité.

Il appartenait à la révolution française, qui imprima à l'univers entier un si prodigieux mouvement, qui rattacha si fortement les peuples entre eux en leur enseignant leur solidarité, d'exécuter les premiers télégraphes; et nous avons déjà dit avec quel empressement la Convention adopta les idées de Chappe.

A peine le télégraphe de Chappe était-il établi; à peine ses résultats immenses étaient-ils appréciés, que de toutes parts on l'adopta; puis on s'étudia à le perfectionner. Il reste encore des améliorations à trouver; en effet, la nuit, le brouillard, la pluie, peuvent interrompre une nouvelle. On a essayé sans succès de remédier à ces inconvénients en adaptant des lanternes aux diverses pièces qui constituent le télégraphe.

Ce mode de transmission est déjà trop lent; l'esprit humain marche si vite que la rapidité télégraphique actuelle ne le satisfait plus. C'est l'instantanéité, malgré les distances, qui pourra seule le satisfaire; et pour répondre à cette dévorante activité, les physiciens ont essayé depuis quelques années d'employer l'électricité pour obtenir certains signaux.

Déjà, en 1747, des Anglais, parmi lesquels on cite Cavendish, voulurent employer l'électricité pour établir des communications télégraphiques. A l'aide de décharges de batteries électriques, ils communiquèrent à une distance de deux milles. En 1790, Réveroni-Saint-Cyr proposa un télégraphe électrique pour annoncer les résultats du tirage de la loterie, afin de prévenir les fourberies de certains individus; en 1796, le docteur Francesco Salva lut à l'Académie de Barcelone un mémoire sur l'application de l'électricité à la télégraphie; mais tous ces premiers efforts restèrent infructueux. Ce n'est que dans ces dernières années que la création des chemins de fer a pu donner des moyens d'établir des lignes télégraphiques électriques.

On lit dans le *Morning-Post* (1839) : « Depuis deux mois le télégraphe électro-magnétique du chemin de fer Grand-Occidental, fonctionne continuellement chaque fois que des convois font le trajet entre Drayton, Hauwell et Paddington. La ligne n'est pas encore terminée; quand elle le sera, ce télégraphe jouera de Paddington à Bristol. Une nouvelle sera transmise à Bristol, et la réponse sera reçue en vingt minutes. Les négociants pourront profiter des avantages de ce mode expéditif de communication dû à la science de MM. Cook et Weatsonne, inventeurs. Deux enfants sourds-muets sont chargés de la transmission des signes; depuis quelque temps on les forme à ce genre de travail. M. Cook a inventé un mécanisme très simple qui indique à l'enfant, incapable d'entendre le son de la cloche à cause de sa surdité, qu'il faut transmettre par le télégraphe telle ou telle nouvelle. Jamais les fils qui servent à la transmission n'ont été émoussés ni rompus. Il semble qu'il serait assez difficile de deviner au juste à quel endroit la rupture aurait lieu dans une longueur de 117 milles, tous les fils étant enfermés dans un tube creux du diamètre d'un pouce; mais M. Cook a su trouver un moyen de vérifier précisément le point où la solution de continuité aurait lieu; sa machine est enfermée dans un bois d'acajou de 8 pouces carrés. »

On assure qu'à Munich on a établi un télégraphe électrique qui sert à certaines communications dans l'intérieur de la ville. Bien que ce perfectionnement à l'art télégraphique soit encore à sa naissance, on peut en attendre d'immenses résultats.

Jusqu'à présent, le télégraphe a été au service des gouvernements; cependant la science et le commerce auraient à gagner si le télégraphe était à leur disposition. En 1837, le gouvernement suédois a établi une ligne télégraphique nouvelle qui va de Stockholm à Furnsund. Les particuliers ont été autorisés à en profiter, pour transmettre les avis qui les concernent, moyennant un droit d'environ 40 fr. pour chaque dépêche (*le Monde*, 18 avril 1837). Il est fâcheux que la France, qui a doté l'Europe de l'art télégraphique, n'ait pas encore réalisé chez elle une pareille application. C'est une des conséquences les plus directes de la télégraphie, soit optique, soit électrique. Annihiler pour la pensée la distance, comme les chemins de fer et la vapeur l'abrègent pour le corps; rallier les hommes et les nations; préparer l'unité de la confédération européenne, en lui donnant des moyens de communication nécessaires: telles sont les conséquences de l'invention du télégraphe, de ses développements, et de son application indispensable aux communications des individus. Et certes, en présence de ces résultats que l'esprit aperçoit, la France doit être fière d'avoir créé l'art télégraphique.

LES DERKAOUI.

BUT DE L'ASSOCIATION. — VÊTEMENT DES SECTAIRES. — SIGNES DE RECONNAISSANCE. — ADMISSION DES NÉOPHYTES. — ÉLECTION DES CHEFS. — LIEUX DE RÉUNION.

Parmi les marabouts de l'Algérie, il est une secte unie par des liens d'association analogues à ceux des francs-maçons; ses membres portent le nom de *derkaoui*. Le but de l'association est de lutter contre tous les chefs temporels, qui ne se servent du pouvoir que pour opprimer les populations musulmanes, détruire leurs mœurs primitives, et les empêcher de se gouverner d'après le Koran. Les derkaoui sont de toutes les tribus; ils se reconnaissent entre eux à des signes généraux et à des signes particuliers. Ils ne se rasent point les cheveux, ne portent que des haillons, et nul Arabe riche ne se présente dans leurs assemblées avec un bernous neuf sans le trouer et le déchirer. Les plus fanatiques se vêtissent de nattes, de morceaux de tapis, de pans de vieilles tentes. Mais comme par nécessité un grand nombre d'Arabes n'ont pas d'autres vêtements, les derkaoui se reconnaissent en outre à des inflexions de voix, à des aspirations qui entrecoupent la parole avec un rhythme gradué presque musical. Ils complètent cette reconnaissance en portant la main droite sur le cœur, et prononçant avec une sorte d'inspiration le mot *Allah* (Dieu). Parmi les derkaoui, les uns sont très pauvres, et mènent la vie d'ermites et de mendiants; les autres sont riches et appartiennent aux premières familles du pays.

Malgré le mystère qui cache leurs règlements, on sait de quelle manière se font les admissions des néophytes et les élections des chefs.

Celui qui veut se faire derkaoui endosse des haillons, et se rend, pieds nus, dans les lieux où les membres de la secte se réunissent. S'il obtient la permission d'assister à une assemblée, il y récite des prières, est soumis à des épreuves, et les chefs proclament son affiliation.

L'élection des chefs a lieu au concours, dans la classe seule des *talebs* (savants). Celui qui, dans les discussions religieuses et politiques, a obtenu le plus souvent des suffrages, celui qui a écrit le meilleur ouvrage religieux, politique, ou même spécial à la secte, celui-là se propose pour chef lorsqu'une place vient à vaquer. Une espèce de commission, choisie parmi les chefs, soumet à une enquête la vie et les œuvres du candidat, et, sur son rapport, l'assemblée générale est appelée à émettre son vote. Les partisans du candidat se rangent près de lui, et, s'ils sont les plus nombreux, il est élu. Les chefs nomment entre eux le chef suprême, celui qui préside aux assemblées, et qui, avec l'assentiment de la majorité, les convoque ou les dissout.

Les derkaoui se réunissent dans les montagnes les plus reculées. Celle d'Ouenseris est le centre de la société, son dépôt d'armes le plus considérable. Avant la prise de Mascara par les Français, les derkaoui avaient un lieu de réunion dans cette ville; mais depuis ils l'ont transporté sur le Schélif.

Leurs assemblées ont pour but apparent la pratique des devoirs religieux. Ils y discutent des questions théologiques, et leurs prédications rappellent les fidèles à l'observation rigoureuse de la loi du Prophète. Mais la politique vient souvent se placer dans leurs discours à côté de la religion; et en même temps que l'intégrité du Koran, ils prêchent l'indépendance de la nationalité arabe.

Lorsque les derkaoui se réunissent, ils vivent en commun et ne se nourrissent que de *rouina*, farine d'orge qu'ils mangent en la délayant dans de l'eau, et qu'ils apportent dans une peau de bouc préparée. Leur provision vient-elle à manquer, ils détachent quelques uns d'entre eux, qui vont de douar en douar implorer, comme des frè-

res mendiants, la charité des Arabes, et qui rapportent le fruit de leurs quêtes.

Les derkaoui sont nombreux, sans que toutefois on puisse préciser le chiffre de ces sectaires. Ils ont des ramifications étendues parmi les tribus indépendantes, et surtout parmi les kabaïles, entre autres ceux de la Tafna. Presque toute la famille d'Abd-el-Kader appartient à cette secte. Son frère, Sidi Mustapha, et son cousin, Sidi Abd-el-Kader bou-Taleb, en sont aujourd'hui les soutiens et les principaux chefs.

MARBRES DE PAROS.

On voit souvent les *Marbres de Paros* cités comme autorité lorsqu'il s'agit de fixer la date de quelque événement de l'histoire grecque ancienne. Il faut savoir que sur ces Marbres sont gravées des tables chronologiques qui comprennent un intervalle de 1228 ans, depuis l'avénement de Cécrops au trône d'Athènes (1582 av. J.-C.) jusqu'à l'an 354 av. J.-C. Ces monuments si précieux pour l'étude de l'histoire ancienne, surtout pour celle des temps héroïques, ont été découverts dans l'île de Paros au commencement du dix-septième siècle. M. de Peiresc * les posséda quelque temps; il les vendit au comte d'Arundel qui les fit transporter en Angleterre. Aujourd'hui ils sont déposés dans la bibliothèque de l'Académie d'Oxford.

J.-C. Prideaux a publié et traduit ces Tables en latin (1676). Sa traduction est reproduite dans les Tables chronologiques de Lenglet-Dufrénoy.

On conjecture que l'auteur de la chronique des Marbres de Paros vivait vers l'an 265 av. J.-C., sous l'archontat de Diognète. Son travail ne s'arrêtait qu'à cette époque; malheureusement on n'a pas retrouvé les tables des quatre-vingt-onze dernières années.

ABBÉ, ABBESSE.

Le mot *abbé* vient du latin *abbas*, dont l'origine est hébraïque; en hébreu *ab* veut dire père, l'abbé étant considéré comme le père de ses moines.



(Un abbé du moyen âge.)

Les abbés étaient maîtres spirituels et temporels de leur abbaye, des serfs qui habitaient sur leurs terres, des moines qui composaient la communauté. Il était élu par ses inférieurs, qui confiaient ainsi au plus vertueux la direction absolue des affaires de l'abbaye. C'est à partir des sixième et septième siècles que les abbés se mêlèrent aux affaires politiques, et dès lors ils jouèrent un rôle important. Il suffira de rappeler Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France pendant les croisades de Louis VII, et la puissance immense de l'abbaye royale de Saint-Denis, pour donner une idée juste de l'importance des abbés au moyen âge. Plusieurs d'entre eux jouirent même de tous les priviléges des évêques. Ils avaient le droit de porter la crosse et la mître avec des ornements d'or, mais non de pierres précieuses. En revanche, ils décoraient leurs crosses de magnifiques sculptures en ivoire, ou de peintures émaillées extrêmement curieuses. Mais, malgré tous leurs efforts, les abbés ne parvinrent jamais à avoir le pas sur les prélats.

Parmi les abbés les plus considérables, il faut citer encore : l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, ordinairement prince et cardinal, dont le palais et les prisons, encore subsistants aujourd'hui, attestent l'ancienne puissance; l'abbé de Saint-Victor à Paris, de Saint-Martin de Tours, d'Ainay à Lyon, de Cîteaux, de Cluny, etc.

On distinguait plusieurs sortes d'abbés. L'abbé *régulier* était un supérieur de religieux, religieux lui-même, et portant l'habit de son ordre. L'abbé *commendataire* était, à partir de la renaissance, un cadet de famille qui se faisait tonsurer, et promettait de recevoir dans l'année les ordres et la bénédiction épiscopale, promesse qu'on ne réalisait jamais. Ces abbés administraient les fonds de la communauté, prenaient un tiers de ses revenus, et vivaient à ses dépens à la cour et dans le monde, où ils étaient fort recherchés au dix-huitième siècle; quant à l'abbaye, elle était administrée par un prieur claustral. De nos jours, le nom d'abbé que l'on donne aux ecclésiastiques en leur adressant la parole, n'est qu'une simple formule de politesse.

Les abbesses étaient les chefs des communautés de femmes. En France, les abbayes de femmes ne remontent pas au-delà du sixième siècle (567), époque à laquelle Radégonde, femme de Clotaire I, fonda le monastère de Sainte-Croix à Poitiers. Ces communautés se multiplièrent depuis,



(Une abbesse.)

et parmi les abbayes les plus célèbres on peut indiquer celles de Poissy et de Chelles. Les abbesses avaient les mêmes pouvoirs que les abbés sur le temporel de leur abbaye; elles portaient même la crosse : mais elles ne pouvaient excommunier, confesser, délier les vœux; presque tous les actes de l'autorité spirituelle étaient exercés dans les abbayes de femmes par les évêques.

* Voy. la Biographie et le buste de Peiresc, 1836, p. 195.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

CÉSARÉE.



(Ruines de Césarée, en Palestine.)

La ville de Césarée, bâtie par ordre de Hérode-le-Grand, sur le rivage de la Palestine, était située entre Dora et Apollonie. Dora s'élevait dans une espèce de presqu'île au pied du mont Carmel ; Apollonie était auprès de Samarie. Ces villes, jadis si florissantes, n'existent plus; quelques ruines seulement marquent la place de Césarée. Le voyageur qui, parti de Constantinople, côtoie la Méditerranée, découvre entre la ville d'Acre et celle de Jaffa (l'ancienne Joppé) quelques colonnes, des piliers sculptés, des masses confuses de socles de marbre, des arches souterraines et un groupe de pauvres cabanes de pêcheurs; la mer roule ses galets et jette son écume sur cette scène de désolation. C'est tout ce qui reste de l'opulente Césarée.

L'historien Josèphe a laissé une description de Césarée qui donne une haute idée de la magnificence d'Hérode-le-Grand. Douze années lui avaient suffi pour faire élever un temple, un théâtre, un amphithéâtre, un grand nombre d'autres édifices publics, des remparts, un môle, des aqueducs, et pour creuser un port qui était le plus beau, le meilleur de la Palestine et de la Phénicie. Des artistes célèbres, architectes, peintres et sculpteurs, avaient été appelés de toutes parts; les matériaux les plus riches avaient été mis à leur disposition. Aucune ville de ce côté de l'Asie ne pouvait plus soutenir la comparaison avec la nouvelle cité.

Césarée attira par sa situation et sa magnificence un grand nombre d'habitants ; Hérode et les gouverneurs romains y fixèrent leur résidence : elle rivalisait avec la capitale de la Judée. Hérode fonda des jeux que l'on célébrait tous les cinq ans en l'honneur de César et de la fondation de la ville : ce fut dans une de ces fêtes que périt son petit-fils Hérode. Il est fait allusion à cette mort dans le 12e chapitre des Actes des Apôtres. Une autre scène célèbre de l'histoire chrétienne se passa aussi à Césarée : saint Paul y fut emprisonné et y prononça plusieurs discours devant le gouverneur Félix et devant Agrippa : il fit appel à César, et fut tiré de sa prison pour être envoyé à Rome. Césarée était encore une ville assez importante au temps des croisades.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

(Fin. — Voyez p. 90.)

§ 5.

Le nouvel essai que les deux amis venaient de faire les avait rendus soucieux ; tous deux commençaient à perdre singulièrement de leur estime pour les gens de plaisir.

— Est-ce que par hasard nous ne serions pas sur la terre pour nous amuser? dit Poincy.

— Ce n'est pas ça, répondit Paul; mais la chance a été contre nous. C'est notre faute aussi, nous avons voulu apprendre à vivre comme on apprend le latin; attendons l'occasion et laissons l'expérience nous venir.

Ils recommencèrent donc tous deux à parcourir Paris et à fréquenter les spectacles, demandant au hasard les leçons qu'ils avaient jusqu'alors inutilement demandées à Godard et à Galuchon.

Mais insensiblement les merveilles de la capitale perdaient de leur charme, et les ennuis, dont ils s'étaient jusqu'alors à peine aperçus, leur devenaient plus sensibles. Paul qui avait été d'abord émerveillé des omnibus, des passages et des trottoirs, commençait à trouver les trottoirs trop étroits, les passages trop sombres et les omnibus trop lents. Quant à Joseph il ne pouvait s'accoutumer ni au bruit ni à la foule. Il regrettait le calme de ses soirées sur le mail de Rennes et ces longues promenades qu'il faisait le dimanche, un livre à la main, le long des haies de sureau. Depuis trois mois qu'il habitait Paris, il n'avait point vu un

champ de blé; il n'avait point entendu un oiseau! Le plus souvent il rentrait le soir avec Riaut, las, mécontent et ennuyé de sa journée. Il se faisait toujours à lui-même l'effet d'un voyageur à l'auberge et qui attend le départ de la diligence.

Un matin, qu'il lisait le journal en attendant l'heure du déjeuner, ses regards tombèrent sur l'article *Bourse* où se trouvait le tableau des différentes actions industrielles; celles des mines d'Ancize étaient cotées à *dix mille deux cents francs*. Joseph courut à son secrétaire et chercha les coupons qui lui avaient été remis par maître Rivel avec les comptes de la succession; c'était précisément dix actions de ces mines d'Ancize, émises primitivement à mille francs, et dont l'agiotage venait de décupler la valeur!

Poincy appela Paul et lui fit part de la découverte qu'il venait de faire.

— Il faut aller de suite chez l'agent de change qui a procuré ces actions à ton oncle, dit Riaut, et les lui faire vendre au prix courant.

— Nous voilà riches de près de deux cent mille francs! s'écria Joseph.

— Pourvu que nous trouvions avec ça moyen d'être heureux! dit Paul en soupirant.

Ils se rendirent, le jour même, chez M. Bertaut, jeune agent de change qui les reçut dans un cabinet encombré de tableaux, de bronzes et d'antiques. En voyant leurs dix coupons, l'homme d'affaires leur sourit gracieusement; Poincy lui exposa le but de sa visite.

— Ce que vous désirez est facile, messieurs, répondit l'agent de change; revenez après-demain, j'aurai cent vingt mille francs à vous compter.

Paul et Joseph se présentèrent au jour indiqué; M. Bertaut leur dit que les actions étaient vendues et les invita à s'asseoir, tandis qu'on établissait leur bordereau.

— Ces messieurs ont sans doute un placement trouvé pour la somme qu'ils vont recevoir? demanda l'homme d'affaires.

— Pas encore, répondit Joseph.

— Je puis vous en indiquer plusieurs, reprit Bertaut.

Et il leur cita une douzaine d'entreprises en leur recommandant par-dessus tout une nouvelle exploitation agricole à laquelle il était intéressé. Les deux amis se regardèrent avec embarras.

— Il faudrait connaître l'affaire en détail, fit observer Poincy.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Bertaut; je donne demain à dîner à quelques personnes parmi lesquelles se trouve le directeur de l'exploitation; que ces messieurs me fassent l'honneur de venir, ils pourront avoir tous les renseignements désirables.

Joseph et Paul voulurent s'excuser.

— Acceptez, reprit Bertaut; le dîner sera gai. Je n'ai que des jeunes gens de famille; les *lions* du boulevard de Gand, Ernest de Mercourt dont l'oncle est pair de France, Henri de Servy qui a les plus beaux chevaux de Paris, Armand Lambel le plus fort élève de Grisier et qui écrit dans les journaux à ses moments perdus. Vous verrez ce que c'est que les épicuriens du dix-neuvième siècle.

— Nous viendrons alors, dit Paul qui ne perdait pas l'espoir de trouver des gens qui sussent vivre à rien faire.

— Tu es bien effronté d'avoir accepté son invitation, dit Joseph lorsqu'ils furent sortis.

— Pourquoi cela?

— Comment nous présenter demain à ces élégants, nous qui ne connaissons rien aux manières du grand monde?

— Parbleu! nous nous en tirerons comme à la parade de la garde nationale, répondit Paul, en faisant ce que nous verrons faire aux autres.

— Mais il nous faut une toilette à la mode.

— C'est juste; adressons-nous à un des grands tailleurs de Paris, il nous dira comment on s'habille quand on dîne avec des neveux de pairs de France.

Les deux amis entrèrent dans le plus brillant magasin du Palais-Royal et exposèrent leur requête; le maître leur prit mesure, et promit de leur apporter le lendemain tout ce qui était nécessaire pour qu'ils pussent se présenter sans honte aux héros de la *fashion*.

Il arriva en effet à l'heure indiquée avec deux costumes complets que Riaut et Poincy essayèrent sur-le-champ. Il fallut des efforts inouïs pour faire joindre les agrafes et arrêter les boutons. Paul déclara qu'il étouffait; le tailleur lui assura que les gens bien mis ne pouvaient être plus à l'aise.

— Mais je ne pourrai jamais m'asseoir ni lever les bras pour manger, dit Riaut.

— Le corps finit par se prêter à l'habillement, répondit le tailleur.

Joseph demanda le mémoire, et fut épouvanté en voyant un total de douze cent cinquante francs; il voulut faire quelques objections, mais l'artiste en costumes lui fit observer d'un ton dégagé que ses clients étaient des gens du monde qui ne marchandaient jamais. Poincy paya avec humeur.

— Nous sommes volés! dit-il à Paul lorsqu'ils se trouvèrent seuls.

— Je crains plutôt que nous ne soyons étranglés, répondit Riaut, en respirant avec effort comme un homme qui se noie.

— Il faut pourtant partir, reprit Joseph.

— Mais il pleut.

— Demandons un fiacre.

Les deux amis se firent conduire chez l'agent de change; personne n'était encore arrivé.

— Il paraît que c'est mauvais genre de venir à l'heure, dit Joseph désappointé.

Les invités n'arrivèrent effectivement que long-temps après. Bertaut présenta Poincy au directeur de la nouvelle exploitation agricole.

— Chauffez-le, dit-il tout bas; il a des capitaux et de la bonne volonté.

Le directeur fit un signe d'intelligence et vint s'asseoir entre les deux amis. Il leur développa les avantages de son entreprise avec une éloquence qui éblouit les deux jeunes gens. A l'en croire, elle devait changer le système d'agriculture adopté jusqu'à nos jours, et faire la fortune des actionnaires. Il s'engageait à naturaliser en France des plantes exotiques et à utiliser jusqu'aux poils de ses chevaux.

Joseph, persuadé par ses promesses, souscrivit immédiatement vingt actions.

On passa enfin dans la salle à manger. Poincy et Riaut furent éblouis par le luxe du service; la table était couverte d'objets qu'ils voyaient pour la première fois et dont ils ignoraient l'usage. Heureusement que les invités ne prirent point garde à l'embarras des deux amis.

La conversation était devenue générale; elle s'échauffa insensiblement, et vers la fin du repas le champagne avait disposé tous les convives à une franchise bruyante.

— Comment vont les actions industrielles, Bertaut? demanda Ernest de Mercourt; as-tu quelques bonnes affaires en train?

— Je viens d'acheter deux cents coupons de bitume-Deroz, à soixante pour cent au-dessous du pair, dit l'agent de change; Stival et Brémont en ont acheté chacun autant; nous allons nous entendre pour simuler des ventes réciproques à des prix croissants, de manière à ramener les actions au taux d'émission.

— Et alors vous les vendrez avec quarante pour cent de bénéfice, reprit de Mercourt.

— A des pères de famille qui cherchent un placement pour leurs économies, continua Bertaut.

— Et qui en seront pour leur argent.

— A moins qu'ils ne trouvent le moyen de convertir leur bitume en or.

Tous les convives éclatèrent de rire.

— Vous êtes de véritables coupeurs de bourses, dit Henri de Servy en tendant son verre à Bertaut.

— Nous payons patente pour cela, répondit l'agent de change. La spéculation, messieurs, est comme la politique, et Louis XI eût été le plus grand boursier de notre époque, lui qui disait : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare;* traduisez pour les gens d'affaires : *Qui ne sait mentir ne pourra s'enrichir.*

— A propos de mentir, reprit de Servy en se tournant vers Lambel, tu n'écris donc plus rien dans les journaux?

— J'achève quelque chose contre le poëme de Lambert, répondit Armand.

— Le poëme de Lambert?... Mais il n'est point encore imprimé.

— N'importe, je fais mon article d'avance.

— Il est homme à te demander raison.

— C'est ce que je cherche. Il y a long-temps que j'ai envie d'en finir avec ce petit poëte de poche qui promène ses élégies dans tous les salons et occupe nos plus jolies femmes; mais comme il est fort adroit au pistolet, je veux avoir le choix des armes.

— Ainsi tu le tueras, dit tranquillement de Sivry en se versant à boire; au fait, c'est un drôle, il a prétendu que lord Seymour avait de plus beaux chevaux que moi. Que la terre lui soit légère, je ne ferai point son oraison funèbre.

Paul et Joseph avaient jusqu'alors tout écouté sans rien dire. Cette rouerie joyeuse et cette élégante cruauté leur causaient une surprise mêlée d'épouvante. Le vice ne leur avait encore apparu que grossier ou ridicule; ils ne lui connaissaient point cette forme froidement polie. Ils se demandèrent si c'était bien là les *viveurs* d'élite qu'on leur avait cités pour modèles.

— Je préfère encore Galuchon à ce méchant spadassin, dit tout bas Riant en désignant Armand Lambel.

— Et moi, ajouta Poincy, j'aimerais mieux avoir affaire à l'égoïste Godard qu'à notre aigrefin d'agent de change.

— Je crois que tu peux prendre le deuil de tes vingt mille francs.

— J'en ai peur.

On s'était levé de table; de Mercourt proposa de se rendre au théâtre, et Bertaut fit monter ses deux hôtes dans sa calèche.

Lorsqu'ils arrivèrent le spectacle était commencé.

— Tiens, dit Lambel, Saint-Clair est donc rétabli? le voilà en scène.

— Saint-Clair, répéta de Mercourt; je vous avertis, messieurs, qu'il y a entre nous guerre à mort.

— Pourquoi donc?

— Une affaire de cœur.

— Il t'a supplanté, s'écria Lambel; il faut te venger, cher!

— Comment?

— Si nous le faisions siffler?

— Au fait, il n'est pas en train aujourd'hui, essayons.

L'acteur qu'ils avaient désigné sous le nom de Saint-Clair avait été long-temps un des plus célèbres de Paris; mais, par un de ces caprices trop fréquents au théâtre, l'admiration de la foule s'était, depuis peu, portée sur un débutant, et Saint-Clair voyait sa réputation décroître chaque jour. Tombé malade par suite du chagrin que lui avait causé cette défaveur inattendue, il reparaissait ce jour-là après une absence de plusieurs mois, et il était aisé de voir que cette réapparition avait pour lui toutes les angoisses d'un début. Aussi, soit que la maladie l'eût affaibli, soit que l'émotion lui retirât sa puissance ordinaire, on sentait dans son jeu une sorte de langueur embarrassée. De Mercourt et ses amis s'en aperçurent, et saisirent toutes les occasions de le faire remarquer au public par leurs gestes. Un sourd murmure s'éleva bientôt dans la salle; Saint-Clair troublé voulut retrouver les élans qui assuraient naguère son succès; mais sa froideur devint de l'exagération. Alors le murmure grossit mêlé de ricanements; l'acteur éperdu s'arrêta : des sifflets se firent entendre! De Mercourt battait des mains en éclatant de rire.

— Les voilà lancés maintenant, dit-il; que Saint-Clair se tire de là.

— Voyez comme il est pâle! s'écria Paul qui s'était levé ému de pitié.

— Ruse de comédien, répondit de Servy; il a essuyé son rouge.

— Mais il ne peut se soutenir.

— C'est un moyen d'attendrir le public; il veut qu'on l'applaudisse.

— Regardez, il va tomber!

Saint-Clair venait en effet de s'évanouir dans les bras de ses camarades qui furent obligés de l'emporter.

— C'est un homme que vous avez tué! dit Joseph ému et indigné.

— Laissez donc, répondit de Mercourt; ces gens-là sont habitués aux humiliations.

Et se tournant vers Bertaut :

—Allons finir la nuit chez Fœdora, dit-il, il y aura *medianoche*, et nous y trouverons des amis.

En sortant du théâtre, Paul et Joseph s'esquivèrent dans la foule et regagnèrent leur hôtel. Ils se couchèrent sans se parler; tous deux avaient le cœur trop plein.

Le lendemain Joseph apprit, en lisant le journal, que Saint-Clair s'était tué dans la nuit.

Il se laissa tomber sur une chaise avec une exclamation de douleur.

— J'en étais sûr, dit-il; hier ils l'avaient frappé au cœur.

Les deux amis restèrent quelque temps assis vis-à-vis l'un de l'autre dans une sorte de stupeur désolée.

— C'est fini, s'écria tout-à-coup Paul en se levant brusquement; les gens qui s'amusent se ressemblent tous, qu'ils soient ouvriers, bourgeois ou grands seigneurs; ce sont des égoïstes qui mettraient le feu à Paris pour allumer leur cigare.

— Oui, dit Joseph en secouant la tête; il n'y a sur la terre qu'une certaine somme de plaisirs, et ceux qui en veulent toujours sont obligés de voler la part des autres. Quand on demande de la distraction à tout prix, il faut bien faire bon marché de la pitié et du devoir. L'oisiveté crée dans l'existence un vide si grand que l'on n'a point trop de tous les vices pour le remplir; les hommes ne sont alors pour nous qu'un jeu de dés dont nous nous amusons. Avec un peu de prévoyance, nous aurions dû deviner cela, Paul; le monde est trop pauvre en joies innocentes pour occuper toutes nos journées, et Dieu nous a donné le travail bien moins comme un joug que comme un secours.

— Tu as raison, dit Paul; retournons à Rennes et reprenons la blouse d'imprimeur.

— Non, dit Joseph; tant que nous n'avons eu que nos bras, nous n'étions obligés qu'au travail de l'ouvrier; mais aujourd'hui nous possédons une fortune qui doit être employée, comme nos autres facultés, au profit de tous. M. Provost cherche depuis long-temps un acquéreur pour son imprimerie; achetons-la, et tâchons d'être heureux par notre travail et le bonheur des autres.

— Partons! s'écria Paul en se jetant dans les bras de son ami; et quand nous entendrons les travailleurs envier le sort des gens qui ne font rien, nous leur raconterons notre histoire. Ils sauront que le plaisir est comme le meilleur vin, qui restaure lorsqu'on en boit à petits coups, mais qui abrutit ceux qui en abusent.

L'ABBÉ BORDELON.

Laurent Bordelon, né à Bourges en 1653, et décédé à Paris en 1730, est aujourd'hui un auteur entièrement inconnu. Il a écrit des comédies, des essais de morale : *Mitam, Gongam*, le *Voyage forcé*, etc., etc., et il n'est rien resté de toutes ces œuvres. Quelques curieux connaissent seuls son *Histoire des imaginations de M. Oufle*, dont l'idée première est originale et aurait pu inspirer heureusement un meilleur écrivain. Bordelon s'était proposé de faire la satire des gens qui se plaisaient encore de son temps à la lecture des livres de sorcellerie. Il lui avait paru que ce serait une leçon amusante et utile de représenter un homme qui, imbu des rêveries de Beker, du grand et du petit Albert, etc., croirait être, dans toutes les circonstances de sa vie, sous l'influence de quelque maléfice, et serait entraîné par suite à mille extravagances funestes à sa famille et à ses amis autant qu'à lui-même. C'était en effet un moyen de passer en revue un à un et de réfuter utilement les ridicules préjugés du moyen âge sur l'intervention des sorciers dans les affaires humaines. On voit que le plan du roman est semblable à celui du *Don Quichotte*, où Cervantes a critiqué à la fois avec tant de génie la lecture des romans de chevalerie et la féodalité, à celui de la *fausse Clélie*, raillerie ingénieuse des sentiments exagérés des romans d'amour, à celui des *Aventures merveilleuses de don Sylvio de Rosalva*, où l'on parodie assez gaiement les contes des fées. Par malheur, l'abbé Bordelon n'était pas de force à développer d'une manière agréable sa pensée; sa plume lourde comme son esprit a entassé dans quatre volumes des faits et des notes au milieu desquels son héros saute pesamment et s'évertue sans exciter presque jamais ni peine ni plaisir. Comme il entre toutefois dans notre projet de faire connaître à nos lecteurs les anciens livres français ornés d'estampes, qui font partie des bibliothèques curieuses, nous avons pensé que quelques pages et quelques gravures extraites de l'*Histoire de M. Oufle* devaient trouver leur place dans notre recueil. Les chefs-d'œuvre sont rares et sont, du reste, connus de tout le monde. Celui qui désire une instruction variée doit accorder en passant un regard à l'originalité même impuissante, ne fût-ce que pour mesurer par ces contrastes toute la grandeur et la perfection du génie.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS DE M. OUFLE.

Un jour de carnaval, M. Oufle avait donné à souper à toute sa famille et à quelques uns de ses amis. On avait mangé abondamment et bu de même. M. Oufle, pour mettre



(C'était la Démonomanie de Bodin.



(.... Ils s'enfuirent sans demander leur argent.)

tout le monde en train et exciter à boire, avait porté continuellement des santés et avait satisfait scrupuleusement à toutes celles qu'on lui avait portées; de sorte qu'il avait pris plus de vin qu'il n'en fallait pour troubler le peu qu'il avait de raison.

Après le repas, tous les convives s'en allèrent très contents les uns des autres. M. Oufle se retira dans sa chambre, madame Oufle dans la sienne. Quant à leur fils aîné, aussitôt qu'il fut entré chez lui il changea de costume et alla courir le bal avec d'autres jeunes gens qui l'attendaient dans une maison voisine.

D'ordinaire, M. Oufle n'était pas long-temps à s'endormir : cette fois, il se sentit agité d'une de ces inquiétudes qui ne permettent pas que l'on reste long-temps en place sans qu'on puisse dire pourquoi on se met en mouvement. Après s'être promené une demi-heure dans sa chambre, il en sort, et cela seulement pour en sortir. Il monte un escalier, et passant devant l'appartement de son fils, il y entre, ou poussé par la curiosité pour savoir s'il y était, ou pour jaser avec lui. Quoi qu'il en soit, y étant entré et n'y trouvant personne, ses regards tombèrent sur des costumes de carnaval que son fils avait oublié de serrer, et il en considéra un plus attentivement que les autres. Cet habit était fait de peaux d'ours avec leurs poils ; elles étaient cousues si habilement qu'elles donnaient, depuis la tête jusqu'aux pieds, la ressemblance de cet animal à celui qui en était couvert. Après l'avoir tourné et retourné quelque temps, M. Oufle eut une idée qui lui parut plaisante ; il imagina de revêtir cet habit, et ensuite d'aller faire une surprise à sa femme.

Il emporta donc cet habit dans sa chambre, s'en couvrit,

et puis alla très doucement vers l'appartement de madame Oufle. Mais comme il était près de commencer la scène, il entendit du bruit et s'aperçut que la femme de chambre de madame Oufle était encore avec elle. Ce contre-temps le chagrina ; cependant il ne renonça pas à son dessin : il retourna sur ses pas, et rentra chez lui pour y attendre que cette fille fût partie ; et afin de se désennuyer, après s'être assis devant le feu, il prit sur une table le premier livre qui se trouva sous sa main.

C'était la démonomanie de Bodin. M. Oufle l'ouvre et tombe par hasard sur un endroit qui traitait des loups-garoux. Il passa environ une demi-heure absorbé dans cette lecture. Enfin le vin, le feu et la situation tranquille où il était, l'assoupirent et le plongèrent insensiblement dans un sommeil si profond, qu'il ne songea plus à ce qu'il avait fait, ni à ce qu'il avait résolu de faire.

Or, la domestique dont on vient de parler avait sa chambre au-dessus de l'appartement de M. Oufle. En rentrant pour se coucher, elle renversa un meuble. M. Oufle fut réveillé en sursaut; il se leva tout troublé; et comme il se trouvait en face de la glace de la cheminée, il se vit avec l'habit d'ours dont il s'était revêtu. Il poussa un cri terrible. Les vapeurs du vin, mêlées à celles du sommeil et aux vagues souvenirs de la lecture qu'il venait de faire, bouleversant son imagination, il se crut véritablement, non pas un ours, mais un loup-garou. Effrayé de lui-même, il se met à tourner dans sa chambre comme un fou, et la porte étant ouverte, il descend l'escalier, se précipite hors de la maison, et court dans la rue, hurlant de toute la force de ses poumons comme un véritable possédé.

Il est bon de faire remarquer que c'était un homme grand, gros, robuste, et dont la voix était naturellement haute, ferme et tonnante. On ne doit donc pas douter que la poussant, pendant la nuit, aussi loin qu'elle pouvait aller, il n'effrayât tous ceux qui étaient éveillés. Les premières personnes qu'il rencontra étaient des musiciens réunis par ordre d'un jeune marchand sous les fenêtres d'une jeune lingère très jolie.

Pendant la sérénade, ce jeune homme, enveloppé de son manteau, faisait le pied de grue sous la fenêtre de la belle. Les musiciens raclaient leurs instruments de leur mieux : ils jouaient, je crois, la descente de Mars lorsqu'ils entendirent un des hurlements de M. Oufle. La terreur que leur inspira cette horrible musique fut telle qu'ils firent tous en



(Il tressaillit en fixant des regards effarés sur l'animal.)



(Il se mit à danser publiquement et à faire mille cabrioles.)

même temps une pause ; et un instant après, apercevant M. Oufle au clair de lune qui accourait dans leur direction, ils s'enfuirent en toute hâte sans demander leur argent. De son côté, M. Oufle, après avoir mis en fuite tant de gens qui faisaient un si grand bruit, se confirma dans l'opinion qu'il était véritablement un loup-garou. Il continua sa course à travers la ville, et il lui arriva mille aventures ridicules, jusqu'à ce que des masques venant à le rencontrer le prirent pour l'un de leurs camarades, et l'entourèrent. Il était si harassé, si étourdi par ses propres vociférations, qu'il ne put pas prononcer un seul mot. Parmi ces masques se trouvait son fils aîné. Cet incident mit fin à l'enchantement. Le jeune homme reconduisit son père chez lui, le fit coucher dans un lit bien chaud, et envoya chercher un médecin. Mais la médecine ne guérit que les maux du corps, et c'était l'esprit de M. Oufle qui était malade, comme on le verra par les exemples qui suivent.

M. Oufle s'imaginait que les diables le suivaient partout, et qu'ils lui apparaissaient sous une infinité de formes. Un jour, il lui prit envie de commander une belle bibliothèque pour y placer ses livres de sorcellerie qu'il préférait à tous les chefs-d'œuvre des philosophes et des poëtes. Il envoya donc chercher un menuisier : cet homme vint le trouver sur-le-champ ; il était suivi d'un gros chien barbet. Dès que M. Oufle eut aperçu le chien, il tressaillit en fixant des yeux effarés sur l'animal. L'artisan ne savait que penser du silence profond, de l'étonnement et de l'immobilité de M. Oufle. Il lui demanda ce qu'il avait à faire pour son service ; point de réponse : notre visionnaire ne parlait que des yeux ; encore n'était-ce qu'au chien. Le menuisier s'im-

patienta : « Est-ce, lui dit-il, monsieur, que vous m'avez fait venir seulement pour regarder mon chien ? Vous n'aviez qu'à me le mander, je n'aurais pas pris la peine de venir ; je vous l'aurais envoyé avec la liberté de le regarder à votre aise tant que vous auriez voulu, sans qu'il vous en eût coûté un denier. » M. Oufle rompit enfin le silence, et dit nettement au menuisier : « Je vous connais bien, monsieur, et je sais votre maudite profession ; vous n'êtes qu'un magicien, et vous ne m'avez amené ce démon que pour me tourmenter et mettre le désordre chez moi. » Jamais surprise ne fut égale à celle du menuisier. Comme il ne soupçonnait pas la faiblesse de M. Oufle, il crut qu'on se moquait de lui ; il répondit vivement ; M. Oufle plus vivement encore. Le chien voyant son maître menacé se prit à aboyer. Ce fut un vacarme abominable ; toute la maison fut en rumeur. Madame Oufle, ses fils, ses filles, les domestiques, les portiers accoururent. Les deux champions étaient si enroués et le chien hurlait si fort, qu'il eût été bien difficile de rien entendre. Enfin, on poussa le pauvre menuisier à la porte par les épaules, et on ne ménagea pas les coups de pied au chien. M. Oufle faillit tomber malade. Mais plus tard le menuisier apprit la véritable cause de la colère du bourgeois, et il ne manqua pas de se venger en racontant partout cette extravagance.

En vieillissant, M. Oufle ne devint pas plus sage ; il vivait dans une inquiétude continuelle. Il avait tant lu de contes sur les moyens dont les sorciers se servent pour enchanter, pour maléficier, pour tourmenter ceux qu'ils ont pris en haine, qu'il était en défiance contre tout le monde, surtout contre les personnes qni avaient un extérieur singulier, ou quelque difformité étrange. Si on le heurtait par hasard, si on lui frappait sur l'épaule, si on le regardait fixement, il fuyait à toutes jambes. Lui envoyer un présent, c'était le jeter dans des transes insupportables, tant il craignait que ce ne fût un moyen de l'ensorceler. Si le pain n'était pas très blanc, il le croyait empoisonné par un magicien ; s'il entendait prononcer par quelqu'un ce mot : Frappe, frappe, il était saisi de la crainte que quelqu'un de ses amis ou de ses parents ne mourût, parce qu'il se souvenait qu'Apollonius de Thiane avait prononcé cette parole au moment où l'on poignardait Domitien, quoiqu'il en fût fort éloigné. La flûte était dans son opinion un instrument magique. L'histoire de l'homme qui, en jouant de la flûte, enleva cent trente enfants auprès de la ville de Hamelen, sur le Weser, lui revenait en mémoire toutes les fois que le son de cet instrument arrivait jusqu'à lui : en pareil cas, il se cramponnait au premier objet venu de toute sa force, comme si l'on eût voulu l'arracher de sa place et le transporter à mille lieues de là. Si un homme portait une écharpe, il se disait : Voilà un homme qui va voler à travers les airs ou traverser l'océan en quelques secondes. Rien n'est plus bizarre que la frayeur qu'il eut un jour dans la rue ; il trouva sur son passage un homme qui bâillait de toute l'étendue de sa bouche qui était fort grande. A cette vue il recula de trois pas en étendant les bras et les jambes de toute sa force de peur d'être englouti, car il n'ignorait pas que le magicien Zito avait une fois avalé le fou du duc Winceslas avec son chapeau, sa marotte et son épée, tout, excepté ses souliers qu'il cracha bien loin de lui, parce qn'ils étaient trop sales. Enfin, un jour trouvant en son chemin un serrurier qui tenait à la main une tringle de fer destinée sans doute à soutenir quelque rideau, M. Oufle se rappela la jeune fille de Genève qui, au dire de Bodin, faisait danser et sauter toutes les personnes qu'elle touchait avec une baguette de fer. Aussitôt notre pauvre fou sentit une singulière démangeaison dans ses pieds, et il se mit à danser publiquement et à faire mille cabrioles ; de sorte que les enfants et les polissons s'étant assemblés autour de lui le reconduisirent jusqu'à sa maison avec des huées qui furent fort désagréables à madame Oufle.

LES BARBIERS EN TURQUIE.

On se fait une bien fausse idée du barbier oriental si on se le figure sous les traits de nos Figaros d'Occident. En Turquie, le barbier n'est ni loquace comme à Paris, ni sémillant comme à Séville, ni spirituel, ni politique, ni musicien, ni poëte, ni intrigant comme dans la comédie de Beaumarchais ; c'est au contraire un être éminemment grave, monotone, taciturne, faisant sa besogne et rien de plus ; vraie lame de rasoir vivante, toujours prête à fonctionner dans le silence. Mais entrons dans un café de Constantinople pour faire plus ample connaissance avec lui.

Dans un café ! Cela vous étonne, n'est-ce pas ? Cependant vous le chercheriez vainement ailleurs. Le barbier turc n'a pas de boutique à lui peinte en bleu clair, avec deux petits plats à barbe suspendus à sa porte, et pour enseigne une inscription qui promet la jeunesse aux passants ; ou plutôt sa boutique, c'est le café même, car il est à la fois cafetier, barbier, et bien d'autres choses encore. En effet, s'il diffère essentiellement de Figaro par les mœurs, il s'en rapproche beaucoup par la multiplicité de ses fonctions : c'est lui qui saigne, lui qui arrache les dents, qui appose les sangsues, qui applique les emplâtres, lui encore qui médicamente à la façon des apothicaires de M. de Pourceaugnac. N'allez pourtant pas croire qu'il ait rien emprunté à Figaro : bien loin de là, c'est des Arabes d'Espagne que Figaro a appris l'art de cumuler ses nombreuses attributions. La seule chose qui reste en propre à Figaro, ce qu'il n'a volé à personne, c'est sa vivacité, sa gaieté, son esprit, sa malice et sa grâce.

Rien de plus simple que l'ameublement d'un café turc, ou, si vous voulez, qu'une boutique de barbier en Orient. Un sofa de bois recouvert de nattes, qui borde les deux côtés d'une pièce ordinairement beaucoup plus longue que large, et où vient s'accroupir sur ses talons le commun des mortels ; au fond, pour les habitués ou les personnages de considération, une estrade plus élevée, pourvue de tapis et de coussins ; dans un coin, le fourneau où chauffent à toute heure du jour le café et les sorbets ; au milieu, une petite fontaine jaillissante dans l'été, et à sa place, pendant l'hiver, un *mangal* de cuivre bien reluisant, c'est-à-dire un grand réchaud d'où s'élève une pyramide de charbon rouge ; pour parquet, la terre nue que cachent quelques nattes ; des murs sans papier et badigeonnés en blanc, avec ou sans arabesques ; un plafond de bois presque toujours orné de moulures et de peintures bizarres ; à la porte, de petits tabourets de bois pour les partisans du grand air et les admirateurs des beaux points de vue ; voilà à quoi se borne le luxe des milliers d'établissements où la foule de Constantinople vient fumer sa pipe et son narguillet, et se faire raser la tête en même temps que le menton, depuis que la réforme a déclaré la guerre aux longues barbes.

Entrons donc, et faute d'autres siéges, allons nous percher sur le sofa, après avoir quitté nos chaussures, bien entendu. Pressé ou non, c'est d'abord le *tch'bouk* (la longue pipe) et le café qu'un garçon va nous offrir. Lorsque nous aurons aspiré un peu de tabac et savouré quelques gorgées de Moka dans la petite tasse en forme de coquetier qu'on nous présente, alors il sera temps de saluer l'assemblée, ou au moins ce personnage vénérable couché là haut sur l'estrade, que vous prendriez pour un pacha à la dignité de son maintien, à la gravité avec laquelle il boit sa pipe (les Turcs avalent le tabac), et qui n'est cependant que le maître du café. Jusque là, si vous voulez que les Turcs prennent une bonne opinion de vous, restez immobile comme une statue d'empereur romain : la cordialité de leurs saluts vous récompensera de ce moment d'attente. Notre pipe éteinte, notre café bu, on nous présentera de nouvelles pipes et de nouvelles tasses de café jusqu'à ce que nous nous en allions ou que nous livrions notre figure au barbier. Dans les petits établissements, c'est le maître lui-même qui

rase ; mais dans les grandes maisons, ce sont presque toujours des garçons ou des associés de race arménienne.

Rien qu'à voir le visage de ce gros garçon arménien, qui passe cependant pour une des premières lames de Constantinople, il me semble que déjà le courage vous abandonne, et que l'hésitation succède à votre premier empressement. Je conviens qu'il n'a pas l'air fort engageant ; j'avouerai même que la manière dont il promène son rasoir sur la longue bande de cuir attachée à sa ceinture, lui donne un faux air de garçon boucher aiguisant son couteau ; mais regardez la figure de cet Européen qui va vous céder sa place ; vîtes-vous jamais rien de mieux rasé ? y peut-on apercevoir un seul petit brin de barbe ou la moindre trace de coupure ? Croyez-m'en, on ne vous a pas trompé lorsqu'on vous a vanté l'adresse sans pareille des barbiers orientaux. Seulement, il est de mon devoir de vous dire à quelles conditions ils obtiennent un si grand succès : vous verrez après à vous décider.

Dès que vous venez requérir les services d'un barbier oriental, il est tacitement convenu entre lui et vous que votre tête cesse de vous appartenir pour être à lui tant que dure l'opération ; j'allais dire l'exécution. Votre tête est son bien, c'est sa chose ; qu'il la tourne à droite, qu'il la tourne à gauche, qu'il l'abaisse ou qu'il la relève, cela ne vous regarde pas le moins du monde ; en ôtant votre cravate, vous vous êtes abdiqué vous-même. Ce n'est pas à vous qu'il a affaire, c'est à votre barbe. Entre elle et lui, c'est une guerre à mort, et pour la trouver il vous presse les joues, il vous presse les lèvres et le nez ; il vous tire par la pointe de vos moustaches ; il vous étaie la tête contre le mur, ou bien encore il vous appuie la tête sur ses genoux, tantôt à droite, tantôt à gauche, comme il appuierait une boule de bois ; enfin, il vous détire tous les muscles du visage les uns après les autres, et il vous détend la peau non moins que celle d'un tambour. En vain la barbe se cache, il va la chercher jusque sous l'épiderme ; en vain le sang est prêt à partir, il passe et repasse son rasoir ; il fait impitoyablement des appels et des contre-appels, ratissant toujours jusqu'à ce qu'il ne reste plus que la racine. Alors, quand sa main s'est bien fatiguée à racler, essuyant une dernière fois son rasoir sur ses doigts qu'il secoue avec force, il vous complimente d'un petit air de triomphe, et se met à vous curer les oreilles en vous souhaitant toutes sortes de prospérités. Le plus grand bonheur à la suite d'une pareille épreuve, c'est, je vous assure, un peu de repos. Après le nettoyage des oreilles, le barbier vous apporte un petit miroir portatif, incrusté de nacre, à l'aide duquel vous pouvez vous assurer que votre tête est toujours à sa place ; puis vous offrant avec respect une excellente pipe tout allumée, et une délicieuse tasse de café, il vous salue une dernière fois, reçoit son *bakchich* (pour-boire), et passe à une autre victime. Ce tableau ne paraît pas vous charmer, et cependant ce n'est encore là que le petit jeu. Que diriez-vous s'il vous fallait, comme les Arméniens, les Grecs, les Juifs et quelques Tucs, passer par la grande épreuve, c'est-à-dire vous faire raser la tête en même temps que la figure ?

Vous voyez cet anneau de fer fixé au plafond ; eh bien ! le barbier y suspend un vase d'étain en forme d'entonnoir, de l'extrémité duquel s'échappe, à sa volonté, un filet d'eau tiède qui tombe à plomb, en manière de douches, sur la tête qu'il va raser. Du sommet de la tête, l'eau descend dans un grand bassin d'étain que tient lui-même le patient ; mais avant de s'amasser dans ce réservoir, elle ruisselle sur ses oreilles, sur sa figure et sur une partie de son cou, et forme les plus jolies cascades qu'il soit possible de voir. Par exemple, malheur à lui s'il ouvre les yeux ou la bouche ! l'eau qui se mêle au savon que le barbier promène sur son chef lui fait ressentir un vilain arrière-goût et de cruels picotements. Il faut qu'il se résigne à ne rien voir et à ne respirer qu'avec les narines pendant les trois lessives qui sont nécessaires pour attendrir sa peau et la première pousse des cheveux. A la cérémonie du lavage, succède celle du ratissage que vous connaissez, et après laquelle la tête du patient, un peu endolorie, est frottée avec une huile parfumée, ce qui la rend unie et luisante comme un genou.

SUR LE TOMBEAU DES ÉNERVÉS.

En publiant une vue des ruines de l'abbaye de Jumiéges (1836, p. 121), nous avons rapporté sommairement la fameuse anecdocte du supplice que, d'après la tradition, Clovis II et Bathilde sa femme auraient fait subir à leurs deux fils pour s'être révoltés contre leur autorité paternelle et royale. Bathilde elle-même les aurait condamnés « à perdre » la force et la vertu de leurs corps. » Et Clovis II ayant confirmé le jugement de sa femme, « la sainte royne tantost fit » admener devant elle ses deux enfants, et leur fit cuyre les jarrets, » dit un manuscrit de la Bibliothèque royale.

Ronsard fait allusion à cette barbarie de Bathilde dans les visions prophétiques du quatrième livre de sa *Franciade :*

> Leur mère adonc, ah ! mère sans merci !
> Fera bouillir leurs jambes, et ainsi,
> Tous meshaignez, les doit jeter en Seine.

Les pauvres princes, après avoir souffert cette opération cruelle avec résignation, renoncèrent pour l'avenir à toute participation dans les affaires du monde, et consacrèrent tout leur temps aux prières et aux pratiques de charité. Or, « le roy qui regardoit ses enfants que nulle fois se levoient, » mais toujours se seoient, en eust pitié au cœur ; et un » jour vint à la royne pour lui découvrir sa pensée, et lui » dit : Ah ! à Dame, comme pourrions-nous voir toute » notre vie, ne endurer la tribulation de nos enfants ; et » d'autre part, comme endurerons-nous que nous les séparons et ôtons d'avec nous, et que nous ne les voyons jamais ? » De leur côté, les princes demandaient avec instance qu'on les laissât se retirer loin du palais dans quelque sainte maison pour y faire pénitence. La reine fut d'avis de se rendre à leur désir, et elle dit au roi que cette affaire regardant la Providence, il fallait remettre les princes à la merci de Dieu. « Pourtant, très cher sire, continua-t-elle, » il serait convenable que leur fissiez faire une nef en scainne » (seine), si bonne et si grande que leur vivre et leur vêture puisse être avec eux ; puis les deux enfants se metteront dedans, et un serviteur qui les servira ; et quand » notre seigneur les aura conduits où son bon plaisir sera, » le serviteur reviendra et nous dira le pays et le lieu de » leur habitation. »

Ce conseil de Bathilde fut exactement suivi : on manda des ouvriers qui construisirent incontinent « la nef comme » la royne l'avoit désirée, y faisans chambrettes et habitations telles qui leur appartenait pour eux et pour leurs « choses. » Bientôt tout étant disposé pour leur départ, les deux jeunes gens, pleins de confiance dans le ciel, s'embarquèrent en présence du peuple assemblé, et quittèrent la rive. La barque les porta en Normandie, « en un lieu qui » étoit environné de grandes montagnes pleines de fosses » et de roches. Près de là où la nef étoit, et où elle avoit » pris port, avoit un lieu que ceux du pays appelait Jumyères. »

Telle est la légende des *énervés de Jumiéges.* En témoignage de sa véracité, les moines montraient avant la révolution, dans l'abbaye de Jumiéges, un tombeau que le Père T. Duplessis a décrit en ces termes :

« Il est élevé de deux pieds environ au-dessus du pavé, et représente en relief deux jeunes seigneurs âgés de seize ou dix-sept ans au plus, couchez de leur longueur sur le dos. Leur habillement est noble : ce sont de longues robes qui

leur descendent jusqu'aux pieds; la tunique intérieure, fermée sur la poitrine avec une boucle ou une agrafe de pierreries, laisse le cou entièrement découvert ; ils ont la tête nue, ceinte en forme de diadème, d'un bandeau semé par intervalle de pierres précieuses; leur chevelure frisée et bouclée ne descend guère au-dessous des oreilles; enfin, leur chaussure étoit liée vers la cheville du pied simplement; mais l'intérieur de cette espèce de brodequin ne paraît plus, parce que les pieds ont été brisés. »

A cette description, on peut ajouter ce que rapporte dom A. Langlois dans son *brief Recueil des antiquités de Jumiéges :* « Sur ce tombeau sont les deux figures et effi- » gies de ces deux fils, eslevez en sculpture fort antique, » vestus de longs habits diaprez et parsemez de fleurs de » lys sans nombre, en la façon des anciens roys.

Enfin, sur la base du mausolée, on lisait une épitaphe en vers latins, qui résumait l'histoire des énervés.

Comment douter d'un fait dont la mémoire a été consacrée non seulement par la tradition orale, par les manuscrits et par les livres, mais encore par un tombeau, par des sculptures, par une épitaphe. Combien d'événements n'a-t-on pas acceptés pour incontestables sur la foi d'une seule de ces preuves? Et cependant il paraît maintenant démontré que toute cette histoire des deux fils de Clovis II et de Bathilde n'est qu'une fable.

Clovis II, prince voluptueux, à demi imbécile, un des plus sédentaires de nos rois fainéants, n'eut véritablement de sa femme Bathilde d'autres fils que Clotaire, Childéric et Thierry, qui, tous trois, furent rois après lui.

Le savant Mabillon, loin de défendre la tradition, a cherché à établir que les deux personnages représentés sur le tombeau étaient Tassillon duc de Bavière, et son fils Théodon, confinés dans un monastère pour avoir voulu soulever les Huns contre Charlemagne.

De son côté, le Père T. Duplessis émet le soupçon que ces deux effigies pouvaient être celles des enfants d'un Carloman, fils aîné de Charles Martel. et frère de Pépin-le-Bref.



(Tête d'une des statues des Enervés de Jumiéges, d'après Langlois.)

Un savant distingué, dont la ville de Rouen a eu à regretter la perte il y a quelques années, M. Langlois *, a réfuté ces conjectures de Mabillon et du Père T. Duplessis : mais il a en même temps corroboré la critique qu'ils ont faite de l'ancienne légende. Dans son opinion, cette histoire doit avoir été fabriquée au temps de Richard-Cœur-de-Lion, ou de Jean-sans-Terre, vers la fin de la seconde race des rois de France. On n'en trouve en effet aucune trace antérieurement à cette époque. Guillaume de Jumiéges, qui écrivait une histoire de l'abbaye au onzième siècle, ne fait aucune mention de l'aventure des énervés. Il est impossible ensuite de supposer le mausolée antérieur au sac de Jumiéges par les soldats de Hastings; ces barbares commirent les plus épouvantables dégâts dans ce monastère, dont le sol encombré de ruines resta désert pendant près de soixante ans. D'ailleurs, si l'on étudie le style du tombeau, d'après le souvenir de ceux qui l'ont vu, d'après les gravures qui le représentent, le caractère des figures, les vêtements et les ornements des deux statues, ne peuvent être attribués qu'à un artiste du treizième siècle. La tête dont nous donnons le dessin, et qui n'a échappé qu'à demi aux mutilations, suffit pour asseoir un jugement à cet égard.

« Sous le règne de saint Louis, dit M. Langlois, l'abside de la grande église de Jumiéges subit des métamorphoses considérables. Des figures historiques décorèrent cette nouvelle partie de l'édifice, et y furent adaptées de manière à faire croire que leur exécution datait du même temps. Il n'y eut pas jusqu'à plusieurs rois mérovingiens auxquels la piété de Louis IX ne fit élever des tombeaux ornés de leurs effigies. Dans de telles conjonctures, et à l'exemple du souverain, les religieux de Jumiéges auront cru devoir honorer le souvenir de leurs bienfaiteurs en leur élevant des statues; et non seulement les assiettes sur lesquelles étaient dressées celles de Clovis et de Bathilde furent ornées de bas-reliefs représentant une partie de l'histoire des énervés déjà bien établie, mais encore on fit édifier un mausolée à ces princes imaginaires. En sorte que ce monument n'a point, comme on l'a cru jusqu'ici, donné sujet à la fable, mais la fable, au contraire, a donné sujet au monument. »

* M. Langlois a écrit plusieurs articles dans notre recueil, entre autres, l'Escalade du Rocher de Fécamp, 1838, p. 239.

A Rome, quand une personne absente et qu'on avait crue morte revenait dans sa patrie, on la recevait en observant certaines cérémonies. Cette personne ne rentrait pas dans sa maison par la porte, mais par le toit, comme pour exprimer que c'était le ciel qui la rendait à sa famille et à ses pénates.

Celui qui n'a d'opinion et de goût que l'opinion et le goût des autres, celui qui ne fait qu'imiter est un serf.

Celui qui pense par lui-même, et imite rarement, est un homme libre.

Celui qui, par ses propres découvertes, s'est élevé à une certaine hauteur, est un noble; mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous attachons à ce mot. Nous déclarons que nous ne regardons pas comme nobles ceux qui héritent le mérite. Les nobles de notre république ont du mérite par eux-mêmes, et plus que n'en eurent jamais les testateurs.

KLOPSTOCK, *République des lettres.*

Ecrire comme un Ange.— Sous le règne de François Ier, un Grec réfugié, nommé Angelo Vergecio, vint en France: c'était un admirable calligraphe; son écriture fut admirée par tous les hommes de lettres; sa réputation devint européenne. Le célèbre calligraphe anglais Henri Stephens fut au nombre de ses élèves. Le nom d'Angelo servit bientôt à exprimer l'idée de la perfection calligraphique, et de là se forma la locution familière : *Ecrire comme un Ange*, dans le sens où l'on dit : Peindre comme un Raphaël ou comme un Michel-Ange.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1840. — PEINTURE.

TROIS AMOURS POÉTIQUES, PAR M. LOUIS BOULANGER.



(Salon de 1840. — Trois amours poétiques, par M. Louis Boulanger. — Dessin de M. Louis Boulanger.)

Parmi les œuvres principales de la nouvelle exposition, quelques unes peuvent égaler ou surpasser même, par certaines qualités de dessin ou de coloris, le tableau dont nous donnons une esquisse; mais il n'en est aucune où l'on trouve autant de charme d'invention et où respire un sentiment aussi poétique.

Trois femmes que le Dante, Pétrarque et l'Arioste ont aimées, sont présentées par l'artiste comme trois muses qui, par les caractères différents de leur beauté, réfléchissent le génie particulier de chacun de ces trois grands poëtes.

Béatrix, cette belle enfant, que le Dante, à peine âgé de neuf ans, vit un jour vêtue de noble et décente couleur de pourpre, comme il le dit lui-même, est au milieu du groupe sur un trône. Elle domine ses compagnes, de même que la *Divine Comédie* s'élève, par la nature et par la puissance de la pensée, au-dessus des sonnets de Pétrarque et des poëmes de l'Arioste. La couronne d'étoiles qui brille sur le front de la jeune fille, ses yeux levés vers le ciel, la modeste simplicité de son maintien, sont autant de symboles de l'inspiration religieuse du Virgile florentin.

Laure, assise à sa droite, laisse errer au hasard ses re-

gards rêveurs. On comprend que le ciel n'est pas le seul objet de sa pensée; elle y songe cependant, mais c'est lorsqu'elle le contemple dans l'azur des fontaines, sous les frais ombrages. La religion de Pétrarque, c'est l'amour de la nature. Entre l'idéal et son âme flotte le voile splendide de la création. Plus de grâce, plus de mystère, moins de beauté peut-être, attirent vers cette jeune femme que vers les deux autres. Le laurier du poëte fleurit à côté d'elle.

Orsolina est moins connue : c'est un nom que la biographie n'imposait pas absolument au peintre. Mais eût-il préféré Alessandra ou Genevra, il n'eût pas évoqué sur la toile une autre figure. Ces regards qui ne cherchent ni le ciel ni la terre, ce port fier et animé, annoncent une poésie plus mondaine que celle du Dante et de Pétrarque. L'Arioste est surtout le poëte des passions humaines. Si vif que soit son essor, ses ailes brillantes ne l'entraînent jamais loin dans l'avenir; les portes de l'infini sont fermées devant lui. La rose épanouie à côté d'Orsolina complète l'allégorie.

Un médaillon encadré à la base du trône représente les trois poëtes dont trois génies ailés portent les noms inscrits sur des cartouches. On ne peut s'empêcher de remarquer l'absence du Tasse; mais la tradition ne lui donne pas de muse : il n'eut pas le bonheur d'être aimé.

Nos lecteurs se rappelleront avoir vu dans ce recueil le dessin d'un autre tableau de M. Louis Boulanger, le *Triomphe de Pétrarque* (1836, p. 193). L'Italie semble avoir conquis depuis quelques années les sympathies du jeune peintre. Autrefois il avait emprunté plus d'une inspiration tour à tour à la patrie de Shakspeare et à celle de Goëthe. Qui ne lui saura gré d'aller ainsi butiner la poésie sur le sol étranger? c'est au profit de la France qu'il va dérober leur suc le plus précieux aux fleurs du Nord et du Midi. Les poëtes et les peintres sont frères; leur union fait leur force et leur gloire; trop de pinceaux, par une complaisance coupable ou par une nécessité digne de compassion, s'abandonnent aujourd'hui aux plus prosaïques exigences de la vie matérielle pour qu'on mesure craintivement l'éloge au petit nombre de talents fidèles au véritable sentiment du beau et à la suprême mission de l'art.

ARMÉE D'AFRIQUE.

CORPS INDIGÈNES.

L'armée d'Afrique se compose de régiments français et de corps indigènes. Ceux-ci ayant été et étant encore fréquemment cités dans le récit des événements militaires de l'Algérie, nous croyons devoir en donner ici la nomenclature, avec quelques détails sur leur organisation.

Zouaves.— Dans le but de donner aux troupes françaises en Afrique des auxiliaires utiles, et de parvenir en même temps à opérer entre elles et les indigènes un rapprochement qu'il était d'une politique prévoyante d'encourager, le général en chef créa, dès le 1er octobre 1830, deux bataillons d'infanterie, sous la dénomination de Zouaves. Ce nom était emprunté aux Zouaves, ou plutôt Zouaouas, tribu de Kabaïles indépendants, de la province de Constantine, qui vendaient leurs services aux puissances barbaresques, comme le font les Suisses en Europe. Une ordonnance royale du 21 mars 1831 régla l'organisation de ce corps indigène, le premier dans l'ordre de création. Par une autre ordonnance du 7 mars 1833, les deux bataillons furent amalgamés en un seul, et celui-ci soumis à la même juridiction que les corps français. Il n'y eut plus en Afrique qu'un seul bataillon de Zouaves jusqu'au moment de l'expédition de Mascara; à cette époque (25 décembre 1835), une ordonnance royale détermina la formation d'un deuxième bataillon. Enfin une ordonnance du 4 août 1839, a autorisé la constitution du corps des Zouaves à trois bataillons. Les Zouaves ont, en toute occasion, rendu d'immenses services à la cause française en Algérie. Ils ont pris une part active à toutes les opérations militaires, à Médéah, à Bone, à Bougie, à Mascara, à Tlemcen, et pendant les deux expéditions contre Constantine. Montés les premiers à l'assaut, ils ont puissamment contribué à la prise de cette ville importante.

Chasseurs algériens. — Les motifs qui avaient déterminé la formation d'un corps d'infanterie auxiliaire déterminèrent également celle d'un corps de cavalerie. La principale et peut-être la seule force redoutable des Arabes est en effet dans leur habitude du maniement du cheval; ils sont habiles cavaliers, et tirent à cheval avec adresse. Un arrêté du 10 décembre 1830 prescrivit la création provisoire d'un ou plusieurs escadrons de chasseurs algériens. Ce corps de cavalerie a successivement subi à peu près les mêmes transformations que les premiers Zouaves. Formé d'abord de Français et d'indigènes mêlés indistinctement ensemble, il servit ensuite de noyau à des corps composés d'escadrons français et d'escadrons indigènes, pour arriver enfin à la séparation complète des deux origines. L'habillement était maure, comme celui des Zouaves.

Chasseurs d'Afrique. — Une ordonnance royale du 17 novembre 1831 ayant créé deux régiments de cavalerie légère, sous la dénomination de chasseurs d'Afrique, l'un à Alger, l'autre à Oran, les deux escadrons de chasseurs algériens entrèrent dans le régiment formé à Alger, et cessèrent d'appartenir au corps des Zouaves. Les chasseurs d'Afrique étaient recrutés par des engagés volontaires, colons ou indigènes, et des cavaliers tirés des régiments de l'armée. La moitié au moins de chaque escadron devait être composée de Français pendant les deux premières années. On compte aujourd'hui quatre régiments.

Chasseurs spahis. — A la suite de chaque escadron des chasseurs d'Afrique furent placés, sous la dénomination de chasseurs spahis, et en nombre indéterminé, des cavaliers, colons ou indigènes, qui n'étaient appelés qu'accidentellement au service actif, sur convocation du général en chef.

Spahis réguliers. — La cavalerie indigène fut tout-à-fait séparée de la cavalerie française par ordonnance royale du 10 septembre 1834, qui prescrivait la formation à Alger d'un corps de cavalerie distinct des chasseurs d'Afrique, sous le titre de spahis réguliers. Ceux-ci forment des corps qui servent et sont entretenus d'une manière permanente. Parmi les cavaliers spahis, il peut être admis des Français dans la proportion d'un quart; les chefs de corps, le capitaine de chaque escadron, la moitié des autres officiers et sous-officiers doivent être Français. L'avancement pour les indigènes, dans les emplois qui leur sont dévolus, est exclusivement au choix. La connaissance pratique de la langue arabe pour les Français, et de la langue française pour les Arabes, est une condition exigée pour l'avancement. L'habillement des spahis est celui en usage dans le pays : il est uniforme pour les officiers seulement, mais en service les soldats doivent tous porter un burnous de même couleur. Les marques distinctives des grades se rapprochent de celles des hussards. Le harnachement est celui en usage à Alger.

Spahis irréguliers ou auxiliaires. — Organisés en même temps que les spahis réguliers, ils forment une cavalerie à notre disposition dans les circonstances où on juge devoir la requérir. Ils se composent des colons européens et des indigènes établis sur le territoire occupé, et du contingent que des tribus voisines, couvertes ou protégées par nos forces, consentent à fournir. Ils doivent être formés, par localités ou par tribus, en détachements qui, étant isolés et indépendants les uns des autres, restent attachés au sol, et ne servent que dans des occasions prévues et importantes. Le service à leur imposer et les indemnités à leur accorder résultent des conventions faites avec les tribus. La composition de chaque détachement et contingent varie suivant sa force. Des revues fréquentes constatent le nom-

bre des auxiliaires, et s'ils sont montés, armés et équipés convenablement. Ils sont placés sous le commandement du chef des spahis réguliers.

Des compagnies de *Turcs auxiliaires* ont été organisées d'abord à Mostaganem, ensuite à Oran, à Bone et à Constantine.

Les *Koulouglis* (fils de Turcs et de femmes arabes) de Tlemcen, à l'aide des secours en argent qui leur ont été fournis, ont long-temps défendu cette place contre les attaques des ennemis de la domination française.

Dans la province d'Alger, trois cents jeunes Koulouglis de la tribu d'*Oued-Zeïtoun*, réfugiée sur notre territoire, ont été admis, en 1838, à faire un service militaire comme troupe irrégulière. Dans celle d'Oran, les cavaliers des deux puissantes tribus des *Douairs* et des *Zmelas*, ralliés à notre cause depuis 1835 et placés sous les ordres du général Mustapha-Ben-Ismaël, fournissent au premier appel un contingent de 8 à 900 hommes pour accompagner les corps français dans leurs expéditions.

Depuis la prise de Constantine (13 octobre 1837), il a été organisé dans cette ville un bataillon, sous la dénomination de *tirailleurs de Constantine*, composé de six compagnies d'infanterie, dont une de Turcs, deux de Koulouglis, deux d'habitants de la ville, une de Garabats. Une compagnie d'artillerie est attachée à ce bataillon.

Enfin, dans cette même province, les cavaliers arabes appartenant aux tribus soumises à la France sont à la disposition du commandant supérieur toutes les fois qu'il juge convenable de les appeler. Le service est gratuit lorsque sa durée n'est que de deux jours; il est rétribué pour toute période qui dépasse ce terme.

VISITE A L'ABBAYE DE SOLESMES.

(Lettre d'un correspondant.)

A une demi-lieue de Sablé, petite ville située sur les bords de la Sarthe, connue par ses carrières de marbre noir et d'anthracite, est le prieuré de Solesmes, asile de nos modernes Bénédictins. Les habitants de l'abbaye se livrent, sous la direction du prieur don Guéranger, à des recherches critiques, à la continuation des ouvrages laissés imparfaits par l'ordre célèbre dont ils ont réclamé l'héritage. Mais leur communauté est plus célèbre encore dans le pays par les miracles que l'on attribue à une figure de saint Léonce qu'ils révèrent : c'est un saint modelé en cire et vêtu d'un habit de soie.

La maison claustrale n'a de remarquable que son emplacement. Elevée sur le sommet d'un rivage escarpé, elle domine la Sarthe d'un côté et de l'autre les terres les plus riches du département auquel cette rivière a donné son nom. Du prieuré de Solesmes, fondé en 1010, il n'existe que des décombres. L'église, qui est la portion la plus ancienne de l'édifice actuel, paraît du quinzième siècle : la forme en est la croix latine. Dans les bras de la croix sont des sculptures.

Depuis la réinstallation des Bénédictins dans le prieuré, en 1833, ces sculptures ont acquis une rapide célébrité; et certes elles la méritent. Parmi toutes les reliques de la renaissance qu'il nous a été donné de contempler jusqu'à ce jour, nous ne saurions dire s'il en est que nous préférions aux sculptures de Solesmes. On n'en saurait parler avec trop d'enthousiasme.

Bien des conjectures ont été faites sur l'auteur ou les auteurs de ces merveilles. La tradition les attribue à Germain Pilon. Mais d'abord il n'est pas bien certain que Germain Pilon, que l'on fait naître au bourg de Loué, peu distant de Solesmes, en soit réellement originaire : cela est disputé même entre les érudits indigènes. Ensuite, il est de toute impossibilité que les divers sujets qui décorent les bras de la croix soient du même artiste. Non seulement ils diffèrent par l'exécution et par le genre; mais il est évident, au premier aspect, que les sculptures de droite sont d'un siècle environ antérieures à celles de gauche. Enfin rien ne ressemble moins aux ouvrages authentiques de Germain Pilon, que les sculptures de l'un et de l'autre côté. Suivant un autre récit, peut-être aussi fabuleux, mais beaucoup plus vraisemblable, trois sculpteurs Italiens, attirés à Solesmes, dans le seizième siècle, admirèrent les travaux de la chapelle de droite, et, sur l'invitation du prieur, don Bouglet, consentirent à exécuter en commun les compositions que l'on voit aujourd'hui dans la chapelle de gauche. Cette légende a pour elle le triple caractère des sujets : mais nous doutons fort que les trois voyageurs aient eu une origine commune. L'un d'entre eux doit avoir appartenu à la grande confrérie des sculpteurs Allemands. Les figures sont du même type que celles d'Holbein, de Lucas de Leyden, et d'une manière que l'on dirait inspirée par les gravures de Martin de Voss.

Le sujet représenté dans la chapelle de droite est l'Ensevelissement du Sauveur. Huit personnages, diversement groupés, mais avec peu de goût, tiennent le linceul dans lequel repose l'enveloppe mortelle de l'Homme-Dieu. Ces figures, presque gothiques, modelées toutefois avec plus de conscience que les ouvrages destinés à l'ornement des cathédrales, paraissent avoir été exécutées sur nature. Ce qu'il y a de vraiment remarquable, dans ce groupe, c'est une Madeleine, assise sur le premier plan, dans une pose suave et méditative qui, sans prévention contre l'école moderne, nous paraît au moins d'un mérite égal à celle de Canova. Ici, point d'affectation dans les gestes, point de souvenirs profanes, point de recherche dans les formes, point de boursouflure dans les chairs; de la piété, de l'amour simple et vrai, de la naïveté chrétienne, une rêverie décente, et des lignes exquises. La *Madeleine* de Solesmes est peut-être le chef-d'œuvre de l'art intermédiaire entre le gothique et les créations mondaines de Jean Goujon. — Deux soldats juifs, placés aux deux côtés du tombeau, en défendent l'approche. Ils ont été mutilés par une dévotion barbare qui a voulu faire expier à ces figures de pierre les outrages prodigués au fils de Marie. La partie supérieure de la chapelle est occupée par un calvaire, du même style que le groupe inférieur.

La chapelle de gauche a trois faces. D'un côté, au-dessus d'une porte basse, par laquelle on pénètre dans l'intérieur de l'abbaye, se trouve le groupe que nous attribuons à l'artiste allemand. Le sujet de ce bas-relief est *Jésus au milieu des docteurs*. Ces docteurs, dont un ressemble fort à Luther, et un autre à Calvin, portent le costume des théologiens universitaires du seizième siècle : ils paraissent discuter avec une vive ardeur. Cette sculpture est grasse et ferme : elle ne manque pas de vérité, mais d'élévation.

Sur l'autre face latérale, au-dessus de l'autel, est une scène dite la *Pamoison de la Vierge*. Marie est à genoux; saint Pierre la soutient; Jésus lui offre l'hostie; six apôtres les entourent : deux femmes assistent, sur le dernier plan, à cette cérémonie imaginaire : dans un enfoncement à gauche est un moine bénédictin. L'agencement de ces figures est fort heureux : il ne rappelle en rien les compositions embarrassées des artistes gothiques. Une grande sévérité de dessin, un heureux choix de lignes, une exécution robuste et une expression parfaite distinguent l'ensemble et les détails de la scène mystique. — Divers passages du texte apocalyptique expliquent les allégories supérieures, qu'il serait difficile de comprendre sans l'aide des exergues. Ces figures sont d'un dessin autre que celles du dessous, et ne nous paraissent pas du même artiste : le caractère en est moins catholique.

Il nous reste à parler des sculptures placées dans le côté de face de la chapelle, à l'extrémité de la croix. Sous une

voûte formée par trois arcades en plein cintre, dans un demi-jour favorable aux effets composés de la plastique, le plus habile, sans contredit, des artistes étrangers a exécuté les funérailles de la Vierge. L'épouse de Joseph est couchée dans son linceul, et ne paraît qu'endormie, tant l'expression de son visage est douce et sereine. Jamais la béatitude, promise par tous les dogmes de l'Orient à l'âme du juste descendu dans la tombe, n'a été rendue avec plus de perfection. Sur les lèvres de la chaste matrone erre un charmant sourire; on dirait que la vie spirituelle n'a pas encore quitté le cadavre, et qu'une contemplation intime des choses supersensibles en émeut les fibres palpitantes. La mort elle-même n'a pas eu de pouvoir sur ce corps adorable : aucune partie n'en a été affaissée, ni par l'âge, ni par l'agonie. Quelques disciples et les saintes femmes se tiennent autour du cercueil; on soulève un coin du suaire. — Cette composition, pleine de grandeur et d'une véritable entente, ressemble peu aux ouvrages contemporains de l'Italie : nous lui trouvons plutôt le caractère éminemment français des tableaux postérieurs du Poussin. Non seulement, elle s'en rapproche par la sévérité des grandes lignes, par le calcul des expressions variées et par une grande sobriété d'ornements; mais encore par le dessin de chaque figure, par le choix des modèles, par l'austère fermeté du modelé.

Au-dessus de la crypte, dans des niches en plein cintre encadrées par des ornements de la renaissance, quatre docteurs proclament la résurrection de Marie, et, au-dessus de ces niches, s'élève un groupe de quatorze figures représentant le couronnement de la Vierge par son fils. Cette composition est fort belle, bien qu'elle ait moins de gravité que la précédente. Certaines parties en sont d'une proportion répréhensible.

Nous ne pouvons terminer cette énumération des richesses que possède l'abbaye de Solesmes, sans parler des arabesques qui décorent les pilastres des deux chapelles. Elles se recommandent par l'exécution la plus consciencieuse et par un luxe d'invention, que, malgré tous les caprices de leur génie, les sculpteurs les plus fameux de la renaissance ont rarement égalé. Ses sculptures en bois et la verrière du chœur méritent aussi une mention particulière.

Il est bien à désirer que d'aussi précieuses reliques soient au plus tôt reproduites sur la pierre ou sur le cuivre : elles intéressent l'histoire et les arts. L'an dernier, deux artistes avaient formé le projet d'une publication à peu près complète des sculptures de Solesmes. Des empêchements ont été apportés à cette publication par le propriétaire de l'abbaye.

PARABOLE ORIENTALE.

Un homme s en allait en Syrie, conduisant son chameau par le licou. Soudain l'animal est saisi d'une terreur panique, se lève avec impétuosité, écume et bondit d'une façon si horrible que son maître l'abandonne avec angoisse et se sauve. Il aperçoit à quelque distance de la route une source profonde, et comme il entendait toujours les hennissements furieux du chameau, il cherche un refuge et tombe dans la source; mais un arbrisseau le soutient; il s'y cramponne avec les deux mains, et porte de tous côtés un regard inquiet. Au-dessus de lui est le chameau terrible qui ne le perd pas un instant de vue. Dans l'abîme est un dragon qui ouvre une gueule monstrueuse et semble l'attendre pour le dévorer. A côté de lui il aperçoit deux souris, l'une blanche, l'autre noire, qui tour-à-tour rongent, déchirent la racine de l'arbrisseau qui lui sert de soutien. Le malheureux reste là glacé par l'effroi, ne voyant plus pour lui aucune retraite, aucun moyen de salut. Tout-à-coup, sur une petite branche de son arbrisseau, il découvre quelques fruits, et à l'instant même il cesse de voir la rage du chameau, la gueule du dragon, l'effrayante activité des souris. Il étend la main vers les fruits, les cueille, et en les savourant oublie ses craintes et son danger.

Tu demandes quel est cet insensé qui peut oublier si vite un péril mortel. Apprends donc, ami, que cet homme c'est toi. Le dragon de la source c'est l'abîme toujours ouvert de la mort. Le chameau c'est l'angoisse de la vie. Tu es retenu à l'arbrisseau du monde entre la mort et la vie. Les deux souris qui rongent les racines de l'arbrisseau c'est le jour et la nuit; et dans cette situation, le fruit du plaisir t'attire. Tu oublies les anxiétés de la vie, les menaces de la mort, le cours rapide des jours et des nuits, pour chercher la plante de la volupté au bord du tombeau.

L'esprit du monde renferme quatre sortes d'esprit diamétralement opposées à la charité :

Esprit de ressentiment,
Esprit d'aversion,
Esprit de jalousie,
Esprit d'indifférence.

Et voici le progrès du mal :

Esprit de ressentiment. — On vous a offensé, c'est une action particulière qui vous a indisposé contre celui qui l'a commise.

Esprit d'aversion. — L'esprit d'aversion va encore plus loin : ce n'est pas une action particulière, c'est toute la personne qui vous déplaît; son air, sa contenance, sa démarche, tout vous choque et vous révolte en lui.

Esprit de jalousie. — L'esprit de jalousie enchérit encore : ce n'est pas qu'il vous offense ni qu'il vous déplaise; s'il n'était pas heureux, vous l'aimeriez; si vous ne sentiez pas en lui quelque excellence, par laquelle vous voulez croire que vous êtes déprimé, vous auriez pour lui des dispositions plus équitables.

Esprit d'indifférence. — Que m'importe, dit-on, qu'il soit heureux ou malheureux, habile ou ignorant, estimé ou méprisé; que m'importe? qu'est-ce que cela me fait? C'est la disposition la plus opposée à la charité fraternelle. Plein et occupé de soi-même, on ne sent rien pour les autres, on ne leur témoigne que froideur et insensibilité.

BOSSUET.

Napoléon a presque toujours terminé les leçons qu'il a données aux princes en moins d'un semestre, suivant l'usage de tous les professeurs, c'est-à-dire en autant de temps qu'il leur en faut pour achever leurs cours.

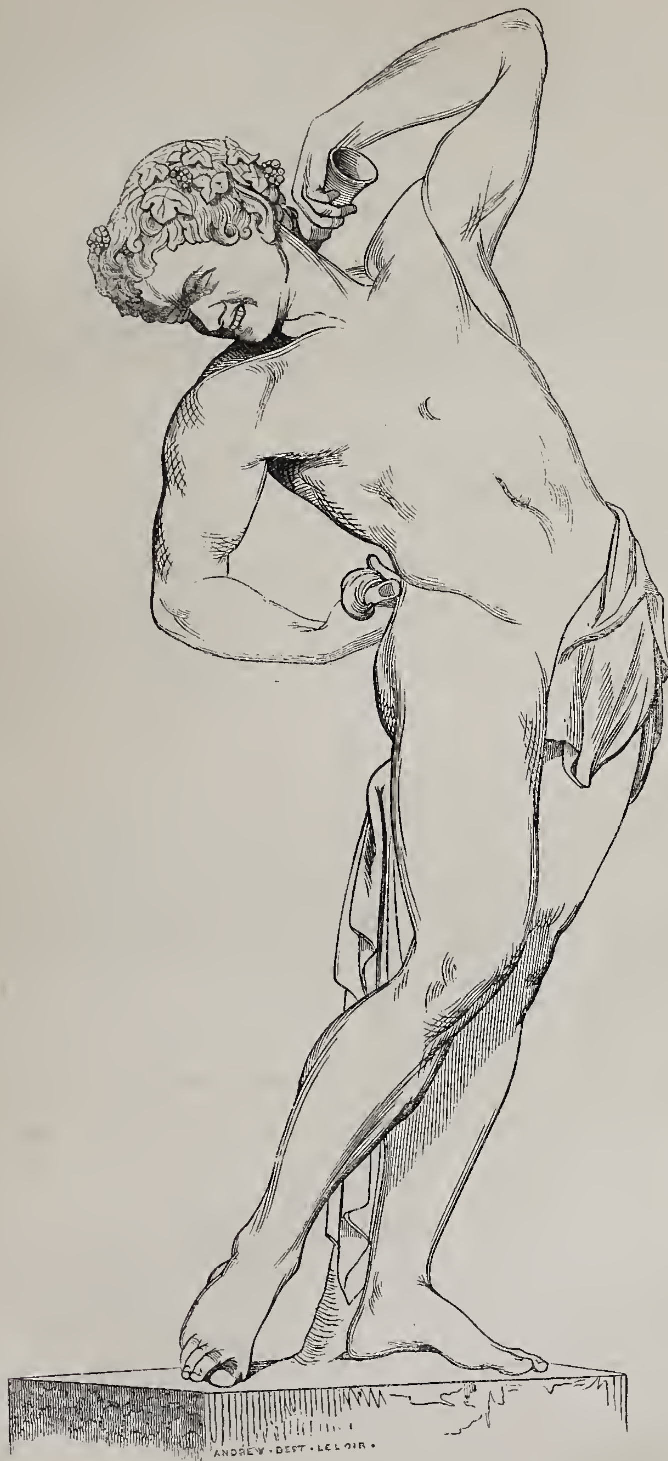
JEAN-PAUL RICHTER.

SALON DE 1840. — SCULPTURE.

UN JEUNE FAUNE, PAR M. LOUIS BRIAN.

Les belles proportions de cette statue, l'esprit et la gaieté qui l'animent, ont attiré et fixé l'attention publique dès les premiers jours de l'exposition. Nous avons entendu quelques personnes regretter que le mouvement général du corps ne fût pas un peu plus simple; mais elles n'avaient pas assez remarqué peut-être que ce mouvement est parfaitement dans le caractère de la figure. Les statuaires grecs, si attentifs à rester toujours maîtres d'eux-mêmes, à modérer leur verve, à ne jamais exagérer le geste, ont donné sur leurs vases et dans leurs groupes l'allure la plus vive, la plus folle, et souvent la plus emportée, aux faunes et aux satyres. La sculpture, comme l'art dramatique, admet deux genres, le sérieux et le comique, et il faut ranger parmi les personnages du second genre ces divinités champêtres, créations bizarres de l'imagination

païenne, qui participaient à la fois de l'animal, de l'homme et des Dieux, et que certains philosophes ont témérairement considérées comme de vagues réminiscences d'êtres intermédiaires qui auraient précédé sur la terre et annoncé le genre humain. Le joyeux mouvement de danse que l'on a reproché, à tort suivant nous, à M. Brian, lui a donné l'occasion de faire preuve de beaucoup de savoir et de richesse dans le modelé. Le bras vers lequel se penche la tête



(Salon de 1840. — Un jeune Faune, statue en marbre, par M. Louis Brian.)

est particulièrement d'un travail exquis. Si nous n'avions la crainte de paraître critiquer et louer à la fois, nous dirions que, par plus d'une qualité, ce faune serait comparé sans désavantage à des œuvres estimées de notre musée de sculpture antique. Il n'y a rien, du reste, que l'on doive blâmer absolument dans ces imitations de l'art grec, dans ces luttes avec la glorieuse Athènes; ce sont des exercices courageux et utiles; ils permettent, mieux que la plupart des sujets modernes, l'étude du nu. Cependant nous n'aimerions pas à les voir trop souvent répétés : un artiste de notre temps doit s'inspirer plus directement des sentiments et des désirs nouveaux, s'il veut exercer sur ses contemporains une influence

vraiment digne de leur reconnaissance et de leurs applaudissements.

LES RÊVES D'UN MANGEUR D'OPIUM.

Un Anglais qui, pendant un grand nombre d'années, s'est enivré tous les jours avec de l'opium, a décrit les sensations que lui faisait éprouver cette affreuse habitude. On ne saurait imaginer, contre un vice aussi déplorable, un meilleur antidote que les confessions de ce malheureux homme.

C'était à l'occasion d'un mal de dents qu'il avait connu la funeste influence de l'opium. Plus tard il s'en était servi pour oublier sa misère et ses ennuis, ou, suivant la locution vulgaire, pour s'étourdir. Au commencement, il s'était livré avec un certain plaisir à ces excitations factices. Entraîné par une force irrésistible, chaque jour il augmentait la dose du poison. Bientôt sa santé fut sensiblement altérée, son imagination entièrement troublée. Il était devenu incapable de toute application, de tout travail; son esprit était si faible qu'il lui était impossible de lire avec suite le livre le plus facile à comprendre. Il avoue qu'il était bien rarement capable d'écrire une lettre; une réponse de deux mots à celles qu'il recevait épuisait ses forces; encore ne parvenait-il à le faire que dans un moment très favorable, après avoir laissé la lettre ouverte sur la table pendant des semaines ou des mois. Il prit en horreur le monde; il se retira au fond d'une vallée au milieu de montagnes désertes: ce fut là qu'il tomba en proie à une véritable démence. Nous le laisserons raconter lui-même les progrès et les étranges symptômes de sa maladie * :

Le premier changement notable que je remarquai en moi se manifesta par des visions auxquelles les personnes affectées d'une grande irritabilité sont ordinairement seules sujettes. On sait que ces personnes, et aussi quelques enfants, peut-être tous, ont la faculté de se peindre dans l'obscurité toutes sortes de fantômes. Chez les uns, ce pouvoir est simplement un effet mécanique de l'œil; d'autres ont la volonté ou la demi-volonté d'appeler ou d'écarter ces effets singuliers. Vers le milieu de l'année 1817, je crois, cette faculté vint décidément s'attacher à moi. La nuit, lorsque j'étais éveillé dans mon lit, de longues processions passaient avec une pompe lugubre autour de moi; j'entendais raconter d'interminables histoires; et, dans le même temps, mes rêves me transportaient subitement ailleurs: un théâtre semblait s'ouvrir et s'éclairer dans mon cerveau, et me présenter des spectacles de nuit d'une splendeur plus qu'humaine. Voici sur ces hallucinations quatre observations que j'ai déduites d'une trop longue expérience.

I. Au moment où s'augmentait dans mes yeux la faculté de créer, une espèce de sympathie s'établissait entre l'état de rêve et l'état de veille où je me trouvais. Tous les objets qu'il m'arrivait d'appeler et de me retracer volontairement dans l'obscurité étaient aussitôt transformés en apparition; de sorte que j'avais peur d'exercer cette faculté redoutable; car, semblable à ce roi de la fable dont l'avarice se punissait elle-même, et qui changeait en or tout ce qu'il approchait, je ne pouvais penser à aucune chose dans les ténèbres sans qu'aussitôt elle ne m'apparût comme un fantôme; et par une conséquence apparemment inévitable, une fois ainsi tracée en couleurs imaginaires, comme un mot écrit en encre sympathique, elle arrivait jusqu'à un éclat insupportable qui me brûlait les yeux et me brisait le cœur.

II. Ces apparitions étaient inséparables d'une inquiétude et d'une mélancolie profondes que je ne saurais exprimer. Il me semblait chaque nuit que je descendais, non pas en métaphore, mais littéralement, dans des souterrains et des abîmes sans fond, et je me sentais descendre, sans avoir jamais l'espérance de pouvoir remonter. Même à mon réveil je ne me croyais pas remonté à la lumière.

III. Le sentiment de l'espace, et plus tard le sentiment de la durée, avaient tous deux en moi beaucoup plus de force que dans l'état ordinaire de santé. Les édifices, les montagnes s'élevaient dans des proportions trop vastes pour être mesurées par le regard. La plaine s'étendait et se perdait dans l'immensité. Ceci pourtant m'effrayait moins que de sentir le temps se prolonger sans fin; je croyais quelquefois avoir vécu soixante-deux ou cent ans en une nuit; j'ai même eu des rêves de milliers d'années, et d'autres qui passaient les bornes de tout ce dont les hommes peuvent se souvenir à l'aide de l'histoire.

IV. Les circonstances les plus minutieuses de l'enfance, les scènes oubliées de mes premières années revenaient souvent dans mes songes; éveillé, je n'aurais pu me les rappeler; si l'on me les avait racontées le lendemain, je les aurais cherchées vainement dans ma mémoire, et j'aurais été porté à nier qu'elles eussent fait partie de ma propre expérience; mais placées devant moi comme elles étaient, dans des rêves et des apparitions, et revêtues de toutes les circonstances environnantes, je les reconnaissais sur-le-champ. Un de mes parents me racontait un jour que, dans son enfance, il était tombé dans une rivière, et qu'au moment où la mort allait l'atteindre s'il n'eût été presque miraculeusement sauvé, il avait vu en un instant sa vie entière, jusqu'aux plus petits accidents, se présenter à ses yeux comme dans un miroir, et qu'il s'était senti la faculté singulière d'en saisir l'ensemble aussi bien que les parties. J'ajoute foi à ce récit, d'après les expériences que l'opium m'a fait faire; et j'ai retrouvé la même chose dans des livres modernes, accompagnée d'une remarque que je crois également vraie; c'est que le livre redoutable des comptes dont parle l'Ecriture est l'âme elle-même de chaque individu. De tous ces faits, du moins, je tirai cette conclusion, qu'il est impossible à l'homme d'*oublier*. Mille événements peuvent et doivent tirer un voile entre la conscience présente et les secrètes *inscriptions* de l'âme; des accidents de même nature peuvent aussi le déchirer; mais voilée ou découverte, l'inscription reste toujours, comme les étoiles paraissent s'enfuir devant la lumière du soleil, lorsque la lumière se place entre elles et nous comme un grand voile. Elles attendent pour se révéler que l'obscurité succède au jour.

A ces quatre observations se rattachent un grand nombre de faits, dont quelques uns me paraissent surtout utiles à citer pour bien caractériser ma maladie.

J'ai toujours beaucoup aimé la lecture de Tite-Live; c'est l'historien romain que je préfère. Or, il y a deux mots qui se rencontrent très fréquemment dans cet auteur, et que je regardais comme représentant avec le plus de grandeur et de solennité toute la majesté romaine; ces mots sont *consul romanus*. Je veux dire que relativement, les mots de roi, sultan, président, etc., etc., ou tout autre titre donné à ceux qui s'arrogent la majesté collective d'un peuple entier avaient moins de pouvoir sur moi. D'autre part, quoique je n'aie jamais été bien curieux d'histoire, je m'étais rendu familier avec une période de l'histoire d'Angleterre, celle de la guerre du parlement, ayant été frappé de la grandeur de quelques uns des principaux personnages, et de l'intérêt qu'offrent les mémoires qui se rapportent à ces temps de troubles. Ces deux branches principales de mes connaissances qui en santé étaient le sujet ordinaire de mes réflexions, devinrent le sujet de mes rêves. Souvent, après m'être représenté involontairement dans les ténèbres une

* On a publié il y a quelques années, en France, une traduction de l'ouvrage qui nous fournit les citations suivantes. La querelle de l'Angleterre et de la Chine, relative au commerce de l'opium, nous paraît donner une sorte d'opportunité à cette description curieuse d'une maladie qu'il faut souhaiter et espérer de ne voir se propager chez aucun peuple.

espèce d'assemblée, un cercle de dames, une fête et des danses, j'entendais dire, ou je me disais : Ce sont des dames anglaises du malheureux temps de Charles I ; ce sont les femmes et les filles de ceux qui se sont rencontrés dans la paix, se sont assis à la même table, alliés par le mariage ou le sang ; et pourtant, après un certain jour du mois d'août 1642, ils ne se virent plus qu'au champ de bataille ; et à Marston-Moor, à Newbury ou à Heseby, ils se donnaient des coups de sabre, et lavaient dans le sang la mémoire de leur ancienne amitié. Les dames dansaient et souriaient comme à la cour de George IV. Cependant je savais, même dans mon rêve, qu'elles étaient mortes depuis près de deux siècles. Tout-à-coup on frappait des mains, j'entendais prononcer le formidable mot : *consul romanus*, et venaient immédiatement Paulus ou Marius, entourés par une compagnie de centurions, avec la tunique écarlate, et suivis des *alalagenos* des légions romaines.

L'architecture s'introduisit aussi dans mes songes avec la faculté de s'agrandir et de se multiplier. Dans les derniers temps de ma maladie surtout, je voyais des cités et des palais que l'œil ne trouva jamais que dans les nuages. A mon architecture succédèrent des rêves de lacs, d'immenses étendues d'eau ; ces rêves me tourmentèrent tellement que je craignais que quelque affection de semblable nature n'altérât mon cerveau, et que l'organe sentant se prît lui-même ainsi pour objet. Je souffris horriblement de la tête pendant deux mois.

Les eaux changèrent de caractère ; au lieu de lacs transparents et brillants comme des miroirs, ce furent ensuite des mers et des océans ; et il se fit encore un changement plus terrible, qui me préparait de longs tourments, et qui ne me quitta en effet qu'à la fin de ma maladie.

Jusqu'alors la face humaine s'était mêlée à mes songes, mais non d'une manière absolue ; elle n'avait pas encore eu le pouvoir spécial de m'effrayer. Mais tout-à-coup ce que j'appellerai la tyrannie de la face humaine vint à se découvrir. Ce fut sur les flots soulevés de l'Océan que la face humaine commença à se montrer : la mer était comme pavée d'innombrables figures tournées vers le ciel ; pleurant, désolées, furieuses, se levant par milliers, par myriades, par générations, par siècles ; mon agitation était sans bornes ; mon âme s'élançait avec les flots.

Un Malais était venu un jour frapper à ma porte. Quelle affaire amenait un Malais dans les montagnes de l'Angleterre ? Je n'en puis rien vous dire ; mais peut-être allait-il à un port de mer qui est à quarante milles de ma maison ; il avait un turban de lin blanc, ses traits étaient basanés, ses lèvres grosses, sa barbe noire, ses yeux ardents. Longtemps après, l'image de ce Malais m'a poursuivi dans mes hallucinations comme un ennemi acharné. Chaque nuit me transportait au milieu des scènes de l'Asie. Je ne sais si d'autres personnes partagent mon idée, mais je me suis toujours dit que si j'étais forcé de vivre en Chine, au milieu des usages chinois et de ce peuple inconnu, je deviendrais fou. Les causes de cette répulsion sont en grand nombre ; quelques unes doivent se rencontrer dans l'esprit de tout le monde. La seule antiquité des peuples de l'Asie, de leurs institutions, de leurs histoires, de leurs usages, me fait une telle impression, qu'à mes yeux l'ancienneté de la masse fait disparaître la jeunesse même des individus. Un jeune Chinois est pour moi un homme d'avant le déluge, *renouvelé*. Ce qui contribue évidemment à cela, c'est le manque total de sympathies entre leurs manières et les nôtres. J'aimerais mieux vivre avec des lunatiques. Il faut que le lecteur entre dans toutes ces idées avant de pouvoir comprendre l'inimaginable horreur dont ces rêves orientaux et les tortures conseillées par les superstitions asiatiques m'avaient frappé. Sous le soleil ardent du tropique, je rassemblais toutes les créatures hideuses, les oiseaux, les animaux, les reptiles, les arbres et les plantes de toutes les régions inconnues, dans la Chine et l'Hindoustan ; l'Egypte même et ses dieux y venaient aussi. J'étais arrêté, heurté, mordu par des singes ; je me frappais sur des pagodes ; j'étais fixé pour des siècles à leur sommet ou dans leurs chambres secrètes ; j'étais l'idole, j'étais le prêtre, j'étais la victime ; on me sacrifiait. Je fuyais la colère de Brama à travers toutes les forêts de l'Asie : Vishnou me haïssait ; Siva m'attendait ; je tombais dans les mains d'Isis et d'Osiris ; j'entendais dire à tout le monde que j'avais commis une action dont le récit faisait trembler l'ibis ou le crocodile. On m'ensevelissait, pour des milliers d'années, dans des cachots de pierre, avec des mines et des sphinx, dans des chambres sombres et tristes, au centre des pyramides éternelles, je sentais les baisers froids et hideux des crocodiles, et je tombais au milieu des serpents et des monstres, dans les sables et les herbes du Nil.

L'horreur de ces visions était mêlée pour moi de dégoût ; le crocodile surtout m'épouvantait à lui seul plus que tous les autres animaux ; j'étais forcé de vivre avec lui, et (comme toujours) pendant des siècles. Je me sauvais quelquefois, et je me trouvais dans des maisons chinoises, avec des tables de bambou ; mais les tapis sur lesquels je m'asseyais se mouvaient d'eux-mêmes ; l'abominable tête du crocodile, avec ses yeux de flamme, me regardait, et je restais comme fasciné. L'affreux reptile se retrouvait si souvent dans mes songes que plusieurs fois le même rêve finissait de la même manière. J'entendais de douces voix qui me parlaient (j'entends tout ce qui se passe autour de moi pendant mon sommeil), et je m'éveillais aussitôt. Il était grand jour, et je trouvais mes enfants se tenant la main à mon chevet ; ils venaient me montrer leurs souliers de couleur, ou leurs habits neufs qu'on leur avait mis pour sortir. Je vous assure que passer de ces rêves effroyables à la vue de ces innocentes créatures me causait une révolution si forte, que je pleurais en les embrassant, sans pouvoir m'en empêcher.

Dans ma jeunesse, j'ai étudié l'anatomie sérieusement. La première fois que j'entrai dans un amphithéâtre de médecine, il y avait sur la table un grand cadavre étendu dans un drap blanc ; on n'en voyait que les pieds. Le professeur n'arrivait pas, et cependant j'attendais avec impatience que ce drap qui me cachait le cadavre fût soulevé. Cet instant vint enfin ; je m'étais figuré quelque chose de beaucoup plus horrible. Je riais de mes camarades que le mal de cœur prenait. Mais lorsque le scalpel vint à entrer dans la chair, je m'enfuis à toutes jambes.

Cette impression reçue dans ma jeunesse donna lieu à un rêve qui m'a fait beaucoup souffrir.

Il me semblait que j'étais couché, et que je m'éveillais dans la nuit ; en posant la main à terre pour relever mon oreiller, je sentais quelque chose de froid qui cédait lorsque j'appuyais dessus. Alors je me penchais hors de mon lit, et je regardais : c'était un cadavre étendu à côté de moi. Cependant je n'en étais ni effrayé ni même étonné. Je le prenais dans mes bras et je l'emportais dans la chambre voisine, en me disant : Il va être là couché par terre ; il est impossible qu'il rentre si j'ôte la clef de ma chambre.

Et là-dessus je me rendormais ; quelques moments après j'étais encore réveillé ; c'était par le bruit de ma porte qu'on ouvrait, et cette idée qu'on ouvrait ma porte, quoique j'en eusse la clef sur moi, me faisait un mal horrible. Alors je voyais entrer le même cadavre que tout-à-l'heure j'avais trouvé par terre ; sa démarche était singulière : on aurait dit un homme à qui l'on aurait ôté ses os sans lui ôter ses muscles, et qui, essayant de se soutenir sur ses membres pliants et lâches, tomberait à chaque pas. Pourtant il arrivait jusqu'à moi, et se couchait sur moi ; c'était alors une sensation effroyable, un cauchemar dont rien ne saurait approcher ; car, outre le poids de sa masse informe et dégoûtante, je sentais une odeur pestilentielle découler des baisers dont il me couvrait. Alors je me levais tout-à-coup

sur mon séant en agitant les bras, ce qui dissipait l'apparition. Un autre rêve lui succédait.

Il me semblait que j'étais assis dans la même chambre, au coin de mon feu, et que je lisais devant une petite table où il n'y avait qu'une lumière; une glace était devant moi au-dessus de la cheminée, et tout en lisant, comme je levais de temps en temps la tête, j'apercevais dans cette glace le cadavre qui me poursuivait, lisant par-dessus mon épaule dans le livre que je tenais à la main. Or, ce cadavre était celui d'un homme de soixante ans environ, qui avait une barbe grise, rude et longue, et des cheveux de même couleur qui lui tombaient sur les épaules. Je sentais ces poils dégoûtants m'effleurer le cou et le visage.

Qu'on juge de la terreur que devait inspirer une vision pareille : je restais immobile dans la position où je me trouvais, n'osant pas tourner la page, et les yeux fixés dans la glace sur la terrible apparition ; une sueur froide coulait sur tout mon corps. Cet état durait bien long-temps; et l'immobile fantôme ne se dérangeait pas. Cependant j'entendais encore la porte s'ouvrir, et je voyais derrière moi, dans la glace, entrer une procession sinistre : c'étaient des squelettes horribles, portant d'une main leurs têtes, et de l'autre de longs cierges, qui, au lieu d'un feu rouge et tremblant, jetaient une lumière terne et bleuâtre comme celle des rayons de la lune. Ils se promenaient en rond dans la chambre, qui, de très chaude qu'elle était auparavant, devenait glacée, et quelques uns venaient se baisser au foyer noir et triste, en réchauffant leurs mains longues et livides, et en se tournant vers moi pour me dire : Il fait bien froid.

Comme dernier exemple, je cite un rêve d'un caractère différent, qui m'arriva en 1820.

Le rêve commença par une musique que j'entends aujourd'hui souvent dans mes songes, une harmonie qui semblait m'annoncer ce qui doit m'arriver : c'était une marche vigoureuse, le bruit d'une armée immense. Je croyais être au matin d'un jour mémorable, un jour de crise et d'espérance pour le genre humain, affligé alors d'un malheur mystérieux, et se débattant contre quelque terrible extrémité. Quelque part, je ne sais où, entre des gens, je ne sais lesquels, il y avait un combat, une lutte, une agonie, qui se déroulait comme un grand drame ou comme un grand morceau de musique, et j'y prenais une telle part qu'il m'était impossible de ne pas désirer connaître la place, la nature, l'issue probable; et comme, dans de semblables visions, nous nous faisons ordinairement le centre de tous les mouvements qui se passent autour de nous, j'avais le pouvoir d'éclaircir mes doutes en me levant, et cependant je m'en sentais incapable, car le poids de vingt montagnes pesait sur moi, en punition d'un crime que je ne pouvais jamais expier. Alors, comme un chœur qui se rapproche, l'action augmentait de force; un grand intérêt se décidait; une cause plus grande que jamais épée n'en avait plaidé, que jamais trompette n'en avait proclamé. Venaient les froissements de la mêlée, les trépignements de pieds d'innombrables fuyards, je ne savais s'ils étaient du bon ou du mauvais parti; les ténèbres et les lumières; la tempête et les faces humaines; et enfin, lorsque tout était perdu, des figures de femmes qui ne restaient qu'un moment : elles se serraient la main; c'étaient des adieux déchirants, et puis, adieu pour jamais! et avec un soupir, semblable à celui que pousseraient les abîmes des enfers, le son était répété : Adieu pour jamais! — et encore, encore répété : — Adieu pour jamais!

Et je m'éveillais dans des convulsions, et je criais tout haut : Je ne veux plus dormir.

Mais il est temps de terminer un récit qui s'est déjà trop étendu. Il suffira au lecteur de savoir qu'il vint un moment où je vis que j'allais mourir si je continuais à manger de l'opium. Je ne puis dire combien j'en prenais alors. La quantité des doses variait de cinquante ou soixante grains à cent cinquante par jour. Je la réduisis d'abord à quarante, puis à trente, puis enfin à vingt-quatre grains. Mais qu'on ne croie pas mes souffrances terminées. Je passai quatre mois à me débattre, à crier, à me promener, à m'agiter sans pouvoir fermer l'œil. Aujourd'hui même mes rêves ne sont pas parfaitement tranquilles, mon sommeil est encore tumultueux, et, suivant l'expression de Milton,

Armé de bras vengeurs et de faces hideuses.

BANNOCKBURN.

ADRESSE DE ROBERT BRUCE A SON ARMÉE.

Ecossais, qui avez versé votre sang avec Wallace! Ecossais, que Bruce a souvent conduits! marchez à votre lit sanglant, ou à une victoire glorieuse.

C'est maintenant le jour, et c'est maintenant l'heure; voyez le front de la bataille là-bas; voyez approcher les forces de l'orgueilleux Edouard; Edouard! les chaînes et l'esclavage!

Qui sera traître? Qui remplira la tombe d'un lâche? Qui sera assez vil pour être esclave? Traître! lâche! qu'il se tourne et fuie!

Celui qui, pour le roi d'Ecosse et la loi, veut tirer avec vigueur le glaive de la liberté, vivre libre ou mourir libre, Ecossais, qu'il me suive!

Par les maux et les peines de l'oppression! par vos fils dans les chaînes de l'esclavage! nous tarirons nos dernières veines; mais ils seront libres, libres!

A bas l'orgueilleux oppresseur! Que dans chaque ennemi tombent les tyrans! La liberté est dans chaque coup!... En avant! soyons vainqueurs ou mourons!

Bannockburn est le nom du lieu où se livra la bataille qui décida du sort de l'Ecosse.

Ce chant de Burns est écrit pour la musique de l'ancien chant national des Ecossais, que chantaient les soldats de Bruce. Cette mélodie est encore populaire, et, avec les paroles qu'y a adaptées Burns, continue d'être le chant national de l'Ecosse.

Les paroles du paysan écossais sont belles, et le vieil accent de la langue écossaise leur donne une beauté et un charme qui ne peuvent être conservés dans une traduction.

Origine du mot PORPHYROGÉNÈTE.

Ce mot, qui a été donné en surnom à plusieurs empereurs grecs de Constantinople, signifie littéralement *né dans la pourpre.* Voici l'étymologie que lui donne Anne Comnène dans son *Alexiade :* — La *Pourpre* était un bâtiment de forme carrée, compris dans l'enceinte du palais impérial, et dont le toit se terminait en pyramide. Le plancher et les murs étaient revêtus d'un marbre très précieux, qu'à cause de sa grande beauté les empereurs avaient fait venir à grands frais de Rome à Constantinople, lorsqu'ils transportèrent dans cette dernière ville le siége de leur empire. Il était presque entièrement de couleur pourpre, et seulement parsemé de petits points blancs ayant la finesse de grains de sable. — De la couleur de ce marbre, dit Anne Comnène, on appela le bâtiment la Pourpre, et le surnom de Porphyrogénète se donnait aux princes de la famille impériale qui étaient nés dans ses appartements.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

COMMERCE DE LA HOLLANDE.



(Une vue d'Amsterdam. — Ancienne porte Saint-Antoine.)

Dès le neuvième siècle on trouve dans les provinces bataves des villes renommées par leur commerce, entre autres Witland, à l'embouchure de la Meuse, et Wick-te-Dursteede qui est désignée sous le nom d'*Emporium* dans les vieilles chroniques. En 1018, Thiel, ville de la Gueldres, située sur le Vahal, entretenait des relations commerciales très actives avec l'Angleterre : ses habitants portèrent plainte devant l'empereur au sujet des droits que Thierry II, comte de Hollande, exigeait des marchandises qui passaient devant Dordt on Dordtrecht. Au douzième et au treizième siècle, les Hollandais avaient déjà pris rang parmi les puissances maritimes. En 1217, Guillaume partit de l'embouchure de la Meuse avec douze vaisseaux et plusieurs petits navires appelés en latin *coggones :* cette flottille remporta des victoires contre les Sarrasins, et contribua à faire la conquête de la Dalmatie. Plus tard, Florent IV fit une expédition contre la ville de Stade sur le Weser, avec une flotte que divers auteurs portent à trois cents voiles : il subjugua les Frisons. En même temps le commerce extérieur des Hollandais prenait un accroissement remarquable. En 1285, on trouve un traité conclu entre la Hollande et la Grande-Bretagne, aux conditions que le fils du comte de Hollande épouserait la fille du roi. En 1296, Philippe, roi de France, traite également avec les Hollandais.

Ce fut naturellement vers le Nord que se portèrent les premiers efforts de cette nation industrieuse. Amsterdam obtint du roi de Suède, en 1368, un district dans l'île de Schoonen, afin d'y avoir une station de pêcherie, ou plutôt dans l'intention d'y établir un comptoir pour la traite des marchandises. Les Hollandais transportaient en effet en Suède des vins, des draps, des épiceries, des étoffes, et en rapportaient du sel, du goudron, et autres marchandises utiles à leur consommation et à leur négoce. En 1443 et en 1487, les gouverneurs danois et suédois accordèrent aux vaisseaux de la Hollande pleine et entière liberté d'entrer dans tous leurs ports sans payer aucun droit. Ces priviléges importants furent confirmés dans les siècles suivants. Insensiblement les villes bataves s'étaient mises en possession de presque tout le commerce des grains et des objets de première nécessité avec le Nord.

Mais, lorsque ses rapports avec les nations septentrionales eurent été solidement établis, la Hollande ne tarda pas à tourner son attention vers le Midi, et elle ne fut pas moins heureuse dans cette nouvelle direction. Ses manufactures de laines et de soieries, ses chantiers pour la construction des vaisseaux et de tout ce qui s'y rattache étaient avec la pêche la base de son industrie, et n'excluaient pas toutefois les autres branches de commerce. On lui doit les premiers développements de la science du crédit. Les Anglais n'ont été long-temps que les élèves des Hollandais, et ils ne sont parvenus que très tard à égaler ou à surpasser leurs maîtres.

Un fait remarquable est que les grandes crises politiques de l'Europe n'ont presque jamais été défavorables au commerce hollandais : au contraire, elles ont servi le plus souvent à l'entretenir et à lui donner une plus forte impulsion. « Au mi-

lieu des guerres, dit un écrivain, malgré les changements de maîtres et de gouvernements, ces peuples laborieux et constants surent conserver le commerce et les arts mécaniques qui depuis les Romains n'avaient cessé de s'accroître, de s'étendre, et d'offrir aux peuples une source inépuisable de richesses. Tous les Etats de l'Europe se consumaient dans une perpétuelle agitation; chez eux, toutes les opérations utiles languissaient dans une complète inertie. On n'entendait que le fracas des armes, et les Bataves, qui savaient aussi les porter, marchaient d'un pas sûr et rapide vers l'agrandissement de leur pays et l'extension de leur commerce. Ne prenant aux querelles des princes que la part qu'il fallait pour se défendre et se maintenir; se rendant d'abord utiles à tous, ensuite nécessaires en leur fournissant tout ce que le tumulte des combats les empêchait de se procurer eux-mêmes; armant des vaisseaux en guerre, et voyageant paisiblement sur d'autres destinés à leur commerce; à la fois soldats et marchands; traités à la fois en ennemis redoutables et en alliés nécessaires, ils ont traversé des siècles de malheurs publics, sans avoir perdu de vue un moment l'objet du commerce; sans avoir négligé les établissements qui les favorisaient, et les richesses qu'ils amassaient d'autant plus constamment qu'ils savaient attirer à eux toutes celles qu'on laissait perdre ailleurs, et que le joug de la nécessité leur soumettait toujours, sous le rapport industriel, les peuples qui n'avaient su se créer aucune ressource en eux-mêmes. »

La découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance n'a été plus habilement exploitée par aucune nation commerçante que par la Hollande. On pourrait presque en dire autant de la découverte du Nouveau-Monde, qui a certainement plus profité aux Hollandais qu'à l'Espagne et au Portugal : l'or que ces deux nations allaient chercher à grands frais en Amérique ne faisait guère que passer de leurs mains dans celles de peuples plus industrieux, plus actifs, et la part de la Hollande dans ces mines si fécondes n'a pas été la moindre.

Le 20 avril 1602, les Etats-Généraux octroyèrent à une compagnie générale le privilége exclusif de naviguer aux Indes-Orientales par le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Magellan. Cette compagnie rencontra d'abord de nombreuses difficultés qui lui furent suscitées principalement par les Espagnols et les Portugais. Mais sa ténacité et son courage surent en triompher. Elle fonda en peu d'années la fameuse colonie de Batavia, qui est devenue l'entrepôt de tout le commerce des Indes, le siége du gouvernement et des cours d'administration et de justice. Un de ses capitaines, Spilberghem, rapporta, en 1617, vingt-deux tonnes d'or, ou deux millions deux cent mille florins argent courant.

La suite à une autre livraison.

QUELQUES DANSES HELLÉNIQUES,

DÉCRITES PAR XÉNOPHON.

La description qui suit offre un grand intérêt par elle-même, puisqu'elle montre des soldats Thraces, Arcadiens, Mysiens et Magnésiens, exécutant tour à tour un pas national en présence de l'armée des dix-mille et de quelques habitants de l'Asie-Mineure. Mais ce qui ajoute encore à son prix, c'est que le narrateur est Xénophon lui-même, le principal guide et l'historien de cette fameuse expédition des dix-mille, qui ouvrit à la Grèce le chemin de l'Asie.

On désigne sous le nom des dix-mille le corps auxiliaire d'Hellènes, qui accompagna Cyrus le jeune dans son entreprise contre son frère Artaxercès-Mnémon, roi de Perse. Mécontent de son lot, qui consistait seulement dans la Lydie et ne lui conférait que le titre de satrape, Cyrus résolut de devenir roi, en détrônant son frère. Pour y parvenir, il fit un appel aux Grecs, dont il connaissait la supériorité sur les troupes Persanes. Treize mille aventuriers sortis des colonies helléniques de la Thrace et de l'Asie-Mineure étant venus grossir son armée, Cyrus se mit en marche contre Artaxercès et le rencontra dans les plaines de Cunaxa, sur la rive orientale de l'Euphrate, à cinq cents stades de Babylone.

Dans la bataille qui fut livrée, les Grecs firent des prodiges de valeur et culbutèrent sur tous les points les troupes qu'Artaxercès leur avait opposées. Mais la mort de Cyrus, qui tomba, atteint d'un javelot, au moment où il allait percer son frère, mit leurs cohortes victorieuses dans une position pire que la défaite. Abandonnés par les Asiatiques dont ils étaient les auxiliaires, enveloppés par l'armée d'Artaxercès, les dix-mille ne durent leur salut qu'à leur intrépidité, qui s'ouvrit un passage au milieu des rangs ennemis. Mais que de difficultés, que de privations, que de dangers sans cesse renaissants les attendaient pour le retour! Si l'on songe que, malgré la trahison des soldats de Cyrus qui devinrent leurs plus acharnés persécuteurs et assassinèrent leurs premiers généraux, malgré des obstacles inouïs et impossibles à prévoir, ces hommes, réduits à la dure nécessité de vaincre tous les jours de nouveaux ennemis, parvinrent cependant à se creuser une route à travers les montagnes et les sables des déserts, à travers les populations sauvages de la Mésopotamie, de l'Arménie et de l'Asie-Mineure, alors leur retraite semble vraiment digne de la célébrité que les historiens lui ont faite! L'expédition entière dura quinze mois, et, pendant ces quinze mois, les Grecs firent plus de douze cents lieues, en dépit des hommes et des éléments, sans de trop grandes pertes, puisqu'à leur arrivée sur les côtes du Pont-Euxin, ils comptaient encore 8 600 hommes. Il est difficile de se faire une idée de la joie qu'ils éprouvèrent lorsque leur avant-garde aperçut dans le lointain les eaux de la mer Noire. La mer! la mer! s'écriaient les soldats en battant des mains et en poussant des cris d'allégresse. Le tumulte fut si grand, que Xénophon, qui se trouvait sur les derrières, crut l'armée surprise et accourut à la hâte avec ses cohortes d'élite.

Depuis ce moment, les Grecs ne cessèrent de rechercher les occasions de célébrer des fêtes et des jeux publics. C'est dans une de ces célébrations, près de la ville de Cotyore, en Paphlagonie et en présence des députés Paphlagoniens venus faire des propositions de paix, après quelqu s hostilités partielles, qu'eurent lieu les danses dont Xénophon donne la description suivante :

« Des Thraces parurent les premiers tout armés, et sautèrent au son de la flûte. Ils s'élevaient si haut et retombaient avec tant de force, que les spectateurs en parurent effrayés. Ils figurèrent ensuite un combat, à la fin duquel un danseur frappa l'autre, et tout le monde crut qu'il l'avait blessé; mais ce n'était qu'un artifice. Le vainqueur dépouilla le vaincu en dansant, et sortit de la scène par un pas très gai qui exprimait sa victoire.

» Ensuite les Magnésiens dansèrent la danse du semeur. Le semeur pose ses armes à terre, attelle deux bœufs à sa charrue, et ensemence un champ, se retournant de temps en temps comme un homme qui a peur. Un voleur survient : le laboureur saute sur ses armes et court à lui, comme pour défendre ses bœufs. Tantôt le voleur a le dessus, garrotte le laboureur et emmène son attelage : tantôt le laboureur est victorieux, lie au voleur les mains derrière le dos, l'attelle à son char à côté des bœufs et le fait marcher ainsi devant lui.

» Un Mysien vint après : il tenait un bouclier de chaque main. Quelquefois il s'en servait, comme pour se défendre à la fois contre deux ennemis : d'autres fois, comme s'il n'y en avait qu'un seul : souvent il tournait rapidement sur lui-même et faisait le saut périlleux, sans lâcher ses boucliers. Il finit par frapper, à la manière des Perses, d'un

bouclier sur l'autre, et par exécuter au son de cet instrument nouveau un pas charmant.

» Des Arcadiens parurent ensuite sur la scène : ils étaient couverts d'armes brillantes et s'avancèrent en cadence, se tenant les uns les autres par la main, et la flûte exécutant une marche guerrière. Quelques uns se détachaient de la bande, d'autres s'y joignaient, et ils finissaient tous par danser en rond, mais avec tant de rapidité et de justesse, que le mouvement d'une roue n'est ni plus prompt, ni plus égal.

» Enfin deux femmes parurent, vêtues des habits les plus élégants : l'une dansa la Pyrrhique, un bouclier à la main, l'autre la danse d'Ariane, agitant un mouchoir ; mais celle-ci dansa avec tant de légèreté et de grâce, qu'elle ravit tous les spectateurs et termina le ballet au bruit de tous les applaudissements. Les Paphlagoniens, étonnés d'un tel spectacle et surtout de la danse des femmes, demandèrent aux Grecs si leurs femmes combattaient aussi avec eux : « Oui, répondit-on de toutes parts, et ce sont elles qui, en dansant et en combattant tour-à-tour, ont chassé de la Grèce l'armée du grand roi. »

ÉLÉMENTS DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

DES TRANSFORMATIONS DE MOUVEMENT DANS LES MACHINES.

Chez les nations parvenues à un certain degré de civilisation, la faculté d'inventer, en fait de mécanique, est fort commune. Mais parmi les milliers de projets que chaque jour voit éclore, il y en a bien peu qui soient réalisables, et moins encore qui soient destinés à être utiles dans la pratique. Aussi le véritable mérite, en mécanique appliquée, consiste-t-il uniquement dans la lucidité de jugement et dans la puissance d'attention à l'aide desquelles on parvient à établir les bases d'une nouvelle combinaison, à en prévoir tous les détails, et à l'exécuter complétement.

« Peut-être, dit un célèbre ingénieur anglais, M. Babbage, peut-être n'y a-t-il pas au monde de classe industrielle qui présente un plus grand charlatanisme, une ignorance plus complète des premiers principes scientifiques et de l'histoire de son art, par rapport à sa ressource et a son étendue, que la classe des inventeurs de machines. »

C'est donc rendre service à une nation que de chercher à y répandre des notions élémentaires encore trop peu communes, qui rendront de plus en plus rares les écarts de l'imagination d'inventeurs ignorants.

Les Anglais, bien convaincus de cette vérité, n'ont rien négligé pour introduire dans leurs manufactures une instruction première solide en fait de mécanique. Ils ont copié à une grande échelle, et affiché dans beaucoup d'établissements industriels, un tableau qui se trouve en tête de l'excellent *Essai* de MM. Lanz et de Betancourt *sur la composition des machines.* Chez nous, au contraire, ce tableau n'a été reproduit que dans des ouvrages spéciaux encore peu répandus. Notre but est d'en extraire quelques figures propres à donner idée de la variété des organes élémentaires qui servent à la transformation du mouvement dans les machines.

En considérant le mouvement d'après sa forme et sa direction, sans avoir égard à sa vitesse, on voit d'abord qu'il est *continu* ou *alternatif*, selon qu'il a lieu dans le même sens, ou dans des sens différents ; d'ailleurs il ne peut être que *rectiligne*, ou *circulaire*, ou *suivant une courbe donnée.* Ces diverses espèces de mouvements peuvent se combiner deux à deux de quinze manières différentes, et même de vingt-une, si l'on combine chacun des mouvements avec lui-même. Toute machine a pour but de changer ou de communiquer un ou plusieurs de ces vingt-un mouvements, qui sont compris dans le tableau suivant :

Tableau des transformations de mouvement.

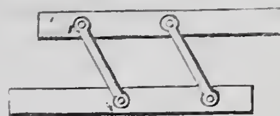
Le mouvement rectiligne continu peut être changé en.	Rectiligne	Continu.	1
		Alternatif.	2
	Circulaire	Continu.	3
		Alternatif.	4
	D'après une courbe donnée.	Continu.	5
		Alternatif.	6
Le mouvement circulaire continu peut être changé en	Rectiligne.	Alternatif.	7
	Circulaire	Continu.	8
		Alternatif.	9
	D'après une courbe donnée.	Continu.	10
		Alternatif.	11
Le mouvement continu d'après une courbe donnée peut être changé en . . .	Rectiligne.	Alternatif.	12
	Circulaire.	Alternatif.	13
	D'après une courbe donnée.	Continu.	14
		Alternatif.	15
Le mouvement rectiligne alternatif peut être changé en.	Rectiligne.	Alternatif.	16
	Circulaire.	Alternatif.	17
	D'après une courbe donnée.	Alternatif.	18
Le mouvement circulaire alternatif peut être changé en	Circulaire.	Alternatif.	19
	D'après une courbe donnée.	Alternatif.	20
Le mouvement alternatif d'apres une courbe donnée peut être changé en. . .	D'après une courbe donnée.	Alternatif.	21

Chacune de ces combinaisons a d'ailleurs sa réciproque ; ainsi nous voyons au n° 4 que le mouvement rectiligne continu peut être changé en circulaire alternatif ; et réciproquement, le mouvement circulaire alternatif peut être changé en rectiligne continu ; de sorte que le nombre total des combinaisons possibles est de trente, en écartant les doubles emplois. Examinons les plus simples et les plus usitées.

Changer un mouvement rectiligne continu en mouvement rectiligne continu.

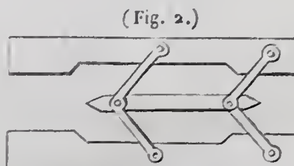
Les deux parties d'une corde qui passe sur la gorge d'une poulie offrent un exemple de ce changement.

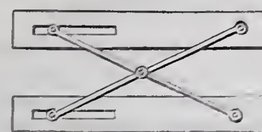
On peut comprendre dans cette série les organes mécaniques au moyen desquels on maintient un ou plusieurs points en mouvement dans une direction constamment parallèle à une droite donnée. Les instruments de mathématiques des figures 1, 2 et 3 sont utiles pour les dessins de plan et de machines, et servent au tracé des parallèles. Ils sont composés de règles mobiles, réunies par des traverses qui peuvent tourner autour de leurs points fixes, en maintenant toujours le parallélisme des règles. Les règles de la figure 3 portent de plus deux rainures, dans lesquelles peuvent glisser les extrémités de traverses diagonales.



(Fig. 1.

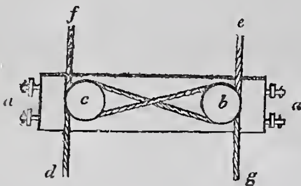
(Fig. 2.)





(Fig. 3.)

La figure 4 représente la solution d'un problème qui a long-temps exercé la sagacité des mécaniciens les plus habiles de l'Angleterre. Dans les *mull-jennys*, on a souvent besoin de faire parcourir au chariot qui porte les fuseaux, et dont la longueur est de six à neuf mètres, un espace de 1^{m} 30, en gardant toujours le plus parfait parallélisme, afin que les fils restent tous tendus également. Après avoir épuisé les moyens les plus coûteux et les plus compliqués, les Anglais ont enfin résolu ce problème d'une manière très simple, et avec une exactitude qui surpasse tout ce qu'on pouvait attendre. Soit *a a* le plan du chariot monté sur ses quatre roues. Les poulies horizontales *b* et *c* sont entourées par deux cordes, l'une suivant la direction *e b c d*, l'autre la direction *f c b g*. Ces deux cordes ayant été primitivement tendues également et fixées perpendiculairement à l'axe longitudinal du chariot, celui-ci avancera et reculera en conservant toujours exactement son parallélisme.

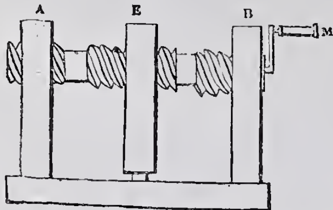


(Fig. 4. — Plan du chariot employé dans la filature du coton.)

Changer un mouvement rectiligne continu en mouvement circulaire continu.

Le treuil simple, le cabestan, le cric, une vis tournant dans son écrou, donnent des solutions de ce problème et et de sa réciproque. La figure 5 représente un appareil imaginé par M. de Prony, et connu sous le nom de vis différentielle, qui sert à transformer un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne dont la vitesse soit aussi petite qu'on le veut. On a un cylindre partagé en trois parties, dont les deux extrêmes portent des vis de pas absolument égaux, et la moyenne une vis dont le pas diffère de celui des deux autres d'une quantité très petite. Les deux vis extrêmes tournent dans des écrous fixes A et B, et par conséquent avancent ou reculent d'une quantité égale au pas de la vis pour chaque tour entier de la manivelle M. A la partie du milieu est adapté un écrou mobile E, maintenu par une languette à son extrémité inférieure dans une rainure parallèle à l'axe du cylindre : à chaque tour de la manivelle, cet écrou mobile avance vers l'un des écrous fixes d'une quantité égale à la différence entre les pas de la vis centrale et des vis extrêmes.

La vis d'Archimède et la pompe spirale (voy. 1838, p. 149 et 150) transforment aussi le mouvement circulaire continu imprimé à un liquide en mouvement rectiligne continu.

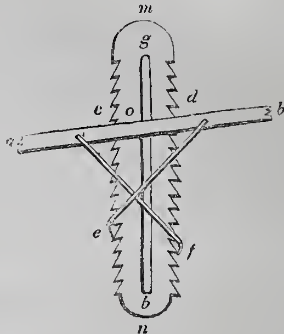


(Fig. 5. — Vis différentielle de M. de Prony.)

Changer un mouvement rectiligne continu en mouvement circulaire alternatif.

Le jeu d'une pompe ordinaire offre la solution de la réciproque de ce problème. La main appliquée à l'extrémité du levier y prend un mouvement circulaire alternatif, tandis que l'eau montant dans le corps de la pompe a un mouvement rectiligne continu.

La figure 6 représente une manière ingénieuse d'opérer encore la réciproque. *ab* est un levier mobile autour de son centre o, et portant à égales distances du centre deux autres petits leviers *cf*, *de*, mobiles autour de leurs points d'attache *c* et *d*, et recourbés à leurs extrémités *e*, *f*. Par ces extrémités les leviers mordent sur les dents d'une barre *mn*, qui porte à son centre une rainure *gh*, et qui peut ainsi monter en glissant contre l'axe o du levier. En imprimant à celui-ci un mouvement circulaire alternatif, la barre montera, et prendra ainsi un mouvement rectiligne continu.



(Fig. 6. — Transformation du mouvement circulaire alternatif en rectiligne continu.)

Changer un mouvement circulaire continu en mouvement rectiligne alternatif.

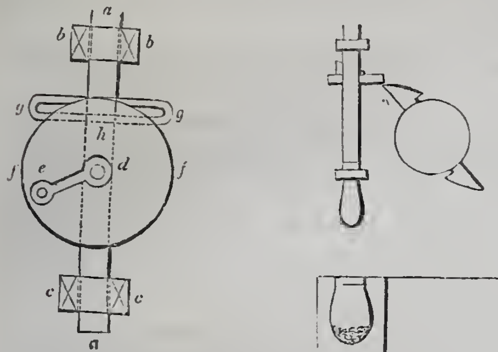
Une roue *ff* (fig. 7) manœuvrée par la manivelle *de*, et tournant autour de son centre, porte auprès de la circonférence une cheville *h* qui peut glisser dans la rainure d'une barre *gg* posée en T sur une autre barre *aa*. Or celle-ci étant assujettie à se mouvoir verticalement entre les traverses *bb*, *cc*, on voit que le mouvement de rotation de la roue se communiquant à la barre *aa*, la fera alternativement monter et descendre, toujours dans la même verticale.

La figure 8 donne un autre exemple de la même transformation. Une roue munie de *cames* soulève des *pilons* destinés à la pulvérisation de matières renfermées dans un mortier, ou des *bocards* employés à la division mécanique des minerais métallifères. Lorsque la came vient à quitter la saillie du pilon, celui-ci, qui est maintenu entre des traverses horizontales, retombe verticalement, et agit de tout son poids sur la matière à réduire en poudre.

Les figures 9 et 9 *bis* représentent de face et de côté un organe mécanique assez fréquemment employé dans le mouvement des pompes, et qui est fondé sur une proposition fort élégante de géométrie due à l'académicien Lahire. Une petite roue se meut, au moyen de l'axe brisé *bcd*, dans l'intérieur d'une crémaillère circulaire d'un diamètre double du sien. Pendant que son centre *d* décrit une circonférence autour du centre *c* de la grande roue, le point de sa circonférence qui était dans la verticale à l'origine du mouvement, reste toujours dans cette verticale, en montant et en descendant alternativement le long d'un diamètre de la grande roue. Si donc on a fixé ce point à la tige du piston d'une pompe, on fera monter l'eau en imprimant à la manivelle *bcd* un mouvement circulaire continu.

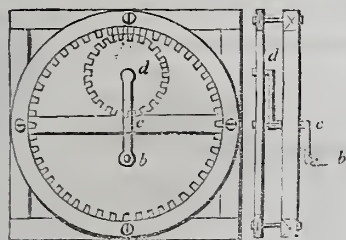
On voit sur la figure 10 la réunion de deux moyens assez souvent employés pour changer le mouvement circulaire continu en rectiligne alternatif. Le premier consiste dans des manivelles coudées *h*, *h*, *h*; en y attachant des cordes qui passent sur des poulies de renvoi, et en plaçant des poids aux extrémités des cordes, ces poids prendront un mouvement rectiligne alternatif. Le second moyen consiste en un plan *qr*, incliné sur son axe *p*. Si l'on suppose une tige *ts*, posant sur ce plan par une roulette *s*, et mobile horizontalement sur des montants verticaux *c*; si l'on suppose d'ailleurs cette tige constamment ramenée par un contrepoids *x*

vers le plan *qr*, il est clair que lorsque le plan recevra un mouvement circulaire continu par la manivelle, il en résultera un mouvement rectiligne alternatif par la tige *ts*.

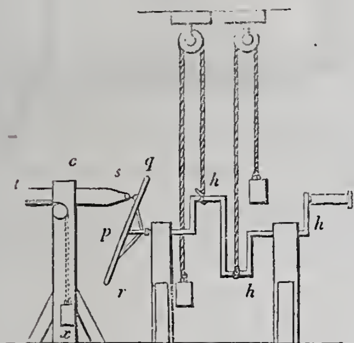


(Fig. 7. — Transformation du mouvement circulaire continu en rectiligne alternatif.)

(Fig. 8. — Pilon mu par une roue à cames.)



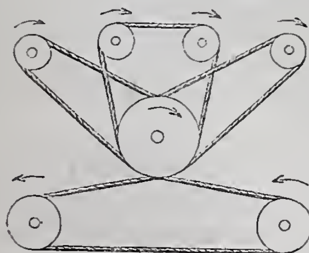
(Fig. 9.) (Fig. 9 *bis.*)
(Epicycle rectiligne de Lahire.)



(Fig. 10. — Mouvement circulaire continu en rectiligne alternatif.)

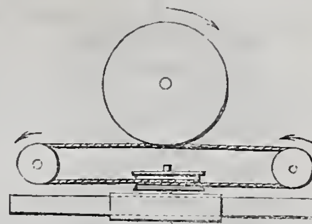
Changer un mouvement circulaire continu en un mouvement circulaire continu.

Les engrenages, les courroies et les chaînes qui transmettent le mouvement de l'arbre principal d'une machine aux arbres ou aux roues secondaires, offrent des exemples fréquents de cette transformation. La figure 11 montre



(Fig. 11. — Renvois de mouvements circulaires dans un même plan.)

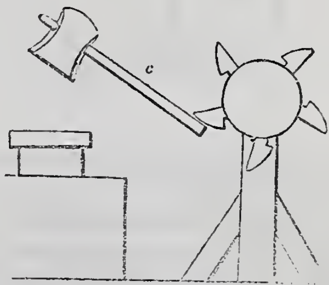
une corde sans fin enroulée sur des poulies placées à des distances variables dans un même plan, et qui leur communique, dans des sens indiqués par des flèches, le mouvement que l'une d'elles reçoit d'un moteur quelconque. La figure 12 représente le moyen employé pour transmettre, avec une corde sans fin, le mouvement dans un plan perpendiculaire au premier.



(Fig. 12. — Renvois de mouvements circulaires dans deux plans perpendiculaires.)

Changer un mouvement circulaire continu en circulaire alternatif.

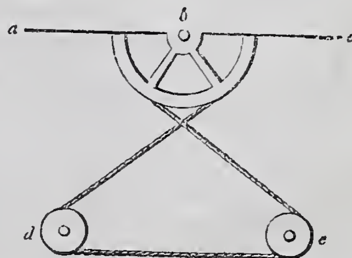
Les forges offrent l'un des exemples les plus fréquents de cette transformation de mouvement. Une roue à cames (fig. 13) soulève et laisse retomber alternativement et avec une grande vitesse un *marteau à cingler* mobile autour du point *c*. Tous les points du marteau décrivent des arcs de cercle d'un mouvement alternatif de part et d'autre du point *c*.



(Fig. 13. — Marteau à cingler.)

Changer un mouvement rectiligne alternatif en circulaire alternatif.

Un levier *aa* (fig. 14) mobile autour d'un axe *b* porte une demi-circonférence à laquelle est attachée une corde sans fin passant sur deux poulies *d* et *e*. Si l'on donne un mouvement circulaire alternatif au levier, il en résultera un mouvement rectiligne alternatif pour la corde. Ce mouvement a été employé dans une machine à recéper les pieux sous l'eau.

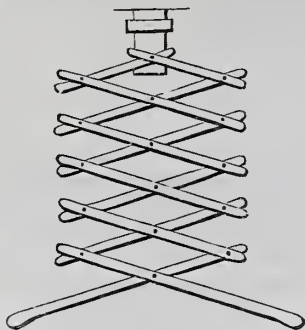


(Fig. 14. — Mouvement circulaire alternatif en rectiligne alternatif.)

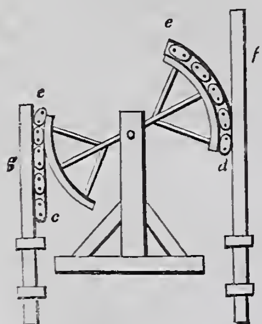
Le mouvement de zigzag (fig. 15) n'est pas seulement employé dans les jeux d'enfants; il l'est aussi dans le devidoir et dans les pinces ou tenailles qui servent à retirer des corps très pesants du fond de la mer.

Au moyen de deux chaînes *bc* et *de* (fig. 16) attachées à

deux tiges *f* et *g*, le mouvement circulaire alternatif d'un balancier terminé par deux arcs de cercle, est transformé en mouvement rectiligne alternatif dans les tiges. Cet organe mécanique est souvent adapté aux pompes d'épuisement dans les mines.



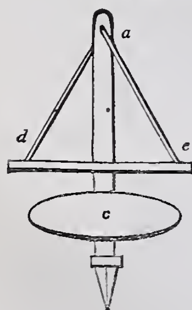
(Fig. 15. — Zigzag.)



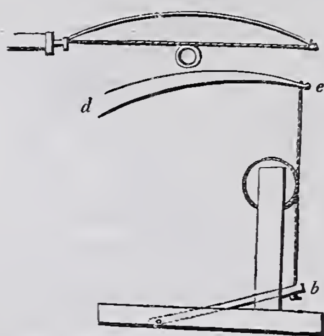
(Fig. 16. — Mouvement circulaire alternatif changé en rectiligne alternatif.)

La figure 17 représente l'outil connu sous le nom de *drille* ou *trépan*. *ead* est une corde partant du sommet d'une tige, et fixée aux deux extrémités d'une traverse *de*. On fait tourner l'instrument jusqu'à ce que la corde soit enroulée autant que possible autour de la tige; la traverse monte. Alors, si l'on appuie la pointe sur l'emplacement d'un trou à forer, en laissant dérouler l'instrument, la tige prendra un mouvement circulaire alternatif autour de son axe, tandis que la traverse, montant et descendant alternativement, aura un mouvement rectiligne alternatif. *c* est une masse qui sert de volant et qui pèse sur la pointe pour la faire enfoncer, en même temps qu'elle pèse sur la corde pour la faire dérouler et enrouler alternativement.

(Fig. 17.—Drille ou trépan.)



(Fig. 18.—Archet.)



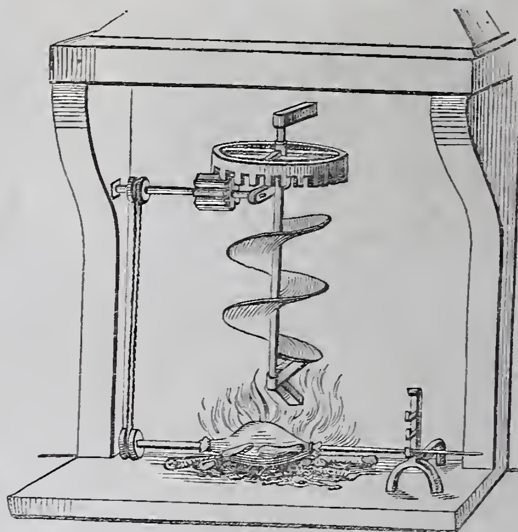
(Fig. 19.— Tour à bois.)

L'*archet*, représenté (fig. 18), est aussi un outil fort connu, qui, au moyen d'un mouvement rectiligne alternatif, imprime un mouvement circulaire au cylindre autour duquel la corde fait un tour. Ce dernier mouvement est ordinairement alternatif; mais il peut aussi être continu, si le cylindre est garni d'un volant, et si l'archet est tenu avec adresse, de manière à n'agir sur le cylindre que dans un seul sens.

Changer un mouvement circulaire alternatif en mouvement circulaire alternatif.

On peut employer, pour résoudre cette question, les organes qui ont servi à la transformation du mouvement circulaire continu en mouvement circulaire continu. Le tour des tourneurs en bois (fig. 19) donne aussi une solution du problème. Le pied fait hausser et baisser alternativement la pédale *b* qui communique avec l'extrémité du ressort *de* par le moyen d'une corde enroulée autour d'un cylindre mobile sur des tourillons.

Nous avons omis à dessein les cas portant les nos 2, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, et leurs réciproques, comme n'offrant pas de solution remarquable, et comme faciles à déduire des autres par des transformations successives.



(Fig. 20.—Tournebroche mu par le feu.)

La figure 20, qui représente une espèce de tournebroche, assez commune, dit-on, dans nos départements méridionaux, offre la réunion de plusieurs des transformations de mouvement que nous avons expliquées plus haut. On voit d'abord un essieu vertical maintenu par deux courtes barres en fer, fixées au fond de la cheminée, et servant l'une de crapaudine à la partie inférieure, l'autre de collier à la partie supérieure. Autour de cet essieu est fixée une plaque de tôle enroulée en hélice et faisant deux à trois tours complets. Le mouvement d'ascension (rectiligne continu) de l'air chaud s'exerce contre la surface héliçoïdale, et lui imprime un mouvement de rotation (circulaire continu) autour de l'essieu. Ce mouvement est transformé en deux autres semblables dans deux plans perpendiculaires au premier plan de rotation qui est horizontal, et la transmission du mouvement d'une poulie à une autre donne lieu à un mouvement rectiligne continu. En dernier résultat, le tournebroche tourne d'autant plus rapidement que le feu est plus actif; de sorte que la mécanique satisfait en ce point aux exigences culinaires les plus rigoureuses.

JAMES SANDY,

INVENTEUR DES TABATIÈRES ÉCOSSAISES A CHARNIÈRES EN BOIS, DITES LAURENCEKIRK.

James Sandy vivait encore, il y a peu d'années, dans la petite ville d'Alythe, en Écosse. Privé dès son jeune âge

l'usage de ses jambes, il avait eu de bonne heure l'amour du travail. Un goût prononcé pour la mécanique se développa en lui très rapidement; il imagina une sorte de lit circulaire qui lui servait d'établi, et qui était élevé de dix-huit pouces environ. Cette plate-forme était garnie de tours, d'étaux, de cases à outils de toute espèce. Son intelligence en mécanique s'appliquait à tous les objets. Il inventa des outils très curieux pour perfectionner l'usage du tour, et des instruments de musique remarquables pour la douceur de leurs sons et pour l'élégance de leurs formes. Il construisit aussi des instruments d'optique et fit plusieurs télescopes à réflexion qui auraient fait honneur aux plus habiles artistes de Londres. Il introduisit quelques améliorations importantes dans le filage du lin; enfin c'est à lui que l'on doit les tabatières à charnières en bois qu'on appelle généralement en Ecosse Laurencekirk; et cette invention, l'une des moins importantes qu'on lui doive, a cependant plus contribué que les autres à faire connaître son nom. Quelques unes de ces tabatières, fabriquées par lui-même, furent achetées pour être offertes en présent à la famille royale. Il est presque inutile de dire qu'il s'était beaucoup appliqué à l'art du dessin : tout ce que nous venons de dire suppose naturellement qu'il était familiarisé au moins avec les éléments de cette connaissance; il s'était aussi exercé à la gravure. Son esprit curieux et actif l'entraînait quelquefois à de singulières fantaisies. Il eut la patience, par exemple, de faire éclore, par la chaleur naturelle de son corps, un certain nombre d'œufs de différentes espèces d'oiseaux; ensuite il éleva la couvée bigarrée avec toute la tendresse d'un père, et lorsqu'on allait le visiter, il n'était pas rare de voir ces divers oiseaux auxquels on pouvait dire qu'il avait donné la naissance, perchés sur sa tête, fredonner les notes qu'il leur avait enseignées. Malgré son infirmité, il était bien portant, et l'amour du travail lui avait donné un caractère heureux et enjoué. Sa maison était le point de réunion de tout son voisinage. Dans l'espace de cinquante ans, il ne quitta que trois fois son *lit-établi :* il en fut chassé une fois par une inondation qui envahissait sa maison, et deux fois par le feu. Par suite d'un état si sédentaire, sa physionomie paraissait maladive; mais elle était remarquablement expressive, particulièrement lorsqu'il causait au milieu de ses amis et de ses concitoyens. Cet homme ingénieux était parvenu à acquérir par son industrie une indépendance honorable; il possédait plusieurs propriétés assez étendues. Il s'était marié trois semaines environ avant sa mort.

DIEU ET DIABLE

DANS LES LANGUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Les Chippeways, Ottawas, Algonquins, Delawares, Illinois, expriment, avec un légère variation d'orthographe, DIEU par *Katche Manito.*

Les Osages, Ottoes et Omahas, par *Wacondah.*

Les Minetares, par *Manhopa.*

Les Micmacs, par *Kijoulk.*

Les Mohawks, par *Lawancea.*

Les Oneïdas, par *Neeyooh.*

Les Nottaways, par *Quakerhunte.*

Les Winnebagoes, par *Mahahnah.*

Les Onondagoes, par *Octon.*

Les Yanctous, par *Wacatunea.*

Les Chippeways et Ottawas expriment le méchant esprit, ou DIABLE, par *Matche Manito.*

Les Algonquins, par *Matchi Manitoa.*

Les Micmacs, par *Mancctou.*

Les Mohawks, par *Oonoosoolooknoo.*

Les Cherokees, par *Askino.*

Les Nottaways, par *Otkum.*

Voici plusieurs mots composés de la langue wiandot remarquables par leur longueur :

Walemulsoohanlean, Toi qui fais mon bonheur.

Machelemuxowagan, Celui qu'on honore.

Gettemagelemuxowagan, Etre pardonné.

Mamochalqussiwagan, Celui dont on se souvient.

Amangachgenimgussowagan, Celui qui est élevé par la louange.

Mamamchtschimgussowagan, être insulté.

L'amitié est comme une âme dans deux corps.

ARISTOTE.

MOT DE BOILEAU SUR BENSERADE.

Lorsque les Rondeaux de Benserade parurent, ils furent généralement sifflés. Ils ne trouvèrent à la cour qu'un défenseur, le duc d'Enghien, fils du grand Condé. Ce prince, ayant M. Despréaux dans son carrosse, ne cessait de plaindre le pauvre Benserade : « Car enfin, disait-il, ses rondeaux sont clairs, ils sont parfaitement rimés, et disent bien ce qu'ils veulent dire. » M. Despréaux répondit au prince : « Monseigneur, il y a quelques jours que je vis, sous les charniers Saints-Innocents, une estampe enluminée qui représentait un soldat poltron qui se laissait manger par les poules. Au bas de l'estampe étaient ces vers :

Le soldat qui craint le danger
Aux poules se laisse manger.

Cela est clair, cela est bien rimé, cela dit ce que cela veut dire ; cela ne laisse pas d'être le plus plat du monde. »

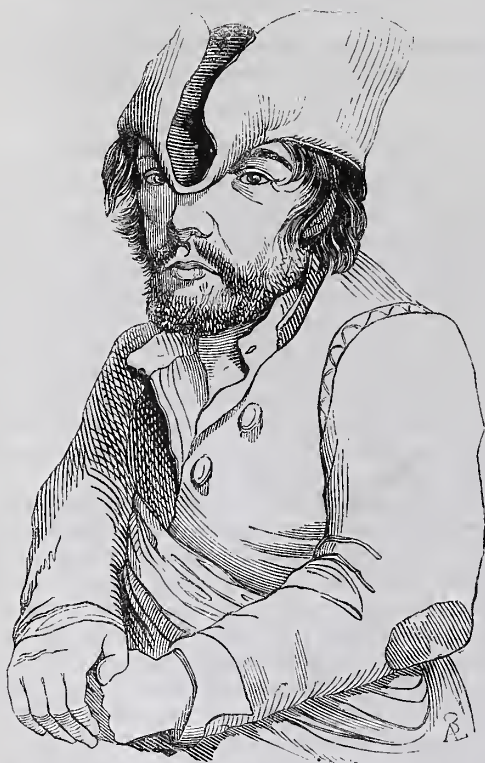
LES CRÉTINS DES ALPES.

En parcourant ces belles vallées des Alpes où l'espris exalté par les scènes les plus sublimes ne pense que pour admirer, on rencontre quelquefois des êtres encore plut hideux que misérables, et que la nature semble avoir jetés aux pieds de ses grands monuments comme pour avertir l'homme que rien n'est parfait autour de lui. Ce n'est pas dans les sites les plus âpres, dans ces gorges terribles dont l'aspect serre le cœur; c'est dans les vallées les plus chaudes, les plus riantes, que se trouvent ces malheureuses ébauches de la forme humaine, malheureuses en effet, car le dégoût qu'elles inspirent est si grand que, dans la plupart des cœurs, il laisse à peine place à la pitié!

Un corps difforme porté sur des jambes difformes et qui plient à chaque pas, une tête dont la face bouffie et plombée n'exprime que les appétits les plus grossiers, un goître énorme formé chez quelques uns de tumeurs rassemblées en grappe et qui tombent sur une poitrine étroite et chétive; voilà le crétin. Ces tristes caractères varient toutefois et sont plus ou moins développés. Par exemple, chez l'individu dont nous donnons le portrait, la misère et la faim avaient profondément empreint leurs traces. C'était d'ailleurs un crétin des moins maltraités par la nature, car il parlait, fort mal à la vérité, mais il y a loin de quelques mots bégayés d'une voix faible et tremblante au cri sauvage et repoussant dont aucun signe phonétique ne peut donner idée et que l'on entend sortir des lèvres épaisses, renversées et toujours baveuses du crétin au dernier degré. Peut-être aussi la faim dont se plaignait notre pauvre modèle avait-elle arrêté en lui le développement du crétinisme, car sa figure était maigre et non bouffie, son goître était peu développé et l'on ne remarquait pas chez lui cet énorme abdomen qui distingue les crétins riches et ceux à qui les soins d'une famille attentive ou même superstitieuse fournissent de quoi satisfaire et accroître leurs appétits et leurs instincts grossiers.

Le bas Valais, la partie supérieure du Val d'Aoste en Piémont, la Maurienne et quelques vallées du Faucigny sont les points des Alpes où l'on rencontre le plus de crétins : on peut dire que là le crétinisme est endémique. Le nom de crétin que l'on donne à ces malheureux est en usage dans toutes les Alpes, sauf dans le Val d'Aoste où on les nomme marrons, peut-être à cause de la couleur brune que prend quelquefois leur peau.

Il semble du reste que la nature qui a mis le crétin au niveau de la brute pour l'intelligence, ait voulu lui en donner les penchants comme pour l'abrutir encore. Pour le crétin les appétits matériels sont tout; à lui comme à la brute tous moyens sont bons pour les satisfaire, et comme la brute il sait qu'il fait mal par expérience du châtiment plutôt que par conscience. Sans doute il y a bien des degrés de l'être que nous venons de définir à l'homme dont les idées ne sont pas très lucides et qui présente seulement quelques signes physiques du crétinisme; mais il est triste de penser que là où l'on rencontre le premier on ne trouve guère mieux que le second. Parcourez les rues de Sion et vous verrez sur le seuil de presque toutes les maisons, quelques unes de ces malheureuses créatures dont l'aspect vous fera détourner les yeux; entrez alors dans une de ces sales demeures, et les parents de ces pauvres petits êtres ne vous sembleront pas de beaucoup au-dessus d'eux. J'ai vu à Sion un cordonnier entouré de ses neuf enfants tous crétins à divers degrés, et le pauvre homme ne pouvait les renier à ce titre.



(Un Crétin du Valais.—Croquis d'après nature par un voyageur.)

Ce n'est pas cependant l'hérédité qu'il faut placer en première ligne parmi les causes qui perpétuent le crétinisme, et l'on doit reconnaître que si la nature produit quelquefois des œuvres qui semblent indignes d'elle, jamais elle ne s'écarte de sa grande loi de perfectibilité. L'enfant d'un crétin, élevé hors des conditions dans lesquelles se développe le crétinisme, sera mieux conformé que son père au moral et au physique. C'est un fait d'observation en Valais, à Sion, par exemple, que les enfants élevés dans la ville deviennent crétins dans une proportion effrayante, quelque sains de corps et d'esprit que soient leurs parents. Des étrangers établis dans cette contrée ont vu leurs enfants frappés de ce fléau. Lorsque au contraire les enfants sont transportés à la montagne et y restent jusqu'à l'âge de huit à dix ans, ils échappent à la funeste influence de la vallée et peuvent ensuite revenir impunément à la ville. Le régime est aussi pour beaucoup dans la constitution que l'on fait ainsi prendre aux enfants. L'exercice, les excitants paraissent avoir dans ce cas une action heureuse : on a remarqué par exemple que, depuis que l'usage du café est devenu très répandu et tout-à-fait populaire en Valais, le nombre des crétins a diminué.

Ces faits et d'autres encore devaient ce semble indiquer plus tôt la véritable cause du crétinisme; il a fallu pourtant le génie de Saussure pour éclairer cette question.

Jusqu'à lui, on avait attribué le crétinisme à l'usage des eaux de neige, ou chargées de sels calcaires en dissolution, au voisinage des marais, à la chaleur des vallées, aux habitudes de paresse et d'ivrognerie. L'illustre historien des Alpes déploie, dans l'étude de cette question, toute la sagacité de son esprit observateur et ses critiques comme ses assertions à ce sujet ont encore force de loi. En effet, les eaux de neige et de glace fondues sont les seules que boivent les montagnards des hautes vallées. Pour eux comme pour les habitants des vallées basses, les eaux sont dans quelques localités chargées de sels calcaires, et, cependant, on ne trouve pas de crétins à partir de 1 000 à 1 200 mètres au-dessus de la mer. Le voisinage des marais cause en France et en Italie des fièvres endémiques, mais jamais parmi ces fiévreux on n'a vu de crétins. La chaleur est au moins aussi forte dans les plaines de la Provence et sur la côte de Gênes que dans le Valais : la paresse et l'ivrognerie sont des vices malheureusement communs à l'humanité entière; comment donc toutes ces causes supposées du crétinisme n'y donneraient-elles lieu que sur quelques points isolés des Alpes et des Pyrénées?

Maintenant si l'on observe avec attention les vallées où se trouvent des crétins, on verra que les montagnes qui les entourent, empêchent l'air d'y circuler et le forcent à séjourner à leurs pieds. Sans doute une chaleur excessive pendant quelques mois, et l'exposition au midi, comme à Sion par exemple, ne peuvent, ainsi que les marécages du Rhône, que vicier encore cette atmosphère croupissante, mais Villeneuve d'Aoste est située dans le pays le plus sain en apparence, la chaleur bien que forte y est tolérable et néanmoins ce village est peuplé de crétins. On a vu à Domenci (vallée de Sallanches), une population entièrement crétine, s'améliorer depuis le dessèchement partiel des marais environnants; toutefois il reste encore assez de marécages dans ce fond de vallée pour en crétiniser les habitants, si le miasme des marais engendrait le crétinisme. La vraie cause d'amélioration a été, je crois, l'élévation progressive de ce village qui jadis était situé au fond de la vallée et dont les habitants ont peu à peu abandonné les maisons les plus basses pour en construire d'autres à mi-côte.

De toutes les conquêtes de l'homme sur les éléments, il n'en est pas de plus belles sans doute, que celles qui ont pour résultat le perfectionnement de la race humaine et qui remplacent avec le temps une population monstrueuse et idiote par un peuple digne du pays qu'il habite, industrieux et pensant. Un jour, peut-être, le voyageur qui traversera le Valais n'y verra plus de crétins, de même qu'on n'y voit plus à présent ces ours et ces loups qui le ravageaient autrefois.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CLOCHE DE SAINT-PIERRE DE ROME



(La grande cloche de Saint-Pierre de Rome.)

La cloche de Saint-Pierre de Rome a été fondue sous le pontificat de Pie VI, pour remplacer une cloche d'une moindre dimension, qui s'était rompue. L'artiste, chargé de ce beau travail, fut Louis Valadier. Le poids de la cloche est d'environ 28 000 livres romaines; son diamètre est de près de onze palmes; sa hauteur, de douze palmes et demie *. L'extérieur est surchargé d'ornements. Les dauphins que l'on voit au sommet paraissent faire allusion à l'humble profession de saint Pierre. Les figures en relief des apôtres sont copiées d'après les dessins exécutés par Raphaël, dans l'église *delle Tre Fontane*. Deux médaillons supportés par des anges représentent, l'un la Trinité, l'autre l'Assomption de la Vierge. Au-dessus, entre deux apôtres, sont les armes de Pie VI. On lit à l'entour de la cloche et à diverses hauteurs, des inscriptions latines. Toutes les parties non sculptées de l'intérieur sont couvertes d'un vernis vert: les sculptures, les ornements sont de la couleur du métal, qui est presque blanche, et se détachant sur le fond produisent un effet très agréable. Indépendamment de ce morceau précieux, il y a dans l'église Saint-Pierre cinq autres cloches moins remarquables.

* La livre romaine équivaut à 34 décagrammes, et la palme romaine à 22 centimètres et demi.

LA BASTONNADE

ET LA FLAGELLATION LÉGALES.

(Fin. — Voy. p. 54.)

Les hordes qui se partagèrent l'empire romain usaient de la bastonnade; mais un peu plus réservés que les empereurs de Rome, ils n'y soumettaient que les esclaves et les colons, espèce d'esclaves alors ou censés tels. La grosseur du bâton pénal fut déterminée par la loi salique. L'on remarque dans les lois de ces troupes de barbares, qu'ils faisaient, comme les Romains, donner à nu la bastonnade. Le nombre de coups était fixé, non pas à trente-neuf pour quarante, selon l'usage des Hébreux; non pas de dix à cent comme en Chine, mais de soixante à cent vingt, ou à deux cents, et même à trois cents coups. Ces coups en si grand nombre pourraient faire penser que chez ces barbares l'exé-

cuteur frappait moins violemment que chez les Romains. Cependant, on voit dans Grégoire de Tours que le condamné à ce châtiment expirait parfois sous le bâton.

L'étude du droit romain étant devenue florissante au treizième et au quatorzième siècles dans la plus grande partie de l'Europe, par l'institution papale des universités, et par celle des grades académiques empruntée des grades militaires du temps, les bacheliers, les licenciés, les docteurs en droit trop enthousiasmés de leurs grades et de la supériorité du Digeste et du Code sur les statuts et usages du régime féodal, firent avec un zèle imprudent recevoir et prévaloir certaines institutions impériales. Ce fut ainsi que s'établirent partout en Europe la bastonnade et la flagellation selon les Pandectes et le Code Justinien, plus rigoureux en cette partie que les lois des barbares. Ainsi nos juges, nos gradués, civils et ecclésiastiques, condamnèrent arbitrairement les hommes libres à passer par les verges en public, ou bien sous la *custode*, c'est-à-dire dans la prison. Mais doctement ils en exemptèrent les nobles comme plus honnêtes gens, *honestiores;* et le nombre des coups redevint arbitraire. L'ordonnance forestière de Henri IV de 1601, et celle de Louis XIV de 1669, tit. 30, art. 8 et 12, enjoignaient de condamner pour les délits de chasse les gentilshommes à l'amende, et les roturiers à la flagellation par la main du bourreau.

Une législation analogue s'établit généralement dans l'Europe. En voici un exemple mémorable, tiré de la loi portugaise du 21 octobre 1686, où don Pierre prépara la monarchie jésuitique du Paraguay, encore aujourd'hui subsistante. Cette loi porte « que les pères de la compa- » gnie auront désormais dans leurs missions le gouverne- » ment temporel et politique, » et défend « à tous blancs » et créoles, à cause des mauvaises suites, de demeurer » dans ces missions, sous peine du fouet pour les roturiers, » et du bannissement pour les nobles. »

Selon différentes lois françaises du dix-septième au dix-huitième siècle, on passait les soldats par les verges, et l'on fouettait dans les carrefours les femmes de mauvaise vie. Enfin, les chefs militaires de la cour avaient désolé les soldats français en essayant de les soumettre de fait aux coups de plat de sabre à discrétion. C'était une sorte de bastonnade. On cite la vigoureuse réponse d'un grenadier français à l'officier qui, pour lui faire endurer un pareil châtiment, lui disait : « Mais c'est à coups de plat de sabre, c'est avec un instrument militaire et honoré* qu'on va vous frapper, et non pas avec un bâton ni avec des verges. — Mon capitaine, dans mon sabre, je ne connais de militaire que le tranchant. »

Dans l'immense empire de Russie, la bastonnade s'appelle *battoques* ou *battogues.* On dépouille nu le patient, on le couche sur le ventre, puis deux bourreaux le frappent sur le dos avec leurs baguettes, jusqu'à ce que le juge ait dit : C'est assez. Les colonels peuvent être ainsi traités par les mains de leurs soldats, et sont encore obligés de remercier... Un nommé Jacob, natif de Danzick, et commandant de l'artillerie en second, fut, sous le czar Pierre, condamné au châtiment des battoques; il s' en vengea au siége d'Azof; il encloua les canons qui lui étaient confiés, entra dans la place, se fit musulman, et la défendit avec succès.

Les Musulmans, demi-juifs, demi-chrétiens, admirent la bastonnade juive pour les personnes libres, et le châtiment du fouet pour les esclaves et les eunuques. La bastonnade et le fouet sont donnés chez eûx par les esclaves. Et comme les trente-neuf coups pour quarante avaient lieu chez les Juifs dès le temps de saint Paul, ainsi qu'on le voit dans sa seconde lettre aux Corinthiens, la bastonnade à trente-neuf coups a lieu chez les Musulmans, qui se distinguent des Juifs, des Romains, en la faisant donner sur la plante des pieds. Ils permettent, comme on le fait en Chine, de se rédimer avec de l'argent qu'on donne au juge, et de se faire bâtonner en la personne d'un substitut ou procurateur passif, à qui l'on paie sa complaisance ; comme en Chine, ils font administrer cette correction ou cette vexation cruelle sans formalités et par commandement verbal. A la Mecque, dans le centre de la foi musulmane, au quatorzième siècle, on a puni long-temps de la bastonnade ceux qui buvaient du café ou qui en vendaient. Mais par bonheur il a été découvert depuis, et scientifiquement décidé par de bons *felfas*, après un long usage tout contraire, que le café est vraiment la boisson légitime des amis de Dieu.

Dans l'Europe catholique l'autorité spirituelle condamnait à la bastonnade, au fouet, et même à la marque, au pilori, aux galères, etc.

Il paraîtrait, d'après les ouvrages de Palladius et de Cassien, que cet abus s'introduisit d'abord dans les monastères orientaux et dans les lieux déserts, d'où il passa dans les règles de saint Benoît, de saint Colomban, de saint Césaire d'Arles, de saint Chrodegang, et de là dans beaucoup de statuts d'ordres réguliers d'hommes et de femmes.

Bientôt les évêques, en grand nombre, s'arrogèrent sur les clercs le même droit que les abbés et les prieurs exerçaient sur leurs moines; les laïcs même ne furent pas exempts de la fustigation publique donnée par l'évêque ou son official, ou l'official d'un prélat inférieur, ou enfin par les chanoines de la cathérale, ou par les prêtres pénitenciers, avec les verges que le pénitent devait leur apporter et leur présenter. Les moines, les prêtres, les diacres furent, par des canons très spéciaux, exemptés de la fustigation abbatiale. Cependant le moine prêtre Godescale l'avait subie avec un grand appareil, en présence de l'empereur Charles-le-Chauve; et Otger, évêque de Spire, la souffrit au dixième siècle en vertu d'un jugement du pape Jean XII. Les conciles de Béziers en 1223, et celui de Tarragone de 1224, ordonnèrent cette peine contre les hérétiques; elle fut souvent mise à exécution contre eux, lorsqu'il n'était pas encore d'usage tout-à-fait habituel de les brûler vifs, ou de les enfermer pour la vie entre quatre murailles.

Ce ne fut qu'au seizième siècle qu'en France il fut défendu aux officiaux et à tous ecclésiastiques, alors juges du contentieux spirituel, de condamner à la peine du fouet par la main du bourreau.

Lorsque les princes étaient jugés et déposés par les évêques ou par le pape, ou par ses légats, ils ne se refusaient pas à subir la peine ecclésiastique de la fustigation solennelle. Exemples :

Le prince Raymond VI, comte de Toulouse, fut, de son consentement et comme suspect d'hérésie, fouetté de verges publiquement, à la porte de l'église de Saint-Gilles à Valence, d'après le jugement et par les mains de Milon, légat du pape.

Henri II, Roi d'Angleterre, se soumit à la même peine.

Louis VIII, le fils et le successeur de Philippe-Auguste, ecclésiastiquement jugé coupable, pour avoir continué de prétendre à la couronne d'Angleterre, expia cette rébellion en consentant par écrit de payer au pape le dixième de ses revenus de deux ans, et de se présenter nu-pieds, en chemise, à la porte de l'église de Notre-Dame à Paris, avec des verges, pour être fouetté par les chanoines. On assure qu'il ne le fut que sur le dos de ses chapelains.

De même notre Henri IV, en 1595, après qu'il eut abjuré l'hérésie, reçut publiquement à Rome, du pape Clément VIII l'absolution et les coups de verge pénitentiels, sur les épaules de ses deux ambassadeurs, les cardinaux du Perron et d'Ossat.

* C'est ainsi que, chez les Romains, on appelait *vitis decora*, vigne honorable, le cep de vigne dont les centurions étaient armés, et avec lequel, à volonté, ils sillonnaient à discrétion le dos et les flancs des soldats, exécutions qui furent le prétexte ou la cause des révoltes les plus dangereuses.

Le dix-septième et le dix-huitième siècle n'offrent plus d'exemples semblables. Cependant la flagellation et la bastonnade sont encore, de nos jours, des punitions infligées en Europe chez plusieurs peuples, soit dans l'armée, soit dans les prisons, soit dans les établissements d'instruction publique. A l'égard de ce dernier abus, on ne saurait citer pour le combattre aucunes paroles plus sages et plus énergiques que celles de Montaigne :

« Cette institution (des enfants) se doit conduire, dit-il, par une sévère douceur, non comme il se fait : au lieu de convier les enfants aux lettres, on ne leur présente que horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force : il n'est rien qui abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châtiment, ne l'y endurcissez pas ; endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser, etc. Mais, entre autres choses, cette police de la plupart de nos colléges m'a toujours déplu : on eût failli à l'aventure moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraie geôle de jeunesse captive. Arrivez-y sur le point de leur office, vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière, pour éveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets! Inique et pernicieuse forme! Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées, que de tronçons d'osiers sanglants! »

Répétons en terminant que toutes les tortures appelées bastonnades et flagellations, comme toutes les espèces de mutilations et de flétrissures corporelles, sont dégradantes et corruptrices de la nature humaine. Elles naquirent toutes de la sauvagerie, de l'esclavage et du despotisme; elles devinrent d'autant plus fréquentes et plus cruelles que l'esclavage fut plus commun, le gouvernement plus tyrannique, l'ignorance plus profonde, l'Evangile plus ignoré, la morale plus dépravée, et qu'en un mot la fraternité, l'égalité naturelle et civile furent plus contrariées par les mœurs et par les lois.

Ces tortures et d'autres barbaries analogues s'aboliront ou deviendront plus rares en tout pays, à mesure que s'étendront les lumières.

« Saint Paul, dit saint Bernard, lettre 91, oublie ce qui est derrière lui; il s'avance de plus en plus, et il se perfectionne davantage. Dieu seul, parce qu'il est tout parfait, ne peut devenir meilleur. Loin de nous ceux qui disent : Nous ne voulons pas être meilleurs que nos pères... Elie disait : Je ne suis pas meilleur qu'eux; mais non, je ne veux pas être meilleur. Jacob vit les anges monter et descendre sur l'échelle mystérieuse qui unissait la terre au ciel; mais en vit-il s'y arrêter ou s'y asseoir? Il est impossible de s'y arrêter. Ici-bas rien ne demeure dans le même état; il faut absolument ou monter ou descendre. On tombe si l'on s'arrête en chemin. »

PIERRE SCHLEMIHL,

OU L'HOMME QUI A VENDU SON OMBRE.

Voici une lamentable histoire, l'histoire d'un homme que la misère a forcé à vendre son ombre. Personne ne se figure peut-être qu'une ombre soit autre chose qu'une ombre, et qu'il importe beaucoup de traîner après soi cette espèce de calque informe qui se projette sur la grande route quand nous nous promenons au soleil. Bien plus, il y a peut-être de par le monde, à l'heure qu'il est, des gens mal avisés, qui ne craindraient pas de nier l'utilité de l'ombre, qui se figurent qu'elle n'entre pour rien dans la conformation complète de leur nature, et qu'ils ne perdraient rien à la perdre. Hélas! c'est une grave erreur; et l'histoire de Pierre Schlemihl nous en offre un douloureux exemple. Son histoire a été racontée par le poëte Chamisso, qui l'avait connu à Berlin; elle est devenue en peu de temps très populaire en Allemagne, en Angleterre, en Amérique. Les bornes de ce recueil ne nous permettent pas de la reproduire en entier, mais nous en raconterons les faits les plus saillants, et d'abord, nous laissons parler le héros lui-même.

« Après une navigation fort pénible pour moi, nous atteignons enfin le port. A peine arrivé à terre, je prends moi-même sur mes épaules mon humble bagage de voyageur, et je m'avance à travers la foule vers la première maison où j'aperçois une enseigne. Je demande une chambre; le domestique me toise d'un regard et me conduit au grenier. Ma première pensée est de m'informer de la demeure de M. Thomas John. — Hors de la porte du Nord, me dit-on; la première maison de campagne à droite, une grande maison neuve, en marbre rouge et blanc avec un grand nombre de colonnes. — Bien. Il était encore de bonne heure; j'ouvre ma valise, je prends ma redingote neuve, mon plus beau pantalon, mon plus beau gilet, et, muni de ma lettre de recommandation, je me dirige vers la demeure de l'homme sur lequel reposaient mes modestes espérances.

» Après avoir traversé la longue rue du Nord, je vois les colonnes de marbre rouge au milieu des arbres verts. J'essuie avec mon mouchoir la poussière de mes souliers, j'arrange ma cravate, et je tire le cordon de la sonnette en me recommandant à Dieu. La porte s'ouvre. Mais, avant d'aller plus loin, il me fallut encore subir une sorte d'interrogatoire. Enfin, le concierge m'annonça; j'eus l'honneur d'être introduit dans le parc où M. John se promenait avec quelques personnes. Je le reconnus de suite à son air de satisfaction. Il me reçut très bien, comme un riche reçoit un pauvre diable, se tourna de mon côté sans cependant s'éloigner de sa société, et prit la lettre que je lui présentais. — Ah! ah! De mon frère, dit-il; il y a long-temps que je n'ai eu de ses nouvelles. Il se porte bien? Et, sans attendre ma réponse. Voilà, dit-il à ceux qui l'accompagnaient, en désignant avec ma lettre une colline, voilà l'endroit où je compte faire une nouvelle construction. Il rompit le cachet tout en continuant un entretien où il n'était question que d'argent. — Celui, dit-il, qui n'a pas au moins un million n'est qu'un gueux; pardonnez-moi le mot. — Oh! oui, c'est vrai! m'écriai-je. Cette exclamation lui plut. — Restez ici, mon cher, me dit-il en riant; plus tard, j'aurai peut-être le temps de vous dire ce que je pense de cette lettre. Puis, il offrit le bras à une dame. Les autres personnes le suivirent; et l'on se mit à monter le long de la colline couverte de roses. La société était fort gaie : elle riait et plaisantait. Je marchais derrière elle, et personne ne faisait attention à moi.

» Au sommet de la colline, une jeune femme essaya de rompre une branche d'arbre, et se fit une blessure au doigt; cet accident mit tout le monde en mouvement. On demandait du taffetas d'Angleterre. Un homme grand et maigre, qui marchait près de moi sans prononcer une parole et que je n'avais pas même remarqué, mit la main dans la poche de sa redingote grise, en tira un petit portefeuille, l'ouvrit et le présenta en se courbant jusqu'à terre à la jeune femme qui le prit sans proférer le moindre remerciement.

» Le paysage était alors très large et très beau. A l'horizon, un point clair apparaissait entre l'azur du ciel et le vague obscur. — Une longue-vue! s'écria John; et, avant que les domestiques eussent fait un mouvement, l'homme à la redingote grise mit la main dans sa poche et en tira une énorme longue-vue qu'il offrit à M. John, en lui faisant un salut modeste. L'instrument passa de main en main. Pour moi, je regardais avec surprise celui qui l'avait donné, et je ne pouvais comprendre comment cette grande machine était sortie d'une poche aussi étroite; mais j'étais le

seul à éprouver cette surprise, et l'on ne faisait pas plus attention à l'homme qu'à moi.

» On se serait volontiers assis sur le revers de la colline si l'on n'avait craint l'humidité du sol. — Ce serait une délicieuse chose, s'écria une des personnes de la société, que d'avoir ici des tapis turcs. A peine ce mot était-il prononcé, que l'homme gris mettant de nouveau la main dans sa poche, en tira un magnifique tapis turc brodé en or que les domestiques étendirent par terre, et tout le monde s'assit sans faire la moindre observation. Je regardais de nouveau cet homme étrange, ce tapis qui avait bien vingt pieds de long, et je me frottais les yeux pour voir si je ne dormais pas. Cependant le soleil commençait à devenir ardent, et déjà sa chaleur incommodait les dames. Une d'entre elles se tournant vers l'homme gris auquel personne n'avait encore parlé, lui demanda s'il n'aurait pas par hasard une tente. Il lui répondit par un profond salut, comme si en lui adressant la parole elle lui eût fait un honneur qu'il ne méritait pas, et, à l'instant même, je le vis tirer de son inépuisable poche, piquets, cordons, toile, en un mot tout ce qu'il fallait pour dresser en plein air une magnifique tente.

» Je sentais déjà, à la vue de ces prodiges, une sorte de frisson involontaire. Mais mon effroi fut au comble quand l'homme gris tira encore de sa poche trois chevaux sellés et harnachés... En vérité, si je ne t'assurais que je les ai vus de mes propres yeux, tu ne voudrais certainement pas le croire. J'eus peur de l'esprit de fascination que la figure pâle de cet homme exerçait sur moi; je résolus de me retirer sans qu'on s'en aperçût, ce qui n'était pas difficile, vu le rôle insignifiant que j'avais joué jusque là. Je voulais m'en retourner à la ville, revenir le lendemain chez M. John, et prendre, si je m'en sentais le courage, quelques informations sur l'homme gris. Que n'ai-je pu exécuter ce projet?



» J'étais déjà parvenu au bas de la colline et je marchais sur le gazon, lorsque je jetai un regard autour de moi pour voir si on ne m'observait pas. Quelle fut ma terreur quand j'aperçus l'homme à la redingote grise qui s'avançait de mon côté. Il ôta son chapeau, et me salua avec un respect que personne ne m'avait encore témoigné. Je me découvris comme lui, et je le saluai avec le même respect, et restai devant lui comme l'oiseau fasciné par le regard du serpent. Quant à lui, il avait l'air embarrassé, il n'osait lever les yeux; il s'inclina plusieurs fois, puis, fit quelques pas, et m'adressa la parole d'une voix incertaine et tremblotante comme celle d'un mendiant.

» — Monsieur me pardonnera-t-il ma hardiesse, si, sans avoir l'honneur de le connaître, j'ose lui adresser une prière? — Au nom du ciel! m'écriai-je, que puis-je faire pour un homme qui...? Nous restâmes muets tous les deux, et il me sembla que nous rougissions.

» Après un moment de silence, il continua ainsi : — Pendant le court espace de temps où j'ai eu le bonheur de me trouver près de vous, j'ai contemplé plusieurs fois, pardonnez-moi si j'ose vous le dire, la belle grande ombre que vous projetiez devant vous avec une sorte de noble dédain.... Si vous n'aviez aucune répugnance à me l'abandonner....?

» Il se tut; et j'éprouvai je ne sais quel étourdissement. C'était une étrange chose de voir un homme qui désirait acheter une ombre. Il faut qu'il soit fou, me dis-je; et, prenant tout-à-coup un ton qui convenait mieux à son humilité : — Allons, allons, mon cher, m'écriai-je; n'avez-vous pas assez de votre ombre? Vous venez me proposer un singulier marché.

» — J'ai dans ma poche, répondit-il, certains trésors que vous pourriez bien ne pas mépriser. Je donnerais le plus haut prix de votre ombre inestimable, et je ne croirais pas l'acheter trop cher.

» Je me sentis de nouveau frissonner en songeant à la terrible poche que j'avais vu s'ouvrir devant moi; et je ne comprenais pas comment j'avais pu dire à cet homme : Mon cher. — Pardonnez-moi, monsieur, lui dis-je, du ton le plus poli; je ne comprends pas comment mon ombre..... —Je vous demande seulement la permission, répondit-il, d'enlever ici même cette noble ombre et de la mettre dans ma poche. Comment je m'y prendrai pour l'emporter, c'est mon affaire. Après cela, je vous donne à choisir entre tous mes bijoux. Voici la racine qui fait sauter gonds et verroux, le manteau de Roland, et, ce qui vaut mieux encore, le chapeau de Fortunatus fraîchement réparé, et sa bourse enchantée. — Quoi! m'écriai-je, la bourse de Fortunatus! Le vertige me prit, et je vis briller à mes yeux des montagnes de doubles ducats.

» — Ayez la bonté d'essayer vous-même ce petit sac.

» Il me présenta alors une bourse en cuir de Cordouan passablement grosse, très solide, serrée par deux épais cordons. J'y plongeai la main, et j'en tirai dix pièces d'or, puis dix autres et encore dix autres. — C'est bien, dis-je; marché conclu. Je garde cette bourse, et vous prenez mon ombre.

» Il s'inclina sans rien dire, et je le vis saisir mon ombre avec une merveilleuse habileté, l'enlever de terre, la rouler, et la cacher dans sa poche; puis il se releva, me fit un dernier salut, et disparut entre les arbrisseaux. Il me sembla que je l'entendais rire. Mais je tenais la bourse d'une main ferme, et je ne savais pas encore bien ce qui venait de se passer. »

« Quand je revins à moi, je me hâtai de quitter ce lieu où j'espérais n'avoir plus rien à faire. Je commençai par remplir d'or mes poches, puis je nouai à mon cou les cordons de la bourse et la cachai sous mes habits. Je sortis du parc

sans être remarqué; j'atteignis la grande route et me dirigeai vers la ville. Au moment où j'allais franchir la porte, j'entendis crier derrière moi : — Eh ! mon jeune monsieur, écoutez, écoutez donc. Je me retournai, et j'aperçus une vieille femme. — Regardez, me dit-elle, vous avez perdu votre ombre. — Merci, bonne mère. Je lui jetai une pièce d'or, et je continuai mon chemin.

» Plus loin j'entendis la sentinelle, dire en me voyant : Où ce monsieur a-t-il laissé son ombre ? Et, un peu plus loin, un groupe de femmes qui s'écriait : Jésus Marie ! le pauvre homme n'a point d'ombre ! Toutes ces exclamations commençaient à m'attrister, et j'évitais de marcher au soleil. Mais quand j'arrivai dans la grande rue, il n'était plus possible de l'éviter; et, par malheur pour moi, je passais là au moment où les enfants sortaient de l'école. Un méchant petit bossu, je le vois encore, s'aperçut aussitôt que je n'avais pas d'ombre, et se hâta de l'annoncer à ses camarades qui me poursuivirent en me jetant de la boue. Pour les éloigner de moi, je leur donnai de l'or, et je m'élançai dans une voiture de louage à l'aide de quelques personnes compâtissantes.



» Aussitôt que je me trouvai seul dans la voiture, je me mis à pleurer amèrement. Je commençais à avoir le sentiment de mon malheur. J'entrai dans mon ancienne demeure; je jetai au valet des pièces d'or; je me fis conduire dans le plus bel hôtel; je m'enfermai; et alors que penses-tu que je fis? O mon cher Chamisso ! je me sens rougir en te l'avouant : je tirai de mon sein ma malheureuse bourse, et avec une sorte de rage qui s'accroissait continuellement, j'en fis sortir de l'or, de l'or, toujours de l'or; je le répandis sur le parquet, je le fis sonner, j'en amassai encore une autre couche; j'essayai d'enchanter mon cœur par l'éclat de ce métal et par son bruit sonore, jusqu'à ce qu'enfin je tombai épuisé sur ce lit d'or. La nuit vint, et je m'endormis. »

Le lendemain, Schlemihl fait venir des marchands, des ouvriers, et tente de se distraire en achetant toutes les fantaisies de luxe qu'on lui présente; mais le soir ses douleurs recommencèrent, quand il essaya de sortir. Les hommes ricanaient en le voyant passer sans ombre, et les femmes parlaient de lui avec une pitié plus insultante que le sarcasme. Il revint chez lui, le visage baigné de larmes; et, ne pouvant plus supporter cette torture, il résolut de rompre son marché. Il envoya un valet à la recherche de l'homme gris. Le valet parcourut toute la maison de John sans rencontrer le mystérieux personnage, et le rencontra dans la rue sans le connaître. L'idée lui vient qu'un peintre pourrait peut-être lui faire une ombre factice. Il raconte qu'en Russie son ombre a été gelée, et qu'elle est restée sur le sol. Mais le peintre lui jette un regard méprisant et s'éloigne. Enfin, il avoue son infortune à son fidèle serviteur Bendel, qui promet de venir à son secours, de se tenir toujours à ses côtés, et de lui prêter son ombre. Pour plus de sécurité cependant, il s'enferme chez lui, il ne sort que quand il fait sombre, s'en va continuellement le long de la muraille. Mais un soir la lune surgissant tout-à-coup du milieu des nuages, dévoile encore sa misère. Il prend la fuite et s'en va dans une ville où ses magnifiques équipages et l'or qu'il jette à pleines mains le font passer pour un roi. Là il rencontre une jeune fille innocente, gracieuse, et forme le projet de l'épouser. La jeune fille répond avec candeur à ses vœux, et les parents le bénissent. Les préparatifs de mariage se font, le jour de la cérémonie est fixé; quand tout-à-coup, ô honte ! ô désolation ! un valet infidèle apprend au père de la jeune fille que cet homme si riche, cet étranger que l'on a pris pour un roi, n'ose se montrer au grand jour, car il n'a point d'ombre. Schlemihl entre dans la demeure de sa fiancée au moment où l'on venait d'apprendre ce fatal secret, trouve la famille en larmes, le père irrité, la jeune fille inconsolable, et se sauve désespéré à travers champs. A quelque distance de la ville, il retrouve l'homme à la redingote grise qui lui dit : —Je te rendrai ton ombre, tu seras riche et tu épouseras celle que tu aimes, signe-moi seulement ce petit bout de papier. C'est un contrat qui engage une âme. Schlemihl recule avec terreur. — Non, dit-il, non; je ne perdrai pas ainsi mon âme immortelle pour une ombre d'un instant, et il s'éloigne. Le méchant esprit fait flotter devant lui une grande belle ombre pour le tenter, mais Schlemihl résiste à cette dangereuse épreuve. Il erre par monts et par vaux, en proie à une horrible agitation. Le quatrième jour, il se trouve dans un désert de sable, et tout-à-coup il aperçoit une ombre errante dans l'espace, et se précipite après elle. L'ombre fuit; mais le désir de la posséder donne à Schlemihl une force surnaturelle; et plus elle court avec rapidité, plus il met d'ardeur à la suivre. Cependant l'ombre s'approche d'une forêt. Le malheureux voit qu'elle va lui échapper. Il fait un nouvel effort se jette sur elle, la saisit, et sent le contact d'un corps humain : c'était le corps d'un homme qui, au moyen d'un nid d'oiseaux, pouvait se rendre invisible, mais sans cacher son ombre. Schlemihl trouve le nid et s'en retourne fier et joyeux accompagné d'une ombre très respectable. Mais l'homme gris marche à sa suite, lui reprend le nid magique et lui propose encore un odieux marché. Schlemihl prend la fuite, abandonne la demeure qu'il occupait, la ville où il a vu éclater sa honte, et s'en va loin du monde au hasard.

A peine avait-il fait quelques pas sur la grande route, qu'il se vit accosté par un homme qui lui demanda la permission de l'accompagner, et se mit à causer de la terre et du monde d'une façon qui révoltait l'esprit de Schlemihl. Le soir il s'aperçut que cet inconnu n'était autre que le fatal homme gris. Tous deux continuèrent à cheminer ensemble

et arrivèrent au bord d'un abîme. Là, l'envoyé du diable présenta encore un contrat de damnation à Schlemihl, et, pour le séduire, fit de nouveau flotter une ombre devant lui. — Malheureux! s'écria Schlemihl, qu'as-tu fait de ce riche John chez lequel je t'ai rencontré? — Ce que j'en ai fait? Vous allez voir. Au même instant il tira de sa poche une figure pâle et décomposée, qui d'une bouche tremblante murmura ces mots : *Justo judicio Dei judicatus sum; justo judi io Dei condemnatus sum.* — Arrière, Satan! s'écria Schlemilh, éloigne-toi au nom de notre Sauveur; et, en prononçant ces paroles, il lança la bourse maudite dans le torrent.

Le diable disparaît et Schlemihl continue sa route, toujours sans ombre, toujours tremblant qu'on ne le rencontre aù grand soleil. Souvent il passait la journée caché dans les bois et n'osait se remettre en chemin que le soir. Il ne lui restait plus que quelques pièces d'or. Il les dépensa peu à peu dans les auberges. Cependant ses vêtements étaient vieux et ses bottes usées. Il s'approcha un jour de foire d'une échoppe de cordonnier, et ne pouvant acheter une paire de bottes neuves il en prit une vieille qui venait d'être ressemelée; puis il se remit en route, absorbé dans ses pensées, et ne sachant pas lui-même où il allait. Après avoir marché pendant deux ou trois secondes, il se trouva au milieu d'une forêt primitive dévastée par l'orage. Il fit quelques pas et aperçut une terre noire et déserte. Il s'avança un peu plus loin et ne vit plus que des montagnes de neige et de glaces. Le froid était excessif, et le voyageur ne découvrait au loin aucune trace humaine et aucune habitation. Il se retourna d'un autre côté, fit une centaine de pas et se trouva sous un beau ciel, au milieu d'une plaine chargée d'arbres, de moissons et embaumée par les orangers : les bottes qu'il avait achetées étaient des bottes de sept lieues.

Cette découverte lui causa une joie inexprimable. Il se jeta à genoux et remercia Dieu du hasard qui lui avait procuré cette merveilleuse chaussure. Il avait eu dès sa jeunesse le goût des sciences naturelles. Il se mit à herboriser, à étudier les plantes et les animaux. Quand il voulait marcher lentement dans une contrée, il couvrait ses bottes d'une paire de pantoufles; puis, dès qu'il avait envie de franchir rapidement un large espace, il ôtait ses pantoufles et enjambait les fleuves et les montagnes. Il visita ainsi les quatre parties du monde; mais un jour il se refroidit dans les contrées du Nord, tomba malade, et s'en revint avec peine dans les pays civilisés.

Hors d'état de continuer sa route, il entra dans le premier hôpital qui s'offrit à ses yeux, et cet hôpital portait son nom.... C'était son fidèle serviteur et la jeune fille qu'il devait épouser qui l'avaient fondé en mémoire de lui.

Dès qu'il eut recouvré la santé, il reprit ses courses scientifiques; puis, ayant amassé des plantes des quatre régions de la terre, il retourna en Allemagne, reprit ses plans au coin de son foyer et commença la publication d'une botanique universelle. Ce que ce livre est devenu, le confident de Pierre Schlemihl ne nous l'a pas dit. Mais je soupçonne l'intrépide voyageur d'être modestement caché dans quelque université d'Allemagne, compulsant, écrivant, préparant enfin dans de longues veilles silencieuses et de longues méditations ou un récit complet de ses voyages, ou un immense traité de botanique

LE PEPLUS.

(Voy. sur le Caroccio, 1833, p. 195; sur l'Oriflamme, 1837. p. 296)

A Athènes, on appelait Peplus une bannière mystérieuse consacrée à Minerve. Elle était blanche, formant un carré long, et brochée d'or. De jeunes Athéniennes y avaient représenté à l'aiguille la victoire remportée par Minerve sur Typhon, et tous les détails de la Titanomachie. On y brodait aussi les noms des citoyens qui avaient rendu d'importants services à la république. A l'époque de la décadence de la république, ces noms glorieux furent remplacés par les noms et les portraits des oppresseurs de la Grèce, notamment par ceux des rois de Macédoine.

Le Peplus était conservé dans le trésor du temple de Minerve sur l'Acropole. A de certaines solennités, on en revêtait la statue de la déesse.

Dans les grandes processions, ou théories, en l'honneur de Minerve, que l'on appalait Panathénées, le Peplus était déployé, en guise de voile, sur un vaisseau qui semblait voguer au milieu du cortége à l'aide des vents et des rames, mais qui en réalité était mu par des ressorts intérieurs et par un mécanisme caché. Ce mystérieux vaisseau rappelait symboliquement que Minerve était l'inventrice des arts, et qu'elle avait enseigné aux Grecs les secrets de l'architecture navale.

Un bas-relief de terre cuite faisant partie de la collection de la villa Albani, représente Argo creusant le navire des Argonautes; Typhis arrange la voile, et Minerve assise semble lui montrer la manière d'exécuter ce travail.

Sur plusieurs vases grecs, on voit la grande-prêtresse de Minerve, assistée de quelques vierges arréphores, plier le Peplus. Dans la frise du Parthénon, c'est le prêtre de Neptune et l'archonte-roi qui serrent le Peplus dans le trésor du temple.

UNE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE DANS UN TEMPLE MEXICAIN.

C'était un petit théâtre, blanchi soigneusement, orné de guirlandes de feuilles et de fruits courbés en arcs, d'où pendaient de beaux oiseaux, des lapins et d'autres animaux. Les acteurs représentaient des malades, des boiteux, des aveugles, des sourds, des enrhumés, et ils priaient une idole de leur rendre la santé. Les sourds causaient entre eux sans s'entendre, et répondaient en faisant des quiproquos; les enrhumés toussaient; les boiteux boitaient : tous exposaient une longue litanie de plaintes sur leurs maux, sur leurs souffrances, ce qui réjouissait beaucoup l'auditoire. D'autres acteurs paraissaient sous les noms de différents petits animaux : les uns déguisés en escarbots, ceux-ci en crapauds, ceux-là en lézards; et lorsqu'ils se rencontraient ils se racontaient mutuellement l'utilité dont ils étaient, et l'ingénuité de leur jeu excitait de grands éclats de rire dans l'auditoire. De petits enfants, attachés au service du temple, s'étaient costumés de manière à représenter des papillons et des oiseaux de diverses couleurs; ils étaient montés sur des arbres dressés sur le théâtre pour le décorer, et on leur jetait de petites boules de terre avec des frondes, à la grande joie des spectateurs.

LA MAZZA DANS LE HAUT-VALAIS.

Anciennement dans le Haut-Valais, quand la puissance de quelque seigneur du pays faisait ombrage aux habitants, on prenait une massue figurant une tête humaine, on la promenait pendant la nuit de porte en porte, et chaque citoyen y enfonçait un clou; lorsque le nombre de ces clous assurait à la condamnation la pluralité des suffrages, la massue était enlevée au milieu d'un bruit et d'un concours formidables, et déposée à la porte de celui qu'on voulait proscrire. Condamné ainsi sans jugement et sans appel, il fallait qu'il se soumît à son sort, car son château était aussitôt entièment démoli. C'est ainsi que les Valaisans se délivrèrent successivement de tous les seigneurs dont la puissance pouvait inquiéter leur indépendance; et lorsqu'après plus d'un siècle de vengeance ils abolirent enfin cette coutume, et qu'ils ensevelirent leur terrible massue, « il

semblait, dit un vieil historien, qu'ils assistassent à l'enterrement de leur liberté même. »

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

Abattage, opération qui consiste à coucher un bâtiment sur l'un de ses côtés, de manière à ramener hors de l'eau la partie submergée de sa carène, pour y faire des réparations. Cette manœuvre se pratique toujours dans les ports ou dans les rades; cependant, le célèbre Suffren osa l'exécuter en pleine mer, au milieu des menaces de la tempête et des surprises de l'ennemi.

Abordage, choc de deux bâtiments. Il est accidentel, lorsque des navires à la mer, trop près les uns des autres, viennent à se heurter. L'*abordage* est en général le dénouement d'un combat où deux vaisseaux, après avoir lutté à distance au moyen de leur artillerie, finissent par se rapprocher, se prendre corps à corps avec leurs grappins de fer, et se livrent à l'arme blanche un assaut meurtrier. Dans les guerres maritimes de la république et de l'empire, nos marins ont triomphé des Anglais toutes les fois qu'ils ont pu en venir à l'*abordage*. Nos corsaires, qui, à la même époque, causèrent tant de dommage au commerce de la Grande-Bretagne, terminaient presque toujours par l'*abordage* leurs engagements avec l'ennemi.

Abraquer, c'est haler à la main et sans effort un cordage pour lui donner un peu de tension. On dit des manœuvres et des cordes d'un navire, qu'elles sont bien *abraquées*, lorsqu'elles sont uniformément tendues.

Accastillage. C'est la partie la plus élevée des deux côtés d'un vaisseau dans son pourtour. L'*accastillage* est bordé en bois de sapin et orné de moulures, de pilastres, de sculptures, etc. Celui de l'arrière comprend les gaillards, les passevants, la dunette, les galeries. Dans la marine des anciens, le mot *accastillage*, dérivé de *castel*, désignait les châteaux de l'arrière et de l'avant.

A Dieu va! Commandement que fait à la mer l'officier qui ordonne la manœuvre, lorsque le navire, étant au plus près, doit virer de bord vent devant. Alors on met la barre du gouvernail sous le vent, et l'on file peu à peu les écoutes de focs. La réussite de cette manœuvre hasardeuse était confiée, par les anciens navigateurs, à la garde de Dieu. Aujourd'hui, dans la jeune marine, le commandement *à Dieu va!* est en partie remplacé par *envoyez!* qui s'adresse principalement au timonier.

Affaler. C'est faire descendre un objet au moyen d'un cordage; c'est aussi manier un cordage pour le faciliter à descendre en glissant dans sa poulie. — *S'affaler* sur une côte, c'est y être entraîné. Un bâtiment qui accoste trop la terre *s'affale* sur la côte. — *S'affaler* signifie encore se laisser glisser du haut d'un mât le long d'un cordage tendu : les gabiers *s'affalent* le long des galhaubans.

Affourché, se dit d'un bâtiment qui est au mouillage sur deux ancres placées dans des directions différentes.

Affranchir ou *franchir*. C'est épuiser, au moyen des pompes, l'eau qui est entrée dans le navire, soit par avarie ou par défaut de construction. On dit que les pompes sont *affranchies*, quand il n'y a plus d'eau dans la cale du bâtiment.

Affréter un navire, c'est convenir d'un prix avec l'armateur pour se servir de son bâtiment pendant un espace de temps déterminé. Dans les ports du midi, on dit *noliser* pour *affréter*.

A flot. Un navire est *à flot* lorsqu'il est porté par le fluide sans toucher au fond.

Agrès. Ce mot exprime l'assemblage collectif des manœuvres courantes et dormantes, des voiles, des vergues, des poulies, etc., d'un navire.

Ajust, nœud employé pour réunir deux cordages cassés, ou pour augmenter la longueur de celui qui est trop court. L'*ajust* peut se défaire promptement.

Alester ou *Alestir*, opposé d'encombrer. C'est dégager ou débarrasser un navire des choses superflues.

Alizés (Vents). Ce sont ceux qui règnent entre les tropiques et soufflent régulièrement de l'est à l'ouest. Les bâtiments qui se rendent de nos ports de l'Océan dans les colonies, sont favorisés dans leur course par les *vents alizés*. Les marins disent alors qu'ils font une *navigation de demoiselles;* mais pour revenir en France, les bâtiments sont obligés de faire un circuit qui allonge leur route.

Allège, petite barque employée à transporter à bord des vaisseaux et autres grands navires mouillés en rade, les objets d'armement et de chargement que la trop grande dimension de ceux-ci les empêche d'aller chercher eux-mêmes.

Amariner un bâtiment ennemi, c'est en prendre possession et faire flotter sur sa poupe le pavillon vainqueur, puis lui donner un équipage en remplacement du sien qui est prisonnier. — *Amariner* des hommes, c'est les rendre propres à vivre et travailler sur mer.

Amarrage, liaison de deux cordages par un cordage beaucoup moins gros. L'*amarrage* de bâtiments dans un port est l'action de les retenir par le moyen de cordages. On donne aussi le nom d'*amarrage* à l'ensemble de ces cordages.

Amarre, lien, cordage ou chaîne qui retient un navire contre le vent, la marée et le courant, dans un port, une rivière ou une rade. Un bâtiment est *à quatre amarres*, quand il est tenu au fond par ses ancres ou à des constructions solides sans pouvoir éviter.

Amener une vergue ou une voile, c'est la faire descendre le long du mât. *Amener son pavillon* ou *amener*, se dit d'un vaisseau que les chances de la guerre forcent à se rendre, à abaisser son pavillon : Ce vaisseau a fait *amener* deux frégates. — *Amener deux objets l'un par l'autre*, c'est se placer dans l'alignement des deux objets.

Amers, points élevés ou marques très apparentes sur les côtes, tels que moulins, clochers, tours, etc., dont les marins se servent pour reconnaître l'entrée d'une rade, d'un port ou d'une rivière.

Amiral, dignité maritime correspondante à celle de maréchal de France dans l'armée de terre. L'*amiral* commande le corps central des forces navales. L'avant-garde est sous les ordres d'un *vice-amiral*, et l'arrière-garde sous ceux d'un *contre-amiral*. Le bâtiment que monte un *amiral* s'appelle *vaisseau amiral*, et porte le pavillon carré à la tête du grand mât. Dans chaque port de guerre, il y a un vieux bâtiment nommé l'*amiral*, sur lequel flotte le pavillon de commandement, et qui sert de corps-de-garde principal. Dans la grande chambre s'assemblent les conseils de guerre appelés à juger les capitaines qui ont perdu leur navire. Autrefois, le chef principal de la marine et de la justice navale était revêtu du titre d'*amiral*. Il y avait en 1669 un *amiral du ponent* et un *amiral du levant*.

Amirauté. C'était, sous l'ancien régime, une cour contentieuse sur les faits de la mer; elle existait distincte et séparée de l'administration de la marine et des tribunaux judiciaires. Aujourd'hui l'*amirauté* est un conseil purement consultatif, composé d'officiers généraux de la marine et de deux ingénieurs des constructions navales. Ses fonctions consistent à examiner les projets d'opérations militaires et administratives de la marine, dont le ministre s'est réservé la décision et l'exécution. En Hollande, en Danemark, en Amérique et en Angleterre, l'*amirauté* est l'administration supérieure de la marine, et possède une immense autorité.

Amont. Les bateliers entendent par ce mot un lieu élevé, et par *aval*, au contraire, un lieu bas. Le *vent d'amont* vient de la partie du levant ou de l'intérieur des terres : il

souffle du haut des fleuves vers la mer. Le *vent d'aval* suit la direction opposée.

Amure, gros cordage fixé à l'angle inférieur des basses voiles, et qu'on assujettit à la muraille du bâtiment pour donner de la tension à la toile. On dit qu'un navire est ou court *tribord amures*, lorsqu'il a les *amures* à droite, et que le vent lui vient du même côté. — *Changer d'amures*, c'est virer de bord. — *Amurer*, c'est tendre les voiles au moyen des amures.

Ancrage, droit que paient les navires pour jeter l'ancre dans certaines rades étrangères.

Ancre. Instrument en fer forgé qui, en s'accrochant au fond de la mer dans les petites profondeurs, retient le navire, au moyen du câble ou de la chaîne, contre la force du vent et des courants, et l'empêche de s'éloigner du point où l'on veut le maintenir. La forme d'une ancre est généralement connue. On nomme *verge* ou *tige* la partie qui s'étend en ligne droite de l'une à l'autre des extrémités de l'ancre ; à l'un des bouts de la verge est un gros anneau qu'on appelle *organeau*, et sur lequel s'amarre le câble ; à l'autre bout se trouvent deux branches appelées *bras*, dont les extrémités, façonnées en pelles triangulaires, se nomment les *pattes* de l'ancre, et la pointe qui les termine, le *bec*. On donne le nom de *diamant* à la jonction des bras et de la verge. La pièce de bois qui forme, un peu au-dessous de l'organeau, une croix avec la verge, s'appelle le *jas*. Les ancres, pour un grand bâtiment à trois mâts, sont généralement au nombre de six ou sept : quatre pour les bossoirs, deux à jet et une de galère ou de détroit. Quelquefois, on remplace celle-ci par une ancre d'évitage. Un ou plusieurs bâtiments mouillés sont *à l'ancre*. La disposition, les proportions et le poids des différentes parties de l'ancre sont combinés de manière à ce que le jas, lorsqu'on jette l'ancre, se place toujours parallèlement au fond, pour que toujours l'une des deux pattes morde dans la vase, le sable, ou sur le fond de quelque nature qu'il soit. La gravure que nous donnons ici représente une ancre mouillée



que la mer en se retirant vient de laisser à découvert. Dans les gravures où nous représenterons l'avant d'un vaisseau de ligne, un navire à sec de voiles, on pourra voir comment les ancres, lorsqu'elles ne servent pas, sont placées en dehors du navire ; on pourra aussi voir les écubiers (ouvertures) par lesquels on fait passer les câbles dont le bout est étalingué (attaché sur l'organeau de l'ancre).

Anordie. Vent tenace et violent, ou grand frais, qui vient du nord. — Le vent *anordit*, quand il varie vers le nord.

Antenne. Barre de bois transversale qui se croise obliquement avec les mâts, et sur laquelle est fixée la voile de certains bâtiments de la Méditerranée. — Une petite antenne s'appelle *antenole*. — L'*antenne* est aussi un rang de barriques placées symétriquement dans le sens de la largeur de la câle d'un navire. On donne encore ce nom à une rangée de bâtiments attachés les uns aux autres, dans un port de la Méditerranée.

À pic, se dit d'une terre, d'une côte ou d'un rocher escarpé qui s'élève perpendiculairement sur la mer. Un navire est *à pic*, lorsque, après avoir viré sur le câble pour lever l'ancre, il se trouve arrivé juste au-dessus du point où l'ancre mord le fond. — *Apiquer*, c'est donner une direction verticale : Nous *apiquons*, c'est-à-dire que le bâtiment sera bientôt à pic sur son ancre. — *Apiquer* les vergues, c'est élever l'une de leurs extrémités et abaisser l'autre. Lorsque le capitaine ou l'armateur d'un navire est mort, on *apique* les vergues dans des sens différents, et l'on hisse le pavillon à mi-mât.

Appareillage. Un bâtiment est en *appareillage* lorsqu'il fait ses préparatifs pour quitter sa position sur une rade où il était à l'ancre, et prendre la mer, sous la voilure la plus favorable. Il commence par mettre à bord ses embarcations et garnir le tournevire au cabestan ; puis il vire sur sa première ancre, et vient à pic sur la dernière et debout au vent. Tout en dérapant, il largue d'abord ses voiles hautes, abat du bord le plus avantageux, et fait servir, c'est-à-dire oriente ses voiles pour mettre le vent dedans. L'*appareillage* est une des opérations les plus importantes qu'exécute un vaisseau, surtout quand il s'agit de faire passer cette masse énorme dans des défilés étroits et obstrués d'écueils. Cette manœuvre peut s'effectuer de dix manières différentes, selon l'habileté de l'officier qui la commande. Si le temps est mauvais, tout le personnel de l'équipage y concourt. Chaque officier est à son poste ; le capitaine, partout. Tout est silencieux à bord. Mille hommes agissent et se meuvent sur tous les points. Les graves accents des porte-voix donnent les ordres, le sifflet aigu et vibrant du maître d'équipage les transmet, en dominant le bruit simultané du vent qui ronfle, de la mer qui gémit, des poulies qui grincent et se heurtent, du frottement des cordages qui obéissent. C'est un magnifique spectacle que de voir ce colosse, tout-à-l'heure inerte, maintenant fuyant rapide sous l'impulsion puissante d'une brise carabinée. L'appareillage des bâtiments latins ne s'exécute pas comme celui des bâtiments à traits carrés, en raison de la différence de leurs formes et de leur voilure.

LE DIABLE TROMPÉ.

(Traduit d'un poëme oriental.)

Les Arabes avaient labouré leur champ. Le diable arrive et leur dit : La moitié du monde m'appartient ; je veux aussi avoir une partie de votre moisson. Les Arabes sont de fins renards. Ils dirent au diable : Tu auras si tu veux la partie cachée sous terre. Non, s'écria le diable ; je veux celle qui s'élève au-dessus du sol. Les Arabes alors sèment des navets, et quand vint le temps de la récolte, ils prirent les racines, et le diable n'eut que les feuilles. L'année suivante, le diable en colère s'écria : J'aurai cette fois la partie de la moisson cachée sous terre. Les Arabes semèrent de l'orge et du blé, et quand vint le temps de la récolte, ils prirent les épis, et le diable n'eut que les racines.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

DÉFENSE DE MAZAGRAN.

Combat du 13 décembre 1839. — Journées des 3, 4, 5 et 6 février 1840.



(Vue de Mazagran, d'après un dessin communiqué au dépôt général de la guerre par M. le capitaine Genet.)

La glorieuse défense de Mazagran a excité, dans toute la France, des transports unanimes d'admiration. De toutes parts des souscriptions ont été spontanément ouvertes pour élever en Algérie un monument destiné à perpétuer le souvenir de ce brillant fait d'armes. Le gouvernement s'est associé à cette pensée nationale. Une commission est chargée de recueillir les souscriptions, et d'en déterminer l'emploi. En attendant que nous puissions offrir à nos lecteurs le monument dont le modèle n'est pas encore arrêté, nous nous félicitons d'être les premiers à publier une vue de Mazagran. Nous devons à la bienveillance de M. le lieutenant-général Pelet, directeur du dépôt général de la guerre, la communication du dessin original, exécuté sur les lieux mêmes par M. le capitaine Genet.

Mazagran, dont l'héroïque valeur d'une poignée de Français vient d'immortaliser le nom, est situé à l'ouest et à une distance d'environ 7,000 mètres de Mostaghanem, ville de la province d'Oran. Deux routes conduisent de Mostaghanem à Mazagran; l'une à l'est, très élevée, domine à pic celle de l'ouest qui tourne les hauteurs et se répand dans une plaine d'une longueur immense, resserrée entre les hauteurs et la route de l'est, et la mer au sud-est. Mazagran, petite ville ruinée, occupe le versant d'une colline assez roide, et forme un grand triangle, au sommet duquel se trouve un réduit. Ainsi exposé, ce réduit domine la plaine, la mer et le bas de la ville; il commande en même temps la campagne et la route de l'est.

La vallée de Mazagran, et les plaines qui s'étendent entre cette ville et Mostaghanem, étaient jadis couvertes d'habitations et de riches cultures. Les hostilités presque incessantes depuis plusieurs années ont eu pour fâcheuse conséquence la destruction des plantations; mais ce territoire, sagement colonisé, pourrait faire vivre dès aujourd'hui un nombre considérable de cultivateurs.

Lorsque, le 29 juillet 1833, le général Desmichels plaça une garnison française à Mostaghanem, les habitants de Mazagran abandonnèrent leurs maisons, et furent dirigés par Abd-el-Kader sur Tagdemt, où ils sont restés. Après la prise de Mascara, le 5 décembre 1835, les Bethowas, Kabaïles établis précédemment à Arzew, furent placés à Mazagran, dont ils cultivent les jardins, et organisés en maghzen ou milice du gouvernement.

C'est sur Mazagran que, depuis la rupture du traité de la Tafna, Abd-el-Kader, à deux reprises, a dirigé ses premiers coups et ouvert les hostilités dans la province d'Oran. A six semaines d'intervalle, cette petite ville ou plutôt cette bourgade a été le théâtre des combats les plus opiniâtres que les Arabes nous aient jusqu'à ce jour livrés en Algérie.

Affaire du 13 décembre 1839. — Vers les quatre heures du matin, les crêtes des mamelons entre Mostaghanem et Mazagran se couvrirent d'Arabes, au nombre d'environ 4 000 cavaliers et fantassins. Bientôt le bruit de la musique annonça l'arrivée du khalifah de Mascara, el Hadj-Mustapha ben Tami. Vers six ou sept heures, 15 à 1 800 hommes, dont 1 000 fantassins à peu près, s'approchèrent de Mazagran. Après avoir pris position dans les jardins de Nador, l'agha de l'infanterie vint avec un soldat inspecter les murailles de la ville; il donnait l'ordre d'ouvrir la brèche à coups de pioche, dans la partie la plus voisine du plateau, quand une balle l'étendit roide mort. Aussitôt la fusillade commença. Le lieutenant Magnien, qui occupait Mazagran avec une partie de la dixième compagnie du premier bataillon d'Afrique, avait recommandé à ses troupes de ne faire feu que de très près. Cette recommandation exactement suivie enhardit les assaillants, qui, attribuant à toute autre cause la rareté des coups de fusils partis des rangs français, s'avancèrent vers la porte supérieure. Vigoureusement reçus alors par plusieurs décharges successives, ils se retirèrent en désordre vers neuf heures et demie, après avoir eu trente hommes tués et quatre-vingts blessés. La garnison n'eut à déplorer que la mort du caporal Dupont, tué d'une balle à la tête. En même temps une

sortie de la garnison de Mostaghanem, appuyée de la milice indigène composée de Koulouglis, avait opéré une heureuse diversion et efficacement contribué à dégager Mazagran. L'ardeur de nos auxiliaires leur coûta malheureusement trop cher. Dix-sept d'entre eux, trop avancés dans les jardins de Nador, et entourés de 400 Arabes, succombèrent, après avoir épuisé leurs munitions. A leur tête périt le brave commandant de la première compagnie de la milice, Hadj-Ahmed ben Aouada. Une charge de cavalerie arrêta les Arabes, qui n'en accompagnèrent pas moins, en tiraillant, nos troupes jusque sur les hauteurs de Mostaghanem, où elles rentrèrent à onze heures. La perte des Arabes, dans cette journée, a été évaluée à 200 hommes et 100 chevaux. Les contingents qui prirent part à cette action étaient ceux des tribus qui habitent la plaine du Sig et de Cirat, les Bordjias, les Medjaers, les Hachems, et les Flitas. A huit heures du soir, ils avaient tous disparu, l'infanterie allant camper à Mesra', et la cavalerie chez les Chourfas.

Journées des 3, 4, 5 et 6 février 1840. — Depuis le 13 décembre jusqu'à la fin de janvier, des partis de 4 à 500 cavaliers se présentèrent plusieurs fois devant Mazagran. Sur la nouvelle apportée de tous côtés par les Arabes de l'intérieur d'une attaque prochaine et générale, les habitants s'étaient retirés à Mostaghanem; en même temps des vivres et des munitions étaient envoyés à Mazagran, le détachement chargé de la garde de ce poste était porté à 123 hommes sous les ordres du capitaine Lelièvre, et une pièce de canon ajoutée à celle qui s'y trouvait déjà. Le 30 janvier, une colonne forte de 2 à 3 000 hommes traversa le Doubdaba, se dirigeant sur la Stidia. Le 31, un nombre à peu près égal de cavaliers prit position dans la vallée aux environs du village des Hachems. Le 2 février, des bandes nombreuses vinrent occuper le pays entre le blockhaus Schauenbourg et Mazagran; elles y bivouaquèrent, et allumèrent leurs feux au village de Zaouia. Ce ne fut que le 3, vers neuf heures du matin, qu'une quantité prodigieuse d'Arabes, descendus des montagnes du Schélif, se ruèrent sur Mazagran. L'insuffisance de nos moyens de défense n'ayant pas permis d'occuper le bas de la ville, l'infanterie régulière des Arabes put s'y loger facilement, en créneler les maisons, et diriger une fusillade extrêmement vive contre le réduit où s'était réfugiée la garnison. La première attaque fut tellement impétueuse et brusque, que le lieutenant Magnien, qui était hors de l'enceinte, fut obligé de se faire hisser dans l'intérieur à l'aide d'une corde. Ici commence l'action. Le réduit qui sert d'asile à nos soldats n'est défendu du côté de la ville que par une faible muraille, ou plutôt une simple chemise de douze à quinze pieds de hauteur sur un pied et demi de largeur au plus. Pour la première fois, les Arabes ont traîné à leur suite deux pièces de canon, qui, placées sur un plateau de 5 à 600 mètres, battent incessamment le mince rempart qui les arrête. La cavalerie ne reste pas non plus inactive, et dirige ses attaques du côté de la plaine. Dans cette position critique, et n'ayant qu'une pièce en batterie sur deux, les défenseurs de Mazagran se multiplient, répondent à tous les feux, et portent l'indécision dans les rangs ennemis. La nuit seule met un terme au combat.

Le lendemain 4, au point du jour, la lutte recommence; le canon gronde de nouveau; mais les boulets arabes, mal dirigés, n'occasionnent que de faibles dégâts, et les brèches sont aussitôt réparées que faites. Des deux parts l'intrépidité est la même. Les Arabes montent à l'assaut, et avec des perches armées de crochets enlèvent les sacs à terre qui couvrent les deux pièces de la garnison. Les assiégés les mitraillent à portée de pistolet, ou les tuent à coups de baïonnettes et même à coups de pierres. Les grenades surtout, lancées à propos dans les rangs ennemis, y font de grands ravages. La journée finit laissant les adversaires en présence, sans rien diminuer de leur mutuel acharnement.

Dans la nuit, de nouveaux renforts arrivent aux assiégeants; leur nombre s'élève jusqu'à douze ou quinze mille hommes appartenant à cent onze tribus, dont quelques unes du désert. Les plus braves, ceux qui sont déterminés à vaincre ou à périr, se font inscrire sur un registre ouvert pour l'assaut. On n'en compte pas moins de deux mille. En cas de succès, une forte récompense est assurée à leur saint dévouement : ils recevront chacun cent boudjoux (180 fr.). Le 5, au signal donné, tous se précipitent, en poussant des hurlements sauvages, contre les faibles murailles de la petite citadelle. A défaut d'échelles, ils y appliquent d'énormes poutres; ils montent, pénètrent jusque sur la crête, et déjà se croient maîtres de la place. Le capitaine Lelièvre, pour mieux les recevoir, conçoit et exécute une habile manœuvre; il ordonne à ses soldats de se tenir couchés au pied du mur, et d'attendre, le fusil armé, les deux mille fantassins qui arrivent sur la brèche avec une insolente confiance. Quand les plus acharnés se présentent, nos soldats se lèvent tout-à-coup, font pleuvoir sur eux une grêle de balles, les renversent sans vie dans les fossés, et remplacent par des remparts de cadavres les remparts de terre et de pierres qui viennent de s'écrouler. Chaque coup tiré presque à bout portant foudroie un homme, et cependant ces masses fanatiques sont animées d'un tel acharnement, que trois drapeaux, plantés à quarante pas du réduit, restent constamment entourés de défenseurs, et que ceux-ci, toujours décimés, se renouvellent toujours.

Cette troisième tentative ne fut pas la dernière : un quatrième assaut est donné, le 6 au matin, sans plus de succès que les précédents. Convaincus enfin de l'inutilité de leurs efforts, et complétement découragés par les pertes immenses qu'ils ont faites, les Arabes n'écoutent plus la voix de leurs chefs; ils refusent de retourner au combat, même de continuer le blocus de Mazagran. En vain Mustapha ben Tami fait appel à leur fanatisme; en vain il invoque le nom du prophète : « Tu nous as trompés, répondent-ils; Allah (Dieu) » combat contre nous. » Et ils se débandent, et le drapeau vert s'enfuit devant le drapeau tricolore !

Déjà, dans la nuit qui précéda la retraite, de grandes lamentations s'étaient fait entendre dans leur camp en signe de deuil, et comme un douloureux témoignage de la mort de quelques chefs considérables.

De son côté, la garnison de Mostaghanem prit part à cette lutte. Séparée de Mazagran par une masse de sept à huit mille cavaliers qui en barraient tous les abords, elle ne négligea rien de ce qui pouvait diviser les forces de l'ennemi, et lui prouver que Mazagran ne serait point abandonné. Dans ce but, elle effectua plusieurs sorties conduites avec autant d'habileté que de résolution. Elle éprouva des pertes sensibles, mais en fit éprouver de plus sensibles encore à l'ennemi: ses efforts n'ont pas été sans fruit; ils ont contribué à le démoraliser, à lasser sa constance, à abattre son courage.

Le 6, à une heure après-midi, la plaine était déserte. Une partie de la garnison de Mostaghanem se rendit en toute hâte à Mazagran. A la place illustrée par tant d'héroïsme, nos soldats redoutaient de ne plus trouver que des ruines, et, sur leurs débris, que des cadavres mutilés. Quelles furent leur surprise et leur joie, quand ils virent leurs camarades debout, l'arme à l'épaule, le visage noirci de poudre et de fumée. Trois hommes seuls avaient été tués, et seize blessés. Ainsi, pendant quatre jours consécutifs, cent vingt-trois braves se sont battus un contre cent; ont tenu tête à plus de douze mille hommes; brûlé quarante mille cartouches, et vaillamment repoussé quatre assauts. Réduits à leur dernière caisse de munitions, ils ont pris la résolution de se faire sauter; et lorsqu'après un combat de cent heures, on leur demande ce qu'ils veulent, ils répondent par acclamations : *du biscuit, des cartouches et l'ennemi !*

Les calculs les plus modérés évaluent la perte des Arabes à cinq ou six cents morts, et à cent chevaux tués. Après leur retraite, on a découvert plusieurs silos remplis de cadavres.

Voici dans quels termes un Arabe de Mostaghanem a fait le récit de la défense de Mazagran :

» On se battit quatre jours et quatre nuits; c'étaient quatre » grands jours; car ils ne commençaient pas et ne finissaient » pas au son du tambour (allusion à la diane et à la re- » traite). C'étaient des jours noirs; car la fumée de la poudre » obscurcissait les rayons du soleil, et les nuits étaient des » nuits de feu, éclairées par les flammes des bivouacs et par » celles des amorces. »

Dans ces quatre journées où tous les défenseurs de Mazagran ont rivalisé de constance et d'intrépidité, on cite, comme s'étant plus particulièrement distingués : MM. Lelièvre, capitaine au 1er bataillon d'Afrique, qui commandait la place, et dont les bonnes dispositions, autant que l'énergie, ont assuré le succès de cette mémorable défense; Magnien, lieutenant commandant la 10e compagnie; Durand, sous-lieutenant; Villemot, sergent-major; Giront, sergent; Taine, fourrier; Muster, caporal; Leborgne, Courtès, Edet, Gagfer, Vomillon, Renaud, Hermet, Marcot, Varent, Flarnon, chasseurs de la 10e compagnie.

M. le lieutenant-général Guéhéneuc, commandant supérieur de la province d'Oran, a autorisé la 10e compagnie du 1er bataillon d'Afrique à conserver, comme un glorieux trophée, le drapeau qui flottait sur le réduit de Mazagran pendant les journées des 3, 4, 5 et 6 février, et qui, tout criblé qu'il est par les projectiles de l'ennemi, atteste à la fois l'acharnement de l'attaque et l'opiniâtreté de la défense. En outre, il a ordonné que, le 6 février de chaque année, lecture de l'ordre du jour qui rend compte de cet éclatant fait d'armes serait fait devant le bataillon réuni, et que, dans le cas où cette réunion ne pourrait avoir lieu, chaque commandant de détachement en ferait lecture devant tous les hommes assemblés sous les armes.

J'aimerais assez passer toute ma vie à voyager, si je pouvais espérer de trouver quelque part une seconde vie, pour la passer ensuite tout entière chez moi.

HAZLITT.

MANIÈRE DE BIEN JUGER

DES OUVRAGES DE PEINTURE,

Par l'abbé Laugier. — 1771.

Ce livre, rare et estimé, est divisé en trois parties. L'auteur traite successivement :

1° Des qualités naturelles qu'il faut avoir pour être juge en peinture;

2° Des connaissances qu'il faut acquérir;

3° De la méthode que l'on doit suivre.

Au nombre des qualités naturelles d'un véritable connaisseur, les plus importantes sont l'amour de l'art ou le sentiment du beau, une sensibilité vive et délicate, un esprit fin et pénétrant, un raisonnement solide.

Les connaissances qu'il faut acquérir pour bien juger la peinture sont, les unes générales, les autres spéciales. — On n'est pas bon juge des œuvres d'art si l'on manque d'une instruction étendue et variée, surtout en histoire, et si l'on n'a pas beaucoup étudié et observé la nature. — On ne porte que des jugements vagues et imparfaits si l'on ne s'est pas exercé le goût par la vue et l'examen d'un grand nombre de tableaux des grands maîtres, et si l'on n'a pas l'intelligence des parties essentielles de la peinture, qui peuvent se réduire à trois principales : la composition, le dessin et le coloris.

Enfin, il est indispensable de suivre une méthode dans l'examen et l'étude d'un tableau.

Les règles que l'auteur donne dans cette dernière partie nous ont paru pour la plupart aussi ingénieuses qu'utiles. Nous avons eu la pensée de les extraire, et nous espérons qu'on les lira avec intérêt et profit.

Un tableau se présente à vos regards; commencez à le considérer de loin, et à une distance assez grande pour que vous ne voyiez les objets qui le composent que confusément. Restez quelque temps à ce point de vue vague et indécis. C'est de là que vous apprécierez d'abord deux choses très remarquables, l'accord des couleurs, et l'effet du tout ensemble. Faites abstraction des objets particuliers; ne vous occupez ni des carnations, ni des étoffes, ni des fonds; examinez seulement si cet assortiment de couleurs n'a rien qui blesse vos yeux; si vous n'y apercevrez rien de dur et de tranchant, rien d'opposé et d'incompatible. Si vos yeux trouvent à s'y reposer, non seulement sans répugnance, mais avec une sorte d'attention et de satisfaction; si vous apercevez que les couleurs se lient naturellement les unes aux autres, qu'aucune en particulier n'a un ton trop dominant et trop fort, qu'il en résulte pour les yeux, non un sentiment de fatigue et d'incommodité, mais une sensation de douceur et de repos, vous pourrez affirmer qu'il y a accord de couleurs dans cet ouvrage; et vous lui refuserez ce mérite si vous éprouvez des sentiments opposés.

Ensuite, sans vous rapprocher encore du tableau, considérez l'effet du tout ensemble. Voyez si cet effet est frappant ou insipide, s'il attire, s'il fixe malgré vous votre attention, ou si vous êtes obligé de vous exciter vous-même pour lui appliquer des regards qui ne soient pas distraits. Examinez si l'inspection générale de ce tableau réveille en vous des idées de grandeur et de magnificence, de noblesse et de fierté, d'épouvante et de terreur, d'élégance et d'agrément; en un mot, sondez vous-même votre âme, considérez si le tableau vous remue de quelque manière, s'il vous flatte par quelque endroit. Au cas que vous vous sentiez d'abord frappé et saisi, prêt à entrer dans une sorte de transport et d'enthousiasme, dites que le tableau est d'un très grand effet. Si, sans être saisi vivement, vous éprouvez pourtant quelque chose qui vous frappe, dites que le tableau a de l'effet. Si vous n'éprouvez rien de particulier, si votre âme ne se sent aucun mouvement qui la ranime, dites que le tableau est sans effet. Il en est à cet égard des ouvrages de peinture comme de toutes les autres beautés de la nature et des arts. Un regard jeté sur elles vaguement, et sans entrer dans aucun détail, décide de leur effet. C'est un sentiment involontaire qui nous avertit de leur impression, et c'est cette impression plus ou moins vivement sentie qui caractérise leur effet plus ou moins frappant.

Après avoir donné quelque temps à cette inspection vague du tableau, approchez-vous davantage pour bien connaître le sujet et en étudier soigneusement la composition. Si le sujet vous paraît obscur et énigmatique, si vous avez peine à le deviner, si même vous avez besoin de méditer un peu pour savoir au juste à quoi vous en tenir, c'est un défaut qu'il ne faut pas traiter de léger. Le premier devoir de tout homme d'esprit, qui compose pour le public, c'est de ne laisser aucune incertitude sur le sujet qu'il traite. Un peintre ne peut pas mettre un titre à son ouvrage : il faut que son ouvrage porte, si j'ose parler ainsi, son titre sur le front, et qu'on en reconnaisse le sujet presque aussi tôt qu'on l'aperçoit.

Une fois que le sujet vous est connu, examinez le moment de l'action que le peintre a eu intention de représenter; voyez si ce moment est bien choisi; si, en prenant l'action par toutes ses faces, il ne se présente point quelque

circonstance beaucoup plus avantageuse et d'un plus grand intérêt que celle que l'auteur a préférée. Ce choix est une affaire de génie, et vous lui donnerez plus ou moins de louanges, selon qu'il marquera un discernement plus ou moins exquis.

Lorsque vous serez fixé sur le choix du moment, vous porterez votre attention sur le nombre des personnages, pour examiner s'il n'y en a aucun d'inutile et de postiche, d'étranger à l'action ou d'incompatible avec elle. Vous observerez leurs airs et leurs physionomies, leurs armes et leurs ajustements, leurs façons de se présenter et d'agir, pour vous bien assurer s'il n'y a rien de contraire aux connaissances que nous donne l'histoire, et si le costume des temps et des lieux n'y est blessé en aucune manière. De là, vous passerez à l'examen des caractères et des expressions que chaque figure doit avoir. Vous verrez si l'âge, le sexe, la condition, sont vraiment marqués à ne pas s'y méprendre; si les passions et les mouvements dont le sujet demande que ces figures soient agitées, sont exprimés avec force et sans exagération, par l'attitude du corps et les traits du visage. Si tout cela répond avec exactitude aux idées que le sujet vous présente; si vous éprouvez, en considérant le tableau, tous les sentiments qui résultent de l'action qu'on a voulu peindre, vous direz que le sujet est bien inventé et bien traité. Pour apprécier avec équité le mérite des expressions de sentiment, mérite auquel vous ne pouvez faire trop d'attention, vous distinguerez les expressions qui, quoique naturelles et vraies, sont pourtant communes, imitées, usées en quelque sorte par leur répétition trop fréquente dans les ouvrages des peintres; les expressions fines et délicates, qui supposent une pénétration d'esprit peu ordinaire et une grande connaissance du cœur humain; les expressions singulières, neuves et marquées au coin du génie. Gardez-vous bien de céder à l'illusion que font d'abord certains mouvements exagérés, qui annoncent un grand feu d'imagination. Rien de trop, c'est la grande maxime en toutes choses. Donnez toujours la préférence aux expressions qui remuent le cœur sans un effort trop marqué, et qui, dans le transport des grandes passions, conservent un caractère de simplicité et de sagesse.

Examinez ensuite la disposition et l'ordonnance qui règnent dans le tableau. Voyez si l'arrangement n'en est pas contraint et confus, si les figures y sont placées librement et avec facilité, si elles sont groupées artistement et sans affectation, s'il y a enfoncement et perspective, si chaque figure est à la place qui convient au rôle qu'elle joue, et si elles ont toutes assez de place pour que leurs mouvements restent libres et dégagés. Quelquefois vous verrez, dans des tableaux, des figures qui se mêlent et se foulent pêle-mêle, sans que le sujet demande ce désordre tumultueux; C'est que le peintre, ignorant l'artifice des groupes et les règles de la perspective, a été hors d'état de détacher ses figures les unes des autres, et d'en faire une disposition nette et satisfaisante. Souvenez-vous que le grand mérite de la disposition consiste dans la netteté et l'enchaînement des objets; il faut qu'ils soient liés entre eux et distincts les uns des autres. Il y a aussi un artifice dans la disposition qui augmente l'effet du tableau; c'est lorsque tous les objets sont tellement placés qu'ils se font valoir mutuellement, et que le concours de ceux-ci relève le caractère de ceux-là par opposition. Si vous remarquez tout cela dans le tableau que vous examinez, dites que la disposition en est admirable, et ne balancez pas à trouver dignes de blâme tous les défauts contraires.

Voilà déjà bien des observations. Il nous reste maintenant à entrer dans le détail de ce qui appartient au dessin et au coloris. Examinez si chaque figure a une exactitude apparente de proportions; si cette exactitude se conserve sensible dans la diversité des attitudes, des éloignements et des raccourcis; si ces proportions sont variées selon le caractère des figures; si la prépondération et l'équilibre se conservent dans toutes sortes de situations et de mouvements; si le défaut d'appui est bien marqué dans toutes les figures qui ne tiennent point à terre; si la cessation de tout mouvement est bien ralentie dans les corps qui ne sont plus vivants. Examinez si les attitudes sont bien naturelles et bien variées; si les airs de tête ont quelque chose de remarquable dans leur choix et d'intéressant dans leur variété; s'il règne dans les mouvements, dans les attitudes et dans les airs de tête de l'opposition et du contraste. Examinez si les contours sont légers et coulants; si, infiniment éloignés de toute roideur et de sécheresse, ils donnent à chaque partie la mollesse, le grand goût, la gentillesse, la grâce, la noblesse qui lui est propre; si les chairs, toujours moelleuses et bien différenciées de tout ce qui a de la dureté, sont nerveuses et musculeuses dans les esclaves et les gens du commun, mâles et vigoureuses dans les héros et les hommes plus distingués, tendres et délicates dans les femmes et les enfants; si les draperies sont bien jetées, si elles entourent légèrement les membres sans les effacer; si les plis sont grands, peu multipliés, et d'une inflexion aisée et naturelle. Examinez si les extrémités des figures sont bien terminées; si les pieds et les mains sont soignés dans leurs contours, exacts dans leurs articulations; si les visages sont bien étudiés dans toutes leurs parties, et si c'est là principalement que le peintre a signalé la correction et la pureté de ses contours.

Examinez si chaque chose a sa couleur véritable, de façon que le blanc de l'étoffe, le blanc du linge et le blanc de la chair soient aussi différents dans le tableau qu'ils le sont dans la nature, et ainsi des autres parties; si les couleurs n'ont rien de cru, et ne portent point avec elles l'idée d'ocre, de carmin, etc.; si elles sont bien d'accord entre elles, le passage d'une couleur plus douce à une couleur plus forte étant toujours ménagé par l'interposition d'une couleur moyenne qui rompt le combat des deux extrêmes; si le ton de la couleur est monté tout aussi haut qu'il peut l'être, par l'artifice des teintes et demi-teintes, et par l'intelligence des lumières et des ombres; s'il en résulte, en un mot, un coloris fort, qui ait de la vivacité, de l'éclat, de la fraîcheur et de la suavité.

Examinez enfin si le pinceau a donné à chaque objet des touches qui le caractérisent, si ces touches ont de la hardiesse et de la liberté; si, dans les objets les plus près de la vue, les teintes sont bien fondues ensemble; si le travail de la main n'est ni épargné ni vétilleux.

Voilà dans quelle étendue et avec quelle succession doivent se faire l'examen et la discussion qui préparent le jugement et l'appréciation qu'on désire. Il est aisé de conclure de là que la plupart des jugements que l'on porte en ces matières sont aveugles et précipités, parce que, pour l'ordinaire, on ne consacre qu'un petit nombre d'instants à cette discussion, qui demanderait des journées. On ne s'attache qu'à l'examen de certaines parties : chacun suit en cela son goût particulier; et quelques observations très superficielles, secondées de l'opinion que fait naître la célébrité d'un auteur connu, décident de l'approbation ou de la censure.

SALON DE 1840. — PEINTURE.

MATELOTS HOLLANDAIS
SE DÉFENDANT CONTRE DES OURS BLANCS,

Par M. Eugène Le Poittevin.

Le sujet de ce tableau est emprunté à un livre très populaire en France : l'*Histoire des naufrages*. Il n'est personne sans doute qui ne se rappelle avoir lu avec intérêt dans cet ouvrage le récit de l'hivernage d'un équipage hollandais sur les côtes orientales de la Nouvelle-Zemble, en

1596 et 1597. Il nous suffira d'en rapporter quelques uns des principaux détails pour expliquer la scène retracée par M. Eugène Lepoittevin.

Au mois de mai de l'année 1596, deux vaisseaux hollandais partirent du Vlie, port de la Hollande septentrionale, pour chercher un passage aux Indes-Orientales par le nord-est, sous la conduite de deux marins expérimentés, Guillaume Barensz et Jean Cornelisz Rip. Le 1er juillet, les deux vaisseaux se séparèrent pour aller chacun d'un côté différent à la découverte. Celui que commandait Barensz, après deux mois d'une navigation pleine de dangers au milieu des glaces, ayant été porté au-delà de la Nouvelle-Zemble sans trouver un passage ouvert, l'équipage perdit l'espérance de pénétrer plus loin, et ne songea plus qu'à revenir en Hollande : mais une nuit le vaisseau fut surpris dans un port de glaces, et tellement enfermé de toutes parts qu'aucun effort humain n'aurait pu l'en dégager : Barensz fut donc réduit à la triste perspective d'hiverner dans cette région d'horreur.

Pendant les premiers jours de septembre, le vaisseau assiégé et tourmenté par les mouvements des glaçons, craqua en plusieurs endroits et n'offrit plus un asile assez sûr à l'équipage pour qu'il fût prudent d'y séjourner plus longtemps. On prit la résolution de traîner le canot à terre, et on y transporta successivement les tonneaux de biscuits et de vin, une vieille voile de misaine, de la poudre, du plomb, des fusils, des mousquets et d'autres armes, pour dresser une tente près du canot. Le 7, quelques matelots ayant fait environ deux lieues dans le pays, découvrirent une rivière d'eau douce, et quantité de bois que les flots avaient jetés sur les bords. Ils virent aussi des traces de rennes. Ces informations furent d'autant plus agréables à l'équipage, que



(Salon de 1840. — Matelots hollandais attaqués, au milieu des glaces, par des ours blancs, par M. Eugène Le Poittevin.)

non seulement on était à la veille de manquer d'eau, mais que, dans l'impossibilité de le dégager des glaces avant l'hiver qui s'approchait, on avait tenu conseil sur les secours qu'on pouvait tirer d'un pays où l'on ne voyait point d'eau ni d'arbres. On commença à construire un traîneau pour voiturer les bois que les deux matelots avaient vus et qui étaient descendus apparemment de Tartarie ou de Moscovie.

Le 15, pendant qu'on travaillait ardemment, un matelot vit venir trois ours d'inégale grandeur, dont le plus petit demeura derrière un banc de glace; les autres continuèrent à avancer. L'équipage tira, et l'un des grands ours tomba mort. Le second sembla marquer de la surprise; il regarda fièrement son compagnon, il le flaira, et, comme s'il eût reconnu le péril, il retourna sur ses traces. D'après l'ordre de Barensz, on ouvrit l'ours mort, on lui ôta les entrailles, et on le plaça sur ses quatre jambes, pour le laisser geler dans cette posture et le porter en Hollande si l'on parvenait à dégager le vaisseau. Le 25, on eut le malheur de perdre le charpentier, qui fut enterré dans une fente de la montagne : on n'avait pu ouvrir la terre pour lui faire une fosse. Tout l'équipage ne consistait plus qu'en seize hommes, dont plusieurs étaient malades. Le 27, il gela si fort, que, si quelqu'un mettait un clou dans sa bouche, comme il arrive souvent dans le travail, il ne pouvait l'en tirer sans emporter la peau. Le 2 octobre, on eut la satisfaction de voir la hutte achevée. Jusqu'au 25, on fut occupé à tirer du vaisseau le reste des subsistances. Le 25, comme on était occupé à transporter sur les traîneaux les agrès, Barensz, levant les yeux, vit derrière le vaisseau trois ours qui s'avançaient vers les matelots. Il fit de grands cris, auxquels se joignirent ceux des matelots; mais les trois animaux n'en parurent pas effrayés. Alors, tous les matelots songèrent à se défendre. Il se trouva heureusement deux hallebardes; Barensz prit l'une et Girard le Veer l'autre. Les matelots coururent au vaisseau; mais, en passant sur la glace, un d'entre eux tomba dans une fente. Cet accident fit trembler pour lui, on ne douta point qu'il ne fût le premier dévoré. Cependant les ours suivirent ceux qui couraient au vaisseau; d'un autre côté, Barensz et le Veer en firent le tour pour entrer par derrière. En arrivant, ils eurent la joie d'y voir tous leurs gens, à l'exception de celui qui se tenait caché dans la fente. Mais les furieux animaux se présentant pour monter

après eux, ne purent être arrêtés d'abord que par des pièces de bois et divers ustensiles qu'on se hâta de leur lancer à la tête, et sur lesquels ils se précipitaient chaque fois, comme un chien court après la pierre qu'on lui jette. Il n'y avait point à bord d'autres armes que les deux hallebardes; on voulut battre un fusil, allumer du feu, tenter de brûler quelques poignées de poudre, et, dans la confusion ou la crainte, rien de ce qu'on avait entrepris ne pouvait s'exécuter. Cependant, les ours revenant à l'assaut avec la même furie, on commençait à manquer d'ustensiles et de bois pour les amuser. Enfin, les Hollandais ne durent leur conservation qu'au plus heureux des hasards. Barensz à l'extrémité, consultant son désespoir plus que sa prudence, jeta sa hallebarde qui donna fortement sur le mufle du plus grand ours; l'animal en fut apparemment si blessé qu'il fit retraite avec un grand cri, et les deux autres, qui étaient beaucoup moins grands, le suivirent aussitôt, quoique d'un pas assez lent.

Nous passons sous silence mille maux dont le plus menaçant et le plus terrible était sans doute le défaut de vivres. On fit, le 8, un état du biscuit qui restait. La provision de poisson sec et de viande était encore assez abondante, mais on commençait à manquer de vin, et ce qui restait de bière était sans force. On prenait quelques renards qui venaient alors se montrer au lieu des ours, qui s'étaient retirés avec le soleil et ne reparurent qu'à son retour.

Les mois de février et mars, et les quinze premiers jours d'avril, furent des alternatives continuelles de beaux et de mauvais temps, de brouillards et de gelée, de crainte à la vue des ours et de plaisir après les avoir tués. Le 6 d'avril, il en descendit un jusqu'à la porte de la hutte. Elle était ouverte; mais on se hâta de la fermer et de la soutenir. L'ours s'en alla. Cependant il revint deux heures après, et monta sur la hutte où il fit un bruit dont tout le monde fut effrayé; ses efforts pour renverser la cheminée étaient si grands, qu'on le crut plus d'une fois maître du passage; il déchira la voile dont elle était entourée; enfin il ne s'éloigna qu'après avoir fait un ravage extraordinaire.

La rigueur du temps ayant cessé le 15 avril, tous les Hollandais allèrent visiter leur vaisseau, et leur joie fut extrême de le trouver dans l'état où ils l'avaient laissé. Le lendemain, ils observèrent dans l'éloignement que l'eau était ouverte; quelques uns eurent la hardiesse de monter sur les bancs de glace, et de passer de l'un à l'autre jusqu'à l'eau dont il y avait cinq ou six mois qu'ils n'avaient approché. En arrivant, ils virent un petit oiseau qui plongea aussitôt, ce qui acheva de leur faire juger que l'eau était plus ouverte qu'elle ne l'avait été depuis leur séjour dans la Nouvelle-Zemble.

En mai, les glaces ayant été ramenées par un vent de nord-est, on s'occupa de mettre la chaloupe et la scute (petite barque pour la pêche des harengs) en état de partir. Tandis qu'on travaillait, on vit paraître un ours effroyable. Les pauvres marins rentrèrent aussitôt dans la hutte, et les plus habiles tireurs se distribuant aux trois portes, l'attendirent avec leurs fusils; un autre monta sur la cheminée avec le sien. L'ours marcha fièrement sur la hutte : un coup de mousquet le renversa et on acheva aisément de le tuer. On trouva dans son ventre des morceaux entiers de chien marin avec la peau et le poil.

Le 30, tous ceux qui étaient propres au radoub des deux bâtiments s'y employèrent avec ardeur, et les autres raccommodèrent les voiles, ou firent dans la hutte ce qui était nécessaire pour leur départ. Les matelots du dehors étaient au plus fort du travail, lorsqu'un ours vint hardiment à eux. Tous prirent la fuite vers la hutte; l'ours les suivit, mais une salve de trois coups de fusil qui portèrent tous, l'étendit mort sur la neige. Cette venaison leur coûta cher, car ayant coupé l'animal en pièces, et en ayant fait cuire le foie qu'ils mangèrent avec plaisir, ils en furent tous malades; trois entre autres parurent morts pendant quelques heures.

Les jours suivants tous étant rétablis, on continua le travail, et le 14 juin les deux bâtiments furent en état de mettre à la voile. Mais, avant de sortir des glaces, il y avait encore bien des souffrances à endurer. Un jour on était venu de la scute dans la chaloupe, pour apprendre à Barensz qu'un des meilleurs matelots allait mourir. — Ma mort, répondit tranquillement Barensz, n'est pas éloignée non plus. Ses gens, qui le voyaient attentif à considérer une carte marine, ne purent s'imaginer qu'il fût si mal. Mais bientôt, quittant la carte, il dit que ses forces lui manquaient; après quoi ses yeux tournèrent, et sans ajouter un mot, il expira si subitement, qu'on n'eut pas le temps de lui dire adieu. Cette perte et celle du matelot plongèrent dans une consternation profonde les survivants : ils n'étaient plus que treize sur les deux bâtiments.

Ce ne fut que le 1er novembre, après une série d'infortunes trop longues à raconter, que ces pauvres gens arrivèrent en Hollande. Leur entrée à Amsterdam surprit beaucoup, on les avait crus mort. Le grand bailli d'Amsterdam les présenta à l'ambassadeur du roi de Danemark, couverts des habits qu'ils avaient portés à la Nouvelle-Zemble, et avec les mêmes bonnets fourrés de peaux de renard. Chacun voulait les voir, et on les recevait partout avec autant d'admiration pour leur courage, que pour la singularité de leurs aventures.

DE LA CONSTRUCTION DES MAISONS A LONDRES.

A Londres le sol appartient aux riches et puissantes familles de la noblesse, et on ne l'aliène jamais. Le terrain occupé par les habitations particulières est loué par bail emphythéotique. Ce sont très rarement les architectes qui dirigent la construction des maisons; ce qui est facile à concevoir, parce qu'on en bâtit à la fois un très grand nombre, et presque toutes sur le même modèle. Les mœurs et les habitudes de la vie anglaise sont tellement uniformes, que depuis la maison du plus simple particulier jusqu'à celle du lord le plus riche, les distributions intérieures sont toujours établies d'après les mêmes besoins, sauf le plus ou moins d'extension qu'on donne à leur ensemble, en raison de la fortune de ceux par qui elles doivent être habitées. Les *builders* (bâtisseurs), qui se chargent ordinairement à Londres de la construction des maisons, représentent nos entrepreneurs de bâtiments, mais sur une bien plus grande échelle; car à Londres, quand on trace un nouveau quartier, on est obligé d'établir d'abord au-dessous du sol tous les égoûts et les conduites d'eau et de gaz; puis de niveler les rues, de les paver, et même de construire les trottoirs. Ensuite on élève simultanément toutes les maisons d'une rue ou d'un square; quand elles sont achevées, elles sont vendues ou plutôt louées pour un terme plus ou moins long (le plus souvent pour quatre-vingt-dix-neuf ans). Après quoi elles redeviennent la propriété de celui à qui appartient le sol sur lequel elles ont été élevées. Ces constructions, faites avec le moins de frais possible, ne sont par conséquent combinées, quant à leur solidité, que pour leur durée passagère, que souvent même elles n'atteignent pas. C'est bien là véritablement un commerce de maisons. Les architectes ne peuvent y prendre aucune part : ils n'ont à s'occuper des constructions particulières que lorsqu'ils sont appelés par les gens riches qui veulent avoir des palais somptueux et décorés avec luxe, ou quand il s'agit de dessiner la façade d'un certain nombre de maisons dont on veut composer un ensemble monumental, comme on le fait généralement sur les nouveaux squares.

Parmi les usages que nous avons empruntés aux Anglais, celui d'acheter des maisons toutes faites semble être un de ceux qui sont appelés à prendre de plus en plus d'extension,

du moins si l'on en juge par ce qui se passe maintenant à Paris. On peut, en effet, estimer que sur cent maisons de Paris il y en a tout au plus dix qui se construisent sous la direction d'un architecte, pour le compte d'un particulier voulant en rester propriétaire. La spéculation sur les terrains et les maisons tend à prendre de jour en jour un développement d'autant plus grand qu'on y a réalisé de grands bénéfices.

PENSÉES TRADUITES DE LÉOPOLD SCHEFFER.

— Au chagrin présent il y a toujours un remède. Tant que tu souffres, espère. Le plus grand bonheur de l'homme, c'est l'espérance.

— Qu'est-ce que la douleur? C'est un labyrinthe obscur dans lequel Dieu conduit l'homme, pour qu'il y fasse l'épreuve de la vie, pour que le méchant reconnaisse ses fautes et les abjure, pour que le bon apprenne à goûter le calme que donne la vertu.

— Chaque fois que tu voudras te décider à faire quelque entreprise, élève tes yeux au ciel, prie Dieu de bénir ton projet, et, si tu peux faire cette prière, accomplis ton œuvre.

— Reste pur, ô mon enfant! pur de toute faute, et de toute mauvaise science, pur comme le lis avec sa blanche corolle, comme la colombe sur les rameaux. Reste bon et vertueux, pour que ton père céleste aime à abaisser ses regards vers toi. Reste noble et vrai, pour que ta pensée soit comme le parfum de la rose, ton amour comme la lumière du soleil, ta vie comme un chant du soir, comme un son mélodieux d'un instrument lointain.

— Tu n'envies pas à la violette la goutte de rosée où brille le rayon du soleil; tu n'envies pas à l'abeille la plante dont elle tire quelques sucs. N'envie donc pas à l'homme le peu de biens qu'il possède; car la terre est pour lui cette plante d'où il tire un peu de suc, et son esprit est la goutte de rosée où le monde se reflète un instant.

L'ESCLAVE *.

NOUVELLE.

§ 1.

Toute la ligne de rues qui conduisait du mont Janicule au Forum était envahie par cette masse de désœuvrés que créent les grands centres de civilisation. Ce jour-là, l'oisiveté romaine s'était éveillée avec l'espérance d'une distraction; elle comptait sur l'arrivée d'un immense convoi de prisonniers.

Les maîtres du monde avaient trouvé une nouvelle nation à réduire : ce coin de terre tout couvert de magiques forêts, et que protégaient des dieux inconnus, était enfin soumis; on allait voir ce peuple de l'Armorique, si merveilleux par sa force, si étrange dans ses mœurs, dans son culte, et c'était courbé sous la domination romaine qu'il allait apparaître.

Aussi, ce jour-là, tous les instincts du grand peuple étaient-ils agités; toutes ses curiosités en mouvement! c'était à la fois un triomphe pour son orgueil, un spectacle pour son désœuvrement. Parfois cependant, dans cette foule qu'amassait une même pensée, on entendait surgir quelques mots de regret; c'étaient les plus pauvres qui s'attristaient au milieu de la joie publique de n'avoir pas quelques milliers de sesterces pour acheter un Armoricain!

Vers la quatrième heure (dix heures du matin), les promeneurs se rangèrent sur deux haies : le cortége de prisonniers commençait à passer sous la porte Aurélia et à traverser les rues de la ville.

Plus de six mille Celtes, portant tous au front la double attestation de leur liberté perdue, une couronne de feuillages et une indicible expression de douleur, défilèrent devant la nation souveraine. Toutes les souffrances réunies se laissaient entrevoir dans leurs regards et dans leurs attitudes. Ils ne marchaient pas seulement le cœur brisé par d'inutiles désespoirs, les souffrances du corps venaient se joindre à celles de l'âme : la fatigue de la route et surtout l'influence d'un nouveau ciel les avaient épuisés. Habitués aux fraîches brises de l'océan, au soleil voilé de l'Armorique, au silence des forêts, ils ne pouvaient supporter ni le soleil ardent de l'Italie, ni cette blanche poussière des chemins, ni ces cris de la foule. Mais si, affaiblis par la lutte contre un nouveau climat, ils ralentissaient leur marche, le fouet du maquignon (marchand d'esclaves) leur rappelait promptement qu'ils n'avaient plus droit même au repos.

Je ne sais si la vue de tant de misères n'émut point secrètement ces Romains si avides de spectacle et de domination; mais on n'aperçut dans la foule aucun témoignage de pitié : aucun œil ne se baissa, aucune plainte compâtissante ne se fit entendre.

Quand une population entière se trouve sous le poids d'une calamité qui l'atteint d'un seul coup dans tous ses bonheurs, l'individualité de chacun s'efface pour ainsi dire dans ce malheur général, et tous les visages se ressemblent. Cependant, parmi les milliers de victimes qui traversaient Rome, il s'en trouvait une dont la figure se montrait plus inquiète, plus souffrante encore que les autres, mais en même temps plus empreinte de dévouement et de courage. C'était celle d'une femme d'environ trente-cinq ans, dont le regard ne quittait pas un enfant qui marchait à ses côtés. Tout ce que le cœur d'une mère peut contenir d'angoisses était exprimé dans ce regard; mais, outre la douleur qui se laissait voir également dans l'œil de chaque mère, on y trouvait je ne sais quelle sainte énergie et quelle sublime protection.

L'histoire de cette pauvre femme était à peu près celle de toutes ses compagnes. Elle avait vu mourir à ses côtés son mari et l'aîné de ses fils; puis, elle et le plus jeune avaient été faits prisonniers. Mais les pertes douloureuses qu'elle avait faites n'avaient diminué en rien l'activité de sa sollicitude maternelle; elle oubliait ses chagrins pour ne songer qu'à son enfant. Sans doute elle avait plus et mieux aimé que les autres, car il n'y a que les cœurs bien remplis de tendresse qui restent ainsi dévoués et forts aux heures d'agonie, et qui n'ensevelissent pas un amour sous les ruines d'un autre.

Cette femme s'appelait Norva. Son fils Arvins, âgé d'une douzaine d'années, marchait silencieusement auprès d'elle. Sa démarche ferme et grave, sa résignation muette, son expression calme attestaient fortement son origine. Les mains passées dans la ceinture de sa braie, la tête droite, l'œil triste, mais sec, il suivait, sans proférer une seule plainte, ceux qui marchaient devant lui! Et cependant, il y avait encore, au milieu de sa jeune force, assez de la fragilité de l'enfance pour que ses pleurs ne pussent être ac-

* Les abonnés du *Magasin pittoresque* se rappellent peut-être avoir lu dans ce recueil une nouvelle intitulée *l'Apprenti* (1837, p. 106). Il eût été convenable de la faire précéder de celle que nous donnons ici sous le titre de *l'Esclave*, et d'une troisième appelée *le Serf*, que nous publierons bientôt. Ces trois nouvelles ont, en effet, un lieu commun. L'auteur a cherché à prouver les avantages du progrès social, en montrant la situation d'un être pris dans la classe la plus malheureuse pendant l'antiquité, le moyen âge, et de nos jours. S'il a choisi pour héros des enfants, c'est que les vices ou les améliorations d'une société se font plus vivement sentir à l'égard des êtres les plus faibles qu'à l'égard des plus forts, dont l'énergie modifie toujours le milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. *L'esclave*, *le serf* et *l'apprenti* sont, par conséquent, comme les symboles des trois sociétés qui se sont succédé. L'auteur a pensé que montrer l'avantage de chacune de ces sociétés sur la précédente était une chose à la fois instructive et moralisante. En regardant ce qu'était le passé, on est plus content du présent, et l'on a plus de confiance dans l'avenir.

cusés de faiblesse. Lui aussi sans doute puisait son courage dans la vue de sa mère ; car quand leurs yeux venaient à se rencontrer, il portait la tête plus haut et appuyait le pied plus solidement sur la terre.

Il souffrait cependant cruellement, car il songeait au passé, et ses compagnons lui avaient fait comprendre ce que serait l'avenir ! Mais il sentait que ce passé renfermait encore pour sa mère de plus cuisants regrets; il devinait que l'avenir pèserait encore plus lourdement sur elle, faible et bientôt vieille, et il cachait avec soin ses propres maux.

La vue de Rome et de ses monuments n'opéra aucune diversion à la douleur de Norva ; les riches palais, les superbes temples de la *ville* par excellence passèrent devant ses yeux comme des ombres; mais Arvins, que sa jeunesse mettait à l'abri de ces chagrins sans trèves qui forcent l'âme à creuser toujours le même sillon, fut frappé des merveilles qui se déployaient devant lui. Son aspect resta aussi grave ; mais peu à peu l'expression de tristesse qu'on entrevoyait derrière cette gravité fit place à l'étonnement. Cette multitude de statues de marbre et de bronze, ces temples entourés de colonnes, et où le jour produisait tant de magiques effets, ces lignes de palais avec leurs riches vestibules frappèrent vivement l'enfant. Il ne pouvait se lasser de voir, au milieu de ces magnificences de l'art, des centaines d'hommes se drapant dans la pourpre, ou que des chars dorés entraînaient avec la rapidité de l'éclair.

Mais, quand il arriva sur la place du Forum, son étonnement devint de la stupéfaction. Tout ce que Rome possédait de plus beaux édifices était renfermé dans cette enceinte que surmontait le Capitole. Les yeux d'Arvins couraient d'un temple à l'autre, des basiliques aux statues dorées, et partout c'était la même élégance, la même splendeur! Le jeune Armoricain se demanda si tout ce qui l'entourait était bien véritablement l'ouvrage des hommes.

Arrivé au centre de la place, le cortége s'arrêta ; c'était là que la séparation des prisonniers devait avoir lieu ; là que chacun d'eux allait suivre le maquignon qui l'avait acheté à la république, jusqu'à ce que celui-ci le revendît, à son tour, au maître qui devait, pour ainsi dire, le baptiser esclave.

Arvins fut cruellement rappelé à la pensée de sa situation et de celle de sa mère en comprenant qu'ils avaient atteint le but de leur course.

L'espèce d'enchantement auquel il s'était abandonné pendant quelque temps disparut bientôt pour faire place à l'inquiétude. Qu'allaient-ils devenir tous deux ?... Auraient-ils un maître commun ?... ou bien faudrait-il encore, à tant d'autres malheurs, joindre celui de la séparation ?

Ecrasés par la chaleur, les Armoricains, naguère si forts dans leur âpre atmosphère, s'étendirent sur les dalles de pierre qui pavaient la place du Forum, cherchant avidement l'ombre de chaque édifice, de chaque statue, et jusqu'à celle des plus frêles colonnes. Cette fois, le hasard fut bon pour Norva et son fils; car il les plaça sous les grandes ombres que projetait l'immense figuier du lac Curtius.

La voix dure des maquignons ne tarda pas à interrompre ce court repos. On fit signe aux prisonniers de se lever ; on procéda à leur partage, et chaque esclavier emmena avec lui son lot de prisonniers.

Arvins et sa mère ayant été acquis de la république par le même marchand furent conduits, avec une trentaine de leurs compagnons, dans une taverne, près du temple de Castor.

La vente définitive ne devait avoir lieu que quelques jours après, et lorsque les captifs seraient reposés ; car les Romains ne voulaient que des esclaves sains de corps, beaux et vigoureux. Cette santé, qu'ils payaient comme un objet de luxe, se fanait sans doute bien vite dans les épuisements de la servitude ; mais, pendant sa durée, c'était du moins, pour les palais, une belle décoration dont la vanité des plus riches pouvait se faire gloire.

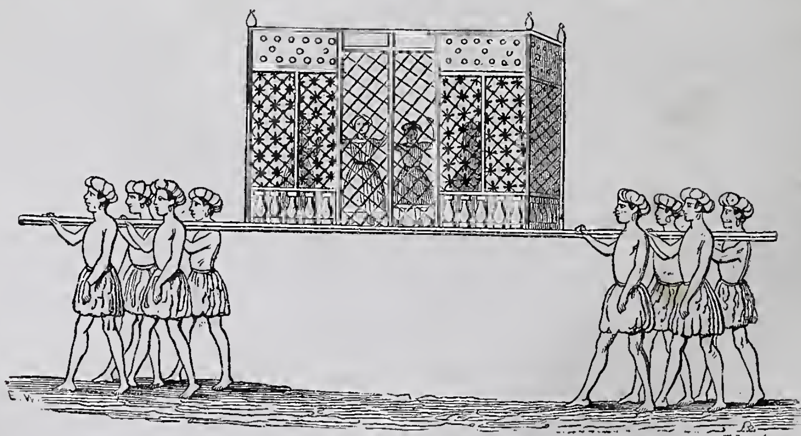
Maintenant donc qu'on avait fourni sa curée à l'orgueil national en lui montrant l'abattement d'une nation vaincue, il fallait songer à satisfaire d'autres exigences; il fallait parer la marchandise qu'on devait présenter aux acquéreurs; engraisser le bétail !... c'était là la noble science du maquignon.

Aussitôt que les Armoricains, parmi lesquels se trouvaient Norva et son fils, furent entrés dans la taverne dont nous avons parlé, on les entoura de mille soins ; un repas abondant avait été préparé, et d'anciens esclaves furent chargés de veiller à leurs besoins.

La suite à la prochaine livraison

Les *tukht-e-rowan* sont des espèces de pavillons ambulants, transparents, décorés avec luxe, couverts de feuilles d'or et d'argent, et portés par des hommes à certaines fêtes, et particulièrement dans les processions nocturnes que les fiancés font avec leurs amis avant leur mariage. Il y a dans ces pavillons des jeunes filles qui dansent et des musiciens qui jouent de divers instruments.

Mœurs des Musulmans dans l'Inde.



(Tukht-e-rowan.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE GARGANTUA DE RABELAIS.

(Premier article.)

ÉDUCATION DE GARGANTUA.



(Gargantua dans son berceau. — Dessin de J.-J. Grandville.)

Rabelais est un des écrivains dont le nom est le plus connu, et dont les ouvrages le sont le moins. Il faut attribuer en partie cette singularité à ce que son style et surtout son orthographe ont tellement vieilli, qu'il faut une sorte d'apprentissage pour être en état de passer, sans s'en apercevoir, sur les difficultés de langage qu'il présente à chaque ligne, et d'en faire ainsi une lecture courante. Mais il faut l'attribuer bien plus encore, si je ne me trompe, à ce que l'on rencontre dans ses œuvres de grossier et de véritablement ordurier. Si la faveur dont cet auteur a joui chez nos ancêtres fait honneur à leur bon sens, à cause des idées simples et élevées dont il abonde, il faut convenir qu'il en fait fort peu à leur élégance et à leur bon goût, quand on considère les vilenies dont le mélange empeste ces belles choses. Ce qu'il y a de pis, c'est que l'on ne peut guère douter que Rabelais ne se soit cru obligé d'assaisonner ses ouvrages de tant de propos contraires à la délicatesse et à la bienséance, afin de faire accepter de compagnie ses propos philosophiques et sérieux. On pourrait comparer son artifice à celui de notre poëte national qui, à l'aide de ses refrains, a fait circuler en France tant de pensées supérieures et de hardis sentiments. Mais quelle différence entre des chansons à boire comme celles de Béranger, et des obscénités que l'on accepterait à peine aujourd'hui dans nos derniers cabarets! N'oublions pas cependant qu'il faut toujours faire une grande part, dans le jugement que l'on porte d'un auteur, aux nécessités qui lui sont imposées par le public auquel il a affaire : autres temps, autres mœurs; et s'il veut enseigner, il faut souvent qu'il amuse, c'est-à-dire qu'il souscrive aux habitudes de ceux qui l'écoutent. « Où Rabelais est mauvais, a dit Labruyère, il passe bien loin au-delà du pire : c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent; il peut être un mets des plus délicats. »

Rabelais étant donc, par les raisons que nous venons de dire, si difficilement abordable, nous avons pensé que l'on nous saurait gré d'en faire connaître l'esprit, le bon et l'honnête s'entend, et que le peu de connaissance que l'on en a, attirerait quelque intérêt sur cette réhabilitation, qui concerne, il faut le remarquer, nos pères non moins que l'auteur bouffon qui les a su charmer. Nous avons pensé aussi que comme il s'agissait ici d'une question générale plutôt que d'une question littéraire proprement dite, il nous était permis, pour l'avantage du plus grand nombre de nos lecteurs, sans rien changer au style de Rabelais, d'y introduire, pour en faciliter l'intelligence, notre orthographe actuelle. Enfin, nous avons choisi pour notre analyse l'histoire de Gargantua, et non celle de Pantagruel, la première étant plus nette, moins encombrée de détails et moins particulièrement satirique. Nous espérons pouvoir en retirer clairement, quoique dans un cadre étroit, les idées morales qui, sous le règne de François Ier, commençaient à se faire jour en France, et à la propagation desquelles Rabelais a tant contribué.

Il serait possible que l'on fût en droit de nous demander, tant la réputation de Rabelais est équivoque, une justification préalable de notre opinion à son égard. Ses drôleries ont eu tant de retentissement qu'elles ont laissé plus de traces dans l'opinion que ses leçons de sagesse, et l'on entend souvent douter qu'il ait réellement eu l'intention de cacher la raison sous le manteau de la folie. Mais notre thèse est si peu paradoxale, qu'elle est manifestement exposée par Rabelais lui-même qui, dès son avant-propos, a soin de déclarer que les contes qu'il va faire ne sont qu'une

enveloppe sous laquelle se cachent de hautes leçons et une instruction morale véritable. Rappelant cette parole de Platon, qui, pour louer Socrate, le compare à ces petites boîtes couvertes au-dehors de reliefs grotesques, dans lesquelles les anciens avaient coutume de serrer ce qu'ils avaient de plus précieux: — « A quel propos en votre avis, dit-il, tend ce prélude et coup d'essai? Pour autant que vous, mes bons disciples, lisant les joyeux titres d'aucuns livres de notre invention : Gargantua, Pantagruel, des pois au lard avec commentaire, etc., jugiez trop facilement n'être au-dedans traité que moqueries, folâtreries et menteries joyeuses; vu que l'enseigne anteriore (c'est le titre), sans plus avant enquérir, est communément reçue à dérision et gaudisserie. Mais par telle légiereté ne convient estimer les œuvres des humains; car vous-mêmes dites que l'habit ne fait pas le moine, et tel est vêtu d'habit monacal qui audedans n'est rien moins que moine, et tel est vêtu de cape espagnole qui, en son courage, nullement affiert en Espagne. C'est pourquoi faut ouvrir le livre, et soigneusement peser ce que y est déduit. Lors connaîtrez que la drogue dedans contenue est bien d'autre valeur que ne promettait la boîte; c'est-à-dire que les matières ici traitées ne soient tant folâtres comme le titre au-dessus le prétendait. » Revenant encore à Platon, il en cite, en la commentant encore, cette autre parole: Qu'un chien qui suce un os est la bête du monde la plus philosophe, attendu que ne se contentant pas de ce qui est extérieur, il fait tous ses efforts pour arriver à la vraie substance, qui est la substance intérieure et cachée. Il recommande donc à ses lecteurs d'agir de même à l'égard de son livre, et de faire en sorte, en laissant de côté le superficiel, de parvenir jusqu'à la moelle, « laquelle, dit-il, vous revèlera de très hauts mystères, tant en ce qui concerne notre religion, que aussi l'état politique et vie économique. »

On ne saurait douter, d'après cela, que Gargantua ne soit toute autre chose qu'un livre de pure imagination, et si c'est une prétention démesurée de faire à son égard ce que son auteur demande, en y cherchant avant tout la moelle de l'œuvre.

Gargantua est supposé descendre des géants primitifs; mais on croira sans peine qu'il effaçait par sa taille tous ses ancêtres, en lisant dans son historien qu'aucune nourrice capable de le satisfaire ne s'étant rencontrée, on lui donna pour l'allaiter un troupeau de dix-sept mille vaches. Quel appétit de prince! « Plût à Dieu, dit Rabelais après avoir parlé de la noblesse du nouveau-né, que chacun sût aussi certainement sa généalogie, depuis l'arche de Noé jusqu'à cet âge. Je pense que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes sur la terre, qui sont descendus de quelques porteurs de rogatons et de cotrets. Comme au rebours, plusieurs sont gueux de l'hostière, souffreteux et misérables, lesquels sont descendus de sang et ligne de grands rois et empereurs. Et pour vous donner à entendre de moi qui parle, je cuide que sois descendu de quelque roi ou prince au temps jadis. Car onques ne vites homme qui eut plus grande affection d'être roi et riche que moi, afin de faire grande chère, pas ne travailler, point ne me soucier, et bien enrichir mes amis, et tous gens de bien et de service. »

L'histoire des premières années de Gargantua offre peu d'intérêt, sinon par le contraste de l'enfant au maillot et des dimensions énormes de tout ce qui est à son usage, contraste qui, pour nous, plus blasés sur les inventions spirituelles que nos pères, n'a plus rien de bien plaisant. Gargantua, à part sa taille, n'a aucune particularité qui le mette hors des conditions ordinaires de l'enfance. « Celui temps passa, dit son historien, comme les petits enfants du pays, c'est à savoir, à boire, manger et dormir; à manger, dormir et boire; à dormir, boire et manger. Toujours se vautrait par les fanges, se mascarait le nez, se chauffourait le visage, acculait ses soliers, baillait souvent aux mouches, et courait volontiers après les parpaillons desquels son père tenait l'empire. »

C'est seulement à l'époque où la véritable éducation de l'enfant doit commencer, que le caractère satirique et sagement réformateur de Rabelais se dessine franchement. Grandgousier, père de Gargantua, trop fidèle aux coutumes arriérées de la province, au lieu d'envoyer son fils à Paris, pour y étudier sous la direction de quelque instituteur éclairé, le confie aux pédagogues ignorants qui, sans aucune idée libérale, et par pure routine, exploitaient alors l'éducation. Il se trouve, par exemple, un de ces instituteurs qui enseigne si bien à l'enfant ses auteurs, qu'après les lui avoir fait apprendre par cœur à l'ordinaire, il les lui fait, par là-dessus, apprendre par cœur à rebours. Gargantua perd donc dans ces belles études, dont la description n'a plus pour nous grand intérêt, tout le temps de ses premières années. « A tant, dit Rabelais, son père aperçut que vraiment il étudiait très bien, et y mettait tout son temps, toutefois que en rien ne profitait; et, qui pis est, en devenait fou, niais, tout reveux et rassoté. De quoi se plaignant à don Philippe des Marais, vice-roi de Papeligosse, entendit que mieux lui vaudrait rien apprendre que tels livres, sous tels précepteurs, apprendre. Car leur savoir n'était que bêterie, et leur sapience n'était que moufles, abâtardissant les bons et nobles esprits, et corrompant toute fleur de jeunesse. Qu'ainsi soit, prenez, dit-il, quelqu'un de ces jeunes gens du temps présent qui ait seulement étudié deux ans; en cas qu'il n'ait meilleur jugement, meilleures paroles, meilleurs propos que votre fils, meilleurs entretien et honnêteté entre le monde, reputez moi à jamais un taillebacon. » Grandgousier est en effet frappé de la différence que ce seigneur lui fait voir entre Gargantua et un autre enfant élevé selon les méthodes nouvelles. Il se décide à se séparer de son fils et à l'envoyer à Paris, sous la direction d'un instituteur capable. Il faut glisser rapidement sur le voyage de Gargantua, qui s'accomplit à l'aide d'une énorme jument envoyée en présent à son père par un prince d'Afrique; sur ses premières promenades dans Paris, dans l'une desquelles s'étant assis, pour se reposer, sur les tours Notre-Dame, il se délivre des badauds qui l'importunent par une drôlerie fort peu convenable, et de laquelle résultent force noyades; sur l'enlèvement des cloches de la cathédrale qu'il a prises pour en orner le cou de sa jument, et que l'Université lui fait redemander par une députation qui sert de prétexte à des railleries fort comiques sur ce corps savant. Nous nous arrêterons plutôt avec détail au système d'éducation que Rabelais entend substituer à cette éducation étroite et sophistique, tradition abâtardie de la scolastique du moyen âge, et qui ne devait pas tarder à disparaître devant les lumières de la renaissance. Il fallait désormais à la France une éducation qui ne fût ni celle des cloîtres, ni celle des salles d'armes, mais qui, empreinte à la fois des sentiments chrétiens et de ceux de l'antiquité, pût convenir aux besoins nouveaux qui commençaient à se faire sentir dans le monde: c'est de celle-là que Rabelais prétend offrir le tableau.

Le premier soin du nouveau précepteur de Gargantua est de lui faire oublier tout ce que lui avaient enseigné ses pédagogues : pour cela il se contente de le mettre en rapport de société avec les gens savants qui se trouvaient alors à Paris, sachant bien que l'émulation serait bientôt un motif suffisant pour engager le jeune homme à marcher sur de si belles traces et à se distinguer. C'est ce qui ne manque pas d'arriver. Gargantua ne demande plus qu'à donner tout son temps à l'étude. Mais au lieu de parler nous-mêmes, nous aimons mieux nous servir du style naïf de Rabelais, en nous permettant seulement de choisir les passages et de réduire à quelques traits principaux les descriptions détaillées auxquelles notre auteur est obligé, un tel extrait étant, selon nous, le meilleur moyen de marquer d'une manière

précise quel était au quinzième siècle, pour les réformateurs des vieilles mœurs françaises, l'idéal de l'éducation d'un jeune homme.

« S'éveillait Gargantua, dit Rabelais, environ quatre heures du matin. Cependant qu'on le frottait, lui était lue quelque page de la divine écriture, hautement et clairement, avec prononciation compétente à la matière. Selon le propos et argument de cette leçon, souventefois se adonnait à révérer, adorer, prier et supplier le bon Dieu, duquel la lecture montrait la majesté et jugements merveilleux. Ce fait, on lui répétait les leçons du jour d'avant; lui-même les disait par cœur, et y fondait quelques cas pratiques concernant l'état humain. Puis par trois bonnes heures lui était faite lecture. Ce fait, issaient hors, toujours conférant des propos de la lecture, et se déportaient ès prés, et jouaient à la balle, galantement s'exerçant le corps comme ils avaient les âmes auparavant exercées. Tout leur jeu n'était qu'en liberté, car ils laissaient la partie qnand leur plaisait, et doucement se pourmenant allaient voir si le dîner était prêt.

Cependant monsieur l'appétit venait, et par bonne opportunité s'asseyaient à table. Au commencement du repas, était lue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses. Lors, si bon semblait, on continuait la lecture; ou commençaient à deviser joyeusement ensemble, parlant, pour les premiers mots, de la vertu, propriété, efficace et nature de tout ce qui leur était servi à table. Ce que faisant apprit en peu de temps tous les passages à ce compétens en Pline, Athénée, Dioscoride, Polybe, Aristote et autres; et si bien et entièrement retint en sa mémoire les choses dites que, pour lors, n'était médicin qui en sçut à la moitié tant comme il faisait. Après, on apportait des cartes, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles: toutes issaient de arithmétique. En ce moyen entra en affection d'icelle science numérale, et non seulement d'icelle, mais des autres sciences mathématiques, comme géométrie, astronomie et musique. Cette heure ainsi employée, se remettait à son étude principale par trois heures ou davantage.

Ce fait, issaient hors leur hôtel, avec un jeune gentilhomme de Touraine, nommé l'écuyer Gymnaste, lequel lui montrait l'art de chevalerie. Changeant donc de vêtements, montait sur un coursier, et lui donnait cent carrières, le faisait voltiger en l'air, franchir le fossé, sauter le palis, contourner en un cercle, tant à dextre comme à senestre. Courait le cerf, le chevreuil, le sanglier, le lièvre; luttait, courait, sautait; d'un saut passait un fossé, volait sur une haie, montait six pas encontre une muraille; nageait en profonde eau, à l'endroit, à l'envers, de côté, de tout le corps; puis d'une main entrait, par grande force, en un bateau; icelui bateau tournait, gouvernait, à fil d'eau, contre cours, d'une main le guidait, de l'autre s'escrimait avec un grand aviron, tendait la voile, contreventait les boulines, ajustait la boussole. Issant de l'eau, montait contre la montagne, et devallait aussi franchement; gravissait ès arbres comme un chat, sautait de l'un en l'autre comme un escurieux, abattait les gros rameaux comme un autre Milo. Et pour s'exercer le thorax et les poumons criait comme tous les diables. Je l'ouis une fois appelant Eudémon, depuis la porte Saint-Victor jusques à Montmartre : Stentor n'eut onques telle voix à la bataille de Troie.

Le temps ainsi employé, tout doucement retournaient, et passant par quelque prés ou autres lieux herbeux, visitaient les arbres et plantes, les conférant avec les livres des anciens qui en ont écrit, et en emportaient leurs pleines mains au logis. Eux arrivés, cependant qu'on apprêtait le souper, répétaient quelques passages de ce que avait été lu, et s'asseoient à table. Durant icelui repas était continuée la leçon du dîner, tant que bon semblait : le reste était consommé en bons propos, tous lettrés et utiles. Puis, grâces rendues, se adonnaient à chanter musicalement, à jouer d'instruments harmonieux, ou de ces petits passe-temps qu'on fait ès cartes, ès dés et gobelets; quelquefois allaient visiter les compaignies des gens lettrés ou de gens qui eussent vu pays étrangers. En pleine nuit, avant que soi retirer, allaient au lieu de leur logis le plus découvert voir la face du ciel, et là, notaient les comètes, si aucunes étaient, les figures, situations, oppositions et conjonctions des astres. Puis avec son précepteur récapitulait brièvement, à la mode des Pythagoriques, tout ce qu'il avait lu, vu, su, fait et entendu au décours de toute la journée. Si priaient Dieu le créateur en l'adorant et le glorifiant de sa bonté immense, et lui rendant grâce de tout le temps passé, se recommandaient à sa divine clémence pour tout l'avenir. Ce fait, entraient en leur repos.

» S'il advenait que l'air fût pluvieux et intempéré, après dîner, au lieu des exercitations, ils demouraient à la maison, et étudiaient en l'art de peinture et sculpture; ou allaient voir comment on tirait les métaux; ou allaient voir les lapidaires, orfèvres, alchimistes et monnayeurs, ou les tissoutiers, les veloutiers, les horlogers, imprimeurs, teinturiers et autres tels sortes d'ouvriers, et partout, donnant le vin, apprenaient et considéraient l'industrie et invention des métiers; allaient ouïr les leçons publiques, les actes solennels, les plaidoyers, les concions des prêcheurs évangéliques.

Et, pour se reposer de cette véhémente intention des esprits, une fois le mois, quelque jour bien clair et serein, bougeaient au matin de la ville, et allaient à Gentilly, ou à Boulogne, ou au pont Charenton, ou à Saint-Cloud; et là, passaient toute la journée à faire la plus grande chère dont ils se pouvaient aviser; raillant, gaudissant, buvant d'autant; jouant, chantant, dansant, se vautrant en quelque beau pré, dénichant des passereaux, prenant des cailles, pêchant aux grenouilles et écrevisses. Mais encore que cette journée fût passée sans livres et lectures, point elle n'était passée sans profit. Car en ce beau pré, ils recollaient par cœur quelques vers de l'agriculture de Virgile, de Hésiode, du Rustique de Politian; décrivaient quelques plaisants épigrammes en latin, puis les mettaient par rondeaux et ballades en langue française. »

Voilà ce système nouveau d'éducation qui laissait si loin derrière lui l'éducation du moyen âge, et dans lequel l'influence de l'antiquité, venant se joindre à celle du christianisme, se fait si bien sentir. Rien n'y manque : piété, poésie, étude des anciens, culture des sciences exactes et des sciences naturelles, connaissance de l'industrie, conversation instructive et amicale, développement du corps par l'hygiène et la gymnastique, pratique du monde. Après avoir ainsi donné un aperçu des idées de Rabelais sur l'éducation, nous passerons dans un prochain article à ses idées sur la guerre.

Qui peut-on appeler un homme pieux? disait Fan-chi. — Celui qui aime les autres, répondit Confucius.

Et l'homme prudent, quel est-il? ajouta Fan-chi. — Celui qui connaît les autres, dit Confucius.

Le Livre des sentences de CONFUCIUS.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 126.)

APPAREILLER, c'est faire un appareillage. — *Appareiller* une voile, c'est la disposer à recevoir le vent; *appareiller* une ancre, c'est la préparer, soit à être mouillée, soit à être levée. Le mot appareiller n'avait pas anciennement l'acception qu'on lui donne aujourd'hui. Dans les

chroniqueurs de S. Louis, ce verbe signifiait, d'après son étymologie *apparare*, préparé, prêt. C'est dans ce sens qu'on doit entendre les phrases suivantes : « Le roy fit *appareiller* sa navir. Quand la nef fut *appareillée*, on fit voile. »

Appuyer un cordage, c'est le roidir de manière à rendre plus puissante son action sur l'objet auquel il est appliqué ; *appuyer* la chasse à un navire, c'est le poursuivre avec ardeur pour l'atteindre. Un bâtiment est *appuyé*, lorsque la force du vent, agissant du travers sur ses voiles, le tient incliné et l'empêche de céder au mouvement du roulis.

Archipompe, cloison en planches construite dans la cale d'un grand bâtiment autour du pied du grand mât, et renfermant les quatre pompes, pour les garantir du choc des objets d'arrlmage. L'*archipompe* occupe la septième partie de la largeur de la cale du navire.

Armateur, négociant ou particulier qui équipe un ou plusieurs navires à ses frais, pour la course ou pour le commerce.

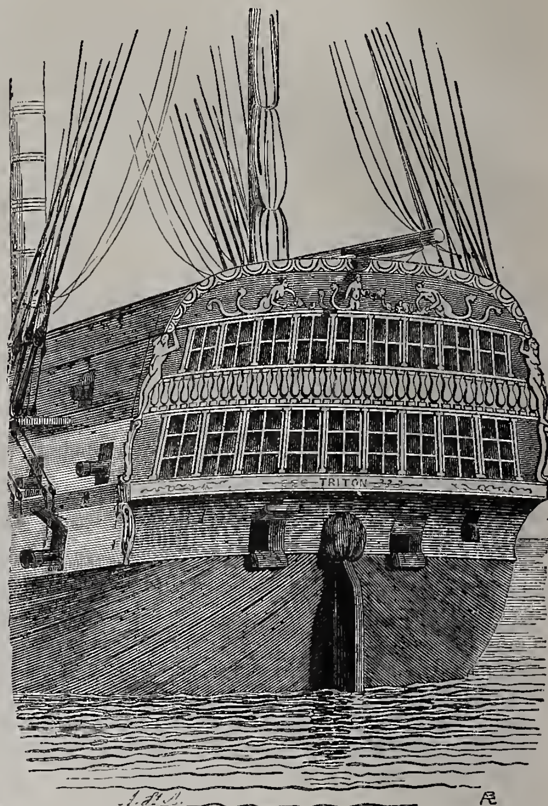
Armée navale. Réunion en corps d'un grand nombre de bâtiments de guerre sous le commandement d'un amiral. Aujourd'hui l'armée navale doit se composer au moins de vingt-sept vaiseaux et à peu près autant de frégates, corvettes et bricks, le tout formant trois escadres et neuf divisions. Après la formation des trois escadres de son armée, l'amiral désigne le nombre des vaisseaux restans, sous le nom d'escadre légère. Celle-ci, commandée par un contre-amiral, se trouve souvent détachée sur l'avant ou sur les ailes de l'armée. Autrefois les escadres de l'armée navale étaient désignées par la couleur du pavillon des officiers qui les commandaient. L'escadre blanche formait le corps de bataille sous les ordres de l'amiral ; l'escadre bleue formait l'avant-garde, et l'escadre blanche et bleue, l'arrière-garde.

Les dernières armées navales que la France ait mises en mer sont celles du comte d'Orvilliers, qui défit, en 1778, à la hauteur d'Ouessant, l'armée anglaise, plus forte qu'elle de 334 canons; celle qui, le 13 prairial an II (1er juin 1794), lutta si héroïquement contre des forces britanniques, qui comptaient neuf vaisseaux de plus qu'elle ; celle de Bruix en 1799 ; enfin, celle qui, à Trafalgar, s'ensevelit dans un glorieux désastre.

Armement. C'est la série d'opérations qui, prenant un bâtiment nu de toute mâture, le met en état de prendre la mer. La première partie de ces travaux consiste dans le mâtage et le gréement; la seconde, dans l'arrimage.

Armer un navire, c'est le gréer, l'équiper, et le pourvoir de vivres, et généralement de tous les objets nécessaires pour être en état de prendre la mer. — *Armer en guerre*, c'est préparer un vaisseau pour la rencontre de l'ennemi. — *Armer en course*, c'est équiper un bâtiment monté par des marins déterminés, et l'envoyer, avec l'autorisation du gouvernement, s'emparer des navires marchands des puissances ennemies. — *Armer* une embarcation, c'est y faire descendre les hommes qui la rendent propre au service qu'on en attend. — *Armer* les avirons, c'est les placer sur le bord de l'embarcation, prêts à tremper dans l'eau pour la mouvoir. — *Armer* sur un bâtiment, c'est y être employé, faire partie de l'état-major ou de l'équipage.

Arrière. Partie du bâtiment située entre le grand mât et le gouvernail. L'arrière des bâtiments de guerre est consacré au logement de l'état-major et à la conservation, sous la surveillance d'un officier, de certaines provisions de campagne. Les poudres, les armes y ont un emplacement réservé. L'extrême arrière, percé de fenêtres qui donnent sur la mer, est occupé par les chambres des officiers supérieurs ; à chaque étage, la droite et la gauche des côtés du navire sont distribuées en chambres particulières pour les autres officiers. Les officiers subalternes occupent les chambres basses. Sur les bâtiments du commerce, l'arrière ne contient qu'une ou deux chambres, distribuées dans leur pourtour en petites cellules destinées au repos des passagers et des officiers du bord. — Le *gaillard d'arrière* est le quartier-général des bâtiments de l'Etat, et sur les navires marchands, la promenade où se croisent sans cesse les officiers et les passagers qui s'y trouvent.



(Arrière.)

Arrimage. Arrangement méthodique, dans la cale d'un bâtiment, du lest, des caisses ou pièces à eau, du vin, des salaisons, des farines, etc. Le but principal de l'*arrimage* d'un navire du commerce est de placer dans son intérieur la plus grande quantité possible de marchandises, sans trop nuire cependant aux conditions de navigabilité.

Arrioler (s'). La mer s'arriole, lorsqu'après avoir été clapoteuse elle n'est plus agitée que par des lames qui se succèdent à de grands intervalles.

Arrivée. Mouvement de rotation d'un bâtiment sous voile pour recevoir le vent plus de l'arrière. L'*arrivée* est l'opposé de l'*auloffée*. Le *point d'arrivée* est le lieu de la mer où, d'après le calcul, un navire est parvenu chaque jour à midi. — *Arriver*, c'est faire une *arrivée*. — *Laisse arriver!* est le commandement adressé au timonnier de mettre la barre du gouvernail du côté du vent.

Arsenal. C'est un grand port militaire où sont réunis des chantiers, des ateliers de toute espèce, des approvisionnements de bouche et des munitions de guerre, des armes, des parcs d'artillerie, et en général tout ce qui est nécessaire à la construction et à l'armement des bâtiments de l'Etat. Les principaux arsenaux de la France sont : Toulon, Brest, Rochefort, Lorient et Cherbourg. L'Angleterre compte six grands arsenaux, ceux de Plymouth, Portsmouth, Chatam, Deptfort, Sheerness et Woolwich.

Artimon. Nom du mât de l'arrière, le plus petit ou le troisième d'un grand bâtiment à trait carré. La voile aurique, en forme de trapèze, qui s'élève derrière ce mât,

s'appelle aussi l'*artimon.* — Quand l'équipage est fatigué ou mouillé, après plusieurs heures de veille, celui qui est chargé de distribuer aux matelots quelques verres d'eau-de-vie, les en prévient par ce commandement : *Passez derrière border l'artimon!*

À SEC DE VOILES ; état d'un bâtiment en mer qui a été



(Arsenal de Rochefort. — Scierie.)



(A sec de voiles.)

forcé de plier toutes ses voiles pour les soustraire à la violence du vent.

ATTERRER. C'est découvrir la terre en venant du large. De là le mot *atterrage*, manière d'atterrer, d'approcher d'une côte.

ATTRAPES. Bouts de cordages, plus ou moins gros, employés pour amarrer ou retenir provisoirement un objet en mouvement par l'agitation du navire.

ATTRAQUER, synonyme d'*accoster.*

AULOFÉE. Mouvement d'un navire sous voiles, qui

tourne sa proue vers le lit du vent. C'est l'évolution contraire à l'*arrivée.*

SALAIRE ET ALIMENTATION

DES CLASSES OUVRIÈRES DANS DIVERS ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE.

L'enquête des commissaires anglais à laquelle nous avons déjà emprunté quelques documents dans l'article sur les salaires et sur la dépense des classes ouvrières en France (p. 79), nous fournit d'autres détails non moins dignes d'intérêt sur la situation des mêmes classes dans un grand nombre d'États différents.

RUSSIE. — On évalue, en Russie, l'entretien annuel d'un homme seul appartenant à un seigneur, savoir :

1° Pour la nourriture.	45 roubl. 30		76 roubl. 40
2° Pour l'habill. et la chaussure.	31	10	

Le rouble vaut environ 4 fr. 50 c.

Celui d'une femme :

1° Nourriture comme celle de l'homme . .	45 r. 30	63 r. 36
2° Habillement et chaussure	18 06	

Celui d'une famille composée d'un homme, d'une femme et de deux enfants de trois à dix ans, savoir:

1° Nourriture.	89 r. 02	110 r. 02
2° Logement, chauffage, éclairage	21 »	

Mais dans ce calcul ne sont pas compris la viande, le lait, les produits du jardin, de la basse-cour, que le paysan consomme en nature, à l'aide des bestiaux que le propriétaire fournit et entretient, et du terrain dont il a la jouissance *.

NORWÉGE. — Le salaire de l'artisan est, par semaine, de 6 francs 67 centimes à 8 fr. 75 c., outre la nourriture, le logement et les outils.

L'agriculteur gagne, par jour, de 50 à 65 c. avec la nourriture.

Les autres travailleurs gagnent, par semaine, en été et occasionnellement en hiver, 4 fr. 35 c.

Une femme a par semaine de 1 fr. 40 c. à 1 fr. 60 c. ou 70 c. Avec ces salaires, la subsistance est suffisante; la nourriture se compose de poissons salés, pommes de terre, pain et soupe de farine d'avoine, viande salée, deux fois par semaine, et des poissons frais sur les côtes ou près des rivières.

SUÈDE. — Le salaire de l'artisan par jour est, pendant neuf mois, et pendant l'hiver avec travaux intérieurs, de 2 fr.

Celui de l'agriculteur est, par jour, pour les bons travailleurs de 70 à 80 c., pour les autres de 30 à 40 c.

Une femme qui travaille à la terre peut gagner 40 c. par jour; un enfant, en été, 20 c.

La nourriture est semblable à celle de la Norwége.

DANEMARCK. — Le prix de la journée est, pour l'artisan, de 80 à 90 c.; pour l'agriculteur de 60 à 80 c. par jour, avec une nourriture de chétive qualité pendant la moisson.

Le salaire d'une femme, par jour, est de 40 c.

Un homme, une femme, et quatre enfants peuvent gagner 15 fr. par semaine.

La nourriture est saine ; laitage, etc.

BAVIÈRE. — Les bons agriculteurs peuvent gagner 90 c. par jour, mais ils sont rares. Les autres travailleurs gagnent de 80 c. à 1 fr. 60 c. dans les villes.

WURTEMBERG. — Le salaire de l'artisan est, par semaine, avec logement et nourriture, de 2 fr. 15 c. à 5 fr. 35 c.

* Ces documents relatifs à la Russie sont extraits de l'ouvrage de M. de Gérando sur la Bienfaisance publique.

Celui de l'agriculteur est, par an, avec nourriture et logement, de 107 fr. 50 c. à 120 fr. 90 c.

Une femme gagne par semaine, de 1 fr. 45 c. à 3 fr. 20 c.; et dans les manufactures, de 3 fr. 60 c. à 5 fr.

Un enfant gagne, également par semaine, de 70 c. à 1 fr. 40 c.; et dans les manufactures, de 2 fr. 57 c. à 4 fr. 50 c.

La nourriture est saine et abondante : on consomme de la viande une ou deux fois par semaine, des légumes, du laitage, etc.

SAXE. — Le prix de la journée de l'artisan et de l'agriculteur est d'environ 90 c.; une femme gagne 30 c., et un enfant 10 c.

Une famille avec quatre enfants peut, avec de l'ordre et de l'économie, subsister par son travail.

MECKLEMBOURG. — Le prix de la semaine de l'artisan dans les villes est de 8 fr. 18 c. à 11 fr. 13 c.; dans la campagne, de 6 fr. 12 c. à 7 fr. 8 c.

L'agriculteur gagne, par semaine, 4 fr. 45 c. avec le logement.

La nourriture est saine. On consomme peu de viande.

HOLLANDE. — Le salaire d'un artisan, pour une année, est, en moyenne, de 312 fr. 50 c., à 487 fr. 50 c.

Celui d'un agriculteur est de 83 fr. 30 c. à 208 fr. 30 c.

Une femme avec quatre enfants gagne de 4 fr. 65 c. à 62 fr. 50 c.

La nourriture est bonne: elle se compose de pain, de pommes de terre, laitage, pois et lard, etc.

BELGIQUE. — Dans le Nord de la Belgique, le prix de la semaine de l'artisan est de 4 fr. 15 c. à 7 fr. 42 c.

A Harlem, un tisserand gagne par semaine, de 12 fr. 50 c. à 16 fr. 60 c.

A Boom, les briquetiers reçoivent, par an, 271 fr. pour l'été, et 88 fr. 30 c. pour l'hiver.

A Ostende, le salaire de l'artisan par jour est, en été, de 1 fr. 45 c. à 1 fr. 75, et en hiver de 1 fr. 20 c. à 1 fr. 45 c.

Un agriculteur gagne, par an, 768 fr. 50 c.

Un batelier a, par semaine, 7 fr. 10 c. avec nourriture.

Une femme, dans une briqueterie, gagne 3 fr. 90 c. par jour; dans les villes, 1 fr. avec nourriture, 1 fr. 75 c. sans nourriture; à la campagne, sans nourriture, 85 c. en été, et 75 c. en hiver.

Les enfants au-dessous de seize ans gagnent, en été, 3 fr. 50 c. par semaine.

La nourriture des Belges consiste en pommes de terre, légumes, potages, et quelquefois en porc.

PORTUGAL. — Le prix de la journée d'un vigneron est de 1 fr. 90 c. à 3 fr. 10 c. sans nourriture.

Une femme gagne de 55 c. à 60 c. par jour pendant la moisson, avec une chétive nourriture qui se compose en général de poissons salés, de soupe au lard, de légumes et de pain de maïs.

SAVOIE. — Un homme dans les champs gagne 1 fr. 50 c. par jour en été, et 1 fr. ou 1 fr. 20 c. en hiver, sans nourriture, ou 60 c. avec nourriture et une pinte de vin

Une femme ne reçoit qu'un tiers du salaire de l'homme.

PIÉMONT. — Le prix de la journée de l'artisan est de 1 fr. 70 c. à 3 fr. 20 c.; les ouvriers peu habiles gagnent, en été, de 70 c. à 1 fr. 25 c., et en hiver de 52 à 80 c. Les agriculteurs gagnent, en hiver, de 60 c. à 75 c.; dans la saison intermédiaire, de 75 c. à 1 fr.

Une femme, pendant huit mois, gagne par semaine 5 fr. 10 c., et, pendant quatre mois, 2 fr. 05 c.

Un enfant de onze ans gagne, en été, 15 c. avec nourriture; en hiver, il ne gagne que la nourriture.

La nourriture du peuple, en Piémont, est très frugale et grossière.

ANGLETERRE. — Le salaire des ouvriers est à peu près le même dans les villes et dans les campagnes.

Le prix de la journée, en été, est de 13 fr. 05 c. sans

bière ni cidre, et de 12 fr. avec bière et cidre; en hiver, il est de 12 fr. 50 c. sans bière ni cidre, et de 11 fr. 50 c. avec bière et cidre.

New-York. — Le prix de la journée de l'artisan est de 1 dollar et demi : il diminue d'un quart dans la mauvaise saison. (Le dollar vaut environ 5 fr.)

L'agriculteur gagne, par jour, 5 fr. 60 c.

Les autres travailleurs reçoivent de 1 fr. 90 c. à 4 fr. 40 c. par jour.

La nourriture est abondante : les artisans prennent deux fois par jour le thé et le café.

Massachussets. — Le prix de la journée pour l'artisan est, au maximum de 2 à 3 dollars, et au minimum de 1 dollar à 1 et demi; pour l'agriculteur de 1 dollar à 1 et demi.

Les autres travailleurs gagnent de 250 à 300 dollars par an.

Le prix de la semaine d'une femme est de 2 dollars et demi.

La nourriture se compose de viande, de volaille ou de poisson deux à trois fois par jour.

Mexique. — L'artisan gagne, par jour, de 2 fr. 50 c. à 3 fr. 35 c.; l'agriculteur, de 1 fr. 25 c. à 1 fr. 67 c.

Une femme ou un enfant peut suffire par son travail à son entretien.

La nourriture est suffisante; le maïs en forme la principale base.

Haiti. — Le prix de la journée de l'artisan est de 3 fr. 15 c. à 3 fr. 75 c. L'agriculteur gagne, par jour, 8 fr. 75 c.

Les femmes, comme servantes, ont au mois, de 12 fr. 50 c. à 25 fr. Leur nourriture se compose de patates, légumes, de fruits abondants et à bas prix.

Une théorie exclusivement attachée à la pratique des anciens donne les faits pour la limite des possibles, et veut réduire le génie à l'éternelle servitude d'une étroite imitation. Marmontel.

L'ESCLAVE.

(Suite.— Voyez p. 135.)

§ 2.

Quand le jour de la vente arriva, on parfuma les Celtes à la sortie du bain; on peigna soigneusement leurs longues chevelures, on y mêla quelques ornements, en ayant soin toutefois de conserver le caractère d'étrangeté qui prouvait leur origine. Enfin, la quatrième heure venue, après avoir posé sur leurs fronts la même couronne de feuillages qu'ils avaient lors de leur entrée à Rome, et leur avoir suspendu au cou un petit écriteau sur lequel étaient relatées les qualités de chacun, on les fit monter sur des échafauds dressés devant la taverne : on leur adjoignit une quinzaine d'anciens esclaves dont le propriétaire espérait se défaire à l'aide de l'affluence qu'attirerait la vente des Armoricains.

D'après la loi qui ordonnait aux maquignons de déclarer l'origine de leurs esclaves par des signes extérieurs, ces derniers ne portaient point la couronne de feuillage qui distinguait les prisonniers de guerre; mais leurs pieds frottés de craie annonçaient qu'ils étaient d'outre-mer. Quelques uns d'entre eux étaient coiffés d'un bonnet de laine blanche pour annoncer que le maquignon ne répondait point de leurs qualités, et ne voulait prendre, à leur égard, vis-à-vis des acquéreurs, aucune des responsabilités dont la loi le chargeait.

Pour la seconde fois le Forum romain étalait sa splendeur devant les habitants de l'Armorique; mais si les pauvres captifs avaient retrouvé dans le repos un peu de leur ancienne force, leurs âmes n'étaient ni moins tristes ni plus accessibles aux distractions. Tout ce luxe de marbre, de bronze, de monuments, était à peine remarqué par la plupart d'eux. Une seule chose les frappa, ce fut l'aspect presque désert de cette place au milieu de laquelle ils avaient vu, quelques jours auparavant, circuler des flots de population. C'était le moment où les magistrats rendaient la justice, où les négociants traitaient les affaires de commerce dans les basiliques, où les acheteurs étaient occupés dans les tavernes. Quant aux oisifs, ils se trouvaient, comme toujours, là où était le mouvement, sérieusement occupés de regarder le travail des autres, et de les juger sans y prendre part.

Dans une heure ou deux, la physionomie du Forum allait complétement changer. La population romaine devait inonder cette place en sortant des tribunaux, des tavernes et des basiliques; mais d'ici là les captifs étaient maîtres de leurs mouvements et de leurs pensées.

Ils employèrent ces moments d'attente à de derniers adieux. Les mains purent encore se presser une fois; on put échanger quelques larmes; parler de ceux qui étaient morts; répéter le nom du pays dans cette douce langue celtique qu'il faudrait bientôt abandonner pour celle des maîtres!

Les plus forts essayèrent de donner quelques consolations aux plus faibles en leur parlant de vengeance. Ils répétèrent que tout n'était point perdu de l'Armorique, puisque les dieux qui la protégeaient veilleraient toujours sur ses enfants exilés. Mais parmi les voix qui s'élevèrent pour encourager les généreuses fiertés, celle du vieux druide Morgan se faisait surtout écouter.

— Ne montrons point lâchement les blessures de nos cœurs aux ennemis, répétait-il d'un accent calme et fort. Après avoir versé notre sang devant eux, ne leur donnons pas la joie de voir encore couler nos pleurs; quelles que soient les misères que ce peuple nous tienne en réserve, aucune agonie ne pourra être aussi cruelle pour nous que celle que nous avons éprouvée quand on nous a arrachés de force du sol paternel. Puisons donc du courage dans cette pensée que nous avons désormais subi les plus dures épreuves. Que les femmes elles-mêmes, si de nouvelles douleurs viennent les atteindre dans leurs enfants, ne laissent échapper aucun cri, et que le cœur de l'Armoricaine soit assez grand pour engloutir toutes les larmes de la mère.

Le regard de Morgan planait sur ceux qui l'entouraient avec une expression de sublime commandement; mais quand il vint à rencontrer les yeux de Norva qui se fixaient avec anxiété sur son fils, une ombre de pitié le traversa, et sa voix passa subitement à un accent plus doux.

— Norva, dit-il, tu es la femme d'un chef; songe que du palais de nuages qu'il habite maintenant, mon frère te regarde : ne le fais pas rougir aux yeux des héros.

— Je tâcherai, répondit la mère.

— Et toi, enfant, ajouta le vieillard en se tournant vers Arvins, toi qui dans quelques heures peut-être ne seras qu'un triste rameau détaché de sa tige, rappelle-toi que l'Armorique est ta patrie, et qu'avant le jour où Rome a foulé ta terre natale, les Celtes, qu'elle a chargés de chaînes, vivaient libres et heureux sous leurs grandes forêts. A nos vainqueurs donc toute ta haine! et quand nos dieux, les seuls vrais et puissants, permettront que le moment de la délivrance arrive pour ton pays, montre à cette nation que, nous aussi, nous sommes dignes d'être maîtres; car nous savons faire souffrir ! Si jamais, à la vue d'un de nos ennemis, tu te sentais pris d'une pensée de pitié, écoute tes souvenirs, et tous te diront qu'à défaut d'autre héritage les Armoricains ont transmis à leurs enfants celui de la vengeance.

Les éclairs qui jaillirent des yeux d'Arvins contenaient plus de promesses que les plus énergiques paroles. Morgan, le noble et courageux vieillard, mais le prêtre d'une religion sans pardon, parut heureux des sentiments qu'il venait

d'exciter et, posant sa main sur la tête de l'enfant en signe de bénédiction, il se tourna vers la mère en ajoutant :

— Ne crains rien pour ton fils, Norva ; il a déjà le cœur assez fort pour que les maux de la vie passent sur lui sans l'avilir.

Le clepsydre du temple de Castor marquait la cinquième heure ; c'était le moment où la place du Forum allait être envahie par la foule ; le maquignon imposa silence aux esclaves.

Norva se pressa contre Morgan et essaya de mettre son enfant encore plus près d'elle ; car elle se sentait plus forte placée ainsi sous cette double protection d'amour et de pitié. Arvins serra la main de sa mère contre son cœur, et lui jeta un regard qui contenait toutes les suppliantes soumissions de l'enfant, jointes aux fières résolutions de l'homme.

Les curieux ne tardèrent pas à entourer les tavernes d'esclaviers qui se trouvaient sur les différents points du Forum. Chacun des maquignons, une baguette à la main, et se promenant devant les tréteaux, cherchait à attirer l'attention de la foule en enchérissant sur les impudents mensonges de ses voisins.

— Venez à moi, illustres citoyens, criait le propriétaire de Norva et de son fils ; aucun de mes confrères ne pourra vous donner des esclaves doués de qualités aussi merveilleuses que les miens. Vous savez que je suis connu depuis long-temps dans le commerce pour la supériorité de ma marchandise.

Regardez plutôt, continua-t-il en désignant un Armoricain d'une trentaine d'années, remarquable par la beauté de ses formes et l'énergie de ses attitudes ; où trouverez-vous un homme aussi fort et aussi beau ? N'est-il pas digne de poser pour un Hercule ? Et bien, nobles Romains, croyez-m'en sur ma parole, car rien ne me force à mentir, cet esclave est mille fois plus précieux encore par sa probité, son intelligence, sa sobriété, sa soumission, que par cette beauté qui vous étonne. Quel est donc celui de vous qui ne ferait pas volontiers un léger sacrifice pour acquérir un aussi rare trésor ?

Plus la foule grossissait autour de la taverne du maquignon et plus il redoublait de bavarde effronterie. On eût dit que la figure ignoble de ce marchand *d'hommes*, personnification *vivante* de toutes les passions honteuses et brutales, était jetée là comme contraste devant ces belles têtes celtiques qui ne reflétaient, pour la plupart, que de fiers instincts et de sérieux sentiments.

Déjà plusieurs marchés avaient été conclus, plusieurs arrêts de séparation avaient été prononcés entre des êtres aimés. Plus d'un vieillard avait vu s'éloigner le fils sur lequel il s'appuyait ; plus d'un enfant avait vu partir sa mère ; et tous pourtant tenaient religieusement la promesse qu'ils avaient faite de ne point donner leur douleur en spectacle à des ennemis. On étouffait un soupir, on refoulait une larme dans son cœur à chaque nouveau compagnon qu'on voyait traverser la foule et se perdre au loin ; puis, si le courage d'une mère l'abandonnait au départ de son enfant, on se plaçait devant elle, afin que ses gémissements n'arrivassent point jusqu'aux maîtres !

Toutes les scènes de ce drame poignant, mais silencieux, retentissaient dans l'âme de Norva. A chaque coup qui tombait sur un de ses frères, elle sentait comme une nouvelle faculté douloureuse se développer en elle ; mais quand elle était prête à défaillir, elle levait les yeux sur Morgan, et la vue de cette tête impassible lui rendait son courage.

Pendant quelques instants cependant le cœur de la pauvre femme fut inondé de joie ; une mère et son enfant venaient d'être achetés par une même personne ! Mais le souvenir et la douleur lui revinrent vite ; il y avait autour d'elle tant d'enfants sans mères, tant de mères sans enfants !

Il ne restait plus qu'une dizaine d'Armoricains parmi lesquels se trouvait encore le groupe de Morgan, de Norva et d'Arvins, quand les yeux d'un affranchi s'arrêtèrent avec une attention marquée sur ce dernier.

Le maquignon, toujours à l'affût de ce qui se passait autour de son étalage, s'avança rapidement du côté de l'enfant, et posant le bout de sa baguette sur son épaule :

— Regardez-moi cela, noble Romain, s'écria-t-il en se tournant du côté de l'affranchi ; ne diriez-vous pas, à voir ce jeune garçon si grand et si robuste, qu'il est au moins dans sa quinzième année ; eh bien, je puis vous garantir qu'il n'a que neuf ans ; jugez de ce qu'il deviendra un jour. Cette race armoricaine est vraiment merveilleuse.

Norva n'avait pu se défendre d'un frémissement en voyant la baguette du maquignon se poser sur son fils. Quant à Arvins, il ne donna aucun signe d'abattement pendant l'examen fort long que l'acheteur fit de lui.

Enfin, après s'être probablement convaincu que l'enfant lui convenait, celui-ci en proposa trois cents sesterces. Quelques voix élevèrent ce prix jusqu'à quatre cents sesterces, puis l'on n'entendit plus aucune nouvelle proposition.

Comme dernier enchérisseur, le Romain s'avança alors sur les tréteaux, auprès d'un homme qui avait devant lui une petite table sur laquelle se trouvaient des balances d'airain ; et, prenant un *as* à la main :

— Je dis, répéta-t-il, que, d'après le droit des *quirites*, ce jeune garçon est à moi, et que je l'ai acheté avec cette monnaie et cette balance.

Puis il laissa tomber l'*as* dans un des plateaux.

Ce bruit fut comme un coup de mort pour Norva, car il avait également précédé le départ de chacun de ses compagnons. L'enfant se troubla un moment en voyant la pâleur de sa mère ; mais un coup d'œil de Morgan suffit pour ramener le calme dans son attitude.

Le vieillard se pencha vivement vers Norva, murmura quelques paroles à son oreille, et la pauvre mère se redressa vivement.

Cette scène fut trop rapide sans doute pour être remarquée par aucun étranger. Morgan parut le croire, du moins, car il lança sur la foule romaine son même regard de dédain.

Le maquignon vint prendre Arvins, afin de le réunir aux anciens esclaves de l'affranchi, qui attendaient leur nouveau compagnon aux pieds des tréteaux. Un geste brutal sépara l'enfant de la mère, et les lèvres de la pauvre femme n'eurent pas même le temps de se poser sur le front de son fils.

— Au revoir, ma mère, cria Arvins ; nous nous reverrons dans peu, j'espère ; car je compte sur ma force et ma patience. — Au revoir, Morgan.

— Adieu, cria celui-ci en étendant la main vers lui.

Et son bras resta long-temps sans se baisser, car il cachait à la foule curieuse la pâle tête de Norva !

La suite à la prochaine livraison.

INDE ANGLAISE.

Les dépenses annuelles de l'administration dans l'Inde anglaise sont environ de 600 000 000 fr. A l'arrivée de lord W. Bentinck, les dépenses l'emportaient sur les recettes de 50 000 000 fr. Lord Bentinck réduisit les dépenses au lieu d'augmenter les impôts. De là l'amour des habitants pour lui et la colère de l'armée. — L'armée est composée de 250 000 hommes ; savoir : Anglais, 50 000 ; corps étranger (artillerie), 7 000 ; le reste est composé d'indigènes enrégimentés, vêtus à l'anglaise, et commandés par des officiers anglais.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COLLÉGE D'EDIMBOURG.

(Voyez, sur Edimbourg, 1834, p. 321.)



(Le Collége d'Edimbourg, *High School.*)

Cet édifice a été construit en 1825, dans un quartier d'Edimbourg (Calton-Hill) d'où la vue embrasse l'ancienne cité, la colline que l'on nomme le Trône d'Arthur, et une vaste étendue de la campagne. La fondation de l'établissement est très ancienne, on la fait remonter au commencement du seizième siècle, en 1519; les premières constructions étaient dans une autre partie de la ville. Nommé tour-à-tour Ecole de grammaire (*Grammar-Scule*), *Schola regia Edinensis*, et aujourd'hui *High-School* (littéralement, haute école, école supérieure), ce collége compte parmi ses professeurs, et surtout parmi ses recteurs, des hommes illustres, entre autres James White, Thomas Buchanan, neveu du célèbre Georges Buchanan; Hercule Rollock, frère de Robert Rollock, principal de l'université d'Edimbourg; Alexandre Hume, auteur d'une grammaire latine estimée; le docteur Adams, également auteur d'ouvrages classiques; le professeur Pillans. Le recteur actuel est le savant docteur Carson. Le personnel de l'enseignement se compose du recteur, de quatre professeurs pour les études classiques, d'un maître de langue française, d'un maître de mathématiques, et d'un maître d'écriture. Chacun des quatre professeurs enseigne les mêmes élèves pendant quatre années, et ne les abandonne que lorsqu'ils sont en état d'entrer dans la classe du recteur. Les élèves, qui sont tous externes, sont au nombre d'environ quatre cents. Il y a une vingtaine d'années, ce nombre était de huit cent cinquante.

DES VINS DE BORDEAUX

ET DES FUMEURS.

Il paraît, d'après les résultats d'une mission œnologique en Hongrie, confiée récemment à M. le comte Odart, que la principale cause de la diminution du commerce des vins de Bordeaux, en Allemagne, consiste dans le prodigieux accroissement du nombre des fumeurs.

L'infection communiquée à la bouche par l'usage du tabac a fini par rendre les organes du goût bien moins sensibles à l'appréciation des vins en général, et surtout à celle du vin de Bordeaux, dont le principal mérite consiste en un bouquet très suave, mais très délicat. Le peuple allemand a pris le goût de l'eau-de-vie, et les bourgeois ont pris celui

de la bière : la consommation de la bière, en effet, a sextuplé depuis une dizaine d'années.

On avait cru que la décroissance de la consommation du vin de Bordeaux dans les contrées germaniques tenait à l'extension de la culture de la vigne; mais cette opinion paraît erronée, car les propriétaires de vignobles allemands éprouvent pour la vente les mêmes embarras que ceux du Bordelais.

Ainsi, cette suavité qui flatte si agréablement les palais dont l'usage des boissons fortes et du tabac n'a pas émoussé les facultés, tourne aujourd'hui au détriment des vignobles du Médoc après avoir fait leur fortune.

L'explication donnée par M. Odart pour la diminution du commerce des vins de Bordeaux paraît d'autant plus admissible, que l'on peut reconnaître dans un fait analogue la cause de l'affection que les Parisiens portent aux vins de Bourgogne. Les vins de Bourgogne reviennent généralement, dans la capitale, à meilleur marché que ceux de Bordeaux, parce que les communications sont plus faciles, que le commerce est organisé sur une échelle beaucoup plus large, que les habitudes sont prises depuis long-temps, qu'en un mot, à égal mérite au goût et à égal prix pour la barrique, le vin de Bourgogne, supportant mieux l'eau, désaltèrera une famille à moindres frais.

Il en résulte que les repas commencent toujours par les vins de Bourgogne, qui ont du *corps* et de la *force*, et qui sont servis en abondance, tandis que le vin de Bordeaux n'arrive parcimonieusement qu'au milieu ou vers la fin du festin, et n'est versé qu'en petits verres; que souvent même il est précédé par le champagne à la saveur si pénétrante, ou par le madère si odorant et si énergique : le bordeaux ne peut donc produire qu'un effet presque inappréciable sur des organes déjà satisfaits ou surexcités auxquels échappe sa finesse, on pourrait presque dire son *esprit*.

Pour apprécier parfaitement et à leur véritable valeur les vins de Bordeaux, il faudrait en boire exclusivement pendant toutes les périodes du repas. C'est ce qui arrive aux étrangers qui ont visité les vignobles de la Gironde, et qui croient pouvoir rejeter sur les fraudes du commerce la différence qu'ils trouvent entre le vin de Bordeaux vendu à Paris et celui qu'on leur a offert sur les lieux. Il ne paraît, en effet, sur les tables bordelaises d'autres vins que ceux du département. On les sert depuis le commencement jusqu'à la fin du repas; on sait les faire succéder dans un ordre qui est très habilement ménagé pour opérer l'éducation du palais dégustateur. Les convives conservent ainsi toute la fraîcheur de leurs sens; le bouquet du médoc s'ajoute successivement à lui-même et se produit dans toute son amplitude; la tête demeure libre et dégagée; l'organe du goût parcourt graduellement toute une échelle de parfums d'une exquise délicatesse, l'imagination s'étend, le langage devient plus facile, les idées acquièrent une lucidité et une netteté analogues à celles que procure le café, si cher aux écrivains et aux orateurs *.

Les vins de Bordeaux, et particulièrement ceux des vignobles contigus aux landes de la Gironde, jouissent de qualités hygiéniques et poétiques dont les hommes abreuvés de bière et infectés de fumée de tabac ne peuvent généralement mesurer l'importance.

On a souvent répété que la fraude exercée par les négociants sur les vins de Bordeaux était l'une des principales causes de la défaveur qui pèse sur ce produit. Aussi cherche-t-on à nouer des relations amicales avec quelques propriétaires, afin, espère-t-on, d'être bien certain de ne point boire de vins *travaillés*. Or, en agissant ainsi, on n'est sûr de rien; car les propriétaires travaillent leurs récoltes tout aussi bien que les négociants. Ce travail ou ce *coupage* n'a rien en soi de fâcheux, car il a lieu généralement pour améliorer les qualités; la fraude n'est que l'exception. Les récoltes, sur un même vignoble, sont loin d'avoir tous les ans la même perfection, et cependant l'essence du vin, sa nature, sont les mêmes; suivant la pluie ou le soleil aux époques désirées, le vin a plus ou moins de corps, plus ou moins de bouquet, plus ou moins de couleur. Rien n'est donc plus légitime ni plus utile que d'opérer dans les celliers le coupage convenable qui forme, avec deux récoltes de qualités médiocres, des boissons de qualités moyennes et même supérieures, complétant mutuellement leurs qualités, et corrigeant réciproquement leurs défauts. Le propriétaire, tout aussi bien que le négociant, sait que la nature accorde rarement des années comme 1811 et 1825, où la saison, par une heureuse succession de chaleurs, de pluies, de vents, d'état électrique, a fait à elle seule le *travail* du vin; il sait que la nature lui livre, dans ces années rares et précieuses, un modèle de perfection que son art, son expérience et son bon goût doivent chercher à atteindre.

* Voy. Détails sur les vins fins de Bordeaux, 1833, p. 133.

Ainsi ce n'est point au mélange des vins qu'il faut s'en prendre de la déchéance des vins de Bordeaux, ni non plus à la fraude, à la mauvaise foi et à l'infidélité, quelque actives que ces causes aient pu être; car il existe à Bordeaux des maisons honorables qui n'ont jamais menti à leur réputation plus que séculaire, et qui font à elles seules presque tout le commerce des grands crûs; d'ailleurs, la mauvaise foi, sur une grande échelle, n'a jamais de puissance que lorsque le malheur a déjà frappé ses coups. C'est comme la mousse sur les arbres souffrants. Le plus grand malheur du vin de Bordeaux, c'est de ne pas être mis dans les conditions convenables pour produire tout son effet.

A l'appui de ce qui vient d'être dit, on peut remarquer encore que les vins de Bordeaux sont les seuls vins de prix capables de supporter les traversées maritimes et de se bonifier en voyageant. De là vient aussi qu'ils sont plus appréciés à l'étranger, dans les colonies, en Amérique et en Asie, qu'ils ne le sont en France. La consommation à l'étranger faisait autrefois la grande fortune de Bordeaux; mais, les droits de douanes qu'il a fallu augmenter chez nous pour favoriser certaines autres productions nationales ayant appelé la réciprocité des douanes étrangères, il en est résulté que c'est Bordeaux particulièrement qui a souffert, et qui a payé en définitive à ces autres productions nationales la prime d'encouragement qu'on leur a accordée par les prohibitions et les élévations de droits.

ETHNOLOGIE.

L'ethnologie est une science toute récente, qui a pour objet l'étude des différentes races d'hommes dont se compose la famille humaine. De là son nom, tiré des deux mots grecs *ethnos*, nation, et *logos*, discours. Ethnologie signifie donc littéralement *traité sur les peuples*, c'est-à-dire sur leurs mœurs et sur les traits caractéristiques qui les distinguent. Cette définition laisse voir de suite ce qu'il y a de général et de vaste dans la mission de l'ethnologie. Il s'agit pour elle, qu'on nous passe l'expression, de faire, au moral en même temps qu'au physique, l'anatomie comparée des organes des individus et des peuples. Il s'agit pour elle, quand elle aura déterminé les similitudes et les dissemblances qui rapprochent ou qui éloignent telles ou telles races, de donner une bonne classification de tous ces types, en un mot, de bien marquer la place qu'occupe chaque nation dans la hiérarchie du genre humain.

Ce n'est pas en un jour qu'un pareil but peut être atteint; l'ethnologie n'en approchera même que progressivement, à travers de nombreux tâtonnements et après des essais réitérés. Mais toute jeune qu'elle est, puisqu'elle ne date que du commencement du dix-neuvième siècle, cette science a déjà rendu

de notables services et puissamment contribué à élargir l'horizon de l'histoire. Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre l'examen des travaux qui ont signalé ses débuts; qu'il suffise de dire un mot des projets de classification par lesquels les ethnologues ont dû nécessairement commencer pour se reconnaître et s'orienter dans cet océan d'hommes dont les flots sont répandus sur la surface du globe. L'une des divisions qui a eu le plus de succès est celle qu'a adoptée Blumenbach. Dans un ouvrage ayant pour titre : *De l'unité du genre humain et de ses variétés*, Blumenbach, qui, bien que notre contemporain, doit être considéré comme le père de la science ethnologique, a reconnu dans le genre humain cinq races principales, qui sont : la race *caucasienne* ou blanche; la race *mongole* ou jaune; la race *nègre;* la race *américaine*, nuance entre les variétés caucasienne et mongole; la race *malaise*, nuance entre les variétés nègre et caucasienne.

Avant Blumenbach, l'espèce humaine avait été partagée par les uns en deux races, la blanche et la noire; par les autres en trois races, la blanche, la noire et la jaune; par d'autres encore en quatre races, dont chacune correspondait à l'un des quatre grands continents. Le système de Blumenbach est plus complet, parce qu'il tient compte des deux variétés américaine et malaise; mais, quoique supérieur aux précédents, il a cela de commun avec eux qu'il ne s'attache guère qu'aux distinctions matérielles. C'est la couleur de la peau, la forme extérieure du crâne et des traits du visage qui décident Blumenbach, et, comme résultat, il aboutit en définitive à autant de races que l'on distingue aujourd'hui de parties du monde. Il n'y a là encore rien pour le moral; le naturalisme a seul inspiré le savant médecin allemand.

La division en trois races semble destinée à prendre le dessus. Blumenbach s'y est conformé lui-même, puisque les variétés américaine et malaise ne sont présentées par lui que comme des nuances intermédiaires, et par conséquent ne devant venir qu'après les trois grandes races caucasienne, mongole et nègre. Cette division a, en outre, l'avantage de pouvoir s'accommoder avec la tradition biblique, d'après laquelle *Sem*, *Cham* et *Japhet*, fils de Noé, ont repeuplé la terre. Ce qui la fera surtout triompher, c'est que, étant trinaire, elle correspond au triple aspect sous lequel peut être envisagée la nature des peuples, aussi bien que celle des individus.

A ce point de vue, la question s'élève et sort des langes du naturalisme. Ce ne sont plus seulement des caucasiens, des nègres et des mongols, c'est-à-dire, en dernière analyse, des blancs, des noirs et des jaunes qu'il faut voir dans la famille des hommes; ce sont trois grandes fractions de peuples qui paraissent avoir chacune des facultés prédominantes et jouer un rôle particulier dans le drame général de la vie humaine.

Ces trois classes de nations, ces trois races, reçoivent maintenant les noms de sémites, de hamites et de japhétiques; dénomination qui sera peut-être remplacée elle-même par une autre, mais qui, dans tous les cas, est infiniment supérieure à celle de caucasiens, de nègres et de mongols, toute physique et incomplète. Cependant, il s'en faut qu'à cette heure l'ethnologie soit en mesure de dire de toutes les nations : Celle-ci est de race sémite, celle-là de race hamite, cette autre de race japhétique. On est d'accord sur quelques points généraux; mais il reste encore beaucoup de ténèbres à dissiper, surtout pour les temps anciens.

Ce qu'on peut dire, c'est que, dans l'état actuel de la science, les sémites représentent cette race d'hommes au teint basané, aux mœurs mercantiles, mais poétiques et religieuses, qui se sont fixés dans l'Arabie, la Syrie, la Judée, la Phénicie, l'Assyrie et la Chaldée. Les hamites sont des peuples de couleur noire, mais sur le degré de civilisation et sur les migrations desquels il règne une grande obscurité. Quant à la race japhétique, on la compose de toutes les nations dont la langue dérive du sanscrit; en sorte que ce groupe, à la fois le plus nombreux et le mieux connu, comprend, parmi les peuples de l'antiquité, les Hindous, les Perses, les Grecs, les Romains, les Gaulois, et en général toutes les familles celtes, germaines et slaves. Pour l'époque moderne, les peuples dont l'idiome a ses racines, soit dans le grec, soit dans le latin, comme les Français, les Italiens, les Espagnols (sauf l'élément ibérique), doivent être considérés, avec les Anglais, les Allemands, les Russes, les Polonais et tous les Slaves, comme faisant partie de la race *japhétique*, que les érudits allemands appellent *indo-germanique*, et que plusieurs ethnologues français proposent de nommer *indo-européenne*, pour mieux faire sentir ce qu'elle a de général. Quelle que soit la qualification qu'on préfère, le groupe des peuples japhétiques se distingue par une intelligence très développée qui la rend apte aux découvertes scientifiques, et par un caractère entreprenant que rien ne fait reculer; *audax Japeti genus* (la race audacieuse de Japhet). Ses rangs se grossissent chaque jour de nouvelles recrues, à mesure que l'on retrouve des affinités entre le sanscrit et des langues que l'on ne souçonnait pas jusqu'à ce jour avoir de parenté avec l'Inde. Bientôt elle formera un ensemble si considérable, qu'il faudra la soumettre elle-même à une nouvelle division.

ALGÉRIE.

TÉNIAH. — MEDÉAH.

COMBAT DE TÉNIAH. — COL DE MOUZAIA.

Occupation du col par les troupes françaises, le 21 novembre 1830.

Parmi les sujets militaires du salon de 1840, figurent en première ligne les aquarelles exécutées au dépôt de la guerre sous l'habile direction de M. le lieutenant-général Pelet. Ces aquarelles, dues au talent de MM. Genet et Iung, et destinées au Musée national de Versailles, font en quelque sorte revivre sous nos yeux les mémorables combats de Brienne, de Champaubert, de Montereau, de Laon, d'Arcis-sur-Aube, et quelques uns des faits d'armes contemporains dont l'Algérie, durant ces dernières années, a été le théâtre. C'est à cette collection, remarquable par le mérite de l'exécution et par la fidélité des détails topographiques et militaires, que nous empruntons aujourd'hui la vue du col de Téniah. (V. p. 149.)

A environ deux lieues et demie de Blidah, ville distante d'Alger d'environ douze lieues, se trouve une grande ferme désignée par les indigènes sous le nom de *Haouck-Chaouch-el-Mouzaïa*, et par nous sous celui de *Ferme de l'Agha*, sans doute parce que le Maure Hamdan, notre premier agha de la plaine de la Métidja, y fut laissé en observation pendant l'expédition de 1830. De Blidah à cette ferme, on longe le pied des montagnes qui bornent, au sud-ouest d'Alger, la plaine, large de cinq à six lieues. Ces montagnes, qu'on appelle généralement le *Petit-Atlas*, s'élèvent par ressauts brusques et fortement prononcés. Leurs premiers contreforts sont cultivés et couverts de vergers, auxquels succèdent, jusqu'aux crêtes les plus élevées, des forêts de chênes verts. Il faut franchir ces montagnes pour arriver à Médéah. Après avoir gravi le premier contrefort de la chaîne de l'Atlas, on parvient à un plateau d'où les regards plongent sur toute la plaine de la Métidja. La mer apparaît dans le lointain, et l'on découvre à l'ouest le lac *Aoula*, à l'extrémité du territoire des Hadjoutes. Le 21 novembre 1830, vers midi, nos troupes firent halte en cet endroit : le général Clauzel, qui commandait en chef, les fit former de manière à faire face du côté de la France, et le passage de l'Atlas fut salué par une salve de vingt-cinq coups de canon.

Une distance de quatre lieues sépare la ferme de Mouzaïa du *Téniah* (mot arabe qui signifie *col*). Le chemin qui y conduit suit la rive droite d'un torrent très encaissé : il est roide, escarpé, coupé sur plusieurs points par des ravins profonds, et donnait, en 1830, à peine passage à deux hommes de front, surtout aux approches du col. Taillé dans un sol schisteux et glissant, il court en zigzag, à branches rapprochées, sur un plan très incliné. L'accès de ce défilé est d'autant plus difficile, qu'il ne présente qu'une coupure de quelques pieds, dominée des deux côtés, et à une hauteur considérable, par des mamelons coniques dont le sommet se perd dans les nues. Le Téniah, ou col de Mouzaïa, s'élève à 964 mètres 70 centimètres au-dessus du niveau de la mer; le mamelon qui le domine à l'est, à 1 182 mètres 52 centimètres; et celui de l'ouest, 1 054 mètres 74 centimètres au-dessus du même niveau. La distance qui sépare ces deux points est de 900 mètres.

Trois à quatre mille Turcs, appuyés par deux pièces de canon, défendaient les approches du Téniah. Le reste des troupes du bey de Tittery était échelonné dans la gorge, en avant de la position principale, occupant les points les plus favorables à la défense jusqu'à une distance de cinq quarts de lieue. Toutes les hauteurs, jusque sur les derrières de nos troupes, étaient occupées par des Arabes.

Cette position ne pouvait être attaquée que de front et par la gauche, la profondeur du précipice qui bordait la droite de la route ne permettant pas de faire passer des troupes de ce côté. Une colonne composée des 14e, 20e et 28e régiments de ligne, gravit les hauteurs de l'est, pour prendre à revers les Kabaïles du bey de Tittery. Le 37e et deux compagnies du 14e, sous les ordres du général Achard, commandant la première brigade, continuèrent à marcher sur la route. Les difficultés locales rendaient lente la marche des corps qui manœuvraient sur les hauteurs. Dans un engagement avec les Kabaïles, les tambours des bataillons de gauche battant la charge, le général Achard, auquel ses ordres ne prescrivaient pas d'attaquer de front cette position formidable, s'écrie : « Quand je suis en face de » l'ennemi, je sais ce que j'ai à faire : dans moins d'une demi- » heure je serai là-haut. » Aussitôt il fait quitter le sac aux soldats du 37e et du 14e, et s'élance à leur tête. Après un combat court, mais vif, la position est emportée. L'ennemi, étonné de la vigueur de cette attaque, s'enfuit précipitamment. Avant le coucher du soleil, nous sommes maîtres du Téniah, et le drapeau français flotte sur l'Atlas, qui, depuis tant de siècles, n'avait point vu d'armée appartenant à un peuple civilisé.

Le 22 novembre, à onze heures du matin, le général en chef, après avoir laissé la garde du col à la brigade Munck d'Uzer, continua sa marche sur Médéah.

Téniah est le point culminant de l'Atlas dans cette direction; de sorte qu'après l'avoir franchi, il ne reste plus qu'à descendre. La route, en général, plus large que sur le versant septentrional, est pavée en plusieurs endroits. Après plus d'une heure de pentes abruptes, elle suit, pendant trois heures environ, une espèce de plateau ondulé, sillonné de ravins profonds, et dominé de distance en distance par des collines assez élevées. On escarmoucha jusqu'au-delà de Zemboudj-Azahra, bois d'oliviers, à une lieue duquel un Arabe à pied, très pauvrement vêtu, se présenta, tenant à la main une lettre adressée au général en chef : elle était des autorités de Médéah, et contenait la soumission de ses habitants. Avant la nuit, l'armée arriva devant les portes de la ville, et le général en chef y fit son entrée avec un bataillon, laissant le reste des troupes campé en dehors des murs.

MÉDÉAH.

Expéditions de novembre 1830 et de juin 1831.

Médéah, capitale de la province de Tittery, à environ vingt-quatre lieues d'Alger, compte huit mille habitants; elle est bâtie en amphithéâtre sur un plateau incliné. Le point culminant à l'ouest se trouve dominé par une maison défensive que l'on nomme la Kasbah. Entourée en partie d'un faible mur, son enceinte au couchant est formée par des escarpements et par la contiguïté des maisons, qui toutes ont des fenêtres et des portes sur la campagne. Un bel aqueduc, élevé au travers d'un ravin, alimente ses fontaines. La position de l'aqueduc domine la ville, et est abordable de toutes parts, à l'exception du côté des escarpements qui la défendent au couchant. Les maisons de Médéah ressemblent beaucoup, par leur construction, à celles du Languedoc, et ont comme elles des toits recouverts en tuiles. Les rues sont en général plus régulières et plus larges que celles d'Alger. Les habitants sont d'une taille élevée, forts et bien constitués. Dans le pays qui comprend l'ensemble des plateaux de Médéah, les habitants de la campagne n'ont pour demeures que des baraques en paille, joncs et branches d'arbre. Dans toutes, le sens de la longueur est celui de la pente du terrain sur lequel elles reposent, de telle sorte que l'arête informe du comble est toujours parallèle à la ligne de la plus grande inclinaison du terrain.

Le but de l'expédition contre Médéah avait été de déposséder du beylik de Tittery Mustapha Bou-Mezrag, ce bey, après avoir reçu l'investiture du général en chef, s'étant soulevé contre les Français, et ayant fait appel au fanatisme religieux des Arabes contre les chrétiens (*roumis*). Le 23 novembre, le général Clauzel installa le nouveau bey, Mustapha Ben-Omar, maure, d'une famille algérienne, qu'il avait nommé avant son départ d'Alger. Dans la soirée du 23, Mustapha Bou-Mezrag, qui n'avait point paru dans le combat du 21, d'où dépendaient cependant sa fortune et peut-être sa vie, et qui, lorsque le sort des armes eut décidé contre lui, s'était retiré dans un marabout, à quatre lieues de Médéah, pour échapper aux Kabaïles du voisinage et aux Arabes du Sahhara, vint se constituer prisonnier avec son fils, sous la condition de conserver sa fortune personnelle.

Les journées du 24 et du 25 furent employées à reconnaître la ville et ses environs. Deux bataillons du 20e et du 28e, les zouaves, et un faible détachement de sapeurs, formant un effectif d'environ 1 200 hommes, furent laissés en garnison à Médéah, sous les ordres du colonel Marion. Les habitants furent organisés en une espèce de garde nationale, forte de quatre bataillons. Le 29, le corps expéditionnaire reprit ses cantonnements, sans avoir été sérieusement inquiété dans sa marche. La garnison de Médéah n'ayant que peu de vivres et de munitions, le général Boyer, envoyé pour la ravitailler, repartit d'Alger, le 7 décembre, avec deux brigades et un fort convoi. Il traversa l'Atlas, et arriva le 10 à Médéah sans tirer un coup de fusil. Ce secours fut d'autant mieux accueilli, que dès le lendemain du départ de l'armée, le 27 novembre, la garnison avait eu à repousser des attaques très vives, qui se renouvelèrent pendant trois jours. Les Arabes, au nombre de dix mille, dirigèrent leurs principaux efforts contre la maison de campagne dite *Ferme du Bey*, à 1 250 mètres de la ville. Le général Boyer, après avoir passé trois jours à Médéah, laissa le commandement de la place au général Danlion, avec un renfort de deux bataillons, et reprit la route d'Alger, où il revint sans accident d'aucune espèce. Cependant, la réduction à cette époque de l'armée d'Afrique, et la difficulté de ravitailler la garnison, déterminèrent bientôt le général Clauzel à la rappeler à Alger. Elle y rentra le 4 janvier 1831.

Notre nouveau bey, Mustapha Ben-Omar, avait voulu partir avec elle; mais il se décida à rester à Médéah, après qu'il eut reçu dans la mosquée le serment des habitants, qui jurèrent de le défendre. Les tribus de Tittery ne tardèrent pas à méconnaître l'autorité du bey, et, dans les premiers

mois de 1831, sa position devint de jour en jour plus critique. Un des fils de l'ancien bey Mustapha Bou-Mezrag avait été autorisé, au commencement de février, à retourner à Médéah. Il profita de cette occasion pour se mettre à la tête d'un parti puissant, dont les intrigues et les résistances allèrent jusqu'à obliger Ben-Omar à se renfermer chez lui, sous la garde de quelques habitants fidèles. Réduit à cette extrémité, celui-ci écrivit, au mois de juin 1831, au général Berthezène, qui avait remplacé le général Clauzel, que sa position n'était plus tenable, et réclama le secours de nos baïonnettes. Ce secours ne pouvait être refusé à un homme au service de la France. Le 25 juin 1831, le général Berthezène partit d'Alger avec deux brigades. Le corps d'armée franchit, le 28, le Téniah, où l'on établit un bataillon, vint coucher à Zemboudj-Azahra, et arriva le 29, à Médéah, que les Turcs et les Kouloughis avaient abandonnée.

Le général en chef, voulant châtier leur révolte, se dirigea, le 1er juillet, au point du jour, sur la montagne d'Aouarah, où dix tribus soutinrent bravement nos attaques. Dans le corps expéditionnaire marchaient deux cents volontaires parisiens : ils s'élancèrent avec beaucoup d'audace contre l'ennemi ; mais, emportés par leur ardeur, ils s'engagèrent trop loin et perdirent quelques hommes. Les Arabes eurent plus de six cents hommes hors de combat. Le châtiment fut complet : les tribus hostiles virent leurs maisons et leurs huttes incendiées, et leurs auxiliaires battus et dispersés. Cette satisfaction obtenue, le général Berthezène jugea prudent de retourner avec toutes ses troupes à Alger, menacé alors d'une irruption des tribus. Il partit le 2 juillet, à quatre heures du soir, emmenant avec lui le bey de la province et quelques personnages qui lui étaient particulièrement attachés. Les Arabes le suivirent en tiraillant, selon leur habitude. Le passage du Téniah eut lieu le lendemain 3, à la pointe du jour, et l'armée commença à descendre en bon ordre le versant septentrional de l'Atlas. Mais, arrivées près des Eaux-Noires, comme on les a surnommées, à une lieue environ du col, les troupes accélérèrent leur marche, et cette précipitation causa une terreur panique. Bientôt les rangs se confondirent, et il y régna un grand désordre : heureusement il ne fut pas long. Dans ce moment critique, le chef de bataillon Duvivier, à la tête des Zouaves et des Parisiens, fit face à l'ennemi, et le contint jusqu'à la ferme de Mouzaïa, où la colonne se ralliait. Les Kabaïles et les Arabes s'arrêtèrent au pied de la montagne. Après s'être reposées jusqu'à six heures du soir, nos troupes se remirent en marche. Elles traversèrent, sans être inquiétées ni sur leur front, ni sur leurs flancs, la vaste plaine qui conduit au gué de la Chiffa, sur la route d'Oran. Arrivant à dix heures du soir à la Chiffa, elles se précipitèrent pêle-mêle dans l'eau, pressées par la soif dont elles avaient souffert toute la journée. Le 4 juillet, à quatre heures du matin, elles atteignirent Boufarik. La route, en cet endroit, est bordée par des taillis épais, et franchit plusieurs ruisseaux sur dix ponts étroits, situés à peu de distance les uns des autres. Les Arabes de Beni-Khelil et de Beni-Mouça cherchèrent à défendre le défilé, mais sans succès. L'armée les repoussa facilement, et alla bivouaquer à Oued-el-Kerma. Enfin, après dix jours d'expédition, pendant lesquels elle n'eut que cinquante-cinq hommes morts et cent quatre-vingt-douze blessés, tandis qu'elle mit à l'ennemi environ huit cents hommes hors de combat, elle rentra dans ses cantonnements le 5 juillet 1831, anniversaire de la prise d'Alger.



(Salon de 1840. — Passage du Téniah, col de Mouzaïa, par M. Iung, d'après un dessin de M. le capitaine Genet.)

Expédition d'avril 1836.

Partie de Boufarik le 30 mars 1836, l'armée sous les ordres du maréchal Clauzel arriva le vendredi 1er avril au col de Téniah, d'où elle débusqua les Arabes, ayant à leur tête le bey de Miliana, Hadj el-Sghir, notre ancien agha de la Métidja. Elle y séjourna plusieurs jours, pour y attendre l'artillerie de campagne. Le lundi 4 avril, le maréchal Clauzel dirigea sur Médéah une brigade commandée par le général Desmichels. Son séjour ne devait pas dépasser vingt-quatre heures, temps nécessaire pour délivrer des armes aux Kouloughis, et s'entendre sur son administration future avec le nouveau bey, Mohammed Ben-Hussein. Le 5 à midi, tout étant prêt pour le départ, et la population rassemblée devant l'aqueduc, avec le bey en tête, la brigade se remit en marche vers le col, et alla camper au bois des Oliviers. Les

Mouzaïa avaient demandé et obtenu la paix; leurs troupeaux paissaient paisiblement sur la montagne, et de petits drapeaux blancs flottaient de divers côtés. La journée du 6 fut employée à châtier les Beni-Ouzra. Enfin, le jeudi 7, les pièces de campagne avaient non seulement franchi le col, elles étaient arrivées jusqu'au-dessus de la plaine qui est au sud de l'Atlas. Ce grand travail fut exécuté par les soldats du génie, qui, pendant sept jours (du 31 mars au 6 avril), ne prirent que trois heures de repos sur vingt-quatre. Le souvenir en a été consacré par cette simple inscription, gravée sur un énorme rocher calcaire en forme d'écusson :

1830-1836.
ARMÉE FRANÇAISE.
MARÉCHAL CLAUZEL.

De distance en distance on a tiré parti des localités pour créer des positions successives à l'artillerie; de sorte que depuis la plaine jusqu'au col elle peut battre la vallée et les montagnes des Soumata, pendant que les crêtes des Mouzaïa, qui descendent sur le Téniah, seraient couronnées par nos troupes. Ainsi la marche est maintenant toute tracée, et rendue facile pour arriver au col malgré toute résistance.

Cette troisième expédition sur Médéah fut terminée le 9 avril 1836.

L'Allemagne a eu le privilége de fournir des maisons royales à presque tous les autres pays de l'Europe. En ce moment, l'Angleterre, la Russie, le Danemarck, la Hollande, la Belgique, la Hongrie, l'Italie septentrionale presque tout entière, le Portugal et la Grèce, sont gouvernés par des princes de famille allemande. Au siècle dernier seulement, l'Espagne et Naples ont échappé à la maison d'Autriche, et de nos jours seulement, un soldat de fortune français a remplacé sur le trône de Suède les princes de la maison de Holstein; en sorte qu'il n'y a que la France et la Savoie qui n'aient pas payé à l'Allemagne ce singulier tribut.

L'ESCLAVE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 135, 143.)

§ 3.

L'affranchi qui avait acheté Arvins, était l'intendant d'un des jeunes patriciens les plus riches de Rome. Claudius Corvinus avait hérité, il y avait seulement quelques années, de cent millions de sesterces *, dont la plus grande partie était déjà dissipée. Aussi citait-on sa maison comme l'une des plus somptueuses du mont Cœlius. Les parquets en étaient de marbre de Caryste, les colonnes de bronze, les statues d'ivoire, et les bains de porphyre. On y trouvait autant de salles de banquet, ou *triclinium*, que de saisons, et les lits de ces salles étaient de citre incrusté d'argent, les coussins de duvet de cygnes, les housses de soie de Babylonne. Tous les murs avaient été tendus d'étoffes attaliques; des voiles de pourpre brodés d'or étaient supendus au-dessus des tables de festin.

Lorsque l'affranchi arriva avec l'enfant à ce palais splendide, il sonna à une porte de bronze : l'*ostiarius* sortit de sa loge où il était enchaîné près d'un molosse, et ouvrit avec empressement : le conducteur d'Arvins fit alors demander le *Carthaginois*.

C'était l'interprète chargé de se faire entendre des trois cents esclaves de Corvinus. Occupé de commerce avant sa captivité, il avait parcouru toutes les mers sur les navires de sa nation, et parlait la plupart des langues des peuples maritimes.

L'affranchi lui livra le jeune Celte, afin qu'il le fît revêtir d'un costume convenable, et qu'il lui donnât les instructions nécessaires.

Le *Carthaginois* conduisit l'enfant au logement occupé par les esclaves.

— Quelqu'un t'a-t-il déjà instruit de tes nouveaux devoirs? lui demanda-t-il.

— Je n'ai reçu que des leçons d'hommes libres, répondit sèchement Arvins.

L'interprète sourit.

— Tu es bien le fils de ces Gaulois qui ne craignent que la chute du ciel, reprit-il ironiquement. Cependant, ici je t'engage à craindre de plus les coups de lanières. Tu sauras d'abord qu'en ta qualité d'esclave, tu n'es pas une *personne*, mais une *chose;* ton maître peut faire de toi ce qu'il lui plaira; te mettre à la chaîne sans raison; te flageller pour se distraire, ou même te faire manger par les murènes de son vivier, comme Vedius Pollion.

— Qu'il use de son droit, dit Arvins.

— Corvinus n'est point méchant, continua le *Carthaginois;* c'est un des *beaux* de Rome, et il a pour principale occupation de se ruiner. Il ne se lève d'habitude qu'à la dixième heure (quatre heures du soir) pour se mettre entre les mains de ses familiers qui le parfument, peignent ses joues avec de l'écume de nitre rouge, et frottent son menton de *psilotrum* pour lui faire tomber la barbe; cent cinquante esclaves sont employés ici pour sa seule personne, et ont chacun des fonctions différentes.

— Quelles seront les miennes? demanda Arvins.

— Tu seras employé à la conduite des chars, répondit l'interprète. Suis-moi; je vais te montrer ton royaume.

Il conduisit le jeune Celte aux remises, et lui montra les différents chars qui s'y trouvaient à l'abri.

— Voici d'abord, lui dit-il, les *petorita*, équipages à quatre roues, imités de ceux des Germains, et qui servent au transport des provisions ou des esclaves; plus loin, les *covini*, chars couverts dans lesquels le maître sort lorsqu'il pleut. Ces voitures légères, ornées d'ivoire, d'écaille et d'argent ciselé, que tu vois à notre droite, s'appellent *rhedæ;* Corvinus s'en sert d'habitude pour les promenades. A notre gauche sont les litières garnies de tapis de Perse et de rideaux de pourpre.

Arvins était émerveillé de tant de magnificence. L'interprète le conduisit aux écuries pavées de lave, et dont tous les rateliers étaient de marbre de Luna.

— Les cinquante mules qui sont rangées là, lui dit-il, sont destinées à traîner les chars de Corvinus; quant aux soixante chevaux que tu vois de l'autre côté, ils servent aux esclaves numides qui précèdent l'équipage du maître lorsqu'il sort. Maintenant que tu connais les lieux, je vais te conduire au chef des écuries pour qu'il te donne ses ordres.

Arvins se rendit avec l'interprète près de l'esclave chargé des équipages; celui-ci fit connaître au *Carthaginois* quelles seraient les fonctions de l'enfant, et son conducteur lui transmit ces explications. Lorsqu'il eut achevé :

— Je n'ai plus à te faire qu'une recommandation, ajouta-t-il; c'est de garder toujours le silence devant le maître, lorsque tu auras appris la langue latine. Il est si fier avec ses esclaves, qu'il ne leur adresse jamais la parole. Lorsqu'il leur commande, c'est par signe ou en écrivant sur ses tablettes. Maintenant tu peux aller chercher ton *diarium* ou ration journalière; puis tu te mettras au travail.

Tout ce qu'Arvins venait de voir et d'entendre était si nouveau pour lui, que sa douleur en fut, sinon diminuée, du moins suspendue. Mais ce fut bien autre chose lorsqu'il vit sortir, au milieu de ses clients, des joueuses de flûtes

* 20 953 333 fr. 25 cent.

et des prêtres saliens, Claudius Corvinus revêtu de la toge de pourpre, les cheveux parfumés de cinamome, les bras polis à la pierre ponce et tout chargés d'anneaux incrustés de pierres précieuses. Il ne s'était jamais fait l'idée de tant d'opulence. Telle était en effet, à cette époque, la vie des riches patriciens de Rome, que leurs maisons ressemblaient moins à des demeures privées qu'aux cours efféminées des plus puissants rois de l'Asie. On n'y entendait que la voix des chanteurs; des couronnes de roses de Pestum, abandonnées par les convives, jonchaient toujours le seuil, et un parfum de festin s'exhalait sans cesse des soupiraux entr'ouverts. Chaque matin une foule de clients remplissaient le vestibule pour recevoir la *sportule* ou distribution journalière de cent quadrans *, par laquelle le patron s'assurait leurs voix aux élections des magistratures. Lui-même se montrait quelquefois à ces faméliques courtisans, passant au milieu d'eux d'un pas nonchalant, et la tête penchée vers l'esclave *nomenclateur*, qui lui répétait à l'oreille le nom de chacun.

Le reste du jour était consacré aux promenades à pied, sous les portiques du Forum, ou, en char, sur la voie appienne. Puis venait le repas du soir auquel accouraient les parasites, et qui se prolongeait le plus souvent jusqu'au jour.

La table de Claudius Corvinus était citée pour sa délicatesse. Il faisait partie de ce sénat de mangeurs qui avaient proposé des prix publics à ceux qui inventeraient de nouveaux mets; et son cuisinier, acheté au prix énorme de deux cent mille sesterces **, était le même auquel l'illustre gourmand Apicius avait fait présent d'une couronne d'argent comme à l'homme le plus utile de la république. Aussi le *triclinium* de Corvinus était-il toujours garni de convives appartenant aux plus nobles familles ou aux plus hautes magistratures de Rome.

A la surprise qu'un genre de vie si nouveau devait exciter chez Arvins, succéda bien vite le mépris. Elevé dans les habitudes frugales de sa nation, et accoutumé à dédaigner tout ce qui n'ajoutait ni à la force de l'homme ni à sa sagesse, il détourna les yeux avec un superbe dégoût de cette profusion sans but, et se remit à penser tristement à l'Armorique.

Le souvenir de sa mère lui était d'ailleurs toujours présent; c'était le seul amour qui lui restât, le dernier intérêt de sa vie; il espéra qu'à force de recherches il pourrait découvrir dans Rome le maître qui l'avait achetée.

Mais pour essayer cette enquête difficile, il fallait avant tout pouvoir se faire entendre. Il se mit donc à étudier le latin avec toute l'ardeur que peut donner une passion unique et profonde. Malheureusement sa langue, accoutumée au rude accent celtique, se refusait à de plus molles inflexions. Sa mémoire ne retenait qu'avec une sorte de paresse haineuse les mots de ce peuple ennemi; on eût dit que tous les instincts patriotiques se révoltaient en lui contre la langue du vainqueur. Mais la volonté de son cœur, plus patiente et plus forte, finit par dompter ces répugnances; quelques mois s'étaient à peine écoulés qu'Arvins put comprendre ce qu'on lui disait, et y répondre.

Il commença alors ses recherches; mais il s'aperçut bientôt que le loisir et la liberté lui manquaient pour qu'elles pussent réussir. Son temps appartenait au maître, et c'était à peine s'il disposait chaque jour de quelques heures. Aussi plusieurs mois se passèrent-ils sans qu'il pût rien apprendre sur le sort de Norva.

Triste et découragé, l'enfant cherchait en lui-même par quel moyen il pourrait rendre ses perquisitions plus fructueuses, lorsqu'un spectacle dont il fut témoin vint changer toutes ses préoccupations.

* 1 fr. 17 cent.

** 40 916 fr. 66 cent.

§ 4.

Un soir qu'Arvins était assis sur le seuil des remises, le visage dans ses mains et les coudes appuyés sur ses genoux, il entendit de grands cris de joie. Un Germain dont il avait souvent remarqué la diligence et la sobriété, sortait du logement des esclaves la tête rasée, et entouré de ses compagnons qui le félicitaient. Tous se dirigeaient vers l'habitation principale.

— Qu'y a-t-il donc? demanda Arvins étonné.

— C'est le Germain que l'on va affranchir, répondit l'interprète.

— Que dites-vous? s'écria le jeune Celte; un esclave peut-il jamais recouvrer la liberté?

— Lorsqu'il la paie.

— Et comment se procurer assez d'argent pour cela?

— En imitant ce barbare, qui, depuis trois années, ne fait qu'un repas sur deux, afin de vendre la moitié de son *diarium*. Il a réussi, en mettant denier sur denier, à ramasser un pécule de six mille sesterces avec lequel il a payé son affranchissement.

Pendant que l'interprète donnait ces explications au jeune Celte, le Germain était entré dans le *triclinium* où Corvinus se trouvait à table avec le préteur. Les autres esclaves s'arrêtèrent sur le seuil. Arvins se mêla à eux pour voir ce qui allait se passer.

Le Germain s'approcha d'abord du maître qui lui mit la main sur la tête, et dit :

— « Je veux que cet homme soit libre et jouisse des droits de cité romaine. »

Alors un licteur placé derrière le préteur toucha trois fois l'esclave de son faisceau; Corvinus le saisit par le bras, le fit tourner sur lui-même, et lui appliquant un léger soufflet :

— Va, dit-il en riant, et rappelle-toi que, lorsque je serai ruiné, tu me devras une pension alimentaire comme mon affranchi.

Le Germain se retira, et les esclaves, pour prendre congé de lui, le menèrent boire à la taverne voisine.

Ce que venait de voir Arvins donna un autre cours à ses idées, et fit naître en lui un nouvel espoir. Jusqu'alors, il n'avait songé qu'à retrouver sa mère, et qu'à se consoler avec elle des douleurs de l'esclavage; mais il se sentit enivré à la pensée qu'ils pouvaient encore tous deux recouvrer la liberté.

Avec cette résolution ferme et prompte, qui caractérisait tous ceux de sa race, le jeune Celte se décida aussitôt à préparer leur commune délivrance, en même temps qu'il continuerait ses recherches. Il n'ignorait pas combien le but auquel il tendait serait long et difficile à atteindre; mais dès sa première année, il avait appris la patience, et il savait qu'il suffit d'attendre pour que le gland devienne un chêne.

Il commença par retrancher de sa nourriture tout ce qui ne lui était pas rigoureusement nécessaire; il se chargea, pour quelques sesterces, d'une partie du travail des autres esclaves employés comme lui aux équipages, et passa les nuits à fabriquer des armes de son pays, qu'il vendait ensuite aux curieux.

Quant aux perquisitions qui devaient lui faire retrouver Norva, il ne put les continuer long-temps; car l'été était venu, et son maître partit avec toute sa maison pour la *villa* qu'il possédait à Baies.

Le voyage se fit en litière et à petites journées. Claudius Corvinus, qui redoutait avec raison les hôtelleries, avait fait bâtir sur la route plusieurs *diversoriola*, ou lieux de repos. Ils arrivèrent enfin à sa *villa*, digne en tous points du palais qu'il occupait sur le mont Cœlius.

Arvins qui avait quitté Rome avec chagrin se demanda bientôt s'il ne devait point s'en réjouir. Forcé de vivre plus

simplement, le maître exigeait moins de service de ses esclaves, et leur laissait plus de temps. Outre les moyens de gains qu'il avait déjà, l'enfant put donc louer quelques heures de sa journée à un jardinier voisin.

Son pécule grossissait ainsi lentement; mais il grossissait. Chaque soir il regardait les deniers, le quadrans, les as et les sesterces ramassés avec tant de peine; il les comptait, les faisait sonner l'un contre l'autre: le bruit de cet argent le réjouissait comme un avare; à chaque pièce tombant dans le vase d'argile qui renfermait son trésor, il lui semblait entendre se briser un des anneaux de la chaîne qui retenait sa mère et lui en captivité.

Les habitudes laborieuses d'Arvins ne lui laissaient le temps de se livrer ni aux causeries ni aux débauches de ses compagnons de captivité. Aussi, quoique vivant au milieu d'eux, leur était-il resté comme étranger.

Un seul s'était rapproché de lui et sembait s'intéresser à ses efforts. C'était un Arménien à la figure douce et grave, et que les autres esclaves tournaient en railleries à cause de sa résignation. Nafel était chargé de la copie des manuscrits dont Corvinus enrichissait sa bibliothèque. Son instruction était profonde et variée, bien qu'à voir sa modestie timide, on l'eût pris pour le plus simple des hommes. Il eût pu réciter, sans s'arrêter une fois, les plus beaux passages des philosophes, des orateurs et des poëtes de la Grèce; mais il préférait à tous, les écrits de quelques juifs inconnus, qu'il avait copiés pour son usage, et qu'on lui voyait relire sans cesse.

La fière patience d'Arvins et son activité persistante l'avaient frappé; il chercha à gagner la confiance du jeune Armoricain. Celui-ci repoussa d'abord les avances du vieillard; mais Nafel ne se rebuta point, et Arvins finit par se laisser gagner à son affectueuse douceur.

Il lui avoua ses espérances; l'Arménien sourit tristement.

— Tu crois donc que je ne pourrai arriver à racheter ma liberté et celle de ma mère? lui dit l'enfant avec inquiétude.

—Je ne crois point cela; mais que feras-tu de cette liberté? N'espère pas retourner en Armorique; ton ancien maître ne te le permettra point. Il faudra que tu vives sous son patronage, que tu le soutiennes, s'il tombe dans la pauvreté. La loi le fait ton héritier, au moins pour moitié de ce que tu possèderas; et s'il a sujet de se plaindre de toi, il peut t'exiler à vingt milles de Rome, sur les côtes de la Campanie. Voilà la liberté des affranchis; ce sont toujours des esclaves dont on a allongé les chaînes.

— N'importe, dit Arvins, je serai du moins près de ma mère; nous parlerons ensemble de nos grèves, de nos forêts, et j'attendrai de meilleurs jours en aiguisant mes armes.

— C'est-à-dire que tu vivras avec la vengeance pour espoir.

— Et les dieux de l'Armorique ne trahiront point ma confiance, dit Arvins, d'une voix sourde. Nos druides l'ont dit : un jour viendra où chaque orphelin pourra abreuver de sang ennemi la tombe de son père. Je connais la place où repose le mien, Nafel; je la rendrai plus rouge que la pourpre dont s'habillent nos vainqueurs.

La main droite du jeune Celte s'était étendue comme si elle tenait une épée; Nafel allait répondre; mais il s'arrêta tout-à-coup.

— Il n'est point encore temps, murmura-t-il; tant que tu espéreras dans ta propre force, enfant, tu ne pourras comprendre la vérité.

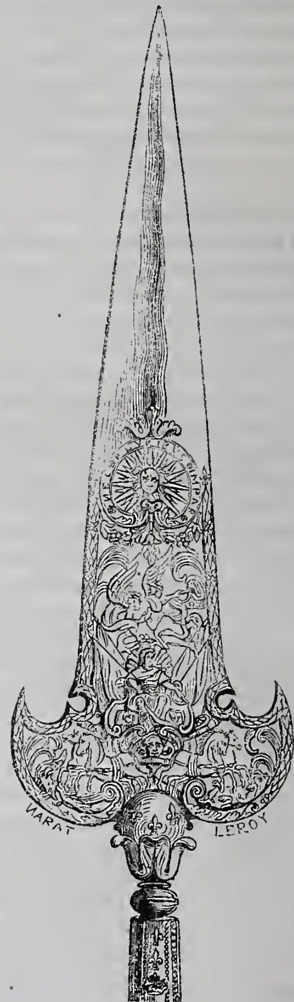
Et s'enveloppant dans son manteau de laine, il s'éloigna la tête basse et les mains jointes.

La suite à la prochaine livraison.

ARMES ANCIENNES.

(Voy. sur le Musée d'artillerie, 1833, p. 259.)

Ce fer de hallebarde est conservé au Musée d'artillerie. Il est remarquable par la richesse des ornements et par le travail délicat de la ciselure. Dans notre dessin, on voit une partie de la hampe semée de couronnes royales et de fleurs-de-lis; le bout de la hampe est formé par le calice d'un lis, sur lequel est placé un globe aux trois fleurs-de-lis. La partie inférieure du fer offre la figure de Louis XIV sous les traits d'Apollon : il est assis dans le char du Soleil, traîné par quatre chevaux; au milieu, la Renommée embouche la trompette; en haut, on lit la devise de Louis XIV, dont le *corps* était un soleil rayonnant, et l'*âme* ces mots : *Nec pluribus impar.* (Voy. sur les devises, 1836, p. 279.)



(Fer d'une hallebarde des gardes de la Manche du roi, sous Louis XIV.)

Ne pas savoir supporter la pauvreté est une chose honteuse; ne pas savoir la chasser par son travail est une chose plus honteuse encore.

PÉRICLÈS *aux Athéniens.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ÉLÉPHANTS BLANCS DE SIAM.



(L'éléphant de Siam et le chef des Bonzes, d'après un dessin du R. P. Couplet, jésuite, procureur des missions de la Chine.)

Les Siamois et les Péguans regardent les éléphants blancs comme les rois de leur espèce, tandis qu'on peut dire au contraire que ces animaux en occupent le dernier rang, car ce ne sont en réalité que des albinos. Cette blancheur blafarde de leur peau, qui les fait tant honorer, est le symptôme d'une faiblesse maladive répandue dans toute leur économie. Les hommes, et certains mammifères, surtout les souris, les rats, les lièvres, les lapins, et aussi quelques oiseaux, tels que les corbeaux, les merles, les choucas et une infinité d'autres, offrent cette altération momentanément ou pendant toute leur vie.

Au reste, ce n'est pas la rareté seule des éléphants blancs qui leur a mérité l'adoration des peuples de Siam et de Pégou. Des idées symboliques et des traditions fabuleuses expliquent le culte qu'on leur rend.

La couleur blanche a été de tout temps, et dans toutes les religions, le symbole de la sagesse et de la pureté.

Sous la gravure curieuse dont nous donnons un *fac simile*, est imprimée une courte légende dont voici le sens :

« Xe-Kiam, chef des Bonzes, est le Xaca des Japonais. » On dit que sa mère, ayant vu un éléphant blanc, porta » son fils dix-neuf ans et mourut pendant l'enfantement. » Son fils crut devoir se retirer du monde pour faire péni» tence : il étudia sous quatre maîtres et enseigna quarante» neuf ans. Il entra dans la Chine soixante-trois ans après » la naissance de J.-C. »

L'abbé de Choisy raconte, dans son Journal de l'ambassade à Siam, dont nous avons déjà extrait un passage (p. 33), qu'il vit, au milieu de la seconde cour du palais du roi, un éléphant blanc qui avait coûté la vie à cinq ou six cent mille hommes dans les guerres de Pégou. « Il est assez grand, dit-il, fort vieux, ridé, et a les yeux plissés. Il y a toujours auprès de lui quatre mandarins avec des éventails pour le rafraîchir, des feuillages pour chasser les mouches, et des parasols pour le garantir du soleil quand il se promène. On ne le sert qu'en vaisselle d'or; et j'ai vu devant lui deux vases d'or, l'un pour boire et l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, dans l'opinion que la plus vieille est la plus saine. On dit, mais je ne l'ai pas vu, qu'il y a un petit éléphant blanc tout prêt à succéder au vieillard, quand il viendra à mourir. »

Dans un autre passage, l'abbé rapporte en ces termes la cause et les suites des guerres de Pégou : « Le roi de Pégou ayant appris que le roi de Siam avait sept éléphants blancs, lui en envoya demander un : on refusa net. Il renvoya, et menaça de le venir quérir lui-même à la tête de 2 000 000 hommes : on se moqua de ses menaces. Il vint, assiégea long-temps la ville de Siam, la força, n'entra pourtant pas dans le palais du roi, fit dresser deux théâtres égaux à la porte du palais, l'un pour lui et l'autre pour le roi de Siam ; et là, en grande cérémonie, fit des demandes qui étaient autant de commandements. Il demanda d'abord six éléphants blancs qui lui furent livrés. Il dit avec beaucoup d'affection au roi de Siam qu'il aimait son second fils, et qu'il le priait de le lui mettre entre les mains pour avoir soin de son éducation. Ainsi, avec beaucoup de civilité, il prit tout ce qu'il voulut, et retourna à Pégou avec des richesses immenses et un nombre infini d'esclaves. Il ne toucha point aux pagodes, parce que la religion des Siamois et celle de Pégou est la même : seulement un de ses soldats étant entré dans les pagodes du roi, coupa une main de la grande statue d'or : on en a depuis remis une autre, et j'en ai vu la cicatrice. »

La vénération des Siamois pour les éléphants blancs ne paraît pas être moindre aujourd'hui qu'au dix-septième siècle; on leur rend les mêmes honneurs. « Chacun de ces

éléphants, dit un voyageur moderne, a une étable séparée et dix gardiens pour domestiques. Les défenses des mâles sont garnies de clochettes d'or; une chaîne à mailles d'or leur couvre aussi le sommet de la tête, et un petit coussin de velours brodé est fixé sur leur dos. Ils portent tous le titre de rois, et on les distingue entre eux par des surnoms qu'ils doivent à leur beauté, à leur taille, ou à certains traits de leur caractère. »

RÈGLES DE L'ART D'IMPROVISER.

Dans notre 40e livraison de l'année 1835, nous avons rapporté ce que Pascal a écrit sur l'*Art de persuader.* Les admirables règles qu'il donne sont utiles aux écrivains aussi bien qu'aux orateurs; elles leur découvrent les sources profondes de la véritable éloquence. Il s'agit ici d'un sujet moins difficile, mais qui a son importance sous une forme de gouvernement où le talent de la parole a une influence si incontestable. Les réflexions suivantes sur l'improvisation sont empruntées à l'un des orateurs de notre temps, qui possèdent le mieux cet art, M. Dupin aîné. Ecrites en 1829 pour le duc de Ch......, elles ont été publiées en 1832 dans le *Livre des Cent et un.*

Il en est de la parole comme de toutes nos autres facultés; on peut être heureux ou maladroit dans l'emploi que l'on en fait; il faut apprendre à en régler l'exercice pour en faire l'instrument docile de nos besoins et de nos volontés.

Improviser ne signifie point parler à tort et à travers, sans savoir ce qu'on dit. Le sage, dit-on, tourne sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. Cela veut dire seulement qu'on ne doit jamais parler avec irréflexion et sans y avoir songé.

Avant donc que de dire, apprenez à penser.

Je n'applique pas le mot *improvisation* au fond de la pensée, mais seulement à la facilité de parler, *en termes non préparés*, sur un sujet suffisamment conçu et médité. Avec cette seule prédisposition, on doit être en état de rendre ses idées, si le poëte n'a pas menti en disant :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.

La logique est la base de toute improvisation; le bon sens en est l'âme. Le plus grand reproche que l'on puisse adresser à celui qui parle, est qu'*il ne sait ce qu'il dit.*

La première question qu'on doive se faire est donc celle-ci : *Que dirai-je ?*

La seconde : *Comment dirai-je ?*

Il faut prendre son parti, et ne pas se lancer dans une discussion avant de savoir quel en sera le terme. J'ai vu des orateurs parler long-temps à la tribune, et à qui l'on criait de toutes parts : *Concluez! que demandez-vous?* et rester courts, ne savoir comment se résumer...

Il n'y a ordinairement que trois partis à prendre sur une question : l'*affirmative*, la *négative*, ou le *plus ample informé*, si l'on ne croit pas que le moment de la résoudre soit venu.

Quant à la gradation que l'on doit suivre pour disposer ses raisonnements, je la comparerai au chemin que l'on doit tenir pour aller d'un lieu à un autre. Voulez-vous aller du Palais-Royal aux Tuileries?... Voilà déjà deux points indiqués, le point de départ et le point d'arrivée; plusieurs chemins y conduisent, car tous chemins, dit-on, mènent à Rome. Il faut pourtant choisir. Je ne passerai pas par le Perron, il est à l'opposite de ma route; je n'irai point prendre le Pont-Tournant, ce détour est trop long; je passerais bien par la rue Saint-Honoré et la petite rue Saint-Louis, mais on les pave, et le plus difficile équivaut au plus long; j'irai donc par la rue de Chartres, c'est le plus beau et le plus sûr.

Eh bien! le travail de l'imagination est le même pour choisir les arguments les plus propres à conduire de la proposition à la conclusion. On veut démontrer l'une pour rendre l'autre évidente; une foule de raisons se présentent et se croisent comme des chemins à l'entrée d'une forêt ou les rues dans un carrefour. Choisissez, choisissez bien : une route prise pour une autre, vous vous fourvoyez; de même un faux raisonnement peut vous égarer. Le plus court est généralement préférable; mais cent pas à travers des épines et des chausses-trappes, sont plus longs et plus périlleux à faire qu'un quart de lieue sur une belle route : éloignez donc les arguments captieux, les raisonnements trop subtils; allez droit au but, mais sans heurter, et, s'il le faut, éloignez-vous quelque peu : la rue n'est pas droite, est-ce une raison pour ne pas se prêter à ses détours? Ira-t-on se battre la tête contre les murs?

Les ménagements obligés constituent ce qu'on appelle les *précautions oratoires*, grand art qui consiste à raisonner sans blesser les autres, comme, en marchant, l'essentiel est de ne pas se laisser choir en heurtant les obstacles qui peuvent se trouver sur le chemin.

Venons à un exemple. Supposez qu'un homme s'est emparé avec violence de la propriété d'autrui; vous avez à prouver que cet acte est illicite, et que la propriété doit être rendue à son maître.

Quel sera le travail de votre esprit? Un mouvement d'indignation! Comprimez le pour un instant; la colère est un mauvais conseiller, des injures ne sont pas des raisons; soyons d'abord de sang-froid, et analysons le discours.

« J'affirme que Paul doit être réintégré dans la maison » dont il a été injustement dépouillé par Pierre. »

Pour cela, il faut prouver *ce fait,* que Pierre a réellement dépouillé Paul;

Et prouver *par la loi* que ce fait est répréhensible et ne peut être toléré.

Vous mettrez sur votre note :

1° La proposition que vous voulez démontrer;

2° Le récit du fait avec ses circonstances; s'il y a eu violence, coups portés, meubles brisés, etc.

Je vous suppose bien instruit *du fait;* vous n'avez alors besoin de notes que pour jalonner votre discours, pour ne rien omettre d'essentiel et tout dire dans un ordre convenable; un mot suffit, par conséquent, pour rappeler toutes les circonstances qui s'y rattachent. En lisant le mot *coups,* vous saurez quels coups, leur degré de violence, leurs suites funestes; s'il y a eu maladie, incapacité de travail, traitement long et dispendieux, le mot *médecin* suffira pour rappeler tout cela : de même pour tous les accidents du récit.

Arrivant au *point de droit*, vous avez trois moyens à employer :

Le droit naturel, qui défend de nuire à autrui;

L'article de la Charte, qui déclare toutes les propriétés inviolables;

L'article du Code pénal, qui punit les violences du genre de celles dont vous vous plaignez.

Ajoutez-y des considérations d'ordre public sur le danger de se faire justice à soi-même. Animez-vous alors, si vous le jugez nécessaire; la preuve est faite, on s'indignera avec vous;

Et concluez.

On peut parler là-dessus une demi-heure.

Mais pour régler l'improvisation, quelques mots suffiront, et voici l'extrait sur lequel je porterais la parole :

Motif d'exorde. — Nécessité de protéger la propriété.

Proposition. — Celui qui a été injustement dépouillé doit être remis en possession.

Fait. — Pierre a dépouillé Paul. — Préméditation... Venu

avec armes... Comment il est entré... Porte enfoncée!!! Coups portés... Blessures... Médecin. — Paul réduit à se loger ailleurs.

Point de droit. — Droit naturel. — Charte, art. 9. — Code pénal, art... — Ordre public blessé... Justice à soi-même.

Péroraison. — Quelle indignité! — Violation de domicile!

Conclusion. — Paul doit être réintégré, et Pierre condamné à des dommages-intérêts, sans préjudice de la peine portée par la loi.

On remplira ce cadre avec plus ou moins de bonheur et de facilité d'expression; mais avec ces notes, il est impossible de ne pas faire un discours raisonnable : et c'est l'essentiel; il faut être vrai avant d'être beau.

Ainsi rassuré sur le fond, pourquoi s'inquiéter des termes? Ne cherchez pas des tournures alambiquées; rendez vos idées; parlez naturellement, comme vous serez affecté; et si tout-à-coup vous vous sentez animé par un mouvement qui imprime à votre discours plus de chaleur et de rapidité, *allez;* mais ne perdez pas de vue votre sujet : autrement ce serait *divaguer*, et les plus belles choses ne valent plus rien quand elles sont déplacées.

Ceux qui n'ont pas acquis l'habitude de parler en public, redoutent surtout les interruptions et ces accidents subits, imprévus, qui rompent l'allure et obligent à s'arrêter; c'est ainsi qu'à l'audience les présidents interrompent quelquefois l'avocat, en lui disant : *Ceci n'est pas de votre cause; répondez à ceci, répliquez à cela.* C'est ainsi encore que, dans les assemblées délibérantes, les murmures couvrent la voix, l'impatience éclate, les interpellations sont adressées à l'orateur... Comment fera l'homme qui lit ou qui récite au milieu de ce brouhaha? S'il récite, fera-t-il un trou à sa mémoire pour retomber avec justesse sur un autre point? S'il lit, sautera-t-il vingt feuillets pour se rapprocher de la fin? Impossible : il a d'avance tout coordonné, tout compassé; les termes qui suivent rappellent ceux qui précèdent, et n'offrent plus de sens dès qu'une fois ceux-ci sont retranchés :

> Il hésite, il bégaie, et le triste orateur
> Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

Au contraire, l'homme qui improvise se plie à tous les accidents; il n'en est point ému ni déconcerté; souvent même, et sur-le-champ, il se relève avec avantage par une vive répartie, maintient sa position, et reprend le fil de son discours; ou s'il lui faut accorder quelque chose à l'entêtement, à l'amour-propre ou à l'autorité de l'interrupteur, il y revient par mille détours auxquels son improvisation se prête; il dit tout, ne fût-ce qu'en disant, *je ne vous dirai donc pas.*

C'est là ce qu'on appelle *la présence d'esprit,* nécessaire à l'orateur comme au général d'armée, pour tirer parti du terrain et faire tourner les périls même au profit de la victoire.

Tel est le mécanisme de l'improvisation. L'orateur qui lit son discours ressemble à la grosse cavalerie en ordre de bataille; l'improvisateur doit manœuvrer à la manière des Numides, qui, montés à nu et sans frein, n'en avaient pas moins l'art de lancer et de retenir leurs coursiers à volonté.

L'improvisation a des avantages incroyables; une fois qu'on a acquis la facilité de classer ses idées avec promptitude, et que les mots ne coûtent plus rien, on ne saurait croire ce qui nous arrive de force électrique, de mouvements imprévus et d'expressions fortes, qui jamais ne seraient venus nous trouver dans le cabinet la plume à la main! Moins de correction sans doute, plus de rudesse, mais aussi plus de chaleur, plus de vie, plus d'intimité avec l'auditeur.

On objectera la difficulté de réussir! Oui, sans doute, l'art de bien dire est difficile, mais apprenez toujours; souvenez-vous de ce que dit La Fontaine :

> D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien,
> Puis enfin il n'y manqua rien.

LE FAUT MOURIR,

ET LES EXCUSES INUTILES QU'ON APPORTE A CETTE NÉCESSITÉ;

Le tout en vers burlesques, 1658. Par Jacques Jacques, chanoine d'Ambrun.

Tel est le titre d'un petit livre fort rare aujourd'hui, mais qui était très répandu et très populaire dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Le vieil auteur s'était évidemment inspiré, en écrivant son poëme un peu burlesque, du souvenir des danses macabres (voyez 1837, pag. 323). M. Jacques Jacques avertit dès sa préface « qu'il veut dire » ses pensées en toute sincérité, telles qu'elles sont dans son » cœur; car il n'y a en lui de double que son nom. Il se » propose d'enseigner en riant de très importantes vérités, » et il invite le lecteur à y penser *tout de bon.* »

Son redoutable héros, la Mort, se prend de conversation avec toutes les classes de la société : on emploie pour lui échapper mille excuses inutiles. Les malheureux, les prisonniers, les galériens, ne sont pas moins tenaces à se défendre que les têtes à triple couronne. « Sur ma vie, si je les écoutais, dit la Mort, ils m'assommeraient avec leurs discours éternels. Mais j'ai affaire ailleurs, et il faut que je galoppe. » On jugera du style de l'auteur par les citations suivantes, choisies au hasard.

> Ce que j'ai fait dans l'Afrique,
> Je le fais bien dans l'Amérique.
> On l'appelle monde nouveau,
> Mais ce sont des brides à veau *;
> Nulle terre à moy n'est nouvelle;
> Je vay partout sans qu'on m'appelle :
> Mon bras de tout temps commanda
> Dans le pays de Canada;
> J'ai tenu de tout temps en bride
> La Virginie et la Floride,
> Et j'ai bien donné sur le bec
> Aux Français du fort de Kébec.
> Lorsque je veux, je fais la nique
> Aux Incas, aux rois de Mexique,
> Et montre aux Nouveaux Grenadins
> Qu'ils sont des fous et des badins.
> Chacun sait bien comme je matte
> Ceux du Brésil et de la Platte,
> Ainsi que les Taupinambous.
> En un mot, je fais voir à tous
> Que ce qui naît dans la nature
> Doit prendre de moy tablature.
>
> Egalement je vay rangeant
> Le conseiller et le serjeant,
> Le gentilhomme et le berger,
> Le bourgeois et le boulanger,
> Et la maîtresse et la servante,
> Et la nièce comme la tante;
> Monsieur l'abbé, monsieur son moine,
> Le petit clerc et le chanoine;
> Sans choix je mets dans mon butin
> Maistre Claude, maistre Martin,
> Dame Luce, dame Perrette.
> J'en prends un dans le temps qu'il pleure;
> A quelque autre, au contraire, à l'heure
> Que démesurément il rit.
> Je donne le coup qui le frit.
> J'en prends un pendant qu'il se lève;
> En se couchant l'autre j'enlève.
> Je prends le malade et le sain,
> L'un aujourd'hui, l'autre demain.
> J'en surprends un dedans son lict,
> L'autre à l'estude quand il lit.

* Mensonges, contes, fariboles.

J'en surprends un le ventre plein,
Je mène l'autre par la faim.
J'attrape l'un pendant qu'il prie,
Et l'autre pendant qu'il renie;
J'en saisis un au cabaret,
Entre le blanc et le clairet;
L'autre qui dans son oratoire
A son Dieu rend honneur et gloire;
Un à pied, et l'autre à cheval;
Dans le jeu l'un, et l'autre au bal;
Un qui mange, et l'autre qui boit;
Un qui paye, et l'autre qui doit;
L'un en été quand il moissonne,
L'autre en vendanges dans l'automne,
L'un criant almanachs nouveaux!
Un qui demande son aumosne,
L'autre dans le temps qu'il la donne.

NOTIONS DE DROIT USUEL.

(Voy. 1839, p. 210 et 307.)

DU DOMICILE.

Quelques uns de nos lecteurs croient sans doute que le domicile est nécessairement et toujours là où on demeure; ils confondent le domicile avec la résidence. Un seul exemple montrera si ces termes sont synonymes dans le vocabulaire du droit.

Une assignation peut vous être signifiée dans une maison, dans une ville que vous n'habitez plus depuis longues années, mais où vous avez, sans le savoir, conservé votre domicile; puis on obtient contre vous un jugement par défaut. Ce jugement, exécuté fictivement, comme la loi s'y prête, acquiert la même force que s'il eût été rendu contradictoirement, et vous pouvez être ruiné sans vous être défendu. Votre partie adverse connaissait peut-être votre résidence, mais elle était habilement conseillée, et, pour enlever l'affaire, on s'est bien gardé de vous prévenir; on a agi légalement, on est légalement irréprochable.

Les cas analogues à celui-ci ne sont pas les seuls où l'on peut avoir intérêt à savoir ce qu'on entend par domicile: c'est au domicile du défunt que sa succession s'ouvre, et c'est ce domicile qui détermine le tribunal où doivent être portées toutes les questions qui y sont relatives, telles que les partages, le paiement des dettes, etc.; — c'est devant le juge de paix du domicile d'un mineur ou d'un interdit que se réunit le conseil de famille; — c'est à la mairie du domicile de l'un ou de l'autre des époux que doit se célébrer le mariage *; etc.

Notre premier domicile, quant à l'exercice de nos droits civils, est au lieu de notre naissance; pour parler plus exactement, il n'est autre que celui de nos parents; on l'appelle *domicile d'origine;* nous le pouvons conserver toute la vie, en fussions-nous absents depuis l'enfance. Pour le perdre, il ne nous suffit pas de transporter notre résidence, c'est-à-dire notre habitation, dans un autre lieu; il le faut faire avec l'intention d'y transférer également notre domicile, c'est-à-dire d'y exercer activement et passivement nos droits civils; autrement l'absence, si prolongée qu'elle fût, pourrait être regardée comme un voyage, et les séjours faits ailleurs comme de simples résidences.

Le domicile qui peut remplacer le domicile d'origine s'appelle domicile de choix; on ne peut non plus le changer contre un nouveau domicile de choix que par l'accord du fait et de l'intention. — (Il ne faut pas confondre le domicile de choix avec le domicile élu dont on parlera plus loin.)

* Nous avons dit (1839, 9. 307), que le domicile, quant au mariage, s'établit par six mois de résidence; c'est une exception aux principes qui règlent la matière du domicile. Dans toute autre circonstance, la résidence, quelque ancienne qu'elle soit, ne suffit pas pour opérer la translation du domicile; et, d'une autre part, le domicile régulièrement établi n'aurait aucune valeur, quant à la célébration du mariage, s'il ne datait pas de six mois.

La question de savoir s'il y a eu intention de changer de domicile est entièrement laissée à l'arbitrage des tribunaux qui la décident d'après les circonstances et souverainement; — elle n'est jamais à poser à l'égard des mineurs non émancipés et des interdits qui sont de droit domiciliés chez leur tuteur, et auxquels d'ailleurs la loi ne reconnaît pas de volonté; — elle est résolue par le fait même à l'égard de ceux qui ont ce qui s'appelle une position sociale, lorsqu'il est notoire que le centre de leurs affaires et le siége de leur fortune se trouvent dans la localité qu'ils habitent réellement.

En effet, aux termes du code civil, le domicile de tout Français est au lieu où il a *son principal établissement;* et on doit entendre par cette expression le lieu où l'on a établi tout à la fois sa demeure et le centre de ses affaires, le siége de sa fortune.

Mais nul ne pouvant avoir deux domiciles, la question de savoir quel est celui dont elles ont fait choix peut être embarrassante à l'égard des personnes qui, en changeant de demeure, conservent d'importantes relations d'affaires au lieu qu'elles quittent.

D'un autre côté, combien de millions de Français ne sont jamais dans une position sociale assez heureuse et assez marquante pour qu'il soit aisé de décider s'ils ont formé *un établissement* dans le lieu qu'ils sont venus habiter!

Il est un moyen bien simple de prévenir toute difficulté: il suffit, lorsqu'on transfère son habitation et le centre de ses affaires dans un autre lieu, de déclarer son intention d'y fixer son domicile, tant à la mairie du lieu qu'on quitte qu'à celle du lieu où l'on va. (Code civil, art. 104.)

Dans les cas suivants, la question d'intention est mise de côté, le changement de domicile s'opérant de plein droit.

Les majeurs qui servent ou travaillent habituellement chez autrui ont le même domicile que la personne qu'ils servent, ou chez laquelle ils travaillent, s'ils demeurent avec elle dans la même maison; — la femme, à dater de son mariage, n'a pas d'autre domicile que celui de son mari, quand même elle n'habiterait pas avec lui; — en acceptant des fonctions conférées à vie et irrévocables, le fonctionnaire public, dès qu'il a prêté serment, a son domicile dans le lieu où il doit exercer ses fonctions. — (Par une disposition corrélative, celui qui est appelé à une fonction publique temporaire, et même non temporaire mais révocable, conserve le domicile qu'il avait auparavant, s'il n'a pas manifesté d'intention contraire.)

Élection de domicile. — Le domicile élu est celui que l'on choisit spécialement pour l'exécution d'un acte. Une clause d'élection de domicile termine la plupart des contrats passés pardevant notaires; les signataires n'en comprennent pas toujours la portée.

Les significations, demandes et poursuites relatives à l'acte qui renferme une telle clause, peuvent être faites, au choix de l'autre partie, soit à votre domicile réel, soit au domicile dont vous êtes convenu.

Or, si vous n'avez pas pris les précautions nécessaires pour que l'on vous envoie le papier timbré déposé par les huissiers à ce domicile conventionnel, on acquiert des droits contre vous, on obtient des jugements, et vous l'apprenez trop tard.

Il y a aussi le domicile politique que l'on peut avoir et conserver dans un autre lieu que le domicile civil.

Est-il besoin de répéter ici ce que nous avons dit déjà dans un autre article de cette série de droit usuel? Nous essayons de préserver nos lecteurs des dangers que fait courir l'ignorance complète du droit; mais nous n'entendons pas les initier à cette science difficile et si variable encore; et le conseil le plus salutaire que nous puissions donner, c'est de consulter toujours dans les circonstances douteuses; car la prétention de se guider en affaires à l'aide d'un demi-

savoir n'alimente pas moins la chicane qu'une complète ignorance.

LA FRANCE ET LES CANTONS SUISSES.

Au commencement du dix-septième siècle, la maison d'Autriche avait repris toute l'influence dont elle jouissait en Europe sous Charles-Quint et Philippe II. Elle rêvait depuis long-temps la domination universelle, et ce rêve menaçait de devenir une réalité. Le plus grand obstacle à l'accomplissement de ses projets était la séparation de ses Etats. Le Tyrol était coupé du Milanais par les Etats de Venise ; la Bohême et l'Alsace étaient séparées des Pays-Bas par le Palatinat. Le Palatinat venait d'être conquis ; mais, dans l'impossibilité de conquérir les Etats Vénitiens, il fallait, pour faire passer des troupes d'Italie aux Pays-Bas par l'Alsace, demander un chemin aux Suisses ou au duc de Savoie. L'Autriche chercha à tourner cette difficulté en s'emparant de la Valteline, petite vallée parallèle aux Alpes Rhétiques, et occupant le haut bassin de l'Adda. Située entre le pays des Grisons, le Milanais, l'Etat de Venise et le Tyrol, elle joignait les Etats espagnols d'Italie aux Etats impériaux d'Allemagne, et par le Tyrol, l'Alsace et le Palatinat, ouvrait une route de Milan à Bruxelles, et de la mer Adriatique à la mer du Nord. Cette vallée, qui avait conservé le catholicisme, était sujette, depuis 1512, des Ligues Grises, république protestante qui, depuis 1509, était sous la protection et la solde de la France. En 1603, le comte de Fuentès, gouverneur du Milanais, construisit une forteresse à l'entrée de cette vallée. « C'est un nœud, dit » Henri IV en apprenant cette entreprise, avec lequel il



(Alliance de la France et des cantons suisses. — Estampe tirée de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

» veut serrer la gorge à l'Italie et les pieds aux Grisons. » Dès lors, les Espagnols ne cessèrent de tourmenter les Grisons pour qu'ils abandonnassent l'alliance de la France, et, d'après leurs refus, ils firent révolter les Valtelins, accoururent à leur aide, et occupèrent leur territoire, où ils bâtirent plusieurs forteresses. Les Grisons implorèrent le secours de la France, qui, en 1621, contraignit les Espagnols à un traité par lequel les choses devaient être remises sur leur ancien pied. L'inexécution de ce traité amena, en 1623, la formation d'une ligue entre la France, les Vénitiens, et le duc de Savoie, pour chasser les Espagnols de la Valteline. Cette ligue, qui devait amener dans la Suisse orientale une paix après laquelle soupiraient Grisons et Valtelins, était due surtout à la puissante médiation de la France.

L'estampe que nous publions, et qui a été gravée en 1626 par Henri Glaser, paraît avoir été faite en souvenir de ces événements mémorables. La France, tenant d'une main le drapeau aux armes de France et de Navarre, de l'autre un rameau d'olivier emblème de la paix, est entourée des treize cantons portant également les bannières à leurs armes. L'original de cette estampe porte l'inscription suivante : *L'ancienne et honorable alliance entre la couronne de France et messieurs les confédérés.*

Au-dessous de cette inscription on lit quarante-huit vers allemands, d'un style mâle et naïf, dont nous avons cherché, dans la traduction ci-dessous, à reproduire autant que possible le caractère :

« N'y a-t-il pas plaisir à voir les confédérés ainsi réunis, avec leurs bannières révérées, auxquelles Dieu a accordé mainte victoire ? Debout, au milieu d'eux, un génie tient déployé l'étendard aux armes de France et de Navarre. Ce sont là de vieux amis fidèles qui, dans de communs pé-

rils, se sont prêté une mutuelle assistance; qui, l'un pour l'autre, ont prodigué, avec un dévouement héroïque, et leurs biens et leur sang; qui n'ont eu d'autre amour, d'autre pensée, d'autre culte, que Dieu et la patrie. Aucun d'eux n'eût mis ses affections ni sa fortune au service de maîtres étrangers; et si parfois la France était menacée de quelque péril, à l'instant même la confédération était prête à embrasser sa querelle comme à la soutenir dans sa lutte. Alors, pour la gloire de Dieu et de la patrie, surgissait une armée de héros, vrais hommes de guerre auxquels les armes allaient bien. Colonels, capitaines, porte-étendards, varlets, tous partaient bel et bien équipés.

» Dieu, la vertu, l'honneur, étaient généralement révérés. La loyauté était la meilleure arme. Nulle méchanceté, nulle fausseté, nul faste : la simplicité faisait la force des guerriers, toujours et partout étrangers à toute espèce de voluptés. Aussi Dieu leur accordait-il la félicité de vivre en tous lieux avec honneur. Vaillamment repoussés, les ennemis n'avaient d'autre salut que la fuite; les amis, au contraire, éprouvaient avec joie qu'il n'y avait pas à plaisanter quand les treize cantons entraient en campagne enseignes déployées. O vous, glorieux confédérés! Dieu vous a octroyé de grandes libertés : n'y laissez pas toucher; retenez-les à deux mains; elles ont coûté bien du sang à vos aïeux; elles sont votre plus bel héritage. Ne laissez pas le peuple se corrompre; châtiez sévèrement l'iniquité; ayez toujours en honneur les vieux amis, et Dieu vous gardera de mal. »

L'ESCLAVE.

(Suite. — Voy. p. 135, 143, 146.)

§ 5.

Cependant Arvins n'avait point tardé à se faire remarquer par son exactitude à exécuter tout ce qui lui était ordonné. Le zèle que d'autres faisaient voir par crainte, il le montrait, lui, par fierté. Sentant l'impossibilité de la résistance, il y avait renoncé dès le premier instant, et s'était décidé à aller au-delà de tout ce qui serait exigé de lui. Il évitait ainsi les réprimandes ou les châtiments qui lui eussent plus cruellement rappelé sa servitude, et son obéissance même avait l'air d'une libre soumission.

Cette bonne volonté lui valut la faveur de l'intendant, et le conducteur des *Rhedæ* étant mort, Arvins fut choisi pour le remplacer.

Cependant Corvinus n'avait quitté Rome que par ennui : lassé de fêtes, de luxe et de bruit, il s'était imaginé que la solitude serait pour lui une agréable nouveauté.

Il avait même voulu tenter un essai fort à la mode parmi les *beaux* de Rome, et il s'était fait arranger, dans sa splendide *villa*, un de ces appartements tapissés de nattes, et à peine meublés, que l'on appelait la *chambre du pauvre*. Il s'y était confiné quelques jours avec un seul esclave, se nourrissant de pois chiches et de radis qu'on lui servait dans des plats de terre sabine, et qu'il mangeait assis sur une escabelle à trois pieds. Mais cette vie frugale ne tarda point à le fatiguer. Le repos de la campagne lui avait fait regretter le tumulte de la ville, et, renonçant aux plaisirs champêtres tant vantés par les poëtes citadins, il donna ordre de retourner à Rome sans attendre la froide saison.

Les nouvelles fonctions d'Arvins l'obligeaient à suivre son maître dans les promenades en char, qu'il faisait chaque jour hors de la ville. La voie Appienne, toute bordée de tombeaux, d'arbres et de statues funéraires, était alors le rendez-vous de la société la plus élégante. On y trouvait les femmes célèbres par leur beauté, leur richesse ou leur coquetterie; les sénateurs enrichis par leurs délations, les capteurs de testament et les affranchis devenus les favoris de l'empereur; enfin les descendants de ces chevaliers dont la mollesse avait déshonoré le nom de *trossules* donné à leurs ancêtres après la prise d'une ville d'Etrurie *.

Un jour qu'Arvins avait suivi son maître comme de coutume, un embarras força les Numides qui précédaient le char à s'arrêter. C'était Métella, la célèbre matrone, qui passait, précédée et suivie d'un peuple entier d'esclaves. Elle était à demi étendue dans une litière, le coude gauche appuyé sur un coussin de laine des Gaules, la tête ornée d'un voile si léger que chaque souffle du vent semblait près de l'emporter, et ses cheveux noirs ruisselants de perles fines. Pour combattre la chaleur qui était accablante, elle tenait à chaque main une boule de cristal, et autour de son cou découvert s'enlaçait un serpent apprivoisé. Deux coureurs africains, portant une ceinture de toile d'Egypte, d'une blancheur éclatante, et des bracelets d'argent, précédaient sa litière. Ils étaient suivis d'une jeune esclave qui ombrageait le visage de Métella avec une palme ornée de plumes de paon et fixée au bout d'un roseau des Indes; à côté, marchaient des Liburniens portant un marche-pied incrusté d'ivoire pour descendre de la litière; enfin, derrière venaient près de cent esclaves richement vêtus.

Après avoir regardé un instant ce splendide cortége, Arvins détourna les yeux avec indifférence. Depuis qu'il fréquentait la voie Appienne, l'habitude l'avait blasé sur les prodiges du luxe romain. Les esclaves formant la suite de la matrone étaient déjà passés presque tous, et les Numides de Corvinus avaient repris leur course; le jeune Celte allait les suivre, lorsqu'un cri se fit entendre à quelques pas. Arvins détourna vivement la tête : une femme s'était séparée du cortége de Métella, et tendait les bras vers lui...

— Ma mère! s'écria l'enfant, en laissant tomber les rênes.

Les mules ne se sentant plus retenues partirent au galop. Arvins s'élança vainement pour les retenir; tous ses efforts ne firent qu'accélérer leur course. Enfin, désespérant de ressaisir les guides, il s'élança hors du char et regarda autour de lui.

Il était déjà loin de l'endroit où il avait aperçu Norva. Il courut pour la rejoindre; mais des cavaliers qui cherchaient à se dépasser, et de nouveaux cortéges l'arrêtèrent. L'enfant éperdu se précipita entre les chevaux et les équipages, recevant des coups et des injures sans s'en apercevoir. Il parcourut la voie Appienne jusqu'aux portes; mais ce fut en vain!... Métella était rentrée à Rome avec sa suite.

Arvins eut d'abord un mouvement de désespoir impossible à dire. Cependant il se rassura bientôt en songeant qu'il lui serait facile de retrouver Norva, puisqu'il avait entendu prononcer le nom de sa maîtresse. Il délibérait déjà sur les moyens de connaître la demeure Métella, lorsqu'un des coureurs de Corvinus le rejoignit et lui ordonna de venir reprendre les rênes du char.

Arvins obéit après un moment d'hésitation.

Le jeune patricien, qui avait été forcé d'attendre, ne lui adressa aucun reproche; mais à peine fut-il de retour qu'il fit un signe à son intendant; Arvins n'en comprit la signification qu'en voyant paraître avec la *fourche* l'esclave chargé du supplice. Il poussa une exclamation de surprise et devint pâle. Le correcteur sourit.

— Eh bien! petit, dit-il, tu m'arrives donc enfin? Tu t'es bien difficilement décidé à faire ma connaissance?... Du reste, le maître est trop bon; il se contente de plaisanter avec toi. Par Hercule! si tu avais été l'esclave d'un affranchi, il t'eût fait manger aux lamproies.

En parlant ainsi, le correcteur avait fixé la *fourche* à la poitrine et aux épaules d'Arvins; il attacha ses bras aux deux extrémités qui dépassaient, et enchaîna l'enfant à un poteau placé près de l'entrée. Le regardant alors avec un rire féroce :

* Trossila.

—Te voilà en excellente position pour prendre l'air, dit-il; la nuit va venir, tu pourras étudier les étoiles.

A ces mots, il fit un signe d'adieu à Arvins, et disparut.

Celui-ci avait gardé le silence : son corps était resté droit, sa tête fièrement levée, ses regards dédaigneux; mais au fond de son cœur grondait un orage de douleur et de colère. Dans ce moment, il eût accepté tous les supplices avec joie, à condition de les voir partagés par Corvinus.

Le souvenir de sa mère venait encore augmenter sa rage. Sans le châtiment honteux qui lui était infligé, il l'aurait déjà retrouvée; il la serrerait maintenant dans ses bras. Elle l'attendait sans doute, et accusait peut-être son retard!

Il était tout entier à son désespoir, lorsqu'il entendit son nom répété à quelques pas. Tout son sang s'arrêta! Il avait cru reconnaître cette voix! Il détourna la tête... Une femme s'élança vers lui ; c'était Norva !

Arvins fut un moment sans rien voir, sans rien entendre, et comme évanoui de joie dans les bras de sa mère! Jamais si grande émotion n'avait remué ce jeune cœur. Quant à Norva, elle était folle de bonheur; elle riait et sanglotait à la fois; battant des mains comme un enfant, et couvrant son fils de baisers.

Ce premier délire de tendresse apaisé, Arvins fit connaître le motif du châtimeut qu'il subissait; en apprenant qu'elle en était la cause involontaire, la pauvre mère recommença ses caresses et ses pleurs.

L'enfant s'efforça de la consoler. La joie de la voir avait complétement éteint son indignation; il ne songeait plus à la *fourche* ni aux chaines qui le garrottaient; il eût consenti à demeurer ainsi pendant sa vie entière, pourvu qu'il pût voir près de lui sa mère et recevoir ses embrassements.

Norva s'assit à ses pieds et lui raconta, à son tour, comment, après avoir appris le nom et la demeure de son maître, elle avait fui de chez Métella sans songer à autre chose qu'à trouver le palais de Corvinus pour le revoir. Elle l'interrogea sur tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait pensé pendant cette longue année de séparation. Quant à elle, elle avait épuisé les plus poignantes tortures de la servitude. Sans pitié, comme toutes les femmes uniquement occupées de leur beauté, Métella se vengeait sur ses esclaves de la moindre blessure faite, dans le monde, à sa vanité. Ses ennuis d'un moment, ses impatiences, ses caprices, se manifestaient toujours par quelque punition cruelle infligée à ceux qui la servaient. Elle trouvait alors une sorte de volupté farouche à les voir souffrir sous ses yeux. A la plus légère négligence, elle les forçait de se mettre à genoux et de se gonfler la joue, afin qu'elle eût plus de facilité à les frapper au visage. Morgan, acheté par elle en même temps que Norva, avait déjà passé trois fois par les lanières pour avoir refusé de se soumettre à cette humiliation.

En écoutant ce récit, Arvins fut forcé de reconnaître que le hasard l'avait encore favorisé en le faisant l'esclave du sybarite Corvinus.

Cependaut Nafel venait d'apprendre la punition à laquelle Arvins avait été condamné; il profita d'une visite du maître à sa bibliothèque pour solliciter la grâce de l'enfant. Corvinus fit signe qu'il l'accordait, et le jeune Celte fut délivré de ses entraves.

Il put alors conduire sa mère dans un lieu écarté, où tous deux reprirent leur entretien avec plus de liberté.

Pendant quelques heures, Norva et son fils oublièrent complétement leur situation. Ils parlaient de l'Armorique dans la laugue du pays; ils rappelaieut les circonstances de leur vie passée, les noms de ceux qu'ils avaient connus, les lieux où ils avaient été heureux! Arvins retrouvait l'accent, le geste, la poésie et les croyances auxquels son enfance avait été accoutumée; il n'était plus à Rome, plus esclave, c'était l'enfant du grand chef Menru, assis au foyer de sa mère, et apprenant d'elle les traditions de son peuple!

La nuit arriva sans que Norva ni son fils s'en aperçussent. Les yeux levés vers ce bleu ciel d'Italie tout parsemé de brillantes étoiles, ils continuèrent à s'entretenir de la patrie absente sans s'apercevoir de la fuite des heures. Arvins confia à sa mère son espoir d'affranchissement.

— Morgan nous parle aussi de délivrance, dit Norva; mais c'est avec du fer, non avec de l'or qu'il compte l'obtenir.

— Songerait-on à une révolte? demanda vivement Arvins.

— Je le crains, répondit Norva. Morgan entretient des intelligences avec des esclaves de notre nation. La plupart ont employé leur pécule à acheter secrètement des armes, et, à la première occasion, ils peuvent jeter le cri de guerre. Les Daces et les Germains complotent aussi mystérieusement, et j'entends rappeler sans cesse, tout bas, le nom de Spartacus.

Les yeux d'Arvins s'allumèrent: Norva s'en aperçut, et, saisissant avec une tendresse inquiète la main de l'enfant :

— Rappelle-toi que tu es trop jeune pour te mêler à une pareille entreprise, dit-elle.

— J'ai quinze ans, répliqua Arvins avec impatience.

— Tu n'as point l'âge des guerriers, tu le sais: pour soutenir le grand nom que tu portes, il faut des bras plus exercés et plus forts. Morgan l'a dit, et moi je te défends de prendre part à cette révolte.

— J'obéirai, ma mère, répondit Arvins d'une voix sourde, et les yeux gonflés de larmes.

Norva attira sa tête sur ses genoux avec cette caressante compassion des mères, et le baisant au front :

— Ne te chagrine pas, enfant, reprit-elle; tu arriveras à l'âge d'homme, et alors je n'aurai plus aucun pouvoir sur toi; tu seras maître de choisir un champ de bataille où tu le voudras; mais d'ici là, laisse-moi user de mon autorité pour préserver ta vie ; que je puisse jouir de ces dernières joies de la mère qui sent que son fils va sortir de l'enfance et lui échapper. Hélas! bientôt tu ne seras plus à moi! tu appartiendras à tes passions, à ta volonté, à une autre femme peut-être... Ne me regrette pas ces dernières heures de royauté, et ne te révolte pas contre la tendre tyrannie de celle qui t'a donné le jour. Aujourd'hui je berce encore l'enfant dans mes bras, demain ce sera un homme, et je ne serai plus mère qu'à moitié; car je ne pourrai plus le protéger.

Norva avait prononcé ces mots avec une voix si triste et si douce, qu'Arvins en fut attendri; il la serra sur son cœur en l'appelant des noms les plus tendres, et lui promit de se soumettre sans regrets à tous ses désirs.

La suite à la prochaine livraison.

ANTIQUITÉS SCANDINAVES.

Les *pierres runiques*, monuments particuliers aux peuples septentrionaux, sont des blocs de granit de formes et de grandeurs différentes, sur lesquels on trouve gravées des inscriptions en anciennes lettres scandinaves. Ces inscriptions, tracées dans différents sens, sont quelquefois entourées d'ornements, de figures bizarres, de serpents entrelacés en arabesques. Les monuments runiques étaient ordinairement consacrés à la mémoire des morts. On en voit aussi qui portent des attestations de droits, des démarcations de limites, et autres avis d'intérêt public.

Les *runes* se traçaient non seulement sur la pierre, mais encore sur le bois, sur les métaux, et même sur le parchemin ; elles étaient souvent employées comme signes pour marquer les saisons, les jours de fêtes, etc. ; elles ont passé pendant un temps pour avoir une vertu magique. L'usage n'en a pas entièrement disparu; et le *bâton runique* sert encore quelquefois de calendrier dans les cantons reculés de la Suède. On croit qu'elles ont pris naissance en Orient, et qu'elles ont été introduites dans le Nord par Sigge-Odin. Les savants sont peu d'accord sur leur origine

et leur ancienneté. Ce qui paraît certain, c'est que les Scandinaves, plusieurs siècles avant que le christianisme leur eût fait adopter les caractères romains, avaient une écriture propre, connue même de plusieurs nations voisines.

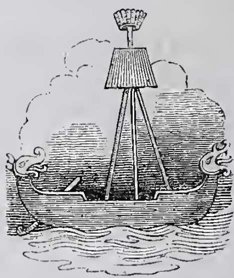
Les missionnaires chrétiens, qui voyaient dans les runes des signes du paganisme, et leur attribuaient les difficultés que le christianisme éprouvait à s'établir dans le Nord, ont détruit beaucoup d'ouvrages précieux tracés en caractères de ce genre. Les plus anciennes inscriptions connues ne remontent pas au-delà du huitième siècle. Ces monuments ont été pendant long-temps aussi mystérieux que les hiéroglyphes d'Egypte. C'est Bureus qui, en 1598, les retrouva et les déchiffra le premier. Un des savants qui ont cultivé de nos jours, avec le plus de succès, cette sorte de littérature, est le professeur Liljegren de Stockholm.

Le nombre total des divers monuments runiques en pierre, bois et métal, connus jusqu'à présent, monte à environ trois mille. Des trois Etats scandinaves, la Suède est celui qui en possède la plus grande quantité, et le seul dont les monuments lapidaires soient ornés de serpenteaux. L'Upland en compte un grand nombre. La pierre runique que nous reproduisons ici appartient à cette province; elle a environ six pieds d'élévation. L'inscription porte que ceux qui ont fait graver ce monument l'ont consacré à la mémoire de leurs frères et de leur père; elle donne les noms des uns et des autres.



(Pierre runique funéraire dans l'Upland.)

Nous retraçons un autre monument d'autant plus intéressant qu'il n'en existe plus aucun de cette classe; c'est un navire antique dont l'image a été retrouvée également



(Drakar, navire scandinave.)

dans l'Upland. Le peu de notions précises qu'on a sur les constructions navales d'un peuple si célèbre par ses expéditions maritimes, rend précieuses les moindres traces qu'on en ait conservées. Les chroniques du Nord font une description pompeuse des grands vaisseaux sculptés que l'on appelait *drakar*, et qui paraissent avoir été construits en forme de dragon. Il y en avait d'une dimension inférieure qui ne portaient la figure du dragon qu'au sommet de la proue, et d'autres, comme celui-ci, qui en étaient ornés à la proue et à la poupe. Les vaisseaux scandinaves, disent les historiens, ne mettaient généralement qu'une voile; ils avaient l'avant semblable à l'arrière. Une girouette surmontait le mât comme ornement et pour indiquer le vent.

La province d'Upland, sur laquelle l'histoire et la mythologie du Nord jettent un vif éclat, possède à côté de ses cippes runiques une nature de monuments qui, sans avoir aucun caractère artistique, n'en offrent pas moins d'intérêt par les souvenirs qui s'y rattachent; ce sont ses *buttes sépulcrales*, mausolées de terre et de cailloux qui recèlent, à ce qu'on prétend, la cendre des premiers rois et des demi-dieux de la Scandinavie. Ces tombelles, semblables à celles qu'on voit dans nos contrées, sont communes à beaucoup d'autres provinces du Nord : il en existe un assez grand nombre en Danemarck et en Norwége. Mais si elles n'ont rien de remarquable par elles-mêmes, elles ont souvent beaucoup d'importance par les trésors archéologiques renfermés dans leur sein.

Sous ces rustiques monuments, qui ne semblent attester que la grossièreté des peuples qui les ont élevés, on découvre souvent avec surprise une grande diversité d'objets fabriqués, sculptés et gravés, en cuivre, en fer, en argent et en or; des armes, des ustensiles, des parures, des ornements artistement travaillés, et qui prouvent que les générations auxquelles ils ont appartenu n'étaient pas plongées dans une barbarie telle qu'on le croit communément; car parmi ces antiquités, celles même qui sont étrangères au Nord, annoncent qu'il a eu anciennement des relations avec des Etats plus policés, qui ont dû y introduire avec leurs usages un certain degré de civilisation. Ce qui frappe surtout à la vue de ces divers objets, c'est leur analogie avec les ornements orientaux, c'est leur communauté de style avec les dessins empreints sur les pierres runiques, avec les sculptures sur bois et les broderies de vêtements que l'on rencontre encore de nos jours dans les cantons reculés de la Suède et de la Norwége; c'est leur rapport avec les entrelacs, les torsades, les arabesques adoptés en France, en Angleterre, en Allemagne, dans la sculpture architecturale et dans l'ornementation des manuscrits du dixième et du onzième siècles, après l'envahissement de ces pays par les Normands. Le collier ci-dessous, qui est en or, du poids



(Collier scandinave en or.)

de 1 kilogr. 178 gramm., et qui a 2 décim. 98 millim. de diamètre, a été trouvé, en 1834, dans une tombelle païenne du diocèse d'Aggershus en Norwége, avec beaucoup d'autres ornements d'or et d'argent, tels que bagues, bracelets, amulettes et fibules *.

* Nous devons cet article et les vignettes qui l'accompagnent à l'auteur de la tragédie des *Scandinaves*, M. Pierre-Victor, qui a bien voulu les détacher d'un travail qu'il va publier sur les antiquités du Nord.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

PORTS DE LA RUSSIE.

(Voy. Cronstadt, p. 28; Astrakhan, p. 57.)

ODESSA.



(Odessa, sur la mer Noire.)

La ville d'Odessa est située dans une petite baie de la mer Noire, entre les embouchures de deux grands fleuves, le Dnieper et le Dniester. Il y a moins d'un demi-siècle, on ne voyait encore à cette place qu'un petit village de pêcheurs tartares. Les avantages de la position sous le rapport commercial attirèrent l'attention de l'impératrice Catherine, et bientôt de nouveaux habitants, attirés par les encouragements du gouvernement, vinrent transformer les cabanes en maisons et les barques en navires. On ne négligea rien, sous les règnes suivants, pour favoriser les progrès de cette ville en quelque sorte improvisée. En 1803, le duc de Richelieu, depuis ministre de Louis XVIII, fut nommé par l'empereur de Russie gouverneur d'Odessa; il contribua puissamment, par sa bonne administration, à la prospérité rapide du nouvel établissement. A son arrivée, le nombre des habitants était de cinq mille; il était de trente-cinq mille onze ans plus tard, lorsqu'il résigna ses fonctions pour revenir en France. Le courage et le dévouement dont il fit preuve pendant les ravages d'une peste terrible, en 1813, a laissé de touchants souvenirs dans la population. En 1817, un ukase de l'empereur a classé Odessa parmi les ports libres, et a exempté les habitants de la taxe pendant trente ans. Aujourd'hui le nombre des habitants est de près de soixante mille. « Odessa, dit Malte-Brun, exporte tous les blés, les bois, les cires, les peaux de l'Oukraine tant russe que ci-devant polonaise, et en général toutes les marchandises qui descendent le Dniester et le Boug*; elle importe les vins et les fruits de la Méditerranée, les cuirs et les soieries du Levant, et les autres articles permis de luxe étranger. Elle est bâtie sur un terrain incliné au bas duquel est le port, construit de manière à pouvoir recevoir jusqu'à trois cents navires. Entre la ville, formée de maisons en pierres, et le port, est une rangée de belles casernes d'un aspect imposant. » Malte-Brun ajoute que les rues sont droites et bien pavées; mais il se trouve en contradiction sur ce point avec les voyageurs. Les maisons sont, pour la plupart, séparées les unes des autres, et leur ensemble n'offre pas toute la symétrie désirable. Les rues pavées sont rares, et après les grandes pluies la boue rend les communications impraticables pour les piétons. Il est vrai qu'avec peu de fortune on évite cet inconvénient. M. Elliot, auteur des *Voyages dans trois grands empires*, assure qu'avec un revenu de quatre à cinq mille francs au plus, on peut entretenir à Odessa un

* La rivière le Boug ou le Boh se jette dans la mer à quelque distance de l'embouchure du Dnieper.

équipage à deux chevaux. Les principaux édifices sont la Cathédrale, l'Amirauté, la Bourse, le Théâtre, et l'Hôpital civil. Les fortifications sont en bon état. Sur l'esplanade qui domine le port on a élevé un monument à la mémoire du duc de Richelieu. Parmi les établissements d'instruction, on cite le lycée Richelieu, fondé en 1818, et considéré comme une des meilleures écoles de l'Europe; une école militaire instituée par l'empereur Alexandre; plusieurs écoles élémentaires, où environ 1200 enfants de diverses religions sont instruits; et un Musée où l'on rassemble tous les objets d'antiquité de la Russie méridionale. L'industrie y compte plusieurs établissements importants, tels que des distilleries de grains et des brasseries, des manufactures de laine, de soieries, etc. En 1805, les exportations s'élevèrent à 8 860 000 roubles*, et les importations à 3 170 000; en 1816, l'exportation s'éleva à 49 000 000 de roubles, dont 14 000 pour les blés seuls : Odessa fournit des grains à presque toutes les contrées qui bordent la Méditerranée, depuis l'Asie-Mineure jusqu'à Gibraltar. En 1817, par suite des mauvaises récoltes en grains qui eurent lieu dans une grande partie de l'Europe, l'exportation s'éleva à 52 700 000 roubles; en 1829, les exportations s'élevèrent à 8 450 000, et les importations à environ 15 000 000. Les grains qui s'accumulent à Odessa pour être ensuite exportés arrivent dans cette ville par terre plus encore que par eau. Au mois de mai, on commence à voir arriver de petites voitures chargées de blé; souvent, dans les mois de juin et juillet, le nombre de ces voitures qui entrent en un seul jour dans la ville est de six cents et même de mille. On a compté qu'en 1817 il en était entré, depuis mai jusqu'à octobre, 160 000. Chaque voiture transporte huit sacs de blé et est traînée par deux bœufs.

L'ESCLAVE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 135, 143, 150, 158.)

§ 6.

La nuit s'était écoulée dans ces intimes causeries ; le soleil était de retour; Norva songea enfin à retourner chez sa maîtresse. L'enfant demanda et obtint la permission de l'accompagner.

Tous deux descendaient le mont Cœlius, lorsqu'ils aperçurent une troupe d'esclaves conduits par un affranchi. A leur aspect, Norva s'arrêta saisie.

— Ce sont les familiers de Métella, dit-elle.

Les esclaves venaient de reconnaître la mère d'Arvins ; ils coururent à elle et l'entourèrent.

— Enfin te voilà reprise, dit l'affranchi.

— Que voulez-vous dire ? s'écria Norva.

— N'as-tu pas fui de chez ta maîtresse ?

— J'y retournais.

L'affranchi éclata de rire.

—Tous les esclaves échappés en disent autant, observa-t-il ; qu'on lui lie les mains et qu'on l'emmène.

Norva voulut s'expliquer; mais on lui imposa silence. Arvins ne réussit pas mieux à se faire entendre, et l'on entraîna sa mère malgré ses efforts.

— Mais qu'allez-vous faire? demanda l'enfant effrayé.

— Ne sais-tu pas ce qui attend les esclaves fugitifs ? De peur qu'ils ne se perdent une seconde fois, on les marque d'un fer rouge au front.

Arvins poussa un cri.

— C'est impossible, dit-il; je verrai votre maîtresse; je me jetterai à ses pieds.

— Si tu la fatigues, elle t'infligera le même supplice, interrompit l'affranchi.

— A moi ! s'écria l'enfant.

* Le rouble de 100 copeks vaut 4 fr. 61 cent.

— Elle le peut en payant à Corvinus le tort qu'elle lui aura fait. Oublies-tu qu'un esclave n'est autre chose qu'un vase de prix ? Si on le fêle ou si on le casse, on en dédommage le maître, et tout est dit.

— Laisse-moi, laisse-moi, s'écria la mère épouvantée.

Mais Arvins ne l'écoutait pas. Ils arrivèrent tous ensemble à la demeure de Métella. La courtisane n'était point encore rentrée. On avertit l'intendant qui vint savoir de quoi il s'agissait. Arvins voulut essayer la prière; il fut repoussé rudement.

— N'est-il donc aucun moyen de sauver ma mère ? demanda l'enfant désespéré.

— Achète-la, répondit l'intendant avec ironie.

— L'acheter! répéta Arvins; un esclave peut-il en acheter un autre ?

— Ne sais-tu donc pas ce que c'est qu'un *vicaire?*

L'enfant se rappela en effet que quelques uns de ses compagnons avaient, sous leurs ordres, des esclaves auxquels ils laissaient faire les travaux les plus rudes et les plus grossiers; mais il ignorait qu'ils eussent été achetés de leur *pécule.*

— Que faudrait-il pour délivrer ma mère? demanda-t-il en tremblant.

— Trois mille sesterces.

L'enfant joignit les mains avec désolation.

— Je n'en ai que deux mille, murmura-t-il...

Mais un espoir traversa tout-à-coup sa pensée. Beaucoup de ses compagnons avaient un *pécule;* ils ne refuseraient point sans doute de lui prêter chacun quelques as, et il pourrait peut-être réunir ainsi ce qui lui manquait. Il courut à l'intendant qui se retirait.

— Je reviendrai bientôt avec les trois mille sesterces, dit-il d'une voix suppliante; promettez-moi seulement de suspendre le châtiment.

— Je te donne jusqu'à la quatrième heure.

Arvins le remercia, embrassa sa mère en pleurant, et partit.

Il courut d'abord chercher son *pécule* qu'il compta de nouveau. Il lui manquait bien mille sesterces pour compléter la somme demandée ! il descendit à l'appartement des esclaves pour implorer leurs secours.

Mais il n'en trouva aucun. Tout était en rumeur dans la maison de Corvinus : poursuivi par les fænerateurs, dont les prêts usuraires avaient hâté sa ruine, le jeune patricien venait de quitter sa demeure que les gens de justice avaient envahie. Des écriteaux, portant copie de l'édit du magistrat, et annonçant la vente de tout ce qui lui avait appartenu, étaient déjà suspendus au-dessus du seuil. Les administrateurs du trésor de Saturne, qui devaient présider à l'encan, venaient d'arriver, ainsi que l'*argentier* chargé de recevoir le prix des objets. On achevait l'inventaire des biens de Corvinus.

Ce fut dans ce moment qu'Arvins se présenta, son argent à la main. Un des créanciers délégués par les autres pour présider à la vente, l'aperçut.

— Que portes-tu là ? demanda-t-il à l'enfant.

— Mon *pécule*, répondit Arvins.

— A combien s'élève-t-il ?

— A deux mille sesterces.

— Ils aideront à la liquidation de Corvinus, dit le Romain, qui étendit la main vers le vase dans lequel Arvins avait déposé ses économies.

— Cet argent m'appartient, s'écria l'enfant en s'efforçant de se défendre.

— Il appartient à ton maître, esclave, répondit le créancier. Tu ne possèdes rien en propre; pas même ta vie. Livre donc ces deux mille sesterces, ou prends garde aux lanières.

— Jamais ! jamais ! s'écria Arvins en pressant son trésor contre sa poitrine. Ce *pécule*, je l'ai économisé sur ma faim

et sur mon sommeil ; il est destiné à racheter ma mère. Ma mère subit aujourd'hui le supplice des fugitifs, si je n'apporte à sa maîtresse trois mille sesterces. Ah ! ne m'enlevez pas cet argent, citoyens ; si vous ne me le laissez point par justice que ce soit par pitié... Vous avez des mères aussi... Grâce ! grâce! je vous en prie à genoux.

Le jeune Celte était tombé aux pieds des trésoriers de Saturne et du créancier. Celui-ci haussa les épaules et fit signe aux hérauts chargés d'annoncer la vente. Ils s'approchèrent d'Arvins et essayèrent de lui arracher les deux mille sesterces; l'enfant se débattait avec des menaces et des cris de fureur; mais, trop faible pour résister à des hommes, il fut bientôt abattu et dépouillé.

Il se releva couvert de poussière et fou de rage ; ses yeux cherchaient une arme dont il pût se servir. Les hérauts le saisirent en riant, le lancèrent hors de la cour et refermèrent la porte.

Arvins frappa avec fureur sa tête de ses deux poings, comme s'il eût voulu se punir lui-même de son impuissance. Dans ce moment, une main se posa légèrement sur son épaule. Il se détourna ; c'était Nafel.

— Qu'as-tu, enfant? demanda-t-il.

— Ma mère ! s'écria Arvins, dont la voix étouffée par la colère et les sanglots ne put faire entendre que ce mot.

L'Arménien tâcha de l'apaiser par quelques douces paroles, et il lui fit raconter ce qui venait d'arriver.

— Console-toi, dit l'Arménien ; mon *pécule* à moi n'a point été saisi : il renferme quatre mille sesterces, et je te le donne.

Arvins recula de surprise, n'osant en croire ses oreilles.

— Viens, ajouta Nafel ; je l'ai déposé chez un frère de la voie Suburane ; nous allons le lui redemander.

Le jeune Celte voulut balbutier un remerciement; mais l'Arménien lui imposa silence.

— Le service que l'on peut rendre retourne bien plus au profit du bienfaiteur que de l'obligé, dit-il ; car celui-ci ne reçoit qu'un secours terrestre et passager; tandis que l'autre acquiert un droit à des félicités éternelles; ne me remercie donc pas et suis-moi.

Tous deux se rendirent chez le dépositaire; mais il était absent ; il fallut attendre assez long-temps. L'angoisse d'Arvins était horrible ; il tremblait d'arriver trop tard.

Enfin, le juif qui gardait le *pécule* de Nafel rentra. Les quatre mille sesterces furent livrés au jeune Celte, qui se dirigea, en courant, vers la demeure de Métella.

En passant devant la basilique de Julia, il leva la tête; le clepsydre marquait la quatrième heure! Arvins se sentit froid jusqu'au cœur. Il reprit sa course d'un élan désespéré, traversa le Forum, et aperçut enfin la porte de Métella.

Au moment où il en atteignait le seuil, un cri horrible retentit. L'enfant s'appuya au mur en chancelant.

— Tu arrives trop tard, dit Morgan, qui l'attendait à l'entrée.

— Où est ma mère... où est-elle, cria Arvins.

Le vieux Celte le prit par la main sans répondre, et l'entraîna vers la cour.

Elle était pleine d'esclaves qui parlaient à demi-voix; au milieu le correcteur se tenait debout près d'un réchaud allumé; Norva était accroupie à ses pieds!...

Arvins se précipita vers elle en étendant ses bras; mais à peine l'eut-il aperçue, qu'il poussa un cri d'horreur; un nuage couvrit ses yeux, ses jambes se dérobèrent sous lui et il tomba évanoui près de sa mère.

La fin à la prochaine livraison.

ESPRIT D'ASSOCIATION CHEZ LES OISEAUX.

De tous les tableaux que nous offre la nature, il n'en est point qui aient plus de charmes que ceux dans lesquels nous voyons les créatures s'entr'aider. Les hommes ne sont pas les seules qui aient besoin de faire société les unes avec les autres pour soutenir commodément leur existence. Les animaux eux-mêmes, lorsque leurs mœurs ne s'y opposent pas, trouvent de l'avantage à se liguer et à travailler en commun. Et non seulement ils y trouvent de l'avantage ; mais encore cette union semble-t-elle dissiper ce qu'il y a de rude dans la vie sauvage, et y faire respirer quelque chose de plus doux et, si l'on peut ainsi dire, de plus humain. Ces réflexions nous viennent à propos d'un emprunt que nous faisons au savant naturaliste M. Nordmann, et nous voulons les justifier par quelques traits de mœurs que nous tirons de sa Faune de la mer Noire.

M. Nordmann, après avoir été plusieurs fois témoin, sur les lacs qui avoisinent la mer Noire, des pêches que font en commun les pélicans (voy. 1835, p. 361), décrit ainsi ces singulières parties. « C'est ordinairement dans les heures de la matinée ou le soir que les pélicans se réunissent dans ce but, procédant d'après un plan systématique qui est apparemment le résultat d'une espèce de convention. Après avoir choisi un endroit convenable, une baie où l'eau soit basse et le fond lisse, ils se placent tout autour en formant un grand croissant ou un fer-à-cheval; la distance d'un oiseau à l'autre semble être mesurée, elle équivaut à son envergure (de 3 à 4 mètres). En battant fréquemment la surface de l'eau avec leurs ailes déployées, et en plongeant de temps en temps avec la moitié du corps, le cou tendu en avant, les pélicans s'approchent lentement du rivage, jusqu'à ce que les poissons réunis de la sorte se trouvent réduits à un espace étroit. Alors commence le repas commun. Outre les quarante-neuf pélicans dont la compagnie se composait ce jour-là, il s'était rassemblé, sur les tas d'ulves, d'autres conferves, et d'une masse de coquilles rejetées par les vagues et amoncelées sur le rivage, des centaines de mouettes, d'hirondelles de mer, de choucas, qui se préparaient à happer les poissons chassés hors de l'eau, et à partager entre eux les restes du repas. Enfin plusieurs grèbes de la petite et de la moyenne espèce, nageant dans l'espace circonscrit par le demi-cercle tant que cet espace fut encore assez grand, prirent, eux aussi, leur part du festin, en plongeant fréquemment après les poissons effrayés et étourdis. Quand tous furent rassasiés, la compagnie entière se rassembla sur le rivage pour attendre le commencement de la digestion. Les pélicans dressaient leur plumage, recourbaient le cou pour le laisser reposer sur le dos, et faisaient ainsi, à côté des petites et frêles mouettes, l'effet de colosses informes. La troupe des pélicans se composait d'oiseaux de différents âges; il y en avait de tout blancs, de bigarrés et de gris. De temps en temps l'un ou l'autre de ces oiseaux, vidant sa poche bien garnie, en étendait le contenu devant lui, et se plaisait à examiner et à contempler les poissons; ceux qui se débattaient encore eurent la tête écrasée entre les mandibules du bec. »

Nous ferons suivre cette description d'une partie de pêche par celle d'une partie de chasse, dans laquelle on ne trouvera pas moins de charmes d'observation que dans l'autre. Il s'agit maintenant du martin-roselin, un des plus beaux et en même temps des plus utiles oiseaux que la nature ait placés dans les pays exposés aux ravages des sauterelles. Ces oiseaux, si abondants dans la Russie méridionale, y sont un vrai bienfait de la Providence, en y pourchassant continuellement, dans les grandes herbes des steppes, les sauterelles qui, y pullulant par milliers, s'en échappent parfois par grands vols et dévorent les moissons partout où ils s'abattent. Ces oiseaux sont une sorte d'étourneau, mais d'un plumage mélangé de rose et de noir des nuances les plus vives. Ils arrivent dans le midi de la Russie vers le commencement du printemps. Leur penchant pour la société de leurs semblables est si prononcé, que l'on n'en voit jamais de solitaires. Ils forment souvent des bandes composées d'une

multitude innombrable, surtout au moment du crépuscule, où ils se réunissent de toutes parts pour chercher gîte en commun. Mais quand ils descendent dans la steppe pour y commencer leur chasse aux insectes, ils s'y dispersent au contraire par petites troupes, de manière que chacune en particulier puisse y faire bien à l'aise sa battue. Ils se mettent alors en marche au milieu des herbes, séparés les uns des autres par une distance modérée, et observant strictement une même direction. Ils avancent au pas avec vitesse, en ayant cependant recours de temps en temps à leurs ailes. Pendant leur marche, ils tournent la tête de tous les côtés. Lorsqu'un tertre vient leur barrer le chemin, quelques uns y montent ensemble; arrivés en haut, ils s'arrêtent un instant, et regardent dans tous les sens en relevant la huppe. Ils tiennent le cou droit, et ne le tendent en avant que si un insecte attire leur attention. Si c'est une sauterelle, ils doublent le pas, et en sautant obliquement ils s'élancent quelquefois assez haut, de manière qu'on voit tantôt l'un tantôt l'autre paraître au-dessus de l'herbe. Souvent les hirondelles profitent de la battue que les roselins font dans l'herbe, les précédant à une petite distance pour saisir les insectes que ceux-ci font envoler, et décelant ainsi par leur présence le passage des chasseurs. Les roselins sont très adroits à enlever, en sautant, les insectes de dessus les brins d'herbe. Celui qui vient de faire une bonne trouvaille pousse un cri de joie, qui attire sur-le-champ quelques uns de ses compagnons désireux de partager sa bonne fortune. Dans un pareil cas, surtout lorsqu'il s'agit d'une grosse sauterelle ou de quelque autre morceau friand, on voit souvent de petites disputes s'élever entre ces oiseaux d'ailleurs paisibles, toujours de bonne humeur, gais, et d'une grande agilité. Quand leur chasse est terminée, ils se plaisent à se rassembler sur un arbre où ils se mettent à babiller tous ensemble, célébrant sans doute la destruction profitable qu'ils viennent d'accomplir.

Enfin nous terminerons ces détails par la description des singulières réunions que font certaines espèces de grues pour s'amuser en commun. Ces grues, connues sous le nom de *demoiselles de Numidie*, sont une des plus belles espèces de ce genre, et assez communes sur tout le littoral de la mer Noire. Elles arrivent dans le midi de la Russie vers le commencement de mars, par troupes de deux à trois cents individus disposés en vols triangulaires. Parvenues au terme de leur voyage, les bandes restent encore ensemble pendant quelque temps; et lors même que les oiseaux se sont déjà dispersés par couples, ils se réunissent encore tous ensemble le soir et le matin, de préférence par un temps serein, pour s'exercer de compagnie à voltiger et pour s'amuser à danser. A cette fin, ils choisissent dans les steppes un lieu convenable, le plus souvent le rivage plat d'un ruisseau. Là, ils se placent en ligne, ou sur deux ou plusieurs rangées, et commencent leurs jeux et leurs danses extraordinaires, qui ne surprennent pas médiocrement le spectateur. Ils dansent et sautent les uns autour des autres, s'inclinant d'une manière burlesque, avançant le cou, dressant les plumes du collier, et déployant à moitié les ailes. Une autre partie, en attendant, se dispute à la course le prix de vitesse : arrivés au terme, ils retournent, marchant lentement et avec gravité; tout le reste de la compagnie les salue par des cris réitérés et par des inclinations de tête et d'autres démonstrations qui sont réciproques. Après avoir continué de la sorte pendant quelque temps, ils s'élèvent tous dans l'air, où, voguant lentement, ils décrivent des cercles tels qu'on en voit faire aux grues vulgaires et aux cigognes. Après quelques semaines ces assemblées cessent, et à partir de cette époque, on voit constamment marcher ensemble dans les steppes un mâle et une femelle.

Quelle singulière chose que les animaux soient portés à se réunir non seulement par leur intérêt, mais par le simple plaisir de se divertir ensemble! Cela donne bien à penser sur la nature des sentiments d'affection dont tous les êtres sont plus ou moins capables.

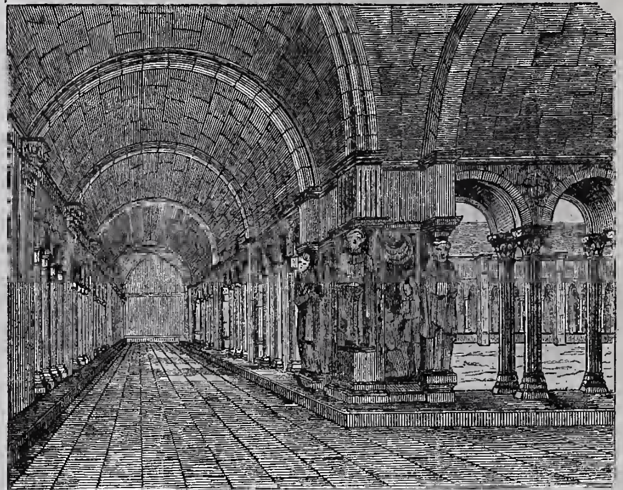
ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 59.)

COUVENTS ET ABBAYES.

Parmi les nombreux monuments qui furent élevés au moyen âge sur le sol de la France, les couvents sont certainement du nombre de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention des historiens, eu égard aux faits importants qui s'y rattachent, et à l'influence que les ordres religieux exercèrent sur la société à cette époque. La place qu'ils occupent dans l'histoire de notre architecture n'est pas moins importante, et nous nous proposons dans cet article de les étudier sous le rapport de l'art qui présida à leur érection dès leur origine et pendant plusieurs siècles.



(Cloître de Saint-Trophime, à Arles. — Douzième siècle.)

Il faut chercher l'origine des couvents dans la vie solitaire à laquelle se consacrèrent quelques saints hommes qui voulaient se soustraire au tumulte des villes et de la multitude pour se livrer plus tranquillement aux pratiques religieuses.

S. Paul passe pour le premier ermite. S. Antoine assembla des disciples, et les convertit à une vie commune et régulière

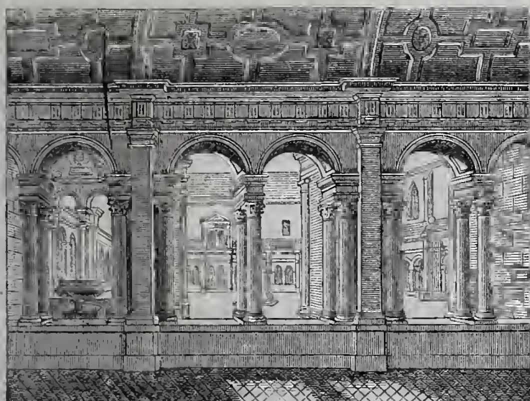
Les premiers religieux qui se livrèrent à la vie monastique avaient pour habitations des cabanes ou petites maisons séparées comme celles des Chartreux.

Dans l'origine, les monastères étaient toujours en dehors des villes, et même souvent très éloignés; ce ne fut que plus tard qu'il furent établis dans leur enceinte.

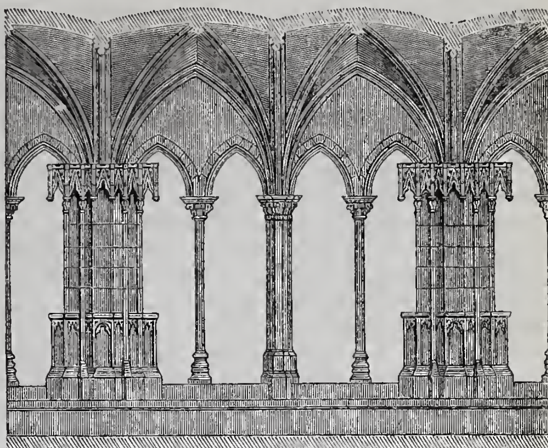
Les anciens auteurs chrétiens, et Grégoire de Tours entre autres, nous apprennent qu'aux époques des persécutions religieuses les fidèles étaient obligés de se réunir dans des maisons particulières pour échapper aux poursuites de leurs ennemis. Le centre de ces maisons, distribuées selon la coutume des Romains, était toujours occupé par une cour entourée de portiques composant ce qu'on appelait le péristyle, et dont la disposition a sans doute été imitée dans celle des cloîtres, qui, plus tard, furent une des parties principales de la distribution des couvents, lorsque les communautés religieuses furent définitivement constituées.

L'abbé Fleury, dans son ouvrage intitulé *les Mœurs des premiers chrétiens*, va plus loin encore dans le rapprochement qu'il est permis d'établir entre les habitations anti-

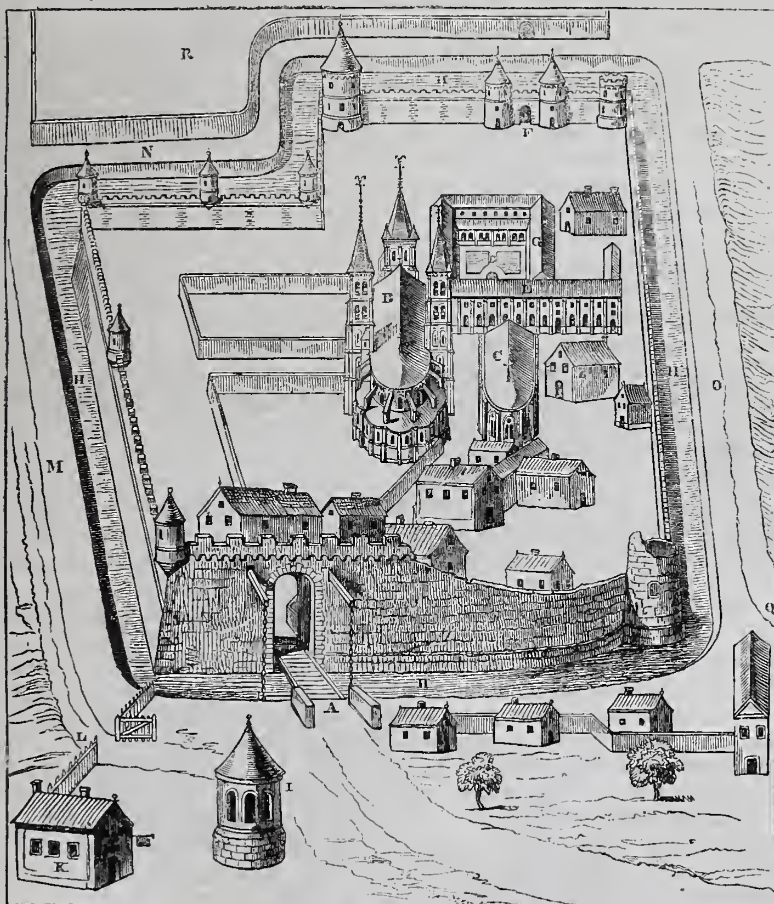
ques et les couvents. « Je m'imagine, dit cet écrivain, » trouver encore dans les monastères les vestiges de la disposition des maisons antiques romaines, telles qu'elles » sont décrites dans Vitruve et dans Palladio. L'église que » l'on trouve toujours la première, afin que l'entrée en soit » libre aux séculiers, semble tenir lieu de cette première



(Détail d'une galerie du cloître de Saint-Trophime, à Arles, construite au treizième siècle.)



(Cloître des Célestius de Paris. — Seizième siècle.)



(Vue orientale de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, à Paris, telle qu'elle était eu 1368.)

A La grande porte du monastère.
B L'église.
C Chapelle de la Vierge.
D Cloître.
E Dortoir.
F Porte papale.
G Réfectoire.
H Fossés.
I Le pilori.
K L'hôtellerie du Chapeau-Rouge.
L Barrière sur les fossés. — M Espace depuis la barr. jusqu'à la rue des Ciseaux.
N Chemin conduisant au pré aux Clercs.
O Chemin sur les fossés du côté du pré aux Clercs.
Q Chemin pour aller à la rivière.
R Clos de l'abbaye,

» salle que les Romains appelaient *atrium*; de là on passait dans une cour environnée de galeries couvertes, à qui » l'on donnait d'ordinaire le nom grec de *péristyle*, et c'est » justement le cloître où l'on entre de l'église, et d'où l'on

» entre dans les autres pièces, comme le chapitre qui est » l'*exhèdre* des anciens, le réfectoire qui est le *triclinium*, » et le jardin est ordinairement derrière tout le reste comme » il était aux maisons antiques. »

Il serait impossible pour nous d'admettre une analogie aussi complète entre les maisons des anciens et les monastères du moyen âge. Ce serait à tort surtout qu'on voudrait chercher à établir une similitude quelconque entre l'église et l'atrium; mais de toutes les parties qui composent l'ensemble d'un couvent, le cloître est celle qui, par sa disposition et son usage, conserve le rapport le plus réel avec le péristyle des anciens; il satisfait de même au besoin d'avoir, au milieu de bâtiments fermés à l'extérieur, un espace ouvert, aéré, et susceptible de recevoir quelques plantations. C'est une disposition semblable qu'on retrouve encore de nos jours dans la plupart des maisons italiennes, et surtout dans celles de l'Orient, qui sont à bien prendre de véritables couvents. Les portiques du cloître, de même que ceux du péristyle antique et des habitations méridionales que nous venons de citer, avaient l'avantage d'offrir un abri contre la pluie et l'ardeur du soleil, et d'établir en même temps une communication entre toutes les pièces disposées à son pourtour.

Ne pourrait-on pas aussi établir un rapprochement entre les cloîtres entourés de galeries qui furent établies sur le côté des églises, et ces cours disposées de même qui étaient en avant des premières basiliques, comme il en existe, entre autres, un exemple à Saint-Clément de Rome?

Quant aux autres distributions de ces vastes habitations communes, elles furent successivement modifiées selon l'exigence des besoins pour lesquels elles étaient créées, et ne conservèrent bientôt plus aucun rapport avec la maison antique. En effet, l'ensemble des bâtiments d'un couvent se composait d'abord de l'église abbatiale, placée sous l'invocation du saint ou du martyr protecteur de la communauté, puis du cloître, qui occupait ordinairement toute la longueur de la nef parallèlement à l'un des collatéraux. Autour du cloître se trouvaient situées les salles de chapitre et le réfectoire; les autres bâtiments qui se groupaient autour de cette partie centrale étaient le logis de l'abbé ou de l'évêque supérieur du couvent, les logements des étrangers, des celliers pour conserver les provisions, etc. Souvent un second cloître moins étendu servait à réunir plusieurs autres bâtiments, tels que l'infirmerie, les cuisines, les bains, et quelques dépendances. Dans le reste du terrain, dont une partie était occupée par de vastes jardins, se trouvaient les piscines, les basses-cours, et enfin le cimetière, quand il n'était pas dans le cloître. Cet ensemble de constructions diverses était renfermé dans une enceinte de murailles crénelées et flanquées de tourelles pour repousser les attaques du dehors; l'entrée en était défendue par un pont-levis; à l'extérieur, non loin de l'entrée était une auberge pour les voyageurs; et comme les abbés avaient droit de haute et basse justice sur leurs serfs, un pilori, des prisons et des cachots complétaient tous ces témoignages de leur pouvoir féodal. (Voy., p. 165, la vue générale de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.)

Au moyen âge, la société était ou guerrière ou religieuse, et pendant la durée des guerres continuelles et des luttes politiques qui désolèrent la France, les couvents servirent de retraite à ceux qui, voulant se livrer à l'étude, ne pouvaient le faire en sécurité que dans ces lieux de retraite et de méditation.

Aussi vit-on se développer dans ces maisons religieuses, devenues les véritables sanctuaires de la science, les hommes qui, par leurs connaissances variées et étendues, jetèrent le plus d'éclat sur ces siècles de barbarie.

Dès les premiers temps de l'établissement du christianisme dans les Gaules, les couvents qui s'élevèrent sur notre territoire rappellent tous les noms les plus illustres: Grégoire de Tours habita celui de Saint-Julien-le-Pauvre à Paris; saint Colomban honora le monastère de Luxeuil, d'où le roi Théodoric le fit arracher pour l'envoyer en exil. L'abbaye de Fontenelle, aujourd'hui Saint-Waudrille, celle de Jumièges en Normandie, celle de Saint-Serins en Provence, eurent des écoles d'où sortirent les missionnaires qui, au septième siècle, achevèrent l'œuvre de la régénération sociale. Plus tard, le couvent d'Aurillac en Auvergne vit se développer le génie du fameux Gerbert, qui fut à la fois homme de lettres, savant et politique, et semble devoir être considéré comme le précurseur de Bacon et de Pascal. Mais il n'entre pas dans nos vues de faire un historique des divers couvents, et de citer tous les hommes illustres auxquels ils doivent leur célébrité : des volumes ne suffiraient pas pour une semblable tâche; et nous devons nous borner seulement à l'étude de l'architecture qui distingue les constructions généralement uniformes dont nous avons précédemment tracé la disposition générale.

Cette disposition, que nous trouvons indiquée dans les anciens historiens, resta toujours telle qu'elle avait été dès l'origine des ordres monastiques. L'esprit religieux qui présidait à la construction des couvents fut sans doute cause que, par une suite non interrompue de traditions, ils conservèrent toujours leurs formes pimitives. En effet, c'est dans le silence du cloître que furent cultivés, non seulement les sciences, les lettres et les arts de la peinture et de la sculpture, mais plus particulièrement l'architecture; et l'on sait en effet que les abbés présidèrent souvent en personne à la construction de leurs couvents, que des diacres prirent le rôle de chefs d'ouvriers, et que les prêtres et les moines eux-mêmes contribuèrent de leurs mains à l'exécution de ces foyers religieux de l'étude et du travail. En Orient, où le moyen âge est encore vivant, c'est dans les monastères grecs que sont établies les écoles de peinture et de calligraphie.

Ce fut des couvents que sortirent la plupart des artistes célèbres qui illustrèrent l'Italie au seizième siècle. En France, le célèbre architecte Pierre Lescot était abbé de Clagny et chanoine de Paris; Philibert de Lorme était abbé d'Ivry, et reçut du roi François Ier l'abbaye de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers.

Les fréquentes dévastations des Normands n'ont laissé à la France aucun des couvents de la primitive Eglise, et ce n'est guère qu'au onzième siècle que furent construits les plus anciens qu'on puisse étudier aujourd'hui.

Celui de l'île Saint-Honorat (Bouches-du-Rhône), dans la rade de Fréjus, passe cependant pour appartenir au huitième siècle; il est remarquable par l'espèce d'atrium qui existe en avant de l'église.

Lorsque les couvents s'établirent dans l'intérieur des villes, ils furent souvent annexés à des églises préexistantes; d'autres fois, au contraire, l'érection des couvents précédait celle de l'église, dont ils n'étaient dotés que plus tard.

Les églises conventuelles étaient quelquefois précédées d'une cour ou parvis; quelquefois elles étaient directement sur la voie publique; mais dans l'un ou l'autre cas elles avaient leur entrée disposée de manière que le public pouvait se rendre au service divin sans pénétrer dans l'intérieur du couvent; le chœur réservé aux moines étant en communication avec le cloître et les bâtiments adjacents, ceux-ci pouvaient s'y rendre directement et à couvert, soit du réfectoire, des dortoirs, ou des autres parties de l'habitation. L'architecture, tant extérieure qu'intérieure, de ces églises, suivit, du onzième au quinzième siècle, toutes les phases que nous avons eu occasion d'indiquer en traitant des églises en général. Les cloîtres sont, après l'église, la partie des couvents dans laquelle l'architecture se plut à appliquer les efforts de son génie. Bien qu'imitées comme principe des portiques des anciens, leurs galeries présentent, quant à leur ordonnance, une physionomie toute nouvelle, qui résulte de la nécessité où l'on fut de les mettre en harmonie

avec le style distinctif de l'architecture chrétienne : le système par travée que nous avons remarqué dans les nefs des églises fut également adopté dans la construction des galeries des cloîtres. Ces travées sont déterminées par des contreforts extérieurs servant de points d'appui et de résistance aux voûtes des galeries ; l'espace entre ces contreforts est occupé par une ou plusieurs arcades, quelquefois au nombre de quatre. Dans les cloîtres du onzième siècle, ces arcs étaient en plein-cintre, et supportés par de petites colonnettes reposant sur un mur d'appui, et accouplées deux à deux dans le sens de l'épaisseur du mur. Les voûtes des galeries furent quelquefois construites simplement en bois, mais le plus souvent elles sont voûtées en pierre et à plein-cintre comme les arcades extérieures. Les chapiteaux, les retombées de voûtes, les archivoltes, etc., sont décorés avec tout le luxe de la sculpture qui caractérise le onzième et le douzième siècles.

Les cloîtres les plus remarquables qui appartiennent à cette période de l'art, sont : celui de Saint-George de Bocherville en Normandie (voy. 1834, p. 316), celui de Saint-Trophime à Arles, décoré de riches sculptures (voy. p. 165); celui de Saint-Sauveur à Aix, et enfin le beau cloître de Moissac, dans lequel, bien que l'ogive commence à apparaître, on remarque encore dans les ornements tous les caractères du style byzantin (voy. 1839, p. 264, les chapiteaux de ce cloître).

Dans ces cloîtres, un puits richement orné, mais plus souvent une fontaine jaillissante, occupait sous une voûte disposée à cet effet un des angles du préau, et répandait une agréable fraîcheur dans ces asiles de paix. Ces fontaines cependant n'avaient pas été établies originairement dans un simple but d'agrément ; il y en avait de semblables dans les cours qui précédaient les primitives églises, et saint Grégoire nous apprend qu'elles servaient à se laver les mains et le visage avant la prière ; les bénitiers ne sont autre chose que l'image de ces anciennes fontaines, et les ablutions prescrites par la religion mahométane peuvent bien être une tradition de ces premières pratiques chrétiennes ; car il existe une analogie frappante entre ces fontaines couvertes qu'on trouve au milieu de la cour des mosquées et celles qui existaient dans certains cloîtres. Dans les derniers temps ces fontaines servaient simplement de lavabo pour les moines à la sortie du repas ; on y opérait aussi le lavage qu'on avait coutume de faire subir aux corps morts avant l'inhumation. La fontaine de Valmagne (voy. 1837, p. 97), celle qui était autrefois à l'abbaye de Saint-Denis et qui est aujourd'hui placée dans la deuxième cour de l'école des Beaux-Arts, est extrêmement curieuse. La fontaine qui existait dans l'angle du cloître des Célestins, se voit dans la vue que nous donnons de ce cloître, page 165.

Le réfectoire adjacent au cloître et la salle du chapitre étaient ordinairement les parties les plus monumentales des couvents après l'église : les divers ordres religieux mettaient beaucoup d'amour-propre à posséder un réfectoire et une salle capitulaire qui pussent être cités pour leur mérite architectural. Le réfectoire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés avait une grande renommée ; il fut élevé en 1239 par le célèbre Pierre de Montreuil, qui a aussi construit dans la même abbaye la grande chapelle de la Vierge. C'est peut-être en rivalité de ce réfectoire fameux que fut élevé, par Pierre de Montereau, celui non moins célèbre de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs à Paris, qui subsiste encore dans un état de conservation tel qu'on peut admirer et la science de sa construction et la hardiesse de ses voûtes, dont les retombées ont pour supports des colonnes d'une finesse et d'une élégance extrêmes. Ces colonnes sont placées dans le milieu même de la salle, et la divisent en deux parties égales dans sa largeur ; or, la dimension de cette salle n'est pas telle qu'on n'eût pu se passer de ces points d'appui ; mais il est bien constant que cette disposition n'a été créée à plaisir par l'architecte que pour arriver à produire un effet inattendu et piquant. Il faut convenir que le résultat est complet, et qu'on est ravi d'admiration à l'aspect de ce véritable chef-d'œuvre du treizième siècle, bien qu'il soit privé de tout le charme que devaient lui prêter les peintures éclatantes, les dorures et les vitraux dont il était orné. On remarque aussi la chaire consacrée au lecteur, qui forme saillie à l'extérieur, et dont l'escalier est pris dans l'épaisseur du mur (voy. la gravure, p. 168). Ce réfectoire est malheureusement, avec l'église et quelques restes de murailles, les seules parties de cet ancien couvent qui nous aient été conservées ; les autres bâtiments affectés depuis au Conservatoire des arts et métiers ne remontent pas au-delà des règnes de Louis XIII et de Louis XIV.

Le réfectoire de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons offrait une disposition complétement semblable à celle du réfectoire de Saint-Martin. On voit encore à Paris les restes du réfectoire des Bernardins.

La salle capitulaire, destinée à réunir le chapitre, était, suivant le principe de l'architecture chrétienne, divisée en travées comme les églises, comme les réfectoires, etc. ; elle était ordinairement voûtée, éclairée par de grandes fenêtres, et décorée de peintures ; des bancs ou stalles disposés au pourtour permettaient à une nombreuse assemblée d'y prendre place, pour y délibérer sur les affaires de la communauté ou sur des points de théologie.

Les parties réservées pour l'habitation des moines étaient, selon les règles de l'ordre, distribuées, soit en vastes dortoirs, soit en cellules ; de larges corridors ou galeries servaient à la circulation et à la promenade ; des chauffoirs étaient disposés comme lieux de réunion pour les moines. Dans l'ordre des Chartreux, chaque religieux avait une habitation séparée accompagnée d'un petit jardin.

L'habitation de l'abbé formait ordinairement un corps de bâtiment séparé, dans lequel, selon l'importance et la richesse du couvent, on réunissait tout ce qui pouvait contribuer aux commodités et à l'agrément de la vie, embelli de plus de tout le luxe de l'époque ; car les évêques et les abbés avaient, en outre de leurs prérogatives et de leurs charges religieuses, une grande puissance temporelle : ils étaient seigneurs, et ils en avaient non seulement les droits, mais les charges, qui consistaient à fournir des gens de guerre, et souvent à les commander en personne ; ils étaient aussi chanceliers ou ministres ; et comme souvent ils avaient des attaques à repousser, il leur fallait mettre leurs places en état de défense et entretenir des troupes dans l'intérieur.

Dans les cloîtres du treizième siècle où l'ogive remplaça le plein-cintre (voy. p. 165 la partie du cloître d'Arles qui date de cette époque), l'architecture perdit de sa sévérité, les arcades des portiques se resserrèrent de plus en plus, et ce fut alors qu'on commença à les clore par des vitraux ; car ces portiques ouverts qu'on avait empruntés aux pays méridionaux ne pouvaient convenir sous une température plus rigoureuse. Aussi, dès le quatorzième siècle, et surtout au quinzième siècle, les ouvertures des galeries autour des cloîtres devinrent de véritables fenêtres divisées par des meneaux, comme au cloître de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, à ceux de Noyon de Saint-Wandrille, etc.

A cette époque on ajouta à toutes les parties déjà décrites une bibliothèque où les moines pouvaient augmenter leurs connaissances, et qu'ils enrichissaient eux-mêmes de leurs productions dans les lettres, les sciences et les arts, pour de là les répandre au-dehors.

Outre l'église, il y avait aussi dans l'intérieur des couvents des chapelles en l'honneur de saints ou de martyrs, fondées par la piété des princes ou des grands personnages.

Quant aux autres dépendances des couvents, elles acquirent successivement un développement proportionné à la richesse des moines et aux améliorations apportées dans les usages de la vie : elles comprenaient des ateliers pour la

fabrication des armes, des meubles, et des objets de première nécessité. Par suite des priviléges attachés aux abbayes, les locations des habitations comprises dans leur enceinte étaient très recherchées et d'un très bon produit. Mais quand les bénéfices des couvents diminuèrent, les moines aliénèrent de grandes parties de leurs propriétés en les vendant à des particuliers.

Après avoir suivi jusqu'au quinzième siècle la marche de l'art en général, l'architecture des couvents, dont les différents styles se reconnaissent facilement par la forme des arcs et le caractère des ornements, fut, comme celle des églises, complétement modifiée au seizième siècle, et suivit toutes les conséquences des formes introduites par la renaissance dans l'art chrétien. Dans les cloîtres, les pilastres ou les colonnes imitées des ordres antiques remplacèrent et les contreforts et les colonnettes accouplées; le plein-cintre régna universellement; les plafonds ou les voûtes, soit en bois, soit en pierre, furent décorés de compartiments réguliers en forme de caissons. Le couvent des Célestins à Paris possédait un très beau cloître de la renaissance détruit depuis peu de temps, mais dont quelques restes subsistent encore; il était décoré de riches tombeaux, dont la plupart n'existent plus (voy. p. 165.)

Sous le règne de Louis XIII, on éleva et restaura un assez grand nombre de couvents qui n'offrent rien de très remarquable. Mais pour donner une idée du goût de cette époque appliqué à ce genre de monument, nous citerons le petit cloître qui existe encore dans l'enceinte du Luxembourg sur la rue de Vaugirard, et qui fut construit par Marie de Médicis.



(Intérieur du Réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, aujourd'hui le Conservatoire des arts et métiers.)

Depuis le dix-septième siècle, les cloîtres ont successivement perdu leur aspect monumental et pittoresque, comme on peut s'en convaincre par le cloître actuel de Saint-Martin-des-Champs à Paris, qui a été élevé dans le siècle dernier, ainsi que celui de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, dont on voit encore un reste dans une des maisons de la rue de l'Abbaye, et beaucoup d'autres qu'il est inutile de citer.

Outre les abbayes et couvents que nous avons déjà mentionnés, parmi ceux qui avaient acquis une certaine célébrité, nous ajouterons encore la fameuse abbaye de Cluny, dont il reste quelques ruines; c'était le plus grand couvent de l'ordre des Bénédictins, dont le siége principal était à Saint-Benoît-sur-Loire; l'abbaye de Clairvaux, celle de Saint-Remy à Reims, l'abbaye si renommée de Saint-Victor à Paris, qui avait dans sa dépendance quarante autres abbayes sur divers points de la France; l'abbaye de Saint-Denis, celle de Corbie, d'où proviennent les plus fameux manuscrits de la Bibliothèque royale; et enfin, le fameux couvent de Saint-Ouen à Rouen, le plus ancien de toute la Normandie.

A l'occasion de Saint-Ouen, nous ne pouvons omettre de parler ici du précieux ouvrage dans lequel D. Michel Germain, mort en 1694, avait recueilli une collection de vues de toutes les abbayes de Bénédictins de France. Les planches des sept gravures représentant l'abbaye Saint-Ouen de Rouen existent encore entre les mains du curé de cette église. On suppose que la plus grande partie de cet ouvrage a été détruite dans l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

La perte de cet ouvrage est d'autant plus à regretter qu'il est peu de couvents qui, depuis leur fondation, n'aient subi d'importants changements, et dans les bâtiments, tels qu'ils nous sont parvenus, on a souvent beaucoup de peine à retrouver les traces des constructions primitives.

Il faut déplorer le vandalisme qui a détruit un si grand nombre de couvents depuis un demi-siècle, et faire des vœux pour que, dans un intérêt historique, ceux qui subsistent encore soient entretenus et conservés religieusement: ces monuments sont dignes en tout point de fixer l'attention des hommes éclairés qui, par leur influence, sont appelés à veiller sur ces précieux restes d'une civilisation qui n'est plus.

Il est avantageux de s'exercer à entendre les vérités difficiles.

Il y a des estomacs qui ne peuvent digérer que les viandes légères et délicates; et il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles et revêtues des ornements de l'éloquence. C'est une délicatesse blâmable, ou plutôt une véritable faiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paraisse. Si on ne surmonte cet éloignement et ce dégoût de toutes les choses qui paraissent un peu subtiles et compliquées, on étrécit insensiblement son esprit, et on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connaît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, et l'on se prive par ce moyen de la connaissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable.

La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'habitude; et c'est à quoi servent principalement les mathématiques, et généralement toutes les choses difficiles comme celles dont nous parlons: car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connaît.

NICOLE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

VINCENT DE PAUL



(Salon de 1840. — Statue en marbre de Vincent de Paul, par M. Raggi. — Cette statue est destinée à l'église de la Madeleine.)

Guillaume Paul et sa femme, Bertrande de Moras, habitaient un petit hameau de la paroisse de Pouy, au diocèse d'Acqs, vers les Pyrénées. Ils possédaient pour tout bien une maisonnette et quelques petites pièces de terre qu'ils cultivaient eux-mêmes. Ils eurent six enfants, deux filles et quatre garçons. Le troisième de ces enfants par date de naissance fut Vincent de Paul, né le 24 avril 1576. Jusqu'à douze ans, Vincent partagea les travaux de ses sœurs et de ses frères; il était chargé de mener paître les troupeaux. A cet âge, son père l'envoya étudier chez les Cordeliers d'Acqs. Les heureuses dispositions que Vincent y montra attirèrent sur lui l'intérêt. Un juge de Pouy lui confia l'éducation de ses enfants. Cette fonction de précepteur ne détourna pas le jeune homme de son application à l'étude. Quand il eut appris de ses maîtres tout ce qu'ils pouvaient lui enseigner, il alla chercher plus de lumières à l'université de Saragosse, et ensuite à Toulouse où il fit sept années de théologie, et obtint le titre de bachelier, qu'alors on n'accordait pas aisément. Pour parvenir au grade de docteur, il fallait expliquer publiquement les saintes Lettres ou le maître des Sentences. Il n'est pas certain que Vincent de Paul ait été jamais plus que bachelier en théologie; le peu d'ambition qu'il aurait montré à cet égard ne serait pas, du reste, un témoignage contre son instruc-

tion, qui paraît avoir été en réalité solide et suffisamment étendue.

Ce fut le 23 septembre 1600 qu'il reçut la prêtrise dans la chapelle du château de l'évêque de Périgueux à Saint-Julien. La pensée de dire sa première messe lui causa un trouble qui ressemblait à de l'effroi : il ne se sentit pas le courage de faire en public cet acte si sérieux pour lui. La tradition rapporte qu'il chercha un lieu isolé et solitaire, et qu'il célébra pour la première fois, sans autres témoins qu'un prêtre pour l'assister et un clerc pour le servir, dans une petite chapelle de la Vierge, de l'autre côté du Tarn, sur le haut d'une montagne et dans les bois.

Quelque temps après, Vincent de Paul se rendit à Marseille pour y toucher une somme d'argent qui lui était due. Il était au moment de retourner par terre à Toulouse, emportant trois cents écus qu'il avait tirés avec peine de son débiteur, lorsqu'un gentilhomme du Languedoc, avec lequel il logeait, le fit consentir à prendre comme lui la voie de mer jusqu'à Narbonne. On était au mois de juillet, la saison était belle, et on comptait arriver le soir même; mais il n'en fut pas ainsi. Vincent de Paul a laissé lui-même un récit des accidents tout-à-fait romanesques de ce voyage, dans une lettre qui fut retrouvée cinquante ans après, et qu'il avait eu le dessein d'anéantir :

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne, pour y être plus tôt et pour épargner, ou, pour mieux dire, pour n'y jamais être et pour tout perdre. Le vent nous fut autant favorable qu'il falloit pour nous rendre ce jour-là à Narbonne (qui étoit faire cinquante lieues), si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs qui côtoyoient le golfe de Lyon pour attraper les barques qui venoient de Beaucaire, où il y avoit une foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la charge et attaqués si vivement, que, deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, nous fûmes contraints de nous rendre à ces félons. Les premiers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres tuèrent. Cela fait, ils nous enchaînèrent, et après nous avoir grossièrement pansés, ils poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendoient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin, chargés de marchandises, après sept ou huit jours ils prirent la route de Barbarie, tanière et spélonque de voleurs sans aveu du grand-turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec un procès-verbal de notre capture, qu'ils disoient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient en ce lieu-là pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut, qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une paire de caleçons, un hoqueton de lin avec une bonnette, et ils nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étoient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvoit bien manger, et qui non, et pour montrer que nos plaies n'étoient point mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies, et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des fardeaux, et puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

» Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer; depuis, par le pêcheur, à un vieillard, médecin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disoit, avoit travaillé l'espace de cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale, etc. Il m'aimoit beaucoup, et se plaisoit de me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi à laquelle il faisoit tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisois, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1601 jusqu'au mois d'août 1606, qu'il fut pris et mené au grand-sultan pour travailler avec lui, mais en vain; car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai antropomorphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire comme M. de Brèves, ambassadeur pour le roi en Turquie, venoit avec bonnes et expresses patentes du grand-turc pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena à son temar, ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du grand-seigneur; car là, le peuple n'a rien, tout est au sultan : le temar de celui-ci étoit dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avoit étoit Grecque chrétienne, mais schismatique; une autre étoit Turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie et le remettre au giron de l'Eglise, et me délivrer de l'esclavage. Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon de vivre, elle me venoit voir tous les jours aux champs où je fossoyois; et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu. Le ressouvenir du « Comment chanterons-nous sur la terre étrangère? » des enfants d'Israël captifs en Babylone, me fit commencer la larme à l'œil le psaume : *Super flumina Babilonis*, et puis le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses; en quoi elle prenoit tant de plaisir, que c'étoit merveille : elle ne manqua pas de dire à son mari le soir, qu'il avoit eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimoit extrêmement bonne, pour un récit que je lui avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que j'avois chantées en sa présence; en quoi elle disoit avoir ressenti un tel plaisir, qu'elle ne croyoit pas que le paradis de ses pères, et celui qu'elle espéroit, fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le contentement qu'elle avoit ressenti pendant que j'avois loué mon Dieu; concluant qu'il y avoit en cela quelque merveille. Cette femme, comme une autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours, que son mari me dit, dès le lendemain, qu'il ne tenoit qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France; mais qu'il y donneroit tel remède, que dans peu de jours Dieu en seroit loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint en cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes, le 28 de juin, à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où M. le vice-légat reçut publiquement le renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur. »

Vincent de Paul fut emmené à Rome par le vice-légat, et il en revint chargé, par les ambassadeurs de Henri IV, d'une commission importante pour ce prince. A Paris, il lui arriva une aventure extrêmement fâcheuse. Il était logé avec un juge d'un petit lieu nommé Sore, situé dans les landes, et dans le district du parlement de Bordeaux. Vincent était du même canton, et par économie ils avaient pris une chambre à frais communs. Le juge de Sore, s'étant levé un jour de grand matin, s'en alla en ville pour quelques affaires, et oublia de fermer une armoire où il avait mis son argent. Vincent, qui était un peu indisposé, resta au lit en attendant une médecine qu'on devait lui apporter. Le garçon de l'apothicaire étant arrivé quelque temps après pour

la lui faire rendre et cherchant un verre d ns l'armoire du juge qu'il vit ouverte, trouva cet argent, s'en saisit aussitôt, et l'emporta chez lui avec un grand air de tranquillité. La somme était de quatre cents écus. Le juge, à son retour, fut fort surpris de ne plus trouver sa bourse. Il la demanda avec chagrin, et bientôt après avec emportement, à Vincent de Paul, qui répondit ne l'avoir ni prise ni vu prendre. C'en fut assez pour redoubler la colère du juge : il éclata sans ménagement; l'état pauvre de Vincent, son silence même et sa patience, lui tinrent lieu de preuve. Il le chassa de sa compagnie, et donna à ses soupçons, ou plutôt à sa conviction, la plus grande publicité. Pendant six ans Vincent resta sous le poids de cette accusation : enfin le véritable voleur fut découvert à Bordeaux, et avoua son crime. On admira alors la patience et la résignation du pauvre prêtre, et plus l'injustice avait été grande envers lui, plus l'on fut porté à le respecter et à l'aimer. En 1610, Marguerite de Valois le prit pour son aumônier ordinaire. Le palais de cette princesse n'était pas un lieu d'édification ; Vincent de Paul y sentit sa foi chanceler, et il paraîtrait que la terreur qu'il ressentit en s'apercevant de ce qui commençait à se passer dans son âme, fut précisément ce qui détermina en lui ce grand mouvement de charité auquel il doit de vivre éternellement dans la mémoire des hommes. Un jour qu'il était tout occupé et de la violence de son mal et des moyens de l'arrêter pour toujours, il prit une ferme et inviolable résolution de se consacrer toute sa vie au service des pauvres. Dès qu'il eut formé ce généreux dessein, son cœur goûta une douce et parfaite liberté. Bientôt il se retira chez Pierre de Berule, fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Ensuite il fut successivement curé de la paroisse de Clichy, précepteur des trois fils d'Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, et curé de Châtillon. Ce fut dans cette dernière paroisse qu'il établit en 1617 la confrérie de la Charité, qui devint le modèle de toutes celles qui s'établirent en France. Voici à quelle occasion. Un jour de fête, prêt à faire une exhortation aux fidèles, madame de La Chassaigne l'arrêta un moment et le pria de recommander aux charités de ses paroissiens une famille extrêmement pauvre, dont la plupart des enfants et des domestiques étaient tombés malades dans une ferme éloignée d'une demi-lieue de Châtillon. Il se rendit à son désir, et il démontra avec beaucoup de force à ses auditeurs la nécessité de secourir les pauvres, surtout quand la maladie se trouve jointe à l'indigence, et qu'ils sont hors d'état de se soulager eux-mêmes, comme l'étaient ceux qu'il leur recommandait. Il fut si persuasif, qu'après la prédication un grand nombre de ceux qui l'avaient entendue, sortirent pour visiter ces pauvres gens ; personne n'y alla les mains vides ; on leur porta du pain, du vin, de la viande en profusion. Vincent, témoin de ce zèle, le trouva peu éclairé. « Voilà, dit-il, une grande charité, mais elle n'est pas bien réglée. Ces pauvres malades auront trop de provisions à la fois, dont une partie sera gâtée et perdue, et puis après ils retomberont dans leurs premières nécessités. » Cette réflexion porta Vincent de Paul à examiner par quels moyens on pourrait secourir avec ordre les familles qui se trouvaient dans une nécessité semblable. Il en conféra avec quelques personnes riches et charitables, et peu de temps après il organisa l'association. Vingt-quatre femmes ou filles de Châtillon furent nommées les premières pour soulager les pauvres malades, sous la direction d'une assistante qu'elles élurent elles-mêmes. Le réglement écrit par Vincent de Paul est remarquable; nous citons l'article 10 comme exemple de la simplicité et de la bonté que l'on y sent respirer à chaque ligne : « Pour empêcher qu'une association, qui n'est assez souvent composée que de personnes obligées de vivre du travail de leurs mains, ne porte préjudice au ménage de celles qui seront jugées dignes d'y être reçues, les sœurs de la confrérie serviront tour à tour les malades pendant un jour seulement. On préparera la nourriture des malades, et on les servira de ses propres mains; on en usera à leur égard comme une mère pleine de tendresse en use à l'égard de son fils même; on leur dira quelque petit mot de Notre Seigneur, et on tâchera de les égayer et de les réjouir, s'ils paraissent trop frappés de leur mal. » Les succès de la confrérie furent rapides, et on commença presque aussitôt à l'imiter dans toutes les villes environnantes, puis dans toute la Lorraine, en Savoie et en Italie. La famille du comte de Joigny n'avait pu s'habituer à être séparée de Vincent de Paul : on le décida à y rentrer; mais il conserva la liberté de faire des missions. En même temps il visitait les hôpitaux et les prisons. En 1618, il vit à Paris, dans les cachots de la Conciergerie, des criminels condamnés aux galères, et il fut si ému de l'état affreux de malpropreté, de souffrances de corps et d'âme où ils étaient, qu'il résolut de s'occuper du soulagement de cette classe de misérables. Il loua une maison au faubourg Saint-Honoré, la fit préparer avec une diligence extrême, et y fit transporter tous les forçats qui étaient dispersés dans les différentes prisons de Paris. Le comte de Joigny, qui était général des galères, lui accorda le pouvoir de disposer à sa volonté de ces malheureux. Vincent de Paul parvint à obtenir une grande autorité sur leur conscience, et intéressa puissamment l'opinion publique à son œuvre. Louis XIII, sur la proposition de M. de Gondi, le nomma aumônier réal ou général de toutes les galères de France. Ce serait en 1622 que Vincent de Paul, touché du désespoir qu'un forçat exprimait à la pensée de la misère où son absence plongeait sa famille, aurait rendu cet homme à la liberté, et se serait substitué à lui avec l'agrément de l'officier de service ; mais ce fait a été très contesté. En 1623, il établit à Mâcon deux confréries de charité, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Deux ans après, il se retira au collége des Bons-Enfants, qui avait été fondé en 1248, et qui, d'après le nouveau règlement, fut spécialement destiné à envoyer de tous côtés des missionnaires pour « instruire les peuples de la campagne, et former au saint ministère ceux à qui le salut de ces mêmes peuples devait un jour être confié. » Vincent était désolé de l'ignorance et de la corruption d'une grande partie du clergé. « Nous devons, disait-il, faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Eglise, qui s'en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres : car ce sont eux qui la ruinent et qui la perdent; et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale qu'on déserte l'Eglise de Dieu. » Ainsi son activité et son zèle infatigables remontaient à toutes les sources du mal moral et du mal physique.

Il institua, en 1625, la congrégation des Filles de la Charité. C'était à peu près le même projet que celui des confréries de la Charité; mais l'expérience avait montré que le dévouement des femmes riches et nobles ne pouvait se soutenir assez long-temps et être assez assidu pour suffire aux soins qu'exigeaient les malades. On pensa que le meilleur parti à prendre était d'avoir des servantes qui fussent uniquement occupées du soin des pauvres infirmes. Vincent s'associa à ce dessein, et le mit bientôt à exécution. Les premières sœurs de la charité furent réunies vers la fin de 1633, sous la direction d'une personne d'une grande vertu, mademoiselle Legras. Les constitutions que Vincent dressa pour cette association, qui devait plus tard s'étendre dans toute la France, respirent la prudence et la sagesse. Il y établit la différence qui existera toujours nécessairement entre les filles de la charité et les religieuses, tout en recommandant aux premières de mener une vie aussi parfaite que si elles étaient cloîtrées; et il ajoute à leur sujet : « Elles n'ont ordinairement pour monastères que les maisons des malades ; pour cellule, qu'une chambre de louage; pour chapelle, que l'église de leur paroisse; pour cloître, que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux ;

pour clôture, que l'obéissance; pour grille, que la crainte de Dieu; et pour voile, qu'une sainte et exacte modestie. »

La compassion de Vincent pour les enfants abandonnés était depuis long-temps en éveil; mais les circonstances favorables pour secourir cette autre misère ne s'offrirent à lui que dans le courant de l'année 1648. Avant cette époque, les nouveaux-nés que l'on trouvait exposés à la porte des églises ou sur les places publiques étaient enlevés par les commissaires du Châtelet, et portés chez une veuve de la rue Saint-Landry, qui, avec deux servantes, se chargeait du soin de leur nourriture; on appelait le réduit de cette veuve *maison de la Couche*. Comme le nombre des enfants était grand, et comme les charités étaient médiocres, la veuve, faute d'un revenu suffisant, ne pouvait ni entretenir assez de nourrices pour les allaiter, ni élever ceux qui étaient sevrés. Ainsi la plupart de ces enfants mouraient de langueur; d'autres étaient donnés à qui voulait les prendre, ou vendus à bas prix, quelquefois pour vingt sous. Vincent pria quelques dames d'aller dans la maison de la Couche, et de voir si on ne pourrait point arrêter ou du moins diminuer un aussi grand mal. Les dames furent effrayées du spectacle qu'offrit à leurs yeux cette multitude d'enfants dénués de tout: ne pouvant se charger de tous, elles voulurent au moins se charger de quelques uns pour leur sauver la vie; elles en tirèrent douze au sort; on loua, en 1638, une maison à la porte de Saint-Victor pour les loger. On essaya d'abord de les nourrir avec du lait de chèvre ou de vache, mais dans la suite on leur donna des nourrices. Cependant les ressources manquaient pour étendre ce bienfait comme il était désirable. En 1640, Vincent convoqua une assemblée générale, et persuada aux dames qui étaient présentes de se charger d'un plus grand nombre d'enfants. Il obtint ensuite, pour cette œuvre, d'Anne d'Autriche et du roi douze mille livres de rente; mais les dépenses étaient de plus en plus lourdes, et on faillit encore plusieurs fois se décourager. Ce fut pour ranimer la confiance et pour faire prendre un parti définitif que Vincent réunit, en 1648, une nouvelle assemblée générale, et tint le discours où l'on trouve ces paroles: « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges: leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages; il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et au contraire ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez: l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » L'assemblée ne répondit que par des larmes. Il fut arrêté qu'à quelque prix que ce fût on continuerait ce qu'on avait si bien commencé: les enfants eurent d'abord pour hôpital celui de Bicêtre dont l'air était trop vif pour eux, ensuite on les transporta dans le faubourg Saint-Lazare, dans le faubourg Saint-Antoine, et près de Notre-Dame.

La vie de Vincent de Paul a été si remplie, si féconde en inspirations charitables, qu'il serait impossible d'indiquer tous ses titres à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité. Nous n'avons point parlé des secours qu'il sut recueillir en faveur de la Lorraine, lorsque cette province, en 1659, fut ravagée par les Suédois; en faveur de la Picardie et de la Champagne pendant les troubles de la Fronde; en faveur des pauvres prêtres irlandais et écossais pendant la révolution d'Angleterre. Nous avons passé sous silence ses efforts pour déraciner le préjugé du duel, ses conseils souvent hardis à la couronne pour éviter des dissensions funestes dans le pays. Il aurait fallu aussi montrer la part qu'il prit aux missions destinées à soulager, à éclairer et à civiliser des peuples malheureux; le zèle dont il anima les prêtres que, sur l'invitation d'Innocent X, il envoya à Madagascar. On conçoit à peine qu'un seul homme, sans autre puissance que sa parole, ait pu rendre à l'humanité des services si nombreux, si variés, et les étendre si loin pendant sa vie et après sa mort. La charité a fait tous ces miracles. Le nom de Vincent de Paul est du petit nombre de ceux que les peuples modernes peuvent opposer avec avantage à tout ce que l'antiquité nous a légué de belles et illustres mémoires à honorer. Les gloires les plus éclatantes du paganisme pâlissent devant cette vertu si simple, si pure, si ingénieuse. Voici le portrait que les historiens ont laissé de ce saint homme:

Sa taille était moyenne. Il avait la tête grosse et un peu chauve, le front large, les yeux vifs, le regard doux, le port grave, et un grand air d'affabilité. Dans ses manières et sa contenance régnait cette sorte de simplicité qui annonce le calme et la droiture du cœur. Son tempérament était bilieux et sanguin, sa complexion assez robuste; le séjour de Tunis l'avait vraisemblablement altérée, et depuis son retour en France, il fut toujours plus sensible qu'on ne l'aurait cru aux impressions de l'air, et en conséquence fort sujet aux attaques de la fièvre.

Il avait l'esprit étendu, circonspect, difficile à surprendre. Lorsqu'il s'appliquait sérieusement à une affaire, il en pénétrait tous les rapports, il en découvrait toutes les circonstances grandes ou petites, il en prévoyait les inconvénients et les suites. Quand il pouvait ne pas ouvrir sur-le-champ son avis, il différait à le donner jusqu'à ce qu'il eût pesé les raisons du pour et du contre. Mais si d'un côté il ne s'empressait pas dans les affaires, de l'autre il ne s'effrayait ni de leur nombre, ni des difficultés qui s'y rencontraient. Il les suivait avec une force d'esprit supérieure à tous les obstacles; il s'y appliquait avec une sagacité pleine d'ordre et de lumières; il en portait le poids, la peine, la lenteur, avec une paix et une tranquillité dont il n'y a que les grandes âmes qui soient capables. Lorsqu'il se présentait quelque matière importante à traiter, il écoutait avec beaucoup d'attention ceux qui parlaient, sans jamais interrompre personne. Si quelqu'un lui coupait la parole, il s'arrêtait tout court, et dès qu'on avait cessé de parler, il reprenait le fil de son discours avec une présence d'esprit admirable. Quoiqu'il ait beaucoup créé, ou du moins appliqué la charité sous beaucoup de formes nouvelles, il était assez éloigné des innovations en tous genres: il disait « que l'esprit humain est prompt et remuant; que les esprits les plus vifs et les plus éclairés ne sont pas toujours les meilleurs s'ils ne sont pas les plus retenus; et que ceux-là marchent sûrement, qui ne s'écartent pas du chemin par où le gros des sages a passé. »

On eût cru qu'il n'était occupé que des pauvres: rien ne l'affligeait plus que de se voir hors d'état de les soulager. Il souffrait par avance, quand ils jugeaient qu'ils auraient à souffrir. Leur vue, leur nom même faisait sur son cœur une impression qui se manifestait au dehors. Il prononçait d'un ton plein de tendresse ces mots des litanies: « Jésus, père des pauvres! » et quelque maître qu'il fût de lui-même, dès qu'on lui annonçait quelque grand besoin d'une famille ou d'un particulier, on apercevait sur son visage tous les traits d'un homme pénétré d'affliction.

Dans une lettre à Clément XI, Bossuet s'exprime ainsi sur Vincent de Paul: « Nous avons eu l'avantage de le connaître dès nos plus jeunes ans. Ses pieux entretiens et ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété, et de l'amour pour la discipline ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie... Jamais il ne parlait que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'apôtre a

dit : Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche. »

Vincent de Paul mourut le 27 septembre 1660. Le bruit de sa mort répandit une consternation générale dans la France. Son oraison funèbre fut prononcée par Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le bref de sa béatification est daté du 13 août 1729.



(Vincent de Paul.)

L'ESCLAVE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 135, 143, 150, 158, 162.)

§ 7.

Deux heures après, Norva était étendue mourante sur la natte qui lui servait de couche, ses deux mains posées dans celles de son fils, dont elle murmurait encore le nom. Morgan, la tête basse et les bras croisés, se tenait debout au chevet.

La pauvre mère qui sentait près d'elle Arvins, retenait ses plaintes, et tâchait, par instants, de lui sourire ; mais ce sourire même glaçait le cœur. Son front avait été enveloppé d'une toile de lin, à travers laquelle suintait un sang noirci ; ses paupières, gonflées par la douleur, ne pouvaient plus s'ouvrir, et son haleine sortait avec un sifflement funeste de ses lèvres déjà blanchies.

Arvins, abîmé dans son désespoir, retenait ses sanglots de peur d'ajouter aux souffrances de sa mère ; mais les quelques heures qui venaient de s'écouler avaient sillonné son visage de traces aussi profondes qu'une longue maladie. Penché sur la couche de Norva, il observait d'un œil épouvanté chacun de ses mouvements, interrogeait sa pâleur, écoutait sa respiration haletante.

Tout-à-coup elle étendit les bras, et fit un effort pour se redresser.

— Arvins ! balbutia-t-elle ; où es-tu ?... Tes mains ; je ne sens plus tes mains. Oh ! serre-moi sur ton cœur... Ne me quitte pas, Arvins... Pauvre enfant...

Sa tête retomba sur l'épaule de son fils. Il y eut un instant de terrible silence... Arvins éperdu n'osait regarder.

— Ma mère ! répéta-t-il enfin d'une voix étranglée.

— Elle a rejoint Menru, murmura Morgan.

L'enfant releva brusquement la tête de Norva ; mais cette tête retomba en arrière insensible et inanimée. Il était orphelin !

Nous n'essayerons point de dire son désespoir. Dans le premier instant, il effraya Morgan lui-même. L'enfant avait éprouvé depuis la veille tant d'émotions, que ses forces étaient épuisées. Une fièvre brûlante le dévorait ; il sentit sa tête s'égarer, et pendant quelques heures sa douleur fut du délire. Enfin l'épuisement ramena un peu de calme dans son âme.

Morgan qui ne l'avait point quitté en profita pour le rappeler au courage.

— Ils ont tué ta mère, dit-il à voix basse ; la pleurer est inutile ; songeons plutôt à la venger.

— La venger ! répéta Arvins. Ah ! que faut-il faire ?

— Retrouver des forces pour me suivre quand le moment sera venu.

Le jeune Celte se leva d'un bond.

— Allons! dit-il.

— Il faut encore attendre, répondit le vieillard ; mais ne crains rien : pour être retardée, la vengeance n'en sera pas moins terrible.

Il développa alors à Arvins le plan des esclaves. C'était à Rome même que la révolte devait éclater. L'ordre était de livrer la ville aux flammes, et d'égorger tout ce que le feu aurait épargné.

L'enfant écouta avec une joie farouche ces détails qui promettaient une pleine satisfaction à sa haine. Élevé dans les idées de sa nation, il croyait fermement que ces sanglants sacrifices devaient réjouir les mânes de Norva. Faire couler le sang romain, c'était donc prouver sa tendresse à la morte; il ne voyait pas dans la vengeance une joie personnelle, mais un devoir et une sainte expiation!

La pensée de satisfaire ainsi aux mânes de sa mère lui rendit des forces; il refoula en lui sa douleur et attendit avec impatience le signal.

Il fut enfin donné; les esclaves s'élancèrent sur le Forum des torches à la main; mais les consuls avaient été avertis; des mesures étaient prises, et les révoltés se virent presque aussitôt entourés.

La plupart jetèrent leurs armes et cherchèrent leur salut dans la fuite. Quelques Germains et quelques Celtes, parmi lesquels se trouvaient Morgan et Arvins, essayèrent seuls de résister. Ecrasés par le nombre, tous tombèrent frappés par devant, et entourés de cadavres ennemis.

Morgan et Arvins furent relevés mourants de cette sanglante couche. Comme on espérait obtenir d'eux quelque utile révélation, ils furent déposés dans des cachots séparés, où l'on pansa leurs blessures.

Tous deux revinrent à la vie; mais l'interrogatoire ni les tortures ne leur firent trahir leurs complices. Les bourreaux durent s'avouer vaincus, et les deux Armoricains furent jetés dans la prison commune où l'on déposait les victimes destinées aux bêtes.

Lorsqu'Arvins et Morgan se revirent, ils se tendirent la main sans se parler, et s'assirent l'un près de l'autre. Tous deux avaient été trompés dans leur dernier espoir, et ils allaient mourir vaincus ! Il y eut un assez long silence.

— Ma mère ne sera pas vengée! dit enfin Arvins d'un air sombre.

— Nos dieux ne l'ont pas voulu, répondit Morgan.

— Qu'est-ce donc que tes dieux? répliqua amèrement le fils de Norva. Ils ne peuvent ni nous défendre au foyer, ni nous protéger dans l'esclavage; pourquoi les adorons-nous s'ils manquent de puissance? et s'ils en ont, pourquoi nous abandonnent-ils? Les dieux de Rome sont les seuls vrais; car ils sont les seuls qui conservent les libertés.

— Invoquons-les alors, dit Morgan dédaigneusement. Crois-tu qu'ils entendent la voix d'un esclave ? Ils n'accordent leurs faveurs qu'aux maîtres ; pour nous, qu'ils livrent aux Romains, ce ne sont pas des dieux, mais des ennemis.

— Ainsi, reprit le jeune Celte, le monde entier n'existera désormais que pour être la bête de somme d'une seule ville. Oh! pourquoi naître alors ? Pourquoi ne pas égorger par pitié l'enfant qui ouvre ses yeux à la lumière du jour? Quel mauvais génie a donc fait la terre, si elle doit être pour jamais abandonnée à l'injustice et à la servitude ?

— Le règne de la paix et de la liberté approche, dit une voix douce.

— Arvins, étonné, releva la tête; c'était Nafel.

— Vous ici! s'écria-t-il... Avez-vous donc aussi conspiré contre les oppresseurs?...

— Non, répondit l'Arménien; ils m'ont condamné aux bêtes uniquement parce que j'adore un dieu tel que vous le désiriez tout-à-l'heure.

— Que voulez-vous dire?

— Je suis chrétien.

Arvins regarda Nafel avec curiosité. Il avait plusieurs fois entendu prononcer ce nom de chrétien avec mépris : c'était, disait-on, la religion des criminels et des misérables; une fable venue de Judée, et qui avait séduit les derniers du peuple, comme tout ce qui est nouveau.

— Si ton dieu est bon, dit le fils de Norva, il est donc sans puissance, puisqu'il vous abandonne à vos ennemis ?

— Mon dieu m'aime, répondit Nafel; il veut se servir de moi pour soutenir sa loi. Chaque fidèle qui meurt féconde de son sang la croyance nouvelle. A force de voir tomber des martyrs en les entendant crier : *Je suis chrétien!* on se demandera ce que signifie ce mot qui apprend aux hommes à mourir sans regret et en pardonnant à leurs bourreaux.

—Et que veut-il dire? demanda Arvins.

— Il veut dire que l'on croit au seul vrai Dieu, à celui qui a fait la terre pour les hommes, et les hommes pour qu'ils vivent comme des frères. Toutes les fausses divinités qui se partagent maintenant l'adoration, tomberont bientôt; car elles ne sont que les symboles des passions humaines ; il ne restera que le Dieu qui est à tous comme le soleil.

— Et qu'ordonne sa loi? demanda Arvins.

— La liberté et la fraternité entre les hommes; le bonheur de tous et le dévouement de chacun. Les plus saints, à ses yeux, ne sont pas les heureux, mais ceux qui souffrent. Elle vient pour détruire la violence et briser les fers, non par la révolte, mais par la persuasion. Un jour arrivera, et il n'est pas loin peut-être, où l'égalité des hommes sera proclamée; car le christianisme, ce n'est pas seulement une croyance, c'est la loi humaine, l'esprit de l'avenir; c'est une nouvelle ère annoncée au monde.

— Et nous ne la verrons pas, dit le fils de Norva.

— Qu'importe? la terre n'est qu'un lieu de passage. Même réformée par la loi du Christ, elle sera seulement l'ombre d'un monde meilleur, où chacun sera récompensé selon ses œuvres.

— Et qui nous ouvre ce monde? demanda Arvins.

— La mort! répondit Nafel.

Arvins garda un instant le silence. Les paroles de l'Arménien l'avaient profondément ému. Il apercevait des éclats d'une lumière inattendue et entrevoyait mille horizons nouveaux. Jamais idée si grande, si belle, si consolante, n'avait été offerte à son esprit. Il comparait cette religion, fondée sur l'équité et l'amour, aux barbares enseignements de Morgan, et l'impuissance de ses dieux qui le laissaient sans consolations dans son abîme, à la générosité de celui des chrétiens, qui, pour le dédommager de la vie, lui montrait au-delà du tombeau une existence éternelle où le règne de l'équité commençait.

— Ainsi, reprit-il après une longue réflexion, ta croyance, Nafel, établit ici-bas une loi de justice et de vérité, et comme toute œuvre humaine est imparfaite, elle promet une autre vie où les iniquités seront réparées, les coupables punis, et les affligés consolés. Là, se trouvera dans toute sa perfection ce que la loi du Christ ne peut établir qu'imparfaitement parmi les hommes, et l'existence du ciel continuera et redressera l'existence de la terre.

— Oui, dit l'Arménien, et c'est à nous autres qui avons connu la vérité de la confesser en face de tous, et d'annoncer, en tombant dans le cirque, cette *bonne nouvelle* au genre humain.

— Nafel! s'écria Arvins en se levant, je veux mourir chrétien !

§ 8.

Quelques jours après, des écriteaux suspendus à tous les édifices publics annonçaient le spectacle donné par l'empereur au peuple romain. La foule se précipitait vers le cir-

que et en envahissait insensiblement les gradins comme une marée montante. Des esclaves, le rateau à la main, égalisaient l'arène poudreuse, tandis que les bestiaires, tête nue et vêtus seulement de leurs tuniques sans manches, se promenaient lentement devant les caves.

Les condamnés furent amenés; ils étaient près de deux cents. Au premier rang marchaient Nafel et Arvins. Morgan les suivait le front levé et l'œil tranquille.

En passant devant la loge de l'empereur, tous s'inclinèrent en répétant, selon l'usage :

— César ! ceux qui vont mourir te saluent !

Ils arrivèrent au milieu du cirque où on les débarassa de leurs liens; puis les licteurs se retirèrent avec les esclaves et les bestiaires.

Il y eut alors un grand silence d'attente : toutes les têtes s'étaient avancées, tous les yeux se tenaient fixés sur l'arène. Dans ce moment, Nafel prit la main d'Arvins, et d'une voix forte :

— Romains ! s'écria-t-il, le Dieu des chrétiens est le seul vrai Dieu; moi et cet enfant, nous mourons en confessant son nom.

Il n'avait point achevé qu'on entendit mille rugissements s'élever à la fois; toutes les *caves* venaient d'être ouvertes et les bêtes s'élançaient dans l'arène !

La plupart des condamnés se dispersèrent ; Arvins et Nafel tombèrent à genoux, les mains levées vers le ciel.

Alors commença une mêlée horrible! Mais la poussière qui s'élevait ne tarda pas à l'envelopper comme un nuage ; on entrevit seulement des hommes qui fuyaient; on entendit des cris, de longs mugissements; puis insensiblement tout s'éteignit, et quand le nuage fut dissipé, on n'aperçut plus que les ours, les tigres et les lions accroupis, le ventre dans le sang, et qui achevaient de ronger des cadavres.

RÈGLES POUR SE DÉTERMINER AU PARDON DES INJURES.

Pour pardonner à ses ennemis, il faut combattre :

Premièrement, la colère qui respire la vengeance;

Secondement, la politique qui dit : Si je souffre, on entreprendra contre moi;

Troisièmement, la justice que l'on fait intervenir pour autoriser son ressentiment. Il est juste, dit-on, que les méchants soient réprimés ; oui, par les lois. Mais quand cela ne se peut, et que les lois n'y pourvoient pas, ou ne le peuvent, on doit alors souffrir l'offense comme une suite de la société. L'impuissance humaine ne peut pourvoir à tout; et l'on verrait un désordre extrême si chacun se faisait justice.

BOSSUET.

DES COMBINAISONS DE LETTRES ET DE MOTS.

(Voy., sur les Anagrammes, 1836, p. 306.)

Lorsque les anagrammes n'étaient pas encore passés de mode, la plupart de ceux qui se livraient à ce jeu puéril auraient été effrayés s'ils avaient connu d'avance le nombre des combinaisons de lettres qu'ils pouvaient essayer en vain avant d'arriver à un sens raisonnable. Prenons pour exemple le mot *amor*, et cherchons tous les mots différents que l'on peut former avec ses quatre lettres; nous aurons successivement :

amor	mora	oram	ramo
amro	moar	orma	raom
aomr	mroa	oarm	rmao
aorm	mrao	oamr	rmoa
armo	maor	omra	roam
arom	maro	omar	roma

Un mot de quatre lettres donne donc déjà lieu à 24 combinaisons; mais pour 5 lettres on en a 120, pour six on en trouve 720, pour 7 il en vient 5040. Enfin le nombre de combinaisons pour cent lettres est égal au produit de 2 par 3, par 4, par 5, et ainsi de suite jusqu'à 100.

Il est vrai que, dans les phrases où une même lettre est répétée, le nombre des combinaisons est singulièrement réduit. Ainsi le mot *Leopoldus*, où les lettres *l* et o entrent deux fois, n'est susceptible que de 90 720 arrangements différents, au lieu de 362 880 qui s'y trouveraient si aucune lettre n'était répétée.

Le mot *studiosus*, où l'*u* est répété deux fois et l'*s* trois fois, n'est susceptible que de 30 240 combinaisons, au lieu de 362 880.

Mais il est probable, néanmoins, que l'art des anagrammes ne tirait pas grand secours de cette diminution dans le nombre des combinaisons, et que les personnes livrées à cet art futile comptaient sur leur habileté à saisir les arrangements possibles plutôt que sur leur patience à les épuiser tous.

On doit mettre à côté des anagrammes, pour l'inutilité, certaines phrases dont tous les mots peuvent être changés de place sans que le sens soit altéré. On connaît, dans ce genre, le quatrain que Santeul improvisa, dit-on, à la demande de la corporation des jardiniers, pour la fête de leur patron :

> Saint Honoré
> Est honoré,
> Dans sa chapelle,
> Avec sa pelle.

On voit sans peine qu'en admettant les inversions du langage poétique ces quatre vers peuvent être combinés entre eux comme les lettres du mot *amor*, de manière à donner au quatrain vingt-quatre formes différentes.

On cite dans le même genre le vers latin :

« Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo. »

Le nombre de tes vertus, ô Vierge, égale celui des étoiles du ciel.

Ce vers, composé par le P. Bauhuys, jésuite de Louvain, est célèbre par le grand nombre d'arrangements dont il est susceptible sans enfreindre les lois de la mesure, et divers mathématiciens se sont occupés de déterminer ce nombre. Erycius Putaneus a pris la peine de faire en 48 pages une énumération de 1022 de ces arrangements; et, s'arrêtant au terme de 1022, égal au nombre des étoiles connues avant l'invention des lunettes d'approche, il ajouta que toutes les combinaisons n'étaient point encore épuisées, et qu'ainsi la Vierge avait plus de vertus que l'on ne compte d'étoiles.

Le P. Prestet, après avoir évalué à 2 196 le nombre des arrangements du vers, l'étendit plus tard à 3 276.

Wallis, dans l'édition de son Algèbre publiée à Oxford en 1693, n'en avait compté que 3 096.

Mais aucun d'eux n'était arrivé au véritable résultat, ainsi que le remarque le célèbre Jacques Bernouilli dans son *Art de conjecturer*. Il trouve que les différentes combinaisons de ce vers, en y retranchant les spondaïques, et en admettant d'ailleurs ceux qui n'ont point de césure, montent précisément à 3 312.

On cite encore ce vers latin de Thomas Lansius :

« Mars, mors, sors, lis, vis, Styx, pus, nox, fex, mala, crux, fraus. »

Il n'est pas difficile de trouver qu'en conservant le mot *mala* à l'antépénultième place, pour se conformer à la mesure, le vers est susceptible de 39 916 800 combinaisons différentes. Mais on voit plus facilement encore que pas une seule de ces combinaisons n'offre un sens raisonnable.

Aujourd'hui les hommes de travail s'exercent sur des sujets plus dignes de fixer l'attention.

CAVALIERS ARABES.

Les cavaliers arabes sont armés d'un long fusil qu'ils portent en bandoulière; d'un ou de deux pistolets logés dans un porte-pistolets à bandoulière, placé de droite à gauche; et d'un sabre, ou d'un coutelas appelé yatagan: quelques uns ont en outre une lance à hampe courte, mais c'est le plus petit nombre. Les chefs et les cavaliers les plus riches ont de seconds pistolets dans des fontes adaptées à leurs selles. Ils portent leurs cartouches dans de petites gibernes, fort élégantes et fort commodes, placées, comme les nôtres, de gauche à droite, et qu'ils peuvent ramener facilement devant eux. Le porte-pistolets et la giberne se mettent par-dessus le *haïk*, vêtement d'étoffe blanche et légère, qui leur enveloppe le corps et la tête, où il est maintenu par une espèce de turban appelé *kheit* (proprement *corde*), composé de plusieurs tours de corde en poil de chameau. Le haïk, serré au corps par les diverses pièces de l'équipement et par une ceinture, ne gêne pas les mouvements; mais les Arabes mettent par-dessus un et quelquefois deux *beurnous* (manteaux), ce qui rend l'ensemble du costume assez incommode; il faut une grande habitude pour ne pas être embarrassé de cette surabondance de draperie, qui retombe sur les bras et rend les mouvements moins libres. Les Arabes se mettent en campagne avec fort peu de provisions. Chaque cavalier porte dans des musettes, appelées *djib* (poche), un peu d'orge pour son cheval et quelques galettes pour lui. Les djibs ordinaires sont en grosse étoffe serrée; les plus riches sont en cuir, bien travaillées et fort ornées; elles ressemblent pour la forme aux sabretaches de nos hussards, et se portent suspendues à l'arçon de la selle. Le pommeau et la palette de la selle sont élevés, et encadrent parfaitement le cavalier; une sangle et un poitrail attachent la selle au cheval. Les étriers en sont très larges et les étrivières très courtes. La bride est composée de deux montants, d'un frontal et d'une sous-gorge. Le mors, qui est fort dur, a pour gourmette un anneau mobile qui passe sous la barbe du cheval. Tout ce harnachement est leste et commode, et peut être adapté au cheval dans un instant.

Les Arabes, sans être de véritables écuyers, savent presque tous tirer parti des chevaux et en obtenir des efforts que nous n'oserions pas même leur demander. Il est vrai qu'ils les usent assez promptement. Les cavaliers, pour la plupart, se battent isolément; ils arrivent à toute bride sur l'ennemi, s'arrêtent court, tirent leur coup de fusil, le plus souvent sans ajuster, retournent en arrière, chargent, et reviennent de nouveau. Les broussailles les plus épaisses, les pentes escarpées, les rochers nus, ne sont point des obstacles pour leurs chevaux rapides et nerveux, dont ils déchirent les flancs avec leurs étriers tranchants. Parfois ils se réunissent en grand nombre, et se précipitent avec impétuosité sur les fantassins; si l'un de leurs ennemis tombe, ils se jettent sur lui pour le mutiler au gré de leur instinct féroce, et lui tranchent la tête, qu'ils emportent, comme un trophée, suspendue à leur selle. Ils enlèvent de la même manière, du champ de bataille, leurs blessés et leurs tués, afin qu'ils ne restent pas, morts ou vifs, au pouvoir de l'ennemi. Les Arabes ont conservé la manière de combattre des anciens Numides, si souvent décrite par les historiens latins. En Algérie, ils n'ont jamais attendu notre choc, et se sont toujours dispersés à l'approche de nos colonnes, qu'ils revenaient ensuite harceler dans nos mouvements de retraite. Cette tactique, dans mainte rencontre, ne leur a que trop réussi. Du reste, ils n'attachent aucune idée de honte à la fuite, et ne se croient nullement déshonorés pour avoir tourné le dos à l'ennemi.



(Un Cavalier arabe.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AT-MEIDAN, A CONSTANTINOPLE.



(L'At-Méïdan. — L'Obélisque de Théodose. — Le Pilier de Constantin Porphyrogénète.)

Cette place, l'ancien hippodrome des Grecs, a été plus d'une fois, dans les temps modernes, le théâtre des émeutes et des vengeances populaires. Ce fut là que l'on suspendit à un arbre, par les pieds, le corps inanimé de Bairactar, le 19 novembre 1808, pendant la révolte des janissaires, et ce fut là que cette milice puissante fut vaincue, le 16 juin 1826. La largeur de la place est seulement d'environ cent pas, sa longueur de cinq cents. D'un côté elle laisse voir dans toute sa magnificence la belle mosquée du sultan Achmet, dont les sveltes minarets s'élancent vers le ciel du milieu d'une fraîche verdure, qui fait mieux ressortir leur blancheur et la hardiesse de leur élévation. Du côté opposé est un somptueux hôpital étincelant de dorures. En contraste, les deux autres côtés n'offrent au regard que d'humbles constructions, la plupart à demi ruinées. Avant la conquête de 1204, l'At-Meïdan était couvert d'une multitude de statues de pierre et de bronze; on admirait entre autres des statues de Diane, de Junon, de Pallas, d'Hélène, d'Hercule, de Pâris berger, d'Auguste. Aujourd'hui les trois seuls ornements de la place qui attirent l'attention sont l'obélisque de Théodose, le pilier de Constantin Porphyrogénète, et entre ces deux monuments la colonne serpentine qui, d'après la tradition, est un reste du fameux trépied de Delphes.

L'obélisque de Théodose ressemble tout-à-fait, par sa forme et sa dimension, à l'obélisque de Luxor qui décore aujourd'hui notre place de la Concorde (v. 1837, p. 5); il servait jadis à marquer le milieu du stade. Le piédestal, moins élevé que celui de l'obélisque de Luxor, est un monument d'art très intéressant. On conjecture qu'il a pu servir anciennement de base à une fontaine. C'est un bloc de marbre bordé d'un chapiteau uni : aux quatre coins sont incrustés des cubes de granite, surmontés de cubes de bronze sur lesquels pose l'obélisque; deux côtés de la base sont revêtus d'inscriptions grecque et latine; sur les deux autres sont des bas-reliefs du plus beau style, représentant des courses à pied, à cheval, en chariot, et l'obélisque lui-même renversé sur la place; le dé, ou le corps même du piédestal, est couvert de figures de juges de la course, de magistrats, de soldats, de musiciens et de danseuses : on pourrait croire d'après ces sculptures qui toutes se rapportent aux jeux, que la fontaine ou tout autre monument dont ce bloc faisait partie servait de siége aux juges des courses et aux musiciens, ou les abritait. On regrette de voir des bas-reliefs si précieux exposés à toutes les dégradations que se permettent tous les jours les Musulmans, et même les étrangers : ils peuvent rivaliser avec les restes les plus parfaits de l'art antique dont se parent les musées d'Europe.

Le pilier carré de Constantin Porphyrogénète servait à marquer une des extrémités de la lice dans la course des chars. Il semble chanceler et prêt à tomber en ruines : depuis plusieurs siècles, tous les voyageurs prédisent qu'il ne saurait résister long-temps, que sa ruine est imminente, qu'il tombera au premier coup de vent. Cependant il reste immobile, sa pointe presque seule est émoussée. A le considérer de près, on se rassure : il est composé de fortes pierres de marbre et de granite, et de pierres tendres, mêlées indistincte-

ment en apparence, mais disposées avec art, et toutes attachées les unes aux autres par des crampons de fer; autrefois elles étaient couvertes, comme l'attestent encore des trous pratiqués à leur surface, de plaques de bronze dont on les a dépouillées : c'était toute une armure qui cuirassait l'édifice de la base au sommet. Le ciment ainsi laissé à nu a été peu à peu rongé par les intempéries; des talles de mousse, de petites tiges vertes sortant des interstices, contrastent avec les différentes couleurs des pierres, et produisent des effets agréables à la vue.

Entre ces deux aiguilles colossales, le fragment du trépied de Delphes, haut d'environ quatre mètres, fait une assez triste figure : on dirait un câble énorme de vaisseau planté par un bout dans la terre. C'est une colonne de bronze représentant trois serpents entrelacés dont les plis diminuent de grosseur en approchant du sommet, et dont les têtes, aujourd'hui détruites, formaient le couronnement ou le chapiteau. Les historiens assurent qu'elle supportait le célèbre trépied d'or consacré par les Grecs, après la bataille de Platée, dans le temple de Delphes. Les trois têtes se séparaient et se baissaient de manière à offrir un triple support; leurs bouches étaient béantes et dressaient leurs dards. On ignore à quelle époque cette colonne fut placée dans l'hippodrome. Gibbon rapporte, sur l'autorité de Thévenot, que le 29 mai 1454, Mahomet II, voulant essayer et montrer sa force, brisa, d'un coup de sa masse de fer, la mâchoire inférieure de l'un des trois serpents, que les Turcs considéraient comme un des talismans protecteurs de la cité. On accuse le sultan Mourad d'avoir tranché une de ces têtes; les deux autres auraient été dérobées en 1700, après la paix de Carlowitz. Cette colonne est creuse, et remplie de terre et de pierres; son diamètre est de 65 centimètres à la base et de 5 décimètres au sommet. C'est, en résultat, une relique plus curieuse que belle, et il y a lieu de s'étonner que depuis bien des siècles elle n'ait pas été jetée à terre, mise en pièces et fondue. Rarement les monuments de métal sont aussi long-temps respectés par les révolutions, la cupidité et la misère.

UN VOYAGE DE NUIT EN BALLON.

On peut prendre une idée assez exacte de l'état actuel de la navigation aérienne, en considérant ce que serait la navigation ordinaire si nous savions construire des radeaux capables de flotter sûrement, mais sans avoir aucun moyen de les diriger à notre gré. Il est certain, que même avec des machines aussi imparfaites, nous pourrions peut-être parvenir, si nous n'avions aucune autre ressource, à nous transporter avec avantage sur les eaux; et pour traverser un lac, par exemple, ou un bras de mer, il nous suffirait d'attendre pour nous embarquer un vent favorable, et de nous laisser pousser par lui à notre but. Il n'est pas impossible que les hommes, avant d'inventer les rames et les voiles, se soient servis long-temps de troncs d'arbres sur lesquels ils s'abandonnaient ainsi au souffle de l'air. Telle est l'industrie de certains mollusques, qui, étant dépourvus d'organes actifs de locomotion, viennent prendre position à la surface de la mer, où le vent et les courants les font voyager d'un lieu à l'autre. Il est même à remarquer que les aérostats, malgré leur imperfection, présentent un avantage considérable sur les radeaux dont nous venons de parler; c'est que, bien que nous n'ayons pas trouvé le moyen de leur imprimer la direction qui nous plaît, nous pouvons cependant, en jetant une partie de leur lest, les forcer à s'élever, et en faisant écouler une partie de leur gaz, les forcer à s'abaisser. Or, comme il arrive fréquemment qu'il y a des vents différents aux différentes hauteurs de l'atmosphère, on peut dès lors tenter d'élever ou d'abaisser la machine jusqu'à ce que l'on arrive dans un courant d'air qui la conduise dans la direction désirée. A la vérité, on ne saurait avoir la certitude de trouver toujours un tel courant, mais c'est quelque chose que d'en avoir au moins la chance. Aussi la navigation aérienne, même dans son état actuel, où elle est dans la stricte dépendance du vent, serait-elle déjà susceptible de rendre aux hommes quelques services pour leurs communications lointaines.

C'est ce que paraissent avoir compris les aéronautes anglais, et particulièrement le célèbre M. Green, qui s'est appliqué à ce genre de voyages avec une persévérance digne d'éloges. Il serait à souhaiter qu'il trouvât plus d'imitateurs, et que l'on renonçât un peu aux chimériques entreprises dans le gouvernement du ballon, pour tirer simplement parti de la découverte de Montgolfier telle qu'elle est. En attendant, nous croyons que l'on ne lira pas sans profit et sans plaisir quelques détails sur l'un des plus beaux voyages de M. Green, celui qu'il a exécuté en 1836, pour se rendre de Londres en Allemagne. Ce voyage, d'environ deux cents lieues, est le plus long que les hommes aient encore accompli par la voie nouvelle que le génie de notre illustre compatriote leur a ouverte.

M. Green partit de Londres le 7 novembre 1836. Il avait avec lui deux compagnons de voyage, MM. Hollond et Monk-Mason. Ignorant pour quelles régions du globe il partait, puisque celui qui conduit les vents en avait seul le secret, il s'était muni de passeports pour tous les Etats de l'Europe, et d'une quantité de vivres suffisante pour pouvoir demeurer quelque temps sur la mer s'il était jeté de ce côté. A une heure et demie, le ballon s'enleva majestueusement, et, entraîné par un courant modéré, il se dirigea au sud-est au-dessus des riches plaines du comté de Kent. A quatre heures, les voyageurs commencèrent à distinguer la mer. Toute resplendissante des feux du soleil couchant, elle bordait l'horizon dans la direction vers laquelle l'aérostat, poussé par un vent assez vif, marchait rapidement. Il y eut cependant un moment d'inquiétude : on reconnut à la boussole que le vent, au lieu de demeurer au nord-ouest, remontait sensiblement vers le nord, ce qui allait jeter le ballon au-dessus de la mer d'Allemagne, et justement à la tombée de la nuit. M. Green prit aussitôt son parti. Le ballon, débarrassé d'une partie de son lest, s'éleva, au commandement du pilote, dans les régions supérieures de l'atmosphère. Un nouveau courant, le ramenant en arrière et dans une direction meilleure, le conduisit en quelques minutes au-dessus de Douvres, et là il s'engagea au-dessus de la mer pour traverser le détroit.

« Il était quatre heures quarante-huit minutes, dit un des voyageurs, quand nous vîmes la première ligne des vagues se briser sur la plage au-dessous de nous, et nous pûmes dire que nous avions véritablement quitté les côtes de notre pays pour commencer notre voyage au-dessus des régions jusqu'ici si redoutables sur la mer. Il aurait été impossible de ne pas se sentir ému à la grandeur du spectacle qui s'offrait alors à nos yeux. Derrière nous, la ligne des côtes d'Angleterre avec ses falaises blanches à demi perdues dans l'obscurité, brillaient de l'éclat des lumières qui augmentaient à chaque instant, parmi lesquelles le feu de Douvres se fit remarquer pendant long-temps et nous servit de jalon pour calculer la direction de notre marche. Au-dessous, de chaque côté, l'Océan nous offrait un espace non interrompu de vagues entrelacées, s'étendant aussi loin que les ténèbres de la nuit couvrant déjà l'horizon permettaient à la vue de descendre. Vis-à-vis nous, une barrière de nuages épais, semblable à une muraille, surmontée dans toutes ses coupures d'une manière bizarre de parapets, de tours, de bastions, s'élevait de la mer et paraissait placée là pour nous en barrer le passage. Peu de minutes après, nous étions déjà dans les fleuves humides, enveloppés dans une obscurité qui augmentait en raison des vapeurs qui nous entouraient et de la nuit qui avait com-

mencé. Nous n'entendions plus aucun son. Le bruit des vagues battant sur la côte d'Angleterre avait cessé, et notre position nous éloignait depuis long-temps de tous les bruits de la terre. »

En une heure, le détroit fut franchi. La barrière de nuages était dissipée, le feu de Calais brillait sous les voyageurs, et le bruit éloigné du tambour de la ville montait jusqu'à eux. — « L'obscurité, continue le narrateur, étant alors à son comble, ce n'était que par les lumières, tantôt isolées et tantôt réunies, qui se montraient de tous côtés au-dessous de nous, que nous pouvions espérer d'obtenir connaissance de la nature du pays que nous traversions, et nous former une idée des villes et des villages que chaque moment présentait à nos regards. La scène qui suivit alors surpassa toute description. La surface entière de la terre, sur plusieurs lieues à la ronde, aussi loin que l'œil pouvait porter, n'offrait que les lumières éparses d'une population qui veillait, et déployait à nos pieds une plaine qui semblait rivaliser avec les feux plus éloignés de la voûte céleste. A chaque instant, pendant la première partie de la nuit, avant que les hommes ne fussent livrés au repos, de grandes masses de lumières, nous indiquant l'existence d'une population nombreuse, se découvraient à l'horizon et nous donnaient l'idée d'un incendie lointain. A mesure que nous approchions, cette masse confuse d'éclairage paraissait augmenter, et se répandait sur un plus vaste espace, jusqu'à ce que, parvenus directement au-dessus, elle semblait se diviser en différentes parties, et se prolongeant en rues, ou se partageant de diverses manières en carrés, nous dessinait le plan exact d'une ville, diminué seulement d'après l'élévation plus ou moins grande où il arrivait que nous fussions alors. Il serait difficile de donner une idée quelconque de l'effet qu'une pareille scène, dans une pareille circonstance, devait nécessairement inspirer. Se trouver transporté dans les ténèbres de la nuit, au milieu des vastes solitudes de l'air, inconnu et inaperçu, en secret et en silence, traversant des royaumes, explorant des territoires, regardant des villes qui se succédaient avec une rapidité qui ne permettait pas de les examiner en détail, en voilà assez pour rendre sublimes des scènes qui auraient eu en elles-mêmes moins d'intérêt. Si l'on ajoute à cela l'incertitude qui commença à régner dans notre voyage, incertitude qui, augmentant à mesure que nous avançions dans la nuit, couvrait tout des voiles du mystère et nous mettait dans un embarras pire que l'ignorance même, ne sachant où nous étions, où nous allions, quels étaient les objets que nous tâchions de découvrir, on pourra se faire quelque idée de notre singulière position. »

Le ballon, entraîné par le vent qui lui faisait faire plus de dix lieues à l'heure, traversa ainsi une partie notable du continent européen. Vers minuit, il se trouva au-dessus de Liége. Située au centre d'un canton très peuplé, rempli d'usines de toute espèce, et particulièrement de forges et de hauts-fourneaux, cette ville était toute éblouissante de lumières. On distinguait aux feux du gaz, dont cette ville est si splendidement illuminée, les rues, les places publiques, les grands édifices. On entendait même le vague murmure de la population livrée dans le fond de l'abîme à ses travaux, à ses occupations, à ses plaisirs. Mais l'heure de minuit est l'heure à laquelle presque toutes les lumières s'éteignent sur la terre. Bientôt les voyageurs n'aperçurent plus rien; tout était entré dans la nuit et dans le silence. De nouvelles et profondes impressions attendaient les voyageurs. « Jusqu'au point du jour, dit M. Mason, tout ce qui se passa se sentit de l'intensité de la nuit. L'aspect de la nature étant entièrement caché à nos yeux, nos observations dûrent se borner à un recueil de sensations mêlées de conjectures vagues, et enveloppées des mystères que l'obscurité et l'incertitude ne pouvaient manquer de jeter sur notre expédition. La lune ne se montra pas. Le ciel, toujours plus sombre quand on le regarde des régions supérieures qu'il ne paraît aux habitants d'en bas, nous semblait noircir encore davantage tant les ténèbres étaient épaisses. D'un autre côté, par un singulier contraste, les étoiles redoublant d'éclat brillaient au ciel comme des étincelles semées sur la voûte d'ébène qui nous environnait. Dans le fait, rien ne pouvait excéder l'intensité de la nuit qui régnait pendant cette partie de notre voyage. Un abîme noir et profond nous entourait de tous côtés; et, comme nous tâchions de pénétrer dans ce gouffre mystérieux, nous avions de la peine à nous défendre de l'idée que nous nous formions un passage à travers une masse immense de marbre noir dont nous étions enveloppés, et qui, solide à quelques pouces de nous, paraissait s'amollir à notre approche afin de nous laisser parvenir plus avant dans ses flancs froids et obscurs. Les feux de bengale que de temps en temps nous lancions de la nacelle, au lieu de diminuer les ténèbres, ne faisaient que les augmenter, et à mesure qu'ils descendaient, on eût dit qu'ils se frayaient leur chemin par la chaleur qu'ils répandaient autour d'eux. »

On sait que les aérostats, même dans leur plus grande vitesse, n'éprouvent pas le plus léger balancement. Rien n'avertit, surtout la nuit ou dans les nuages, que l'on est en mouvement; l'immobilité est parfaite. Que l'on joigne donc à cet effet l'effet de l'obscurité, celui du silence, celui d'un froid de dix degrés, celui de l'ignorance de l'endroit où l'on est, le doute d'être ramené par le froid trop près de terre, d'avoir devant soi quelques hautes chaînes de montagnes contre lesquelles on peut heurter, enfin le sentiment de cette suspension au-dessus de la terre, on comprendra la vague et monotone préoccupation d'un tel voyage. Il y avait plus de trois heures que nos voyageurs étaient dans cet état; la hauteur de l'aérostat, calculée à l'aide du baromètre, se trouvait de plus de douze mille pieds : il n'y avait donc à craindre aucune rencontre fâcheuse, quand tout-à-coup une explosion soudaine se fait entendre, la soie s'agite, la nacelle éprouve une violente secousse, et semble prête à s'engloutir dans l'abîme. Une seconde explosion, une troisième se succèdent, accompagnées chaque fois de cet ébranlement épouvantable de la nacelle Que l'on se figure l'effroi des voyageurs, ne sachant à quoi attribuer ces mouvements étranges, comment se préserver, se voyant déjà en chemin vers la terre. Et puis tout cesse, tout redevient tranquille, tout rentre dans le calme accoutumé, et il ne reste rien de cette crise. Il ne fut pas difficile aux voyageurs de conjecturer que, le ballon s'étant enlevé trop haut, la force d'expansion du gaz avait naturellement tendu à s'élargir, et que le filet, rempli d'humidité et roidi par la gelée, n'avait pu céder à cette impulsion que par saccades. Ils en furent quittes pour la peur. Enfin les premières lueurs du matin, si lentes à se développer et si confuses en novembre, commencèrent à dissiper la force des ténèbres. « De temps en temps, continue M. Mason, de grandes masses écumeuses de nuages, occupant les basses régions de l'atmosphère et couvrant toute la terre d'un voile blanchâtre, interceptaient notre vue, et nous laissaient pendant quelque temps dans l'indécision si ce n'était pas une suite de ces mêmes plaines couvertes de neige que nous avions déjà remarquées. De ces masses de vapeurs, plus d'une fois, pendant la nuit, il paraissait sortir un bruit qui ressemblait tellement à une immense chute d'eau ou à des vagues se brisant sur une grande étendue de côtes, qu'il nous fallait toute la force du raisonnement jointe à une connaissance certaine de la direction de notre route pour détruire l'idée que nous approchions de la mer, et que, poussés par le vent, nous étions transportés vers les rives de la mer du Nord ou près d'atteindre les plages plus éloignées de la mer Baltique. A mesure que le jour approcha ces symptômes disparurent. Au lieu de la surface unie de la mer, nous découvrîmes graduellement l'aspect irrégulier d'un pays cultivé, au milieu duquel coulait un fleuve ma-

jestueux, qui, après avoir partagé le paysage, se perdait dans des directions opposées au milieu des vapeurs qui bordaient encore notre vue à l'horizon. » Ce fleuve majestueux, c'était le Rhin. Mais nos voyageurs ne connaissaient pas assez bien l'Europe pour reconnaître, rien qu'à l'aspect, au-dessus de quelle partie de ce vaste territoire ils se trouvaient transportés. Ne sachant avec quelle vitesse le vent avait pu les conduire, ils n'avaient aucun moyen de sortir de leur incertitude. La grande étendue de plaines couvertes de neige au-dessus desquelles ils avaient passé, la ressemblance de ces plaines avec l'idée qu'ils se faisaient de la Pologne, leur fit craindre un instant d'avoir été emportés si loin en Europe. Ils se déterminèrent donc, la localité paraissant favorable pour effectuer une descente, à la tenter. Après s'être abaissés en donnant issue au gaz, ils jetèrent l'ancre. Il était alors sept heures et demie du matin. Alors seulement les habitants, qui jusqu'alors s'étaient tenus à l'écart, examinant du fond d'un taillis les manœuvres de ces étranges voyageurs, commencèrent à venir en foule de tous côtés. Quelques mots d'allemand dissipèrent leurs craintes, et, revenant de leur première méfiance, ils s'empressèrent bientôt de prêter main-forte aux voyageurs. Ceux-ci virent alors que le lieu dans lequel ils venaient de descendre appartenait au duché de Nassau. La ville de Weilberg, où Blanchard, lors de son ascension à Francfort en 1785, était déjà descendu, n'était, par un singulier hasard, qu'à deux lieues de là. Une réception d'honneur y fut faite aux trois aéronautes, qui déposèrent par reconnaissance, dans les archives du palais ducal, à côté de celui de Blanchard qui y était déjà, le pavillon qui avait orné leur nacelle dans cette course aventureuse. « Ainsi se termina, dit le narrateur que nous avons suivi, une expédition qui, soit que l'on envisage l'étendue de pays qu'elle parcourut, soit la durée du temps employé à l'exécuter, soit le résultat de l'expérience qui en faisait l'objet, peut à juste titre être considérée comme l'une des plus intéressantes et des plus importantes du même genre qui aient encore été réalisées. Il serait sans fin et sans utilité d'examiner tous les endroits remarquables que nous avons visités ou approchés. Une portion considérable de cinq Etats de l'Europe, l'Angleterre, la France, la Belgique, la Prusse, et le duché de Nassau; une longue suite de villes, Londres, Rochester, Cantorbéry, Douvres, Calais, Ypres, Courtray, Lille, Tournay, Bruxelles, Namur, Liége, Spa, Malmédy, Coblentz, et une foule innombrable de bourgs et de villages, vinrent se présenter successivement dans notre horizon. La meilleure réponse que l'on pourrait donner à ceux qui seraient disposés à critiquer l'emploi de la méthode que nous avons suivie ou à douter de son effet, sera que par ce moyen, après avoir parcouru sans empêchement, sans danger ni difficulté, une si grande partie du continent européen, nous avons pu arriver à notre but en conservant encore assez de force pour continuer notre course, si nous l'eussions voulu, autour du globe entier. »

LA PÊCHE DES CRABES.

On pêche les crabes de différentes manières. Des enfants de pêcheurs en trouvent quelquefois à la marée basse sur les bancs de roches, dans les fentes, et sous les pierres; ils enfoncent des bâtons armés de crochets dans les trous, et les retirent avec les crabes qui s'y sont attachés, suivant leur habitude naturelle de saisir tous les objets qu'on leur présente. Mais on ne prend ainsi que des crabes de qualité inférieure; les autres montent et descendent avec les flots. Une autre méthode consiste à jeter, dans les endroits où les crabes abondent, des amorces liées par des cordes qui, à leur autre extrémité, sont fixées à des pierres. Les crabes prennent l'amorce, la traînent dans leurs trous, et la pierre qui les suit les emprisonne. On comprend que pour réussir il est nécessaire d'être exercé par l'expérience à choisir les pierres et à fixer la dimension des cordes; il ne faut pas que les pierres soient trop lourdes, et il est indispensable que

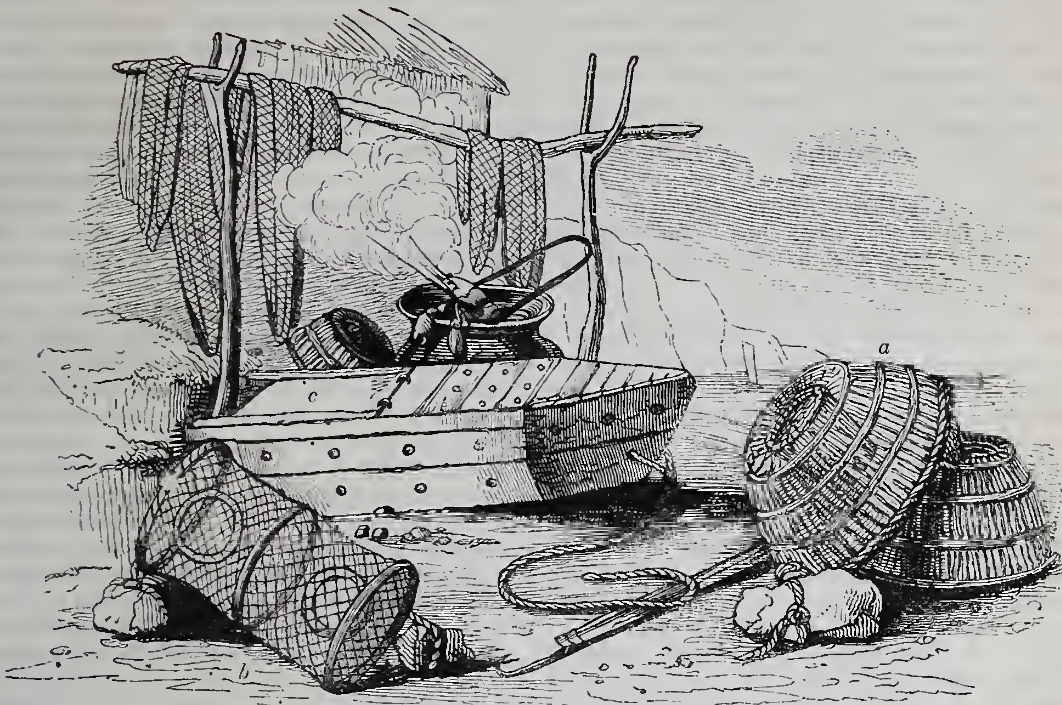


(Pêcheurs de crabes.)

leur largeur corresponde à celle des trous qui servent de refuge à l'animal. On sait qu'un corps peut être mis en mouvement dans l'eau par une force qui devient insuffisante lorsqu'elle est employée dans un sens moins avantageux; c'est ce qui explique comment le crabe, après avoir tiré la pierre, ne peut pas la repousser.

La grande pêche des crabes se fait le plus ordinairement par des compagnies de pêcheurs. Cinq ou six bateaux, mon-

tés chacun par deux hommes, se réunissent dans un endroit favorable : on jette au fond de la mer quarante ou cinquante paniers percés à leur sommet, et garnis d'un col se rétrécissant à l'intérieur, à peu près comme certaines souricières en fil d'archal (voy. fig. 2, lettre *a*). Dans ces paniers lestés de pierres, sont des amorces qui consistent ordinairement en morceaux de raie; des cordes montent des paniers à la surface de l'eau, où elles sont suspendues à des liéges flottants. On laisse ces paniers dans l'eau pendant quelques heures, et les pêcheurs profitent de cet intervalle pour aller



(Instruments employés pour la pêche aux crabes. — *a* Nasse à crabes. — *b* Nasse à homards. — *c* Réservoir.)

plus loin jeter leurs filets et prendre des poissons : à leur retour, ils tirent à eux les cordes; souvent ils trouvent, avec les crabes prisonniers, des homards, des langoustes, et des chevrettes ou crevettes. Le débit de ces crustacés est en général assuré dans les ports de mer ou dans les villes voisines. Lorsqu'il arrive qu'il y en a sur la place une quantité supérieure aux besoins de la consommation, les femmes des pêcheurs remportent leurs crabes et les conservent pour les vendre au marché suivant. Les crabes ont, selon l'expression commune, la vie très dure; ils peuvent rester vifs et frais deux ou trois jours après avoir été retirés de leur élément naturel. Si l'on veut les transporter au loin sur mer, on les enferme dans de petits réservoirs en bois, qu'on laisse flotter dans l'eau en dehors du bateau ou du navire (voyez fig. 2, lettre *c*). On en vend dans les ports de France et d'Angleterre, qui viennent ainsi des pays du Nord les plus éloignés, par exemple de la Norwége. Il est prudent de s'abstenir de manger les crabes dans les mois de mai, de juin et de juillet. Pour les préparer, on les fait bouillir vivants dans l'eau de mer ou dans une eau salée. Quelques personnes, pour leur éviter cette mort violente, les plongent d'abord dans l'eau froide qu'on échauffe peu à peu. Quand on les retire, après un délai plus ou moins long suivant leur grosseur, et qui peut varier d'un quart d'heure à deux heures, on les tient suspendus et on les secoue, et si l'on sent remuer à l'intérieur la chair ou l'eau, c'est qu'ils ne sont ni très frais ni d'excellente qualité.

Les hommes ne sont pas les seuls pêcheurs que les crabes aient à redouter. On raconte que dans les Indes occidentales les singes savent les prendre en insinuant leurs queues dans les trous des rochers; ils forcent ensuite les crabes qui s'y sont attachés à lâcher prise en les frappant contre les rochers ou contre les arbres.

Les crabes comestibles les plus abondants et les plus estimés sur nos côtes sont : — 1° Le *carcin ménade*, que les pêcheurs appellent crabe enragé à cause de sa manière de courir sur la plage; sa carapace est verdâtre. Il est très commun sur les bords de la Manche, et pendant l'été on le vend vivant sur les marchés de Paris. — 2° Le *tourteau* ou *crabe poupart;* c'est notre plus grande espèce : sa carapace est un peu ovale, festonnée sur les bords, et de couleur brun-rougeâtre. — 3° Les *portunes* ou *étrilles*.

Les naturalistes classent les crabes parmi les crustacés que l'on nomme décapodes à petit abdomen ou à courte queue (brachyures). Les décapodes à longue queue (macroures) comprennent les écrevisses, les homards, les langoustes, les palémons, et les bernard-l'ermite.

PIERRE DE CUGNIÈRES.

Au premier gros pilier de la nef de la cathédrale de Sens, près de la porte de l'église, et du côté opposé à la chaire, on remarque une petite figure grosse comme le poing, placée entre deux colonnettes qui font partie du pilier. Cette petite tête, appelée vulgairement Pierre *du Cuignet*, *du Coignet*, ou *du Coignot*, rappelle un trait historique relatif à Pierre de Cugnières, avocat-général du parlement de Paris, que l'on a voulu ridiculiser ainsi pour venger le clergé des attaques qu'il avait faites contre sa juridiction. Pierre de Cugnières prétendait que le clergé anticipait journellement sur l'autorité royale et séculière, et y voulut mettre des entraves. Sur quoi le roi Philippe de Valois convoqua dans son palais, en 1330, les députés laïques de son royaume, pour décider leur différend avec le clergé si vivement attaqué. Vingt prélats y comparurent; les seigneurs complaignants apportèrent leurs mémoires; leurs plaintes et celles du parlement furent rédigées par Pierre de Cugnières. Il commença son discours par ce texte de l'Evangile : « Rendez à César ce qui est à

César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » Après avoir exposé tous ses griefs contre le clergé, il conclut à ce que les prélats se contentassent du *spirituel* et de la protection que le roi leur accordait à cet égard, et à ce que le *temporel* appartînt au souverain et aux seigneurs laïques. Pierre Roger, alors archevêque de Sens, et depuis élevé au trône pontifical sous le nom de Clément VI, répondit en déclarant qu'il ne parlait pas pour être jugé, mais pour juger ses adversaires et pour instruire le roi de son devoir. Il soutint que Jésus-Christ, étant dieu et homme, avait eu le pouvoir spirituel et temporel, et l'avait légué à l'Eglise. Le roi se montra favorable aux ecclésiastiques, et le pape Jean XXII l'en remercia.

Mais Pierre de Cugnières continua la lutte avec ardeur, et la question fut de nouveau débattue devant le roi, au bois de Vincennes, le 7 décembre 1335. Cette fois encore le clergé eut gain de cause : le roi dit que, loin de vouloir donner atteinte aux droits du clergé, il aimait mieux les augmenter que les diminuer. C'est en reconnaissance de ce jugement qu'on donna à Philippe de Valois le surnom de *Catholique*, et que l'on plaça sa statue équestre au-dessus des portes des cathédrales de Paris, de Sens, de Laon, et de plusieurs autres villes.

Quant au pauvre Pierre de Cugnières, il fut tourné en ridicule, et dans beaucoup d'églises on lui donna la figure et la position ridicules qu'il a encore dans la cathédrale de Sens. Dubreuil, dans ses *Antiquités de Paris*, dit que l'on a aussi donné le nom de Pierre du Cuignet « à une petite et laide figure qui est à Notre-Dame, à un coin du jubé, du midi, au-dessus de la figure d'Enfer. » Et il ajoute : « Et n'est aucun avoir vu cette église, s'il n'a vu cette grimace. »

En outre, une longue chanson assez mauvaise fut composée sur cette caricature de Pierre de Cugnières. En voici le premier couplet :

Venez, venez, venez, venez
Voir maistre Pierre du Cognet.
Sans causes il n'a pas renom :
C'est une gratieuse imaige;
Amoureux, doux et mignon,
En un souverain visaige.
Il a un peu faute de nez;
Mais seurement je vous promets
Que ne connûtes onc si doucet.
Le plus godin (joli) de tous les laïcs,
C'est maistre Pierre du Cognet.
Venez, venez, etc.

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

(Premier article. — Voy. 1837, p. 186.)

CHAMPS-DE-MARS DES FRANCS. — PARLEMENTS DU MOYEN AGE. — PREMIERS ÉTATS-GÉNÉRAUX, SOUS PHILIPPE-LE-BEL (1302-1308). — ÉTATS DE 1317. — LOI SALIQUE. — ÉTATS-GÉNÉRAUX SOUS PHILIPPE DE VALOIS. — SOUS LE ROI JEAN. — ÉTATS DE 1356. — GOUVERNEMENT DES TRENTE-SIX.

Quoique les Etats-Généraux proprement dits, ou assemblées des trois ordres (clergé, noblesse et bourgeoisie), ne remontent pas au-delà du quatorzième siècle, quelques mots sur les temps antérieurs sont nécessaires pour faire comprendre l'origine de cette institution. Nous ne parlerons pas des assemblées générales de l'antique fédération gauloise avant la conquête romaine, l'état social et politique de la Gaule primitive ayant été radicalement changé et transformé par le fait de cette conquête. Sous l'empire romain, les cités qui avaient été substituées aux tribus ou clans primitifs, n'avaient point à débattre entre elles les intérêts généraux du pays, et toute impulsion d'ensemble partait du pouvoir impérial; il n'y avait que deux éléments politiques, l'autorité impériale et la municipalité. Dans la décadence de l'empire, quelques empereurs, ne sachant à quel moyen de salut se rattacher, invitèrent les cités à grouper leurs représentants en assemblées délibérantes; mais cet appel ne fut point entendu par la société qui achevait d'expirer dans une effroyable agonie. Les Franks envahirent la Gaule et y apportèrent leurs mâls (*mallen*), autrement dits *Champs-de-Mars* et *Champs-de-Mai*, assemblées générales où la nation armée débattait ses affaires politiques et militaires; les mâls, d'abord tout-à-fait démocratiques, au moins par la forme, devinrent de plus en plus aristocratiques à mesure que se développèrent les conséquences de la conquête et que s'accrut la puissance des grands propriétaires territoriaux. Un second élément s'était introduit dans les *mâls* à côté de l'aristocratie militaire; c'était l'aristocratie sacerdotale, les évêques; on sait quel usage Charlemagne fit momentanément de ces deux forces réunies au profit d'une monarchie civilisatrice. Les *mâls*, qu'on appelait en latin *placita* (plaids), disparurent lorsque l'empire des Franks se démembra et tomba en dissolution, laissant surgir d'entre ses débris la multitude infinie des petites seigneuries féodales. Pendant long-temps, on ne vit plus en France aucune institution centrale; les institutions ecclésiastiques surnageaient seules à travers le naufrage des institutions civiles. Ce furent les croisades qui commencèrent à relier entre elles les populations, dans ces immenses réunions d'hommes où toutes les classes et tous les rangs se confondirent en un sentiment unanime, en un seul cri : les relations d'intérêts et d'idées allèrent désormais se compliquant toujours davantage. Les conférences des rois, des évêques, des barons, les *parlements*, comme on disait, se multiplièrent; la royauté avait pris, avec Louis-le-Gros, un essor qui ne s'arrêta plus guère, et tâchait de reconstituer un pouvoir central au sein de la féodalité; le peuple des villes, relevant la tête après des siècles d'oppression et de misère, s'organisait en associations démocratiques, en *communes*, pour substituer le régime légal des chartes municipales à l'arbitraire effréné des seigneurs. L'esprit de cité avait donc reparu; mais cet esprit local était bien loin de l'esprit public : les villes affranchies ne portaient pas leurs regards au-delà de leur banlieue, ne sentaient pas le besoin d'institutions nationales, et ne demandaient au roi et aux autres suzerains que l'observation des chartes municipales. On avait bien vu en Normandie, en Languedoc, en Flandre peut-être, les députés des villes délibérer avec les prélats et les nobles dans quelques occasions extraordinaires; mais cet exemple n'avait pas eu de conséquences dans la France royale. Ce fut la couronne elle-même qui, entravée par la nécessité de traiter avec tant de petites administrations locales, provoqua la réunion d'assemblées générales. Saint Louis, le premier, convoqua à diverses reprises les magistrats municipaux des principales villes pour les consulter sur des règlements administratifs et surtout sur la réforme des monnaies; mais ce n'étaient point encore là des Etats-Généraux; la première assemblée nationale où se réunirent les représentants des trois ordres qui formaient alors la nation politique (le clergé, la noblesse et la bourgeoisie) fut convoquée par Philippe-le-Bel, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 10 avril 1302, à l'occasion de la grande querelle de ce roi avec le pape Boniface VIII. Cette mémorable assemblée, dans l'unique séance qu'elle tint, proclama l'indépendance temporelle du royaume de France vis-à-vis de la cour de Rome, et dissipa ainsi pour toujours le rêve de monarchie universelle qu'avait formé la papauté. Philippe-le-Bel, si bien servi par la manifestation d'opinion publique qu'il avait provoquée, recourut une seconde fois aux Etats-Généraux lors du procès des Templiers; l'assemblée moins nombreuse, moins imposante qu'en 1302, fut également docile à l'impulsion du roi, et se prononça contre l'ordre du Temple (mai 1308). — L'importante question de l'inaptitude des femmes à la couronne, soulevée après la mort de Louis

Hutin, fils aîné de Philippe-le-Bel, amena une convocation d'Etats-Généraux à Paris en février 1317 : les Etats décidèrent que les femmes ne pouvaient succéder, et approuvèrent le couronnement de Philippe-le-Long à l'exclusion de sa nièce Jeanne, fille de Louis Hutin. C'est cette exclusion des femmes, érigée en loi de l'Etat, qu'on appelle improprement la *loi salique*. — De grandes questions de politique générale avaient déterminé les premières réunions des trois ordres. Les assemblées qui suivirent furent provoquées par les embarras financiers de la monarchie : les revenus du domaine royal ne suffisaient plus à la royauté, dont les besoins administratifs et aussi le faste dilapidateur n'avaient cessé de s'accroître depuis la mort de saint Louis. Philippe-le-Bel avait essayé d'établir un système d'impôts arbitraires (la *maltôte*), bientôt renversé par la résistance des populations; les successeurs de ce roi s'étaient arrogé le monopole du sel (la *gabelle*), et avaient fréquemment recouru à l'altération des monnaies. Philippe de Valois, n'ayant ni ne voulant prendre à sa solde une armée de percepteurs, et craignant d'ailleurs l'opposition du peuple, assembla les Etats à plusieurs reprises pour en obtenir des impôts réguliers, dont la perception fût à la charge des municipalités. C'était malgré elles que les villes envoyaient des députés à ces réunions, dont le seul but était de leur extorquer de l'argent. Les Etats-Généraux furent d'abord dociles (en 1343, 1346, 1347), ratifièrent la gabelle du sel, et octroyèrent une taxe sur toutes les denrées et marchandises, qui devait être perçue chaque fois que la marchandise changeait de possesseur; c'était une des pires espèces d'impôts qui se pussent imaginer, et l'une des plus contraires à la saine économie politique. Cependant la nation était mal récompensée de son obéissance : les rois, malgré leurs promesses, ne cessaient de falsifier les monnaies et de maintenir une foule d'abus ruineux. Après l'avénement du roi Jean, les Etats de 1351, puis ceux de décembre 1355, commencèrent à montrer de l'énergie, et ceux de 1355 obligèrent le roi à s'engager solennellement à ne plus altérer les monnaies et à abandonner la surveillance, l'administration et l'emploi des impôts aux délégués des trois ordres. Dans une seconde session (en mars 1356), les Etats remplacèrent la gabelle du sel et la taxe sur les ventes par un impôt sur les revenus. Les désastres occasionnés par l'incapacité présomptueuse du roi Jean augmentèrent rapidement l'importance et l'autorité des Etats. Après la défaite et la prise du roi Jean par les Anglais à Poitiers, la France mit tout son espoir dans l'assemblée des trois ordres réunis à Paris; à la faveur des revers qu'avait essuyés la noblesse, le tiers-état, qui avait été jusqu'alors humblement à la suite des deux autres ordres, saisit l'initiative, et l'assemblée fut dirigée par les députés de la bourgeoisie à la tête desquels s'étaient placés les représentants de Paris, et surtout Etienne Marcel, prévôt des marchands. L'évêque de Laon, le célèbre Robert Lecoq, et plusieurs autres prélats secondèrent énergiquement les bourgeois. Les Etats d'octobre 1356 demandèrent la destitution des grands officiers de la couronne, auteurs ou complices des abus qui ruinaient la France, et l'établissement d'un conseil suprême élu par les trois ordres; le parti populaire, surtout la députation de Paris, voulait rendre les Etats permanents et fonder un gouvernement représentatif en France, sans se rendre encore compte bien nettement des conditions de ce gouvernement. Ses efforts furent d'abord couronnés de succès : la grande ordonnance de mars 1357 lui donna gain de cause, et le duc de Normandie (depuis Charles V), qui exerçait la régence pendant la captivité du roi Jean son père, fut contraint de ratifier la transmission de l'autorité administrative et financière à un comité de douze prélats, douze seigneurs et douze bourgeois élus par les Etats, qui eurent plein pouvoir pour la réformation générale du royaume. Le gouvernement des *trente-six* ne tarda pas à se briser contre des obstacles insurmontables : la France était déchirée par la guerre étrangère, par les armées de brigands connues sous le nom de *grandes compagnies* et par des troubles de toute nature. Les divisions des trois ordres comblèrent la mesure de ses maux; les nobles, humiliés par l'ascendant qu'avait pris la bourgeoisie, se mirent partout en opposition avec les *trente-six* et les Etats : la plus grande partie du clergé suivit cet exemple; le parti royal n'épargna rien pour réveiller la jalousie des villes du second ordre contre Paris et le vieil esprit de localité hostile à l'établissement de tout gouvernement central. On parvint à décomposer et à dissoudre les Etats-Généraux. Le parti parisien se saisit d'une sorte de dictature; faiblement secondé par les autres villes, il se jeta dans des résolutions extrêmes, se divisa à son tour et succomba. Paris se réconcilia avec le régent aux dépens de la tête d'Etienne Marcel, et le premier essai de gouvernement libre avorta pour bien long-temps.

LA BALLADE DES MORTS.

Dyring s'en alla dans une île, et épousa une jolie jeune fille.

Il vécut avec elle sept ans, et devint père de six enfants. Mais voilà que la mort passe par la contrée, et le beau lis sans tache succombe.

Dyring s'en va dans une autre île et se choisit une nouvelle épouse. Dès que le mariage est fini, il la ramène dans sa demeure. Malheureusement elle était dure et méchante. Elle entre, et elle voit les petits enfants affligés qui la regardent, qui pleurent, et elle les repousse rudement

Elle ne leur donne ni bière ni pain, et elle leur dit : Vous aurez faim et soif.

Elle leur ôte leurs coussins bleus, et leur dit : Vous coucherez sur la paille.

Elle leur ôte les cierges brillants, et leur dit : Vous resterez dans l'obscurité.

Le soir, les petits enfants pleuraient. Leur mère les entendit sous sa couche de terre; elle les entendit dans son froid linceul, et résolut de retourner près d'eux.

Elle s'avance devant Notre-Seigneur, et lui dit : Permets que j'aille voir mes petits enfants.

Elle l'implora si long-temps, qu'enfin il lui permit de retourner sur terre, à condition toutefois qu'elle reviendrait avant le chant du coq.

Elle leva ses jambes fatiguées, et franchit les murs du cimetière. Quand elle passa dans le village, les chiens firent retentir l'air de leurs hurlements. Quand elle arriva dans sa demeure, elle trouva sa fille aînée debout sur le seuil : Que fais-tu là, ma chère fille, lui dit-elle, et où sont tes frères et sœurs?

— Tu n'es pas ma mère, répondit la jeune fille. Ma mère était belle et jeune, ma mère avait des joues blanches et roses; toi, tu es pâle comme une morte.

— Comment pourrais-je être belle et jeune? j'ai été dans l'empire de la mort, et mon visage est pâle. Comment pourrais-je être blanche et rose? j'ai été morte si long-temps!

Elle entre dans la chambre de ses enfants, et les trouve pleurant. Elle nettoie le premier, elle tresse les cheveux du second, elle console le troisième et le quatrième, elle prend le cinquième dans ses bras comme pour l'allaiter; puis elle dit à sa fille aînée : Va-t-en prier Dyring de venir ici. Et quand Dyring entra dans la chambre, elle s'écria avec colère : J'avais laissé ici de la bière et du pain, et mes enfants ont faim; j'avais laissé des coussins bleus, et mes enfants couchent sur la paille; j'avais laissé des cierges brillants, et mes enfants sont dans l'obscurité. S'il faut que je revienne ici, il vous arrivera malheur. Maintenant voilà que le coq rouge chante; tous les morts doivent rentrer en terre. Maintenant voilà que le coq noir chante; les portes du ciel

s'ouvrent. Maintenant voilà que le coq blanc chante; je ne peux rester plus long-temps.

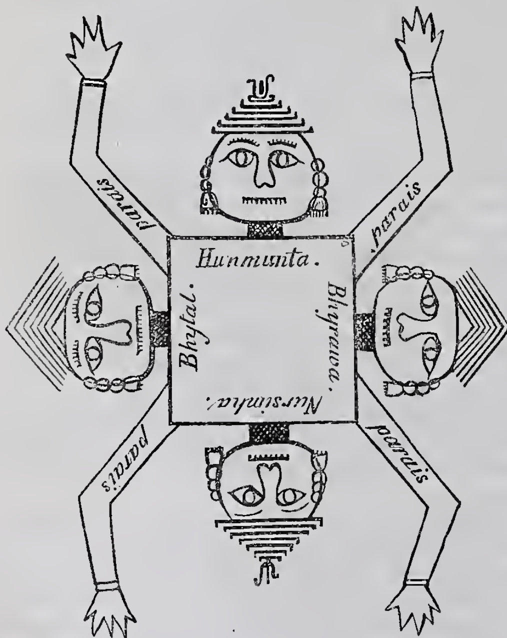
Dès ce jour, chaque fois que Dyring et sa femme entendaient aboyer les chiens, ils donnaient aux enfants de la bière et du pain, et chaque fois qu'ils entendaient les chiens hurler, ils avaient peur de voir reparaître la morte.

UN EXORCISME DANS L'INDE.

LES BONS ET LES MAUVAIS GÉNIES.

Si un musulman indien perd tout-à-coup l'usage de la parole, si sa tête branle, s'il lui prend un accès de délire et s'il sort sans vêtements dans la rue, s'il se sent dégoûté du travail et incapable d'aucune activité, on le déclare possédé du démon, et, pour chasser de son corps le malin esprit, on a recours aux pratiques suivantes.

On trace avec une baguette sur la terre, ou avec une poudre de couleur sur une planche, des cercles magiques, des carrés, et des figures que l'on fait aussi effrayantes que possible. On place le démoniaque au milieu, et on lit l'incantation. Autour de ces dessins sont rangés des fruits et des fleurs. Quelquefois on sacrifie un agneau près du cercle, on répand son sang sur la terre, et on met une lampe sur sa tête. L'exorciste récite l'incantation sept fois sur des cendres ou sur différentes sortes de grains, que chaque fois il souffle et jette sur les épaules du patient: il lui jette aussi les fleurs; il brûle devant lui des parfums, des bois de senteur, et en chasse la fumée à ses yeux. Si, pendant la lecture de l'incantation, le possédé fait le moindre mouvement, l'exorciste s'interrompt, et dit: « Si tu es un démon mâle, salue à droite; si tu es un démon femelle, salue à gauche. » Quelquefois le possédé remue la tête d'une façon terrible. Après la lecture de la supplication, l'exorciste demande au patient s'il sent de la lassitude ou de la chaleur, de la pesanteur dans la tête, ou une émotion de crainte, ou enfin s'il lui semble que quelqu'un lui secoue la tête.



(Figure magique en usage dans les exorcismes des musulmans indiens.)

La formule d'incantation arabe est ainsi conçue: « Je t'adjure, Futhounu, Hubbibayka, Almin, Suqquika, Akaysun, Bullisun, Tullisun, Sourudun, Kuhulun, Muhulun, Sukhiun, Sudidun, Nubiun, par le sceau de Salomon, fils de David, de venir de l'est et de l'ouest, de droite et de gauche. » Après ces paroles, l'exorciste ajoute: « Qui que tu sois qui as pris possession du corps d'un tel, laisse-le en paix, laisse-le en paix. »

On met quelquefois une perruque sur la tête du possédé; on lui fait entrer une lumière dans la bouche; on le déchire de coups de fouets pour obliger le diable à répondre. Si l'on croit que le diable a consenti à partir, on lui demande en quel endroit il jettera le patient au moment où il le quittera, et on place en cet endroit des fruits, des œufs, de la viande, des gâteaux. Au moment de la délivrance, que l'on reconnaît ordinairement à une chute du patient, l'opérateur ou exorciste arrache au pauvre diable une poignée de cheveux, et il les enfonce dans une bouteille qu'il bouche et ensevelit dans la terre.

C'est peut-être ici l'occasion de donner quelques détails sur l'origine, la naissance et la nature des génies et des diables auxquels les exorcistes font cette guerre acharnée.

Suivant la foi musulmane, tandis que le premier homme, Adam, a été formé d'eau et de terre, les génies ont été formés d'air et de feu, ou de flamme sans fumée.

On appelle les génies *djins*, c'est-à-dire internes ou invisibles. Cependant il entre dans la composition éthérée de leur être un dixième de chair humaine.

Le premier père et la première mère des génies s'appelaient *Djan* et *Maria*.

Les *djins* sont les bons génies: on appelle les mauvais *shytan*. S'il arrive qu'un *djin* cause la mort de quelqu'un, ce n'est point par un mouvement propre à sa nature; il faut qu'il y ait été forcé par une volonté supérieure.

Les *djins* pauvres se nourrissent d'air et d'ossements.

Le nom du génie le plus aimé de Dieu était Hourras.

Satan avait d'abord été honoré par Dieu du nom d'*Azazel* (ange déchu); il ne reçut le nom de Shytan que lorsque après avoir tenté Adam et Eve il eut causé leur séparation. Adam fut transporté du Paradis à Ceylan, et Eve dans une contrée près de la Mecque.

Satan a neuf fils: 1, Zulbaysoun, qui habite les bazars et conseille le vol aux marchands; 2, Wusin, qui inspire l'inquiétude et les craintes; 3, Awan, le compagnon des rois; 4, Huffan, le patron des ivrognes (ceux qui boivent du vin); 5, Murra, l'intendant de la danse et de la musique; 6, Laqis, le seigneur des adorateurs du feu; 7, Musbout, qui fait circuler les fausses nouvelles, les bruits populaires, les calomnies; 8, Dasim, qui se tient dans les maisons, donne des distractions aux habitants pour les empêcher de prier à leur retour ou à l'heure des repas, et les expose aussi aux malentendus et aux querelles; 9, Dulhan, qui se poste près des lieux de prières et d'ablutions, et prépare des embarras aux voyageurs pour leur faire oublier de remplir leur devoir religieux.

Ces neuf fils de l'infernal Satan sont les ennemis mortels de la race d'Adam.

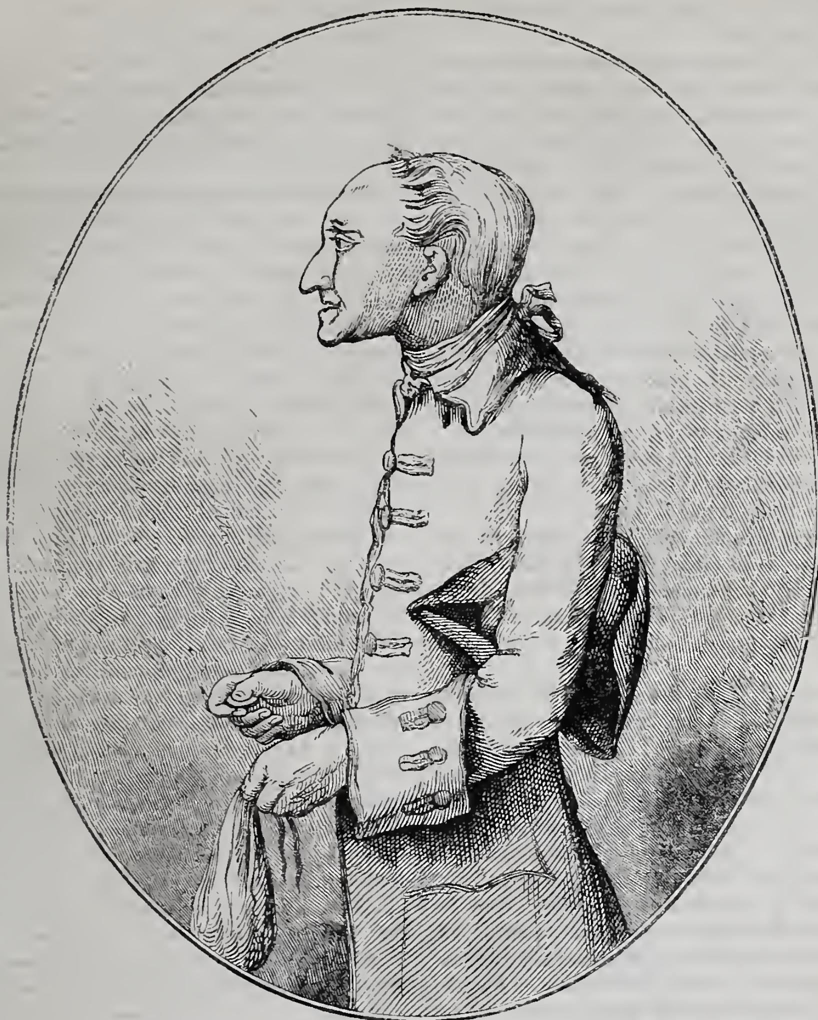
Le roi de tous les génies est Mulik Gutshan; il habite le mont Qaf. Ce mont entoure le monde, borne l'horizon, et repose sur un pivot de sakhrat, émeraude gigantesque, dont le reflet donne au ciel la couleur bleue. Mulik Gutshan a du côté de l'est 300 000 domestiques; du côté de l'ouest, son gendre, Abd-oul-Ruhman, a 33 000 serviteurs.

On divise les génies en quatre classes: 1° les fulkiou, qui habitent ordinairement le firmament; 2° les quoutbin, qui résident au pôle nord; 3° les wuhmiu, qui logent dans l'imagination humaine; 4° les firdousen, qui vivent dans le paradis terrestre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

JOHN ELWES L'AVARE.



(Portrait de John Elwes, d'après l'ouvrage de Topham.)

Je disais quelquefois à M. Elwes : « Quand vous serez mort, j'écrirai l'histoire de votre vie. » Il me répondait : « Ma vie n'a rien de remarquable, et j'espère bien d'ailleurs qu'elle durera au moins autant que la vôtre. » J'ai survécu à M. Elwes, et j'ai persisté dans mon projet. Sans doute il n'y a pas eu dans l'existence de ce malheureux homme des événements très extraordinaires : mais son caractère était vraiment singulier et offrait des contrastes curieux; il ne ressemblait pas à tous les avares. Il avait conservé d'excellentes qualités au fond de son cœur; personne n'avait la force de le mépriser entièrement ou de le haïr; on ne pouvait que le plaindre.

John Meggot ou Elwes avait à peine quatre ans lorsqu'il perdit son père, riche brasseur de Londres. Il resta sous la tutelle de sa mère, et probablement ce fut elle qui lui communiqua les premiers germes du vice auquel il doit sa fâcheuse célébrité : quoiqu'elle eût une fortune de plus de cent mille pounds (2 400 000 fr.), elle se laissait presque mourir de faim. Il est vrai que l'avarice ne se déclara dans John Elwes que long-temps après la mort de sa mère; mais ne semble-t-il pas que certains maux héréditaires se creusent lentement et en silence, dans l'âme comme dans le corps, une route souterraine, et n'éclatent tout-à-coup que lorsqu'il est déjà trop tard pour se mettre en garde contre eux ou pour les étouffer? La meilleure conséquence à tirer de cette triste réflexion, si elle est fondée, serait que nous devons combattre en nous les passions et les mauvais penchants, non pas seulement dans notre intérêt, mais aussi dans celui de notre postérité.

On envoya de bonne heure John Elwes à l'école de Westminster. Il s'y distingua par son application et son intelligence; les maîtres avaient conçu de lui une assez haute espérance. Avec de si heureuses dispositions, on pourrait supposer qu'il eut pendant le reste de sa vie l'amour des lettres. Loin de là, dès qu'il eut quitté Westminster, il oublia entièrement tout ce qu'il y avait étudié, et depuis on ne le vit jamais ouvrir un seul livre. Quant aux sciences mathématiques, il lui était impossible d'en comprendre les plus simples éléments; il ne savait pas même les premières règles de l'arithmétique.

A vingt ans, Elwes fit un voyage à Genève. Il y séjourna long-temps; ce ne fut point pour perfectionner son instruction ou pour admirer les Alpes : il passait presque toutes ses journées à l'académie d'équitation. Bientôt il devint l'un des meilleurs écuyers de l'Europe; il était l'exemple, le héros du manége; on ne lui connaissait que deux rivaux, M. Worsley et sir Sydney Meadows. Il domptait et formait les chevaux les plus fougueux, et il ne tirait pas de cette supériorité un médiocre orgueil. Quelquefois il allait à Ferney, en compagnie des étrangers célèbres, pour rendre visite à Voltaire; mais le seul souvenir qui lui fût resté de ses rela-

tions avec ce grand homme n'était pas d'un très haut intérêt. Si on le questionnait à ce sujet : « On trouvait que je lui ressemblais beaucoup de physionomie, » disait-il. Et il parlait aussitôt d'autre chose.

De retour à Londres, il fréquenta les cercles à la mode, et se laissa entraîner à la passion du jeu. Il perdit des sommes immenses. Une fois il lui arriva de jouer, sans s'interrompre ni pour manger ni pour dormir, pendant deux jours et une nuit; la salle était si petite et les joueurs si pressés les uns contre les autres, qu'ils avaient à peine assez d'air pour respirer, et qu'à défaut de place sur la table ils posaient les cartes sur leurs genoux. Cependant John Elwes commençait déjà à laisser deviner son vice dominant. Au lever du jour, en quittant les salons où il avait exposé si follement des sommes considérables, il courait en toute hâte au marché de Smithfield pour y attendre le bétail que ses fermiers devaient ameuer de sa propriété de Haydon-Hall, située à six lieues de la capitale, dans le comté d'Essex. Le froid, la pluie, les brouillards, ne le décourageaient pas. Il lui arrivait même, si le convoi tardait, de se mettre en route et de faire deux ou trois lieues pour le rencontrer et pour hâter sa marche.

Dans ce temps, il rendait des visites assez fréquentes à sir Harvey Elwes, frère de sa mère, beaucoup plus riche et aussi avare qu'elle. Ici nous sommes obligé de nous arrêter un instant, et d'entrer dans quelques détails sur ce personnage, qui exerça la plus grande influence sur la destinée de John Elwes.

Dans son enfance, sir Harvey Elwes avait été abandonné des médecins, comme près de succomber à une maladie de consomption. Il échappa au danger, et vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Petit, maigre, chétif, on regarda comme un miracle qu'il eût pu ainsi prolonger sa vie, surtout en considérant que par avarice il prenait à peine ce qu'il fallait de nourriture pour ne pas mourir de faim. Il était timide, réservé, d'une défiance extrême; il fuyait toute liaison qui menaçait de devenir un peu intime. Après le plaisir de compter et de ranger en piles son argent, il ne connaissait rien de plus agréable que la chasse aux perdrix. Il faut dire qu'il était très habile à cet exercice, et qu'il en tirait grand profit : dans une seule saison, il prit sur ses vastes propriétés cinq cents paires de perdrix. Aussi ne mangeait-il que de sa chasse; et ses trois domestiques, un homme et deux femmes, ne goûtèrent jamais d'autre viande pendant vingt ou trente ans. Dans les jours les plus froids de l'année, il sortait pour s'échauffer en marchant, afin d'épargner le feu. Si la pluie le tenait enfermé, il se promenait du matin au soir dans sa chambre, en long et en large, pour le même motif. Ses habits ne lui coûtaient rien; il en avait trouvé toute une provision dans un grand coffre qui avait appartenu à son oncle sir Jervoise, autre avare, dont il avait hérité. Une nuit, des voleurs s'introduisirent dans son château, et, après avoir garrotté et bâillonné ses domestiques, vinrent le réveiller : ils lui mirent le pistolet sur la gorge, et lui demandèrent où était caché son argent. Il résista long-temps; mais les voyant résolus à l'envoyer dans une autre vie, à laquelle il ne croyait guère, il fut à la fin obligé de donner la clef d'une armoire où il avait entassé 2 700 guinées. Quand les voleurs se furent chargés de cette somme, ils l'avertirent charitablement qu'ils laissaient un de leurs compagnons derrière eux, pour le tuer s'il voulait aller chercher du secours et les faire poursuivre. Harvey tira froidement sa montre, et leur répondit : « Messieurs, vous pouvez aller où bon vous plaira; je n'ai pas la moindre envie de vous faire poursuivre. Je vous donne vingt minutes pour vous sauver; mais je vous déclare qu'après ce délai, rien au monde ne m'empêchera de chercher mon domestique et de le délivrer. » C'est ce qu'il fit après les vingt minutes. Au bout de quelques mois, un des voleurs fut pris; on voulut presser sir Harvey d'aller dans la prison pour constater l'identité : « Non, dit-il; mon argent est perdu, on ne me le rendra pas. Je ne me soucie pas, maintenant, d'aller me faire rapiner par la justice. » Quand il mourut, une seule larme fut versée sur sa tombe, et elle le fut par le domestique dont nous venons de parler. Il lui avait légué par testament une rente de 50 pounds. Il laissa tout son héritage, évalué à 250 000 pounds (6 millions), à John Meggot, son neveu, à la condition qu'il porterait son nom d'Elwes et qu'il prendrait ses armes.

John convoitait depuis long-temps cette fortune. Il s'était conduit habilement avec son oncle, et s'était étudié à ne jamais heurter ses goûts. Il avait joué le rôle d'avare pour lui plaire, mais il avait fini par prendre le rôle au sérieux. Lorsque, après des pertes de jeu considérables, il quittait Londres pour aller rendre visite à sir Harvey, il n'avait garde de se présenter devant lui dans son costume de jeune homme à la mode. Il s'arrêtait dans une petite auberge à quelques lieues du château, et là il changeait tout son habillement : il empruntait à l'hôte une paire de boucles de fer pour ses souliers, des bas tout couverts de reprises, une redingote bien usée, et un chapeau gras et déchiré. Ainsi déguisé, il se mettait en route à pied, après avoir eu grand soin de prendre par précaution un copieux repas. L'entrevue avec son oncle était vraiment une scène de comédie. Le vieillard le regardait avec un air à la fois compatissant et satisfait; il l'embrassait tout attendri, et il semblait dire : Va, tu es bien digne de ta race! tu n'es pas dégénéré! Puis il faisait asseoir son neveu, ordonnait au domestique de mettre un morceau de bois, ou, si l'on veut, un bâton vert dans la cheminée, et faisait apporter deux verres et une demi-bouteille. La conversation tournait toujours sur les folies du siècle, sur les prodigalités des riches : sir Harvey s'animait, gesticulait; il était éloquent. A la nuit tombante, les deux interlocuteurs se séparaient, et allaient se coucher sans chandelle. Quelquefois John avait déjà perdu le souvenir de son dîner d'auberge, et, trop certain de ne rien trouver à l'office de son cher oncle, il s'échappait par la fenêtre pour aller dans le voisinage quêter un souper.

Mais sir Harvey n'est plus; voici John un des riches héritiers d'Angleterre, et ses habitudes vont complétement changer. *La fin à la prochaine livraison.*

COMBATS DE CAILLES ET DE COQS
EN GRÈCE.

Les combats de cailles et de coqs étaient, en Grèce, l'amusement favori de toutes les classes. Il est fait allusion à ces combats dans Pindare. Ces jeux, qui n'étaient d'abord qu'un passe-temps aristocratique et privé, finirent par devenir un spectacle public. Voici, au dire d'Elien, à quelle occasion : Thémistocle, marchant à la rencontre des Perses, vit un détachement de ses troupes arrêté à voir combattre des coqs; il l'exhorta à déployer contre l'ennemi autant de bravoure que ces volatiles. Après la victoire, on décréta la célébration annuelle d'un combat de coqs auquel assisteraient les jeunes gens. La scène préparée pour les combattants était un échafaud carré que l'on élevait au milieu du théâtre. Les Grecs soumettaient les coqs au même régime que leurs athlètes : on les nourrissait d'ail pour augmenter leur ardeur; on leur donnait des maîtres qui les dressaient à combattre; enfin, pour rendre les coups qu'ils se portaient plus meurtriers, on armait leurs ergots de longs éperons d'airain. A Pergame, on exerçait aussi les coqs à combattre en public; et cet usage existait encore du temps de Pline, qui compare ces combats à ceux des gladiateurs.

Les coqs de Tanagra en Béotie, et après eux ceux de Mélos et de Chalcis, étaient les plus estimés. Un grand nombre de monuments, et surtout de pierres gravées, reproduisent des scènes relatives à ces combats. Tantôt c'est

le génie ailé de la palestre ou du cirque qui tient dans ses bras un coq vaincu qu'il protège contre son fier antagoniste; tantôt ce sont deux génies ailés, l'un joyeux de la victoire, l'autre triste de la défaite de son coq. Nous savons, d'ailleurs, que le coq vaincu était réputé l'esclave du vainqueur, et passait en la possession du maître de l'oiseau victorieux. On lit dans Aristophane : « Je suis un oiseau esclave. — Est-ce que tu as été vaincu par un coq? » Et dans les *Dioscures* de Théocrite : « Je t'appartiendrai si je suis vaincu ; tu m'appartiendras si je triomphe. — Ce sont là les conditions des combats que se livrent les oiseaux à la crête empourprée. » On peut voir sur un camée antique un génie agonothète qui décerne des palmes et des couronnes à des coqs vainqueurs. Ces divers monuments prouvent que les combats de coqs étaient une sorte de parodie gracieuse des luttes athlétiques; et, envisagé de ce point de vue, ce divertissement avait quelque chose de véritablement dramatique.

On trouve les combats de coqs chez presque tous les peuples : les Romains, les Indiens, les Celtes, les Anglais, les Mariannais, les Chinois.

Ch. Magnin, *Origines du théâtre moderne.*

VISITE A LA FORTERESSE DE MAHOMET.

Ayant obtenu un ordre d'admission d'un des ministres de la Sublime Porte, nous partîmes de grand matin, mon père et moi, pour visiter la forteresse de Mahomet, appelée communément par les Francs du nom de *Château d'Europe.*

Ce fut le premier pied-à-terre du prophète sur le rivage européen. Le bâtiment entier, représentant tous les caractères de son nom, fut bâti, dit-on, en six jours. Il est beaucoup plus fort que sa construction extérieure ne le ferait croire, surtout en le voyant de la mer.

Ayant quitté notre caïque sur le perron opposé à la porte du Traître, nous marchâmes aussitôt vers l'officier du poste pour lui demander la permission d'entrer. Assis sur son petit tabouret d'osier, devant le corps-de-garde bâti au pied des murailles extérieures, sur le côté droit du Bosphore, il fut tellement saisi en écoutant notre demande, qu'il put à peine retirer le shibouk de ses lèvres, pendant que ses yeux erraient alternativement de mon père à moi. Enfin il déclara que nous n'entrerions pas dans une forteresse où jamais Franc n'avait mis le pied : — Une forteresse! s'écria-t-il; la première forteresse européenne du prophète! la prison des janissaires! le lieu d'exécution de tant de nobles aghas! le... Et comme je cherchais en moi-même ce qu'il pourrait ajouter encore à sa harangue, il l'interrompit subitement en découvrant que l'un des deux solliciteurs était non seulement un Franc, mais une femme!... De nouvelles exclamations allaient assurément suivre cette découverte, lorsque notre drogman accourut avec notre ordre d'admission.

Ses scrupules disparurent aussitôt, et, appelant, avec un civil empressement, un soldat et un caporal de la garnison, il leur ordonna de nous conduire dans chacune des localités; puis, avec une gracieuse politesse, il se rappela deux hommes habitant depuis long-temps le château, et les joignit à notre petite suite. Cette addition nous fut d'autant plus précieuse, qu'ils pouvaient non seulement nous diriger dans les moindres détours du vaste bâtiment, mais encore nous entretenir de tous leurs mélancoliques souvenirs.

La porte du Traître est la seule entrée de la forteresse donnant sur la mer. Après avoir passé sous sa petite arche basse, on entre dans une vaste cour, et l'on a à sa droite une des quatre principales tours, celle précisément qui a toujours servi de prison d'Etat aux condamnés de distinction.

Dans la plus petite cellule de cette tour, qui contient plusieurs rangs de donjons dont aucun pourtant n'est au-dessous du sol, on voit dès en entrant un large entonnoir en pierre, dont l'extrémité, nous dit-on, plonge dans la mer à grande profondeur. Un bloc de marbre le touche : c'était là où la victime recevait le coup fatal; sa tête alors, et le flot sanglant qui l'accompagnait, tombant rapidement au fond de l'entonnoir, étaient en un instant entraînés par le courant loin au-delà des murailles extérieures. Le corps, rendu méconnaissable de cette manière, était ensuite lancé dans les eaux du canal. Un fossé large et profond défendait une des entrées de la tour; l'autre entrée s'ouvrait sur une toute petite cour sombre et étroite où personne ne pénétrait jamais. Comme nous en gravissions péniblement les degrés, nous nous trouvâmes en face d'une vieille mosquée ruinée. Peu après on arrive à la quatrième tour, plus petite que les autres, de forme carrée, ayant son sommet presque détruit, et distinguée de ses sœurs par le nom de *tour du Sang.* Le fossé, s'ouvrant immédiatement devant une petite arche ou plutôt une excavation souterraine, avait une destination à peu près semblable à celle de l'entonnoir, c'est-à-dire qu'il était le lugubre chemin par où l'on entraînait à la mer les corps des suppliciés : comme ils appartenaient toujours aux aghas ou chefs des janissaires, on sauvait ainsi leur honneur aux yeux de la redoutable phalange, qui n'aurait point vu impunément insulter les restes de ceux qui les avaient commandés.

Un des soldats nous fit voir alors, dans le fossé, un endroit où l'on avait trouvé profondément enfouies plus de quatre cents boîtes de munitions, réserve secrète des janissaires dans le cas où le peuple s'ameuterait contre eux. L'homme qui nous donnait ces renseignements se trouvait être justement celui qui fit la découverte : il nettoyait à grand' peine le fossé de sa bourbe, lorsque sa pioche frappa en résonnant sur le couvercle d'une des boîtes; on creusa, et on les arracha toutes avec beaucoup de peine et de travail.

De cet endroit on monte à la tour des Janissaires, principal objet de notre curiosité. Bâtie sur la pointe la plus élevée du pays, on embrasse de sa base même la plus belle vue de l'univers. D'un côté c'est l'immense canal s'ouvrant sur la mer de Marmara, de l'autre c'est l'entrée si admirable de la mer Noire; ce qu'il y a de plus majestueux, en un mot, de plus sublime dans le Bosphore.

On commence la visite intérieure par une étroite et sombre cellule prise dans l'épaisseur même de la maçonnerie. Pour passer sous l'espèce de poterne servant d'entrée, il faut se mettre à peu près en deux; c'est le seul passage menant au magasin des janissaires, immense pièce dans laquelle ils avaient toujours en réserve plus de six cents caisses de poudre. Là se trouvent les degrés conduisant aux étages supérieurs.

Cette tour, d'une excessive élévation, contient plusieurs rangs de prisons, toutes raisonnablement hautes et larges, à l'exception de deux *cachots forcés* ne recevant d'air et de lumière que par d'étroites ouvertures, et dont tout le mobilier consiste en une petite auge de marbre propre à contenir de l'eau. J'exprimai aussitôt mon désir de visiter au moins l'un d'eux : mais les soldats m'assurèrent que depuis la destruction des janissaires nulle créature humaine n'avait passé leurs portes; car, ajoutaient-ils plus bas, on croit, on affirme même que là sont des oubliettes; et le moindre faux-pas donnerait assurément la mort, une mort affreuse, à tout imprudent visiteur.

L'argument était irrésistible, il fallut bien m'y rendre. Je me trouvais d'ailleurs au milieu de tant de lugubres choses qu'une de plus était au moins inutile, et je suivis paisiblement mon père à la chambre du Garde.

C'est une longue pièce dont nous n'avons aucun modèle en nos pays. Son plancher et son plafond, formés de petites planches mises transversalement, représentent une espèce d'immense treillage à travers lequel le garde peut voir et

entendre les prisonniers, soit qu'ils habitent au-dessous ou au-dessus de lui. Les petites planches sont juste assez larges et assez rapprochées pour qu'on puisse y marcher sans trop de difficulté. Là se termina la visite de la tour.

Après être descendu et avoir fait quelques pas à sa base, on entre dans uue longue galerie qui traverse la forteresse, et dont tout un côté, percé de larges et belles arcades, offre la plus ravissante vue. Dans un coin retiré pendait au mur un vieil arc romain d'une si grande force, que nul bras moderne n'avait jamais pu le tendre. On nous informa en même temps que sa corde avait servi à étrangler les janissaires. Mon émotion à ce récit porta moins, je l'avoue, sur cet instrument de torture que sur la pensée perfidement cruelle qui faisait arracher la victime de son noir cachot pour l'amener mourir sous ces flots de lumière. Là, en effet, et là seulement, la fraîche brise des mers pouvait caresser son visage; là il pouvait l'entendre murmurer entre les feuilles du figuier; là il la suivait de l'œil se jouant sur les eaux. Et n'était-ce point une affreuse moquerie? Qu'avait-il donc à faire encore avec ces fraîches brises, ces lumineux rayons, ces transparentes eaux? Plus rien qu'à leur jeter un regard, un long et douloureux regard; une dévorante contemplation, pendant que ses bourreaux l'enlaçaient du cordon; puis un soupir, une aspiration de désespoir, une affreuse lutte, venaient tout terminer entre lui et ce rayonnant soleil... Ne pouvait-on l'assassiner au fond de son cachot?... A peine si la dernière convulsion finissait, qu'on détachait la corde de son cou pour en garrotter ses pieds; on le traînait ignominieusement ainsi sur les cailloux et la boue du fossé jusqu'à la porte du Traître, d'où l'on jetait son cadavre à la mer. Dans ce moment, le long canon de la forteresse tirait un coup pour annoncer aux autorités de Constantinople qu'une exécution venait d'avoir lieu.

Aussi quelques mois de séjour en Turquie font tressaillir le Franc qui entend ce coup solitaire retentir sur le Bosphore. C'est ordinairement à midi et à six heures du matin que les condamnés sont exécutés.

Le petit nombre de logements existant dans l'intérieur des murs, et habités par les employés ou les officiers de la garnison, ont tous leurs petits jardins très coquettement ornés. En sortant de ces tours si remplies d'affreux souvenirs, la vue de cette nature riante reposait un peu, mais était loin d'effacer les impressions produites; il fallait plus d'un jour pour se desserrer le cœur.

Comme nous prenions congé de l'officier de garde, venu très civilement nous rejoindre, il se rappela tout-à-coup le château de la côte opposée, et nous offrit de nous y faire conduire, ajoutant, pour piquer davantage notre curiosité, qu'il servait de prison aux bostangis de la garde impériale. Mais véritablement j'avais un tel poids de tristesse en mon âme; le donjon des janissaires, la corde, l'entonnoir, se dressaient si horriblement devant moi, que je suppliai mon père de refuser. J'avais besoin de grand air, du beau ciel bleu, des flots lumineux du Bosphore. Nous saluâmes donc l'officier, et, remontés dans notre caïque, nous voguâmes vers l'arsenal de Dalma-Batché.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 127, 140.)

Au plus près. Un bâtiment sous voiles est au plus près, quand, faisant un sillage convenable, sa route s'approche autant que possible de la direction du vent. Sous cette allure la ligne que suit le navire doit faire, avec celle du vent, un angle de six quarts ou six rhumbs de vent, soit 67° 30' par une belle mer. Les bâtiments latins et ceux



(Brick marchand courant au plus près.)

gréés en voiles auriques, ainsi que les balaous et les houaris, approchent encore plus du lit du vent.

Auriques (les voiles) sont celles qui ne sont ni carrées, ni à antennes; elles sont trapézoïdales, et leur partie supérieure s'élève en pointe, comme l'oreille de certains quadrupèdes. (Voyez *Brigantines*, *Artimon*, *Voiles d'étais*, etc.)

Aussière. Cordage composé de trois torrons commis ou tordus ensemble. On commet trois *aussières* pour former les câbles et grelins.

Aval (le vent d') est celui qui vient du large; il est opposé au *vent d'amont.* — L'*aval* d'une rivière est le côté de son embouchure.

Avant. Partie du bâtiment opposée à l'arrière, comprise depuis l'étrave jusqu'au grand mât. L'*avant* est le séjour habituel des matelots; les officiers n'y vont guère que pour donner des ordres et en suivre l'exécution. C'est à l'*avant*

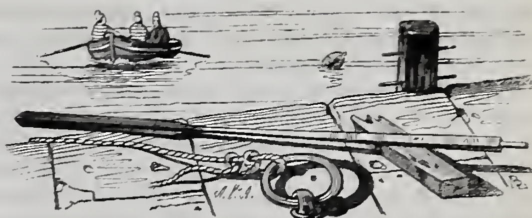


(Avant.)

que sont placées les ancres, suspendues extérieurement à deux arcs-boutants ou bossoirs qui s'avancent de chaque côté du beaupré. C'est aussi à l'*avant* que se trouve la cuisine. — Les voiles de l'*avant* sont celles du mât de mizaine et du mât de beaupré; les canons de l'*avant* sont ceux placés en cette partie. — L'extrême *avant* se nomme la poulaine.

Aveugler. Boucher avec un tampon suiffé une voie d'eau ou un trou de boulet.

Aviron ou *rame*, longue pelle en bois qui sert à imprimer le mouvement à une embarcation ou à un bâtiment. L'aviron est de trois fois la largeur de l'embarcation; l'extrémité placée dans les mains du marin qui le fait agir est façonnée en poignée arrondie; l'autre bout, qui agit comme nageoire en trempant dans le fluide, a la forme d'une pelle longue et plate. L'aviron s'appuie sur le bord de l'embarcation à un tiers de sa longueur totale à partir de la poignée. — Les *avirons de galère* sont ceux dont on se sert pour faire éviter dans les grands calmes les vaisseaux et les grands bâtiments.



(Aviron.)

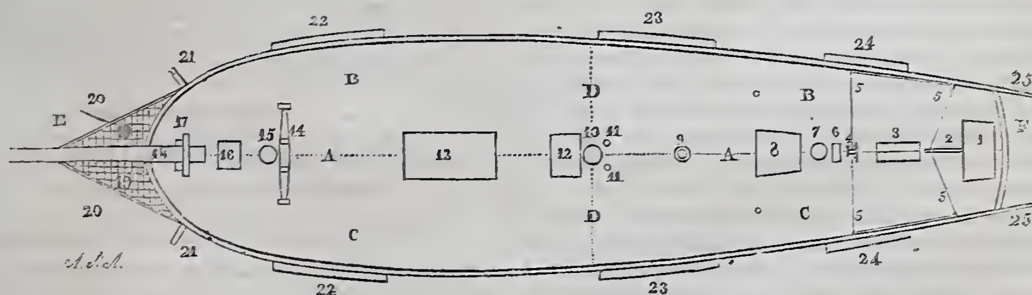
Dans l'enfance de la navigation, l'aviron était le seul élément de locomotion.

Aviso. Petit bâtiment de guerre, d'une marche rapide, employé à porter des dépêches, des ordres, des avis. L'*aviso* est ordinairement une *goëlette*, un *brig*, un *cutter*, ou un *lougre*. Les avisos dont la célérité a été la plus remarquable, sont : la goëlette l'*Enfant prodigue*, qui, vingt jours après son départ de Lorient pour New-Yorck, où elle resta trois jours, était de retour en France; et la corvette la *Diligente*, envoyée en mission à Saint-Domingue, qui n'employa que trente-six jours entre son départ et son retour à Brest.

Babord, côté gauche d'un navire, en regardant de l'arrière à l'avant. Pour les préséances, ce côté passe après l'autre, qui s'appelle *tribord*.

Il sera facile de comprendre ce que l'on entend par la droite et la gauche d'un vaisseau, en jetant les yeux sur notre plan géométral d'un trois-mâts.

La ligne A divise le navire en deux parties égales de l'avant à l'arrière. Un spectateur placé sur cette ligne à l'arrière, et regardant l'avant, a tribord B à sa droite et babord



(Plan géométral d'un trois-mâts.)

C à sa gauche. On rend complète, par le nom de tribord ou babord, la désignation d'un objet quelconque, suivant le bord sur lequel il est placé : ainsi l'on dit le bossoir de tribord ou le bossoir de babord, la batterie de babord ou de tribord, etc. On a les amures à babord; on découvre un objet par babord. On commande babord la barre! Brasse babord! Feu babord! etc.

La ligne D, qui coupe à angle droit, au grand mât, la ligne A, partage aussi, dans l'autre sens, le navire en deux parties : l'avant E, l'arrière F. (Voyez *Arrière* et *Avant.*)

Les différentes parties qui se trouvent en outre figurées sur le plan sont : 1, les bouteilles; 2, la barre du gouvernail; 3, clairevoie; 4, la roue du gouvernail; 5, la drosse du gouvernail; 6, l'habitacle; 7, le mât d'artimon; 8, le

dôme; 9, le cabestan; 10, le grand mât; 11, les pompes; 12, la cuisine; 13, la grande écoutille; 14, le guindeau; 15, le mât de misaine; 16, le capot; 17, les bittes; 18, le mât de beaupré; 19, la poulaine; 20, les porte-lofs; 21, les bossoirs; 22, les porte-haubans de misaine; 23, les grands porte-haubans; 24, les porte-haubans d'artimon; 25, les pistolets de porte-manteau.

Babordais, hommes de l'équipage faisant partie du quart de babord. L'équipage d'un navire, pour veiller ou faire le quart, est divisé en *tribordais* et *babordais*.

Balancelle, embarcation d'origine napolitaine, autrefois très commune dans la Méditerranée, et qu'on ne rencontre guère aujourd'hui que sur les côtes d'Espagne. La balancelle est pointue aux deux bouts, gréée d'une voile à antenne, et monte une vingtaine d'avirons. On nomme aussi *balancelle*, sur les côtes de la Manche, un filet destiné à la pêche du menu poisson.

Balise, marque placée hors de l'eau, dans le voisinage des côtes, pour indiquer aux navigateurs les écueils à éviter ou les passages à suivre. Les balises pour signaler un danger ont une longue tige verticale de fer ou de bois, surmontée d'un baril, ou de tringles ajustées en triangle. Les balises qui marquent les passes que doit suivre un vaisseau sont des corps flottants ou des bateaux retenus par une ancre garnie de chaînes, et portant des feux ou des cloches que l'agitation de la mer fait résonner. — On donne aussi le nom de *balise* à l'étoupe sortant de sa couture.

Banc de quart, coffre d'armes ou petite plateforme placée sur le gaillard d'arrière des bâtiments de guerre, où se tient l'officier commandant la manœuvre ou le combat, afin de mieux observer les mouvements de l'ennemi et ce qui se passe sur le pont.

Bande, inclinaison d'un navire sur un bord. On dit d'un bâtiment sous voiles, quand sa mâture et sa coque penchent sur un côté par l'effort d'un vent du travers, qu'il a la bande à tribord ou à babord. Le vent, en agissant sur les voiles, donne la bande au navire du bord opposé à celui par lequel il frappe. — Des manœuvres *en bande* sont celles qui ont du balant, qui ne sont pas abraquées.

Baraterie, infidélité commise par un capitaine ou patron, au préjudice des propriétaires de la cargaison de son navire.

Barbe (Sainte-). On nomme *soute à poudre* un magasin réservé dans les plus basses parties d'un vaisseau de ligne, où s'arriment les poudres qui forment la provision de son armement. Il y a un robinet qui sert à recevoir l'eau du dehors, et qu'on ouvre pour *noyer les poudres* lorsque, le feu prenant à bord, on craint une explosion. On appelait sainte-barbe un retranchement ménagé sur l'arrière du mât d'artimon, dans la batterie basse du vaisseau, et fermé par une cloison. Le maître canonnier y disposait, sur des tablettes, tous les ustensiles d'artillerie. Le chirurgien-major, l'agent comptable, l'aumônier, les élèves et le maître canonnier couchaient dans la sainte-barbe; les maîtres y mangeaient. Tout cet encombrement gênait le service des canons de l'arrière. Les bâtiments marchands armés de peu de canons ont une sainte-barbe et point de soute à poudre.

Barbette (Batterie), rangées de canons placées en service sur le pont supérieur d'un bâtiment de guerre.

Barge, barque à fond plat qui navigue dans les rivières et dans les courants. La barge a une voile carrée sur un mât, à peu près au milieu de sa longueur. Cette espèce d'embarcation est commune sur les rivages du golfe de Gascogne. Aux Indes-Occidentales, on donne le nom de *barges* à des pirogues renforcées qui sont armées en guerre.

Baril, petite barrique. Les *barils de galère* contiennent de 25 à 30 litres. Ils servent à rapporter de la cale la consommation d'eau journalière.

Barre, levier employé, à bord des bâtiments, à plusieurs usages. La *barre du gouvernail*, ou le *timon* (voy. le plan géométral n° 2), est une longue pièce de fer ou de bois horizontale qui sert à le faire mouvoir. L'une des extrémités entre dans une mortaise de la tête du gouvernail; l'autre est soutenue, dans les grands navires, par le crapaud qui roule sur la tamisaille. A bord des petits bâtiments et des barques, la barre du gouvernail se pousse à la main; sur les vaisseaux, frégates, et tous les grands navires, on se sert d'une roue. Les *barres de hunes*, *de perroquets*, *de cacatois*, sont des châssis en bois ou en fer capelés sur les jottereaux ou sur les noix des mâts pour recevoir les hunes, porter les mâts supérieurs, et donner de l'épattement aux haubans. Ces barres servent de points de repos aux marins en vigie. Les *barres de cabestan* et *de guindeau* sont les leviers qui, poussés par deux ou trois hommes, servent à mettre en action ces machines. Les *barres d'écoutilles* sont de longues lattes en fer fixées par des pitons et des cadenas sur les couvertures, nommées panneaux, dont on recouvre les écoutilles qui livrent passage des ponts supérieurs à la cale ou à l'intérieur du navire. La *barre de justice* sert à infliger aux hommes la punition des fers. Les *barres de cuisine* sont des tringles en fer qui maintiennent les chaudières contre les agitations du vaisseau.

Bas-Mâts, premiers mâts placés dans un navire et sur lesquels sont superposés les autres mâts, moins forts et moins longs en raison de leur position plus élevée. Les bas-mâts ou les mâts majeurs d'un vaisseau sont : le grand mât, placé vers le milieu; le mât de misaine, sur l'avant; le mât d'artimon, sur l'arrière; et le mât de beaupré, presque horizontal, sur l'avant. Le grand mât d'un vaisseau de 130 canons est formé par l'assemblage de douze ou quinze pieds de sapins du Nord, choisis entre les plus forts, liés ensemble par d'ingénieuses endentes, façonnés, arrondis, et consolidés par de nombreux cercles de fer qui les étreignent. Ce mât a 125 pieds de longueur et 9 pieds de circonférence moyenne, ce qui donne un volume de 1 687 pieds cubes, et un poids de 84 350 livres. Les bas-mâts reposent leur pied sur le fond du vaisseau, dans un appareil de charpente disposé pour les recevoir. Dans chaque pont qu'ils traversent, ils trouvent un soutien pour la position qu'on leur donne.

Basses-Voiles. Ce sont les voiles supportées par les bas-mâts, la grande voile et la misaine.

Basses-Vergues, la grand'-vergue et la vergue de misaine.

Bastingage, espèce de galerie construite à hauteur d'homme sur des chandeliers en fer, et posée autour des ponts supérieurs et des passavants d'un bâtiment de guerre pour garantir l'équipage de la mousqueterie et de la petite mitraille de l'ennemi. Les bastingages servent aussi à recueillir les hamacs et les sacs à effets des matelots pendant le jour. Les navires du commerce n'ont pas de bastingages pleins.

LE GARGANTUA DE RABELAIS.

(Second article. — Voy. p. 137.)

GUERRE DE GARGANTUA CONTRE PICROCHOLE.

Tandis que Gargantua continuait tranquillement à Paris le cours de son éducation, une invasion basée sur un prétexte frivole était venue répandre la désolation dans les Etats du roi son père. Un voisin, profitant déloyalement, ainsi que cela n'était que trop souvent d'usage parmi les seigneurs féodaux, d'une querelle de paysans, était entré à main armée sur ses terres, et, après avoir enlevé une de ses villes, lui avait déclaré la guerre. A cette nouvelle, Grandgousier, qui, au lieu de chercher la gloire dans la guerre, avait toujours désiré l'obtenir par la tranquillité et le bonheur de ses sujets; Grandgousier, type idéal des princes débonnaires et pacifiques, éprouve une affliction vio-

lente. Il refuse de croire que Picrochole, son ancien allié, ait pu se porter si méchamment à de tels excès contre lui. « Qu'est ceci, bonnes gens? s'écrie-t-il; Picrochole, mon ami ancien de tout temps, de toute race et alliance, me vient-il assaillir? Qui le meut? qui le poinct? qui le conduit? qui l'a ainsi conseillé? Mon Dieu! aide-moi, inspire-moi, conseille-moi ce qui est de faire!... Il faut, je le vois bien, que maintenant de harnois je charge mes pauvres épaules lasses et faibles, et en ma main tremblante je prenne la lance et la masse pour secourir et garantir mes pauvres sujets. La raison le veut ainsi; car de leur labeur je suis entretenu, et de leur sueur je suis nourri, moi, mon enfant, et ma famille. »

Cependant ne pouvant se résoudre à la guerre avant d'avoir employé tous les moyens de rétablir la paix, il se décide sur l'avis de son conseil à envoyer une ambassade à Picrochole pour lui offrir toutes les satisfactions désirables relativement à la querelle dont ce prince prétendait faire un motif de guerre, et à écrire en même temps à son fils Gargantua pour le rappeler sur-le-champ à son aide. La lettre de Grandgousier aussi bien que la harangue de son ambassadeur à Picrochole sont dignes d'attention, car il faut les considérer comme des monuments du sentiment diplomatique élevé qui commençait au seizième siècle à s'introduire dans les relations politiques, qui n'avaient guère été dirigées jusqu'alors que par les suggestions déréglées de l'ambition des souverains. Il ne faut pas oublier non plus que le droit des gens aussi bien que la bonne éducation ne datent en Europe que de l'époque dont il est ici question. Les exemples que donne Rabelais sont donc comme des acheminements vers une morale de la guerre inconnue dans les horribles dissensions du moyen âge, et voilà pourquoi il nous paraît intéressant d'y insister ici avec quelques détails. D'ailleurs les leçons de morale sont bonnes dans tous les temps.

« Ma deliberation, dit le bon roi dans sa lettre, ne est de provoquer, ains d'apaiser; d'assaillir, mais de defendre; de conquêter, mais de garder mes féaux sujets et terres hereditaires, esquelles est hostilement entré Picrochole sans cause ni occasion, et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprise avec excès non tolerables à personnes libres. Je me suis en devoir mis pour moderer sa colère tyrannique, lui offrant tout ce que je pensais lui pouvoir être en contentement; et par plusieurs fois ai envoyé amiablement devers lui, pour entendre en quoi, par qui, et comment il se sentait outragé. Mais de lui n'ai eu réponse que de volontaire defiance, et qu'en mes terres pretendait seulement droit de bienséance. Pourtant, mon fils bien-aimé, le plus tôt que faire pourras retourne à diligence secourir non tant moi, que les tiens lesquels, par raison, tu peux sauver et garder. L'exploit sera fait à moindre effusion de sang que sera possible; et, si possible est, par engins plus expédiens et ruses de guerre, nous sauverons toutes les âmes et les enverrons joyeuses à leur domicile. »

La harangue de l'ambassadeur est pleine de noblesse et de fierté en même temps que de condescendance. On y aperçoit qu'il se sent chargé non seulement des intérêts de son souverain, mais de son honneur, ce qui est un bien encore plus précieux. Nous en citerons aussi quelques passages.

« Plus juste cause de douleur naître ne peut entre les humains que si du lieu, dont, par droiture, esperaient grace et benevolence, ils reçoivent ennui et dommage. Donc, merveille ne est si le roi Grandgousier mon maître est, à ta furieuse et hostile venue, saisi de grand deplaisir et perturbé en son entendement. Merveille serait si ne l'avaient ému les excès incomparables qui en ses terres et sujets, ont été par toi et tes gens commis; esquels n'a été omis exemple aucun d'inhumanité. Ce qui lui est tant grief de soi, par la cordiale affection de laquelle toujours a cheri ses sujets, que à mortel homme plus être ne saurait. Toutefois, sur l'estimation humaine, plus grief lui est, en tant que par toi et les tiens ont été ces griefs et torts faits, qui, de toute memoire et ancienneté, aviez toi et tes pères une amitié avec lui et tous ses ancêtres..... Quelle furie donc t'émeut maintenant, toute alliance brisée, toute amitié manquée, tout droit trepassé, envahir hostilement ses terres sans en rien avoir été par lui ni les siens endommagé, irrité, ni provoqué. Ou est foi? ou est loi? ou est raison? ou est humanité? ou est crainte de Dieu? Cuides tu ces outrages être recélés es esprits eternels et au Dieu souverain qui est juste retributeur de nos entreprises? Si le cuides, tu te trompes, car toutes choses viendront à son jugement... Si quelque tort eut été par nous fait en tes sujets et domaines, si en tes affaires ne te eussions secouru, si par nous ton nom et honneur eut été blessé, ou pour mieux dire si l'esprit calomniateur, tentant à mal te tirer, eut, par fallaces espèces, mis en ton entendement que envers toi eussions fait chose non digne de notre ancienne amitié, tu devais premier enquerir de la vérité, puis nous en admonester; et nous eussions tant à ton gré satisfait que eusses eu occasion de toi contenter. Mais, ô Dieu éternel, quelle est ton entreprise? Voudrais-tu, comme tyran perfide, piller ainsi et dissiper le royaume de mon maître? L'as-tu eprouvé tant ignare et stupide qu'il ne voulut, ou tant destitué de gens, d'argent, de conseil et d'art militaire qu'il ne put résister à tes iniques assauts? Départs d'ici présentement, et demain, pour tout le jour, sois retiré en tes terres, sans, par le chemin, faire aucun tumulte ni force. Et paye mille bezans d'or pour les dommages qu'a faits en ces terres. »

Cependant, Picrochole, excité par son ambition et par les conseils de ses courtisans, méprise ces nobles représentations, et déjà installé avec son armée dans une des principales villes de Grandgousier, songe à pousser ses armes en avant. Mais Gargantua, qui revient de Paris accompagné de ses gouverneurs et des gens de sa maison, rencontre un parti de l'ennemi qu'il défait. Les plus grands exploits, grâce à sa taille, lui sont, comme il est aisé de le concevoir, peu difficiles. Il a, chemin faisant, déraciné un grand chêne pour s'en faire un bâton, et il lui suffit de quelques coups de bâton pour briser et mettre à terre une forteresse dans laquelle l'ennemi s'est réfugié; les boulets viennent en vain le frapper, il pense que ce sont des mouches et demande quelques branches de saule pour les chasser. Enfin il rejoint son père, conduisant avec lui, comme prisonniers, le général qui commandait le parti vaincu et quelques pèlerins que, la veille, il avait manqué avaler en mangeant une salade dans laquelle ils s'étaient réfugiés.

Ces pauvres pèlerins courent grand risque d'être pris pour espions; mais on les interroge avec soin, et l'on s'assure que ce sont bien véritablement de pauvres gens qui ont quitté leur famille pour aller, bien loin, implorer un saint renommé pour la guérison d'une maladie dont leur pays est affligé. Grandgousier leur donne à ce sujet de bons conseils, et après leur avoir enseigné que le Tout-Puissant est le même partout et écoute la prière de tous ceux qui l'invoquent avec un cœur pur et sincère, il leur donne la permission de retourner chez eux. « Mais les pèlerins, dit Rabelais, ne faisaient que soupirer, et dirent à Gargantua : « Oh! que heureux est le pays qui a pour seigneur un tel homme! Nous sommes plus édifiés et instruits en ces propos qu'il nous a tenus qu'en tous les sermons que jamais nous furent prêchés en notre ville. — C'est, dit Gargantua, ce que dit Platon, liv. v de la République, que lors les républiques seraient heureuses quand les rois philosopheraient ou les philosophes régneraient. » Puis leur fit emplir leurs besaces de vivres, leurs bouteilles de vin, et à chacun donner cheval pour soi soulager au reste du chemin, et quelques carolus pour vivre. »

Le général vaincu est ensuite présenté à Grandgousier, qui l'interroge sur les projets de Picrochole; le général ré-

pond que l'intention de son maître est de faire la conquête du pays et de le soumettre. « Le temps n'est plus, lui repond le bon roi, d'ainsi conqueter les royaumes avec dommage de son prochain frère chretien. Cette imitation des anciens Hercule, Alexandre, Annibal, Scipion, Cesar et autres tels est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est commandé, garder, sauver, regir et administrer chacun ses pays et terres, non hostilement envahir les autres; et ce que les Sarrasins et Barbares jadis appelaient prouesses, maintenant nous appelons brigauderies et mechancetés. Mieux eut-il fait soi contenir en sa maison, royalement la gouvernant, que insulter la mienne hostilement la pillant; car par bien la gouverner l'eut augmentée, et par me piller sera detruit. Allez vous en, au nom de Dieu, suivez bonne entreprise, et remontrez à votre roi les erreurs que connaitrez. Quant est de votre rançon je vous la donne entierement, et veux que vous soient rendus armes et cheval. Ainsi faut il faire entre voisins et anciens amis, vu que notre differend n'est point guerre proprement dite. Comme Platon, voulait être, non guerre nommée, mais sedition, quand les Grecs mouvaient armes les uns contre les autres: ce que si, par male fortune, advenait, il commande qu'on use de toute modestie. Si guerre la nommez, elle n'est que superficiaire; elle n'entre point au profond cabinet de nos cœurs; car nul de nous n'est outragé en son honneur. Dieu sera juste estimateur de notre differend, lequel je supplie plutôt par mort me tollir de cette vie, et mes biens deperir devant mes yeux que par moi ni les miens en rien soit offensé. »

Le général est renvoyé au roi son maître en tout honneur, et même comblé par la munificence de Gargantua de riches présents. Cette générosité, loin de calmer Picrochole, ne fait qu'irriter sa jalousie et sa colère. Gargantua se décide donc à en venir à une affaire décisive contre lui. Les Gargantuistes, animés par le sentiment de la justice de leur cause et par leur amour pour leur général, font des prodiges de valeur. L'armée ennemie est mise en pleine déroute. Picrochole, abandonné de tous les siens, prend la fuite. Sa fin est des plus piteuses : roué de coups et détroussé par des meuniers auxquels il avait voulu prendre un âne pour en courir plus vite, il s'adresse dans sa détresse à une vieille bohémienne qui lui assure que son royaume lui sera rendu à l'arrivée des coquecigrues. C'est là la dernière consolation de son ambition. « Depuis ne sait-on, dit Rabelais, que il est devenu. Toutefois, l'on m'a dit qu'il est de présent pauvre gagne-denier à Lyon, colère comme devant; et toujours se guermente à tous les etrangers de la venue des coquecigrues, esperant certainement, selon la prophetie de la vieille, être, à leur venue, reintegré en son royaume. »

Quant à Gargantua, le combat terminé, il fait réunir devant lui tous les vaincus, et, loin de les menacer, il leur tient un beau et noble discours plein d'humanité et de grandeur d'âme, et comptant se les assujettir par la reconnaissance plus sûrement que par la force, il les remet tous en liberté, en leur payant même leur solde pour qu'ils puissent se retirer honnêtement dans leur famille. « Nos pères et aïeux, leur dit-il, ont été de toute memoire de ce sens et cette nature que, des batailles par eux consommées, ont pour signe memorial des triomphes et victoires, plus volontiers erigé trophées et monumens es cœurs des vaincus, par grâce, qu'ès terres par eux conquêtées, par architecture; car plus estimaient la vive souvenance des humains, acquise par liberalité que la haute inscription des arcs, colonnes et pyramides, sujette ès calamités de l'air et envie d'un chacun.... Ne voulant aucunement degenerer de la debonnaireté hereditaire de nos parens, maintenant je vous absous et delivre, et vous rends francs et liberés comme auparavant. D'abondant, serez à l'issue des portes, payés chacun pour trois mois, pour vous pouvoir retirer en vos maisons et familles, et vous conduiront en seureté six cents hommes d'armes, afin que par les paysans ne soyez outragés. Dieu soit avec vous. Je regrette de tout mon cœur que n'est ici Picrochole; car je lui eusse donné à entendre que, sans mon vouloir, sans espoir d'accroître ni mon bien, ni mon nom, etait faite cette guerre. Mais puisqu'il est eperdu, et ne sait-on où ni comment est évanoui, je veux que son royaume demoure entier à son fils; lequel parce qu'est trop bas d'âge sera gouverné et instruit par les anciens princes et gens savans du royaume. »

La seule restriction mise par le bon Gargantua dans ce pardon général, est à l'égard de ceux qui avaient soufflé le plus violemment ce feu de guerre dans les conseils de Picrochole. Mais il se trouve que les plus emportés en paroles ne se découvrent plus, parce qu'ils ont eu justement le soin de s'enfuir six heures avant la bataille. Quant aux autres, Gargantua au lieu de les faire mettre à mort se contente de les attacher au service des presses d'une imprimerie, invention toute nouvelle en ce temps là, qu'il venait d'établir, pour le bien de ses sujets, dans le palais de son père.

Telle est la fin toute débonnaire de cette guerre. Pour sentir toute la portée des leçons ainsi rassemblées par Rabelais, il faut se reporter en pensée dans ce siècle désolé par les horribles campagnes de François Ier et de Charles-Quint, et où tout le monde devait éprouver un si grand besoin d'entendre prêcher l'humanité dans la guerre.

D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas, et qu'un esprit boiteux nous irrite? C'est à cause qu'un boiteux reconnait que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitons. Sans cela, nous en aurions plus de pitié que de colère. PASCAL.

La balance est l'image du grand monde; on y voit le plateau vide monter, et le plateau chargé descendre.

LESSING.

TABLE DE SALOMON.

Lors de la conquête de l'Espagne par les Arabes, Thareck, l'un des chefs musulmans, s'empara d'une petite ville détruite aujourd'hui, et dont on ne saurait déterminer la position. Il donna à cette ville le nom de Médina-Almeida, c'est-à-dire ville de la Table, parce qu'il y trouva une table merveilleusement riche, et sur laquelle les chroniques se sont étendues fort longuement. Suivant une vieille tradition espagnole, cette table était celle de Salomon, que les Juifs avaient transportée de Jérusalem après la ruine de leur ville. Suivant Murphy, elle était d'or et de jaspe vert, et supportée par autant de pieds que l'année a de jours. Chacun des rois Goths s'était complu à l'enrichir de pierres précieuses, et l'œil n'en pouvait soutenir l'éclat. Le général arabe Mouza, dont Thareck n'était que le lieutenant, réclama cette table, à laquelle la superstition attachait un grand prix indépendamment de son immense valeur. Lorsque par suite des discordes qui s'étaient élevées entre Mouza et Thareck, le calife de Bagdad Walid les eut mandés près de lui, le premier offrit au calife, entre autres présents, cette fameuse table, et se vanta de l'avoir conquise; mais Thareck convainquit facilement son ennemi de mensonge, car il tira de son sein un des pieds qu'il en avait détaché avant de la remettre à Mouza, et que celui-ci avait remplacé par un pied d'or.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

STATUE DE KLEBER, A STRASBOURG.



(Statue en bronze de Kléber, par M. Grass, inaugurée à Strasbourg en juin 1840.)



(Un des bas-reliefs du piédestal.)

Les sons de la musique militaire s'éteignaient au loin, les drapeaux avaient disparu, la foule bruyante s'écoulait lentement avec des chants patriotiques, et la noble statue semblait suivre du regard ces derniers tourbillons de la fête.

Bientôt il ne resta plus autour d'elle que quelques enfants jouant avec les couronnes de laurier suspendues au piédestal, et un groupe de vieillards qui regardaient avec une attention amoureuse et attendrie.

— Enfin, dit l'un d'eux, en tendant sa main mutilée vers le bronze, enfin le voilà à sa place! Quand les *Egyptiens* se promèneront ici, le soir, ils trouveront en passant le fier visage de leur général, et pourront lui faire le salut militaire!

— Le bonhomme de bronze lui ressemble-t-il réellement, sergent? demanda un des vieillards, que ses souliers à boucles d'argent, son jabot et ses lunettes vertes défendaient de prendre pour un *ancien*, et qui ne pouvait être évidemment qu'un marchand retiré du commerce.

— S'il lui ressemble? reprit l'invalide : sauf la couleur, je crois voir Kléber lui-même.

— C'était donc un bien bel homme, demanda le boutiquier, en promenant sur les puissantes formes de la statue un regard d'admiration.

— Un physique de grande tenue, bourgeois; quelque chose dans le genre de ce chenapan de Murat.

— Et c'était, en outre, un grand général?

Le sergent et ses compagnons se regardèrent en ricanant.

— Mais, oui, dit le vétéran; il n'avait pas mal de caractère, et il nous a menés dans des endroits où il ne fallait pas broncher.

— Au fait, vous avez servi avec lui.

— Depuis 1792 jusqu'en 1800.

— En vérité? Racontez-nous donc alors son histoire, sergent, dit le vieil homme à jabot en se rapprochant de l'invalide d'un air de bonhomie curieuse.

— Son histoire, bourgeois, reprit celui-ci; il faudrait quelqu'un de plus exercé que moi au maniement de la parole pour narrer cela proprement. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le *père la violette* *, qui s'y connaissait, a écrit en parlant de lui : *Quand Kléber allait au feu, il avait l'air du dieu des combats!*

— Et il est né à Strasbourg?

— En 1754. Je l'ai souvent entendu raconter, quand il était caporal dans notre compagnie, comme quoi il avait d'abord étudié chez un vieux curé, puis chez un architecte qui voulait lui apprendre son métier. Un jour qu'il se trouvait dans un café, il entendit six muscadins qui insultaient deux *meinhers* allemands occupés à boire de la bière dans un coin. Le général qui avait six pieds, et l'air pas mal chien, engagea ces blancs-becs à aller chanter leur gamme ailleurs; mais ils se regimbèrent si bien que Jean-Baptiste fut obligé de leur administrer une leçon en six cachets. Les *meinhers*, qui étaient, à ce qu'il paraît, gradés dans leur pays, l'emmenèrent avec eux à Munich, par reconnaissance, et le firent recevoir à l'école militaire, d'où il sortit sous-lieutenant. Mais il s'aperçut bientôt que l'avancement n'était que pour les ci-devant, et il revint à Béfort.

Quand la révolution arriva, il comprit de suite qu'il y aurait des coups à prendre ou à donner, et que c'était son affaire. Il commença par provoquer en duel les deux colonels du régiment Royal-Louis qui s'était armé contre le peuple, et les força à faire rentrer les troupes dans leurs casernes. En 1792, il s'enrôla dans le 4me bataillon du département du Haut-Rhin; je me trouvai de sa compagnie, et ce fut alors que je le connus.

— Et vous l'avez suivi partout, sergent?

— Partout. Nous fûmes d'abord envoyés pour défendre Mayence, et Jean-Baptiste s'y démena si gentiment qu'on le fit de suite adjudant-commandant. Il obtint une honorable capitulation, et nous pensions tous qu'en reconnaissance la république lui enverrait au moins un sabre d'honneur; elle lui envoya deux gendarmes qui le conduisirent à Paris, accusé de trahison! C'était l'époque où l'on se souciait de la tête d'un homme à peu près comme du bouchon d'une bouteille vide : cependant Jean-Baptiste ne rompit point d'une semelle. Il fut absous, nommé général de brigade et nous emmena tous en Vendée où les paysans s'amusaient à clouer les patriotes aux portes des mairies, en guise de chauve-souris.

Ce fut une guerre celle-là comme nous n'en avions point encore vue. Les brigands se battaient jusqu'à la mort, et quand nous les tenions sous notre baïonnette ils criaient : *Rends-moi mon Dieu!* comme si nous l'avions dans la poche à leur disposition. Kléber assurait que les brigands ne se montraient ainsi enragés que parce que les bleus les avaient poussés au désespoir; il répétait toujours de faire le moins de mal possible; mais les représentants avaient faim d'aristocrates; aussi eut-il fort à faire. Il fut destitué, rétabli, redestitué, puis remis en place de nouveau. A Torfou, nous aurions tous péri sans lui et le capitaine Schwardin son ami. Nous allions être coupés, lorsque Kléber appela le capitaine.

— Schwardin, qu'il lui dit, il faut arrêter l'ennemi un quart d'heure pour sauver l'armée; prends une compagnie de grenadiers, et fais-toi tuer avec elle devant le ravin.

— Oui, mon général, que répond l'officier.

Il se mit à la tête de la compagnie, et tous se firent écharper sans observation, pendant que nous nous mettions à l'abri.

Au combat de Château-Gontier, Jean-Baptiste voulut empêcher le général en chef d'attaquer; on ne l'écouta point, et nous fûmes battus comme blé en grange.

Marceau eut enfin le commandement de toute la boutique. Alors il vint dire à Kléber :

— Je ne suis qu'un enfant près de toi : conduis l'armée, je servirai sous tes ordres.

Kléber accepta, et les Vendéens furent écrasés au Mans, puis à Savenay.

Mais il n'aimait pas le sang; il avait accordé la vie à quatre mille royalistes pris à Saint-Florent; ce fut assez pour le faire destituer.

— Et il ne fut point rappelé? demanda le marchand.

— Plus tard, en 1794, on l'envoya à l'armée du Nord. Il passa la Sambre en présence des alliés, prit part à la bataille de Fleurus, et battit encore les ennemis à Marchiennes; il prit ensuite le camp retranché de Polissel, les villes de Mons, Louvain et Maestricht. En 1795, il passa le Rhin pour attaquer l'armée ennemie; mais celle-ci avait grossi comme une pelote de neige; il fallut songer à la retraite. Marceau reçut ordre de brûler le pont de Neuwied dès que nous serions passés : il y eut de l'embrouillamini, et le pont fut brûlé avant. Marceau voulait se tirer un coup de pistolet.

— Doucement, lui dit Kléber, va d'abord défendre le passage avec ta cavalerie, et nous verrons après.

Il ordonna de reconstruire le pont pendant que nous battrions l'ennemi, ce qui fut fait en quelques heures; et nous passâmes le Rhin à pied sec, comme on dit que les prêteurs sur gages traversèrent autrefois la mer Rouge.

Plus tard, Jean-Baptiste nous fit revenir sur nos pas, et nous fûmes victorieux à Dusseldorf, puis à Altenchirchen. L'archiduc Charles courut à notre rencontre avec soixante mille hommes; nous étions vingt mille! Un Français contre trois Autrichiens, c'était le compte : nous leur passâmes sur le ventre au pas de course, et nous entrâmes à Francfort.

Mais le général avait laissé en arrière une infanterie de jaloux et de bavards plus dangereuse que celle des Autrichiens. Ils persuadèrent au gouvernement que les victoires de Jean-Baptiste étaient un manque de subordination; on le rappela à Paris, où il demanda et obtint sa retraite.

* Nom que les anciens soldats donnent à Napoléon.

— Et c'est là qu'il est mort? demanda l'homme aux lunettes.

— Un moment, un moment donc, bourgeois; vous menez l'histoire comme Jean-Baptiste menait ses régiments, au pas de charge : nous n'en sommes encore qu'au second acte. Après la paix de Campo-Formio, on pensa à nous envoyer voir un peu ce qui se passait du côté des Pyramides d'Egypte. L'expédition était confiée à un petit sournois qu'on n'était pas fâché d'envoyer promener sur les bords du Nil. Kléber, qui avait envie de voir des crocodiles vivants, demanda à partir, et s'embarqua avec le général en chef. Il reçut un mauvais coup à la tête en escaladant le premier les murailles d'Alexandrie; accompagna Bonaparte en Syrie, où il prit el-Arisch, Gaza et Jaffa; puis marcha contre les Ottomans qui venaient au secours de Saint-Jean-d'Acre. Nous étions deux mille, suant et tirant la langue comme des chiens enragés, quand nous rencontrâmes, près du mont Thabor, vingt-huit mille de ces porteurs de turbans de toute nation et de toute couleur. Il nous suffit de quelques heures pour les culbuter et les renvoyer au désert. De là, Kléber nous conduisit à Aboukir, où nous achevâmes de *démolir la domination ottomane*

Mais le général Bonaparte commençait à s'ennuyer du grand soleil et des Mamelucks; il avait idée que tout ne se passait pas bien au pays, et qu'un garçon avisé trouverait l'occasion d'y faire son chemin : il remit donc l'armée à Kléber, et fila en douceur vers la France

Par malheur, Jean-Baptiste était aussi ennuyé que le Petit-Caporal de sables, de chameaux et de Pyramides. Nous pensions tous à nos mairies et à nos cousines; de sorte que l'on commença à parlementer avec l'Anglais pour quitter l'Egypte. Il fut enfin convenu qu'on nous ramènerait en France *avec armes et bagages et l'honneur sauf*, comme disaient les proclamations. Jean-Baptiste, qui avait le défaut de se presser un peu quand il avait en tête une idée, rendit aux Turcs Damiette et beaucoup de forts. Nous allions également livrer le Caire, et chacun faisait son paquet, quand un ordre du jour vint nous annoncer que, malgré la capitulation, l'amiral anglais voulait nous forcer à mettre bas les armes.

— « Soldats, avait écrit Jean-Baptiste au bas de la lettre » de l'amiral, on ne répond à de telles demandes que par » des victoires. Préparez-vous à combattre! »

— Va pour combattre! que nous nous disons

Puis chacun examina sa giberne et son fusil, et nous marchâmes au-devant des Ottomans.

En arrivant à l'obélisque d'Héliopolis (une grande pierre rouge barbouillée de pattes de mouche comme celle de Luxor), nous aperçûmes les ennemis rangés en bataille. Ils étaient dix contre un, bien armés, bien montés, et décidés à faire feu des quatre pieds; mais nous combattions pour notre peau et pour l'honneur, deux choses particulièrement chères à tout Français : aussi les Ottomans furent enfoncés sur tous les points. Nous nous emparâmes du camp d'el-Houka, puis de Salahieh, où nous trouvâmes plus de butin que n'auraient pu en emporter tous les chameaux du pays.

Kléber nous ramena ensuite au Caire, qu'il fallut reprendre, vu que les moricauds s'étaient révoltés en notre absence. Les beys, comme ils appellent leurs préfets dans ce pays, se soumirent aux armes françaises, et nous restâmes les maîtres partout.

Ici le vétéran s'arrêta; ses yeux se tournèrent du côté de la statue, qu'il contempla quelques instants avec une sorte d'attendrissement.

— Eh bien! demanda le bourgeois; après, sergent?

— Après... c'est la fin, dit-il brusquement; le 14 juin 1800, le général Kléber fut poignardé, sur la terrasse de son jardin, par un Turc qui crut gagner le ciel en frappant un Chrétien.

Il se tut à ces mots. Les vieux soldats qui se trouvaient près de lui, et qui avaient suivi son récit avec un intérêt progressif, semblèrent partager son émotion, et le marchand lui-même demeura un instant saisi.

— Et ses restes nous ont-ils été conservés? reprit-il après un assez long silence.

— On les apporta à Marseille lors de l'évacuation de l'Egypte, et ils restèrent au château d'If jusqu'à ce que le gros Dix-Huit, qui avait du bon, ordonna de les recueillir pour les placer dans un monument élevé à la gloire de Baptiste Je l'ai attendu long-temps, ce monument! depuis 1818. Mais le voilà enfin, le voilà; et j'ose dire que celui qui a manié ce bronze n'est pas un infirme.

— C'est un compatriote, observa le marchand.

— Aussi le héros et l'artiste se sont-ils compris, ajouta le sergent; on voit que c'était de la même pâte d'hommes.

— Et avez-vous regardé les bas-reliefs sur le piédestal?

— Oui. Celui-ci représente le combat d'Altenchirchen vis-à-vis de la forteresse; celui-là la bataille d'Héliopolis *. C'est bien ainsi que nous nous conduisions devant l'ennemi; je reconnais mes *Egyptiens*.

— Ainsi vous êtes content, sergent?

Le vétéran regarda encore une fois la statue sans répondre, leva son chapeau avec une sorte de solennité, et se tournant vers ses compagnons, les yeux humides :

— Pas accéléré, marche! dit-il.

Et il disparut avec eux sous les arbres.

LA CATHEDRALE SAINT-PAUL A LONDRES.

Saint-Paul est la seule cathédrale anglaise qui n'ait pas été construite dans le style du moyen âge; ce style ne convenait ni au goût de l'époque où elle a été élevée, ni au talent de l'architecte. C'est vers la fin du dix-septième siècle, en 1669, trois ans après le grand incendie de Londres, que l'on résolut de fonder, sur les ruines de l'ancien Saint-Paul, une nouvelle église métropolitaine. Christophe Wren fut chargé de donner les plans et de diriger les travaux. L'édifice, commencé en 1675, ne fut achevé qu'en 1710 : les dépenses, pendant ces trente-cinq années, montèrent à 736 000 livres sterling (18 768 000 fr.). On remarqua, comme un événement assez rare, que ceux qui avaient présidé à la fondation virent aussi l'achèvement : l'architecte, Christophe Wren, l'entrepreneur ou maître maçon, Thomas Strong, et l'évêque Henry Compton, qui avaient ensemble posé la première pierre, posèrent aussi la dernière sur la lanterne de la coupole.

La longueur totale de l'église, de l'est à l'ouest, est de 500 pieds anglais**; la longueur du transsept est de 285 pieds et la largeur du corps de l'église est de 107 pieds. Sur l'intersection du transsept et de la nef s'élève le dôme, surmonté d'une lanterne, d'un globe et d'une croix : deux campanilles, ou beffrois, s'élèvent aussi aux deux extrémités de la façade occidentale. La hauteur, depuis le pavé de l'église jusqu'au sommet de la croix du dôme, est de 356 pieds : les campaniles sont hautes de 220 pieds. La hauteur des murailles est d'environ 90 pieds. L'église a trois entrées : l'une à l'extrémité occidentale; les deux autres terminent le transsept au nord et au midi.

La façade principale est imposante. Au centre sont deux portiques superposés : le portique inférieur est formé par douze colonnes d'ordre corinthien, le portique supérieur par huit colonnes d'ordre composite. La première idée de Wren avait été de faire un seul portique d'un seul ordre et dont les piliers auraient eu en hauteur 90 pieds; mais l'exécution de ce beau projet fut impossible : les carrières de Portland n'avaient point à fournir de blocs d'une dimension suffisante.

* Voy. p. 46.

** Le pied anglais vaut 3 décimètres 4 millimètres.

Sur la place qne domine cette façade, on voit une statue de la reine Anne; quatre figures sont assises à ses pieds: elles représentent l'Angleterre, l'Irlande, l'Amérique, et (nous ne savons trop pourquoi) la France. Ces sculptures sont dues au ciseau de Bird. Il y a un siècle, un homme que l'on regarda comme atteint de démence, brisa le nez de la reine: on n'a pas réparé cette mutilation.

Les murs extérieurs de Saint-Paul sont décorés de ciselures et de statues; mais, indépendamment des outrages que l'air, les vents et la pluie ont fait subir à ces ornements, la fumée qui pèse sans cesse sur Londres les a noircis et défigurés.

L'intérieur, bien qu'il soit orné, paraît au premier coup d'œil froid et nu. La nef a deux bas-côtés formés par deux rangées de piliers massifs. Dans le plan de Wren, cette triple division ne devait pas exister. On dit qu'il pleura amèrement lorsque, à l'instigation du duc d'York, depuis Jacques II, on lui ordonna de rétrécir la nef et de ménager deux bas-côtés comme étant un des caractères essentiels d'une église. On soupçonna que le dnc d'York, en exigeant cette modification, avait la pensée secrète de consacrer plus tard Saint-Paul au culte catholique.

Lorsque, debout au milieu du transsept, on lève les yeux vers les profondeurs du dôme, il est impossible de ne pas



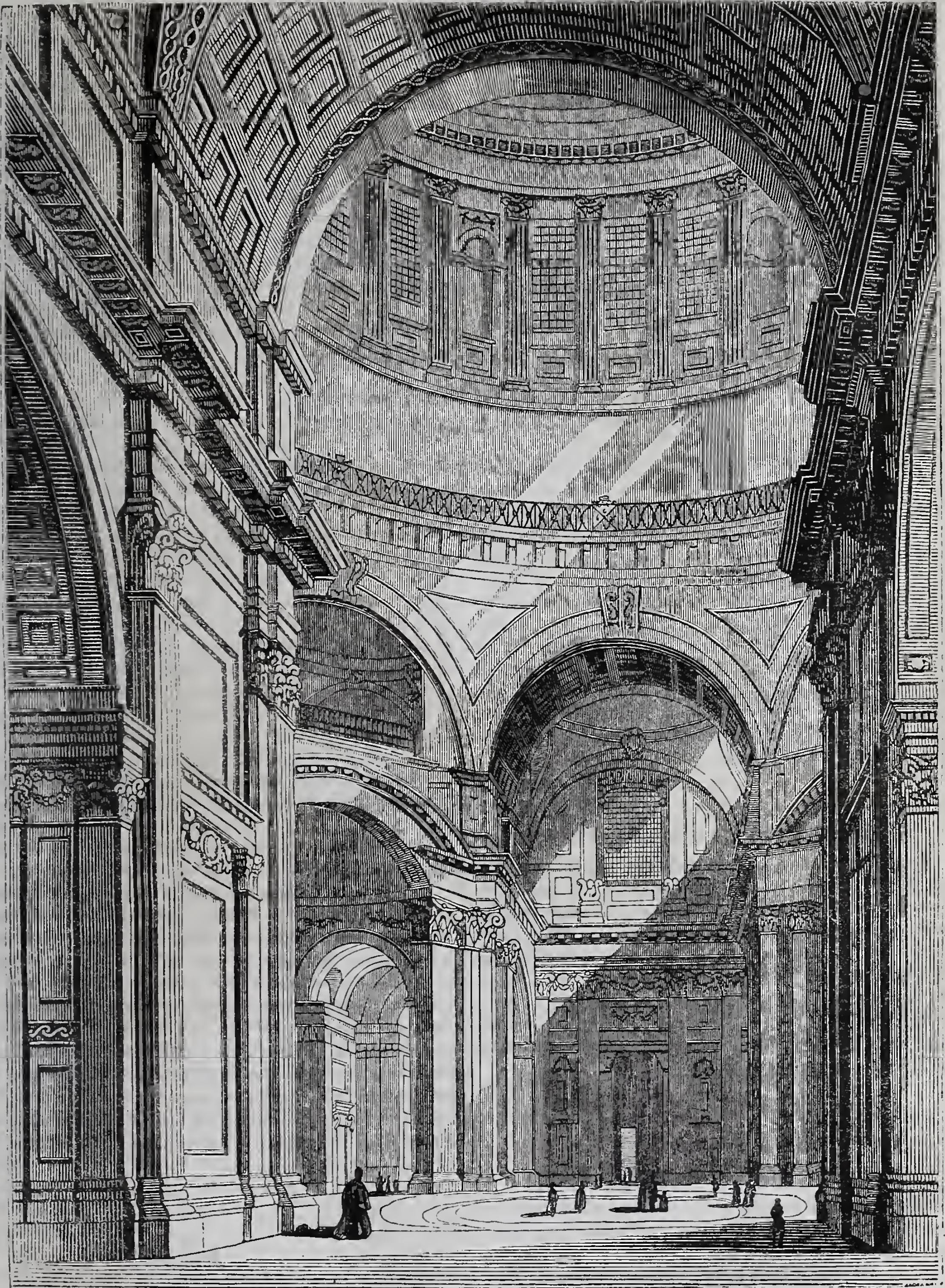
(Vue extérieure de la cathédrale Saint-Paul, à Londres.)

tressaillir et de ne pas se sentir profondément ému. Toutefois le dôme est beaucoup moins élevé que celui de Saint-Pierre de Rome, et, pour admirer sans réserve, il ne faut pas avoir vu la capitale du monde chrétien. Les peintures de la coupole, éclairée par la lanterne, sont de James Thornhill: elles représentent des scènes de la vie de S. Paul. On raconte qu'un jour Thornhill, voulant juger l'effet de sa peinture, se mit à marcher en reculant sur l'échafaud: tout entier à sa préoccupation, il marchait toujours; un pas encore, et il allait tomber en arrière des hauteurs du dôme et s'écraser sur le pavé du temple. Un ami entre, le voit à quelques pouces de l'abîme: crier, c'eût été l'étourdir et le perdre; lui signaler le danger, c'eût été trop tarder. Par une présence d'esprit admirable, l'ami saisit un pinceau et barbouille la peinture: Thornhill surpris, indigné, s'élance en avant pour arrêter la main du barbare, et il est sauvé! Son libérateur lui explique alors ce qni l'a obligé à ce sacrilége, et ils se précipitent dans les bras l'un de l'autre en pleurant. Les peintures de Thornhill, assez médiocres, sont aujourd'hui en grande partie altérées.

Le jubé, qui sépare la nef du chœur, est en fer ciselé; il est surmonté de l'orgue. Les ciselures des stalles du chœur, par Grinling Gibbons, sont très belles. L'autel est mesquin; auprès est le trône de l'évêque. Vis-à-vis le banc où sa seigneurie s'asseoit dans les occasions ordinaires, est la stalle du lord maire; celle du doyen est sous la galerie de l'orgue.

Les décorations de l'intérieur de Saint-Paul qui attirent le plus l'attention sont des monuments funéraires, au nombre d'environ quarante, élevés à la mémoire de citoyens qui se sont illustrés par différents services rendus à la patrie. Ainsi la cathédrale Saint-Paul peut être considérée en quel-

que sorte comme une succursale de Westminster-Abbey. Ces œuvres d'art servent à déguiser un peu ce que l'édifice a de monotone et de glacial au regard : malheureusement elles ne se recommandent point par un grand mérite. Les allégories que les sculpteurs ont prodiguées dans leurs compositions sont d'un effet détestable. La première statue qui ait été inaugurée dans l'église, malgré de vives oppositions, fut celle du célèbre philanthrope Hogarth, en 1796 : elle est du



(Vue intérieure de la cathédrale Saint-Paul, à Londres.)

sculpteur Bacon ainsi que celle du docteur Johnson, le plus célèbre des critiques anglais. William Jones et Josuah Regnolds ont aussi des statues à Saint-Paul. Mais, en général, on paraît vouloir réserver Westminster-Abbey pour les illustrations de l'ordre civil, tandis que Saint-Paul serait plus particulièrement le Panthéon des gloires militaires ; ainsi, on y voit des monuments élevés à Elliot, Howe, Jervis, Duncan, Nelson, Collingwood, Abercombrie, Moore et Picton. Le monument de Nelson a été exécuté par Flaxman ; nous avouerons à regret que, loin de

pouvoir l'admirer, nous l'avons trouvé un peu ridicule : la figure du célèbre amiral est assez expressive ; mais le piédestal est encombré d'un amas de dieux de mer, de lions, de mousses, et d'autres allégories qui choquent le goût autant que la raison. Le plus beau morceau nous a paru le tombeau du colonel Cadogan, par Chantrey.

On est d'abord étonné de ne point trouver parmi ces monuments celui de Christophe Wren, dont les restes cependant reposent dans la crypte. On a réparé un peu tardivement cet oubli, mais avec éclat. A l'entrée du chœur, on lit cette inscription : « Lecteur, si tu cherches le mo- » nument de Christophe Wren, regarde autour de toi. — » *Lector, si monumentum requiris, circumspice.* » Ces simples paroles valent bien sans doute un groupe de marbre.

On montre aussi aux étrangers qui visitent Saint-Paul, la bibliothèque où sont quelques manuscrits et où l'on voit un plancher en bois d'une marqueterie curieuse ; la chambre du modèle (model-room), où l'on conserve un modèle de la cathédrale, conforme, dit-on, au plan que préférait Christophe Wren ; la galerie de l'écho (whispering galery), qui règne autour de la base du dôme ; les cloches ; et enfin la lanterne, et la boule qui est creuse et d'où l'on a la plus belle vue possible de Londres, lorsque l'on n'est pas empêché d'en jouir par la fumée et les brouillards, ce qui ne se rencontre que bien rarement, sinon jamais. Au reste, on ne parcourt pas Saint-Paul sans bourse délier. Pour être introduit dans chacun des endroits que nous venons d'indiquer, il en coûte quelques pennys, et, en sortant, on s'aperçoit que l'on a dépensé en détail quatre ou cinq schellings, c'est-à-dire cinq ou six francs ; encore faut-il avoir su se maintenir dans les prescriptions de la taxe et ne pas avoir cédé aux importunités des personnes affectées à la perception de cet impôt très productif. Nous demandions à un Anglais comment on tolérait dans un temple cette cupidité qui est à peine convenable dans les musées. Il nous répondit que si l'entrée de Saint-Paul était gratuite, la populace dégraderait le monument. Nous croyons que cette raison ne deviendra jamais populaire, et nous aimons même à douter qu'elle soit fondée.

DE LA CULTURE

DES PLANTES ALIMENTAIRES.

Lorsqu'une plante peut fournir des aliments sains et agréables, on a intérêt à la transporter et à la faire vivre hors du cercle étroit où elle germe naturellement. Pour les céréales, par exemple, il est arrivé que d'une patrie originelle ordinairement restreinte elles se sont successivement étendues sur une grande partie de la surface de la terre. La ligne où elles s'arrêtent au midi oscille entre le 20e et le 25e degré de latitude ; et voici, d'après M. de Candolle, un tableau de leurs limites en hauteurs perpendiculaires et en latitudes septentrionales :

	Hauteur en Suisse.	Lat. bor. en Norwége
Blé	3 400	64
Avoine.	3 500	65
Seigle	4 600	67
Orge.	4 800	70

Primitivement, les différentes parties du monde n'étaient pas également favorisées dans la distribution des espèces utiles. Le midi de l'Amérique, le centre de l'Asie, en produisaient en grande abondance ; tandis que l'Asie et l'Amérique septentrionales, l'Europe, et surtout la Nouvelle-Hollande, en restaient dépourvues. C'est à l'industrie humaine qu'il appartient de multiplier les richesses végétales, et de les propager en tout lieu.

On a prouvé par des expériences certaines que la maturité du fruit dépend d'une moyenne de température déterminée par la nature même de la plante : par exemple, il en faut moins pour la vigne que pour l'olivier, plus pour le palmier, mais à chacun une part constante. L'épi de blé venu en Sicile, et celui qui mûrit en Russie, au moment de la moisson, ont absorbé l'un et l'autre une égale quantité de rayons solaires ; seulement le dernier y est resté plus long-temps exposé. On conçoit, en conséquence, que l'opposition des climats du Nord et du Midi, et la diminution graduelle de température qui a lieu du milieu de la terre à ses extrémités doit mettre des limites à la culture de chaque espèce, et la renfermer dans des zones constantes. Cet espace où il est avantageux de cultiver une plante forme sa patrie agricole, par opposition à la patrie d'horticulture, qui a aussi des limites, mais bien moins restreintes. Pour connaître le rapport de la chaleur aux limites des cultures, les naturalistes joignent par une même ligne les points de la surface de la terre qui ont une température annuelle égale ; ces cercles imaginaires, nommés *isothermes*, oscillent entre des parallèles peu écartées ; et comme ils sont loin de s'accorder avec les lignes qui marquent les limites des cultures, il en faut conclure que la température annuelle moyenne n'est pas la seule cause de la maturité des fruits. Pour se rendre compte de ce fait, il est nécessaire de porter son attention sur la manière dont les plantes vivent, et sur le véritable caractère des climats.

Les plantes vivent à la fois par leurs racines et par leurs branches ; elles forment leur sève des sucs de la terre, des rosées et des pluies de l'air ; elles sont animées par la chaleur du soleil et par celle qui leur vient du sol ; il y a aussi deux temps dans la végétation, un de germination pendant lequel le rapport avec la terre est le plus intime, et un autre de floraison et de maturité où l'influence de la température extérieure s'exerce avec plus d'énergie. Quant à la chaleur fournie par le sol, on peut se demander si, toute température de la surface de la terre venant du soleil, il ne faut pas attribuer à cet astre l'animation entière des plantes. Mais, quoi qu'il en soit de ce fait, sur lequel les physiciens ne sont pas d'accord, il suffit de constater qu'une partie de la chaleur des plantes leur arrive médiatement ou immédiatement par le sol. Si toute chaleur rayonnait par un foyer placé au centre de la terre, on conçoit que l'habitation serait indifférente, et que chaque plante pourrait vivre dans chaque lieu. Ce fait, qui n'est pas vrai dans sa généralité, montre cependant, pour les limites où il se passe, qu'il peut mettre les zones de culture dans une certaine indépendance des températures moyennes annuelles, mesurées seulement à l'extérieur.

L'autre considération porte sur le caractère des climats ; elle est plus importante. Buffon le premier a insisté sur cette remarque, que la différence des climats tient moins encore à l'opposition du chaud au froid qu'à l'inégale répartition de la chaleur. Au milieu de la terre, sous la ligne, tous les temps de l'année se ressemblent. Vers le nord, à des hivers rigoureux succèdent des étés très chauds ; et de là les dénominations de climats égaux et de climats excessifs. Ce qui contribue à rendre les climats excessifs ou modérés, ce n'est pas seulement la situation au nord ou au midi ; plusieurs conditions, comme le voisinage ou l'éloignement des grandes masses d'eau, la direction des montagnes, les défrichements, et d'autres, y contribuent encore. En conséquence, les lignes liant entre eux les points de la surface de la terre qui ont des températures égales dans les saisons extrêmes, sont très sinueuses et nullement concordantes avec les cercles isothermes. Or, comme pour la maturité des fruits il importe assez peu que les hivers soient froids dans une limite qui n'arrive pas à l'extrême, pourvu que pendant l'été ils reçoivent la quantité voulue de chaleur, on conçoit que la ligne des cultures doit se conformer à celle qui marque les moyennes des saisons chaudes pour les climats excessifs ; et c'est en effet ce que démontre l'observation. M. de Candolle affirme que les lignes septentrionales des plantes cultivables, à peu près parallèles entre elles, suivent la direction des moyennes températures estivales, appelées par lui *isotères.* L'ob-

servation de la chaleur moyenne des saisons d'été a donc pris désormais une grande importance dans l'étude des causes de la maturité sous les différents climats. Cependant d'autres expériences tendent à introduire une mesure nouvelle différente, et de la moyenne annuelle, et de la moyenne de l'été; c'est la quantité de chaleur reçue pendant le temps de culture. Autant qu'il est permis de déduire une conséquence d'observations faites pendant un petit nombre d'années, on peut affirmer que cet élément de température a la plus grande influence sur la maturité et la bonne qualité des fruits.

En conclusion, il faut dire que, lorsqu'il s'agit d'introduire une espèce alimentaire dans une localité où elle n'a pas encore été cultivée, il est possible, connaissant la chaleur dont cette plante a besoin, et observant en outre la température moyenne du lieu pendant la saison chaude et les mois de culture, de déterminer par avance quelle chance on a de la voir s'y établir solidement et d'une manière fructueuse.

JOHN ELWES L'AVARE.

(Fin. — Voyez p. 185.)

John Elwes prit congé de ses amis de Londres, et alla demeurer à Stoke au milieu de ses nouvelles propriétés. Il avait alors près de quarante ans. Sa passion du jeu s'était éteinte, de même qu'autrefois celle de l'équitation; il n'avait plus qu'un seul goût; il aimait à chasser, non les perdrix comme sir Harvey, mais les renards, et il ne résista pas au désir d'avoir une petite meute : ce fut là sa seule dépense de luxe pendant toute la dernière moitié de sa vie. Du reste, il monta son chenil avec une telle épargne, que le vieux maître du manoir, s'il fût revenu au monde, l'aurait plutôt admiré que blâmé. Ses chiens avaient la maigreur et la voracité de vieux loups : on prétendait dans le pays qu'il ne les nourrissait que d'os de renard. Le valet de chiens, qui servait aussi de piqueur, était un prodige; il tenait lieu à John Elwes d'une douzaine de domestiques. Dès quatre heures du matin, il se levait et allait traire les vaches; il préparait le déjeuner de son maître, et on pense bien que ce n'était point là sa plus longue besogne; il se rendait ensuite à l'écurie, distribuait prudemment le fourrage, nettoyait, lavait, sellait et bridait les chevaux; de là il courait à ses chiens et les conduisait aux champs; de retour de la chasse, harassé et enroué, il étrillait les chevaux, puis se hâtait vers la cuisine, où il s'ingéniait à faire faire bonne chère, avec peu d'argent, à John Elwes et à ses convives, s'il en avait; enfin, après dîner il avait à s'occuper de nouveau des chevaux, des vaches et des chiens. On s'étonnait que cet homme eût la force de recommencer tous les matins une si rude tâche; il la remplissait avec scrupule, sans jamais se plaindre : ce qui n'empêchait pas John Elwes de l'appeler cent fois par jour « fainéant! saint-lâche! » et de lui demander « s'il croyait par hasard être payé pour ne rien faire. »

On voit que le neveu était devenu le digne successeur de son oncle; cependant il s'en fallait de beaucoup qu'il sût tirer autant de profit que lui de son vice.

Sa fortune patrimoniale, déjà immense, avait été plus que doublée par la succession de sir Harvey. S'il avait su faire valoir ses terres, s'il avait eu seulement quelque peu de cette habileté commune dans les affaires, qui consiste à ne jamais laisser l'argent oisif, à le placer avantageusement et à capitaliser les intérêts, il eût été dans sa vieillesse l'homme le plus riche de toute l'Angleterre; mais il était sous ce rapport d'une incapacité à peine croyable : les plus simples comptes l'embarrassaient; il ne tenait aucune note écrite de l'emploi et du mouvement de ses fonds; par suite, il était obligé de se confier à sa mémoire, et plus souvent encore à celle des autres; ajoutez qu'il était d'une crédulité puérile dès qu'on avait l'art de lui présenter une affaire sous un jour favorable, on était assuré d'être maître de sa bourse aussi long-temps qu'il restait la moindre probabilité de bénéfice; il se jetait avidement sur toutes les amorces, et souvent il avalait l'hameçon; en sorte qu'un adroit fripon pouvait s'enrichir avec lui, tandis qu'un ouvrier lui aurait en vain demandé du travail, ou qu'une pauvre famille eût souffert la faim à quelques pas de sa demeure sans qu'il fût sorti pour s'inquiéter de son sort et la secourir.

Pourtant il serait injuste de dire qu'il n'eût aucune humanité; il trouvait même du plaisir à rendre service à ses amis quand il ne lui en coûtait rien. En voici un exemple assez curieux. Il se trouvait un jour à Markham. Deux vieilles demoiselles, ses parentes, étaient au moment d'être excommuniées par la cour ecclésiastique pour quelques paroles peu respectueuses dont elles s'étaient rendues coupables envers un ministre. Ces pauvres femmes ne savaient pas précisément ce que c'était qu'une excommunication; mais elles avaient entendu parler vaguement de certaine obligation d'aller faire pénitence à la porte de l'église, un cierge à la main, et en chemise! On peut se figurer leur effroi. Autant la mort qu'une semblable humiliation. Or, il n'y avait pas de temps à perdre pour les sauver de cette extrémité. La sentence devait être prononcée contre elles le lendemain, si elles n'envoyaient sur le champ leur soumission à Londres, et Londres est à vingt lieues de Markham (soixante milles). John Elwes se sentit pris de compassion pour elles, et se chargea de l'affaire. Il mit dans sa poche deux œufs durs; c'était sa provision ordinaire lorsqu'il entreprenait un long voyage : il enfourcha son cheval, et il arriva à temps le lendemain matin pour désarmer la sévérité des juges. Quand cette heureuse nouvelle parvint aux deux demoiselles, on imagine leurs transports de joie. Comment prouver à M. Elwes leur reconnaissance? Comment lui proposer de lui tenir compte de la dépense qu'il avait dû faire pour elles? Un vieux gentilhomme irlandais du voisinage, qui connaissait les habitudes économiques de leur bienfaiteur, leur écrivit ces mots : « Mes chères amies, voulez-vous rem- » bourser à M. Elwes ses frais de route? Envoyez-lui douze » sous (six pences), et il lui restera encore quatre sous de » bénéfice. »

Depuis la mort de son père, John Elwes était propriétaire d'un grand nombre de maisons à Londres, surtout aux environs de Haymarket. Ce fut lui qui plus tard fit construire de ses deniers Portland-Place, Portman-Square, et une grande partie de Marylebone*. Il était impossible que parmi tant de maisons il n'y en eût pas toujours quelqu'une de vacante. Aussi, quand John Elwes venait à Londres, il se gardait bien de descendre à un hôtel; il parcourait les rues dont il était le propriétaire, jusqu'à ce qu'il trouvât un logement sans locataire, afin de s'y héberger lui-même. Dans cette prévision, il avait un mobilier flottant, uniquement composé de deux lits, deux chaises et une table; il avait aussi une vieille servante boîteuse et asthmatique qui accompagnait ce mobilier dans tous ses voyages. La mort de cette malheureuse femme est un triste épisode de la biographie du pauvre seigneur de Stoke. Un jour le colonel Timms apprend que son oncle, John Elwes, est arrivé depuis quelques jours à Londres; il désirait depuis longtemps le voir : il se met à sa recherche; mais où le découvrir? Il va de quartier en quartier, croit être sur sa trace, la perd, et est près de se décourager, lorsque quelques renseignements assez vagues l'amènent devant une maison inhabitée de la rue du Grand Malborough. Il interroge les voisins. Un petit garçon de taverne lui dit qu'il n'a vu entrer aucun *gentleman* dans la maison; il se rappelle seulement qu'un pauvre vieil homme, quelques jours auparavant, a ouvert la porte de l'écurie et l'a ensuite fermée en

* Voyez sur ce genre de spéculation à Londres, p. 134.

dedans au verrou. Le colonel Timms frappe à cette porte, point de réponse; il redouble les coups, même silence; il s'alarme, il fait venir un serrurier; on entre, tout est désert; on monte un escalier, et l'on entend des gémissements. On se précipite dans une chambre, et on aperçoit sur un grabat John Elwes, pâle, inanimé. Le colonel Timms se penche sur lui, et trouve le visage de son oncle froid, ses yeux hagards; il envoie chercher au plus vite un pharmacien, qui administre au moribond des cordiaux. John Elwes revient enfin à lui, et raconte que depuis deux ou trois jours il est malade et n'a ni bu ni mangé; qu'il avait d'abord été soigné par sa vieille domestique; mais qu'elle-même était souffrante, et que probablement elle aura été se coucher, ou que peut-être elle se sera réfugiée dans un hôpital. A ce récit, on visite les mansardes, et on trouve la vieille femme étendue morte sur le plancher. Le pharmacien déclara que, selon toute apparence, elle avait rendu le dernier soupir depuis deux jours.

L'avarice, lorsqu'elle arrive à cet excès, est une affreuse démence qui semblerait devoir corrompre à la fois tout le cœur et toute la tête d'un homme. Cependant John Elwes avait, comme nous l'avons dit, d'excellentes qualités, et, à certains égards, un bon jugement. Il était encore entouré de quelque prestige aux environs de Stoke. Ses chasses au renard et les souvenirs du temps où il mystifiait si spirituellement sir Harvey avaient en partie déguisé la honte de son vice; il jouissait même, comme magistrat, dans le Berkshire d'une juste réputation d'intégrité. On songea à l'envoyer représenter le comté au parlement; s'il avait fallu acheter des voix, ou donner des dîners aux électeurs, il n'eût entendu une semblable proposition qu'avec effroi, mais on avait prévu et prévenu la difficulté. John Elwes ne fut obligé qu'à payer son écot une seule fois à l'auberge d'Abingdon: c'était un écot de quarante sous; ainsi l'on peut dire qu'il entra gratis au parlement. A cette époque, il avait environ soixante ans. Il fut réélu trois fois, et il siégea à la Chambre des communes pendant douze ans. Il prêta beaucoup d'argent à quelques uns de ses collègues, et fit avec eux de fort mauvaises affaires. Il faut dire à sa louange qu'il n'eut jamais la tentation de profiter de sa position pour accroître sa fortune, pour se faire nommer à aucun emploi, pour obtenir aucun titre, aucun honneur. Un instant le bruit se répandit, sous le ministère de lord North, qu'on voulait l'appeler à la pairie: c'eût été pour lui le coup de la mort. Il vota toujours selon sa conscience et quelquefois contre son propre intérêt. A la suite de la guerre américaine engagée par lord North, la valeur des maisons fut tout-à-coup dépréciée: John Elwes se trouvait l'une des premières victimes du système; il n'hésita pas toutefois à soutenir le ministère aussi long-temps qu'il lui parut agir pour le plus grand avantage de l'Angleterre, et ce ne fut que plus tard qu'il entra dans le parti de Fox. Il arriva enfin un moment où il rencontra dans le Berkshire un concurrent déterminé à lui disputer vivement la place: en sacrifiant une très faible portion de son revenu annuel, il eût été certainement réélu; mais un sacrifice, même de quelques guinées, était hors de question. John Elwes ne songea pas seulement à courir les chances de la lutte ou à résister: il se retira volontairement de la vie publique. On demandera comment il avait pu se résoudre aux dépenses de représentation que devait lui occasionner son titre de membre du parlement. La réponse est simple: il ne faisait pas d'autres dépenses que s'il eût été le plus pauvre citoyen de Londres. Il allait à la Chambre à pied et en revenait de même, sans jamais s'inquiéter ni du froid ni de la pluie. Une fois, rentrant chez lui par une nuit très sombre, il heurta si violemment le brancard d'une chaise à porteurs qu'il eut les deux jambes meurtries; un membre du parlement le releva, et, en dépit de ses refus, envoya chercher un chirurgien. Après avoir examiné les blessures, le chirurgien remua la tête, fronça le sourcil, et déclara que le cas était grave et que la guérison serait longue. « C'est là votre avis, lui dit John Elwes; à la bonne heure, mais ce n'est pas le mien. Je ne crois pas mes jambes si malades, et je vous propose un marché, mon cher monsieur. Je vous livre l'une de mes deux jambes, vous la traiterez à votre manière; moi, je me réserve l'autre, je ne la traiterai pas du tout, et je parie vos honoraires qu'elle sera la première guérie. » On assure que le chirurgien accepta la gageure et qu'en moins de quinze jours il la perdit.

Après avoir constamment habité Londres pendant douze années, John Elwes paraissait décidé à y finir ses jours. Cependant, vers la fin du printemps de 1785, il exprima le désir de retourner à Stoke. Il avait alors soixante-quinze ans. Il n'était plus assez vigoureux pour faire ce voyage d'une seule traite sur un cheval maigre, avec deux œufs durs. Quant à louer une chaise de poste, si quelque malavisé avait voulu lui en suggérer l'idée, il n'aurait pas manqué de s'écrier: « Et où voulez-vous que je vole de l'argent pour la payer? » Heureusement, un riche habitant du Berkshire, informé de ses perplexités, lui offrit de le conduire dans son équipage. John Elwes accepta. Il laissa voir toute son émotion en entrant à Stoke. Comme il passait devant le chenil, il parla de sa meute qu'il avait donnée à ses tenanciers avant son départ pour ne pas être obligé de la nourrir, et il murmura qu'autrefois il avait été un grand fou de tant dépenser pour ces animaux, mais qu'on ne devenait sage qu'en vieillissant.

Dans cette dernière période de sa vie, John Elwes ne garda plus aucun sentiment de honte. Une de ses manies était de glaner après ses moissonneurs; il bravait l'ardeur du soleil, la soif, la fatigue, il se courbait et suait tout un jour pour ramasser quelques grêles épis que le plus souvent on avait oubliés à son intention. Son appétit, à son grand chagrin, semblait avoir augmenté avec l'âge: ses accès de faim étaient pour lui comme des remords d'estomac. Il mangeait avec la rage du regret. Aussi se condamnait-il à la nourriture la plus mauvaise et la plus malsaine; il se faisait servir le gibier tué sur ses terres et le fromage fabriqué dans sa laiterie aussi long-temps qu'ils pouvaient durer, fussent-ils réduits à ne plus être que pourriture. Des anecdotes ridicules sur son intérieur circulaient dans le pays; ses voisins, ses tenanciers même le prenaient en pitié et le méprisaient. Il lisait leur pensée dans leurs regards, et sa méfiance pour ceux qui l'entouraient augmentait chaque jour. L'inquiétude continuelle de son esprit usait son corps; toutes ses facultés dépérissaient sensiblement. Dans ses dernières années, il dormait rarement, et on l'entendait quelquefois, comme Harpagon, crier: « Non, vous » ne me volerez pas; je saurai bien défendre mon argent. » Une fois, pendant un séjour qu'il fit chez un de ses parents, un gentilhomme fut éveillé par le bruit des pas d'une personne qui marchait avec précaution dans sa chambre. Qui est là? demanda-t-il. Une espèce de fantôme ouvrit ses rideaux, et dit d'une voix caverneuse: « Je suis John Elwes. On m'a volé dans cette maison qui est pourtant, je crois, la mienne; oui, on m'a volé toute ma fortune, cinq guinées et une demi-couronne. » Quelquefois, il se couchait derrière un meuble. On le trouva un matin profondément endormi et tout habillé dans son lit, ses souliers ferrés aux pieds, un vieux chapeau crasseux sur sa tête, et un bâton d'aubépine à la main. Il mourut le 26 novembre 1789. J'assistai à son enterrement. Personne n'était triste. Un éloge assez remarquable que j'entendis faire de lui dans le cortége, était que jamais il n'avait eu recours à la justice ou à aucun autre moyen de contrainte pour se faire payer ce qui lui était dû

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PIERRE RAMUS.



(Salon de 1840. — Ramus attendant ses assassins, par M. Robert Fleury.)

Pierre de La Ramée, célèbre sous le nom de Ramus, était né en 1515 dans un village de Normandie. Son aïeul avait été charbonnier, son père était laboureur. Pauvre et ignorant, âgé seulement de huit ans, il vint à Paris; la faim l'en chassa; il revint encore, et une seconde fois il fut obligé de s'éloigner. Dès ce temps, il était possédé d'un ardent désir de s'instruire: la supériorité de l'enseignement dans Paris l'attirait et lui faisait affronter la misère, qu'il réussit enfin à vaincre. Ayant obtenu d'un de ses oncles la promesse de quelques secours, il reprit une troisième fois le chemin de la capitale, et entra comme valet au collége de Navarre. Pendant le jour il servait les maîtres, pendant la nuit il étudiait. Tant de courage et d'application eurent leur récompense. Il passa l'examen de maître ès-arts, et fut admis avec honneur à ce grade. Il avait soutenu une thèse très hardie contre Aristote, dont il était impossible alors de mettre en doute l'autorité souveraine sans être accusé d'une sacrilége audace. On pense bien que ce début fixa sur lui l'attention et lui suscita des ennemis. Mais, avec la persévérance qui était dans son caractère, il continua à nier l'infaillibilité du grand philosophe, et il publia contre lui deux livres de critiques. Il en résulta une rumeur extraordinaire dans l'Université de Paris. Les professeurs poursuivirent Ramus d'abord de leurs clameurs et de leurs écrits : puis s'irritant davantage, ils portèrent une accusation contre lui devant le parlement de Paris, et le scandale arriva à ce point que François I[er] fut obligé d'évoquer à lui le procès. Ramus perdit sa cause : il fut condamné en 1545 à ne plus enseigner la philosophie, et ses livres furent interdits dans tout le royaume. Cette sentence n'eut pas toutes les conséquences que la Sorbonne en espérait; car dès l'année suivante, Ramus professa au collége de Presle, et en 1551 il obtint la charge de professeur royal en philosophie et en éloquence. Cependant Ramus devait subir d'autres persécutions plus dangereuses encore. Contester l'infaillibilité d'Aristote, c'était attaquer en même temps la scolastique : c'était provoquer une révolution dans la théologie. Ramus devait s'attendre à une implacable haine. Ses ennemis s'acharnèrent à sa perte.

« Ils poussèrent si loin leurs attentats, dit Bayle, qu'il fut » obligé de disparaître. Il alla sous le bon plaisir du roi se » cacher à Fontainebleau, où, à la faveur des livres qu'il » trouvait dans la bibliothèque royale, il continua ses tra- » vaux géométriques et astronomiques. Mais dès qu'on sut » qu'il était là, il ne s'y crut plus en sûreté, et il fallut qu'il » s'allât cacher successivement en divers endroits. Pendant » ce temps-là sa bibliothèque fut pillée au collége de Presle. » Mais lorsque la paix eut été conclue l'an 1563 entre Char- » les IX et les protestants, il reprit la possession de sa » charge, il s'y maintint avec vigueur, et s'attacha prin- » cipalement à faire fleurir les études de mathématiques. » Cela dura jusqu'à la seconde guerre civile l'an 1567. Alors » il fut obligé de quitter Paris et de se jeter entre les bras » des Huguenots. Il était à leur armée lors de la bataille de » Saint-Denis. La paix ayant été faite peu de mois après, » il fut rétabli dans sa profession; mais comme il prévit » que la guerre recommencerait bientôt, il ne voulut point » être exposé à une nouvelle tempête; il demanda donc au » roi la permission d'aller voir les académies d'Allemagne. » Cela lui fut accordé. Il fit ce voyage vers l'an 1568, et » reçut partout de fort grands honneurs. Il revint en » France après la troisième guerre l'an 1571, et périt mi- » sérablement au massacre de la Saint-Barthélemi, comme » on le peut voir dans le passage de M. de Thou, que Mo- » reri a rapporté. »

Voici le passage de Moreri auquel Bayle fait allusion :

« Ramus s'étant caché dans une cave durant le tumulte de la Saint-Barthélemi, il en fut tiré par des meurtriers que lui envoya Charpentier son compétiteur, qui fomentait la sédition; et après avoir payé beaucoup d'argent et reçu quelques blessures, il fut jeté par la fenêtre dans la cour de sa maison. On lui vit sortir les entrailles de son corps de cette chute; et les écoliers animés par la présence de leurs maîtres, se répandirent dans la rue, où ils traînèrent aussi son corps, qu'ils frappèrent avec des verges par mépris de sa profession. »

On ne peut pas s'étonner que Ramus ait été l'une des premières victimes dans cet horrible massacre. L'espoir de ceux qui avaient ordonné tant de meurtres étant d'anéantir le protestantisme en France ou du moins de réduire son influence jusqu'à la rendre à peu près nulle, on comprend très bien qu'ils n'aient pas épargné un homme qui par la direction et la hardiesse de ses opinions, était devenu un des soutiens les plus puissants du parti huguenot, et un de ses orateurs les plus persuasifs. On doit toujours s'attendre au martyre, dans les temps de révolution, lorsque, doué d'un mérite éminent, on se pose en réformateur. Il est bien plus étonnant et plus horrible de voir tomber sous les coups du fanatisme politique ou religieux, de pauvres êtres sans autorité, sans crédit, des hommes pacifiques et ignorants, des femmes, des enfants, dont l'existence n'est en rien redoutable.

Une des tentatives de réforme de Ramus qui soulevèrent le plus d'animosités contre lui, fut celle qui avait pour objet d'introduire dans l'église le gouvernement démocratique : il prétendait que les consistoires devaient seulement préparer les questions de doctrine et les soumettre au jugement des fidèles. Le peuple, suivant lui, avait seul le droit de choisir les ministres, d'excommunier et d'absoudre. Nous ne citons ces principes proclamés par Ramus que pour indiquer, sous un seul rapport, combien ses opinions étaient en contradiction avec la foi dominante au seizième siècle : il ne nous appartiendrait pas de discuter ici de si sérieuses matières. Nous préférons terminer en reproduisant les éloges accordés unanimement à la vie privée de Ramus. Il était entièrement dévoué à l'étude et à la recherche de la vérité : il refusa des places très lucratives, préférant enseigner au collége de Presle où il n'avait point de traitement. Il n'acceptait pas les présents que ses disciples lui voulaient faire, et il faisait subsister à ses dépens quelques écoliers. Il ne voulut pas aller en Pologne, quoiqu'on lui promît de payer libéralement les éloges qu'il donnerait au duc d'Anjou : il répondit que l'éloquence ne doit pas être mercenaire, et qu'il faut que la qualité d'homme de bien se trouve avant tout dans l'orateur. Sa tempérance était exemplaire : il se contentait du bouilli; il mangeait peu à dîner; il fut vingt ans sans boire de vin, et ne commença d'en boire que par ordre des médecins; il couchait sur la paille; il se levait de grand matin; il étudiait tout le jour. On ne lui connut aucune passion mauvaise : il écartait de lui toutes les personnes dont les mœurs n'étaient pas irréprochables, et il ne souffrait en sa présence aucun propos déshonnête. Il fit preuve d'une grande fermeté dans ses malheurs. On lui a seulement reproché de l'obstination, mais tout homme qui est fortement attaché à ses convictions est exposé à ce reproche.

LE DEVOIR.

NOUVELLE.

Il y avait du mécontentement sur la figure habituellement paisible de M. Dormans. Sa femme allait, venait, dans la pièce où il se trouvait, sans qu'il lui parlât des incidents de la journée et qu'il lui fît les douces questions d'usage. Victoire sa fille, et Louise sa nièce, brodaient chacune un voile de tulle noir à la clarté d'une lampe de cuivre.

Victoire regardait souvent la lampe comme pour lui demander plus d'éclat; Louise tournait les yeux du côté de la porte, et interrompait son travail chaque fois que des pas rapides se faisaient entendre sur l'escalier. Le bruit passait, et la jeune fille ne pouvait se défendre de jeter un regard inquiet sur le front sévère de M. Dormans.

Cette scène se passait rue des Augustins, à Lyon. L'horloge de l'église de Saint-Louis sonna neuf heures. M. Dormans régla sa montre, fit quelques tours dans la chambre, et demanda si l'on ne souperait pas bientôt.

Sur l'observation de madame Dormans, que le rôti avait encore besoin d'un quart d'heure, le mari répliqua :

— Dites plutôt qu'il faut attendre M. Edouard; que peut-il faire à pareille heure ?

— Promets-moi de ne pas gronder, dit la mère en s'approchant de M. Dormans.

— Je ne veux rien promettre, répondit-il avec fermeté. Pourquoi n'est-il pas rentré?

— Mon ami, sois bon, comprends les goûts d'un jeune homme; il est allé voir jouer...

Le regard fixe et clair du père déconcerta à tel point la pauvre mère, qu'elle fut obligée de recourir à Louise pour nommer la pièce : c'était *les Huguenots*.

— Et comment peut-il payer de pareils plaisirs, lui qui ne gagne rien? demanda sévèrement M. Dormans. Avec quel argent est-il allé au spectacle? Avec celui de sa sœur ou de sa cousine sans doute.

— Il y a si peu de distractions dans sa vie, dit la mère.

— Y en a-t-il dans la mienne?

Le mécontentement du père attrista le souper. Edouard rentra vers les onze heures.

— Je vous attendais, monsieur, dit le père.

Le jeune homme voulut s'excuser.

— Vos chefs sont mécontents de vous, reprit M. Dormans. Je les ai vus aujourd'hui; ils se plaignent de votre négligence et de votre incapacité.

— Je ne puis prendre goût à auner tout le jour des étoffes, hasarda Edouard.

— Desjardins est mon ami et le parent de votre mère, reprit M. Dormans; il ne vous laissera pas là. Quand vous aurez mérité sa confiance, vous irez voir les ouvriers. C'est une place de deux à trois mille francs.

— Je ne me sens point de penchant pour ces occupations. Pendant un an j'ai appris la fabrication de l'étoffe, et pendant un an j'ai dévoré des tristesses et des dégoûts dont moi seul ai la mesure.

— C'est-à-dire que vous voulez vivre en oisif?

— Je voudrais travailler à mes heures et en liberté; sortir quand le ciel m'y invite; ne point être esclave enfin.

— Depuis quarante-six ans, reprit gravement le vieillard, je fais des chiffres derrière une grille où le soleil n'arrive jamais, et je n'ai jamais demandé une vie plus douce.

— C'est que vous aviez du goût pour les chiffres, mon père.

M. Dormans regarda Edouard avec une colère mal retenue.

— J'ai aussi du goût pour la promenade et le soleil, dit-il d'un accent amer; mais le devoir est là qui commande, et moi je crois au devoir. Ce n'est point en respirant le grand air sous les arbres que j'ai pu vous entretenir au collége jusqu'à l'âge de onze ans. Sottise que ces études! Votre mère voulait faire de vous un homme plus instruit que moi, et aujourd'hui il se trouve que c'est l'ignorant qui nourrit le savant. A quoi bon votre savoir, si vous restez incapable de prendre votre place dans la vie? J'ai soixante-six ans; il y en a cinquante-six que je me suffis. J'avais dix ans quand, au retour de l'école, je vis ma mère qui pleurait en faisant un paquet de linge qu'elle se disposait à aller vendre. — Ne le vendez pas! lui criai-je; dites-moi ce qu'il faut faire

pour vous tirer du besoin. — Tu es trop petit. — Je vous aime! lui répondis-je. Et dès le lendemain je piquais des cardes, et je gagnais plus qu'aucun enfant de mon âge.

— Mon Dieu! mon père, dit Edouard confus, je ne répugne point au travail; je demande seulement un état qui me convienne.

— Et que veux-tu être?

— Artiste, mon père. Je peins depuis long-temps, et mes essais ont attiré l'attention aux dernières expositions : ma vocation est là, je ne puis faire autre chose.

— Tu veux qu'on parle de toi, dit M. Dormans durement, et tu prends ta vanité pour une vocation; mais tu n'as ni la patience ni l'ardeur qui font les grands artistes. Jamais de mon consentement tu n'entreras dans cette voie.

Ces débats se renouvelèrent bien des fois sans changer l'opinion d'Edouard ni celle de M. Dormans, et le jeune homme continuait à négliger ses occupations commerciales pour la peinture, à la grande colère du vieux commis.

Cette lutte entre le père et le fils répandait une grande tristesse dans la maison; mais nul ne s'en affligeait aussi vivement que Louise, la cousine d'Edouard. Elle avait été élevée avec celui-ci, et madame Dormans, dans ses longs entretiens avec les jeunes filles, avait même souvent fait allusion à la possibilité d'une alliance entre elle et Edouard; Louise s'était accoutumée à cette pensée, et aimait son cousin comme un fiancé.

Cependant sa majorité était venue; M. Dormans lui rendit ses comptes avec la scrupuleuse exactitude dont il avait toujours fait profession, et la jeune fille se trouva riche d'environ trente mille francs, dont le vieux négociant lui remit en main les titres.

Le soir même, Edouard, en rentrant, trouva sur son secrétaire la somme entière, avec une lettre renfermant ces seuls mots :

« Voici assez d'argent pour vous rendre à Paris, y compléter vos études de peintre, et acquérir la place qui vous » est due. Acceptez ce prêt d'une amie, et faites-la heureuse » de votre bonheur. »

Edouard n'eut point de peine à reconnaître la main qui avait écrit ce billet. Il aimait Louise autant qu'il en était aimé, et s'il avait jusqu'alors gardé le silence, c'est que l'incertitude de sa position lui en faisait une loi. Il courut au salon où il trouva la jeune fille seule, et, lui tendant les deux mains avec une joie attendrie :

— J'accepte, Louise! s'écria-t-il; mais à condition que vous suivrez à Paris votre mari.

Un mois après, les jeunes époux arrivaient en effet dans la grande ville où Edouard espérait enfin suivre sans obstacle la carrière de son choix.

Il s'était surtout occupé de la peinture des fleurs et des paysages. Il se mit avec ardeur à l'ouvrage, voulant prouver à son père, par un prompt succès, l'injustice de ses préventions; mais cette ardeur se ralentit bientôt. Edouard devint distrait, ennuyé et oisif. Louise fit en vain tous ses efforts pour deviner la cause de ce changement. Si elle hasardait une délicate question, il se plaignait de ses couleurs, du jour, du bruit de la rue, de tout, excepté de sa disposition molle et inconstante, qui était pourtant le seul motif véritable. Les fleurs les plus fraîches mouraient dans l'eau où il les avait placées avant même qu'il en eût esquissé les contours; alors il murmurait contre des modèles d'une si courte durée. Ses chevalets étaient couverts de toiles ébauchées. Bientôt les goûts de promenade et de dissipation lui revinrent : il sortit tout le jour, parcourant les jardins publics, les galeries; rêvant, flânant, souhaitant, et ne produisant rien.

Il n'était point sans remords de cette inutilité, mais la force lui manquait pour s'en corriger; tous les jours il se couchait avec le regret du mauvais emploi de sa journée, et le désir de travailler le lendemain.

Le lendemain venu, il se trouvait mal disposé, sa tête était lourde, son cœur sans enthousiasme, il avait besoin de quelques émotions, et, selon son caprice, il allait les chercher dans les rues de Paris ou à la campagne. L'émotion fécondante manquait, et cette journée était vaine comme tant d'autres.

Le soin de chercher un beau sujet l'absorba long-temps : croyant enfin l'avoir trouvé, il se mit au travail. Mais l'exposition approchait; il fut effrayé tout-à-coup du peu de jours qui lui restaient : l'œuvre noblement commencée devint une tâche folle, la conscience du beau s'absorba dans le besoin de faire vite. Il se dit que Rubens travaillait ainsi, qu'une exécution patiente et d'un fini exquis ne convenait qu'aux instincts inférieurs; au génie l'allure rapide avec ses hardiesses sublimes.

Grâce à cette manière, le tableau fut achevé à temps. Le premier jour de l'ouverture du Louvre, il courut voir quelle place il occupait; mais il chercha inutilement sa grande composition à travers cette multitude de tableaux, il chercha aussi vainement son nom dans le livret : il était refusé!

— Quelques artistes de mérite avaient subi le même affront pour leurs œuvres préférées; Edouard ne manqua pas de se placer à côté de ces grandes victimes.

Cependant cet échec le découragea; il crut que l'isolement dans lequel il avait vécu en était surtout la cause, et il se décida à voir les artistes en renom. Ce fut pour lui un nouveau moyen de dissipation. Louise était devenue mère, et ne pouvait quitter son enfant; Edouard s'accoutuma à sortir sans elle.

La jeune femme, tendre et inexpérimentée, trouvait bien tout ce que faisait son mari; la crainte de l'attrister eût d'ailleurs suffi, de reste, à ce qu'elle lui laissât une liberté entière. Il mettait d'ailleurs dans leurs rapports mutuels une grâce si affectueuse! c'était avec tant d'amabilité qu'il lui demandait pardon de la laisser seule, d'obéir à des nécessités de fortune! Puis le bonheur allait si bien à la figure d'Edouard, à sa voix, à son caractère! Louise n'avait la force ni de lui en vouloir, ni de se trouver malheureuse.

Trois années se passèrent ainsi. Un second enfant vint accroître les charges du jeune ménage. Une partie de la dot de Louise était déjà dissipée. Elle commença à penser avec effroi à l'avenir, et communiqua quelques unes de ses inquiétudes à Edouard.

— Tu as raison, dit celui-ci, il faut que je me remette au travail; voilà trop long-temps que je dissipe mes journées en visites et en distractions inutiles. Mais, vois-tu, la vie d'un peintre ne peut ressembler à celle d'un teneur de livres; elle est toute d'irrégularité et de passion. On reste des mois sans toucher le pinceau, mais il suffit d'une semaine pour réparer cette perte de temps. Le travail de tous les jours est du métier, et non pas de l'art; jamais l'imagination ne sera disciplinée. Ne crois pas, d'ailleurs, que je reste oisif : j'ai dix tableaux dans la tête. J'y pense dans le monde, dans la solitude, j'en rêve chaque nuit; cela sera beau.

— Fais-les donc! aurait pu dire Louise. Elle se tut.

— Je te demande encore quelques jours de mouvement avant de m'absorber en de grands travaux, ajouta Edouard.

A trois semaines de là, il sentit le besoin de faire un voyage. La nature l'appelait; il était las du monde, des petits bruits humains; il voulait voir la mer et se retremper à ce grand spectacle. Louise embrassa son enfant pour cacher une larme.

Quand Edouard revint, Louise lui demanda à voir les études et les esquisses qu'il devait rapporter. Mais il n'avait eu le loisir de rien faire; un jour c'était le beau temps qui l'avait détourné, un autre jour l'orage.

— Je n'ai rien produit en apparence, dit le jeune homme un peu honteux; mais j'ai beaucoup travaillé intérieurement, et je me suis senti grandir. Nos repos, à nous autres artis-

tes, sont encore des élans vers la gloire. Ne me tourmente pas de tes petites craintes, ou toutes les inspirations de l'art avorteraient en moi.

Louise ne répondit rien, mais elle était désormais désabusée. Chaque fois que, près d'entreprendre une œuvre, son mari disait : Demain, elle souriait tristement.

Elle essaya du moins de retarder, par son travail et son économie, la ruine qu'il préparait. Elle renvoya sa domestique en prétextant qu'elle ne pouvait s'accoutumer à son caractère, n'employa plus d'ouvrières, et fit tout elle-même.

Elle passait les jours entiers et une partie des nuits d'hiver travaillant près de ses enfants, avec une seule chandelle et sans feu ; son front devenait chaque jour plus pâle, ses yeux plus fatigués; enfin elle tomba dans une langueur qui l'épouvanta elle-même.

Pendant ce temps, Edouard continuait à gaspiller ses journées. Il se ranima pourtant un peu, en apprenant du notaire chez lequel il avait placé la dot de Louise qu'il ne lui restait plus que quelque mille francs. Il s'enferma dans son atelier, et acheva plusieurs tableaux qui cette fois furent reçus.

Louise avait vu ce changement avec une profonde joie ; et malgré son état de souffrance, elle voulut se rendre au Louvre avec son mari, pour y voir ses compositions et jouir de l'admiration de la foule.

Mais, à son grand désappointement, elle vit que tout le monde passait devant les toiles d'Edouard sans regarder. En arrivant à la plus importante, elle aperçut pourtant deux hommes qui s'étaient arrêtés; son mari les reconnut : l'un d'eux était le peintre le plus célèbre de l'époque, et l'autre un collecteur dont le goût faisait loi.

Le jeune peintre et Louise s'arrêtèrent à quelques pas, pour entendre le jugement qu'ils portaient.

— Voyez, disait le collecteur, que d'incorrections! quelle négligence! Ce n'est point un tableau, c'est à peine une esquisse, et tout y manque sauf la prétention.

— Ce qui lui manque surtout, répondit le peintre, c'est la puissance créatrice. Il est aisé de voir que le peintre est un de ces jeunes gens fort habiles en paroles, mais incapables de produire, et qui n'ont de l'artiste que les aspirations. Sa centième toile ressemblera à celle-ci; ce sera toujours une idée ou un raisonnement, jamais un tableau. Il n'est pas né pour être peintre.

— Cela est évident, répéta le collecteur en repliant son binocle, il n'est pas né pour être peintre.

Tous deux s'éloignèrent à ces mots.

Edouard était demeuré pâle et éperdu.

— Mon ami, murmura Louise en serrant le bras de son mari contre le sien, ces hommes se trompent.

— J'ai peur que non, dit Edouard devenu humble par désespoir... Tout ce qu'ils ont dit est vrai... vrai... je le vois maintenant. Ce tableau est froid, mal peint, horrible!... je voudrais le fouler sous mes pieds!

— Edouard! s'écria Louise, reviens à toi... Quand tu te serais trompé, songe que nous te restons, moi et tes enfants!

La conversation qu'il avait entendue au Louvre avait été pour Edouard un trait de lumière; il commença à douter de lui. Mais ce ne fut qu'une cause de plus à son inaction : incapable d'une forte résolution, et cherchant le but de la vie, non dans l'accomplissement du devoir, mais dans la satisfaction des instincts, il se laissa aller à un découragement complet.

Cependant la santé de Louise allait toujours déclinant. Un jour que son mari était absent, elle se décida à faire venir un médecin célèbre.

Elle lui expliqua tous les symptômes de son mal, répondit à toutes ses questions, puis lui demanda, en le regardant fixement, si elle pouvait être sauvée.

— Vous le pouvez, madame, répondit froidement le médecin, la maladie n'est point à son dernier période; mais pour cela il n'est qu'un traitement.

— Lequel?

— Repos absolu, point de veilles, et surtout aucune douloureuse émotion.

Louise se leva, et, courant à ses deux enfants qu'elle serra dans ses bras :

— Alors vous êtes orphelins! s'écria-t-elle en sanglotant; car rien de cela ne m'est possible ni permis.

Le médecin salua gravement, et sortit. Mais à peine la porte s'était-elle refermée sur lui, que celle de l'atelier s'ouvrit; Edouard parut. Il s'avança vers Louise, les bras ouverts et les yeux en pleurs.

— Non, dit-il, tu ne mourras pas, chère créature!... Je viens de rentrer, j'étais là, j'ai tout entendu!... Pardonne-moi; jusqu'à présent j'ai été un égoïste et un lâche...

Louise fit un mouvement.

— Oui, reprit-il vivement, un lâche; car je n'ai rien fait pour nourrir les miens; je n'ai point eu la vertu du dernier ouvrier de nos faubourgs. Mais sois tranquille, à partir d'aujourd'hui j'ai vu le vrai chemin.

A ces mots, il embrassa tendrement sa femme et sortit.

Louise demeura à la fois heureuse du changement qui venait de s'opérer dans son mari, et inquiète de ce qu'il allait faire. Elle attendit jusqu'au soir; Edouard ne rentrait pas. Une secrète terreur commença à s'emparer d'elle.

Le ciel était orageux; de larges gouttes de pluie commençaient à tomber; la Seine roulait des eaux profondes et noires. Une sorte de délire saisit la jeune femme : elle allait sans cesse de ses enfants endormis à la fenêtre, joignant les mains, et ne demandant rien à Dieu que le retour d'Edouard. Enfin elle crut le reconnaître dans l'ombre... Il n'avait pas heurté qu'elle se précipitait vers la porte.

— Te voilà! s'écria-t-elle.

Et ce fut tout; elle étouffait de sanglots. Après l'avoir calmée :

— M. Duteil, le riche fabricant de Lyon, était ici, lui dit Edouard; je l'avais rencontré hier, j'ai voulu le revoir.

— Pourquoi?

— Regarde, répondit-il en lui montrant un papier ouvert.

— Qu'est-ce que cela?

— Le contrat par lequel il m'attache à sa maison comme dessinateur.

— Ah! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, maintenant je sais que tu m'aimes.

— Mon rêve d'orgueil est fini, continua le jeune homme. Je comprends enfin que la loi pour chacun est de subordonner ses désirs à ce qu'il peut et à ce qu'il doit. Je la suivrai; tu vivras, Louise.

— J'en trouverai la force dans ton courage et ton affection, répondit-elle.

LES BLOCKHAUS.

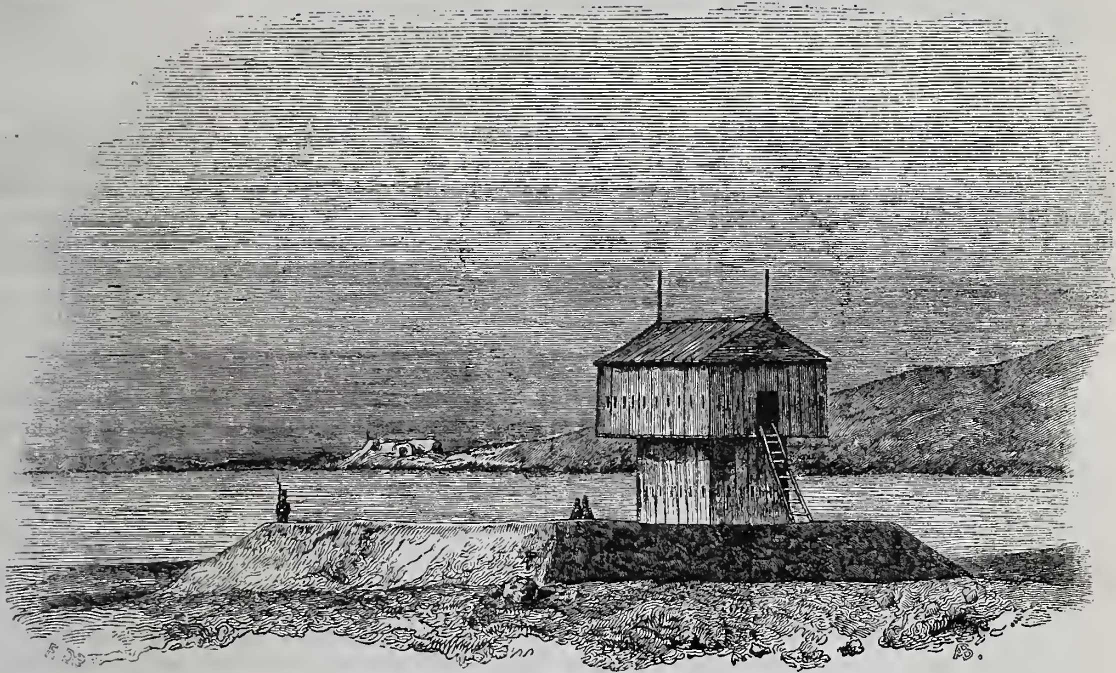
Le mot allemand *blockhaus* signifie *maison de bois*. Ce genre de construction fut employé pour la première fois en 1778, par les Prussiens, en Silésie. Il y a des blockaus de diverses formes plus ou moins compliquées, suivant leur situation et leur destination, à un ou plusieurs étages, tantôt recouverts de terre et faisant ainsi fonction de galerie crénelée sous le parapet qui les abrite, tantôt détachés et isolés.

Le blockhaus à deux étages de feu d'infanterie fut adopté pour l'expédition d'Alger en 1830. C'est pour l'œil une masse carrée, laissant un vide intérieur de 4 ou 5 mètres sur 2 mètr. 50 cent. ou 3 mètres de haut, suivant qu'on établit ou non un lit de camp au cœur du blockhaus et dans son contour, et surmontée d'une masse pareille dépassant de toutes parts la première environ de 50 centimètres, et terminée par une toiture également en bois.

Les murs de cette espèce de petite citadelle se font simplement en madriers fixés par une extrémité dans une longue pièce commune nommée semelle, et par l'autre dans une autre pièce longitudinale nommée chapeau, réunie à la pièce voisine de même nom par les assemblages les plus simples. Les corps d'arbre debout sont en chêne, et ont environ 30 centimètres d'équarrissage (les autres pièces d'une épaisseur plus considérable sont en sapin), et sont entaillés de deux en deux de manière à former un créneau, ou espace vide, par lequel le défenseur du blockhaus atteint l'ennemi.

La saillie de l'étage supérieur sur le rez-de-chaussée permet, au moyen d'une trappe que l'on soulève, de défendre les abords du pied du blockhaus, soit à coups de fusil, soit avec des pierres ou des grenades, etc.; ce sont de véritables mâchecoulis.

On pénètre dans un blockhaus tantôt par le rez-de-chaussée, qui est alors muni d'une porte au ras du sol en bons madriers bien réunis ensemble et fermant intérieurement avec de très forts verroux, tantôt par le premier étage seulement, à l'aide d'une échelle que l'on rentre dans le blockhaus après s'en être servi. Dans tous les cas, cette communication avec l'extérieur est dirigée du côté opposé au territoire ennemi, de peur d'une surprise à l'improviste.



(Un Blockhaus, en Algérie.)

Lorsque toutes les pièces d'un blockhaus tel que ceux généralement employés en Afrique portent d'avance une lettre de série avec un numéro d'ordre, il suffit pour le monter de huit heures de travail et de trente-six hommes exercés.

En Afrique, le plus ordinairement, le blockhaus n'a point de lit de camp intérieur; les hommes couchent dans des hamacs de campement au premier étage, et le rez-de-chaussée est destiné à faire des magasins de vivres et de poudre. Pour lui donner plus de valeur, on le place au centre d'un carré nommé redoute, précédé d'un fossé dont les terres relevées sur le bord forment un parapet, première masse couvrante pour le défenseur de l'ouvrage avant de se retirer dans son blockhaus, premier obstacle à franchir par l'ennemi avant d'atteindre le blockhaus.

A Bougie, des canonniers ont été massacrés sur le parapet même, près de leurs pièces, par des Arabes ennemis, malgré toutes les précautions prises. Dans cette même localité, les Arabes essayèrent de brûler ou du moins d'enfumer un autre blockhaus avec des fagots faits à la hâte; et ce genre d'attaque grossièrement dirigé ne leur ayant pas réussi, ils poussèrent l'acharnement jusqu'à meurtrir les pièces d'angle du blockhaus à coups de yataghan; ils échouèrent chaque fois, grâce à la vigueur de la défense.

Maintenant on construit généralement le rez-de-chaussée en maçonnerie jusqu'à trois ou quatre mètres au-dessus du sol, et on ne garde ainsi du blockhaus tel que nous l'avons décrit que le premier étage. Un autre perfectionnement introduit à Bougie a été d'établir, dans ce premier étage, de larges évents qui empêchent l'intérieur d'être enfumé, et servent outre cela de véritables sabords où l'on place de petites pièces d'artillerie (obusiers de montagne) de dimensions suffisantes pour atteindre encore au loin l'ennemi, et assez faibles pour ne point occuper trop d'espace. Il est vrai qu'on laisse ainsi un plus grand vide, qui permet l'entrée des balles ennemies; et les Arabes ont une telle justesse dans leur tir, que plus d'une fois nos soldats ont été atteints par des balles qui traversaient le créneau, c'est-à-dire un vide d'un ou deux pouces de large.

On ne poste ordinairement guère plus de dix à quinze hommes en tout dans un blockhaus.

Nos doutes sont des traîtres qui nous font perdre le bien que nous pourrions faire, en nous détournant de l'essayer.

SHAKSPEARE, *Mesure pour mesure.*

FIEFS DU SOLEIL.

On appelait ainsi, en Allemagne, les seigneuries qui n'avaient à payer ni redevances, ni impôts, ni deniers pour la guerre des Turcs, et dont le maître ne relevait, suivant l'expression reçue, que de Dieu, du Soleil, ou de lui-même. Le trait suivant montrera l'importance que les possesseurs de pareils fiefs attachaient à leurs priviléges. L'empereur

Frédéric Barberousse traversant un jour la ville de Tonques, le seigneur de Kreuchinger, qu'il trouva assis sur son passage, resta immobile dans la même position, et refusa obstinément de se lever; seulement il remua légèrement son chapeau, mais par simple politesse. Et comme l'empereur s'enquérait, et voulait savoir quel était cet homme qui, ainsi placé sur son chemin, ne lui témoignait pas la déférence due à la majesté impériale, on lui répondit que c'était un baron tellement indépendant de sa personne, de ses biens et possessions, qu'il ne tenait aucune propriété de jouissance féodale ni de l'empereur ni d'autres princes.

En France, le royaume d'Yvetot, dont l'existence a été révoquée en doute par quelques historiens, était un exemple de ces fiefs du soleil.

On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer, et l'on aime mieux parler et décider au hasard que de reconnaître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tout pleins d'ignorance et d'erreurs; et cependant on a toutes les peines du monde de tirer de la bouche des hommes cette confession si juste et si conforme à leur condition naturelle : *Je me trompe*, et *Je n'en sais rien.* NICOLE.

NOUVEAU PROCEDE

POUR LA CONSERVATION DES BOIS.

On possède depuis peu de temps un procédé aussi curieux qu'économique pour injecter dans tous les canaux des bois un liquide destiné, soit à rendre le bois inattaquable par les insectes, soit à le colorer, soit même à diminuer sa combustibilité. On est même parvenu à introduire le liquide, non seulement dans le tronc principal, mais encore dans les branches et jusque dans les feuilles.

Cette injection s'opère par la circulation même de la sève.

Lorsque l'arbre vient d'être abattu, la sève conserve pendant quelques jours son mouvement ascensionnel; en plongeant alors le pied dans un réservoir ou dans un sac imperméable rempli de liquide, on ne tarde pas à voir ce liquide aspiré par la circulation séveuse et se trouver entraîné jusqu'au sommet de l'arbre, ce sommet fût-il élevé de trente mètres. On peut même faire cette opération pendant que l'arbre est debout : pour cela, on entaille les deux faces du pied assez profondément pour que le liquide puisse bien pénétrer dans l'intérieur, et on ne ménage que le bois suffisant pour qu'il n'y ait aucun danger de chute.

Le liquide choisi par l'auteur de la découverte est le pyrolignite de fer, qui a la propriété de convertir en matières insolubles et inattaquables par les insectes, par la fermentation et par la pourriture, toutes les parties solubles, alimentaires et putréfiables qui entrent dans la composition chimique et physique des bois.

L'introduction d'un premier liquide n'empêche pas d'en injecter un second. On peut donc ajouter aux qualités de conservation données aux bois par le pyrolignite de fer, certaines autres qualités de couleur et d'incombustibilité, ou du moins d'ininflammabilité

Les expériences auxquelles on s'est livré par suite de cette découverte, et dont la plupart ont été refaites et suivies par un inspecteur-général des mines, et par un inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, ont aussi fait connaître une foule de faits nouveaux relatifs au mouvement de la sève dans les arbres. Ainsi, par exemple, il paraîtrait que la sève est loin d'être en repos l'hiver, et qu'à cette époque de l'année, non seulement il y a une circulation très prononcée, mais que ce n'est pas même dans cette saison que ce mouvement intérieur est descendu à son minimum d'activité.

On suppose que les arbres pins que l'on trouve en France, traités par cette injonction, peuvent acquérir la même résistance et la même flexibilité pour les mâtures que les bois du Nord, si nécessaires à notre marine; du moins ce fait a-t-il été expérimenté sur les arbres pins fournis par les environs de Bordeaux.

Les applications du procédé qui vient d'être indiqué sont fort nombreuses. On a déjà coloré des bois blancs, et on en a fait des parquets fort agréables à l'œil, et qui sans doute seront plus durables. En introduisant des sels déliquescents, tels, par exemple, que le chlorure de magnésium, qu'il est facile de se procurer à très bon marché, puisqu'il se trouve dans les eaux-mères des marais salants, on obtient des bois qui ne gauchissent pas et ne se fendillent pas. Des règles minces ainsi préparées deviennent flexibles comme des lanières de cuir. La menuiserie et la sculpture en bois tireront sans doute parti de cette flexibilité.

Des copeaux de bois également préparés brûlent très lentement et ne tombent pas en cendres. On a rempli avec des copeaux deux cabanes en bois, et on y a mis le feu; l'une d'elles était en bois préparé : elle s'est simplement carbonisée intérieurement et le feu s'est éteint de lui-même.

On pourra ainsi diminuer considérablement les chances d'incendie des théâtres; ce qui donnera une grande garantie à la sécurité publique. Lorsqu'on procède à la réception d'un théâtre, on est effrayé de la masse de bois blancs, de frêle dimension, qui compose les accessoires obligés d'une salle.

Enfin, l'application la plus étendue et la plus importante consistera dans la substitution des bois blancs aux bois durs pour de grandes constructions.

MUSICIENS CÉLÈBRES.

(Voy. p. 28.)

LE MISERERE D'ALLEGRI.

Gregorio Allegri, né à Rome en 1580, était d'une famille illustrée déjà par un grand artiste, par Antonio Allegri, surnommé Le Corrége. Il reçut des leçons de composition de Marie Nanini, contemporain et ami de Palestrina. Bientôt l'élève eut dépassé son maître, et fut attaché par un bénéfice à la cathédrale de Fermo, comme chantre et compositeur; il réunissait à un haut degré ce double talent; personne ne rendait mieux que lui ses propres inspirations, et sa voix pure, sonore, causait toujours une vive émotion. Il donna à cette époque les premières œuvres qui commencèrent sa réputation : c'est alors qu'il publia ses concerts à deux et trois voix, et ses motets. Ces compositions supérieures, en même temps qu'elles popularisaient son nom en Italie, le firent remarquer du pape Urbain VIII. A un moment où, malgré l'exemple de Palestrina, la musique religieuse avait complétement perdu son caractère de sainte gravité, où, par une déplorable facilité d'esprit, on choisissait les thèmes les plus communs des chansons populaires pour servir de développement à l'harmonie sacrée, l'arrivée d'un disciple immédiat de Palestrina, d'un continuateur de cette belle école, était pour l'église un événement important. Le pape, aussitôt que ce génie nouveau se fut révélé, se hâta de l'attacher à la chapelle pontificale, et le fit entrer dans le chapitre des chapelains chanteurs du Vatican.

Ce fut durant les vingt années qu'il resta à la chapelle Sixtine, qu'Allegri écrivit ses plus beaux ouvrages, et entre autres son *Miserere*, qui attire encore aujourd'hui une foule pieuse.

Après une longue carrière consacrée tout entière à son art, Allegri mourut le 18 février 1652, entouré d'une vénération profonde, et regretté surtout par une population dont il avait souvent soulagé la misère.

Le *Miserere* d'Allegri, qui se chante tous les ans à la chapelle Sixtine, le mercredi, le jeudi et le vendredi de la

semaine sainte, est écrit pour deux chœurs, l'un à quatre parties et l'autre à cinq, ordinairement exécutés par trente-deux chanteurs. La composition d'Allegri ne se distingue ni par une mélodie nouvelle, ni par une harmonie difficile et compliquées; au contraire, le style de son chant est d'une simplicité extrême; l'harmonie grave, correcte, est écrite dans la scolastique de l'époque; mais une tristesse profonde, une expression pleine de sentiment religieux, donnent à la musique d'Allegri un caractère de sainteté qu'on peut appeler inimitable.

Le morceau d'Allegri est chanté en présence du sacré collége, en face du Jugement dernier de Michel-Ange, qu'éclaire à demi la lueur des cierges. Aussitôt que commence le chœur du Repentir, le pape et les cardinaux se prosternent humblement; on éteint successivement les cierges à chaque nouveau verset, et cette obscurité croissante rend plus imposante encore l'expression terrible des figures peintes par Michel-Ange. Enfin, sur le point de terminer, les chanteurs ralentissent insensiblement le mouvement à chaque *Miserere*, et diminuent le volume de leurs voix jusqu'à ce que cette admirable harmonie s'éteigne et se perde dans le silence recueilli des fidèles agenouillés.

Ainsi tout concourt à augmenter l'impression de cette scène religieuse, et la sainteté du lieu, et la majesté des assistants, et les traditions que se sont transmises soigneusement les chanteurs de la chapelle papale.

Le morceau d'Allegri, qui semble, à la lecture, très facile, présente de nombreuses difficultés dans l'exécution. Aussi faut-il de longues études pour obtenir cette façon particulière de porter la voix sur certaines notes, d'articuler plus ou moins fortement certains passages, d'accélérer ou de rallentir la mesure, d'enfler les sons; ce qui cependant est nécessaire pour rendre le véritable sentiment de ce morceau.

Les papes, jaloux sans doute de posséder exclusivement cette belle musique, défendirent, sous peine d'excommunication, de livrer aux étrangers copie de cette musique, entourée à Rome d'une vénération presque superstitieuse. On sait comment Mozart, malgré cette défense, parvint à se procurer la composition d'Allegri, dont il rajeunit pour ainsi dire le succès déjà séculaire par la popularité de son nom (1835, p. 392). Une autre anecdote prouve à la fois et l'importance des traditions pour l'heureux effet de cette musique, et l'intelligence précoce que Mozart décela en surprenant pour ainsi dire au passage les délicates et mystérieuses nuances de cette exécution.

L'empereur Léopold Ier, qui était en musique un amateur distingué, fit demander une copie du *Miserere* pour la chapelle impériale de Vienne. On se hâta de la lui envoyer; mais bien que Léopold eût alors à son service les chanteurs les plus habiles, la musique d'Allegri parut médiocre. L'empereur, pensant qu'on avait voulu éluder sa demande en lui adressant un autre *Miserere* que celui d'Allegri, écrivit à Rome pour se plaindre de ce manque de respect. Le pontife, indigné, renvoya sans vouloir l'entendre, son maître de chapelle. Cependant celui-ci, après un refus prolongé, réussit à présenter sa justification et à faire comprendre au pape qu'il avait envoyé la véritable copie; mais que le *Miserere* ne pouvait s'exprimer qu'incomplétement par des notes, et qu'il fallait les leçons des chanteurs mêmes de la chapelle pour bien saisir les nombreuses intentions de cette admirable musique.

Depuis, les copies se sont multipliées; le docteur Burney a fait graver le *Miserere* à Londres en 1771, et Choron l'a publié en 1810 dans sa collection des classiques. Partout, à Londres, à Paris, aussi bien qu'à Rome, la musique d'Allegri, exécuté dans des conditions convenables, a causé le même plaisir et la même admiration.

ANNIVERSAIRES DE LA BATAILLE DE PLATÉE.

Sur la motion d'Aristide, les Grecs décrétèrent des funérailles annuelles pour les guerriers morts à la bataille de Platée. Voici, selon Plutarque, l'ordre de cette cérémonie, qui se pratiquait encore de son temps.

Le 16 du mois mémactérion, dès le point du jour, la procession se mettait en marche, précédée d'une trompette qui sonnait la charge. Suivaient des chars remplis de couronnes et de branches de myrte. Derrière s'avançait un taureau noir, escorté d'une troupe de jeunes gens qui portaient des parfums, des fioles d'huile, et des cruches remplies de lait et de vin, libations ordinaires dans les funérailles. Tous ces éphèbes étaient de condition libre; car il n'était pas permis aux esclaves de se mêler à cette fête destinée à honorer des guerriers morts pour la liberté. La marche était fermée par l'archonte des Platéens. Ce magistrat, à qui, pendant toute l'année, il était défendu de rien toucher où il entrât du fer, et qui ne pouvait se servir que de vêtements blancs, se parait d'une robe de pourpre, ceignait une épée, et portait entre ses mains une urne qu'il allait prendre aux lieux où l'on gardait les actes publics. Il traversait ainsi la ville, et se rendait à l'endroit où se trouvaient les tombes. Là, il puisait avec son urne de l'eau dans une fontaine, lavait les petites colonnes qui s'élevaient sur les tombeaux, et les frottait d'essences. Ensuite il immolait le taureau, faisait couler le sang dans une fosse; et tandis qu'on plaçait les membres de la victime sur un bûcher, il invoquait Jupiter et Mercure Infernal, et conviait à ce festin et à ces libations les âmes des hommes vaillants qui étaient morts pour le salut de la Grèce. Après quoi, remplissant une coupe, il jetait le vin et le lait dans la fosse, en disant d'une voix forte : « Je présente cette coupe aux » braves qui ont sacrifié leur vie pour la liberté des Grecs. »

CARTE GEOGRAPHIQUE

DU DIXIÈME SIÈCLE.

Cette carte géographique est tirée d'un manuscrit du dixième siècle, conservé dans une bibliothèque étrangère (cottonian library). Pour en bien comprendre tous les détails, le lecteur devra la placer en regard d'une carte moderne. Il remarquera d'abord que les points cardinaux ne sont pas disposés suivant l'usage adopté depuis long-temps par tous les géographes : le nord, au lieu d'être en haut, est à gauche, et par conséquent le sud est à droite où se trouve ordinairement l'est. L'exécution graphique est extrêmement imparfaite : par exemple, on pourrait confondre les Pyrénées et les Alpes avec la mer et les lacs, les chaînes de montagnes étant toutes tracées avec les lignes qui servent aussi à indiquer l'eau; une marque cependant les distingue : c'est la ligne droite qui coupe leur base. Les noms de pays, de cités, de fleuves, etc., sont écrits les uns en latin, les autres en anglo-saxon.

Il nous a paru intéressant de publier ce témoignage curieux de l'idée singulière que l'on se faisait à cette époque de la configuration de la terre, de l'étendue des différents pays, et de leur position relative.

La terre est représentée sous la forme d'un carré plat, déchiqueté par l'Océan. L'Asie en est, comme il convenait, la partie la plus vaste; toutefois, elle est réduite à peine à la moitié de sa grandeur : les tribus d'Israël y occupent une étendue démesurée de territoire. La mer Caspienne, au lieu de ressembler à un lac, a la figure d'une baie formée par l'Océan. L'Europe n'était pas beaucoup mieux connue : la Macédoine est au-dessous de la Grèce, et Athènes au-dessous de l'Attique. Le mont Olympe est dans l'Asie-Mineure. Les piliers d'Hercule que les anciens avaient fabuleusement assignés pour limites au monde, sont représentés sous la

forme réelle de deux rochers ou de deux îles, à l'entrée de la Méditerranée. Les Iles-Britanniques, patrie des auteurs de la carte, sont infidèlement représentées, et elles sont indiquées à l'ouest de l'Islande. En Afrique, on voit deux Nils : l'un est le fleuve Egyptus dont parle Homère, l'autre n'a point d'embouchure. Les montagnes et les villes célèbres dans l'histoire sainte, sont naturellement marquées avec une attention particulière : tel est le mont sur lequel s'est arrêtée l'arche de Noé : telles sont Babylone, Jérusalem, Alexandrie, Constantinople, Rome, Carthage. A l'extrémité nord-est de l'Asie, un lion est figuré avec cette légende : *Hic abundant leones*, ici abondent les lions. Si l'on s'en rapporte à l'importance que l'auteur paraît avoir attachée à cette note, ce devait être là un pays bien effrayant pour l'imagination de nos pères du dixième siècle : le lion jouait un rôle extraordinaire dans les récits des pèlerins ; de là vient qu'on les retrouve si souvent dans les armoiries et sur les enseignes des hôtelleries. En compensation, non loin du pays des lions, au-delà de Ninive, est la montagne d'Or, *mons Aureus :* c'est le bien à côté du mal, le paradis opposé à l'enfer. De même près des sources fécondantes du Nil est une montagne dont l'on raconte que la cime est en feu : *hic dicitur esse mons super ardens.* Combien d'autres mystères devaient agiter l'esprit des habitants d'un cloître, lorsqu'ils songeaient à toutes ces régions lointaines d'où leur venaient tant de relations étranges et contradictoires ! La science a depuis dissipé toute cette poésie ignorante et menteuse, et lui a substitué la vérité qui, pour être plus utile à l'amélioration du genre humain, n'est pas moins poétique.



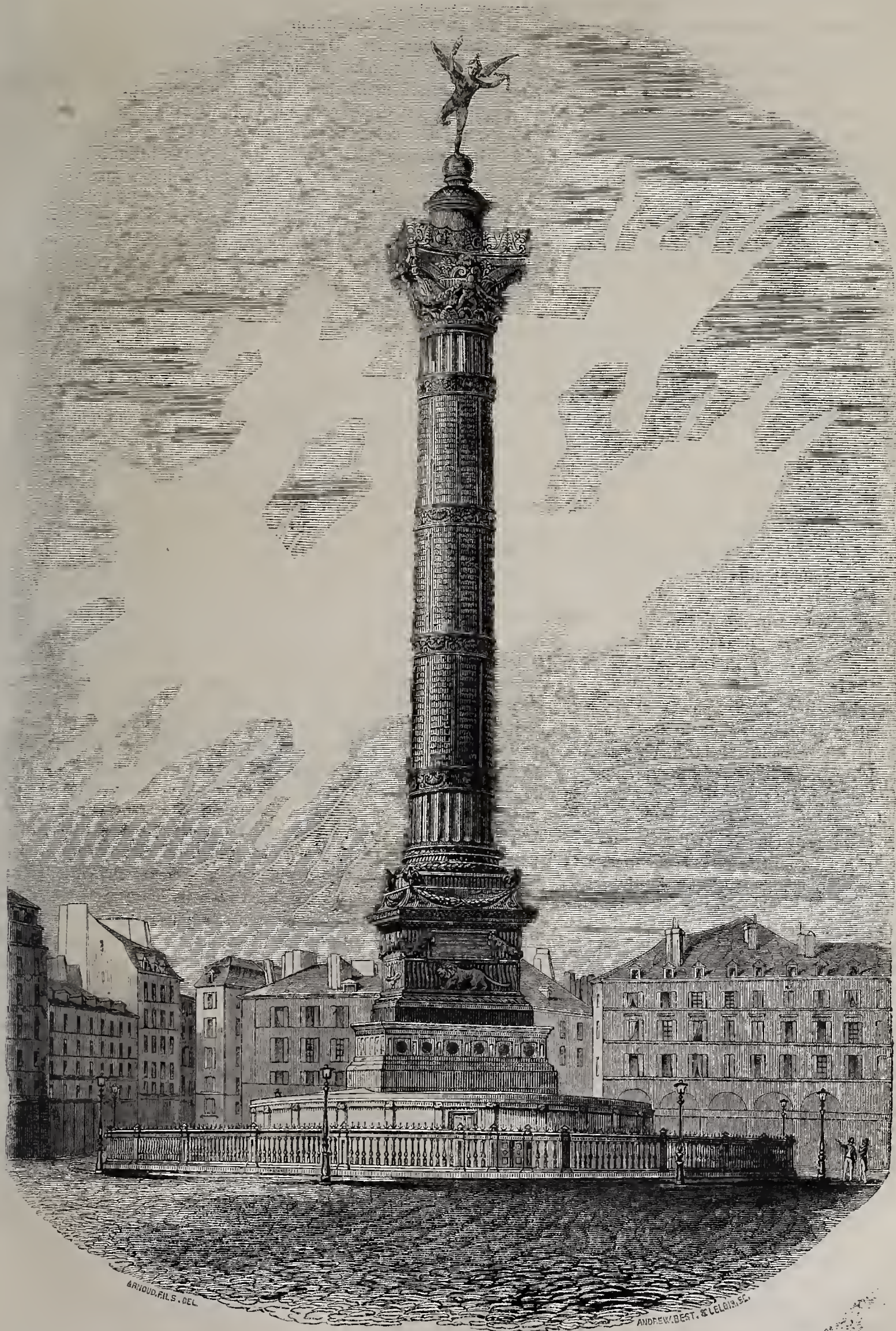
(Carte anglo-saxonne du dixième siècle.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA COLONNE DE JUILLET.

(Voy., sur les divers projets de monument pour la place de la Bastille depuis 1789, 1834, p. 159.)



(Le monument de Juillet, sur la place de la Bastille. — Architecte, M. Duc.)

La colonne qui doit éterniser la mémoire des trois journées de juillet est terminée : nous l'avons représentée dans notre gravure; il nous reste à la décrire.

Les fondements sur lesquels repose la colonne de Juillet présentent l'aspect le plus extraordinaire et le plus monumental; ils sont placés à cheval sur le canal Saint-Martin qui passe sous la place de la Bastille. Une ogive de la forme la plus vigoureuse se dresse du fond de ce canal, et présente sa pointe hardie pour base au nouveau monument. Autour de cette voûte ogivale, isolée du reste des terrassements, est pratiquée une autre construction circulaire qui s'enfonce comme un puits dans la terre; dans les parois de cette tour ainsi suspendue sur l'eau sont percées huit ouvertures qui s'abîment d'une manière abrupte et étrange dans les ténèbres intérieures. Primitivement ces ouvertures devaient servir à faire monter l'eau du canal dans la fameuse fontaine de l'Eléphant qu'on avait formé le projet d'élever dans ce même lieu; aujourd'hui elles deviennent les portes des caveaux funéraires dans lesquels on déposera les dépouilles des hommes qui sont morts en juillet 1830 en combattant pour la liberté. Elles se prêtent admirablement, et par leur forme, et par les ornements qu'on y a ajoutés, à la nouvelle destination qui leur est assignée. Quand on circule dans la galerie où elles tendent leur gosier béant, on aperçoit, sous l'ogive qu'elles entourent et qui les domine, l'eau du canal qui coule profonde, obscure et lente, comme celle d'un fleuve infernal, et qui complète merveilleusement cet horizon souterrain de la mort.

Les sépultures des victimes de la révolution achèvent aussi de consacrer cette colonne; elles lui donnent ce caractère de vérité, de sainteté, de religion publique auquel l'architecte le plus habile ne saurait suppléer; d'un monument purement symbolique elles font un monument réel. Quatre grands caveaux, percés de portes à chacune de leurs extrémités, recevront dans un grand sépulcre commun les cadavres, qui seront placés par dizaine dans des tombes particulières.

C'est pour envelopper et pour protéger ces constructions souterraines qu'on a élevé deux étages de maçonneries au-dessus du sol; ce sont comme deux grandes marches sur lesquelles est posé le piédestal de la colonne. Cet exhaussement est d'autant plus nécessaire, que la place de la Bastille, irrégulière, vaste et dégarnie de maisons, ne donne pas de mesure sur laquelle l'œil puisse prendre l'échelle du monument. On connaît, après la colonne de Trajan, élevée dans l'enceinte d'un petit forum de Rome, d'autres exemples d'œuvres semblables qui gagnent beaucoup à être vues dans un espace resserré.

M. Duc, dont le nom sera honorablement attaché à l'érection de la colonne de Juillet, n'avait point conçu la première idée de ce monument. Le plan primitif avait été donné par un architecte appartenant à une autre école, par M. Alavoine. Ce n'est qu'à la mort de cet artiste que M. Duc a été chargé, les adjudications étant faites et les dépenses réglées, de revoir les détails et de surveiller l'exécution; il s'est surtout préoccupé de trouver un système général de décoration qui fît valoir d'une manière particulière le métal sur lequel il avait à opérer; il a voulu prêter au bronze la vie qui lui est propre, celle que le bronze lui-même prendrait si, animé tout-à-coup, il pouvait se tordre et se façonner d'une manière conforme à son intime nature. Les formes déliées, vives, que le métal en fusion aurait affectées de lui-même s'il avait pu diriger sa cristallisation, lui ont été données par l'architecte. Les découpures nettes et élégantes du feuillage, des broderies qui réunissent la finesse à la vigueur, composent presque toute la parure du monument, très différente, sous ce rapport, de toutes les colonnes sculptées qui rappellent les bas-reliefs et le travail du marbre.

La partie symbolique de la colonne est excessivement simple. Le lion qui, par un heureux hasard, se trouve être à la fois le signe zodiacal du mois de juillet et l'emblème de la majesté du peuple, est comme la mélodie dominante de la décoration : il se détache en entier sur l'une des faces du piédestal; sa tête reparaît dans les trois colliers qui partagent le fût de la colonne, pour indiquer les trois journées de la révolution, et dans le chapiteau qui résume tout le monument. Dans les intervalles des colliers on a gravé et doré les noms des victimes qui ont succombé dans la lutte; cet ornement tient lieu du cannelage. Sur deux faces du piédestal, les couronnes et les palmes mortuaires; aux quatre coins, le coq gaulois; sur le sommet de la lanterne, la statue de la Liberté qui s'envole en brisant des fers et en semant la lumière, achèvent d'expliquer aux yeux la signification du monument.

La simplicité excellente de ces ornements produit un effet qu'on ne trouve dans aucun autre ouvrage de notre temps. Si on se rapproche, si on examine les détails, on est frappé de leur délicatesse infinie, qui conserve pourtant quelque chose d'incisif et de mordant, merveilleusement accommodé à la nature du bronze. C'est comme la langue du métal incandescent qui s'est étendue et qui darde encore; jusque dans les oves il y a je ne sais quoi de plus aigu que partout ailleurs, qui a un charme particulier. Les branches d'if ont des nervures acérées et tranchantes, où l'on sent que l'airain a voulu ajouter au deuil de ce feuillage consacré. La cannelure ondoyante du piédestal efface ses plans unis, et leur donne la svelte courbure de ces corbeilles que les canéphores portaient aux solennités antiques. Mais si l'on s'éloigne, tout ce luxe du détail disparaît, et on n'aperçoit plus que la sévérité du plan général.

Cependant, il y a une partie dans laquelle M. Duc a voulu que, même de loin, on pût voir ce qu'il y avait d'élégant et de triomphal dans sa colonne; cette partie, c'est le chapiteau. La colonne Vendôme, toute chargée de ses riches sculptures, a pu se passer de cet ornement; M. Duc a mis au contraire tout le luxe de sa colonne dans la coiffure qu'il lui a dessinée. Chez les anciens, quand l'architecture commença à s'émanciper des formes austères de l'origine, le chapiteau devint la partie de la décoration où ils exprimèrent par des signes particuliers le souvenir attaché à chacun de leurs monuments. C'était là qu'on gravait les symboles mystérieux de l'art. Comme l'âme se peint mieux sur le visage que dans les autres parties du corps, de même la pensée de l'édifice se lisait dans le chapiteau plus clairement que partout ailleurs. M. Duc a imité cette habitude des anciens; aussi la composition de son chapiteau est-elle la partie la plus savante, la plus riche et la plus importante de son dessin. La partie inférieure du chapiteau est ornée d'un rang de palmes qui sont comme le dernier écho de la plainte lugubre qui s'élève vers le ciel; au-dessus de cette base commence le mélange des symboles de la victoire. Au milieu d'une végétation plus élancée qui s'en va porter appui aux volutes des angles, on voit passer les extrémités du panier dont nous avons aperçu l'indication dans les régions inférieures de la colonne; c'est de l'intérieur de ce panier que se déploient les jets puissants qui supportent le tailloir. Mais autour de la corbeille de fête, quatre enfants d'une allure audacieuse forment une ronde animée; tenant leurs pieds posés sur les feuilles funéraires, portant dans leurs mains la guirlande des réjouissances, appuyant leurs têtes au-dessous de celles du lion, lesquelles, escortées de deux hautes feuilles triomphales, complètent les fleurons. La balustrade qui repose sur le tailloir a été dessinée avec une rare élégance, de manière à lui servir de diadème. Ce chapiteau rivalise de luxe avec les œuvres les plus opulentes de la Renaissance; mais c'est dans l'antiquité, et à Pœstum même, qu'il en faut chercher les véritables modèles. Nous nous faisons une détestable idée de l'imagination des anciens, d'après les monuments froids et nus

qu'on a prétendu élever jusqu'à ce jour à leur exemple. On devra savoir gré à M. Duc d'avoir restitué leurs traditions en toute franchise.

Les lignes de la lanterne ont été tracées de façon à montrer qu'elle ne fait pas double emploi avec le chapiteau, mais qu'elle sert seulement de piédestal à la statue de la Liberté qui surmonte le monument. Cette statue, qui est de M. Dumont, rappelle le *Mercure* de Jean de Bologne. On a pris le parti de la dorer, de manière à fixer davantage l'attention sur elle, et à couronner le luxe du bronze par un luxe plus grand.

La dépense totale pour la construction du monument sera de 1 172 000 francs.

Dans l'intérieur de la colonne est pratiqué un escalier qui conduit à la lanterne, immédiatement au-dessus du chapiteau ; il est entièrement de bronze, posé à nu sur les tambours de la colonne avec beaucoup de simplicité et d'art. Le jour pénètre intérieurement à travers les gueules ouvertes des lions qui ornent les trois colliers. Du haut de ce monument on a une des plus belles vues de Paris qu'on puisse imaginer : on aperçoit la grande ville dans toute sa largeur, dormant dans la vallée qui s'étend entre les deux sommets opposés du Panthéon et de Montmartre.

Les noms gravés sur le fût de la colonne lui forment une robe étincelante où le peuple pourra lire avec orgueil ses titres à la reconnaissance, et ses devoirs envers la société et les lois. Nous donnons ici la liste de ces 504 noms, tels qu'ils sont écrits sur la colonne.

NOMS INSCRITS SUR LA COLONNE DE JUILLET.

P. G. Ader. N. Albert. J. B. André. J. A. Anselin. M. J. Artus. O. L. Aubry. V. P. Audé. J. B. Audry.

A. D. Ballet. L. Barbette. J. B. P. Barbier. N. Barbier. B. Bareau. N. Barette. C. D. Barquand. J. Barthélemy. J. Bastelica. R. Baudet. E. M. Baudin. G. Beaubien. J. F. Beaudoin. M. Beaumet. J. C. Béguin. S. Belle. A. Bengnol. J. B. Benoît. C. E. Berther. P. L. Berger. L. M. Bergeret. H. Berrieux. L. C. Berlin. F. Bertrand. E. Bertrand. C. Besange. A. Besson. J. L. Bessonnand. C. F. Beurrier. P. Bimou. P. Biron. F. Biron. F. Blin. J. Bois. L. Boissel. A. L. Bonecaze. C. Bonnal. C. Bonnet. A. J. Borde. V. J. Borde. E. Bordeaux. J. C. Bossonnier. L. F. Boucot. L. C. Bougeart. F. M. Boullée. J. C. Bourdillat. J. A. Bourdillat. G. F. Bourdy. J. F. Bourgoin. E. Bousquet. J. Boutreux. P. Bouvenot. A. Brasseux. F. Braun. V. Briand. B. Brisevin. J. Brossolette. J. Brotel. F. J. Broust. C. Brout. C. Brunet. A. Burtaire. C. Buzenot.

F. Cabart. F. Calleuge. P. Camus. J. Caudellier. N. Canlet. M. Caroujat. T. Carty. J. L. Castiaux. P. J. Cathala. A. Catherine. J. Cattin. J. Caurière. A. Causin. A. Cavée. J. P. Cazot. J. F. Cedelle. N. Cézar. A. Chabot. J. A. Chalamont. J. C. Chaudepie de Boiviers. J. N. Chappe. M. A. Chappus. P. M. Charité. C. M. Chenette. J. B. Chéron. L. C. Chevalier. A. Chevalier. F. Chevallie. J. Chevassieux. J. Cheviron. L. Clément. P. Cléry. P. M. Corbel. P. A. Corduaut. A. Cormier. P. Cortilleux. J. Cottin. J. L. Coudère. R. Coudray. L. Cousin. J. F. Couve. L. Crahay. J. L. Crampon. B. J. Crespelt. J. G. Croullié. J. Crozel. A. Curier. A. Cuvier.

T. Dablies. A. Daisay. A. Dalifar. L. G. Damas. L. E. Damas. M. Danse. F. Darbour. J. J. Dartois. N. F. Daubert. A. Dauphin. P. Dauteuil. L. M. David. H. David. H. Deblond. L. G. Deboves. J. Decourty. J. Dedieu. M. Degoutte. N. Deheurles. L. J. Dehon. J. C. Delacourt. P. F. Delamotte. L. C. Delattre. A. Delmas. C. Denance. V. E. Denant. E. Denoyers. V. Deroche. L. Desportes. P. Despréaux. L. N. Desrondeaux. N. Desveaux. P. Diard. T. Didier. C. Dimanche. B. Doennel. J. Dommain. J. Donaldson. A. D'Orcy-Monty. P. Doupagne. B. Drouet. P. J. Dubarry. A. Dubray. L. C. Duchemin. A. Ducroquet. B. Ducroux. S. C. Dufournaux. J. Dugard. J. Dumergue. J. P. Dumet. J. J. Dupont. H. Durand. C. Durand. A. Duroure. F. T. Dutet. M. Duvin.

F. M. Estivin.

F. Faglais. J. Farcy. F. Farnet. M. Faure. J. G. Fiacre. J. Fondary. J. Forgeron. N. Forient. J. A. Fountange. A. F. Fourguiaud. J. P. Fournier. F. Franzemberg. D. Fremeau. J. Fréville. F. Froment. M. Fuhrer.

J. Gadbin. J. B. Gagna. C. Gaillard. A. Gallois. C. Gambaré. B. Gamsie. A. Garreau. P. Gassiou. J. Gatineau. F. Gaubert. J. Gaudin. J. Gautier. P. Gauvenet. L. Gaveau. J. Geneste. L. Genon. G. Genouille. F. Gibert. J. Giraldon. P. Girard. H. Glasse. E. Gobillot. A. Goichot. J. L. Goubrit. J. P. Grand. L. Gravelle. P. Greffe. A. Grenat. J. Grosjean. A. Gruière. P. Guépratte. P. Guérin. F. Guérin. J. Guériot. J. B. Guignet-Emo. D. Guillemot. J. Guillot. A. Guys.

J. M. Hallais. J. de Hallard. F. Hapel. F. Hell. P. Hérault. J. B. Herhé. L. Hérisson. P. J. Hérochamps. L. A. Hervieux. E. L. Houdoin. E. Humbert. F. Hytier.

F. Jacquet. J. P. Jacquier. F. Janelle. A. Janiu. F. Jarnet. F. Jaudier. F. Jeau. P. Jeannisson. A. Jeansonne. G. Jobet. J. Joquet. P. Joly. C. Joly. J. L. Josse. J. Jouvencel. J. Jouvente. J. Julien. J. M. Juug.

A. Kesselmeyer.

F. Labarbe. A. Labarthe. J. B. Labosse. F. Dabsolu. E. Lacheaux. C. Lafond. L. Lafrauce. P. Lagrion. D. Lallemant. J. B. Lambert. J. F. Lamolière. L. Lamy. L. Landemaine. A. Langlois. J. Langlois. F. Lanoy. E. Laplace. J. Larchevêque. L. Lasauvagère. M. Laugier. A. Laurin. J. Lavenne. D. Lavigne. A. Leblanc. P. Lecronier. L. Ledoux. J. Leduc. A. Ledue. F. Legé. J. B. Legoult. D. Legoux. J. B. Legrain. S. Legrier. P. Lemonnier. F. Lenormand. J. Lepas. V. Lepetit. P. F. Lerouge. J. Leroux. C. Leroy. C. Leroy. N. Letellier. P. Lethin. G. Leypoldt. L. Lughet. G. Libert. P. Lidière. P. Lièvre. P. Loiraud. J. B. Lombard. J. C. Lompy. P. Lontreuil. J. L. Lootens. P. L. Lorcet. J. Louvet. A. Lurier.

J. Mahot. A. Maillard. J. Maison. B. Maisse. C. Mallabre. A. Manchon. N. Maudarou. A. Marigny. L. Marion. L. Marnet. G. Marotte. C. Marre. J. Martin. P. Martin. M. Massé. A. Maubant. F. A. Mauviel. J. Mégévend. F. Ménard. P. Mercier. A. Mesnil. J. Meunier. J. Michelon. J. Middendorp. E. Miel. P. Mignon. F. Mignot. J. Millon. N. Miltgen. P. Mion. L. L. Moudon. J. Mondot. L. Monmarque. J. Monpausier. F. Monsarrat. P. Monsimier. P. Morand. E. Morel. C. Moriu. N. Morisot. J. B. Moroy. N. Mortier. P. Munier. G. Munier. J. Murgier. J. Muzy.

N. Nancy. I. Nicolle. C. Nicot. P. Nilles. S. Noël.

C. Occident. B. Ollivier. J. Ouarroqui. E. Ozanne.

J. B. Pacraud. N. Papu. P. Paquet. F. Paris. P. Paris. F. Pascot. A. Pasquet. P. Pasquin. J. B. Passecloue. A. Passenaud. S. Paturaud. F. Paupe. J. F. Paymier. E. Pelletier. J. A. Pellicier. N. Peltier. J. B. Perin. D. Petermann. A. Petitpas. F. Peuvret. J. L. Peymier. A. Peynaud. L. Pezet. A. Picard. G. Picot. J. B. Pignol. J. J. Pinart. F. Pineau. J. Pinloche. P. Pinot. E. Piquot. V. Plataret. J. Pléchot. E. Postansque. P. Pothier. J. Pottin. P. Prevost. P. Pronier. L. Prudhomme.

J. B. Quizy. J. C. Quriot.

L. Rabut. A. Raillard. J. Renal. H. Renaud. J. Renevier. G. Revêche. A. Richer. N. Rigoine. L. Rigot. F. Rocton. D. Rodillon. L. Rossignol. D. Rossignol. L. Rouches. P. Roulin. V. Rousseau. J. Rousseau. L. Rousselet. Cl. Rousselot. A. Rouzée. E. Royer.

J. Saché. N. Sal. L. Salmon. C. Sancy. J. Sanlot. J. J. Sauce. J. Saner. C. Saulnier. G. Saunier. J. Savinas. E. Savy. A. Schmidt. G. Schmutter-Maicr. F. Schram. L. Sené. A. Sénéchal. F. Senelle. J. Senger. E. Seroupsal. F. Serrot. F. Sidrat. P. Simon. J. Simon. L. Simonneau. F. Simonnot. P. Surmont. J. Suisse.

P. Talet. J. Tardif. C. Teigneux. F. Testu. P. Thébert. A. Thibault. J. Thomas. C. Thomassé. L. Thory. A. Tison. P. Trebutin. J. Tridon. C. Trouillard. J. B. Trouvé. P. Turlure.

L. Valette. P. Valluche. J. Vandeuvre. A. Vanesse. L. Vauneau. L. Vannier. J. Varenne. J. Vasselin. S. Vauflair. P. Veau. P. Veiller. A. Verdier. F. Verheye. G. Veschambres. A. Vial. E. Vicq. A. Vidalenc. A. Vieille-Marchiset. J. F. Vieux. J. B. Viéville. J. P. Vignon. P. Viray. J. Virvoudet. F. Vollée.

C. Weisskilliam. J. Willhelm.

PARABOLE ORIENTALE.

Un homme voyageait à cheval avec un valet qui marchait à pied. Le cavalier galopait par monts et par vaux ; le valet fidèle courait après lui, et ne parvenait qu'avec peine à le suivre. « Maître, maître, s'écria tout-à-coup le serviteur prudent, un clou vient de tomber du fer de votre cheval ; remettez-le, si vous ne voulez perdre le fer. — Qu'importe ! dit le cavalier ; clou par-ci, clou par-là, nous en avons assez ; marchons. » Un instant après, le valet lui crie : « Maître, maître, le fer est tombé ; si vous ne voulez perdre votre cheval... — Qu'importe ! dit le cavalier ; fer par-ci, fer par-là, nous en avons assez ; marchons. » Mais avant que le ser-

viteur ait donné son troisième avis, le cheval heurte contre une pierre et tombe. Le cavalier quitte la selle, et marche péniblement à côté de son valet.

LES MARCHANDS DE SAGESSE.

Au temps de Charlemagne, deux Ecossais, hommes très versés dans les sciences profanes et les Saintes-Ecritures, vinrent d'Hibernie en Gaule avec des marchands bretons. Ils ne montraient aucune marchandise à ceux qui leur demandaient ce qu'ils vendaient afin de l'acheter; mais ils disaient : « Si quelqu'un a envie de sagesse qu'il vienne et en reçoive de nous; car c'est là ce que nous vendons; » et ils disaient qu'ils vendaient la sagesse, parce qu'ils voyaient que ce peuple se souciait peu des choses gratuites et recherchait celles qu'il fallait acheter; ils voulaient exciter par ce langage la curiosité et l'étonnement. Enfin, ils répétaient si souvent ces paroles, que les hommes qui regardaient ces étrangers comme des fous, les portèrent aux oreilles de Charles. Toujours curieux de la sagesse et des savants, Charles les fit venir en toute hâte en sa présence, et leur demanda s'il était vrai, comme on le disait, qu'il apportassent avec eux la sagesse. « Oui, dirent-ils, nous la possédons, et nous sommes prêts à la donner à ceux qui la demanderont avec respect et dans la crainte de Dieu. » Le roi ayant voulu savoir quel prix ils y mettaient : « Nous ne voulons, dirent-ils, qu'un lieu convenable, des âmes bien disposées, et les choses sans lesquelles nous ne pouvons accomplir notre voyage, des aliments et de quoi nous vêtir. » Le roi, plein de contentement, les garda l'un et l'autre quelque temps près de lui. Partant ensuite pour des expéditions militaires, il ordonna à l'un d'eux, qui se nommait Clément, de rester dans la Gaule, lui confia pour les instruire beaucoup de jeunes gens, les uns de famille illustre, les autres de condition moyenne, d'autres de condition inférieure, et leur fit fournir, selon leurs besoins, des vivres et une habitation commode. Telle fut, suivant le moine de Saint-Gall, écrivain du neuvième siècle, l'origine de ces écoles de Charlemagne, dont nous avons déjà parlé ailleurs (voy. 1836, p. 198).

MEDEAH.

Quatrième expédition. — Avril-mai 1840.

Médéah a été, le 17 mai 1840, occupée de nouveau et pour la quatrième fois par les troupes françaises. Les détails qui suivent complètent ceux des trois précédentes expéditions. (Voyez p. 148.)

Depuis la reprise des hostilités au mois de novembre 1839, Abd-el-Kader, prévoyant bien que le théâtre des opérations militaires serait tout d'abord porté dans la province de Titteri, ne négligea rien pour en rendre l'accès difficile. Son premier soin fut de faire exécuter de grands travaux au Téniah (col de Mouzaïa), le seul passage franchissable dans cette partie de l'Atlas. Le col n'est abordable, en venant de Mouzaïa, que par la crête orientale dominée tout entière par le piton de Mouzaïa. (Voyez p. 149.) Un grand nombre de redoutes, reliées entre elles par des branches de retranchement, couronnaient tous les saillants de la position, et sur le point le plus élevé un réduit presque inabordable avait été construit; d'autres ouvrages se développaient ensuite sur la crête jusqu'au col. Les arêtes que la route contourne avaient été également couronnées par des redoutes, et le col lui-même était armé de plusieurs batteries.

Ces formidables préparatifs de défense attestent l'activité d'Abd-el-Kader, en même temps que l'habileté avec laquelle il a su mettre à profit les six mois écoulés avant que le corps expéditionnaire d'Alger entrât en compagne. Les pertes douloureuses que l'enlèvement de vive force du Téniah devait inévitablement nous coûter avaient depuis longtemps appelé la sollicitude d'un de nos hommes de guerre les plus expérimentés. Aussi, dans une note en quelque sorte prophétique sur *la situation de l'Algérie*, remise le 5 février 1838 au général Bernard, ministre de la guerre, M. le lieutenant-général Pelet donna-t-il des conseils dont l'évènement n'a que trop justifié la sagesse. « Il faut, disait-il, réparer les fautes du traité de la Tafna, et couper court aux envahissements d'Abd-el-Kader; il faut, par une occupation immédiate ou par la guerre, le forcer à rentrer dans la province d'Oran. L'occupation doit être prompte, parce que chaque journée consolide la puissance de l'Emir, parce que Abd-el-Kader et peut-être les Arabes, sans lui, pourront recommencer la guerre... Si nous nous portions par une marche vive sur Blidah et Médéah, si nous établissions promptement sur ces deux villes un système solide d'occupation et de manœuvres, l'Emir éloigné (Abd-el-Kader était devant Aïn Madhy, à cent lieues dans l'intérieur), pris au dépourvu, ne saurait d'abord comment nous attaquer dans ces positions. Une expédition subite sur Médéah, sans combat, a cet avantage que nous pouvons l'effectuer en invoquant l'interprétation du traité. Que risquerait-on d'ailleurs de tenter l'expédition, puisque la guerre est devenue une nécessité, et que par ces mesures on pourrait l'éviter ? »

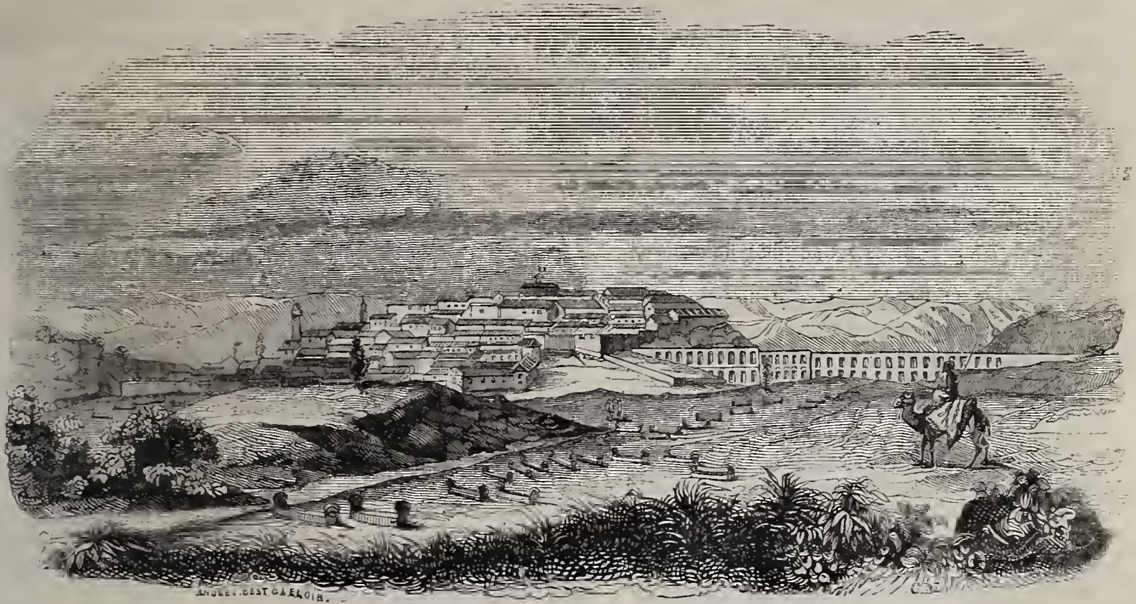
Si ces conseils eussent été suivis à cette époque, ils auraient épargné à la France de nombreux et regrettables sacrifices d'hommes et d'argent.

Le 27 avril 1840, le corps expéditionnaire destiné à pénétrer dans la province de Titteri, et à occuper Médéah, partit du camp de Blidah au nombre de 10 à 12 000 hommes. Abd-el-Kader avait, de son côté, convoqué à la guerre sainte (*Djéhad*) tous les cavaliers de la plaine du Schélif, et fait venir toute son infanterie régulière pour s'opposer au passage de l'Atlas. Il avait ainsi réuni 12 000 cavaliers et 7 000 fantassins. Pendant quatorze jours, plusieurs combats furent livrés à la cavalerie arabe; les établissements des Hadjouths ravagés, et leurs moissons détruites; Scherschel, assailli par les Kabaïles, fut débloqué; l'armée renforcée de 2 000 hommes venus d'Oran; un camp formé à l'*Haouch* (ferme) de Mouzaïa, et pourvu de tous les approvisionnements et de tout le matériel destinés à la place de Médéah. Enfin, après cette série d'opérations, tout était prêt pour que le passage de l'Atlas pût avoir lieu le 12 mai. A quatre heures du matin, la première division ayant à sa tête M. le duc d'Orléans, commença son mouvement. Elle était divisée en trois colonnes commandées, l'une par le général Duvivier, l'autre par le colonel de La Moricière, et la troisième par le général d'Houdetot. Toutes les positions, toutes les redoutes de l'ennemi furent successivement emportées par nos soldats avec une vigueur et un élan admirables, malgré la vive résistance des Arabes et des Kabaïles. Les Zouaves se précipitèrent dans l'intérieur des retranchements, et le drapeau du 2e léger, sous les ordres du colonel Changarnier, flotta glorieusement sur le point le plus élevé de la chaîne de l'Atlas. Les troupes des divers corps poursuivirent l'ennemi aussi rapidement que le permirent les difficultés d'un terrain escarpé, qu'en plus d'un endroit il fallait gravir à l'aide des mains. Dès que le Téniah fut occupé, l'ennemi se retira dans toutes les directions, et à sept heures du soir, après une journée pleine de fatigues et de périls, après une longue suite d'engagements tous glorieux pour nos armes, le corps expéditionnaire prit position sur le col même, en continuant à occuper les crêtes de Mouzaïa. Il y séjourna pendant quatre jours; ce temps fut employé à construire la route qui devait conduire l'armée à Médéah. Le 16 mai, l'armée se remit en marche, alla s'établir au bois des Oliviers (Zemboudj-Azahra), continua, le 17, son mouvement sur Médéah, et arriva à onze heures devant la ville. Les positions occupées par l'ennemi

ne tardèrent pas à être abandonnées, et la première division prit possession de Médéah, qui avait été complétement évacuée depuis quelques heures.

Pendant les journées des 18 et 19 mai, le génie exécuta les travaux propres à mettre la ville à l'abri d'une attaque, et l'artillerie en établit l'armement. Le général Duvivier, nommé commandant supérieur de la province de Titteri, y fut laissé avec une garnison de 2 400 hommes et des approvisionnements pour soixante-dix jours.

Le 20 mai, le corps expéditionnaire quitta Médéah. Au passage du bois des Oliviers, un combat sanglant s'engagea; on se fusilla à bout portant, et l'ennemi ne se retira qu'après une lutte des plus acharnées. Dans cette journée mémorable, le 17e léger, commandé par le colonel Bedeau, et le deuxième bataillon de Zouaves, sous les ordres du commandant Renaud, lui firent éprouver des pertes immenses qui le mirent dans l'impossibilité de recommencer ses attaques. L'armée passa la nuit au Téniah; elle se porta, dans la matinée du 21, sur la ferme de Mouzaïa, et de là sur Blidah, où elle arriva à six heures du soir, sans avoir eu à combattre.



(Salon de 1840.— Vue de la ville de Médéah, aquarelle de M. Th. Jung, d'après un dessin de M. de Trélo, capitaine d'état-major.)

La prise de Médéah donne à la France une place qui coupe par le milieu les provinces orientales et occidentales de l'espèce d'empire créé par Abd-el-Kader; elle promet de porter un coup terrible à l'influence du jeune Sultan sur les Arabes soumis à sa domination.

LE CHIEN DE TOBIE.

NOUVELLE.

Plusieurs bergers écossais étaient arrêtés sur le sommet d'une colline, causant de la prochaine tonte des moutons et de la vente des laines à Edimbourg. La nuit allait venir; son ombre commençait déjà à envelopper les *glens* * solitaires qui entrecoupent les montagnes. Tout-à-coup, un son de trompe se fit entendre, et tous les yeux se tournèrent vers un coteau voisin, où venait de paraître un Highlander accompagné d'un chien qui chassait devant lui son troupeau.

— Voyez, dit un des interlocuteurs, qu'à son costume il était facile de reconnaître pour un habitant des *borders* **, comme la bête conduit seule les moutons. Par le Christ! mes compères, chacun de vos chiens fait ici la besogne de dix bergers, et sans eux toutes vos bruyères ne vaudraient pas trois schillings. Vous devriez remercier Dieu tous les jours de vous avoir donné de tels serviteurs.

— Il faut remercier Dieu même quand il nous châtie, observa le plus vieux des Ecossais; mais il y a deux côtés à toute chose, monsieur Thompson. S'il est des chiens qui nous servent, il en est d'autres qui nous ruinent.

— Lesquels?

— Ceux des *pillards*.

— Tout ce que l'on raconte de ces voleurs de moutons est-il bien vrai? demanda le premier; et vous sont-ils si nuisibles?

— Demandez à Steel et à Dickins, qui ont perdu cet hiver près de cent têtes de bétail.

— Mais où se cachent donc ces pillards?

— C'est ce que l'ennemi de Dieu pourrait vous dire mieux que moi, monsieur Thompson. Cependant vous n'êtes point sans avoir rencontré quelquefois, je présume, le long des bruyères, des étrangers montés sur de petits chevaux à longs poils et suivis d'une chienne noire...

— En effet; mais je ne leur ai jamais vu de brebis.

— Il serait trop facile de les découvrir, s'ils marchaient en compagnie de leur butin. Ils envoient leurs chiennes sur les coteaux : elles rassemblent tous les moutons qu'elles trouvent sans gardiens, les poussent devant elles en ayant soin d'éviter les glens, et les conduisent à plusieurs milles, dans quelque lieu désert indiqué par le maître pour le rendez-vous.

— Mais ces chiennes ont donc une intelligence humaine?

Le berger secoua la tête :

— Vous ne dites pas assez, monsieur Thompson; elles ont l'intelligence de celui qui a mangé le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal : aucun de nous ne pourrait amener son chien à faire la même chose.

Un jeune homme qui avait jusqu'alors gardé le silence sourit à cette assertion du vieillard.

* Nom que les Ecossais des montagnes (*Highlanders*) donnent aux petits vallons des hautes terres.

** Terres des frontières.

— John Scott aime mieux admettre l'intervention du démon que la puissance de la volonté humaine, dit-il.

— Parce que je connais par expérience la vanité de nos volontés, répliqua John ; mais toi, enfant, tu crois possible tout ce que tu veux!

— Et je l'ai prouvé, ajouta le jeune homme.

— Prends garde, Tobie, prends garde, reprit Scott; c'est l'orgueil qui a perdu le premier homme.

— Soit; mais il est certain qu'un bon dresseur peut tout obtenir de son chien.

— Excepté ce qu'en obtiennent les pillards, répliqua John.

Les autres bergers se joignirent à lui pour affirmer la puissance surhumaine des voleurs de moutons. Tobie haussa les épaules.

— Oh! il ne cèdera pas, dit John Scott; Tobie ne croit que ce qu'il désire trouver vrai.

— Il tient à sa réputation, ajouta un autre; il veut passer pour meilleur dresseur que Satan lui-même.

— Que ne se fait-il pillard? demanda un troisième.

— Qu'il essaie à dresser une chienne noire! reprit le premier.

— Adieu, Tobie le tout-puissant!

— Bonsoir, Tobie le sorcier!

Les bergers s'en allèrent avec le fermier Thompson, en éclatant de rire.

Tobie ne répondit rien ; il demeura à la même place, appuyé sur son bâton de cytise, jusqu'à ce qu'il les eût vus disparaître dans l'ombre : il se redressa alors.

— Nous verrons! nous verrons! murmura-t-il d'un accent blessé.

Et rejetant sur son épaule son plaid de tartan, il siffla son chien, et prit une route opposée à travers les bruyères.

Mais les moqueries de ses compagnons lui étaient restées sur le cœur. Tobie n'avait rien, malheureusement, de cette humilité qui fait ici-bas les heureux. C'était un esprit vain, audacieux, et jaloux de tout soumettre à sa volonté. Il suffisait de dire d'une chose : *Cela est impossible*, pour qu'il la tentât sur-le-champ. Peu lui importait le but; ce qu'il désirait, c'était la victoire d'une difficulté. Une fois on avait dit devant lui : — Les bergers de Crawfort se réunissent demain à New-House ; il serait dangereux à ceux de Tiertine d'y aller. Le lendemain, Tobie, qui était de Tiertine, était, avant le jour, à Crawfort, d'où on le rapporta, deux heures après, à demi mort. Une autre fois, quelqu'un ayant prétendu que nul de la paroisse n'oserait manquer à l'office le dimanche des Rameaux, ni garder son chapeau devant le curé, Tobie avait affecté de ne point aller à l'église, et de refuser le salut au pasteur. Toute sa vie il avait ainsi bravé les lois établies pour tous. En vain John Scott, qui l'aimait pour l'avoir fait danser sur ses genoux quand il était tout petit, lui répétait-il sans cesse :

— N'essaie pas ce qui est difficile, mais ce qui est bien, Tobie.

Le jeune berger méprisait les conseils du vieillard.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la conversation que nous avons rapportée plus haut; Tobie Wilkie et quelques autres bergers se trouvaient réunis sur la même colline, lorsque John Scott y arriva haletant.

— Les pillards sont venus! s'écria-t-il.

— Les pillards! répétèrent les bergers.

— Ils m'ont enlevé près de cinquante moutons!

— Quand cela?

— Tout-à-l'heure.

Les bergers se récrièrent.

— C'est impossible! dirent-ils... à cette heure!... Etes-vous bien sûr, John?

— Sûr! répéta le vieillard au désespoir. Le troupeau était complet ce matin quand je l'ai conduit à la lisière du petit bois; je n'ai point quitté le coteau, et cependant, quand j'ai voulu rassembler les brebis dispersées, la moitié manquait.

Les bergers se regardèrent.

— Jamais ils n'avaient osé pareille chose! dit Wilkie. S'ils nous volent maintenant en plein jour, sans que nous puissions nous en apercevoir, autant abandonner la montagne.

— Ainsi, demanda Tobie avec un étrange accent, le vol qui vient d'être fait vous semble plus hardi et plus adroit qu'aucun autre?

— Si adroit, que l'esprit du mal doit s'en être mêlé, observa Wilkie.

— C'est l'opinion de John Scott, je suppose, dit Tobie en souriant; car il a prétendu que nul homme ne saurait rendre un chien aussi habile que ceux des pillards.

— Et je viens d'en avoir une triste preuve, ajouta le berger désolé.

— Vieux Scott, dit Tobie en s'approchant d'un air délibéré, c'est Sirrah, mon élève, qui a tout fait.

Les bergers poussèrent une exclamation de surprise.

— Et dans ce moment, ajouta le jeune homme d'un air triomphant, vos cinquante moutons sont au gué de Blakhouse.

— Est-ce vrai? demandèrent Wilkie et les autres.

— Vous allez le voir.

Tobie les conduisit au lieu indiqué, où ils trouvèrent en effet Sirrah avec les brebis dérobées, qu'il avait forcées à se cacher dans le taillis. Tous demeurèrent stupéfaits.

— Eh bien! John, dit le jeune homme, crois-tu encore que le démon puisse seul instruire les chiens à voler des moutons?

— J'en ai peur, dit le vieux berger; car certes ce n'est point l'esprit de Dieu qui t'a inspiré, Tobie. Acquérir la puissance de faire le mal serait dangereux même pour les saints.

— Ah! j'attendais le sermon, s'écria Tobie en se tournant vers les bergers; il faut que le vieux se dédommage de s'être trompé. Mais quand tous les versets de l'Ecriture seraient contre moi, avoue au moins, vieux Scott, que je sais mon métier de dresseur de chiens, et que Sirrah vaut son prix.

— Aussi feras-tu sagement de le vendre à ton premier voyage hors du district, observa le berger.

— Le vendre! répéta Tobie; pourquoi me priverais-je d'un si habile serviteur?

— Parce que les serviteurs corrompus nous induisent en tentation, répondit John.

Le jeune homme haussa les épaules.

— Allez, père Scott, dit-il avec mépris, à force de vieillir, votre esprit est devenu comme vos yeux; de loin vous prenez une brebis pour une vache noire. Sirrah va vous ramener vos moutons.

A ces mots il siffla le chien, lui fit un signe, et celui-ci força le petit troupeau à rebrousser chemin.

Cependant Wilkie et les autres bergers ne manquèrent pas de dire ce qu'ils avaient vu. On répéta bientôt dans tout le district que Tobie avait un chien qui savait voler les brebis; on s'en émerveilla d'abord; puis quelqu'un observa qu'heureusement Tobie était un honnête garçon.

— C'est dommage qu'il aime la dépense et les fêtes, continua un second.

— Et qu'il aille si rarement à l'église, ajouta un troisième.

— En tout cas, nous sommes avertis, et c'est à nous de tenir l'œil ouvert, dit un dernier.

La probité du jeune berger était déjà soupçonnée, par cela seul qu'on lui connaissait un moyen de dépouiller ses voisins.

Les vols nombreux qui se commirent l'hiver suivant augmentèrent ces soupçons; Tobie en fut instruit et s'en indigna. John Scott l'engagea en vain à se défaire de Sirrah

pour y mettre fin ; la vanité du jeune berger le poussa à braver les doutes injurieux qui s'étaient élevés contre lui : il affecta de se montrer partout avec Sirrah, et de lui faire exécuter, devant les bergers, tout ce qui pouvait donner une idée exagérée de son obéissance et de sa finesse.

Il sacrifiait ainsi, sans s'en apercevoir, sa réputation à son amour-propre ; car chaque preuve d'adresse donnée par Sirrah augmentait la défiance contre son maître. Bientôt les compagnons de ce dernier l'évitèrent. Loin de s'expliquer avec eux, Tobie accepta fièrement l'espèce d'isolement dans lequel on le plongeait, et cessa de voir ceux qui ne l'avaient point encore abandonné.

Il passait ses journées et une partie des nuits sur la montagne avec son chien, triste, mais surtout irrité de l'injustice des Highlanders. Si la solitude est bonne aux cœurs simples, elle aigrit et déprave les orgueilleux. Ne pouvant satisfaire dans l'isolement leurs instincts, ils prennent en horreur ce monde où ils voudraient être, comme le pauvre prend en haine la vie du riche.

Ce fut ce qui arriva à Tobie. Il souhaita tous les maux aux habitants des glens voisins, par cela seul qu'il ne pouvait plus briller au milieu d'eux : or, de souhaiter le mal à le faire il n'y a le plus souvent qu'un pas. Tobie se demanda quel avantage il y avait pour lui à demeurer honnête, puisqu'il était soupçonné. N'avait-il pas toute la honte des voleurs sans en avoir les profits ? Pourquoi ne point accepter en entier le rôle qu'on lui avait fait ? Il pouvait en même temps s'enrichir et se venger des injures reçues ; n'était-ce point folie de perdre une si heureuse occasion ?

A toutes ces questions, dictées par un orgueil blessé, les mauvaises passions répondaient en chœur. C'était d'abord la paresse, qui lui disait que le vol exemptait du travail ; la vanité, qui murmurait qu'il pourrait faire de la dépense et briller dans les villages ; la sensualité, qui lui présentait une table couverte de clairet et de pâtés de venaisons. Tobie succomba à ces sollicitations tentatrices.

Un soir d'hiver, après avoir placé le troupeau de son maître à l'abri d'un petit bois et sous la garde de deux chiens, il monta donc son poney et se dirigea vers Stirling.

Le vent soufflait avec violence, et le jeune berger avait prévu qu'un *drift* * ne tarderait pas à tomber sur la montagne ; l'occasion ne pouvait être meilleure pour fuir sans être aperçu. Si la tourmente de neige éclatait dans quelques heures, comme tout l'annonçait, on ne manquerait point de lui attribuer, dans le premier instant, la disparition de Tobie et des moutons qu'il emmenait ; lors même que l'on découvrirait la vérité, les bergers auraient trop d'occupation pour songer à le poursuivre, et, une fois le *drift* passé, il serait hors d'atteinte.

Tobie, qui avait fait tous ces calculs, ne doutait point du succès. Sirrah était parti quelques heures auparavant pour *faire sa quête* de brebis sur les collines, et le jeune berger lui avait assigné un rendez-vous à une distance d'environ trois milles, dans un ravin escarpé et solitaire.

Il venait d'y arriver, lorsque le bruit d'un troupeau nombreux se fit entendre sur le versant opposé. Il s'avança de quelques pas, et aperçut, à la clarté des étoiles qui scintillaient dans un ciel gris et limpide, Sirrah poussant devant lui près de deux cents moutons de toute couleur et à toute marque.

A la vue de ce grand troupeau dérobé à tous les glens de la montagne, Tobie se sentit saisi d'une sorte de terreur. Jusqu'alors son crime n'avait été, pour ainsi dire, qu'une mauvaise pensée, une intention ; sa réalité lui apparut pour la première fois comme s'il l'eût aperçu et touché. Tout ce qu'il y avait en lui de bons sentiments et de raison se réveilla. Il songea au châtiment qui le menaçait, à l'infamie dont il resterait couvert, aux dangers d'une fuite dont il ne pouvait prévoir tous les hasards ; il eut honte et peur à la fois.

— Non, se dit-il avec agitation, je ne veux point que l'on m'appelle Tobie le voleur.

Il pensa à retourner sur ses pas : mais on pouvait s'être déjà aperçu de son absence et de celle des brebis dérobées par Sirrah ; il était fatigué, d'ailleurs, de cette vie isolée ; les tentations pouvaient lui revenir, et il y succomberait peut-être ; il valait mieux qu'il partît.

Cependant la neige commençait à tomber fine et serrée ; les cornes d'appel retentissaient dans la montagne. Tobie eut peur d'être surpris au milieu du troupeau volé ; il appela à lui Sirrah, dispersa les brebis qui prirent la fuite dans toutes les directions, et partit au galop pour éviter le *drift* qui approchait.

Il fit environ trois milles, descendant toujours vers la plaine, et uniquement occupé de mettre un long espace entre lui et le lieu où la pensée du crime lui était venue.

Cependant son cheval ruisselait de sueur et bronchait à chaque instant ; craignant d'épuiser ses forces, il le laissa ralentir son pas.

Il suivait ainsi depuis quelque temps un chemin étroit et raboteux, lorsqu'il lui sembla entendre un bruit derrière lui. Il tressaillit à la pensée qu'il était poursuivi, et se pencha sur son poney pour lui faire prendre le galop ; mais se ravisant tout-à-coup, il l'arrêta court et regarda en arrière.

La plupart des étoiles avaient disparu, la nuit était devenue sombre ; il ne put rien apercevoir. Seulement il lui sembla que le bruit qu'il entendait n'était point un galop de cheval. Bientôt ce bruit s'approcha, devint plus distinct, et tout-à-coup, au détour du chemin, parut le troupeau des brebis volées que Sirrah poussait vigoureusement devant lui. Après le départ de son maître, le chien avait rassemblé de nouveau les moutons dispersés, et les avait forcés à suivre le galop du poney ; ils étaient tous fumants, hors d'haleine, et la langue pendante.

Tobie demeura glacé de surprise et d'effroi. Il se trouvait trop loin des glens pour pouvoir ramener les brebis ; le *drift* enveloppait d'ailleurs déjà le sommet de la montagne, et il eût été dangereux d'y retourner. Les moutons étaient, selon toute apparence, perdus pour leurs maîtres ; mais il ne voulait pas, du moins, qu'on pût lui reprocher d'en avoir profité.

Il descendit de cheval, dispersa de nouveau le troupeau, attacha son chien à la queue du poney après l'avoir battu, et repartit.

Mais à peine avait-il fait un mille que Sirrah rompit son lien et disparut dans la nuit. Tobie ne douta point qu'il ne retournât vers les moutons : le poursuivre était incertain et dangereux ; il préféra l'abandonner.

Quittant donc brusquement le chemin qu'il avait suivi, il prit, à travers les bruyères, un sentier qu'il savait inconnu à Sirrah, passa deux ruisseaux afin de lui faire perdre sa piste, et arriva enfin vers le jour au village de Sirling.

Il entra dans l'hôtellerie très fatigué, s'assit à une table écartée après avoir demandé de l'ale et du pain, et se mit à déjeuner tristement.

Tout-à-coup son nom prononcé à haute voix lui fit relever la tête ; il reconnut Thompson et quelques autres habitants des basses-terres.

— Toi ici ! dit le fermier en lui frappant sur l'épaule ; depuis quand as-tu quitté la patrie des moutons noirs pour celle des vaches blanches ?

— J'arrive, répondit Tobie contrarié de cette rencontre.

— Et comment as-tu laissé ton maître ?

— Bien.

— Quand repars-tu ?

— Tout-à-l'heure.

— Vive Dieu ! il faut que tu me racontes, avant, tout ce

* Tourmente de neige.

qui s'est passé dans les glens depuis que je n'y suis allé.

Tobie voulut refuser, mais le fermier le força à prendre place au milieu des joyeux compagnons qu'il régalait : c'étaient un marchand, un homme de loi, et quelques laboureurs voisins.

— Tu ne perdras rien au changement de table, dit le fermier en servant à Tobie une tranche de bœuf grillé; tu n'es pas ici dans ta montagne, et il faut vivre comme un chrétien.

— Je suis sûr que le garçon ne demande pas mieux, observa le marchand avec un gros rire : les Highlanders sont sobres par la même raison qu'ils portent des jupons courts; donnez-leur de la viande et du drap, ils mangeront du roast-beef et porteront des culottes.

— Il est de fait, observa l'homme de loi, que les habitants des hautes-terres sont encore bien loin de la civilisation des peuples policés; on peut dire qu'ils vivent *sicut animalium greges*. Leur état de barbarie est tel, qu'ils n'ont presque jamais recours aux tribunaux, et que parmi eux un homme de loi mourrait de faim.

— Et un homme de commerce n'y ferait point de meilleures affaires, ajouta le marchand. Ils fabriquent eux-mêmes ce qu'ils consomment, chose contraire à tous les principes de l'économie politique.

Aussi, voyez comme ils sont vêtus, ajouta-t-il en montrant Tobie : un mauvais tartan dont les couleurs ont passé, une chemise de toile rousse, et une méchante jupe. J'ai été long-temps avant de pouvoir m'habituer à cette mascarade.

— Je fais des affaires avec plusieurs montagnards, observa Thompson, et je n'ai jamais eu qu'à m'en louer.

— Sans doute, honnêtes, mais pauvres gens, répliqua le marchand d'un ton dédaigneux : ça se transmet le travail et la misère de père en fils, comme nous nous transmettons, nous, la fortune. Aucun moyen de s'enrichir chez eux; tout ce que peuvent faire les deux bras d'un homme, c'est de le nourrir. Ce berger, par exemple, il est vigoureux et bien portant; combien gagne-t-il chez son maître?

Tobie indiqua le chiffre de ses gages; le marchand haussa les épaules.

— Juste la moitié de ce que je paie à mon dernier garçon de magasin, dit-il.

— Allons, allons, ne le dégoûtez pas de son métier, reprit Thompson en riant. Un verre de porto, Tobie; bois, mon garçon! tu n'en retrouveras pas là-haut dans ton glen.

Le jeune berger vida son verre de mauvaise grâce. L'espèce de compassion qui lui était témoignée, et la comparaison que faisaient les convives de leur position à la sienne, l'humiliait profondément. Il se sentait blessé à la fois dans son patriotisme et dans sa vanité; mais il n'était point au bout. Les convives, animés par le vin et par cette espèce de haine que les habitants des *borders* ont toujours eue pour ceux des hautes-terres, n'étaient pas près d'abandonner un tel sujet.

— Ce qui m'étonne toujours, reprit le marchand après avoir vidé sa tasse, c'est que les Highlanders ne quittent point leurs bruyères pour chercher fortune ailleurs; car ce ne sont pas les occasions qui manquent. Encore aujourd'hui, par exemple, un de mes commettants fait une expédition pour l'Inde qui doit enrichir tous ceux qui en feront partie. Je lui ai déjà envoyé une vingtaine de garçons que je connaissais.

— Et les chances sont belles?

— Sûres, monsieur Thompson; chaque travailleur est entretenu aux frais de la compagnie, et doit revenir au bout de dix ans avec une rente de trente livres sterling.

— Mais quelles sont les conditions?

— Il faut être jeune, bien portant, et protestant.

Le fermier se tourna vers Tobie :

— Eh bien! dit-il, cela ne te tenterait-il pas?

— Lui quitter les glens! interrompit l'homme de loi; fi donc! les Highlanders aiment trop leurs troupeaux; ils sont attachés à la queue de leurs moutons comme les enfants gâtés à la robe de leurs mères.

— Je suis prêt à prouver que monsieur se trompe, dit sèchement Tobie, s'il y a vraiment des avantages dans cette affaire.

Le marchand lui expliqua au long les conditions de l'entreprise, qui était excellente. Quand il eut fini, Tobie déclara qu'il était disposé à en faire partie.

— A la bonne heure, dit le marchand; mais il faut une première mise de fonds pour l'achat du trousseau et des instruments d'exploitation : chaque travailleur doit posséder au moins trente guinées.

— Trente guinées! dit l'homme de loi en éclatant de rire; autant vaudrait demander à un Highlander l'explication des lois de la reine Anne!

Tobie rougit de colère et de dépit.

— As-tu cette somme? demanda le marchand d'un ton péremptoire.

— Je dois avouer que je ne la possède point, dit Tobie avec embarras; mais...

Il fut interrompu par l'aubergiste, qui lui annonça que son troupeau venait d'arriver à la porte de l'hôtellerie.

— Mon troupeau! s'écria Tobie.

— Eh oui, pardieu! dit Thompson en regardant à travers les vitres; je reconnais ton chien.

Le jeune berger courut à la fenêtre, et aperçut en effet Sirrah, qui avait de nouveau réuni les moutons, et suivi sa trace à travers les sentiers non frayés qu'il avait pris.

Il éprouva d'abord une stupeur impossible à rendre. Cette fois la chose était irréparable : qu'il gardât ou non le troupeau que lui amenait Sirrah, le vol était constant, accompli, et pouvait être constaté par témoins. Il avait tout fait pour échapper au crime; mais maintenant il était commis malgré lui, et il ne restait plus qu'à décider s'il devait en profiter ou non.

La tentation était trop forte; et quand l'homme de loi lui demanda à qui appartenaient ces brebis, il répondit avec une résolution désespérée :

— A moi.

— A toi! répéta Thompson; tu as donc hérité de ton oncle?

— J'en ai hérité, répondit le berger.

— Et qui t'empêche alors de les vendre et de partir pour l'Inde? observa le marchand.

— En effet, dit Thompson, je puis te débarrasser de ton troupeau.

— Et vous le paierez comptant?

— Comptant.

— Soit, dit Tobie.

Tous deux descendirent pour voir les moutons, et rentrèrent au bout d'une heure; le marché avait été conclu.

— Maintenant, dit Tobie au marchand, envoyez-moi à Londres; j'ai l'argent nécessaire, et je veux quitter le pays.

Il partit, en effet, le soir même. Mais le *drift* n'avait duré que quelques heures dans la montagne, et le vol des brebis avait été bientôt découvert; Tobie fut dénoncé, poursuivi, et arrêté au moment où il s'embarquait pour l'Inde.

On le renvoya en Ecosse où son procès fut instruit, et où, selon la rigoureuse loi du pays, il fut condamné à être pendu.

Au moment où sa condamnation fut prononcée, John Scott, qui avait été appelé en témoignage, joignit les mains douloureusement, et deux larmes vinrent à ses paupières.

— Hélas! Tobie, murmura-t-il, je te l'avais bien dit qu'il ne faut point essayer le mal même en jouant, et que les serviteurs corrompus nous induisaient en tentation!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GUTENBERG.



(Statue en bronze de Gutenberg, par David d'Angers, inaugurée à Strasbourg, le 24 juin 1840.)

On a beaucoup parlé de la statue de Gutenberg et de la fête que Strasbourg préparait pour l'inauguration de ce monument; nous nous plaisons à voir dans cet hommage de la presse, un légitime tribut payé à l'inventeur de l'imprimerie et à l'artiste qui lui a consacré son talent. Les cérémonies que la ville de Strasbourg vient de célébrer, l'enthousiasme qu'elle a témoigné pour l'œuvre de M. David d'Angers, et pour le glorieux souvenir de Gutenberg, ont dignement répondu aux annonces qui avaient été faites, et ont même dépassé l'attente.

Nous avons donné le dessin de la statue de Gutenberg que le sculpteur danois Thorwaldsen a exécutée pour la ville de Mayence (1838, p. 89). Il y aurait un curieux rapprochement à faire entre la statue qui décore la patrie du père de l'imprimerie et celle qui orne maintenant la ville où cet homme illustre fit les premiers essais de son art.

L'œuvre de l'artiste danois sent peut-être trop l'étude des poses calmes de l'antique et tout à la fois la bonhomie de la bourgeoisie allemande; point d'émotion dans la tête de Gutenberg, point de mouvement dans son corps, une gravité

un peu flegmatique, une symétrie un peu compassée. La Bible que le grand homme tient sur son cœur indique bien la relation qui existe entre la découverte qu'il fit et la réformation dont celle-ci devint un puissant auxiliaire; mais elle semble exclure aussi tout ce mouvement plus libre, plus audacieux, auquel la presse s'est prêtée, dont il est, à la vérité, difficile de prévoir le terme, et que la France s'est chargée de féconder et de conduire.

Le mérite de la statue du sculpteur français consiste, au contraire, dans une sorte d'animation mystérieuse qui fait avancer brusquement la jambe comme pour marquer un pas soudain dans la marche de l'humanité, qui fait tordre le corps sur lui-même comme par un tressaillement profond, qui se répand enfin en clartés mélancoliques sur la figure, dont un bonnet fantasque augmente encore la rêverie et l'étrangeté. Voilà bien le vieux et puissant chercheur de nouveauté qui a passé sa vie en quête de la réalité d'un songe sublime, et qui vient de dégager la grande inconnue de son problème. Le mouvement délibéré avec lequel il jette au monde la première page imprimée, les mots qui sont écrits sur cette page : *Et la lumière fut!* indiquent l'importance de son invention, la générosité et la hardiesse avec laquelle le génie français en a usé. Cependant la statue n'a pas l'exaltation pure et belle d'un homme qui, du premier coup, par une prérogative spéciale du génie, a fait, sans fatigue et sans douleur, une découverte féconde en merveilles; elle conserve je ne sais quoi de laborieux, de contourné, d'étonné, qui parle autant des longues peines de l'inventeur que de sa précieuse révélation.

La fête célébrée à Strasbourg pour l'inauguration de la statue de Gutenberg a duré trois jours. Le premier, 24 juin, dès le matin, la ville offrait l'aspect le plus animé; presque toutes les maisons avaient arboré le drapeau national; la plupart, et celles surtout qui se trouvent sur le passage du cortége, étaient en outre ornées de fleurs et de guirlandes. Des services religieux qui ont été célébrés par les différents cultes, à la cathédrale, au Temple-Neuf, au temple Réformé et à la Synagogue, ont précédé, dans la matinée, la cérémonie de l'inauguration du monument de Gutenberg. A midi, le son de la cloche de la flèche a annoncé l'ouverture de la fête; les autorités et les différents corps invités à faire partie du grand cortége se sont réunis dans la grande salle et dans la cour de l'Hôtel-de-Ville.

Vers une heure, le cortége se mit en marche. Venaient d'abord les musiques réunies des régiments de la garnison, formant la tête du cortége, et accompagnées de deux drapeaux nationaux; les élèves des écoles primaires, les apprentis de la société d'encouragement au travail pour les jeunes israélites; les élèves de l'école industrielle, les institutions particulières, les orphelins avec des bannières; les élèves du gymnase, du petit séminaire, de l'école normale, du collége royal; MM. les étudiants de l'Académie, portant des brassards dont la couleur jaune, amarante, cramoisie, écarlate ou violette, indiquait, par ce signe distinctif universitaire, qu'ils appartenaient à la faculté des lettres, des sciences, de médecine, de droit, ou à celle de théologie. Puis arrivait la bannière des imprimeurs, décorée des armes qui leur furent octroyées, en 1450, par l'empereur Frédéric III; puis la bannière aux armes de Gutenberg; elles étaient suivies des apprentis imprimeurs et libraires, des ouvriers imprimeurs, des commis de librairie, des maîtres imprimeurs et libraires de Strasbourg, tous portant à la boutonnière, comme marque distinctive, une rosace bleue et rouge avec un bouton d'or au milieu.

Après les imprimeurs venaient les autorités civiles et militaires, MM. les officiers de l'état-major de la division et de la place, ainsi que ceux des différents corps de la garnison; le corps des officiers de santé militaires; les membres du conseil de préfecture, du conseil-général et de l'arrondissement, du tribunal civil, du conseil municipal, du clergé de chaque culte, du tribunal de commerce, etc., etc.; puis une députation de Polonais réfugiés avec leur drapeau national; les membres des deux comités de la fête et des comités des états. Les députations des villes et des corps savants étaient réparties par intervalles sur toute la ligne du cortége; elles étaient chaque fois accompagnées par des membres du comité portant des écharpes tricolores à franges d'argent. L'Académie française et celle des sciences morales et politiques étaient représentées par MM. Dupin aîné et Blanqui aîné, tous deux revêtus du costume de membres de l'Institut. Les députations des imprimeurs, des libraires et des fondeurs de Paris, celles du comité de Lyon et de la ville de Nancy, et des imprimeurs de Rio-Janeiro, étaient précédées de leurs bannières.

La marche de ce cortége composé de près de deux mille personnes, a offert un ordre et une régularité admirables. Sur son passage, une foule considérable se pressait derrière les militaires qui formaient la haie; toutes les fenêtres jusqu'aux lucarnes mêmes étaient garnies de curieux, et une affluence immense encombrait les abords du Marché-aux-Herbes, dont l'intérieur avait été réservé aux membres du cortége. La place était élégamment décorée de pavillons bleus, blancs et rouges, qui flottaient au-dessus des arbres formant l'enceinte du marché. Au milieu de la place on remarquait la statue de Gutenberg, qu'un voile d'étoffes rouge et blanche cachait aux regards du public. Au pied du monument se trouvaient établis une presse, des casses d'imprimeur, un appareil de fonderie et un brochage où des ouvriers se sont mis, dès l'arrivée du cortége, à fondre des caractères, à composer, imprimer, plisser et rogner un hymne composé pour la circonstance.

Les membres du cortége ayant tous pris place autour du monument, M. Liechtenberger père, avocat, vice-président du comité, est monté sur une tribune élevée en face de l'estrade, et a prononcé un discours fréquemment interterrompu par les applaudissements. Au passage de son discours où il rendait hommage au talent éminent de l'artiste qui avait reproduit pour la postérité les traits de Gutenberg, au moment où le nom de David échappa aux lèvres de l'orateur, le voile tomba, et l'immense assemblée des tribunes, des maisons, de la place, accueillit par de longs et unanimes applaudissements l'apparition de ce beau travail. Au même moment, le bruit des cloches, le tonnerre du canon et les fanfares se mêlèrent aux acclamations de la foule.

Les bas-reliefs représentent les bienfaits dont quatre parties du monde sont redevables, depuis quatre siècles, à la découverte de l'imprimerie.

L'EUROPE.

Au milieu du bas-relief, à la gauche du spectateur, est Descartes, la tête appuyée sur sa main, dans une attitude méditative. Au-dessus, Bacon et Boerhaave. A ses côtés, et toujours sur la gauche, Shakspeare, Corneille, Molière, Racine. Sur le gradin inférieur, Voltaire, Buffon, Albrecht Durer, Le Poussin, Calderone, le Camoëns, Puget. Au-dessus de Puget, le Tasse et Cervantes. Au-dessus de Durer, Milton et Cimarosa.

A droite du spectateur, Luther, Leibnitz, Kant, Copernic, Gœthe, Schiller, Hegel, Jean-Paul Richter, Klopstock. Tout près du cadre, Linnée, et Ambroise Paré. Près de la presse et au-dessus de Luther, Erasme, J.-J. Rousseau et Lessing; on ne voit que le dessus de la tête des deux derniers. Sous le gradin, au-dessous, Volta, Galilée, Newton, Watt, Papin. Un peu plus bas, Raphaël.

Groupe d'enfants étudiant; on remarque parmi eux un nègre et un Asiatique. L'enfant est le symbole des générations.

L'ASIE.

Près d'une presse, William Jones et Anquetil Duperron donnent des livres aux brahmes et en reçoivent des manuscrits. A gauche, et près de William Jones, est Mahmoud II lisant le *Moniteur;* il est vêtu de son nouveau costume; l'ancien turban est à ses pieds; près de lui un Turc lit dans un livre. Sur le gradin inférieur un empereur de la Chine tenant à la main le livre de Confucius. Près de lui un Chinois et un Persan. Un Européen instruit de jeunes enfants. Groupes de femmes asiatiques placées près d'une de leurs idoles. Rammohun-Roy, célèbre philosophe indien, est placé sur un second plan.

L'AFRIQUE.

A gauche, et s'appuyant sur la presse, Wilberforce serre contre son cœur un nègre déjà possesseur d'un livre. Des Européens distribuent derrière lui des livres aux Africains. De jeunes Européens instruisent les petits noirs.

A droite, Clarkson délie les mains d'un nègre et brise ses fers. Au second plan, Grégoire en relève un et presse sa main sur son cœur. Groupe de femmes élevant leurs enfants vers le ciel, qui ne couvrira bientôt plus que des hommes libres. A terre, des fouets de commandeur et des fers brisés.

L'AMÉRIQUE.

A gauche, Franklin vient de tirer de dessous la presse l'acte de l'indépendance de l'Amérique. Près de lui Washington et Lafayette, qui presse sur sa poitrine l'épée que lui donne sa patrie adoptive. Jefferson et les hommes qui ont signé ce grand acte d'émancipation sont près de lui. A droite, Bolivar serre la main d'un sauvage, et l'engage à prendre place parmi les hommes.

Le maire de Strasbourg, M. Schluttemberg, qui a dirigé toutes les cérémonies avec l'habileté calme et ingénieuse d'un père de famille, et dont l'excellente administration est estimée par tous les partis, a ensuite prononcé un discours remarquable, dans lequel il a fort bien exprimé le sens de ces paroles : *Et la lumière fut*, gravées par M. David sur la feuille que la statue tient dans ses mains. Après lui, M. Silbermann, imprimeur, membre du comité, a pris la parole pour donner des détails fort intéressants sur la vie de Gutenberg.

Dans l'intervalle des discours, la foule entonnait en chœur des hymnes composés, sur des airs populaires, par un habitant de la ville, M. L. Levrault, et imprimés sur la place et à l'heure même. Les chants étaient accompagnés par la musique réunie de quatre régiments. Plus de cent mille personnes étaient rassemblées sur un espace très restreint, toutes attentives, animées d'un noble enthousiasme : c'était, au dire des personnes présentes, un spectacle impossible à décrire. Tous les yeux cherchaient M. David que sa modestie avait tenu éloigné du théâtre de la fête. Dès la veille, une sérénade lui avait été donnée dans son hôtel.

A quatre heures, plusieurs imprimeurs, accompagnés de tous les ouvriers imprimeurs de la ville, se sont rendus dans des bateaux pavoisés à la Montagne-Verte, où se trouvait autrefois le couvent de Saint-Arbogast, dans lequel Gutenberg a long-temps demeuré. C'est là aussi que Gutenberg conçut d'abord l'idée de l'art typographique par caractères mobiles. Arrivés dans ce lieu historique, l'un d'entre eux retraça dans un discours le but de ce pèlerinage; puis une collation leur fut servie, à laquelle les ouvriers typographes, membres de la députation lyonnaise, avaient été conviés.

Le soir, M. le maire a réuni à un grand dîner les personnes étrangères invitées, et les députations des différentes villes.

A la nuit, la ville presque entière s'est illuminée spontanément; toute la population parcourait les rues pour jouir du coup d'œil de cette illumination, la plus brillante que l'on ait vue depuis plusieurs années à Strasbourg. Une foule immense se portait surtout sur la place du Marché-aux-Herbes, sur laquelle la musique du 54e de ligne a exécuté, pendant une partie de la soirée, différents morceaux d'harmonie, et où la statue de Gutenberg, couronnée d'une auréole de gaz, brillait au milieu des lueurs des feux de Bengale que l'on allumait par intervalle aux quatre angles du monument. Tous les édifices publics et la flèche de la cathédrale étaient également illuminés.

Pendant que la plus grande partie de la population se livrait, dans les rues, à des réjouissances que ni le plus léger trouble ni le moindre désordre ne sont venus interrompre un seul instant, la fête se terminait, à la salle de spectacle, par un brillant concert qui s'est prolongé jusqu'à minuit.

Le second jour, la fête a pris un caractère encore plus populaire. Les artisans ont formé un cortége industriel, qui a commencé à midi, et qui jusqu'à deux heures et demie a donné à la ville un des plus admirables spectacles qu'elle ait jamais vus. Nous citons à ce sujet la relation d'un témoin oculaire.

« Ecole industrielle, selliers, vitriers, peintres, tamisiers, serruriers, maréchaux, ferblantiers, chaudronniers, fondeurs, jardiniers, cultivateurs, fleuristes, habitants de la Robertsau, teinturiers, tisserands, cordiers, tanneurs, bottiers, coiffeurs, tailleurs, menuisiers, charrons, bouchers, meuniers, boulangers, marchands de poissons, confiseurs, fabricants de peignes, fabricants de chaises, tourneurs, tailleurs de pierre, charpentiers, plâtriers, maçons, papetiers, imprimeurs, lithographes, relieurs, potiers, tapissiers, cortége de villageois des environs de Strasbourg en costume national.

» Pareil cortége n'avait pas traversé Strasbourg depuis 1810. Je n'aurais jamais osé rêver ce que je viens de voir; les fêtes de Cérès et de Bacchus sont retrouvées. Figurez-vous une suite immense de jeunes gens revêtus des costumes les plus gracieux, les plus coquets; de jolis enfants couronnés de roses, portant les outils, les emblèmes de chaque état, marchant au son de vingt musiques différentes. Puis trente voitures faites de feuillages, traînées par des chevaux magnifiques harnachés de rubans : celle des serruriers avec une forge en activité, et le fer battu tout rouge sur l'enclume; celle des ferblantiers traînant un pavillon entouré de buissons, avec un bassin et de l'eau jaillissante; celle des jardiniers, montagne de fleurs, serre ambulante où toutes les beautés de la culture étaient amoncelées; celles des menuisiers, des ébénistes, chargées de chefs-d'œuvre à rendre jalouses nos écoles royales d'arts et métiers; celle des tourneurs, avec un enfant beau comme l'amour, tournant un socle de bois de cyprès pour un buste de Gutenberg que les mouleurs de l'Ecole industrielle exécutaient au même instant; les charrons avec une diligence; les tonneliers avec leurs tonneaux sans cerceaux, et leur phalange de danseurs bleus et blancs, que l'Opéra engagerait demain si quelqu'un de là-bas avait pu les voir nouer et dénouer leurs quadrilles si hardis, si variés, si parfaits; les bouchers, troupe d'enfants aux robes de feuillage, aux chapeaux de fleurs, menant en laisse des agneaux à la laine traînante rattachés avec des roses, troupe de forts et robustes jeunes hommes maîtrisant deux superbes taureaux aux cornes dorées; des tailleurs de pierre, et au milieu d'eux un clocheton beau comme la flèche de la cathédrale; les marchands de poissons avec un bateau plein d'eau où nageaient des poissons énormes, une carpe centenaire, une lote monstrueuse; les tailleurs et leurs cinq types des anciens costumes français; un magistrat, un chevalier, un bourgeois et un paysan; les papetiers, fabriquant le papier, depuis le chiffon jusqu'à la mise en rames; les lithographes, à la bannière peinte

d'hier, tirant le portrait de Gutenberg et le jetant à la foule; les imprimeurs enfin, vrais héros de la fête, sur un char à huit chevaux, occupés tous à la presse, composant, tirant et distribuant par centaines des pièces de vers en l'honneur de l'aventurier de Mayence. Et tout ce monde beau, jeune, fier, sentant sa dignité et sa force, et pourtant rougissant de joie aux applaudissements qui saluaient son passage; et l'Ecole industrielle, ce bel œuvre, ce bienfait immense de la municipalité strasbourgeoise, groupe d'enfants aux yeux petillants d'intelligence, et qui nous montraient si joyeusement, celui-ci son dessin, celui-là son tableau, cet autre son bas-relief, et que sais-je, moi! J'en oublie, je m'y perds; mais je suis heureux, je viens de voir un grand peuple! »

A six heures du soir, un grand banquet de cinq cents couverts a eu lieu à la Halle-aux-Blés; toutes les autorités et les députations étrangères y assistaient. La cordialité la plus franche n'a cessé de régner un seul instant, et les toasts suivis de nos airs nationaux, accompagnés par le chant de *la Marseillaise*, ont électrisé tous les cœurs et resserré encore les liens de fraternité et de sympathie qui, depuis deux jours, confondaient dans une joie commune tous les sentiments et toutes les opinions.

A sept heures du soir, un spectacle gratis a eu lieu dans la salle du théâtre, offert par le comité aux industriels, aux artisans, aux ouvriers et à leurs familles qui avaient concouru au cortége.

A dix heures enfin, la journée a été couronnée par un autre spectacle d'un effet merveilleux. La flèche de la cathédrale, depuis la plate-forme, a été illuminée avec des lances à feux de couleur, par les soins de MM. les artificiers de l'artillerie de l'ex-garde nationale de Strasbourg. Une traînée de feu, serpentant de la base au sommet de la flèche, a allumé en un instant, au milieu des détonations des pièces d'artifice, les lances de couleur, qui ont donné à la cathédrale un aspect vraiment féerique. Ces festons de pierres, éclairés au milieu d'une nuit obscure par les nuances les plus diverses, et dans lesquels étaient comme enchâssés de brillants rubis, rappelaient les descriptions féeriques dont se berce l'imagination orientale. Les cris d'enthousiasme de la foule qui, malgré la pluie, se pressait dans toutes les rues et sur les places, ont témoigné de toute son admiration pour ce magnifique spectacle. L'illumination des maisons particulières était presque générale comme la veille, et des feux de Bengale ont été allumés par intervalles autour du monument de Gutenberg.

Les fêtes de Gutenberg ont été closes le troisième jour par une loterie industrielle que les ouvriers ont tirée, et par un magnifique bal, dont des décors nouveaux et gracieux, une affluence prodigieuse, et un orchestre imposant, ont fait une solennité pleine d'intérêt, et désormais impérissable dans le souvenir de la ville de Strasbourg et de ses hôtes nombreux.

INCUNABLES.

Le nom d'*incunable* (du latin *incunabula*, berceau) désigne, dans le vocabulaire de la bibliographie, un livre imprimé dans le quinzième siècle, alors que l'imprimerie ne faisait que de naître. Les incunables ont une très grande valeur, surtout lorsqu'ils proviennent d'une première édition, ou édition *princeps*, comme ceux dont nous donnons les prix pour exemples.

La plus célèbre des Bibles sans date, celle que l'on croit sortie des presses de Gutenberg, 2 vol., a été vendue	2 499 fr.
Le Dante, imprimé à Foligno en 1472; 1 vol. . . .	799
Les Commentaires de César, édition de 1469; 1 vol.	1 362
Le Florus, imprimé en Sorbonne, vers 1470, par	
	4 660
	4 660
Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger (v., sur ces fondateurs de l'imprimerie parisienne, 1837, p. 124 et 402); 1 vol.	801
L'Aulugelle, imprimé à Rome en 1469; 1 vol. . . .	1 760
Le Martial, imprimé à Venise vers 1470; 1 vol. . . .	1 274
Le Pline, imprimé à Venise en 1469; 1 vol.	3 000
L'Homère, imprimé à Florence en 1488; 2 vol. non rognés (ce qui ajoute beaucoup de prix à un livre rare)	3 601
Le Décaméron de Boccace, 1 vol., imprimé à Venise en 1471, a été vendu à Londres, en 1812, 2 260 l. st., ou 56 500 fr. (« Il n'est sans doute aucun livre dont le prix ait été porté si haut, » dit M. Brunet dans son Manuel du libraire, où sont indiqués aussi les différents prix qui précèdent)	56 500
Le Psautier de 1457, imprimé par J. Fust et P. Schæffer, à Mayence, le plus ancien livre qui soit daté, acheté par Louis XVIII pour la bibliothèque royale; 1 vol.	12 000
Prix total de ces 12 volumes	83 596 fr.

En supposant donc que ce fût le même amateur qui, pour former une bibliothèque curieuse, eût fait ces diverses acquisitions, il possèderait 12 volumes seulement qui lui auraient coûté 83 596 fr., sans compter les frais de vente mis ordinairement à la charge de l'acheteur.

Mais la condition de l'exemplaire, le concours aux enchères de bibliophiles plus ou moins nombreux, plus ou moins riches, plus ou moins passionnés, fait au même ouvrage un sort bien variable. C'est ainsi que le même exemplaire du Décaméron, vendu, comme nous l'avons dit, 56 500 fr. en 1812, n'a été vendu que 918 l. st. ou 22 950 fr. en 1819.

L'Homère *princeps* vendu 3 601 fr. en 1804 ne l'a été que 1 042 fr. à la vente de Boutourlin, faite à Florence en 1839. Il est vrai que l'exemplaire Boutourlin était coupé, tandis que l'autre ne l'était pas; différence de condition qui en fait une fort considérable dans la valeur. Aussi, quand il a le bonheur de posséder un livre rare non encore coupé, un bibliomane se garde-t-il bien d'y introduire le couteau d'ivoire pour le lire; il en jouit comme l'avare jouit de son trésor.

La mode influe aussi sur le prix des livres rares: les classiques ont baissé, et ce sont les livres de chevalerie, les romans, les moralités et les farces qui sont en vogue.

Au bas d'une estampe coloriée représentant Bonaparte en costume de général, et publiée en 1799, on lit les quatre vers suivants, qui avaient alors le mérite d'être prophétiques.

> Ce guerrier d'une ardeur si haute et si constante
> Remplira dans l'histoire une place éclatante,
> Et dans ses grands desseins devrait-il succomber,
> Au moins c'est avec bruit qu'on le verra tomber

SYMBOLES SUR LES ANCIENS CACHETS.

Les premiers chrétiens faisaient graver sur leurs cachets différents symboles, tels qu'une colombe, un poisson, une ancre, une lyre. La bague d'or que l'époux donnait à la fiancée représentait souvent deux mains jointes comme symbole de l'union qui doit régner dans le mariage. La colombe est tantôt un signe d'innocence, tantôt la représentation du Saint-Esprit; l'ancre rappelle la solidité de la foi chrétienne; la lyre est un symbole de louanges et d'adoration. L'image d'un poisson gravée sur les cachets, sur les lampes, sur les urnes sépulcrales, rappelait les eaux du baptême, « où les fidèles, disent les Bénédictins, sont » régénérés et acquièrent la vie spirituelle de la grâce, » comme le poisson est engendré dans l'eau et ne peut vivre » hors de cet élément. La piété éclairée des chrétiens leur » faisait encore voir dans le poisson une figure sensible de » Notre Seigneur J.-C., qui a chassé le démon et rendu la

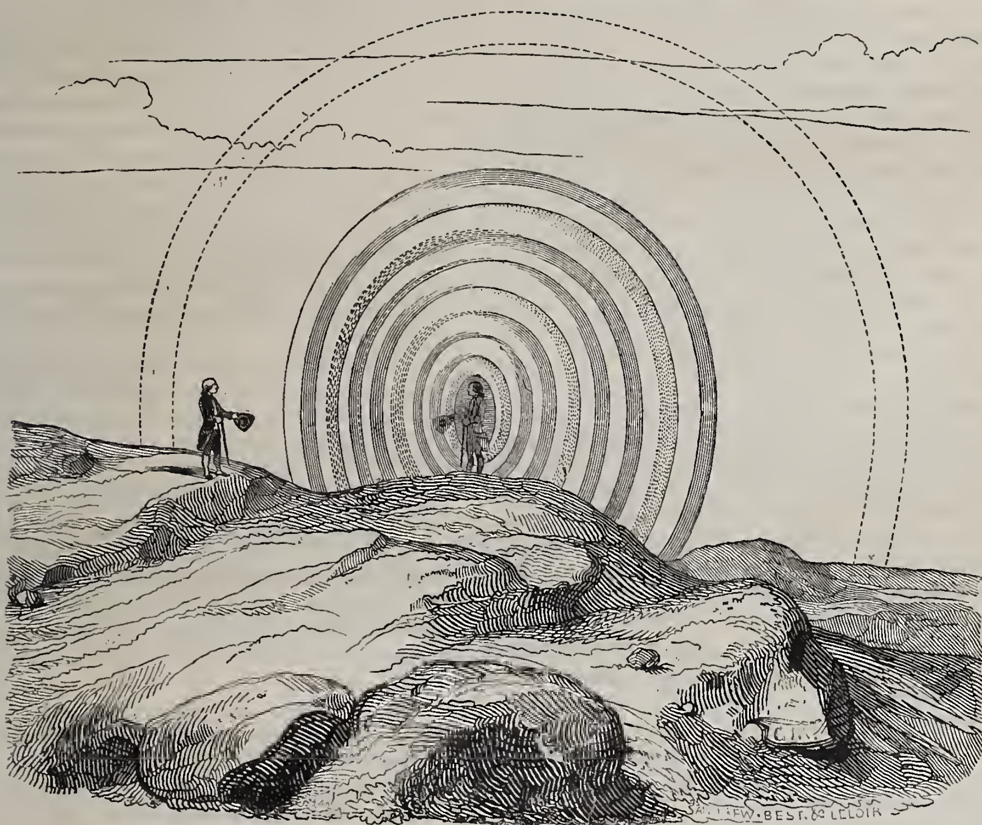
» vue au genre humain, comme ce grand et mystérieux » poisson, dont le jeune Tobie se servit par ordre de l'ange, » chassa le démon, et rendit la vue au saint vieillard Tobie. » La croix est naturellement le symbole que l'on rencontre le plus souvent. On trouve aussi sur les cachets des châsses, des reliques, des images de saints, une palme pour désigner les martyrs, ou les symboles des quatre évangélistes : l'aigle, le bœuf ailé, l'ange, et le lion ailé.

LE SPECTRE DU PAMBAMARCA.

(Voy. le Spectre du Broken, 1833, p. 341.)

Le spectre du Pambamarca, au Pérou, a été observé et décrit, vers le milieu du dernier siècle, par Bouguer, membre de l'Académie des sciences. Nous avons déjà rapporté ailleurs sa description (1833, p. 342). Il ne nous paraît pas sans intérêt d'ajouter ici le témoignage du savant Antonio Ulloa, qui, au même temps, a vu ce singulier phénomène atmosphérique, et qui a consigné ses observations dans son ouvrage intitulé : *Relacion del viage à la America meridional.*

« Il se trouvait, dit-il, au point du jour sur le Pambamarca avec six compagnons de voyage ; le sommet de la montagne était entièrement couvert de nuages épais ; le soleil, en se levant, dissipa ces nuages ; il ne resta à leur place que des vapeurs si légères, qu'il était presque impossible de les distinguer. Tout-à-coup, au côté opposé de celui où se levait le soleil, chacun des voyageurs aperçut à une douzaine de toises de la place qu'il occupait son image réfléchie dans l'air comme dans un miroir ; l'image était au centre de trois arcs-en-ciel nuancés de diverses couleurs et entourés à une certaine distance par un quatrième arc d'une seule couleur. La couleur la plus extérieure de chaque arc était incarnat ou rouge ; la nuance voisine était orangée ; la troisième était jaune, la quatrième paille, la dernière verte.



(Phénomène atmosphérique dans l'Amérique méridionale.)

Tous ces arcs étaient perpendiculaires à l'horizon ; ils se mouvaient et suivaient dans toutes les directions la personne dont ils enveloppaient l'image comme une gloire. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que, bien que les sept voyageurs fussent réunis en un seul groupe, chacun d'eux ne voyait le phénomène que relativement à lui, et était disposé à nier qu'il fût répété pour les autres. L'étendue des arcs augmenta progressivement en proportion avec la hauteur du soleil ; en même temps, les couleurs des arcs s'évanouirent, les spectres devinrent de plus en plus pâles et vagues, et enfin le phénomène disparut entièrement. Au commencement de l'apparition, la figure des arcs était ovale ; vers la fin, elle était parfaitement circulaire. »

LE QUINQUINA.

Il n'est personne qui n'ait entendu vanter les effets bienfaisants et presque merveilleux du quinquina ; qui n'ait eu l'occasion de voir employer ce précieux antidote contre les fièvres intermittentes, qu'il arrête avec tant d'efficacité qu'on a coutume de dire qu'il coupe la fièvre. Ce médicament est l'écorce d'un arbre de moyenne grandeur qui ne se trouve qu'au Pérou.

L'histoire du quinquina, nommé dans les pharmacopées *cortex peruvianus febrifugus*, et qu'en Amérique on appelle *palo de calenturas* (bois des fièvres), est extrêmement curieuse.

Les naturels du Pérou, instruits sans doute par quelque circonstance fortuite, ou, comme on le croit, parce que les habitants d'un village qui buvaient l'eau d'une mare où avaient séjourné des quinquinas avaient été à l'abri des fièvres endémiques si fréquentes dans ce pays ; les Indiens, disons-nous, connaissaient les vertus du quinquina et en faisaient usage depuis un temps immémorial lors de l'arrivée des Espagnols. Mais ces malheureux Indiens, mus par un sentiment de haine bien explicable, cachèrent aux con-

quérants, pendant un siècle et demi, le remède contre la fièvre. Ce fut en 1638 qu'un Indien auquel le gouverneur de Loxa, au Pérou, avait rendu de grands services, donna à cet Espagnol une certaine quantité d'écorce de quinquina, dont il fit connaître l'usage.

Peu de temps après, le gouverneur de Loxa ayant appris que la femme du vice-roi, la comtesse de Cinchon, était sur le point de succomber à une fièvre tierce qui avait résisté à tous les remèdes connus, envoya au vice-roi, comme un remède secret et infaillible, une partie de son écorce réduite en poudre. Ce quinquina, essayé d'abord avec un plein succès sur plusieurs malheureux atteints de la même maladie, fut bientôt administré à la comtesse de Cinchon qu'il rappela à la vie.

La réputation du quinquina, nommé dès lors la *poudre à la comtesse*, se répandit promptement dans toute l'Amérique espagnole. La comtesse de Cinchon en fit venir chaque année de Loxa une grande quantité pour le distribuer aux pauvres de Lima ; puis elle chargea les jésuites de continuer ces distributions.

Lorsque, à l'expiration de sa vice-royauté, le comte de Cinchon revint en Espagne en 1640, il vanta beaucoup la poudre à laquelle il devait la conservation des jours de sa femme, et son médecin, qui en avait apporté une grande provision, la vendit jusqu'à cent réaux la livre. Neuf ans après, en 1649, le procureur-général des jésuites d'Amérique, ayant été mandé à Rome avec les autres chefs de son ordre, apporta un chargement considérable de quinquina, qu'il distribua en grande partie à ses confrères pour le répandre dans toute l'Europe. Le quinquina quitta alors le nom de poudre à la comtesse pour prendre le nom de *poudre des jésuites;* et encore aujourd'hui, en Angleterre, on l'appelle *the jesuit's powder*.

Dans toute l'Europe on paraissait d'accord pour vanter les propriétés miraculeuses du nouveau remède ; mais beaucoup de médecins célèbres, offusqués sans doute par cette célébrité de fraîche date, s'efforcèrent de discréditer la poudre des jésuites, en disant qu'elle ne pouvait guérir si promptement la fièvre sans reporter les humeurs vers d'autres parties du corps, d'où devait résulter une série effrayante de maladies. Bientôt on mit sur le compte de la poudre des jésuites tous les accidents, toutes les rechutes, et le pauvre médicament fut presque aussi généralement honni qu'il avait été vanté. Il avait pourtant encore des partisans, même dans le docte corps des médecins ; mais on ne pouvait l'acheter qu'en secret chez les moines.

Cependant ceux-là mêmes qui l'avaient introduit en Europe contribuaient grandement à faire tomber en discrédit le quinquina. En effet, au lieu d'imiter le désintéressement de Poivre, qui, aux dépens de sa fortune et de sa vie, conquit sur les Hollandais les plantes à épices pour en doter nos colonies, les jésuites firent de la vente du quinquina un objet de spéculation, et maintinrent son prix si élevé, que dans une foule de cas on fut réduit à n'employer que des doses trop faibles de ce médicament, et par conséquent il demeura sans effet et cessa de mériter la confiance.

Ce fut un Anglais, le chevalier Talbot, qui le remit en vogue ; mais, redoutant l'influence d'un nom déjà décrié, il le donna comme un remède secret, et l'administra, non point par drachmes, mais par onces, de sorte qu'il obtint les mêmes effets prodigieux qui avaient valu à la poudre des jésuites sa réputation première. En 1679, on recommença à l'employer en France sous le nom de *remède anglais*, et Talbot, qui faisait un secret de sa préparation, consentit à la vendre au roi Louis XIV. L'usage du quinquina s'étant répandu de nouveau, on en fit venir du Pérou des quantités énormes. Les environs de Loxa ne suffisant plus alors à la consommation, on substitua, toujours sous le nom de quinquina, d'autres écorces jouissant aussi de propriétés fébrifuges, telles que celles du croton cascarille et du myriosperme pédicellé ; ce dernier, qui est le *quina-quina* des Péruviens, diffère beaucoup du cinchona, qui est leur *cascara de Loxa.* Cette confusion de noms provient de ce que le quina-quina des Péruviens a été de bonne heure remplacé chez eux-mêmes par le cinchona.

L'analyse chimique de l'écorce du quinquina a montré qu'il doit sa vertu fébrifuge à un principe particulier, cristallisable en petites aiguilles blanches, et qu'on a nommé la quinine. Cette substance, comme les alcalis, s'unit aux acides pour former des sels cristallisables : c'est sa combinaison avec l'acide sulfurique, nommée le sulfate de quinine, qu'on emploie aujourd'hui de préférence en médecine, parce qu'elle est plus facile à doser, et que, représentant sous un très petit volume une grande quantité d'écorce, elle est aussi bien plus facilement prise par le malade.

Dans certains quinquinas, la quinine est associée avec un autre principe fébrifuge, également cristallisable, et qu'on appelle *cinchonine.* Le quinquina gris, provenant du *cinchona condaminea,* ne contient presque que de la cinchonine, et comme ce principe est moins actif que la quinine, cette espèce de quinquina est beaucoup moins chère.

Le genre des quinquinas, que les botanistes nomment en latin *cinchona,* fait partie de la famille des rubiacées, dans le sous-ordre des plantes dicotylédones à fleurs monopétales. Il comprend un grand nombre d'arbrisseaux qui ont les feuilles entières, opposées, munies de stipules. Leur fleur est complète ; la corolle et le calice sont d'une seule pièce, à cinq divisions, insérés sur l'ovaire ; cet ovaire se compose de deux loges, qui se séparent à l'époque de la maturité, et renferment plusieurs graines aplaties et bordées d'une large membrane.

On connaît une trentaine d'espèces de cinchona, mais il n'y en a que vingt dont l'écorce soit employée en médecine. Les unes ont l'intérieur de la corolle velu ; d'autres ont l'intérieur de la corolle glabre.

POÉSIES POPULAIRES CORSES.

Nous empruntons quelques détails sur les mœurs corses et la traduction d'une improvisation populaire, à un rapport adressé récemment au ministre de l'intérieur par M. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques de France.

Lorsqu'un homme est mort, particulièrement lorsqu'il a été assassiné, on place son corps sur une table, et les femmes de sa famille, à leur défaut des amies, ou des femmes étrangères connues pour leur talent poétique, improvisent des complaintes en vers dans le dialecte du pays. Quelquefois c'est la fille, la femme même du mort qui chante ou qui déclame devant son cadavre. Cet usage existe aussi chez les Grecs, où cette sorte de lamentation funèbre se nomme *moiziologhi.* En Corse, on l'appelle *voceru, buceru, buceratu,* sur la côte orientale ; au-delà des monts, *ballata. voceru* vient du latin *vociferare*, dont les Corses ont retranché deux syllabes.

Le thème ordinaire de ces chants est la vengeance, et il n'est pas rare qu'une célèbre *buceratrice* fasse prendre les armes à tout un village par la verve sauvage de ses improvisations.

Si le mort a succombé à une maladie, le voceru n'est qu'un tissu de lieux communs sur les vertus, etc. En général, c'est sa femme qui lui parle, et qui lui dit : Que te manquait-il ? N'avais-tu pas une maison, un cheval ? etc. Pourquoi nous as-tu quittées ?

Un homme mourut dernièrement de la fièvre à Bocognano ; ses amis vinrent l'embrasser, suivant l'usage de cette localité, et l'un d'eux lui dit : *O che tu fossi morto della mala morte! t'avremmo vendicato :* « Oh ! que n'es-tu

» mort de la male mort (c'est-à-dire assassiné)! nous t'au-
» rions vengé. »

LAMENTATION FUNÈBRE DU NIOLO.

(*Voceru di Niolo*)

Je filais mon fuseau,
Quand j'entendis un grand bruit:
C'était un coup de fusil
Qui me tonna dans le cœur.
Il me sembla que quelqu'un me dit :
— Cours, ou ton frère meurt.

Je courus dans la chambre en-haut,
Et je poussai précipitamment la porte.
— Je suis frappé au cœur!
Il dit, et je tombai (comme) morte.
De n'être pas morte alors, moi aussi,
C'est pour moi quelque consolation.
(Je puis me venger.)

Je veux mettre des chausses d'homme,
Je veux acheter un pistolet,
Pour montrer ta chemise (sanglante),
Aussi bien, personne n'attend,
Pour se faire couper la barbe,
Que la vengeance soit accomplie.

Pour te venger,
Qui veux tu que ce soit?
Notre vieille mère près de mourir,
Ou ta sœur Marie?
Si Lario n'était pas mort,
Sans carnage l'affaire ne finissait pas.

D'une race si grande,
Tu ne laisses qu'une sœur,
Sans cousins-germains,
Pauvre, orpheline, sans mari...
Mais pour te venger,
Sois tranquille, elle suffit.

La chemise sanglante d'un homme assassiné est gardée dans une famille comme un souvenir de vengeance; on la montre aux parents pour les exciter à punir les meurtriers. Quelquefois, au lieu de chemise, on garde des morceaux de papier, trempés dans le sang du mort, qu'on remet aux enfants lorsqu'ils sont d'âge à pouvoir manier un fusil.

Les Corses se laissent pousser la barbe en signe de vengeance ou de deuil. *Personne n'attend pour se faire couper la barbe,* c'est-à-dire, Il n'y a personne qui se charge de te venger.

RUBRIQUE. — SAVOIR TOUTES LES RUBRIQUES.

La rubrique était une espèce de sanguine ou d'ocre rouge dont les Romains se servaient pour écrire le titre des lois; cet usage amena chez eux la synonymie entre le mot rubrique et les mots titre, loi ou formule.

Encore aujourd'hui, rubrique est usité dans le sens de titre dans ces phrases de journal : Sous la rubrique de Londres, Sous la rubrique de Berlin, etc.

L'imprimerie adopta l'encre rouge, non seulement pour les titres, mais aussi pour certains passages importants, notamment dans les livres de droit et dans les Missels et Bréviaires. Savoir toutes les rubriques fut donc un mérite chez le légiste et chez l'homme d'église.

Il est probable que c'est par allusion aux rubriques du droit que l'on a dit d'un homme fin et rusé, qui n'est jamais à court d'expédients : *Il sait toutes les rubriques.*

LES BATONS DE NEPER.

Le célèbre baron écossais Neper ou Napier, dont toutes les recherches paraissent avoir eu pour but d'abréger les opérations numériques que l'homme peut avoir à effectuer, et auquel nous devons l'admirable découverte des logarithmes, avait imaginé un moyen très simple d'abréger singulièrement la multiplication et la division ordinaires. Comme il employait, pour cela, de petits bâtons préparés d'une certaine manière, il a donné le titre de *Rhabdologia* (du grec *Rhabdos*, bâton) à l'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet, en 1617, à Edimbourg. Il n'y a pas de profession où l'on ne puisse avoir besoin d'effectuer des calculs plus ou moins compliqués, et le nombre des personnes familarisées avec la pratique des logarithmes est malheureusement trop peu considérable. Nous croyons donc faire une chose utile en décrivant ici le procédé de Neper et le perfectionnement récent que l'on y a apporté.

Supposons que l'on ait le nombre de 1 296 à multiplier par 3 456. On sait que le produit total inconnu s'obtient en faisant la somme des produits successifs de 1 296 par 6, par 50, par 400 et par 3000, et la plus grande difficulté consiste à effectuer ces multiplications partielles. Voici comment les bâtons de Neper doivent être construits pour servir à ces opérations.

8
1/6
2/4
3/2
4/0
4/8
5/6
6/4
7/2

(Fig. 1.)

1	1	2	9	6
2	0/2	0/4	1/8	1/2
3	0/3	0/6	2/7	1/8
4	0/4	0/8	3/6	2/4
5	0/5	1/0	4/5	3/0
6	0/6	1/2	5/4	3/6
7	0/7	1/4	5/4	4/2
8	0/8	1/6	6/3	4/8
9	0/9	1/8	7/2	5/4

(Fig. 2.)

La figure 1 représente un des bâtons. On voit que la longueur est 9 fois la largeur; qu'elle a été divisée en 9 parties, de manière que le bâton offre à sa surface 9 carrés égaux; que les nombres 16, 24, 32, 40. . . écrits les uns au-dessous des autres dans les cases successives, sont le double, le triple, le quadruple, le quintuple, etc., du nombre 8 placé en tête de colonne; qu'enfin le chiffre des dizaines de ces multiples 16, 24, 32... est séparé, dans chaque case, par une diagonale tirée de l'angle supérieur à droite, vers l'angle inférieur à gauche, du chiffre des unités, au-dessus duquel le premier se trouve toujours ainsi placé.

Supposons maintenant que l'on ait préparé, pour chaque chiffre, quelques bandes de cette espèce en carton, en bois ou en cuivre; que l'on en ait aussi plusieurs ne renfermant que des zéros; qu'enfin il y en ait une dont les cases ne soient pas divisées, et dans lesquelles seront inscrits simplement les nombres naturels de 1 à 9, ainsi qu'on le voit sur la gauche de la figure 2; on se servira, de la manière suivante, des bâtons ainsi préparés pour multiplier le nombre 1 296 par 3 456.

On arrangera l'une à côté de l'autre les 4 bandes portant en tête les chiffres 1, 2, 9, 6, et à côté d'elles, vers la gauche, celle qui porte les chiffres simples (fig. 2). On observera alors que la série des cases horizontales du second rang donne le double 2 592 du nombre placé en tête; que la série des cases horizontales du troisième, du quatrième,...

du neuvième rang, donnent de même le triple, le quadruple,... le neuvième multiple du nombre 1 296. Il ne s'agit que de copier les chiffres inscrits dans une même bande horizontale en ayant soin d'ajouter le chiffre des dizaines de chaque case au chiffre des unités de la case immédiatement à gauche. Ainsi, par exemple, le produit de 1 296 par 6, sera 7 776 : on écrira d'abord le chiffre des unités 6, placé dans la bande verticale à droite, et dans la case qui correspond au multiple par 6 ; puis 7 provenant de 5 et de 4 ; puis 7 provenant de 5 et de 2, et ainsi de suite. Il ne s'agira donc que de mettre, les uns au-dessus des autres, les produits partiels de 1 296 par 6, par 50, par 400, par 3000, et d'ajouter ces produits, suivant la règle ordinaire de l'addition, ainsi qu'on l'a indiqué ci-dessous :

```
   1 296
   3 456
 -------
   7 776
  64 80
 518 4
3 888
---------
4 478 976
```

Et réciproquement, si l'on avait à diviser le nombre 4 478 976 par 1 296, on commencerait par former, à l'aide des bâtons de Neper, un tarif des 9 premiers multiples de 1 296, comme on le voit ci-dessous à gauche :

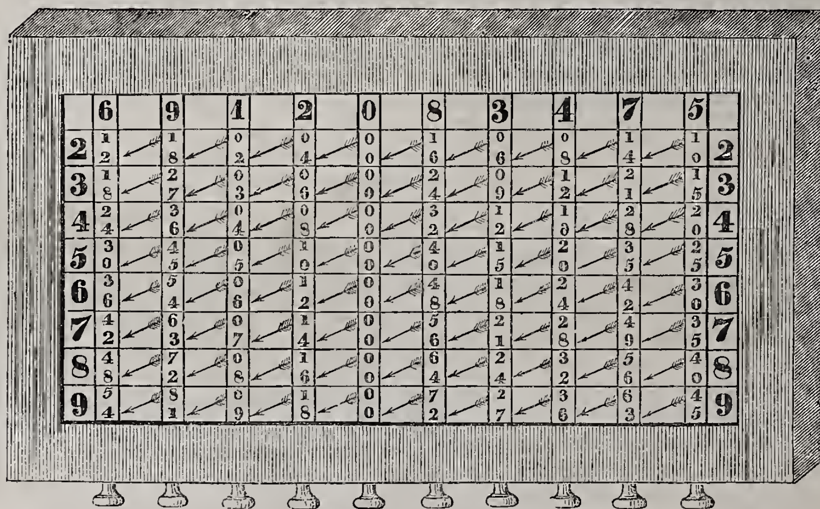
1	1 296
2	2 592
3	3 888
4	5 184
5	6 480
6	7 776
7	9 072
8	10 468
9	11 664

```
4478976 | 1296
3888    |------
-------  | 3456
 5909
 5184
 -----
  7257
  6480
  ----
   7776
   7776
   ----
      0
```

La partie 4 478, à gauche du dividende, la plus petite qui contienne le diviseur 1 296, étant comprise entre 3 888 et 5 184, le premier chiffre du quotient cherché sera 3, qui correspond à 3 888. Après avoir retranché ce dernier nombre 4 478, le nouveau dividende partiel 5 909 est compris entre 5 184 et 6 480 ; le second chiffre du quotient est donc 4 qui correspond à 5 184. En se servant ainsi de la table des multiples, on trouvera, avec la plus grande facilité, successivement tous les chiffres du quotient 3 456 : le détail des opérations est donné ci-dessus, à droite de cette table.

Malgré les avantages qui résultent de l'emploi des bâtons de Neper, la difficulté de choisir et d'ajuster convenablement, sans qu'elles se dérangent, différentes bandes dans chaque cas particulier, a empêché que leur usage se soit répandu. Mais une disposition récemment imaginée par M. Hélie, est de nature à rendre l'idée de Neper très facilement applicable. Si l'on a fixé dans un cadre un certain nombre de cylindres parallèles pouvant tourner autour de leurs axes, et portant sur leur surface convexe les dix bandes qui correspondent aux chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, on aura, sous un très petit volume, un nombre considérable de bandes différentes, et après avoir amené à la surface du tableau celles dont on a besoin, on n'aura pas à craindre qu'elles se dérangent dans le cadre où elles sont maintenues. La figure 3 représente, aux deux tiers de grandeur naturelle, un instrument rhabdologique de ce genre, qui peut servir pour des nombres de 10 chiffres, et qui équivaut par conséquent à 100 bâtons de Neper. Les boutons placés au-dessous du cadre servent à faire tourner les cylindres fixés dans les traverses supérieure et inférieure. Les flèches en diagonale indiquent les chiffres qui doivent être ajoutés ensemble dans deux bandes verticales contiguës.

Les flèches sont gravées sur des bandes fixes interposées entre deux cylindres consécutifs, de manière à ne laisser voir qu'une seule série verticale de multiples sur chaque cylindre. Des fils tendus transversalement et fixés dans les deux bords latéraux du cadre servent à séparer les différentes tranches horizontales qui ont rapport à un même multiple du nombre placé en tête du cadre. Dans la figure



(Fig. 3. — Bâtons de Neper perfectionnés.)

3, les cylindres ont été ajustés de manière à présenter les 9 premiers multiples du nombre 6 912 083 475.

Ce petit appareil, si simple et si peu volumineux, est encore très utile lorsqu'il s'agit de dresser des tables pour la conversion des mesures anciennes en nouvelles et réciproquement. Ainsi, connaissant la valeur du pied en millimètres, dixièmes et centièmes de millimètre, on tournera les bâtons de manière à amener sur la ligne supérieure et vers la droite du cadre le nombre 32 484 qui exprime cette valeur ; les nombres placés sur les lignes horizontales suivantes, 64 968, 97 452... 262 355, seront équivalents à 2, à 3... à 9 pieds.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 126, 139, 188.)



(Bâtiment à vapeur dessiné court largue, les amures à tribord; il est vu par le travers.)

Bateau, nom commun à différentes embarcations à voiles ou à rames. Les *bateaux bermudiens* sont des espèces de sloops bien construits pour la marche; ils ont environ 20 mètres de longueur et 7 mètres de bau.— Les *bateaux-bœufs* sont des embarcations des côtes de Provence, du port de 60 à 80 tonneaux, à un mât qui grée des voiles latines. On les nomme ainsi parce qu'ils font la pêche attelés deux ensemble aux extrémités du filet ou de la drague. On s'est servi de bateaux-bœufs, dans la dernière expédition d'Alger, pour débarquer les troupes de descente. —Les *bateaux lesteurs* sont employés habituellement dans les ports à transporter le lest à bord d'un bâtiment. — Le *bateau de loch* est un secteur en bois qui se tient flottant dans une situation verticale, pendant qu'on mesure le sillage du navire (voyez *Loch*). — Les *bateaux de passage* sont ceux qui servent à porter des passagers d'un bord à l'autre d'une rivière, d'un port à une rade, etc.— Il est inutile d'expliquer l'usage des *bateaux de pêche* et des *bateaux pilotes*. — Les *bateaux plats* sont d'un petit tirant d'eau et d'un grand port. On les emploie, dans les courts trajets, au transport des troupes de débarquement. — Les *bateaux à pompe* sont des bateaux plats sur le fond desquels on établit une pompe aspirante et foulante. On les emploie dans les ports à éteindre les incendies et à maîtriser le feu quand on chauffe un bâtiment sur l'eau. — Les *bateaux-portes* servent comme une vanne à fermer l'entrée d'une forme. — Les *bateaux sous-marins* ou *plongeurs* sont destinés à stationner ou à avancer sous l'eau.

Batiment a vapeur. C'est un bâtiment qui navigue au moyen de roues à aubes, mues par l'action de la vapeur comprimée, et qui porte en même temps des mâts et grée des voiles lorsqu'il a le vent bon. L'application de la vapeur aux bâtiments destinés à la navigation du large ne s'est guère généralisée que depuis 1818. L'Angleterre compte, tant dans sa métropole que dans ses colonies, 810 bâtiments à vapeur, depuis la force de 100 jusqu'à 400 chevaux, qui présentent un tonnage de 157 840, et une force totale de 63 250 chevaux.

Batterie, double rangée de canons qui garnissent les sabords percés de tribord et babord, sur le pont d'un bâtiment de guerre. La *batterie basse* d'un vaisseau est la plus voisine de la ligne d'eau, et porte toujours les plus forts calibres. La *seconde batterie* est celle qui porte sur le second pont. Dans un vaisseau à trois ponts, la *batterie haute* est au-dessus de la précédente. La *batterie des gaillards* est sur les gaillards, et se trouve divisée en deux par les passavants. On désigne aussi les batteries par le calibre des pièces d'artillerie dont elles sont armées. Ainsi, dans un vaisseau à trois ponts, on dit *batterie de* 30 pour batterie basse, *batterie de* 24 pour seconde batterie, et *batterie de* 18 pour batterie haute. La batterie basse d'un vaisseau, aussi bien que la batterie d'une frégate, est parfois condamnée à rester muette dans les combats livrés sur une mer fortement agitée; son rapprochement de la surface de l'eau l'expose à être envahie par les vagues, auxquelles donneraient issue les sabords ouverts. — On appelle *batterie flottante* un bâtiment à fond plat, exclusivement destiné à la défense ou à l'attaque des forts. Au siége de Gibraltar, en 1778, on a employé des batteries flottantes, garnies de canons de fort calibre.

Bau, poutre transversale qui réunit les deux bords d'un bâtiment, et supporte les bordages des ponts. Le *maître-bau* est situé dans la plus grande largeur du navire. Le mot *bau*, en marine, est aussi synonyme de largeur, quand il s'agit d'un bâtiment.

Beaupré; c'est celui des bas-mâts d'un bâtiment qui est placé le plus à l'avant et dans une position presque horizontale. (V. le n° 18 du plan géométral d'un trois-mâts, p. 189.) Ce mât est considéré comme la clef de tous les autres, parce que les étais font en grande partie leur effort dessus. Aussi dans les combats s'efforce-t-on de rompre le beaupré du bâtiment ennemi, soit par l'abordage, soit par l'artillerie. Le beaupré a ses mâts, ses vergues et ses voiles. Lorsqu'on désigne un navire par le nombre de ses mâts, on ne fait pas mention du beaupré.

BER, anciennement BERCEAU, appareil en charpente placé sous un grand bâtiment prêt à être lancé.

BERNE (EN). *Mettre un pavillon en berne*, c'est le hisser, après l'avoir plissé et lié dans toute sa largeur à la gaine ou guindant. C'est un signal de grande détresse compris par tous les peuples maritimes.

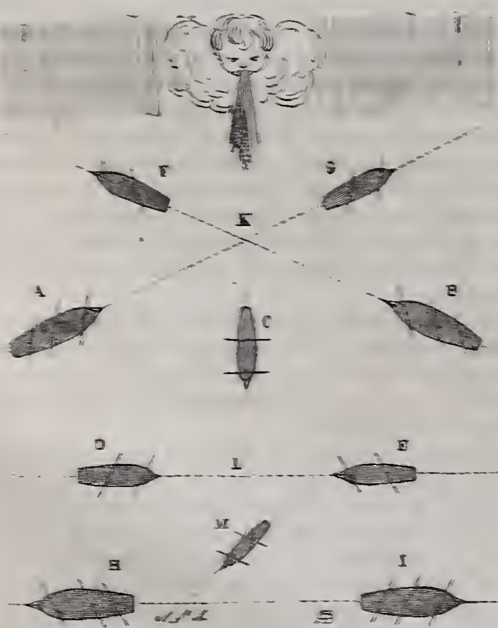
BITTES; ce sont deux montants verticaux en chêne, joints par une traverse horizontale, qui s'élèvent sur le pont d'un bâtiment. (V. le nº 17 du plan géométral d'un trois-mâts, p. 189.) Les *bittes* sont placées sur l'avant près des écubiers, et servent à amarrer les câbles des ancres sur lesquelles le navire est mouillé. Les vaisseaux de ligne ont leurs bittes dans la batterie basse, les frégates les ont dans la batterie, et les autres bâtiments, sur le pont supérieur.

BITTURE; c'est une longueur de câble à peu près double de la profondeur de l'eau à l'endroit où l'ancre est jetée. La bitture est étendue sur le pont, afin qu'une moitié au moins puisse s'écouler du navire quand l'ancre est abandonnée à sa chute; l'autre moitié file avec plus de lenteur. Un bâtiment qui doit prochainement jeter l'ancre *prend ses bittures*, c'est-à-dire dispose ses câbles. On dit d'un marin qui a bu jusqu'à s'enivrer, qu'il *a pris une fameuse bitture*.

BONNETTES, voiles légères de la forme d'un trapèze, qui s'installent en dehors et à côté de la plupart des voiles principales du navire pour augmenter la surface de la voilure par un beau temps. Les *bonnettes* prennent le nom des voiles près desquelles elles sont suspendues. Ordinairement le mât de misaine est le seul qui porte des bonnettes.

BORD, au figuré, est synonyme de bâtiment : *Aller à bord, être à bord, ne pas quitter le bord*, sont des locutions maritimes qui se traduisent ainsi : Aller, être sur le navire, ne pas quitter le navire. — Le côté d'un bâtiment s'appelle le *bord : Prendre les amures sur l'autre bord*, c'est virer de bord. — *Courir un bord au large*, c'est s'orienter au plus près, et se diriger vers la pleine mer. — *Bord sur bord, à petits bords*, c'est virer souvent de bord. — Un navire est *bord à quai*, quand l'un de ses côtés touche à un quai.

BORD-CONTRE (À), l'une des positions relatives dans lesquelles peuvent se trouver des bâtiments naviguant en vue les uns des autres. La figure navale que nous donnons in-



dique ces différentes positions. — Les bâtiments A et B courent à bord-contre; ils se jetteraient l'un sur l'autre au point K si, pour éviter l'abordage, l'un des deux ne changeait de direction. Les bâtiments C et D, ou bien C et E, courent à bord droit contre, parce que les routes qu'ils suivent se coupent à angle droit au point L, où ils pourraient s'aborder. — Les brigs D et E courent à contre-bord droit; ils portent directement l'un sur l'autre, en gouvernant à angle droit sur la perpendiculaire du vent, que le brig D reçoit par babord et le brig E par tribord. — Les bâtiments F et G courent à bord opposé sur des routes obliques; ils s'éloignent l'un de l'autre. — Les bâtiments H et I courent à bord opposé droit, parce que leur route est diamétralement opposée.

Cette figure peut encore servir à donner une idée des différentes allures des vaisseaux. Par exemple : Les bâtiments A et G courent au plus près, les amures à babord. La route qu'ils suivent fait avec la direction du vent un angle de 65°; leurs vergues sont ouvertes le plus possible, c'est-à-dire que l'angle qu'elles font avec le grand axe du navire est d'environ 38° (voir le brig marchand au plus près, p. 188). — Les bâtiments B et F sont aussi au plus près, les amures à tribord. — Les navires E et H courent largue, les amures à tribord (v. p. 225); ils reçoivent directement par le travers le vent, dont la direction fait avec la route de ces bâtiments un angle droit. Cette allure est la meilleure; toutes les voiles portent sans s'abreyer, et sans donner de dérive. On dit largue, parce que les amures sont larguées et servent peu. — Les bâtiments D et I portent largue aussi; ils courent également sur la perpendiculaire du vent, les amures à babord. — Le brig M court grand largue, et le brig C est vent arrière.

BORDAGE, planche employée à couvrir la membrure, les baux et les barrots, et à former ainsi l'enveloppe extérieure d'un bâtiment.

BORDÉE, espace que parcourt un navire orienté au plus près du vent. *Courir une bordée* à terre, c'est se diriger vers la côte. — *Bordée* signifie aussi la répartition de l'équipage pour le service du bord. Si l'on ne fait que deux divisions, on les appelle *bordée de tribord* et *bordée de babord* : dans ce cas, l'équipage court la *grande bordée*, et ce mot est synonyme de *quart*. La grande bordée dure de six heures à minuit; les autres quarts ne sont que de quatre heures. — Enfin, par *bordée* on entend la décharge simultanée de toute l'artillerie qui est sur un bord du bâtiment. La bordée complète d'un vaisseau de 100 canons vomit environ 1800 kilogrammes de fer. On nomme *bordée d'enfilade* l'explosion de tout un côté de batterie lancé dans l'arrière de l'ennemi, de manière que les projectiles traversent et ravagent le bâtiment dans toute sa longueur. A Trafalgar, le vaisseau français *le Redoutable* reçut, du vaisseau anglais *le Tonnant*, une bordée d'enfilade, presque à bout portant, qui ne lui laissa que cent vingt-cinq hommes d'équipage.

BORDER un bâtiment, c'est appliquer et clouer ses bordages; border une voile, c'est haler sur son écoute pour tendre la toile de manière à présenter sa surface à l'action du vent; border les avirons, c'est les armer, les disposer pour ramer.

BOSSE, morceau de fort cordage solidement arrêté par l'un de ses bouts à un point résistant, et amarré de l'autre bout sur un cordage qui fait effort. Mettre une bosse sur un cordage, ou le *bosser*, c'est le retenir contre l'objet qui lui fait résistance. La *bosse dormante* ou *fixe* est celle que l'on met sur les câbles en avant et en arrière des bittes, pour soulager cet appareil des efforts continuels des câbles. La *bosse debout* sert à suspendre l'ancre au bossoir. Il y a encore la *bosse à fouet*, la *bosse à aiguillettes*, la *bosse volante*, la *bosse à croc*, la *bosse cassante* qui se frappe sur le câble à l'instant du mouillage, par un temps forcé, et amortit par sa rupture la secousse trop violente que le câble pourrait recevoir. La *bosse du canot* sert à amarrer les embarcations

à la traine. — Les matelots disent, au figuré, qu'ils se sont *fait une bosse*, quand ils ont pris une partie complète de plaisir.

Bosseman. C'était, dans l'ancienne marine, une sorte de contre-maître chargé, à bord des vaisseaux, de veiller aux ancres, aux bouées et aux câbles. Dans le Nord, le nom de *bosseman* est encore donné à certains officiers-mariniers de manœuvre.

Bossoir, forte pièce de bois saillante, sur l'avant, qui sert à la manœuvre des ancres. Dans le dessin qui représente l'avant d'un brig marchand, p. 228, une ancre est suspendue au bossoir par sa bosse debout, parée à être mouillée. C'est sur les bossoirs que sont placées, pendant la nuit, les sentinelles qui veillent au dehors pour la sécurité du navire. L'officier qui commande le quart stimule leur attention en faisant retentir de temps à autre son porte-voix du cri : *Ouvre l'œil au bossoir!*

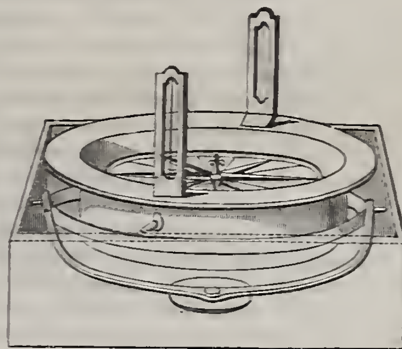
Boucanier, nom des navires et des hommes qui faisaient anciennement la navigation et la chasse aux bœufs sauvages dans les îles de l'Amérique. L'énorme fusil dont ils se servaient se nommait aussi boucanier. En 1660, plusieurs aventuriers français vinrent s'établir sur la côte septentrionale de Saint-Domingue. Ils virent successivement accourir vers leurs huttes tous ceux de leurs compatriotes de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Grenade, qu'un privilége commercial exclusif privait du libre exercice de leur industrie. Les nouveaux colons cherchèrent dans leur chasse leur nourriture et une partie de leurs vêtements. Ils poussaient leurs excursions jusque dans les prairies et dans les cours des habitants de Saint-Domingue. Ceux-ci, réveillés de leur léthargie, appelèrent à leur secours des troupes qui firent aux boucaniers une chasse rude et meurtrière. En 1665, la France leur envoya un gouverneur; les boucaniers, abandonnant leur vie aventureuse, formèrent des habitations et devinrent cultivateurs.

Bouée, corps flottant employé à divers usages, auquel on donne des formes différentes, et qu'on fabrique de matériaux différents. Les bouées représentées dans la gravure p. 228 sont : 1, bouée de sauvetage (voir une bouée de sauvetage au gui du brig de guerre, p. 229); 2, bouée d'ancre; 3, bouée d'ancre en tôle; 4, bouée en liége pour indiquer un chenal, et servir de coffre d'amarrage; 5, bouée de même genre que la précédente, échouée de mer basse; 6, tonne-bouée, balise flottante; 7, coffre d'amarrage.

Bouline, manœuvre frappée sur les ralingues de côté, et au tiers de la hauteur d'une voile carrée; elle sert à étendre et contenir la surface à l'action du vent qui la frappe obliquement. Les *boulines* portent le nom des voiles auxquelles elles sont attachées. Naviguer *à la bouline*, ou *bouliner*, c'est lutter contre un vent contraire. Dans ce cas, un bâtiment qui peut faire neuf milles à l'heure, est réputé grand marcheur; il est bon *boulinier*. *Faire un coup de bouline*, c'est naviguer quelque temps à la bouline. *Rouster les boulines*, c'est les tendre fortement pour bien ouvrir les voiles au vent. Autrefois, les matelots s'encourageaient à cette manœuvre par le cri : *Bouline, ah! ah! arrache!* Maintenant le coup de sifflet remplace ce chant aboli. *Larguer les boulines*, c'est les détendre. *Courir la bouline*, est une punition correctionnelle infligée aux matelots convaincus de vols d'effets appartenant à l'Etat ou aux individus du bord. Le condamné est attaché par la ceinture à une bague en fer, dans laquelle passe une corde tendue dans la longueur du pont; il a les épaules découvertes et la tête coiffée d'un panier. Au moment de l'exécution, le patient est mis à l'une des extrémités de la corde roidie; des matelots, rangés en haie de chaque côté, sont armés chacun d'un court bout de corde ou garcette. Au signal donné, le condamné s'élance au pas de course, le long de la corde qui le retient, entre les deux haies de matelots, et chacun le frappe quand il passe devant lui. Selon la gravité du délit, le coupable fait une, deux, trois ou quatre courses de bouline.

Bourlinguer, travailler péniblement. Les matelots *bourlinguent* quand ils ont un travail rude et fatigant. Un navire dont la marche est entravée par la grosseur de la mer, ou qui lutte avec effort contre le vent, *bourlingue*.

Boussole, instrument à l'aide duquel les navigateurs reconnaissent la direction que doit suivre leur vaisseau pour arriver à sa destination. Il est plus généralement connu, en marine, sous le nom de *compas de route*. La boussole se compose d'une boîte ronde en cuivre, supportée par deux cercles concentriques dits à balancier, et qui sont placés dans une autre boîte carrée en bois. Du centre de la première s'élève un pivot qui supporte une aiguille plate d'acier aimanté, au-dessus de laquelle est la *rose* des vents divisée en trente-deux parties égales. Cette rose est en carton ou en mica; elle tourne horizontalement pour indiquer en mer le méridien magnétique.



(Boussole.)

L'origine de la boussole se perd dans les époques les plus reculées. Aristote en parle dans son livre *de Lapidibus*. Au douzième siècle, Guyot de Provins en fait mention. Elle consistait alors uniquement en une aiguille aimantée soutenue par des rognures de liége posées à la surface de l'eau. La fleur de lys qui, chez toutes les nations maritimes, désigne le nord sur le carton où sont figurées les aires de vent, donne lieu de supposer que la boussole a été sinon inventée, au moins perfectionnée par les Français. En 1497 et 1498, Vasco de Gama, pénétrant pour la première fois dans les Indes orientales, trouva des aiguilles aimantées entre les mains de tous les pilotes, qui en tiraient un grand parti.

Bouteilles, ornement en forme de demi-tourelle qui fait saillie à l'arrière du navire et de chaque côté. On y établit, à bord des vaisseaux et des frégates, les cabinets de bains pour les officiers. Sous Louis XIV, les bouteilles étaient énormes; elles comprenaient jusqu'au premier canon de l'arrière dans chaque batterie. Aujourd'hui elles sont très simplifiées et beaucoup plus gracieuses.

Brague, fort cordage dont les deux bouts sont fixés de chaque côté du *sabord*, ou embrasure du canon, et qui embrasse la bouche à feu dans le sens de son recul. Les *bragues fixes* sont celles qui ne permettent pas de recul. Dans le combat de la frégate française *l'Artémise* contre la frégate anglaise *Amelia*, le commandant Bouvet, devenu depuis contre-amiral, ordonna de *tirer à longueur de brague*, c'est-à-dire de ne pas pousser les canons dans leurs embrasures, ce qui activa considérablement son feu.

Brai, suc résineux du pin et du sapin. Le brai privé de son corps gras est appelé *brai sec*. Il est noir et cassant, et sert à enduire les cloisons des soutes où l'on conserve les vivres; le *brai gras* est employé à recouvrir les jointures des bordages, pour ôter tout accès à l'eau. Cette opération s'appelle *brayer*. On braie avec des espèces de pinceaux

ou *guipons*, ou avec des cuillers de fer-blanc à deux becs.

Branle-bas! A ce commandement, on plie les hamacs, et l'on dégage les batteries et entreponts suivant l'ordre établi. *Branle-bas de combat!* A ce commandement, on dispose le bâtiment entier pour une action. Les sifflets et les tambours confirment l'ordre terrible. Les hamacs dépendus et roulés sont portés et arrangés dans les bastingages. Les fanaux de combat, suspendus et espacés dans les batteries, répandent leur sinistre clarté. Les matelots canonniers, rendus à leurs pièces, les disposent et les démarrent. Les boute-feux fument, piqués au fond des bailles de combat. Les piques, les haches, sont disposées avec ordre entre les sabords; chacun s'empare de son arme pour l'abordage. Le sable destiné à boire le sang qui va couler est répandu sur les ponts. Les soutes à poudre devant et derrière sont ouvertes; le *puits sacré* est éclairé; les servants pour le passage des poudres sont échelonnés. Dans la cale, hors de l'atteinte des boulets, le chirurgien et ses aides étalent leurs instruments, dressent leur table d'opération, et garnissent les lits pour les blessés. Dans la mâture et dans les agrès, les gabiers doublent les cordages nécessaires aux manœuvres les plus importantes; la barre du gouvernail de rechange est apportée près de celle qu'elle doit remplacer. Un roulement de tambour annonce que le branle-bas de combat est fini. Cet aspect terrible du vaisseau s'aggrave du silence de six cents matelots canonniers, debout, immobiles, rangés autour de leurs pièces. Le commandant va descendre dans les batteries accompagné de ses officiers en grande tenue, comme aux jours de fête. Il va passer son inspection solennelle, recommander à chacun son devoir envers la patrie. Sur un vaisseau bien administré, un branle-bas de combat de nuit doit s'effectuer en dix minutes. Lucas sur son vaisseau *le Régulus*, et Lefée sur *le Diadême*, n'ont pas employé plus de temps.

Brassiller. La mer *brassille* lorsqu'elle est frappée obliquement par les rayons du soleil peu élevé sur l'horizon, et que ses petites lames courtes scintillent, et forment ainsi une traînée de lumière éblouissante.

Brasse, unité spécialement usitée en marine pour mesurer les cordages de toutes dimensions et la profondeur de la mer. La brasse française est de 1m, 54; les Portugais, les Espagnols et les Napolitains l'ont adoptée. Les Anglais et les autres peuples maritimes du nord de l'Europe ont déterminé la longueur de leur brasse à 6 pieds anglais, c'est-à-dire un dixième de plus que la nôtre, ce qui donne 1m, 69.

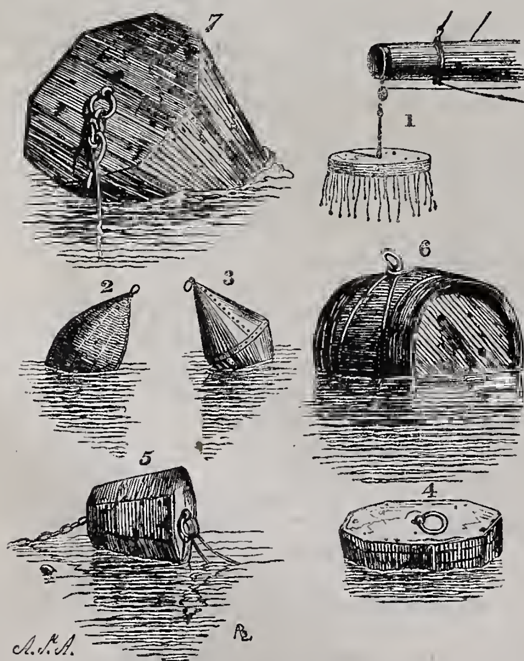
Brasser ou Brasseyer. C'est l'action de mouvoir les bras d'une vergue pour l'orienter ou pour faciliter la manœuvre de sa voile. *Brasser carré*, c'est placer les vergues en croix, former des angles droits avec la quille. *Brasser à culer*, c'est disposer les voiles à recevoir le vent par devant. *Brasser en ralingue*, c'est changer promptement la direction oblique des voiles pour courir à l'autre bord.

Brig ou Brick, bâtiment à deux mâts perpendiculaires, avec un beaupré, semblable en tout à un trois-mâts, auquel on aurait enlevé son mât d'artimon. La *bôme* est la vergue principale d'un brig. Ainsi qu'on l'a vu, c'est sur elle que s'élève la *brigantine*, voile qui offre au vent la plus large surface. En France, les brigs sont généralement plus petits que les trois-mâts. En Amérique et en Angleterre, cette règle a un grand nombre d'exceptions. Le *brig-goëlette* est un bâtiment de moindre proportion que le brig, et dont la mâture participe des deux sortes de navires dont son nom est composé. Le mât de misaine, qui est placé à l'avant, est en tout semblable à celui du brig et du trois-mâts; mais le grand mât n'a point de hune: ce sont de simples barres qui en tiennent lieu, comme pour les goëlettes. Le *brigantin* est un petit brig. (Voy. p. 229.)

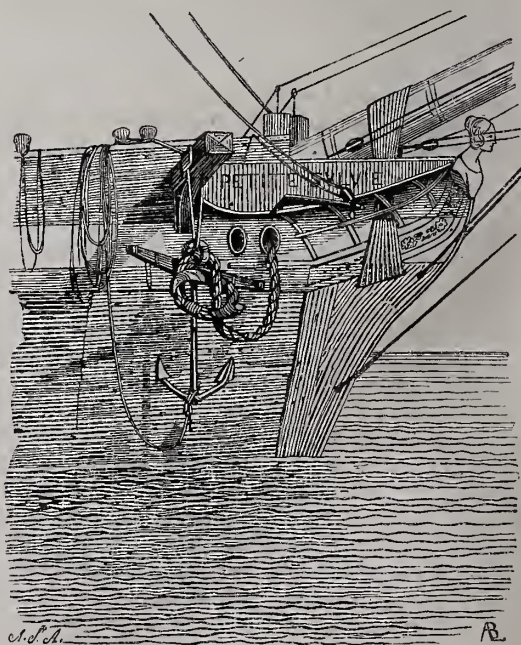
Bris. Ancien mot qui signifie naufrage, sinistre de mer. On ne s'en sert plus qu'en langage de législation. Le droit de bris était autrefois une espèce de droit d'aubaine sur les fragments des navires brisés que la mer apportait sur le rivage. Ce droit s'est ensuite étendu aux navires eux-mêmes, et a subsisté jusqu'à la fin du dix-septième siècle. En 1681, seulement, on décida qu'il ne fallait plus piller les naufragés ou causer les naufrages. (Voy. 183 , p. .)

Brisants, choc des lames contre les rochers ou les écueils d'un rivage. Les vigies, en les découvrant, crient à la tête des mâts : Brisants devant nous! brisants par le bossoir de babord, de tribord, ou par le travers! Un bâtiment engagé au milieu de ces lames qui écument par la violence des chocs, est en danger de périr corps et biens.

Brise, synonyme de vent. On dit une *bonne brise* pour un vent favorable, un vent contraire pour exprimer l'op-

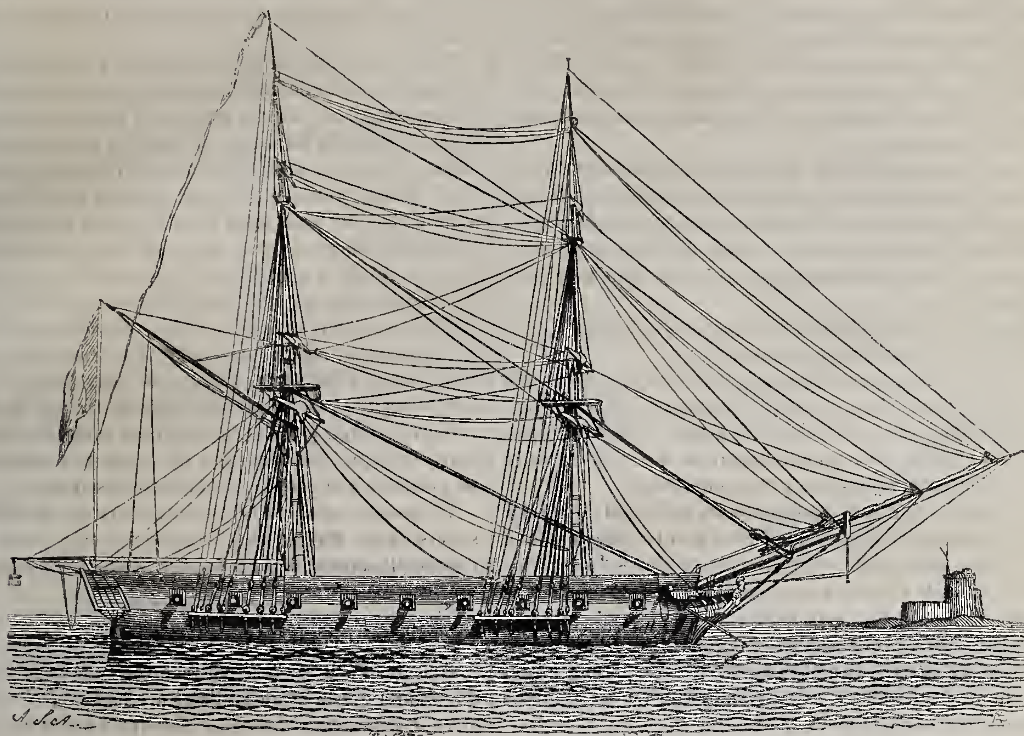


(Bouées.—Voy., pour les chiffres de renvoi, p. 227.)



(Avant d'un brig marchand. — Voy. *Bossoir.*)

posé. Une forte brise est un vent très favorable à la route. Une *brise carabinée* est un vent plus violent, mais favorable. Dans toutes les îles de la zone torride, les brises sont soumises à des lois fixes. Pendant la nuit la brise souffle ordinairement de terre, et vers le matin sa direction change diamétralement.



(Brig de guerre français mouillé, vu par le travers.)

LA PRINCESSE RADJPOUTH.

De tous les peuples de l'Inde, celui dont l'étude nous offre le plus d'intérêt, est certainement le peuple radjpouth : c'est le seul qui ait conservé dans ses mœurs et dans ses habitudes les traces de l'ancienne civilisation indienne que les conquérants ont détruite. C'est aussi le plus généreux en même temps que le plus brave *.

Chez lui, les femmes occupent un rang beaucoup plus élevé que chez toutes les nations musulmanes : elles ont voix dans les conseils et peuvent gouverner l'État; une énergie et une noblesse de sentiments rares chez les peuples où elles sont regardées à peu près comme esclaves, les rendent du reste dignes de cet honneur. Ainsi, lorsque les Mogols poursuivant leurs conquêtes vinrent attaquer le Radjpoutanah, ils trouvèrent des ennemis redoutables dans ces femmes elles-mêmes, et celles d'une ville assiégée se brûlèrent avec leurs richesses pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur.

Durant les fréquentes guerres qui ont ensanglanté le pays depuis cette époque, l'histoire nous présente une foule de traits semblables; et ce qui s'est passé il y a peu d'années à la cour du souverain d'Oudeypour, prouve d'ailleurs que cet esprit d'héroïsme n'est pas éteint aujourd'hui chez les femmes radjpouth.

En 1810, Kichen-Kouer, fille du rana d'Oudeypour, princesse d'une rare beauté, avait été fiancée au radjah de Djoupour, son parent, et l'un des rois les plus puissants du Radjpoutanah.

Les négociations étaient terminées et l'on se préparait aux cérémonies du mariage, lorsque la mort frappa subitement le fiancé, et dégagea Kichen-Kouer de ses engagements.

Le radjah mourant sans héritiers directs, Mân-Sing, son parent à un degré éloigné lui succéda, et crut en montant sur le trône avoir acquis des droits à la main de la princesse promise à son prédécesseur.

* Voyez 1839, p. 41.

Il envoya donc une ambassade à Oudeypour pour faire des propositions à Bihm-Sing, père de Kichen-Kouer; sans doute elles eussent été acceptées, si un ancien ministre de Djoudpour, mécontent du nouveau souverain, n'était venu se jeter à la traverse en faisant paraître tout-à-coup un héritier réel ou supposé du défunt, et déclarant qu'il soutiendrait ses droits par les armes.

Mân-Sing, obligé de se défendre, remit ses prétentions à des temps plus heureux, et tourna toutes ses forces contre le rebelle.

Mais le perfide ministre lui avait déjà suscité de nouveaux embarras : il avait su par ses intrigues faire naître dans le cœur d'un prince voisin du Radjadh de Djeypour, un ardent désir d'épouser la princesse, et celui-ci sachant les prétentions de son rival demandait déjà Kichen-Kouer à main armée.

Dès lors il ne fut plus question de cet héritier prétendu qui n'était qu'un prétexte, et le ministre l'abandonna pour rester à la cour de Djeypour, et hâter une guerre qui devenait inévitable.

Mân-Sing, en effet, en apprenant ce qu'on tramait à la cour de Djeypour, avait envoyé une nouvelle ambassade au Rana pour insister sur la priorité de ses droits.

Le père de Kichen-Kouer, homme faible, égoïste, et voulant avant tout éloigner de ses États un péril prochain, n'osa prendre une décision positive, et, dans la crainte de se faire un mortel ennemi de celui qu'il ne choisirait pas, donna aux deux des espérances mais sans se prononcer ouvertement. Le gouvernement anglais fut d'ailleurs supplié en vain d'intervenir, il refusa sa médiation, et la guerre commença.

La ruine presque totale des deux principautés de Djoudpour et de Djeypour, fut le premier et terrible résultat de

cette lutte qui devenait de plus en plus sanglante, car tous les princes Radjpouths par divers intérêts y avaient bientôt pris part.

On ne savait comment finirait une guerre commencée sous de si malheureux auspices; Bhim-Sing tremblait déjà que l'orage n'arrivât jusqu'à lui et cherchait les moyens de le conjurer, lorsque le chef d'une tribu voisine, Emir-Khan, homme entreprenant et audacieux, surprit dans une embuscade le ministre, artisan de tous ces malheurs, et le fit assassiner.

Puis, comme des motifs particuliers le poussaient à désirer une prompte paix, et qu'une réconciliation devenait moins difficile après la mort du principal auteur de la guerre, il se rendit successivement au camp des deux princes, et proposa un double mariage pour cimenter l'alliance qu'il méditait.

Mân-Sing devait épouser la sœur de son adversaire, et lui donner en même temps sa fille.

Mais il était difficile d'accomplir ce projet tant que la princesse, cause de la guerre, existerait. Les deux rois voulaient bien renoncer à Kichen-Kouer, mais ils ne pouvaient supporter l'idée qu'elle devînt la femme d'un autre et croyaient que leur gloire y était intéressée.

Or, d'après les idées et coutumes des princes Radjpouths, c'est un opprobre d'avoir dans une famille une fille non mariée; on pensa donc que l'honneur de tous les partis exigeait la mort de Kichen-Kouer, puisque c'était le seul moyen de conclure enfin une paix solide.

La question de ce sacrifice fut agitée quand Emir-Khan vint à Oudeypour, et ce chef insista fortement auprès des conseillers du Rana sur sa nécessité, car, on dit qu'il ne s'adressa point au Rana lui-même.

Adjih-Sing, le principal ministre d'Oudeypour, et la propre tante de la princesse Tchand-Bêc, furent les instruments des volontés d'Emir-Khan. Tchand-Bêc présenta elle-même la coupe empoisonnée à Kichen-Kouer, la suppliant en même temps de sauver son père, sa famille, et sa tribu des combats et des malheurs auxquels sa haute naissance et sa mauvaise destinée les exposaient.

L'appel ne fut pas fait en vain : la princesse fit avec calme le sacrifice de sa vie à peine commencée; elle avala le poison, et, comme l'effet tardait à se faire sentir, elle but deux autres coupes, et expira aussitôt ne laissant échapper que ces seules paroles : « Voilà donc le mariage auquel j'étais destinée ! »

Tout le monde était instruit de ce qui se passait dans le palais; la beauté extraordinaire et la jeunesse de la princesse excitèrent une émotion qui fut générale, et à un degré rare parmi les habitants de l'Inde.

Toutes les personnes qui se rappellent encore ce malheureux événement, s'accordent à dire que la nouvelle de la mort de Kichen-Kouer ne se fut pas plus tôt répandue dans la ville d'Oudeypour, que des lamentations se firent entendre de toutes parts, et que les expressions d'une vive compassion pour son sort se mêlèrent aux imprécations contre la faiblesse et la lâcheté de ceux qui avaient pu acheter leur sûreté à de telles conditions.

Peu de temps après cet événement tragique, la sympathie publique fut réveillée de nouveau par le décès de la mère de l'infortunée princesse; elle ne put se remettre du choc qu'elle avait ressenti à la première nouvelle de la mort de sa fille.

Mais au milieu de cette douleur universelle, celui qui manifesta le plus hautement son indignation fut un des nobles d'Oudeypour, Sagvan-Sing, chef de Corrador, dont la noble conduite sauva la réputation de cette classe fière que le thécour Adjit-Singh avait déshonorée par sa lâcheté.

Dès que Sagvan-Singh entendit parler des événements du palais, il quitta sa résidence, courut à Oudeypour, et descendant de cheval hors d'haleine, il entra sans cérémonie et encore tout couvert de poussière dans la salle où le prince était assis avec plusieurs de ses ministres.

Tous paraissaient plongés dans l'affliction. « La princesse est-elle morte ou vivante, demanda-t-il d'un ton d'impatience? »

Et comme Adjih-Sing lui répondit en le suppliant de ne pas troubler la douleur d'un père qui avait perdu son enfant, le vieux capitaine ôta son sabre qu'il déposa avec son bouclier aux pieds du Rana, et, prenant un air en même temps calme et résolu : « Mes ancêtres, dit-il en s'adressant à Bhim Singh, ont servi les tiens pendant plus de trente générations, et ce n'est pas à toi que je puis exprimer ce que j'éprouve; mais ces armes ne seront plus employées à ton service. Quant à toi, scélérat, s'écria-t-il en se tournant vers Adjih-Sing, toi qui as versé cette ignominie sur le sang radjpouth, que la malédiction d'un père se manifeste sur toi : puisses-tu mourir sans enfants ! » Aussitôt il sortit de l'assemblée, laissant dans l'esprit de tous ceux qui l'entendirent une impression inexprimable de terreur et d'effroi.

Sagvan-Singh vécut encore huit ans après cet événement; mais, quoiqu'il ne cessât pas de se montrer obéissant, on ne put jamais le décider à reprendre ses armes.

Le dernier enfant d'Adjih-Singh mourut en 1821, et les superstitieux Radjpouths regardèrent cette mort comme l'accomplissement de la prophétie prononcée contre lui.

PALIMPSESTES.

On appelle ainsi des parchemins manuscrits sur lesquels on a gratté et effacé l'écriture pour y écrire de nouveau. Ce nom vient des deux mots grecs *palin* de nouveau, et *phaô*, râcler, polir.

Cet usage, très commun dans les temps d'ignorance, et surtout pendant les siècles du moyen âge, peut être considéré comme l'une des causes qui ont anéanti pour jamais tant de chefs-d'œuvre littéraires et scientifiques des auteurs grecs et romains. Ces pertes ne sauraient être trop déplorées. On est parvenu à grand' peine à retrouver, sous la nouvelle écriture des palimpsestes, des fragments assez considérables d'écrivains anciens. C'est ainsi que M. Mai, bibliothécaire de Milan, a pu lire sur des palimpsestes des passages de Frontin, de Symmaque, des lettres d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, et récemment (1822) le *Traité de la république* de Cicéron presque tout entier.

LA LITHUANIE.

ORIGINES. — UNION DE LA LITHUANIE ET DE LA POLOGNE. — DIVINITÉS LITHUANIENNES. — L'ARBRE BAUBLIS. — DZIADY OU LA FÊTE DES MORTS.

Les plus anciennes notions historiques sur la Lithuanie remontent aux premiers siècles du christianisme et aux migrations de peuples qui suivirent la chute de l'empire romain. Les historiens lithuaniens et polonais prétendent que les Alans, peuplade sarmate; les Hérules, colonie romaine; les Cimmériens ou Kimmériens de la race celtique et les Normands, se mêlant aux indigènes du pays qui s'étend des bords du Boug jusqu'au golfe de Finlande, formèrent la nation lithuanienne. Cette assertion semble d'autant plus rapprochée de la vérité historique, que, d'une part, la langue lithuanienne est un mélange de mots latins, slaves, et de l'idiome des paysans du pays des Galles en Angleterre et de la Bretagne française, et que, d'autre part, dans le paganisme de ce pays on aperçoit les traces de la mythologie des Scaldes et des Scandinaves.

Jusqu'au douzième siècle les Lithuaniens vécurent calmes, tranquilles et ignorés dans leurs immenses forêts, n'inquiétant personne et vivant du miel et des produits de

la chasse qui était leur unique occupation. L'établissement des chevaliers teutoniques en Prusse et en Livonie, qui, le glaive dans une main et la croix dans l'autre, jurèrent de convertir toutes les nations païennes, éveilla en Lithuanie une vie plus active et plus orageuse. Depuis cette époque, forcés de repousser les invasions continuelles de ces chevaliers, des Russes et des Tartares, les Lithuaniens ne se reposèrent plus que le temps nécessaire pour reprendre des forces.

L'époque la plus brillante de l'existence politique de la Lithuanie peut être fixée vers la fin du quatorzième siècle, alors que ses limites touchaient les bords de la mer Baltique et du Pont-Euxin. Mais cette extension rapide et peu naturelle, n'ayant aucune base solide, ne pouvait durer long-temps. Vers le commencement du quinzième siècle, les Lithuaniens ne purent résister aux attaques toujours renouvelées et toujours formidables des chevaliers teutoniques, et répondirent avec empressement aux avances des Polonais, qui, inquiétés aussi par la puissance croissante de leurs ennemis communs, cherchaient à former une ligue contre eux. Le premier rapprochement des deux nations se fit par le mariage de Kasimir-le-Grand avec la princesse lithuanienne Aldonna, qui apporta en dot, 40 000 Polonais faits prisonniers dans les guerres différentes. Mais c'est à Hedvige, la plus belle et la plus digne d'admiration des reines de Pologne, qu'il fut réservé d'unir à jamais la Pologne et la Lithuanie. Depuis son mariage avec Ladislas Jagellon (en 1412), toute la Lithuanie reçut le baptême du christianisme et de la civilisation, et ces deux nations si étrangères l'une à l'autre par leur religion, par leurs mœurs et par leur langue, si long-temps ennemies jusqu'alors, s'allièrent si intimement que l'histoire ne peut citer aucun exemple d'une fusion plus complète.

Du temps du paganisme, les trois divinités principales des Lithuaniens étaient *Perkunas*, dieu de la foudre; *Patrympus*, dieu de la patrie; et *Patello*, auquel on faisait hommage de têtes de mort. Un chêne énorme leur servait de temple; et c'était sous ses branches qu'on élevait des autels à ces divinités. Après l'introduction du christianisme, ces arbres furent abattus, et on construisit à leur place des villes et des villages. *Heiligenbeil* (la hache sainte), ville de la Prusse lithuanienne; *Swieciany* (ville sainte), et d'autres villes de la Lithuanie ont cette origine. Par un heureux hasard, un de ces chênes séculaires s'est conservé intact jusqu'aujourd'hui. Ce géant des forêts, aussi curieux quoique moins célèbre que le châtaignier de la Sicile, est appelé par le peuple *Baüblis;* il est creux à l'intérieur depuis sa base jusqu'à la hauteur de trois mètres environ. Le propriétaire du champ où il se trouve a fait de cette excavation un cabinet d'antiquités lithuaniennes, que plusieurs personnes peuvent visiter commodément à la fois.

Parmi les coutumes anciennes que le peuple observe encore aujourd'hui, la plus remarquable est *Dziady*, ou la fête des Morts. Cette cérémonie, semi-catholique semi-païenne, fut sévèrement défendue par le clergé; les paysans la célèbrent la nuit dans les caves ou dans les ruines délaissées des châteaux; ils y apportent avec eux le miel, l'eau-de-vie, les gâteaux et autres offrandes prescrites par le rite. L'objet de la fête des Morts est de soulager les âmes souffrantes dans l'autre monde; elle a lieu le second jour de la Toussaint et est présidée par un *Huslar* (joueur de luth), ménétrier vagabond et mendiant, descendant dégénéré des *Waïdelotes* ou bardes de l'antique Lithuanie. C'est lui qui évoque les âmes des morts et ordonne aux parents qui assistent à la cérémonie de leur offrir le miel et les gâteaux, ou bien de leur promettre les prières et les messes qui peuvent les soulager selon leur position plus ou moins douloureuse dans le purgatoire, aux limbes, et dans les régions vagues et incertaines entre la terre et le ciel. Les paroles dont le *Huslar* se sert pour évoquer les âmes, les signes symboliques qui accompagnent ces paroles, ont une originalité quelquefois poétique. L'âme d'un enfant mort à l'âge de l'innocence mais sans baptême, est évoquée par la flamme bleuâtre et légère des tresses de lin; la flamme des fleurs odorantes qui ne produisent jamais de fruits, a la vertu de faire accourir les âmes des jeunes filles qui sont mortes sans avoir aimé; l'âme d'un avare est évoquée par le son de l'argent; la fumée noire et épaisse du goudron fait venir les âmes damnées des seigneurs oppresseurs des paysans, etc. Cette cérémonie est toujours entourée de mystère, et il est assez dangereux pour un étranger de vouloir en être témoin. Un allemand savant qui a étudié assidûment les antiquités de la Lithuanie, et qui habitait la partie de ce pays qui est maintenant soumise au gouvernement prussien, a assisté une fois par hasard à la fête des Morts, mais cette témérité faillit lui coûter la vie, et il ne la conserva qu'en jurant de ne jamais révéler rien de ce qu'il y avait vu et entendu.

Adam Mickiewicz, poëte polonais, a tiré partie de cette cérémonie poétique, et l'a prise pour sujet d'un de ses plus beaux poëmes.

SOUVENIRS DE LA VICTOIRE DE MARIUS

SUR LES AMBRO-TEUTONS.

On se rappelle la célèbre victoire qu'à la tête des légions romaines, Marius, l'an 102 avant Jésus-Christ, remporta près d'Aix en Provence, sur les hordes des Ambro-Teutons, et dans laquelle, suivant Tite-Live, il y eut 200 000 morts et 90 000 prisonniers. Les souvenirs de cet exploit, qui recula de plusieurs siècles le naufrage de la civilisation antique, vivent encore aujourd'hui dans les lieux qui en furent le théâtre. Le champ de bataille où Marius abandonna sans sépulture ces monceaux de cadavres, qui pourrirent au soleil et à la pluie, s'appela *Campi putridi*, champs de la putréfaction, et cette dénomination s'est seulement changée en celle de *Pourrières* qu'il porte aujourd'hui. Cette plaine devint célèbre par sa fertilité, et Plutarque raconte que les Massaliotes, qui en étaient propriétaires, employèrent les milliers d'ossements qui la couvraient, soit à enclore leurs vignes, soit à les étayer, d'où une partie du territoire d'Aix retint le nom de *Mala ossa :* on dit actuellement *Malousse.* A l'extrémité des *campi putridi,* on éleva une haute pyramide dont les bas-reliefs représentaient Marius debout sur un bouclier porté par des soldats, et dans l'attitude d'un général proclamé *imperator*. La base de ce monument existe encore sur le chemin de Toulon, à 10 kilomètres d'Aix. Le monument était entier au seizième siècle; le village de Pourrières avait pris pour ses armes la scène représentée sur le bas-relief, et le peuple faisant allusion à la forme du bouclier romain, disait, pour désigner les gens qui se donnent beaucoup de peine pour rien : « Ce sont les armes de Pourrières, où trois hommes portent une tuile. » Sur le sommet d'une petite montagne qui bornait la plaine vers le levant, un temple fut construit et dédié à la Victoire. Plus tard consacré au culte chrétien, il devint, grâce à une légère modification de mot, l'église de *Sainte-Victoire.* Perpétuant le souvenir d'un sacrifice annuel institué par Marius, en commémoration de la bataille, les habitants de Pertuis, petite ville à peu de distance d'Aix, allaient, de temps immémorial, tous les ans, au mois de mai, en grande procession à la montagne de la Victoire; ils portaient des instruments de musique, des banderolles, des bannières et des fleurs. Arrivés au sommet, ils faisaient un feu de joie, auquel on répondait par un autre feu allumé au Pertuis. Cette marche, convertie ensuite en procession, a duré jusqu'à la révolution. En apercevant le sommet de cette montagne, les matelots Provençaux, lorsqu'ils entrent

dans la rade de Marseille, s'écrient encore presque dans le langage de leurs aïeux, *lou deloubre de la Vittori,* le temple de la Victoire! Quelques ruines de ce temple subsistent près d'une ferme qui en a pris le nom de ferme de *Deloubre.* On entend aussi quelquefois les paysans répéter à leurs bêtes de somme pour les exciter à marcher, *Ambra! ambra!* ce terrible cri de guerre qui retentit jadis dans toute la Gaule, et qui maintenant n'a plus aucun sens pour ceux qui le répètent. Tant il est vrai que la mémoire du peuple est longue, et qu'une fois son imagination frappée, les siècles ont beau passer balayant tout sur leur passage, il suffit, deux mille ans après, à l'observateur attentif, d'une fête bizarre, d'un mot étranger pour lui faire reconnaître une ancienne impression de joie ou de terreur.

WILL SOMMERS,

BOUFFON DE HENRI VIII.

Will Sommers était le fils d'un pauvre berger du Northamptonshire. Il avait été quelque temps domestique chez Richard Farmor, l'un des ancêtres du comte de Pomfret. Ce Richard Farmor, ayant donné quelques sous et deux chemises à un prêtre qui avait refusé de reconnaître la suprématie de Henri VIII, fut mis en accusation, dépossédé de ses biens, et jeté en prison. Sommers se trouva, à la suite de cet événement, sans condition; il vint à Londres, et il y réussit à entrer au service d'un courtisan. Il avait beaucoup d'originalité dans l'esprit, et souvent il lui échappait des remarques singulières et des mots plaisants. Le courtisan, qui n'était pas, à ce qu'il paraît, aussi riche en fonds



(Will Sommers.)

d'esprit, se les appropriait et s'en faisait honneur. Mais comme il était peu naturel qu'il fût devenu si subitement un homme à reparties, on s'étonna, on chercha à s'expliquer le changement qu'on remarquait en lui, et on finit par découvrir que l'imagination du maître était logée dans la cervelle du valet. Cette anecdote amusa la cour et arriva aux oreilles de Henri VIII, qui désira voir Sommers. L'entrevue fut très favorable au pauvre garçon : le roi prit si bien goût à sa conversation, au tour singulier de sa pensée, qu'il l'attacha à sa personne, et bientôt il eut besoin de l'avoir presque sans cesse à ses côtés. Il existe deux beaux portraits de Henri VIII où on le voit accompagné de Sommers : l'un de ces portraits est de Holbein, et est aujourd'hui, à Londres, dans la salle d'assemblée de la Société des antiquaires; l'autre est une miniature d'un psautier écrit par John Mallar, secrétaire et chapelain du roi : ce psautier est conservé au *British Museum.* En outre, il y a deux peintures de Holbein où Sommers est représenté seul, avec des détails qui servent à le caractériser. C'est de l'un de ces derniers portraits, gravé par F. Delaram, que notre gravure est tirée : les lettres H. R. (*Henricus Rex*) sont brodées sur la poitrine du bouffon; le cor qu'il tient à la main était un des attributs de sa fonction.

On rapporte que la part de Sommers dans la familiarité du roi importunait le cardinal Wolsey, et que plusieurs fois ce prélat ambitieux engagea avec lui des disputes d'épigrammes où il n'eut pas l'avantage. Ce serait dans une de ces luttes que le bouffon royal l'aurait dénoncé tout haut comme aspirant à la papauté. Un jour, le roi, voyant Sommers revenir d'une visite qu'il avait faite au fou du cardinal, qui s'appelait Patch, lui demanda s'il avait bu de bon vin. — Jamais on n'en a bu de meilleur, répond Sommers. — Même à ma table? — Même à votre table. — Cependant n'ai-je pas les vins les plus estimés de toute l'Europe? — Le cardinal, sire, a dans sa cave des muids qui valent mille fois les vôtres. — C'est impossible! — Faites votre enjeu, sire; il y a tel de ces muids que le cardinal ne donnerait pas pour deux cent mille francs.— Le roi insiste pour savoir le mot de l'énigme, et Sommers lui apprend qu'étant descendu furtivement avec Patch à un cellier réservé du cardinal, Patch avait frappé à plusieurs muids et les avait trouvés vides; enfin il était arrivé à en rencontrer un plein, et l'ayant percé il en était sorti des pièces d'or. Henri VIII, surpris à ce récit, aurait envoyé faire une perquisition chez son ministre, et se serait emparé de ses trésors. On ajoute que cet événement abrégea les jours de Wolsey. Nous n'avons garde de garantir l'authenticité de ce récit.

Plusieurs livres ont été écrits sur la vie de Sommers : on y fait l'éloge de son jugement et de son cœur. Il n'usait point de son influence dans son intérêt personnel; il ne poursuivait de ses sarcasmes que les courtisans corrompus, orgueilleux ou cupides. Un des traits les plus honorables pour lui que citent ses biographes, est la persévérance qu'il mit à demander à Henri VIII la grâce de son ancien maître sir Farmor; il paraît qu'il ne l'obtint que dans les derniers moments de la vie du monarque.

Le *calou* est une liqueur rafraîchissante que l'on obtient par une incision faite au pédoncule de la fleur du cocotier et du palmier, et que l'on boit sans autre préparation : la consommation en est très considérable dans l'Inde. En distillant cette liqueur, on obtient le spiritueux qui porte le nom d'*arack.* Quant à l'*arack-patté,* c'est une liqueur également spiritueuse, extraite, au moyen de l'alambic, d'une infusion faite avec l'écorce du cocotier et avec le *jagre,* espèce de sucre très grossier que l'on tire du même arbre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BERGHEN.



(Vue de Berghen, en Norwége.)

Berghen est la capitale d'une des provinces les plus pittoresques de la Norwége. Cette ville est entourée de hautes montagnes; de là son nom de *Berg* (montagne). Les maisons sont bâties autour du port, qui a un mille de longueur, et les négociants peuvent ainsi faire aisément passer leurs marchandises de leurs magasins sur leurs navires.

Une langue de terre qui s'avance au sud, forme naturellement le port. De l'autre côté de cet isthme on trouve des chantiers de construction, et l'ouverture d'un lac profond, qui autrefois avait une communication avec le port par le milieu de la ville; mais dans leur imprévoyance les premiers habitants ont oublié cette ouverture qui eût assuré aux navires un refuge en cas de guerre ou de mauvais temps. Le port actuel est ouvert au nord-ouest, et les vents du nord soufflent avec impétuosité dans ces parages et occasionnent souvent des avaries; aussi les bâtiments qui doivent hiverner ou prolonger leur séjour, doivent se retirer à Holmen, qui est au nord de la ville, et où l'on peut prendre toutes les précautions nécessaires.

La ville est défendue par deux châteaux bâtis à l'entrée du port, et qui commandent la rade. En outre, à gauche en entrant, on voit une tour assez élevée, percée d'embrasures propres à recevoir du canon. Il paraît que la turbulence des colonies allemandes qui habitaient le quartier avait rendu nécessaire ce moyen de répression. Aujourd'hui, ce château désarmé sert d'hôtel au commandant militaire et de logement à une partie de la garnison.

Ce quai a conservé le nom de *quai des Allemands ;* il est large et spacieux, et sert de promenade aux dames qui veulent jouir du spectacle animé du port. Les maisons de ce quartier sont en bois, mais propres et peintes avec recherche, et ornées de dentelures à la façon de celles des vieilles villes d'Allemagne.

Berghen, à différentes époques, a été ravagé par des incendies terribles; le dernier eut lieu en 1825, et détruisit un tiers de la ville. Depuis ce temps, il a été décidé par le conseil municipal que toutes les nouvelles constructions seraient en pierres ou en briques, et déjà on a reconnu les excellents résultats de cette sage ordonnance.

Berghen est la ville la plus commerçante de la Norwége; elle a su attirer dans son port tout le produit des pêcheries de Loffoden. Ce poisson est en partie séché et en partie salé. Les Russes et les Polonais reçoivent par des bâtiments norwégiens le poisson qui a été salé; les Espagnols et les Italiens viennent prendre le poisson séché pour le reporter dans leurs pays.

Peu de navires français visitent ces parages. Quelques bâtiments des côtes de Bretagne viennent y prendre de la

rogue pour les pêcheries de sardines; mais le plus souvent elle est transportée par des navires norwégiens, et le contre-coup des bonnes ou mauvaises années de pêcherie en Bretagne se fait vivement sentir à Berghen.

Il y aurait, à propos du commerce de Berghen, de curieuses études à faire sur la propriété maritime de ce petit royaume de Norwége, qui compte à peine deux millions d'habitants, et a trente mille matelots. Cette prospérité tient en grande partie aux lois des douanes, qui, n'ayant à protéger aucun produit indigène, admettent, moyennant un faible droit, tous les produits étrangers, et assurent ainsi le chargement de retour. En outre, les navires construits en sapin coûtent moins cher, et permettent aux Norwégiens de donner le fret à plus bas prix. Plusieurs personnes intéressées dans le commerce maritime, nous ont assuré qu'elles retiraient de leurs fonds un bénéfice net de dix ou douze pour cent.

Le gouvernement norwégien vient de former à Berghen un chantier pour la marine militaire. Il y a déjà cinq vastes hangards sous chacun desquels on doit construire quatre canonnières. L'entrée de ces chantiers est à panneaux mobiles, de manière à pouvoir lancer les navires et les remettre à l'abri avec promptitude. Les bâtiments légers sont destinés à prolonger et à défendre les entrées des golfes profonds qui coupent la côte de Norwége. Ce système a l'avantage de nécessiter peu de fortifications permanentes. Berghen doit avoir quarante canonnières qui seront armées chacune de deux canons-obusiers lançant des projectiles de 60 livres, et montées chacune par soixante hommes d'équipage; elles bordent seize avirons de chaque côté, et sont mâtées les unes en brick, les autres en lougre.

L'année dernière, à Drontheim, nous avons vu un chantier pareil qui devait aussi contenir quarante canonnières. Ces bâtiments, aidés de quelques navires à vapeur, dont le nombre augmente sans cesse en Norwége, sont un puissant moyen de défense, et on nous a assuré que plusieurs fois les frégates anglaises avaient été obligées de se retirer devant cette artillerie volante.

La population maritime de la Norwége est assujettie à l'inscription maritime et aux livrées périodiques comme celle de France.

La flotte de guerre ne compte à présent qu'une seule frégate et une dizaine de bricks. L'état n'a pas d'armements permanents. Tous les ans on arme un bâtiment pour l'instruction des élèves de marine, et les officiers sont appelés à servir à leur tour de rôle sur le navire. Le nombre des lieutenants de vaisseau est de vingt, celui des enseignes de vingt aussi; le cadre des officiers supérieurs dans le même rapport. Ils n'avancent dans leurs grades qu'à l'ancienneté.

COLONIES FRANÇAISES.

(Voy., 1839, la Martinique, p. 225 et 241; la Guadeloupe, 298; la Guyane française, 382; — Établissements français dans l'Inde, 133, 143, 182.)

ILE BOURBON.

L'île Bourbon est située dans l'Océan oriental ou mer des Indes, à 35 lieues de l'île Maurice (autrefois île de France) à 140 lieues de Madagascar, à 500 lieues de la côte orientale d'Afrique, et à 1 020 lieues de Pondichéry. On évalue approximativement sa distance du port de Brest à 3 250 lieues marines. La durée moyenne de la traversée de France à Bourbon est de 90 jours.

La plus grande longueur de l'île, de l'extrémité nord à l'extrémité sud, est d'environ 62 kilomètres (14 lieues de 25 au degré), sa plus grande largeur, d'environ 40 à 44 kilomètres (9 à 10 lieues); sa superficie est d'environ 231 550 hectares; sa forme est elliptique; elle s'allonge du N.-O. au S.-E., et paraît s'exhausser autour de deux centres principaux, que marquent, d'une part, le *piton des neiges*, de l'autre, le *piton de fournaise*, deux anciens volcans; le second fume encore.

L'île Bourbon fut découverte, en 1545, par des navigateurs portugais, qui la nommèrent *Mascarenhas* du nom de leur chef. Ils la trouvèrent déserte et n'y formèrent aucun établissement. M. de Pronis, agent de la Compagnie des Indes Orientales à Madagascar, prit possession de Bourbon, en 1642, au nom du roi de France. En 1649, M. de Flacourt, son successeur, prit de nouveau solennellement possession de l'île au nom du roi, et changea le nom de *Mascareigne*, qu'elle portait alors, en celui de *Bourbon*.

Pendant assez long-temps, l'île ne fut fréquentée que par des flibustiers de la mer des Indes; mais en 1664, Louis XIV ayant concédé Madagascar et ses dépendances à la Compagnie des Indes Orientales, cette Compagnie envoya, dès l'année suivante, à Bourbon, vingt ouvriers français, sous les ordres d'un chef nommé Regnault. Le bien-être et la salubrité qu'y trouvèrent ces nouveaux colons attirèrent et fixèrent sur le territoire de l'île plusieurs matelots des bâtiments qui y relâchaient, et même quelques flibustiers. Ce commencement de colonisation détermina le gouvernement à envoyer de France des orphelines pour être mariées aux habitants. Un petit nombre de Français de Madagascar, échappés aux massacres du fort Dauphin, vint encore, en 1675, accroître la population de l'île. Enfin, en 1688, les projets de colonisation de divers Européens y furent favorisés par la concession de vastes terrains. L'île Bourbon devint alors une des échelles de l'Inde, et les navires allant à Madagascar eurent ordre d'y toucher.

Vers 1710, la Compagnie des Indes, à qui la cession expresse de la propriété de l'île Bourbon avait été faite par le gouvernement, y établit une administration régulière.

A cette époque, la population de l'île s'élevait à 2 000 individus. Malheureusement Bourbon n'avait pas de port; l'île de France en possédait un excellent: cette colonie, que les Hollandais avaient occupée de 1640 à 1712 sous le nom d'île Maurice, devint, en 1735, le siége du gouvernement des deux îles. En 1764, elles furent l'une et l'autre rendues au roi, qui nomma pour les administrer un gouverneur et un intendant.

C'est à M. Poivre que fut due l'organisation complète de toutes les branches de service. Quand ce grand administrateur arriva à l'île de France comme intendant-général, le 14 juillet 1767, il trouva cette île et celle de Bourbon dans un anéantissement presque total; l'agriculture, le commerce, tout avait été également négligé; il parvint à tout rétablir. Il s'occupa surtout de ranimer l'agriculture, et il introduisit ou propagea à Bourbon beaucoup de végétaux précieux, tels que le giroflier, le muscadier, le poivrier, le cannelier, le riz sec, le bois noir, etc. Le café avait été précédemment apporté de l'Yémen à Bourbon, et la culture du tabac, ainsi que celle des grains nourriciers et l'éducation des bestiaux, étaient depuis long-temps les principaux objets des travaux des colons.

En 1789, la population de Bourbon se composait de plus de 60 000 individus, dont 10 000 blancs, 1 200 affranchis et 50 000 esclaves. Les effets de la révolution n'eurent point d'influence funeste sur la prospérité de la colonie. Pendant treize ans, la colonie se gouverna elle-même, bien qu'elle suivît sous beaucoup de rapports le mouvement politique de la métropole: une assemblée dite *coloniale* avait remplacé le gouverneur. Sept à huit années s'écoulèrent sous ce régime sans qu'il y eût d'ouragans, et la culture des denrées coloniales s'en ressentit avantageusement. L'île Bourbon, dont le nom avait été changé par le gouvernement républicain en celui d'île de *la Réunion*, s'enrichit aussi par les prises de ses corsaires, et par l'admission des

navires étrangers dans ses rades. En 1801, la population de cette île s'élevait à 80 000 âmes. La même année, la culture du caféier produisit 7 000 000 de livres.

Après la paix d'Amiens, le général Decaen fut nommé capitaine-général des établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance. Un commandant particulier et un sous-préfet colonial furent établis à Bourbon, et l'assemblée coloniale cessa ses fonctions.

En 1806, l'île Bourbon changea encore de nom : elle s'appela l'île *Bonaparte*. En 1806 et 1807, les récoltes manquèrent. Par suite de la guerre maritime, les croisières ennemies se multiplièrent, et toute communication à l'extérieur fut interceptée. Dans cette situation, les deux îles eurent beaucoup à souffrir, et bientôt elles tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Les Anglais s'emparèrent, le 8 juillet 1810, de l'île Bourbon, et le 3 décembre suivant de l'île de France, qui reprit depuis lors le nom de Maurice.

L'île Bourbon fut rétrocédée à la France le 6 avril 1815, en vertu du traité de paix signé à Paris le 30 mai 1814 ; le même traité céda l'île de France à la Grande-Bretagne.

Le 12 juillet 1815, la nouvelle du retour de Napoléon en France arriva dans la colonie; mais le gouvernement et les troupes se déclarèrent en faveur du maintien de l'autorité royale. Le 5 octobre suivant, une escadre anglaise tenta vainement de ressaisir l'île. Le 28 octobre 1815, la nouvelle de la rentrée de Louis XVIII à Paris arriva à Bourbon, et dès lors l'état de guerre cessa.

Depuis 1822, et surtout depuis 1826, l'agriculture et le commerce ont fait des progrès considérables dans la colonie. Lors de la reprise de l'île, la totalité des terres cultivées était de 45 000 ou 50 600 hectares; en 1836, ce chiffre s'élevait à plus de 65 000 hectares, divisés entre les cultures suivantes:

En cannes à sucre	14 530 hectares.
En cafeyers	4 179
En cacaoyers	28
En girofliers et autres arbres à épices	2 980
En céréales et autres grains nourriciers	31 090
En vivres du pays	12 424

L'étendue des bois et des forêts de Bourbon est évaluée à un peu plus du quart de la superficie totale de l'île. Les arbres les plus communs des forêts sont : le *bois de natte*, le *takamaaka*, le *tan*, le *bois blanc*, le *palmiste*, le *bois de pomme*, le *bois d'écorce blanche*, le *bois de nèfle*, et le *bois de gouyave*. On compte dans la colonie 41 espèces de bois propres aux constructions et aux arts.

Il y a à Bourbon dix-sept petites rivières, aucune d'elles n'est navigable. Les principales sont : la rivière de Saint-Denis, la rivière des Pluies, la rivière Sainte-Suzanne, et celle du Mât.

Si l'île avait un bon port elle pourrait s'élever au même degré de prospérité que notre ancienne colonie de l'île de France ; mais elle n'a que des rades foraines, peu commodes pour l'attérage, sans sûreté pour le mouillage, et d'où l'on est obligé d'appareiller aux moindres bourrasques.

Une grande route fait le tour de l'île, et passe dans tous les cantons, en suivant presque partout le bord de la mer ; on la nomme indifféremment *route royale* ou *route de ceinture*. Son développement est de 207 319 mètres. Au-dessus de cette route est une autre route qu'on appelle *chemin de ligne*, et qui forme une seconde ceinture; elle est moins large et plus sinueuse que la première avec laquelle elle communique souvent par d'autres chemins ou sentiers qui suivent assez ordinairement les limites des habitations, et qui ont pris le nom de *chemins de borne*.

Bourbon est partagée en deux grands arrondissements, dont la circonscription est déterminée par deux divisions naturelles de l'île, la *partie du vent* et la *partie sous le vent*.

Les deux villes principales sont : la *ville de Saint-Denis* et la *ville de Saint-Paul*. La première est le chef lieu de la colonie, et est située au nord de l'île, sur le bord de la mer; on y compte 12 000 habitants. La seconde est située au sud et également au bord de la mer; elle renferme 10 000 habitants.

Depuis quelques années, un nouveau quartier s'est formé au centre de l'île, dans une vallée entourée circulairement par de hautes montagnes, formant une sorte de rempart naturel et inaccessible. La fertilité du sol y est partout remarquable: l'air y est très sain ; une source d'eau thermale a été découverte au fond de ce vaste cirque. L'hiver y est encore plus doux que celui de Toulon ; l'été est pareil à celui de Bordeaux. Ce lieu a reçu le nom de *Salazie*, à cause de sa position auprès des montagnes des Salazes.

Au reste, l'île Bourbon tout entière, quoique placée sous la zone torride, est un des pays les plus sains de l'univers. Son beau ciel, son air pur, la douceur de son climat, l'abondance de ses eaux, la fraîcheur de ses brises, tout concourt à en faire un séjour agréable et salubre. On n'y connaît aucune maladie endémique; les fièvres tenaces et les fièvres intermittentes y sont ignorées; presque toutes les maladies y sont presque plutôt l'effet de l'imprévoyance que d'une influence quelconque du climat. Les vieillards de l'un et de l'autre sexe n'ont presque point de caducité ; les maladies propres aux climats chauds ne s'y montrent que très rarement avec la violence qui les rend si redoutables dans l'Inde. Dans la France continentale, qui n'a rien à envier à aucun pays de la terre sous le rapport de la salubrité, le chiffre moyen des mortalités annuelles est de 2, 53 p. 100, ou environ un 38e de la population totale. A Bourbon, la proportion est encore plus favorable, puisqu'elle n'est que de 2, 36 p. 100, ou environ un 42e.

Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'égalité de la température. De décembre en mai, on a des chaleurs assez fortes à supporter, et les pluies tombent en abondance. Quelquefois il survient des ouragans funestes aux cultures et aux navires qui se trouvent sur les côtes. Les deux derniers ouragans les plus désastreux ont été ceux de 1786 et de 1806.

La population de l'île Bourbon s'élevait, au 1er janvier 1837, à 109 330 individus, dont 39 817 libres et 69 513 esclaves : la population flottante est de 5 ou 600 individus.

Pendant l'année 1836, le montant des marchandises françaises ou étrangères importées dans la colonie a été de 13 268 481 fr. ; celui des exportations de la colonie a été de 17 409 752 fr.

Le conseil colonial de Bourbon se compose de trente membres, élus pour cinq ans par les colléges électoraux. Les conditions d'éligibilité sont de payer 400 fr. de contributions directes et d'avoir 30 ans. On est électeur à 25 ans si l'on paie 200 fr. de contributions directes.

Il existe à Bourbon un collége établi à Saint-Denis, un pensionnat pour les garçons à Saint-Paul, et environ cinquante écoles fréquentées par 2 316 élèves des deux sexes. Saint-Denis possède une bibliothèque qui, en 1833, ne possédait que 3 772 volumes. On compte trois imprimeries et quatre journaux : *l'Indicateur colonial*, gazette officielle; *le Glaneur*, *la Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, et *le Conservateur*.

LES JEUX DANS L'ANCIENNE GRÈCE.

Il y avait trois jeux solennels en Grèce : on attribuait leur institution aux quatre plus fameux héros de l'antiquité : Hercule, Thésée, Castor et Pollux : c'étaient les jeux olympiques, les néméens et les isthmiques. Dans ces jeux qu'on célébrait avec une magnificence incroyable, et qui attiraient de toute la Grèce et de tous les pays voisins une prodigieuse multitude de spectateurs et de combattants, on ne donnait aux vainqueurs qu'une simple couronne

d'olivier, de laurier ou d'ache; mais les plus grands honneurs leur étaient réservés. On les reconduisait dans leur patrie sur un char de triomphe, et ils entraient dans leur ville natale par une brèche faite à la muraille pour rendre leur entrée plus imposante. Ils recevaient en outre des présents considérables de leurs concitoyens, avaient droit aux premières places dans les assemblées publiques et dans les spectacles, et étaient entretenus aux dépens de l'état.

Les jeux olympiques, qui sont les plus connus, se célébraient tous les quatre ans auprès d'Olympie, ville de l'Elide, vers le solstice d'été, et duraient cinq jours. Leur retour servait d'époque pour dater les événements importants. On nommait les révolutions de quatre ans olympiades. On date la première olympiade de l'an du monde 3230 (776 ans avant J.-C., et 23 ans avant la fondation de Rome). L'emploi de cette ère nécessite deux noms de nombre, l'un qui indique l'olympiade, l'autre l'année de l'olympiade ; ainsi on dit, la 3e année de la 50e olympiade, la 2e année de la 151e olympiade, etc. Voici ce qui s'observait relativement à l'ordre et à la police des jeux olympiques : on offrait d'abord un sacrifice à Jupiter; ensuite on ouvrait le pentathle, exercice composé de cinq jeux, la lutte, la course, le saut, le disque et le javelot ou le pugilat; la course de chevaux n'avait pas lieu le même jour. Les habitants d'Elis, qui eurent presque toujours la direction de ces jeux, nommaient un certain nombre de juges pour y présider, y maintenir l'ordre, et empêcher qu'on n'usât de fraude et de supercherie pour remporter le prix. Depuis la 32e olympiade, il fut expressément défendu aux femmes, sous peine de la vie, d'assister aux jeux, et même de passer l'Alphée, fleuve qui coulait sous les murs d'Olympie, pendant tout le temps de leur célébration.

Les jeux néméens avaient été institués, selon les uns, en souvenir de la victoire remportée par Hercule sur le lion de Némée ; suivant d'autres, en l'honneur de Jupiter néméen. Il paraît cependant plus probable que c'était en mémoire d'Opheltès ou Achémore, fils du roi Lycurgue, qui mourut de la morsure d'un serpent, tandis que sa nourrice, Hypsiphyle, conduisait les Grecs de l'armée d'Adraste à une fontaine. Ces jeux étaient célébrés, tous les trois ou cinq ans, dans la forêt de Némée, et formaient une ère pour les Argiens et pour les peuples du voisinage. Les Argiens en faisaient les frais; ils jugeaient en habit de deuil, et décernaient aux vainqueurs une couronne d'ache, herbe funèbre. Dans ces jeux, on courait à pied, à cheval, et sur des chars, et l'on se livrait à tous les exercices usités dans les autres grands jeux de la Grèce.

Les jeux Isthmiques, ainsi appelés de l'Isthme de Corynthe où on les célébrait, avaient été institués par Sisyphe, l'an 1326 avant J.-C., en l'honneur de Mélicerte qui s'était précipité dans l'Océan avec sa mère Ino. Ces jeux avaient lieu tous les trois ou tous les cinq ans, et servaient d'ère aux Corinthiens. On y disputait les mêmes prix qu'aux jeux olympiques ; il paraît même, par un passage de Plutarque, que les combats de poésie et de musique y étaient aussi admis. On décernait aux vainqueurs des couronnes de feuilles de pin. Les Eléens seuls de tous les Grecs n'y assistaient point pour éviter l'accomplissement des imprécations faites contre eux par Molione, femme d'Actor. Lorsque les Romains, après leur victoire, furent admis à ces jeux, on y donna le spectacle de la chasse, dans laquelle on faisait paraître les animaux les plus rares qu'on y amenait à grands frais de toutes les parties du monde connu.

RUES DE CONSTANTINOPLE.

Les rues de la capitale de l'empire ottoman sont tristes, tortueuses, grimpantes, mal pavées, sales, et, pour surcroît d'inconvénient, encombrées d'une multitude de chiens errants qui vous poursuivent de leurs aboiements infernaux, lorsqu'ils ne vous déchirent pas de leurs morsures.

Ce qui rend les rues de Constantinople si tristes, c'est d'abord l'absence de boutiques; tous les corps de métiers sont concentrés dans des quartiers à part; c'est ensuite, c'est surtout la forme et la distribution des maisons turques. Faites pour les mystères du harem et de la vie domestique, ces maisons ne sont pas sans de nombreuses fenêtres ; mais comme ces fenêtres, d'où l'on voit sans être vu, sont masquées par des grillages de bois dont la jalousie orientale a serré le tissu presqu'autant que celui d'une dentelle, jamais il n'y paraît une figure humaine. Et si par hasard la grille s'abaisse, c'est pour montrer une tête monotone à longue barbe et coiffée d'un mâle turban, l'appartement des femmes étant tourné dans le sens contraire et n'ayant vue que sur un jardin bien clos, quand il a vue sur quelque chose. Pour porte, une issue étroite qui ne s'ouvre jamais complétement, et qu'aussitôt entr'ouverte referme avec précipitation le maître du logis ou un gardien payé pour être fidèle, et dont la moindre trahison est punie de mort.

Telles sont les maisons musulmanes, voilées pour ainsi dire comme les femmes turques, et tellement silencieuses, qu'il n'en sort jamais le moindre bruit de joie ou de tristesse; je me trompe, il s'en échappe de temps à autre des cris plaintifs ; ce sont les gémissements de l'esclave que bat rarement, mais enfin que bat quelquefois dans sa colère le seigneur dont il est devenu, pour quelques pièces de monnaie, la chose vivante.

Il y a loin, comme on voit, des rues de Constantinople à celles de Paris si animées, si vivantes, avec leurs magasins enrichis d'autant de glaces et de dorures que des salons, trop richement décorés peut-être dans l'intérêt de l'acheteur et du vendeur. Constantinople n'est pas moins une des plus belles villes de l'univers; mais tous ses charmes, elle en est redevable à la nature. L'art et l'homme, qui ont tout fait pour Paris, n'ont presque rien tenté pour elle. Aucune de ses rues n'était sérieusement carrossable il y a quelques années encore, et le sultan Mahmoud a dû s'armer de toute son énergie pour en faire paver deux d'une façon à peu près régulière. Là, point de ces équipages brillants qu'emportent sur nos boulevards quatre chevaux lancés à grandes brides; la chaussée n'est labourée que par des arabas, manière de charrettes traînées par des bœufs, que stimule à grand'peine avec la pointe de son bâton un conducteur à pied. Depuis peu seulement, de rares voitures suspendues, restes dédaignés de nos carrossiers d'Europe, essaient de circuler avec leurs promeneurs à moitié rompus par la fréquence et la dureté des cahots.

Quant à la propreté de la ville, les chiens seuls sont chargés d'y pourvoir ; et si le sol, qui toujours monte ou baisse, n'était sans cesse balayé par le vent et assez souvent lavé par la pluie, le séjour en deviendrait insupportable. Aussi dit-on qu'il faut voir Constantinople de loin, mais ne pas se risquer dans son enceinte. Prenant ce proverbe un peu trop à la lettre, un gentleman anglais vint exprès sur son yacht des eaux bourbeuses de la Tamise dans les flots d'azur du Bosphore, et après avoir rangé la double côte que prolonge dans la mer le triangle sur lequel est assis Stamboul, ouvrit de nouveau sa voile aux vents et cingla vers Londres sans avoir mis le pied à terre.

Si le fait est réellement historique, comme le prétendent les habitants de Constantinople, et comme peut le faire supposer d'une part l'excentricité britannique, et de l'autre la peur de la peste, le gentleman anglais eut tort à notre avis. S'il avait eu un peu moins de crédulité et un peu plus de courage, à côté des vilaines choses que nous n'avons pas déguisées, il en aurait vu de fort belles. Par exemple, des mosquées d'un style à moitié byzantin, à moitié arabe, mais qui méritent d'être observées de près par la finesse de certains détails, et dans lesquelles il est nécessaire d'en

trer pour admirer l'union de la simplicité et du grandiose ; Sainte-Sophie, construite par les Grecs et dignement appréciée par les Turcs, et dont la voûte légère et comme suspendue par miracle, est comparable même à celle de Michel-Ange; tout près de chaque mosquée, des *turbé*, chapelles sépulcrales à jour que distinguent une majesté et une légèreté délicieuses, et qui en fait presque des espèces de volières où semblent errer les âmes des morts au-dessus de leurs tombes; partout des palais originaux et des fontaines de toute sorte avec des grillages de fer doré ou des ornements de porcelaine de mille couleurs, et mettant leurs eaux à l'abri des ardeurs du soleil sous les vastes chapeaux chinois qui les surmontent, et qui rappellent l'origine asiatique des Osmanlis. Il n'est pas jusqu'à ces maisons, dont le mystère attriste les rues, qui ne plaisent aussi par le caprice de leur construction et les saillies, éclairées ou dans l'ombre, de leurs angles multipliés à plaisir. Enfin l'irrégularité même des rues donne à la ville un aspect de variété devenue si rare dans nos grandes cités, sur lesquelles tant d'exigences ont passé leur niveau.

La gravure que nous joignons à cet article représente un groupe de Turcs occupés à fumer à la porte d'un café, dans une rue de Constantinople ; elle laisse voir la silhouette inachevée d'une maison, les pignons et les grillages de quelques autres, et trois des inévitables chiens qui se reposent sur le pavé raboteux de leur habitation en plein air. Ce que dit le vieux Turc, assis contre l'usage ordinaire dans un fauteuil, et que paraissent écouter ses trois voisins, nous ne saurions le préciser; mais voici un trait qui le fera pressentir.



(Une rue de Constantinople.)

Nouvellement débarqués à Constantinople et ne comprenant pas encore la langue turque, nous entrons un jour dans un café avec notre interprète. Deux Turcs vénérables, accroupis sur un sofa, savouraient leurs pipes, et échangeaient, entre deux bouffées, des paroles prononcées d'un ton grave et majestueux. La noblesse de leur maintien, la pureté de leur accent, mais surtout une mâleur et une sévérité indicibles, fixaient vivement notre attention. Ce que disaient ces deux vieillards devait être bien beau suivant nous, car leurs traits respiraient la convenance la plus parfaite, et leurs manières une dignité exquise. Nous prions notre drogman de nous le répéter. Pour toute réponse, il nous regarde en riant et continue d'aspirer son narguilé. Enfin, pressé de s'expliquer, il nous dit : « Eh bien! je vais vous traduire littéralement leur conversation. Après avoir échangé les salamaleks d'usage, le vieux Turc au turban vert et à la pelisse rouge, celui qui est en face de vous et qui est un émir, c'est-à-dire un parent du prophète, dit à son voisin au turban blanc et à la pelisse verte, qui est un uléma, c'est-à-dire un membre de la magistrature :

» — Effendi, le poisson est bien cher depuis quelques jours.

» — Vous avez raison, effendi, répondit l'uléma.

» — Effendi, reprit le parent du prophète, pourquoi le poisson est-il si cher depuis quelques jours?

» — Je ne sais pas au juste, effendi, répliqua l'uléma; c'est probablement parce que le temps aura été contraire à la pêche.

» — Hélas ! effendi, croiriez-vous qu'hier j'ai payé six piastres un poisson qui, la veille, ne m'en avait coûté qu'une.

» — Hélas ! hélas ! et moi, effendi, je l'ai payé sept piastres. »

Le reste du dialogue était de la même force. Dans la suite nous eûmes occasion de nous convaincre par nous-mêmes que notre drogman ne nous avait très probablement pas trompés. Voici les Turcs : des enfants avec une longue barbe et sous des dehors virils et majestueux. Leur empire

s'en va comme il y a quatre siècles s'en allait celui des Grecs. Ils ne discutent pas comme ces derniers, mais ils fument et se demandent avec un aplomb imperturbable le prix du poisson.

LA POMME DE TERRE ET LA PATATE.

LE NORD ET LE MIDI.

Avant l'introduction de la pomme de terre, les céréales et notamment le seigle qui formaient la principale base de nourriture pour les classes pauvres, étaient soumises partout aux mêmes chances d'intempéries. Lorsque les désastres de grêles, de brouillards, de pluies, de froid et de gelée, avaient lieu en même temps sur une portion importante de la surface de l'Europe, la disette survenait, et les privations qu'enduraient les malheureux devenaient excessives.

La pomme de terre, dont la végétation a lieu sous d'autres circonstances que les céréales, qui cache son fruit dans la terre au lieu de l'exposer au soleil, qui résiste aux gelées tardives, qui brave les brouillards et la grêle, qui peut être plantée à plusieurs époques du printemps, offre la plus précieuse garantie contre le retour des famines générales.

Cependant cet admirable bienfait ne peut être aussi universellement répandu qu'on le désirerait. Les populations méridionales, dont le climat est trop sec, ne peuvent obtenir ni d'abondantes récoltes de pommes de terre, ni des tubercules de bonne qualité. Aussi, lorsqu'on entre dans la région des oliviers, la culture de cette plante se bornet-elle à des espaces limités qui en font une culture presque exclusivement jardinière.

Il serait donc important de trouver à remplacer, pour nos départements du midi de la France, la pomme de terre par une autre production qui offrît des avantages analogues. On assurerait ainsi complétement la subsistance de ces contrées.

On cherche en ce moment si la *batate* ou *patate* ne pourrait pas remplir dans le Midi le rôle que la pomme de terre remplit dans le Nord. Il s'agit, bien entendu, de la culture en grand.

La condition de climat nécessaire à la production de la patate consiste principalement dans la durée, pendant quatre mois, d'une chaleur constamment supérieure à 15 degrés centigrades. Il faut aussi que les pluies n'arrivent pas avant l'enlèvement de la récolte, et qu'au milieu de la journée, vers deux heures, la température moyenne des lieux abrités soit de 40 degrés à la surface.

La région des oliviers remplit les conditions exigées. Ainsi dans le département de Vaucluse, d'après une série d'observations que possède M. de Gasparin, ces circonstances de climat se réalisent du 11 mai au 20 septembre, et même souvent en-deçà et au-delà de ces deux termes; mais à Paris, elles ne réaliseraient assez régulièrement que du 1er juin au 20 septembre, ce qui est insuffisant.

La patate a le goût de la châtaigne; mais elle paraît ne contenir à l'état sec que la moitié de la valeur nutritive de ce fruit; elle a un goût sucré, et porte ainsi avec elle son assaisonnement; ses tiges et ses feuilles, qui sont quelquefois mangées par les hommes, fournissent aux bestiaux un fourrage abondant et agréable, pour lequel on cultive quelquefois cette plante. Le terrain où elle peut prospérer est un terrain essentiellement siliceux, sec et chaud; dans la Caroline, on la place sur les parties sablonneuses des habitations. On commence à la cultiver avec assez d'extension dans quelques localités des Landes qui avoisinent Dax et Bordeaux.

D'après ce qui précède, il serait donc fort important de naturaliser ce tubercule; mais nonobstant tout ce qui a déjà été exécuté dans ce but, notamment par M. Valet de Villeneuve, il y a encore de grandes difficultés à vaincre : les frais de culture exigeraient d'abord une grande mise de fonds, la conservation demandera des précautions minutieuses, et enfin, le goût sucré de cette substance, chez les habitants de nos provinces méridionales habitués à une nourriture relevée par le sel, par l'ail, par le piment, par le safran, et par d'autres plantes odoriférantes ou sapides, nuira d'abord à l'extensiou de ses usages.

D'ailleurs, est-il bien dans les lois naturelles qui régissent notre monde que les populations du Nord et du Midi puissent suffire chacune à elle-même, sans solidarité forcée ? Qu'elles puissent trouver chacune sur leur sol tout ce qui est nécessaire en tous temps à leur subsistance la plus immédiate ? Peut-être la science, l'expérience et les soins ne parviendront-ils à résoudre ce problème que lorsque déjà les relations entre le Nord et le Midi se seront si fortement consolidées par les parentés et les affections, par les communications matérielles et les besoins de luxe, qu'il sera impossible de les rompre.

POÉSIES DU NORD.

ORM ET LE GÉANT BERNER.

Il y avait un géant appelé Berner, plus grand que les murailles; c'était un être sans raison, que nul homme ne pouvait maîtriser. Mais la forêt est toute parsemée de fleurs.

C'était un être sans raison, que nul homme ne pouvait gouverner; il avait séjourné en Danemark, au grand détriment du pays. Mais la forêt est toute parsemée de fleurs.

Le géant suspend son épée à sa ceinture et se dirige vers la demeure du roi, prêt à engager la lutte et prêt à se battre.

Il s'avance près du roi, et lui dit : — Tu me donneras ta fille et la moitié de tes domaines.

Entends-tu, roi de Danemark, assis devant la large table, tu me donneras ta fille et la moitié de tes domaines.

Si tu ne consens ni à cette alliance ni à ce partage, choisis un de tes hommes d'armes pour lutter avec moi.

— Tu n'auras ni ma fille, ni la moitié de mes domaines; mais tu verras venir un vaillant guerrier pour lutter avec toi.

A ces mots, le roi de Danemark cache sa tête dans sa fourrure, et va dans la salle haute trouver ses guerriers.

Il s'avance sur le seuil, et dit : — Qui de vous, nobles de Danemark, veut gagner la main de ma fille chérie?

Vous voilà tous réunis, vous qui vivez à ma table. Qui donc veut me venger de Berner et me délivrer de tout souci?

A celui qui osera engager cette lutte, à celui qui remportera la victoire, je promets ma fille chérie.

Tous les guerriers restent immobiles; nul d'entre eux n'ose prononcer une parole, excepté le jeune Orm qui était assis à la dernière place.

Il s'élance à l'autre bout de la table, et prononce d'énergiques paroles.

— Voulez-vous, dit-il, me donner votre fille et la moitié de vos domaines, j'engagerai le combat avec le héros?

Le géant hausse les épaules en l'écoutant, et dit : — Quel est ce petit rat qui ose parler ainsi?

— Ne m'appelle pas ainsi! s'écrie Orm. Mon père était le roi Siegfred; il est enseveli dans la montagne avec ses compagnons.

— Si ton père était le roi Siegfred, tu lui ressembleras bientôt. Tu ne dois pas être loin de ta quinzième année.

C'était le soir; le soleil allait disparaître. Orm pense à monter à cheval pour aller visiter son père.

C'était le soir; les valets menaient les chevaux à l'abreuvoir. Orm veut réveiller son père.

Il frappe sur les flancs de la montagne, si fort que la montagne aurait dû s'écrouler.

— Qu'est-ce donc? s'écrie le père d'Orm; ne puis-je pas dormir en paix dans ma retraite sombre?

Quel est le téméraire qui vient m'éveiller ainsi? Ne puis-je pas rester en paix sous mon linceul de pierre?

Quel est celui qui ose se hasarder sur cette montagne, et qui ne craint pas de me rencontrer? Celui-là, je le déclare, mourra par mon épée.

— Ecoute, mon noble père, c'est moi, c'est le plus jeune de tes fils. La nécessité m'amène auprès de toi; je viens t'adresser une prière.

— Si tu es mon fils Orm le vaillant, tu sais que je t'ai donné l'année dernière autant d'or et d'argent que tu voulais.

— L'année dernière tu m'as donné de l'or et de l'argent. Mais ces richesses n'ont plus pour moi aucune valeur; maintenant je voudrais avoir Birting, ta bonne épée.

— Tu n'auras pas Birting, cette belle fiancée de fer, avant que tu aies été en Irlande venger la mort de ton père.

— Donne-la moi à l'instant, sinon je brise la montagne en mille morceaux!

— Eh bien! étends la main droite, prends Birting à mon côté; mais ne brise pas la montagne, autrement il t'arrivera malheur.

Il lui présente Birting hors de la montagne, il la lui remet dans la main, et lui dit : — Sois ferme et vigoureux, afin que tes ennemis tombent à tes pieds.

Orm s'en va portant sa bonne lame, et rentre dans la demeure du roi avec un nouveau courage.

Cependant le géant Berner le repousse, et dit qu'il ne convient pas à un guerrier de combattre avec un enfant.

— Je suis fort quoique petit, répond Orm; une petite élévation de terrain suffit souvent pour renverser une lourde charrette.

Les deux guerriers entrent en lice. Ils combattent un jour, ils combattent deux jours; le troisième jour, Berner s'écrie : — Cette lutte ne finira-t-elle donc pas?

Mais le jeune Orm tire son épée et coupe les jambes du géant.

Berner pousse des cris de rage : — Jamais, dit-il, jamais un guerrier n'est tombé d'une façon si honteuse!

— J'étais petit et tu étais grand, dit Orm; nous étions forts tous les deux. Je t'ai coupé les jambes, ne pouvant atteindre plus haut.

Orm s'en va avec sa bonne lame; il s'en va au bord de la mer avec un nouveau courage.

Du haut des dunes de sable il aperçoit Tord de Valland qui s'approche de la côte avec son navire.

Tord était sur le devant du navire, et dit en le voyant : — Quel est ce petit homme que j'aperçois sur le sable?

— Je suis le vaillant guerrier Orm; j'ai tué le géant Berner, le frère de ta mère.

— Si tu as tué Berner, le frère de ma mère, moi j'ai tué ton père, qui était roi d'Irlande.

Et en creusant la terre avec son épée, Tord ajouta : — Tu ne recevras jamais rien de moi pour la mort de ton père; jamais d'argent ni rien qui remplace l'argent.

Orm saisit son épée Birting et s'écrie : — Pour la mort de mon père j'aurai la vie d'un homme.

Il s'élance sur Tord de Valland, et lui coupe la tête.

Après l'avoir tué, il tue ses compagnons; puis il s'en va dans la demeure du roi, auprès de la belle jeune fille qui lui a été promise.

Il prend la noble princesse dans ses bras; il lui dit : — Ma belle fiancée, vous êtes à moi. J'ai beaucoup souffert pour vous.

Et le bruit se répand au loin que le vaillant Orm a célébré son mariage et vengé la mort de son père. Et toute la forêt est parsemée de fleurs.

SUR UN VITRAIL DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES.

Il y avait jadis dans l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, détruite de fond en comble en 1795, un vitrail assez curieux dont l'original est perdu aujourd'hui, mais dont le dessin a été conservé dans plusieurs ouvrages, entre autres dans les Annales de Legros, et depuis reproduit dans les Mémoires des antiquaires de France. Ce vitrail représente une femme en chaire, prêchant le peuple assemblé. Du côté opposé à la chaire se trouve un arbre isolé sur un petit monticule, et au bas sont les vers suivants :

Mal sont les gens endoctrinés
Quand par femme sont sermonés.

Le costume des figures, la forme des caractères gothiques de l'inscription, font remonter jusqu'au milieu du seizième siècle ce tableau, assez singulièrement placé dans une abbaye. On a conjecturé avec la plus grande probabilité qu'il n'était autre chose qu'une satire des moines de Saint-Martial contre la reine de Navarre Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Cette princesse, qui avait embrassé le culte réformé le jour où son mari, Antoine de Navarre, se convertissait au catholicisme, prêchait elle-même sa nouvelle religion dans les villes soumises à son autorité, et en particulier, disent les annales contemporaines, dans la ville de Limoges dont elle était vicomtesse. Comme elle avait, en 1564, forcé les moines de Saint-Martial à lui prêter leur chaire pour y faire monter un de ses ministres, les religieux se hâtèrent de brûler *cette chaire de pestilence* aussitôt qu'elle leur eut été rendue. Telle est l'anecdote qui, sans doute, a donné lieu au vitrail; et ce qui confirme encore cette opinion, c'est que, comme dans le patois du pays le mot arbre se rend par *abrê* ou *albré*, le peintre, pour désigner plus clairement au public Jeanne d'Albret, a eu soin de placer un arbre en face de la chaire.

LA PATRIE.

La patrie, c'est la commune mère, l'unité dans laquelle se pénètrent et se confondent les individus isolés; c'est le nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts en un seul intérêt, de toutes les vies en une seule vie perpétuellement durable.

Et cette fusion, source féconde d'inépuisables biens, principe d'un progrès continu impossible sans elle; cette fusion dont l'effet est d'accroître indéfiniment la force de conservation et la puissance de développement, l'énergie productive, la sécurité, la prospérité, comment s'opère-t-elle? Par le dévouement de chacun à tous, le sacrifice de soi, par l'amour enfin, qui, étouffant l'abject égoïsme, accomplit la parfaite union des membres du corps social.

LAMENNAIS.

LES ELECTEURS DE L'EMPIRE.

Ce nom d'électeurs était jadis spécialement consacré pour désigner les princes souverains d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'empereur. Leur origine est assez obscure, et leur existence n'apparaît d'une manière bien certaine qu'en 1256, lors de l'élection de Richard de Cornouailles. Cent ans plus tard, la bulle d'Or de Charles IV fixa leur nombre à sept, et ce nombre resta invariable jusqu'au traité de Westphalie, qui érigea la Bavière en électorat. En 1692, Léopold I[er] créa encore un électorat, celui de Brunswick-Lunebourg, qui ne fut reconnu par les autres princes qu'en 1710. Enfin, en 1777, la Bavière ayant été réunie au palatinat par la mort du prince-électeur Maximilien-Joseph, il ne resta plus que huit électeurs, dont trois étaient ecclé-

siastiques et cinq séculiers. Les trois premiers étaient les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, qui devaient toujours être choisis parmi les membres des chapitres. Les cinq autres étaient héréditaires : c'étaient les électeurs de Bohême, de Palatinat, de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick-Lunebourg. Entre autres priviléges qui leur étaient communs, ils avaient le droit d'élire l'empereur, de former à la diète un collége séparé, de prononcer des jugements sans appel, enfin d'avoir le rang et la dignité de rois, sans toutefois porter le titre de Majesté; depuis 1647, les rois de France les traitèrent de *frères*.

Chaque électeur avait de plus des priviléges particuliers. Ainsi l'archevêque de Mayence, grand-chancelier de l'empire, avait la préséance dans le collége des électeurs; il donnait son suffrage le premier, et avait le droit de couronner l'empereur, droit que, depuis 1656, il exerça alternativement avec l'archevêque de Trèves. Ce dernier venait immédiatement après l'électeur de Mayence; il était grand-chancelier des Gaules, et, lors du sacre, donnait à l'empereur l'imposition des mains. L'archevêque de Cologne était grand-chancelier d'Italie. L'électeur de Bohême était le premier des princes séculiers; le comte palatin, grand-échanson; le duc de Saxe, grand-maréchal; le prince de Brandebourg, grand-chambellan; enfin le duc de Brunswick-Lunebourg, grand-trésorier.



(Fragment de l'Epée des électeurs au seizième siècle.)

Lors de la commotion européenne qui suivit la révolution française, cet état de choses subit nécessairement des modifications. Ainsi le traité de Lunéville ayant, en 1801, cédé à la France toute la rive gauche du Rhin, par suite de différents arrangements successifs, il y eut en 1805 dix princes électeurs, savoir : le grand-chancelier de l'empire, et les princes de Bohême, de Palatinat, de Salzbourg, de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick-Lunebourg, de Wurtemberg, de Bade et de Hesse. A la paix de Presbourg en 1805, l'électorat de Salzbourg fut supprimé et remplacé par celui de Wurzbourg. La Bavière et le Wurtemberg devinrent alors des royaumes, sans pour cela renoncer, momentanément du moins, à la confédération germanique, dont ils se séparèrent pourtant en 1806, avec le grand-chancelier et le duc de Bade, lorsque le ministre français Bacher eut annoncé, à la diète de Ratisbonne, que Napoléon ne reconnaissait plus d'empire d'Allemagne, et se déclarait le protecteur de la confédération du Rhin. A cette confédération accédèrent bientôt l'électorat de Wurzbourg qui devint grand-duché, et celui de Saxe qui fut érigé en royaume. Après la bataille d'Iéna, Napoléon s'empara du pays hessois et prononça la déchéance du prince électeur. A cette époque, il ne resta donc plus que deux électeurs titulaires, celui de Trèves et celui de Hesse, et à leur mort disparut complétement tout ce qui se rattachait à cette institution du moyen âge.

L'épée que représente notre gravure est conservée au trésor de la cathédrale de Cologne. C'est le glaive de justice, ancien signe de la puissance temporelle des électeurs. La poignée date du gouvernement de l'archevêque Hermann, comte de Wied, dont elle porte les armoiries (1515-1547). La lame, moins ancienne, porte le nom de l'archevêque Maximilien-Henri et la date de 1662. Le fourreau est d'un travail précieux : il est couvert, des deux côtés, d'un riche filigrane en argent, richement doré et ciselé, et appliqué sur du velours rouge. La longueur de l'épée est d'environ quatre pieds et demi.

La lettre suivante nous est adressée par M. Chappe, frère de l'inventeur des télégraphes.

Monsieur,

L'histoire de l'invention de la télégraphie, que vous avez insérée dans une de vos dernières livraisons (p. 92), quoique beaucoup plus exacte que plusieurs autres qui l'ont précédée, diffère un peu de la vérité sur quelques détails.

Claude Chappe, mon frère, a commencé ses études au collége de Joyeuse, à Rouen, et n'a jamais été à Angers. Il les a continuées à La Flèche, où l'on se souvient encore d'un ballon qu'il fit partir étant écolier. C'est à Brûlon, chez sa mère, où il était réuni à ses quatre frères en 1790, que lui vint l'idée de la télégraphie, comme on peut le voir dans l'Histoire écrite par Ignace Chappe, l'aîné des cinq frères. Depuis le jour où Claude Chappe employa deux casseroles pour communiquer télégraphiquement, jusqu'au moment où la Convention alloua six mille francs pour établir la ligne télégraphique de Ménilmontant près Paris jusqu'à Saint-Martin du Tertre, distant de trois myriamètres cinq kilomètres, mon frère fit plusieurs essais qui coûtèrent beaucoup à la famille, et qui font voir qu'il ne connaissait aucun des moyens employés par ceux qui avaient eu avant lui l'idée de la possibilité de communiquer promptement à une grande distance.

Agréez, monsieur, etc.

A. Chappe,
ancien administrateur des lignes télégraphiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HUBERT GOFFIN.



(Février 1812. — Hubert Goffin et son fils, d'après la gravure de Jehotte.)

Le vendredi 28 février 1812, vers dix heures et demie du matin, l'exploitation de mine de houille située commune d'Ans, près la route de Bruxelles, à 2 kilomètres de Liége, fut inondée par l'effort des eaux qui pénétrèrent à l'un des côtés du serrement * fait à la veine du Rosier du bure Triquenote **, qui est située à 140 mètres de celui de Beaujonc.

L'eau venant de la veine du Rosier arrivait sur celle du Pestay, et de celle-ci tombait, par le bure Beaujonc, dans la veine du Marais que l'on exploitait dans ce moment, et où il y avait 126 ouvriers. La chute d'eau était de 78 mètres.

Au moment où le panier rempli de houille était enlevé, Mathieu Labeye, ouvrier chargeur, s'aperçut que l'eau tombait dans le bure, dont la profondeur est de 170 mètres.

Ses camarades crurent un instant que les tuyaux de la pompe étaient engorgés, et que l'eau n'arrivant point au jour tombait dans le bure.

Cependant Labeye envoya Mathieu Lardinois pour avertir le maître ouvrier, Hubert Goffin, qui était dans une taille *** à 500 mètres de distance. Celui-ci arrivant promptement et reconnaissant bientôt que les chargeurs se trompaient et que le danger était réel, s'empressa d'envoyer chercher son fils, Mathieu Goffin, âgé de douze ans.

Personne n'était encore remonté; l'eau s'était peu élevée, Goffin pouvait échapper au danger; il avait même une jambe dans le panier; son fils est auprès de lui, avec d'autres ouvriers, lorsqu'il s'écrie : « Si je monte, mes ouvriers périront; je veux sortir le dernier, les sauver tous ou mourir. » Il dit, s'élance, met à sa place Nicolas Riga, aveugle; le panier s'élève rapidement; mais, suspendu à deux des quatre chaînes qui le soutiennent, il est sur le côté : quelques ouvriers ne pouvant se soutenir dans cette position, tombent dans l'eau, et en sont retirés par Goffin et son fils qui ne les quittent pas.

Le panier redescend; il arrive pour la deuxième fois; les ouvriers se pressent, s'entassent; la chute du coup d'eau en précipite une partie; le brave Goffin, son fils, et Jean Bernard, sont encore là pour sauver ceux que l'eau même avait garantis.

Le panier revient pour la troisième fois, les chevaux du manège sont lancés, leur course est rapide; les ouvriers n'ont qu'un instant pour saisir la machine qui doit les enlever; Goffin voit le danger, les imprudents ne l'écoutent plus, ils s'accrochent, remontent, la plupart retombent et périssent dans le bure, plus profond de 2 mètres que le lieu du chargement, où l'eau était déjà parvenue à la hauteur de la poitrine.

Il n'y avait donc plus un moment à perdre; le salut par le bure devenait impraticable, l'eau allait atteindre le toit des galeries; Goffin conserve le jugement. Le dévouement de ce père de sept enfants en bas âge avait électrisé Nicolas Bertrand, Mathieu Labeye et Melchior Clavix qui, ayant pu remonter, étaient restés auprès de lui. Il avait ordonné au premier (Nicolas Bertrand) de faire une ouverture au bure d'airage *, afin que les ouvriers venant de l'aval **

* Le *serrement* est une espèce de digue de bois pour contenir les masses d'eau qui se trouvent entre deux terres, particulièrement dans les veines qui ont déjà été exploitées.

** Le *bure* est un grand puits carré long, dont les angles sont ordinairement arrondis.

*** *Taille*, ou tranchée dans la veine, ou couche.

* Puits aussi profond que le bure, surmonté d'une cheminée ronde qui s'élève depuis 8 jusqu'à 20 mètres; on y entretient du feu dans une cage de fer suspendue. — ** Partie basse.

pussent tourner autour du bure et passer à travers celui d'airage pour gagner les montées : tout autre moyen d'échapper à la mort était impossible.

Au second (Mathieu Labeye), il avait prescrit de se saisir de toutes les chandelles, et de placer celles qui étaient allumées au boisage * de la galerie principale, pour que les mineurs vissent de loin qu'ils ne pouvaient plus arriver au bure.

Le troisième (Melchior Clavix), resté auprès de Goffin, l'aidait à rassembler les ouvriers et à les chasser même du côté des montées.

Précédemment, Bertrand avait exécuté l'ordre de déboucher le trou de sonde, qui, du réservoir de la machine à vapeur, communique aux travaux de l'aval pendage. Par ce moyen, les ouvriers des tailles les plus éloignées pouvaient se sauver tandis que les parties basses se remplissaient d'eau.

Ces dispositions sauvèrent en effet la vie à beaucoup d'ouvriers qui eurent le temps de rejoindre leur brave chef. Malheureusement quelques uns sourds à sa voix restèrent près le bure dans le lieu du chargement et dans l'espoir d'atteindre le panier : ceux là périrent victimes de leur imprudence. Le panier redescendit plusieurs fois inutilement.

Les ouvriers et les enfants étant rassemblés, Goffin leur dit : « Lambert Colson ne nous abandonnera pas. Montons vers la roisse **; nous irons sur les montées, il saura où nous serons, et si nous ne pouvons sortir d'ici par Beaujonc, nous sortirons par Mamonster. »

Quelques enfants épouvantés pleurent et crient : Goffin leur impose silence et les rassure en leur promettant qu'ils échapperont tous. Il distribue ensuite les ouvriers présents dans les différentes montées depuis la quatrième jusqu'à la septième, se communiquant toutes par la roisse. Il réserve les plus robustes et les plus courageux et les mène à la septième montée pour y entreprendre une chambrée et se frayer une issue, dans la persuasion où il est qu'on peut y desserrer aux travaux du bure de Mamonster.

Quoiqu'il ne fût pas possible d'employer plus de deux hommes pour ouvrir la tranchée, l'ouvrage avançait parce que les ouvriers se relevaient successivement; les plus faibles transportaient la mine dans l'aval pendage; ils avaient déjà ouvert un chemin de 20 mètres de longueur en amont; ils espéraient être bientôt au milieu de leurs familles. Chaque coup de pic, en rendant un son plus grave, annonçait qu'on n'était pas éloigné du vide; mais quel fut leur désespoir lorsqu'ils desserrèrent à d'anciens travaux d'un bure abandonné, d'où s'échappa avec un bruit horrible un *crouin* (air inflammable) qui aurait causé leur mort si Goffin n'eût subitement fermé la communication. Les ouvriers frappés de stupeur se laissent tomber de découragement; quelques autres veulent continuer les travaux dans le même lieu; Goffin s'y oppose et leur dit : « Lorsque nous n'aurons plus d'espérance, je vous ramènerai ici, et tout sera bientôt fini. »

Leur désespoir paraît parvenu au comble : ils s'écrient tous que leur mort est inévitable; ils poussent des cris douloureux; les enfants demandent la bénédiction à leurs pères; ceux qui n'en ont point s'adressent à Goffin et le supplient à genoux de la leur donner.

Le brave ouvrier assure qu'il y a des ressources à la cinquième montée et veut les y conduire; aucun ne se lève et ne répond; ils jettent de nouveaux cris et semblent se refuser à entreprendre de nouveaux travaux. « Allons, s'écrie Goffin, puisque vous refusez d'obéir, mourons. »

* Galerie en montant.

** Toute excavation doit être boisée, c'est-à-dire que lorsqu'on a enlevé la houille, il faut soutenir le toit par des morceaux de bois droits, afin d'éviter les éboulements.

*** *Roisse*, galerie qui coupe obliquement les montées.

Il prend son fils dans ses bras, ses plus fidèles amis l'environnent; ils se placent à ses côtés, et s'embrassent. Alors le fils de Goffin, à peine âgé de douze ans, prend la parole : « Vous faites comme des enfants, dit-il; suivez les conseils de mon père. Il faut travailler et prouver à ceux qui nous survivront que nous avons eu du courage jusqu'au dernier moment : mon père ne vous a-t-il pas dit que Lambert Colson ne vous abandonnerait pas. » Il fait un pas en avant : tous renaissent à la confiance, se lèvent et suivent Goffin à la cinquième montée; là, à peine arrivés, un bruit étrange frappe leurs oreilles; bientôt ils reconnaissent qu'on travaille à leur délivrance, et leur espoir augmente d'autant plus qu'ils distinguent les différens travaux des mineurs : haver (détacher la veine de son lit), couper et botter la mine (détacher la houille du toit), sonder et jouer la mine.

On était au samedi soir : ainsi il y avait déjà plus de trente-six heures que ces infortunés étaient descendus dans le bure Beaujonc. Épuisés de fatigue tant par les peines qu'ils s'étaient données à la septième montée, que par les travaux qu'ils avaient déjà faits au moment de l'éruption des eaux, tourmentés par la faim, ils refusèrent encore de travailler en disant « qu'ils aimaient autant mourir d'une manière que d'une autre. »

Dans cette extrémité Goffin les appelle lâches, il leur déclare qu'il va hâter sa mort et leur enlever tout espoir en se noyant avec son fils. Tous se jettent au-devant de lui et promettent de nouveau de lui obéir.

Mais l'air ne contient plus assez d'oxigène, les deux chandelles qui éclairent les travailleurs s'éteignent d'elles-mêmes, une troisième mise en réserve dans la roisse est renversée par accident.

Dès lors une profonde obscurité détruit le peu de courage qui avait ranimé les ouvriers, et pour la troisième fois ils cessent les travaux.

Le brave Goffin seul reste de sang-froid, il répète ses encouragements, ses menaces, il prend le pic et s'ensanglante les mains : son digne fils Mathieu vient fréquemment lui tâter le pouls et lui dit dans son patois : : « *Courage, mon père! lui va bien!* »

Cependant la famine torture ces malheureux : ils sont altérés, ils manquent d'air vital. On se dispute les chandelles pour les manger; quelques uns vont à tâtons au bord de l'eau et en la buvant disent qu'il leur semble que ce soit le sang de leurs camarades qui ont péri en voulant remonter le bure. Deux ouvriers se querellent, se frappent : on va les séparer. Laissez-les faire, dit une voix; s'il y en a un de tué, nous le mangerons. D'autres perdent complètement la raison : ils se plaignent de ce qu'on veut les faire périr en les laissant sans lumière et sans nourriture; ils veulent avoir de la salade et des choux; ils s'emportent contre Goffin qui cherche à les calmer en les assurant qu'il les reconduira bientôt et leur donnera tout ce qu'ils demandent.

Tandis que ces scènes affreuses qui durèrent cinq jours et cinq nuits se passaient sous terre, à l'extérieur toute la ville de Liège, et l'on peut dire toute une partie de l'Europe, était en alarme sur le sort de ces pauvres ouvriers.

Voici en quels termes le *Moniteur* racontait successivement dans divers numéros les alternatives de crainte et d'espérance des Liégeois :

« MM. les ingénieurs des mines se sont rendus sur les lieux aussitôt qu'ils ont été avertis, et dès six heures du soir, le même jour, on travaillait dans le bure de Mamonster, éloigné de 160 mètres environ de celui de Beaujonc, afin d'établir une communication avec ce dernier.

» La machine à vapeur et une machine à molette, servie par 100 chevaux successivement, sont constamment en activité au bure Beaujonc, et l'on est parvenu à maîtriser les eaux qui n'augmentent plus.

» Pendant ce temps, on travaille dans celui de Mamonster, sous la direction des ingénieurs, à établir une communication. Il s'agit de pénétrer environ 70 mètres. Toutes les quatre heures, vingt hommes descendent dans le bure pour relever les travailleurs, en sorte qu'on ne perd pas un instant.

» L'objet essentiel était de se faire entendre par les malheureux qui sont engloutis entre la terre et l'eau à 180 mètres au-dessous de sa surface, afin qu'ils ne se trompassent point et que réciproquement les travaux dans les deux bures fussent exécutés dans la direction convenable. En conséquence on a fait jouer la mine dans le bure de Mamonster, et ce matin on a éprouvé la satisfaction inexprimable d'être assuré qu'on avait été entendu, et que les ouvriers ensevelis dirigeaient leurs travaux sur Mamonster.

» Ce soir, à six heures, on avait miné douze mètres, et en supposant que les ouvriers intérieurs n'aient pu en faire que la moitié, il ne faudrait plus que 48 heures pour franchir l'espace, parce qu'on fait usage de la sonde, qui a dix mètres de longueur, et qu'on pourra leur donner de l'air et même leur faire passer des aliments plusieurs heures avant de pouvoir les délivrer entièrement. »

1er mars, à 3 heures après midi.

« Les travaux se continuent pour la délivrance des ouvriers de l'exploitation Beaujonc, et nous annonçons qu'on entend actuellement très distinctement le bruit des travailleurs; ainsi on croit n'être plus séparé d'eux que de 20 à 30 mètres.

» On est parvenu à maîtriser les eaux depuis ce matin. Tous les propriétaires de mines se sont empressés de fournir les secours qu'on pourrait désirer en hommes, en chevaux, en effets, etc. »

2 mars, à midi.

« Le jeu de la machine à vapeur a été interrompu un instant, pour raccommoder une tige du piston qui s'était décrochée; mais elle a été réparée sur-le-champ; d'ailleurs la machine à molette suffisait pour maintenir le niveau d'eau. Il baisse actuellement.

» Les ouvriers ensevelis continuent à se faire entendre de plus en plus; cependant, pour plus de sûreté, on a commencé dans le bure Mamonster une deuxième chambrée, se dirigeant directement sur eux. »

4 mars, à dix heures du matin.

« Depuis hier, à sept heures du soir, la sonde nous a procuré une communication avec les malheureux ouvriers ensevelis dans la mine depuis cinq jours. Ils ont crié qu'aucun d'eux n'avait péri en annonçant qu'ils étaient 74. Ils devraient être 93; ainsi il y en a 19 dont on ignore le sort et qui probablement auront été noyés. Il paraît qu'ils éprouvent une chaleur cruelle; on est obligé de travailler sans lumière afin d'éviter d'enflammer l'air. Ce sera encore une opération délicate lorsqu'on sera parvenu jusqu'à eux de desserrer dans un espace de 2 pieds et demi sur 30 toises de longueur et d'éviter les accidents de l'air et du feu. L'ingénieur Migneron est depuis 24 heures dans le bure. M. le baron Ménoud, préfet, s'y est transporté dès le premier moment; des officiers de santé l'accompagnent. On espère que dans quelques heures ces malheureux ouvriers seront rendus à leurs familles. »

4 mars.

« Aujourd'hui le desserrement au bure de Mamonster a eu lieu à peu près à midi, sans accident. L'équilibre qui s'est établi dans l'air n'a produit qu'une légère détonation sans feu, et les malheureux ouvriers ont été délivrés.

» Chacun d'eux a été enveloppé d'une couverture, et a reçu, dans le bure même, une tasse de bouillon et une très petite quantité de vin.

» Après quelques moments de repos nécessaires pour accoutumer les ouvriers successivement à l'air de l'atmosphère et à la lumière, ils ont été amenés au jour. Cette opération a duré long-temps, parce qu'on n'en mettait que 5 ou 6 dans chaque panier, en les faisant accompagner de 4 ouvriers travailleurs. Hubert Goffin est sorti le dernier avec son fils et M. l'ingénieur Migneron, qui s'est véritablement distingué.

» Arrivés à l'embouchure du bure, ils ont été enveloppés d'une nouvelle couverture, couchés sur la paille et confiés aux médecins. Le curé de la paroisse était présent.

» Malgré toutes les précautions, les bâtiments de l'exploitation étaient remplis d'une foule de spectateurs. Néanmoins, le service a été fait, et nous avons la satisfaction d'annoncer qu'aucun ouvrier n'est en danger, pas même les enfants, au nombre de 15 à 18.

» Goffin est le plus exténué. Le brave homme croyait n'avoir rassemblé que 67 individus, il s'en est trouvé 71. On peut juger des acclamations lorsqu'il a paru avec son fils. »

Interrogé sur le motif qui avait pu le déterminer à exposer ainsi sa femme et ses enfants à tant de douleur et à la misère, Goffin a répondu avec simplicité : « Si j'avais » eu le malheur d'abandonner mes ouvriers, je n'oserais » plus voir le jour. »

Le 12 mars parut le décret suivant :

Au palais de l'Elysée, le 12 mars 1812.

» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. Le sieur Goffin est nommé membre de la Légion-d'Honneur.

» Art. 2. Il lui est accordé sur les fonds de la Légion-d'Honneur une pension de 600 fr., dont il commencera à jouir à compter du 1er de ce mois.

» *Signé* NAPOLÉON.

» Par l'empereur, le ministre secrétaire d'État,
» *Signé* le comte DARU. »

La classe de la langue et de la littérature française de l'Institut proposa un prix extraordinaire pour le meilleur ouvrage de poésie sur le dévouement de Goffin et de son fils. Ce prix fut décerné à Millevoye. Le touchant auteur de *la Chute des Feuilles* n'avait fait que donner le rhythme et la rime au récit de ce qui s'était passé. La poésie était dans les faits, et il avait compris que l'imagination n'avait rien à y ajouter. Il se borna à se donner un cadre : il supposa qu'un voyageur triste, austère, peu satisfait de son temps, se promenait aux environs de Liége.

Il avait vu partout le barbare égoïsme,
Partout la vanité sous le nom d'héroïsme,
Partout la haine ardente et la froide amitié,
Et l'hypocrite orgueil affectant la pitié;
Et déjà succédaient aux fleurs de la jeunesse
Les fruits souvent amers de la triste sagesse.

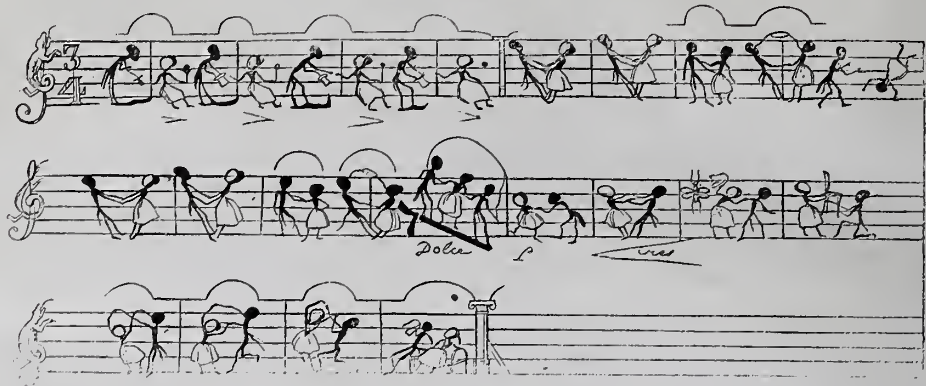
Il s'arrête devant l'ouverture d'une mine; un vieillard passe, et lui raconte les dangers de Goffin, de ses compagnons et leur délivrance. Ensuite il l'amène à un banquet où l'on va fêter Goffin.

Il dit; et l'étranger, qui s'assied à la fête,
Admire dans Goffin, d'honneurs environné,
L'héroïsme ingénu, de sa gloire étonné.
Il entend célébrer celui dont la puissance
Voit tout, préside à tout dans son empire immense,
Et qui, de cette main terrible aux potentats,
Sait dispenser la gloire et donner des États.
Son cœur alors palpite et semble enfin renaître.
Il est homme et Français, il se sent fier de l'être.
La joie épanouit son front moins abattu,
Et pour croire au bonheur il croit à la vertu.

MUSIQUE
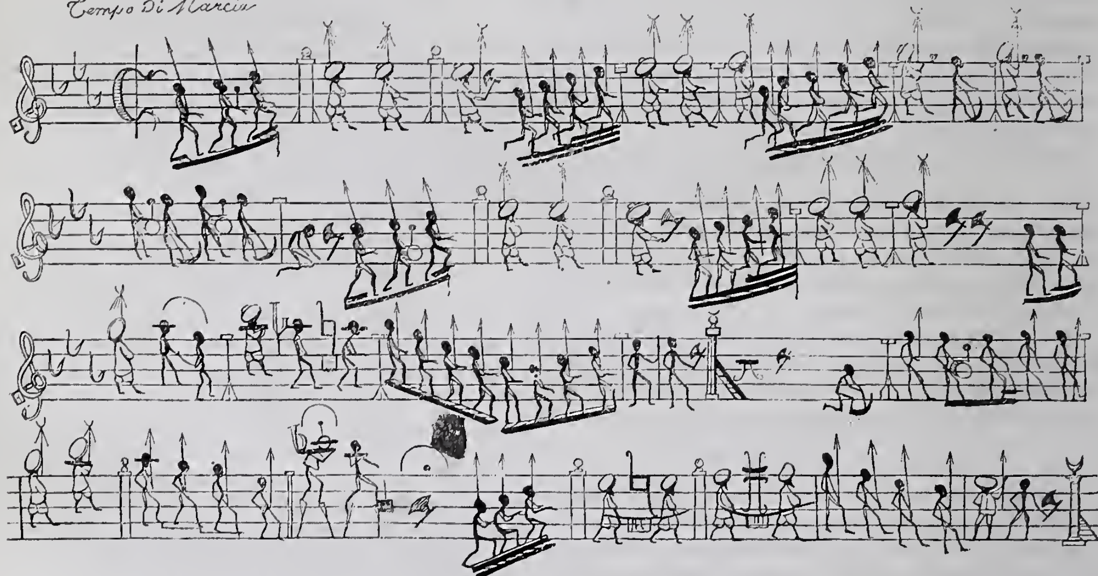
COMPOSÉE ET DESSINÉE PAR J.-J. GRANDVILLE.

VALSE.



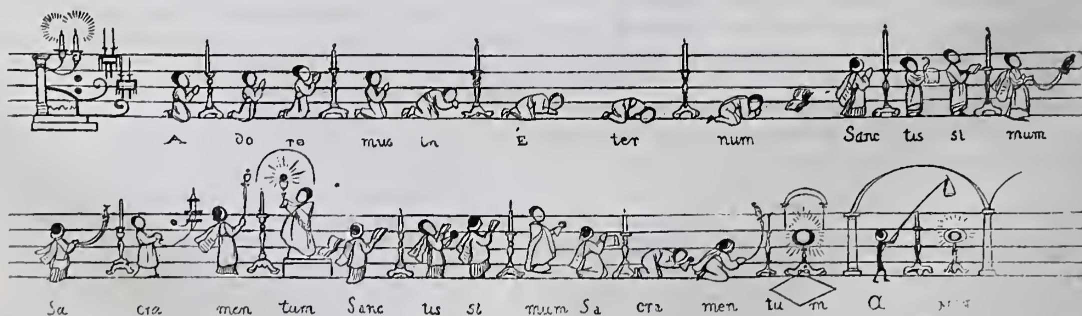
Quatre cavaliers, en grande tenue de bal, invitent des dames pour la valse. — Les groupes s'élancent dans la salle. — Une dame tombe, au grand effroi de son valseur. — Les autres groupes passent en tournoyant. — La dame et son maladroit cavalier reprennent le pas de valse. — Plus loin, une banquette se brise sous le poids de trois personnes. — Une dame est légérement blessée au genou; effroi et empressement du valseur. — Une mouche énorme (dièze), attirée par les lumières, s'est introduite dans la salle : une dame veut la chasser avec son mouchoir, et est près de se trouver mal; son cavalier cherche à la rassurer, et lui présente une chaise (bécarre). — La valse continue avec plus d'entraînement. — On s'assied : un cavalier essuie son front; une dame essoufflée s'appuie sur son coude.

MARCHE MILITAIRE ET ORIENTALE.



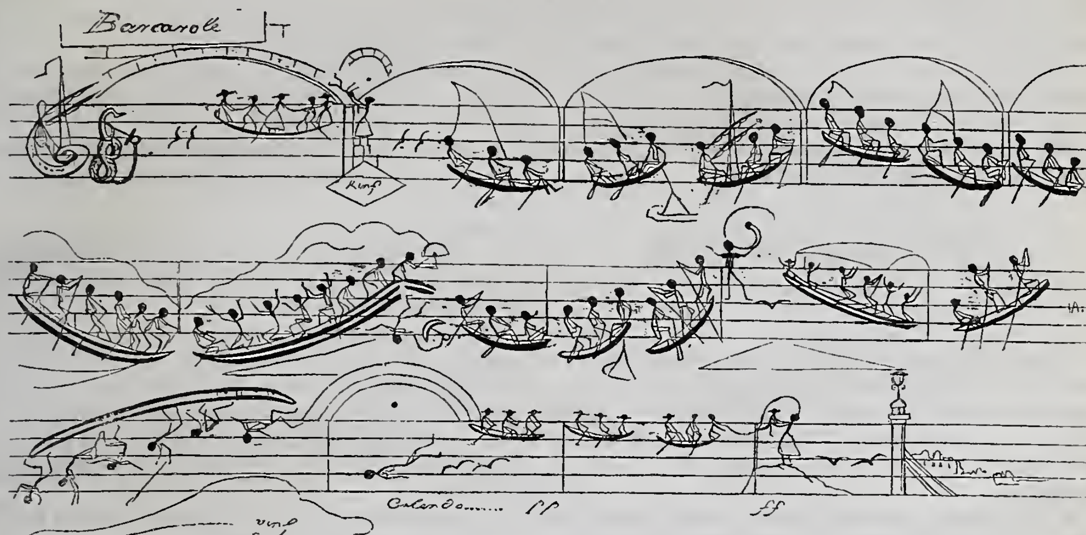
Marche de Turcs et de noirs. — Les Turcs s'avancent lentement et gravement, portant des étendards ou des haches (soupirs). — Les nègres montent ou descendent vivement les degrés, ceux-ci avec de grosses caisses et différents instruments de musique, ceux-là avec des piques ou javelots. — On voit un prisonnier agenouillé; la hache se lève sur lui : un autre est conduit enchaîné. — On porte sur des brancards du butin ou des présents (bémols, dièzes, bécarres).

MUSIQUE RELIGIEUSE.



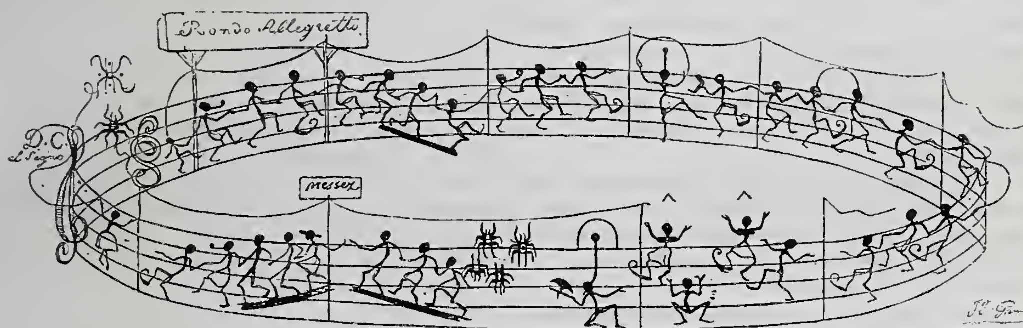
Les enfants de chœur s'agenouillent, se prosternent, chantent, encensent. — Le prêtre lève le calice (point d'orgue). — Autres chants; autre adoration. — Le sacristain éteint les cierges.

BARCAROLLE.



Des pêcheurs (noirs) disent adieu à leurs femmes, à leurs sœurs; une femme confie son enfant à son mari. — Le temps est beau; les barques glissent mollement sous de vastes arches (signes pour lier les notes). — Mais le temps change : les nuages couvrent le ciel, la mer devient houleuse; les barques s'abaissent et s'élèvent avec les vagues; un homme tombe à l'eau... hélas! — Les ancres sont inutiles. — L'orage paraît se calmer. — Un pêcheur a sauvé l'enfant; il donne un coup de trompe (point d'orgue). — Mais le vent recommence à souffler avec violence. — Les pêcheurs se désespèrent, lèvent les bras vers le ciel. — La tempête redouble ses fureurs : une barque chavire; six pêcheurs sont engloutis; leurs corps flottent inanimés. — Des mouettes (soupirs) rasent la mer. — Quelques barques, guidées par le phare, se hâtent de rentrer au port. — La mère éplorée attendait sur le rivage; elle reçoit son enfant dans ses bras.

RONDE. TARENTELLE.



Ronde de noirs et de noires. — Equilibristes, grimaces, pantomime animée. — Redoubler de vitesse à chaque retour du refrain. — Les dièzes sont figurés par des araignées ou tarentules.

GALOP DE MASQUES.



Une magicienne. — Pierrette avec une lanterne (dièze). — Mouvement précipité. — Danse furieuse. — Les masques se heurtent, tombent, et roulent tous pêle-mêle sur la tête.

Grandville est musicien : il a senti à sa manière la vie qui respire dans les notes comme dans tous les objets de la création, et il a voulu l'exprimer au point de vue humain. Ceux de nos abonnés qui exécuteront ces fragments

de composition apprécieront combien l'artiste a eu à vaincre de difficultés pour se renfermer, tout en innovant, dans les strictes exigeances de la mesure, pour motiver les accidents ordinaires de l'écriture musicale, surtout pour observer fidèlement dans ces petits opéras la double unité de l'action dramatique et de la mélodie.

Ces dessins étaient en notre possession depuis plusieurs années : nous attendions pour les publier les perfectionnements introduits dans notre impression.

UNE FAMILLE RIDICULE.

NOUVELLE.

§ 1.

Un jeune homme et une jeune dame d'une élégance remarquable étaient appuyés sur la balustrade du bateau à vapeur allant de Nantes à Saint-Nazaire. Tous deux avaient tourné leurs lorgnons vers les groupes de voyageurs dispersés sur le pont, et se communiquaient tout bas leurs remarques.

A leur toilette recherchée et à leur parler grasseyant il eût été facile de les reconnaître pour Parisiens, lors même que leur étonnement moqueur sur tout ce qui frappait leurs yeux ne l'eût point suffisamment révélé.

Le jeune homme avait une figure spirituelle, mais qui paraissait un peu fade, malgré sa barbe à la Henri III, ses longs cheveux, et sa casquette bizarre, visiblement destinée à lui donner de l'*accent*. Il tenait sous le bras un de ces petits portefeuilles en maroquin, qui désignent un artiste aussi sûrement que la plume derrière l'oreille indique un bureaucrate.

Quant à la jeune personne, elle était d'une beauté peu commune, et portait un négligé singulièrement étudié. Bien qu'elle eût la fraîcheur de la première jeunesse, quelques ombres estompant ses paupières inférieures annonçaient la fréquence des veilles et la fatigue des fêtes. Ses traits étaient ceux d'une jeune fille, mais son assurance annonçait une femme.

Elle communiquait, en riant, quelque remarque à son compagnon, lorsqu'un nouveau voyageur parut tout-à-coup au haut de l'escalier de la grande chambre. A son aspect, les deux Parisiens jetèrent un cri de surprise.

— M. de Sorel ! dit la jeune fille.

Le voyageur leva la tête, poussa à son tour une exclamation, et s'avança les deux mains tendues.

— Vous ici, Garin ! s'écria-t-il.

— D'où diable arrivez-vous donc, mon cher?

— D'Espagne.

— Nous de Paris.

— Et vous vous rendez?...

— A Pornic.

— Moi aussi.

Ces questions et ces réponses s'étaient succédé rapidement, pendant que M. de Sorel serrait la main du jeune peintre et baisait celle de sa compagne. Tous trois se retirèrent à l'écart pour causer plus à l'aise.

— Et quel heureux hasard a pu vous amener en Bretagne? demanda le nouveau-venu aux deux Parisiens.

— D'abord la santé de ma sœur, à qui l'on a recommandé les bains de mer, répondit le peintre, puis le désir d'étudier vos grèves. Mais vous-même, qui deviez faire le tour de l'Europe; comment êtes-vous sitôt de retour?

— J'étais ennuyé du rôle de pèlerin, l'isolement me pesait; je me suis décidé à régler ma vie; à me fixer.

— Et vous cherchez un coin pour faire votre nid?

— Je crois l'avoir trouvé.

— Où cela?

— A Pornic.

— A Pornic! répétèrent le frère et la sœur stupéfaits.

— Oui; j'ai là un oncle que je n'ai point revu depuis mon enfance, mais qui m'a vingt fois engagé à venir m'établir près de lui. C'est mon dernier parent, il m'aime, et je suis décidé à accepter sa proposition.

— Quoi, monsieur Sorel, s'écria la jeune fille, vous pourriez quitter Paris, renoncer aux Tuileries, aux Italiens, aux concerts du Conservatoire?

— J'aurai pour les remplacer la mer, les rossignols, et des gens qui m'aimeront, répondit le jeune homme en souriant.

Berthe se récria.

— Tout cela est bon pour un mois, dit-elle; mais que devenir ensuite, dans un pays où il y a des champs pour rues et des arbres au lieu de maisons?

— Je ne donne pas six semaines à Sorel pour en avoir assez, ajouta le jeune peintre. Mais vous arrivez d'Espagne, à ce que vous nous avez dit; parlez-nous donc de la guerre! Avez-vous vu Maroto? Est-il vrai que les troupes de la reine soient obligées de se faire des souliers avec leurs chapeaux? Apprenez-nous ce que vous savez, et racontez ce que vous avez vu.

A ces mots, Garin montra à Edmond Sorel un banc isolé vers lequel tous trois se dirigèrent.

Pendant qu'ils y sont assis, et qu'Edmond tâche de répondre aux questions multipliées de ses compagnons, faisons connaître au lecteur le nouveau personnage que nous venons d'introduire en scène, et qui doit jouer le principal rôle dans cette histoire.

Privé fort jeune de ses parents, Edmond Sorel avait reçu, dans une institution parisienne, une éducation à la fois sérieuse et brillante. Devenu maître de ses actions et d'une fortune considérable, il n'avait abusé ni de sa liberté ni de sa richesse. C'était un esprit droit, auquel on ne pouvait reprocher qu'un peu d'incertitude. La fréquentation d'un certain monde lui avait donné l'habitude et le goût de la distinction extérieure; mais il se tenait avec soin sur l'étroite limite qui sépare l'élégance de la recherche.

L'oncle chez lequel Edmond se rendait était le frère de sa mère. Il avait une fille destinée dès sa naissance à son cousin, et que Sorel s'était habitué à regarder comme devant être sa femme. Cependant le jeune homme n'était point revenu à *la Cherrière*, depuis quatre années, lorsque M. Dubois lui écrivit que Rose était sortie du couvent et attendait son *petit mari*. Edmond, que son isolement fatiguait, et qui était déjà désabusé de Paris, avait répondu en annonçant sa prochaine arrivée et son dessein arrêté de se fixer près du capitaine. Cette réponse pouvait être considérée comme un acquiescement aux projets antérieurs de la famille, et le jeune homme se considérait lui-même comme un prétendu qui rejoint sa fiancée.

Mais sa cousine ne l'occupait pas assez pour qu'il ne se réjouît pas de la rencontre de Garin et de sa sœur. Admirateur sincère du talent du premier, il ne l'était pas moins de l'esprit et de la beauté de la jeune fille, qui passait pour *accomplie* dans les salons de la capitale. Elle avait, en effet, aussi tout ce qui peut y assurer le succès : la gaieté, le goût du plaisir, un égoïsme assez enveloppé de grâces pour ne point blesser, et ce qu'il faut de vanité pour ne perdre aucun de ses avantages.

Le voyage se passa en récits et en causeries. Près d'arriver, Sorel demanda à Paul Garin s'il s'était assuré un logement pour le temps qu'il voulait passer au bord de la mer; celui-ci le regarda avec étonnement. Il avait espéré trouver une maison de bains avec billards, cabinet de lecture et salle de bal, comme à Baréges; il fut atterré lorsque Edmond lui apprit qu'il n'y avait à Pornic qu'une auberge où l'on trouvait rarement place, et des cabanes de paysans toujours louées d'avance. Garin et Berthe se regardèrent.

— Nous n'avons alors qu'à prendre la route de Dieppe, sœur, dit le premier d'un ton tragique.

— Mais où coucherons-nous ce soir? demanda la jeune fille désappointée.

— Ne craignez rien, interrompit Sorel; mon oncle ne m'attend point seul, Desvoisins devait m'accompagner; vous prendrez sa place, et je vous promets bon accueil. Suivez-moi ce soir à *la Cherrière;* demain nous chercherons ensemble dans le village.

C'était le parti le plus prudent; Paul accepta.

§ 2.

Le jour commençait à tomber lorsqu'ils aperçurent l'habitation du capitaine Dubois : c'était un vieux château récemment réparé, à l'aspect duquel le jeune peintre jeta un cri d'horreur.

— Quel est le barbare qui a abattu ces tourelles, élargi ces fenêtres, recrépi les murs, et planté les douves en potager? s'écria-t-il.

— Hélas! je crains que ce ne soit mon oncle, répondit Edmond; il a habité vingt ans la cabine d'un brick, et je le crois plus versé en navigation qu'en architecture artistique.

— Sacrilége! murmura Garin; toucher à ce vieux manoir couronné de lierres qui formait un si magnifique second plan! ôter au paysage tout son caractère!... et cela pourquoi? pour être plus à l'aise. Ah! nous vivons à une époque d'égoïsme, Sorel; la poésie, le pittoresque, s'en vont de compagnie, et bientôt les peintres n'auront plus d'autre ressource que de fabriquer des enseignes pour notre société d'avocats et de marchands.

A ces mots, il poussa un soupir. Il se repentait presque déjà d'avoir accepté la proposition d'Edmond, et se sentait un instinct de répugnance pour l'homme qui avait gâté à ce point le second plan d'un paysage. Aussi franchit-il la grande porte de la Cherrière avec les préventions les plus défavorables contre le capitaine Dubois. Berthe, de son côté, se récriait de trouver les allées conduisant au manoir garnies de pierres qui coupaient ses brodequins de satin turc, et encadrées de ronces dans lesquelles s'accrochaient ses volants de mousseline. Elle se crut sincèrement transportée chez quelque peuple barbare.

Mais ce fut bien pis lorsque, ayant dépassé le seuil, elle se trouva dans une cour tapissée de hautes herbes au milieu desquelles gloussaient une vingtaine de poules! La porte était gardée par un énorme chien à la chaîne qui voulut s'élancer sur elle; la jeune fille se jeta de côté avec un cri; mais une voix qui se fit entendre sur le perron apaisa tout-à-coup le dogue irrité : c'était celle du capitaine lui-même, qui avait aperçu ses hôtes et venait à leur rencontre.

M. Dubois était un homme d'environ soixante ans, à la figure vulgaire mais bienveillante et franche. Il reçut son neveu et ses amis avec une brusque cordialité, les fit entrer au salon, et ouvrit les fenêtres pour appeler Marguerite... Une vieille servante parut dans la cour, demandant, d'un ton de mauvaise humeur, ce qu'on lui voulait.

— Avertis Rose que son cousin est arrivé! cria M. Dubois.

— Elle le sait, répondit la vieille.

— Pourquoi ne vient-elle pas alors?

— Elle est allée faire sa toilette.

Le marin éclata de rire.

— Compris! dit-il, la petite se pavoise pour le salut d'honneur. En l'attendant, nous allons, si vous voulez, faire le tour du jardin et cueillir les cerises du souper... Ohé! Marguerite, apporte le panier à croc.

Puis, se tournant vers mademoiselle Garin :

— Ce sera comme à Montmorency! ajouta-t-il, avec un gros rire. Vous allez, le dimanche, manger des cerises à Montmorency, n'est-ce pas?... ces badauds de Parisiens aiment cela... Mais pardon, vous êtes Parisiens, je crois... Vous ferez la comparaison. Ma cerisaie passe pour la plus belle du pays; c'est moi qui fournis tous les confiseurs de Nantes. Je vous expliquerai ma méthode... Eh bien! Marguerite, viendras-tu?

— Voilà, monsieur! cria la servante qui arrivait en trottinant.

—Enfin! dit le capitaine, qui prit brusquement les paniers. Puis, baissant la voix :

— La vieille ne navigue plus que sous ses voiles de fortune, ajouta-t-il; mais c'est un vieux ponton qui a été autrefois un vaillant navire, et il ne faut point être ingrat.

Il conduisit ses hôtes dans un jardin soigneusement partagé en parallélogrammes garnis de buis ou d'oseille, et planté d'arbres en plein rapport. Arrivé au bout, il regarda Garin avec un certain sourire de satisfaction orgueilleuse.

— Eh bien! que dites-vous de cela? demanda-t-il.

— Vous avez là un terrain qui ferait envie à nos meilleurs maraîchers, répondit le jeune peintre.

— Je les défie tous de vous montrer une fosse d'asperges comparable à celle-ci, reprit le capitaine; et quant à mes artichauts... vous en mangerez ce soir. Mais Dieu sait ce qu'il m'a fallu de soins! ce sol était aigre et léger comme tous ceux du pays; je l'ai amendé, épaissi, transformé.

— Cela a dû vous coûter bien des peines! balbutia Garin en étouffant un bâillement.

— Vous allez en juger, monsieur, dit le capitaine enchanté d'avoir amené la conversation sur son sujet favori.

Et il commença à raconter les procédés successifs qu'il avait employés; combien de fois le terrain avait été retourné à fond, engraissé et façonné.

Paul et Berthe, succombant à l'ennui, se lançaient des regards de désespoir. Etrangers aux travaux de la campagne, ils ne pouvaient s'y intéresser : hors de l'art et du plaisir, rien, d'ailleurs, n'existait pour eux; à force de se tourner d'un seul côté, leur intelligence avait perdu la faculté de voir ailleurs, et ils méprisaient tout ce qu'ils ne pouvaient comprendre.

Sans partager cette impression, Edouard la remarqua, et tâcha de rompre l'entretien en proposant de rentrer.

La suite à la prochaine livraison.

MANUSCRITS EN LETTRES D'OR
ET EN LETTRES D'ARGENT.

Connue des Latins, la chrysographie, ou l'art d'écrire en or, fut pratiquée surtout par les Grecs du moyen âge; chez eux, les chrysographes formaient une classe particulière.

Parmi les anciens manuscrits qui nous sont restés, il en est un très grand nombre dont les lettres initiales, les vignettes et les encadrements sont ornés d'encre d'or, plusieurs même sont entièrement écrits avec cette encre précieuse, et l'on en peut voir de tels dans les montres de la Bibliothèque royale.

L'encre d'argent, qui a le défaut de noircir, fut d'un usage plus rare. On cite parmi les plus célèbres monuments de ce genre d'écriture le *Codex argenteus*, dont nous avons parlé dans un autre volume (1837, p. 400), et le Psautier de S. Germain, évêque de Paris, conservé à la Bibliothèque royale.

Dans la préface du livre de Job, S. Jérôme s'écrie : « Se donne qui voudra d'anciens livres écrits en or ou en » argent! Les miens et moi nous nous contentons de feuilles » modestes, et nous recherchons dans les livres la correc- » tion plutôt que la magnificence. » Mais cette austérité trouva peu d'imitateurs parmi les copistes des livres saints. Si la règle de Cîteaux défendait aux religieux d'employer, pour la confection des manuscrits, l'or et l'argent, et de les orner de vignettes, S. Boniface engageait une abbesse à

transcrire les épîtres de S. Pierre avec de l'encre d'or, et cela *par respect pour les saintes Ecritures.* On sait au surplus que nos manuscrits les plus remarquables par le luxe et les ornements sont des Bibles, des Evangeliaires, des Psautiers, des livres d'heures.

— Nous avons emprunté ces détails à M. Géraud, auteur de recherches curieuses sur les livres dans l'antiquité.

L'ERMITE DE DINTON.

John Bigg, secrétaire de Simon Mayne de Dinton, un des juges de Charles Ier, acquit sous la restauration une sorte de popularité par la singularité de son costume et de son genre de vie. C'était un homme instruit, et d'une société agréable; il possédait une fortune honnête. Après la chute des deux Richard et le retour de l'ancienne dynastie, il était tombé dans une grande tristesse : il voyait dans cette réaction un malheur pour son pays et la ruine de toutes ses espérances politiques; le monde lui était devenu insupportable; il résolut de s'isoler entièrement. C'est ce qu'il exécuta en se retirant à Dinton dans une espèce de caverne. Il avait un vêtement grossier fait de petits morceaux de cuir. A sa ceinture, il portait trois bouteilles, l'une contenait de la bierre forte, la seconde de la petite bierre, la troisième du lait. Jamais il ne demandait l'aumône, mais il acceptait volontiers quelques morceaux de cuir pour réparer son pauvre habillement. Notre gravure est exécutée d'après le portrait qui est en la possession de sir Scroop Bernard, de Nether-Winchendon.



(John Bigg, l'ermite de Dinton.)

ELOGE DES GAZETTES, EN 1700.

La *Gazette*, que la plupart des gens regardent comme une chose de rien, est à mon gré un des plus difficiles ouvrages d'esprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il fallait avoir autant de génie et de capacité qu'en avait feu M. Renaudot, pour y réussir au point qu'il a fait dès qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connaissance fort étendue de notre langue et de tous ses termes, une grande facilité d'écrire et de narrer nettement, finement et en peu de mots. Il faut savoir parler de la guerre sur mer et sur terre, et ne rien ignorer de ce qui regarde la géographie, l'histoire du temps, et celle des familles illustres, la politique, les intérêts des princes, le secret des cours, les mœurs et les coutumes de toutes les nations du monde. Enfin, sans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de sortes de connaissances pour bien écrire une Gazette, que je ne sais comment on a osé l'entreprendre. Il n'y a qu'une seule chose qui fait tort à celui qui l'écrit, c'est qu'il n'est pas entièrement le maître de son ouvrage, et que, soumis à des ordres supérieurs, il ne peut dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'histoire. Si on lui accordait ce point-là, nous n'aurions pas besoin d'autres historiens : mais cela excepté, je ne trouve rien qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une brillante éducation, que la lecture d'une Gazette bien écrite. Cela paraîtra un paradoxe à plusieurs; mais que l'on en fasse l'essai, et je suis sûr que l'on reviendra à mon sentiment. J'ajouterai même qu'il y a très peu de gens qui soient capables de la lire comme il faut, et qui l'entendent dans toutes ses parties.

Je rapporterai à cet effet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un magistrat qui avait choisi pour son fils aîné un précepteur élevé dans l'université, et qui paraissait ne rien ignorer de ce que ces gens-là savent ordinairement, me l'amena et me pria de l'éprouver. La conversation tomba d'abord, comme cela était naturel, sur l'éducation de la jeunesse, et sur les différentes manières de s'y prendre. J'avançai mon opinion touchant les Gazettes : le précepteur me dit que c'était bagatelle : je lui répondis que cette bagatelle avait ses difficultés : il fit un éclat de rire. Là-dessus je lui présentai la Gazette du jour, et sur l'article d'Angleterre je lui demandai ce que c'était que cent livres *sterling.* Il s'arrêta un peu, et nous dit que *sterling* avait rapport à à notre livre *tournois*, et ne signifiait rien davantage. On lui fit voir son erreur, et de là le conduisant à l'article Constantinople, on le pressa sur les noms d'offices, de charges et de dignités de cette cour, en quoi il réussit assez mal, aussi bien que sur des questions de géographie et d'histoire, qui naissaient à tout moment de la lecture de la Gazette. Il y avait bonne compagnie, et quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable, il demeura si confus que j'en souffris pour l'amour de lui. Le magistrat, plus impatient, lui dit quelques duretés; mais on détourna le coup, et tous ceux qui étaient présents conclurent et firent même avouer au précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens il ne faut rien négliger, et que c'est souvent par les moyens les plus communs qu'on les mène à la connaissance des plus grandes choses.

Mélanges d'histoire et de littérature, 1700.

Socrate apprit à jouer des instruments dans sa vieillesse.

Caton âgé de quatre-vingts ans apprit le grec.

Plutarque était déjà vieux lorsqu'il apprit le latin.

Jean Gelida de Valence ne commença à étudier les belles-lettres qu'à quarante ans.

Henri Spelman reprit l'étude des sciences à cinquante ans avec un succès merveilleux.

Fairfax, après avoir été général des troupes du parlement d'Angleterre, se fit recevoir docteur à Oxford.

Colbert, presque sexagénaire, se remit à l'étude du latin et du droit.

Le Tellier, étant chancelier de France, se faisait répéter la logique pour en disputer avec ses petits-enfants.

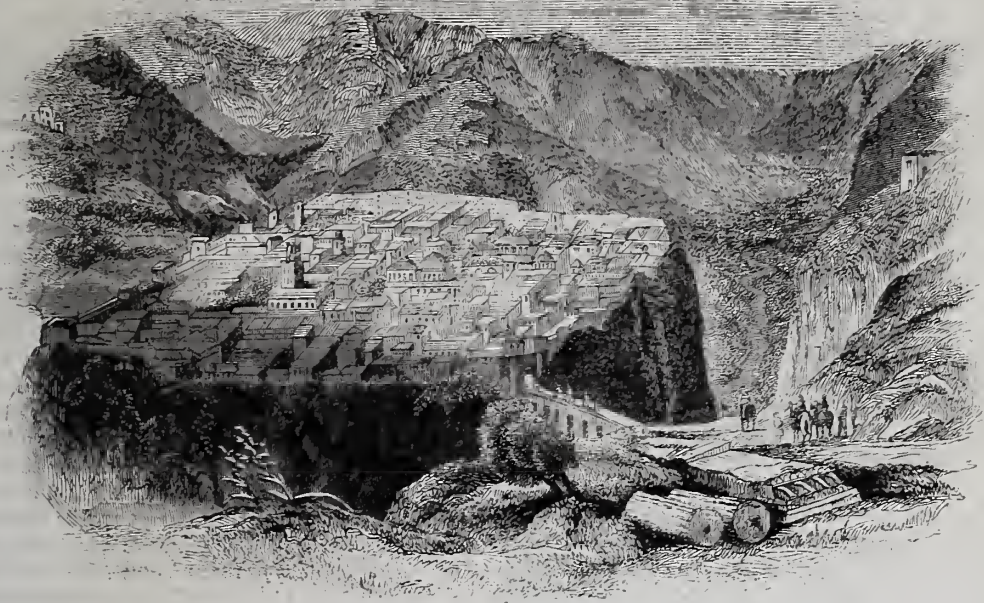
Voltaire disait, peu de temps avant sa mort, qu'il apprenait encore tous les jours.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE. — CONSTANTINE.

(V. 1838, p. 113.)



(Vue de Constantine)

ORGANISATION ACTUELLE DU GOUVERNEMENT ET DE L'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE.

La prise de Constantine (13 octobre 1837), a achevé la ruine de l'ancien gouvernement de la régence d'Alger. A l'occupation de cette ville importante semblait attachée la domination sur la province tout entière. Assise sur un plateau élevé, à peu de distance de la mer; assez rapprochée des frontières de Tunis pour dominer la zone qui l'en sépare; entretenant des rapports fréquents et nécessaires avec les peuplades qui habitent les confins du désert; débouchant par de faciles vallées dans les plaines à l'est des Portes de Fer (Biban), Constantine, encore bâtie à la place où fut la cité romaine, devait exercer sur la possession du pays la plus grande et la plus utile influence. Les Arabes avaient regardé cette place comme imprenable. « Constantine, écri» vait l'un d'eux au mois de septembre 1837, est une pierre » au milieu d'un fleuve, et, d'après l'avis de nos prophètes » et de nos marabouts, il faut autant de Français, pour en» lever cette pierre, qu'il faut de fourmis pour enlever un » œuf du fond d'un pot de lait. »

Aussi, après l'occupation de la ville et les premiers soins donnés aux travaux destinés à réparer la brèche ouverte par notre artillerie, en même temps qu'à assurer la sécurité de la garnison, le gouvernement s'occupa-t-il de reconstituer l'administration dissoute par la conquête. Laisser aux populations arabes leur constitution actuelle, en l'utilisant au profit de la domination française, reconnue et respectée par tous; commander par l'intermédiaire des notabilités indigènes en se les appropriant; sans s'établir partout, parvenir à n'avoir des ennemis nulle part; exiger et lever les tributs dus au souverain; imposer le service militaire sous les drapeaux, ou pour la cause de la France; se réserver le droit et se ménager la force de châtier la révolte; protéger la faiblesse, ou punir l'oppression; gouverner, en un mot, le plus possible, le pays par le pays : tel était le but proposé et qui jusqu'à ce jour a été heureusement atteint.

L'ancienne province de Constantine est maintenant partagée en deux grandes subdivisions, soumises à un régime différent : l'une, qui a conservé le nom de la capitale et comprend les nouveaux territoires placés sous la main de la France, à la suite des opérations militaires de 1837; l'autre, celle de Bone, composée des portions du pays qui reconnaissaient plus anciennement notre autorité.

Province de Constantine. — Le commandement supérieur et la haute administration de la province de Constantine sont confiés à un officier général, résidant au chef-lieu, investi du titre de commandant supérieur, et dont relèvent toutes les autorités civiles et militaires, françaises et indigènes. Lui-même est appelé à rendre compte directement de ses actes au gouverneur général. Le partage de la province en grands commandements a paru pouvoir seul consolider la domination française et l'étendre aussi loin que l'exigeraient sa politique et ses intérêts. En conséquence, on a créé trois commandements (*khalifats*), auxquels ont été donnés, d'après les territoires qu'ils embrassent, les noms de *Sahel*, Ferdjiouah et *Medjanah.* Ceux qui en ont été investis sont, ainsi que le mot l'indique (*khalifah*), les lieutenants du commandant de la province. Le *khalifah du Sahel* réunit sous son administration toutes les tribus kabaïles qui habitent les chaînons de l'Atlas, compris entre le mont Edough et Djidjeli; son pouvoir est limité, dans la subdivision de Bone, par les cercles de Mdjez-Ammar et de Bone. Dans l'Ouest, il s'étendra successivement aussi loin que les circonstances le permettront. Le *khalifah de Ferdjiouah* a sous sa dépendance immédiate toutes les tribus situées à l'ouest de Constantine, entre le Sahel, le pays de Sétif et le Djérid. Le *khalifah de la Medjanah* commande les tribus établies entre Sétif et le défilé des *Biban* (Portes de Fer), limite de la province d'Alger. Le *Belad-el-Djérid* (pays des dattes), et la partie du désert qui l'avoisine, reconnaissent, comme autrefois, le pouvoir du scheikh el-Arab. Sous l'administration des Turcs, ce chef occupait le premier rang parmi tous ceux de la province : il recevait

le caftan d'honneur, et passait, dans l'ordre des préséances, immédiatement après le bey. Trois kaïds, ceux des *Haractas*, des *Hanenchas*, et des *Amer-Cheregas*, administrent le territoire compris entre les cercles de Mdjez-Ammar et Bone, la frontière de Tunis et les khalifats de Ferdjiouah et du Sahel. En ce qui touche spécialement la ville de Constantine, elle a été placée sous l'autorité d'un *hakem* (gouverneur) qui a le rang de khalifah, sans toutefois que son administration puisse s'étendre en dehors des limites de la ville. Placés dans une indépendance complète les uns des autres, les khalifahs ont la nomination des scheikhs : celle des kaïds appartient au commandant supérieur. A ce dernier a été laissé le droit de suspension, celui de révocation étant réservé au gouverneur général. Des khalifahs sont tenus de lever l'impôt pour le compte de la France. Les deux tiers de celui qui se paie en argent sont versés au trésor; l'autre tiers est abandonné aux khalifahs. Au moyen de cette allocation, ils n'ont droit à aucun traitement et doivent pourvoir par eux-mêmes à tous les frais de leur administration, comme aussi à l'entretien des forces nécessaires pour assurer la tranquillité du pays, la marche des caravanes et la levée de l'impôt. Les khalifahs et les kaïds, assimilés en ce point aux fonctionnaires français, ont été astreints à prêter serment de fidélité sur le Koran; mais ils ont été dispensés de payer les droits d'investiture autrefois exigés. Le hakem de Constantine, les trois khalifahs, le scheikh el-Arab, les trois kaïds, tous ci-dessus désignés, composent, avec le commandant supérieur, président, le sous-intendant militaire chargé des services administratifs, et le payeur de la division, secrétaire, un conseil d'administration de la province. Ce conseil a pour mission de faire rentrer les impôts dont la perception est confiée aux chefs indigènes, d'administrer les propriétés du beylik, dont les revenus sont versés au trésor, et dans des cas urgents, de pourvoir, sous l'approbation du gouverneur général, aux dépenses d'utilité publique.

Conformément aux dispositions qui précèdent, ont été nommés et sont encore aujourd'hui khalifah du Sahel, *Ben Aïssa*, ancien agha du bey Hadj Ahmed; khalifah de Ferdjiouah, *Ahmed ben Hamelaoui*; khalifah de la Medjanah, *Bouzid el Mograni*; scheihk el-Arab, *Bou Aziz ben Ganah*, en remplacement de Farabt ben Saïd, précédemment chargé du Djérid; hakem de la ville de Constantine, *Sidi Mohammed ben Hamouda*; kaïd des Haractas, *Ali ben Bahamed*; kaïd des Hanenchas, *Resguy*; kaïd des Amer-Cheragas, *Moktar ben Chouala*.

Subdivision de Bone. — Le territoire, limité à l'est par la régence de Tunis, et à l'ouest, par le pays des Kabaïles et par le khalifat du Sahel, est partagé en quatre cercles, ceux de Bone, de la Calle, de guelma et de l'Edough. La France s'étant réservé l'administration directe de ce territoire, on a placé à la tête de chaque cercle un commandant français. Un chef indigène, sous ses ordres, est chargé des relations avec les tribus. Toutes les dispositions adoptées pour le gouvernement et l'administration de la province de Constantine, en ce qui touche les droits et les devoirs de l'autorité indigène, et les principes relatifs à la perception de l'impôt, ont été rendues applicables à l'arrondissement de Bone. Un conseil spécial d'administration a été formé pour la subdivision de Bone; les indigènes n'ont point entrée dans ce conseil, composé des principaux fonctionnaires de l'ordre administratif, savoir : l'officier général commandant la subdivision, président; le sous-directeur de la province, le sous-intendant militaire; le chef du service des domaines; le payeur du trésor.

Le système d'administration mixte adopté pour la province de Constantine semble avoir concilié la nécessité de maintenir intacts les droits de la souveraineté, avec le besoin de préparer les populations indigènes à notre civilisation.

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE DES ETATS-GÉNÉRAUX.

(Second article. — Voyez page 182.)

ÉTATS DE 1359. — REJET DU TRAITÉ DE LONDRES. — ÉTATS DE 1369. — RUPTURE DU TRAITÉ DE BRÉTIGNY. — ÉTATS DE 1382. — DE 1415. — ÉTATS-GÉNÉRAUX SOUS CHARLES VII. — ÉTABLISSEMENT DES ARMÉES PERMANENTES ET DES TAILLES PERMANENTES. — ÉTATS DE 1468, SOUS LOUIS XI. — ÉTATS DE 1484. — TENTATIVE POUR LA PÉRIODICITÉ DES ÉTATS. — ÉTATS DE 1506, SOUS LOUIS XII. — ASSEMBLÉES DE 1527 ET 1558.

Après la malheureuse issue du premier essai du gouvernement représentatif tenté par le tiers-état sous la direction du prévôt Marcel, les Etats-Généraux, dont Marcel avait rêvé la permanence, continuèrent à être convoqués à intervalles irréguliers et éloignés, seulement dans des occasions extraordinaires. Ainsi, en 1359, une assemblée d'Etats réunie par le régent (depuis Charles V), rejeta un traité insensé par lequel le roi Jean donnait aux Anglais, pour sa rançon, la moitié de la France. Une autre assemblée, en 1369, approuva la rupture du traité de Brétigny par Charles V, et la reprise des hostilités qui firent recouvrer à la France plusieurs belles provinces perdues sous le funeste règne du roi Jean. Charles V, habile politique et bon administrateur, mais ennemi du contrôle des assemblées, réunit les Etats le plus rarement qu'il put : il traitait séparément avec les Etats particuliers de chaque bailliage et avec les corps municipaux, et, le plus souvent même, il établissait les impôts de sa *pleine puissance*. Les orages politiques recommencèrent à la mort de Charles V. Ce prince ayant, à son lit de mort, aboli les impôts arbitraires, des émeutes formidables contraignirent les princes qui gouvernaient durant la minorité de Charles VI à réaliser les dernières volontés du feu roi, et à supprimer tous les impôts établis depuis le temps de Philippe-le-Bel : la royauté se trouva réduite aux revenus du domaine et aux anciens droits féodaux de la couronne. Les oncles de Charles VI essayèrent en vain d'obtenir des Etats-Généraux, en 1382, le rétablissement des impôts. La force trancha la question : la noblesse, partout menacée, se serra autour des princes, et prêta ses armes à la restauration du pouvoir arbitraire : la défaite des communes de Flandre à Roosebeke découragea la bourgeoisie française; elle se soumit et laissa inaugurer ce gouvernement des princes du sang, qui n'offrit qu'un effroyable mélange de despotisme et d'anarchie, se prolongea durant tout le règne de l'infortuné Charles VI, dégrada, ruina la France, et la livra sans défense à l'invasion étrangère. Pendant ce laps de temps, les Etats-généraux ne furent réunis qu'une seule fois, en 1415, au milieu des luttes des Armagnacs et des Bourguignons : ils aidèrent l'université de Paris, qui jouait alors un grand rôle politique, à obtenir du *conseil du roi* une grande ordonnance de réformation des finances et de la justice. L'édit de 1415 périt parmi les tempêtes des factions : la décadence de la France se précipita d'année en année, et bientôt une reine inepte et dépravée, et un jeune prince aveuglé par la vengeance, Isabeau de Bavière et Philippe de Bourgogne, appelèrent l'ennemi héréditaire de la France à s'asseoir sur les marches du trône : Henri V, roi d'Angleterre, fut proclamé héritier du royaume de France; de prétendus Etats-Généraux, où ne figurèrent que les représentants d'une partie des provinces dominées par la faction bourguignonne, ratifièrent à Paris, en décembre 1420, le déplorable traité de Troyes. Toutes les têtes ne se courbèrent pourtant point devant la dynastie étrangère : la Seine était esclave, la Loire resta libre; les Etats des provinces fidèles à la cause nationale, réunis à Tours et dans d'autres villes du centre du royaume, protestèrent à plusieurs reprises contre l'usurpation anglaise (1422-1429), et fournirent aux capitaines

de Charles VII les moyens de soutenir cette grande lutte dans laquelle intervint tout-à-coup la Pucelle d'Orléans d'une façon si merveilleuse et avec de si prodigieux résultats.

La situation désespérée de la royauté avait ramené forcément la fréquente convocation des Etats : l'arbitraire n'était pas possible à un gouvernement terrassé, mutilé, qui ne pouvait se relever et vivre que par le dévouement des populations. Les Etats, durant quelques années, furent consultés dans toutes les occasions importantes : en 1435, ils ratifièrent à Tours le traité d'Arras, qui réconcilia les maisons de France et de Bourgogne, et mit heureusement fin à la guerre civile qui compliquait si fatalement la guerre étrangère; en 1439, après la délivrance de Paris et de la plus grande partie du royaume, ils furent appelés à Orléans pour débattre les négociations entamées avec l'Angleterre et la réforme de l'armée : les affreux désordres des compagnies de gens d'armes prolongeaient les maux de l'invasion anglaise et ne permettaient pas au peuple de s'apercevoir de son affranchissement. Les Etats d'Orléans provoquèrent ces fameuses ordonnances de 1439 et de 1445 qui organisèrent pour la première fois en France une armée régulière, permanente et disciplinée : ce fut un bien immense pour le pays; l'ordre intérieur et la puissance extérieure de la France y gagnèrent également, mais les institutions politiques en souffraient. A l'armée permanente il fallut une solde permanente, et le pouvoir royal se prévalut de l'assentiment public qui avait accueilli l'organisation de l'armée pour lever dorénavant sans le vote des trois ordres les *tailles* destinées au paiement des soldats. Autour des tailles se groupèrent tous les autres impôts. La royauté put désormais se passer bien plus facilement des Etats-Généraux. Une fois la monarchie reconstituée, les Etats ne reparaissent plus sous Charles VII ; la politique de tous les rois, bons ou mauvais, ne varia plus à cet égard : ils ne recoururent aux Etats que dans le cas d'une nécessité pressante. Pendant les guerres civiles qui troublèrent le règne de Louis XI, le pauvre peuple chantait dans les rues de Paris une ballade ainsi terminée :

> Qui peut donner bon conseil maintenant ?
> Qui? vraiment qui? Les trois Etats de France!

Les Etats étaient une sorte d'idéal qu'on invoquait dans les crises et dans les souffrances publiques. Louis XI, après avoir beaucoup résisté, se rendit aux vœux populaires, et assembla les Etats à Tours en 1468, pour requérir leur assistance contre les princes, qui, dirigés par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, ne visaient à rien moins qu'au démembrement de la monarchie. Louis XI harangua les Etats en personne, ce que n'avait encore fait aucun roi de France (c'était ordinairement le chancelier qui parlait au nom du roi). Il n'eut pas à se repentir d'avoir appelé les représentants de la nation : les Etats sentirent que l'intérêt national se confondait entièrement en cette occurrence avec l'intérêt de la couronne, et accordèrent au roi l'appui moral et matériel qu'il avait espéré d'eux. Louis XI parvint à terrasser l'hydre de l'oligarchie, mais sa victoire coûta cher : les charges publiques s'étaient accrues démesurément depuis Charles VII, et les vexations et l'immoralité des agents de la couronne rendaient le fardeau plus pesant encore; aussi toutes les classes de la société s'agitèrent-elles violemment à la mort de ce roi. Les querelles de la fille et du cousin de Louis XI, Anne de France et Louis d'Orléans (depuis Louis XII), qui se disputèrent le gouvernement durant l'adolescence de Charles VIII, amenèrent une convocation d'Etats à Tours (1484). Cette assemblée fut la plus digne d'intérêt qui ait paru depuis les célèbres Etats de 1356, et l'on put croire un moment que le gouvernement libre allait s'organiser. La noblesse y prit une attitude toute nouvelle : froissée par le despotisme royal, elle sembla vouloir s'unir au peuple contre lui, et imiter enfin l'aristocratie anglaise. L'un de ses orateurs, le sire de La Roche-Pot, Bourguignon, exposa hardiment ses principes républicains que commençait à réveiller l'étude de l'antiquité et qu'adopta dans le siècle suivant la noblesse protestante. Nobles et bourgeois attaquèrent également l'arbitraire royal, les prétentions oligarchiques des princes du sang et les exactions de la cour de Rome. Après avoir réclamé de vastes réformes, l'assemblée déclara que le roi devait réunir les représentants de la nation tous les deux ans. La révolution était accomplie, si les Etats eussent changé le conseil du roi et choisi dans leur sein les membres de ce conseil : ils ne le firent pas, ils laissèrent le pouvoir entre les mains des créatures de Louis XI et de sa fille, et se contentèrent de n'accorder l'impôt que pour deux ans. Les deux ans accomplis, le conseil du roi prétexta les troubles renaissants pour ne pas rappeler les Etats-Généraux, et se fit octroyer les impôts en détail par les Etats provinciaux, plus faciles à intimider et à séduire. L'esprit public ne soutint pas la remarquable tentative des Etats de 1484; des élans passagers ne suffisaient pas à fonder une œuvre telle que le gouvernement représentatif, et ce gouvernement ne devait point être fondé en France, comme en Angleterre, par le concours du peuple et de la noblesse : d'autres destinées l'attendaient.

Le gouvernement royal s'affermit donc sans être soumis au contrôle d'assemblées générales. L'esprit d'ordre qui animait les corps judiciaires, et la forme des institutions locales, étaient les seuls contre-poids du despotisme. La monarchie, débonnaire sous Louis XII, brillante et fastueuse sous François Ier, n'appelait point les élus des trois ordres à délibérer officiellement avec elle : une seule fois, en 1506, Louis XII convoqua les Etats à Tours, pour se faire imposer par eux la rupture d'un imprudent traité qui promettait au jeune Charles d'Autriche (Charles-Quint) la main de Claude de France, fille du roi et d'Anne de Bretagne, et héritière du duché de Bretagne. Ce mariage eût enlevé la Bretagne à la maison de France pour la livrer à une race étrangère et ennemie. Les Etats conjurèrent le roi de marier sa fille à son cousin François, comte d'Angoulême, qui fut depuis le roi François Ier. Louis XII céda au vœu qu'il avait provoqué. Ce fut cette assemblée qui lui décerna le titre de *Père du peuple.* Plus d'un demi-siècle s'écoula sans qu'on revît les Etats-Généraux, car on ne peut donner ce titre à l'assemblée de notables que François Ier réunit au Palais de Justice de Paris, en décembre 1527, à l'occasion du traité de Madrid : le tiers n'y fut représenté que par les députés des parlements et par le corps de ville de Paris. L'assemblée de 1558, sous Henri II, ne mérite pas plus ce titre, car elle se composa de prélats, de seigneurs, et d'officiers municipaux des bonnes villes mandés par la couronne et non point élus par leurs ordres respectifs : cette assemblée se rattache à un souvenir glorieux, à la reprise de Calais sur les Anglais; elle avait été convoquée pour le vote des impôts extraordinaires que le gouvernement n'osait établir sans quelque apparence de consentement national, et que la guerre nécessitait. Les vrais Etats-Généraux reparurent enfin deux ans après, en 1560, mais dans des circonstances bien différentes; de grands et terribles événements avaient éclaté dans l'intervalle, les guerres de religion !

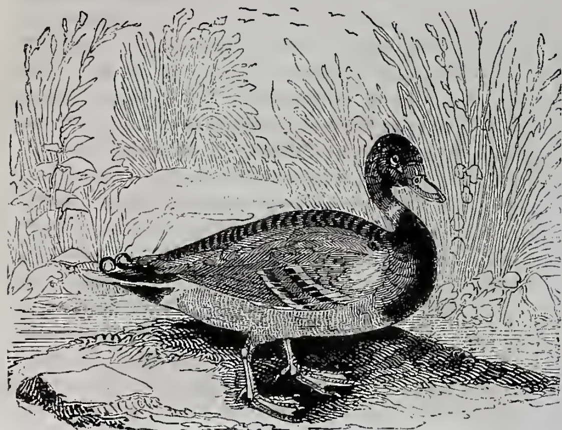
OISEAUX DE FRANCE.

LE CANARD.

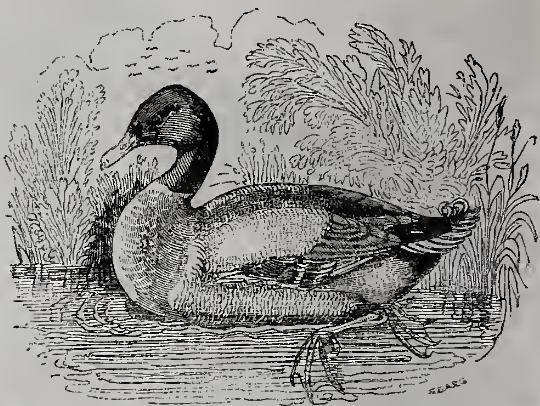
(Voy., sur la Chasse aux canards, 1835, p. 192.)

Voici, pensera quelque lecteur, un sujet bien commun. Que peut-on dire sur le canard qui ne soit connu de tout le monde? — Cette objection prévue ne nous arrête pas; nous croyons qu'on peut dire sur le canard beaucoup de choses inconnues à beaucoup de personnes, de même d'ail-

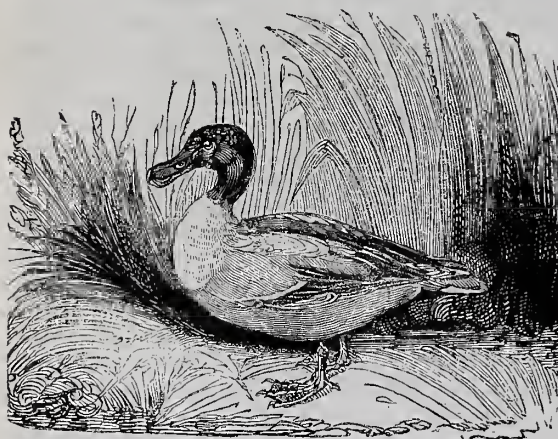
leurs que sur la plupart des objets en apparence les plus vulgaires. Si l'on adressait à beaucoup de gens que notre titre fera sourire cette simple question : Combien y a-t-il d'espèces de canards ? Ils ne manqueraient point de répondre : Belle demande! Nous prend-on pour des enfants ? Il y en a deux espèces. — Non, monsieur; il n'y en a pas deux espèces, il y en a cent, et sur ce nombre, vingt et une habitent ou viennent visiter la France. Permettez-nous donc de fixer un instant vos regards sur cet exemple remarquable de la variété infinie que la nature a mise dans toutes ses œuvres : la création est admirable partout, et l'on peut philosopher et s'instruire même dans une basse-cour.



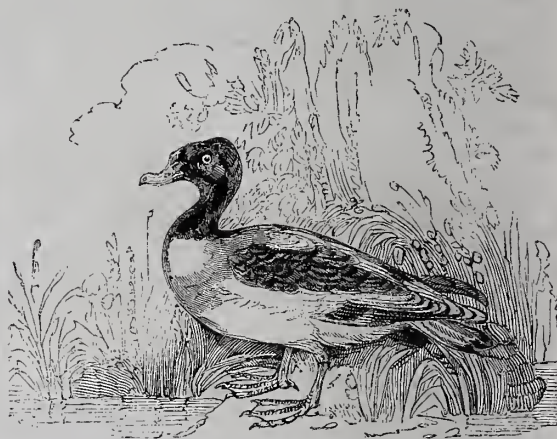
(Le Canard sauvage.)



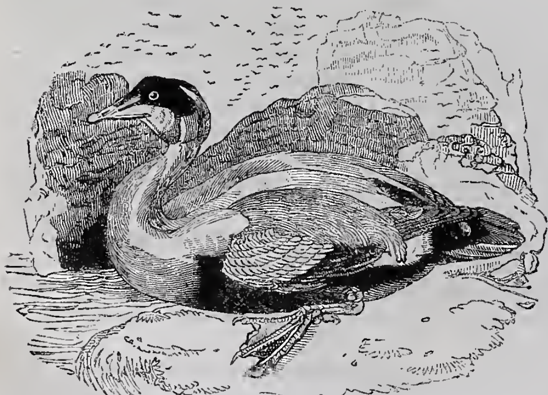
(Le Canard domestique.)



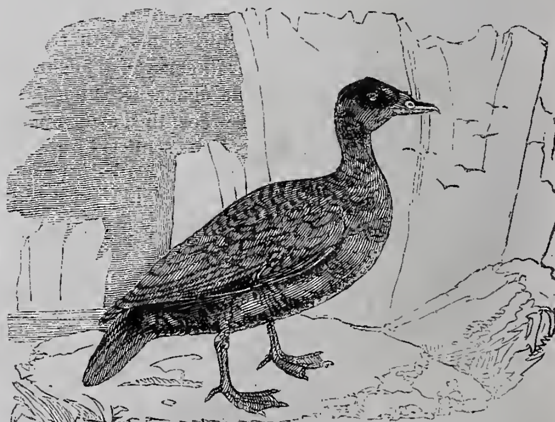
(Le Canard musqué ou Canard de Guinée.)



(Le Canard tadorne.)



(L'Eider.)



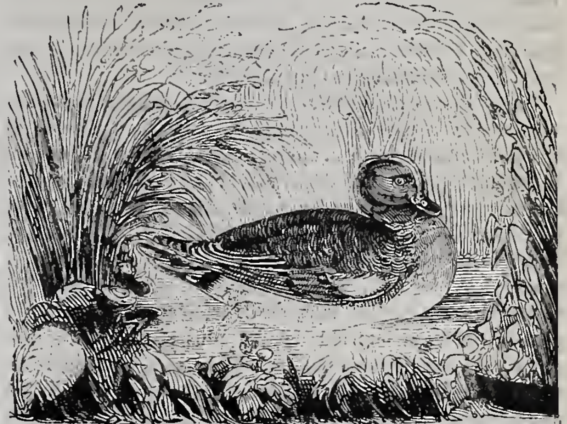
(La Macreuse commune.)

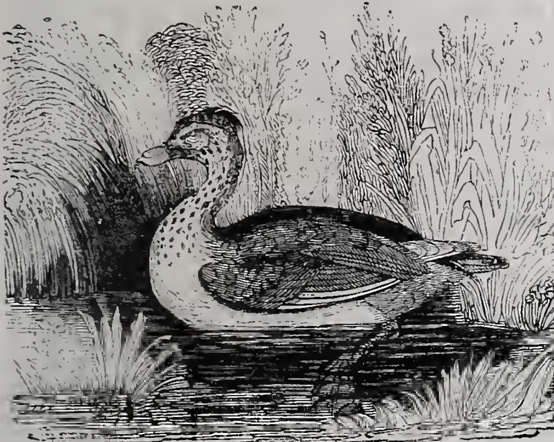
Les cent espèces de canards proprement dits, distinctes des oies et des cygnes, composent en grande partie la famille des *palmipèdes*, désignée sous le nom des *lamellirostres*, à cause des lamelles qui garnissent des deux côtés le bec de tous ces animaux. On reconnaît les canards à leur cou de longueur moyenne, à leurs narines percées à la base du bec, à leur bec plus large qu'épais, toujours aplati à son extrémité, bien que quelquefois renflé à sa base, et n'ayant jamais la forme conique de celui de l'oie.

Parmi toutes ces espèces, il n'en est peut-être pas une qui

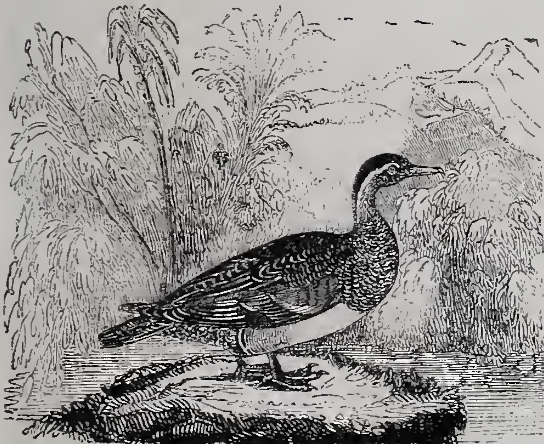
ne pût facilement être amenée à prendre place parmi nos animaux domestiques; car ces palmipèdes au bec strié tiennent parmi les oiseaux d'eau le même rang qu'occupent les gallinacés parmi ceux que leur organisation retient sur les terrains secs. Cependant deux seulement ont été réduites à l'état domestique, et celles-là même, l'homme n'en a pu distraire qu'une faible partie dont il est encore loin d'être le maître; car, vivant moins dans le centre de nos demeures, et s'en écartant irrésistiblement pour aller chercher un élément sur lequel seulement ils se trouvent placés dans les conditions d'existence qui leur sont propres, les canards, au sein de la domesticité, et après en avoir subi toutes les


(Le Garrot.)


(Le Canard siffleur.)


(Le Souchet.)


(Le Canard chipeau.)


(La Sarcelle commune.)


(La petite Sarcelle.)

influences, conservent toujours des instincts de sauvagerie.

A l'état de nature, les canards volent bien, et cependant leurs ailes sont courtes et arrondies. Leur vol est précipité et filé. Ils muent deux fois l'année, en juin et en novembre, prenant ainsi leur plumage de noces quatre mois avant l'époque de leurs couvées. En général, leur mue s'opère avec une rapidité extrême, et souvent leur dépouillement est complet dans l'espace d'une nuit seulement, ce dont on profite dans certains pays pour les prendre sans autre peine que celle de les attraper à la course.

Le canard sauvage, comme souche de la plupart de nos variétés domestiques, mérite que nous lui accordions ici la première place. La tête chez le mâle est d'un vert très foncé, ainsi que le cou, dont la partie inférieure est entourée d'un collier blanc. Le dessus du corps est rayé de zigzags très fins de brun cendré et de gris blanchâtre; la poitrine est marron foncé; l'aile porte un miroir d'un vert foncé, bordé d'une bande blanche; quelques plumes sur la queue, toujours recourbées en cercle, sont un caractère qui le distingue de la femelle. Celle-ci est beaucoup plus petite, de couleurs moins brillantes et plus uniformes.

Cette espèce est originaire du nord de l'Europe; mais son vol élevé lui a permis de passer en Amérique. C'est l'une des plus nombreuses; aux approches de l'hiver elle s'abat sur la Somme, et dans nos départements du nord et de l'ouest, où elle arrive déjà par petites bandes dès la mi-octobre. Tant que les froids ne sont pas très rigoureux, les canards sauvages se tiennent sur les bords des étangs, des marais et des rivières; les eaux courantes une fois glacées, ils se retirent sur la lisière des bois, où ils trouvent quelques eaux plus abritées; si le froid devient plus intense, ils s'éloignent vers des contrées plus méridionales pour n'en revenir qu'à l'époque du dégel. Mais leurs troupes sont moins nombreuses au retour qu'à l'époque du premier passage; car la plupart se sont déjà appariés, et les couples une fois formés ont l'habitude de partir isolés, se cachant le jour dans les roseaux et les marais pour voler la nuit, et pour ainsi dire par étapes, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but de leurs voyages. D'ailleurs un grand nombre de couples demeurent sur les lieux où ils ont passé l'hiver, et l'on cite certains cantons de l'Auvergne dont les nombreux étangs restent couverts de canards sauvages, à tel point que plusieurs villages vivent du produit de leurs œufs.

Construits sans art avec des joncs ou des herbes aquatiques ployées et coupées, les nids de cette espèce se rencontrent le plus souvent au-dessus des eaux, posés au milieu des roseaux sur quelque tas de tiges renversées, ou sur le sommet d'une touffe qui s'élève au-dessus de la surface; on en trouve aussi qui sont sur terre, à peu de distance du bord, dans les marais, et même dans les champs cultivés des environs, et quelquefois même jusqu'à des distances de plus d'un quart de lieue, dans les bruyères et jusque dans les bois où la *cane* sait s'emparer des grands nids qu'elle y trouve tout faits pour y établir le sien jusque sur la cime des arbres les plus élevés. Pendant l'incubation, qui dure un mois, la femelle couve seule; elle ne quitte les œufs qu'à la dernière extrémité. Une fois les petits éclos, parents et progéniture quittent le nid pour n'y plus revenir; ceux qui sont nés sur les grands arbres sont portés à terre par le père et la mère, et tous prennent le chemin de l'eau la plus voisine pour entrer immédiatement dans leurs habitudes aquatiques. Ils passent tout le jour sur l'eau sous la conduite des parents qui veillent sur eux avec une tendresse extrême, et savent les défendre avec courage. La nuit, la femelle les rassemble sous ses ailes dans quelque touffe près du rivage, tandis que le mâle est là qui veille à ses côtés pour partager, autant qu'il est en lui, ses ennuis, et prendre au besoin sa défense.

En passant de l'état sauvage à l'état domestique, cette espèce est devenue plus lourde et de formes moins élégantes; elle perd peu à peu l'habitude du vol, et si ceux que l'on laisse vivre avec quelque liberté sur les étangs reprennent quelque vigueur par l'exercice, et peuvent se soutenir en l'air assez complétement pour qu'il leur arrive quelquefois de reprendre leur liberté au moment du passage des bandes sauvages, ceux, au contraire, que l'on tient renfermés dans les basses-cours, perdent à peu près complétement l'usage de leurs ailes. Aussi les muscles pectoraux n'atteignent-ils qu'un développement incomplet, et leur thorax, si chargé de graisse qu'il soit, demeure anguleux, tandis que chez le canard sauvage cette partie du corps est arrondie, et peut même présenter un sillon médian qui permet de les reconnaître jusqu'au moment où on les découpe sur nos tables; ils ont aussi les jambes plus massives, les écailles des pieds moins fines et moins lustrées; enfin le plumage moins éclatant et moins frais, alors même que la domestication ne remonterait pas à une époque assez reculée pour qu'il ait entièrement perdu ses teintes primitives. Il est des canards domestiques, en effet, qui offrent avec les sauvages une ressemblance dans le vêtement qui atteste une communauté d'origine; mais il en est d'autres que l'influence de l'homme a façonnés au point de les rendre parfaitement méconnaissables, de tout noirs, d'entièrement blancs, d'autres chez lesquels ces deux couleurs se mélangent entre elles ou avec d'autres pour former mille dessins qui n'offrent presque entre eux aucun rapport.

On élève les canards domestiques pour leur chair, qui est estimée, bien que lourde et un peu huileuse, et pour leurs plumes qui, sans avoir la valeur du duvet de l'oie, s'emploient pourtant utilement seules ou mêlées avec une proportion plus ou moins considérable de celle-ci. Il faut ajouter à ces motifs, tirés de l'utilité directe, la facilité avec laquelle ces oiseaux se multiplient, le peu de soins qu'exige leur éducation, leur entretien presque de nulle dépense à l'état adulte, et l'embonpoint presque constant dans lequel ils vivent. On en distingue en France plusieurs variétés; la plus grande se trouve en Normandie; elle pèse jusqu'à huit livres; une autre plus petite est désignée sous le nom de *canard barboteux*, parce qu'elle est plus portée encore que les autres à barboter dans les mares et à se vautrer dans la fange. On la préfère dans plusieurs localités et surtout en Picardie, comme plus abondante et plus précoce, et pour l'extrême facilité avec laquelle elle s'élève. Ces variétés et la plupart de celles que nous voyons dans nos basses-cours, dérivent d'une source primitive, unique. En se croisant avec le *canard musqué*, que l'on désigne aussi sous le nom de *canard de Guinée*, la plus grande espèce du sous-genre, on obtient d'autres races plus fortes et plus belles, mais aussi d'un naturel plus sauvage et douées d'un instinct moins chercheur, ce qui force à plus de surveillance et à des dépenses qui atténuent les profits de ces sortes de croisements. C'est néanmoins dans le seul but de les obtenir et d'arriver ainsi à des perfectionnements réels dans les races, que les agriculteurs doivent élever le canard musqué; car sa chair n'a pas obtenu à beaucoup près, en Europe, la haute estime qu'on lui accorde dans les colonies; et ce n'est pas seulement à cause de l'odeur de musc qu'elle répand, et qui affecte si diversement les sens des habitants des pays chauds et des pays tempérés, car il suffirait pour la lui faire perdre d'enlever les glandes du croupion qui sécrètent l'humeur à laquelle elle est due; mais on assure qu'elle est noire, dure et d'une digestion difficile

Les canards domestiques, avons-nous dit, exigent peu de soins. Un trou plein d'eau, les balayures des granges et des greniers, les larves et les vers dont les fumiers fourmillent, les mollusques terrestres des jardins et des champs cultivés, leur fournissent d'amples provisions auxquelles il suffit d'ajouter quelques légumes cuits dans les lavures grasses dont ils sont très friands. S'il y a dans le voisinage quelque mare ou quelque ruisseau, ils y vont chercher du fretin et des vermisseaux, et la dépense qu'ils occasionnent en devient moindre encore. Mais, d'un autre côté, ils deviennent plus sauvages; ils déposent leurs œufs là où ils se trouvent, et même dans l'eau; ou même, obéissant à l'instinct primitif qui reprend facilement le dessus dans les habitudes artificielles de la domesticité, ils vont les déposer en secret par terre, et presque sans nid, dans quelque buisson où les fouines et les autres petits carnassiers les détruisent. On ne doit point les laisser fréquenter les viviers d'eau claire où l'on veut conserver du poisson; naturellement voraces

et friands de cet aliment, ils ne tarderaient pas à les dépeupler complétement. Les canes sont très productives; leur ponte, qui peut se prolonger presque sans interruption pendant les trois mois de mars, avril et mai, peut donner jusqu'à soixante œufs. Leur instinct les porte peu à à couver, et c'est ce qui donne l'explication de cette fécondité prodigieuse, et aussi de l'habitude où l'on est, presque généralement, de charger du soin des couvées des poules domestiques dont on a pu reconnaître l'aptitude à cette fonction, ou même des poules d'Inde. Les canes domestiques, en effet, couvent mal, s'éloignent de leurs œufs et se laissent facilement distraire de leurs soins maternels. Les petits une fois éclos, empressées qu'elles sont de retourner à des habitudes résultant de besoins instinctifs, et dont la réclusion forcée qu'elles viennent de subir les a tenues si long-temps éloignées, elles conduisent leurs petits trop tôt à l'eau, et, plus délicats que les *canetons sauvages*, il suffit d'un peu de froid pour les faire périr. On va jusqu'à dire que l'impatience, l'imprévoyance et l'ennui de cette mère sont tels, que s'il arrivait qu'un œuf vînt à éclore avant les autres, elle s'en tiendrait là, conduirait son petit à l'eau la plus voisine, et laisserait les autres périr dans leurs coquilles.

La fin à une autre livraison.

UNE FAMILLE RIDICULE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 246.)

§ 3.

Ils trouvèrent au salon la fille du capitaine, qui avait achevé sa toilette et les attendait. A sa vue, Berthe fit un mouvement comme si elle eût aperçu quelque objet prodigieux; un sourire effleura ses lèvres, et elle échangea avec son frère un regard qui équivalait à une exclamation.

Pour une personne accoutumée aux raffinements de la mode, il y avait, en effet, dans la toilette de Rose une série de monstruosités bouffonnes difficiles à voir de sang-froid. Chaque partie de son habillement appartenait à une époque différente, et donnait, pour ainsi dire, un échantillon des modes qui s'étaient succédé depuis dix années. Il résultait de ce mélange de formes et de couleurs je ne sais quelle désharmonie prétentieuse impossible à exprimer.

Par malheur, la tournure ne rachetait point ce défaut d'ensemble. La jeune fille était roide et embarrassée. Sa jolie figure elle-même respirait je ne sais quelle contrainte inquiète, et tous ses mouvements, comme le fit observer Berthe, *avaient l'air faits du côté gauche.*

Elle tendit en rougissant ses joues à son cousin, fit une courte révérence à Garin, puis s'assit, droite et immobile, dans le coin le plus obscur de l'appartement.

— D'ici que je lui aie touché la main, je soutiendrai que c'est une poupée de carton, avec des yeux d'émail et un ratelier d'ivoire, dit Paul tout bas à Berthe.

— Dieu me pardonne! elle porte des souliers de castor! reprit celle-ci de même.

— Et une chaîne en cheveux, ajouta Garin.

— As-tu entendu le capitaine l'appeler Zozo?

— Et elle lui répond: Mon papa.

— Je suis désolé de ne point dessiner la caricature.

Dans ce moment, la vieille Marguerite entra pour mettre le couvert. Elle eut une longue discussion avec le capitaine pour savoir si l'on mettrait une allonge à la table, puis avec Rose sur le linge que l'on emploierait; M. Dubois se mit en colère, et sa fille, qui était trop serrée, déchira sa robe en voulant atteindre la pile de serviettes désignée.

Edmond éprouvait une gêne réelle; Rose, de son côté, paraissait confuse; Garin et sa sœur retenaient à grand' peine leur sérieux; M. Dubois seul, au milieu de l'embarras général, se montrait souriant et à l'aise. Il avait recommencé ses explications sur le meilleur mode à employer pour chaque culture, et arriva bientôt à raconter le grand orage auquel il avait échappé en 1806, à sa sortie de Manille. Cet orage était l'événement capital de la vie du vieux marin; c'était la source unique de ses comparaisons, de ses images, de ses transitions. Depuis quinze ans il racontait exactement à ses amis, chaque semaine, l'histoire du grand orage de Manille sans en oublier une circonstance, et quel que fût le sujet de la conversation, il réussissait toujours à amener sa fatale transition: — C'est comme en 1806. Aussi ses voisins de Pornic l'avaient-ils surnommé le *Grand-Orage.*

Il ne manqua point d'en faire subir le récit à ses nouveaux hôtes dès le commencement du souper, et il se préparait à le recommencer vers la fin, lorsque Garin prétexta la fatigue de sa sœur, et demanda la permission de se retirer.

Marguerite conduisit la jeune fille à la chambre qui lui était destinée. C'était une grande pièce tapissée de jaune, avec des fauteuils rouges, un lit à flèche, et une énorme cheminée ornée de fausses fleurs sous verre. Le seul miroir qui s'y trouvât était placé à cinq pieds du plancher, sur deux patères, et au-dessus d'une table à jeu servant de toilette.

C'était la chambre d'honneur, comme Marguerite eut soin de le dire à la jeune Parisienne, et on ne l'ouvrait qu'aux grands jours, lorsque M. le sous-préfet venait pour le recrutement, ou le major pour les remontes. Quant à Garin, il fut conduit par le capitaine lui-même dans l'ancienne bibliothèque, dont les armoires vitrées étaient garnies, au lieu de livres, de graines et d'oignons de fleurs étiquetés. Un navire à la voile, seule œuvre d'art qu'eût jamais exécutée M. Dubois, était suspendu au plafond en guise de lustre, et quelques animaux empaillés décoraient une commode à rampe de cuivre. Le capitaine assura au jeune homme que le lit était bon; il l'avertit de remuer une chaise s'il avait besoin de quelque chose, les sonnettes étant inconnues à *la Cherrière*, lui recommanda d'éteindre sa chandelle, et finit par l'engager à mettre un bonnet de coton de peur des *fraîcheurs*. Garin n'avait vu jusqu'alors rien de pareil, si ce n'est aux *Variétés*. Il se promit bien d'étudier le capitaine, et d'en faire une charge d'atelier qui ferait oublier M. Prudhomme.

Le lendemain on vint frapper à sa porte; il se réveilla en sursaut, croyant le feu dans la maison: c'était M. Dubois qui venait, en sabots et tout humide de la rosée du matin, lui demander s'il était prêt à déjeuner.

— Prêt à déjeuner! répéta le peintre avec étonnement; quelle heure est-il donc?

— Sept heures.

— Et vous déjeunez à sept heures!

— Pardieu! trouvez-vous que ce soit trop tôt pour dîner à midi?

Le jeune peintre le regarda avec stupéfaction.

— Pardon, monsieur, dit-il enfin, mais alors, moi et ma sœur, si vous le permettez, nous ne déjeunerons qu'à dîner.

— Et que ferez-vous jusque là?

— Jusque là je comptais dormir.

— Fi donc! s'écria le capitaine, mauvaise habitude! Il y a quatre heures que je suis debout, moi; j'ai déjà cassé une croûte et bu un doigt de cognac pour tuer le ver. Hors du lit, mon jeune Parisien, et venez vous mettre à table.

— En vérité, monsieur, dit Garin excédé, je tombe de sommeil.

— Je connais cela; il faut se secouer... Autrefois j'étais sujet à ces pesanteurs, surtout dans les pays chauds... Je me rappelle qu'en 1806, comme nous quittions Manille...

— Pardon, monsieur, interrompit brusquement Garin, qui vit *le grand orage* près de fondre sur lui... Je me lève; mais veuillez ne rien retarder pour moi.

— Comment donc! je sais ce que l'on doit à ses hôtes, dit le capitaine. Je vais faire un tour de jardin, et quand vous descendrez, je vous raconterai comment, en 1806...

— De grâce! ne m'attendez pas, s'écria le peintre, qui fit un mouvement pour se lever.

— C'est bon, dit Dubois en gagnant la porte; ne vous occupez point de nous. Vous avez cinq minutes pour vous faire beau. Je vais savoir de Rose si on a averti mademoiselle votre sœur.

Mais Berthe fit répondre de déjeuner sans elle, ce qui causa un trouble général. Le capitaine déclara qu'elle devait être malade; Rose proposa timidement d'envoyer avertir le docteur, et Marguerite, en retournant dans la cuisine, exprima à demi-voix combien il serait désagréable pour M. Dubois de voir des étrangers mourir chez lui. Garin fut forcé de leur avouer, pour les rassurer, que sa sœur ne se levait qu'à onze heures et déjeunait à midi.

Il interrogea ensuite son hôte sur les moyens de trouver un gîte à Pornic pendant la saison des bains. Celui-ci lui apprit qu'un nouvel établissement venait d'être créé en imitation de celui de Dieppe, et que les étrangers y trouvaient toutes les ressources ordinaires à ces maisons. Le jeune peintre enchanté déclara qu'il s'y établirait le jour même, et toutes les instances de M. Dubois pour le retenir furent inutiles.

§ 4.

Cependant Edmond n'avait point été sans remarquer l'impression produite par sa famille sur les Garin. Il en avait éprouvé de la honte mêlée de je ne sais quel mécontentement contre son oncle et sa cousine; il leur en voulait de se montrer ainsi sous un aspect ridicule.

Il résistait même à sa propre sensation, accusant Berthe et son frère de prévention contre les habitudes provinciales; mais quoi qu'il pût se dire, ces habitudes ne le choquaient pas moins lui-même. La vie du capitaine lui semblait mesquine, ses occupations puériles. Quant à sa cousine, il n'avait pu encore lier un entretien avec elle; Rose ne parlait que *par réponses*, comme au catéchisme: il acquit seulement la certitude que son instruction avait été bornée à l'orthographe et à l'arithmétique, et que ses journées se passaient à coudre ou à festonner en chantant des romances dont les vielles organisées lui avaient appris l'air.

Or, entouré jusqu'alors d'esprits cultivés et d'imaginations actives, Edmond était devenu raffiné dans ses jouissances intellectuelles. A son insu, tout ce qui était ordinaire lui semblait méprisable. Accoutumé à la vie fiévreuse de Paris, il éprouvait un besoin d'émotions successives et habilement excitées. Aussi ne tarda-t-il point à sentir un invincible dégoût pour l'intérieur monotone de son oncle, et à regretter la décision qu'il avait prise en venant s'établir à Pornic.

La présence de Paul et de Berthe contribuait surtout à l'entretenir dans ces dispositions. Il trouvait en eux l'esprit vif et capricieux, les ressources d'amusement et la distinction qui manquaient à sa famille. Outre son esprit et sa beauté, Berthe possédait effectivement des talents qui contribuaient à rendre sa société charmante. Elle parlait plusieurs langues, peignait presque aussi bien que son frère, et avait fait en musique des études avancées; sa voix était, en outre, l'une des plus expressives et des plus suaves que l'on pût entendre. Sorel, qui venait chaque soir pour l'écouter, s'en retournait chaque soir plus ravi.

Ces longues visites à mademoiselle Garin, et la comparaison involontaire de ses perfections avec l'insignifiance de Rose, ne tardèrent pas à troubler le repos du jeune homme. Il commença à se repentir de l'espèce d'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de son oncle, et à regretter que Berthe ne fût point sa cousine.

La jeune Parisienne ne négligeait rien, du reste, pour plaire à Edmond. Le mariage ne lui semblait qu'une affaire de convenances et de position; Sorel était jeune, considéré, riche surtout; c'était assez pour qu'elle l'acceptât. Garin, qui voyait, de son côté, dans cette union un moyen de se débarrasser de sa sœur, y poussait le jeune homme de tout son pouvoir.

Cependant l'intimité d'Edmond avec *les Parisiens* n'avait point tardé à devenir un sujet de conversation pour les baigneurs. Quelqu'un s'étant hasardé à dire d'un ton fin que ces assiduités devaient avoir une cause, cette remarque fut répétée, revue, commentée, et le lendemain tout le monde savait que M. Sorel devait épouser mademoiselle Berthe Garin à la fin de la saison.

Cette nouvelle ne manqua point d'arriver jusqu'aux oreilles du capitaine. C'était un homme simple, mais de bon sens, parce qu'il était de bonne foi. Voulant savoir la vérité, il se mit à observer Edmond, et ne tarda point à reconnaître de quel côté l'entraînait son penchant : cette découverte l'attrista. Pour tout au monde il eût voulu réaliser le dernier projet qu'il avait formé avec sa sœur, et confondre, par une union, deux fortunes acquises en commun; mais il aimait Edmond avec désintéressement. La préférence du jeune homme pour mademoiselle Garin était d'ailleurs naturelle, et une pareille alliance n'avait rien que d'honorable : la seule raison que pût avoir le capitaine pour l'en détourner était son désir personnel; il le sacrifia sans balancer à celui de voir Edmond heureux.

Refoulant donc avec un soupir au fond de son cœur les rêves qu'il avait faits, et renonçant à d'inutiles explications, il se mit à entretenir son neveu comme si le projet de mariage avec Rose n'avait jamais eu rien de sérieux. Il lui demanda, en souriant, s'il n'avait point quelque idée d'établissement, où il comptait passer l'hiver, et quelle profession il voulait adopter.

Etonné d'abord, puis ravi de découvrir que l'engagement qu'il avait cru si lourd était imaginaire, et que sa liberté lui restait tout entière, Sorel n'essaya plus de résister au penchant qui l'entraînait vers mademoiselle Garin.

Le bonheur le rendit même ingrat. Il commença à remarquer plus volontiers les ridicules du capitaine et de sa fille, sûr qu'il n'aurait point un jour à en souffrir. Garin et Berthe en plaisantaient devant lui; il repoussa d'abord faiblement leurs railleries, et finit par s'en amuser.

Du reste, il ne voyait plus son oncle ni sa cousine qu'en passant : ses journées étaient employées en promenades avec le jeune peintre et sa sœur; ses soirées, à lire haut ou à entendre Berthe chanter. Le capitaine souffrait de cet abandon, mais sans se plaindre; l'expérience l'avait rendu indulgent. Quant à Rose, déconcertée dès l'abord par la politesse un peu dédaigneuse des Garin, et glacée par la froideur d'Edmond, elle n'eût osé ni faire une remarque, ni adresser un reproche à son cousin.

La fin à la prochaine livraison.

Au dix-septième siècle, on citait, entre autres exemples de courriers qui avaient fait preuve d'une diligence extraordinaire : le capitaine Paulin, qui était venu en vingt et un jours de Constantinople à Fontainebleau où était François Ier; un courrier du roi d'Espagne, Jean Bourochio, qui avait apporté de Paris à Madrid, en trois jours et trois nuits, la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy; Chamereau, qui avait porté au roi de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX en douze jours; un abbé, qui avait le premier fait le voyage de Paris à Rome en huit jours.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ARMES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Voy. 1833, p. 259; 1837, p. 287; 1838, p. 270.)



(Armes au seizième siècle.)

On a réuni dans ce dessin différents costumes qui se rencontraient ensemble sur les champs de bataille au seizième siècle, et dont le mélange marquait nne époque singulière de transition. Nous avons déjà consacré, dans ce recueil, plusieurs articles sur les anciennes armes : nous nous bornerons à ajouter ici quelques détails.

« Les armes des gens à cheval, dit une ordonnance de » François Ier, seront la charge de chacun ; car autrement » sera armé l'homme d'armes que le cheval-léger, et le » cheval-léger autrement que les arquebusiers. L'homme » d'armes sera armé de soullerets (souliers), grèves entières » (bottines de fer), cuissots, cuirasses avec les tassettes, » gorgerin, gossets et grandes pièces. Les chevau-légers » seront bien à cheval et armés de haussecou, de hallecret » (corselet plus légers que la cuirasse) avec les tassettes » jusques au-dessous du genou, de gantelets, d'avant-bras » et grandes épaulettes, et d'une salade forte et bien coupée... Ils doivent porter l'épée large au côté, la masse à » l'arçon, et la lance bien longue au poing. Les arquebusiers » aussi seront bien montés;... ils auront l'épée au côté, la » masse à l'arçon d'une part, et l'arquebuse de l'autre, » dedans un fourreau de cuir bouilli, lequel tienne ferme » sans branler. La dite arquebuse pourra être de deux pieds » et demi de long ou de trois au plus, et qu'elle soit légère. »

Les armures des gendarmes, sous Henri II, devinrent un peu plus légères; mais sous les règnes de Charles IX et de Henri III, on reprit l'ancienne manière, et les plaintes qu'en fait le brave Lanoue dans son quinzième discours militaire, sont assez curieuses : « Or, dit-il, ils ont eu bonne » raison à cause de la violence des arquebuses et piques, de » rendre les harnois plus massifs et à meilleure épreuve » qu'auparavant. Ils ont toutefois si fort passé mesure que » la plupart se sont chargés d'enclumes au lieu de se couvrir d'armures... Nos gendarmes et chevau-légers du » temps du roi Henri II étoient bien plus beaux à voir, » portant la salade, brassales, tassettes, le casque, la lance » et la banderolle, et n'avoient toutes leurs armes pesanteur » qui les empêchât de les porter vingt-quatre heures. Mais » celles d'aujourd'hui sont si griêves (lourdes) qu'un jeune » gentilhomme à trente-cinq ans est tout estropié des épaules » d'un tel fardeau. »

L'usage des boucliers se maintint encore long-temps après l'invention des armes à feu. On en voit dans les bas-reliefs des tombeaux de Louis XII et de François Ier à Saint-Denis. On se servit encore de ces rondelles ou rondaches au siége de Saint-Jean-d'Angely en 1621. Louis XIII dit à cette occasion au marquis de Rosni, grand-maître de l'artillerie, qu'il voulait rétablir l'usage de cette arme défensive, très utile, suivant lui, dans les attaques et les assauts. Telle était aussi l'opinion de deux grands capitaines, le prince Maurice et le duc de Rohan. Cette idée, du reste, n'eut pas de suite.

On se servit aussi des flèches bien plus tard qu'on ne le croit généralement; car en 1627 les Anglais en lancèrent encore dans l'île de Ré.

UNE FAMILLE RIDICULE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 246, 254.)

§ 5.

Edmond revenait un jour d'une longue promenade entreprise, avec plusieurs baigneurs, le long de la mer; tous étaient descendus de la calèche, et s'étaient dispersés sur la pente de la dune, cherchant des coquillages ou cueillant des fleurs marines. Berthe et son frère marchaient seuls à côté de la voiture, que Sorel conduisait lentement. Le jeune peintre, en levant les yeux, aperçut tout-à-coup *la Cherrière*, dont le toit scintillait sous le soleil couchant.

— Pardieu! dit-il en se tournant vers la jeune fille, nous devons une visite au capitaine. Voilà quinze jours que nous ne sommes allés voir ses couches; il doit avoir fait au moins, depuis, trois récoltes de tomates.

— Nous aurons un grand orage, observa Berthe.

— Peut-être, reprit Garin; le capitaine m'a promis, la dernière fois, que sa fille nous expliquerait une recette pour fabriquer le fromage blanc.

— Mais c'est donc une personne accomplie! son père m'a déjà dit qu'elle savait tricoter et faire les confitures de petits fruits...

— A froid, ajouta Garin en imitant la grosse voix du capitaine.

— Je ne parle pas de ses robes, qu'elle taille elle-même.

— Dis qu'elle les invente!... je n'en ai jamais vu de pareilles à personne.

— Je vous demande grâce pour ma famille, interrompit Sorel en souriant.

— Comment donc, reprit Berthe, mais votre cousine est fort bien! une taille droite comme un jonc, une figure rose, et de grands yeux bleus qu'elle ne lève que sur son potage; on ne peut pas être plus modeste. J'espère que M. Dubois la mariera à un procureur du roi.

— Et qu'il aura des primeurs pour la noce.

— On chantera au dessert.

— Et le capitaine racontera le grand orage de 1806.

Ils éclatèrent de rire, et le jeune peintre fit tourner sa canne. Les chevaux, tourmentés par la chaleur, étaient déjà ombrageux et inquiets; effrayés de ce mouvement, ils firent un écart. Edmond, qui était sur le siége, voulut ramener à lui les rênes, mais trop brusquement; ils reculèrent.

— Pardieu! voilà des rosses qui veulent jouer les coursiers d'Hippolyte, s'écria Paul; fouettez-les, Sorel. Les chevaux de louage sont contrariants comme des avocats; le seul moyen de les faire aller au pas est d'essayer de les mettre au galop.

Edmond suivit ce conseil; mais l'attelage irrité se dressa en secouant la tête, tourna sur lui-même un instant, puis s'élança en avant. Sorel voulut le retenir; les rênes se brisèrent dans ses mains.

Avertis par les cris de Berthe et de Garin, les baigneurs étaient accourus; tout-à-coup les chevaux, qui avaient pris le mors aux dents, tournèrent brusquement de leur côté. A cette vue, tous se dispersèrent épouvantés, et la calèche fut emportée vers la pointe de la falaise; le chemin était si étroit, que les roues effleuraient par instants le bord du précipice; elle allait enfin atteindre le sommet du promontoire, lorsqu'un homme parut sur le versant opposé.

— Mon oncle! cria Edmond en étendant les bras.

Le capitaine poussa un cri et se jeta à la tête des chevaux; mais, ne pouvant résister à leur élan, il arriva, traîné par eux, jusqu'à l'extrémité de la dune. Il y eut un moment terrible pendant lequel il demeura suspendu aux rênes et penché sur l'abîme; enfin les chevaux firent un mouvement en arrière, la calèche recula, et l'une des roues, venant frapper le rocher, se brisa. Edmond, lancé au loin par le choc, demeura étendu à terre et privé de sentiment.

On le releva; mais la tête avait porté, et le coup était si violent, qu'on le crut mort un instant. Lorsqu'il revint à lui, une fièvre accompagnée de délire le saisit, et il fut près d'un mois entre la vie et la mort. Enfin sa jeunesse et les soins l'emportèrent; la fièvre s'apaisa, et la raison lui revint.

Au moment où il recouvra ainsi la conscience de lui-même, il se dressa avec effort sur son séant, cherchant à rappeler le souvenir encore confus de ce qui s'était passé. Le soleil venait de se lever, et répandait à travers les rideaux fermés une joyeuse lueur. Rose était assise dans un fauteuil aux pieds du lit, et dormait la tête renversée sur le dossier. Son visage parut à Edmond plus pâle, et ses yeux légèrement creusés par la fatigue. Il se rappela alors avoir vu vaguement, au milieu de son délire, une douce figure toujours penchée à son chevet.

Un mouvement qu'il fit réveilla la jeune fille en sursaut.

— Voulez-vous quelque chose, Edmond? demanda-t-elle d'une voix caressante.

A peine sorti de son délire, et bercé par la musique de cette douce voix, le jeune homme ne répondit pas. Rose crut sans doute qu'il ne l'avait point entendue; car elle le regarda un instant avec une indicible expression de tristesse, deux larmes vinrent au bord de ses paupières, et elle étendit sur le front du blessé sa main blanche et tremblante.

Sorel prit cette main dans les siennes.

— Je suis mieux, ma cousine, dit-il en souriant faiblement.

— Il me reconnaît! cria Rose avec un éclat de joie.

— Et je vous remercie, continua Edmond attendri.

La jeune fille battit des mains et courut à la porte.

— Mon père! s'écria-t-elle, Edmond entend, Edmond parle; il n'a plus de délire... Venez... et vous aussi, ma bonne Marguerite! O mon Dieu! il est sauvé.

— Est-ce vrai? dit Dubois en courant au lit du blessé.

— Je l'espère, répondit Sorel.

— Par le ciel! il n'a plus de délire!

— J'en étais sûre, dit Marguerite; je l'avais voué à sainte Anne. C'est la messe que le curé a dite hier en son intention qui l'a guéri.

— Et les saignées que le docteur lui a faites, ajouta M. Dubois.

— Sauvé! répéta Rose.

— Oui, grâce à vous tous, reprit Edmond attendri. Grâce à mon oncle d'abord, qui s'est exposé pour moi à la mort; car je me rappelle tout maintenant; grâce à vous, ma cousine, qui avez veillé à mon chevet comme un ange. Ah! je ne méritais pas tant de dévouement.

— Paix! paix! dit la jeune fille; le docteur ne veut point que vous parliez... il recommande du calme et du silence. Laissons-le reposer, mon père... je suis tranquille maintenant. Marguerite restera seulement pour nous avertir s'il veut quelque chose. Venez.

A ces mots, elle fit un pas vers la porte; puis, se ravisant, elle souleva légèrement la tête du malade, s'assura d'un coup d'œil que rien ne lui manquait, et sortit sur la pointe du pied avec le capitaine.

Sorel n'essaya pas de les retenir. Il sentait le besoin d'être seul, de repasser ses souvenirs et de reprendre possession de lui-même.

Il chercha à se rappeler toutes les circonstances de l'accident qui avait pensé lui coûter la vie, et se souvint tout-à-coup du jeune peintre et de sa sœur.

— Où est M. Garin? demanda-t-il à Marguerite.

— Le Parisien? répliqua la servante; il est parti, le lendemain de votre chute, pour dessiner des points de vue le long des côtes.

— Et mademoiselle Berthe?

— C'est elle qui a voulu partir, parce qu'elle avait peur de voir monsieur mourir, et que ça lui aurait fait, qu'elle disait, trop de mal. Après ça, ces jeunesses qui ont été éduquées, c'est si sensible! ça ne peut pas voir souffrir.

Sorel éprouva un désappointement et un serrement de cœur.

— Ma cousine n'a point eu ces craintes, dit-il à demi-voix et comme s'il se fût parlé à lui-même.

— Oh ! quand ceux qu'elle aime souffrent, Zozo a du courage comme un lion, reprit la vieille servante. Elle a passé presque toutes les nuits sur ce fauteuil, vous soignant comme une sœur grise. Et Dieu sait pourtant si elle avait le cœur gros, la pauvre enfant ; mais elle ne pleurait que quand vous n'aviez plus besoin d'elle, pendant que vous reposiez.

Edmond fut touché jusqu'au fond du cœur. Puis un amer sentiment s'éveilla en lui ! Abandonné aux jours de la souffrance par ceux qu'il avait préférés, il n'avait dû son salut qu'à cette famille ridicule si cruellement raillée devant lui. Le ciel semblait avoir pris soin de lui prouver combien il était dangereux de ne consulter *que la forme*, et quels dévouements pouvaient se cacher sous une enveloppe vulgaire. Il eut honte de n'avoir point su deviner ce qu'il y avait de noble dans ces deux natures, et de s'être laissé prévenir par une toilette surannée, quelques formes de langage, et d'innocentes manies.

Alors, comme il arrive toujours aux esprits détrompés, il mit une sorte d'amour-propre à se prouver à lui-même son injustice et son erreur. Il étudia le capitaine, et reconnut que si son langage était commun, ses sentiments ne l'étaient jamais ; toute la distinction de cette âme était passée dans les actions !

Les longues conversations qu'il eut avec Rose pendant sa convalescence lui firent également comprendre combien il y avait de douce intelligence derrière son ignorance et sa timidité. Enhardie par la bienveillance du jeune homme, elle lui raconta sans contrainte toutes ses pensées. C'était une âme limpide comme le ruisseau, et que l'on pouvait voir jusqu'au fond. Facile à effrayer, elle ressemblait à ces oiseaux que l'on croirait muets au premier abord, mais qui font entendre dans la solitude des chants qui vous ravissent.

Elle raconta à Edmond sa vie de jeune fille ; lui parla de ses fleurs, de ses amies de couvent, des rares tristesses qui traversaient son cœur comme de légères nuées. Tout ce qui autrefois avait paru ridicule au jeune homme s'illumina à ses yeux de je ne sais quelle naïve poésie. Rose lui rappela la Claire du comte Egmont *, uniquement occupée de coudre, de prier Dieu, et de regarder à la fenêtre si elle ne voit pas venir son fiancé.

§ 6.

La jeune fille, de son côté, encouragée par l'affection de son cousin, se montrait d'heure en heure plus intelligente de ce qu'il désirait. La tendresse épanouit l'âme comme le soleil les fleurs. Mille nouvelles pensées venaient à Rose, mille nouveaux intérêts s'éveillaient dans sa vie. Edmond sentait cette souple nature se modeler chaque jour à ses propres sentiments, et ce jeune esprit s'ouvrir à toutes les lumières.

La transformation de Rose commençait à se révéler jusque dans son extérieur ; son front semblait s'être élargi, ses yeux plus pensifs avaient pris une modeste assurance : sûre de n'être plus raillée elle marchait à l'aise dans son bonheur.

Cependant Sorel était presque entièrement rétabli. Ses entretiens avec sa cousine pouvaient être plus longs, plus suivis et prendre presque la forme de leçons. Quelquefois il se plaisait à lui faire à haute voix quelques lectures de nos poëtes modernes, et il jouissait de son émerveillement au milieu de ce monde tout nouveau d'images et d'idées. Il se plaisait alors à interroger ses émotions, à écouter ses confessions toujours charmantes, parfois profondes comme tout ce qui est sincèrement naïf.

* Drame de Goethe.

Un soir qu'il lui lisait ainsi une méditation de Lamartine, Marguerite annonça M. et mademoiselle Garin. Edmond éprouva une sorte de contrariété et de confusion. Mais le jeune peintre venait d'entrer suivi de sa sœur ; tous deux coururent à lui avec des exclamations de joie caressante.

— Enfin le voilà debout ! s'écria Paul. Ce cher Edmond ! Quel bonheur de le trouver rétabli.

— Ah ! nous n'avons pensé qu'à vous depuis six semaines, interrompit Berthe d'un accent plaintif.

— Et quel dommage qu'il n'ait pu nous accompagner, reprit Garin... Votre pays est plus beau que l'Ecosse, mon cher !

— Et les habitants qu'on nous avait représentés comme des sauvages, reprit la jeune fille, ils nous ont partout reçus en amis.

— On nous a donné des fêtes.

— Nous avons logé à Brest chez le préfet maritime.

— Nous avons vu manœuvrer la flotte.

— Et l'on a donné un bal, pour nous, à bord du vaisseau amiral.

— On peut être fier d'appartenir à un tel pays, observa Paul gravement.

— J'ai bien promis d'y revenir, ajouta Berthe.

Tout cela s'était dit si rapidement, que Sorel n'avait pu prononcer un mot. Il lui sembla seulement que si elle *n'avait pensé qu'à lui*, mademoiselle Garin avait au moins raisonnablement essayé de se distraire ; mais, après tout, elle le croyait mort ou mourant, et devait le regarder comme un prétendu fort incertain.

Lorsqu'ils eurent fini de raconter leur voyage, Sorel les félicita d'avoir rapporté de si bons souvenirs de la Bretagne.

— Et pendant ce temps, ce pauvre M. Edmond était au lit ! dit Berthe.

— Trop heureux de ne pas être entre quatre planches, observa Paul.

— Ah ! je n'oublierai jamais cette scène, reprit la jeune fille ; je crois voir encore la calèche sur le bord de l'abîme... c'était horrible.

— On pourrait faire de cela un tableau, observa Garin pensif.

— Voulez-vous que je pose ? demanda Edmond avec une légère ironie ; je suis encore assez pâle pour cela.

Le jeune peintre allait répondre, lorsque le capitaine entra.

— Eh ! ce sont nos parisiens, s'écria-t-il en tendant la main à Garin. Eh bien ! notre gars est remis de son abordage, et le voilà qui a quitté la cale de radoub ; je venais le chercher pour qu'il vît ma récolte de rousselets.

— Mademoiselle aurait-elle aussi une recette pour les conserves de poires ? demanda Paul en se tournant vers Rose avec un grand sérieux.

La jeune fille rougit et Edmond se mordit les lèvres.

— Ma cousine en connaît au moins une pour soulager ceux qui souffrent, dit-il, et celle-là, il en est beaucoup qui l'ignorent.

— Je n'ai jamais douté des qualités éminentes de mademoiselle, dit le jeune peintre en s'inclinant ; vous m'avez entendu plusieurs fois dire toute ma pensée à cet égard, et il me semble qu'alors nous étions d'accord...

— Alors je ne la connaissais pas comme aujourd'hui, reprit Sorel en rougissant.

— Il a raison, s'écria le capitaine avec un gros rire ; Zozo masque ses batteries ; mais, au fond, c'est une fine voilière et solide au gros temps ; tout le portrait de sa mère. Elle mérite d'être heureuse.

— Et elle le sera, répliqua Edmond vivement.

Berthe et Paul échangèrent un regard.

— Pardon, dit celui-ci d'un ton un peu contraint, nous ne voudrions pas troubler des épanchements de famille... Seulement, comme notre départ est prochain, nous ve-

nions savoir si Sorel comptait toujours faire route avec nous.

Edmond regarda Rose, puis son oncle, et parut embarrassé.

— Je crains que M. Sorel n'ait pris goût au jardinage, et ne veuille compléter son instruction avant de partir, observa Berthe avec un persiflage amer.

— En effet, dit le jeune homme, j'ai changé d'avis.

— Que dis-tu ? s'écria le capitaine; tu restes avec nous ?

— Et pour toujours, mon oncle, si vous le voulez.

M. Dubois poussa une exclamation de joie, regarda son neveu, puis sa fille.

— Ainsi, balbutia-t-il... tu as pris la plaisanterie d'autrefois au sérieux...

— Ma cousine y consent-elle, demanda Edmond tendrement, en tendant la main à la jeune fille.

Pour toute réponse, celle-ci se jeta dans les bras de son père.

DES MOYENS QUE LES CHINOIS EMPLOIENT

POUR SE PRÉSERVER DES DANGERS DE LA CULTURE DU RIZ.

Le riz forme la base de la nourriture du tiers au moins de la population de notre globe et peut-être de la moitié. Il alimente la presque totalité de l'Asie, une grande partie de l'Afrique et de l'Orient; son usage est vulgaire en Europe et en Amérique.

On le cultive principalement à la Chine, dans l'Indostan, dans la Caroline et dans la Louisiane, en Égypte, en Espagne et en Italie.

Dans les parties de l'Europe où on l'a introduit, il en est résulté des maladies très funestes pour les cultivateurs, à cause des inondations continues que l'on doit donner aux plantes, ainsi que de l'état marécageux où demeure constamment le sol. C'est dans le Piémont, dans la basse Lombardie et la Romagne, en Italie, dans la Catalogne et le royaume de Valence, en Espagne, qu'on se livre à cette industrie agricole, au grand désavantage des habitants voisins.

En Espagne, on ne peut placer les rizières à moins de cinq kilomètres de toute ville; il y a même eu anciennement peine de mort contre ceux qui établiraient des rizières. Quelques cantons du midi de la France ayant voulu autrefois introduire cette culture, le gouvernement crut devoir s'y opposer

Lorsque l'insalubrité de cette culture, en Europe, semble devoir l'exclure de tout pays populeux, il est fort curieux qu'elle soit si générale en Chine, dans les provinces où l'agglomération des habitants est excessive. On est donc autorisé à conjecturer que les Chinois doivent avoir quelques moyens de se préserver de ces funestes effets; et il paraît, d'après les remarques récentes d'un missionnaire, M. Voisin, qui a résidé pendant huit ans au milieu des rizières inondées, que les ouvriers employés à ce travail se conforment rigoureusement à un régime hygiénique continu.

Ces ouvriers, qui travaillent au milieu d'une eau fétide et sous un ciel brûlant, ne sont pas plus malades que ceux qui ne se livrent pas à la culture du riz.

Dès le matin, ils boivent du thé; à déjeuner, à dîner, à souper et entre les repas ils en boivent encore; ils ont de la viande au moins une fois par jour; le thé qu'ils prennent entre les repas est toujours accompagné d'herbes salées et sèches; ils fument leur pipe à plusieurs reprises. Enfin, après le souper, ils se lavent tout le corps avec de l'eau bien chaude, et ils évitent avec le plus grand soin de boire de l'eau froide. Ces deux dernières prescriptions ont principalement recommandées.

Ce régime suivi avec rigueur et persévérance permet aux ouvriers de travailler impunément des journées entières avec l'eau jusqu'aux genoux, sous un ciel brûlant, au milieu d'odeurs fétides qu'un Européen ne pourrait supporter.

Nous avons déjà pris ou reçu des Chinois tant de bonnes découvertes ou inventions, que nous ne devons pas craindre de les consulter et de les suivre dans leurs principes et dans leurs habitudes hygiéniques.

LA CATHÉDRALE D'YORK.

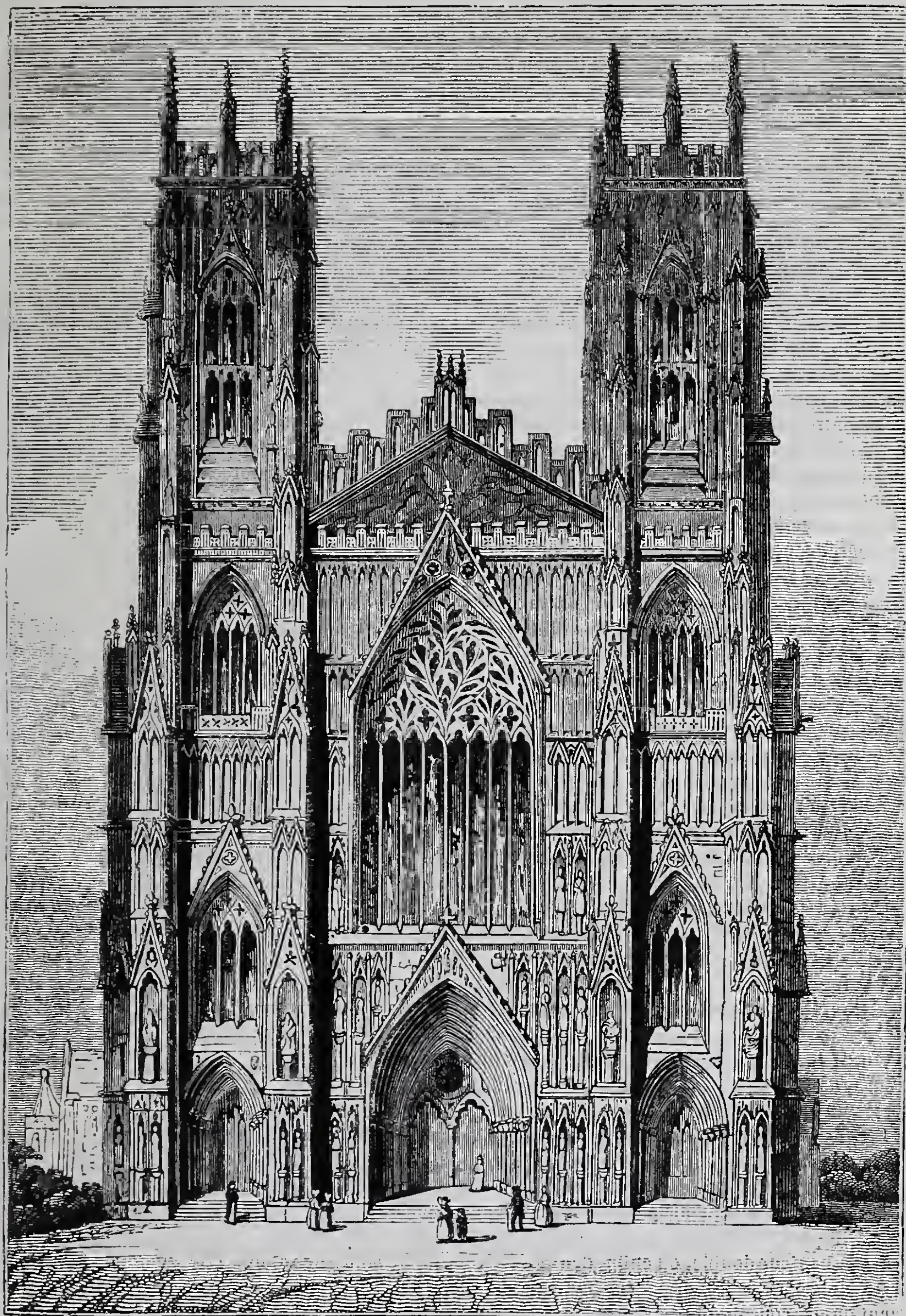
(York minster.)

La première église d'York fut bâtie en 627, à l'occasion de la conversion d'Edwin, roi de Northunberland, et époux de Ethelburge, sœur d'Ebald, roi de Kent. Ce ne fut d'abord qu'un édifice de bois construit à la hâte; mais bientôt Edwin entreprit sur le même emplacement un temple en pierre. Tué à Hatfield, en 633, dans une bataille contre Peuda, roi de Mercie, et contre Cadwalla, roi des Galles, il laissa son œuvre inachevée. Un de ses successeurs, Oswald, fils de son oncle Adelfied, fit continuer les travaux qui ne furent définitivement terminés que sous l'archevêque Wilfrid, prélat orgueilleux et turbulent. Un incendie détruisit cette première église en 741; on se hâta de la rebâtir. Mais en 1069, la garnison normande qui occupait York, voulant se défendre contre une révolte populaire, mit le feu aux faubourgs de la ville, et les flammes poussées par le vent ayant atteint l'église, la consumèrent de nouveau. Cette fois on eut à regretter de plus une bibliothèque précieuse que renfermait la cathédrale et dont le précepteur de Charlemagne, le célèbre Alcuin, parle avec admiration dans ses lettres et dans ses poëmes. L'année qui suivit ce désastre, le Conquérant nomma au siége d'York, Thomas, chanoine de Bayeux, qui avait été son chapelain et son trésorier. Le premier soin de cet archevêque fut de relever l'église de ses ruines, sur une échelle plus large qu'auparavant; mais la fabrique fut encore brûlée en 1137, avec une grande partie de la cité. En 1171, l'archevêque Roger de Bishopsbrige, commença un nouvel édifice et n'eut que le temps de voir s'élever le chœur à l'endroit où s'éleva depuis la magnifique cathédrale d'York. Toutefois, ce chœur fut encore détruit pour faire place à un autre en 1373, et l'achèvement de l'édifice n'eut lieu qu'en 1410 ou 1412.

La cathédrale d'York était regardée comme un des chefs-d'œuvre du gothique anglais. Au centre du bâtiment, sur quatre piliers massifs, s'élevait une tour haute d'environ 200 pieds. A l'extrémité occidentale étaient deux autres tours ou clochers hauts de 190 pieds. Nous avons donné une vue de la ville d'York en 1834, page 93, et l'on peut y voir l'emplacement et l'effet d'ensemble de l'édifice. On se plaignait qu'il fût serré et masqué de trop près par les maisons particulières. Aussi c'était à l'intérieur que l'on admirait surtout le vieil art anglais; c'était là que l'on contemplait avec une délicieuse surprise la richesse et la variété infinie des ornements, les vitraux peints, les pierres et les boiseries sculptées. On considérait surtout comme des œuvres uniques dans leur genre la fenêtre qui formait l'extrémité de l'église à l'est, et le magnifique jubé ou écran de pierre qui sépare le chœur de la nef. La fenêtre avait 75 pieds de hauteur et 32 de largeur: elle était formée de 200 compartiments de peintures; les figures avaient environ 2 pieds de haut: c'était John Tornton de Coventry qui l'avait peinte en 1405. Le jubé, couvert des plus fines sculptures, était divisé en compartiments par quinze niches où étaient les statues des rois anglais, depuis le Conquérant jusqu'à Henri VI. On fut obligé pendant long-temps de soustraire la statue de ce dernier roi à l'idolâtrie, et de la

remplacer par celle de Jacques Ier, qui n'inspirait pas la même ferveur.

Parmi les tombes que renfermait la cathédrale, il y en avait plusieurs très remarquables. On montrait aussi aux voyageurs différentes curiosités qui sans doute auront été soustraites à l'incendie : un ancien siége qui servit au couronnement de quelques anciens rois saxons, et la fameuse corne à boire d'Ulphus qui avait été donnée vers 1036 à la cathédrale, comme symbole de vente de certaines terres, par Ulphus, lord de Deira; cette corne est d'ivoire : les sculptures figurent deux griffons, un lion, une licorne, des chiens et des arbres. Enlevée à l'église, à l'époque de



(La Cathédrale d'York, incendiée le 20 mai 1840. — Façade de l'ouest.)

la réforme, elle tomba plus tard dans les mains de Thomas lord Fairfax, et son fils Henri la rendit à la cathédrale en 1675.

Le 1er février 1829, un insensé, Jonathan Martin, s'était caché dans le chœur après le service du soir et avait mis le feu aux boiseries : on ne s'aperçut du danger que le 2 février, vers sept heures du matin. On se rendit maître de l'incendie, mais toutes les stalles étaient détruites ainsi que 220 pieds de boiserie, et l'orgue qui surmonte le jubé. Une souscription fut aussitôt ouverte ; l'on réunit en deux mois 50 000 livres sterlings, et l'on s'occupa immédiatement des réparations.

Le 21 mai dernier, les journaux anglais ont publié la lettre suivante :

« La magnifique cathédrale d'York est devenue la proie d'un incendie. Il ne reste plus que la tour et les murs de la nef. On croit que le feu a été mis par un homme qui, depuis quelque temps, était occupé à réparer l'horloge de

la grande tour et qui a laissé une chandelle allumée dans un chandelier en bois. Aussitôt que l'alarme a été donnée, les secours les plus prompts sont arrivés, le lord maire, plusieurs magistrats, les dignitaires de la cathédrale et un grand nombre de citoyens se sont portés sur le lieu du désastre et ont aidé au service des pompes; mais malheureusement, le feu a fait des progrès si rapides, qu'il a été impossible de l'arrêter. »

On ne doute pas que des dons volontaires ne permettent de relever de nouveau cet édifice qui était l'orgueil de la cité. On a déjà réuni un grand nombre de souscriptions.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. 1839, p. 17, 57, 94, 146, 211 et 301.)

LES MACHINES AUGMENTENT-ELLES LA FORCE? — DU MOUVEMENT PERPÉTUEL.

En quoi consiste le préjugé. — Le préjugé que nous avons à combattre est encore un des plus généralement répandus aujourd'hui. Il n'existe pas seulement dans les idées de la foule, surprise à la vue d'un grand appareil qui soulève des fardeaux énormes et produit des effets gigantesques; on le rencontre chez la plupart des hommes qui, se servant de machines, devraient le mieux connaître la vérité. Quelquefois même des industriels, des mécaniciens de profession, tout en reconnaissant le peu de fondement de ce préjugé, adoptent telle opinion, tel procédé, qui sont réellement la conséquence directe d'un principe qu'ils désavouent.

Non, *jamais une machine n'augmente la force qui lui est appliquée;* les appareils les plus puissants, les plus ingénieusement combinés, ne font que rendre une partie de la force qu'on leur a donnée sous une autre forme, et ils n'utilisent même pas cette force tout entière. On chercherait en vain des combinaisons nouvelles, des moteurs inconnus, pour obtenir un grand effet avec un petit effort: il y a impossibilité absolue de parvenir à un résultat de ce genre, qui est contraire aux propriétés les plus essentielles de la matière; de sorte que le problème de « trouver une » machine qui augmente la force » renferme, dans son énoncé même, des termes contradictoires et une absurdité manifeste. Tels sont les différents points que nous allons chercher à démontrer sur des exemples vulgaires et sans le moindre appareil de calcul.

Manière d'évaluer la force dans une machine. — Il faut d'abord bien déterminer ce que l'on doit entendre par la *force* qui est produite par une machine ou qui lui est appliquée. Une force de ce genre peut toujours être assimilée à une *pression* ou à une *traction* qui agit d'une manière continue et avec une certaine vitesse; on en aura donc une idée très nette en évaluant son effet par la hauteur à laquelle elle pourrait élever un poids connu dans un temps déterminé. Ainsi, une machine aura une force double de celle d'une autre machine, lorsqu'elle pourra soulever, dans le même temps, un poids double à la même hauteur, ou le même poids à une hauteur double, ou enfin, dans un temps moitié moindre, le même poids à la même hauteur. Avec un peu d'attention, on conçoit qu'il n'y a pas de cas où l'on ne puisse évaluer ainsi, soit par l'expérience, soit par le calcul, la force produite par la machine, son *effet utile*, aussi bien que la force motrice qui y a été appliquée. Dans le rouet à filer, où la puissance agit sur une pédale douée d'un mouvement de va-et-vient autour d'une charnière, et où la résistance s'exerce le long de la bobine du dévidoir; dans la machine à feu, où la vapeur communique un mouvement vertical alternatif, d'ascension et de descente, à un piston, qui agit ordinairement par une suite d'intermédiaires sur un arbre doué d'un mouvement de rotation continue; enfin, dans une foule d'autres exemples qu'il est inutile d'énumérer, on comprend sans peine qu'il n'est pas difficile d'évaluer directement les hauteurs auxquelles un poids déterminé pourrait être élevé, dans un temps donné, par les efforts exercés sur la pédale et sur la bobine du rouet, sur le piston et sur l'arbre du volant de la machine à vapeur, ou sur tout autre organe mécanique.

Explication de l'expression usuelle : FORCE DE CHEVAL. — Pour terme de comparaison entre les forces des machines, les praticiens ont adopté une unité qu'ils ont désignée fort improprement sous le nom de *force de cheval;* c'est l'effort nécessaire pour élever un poids de 75 kilogr. à un mètre de hauteur en une seconde de temps. Les expériences qui ont servi à déterminer cette unité ont été faites sur les plus forts chevaux anglais, soumis à un travail de huit heures par jour: or, comme la force moyenne de nos chevaux n'est que la moitié au plus de la force de ceux qui ont été ainsi éprouvés, et comme une machine peut travailler sans interruption vingt-quatre heures au lieu de huit dans un jour, il s'ensuit que la *force d'un cheval*, ou, en termes de mécanicien, un *cheval-vapeur* comme on l'appelle maintenant, produit réellement par jour le même effet que six ou sept chevaux ordinaires.

Ce que l'on gagne en force on le perd en vitesse. — Ces préliminaires une fois posés, il ne sera pas difficile de comprendre que dans aucune machine la force produite ne peut être supérieure à la force motrice.

Lorsque avec une *pince* dont les deux bras sont dans le rapport de 1 à 10 on soulève une pierre du poids de 1 000 kilogr., que l'on n'aurait pu remuer sans le secours de ce levier, il ne faut pas comparer seulement l'effort de 100 kilogr. exercé à l'extrémité du long bras du levier au poids de 1 000 kilogr. appliqué au bout du petit bras du levier; il faut encore comparer entre eux les chemins parcourus par le moteur et par la pierre, et l'on verra de suite que ces chemins sont dans le rapport inverse des poids correspondants. Après que, sous les efforts de l'ouvrier, l'extrémité du grand bras de la pince aura parcouru 10 centimètres, la pierre n'aura été dérangée que d'un seul centimètre. La force de pression exercée par l'homme n'est, il est vrai, que la dixième partie du poids qu'il soulève; mais il est obligé de faire suivre, au point du bras de levier sur lequel il agit, dix fois plus de chemin que la pierre n'en parcourt: il n'y a donc aucune augmentation réelle de force, en prenant le mot force dans l'acception que nous avons indiquée plus haut comme la seule convenable. Et même, à raison des frottements du levier sur son point d'appui, et de la pierre sur le sol qui la supporte primitivement, il y aura une certaine partie de la force du moteur qui sera absorbée en pure perte, et il faudra qu'il exerce un effort de plus de 100 kilogr. à l'extrémité du grand bras de levier pour soulever cette pierre.

Toute machine perd une partie notable de la force motrice. — Il n'y a pas de machine à laquelle on ne puisse appliquer un raisonnement analogue. Quelque puissante ou quelque compliquée qu'on la suppose, on reconnaîtra toujours que *l'on perd en vitesse, dans un point déterminé de la machine, ce que l'on y gagne en force de pression.* Et même, à mesure que l'appareil deviendra moins simple, qu'il exigera un plus grand nombre de leviers, de poulies, de cordes, de rouages, et de communications de mouvement, une portion plus considérable de la force motrice sera employée uniquement à vaincre les frottements et les résistances de même nature, et l'effet utile sera diminué d'une quantité égale à cette portion de force. Les machines hydrauliques les mieux combinées, celles où l'élévation de l'eau est obtenue sans chocs, sans changements brusques de vitesses, avec un petit nombre de pièces simples (voy. la vis d'Archimède, 1838, p. 149, et la machine de Jappelli, 1838, p. 251), c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables à l'économie de la force motrice, n'utilisent pres-

que jamais les neuf dixièmes de cette force. On doit réputer très bon un appareil qui en rend les trois quarts; beaucoup de roues mues par le choc de l'eau n'en donnent même pas la moitié. Dans les meilleures chaudières à vapeur, on n'obtient jamais que 6 à 7 kilogr. de vapeur au plus par la combustion d'un kilogramme de houille, qui théoriquement devrait en produire de 10 à 11; ensuite le travail utile de la machine à vapeur, mesuré sur l'arbre du volant, n'est que les deux tiers au plus de la force motrice qu'indique la tension de la vapeur dans la chaudière : de sorte que dans le plus puissant des agents moteurs que l'homme ait imaginés, l'effet utile n'est que le tiers environ de la force qui a été employée à produire cet effet.

Tous nos efforts doivent donc tendre à imaginer des machines dans lesquelles les *résistances passives*, celles qui absorbent de la force en pure perte, soient diminuées autant que possible. On cherchera, du moins, à n'opérer qu'avec les organes mécaniques les plus parfaits, toutes les fois que la disposition des lieux et la nature de l'ouvrage à faire le permettront. L'ignorance de ces vérités si simples conduit souvent aux plus étranges méprises; un exemple va en faire juger. — Il y a quatre ou cinq ans, après une sécheresse long-temps prolongée, les petits cours d'eau qui sillonnent un de nos départements de l'ouest furent presque complétement taris, et les moulins à eau qui fournissent de la farine au pays étant réduits à une longue inaction, on craignait sérieusement une disette. Une commission nommée par l'administration départementale fut chargée d'aviser aux moyens de moudre les céréales, et elle comprit immédiatement qu'il n'y avait pas de meilleur procédé que de mouvoir les meules par la force de chevaux attelés à des manéges, en établissant un renvoi de mouvement des manéges aux meules. Mais un riche propriétaire présentait aussi sa solution : lorsque son moulin avait pu marcher quelques minutes avec de l'eau accumulée dans un réservoir au-dessus du moulin, il se hâtait de faire jouer une pompe qui, puisant une partie de cette eau au-dessus du moulin, la ramenait dans le réservoir supérieur. Il ne voyait pas que la force employée à mouvoir cette pompe aurait été bien plus utile si on l'avait appliquée directement à un manége communiquant avec les meules; et il oubliait que les pompes ordinaires sont des machines fort imparfaites, dont la plupart n'utilisent même pas le quart de l'effort du moteur. Il dépensait donc, par ce moyen, environ sept à huit fois autant de force qu'il en fallait pour obtenir une certaine quantité de farine.

Du mouvement perpétuel. — Puisqu'il n'est pas dans la nature des choses qu'une machine puisse nous rendre autant de force que nous lui en avons transmis, on voit donc que le fameux problème du *mouvement perpétuel* est complétement impossible. Ceux qui ont poursuivi cette chimère se proposaient de trouver un appareil qui pût conserver toujours le mouvement qu'on lui aurait imprimé une fois pour toutes, sans recevoir une nouvelle impulsion étrangère.

Prétendues solutions du mouvement perpétuel. Roue d'Orffyreus. — Cependant, vers le commencement du siècle dernier, lorsque l'on n'avait encore que des idées fort peu étendues sur les principes généraux de la mécanique, quelques savants, à la tête desquels il faut placer Jean Bernouilli et S'Gravesande, ont cru à la possibilité du mouvement perpétuel. Ce dernier fut même la dupe d'un charlatan nommé Orffyreus, dont la machine, construite en 1715, fit grand bruit en Europe sous le nom de roue de Cassel. C'était une espèce de tambour de 14 pouces d'épaisseur sur 12 pieds de diamètre, traversé par un axe de 6 pouces de diamètre, que terminaient des tourillons en fer autour desquels la roue était mobile. On fit croire à S'Gravesande que le mouvement s'était conservé deux mois, dans une chambre close et scellée, après une première impulsion donnée à la roue. Lorsqu'il fit lui-même une expérience pour constater la manière dont marchait la roue après la mise en train, il ne soupçonnait pas qu'une personne apostée dans une pièce voisine agissait à tour de bras sur cette roue, qu'elle faisait mouvoir à l'aide de renvois de mouvements habilement dissimulés. S'Gravesande n'a jamais avoué qu'il eût été aussi cruellement trompé; mais le prétendu mouvement perpétuel n'en est pas moins rentré dans le néant.

On aurait peine à croire que ces vaines recherches occupent encore quelques malheureux qui y consument leur vie et leur fortune, et qui y sacrifient même l'existence de leur famille. Le même département que nous avons eu occasion de citer tout-à-l'heure nous a offert récemment un exemple de ce genre. — Un cultivateur, frappé des inconvénients que présentait la force motrice due aux cours d'eau ordinaires lorsque la sécheresse venait à anéantir presque entièrement cette force, imagina de creuser un puits profond au-dessus duquel il endigua un vaste emplacement propre à servir de retenue d'eau; un moulin fut construit au-dessous de la chute artificielle ainsi créée; une communication de mouvement fut établie entre la roue du moulin et un chapelet de seaux destinés à faire monter l'eau du puits dans la retenue. Le bonhomme ne doutait pas qu'après avoir rempli une première fois l'étang artificiel, l'eau qui en tomberait sur la roue du moulin ne communiquât son mouvement aux vases employés à puiser l'eau et à la monter dans l'étang, qui aurait ainsi été toujours rempli, toujours agissant sur la meule à moudre le grain et sur l'appareil à seaux : il avait trouvé le mouvement perpétuel! Il est inutile de dire l'issue de ce malheureux essai. Toutes les ressources de la mécanique furent employées en vain pour *perfectionner* l'invention, que, par des intentions plus bienveillantes qu'éclairées, plusieurs propriétaires avaient encouragée : la machine s'obstinait à ne pas marcher seule. Enfin, sur le conseil d'un habile mécanicien que l'on consulta tardivement, on se décida à détruire tout ce que l'on avait fait. Il eût été plus utile peut-être au bien public que l'on conservât précieusement ces traces d'une folle tentative, et que l'on envoyât pour les visiter les personnes atteintes de la monomanie du mouvement perpétuel.

Sens caché du problème du mouvement perpétuel. — Ce grand problème est donc, comme la quadrature du cercle et comme la pierre philosophale, un de ces écueils que l'esprit humain a rencontrés dans sa marche, et qui, après avoir arrêté quelques hommes supérieurs, ont bouleversé beaucoup d'intelligences ordinaires. Il y aurait quelque chose de désespérant à voir ainsi l'homme s'attacher avec ardeur à la recherche de fantômes qui doivent toujours lui échapper, si l'histoire de la science ne nous apprenait pas qu'en poursuivant des chimères il a rencontré une foule de vérités qu'il ne soupçonnait pas. Les recherches sur la quadrature du cercle n'ont-elles pas produit des méthodes aussi curieuses qu'utiles en géométrie? La chimie n'est-elle pas née dans les laboratoires des alchimistes du moyen âge? Mais pour le mouvement perpétuel, il y a plus. Cette question, qui, sous le rapport purement mécanique, est vide de sens, comme nous l'avons démontré, renfermait un sens allégorique et profond auquel ne prennent pas garde les esprits vulgaires. C'est ainsi que, sans comprendre le langage métaphorique de leur père, les enfants du vieux laboureur ont doublé la valeur de leur héritage, en y cherchant le trésor qu'ils y croyaient enfoui. Remarquons, en effet, que si nous admettons une solution fondée sur l'emploi des agents naturels, ceux-ci nous donnent cent exemples, et nous fournissent, sous une foule de formes différentes, des causes incessantes de mouvement. Nos fleuves, nos grandes rivières, roulent continuellement leurs ondes vers l'Océan, dont les eaux, évaporées par la chaleur du soleil, retombent en pluie, et vont à leur tour alimenter ces fleuves, ces rivières. L'Océan lui-même est soumis deux fois par jour à l'attraction du soleil et de la lune, et ses puissantes marées

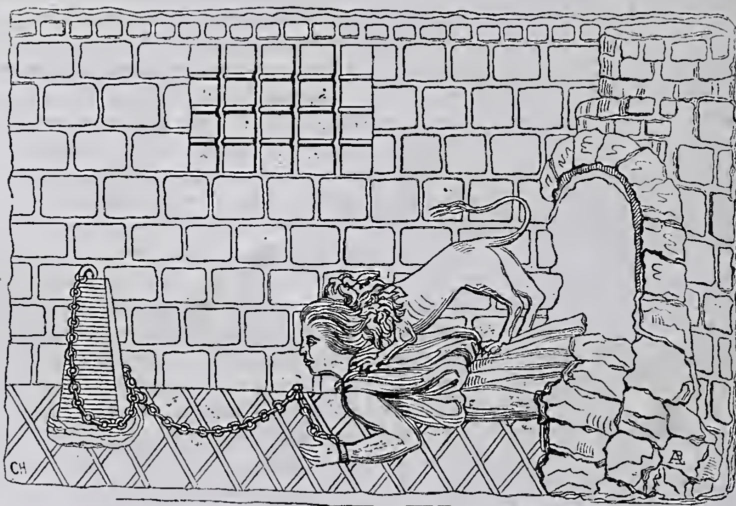
atteignent, dans quelques points de nos côtes, jusqu'à 15 mètres de hauteur. L'atmosphère participe à ces fluctuations, et la hauteur du baromètre, qui les indique, varie à chaque instant. Des vents rapides y soufflent dans différents sens, et jamais l'air ne jouit d'un repos absolu. Or ces cours d'eau, ces marées, ces vents, sont autant de causes de mouvements perpétuels dont l'industrie de l'homme a utilisé une partie. Mais remarquons encore que, dans le domaine seul de l'industrie, la combinaison des agents chimiques avec les organes mécaniques produit, *sous un certain rapport*, une augmentation réelle de force, une espèce de mouvement perpétuel. Un seul exemple fera comprendre notre idée, et empêchera toute interprétation fautive. Il est bien vrai que dans la machine à vapeur le travail produit n'est jamais plus du tiers de celui que la combustion de la houille aurait pu donner théoriquement : mais cependant il est avantageux, en dernier résultat, d'employer de la houille et de l'eau comme forces motrices, malgré l'énorme quantité de chaleur qui se perd dans la combustion de la houille et dans la vaporisation de l'eau. L'ouvrage exécuté au moyen de ces deux corps, dont l'un (la houille) agit chimiquement, est donc moins coûteux que leur extraction et leur préparation : ou, en d'autres termes, une machine à vapeur a une force suffisante pour extraire des entrailles de la terre plus d'eau et de houille qu'il n'en faut à sa consommation. Aussi voyons-nous tous les jours une machine de ce genre employée, dans les mines, à l'épuisement des eaux et à l'extraction du combustible. La raison de ce fait doit être cherchée dans la manière dont le charbon de terre agit dans l'appareil; c'est par une action chimique, par la chaleur que développe sa combustion, tandis que la machine n'a à vaincre, pour l'extraire, que des résistances analogues à des poids. Or, il n'y a évidemment aucune impossibilité à ce que l'action chimique développe plus de force qu'il n'a été nécessaire d'en dépenser mécaniquement pour obtenir les corps entre lesquels se passe cette action. C'est dans ce sens, mais dans celui-là seulement, que le mouvement perpétuel n'est pas une chimère : car, envisagée sous le point de vue purement mécanique, la meilleure machine à vapeur, nous le répétons, donne à peine le tiers de la force qui résulterait théoriquement de la vaporisation de l'eau par la houille qui y est employée.

LE PETIT HOMME DE LA WALPERT.

Le village de Salzberg dans la Hesse avait à payer chaque année, le jour de la Saint-Walpert, aux barons de Buchenau, six pièces de monnaie de la valeur d'environ six de nos liards. On appelait *petit homme de la Walpert* l'homme de la communauté qui portait cet argent. Il devait, à six heures précises du matin, se trouver à Buchenau et, quelque temps qu'il fît, s'asseoir devant le château sur une certaine pierre. Si le petit homme tardait, la redevance croissait avec le retard, et dans une telle proportion que le soir la commune eût été hors d'état de payer; aussi avait-elle bien soin de donner deux compagnons à l'envoyé, de crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident. Si le petit homme de la Walpert arrivait à point, les barons de Buchenau devaient le faire saluer et recevoir l'argent. On lui servait certains plats déterminés : il avait de plus un droit, c'est que, s'il pouvait passer trois jours sans dormir, les seigneurs devaient le nourrir sa vie durant; s'il s'endormait, il était à l'instant renvoyé du château. Cet usage, établi depuis trois cents ans, a duré jusqu'à ce siècle.

LE MUSÉE SACRÉ, AU VATICAN.

La salle du Musée sacré, au Vatican, fait partie de la bibliothèque. On y a rassemblé un grand nombre d'objets précieux qui ont tous rapport à la religion chrétienne, des verres et des urnes funéraires, des lanternes d'argile ou de bronze que l'on plaçait sur les tombeaux ou sur les autels comme aujourd'hui les cierges, de petites chapelles d'ivoire que les prêtres persécutés portaient avec eux dans les lieux où ils se réfugiaient, et qui leur tenaient lieu d'églises, des bas-reliefs en ivoire, des peintures sur bois, des diptiques, des anneaux d'or, des camées, des sceaux, une collection complète de monnaies papales d'or, d'argent et de cuivre, des cachets, des coupes d'ambre, des verres peints, des bassins, des ampoules, des croix, des ostensoirs, des calices.



(Amphithéâtre de bronze, dans le Musée sacré, au Vatican. — Martyr livré aux bêtes.)

On y voit aussi avec un douloureux intérêt des instruments qui ont servi au martyre des premiers chrétiens, des tenailles, des scies, des chaînes de fer, des boulets. Nous avons particulièrement remarqué un bronze représentant un fragment d'amphithéâtre où un lion affamé se précipite sur un chrétien enchaîné et renversé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MACAO.



(Macao.)

Il est souvent question de Macao dans les nouvelles relatives aux différends survenus entre l'Angleterre et la Chine, à l'occasion de la vente de l'opium. Nous avons pensé qu'une esquisse et une description de cette ville seraient presque un sujet de circonstance.

La ville de Macao est située sur une langue étroite de terre qui tient à une petite île peu éloignée de Canton. Fondée par les Portugais au seizième siècle, elle leur appartient encore, mais à des conditions assez dures. C'est la seule colonie européenne que le gouvernement chinois ait tolérée dans la circonscription de son territoire. L'île de Macao est comprise, ainsi que Canton, dans la province Kouang-toung.

Pendant près d'un siècle, les Portugais eurent le monopole du commerce dans l'Orient. Vasco de Gama, après avoir découvert le passage du cap de Bonne-Espérance, avait débarqué sur la côte du Malabar en 1498; en 1511, les Portugais commencèrent à explorer l'Archipel indien; en 1525 ils se rendirent maîtres de Malacca, et bientôt après, ils achevèrent la conquête des Moluques. Leurs premières tentatives pour entrer en relation de commerce avec la Chine ne furent pas heureuses; mais leur ferme volonté et leur persévérance finirent par triompher, jusqu'à un certain point, des méfiances du céleste empire. Vers 1557, ils obtinrent la permission de résider temporairement à Macao; plus tard, à force de sollicitations et de diplomatie, ils se firent autoriser à construire quelques hangars de marchands; parmi ces hangars, qui étaient de bois, ils bâtirent dans la suite quelques cabanes en pierre; en d'autres termes, ils construisirent de véritables maisons, et les maisons, quand elles furent en nombre suffisant, formèrent une ville. Il est hors de doute que les Chinois auraient eu le droit, aussi bien que la force, d'arrêter ou de réprimer cet envahissement de leur frontière; mais il paraît qu'ils furent retenus par un sentiment de reconnaissance envers les Portugais, qui les avaient délivrés d'un chef de pirates redoutable.

Macao était dans ce temps un établissement très utile aux Portugais; c'était le centre de leurs opérations commerciales avec la Chine, avec le Japon et les îles environnantes. Le nombre des habitants qui s'y étaient fixés s'élevait encore au siècle dernier à plus de 30 000.

Aujourd'hui la population portugaise et malaise de Macao, habitants libres ou esclaves, est à peine de 5 000 âmes, tandis que la population chinoise y est de 20 à 30 mille. Les Portugais paient un tribut annuel que l'on peut considérer comme le loyer du terrain qu'ils occupent. Un mandarin civil réside dans la ville, et les habitants chinois ne dépendent que de son autorité; il fait percevoir le revenu des douanes et celui des impôts; il obtient directement la réparation des torts dont les citoyens portugais se rendent coupables envers ses administrés; il peut même outrepasser impunément les limites de son autorité. A la moindre rébellion des Européens, il lui suffit de fermer les portes d'une muraille bâtie sur la langue étroite, à l'extrémité de laquelle est Macao; ce rempart est confié à la garde de soldats chinois. Aussitôt cette communication avec l'intérieur interrompue, le commerce cesse, les marchés sont déserts, et le gouverneur portugais, qui a au plus 250 soldats divisés entre les forts de Macao, ne saurait opposer une longue résistance. Ces forts, soumis à l'inspection périodique de mandarins militaires, ne sont jamais approvisionnés et munis que dans la proportion qui plaît au gouvernement chinois. Il n'y a d'ailleurs aucun sentiment de dignité, aucune énergie morale chez ces Européens dégénérés. Les voyageurs n'en parlent qu'avec mépris; c'est, disent-ils, une race abâtardie, mélangée de sang nègre et portugais, ayant tous les vices et la nonchalance des nations dont elle descend, sans en avoir les vertus. « Canton, ajoute un navigateur français, est regardé par les Chinois comme le refuge de tous les mauvais sujets des pays voisins, et Macao comme la sentine de Canton. »

Il y a dans la ville des factoreries de différentes nations européennes; celles des Anglais sont les plus importantes.

En résumé, Macao n'a actuellement qu'une très médiocre valeur comme entrepôt. Depuis 1802, le commerce de l'opium, qui était une de ses principales sources de richesses, malgré les défenses du gouvernement chinois, si vigoureusement remises en vigueur l'an dernier, ne se faisait plus que dans l'île rocheuse de Linten, à dix lieues de Macao. C'était là que les marchands anglais avaient leurs dépôts d'opium dans des navires armés. Ils expédiaient cette drogue en détail à leurs courtiers et aux revendeurs de Canton, dans de petites barques légères et rapides, montées par des hommes déterminés, prêts à vendre cher leur vie, si on les attaquait; mais, à vrai dire, ils étaient à peu près sans crainte, les autorités chinoises, militaires ou civiles, étant elles-mêmes fort avides d'opium comme le reste de la nation, et fermant très volontiers les yeux pour profiter de la contrebande. Cette branche d'importation rapportait au commerce anglais 5 000 000 liv. sterl. par an. L'empereur de Chine avait déjà, en 1833, rappelé par un édit l'interdiction formelle de la vente de l'opium. En mars 1839, un commissaire royal envoyé de Pékin fit enfermer les résidents anglais dans leur factorerie, et ne les relâcha qu'en les obligeant à jeter à l'eau leurs cargaisons d'opium, ce qu'ils ne purent éviter de laisser exécuter. On versa dans les écluses qui communiquent à la rivière de Canton, 20 283 caisses d'opium, et on ne laissa entraîner cette masse énorme dans le courant, que lorsque l'opium fut complétement macéré et fétide. On évalue la perte soufferte par les marchands, en cette seule circonstance, à 75 000 000 de fr.; ils reçurent en échange des promesses d'indemnité. C'est à la suite de cet événement et de l'animosité qu'il souleva entre les matelots anglais et les indigènes, que les hostilités ont commencé entre la Chine et l'Angleterre. Après plusieurs engagements où le sang a été versé, le gouvernement anglais a définitivement déclaré, le 16 janvier 1840, que toute transaction commerciale avec la Chine était interrompue, et depuis une flotte a été dépêchée vers ce dernier pays pour l'intimider s'il est possible, et favoriser des négociations qui termineraient ce grave démêlé. En attendant, les Anglais continuent dans l'Inde à cultiver, à récolter et à emmagasiner l'opium, avec la confiance qu'en Chine les fumeurs d'opium sont trop nombreux dans toutes les classes, et que leur goût, qui date de plusieurs siècles, est trop invétéré pour que l'empereur réussisse dans son entreprise. C'est une espérance à laquelle nous ne saurions nous associer; bien que l'opium ne paraisse pas être un poison aussi actif sur les organes des Orientaux que sur ceux des Européens, l'opinion de toutes les nations civilisées, et d'une partie même très considérable de l'Angleterre, est évidemment favorable à l'empereur chinois, du moins sur l'origine et sur le fond même de la contestation.

Pour terminer ce que nous avions à dire sur Macao, dont cette rupture de la paix achève de paralyser l'industrie, nous emprunterons à M. Laplace et à Maltebrun la description suivante :

« Macao présente du côté de la rade un grand nombre de belles maisons qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au sommet que domine sa forteresse. Son aspect est beau et imposant; on a devant soi, au fond d'une baie de sable, la muraille qui sépare le territoire chinois du territoire portugais; sur la gauche, s'élève, à l'extrémité d'une pointe de rochers assez élevés, une batterie plus blanche que solide, qui ne sert plus qu'à rendre des saluts aux navires; un peu au-dessus, on reconnaît à ses hautes murailles, ombragées de grands arbres, le couvent de la Guia, résidence de l'évêque; deux autres monastères presque abandonnés s'élèvent du même côté; la demeure du gouverneur et les élégantes habitations des Européens, parmi lesquelles dominent celles des Anglais, bordent les quais. Macao est redevable aux Chinois de ses beaux marchés couverts, si propres, si bien aérés, dont l'emplacement a été conquis sur la montagne à force de travaux. Toutes les rues sont étroites, tortueuses, plus ou moins en pente, mais propres et bordées de petites maisons à un seul étage, en pierre, et blanchies à la chaux. »

Le groupe de rochers où Camoens composa, dit-on, sa Lusiade, et qui est connu dans le pays sous le nom de *Grotte de Camoens*, est aujourd'hui encadré dans le jardin d'un habitant. Nous avons représenté cette grotte sans la décrire, p. 296, en 1837, à la fin d'une biographie de l'illustre poëte portugais : elle se compose de deux énormes blocs de rochers, laissant entre eux un vide haut de 6 pieds et large de 3, et d'un troisième qui forme le toit et supporte un kiosque. Un de nos compatriotes, M. de Rienzi, a placé dans l'intérieur un buste de Camoens, et deux inscriptions, l'une en chinois, l'autre en vers français.

Voici la traduction de l'inscription chinoise :

Au lettré par excellence.

« Les qualités de l'esprit et du cœur l'élevèrent au-dessus de la plupart des hommes; de sages lettrés l'ont loué et vénéré, mais l'envie le réduisit à la misère. Ses vers sublimes sont répandus dans le monde entier. Ce monument a été construit pour transmettre sa mémoire à la postérité. »

L'inscription en vers français a été détruite par un Anglais locataire du jardin. Les quatre lignes suivantes, en style lapidaire, la terminaient :

AU GRAND LOUIS CAMOENS,
PORTUGAIS D'ORIGINE CASTILLANE,
L'HUMBLE LOUIS DE RIENZI,
FRANÇAIS D'ORIGINE ROMAINE.
25 août 1828.

GROTTE DES DEMOISELLES.

(Département de l'Hérault.)

Un de nos lecteurs nous envoie un récit intéressant de ses impressions dans une descente à la Grotte des Demoiselles, dont nous avons publié l'an dernier (p. 373) une vue intérieure.

L'entrée de la grotte, nous écrit-il, est une vaste excavation ronde, semblable à un puits; elle a environ vingt pieds de diamètre; ses bords sont hérissés de pierres à demi recouvertes de rameaux de vigne sauvage. Nous descendîmes une vingtaine de pieds en nous accrochant aux pointes de roches et à quelques arbrisseaux. Ensuite il fallut nous laisser tomber à l'aide d'une corde attachée à un arbuste jusqu'à une échelle de bois, qui avait été jetée en avant. Ce fut là notre première halte. Le souterrain s'ouvrait en face de nous : nous étions entourés de lichen et de fougères; la lumière du jour nous parvenait déjà plus faible, et une grande stalagmite pendant de la voûte semblait nous marquer l'entrée véritable du souterrain. Après quelques pas, nous passions sous une sorte de propylée sombre et grandiose qu'on pourrait prendre, sans grand effort d'imagination, pour le portique du palais de quelque génie de la terre. Nous préparâmes alors nos lumières, et bientôt nous fûmes engagés dans une enfilade de grandes salles qui se succèdent, se croisent, se divisent dans différentes directions. Il est impossible d'y faire un mouvement sans découvrir une multitude de formes étranges, de jeux merveilleux de la nature, que l'on croirait être des ébauches d'art entassées dans l'immense atelier d'un sculpteur géant.

Je remarquai d'abord une sorte de large piédestal supportant des bustes, ensuite des colonnes, des draperies, des faisceaux de lances étincelant un moment sous la lueur des bougies, et s'assombrissant bientôt jusqu'au ton du marbre noir. Toutes les murailles et les voûtes semblent modelées avec intention de présenter un composé monstrueux de tous

les styles d'architecture : le romain, le moresque, le gothique, s'y disputent la prééminence comme dans une mêlée. Ici les colonnes sont sveltes, torses, ornées de festons; là elles ont la gravité du pestum, ailleurs elles sont palmiques; des arcs, des pyramides, des tapisseries ondulées, des broderies plus fines que les plus fines dentelles, des masses aux contours indécis, grandes, petites, isolées, groupées, blanches comme le lait, et que l'on croirait être une assemblée de femmes, de gnomes, surgissent du sol, surtout des parois, ou se suspendent au plafond. Ajoutez que leurs ombres vacillantes comme la flamme des bougies leur donnent une apparence d'agitation continuelle presque effrayante au milieu de ce silence infini. Mais poursuivons.

Une galerie circulaire conduit à une voûte très surbaissée, qu'on appelle le *four du boulanger*. Les passages deviennent très étroits. On s'arrête un instant au-dessus d'un trou dont on ignore la profondeur et où l'on sent un courant d'air. On circule dans de longs corridors jusqu'à ce l'on arrive dans une salle nue, sans stalactites, au sol fangeux et couvert du fumier d'une troupe innombrable d'oiseaux de nuit qui s'y retirent, se nichent dans les anfractuosités ou s'accrochent au plafond qu'ils tapissent de leurs grandes ailes noires. On sort de cette salle par une gorge très resserrée entre une double colonnade pressée : derrière trois piliers, on trouve un petit réservoir d'une eau fort bonne; mais on ne tarde pas à être arrêté par une excavation ténébreuse où s'engouffrent des stalactites dont on ne peut pas entrevoir la fin. C'est là que commence la seconde partie de la grotte.

Tandis que, penchés sur les bords de cette fosse ténébreuse, nous cherchions en vain à y éclairer avec nos torches quelque lointain objet, nos guides nouaient une échelle de soixante pieds à un bras de rocher. La corde n'appuie que pendant douze à quinze pieds sur une stalactite; elle est flottante dans le reste de sa longueur. C'est en descendant cette longue échelle mouvante, au milieu de cette obscurité, que Marsollier, en 1780, eut une espèce d'évanouissement. Le plan affermi sur lequel on arrive aboutit à un autre précipice que l'on ne franchit qu'en se glissant le long de la roche et en s'attachant avec les mains aux aspérités, et plus loin, au moyen d'une corde fixée presque horizontalement à deux anneaux de fer. On a donné à ce lieu le nom de *Pas du Diable*. Un autre plan incliné offre encore plus de difficulté; on le franchit à l'aide d'une corde tendue verticalement; le corps est suspendu au-dessus de l'abîme; les mains glissent avec précaution le long de cette corde, et les pieds tâtonnent et cherchent à s'assurer une base sur les saillies de la pierre; on parvient ainsi à une hauteur isolée qui est à peine assez large pour qu'on y pose les deux pieds. Enfin, il reste à passer au-delà d'une roche arrondie, couverte de choux-fleurs, et qu'il faut embrasser avec force un instant pour ne pas être précipité. Mais ces difficultés vaincues, on est amplement récompensé. On a devant soi une caverne dont la hauteur n'a pas moins de trois cents pieds, des groupes énormes de stalagmites affectant la forme de nuages, une aiguille conique ressemblant à la flèche effilée d'un long clocher, des masses jaillissantes que l'on croirait être des jets d'eau subitement congelées, des colonnes qui paraissent réunir le sol à la voûte, et qui, se dressant au loin comme des ombres ossianiques, émeuvent profondément l'imagination. Telle est l'étendue de cette sorte de basilique immense que les lumières, placées par les guides de distance en distance pour dissiper la nuit, n'apparaissent plus de loin que comme de pâles étoiles. En certaines parties, les stalactites qui encombrent le sol présentent, à faire illusion, le spectacle, soit des ruines d'un temple, soit d'un vaste champ de sépultures. Aucun dessin ne saurait donner une idée satisfaisante de semblables vues. Il est cependant, à travers ce chaos de stalagmites, une figure svelte qui s'élève avec majesté, et dont la forme est arrêtée et harmonieuse; c'est une statue; ses proportions sont colossales, mais justes et séduisantes. De quelque côté qu'on l'éclaire, elle conserve la même apparence; les guides l'appellent *la Vierge*. (Voyez la gravure, 1839, pag. 373.) Au sortir de cette salle, la grotte se prolonge encore; une salle ronde, au centre de laquelle est un pilier, a reçu le nom de *manége* : une concrétion assez singulière figure un ours blanc; mais insensiblement la curiosité se fatigue, on n'éprouve plus la même surprise; on désire la lumière du jour. Le retour offre des difficultés nouvelles; on connaît mieux le danger, on est fatigué, et soutenu par l'ardeur de la première curiosité. J'étais entré avant midi dans la Grotte des Demoiselles; il était près de sept heures du soir quand je revis le ciel; il faisait nuit; un beau clair de lune répandait une teinte douce et harmonieuse sur toute la campagne. Je respirais plus à l'aise; il me parut que je sortais d'un songe et que j'étais rendu à la vie réelle.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 59 et 164.)

TOMBEAUX CHRÉTIENS AU MOYEN AGE.

Lorsque dans nos précédentes études nous avons traité de l'architecture qui fut adoptée pour les sépultures pendant l'occupation des Gaules par les Romains, nous avons cherché à démontrer que l'usage de l'inhumation avait été le principe de la forme des monuments funéraires de l'antiquité païenne, tout aussi bien que des tombelles qui appartiennent à l'époque des Gaulois; mais outre les constructions sépulcrales qui s'élevaient au-dessus de la surface du sol, nous avons eu aussi occasion de mentionner les sarcophages qui, pendant plusieurs siècles, furent en usage chez les différents peuples païens.

Un grand nombre de ces sarcophages en pierre, mais plus souvent en marbre, décorés d'attributs et de bas-reliefs, ont été découverts à plusieurs époques dans les villes antiques de France, telles que Reims, Bordeaux, etc.

Or, cette coutume d'ensevelir les corps séparément dans des sarcophages existait dès les commencements du christianisme, et l'on en trouve des exemples dans les anciennes catacombes, où prirent naissance la plupart des usages chrétiens. Ces sarcophages primitifs étaient alors creusés dans le roc même, et ceux qui renfermaient les restes précieux des saints, des martyrs ou des évêques, étaient consacrés et servaient ordinairement d'autel pour les saints offices. Quant aux sépultures destinées à des personnages secondaires, elles étaient également taillées dans le roc, mais les unes au-dessus des autres et refermées par des dalles placées verticalement, absolument comme on le voit aujourd'hui dans quelques caveaux de nos cimetières modernes. On trouve encore des restes de ces différents genres de sépultures dans les catacombes de Rome et de Naples. En France, nous ne possédons aucun monument de ce genre; mais la ville d'Arles possédait encore au dernier siècle un cimetière complet qui a été en partie détruit depuis au profit de plusieurs musées et collections.

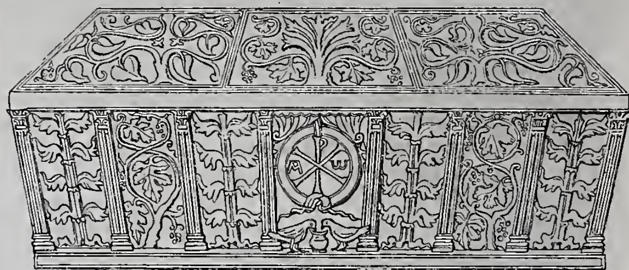
Ce cimetière que nous avons déjà cité possédait, en outre d'un certain nombre de tombeaux romains, de nombreuses sépultures chrétiennes des premiers siècles de notre ère, présentant une grande analogie avec celles de l'art païen, à l'exception cependant des attributs religieux et des sujets représentés dans les bas-reliefs qui les décorent. Ces monuments curieux nous offrent la transmission de l'art et des usages de la civilisation antique à celle du moyen âge; on y voit déjà figurer le Christ et les apôtres, la résurrection de Lazare, et plus d'un sujet de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les sarcophages des premières périodes chrétiennes n'étaient pas toujours ainsi décorés de sujets sculptés; celui que nous avons emprunté à l'église royale de Saint-Denis est tout-à-fait imité des sarcophages romains les plus simples; il est en marbre blanc, sa partie antérieure est décorée de pilastres et de cannelures ondulées, comme on en voit fréquemment sur les tombeaux antiques dans le but de figurer une corbeille; au milieu est sculptée une croix qui s'élève au-dessus d'un vase. Ce sarcophage sert aujourd'hui d'autel dans une des chapelles du chœur.

Celui qu'on voit dans l'ancienne abbaye de Moissac, et dont nous donnons aussi un dessin, est couvert de feuillages et de branches de vigne; les faces principales sont divisées par de petits pilastres cannelés; au centre, deux rideaux soulevés laissent voir un labarum avec l'*alpha* et l'*oméga*, en mémoire de ces paroles du Christ : « Je suis » le commencement et la fin. » Au-dessous du labarum deux colombes boivent dans la coupe sacrée.



(Sarcophage chrétien en marbre, servant d'autel dans l'église royale de Saint-Denis.)



(Sarcophage chrétien, à Moissac, département de Tarn-et-Garonne.)



(Pierre tombale de la reine Frédégonde (an 600), trouvée dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, déposée actuellement dans les caveaux de Saint-Denis.)



(Pierre tombale d'Ives Libergiers, architecte du treizième siècle, actuellement dans la cathédrale de Reims.)

L'abbaye Saint-Germain-des-Prés possédait aussi des tombeaux analogues à ceux que nous venons de décrire, avant la dévastation qui eut lieu à l'époque du siége de Paris par les Normands; car à l'époque de la révolution de 1789 on trouva devant l'autel le tombeau de l'abbé composé d'un cercueil en pierre brute, dont le couvercle en marbre et chargé d'ornements sculptés présente la plus grande similitude avec celui du tombeau de Moissac précédemment cité. Ce fragment curieux est conservé au Musée royal dans la cour de l'administration et recouvre la tombe de S. Dranzin, évêque de Soissons. Cette tombe est creusée dans un grand bloc de marbre blanc, et ornée, selon le goût des premiers chrétiens, de quatre petites colonnes torses, de deux labarum, et de sculptures représentant des branches de vigne enlacées avec des tiges de froment. Les raisins et les épis de blé sont un symbole des deux espèces consacrées dans le mystère de l'Eucharistie; la vigne surtout était fréquemment représentée dans les premiers monuments chrétiens; elle rappelait ces paroles du Seigneur à ses disciples : « Je » suis une vigne et vous en êtes le bois. Mon père retran- » chera tout bois qui ne portera pas de fruits en moi. »

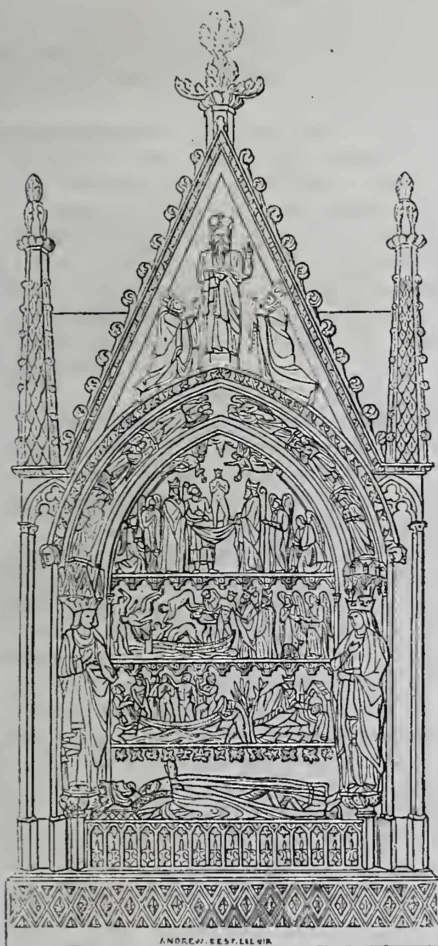
Le tombeau de S. Dranzin était autrefois dans l'église

de l'abbaye Notre-Dame de Soissons, fondée en 655 par Lantrade, femme d'Ebroin, maire du palais sous Clotaire III.

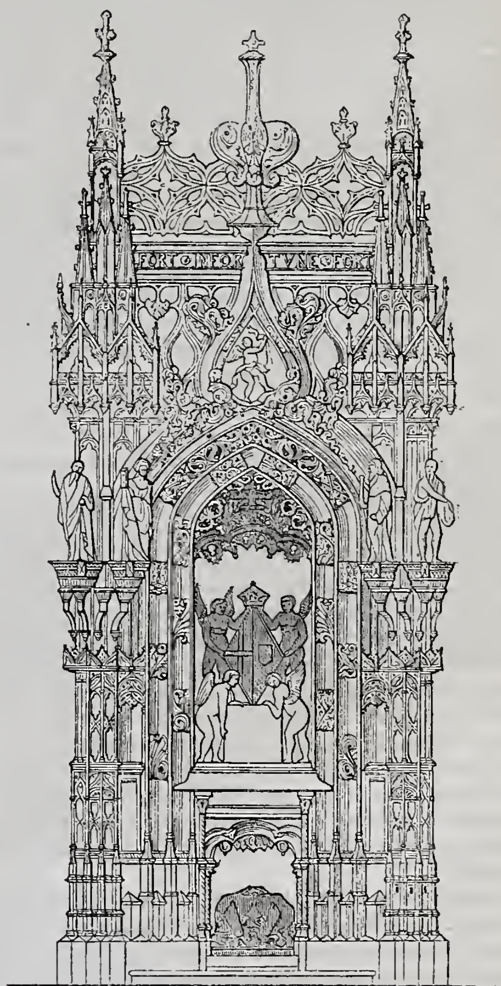
Les lois romaines ordonnaient aux citoyens de se faire enterrer en dehors des villes; les premiers chrétiens durent se soumettre de même à cette prescription, et le cimetière d'Arles en est la preuve; mais plus tard, lorsque le culte chrétien fut exercé plus librement et généralement répandu, on voulut que les tombeaux fussent placés sous la sauvegarde de la religion. Les grands sarcophages imités de l'antiquité païenne ne pouvaient plus convenir dans toutes les circonstances; ils occupaient trop d'espace dans les nefs des temples, et l'on dut songer à un autre mode de décoration qui pût être plus facilement multiplié. Ce fut donc dans ce but, et sans doute en souvenir des catacombes, que furent créées ces cryptes souterraines qui devaient recevoir les dépouilles mortelles des saints, des prélats, etc., et les fidèles furent ensevelis soit sous le pavé même des temples, soit dans la partie consacrée qui se trouvait alentour.

Le tombeau de la reine Frédégonde, placé aujourd'hui dans l'église souterraine de Saint-Denis, et qui était primitivement dans celle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris, peut être considéré comme la plus ancienne expression de cet autre mode de décoration adoptée pour couvrir les sépultures placées dans l'intérieur des églises chrétiennes.

En effet, cette représentation d'un personnage historique célèbre, et qui date de l'an 600, bien qu'élevée sur un socle



(Tombeau du roi Dagobert, refait sous le règne de S. Louis, actuellement dans l'église de Saint-Denis.)



(Tombeau de Marguerite d'Autriche, à Brou.—Quinzième siècle.)

qui rappelle le sarcophage, est exécutée de telle sorte qu'aucune saillie n'en détermine les formes; c'est une espèce de mosaïque composée de marbres de couleur et d'émaux, rapportés et fixés à l'aide d'un mastic dans des cavités de cuivre, retraçant de grandeur naturelle la figure de la reine. Cette mosaïque curieuse est établie sur une pierre de liais de sept centimètres d'épaisseur; le visage, les pieds et les mains sont figurés seulement par les contours extérieurs sur la pierre unie, et sans aucun travail qui en indique les formes, ce qui peut faire supposer qu'ils étaient peints ou que des plaques de métal précieux et gravé les recouvraient; dans cette dernière hypothèse, ces parties auraient été enlevées. L'inscription *Fredegondia regina uxor Chilperici regis*, qu'on lit aujourd'hui autour de cette tombe, a été gravée à une époque postérieure. Plusieurs rois et reines, des princes et princesses de la première race, ont eu leurs sépultures dans l'église de Saint-Germain-des-Prés; mais leurs tombeaux n'avaient ni magnificence ni distinction, ils étaient au plus un peu élevés de terre et couverts d'une simple pierre. Tout le prix de ces anciens tombeaux était renfermé au-dedans; en effet, lorsqu'un roi ou un prince était mort, on lavait son corps, on l'embaumait, on le revêtait de ses habits royaux ou d'autres magnifiques; le corps était ainsi inhumé dans un cercueil

de pierre, où l'on mettait en même temps des fioles pleines d'aromates ou des herbes odoriférantes, comme on a pu l'observer en 1656 lors de l'ouverture des tombeaux de Childéric II et de Bilihilde sa femme.

On adopta ainsi généralement cet usage de pierres sépulcrales, sur lesquelles on reproduisait par la sculpture en creux les portraits en pied des personnages qui recevaient la sépulture dans les églises. Ces dalles de pierre formaient un riche pavement, et ne gênaient en rien la circulation des fidèles.

Nous reproduisons ici celle qui se voit au milieu de la nef de la cathédrale de Reims; elle représente Ives Libergiers, architecte de l'église de Saint-Nicaise, aujourd'hui détruite; mais qui existait autrefois dans cette ville. L'artiste, dont la figure est gravée sur cette tombe, s'y trouve représenté tenant une mesure de longueur dans une main et son église dans l'autre. On sait qu'indépendamment des dessins géométraux sur parchemin qu'exécutaient les architectes du moyen âge pour l'étude de leurs édifices, ils faisaient des modèles en relief. Dans le bas de cette pierre se trouvent figurés une équerre et un instrument qui paraît être un compas d'épaisseur. La figure est encadrée dans une ogive dont les tympans sont décorés de deux figures d'anges, qui d'une main tiennent des thurifères et de l'autre des encensoirs. Autour de la pierre se trouve cette inscription que nous reproduisons textuellement telle qu'elle est gravée : « Ci git maistre Hves (Ives) Libergiers qui comensa ceste » eglise an l'an MCC et XXIX le mardi de Paques et tres» passa l'an de L'Incarnation MCC LXIII le samedi après » Paques pour Deu (Dieu) piez por (priez pour) lui. »

Une tombe non moins digne d'être citée est celle du célèbre Pierre de Montereau; elle était dans la chapelle de la Vierge qu'il avait élevée dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On l'avait représenté sur cette tombe avec une règle et un compas à la main.

Puisque nous avons cru pouvoir, en traitant de l'architecture des tombeaux élevés au moyen âge, citer de préférence ceux des architectes qui ont illustré cette belle période de notre art national, nous mentionnerons encore celui d'Alexandre de Berneval, l'un de ceux qui coopérèrent à l'érection de l'église de Saint-Ouen à Rouen, dans laquelle il est inhumé. Sur cette tombe, qui date du quinzième siècle, on voit la figure de cet architecte et celle de son élève; ils tiennent chacun un compas d'une main, et de l'autre une feuille de papier sur laquelle sont tracés quelques dessins. Les détails d'architecture qui accompagnent ces deux figures sont, ainsi que ceux qu'on voit sur les tombes de cette époque, beaucoup plus riches et plus abondants que ceux qu'on voit sur les tombeaux des siècles antérieurs.

Pendant le cours des treizième, quatorzième et quinzième siècles, les pierres sépulcrales se multiplièrent à l'infini. Plus d'une famille ancienne n'a plus de nos jours d'autres titres généalogiques que ces monuments toujours couverts d'inscriptions; c'est assez dire que, dans l'intérêt de l'histoire, ils doivent être conservés avec soin partout où ils se trouvent. Il y a peu d'églises de villages qui ne possèdent quelques unes de ces tombes, et dans les villes elles composent encore quelquefois tout le pavé de nos temples. En Orient, c'est le sol du parvis extérieur qui en est tapissé. A Paris, les tombes de la Sainte-Chapelle basse du Palais n'ont pas été déplacées, on les retrouve encore sous les armoires des archives. Quelquefois ces tombes furent faites en métal; celle de Philippe-Auguste à Saint-Denis était ainsi, et les plus remarquables de ce genre sont celles qu'on voit dans la cathédrale d'Amiens.

Dans des cas particuliers, des tombeaux importants et décorés de sculptures furent en outre élevés dans le chœur des églises, dans des chapelles privilégiées, dans l'enceinte des cloîtres et même sur les places publiques, pour honorer la mémoire des princes et des personnages célèbres.

Pendant long-temps ces tombeaux ne furent encore qu'une imitation de ceux des anciens; ils se composaient d'un sarcophage plus ou moins riche, et d'une figure couchée placée au-dessus, représentant le personnage tel qu'il était enseveli au-dedans. Les monuments de ce genre étaient très nombreux en France, et l'on peut s'en faire une idée par ceux qu'on voit dans les caveaux de l'église royale de Saint-Denis, et par ceux moins anciens des ducs de Bourgogne à Dijon, et qui offrent tout le luxe que l'art apportait au quinzième siècle dans ce genre de tombeaux (voyez année 1835, p. 255).

Le tombeau de Charles, duc de Bourbonnais, et d'Agnès de Bourgogne, à Souvigny, est encore un bel exemple de la même époque (voyez 1834, p. 335).

Dans ces derniers tombeaux, toutefois, nous ferons remarquer que la tradition des sarcophages semble abandonnée, et l'extrême richesse des sculptures dont ils sont ornés peut faire penser qu'ils sont plutôt une imitation des châsses de métal dans lesquelles on conservait les reliques des saints et des martyrs.

Vers la fin du quinzième siècle, il est encore une autre variété de tombeaux que nous devons signaler, ce sont ceux sur lesquels les statues furent de préférence représentées agenouillées et dans l'attitude de la prière.

Dès le treizième siècle, on avait aussi commencé à faire des monuments élevés; celui de Dagobert dans l'église royale de Saint-Denis fut refait par ordre de S. Louis, tel qu'on le voit dans le dessin page 269. La statue couchée du roi fondateur de l'église est surmontée d'une construction importante, qui, par sa disposition en forme de voûte, couvre et protége le personnage.

Les monuments de ce genre étaient souvent placés dans le vide des arcades qui sont autour du chœur; quant à celui de Dagobert on ne peut douter que sa première destination n'ait dû être telle, puisque la face postérieure est également décorée de sculptures.

Enfin, le plus grand développement qu'aient acquis les constructions sépulcrales aux quatorzième et quinzième siècles, peut être observé dans les tombeaux isolés et à jour destinés à être placés dans le milieu d'une chapelle ou au centre du chœur des églises. Ces monuments forment alors une espèce de dais sous lequel se trouve la statue couchée du personnage. Le principe de ce genre de tombeau se retrouve dans la forme du ciborium des premières églises chrétiennes, qui, dans un but analogue, était élevé au-dessus de la tombe des saints ou des martyrs, qui servait d'autel. Un des plus anciens et des plus beaux tombeaux de ce genre est celui du roi Roger, dans la cathédrale de Palerme. En France, dans les siècles suivants, ces tombeaux perdirent toute la simplicité primitive de leur forme, et furent composés de tous les éléments variés qui caractérisent l'architecture du quinzième siècle, ainsi qu'on peut en juger par le dessin de celui de Marguerite d'Autriche qui existe encore dans la fameuse église de Brou (page 269).

Nous avons ainsi cherché à rassembler dans cet article les notions relatives aux différents types des tombeaux chrétiens du moyen âge, qui sont : 1° les sarcophages simples; 2° les dalles ou pierres tombales, les sarcophages décorés de figures couchées, les tombeaux élevés et richement ornés, les tombeaux du quinzième siècle imités des châsses, et ceux surmontés de statues agenouillées, et enfin, les tombeaux à quatre faces en forme de dais, dérivant des tombeaux primitifs, dont les premiers chrétiens avaient fait le ciborium ou maître-autel de leurs églises. Plus tard nous aurons occasion d'étudier les derniers tombeaux élevés sous l'influence de l'art au seizième siècle.

FÊTE DU LENDIT.

La fête du *Lendit* ou *Landi*, s'est conservée dans l'université jusqu'à la révolution. Les écoliers, leur recteur et leurs régents allaient la célébrer tous les ans dans la plaine entre Saint-Denis et La Chapelle.

Originairement cette fête avait été instituée dans un but religieux. On *indiquait* chaque année un certain jour où l'on exposait à la vénération publique de saintes reliques et un morceau de la vraie croix, et où la population sortait de Paris et se rendait dans la plaine de Saint-Denis, comme en pèlerinage. Du mot indict (*indictum*) paraît s'être formé par corruption *lendit*.

Dans la suite, le commerce et l'industrie exploitèrent à leur profit ce concours annuel. Des boutiques s'élevèrent sur les lieux désignés pour le rendez-vous du peuple, et le saint pèlerinage se changea en une foire, où les marchands de Paris et de France venaient exposer le tribut de leur industrie et de leurs travaux : sa durée était de trois jours, qui commençaient après la saint Barnabé ; elle fut plus tard prolongée pendant huit jours, puis pendant quinze. L'évêque de Saint-Denis ouvrait la foire par une bénédiction solennelle, et le pape accordait des indulgences à ceux qui faisaient ce pèlerinage avec un cœur vraiment dévot. Le clergé de Paris et le parlement s'y rendaient en cérémonie.

Toutes choses dégénérant ou se transformant peu à peu, le pèlerinage devint une partie de plaisir, où le peuple se laissait aller à une joie bruyante. L'université à son tour se rendit processionnellement à cette foire, dont elle augmenta le tumulte et les excès avec son cortége indiscipliné d'écoliers et de professeurs. Comme c'était à cette foire qu'on vendait le parchemin, la seule matière sur laquelle on écrivît alors, le recteur, accompagné de quatre parcheminiers jurés, venait chaque année lever « son droit » sur tout le parchemin exposé en vente, et faire en même temps la provision nécessaire à tous les colléges; bien plus, il était défendu à tous les marchands, sous des peines très sévères, d'exercer leur commerce avant que l'université eût prélevé sa part et acheté ce qu'il lui fallait de parchemin. Le matin du premier jour de cette solennité, les écoliers se rassemblaient sur la place de Sainte-Geneviève, au plus haut de la montagne, la plupart montés sur des chevaux, et armés de bâtons et d'épées, plus ou moins richement suivant les moyens de chacun. De là, rangés en bon ordre sous la conduite de leurs régents et professeurs, divisés en nations, avec tambours et bannières, ils traversaient fièrement tout Paris avec de grandes acclamations, et se rendaient au lendit, où des corps nombreux d'archers étaient impuissants à réprimer tous les excès qu'ils commettaient : pendant que le recteur allait dans les boutiques des parcheminiers, et même visitait les maisons de Saint-Denis, pour y confisquer le parchemin qu'on pouvait y introduire en fraude, les écoliers couvraient la plaine, se répandaient en bandes joyeuses chez les taverniers qui n'avaient garde de manquer à cette fête, et tourmentaient les marchands et les bourgeois; de leur côté les régents et les professeurs couraient à l'abbaye de Saint-Denis, où le chapitre était dans l'usage de leur offrir du vin à boire, en forme de remerciement à leur visite. Ce jour-là était en outre pour les maîtres et régents le beau jour de l'année, car c'était celui que les écoliers choisissaient pour leur payer leurs honoraires, avec une sorte de pompe. Réunis en troupes, les écoliers apportaient à leurs maîtres un vase de cristal, avec un citron qui renfermait des écus d'or; cette agréable offrande leur était remise au bruit étourdissant des tambours, des trompettes et des cymbales.

On vendait à cette foire toutes sortes de choses; les marchands allaient le 1er mai, dans la plaine, choisir l'emplacement où ils comptaient établir leurs boutiques ; le prévôt de Saint-Denis, et à son défaut l'abbé, le prieur, ou même le portier de l'abbaye assistait à cette cérémonie et en rendait témoignage.

Un poëte du treizième siècle, que l'on croit être le même que l'auteur *du dict des rues de Paris*, a laissé une description en vers de la foire du Lendit, avec le nom des métiers qui y vendaient leurs marchandises et le dénombrement de toutes les foires de France à cette époque. Cette pièce, qui ne se recommande d'ailleurs en aucune façon par sa phrase poétique, est cependant un document curieux de la classe marchande à cette époque, et des divers métiers les plus achalandés.

Les troubles qu'entraînait chaque année cette fête publique, et contre lesquels les ordonnances du roi et les arrêts du parlement sévissaient presque toujours en vain, la firent à la fin abolir. La foire fut transportée dans la ville même de Saint-Denis, et l'on ordonna au recteur à l'avenir de n'être plus accompagné que d'un certain nombre limité de jeunes gens. D'ailleurs, le papier devenait plus commun, l'imprimerie se popularisait, et le parchemin, toujours coûteux, devenait chaque jour moins en usage. Cette procession de l'université et sa présence au lendit n'était donc plus qu'une vaine formalité. Dans le seizième siècle surtout, et pendant le temps des guerres civiles, de sévères défenses furent faites aux écoliers de revenir en troupes à cette foire; il n'y eut plus de procession, plus de rassemblement avec tambours et bannières : seulement maîtres et écoliers continuèrent de fêter comme un jour de vacance et de repos le lundi après la saint Barnabé, au mois de juin de chaque année, en souvenir de la vieille fête du Lendit.

FRANCINE.

On rapporte que Descartes avait construit un automate très ingénieux pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'âme. Cet automate avait la figure d'une jeune fille, et Descartes l'appelait en plaisantant sa fille *Francine*. Dans un voyage sur mer, on eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle Francine était enfermée, et le capitaine, surpris des mouvements de cette machine qui se remuait comme si elle eût été animée, la jeta dans la mer, craignant que ce fût quelque instrument de magie.

LE COR DES ALPES.

Sur le rempart, à Strasbourg, — ce fut un triste jour, — j'entendis le cor, le cor des Alpes retentir; — alors jusqu'au pays je voulus nager, m'en aller. — Hélas! je ne pus fuir.

A une heure dans la nuit, — ne m'ont-ils pas arrêté, — arrêté et conduit devant mon capitaine en son réduit. — Ah ! mon Dieu ! dans les vagues bleues, ils m'ont pêché. — Hélas ! de moi c'est fini.

Demain matin, quand six heures sonneront, — devant le front du régiment ils me mèneront; — là il me faudra demander pardon, — et recevoir ma dernière permission. — Hélas ! je sais cela déjà.

Mes frères, me voilà ; — vous me voyez pour la dernière fois; — le petit pâtre est cause de tout mon embarras. — C'est le cor des Alpes qui a fait tous mes chagrins, — et je m'en plains.

Recueil allemand de chants populaires.

CERCLE, SYMBOLE D'ÉGALITÉ.

Le cercle, qui est le symbole de l'éternité, est aussi quelquefois le symbole de l'égalité.

Les anciens, pour ne donner la préférence à personne, ni aux dieux, ni à leurs amis, écrivaient leurs noms sur un

cercle; de sorte que ne leur donnant point de rang, on ne pouvait pas dire qui était ni le premier, ni le second, ni le dernier dans leur estime; tout était égal, et l'honneur également partagé.

Les Grecs écrivirent les noms des sept sages sur un cercle, ne voulant pas déterminer quel était le plus sage des sept.

Les Romains écrivaient sur un cercle les noms de leurs esclaves, afin qu'on ne sût point ceux qu'ils aimaient le mieux et auxquels ils voulaient donner la liberté.

On rapporte qu'un pape ayant commandé aux Cordeliers de lui nommer trois de leurs religieux, dans le dessein de donner la pourpre à l'un d'eux, les Cordeliers écrivirent sur un cercle les noms des trois habiles de leur couvent, afin que le pape ne jugeant pas qu'ils eussent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, il choisît qui lui plaisait.

L'institution des chevaliers de la Table ronde peut être citée à la suite de ces exemples; elle était fondée sur un principe d'égalité, et la Table était un symbole.

Dans les congrès, la table des ambassadeurs est ordinairement ronde, afin d'éviter, autant que possible, les distinctions trop marquées de préséance. (Voyez 1838, p. 90.)

L'ESPRIT ET LA LETTRE DE LA LOI.

Beccaria s'élève avec force contre cet axiome souvent répété, que dans l'application des lois il faut entrer dans l'esprit du législateur, non s'attacher à la lettre. Cette doctrine a en effet l'inconvénient grave d'ériger le juge en législateur, et de faire pour ainsi dire une loi pour chaque cas particulier; mais l'excès contraire a des abus d'un autre ordre. L'Angleterre, qui est le pays du monde où l'on se tient le plus rigoureusement à la lettre, en offre des exemples singuliers. Une loi condamnait au gibet quiconque avait volé *un* mouton; un prévenu échappa à la corde en prouvant qu'il en avait volé *deux*. Voici un fait encore plus bizarre, arrivé il n'y a pas beaucoup d'années dans une petite ville de l'intérieur. Un criminel avait été condamné à être « pendu par son cou jusqu'à ce que mort s'ensuivît, » et la sentence devait s'exécuter le mercredi huitième jour du mois d'octobre, à midi. Or il arriva que le roi d'Angleterre faisait ce jour-là son entrée dans la ville. Le shériff se trouva fort embarrassé; on ne pouvait offrir au roi le spectacle d'une exécution : il se décida à ajourner le supplice au lendemain. Mais quand le shériff vint, le jeudi, chercher le patient dans sa prison, celui-ci refusa de le suivre, invoquant les termes de l'arrêt : l'exécution était ordonnée pour le mercredi; or, le mercredi étant passé, il était mort aux yeux de la loi, et n'était par conséquent plus passible de la peine portée contre lui. L'affaire fut portée devant les magistrats, qui, se tenant à la lettre, conclurent contre le shériff en faveur du condamné.

Les deux extrêmes sont également abusifs : c'est au législateur à prévoir tous les cas possibles, et à fermer les lois à l'arbitraire, à l'absurde, en les rendant plus claires que la lumière du soleil, *meridianâ luce clariores*, suivant l'expression du Digeste en parlant des preuves.

CHOIX DE PROVERBES TURCS.

(Voyez 1839, p. 168.)

Ici des vaisseaux ont été submergés; qu'y viens-tu faire avec ta fragile nacelle?

Assieds-toi de travers si tu veux, mais parle droit.

Si tu te présentes les mains vides, on te dira : L'effendi dort. Si tu viens avec un présent, on te dira : Effendi, daignez entrer.

C'est degré par degré qu'on monte au haut de l'escalier.

L'âne blessé se plaint toujours.

Est-ce quand le cheval a été volé que tu fermes la porte de l'écurie?

L'influence d'un mauvais voisin se fait sentir jusqu'au septième quartier de la ville.

Le flambeau n'éclaire pas sa base.

Qui mange peu profite beaucoup; qui mange trop dépérit.

Une fois le lion mort, il ne manque pas de braves qui lui arrachent la crinière.

Pense à ce que tu veux dire, et parle en conséquence.

Pour se gratter, il faut des ongles.

Deux patrons font chavirer une barque.

Deux baladins ne dansent pas sur la même corde.

Le mal atteint celui qui le fait.

Qui cherche un ami sans défauts reste sans ami.

Ce n'est pas en vivant long-temps, c'est en voyant beaucoup, qu'on apprend quelque chose.

Ce n'est pas en disant *miel*, *miel*, que la douceur vient à la bouche.

Ecoute mille fois, ne parle qu'une seule.

Le chien aboie, mais la caravane passe.

Souvent on se jette dans le feu pour éviter la fumée.

Ne regarde pas à la blancheur du turban; le savon a peut-être été pris à crédit.

Si tout ce qu'on désire était possible, chaque mendiant serait pacha.

Mesure-toi à ton aune.

Servir un jeune prince, étriller un cheval fougueux, sont deux choses très difficiles.

Quels sont les plus jolis oiseaux? demandait-on à la corneille. — Ce sont mes petits, répondit-elle.

On ne vend pas le poisson qui est encore dans la mer.

C'est aujourd'hui jeûne, dit le chat, en voyant du foie auquel il ne peut atteindre.

Il a pu faillir, mais je dois lui pardonner.

Ne cherche jamais à abaisser l'homme malheureux, parce qu'un jour vient où Dieu le relève.

La fin ordinaire du renard est la boutique du pelletier.

Si nous n'avons point de richesses, ayons de l'honneur.

Ne passe pas sur le pont du méchant; souffre plutôt que le torrent t'entraîne.

Le sang ne se lave pas avec du sang, mais avec de l'eau.

Qui s'éloigne de la feinte s'approche de la divinité.

Avant d'entrer songe à la sortie.

Accueille le pauvre avec bonté, fût-il même infidèle.

Il y a un temps pour chaque affaire.

Une heure de justice vaut mieux que soixante-dix ans de prières.

Une promesse est une dette.

Le pauvre sans patience est comme une lampe sans huile.

Un bienfait doit être parfait.

Tout secret qui passe deux devient commun.

Un savant dans sa patrie est comme l'or dans sa mine.

Celui qui vous fait des rapports sur autrui en fait à autrui sur vous.

L'ignorant est l'ennemi de lui-même, comment serait-il l'ami d'un autre?

L'homme qui a des épreuves accroît son savoir; celui qui vit sans épreuves accroît ses fautes.

La langue d'un muet vaut mieux que celle d'un menteur.

Un savant sans œuvres est un nuage sans pluie.

Un riche sans générosité est un arbre sans fruits.

Un roi sans justice est un fleuve sans eau.

Il n'y a pas d'homme sans chagrins; s'il y en a un, ce n'est pas un homme.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA LICORNE DE MER.

Narval des naturalistes.



(La Licorne de mer.)

L'histoire de la licorne de mer serait très courte si l'on n'y voulait comprendre que ce que l'on sait de positif sur cet animal, du moins sur ce qui le distingue des autres cétacés. Mais l'histoire d'un animal ne se compose pas seulement de ce que l'on en sait, elle comprend aussi ce que l'on en croit, ce que l'on en a cru jadis, lorsque surtout, comme il arrive ici pour la licorne, ces croyances ont été long-temps et généralement répandues, et se sont reproduites à plusieurs époques à peu près avec les mêmes caractères; elles ne peuvent être regardées alors uniquement comme un effet de l'imagination : on sent que quelque chose de réel a dû leur donner naissance, et il devient curieux de les examiner et de chercher à les expliquer.

Sans donc reproduire de point en point une foule de fables dont le récit trop long pourrait devenir fastidieux, il est utile d'en donner au moins rapidement une idée.

Il est question de la licorne dans les écrits des Grecs et des Romains; Aristote et Pline en parlent dans plusieurs endroits de leurs ouvrages. Les Grecs l'appelaient *monoceros* et les Latins *unicornis*, mot dont vient évidemment le nom que nous avons donné à l'animal : on a d'abord dit *unicorne*, puis des copistes à qui ce nom était étranger en ont fait deux mots, *un icorne;* de là à *l'icorne*, puis la *licorne*, le passage est facile à comprendre.

Une licorne était chez les anciens un animal caractérisé essentiellement par une corne unique placée au milieu du front. Pline nous le décrit ainsi dans le livre VIII de son Histoire naturelle : « C'est un animal très féroce, ayant la tête du cerf, les pieds de l'éléphant, la queue du sanglier, et qui du reste ressemble au cheval; son mugissement est grave; au milieu de son front s'élève une corne noire, longue de deux coudées : on dit qu'il ne peut être pris vivant. »

Cette description n'est pas la seule que les anciens nous aient laissée de l'unicorne; au reste, toutes procèdent de la même manière, c'est-à-dire au moyen de comparaisons avec plusieurs animaux connus. Seulement c'est tantôt l'un tantôt l'autre de ces animaux qui prédomine : ainsi nous avons ce qu'on peut appeler l'âne unicorne, le bœuf unicorne, le cerf unicorne.

Toutes ces licornes d'ailleurs, quelles que fussent les formes et les mœurs qu'on leur assignât, avaient une propriété constante : leur corne devait être un préservatif contre les maladies incurables, l'épilepsie, les morsures de serpents, et les poisons.

Douées de si rares vertus, les cornes de licorne ne pouvaient manquer d'être fort recherchées par les princes, dont la vie était plus sujette que celle des autres hommes à être menacée par le poison. Elles le furent dès les temps anciens, mais surtout dans le moyen âge; aussi en voyons-

nous toujours figurer quelques unes dans le catalogue des objets précieux que renferment les trésors des rois et ceux de quelques riches monastères; plusieurs de celles qui se conservaient dans ces collections sont parvenues jusqu'à nous, et l'on a pu reconnaître sans trop de difficultés à quels animaux elles appartenaient.

Quelques unes ne sont pas de véritables cornes, mais des espèces de dents droites et se rapprochant beaucoup par leur texture de l'ivoire de l'éléphant : nous parlerons de celles-ci tout à l'heure, disons d'abord quelques mots des autres.

Les vraies cornes sont de deux sortes : les unes, pleines à la base, ont leurs deux côtés parfaitement symétriques, et présentent tous les caractères d'un organe impair. Les autres, creuses du côté opposé à la pointe, comme celles de nos ruminants domestiques, sont légèrement arquées, ou du moins, lorsqu'elles sont droites, les deux côtés ne sont pas semblables, et l'interne se distingue de l'externe.

Les cornes pleines sont des cornes de rhinocéros, c'est-à-dire de l'unicorne de Pline; car, bien que la description que nous a transmise le naturaliste romain soit si grossière qu'il n'ait pu lui-même reconnaître d'après quel animal elle avait été faite, les pieds d'éléphant, la queue de sanglier, le mugissement, l'impossibilité de prendre l'animal vivant, sont autant de traits qui conviennent bien au rhinocéros, et dont l'ensemble ne peut appartenir qu'à lui. Ajoutons que les prétendues propriétés de la corne de licorne sont précisement celles que les orientaux attribuent encore aujourd'hui à la corne de rhinocéros.

Quant aux cornes creuses, ce sont des cornes de certaines antilopes, c'est-à-dire d'animaux dont le port se rapproche de celui du cerf. Quoiqu'elles ne portent point de cornes uniques, il est pourtant probable que c'est à quelque espèce de ce genre que l'on doit rapporter le monocéros d'Aristote à cornes de cerf et à pieds fourchus. Une connaissance imparfaite de l'algazelle peut fort bien, par exemple, avoir donné lieu à la description du naturaliste grec.

D'abord les longues cornes de l'algazelle sont presque tout-à-fait droites, et quand on en voit une isolée, on peut aisément la prendre pour impaire.

L'algazelle est représentée dans les monuments égyptiens, et comme d'autres quadrupèdes, on la met quelquefois en profil, de manière à ne montrer qu'une seule corne, ce qui pouvait faire croire à ceux qui ne connaissaient pas l'animal qu'il était réellement unicorne.

Enfin, il est possible qu'on ait vu quelquefois de ces quadrupèdes avec une seule corne, soit par l'effet d'une mutilation accidentelle, soit par une défectuosité de naissance; c'est ainsi qu'on rencontre, suivant Pallas, des saïgas unicornes et tricornes, quoique l'espèce en soit, comme toutes les autres, naturellement bicorne.

Les algazelles habitent l'Afrique, et doivent venir jusqu'aux confins de l'Egypte; leur forme est assez celle du cerf; leurs cornes aiguës et d'une dureté remarquable servent encore aujourd'hui, dans quelques pays, à faire des armes presque aussi redoutables que les armes de fer; leur poil cendré ou blanchâtre a sur une partie du dos une direction remarquable; au lieu d'être couché en arrière, il se porte vers la tête; leur face enfin porte des traits et des bandes noires. Voilà des caractères singuliers et qui conviennent tous à ce qu'Aristote et Oppien nous rapportent du cerf unicorne.

Ainsi, sans craindre de trop hasarder, on peut dire que les licornes des anciens n'étaient autre chose que des rhinocéros et certaines antilopes mal décrits. Quant aux licornes du moyen âge, leur histoire se complique de celle d'un autre animal.

Nous avons vu que parmi les cornes qui nous sont parvenues, un certain nombre devaient être regardées comme des dents ou défenses. Ces défenses sont celles d'un animal marin appelé narval; elles sont blanches, d'un beau poli, et ont en général de deux à trois mètres de longueur. Ces caractères les rendant beaucoup plus remarquables que toutes les cornes que l'on avait fait passer jusque-là pour cornes de licornes, on finit par les regarder comme les seules véritables; en sorte que dans les armoiries, quand on eut à représenter une licorne, ce fut toujours une défense de narval qu'on lui plaça au front. Il ne faut pas s'étonner de voir donner pour une corne ce qui constitue une véritable dent; à cette époque, les défenses de l'éléphant passaient également pour des cornes, lesquelles ne se seraient distinguées de celles des autres animaux qu'en ce qu'elles sortaient de la bouche au lieu d'être plantées sur le sommet de la tête.

Lorsque les voyages dans le Nord eurent fait connaître le narval, on vit bien que ce n'était pas l'animal dont avaient parlé les anciens; mais le nom de licorne ne lui en resta pas moins; seulement on le distingua du quadrupède en l'appelant licorne de mer, nom qu'on lui donne encore aujourd'hui.

Le narval est un de ces cétacés que l'on désigne sous le nom de souffleurs; il est voisin des cachalots, des dauphins et des baleines; ce qui le distingue surtout, c'est la disposition extrêmement remarquable de son système dentaire.

A proprement parler, en effet, le narval n'a pas de dents. On ne lui voit le plus souvent à l'extérieur qu'un seule défense fusiforme, sillonnée en spirale et sortant de la bouche en ligne droite dans la direction du corps.

Cette défense assez large à sa base, et qui se termine en pointe, ne sort pas du milieu de la bouche, mais d'un des côtés, presque toujours du côté gauche, disposition qui serait très singulière si la défense était réellement impaire; car chez tous les mammifères les organes impairs sont placés sur la ligne qui marque le milieu du corps; mais c'est que le narval a réellement le germe de deux défenses, l'une à droite et l'autre à gauche; on les voit fort bien dans les jeunes et dans les femelles; seulement, chez le mâle, une des défenses, presque toujours celle de gauche, prend un accroissement considérable, tandis que l'autre avorte et reste durant toute la vie renfermée dans l'alvéole droit.

Cependant, si par quelque accident la défense gauche vient à se briser, et que l'animal perde ainsi son arme unique, il paraît que la défense droite peut se développer et en peu de temps remplacer la première; on voit même quelquefois les deux défenses développées en même temps et dans des proportions égales. La gravure placée en tête de cet article représente un narval ayant ainsi ses deux défenses.

Nous avons dit que chez la femelle le plus souvent les germes ne se développaient pas : nous devons ajouter qu'il en est cependant chez lesquelles une des dents vient à prendre un accroissement assez considérable. Scoresby, dans son voyage au Groenland, raconte qu'il en pêcha une qui présentait ce caractère; sa défense avait trois pieds et quelques pouces.

Si l'on considère la matière dont elle est formée, la défense du narval a une grande analogie avec celle de l'éléphant; elle la surpasse en dureté; elle est aussi plus pesante, moins altérable et moins sujette à jaunir; les Groenlandais en font des dards pour leurs chasses et des pieux pour leurs cabanes.

On peut voir dans la gravure quelles sont les formes du narval; elles ont un grand rapport avec celles du dauphin; la tête est à peu près la septième partie du corps, qui a généralement de vingt à trente pieds de longueur; l'oreille est d'une extrême petitesse, et son diamètre n'est quelquefois pas plus grand que celui d'une aiguille à tricoter; l'ouverture de sa bouche est aussi très petite eu égard à la masse énorme de l'animal; l'œil est assez éloigné de la commissure des lèvres; les évents ou narines sont placées sur le dessus de la tête.

Le narval n'a pas véritablement de nageoire dorsale; toutefois on remarque sur le dos une arête irrégulière très étendue en longueur, mais si peu saillante qu'elle n'a guère que deux pouces de haut; les pectorales sont courtes, étroites et coupées obliquement, et les deux lobes de la caudale sont arrondis et recourbés vers le corps.

Quant aux couleurs de l'animal elles présentent quelques variations : le dos est dans le jeune âge grisâtre avec de petites taches d'une nuance plus foncée, et chez l'adulte, blanchâtre avec de petites taches grises ou brunes, dont l'intensité n'est pas la même chez tous les individus.

Le narval est principalement répandu entre le Groenland et l'Islande, mais il existe aussi plus au sud; et l'un des individus qu'a décrits Lacépède avait échoué près de Boston, sur les côtes d'Angleterre. Il nage avec une grande rapidité, et est très redoutable par sa défense qu'il enfonce quelquefois dans les carènes des vaisseaux ou dans le corps de la baleine; on le rencontre souvent en troupes. « Nous vîmes ce jour-là, dit Scoresby (voyage au Groenland) un grand nombre de narvals qui nageaient près de nous en bandes de quinze ou vingt; la plus grande partie étaient des animaux mâles et avaient de longues défenses; ils étaient très gais, élevant leurs défenses au-dessus de l'eau, et les faisant croiser comme pour faire des armes. Pendant leurs jeux, ils faisaient entendre un bruit tout-à-fait extraordinaire, et qui ressemblait au *glouglou* que fait l'eau dans la gorge, et il est probable que ce n'était pas autre chose; car le bruit ne se faisait entendre que lorsqu'en élevant leurs défenses ils avaient la bouche hors de l'eau. La plupart suivant le vaisseau, semblaient attirés par un principe de curiosité : comme l'eau était transparente, on put parfaitement les voir descendre presque à la quille et jouer avec le gouvernail. Au bout de quelque temps ils s'éloignèrent pour respirer.

Le narval se nourrit de mollusques et de poissons de petite taille, et non, comme l'a prétendu Cravez, de plantes marines. Scoresby a eu occasion de le constater. Le passage est assez intéressant pour que nous le citions en entier.

« Mon père m'envoya le contenu de l'estomac d'un narval tué à quelques lieues de nous, et qui me parut tout extraordinaire; il consistait en quelques poissons à demi digérés, avec d'autres dont il ne restait que les arêtes. Outre les becs et d'autres débris de sèches qui semblent constituer le fond général de sa nourriture, il y avait une partie de l'épine d'un pleuronecte, probablement un petit turbot; des fragments de l'épine d'un gade, espèce de morue; la colonne vertébrale d'une raie, avec une autre raie du même genre, évidemment la raie *batis*, presque entière; cette dernière avait deux pieds (anglais) et trois pouces de long, et un pied huit pouces de large; elle comprenait les os de la tête, du dos et de la queue, les nageoires latérales, les yeux et une partie considérable de la substance musculaire. Il paraît remarquable que le narval, animal dépourvu de dents, ayant une petite bouche, des lèvres non flexibles, et une langue qui ne semble pas pouvoir sortir de la bouche, soit capable de saisir et d'avaler un si grand poisson, dont la largeur est trois fois aussi grande que celle de sa propre bouche. Comme l'animal dans lequel ces restes extraordinaires furent trouvés était un mâle avec une défense de sept pieds, je pense que cette arme a été employée à prendre ce poisson, dont il avait fait récemment sa proie. Il semble probable que la raie avait été percée avec la défense et tuée avant d'être dévorée, autrement il est difficile d'imaginer comment le narval a pu la saisir, ou comment un poisson de quelque activité a pu se laisser prendre et avaler par un animal à lèvres lisses, sans dents pour l'attraper, et sans aucun moyen de le retenir. »

Le narval peut servir d'aliment de même que la plupart des cétacés; il est aussi utile que ceux-ci par l'huile qu'il fournit, et qui est, dit-on, préférable à celle de la baleine.

TURGOT.

Anne-Robert-Jacques Turgot de l'Aulne, fils de Michel Etienne Turgot, prévôt des marchands de Paris, naquit dans cette ville le 10 mai 1727. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire Saint-Sulpice pour y étudier la théologie. Elu prieur de Sorbonne, il prononça en cette qualité deux discours, le premier, sur les *avantages que le christianisme a procurés au genre humain*, le second, sur les *progrès successifs de l'esprit humain*, qui lui valurent les plus grands éloges. Malgré ses succès, ne se sentant point les qualités nécessaires pour faire un bon prêtre, et étant d'une probité trop sévère pour en faire un mauvais, il quitta, en 1751, l'habit ecclésiastique, et fut pourvu de la charge de conseiller substitut du procureur-général; il devint conseiller au parlement en 1752, et maître des requêtes le 28 mars 1753. Cette place ne suffisant pas à l'activité de son esprit, il étudiait l'hébreu, le grec, le latin, l'anglais, l'italien, dont il traduisit plusieurs morceaux; il cultiva la poésie, la métaphysique, la chimie, l'histoire naturelle, l'astronomie, la géométrie, l'agriculture, et surtout l'économie politique, cette nouvelle science que Quesnay venait de mettre à la mode en France. Devenu l'ami de Gournay, intendant du commerce, il visita avec lui l'Aunis, la Saintonge, la Guyenne, le Languedoc, la Navarre, l'Orléanais, l'Anjou, le Maine et la Bretagne; plus tard, il parcourut les Alpes, la Suisse, et revint en France par l'Alsace.

Ce fut après d'aussi vastes et d'aussi consciencieuses études qu'il fut nommé intendant de Limoges le 8 août 1761. Visant à la gloire de réformer l'administration qui succombait sous le poids des abus et des préjugés, enthousiaste du bonheur du peuple et avide de mettre en pratique le bien qu'il avait rêvé, Turgot, pendant les treize années de son intendance, supprima les corvées, réduisit la largeur des routes qui enlevait à l'agriculture un terrain précieux, lutta contre deux années de disette par la liberté du commerce des grains, fit instruire les sages-femmes des campagnes, établit, le premier, des ateliers de charité, réforma les abus de la levée des impôts et de la milice, fit cadastrer les terres de sa généralité, et persuada aux Limousins de se servir de la pomme de terre. Les routes qu'il a fait exécuter dans sa province sont remarquables par la solidité de leur construction; comme difficulté vaincue, on peut citer la partie de la route de Limoges à Moulins, située entre Guéret et Ajain, près du pont à la Dauge, sur la Creuse. Les instructions qu'il adressa à ses subdélégués, aux commissaires des tailles, aux officiers municipaux, aux agents de police et aux curés de sa généralité, sont des témoignages positifs de son amour du bien public. Jouissant d'une fortune médiocre, il ne songea pas à l'augmenter, et, pour continuer ses travaux dans le Limousin, il refusa les riches intendances de Rouen, de Lyon et de Bordeaux.

Nommé ministre de la marine, le 20 juillet 1774, il devint contrôleur-général des finances le 24 août de la même année, et écrivit à Louis XVI une lettre dans laquelle il développait les principes de la nouvelle administration : point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts. Il débuta en faisant payer les pensions au-dessous de 400 livres arriérées depuis plusieurs années; il réduisit les droits qui portaient sur la consommation et l'industrie de la classe ouvrière, adoucit la perception de l'impôt, refusa le pot-de-vin de 300 000 livres que recevaient les contrôleurs-généraux au renouvellement du bail des fermes; nomma, pour arrêter les bases d'un système général de navigation intérieure, les savants d'Alembert, Condorcet et Bossuet; institua la société de médecine, favorisa

Parmentier, qui améliorait le pain du soldat; Morellet, qui composait un dictionnaire du commerce; Roubeau, qui écrivait l'histoire des finances de la France; Lavoisier, qui perfectionnait la fabrication de la poudre; il établit une administration générale de voitures publiques, dites *Turgotines*, qui transportaient les voyageurs plus vite et à meilleur marché que les anciennes. En décrétant la liberté absolue du commerce des grains dans tout le royaume, il excita une inquiétude générale suivie presque aussitôt d'une cherté réelle ou factice. Il y eut dans plusieurs provinces des disettes pour le pain, et à Paris les magasins de blé et les boutiques des boulangers furent pillés. Le ministre impassible ne retira point ses édits, et fit déployer au maréchal de Biron un tel luxe de précautions militaires, que cette révolte reçut le nom de *guerre des farines*. Les corvées ayant été supprimées par une loi générale et une répartition proportionnelle, cette réforme fut blâmée par le parlement de Paris, qui eut l'impudeur de dire dans des remontrances : « Que le peuple de France était taillable et corvéable à volonté; que c'était une partie de la constitution que le roi était dans l'impuissance de changer. » — Enfin, Turgot donna à Versailles, en février 1776, un édit qui abolissait les jurandes ainsi que les maîtrises, et qu'il fallut faire enregistrer par le parlement en lit de justice. Il méditait la suppression des abus les plus tyranniques de la féodalité, la conversion des deux vingtièmes des tailles en un impôt territorial sur le clergé et la noblesse; la liberté de conscience et le rappel des protestants bannis; l'unité des poids et mesures, la liberté de la presse et de l'industrie, un nouveau système complet d'instruction publique, la création d'administrations provinciales, l'amélioration du sort des curés et des vicaires, l'égale répartition de l'impôt par un cadastre général de tout le royaume, le rachat des rentes féodales, la rédaction d'un code civil commun à toute la France. Louis XVI lui écrivait : *Il n'y a que vous et moi qui aimions le peuple*. Il allait atteindre l'influence nécessaire pour opérer tout le bien qu'il désirait, quand la noblesse, le parlement, le clergé, une partie même des philosophes et le comte de Maurepas, courtisan fastueux et entêté, s'étant ligués contre lui, présentèrent ses projets sous le point de vue le plus ridicule, ruinèrent son crédit auprès du roi, et firent tant par leurs intrigues, leurs chansons ou leurs quolibets, que Turgot reçut l'ordre d'envoyer sa démission.

Sorti du ministère au mois de mai 1776, il supporta sa disgrâce avec dignité; il vécut pour ses amis et pour ses études, correspondit avec Adam Smith, le docteur Price, Franklin, Voltaire, et tous les premiers savants du temps. Connaissant mieux les livres que les hommes, il joignait à une vaste instruction la roideur d'esprit d'un homme pénétré de ses opinions. « Il agissait, dit Sénac de Meilhan, comme un chirurgien qui opère sur les cadavres. Il ne voyait que les choses et ne s'occupait pas assez des personnes. Cette apparente dureté avait pour principe la pureté de son âme qui lui peignait les hommes comme animés d'un égal désir du bien public, ou comme des fripons qui ne méritaient aucun ménagement. Ses essais de réforme peuvent le faire considérer comme le plus hardi des tirailleurs qui commencèrent, sans le savoir, la grande bataille livrée par la révolution française. Voulant tout faire d'un coup, il disait avec le sang-froid d'un homme qui sent sa valeur : « Le temps me presse; je suis d'une famille où l'on ne passe pas cinquante ans. » Il disait vrai, car il mourut d'une attaque de goutte, le 20 mars 1781, n'ayant pas encore cinquante-quatre ans.

Les œuvres de Turgot, qui forment 9 vol. in-8°, ont été réunies par Dupont de Nemours, son disciple et son ami, qui les a publiées de 1808 à 1811. A l'exception de quelques morceaux littéraires, elles ne renferment que des essais d'administration ou d'économie politique, parmi lesquels on distingue d'excellentes *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, antérieures à l'ouvrage d'Adam Smith.

EDIT CONTRE LE LUXE. 1634.

En parcourant l'histoire des seizième et dix-septième siècles, on est frappé de l'attention avec laquelle les rois de France s'occupaient de réprimer le luxe des habits et la trop grande magnificence des parures. On se demande à quelle cause attribuer cette tendance générale des mœurs vers la superfluité, et le soin extrême que mettaient ces rois à en arrêter les progrès, sans penser peut-être que c'était tarir une des sources du commerce. Ne serait-on pas fondé à croire que la découverte de l'Amérique vint à cette époque imprimer au luxe une forte impulsion, et que les Espagnols, très influents en Europe, contribuèrent particulièrement à son accroissement en France, pays avec lequel ils étaient fréquemment en rapport? Ne pourrait-on pas dire aussi que déjà se montrait dans toutes les classes un désir d'égalité qui les portait à rechercher avec empressement les parures de la noblesse pour atténuer ou détruire toute distinction, et que la seule intention des rois, en cherchant à modérer ce luxe, était de rendre à chaque classe les droits et le costume que sa naissance lui assignait. Nous n'entreprendrons pas ici d'approfondir ces questions, ayant moins pour but de faire une dissertation que de raconter des faits historiques. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il ne se passait point alors de règne où l'on ne promulguât quelque édit concernant les habits.

« Les feuz roys nos prédécesseurs, disait Charles IX en 1573, ont de tout leur pouvoir, pendant leur règne, travaillé et cherché les moyens d'oster le luxe et superfluité qui estoit es habillements de leurs subiects, et à ceste fin fait et réitéré souuentes fois plusieurs belles ordonnances, spécialement le feu roy Henry, nostre très honoré seigneur et père de très louable mémoire, que Dieu absolue; et nous consécutiuement, à son imitation, sur les plainctes qui nous furent faittes aux Estats tenus à Orléans, au commencement de nostre aduenement à ceste couronne. A l'obseruation de toutes les quelles nos subiects de tous sexes, aages et qualitez, combien qu'ils en receussent le premier et le plus euident profit, se sont neantmoins trouuez si peu enclins et mal affectionnez, que nous sommes contraincts de dire, avec extrême desplaisir, qu'au lieu d'obéissance il ne s'y est veu que mespris et mescontentements. »

Or, ce que disait Charles IX, chacun de ses successeurs aurait pu le dire avec autant de raison; l'ordonnance était-elle publiée, on l'oubliait aussitôt pour retomber dans un luxe plus grand encore qu'auparavant.

Environ trente ans après l'édit de Charles IX, parut, sous Henri IV, une autre ordonnance contre le luxe. On sait que ce prince, toujours mis avec la plus grande simplicité, disait à ses courtisans, en parlant de gens vêtus avec magnificence : « Ces hommes portent leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur leur dos. » Cet esprit fin et satirique d'Henri IV perce également dans son ordonnance : « Faisons défense, dit-il, de porter ni or ni argent sur les habits, excepté aux filles de joie et aux filoux, à qui nous ne prenons pas assez intérêt pour nous inquiéter de leur conduite. » Tout en défendant le luxe, Henri IV encouragea d'ailleurs fortement l'industrie; personne n'ignore que c'est lui qui introduisit en France la culture du mûrier, et prépara ainsi l'établissement de nos grandes soieries. Sous son règne enfin fut créée la manufacture des Gobelins.

Sous Louis XIII parurent deux ordonnances touchant la réforme des habits, l'une en 1613, l'autre en 1634; nous allons nous occuper un instant de la dernière. L'or et l'ar-

gent ne faisaient plus, comme sous Charles IX et Henri IV, les principaux objets de luxe; ils consistaient alors particulièrement en broderies qui, presque toutes, se tiraient de la Flandre. C'est du moins ce que l'on peut induire d'une estampe qui représente un marchand flamand; il s'arrache les cheveux et foule des broderies aux pieds en disant :

Que fait-on publier? Que venons-nous d'entendre?
Mettons bas la boutique, et de nos passements
Faisons des cordes pour nous pendre.

Il est bon de faire observer qu'aujourd'hui le mot passement n'est plus en usage ; l'expression de passementier s'est seule conservée, et nous en explique suffisamment le sens.

Une particularité bien remarquable, c'est que, dans l'ordonnance de Louis XIII, il n'est plus question de différentes classes. Charles IX et ses prédécesseurs défendaient bien le trop grand luxe, mais ils faisaient en même temps un grand nombre d'exceptions pour les princes, pour le clergé, pour la noblesse. « Le luxe s'est tellement accru, qu'il y a peu ou » point de différence entre nos subiects, et qu'on ne sauroit » les distinguer les uns des autres; nous défendons aux bour» geois et bourgeoises de changer leur estat. » Telles étaient les expressions royales. Sous Louis XIII, au contraire, la mesure devint générale. Ce n'était plus en effet la confusion des classes, mais les progrès du luxe qu'il s'agissait de prévenir. L'esprit de la nation avait, comme les mœurs, subi une si grande révolution, que l'on ne se contenta plus alors d'oublier l'ordonnance, on la tourna en ridicule; à son sujet parurent même un grand nombre de caricatures, entre autres celle que nous mettons sous les yeux du lecteur, et dans laquelle on peut remarquer la finesse et la verve qui distinguent les œuvres des artistes du temps.

Pompe funèbre de la Mode, avec les larmes de Démocrite et les ris d'Héraclite, voilà son titre gravé à gauche vers le haut de l'estampe ; au milieu du second plan se voit le tombeau de la Mode, sur lequel on lit l'épitaphe suivante :

Ci-gist sous ce tombeau, pour l'auoir mérité,
La Mode, qui causoit tant de follie en France.
Sa mort a fait mourir la Superfluité,
Et va faire bien tost reuiure l'Abondance.

C'est vers ce tombeau que se dirige le cortége funèbre. Les hommes et les femmes, qui ouvrent la marche, portent sur des piques quelques dépouilles de la défunte; ce sont des chapeaux galonnés, des épées à pommeau d'or, des plumets, des dentelles, des collerettes, des broderies, des passements d'or, des éperons, ornements qui, jetés pêle-



(Pompe funèbre de la Mode, caricature de 1634.)

mêle dans le tombeau de la Mode, vont bientôt être enterrés avec elle. N'oublions pas de mentionner les moustaches; elles vont sans doute disparaître aussi dans la fosse, s'il faut en juger d'après l'action du personnage armé de ciseaux qui figure dans les premiers rangs, et qui est désigné sous le nom de garde-moustache. A la suite, arrive le corps soutenu par quatre femmes couvertes de voiles et dans l'attitude du désespoir. Un nombre égal de pleureuses termine le convoi. Après elles viennent les différents métiers, les tailleurs, les chaussetiers, les brodeurs, les bijoutiers, et, comme dit l'auteur de notre caricature, artisans et marchands faisant le deuil de la Mode, et ce n'est pas sans raison ; en effet, Louis XIII défendait dans son édit à tous ouvriers de faire ou avoir chez eux un habillement ou autre chose prohibée, sous peine d'être déclarés infâmes, privés de l'exercice de leur métier sans espérance d'y pouvoir rentrer, et sous peine de trois cents livres d'amende, punitions, si l'on y réfléchit, toutes excessivement graves.

Quant à ces deux personnages assis des deux côtés du tombeau, à gauche, c'est Héraclite, possédé pour cette fois d'un fou rire; près de lui se tiennent quelques hommes déjà dépouillés de leur luxe, et à quelques pas plus loin, plusieurs musiciens qui célèbrent par leurs gestes et le son de leurs instruments la mort et l'enterrement de la Mode. A droite, c'est Démocrite abattu et pleurant. Le dessinateur a eu la finesse de faire défiler le cortége de son côté, comme pour donner plus d'amertume à ses larmes, en approchant de lui les objets qui les font couler. Ecoutons un instant ces deux personnages gémir et chanter tour à tour:

HÉRACLITE.
Je ris de ce qu'on pleure aujourd'hui dans Paris
Aux funèbres honneurs de la défunte Mode;
Je me mocque de ceux qui s'en trouvent marris,
Et son trespas me plaît autant qu'il m'accommode.

DÉMOCRITE.
Je pleure, ce n'est pas de cet enterrement,
Pour qui trop follement tout ce monde soupire;
Mais tout estant réglé, je pleure seulement,
Parce que je n'ai plus aucun sujet de rire.

HÉRACLITE.
Je ris de voir ces fous reuestus d'un grand deuil,
Tailleurs, barbiers, brodeurs et gens de telle sorte,
Et ces folles aussi, qui vont mettre au cercueil
Les diuers ornements de leur maîtresse morte.

DÉMOCRITE.

Et je pleure toujours, depuis les saintes lois
Qui font dans nostre court tant de métamorphose.
Comment pourrois je rire à présent des François?
Peut-on avoir l'effet quand on en perd la cause?

On ne peut pas dire que ces vers soient bons; ils ne laissent cependant pas que d'être curieux par le contraste qui résulte des idées que l'on se fait ici de Démocrite et d'Héraclite.

Ce serait entreprendre une tâche bien longue que de vouloir décrire toutes les estampes qui furent gravées en 1634 à l'occasion de l'édit contre le luxe; il fut d'ailleurs bientôt oublié. Pour motiver ce prompt oubli, nous ne répéterons pas le reproche si souvent adressé aux Français d'être naturellement légers et inconstants; et quoiqu'un ancien auteur dise, pour louer un pays qui, selon lui, se servait constamment des mêmes modes, qu'il n'était pas

Changeant d'habit comme la lune,
Ainsi que font les François tous les jours.

nous nous bornerons à faire remarquer que les lois somptuaires ont éprouvé le même sort dans tous les temps et chez tous les peuples. L'auteur que nous venons de citer parle aussi des plaintes élevées en Italie contre les modes françaises qu'y avait introduites l'expédition de Charles VIII. L'Italie était cependant, à cette époque, le seul pays qui profitât du penchant général à la magnificence des vêtements, puisque Milan et Venise, maîtresses du commerce du monde, étaient exclusivement en possession de fournir l'Europe entière d'étoffes de soie alors d'un prix fort élevé. C'est principalement dans le but d'empêcher l'exportation du numéraire que nos rois rendirent les différentes ordonnances qui nous occupent en ce moment. Ce n'est que longtemps après, sous le règne de Louis XIV et sous celui de Louis XV successivement, que la fabrication des soieries prit chez nous une certaine extension. On peut voir au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale une magnifique collection d'échantillons recueillis par le maréchal de Richelieu parmi les produits des manufactures françaises, et qui peut donner une idée de leur accroissement. Cette collection, précieuse pour l'histoire de l'industrie nationale, est un monument de la plus haute importance.

Quant aux étoffes d'or et d'argent, ce n'est qu'après la découverte de l'Amérique qu'elles s'introduisirent chez nous; encore y étaient-elles bien rares, puisque dans l'entrevue de François I[er] et de Henri VIII, qui arriva cependant quelques années plus tard, ce qui frappa le plus, ce fut la magnificence qui y fut déployée; on lui donna pour cette raison le nom de *Camp du drap d'or*. Sous S. Louis, déjà, on avait surnommé la *non pareille* une cour plénière que ce roi tint à Saumur. Plus près de nous enfin, sous Louis XIV, le magnifique carrousel de 1662 a laissé le nom de *Carrousel* à la place sur laquelle il fut donné; ce qui prouve que nos aïeux attachaient beaucoup de prix à ce luxe, puisqu'ils nous ont transmis la mémoire de cérémonies qu'il rendit remarquables. Sous ce rapport, nous n'avons pas dégénéré de nos ancêtres. Certes, dans notre siècle, on pourrait appliquer à plus d'une famille le mot d'Henri IV : « Ces gens portent sur leur dos leurs moulins et leurs bois de haute futaie, » et les femmes ne sont pas seules à se parer d'étoffes de soie et de broderies. Voici venir le temps où les hommes porteront, comme sous Louis XIII, des collerettes et des pourfileures : déjà la mode a ramené les jabots et les manchettes; l'or ne brille plus, il est vrai, sur leurs chapeaux, mais il se retrouve ciselé sur le pommeau de leurs cannes, semé sur leurs élégantes chemisettes. Si nous étions encore au dix-septième siècle, nous entendrions probablement bientôt résonner à son de trompe, dans les carrefours et faubourgs de Paris, ce qu'on lit sur une des nombreuses estampes publiées en 1634 :

Trefue au luxe, dentelles bas!
Voicy le porteur de gazette,
Où le galand et la coquette
Verront ce qu'ils ne cherchent pas.

POESIES POPULAIRES DU NORD.

LA RENCONTRE DES ELFES.

Maître Olaf s'en va à cheval, s'en va à toute hâte inviter ses amis à sa noce. Les Elfes dansent sur la bruyère. Ils dansent à quatre; ils dansent à cinq. La fille du roi des Elfes s'approche d'Olaf et lui tend la main.

— Sois le bienvenu, dit-elle. Arrête-toi ici, et viens danser avec moi. — Je n'ose; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Ecoute, Olaf, viens danser avec moi; je te donnerai une paire de bottes en peau de bouc. — Je n'ose pas; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Ecoute, Olaf, viens danser avec moi; je te donnerai un vêtement de soie, de soie fine et sans tache, que ma mère a blanchi au clair de lune. — Je n'ose pas; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Ecoute, Olaf, viens danser avec moi; je te donnerai de l'or.

— Je veux bien accepter ton or, mais je ne peux pas danser avec toi.

— Si tu ne veux pas danser avec moi, la maladie et la peste te suivront.

Elle lui donne un coup avec la main. Jamais Olaf n'en reçut un plus terrible. Elle le lève sur son cheval, et lui dit : Va-t'en voir maintenant ta fiancée.

En arrivant dans sa demeure, il trouva sa mère qui lui dit : — Mon cher Olaf, mon cher fils, pourquoi ta figure est-elle si pâle ?

— Ma figure est pâle, parce que j'ai été dans la terre des Elfes.

— Mon fils, que répondrai-je à ta jeune fiancée?

— Tu lui répondras que j'ai été sur la bruyère pour essayer mes chevaux et mes chiens.

Le lendemain de bon matin, la fiancée arrive avec les invités. On leur verse la bière; on leur verse le vin. — Où est donc, dit la jeune fille, Olaf mon fiancé?

— Il est allé sur la bruyère essayer ses chevaux et ses chiens. Elle soulève le drap de pourpre, et voit Olaf mort.

Le lendemain de grand matin, trois cercueils sortirent de la maison : celui d'Olaf, celui de sa fiancée, et celui de sa mère, toutes deux mortes de douleur.

BOXIANA.

Nous avons beaucoup emprunté aux Anglais en politique surtout et en industrie. Il n'y a aucune honte à en convenir. De leur côté, les Anglais ne se sont jamais fait faute de s'approprier tout ce qu'ils ont trouvé chez nous d'idées utiles, et si l'on comptait de part et d'autre les emprunts on trouverait probablement qu'ils sont nos débiteurs. Du reste, il importe peu. Dans la vie des peuples, comme dans celle des hommes, il y a des exemples à suivre et des exemples à éviter. L'expérience d'autrui nous est plus profitable encore que notre propre expérience ; elle est plus facile à étudier : ce serait un amour-propre ridicule que de prétendre ne puiser qu'en soi-même toutes les bonnes inspirations. Nous avons donc à nous féliciter d'avoir quelquefois su triompher de nos préventions pour imiter l'Angleterre; mais, comme il y a généralement moins de difficulté à se laisser tenter par le bien qu'à se détourner du mal, nous méritons peut-être plus d'éloges encore pour notre persistance à repousser certains usages d'outre-mer, qui ont à plusieurs reprises tenté de faire invasion parmi nous, et

qui auraient infailliblement altéré des qualités précieuses de délicatesse et de sensibilité dans notre caractère national.

Il y a environ vingt-cinq ans, on annonça à Paris des combats de coqs : on vint en foule à la première représentation, mais ce fut pour huer et siffler; les entrepreneurs se retirèrent avec confusion. Les courses au clocher, où le moindre danger des cavaliers et des chevaux est de s'estropier, ne peuvent prendre faveur; on sent trop que c'est un plaisir de barbares; les jeunes gens qui, aux environs de Paris, ont cherché à le mettre à la mode, étaient presque tous étrangers. Quant au spectacle d'hommes s'assommant à coups de poing, c'est un divertissement qui répugne si complétement à nos mœurs, que les *hercules du Nord* et les *géants* de nos théâtres populaires n'oseraient pas même en offrir un simulacre : cette grossière imitation du pugilat antique n'attirerait en France d'autres spectateurs que ceux qui ont encore le honteux courage d'assister aux exécutions publiques.

Plusieurs ouvrages anglais traitent de l'art de boxer. L'auteur de l'un de ces traités spéciaux, le *Boxiana*, fait remonter l'origine du *Boxing*, suivant l'expression anglaise, aux temps les plus reculés de l'histoire de sa patrie. Il y voit un sujet de glorifier ses concitoyens ; c'est, suivant lui, un des traits mâles et accentués de la physionomie bretonne. Aucune autre nation, je pense, ne s'empressera de disputer, sous ce rapport, le prix de la beauté physique à l'Angleterre.

Dès le règne du grand Alfred, boxer faisait partie des exercices militaires. Dans la noblesse, on ambitionnait le renom d'éminent boxeur. Richard III était fort estimé par ses sujets pour la vigueur de ses coups de poing. Dans une des plus charmantes comédies de Shakspeare, *Comme il vous plaira*, le principal personnage, Orlando, intéresse si fort à sa valeur et à sa beauté une jeune princesse en boxant devant elle, qu'il finit par l'épouser. On rapporte qu'un évêque boxa un jour publiquement une personne qui l'avait offensé. Un lord boxa une fois en pleine rue un parfumeur.

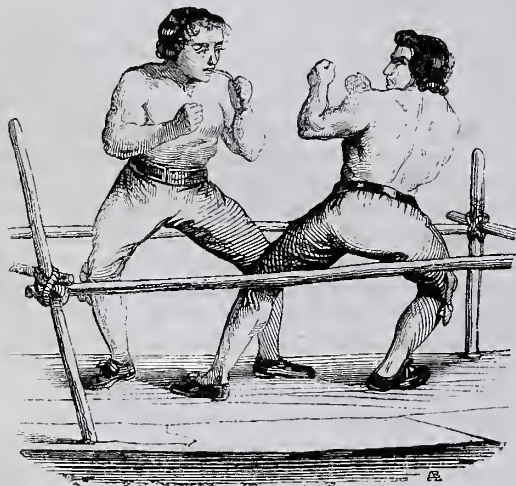
On pourrait croire que les Anglais ont considéré l'art de boxer comme un progrès de civilisation. C'est au dix-huitième siècle qu'il a eu le plus d'éclat. Grâces au patronage de l'aristocratie, les boxeurs, depuis la restauration, ouvrirent des théâtres et des académies. La foire de Southwark a joui jusqu'en 1747 d'une grande réputation. Smithfield, Moorfields, Longfields, ont été aussi illustrés par quelques grandes scènes de pugilisme. Vers 1791 il y avait un théâtre de boxeurs au lycée, dans le Strand, et un autre près de Haymarket. Plus d'un membre actuel des deux chambres du parlement a dû être habile boxeur dans sa jeunesse. Lord Byron aimait beaucoup ce violent exercice, et il en parle souvent avec plaisir dans ses Mémoires. Les portraits des plus fameux pugilistes sont conservés avec une sorte de pieuse considération par les riches amateurs de ce genre de divertissement : nous avons sous les yeux les gravures du *Boxiana*, exécutées d'après ces portraits, et il faut dire, à l'honneur du sens commun, que presque toutes les figures de ces héros sont ignobles et ne respirent que la brutalité.

Pour donner une idée du pugilisme anglais, nous avons choisi deux exemples; l'un au dernier siècle, l'autre au siècle présent.

Les deux champions que notre première vignette représente, Humphries et Mendoza, combattirent ensemble en public, le 29 septembre 1790. Humphries était très renommé depuis une victoire qu'il avait remportée sur le boxeur Martin, le 3 mai 1786, en présence du prince de Galles, du duc d'York et du duc d'Orléans, qui était alors à Londres. Il était regardé comme supérieur à tous ses contemporains, lorsqu'on songea à lui opposer un nouveau rival qui faisait concevoir les plus belles espérances : c'était un juif nommé Mendoza. La rencontre eut lieu à Odiham, dans le Hampshire. Le billet d'entrée était du prix d'une demi-guinée. La foule des spectateurs attirés par cette rivalité était trop considérable pour l'enceinte ; des pugilistes gardaient l'entrée contre l'invasion populaire; ils furent renversés, et un torrent de curieux se rua malgré eux autour du petit théâtre où parurent bientôt les deux antagonistes. On les accueillit l'un et l'autre avec de vifs applaudissements. Humphries était galamment vêtu ; ses bas étaient de soie, à coins brodés en or ; des nœuds de couleur ornaient ses chausses de fine flanelle. Mendoza était au contraire d'une grande simplicité ; il porta le premier coup; mais en se retirant il glissa et tomba sur le dos. Humphries le laissa se relever. Mendoza le frappa de nouveau et le jeta à terre. Les partisans d'Humphries commencèrent à craindre. Cependant, après plusieurs avantages partagés, que nous n'avons pas l'intention de décrire minutieusement ; après des coups furieux portés dans les yeux, dans l'estomac et sur les reins, Mendoza, tout défiguré et renversé, perdit connaissance. On l'emporta dehors; c'est là un des incidents les plus ordinaires et les moins fâcheux de ces luttes solennelles. La défaite de Mendoza augmenta sa célébrité, loin de la diminuer. On avait remarqué en lui des qualités qui le distinguaient d'Humphries. S'il n'avait pas autant de grâce et d'élégance que ce dernier; s'il n'avait pas son sang-froid et sa force, il savait, en revanche, mieux se mettre en garde ; il avait plus de vivacité ; et en somme, les vrais amateurs lui accordaient beaucoup de science ; car boxer n'est pas seulement un art, mais une science. Pour exceller dans ce genre d'escrime, il ne suffit pas d'avoir de l'inspiration, d'être armé de muscles vigoureux, il faut savoir faire usage de ces qualités suivant les règles; il faut aussi connaître les parties du corps où les coups sont le plus funestes; ils le sont, par exemple, plus particulièrement entre les deux yeux et sur l'estomac; aussi il y a un secret pour porter convenablement sa tête, et on doit peu manger un jour de combat. Les coups sont prévus, comptés; ils ont des noms. La position générale du corps est d'une haute importance : on est plus ou moins habile à savoir respirer à propos ; on a plus ou moins d'animation ou de cœur ; plus ou moins de ce qu'on appelle *bottom* Après son triomphe, Humphries écrivit à un gentilhomme qui le protégeait, M. Bradyl, ce billet laconique : « Monsieur, » j'ai battu le juif et je me porte bien, *Richard Humphries.* » Ce combat eut un grand retentissement en Angleterre ; il fut l'occasion d'une sorte de renaissance du pugilat qui avait été en décadence depuis quelques années. Les journaux furent remplis d'anecdotes et de discussions sur Humphries et Mendoza ; on les compara aux anciens maîtres leurs prédécesseurs, Fig, Broughton et Slack. Les auteurs comiques faisaient allusion à leur mérite dans leurs pièces. De nouveaux théâtres, de nouveaux cirques furent fondés sous les patronages des pairs, des ducs, des magistrats, parmi lesquels on remarqua les ducs d'York et de Clarence, le duc d'Hamilton, lord Barrymore, l'alderman Coombe, etc.

Le héros de notre second exemple est Tom Crig; il était né à Bitton, à quelques milles de Bristol. A l'âge de treize ans il quitta son pays et vint à Londres. Là, il fit successivement plusieurs métiers manuels; il fut charbonnier, d'où lui vint sans doute le surnom de *Diamant noir;* puis serrurier, je crois; et en dernier lieu, il fut employé comme porte-faix au chargement des navires. Un jour, il tomba sous le poids d'une caisse d'oranges, et il fut presque tué ; pendant plusieurs années il cracha le sang. Cependant ses forces lui revinrent. De temps à autre il boxait, tantôt sérieusement, tantôt comme artiste. Peu à peu il trouva la profession lucrative, et s'adonnant tout entier à la science des coups de poing, il devint célèbre à sa manière. Une victoire qu'il remporta sur un nommé Jem Belcher, le plaça

au premier rang parmi les pugilistes. On lui décerna le titre suprême des boxeurs *the champion of England* (le champion de l'Angleterre) : c'est pour eux plus que le titre de lauréat pour les poëtes. Les plus célèbres affaires de Crig, depuis qu'il était parvenu au faîte de la gloire pugiliste, furent celles où il triompha en 1811 de Molineaux. On avait aussi une grande opinion de Molineaux; c'était un homme de couleur; il avait assez bonne grâce, et après Crig, il ne craignait personne. Le dernier combat de ces deux champions eut lieu à Thistleton Gap, dans le comté de Rutland, en présence de vingt mille spectateurs. La liste des pairs d'Angleterre, des généraux, des gentlemen illustres qui étaient dans cette immense assemblée occuperait une page entière. La lutte eut onze parties ou tours (*rounds*). Au second coup, Crig eut la bouche ensanglantée; au troisième il eut un œil tout bleu; aux tours suivants, il fut plusieurs fois renversé; mais à la fin il reprit l'avantage, et dès le septième on prévit aisément la défaite du mulâtre; celui-ci perdit bientôt ses forces, et des applaudissements universels, mêlés d'exclamations et de *vivat Crib!* annoncèrent la fin du duel. On rapporte, chose presque incroyable, qu'il y eut presque des émeutes dans un quartier de Londres pour s'informer des détails de cette affaire. Le gain de Crig, dans cette journée, fut de dix mille francs, et celui de son patron le capitaine Barclay, de plus de vingt-cinq mille francs : les paris s'élevèrent à un million. L'éditeur de l'*Edinburg Star* fit remarquer à cette occasion qu'une souscription ouverte en faveur des Anglais prisonniers en France n'avait pas produit une si forte somme, et il exprima un sentiment de honte pour cette légèreté de ses concitoyens. Crib trouva les réflexions déplaisantes, et écrivit à l'éditeur qu'il comptait aller prochainement faire sa connaissance à Edimbourg. L'éditeur répondit dans sa feuille : « Si M. Crib entend par » *faire connaissance* avec nous quelque procédé qui soit » dans la ligne de sa profession, comme nous ne sommes pas » adeptes dans la noble science du pugilat, nous croyons » qu'il trouvera juste de nous accorder le temps nécessaire » pour nous procurer un champion que nous puissions lui » opposer. » Les amateurs du pugilat donnèrent un grand dîner à Crib; il occupa le siége d'honneur : des ducs et des



(Les Boxeurs Humphries et Mendoza, en 1790.)

comtes le haranguèrent; d'autres entonnèrent des chansons à sa gloire, et la compagnie, avant de se séparer, lui vota une coupe d'argent du prix de cinquante guinées; mais les souscriptions s'élevèrent à quatre-vingts guinées; on présenta la coupe au champion de l'Angleterre dans un autre repas solennel; elle fut remplie de vin, et elle fit le tour de la table. Nous donnons une esquisse de ce vase. L'écusson a pour crête les armes de Bristol; le champion et le mulâtre vaincu le supportent. Dans les quatre divisions, on voit d'un côté le lion anglais, de l'autre les combattants; au-dessous Crib dans un bateau à charbon, et Molineaux figuré par un castor cachant sa tête en signe de défaite; le castor est pris comme emblème de l'Amérique, patrie de Molineaux; le lion le regarde avec mépris. Au-dessus étaient gravés ces mots de Shakspeare : « Damné soit » celui qui criera le premier : Arrêtez! c'est assez! »



(Coupe d'argent offerte en présent au boxeur Crig, après sa victoire sur Molineaux, en 1811.)

Hâtons-nous de dire en terminant, que ces honneurs et ces rémunérations ridicules sont des exceptions fort rares dans la carrière des boxeurs. Presque tous ces malheureux athlètes reçoivent tôt ou tard dans ces luttes des blessures mortelles. S'ils sauvent leur vie, ils sont oubliés, méprisés quand ils ont perdu leurs forces, et leur vieillesse est presque toujours misérable.

TRIVIUM, QUADRIVIUM.

Dans le système d'enseignement adopté au moyen âge on divisait les études en deux catégories appelées, l'une *trivium* (triple voie), l'autre *quadrivium* (quadruple voie). C'était la distribution suivie dans les anciennes écoles de rhéteurs. — Le trivium, ou éthique, avait pour objet la portion élémentaire du savoir, et comprenait trois arts : la grammaire, la rhétorique et la dialectique. — Le *quadrivium*, ou physique, formait l'étage le plus élevé de la connaissance, et renfermait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Ainsi, pour posséder une éducation complète, conformément aux idées du temps, il fallait étudier sept arts qui conduisaient, comme autant de degrés ou de voies, à la science suprême, à la théologie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BOUTIQUE D'AQUAIOLO, A NAPLES.



(Boutique d'Aquaiolo, à Naples.)

Après avoir quitté Rome si grave, si noble, si sévère, lorsque, sous l'impression puissante que vous avez conservée de la ville éternelle, vous arrivez à Naples, il vous semble qu'un rêve se soit emparé de votre esprit et que vous ayez été instantanément transporté dans un pays lointain habité par des êtres d'une autre nature; et cependant vingt-quatre heures ont suffi pour opérer ce prodige. Là vous laissez le calme, le silence et presque la tristesse; ici vous trouvez le tumulte, la foule et la gaieté. Il n'y a qu'un instant vous étiez seul, pensif et rêveur au milieu de l'immensité du Colysée; maintenant au centre de la rue de *Toledo*, vous êtes étourdi de mille bruits et heurté de toutes parts par une foule incessante qui s'agite avec une vivacité sans pareille, sans ordre, sans but apparent; selon son bon plaisir elle dépense son existence... Là point de trottoirs, point de distinction entre la voie des hommes et celle des voitures, tout y est pêle-mêle, la rue entière appartient à tout le monde, chacun en jouit comme il l'entend; là aussi, il faut le dire, pas de boue, pas de ruisseaux fangeux, pas de pavé grossier; les rues sont dallées comme nos galeries du Palais-Royal ou de la rue de Rivoli. Le marchand ambulant, et à Naples ils le sont presque tous, est-il fatigué, il s'assied sur ces dalles là où bon lui semble, là où il se trouve, et de préférence au milieu de la voie publique. Il est d'un despotisme sans nom; les voitures doivent se détourner dès qu'il a choisi sa place, et dès qu'il l'occupe il la regarde comme lui appartenant.

Tolèdo à Naples résume toute la ville, c'est la seule grande rue qu'on puisse citer. Là se trouvent les meilleurs cafés, les magasins les plus célèbres, les *sorbetteries* les plus renommées, et nous ne pensons pas qu'un Napolitain

puisse rester un jour sans passer dans Toledo; c'est le chemin qui conduit à tout: il va de la mer à Capo di Monte; le palais du roi est à une de ses extrémités et le Musée des études à l'autre; près de l'un est Saint-Charles, près de l'autre l'*Abergo di poveri;* ainsi d'un côté le théâtre, de l'autre l'hôpital, et, dans le milieu, le palais des ministères; Toledo est donc toute la ville et par conséquent le spectacle le plus divertissant et le plus animé que puisse trouver le voyageur qui veut étudier les mœurs et les habitudes du peuple Napolitain, sans contredit le plus amusant qui existe.

Parmi tant de choses diverses et nouvelles pour qui arrive à Naples, et quand on a cessé de s'étonner aux titres d'*eccellenza*, de *principe*, etc., que vous prodiguent à l'envi les cochers, les ciceroni et particulièrement les lazaroni; une odeur permanente de citron qui parfume l'atmosphère vous fait bientôt fixer votre attention sur les boutiques en plein air des *aquaioli*, qui d'ailleurs s'efforcent de l'attirer par leurs cris bruyants et continuels.

Sous un ciel aussi constamment bleu et par un soleil aussi brûlant que celui qui chaque jour se lève derrière le Vésuve, on conçoit facilement le besoin qu'on doit avoir de rafraîchissements. Or, l'*aquaiolo*, c'est le marchand de limonade en plein vent installé dans une boutique vraiment ravissante de fraîcheur et de coquetterie. On y trouve tout ce qui caractérise le goût napolitain.

Au premier aspect, on ne peut nier que le peuple de Naples ne semble être le plus heureux de la terre; il se laisse vivre sous l'azur de son ciel qui le protège; il jouit de la fraîcheur de la mer qui baigne son fortuné rivage; il se baisse pour cueillir les fruits de sa terre promise; jamais soucieux du lendemain qu'il sait devoir être comme la veille; sobre à l'excès, se contentant de peu; pouvant distraire son esprit aux improvisations de ses vieux pêcheurs, et se consoler de ses chagrins passagers par un vœu à S. Janvier, son patron; que lui faut-il de plus pour être heureux? et que lui reste-t-il à envier à ces peuples ambitieux qui usent leur existence dans les pénibles efforts de l'industrie, sous un pernicieux climat?

Le Napolitain est éminemment sensuel, et par-dessus tout sensible à ce qui peut récréer admirablement sa vue; tout ce qu'il fait pour son usage est empreint d'une recherche particulière et d'un instinct d'art naïf et naturel qui n'est pas sans mérite. Il lui faut avant tout des couleurs vives et tranchées, capables de briller encore, malgré la vivacité de cette lumière éclatante qui inonde l'atmosphère.

Mais revenons à l'*aquaiolo*, et voyons comment l'esprit napolitain a développé la boutique de ce limonadier du peuple, qui chez nous se compose généralement de deux tréteaux et de trois planches.

La boutique de l'*aquaiolo* est un peu élevée au-dessus du sol, afin que le débitant domine ses chalants; de chaque côté du comptoir s'élèvent d'élégants poteaux destinés à fixer les piveaux sur lesquels se balancent constamment deux petits barils où l'eau se rafraîchit à l'aide de la neige qu'ils contiennent, et d'où elle se débite directement dans les verres; là se borne l'utilité de cette petite construction, et pour qui ne serait préoccupé que du nécessaire, on n'en aurait pas fait davantage; mais pour le Napolitain, il n'en est pas ainsi. Voyez cette peinture qui domine et couronne le tout; c'est la Madone, cette poétique idole de l'Italie, qui, en ce pays, préside à toutes les actions de la vie, dont le trône est dans l'église, mais la représentation en tout lieu; elle a pour vestales tout un peuple qui entretient jour et nuit sa sainte lumière. Auprès d'elle est le saint patron de Naples et quelque pénitent en prière. C'est sous cette double protection qu'est placé le commerce de notre limonadier: voilà pour le côté religieux. Maintenant, si nous examinons encore, nous découvrons mille fantaisies plus pittoresques les unes que les autres: ce sont des têtes qui s'avancent en saillie, sans doute la Tempérance et la Bonne-foi. Voyez ces animaux qui se jouent sur les corniches et au sommet pour que l'œil soit attiré de loin: ce sont des colombes plus blanches que la neige, fixées à l'extrémité de petites tiges de fer, de manière qu'au moindre souffle elles semblent voltiger amoureusement au-dessus de la tête des buveurs. Joignez à cela que tout l'ensemble est peint du rouge le plus éclatant rehaussé de dorures. Voyez aussi ces deux mains colossales d'où sortent en signe d'abondance ces mille citrons cueillis le matin même, et ces feuillages verts, et ces banderoles qui flamboyent. Mais, se dit-on, que vend donc celui qui occupe une boutique décorée avec tant de recherche, et quel est le prix de sa marchandise? Et l'on est surpris d'apprendre que là pour un grain, c'est-à-dire moins d'un sou, l'homme du peuple peut avoir un verre d'eau à la glace, mélangée de citron ou de *sambuco*; c'est une boisson peu séduisante peut-être; mais aussi pour quatre grains, deux sous environ, vous aurez la meilleure limonade sucrée qu'on puisse boire; ou si vous le préférez, pour le même prix, votre eau glacée peut être parfumée d'absinthe ou de toute autre liqueur. Voilà certes un petit commerce bien simple; mais ce qu'il faut voir et admirer, c'est l'excessive propreté de ce comptoir sur lequel se trouvent étagés des verres de toute grandeur et de toutes formes, depuis celui en verre de Bohême jusqu'au plus simple, dans lequel vient se rafraîchir le gamin napolitain. Quand un *aquaiolo* est renommé, vous avez peine à vous faire servir; il y en a où les voitures s'arrêtent à la file. Mais ce qui doit étonner le plus, c'est l'extrême sobriété de ces gens du peuple qui, après avoir porté de lourds fardeaux, s'être livrés à des travaux pénibles, viennent se rafraîchir avec un verre de limonade. Le Napolitain est cependant tel; il ne boit que très peu de vin, et l'on ne voit jamais un homme ivre dans les rues de Naples.

Après avoir servi les acheteurs, l'*aquaiolo* est encore utile à d'autres. Le lazarone vient se reposer au frais à l'ombre de sa boutique, et le mendiant recueille les morceaux de citron qui ont été pressurés, pour les porter à ses lèvres desséchées. Avec le prix d'une limonade à Londres, on achèterait toute la boutique de l'*aquaiolo* de Naples.

L'*aquaiolo* est un type qui appartient essentiellement à Naples; le *limonaro* de Rome ne saurait lui être comparé, et celui qui a voyagé dans le royaume des Deux-Siciles sait combien il est agréable de trouver partout, dans le moindre petit village, l'*aqua nevata*, de l'eau glacée avec de la neige. L'eau glacée, dont la crudité est détruite par un acide ou un spiritueux quelconque, est une boisson tonique dont on peut prendre une assez grande quantité sans être incommodé.

WASHINGTON.

SA VIE. — SON HABITATION DE MONT-VERNON. — SON TOMBEAU.

George Washington est né, le 22 février 1752, à Bridge-Creek, dans le comté de Westmoreland en Virginie; sa famille était originaire de l'Angleterre. A l'âge de dix ans il perdit son père, et resta sous la conduite de sa mère, dont l'âme élevée, le caractère énergique et la tendresse passionnée servirent puissamment à développer la noble nature du futur libérateur de l'Amérique et d'un des plus grands héros, si ce n'est le plus grand, de l'ère moderne. Il étudia avec succès les mathématiques et exerça la profession d'arpenteur. A l'âge de dix-neuf ans, son activité, son intelligence déjà mûre, son caractère grave et réservé le firen nommer major des milices de Virginie; deux ans après, le gouvernement lui confia la mission importante d'obtenir des Français de renoncer aux forts établis sur l'Ohio, en

dépit des traités. C'est à cette époque qu'une guerre s'engagea entre les Français et la Virginie, dont les troupes étaient commandées par Washington et unies aux Anglais, alors en rivalité avec nous. Washington montra dans cette première campagne ce courage, cette intelligence réfléchie, cette patience inébranlable qu'il déploya plus tard sur un plus vaste théâtre. Malgré tout son génie, le commandant américain et les Anglais furent vaincus, et ne s'emparèrent des forts que par la retraite volontaire des Français qui ne recevaient aucun secours.

Washington, après avoir ramené ses troupes, donna sa démission, et fut élu membre de l'assemblée de Virginie.

En 1764 et 1765, éclatèrent les premiers soulèvements de l'Amérique contre l'Angleterre, à l'occasion des droits que le parlement voulait établir sur le thé, le verre, le papier, etc. Les provinces décidèrent la formation d'un congrès à Philadelphie. Washington fut un des sept membres députés par sa province à ce congrès, qui se réunit le 17 septembre 1774. Après les premières hostilités contre l'Angleterre, après le mémorable siége de Boston, la célèbre bataille de Lexington (19 avril 1775), un nouveau congrès s'assembla à Philadelphie. Sa première occupation fut de nommer un général en chef des troupes américaines; l'unanimité des suffrages se porta sur Washington, le 15 juin 1775. Arrivé devant Boston, le général en chef s'occupa de donner une organisation à toutes ces milices indisciplinées; il parvint à y mettre de l'ordre, à composer de nouveaux corps, à faire prendre aux volontaires des engagements qui en faisaient de véritables soldats. Le premier résultat glorieux de ces efforts fut la prise de Boston sur les Anglais, le 4 mars 1776. A la nouvelle d'un nouvel et immense armement de l'Angleterre, l'*indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord* fut proclamée par le congrès, le 4 juillet 1776. Mais le succès obtenu par la délivrance de Boston fut suivi de quelques revers et d'inactivité occasionnés par l'indiscipline des troupes américaines, par les luttes qui s'élevaient entre les Etats, par le manque de vivres et d'argent. Washington eut à faire face à toutes ces difficultés innombrables, à combattre non seulement l'ennemi, mais la négligence, le désordre, l'envie et même la trahison de ses compatriotes. Le congrès donna à Washington une dictature militaire absolue jusqu'à la fin de la guerre. Ce ne fut qu'en 1781, à l'arrivée de la flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, que l'armée américaine put reprendre l'offensive. Grâce à cette intervention de la France, Cornwallis, chef de l'armée anglaise dans les provinces du Midi, fut vaincu et fait prisonnier avec huit mille hommes; ce succès décida de celui de la guerre.

Depuis cet événement, les troupes anglaises furent hors d'état de rien entreprendre, l'Angleterre fut forcée de négocier. Les préliminaires de la paix furent signés le 20 janvier 1783, et l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue.

Le 25 novembre 1783, l'évacuation de New-York par les Anglais termina la guerre. Washington vint se présenter au congrès pour lui remettre sa commission de général en chef, puis il se retira dans son domaine de Mont-Vernon, sans demander aucune récompense. La seule qui lui fut décernée et qu'il accepta avec reconnaissance, ce fut le droit de recevoir et d'envoyer ses lettres par la poste sans qu'elles fussent taxées.

Rentré dans la vie privée, le héros libérateur se livra à l'agriculture. Les expériences que sa grande fortune acquise par son travail lui permit de suivre, contribuèrent beaucoup au perfectionnement de cet art en Amérique. Il s'occupa aussi de fondations publiques, comme de colléges, de l'amélioration des chemins et de la navigation intérieure. Mais Washington était encore appelé à rendre un plus grand service à sa patrie.

Malgré son indépendance, l'Amérique ne prospérait pas: le commerce languissait, l'argent était rare; de plus, des germes d'insurrection civile éclataient: chaque Etat voulait vivre indépendant et souverain; des divisions éclatèrent; la confédération semblait prête à se dissoudre. En juin 1783, Washington fit un appel aux divers Etats, pour leur faire sentir que l'Union ne pouvait subsister sans une force centrale puissante. L'assemblée de Virginie ayant proposé la formation d'une convention chargée de réviser les articles de la confédération, cette proposition fut adoptée, et la convention s'assembla à Philadelphie au mois de mai 1787. Washington, sur la désignation de Franklin, en fut élu président à l'unanimité. La nouvelle constitution eut pour résultat d'augmenter le pouvoir du congrès: il fut composé d'un sénat nommé pour six ans, d'une chambre des représentants, et d'un président élu par le sénat pour quatre ans, chargé du pouvoir exécutif, chef des armées de terre et de mer, et de la direction des relations extérieures. Washington fut élu président à l'unanimité en 1789. Grâce à ce nouveau gouvernement, la république entra dans une ère de prospérité qu'elle dut à la fermeté et à la sagesse de Washington. La tranquillité fut rétablie à l'intérieur, la population et les richesses s'accrurent rapidement. Washington regardait sa tâche comme terminée; aussi, arrivé au terme de sa seconde présidence, il refusa d'être réélu. Au mois de janvier 1797, après avoir adressé ses derniers conseils à ses concitoyens, il retourna à Mont-Vernon et se livra de nouveau à ses travaux d'agriculture.

Le 14 décembre 1799, ce grand homme mourut, par suite d'une inflammation de la trachée-artère, causée par une pluie légère qui lui avait mouillé la tête et le cou. Sentant sa fin très prochaine, il pria les personnes qui l'entouraient de s'épargner des soins inutiles; il se déshabilla, se mit au lit, se ferma lui-même les yeux de sa propre main, et expira sans convulsion. Il avait soixante-huit ans, et sa forte constitution semblait lui assurer une plus longue vie.

La taille de Washington était très élevée, sa figure calme, imposante et majestueuse; il était exact à remplir ses devoirs religieux, sobre, simple de manières. Ses proclamations, ses discours, ses lettres, étaient toujours écrits de sa main. Il parlait peu; mais quand les circonstances l'exigeaient, il savait unir à un puissant raisonnement une éloquence entraînante. Il n'a pas laissé d'enfants, et sa femme ne lui a survécu que de quelques années.

Le tombeau de Washington est à Mont-Vernon, propriété particulière du héros, située sur le Potomack. La maison, élevée à cent pieds au-dessus du niveau de la rivière, est construite en bois, et les interstices sont remplis par des briques. L'extérieur est recouvert de planches peintes, de manière à donner au bâtiment, de loin, l'apparence d'une construction en pierre de taille; elle n'a pas plus de cent pieds de long et cinquante de large. Le tombeau est situé sur le bord d'une pente qui conduit à la rivière, à une petite distance de la maison, du côté du midi. Rien de plus simple et de plus touchant. Un tertre un peu élevé, recouvert de gazon, environné de noirs cyprès; dessous, un caveau dans lequel est déposé le cercueil de Washington, et à côté du sien celui de sa femme; une porte en bois sans inscription: telle est la place où repose le libérateur de l'Amérique.

VALEUR ET PRIX DES LIVRES

AU MOYEN AGE.

Le savant abbé de La Rue a recueilli quelques faits curieux sur la valeur et sur le prix des livres au moyen âge; les mémoires de la société des Antiquaires de l'ouest en renferment aussi quelques uns. Voici ceux qui nous ont paru les plus intéressants:

Robert, abbé du mont Saint-Michel, dans son Appendix

à la chronique de Sigeberg, remarque comme un fait important et digne de l'histoire, la donation de 140 volumes faite à l'abbaye du Bec, par Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, dans le douzième siècle.

On trouve dans les manuscrits de Duchesne, à la bibliothèque du roi (n° 9612), des extraits qu'il avait faits d'un ancien martyrologe de l'abbaye du mont Saint-Michel, dans lesquels on lit : « *X. Kalend. Februarii. obiit Thomas clericus qui nobis dedit bibliothecam.* » Une telle mention sur un martyrologe semblerait indiquer que c'était un des mérites de cet homme mis au rang des saints d'avoir donné une bibliothèque au monastère.

Le nécrologe de l'abbaye de Sainte-Foys-de-Longueville marque que le 3 des ides de juillet on devait célébrer la mémoire de Gilles de La Ferrière, qui avait donné à ce monastère les chroniques d'Hégésippe et un volume de saint Augustin sur les psaumes; mais il ajoute qu'on avait vendu le premier ouvrage pour les besoins de l'Eglise.

Beaucoup d'auteurs publiaient leurs ouvrages sous le titre de traductions; ils affirmaient les avoir traduits d'après les manuscrits de certaines églises, comme de Saint-Denis, Clugny, Beauvais, Cologne, Fécamp, Salisbury, Séville, Tolède, etc., et on les croyait facilement, parce qu'alors il n'y avait vraiment de livres que dans les églises cathédrales ou abbatiales. Ainsi, les romanciers de la Table ronde disent que leurs ouvrages sont tirés ou des manuscrits de l'abbaye de Fécamp, ou de ceux de la cathédrale de Salisbury, dans laquelle ils prétendaient que le roi Arthur, après avoir fait écrire les exploits de ses paladins, avait déposé ses manuscrits.

En 1266, Odon Rigault, archevêque de Rouen, faisant la visite de la province comme métropolitain, note dans son procès-verbal, qu'il a trouvé dans l'abbaye de Cherbourg, des manuscrits infiniment précieux, et le prélat ordonne plusieurs dispositions pour leur conservation.

En passant aux quatorzième et quinzième siècles, on verra que les manuscrits, quoique très multipliés, acquièrent une valeur plus considérable par la beauté de l'exécution : la Normandie fut alors surtout très renommée par ses artistes dans ce genre.

Les heures que le roi Charles VI donna en 1412 à la duchesse de Bourgogne coûtèrent 600 écus, et le vicomte de Bayeux fut chargé d'en payer une partie sur la recette des domaines de sa vicomté.

Un ancien rôle de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, de l'an 1431, contenant le compte de la trésorerie de ce monastère, porte en dépense une somme de 7 fr. pour l'achat des ouvrages de Pierre Lombard, autrement dit le Maître des sentences, et pour cette somme on eût acheté cette même année 70 boisseaux de blé.

Le compte du chantre de la même abbaye, pour l'année 1441, porte 22 sols pour un livre de musique, et avec cette somme on aurait eu dix boisseaux de blé.

Telle était la valeur des livres qu'on les donnait dans ce siècle pour la valeur d'un emprunt.

Ainsi, en 1457, l'université de Caen envoya en députation à Rome, Jacques Lefebvre, curé de Grainville, et pour la dépense de son voyage elle lui assura 100 fr.; mais pour qu'il en fît les avances, elle lui donna en gage 7 volumes, tous ouvrages de droit. Or, avec ces 100 fr. on eût eu alors 800 boisseaux de blé.

La rareté des livres et surtout des dictionnaires était grande dans ces temps-là, comme il paraît par une charte de 1426, qui fait connaître les obligations que les jacobins de Poitiers avaient contractées en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus de Simon de Gramaud, évêque de Poitiers. Ce qui portait surtout les religieux à exalter la générosité de ce prélat, était le don qu'il leur avait fait d'un dictionnaire en deux volumes. « Tout nouvellement encore, disent-ils, il a voulu mettre le comble à ses bontés pour nous en nous faisant une aumône si délectable, si honorable, si utile, si féconde, d'un prix si inestimable; nous voulons parler d'un livre en deux gros volumes, appelé *Dictionnaire*, etc. » En témoignage de la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour une si grande faveur, ils arrêtèrent en assemblée capitulaire, que Simon Gramaud aurait part aux mérites de toutes les prières et bonnes œuvres; que chaque année, à perpétuité, ils célébreraient un service funèbre en son honneur, et qu'après sa mort, ils inscriraient son nom dans leur martyrologe avec une notice ainsi conçue : « Le même jour est mort très révérend père en Jésus-Christ, monseigneur Simon de Gramaud, évêque de Poitiers, et cardinal de la sainte église romaine, le bienfaiteur et le père de ce couvent, qui, entre autres bienfaits dont il l'a comblé, lui a fait don d'un livre du plus grand prix en deux volumes, appelé *Dictionnaire*, et enchaîné dans la bibliothèque, pour lequel ce couvent est obligé de célébrer aujourd'hui son anniversaire. »

En 1466, Jean Hue, prêtre aveugle, donna un missel neuf à l'usage de Bayeux, et 20 sols de rente pour être reçu à l'hôpital Saint-Gatien.

Enfin, en 1470, époque où l'on imprima pour la première fois à Paris, on fit faire un antiphonaire pour la paroisse de Cérisey. Le curé paya 20 fr. à l'écrivain, somme égale à 160 boisseaux de blé; les prêtres de la paroisse furent si contents de la générosité du curé, qu'ils lui remirent pendant dix ans les deux repas qu'il était tenu de leur donner les jours de Noël et de Pâques de chaque année. Les paroissiens, de leur côté, firent beaucoup de présents à l'écrivain; toutes ces largesses furent consignées dans une pièce de vers français qu'on écrivit en tête du manuscrit; on y trouve les noms de tous les bienfaiteurs, et voici comment le poëte s'exprime sur l'un d'eux :

Messire Jehan Pichard
Fist du bien à l'écrivain,
Et lui donna, matin et tard,
De son bon cidre et de son pain.

L'année suivante, 1471, la même paroisse fit faire un processionnaire. L'écrivain fut Jean Le Cart; on le logea, on le nourrit pendant son travail, et on lui fit tant de cadeaux qu'il ne voulut point recevoir d'argent. Baluze, qui avait vu ces manuscrits, nous a conservé ces détails qu'on retrouve dans ses cartons à la bibliothèque royale.

GRECE.

MODON. — L'ILE DE SAPIENCE.

La ville de Modon, appelée par les anciens Grecs Pégase, et plus tard Méthone, est défendue par un château bâti sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, et séparée du continent par un pont de bois soutenu sur des piliers en pierre. Son port, nommé Mandraki, ne peut recevoir que des bâtiments de 50 tonneaux; et la mer, qui s'y précipite avec impétuosité par une passe ouverte entre l'île de Sapience et un bastion construit à l'entrée du mouillage, le rend extrêmement dangereux.

Modon est habitée par 1 600 Turcs, et le faubourg du Varochi renferme une population grecque qui, ajoutée à celle du canton, présente un effectif de 8 185 individus répartis dans 52 villages. Des tombeaux forment les avenues de la place, et des montagnes grisâtres les limites de son horizon. C'est au pied de cette chaîne qu'on trouve les restes d'une ville, d'un acropole, et des débris de marbre, qui paraissent être les décombres de l'antique Méthone.

La distance entre Modon et Navarin est de deux lieues et demie par mer, et de deux seulement par terre.

L'île de Sapience, qui abrite la baie de Modon par les prolongements inégaux de ses masses rocheuses, est l'une

des trois OEnusses; les deux autres sont l'île Verte et Cabrera.

Les flancs de Sapience sont diversement colorés, et percés de grottes naturelles. Un voyageur, M. Lauvergne, a donné la description de la plus curieuse de ces grottes. « Elle a intérieurement, dit-il, la forme d'une nef d'église gothique; sa voûte élevée est tapissée par une infinité de violiers jaunes qui s'y introduisent par les fentes des rochers. Sa profondeur est de 35 à 40 pieds. L'ouverture est étroite et permet à peine d'y entrer, car l'eau de la mer qui y pénètre la baigne à moitié. Le fond fixa long-temps mon attention: qu'on se représente un tapis persan nuancé des couleurs les plus vives, et on aura l'idée de ce magnifique pavé sous-marin. Je chargeai un plongeur d'aller me recueillir un fragment des roches qui le forment, et il rapporta avec un débris calcaire quelques thalassiophytes de couleurs diverses. Le quartier de pierre que j'examinai était incrusté d'écailles jaunes, vertes et rouges; et comme je n'avais jamais rien vu de pareil, je le dessinai sur-le-champ, car le contact de l'air flétrissait rapidement les couleurs. A l'endroit de la caverne où l'on prend terre, on trouve un enfoncement, avec quelques restes d'une maçonnerie grossière



(Modon, en Messénie.)

quoiqu'elle soit antique. J'ignore quel en fut l'usage; mais cet antre dut être destiné à opérer quelques prodiges : car la rencontre des deux pans de rochers qui le terminent produit un phénomène d'acoustique tel, qu'une voix d'homme au *medium* devient grave et retentissante. Les autres grottes ne m'offrirent rien de particulier. En longeant la partie de l'île qui fait face au Péloponèse, il me fut facile de reconnaître, dans la coupe verticale et dans la nature rocheuse de l'un et l'autre littoral, que la Sapience est le résultat d'une violente séparation du continent. Près du bord de la mer, je vis un cimetière turc où l'on enterrait, dit-on, autrefois les pestiférés. Je découvris aussi une chaussée recouverte d'une végétation parasite. Le reste de l'île est tellement encombré de lentisques, d'arbustes et de bruyères, qu'il est aussi difficile d'y pénétrer que d'y rien observer, si ce n'est les traces de quelques chèvres et d'autres animaux qui y vivent à l'état sauvage. »

SOUVENIRS DE VOYAGE.

On m'introduisit dans un salon moins élégant que riche. M. N. causait avec un jeune homme vêtu de noir et pâle qui me parut être un ministre protestant. Je présentai ma lettre de recommandation. Quand M. N. l'eut ouverte et parcourue des yeux :

— Mon ami Mérande, me dit-il, désire que vous descendiez dans notre mine de Valery. J'étais au moment d'y conduire M. Hartley. Si vous voulez nous y accompagner, nous partirons dans quelques minutes.

J'acceptai, et bientôt nous roulions tous trois dans une calèche découverte sur un chemin verdoyant qui bordait la rivière. C'était un beau jour d'automne: les cîmes des peupliers étaient à peine agitées par le vent: l'eau était si calme qu'elle semblait immobile. Toute la campagne était comme endormie dans ce silence infini qui frappe toujours d'étonnement ceux qui sortent des grandes villes. Je me serais volontiers laissé aller à quelque rêverie, mais j'étais distrait par la conversation de mes deux compagnons.

— A qui appartient ce château? disait M. Hartley.

— A un vieux fou, répondit M. N. Au comte Hammer.

— Un vieux fou! On m'en avait parlé comme d'un homme bienfaisant.

— Oui, oui; une espèce de philanthrope qu'on a eu l'imprudence de laisser entrer au conseil municipal. Il gâtera nos ouvriers. Si on l'en croyait, il faudrait proportionner leurs salaires à nos bénéfices, leur laisser chaque jour deux heures pour instruire leurs enfants et faire de la musique, fonder un asile pour la vieillesse des ouvriers pauvres dans le genre de l'hôtel des Invalides, que sais-je encore? Un déluge d'idées nouvelles qui séduisent au premier moment, mais impraticables; des utopies! Ces gens-là n'entendent rien à la vie pratique, et avec leurs générosités de visionnaires, ils veulent ruiner les autres. Mieux valait pour le pays l'ancien propriétaire. Il est vrai que c'était un égoïste, un vieux ladre, mais s'il ne faisait pas de bien aux autres, du moins ne faisait-il de mal qu'à lui.

— On dit que M. Hammer est religieux?

— Ah! oui, religieux. Je voudrais bien vous entendre disputer ensemble. Dernièrement il soutenait à nos mineurs

que Dieu n'était pas assez méchant pour damner éternellement même l'homme criminel, et qu'il lui laissait toujours quelque porte ouverte pour se repentir et parvenir tôt ou tard au bonheur; en un mot, il avait l'air de prétendre qu'il y avait, pour ainsi dire, plusieurs purgatoires, et point d'enfer.

— C'est, à mon jugement, une grave erreur, remarqua M. Hartley; mais, excusez ma sincérité, on m'a assuré que, de votre côté, vous leur affirmiez qu'il n'y a pas de paradis. Voilà de pauvres gens placés entre deux opinions qui ne laissent guère de place pour la foi.

— On vous a dit cela! répondit M. N., en poussant un rire étourdissant; c'était pour faire enrager ce vieil original; après tout, je ne suis pas fort en théologie. Vous êtes ministre, mon cher monsieur, moi je vends de la houille: chacun son affaire.

La réponse était un peu lourde. Mais nous étions arrivés: un mineur accourut se mettre à la tête des chevaux, et nous descendîmes. Il est inutile de raconter notre visite dans la mine. Toutes les descriptions de ce genre se ressemblent. M. N., après nous avoir accompagnés dans les principales galeries, se souvint qu'une affaire le rappelait à la ville: il nous demanda la permission de nous quitter. En même temps il donna ordre à un contre-maître de nous servir de guide; quand nous aurions tout vu en détail, on nous ramènerait dans un petit cabriolet qui était habituellement à la disposition de l'ingénieur.

Nous restâmes quatre ou cinq heures dans la mine. Quand nous remontâmes, il faisait nuit. Le contraste de ces souterrains obscurs, où toutes les figures paraissaient hâves et souffrantes, où l'air était étouffant, avec la fraîcheur de l'air et l'immensité du ciel tout semé d'étoiles scintillantes, nous fit éprouver une douce émotion. Nos cœurs étaient pleins et nous étions disposés à épancher les pensées que les mêmes spectacles y avaient fait naître. Mais nous nous connaissions si peu que nous n'osions pas nous communiquer nos impressions. Nous nous assîmes donc dans le cabriolet, et le contre-maître qui demeurait en ville se plaça entre nous deux.

— Quel chemin ces messieurs veulent-ils prendre? nous demanda-t-il.

— Il y en a donc plusieurs? lui répondis-je.

— Il y en a deux, celui qui borde la rivière, et un autre à travers champs.

— Et lequel est le plus court?

— Le chemin de la rivière est le plus beau mais le plus long.

— Alors prenez celui des champs, dit le ministre.

Je me rappelai que le contre-maître avait parlé devant nous d'un de ses enfants malade, et de l'impatience qu'il avait de rentrer chez lui. J'aurais volontiers serré la main au jeune ministre.

— Comme les étoiles brillent ce soir! dit le contre-maître en fouettant son cheval.

Je ne sais pourquoi nous ne répondîmes pas: mais cette remarque, toute simple qu'elle était, me plaisait déjà beaucoup plus que toutes les paroles qu'avait prononcées M. N. dans la calèche.

Le contre-maître était un homme d'environ trente-cinq ans: il paraissait avoir reçu quelque éducation. Sa physionomie respirait l'honnêteté et la bonne foi. Il s'y peignait en ce moment un peu de tristesse: sans doute il songeait à son enfant. Notre silence ne le découragea pas; et, comme s'il eût précisément deviné le cours que suivait en ce moment ma pensée, il se prit à dire: — Il y a pourtant des personnes qui croient que les étoiles sont habitées?

— Je suis une de ces personnes, lui dis-je.

— Vous! monsieur. Mais quelques unes ajoutent que ce sont des mondes les uns plus heureux que la terre, les autres moins heureux, où nos âmes vont après notre mort, et où elles sont récompensées ou punies suivant qu'elles ont bien ou mal usé de la liberté ici-bas.

— On ne peut rien affirmer sur ces choses, dit le ministre. Mais au moins le sentiment qui est au fond de cette croyance est honnête et ne peut inspirer que de bonnes actions.

Le contre-maître se tourna de mon côté comme s'il attendait ma réponse. Il pensait encore à son enfant, et il avait besoin de croire à une autre vie.

— C'est aussi mon avis, repris-je; vous paraissez étonné?

— Est-ce que monsieur n'est point Parisien? On dit ici, qu'à Paris il n'y a plus que les femmes qui aient de la religion?

— C'est une erreur ou une injustice; pour affirmer cela, il faut n'avoir vu que superficiellement les habitants de Paris, et n'en connaître que le plus petit nombre ou le plus bruyant ce qui est la même chose. Il y a des différences sans doute dans les croyances, mais aujourd'hui comme dans tous les siècles, comme chez tous les peuples, le plus grand nombre croit à une autre vie, à une puissance supérieure, et ce que presque tous les hommes ont désiré et espéré dans tous les temps en religion comme en morale, est certainement ce qui approche le plus de la vérité. Personne ne peut rougir de se ranger à l'opinion de la majorité du genre humain.

Le contre-maître me regardait avec avidité.

— Ce n'est pourtant point là ce que pense M. N., qui est un homme instruit! dit-il un peu tristement.

— Mais, que croit-on dans la mine?

— On croit à Dieu.

— Eh bien! un seul homme, quel qu'il soit, ne peut pas faire autorité en morale et en religion contre deux cents honnêtes gens comme vous, lui dis-je avec une sorte d'exaltation.

Le ministre se mit à sourire doucement. — Prenez garde, me dit-il en étendant le bras du côté du château du comte Hammer, dont l'on voyait au loin la façade éclairée par la lune; prenez garde, vous allez passer pour un homme dangereux.

Nous étions devenus tous les trois presque des amis. Le jeune ministre parla à son tour avec un esprit de tolérance, une douce ferveur et une élévation que j'admirai. En arrivant à la ville, je trouvai à regret que l'heure du départ de la diligence était près de sonner. Mais le ministre séjournait encore quelque temps et il s'invita à souper chez le contre-maître. Je les accompagnai jusqu'à la porte.

— L'enfant est beaucoup mieux, s'écria une jeune femme pâle et amaigrie en embrassant le contre-maître.

Je donnai à mes deux compagnons une bonne poignée de main. Depuis, jamais je ne les ai revus.

LES SOURIS ET LES CHATS.

BALLADE.

Je treuve qu'entre les souris
Ot un merveilleux parlement,
Contre les chats leurs ennemis,
A véoir manière comment
Elles véquissent (vécussent) sûrement.
Sans demourer en tel débat,
L'une dist lors, en arguant,
Qui pendra la sonnette au chat?

Cilz consaulz (ce conseil) fut conclus et prinz (pris);
Lors se parlent communément.
Une souris du plat païs
Les encontre, et va demandant
Qu'om (ce qu'on) a fait? Lors vont répondant
Que leur ennemi sera mat;
Sonnette arout (aura) au col pendant:
Qui pendra la sonnette au chat?

C'est le plus fort, disl un rat gris.
Elle demande saigement :
Par qui sera cilz fait fournis?
Lors s'en va chacune excusant.
Il n'y ot point d'exéculant;
S'en va leur besongne de plat.
Bien fut dit : mais au demourant,
Qui pendra la sonnette au chat?

Envoy.

Prince, on conseille bien souvent;
Mais on peut dire com le rat,
Du conseil qui sa fin ne prend :
Qui pendra la sonnette au chat?

Cette fable d'un tour si fin et si naïf, et dont nous croyons que nos lecteurs ne feront pas sans curiosité et sans intérêt la comparaison avec celle de La Fontaine sur le même sujet (*le Conseil tenu par les Rats*), est un des monuments les plus anciens de notre vieille langue. Elle se trouve dans le manuscrit d'Eustache Deschamps, bailli de Senlis, qui dut naître, selon toute probabilité, sous le règne de Charles-le-Bel, mourut à peu près en 1422, la même année que Charles VI, et qui certainement écrivit ses volumineuses poésies pendant le règne de Charles V.

L'ouvrage le plus étendu du recueil de poésies d'Eustache Deschamps est une satire contre le mariage, qui ne contient pas moins de treize mille vers, et a pour titre *le Miroir de mariage.*

M. Crapelet a imprimé pour la première fois, en 1832, un Choix des poésies d'Eustache Deschamps, qui forme un fort volume grand in-8°. La Bibliothèque royale possède le manuscrit complet des Œuvres de ce poëte.

MÉPRISES POPULAIRES.

Au-dessus de la porte des *Stinche*, prison de dettes à Florence, on avait placé l'inscription charitable : *Opportet misereri* (il faut avoir pitié). Ces deux mots latins n'offrant aucun sens au peuple, il les défigura bientôt pour y substituer une inscription plus énergique. Il appelait cette porte : *Porte delle Miserie* (Porte des Misères).

Le collége des Grassins à Paris avait été fondé, en 1539, pour les pauvres écoliers du diocèse de Sens, et l'on avait mis d'abord au-dessus de la porte : *Collége des Grassins, fondé pour les pauvres de Sens.* Mais cette inscription induisit le public en erreur, et lui fit tellement croire que c'était un hôpital de fous que, dans l'intérêt des pauvres Senonais, l'on fut obligé de la supprimer. — Le ruisseau qui sépare la Bretagne de la Normandie, et qui porte le nom de ruisseau Français ou François suivant l'ancienne orthographe, est appelé maintenant *Ruisseau Saint-François* par les paysans, depuis que la prononciation du mot Français en se modifiant leur a ôté le sens qu'ils y attachaient.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier à l'infini, ne laissent que trop pressentir combien de légendes, combien de traditions sont nées d'altérations analogues, altérations dont la clef est maintenant perdue pour nous.

LA SOCIÉTÉ.

Dieu ayant fait le ciel et la terre, qui ne sentent pas le bonheur d'être, il a voulu faire des êtres qui le connussent et qui composassent un corps de membres pensants.

Tous les hommes sont membres de ce corps; et pour être heureux, il faut qu'ils conforment leur volonté particulière à la volonté universelle qui gouverne le corps entier. Cependant il arrive souvent que l'on croit être un tout, et que, ne se voyant pas de corps dont on dépende, l'on ne croit dépendre que de soi, et l'on veut se faire centre et corps soi-même. Mais on se trouve en cet état comme un membre séparé de son corps, qui, n'ayant point en soi de principe de vie, ne fait que s'égarer et s'étonner dans l'incertitude de son être. Enfin, quand on commence à se connaître, l'on est comme revenu chez soi : on sent que l'on n'est pas corps, on comprend que l'on n'est qu'un membre du corps universel; qu'être membre est n'avoir de vie, d'être et de mouvement que par l'esprit du corps et pour le corps; qu'un membre séparé du corps auquel il appartient n'a plus qu'un être périssant et mourant; qu'ainsi l'on ne doit s'aimer que pour ce corps, ou plutôt qu'on ne doit aimer que lui, parce qu'en l'aimant on s'aime soi-même, puisqu'on n'a d'être qu'en lui, par lui et pour lui.

Pascal.

LE DERNIER BARDE DE L'IRLANDE.

Un certain Maguire, en 1756, résidait à Londres, près de Charing-Cross. « Sa maison était très fréquentée, dit M. Walker, et sa rare habileté à jouer de la harpe était un attrait de plus; le duc de New-Castle et quelques uns des ministres venaient le visiter. Un soir, on le pria de chanter des airs irlandais : ils étaient plaintifs et solennels, et comme on lui en demandait la cause, il répondit que ceux qui les composaient étaient trop profondément affligés du sort de leur patrie pour pouvoir en trouver d'autres; mais, ajouta-t-il, délivrez-la des fers qui pèsent sur elle, et vous n'aurez plus à nous reprocher la tristesse de nos chants. On s'offensa de cette effusion de cœur; sa maison fut désertée peu à peu, et il mourut le cœur brisé. » — Ce pauvre aveugle, musicien, chanteur, poëte, et si fidèle au culte et aux douleurs de sa patrie, est le dernier barde de l'Irlande.

L'enseignement donné sur les genoux d'une mère, et les leçons paternelles confondues avec les souvenirs pieux et doux du foyer domestique, ne s'effacent jamais de l'âme entièrement. Lamennais.

LA FETE DU LOUP-VERT,

A JUMIÉGES.

(Voy., sur l'Abbaye de Jumiéges, 1836, p. 121; et sur le Tombeau des Enervés, 1840, p. 103.)

Tous les ans, à Jumiéges, le 23 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, la confrérie du Loup-Vert va chercher son nouveau chef ou maître dans le hameau de Conihout; c'est là seulement que l'usage permet de le choisir. L'habitant prend le titre de *Loup-Vert;* il revêt une large houppelande verte, et se couvre la tête d'un bonnet vert de forme conique, très élevé et sans bords. Ainsi costumé, il se met en marche à la tête des frères. L'association s'avance en chantant l'hymne de S. Jean au bruit des pétards et des mousquetades, la croix et la bannière en tête, jusqu'au lieu dit le Chouquet. Là, le curé vient avec les chantres et les enfants de chœur au-devant des frères et les conduit à l'église paroissiale. Après l'office, on retourne chez le *Loup-Vert* où est servi un repas tout en maigre. Ensuite on danse devant la porte en attendant l'heure où doit s'allumer le feu de la Saint-Jean. La nuit venue, un jeune homme et une jeune fille parés de fleurs, mettent le feu au bûcher au son des clochettes. Dès que la flamme s'élève on chante le *Te Deum;* puis un villageois entonne en patois normand un cantique, espèce de parodie de l'*ut queant laxis.* Pendant ce temps, le loup et les frères, le chaperon sur l'épaule, se tenant tous par la main, courent autour du feu après celui qu'ils ont désigné pour être le loup l'année suivante. Le

premier et le dernier de ces singuliers chasseurs ont seuls une main libre; il faut cependant qu'ils enveloppent et saisissent trois fois le futur loup, qui, en cherchant à leur échapper, frappe à coups redoublés les confrères d'une grande baguette dont il est armé. Lorsqu'il est enfin pris, on le porte au bûcher et l'on feint de l'y jeter. Cette cérémonie terminée, on se rend chez le loup et l'on y soupe encore en maigre; la moindre parole inconvenante ou étrangère à la solennité est interdite; un des convives a la charge de censeur, et il agite des clochettes si l'on n'observe pas cette règle; celui qui la transgresse est obligé de réciter immédiatement, debout et à haute voix, le *Pater noster;* mais à l'apparition du dessert ou à minuit sonnant, la liberté la plus entière fait place à la contrainte; les chansons bachiques succèdent aux hymnes religieuses, et les aigres accords du ménétrier du village peuvent à peine dominer les voix détonnantes des joyeux compagnons de la confrérie du Loup-Vert. On va dormir enfin et puiser dans le repos de nouvelles forces et un nouvel appétit pour le lendemain. Le 24 juin, la fête de S. Jean est célébrée par les mêmes personnages avec la même gaieté. Une des cérémonies consiste à promener, au son de la mousqueterie, un énorme pain bénit à plusieurs étages, surmonté d'une pyramide de verdure ornée de rubans; après quoi les religieuses clochettes, déposées sur le degré de l'autel, sont confiées, comme insignes de sa future dignité, à celui qui doit être le *Loup-Vert* l'année suivante.

E. Hyacinthe Langlois, l'archéologue rouennais, a émis l'opinion très vraisemblable que cette fête doit avoir eu pour origine une vieille tradition célèbre dans les environs de Jumiéges. Voici dans quels termes il rapporte cette tradition :



(La Procession du Loup-Vert, à Jumiéges.)

« La première abbesse du monastère de Savilly, situé à quatre lieues de Jumiéges, fut sainte Austreberthe. Ses religieuses étaient chargées du soin de blanchir le linge de la sacristie de Jumiéges; un âne transportait ce linge d'un monastère à l'autre, et il n'était ordinairement accompagné d'aucun guide. Un jour, il arriva que le pauvre animal fut étranglé par un loup. Austreberthe, attirée par les cris de l'âne, étendit la main sur le loup et lui ordonna de se charger du fardeau de la victime; le loup obéit sans murmurer, et continua jusqu'à sa mort à remplir la fonction de l'âne. »



(Sculpture d'une chapelle de l'église de Saint-Pierre, à Jumiéges.)

Au huitième siècle, on construisit une chapelle commémorative de cet événement dans la forêt de Jumiéges. Plus tard, on remplaça la chapelle en ruines par une croix de pierre qui était encore debout il y a soixante ans; elle était connue sous le nom de *Croix-à-l'âne*; on façonna depuis, dans un chêne voisin, plusieurs niches de bois avec des statuettes, et ce chêne porte à son tour aujourd'hui le nom du *Chêne-à-l'âne.*

Cette anecdote merveilleuse a été aussi consacrée par un bas-relief du monastère, et par deux autres sculptures de l'église de Saint-Pierre. Nous reproduisons une de ces dernières que l'on voit dans l'angle d'une chapelle; sainte Austreberthe y est représentée sans voile et avec une simple guimpe; elle paraît caresser le loup qui implore son pardon.

On connaît, du reste, beaucoup de traditions analogues à celle de l'âne de Savilly.

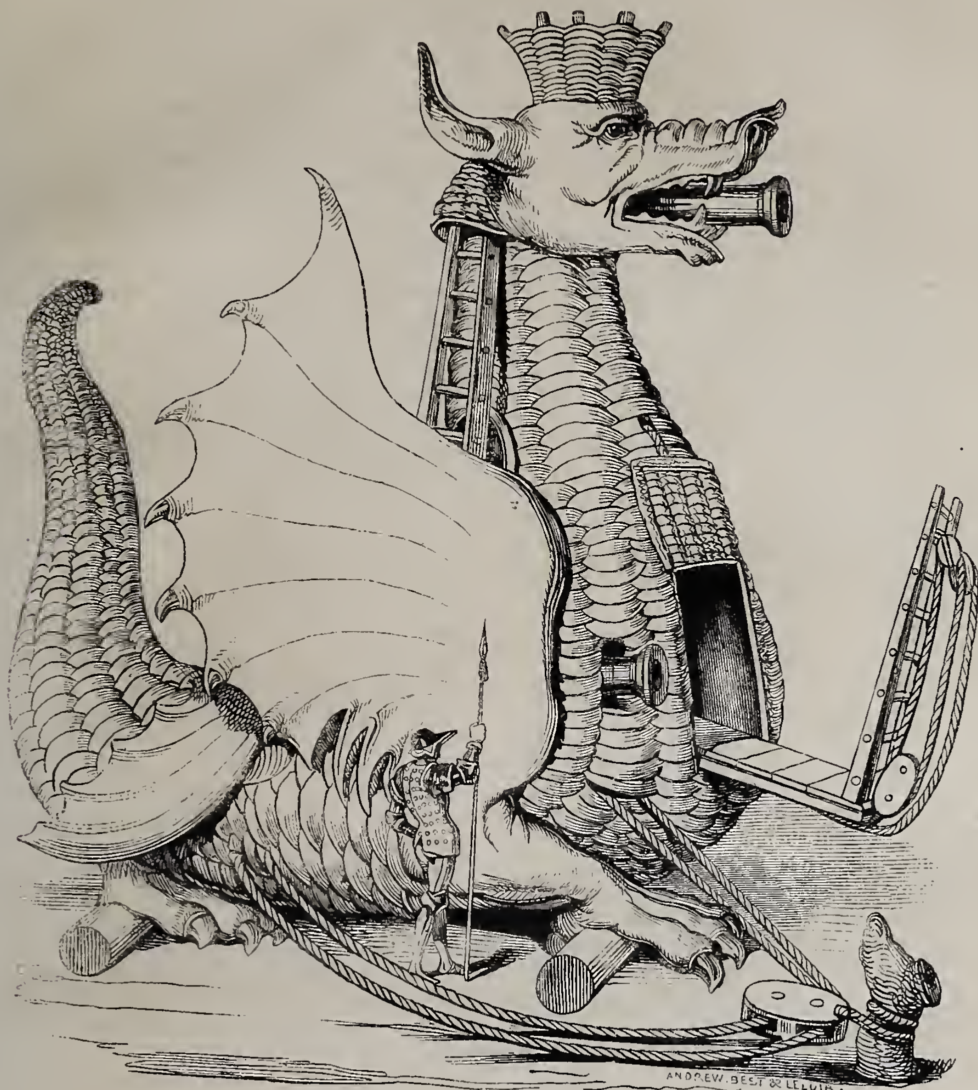
Cambry, auteur du Voyage dans le Finistère, revu et amélioré, il y a quelques années, par M. Emile Souvestre, raconte que S. Malo condamna de même un loup qui avait dévoré l'âne d'un pauvre homme à faire l'office de l'animal; ce loup logeait la nuit, comme son prédécesseur, dans une bergerie avec des moutons, et il sut réprimer sa tentation de les manger : il était devenu herbivore.

Au pied du mont Saint-Michel, des ermites voyaient arriver chaque jour un âne chargé de vivres que leur envoyait un ecclésiastique. Une fois, au lieu de l'âne, il leur vint un loup avec le fardeau ordinaire; c'était aussi en punition du meurtre de l'âne que cette bête s'acquittait du message.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ROBERT VALTURIO.



(Une Machine de guerre, d'après Valturio.)

Depuis le cheval de bois qui porta dans ses flancs les guerriers grecs jusqu'aux batteries savamment combinées de Vauban, bien des systèmes pour l'attaque et la défense des places se sont succédé. C'est un spectacle étrange que celui de ces machines inventées pour la destruction, qui varient leurs formes à l'infini, selon les temps, les pays, et le génie particulier de chaque peuple. Un homme des plus féconds dans ce genre de création est sans contredit Robert Valturio, conseiller de Sigismond-Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Rien de plus séduisant pour un bibliophile que la première édition de l'ouvrage *de Re militari* de Valturio (Vérone, 1742, in-folio). Les charmants et nombreux dessins de machines de guerre qui ornent ce volume méritent surtout de fixer l'attention. L'imagination de Valturio a tout prévu : les échelles pour l'assaut, les chariots pour le combat, les béliers pour effondrer les murailles, les ponts jetés sur les fleuves, les frondes gigantesques agitées par des leviers faibles, les obuses, les canons et leurs affûts; c'est un pêle-mêle où les Grecs, les Romains et les modernes sont tous confondus. Les dessins peuvent rivaliser avec ce que la gravure sur bois a produit de plus fin et de plus délicat. C'est à peine si ces figures gracieuses portent encore çà et là les traces du style gothique; ce sont presque déjà les lignes souples et riches de l'art florentin du seizième siècle. La gravure que nous reproduisons ici est la copie amoindrie d'une grande figure qui occupe toute une page in-folio. Elle représente un énorme dragon : de sa gueule et de ses flancs sortent des javelots qui vont porter la mort dans les rangs ennemis; une espèce de pont-levis peut s'abattre par-devant, et servir tout à la fois d'échelle pour escalader le rempart, et de défense en cas d'attaque; enfin, dans le bas, des cordes et des poulies attachées à un pieu permettent d'approcher ou d'éloigner à volonté la monstrueuse machine.

On doit dire que Valturio fit quelques emprunts à Végèce : il était impossible de parler d'art militaire sans avoir sous les yeux le grand maître du quatrième siècle. Cependant le livre de Valturio contient des faits précieux : c'est lui qui nous apprend que Sigismond-Pandolphe Malatesta a inventé les bombes; ce qui fait voir, comme l'a remarqué Tiraboschi, que cette découverte, qu'on datait des campagnes de Charles VIII en Italie, remonte à quelques années plus haut.

Valturio est né à Rimini. On ne sait pas au juste l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivait encore vers la fin du quinzième siècle.

DES PORTS MARITIMES DE LA FRANCE.

Sous le titre de *Statistique des ports maritimes de commerce*, l'administration des ponts et chaussées a publié un travail remarquable, où sont indiqués la situation géographique de chaque port, ses dispositions principales; les constructions qui ont pour objet de l'abriter et d'en fixer l'entrée; celles qui sont destinées au stationnement, au chargement et au déchargement des navires; les moyens employés pour conserver la profondeur des chenaux; les ouvrages propres à la construction et à la réparation des navires; les voies d'eau et de terre qui viennent aboutir au port; les travaux que les ingénieurs jugent nécessaires pour son amélioration; enfin, l'évaluation sommaire de ces travaux. L'ensemble de ces renseignements constitue la description technique des ports.

Dans une seconde partie du travail statistique, la question des ports est envisagée sous le point de vue économique. On a essayé de faire connaître leur importance commerciale en indiquant la nature des opérations qui s'y réalisent, le montant des droits que le trésor y a perçus pendant les années 1833, 1834, 1835, 1836 et 1837, et la moyenne de ces droits. Dans cette partie, les ports sont surtout désignés par leur caractère principal et dominant, suivant qu'ils s'occupent de grande navigation (comprenant la grande pêche), de cabotage, ou de pêche du littoral.

La troisième partie du travail statistique a pour but un essai de classification des ports : on a cherché à apprécier leur importance actuelle, en calculant, pour chacun d'eux, le tonnage des navires qui y entrent ou qui en sortent, et le montant des droits que le trésor perçoit sur ces navires.

On a compris, du reste, sous le nom de *ports*, non seulement tous les lieux où les bâtiments viennent aborder pour y déposer ou pour y prendre des marchandises, mais encore tous ceux où ils viennent chercher un abri et attendre des vents favorables, ainsi que les rades, les anses et les criques creusées par la nature, qui presque toutes n'ont aujourd'hui qu'une bien faible importance, mais dont quelques unes peut-être, par suite de circonstances qu'il est impossible de désigner d'une manière précise, arriveront un jour à un haut degré de prospérité. Quand on songe à ce qu'étaient, dans leur origine, la plupart des ports les plus importants de notre territoire, on doit reconnaître qu'il n'est pas possible d'imposer à l'avance des bornes aux destinées que l'industrie de l'homme, les ressources de l'art et les événements de l'avenir peuvent réserver à telle ou telle localité.

Le développement de nos côtes se compose de trois régions distinctes : la première, qui s'étend depuis la frontière de Belgique jusqu'à la pointe du Finistère, et qu'on peut appeler la région de la Manche; elle comprend 102 ports. La seconde, qui commence où finit la première, et vient se terminer à la limite de la France et de l'Espagne vers l'ouest; cette région est celle de l'Océan, elle possède 215 ports. Enfin la troisième région, dite région de la Méditerranée, commence à la frontière d'Espagne vers l'est, et se termine à la frontière du Piémont vers l'ouest; on y trouve 83 ports.

Ces 400 ports sont d'ailleurs distribués de la manière suivante :

Sur les bords de la mer.	145
Sur les parties maritimes des rivières	176
Au pourtour des îles	79

La partie du littoral composée des formations géologiques les plus anciennes, où dominent les granites et les terrains de transition, présente des rades excellentes, des mouillages profonds et bien abrités, et toutes les conditions d'existence des meilleurs ports : c'est dans des roches de cette nature que sont creusés nos grands ports militaires de Cherbourg, de Brest et de Lorient. A l'opposé de ces terrains sont les terrains d'alluvion, dans lesquels il n'existe d'autres ports naturels que ceux qui sont formés et entretenus par les rivières qui débouchent à la mer. Les ports artificiels très rares que l'on y rencontre ne peuvent être conservés qu'à l'aide de chasses puissantes ou de curages extraordinaires.

Quant aux formations géologiques comprises entre les terrains de transition et les terrains tertiaires supérieurs, elles présentent souvent une configuration favorable à l'établissement des ports; mais comme elles offrent moins de résistance que les roches anciennes, elles se laissent attaquer par la mer, surtout dans les parties où les côtes sont directement exposées à l'action des vents régnants. Les ports qui existent sur ces portions du littoral sont sujets à s'obstruer par les masses de galets ou de sable qui proviennent de la destruction des côtes, constamment battues par la mer, et on ne peut en maintenir la profondeur qu'en y exécutant des ouvrages dispendieux, tels que des écluses de chasse, des jetées, etc.

Un des grands défauts des ports de France est cette tendance qu'ils ont à s'atterrir. La loi suivant laquelle les alluvions se forment dépend de la configuration générale des côtes, des marées, des courants, des vents et des tempêtes; elle commence à être connue pour l'étendue presque entière du littoral de l'Océan et même de la Méditerranée, et la partie la plus difficile de l'art de l'ingénieur consiste à combattre cette influence destructive, ou du moins à préserver les ports de ses effets.

Brise-lames, môles et jetées. — Parmi les ouvrages destinés à abriter les ports, ou à en fixer l'entrée, on distingue le *brise-lame* qui est tout-à-fait isolé à la mer, et dont le but est d'amortir l'action du vent et de la lame; le *môle*, qui ne diffère du brise-lame qu'en ce qu'il est rattaché au rivage; enfin, la *jetée*, qui longe le chenal et le préserve de l'envahissement des alluvions et des galets.

Sans parler ici de la digue de Cherbourg, l'ouvrage le plus prodigieux qui jamais ait été exécuté dans ce genre, il n'existe dans nos ports que deux brise-lames, celui de Cette, dont la longueur est de 470 mètres, celui de Sauzon (à Belle-Ile), qui n'a que 80 mètres de longueur.

On compte trente-deux ports préservés par des môles de plus ou moins d'étendue : la longueur totale de ces ouvrages est d'environ 9000 mètres; le plus remarquable est celui de Grandville, dont la longueur, aujourd'hui de 500 mètres, sera portée prochainement à 584 mètres.

Il y a soixante-un ports dans lesquels existent des jetées plus ou moins longues, et toutes ces jetées ensemble ont un développement de 56 000 mètres environ. On doit citer principalement les jetées de Dunkerque qui ont ensemble un développement de 997 mètres, et qu'on s'occupe de prolonger de 200 mètres chacune, pour reculer vers le courant de la rade le banc de sable qui existe à l'entrée du port; la jetée de Calais, dont la longueur, qui est aujourd'hui du côté de l'est de 850 mètres, et du côté de l'ouest de 630 mètres, est cependant reconnue insuffisante; les jetées du Havre, qui ont ensemble environ 600 mètres de développement, les jetées du port des Sables qui ont ensemble 925 mètres de longueur.

Ecluses de chasse. — Les moyens employés au curage des ports et à la conservation des passes varient sur l'Océan et sur la Méditerranée. Sur l'Océan, comme la mer s'élève et s'abaisse deux fois en vingt-quatre heures, on a imaginé de rassembler à marée montante et de retenir les eaux dans de vastes réservoirs appelés *écluses de chasse*. Lorsque la mer se retirant laisse le port et le chenal à sec, on ouvre ces réservoirs, et les eaux qu'ils contiennent se précipitant vers la mer avec toute la vitesse due à la différence du niveau, balaient et creusent les chenaux, rompent les bancs qui se trouvent à leur entrée, et frayent ainsi la route des navires. Les principales écluses de chasse se trou-

vent dans les ports de Dunkerque, de Gravelines, de Boulogne, du Tréport, de Dieppe, de Fécamp, du Havre et de La Rochelle. Celle de Dunkerque, que l'on a établie depuis 1821, peut lancer, dans la première heure qui suit l'ouverture des portes, 700 000 mètres cubes d'eau, non compris 200 000 mètres cubes qui sont fournis dans quelques circonstances par les fossés de la place; celle de Fécamp fournit 800 000 mètres cubes dans le même temps.

Sur la Méditerranée, où les ports n'assèchent jamais, et où le niveau de l'eau est à peu près constant, sauf les variations dues à l'influence des vents, on emploie depuis long-temps, pour le curage, des machines flottantes dites *pontons à cuillers;* mais depuis 1837, l'administration a conçu le projet, déjà réalisé à Marseille et à Cette, d'appliquer la force de la vapeur au dragage des chenaux et des passes. Les Chambres se sont associées à cette utile pensée, et ont voté les fonds nécessaires pour l'organisation générale du curage à la vapeur des ports de la Méditerranée. L'administration s'occupe d'installer ce service.

Bassins à flot. — On désigne sous ce nom de vastes retenues d'eau où les bâtiments restent constamment à flot, et dont les ouvertures sont munies de portes convenables pour établir ou pour fermer la communication avec la haute mer. Au commencement du dix-neuvième siècle, il n'existait en France que six ouvrages de cette nature; ce nombre s'est considérablement accru depuis, et bientôt, grâce aux dernières lois qui ont été votées, il s'élèvera à seize (non compris les bassins qui appartiennent à la marine militaire). De tous ces bassins, celui de Saint-Malo sera sans contredit le plus remarquable; il présentera, dans une partie de l'espace consacré au stationnement et au chargement des navires, une profondeur d'eau de 7m50, et sur le reste, une profondeur de 5 mètres. L'emploi des bateaux à vapeur, qui ont une largeur considérable à cause de leurs roues de côté, et la tendance de la navigation à se servir de bâtiments de plus en plus forts, forcent d'augmenter à la fois la largeur et la profondeur des écluses qui établissent la communication entre la mer et les bassins à flot. Avant 1834, on n'avait jamais excédé la largeur de 14 mètres dans les ports de commerce; mais à la suite d'enquêtes faites en 1834, on s'est décidé à élargir l'écluse du bassin du Roi au Havre, et à lui donner 16m50 au lieu de 15. Mais déjà cette largeur est trouvée insuffisante, et le commerce demande qu'elle soit portée à 19 ou 20 et même à 21 mètres.

Docks. — On désigne sous le nom de docks des établissements où se trouvent réunis des bassins à flot bordés de quais, et des magasins destinés à recevoir les marchandises. Les docks sont l'expression la plus avancée des besoins du commerce; des machines y sont installées pour charger et décharger les navires avec autant de rapidité que d'économie. Les marchandises restent sous la garde et la responsabilité de la compagnie propriétaire du dock, et le négociant qui la lui confie reçoit en échange un récépissé ou *warrant*, qui, en circulant de main en main, fait circuler la propriété même de la marchandise. Ainsi l'échange peut s'en multiplier sans aucun déplacement, et par conséquent sans frais de manutention et de transport, jusqu'au moment où elle sort du dock pour entrer dans la consommation, ou pour être réexportée à l'étranger. En France, il n'existe aucun de ces établissements dont les Anglais nous offrent l'exemple et le modèle: il y a lieu d'espérer cependant que les préjugés qui s'opposent à leur création ne tarderont pas à s'effacer, et que bientôt les ports du Havre et de Marseille verront s'élever des docks qui donneront à leur commerce des facilités et une extension nouvelle.

On peut évaluer à 150 millions environ la somme nécessaire pour mettre l'état de nos ports en harmonie avec les besoins les plus urgents du commerce, non compris les projets en cours d'exécution, ni l'entretien annuel qui se fait sur les fonds du budget ordinaire. C'est par des sacrifices de ce genre que la France parviendra à reprendre parmi les nations maritimes le rang dont les malheurs de la guerre l'ont fait déchoir, et qu'elle n'a pas encore su reconquérir depuis vingt-quatre années de paix.

DU PRÉTENDU CHANGEMENT DE NOM

DES CITÉS ANTIQUES DE LA GRÈCE MODERNE.

C'est un fait qui semble généralement admis parmi nous que les Grecs modernes ont complétement oublié ou défiguré les noms des villes de la Grèce ancienne; et Voltaire, donnant cours à sa verve, a fait à ce sujet une foule de plaisanteries sur cette nation barbare, qui méconnaissait le nom de ses cités; et de nos jours même, un poëte a dit:

> Les Grecs ont tout perdu: la langue de Platon,
> La palme des combats, les arts et leurs merveilles,
> Tout, jusqu'aux noms divins qui charmaient nos oreilles.

Cette erreur n'a d'autre cause qu'un vice de notre éducation trop profondément enraciné, pour que de long-temps on puisse le détruire. Dans nos écoles, en France comme dans presque tout le reste de l'Europe, on apprend à prononcer le grec comme jamais en aucun pays et à aucune époque il n'a été prononcé lorsqu'il était langue vivante. De là vient qu'en entendant les Grecs modernes prononcer, bien probablement comme leurs aïeux, les noms de certaines villes, ces noms ont paru aux voyageurs complétement défigurés. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, Thèbes s'appelle aujourd'hui comme au temps d'Epaminondas, *Thebai;* seulement, en Grèce, on prononce *Sivé*, d'où l'on a conclu que le nom de Thèbes n'existait plus et avait été remplacé par celui de *Sivé*, qui se trouve encore dans de nombreux ouvrages de géographie. Athènes est devenue *Séthène*, grâce à une légère altération. Les Vénitiens, qui n'ont jamais pu s'habituer à la prononciation des Grecs, ont surtout contribué à ridiculiser beaucoup de noms conservés religieusement par les Grecs modernes. Le nom du détroit sur lequel est située la ville de Chalcis, de l'Euripe, qui se prononçait *Egrippos*, ne leur présentant aucun sens, ils en ont fait Négrepont. Nos marins aussi estropient étrangement les noms grecs; dans leur bouche, l'île de Samothrace est devenue *Sainte-Mandroche.* L'écueil appelé *Belopoulos* (petite aiguille), est devenu *la Belle-Poule*, et figure avec ce dernier nom sur toutes nos cartes.

Du reste, c'est une chose curieuse que de voir la métamorphose complète que les Grecs, de leur côté, faisaient subir aux noms italiens. Dans leurs historiens, l'amiral génois Doria n'est jamais nommé autrement que Sertorius. En effet, ils l'entendaient toujours appeler *Ser* (pour messer) *Doria*, d'où ils ne faisaient qu'un seul mot, Serdoria ou Sertoria; puis enfin Sertorius, nom que la lecture des anciens auteurs avait rendu bien plus familier. Il est bon, du reste, d'ajouter que, par l'étude du grec moderne, qui chez nous se répand de plus en plus, ces petites erreurs tendent de jour en jour à disparaître.

LES EMBARRAS DE PARIS.

Nous ignorons si c'est avant ou après la célèbre satire de Boileau sur les embarras de Paris, qu'ont été composées les deux caricatures dont nous donnons ici une copie. Il est certain qu'elles reproduisent les principaux traits de cette pièce où Boileau, du reste, n'a guère été lui-même qu'un imitateur. Toutes les grandes villes se ressemblent sous certains aspects, et les poëtes latins avaient jadis exhalé sur

Rome des plaintes qui peuvent bien encore s'appliquer à Paris. Ecoutez Horace et Juvénal : « Vous prétendez que » les rues sont libres, dit le premier ; arrêtez donc cet en- » trepreneur qui court tout échauffé avec ses mulets et ses » manœuvres ! Tantôt c'est une pierre, tantôt une poutre » énorme qu'ébranle un cabestan. Ici de lourdes charrettes » rompent l'ordonnance lugubre d'un convoi; là c'est un » chien enragé qu'on poursuit: plus loin des pourceaux » fangeux qui m'éclaboussent. — C'est à grands frais seule- » ment qu'on dort en cette ville, s'écrie à son tour Juvénal ; » voilà ce qui nous tue. Ces chars qui s'embarrassent aux » détours des rues ; ces imprécations d'un muletier forcé de » s'arrêter, c'en est assez pour arracher au sommeil. . . » Avons-nous une affaire qui nous appelle ? Nous avons » beau nous presser; arrêtés par le flot qui précède, nous » sommes accablés par celui qui suit. L'un me heurte du



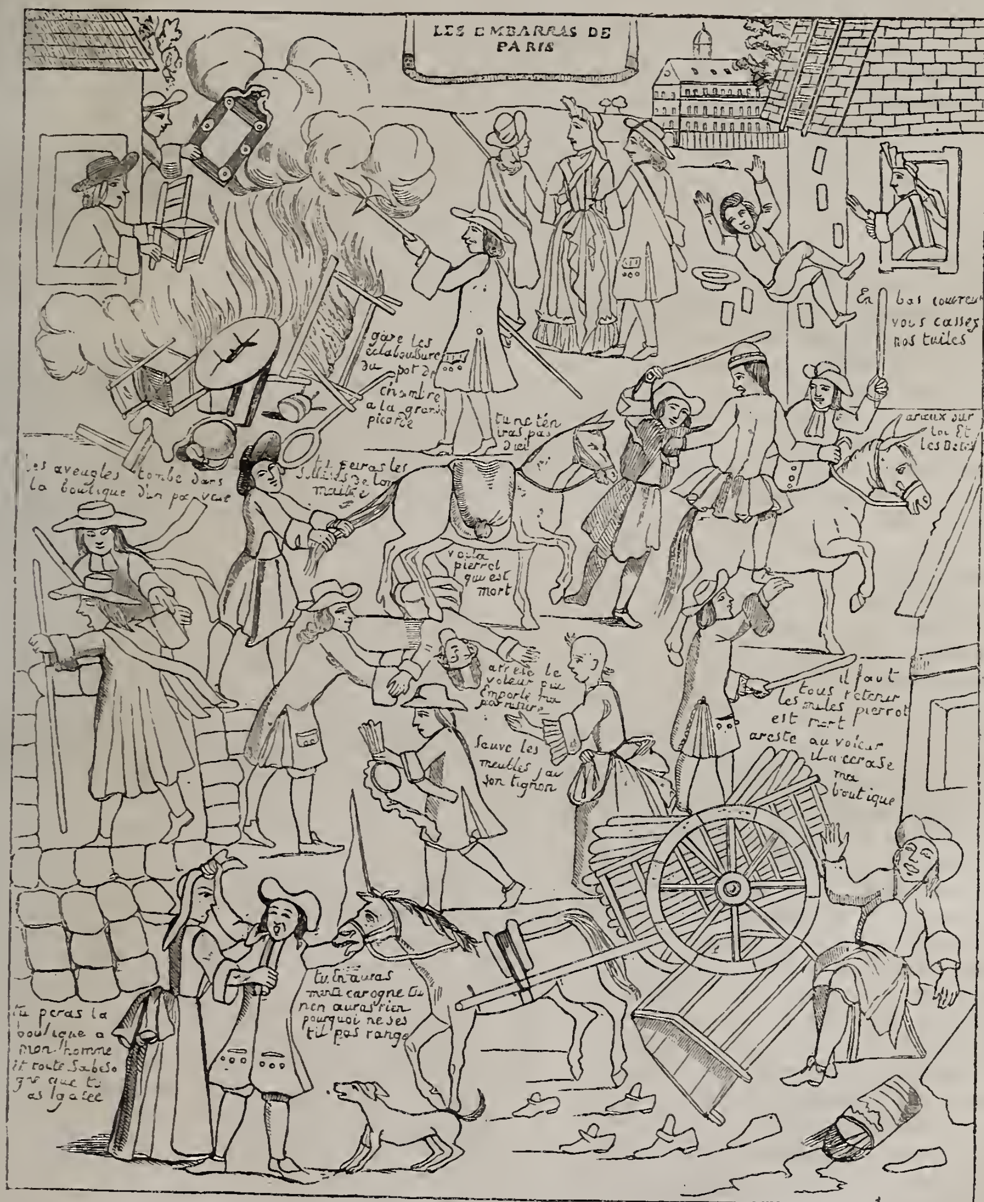
(Caricature du dix-septième siècle.)

» coude, l'autre d'un ais qu'il porte sur l'épaule; ma tête » frappée par une poutre, va donner contre une cruche ; » on m'éclabousse jusqu'à la ceinture ; je sens empreinte » sur mon orteil la chaussure ferrée d'un soldat. Puis sur- » vient un chariot chargé d'une longue poutre ; un autre » d'un immense sapin...Que de périls divers pendant la nuit ! » Contemplez la hauteur immense des maisons d'où l'on » est foudroyé par tous les débris de vases et de pots qui » pleuvent des fenêtres ! Quelles traces profondes la chute » de ces masses imprime sur le pavé! On vous tiendrait » pour un insensé si vous alliez souper sans avoir fait votre » testament : autant de morts à redouter que de fenêtres ou- » vertes sur votre passage. Dès que chacun sera clos chez soi, » qu'on n'entendra plus le bruit des chaînes qui barricadent » les boutiques, on guettera votre dépouille. Gare aussi de » temps en temps aux poignards de ces brigands qui tous » ensemble accourent dans la ville comme à la curée. » Telle était Rome au premier siècle de notre ère; tel était Paris au temps de Boileau, et même il y a soixante ans. Nous ne pouvons que difficilement nous figurer aujourd'hui ce que

devait être la circulation dans la capitale, à travers des rues étroites, boueuses, sans trottoirs, où passaient ventre à terre des carrosses à six chevaux, précédés, tantôt par des coureurs, tantôt par d'énormes lévriers qui, dans leur course rapide, renversaient les passants. Nous ne voyons plus maintenant traverser la ville à ces nombreux troupeaux d'animaux nécessaires à sa consommation, que l'on tuait dans les rues, et qui souvent en s'échappant causaient les accidents les plus graves. Nous sommes surtout presque entièrement délivrés d'un fléau dont les Romains ne se doutaient nullement; de ce bruit assourdissant de cloches qui carillonnaient jadis à toutes les heures du jour et de la nuit dans ces mille églises, chapelles, abbayes et couvents qui, avant la révolution, couvraient la surface de Paris.

Néanmoins, Paris est encore et sera long-temps tel que le dépeint le fameux sonnet de Scarron :

Un amas confus de maisons,
Des crottes dans toutes les rues;
Ponts, églises, palais, prisons,
Boutiques bien ou mal pourvues.



(Caricature du dix-septième siècle.)

Force gens noirs, blancs, roux, grisons;
. . . .
Des meurtres et des trahisons;
Des gens de plume aux mains crochues.

Maint poudré qui n'a point d'argent,
Maint homme qui craint le sergent,
Maint fanfaron qui toujours tremble.

Pages, laquais, voleurs de nuit,
Carrosses, chevaux et grand bruit.
C'est là Paris. Que vous en semble?

OISEAUX DE FRANCE.

LES CANARDS.

(Fin.—Voyez p. 251.)

Les jeunes canards s'accommodent à tous les régimes, pourvoient par eux-mêmes à la plus grande partie de leur existence, malgré l'activité presque incessante de leur appétit, et le soir, à l'heure de rentrer, se contentent de toutes les pâtées et de tous les abris qu'on veut bien leur donner.

C'est ainsi qu'ils arrivent à l'état adulte, et ils sont tou-

jours dans un état d'embonpoint assez rassurant pour que le fermier puisse trouver en eux, dans l'occasion, d'excellentes ressources ; aussi un jeune canard pris, plumé et mis à la broche en quelques minutes, puis offert presque tout saignant encore, avec une bonhomie et une cordialité toutes patriarcales, constitue-t-il un mets dont on n'apprécie bien toute la saveur que lorsqu'on a été le chercher dans les fermes de celles de nos riches provinces où l'on a conservé un peu de l'esprit du vieux temps.

Veut-on les avoir plus gras et tels qu'ils se vendent sur les marchés, il suffit de les tenir renfermés, et de leur fournir en quantité suffisante, des graines, des légumes cuits, du son, et de l'eau pour qu'ils puissent y mouiller leur bec et y tremper leurs aliments. Aux environs de Rouen, où on en élève beaucoup, on les engraisse avec une pâte de farine de sarrasin, dont on forme des gobes, qu'on leur fait avaler trois fois par jour; huit jours de ce régime suffisent pour les engraisser à point.

Dans le Languedoc, on suit une autre méthode qui mérite d'être citée. Les canards déjà gras sont renfermés dix par dix dans un lieu privé de lumière; une servante chargée de les soigner, leur saisit les ailes entre les genoux, puis ouvrant de la main gauche leur large bec qu'elle tient levé, elle y verse comme dans un entonnoir une bouillie claire de maïs, jusqu'à ce que le jabot et l'oesophage soient pleins; ainsi continuellement gorgé, l'animal haletant sous l'oppression de cette masse d'aliments, devient bientôt victime de la maladie que l'on désigne sous le nom de *cachexie hépathique*. Il s'engraisse et s'alourdit au point de perdre tout mouvement, et c'est lorsque la queue s'étale en éventail que l'on reconnaît qu'il est temps de le tuer pour en retirer le foie, devenu énorme. C'est ce que l'on désigne dans le commerce sous le nom de *foie gras*, et qui n'est autre chose, on le voit, que cette glande passée à l'état morbide. Souvent il arrive qu'une cuillerée de bouillie de trop les étouffe, entre les mains de la femme qui les soigne; on se contente alors de les saigner promptement, pour que leur chair ne soit pas rougie par la stagnation du sang, et cet accident ne leur fait rien perdre de leur qualité.

Le *canard tadorne*, un peu plus grand que le canard sauvage, est privé comme lui de cette membrane du pouce à l'existence de laquelle on reconnaît l'habitude de fréquenter la mer. Le mâle a la base du bec surmontée d'une caronelle d'un rouge de sang qui manque à la femelle. Cette espèce mérite d'être citée, comme l'une de celles qui restent avec nous pendant la belle saison. Elle passe l'hiver dans les contrées plus méridionales, et revient au printemps sur les côtes de nos départements du Nord, où elle niche à peu de distance des bords de la mer dans des terriers de lapins. Le couple cherche en commun pendant long-temps dans les garennes, avant de fixer son choix, et se décide de préférence pour les terriers dont l'ouverture regarde le midi, sur le flanc d'un monticule, en vue de quelque dune éloignée où le mâle se pose en sentinelle pendant que la femelle couve, pour surveiller les alentours, et aller la remplacer aux heures où elle doit quitter ses œufs pour aller à la pâture. Les auteurs citent comme dignes d'être remarquées les précautions qu'ils prennent, et les détours qu'ils emploient pour s'approcher de la garenne, surtout si le mâle a été inquiété dans son poste d'observation. Une fois les petits éclos, ils sont conduits à l'eau par leurs parents, qui savent au besoin détourner de leur couvée l'attention du chasseur et dérouter les chiens, par toutes les ruses qu'emploie la perdrix en semblable circonstance.

Le duvet des tadornes est doux et estimé; mais le duvet par excellence est celui d'une autre espèce, l'*eider*, l'une des plus septentrionales et des moins éclatantes par leur couleur. Elle vient rarement jusqu'à nous, dans ses migrations les plus longues; cependant on en a tué sur les côtes de la Picardie. L'eider a pour patrie, les mers glaciales du pole, l'Islande, le Groenland, et le Spitzberg. C'est un oiseau de la taille d'une oie. Les plumes fines de cet oiseau fournissent l'édredon, dont une livre que l'on pourrait, en le comprimant, faire tenir dans la main, suffit pour remplir un couvre-pied. Le meilleur édredon se recueille sur les nids des eiders; ce sont les oiseaux eux-mêmes qui s'en dépouillent pour former à leurs œufs un précieux coussin. Les habitants des rivages que cet oiseau fréquente ont sa vie en vénération, mais ils le dépouillent de sa couvée jusqu'à deux fois avant de donner aux œufs le temps d'éclore, c'est pour eux un moyen de tripler le produit de cette sorte de chasse. Autant ils ont mis de soin de les dépouiller de leurs deux premières tentatives de couvées, autant ils en prennent pour entourer la troisième de tous les égards possibles; car ils savent que l'oiseau quitterait, pour n'y jamais revenir, le point où il aurait été dépouillé trois fois de suite; et comme les eiders ont l'habitude de revenir chaque année nicher dans le même îlot, ou sur la même langue de terre, ils deviennent pour celui qui en est le maître une véritable propriété, dont la violation a été prévue par les lois islandaises. Les soins que l'on en prend, font qu'ils sont peu farouches, et les Islandais peuvent circuler au milieu des nids aux heures mêmes où les femelles couvent, sans qu'elles s'en effarouchent.

Les macreuses, qui se reconnaissent à la largeur et au renflement de leur bec, constituent l'une des divisions les plus remarquables du genre. La *macreuse commune* abonde sur les côtes de France à partir du mois de novembre, époque à laquelle ces animaux quittent le nord des deux continents; quelquefois la mer en est couverte. Ce sont de tous les canards ceux que leur organisation rapproche le plus des plongeons. Leurs ailes courtes, en effet, ne peuvent les soutenir en l'air qu'un temps assez court, et la position reculée de leurs jambes, jointe au rapprochement de la tête des deux fémurs, rend leur marche pénible, chancelante, et sans équilibre. Mais la facilité que cette organisation leur donne pour se jouer sur les eaux de la haute mer les en dédommage de reste; aussi les macreuses ne se rapprochent-elles des bords que pour y venir chercher dans des eaux moins profondes certains coquillages dont elles sont friandes; et pour les prendre il suffit d'y tendre entre deux eaux, là où l'on sait que ces coquillages se trouvent, des filets horizontaux où elles s'empêtrent également en plongeant ou en voulant s'introduire par dessous. Leur chair, du reste, n'a pu jouir de quelque estime qu'à l'époque où elle était la seule permise dans les temps d'abstinence, et dans certaines communautés religieuses. On les réputait animaux à sang froid, peut-être à cause de l'origine bizarre qu'on leur supposait, car elles entraient aussi pour moitié dans tous les contes que l'on faisait à propos des bernaches.

Les *garrots* sont aussi d'excellents plongeurs; ils vivent sur les étangs de l'intérieur, où quelques uns nichent, mais que la plupart quittent dès le premier printemps. Le mâle de cette espèce est un oiseau d'un assez joli plumage; il a la tête, la gorge et le haut du cou d'un beau vert noir, changeant en violet et en vert doré, avec deux taches blanches entre le bec et l'œil; le reste de son plumage est blanc, avec le dos et le croupion d'un noir foncé; la femelle diffère considérablement.

La chair du garrot est très estimée; mais la guerre acharnée que lui livrent dans tous les pays les oiseaux de proie, et surtout le balbuzard, est cause que l'espèce est partout très peu nombreuse.

Le *canard siffleur* visite par bandes assez nombreuses la plupart de nos départements intérieurs; il doit son nom à sa voix claire et sifflante comme le son aigu d'un fifre; il la fait entendre fréquemment, surtout en volant. C'est une espèce qui s'accommode assez bien de la domesticité, et se fait remarquer dans les basses-cours par la gaieté et la vivacité de ses mouvements.

Le *souchet* au contraire, d'un naturel sauvage et triste, s'accoutume difficilement à la domesticité, mais on le recherche beaucoup pour sa chair tendre et succulente. C'est une espèce fort remarquable par son bec long, épaté, élargi à son extrémité et arrondi en demi-cylindre, qui figure une sorte de palette. Il est quelquefois assez commun sur les marchés de Paris pendant l'hiver; on l'y apporte, assure-t-on, de la Picardie, et des marais qui s'étendent de Soissons à la mer.

Les côtes de la Bretagne, de la Normandie et de la Picardie voient encore pendant l'hiver le *canard chipeau*, la seule espèce peut-être qui ne peut entrer en domesticité, si ce que l'on en dit est vrai. On assure en effet que les poissons, les coquillages, les insectes et les plantes aquatiques font sa seule nourriture, et qu'il se laisse périr de faim plutôt que d'accepter le froment et l'orge sur lesquels repose presque l'alimentation de nos espèces domestiques.

Le *pillet* ou canard à *longue queue*, que les Allemands appellent *canard faisan*, les Anglais *faisan de mer*, sans doute à cause de sa queue longue et pointue, et des deux plumes du milieu qui la dépassent, est l'une des espèces les plus répandues sur le globe; car tandis que Linné assure qu'il est fort abondant en Suède, même pendant l'hiver le plus rigoureux, d'autres assurent qu'on le voit également au Mexique et à la Louisiane, en Italie, comme en Danemarck, et en Angleterre. Des bandes nombreuses de ces canards viennent passer l'hiver sur les étangs de nos départements intérieurs.

Les sarcelles n'ont d'autres caractères qui les distinguent des autres *canards* que la petitesse de leur taille et l'élégance de leurs couleurs. Une espèce, la *petite sarcelle*, ou *sarcelle d'hiver*, passe toute l'année avec nous, et niche sur nos étangs. Son nid, construit avec beaucoup d'art et de soins, est placé au milieu des joncs les plus touffus, et disposé de manière à pouvoir s'élever ou s'abaisser selon la crue des eaux. C'est la plus petite de toutes les espèces: sa taille égale tout au plus celle d'une perdrix.

La *sarcelle commune*, ou *sarcelle d'été*, que l'on connaît dans les environs de Montreuil-sur-Mer, où elle paraît être plus abondante que partout ailleurs, sous le nom de *criquet* ou *criquart*, ne nous arrive qu'au mois de mars, pour passer la belle saison avec nous; elle nous quitte l'hiver pour des climats plus méridionaux. C'est peut-être de tous nos canards indigènes le plus gracieux et le mieux fait. D'un caractère vif et gai, on voit la sarcelle d'été dans un mouvement presque continuel, et elle ne fait pas une évolution qui ne soit pleine de gentillesse; à ces diverses qualités se joint une douceur extrême; aussi suffit-il de quelques jours pour lui faire prendre toutes les habitudes de la domesticité. En basse-cour, elle se montre peu exigeante pour sa nourriture : le pain, le blé, l'orge, le son, lui conviennent également; elle aime aussi beaucoup les mouches. les vers de terre, les limaçons, et les autres vermisseaux et insectes qu'elle peut attraper. Elle se baigne fréquemment dans la basse-cour, elle vit en paix avec tous les oiseaux qui l'entourent. Nulle part encore elle n'est au nombre de celles que l'homme élève et entretient auprès de lui; c'est que sa petite taille la rend d'une utilité moindre que le canard domestique ordinaire, tandis que d'un autre côté, sous le rapport de la beauté du plumage, elle est de beaucoup dépassée par quelques espèces étrangères, parmi lesquelles je citerai seulement la *sarcelle de la Chine* et la *sarcelle de la Caroline*.

SUR LA PHYSIONOMIE.

On admire avec raison que, de tous les hommes qui sont au monde, il n'y en a peut-être pas deux qui se ressemblent entièrement de visage; mais on ne prend pas garde à une autre chose aussi merveilleuse, que chaque visage est formé de sorte que, quelque laid qu'il nous paraisse, pourvu qu'il ne soit point défiguré par aucun accident, on ne saurait y rien changer pour le rendre plus beau, sans le rendre difforme; parce que dans sa laideur même la nature a observé une symétrie si exacte, que l'on ne peut raisonnablement y trouver à redire. Par exemple, si l'on prétendait allonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne ferait rien qui vaille ; parce que ce nez étant allongé, il ne ferait plus symétrie avec les autres parties du visage qui, étant d'une certaine grandeur, et ayant de certaines élévations ou de certains enfoncements, demandent que le nez leur soit proportionné. Ainsi, selon de certaines règles très parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus, et, selon ces règles, c'est un visage régulier, qui deviendrait un monstre si on lui faisait un nez aquilin. Et qu'on ne dise point que nous supposons ici des règles auxquelles la nature ne pense point; elles sont si constantes, que ce n'est que par la connaissance parfaite que les habiles dessinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre très ressemblants les portraits qu'ils peignent d'après nature. Et c'est ce que voulait dire l'incomparable Nanteuil, quand il se vantait d'attraper toujours la ressemblance, et de s'être fait pour cela des règles très assurées. Je lui ai ouï dire qu'il y a de certains traits du visage, qu'il faut extrêmement considérer, parce qu'ils servent de mesure à tous les autres; et que quand une fois on a dessiné exactement ces traits, le reste est comme immanquable. Je lui demandai un jour, s'il pourrait peindre une personne absente, sur le rapport que je lui en ferais? Oui, me dit-il, pourvu que vous fussiez assez habile pour répondre exactement à ce que je pourrais vous demander, en quoi consiste tout le secret de mon art.

Mélanges. 1700.

SUR LA COLONNE DE JUILLET.

(Voyez p. 209.)

L'*inscription de la face principale* de la colonne de Juillet est ainsi conçue :

A LA GLOIRE
DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES,
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830.

Inscription sur la face opposée.

Loi du 13 décembre 1830.

ART. XV.

UN MONUMENT SERA CONSACRÉ A LA MÉMOIRE
DES ÉVÉNEMENTS DE JUILLET.

Loi du 9 mars 1833.

ART. II.

CE MONUMENT SERA ÉRIGÉ SUR LA PLACE
DE LA BASTILLE.

Le mode de construction de la colonne est nouveau, et n'a d'analogie qu'avec celui employé pour la flèche de la cathédrale de Rouen, construite en fonte de fer.

Le fût de la colonne se compose de vingt-trois tambours, chacun d'un mètre de hauteur. Le diamètre du tambour inférieur est de $5^{m},60$, et d'une épaisseur de métal de $0^{m},02$; celui du tambour supérieur est de 5 mètres, son épaisseur de $0^{m},015$.

Chacun de ces tambours porte à l'intérieur huit nervures verticales, et haut et bas des brides horizontales qui servent à les réunir entre eux par des boulons. Cette

série de tambours porte ainsi sur huit linteaux et en même temps sur huit poteaux disposés dans le vide du piédestal; ces poteaux, réunis entre eux par des entretoises et des croix de Saint-André, forment un véritable système de charpente. Sur cette charpente également en bronze, dont les épaisseurs de métal varient de $0^{m},02$ à $0^{m},03$, sont fixées les plaques du piédestal au nombre de vingt-quatre; leurs épaisseurs varient de $0^{m},02$ à $0^{m}15$.

L'escalier à noyau évidé se compose d'une sorte de potences agrafées aux nervures soit des poteaux inférieurs, soit des tambours. Cette série de potences porte une double rampe composée de châssis à limon sur lesquels reposent les marches.

Toutes ces parties sont également en bronze.

Les marches de bronze sont au nombre de 204. A partir du pavé il faut ajouter 36 marches, en tout 240.

Le poids total du bronze employé dans la colonne est de 179 500 kilogr.

Dans ce poids n'est pas compris celui de la porte du monument. L'alliage du bronze employé pour tous les travaux de la colonne est celui des frères Keller.

UN USAGE DES MUSULMANS.



(Porte d'une maison, en Egypte.)

Dans les contrées où est répandue la religion de Mahomet, il est d'usage de mêler aux ornements des édifices, des maximes morales tirées soit du Coran, soit des philosophes ou des poëtes. En Turquie et en Egypte, on n'entre pas dans l'intérieur d'une maison ou d'une boutique sans être aussitôt frappé par quelque sentence en prose ou en vers. Sur les portes de nos villes, on grave quelquefois le nom du propriétaire, sa profession, ou ces mots : « Sonnez, s'il vous plaît »; sur une porte égyptienne on écrit un verset du livre saint qui rappelle le passant à ses devoirs religieux ou qui le dispose, presque sans qu'il en soupçonne la cause, à méditer sur quelque sujet moral, sur la pratique de la bienfaisance, la vanité des plaisirs, ou la brièveté de la vie. Cette coutume des infidèles a aussi existé autrefois dans le nord de l'Europe; il ne serait peut-être pas inutile de la rappeler aux chrétiens : assurément elle est fondée sur un sentiment digne et élevé.

Les mots gravés sur la porte dont nous donnons ici le dessin sont les suivants :

Première ligne : *Houa*, il est (littéralement *lui*).

Seconde ligne : *El-Khallak el-Baki*, le Créateur, le Permanent.

Ces deux mots, *el-Khallak* (le Créateur), et *el-Baki* (le Permanent) sont deux des épithètes qui sont données le plus habituellement à Dieu et qui s'emploient souvent à la place du nom même de Dieu (*Allah*). Les épithètes sacramentelles qui représentent les divers attributs de Dieu sont au nombre de 99, et forment ainsi, avec le mot Allah, le nombre de 100. Le *Tesbih*, chapelet des musulmans, est composé de 99 grains d'égale grosseur, représentant chacun un des attributs, ou une des épithètes de Dieu, et généralement d'un centième grain plus fort que les autres, et qui représente le nom même de Dieu. En tournant les grains du chapelet, le musulman énonce ou est censé énoncer l'une des épithètes de Dieu. C'est de là que vient le mot de *tesbih* (chapelet) qui signifie proprement *glorification*.

AUX OPPRESSEURS.

Il n'y a point de bonheur pour celui qui opprime et qui persécute; non, il ne peut y avoir aucun repos pour lui. Car les soupirs des infortunés crient vengeance vers le ciel.

Malheur à celui qui nourrit le pauvre en hiver pour lui prendre, au temps de la moisson, le double de ce qu'il lui a donné; qui le presse de boire du vin en été, pour lui en demander deux fois autant en automne!

Malheur à l'impie qui prête de l'argent au pauvre afin qu'il devienne son esclave, qu'il obéisse à ses ordres, qu'il travaille sans salaire, et qu'il lui paie encore un intérêt!

Malheur au misérable qui joue l'argent qu'il devrait employer à l'instruction de ses enfants! Quand la vieillesse l'atteindra, ils lui diront : « Tu n'as pas été un père pour nous, tu ne nous as pas appris à gagner notre vie; avec quoi pourrions-nous te secourir? »

Malheur à vous qui achetez à vil prix le champ de la veuve et la maison de l'orphelin! Car le père de la veuve et de l'orphelin c'est votre Dieu; il les protége, et vous lui êtes en abomination à cause de votre dureté envers eux.

Malheur à vous dont la maison est remplie de ce qui ne vous appartient pas!

Heureux est l'homme innocent de toute fraude, qui n'a point à se reprocher la misère de ses semblables, qui jamais ne les a humiliés par une parole dure ou par un regard hautain. PESTALOZZI.

La mer ne renferme pas toutes les perles, la terre ne renferme pas tous les trésors, et les cailloux ne renferment pas tous les diamants, puisque la tête de l'homme renferme la sagesse. *Poëte persan.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES FÉROË.

(*Faarö*, île des Brebis.)



(Vue de rochers, dans l'archipel des Féroé.

L'archipel des Féroé offre aux regards étonnés de l'artiste les situations les plus romanesques, les points de vue les plus pittoresques. Il se compose de vingt-cinq îles, dont dix-sept sont habitées. En allant d'une de ces îles à l'autre, tantôt on passe sous une masse de pierre percée comme un arc de triomphe, tantôt au pied d'un roc imposant comme une pyramide, aiguisé comme une flèche. Ici, vous voyez s'ouvrir, à la base d'une montagne, une grande caverne sombre où le pêcheur entre hardiment avec son bateau pour poursuivre les phoques qui vont y chercher un refuge; là c'est une muraille à pic, dont le pied de l'homme n'a jamais touché les parois glissantes; plus loin, une roche minée à sa base par les vagues qui la battent sans cesse, et projetant sur la mer son front chauve noirci par le temps.

L'histoire de ces îles ressemble beaucoup à celle de l'Islande; elles furent, comme l'Islande, découvertes dans un jour d'orage, peuplées au temps de Harald aux beaux cheveux par une colonie de Norvégiens, soumises d'abord à une sorte de gouvernement oligarchique, puis assujetties par la Norvége, et réunies avec celle-ci, l'Islande et le Groenland, au Danemark à la fin du quatorzième siècle. Elles sont maintenant administrées par un fonctionnaire danois qui a le titre de gouverneur, et divisées en six districts ou *syssel*. On y compte trente-neuf églises partagées entre sept prêtres.

L'archipel s'étend du 61e degré 15 minutes de latitude jusqu'au 62e degré 21 minutes de longitude. Sur toute cette surface, on ne compte pas plus de sept mille habitants. L'intérieur des îles est complétement désert. C'est au fond des bois seulement et le long des côtes que le paysan bâtit sa demeure; c'est là qu'il a son enclos de verdure, et quelquefois son champ d'orge ou de pommes de terre. D'après les calculs de M. de Born, qui a mesuré tout ce pays en divers sens, il n'y a aux Féroé qu'une soixantième partie du sol livrée à la culture; le reste n'est qu'une croûte pierreuse, revêtue d'une couche de terre légère et sans consistance.

La vraie richesse des Féroiens consiste dans leurs moutons. Le mouton est presque pour eux ce qu'est le renne pour le Lapon, le phoque pour le Groenlandais, ou le cocotier pour les habitants de la Guyane. Il leur donne tout ce dont ils ont besoin : nourriture, laine, suif; et ce qu'ils peuvent mettre en réserve, après avoir tissé leurs vêtements, ils le vendent pour se procurer les différentes choses qu'ils ne trouvent pas dans leur pays. Plusieurs Féroiens ont des troupeaux de cinq à six cents moutons, quelquefois plus; mais ce qui est étrange, c'est la négligence avec laquelle ils traitent cet animal, qui est pour eux une ressource si précieuse. Pas un fermier ne s'est encore avisé de construire une étable pour ses moutons, ou tout au moins un hangar où ils puissent trouver un refuge dans la mauvaise saison. Les malheureuses bêtes errent en tout temps sur les montagnes. L'hiver, elles sont forcées de chercher, comme les rennes, leur nourriture sous la neige. Si cette neige est durcie par le froid, elles périssent de faim; quelquefois elles sont englouties sous une avalanche; pendant les jours les plus rigoureux, elles cherchent un refuge dans les cavernes. Des tourbillons de neige en ferment souvent l'entrée, et les moutons restent là des semaines entières privés de boisson et d'aliments. On en a vu qui, dans leur longue disette, en étaient venus à se ronger leur laine. Au mois de juin, le paysan se met à la recherche de son troupeau avec des hommes habitués à ces courses, et des chiens exercés à traquer le mouton récalcitrant dans les ravins et les grottes. Chaque paysan reconnaît ses brebis à une marque particulière, et il les prend l'une après l'autre pour les tondre; après quoi il leur rend leur liberté, et elles reprennent leur vie sauvage. Les chevaux sont également abandonnés l'hiver et l'été à travers champs. On les va chercher à deux époques de l'année, la première fois pour porter l'engrais dans les prairies, la seconde pour porter la tourbe dans les fermes. Les vaches, grâce au produit journalier de leurs mamelles, ont seules le privilége de manger à un râtelier et de dormir dans une étable.

La chasse est encore pour les habitants de ces îles une ressource assez considérable : on trouve des oiseaux par centaines sur toutes les côtes et sur toutes les montagnes.

Les Féroiens ne se bornent pas à tuer ceux qui errent sur la grève et planent sur la colline, ils gravissent, pour les dénicher, les sentiers les plus rudes et les rocs les plus escarpés. Si la roche où l'oiseau va faire son nid est tellement élevée, tellement polie à sa surface, que le Féroien ne puisse s'y cramponner, il monte au sommet en faisant un détour, se suspend à une corde dont deux ou trois de ses compagnons tiennent le bout, et se laisse descendre jusqu'à l'endroit où il a vu l'oiseau se poser. Quand il s'est emparé de sa proie, il tire une ficelle attachée au bras d'un de ses compagnons, et ceux-ci le hissent au haut de la montagne. Mais parfois il arrive que la corde s'engage dans des interstices de roc, et que l'imprudent chasseur reste suspendu entre ciel et terre, ne pouvant ni descendre ni remonter. Il y a quelques années, un paysan de Nordo passa ainsi tout un jour et toute une nuit au milieu des rocs, privé de nourriture, demi-nu, exposé au froid, et torturé par la corde qui lui serrait les flancs. Dans son désespoir, il allait ronger la corde avec les dents, au risque de se tuer en tombant dans l'abîme, lorsque d'autres paysans arrivèrent à son secours. On parvint, après beaucoup d'efforts, à le délivrer de son affreuse situation, et, en posant le pied sur le sol, il tomba évanoui.

La pêche était autrefois dans ces îles une des occupations les plus importantes et les plus fructueuses; depuis plusieurs années elle est beaucoup moins abondante, soit que les bancs de poissons aient changé de place, soit qu'ils aient réellement diminué; mais il reste toujours la pêche du dauphin, et celle-là pourrait faire oublier aux Féroiens toutes les autres. Dès qu'un pêcheur a reconnu en pleine mer la présence d'un troupeau de dauphins, il le signale aussitôt aux habitants de la côte, en arborant un pavillon particulier. Ceux-ci s'en vont sur la montagne, allument un feu de gazon, et bientôt ce signal télégraphique annonce à toutes les îles la joyeuse nouvelle. Les tourbillons de fumée flottent dans les airs, les feux éclatent de sommet en sommet; leur nombre, leur position, indiquent aux habitants des côtes éloignées l'endroit où se trouvent les dauphins. A l'instant le pêcheur détache sa barque du rivage; ses parents, ses voisins accourent à la hâte se joindre à lui; des femmes leur préparent des provisions, et ils s'élancent gaiement sur les flots. A Thorshavn, la capitale des Féroé, il y a ce jour-là un mouvement dont on ne saurait se faire une idée. Des femmes, des enfants s'en vont tout effarés à travers la ville en criant : *Gryndabud*, *gryndabud* (nouvelle du dauphin)! A ce cri de bénédiction, toutes les portes s'ouvrent, toutes les familles sont en rumeur : c'est à qui ira le plus vite à son bateau, à qui sera le plus tôt prêt à fendre la lame avec l'aviron ou à déployer la voile. Le gouverneur et le landfogde accourent aussi, et se mettent à la tête de la caravane, avec leur chaloupe conduite par dix chasseurs en uniforme, et portant au haut du mât la banderole danoise. Quand tous les pêcheurs sont réunis à l'endroit désigné, ils se mettent en ordre de bataille, s'avancent, selon la position des lieux, en colonne serrée, ou forment un grand demi-cercle; ils enlacent dans cette barrière les dauphins étonnés, les poursuivent, les chassent jusqu'à ce qu'ils les amènent au fond d'une baie. Là, le cercle se resserre, les dauphins sont pris entre la terre et les bateaux, arrêtés d'un côté par la grève où le moindre mouvement imprudent les fait échouer, retenus de l'autre par des mains armées de pieux. Dans ce moment-là seulement les pêcheurs sont préoccupés d'une singulière superstition. Ils ne veulent voir sur le rivage ni femmes ni prêtres, car ils prétendent que les femmes et les prêtres doivent mettre en fuite le dauphin. Une fois que cet obstacle a disparu, il se fait un carnage horrible. Les pêcheurs frappent, égorgent, massacrent; le sang ruisselle à flots, la mer devient toute rouge, et ceux des dauphins qui pourraient encore s'échapper perdent dans la vague ensanglantée leur agilité instinctive, et tombent comme les autres sous le fer acéré. Souvent on compte les victimes par centaines. Quand le carnage est fini, on traîne les dauphins sur le sable; le *sysselmand* apprécie la valeur de chaque poisson, leur grave une marque sur le dos, et le gouverneur en fait le partage. D'abord on prend, à titre de dîme, une part pour le roi, pour l'église, pour les prêtres, une autre pour les fonctionnaires, une troisième pour les pauvres, une quatrième pour ceux qui se sont associés à la pêche, tant par barque et tant par homme. Celui qui a découvert le troupeau a droit de choisir le plus gros de tous les dauphins. Ceux qui ont été blessés ou qui ont souffert quelque avarie dans cette expédition, ont une part supplémentaire; enfin on en réserve encore une partie pour les propriétaires du sol où la pêche s'est faite, et celle-ci est presque toute dévolue au roi, qui est le plus grand propriétaire du pays. Quand le partage est achevé, les animaux sont dépecés; on en tire la peau qui sert à faire des courroies, la chair et le lard qui forment une des meilleures provisions de la famille féroienne. Avec la graisse on fait de l'huile, et la vessie desséchée sert de vase pour la contenir. Les entrailles doivent être portées par chaque bateau en pleine mer, afin de ne pas infecter la côte. Un dauphin de moyenne grandeur donne ordinairement une tonne d'huile qui se vend à Thorshavn de 30 à 40 francs. La chair et le lard ont à peu près la même valeur. Le pêcheur recueille avec soin tous les débris de sa capture, et s'en retourne en triomphe dans sa famille.

Les maisons que l'on trouve le long des côtes sont en général plus vastes et plus confortables que celles de Thorshavn. Elles se composent, comme dans toutes les campagnes du Nord, de plusieurs petits bâtiments, dont chacun a une destination particulière. D'abord on aperçoit le corps de logis, élevé près de l'enclos, construit moitié en pierre, moitié en bois. Il y a là une large cuisine, une chambre où les femmes se réunissent pour tisser le vadmel, une autre où l'on garde les provisions. A côté est l'étable, un peu plus loin une grange avec un four en terre où l'on fait, comme dans le nord de la Finlande, mûrir l'orge en l'exposant pendant vingt-quatre heures à une température ardente; puis deux ou trois cabanes en planches disjointes. Le fermier y suspend au mois de novembre des moutons tout entiers au moment où ils viennent d'être égorgés. L'air qui pénètre de tous côtés dans la cabane les dessèche peu à peu. Au mois de mai ou de juin, cette viande ainsi séchée est ferme, compacte, pleine de suc. On la mange sans la saler et sans la cuire, et, dussé-je choquer le goût des gastronomes, j'avouerai que j'en ai mangé plusieurs fois avec plaisir. C'est, du reste, un aliment très commode pour le pêcheur. Au moment d'entreprendre quelque excursion, il entre dans son *kiadl*, coupe un quartier de mouton, et s'en va sans avoir à songer ni au feu de la cuisine ni aux épices. La plus belle habitation que nous ayons vue est Kirkeboe. Elle est située entre la mer et les montagnes, auprès d'une petite île toute peuplée d'eiders. Là s'élevait autrefois un couvent de moines dont on ne voit plus de vestiges; là demeuraient les évêques catholiques. Près de la maison du fermier, on aperçoit encore les murailles d'une église gothique, dont l'évêque Hilaire voulait faire la cathédrale des Féroé. Mais la réformation mit fin aux travaux, et cette église inachevée est là comme un monument de la chute rapide du catholicisme dans ces îles lointaines.

Le caractère des Féroiens est doux, honnête, hospitalier. L'isolement dans lequel ils vivent, la monotonie de leurs travaux, leur donnent un flegme habituel qui touche de près à l'indolence. La nature sombre qui les entoure les rend taciturnes et mélancoliques; mais les rudes excursions auxquelles ils sont souvent condamnés, les soins matériels qui les obsèdent, n'éteignent point dans leur cœur le sentiment de pitié pour les autres. Au milieu de leurs souffran-

ces, ils se souviennent de ceux qui souffrent. L'étranger ne frappe jamais inutilement à leur porte, et le pauvre n'implore pas en vain leur commisération. S'il se trouve dans le district quelque orphelin en bas âge et sans fortune, on peut être sûr qu'un paysan se hâtera de le prendre sous sa protection et de lui donner asile.

Le meurtre est parmi eux une chose inouïe; les querelles sont rares et peu dangereuses. Les annales judiciaires des différentes îles n'ont guère d'autres crimes à enregistrer que des vols de peu d'importance.

Leur costume est à la fois simple et gracieux. Les hommes ont une veste ronde, bleue ou verte comme celle des Tyroliens, un gilet de laine avec des boutons brillants, une culotte et des souliers plats en peau de mouton. Quelques uns portent de longs cheveux dont ils forment une natte qui tombe sur leurs épaules à la manière des jeunes filles de Berne. Les femmes portent un mantelet de tricot à manches courtes qui leur serre étroitement la taille et monte jusqu'au col, un grand jupon flottant et un charmant petit bonnet en soie qui leur laisse le front découvert et s'aplatit au sommet de la tête. Autrefois elles avaient pour les grandes occasions, surtout pour les jours de fiançailles, des costumes d'or et d'argent comme ceux des Islandaises. Mais tout ce luxe d'emprunt qui souriait à des imaginations naïves disparaît peu à peu, et maintenant la jeune fille ne croit pouvoir mieux se parer pour un jour de noces qu'en s'habillant comme une bourgeoise de Copenhague, qui copie, autant que faire se peut, la bourgeoise de Paris.

ANCIENNE BANNIÈRE D'ORLÉANS.

Lorsque la ville d'Orléans eut été délivrée, grâce à la présence et à l'intrépidité de Jeanne d'Arc, à la vaillance de Dunois et des autres chefs de guerre, au courage et aux sacrifices des habitants, une procession solennelle eut lieu le 8 mai 1429, de la cathédrale jusqu'à Saint-Paul.

Cette cérémonie se renouvela depuis chaque année à pareil jour, et des bannières et étendards y furent constamment portés.

Une de ces anciennes bannières est conservée à Orléans, dans le cabinet de M. Vergnaud-Romagnési, où les archéologues et les artistes viennent lui rendre de fréquentes visites, motivées par le double intérêt qu'elle présente pour l'histoire et pour l'art. Elle porte encore, quoique malheureusement lacérée en divers endroits, une partie des franges qui la bordaient de trois côtés, et la trace des clous dorés qui la suspendaient au bâton transversal porté par la pique de l'étendard.

L'un des côtés offre au sommet deux anges étendant vers la ville des couronnes, et vers le ciel des palmes. Le centre est occupé par la ville, minutieusement représentée de face, ainsi que son pont, la Loire, et les tourelles près desquelles Jeanne d'Arc fut blessée. Les édifices assignent incontestablement à cette vue la date du commencement du règne de François Ier. Au bas des tourelles sont, à gauche, des moines de différents ordres à genoux, et à droite des échevins et des docteurs de l'université eu costume semblable à celui qu'ils portaient lors de l'entrée de Charles-Quint, reçu à Orléans par François Ier en 1539.

A l'envers on voit une composition simple, mais où l'on remarque un grand talent de peintre. Le centre est occupé par la Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui se penche vers Charles VII et lui met un anneau au doigt. Le roi est à genoux, couvert du manteau royal, ayant à ses genoux le sceptre et la couronne. Derrière lui est un archevêque crossé, mitré et en chape qui l'approche de l'enfant Jésus.

* Cet article est extrait des *Lettres sur le Nord*, ouvrage nouveau de notre collaborateur M. X. Marmier.

En face du roi est Jeanne d'Arc armée, ceinte de son épée et les cheveux longs et noués. Derrière elle est un évêque, sûrement saint Aignan, patron d'Orléans.

Des cartouches avec des versets, des psaumes de la procession de la pucelle sont peints çà et là, pour indiquer l'alliance étroite du roi avec Dieu et la défaite des ennemis.

Ce côté, suivant les peintres dont on a soigneusement recueilli les opinions, offre comme dessin, comme peinture et comme coloris, de grandes beautés, particulièrement le groupe de la Vierge et de l'enfant Jésus, exécuté tout-à-fait dans la manière de Léonard de Vinci : à l'époque où ce tableau a dû être donné à la ville d'Orléans par François Ier (vers 1518), Léonard de Vinci habitait, assez près, le petit château de Clou, à Amboise, où il avait un atelier et des élèves.

SUR LE CROISSANT.

Le croissant était au nombre des emblèmes en usage à Rome, qui l'avait sans doute emprunté à l'Orient : les petits-maîtres romains en portèrent quelque temps sur leurs chaussures; les Ismaélites en faisaient porter à leurs chameaux, comme un grand ornement et une belle parure. On croit que les Chaldéens et les Egyptiens ont été les premiers à placer les astres, et particulièrement la lune, parmi leurs symboles religieux. On voit que les Musulmans ont emprunté leur principal signe de foi.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

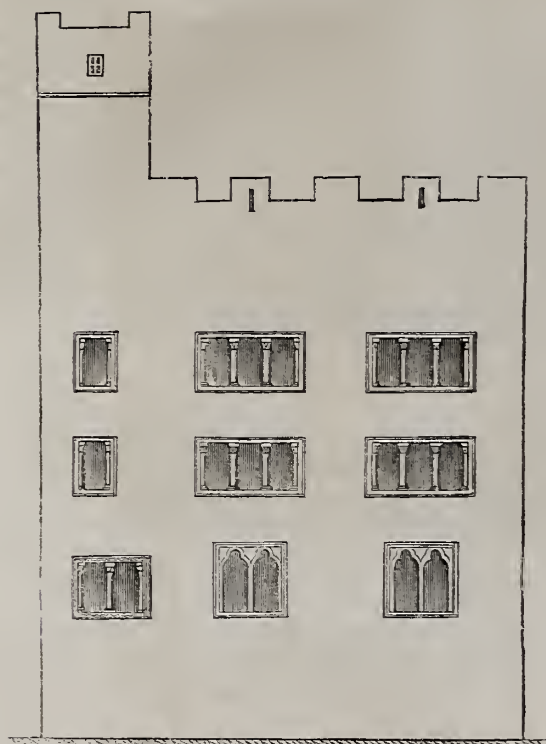
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 59 et 164.)

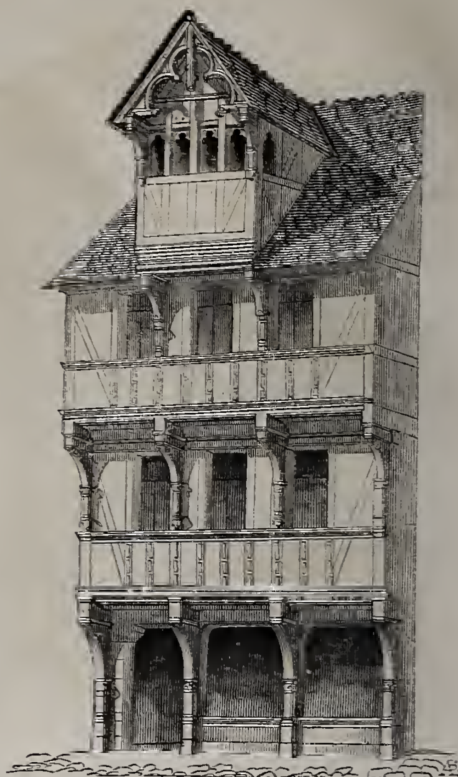
ARCHITECTURE CIVILE DU MOYEN AGE.

HABITATIONS PARTICULIÈRES.

Il est incontestable que dans toutes les contrées du globe les premiers essais tentés par les hommes dans l'art de bâtir ont eu pour but d'élever des constructions propres à leur servir de retraite et d'abri; mais on aurait tort, si par cette raison, on voulait faire dériver de la forme particulière aux habitations des différents peuples, les types de l'art qu'on voit plus tard se manifester dans leurs monuments; car si de la nécessité de créer des habitations sont nés les premiers principes de la construction, on peut dire que l'architecture ne commence réellement à se révéler comme art que dans les monuments consacrés à la divinité. En effet, si l'on veut suivre le développement des principales architectures qui se sont produites, on verra qu'en Egypte comme en Grèce, le temple résumait en lui seul tous les principes de l'art de ces deux pays, et on sera forcé de reconnaître, ainsi que nous l'avons déjà constaté, que l'art chrétien eut l'église de Sainte-Sophie pour berceau. Mais de ce que nous plaçons dans le temple le type originaire de l'architecture d'un peuple, il ne faudrait pas en conclure que l'étude de l'art qu'on introduisit successivement dans la disposition ainsi que dans la décoration des habitations, ne nous paraît pas digne d'intérêt. Loin de là, il nous semble que bien qu'on ne puisse pas trouver dans cet examen les grands enseignements que nous offrent les productions architecturales d'un ordre plus élevé, on peut néanmoins se complaire à y reconnaître les recherches plus délicates d'un art qui se prête mieux qu'aucun autre à refléter le caractère des peuples, les phases de leur civilisation ou les habitudes domestiques des citoyens de telle ou telle ville. Cette architecture, qu'on peut appeler familière, est donc la véritable expression des mœurs, des goûts



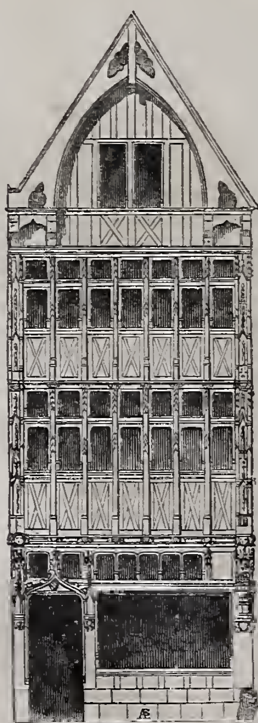
(Maison romane à Metz.)



(Maison de bois à Caen.)

et des usages propres aux différents pays, à toutes les époques de l'histoire.

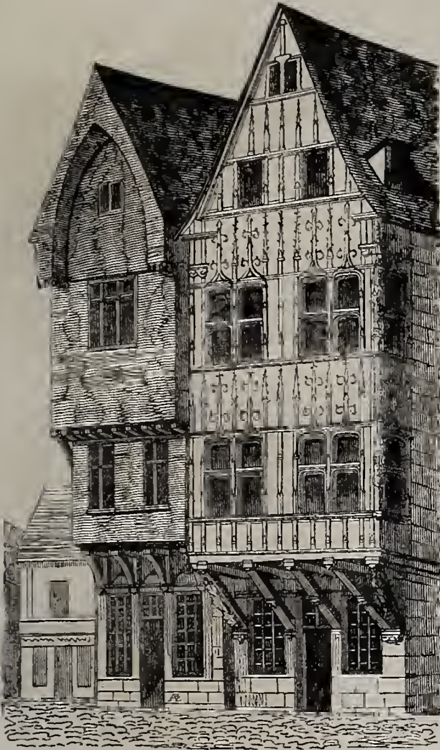
L'architecture des habitations est à celle des monuments publics ce que la peinture de portrait est à la peinture historique, et, envisagée sous le rapport philosophique, elle n'est pas d'une moindre valeur pour parvenir à la par-



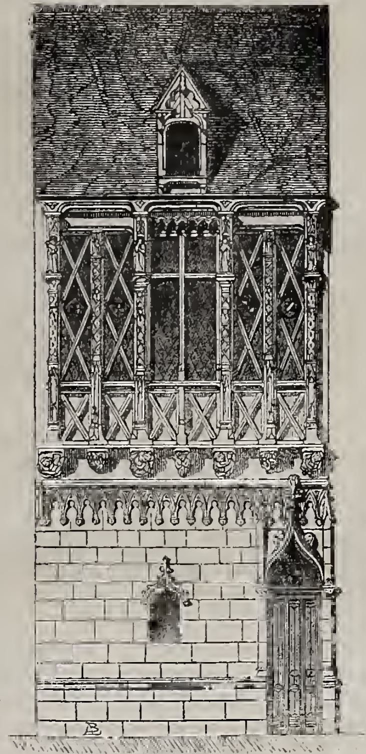
(Maison de bois à Rouen, rue Mal-Palu.)



(Maisons à Beauvais. — La maison A est revêtue de carreaux de faïence.)



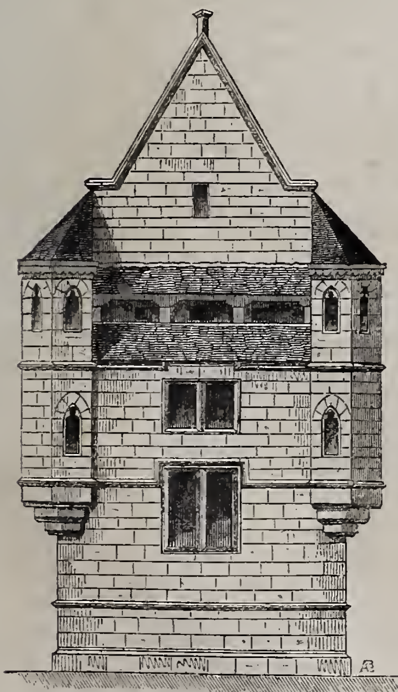
(Maison de bois à Reims. — Quinzième siècle.)



(Maison en pierre et bois au Mans — Quinzième siècle.)

faite connaissance de l'individualité humaine dont elle résume l'esprit et les sentiments les plus intimes.

Pour établir l'ordre des idées d'après lesquelles le génie chrétien se substitua en France au mode d'architecture qui y avait été introduit par les Romains, il était nécessaire de présenter d'abord, comme exemples les plus frappants, les monuments élevés sous l'influence de la nouvelle religion; mais il nous reste maintenant à examiner quel fut, dans la société chrétienne, le genre d'architecture adopté dans les constructions civiles en général,



(Maison en pierre à Laon.



(Tourelle, rue du Temple, à Paris.)

et premièrement dans celle des habitations particulières.

Il paraît qu'en France, dès les temps les plus reculés, le bois fut généralement employé dans la construction des maisons; César, dans ses *Commentaires*, parle des cabanes de ses soldats qui étaient, (*more gallico*) selon l'usage gaulois, construites de bois et couvertes de chaume. Ce système de couverture en chaume semble appartenir en propre à la France, où il est encore en usage dans beaucoup de contrées. On en chercherait vainement des exemples en Angleterre, en Italie ainsi que chez d'autres peuples.

Sous la domination romaine, les habitations gauloises durent s'améliorer sensiblement; mais il est impossible de dire de quelle manière et en quoi consistèrent les principales modifications qu'elles purent subir. Quant à celles qui furent construites par les vainqueurs dans l'étendue de la Gaule, elles devaient nécessairement avoir une grande analogie avec celles qu'on retrouve encore dans les villes antiques de l'Italie, sauf les différences que le climat dut y motiver. Quelques découvertes de décorations intérieures et de pavements en mosaïques, faites en différents points de la France, ne laissent aucun doute à cet égard, et des ruines de fermes ou de riches habitations ont permis de juger quelle avait pu être l'influence romaine sur la civilisation de notre pays.

Nous ne possédons aucun vestige des habitations particulières des premiers temps de la chrétienté; mais on peut supposer que pendant long-temps encore elles durent conserver les dispositions léguées par les Romains. Les nombreuses invasions qui jusqu'au dixième siècle ont fait disparaître du sol la plupart de nos églises, ont dû à plus forte raison anéantir les constructions légères consacrées à l'habitation des hommes. Ce n'est donc qu'au onzième siècle que commence la série chronologique des maisons particulières que nous nous proposons d'examiner.

Dans les premiers temps de la civilisation chrétienne, les nombreux couvents servant d'habitation aux différentes corporations religieuses, et les princes, les prélats et les seigneurs étant renfermés dans leurs châteaux et leurs donjons féodaux, il n'y avait presque, dans l'enceinte des villes, que des habitations peu importantes, de véritables *maisons* appartenant aux marchands et aux bourgeois.

Dans quelques villes du Midi on voit encore des maisons romanes qui ne sont pas sans intérêt; leurs distributions sont simples; les façades, percées de fenêtres en plein cintre, sont peu élevées et d'un style sévère. On voit à Lyon près de la cathédrale, et à Beauvais près de l'archevêché, des restes d'arcades romanes qu'on suppose avoir appartenu à des habitations importantes du douzième siècle.

Quelques maisons en pierre du treizième siècle existent à Metz, à Reims et à Perpignan; celles de Metz sont surmontées de créneaux qui leur donnent un aspect féodal qui leur est particulier : leurs fenêtres sont à plates-bandes, et dans celle dont nous donnons le dessin, il est à remarquer que les deux fenêtres en ogives trilobées doivent avoir été ajoutées postérieurement. A Reims, la maison de pierre de la rue du Tambour est décorée à l'extérieur de statues grossièrement sculptées et placées sur des consoles au milieu des trumeaux. Quand ces maisons appartenaient à de nobles familles, des armoiries étaient sculptées au-dessus des rares fenêtres percées sur les façades.

Si les maisons du quatorzième siècle construites en pierre sont rares, celles construites en bois se rencontrent au contraire fréquemment dans nos provinces septentrionales : elles se terminent par un pignon de forme aiguë dont la saillie, supportée par deux pièces de bois formant ogive, abrite les étages inférieurs de la maison dans laquelle la charpente apparente forme le seul motif de décoration; ces pièces de bois étaient ordinairement peintes, et souvent recouvertes d'ardoises afin d'assurer leur conservation, et la seule richesse qu'on y trouve quelquefois consiste dans la sculpture des poteaux corniers et de quelques autres parties des pans de bois; le rez-de-chaussée de ces maisons est ordinairement occupé par des boutiques et une étroite entrée qui donne accès dans l'intérieur.

Cette forme ogivale qui se retrouve uniformément inscrite dans le pignon de bois de la maison du quatorzième siècle (les plus anciennes maisons de bois qui nous soient connues) mérite particulièrement d'être remarquée. Peut-être pourrait-on y trouver un document propre à résoudre cette question si importante, à savoir, si l'ogive de pierre est l'imitation de l'ogive de bois, ou si au contraire celle-ci ne serait que la reproduction de la première.

Au quinzième siècle, la forme et la construction des maisons sont à peu près les mêmes; mais à cette époque les étages sont établis en encorbellement les uns sur les autres, de telle sorte que sur la rue les pièces du premier étage sont plus grandes que celles du rez-de-chaussée et ainsi de suite en s'élevant au-dessus du sol, comme on peut le voir dans le dessin d'une maison de la rue Saint-Jean à Caen (page 300). Par cette disposition singulière, encore en usage en Orient, d'où elle fut peut-être importée, les rues étroites étaient pour ainsi dire à couvert sous les maisons dont les façades se touchaient presque par le haut; les piétons et surtout les acheteurs se trouvaient ainsi abrités, et les eaux pluviales déversées par les gouttières saillantes placées dans l'intervalle des pignons, tombant dans le milieu de la voie publique, s'écoulaient immédiatement dans le ruisseau. Il est probable que le désir de se garantir de la pluie a motivé en France une telle disposition, adoptée sans doute en Orient pour se garantir du soleil.

Dans la plupart des façades des maisons du quinzième siècle, la brique vient se mêler aux bois apparents dont elle forme les remplissages, et complète ainsi un ensemble de décoration simple et harmonieux. Nulle part la brique n'est employée avec plus de goût que dans les constructions du Bourbonnais : on en fabrique de deux couleurs, ce qui permet de les combiner de manière à former des compartiments variés. Ce mode de construction est encore adopté aujourd'hui dans plusieurs parties de la France.

Dans les maisons d'une plus grande importance, les rez-de-chaussée sont quelquefois en pierre, comme dans une maison qui existait dans la ville du Mans; rarement alors ils étaient occupés par des boutiques, et dans ce cas ils étaient consacrés aux dépendances de l'habitation, placée toujours dans les étages supérieurs; car dans ces temps de défiance continuelle, on n'eût pas voulu être ainsi à proximité de la voie publique, et pour plus de sûreté on faisait les fenêtres de ces rez-de-chaussée très petites, élevées au-dessus du sol, et de plus elles étaient grillées.

Peut-être nous reprochera-t-on d'attacher trop d'importance aux habitations particulières de cette époque qui, pour un grand nombre de lecteurs, paraissent dépourvues de toute forme d'art, et ne passent que pour des constructions sans régularité, sans goût et peu propres à flatter des yeux habitués aux magnificences de l'architecture d'un autre âge. Il nous semble qu'il faut au contraire convenir et affirmer que ceux qui ont élevé ces maisons (et cependant ce n'étaient pas des artistes, mais simplement des maîtres maçons ou des maîtres charpentiers), ont fait là de l'art véritable, car il est naturel et simple.

L'architecture, en effet, se compose de pleins et de vides, et toutes les formes dont elle fait usage ont pour génératrices la ligne droite et la ligne courbe; si donc la localité, la nature des matériaux et la diversité des besoins obligent à une combinaison plus ou moins simple de ces divers éléments, là commence à se réaliser une œuvre d'architecture. De même que cinq ou six notes de musique produisent une harmonie, quelques vides percés dans un mur de telle ou telle manière, peuvent produire tel ou tel effet réel et capable d'impressionner.

On concevra donc d'après ces principes, si on les admet, qu'il puisse y avoir un enseignement profitable dans l'examen de ces simples maisons construites en bois dans nos vieilles villes de France; n'y trouve-t-on pas d'ailleurs ce genre de construction disposé et combiné selon de bons principes? En laissant franchement apparaître les membrures des pans de bois, n'a-t-on pas le double avantage d'éviter la nudité des surfaces et de laisser à l'air le bois qui se pourrit promptement quand on l'en prive? Si ensuite nous regardons comment les vides ont été distribués dans le milieu de ces étroites façades, nous trouvons que tantôt on l'a fait avec réserve, tantôt avec profusion, mais toujours avec sincérité, c'est-à-dire en manifestant au-dehors les exigences des besoins intérieurs et en acceptant les conséquences de conditions préexistantes.

Dans les pays méridionaux, les façades sont percées de rares et petites fenêtres, afin que la chaleur et le soleil ne puissent pas pénétrer à l'intérieur. Dans les pays du nord, dont le ciel est brumeux pendant une grande partie de l'année, on a dû faire de larges ouvertures, afin de laisser mieux pénétrer la lumière et pouvoir jouir du moindre rayon de soleil. La maison du Mans, et surtout celle de la rue de Mal-Palu à Rouen, sont ouvertes sur leurs façades par de larges vitrages. Mais pour éviter en même temps que le froid ne s'introduise dans les appartements, une grande partie de ces vitrages étaient à demeure et ne s'ouvraient pas. Dans une maison de Reims, outre les ouvertures qui règnent sur la façade, on a profité de la situation de la maison à l'angle d'une rue, pour en pratiquer aussi sur le flanc de manière à se procurer une vue de côté. En Angleterre, en Belgique et en Allemagne, les maisons du moyen âge qu'on voit encore dans les anciennes villes telles qu'Oxford, Gand, Bruges, Nuremberg, etc., ont également de larges fenêtres dont la forme, transmise traditionnellement, est encore très fréquemment usitée aujourd'hui.

Si enfin nous nous attachons à la décoration de ces mêmes maisons, nous ferons remarquer avec quelle justesse et quel discernement elle est conçue, soit que d'une part elle s'applique au squelette de la construction, c'est-à-dire aux pièces de bois, et alors c'est la sculpture qui en fait tous les frais, comme on peut le voir dans la maison de Reims ou dans celle du Mans; soit que se contentant de sculpter le bois en quelques parties, on reporte l'ornementation dans les remplissages, et alors c'est la coloration vive et délicate qu'on substitue à la blancheur monotone du plâtre, ou bien la brique perd sa couleur primitive pour revêtir des émaux de toutes couleurs, ou souvent elle est remplacée par des carreaux de faïence colorée, de formes et de dessins variés, comme on en voit un exemple encore bien conservé dans une maison de Beauvais. A Caen, il y a dans la rue Saint-Pierre une maison de bois du quinzième siècle, dans laquelle tous ces remplissages de plâtre sont couverts d'ornements qui ont été d'abord creusés dans l'enduit, puis remplis de mastics de diverses couleurs. Pour mettre les sculptures en harmonie avec ces surfaces colorées, on y appliquait alors des peintures brillantes et même de la dorure. C'est ainsi qu'avec les éléments les plus simples on arrivait à produire un ensemble séduisant et d'un effet très agréable.

A l'intérieur, la distribution de ces maisons était extrêmement simple, et nous semblerait aujourd'hui peu commode. Il y avait ordinainairement quatre ou cinq pièces au plus par étage, dont les principales étaient éclairées sur la rue. Le système de décoration intérieure résultait, ainsi que celui de l'extérieur, de la nature même de la construction : dans les maisons les plus simples on se contentait de laisser apparentes les solives des planchers; dans les maisons décorées avec plus de recherche, on les revêtait, ainsi que les murs, d'un lambris de bois de chêne divisé en compartiments et enrichi quelquefois d'ornements sculptés ou peints; le sol était ordinairement couvert de simples carreaux de terre cuite, mais quelquefois de carreaux de faïence de toutes couleurs.

Nous citerons comme propres à donner une idée exacte de l'intérieur des habitations du quinzième siècle, une pièce entièrement conservée dans l'abbaye de Saint-Amand, à Rouen, et une petite chambre située au-dessus du porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris; cette dernière outre le plafond, les fenêtres et le carrelage, conserve encore les meubles de l'époque.

La partie la plus imparfaite des maisons du quinzième siècle était l'escalier, ordinairement étroit et d'un accès peu facile. Aussi, pour les maisons de pierre, prit-on le parti de le rejeter à l'extérieur dans des tourelles saillantes, placées aux angles ou sur le milieu des façades, imitant en cela la construction des escaliers antérieurement construits pour arriver aux parties supérieures des églises et dans les clochers. Outre les tourelles destinées à contenir les escaliers, et qui étaient ordinairement à l'intérieur des cours ou des jardins, on se plut à en construire sur la rue, et cela en signe de puissance et de richesse. On en plaçait aussi avec prédilection à l'angle des rues, quelquefois sans doute pour contribuer à l'effet pittoresque de l'extérieur, mais plus encore pour l'agrément de la distribution intérieure des logis, dans lesquels elles servaient de retrait ou d'oratoire aux habitants. On voit à Laon une petite maison de pierre située entre deux rues et qui a une tourelle polygonale à chaque angle (page 301). A Paris on voit encore à l'angle de plusieurs rues des tourelles construites en encorbellement. Les plus remarquables sont celles de la place de l'Hôtel-de-Ville, celles de la rue de la Tixérandrie et de la rue du Temple : la maison dont cette dernière fait partie est encore conservée, elle passe pour avoir été habitée par Gabriel d'Estrée; on voit dans la corniche une lucarne qui a dû être faite à cette époque.

On retrouve aussi à Lyon, dans le vieux quartier qui s'étend au pied du coteau de Fourvières, quelques maisons construites dans le goût florentin par les Toscans, qui importèrent dans cette ville la fabrication de la soierie.

L'hôtel de Sens, à Paris, est une des plus importantes habitations du quinzième siècle qu'on puisse citer; il est situé dans le quartier Saint-Paul, au carrefour où aboutissent les rues de la Mortellerie, des Barres, du Fauconnier et du Figuier.

L'ancien hôtel du même nom était sur le quai des Célestins à quelque distance de celui-ci, et servait de demeure aux archevêques de Sens quand ils venaient à Paris. Charles V ayant désiré l'avoir pour agrandir son hôtel de Saint-Paul, Guillaume de Melun, archevêque de Sens, le lui vendit, et, vers le commencement du quinzième siècle, Tristan de Salazar, également archevêque de Sens, fit rebâtir l'hôtel qui existe encore aujourd'hui. Parmi les personnages historiques qui l'habitèrent, on cite la reine Marguerite, première femme de Henri IV.

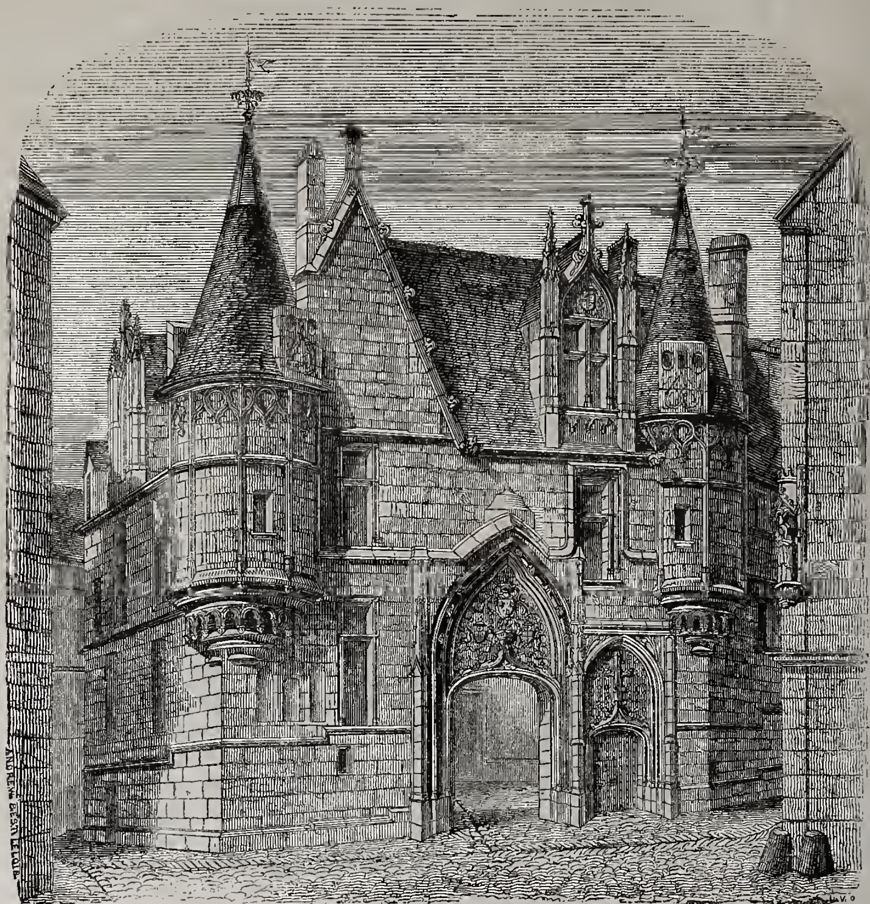
L'ensemble de cette habitation se composait d'une cour assez étendue entourée de bâtiments des quatre côtés et d'un jardin situé derrière le corps de logis principal. L'architecture de ses bâtiments n'offre rien de bien remarquable; cependant la façade, sur la rue, conserve l'aspect pittoresque des constructions du moyen âge; on y voit des tourelles à chaque angle, et dans le milieu se trouvent une grande et une petite porte d'entrée au-dessus desquelles s'élèvent un pignon et une grande lucarne; le tout est bien construit en pierre, mais sans aucune régularité.

Dans la vue que nous donnons de cette façade, nous avons suppléé aux différentes parties qui ont été détruites, à l'aide d'un ancien dessin qui est à la Bibliothèque royale, et qui représente cette construction avec les armoiries et les sculptures dont elle était ornée. Les voûtes du vestibule d'entrée, construites sur un plan irrégulier, en petits moellons compris entre des nervures de pierre, sont dignes de remarque

par la perfection avec laquelle elles sont exécutées. En somme, il faut s'estimer heureux de posséder encore au milieu de notre Paris moderne un débris aussi important de l'art du moyen âge, et qui est bien propre à nous donner une idée du caractère de l'architecture privée au quinzième siècle.

Dans le quartier des Halles, dans la Cité, près de la place Maubert, on remarque encore quelques vieux pignons de bois, rares débris d'un autre âge qui feront bientôt place à de jeunes constructions.

C'est ainsi que chaque jour disparaissent les traces des habitations de nos ancêtres, et bientôt la plus ancienne maison de Paris ne remontera pas au-delà du dix-septième siècle. Heureusement, il n'en est pas encore ainsi dans les départements; mais l'exemple est contagieux, et ceux qui veulent avoir une idée de nos anciennes cités françaises devront se hâter de visiter les villes de Rouen, Caen, Beauvais, Reims, Orléans, Blois, Bourges, etc.



(Ancien hôtel des archevêques de Sens, à Paris. — Quinzième siècle.)

SUR LA CONVERSATION.

C'est, dans la conversation, un défaut bien grossier, et cependant bien commun, de répéter ce qu'on a dit de bon, quand les autres ne le relèvent pas et qu'on doute s'ils l'ont senti. Outre que par là on leur fait une espèce d'insulte, il y a une vérité ridicule et de la petitesse à ne pouvoir pas perdre un bon mot, un trait heureux; c'est de plus une marque de pauvreté : quand on est riche, on est indifférent aux petites pertes. ***

On a toujours plus d'esprit et d'agrément quand on s'abandonne dans la conversation, sans faire aucun calcul de vanité ou d'amour-propre.

Une des premières observations à faire dans la conversation, c'est l'état ou le caractère et l'éducation de la personne à qui on parle. MADAME NECKER.

Le secret de plaire dans les conversations est de ne pas trop expliquer les choses; les dire à demi et les laisser un peu deviner, est une marque de la bonne opinion qu'on a des autres, et rien ne flatte tant leur amour-propre.

LA ROCHEFOUCAULD.

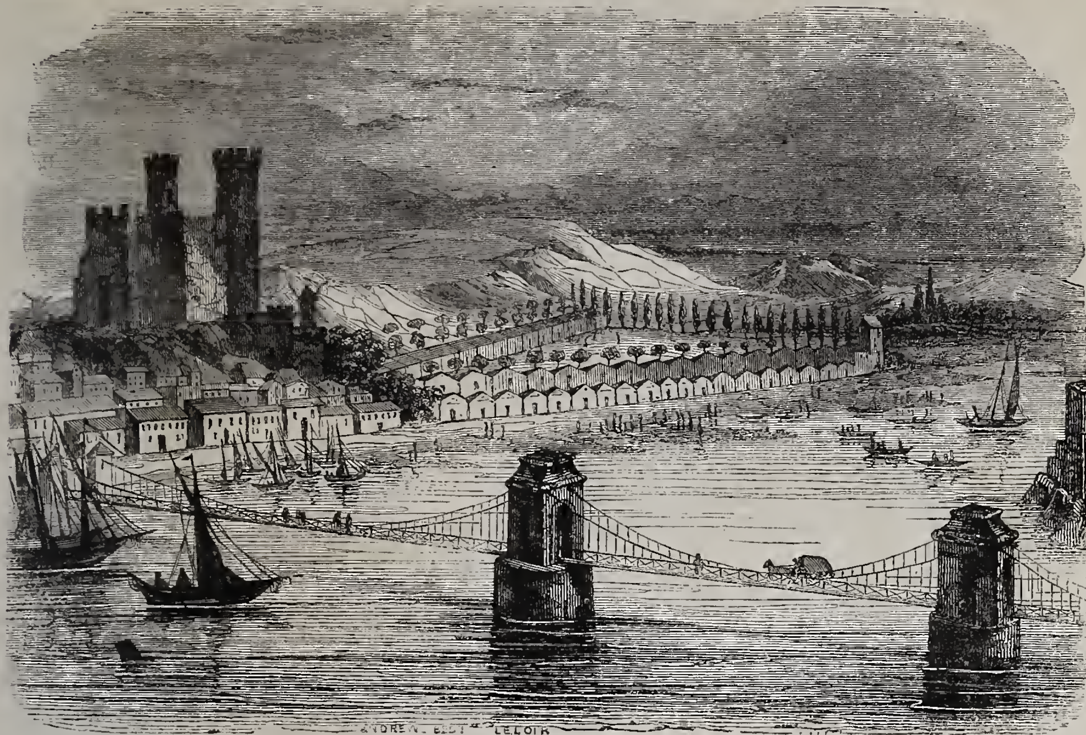
Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé : il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre, dans la conversation, de tout le travail de leur esprit. Ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expressions, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien; ils sont *puristes*, et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté; ils parlent proprement et ennuyeusement. LA BRUYÈRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

BEAUCAIRE

(Departement du Gard.)



Une vue de Beaucaire pendant la foire.

La ville de Beaucaire est située dans le département du Gard, à 24 kilom. de Nimes, sur la droite du Rhône. Ce n'était d'abord qu'un château-fort que sa forme carrée fit appeler *Belli-Cadrum*. A l'entour s'aggloméra une bourgade dont il est mention pour la première fois, en 1067, dans un acte de partage entre Raymond et Bernard, fils de Bérenger, comte de Narbonne.

Lorsque, en 1033, le royaume d'Arles passa aux empereurs d'Occident, Beaucaire échut aux comtes de Provence; puis, en 1125, fut cédé aux comtes de Toulouse. L'importance de sa position lui fit jouer un assez grand rôle dans notre histoire. Ce fut à Beaucaire que se tint, en 1172, une magnifique cour plénière, dont le but était une réconciliation projetée par le roi d'Angleterre, Henri II, entre Raymond, comte de Toulouse, et le roi d'Aragon; les deux rois ne s'étant pas trouvés au rendez-vous, les fêtes manquèrent leur but, et cependant n'en furent pas moins célébrées avec une magnificence dont le peuple conserva long-temps le souvenir; les seigneurs y rivalisèrent de prodigalité et de folies. — Le comte de Toulouse, d'après un contemporain, ayant fait un don de cent mille sols à Raymond d'Agout, celui-ci les distribua sur-le-champ à près de dix mille chevaliers qui assistaient aux fêtes; un autre chevalier, nommé Bertrand Raimbaud, fit labourer tous les environs du château par douze paires de bœufs, et y fit semer trente mille sols en deniers, prenant grand plaisir à voir la foule se disputer avec acharnement cette aumône d'un nouveau genre.— Guillaume-Gros-de-Martel, dont la suite se composait de 300 chevaliers, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine avec des flambeaux de cire; et enfin un autre convié, Raymond de Venous, ne voulant pas rester en arrière, fit brûler trente de ses chevaux devant toute l'assemblée.— Durant la longue et sanglante guerre des Albigeois, Beaucaire eut mainte fois à souffrir des horreurs de la guerre.— Lorsqu'en 1216 Raymond VII, comte de Toulouse, entreprit de reconquérir les états de son père sur les croisés, cette ville lui ouvrit ses portes, et le siége fut mis devant le château occupé par le sénéchal et les meilleurs chevaliers de Simon de Montfort. Ce dernier rassembla à la hâte quelques troupes, et vint assiéger dans Beaucaire les Provençaux qui assiégeaient le château. Alors se passèrent de merveilleux faits d'armes longuement racontés dans le poëme provençal de la Croisade contre les Albigeois. Mais Simon ne put sauver son sénéchal et ses soldats qu'en les autorisant à capituler et à sortir du château sans harnois et sans armes. — En 1274, après la clôture du concile de Lyon, le pape Grégoire X se rendit à Beaucaire, où il eut une entrevue avec Alphonse, roi de Castille, qu'il détermina à renoncer à ses prétentions sur l'empire d'Allemagne. — En 1390, le pape Clément VII vint s'y établir, fuyant la peste qui régnait à Avignon, et en 1415 les Bourguignons l'assiégèrent sans pouvoir lui faire abandonner le parti du roi de France.— Les guerres de religion qui désolèrent la France au seizième siècle, n'épargnèrent pas Beaucaire. « En 1561, dit la chronique, les catholiques » s'armèrent contre les religionnaires et coururent dans » toute la ville pendant quatre heures en criant: *Aux huguenots!* et en tuèrent et blessèrent plusieurs, sans autre » occasion, fors qu'ils étoient suspicionnés d'être huguenots » et de la foi.»— Un an après, les protestants s'emparèrent à leur tour de la ville que les catholiques reprirent la nuit suivante, mais dont ils furent chassés au point du jour, après un combat sanglant et meurtrier.

En 1632, lors de la tentative de révolte du duc d'Orléans et de Montmorency contre le cardinal de Richelieu, la ville seule resta fidèle. Les rebelles s'emparèrent du château, qui bientôt fut forcé de capituler.

Mais Beaucaire doit sa grande célébrité à la foire qui s'y

tient annuellement du 22 au 28 juillet, et qui est regardée comme l'une des principales de l'Europe. — On ne sait pas à quelle époque remonte son institution. Au commencement du treizième siècle, les comtes de Toulouse confirmèrent pleinement les franchises dont elle jouissait déjà, et Charles VIII en fixa définitivement la durée à six jours.

Les marchands commencent à arriver dans les premiers jours de juillet pour faire leurs préparatifs de logement, emmagasiner et enregistrer les marchandises. — Le 22, le préfet déclare la foire ouverte. — La foire se tient dans l'intérieur de la ville et dans une vaste prairie bordée d'ormes et de platanes, qui s'étend le long du Rhône, et où l'on élève des milliers de cabanes et de tentes. Il y vient de tous pays, mais principalement de l'Espagne, de l'Italie et de l'Orient, un nombre immense de marchands. La variété infinie des costumes et la diversité des marchandises, des enseignes de boutiques, présentent le coup d'œil le plus curieux, et dont on ne peut que difficilement se faire une idée. — Chaque commerce a son quartier spécial, et il n'est pas d'objet si rare ou si commun qui ne s'y rencontre. Ainsi, Millin raconte que tandis que l'on vendait, d'un côté, des antiques de la plus grande beauté, d'un autre, à peu de distance, il vit une rue dont les murs fort épais et fort élevés n'étaient composés que d'oignons empilés les uns sur les autres. — Malgré le peu de durée de la foire, il s'y fait pour 20 ou 25 millions d'affaires.

Beaucaire est encore, on doit bien le penser, le rendez-vous de charlatans de toute espèce, des saltimbanques, des animaux savants, des théâtres ambulants; et comme il arrive presque toujours quelque décès pendant le temps que dure la foire, il y a quelque chose qui frappe l'imagination dans le spectacle offert par un cortége de deuil traversant cette foule immense, joyeuse et animée.

La foire se termine le 28 juillet à minuit : les effets payables en foire sont exigibles le 27. Un tribunal de commerce, composé de douze membres, juge tous les différends qui s'élèvent pendant sa durée.

La foire de Beaucaire a eu jadis bien plus d'importance encore qu'actuellement : la facilité toujours croissante des relations commerciales tend sans cesse à diminuer l'utilité de ces grands rendez-vous.

Le pont de bateaux, qui unissait jadis Beaucaire à Tarascon, a été remplacé par un pont suspendu qui passe pour un des plus beaux ouvrages de ce genre.— La largeur du Rhône, à l'endroit où le pont est établi, est de 450 mètres; cet espace est occupé par quatre travées formées au moyen de trois piles de suspension construites dans la rivière, et laissant entre elles deux grandes travées à chaînettes entières de 150 mètres chacune. Le pont se complète sur chaque rive par une travée de demi-chaînette et de 95 mètres de portée, disposée de telle sorte qu'aucune construction n'obstrue la vue des quais et des abords, la demi-chaînette ne s'élevant, à chaque bout du pont, que de quelques pieds au-dessus du sol. — Il est difficile de se faire une idée de l'effet pittoresque produit par ces arcs, dont l'ouverture, égale à la largeur du pont, est d'environ 7 mètres. Ils sont terminés par un entablement ionique et par un attique dans les plus belles proportions. Le pont de Beaucaire a été livré à la circulation le 14 octobre 1829.

Le canal de Beaucaire, dont la destination principale était de dessécher d'immenses marais, avait en outre celle d'établir une prolongation directe du canal de Languedoc jusqu'à Beaucaire, et de plus, de procurer à cette dernière ville une issue vers la mer. Commencé en 1773 par les Etats de Languedoc, suspendu pendant la révolution, il fut repris en 1805 et terminé quelques années plus tard. — La prise d'eau de ce canal est dans le Rhône, près de Beaucaire; puis il passe à Saint-Gilles et se termine à Aigues-mortes, après un développement de 50 534 mètres. Sa navigation fait partie de la grande ligne qui unit le Rhône à la Garonne; elle est fort importante, et le deviendra plus encore, grâce au chemin de fer d'Alais à Beaucaire, dont l'ouverture a eu lieu il y a quelques mois. Outre le pont sur le Rhône, on remarque à Beaucaire les ruines de l'ancien château, une tour nommée *la Tour carrée*, et quelques autres monuments anciens. — C'est la patrie de Raymond VII, comte de Toulouse, et d'un évêque de Metz, Jean de Beaucaire, qui fut le précepteur du célèbre cardinal Charles de Lorraine, et qui a laissé une histoire latine des troubles arrivés sous François II et Charles IX; enfin, suivant quelques auteurs, le pape Urbain V était de Beaucaire. — L'empereur Napoléon est l'auteur d'un opuscule fort peu connu et très curieux, intitulé : *le Souper de Beaucaire*. Il passait par cette ville en 1793, et se trouva à souper avec plusieurs commerçants de Montpellier, de Nîmes et de Marseille, qui engagèrent avec lui une discussion assez vive sur la situation politique du midi de la France. De retour à Avignon, le jeune officier consigna ce dialogue dans une petite brochure réimprimée en 1822.

MORTS PRÉMATURÉES.

SAVANTS, LITTÉRATEURS ET ARTISTES.

Un intérêt particulier s'attache au nom des savants, des artistes, des poëtes que la mort a surpris au milieu de leur carrière. En nous rappelant leurs œuvres, nous regrettons, dans l'intérêt de leur gloire et dans le nôtre aussi, que le temps leur ait manqué pour produire davantage. C'est ce qui nous a fait penser que cette nomenclature, que nous ne donnons pas pour complète, ne semblerait pas trop aride à nos lecteurs. Toute mort qui devance le terme ordinaire de la vie humaine est prématurée; mais il fallait adopter une limite, et nous nous sommes arrêté à l'âge de quarante ans accomplis.

Baratier, jeune savant né en Allemagne d'un réfugié français. La précocité de son intelligence l'a mis au rang des phénomènes. On dit qu'à cinq ans il parlait français, allemand, latin et grec. A neuf ans il composa un vocabulaire des difficultés de la langue hébraïque; à treize ans il traduisit, de l'hébreu, les voyages du rabbin Benjamin de Tudèle : sa traduction fut imprimée. Le jour qu'il atteignit sa quatorzième année, l'Académie des sciences de Berlin lut un long travail où il traitait du calcul des longitudes en pleine mer. Enfin, profondément versé dans la plupart des connaissances humaines, légiste, mathématicien, astronome, etc., Baratier était déjà célèbre dans le monde savant, lorsqu'il mourut en 1740, n'ayant encore que dix-neuf ans et huit mois. Par une culture imprudemment impatiente, on avait trop hâté la croissance de la jeune plante.

Beer (Michel), poëte tragique allemand, frère de l'illustre musicien à qui l'on doit *Robert-le-Diable* et les *Huguenots*, mourut à Munich en 1833, à trente-deux ans.

Bellamy, l'un des premiers poëtes hollandais, mort en 1786 à vingt-neuf ans. Ce fut l'amour de la patrie qui développa son talent. Ses chants nationaux ont eu un grand retentissement en Hollande.

Bellini, compositeur de musique dramatique, né à Catane, mort en 1835, vers la trentième année de son âge. Ses partitions les plus célèbres sont celles de *Norma*, de *la Somnambule*, et des *Puritains*. La musique de Bellini plaît particulièrement à ceux qui, dans cet art, recherchent surtout le sentiment et le naturel.

Bertin, auteur d'élégies et de poésies légères, mort à trente-huit ans en 1790.

Bertrand (Alexandre), auteur de recherches importantes sur les phénomènes du somnambulisme, né à Rennes en 1795, mort à trente-cinq ans. On lui doit aussi des lettres sur les révolutions du globe. M. Pierre Leroux a publié

dans l'*Encyclopédie nouvelle* une notice curieuse sur ce savant.

Bichat, l'une des plus belles gloires de la médecine française, mort en 1802 à trente ans et quelques mois.

Un jour qu'il examinait des pièces anatomiques à l'Hôtel-Dieu, dont il était médecin, il fut étourdi par les exhalaisons putrides, et en se retirant il tomba dans l'escalier. Quelques jours après, il n'était plus. Corvisart écrivit au premier Consul : « Bichat vient de mourir sur un champ de » bataille qui compte aussi plus d'une victime ; personne » en si peu de temps n'a fait tant de choses et si bien. »

M. David, d'Angers, a donné place à cet homme illustre dans le fronton du Panthéon. (Voy. 1837, p. 250, 520.)

Bonington, peintre distingué dans plusieurs genres, natif de Londres, mort en 1828 à l'âge de vingt-six ans environ. Il avait appris son art à Paris.

Boulanger (Nicolas-Antoine), auteur d'ouvrages philosophiques et historiques qui agitèrent profondément le monde savant au dix-huitième siècle, mourut à trente-sept ans, en 1759.

Brauwer (Adrien), peintre célèbre de l'école hollandaise, mort en 1640 à trente-deux ans. Sa vie insouciante et déréglée se termina à l'hôpital d'Anvers.

Brill (Matthieu), natif d'Anvers, mort à trente ans en 1584. Il peignit à fresque des paysages dans les salles du Vatican.

Burns (Robert), poëte écossais, fils d'un laboureur, mort en 1796 dans sa trente-huitième année. (Voy. 1833, p. 191 ; 1840, p. 47, 112).

Byron n'avait que trente-six et trois mois lorsque sa brillante et orageuse carrière se termina en Grèce le 19 avril 1824. (Voy. 1833, p. 333 ; 1835, p. 74, 529 ; 1836, p. 406 ; 1839, p. 352.)

Carrache (Antoine), peintre de l'école bolonaise, mort à trente-cinq ans. (Voy. sur les Carrache, 1833, p. 547.)

Carrel (Armand), écrivain de premier ordre, de l'aveu de ceux qui suivent les lignes politiques les plus opposées, mourut, comme on sait, à la suite d'un duel, le 24 juillet 1836, à l'âge de trente-cinq ans. Il était né à Rouen.

Armand Carrel, presque entièrement livré à la polémique, a cependant écrit des Abrégés de l'histoire d'Ecosse et de la Grèce moderne, et une *Histoire de la contre-révolution en Angleterre, sous Charles II et sous Jacques II.* « Cette histoire, dit M. de Chateaubriand, est écrite avec cette mâle simplicité qui plaît avant tout ; mais en rendant compte de divers ouvrages sur l'Espagne, ajoute l'illustre écrivain, M. Carrel a donné une notice hors de pair. On y trouve une manière ferme, une allure décidée, quelque chose de franc et de courageux dans le style, des observations écrites à la lueur du feu du bivouac et des étoiles d'un ciel ennemi, entre le combat du soir et celui qui commencera à la diane. On sent dans M. Carrel une opinion fixe qui ne l'empêche pas de comprendre l'opinion qu'il n'a pas, et d'être juste envers tous. » Armand Carrel se préparait à écrire l'histoire de Napoléon, et l'on peut juger, d'après l'opinion exprimée par M. de Chateaubriand sur la nature de son talent, si sa plume était digne du sujet.

Catulle, l'un des premiers poëtes latins, ne passa pas l'âge de quarante ans, suivant l'opinion commune.

Chatterton, natif de Bristol, l'une des intelligences les plus prodigieusement précoces dont la biographie fasse mention, avait donné d'éclatantes preuves de talent comme poëte, comme antiquaire et comme écrivain, lorsqu'il s'empoisonna en 1770, n'ayant pas encore accompli sa dix-huitième année. Il n'avait pas eu le courage de supporter l'indigence ni la patience d'attendre la gloire.

Chatterton prétendait que l'inspiration ne lui venait que sous l'influence de la lune ; quand elle était dans son plein, il passait les nuits à travailler à sa clarté.

Chénier (André), frère aîné de Marie-Joseph, fut emporté à trente-deux ans, le 25 juillet 1794, par la tourmente révolutionnaire. Dans sa prison, il composa, entre autres poésies, l'élégie de la jeune captive, son chef-d'œuvre, et ces vers si connus :

> Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre
> Anime la fin d'un beau jour,
> Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre ;
> Peut-être est-ce bientôt mon tour ;
> . . . .

Au moment où sa tête allait tomber, André Chénier dit en se frappant le front : « Je n'ai rien fait pour la postérité ; j'avais pourtant quelque chose là ! » Il se trompait, la postérité ne l'a point oublié ; si peu qu'il ait écrit, on s'accorde aujourd'hui à le regarder comme un poëte original et de premier ordre.

Churchill, poëte satirique anglais, dont la renommée, fort brillante pendant sa vie, semble avoir perdu de son éclat ; mort en 1764 à l'âge de trente-trois ans. Il déshonora par une conduite scandaleuse son beau talent, et le caractère ecclésiastique dont il était revêtu.

Cornaro Piscopia, Vénitienne célèbre par l'étendue de ses connaissances ; morte en 1684 à l'âge de trente-huit ans.

Cottin (Madame), auteur de romans estimés, l'une des femmes qui ont le mieux écrit en français ; morte en 1807 à trente-quatre ans.

Cronegk (le baron de), mort en 1758 à vingt-sept ans. Sa mort prématurée fut regardée comme une grande perte pour les lettres allemandes. Il a laissé des tragédies, des comédies, des drames, des chants sacrés, dont plusieurs ont été adoptés par la liturgie protestante, etc. La profonde mélancolie que l'on remarque dans la plupart de ses pièces philosophiques l'a fait surnommer l'*Young allemand*.

Cyrano, dit de Bergerac, du nom de sa ville natale, mort en 1655 à trente-cinq ans. Notre volume de 1834 (p. 238 et 250) contient quelques détails biographiques sur sa personne et l'analyse de son histoire des état et empire de la Lune. Nous ne mentionnerons ici que sa comédie du *Pédant joué*, et sa tragédie d'*Agrippine*. Molière a pris dans le *Pédant joué* deux scènes entières, et cet excellent trait devenu proverbe : « Que diable allait-il faire dans cette galère ! » et Voltaire, qui n'a jamais parlé de cet auteur original et plein de verve qu'avec mépris et comme d'un fou, a trouvé dans la tragédie d'*Agrippine* le mot sublime qui termine sa tragédie de *Brutus*. Tout le monde connaît la fin du Brutus ; voici celle d'Agrippine :

> NERVA.
> Enfin, plus les bourreaux qui les ont menacés...
> TIBÈRE.
> Sont-ils morts l'un et l'autre ?
> NERVA.
> Ils sont morts.
> TIBÈRE.
> C'est assez.

Davidson (Lucrèce), Américaine douée des plus brillantes dispositions pour la poésie, morte en 1825 à dix-sept ans. (Voy. 1833, p. 247.)

Della Maria, célèbre compositeur de musique dramatique, mourut vers sa vingt-septième année, en 1800 (voy. 1835, p. 327.)

Dolet (Estienne), philologue, poëte et imprimeur, mort à trente-sept ans en 1546. Il ne fut pas brûlé vif comme nous l'avons dit ailleurs (voy. 1835, p. 94) ; il fut pendu et ensuite brûlé.

Drouais, mort à vingt-cinq ans. Admis au concours de peinture, il déchira sa toile après avoir vu les compositions de ses rivaux. « Malheureux ! s'écria Louis David, son maître, vous auriez eu le prix ! » Au concours suivant, *la*

Cananéenne aux pieds du Christ fut couronnée, et plaça Drouais au rang des maîtres. Ce tableau, qui passe pour la composition la plus remarquable des concours, fait partie du Musée du Louvre. On y voit aussi le tableau de *Marius et le Cimbre*, que Drouais envoya de Rome où il mourut en 1788, tué par un travail trop assidu. Il avait de la fortune, et, véritable artiste, il n'en usait que pour ses études et pour aider ses camarades.

On lui érigea dans Rome un tombeau en marbre blanc, ouvrage du sculpteur Claude Michallon, dont le fils devait aussi mourir à la fleur de l'âge et déjà grand peintre.

La suite à une autre livraison.

ENFANTS D'HONNEUR.

« La Chataigneraye mon oncle, dit Brantôme, sortant d'*enfant d'honneur* de François Ier, se mit dans l'infanterie, et portant l'arquebuse, fit faire demi-douzaine de *bales d'or* pour tuer l'empereur; ce qui plut à François Ier. »

Les enfants d'honneur furent appelés plus tard *menins*, à l'imitation de la cour d'Espagne, qui avait des menins et des menines. Il n'y eut plus d'enfants d'honneur, mais il resta des filles d'honneur.

Ce fut La Chataigneraye que Jarnac défit en duel au moyen de ce coup fameux qui a conservé le nom de coup de Jarnac.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE PERFECTIONNÉS.

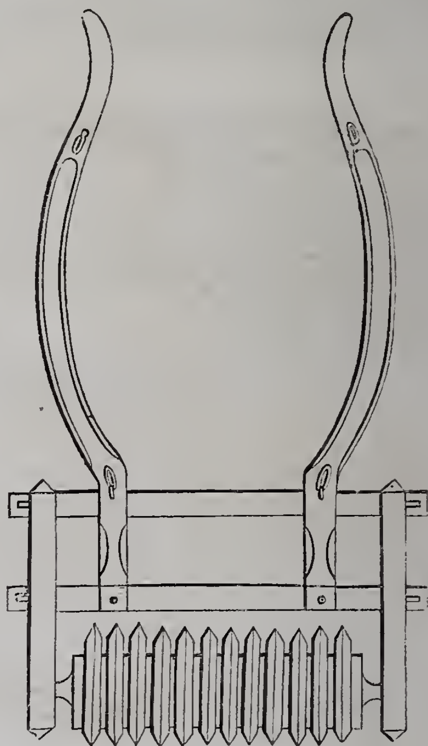
ROULEAU SQUELETTE.

De tous les instruments dont on fait usage en agriculture, le rouleau est sans contredit celui qui réclamait le plus impérieusement des modifications. Chaque localité en France a son système de rouleau, et tous sont placés dans des conditions qui excluent la possibilité d'obtenir le travail qu'on est en droit d'attendre d'un bon rouleau. Tantôt c'est un arbre auquel on adapte, de chaque côté, des coussinets qu'on fixe sur un châssis en bois, qui sert aussi à supporter une limonière maintenue par des boulons. D'autres fois c'est un cylindre en pierre monté de la même manière.

La construction de ces deux espèces de rouleaux présente deux difficultés qu'on n'a pu jusqu'ici parvenir à vaincre. En général, plus les rouleaux sont courts, à diamètre égal bien entendu, plus leur action est énergique. Maintenant, pour placer le rouleau dans les conditions convenables, il fallait le construire de manière à ce qu'il pût briser les mottes de terre, sans néanmoins tasser le sol. En conservant des proportions convenables, le bois était trop léger, la pierre rendait l'instrument trop pesant. Pour remédier à ce double inconvénient, quelques cultivateurs conçurent la pensée de garnir leurs rouleaux de bois avec des pointes ou dents en fer, semblables à celles qui s'adaptent aux herses; d'autres préférèrent des espèces de marteaux. Certaines natures de terre ne purent s'accommoder de ce système, qu'on doit néanmoins considérer comme un progrès. Il arrive souvent que la terre s'entasse dans les intervalles qui séparent les pointes : ainsi se trouve entièment détruit l'effet qu'on s'était proposé.

Les Anglais, toujours appliqués au développement des intérêts agricoles, se sont occupés depuis long-temps des améliorations que réclamait la construction du rouleau. Tout en rendant justice à leurs efforts, nous devons déclarer que leurs diverses combinaisons ont amené peu de bons résultats. Il essayèrent successivement le rouleau à marteau, le rouleau cannelé, puis enfin le rouleau double. Le rouleau à marteau se composait d'un cylindre en bois, garni de pointes de fer présentant la forme d'un marteau. Le rouleau cannelé présentait, sur toute la périphérie du cylindre, des cercles en fer avec des arêtes. Quant au rouleau double, il a joui d'une très grande popularité en Angleterre. Ce sont deux rouleaux en bois, réunis dans le même châssis, ayant deux pieds et demi de longueur environ chacun, et soumis à un mouvement de rotation indépendant l'un de l'autre. L'essai qu'en ont fait quelques cultivateurs, tant en France qu'en Allemagne, n'a pas contribué à augmenter le nombre de ses prosélytes. Aussi peut-on considérer aujourd'hui l'usage de ce rouleau comme exclusivement borné à l'Angleterre.

Il y a quelques années, M. de Dombasle, de Roville, conçut la pensée d'un nouveau système de rouleau. Trouver une machine qui puisse diviser les mottes de terre tant



(Rouleau Squelette.)

par son propre poids que par une combinaison qui lui permette de déchirer le sol, tel était le but vers lequel avaient marché tous les efforts des constructeurs. M. de Dombasle a résolu le problème victorieusement. On peut déjà s'en former une idée par le dessin que nous donnons ici, et l'explication dont nous l'accompagnons. Les personnes qui ont vu fonctionner ce rouleau s'accordent toutes à le considérer comme un des meilleurs instruments que possède l'agriculture française.

Ce rouleau se compose d'un châssis en bois, sur lequel sont fixés les coussinets de l'arbre du rouleau;

D'une limonière fixée dans le châssis au moyen de boulons;

D'un arbre en fer, sur lequel sont assemblés les disques en fonte composant le rouleau.

Ces disques présentent à la surface de la terre des angles tranchants qui divisent, d'une manière très énergique, les mottes de terre; ils sont séparés par deux barres transversales. On n'a pas à redouter d'engorgement.

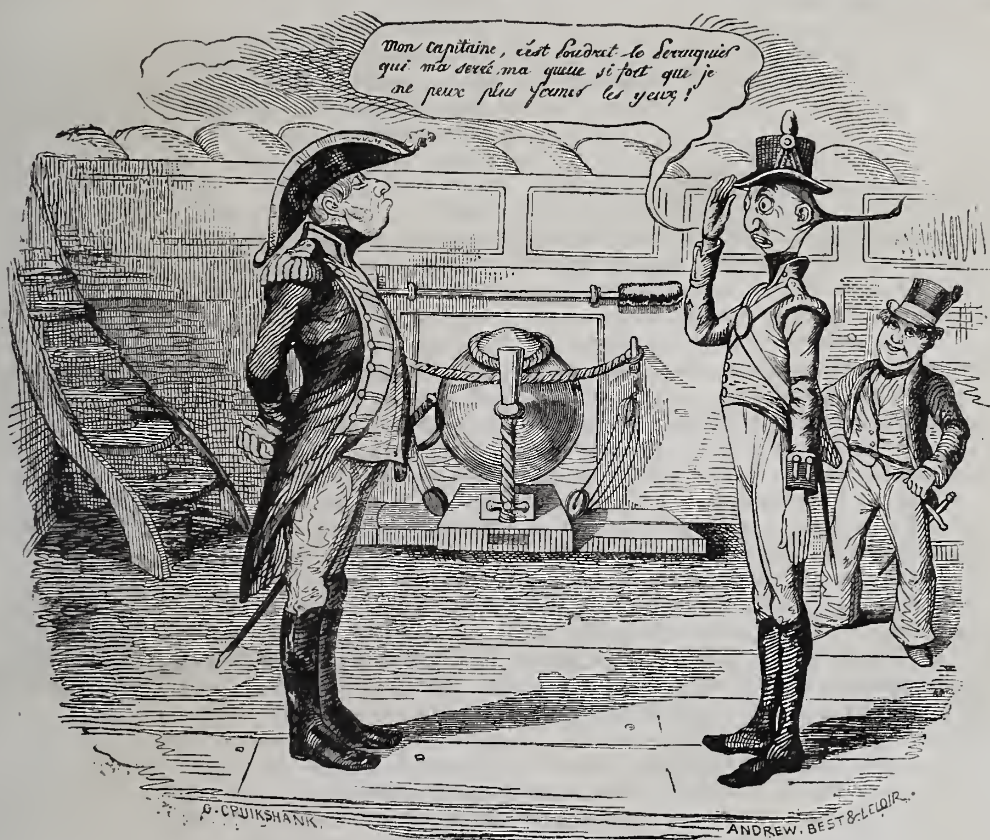
Le rouleau squelette pèse environ cinq cents livres : il offre peu de tirage à cause de son diamètre; un seul cheval

le traîne facilement. Il convient également lorsqu'on veut diviser le sol ou qu'on veut tasser la terre après une semaille. Le prix de cet instrument, l'un des plus précieux qu'on puisse employer en grande culture, est de 160 fr.

LE SOLDAT DE MARINE.

Vous a-t-on jamais dit ce que c'était qu'un soldat de marine *? Un soldat de marine est, à bord d'un navire du roi, quelque chose d'aussi étrange et d'aussi dépaysé qu'un chat dans l'Océan. Ne comprenant rien à ce qui l'entoure, ignorant les noms de toute chose, étonné, inquiet, contraint, il se tient d'habitude à l'écart du matelot comme un animal d'espèce différente. Rendant du reste en haine à celui-ci tout ce qu'il en reçoit de mépris, un soldat de marine est le soutien naturel de l'ordre à bord et l'inflexible exécuteur de la *liste noire* * : il aide le capitaine d'armes dans ses expéditions, garde les prisonniers, et ramène, au besoin, de la taverne les matelots ivres. Il tient donc le milieu, aux yeux de ces derniers, entre le gendarme et le jean-jean. Cependant le jean-jean domine chez lui; aussi est-il destiné de toute éternité à entretenir la verve bouffonne des gabiers, des maîtres, et surtout du perruquier, *farceur* de profession à bord de tous les vaisseaux du roi.

Ainsi, c'est lui que l'on envoie dans les hunes pour attraper des poissons volants avec une fourchette; c'est à lui que l'on montre la ligne équinoxiale dans une longue-



Dessin de Cruikshank, caricaturiste anglais.)

vue devant laquelle on a placé un fil; c'est pour lui enfin qu'on a inventé, au gaillard d'avant, les détails géographiques sur le grand royaume de Misapouf, dont on peut traverser les mers, la tête en bas, en respirant par le dernier bouton de ses guêtres.

Or, c'est une mystification de ce genre que vous voyez représentée ici, par le crayon du célèbre caricaturiste anglais.

Le capitaine de Sa Majesté Britannique, lord Rokear, qui se promenait sur le gaillard d'arrière, digérant ses trois livres de bœuf et sa bouteille de grog, vient de se détourner au bruit des éclats de rire et des huées et a demandé ce que c'était.

— John Turner! John Turner! ont répété cent voix.

Et dans ce moment un soldat de marine effaré, s'est élancé du milieu des matelots vers le gentleman.

Celui-ci vient de se croiser les mains derrière le dos; il a renversé sa tête, fermé les yeux et allongé sa lèvre inférieure pour se donner un air de dignité.

Quant à John Turner, il est là, debout devant lui, dans la gracieuse attitude d'un poteau indicateur.

— Eh bien? demande le gentleman, d'un ton majestueux.

— Capitaine, balbutie John Turner, c'est Poudret, le perruquier, qui m'a serré ma queue si fort, que je ne puis plus fermer les yeux.

Et de fait, sa peau est tirée et lisse, ses gros yeux ronds lui sortent de la tête comme ceux d'un homard, et sa queue horizontale, roide, flamboyante, a l'air d'un cigare qu'il fume avec l'oreille.

Derrière lui l'équipage entier, les mains sur les côtés, rit de ce rire inextinguible qui s'emparait des dieux d'Homère, à l'aspect de Vulcain servant le nectar.

Mais ne craignez point que le capitaine imite leur exem-

* Les soldats de marine ont été supprimés en France.

* Liste des punitions.

ple. Après avoir gravement examiné John, il prendra son porte-voix pour appeler Poudret, et lui ordonnera de *larguer quelques ris* à la queue du plaignant, du même air qu'il ordonnerait de carguer le foc ou d'amener les bonnettes. Lord Rokear est un vrai gentleman qui ne rit jamais en uniforme.

Outre son mérite de pensée et d'exécution, cette caricature de Cruikshank a un caractère *britannique* curieux à étudier. Ce n'est ni la grâce profonde de notre Charlet, ni la fine raillerie de Grandville, ni le comique plus superficiel de Gavarni, mais la franche et hardie bouffonnerie de Hogarth. Il est difficile d'imaginer rien de plus grotesquement plaisant que ces deux figures du soldat de marine et du capitaine et cependant de plus fidèle aux types nationaux : ce sont des charges, sans doute ; mais des charges sous lesquelles on sent le portrait.

La raillerie est un discours en faveur de son esprit contre son bon naturel. MONTESQUIEU.

LES CHIENS DE CONSTANTINOPLE.

Les chiens de la capitale de l'empire ottoman méritent une mention particulière. Si la comparaison n'avait quelque chose de peu flatteur pour la dignité humaine, nous dirions qu'ils diffèrent autant des nôtres que les Turcs nous ressemblent peu. Il y aurait de nombreuses pages à écrire sur leurs mœurs et leur histoire; oui, leur histoire, tout étrange que cela doive paraître à première vue. Mais que le lecteur se rassure, nous nous bornerons à quelques traits principaux.

D'abord, ce que l'on appelle en France le chien turc, n'existe ni à Constantinople, ni sur aucun autre point de la Turquie : c'est une pure invention de fabrique européenne. La race canine chez les Turcs se rapproche du loup beaucoup plus que du dogue. Moins forte que celui-ci, elle n'est pas tout-à-fait aussi sauvage que celui-là, mais peu s'en faut, surtout dans ses relations avec les Européens. Témoin les vêtements déchirés des voyageurs qui viennent admirer les merveilles de Stamboul, témoin encore leurs jambes quelquefois endommagées, lorsqu'ils ne connaissent pas le mot magique qui seul peut mettre un frein à la fureur de ces bêtes inhospitalières.

Ce mot magique, nous conseillons de l'apprendre à toutes les personnes qui se disposent à aller en Turquie. C'est moins que rien, une simple particule en cinq lettres qui se prononce *houst* en turc et se rend assez bien en français par l'exclamation *arrière!* Mais ce n'est pas tout de savoir ce mot, il faut encore le prononcer à la turque, c'est-à-dire avec calme, avec dignité, d'une voix de poitrine, la plus caverneuse possible, sinon entièrement sépulcrale. Au premier *houst* ainsi articulé, les chiens de Constantinople s'apaisent tout-à-coup comme par enchantement. A votre assurance dédaigneuse, ils vous prennent pour un musulman déguisé en chrétien. Or, si irrévérencieux qu'ils soient, ils professent le plus grand respect envers tout ce qui a seulement une apparence mahométane. Pour peu que vous ayez avec cela une longue barbe, ils seront presque courtois.

Notre conseil est moins à dédaigner qu'on ne pense. Un exemple, malheureusement trop véridique, en fera juger. Un nouveau venu, c'était un Anglais, s'étant attardé chez des amis, remontait, sur le minuit, la rue grimpante de *Top-Hané,* pour se rendre à son domicile de *Péra.* A son costume, à son fanal, à sa démarche mal assurée (il avait, suivant la triste coutume de ses compatriotes, fait abus de liqueurs fortes), les chiens de ce quartier, les plus méchants de tous, reconnurent qu'il n'était pas du pays. Effrayé par leurs aboiements infernaux, assailli de tous côtés, le malheureux, sans doute en voulant ramasser des pierres pour se défendre, se sera embarrassé dans son manteau et sera tombé. Soit qu'il n'ait pas eu la force de crier, soit que les hurlements des chiens aient couvert sa voix, personne à cette heure ne vint à son secours. Le lendemain matin, on trouva sur la voie publique un cadavre à moitié dévoré. Ce spectacle horrible renouvela le souvenir d'accidents pareils, qui avaient déjà eu lieu quelques années auparavant; mais on n'eut pas l'idée de blâmer les postes du voisinage de n'avoir pas bougé, tant les chiens ont l'habitude de faire du vacarme toutes les nuits.

Ce qui rend les Turcs si tolérants envers ces animaux, c'est qu'ils voient en eux d'excellents gardiens contre les voleurs. Pour bien comprendre cela, il faut connaître comment vivent les chiens à Constantinople, où les choses se passent à cet égard comme dans toutes les autres villes musulmanes.

Les Turcs n'admettent pas comme nous le chien sous le toit domestique. Leur orgueil dédaigne de l'accepter pour compagnon; ils en sont punis en ne trouvant jamais en lui un ami fidèle, trop souvent plus fidèle que tous les autres. Ils croient faire assez, s'ils lui accordent la rue pour domicile. Privé de maître, le chien n'a pas de nom, en Orient, il s'appelle *Kiopek,* chien; tenu loin de la société de l'homme, il traîne une vie moins sauvage que dans les bois, mais sauvage encore, puisqu'il ne peut satisfaire son besoin d'aimer quelqu'un de supérieur à lui-même. C'est donc à la dureté des sectateurs de Mahomet surtout qu'il faut en vouloir de la brutalité de leurs chiens.

Ces pauvres bêtes, exclues de l'habitation de l'homme, sans protecteur, sans nom, comme on vient de voir, vivent en plein air, à l'aventure, exposées à la pluie, exposées à la neige qui parfois tombe en grande abondance, se disputant les restes et les ordures qui, de chaque maison, sont jetés dans la rue. Toutefois leur instinct merveilleux a trouvé le secret d'alléger un peu cette dure position. Réunis par tribus, les chiens de Constantinople se sont partagé les différents quartiers de la ville. Chaque troupe, suivant qu'elle est plus ou moins nombreuse, occupe une ou plusieurs rues, telle ou telle place publique. Ils ont ainsi leur chez soi, nous allions presque dire leur patrie. Aussi n'est-ce jamais sans danger qu'une tribu voisine, alléchée par quelque appât trompeur, essaie de franchir la frontière des deux états. La nation envahie, se ralliant à la voix de ses chefs, accourt aussitôt, le poil hérissé, la dent menaçante, défendre avec acharnement l'inviolabilité de son territoire.

Cette organisation est bien imparfaite sans doute, puisqu'elle n'assure l'existence qu'aux dépens de la liberté; mais enfin c'est une organisation qui s'oppose au règne absolu de la loi du plus fort. Sans elle, que resterait-il au faible après que les gros mangeurs se seraient fait, à leur aise, la part du lion? Elle ne supprime pas tous les abus; il n'est pas un quartier où il n'y ait encore beaucoup de place pour le scandale de la tyrannie; mais, grâce aux sentiments de famille qui peuvent s'y maintenir vivaces, les petits attrapent de temps à autre, par tolérance, de quoi ne pas mourir. Et puis, après tout, cette organisation si défectueuse n'a-t-elle pas pour excuse l'exemple de l'organisation des sociétés humaines? Nos grands empires, avec des institutions plus savantes, n'ont-ils pas, eux aussi, leurs rivalités mesquines, leurs frontières arbitraires, leurs abus dont souffre le faible, leurs guerres extérieures et leurs guerres civiles, leur sang souvent prodigué pour rien? Ne soyons donc pas trop sévères.

Quant aux Turcs, ils n'examinent pas si les lois qui régissent tant bien que mal la république canine, sont sages ou non ; ils remarquent seulement que cette gente animale leur est utile. En effet, s'ils n'ont rien fait pour leurs chiens, en retour leurs chiens font beaucoup pour eux. Où trouver des voleurs assez adroits pour mettre en défaut une police qui campe en permanence sur la voie publique, qui se ré-

veille au moindre bruit, n'entend à aucune transaction, répond, au contraire, aux avances les plus flatteuses par des morsures? Pour la corrompre, il faudrait des voitures de vivres; or, dans une expédition clandestine, des voitures font un peu trop de bruit. Empoisonner ses agents; mais ils sont si nombreux (il y en a au moins cinquante mille), que cela a été vainement essayé sur quelques points, et n'a qu'imparfaitement réussi même dans la grande rue de Péra. C'est à désespérer les filous les plus habiles de Londres et de Paris. Les Turcs le savent bien, ils s'en font honneur; ils défient, en riant, les Européens d'implanter le vol dans leur pays. Tant qu'ils s'en tiendront à ce genre de police, ce sera en effet fort difficile; police qui a d'ailleurs l'avantage d'être peu dispendieuse et qui n'exige aucune allocation de fonds secrets.

Son budget se compose, on l'a déjà vu, de tous les ramassis des maisons. Cependant, quelques âmes charitables, de grandes dames surtout, quelquefois des sultanes, affectent, dans leur testament, une parcelle de leur héritage à l'entretien des chiens d'un quartier. En vertu de cette disposition, tous les jours, à heure fixe, arrive un homme portant sur sa tête un énorme panier de vivres qu'il dépose religieusement à terre, non sans avoir eu beaucoup de peine à fendre la foule aboyante qui se presse et saute autour de lui : c'est un plaisir de voir avec quelle ardeur ces animaux font fête à la pieuse aumône. Malheureusement ces sortes de legs ne sont communs que dans les quartiers riches, et la maigreur des chiens qui habitent les quartiers pauvres accuse de cruelles privations.

Les Turcs ne se fatiguent pas plus à nettoyer leur ville qu'à la protéger contre les malfaiteurs de nuit. Ce sont encore les chiens qui sont chargés de cette partie du service public. Ils s'en acquittent d'autant mieux qu'ils sont plus affamés. Ce qui reste après leurs dégoûtants repas, le vent l'enlève, la pluie l'emporte à la mer. Passe encore de se reposer sur les chiens du soin de faire patrouille; mais, dans l'intérêt de la propreté, on peut, sans crainte, engager les Turcs à se procurer un autre corps de balayeurs. La peste leur ferait à coup sûr de moins fréquentes visites, s'ils se montraient eux-mêmes moins indolents.

Nous venons de signaler deux des principaux titres des chiens à l'estime des Turcs. Il en est un troisième qui surpasse tout, c'est l'aversion extraordinaire de ces animaux pour les Européens. Sous ce rapport, les chiens de Constantinople semblent vraiment animés de passions politiques; ce sont presque des janissaires. Dès qu'un Franc paraît, plus de querelles entre eux, plus de morsures aux oreilles, toute division cesse pour se réunir contre l'ennemi commun. La guerre une fois commencée avec lui, pas de relâche, pas de trêve jusqu'à ce que le chrétien soit parvenu à se réhabiliter dans leur esprit par un *houst* de bon aloi, qui le fasse passer pour un mahométan. Il est vrai qu'ils seraient moins audacieux, si les Turcs ne les excitaient malignement et ne manifestaient de l'agrément à voir les *chiens* aux prises, comme ils ont coutume de dire. On sait que pour eux les infidèles sont aussi des *Kiopek*. A ce sujet, nous indiquerons une seconde recette d'un effet immanquable. Lorsqu'un Turc, emporté par son fanatisme aveugle, vous fera quelqu'insulte, si vous voulez à peu de frais le mettre à la raison, demandez-lui d'un grand sérieux s'il est *Jénisséri*, janissaire. Le son fatal de cette dernière parole lui fera en un clin d'œil tourner les talons. C'est qu'à Constantinople il ne fait plus bon d'être accusé de janissarisme. Le moindre soupçon, à cet endroit, faisait tomber une tête sous le règne du sultan Mahmoud.

Plus d'une note diplomatique a été remise au gouvernement turc, dans laquelle les chancelleries européennes se plaignaient avec aigreur des mauvais procédés des chiens de Constantinople, tant à leur égard en particulier qu'en général à l'égard de leurs différents nationaux. Et réellement, sauf la parole et les armes, ce sont, nous ne craignons pas de le répéter, des janissaires pur sang. Non seulement, comme les janissaires, ils ne peuvent voir un chrétien sans l'outrager, mais la similitude se retrouve jusque dans l'organisation des deux corporations. Les janissaires aussi étaient classés, par quartiers, en tribus qui portaient le nom de *Orta*.

Quelque chose de la haine du sultan Mahmoud pour les janissaires retombait sur les chiens de Constantinople, en qui ils paraissent revivre. A l'occasion de nouveaux excès, il résolut de purger la ville de cette gent animale qui, en dépit de la réforme, persévérait à garder les mœurs de l'ancien régime. L'exterminer fut sa première inspiration; mais il dut y renoncer sur les observations du grand-muphti, qui lut en sa présence le passage du Coran où il est défendu de tuer les animaux. Pour tourner la difficulté, Mahmoud s'avisa d'un singulier moyen. Il donna l'ordre de déporter tous les chiens dans un bref délai à *Proti*, la première des îles des Princes, pas la plus agréable, car elle est entièrement déserte. Ne pouvant *faire mourir* les rebelles, il les exilait sur un rocher, où on les aurait *laissé mourir* de faim, le Coran n'ayant dit nulle part qu'il est défendu de laisser mourir les animaux.

Cette interprétation judaïque de la loi ne satisfit nullement l'opinion publique. Lorsqu'un commencement d'exécution eut lieu, ce fut une rumeur dans toute la ville; on eût dit un second massacre des janissaires. « *Hélas! hélas!* répétaient les vieux Turcs en prenant leur barbe à deux mains, *c'est parce qu'ils ne flattent pas les chrétiens comme lui, l'infidèle, qu'il veut s'en débarrasser.* » Il arriva que le navire qui portait la première cargaison de déportés, chassé par un vent violent, ne put atteindre l'île de *Proti* et alla s'échouer sur la côte de l'Asie-Mineure. Le gouvernement avait négligé de prendre l'avis des astrologues du sérail sur le moment propice pour l'exécution de la sentence; cette tempête ne pouvait donc être qu'un avertissement du ciel. Le mécontentement général était un autre avertissement non moins certain. Mahmoud consentit à retirer son ordre; et les chiens, sans avoir jamais su précisément qu'ils étaient la cause de toute cette agitation, continuèrent de plus belle à tourmenter les chrétiens, à la grande satisfaction du muphti et de tous les bons musulmans. Les jours suivants, on vit flotter sous les murs du sérail plusieurs cadavres humains; le gouvernement répandit le bruit que c'étaient ceux de quelques janissaires qui, après avoir échappé longtemps à toute recherche, venaient d'être découverts par un heureux hasard et punis de mort pour leurs anciens forfaits. C'étaient en réalité les corps de trois ou quatre des mécontents qui avaient le plus contribué à faire révoquer le firman de déportation.

Dans cette affaire, le sultan Mahmoud fut cruel et manqua d'adresse. S'il se fût borné à donner l'ordre d'enlever tous les chiens *sans maîtres*, il eût atteint sûrement son but. Pour sauver les victimes, les Turcs de chaque quartier se seraient empressés de les recueillir dans leurs maisons. Tout serait ainsi rentré dans l'ordre. Dans le cas où le respect humain les eût empêchés de le faire, ils auraient eu ensuite mauvaise grâce à se plaindre. Au besoin, le gouvernement, absolu dans ce pays, aurait pu les y forcer : aucune disposition du Coran ne défend à un bon croyant d'avoir un chien. Une pareille prohibition eût-elle été dans la loi, qu'il aurait mieux valu la violer que le beau précepte qui protège la vie des animaux.

Nous insistons sur ce point, parce que la difficulté est toujours pendante, et que le gouvernement turc devra tôt ou tard remédier au mal. Puisse-t-il bannir tout sentiment de cruauté même envers de pauvres animaux et admettre la mesure conciliatrice que nous venons de proposer! Il en est temps plus que jamais.

FÊTE ET PROCESSION *DEL CORPUS* *

A VALENCE.

Cette procession était, avant la dernière révolution, très célèbre en Espagne.

Plusieurs jours à l'avance, on invitait publiquement tous les habitants à se réunir au cortége, et à apporter des cierges en cire d'une demi-livre. A l'heure fixée, les communautés religieuses et le clergé des différentes paroisses entraient dans le chœur de la cathédrale, et entonnaient avec force le *Pange lingua.* Ensuite la procession se mettait en marche. En tête s'avançaient les corporations des marchands, chacune avec la bannière de son patron; puis le clergé des paroisses de Valence par ordre d'ancienneté, avec des capuchons blancs. Naturellement le clergé de la cathédrale se distinguait entre tous les autres; il était accompagné de figures et de personnages allégoriques. Trois aigles immenses portaient à leur bec des cartouches sur lesquelles était écrite en lettres d'or cette phrase divisée en trois parties : *In principio erat verbum; — Et verbum erat apud Deum; — Et Deus erat verbum.* Derrière ces aigles on voyait un homme avec une tête de lion; un autre avec une tête de bœuf; un troisième sans masque : c'étaient, avec les aigles, les représentants des Evangélistes. A leur suite venaient trois autres hommes, portant une harpe, une guitare, et une mandore (espèce de luth) en souvenir de la marche de David devant l'arche d'alliance. Vingt-six vieillards, vêtus de blanc, paraissaient après eux, portant des cierges d'un poids énorme ; ils pré-



(*La Roca de la Purisima*, le char de la Vierge, dans la procession du Saint-Sacrement, à Valence.)

cédaient huit lévites vêtus aussi de robes blanches semblables aux anciennes dalmatiques, et portant de longues baguettes avec lesquelles ils frappaient la tête des spectateurs qui, sur le passage de la procession, oubliaient de se découvrir. Immédiatement après paraissait le Saint-Sacrement, superbe œuvre d'orfèvrerie de style gothique, haute de quatorze palmes.

Dans toute la longueur de la procession, de distance en distance, étaient répartis en groupes nombreux des géants et des nains, bizarres, monstrueux, et différemment costumés. Des chars de triomphe que les habitants de Valence appellent *rocas*, et sur lesquels étaient des figures allégoriques, étaient traînés par des mules richement harnachées, et à l'entour, il y avait des rondes de danseurs et de danseuses infatigables, qui rappelaient d'autant mieux certaines fêtes du paganisme, surtout celles de Cérès et de Bacchus, que des festons d'épis et des rameaux de vigne décoraient jusqu'au Saint-Sacrement. Parmi ces chars, le plus remarquable était celui de la Vierge dont nous donnons un dessin.

* Du corps de Dieu.

UNE VISITE DU PAUVRE.

J'ai vu un homme riche qui disait au malheureux

« Soyez content; l'être, c'est le plus grand des biens. Il faut se consoler dans ses malheurs; l'adversité ne durera pas toujours. Vous avez de la vertu et du mérite, ou vous reconnaît honnête homme. »

Si cela ne suffisait pas pour consoler : « Confiez-vous en Dieu, ajoutait-il; il donne des biens quand on s'y attend le moins. Après tout, la vie est si peu de chose ! »

Mais le riche n'osait dire : « Imitez ma tranquillité; j'estime votre vertu, je veux l'aider; je vais la publier partout, et travailler par mon exemple à lui faire rendre justice. »

Cependant le malheureux, sans pain, sans feu, sans retraite, essayait en vain de faire parler ses besoins. Le riche ne voyait ni n'entendait.

Il ne se souvenait pas d'avoir été pauvre. Il allait, venait, tracassait, dictait un ordre à celui-ci, donnait une commission à celui-là, saluait un grand, faisait une inclination de tête à ce petit homme qui lui était encore nécessaire. Le pauvre était toujours là. Le riche évitait de faire attention à cet objet incommode. Il s'agitait, regardait à droite et à gauche. Quelque homme en place ne viendra-t-il pas enlever le riche à l'importune vertu du pauvre?

Le moment désiré arrive : un homme vêtu magnifiquement s'avance vers le riche importuné, le salue avec bruit, et, pirouettant sur un pied, s'informe d'un ton gravement fier de l'état de la santé du riche. Le riche saisit cet heureux moment :

« Mon ami, dit-il au pauvre, Dieu vous bénisse! Continuez d'être honnête homme. »

Le pauvre s'en va muni d'un tel passeport; mais il se couche et se lève dans l'indigence. Le riche, au contraire, mange à son aise, couche mollement. Au bout de l'année, le pauvre meurt : on ne parle plus de lui. Le riche meurt de même, et l'on dit tout haut : « Un tel est mort dans une abondance extrême; c'était un subtil et adroit négociant; il a su débusquer un tel, profiter du crédit d'un tel. Il était inexorable dans le commerce. Il a fait des coups hardis; tout autre que lui risquait de ruiner ses correspondants. » J'entends sans peine qu'un fourbe vient de mourir.

Réflexions morales, satiriques et comiques. 1755.

On aime à plaindre le malheureux, mais on en médit volontiers dès qu'il est dans la prospérité.

Evitons les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui, sûrs que, dans de telles situations, quelque sincère amour de la vertu qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme. J.-J. Rousseau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NOTRE-DAME, A SAINT-OMER.

(Département du Pas-de-Calais.)



(Vue générale extérieure de Notre-Dame, à Saint-Omer.)

L'ancienne cathédrale de Saint-Omer, aujourd'hui paroisse de Notre-Dame, est située à l'extrémité occidentale de la ville, sur le plateau de la colline Sithiu, du côté opposé aux ruines de l'abbaye de Saint-Bertin. Ce fut vers le milieu du onzième siècle que l'on entreprit de la construire pour remplacer une vieille église du septième siècle : on ne parvint à terminer entièrement les travaux qu'à l'entrée du seizième. De cette lenteur dans l'exécution, il est résulté un mélange de différents styles d'architecture qui a aujourd'hui un grand prix pour les études archéologiques. La vue que nous donnons a été prise du sud-est et d'un point élevé d'où l'on a pu représenter l'ensemble de l'édifice, en le dégageant de la masse des maisons qui en cachent encore une partie. Au-dessus des toitures, la plupart en plomb, s'élevait autrefois une flèche avec sa tourelle, percée d'une infinité d'ouvertures étagées pour laisser échapper le son des cloches. La tourelle est restée debout; mais la flèche, renversée en mars 1606 par un ouragan, n'a pas été rétablie. La grosse tour que l'on voit à gauche a été bâtie vers la fin du quinzième siècle ; sa hauteur est de 152 pieds; elle portait autrefois une tourelle à chacun de ses angles; mais depuis qu'elle sert aux communications télégraphiques entre Lille et Boulogne, on ne lui en a laissé qu'une. Dans cette tour est la cloche *Julienne*, fondue en 1474, et pesant de 16 à 18 000 livres.

Des quatre portails de l'église, le plus digne de fixer l'attention est celui qui est au premier plan de notre gravure; on l'appelle portail méridional ou grand portail ; il est élevé sur sept degrés, surmonté d'une voûte en ogive, et décoré de colonnes qui reçoivent à leur retombée les nervures de cette voûte, enrichies de fleurons renversés et évidés en dessous si légèrement qu'ils sont comme suspendus par l'extrémité de leurs feuilles. Sur les parois évasées du portique, et entre leurs colonnes, se trouvent six figures d'anges en pied, ayant chacune à la main un *rollet*, ou espèce de philactère, sur lequel était sans doute tracée quelque sentence ou légende. Ces anges sont couronnés de larges dais d'un travail délicat, et au-dessus se succèdent en remontant, entre les nervures, cinquante petites figures avec leurs dais particuliers, mutilés comme elles. Toute cette richesse de décors sert d'encadrement au tympan et à la porte d'entrée. Cette porte, élevée sur quatre degrés, est divisée par un trumeau en pierre, orné de la statue de Notre-Dame; dans le tympan est sculptée en grand relief, avec de nombreuses figures, la représentation du jugement dernier. La galerie massive qui pèse sur cette élégante ogive est toute moderne ; elle a été assez malheureusement substituée à une légère galerie à jour que surmontaient des clochetons dentelés et d'autres ornements du même style.

Au-dessus du portail est un grand cadran solaire fait en 1610, et restauré en 1605, 1700 et 1775. Le pignon qui complète la façade est décoré de trois niches accolées et de style gothique, dans lesquelles se trouvent encore, sur leur piédestal armorié, deux statues mutilées, dont l'une posée à gauche, et restée presque entière, laisse deviner une figure d'ermite; l'autre a conservé sur son piédestal les armes de la ville ou de son patron, figurées par la croix de Lorraine alezée.

Notre planche et ces détails que nous venons de donner sont empruntés à l'ouvrage intitulé : *Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, publié en 1839 par M. Emmanuel Wallet, membre de la Société des antiquaires de la Morinie. Nous nous proposons d'extraire plus tard de ce travail fort remarquable des vues d'intérieur qui nous fourniront l'occasion d'entrer dans de nouveaux développements sur l'un des monuments les plus intéressants de nos départements du nord.

RÉSUMÉ

DE L'HISTORE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Troisième et dernier article. — V. p. 182, 250.)

ÉTATS-GÉNÉRAUX D'ORLÉANS (1560).—LES TRENTE-NEUF (1561).—PREMIERS ÉTATS DE BLOIS (1576).—DEUXIÈMES ÉTATS DE BLOIS (1588). — ÉTATS DE LA LIGUE (1593). ÉTATS DE 1614. — FIN DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Les Etats-Généraux reparurent en 1560 dans de bien graves circonstances: la monarchie, si forte et si brillante sous François Ier, menaçait de s'abîmer au milieu des tempêtes qu'avaient suscitées les progrès du calvinisme, et que ne pouvait conjurer l'astucieuse politique de la veuve de Henri II (Catherine de Médicis). Les discordes publiques avaient déjà grandi jusqu'à la guerre civile; les Etats-Généraux semblaient la seule autorité qui pût dominer les factions; tous les partis les réclamaient; à la suite d'une assemblée de notables, les trois ordres furent convoqués à Orléans, et leur session s'ouvrit le 13 décembre 1560, huit jours après la mort de François II et l'avénement de Charles IX. Le tiers-état déploya une énergie qu'il n'avait pas montrée depuis la fameuse assemblée de 1356; mais cette fois ce fut au clergé qu'il s'attaqua: la plupart des députés catholiques n'étaient guère moins animés que les protestants eux-mêmes contre les Guise, chefs du parti ultramontain, et contre tous les abus ecclésiastiques. Le tiers demanda, comme en 1484, le retour périodique des Etats-Généraux et la suppression des douanes de province à province. Mais il demanda bien d'autres choses encore: la restitution du choix des évêques *au clergé et au peuple*, comme dans les temps de la primitive église, la consécration d'une grande partie des biens du clergé à fonder des hôpitaux, des colléges et des écoles; la suppression de tous les tributs payés à la cour de Rome, sous quelque prétexte que ce fût; la répression de la tyrannie des nobles sur leurs paysans. La noblesse, divisée, n'exprima point ses vœux avec cet ensemble imposant; le clergé effrayé se tint sur la défensive. Le gouvernement royal pria les Etats d'aviser au rétablissement des finances, grandement obérées; les députés déclarèrent qu'ils n'avaient pas des pouvoirs suffisants, et demandèrent d'être renvoyés devant leurs commettants. On convint que les états provinciaux, groupés en treize assemblées provinciales, éliraient une commission de trente-neuf députés pour répondre au gouvernement, ce qui fut fait. Les trente-neuf, réunis à Pontoise, en août 1561, furent plus entreprenants encore que les Etats d'Orléans: la majorité des députés nobles et bourgeois réclamèrent l'interdiction des conseils du roi aux cardinaux et aux évêques, la convocation des états tous les deux ans, la pleine liberté du culte protestant, l'abolition des juridictions ecclésiastiques, la suppression de la vénalité et de l'inamovibilité des charges, la réforme de l'Eglise par un concile national, la vente des biens du clergé pour éteindre la dette publique et encourager le commerce, en assurant l'existence des gens d'église par des rentes constituées par l'Etat; enfin, la suppression des douanes, non plus seulement à l'intérieur, mais aux frontières. Le clergé épouvanté fit jouer tous les ressorts pour détourner le coup; la reine régente, Catherine de Médicis, recula devant de telles innovations, accepta l'offre que fit le clergé de racheter à ses frais toutes les portions du domaine royal engagées par la couronne, promit à l'assemblée de Pontoise la liberté religieuse et quelques autres articles, éluda le reste, et obtint le vote de l'impôt pour six ans.

L'espoir qu'on avait fondé sur le résultat des assemblées d'Orléans et de Pontoise fut trompé: tous les essais de transactions échouèrent contre les deux factions catholique et protestante, animées d'un égal fanatisme; la haute bourgeoisie, les gens de robe, qui avaient dominé aux Etats-Généraux, étaient catholiques sans être *papistes*, c'est-à-dire qu'ils croyaient aux dogmes du catholicisme sans croire à l'infaillibilité ni à l'omnipotence du pape, et voulaient la tolérance religieuse. La masse du peuple, irritée des ravages que les protestants commirent contre les monuments du culte, échappa à l'influence de la haute bourgeoisie, et se rangea du côté des Guise et des ultramontains, tandis que l'élite de la noblesse et des gens de guerre, et un certain nombre de villes levaient l'étendard du calvinisme. La guerre civile éclata dans toute la France en 1562 avec une fureur inouïe: quatorze années d'effroyables luttes entrecoupées de trêves, bientôt violées par de monstrueuses trahisons, ne décidèrent pas la querelle; la St.-Barthélemi, au lieu d'anéantir les protestants, leur avait donné pour alliés les catholiques modérés, les gallicans, les *politiques*, comme les nommaient les zélés par forme d'injure. Le successeur de Charles IX, Henri III, l'un des plus odieux auteurs de la St.-Barthélemi, fut obligé de négocier avec les huguenots et les *politiques* coalisés; ceux-ci réclamèrent une nouvelle convocation des Etats-Généraux, avec les conditions les plus humiliantes pour le roi: Henri III, aussi lâche que cruel, accepta tout, pour pouvoir se replonger à loisir dans ses débauches; il désavoua la St.-Barthélemi, en réhabilita les victimes, et accorda aux protestants non seulement l'entière liberté du culte, mais les plus grands avantages politiques, militaires et pécuniaires. Les Etats furent convoqués à Blois pour le 6 décembre 1576.

Avant qu'ils se fussent réunis, une grande et inévitable réaction avait éclaté; le parti catholique, exaspéré des concessions faites par le roi aux réformés, s'était organisé en une immense association qui enveloppait les trois quarts de la France; les élections tournèrent contre ceux qui les avaient provoquées; la *Sainte-Union* (la Ligue) s'en empara, et elles se firent la pique au poing; les protestants s'abstinrent d'y prendre part et protestèrent. Les Etats de 1576 semblaient devoir être la contre-partie de ceux de 1560; le roi n'y gagna rien: les catholiques n'avaient pas pour lui plus d'estime ni d'affection que les protestants. Les Etats débutèrent par une tentative pour s'emparer du pouvoir souverain; ils demandèrent que les conseillers du roi ne fussent désormais choisis qu'avec l'aveu des Etats, et que trente-six commissaires, nommés par les trois ordres, fussent admis à discuter et à voter avec les conseillers du roi, sur les requêtes des Etats; ils allèrent plus loin: ils demandèrent que le conseil du roi ne fût pas consulté quand les trente-six seraient unanimes, et que tout ce qui serait décidé par eux à l'unanimité, fût déclaré loi du royaume. Le roi, très effrayé, accorda l'entrée des trente-six dans son conseil, se défendit sur le reste, et se déclara tout-à-coup chef de la sainte-union catholique, dans l'espoir de se rattacher le peuple. Il n'y réussit pas; mais les graves difficultés de la situation firent ce que le roi n'eût pu faire, et amortirent la première ardeur des Etats; d'accord sur le but, l'*extirpation de l'hérésie*, ils se divisèrent sur les moyens: le tiers recula devant les sacrifices nécessaires pour entreprendre une telle œuvre de vive force; le parti modéré regagna du terrain dans la discussion, et le clergé ne réussit pas à faire autoriser par l'assemblée la publication intégrale des canons du concile de Trente, qui condamnaient les libertés de l'Eglise gallicane au profit de la cour de Rome. Le tiers-état finit par revenir sur la requête présentée par ces trois ordres pour la destruction de l'hérésie; il refusa les impôts destinés à soutenir la guerre civile, et demanda la tolérance en faveur des protestants, à la place de l'égalité absolue que leur accordait le dernier traité; il ne voulut pas même, lorsqu'on sépara l'assemblée, laisser ses douze commissaires dans le comité des trente-six, qui devait être permanent; il craignit que le parti ultra-catholique ne les séduisît en l'absence de leurs collègues. Le mécontentement du tiers contre la cour avait été redoublé par un affront que lui avait fait le roi: dans la séance royale du 17 janvier 1577, le

tiers fut laissé debout et tête nue, pendant que le clergé et la noblesse s'asseyaient et se couvraient par ordre du roi. Aux états de 1560, le tiers *avait été autant privilégié que les autres ordres*.

L'assemblée de 1576 déçut donc l'attente de la Ligue comme celle des protestants; elle fut suivie d'une paix, ou plutôt d'une trêve orageuse, durant laquelle les factions se préparèrent à recommencer la lutte : la décadence de la dynastie des Valois continua de se précipiter; la maison royale s'effaça de plus en plus entre les deux grandes maisons de Guise et de Bourbon, qui, à la tête des catholiques et des protestants, se disputaient la France. En 1585, la Ligue, d'accord avec l'Espagne, prit les armes contre Henri III, à l'occasion de l'alliance que ce prince voulait tardivement contracter avec les protestants des Pays-Bas contre le roi d'Espagne. Henri III, après une faible résistance, se remit à la discrétion de la Ligue, proscrivit le culte protestant, et donna ou laissa donner le signal du renouvellement de la grande guerre civile. Les intrigues mesquines par lesquelles il s'efforça de revenir sur ses pas et de ruiner en sous-main la Ligue dont il n'osait secouer ouvertement le joug, ne servirent qu'à irriter ce grand parti et à amener la fameuse journée des barricades (12 mai 1588). Le roi, vaincu, chassé de Paris, subit derechef les conditions des Ligueurs, et convoqua à Blois, par leur ordre, une nouvelle réunion d'Etats-Généraux (16 octobre 1588). L'assemblée fut exclusivement composée d'hommes dévoués à la Ligue, tandis que les protestants, de leur côté, tenaient leurs Etats-Généraux à La Rochelle, sous le titre d'*Assemblée générale des églises de France*. Les Etats de Blois déclarèrent l'édit d'Union, par lequel le roi avait autorisé la sainte-ligue, loi fondamentale du royaume. Ils proclamèrent Henri de Bourbon, roi de Navarre (Henri IV), déchu, comme hérétique, de ses droits éventuels à la couronne de France. Le tiers disait hautement que les états assemblés étaient souverains, et que le roi n'était que leur président; les trois ordres n'étaient pas même disposés à accorder cette présidence effective à Henri III, et visaient à peu près ouvertement à faire de ce prince un *roi fainéant*, avec le duc de Guise pour maire du Palais; on s'apprêtait à élire le duc connétable malgré le roi, et les esprits les plus hardis portèrent même plus loin leurs projets; le dessein de substituer la dynastie des Guise à celle des Valois était facile à deviner. On sait comment Henri III prévint ses ennemis : incapable de comprendre la grandeur et la sincérité des passions populaires, il prit la sainte-union pour une intrigue qu'on pouvait trancher d'un coup de couteau, et crut tuer la Ligue en assassinant son chef. Les principaux députés des trois ordres furent arrêtés après le meurtre du duc de Guise; d'autres s'échappèrent, et l'assemblée s'abîma, pour ainsi dire, dans l'épouvantable orage que suscita le lâche attentat du roi. Les deux tiers de la France s'armèrent pour venger Guise; le crime du roi fut puni par un crime semblable : Henri III mourut poignardé à son tour, et la lutte fut reprise entre Henri IV, roi des protestants et des *politiques*, et les catholiques zélés de la sainte-union, qui reconnurent pour roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X.

Ce vieillard vécut peu, et les vicissitudes de la guerre ne permirent pas de long-temps aux Ligueurs de réunir d'assemblée générale pour lui choisir un successeur. Les Etats de la Ligue s'ouvrirent enfin à Paris le 26 janvier 1593; les trois ordres siégèrent autour d'un trône vide. La grande question était de le remplir; les circonstances étaient déjà bien changées; les passions se calmèrent peu à peu; les hautes qualités déployées par Henri IV avaient beaucoup modifié les préjugés qu'on avait contre lui, et les agents du roi d'Espagne, qui voulait faire élire sa fille reine de France, durent bientôt reconnaître que le succès de leur mission ne serait pas facile. Les Etats commencèrent par refuser de s'engager par serment à ne jamais traiter avec le *Béarnais*, et malgré les efforts du légat et des envoyés d'Espagne, ils acceptèrent l'offre d'une conférence avec les *catholiques royaux* ou *politiques*. Des délégués furent choisis à cet effet et envoyés à Suresne : les royalistes leur annoncèrent l'intention formelle où était Henri IV de revenir au catholicisme. L'ambassadeur de Philippe II voulut parer le coup en proposant ouvertement aux Etats l'élection de l'infante d'Espagne à la couronne de France; s'il eût offert nettement de marier la princesse au jeune duc de Guise, fils du duc Henri assassiné à Blois, et de les proclamer ensemble roi et reine, il eût peut-être encore entraîné l'assemblée; il ne le fit pas, quand il était temps encore, et voulut, par morgue castillane, qu'on proclamât d'abord l'infante seule; les Etats accueillirent cette exigeance très froidement, et différèrent leur réponse, tandis que le Parlement de Paris, intervenant tout-à-coup avec autant d'énergie que d'à-propos, rappelait, par un arrêt fameux, l'inviolabilité de la vieille loi salique, qui interdisait aux femmes le sceptre de France. Les Etats ajournèrent leur décision jusqu'après l'arrivée des grands secours militaires promis par le roi d'Espagne, renvoyèrent les royalistes à se pourvoir devant le pape pour l'*absolution du roi de Navarre*, et se séparèrent en s'ajournant au mois d'octobre suivant.

Ils ne revinrent pas : avant leur séparation, Henri IV était déjà rentré dans le sein de l'Eglise catholique; le pape consentit à l'absoudre et à le reconnaître roi de France; tout motif sérieux de résistance tomba, et les catholiques, assurés de la prépondérance qui leur appartenait, comme formant la majorité de la nation, consentirent à voir la liberté de conscience et de culte assurée aux protestants. La dynastie des Bourbons fut inaugurée sous les auspices d'une réconciliation générale que le poignard de Ravaillac montra trop tôt n'avoir pas été sincère chez tous. Les Etats-Généraux n'avaient pas reparu sous Henri IV : la France, épuisée par tant de discordes, et satisfaite d'un gouvernement réparateur, intelligent et bien intentionné, ne demandait point à intervenir directement dans ses affaires; une seule assemblée de notables fut réunie à Rouen par Henri IV.

L'institution des Etats-Généraux touchait à sa fin, si l'on peut appeler institution ces assemblées qui ne furent jamais régularisées ni assujetties à des principes fixes et à des retours périodiques : le gouvernement des Bourbons les supprima entièrement, malgré les réclamations qui s'élevèrent par intervalles aux époques de malaise et de mécontentement publics. Une seule convocation d'Etats-Généraux eut lieu sous les Bourbons, peu d'années après l'avénement de la dynastie : ce fut en 1614, à Paris, durant cette période d'abaissement national et de tiraillements misérables qui sépara les deux glorieux règnes de Henri IV et de Richelieu, tandis que les rênes du pouvoir étaient disputés entre Marie de Médicis, ses favoris, et des princes qui en étaient tous à peu près également indignes. Il n'y avait alors en circulation aucune grande idée à laquelle pussent se rallier la nation et ses représentants; les Etats ne furent point à la hauteur de leur mission; les trois ordres passèrent le temps à des querelles intestines suscitées en partie par la cour; les nobles attaquèrent la vénalité des charges de judicature, qui profitait à la haute bourgeoisie; le tiers-état attaqua les pensions, qui profitaient à la noblesse; les querelles religieuses se renouvelèrent, mais sans éclat et sans grandeur; le clergé et la noblesse étaient ultramontains, le tiers était gallican. Le tiers, moins peut-être par zèle monarchique que par hostilité contre la cour de Rome, proposa de décréter, comme loi fondamentale, qu'aucune puissance sur la terre n'avait droit de déposer les rois pour quelque cause que ce fût. Le clergé, entraînant avec lui la noblesse, repoussa vivement cet article qui condamnait toute la théorie catholique du moyen-âge sur l'hérésie : la cour elle-même, moins monarchique que le tiers, s'entremit pour

étouffer la question et la querelle. Les débats des Etats de 1614 furent entièrement stériles : on leur fit des promesses de réforme qu'on ne tint pas ; ce furent les derniers Etats-Généraux de la monarchie. La Providence n'avait pas voulu que la division de la société en ordres, en castes diverses, se régularisât et enfantât chez nous le gouvernement représentatif. La France ne devait pas connaître la liberté sans l'égalité ; ces deux grands principes devaient surgir à la fois sur notre terre destinée aux augustes expériences de l'Unité sociale, et le jour où les Etats-Généraux furent évoqués par la monarchie après cent soixante-quinze ans d'absence, l'antique séparation des trois ordres s'écroula, et l'assemblée nationale, représentant une nouvelle société, répondit à l'appel adressé aux trois Etats, ces fantômes d'un passé qui allait pour jamais disparaître.

Les trois articles sur les Etats-Généraux dont nous venons de publier le dernier forment une histoire abrégée de celle de nos anciennes institutions qui ont le plus puissamment modifié et développé notre organisation politique. Nous devons ce résumé rapide et animé à la collaboration bienveillante de M. Henri Martin, l'auteur de l'excellente Histoire de France en dix volumes, éditée par le libraire Furne.

Ce travail doit être considéré comme une introduction à une suite d'articles sur les grandes assemblées qui, sous différents noms, ont concouru depuis un demi-siècle au gouvernement de la France. Suivant notre habitude, nous étudierons principalement ce sujet si riche et si important sous l'aspect qui prête aux descriptions et aux gravures. Nous marquons dès aujourd'hui le caractère et la direction de cette nouvelle série en donnant une vue et une description des Etats-Généraux de 1614 que M. Henri Martin a suffisamment appréciés en terminant son résumé historique, et qui ont servi, comme l'on sait, de modèle pour le cérémonial aux Etats de 1789.

Détails historiques sur les États-Généraux de 1614.

Le 13 septembre 1614, quatre hérauts d'armes, revêtus de leurs cottes, semées de fleurs-de-lis d'or, proclamèrent dans la capitale que le roi avait fixé au 21 l'ouverture des Etats, à Paris, en la grande salle de Bourbon ; « que Sa Majesté voulait et entendait que les députés se réunissent tous le lendemain 14, en la salle des Augustins, que les trois ordres délibérassent, chacun en particulier, sur les cahiers de leurs remontrances, pour les réduire en un seul, et qu'ils choisissent celui d'entre eux qui porterait la parole pour tous, et viendrait présenter le cahier général à Sa Majesté, prête à l'écouter favorablement. »

Alors eurent lieu jusqu'à l'ouverture des Etats, définitivement arrêtée pour le 27, plusieurs assemblées particulières dans lesquelles les trois ordres firent choix de leurs représentants.

Le dimanche 26, jour fixé pour la procession, tous les ordres se réunirent dans la salle des Augustins. Le roi, la reine, plusieurs ducs et officiers y arrivèrent également vers les dix heures. La procession se mit en ordre dans la cour du cloître. A la tête marchaient tous les ordres mendiants et les paroisses de Paris ; ensuite venaient deux à deux, et tenant chacun un cierge blanc à la main, tous les députés au nombre de deux cents : le tiers-état, composé de gens de justice revêtus de robes noires, coiffés de cornettes ou bonnets carrés, de gens de finance avec le manteau court et couverts de la toque, était le premier, c'est-à-dire le plus éloigné du saint-sacrement. Après le tiers venaient les députés de la noblesse tous richement vêtus et décorés de leur épée. La noblesse était suivie du clergé, représenté par un grand nombre de prieurs et abbés, en manteaux longs et en soutanes, par trente-deux évêques, trois archevêques, et les cardinaux de Sourdis et de La Rochefoucauld, tous en robes violettes, surplis et rochet par-dessus. Après les cardinaux on voyait s'avancer un dais de toile d'argent, porté par Monsieur, frère du roi, le prince de Condé, le duc de Guise et le duc de Joinville. Sous ce dais, l'archevêque de Paris portait le saint-sacrement ; venait ensuite un autre dais où se trouvait Louis XIII ; derrière était la reine ; plusieurs dames et princesses suivaient à pied et tête nue. La marche était fermée par les membres du parlement, de la chambre des comptes et de la cour des aides, tous en habits de cérémonie.

Sortie de l'église des Augustins, la procession passa au milieu des compagnies de gardes rangés en haie et le mousqueton sur l'épaule. Après avoir longé tout le quai des Augustins, elle vint passer devant St.-Séverin, sous le petit Châtelet, et arriva à Notre-Dame. La route qu'elle avait suivie était partout tendue de tapisseries. Des milliers de personnes étaient accourues pour jouir de ce spectacle. La multitude emplissait les rues, garnissait toutes les croisées et couvrait même les toits des maisons.

Lorsque la procession fut entrée dans l'église, M. de Rhodes, maître des cérémonies, fit asseoir tous les députés en face de l'autel et dans le bas de la nef, qui était ornée, ainsi que le reste de l'église, avec les riches tapisseries du Louvre. Les cardinaux, les archevêques et les évêques se placèrent devant la noblesse, et la noblesse devant le tiers-état. Le roi, la reine et les princesses se trouvaient au milieu de la nef sous un dais magnifique. Pendant la messe, le cardinal de Sourdis prêcha l'obéissance à Dieu et au roi, exhortant les Etats à prendre de bonnes résolutions pour le bien du royaume. Après la messe, au moment où chacun songeait à se retirer, la foule était si grande, que le tiers-état, qui était le dernier, ne put sortir que vers onze heures du soir.

Le lendemain, tous les députés du clergé, de la noblesse et du tiers-état se trouvèrent réunis à midi dans l'antichambre de la grande salle de Bourbon. Vers deux ou trois heures, parut dans une loge dominant la salle un héraut couvert de sa cotte, qui fit l'appel des députés ; mais il fut impossible de reconnaître si l'on était appelé par gouvernements ou par bailliages ; tous les députés entrèrent pêle-mêle dans la salle et se placèrent dans l'ordre que l'on avait suivi pour les réunions précédentes. Une foule de spectateurs, composée particulièrement de demoiselles et de dames, se pressait dans les loges et le parterre. Monsieur, frère du roi, le prince de Condé, le comte de Soissons, tenant le bâton de grand-maître ; le duc de Mayenne, grand chambellan, plusieurs princes et princesses, ducs, comtes et barons, s'y trouvaient également. Le chancelier de Sillery, vêtu d'une robe de velours pourpre, ayant devant lui les massiers avec la chaîne d'or au cou, y était assisté des conseillers et des quatre secrétaires d'Etat. On remarquait près de lui le duc de Villeroi et le président Jeannin. Le roi, la reine-mère et la reine Marguerite étaient assis sous un dais de velours violet, semé de fleurs-de-lis d'or.

Lorsque les députés furent près de se mettre aux places qui leur avaient été préparées, les conseillers d'Etat et de robes longues voulurent se placer devant les députés du clergé et de la noblesse ; mais ceux-ci, en remontrant au roi combien une telle innovation serait offensante pour eux, lui assurèrent qu'ils se retireraient, plutôt que de donner une si honteuse marque de faiblesse. Louis XIII fit mettre les conseillers d'Etat derrière MM. du clergé et de la noblesse. Après ce règlement, il prononça le discours d'ouverture ; puis le chancelier, qui se trouvait à la droite du roi, se leva, et, saluant l'assemblée, prit la parole : son discours, qui dura une heure, fut prononcé d'une voix si basse, qu'il était fort difficile de l'entendre, au milieu du tumulte de la salle. En s'adressant au clergé et à la noblesse, il portait la main à son bonnet carré et se découvrait, cérémonie qu'il n'observait pas lorsqu'il parlait au tiers-État.

Quand il eut achevé son discours, M. de Marquemont se

leva pour parler au nom du clergé, et s'en acquitta en fort peu de mots.

Le baron du Pont-St-Pierre lui succéda pour la noblesse; il se tint debout et le chapeau à la main : son discours fut rempli de vives attaques contre le tiers-état.

Enfin vint le tour du troisième ordre. Son président,



(Etats-Généraux tenus en 1614 dans la grande salle Bourbon, à Paris, d'après une estampe du cabinet de M. le chevalier Hennin.)

1, Louis XIII. — 2, Marie de Médicis. — 3, Monsieur. — 4, Le Chancelier. — 5, Le Grand-Maître. — 6, Princes du sang. — 7, 7, Ducs, Pairs, Cardinaux. — 8, Secrétaires d'Etat. — 9, Orateur du clergé. — 10, Orateur de la noblesse. — 11, Orateur du tiers-état. — 12, Maître des cérémonies. — 13, Députés du clergé. — 14, 14, Députés de la noblesse et du tiers-état. — 15, Hérauts d'armes de France.

M. Miron, prévôt des marchands de Paris, eut la parole. Il était un usage commun autrefois aux trois ordres, et auquel se soumettaient même les princes ; cet usage consistait à se mettre à genoux quand on parlait devant le roi. Cette fois le représentant du peuple seul se ressouvint de cette cérémonie : mettant donc les deux genoux en terre, il prononça un discours aussi humble que son attitude.

Après ces discours, Louis XIII fit annoncer aux députés qu'il leur permettait de s'assembler et de dresser leurs cahiers ; que lorsqu'ils seraient prêts, il les examinerait et y ferait une réponse favorable. Puis, saluant l'assemblée, il leva la séance et chacun se retira.

Telle fut la première séance des Etats-Généraux, qui se prolongèrent jusqu'au 23 février 1615.

Le 23 février, tous les députés se rendirent sur les onze heures du matin dans la salle de Bourbon. Le désordre et la confusion y furent encore plus grands que dans les séances précédentes. Les évêques, les capitulants, les prieurs, les abbés, la noblesse, le tiers-état y étaient pêle-mêle ; on se pressait, on s'agitait, et personne ne pouvait ni écouter, ni se faire entendre. A la fin de cette tumultueuse séance, qui dura jusqu'à huit heures du soir, les représentants de chaque ordre remirent leurs cahiers au roi qui, après s'être découvert, prononça ces paroles :

« Messieurs, je vous remercie de tant de peine que vous » avez prise pour moi depuis quatre mois ; vos cahiers se» ront examinés, et j'y répondrai favorablement. »

Les jours suivants, la salle fut fermée, et le roi fit défendre aux députés de se réunir ; néanmoins, ils tinrent encore deux assemblées : dans la première, ils regrettèrent de n'avoir pas montré plus de fermeté, et résolurent de faire des remontrances au roi ; mais il leur fit répondre par sa mère de ne pas s'inquiéter, qu'il pourvoirait aux besoins de tous ; dans la seconde, qui eut lieu le 18 mars, on résolut de se rendre auprès de Sa Majesté, qui leur fit une réponse équivoque et évasive. Enfin, les représentants de la nation furent contraints de s'en retourner chacun dans sa province, sans avoir fait profiter le pays de leurs travaux et de leurs sacrifices.

WILLIAM COWPER.

William Cowper naquit en 1731 : son père était recteur d'un petit village du comté d'Hertford, nommé Berkampstead. Il était, en naissant, d'une constitution très frêle, et l'on ne le conserva à la vie que par miracle. A l'âge de dix ans il eut le malheur de perdre sa mère ; son père le plaça dans une école voisine du presbytère, où on lui enseigna les premiers éléments des langues anciennes. Il en sortit quelques années après pour entrer dans la célèbre école de Westminster, où il étudia jusqu'en 1749.

Le caractère de Cowper était naturellement timide. Sa santé débile le rendit victime de cette tyrannie de collége, qui allait quelquefois jusqu'à la barbarie. Toute sa vie il conserva l'empreinte des souffrances qu'il avait endurées à Westminster, et il s'en souvint amèrement en écrivant vers la fin de sa vie une satire contre l'ancien système d'éducation publique. Son caractère devint ombrageux au point que la présence des hommes lui était un supplice. Lorsqu'il quitta Westminster, son père le plaça chez M. Chapman, l'un des plus habiles légistes de Londres. Mais l'étude de la pratique des lois n'avait aucun attrait pour lui. Ses occupations se réduisaient à dessiner le paysage, à jouer de la flûte, à élever des oiseaux et à relire quelques poëtes favoris. Il quitta la maison de M. Chapman aussi ignorant que lorsqu'il y était entré ; toutefois, pour obéir à son père, il se fit inscrire à l'école de droit, où d'ailleurs ses études ne devinrent pas plus sérieuses. Sa timidité croissait toujours de plus en plus, et l'on reconnut qu'il était incapable de devenir jamais avocat. On postula et on obtint pour lui la charge lucrative de commis des comités secrets de la chambre des Lords. Mais l'idée seule de se montrer à des hommes assemblés fit une si profonde impression sur son esprit, qu'il donna sa démission avant d'avoir occupé la place. Ses amis le firent alors nommer commis des journaux de la chambre des Communes, espérant qu'il finirait par vaincre sa timidité naturelle : il ne s'agissait que de tenir en ordre, dans un cabinet isolé, les journaux des séances du parlement. Malheureusement une question vint à s'élever à propos d'un antécédent ; Cowper reçut l'ordre de se présenter et d'apporter les preuves. Le jour était fixé ; il avait étudié avec attention les journaux parlementaires, et il était maître de son sujet ; mais, à l'approche du moment fatal, la frayeur le saisit, et il tomba malade. « Les personnes, écrivait-il quelques années plus tard, qui sont organisées comme moi, et sur lesquelles les regards du public agissent comme un violent poison, pourront seules apprécier l'horreur de ma situation ; quant aux autres, elles ne me comprendront pas. Ma raison en fut bouleversée et ma santé détruite. Quand vint le jour de l'épreuve, j'étais au lit avec le délire, et tous mes amis convinrent qu'il me fallait renoncer à toute espèce d'emploi public. »

Son esprit naturellement si faible ne put résister à une telle secousse. Il devint presque fou ; il se sentait conduit invinciblement au suicide. On parvint avec peine à le sauver de lui-même. Enfin, en 1763, on le plaça chez un habile médecin, le docteur Cotton, dont les soins parvinrent à le guérir complétement. Ses pensées détournées du spectacle d'ici-bas s'élevèrent vers la Divinité, non pas la Divinité douce et bienfaisante du catholicisme, mais vers le Dieu vengeur d'Israël, vers le Dieu de Calvin et de Knox. Cependant cette âme était si puissamment douce et mélancolique, que quelques unes de ses plus belles hymnes datent des premiers mois qui suivirent sa guérison.

En 1765, comme il allait visiter son frère à Cambridge, il fit la connaissance à Huntingdon de la famille Unwin, et il se fixa auprès d'elle. Sa vie devint enfin telle qu'il la souhaitait, paisible, retirée : au milieu de ces bonnes gens sans prétention, simples, il put jouir de quelques unes des joies de la famille, et il parvint à se réconcilier, sinon avec la société, du moins avec la vie. « Quand cette bonne madame Unwin, dit-il dans une de ses lettres, joue de la harpe auprès de moi, je sens mon âme se détendre, mon irritation se calmer, mes chagrins s'adoucir, ma vie se renouveler ; ensuite nous nous promenons en famille dans la forêt voisine. Souvent il nous arrive de faire de véritables voyages, et les cloches du soir sonnent quand nous rentrons. Alors je me sens très bien. »

En 1766, il publia avec le révérend John Newton, un volume d'hymnes fort estimées, intitulées *Hymns d'Olney*, du nom du lieu où elles avaient été écrites. Quelques années après, il traduisit en anglais les poëmes de madame Guyon, l'amie de Fénelon, et il publia le premier volume de ses poésies. En 1785, il mit au jour le poëme qui a le plus fait pour sa gloire, *la Tâche*, et en 1790, sa traduction des OEuvres d'Homère, que l'on place pour la fidélité et l'expression au-dessus de celle de Pope, quoiqu'elle soit moins populaire.

Enfin, vers les dernières années du siècle, mourut madame Unwin. Tout ce qui attachait Cowper à la vie disparut avec cette honorable femme. C'était sa bonté maternelle qui l'avait consolé, encouragé ; elle avait deviné son talent ; elle lui avait tenu lieu de famille. Tout était fini pour lui ici-bas, et le 25 avril 1800, il la rejoignit pour toujours, ayant vécu soixante-neuf ans.

Le caractère personnel de Cowper paraît avoir été surtout remarquable par une certaine délicatesse féminine qui l'éloignait de tout ce qui est hardi et rude. Sa vie retirée, ses impressions religieuses pleines de terreur, concoururent

à donner à ses mœurs une sorte de pureté et de sainteté. Son naturel était plein de bienveillance et de douceur, et bien que ferme et confiant dans les opinions qu'il avait adoptées, il était généralement peu porté à les imposer aux autres. La chaleur de son zèle religieux faisait seule une exception ; mais son esprit était naturellement enclin à la tolérance et à l'indulgence, et il serait peut-être difficile de nommer un écrivain satirique et populaire aussi exempt de jalousie et de dédain, ou autant disposé à se montrer généreux et impartial dans l'appréciation du mérite des autres auteurs en littérature ou en politique. Il ne paraît pas qu'en aucun temps des passions difficiles et colères aient trouvé place dans son cœur ; incapable lui-même de malveillance, il a probablement traversé la vie sans avoir jamais excité ce sentiment à aucun homme.

Nous avons dit que la plus importante des compositions de Cowper est son poëme intitulé *la Tâche* (*the Talk*). Il serait difficile d'en donner une analyse rigoureuse. Au milieu de la description du triste et uniforme paysage du comté de Cambridge, tout lui sert d'occasion pour reprocher à l'Angleterre son luxe, ses querelles politiques, son ambition démesurée et sa trop fréquente injustice. Pour la première fois, depuis Milton, résonnait l'accent dur et impitoyable du presbytérianisme, comme pour la première fois, depuis le chantre du *Paradis perdu*, résonnait la langue énergique et vibrante de la vieille Angleterre. Inspiré par cet esprit sévère, Cowper soulève toutes les questions qui agitent en tout temps le peuple anglais, avec cette indépendance pleine de fierté, qui n'appartient qu'aux indépendants de Cromwell et aux whigs d'Edinburgh, soit qu'il déplore la concentration des familles dans quelques villes manufacturières, la misère du peuple et la dureté des propriétaires, soit qu'il provoque dans des vers sublimes, avant Wilberforce, l'abolition de la traite des noirs, ou que sortant de l'horizon de l'Angleterre, il annonce en 1785 la chûte prochaine et inévitable de la Bastille et de l'antique monarchie française.

Voici quelques fragments qui permettront de juger l'esprit, sinon le style, de cet ouvrage presque inconnu en France.

SUR LA MUSIQUE.

Il y a dans les âmes une sympathie avec les sons. Accents tendres ou guerriers, mélodies graves ou hardies, plaisent à l'oreille suivant la prédisposition de l'âme. Une corde vibre au dedans de nous-mêmes, à l'unisson de la musique que nous entendons, et l'écho de notre âme y répond. Qu'elle me charme, cette harmonie des cloches du village, frappant l'oreille par intervalles, faible et douce d'abord, puis fuyant et mourant dans le vague de l'air, puis vibrant avec force, avec plus de force encore, et grondant comme le tonnerre, quand le vent l'emporte vers nous! La musique, avec sa douce violence, ouvre tous les sanctuaires où la mémoire était endormie. A peine la mélodie que j'ai une fois entendue se fait entendre de nouveau, je revois les anciens lieux, je retrouve le passé avec ses plaisirs et ses douleurs. Mon âme revole en arrière; il ne lui faut qu'un moment pour parcourir, comme le voyageur sur une carte, tout l'espace de ses souffrances et de ses joies, tous les sentiers tortueux de la vie à travers de longues années.

CONTRE L'ESCLAVAGE.

Oh! un asile, un asile dans quelque vaste désert! Quelque ombrage sans limites, quelque forêt sans fin! un lieu où ne vienne me trouver aucun bruit de tyrannie et de fraude, où jamais mon oreille ne les entende plus! Ces cris me font mal; mon âme souffre. Toujours des misères, toujours des supplices et des massacres. Il n'y a plus de sang humain dans le cœur de l'homme, plus de sympathie pour l'homme son semblable; notre fraternité est rompue, rompue comme le lien de paille qui tombe et se détruit à l'approche du feu. Que lui a fait cet homme qu'il maltraite? de quoi est-il coupable? D'être noir tandis qu'il est blanc. Mais cet homme noir sera sa proie; il le chasse, il le traque, il le tue. La force brutale est dans la main du maître, et le maître en abuse. Un peu d'eau sépare ces deux pays, c'est une raison pour qu'ils s'abhorrent; sans cela vous les eussiez vus se confondre comme deux gouttes d'eau dans l'océan. Horrible chose! l'homme voue son frère au malheur, et devient son bourreau. Non, je ne voudrais pas avoir un esclave pour cultiver mon champ, pour me porter, pour rafraîchir mon sommeil pendant les nuits d'été; un esclave qui marcherait à mon signe et qui tremblerait à mon réveil. Non, je ne voudrais pas un esclave, quand on me donnerait toute l'opulence créée par ses muscles achetés et vendus. Non, quoique la liberté me soit bien chère, et que ce soit de tous les trésors du monde celui que j'estime le plus, j'aimerais cent fois mieux être esclave moi-même, et porter les chaînes dont il est chargé, que de les attacher sur son corps. En Angleterre, nous n'avons pas d'esclaves; en revanche, nous avons des esclaves au-delà des mers : pourquoi ce contraste? Dès que l'esclave a passé la mer, il devient libre; la servitude n'a pas en Angleterre d'atmosphère qui lui soit propre. Dès que la poitrine esclave aspire l'air britannique, dès que le pied esclave touche le sol, ce pied est libre, cette poitrine est libre.

SUR LE BONHEUR DOMESTIQUE.

Bonheur domestique, de tous les biens que l'homme possédait avant sa chute le seul qui ait survécu à son désastre, qu'il est rare de te goûter dans toute ta pureté ou de te conserver long-temps! Dans ta coupe de cristal, combien de gouttes amères la négligence, l'oubli et la faiblesse humaine laissent tomber! Les imprudents qui ne savent pas te conserver intact oublient que la famille est la nourrice de la vertu; c'est elle qui la soutient, jeune encore et chancelante; elle qui la console dans les jours de peine. Cette félicité est inconnue dans les lieux où la volupté a son trône et son temple, où cette déesse à la robe flottante, à l'œil enivré, s'appuie sur la mode capricieuse. Le bonheur domestique est pur, constant et doux; il déteste le changement; il lui faut des affections long-temps éprouvées, des joies calmes et profondes que ne valent pas les ardents transports du plaisir.

LA SOLITUDE ET LE MONDE.

Pour moi, comme un daim blessé qui fuit la société de ses semblables, il y a long-temps que je me suis retiré, les flancs tout saignants encore des nombreuses flèches qui m'avaient frappé. Haletant, j'ai cherché au loin un lieu paisible, un ombrage protecteur, pour y mourir sans être troublé. Là je rencontrai un autre être que plusieurs blessures avaient frappé aussi. Son flanc saignait, son cœur était blessé; il comprit ma souffrance, et, d'une main amie, il retira une à une les pointes acérées : je fus guéri, je vécus. Depuis ce temps, j'habite avec un petit nombre d'amis des lieux écartés et solitaires, des bois reculés, bien loin des anciens compagnons de ma vie, loin du théâtre animé de ce monde que j'ai fui; mon cercle est borné, je ne désire rien de plus. C'est là que je médite; là mes vues ont changé. Je n'aperçois plus le monde sous le même aspect qu'autrefois, et l'avenir m'apparaît sous d'autres couleurs. Je les vois, ces hommes, qui s'égarent dans un océan d'illusions; chacun d'eux poursuit sa chimère, et ce bonheur qui les séduit ne cesse pas de leur échapper. Un rêve succède à un rêve, et chaque rêve nouveau leur laisse croire qu'ils seront plus heureux qu'auparavant; fracas d'espérances déçues, qui forme cette grande clameur confuse qu'on appelle le bruit du monde. Prenez la moitié du genre humain, ajoutez-y les deux tiers de l'autre moitié, et demandez-leur le total de leurs espérances et de leurs craintes : — Rêves, rêves, rêves! — La foule tourbillonne dans le rayon de soleil, gaie, insouciante, imprévoyante, comme ces insectes qui voltigent un moment (c'est leur vie), et qui disparaissent à jamais. Les rêves de ceux-ci sont folâtres; il y a d'autres rêves graves et sérieux. L'un vous parle de ses découvertes importantes, et l'autre de son Histoire en prose; celui-ci fait un roman, et se plaît à créer un héros dont personne n'entendit jamais parler : il dit que ce sont des annales. Tel homme va chercher dans les catacombes du passé un nom obscur qu'il déterre : il vous dit les mœurs secrètes du personnage, ses traits, son attitude, son costume; vous diriez qu'il l'a connu long-temps avant sa naissance. Tel autre s'amuse à dévider le vieil écheveau de la politique et de l'histoire : il vous apprendra ce que tous les ministres d'autrefois ont voulu faire, leurs intentions secrètes, leurs desseins secrets. — Rêves! rêves! rêves!

ABSOLUTION. — ACQUITTEMENT.

L'absolution de l'accusé est prononcée d'après la loi, si le fait dont il est trouvé coupable n'est pas défendu par une loi pénale; lorsque l'accusé est déclaré non-coupable, c'est un jugement d'acquittement qui est prononcé; et c'est là ce qui distingue le sens légal du mot absolution de la signification et de l'acception ordinaires.

HEXAPTÉRIGE.

(Hexaptérige dessiné en 1839 au Mégaspilæum, dans l'Achaïe.)



Tout le monde sait fort bien que le culte grec n'est pas identiquement le même que celui de l'Eglise latine. Comme il est tout naturel de le penser, ces différences s'étendent aussi sur les objets extérieurs employés dans les églises. Nous aurons occasion plus tard de revenir sur les vêtements des prêtres et des évêques, et sur quelques unes des dispositions adoptées en Orient pour l'ornementation des églises. L'objet que nous représentons aujourd'hui est un des premiers que remarque l'étranger qui pénètre dans le sanctuaire d'une église grecque. En effet, à chaque extrémité de l'autel on voit en permanence un instrument semblable à celui-ci. Le plus souvent il est en bois peint et doré, avec la représentation d'un séraphin à six ailes (c'est de là que lui vient son nom). Ce séraphin tient lui-même de chaque main un petit hexaptérige sur lequel on lit en grec : *Saint*, *Saint*, *Saint*. — Pendant les processions et autres cérémonies, les deux clercs qui accompagnent le célébrant portent à la main un hexaptérige, et comme souvent les disques sont garnis de petites lames de métal, on les agite dans certains moments de la liturgie pour avertir les assistants de s'incliner. Celui qui a servi de modèle au dessin que nous offrons ici se trouve au *Megaspilæum*, couvent situé dans un des plus beaux endroits des montagnes de l'Achaie, à peu de distance de Patras ; il est en argent massif tout brodé d'arabesques niellés et de figures de vermeil travaillées au repoussé. On voit au milieu la *Panagia* (la Toute-Sainte) avec les initiales grecques de son titre de Mère de Dieu. Huit cercles disposés à leur entour contiennent alternativement quatre séraphins tenant d'autres hexaptériges, et les quatre symboles des évangélistes, comme l'indiquent les initiales de leurs noms. Ces sujets sont entourés de plusieurs grands cercles de reinceaux et d'ornements d'une grande délicatesse : la petite dimension de ce dessin n'a pas permis de les rendre tous exactement, non plus qu'une inscription gravée sur le bord du disque : c'est le commencement du *Te Deum*. Il est inutile de faire remarquer l'élégance du support qui joint la partie supérieure de l'instrument avec le manche ciselé qui le termine inférieurement. La hauteur totale dépasse un mètre.

La plupart des saints de l'Eglise grecque sont représentés tenant une banderolle sur laquelle sont gravées des paroles qu'ils sont censés prononcer, ou pour instruire les fidèles, ou pour glorifier Dieu. Je pense que cet instrument rentre tout-à-fait dans la même idée. C'est une sorte d'écriteau sur lequel sont gravées les paroles sacrées que les anges répètent sans cesse en présence du Créateur : *Saint*, *Saint*, *Saint*. En effet, dans presque toutes les peintures grecques où l'on voit une représentation de Dieu, il est accompagné d'anges tenant de chaque main un hexaptérige. La présence de l'hexaptérige lui-même sur l'autel ou dans la main des prêtres tend donc à accomplir l'un des préceptes de la religion, qui est la glorification et la sanctification du nom de Dieu.

SUR LA MORT DE CATON, PAR NAPOLÉON.

La conduite de Caton a été approuvée par ses contemporains et admirée par l'histoire : mais à qui sa mort fut-elle utile ? à César ; à qui fit-elle plaisir ? à César; et à qui fut-elle funeste ? à Rome, à son parti. Mais, dira-t-on, il préféra se donner la mort à fléchir devant César. Mais qui l'obligeait à fléchir ? Pourquoi ne suivit-il pas ou la cavalerie ou ceux de son parti qui s'embarquèrent dans le port d'Utique ? Ils rallièrent le parti en Espagne. De quelle influence n'eussent point été son nom, ses conseils et sa présence au milieu des dix légions qui, l'année suivante, balancèrent les destinées sur le champ de bataille de Murda ? Après cette défaite même, qui l'eût empêché de suivre sur mer le jeune Pompée qui survécut à César, et maintint avec gloire encore long-temps les aigles de la république ? Cassius et Brutus, neveu et élève de Caton, se tuèrent sur le champ de bataille de Philippes. Cassius se tua lorsque Brutus était vainqueur; par un malentendu, par ces actions désespérées inspirées par un faux courage et de fausses idées de grandeur, ils donnèrent la victoire au triumvirat. Marius, abandonné par la fortune, fut plus grand qu'elle : exclu des mers, il se cacha dans les marais de Minturnes; sa constance fut récompensée; il rentra dans Rome, et fut une septième fois consul... Si le livre du destin avait été présenté à Caton, et qu'il y eût vu que, dans quatre ans, César, percé de vingt-trois coups de poignard, tomberait dans le sénat aux pieds de la statue de Pompée, que Cicéron y occupait encore la tribune aux harangues et y faisait retentir les Philippiques contre Antoine, Caton se fût-il percé le sein ? Non; il se tua par dépit, par désespoir. Sa mort fut la faiblesse d'une grande âme, l'erreur d'un stoïcien, une tache dans sa vie.

NAPOLÉON. — *Rapporté par Marchand.*

— Un fils voulait plaider contre son père : « Vous serez » condamné, lui dit Pittacus, si votre cause est moins juste » que la sienne; si elle est plus juste, vous serez encore » condamné. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSICIENS CÉLÈBRES

(Voy. p. 28 et 206.)

TARTINI.



(Le Songe de Tartini, — dessin de Jules Boilly, d'après Boilly père.)

Voici comment Lalande, à qui Tartini l'avait lui-même racontée, rapporte, dans son Voyage en Italie, la curieuse anecdote qui fait le sujet de notre gravure :

Une nuit, en 1713, Tartini rêva qu'il avait fait un pacte avec le diable qui était à son service : tout lui réussissait au gré de ses désirs ; ses volontés étaient toujours prévenues par son nouveau serviteur. Il imagina de lui donner son violon pour voir s'il parviendrait à jouer quelques beaux airs ; mais quel fut son étonnement lorsqu'il entendit une sonate si singulière et si belle, exécutée avec tant de supériorité et d'intelligence, qu'il n'avait rien connu qui pût entrer en parallèle ! Il éprouva tant de surprise et de ravissement qu'il en perdit la respiration. Réveillé par cette violente sensation, il saisit à l'instant son violon dans l'espoir de retrouver une partie de ce qu'il venait d'entendre. C'est alors qu'il composa *la sonate du Diable;* mais elle lui sembla tellement au-dessous de la musique qui l'avait si fort ému durant son sommeil, qu'il eût brisé son violon, s'il eût pu renoncer aux jouissances que lui procurait son art.

Ce morceau, qui a constamment joui d'une grande popularité parmi les musiciens, est divisé en trois parties : un adagio qui sert d'introduction; un second morceau à deux temps; la troisième partie enfin, indiquée par ces mots : *Sogno del autore*, renferme le *trillo del Diavolo al piè del letto* (trille du diable au pied du lit), seul souvenir précis qui fût resté à Tartini de son rêve. Cette dernière partie, qui passe alternativement de l'allegro à l'adagio, est tour à tour à quatre et à deux temps, et le trille du diable est une phrase brillante, vigoureuse en accord, qui revient à diverses reprises, et termine cette singulière composition.

Tartini, musicien exécutant, compositeur de musique, et auteur d'ouvrages techniques sur cet art, naquit à Pirano en Istrie, le 12 avril 1692. Il eut une jeunesse aventureuse dont les écarts et les goûts ne présageaient guère l'existence paisible et laborieuse que le célèbre artiste devait adopter plus tard. Il fit ses études au collége des Pères de l'Ecole, à Capo d'Istria. C'est là qu'il reçut ses premières leçons de musique; il y apprit aussi l'escrime; mais alors le fleuret avait pour lui bien plus d'attrait que le violon : à peine connaissait-il les sept notes, la division des temps, le mouvement de l'archet, que déjà il savait parfaitement le vocabulaire des salles d'armes. Avec de semblables dispositions, il accueillit fort mal l'offre qu'on lui fit d'entrer dans l'ordre monastique des Minorites, et résista vivement à la volonté de ses parents.

Désespérant de vaincre son opposition sur ce point, on l'envoya, en 1710, suivre les cours de droit à Padoue. Il fit de rapides progrès dans ses nouvelles études, mais ses succès comme légiste ne purent le distraire des séductions de l'escrime ; il fréquentait les salles d'armes au moins autant que celles de l'école de droit. Cette passion en vint même à ce point qu'il voulut un moment abandonner l'Italie pour aller à Paris s'établir maître en fait d'armes. Un attachement sérieux lui fit abandonner ce projet; il épousa secrètement une jeune personne, parente de l'évêque de Padoue. Obligé de se soustraire par la fuite aux effets de la colère de l'évêque, Tartini, après avoir long-temps erré à l'aventure, se rendit à Assise; et grâce à l'intervention d'un de ses parents qui était gardien du couvent des Minorites, il put trouver un asile dans cette retraite religieuse qu'il avait autrefois dédaignée.

Alors se développa sa vocation. Réduit à un isolement complet, il chercha dans la musique un aliment à l'ardeur de son imagination. Ces nouvelles études calmèrent la fougue de son caractère, et Tartini changea entièrement. La plupart du temps il se renfermait dans sa cellule pour travailler; et quand il la quittait, c'était pour aller à l'église associer les accords de son archet aux pieuses cérémonies du culte.

C'est à cette époque qu'il composa la célèbre sonate du Diable.

Pendant deux années qu'il resta aux Minorites, Tartini acquit, à force de travail et à l'aide des leçons du Père Boemo, organiste habile, un talent d'une remarquable supériorité. Un jour de fête qu'il jouait du violon dans l'église du couvent, le rideau qui le cachait au public se détacha ou s'entr'ouvrit, et Tartini fut reconnu par un habitant de Padoue, qui prononça son nom à haute voix. Le pauvre reclus se crut un instant exposé à de nouvelles persécutions; mais sa longue absence avait calmé les haines; il apprit que son mariage avait été ratifié par l'évêque de Padoue, et il rentra dans le monde.

Tartini alla d'abord à Venise; mais il fut intimidé par la présence d'un violoniste Florentin, Veracini, contre le talent duquel il n'osa pas lutter, et il se rendit à Ancône en 1714. Tartini resta plusieurs années dans cette ville, étudiant non seulement le violon, mais se livrant encore à des recherches profondes sur la production des sons et leurs rapports mutuels. Tandis qu'il s'occupait ainsi des questions les plus difficiles, Corelli mourait à Rome, laissant à Tartini, sur l'art du violon, des principes que le grand artiste d'Istrie allait développer avec une rare intelligence. Après six années de séjour à Ancône, Tartini fut nommé maître de chapelle de l'église de Saint-Antoine de Padoue. Il n'avait pas encore quitté l'Italie, lorsque, vers 1725, sur l'invitation de l'empereur Charles VI, il se rendit à Prague; il y obtint tous les suffrages, donna quelques conseils aux artistes allemands, à Stamitz surtout, qui devait représenter son école à Manheim; et après une absence de trois années, il revint en Italie, à Padoue, qu'il ne devait plus quitter. C'est là qu'il mena jusqu'à sa mort une vie paisible, retirée, modeste, qui contrastait singulièrement avec les duels et les écarts de sa jeunesse, dont Padoue n'avait pas tout-à-fait perdu le souvenir. Le caractère acariâtre de sa femme, de celle pour laquelle il avait compromis sa liberté, presque son honneur, troubla seul cette existence dévouée tout entière à l'art dans lequel Tartini cherchait ses plus vives émotions.

En février 1770, Tartini, attaqué du scorbut, mourut entre les bras de Nardini, l'un de ses meilleurs élèves. Durant ces quarante années que Tartini resta à Padoue, jamais, malgré ses nombreux travaux, son grand âge, il ne discontinua son service de maître de chapelle; et chaque dimanche une foule empressée, accourue souvent des extrémités de l'Italie, parfois même des pays étrangers, venait entendre Tartini jouer l'adagio de la belle sonate *del imperator*, et chaque fois son imagination trouvait de nouvelles et précieuses inspirations.

Quanz, célèbre musicien allemand, a porté sur Tartini un jugement sévère, le trouvant plus habile que sensible, disant même de son jeu : « C'est bien, c'est difficile, mais cela ne va pas au cœur. » Ce jugement ne paraît pas fondé. Bien qu'on ait reproché à Tartini de trop multiplier les trilles et les ornements dans son jeu et dans ses compositions, son talent, d'après de nombreuses autorités, avait de la grandeur, du charme, et de l'expression. « Le violon, harmonieux, touchant et plein de grâce sous l'archet de Tartini, a écrit M. Baillot au commencement de sa Méthode de violon, a pris pour la première fois une expression dramatique dans ses *adagios.* »

Tartini a fondé, en 1728, à Padoue, son école de violon, dont les élèves ont propagé les principes dans tous les pays, et dont les traditions se sont transmises jusqu'à nous par les artistes les plus remarquables. Corelli avait, pour ainsi dire, posé les premières règles de l'art du violoniste; il avait écrit des sonates dans lesquelles se trouvaient des chants larges, expressifs, des traits difficiles, des exercices raisonnés, soit pour le *doigté*, soit pour la conduite de l'archet. Tartini suivit les principes posés par Corelli, et poussa plus loin ses savantes investigations. Il réunit dans des traités spéciaux les règles que l'expérience réfléchie de son art lui avait révélées. Il a écrit, outre un grand nombre de sonates et de concertos, un ouvrage intitulé Art de l'archet; un autre recueil, Leçons pratiques sur le violon; des Leçons sur les divers genres d'appoggiatures, de trilles, dont il avait été si prodigue dans ses compositions; etc.

Nous avons déjà nommé Stamitz, qui dirigeait l'école de violon de Manheim, d'après les enseignements de l'école italienne. En France, tous ces grands artistes qui ont fondé d'une si brillante façon notre école de violon sont des élèves de Tartini, ou du moins ont puisé à la source la plus immédiate les excellentes traditions de ce grand maître. Gaviniès, surnommé dans son temps *le Tartini français*, suivait les règles de l'école de Padoue. Viotti, qui eut une si directe influence sur l'art du violon en France, avait reçu à Turin des leçons de Pugnani, son compatriote, l'un des élèves les plus habiles de Tartini. Enfin aujourd'hui M. Baillot, qui représente certainement au Conservatoire les plus pures doctrines de l'enseignement du violon, a reçu de Pollani et de Viotti les préceptes à l'aide desquels Tartini a constitué en Italie l'art du violon.

A Padoue, sur le Prato, une statue a été élevée à Tartini; c'est une œuvre peu remarquable sous le rapport de l'art.

LA PENNATULE.

Cet animal fort curieux est ainsi nommé parce qu'il ressemble à une plume; mais ce qui, au premier abord, a l'apparence d'un seul animal, est réellement une agglomération de petits individus disposés sur les barbes de cette espèce de plume, et réunis entre eux par une partie commune qui est elle-même vivante.

Les pennatules sont toujours flottantes et se trouvent constamment en haute mer. Elles sont entraînées par les courants comme les méduses (1833, p. 119). C'est par la contraction de la portion renflée et postérieure de la tige et par celle des ailerons que l'animal se meut sans pouvoir se diriger dans l'intérieur des eaux; et on n'admet point que les polypes composants conspirent tous par des mouvements harmonisés pour imprimer à la masse totale une direction dans des sens déterminés.

On distingue dans une pennatule trois parties : le corps ou la tige, les barbes ou ailerons de la tige, et les petits individus qui sont des polypes.

La tige est composée de deux portions; une antérieure sur les côtés de laquelle sont attachés les ailerons qui ressemblent aux barbes d'une plume, et une postérieure qui est libre. Cette dernière ressemble à un cœur allongé, et offre à son extrémité, qui est obtuse, un trou aveugle que Linné avait pris à tort pour la bouche de la pennatule. L'autre extrémité de cette portion se continue avec la portion antérieure de la tige, avec celle qui est garnie de barbes sur lesquelles les polypes implantés obliquement, sont répartis irrégulièrement.

Lorsqu'on dissèque une pennatule, on trouve dans l'intérieur de la substance charnue de la tige une baguette d'une substance de nature calcaire d'un blanc grisâtre et renfermée dans une membrane propre fort mince et très serrée; cette baguette est aplatie, et offre en dessus et en dessous deux rainures, une à droite et l'autre à gauche pour l'insertion d'une membrane plissée. En raison de sa

nature pierreuse, la baguette ou l'axe calcaire est fort roide, cependant un peu flexible, surtout vers l'extrémité antérieure. Son accroissement se fait par cette extrémité qui est un peu recourbée en dessous. Elle est sécrétée par la membrane fine qui l'enveloppe.

Il y a dans l'épaisseur de la substance charnue qui enveloppe cette baguette, trois cavités dont une médiane supérieure ou dorsale, et deux latérales, une de chaque côté de l'axe. La cavité supérieure, qui est assez grande, diminue vers l'extrémité antérieure, où l'on voit un véritable orifice. Il faut remarquer aussi que sur chaque paroi latérale de la cavité médiane supérieure, on voit des brides formant des loges celluleuses qui semblent s'ouvrir dans le tissu vivant de la plume. Les barbes ou ailerons polypifères sont plus grands au milieu de la tige qu'à l'extrémité. Le bord postérieur de ces ailerons est subdivisé en lames, et ce sont ces lames qui soutiennent ces polypes. Au bord inférieur de chaque lame on voit un faisceau de petits filets blancs durs très cassants. On a considéré ces aiguilles calcaires du tissu de la pennatule comme les analogues de celles beaucoup plus petites observées par M. Guillon dans le tissu des éponges.

Les polypes de la pennatule ont la forme d'une bourse divisée en deux portions par un étranglement; de ces deux portions, l'une comprend les viscères digestifs et les sacs des œufs ou gemmules qui sont assez apparents; l'autre portion du polype est le renflement de la bouche dont l'orifice arrondi est entouré par huit tentacules pinnées. L'axe de ces tentacules est creux, et on y trouve une matière colorée. Outre ces huit tentacules, chaque polype présente encore à la bouche huit corps arrondis, noirs et saillants en dedans de chaque tentacule.

D'après cette description, on voit qu'une pennatule est un corps organisé pair, symétrique, composé d'un tissu charnu contractile et soutenu par une partie solide calcaire, et d'un autre tissu spongieux susceptible de se gonfler par l'introduction de l'eau, et que ce corps est en communication organique avec un nombre considérable de petits animaux à bouche entourée d'un rang de tentacules pinnées, et offrant un sac d'œufs qui se développent dans le tissu même de la pennatule.

Les phénomènes qu'offre un animal aussi singulier, puisqu'il est un composé d'un nombre considérable d'animaux parfaits dans leur nature, sont très curieux à connaître. En effet, la nourriture que les circonstances mettent à la portée d'un des individus, le nourrit lui-même et profite à tous les autres individus et à la masse commune qui les unit. C'est cette masse commune vivante et contractile qui est l'organe de la locomotion. Tous les individus sont emportés à la fois par les mouvements de cette partie commune, sans que leurs mouvements particuliers puissent y faire obstacle.

Quant à l'accroissement et à la manière dont une pennatule avant de mourir se reproduit par ses œufs ou gemmule, on doit être porté à croire que c'est la masse commune qui se développe et s'accroît la première, et qu'après que ses ailerons sont bien formés, on voit apparaître les petits animaux. Mais on connaît si peu les mœurs des pennatules, qu'on est réduit à faire des conjectures avant d'avoir observé la reproduction de ces singuliers animaux.

M. de Blainville, auquel sont dus ces détails sur l'histoire naturelle des pennatules (voy. Dict. de Levrault, t. 38, art. *Pennatule*), cite la narration de Bohadsch, qui a observé une pennatule vivante : « Le tronc vers le sommet se » contractait circulairement, et il en résultait une zone qui » successivement s'avançait jusqu'à l'autre extrémité, après » quoi elle passait sur la tige et ne s'évanouissait que lors» qu'elle arrivait à sa pointe; à peine était-elle terminée, » qu'il en recommençait un autre au sommet, et ainsi con» tinuellement, en sorte qu'il semblait qu'un globe un peu » comprimé courait dans toute la longueur de la pennatule; » en outre, l'extrémité du corps de la pennatule tantôt se » courbait comme un hameçon et tantôt se redressait com» plétement; ce qui provient sans doute du mouvement » de l'osselet; aussi voyait-on le sinus de cette extrémité » s'augmenter ou diminuer avec ces mouvements. Les ai» lerons exécutaient quatre sortes de mouvements, c'est» à-dire en avant, en arrière, en haut et en bas. Quant » à ceux des polypes, ils étaient irréguliers et dans tous les » sens. »

Chaque polype agit donc indépendamment de tous les autres et de son voisin; et, en remuant ses tentacules, il n'a en vue que de saisir les petits animaux dont il fait sa proie.

Les pennatules ont été vues dans toutes les mers; on n'en connaît qu'un petit nombre d'espèces dont quelques unes sont de la Méditerranée, savoir : la pennatule granuleuse, la pennatule grise, la pennatule rouge. Cette dernière se trouve aussi, mais plus rarement, dans l'Océan même, dans la Manche et sur les côtes d'Angleterre.

PROCÉDÉ DU BEY DE TUNIS POUR DIMINUER LE NOMBRE DES PLAIDEURS.

Dans la régence de Tunis, deux Berbers, sans doute d'origine normande, avaient acheté, l'un des œufs, l'autre une poule. Ils eurent l'excellente idée de faire féconder les œufs par la poule, étant bien entendu que les fruits de la couvée seraient partagés. Mais, chose imprévue, un nombre impair de poussins vint au monde. N'ayant pu s'entendre sur le partage, nos Berbers prirent le parti d'aller soumettre leur différend au bey de Tunis, qui chaque jour, de dix heures à midi, rend en personne la justice à ses sujets, comme autrefois nos seigneurs féodaux, et même quelques uns de nos rois.

La poule, les poussins et les deux plaideurs en sa présence, le bey de Tunis, d'abord aussi embarrassé que le roi Salomon dans une circonstance analogue, mais prenant tout-à-coup son parti, ordonna de remettre la mère et les petits à son cuisinier, et d'appliquer cent coups de bâton sur la plante des pieds à chacun des deux plaideurs, « afin, » dit-il, d'ôter à l'un et à l'autre tout amour inutile des » procès à l'avenir. »

Il serait à désirer qu'on ne considérât les premières éditions des livres que comme des essais informes que ceux qui en sont auteurs proposent aux personnes de lettres pour en apprendre leurs sentiments; et qu'ensuite, sur les différentes vues que leur donneraient ces différentes personnes, ils y travaillassent tout de nouveau pour mettre leurs ouvrages dans la perfection où ils sont capables de les porter.

NICOLE.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 127, 139, 188, 225.)

CABANER une embarcation, c'est la mettre sens dessus dessous; elle forme alors une espèce de *cabane*.

En 1830, un bâtiment de commerce français, surpris par un ouragan dans les parages du Bengale, toucha sur un banc et se brisa. Tout périt, hors quatre marins qui s'étaient emparés d'un bateau épargné par l'ouragan. Jetés sur le dangereux rivage de l'île Sangor, à l'entrée de l'Hoogly, ils se mirent en quête de nourriture : des coquillages et quelques poissons morts laissés par la mer sur le rivage s'étaient déjà offerts, lorsqu'ils virent sur la terre molle l'empreinte encore fraîche d'une patte de tigre. Apercevant bientôt deux tigres énormes qui s'avançaient vers eux à travers les herbages, ils cabanèrent leur bateau, et se blottirent dessous.

Les tigres s'en approchèrent, et après avoir flairé la curée que le bateau leur dérobait, ils sautèrent dessus, se ruèrent en cent façons. En creusant la terre, ils parvinrent à passer leurs pattes par-dessous le bateau ; elles furent aussitôt abattues à coups de hachot. Les deux tigres par leurs rugissements en attirèrent d'autres. Chaque patte qui se présentait sous l'embarcation y restait coupée. — Ces quatre marins furent pourtant sauvés. La nouvelle du naufrage étant parvenue à Kedjerce, l'administrateur anglais avait fait explorer le rivage de l'île Sangor.

Cabestan, treuil vertical qu'on fait tourner au moyen de barres horizontales qui le traversent, et autour duquel se roule un câble. Cette machine sert aux travaux qui exigent une grande force, comme lever les ancres, guinder les mâts. On peut juger de sa puissance par le halage et l'érection de l'obélisque de Luxor. (Voy. 1837, p. 5.)

Cabillot, petit morceau de bois façonné au tour, qui reçoit dans une cannelure pratiquée au milieu de sa longueur un amarrage ou petite ligne ; — chevilles dont on garnit les rateliers disposés sur les gaillards pour y attacher les manœuvres courantes. Les matelots donnent le sobriquet de *cabillots* aux soldats rangés en bataille.

Cabine. Notre première gravure représente la cabine d'un brig du commerce. De chaque côté sont des cabinets au fond desquels les cabanes ou couchettes sont placées contre la muraille, à peu près comme des armoires fermées par des rideaux au lieu de portes. Il y a deux couchettes l'une au-dessus de l'autre; sous la couchette inférieure on place les malles et effets des officiers ou des passagers. L'espèce d'armoire ornée d'une glace que l'on voit entre les croisées n'est que figurée : c'est une cloison ou tuyau qui sert à masquer la mèche du gouvernail. Le buffet qui se trouve au-dessous est aussi figuré pour déguiser autant que possible l'irrégularité que cause en cet endroit la forme extérieure de l'arrière du navire. A la claire-voie (croisée du haut) est une boussole renversée. Toutes les cabines ne sont pas disposées comme celle-ci. Dans la plupart il n'y a point de cabinet : les couchettes sont fixées contre la muraille de la



(Cabine d'un brig marchand.)

cabine comme elles le sont ici contre la muraille des cabinets. La cabine est alors, tout à la fois et en commun, salon, salle à manger et chambre à coucher. Les boiseries de la cabine des navires installés avec luxe sont ordinairement en bois d'acajou, d'érable et de citronnier.

Cable, cordage qui sert à amarrer un bâtiment, à le tenir à l'ancre, etc. La longueur ordinaire d'un câble est de 120 brasses, et l'on évalue son poids au double du poids de son ancre. Depuis quelques années, on remplace le câble de chanvre par une chaîne en fer, dont les anneaux s'appellent *maillons*. L'invention des *câbles-chaînes* est due au capitaine anglais Samuel Brown ; ses essais datent de 1808. M. Burton les a perfectionnés en 1812. M. Béchameil, officier de la marine française, a inventé un appareil nommé *stopper*, pour faciliter l'usage des câbles-chaînes. M. Barbotin, autre officier français, a fait adopter dans le même but une machine connue sous le nom de *linguet*.

Cabotage, navigation de cap en cap, sans perdre la terre de vue; c'est le petit cabotage. Le grand cabotage, pour les navires français, s'étend à toute la Méditerranée, à la Baltique, à l'Islande, et même à Terre-Neuve. — *Caboteur*, marin qui cabote; *cabotier*, bâtiment qui sert au cabotage; *maître au cabotage*, celui qui commande un cabotier.

Cacatois, ce sont, dans les grands bâtiments, les petits mâts que l'on grée au-dessus des mâts de perroquet ; ils ont leurs vergues, leurs voiles et leurs bonnettes comme les autres mâts; sur leurs flèches, on établit, dans les beaux temps, des cacatois volants ou *papillons*.

Cadre, lit suspendu à l'usage des officiers, des premiers maîtres et des passagers. Les *cadres* des malades ne sont pas suspendus.

Cagnard, forte toile peinte, étendue au-dessus du pont pour abriter les hommes de quart.

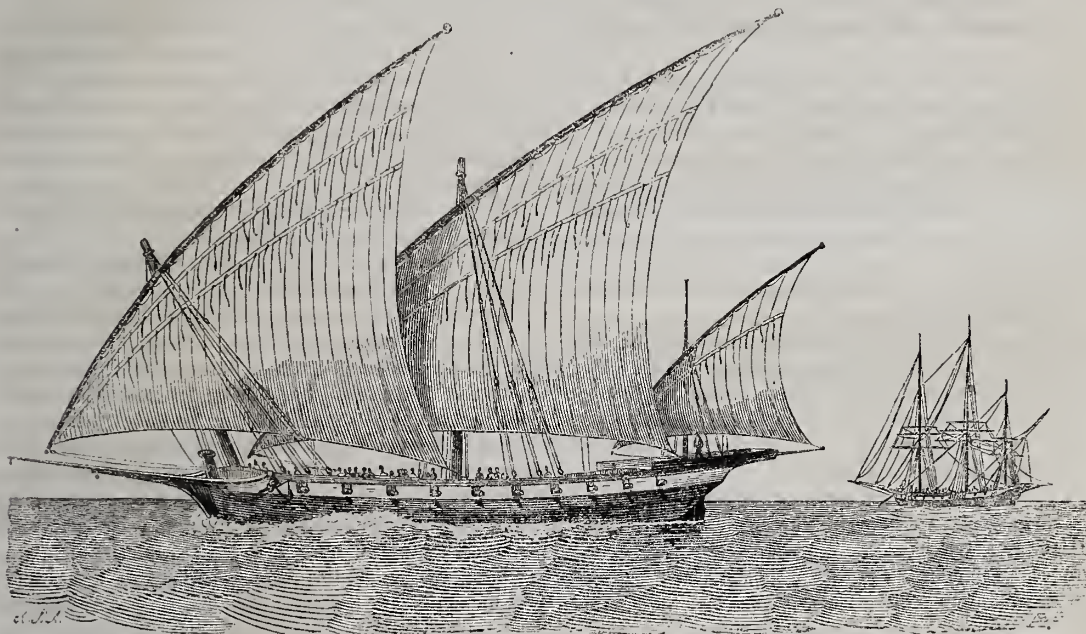
Cague, petit navire hollandais qui sert à la pêche, au petit cabotage, et à naviguer sur les canaux. Un mât incliné sur l'avant porte une voile à livarde et une trinquette.

Caïc ou caïque, petit navire du Levant ; — petit canot

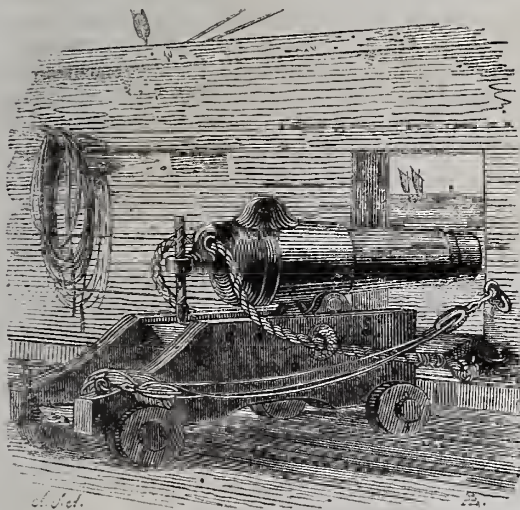
de l'Archipel; — esquif des galères qui était terminé en pointes relevées de chaque bout. Certains corsaires de la mer Noire montent des caïcs.

Cale, la partie la plus basse dans l'intérieur d'un bâtiment. Celle d'un bâtiment de l'Etat se compose, à l'avant, d'un compartiment, qu'on appelle la *cale à eau*, où se placent les caisses en tôle qui contiennent les provisions, et aussi les cordages de rechange. Vers l'arrière est la *cale au vin*, dans laquelle sont arrimées les pièces de vin, d'eau-de-vie, etc., les viandes salées et les farines. On trouve aussi, vers l'arrière, d'autres compartiments qui sont : la soute au biscuit, la soute aux voiles, la soute aux poudres, la soute au charbon, la fosse aux câbles, la fosse aux lions, le puits à la chaîne, le parc aux boulets, etc. — La cale d'un navire du commerce reçoit les marchandises.

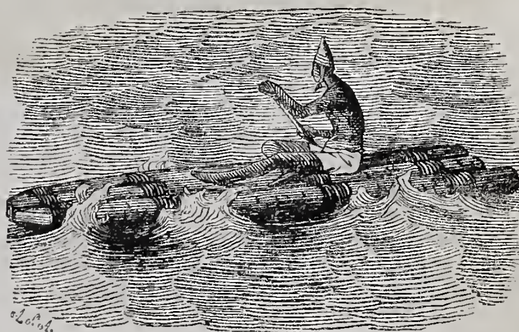
Les *cales de construction* sont des plans inclinés sur les bords des bassins ou de la mer, et sur lesquels on bâtit les navires. — Le supplice de la cale consiste à amarrer le délinquant à un cordage passant dans une poulie au bout de la grande vergue; on le laisse tomber plusieurs fois de tout son poids dans la mer, et on le rehisse avec ce cordage. Le nom qu'on donne vulgairement à ce supplice est la cale mouillée. La cale sèche n'est plus en usage.



(Chebecs.)



(Caronade.)



(Catimaron.)

Caler, amener, abaisser les mâts de hune ou de perroquet, le long du mât qui les porte. — S'enfoncer dans l'eau, en parlant d'un bâtiment : Ce navire cale trop.

Calfat, ouvrier chargé d'enfoncer, avec un fer et un maillet, des cordons d'étoupe entre les joints des bordages; de boucher les trous des boulets, de sonder les piqûres des vers, d'entretenir les pompes, de goudronner, etc. — *Calfater; calfatage.*

Calier, matelot chargé du service de la cale.

Caliorne ou cayorne, c'est le plus fort palan employé dans la marine. On s'en sert pour embarquer et débarquer les canons ou les embarcations.

Cambuse, partie de l'entrepont d'où les vivres sont distribués, trois fois par jour, à l'équipage.

Canard, épithète donnée à un bâtiment qui, par vice de

construction ou de son arrimage, plonge par l'avant et se relève avec peine.

Canon. Les *canons* s'installent sur un affût, se placent et s'amarrent aux sabords. Ils se distinguent par leur calibre ou par le poids de leurs boulets; ces calibres sont de 30, 24, 18, 12 et 8. On a renoncé aux canons de 36. — *Canonnage*, synonyme d'artillerie.

Canonnière, petit navire gréé en brigantin, portant une ou plusieurs pièces de canon, et destiné à protéger les côtes, les rades, les convois, ou à exécuter des descentes.

Canot, embarcation de la plus petite dimension, sans pont, à rames et à voile, destinée au service d'un bâtiment.

Cap, direction de l'avant par rapport à la boussole. Le vent change *cap pour cap* quand il souffle dans une direction entièrement opposée à celle qu'il avait auparavant.

Cap de mouton, bloc en bois, de forme ronde, percé de trois trous placés en triangle, pour le passage des rides de haubans. Deux caps de mouton et une ride passée en forme de garant, forment une espèce de palan employé à roidir et tenir les haubans.

Cape, position d'un bâtiment placé en travers du vent, sous une très petite voilure.

Capelage, tour que fait un cordage sur la tête d'un mât. Les cordages qui maintiennent les mâts sont *capelés* à leur tête. La réunion de tous ces cordages à l'endroit du mât où ils sont capelés, a aussi le nom de capelage. Les matelots, dans leur langage figuré, disent lorsqu'ils sont endimanchés : *J'ai capelé le rechange neuf.*

Capitaine. Le grade de capitaine de vaisseau correspond à celui de colonel dans l'armée de terre; le grade de capitaine de corvette correspond à celui de lieutenant-colonel. Le grade de capitaine de frégate a été supprimé. — Celui qui commande un navire marchand pour les voyages de long cours se nomme capitaine au long cours.

Capon, appareil formé d'un fort cordage passé dans les *clans* percés au bout d'un bossoir, et dans les clans correspondants d'une grosse poulie, armée d'un croc de fer. Le capon sert à élever l'ancre et à la suspendre à bord; *caponner* l'ancre.

Capot, capuchon en planches légères qui couvre l'ouverture de l'escalier de l'arrière, à bord de certains navires du commerce. On le nomme *dôme* sur les grands bâtiments. — Une embarcation qui chavire fait *capot*.

Caraque, navire de commerce portugais, étroit par le haut et rond, mais fort élevé sur l'eau.

Caravelle, petit bâtiment latin du Portugal, et grand navire de Turquie.

Carcasse, charpente ou squelette d'un bâtiment, qui n'est pas encore revêtu de bordages. — Navire qu'on démolit. — Bâtiment coulé dans une rade ou à la côte, et défoncé par la mer. — Enveloppe en fer d'un projectile.

Carénage, action de *caréner*, c'est-à-dire de réparer la carène ou la partie submergée d'un navire. Ce travail a lieu dans un bassin, sur un gril, ou à flot après l'abattage.

Caret (Fil de), gros fil de chanvre qui sert d'élément à tous les cordages.

Cargaison, l'ensemble des diverses marchandises dont on emplit la cale des navires du commerce.

Cargue, nom des manœuvres courantes appliquées aux voiles pour les relever, les retrousser contre les vergues; *carguer* les voiles.

Carlingue, combinaison de deux ou trois fortes pièces de bois de chêne placées bout à bout dans le fond d'un navire. La carlingue est la doublure intérieure de la quille. C'est sur la carlingue que s'appuie le pied des mâts.

Caronade, espèce de canon court en fer coulé, qui s'installe sur un châssis et qui est à brague fixe. Cette bouche à feu est ainsi appelée du nom du village Carron, en Écosse, où fut établie la première forge de laquelle sont sorties les *caronades*. Son bouton de culasse est un tenon troué qui reçoit un écrou où s'engrène une vis de pointage. Sa large bouche laisse voir jusqu'au fond de l'*âme* de la pièce qui n'est pas *chambrée*. Elle est supportée sur son affût par un dé en fer qui fait corps avec la caronade. Ce canon, pesant un tiers de moins que les autres, et étant plus court, est préférable pour la manœuvre, mais il a une moindre portée. La caronade représentée dans notre gravure est un peu ancienne; son installation se rapproche de celle des canons, dont elle peut, jusqu'à un certain point, donner une idée. (Voy. p. 525.)

Carré. Sur les frégates, c'est la chambre commune autour de laquelle sont placées les chambres des officiers. Au centre est une table qui sert aux repas de l'état-major.

Carrosse, construction en menuiserie sur le pont à l'arrière d'un navire; l'intérieur est divisé en chambres et en cabanes. Les bâtiments de commerce, qui sont destinés à porter beaucoup de passagers, ont souvent des carrosses.

Cartahu, cordage léger dont la destination est de hisser ou descendre un objet quelconque.

Cassé, se dit d'un navire dont les extrémités sont affaissées, ce qui le fait paraître bombé au milieu.

Casse-tête, sorte de rets tendu à 4 mètres environ au-dessus du pont des vaisseaux et frégates, entre le grand mât et le mât d'artimon, et couvrant tout le gaillard d'arrière, afin d'amortir la chute des poulies ou des cordages et même des hommes qui pourraient tomber des hunes. Ce filet servit, comme moyen de défense, au brave commandant de *la Guêpe*, abordée par des péniches anglaises, dans la baie de Vigs. Dès que les ennemis eurent envahi le gaillard d'arrière, le *casse-tête* s'abattit sur eux, et les embarrassa de manière à rendre toute résistance impossible.

Catimaron, espèce de radeau composé de troncs d'arbres non équarris, qui sert ordinairement à faire la pêche dans les Indes orientales, et que meuvent deux ou trois hommes, à l'aide de petits avirons ou *pagaies*. Sa forme est un carré long, terminé en pointe à chaque bout.

Le catimaron que nous avons dessiné (p. 525) est fait de trois tronçons de cocotiers seulement. Dans son turban, arrangé en forme de casque, le patron porte les lettres et paquets qui lui sont confiés. Les chelingues, seules embarcations qui puissent passer sur les barres de Pondichéry, de Madras, etc., où elles chavirent souvent, remorquent ordinairement un catimaron, comme moyen de sauvetage.

Cayenne, vaste caserne destinée, dans les grands ports de guerre, à recevoir provisoirement les marins levés pour le service. — Cuisine bâtie sur un quai dans les arsenaux, pour préparer les repas de l'équipage d'un navire auquel les règlements ne permettent pas de faire du feu à bord.

Chaland, allège à fond plat, à côtés droits, et dont l'avant est en saillie. C'est un magasin flottant.

Chaloupe, la plus forte embarcation que porte un navire; elle n'a point de pont, et se manœuvre à la voile ou à l'aviron. Son emploi consiste principalement dans le transport des marchandises ou des munitions; elle sert également à lever et transporter les ancres, à porter les câbles, etc.

Chalut, filet en forme de drague pour la pêche du poisson plat. Les Provençaux le nomment *gangui*.

Chambre. A bord des grands bâtiments de l'État, chaque officier a une chambre d'environ deux mètres en carré. Celle des officiers généraux ou supérieurs est plus large. La chambre du conseil a toute la largeur du bâtiment, et est occupée par le commandant.

Chameau, grand bâtiment qu'on emploie surtout en Hollande. On emplit d'eau deux chameaux, et on en place un de chaque côté du vaisseau qu'on veut faire passer sur un petit fond; ils se tiennent l'un l'autre par des câbles roidis qui passent sous la quille du vaisseau; en vidant ensuite l'eau qu'ils contiennent, ils flottent plus légers et le soulèvent.

CHANTIER, lieu où l'on travaille les bois de construction, et où l'on construit les vaisseaux. — Tins sur lesquels repose la quille d'un bâtiment en construction ou en radoub.

CHAPELLE (Faire), fausse manœuvre d'un bâtiment dont les voiles deviennent masquées de pleines qu'elles étaient.

CHARGE, ensemble des objets contenus dans la cale d'un bâtiment. Un navire est chargé *à morte charge* quand on y a placé des marchandises jusqu'à la dernière limite tracée par les lois de navigabilité. Un navire est en charge lorsqu'il attend les marchandises. Un bâtiment de charge est celui qui a été construit de manière à ce que sa cale présente la plus grande capacité possible. — *Chargement* est synonyme de charge en termes de commerce.

CHARNIER, espèce de barrique en forme de cône tronqué, garnie d'un filtre et d'un robinet, contenant l'eau montée sur le pont pour désaltérer l'équipage entre les repas.

CHARTE-PARTIE, police de chargement, acte d'affrétement. (Voyez *Affréter*.)

CHASSE, course d'un bâtiment de guerre dans le but d'en joindre un autre. Celui qui fuit *reçoit une chasse* ou *prend chasse;* le premier lui *donne* ou *appuie la chasse.*

CHASSE-MARÉE, petit bâtiment ponté, employé au petit cabotage, et dont la marche est avantageuse, surtout pour gagner contre l'obliquité du vent. Il porte deux mâts inclinés sur l'arrière, surtout le grand mât, et souvent un troisième dit tapecu.

CHASSER. Un bâtiment chasse sur ses ancres lorsqu'il ne peut opposer une résistance suffisante à la tempête qui le pousse au rivage ou sur d'autres navires plus près de lui.

CHATTE, grand croc en fer, à trois ou quatre branches, qui sert à retirer du fond de l'eau un câble tendu sans lever l'ancre. — Bâtiment cabotier en usage dans quelques petits ports de la Bretagne.

CHEBEC, petit navire de la Méditerranée gréé à trois mâts, portant voiles pointues et voiles carrées; le mât de misaine penché vers l'avant, les deux autres à peu près droits.

Notre gravure représente un chebec à voiles latines vu par le bossoir. Dans le fond un chebec à trait carré (mâté à pible), mouillé, vu par la hanche. (Voy. p. 525.)

CHELINGUE, embarcation légère, en usage sur les côtes de Coromandel, et qui ne navigue qu'à l'aviron.

CHICANER LE VENT, c'est vouloir rapprocher outre mesure le cap d'un bâtiment sous voiles du point de l'horizon d'où souffle la brise.

CHOUQUER, filer ou lâcher un peu un cordage soumis à une grande tension.

CHOUQUET, bloc de bois dont on coiffe un mât, et qui sert à maintenir le mât superposé au premier. Le chouquet est percé d'un trou carré qui sert à le capeler sur la tête du mât inférieur, et d'un trou rond pour laisser passer librement le mât placé au-dessus.

CINGLER se dit en parlant de la route sur laquelle on gouverne : Cingler à l'ouest.

CISEAUX. Les voiles sont en ciseaux, lorsque le vent venant droit de l'arrière, une embarcation qui n'a que des voiles auriques les dispose l'une à droite, l'autre à gauche, de façon à ce que la surface de chacune soit entièrement livrée au vent. (Voy. la gravure, p. 528.)

CIVADIÈRE. On appelle ainsi une vergue et sa voile placées transversalement sous le mât de beaupré.

CLAN, ouverture faite dans la caisse d'une poulie pour y recevoir le rouet sur lequel roule le cordage.

CLAPOTIS, CLAPOTAGE, agitation de la mer qui forme une multitude de petites lames en divers sens, et dont on entend le bruit particulier à quelque distance. La mer alors est *clapoteuse.*

CLASSES, système de recrutement pour notre marine militaire. Tout homme de mer remplissant les conditions d'âge et de navigation prescrites par la loi, est inscrit au bureau des classes de son quartier. Il est susceptible d'être levé jusqu'à l'âge de cinquante ans.

CLAVECIN, partie de la dunette d'un vaisseau consacrée à la distribution des chambres des officiers.

CLIN, manière de border une embarcation, en disposant chaque bordage de façon à recouvrir celui de dessous d'un pouce environ, et à les clouer ensemble.

CLIN-FOC, foc très léger qui s'amure sur l'extrémité du bout-dehors de beaupré ou mât de clin-foc.

COIFFER. Un bâtiment coiffe lorsque, cinglant à pleines voiles, il reçoit tout-à-coup le vent sur l'autre face de ces mêmes voiles.

COIFFES, ce sont deux poutres dont la longueur est égale à celle du bâtiment, et qui servent de fondation au ber supportant le vaisseau avant sa mise à l'eau.

CONSERVE. Plusieurs bâtiments naviguent de *conserve* quand ils font route ensemble.

CONTRE-AMIRAL, troisième grade dans l'armée navale, correspondant à celui de maréchal-de-camp.

CONVOI, réunion d'un certain nombre de bâtiments marchands naviguant de conserve, et sous l'escorte d'un ou de plusieurs bâtiments de guerre.

COQ, cuisinier de l'équipage.

COQUE, bâtiment sans charge, munitions ni agrès.

CORDAGE, terme générique pour toutes les cordes, manœuvres et amarres d'un navire.

CORDE. Bout de corde, coups de corde, corde de la cloche. Dans les autres cas, on dit cordage, manœuvre ou filin.

CORNE, sorte de vergue qui s'appuie sur le bas mât d'artimon, et sert à supporter la brigantine.

CORNETTE, pavillon en étamine aux couleurs nationales, de la forme d'un carré long; la partie rouge est fendue et représente deux langues pointues. La cornette est le signe distinctif de l'officier qui commande une réunion de trois bâtiments de guerre au moins.

CORPS-MORT. Câbles, chaînes, convenablement installés, solidement tenues au fond par des ancres empennelées, et qui servent à tenir des bâtiments au mouillage.

CORSAIRE, bâtiment armé en guerre par des particuliers, avec l'autorisation du gouvernement, pour faire, pour leur propre compte, des prises sur le commerce des nations ennemies. On donne le même nom aux marins qui montent ces navires, et quelquefois aussi aux pirates.

CORVETTE, bâtiment de guerre fin et léger qui prend rang entre le brig et la frégate. La corvette est ordinairement armée de vingt à vingt-six caronades.

COSSE, sorte d'anneau de fer plat, cannelé sur sa circonférence extérieure, pour recevoir un cordage qui l'enveloppe en se repliant sur lui-même.

COUBAIS, embarcation de luxe en usage sur les côtes du Japon, et qui navigue à l'aviron.

COULER, ou COULER BAS. Couler plutôt que de se rendre est une glorieuse fin pour un bâtiment de guerre. La marine française compte plusieurs exemples de ce dévouement héroïque : le vaisseau *le Vengeur*, au combat du 13 prairial an II (voy. 1836, p. 81); le vaisseau *le Redoutable,* à la suite du combat de Trafalgar, etc.

COURIR, faire de la route. Deux bâtiments courent à contre bord quand leur direction est entièrement opposée.

COURONNEMENT, extrémité élevée et arrondie de la poupe. Le couronnement est orné de sculptures et de peintures.

COURS (Voyage de long), se dit par opposition à cabotage; mais on peut voir, à ce dernier mot, que les voyages du grand cabotage sont quelquefois fort longs, les réglements ayant étendu le domaine du grand cabotage en faveur des maîtres caboteurs, dont on n'exige pas les mêmes conditions de capacité que des capitaines au long cours.

COUTURE, intervalle entre deux bordages, ou pièces de

construction que l'on remplit par un travail en calfatage.

Craquelin, nom de mépris donné par les marins à tout navire d'une construction peu solide.

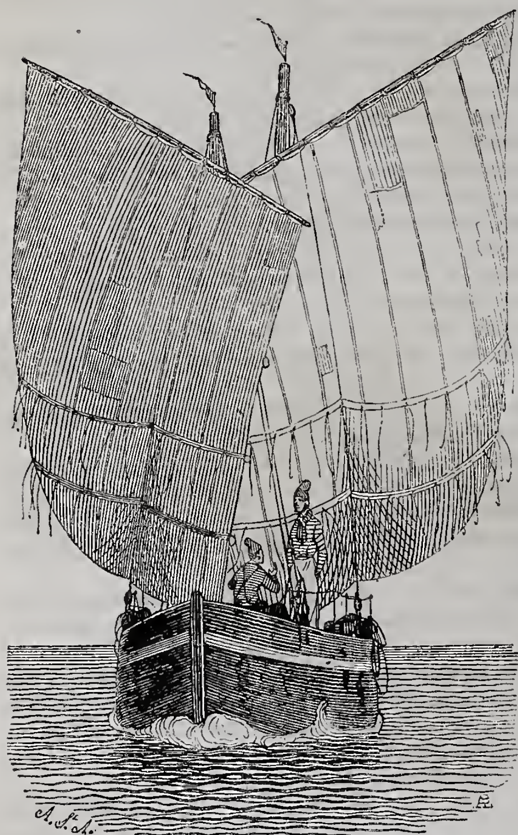
Croiseur, bâtiment de guerre chargé de naviguer dans un parage déterminé pour veiller à l'arrivée d'un navire ou d'une flotte, pour recevoir des messages, etc. — *Croisière*, action de croiser; ensemble des vaisseaux qui croisent.

Cueillir un cordage, le plier en rond.

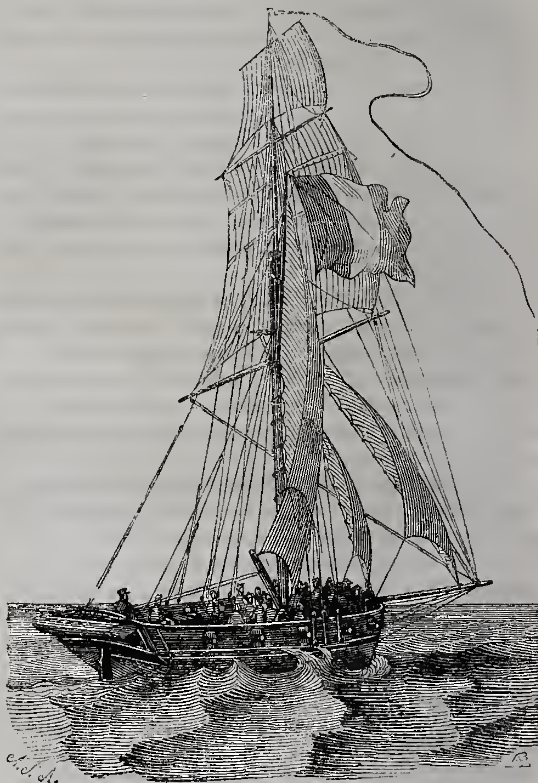
Culer, reculer.

Cutter ou cotre, petit bâtiment de guerre à un mât; il grée une brigantine, un hunier, un perroquet, une flèche-en-cu, un foc et une trinquette. Il grée, en outre, une voile de fortune pour le grand largue et le vent arrière. Les cotres sont armés de pierriers à pivots, de petits canons ou de caronades. Ils sont affectés au service militaire des côtes, à la police des pêches, etc.

Il est à remarquer que le cotre, quoiqu'il n'ait qu'un seul mât, est peut-être de tous les bâtiments celui dont la voilure réunit le plus d'avantages. Sa mâture est infiniment plus élevée, proportion gardée, que celle de tout autre bâtiment, ce qui lui permet de gréer des voiles hautes. Au plus près, le cotre se couvre de toile en voile aurique et en voiles latines, et peut serrer le vent d'aussi près que possible. Vent largue, il est également couvert de toile, et grand largue comme aussi vent arrière, il se couvre encore de toile en gréant une grande voile de fortune.



(Barque de La Rochelle, courant vent arrière, les voiles orientées en ciseaux, vue par l'avant. — Les barques de La Rochelle n'ont point de coffre, c'est-à-dire que le pont est presque à fleur de la muraille. Un cordage soutenu par de petits chandeliers en fer sert de garde-corps. Il y a à l'arrière un trou ou puits dans lequel le timonnier se place pour gouverner; il est là comme dans un étui, jusqu'à la ceinture.)



(Cotre courant largue, vu par la hanche.)

LES DERNIERS JOURS DU CARNAVAL A RIO-JANEIRO.

— TRAIT DE FORCE DE DON PEDRO.

Pendant les trois derniers jours du carnaval (*dias d'Intruda*), il est d'usage, à Rio-Janeiro, de s'asperger d'autant d'eau que l'on peut. Ceux qui ne veulent point participer à ces folies ferment leurs maisons; ceux, au contraire, qui les trouvent de leur goût, tiennent leurs portes et leurs fenêtres tout grand ouvertes. On se place aux croisées pour envoyer de là toute son artillerie liquide sur les passants, qui de leur côté pénètrent dans les maisons, et rendent aux habitants la pareille, sans égard pour la personne ou le rang. Les élégants et les dames se servent pour cela de petites balles creuses de cire ou d'élégantes petites seringues, les unes et les autres remplies d'eaux de senteur; mais souvent la plaisanterie dégénère en véritables douches.

Personne au Brésil ne se montrait plus actif et plus gai pendant cette fête que l'empereur don Pedro lui-même, et il n'y avait pas de maison ouverte dans laquelle il ne pénétrât. Pendant le dernier carnaval de son règne, don Pedro s'était rendu à sa maison de plaisance de Saint-Christophe, où il voulut s'embarquer un soir pour faire une promenade en mer. Il était d'une force extraordinaire, et aimait à en donner des preuves. Il se tenait nonchalamment dans la barque, entre deux de ses chambellans en grand costume de cour; tout-à-coup on le voit, sans avoir prévenu personne, saisir de chaque main un des chambellans au collet, les soulever, et les plonger tous deux jusqu'au cou dans la mer, de chaque côté de la barque.

Ce trait de force mérita au prince l'admiration de la foule et de nombreux applaudissements. Il est douteux, toutefois, qu'il ait beaucoup plu à MM. les chambellans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DYNASTIE MONGOLE DANS L'HINDOUSTAN.

BABER, FONDATEUR — 1525.



(Portrait de Baber, d'après une miniature indienne.)

Les Mongols envahirent l'Inde pour la première fois en 1241, sous le commandement d'un des fils de Gengiskhan. Repoussés, mais non découragés, ils renouvelèrent depuis, à diverses reprises, leurs attaques contre cette riche contrée, qui, comparée à leurs champs sauvages, devait leur paraître un paradis terrestre.

En 1398, Timour-lank (Tamerlan, voy. 1833, p. 233), après avoir déjà fait la conquête d'une grande partie de l'Asie, ramena les Mongols dans l'Inde, ravagea et ruina tout sur son passage, massacra cent mille prisonniers, s'empara de Delhi, l'inonda de sang et la livra aux flammes (janvier 1399). La terreur de son nom se répandit de toutes parts, et l'Inde presque entière lui fut soumise. Avant de retourner dans ses États, il établit dans son nouvel empire une vice-royauté qui sut maintenir assez long-temps son autorité : la monnaie indienne fut frappée à son nom ; on pria pour lui dans les mosquées : il mourut souverain de l'Inde. Sous ses successeurs les anciens empereurs ressaisirent peu à peu leur puissance : les Mongols furent encore une fois refoulés au-delà de l'Indus ; pendant un siècle environ on put même croire qu'ils avaient détourné leurs regards de l'ancien but de leur ambition. Mais il était dans la destinée de l'Inde d'être soumise à leurs armes : l'œuvre de Gengiskhan devait être définitivement accomplie par l'homme extraordinaire que nous allons essayer de faire connaître à nos lecteurs.

Zehir-ul-Dien-Mohammed Baber, fondateur de la dynastie mongole ou tartare dans l'Hindoustan, était un des descendants du fameux Timour. Son père, le sultan Amer, régnait sur les royaumes unis de Firghana et d'Indija dans la Tartarie occidentale. Lorsqu'il mourut, Baber était déjà depuis quelque temps associé à l'autorité, et cependant il n'avait pas plus de douze ans. Il paraissait peu probable qu'un si jeune et si faible souverain fût capable de conserver son héritage contre les ennemis puissants qui ne pouvaient manquer de le lui disputer ; mais ce n'était pas un enfant ordinaire. Au milieu de difficultés politiques et de dangers sans nombre, il déploya l'énergie et l'intelligence d'un homme. Le récit des actions de son adolescence ressemble plus à un roman qu'à une histoire.

A peine son père avait-il fermé les yeux, que ses oncles, Ahmed roi de Samarcand, et Mahmoud roi de Baduchshan, vinrent assiéger la capitale d'Indija. Heureusement pour

lui une peste envahit leurs camps, et les força à lever le siége et à retourner dans leurs Etats. Dans le même temps, les gouverneurs de diverses provinces excitèrent des séditions et essayèrent de se rendre indépendants : Baber marcha contre eux à la tête de ses troupes, déjoua leurs projets, et les fit rentrer dans l'obéissance. Comme il avait à redouter une nouvelle attaque de ses oncles, il s'avança contre Samarcand, capitale du royaume de ce nom, et s'en empara; mais après la victoire une grande partie de son armée l'abandonna, parce qu'il ne voulut pas autoriser le pillage. Tandis qu'il revenait dans ses Etats, il apprit qu'il avait perdu à la fois Indija et Samarcand : d'un côté, son frère Jehanghize avait rallié les déserteurs et avait pris Indija; de l'autre, Samarcand s'était révoltée. La cause de Baber était sérieusement compromise : on l'abandonna ; il ne lui resta que quarante cavaliers. Il avait alors quatorze ans.

Loin de se décourager, Baber redoubla d'activité et d'efforts. Il parcourut ses Etats sous divers déguisements, ranima le zèle de ses amis, gagna par ses qualités et son adresse de nouveaux partisans, et deux ans après il fut en mesure de reconquérir sa puissance. Il abandonna quelques districts à Jehanghize, et promit même de lui laisser le royaume entier d'Indija, s'il parvenait à prendre une seconde fois Samarcand. Dans l'intention d'assiéger cette ville, qui avait si mal reconnu sa générosité, il leva une armée assez considérable; mais les difficultés de la route, la défection des alliés, réduisirent peu à peu ses troupes : il n'avait plus que 240 soldats lorsqu'il arriva en vue des murailles. Toutefois, à l'entrée de la nuit, avant que les portes ne fussent fermées, il pénétra dans la ville et alla directement à la maison d'un citoyen puissant qui lui était dévoué. Le bruit de son arrivée se répandit dans Samarcand; on courut aux armes. La garnison se composait de plusieurs milliers de soldats commandés par un chef courageux, Shubiani, roi des Usbecks, descendant de Gengiskhan. Baber jugea qu'il était prudent de se retirer. A peine fut-il dans la campagne qu'il regretta d'avoir fui : mais il était fatigué, abattu; il se coucha. Un rêve lui rendit le courage; il se réveilla en sursaut, fit rassembler ses soldats, les harangua, et jura qu'ils seraient bientôt maîtres de Samarcand. Vers minuit, il les conduisit à un pont qui était en dehors de la ville; il détacha huit de ses hommes qui escaladèrent, à l'aide d'une corde, une muraille peu élevée, tuèrent quelques sentinelles, et ouvrirent une porte. Le reste de ses soldats se précipitèrent alors à travers les rues, en criant : Baber! Baber! Les partisans qu'il avait parmi les habitants, le croyant soutenu par des forces plus imposantes, accoururent se ranger sous son étendard. D'autre part, ses ennemis surpris, sans chefs, se ruèrent en tumulte pour fuir : Shubiani chercha en vain à faire cesser la confusion; il fut entraîné lui-même par les flots du peuple, et sortit de la ville avec ses soldats en désordre. Baber se trouva donc, à dix-huit ans, maître de Samarcand pour la deuxième fois. Il est vrai qu'il était difficile que cet avantage, fruit d'une surprise, fût long-temps conservé. Shubiani rallia ses troupes : Baber sortit à sa rencontre; mais il fut encore trahi par ses alliés, et, malgré les preuves qu'il donna de son habileté et de son courage, il n'eut que le temps de se renfermer dans Samarcand, où il fut poursuivi et eut à soutenir un siége de quatre mois. En vain il envoya, dans toutes les directions, des messagers aux princes de la maison de Timour, qui semblaient devoir prendre le plus intérêt à la courageuse résistance de leur jeune parent : aucun secours ne lui arriva, et après avoir souffert la famine et tous les maux d'un long siége, une nuit il abandonna la ville, suivi seulement d'une centaine de soldats. Il tourna ses vues et ses efforts sur Indija qu'il voulait reprendre à son frère; il ne réussit point. Ici on trouve un instant d'incertitude dans sa vie. Il semble ne plus rien voir devant lui dans l'avenir.

A l'âge de vingt ans, Baber, oisif malgré lui, est à la cour de Backer, prince de Balieh, et un historien rapporte qu'il lui dit « qu'étant depuis long-temps le jouet de la fortune, et, comme une pièce de bois sur un échiquier, poussé de place en place, errant comme la lune dans le ciel, sans cesse attiré et rejeté comme une pierre sur le bord de la mer, il souhaitait avoir le conseil d'un ami, résolu à ne plus se fier à ses propres desseins, puisqu'ils avaient eu de si tristes conséquences. » Backer répondit à cet appel du jeune homme en lui conseillant de chercher fortune dans le Caboul, qui était alors en proie à l'anarchie. Baber se mit sur-le-champ en campagne, et deux ans après il était roi de Caboul.

Des maux non moins terribles que ceux de la guerre fondirent sur le nouveau royaume de Baber. Des tremblements de terre portèrent la ruine et la consternation parmi les habitants : Baber se dévoua avec une sollicitude si ingénieuse au soulagement de ses sujets, qu'il s'assura entièrement leur amour et leur fidélité. Cependant il ne put maintenir la paix dans ses Etats : les princes voisins le harcelaient sans cesse; et une fois, l'ayant provoqué à une bataille, ils profitèrent de son absence de la capitale pour y exciter une révolte, et faire nommer à sa place un roi nommé Rysac. Dès que la nouvelle en fut parvenue au camp de Baber, la moitié de ses soldats désertèrent. Cette désertion ne le troubla point; il se mit en marche avec les cinq cents hommes qui ne l'avaient point quitté, et alla au-devant de Rysac, qui sortit de la ville avec une armée de dix ou douze mille hommes. Les forces étaient trop inégales pour un combat régulier. Baber proposa à son rival un combat singulier; Rysac refusa. Baber demanda alors à combattre cinq des omrahs ou nobles qui avaient embrassé le parti de Rysac; on accéda à cette proposition. Il combattit les cinq omrahs et les tua : l'étonnement et l'admiration des deux camps furent tels, que d'un commun accord on porta Baber en triomphe dans la capitale; on le rétablit sur le trône, en lui livrant Rysac prisonnier. Fidèle à sa générosité naturelle, il fit grâce à Rysac, qui cependant périt plus tard pour avoir fomenté une autre conspiration. En 1511, Shubiani mourut. Ainsi délivré de son ennemi le plus redoutable, Baber s'avança sur Samarcand, et s'en empara pour la troisième fois; il prit aussi Boukhara : mais ces deux villes lui échappèrent encore. Pendant les années suivantes, il fit diverses conquêtes que nous passons sous silence pour arriver à la plus remarquable de toutes, à celle de l'Hindoustan.

L'illustre ancêtre de Baber, Timour, avait laissé des souvenirs et des traces ineffaçables de sa domination dans l'Inde, et il est probable que son vaillant petit-fils considéra ou s'efforça de faire considérer son entreprise plutôt comme une restauration que comme une conquête. La population nombreuse, les richesses de ce pays étaient de puissants attraits pour Baber; des discordes civiles qui s'y étaient déclarées offraient d'ailleurs un libre champ à son ambition. Il traversa pour la première fois l'Indus en 1519, et s'avança jusqu'à Berah, dans le Penjab. De cette position, il adressa un messager à Ibrahim II, qui régnait alors sur l'Inde, pour lui signifier qu'il eût à lui céder la couronne. Cette première expédition, et plusieurs autres qui la suivirent, n'eurent d'autres résultats que de bien constater ses prétentions et sa résolution inébranlable. Rappelé plusieurs fois dans ses Etats pour y apaiser des troubles, il ne commença à faire des progrès décisifs dans sa conquête qu'en 1523. Il remporta une grande victoire près de la ville de Lahore qu'il réduisit en cendres; il passa au fil de l'épée la garnison de Debalpour. Dans cette ville, un jeune noble indien vint lui dévoiler un plan que son père Dowlat-Lodi et deux de ses frères avaient conçu pour surprendre et détruire son armée : Baber, grâce à cette trahison, prévint le danger, et pardonna à Dowlat-Lodi et à ses fils, qui, touchés de cette générosité, se rangèrent de son parti. Les chances se décidaient ainsi en sa faveur : il faillit toutefois lasser la fortune en retournant au Caboul et en s'y abandon-

nant au repos et au plaisir ; mais, sortant tout-à-coup de son indolence, en apprenant qu'un de ses officiers, Alla, frère d'Ibrahim, avait été défait par l'empereur, et que Dowlat-Lodi le trahissait, il rentra dans l'Inde, rejoignit Alla, et prit le fort de Milwit, où Dowlat-Lodi s'était réfugié. Cet allié infidèle s'était vanté peu auparavant, en brandissant deux sabres, qu'il triompherait du roi de Caboul. Baber ordonna qu'on le conduisît en sa présence avec les deux sabres pendus au cou : ce fut, du reste, le seul châtiment qu'il lui infligea ; il lui rendit même, au moins en apparence, son affection. Dans cette circonstance, on cite un autre trait qui l'honore. En prenant possession de Milwit, les soldats coururent au pillage ; Baber monta à cheval, et parvint, à force de menaces et d'exhortations, à sauver la famille de Dowlat-Lodi, et à préserver de la destruction une bibliothèque fort riche que cet Indien, poëte et philosophe, avait formée à grands frais. Vers ce temps, on remarque dans la conduite de Baber un changement considérable. La prudence, qui avait souvent manqué à sa jeunesse, devint une des principales vertus de sa maturité. Il ne fit plus un seul pas dans sa conquête sans avoir complétement désarmé les vaincus, ou s'être assuré de leur soumission. Quand il se fut convaincu de l'infériorité du courage militaire chez les Indiens relativement à ses soldats, il poursuivit plus vivement son entreprise. Il commença aussi à être heureusement secondé par son fils Humaioun, qui défit le gouverneur de Firosa sur les bords du Giger. Plus loin, un des chefs d'Ibrahim passa sous ses drapeaux avec trois mille chevaux. Près Shawabad, un corps de ses troupes battit l'avant-garde d'Ibrahim, composée de 27 000 hommes. Il faut ici rapporter à regret que Baber fit mettre à mort un grand nombre de prisonniers pour inspirer la terreur à ses ennemis. A quelque distance de Paniput, à moins de vingt lieues de Delhi, les deux rois se trouvèrent enfin en présence. Ibrahim avait sous son commandement 100 000 chevaux et 1 000 éléphants : Baber n'avait que 13 000 chevaux ; mais l'habileté avec laquelle il disposa cette petite armée et dirigea tous ses mouvements décida la victoire en sa faveur. Ibrahim, après avoir courageusement combattu, perdit l'empire avec la vie ; cinq mille Indiens périrent en même temps que leur chef. Cette bataille est l'une des plus remarquables que citent les annales de l'Asie. La puissance d'Ibrahim était hors de toute comparaison avec celle du vainqueur : il pouvait armer aisément cinq cent mille hommes. Les populations et les revenus de Caboul, du Baduchshan et du Kandahar, sur lesquels régnait Baber, étaient bien pauvres mis en parallèle avec l'Inde. On ne saurait attribuer cette grande révolution qu'à deux causes : le génie de Baber, et la mollesse où l'excès de civilisation avait fait tomber les Indiens.

Le conquérant ne perdit pas un instant pour profiter du coup décisif qu'il venait de frapper. Il envoya son fils Humaioun à Agra, et un autre général à Delhi ; il entra lui-même, quelques jours après, dans cette dernière place. Son premier soin fut de partager les immenses richesses du trésor de Delhi entre ses officiers, ses soldats, ses sujets de Caboul et de ses autres Etats : il en mit seulement une partie de côté pour être distribuée en aumônes, et il ne se réserva pas un seul denier pour lui-même.

Il ne faut pas croire, toutefois, que Baber fût à la fin de ses épreuves. La plupart des princes et des nobles indiens, revenus de leur première stupeur, se liguèrent contre lui, donnèrent à Par-Chan le titre de sultan Mohammed, et marchèrent contre Agra ; un chef afghan, Mai, abandonna Baber ; les vivres étaient épuisés ; les terres, ravagées, n'avaient plus de moissons ; la chaleur extrême du climat fit mourir une grande partie de l'armée mongole ; pour combler la mesure de ces maux, les lieutenants de Baber lui adressèrent unanimement une pétition pour l'engager à retourner dans le Caboul. Calme, inébranlable, Baber répondit par une proclamation semblable à celle que l'on attribue à Fernand Cortez : il déclara qu'il était fermement résolu à fixer sa résidence dans la capitale de l'Inde ; que ceux qui voulaient retourner dans leur patrie étaient parfaitement libres de l'abandonner, et qu'il les engageait même à ne pas donner plus long-temps, à ceux de leurs compagnons qui conservaient des sentiments plus nobles, l'exemple de leur découragement. » Cette proclamation fut entendue, les chefs eurent honte ; ils jurèrent de rester fidèles à la cause de leur maître. Un grand nombre d'indigènes se laissèrent aussi gagner par la modération et par la générosité de Baber, qui se garda bien de faire peser sur eux l'oppression qui avait rendu le nom de Timour si terrible. Son autorité se consolida. Il arriva pourtant encore quelques revers ; une fois encore les chefs découragés, fatigués des attaques incessantes de révoltés, saisis de crainte, se réunirent et parlèrent de retraite. L'historien persan rapporte que Baber parut au milieu d'eux ; il demeura quelques moments les yeux tristement fixés sur la terre ; ensuite, d'une voix lente et grave, il demanda à ses officiers quel nom mériterait un monarque qui, par crainte de la mort, abandonnerait un tel empire. « Le mot de gloire, dit-il, retentit sans cesse à » mon oreille, et me défend de penser à céder lâchement à » mes ennemis ce que mon bras a eu tant de peine à conqué» rir. Quant à la mort, elle est tôt ou tard inévitable : pour» quoi donc n'irai-je pas à sa rencontre avec honneur? Pour» quoi ne lutterai-je point avec elle face à face, plutôt que » de fuir devant son ombre, pour cacher dans la retraite » quelques années d'une misérable et honteuse existence? » Quel autre héritage que la renommée avons-nous à espérer » au-delà de la tombe? » Toute l'assemblée, comme animée d'un seul esprit, se leva en criant : « La guerre ! la guerre! » On ajoute que le roi, qui jusqu'alors s'était adonné au vin, fit serment de ne plus en boire de sa vie, si cette fois il ne remportait pas la victoire. Cet effort fut le dernier que Baber eut à opposer au parti mécontent : c'était en 1526. Une bataille, dont l'histoire a conservé tous les détails, et où, avec de faibles ressources, mais avec une tactique supérieure et un courage héroïque, il mit en fuite l'armée de Mahmoud, fils de l'empereur Secunder, fonda définitivement la dynastie mongole dans l'Hindoustan.

En 1528, Baber tomba malade. On lui conseilla d'écrire un poëme en l'honneur d'un saint, Chaja Ahrar, pour obtenir de Dieu, par son intercession, la santé. Il céda à cet avis, écrivit le poëme, et fut guéri ; mais il survécut peu de temps ; il mourut en 1530, à l'âge de quarante-neuf ans.

On a pu juger par cette biographie abrégée le caractère de Baber. Si sa mémoire n'est point entièrement pure de ces taches qui souillent presque tous les noms des grands capitaines dans toutes les civilisations, il est certain qu'on trouverait difficilement parmi les conquérants asiatiques une humanité comparable à la sienne. « Il pardonna si souvent l'ingratitude et la trahison, dit Ferishta, que l'on croirait qu'il avait adopté ce principe moral, qu'on doit rendre le bien pour le mal. » Le même écrivain raconte que lorsque Baber était prince de Firghana, une riche caravane chinoise qui traversait les montagnes d'Indija ayant péri dans les neiges, il fit recueillir et mit sous bonne garde toutes les marchandises ; ensuite il envoya des messagers en Chine pour annoncer cet événement aux héritiers des marchands, et lorsque ces étrangers arrivèrent il leur donna l'hospitalité, leur délivra les biens qu'il avait en dépôt, et refusa d'eux, non seulement un présent, mais les frais mêmes du message qu'il leur avait adressé.

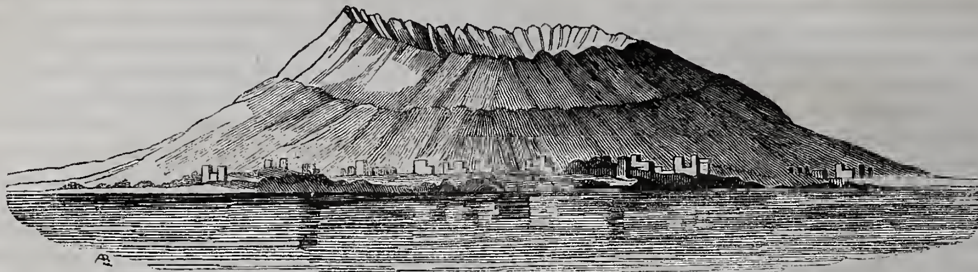
On a vu que le fondateur de la dynastie mongole dans l'Hindoustan était lettré, puisqu'il avait écrit un poëme religieux : il a aussi laissé des commentaires écrits en mongol, où sont consignés les principaux événemens de sa vie, et dont l'on admire généralement le style élégant et spirituel. Il était musicien. La guerre occupa une si grande partie de sa vie, qu'il eut peu de temps à consacrer à l'administration

intérieure de ses Etats. Pourtant il paraît n'avoir pas négligé les intérêts des populations qu'il gouvernait pendant les rares intervalles de la paix. Entre autres choses, il améliora les routes publiques, il fit planter de vastes jardins, bâtir des maisons de repos pour les voyageurs; il ordonna des recensemens et une répartition équitable des taxes.

Il était d'une taille moyenne, bien fait et vigoureusement constitué. La physionomie que lui a donnée l'artiste indien dans le portrait dont nous publions une copie exacte, témoignerait peu en faveur de son intelligence; mais on doit tenir compte de la naïveté excessive du pinceau de l'artiste. Le peintre n'a transmis que la ressemblance physique : il faut demander la ressemblance morale à l'histoire.

HISTOIRE DU VÉSUVE.

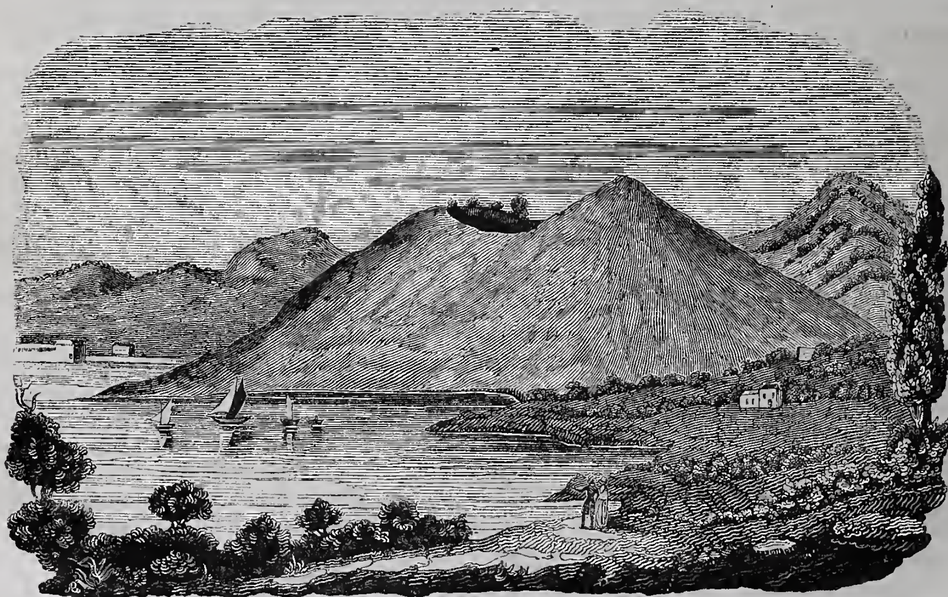
Le Vésuve est le plus renommé des volcans. Il doit surtout cette célébrité à sa position. Il existe des volcans bien plus terribles et plus considérables, mais qui, étant situés dans des pays moins importants que l'Italie, ne jouissent



(Vue du Vésuve avant l'éruption de 79.)



(Vue du Vésuve après l'éruption de 79.)



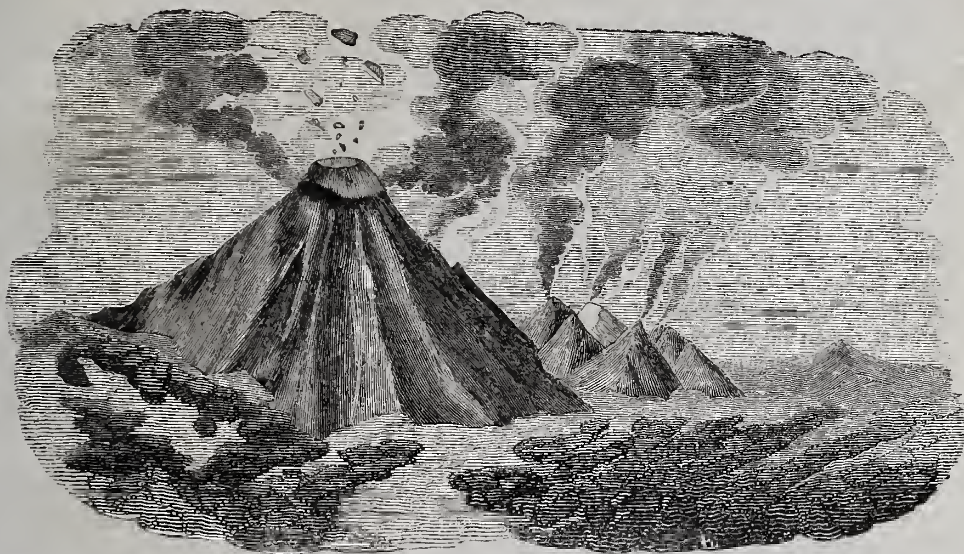
(Vue du Monte-Nuovo, dans la baie de Naples.)

pas, comme le Vésuve, du privilége d'éveiller l'attention du monde à chacune de leurs éruptions. Ils n'ont pas à leurs pieds la capitale d'un royaume. Naples entre donc beaucoup dans l'intérêt que le Vésuve inspire; et ce n'est pas sans raison, lorsqu'on se rappelle le sort d'Herculanum et de Pompeï. De plus, d'une multitude de volcans qui ont jadis été en feu sur le continent européen, et dont on retrouve encore çà et là les déjections, le Vésuve est le seul qui ait encore de l'activité. Tandis que tous les autres sont endormis, seul il veille encore, et il nous montre ce que deviendraient ces autres montagnes, si, comme lui, après un long repos, elles venaient tout-à-coup à se remettre en feu.

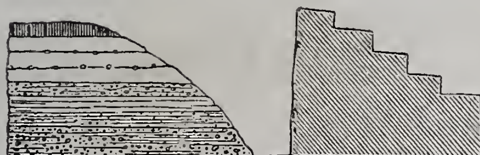
La forme générale du Vésuve est conique. Il est isolé de toutes parts, et s'élève comme une immense pyramide du

milieu de la plaine. Sa base a environ sept lieues de circonférence, et sa hauteur, qui varie souvent par suite des éboulements qui se font au sommet, est à peu près de 1 200 mètres. Il se compose de deux parties très distinctes : l'une conique, assez aiguë, occupe le centre de la montagne, et constitue le *Vésuve proprement dit ;* la seconde, conique également, mais demi-circulaire, et tronquée à une certaine hauteur, porte le nom de *Somma.* Elle forme une espèce d'enceinte qui enveloppe le cône central sur la moitié de sa circonférence. C'est par la partie où cette digue est ouverte, que s'échappent les coulées de lave. Le cratère est un plateau circulaire, un peu allongé de l'est à l'ouest, et d'un diamètre d'environ 700 mètres. Sur les trois quarts de sa circonférence, ce cercle est surmonté par une arête de rochers assez escarpée à l'intérieur, tandis que l'extérieur présente l'inclinaison générale. La partie la plus élevée de ce rebord est connue sous le nom de *punta del palo.* Du reste le plaine du sommet est assez irrégulière, coupée de fissures d'où il se dégage quelques vapeurs, et présente à sa surface tantôt de petites collines (voy. la fig. ci-dessous), tantôt des enfoncements.

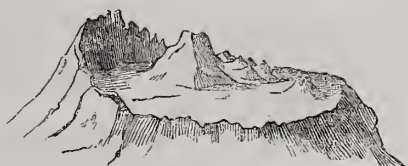
Non seulement la Somma et le Vésuve sont distincts par



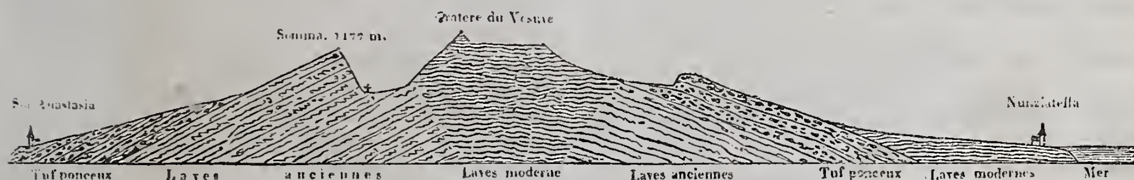
(Vue des cônes sur le cratère du Vésuve avant l'éruption de 1834.)



(Coupe du terrain dans lequel est enseveli Pompeï.)



(Vue générale du cratère avant l'éruption d'août 1834. — Les escarpements du Palo sont à gauche.)



(Coupe diamétrale du Vésuve , d'après M. Dufrénoy.)

leurs formes extérieures, mais ils le sont aussi par la nature des rochers qui les composent. La Somma est formée de lave en couches épaisses, régulières, et beaucoup plus anciennes que celles qui constituent le cône central. Les laves du Vésuve ayant coulé inégalement sur ses flancs, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, suivant les ouvertures formées par les éruptions, sont loin d'avoir, comme celles de la Somma, une disposition symétrique. Aussi les géologues sont-ils portés à croire que les laves de la Somma sont sorties du sein de la terre tout autrement que celles que nous voyons encore couler sur les flancs du Vésuve. Suivant eux, ces laves auraient jadis rempli un bassin semblable à celui d'un lac, et formé ainsi une sorte de lac de feu ; puis postérieurement à leur consolidation, elles auraient été fracturées et se seraient relevées par l'effet des forces souterraines, de manière à donner naissance au cirque de la Somma. Ce qui paraît donner beaucoup de raison à cette hypothèse, c'est qu'il serait impossible que des laves

se consolidassent régulièrement par couches épaisses sur une pente aussi roide que celle de la Somma. De plus, on trouve entre les couches de lave de la Somma certaines couches de nature différente, qui se sont certainement formées dans le sein de la mer et qui renferment des coquillages semblables à ceux qui vivent encore dans la baie. Comme ce n'est pas la mer qui s'est élevée à cette hauteur, il faut bien que les couches aient jadis occupé une position plus basse que celle qu'elles ont à présent. On conçoit d'ailleurs que les forces qui sont en jeu dans les volcans, et qui ont suffi pour élever le cône central, ont bien suffi aussi pour élever ce massif.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les anciens n'ont connu que la Somma, le cône central étant d'une date comparativement plus moderne. Ainsi le paysage au-dessus de Pompeï et d'Herculanum était sensiblement différent de celui qui existe maintenant au-dessus des ruines de ces deux villes. On n'a malheureusement retrouvé dans ces ruines aucune peinture du Vésuve, ce qui aurait fixé complétement les idées à cet égard. Mais il est sensible, par le témoignage de plusieurs écrivains de l'antiquité, que le sommet de la montagne était formé de leur temps par un vaste plateau et non point, comme aujourd'hui, par une cime conique légèrement émoussée à la pointe. « Au-dessus de ces campagnes, dit Strabon, s'élève le Vésuve, bien cultivé et habité, excepté à son sommet, qui est uni dans presque toute son étendue et entièrement stérile, formé de cendres, avec des enfoncements dans des terrains de cendres qui semblent avoir été rongés par le feu, de sorte que l'on peut supposer que cette montagne a été primitivement un volcan avec un cratère enflammé qui s'est éteint faute d'aliment. » Cette description se rapporte à très peu près à l'aspect que présenterait le Vésuve si l'on en retranchait le cône central. Plutarque parle aussi du Vésuve à propos de Spartacus qui s'y était retranché, et ce qu'il en dit semble également se rapporter à une montagne dont la partie supérieure aurait été formée par une plaine. Comme on le voit par ce que dit Strabon, ce n'était que par conjecture et par le rapport de ses laves et de ses scories avec celles de l'Etna, que l'on supposait que le Vésuve avait jadis été un volcan. Aucun souvenir de ses éruptions n'était demeuré dans la mémoire des hommes, et les villes bâties sur ses pentes y reposaient aussi tranquilles que dans les lieux les plus sûrs.

Ce n'est que vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne que le Vésuve se réveilla. Pendant un intervalle de seize ans, de l'année 63 à l'année 79, il se contenta de trembler et de faire trembler la terre tout autour de lui. Enfin il éclata par la mémorable éruption qui détruisit les villes d'Herculanum et de Pompeï, et qui paraît avoir été la plus violente de toutes celles qui se sont succédé depuis cette époque. Depuis lors, en effet, il est rarement demeuré plus d'un siècle sans effrayer ses alentours par quelques nouvelles éruptions. Un passage de Dion Cassius montre que, jusqu'au commencement du troisième siècle, il n'y avait guère eu d'interruption. Procope, qui est du sixième siècle, parle du Vésuve comme d'une montagne qui vomit des ruisseaux de feu. Mais le premier récit authentique que l'on ait d'un courant de lave date de l'éruption de 1036. Le onzième siècle vit encore deux autres éruptions; puis le volcan parut se calmer. Ce fut en 1306 seulement qu'il se réveilla. Alors commença un long repos de près de 300 ans, interrompu seulement par un faible mouvement au commencement du seizième siècle. C'est dans cet intervalle que la force souterraine se détournant un instant des canaux du Vésuve, fit tout-à-coup paraître sur le bord de la mer, à une petite distance, une montagne volcanique nouvelle, nommée à cause de cela *Monte-Nuovo*. Cette montagne d'environ 130 mètres de hauteur, se souleva tout entière dans un intervalle de vingt-quatre heures, au milieu d'épais tourbillons de vapeurs. A l'éruption de 1631 succéda une nouvelle éruption en 1666, depuis laquelle il s'est rarement passé dix ans sans que le Vésuve n'ait fait sentir sa puissance par quelque phénomène plus ou moins considérable. Les variations portent en général sur l'endroit par lequel la lave se fait jour, et par l'élévation ou l'engloutissement des petits cônes qui se forment sur le cratère. On peut juger d'après cela que ces variations n'ont pas jusqu'à présent une grande importance. Le changement le plus grave qui pût arriver serait le transport de la bouche ignivome dans quelque point assez voisin de Naples pour menacer sérieusement cette ville, et y produire de manière ou d'autre quelque catastrophe.

Il nous est resté un récit précieux de l'éruption qui a causé la ruine d'Herculanum et de Pompeï, c'est une lettre de Pline le Jeune qui en avait été le témoin oculaire.

Son oncle était à Misène où il commandait la flotte romaine, lorsque, vers la septième heure, on vint lui annoncer qu'on voyait paraître un nuage d'une grandeur et d'une forme extraordinaires. La figure de ce nuage, dit Pline, était comparable à celle d'un sapin; il s'élevait dans l'air par un tronc immense, et se fondait de part et d'autre par des rameaux latéraux. Pline suppose avec raison que les cendres, poussées par un grand vent, retombaient dans les points où le vent cessait d'avoir assez de force pour les soutenir, et cette explication est tout-à-fait vraisemblable, en y joignant cependant le fait de la chaleur qui, en s'évanouissant, permettait plus facilement à ces matières de céder à l'action naturelle de la pesanteur. L'amiral, pour porter secours à la population de la baie, s'embarque sur une galère, et se dirige vers le pied du Vésuve; à mesure qu'il approche, les cendres tombent sur lui avec plus d'abondance et à une température plus élevée, et ce qui est fort remarquable, si l'expression du narrateur est exacte, mêlées de pierres ponces, minéraux qui sont étrangers aux éruptions ordinaires, mais qui forment une partie de la masse de la Somma. Arrivé à Stabies, Pline l'Ancien distingue des flammes sur la montagne. Il ne faut sans doute point prendre à la rigueur le mot de flamme, car on sait positivement aujourd'hui que les volcans, quoi qu'il semble au premier aperçu, ne donnent point de flammes. Les lueurs qui se dégagent durant ces terribles phénomènes proviennent ou des éclairs ou de la réflexion dans les nuages des laves. Du reste, Pline, pour rassurer, à ce que dit son neveu, ceux qui l'accompagnaient, leur disait que ces feux provenaient de l'incendie des villas abandonnées, et il serait possible que parmi les feux qui éclairaient l'obscurité il y en eût en effet de produits par cette cause. On voit encore dans ce récit, ce qui n'est pas tout-à-fait d'accord avec la théorie nouvelle dont nous allons parler, que la pluie formée par les cendres et les pierres ponces (*pumicibus*) qui tombait en ce moment à Stabies était si forte, que les portes des appartements donnant sur l'atrium se trouvaient presque entièrement obstruées, et que si Pline qui dormait ne s'était pas réveillé à temps, il n'aurait plus pu sortir de sa chambre. La nuit causée par les cendres flottant dans l'atmosphère était complète, tant ces cendres étaient abondantes, bien que l'on fût ailleurs en plein jour. Les tremblements de terre étaient en même temps si continuels et si violents, que l'on avait été obligé de fuir de toutes parts en pleine campagne, malgré la chute continuelle des pierres. De Misène, on vit bientôt, suivant Pline le Jeune qui y était demeuré, le grand nuage qui avait dès le principe semé l'alarme, descendre vers la terre, couvrir la mer, et cacher entièrement le rivage. Il est possible que ce soit à ce moment que les villes de Pompeï et d'Herculanum ont été enveloppées; reste à savoir jusqu'à quelle hauteur. Pline, suffoqué par des vapeurs sulfureuses, mourut près de Stabies, victime de son humanité en même temps que de son amour pour la science.

On voit que dans ce récit il n'est aucunement question

de coulées de laves. En effet, il est certain que la lave n'a joué aucun rôle dans l'ensevelissement de Pompeï et d'Herculanum. On n'en trouve pas trace dans ces deux villes. D'après les apparences et le récit de Pline, on les a jusqu'à présent regardées comme ayant été ensevelies sous une pluie de cendres : mais il paraîtrait aujourd'hui que cette opinion même est inexacte. Les savantes observations de M. Dufrénoy sur le Vésuve tendent à démontrer que les pluies de cendres n'ont joué qu'un faible rôle dans le phénomène de l'enfouissement, bien que ce soient certainement ces pluies de cendres qui ont causé la mort d'une partie des habitants et l'abandon des maisons. « Si ces villes, dit M. Dufrénoy, avaient été recouvertes entièrement par les cendres, il se serait passé un phénomène du même ordre que l'envahissement des terres par les dunes; mais si on compare les circonstances qui ont accompagné l'enfouissement de Pompeï avec ce qui a lieu dans les landes, lorsque des habitations sont couvertes par les sables transportés sans cesse par l'action des vents, on remarque bientôt des différences essentielles entre deux phénomènes analogues et qui devraient produire des résultats semblables. Dans les dunes, le sable s'élève graduellement autour des édifices, sans s'introduire dans leur intérieur, et les toits sont recouverts depuis long-temps qu'on peut encore, au moyen de tranchées, pénétrer dans les différentes parties des maisons. A Herculanum et Pompeï, au contraire, les excavations sont complétement remplies, il ne reste aucun vide, même dans les caves les plus profondes, et dont les voûtes sont cependant intactes. Ce comblement est tellement parfait que le tuf présente partout l'empreinte exacte des objets qu'il enveloppe, circonstance qui ne peut s'accorder avec une simple pluie de cendres. La matière doit avoir été introduite par un liquide qui pouvait s'insinuer par les ouvertures, même les plus petites; l'eau en s'écoulant a abandonné le limon qu'elle tenait en suspension, lequel en se tassant a produit le tuf compacte et homogène qui remplit l'intérieur des habitations de Pompeï; mais pour qu'une semblable opération ait pu s'effectuer, il a fallu un temps considérable. » Ce qui semble donner un appui considérable à cette opinion, c'est que le terrain dans lequel sont ensevelies les deux villes est effectivement tout différent d'un terrain de cendres; il est composé d'éléments très distincts de ceux qui forment le Vésuve proprement dit, et n'est effectivement autre chose qu'une réunion de débris provenant du tuf qui forme les contreforts du cirque de la Somma, et qui recouvre une partie de la campagne de Naples.

L'épaisseur de la masse de ces débris est d'environ trois mètres à Pompeï. Pour mieux fixer les idées sur ce point important, nous avons fait représenter, d'après le géologue que nous venons de citer, la coupe de ce terrain telle qu'on la voit dans la tranchée faite autour de l'amphithéâtre de Pompeï. La partie inférieure est composée de fragments de pierre ponce venant du tuf de la Somma, mélangés de fragments de lave ancienne de la Somma : cette première couche a environ $0^{m}50$ d'épaisseur. Au-dessus est une nouvelle assise formée à peu près des mêmes éléments, mais réduits en fragments beaucoup plus petits, et qui paraissent avoir été déposés par un courant d'eau : l'épaisseur de cette assise est à peu près la même que celle de la précédente. Ensuite une couche de petites pierres ponces. Enfin, une couche de tuf terreux, friable, et divisé en plusieurs strates; et immédiatement au-dessus une couche de terre végétale. On voit que dans tout cela il n'y a que des débris de la Somma et aucun élément provenant directement du Vésuve. La masse qui recouvre Herculanum est beaucoup plus considérable, puisqu'en quelque point elle atteint une épaisseur de près de 40 mètres. Elle est composée des mêmes éléments que celle de Pompeï, mais elle a beaucoup plus de compacité, ce qui dépend sans doute de ce que l'épaisseur étant plus grande le tassement a été plus fort. On observe, comme à Pompeï, que cette masse considérable de matière meuble n'a été apportée que successivement.

Il paraît donc vraisemblable que l'éruption de 79 qui, selon le témoignage de Pline, a produit une si grande quantité de cendres sans donner lieu à aucun courant de lave, a été causée par le dégagement d'une immense quantité de gaz sortant avec une force extraordinaire de l'intérieur du volcan. Dans l'ébranlement causé par cette éruption, en même temps que la chute des cendres, une partie du contrefort de la Somma s'est écroulée, et c'est ce que marque Pline quand il parle de quartiers de montagne qui faisaient refluer la mer. C'est sous ces éboulements, dont les torrents formés par la pluie ont entraîné les terres jusque sur le rivage, que les deux malheureuses villes d'Herculanum et de Pompeï auraient été ensevelies. De telle sorte que c'est l'eau et non pas le feu, comme on le croit communément, qui a été la cause de leur enfouissement. En même temps que les gaz, en s'échappant du cratère, brisaient un des côtés de la Somma, ils élevaient, de l'intérieur, une masse de laves et de scories qui a formé le cône central du Vésuve, peut-être moins élevé à cette époque qu'il ne l'est devenu dans la suite des temps, mais remplaçant dès lors la vaste plaine qui couronnait auparavant la montagne.

JEAN-FRANÇOIS L'INDÉPENDANT.

NOUVELLE.

§ 1.

Un jeune garçon d'environ quinze ans, mais dont la haute taille annonçait une force au-dessus de son âge et le regard une audace peu commune, était assis sur le parapet qui borde, à Brest, le cours d'Ajot. Le coude appuyé sur des livres réunis par une courroie et les pieds suspendus sur l'abîme, il jetait, d'une main distraite, dans la mer qui grondait à ses pieds, quelques débris arrachés au mur sur lequel il était à demi couché. Près de lui se tenait un autre écolier pâle, maigre et contrefait, que l'on eût cru à peine sorti de la première enfance, si ses traits déjà développés n'eussent contredit sa chétive apparence.

Paul Minart avait, en effet, une seule année de moins que son frère Jean-François; mais, inférieur à lui en force, en hardiesse et en volonté, il s'était accoutumé à suivre en tout ses conseils. Non que Paul fût aussi faible qu'il le paraissait au premier abord; son enveloppe débile cachait, au contraire, une vitalité tenace et une vigueur d'inertie que l'on n'eût point trouvées chez de plus grands : mais c'était une nature imitatrice, prenant la route qu'on lui montrait par paresse d'en chercher une autre; dévoué, d'ailleurs, à son frère, pour lequel il avait autant d'admiration que d'amitié, et se faisant gloire de le suivre en tout, comme le soldat suit son général.

Tous deux se rendaient au pensionnat voisin, et attendaient que l'heure de la classe sonnât.

Tout-à-coup Jean-François se redressa brusquement en poussant une exclamation et étendant la main vers la rade.

— Vois, vois, petit Paul, s'écria-t-il, la corvette d'instruction va appareiller.

Le navire désigné par l'écolier venait, en effet, de lever l'ancre; les vergues et les hunes étaient garnies d'élèves du vaisseau-école. Les voiles se déployèrent l'une après l'autre; elles commencèrent à prendre la brise qui s'élevait du large, et bientôt la corvette s'élança sur les vagues avec la légèreté d'une hirondelle de mer.

De tous les spectacles propres à intéresser l'intelligence humaine, aucun, peut-être, n'est comparable à celui d'un navire manœuvrant sur une bonne mer et avec une brise favorable, et le drapeau national à son pic. Les passes les plus rapides et les plus variées du cheval de course lui-même ne peuvent donner idée de cette promptitude de

mouvements, de cette coquetterie d'allure, ni de cette grâce mutine d'obéissance. Un navire n'est point une machine de bois, de toile et de cordages, comme on peut le croire en le voyant immobile au port, c'est un être animé de plusieurs centaines d'intelligences, vivant de plusieurs centaines de vies, qui peut écouter, voir, et qui parle avec le canon!

La corvette venait justement de faire entendre cette voix, et elle rasait la côte, laissant derrière elle un long nuage de fumée. Jean-François s'était redressé sur le parapet en poussant un joyeux *hourra*, lorsque la cloche du pensionnat interrompit tout-à-coup son enthousiasme.

— Au diable le vieux timbre fêlé! s'écria l'écolier en se détournant; il faut toujours qu'il se fasse entendre quand on s'amuse! Je voudrais que le *Grand Jaune* eût sa cloche suspendue au cou, en guise de breloque.

Le lecteur saura que le *Grand Jaune* n'était autre que le maître de pension, excellent homme, auquel ses cheveux gris et son visage couleur de parchemin avaient fait une réputation universelle de science.

— Regarde, ajouta Jean-François, dont les yeux ne pouvaient quitter la corvette, la voilà qui loffe... Ils vont carguer les cacatoès... Quel plaisir, petit Paul, de la voir filer ainsi sur la vague!

— Si le *Grand Jaune* était ici, observa le bossu, il nous prouverait que Virgile a parlé de cette manœuvre, et il nous citerait un vers latin.

— Ne me parle pas de latin, répliqua brusquement François; c'est mon ennemi naturel. Le beau profit que je tirerai d'avoir expliqué Horace, et de savoir que les Romains préféraient l'huile de Venafre pour la sauce des lamproies!

— Notre oncle veut que nous fassions nos classes, observa Paul avec un soupir.

Son frère haussa les épaules.

— Pourquoi notre oncle serait-il le maître de nous mener à sa fantaisie? murmura-t-il. Est-on esclave parce qu'on n'a pas encore de favoris?... Je veux être indépendant, moi.

C'était ordinairement par ce mot que commençaient les révoltes de Jean-François. Qu'on lui reprochât la perte de ses mouchoirs, l'accroc fait à un pantalon, sa négligence à apprendre, ou son penchant exagéré pour les confitures de sa tante, il finissait toujours, après un court débat, par invoquer son indépendance! L'expérience ne lui avait point encore fait comprendre la nécessité de la soumission, et il regardait toute contrainte comme un attentat à sa liberté. Ce besoin de n'obéir qu'à ses propres désirs l'engageait dans des combats qui lui ôtaient tout repos et toute joie; mais loin de s'en prendre à son manque de docilité, il accusait la tyrannie des maîtres, et ne voyait dans les tourments de la lutte qu'une excitation à conquérir sa liberté.

Son frère Paul, plus paisible, eût accepté sans trop de peine l'obéissance; mais il s'associait aux insurrections de son frère par imitation. C'était une sorte de Pylade nonchalant, courant toujours après son Oreste afin de n'être pas obligé de chercher tout seul son chemin, et partageant toutes ses aventures par occasion, sans les avoir cherchées, mais aussi sans les craindre.

Lorsqu'il entendit Jean-François invoquer son indépendance à propos de la classe du Grand Jaune, il comprit qu'il allait y avoir une levée de boucliers contre le latin, et, reposant sur le parapet ses livres qu'il avait pris sous le bras, il attendit la déclaration de guerre.

Elle ne se fit point attendre. La cloche avait cessé de tinter; Jean-François tourna la tête vers le pensionnat avec une résolution méprisante.

— Qu'ils expliquent des églogues et scandent des vers alcaïques, dit-il; j'ai besoin de prendre l'air, petit Paul, et je veux suivre l'exercice à feu de la corvette.

— Voyons l'exercice à feu, Jean, dit petit Paul d'un ton d'indifférence philosophique.

— Le Grand Jaune peut se fâcher si cela lui plaît, ajouta Jean; je fais cas de sa colère comme d'un bigorneau vide; et quant à notre oncle, s'il veut m'ôter toute liberté, je tapisse notre mansarde avec les feuilles de mon Virgile, et je donne le *Conciones* à Manon pour flamber les poulets.

— Tu pourras aussi donner le mien, ajouta petit Paul tranquillement.

— Descendons à Postren, reprit François, nous verrons mieux; et quand la corvette aura fini, nous pêcherons des cancres pour mettre dans les poches du Grand Jaune.

Paul saisit la courroie qui liait ses livres, et, les jetant sur sa bosse en guise de havresac, suivit tranquillement son frère.

Ils se dirigèrent vers la descente qui longe les bastions du château.

— Les autres sont occupés maintenant à sentir les beautés des ablatifs absolus, dit-il en riant; je me moque de la grammaire et du mot-à-mot, et du Grand Jaune!... On n'a point de plaisir sans liberté!... Nous allons nous amuser comme des hommes, petit Paul.

— Amusons-nous, répondit celui-ci en promenant autour de lui un regard indifférent.

Dans ce moment passait une demi-douzaine d'enfants appartenant aux compagnies de mousses. A la vue de Paul, ils s'arrêtèrent en ricanant.

— Excusez! dit l'un d'eux en montrant le bossu; en v'là une embarcation drôlement construite! elle porte le bossoir à la poupe.

— Ne vois-tu pas que c'est un fraudeur? ajouta un second; il a un pain de sucre de contrebande entre les deux épaules.

— Passez votre chemin, mauvais gratteurs de gamelle! dit Jean-François, qui ne souffrait point que l'on raillât petit Paul sur son infirmité.

Les mousses le regardèrent.

— Pardon, dit le plus grand en tirant son chapeau goudronné, monsieur demande quelque chose; que veut-il qu'on lui serve? est-ce un coup de pied ou un coup de poing?

— Prends d'abord ceci toi-même! s'écria Jean en appliquant à l'oreille du mousse un soufflet retentissant.

Le petit marin recula étourdi, mais revint bientôt furieux sur François, qui le reçut vigoureusement. Par un élan naturel, petit Paul s'était élancé au secours de son frère; deux mousses l'assaillirent, et un combat général s'engagea.

Bien que le nombre rendît la lutte inégale, l'agilité et la force de Jean-François tint long-temps la victoire incertaine; enfin des passants s'interposèrent, on força les mousses à se retirer, et les deux frères demeurèrent tout meurtris et tout sanglants au milieu de leurs livres et de leurs cahiers foulés aux pieds.

— En voilà une partie de plaisir! dit Paul en se frottant les bras d'un air piteux; tu aurais bien dû les laisser passer, Jean-François, au lieu de commencer le feu.

— Pourquoi se sont-ils moqués de nous? s'écria François exaspéré. Est-ce qu'on n'est pas libre d'être bossu, maintenant?... Qu'ils y reviennent, et je leur ferai voir plus de coups de poing qu'ils n'ont de gourganes dans une ration. Je ne souffrirai point qu'on nous tyrannise! je veux être indépendant.

Petit Paul savait bien qu'il n'y avait rien à répondre à cela. Il se moucha, essuya la boue dont il était couvert, et commença la pêche de ses classiques dans le ruisseau.

Jean-François l'aida à les réunir, et tous deux descendirent à Postren; mais lorsqu'ils arrivèrent sur la grève, la corvette était revenue à son ancrage, la mer descendait, et les cancres avaient disparu. Après d'inutiles recherches, il fallut se résigner à rentrer au logis sans avoir joui d'aucun des plaisirs qu'ils s'étaient promis.

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — SCULPTURE.

POLYMNIE.



(Musée du Louvre, salle de la Pallas. — Statue de Polymnie, en marbre grec.)

La gracieuse statue dont nous offrons ici la gravure est celle de la muse Polymnie. La déesse, enveloppée dans une draperie, est appuyée sur un rocher de l'antre Corycien. Sa tête repose sur sa main, et toute son attitude indique une profonde méditation. La draperie est surtout remarquable par une légèreté et un goût exquis. La partie supérieure de

cette œuvre a été restaurée par un sculpteur romain, appelé Augustin Penna, qui s'est inspiré heureusement, pour la pose et l'expression, des divers bas-reliefs et peintures qui nous représentent Polymnie. La hauteur de cette belle statue est de $1^m,861$.

La déesse Polymnie est l'une des Neuf Muses; elle était fille de Jupiter et de Mnémosyne; elle préside à la poésie lyrique, comme l'indique son nom dérivé de *polus*, beaucoup, et de *umnos*, hymne. Polymnie fortifie son enthousiasme poétique par le recueillement; aussi est-elle toujours enveloppée dans son manteau. Elle préside aux mythes auxquels il faut remonter pour retrouver l'origine du monde, des plus anciennes nations et des plus illustres héros. Sur un bas-relief elle est représentée avec un masque à ses pieds; elle est alors la muse de la pantomime; car, comme le dit Ausone, elle exprime tout de la main et parle du geste. Quelquefois chez les Romains elle était la déesse de la persuasion; on la représentait alors tenant à la main un volume sur lequel étaient écrits les noms de Démosthènes et de Cicéron, et quelquefois aussi on ajoutait le mot *suadere* (persuader). Un scholiaste d'Apollonius attribue à Polymnie l'invention de la lyre, et dit qu'elle fut mère d'Orphée. (Voy., sur cette déesse, Visconti, *Mus. Pio-Clement.*, t. I, p. 146.)

JEAN-FRANÇOIS L'INDÉPENDANT.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 335.)

§ 2.

A la vue de Jean et de Paul rentrant, à demi défigurés par les coups qu'ils avaient reçus, leur tante, madame Durocher, jeta les hauts cris et voulut savoir ce qui leur était arrivé. François était sincère: il raconta tout sans exprimer de repentir, mais aussi sans rien déguiser. Son oncle, qui était survenu pendant ce récit, déclara aux deux frères qu'ils ne se rendraient plus seuls au pensionnat, et que leurs récréations seraient supprimées pendant huit jours. Provisoirement on les envoya changer de vêtements, M. Durocher ayant à dîner ce jour-là plusieurs invités, parmi lesquels se trouvait M. Livel, commandant la frégate *la Félicité*, qui devait partir sous peu.

Lorsqu'ils redescendirent au salon, ils trouvèrent les convives réunis, et aux regards demi-sévères demi-railleurs que l'on tourna vers eux, ils comprirent facilement que leur escapade avait été racontée.

Le capitaine Livel ne leur laissa, du reste, aucun doute à ce sujet; car, prenant Jean-François par l'oreille :

— C'est donc toi, dit-il en riant, qui fais l'école buissonnière et rosses les mousses de Sa Majesté!... Pardieu! vous devriez me le donner à bord, Durocher, puisqu'il aime tant l'indépendance.

— Je l'ai plusieurs fois demandé, répliqua hardiment Jean-François; mais mon oncle prétend qu'il n'y a que les ignorants et les mauvais sujets qui veuillent se faire marins.

— Plaît-il? s'écria le capitaine Livel.

— C'est une méchanceté de ce drôle, interrompit M. Durocher embarrassé.

— Petit Paul peut dire si c'est la vérité.

— C'est la vérité, répéta le bossu.

Le capitaine, qui avait paru un instant blessé, éclata de rire.

— Allons, dit-il, je vois que nous ne sommes pas plus en crédit près des gens de loi, que les gens de loi près de nous. Tout est pour le mieux, du reste : chacun pour son pavillon. Mais si vous trouviez jamais, par hasard, que ce garçon-là eût assez de vices et d'ignorance pour devenir marin, envoyez-le moi, et je me chargerai de son éducation navale.

L'avertissement que le dîner était servi brisa la conversation, et une fois à table, on se mit à causer d'autre chose.

Le capitaine Livel avait beaucoup navigué, et savait parler de ce qu'il avait vu. Il raconta, avec une originalité piquante, plusieurs aventures comiques ou terribles dont il avait été le héros. Jean-François était tout oreilles; il oubliait de manger, et osait à peine respirer.

Lorsqu'il se retrouva seul, le soir, avec son frère, il ne lui parla que du bonheur de voyager, et de la résolution qu'il avait prise de saisir la première occasion de tenter au loin les aventures. Petit Paul approuva tout afin d'abréger les confidences et de pouvoir dormir.

Cependant M. Durocher n'avait pas oublié la menace faite aux deux frères. Dès le lendemain ils furent enfermés dans une chambre; ils n'en sortirent que pour être conduits au pensionnat, et y furent ramenés aussitôt les classes finies.

Six jours s'écoulèrent ainsi dans une complète séquestration. Le septième était jour de congé. Le soleil étincelait dans la cour, et les moineaux chantaient gaiement sur les cheminées. Jean-François, le visage collé aux vitres, regardait le coin du ciel tout bleu que les toits lui laissaient apercevoir, en pensant avec une sorte de rage que cette magnifique journée serait perdue pour lui.

Après un long silence, pendant lequel ses désirs et sa colère avaient grandi, il frappa rudement la fenêtre du poing.

— Cela ne peut pas continuer ainsi! s'écria-t-il; je ne suis point un galérien, après tout, pour que l'on m'enferme... Petit Paul, nous devons être libres, et pour cela il faut nous faire marins.

— Nous faire marins? répéta Paul selon son habitude.

— Oui; sur mer il n'y a ni oncle qui vous enferme, ni Grand Jaune qui vous donne des *pensums*, ni sergent de police qui vous empêche de lancer des cerfs-volants... les marins sont indépendants.

— Tu crois? demanda le bossu.

— N'as-tu pas vu comme le capitaine Livel avait l'air d'être habitué à ne se point gêner? Il a dit que le vin de Madère était mauvais, il a redemandé trois fois du pudding, et a raconté toutes ses histoires les deux coudes sur la table, ce que notre tante nous défend toujours. Voilà un homme libre, petit Paul! on ne lui mesure pas sa tartine, à lui... C'est décidé, frère, n'importe par quel moyen, il faut que nous nous fassions coucher sur le rôle d'un équipage. Là, du moins, nous n'aurons pas de pédant qui nous force à prendre son latin en manière de pilules, et on ne nous enfermera pas quand le ciel sera en habit de dimanche.

— Alors embarquons-nous, dit Paul; mais par quel moyen?

— Nous le chercherons, répondit Jean-François.

Il achevait à peine de parler, que la porte s'ouvrit; M. Durocher parut avec le capitaine Livel.

— Eh vite, garçons, s'écria celui-ci, que l'on passe son habit neuf et son chapeau de gala! je vous emmène à bord.

Les deux frères parurent étonnés.

— Le capitaine, qui part demain, a voulu nous donner à dîner, reprit M. Durocher; il a demandé que vous fussiez de la partie, et j'ai cédé; seulement, demain vous reprendrez vos arrêts.

— Compris, dit Jean-François quand il se trouva seul avec son frère. Il eût fallu que quelqu'un restât ici pour nous garder, et ils nous emmènent afin de pouvoir aller tous à bord : c'est de la clémence intéressée; mais n'importe, cela pourra peut-être nous servir.

Deux barques attendaient les invités à la cale convenue, et en moins d'une heure ils atteignirent la frégate.

Le capitaine Livel avait préparé un accueil splendide : l'équipage était en grande tenue, le pont passé au grès, et le gaillard d'arrière recouvert d'une tente sous laquelle on avait dressé la table.

Les deux frères étaient dans l'émerveillement. Ils se mirent à parcourir le navire, examinant tout avec curiosité.

En entrant sur le gaillard d'avant, Jean-François se trouva tout-à-coup en face du mousse auquel il avait voulu donner une leçon de politesse quelques jours auparavant. Celui-ci le reconnut également, et parut embarrassé; mais Jean-François l'accosta en riant, et ils entrèrent bientôt en conversation.

Le jeune écolier parla de son vif désir d'embarquer, et de l'opposition qu'y apportait M. Durocher. *Marsouin* (c'était le nom du mousse) allait lui expliquer les moyens de satisfaire sa fantaisie malgré son oncle, lorsque l'on vint chercher les deux frères pour déjeuner.

On venait de quitter la table, lorsqu'un officier arriva à bord, portant des dépêches au capitaine Livel : elles lui ordonnaient de lever l'ancre à l'instant même, et de franchir le Goulet avant la nuit. A cette nouvelle, les invités s'empressèrent de prendre congé, et l'on arma à la hâte toutes les embarcations pour les reconduire à terre.

Paul et Jean allaient descendre dans le canot du commandant, lorsque Marsouin leur fit un signe.

— Etes-vous décidés à courir la bouline avec nous? demanda-t-il aux écoliers.

— Décidés, répondit François.

— Eh bien, descendez dans la batterie, et cachez-vous derrière les coffres.

— Mais on nous cherchera.

— Je me charge de tout.

Les deux frères se regardèrent; il y eut un moment d'hésitation. Mais, comme nous l'avons déjà dit, Jean-François était un garçon résolu, et qui n'abandonnait point aisément un projet.

— Descendons, petit Paul, dit-il d'une voix émue.

— Descendons, répéta Paul.

Et tous deux disparurent.

Cependant M. Durocher, qui venait de prendre place dans la yole du commandant, demanda si personne n'avait vu ses neveux.

— Un beau garçon et un difforme? demanda Marsouin.

— Précisément

— Ils viennent de s'embarquer à bâbord dans le grand canot, et ils seront à terre avant vous.

M. Durocher voulut s'assurer de la vérité de ce qu'on lui disait; mais le grand canot était déjà loin, le capitaine Livel pressait le départ de la yole : il se rassit, et se décida à regagner la ville, bien résolu d'infliger une nouvelle punition à ses neveux pour être repartis sans lui.

A peine les barques eurent-elles déposé à terre les invités, qu'elles regagnèrent le bord; on leva l'ancre, et une heure après *la Félicité* avait disparu dans le Goulet.

Ce fut le soir seulement, et lorsque l'on commençait à perdre la terre de vue, que les deux frères sortirent de leur cachette. Le capitaine Livel se montra d'abord fort courroucé; mais le mal était sans remède, et il était désormais impossible de les débarquer. Jean-François paraissait d'ailleurs déterminé à courir toutes les chances de la vie maritime.

— Restez alors! s'écria le capitaine; mais rappelez-vous, mes drôles, que vous faites partie de l'équipage, et veillez au grain, si vous ne voulez faire connaissance avec le *chat à neuf queues*. Allez trouver maître Floch; il vous fera donner une ration et un hamac.

§ 3.

Maître Floch regarda en tous sens les deux nouveaux venus, tourna trois fois sa chique, puis, haussant les épaules :

— Sais-tu d'où ça nous vient, Marsouin, cette graine de modernes? demanda-t-il en se tournant vers le mousse qui avait indiqué aux deux frères le moyen de rester à bord.

Celui-ci fit un clignement d'œil et prit un air narquois.

— Ce sont deux messieurs de bonne famille qui ont embarqué pour être indépendants, dit-il.

Maître Floch regarda le mousse, puis les deux frères.

— C'est différent, dit-il... alors faut leur parler avec des gants.

Et, se tournant vers Paul :

— Toi d'abord, l'Enflé, je t'attache à notre gamelle. Quand nous serons de mauvaise humeur, tu nous montreras ta bosse pour nous égayer.

— Je voudrais ne point être séparé de petit Paul, observa Jean-François.

Maître Floch se tourna vers lui avec étonnement.

— Tu voudrais! dit-il; excusez... un novice qui parle comme le commandant... Dis donc, Marsouin, fais donc des excuses pour moi à monsieur. Ah! ah! ah! il est curieux, l'indépendant.

Le marin éclatait de rire; Jean-François déconcerté voulut lui faire une observation; mais maître Floch l'interrompit brusquement.

— Assez causé! dit-il; nous allons descendre à la batterie, et te donner ce qu'il te faut. Rappelle-toi seulement, noiraud, qu'ici le chien et les novices n'ont point de volonté. Marsouin t'expliquera cela en t'apprenant à manier le fauberg.

Cette première conversation désenchanta quelque peu François sur les douceurs de la vie maritime; il n'était pas au bout.

D'abord le mal de mer ne tarda point à l'éprouver; mais, quelles que fussent ses souffrances et celles de son frère, nul n'y prit garde : Marsouin seul vint, deux ou trois fois, détacher leurs hamacs pour qu'ils sentissent davantage le roulis, et leur offrir un morceau de lard dont la seule vue augmenta leurs nausées.

Cependant vers le troisième jour le mal s'apaisa, et ils purent monter sur le pont.

Ils s'y promenaient depuis quelque temps, lorsque maître Floch les aperçut et courut à eux.

— Que faites-vous ici, faillis cancres? dit-il brusquement.

— Nous prenons l'air, répondit François.

— Sur le gaillard d'arrière?

— Pourquoi non?

— Pourquoi, paria? Parce que tu n'es qu'un chien de novice, et que c'est ici la promenade des officiers.

— Je l'ignorais.

— A l'avant, lascars! à l'avant, si vous ne voulez que je vous envoie dévider du vent dans la grande hune.

Les deux frères obéirent d'assez mauvaise grâce, et allèrent s'asseoir près du cabestan.

— Si nous mangions, frère? observa Paul après quelques instants de silence; nous faisons diète depuis trois jours, et je me sens près de défaillir.

— Mangeons, répliqua Jean.

Mais quand ils se présentèrent à la cambuse, on leur répondit que leurs rations étaient distribuées, et qu'ils devaient attendre le repas de l'équipage.

— Retournons nous coucher alors, observa Paul.

— Ne sais-tu pas que les hamacs ont été enlevés? dit François.

— Diable! murmura le bossu, il paraît que l'on ne peut ici se promener, manger ni dormir que selon le règlement.

Jean ne répondit rien, mais il commença à douter de l'indépendance des novices à bord des navires du roi.

Ce fut bien autre chose les jours suivants. Les deux frères eurent leur service : il fallut laver le pont, faire le quart, grimper aux hunes, et tout cela à heure fixe et au premier commandement. Jean-François résista, mais la garcette fit son office : alors il se révolta, il voulut rendre les coups;

on l'attacha à une caronade, et il fut impitoyablement fouetté.

Le capitaine Livel avait d'abord protégé les deux frères : aux premières plaintes, il s'était contenté de les réprimander, en les engageant à plus d'obéissance ; mais lorsqu'il vit que leur indocilité continuait et pouvait être d'un mauvais exemple, il les abandonna à toute la sévérité de la discipline nautique.

Il en résulta pour Jean-François une série non interrompue de punitions dont, par contre-coup, le petit Paul eut sa part, et qui leur fit regretter à tous deux, plus d'une fois, les gronderies de leur oncle et les *pensums* du Grand-Jaune. Mais Jean-François était trop orgueilleux pour avouer tout haut sa faute ; il jura seulement de saisir la première occasion d'échapper à la garcette de maître Floch. Par malheur, cette occasion était difficile à trouver.

Du reste, la vie dure et active menée par les deux frères, loin de leur nuire, avait singulièrement développé leurs forces ; Jean-François était devenu un homme, et Paul lui-même, qui avait pris en largeur tout le développement qui lui manquait en hauteur, ressemblait, au dire de maître Floch, à un gros vaisseau démâté.

Le capitaine Livel avait été chargé de relever plusieurs points restés douteux sur les cartes marines, et son voyage de circumnavigation devait durer plusieurs années. Il y avait déjà quarante mois que *la Félicité* tenait la mer, lorsqu'elle jeta l'ancre devant une petite île peu connue, placée au-delà des tropiques. Le capitaine Livel y avait aperçu, avec sa lunette d'approche, un ruisseau qui se jetait dans la mer, et il résolut d'y faire de l'eau.

La chaloupe fut donc armée, et les deux frères firent partie du détachement que l'on envoya à terre. Il avait été expressément défendu de s'écarter de la plage ; mais Jean-François s'inquiétait peu des défenses quand le désir le poussait : profitant du moment où maître Floch faisait transporter les pièces d'eau, il s'échappa avec son frère, et gravit le morne qui cachait l'intérieur de l'île.

Ils trouvèrent, au-delà, une vallée profondément encaissée, et garnie d'arbres inconnus ; ils la suivirent quelque temps ; puis, entraînés par la curiosité, ils franchirent un nouveau morne, et pénétrèrent dans une seconde vallée plus large, entrecoupée d'arbres et de ruisseaux.

Ils allaient se décider à revenir sur leurs pas, lorsqu'en tournant un bosquet de tamarins, ils aperçurent tout-à-coup une cinquantaine de huttes à demi enfouies sous les arbres.

Ils s'arrêtèrent à cette vue, ne sachant trop s'ils devaient s'avancer ou retourner sur leurs pas ; mais, avant qu'ils eussent pu prendre une décision, un cri se fit entendre à quelques pas, et ils aperçurent devant eux une jeune femme sauvage tenant un enfant par la main.

Elle avait pour tout vêtement une courte jupe de pagne, et des brodequins formés de lanières de peau habilement tressées ; de petits anneaux pendaient à chacune de ses narines ; un large collier de graines variées et des bracelets de plumes complétaient sa parure.

Le cri qu'elle avait jeté à l'aspect des deux étrangers était de surprise plutôt que de frayeur ; car, en les voyant immobiles, elle s'avança vivement vers eux, et, leur adressant la parole dans une langue inconnue, mais douce, saisit leurs mains et les posa sur sa tête.

François eût bien voulu comprendre et répondre, mais tout ce qu'il put faire fut de prendre l'enfant que la jeune femme avait posé à terre, et de l'embrasser.

Cependant le cri avait été entendu dans les autres cabanes ; les deux frères furent bientôt entourés de femmes qui les contemplaient avec une surprise mêlée de joie et d'admiration.

Paul et François éprouvaient un embarras mêlé de curiosité ; mais ce qui les étonnait surtout, c'était de n'apercevoir aucun homme. Ils eurent bientôt l'explication de cette singularité, en entendant au-dehors un grand bruit. C'étaient les guerriers de la tribu qui revenaient de la chasse.

Le chef, que l'on avait averti, entra presque aussitôt dans la hutte. Les deux frères se levèrent, incertains de ce qui allait arriver : mais il ne les laissa pas long-temps dans cette incertitude ; car, s'avançant vers eux une main étendue et l'autre sur la poitrine, il prononça, d'un accent confus et sifflant, quelques mots qu'ils crurent comprendre.

— Dieu me pardonne ! il parle français ! s'écria Paul stupéfait.

— Oui, oui, Français ! répondit vivement le chef en frappant sur sa poitrine... Français, Daniel, répéta-t-il ; Ove fils de Daniel.

Paul et Jean se regardèrent sans savoir ce qu'il voulait leur dire ; il fallut de longues explications du chef sauvage. Enfin ils crurent comprendre qu'un matelot français, nommé Daniel, avait autrefois abordé dans l'île ; qu'il avait fait alliance avec une tribu à laquelle il avait rendu de grands services et dont il était devenu le chef ; celui qui leur parlait était son fils adoptif et son successeur.

Ove ajouta que le Grand-Esprit avait pris en amitié les *Carougas*, puisqu'il leur envoyait de nouveau deux frères blancs qui leur apprendraient beaucoup de choses nouvelles et les aideraient à vaincre leurs ennemis.

Il se tourna ensuite vers les femmes, et leur donna des ordres ; celles-ci sortirent, et reparurent bientôt portant des nattes qu'elles étendirent à terre, et des calebasses pleines de viandes grillées, de fruits, ou de poissons rôtis.

Les deux frères se regardèrent, ne sachant trop s'ils devaient accepter le repas qui leur était offert.

— Au diable le *chat à neuf queues!* s'écria enfin Jean-François. Que nous retournions maintenant ou plus tard, maître Floch n'en époussetera pas moins nos varreuses : ainsi restons ; l'occasion de dîner avec des sauvages ne se présente pas tous les jours.

Ils s'assirent, en conséquence, à la place qui leur fut indiquée, et se mirent à manger gaiement. Ove leur fit passer une gourde pleine d'*ouïcou*, et recommença à leur parler de son père Daniel. Il leur raconta comment celui-ci s'était marié parmi eux, et comment il répétait chaque jour que les hommes pâles étaient moins heureux dans leur pays que les Caroucas. Il leur vanta, avec cet orgueil de tous les sauvages, la fertilité de l'île, qui abondait en fruits et en gibier, l'adresse des femmes pour fabriquer les lits de coton, et la liberté dont les Caroucas jouissaient dans les forêts.

A mesure que les gourdes d'ouïcou se vidaient, sa description devenait plus brillante, et les deux frères y prenaient plus d'intérêt. La liqueur fermentée du manioc commençait surtout à agir sur Jean-François, lorsque Ove, se tournant vers la jeune femme qui avait la première aperçu les deux étrangers, lui ordonna de faire entendre le chant du *Carougas* à ses hôtes.

Celle-ci posa son enfant à terre, s'accroupit près de lui, et, ramenant ses mains sur ses genoux avec une grâce modeste, elle commença d'une voix monotone et saccadée, mais douce :

« O femmes ! apportez les *maloutous** de latanier, et couvrez-les d'Ignames, de bananes et de bouillie de *mouchache***; car il y a au *carbet**** un hôte qui aime les fruits.

» Prenez vos flèches, ô jeunes gens, et poursuivez le tatou ; tendez vos lacs aux grands lézards de la baie ; car il y a au carbet un hôte qui aime la chair des animaux.

» Enfants, plongez dans les flots, une pierre de chaque main, ou conduisez près de la cascade le grand-gosier que vous avez apprivoisé ; car il y a au carbet un hôte qui aime le poisson.

» Et vous, jeunes filles, chantez en agitant la calebasse

* Petite table.

** Fine fleur de farine de manioc.

*** Case des sauvages.

pleine de cailloux, et dansez joyeusement comme les vagues autour du morne; car il y a au carbet un hôte qui aime la joie.

» Et tous ensemble, dites à l'hôte qu'il reste sous notre toit, et qu'il prenne une femme dans notre tribu.

» Car les Caroucas sont parmi les hommes semblables au *mancefenil** parmi les oiseaux : la terre est à eux, et ils sont leurs maîtres. »

La jeune femme se tut; de grands cris s'élevèrent dans la cabane pour l'applaudir. Exalté par l'ouïcou, Jean-François cria plus haut que tous les autres, et, se tournant vers son frère :

— Voilà des gens heureux, petit Paul, dit-il; ils dorment, mangent et se promènent à leur fantaisie, du moins.

— Si nous restions avec eux? s'écria Paul qui était ivre.

— Pour être indépendants!

— Et pour éviter la garcette de maître Floch.

— J'y pensais, petit Paul.

— Faisons-nous sauvages, Jean-François.

— Soit, s'écria le novice en essayant de se lever. Hourra! pour les peaux tannées! Nous voulons devenir de vrais Caroucas, pour que la terre nous appartienne et que nous soyons nos maîtres, comme dit la chanson.

Lorsque Ove connut la décision des deux frères, il témoigna une grande joie, ainsi que le reste de la tribu; on apporta de nouvel ouïcou, et l'orgie continua jusqu'à ce que tous fussent tombés étendus sur leurs nattes.

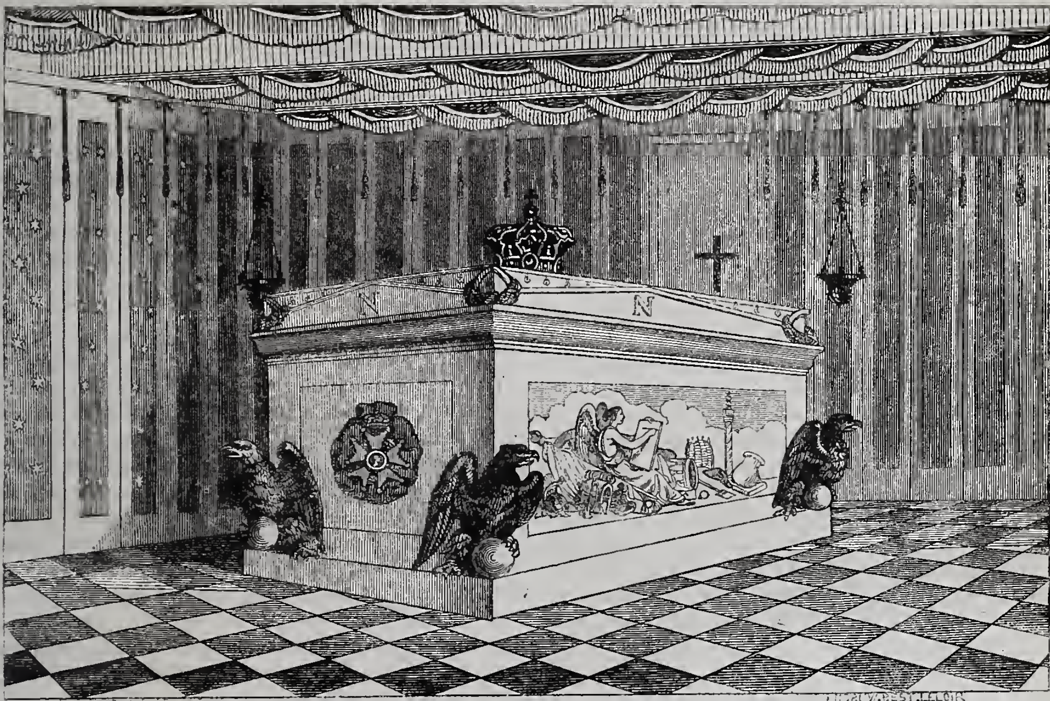
La fin à la prochaine livraison.

* Oiseau de proie.

TRANSLATION DES CENDRES DE NAPOLÉON EN FRANCE.

La loi du 12 juin 1840, qui a ordonné la translation en France des restes mortels de l'empereur Napoléon, a été promptement mise à exécution. La frégate *la Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, a été chargée d'aller chercher à Sainte-Hélène et de rapporter en France ces précieuses reliques.

A bord de la frégate a été élevée une chapelle ardente où est déposé le cénotaphe impérial. Ce monument funéraire, construit à Toulon, occupe une grande partie de la chambre ardente; un petit autel a été placé sur l'arrière contre la cloison qui la sépare du carré des officiers. Les tentures du plafond et des bords sont en velours noir étoilé d'argent, dans toute leur longueur, avec les cordons, les franges et les glands du même métal. Le monument a des bas-reliefs en grisaille; il est peint en blanc, et son couronnement est parsemé d'abeilles. A chacun de ses angles inférieurs est placé un aigle doré, sur la tête duquel pend, accroché à l'angle supérieur, une couronne de laurier également dorée. Au-dessus du couvercle, au point du milieu où viennent se couper les lignes diagonales qui joignent entre eux les sommets des angles solides de côté, est posée la couronne impériale. Sur les quatre faces du monument sont peintes les figures allégoriques de l'Histoire qui écrit les hauts faits du héros, de la Justice appuyée sur le code enfanté par son génie, de la Religion qu'il rétablit lors de son avénement, et enfin de l'Ordre de la Légion-d'Honneur institué par lui. Le chiffre de Napoléon est tracé sur les angles au-dessus des peintures et attributs qui rappellent les travaux et la gloire de son règne. Autour des quatre faces sont placés des candélabres en forme de demi-lozanges, supportant chacun une certaine quantité de petits flambeaux qui doivent éclairer la chapelle quand les dépouilles de Napoléon y seront renfermées.



(La chapelle ardente, dans la frégate *la Belle-Poule*.)

Le lundi 22 juin, la chapelle a été bénie par M. Michel, évêque de Fréjus, assisté de M. Cordouan, curé de l'église Sainte-Marie-Majeure, et de M. l'abbé Coquereau, aumônier, chargé par le roi d'accompagner le corps de Sainte-Hélène à Paris. Après l'office et la bénédiction, la frégate a salué de sept coups de canon la rentrée en ville de M. Michel et de son cortége.

Le nouveau cercueil de Napoléon, préparé à l'administration des pompes funèbres de Paris, sur les dessins de M. Félix Martin, architecte, est d'une forme simple, élé-

gante, sévère, et rappelle celle des sarcophages antiques de la Grèce et de l'Italie; il est sans ornements et seulement couronné par un entablement ou par des moulures; il a dans sa plus grande longueur 2 mètres 56 centimètres, et en largeur 1 mètre 5 centimètres; sa hauteur totale est de 76 centimètres et son élévation du sol de 7 centimètres. Ces dimensions permettront d'y renfermer les divers cercueils dans lesquels le corps de l'empereur a été placé a Sainte-Hélène. Ce cercueil est en beau bois d'ébène massif, d'une teinte noire si uniforme et d'un poli si fin, si brillant, qu'il simule le marbre. La partie supérieure ou le couvercle est aussi en même bois. Le nom NAPOLÉON en lettres d'or incrustées fait tout l'ornement de la plate-forme. Au milieu de chacun des côtés du cercueil se trouvent, dans des médaillons circulaires incrustés, ou en creux, des N en bronze doré et en relief. Sur les grands et les petits côtés de ce cercueil, on a placé six forts anneaux en bronze, et tournant sur leur tige, pour servir au transport des cendres lors de la cérémonie. Les angles inférieurs sont garnis d'ornements en bronze. A la partie antérieure du cercueil se trouve une serrure, dont l'entrée est masquée par une étoile d'or que l'on retire en la tournant. La clef qui ouvre cette serrure est en fer par le bas et en bronze doré par le haut. L'anneau représente une N couronnée.

Le sarcophage d'ébène renferme un cercueil en plomb, décoré d'ornements gravés en creux et dorés. Sur la plaque du cercueil on lit l'inscription suivante :

NAPOLÉON,
EMPEREUR ET ROI,
MORT A SAINTE-HÉLÈNE
LE V MAI
M DCCC XXI.

Ce cercueil en plomb est maintenant fixé par des vis; mais lorsque les restes de l'empereur y auront été déposés, il sera entièrement soudé au sarcophage d'ébène. Pour garantir celui-ci pendant la traversée, on l'a renfermé dans une enveloppe en chêne matelassée intérieurement.

Le poêle funéraire, y compris l'hermine, a 5 mètres sur 4; il est en velours violet et entouré de plusieurs bordures garnies d'ornements, de chiffres et d'aigles. La première bordure en hermine a 50 centimètres de largeur; la seconde bordure renferme des arabesques brodés en or, et est entourée des deux côtés de plusieurs filets brodés aussi en or; la troisième bordure contient des palmettes en or; aux quatre coins de cette bordure se trouvent dans deux médaillons quatre aigles surmontés d'une couronne impériale. Le chiffre de Napoléon est répété huit fois dans le poêle. Le fond est semé d'abeilles et croisé de brocard d'argent. Les angles du poêle sont ornés de quatre gros glands en or. Un autre drap mortuaire de même dimension en velours noir, croisé de blanc, est destiné à préserver le poêle impérial.

Deux urnes en argent doivent renfermer le cœur et les entrailles de l'empereur.

Les gouvernements de France et d'Angleterre ont pris des mesures pour qu'aucun bâtiment, quel que soit son point de départ, ne puisse toucher à l'île Sainte-Hélène du moment où l'avis de la translation aura été donné au gouverneur de l'île, jusqu'à l'appareillage pour l'Europe du navire expédié de France pour cette pieuse mission. Il n'était pas convenable, en effet, que des spéculations politiques ou industrielles vinssent se mêler à la manifestation de la piété nationale. L'avis officiel de ce grand acte de réparation a été expédié de Portsmouth vers le 25 mai, par le brick *le Dolphin*.

Parti de Paris le 2 juillet, M. le prince de Joinville est arrivé le 6 à Toulon, où il s'est immédiatement rendu à bord de la *Belle-Poule* qu'il commande. Le 7, à sept heures et demie du soir, la frégate *la Belle-Poule* et la corvette *la Favorite*, commandée par M. le capitaine Guet, ont appareillé de Toulon. *La Belle-Poule* avait à son bord, outre M. le capitaine de vaisseau Hernoux, aide-de-camp du prince, et M. l'enseigne Touchard, son officier d'ordonnance, les commissaires du gouvernement, MM. les lieutenants-généraux Bertrand et Gourgaud, M. de Las-Cases fils, député, et M. le prince de Rohan-Chabot, secrétaire d'ambassade. La santé de M. le comte de Las-Cases père ne lui a pas permis d'entreprendre ce lointain voyage. Les quatre anciens serviteurs et légataires de Napoléon, Saint-Denis, valet de chambre, chargé de la surveillance de la bibliothèque; Noverraz, valet de chambre; Pierron, officier de bouche, et Archambault, piqueur, se sont aussi embarqués sur *la Belle-Poule*. Ils occupent, ainsi que M. l'abbé Coquereau, deux cabines adossées à la chambre ardente. L'un des exécuteurs testamentaires de l'empereur et son premier valet de chambre, M. le baron Marchand, celui dont Napoléon a dit dans son testament : « Les services » qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami, » a pris passage sur la corvette *la Favorite*.

La Belle-Poule a emporté un daguerréotype, fourni d'un assez grand nombre de plaques destinées à obtenir la représentation la plus exacte possible des lieux habités par l'empereur. On a calculé que le voyage se composerait de 4 030 lieues ainsi réparties : pour la traversée de France à Sainte-Hélène, 2 140 lieues; pour celle de Sainte-Hélène en France, 1 890 lieues.

Toutes les villes du Midi, Marseille et Toulon surtout, ont réclamé le passage dans leurs murs des cendres sacrées de Napoléon. L'empereur rentrant en triomphe dans sa patrie leur a paru ne pouvoir y revenir que par la route qu'il parcourut à son arrivée de l'Egypte, et par cette ligne de feu dont ses pas sillonnèrent la France au retour de l'île d'Elbe.

PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS.

Vers le milieu du quinzième siècle, les Turcs dans leur mouvement progressif d'invasion étaient déjà parvenus sur les bords du Bosphore, et avaient même pris pied en Europe de ce côté du détroit. En 1451, Mahomet II, fils de Mourad, succéda à son père. Ce jeune prince, âgé seulement de vingt-un ans à l'époque de son avénement, désirant pousser plus loin la conquête, convoitait depuis long-temps Constantinople, et quand la mort de son père vint faire tomber entre ses mains le commandement des forces ottomanes, il n'eut rien de plus pressé que de les diriger vers la somptueuse capitale qu'il voulait arracher à la loi du Christ pour la donner à celle de Mahomet. Au commencement de 1452, il ordonna la construction du château d'Europe, bâti à l'entrée du Bosphore du même côté que Constantinople, et disposé de manière à fermer le passage qui est en cet endroit très resserré; on donna à ce château le nom terrible et significatif de *Boghazkesen*, c'est-à-dire *coupe-gorge*. Cette forteresse terminée, et toutes les forces nécessaires pour le siége réunies, l'armée ottomane commandée par Mohammed en personne, passa sur la côte d'Europe. La consternation régnait dans la ville. Depuis long-temps on s'y attendait à être attaqué par Mahomet, et cependant on n'avait presque rien fait pour la défense. On y avait, avant même que le siége ne fût commencé, perdu tout espoir. Il courait dans le peuple de ces prédictions sinistres qui se réalisent presque toujours à coup sûr parce qu'elles suffisent pour enlever le courage. Une prophétie très ancienne disait qu'une nation armée de flèches devait s'emparer du port de Constantinople et exterminer la race grecque. On disait aussi avoir découvert des tablettes écrites par l'empereur Léon-le-Sage, et sur lesquelles les noms des empereurs de Constantinople se trouvaient écrits d'avance jusqu'à l'empereur actuel, auquel la liste s'interrompait. Enfin la superstition allait jusqu'à désigner d'avance les portes par

lesquelles devait entrer l'ennemi, et on avait eu la précaution de les faire murer. Bref, le peuple grec était démoralisé. Les querelles religieuses entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine contribuaient encore à épuiser ses forces en les divisant. Il se trouvait des fanatiques qui proclamaient qu'il valait autant tomber sous la loi de Mahomet que sous celle de Rome; et lorsque l'ennemi de toute la chrétienté frappait déjà aux murailles, loin de s'unir contre lui, on ne songeait encore qu'à se disputer. Du côté des Turcs, les dispositions étaient bien différentes. On ne doutait pas du succès. La croyance populaire ne voulait admettre que des prophéties favorables. « Ils prendront Constantinople, avait dit Mahomet; le meilleur prince est celui qui fera cette conquête; la meilleure armée sera la sienne. » La tradition rapportait aussi cet entretien du prophète avec ses disciples : « Avez-vous entendu parler d'une ville dont un côté regarde la terre et les deux autres la mer? — Oui, envoyé de Dieu. — La dernière heure ne viendra point sans que cette ville ait été conquise par soixante-dix mille fils d'Ishak. En s'approchant de ses remparts, ils ne combattront point avec leurs armes, mais avec ces seules paroles: *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Dieu est grand.* Alors un des côtés qui regardent la mer s'écroulera; le second tombera ensuite; enfin les remparts du côté du continent tomberont aussi, et les vainqueurs y feront leur entrée. »

Le vendredi après Pâques, 6 avril 1453, Mahomet parut devant la ville et planta sa tente derrière la colline qui fait face à la porte Caligaria. Son armée s'élevait à 250 000 hommes; 100 000 hommes de cavalerie occupaient la partie la plus reculée du camp; 100 000 hommes d'infanterie étaient à l'aile droite; 50 000 à l'aile gauche; le sultan était au centre avec 15 000 janissaires. La flotte, maîtresse du Bosphore, se composait de 18 bâtiments à trois rangs de rames, 48 à deux rangs, en tout de 420 bâtiments. L'artillerie n'était pas moins formidable. Un fondeur hongrois avait construit un canon de dimensions monstrueuses, qui chassait des boulets de 1 200 livres (voy. p. 16). Cette pièce, tout-à-fait barbare et d'un fort mauvais service, avait cependant l'avantage de frapper les assiégés de terreur. On l'avait vue opérer contre des navires dans le Bosphore, et il suffisait d'un seul boulet pour fracasser un navire et le couler à fond sur-le-champ. Il y avait en outre 14 batteries réparties sur la ligne de terre et foudroyant continuellement les murailles. L'armée des Grecs était bien différente. La force numérique lui manquait autant que la force morale. D'après une liste dressée pendant le siége sur l'ordre de l'empereur, il n'y avait pas sous les armes 5 000 Grecs. Il y avait de plus 2 000 étrangers, et 4 à 500 Génois arrivés spontanément dans la ville comme auxiliaires. Ces forces étaient réparties en douze postes, et ce qui montre combien l'esprit militaire était tombé chez les Grecs, c'est que deux de ces postes seulement étaient commandés par des officiers de leur nation. Les dix autres étaient confiés à la garde d'officiers génois, vénitiens, espagnols, russes et allemands. L'empire grec avili et corrompu semblait abandonné de Dieu et de lui-même.

Une idée hardie, due au sultan lui-même, contribua puissamment à accélérer la fin du siége. L'entrée du port était défendue par une énorme chaîne de fer que l'on tendait d'un rivage à l'autre, et qui empêchait les navires de passer. Mahomet, malgré cet obstacle, résolut de transporter sa flotte du Bosphore dans le port. Le trajet par terre, en tournant le faubourg de Galata, était de deux lieues. Une route couverte de madriers et enduite de graisse fut préparée sur toute cette distance, et soixante-dix vaisseaux à deux rangs de rames, quelques uns à trois et cinq rangs, furent en une seule nuit conduits à travers collines et vallées jusque dans le port. Cette marche de la flotte fut triomphale. Sur chaque navire le capitaine était à l'avant, le pilote à l'arrière, les voiles déployées, et les trompettes sonnaient. Le soleil levant montra aux assiégés la flotte ennemie transportée comme par miracle sous les murailles du port et essayant déjà les effets de sa formidable artillerie.

Enfin les murailles ayant été ouvertes à coups de canon en un nombre de points suffisant, le 24 mai, Mahomet fit proclamer qu'un assaut général serait donné le 29. Cette proclamation fut accueillie avec enthousiasme. Les derviches parcouraient le camp en conjurant les musulmans au nom du Prophète de planter le drapeau du croissant sur les créneaux des infidèles. A la nuit, les trompettes donnèrent le signal d'une illumination générale. Toutes les tentes le long du Bosphore et sur les hauteurs de Galata furent en un instant couvertes de lumière; la flotte s'éclaira pareillement, et les assiégés ainsi entourés d'un cercle de lumière purent croire qu'un vaste incendie couvrait les eaux et les vaisseaux de leurs ennemis. Mais les chants et les danses des derviches leur apprirent bientôt que les Turcs ne songeaient qu'à célébrer d'avance leur victoire. D'un bout à l'autre de la ligne on n'entendait retentir que le fameux cri de triomphe : « Il n'y a de dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète! » L'intérieur de la ville présentait un spectacle bien différent. On y était dans le désespoir. Les habitants couraient pêle-mêle se prosterner aux pieds de la Vierge, ayant déjà perdu toute confiance qu'elle dût les secourir. On se confessait comme à l'instant de la mort. Les chants lugubres du *Kyrie eleison* répondaient seuls aux chants superbes et pleins d'allégresse des assiégeants. L'empereur suivi des grands de la cour se rendit en cérémonie à l'église de Sainte-Sophie : il y fit pénitence publique et y reçut la communion au milieu d'une foule immense qui éclatait en sanglots. Ensuite, il monta à cheval et parcourut tous les postes en exhortant chacun à bien faire son devoir. Au point du jour l'assaut commença, et s'étendit en un clin d'œil sur toute la ligne, du côté de la terre et du côté du port. Cependant les Grecs opposaient une bonne résistance, lorsque malheureusement quelques Turcs s'étant introduits dans la ville par une porte mal gardée, vinrent les attaquer par derrière. L'effroi se mit aussitôt dans leurs rangs, et les assiégeants profitant de l'hésitation entrèrent alors à grands flots de tous côtés. L'empereur se précipita au devant d'eux en invoquant la mort. « N'y aura-t-il pas un chrétien pour me donner la mort? » s'écriait-il. Dans ce moment, il reçut deux coups de sabre et tomba parmi les morts. Les habitants s'étaient précipités en foule vers le port dont l'ennemi n'était pas encore maître; mais l'entrée étant trop étroite pour la masse, un très petit nombre put s'y réfugier. Les soldats d'ailleurs, songeant à leur salut, fermèrent les portes et en jetèrent les clefs à la mer. Les fuyards se portèrent alors à l'église Sainte-Sophie et s'y entassèrent pêle-mêle, espérant toujours un miracle. « Mais aucun miracle, dit un historien, ne devait sauver l'empire. » Les portes furent enfoncées à coups de hache; les Turcs se répandirent dans les rues comme un torrent, et le pillage commença, pillage que rien ne put arrêter, ni les sanglots des femmes et des jeunes filles, ni les cris des enfants, ni les imprécations des blessés. Il n'y avait pas de frein pour les soldats enivrés par la victoire. La jeunesse, la beauté, la fortune décidaient seules du choix qu'ils faisaient au milieu de ces créatures tremblantes devenues leur proie par le droit de la guerre. Les prisonniers sans distinction de sexe et de rang furent attachés deux à deux avec des cordes, les femmes liées avec leurs ceintures ou leurs voiles. Les temples du Seigneur eurent bientôt leur tour. Les tableaux des saints furent arrachés des murs et mis en lambeaux; les vases sacrés enlevés ou détruits; les habits sacerdotaux changés en housses de chevaux; le crucifix promené avec un turban de janissaire; les autels profanés : quelques uns s'en servirent comme de tables à manger, d'autres en firent des lits infâmes, ou les transformèrent en râteliers pour leurs chevaux. Ainsi,

s'écrie un écrivain contemporain, fut accomplie cette parole du prophète Amos : « Je me vengerai des autels de Bétel; les cornes de la table des sacrifices seront jetées à terre; le palais à créneaux sera renversé ; les habitations d'ivoire seront anéanties et beaucoup d'autres avec elles; que le bruit de vos cantiques s'éloigne de moi; la fin de mon peuple est arrivée ; je ne différerai plus son châtiment, et ce jour-là les voûtes des temples retentiront de hurlements. »

Le siége avait duré cinquante-trois jours. Mahomet fit une entrée triomphale dans la ville. Arrivé devant l'église Sainte-Sophie, il descendit de cheval pour prendre possession de cette magnifique métropole. Il ne put retenir son admiration à la vue des richesses qu'elle contenait. En descendant de la coupole, il aperçut un soldat occupé à arracher les dalles de marbre du parvis; il le frappa de son cimeterre en disant : « Ce n'est que le butin que je vous ai abandonné, mais les édifices m'appartiennent. » Il ordonna alors aux muezzins d'appeler les fidèles à la prière; et donnant lui-même l'exemple, il monta sur l'autel et pria. Après ces actions de grâces, il fit chercher l'empereur ; on trouva sous un monceau de cadavres son corps que l'on reconnut à ses brodequins de pourpre semés d'aigles d'or. On lui coupa la tête, et on l'apporta au sultan : il la fit exposer sous les pieds du cheval de la statue équestre de Justinien. Le troisième jour après la prise de la ville, Mahomet donna ses ordres pour le départ de la flotte, et elle se remit en mer chargée de butin et de prisonniers. Les Turcs s'occupèrent alors à repeupler la ville et à s'y établir solidement. Leur empire avait enfin trouvé une capitale digne de lui. Assiégée sept fois par les Arabes et cinq fois par les Turcs, cette ville avait, jusqu'à cette dernière épreuve, toujours résisté. Du reste, les Turcs eux-mêmes sont sous le coup d'une ancienne prophétie qui avait déjà cours du temps des Grecs, et qui dit qu'un jour les Latins entreront dans Constantinople par la porte Dorée et y restitueront le culte de leur Dieu. Les Grecs avaient fait murer cette porte fatale, et depuis lors elle est restée fermée. Les Latins la rouvriront-ils un jour?



1, Citadelle (aujourd'hui harem d'été). — 2, Palais de Bucolion (aujourd'hui sérail du sultan). — 3, Eglise Sainte-Sophie (mosquée Aya-Sofia). — 4, Hippodrome (Atmeïdan). — 5, Port de Julien (Kadrighaliman). — 6, Port de Théodose (Wlangobostan). — 7, Palais Psamatia. — 8, Citerne. — 9, Palais des empereurs. — 10, Amphithéâtre. — 11, Château des Sept-Tours. — 12, Porte d'Or. — 13, Porte de Selymbria (porte de Silivri). — 14, Porte Nouvelle. — 15, Porte de Saint-Romain (Top Kapoussi). — 16, Porte des Awares. — 17, Porte d'Andrinople (Edréné-Kapoussi). — 18, Porte Kaligaria (Egri Kapou). — 19. Porte du Cirque (murée). — 20, Porte Kynegion (Haiwan-Hissari-Kapoussi). — 21, Xiloporta. — 22, Porte du Palais (Balat-Kapoussi). 23, Pétra (Pétri-Kapoussi). — 24, Oraia (porte des Juifs). — 25, Porte du Magasin aux farines (Oun-Kapam-Kapoussi). — 26, Porte du Marché aux poissons.

A, A, Aile droite des Ottomans, 100 000 hommes. — B, B, Aile gauche, 50 000 hommes. — C, C, Centre commandé par Mahomet, 15 000 janissaires. — D, D, Réserve, 100 000 hommes de cavalerie. — E, E, Corps ottoman sous les ordres de Saghanos-Pacha. — H, H, Camp de Mahomet. — I, I, I, Batteries de siége. — N, N, N, Flotte ottomane de 420 bâtimens. — P, P, Chemin suivi par une partie de la flotte. — Z, Z, Z, Colonne d'attaque.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

JUGEMENT ET MORT DE SOCRATE.

(Voy,, sur Socrate et sur Platon, 1839, p. 178.)



(Mort de Socrate, d'apres le tableau de Louis David, exposé au Salon du Louvre en 1787.)

L'acte d'accusation contre Socrate existait encore au second siècle de l'ère chrétienne dans le temple de Cybèle, qui servait de greffe aux Athéniens. Voici en quels termes cet acte était conçu :

« Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, accuse par serment Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopèce : Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas les dieux de la république, et met à leur place des extravagances démoniaques. Il est coupable en ce qu'il corrompt les jeunes gens. Peine, la mort. »

Ce Mélitus, poëte tragique fort médiocre, avait été engagé à se porter accusateur dans cette affaire par des ennemis de Socrate, plus considérés et plus puissants que lui; parmi eux, on remarquait surtout Anytus et Lycon. Anytus était un riche artisan, zélé démocrate, qui avait rendu de grands services à la république en contribuant avec Thrasybule à l'expulsion des trente tyrans, et au rétablissement de la liberté. Lycon était orateur, et l'on sait que les orateurs à Athènes formaient une magistrature politique, instituée par les lois de Solon. Ils étaient dix chargés de préseuter dans l'assemblée du sénat et du peuple les mesures les plus utiles à la république.

Socrate avait soixante-dix ans quand il fut cité à comparaître devant l'Aréopage. La nouvelle du procès qu'on lui intentait ne causa de surprise à personne. Il y avait bien long-temps que l'on était préparé à cet événement. Vingt-quatre ans auparavant, Aristophane était déjà l'organe d'un parti influent à Athènes, lorsque, dans la comédie des *Nuées*, il amassait, contre le célèbre philosophe, non pas seulement le ridicule, mais la haine. Depuis cette époque, les développements de plus en plus hardis des doctrines de Socrate, le succès de ses enseignements, le tour ironique de son esprit, l'originalité de sa vie, n'avaient fait qu'invétérer les inimitiés et en accroître le nombre.

On pouvait distinguer les ennemis de Socrate en deux classes : d'un côté étaient des citoyens qui ne pouvaient s'empêcher d'honorer son génie et sa vertu, mais qui voyaient en lui un novateur dangereux, ou, comme on dirait aujourd'hui, un désorganisateur. Ils seraient volontiers tombés d'accord secrètement avec lui qu'il y avait bien au fond quelque chose à redire au dogme du paganisme, que les dieux et les déesses n'étaient pas des modèles de vertus, que la conduite du souverain des cieux lui-même était loin d'être exemplaire, mais ils se disaient qu'il y avait encore des gens auxquels la foudre de Jupiter inspirait un salutaire effroi, que les peines du Ténare étaient encore un frein pour les méchants. Enseigner le doute de la foi antique, c'était attaquer par la base les institutions de la république; c'était provoquer insensiblement à une révolution. La philosophie de Socrate fût-elle donc la vérité même, il fallait l'étouffer. La vie d'un homme, quel qu'il fût, ne pouvait être mise en balance avec le repos de tout un peuple, avec le salut de la patrie. Socrate devait périr plutôt qu'Athènes.

Les autres ennemis du philosophe se composaient des superstitieux qui s'indignaient de bonne foi; des vicieux et des sots qui étaient journellement en butte à ses censures et à ses sarcasmes; de cette foule enfin des esprits jaloux que toute célébrité importune; car la race de ceux qui avaient exilé Aristide, parce qu'il était juste, n'était pas éteinte, et elle était prête encore à condamner Socrate, parce qu'il était sage.

Les amis, les élèves de Socrate comprenaient parfaitement le danger, et ils se pressaient autour de leur maître avec inquiétude en le suppliant de songer à fuir ou à se bien défendre. Mais il n'était disposé ni à l'un ni à l'autre de ces partis. Lysias, dont l'éloquence devait à peine être surpassée plus tard par celle de Démosthènes, vint lui offrir le secours de sa parole. Il composa même pour lui un plai-

doyer pathétique et d'un effet presque assuré. Socrate lut ce discours avec plaisir et le trouva fort beau; mais il ne voulut pas en faire usage, parce que le soin d'éviter une condamnation lui paraissait de peu d'importance en comparaison du devoir de soutenir jusqu'au dernier moment la vérité de ses principes et la dignité de son caractère.

Socrate était très éloquent, très persuasif dans la conversation, mais il n'était pas habitué à parler seul et longuement devant une nombreuse assemblée. Aussi, le jour de son jugement, lorsque ce fut son tour de parler, il demanda la permission à ses juges de leur présenter ses moyens de défense suivant la forme qui lui était le plus ordinaire, c'est-à-dire en causant familièrement et en adressant des questions à ses adversaires : « Athéniens, dit-il en commençant, je souhaite réussir dans ma défense, s'il en peut résulter quelque bien pour vous et pour moi; mais je regarde la chose comme très difficile, et je ne m'abuse point à cet égard. Cependant qu'il arrive tout ce qu'il plaira aux dieux, il faut obéir à la loi et se défendre. »

Les deux chefs d'accusation étaient, comme on l'a vu : 1° qu'il ne croyait pas à la religion de l'Etat; 2° qu'il corrompait la jeunesse, c'est-à-dire qu'il instruisait la jeunesse à ne pas croire à la religion de l'Etat. Socrate ne répondit d'une manière satisfaisante ni à l'un ni à l'autre de ces deux chefs d'accusation. Au lieu de déclarer qu'il croyait à la religion établie, il prouva qu'il n'était pas athée; au lieu de faire voir qu'il n'instruisait pas la jeunesse à douter des dogmes consacrés par la loi, il protesta et démontra qu'il lui avait toujours enseigné une morale pure. Enfin, au lieu de chercher du moins à émouvoir les juges, à intéresser leur sensibilité, il ne dissimula point le peu d'estime qu'il avait pour les mouvements oratoires et les moyens pathétiques qu'emploient d'ordinaire les accusés : « Peut-être, dit-il à ses juges, peut-être se trouvera-t-il quelqu'un parmi vous qui s'irritera contre moi en se souvenant que, dans un péril beaucoup moins grand, il a conjuré et supplié les juges avec larmes, et que, pour exciter une plus grande compassion, il a fait paraître ici ses enfants, tous ses parents et tous ses amis; au lieu que je ne fais rien de tout cela, quoique, selon toute apparence, je cours le plus grand danger. S'il y a ici quelqu'un qui soit dans ces sentiments, je pourrais lui dire avec raison : Mon ami, j'ai aussi des parents; et pour des enfants, j'en ai trois, l'un déjà dans l'adolescence, les deux autres encore en bas âge; et cependant je ne les ferai pas paraître pour vous engager à m'absoudre. Pourquoi ne le ferai-je pas? Ce n'est ni par une opiniâtreté superbe, ni par aucun mépris pour vous. Mais pour mon honneur, pour le vôtre, pour celui de la république, il ne me paraît pas convenable d'employer ces sortes de moyens à l'âge que j'ai, et avec une réputation vraie ou fausse, puisqu'enfin c'est une opinion généralement reçue que Socrate a quelque avantage sur le vulgaire des hommes. En vérité, il serait honteux que ceux qui parmi vous se distinguent par la sagesse, le courage ou quelque autre vertu, ressemblassent à beaucoup de gens que j'ai vus, quoiqu'ils eussent toujours passé pour de grands personnages, faire pourtant des choses d'une bassesse étonnante quand on les jugeait, comme s'ils eussent cru qu'il leur arriverait un bien grand mal si vous les faisiez mourir, et qu'ils deviendraient immortels si vous daigniez leur laisser la vie. »

Quand il eut cessé de parler, les juges de l'Aréopage, qui étaient 556, déposèrent leurs boules dans les urnes. 281 opinèrent contre Socrate, et 275 en sa faveur. Il ne manqua donc à Socrate que trois voix pour obtenir l'égalité des suffrages, et pour être absous.

Il restait à prononcer sur l'application de la peine. Or, dans tous les délits dont la peine n'était pas déterminée par la loi, l'accusateur proposait la peine, et l'accusé, jugé coupable, avait le droit d'indiquer lui-même celle à laquelle il se condamnait. Socrate, avec la noble conscience de sa vertu, déclara que, comme loin de se juger coupable, il croyait avoir bien mérité de sa patrie, il ne pouvait se condamner qu'à être nourri aux frais du public au Prytanée, avec les vainqueurs des jeux olympiques et ceux qui avaient rendu des services importants à l'Etat. Puis reprenant un ton plus à la portée de ses juges, il prononça ces paroles d'une simplicité touchante : « Je ne suis point accoutumé à me juger digne de souffrir aucun mal. Si j'étais riche, je me condamnerais volontiers à une amende telle que je pourrais la payer; car cela ne me ferait aucun tort; mais dans la circonstance présente...; car enfin je n'ai rien..., à moins que vous ne consentiez à m'imposer seulement à ce que je suis en état de payer, et je pourrais aller peut-être jusqu'à une mine d'argent; c'est donc à cette somme que je me condamne. Mais Platon que voilà, Criton, Critobule et Apollodore veulent que je me condamne à trente mines dont ils répondent. En conséquence je m'y condamne, et assurément je vous présente des cautions qui sont très solvables. »

Les juges allèrent aux voix pour l'application de la peine. Socrate fut condamné à mort. Il demeura calme sans affectation, et demanda à ajouter quelques mots :

« Pour n'avoir pas eu la patience d'attendre un peu de temps, Athéniens, vous allez fournir un prétexte à ceux qui voudront diffamer la république; ils diront que vous avez voulu faire mourir Socrate, cet homme sage; car, pour aggraver votre honte, ils m'appelleront sage, quoique je ne le sois point. Mais si vous aviez attendu encore un peu de temps, la chose serait venue d'elle-même; voyez mon âge, je suis déjà bien avancé dans la vie et tout près de la mort. Peut-être pensez-vous que si j'avais cru devoir tout faire et tout dire pour me sauver, je n'y serais point parvenu faute de savoir trouver des paroles capables de persuader? Non, ce ne sont pas les paroles qui m'ont manqué, Athéniens, mais l'impudence : je succombe pour n'avoir pas voulu vous dire les choses que vous aimez tous à entendre; pour n'avoir pas voulu me lamenter, pleurer et descendre à toutes les bassesses auxquelles on vous a accoutumés. Mais le péril où j'étais ne m'a point paru une raison de rien faire qui fût indigne d'un homme libre, et maintenant encore je ne me repens pas de m'être ainsi défendu; j'aime beaucoup mieux mourir après m'être défendu comme je l'ai fait, que de devoir la vie à une lâche apologie. Ni devant les tribunaux, ni dans les combats, il n'est permis ni à moi ni à aucun autre d'employer toutes sortes de moyens pour éviter la mort. Tout le monde sait qu'à la guerre il serait très facile de sauver sa vie en jetant ses armes, et en demandant quartier à ceux qui vous poursuivent; de même dans tous les dangers, on trouve mille expédients pour éviter la mort quand on est décidé à tout dire et à tout faire. Eh! ce n'est pas ce qui est difficile, Athéniens, que d'éviter la mort! mais il l'est beaucoup d'éviter le crime! il court plus vite que la mort. C'est pourquoi, vieux et pesant comme je suis, je me suis laissé atteindre par le plus lent des deux, tandis que le plus agile, le crime, s'est attaché à mes accusateurs, qui ont de la vigueur et de la légèreté. Je m'en vais donc subir la mort à laquelle vous m'avez condamné, et eux l'iniquité et l'infamie à laquelle la vérité les condamne. »

Il termina en discourant sur la mort, en montrant qu'elle est un bien plutôt qu'un mal, et il ajouta : « Ce qui m'arrive n'est point l'effet du hasard, et il est clair pour moi que mourir dès à présent, et être délivré des soucis de la vie, était ce qui me convenait le mieux; aussi la voix céleste s'est tue aujourd'hui, et je n'ai aucun ressentiment contre mes accusateurs, ni contre ceux qui m'ont condamné, quoique leur intention n'ait pas été de me faire du bien, et qu'ils n'aient cherché qu'à me nuire; en quoi j'aurais bien quelque raison de me plaindre d'eux. Je ne leur ferai qu'une seule prière : lorsque mes enfants seront grands, si vous les

voyez rechercher les richesses ou toute autre chose plus que la vertu, punissez-les en les tourmentant comme je vous ai tourmentés; et s'ils se croient quelque chose, quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur insouciance et de leur présomption ; c'est ainsi que je me suis conduit avec vous. Si vous faites cela, moi et mes enfants nous n'aurons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps que nous nous quittions, moi pour mourir, et vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage? Personne ne le sait, excepté Dieu. »

Quand il eut achevé, on le conduisit en prison. L'exécution de la sentence devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures; mais elle fut suspendue pendant trente jours par la célébration des fêtes déliaques. Socrate passa tous ces jours, d'une attente si cruelle pour les condamnés ordinaires, à converser tranquillement dans sa prison avec ses amis, sur les sujets les plus nobles et les plus sérieux auxquels puisse s'élever la pensée de l'homme. Platon raconte, dans le dialogue intitulé *le Phédon*, les entretiens du jour qui précéda le supplice. Ce dialogue est sans contredit ce que l'antiquité grecque nous a laissé de plus admirable. Nous regrettons d'être réduits à n'en détacher que les passages qui se rattachent le plus directement à notre récit.

« Depuis la condamnation de Socrate, dit Phédon, nous ne manquions pas un seul jour d'aller le voir. Comme la place publique où le jugement avait été rendu était tout près de la prison, nous nous y rassemblions le matin, et là nous attendions, en nous entretenant ensemble, que la prison fût ouverte, et elle ne l'était jamais de bonne heure. Aussitôt qu'elle s'ouvrait, nous nous rendions auprès de Socrate, et nous passions ordinairement tout le jour avec lui. Mais ce jour-là, nous nous réunîmes de plus grand matin que de coutume. Nous avions appris la veille, en sortant le soir de la prison, que le vaisseau était revenu de Délos. Nous nous recommandâmes donc les uns aux autres de venir le lendemain au lieu accoutumé le plus matin qu'il se pourrait, et nous n'y manquâmes pas. Le geôlier, qui nous introduisait, vint au-devant de nous, et nous dit d'attendre, et de ne pas entrer avant qu'il nous appelât lui-même; car les Onze, dit-il, font en ce moment ôter les fers à Socrate, et donnent des ordres pour qu'il meure aujourd'hui. Quelques moments après, il revint et nous ouvrit. En entrant, nous trouvâmes Socrate qu'on venait de délivrer de ses fers. »

Phédon rapporte ensuite comment la conversation s'engagea sur la douleur et sur le plaisir, et enfin sur la mort. Socrate s'était assis sur le bord de son lit; il avait posé les pieds à terre, et il parla dans cette position tout le reste du jour. « Assurément, mes chers amis, disait-il, si je ne croyais trouver dans l'autre monde des dieux sages et bons, ainsi que des hommes meilleurs que ceux d'ici-bas, j'aurais tort de ne pas être fâché de mourir. Mais il faut que vous sachiez que j'ai l'espoir de m'y réunir bientôt à des hommes vertueux, sans toutefois pouvoir l'affirmer entièrement; mais pour y trouver des dieux amis de l'homme, c'est ce que je puis affirmer, s'il y a quelque chose en ce genre dont on puisse être sûr. Voilà pourquoi je ne m'afflige pas tant; au contraire, j'espère dans une destinée réservée aux hommes après leur mort, et qui, selon la foi antique du genre humain, doit être meilleure pour les bons que pour les méchants. » Les disciples de Socrate n'étaient pas bien convaincus de l'immortalité de l'âme, et lui proposaient des objections : il leur exposa avec patience et sérénité toutes ses raisons de croire, et détruisit complétement leurs doutes.

L'esclave qui devait lui donner le poison le fit avertir de parler le moins possible, parce qu'on était quelquefois forcé de donner du poison deux et trois fois à ceux qui se laissaient s'échauffer par la conversation. « Laissez-le dire, répondit Socrate, et qu'il prépare son affaire comme s'il devait me donner la ciguë deux fois et même trois s'il le faut. » Et il continua à raisonner sur la vie future, mêlant aux arguments les plus abstraits d'admirables inspirations de sentiment et de poésie.

« Qu'il prenne confiance pour son âme, celui qui, pendant sa vie, a rejeté les plaisirs et les biens du corps comme lui étant étrangers et portant au mal; et celui qui a aimé les plaisirs de la science, qui a orné son âme, non d'une parure étrangère, mais de celle qui lui est propre, comme la tempérance, la justice, la force, la liberté, la vérité; celui là doit attendre tranquillement l'heure de son départ pour l'autre monde, comme étant prêt au voyage quand la destinée l'appellera. Quant à vous, Simmias et Cèbes, et vous autres, vous ferez ce voyage, chacun à votre tour, quand le temps sera venu. Pour moi, la destinée m'appelle aujourd'hui, comme dirait un poëte tragique; et il est à peu près temps que j'aille au bain, car il me semble qu'il est mieux de ne boire le poison qu'après m'être baigné, et d'épargner aux femmes la peine de laver un cadavre. »

Criton prit la parole : « A la bonne heure, Socrate, lui dit-il; mais n'as-tu rien à nous recommander à moi et aux autres, sur tes enfants, ou sur toute autre chose où nous pourrions te rendre service?

» — Ce que je vous ai toujours recommandé, Criton; rien de plus : ayez soin de vous; ainsi vous me rendrez service à moi, à ma famille, à vous-mêmes, alors même que vous ne me promettriez rien maintenant.

» — Nous ferons tous nos efforts pour nous conduire ainsi. Mais comment t'ensevelirons-nous?

» — Tout comme il vous plaira, dit-il, si toutefois vous pouvez me saisir, et que je ne vous échappe pas. » Puis en même temps regardant ses disciples avec un sourire plein de douceur : Je ne saurais venir à bout, mes amis, de persuader à Criton que je suis le Socrate qui s'entretenait avec vous, et qui ordonne toutes les parties de son discours; il s'imagine toujours que je suis celui qu'il va voir mort tout-à-l'heure. Il faut avoir plus de courage, mon cher Criton, et dire que c'est mon corps que tu enterres; et enterre-le comme il te plaira, et de la manière qui te paraîtra la plus conforme aux lois. »

En disant ces mots, il se leva et passa dans une chambre voisine pour y prendre le bain; Criton le suivit, et Socrate pria ses disciples de l'attendre. « Nous l'attendîmes donc, dit Phédon, tantôt nous entretenant de tout ce qu'il nous avait dit, et l'examinant encore, tantôt parlant de l'horrible malheur qui allait nous arriver, nous regardant véritablement comme des enfants privés de leur père, et condamnés à passer le reste de notre vie comme des orphelins. Après qu'il fut sorti du bain, on lui apporta ses enfants, et l'on fit entrer les femmes de sa famille. Il leur parla quelque temps en présence de Criton, et leur donna ses ordres; ensuite il fit retirer les femmes et les enfants, et revint nous trouver; et déjà le coucher du soleil approchait, car il était resté longtemps enfermé. En rentrant, il s'assit sur son lit, et n'eut pas le temps de nous dire grand'chose; car le serviteur des Onze entra presque en même temps, et s'approchant de lui : Socrate, dit-il, j'espère que je n'aurai pas à te faire le même reproche qu'aux autres : lorsque je viens les avertir, par l'ordre des magistrats, qu'il faut boire le poison, ils s'emportent contre moi et me maudissent; mais pour toi, depuis que tu es ici, je t'ai toujours trouvé le plus courageux, le plus doux et le meilleur de ceux qui sont jamais venus dans cette prison, et en ce moment je suis bien sûr que tu n'es pas fâché contre moi. Maintenant tu sais ce que je viens t'annoncer; adieu, tâche de supporter avec résignation ce qui est inévitable. Et en même temps il se détourna en fondant en larmes, et se retira. Socrate, le regardant, lui dit : Et toi aussi reçois mes adieux; je ferai ce que tu dis. Et se tournant vers nous : Voyez, nous dit-il, quelle honnêteté dans cet homme : tout le temps que j'ai été ici il m'est venu voir souvent, et s'est entretenu avec moi : c'é-

tait le meilleur des hommes; et maintenant comme il me pleure de bon cœur! Mais allons, Criton, obéissons-lui de bonne grâce, et qu'on m'apporte le poison, s'il est broyé; sinon, qu'il le broie lui-même.

» — Mais je pense, Socrate, lui dit Criton, que le soleil est encore sur les montagnes, et qu'il n'est pas couché; d'ailleurs je sais que beaucoup d'autres ne prennent le poison que long-temps après que l'ordre leur en a été donné; c'est pourquoi ne te presse pas, tu as encore du temps.

» — Ceux qui font ce que tu dis, Criton, répondit Socrate, ont leurs raisons; ils croient que c'est autant de gagné; et moi j'ai aussi les miennes pour ne pas le faire; car la seule chose que je croirais gagner en buvant un peu plus tard, c'est de me rendre ridicule à moi-même en me trouvant si amoureux de la vie que je veuille l'épargner lorsqu'il n'y en a plus. Ainsi donc, mon cher Criton, fais ce que je te dis.

» A ces mots, Criton fit signe à l'esclave qui se tenait auprès. L'esclave sortit, et, après être resté quelque temps, il revint avec celui qui devait donner le poison, qu'il portait tout broyé dans une coupe. Aussitôt que Socrate le vit: Fort bien, mon ami, lui dit-il; mais que faut-il que je fasse? car c'est à toi à me l'apprendre.

» — Pas autre chose, lui dit cet homme, que de te promener quand tu auras bu, jusqu'à ce que tu sentes tes jambes appesanties, et alors de te coucher dans ton lit; le poison agira de lui-même. Et en même temps il lui tendit la coupe. Socrate la prit avec la plus parfaite sécurité, sans aucune émotion, sans changer de couleur ni de visage; mais regardant cet homme d'un œil ferme et assuré comme à son ordinaire: Dis-moi, est-il permis de répandre un peu de ce breuvage pour en faire une libation?

» — Socrate, lui répondit cet homme, nous n'en broyons que ce qu'il est nécessaire d'en boire.

» — J'entends, dit Socrate; mais au moins il est permis et il est juste de faire ses prières aux dieux, afin qu'ils bénissent notre voyage et le rendent heureux; c'est ce que je leur demande. Puissent-ils exaucer mes vœux! Après avoir dit cela, il porta la coupe à ses lèvres, et la but avec une tranquillité et une douceur merveilleuses.

» Jusque là nous avions eu presque tous assez de force pour retenir nos larmes; mais en le voyant boire, et après qu'il eut bu, nous n'en fûmes plus les maîtres. Pour moi, malgré tous mes efforts, mes larmes s'échappèrent avec tant d'abondance que je me couvris de mon manteau pour pleurer sur moi-même; car ce n'était pas le malheur de Socrate que je pleurais, mais le mien, en songeant quel ami j'allais perdre. Criton, avant moi, n'ayant pu retenir ses larmes, était sorti, et Apollodore, qui n'avait presque pas cessé de pleurer auparavant, se mit alors à crier, à hurler et à sangloter avec tant de force qu'il n'y eut personne à qui il ne fît fendre le cœur, excepté Socrate: Que faites-vous, dit-il, ô mes bons amis! N'était-ce pas pour cela que j'avais renvoyé les femmes, pour éviter des scènes aussi peu convenables? car j'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles. Tenez-vous donc en repos, et montrez plus de fermeté.

» Ces mots nous firent rougir, et nous retînmes nos pleurs. Cependant Socrate, qui se promenait, dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir, et il se coucha sur le dos comme l'homme l'avait ordonné. En même temps le même homme qui lui avait donné le poison s'approcha, et après avoir examiné quelque temps ses pieds et ses jambes, il lui serra le pied fortement, et lui demanda s'il le sentait; il dit que non: il lui serra ensuite les jambes; et portant ses mains plus haut, il nous fit voir que le corps se glaçait et se roidissait; et le touchant lui-même, il nous dit que, dès que le froid gagnerait le cœur, alors Socrate nous quitterait. Déjà tout le bas-ventre était glacé. Alors se découvrant, car il était couvert: Criton, dit-il, et ce furent ses dernières paroles, nous devons un coq à Esculape (en reconnaissance de la guérison de la maladie de la vie actuelle); n'oublie pas d'acquitter cette dette.

» — Cela sera fait, répondit Criton; mais vois si tu as encore quelque chose à nous dire.

» Il ne répondit rien, et un peu de temps après il fit un mouvement convulsif; alors l'homme le découvrit tout-à-fait; ses regards étaient fixes. Criton s'en étant aperçu lui ferma la bouche et les yeux.

» Voilà quelle fut la fin de notre ami, de l'homme, nous pouvons le dire, le meilleur des hommes de ce temps que nous avons connus, le plus sage et le plus juste de tous les hommes. »

Un temps vint où les Athéniens eurent horreur de la condamnation du juste; ils mirent en accusation les accusateurs de Socrate. La peine de mort fut prononcée contre Mélitus. Anytus fut exilé; arrivé à Héraclée, les habitants lui enjoignirent de quitter leur ville le jour même. On croit que Lycon eut le même sort que Mélitus.

EXPÉRIENCES MICROSCOPIQUES.

(Voy. — 1833, Goutte d'eau, p. 145; Polypes, 284; — 1834, Œil et patte de mouche, Aiguillon du cousin, etc., 23; Organes de la respiration, Fils de l'araignée, Poussière de papillon, 162; Formes diverses de la neige, 182; — 1838, Animalcules infusoires, 303; — 1839, une Larme, 272.)

FOSSILES MICROSCOPIQUES.

Une des plus intéressantes découvertes que le microscope ait fait faire aux observateurs, est la multitude innombrable d'animaux que l'on ne peut apercevoir qu'avec son secours, et qui vivent, en secret, par milliards autour de nous. On a constaté, comme on pouvait s'y attendre, que ces animaux ne sont point particuliers à notre époque, et qu'il en existait déjà dans les temps où la terre était peuplée par de gros animaux différents de ceux qui y vivent aujourd'hui. Mais ce qu'on n'aurait sans doute pas prévu, c'est que le nombre extraordinaire de ces animaux compensant leur petitesse, il se trouve que leur rôle dans la formation des couches minérales qui se sont jadis déposées dans les eaux, a dans certains cas une importance considérable. Il existe des terrains dans lesquels le microscope découvre une proportion énorme de dépouilles de ces petits êtres, et il y a même des bancs de roche qui, sur une épaisseur de plusieurs mètres, en sont uniquement composés. Tantôt la pierre est agrégée et solide, tantôt elle se réduit, faute de ciment, à un sable dont chaque grain consiste en une carapace d'infusoire. Ainsi c'est une poussière de cadavres.

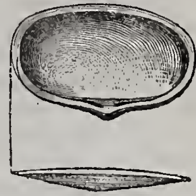
En délayant dans l'eau, avec les soins convenables, de la craie blanche, et en recueillant les grains plus grossiers qui ont résisté à ce lavage, on reconnaît, en soumettant ces grains au microscope, qu'ils ne sont autre chose que de petits coquillages de diverses espèces, fort bien conformés. Ils sont plus ou moins abondants suivant les localités. Ce sont des cytherines, des discorbes, des lenticulines, des foraminifères. Les uns sont entiers, les autres brisés. On a, d'après cela, suggéré l'idée que la craie pourrait bien renfermer un nombre de débris fossiles de ce genre-là, bien plus grand qu'il n'y paraît d'abord; car il n'y a pas d'impossibilité à ce que les grains les plus ténus de cette pierre soient simplement le résultat du brisement de ces petits corps.

Certains bancs de pierre, habituellement employés dans les constructions de Paris, renferment aussi une proportion considérable de petites coquilles fossiles, mais d'espèces différentes de celles qui sont particulières à la craie. Les formes de ces coquilles sont au premier aspect bien plus singulières: au lieu d'avoir enveloppé, comme celles de la craie, les animaux auxquels elles appartenaient, elles paraissent avoir été contenues, au moins en partie, dans l'intérieur

COQUILLES MICROSCOPIQUES DE LA CRAIE.

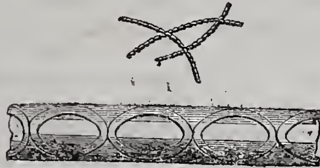

(Lenticulina.)


(Discorbis.)

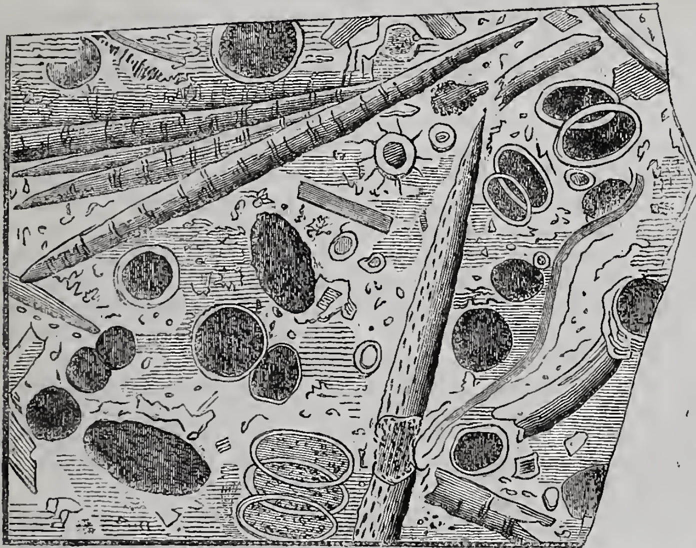

Cytherina.)

INFUSOIRES MICROSCOPIQUES DU TRIPOLI.

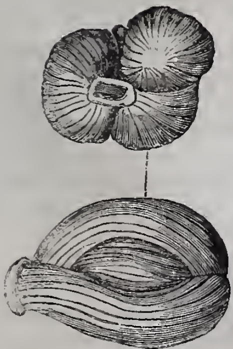

(Bacillaria.)

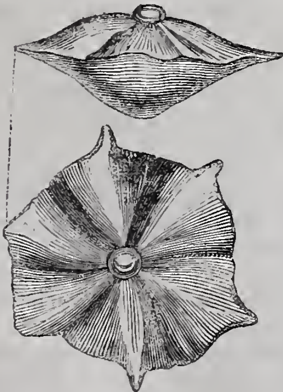

(Gaillonella ferruginea)

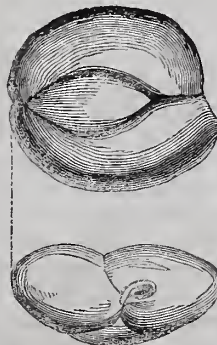

(Gaillonella distans.)

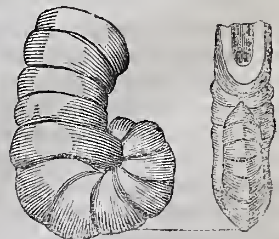

(Fragment de demi-opale de Bilin, vu au microscope.)

COQUILLES MICROSCOPIQUES DE LA PIERRE DE PARIS.


(Quinqueloculina striata.)


(Calcarina rarispina.)


(Triloculina inflata)


(Spirolina stenostoma.)

des organes, ainsi que cela est ordinaire dans l'ordre des mollusques céphalopodes. Du reste leur petitesse est à peu près du même ordre que celle des autres.

Mais quelque minimes que soient ces fossiles qui, à l'œil nu, ne sont que de la grosseur d'un grain de poussière, ils sont véritablement gigantesques à côté de fossiles d'une autre espèce qui sont mêlés parmi eux, et que l'on retrouve encore dans d'autres terrains. A l'aide d'un microscope puissant, on a découvert qu'une partie des grains de poussière qui sont dans l'intérieur des petites coquilles dont nous venons de parler, ou qui sont fixés à leur surface, consistent en petits disques circulaires qui, selon toute apparence, ont été jadis les articulations d'une certaine espèce d'infusoire. Ainsi ces êtres qui nous semblaient d'abord si petits, se présentent maintenant à notre pensée comme de vastes tombeaux dans lesquels reposent, confusément mêlées, les dépouilles de plusieurs milliers d'êtres.

Des recherches récentes ont démontré qu'une substance dont on fait usage tous les jours, le tripoli, n'est pas seulement, comme la pierre dont nous venons de parler, mélangée d'une multitude de fossiles microscopiques, mais qu'elle en est entièrement formée. On sait que cette substance est employée dans les arts pour polir les pierres dures et les métaux. On l'exploite en divers lieux, et particulièrement à Bilin en Bohême, où elle forme une couche de plus de quatre mètres d'épaisseur, qui s'étend sur un espace considérable. Eh bien! ce tripoli de Bilin se compose uniquement de carapaces d'infusoires. Un savant naturaliste, M. Ehrenberg, après avoir pris avec le plus grand soin la mesure de ces fossiles, estime que chaque pouce cube de tripoli renferme environ quarante-un milliards d'individus. Il en faut une vingtaine de millions pour faire le poids d'une petite tête d'épingle. Les naturalistes nomment cet animal la gaillonelle. Ainsi à chaque frottement fait avec cette poudre, des millions de fossiles parfaitement conservés sont mis en pièces. Ces fossiles dont nous avons fait représenter les plus ordinaires, sont souvent mélangés avec les spicules, ou supports intérieurs, d'une sorte d'éponge, qui sont également siliceux, et qui se brisent aussi avec une grande facilité en donnant des arêtes vives très propres au polissage. Dans la partie supérieure de la couche de Bilin, tous ces débris sont agglomérés les uns avec les autres par un ciment diaphane, et forment une sorte de pierre à feu connue sous le nom de *demi-opale*. En regardant au microscope de minces éclats de cette pierre, on y aperçoit les fossiles diversement groupés et coupés dans tous les sens, ce qui produit dans quelques échantillons des effets tout-à-fait singuliers. M. Ehrenberg a démontré également qu'un minerai de fer, très abondant dans certaines localités, connu sous le nom de *minerai limoneux*, renfermait une quantité innombrable de filaments de gaillonelle.

Il est du reste fort aisé de comprendre comment, avec la suite des siècles, ces petits animaux, qui sont extrêmement abondants dans certaines eaux, ont pu former par l'accumulation de leurs dépouilles des dépôts considérables.

The dust we tread upon was once alive!
(La poussière sur laquelle nous marchons fut jadis vivante!)

a dit Byron. Un géologue anglais, M. Lyell, remarque à cette occasion, que ce vers, malgré sa beauté, ne donne cependant pas toute l'idée de la merveilleuse abondance de la nature; et, en effet, dit-il, nous avons ici la preuve que non seulement la poussière dont les montagnes sont composées fut jadis vivante, mais que chaque molécule pour ainsi dire, quoique invisible à l'œil nu, conserve encore la structure organique qui, dans une incalculable antiquité, lui fut imprimée par la puissance de vie.

JEAN-FRANÇOIS L'INDEPENDANT.

NOUVELLE.

(Fin.—Voy. p. 335, 338.)

§ 4.

Lorsque François et Paul se réveillèrent le lendemain, il était déjà tard. Ils eurent quelque peine d'abord à se reconnaître; mais, après avoir rassemblé leurs idées, ils se rappelèrent ce qui s'était passé. Effrayés de leur escapade, ils coururent au rivage, espérant que les embarcations auraient été envoyées à leur recherche; mais en arrivant sur la grève, ils n'aperçurent plus la frégate.

Un orage qui s'était élevé dans la nuit l'avait forcée à prendre le large. Le capitaine Livel essaya pendant quelques jours de regagner l'île, mais sans pouvoir y réussir; enfin, craignant de compromettre *la Félicité* par un plus long séjour dans ces parages, et pensant qu'il était d'ailleurs trop tard désormais pour porter secours aux deux frères, qui avaient sans doute péri, il se décida à continuer sa route.

Jean et Paul, comptant sur le retour de la frégate, restèrent plusieurs jours sur le rivage; mais, au bout d'une semaine, ils perdirent enfin toute espérance.

Ce fut d'abord pour eux un cruel désappointement; car, malgré la résolution prise quelques jours auparavant sous l'influence de l'ouïcou, et les promesses faites à Ove, ils ne pouvaient s'habituer à l'idée de ne plus revoir la France.

Cependant, la première douleur passée, Jean-François prit courageusement son parti. Il y avait, en effet, dans cette nature indomptable une énergie et une élasticité qui la rendaient propre à supporter tous les revers. Il tâcha même de se persuader que tout était pour le mieux.

— En définitive, dit-il à Paul qui gardait la tête basse et le cœur gros, nous ne pouvions vivre plus long-temps à bord. Le capitaine était un tyran, et maître Floch un brutal que j'aurais fini par poignarder à coups d'épissoir. Ici nous vivrons à notre fantaisie, et cela dédommage du reste. Rappelle-toi ce que je t'ai toujours dit, petit Paul; je veux être indépendant.

— Soyons donc indépendants, dit tristement le bossu.

Et tous deux retournèrent au carbet du chef Ove.

Jean-François lui déclara qu'il voulait entrer dans leur tribu, et être leur ami comme l'avait été autrefois Daniel. Ove montra une grande joie.

— Un de nos frères se fait justement recevoir guerrier aujourd'hui, dit-il; nos amis blancs verront à quelles conditions on fait partie de la tribu des Caroucas.

Jean et Paul se jetèrent un regard.

— J'ai peur, frère, dit celui-ci à demi-voix, qu'ils nous demandent d'abandonner nos culottes.

— Dans tous les cas, elles ne tarderaient pas à nous abandonner d'elles-mêmes, observa Jean.

— Mais ils voudront nous peindre à l'huile comme eux!

— Cela nous préservera des moustiques et du poudin de mer.

— D'ailleurs, observa Ove qui les avait écoutés, ne faut-il pas qu'un Caroucas reconnaisse son frère à la manière dont il est peint?

— Soit, murmura Paul; mais j'aurais bien voulu que l'indépendance sauvage allât jusqu'à permettre des culottes.

Cependant la tribu se réunit; le jeune homme qui se présentait pour être reçu parmi les guerriers fut amené, et s'assit à terre au milieu de l'assemblée.

Son père s'approcha, et lui fit un long discours, dans lequel il l'exhortait à combattre courageusement l'ennemi et à supporter toutes les douleurs avec patience, afin de prouver qu'il était un véritable Caroucas. Puis, prenant un mancefenil, il en frappa son fils jusqu'à ce que la tête de l'oiseau de proie eût été brisée sur celle du jeune homme.

Alors, s'armant des dents tranchantes d'un *acouty*, il lui découpa la peau en tous sens, frotta ses plaies avec le mancelenil qu'on avait broyé dans du jus de piment, et finit enfin par lui faire manger le cœur de l'oiseau.

Le jeune sauvage, qui avait supporté ces affreuses tortures sans pousser une plainte, fut ensuite déposé dans un lit de coton, où son père annonça qu'il jeûnerait cinq jours. Au bout de ce temps il devait être déclaré guerrier, et digne de chasser et de combattre avec les Caroucas.

Les deux frères avaient suivi cette cruelle cérémonie avec une curiosité mêlée d'épouvante et de pitié. Lorsqu'elle fut achevée :

— Mes frères blancs ont vu, dit Ove lentement.

— Et l'on ne peut, sans ces épreuves, faire partie de votre tribu? demanda Jean.

— Non, répondit le chef; car ce sont elles qui nous assurent du courage des jeunes gens. Les lâches ne peuvent jamais devenir des Caroucas.

— J'aurais encore pu accepter la peinture de rocou en guise de culottes, murmura Paul; mais faire découper ma bosse comme une broderie, puis la mettre à la sauce piquante... C'est mille fois pis que le *chat à neuf queues* de maître Floch.

Jean-François ne répondit rien, mais il était devenu soucieux.

Les deux frères prirent peu de part à la fête qui fut donnée par les parents du jeune homme qui venait d'être reçu guerrier. Dès qu'ils purent se trouver seuls :

— Nous ne resterons point parmi ces brutes, petit Paul, dit Jean-François. Je le vois bien maintenant, c'est partout de même : au pensionnat, il y avait la retenue et les pensums; à bord de la frégate, les coups de garcette; ici, les écorchures frottées de piment. Puisque partout où les hommes sont réunis il faut que l'on vous tyrannise et que l'on vous torture, sauvons-nous dans les bois, petit Paul; la terre, le ciel et l'eau nous fourniront tout ce qu'ils fournissent à un sauvage. Au diable donc leur tribu! et vivons seuls pour être indépendants.

Petit Paul tenait trop à ses culottes, et surtout à sa peau, pour ne pas goûter ce conseil : aussi, profitant de l'ivresse des Caroucas, quittèrent-ils le soir même la vallée.

Ils franchirent plusieurs chaînes de collines, traversèrent plusieurs vallées, et arrivèrent enfin, au bout de quelques jours, sur un plateau vaste et élevé, d'où ils aperçurent l'île entière, ainsi que la mer qui l'entourait.

Ce plateau était couvert d'arbres chargés de fruits; un ruisseau poissonneux le traversait, les ignames et le manioc y poussaient sans culture; les deux frères pensèrent qu'ils ne pouvaient trouver un lieu plus convenable.

En conséquence, ils rassemblèrent des branches sèches, de la terre, des feuilles de latanier, et construisirent de leur mieux un carbet pour s'abriter.

Quant au lit, ils enfoncèrent dans le sol quatre pieux, comme ils l'avaient vu faire chez les Caroucas, les réunirent par des tresses enlacées d'écorce de mahot, et recouvrirent de feuillage et de coton cette trame grossière.

Ils se fabriquèrent ensuite des arcs de palmiste, et des flèches de bambou armées d'une forte arête de poisson; mais ils furent long-temps avant de pouvoir s'en servir avec assez d'adresse pour frapper les acousit ou les oiseaux. Heureusement que la pêche, les fruits et les racines arrachées à la terre pouvaient leur suffire.

§ 5.

Quelques mois s'écoulèrent de cette manière. Jean-François avait tout fait pour prendre goût à cette vie sauvage, et pour se persuader que la liberté dont il jouissait enfin suffisait à son bonheur; mais malgré ses efforts, la tristesse et le découragement commençaient à s'emparer de lui : cette solitude lui pesait. Il eut, d'ailleurs, bientôt à souffrir des maux qu'il n'avait point prévus. Ses vêtements, ainsi que ceux de son frère, tombaient en lambeaux; ils avaient à supporter tour à tour la chaleur du jour et le froid de la nuit. Pour comble d'infortune, un orage emporta leur carbet, le ruisseau où ils avaient pêché jusqu'alors tarit tout-à-coup, les ignames manquèrent, et la faim se fit sentir.

Paul, qui était moins robuste que son frère, ne put résister à tant de privations et de fatigues; il tomba dangereusement malade.

Jusqu'alors Jean-François avait courageusement lutté contre la misère; mais quand il vit son frère étendu sur leur lit de feuilles, sans regard, sans voix, et presque sans haleine, tout son courage l'abandonna. Il s'assit à terre, cacha sa tête dans ses deux mains, et se mit à pleurer amèrement.

Petit Paul l'entendit, et l'appela.

— Pourquoi pleures-tu, frère? demanda-t-il avec effort.

— Parce que c'est ma faute si tu es ici, répondit François.

— Ne dis pas cela, murmura le bossu; n'ai-je point voulu venir avec toi?

— Non, non! répéta Jean avec une sorte de rage désespérée. C'est par amitié pour moi que tu m'as suivi; c'est parce que je ne pouvais me soumettre à personne que nous avons quitté Brest, puis la frégate... J'aurais voulu trouver un lieu où l'on pût vivre entièrement libre; mais maintenant je comprends qu'il n'en est point... Là-bas c'étaient des parents ou des supérieurs qui étaient nos maîtres; ici c'est la faim, le chaud, la maladie. Ce que je croyais l'indépendance n'est que l'isolement, et l'isolement est le pire de tous les maux. Si nous étions encore au pays, à bord, ou même chez les Caroucas, tu aurais des soins, des remèdes pour calmer tes souffrances, tandis qu'ici je ne puis rien que les voir et les déplorer. Oh! pourquoi n'ai-je pas senti plus tôt que dans la société on nous rendait en protection ce que nous donnions en obéissance?

— Je l'ai souvent pensé, balbutia Paul; et toutes les fois que tu répétais : Je veux être indépendant! il me semblait t'entendre dire : Je veux vivre pour moi tout seul, et avoir raison contre tout le monde. Mais si je te l'avais dit, tu aurais cru que je refusais de faire comme toi.

— Cher, cher Paul! s'écria Jean en serrant son frère dans ses bras; comment réparer le mal que je t'ai fait? Ah! que ne puis-je te rendre à notre famille au prix de ma vie!... Mon Dieu! n'avez-vous donc aucune pitié de ceux qui se repentent?

Il n'avait point achevé, qu'un sourd retentissement se fit entendre au loin. Paul rouvrit vivement les yeux.

— As-tu entendu, frère? demanda-t-il.

— Quoi?

— Écoute...

Un second coup venait en effet de retentir.

— Le canon! s'écria Jean-François en se levant d'un bond, et fou de bonheur.

— C'est un navire, frère!

Il n'en entendit pas davantage, et s'élança à la fenêtre de la cabane. Un vaisseau s'avançait, en effet, à pleines voiles, tournant la pointe la plus avancée de l'île.

Une pensée subite traversa l'esprit de François : il saisit un tison au foyer, et, courant à un bouquet d'arbres desséchés qui s'élevaient sur le sommet du plateau, il y mit le feu. Bientôt la flamme, activée par le vent, courut en tourbillonnant autour des tiges mortes, et s'éleva comme une longue colonne.

En même temps, François, qui s'était placé au pied des arbres enflammés, au risque d'être écrasé par leur chute, faisait des signaux... Tout-à-coup les voiles furent carguées; le navire s'arrêta, et une chaloupe se dirigea vers la terre. On l'avait aperçu!

Jean-François courut au carbet, il prit sur ses épaules

son frère délirant de fièvre et de joie, et descendit vers la mer aussi vite que le lui permettait son fardeau.

Lorsqu'il atteignit la grève, l'équipage de la chaloupe était déjà débarqué et s'avançait vers le morne. François sentit ses jambes faillir sous lui; un voile couvrait ses yeux et l'empêchait de distinguer ceux qui s'avançaient. Il entendit seulement des voix, un bruit de pas... Il fit un effort pour s'élancer à leur rencontre, et vint tomber, haletant et épuisé, à leurs pieds.

— Dieu me damne! c'est le noiraud, s'écria une voix connue.

— Maître Floch! dit Jean... Et il s'évanouit de fatigue et d'émotion.

On releva les deux frères, qui furent transportés dans la chaloupe, et de là à la frégate, où tout s'expliqua. Jean-François raconta d'abord, sans rien déguiser, ce qui avait eu lieu. Quant au retour de *la Félicité* dans ces parages, il n'était point fortuit : le capitaine Livel, après avoir rempli sa mission, avait voulu repasser près de l'île pour connaître, s'il était possible, le sort des deux frères. On a vu comment le hasard avait favorisé cette difficile recherche.

Les soins donnés à Paul réussirent à le sauver, et il débarqua sain et sauf à Brest avec François. Mais l'expérience avait complétement corrigé celui-ci de cette espèce d'orgueil qui l'avait jusqu'alors rendu indisciplinable. Il devint aussi soumis qu'il avait été révolté, et lorsqu'on parlait devant lui d'indépendance, il avait coutume de dire :

— La véritable indépendance n'est que dans la prompte obéissance au devoir.

Il n'est pas d'état, dans la société, qui n'ait sa servitude.

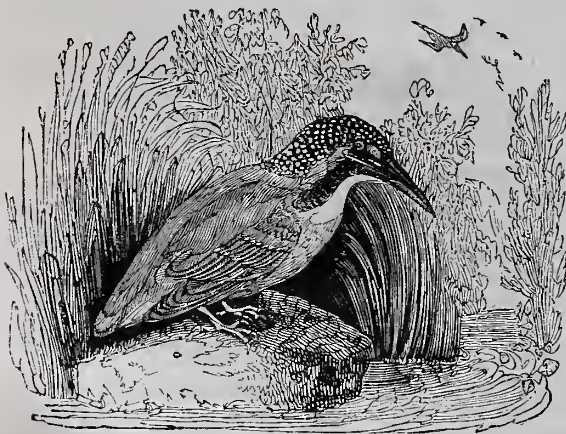
VOLTAIRE.

OISEAUX DE FRANCE.

(Voyez page 251 et pag. 293.)

LE GUÊPIER. — LE MARTIN-PÊCHEUR.

Deux espèces seulement représentent en France la famille des passereaux que l'on nomme zygodactyles : l'une est le guêpier commun, l'autre le martin-pêcheur.



(Le Martin pêcheur.)

Les guêpiers communs ou d'Europe sont très nombreux dès le mois d'avril dans nos départements méridionaux; à cette époque, ils voyagent par grandes troupes; au contraire lorsqu'ils repassent en automne, on ne les voit plus qu'en petite quantité et comme isolés. Ils s'abattent volontiers dans les vergers pour y attraper en volant les insectes qui y sont attirés par le suc mielleux des fleurs. Ils poursuivent les cigales avec avidité, mais ils paraissent surtout friands d'abeilles, de guêpes et de frelons; ils les saisissent et les avalent sans s'inquiéter de leurs blessures envenimées, redoutables cependant pour l'homme lui-même. C'est là un fait curieux de physiologie; on sait aussi que la chèvre se nourrit de ciguë sans que sa digestion en soit troublée, et que le venin de la vipère dont les atteintes suffisent pour faire périr un mouton au milieu de convulsions terribles, est inoffensif pour l'orvet, qui, d'après la petitesse de sa taille, semblerait devoir être frappé d'une mort instantanée.

On reconnaît les guêpiers à leur bec allongé, triangulaire à sa base, légèrement arqué et terminé en pointe aigüe, à leurs ailes longues et pointues, et à leurs pieds courts qui donnent à leur vol une allure semblable à celle des hirondelles. Le guêpier qui vient passer l'été avec nous est un oiseau remarquable par sa parure. Son dos est d'un beau fauve ou marron velouté; son front et son ventre d'un beau bleu d'aigue marine, sa gorge jaune encadrée de noir. Son nid se trouve dans les rives sablonneuses et escarpées des fleuves, au fond d'un trou en boyau profond de six pieds.

Le martin-pêcheur construit son nid aux mêmes endroits et de la même manière. Comme le guêpier, il aime les insectes aquatiques, les abeilles et les vers. Mais il est d'un caractère bien différent. Ordinairement triste, il vit toujours seul, hors le temps de la construction de son nid et de l'éducation de ses petits. Sauvage et méfiant, il se tient de préférence sur les branches sèches, les pierres ou les monticules de sable d'où il observe les alentours. C'est en sautant en l'air jusqu'à dix pieds de hauteur pour se laisser retomber ensuite avec la rapidité d'une pierre, qu'il s'empare du petit poisson dont il a guetté patiemment l'arrivée, et qu'il préfère pour aliment à toute autre nourriture. Sans cesse aux aguets, le moindre bruit l'effraie; il part d'un vol rapide et file en suivant ordinairement les contours des ruisseaux et en rasant la surface de l'eau pour aller au loin chercher quelque nouveau poste d'observation où il puisse recommencer ses manœuvres sans manquer aucune des précautions de la prudence la plus craintive. Sous le rapport de la beauté des couleurs, il peut le disputer aux plus belles espèces. Buffon dit de lui : « Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces éléments où le soleil verse avec les flots de la lumière la plus pure tous les trésors des plus riches couleurs. » Il est peu de plus belles teintes en effet que le bleu d'azur éclatant et l'aigue marine qui se partagent toute la partie supérieure de son plumage, tandis que le roux ardent prédomine en dessous. Le bec des martin-pêcheurs est plus long que celui des guêpiers et tout-à-fait droit.

Cette espèce se rencontre aussi sur le rivage de la mer, où ses habitudes et son régime sont les mêmes que le long de nos rivières et de nos plus petits ruisseaux. Elle ne quitte la France qu'à l'époque où les eaux sont glacées, et encore la rencontre-t-on à cette époque aux endroits où il y a des eaux vives que la gelée n'atteint pas.

Le total de la valeur du numéraire en circulation en France, au 1er janvier 1840, était évalué à 4 500 000 000 fr.

Dans la composition de ce chiffre, le billon, le cuivre, etc., entraient pour 67 624 565 fr. 05 cent.; l'or, pour un milliard; l'argent, pour près de trois milliards et demi.

On n'évalue le numéraire de la Grande-Bretagne qu'à 5 160 000 000 fr.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

NAPOLÉON.

(Voy., — 1833, Statue de Napoléon sur la colonne, p. 139; Rapport de Bonaparte sur la bataille des Pyramides, 291; — 1834, le Cinq Mai, ode de Manzoni, 291; les Différentes figures de Napoléon, son masque moulé à Sainte-Hélène, 345; — 1835, Signature de Napoléon à différentes époques, 3; Traité de Presbourg, 46; Traité de Campo-Formio, 135; Bataille de Waterloo, 137; Paix d'Amiens, 190; — 1836, Montre de Napoléon, 10; Poëme sur Napoléon, 20; Napoléon, Alexandre et Talma, 143; Anagramme du nom de Napoléon, 186; Campagne de 1814, 86, 109, 150; Expédition d'Egypte, 353; — 1838, Ile Sainte-Hélène, 157; Campagne de 1809, assaut de Ratisbonne, 403; — 1839, Drapeau de Napoléon à l'île d'Elbe, 183; Projets de Napoléon pour l'encouragement des beaux-arts, 348; — 1840, une Visite au chasseur de Napoléon, 13; Pensée de Napoléon sur la mort de Caton, 320; Translation des cendres de Napoléon, 341.)

TOMBEAU DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE.



(Tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène.)

Le 19 avril 1821, Napoléon annonça lui-même sa fin prochaine à ses amis qui le croyaient mieux. « Vous ne vous trompez pas, leur dit-il, je vais mieux aujourd'hui; mais je n'en sens pas moins que ma fin approche. Quand je serai mort, chacun de vous aura la douce consolation de retourner en Europe. Vous reverrez, les uns vos parents, les autres vos amis, et moi je retrouverai mes braves aux Champs-Elysées. Oui, continua-t-il en élevant la voix, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre; ils me parleront de ce que nous avons fait ensemble; je leur conterai les derniers événements de ma vie. En me revoyant, ils redeviendront tous fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les César, les Annibal, les Frédéric! Il y aura plaisir à cela!... A moins, ajouta-t-il en souriant, qu'on n'ait peur là-bas de voir tant de guerriers ensemble. »

Après ces paroles, entra le docteur Arnolt, chirurgien

au 20e régiment, le seul que Napoléon, cédant aux instances de son médecin Antommarchi, eût voulu admettre en consultation auprès de sa personne. L'empereur l'accueillit avec une extrême bienveillance, l'entretint de ses souffrances, et soudain, changeant de conversation, lui dit d'un ton animé et solennel : « C'en est fait, docteur, le coup est porté; je touche à ma fin; je vais rendre mon cadavre à la terre. Approchez, Bertrand, traduisez à monsieur ce que vous allez entendre; c'est une suite d'outrages dignes de la main qui me les prodigua; rendez tout, n'omettez pas un mot. »

Et il continua en ces termes :

« J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique; je demandais une loyale hospitalité, et, contre tout ce qu'il y a de droits sur la terre, on me répondit par des fers. J'eusse reçu un autre accueil d'Alexandre; l'empereur François m'eût traité avec égard; le roi de Prusse même eût été plus généreux. Mais il appartenait à l'Angleterre de surprendre, d'entraîner les rois, et de donner au monde le spectacle de quatre grandes puissances s'acharnant sur un seul homme. C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher, où se consume, en moins de trois années, la vie des Européens, pour y achever la mienne par un assassinat. Et comment m'avez-vous traité depuis que je suis exilé sur cet écueil? Il n'y a pas une indignité, pas une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles mêmes qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe. Ma femme, mon fils même n'ont plus vécu pour moi. Vous m'avez tenu six ans dans les tortures du secret. Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le plus sentir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe! Vous m'avez assassiné longuement, en détail, avec préméditation, et l'infâme Hudson a été l'exécuteur des hautes œuvres de vos ministres... Vous finirez comme la superbe Venise; et moi, mourant sur cet affreux rocher, privé des miens et manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre! »

Depuis ce jour, l'état du malade alla toujours empirant. Le 2 mai, le délire vint se joindre à la fièvre, et cependant il semblait maître encore de sa pensée, ou du moins il la dirigeait vers les objets de sa plus tendre affection. Il parlait de la France, de son fils, de ses compagnons d'armes. « Steingel, Desaix, Masséna! s'écriait-il; ah! la victoire se décide! Allez! courez! pressez la charge! ils sont à nous! » C'était le commencement d'une agonie qui dura trois jours, mais qui eut encore ses instants de relâche.

Le 5 mai 1821, à six heures moins onze minutes du soir, Napoléon avait cessé d'être. Quelques heures après le décès, le docteur Antommarchi fit à l'illustre mort un toilette préparatoire. Les exécuteurs testamentaires, le général Bertrand, M. de Montholon et M. Marchand, prirent aussitôt connaissance de deux codicilles qui devaient être ouverts immédiatement après la mort de l'empereur. L'un était relatif aux gratifications qu'il accordait sur sa cassette à toutes les personnes de sa maison et aux aumônes qu'il distribuait aux pauvres de Sainte-Hélène; l'autre était ainsi conçu :

Avril, le 26, 1821. Longwood.

« *Ceci est un codicille de mon testament :*

» 1° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de » la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant » aimé.

» 2° Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à » Marchand, l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, » meubles, livres, armes, et généralement tout ce qui » m'appartient dans l'île Sainte-Hélène.

» Ce codicille, tout entier écrit de ma main, est signé et » scellé de mes armes.

(*Sceau.*) » NAPOLÉON. »

Le gouverneur Hudson Lowe ayant déclaré inexécutable la première clause du codicille, les exécuteurs testamentaires durent s'occuper de choisir l'emplacement de la sépulture de l'empereur. La préférence fut donnée à un lieu que Napoléon n'avait cependant vu qu'une fois, mais dont il parlait toujours avec complaisance, celui où jaillissait une eau bienfaisante qui avait souvent adouci ses maux. Le docteur Antommarchi moula la figure de Napoléon, où la plus noble expression était restée empreinte (voy. 1834, p. 345). Vingt heures après la mort, il procéda à l'autopsie, conformément aux intentions de l'empereur. Le cœur fut détaché et mis dans un vase d'argent rempli d'esprit de vin. L'opération terminée, le corps fut lavé et revêtu du costume suivant : caleçon, culotte de casimir blanc, gilet blanc, cravate blanche recouverte d'une cravate noire bouclée par derrière; grand cordon de la Légion-d'Honneur; uniforme de colonel des chasseurs de la garde, décoré des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne de Fer; longues bottes à l'écuyère avec de petits éperons; enfin, chapeau à trois cornes.

Ainsi vêtu, le corps fut exposé dans la petite chambre à coucher de Napoléon qu'on avait convertie en chambre ardente. Napoléon avait les pieds et les mains libres; il était posé sur un lit de campagne; son épée était à son côté; un crucifix reposait sur sa poitrine, et le manteau bleu qu'il avait porté à Marengo servait de couverture.

L'exposition dura le 6 et le 7 mai. Ensuite le corps de Napoléon et son cœur furent placés dans une caisse de fer-blanc que l'on avait garnie d'une espèce de matelas et d'un oreiller, et revêtue de satin blanc. Le chapeau, faute d'espace, ne pouvant rester sur la tête du mort, fut placé sur ses pieds. On mit aussi dans la caisse, des aigles, des pièces de toutes les monnaies frappées à son effigie, son couvert, son couteau, une assiette avec ses armes. Cette première caisse, fermée et soudée avec soin, on la plaça dans une seconde caisse en acajou, qu'on mit dans une troisième faite en plomb, qui elle-même fut mise dans une quatrième caisse en acajou comme la seconde. Cette quatrième caisse fut scellée et fermée avec des vis en fer.

Le 8 mai, à midi et demi, le cercueil fut transporté par les soldats de la garnison dans la grande allée du jardin où le corbillard attendait. On le couvrit d'un drap de velours violet et du manteau de Marengo, et le cortége se mit en marche dans l'ordre suivant :

L'abbé Vignali, revêtu des ornements sacerdotaux, ayant à ses côtés le jeune Henri Bertrand portant un bénitier en argent avec son goupillon; le docteur Antommarchi et le docteur Arnolt; les personnes chargées de surveiller le corbillard traîné par quatre chevaux conduits par des palefreniers, et escorté par douze grenadiers sans armes de chaque côté; le jeune Napoléon Bertrand et Marchand, tous les deux à pied à côté du corbillard; les comtes Bertrand et Montholon, à cheval, immédiatement derrière le corbillard; une partie de la suite de l'empereur; la comtesse Bertrand, avec sa fille Hortense, dans une calèche attelée de deux chevaux conduits à la main; le cheval de l'empereur conduit par son piqueur Archambaud; les officiers de marine à pied et à cheval; les officiers de l'état-major à cheval; les membres du conseil de l'île à cheval; le général Coffin et le marquis de Montchenu à cheval; le contre-amiral et le gouverneur à cheval; les habitants de l'île; les troupes formant la garnison de Sainte-Hélène.

A un quart de mille environ au-delà de Hut's Gate, le

corbillard s'arrêta; les troupes firent halte et se rangèrent en bataille le long de la route. Pendant toute la cérémonie, l'artillerie tira cinq coups de canon de minute en minute. Arrivé sur le bord de la sépulture, l'abbé Vignali récita les prières. Le corps fut descendu dans la tombe, les pieds tournés du côté de l'Orient et la tête à l'Occident. Une énorme pierre, destinée à entrer dans la construction d'une nouvelle maison pour l'empereur, servit à recouvrir sa tombe; elle est placée au-dessus du cercueil qu'elle ne touche pourtant pas.

Le tombeau de Napoléon se trouve élevé presque au commencement d'une petite vallée, dont le fond est occupé par un jardin. Une barrière en bois ferme le sentier qui y conduit. La pierre tumulaire, de sept à huit pieds de long, sur cinq ou six de large, ne porte aucune inscription. Sur une petite maçonnerie élevée de quelques pouces, et à un pied de distance de la pierre, on a établi circulairement une grille en fer, composée de flèches de quatre pieds d'élévation, scellées et jointes ensemble. Deux de ces flèches se retirent, et laissent libre le passage de l'enceinte, où madame Bertrand planta quelques fleurs qui ne survécurent pas. A chaque printemps on en a semé de nouvelles qui ont péri comme les premières; les grandes pluies les ont détruites. Quatre saules pleureurs ombragent ce modeste tombeau. Un seul est planté à la tête, et son tronc couché vers les pieds porte ainsi sa masse de verdure droit au-dessus du monument. Les visiteurs ont si souvent enlevé des branches, des feuilles, de l'écorce aux saules, que le gouverneur a défendu de toucher à ces arbres sans sa permission; mais le gardien, qui est un sergent anglais, détache de jeunes branches qu'il coupe et met dans la terre pour les faire pousser, afin que l'on puisse transporter en Europe des saules venant de la terre d'exil.

L'enceinte circulaire qui entoure le tombeau peut avoir environ soixante mètres de circonférence; elle est fermée par une barrière de bois peinte en vert et haute d'un mètre un tiers; des plantes des montagnes et des graminées s'y confondent et s'y lèvent avec force. Près de l'enceinte, en face de la tête du tombeau, se trouve la source de cette eau délicieuse que l'empereur buvait avec tant de plaisir; l'eau s'y conserve dans un bassin de deux pieds carrés, fermé à demi par une pierre plate. Plus loin s'élèvent deux petites maisons à côté l'une de l'autre, où logent le gardien et sa famille; elles sont en bois, bâties solidement et peintes en noir.

A la nouvelle de la mort de l'empereur, des voix généreuses s'élevèrent pour obtenir l'exécution de sa volonté testamentaire. Dès le 14 juillet 1821, la pétition suivante fut adressée à la Chambre des Députés: « Napoléon n'est » plus. Nous réclamons ses cendres. L'honneur de la France » exige cette restitution; et ce que l'honneur de la France » exige sera accompli. Elle ne peut souffrir que celui qui fut » son chef, que celui qu'elle salua du nom de Grand et du » titre d'Empereur, demeure comme un trophée aux mains » des étrangers, et que chaque Anglais puisse dire, en mon- » trant un insolent monument: — Voilà l'empereur des » Français! » — Cette pétition était signée par MM. le baron Gourgaud, le colonel Fabvier, le comte Armand de Briqueville, François Cossin (de Nantes), Henri Hartmann, fabricant.

Avant comme depuis la révolution de juillet 1830, de nombreuses pétitions ont renouvelé la même demande et trouvé de chaleureux interprètes. Dans la séance de la Chambre des Députés, du 9 avril 1836, M. le lieutenant-général Pelet appuya en ces termes celle de la ville de Toulouse:

« La nation française manifeste tous les jours plus vivement les sentiments qui l'animent envers l'empereur... La France se doit à elle-même de ne pas laisser plus longtemps captives au-delà des mers les cendres de celui qui l'a couverte de gloire et de bienfaits... Les ennemis de Napoléon lui ont reproché une ambition insatiable, une passion effrénée pour les batailles. Ces accusations seront démenties par l'histoire, et elles le sont déjà. Elle prouvera que les rois étrangers ont continué contre l'empire la coalition formée à Pilnitz contre la révolution de 89... Elle prouvera que ces souverains ont fait dans Napoléon une guerre à mort au représentant de la révolution, et que l'empereur a été obligé de porter le théâtre des combats au milieu des pays étrangers, afin de le tenir éloigné du territoire français... Hâtons-nous de réclamer les cendres de Napoléon... »

Après dix-neuf années, le dernier vœu de l'empereur va être enfin exaucé: ses cendres vont reposer sur les bords de la Seine. Aux termes de la loi du 10 juin 1840, les restes mortels de l'empereur seront apportés à l'église des Invalides. Le tombeau sera placé sous le dôme, exclusivement réservé, ainsi que les quatre chapelles latérales, à la sépulture de l'empereur. A l'avenir, aucun autre cercueil ne pourra y prendre place. Sur le tombeau sera déposée l'épée que Napoléon portait à la bataille d'Austerlitz.

VERS DU DOUZIÈME SIÈCLE SUR LA BOUSSOLE.

Les Italiens ont revendiqué la découverte de la boussole en faveur de Flavio Gioia, né en 1300 à Amalfi, dans le royaume de Naples. On peut voir p. 227 combien cette invention est plus ancienne: elle était connue des Grecs. Mais quand il serait vrai que l'antiquité n'aurait pas connu la boussole, voici les vers de Guyot de Provins, poëte français de la fin du douzième siècle, qui montrent que dès cette époque, et par conséquent bien avant l'Italien Gioia, nos pilotes utilisaient les propriétés de l'aimant, qu'ils nommaient *la marinette*, et qui les guidait dans les temps nébuleux.

Icelle estoile ne se muet;
Un art font qui mentir ne puet,
Par vertu de la *marinette*,
Une pierre laide, noirette,
Où le fer volontiers se joinct.

LA GARDE ÉCOSSAISE DES ROIS DE FRANCE.

Quelques auteurs font remonter la garde écossaise à Charlemagne, d'autres à S. Louis, à Charles V ou à Charles VI. Peut-être, en effet, ces princes, alliés aux rois d'Ecosse, eurent-ils dans leurs armées des troupes d'Ecossais; mais c'est seulement sous le règne de Charles VII, qui faillit vingt fois de perdre la liberté, la couronne et le royaume, qu'une compagnie écossaise fut organisée pour garder la personne du roi, soit pendant la paix, soit pendant la guerre. L'historien écossais Jean Leslé, évêque de Rosse, donne sur l'origine de cette institution les renseignements les plus précis. Après avoir parlé de la bataille de Verneuil, où l'armée de Charles VII et les Ecossais qui en faisaient partie furent massacrés, l'auteur rapporte ce qui suit: « D'autres Ecossois, » résolus d'avoir leur revanche de la défaite de leurs com- » patriotes, passèrent la mer, et vinrent joindre le roi Charles, » étant conduits par Robert Patilloc, natif de Dondée (*Ro-* » *bertus Patillocus Deidonensis*). Ce capitaine, par sa » sagesse et par son courage, rendit Charles maître de la » Gascogne, que les Anglois possédoient... Le prince fut si » satisfait des services que les Ecossois lui rendirent dans » cette expédition, qu'il voulut laisser dans sa propre cour » un monument éternel de sa bienveillance envers les Ecos- » sois; *c'est pourquoi il choisit un nombre de soldats* » *écossois pour en former une garde qui seroit la plus* » *proche de la personne du roy*. Ils furent nommez *archers* » *du roy*, parce qu'ils étoient armez d'arcs et de flèches, » tant en paix qu'en guerre... Patilloc fut le capitaine de » cette garde, et les Ecossois s'acquittèrent toujours si bien

» de leur devoir et avec tant de fidélité et d'exactitude, que » la chose a subsisté jusqu'à notre temps. »

Louis XI grossit sensiblement la compagnie écossaise; il lui accorda des priviléges honorifiques, lui assigna une paie considérable, et ne négligea rien pour se concilier l'affection de ces braves étrangers. Il avait coutume de dire que la compagnie écossaise tenait entre ses mains la fortune de la France, parce que c'était à elle qu'il avait confié sa personne royale. Chaque garde avait le grade et les honneurs de gentilhomme; chacun d'eux pouvait entretenir un écuyer, un page, un varlet et deux serviteurs; les gardes se recrutaient ordinairement parmi les écuyers et les pages; ils portaient la toque écossaise ornée d'un panache, avec une petite figurine de la Vierge en argent; une croix brodée en argent brillait sur leur poitrine; ils étaient armés, équipés et montés magnifiquement.



(Un garde écossais, sous Louis XV.)

C'est à partir de François Ier que les Français commencèrent à remplacer peu à peu les Ecossais; le dernier capitaine de race écossaise est Gabriel de Montgommery, ce gentilhomme qui, au tournoi de la place des Tournelles, frappa à mort Henri II. Sous Henri IV, en 1599, M. de Chateauvieux, Français d'origine, commandait la compagnie, mais le lieutenant et la plupart des gardes étaient encore des Ecossais. Nous voyons dans une requête adressée à Louis XIII par la garde écossaise, qu'en 1612 les deux tiers des charges de la compagnie appartenaient à des Français; enfin, sous Louis XIV, la compagnie n'était plus écossaise que de nom; officiers et simples gardes étaient Français. Le Père Daniel nous a conservé le nom du dernier écossais qu'on ait vu dans la garde écossaise: ce gentilhomme s'appelait Céton.

Celui des rois de France dont la maison militaire a été la plus riche, la mieux ordonnée et la plus nombreuse, est sans contredit Louis XIV. Voici à peu près ce qu'était la garde écossaise sous le règne de ce prince. La compagnie se composait de cent gentilshommes ou soldats, dont vingt-cinq recevaient des appointements, et portaient dans les cérémonies des hoquetons blancs et couverts de paillettes d'argent. Le capitaine prenait le titre de *premier capitaine des gardes du corps des rois de France;* au sacre, il se tenait debout près de la personne du roi, et la robe du sacre lui appartenait de droit. La compagnie écossaise avait le pas sur les trois autres compagnies des gardes; elle occupait le chœur à l'église et recevait les clefs de la maison ou du logis du roi; aux enterrements des rois, vingt-cinq archers écossais portaient le corps de Paris au caveau de Saint-Denis. Enfin cette garde d'élite jouissait à la cour de France de priviléges nombreux et variés qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La compagnie écossaise se maintint à peu près telle qu'elle avait été organisée par Louis XIV jusqu'à la chute de la monarchie. La figure que nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs représente un garde écossais dans son grand costume de cérémonie du temps de Louis XV; cette figure fort exacte est tirée d'un volume publié en 1835 à Edimbourg, par James Dunlop, sous le titre de *Papers relative to the royal guard of scottish archers in France.* L'auteur a réuni dans cet ouvrage divers documents propres à jeter du jour sur un sujet qui intéresse également l'histoire militaire de la France et celle des mœurs de l'Ecosse.

LE BUCENTAURE.

A Venise, tous les ans, le jour de l'Ascension, le doge, entouré de la noblesse vénitienne et des ambassadeurs étrangers, montait sur un vaisseau doré nommé *le Bucentaure,* et se rendait au Lido. Il était suivi de barques également dorées, et remplies de musiciens. Ensuite venait un cortége immense de gondoles. Les bâtiments qui étaient dans le port faisaient retentir l'air de leurs salves d'artillerie. Des banderoles flottaient au haut des mâts; des étoffes d'or et de soie, déployées de toutes parts, étincelaient au soleil; la surface de l'eau reflétait comme un miroir tout ce mouvement et toute cette richesse de Venise, alors l'une des plus riches et des plus populeuses villes de l'Italie.

Après les cérémonies religieuses, l'artillerie, la musique, la foule, cessaient leurs bruits; il se faisait un grand silence. Tous les regards se fixaient sur *le Bucentaure.* Le doge, vêtu d'or, s'avançait seul, élevait vers le ciel un anneau, le plongeait dans la mer, et prononçait en même temps quelques paroles pour constater la perpétuité de l'empire maritime de Venise.

Cet anneau avait été donné, à Ancône, en 1178, au trente-huitième doge, Sebastiano Ziani, par le pape Alexandre III, en reconnaissance du puissant secours que les Vénitiens avaient prêté au pouvoir pontifical contre Frédéric I surnommé Barberousse: « Recevez-le de moi, avait dit Alexandre à Ziani, comme une marque de l'empire de la mer. Vous et vos successeurs, épousez-la tous les ans, afin que la postérité sache que la mer vous appartient par le droit de la victoire, et doit être soumise à votre république comme l'épouse l'est à son époux. »

Ce mariage symbolique du doge et de la mer attirait une affluence extraordinaire de spectateurs. Plusieurs tableaux d'Antonio Canaletti donnent une belle idée de cette fête magnifique. — Quelques gondoliers se transmettent religieusement en héritage des débris du *Bucentaure :* ce sont comme de saintes reliques qui rappellent au pauvre peuple vénitien les temps passés de sa gloire, de son opulence et de sa liberté.



(Le Bucentaure.)

LE PRECEPTEUR D'UN ROI.

CONTE ARABE.

Un khalife de Perse avait un fils unique destiné à lui succéder. Rien ne manquait à l'enfant de ce que la nature peut donner : il était fort comme un cèdre, beau comme le soleil couchant, et quant à son esprit, il ressemblait à une terre opulente ; tous les bons enseignements y germaient et portaient leurs fleurs.

Le khalife voulut cultiver un naturel si heureux, et faire, s'il se pouvait, du jeune prince un souverain accompli.

— Les vices d'un simple particulier ne nuisent qu'à lui-même, disait-il souvent ; mais ceux d'un prince peuvent rendre un peuple entier misérable. Nous autres rois, nous ressemblons à ces géants enfermés sous les montagnes de l'Occident, et qui ne peuvent faire un mouvement sans que le continent tout entier ne tremble. C'est pourquoi je veux confier l'éducation d'Azaël à un homme sage, qui puisse le rendre utile et bon pour ceux qu'il doit un jour gouverner.

Des messagers furent donc envoyés en Perse et dans tous les royaumes voisins, pour annoncer que le grand roi Arould-Archirck demandait un gouverneur qui pût préparer son fils à bien régner. On promettait à celui qui présenterait le meilleur plan d'éducation plus de richesses qu'il n'en avait vu dans ses songes de jeunesse.

Il vint de tous côtés des savants, quelques uns attirés par l'espérance d'accomplir le bien, d'autres par le désir orgueilleux de faire régner leurs doctrines, mais presque tous par l'appât de la récompense promise.

Au jour indiqué, ils se trouvèrent réunis dans la plus grande salle du palais. Le roi était sur son trône, entouré de ses plus habiles conseillers ; à ses pieds se tenait Azaël, comme un jeune lion, promenant son doux et puissant regard sur l'assemblée.

Le signal fut donné, et chaque candidat s'avança par ordre d'inscription pour faire valoir ses droits au titre de précepteur. Mais tant de systèmes furent alors développés, qu'il serait plus facile de compter les courbes que décrit le cerf-volant lancé sur la montagne. Il y en eut qui soutinrent que le seul enseignement à donner à un roi était celui de la guerre, parce qu'il fallait avant tout qu'il se rendît redoutable aux ennemis ; d'autres développèrent les avantages du commerce, et soutinrent que le principal devoir d'un prince était de le favoriser ; d'autres présentèrent la piété, la justice, la générosité, la clémence, la sensibilité, comme les vertus qu'il devait surtout cultiver.

La plupart firent de fort beaux discours pour soutenir leur opinion, et il se prononça ce jour-là dans le palais du grand Arould-Archirck plus de paroles fines, éloquentes ou harmonieuses, qu'il n'en avait été dit depuis sa fondation, bien qu'elle datât de plusieurs siècles.

Cependant le khalife ne paraissait point convaincu.

— Ce que j'ai entendu a réjoui mon esprit, dit-il, mais sans le satisfaire. Vous êtes pour moi autant d'étoiles dont chacune répand une clarté charmante ; mais les étoiles sont encore la nuit, et toutes ensembles ne peuvent égaler un seul soleil. Vous avez songé à faire de mon fils un prince selon vos désirs, et non un roi préparé à tous les événements. Vous avez agi, enfin, comme d'habiles tailleurs à qui l'on demanderait un vêtement que l'on pût toujours garder, et qui apporteraient, les uns une cuirasse de guerre, les autres une pelisse de fête, ceux-ci un habit pour le chaud, ceux-là pour la froidure. N'y a-t-il donc aucun de vous qui puisse préparer à l'âme d'Azaël un vêtement convenable

pour tous les temps, tous les lieux et tous les usages?

Les savants se regardèrent, mais aucun ne répondit, et il y eut un long silence.

Alors un officier du palais dit qu'il y avait à la porte une sorte de mendiant qu'on n'avait point voulu admettre à cause de son aspect misérable, et qui se vantait de pouvoir satisfaire aux désirs du roi. Arould-Archirck ordonna qu'on le fît venir.

C'était un pauvre derviche, vêtu de toile, et portant une barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Comme il s'était prosterné, en entrant, devant le trône, le khalife lui dit doucement de se relever, et s'excusa de ce que l'on eût refusé de le recevoir plus tôt.

— Cela devait être, observa le derviche; quand un homme franchit le seuil d'une porte, on le reçoit toujours selon l'habit qui le couvre; mais lorsqu'il sort, on le reconduit selon l'esprit qu'il a montré.

Arould-Archirck sourit.

— Nous allons juger alors de quelle manière tu dois être reconduit, dit-il. Que feras-tu de mon fils pour le rendre digne de régner?

— J'en ferai un homme, répondit le derviche.

— Et quels moyens faut-il employer pour cela?

— Il n'y en a que deux : vouloir et attendre. Avec la volonté et la patience, la feuille de mûrier devient satin.

— Mais quelles sont les vertus qui, à tes yeux, constituent l'homme?

— Je suis prêt à vous le dire, khalife.

— Expose ton système.

Le derviche leva la tête, et, promenant autour de lui un regard tranquille, il commença en ces termes :

« Il existait autrefois au Caire un jeune homme, appelé Ismar, que le hasard avait fait pauvre et obscur, mais que la nature avait comblé de ses dons. Lorsqu'il vint au monde, sa mère, qui était veuve, faible et misérable, accusa Dieu de lui imposer une charge à laquelle elle ne pourrait suffire, et elle eût maudit la naissance d'Ismar si une mère pouvait maudire son fils.

» Un soir qu'elle était penchée sur le berceau de l'enfant, pleurant le présent et songeant avec effroi à l'avenir, elle entendit une voix mystérieuse qui lui disait d'avoir confiance, et qu'Ismar était réservé à d'heureuses destinées.

» Celui-ci grandit, en effet, joyeusement au milieu de la pauvreté, uniquement occupé d'aimer sa mère et d'alléger pour elle le fardeau des jours.

» Il venait de toucher à sa vingtième année lorsque la pauvre femme mourut. Après lui avoir rendu les honneurs funèbres, Ismar ne voulut point habiter plus long-temps une ville qui lui rappellerait sans cesse la perte qu'il venait de faire; il désirait d'ailleurs tenter la fortune, et il quitta le Caire en prenant au hasard le premier chemin qui s'offrit devant lui.

» Il cheminait assez tristement (car la solitude est un vent desséchant qui énerve l'âme), lorsque, vers le soir du premier jour, il aperçut un étranger assis près d'une fontaine.

» Ismar, qui avait soif, s'approcha en lui adressant un vœu de bonheur auquel l'étranger répondit; il offrit même au jeune Égyptien sa tasse pour boire à la source, et lui fit place à côté de lui sous l'ombre du palmier. C'était un homme d'apparence presque grossière, mais dont la taille élevée et les membres robustes annonçaient une vigueur peu commune.

» Après une assez courte conversation, dans laquelle il apprit à Ismar qu'il s'appelait Rocad et avait aussi quitté son pays pour chercher fortune, il proposa au jeune homme de faire route ensemble, afin de diminuer l'ennui et les dangers du voyage. Celui-ci accepta volontiers, et tous deux continuèrent à marcher vers l'Occident.

» Le second jour, ils arrivèrent, un peu avant la nuit, sur le bord d'une rivière qu'avaient gonflée les pluies d'orage, et dont les eaux débordées roulaient avec fracas. Ils se demandaient comment il leur serait possible de la traverser, lorsque deux autres voyageurs arrivèrent. L'un était un jeune homme au regard d'aigle, au geste hardi, et portant l'habit de guerre; l'autre, plus âgé, avait le front large et pensif : il s'appelait Ourphaly, et son compagnon Akor. Tous deux s'arrêtèrent près de Rocad et d'Ismar en regardant le fleuve.

» — Avez-vous quelque moyen de passer sur l'autre rive? demanda Ourphaly à ce dernier.

» — Nous en cherchions un lorsque vous êtes arrivés, répondit le jeune homme.

» — Qui nous empêche d'attendre que le débordement ait diminué? observa Rocad.

» — Ou de passer le torrent à la nage? ajouta Akor.

» Le voyageur au regard pensif secoua la tête.

» — Si nous attendons, il faudra demeurer la nuit sur ce rivage, répondit-il, et nous serons égorgés par les brigands du désert ou dévorés par les bêtes sauvages; quant à traverser le fleuve à la nage, vous seul, Akor, pourriez l'essayer. Cherchons donc quelque autre moyen de sortir d'embarras. N'avons-nous point vu ici près une barque tirée à sec et renversée sur la rive?

» — En effet, répliqua Akor; mais il faudrait vingt hommes pour la retourner, et six bœufs pour la traîner au fleuve.

» — Qu'à cela ne tienne, observa Rocad; ce n'est point un travail au-dessus de mes forces.

» Et, en effet, lorsqu'il eut été conduit vers la barque, il la renversa seul et la mit à flot.

» — Maintenant, par quel moyen pourrons-nous la diriger, sans rames, sur ces vagues? demanda Ismar.

» — Ne vois-tu pas cette longue corde? reprit Ourphaly; en se jetant à la nage, Akor peut en attacher un bout aux arbres de la rive opposée, tandis que nous garderons l'autre.

» — Je comprends, dit Ismar; mais ton compagnon ne craindra-t-il point de s'exposer à un tel danger?...

» — Donne! interrompit brusquement le jeune guerrier en saisissant la corde.

» Et, s'élançant dans les eaux, il atteignit bientôt le bord opposé; ses compagnons ne tardèrent pas à le rejoindre.

» — Par le ciel! dit alors Rocad en s'adressant aux deux nouveaux venus, notre association a été trop heureuse pour que nous nous séparions ainsi.

» — Vous plaît-il que nous continuions ensemble? demanda Ourphaly.

» — Où allez-vous?

» — A la recherche de notre destinée.

» — Nous de même.

» — Alors, soyons frères, et que Dieu nous protège!

» Les quatre voyageurs se serrèrent la main, et se dirigèrent ensemble vers le plus prochain village.

» Ils trouvèrent les habitants réunis devant les cabanes, et s'avancèrent vers eux pour demander un gîte. Après les avoir considérés quelque temps avec des regards scrutateurs, un vieillard se leva et leur fit signe de le suivre. Il les conduisit vers une maison construite avec des troncs d'arbres et composée de deux pièces, les fit entrer dans la seconde, étendit sur une natte quelques provisions, puis se retira.

» Bien qu'un tel accueil eût droit d'étonner les quatre étrangers, ils se mirent à souper sans trop s'inquiéter de la rudesse de leur hôte.

» L'autre chambre de la cabane s'était remplie peu à peu d'hommes qui causaient vivement dans une langue étrangère. Ourphaly se leva pour les entendre de plus près; mais après avoir prêté l'oreille quelque temps, il revint tout ému vers ses compagnons.

» — Nous sommes tombés au milieu d'une tribu d'assassins! dit-il à voix basse, et nos hôtes complotent de nous égorger dès que nous serons endormis.

» — Qu'ils y viennent! s'écria Akor en tirant son épée.

» Ourphaly lui imposa silence.

» — La lutte serait inutile, reprit-il, car ils sont trop nombreux; nous ne pouvons songer qu'à la fuite.

» — Malheureusement cette chambre est fermée de tous côtés, et nous ne pouvons sortir qu'en traversant la pièce voisine, où sont nos ennemis.

» — Je trouverai moyen de tout arranger, reprit Ourphaly. Toi, seulement, Akor, va trouver nos hôtes afin de leur ôter toute défiance, et détourne leur attention jusqu'à ce que tu entendes le signal de nous rejoindre. Pendant ce temps, Rocad, dont nous connaissons la vigueur, arrachera quelques uns des troncs d'arbre qui forment la cabane, et nous ouvrira ainsi une issue par laquelle nous pourrons fuir.

» Les quatre voyageurs approuvèrent l'expédient d'Ourphaly. Tout réussit au gré de leurs désirs; et lorsque les bandits entrèrent au milieu de la nuit pour les égorger, ils trouvèrent la pièce vide, et comprirent que leur dessein avait été découvert.

» Cependant les voyageurs continuaient leur route, traversant tour-à-tour des déserts et des pays cultivés. Ils coururent beaucoup de dangers; mais la sagesse d'Ourphaly, aidée de la force de Rocad et de la bravoure d'Akor, réussit toujours à les sauver.

» Ils arrivèrent ainsi à une grande ville de l'Abyssinie, où régnait le grand roi Liré, surnommé le *Tigre-Noir* à cause de sa cruauté. Leurs bourses étaient épuisées, et ils auraient eu honte de mendier. Ils se consultèrent sur les moyens de se procurer de quoi vivre en attendant la grande fortune que tous espéraient; mais Rocad leur dit de ne point se mettre en peine pour si peu, et qu'il se chargeait de pourvoir à leur subsistance.

» Il se rendit, en effet, sur le marché, au lieu où se tenaient les porte-faix, et offrit ses services aux marchands qui venaient y faire de gros achats. Sa force prodigieuse le fit bientôt rechercher; et comme il portait des fardeaux que vingt hommes ordinaires n'auraient pu soulever, il parut très modéré en demandant le salaire que l'on eût donné à dix travailleurs. De cette manière, ses compagnons et lui vécurent dans l'abondance de toute chose.

» Mais aucun d'eux ne trouvait la destinée qu'il avait attendue, et tous commençaient à se désespérer, excepté Ourphaly, qui leur répétait sans cesse la belle maxime de Saadi : « Ne renonce jamais au bonheur. Les sources du bien » et du mal sont cachées, et tu ignores laquelle doit s'ouvrir » pour arroser l'espace de l'avenir. O homme! ô toi, qui que » tu sois, mon frère, dans le malheur sois patient et espère. »

» Il y avait déjà plusieurs mois qu'ils vivaient ainsi, ballotés entre le découragement et les mauvaises pensées (car les esprits oisifs ressemblent aux maisons vides, où les animaux destructeurs et malfaisants se multiplient sans obstacle), lorsque tout-à-coup la ville retentit du bruit des cymbales et du cliquetis des armes.

» C'était une révolte contre le Tigre-Noir, dont les iniquités avaient lassé le peuple. On voyait accourir de tous côtés, dans la campagne, des bandes armées qui entraient en poussant des cris de mort, et grossissaient les rangs des révoltés.

» Cependant le roi Liré était sorti de son palais à la tête de ses gardes, et il dispersa une première fois les mécontents; mais un peuple irrité est comme la vague de l'Océan, qui revient toujours jusqu'à ce qu'elle ait renversé l'obstacle : les vaincus se réunirent de nouveau, et livrèrent au Tigre-Noir plusieurs combats avec des succès différents.

» Akor, qui s'était mêlé aux révoltés dès le premier jour, n'avait point tardé à se faire remarquer par son audace, et, les principaux chefs ayant succombé, il fut proclamé général d'une voix unanime. Dès lors tout changea de face : Liré, vaincu dans trois combats succcessifs, fut assiégé, et tué de la main même d'Akor, qui jeta son cadavre au peuple réuni autour du palais.

» Les principaux de la ville se réunirent alors pour nommer un roi qui pût succéder au Tigre-Noir. Quelques uns proposèrent Akor; mais la plupart craignirent, en prenant un guerrier aussi audacieux, de se donner un maître qui les conduirait dans la vie comme à la bataille, toujours l'épée haute et la fureur dans les yeux. Enfin, comme on ne pouvait s'entendre, il fut décidé qu'on laisserait le soin de choisir à un solitaire qui habitait une caverne de la montagne et passait pour être en communication directe avec le ciel. On alla donc chercher le saint homme, et on le ramena à la ville, après l'avoir averti de ce que l'on attendait de lui.

» Arrivé au lieu où le peuple avait été assemblé, le solitaire promena long-temps ses yeux sur la foule, puis, les arrêtant tout-à-coup sur Ismar, qui était venu comme curieux à ce spectacle :

» — Voilà le prince que le ciel vous destine, dit-il.

» Et l'ayant fait approcher, il lui posa sur le front la couronne.

» Cependant les principaux habitants murmuraient, disant à demi-voix :

» — Quel est cet homme que nul ne connaît, et comment saurons-nous s'il est vraiment digne de nous commander?

» — Demandons-lui de composer les nouvelles lois dont nous avons besoin, ajoutèrent quelques vieillards, et nous jugerons ainsi de sa sagesse.

» Ce conseil fut approuvé de tous, et l'on dit à Ismar ce que l'on désirait de lui.

» — Qu'à cela ne tienne, répliqua Ourphaly qui ne l'avait point quitté; votre nouveau maître y avait songé, et voici les lois qu'il a résolu de vous imposer.

» Alors il remit à l'un des vieillards un manuscrit que celui-ci commença à lire à haute voix. C'étaient des règles établies pour l'intérêt de la nation entière, et si sagement combinées, que chacun y trouvait sa sûreté et son avantage. Lorsque le vieillard eut fini, de longs cris d'admiration s'élevèrent de tous côtés. Ismar fut proclamé roi et conduit en triomphe au palais; à ses côtés marchaient Rocad, Akor et Ourphaly.

» Dès que les quatre amis se trouvèrent seuls, Ismar se tourna vers ses compagnons, et, leur tendant les mains :

» — Si j'ai accepté la couronne, dit-il, c'est seulement dans l'espoir que vous m'aideriez à la porter; car sans vous je ne puis régner un seul instant. Aussi ne consentirai-je à garder le titre de roi que lorsque vous m'aurez promis de ne jamais me quitter.

» — Ne crains rien, lui dit Ourphaly en souriant, nous te demeurerons toujours fidèles; car nous sommes nés et nous avons grandi avec toi. Nous ne sommes que les trois principes de la vie : Rocad est la force, Akor le courage, moi l'intelligence; sans notre alliance il n'est point d'homme digne de ce nom, et elle seule peut faire un grand roi. »

Ici le derviche s'arrêta, et, se tournant vers le khalife Arould-Archirck après une courte pause :

— Chef des croyants, ajouta-t-il, cette histoire t'a dit mon secret. Je ne donnerai à ton fils ni le bonheur ni la sagesse, mais je lui dirai quelles sont les grandes facultés qu'il doit cultiver en lui pour y atteindre. C'est en portant au plus haut degré sa force, son courage et son intelligence que l'on peut bien vivre, et par conséquent bien régner; car régner n'est autre chose que vivre dans un grand nombre.

A ces mots, le khalife frappa ses mains l'une contre l'autre en signe de joie; il saisit son fils, et, descendant les marches du trône :

— Derviche! s'écria-t-il, prends cet enfant et sois son précepteur. Toutes les richesses que j'avais promises au vainqueur sont à toi, et toutes celles que tu as pu désirer avec elles.

— Garde tes trésors, répondit le sage en souriant; quiconque croit pouvoir contenter ses désirs par la possession

ressemble à celui qui voudrait étouffer du feu avec de la paille. Donne-moi seulement ton fils, afin que je tâche d'en faire un bon roi. Si je réussis, je serai assez payé par la reconnaissance des peuples; c'est la seule récompense qui n'allume en nous ni l'avarice ni l'ambition.

FORCES MILITAIRES DE MÉHÉMET-ALI.

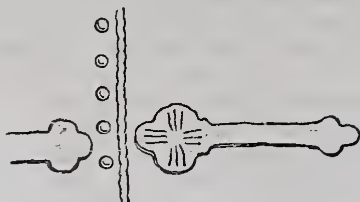
UNIFORMES ET INSIGNES DES DIFFÉRENTS CORPS DE L'ARMÉE ÉGYPTIENNE.

Les forces militaires de Méhémet-Ali, d'après les derniers recensements, se composent de 130 502 hommes de troupes régulières, 41 678 de troupes irrégulières, 47 800 de gardes nationales; 15 000 ouvriers des fabriques, faisant journellement les manœuvres (leur nombre pourrait être porté à 50 000 au besoin); 1 200 hommes prêts pour le service actif, à tirer des écoles d'artillerie, de cavalerie, d'infanterie, de marine et de génie; enfin de 40 663 hommes répartis sur les flottes et dans l'arsenal : ce qui fait un total de 276 643 hommes.

Les soldats égyptiens ont l'armement français : la manufacture établie à la citadelle du Caire suffit aux besoins de l'armée. Quelques corps d'infanterie ont la baïonnette plus longue et dentelée.

Les troupes égyptiennes sont vêtues simplement. Leur costume, assez commode, conserve le caractère national. Il se compose d'un bonnet ou calotte rouge (*tarbouch*), car les préjugés n'ont pas permis encore d'adopter le schako ou quelque chose qui ressemble à la coiffure chrétienne; d'une veste justaucorps, agrafée sur la poitrine, et qui s'engage sous le pantalon. Celui-ci est une espèce de jupe serrant à gaîne, large jusqu'au genou, auquel se trouve adaptée une sorte de guêtre. Le milieu du corps est serré par une ceinture. Les vêtements sont en drap pendant l'hiver, et en forte toile de coton pendant l'été. Pendant l'hiver, la garde, l'artillerie et la cavalerie ont la veste bleue; celle de la ligne est rouge. Le costume d'été est blanc pour toute l'armée. Des souliers turcs en peau rouge forment la chaussure. La buffleterie est blanche pour l'infanterie et la cavalerie, et jaune pour l'artillerie.

L'uniforme des officiers ne diffère de celui des soldats que par la qualité du drap et les broderies. C'est la couleur rouge qui est généralement adoptée pour les officiers. Voici par quels insignes (*nichans*) les grades sont distingués : les grades inférieurs se désignent par des brandebourgs en galon, qui se portent de chaque côté de la poitrine; le galon, dans la ligne, est en or et en laine, et dans la garde en argent. Le caporal (*on-bachi*, chef de dix) porte un galon;



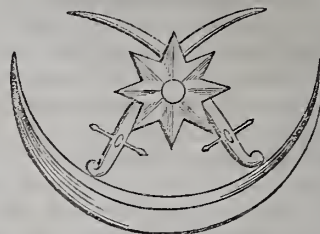
le sergent (*chaouch*), deux; le sergent-major (*bachaouch*), trois; l'adjudant sous-officier (*sokolagassi*, adjudant de gauche) porte, sur la droite de la poitrine, un quart de lune en argent; le sous-lieutenant (*melasem-sane*, second lieutenant), une étoile en argent; le lieutenant (*melasem-evel*, premier lieutenant), une étoile et un quart de lune en argent; le capitaine (*iuzbachi*, chef de cent), une étoile et une demi-lune en argent; l'adjudant-major (*sakologassi*, adjudant de droite), une



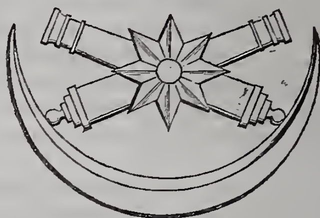
étoile en argent et une demi-lune en or; le chef de bataillon (*binbachi*, chef de mille), une étoile et une demi-lune en or; le lieutenant-colonel (*kaïmakam*, lieutenant), une étoile en diamants et une demi-lune en or; le colonel (*miralaï*, prince de régiment), une étoile et une demi-lune en diamants; le général de brigade (*mir-lioua*, prince du drapeau), deux étoiles et une demi-lune en diamants; le général de division (*mir-mirân*, prince des princes), trois étoiles et une demi-lune en diamants.

Les colonels et les généraux de brigade ont le titre de beys; les généraux de division sont pachas à deux queues.

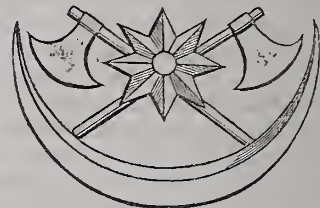
Les insignes des diverses armes sont : pour la cavalerie,



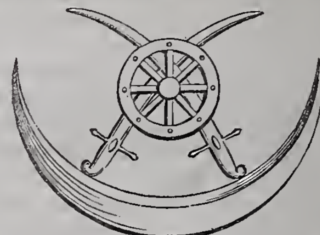
une demi-lune avec deux sabres en sautoir et une étoile au milieu; pour l'artillerie, une demi-lune avec deux canons



en sautoir et une étoile au milieu; pour les sapeurs, une



demi-lune avec deux haches en sautoir; pour le train d'artillerie, une demi-lune avec deux sabres en sautoir et une roue au milieu.



Les chirurgiens et pharmaciens portent un caducée traversé par une épée, en or ou en argent, suivant le grade.

Nous devons la communication des insignes des différents corps de l'armée égyptienne à l'obligeance de M. Frédéric Goupil. Ce jeune artiste, qui a accompagné M. Horace Vernet dans son récent voyage en Orient, a, pendant cette lointaine pérégrination, pris avec le daguerréotype un grand nombre de vues qu'il a mises à notre disposition, et dont nous nous proposons de faire usage.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — SCULPTURE.

VASE BORGHÈSE.



(Salle des Cariatides. — Vase Borghèse, en marbre pentélique; hauteur, 1^{m}, 717.)

Ce vase a été trouvé, au seizième siècle, avec le groupe de Silène à l'enfant, dans les fouilles des jardins de Salluste. Placé autrefois au milieu de la seconde salle de la villa Borghèse, il est sorti de ce palais, avec un grand nombre d'autres chefs-d'œuvre, pour enrichir notre Musée.

Ses bords sont ornés d'une couronne de lierre. A l'endroit où devaient naître les anses sont des mascarons siléniques. Autour du vase court un bas-relief de onze figures, dont le sujet est une bacchanale. Bacchus écoute une Bacchante ou Ménade qui joue de la lyre; d'autres Bacchantes et des Faunes dansent et jouent des instruments. Du côté que reproduit notre gravure, on voit Silène ivre, près de tomber s'il n'était soutenu. Un Faune joue de la double flûte; une Ménade joue des crotales, espèces de castagnettes de bois ou d'airain. Le style de ce bas-relief est gracieux et élégant; il rappelle la belle époque de la sculpture grecque.

Les fêtes appelées bacchanales ou dionysiaques s'étaient répandues d'Egypte en Phénicie, et de Phénicie en Grèce;

plus tard elles furent introduites en Italie. Défendues l'an 568 de Rome, à cause des désordres dont elles étaient l'occasion, ces fêtes furent de nouveau célébrées sous l'empire.

On représentait quelquefois, dans ces fêtes, les Bacchantes demi-nues, ou couvertes de peaux de tigre passées en écharpe, la tête couronnée de lierre, les yeux égarés, et le thyrse à la main, poussant des cris et des hurlements affreux, et répétant sans cesse des acclamations que l'on supposait adressées à Bacchus triomphant des Géants et des Indiens; ces acclamations étaient: *Evohe!* (Bien, mon fils!) et *Io Bacche!*

CHARITÉ DES PAUVRES
EN IRLANDE.

Tout le monde sait dans quel effroyable état de misère est tombée la population de l'Irlande. Le mal est si grand, que l'histoire du genre humain, si riche en infortunes de toute espèce, n'en renferme pas un exemple. L'enquête publique ordonnée par le parlement sur cette misère générale et sur ses causes, a mis à jour la plaie dans toute son étendue. Rien ne navre le cœur comme les tristes tableaux dont ces documents officiels sont remplis. Mais une chose les relève cependant, c'est l'immense charité dont les pauvres font usage à l'égard de ceux qui sont encore plus pauvres qu'eux. Au-dessus de cette terre désolée on voit reluire le ciel dans toutes les âmes. Nous nous bornerons à extraire des actes publiés par le parlement quelques faits; ils parleront d'eux-mêmes assez haut.

« J'ai quatre-vingt-huit ans, répond un vieux mendiant aux commissaires. Après avoir passé en mer un grand nombre d'années de ma vie, je suis revenu ici dans mon pays; j'étais trop vieux pour continuer ce métier, et je suis revenu afin de vivre en travaillant. J'ai deux enfants au service de la marine marchande d'Amérique; ils n'ont pu m'aider d'aucune manière. Ayant travaillé dix ans, en voici deux que je souffre de rhumatismes et de vertiges, ce qui m'empêche de rien faire. J'avais loué un acre de terre que je cultivais, et cela me faisait vivre; mais depuis que je suis incapable de travailler, j'ai donné le bail à un de mes amis sans indemnité. Dès lors j'ai été de maison en maison chez mes anciens voisins; ils partagent avec moi leur repas et me donnent un lit de paille dans un coin. J'ai un drap et une demi-couverture que je porte avec moi. C'est chez les petits fermiers que je vais et non pas chez les ouvriers, chez de vieilles connaissances que j'ai faites lorsque je mangeais mon propre pain, et chez quelques uns de leurs parents; ils vivent dans la campagne auprès de la ville. Je préfère aller chez des gens de la campagne, parce qu'ils me donnent une place à leur feu et un lit de paille. En général, je reste une nuit dans chaque maison, et je puis y rester deux nuits ou un plus grand nombre si cela me convient. Plusieurs seraient bien aises de me garder une semaine; mais je ne veux pas les déranger, car je sais que je serai bien reçu ailleurs. Quand je pense que je suis resté trop long-temps dans un voisinage, je passe à un autre. Quand j'arrive à une maison, je demande pour l'amour de Dieu à y loger. Le seul refus que j'éprouve est que l'on n'a pas de paille pour me faire un lit. Quand je demande au nom de Dieu, ils croiraient commettre un péché de me refuser, quoique je sache bien que plusieurs aimeraient mieux n'être pas dérangés; mais je n'ai pas de motifs de me plaindre d'eux, car en hiver ou en été ils ne m'ont jamais reçu d'un air chagrin. Je ne puis porter de sac : là où je loge on me fait partager les repas; je suis toujours certain que cela ne manquera pas. Je ne désire rien emporter avec moi, et je ne suis à charge à la famille que pour ma subsistance. Je vais une fois la semaine à la ville; j'ai recours à cinq habitants qui me donnent chacun un demi-penny (cinq centimes) par semaine. Ce qui me tue, c'est que je ne puis avoir assez de tabac, et je crois que c'est cela qui me fait perdre la vue. Il me faudrait douze kreuzers (cinquante centimes) pour m'en fournir, et je n'ai pas autant. Pour mon habillement, je dépends du hasard, suivant que l'on me donne un habit usé ou un autre article. La veste que j'ai eue vient d'un vieux marin que j'eus le bonheur de rencontrer sur le quai. De tous les ouvriers qui ont été à l'ouvrage avec moi, je n'en connais pas une douzaine qui ait passé l'âge de soixante ans. Ils avaient de la répugnance à mendier, et ont travaillé tant qu'il leur est resté la moindre force. Mais ils ne pouvaient vivre ainsi : un travail rude, quand ils n'étaient plus capables de le soutenir, et une mauvaise nourriture, les ont tués. Je n'ai jamais connu un vieillard de ce pays qui l'ait quitté par honte afin de mendier ailleurs. Quand un homme est connu pour avoir été un honnête homme dans son temps, il trouve plus de secours chez lui, et outre cela, les gens travaillent ordinairement si long-temps que, quand ils se mettent à mendier, ils sont trop faibles pour aller loin. »

Autrefois les familles qui auraient permis que leur chef mendiât auraient été déshonorées; mais la misère a éteint ces sentiments honorables. Le plus grand nombre des vieillards infirmes vit de mendicité. L'enquête rapporte que les enfants voudraient à la vérité soutenir leurs parents, mais que les femmes s'y opposent, parce qu'on ne pourrait nourrir les grands pères qu'aux dépens de la subsistance des petits enfants. En général, c'est entre cinquante-cinq à soixante ans que les hommes commencent à ne pouvoir plus travailler, et adoptent par conséquent le genre de vie dont nous venons de retracer l'image.

On conçoit qu'avec une aussi effroyable misère que celle qui règne dans ce pays, les fièvres, causées par le défaut de vêtements et l'insuffisance de la nourriture, doivent être fréquentes; elles désolent la population des campagnes en la mettant dans l'impossibilité de se procurer les remèdes nécessaires, ni une autre nourriture que des pommes de terre; ce sont les voisins qui, par charité, en apportent à ceux qui sont couchés. Voici une déposition faite par un ecclésiastique : Appelé pour administrer un mourant, il trouva le père et quatre ou cinq enfants malades, étendus ensemble sur un lit formé d'un peu de paille toute pourrie et mouillée, n'ayant rien autour d'eux; leur couverture était un morceau de ce qu'on appelle couverture des pauvres (moitié laine, moitié étoupe), et ils assurèrent que c'était la seule qu'ils eussent depuis huit ans. La seule personne qui les soignât était une petite fille de onze ans. Leurs voisins leur apportaient un peu de pommes de terre et quelquefois un peu de lait qu'ils déposaient à quelques pas de la porte, et que cette enfant venait prendre lorsqu'ils s'étaient retirés. Ce sont les seuls secours qu'ils reçurent. Les enfants revinrent à la santé, le père mourut. Leur oncle, homme qui avait huit enfants à lui, et qui les élevait dans une grande pauvreté, prit les enfants dans sa maison, et leur donna *une place au feu et une au lit de la famille.* Quant à leur subsistance, la mendicité y pourvoit.

Quand des familles étrangères à la paroisse, et qui vivent en mendiant, tombent malades, on élève pour elles une hutte sur le bord de la route; les membres de la famille qui sont en santé soignent les autres, et viennent prendre hors de la hutte ce que les personnes charitables déposent à leur intention. Il arrive quelquefois que toutes les personnes d'une famille meurent ainsi les unes après les autres.

Dans quelques paroisses, il existe des sociétés de secours alimentaires, soutenues par les cotisations des ouvriers et des petits boutiquiers. Ces pauvres se secourent eux-mêmes. Il y a en général une répugnance invincible pour les hospices; on aime mieux souffrir la misère au milieu de ses voisins que s'en éloigner pour être mieux traité. L'antipathie pour les protestants, maîtres des hospices, entre dans

cette répugnance pour beaucoup. Les fonds affectés à la charité publique ayant passé aux mains des protestants lors de la terrible mesure de la spoliation des catholiques, les institutions charitables se sont presque toutes appauvries depuis cette époque, et sont tombées dans un état pitoyable de dénûment. D'un grand nombre d'interrogatoires consignés dans l'enquête du parlement nous en extrairons deux ou trois qui donneront une idée de la charité hospitalière exercée fréquemment par les familles pauvres dans l'intérieur même de leur logis.

Une pauvre femme, couchée sur un lit dans une petite chambre; personne auprès d'elle; une famille pauvre qui a cette chambre lui en laisse un coin *pour l'amour de Dieu.* « Voulez-vous aller à la maison d'industrie? — Ah! certainement non; il n'y aurait personne pour m'enterrer hors de la maison! — Vous seriez mieux qu'ici; vous auriez assez à manger. — Que m'importe! Quoique je n'aie rien du tout pour vivre, j'aime mieux rester ici, et mourir au milieu de mes voisins. »

Une très petite chambre dans une cabane; une vieille femme est assise dans un coin; elle est paralytique et aveugle; son mari, homme très âgé, est assis sur un banc; il n'y a rien dans la chambre qu'un peu de paille. La femme dit: « Je suis très mal; je ne puis faire un pas sans être soutenue; je suis prisonnière; mon mari n'a rien à faire. Il faut que je vous avoue la vérité: il coupe furtivement des fagots de bruyère, et les vend pour avoir quelque chose à manger. » On adresse au mari cette question: « Comment gagnez-vous votre vie? — Je fais comme je puis, d'une manière ou d'autre. — Voulez-vous que votre femme aille dans la maison d'industrie? — Quoi! elle me quitterait! Non, je ne le permettrai pas tant que je gagnerai quelque chose, quand même je devrais mendier (les larmes lui viennent aux yeux). — Mais si vous y alliez avec votre femme? —On ne nous laisserait pas ensemble, on nous séparerait! — Mais vous seriez bien traités dans cette maison. — J'ai dit mes raisons, et ma femme n'ira pas tant que je pourrai trouver quelque chose à lui donner. »

Une jeune femme malade et presque aveugle dans une petite chambre; sa tante qui allait mendier la faisait vivre; maintenant cette femme est malade aussi et au lit. Une famille pauvre leur donne un coin de sa chambre par charité. « Voulez-vous aller à la maison d'industrie? — Ah! messieurs, je n'ai jamais été dans de tels lieux avec des étrangers, et je préfère rester avec mes voisins! — Vous y seriez mieux qu'ici. — Ici je puis, quand je me porte mieux, aller à la messe, et c'est la seule consolation que j'aie. — Mais le prêtre viendra vous voir dans cette maison. — Bien messieurs; mais je ne veux pas cependant y aller. — Pourquoi donc? — Puisque vous le voulez, il faut que vous sachiez (ici les larmes lui viennent aux yeux) que j'ai ici une petite enfant qui me vient d'une sœur qui est morte. Elle n'a personne que moi qui s'intéresse à elle. — Oui, dit la femme à qui appartient la chambre, c'est la vérité: voilà la raison pour laquelle elle ne veut pas se rendre à la maison d'industrie. »

Dans une petite chambre deux femmes sont blotties dans des coins; c'est la mère et une de ses filles; elles ont un peu de paille sous elles et une couverture sur chacune. Une autre fille dit qu'elle relève de la fièvre; elle montre quelques pommes de terre gâtées, et dit qu'elles n'ont rien autre à manger. Les commissaires sont tellement frappés de leur aspect, qu'ils ne pensent pas à les interroger.

Une partie notable de la population a adopté pour profession le vagabondage. Le manque absolu de travail l'y oblige. Des familles entières errent à l'aventure en demendant en chemin la charité. Un fermier du comté de Mayo évalue à cent le nombre de familles de mendiants qui passent journellement devant sa porte. Un fermier du comté de Roscommon évalue ce nombre à une trentaine. Ces chiffres suffisent pour montrer que cette partie de la population est très considérable. Il en coûte par conséquent beaucoup à la population fixe pour la nourrir. L'usage s'est établi de planter un coin de champ en pommes de terre qu'on destine exclusivement à faire l'aumône. Ceux qui font la charité ne s'informent pas de l'état des gens, et regardent l'aumône qu'ils leur font comme un moyen de salut. Tous les fermiers s'accordent à dire que c'est une chose très commune parmi les journaliers les plus pauvres de soulager les mendiants en hiver, et d'éprouver eux-mêmes la dernière détresse en été. Un fermier, qui est souvent dans la nécessité de mendier, répond aux commissaires qui l'interrogent: « Quand un homme me demande au nom de Dieu, je ne puis le refuser; à moi-même on ne me refuse pas. » L'idée générale du peuple, et c'est ce qui le soutient dans le sacrifice continuel qu'il fait de lui-même afin de soulager les misérables, est qu'en donnant ses pommes de terre il n'en diminue pas la quantité: « c'est, disent ces pauvres gens, mettre de côté pour le jour du jugement. » Quant au logis, les journaliers les plus pauvres ne refusent jamais aux mendiants qui passent un abri dans leur hutte. Il en résulte de grands inconvénients, soit à cause des maladies contagieuses qu'ils répandent souvent, soit à cause de leurs conversations et de leurs mauvaises habitudes. Mais les curés ont vainement cherché à arrêter cette hospitalité trop facile; ils n'ont jamais pu y réussir. Les pauvres Irlandais croiraient détourner de leur toit la protection de Dieu s'ils refusaient leur porte à celui qui demande, au nom de Dieu, à entrer pour se réchauffer et dormir.

DE LA RIME.

La rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres. Le poëte alors est un mauvais mécanicien qui fait entendre le bruit choquant de ses poulies et de ses cordes; ses lecteurs éprouvent la même fatigue qu'il a ressentie en rimant; ses vers ne sont qu'un vain tintement de syllabes fastidieuses. Mais s'il pense heureusement, et s'il rime de même, il éprouve et il donne un grand plaisir qui n'est goûté que par les âmes sensibles et par les oreilles harmonieuses.

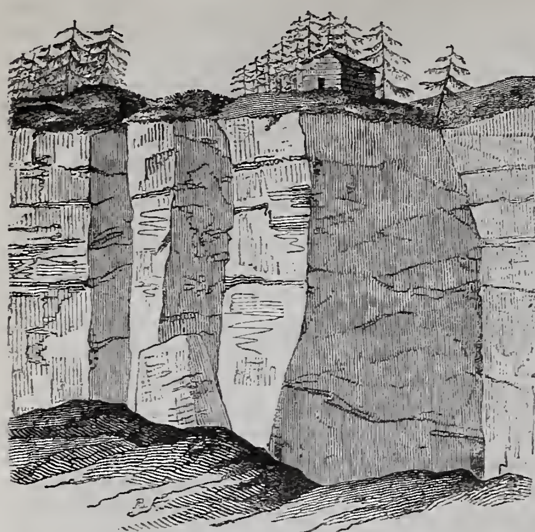
VOLTAIRE.

FORMES SINGULIÈRES DES ROCHERS.

I.

FISSURES ET INJECTIONS.

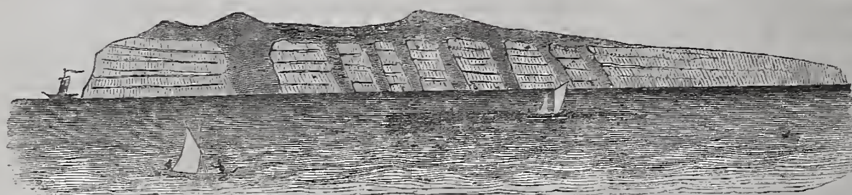
Les rochers forment un des traits les plus intéressants des paysages. Il suffit souvent d'un seul trait de cette espèce pour donner du caractère à tout un point de vue. En aperçoit-on sur le penchant des collines, sortant du sein de la verdure et couronnés par elle, c'est sur eux que le regard se porte de préférence. En quelque position qu'ils se trouvent, les yeux en sont d'abord frappés. Ici ils surgissent sur le bord ou même dans le milieu des rivières; là des torrents se précipitent en bouillonnant dans leurs crevasses ou du haut de leurs escarpements; ailleurs ils sont battus par les vagues de la mer qui les déchirent continuellement; plus loin ils se dressent à la cime des montagnes et percent les nuages; partout ils parlent à l'imagination, et partout leur forme présente à l'esprit quelque chose de sérieux en même temps que de pittoresque. Il semble en effet qu'il y ait en eux quelque chose de plus que dans tous les autres accidents de la campagne. Que de pensées profondes les moindres d'entre eux n'inspirent-ils pas à celui qui connaît leur origine et leur histoire! Il voit en eux des fragments de cette voûte vénérable du globe, qui, étendue en tous lieux sous nos pas et sous nos établissements qu'elle soutient, mais cachée sous la terre dont elle est revêtue pour la prospérité de la



(Fissures croisées formant des pans coupés dans les rochers.)



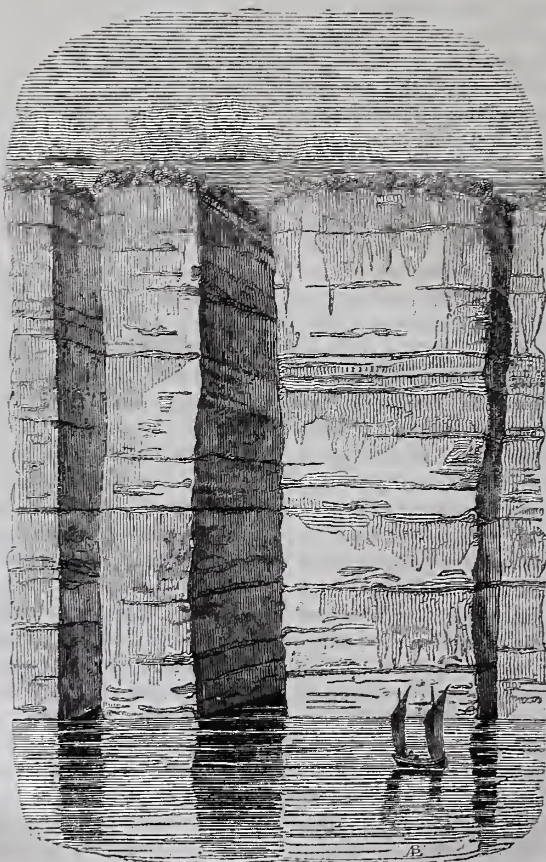
(Fissures dans une mine de houille.)



(Fissures injectées par une roche trappéenne dans une falaise, près de Shuishuish (archipel des Hébrides).)

végétation, ne se découvre à nos regards que sur quelques points où l'on aperçoit ses brisures saillantes. Telle est, en effet, la vraie condition des rochers. Mais quels événements leur ont donné naissance? quels événements les ont élevés au-dessus de la masse souterraine dont ils dépendent? quels événements leur ont donné ces formes variées qui nous étonnent? — Le hasard, se contente-t-on quelquefois de répondre. — Non, il n'y a point de hasard dans la nature, et tous les objets de la création ont leurs lois. Nous avons pensé, d'après cela, que quelques détails sur les configurations singulières que présentent dans certaines circonstances les rochers devaient avoir, pour tout le monde, de l'intérêt.

Il n'est pas rare de voir dans les rochers d'immenses fissures qui les partagent du haut en bas. On ne peut mieux comparer ces fissures qu'aux lézardes qui se rencontrent dans les vieux édifices. Elles ont la même apparence et la même cause; elles tiennent en effet, la plupart du temps, à ce que la masse de rochers, ayant subi quelque mouvement, s'est fendue à cause de son défaut de flexibilité. Comme l'enveloppe de la terre a éprouvé une multitude de dislocations dans la suite des temps, il est rare de trouver une étendue un peu considérable de rochers qui ne soit divisée par des coupures dues à cette cause. C'est ce qu'il n'est que trop aisé de vérifier dans les carrières, car l'on ne s'y procure qu'avec beaucoup de peine des monolithes de grande dimension. Mais comme leurs deux bords sont en général joints l'un contre l'autre, les fentes de cette espèce ne font pas ordinairement grand effet; et les paysagistes, qui ne considèrent pas les rochers du même œil que les géologues, glissent le plus souvent par dessus sans donner signe de les apercevoir.

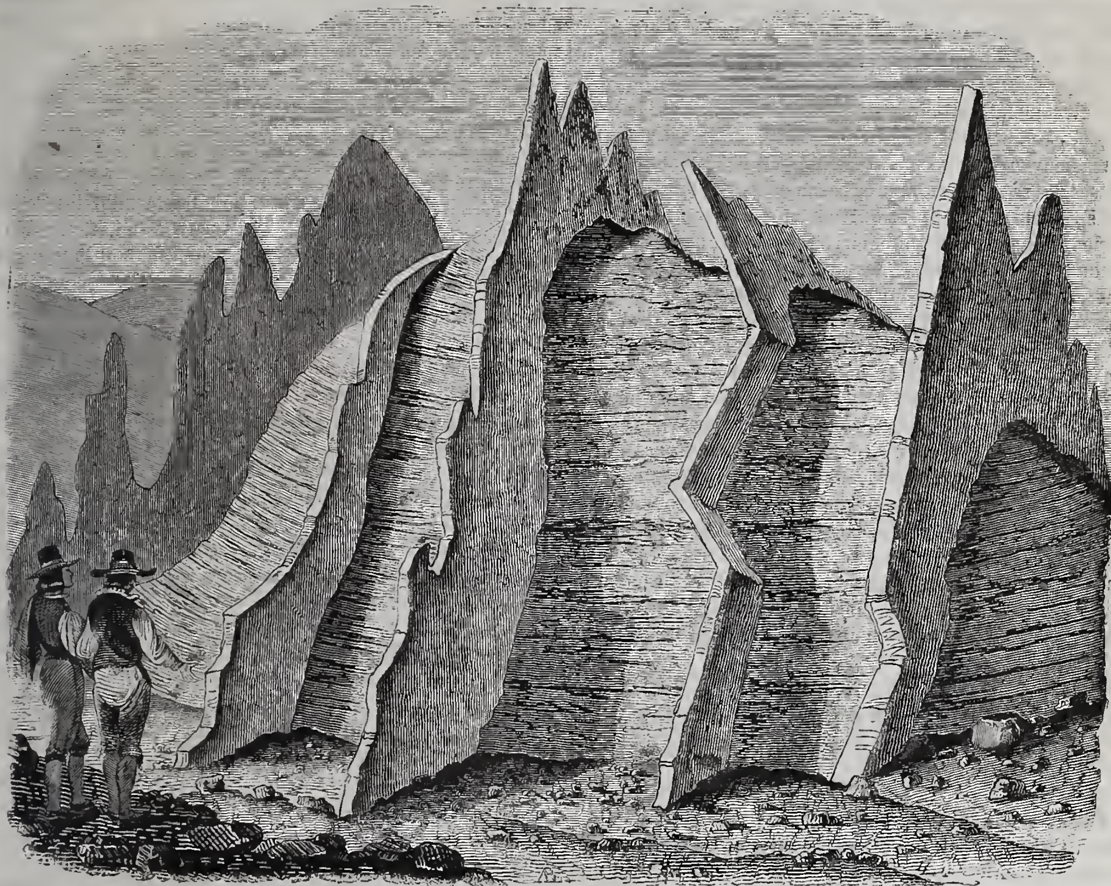


(Fissures déblayées par la mer dans l'île de Sky.)

Cependant, les fentes ont souvent la plus grande influence sur la forme des rochers; car ce sont les coupures qui déterminent les plans divers qu'ils présentent. En se croisant irrégulièrement, elles déterminent de grands prismes

plus ou moins anguleux, tantôt droits, tantôt inclinés; et ce sont ces prismes qui, demeurant debout tandis que leurs voisins sont éboulés ou détruits, constituent en général les traits saillants et tout le caractère des escarpements. Nous avons choisi pour exemple de cet effet, si commun dans tous les pays de montagnes, les beaux rochers de grès qui se voient sur les bords de la Lahn, près de Coblentz.

Quelquefois les côtés de la fente sont écartés, et alors le phénomène a beaucoup plus d'apparence. Il est rare cependant que la cavité soit entièrement vide. En général, elle se trouve remplie par du sable, de l'argile et des quartiers de rochers plus ou moins volumineux qui y sont tombés de la partie supérieure. Les mineurs qui, dans les couches minérales qu'ils exploitent, rencontrent fréquemment des accidents de cette espèce, leur donnent le nom de *faille*. Ce qu'ils offrent pour eux de plus remarquable, c'est que dans le mouvement de dislocation du terrain, il arrive communément que l'un des côtés glisse ou remonte sur l'autre, de telle sorte que la même couche se trouve plus élevée d'un côté de la fente que de l'autre. C'est ce qui est indiqué dans notre seconde gravure, où l'on voit une couche de houille à ciel ouvert divisée par deux fentes suivant lesquelles le terrain a glissé inégalement, et dont l'une, d'une certaine largeur, est remplie de terre et de pierres.



(Fissures moulées dans le val de Bove (Etna).)

Mais les effets les plus curieux produits par ces lézardes proviennent de ce que, dans certains cas, la matière fondue qui existe dans l'intérieur du globe, et qui sert d'aliment aux déjections des volcans, monte au jour par la fente de l'enveloppe, et, s'y refroidissant, y demeure moulée, formant ainsi des rochers d'une nature et d'une couleur particulières, intercalés au milieu des autres. Dans les pays qui ont été fortement travaillés par les tremblements de terre, et où par conséquent la terre s'est fréquemment fendue jusqu'à de grandes profondeurs, les rochers de ce genre sont communs. Ce sont des témoins, aujourd'hui bien tranquilles, des grandes dislocations qui ont eu lieu autrefois. Les fentes sont une preuve patente de ces anciennes dislocations, et les matières qui les remplissent, par leur analogie avec les laves, en sont une autre de la profondeur à laquelle le phénomène s'est étendu dans le sein de la terre. Quelquefois le terrain a subi de telles secousses, qu'il y a plusieurs fentes les unes à côté des autres. Une de nos gravures en présente un exemple très remarquable pris dans les îles Hébrides, près de Shuishnish. Une des falaises de l'île, composée de couches de grès régulièrement posées les unes sur les autres, se trouve partagée par sept énormes fentes à travers lesquelles des roches ignées, remontant de l'intérieur de la terre, sont venues s'étaler à la surface en un amas légèrement aplati. La plus large de ces fentes a environ trente mètres de diamètre; les autres sont beaucoup moindres; mais leur teinte, différente de celle de la falaise, est cause qu'elles frappent cependant de très loin l'œil des navigateurs. La falaise se présente comme une série de rubans horizontaux coupés transversalement par des rubans obliques : les uns sont formés par les couches de grès, les autres par les filons *trappéens*.

Une modification plus singulière encore se produit lorsque la matière qui remplit la fente et le rocher dans lequel la fente s'est formée, se trouvent être d'un degré de résistance différent. En effet, la pierre qui est la plus tendre des deux s'usant plus rapidement que l'autre, soit par la pluie, soit par la gelée, soit par les eaux qui la battent quand elle y est exposée, disparait jusqu'à une certaine profondeur en laissant l'autre en saillie.

Nous avons fait représenter deux exemples curieux de ce genre d'altération. Le premier est pris dans l'île de Sky : la falaise est formée par des couches de grès disposés en lits horizontaux et assez solides pour résister aux vagues qui les frappent continuellement. Ces couches sont partagées, de distance en distance, par de larges fentes verticales, remplies primitivement par des matières en fusion venues de l'intérieur. Ces masses, moins capables que le grès de faire bonne résistance à la mer, ont été sapées peu à peu; de sorte que maintenant on aperçoit entre les couches de grès de grands corridors sombres, dans lesquels entre la mer, et au fond se trouve la roche ignée qui a reculé peu à peu, et qui recule encore tous les jours devant les attaques des vagues.

Le phénomène inverse se produit lorsque les fentes, au lieu de se faire dans un terrain résistant, ont eu lieu au contraire dans un terrain de peu de dureté, comme de l'argile, du sable, des cendres volcaniques. Alors, c'est la matière qui remplissait la fente qui demeure en saillie. Les fentes peuvent dans ce cas se comparer à des moules immenses qui se détruisent après la consolidation de la matière qui s'y était injectée, et qui laissent alors au jour leur forme intérieure représentée en relief par cette matière. C'est surtout dans les environs des volcans que ces phénomènes sont fréquents. Les tremblements de terre qui agitent la masse de la montagne, la fracturent en tous sens, et la lave qui remplit les conduits intérieurs s'échappant de tous côtés par ces fentes, s'y refroidit et y produit de grandes lames qui se découvrent quand les intempéries ont entraîné une partie du terrain crevassé. L'exemple que nous avons choisi est pris sur les pentes de l'Etna, dans le *Val de Bove.* Quelques unes de ces lames s'élèvent à d'immenses hauteurs le long de la montagne, tantôt, comme celles qui sont ici représentées, sur une faible épaisseur, d'autres fois sur une épaisseur de plusieurs mètres.

On voit par là combien d'accidents très différents pour les apparences, et très remarquables, peuvent naître d'une cause très simple, qui est le brisement de l'enveloppe de la terre.

MORTS PREMATUREES.

SAVANTS, LITTÉRATEURS ET ARTISTES.

(Suite. — Voy. p. 306.)

FABRE D'EGLANTINE, né à Carcassonne, mort avec Danton et Camille Desmoulins sur l'échafaud, le 5 avril 1794, à l'âge de trente-neuf ans. Sa comédie du *Philinte* est une énergique protestation contre l'égoïste et immorale indulgence des gens du monde pour le vice. *L'Intrigue épistolaire* et *les Précepteurs*, comédies d'un autre genre, complètent ses titres comme auteur dramatique.

FALLOPE, anatomiste et chirurgien célèbre, né à Modène en 1523, mort vers sa quarantième année. Ses travaux font époque dans les annales de la science.

FARQUHAR, né en Irlande, l'un des meilleurs auteurs comiques du théâtre anglais, mort en 1707, âgé à peine de trente ans. Ses comédies sont fort licencieuses, comme toutes les comédies anglaises de son temps. La dernière qu'il composa, *the Beaux Stratagem*, passe pour son chef-d'œuvre.

FÉTI, né à Rome, mort en 1624 à trente-cinq ans. Le Musée du Louvre possède quatre tableaux du Féti.

FILANGIERI, né à Naples, mort en 1788, avant d'avoir accompli sa trente-sixième année, s'est illustré comme penseur et comme ami des hommes par sa *Science de la législation*, livre qui a sa place marquée dans les bibliothèques, sur le même rayon que les livres de Grotius, de Montesquieu et de Beccaria. Fils d'un prince, ses plans de réforme et ses idées philosophiques lui suscitèrent des luttes pénibles dans sa famille. Attaché à la personne du roi, et remplissant des fonctions militaires, c'était au milieu d'une cour dépravée et au bruit des folles conversations du corps-de-garde qu'il se livrait à ses hautes et profondes méditations.

FLORIAN, mort en 1794 à trente-neuf ans et six mois. Le recueil de ses fables est son meilleur titre littéraire. Le bon duc de Penthièvre, à la personne de qui Florian était attaché, le chargeait de distribuer ses *pudiques bienfaits*, immortalisés par la muse de Gilbert.

FONSECA (Eléonore, marquise de), Italienne célèbre comme savante et comme écrivain politique, fut pendue à Naples en 1799 à l'âge de trente-un ans, dans la sanglante réaction dirigée par Joseph Acton, l'agent d'Angleterre, contre le parti français.

FOX MORZILLO, de Séville, auteur d'ouvrages de philosophie et de grammaire, périt sur mer à l'âge de trente-deux ans, en 1560, en allant prendre possession de la charge de précepteur de don Carlos, fils de Philippe II.

FRAUNHOFER, opticien bavarois. Né de parents pauvres, orphelin à onze ans, il passait ses journées à travailler comme apprenti dans un atelier, et ses nuits à s'instruire dans un réduit ouvert à tous vents. La masure où il demeurait s'écroula, et ce fut comme par miracle qu'il fut retiré des décombres sous lesquels il était enseveli. Cette délivrance providentielle attira sur le pauvre enfant l'attention et l'intérêt général. A force de génie et de patience, il se plaça à la tête des plus illustres opticiens de l'Allemagne. Comme physicien, comme astronome, Fraunhofer savait immensément et il a reculé les bornes de la science; il mit le comble à sa gloire en achevant le superbe télescope de l'université de Dorpat. Cet homme célèbre mourut en 1826 à trente-neuf ans.

FRESNEL, natif de Broglie (Eure), mort dans sa quarantième année, s'est illustré par ses découvertes sur la lumière. Peu de jours avant sa mort, en 1827, M. Arago, son confrère à l'Académie des sciences et son ami, lui porta la médaille que la Société royale de Londres lui avait décernée pour avoir appliqué la théorie des ondulations aux phénomènes de la polarisation. Ce prix a été fondé par le comte de Rumford pour la plus belle découverte sur la théorie de la chaleur et de la lumière. Fresnel a inventé pour les phares un système d'optique qui est adopté dans toute l'Europe. (Voy. 1834, p. 285.)

GÉRICAULT, né à Rouen, mort à trente-quatre ans, le 18 janvier 1824, commença l'un des premiers la réaction contre les imitateurs de David. Son andace lui coûta cher. Pour vivre, il fut réduit long-temps à faire colporter ses ouvrages dont personne ne voulait : aujourd'hui ses moindres essais sont hors de prix. Ce fut en 1819 qu'il fit paraître le tableau du Naufrage de la Méduse, que l'on admire au Louvre et qui est une des plus belles œuvres de l'école française.

GILBERT, né en 1751 à Fontenoy-le-Château, mourut à vingt-neuf ans et quelques mois. On relit toujours avec attendrissement ses adieux à la vie qu'il composa à l'Hôtel-Dieu de Paris, huit jours avant d'y mourir; en voici deux stances bien connues :

Au banquet de la vie infortuné convive,
Je parus un jour, et je meurs;
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois!
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois!

Dans ses satires, Gilbert, aigri par le malheur et par l'envie, se montra injuste, à bien des égards, envers de grandes et légitimes renommées; mais il faut reconnaître que jamais avant lui la satire des mœurs n'avait fait entendre chez nous des accents aussi énergiques que les siens.

Giorgion, peintre célèbre de l'école vénitienne, mort en 1511, à trente-quatre ans, par suite, dit-on, du chagrin que lui avait causé une infâme trahison de la part d'un élève à qui il donnait l'hospitalité.

Hasselquist, étudiant suédois, avait entendu Linné, à l'une de ses leçons dans la chaire d'Upsal, regretter que l'histoire naturelle de la Palestine fût peu connue; il résolut aussitôt d'aller en Orient pour combler cette lacune de la science. Ses amis lui objectent la faiblesse de sa constitution et les dépenses considérables du voyage; il leur répond que le changement de climat lui sera favorable, et qu'il voyagera à pied. Ne pouvant le retenir, ils lui font une bourse; il part, mais pour ne plus revenir: il mourra à Smyrne, en 1752, dans sa trente-unième année. Cet intéressant martyr de la science atteignit le but de son dévouement; il s'est illustré par ses travaux sur l'histoire naturelle du Levant, dont Linné a publié le résultat. Linné, pour faire vivre la mémoire de son élève chéri, a donné le nom d'*hasselquistia* à un genre de plantes de la famille des ombellifères.

Hauff (Guillaume), un des plus agréables conteurs de la littérature allemande, mort en 1827 à vingt-cinq ans.

Hopton (Arthur), célèbre mathématicien anglais, mort en 1614 à l'âge de vingt-six ans.

Inchbald (Mistriss), connue en France par deux romans pleins de délicatesse et de charme, Simple histoire et la Nature et l'Art, morte en 1831 à trente-cinq ans.

Ivanoff, poëte dramatique russe, mort à trente-neuf ans, en 1816.

Jacquemont, célèbre voyageur et naturaliste. Il demanda à son lit de mort que l'on mît sur son tombeau cette simple inscription: « Victor Jacquemont, né à Paris » le 8 août 1801, mort à Bombay le 7 septembre 1832, » après avoir voyagé trois ans et demi dans l'Inde. » Jacquemont avait été chargé de former des collections pour le Muséum d'histoire naturelle. Il avait pénétré dans l'Asie, au-delà de l'Himalaya, jusqu'aux frontières de la Chine. Le voyage et la correspondance de Jacquemont ont été publiés.

Jean Second, natif de La Haye, celui des poëtes latins modernes qui paraît s'être le plus rapproché des anciens, mourut à vingt-quatre ans dix mois, en 1536. Destiné d'abord au barreau, il étudia le droit à Bourges sous le célèbre Alciat qu'il eut pour ami. Charles-Quint se servait de sa plume pour correspondre avec Rome. Son nom patronymique était Everard.

Kœrner (Théodore), grand poëte, dont les chants, animés par la musique de Weber, électrisèrent l'Allemagne dans la guerre dite de la délivrance. Les chants de Kœrner et de Weber retentissaient dans les bataillons de la landwehr, et leur conseillaient noblement le sacrifice de la vie, comme la Marseillaise de Rouget Delisle à nos phalanges républicaines. Ils sont aujourd'hui encore fort populaires au-delà du Rhin, mais plusieurs ne se chantent que dans les sociétés secrètes. Kœrner périt les armes à la main, dans le grand-duché de Holstein, le 26 août 1813. Né à Dresde le 23 septembre 1791, il n'avait que vingt-deux ans. Faut-il le plaindre d'être mort si jeune? Son âme de poëte et de patriote n'aurait-elle pas été brisée s'il avait vu qu'elles étaient fausses les promesses faites à la confiante Allemagne en échange de son héroïque dévouement?

La Boetie (Estienne de), auteur du célèbre discours sur la Servitude volontaire, et dont la mémoire inspira à Michel Montaigne, son ami, d'admirables pages sur l'amitié, mourut à trente-deux ans, en 1563. Il était né à Sarlat en Périgord.

Lantara, peintre et dessinateur de paysages, né à Montargis, mort à Paris, à l'âge de trente-trois ans, en 1778, à l'hôpital de la Charité. Il se complaisait dans une misère sans dignité, et ce fut inutilement que des personnes généreuses et amies des arts essayèrent d'améliorer son sort. On ne pouvait obtenir de Lantara aucun travail tant qu'il lui restait un écu à dépenser dans les cabarets, où il passait presque tout son temps; on dit même qu'il y allait souvent la poche vide, et que, pour payer son écot, il crayonnait, sur le coin de la table à boire, des dessins que le cabaretier vendait fort cher aux amateurs.

Leprince (Xavier), peintre de genre et paysagiste, mourut en 1826, âgé de vingt-sept ans. Il y a au Louvre deux tableaux de cet artiste.

Lesueur (Eustache), né à Paris, le premier peintre, après Poussin, de l'ancienne école française, mourut à trente-huit ans, en 1655. Il n'avait jamais été à Rome.

Lucain, né à Cordoue, fut condamné à mort, en l'année 65, sous Néron, comme complice de la conspiration de Pison. Tacite l'accuse d'une lâcheté infâme, mais son témoignage est unique: pour obtenir sa grâce qui lui était promise s'il nommait ses complices, Lucain aurait dénoncé sa mère. Il obtint la faveur de choisir le genre du supplice, et se fit ouvrir les veines. La Pharsale est tout ce qui reste de Lucain. De mâles beautés brillent dans ce poëme au milieu de grands défauts. Lucain ne vécut que vingt-sept ans.

Lucas de Leyde, l'un des fondateurs de l'école de peinture hollandaise, mort, en 1533, à trente-neuf ans. Comme graveur, il se montra le digne émule d'Albrecht Dürer, son émule aussi en peinture, et de Marc-Antoine Raimondi.

Malfilatre, né à Caen, mort à trente-quatre ans, en 1767. Il ne faudrait pas prendre à la lettre ce vers de Gilbert:

> La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré.

Malfilâtre ne mourut pas ignoré: son beau talent de poëte lui avait acquis une réputation précoce; et si la misère, où ses désordres l'avaient plongé, abrégea ses jours, il ne mourut cependant pas d'inanition.

Martelli, célèbre poëte florentin, mort à vingt-huit ans en 1527. Sa tragédie de Tullia, qu'il n'eut pas le temps de finir, est mise par les critiques italiens au premier rang de celles qui signalèrent la renaissance de l'art dramatique.

Mayer (Tobias), l'un des plus grands astronomes du dix-huitième siècle, né dans le duché de Wirtemberg, mort à trente-neuf ans, en 1762.

Michallon, peintre paysagiste dans le genre dit historique, mort en 1822, à vingt-six ans, ayant déjà réalisé les grandes espérances que dès son enfance il avait données. Le musée du Louvre possède trois tableaux de Michallon.

Millevoye, né à Abbeville, mort en 1816 dans sa trente-quatrième année. M. Sainte-Beuve a dit: « De tous les jeu» nes poëtes qui ne meurent ni de désespoir, ni de fièvre » chaude, ni par le couteau, mais doucement, et par un » simple effet de lassitude naturelle, comme des fleurs » dont c'était le temps marqué, Millevoye nous semble le » plus aimé, le plus en vue, et celui qui restera. » Son morceau le plus connu est l'élégie de la Chute des feuilles.

. . . .
Bois que j'aime, adieu! je succombe;
Votre deuil a prédit mon sort,
Et dans chaque feuille qui tombe
Je lis un présage de mort.
. . . .
Tombe, tombe, feuille éphémère!
Voile aux yeux ce triste chemin,
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.

Moreri, né en Provence, auteur du grand Dictionnaire historique connu sous son nom, bien qu'il soit en grande partie l'ouvrage de ses continuateurs, succomba à un travail forcé, à l'âge de trente-sept ans, l'an 1680.

Mozart, l'immortel compositeur de musique, mourut à trente-cinq ans et dix mois en 1771 (1833, p. 328; 1835, p. 392).

Oliva (Perez de), qui professa à Paris, pendant quelques années, la morale d'Aristote, et donna l'un des premiers de l'élégance à la prose espagnole, mourut en 1533, à trente-six ans. Il était né à Cordoue.

La fin à une autre livraison.

SUR UN FEUTRE NATUREL.

Dans une des séances de l'Académie de Berlin, le savant M. Ehrenberg (voy. 1838, p. 505) a présenté, cette année, une pièce d'ouate ou de flanelle naturellement formée par le feutrage accidentel de *conferves* (espèce de plantes aquatiques), et renfermant des animalcules infusoires.

L'échantillon qu'il a montré a la forme d'un carré d'environ 0m, 50 de côté. Cette substance a été trouvée au mois d'août 1839, non loin de Sabor en Silésie, sur les propriétés du prince Frédéric de Carolath, après un débordement considérable de l'Oder. Elle occupait une étendue de plusieurs déciares sur la surface d'une île couverte de prairies.

On avait déjà vu, à différentes époques, des substances analogues formées de conferves et d'infusoires, et semblables à du papier, à du cuir ou à de la ouate. Mais jamais elles ne s'étaient présentées en masses aussi considérables, et l'on conçoit la surprise générale que l'apparition du phénomène a excitée.

Le corps de cette flanelle naturelle est formé par une espèce de conferve différente de celles qui ont été décrites jusqu'à présent (la *conferva rivularis*). Dans le tissu ainsi composé, on a trouvé jusqu'à quinze espèces d'infusoires, et quelques carapaces de puces d'eau du genre *daphnie*.

La flanelle naturelle est riche en charbon, en silice et en chaux carbonatée. Cette dernière substance existe dans les coquilles des daphnies; mais on la remarque surtout dans de petits paquets que le microscope fait apercevoir à l'extrémité des fils des conferves.

LI CHANTEOR DE SENS,

Vieille expression proverbiale. (Voy. 1837, p. 78.)

Dans les douzième et treizième siècles, l'église cathédrale de Sens était célèbre par la manière dont on y chantait l'office, et particulièrement celui de la fête des Fous. Charlemagne avait fondé trois écoles de chant dans le royaume après son sacre à Rome : l'une à Metz, l'autre à Sens, la troisième à Orléans. Moléon fit l'éloge du chant de l'église de Sens lorsqu'il passa dans cette ville vers 1697.

LE BOUTAN.

Le Boutan est un petit Etat de l'Asie, borné au nord par les pics les plus élevés de l'Himalaya qui le séparent du Tibet, à l'est par l'Assam, au sud par le Bengale, à l'ouest par une des branches orientales de la Tista. C'est un pays encore peu connu. Les seules observations que l'on y ait recueillies jusqu'ici sont dues à Boyle, à Turner, et à M. Griffith, attaché en qualité de naturaliste au capitaine Pemberton, envoyé comme ambassadeur près du gouvernement boutanien par le gouvernement anglo-indien, en 1837-1838. C'est à ce dernier ouvrage que nous empruntons les faits suivants.

USAGE DES ÉCHARPES CHEZ LES BOUTANIENS.

Dans le Boutan, lorsqu'un inférieur s'approche d'un supérieur, il lui présente une écharpe de soie blanche, et lorsqu'il se retire on lui en jette une autre sur le cou, de manière à ce que les deux extrémités pendent par-devant. Entre égaux, on se salue en se présentant une écharpe et en s'inclinant l'un vers l'autre; aucun rapport n'a lieu, quel qu'il soit, sans que l'écharpe intervienne. Ecrit-on une lettre, on ne l'envoie qu'en y joignant une écharpe, la distance entre les deux correspondants fût-elle très considérable. Ces tissus sont de fabrique chinoise, et de deux couleurs, blanche ou rouge. Les écharpes rouges appartiennent aux classes inférieures; les blanches indiquent le respect en proportion de leur pureté et de leur éclat. Le major Lloyd a offert, en 1837, à la Société asiatique du Bengale, une de ces *écharpes de bénédiction*, avec la traduction d'un *sloka* tibétain trouvé sur l'une d'elles. Ce sloka disait : « Béni soit » le jour! bénie soit la nuit! l'heure de midi soit aussi bé- » nie! Que le jour et la nuit apportent toujours les faveurs » particulières des *trois Précieux!* » (Les trois Précieux sont les trois Bouddha, celui du passé, celui du présent, celui de l'avenir.)

PRIÈRE EN MOUVEMENT.

Quelques voyageurs donnent la description d'un singulier ustensile religieux en usage chez les Boutaniens; c'est un cylindre placé verticalement pour tourner sur un pivot: l'intérieur est rempli d'un rouleau de papier sur toute la surface duquel est répétée la célèbre formule bouddhiste : *Hom, mâ, ni, peme, houm;* ou bien : *Om, ma, ni, bat, me, khom.* Ce cylindre est placé dans une niche contre les temples et les bâtiments de toute espèce. Telle est l'importance de cette coutume chez les Boutaniens, qu'à l'entrée de quelques châteaux on voit des cylindres de ce genre dans des encadrements élégamment ornés et dorés. A Wandipour, il y en avait un avec un siége adapté au pivot; et tous les matins, un homme assis le faisait tourner constamment en répétant la formule sacrée. Enfin, quelquefois trois de ces cylindres d'une plus grande dimension sont renfermés dans un petit édifice bâti exprès pour les recevoir, et tenus dans un mouvement continuel par une quatrième roue avec laquelle ils communiquent, et qui est mue par un courant d'eau.

Nous avons déjà publié quelques détails sur la formule sacrée des Bouddhistes (1836, p. 20). On l'écrit et on la prononce de diverses manières : elle est gravée, incrustée, brodée en tous lieux; sur les bannières, sur les temples, sur les casques des chefs, sur les murs, sur les rochers et sur la terre. On la lit sur le penchant des montagnes, et alors les caractères sont formés avec de grosses pierres fixées dans le sol, de sorte qu'on l'aperçoit d'une très grande distance. On la chante dans les cérémonies religieuses, et on la répète mille fois sur le chapelet; chaque lettre, chaque syllabe, chaque mot, a une infinité de significations. Voici une des explications que l'on croit pouvoir donner de la puissance mystérieuse de ces six syllabes sacrées; nous ne doutons pas qu'elle ne soit aussi superficielle et aussi incomplète que celle de Klaproth. *Hom* adoucit les tribulations des Tibetains; *mâ* apaise les angoisses des lamas; *ni* soulage les chagrins et les afflictions des hommes; *peme* diminue les douleurs des animaux; *houm* tempère les souffrances et les peines des damnés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 127, 139, 188, 225, 323.)



(Corvette *desemparée* dans un combat.)

Dames ou Demoiselles, chevilles en bois ou en fer, fixées momentanément de chaque côté du rouleau établi à l'arrière d'une embarcation, et servant à retenir le cordage qui passe sur ce rouleau.— Chevilles enfoncées sur le platbord d'un canot; l'espace étroit qui les sépare reçoit l'aviron et le maintient dans ses mouvements.

Darce ou Darse. Ce mot, sur les côtes de la Méditerranée, désigne une partie de port propre à la réparation des bâtiments.

Davier, rouleau de bois dur qui tourne sur un essieu en fer, dont deux montants supportent les extrémités, et qui a pour objet de faciliter le tirage d'une ancre ou de câbles à paumoyer. Le davier est placé horizontalement à l'avant ou à l'arrière d'un canot.— On donne le même nom à quelques appareils destinés à favoriser les mouvements de cordages et de pièces de bois; tels sont les cercles de bout-dehors de bonnettes et la roue existant dans le bas d'une pompe à chapelet.

Débanquer, s'éloigner des eaux d'un banc. A Terre-Neuve, lorsqu'un bâtiment a terminé sa pêche, il débanque. — Démonter les bancs d'un canot.

Débarcadère. Voyez *Embarcadère.*

Déborder, déclouer, enlever les bordages d'un bâtiment. — C'est le contraire de border par rapport aux écoutes des voiles, et alors déborder signifie larguer les écoutes.— Se dit aussi d'une embarcation que l'on pousse au large pour s'éloigner d'un bâtiment ou de la terre; mouvement qu'on exécute au commandement de *Déborde!* — Déborder les avirons, les retirer de dessus les bords d'un canot.

Débouquement, passage, canal, détroit entre des îles. Les débouquements des grandes et des petites Antilles, quoique fort périlleux, sont très fréquentés par les marins dans leur retour en Europe, parce qu'ils offrent l'avantage d'une traversée plus prompte qu'en passant sous le vent des Antilles. *Débouquer*, quitter un débouquement.

Debout. Mât-debout, c'est-à-dire fixé dans son emplanture. — Debout au vent, à la lame, au courant, se dit d'un navire qui présente sa proue au vent, à la lame, au courant. — On appelle abordage debout au corps, celui d'un bâtiment qui, dans son mouvement d'attaque, frappe de son avant sur le travers du navire ennemi.

Débris. Les débris d'un bâtiment ont souvent révélé aux marins de tristes secrets que la mer semblait recéler pour toujours. C'est ainsi qu'après plus de quarante années de recherches infructueuses sur le sort de La Pérouse, quelques débris aperçus entre les mains des sauvages ont servi à diriger de nouvelles recherches; et plus

tard, d'autres débris confirmant les premières découvertes ont fait connaître d'une manière certaine que les écueils de l'île de Vanikoro avaient été témoins de la terrible catastrophe qui termina si douloureusement l'expédition de notre malheureux et illustre compatriote (1838, p. 271).

Décaper, sortir d'une grande baie, d'un golfe, de la pointe d'un cap en s'avançant en mer. Un navire est décapé lorsqu'il a assez gagné le large pour ne plus redouter les dangers de navigation qui existent dans la proximité d'un cap.

Déchaler. La mer déchale quand elle baisse et se retire. Un navire est déchalé lorsque, par l'effet du reflux, sa carène est démergée.

Déferler une voile, c'est lever les rabans de ferlage qui la serrent contre sa vergue, de manière à tenir cette voile prête à être déployée. — Une lame déferle lorsque, rencontrant un corps quelconque, elle se replie sur elle-même et se brise.

Décapeler, le contraire de Capeler. (Voy. *Capelage.*)

Dégréer, enlever à un navire tout ou partie de son gréement. Ce travail est ordinairement pratiqué sur le bâtiment destiné à stationner long-temps dans un port ou sur celui qui doit être mis en réparation. Ce même mot s'applique aussi à quelques pièces particulières de la mâture : on dégrée les perroquets, les cacatois, en retirant les vergues attachées à ces mâts. — Se dit encore d'un bâtiment qui perd ses agrès par accident ou dans un combat.

Délester, retirer le lest d'un navire.

Démarrage, enlèvement volontaire ou par la violence de la mer ou des vents des amarres qui retiennent un bâtiment.

Dématage, perte des mâts par événement de force majeure. On a parfois employé *démâtement* comme synonyme de dématage. Démâtement n'exprime que le travail exécuté par des moyens mécaniques pour déplacer un mât.

Départ (Point de), lieu relevé sur la carte marine dont la position a été déterminée comme le dernier point d'arrivée, et qui est une limite de l'estime de la route que doit faire le bâtiment.

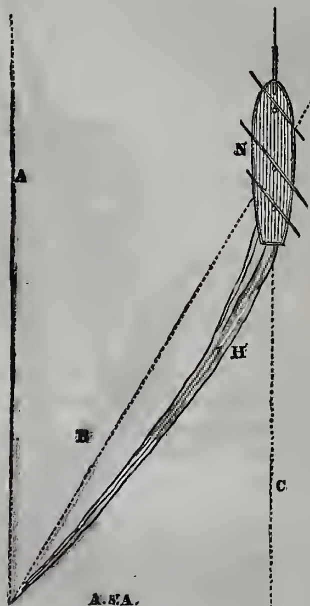
Département maritime. La France maritime est divisée en cinq départements maritimes, dont les chefs-lieux sont Toulon, Brest, Lorient, Cherbourg et Rochefort.

Dérader. Un bâtiment dérade, quand, poussé par une grosse mer ou par l'impétuosité du vent, il sort forcément d'une rade en perdant ses ancres ou en les traînant.

Déralinguer, ôter d'une voile les ralingues ou cordages qui l'encadrent. Une voile est déralinguée si le vent l'a détachée des ralingues.

Déraper, retirer du fond de l'eau une ancre qui y est attachée; dans ce sens, on dit encore déplanter. Un bâtiment dérape lorsqu'en appareillant il enlève sa dernière ancre ; une ancre dérape lorsque, cédant aux efforts du vent ou d'un courant qui s'exercent sur le vaisseau, elle glisse sur le sol où elle doit être retenue.

Dérive, déviation de la route par l'effet du vent ou des courants, souvent par ces deux causes réunies. On voit sur notre plan la dérive, par l'effet du vent, d'un bâtiment sous voiles. La ligne A est la route que devrait tenir le navire N. Il la suivrait facilement s'il avait le vent de l'arrière ou du travers; mais il est orienté au plus près (voy. p. 188): l'effort du vent qui frappe obliquement dans ses voiles tend à le jeter de côté; la puissance de son gouvernail le maintient dans une direction parallèle à sa véritable route, et tend à l'y maintenir ; en sorte que le navire, sous ces deux influences, marche de biais suivant la ligne B. La dérive est donc la différence qu'il y a entre la route que l'on fait et celle que l'on devrait faire. On mesure la dérive en degrés par l'angle que fait, avec le prolongement de la quille, la houache H, trace ou remous que le sillage du navire laisse pendant quelque temps à la surface des eaux parcourues. Plus le sillage du navire est rapide, et moins il dérive. On n'estime plus de dérive, quoiqu'au plus près, lorsque la marche du bâtiment est de plus de lieues et demie à l'heure. La force des courants fait aussi dériver les bâtiments et les embarcations à la voile, à la rame, et à vapeur. En mer, les courants inconnus et les revirements inattendus des courants causent souvent la perte de vaisseaux jetés par la dérive sur des côtes ou sur des bancs dont ils se croyaient éloignés. On dit que l'on a de belles dérives lorsque l'on est assez loin des côtes pour n'avoir rien à craindre de la dérive. La dérive vaut la route lorsqu'elle porte dans la direction où l'on doit



(Dérive.)

aller. On se laisse souvent dériver avec la marée ou le courant d'une rivière, ou bien en serrant le vent sous peu de voiles. — Un corps flottant quelconque, abandonné au gré des vents et des courants, est en dérive.

Dérives ou Drives, espèces de semelles faites de deux épaisseurs de planches unies à angle droit, dont on se sert pour diminuer la dérive. Les bâtiments à plates varangues, particulièrement ceux des Hollandais, en portent une de chaque bord (v. *Galiote* et *Kost*). En courant au plus près, on laisse tomber à l'eau la semelle de dessous le vent. Par sa forme et par la manière dont elle est placée, cette semelle augmente la résistance de l'eau sur les flancs du bâtiment, et par cela même diminue la dérive.

Désarmement. Retirer d'un bâtiment les objets qui composent son armement, et licencier son équipage, c'est opérer un désarmement.

Désarrimer, déplacer les objets arrimés dans la cale. (Voy. *Arrimage.*)

Désemparé. Un vaisseau est désemparé lorsque, par une circonstance quelconque, il a souffert des avaries dans ses mâts, ses voiles, ou dans son gréement : on dit qu'il est désemparé de son grand mât de hune, de son mât d'artimon, de telle voile, de telle manœuvre, etc., lorsqu'il les a perdus, ou que ces objets sont hors de service. Notre gravure, p. 369, représente une corvette désemparée, dans un combat, d'une partie de ses mâts, de presque toutes ses voiles et manœuvres; elle a cessé son feu et amené son pavillon. Naguère si soigné, si coquet, ce navire semble avoir perdu la vie. Vaincu, en cet état de morne soumission, il attend l'arrêt du vainqueur.

ASTRONOMIE.

(Voy. p. 16.)

HYPOTHÈSE DE BUFFON SUR LA FORMATION DU SYSTÈME SOLAIRE.

La force d'impulsion en vertu de laquelle les astres tournent autour du soleil, remarque Buffon, leur a certainement été communiquée par la main de Dieu lorsqu'elle donna le branle à l'univers. Cependant, comme on doit, en physique, reculer toujours aussi loin que possible, dans la hiérarchie des faits, l'action immédiate de Dieu, il est d'une bonne philosophie de chercher à expliquer, au moins par quelque hypothèse, la manière dont le mouvement a été communiqué aux astres particuliers qui composent notre système solaire. Remontons donc simplement à la conception de la création des étoiles: cette création admise, imaginons qu'une étoile, ou, ce qui revient au même, un soleil voisin du nôtre ait fait explosion; les parties dispersées de ce soleil, n'ayant plus de centre, auront été obligées d'obéir à l'attraction de notre soleil, et voilà l'origine des diverses comètes qui circulent à l'entour.

Les comètes, qui parcourent le système solaire dans toutes sortes de directions, n'ont rien de commun dans leur mouvement d'impulsion, et paraissent à cet égard indépendantes les unes des autres. Les planètes, au contraire, tournent toutes dans le même sens autour du soleil. Cette conformité suppose nécessairement quelque chose de commun dans leur mouvement d'impulsion, et doit faire soupçonner qu'il leur a été communiqué par une seule et même cause. Imaginons qu'une des comètes qui circulent autour du soleil soit tombée à la surface de cet astre, et qu'elle en ait séparé quelques petites parties auxquelles elle aura imprimé un mouvement d'impulsion dans le même sens et par un même choc; ces petites parties ainsi détachées auront formé les planètes, qui ne sont, en effet, que des particules relativement à la masse énorme du soleil. Ainsi les planètes auraient autrefois appartenu au corps du soleil, et en auraient été détachées par une force impulsive communiquée à toutes en même temps et de la même manière. Celles qui ont été frappées le plus obliquement ont pris un mouvement de rotation plus rapide, et une partie de leur masse, par l'effet de cette grande vitesse de rotation, a pu se séparer en se projetant à quelque distance, et donner ainsi naissance aux satellites. C'est ainsi que l'on voit des parcelles de boue se détacher de la jante d'une roue de voiture qui va très vite, et sauter tout autour dans toutes sortes de directions; de sorte qu'en résumé, les satellites des planètes se seraient formés aux dépens de la matière de leur planète, de même que les planètes elles-mêmes se sont formées aux dépens de la matière du soleil.

Ce qui, selon Buffon, donne de la vraisemblance à ce mode de génération des planètes, c'est que l'on ne peut guère douter que les comètes s'approchant souvent de très près du soleil, il ne s'en trouve quelquefois qui s'en approchent jusqu'à le heurter. Si elles tombent d'aplomb ou dans une direction peu oblique, elles demeurent dans le soleil et servent d'aliment au feu qui le consume; mais si elles tombent dans une direction très oblique, ce qui doit arriver le plus souvent, elles ne font alors que raser la surface de cet astre ou la sillonner à une petite profondeur, et dans ce cas, elles peuvent conserver assez de force pour en sortir et en chasser quelques parties de matière: ces éclaboussures pourront donc devenir des planètes qui tourneront, comme les planètes le font effectivement, dans le même sens et à peu près dans le même plan. Pour juger que ce phénomène n'a rien de disproportionné à l'égard du soleil, il suffit de savoir que toutes les planètes avec leurs satellites ne font en somme que la huit centième partie de sa masse. Il n'en est pas moins vrai que pour projeter une pareille quantité de matière, il faudrait une très puissante comète. Mais si l'on fait attention à l'extrême vitesse que prennent les comètes quand elles s'approchent du soleil, et à la solidité de leur noyau comparé à la fluidité de la masse incandescente du soleil, on devra accorder, dit Buffon, que cet effet prend place dans l'ordre du possible.

On ne peut refuser à ce système de Buffon une grande hardiesse; mais il faut remarquer qu'il n'y a aucune démonstration de sa vérité dans les diverses raisons qui sont apportées à l'appui par l'auteur. L'argumentation se borne à ce que si une comète tombe sur le soleil dans les circonstances indiquées, elle pourrait en séparer quelques parties, et que ces parties devenues indépendantes formeraient des planètes. Buffon lui-même a fort bien reconnu que les preuves n'allaient pas au-delà de cette éventualité. « Ce n'est pas, dit-il, que j'aie affirmé ni même positivement prétendu que cette terre et les planètes aient été formées nécessairement et réellement par le choc d'une comète qui a projeté hors du soleil la huit centième partie de sa masse; mais ce que j'ai voulu faire entendre, et ce que je maintiens encore comme hypothèse très probable, c'est qu'une comète qui, dans son périhélie, approcherait assez du soleil pour en effleurer et sillonner la surface, pourrait produire de pareils effets, et qu'il n'est pas impossible qu'il se forme quelque jour, de cette même manière, des planètes nouvelles, qui toutes circuleraient ensemble, comme les planètes actuelles, dans le même sens et presque dans la même place autour du soleil; des planètes qui tourneraient aussi sur elles-mêmes, et dont la matière étant au sortir du soleil dans un état de liquéfaction, obéirait à la force centrifuge, et s'élèverait à l'équateur en s'abaissant sous les pôles; des planètes qui pourraient de même avoir des satellites en plus ou moins grand nombre, circulant autour d'elles dans le plan de leurs équateurs, et dont les mouvements seraient semblables à ceux des satellites de nos planètes; en sorte que tous les phénomènes de ces planètes possibles et idéales seraient (je ne dis pas les mêmes) dans le même ordre et dans des rapports semblables à ceux des phénomènes des planètes réelles. »

Mais en réduisant même l'idée de Buffon à la valeur d'une simple hypothèse, on peut se convaincre par des raisons de géométrie, c'est-à-dire par des preuves tout-à-fait indubitables, que cette hypothèse n'est même pas admissible. Elle peut séduire au premier abord par son air de grandeur et de simplicité, mais elle est incapable de supporter une critique sévère. En effet, c'est un principe fondamental de l'astronomie que les astres, dans leurs révolutions, parcourent toujours le même chemin, et il suffit de ce seul principe pour ruiner toute la théorie de Buffon. Considérons toutes les comètes qui circulent autour de notre soleil, et qui sont supposées avoir fait autrefois partie d'un astre qui aurait fait explosion : si cette supposition était vraie, toutes ces comètes, dans toutes leurs révolutions autour du soleil, devant revenir passer par les mêmes points que dans leur révolution initiale, repasseraient nécessairement par leur point de départ, c'est-à-dire par la position qu'occupait le soleil éclaté au moment où, par son explosion, il a donné naissance à toutes ces comètes. Ainsi les orbites de toutes les comètes de notre système devraient croiser dans un même point. Or, l'observation de la marche de ces astres montre qu'il n'en est point ainsi, et que leurs orbites, indépendantes les unes des autres, ne sont liées par aucun nœud de cette espèce. Donc les comètes ne proviennent point de l'explosion d'un noyau primitif.

Le même raisonnement s'applique exactement aux planètes. Si elles avaient fait précédemment partie du noyau du soleil, et en avaient été chassées d'une manière quelconque, elles devraient, dans chacune de leurs révolutions annuelles, revenir sur les mêmes points que dans la première de toutes leurs révolutions, et par conséquent par le point initial, c'est-à-dire repasser par le soleil. Or, il est

encore plus évident que pour les comètes qu'elles n'obéissent point à cette condition. Donc, elles n'ont jamais appartenu au soleil.

Il est à remarquer que Buffon n'a employé ce détour d'un premier soleil qui fait explosion, et envoie un de ses éclats labourer la surface d'un second soleil pour en faire jaillir des planètes, qu'afin de trouver un moyen d'expliquer d'une part la diversité des plans et des directions dans lesquels les comètes se meuvent, et de l'autre la coïncidence presque parfaite de ceux dans lesquels se meuvent les planètes, ainsi que la similitude de leurs directions. Mais il est clair qu'il aurait pu aussi bien réduire tout son système à de simples explosions de soleils ; car il n'y a pas plus de difficulté à concevoir que les planètes aient été chassées hors du corps du soleil par une force résidant dans cet astre que par une force étrangère. On conçoit même qu'une sorte de volcan qui projetterait une série de masses dans la même direction, à une distance suffisamment grande, pourrait aisément produire dans les mouvements de ces masses des diversités analogues à celles qu'on observe dans les mouvements des planètes, diversités qu'il est au contraire difficile d'expliquer par le simple jeu d'une comète. Mais dans cette hypothèse comme dans l'autre, reste toujours la difficulté insurmontable du retour périodique des planètes à la surface du soleil, de sorte que l'astronomie doit tout-à-fait renoncer à ce genre d'explication. De plus, on ne doit pas oublier que les découvertes modernes montrent qu'il y a grande probabilité à ce qu'une comète qui viendrait à rencontrer le soleil n'en entamerait point le noyau. Il est vraisemblable, en effet, que le noyau du soleil est un corps solide entouré d'une atmosphère ardente et lumineuse, et que les comètes, même dans leur point brillant, ne sont que des poussières. Ainsi, cette grande esquisse de cosmogonie, à laquelle on ne peut refuser la majesté, manque malheureusement de vérité, et c'est là son arrêt.

PROCÈS DE JACQUES COEUR.

(Voy. une Notice sur Jacques Cœur, 1833, p. 107.)

La vie et la mort de Jacques Cœur, ce célèbre *argentier* de Charles VII, et l'un des fondateurs du commerce en France, offrent beaucoup d'analogie avec l'histoire de l'héroïque Jeanne d'Arc. Tous deux, enfants du peuple, vinrent généreusement au secours de la monarchie accablée à la fois par les factions des grands et les armes de l'Angleterre; tous deux, après avoir joui à la cour de la plus grande faveur, se virent fatalement abandonnés à la fureur de leurs ennemis par un prince dont les périls ne sauraient excuser l'ingratitude, mais qui cachait certainement, sous les dehors de la faiblesse et de l'indolence, une profonde politique. Accusés tous deux de sorcellerie par l'ignorance de leurs contemporains, ils furent iniquement condamnés, l'une à la mort, l'autre à un exil perpétuel. Ajoutons que plus tard, le péril passé, leur mémoire à tous deux fut réhabilitée : celle de Jacques sous le règne de Louis XI; celle de Jeanne, plus solennellement, du vivant même de Charles VII.

Voici les principales accusations portées contre le malheureux argentier par les nobles ses ennemis et la plupart ses débiteurs. Il avait, selon eux,

Fait sortir du royaume de l'argent en grande quantité;

Ruiné le pays de Languedoc par des exactions sans nombre, propres à faire retomber sur le prince le mécontentement du peuple;

Fait passer aux Sarrasins, sans en avoir la permission ni du roi ni du pape, des armes dont ils s'étaient utilement servis contre les Chrétiens;

Renvoyé à Alexandrie un esclave chrétien qui s'était réfugié sur un vaisseau de Jacques Cœur, et qui depuis avait abjuré le christianisme en Egypte;

Enfin envoyé au soudan, sans l'aveu du roi, un harnais complet tel qu'on les fabriquait en France.

Sur le premier chef, Jacques n'avait pas de peine à se justifier, en montrant que, par une suite naturelle de ses opérations de commerce, l'argent tantôt sortait du royaume et tantôt y rentrait.

Quant au second point, les gratifications que lui avaient, de leur plein gré et à plusieurs reprises, accordées les Etats de Languedoc, témoignaient assez hautement de la fidélité de son administration dans cette province.

Le troisième chef d'accusation, l'envoi des armes, qu'on n'allèguerait plus aujourd'hui s'il était fait en temps de paix et à des puissances avec lesquelles on entretînt des relations habituelles de commerce, avait alors une extrême gravité par l'idée qu'on se faisait des infidèles Sarrasins et par le souvenir encore récent des croisades. Mais, aux yeux mêmes de ses contemporains, quelque prévenus qu'ils fussent, Cœur aurait pu se justifier en produisant les permissions qu'il assurait avoir obtenues successivement des papes Eugène IV et Nicolas V. Ces pièces existaient, on en a la preuve aujourd'hui : par une déplorable fatalité, le malheureux prisonnier ne put se les procurer en un temps où l'injustice seule était facile. La rumeur publique l'accusait sourdement de s'être enrichi par la magie, et cette absurde et banale accusation suffit pour le faire abandonner de tous ses amis en cette extrémité.

Quant au fait de l'esclave chrétien renvoyé aux Infidèles, Jacques Cœur, loin de le nier, s'en justifiait en disant qu'il ignorait si cet esclave était ou non chrétien, et en prouvant qu'il l'avait renvoyé en Egypte parce que cet esclave avait été furtivement enlevé à son maître, et qu'il y avait une sorte de traité conclu avec le soudan d'Egypte, dans lequel il avait été formellement stipulé que les sujets de l'une et l'autre nation ne s'enlèveraient jamais leurs serviteurs. Tous les marchands français alors en Egypte avaient vu avec peine l'enlèvement de l'esclave; le grand-maître de Rhodes en avait lui-même donné avis à Jacques Cœur, et celui-ci avait voulu, en réparant un tort manifeste, maintenir la bonne foi du commerce et assurer les intérêts de son pays dans ces contrées.

Restait cette misérable accusation de l'envoi d'un harnais complet au soudan, laquelle ne mériterait certes pas d'être mentionnée, si les éclaircissements donnés par Jacques sur ce point n'étaient pas par eux-mêmes pleins d'intérêt. Il avait, disait-il, obtenu pour cet envoi l'agrément de Charles VII. Charles ne s'en souvenant pas, l'infortuné, pour aider sa mémoire, rappelait que c'était un jour où, le roi s'étant plaint à lui que le manque d'argent l'empêchât si long-temps de reconquérir la Normandie sur les Anglais, il lui avait de lui-même répondu simplement : « Sire, ce que » j'ay est vostre. » Il aurait pu ajouter qu'il avait de suite livré à Charles deux cent mille écus d'or, et que peu après, grâce à lui, la Normandie était reconquise.

Rien ne montre mieux toute l'iniquité de ce monstrueux procès qu'une lettre écrite par le soudan d'Egypte à Charles VII, tout exprès pour le remercier de cette simple marque de déférence à lui donnée au nom du roi par Jacques Cœur, l'envoi d'un harnais à la façon de France, dont de misérables calomniateurs faisaient un crime d'Etat à l'illustre victime. On trouve cette lettre dans une ancienne chronique de Mathieu de Coussy.

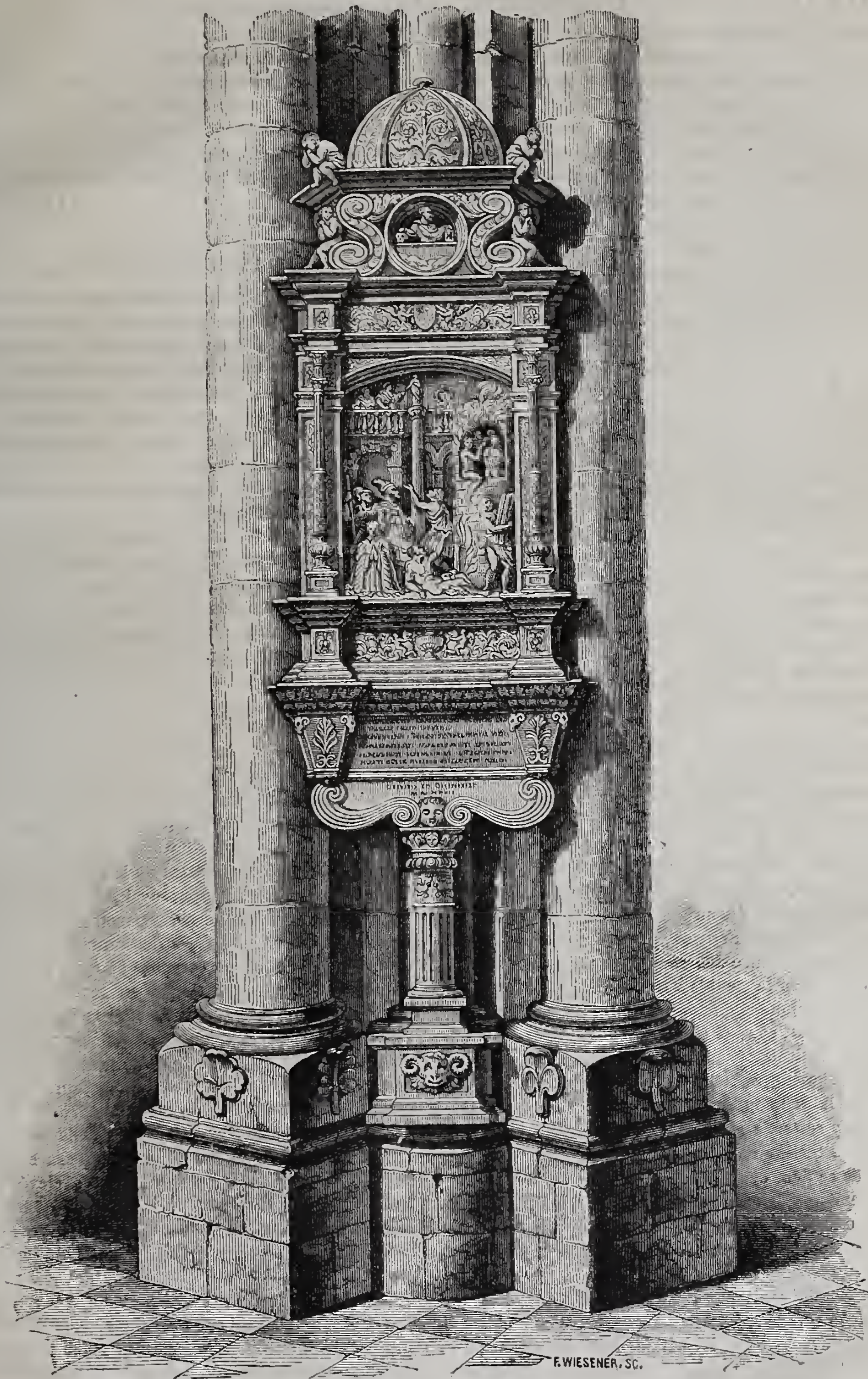
EX-VOTO DE SYDERACK DE LALLAING,

A SAINT-OMER.

L'ex-voto de Syderack de Lallaing, l'un des ornements les plus curieux de Notre-Dame de Saint-Omer, est placé à l'entrée de la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste, contre le pilier des Caroles. Peint et doré en quelques endroits,

ce monument est composé en partie d'albâtre, en partie d'une pierre tirée jadis des carrières d'Avesnes-le-Sec, pierre blanche comme le marbre, un peu trop tendre, mais que l'on durcissait avec de l'huile du vernis et d'autres enduits.

Le sujet du bas-relief est la scène des trois jeunes hommes dans la fournaise; l'un de ces martyrs s'appelait Syderack comme le défunt. Les figures sont exécutées avec goût et avec délicatesse, ainsi que les ornements. L'encadrement,



(Ex-Voto de Syderack de Lallaing, à Notre-Dame de Saint-Omer. —Voy., sur cette église, p. 313.)

dans le style de la renaissance, est un peu lourd, et ses proportions pourraient être critiquées; mais l'effet général est agréable, et frappe par son caractère d'originalité.

Une inscription est gravée sous le bas-relief; en voici le sens : « Au noble et généreux seigneur D. Syderack de Lallaing, doyen de cette église. Nul ne fut plus digne d'estime; nul ne l'a surpassé en charité. » La date est de 1534; elle se rapporte à l'érection du monument. Le doyen était mort en 1533.

D'après un acte récemment découvert dans les archives

de Notre-Dame, l'exécuteur testamentaire de Syderack de Lallaing donna 24 *livres de gros* en paiement à Georges Monnoyer, tailleur d'images, auteur de ce petit monument.

VOLS AU SON DES INSTRUMENTS.

A la suite d'une disette fort grande qui se fit sentir à Florence en 1552, il se commit dans cette ville des vols nombreux et considérables. Vaiani, alors podestat, mettait vainement tous ses soins à découvrir les coupables, il ne pouvait y parvenir. On était d'autant plus étonné que sa surveillance fût mise en défaut, qu'à cette époque il y avait tout autant de monde la nuit dans les rues de Florence que pendant le jour, ce qui rendait inconcevable le nombre des vols signalés chaque matin. Enfin, on découvrit l'existence d'une bande de voleurs organisée d'une manière toute nouvelle. Ces gens, portant des trompettes, des luths et d'autres instruments de musique, entouraient une maison comme pour donner une sérénade amoureuse à quelque dame, tandis que leurs complices, armés de pinces et de tenailles, forçaient les portes et déménageaient les maisons et les boutiques. Mais ceux-ci n'étaient que les valets des voleurs en quelque sorte, car ils avaient pour chefs et directeurs de l'entreprise un certain nombre de jeunes gens de bonnes maisons, qui, pour protéger l'expédition des prétendus joueurs d'instruments, se tenaient à chaque extrémité de la rue, en invitant d'une manière gracieuse et polie les habitants à prendre un autre chemin, dans la crainte de commettre une indiscrétion envers un jeune homme et une dame pleins d'amour l'un pour l'autre, et qui désiraient ne pas être connus. Il paraît que la discrétion en pareille circonstance était bien rigoureusement observée à Florence, puisque la bande de voleurs, qui s'en faisait comme un rempart contre les recherches du podestat, vida ainsi au son des instruments un assez grand nombre de maisons et de boutiques.

Toutefois, on découvrit ce stratagème, et l'on parvint même à connaître celui qui en dirigeait l'exécution. C'était un jeune élégant de Florence, Bordone Bordoni, neveu de deux hommes qui avaient été revêtus de la charge de gonfalonier de justice, et frère d'un homme chargé, l'année précédente, de l'ambassade auprès de l'empereur. Cette famille, doublement puissante par ses richesses et son crédit, intercéda auprès des prieurs pour arrêter le zèle du gonfalonier de justice Felicaia, ainsi que de ses collègues déjà occupés de prendre des conclusions contre leur coupable parent. Mais le peuple voulut que justice fût faite, ainsi que le gonfalonier, qui rejeta les instances des prieurs. Piqués de cet acte, ceux-ci cassèrent les colléges du gonfalonier; mais Felicaia, ferme dans sa résolution, renvoya la baguette, signe de son autorité, en faisant dire que, du moment que la justice n'était plus rendue à Florence, il ne voulait plus y rester. En effet, il monta aussitôt à cheval et s'en alla à Sienne en prédisant que le petit peuple se vengerait de ce déni de justice.

Le lendemain, il y eut beaucoup de rumeur dans la ville. On distribua des chansons, et l'on écrivit au charbon sur tous les murs : « Que l'on ne rendait plus la justice à Florence. »

Thomas Corsini avait succédé immédiatement à Felicaia. Voyant que le peuple, loin de se calmer, s'enflammait à chaque instant davantage, il prit le parti d'annuler l'acte qui cassait les colléges du gonfalonier, et d'envoyer faire des excuses à Felicaia lui-même en l'assurant que les officiers avaient été cassés, non pour arrêter le cours de la justice, mais pour le retarder seulement.

Felicaia resta donc en fonctions; il reçut même deux mille florins, outre son salaire, sous prétexte des pertes que lui avait fait souffrir la disette. Mais sa sévère intégrité ne reçut aucune atteinte; il fit trancher la tête à Bordone Bordoni, exila les jeunes gens ses complices, et délivra Florence de la bande des voleurs-musiciens.

Florence et ses vicissitudes.

Il est bon d'avoir la complaisance d'examiner certaines objections (même lorsque l'on est parfaitement certain de son opinion) : car, outre que cela peut servir à tirer les gens de leur erreur, il peut arriver que nous en profitions nous-même; en effet, les paralogismes spécieux renferment souvent quelque ouverture utile, et donnent lieu à résoudre quelques difficultés considérables. C'est pourquoi j'ai toujours aimé des objections ingénieuses contre mes propres sentiments, et je ne les ai jamais examinées sans fruit.

LEIBNITZ.

CASTOR DU RHONE.

Le castor n'a pas entièrement disparu de nos contrées; on le retrouve encore en Provence, sur les îlots du Rhône les plus voisins de son embouchure, où les habitants du pays l'appellent *vibre*, par corruption de son ancien nom latin *viber*, et là, comme dans l'Amérique septentrionale, cet animal déploie ce haut instinct d'association, ce génie industrieux et patient qui est devenu proverbial. Ses habitations, quoique bien différentes de celles qu'on a pu observer ailleurs, sont toujours un vrai chef-d'œuvre d'art et d'entente architectonique.

Le castor du Rhône se construit deux cases séparées. La première lui sert d'habitation ordinaire, et la seconde d'habitation momentanée. Il n'occupe celle-ci qu'à l'époque des grandes crues du fleuve. De cette différence de destination résultent des dissemblances notables, tant dans le genre de construction que dans le choix de l'emplacement.

La première n'est qu'à un seul corps de logis; elle est creusée dans la berge de l'îlot, et elle consiste en une plate-forme surmontée d'une voûte; sa hauteur est d'environ deux pieds et son diamètre intérieur de cinq à six; elle communique avec le fleuve au moyen de plusieurs issues, le plus souvent bifurquées et toujours pratiquées dans le sol; c'est par là que le castor disparaît au moindre danger. Ainsi creusée, cette habitation forme un vide qui tôt ou tard amènerait l'écroulement de la berge, si la prévoyance de notre architecte n'y pourvoyait. A cet effet, il consolide son ouvrage en appliquant aux parois de forts soutènements de bois pilotés et entrelacés de branches garnies dans leur intervalle d'un enduit composé d'argile et de feuilles sèches parfaitement juchées, et en revêtant cette enceinte d'un clayonnage circulaire de branches flexibles artistement entrelacées et pareillement enduites de mortier. Une fois terminée, cette première habitation se confond si parfaitement avec le terrain qui l'environne, qu'il est à peu près impossible de la découvrir.

Quant à la seconde, c'est-à-dire celle que le castor du Rhône occupe à l'époque des grandes crues, elle est toujours construite sur les points les plus élevés du littoral. Voici la description exacte de celle que nous avons été à même d'explorer. Elle consistait en une espèce de hutte reposant sur une plate-forme en terre battue qui pouvait avoir deux pieds d'exhaussement; elle était charpentée de branches de saule enfoncées en terre par le gros bout, et réunies au centre avec de forts liens d'écorce. A ces branches s'en entrelaçaient d'autres plus petites, plus rapprochées et disposées avec tant de symétrie qu'on eût dit un ouvrage de vannerie. Ce treillis avait de deux à trois pieds de hauteur et quinze à seize pieds de pourtour intérieur; il était entièrement garni de mortier, et si bien recouvert de terre, ramenée de loin par affleurement, que cette élévation ne paraissait être qu'un accident naturel du terrain. Cette manière de procéder n'est pas la moins caractéristique; mais où l'habitant de cette case avait donné

la plus grande preuve de son intelligence, c'était dans la position de l'assiette qu'il avait choisie. Non seulement sa demeure reposait sur le point le plus exhaussé de la grève, mais encore à côté d'une grande excavation où il avait attiré l'eau du Rhône, en perçant dans le terrain intermédiaire deux conduits souterrains. Ainsi il se trouvait à la fois à l'abri des inondations du fleuve et à portée d'un réservoir d'eau où il pouvait se réfugier au besoin et s'ébattre, sans crainte d'être entraîné par la rapidité du courant.

HUSSUN ET HOSSEIN, MARTYRS MUSULMANS.

EMPOISONNEMENT DE HUSSUN.

Imâm-Hussun avait succédé aux quatre compagnons Abou-Bakur, Oumur, Ousman et Aly dans le khalifat d'Arabie et dans le gouvernement de Médine. Il était révéré des Musulmans parce qu'il était le descendant et le représentant du prophète, il était aimé d'eux parce qu'il était juste et généreux. Ayzid, roi de Syrie, conçut contre lui une grande inimitié, et forma le projet de le faire périr pour s'emparer de ses Etats. Dans un voyage de Hussun à Kufa, un affidé d'Ayzid mêla plusieurs fois du poison à la nourriture du souverain de Médine; une lettre qu'on découvrit entre ses mains prouva la complicité d'Ayzid. Un jour, un homme qui prétendait être aveugle s'approcha de Hussun afin d'obtenir, disait-il, sa guérison en touchant ses augustes pieds; mais quand il fut près de lui, il le frappa d'une arme empoisonnée sur laquelle il s'appuyait comme sur un bâton. Hussun tomba, et sa blessure saigna abondamment; cependant il empêcha le peuple de massacrer cet homme. On s'empressa de verser des contrepoisons sur sa plaie, et on le sauva. Il retourna à Médine; mais une nuit, dans son propre palais, une femme jeta du poison dans une coupe à boire qui était près de son lit. Hussun s'étant réveillé un instant après, pria sa sœur Koulsoum de lui donner à boire : il avala le poison qui était très violent, et cette fois il sentit sa fin prochaine. Son fils Qasim étant trop jeune pour lui succéder, il confia le gouvernement à son plus jeune frère Hossein, et il mourut.

Ayzid montra une joie insensée en apprenant qu'il était enfin délivré de son ennemi; il se prépara à achever la ruine de sa famille. De son côté, Hossein, redoutant ses desseins, voulut s'assurer de la fidélité des habitants de Kufa. Il envoya vers eux son cousin Mouslim. Dès que Mouslim fut arrivé, trente mille Kufiens s'empressèrent de lui rendre hommage. A cette nouvelle, Ayzid entra en colère, et dépêcha un messager à Kufa pour menacer cette ville de destruction si elle n'abandonnait pas la cause de Hossein. Les Kufiens, dans l'impossibilité de résister à un ennemi si puissant, furent obligés de conseiller à Mouslim la prudence. Il se réfugia donc dans la maison d'un honnête habitant nommé Hani; mais le gouverneur Abdoullah, à son retour de Syrie, se rendit chez Hani et lui commanda de livrer Mouslim : sur le refus d'Hani, il le fit fouetter jusqu'à ce qu'il rendît l'âme, et ensuite il fit mourir Mouslim.

MEURTRE DES DEUX ENFANTS DE MOUSLIM.

Mouslim avait emmené avec lui à Kufa ses deux enfants, l'un âgé de six ans à peine, l'autre de sept : on les jeta en prison. Le geôlier, qui était un homme dévoué à Hossein, les fit sortir, et les envoya chez une femme nommée Shurra. Abdoullah, lorsqu'il sut que les enfants s'étaient échappés, fit publier une proclamation qui menaçait de tortures cruelles quiconque accorderait un refuge aux orphelins. Shurra, effrayée, dit à son fils de conduire les deux enfants vers une caravane campée près de Kufa, et qui devait se rendre à Médine; mais il était nuit, les deux enfants furent égarés dans un bois. Le froid les ayant saisis, ils se cachèrent dans le creux d'un dattier; ce dattier était près d'une fontaine. Le matin, une petite esclave qui venait puiser de l'eau vit dans la fontaine les images des deux enfants; elle leva la tête, et leur cria : Etes-vous les enfants de Mouslim? Les pauvres enfants, entendant le nom de leur père, se mirent à pleurer et à crier. La petite fille les conduisit à sa maîtresse, femme d'un Musulman nommé Haris. Cette bonne femme les reçut en pleurant; elle les embrassa, lava leurs pieds et leurs mains, leur donna à boire et à manger, et les coucha dans un endroit obscur. Le soir, Haris rentra fatigué et mécontent. « Femme, dit-il, fais-moi souper sur-le-champ. Mon cheval et moi nous sommes harassés. Nous avons couru toute la journée pour découvrir les enfants de Mouslim, et nous n'avons rien trouvé. — Et pourquoi cherches-tu ces enfants? dit la femme. — Belle demande! c'est pour les conduire à Abdoullah qui me donnera une riche récompense. — Es-tu insensé? es-tu Musulman? s'écria la femme. Veux-tu tremper ta main dans le sang des descendants du Prophète? Veux-tu attirer l'infamie et les malédictions célestes sur ta famille? » Haris lui imposa silence, l'accabla d'injures, et alla se coucher. Pendant la nuit, un des deux petits enfants rêva qu'il voyait le Prophète et son père. Le Prophète disait à Mouslim : « Pourquoi viens-tu ici sans tes petits enfants? Pourquoi les as-tu laissés au milieu de tes ennemis? » Mouslim répondait : « Calmez-vous, mon père, mes petits enfants seront certainement ici demain matin. » L'enfant, tout troublé, se réveilla, et raconta ce qu'il venait de rêver à son frère, et ils se mirent tous deux à sangloter. Haris, qui, tout préoccupé de son dessein, n'avait pu dormir, dit à sa femme : « J'entends des enfants qui pleurent. Comment se fait-il qu'il y ait des enfants dans ma maison? » Il se leva, alluma une lampe, et découvrit les enfants qu'il eut bientôt reconnus..« Ah! leur dit-il, je m'épuise de fatigue pour vous chercher dans les bois, et vous vous reposez chez moi dans un bon lit! » En disant cela, il saisit les enfants par les cheveux, et les traîna jusqu'à son cheval. Sa femme, l'esclave, la femme de l'esclave, la fille de l'esclave, se jetèrent à ses genoux en implorant sa pitié pour les pauvres orphelins : mais dans sa colère il les frappa si furieusement, que les uns furent blessés et les autres tués; ensuite il se mit en route avec sa proie. Arrivé au bord d'une rivière, il égorgea les enfants, jeta leurs corps dans l'eau, et alla présenter leurs têtes à Abdoullah en demandant une récompense. Abdoullah était au milieu de son conseil. A la vue de ces deux têtes d'enfants, aucune des personnes présentes ne put retenir ses larmes; Abdoullah lui-même fut pénétré de pitié et d'horreur. Il demanda à Haris où étaient les corps de ces innocentes victimes, et sur sa réponse, il le fit enchaîner et décapiter sur le bord de la rivière où il avait commis le crime. Il voulut aussi que les deux têtes fussent abandonnées au cours de l'eau. Un livre sacré des Musulmans rapporte que lorsqu'on les jeta dans l'eau, les corps des enfants parurent à la surface, s'unirent à leurs têtes, et disparurent de nouveau.

MORT DE HOSSEIN.

Cependant Hossein s'était lui-même approché de Kufa : Ayzid avait envoyé une armée de trente mille hommes à sa rencontre au bord de l'Euphrate. Hossein n'avait avec lui que soixante-douze hommes lorsqu'il se trouva en face de l'armée syrienne. Quoique l'issue du combat ne pût pas être incertaine, il se retrancha avec ses compagnons le mieux qu'il lui fut possible, et il soutint les attaques des ennemis pendant deux jours (quelques auteurs disent vingt jours). A la fin du deuxième jour, ses compagnons étaient presque tous tués, et il était lui-même couvert de blessures. Epuisé par la perte de son sang, il tomba de cheval. On envoya successivement un grand nombre de soldats pour lui trancher la tête; mais tous refusaient avec horreur cette mission sacrilége : ceux qui approchaient de lui avec le plus de résolution fuyaient dès qu'ils fixaient sa figure. Enfin

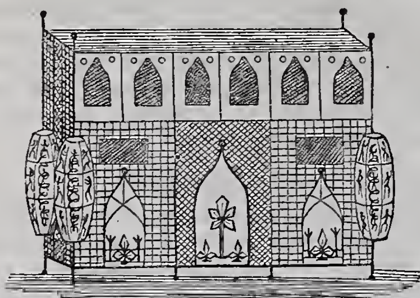
deux hommes, Sinan fils d'Arwa et Shoumur-Zil-Jowshur, excités par la promesse d'une forte récompense, s'avancèrent pour le décapiter. Shoumur se voila le visage. « Qui es-tu? lui cria Hossein. Ote ton voile. » Shoumur obéit. « Attendez un moment, poursuivit Hossein d'une voix éteinte : c'est aujourd'hui vendredi (le jour de sabbat des mahométans), c'est le dixième jour du mois mohurrum, et c'est l'heure de la prière ; laissez-moi vivre encore quelques instants pour prier. » Après ces paroles, il se prosterna ; les assassins profitèrent de ce moment, et séparèrent sa tête de son corps. On emmena ensuite toute sa famille en captivité, et on porta sa tête sur une pique à travers les villes. Mais en tout lieu cette tête opérait des miracles. Une nuit où on l'avait déposée dans un temple, un soldat qui était en sentinelle eut la curiosité de regarder par une fente de l'une des portes : il vit un vieillard d'une immense stature, avec une longue barbe blanche, s'avancer vers la tête, la prendre dans ses mains, et l'embrasser en pleurant ; après le vieillard il en vint un autre ; après eux des guerriers, des femmes, des enfants. Le soldat, dans la crainte que cette procession n'emportât la tête, ouvrit la porte ; mais au même instant il reçut sur la joue un vigoureux soufflet, et une voix lui dit : « Les prophètes, les ancêtres et la famille du mort sont venus faire à sa tête une visite du matin, pourquoi viens-tu troubler leur douleur? » Le soufflet imprima une marque noire sur la joue du soldat. Quand le jour fut venu, il montra cette marque à l'officier, en racontant ce qu'il avait vu.

Ces événements arrivèrent dans la quarante-sixième année de l'hégire.

FÊTE COMMÉMORATIVE.

Les Musulmans de l'Inde célèbrent, pendant les premiers dix jours du mois mohurrum, une fête funèbre en commémoration des martyres de Hussun et de Hossein. Il serait impossible de donner tous les détails de cette fête, où se dépensent une activité et un luxe d'imagination extraordinaires ; nous en indiquerons seulement quelques traits principaux.

Certaines maisons, où les étrangers ne peuvent entrer, servent aux cérémonies ; on les appelle *ashour-khana* (maisons des dix jours). On les blanchit à l'avance, et on les décore à l'intérieur de bannières figurant les étendards de Hossein, de tombes faites à l'imitation de celle de ce martyr, de coffrets formés de carrés de mica disposés en miroirs ; de petits palais faits de bambous, de papier et de clinquant, qu'on nomme *shah-nushin*, ou littéralement



(Le Shah-Nushin.)

palais royal ; de tapis, de transparents, de lampes, de lustres, de candelabres, de poissons en paillon, d'œufs d'autruche, de fleurs artificielles en papier, de fontaines, etc.

Devant chaque ashour-khana on creuse une fosse circulaire où l'on allume tous les soirs un feu de joie. Les fidèles tournent et dansent alentour ou le traversent avec des bâtons et des sabres, et en criant ou plutôt en vociférant des milliers de fois : *Ya Alli! Ya Alli!* (O Alli! O Alli!) *Shah Hussun! Shah Hussun!* (Noble Hussun! Noble Hussun!) *Shah Hossein!* (Noble Hossein!) *Doulha! Doulha!* (Fiancée! Fiancée!) *Haï dost! Haï dost!* (Hélas! ami! Hélas! ami!) *Ruhio! Ruhio!* (Arrête! Arrête!)

Les femmes se frappent la poitrine en signe de désespoir, et, outre les paroles que nous venons de rapporter, elles crient, en répétant chaque mot deux fois : « Hélas! hélas! excellents jeunes gens! tous trois dans le sang noyés, tombés, morts! O Alli! » On appelle ces femmes *sina-zunni*. Quelquefois elles font leurs lamentations devant une lampe.

Dans l'intérieur des achour-khana, on récite des prières, on brûle de l'encens, au nom des martyrs on distribue du sucre et de l'eau sucrée aux riches comme aux pauvres. Des faquirs lisent à différentes heures le Coran et le livre des Martyrs (*rowzat oush-Shohuda*). Pendant la nuit, on fait déclamer solennellement les éloges des martyrs par les enfants qui ont les plus belles voix.

Un soir, le premier d'entre les chefs religieux sort avec une petite ombrelle d'or et d'argent sur sa tête. Il est porté sur un cheval, le plus souvent sur les épaules d'un homme ; la musique l'accompagne ; de jeunes filles répètent autour de lui les lamentations funèbres, et se frappent la poitrine. Il visite tous les feux de joie, devant lesquels il fait des prières. Quand il est rentré dans son ashour-khana, il se couche comme s'il était l'un des martyrs ; on prie, on pleure sur son corps, on boit et l'on mange. Dans quelques parties du pays, on joue pendant cette nuit une espèce de drame où est représenté le mariage de Qasim, fils de Hussun, qui épousa la fille favorite de Hossein le matin de la grande bataille.

On promène aussi des lances au sommet desquelles sont des turbans, pour figurer la tête de Hossein, en mémoire de ce qu'Ayzid la fit porter au bout d'une javeline dans plusieurs villes. Il y a de plus une procession générale des *ullums* et des *tabouts* (sortes de tombes), portés sur les épaules d'hommes du peuple et suivis des faquirs. Les rues sont illuminées ; des jeux de toutes sortes attirent de tous côtés la foule. Entre autres spectacles est une sorte de fantasmagorie ou de lanterne magique. Toute la population est en mouvement jusqu'au matin.

Beaucoup de personnes, hommes et femmes, surtout les célibataires, portent, les uns un vêtement vert pour figurer le corps empoisonné de Hussun, les autres un vêtement rouge pour figurer le corps ensanglanté de Hossein.

Aux heures solennelles de la fête, les riches et les marchands exposent devant leurs maisons des espèces de fontaines qui versent au peuple du miel, du shurbuc, de l'eau glacée et parfumée.

Pendant toute la durée de la fête de mohurrum, c'est-à-dire pendant dix ou treize jours, les Musulmans ont soin d'entretenir une propreté extrême sur leurs vêtements. Ils s'abstiennent de tout plaisir, et même de toute boisson et de toute nourriture pendant une grande partie des journées. Tout travail, quel qu'il soit, est interdit. Il n'est permis de détourner sa pensée du sujet de la fête que pour rendre les derniers devoirs aux morts.

Au moyen âge, les jeunes filles ont eu le privilége de sauver les criminels en les épousant : « Au moment où l'on » alloit exécuter un très bel jeune fils d'environ vingt-quatre » ans, qui avoit fait des pilleries autour de Paris, une jeune » fille née des Halles le vint hardiment demander ; et tant » fit par son bon pourchas, qu'il fut ramené au Chastellet, » et depuis furent espousez ensemble. »

Journal d'un bourgeois de Paris. — 1429.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGERIE.

(Voy. p. 148, 212, 249.)

MILIANAH.



(Vue de Milianah, d'après un dessin du dépôt général de la guerre.)

Milianah a été occupée pour la première fois par l'armée française, le 8 juin 1840. Cette petite ville, ou plutôt cette bourgade, à 27 lieues environ d'Alger et à 15 de Blidah, est située sur le versant méridional du Zaccar, à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. A cette hauteur se trouve une plaine accidentée dont la ville occupe une des extrémités; elle est bâtie de trois côtés sur des rochers à pic; le quatrième se prolonge presque parallèlement à la partie de la montagne qui s'élève au-dessus du plateau, et dont les escarpements sont presque inabordables. Le climat en est brûlant en été et très rigoureux pendant l'hiver. Les maisons sont élevées, sans terrasses, et couvertes de tuiles rouges, de forme allongée et arrondie comme celles du midi de la France. Les rues sont étroites, sombres et sales. Une simple chemise crénelée forme l'enceinte de la ville; deux portes, pratiquées l'une à l'est, l'autre à l'ouest, en livrent l'entrée. Au sud, le plateau sur lequel la ville est assise ne présente à la vue que des rochers inaccessibles, taillés à pic et couverts de ronces, d'épines, de broussailles. A l'est et à l'ouest, des jardins très cultivés et remplis d'arbres de toute espèce, dont les fruits sont d'une grosseur remarquable, couvrent la montagne. Au pied de celle-ci, du côté du nord, sont des jardins potagers, mis en culture de manière à ne produire qu'une espèce de légume par saison.

Le côté le plus facile pour arriver à Milianah est celui de Mascara par la route d'Oran, quoique la montagne soit très boisée et couverte de lentisques, de chênes-verts, de pins, de cyprès, d'oliviers. Une heure et demie de marche, de ce côté, conduit à Milianah, tandis que pour l'atteindre par les autres points il faut marcher toute une journée, et, en venant d'Alger, par des pentes extrêmement roides, sur lesquelles des chemins presque impraticables ont été tracés par les Arabes. A l'est de la ville se trouve un ravin dans lequel coulent les eaux descendant du Zaccar. Abd-el-Kader avait profité des chutes qu'elles donnent pour y établir une fonderie, les environs fournissant du fer et du cuivre en abondance. Plusieurs forges catalanes avaient été construites, de mars à octobre 1839, et servaient à exploiter une mine de fer qui existe auprès de la ville. L'émir avait élevé de beaux bâtiments pour recevoir ses ateliers, et un chemin tracé avec soin conduisait de la ville à cet établissement. C'est dans cette ville qu'il avait réuni plusieurs ouvriers français engagés en 1838 par son envoyé Mouloud-ben-Arrach; c'est là aussi qu'ont été organisés, disciplinés et exercés quelques bataillons de ses troupes régulières.

Milianah possède deux mosquées et une synagogue. En dehors de la porte de l'ouest, une petite place sert de marché; les Arabes du voisinage y amènent une grande quantité de bestiaux. On a construit dans la ville une multitude de petits hangars, sous lesquels les marchands de fruits, de légumes et de beurre se mettent à l'abri. Beaucoup de boutiques habitées par des forgerons, des serruriers, des charpentiers, des menuisiers, des boulangers qui vendent du pain blanc, des cordonniers, des marchands d'étoffes en laine, des potiers, annoncent l'industrie des habitants de Milianah, qui renferme en outre quelques petits bazars. La population s'élevait, en 1837, à environ 3 000 âmes, y compris un grand nombre de juifs exerçant tous un état. Les maisons de ces derniers se font remarquer par leur propreté, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les environs de Milianah sont entrecoupés de profondes vallées; c'est une contrée très montagneuse, dont le sol est renommé par sa grande fertilité; il abonde en blé, en fruits de toute espèce, et la culture de la vigne est très répandue.

Sous la domination romaine, Milianah, l'antique *Maniana*, par sa position centrale, au milieu d'une riche contrée, devint un foyer de civilisation, une florissante cité

résidence d'une foule de familles de Rome. Shaw, dans son voyage en Barbarie, a signalé l'existence à Milianah de divers fragments d'architecture romaine, et entre autres d'un cippe, dont l'inscription indiquait qu'il avait été érigé à la mémoire d'un membre de la famille de Pompée, peut-être de son fils, comme l'indiquent la plupart des historiens. Shaw raconte également qu'au printemps les dévots d'Alger, de Blidah et des environs, venaient à Milianah baiser respectueusement la châsse du Seïd Yousouf, le saint protecteur de la ville.

Pendant l'expédition dirigée, en novembre 1830, sur Médéah (voy. p. 148), le général en chef Clauzel eut constamment auprès de lui un marabout de Milianah, nommé Ahmed-Asguiguy-ben-Ahmed-ben-Yousouf, qui depuis quelque temps s'était attaché à la cause française, et qui lui fournit d'assez bons renseignements sur le pays. A son retour, le général ayant renoncé à l'occupation de Blidah, voulut cependant que cette ville eût un gouverneur nommé par l'autorité française. Il éleva à ce poste le marabout Ben-Yousouf de Milianah, en récompense de ses bons services, et lui donna, avec le titre de khalifah, non seulement le gouvernement de la ville, mais encore celui des tribus voisines.

Après le traité conclu, le 26 février 1834, avec le général Desmichels, commandant de la province d'Oran, Abd-el-Kader, maître de toute la partie de cette province qui s'étend depuis le schélif jusqu'à l'empire de Maroc, conçut la pensée de soumettre à sa domination les provinces d'Alger et de Tittery. A cette époque, Sidi-Ali-ben-el-Kalati, marabout d'une famille fort ancienne, s'était emparé de toute l'autorité à Milianah, et en faisait usage dans l'intérêt d'Abd-el-Kader, à qui il était très dévoué. Cet homme, aussi habile qu'insinuant, travailla à semer la discorde entre le général en chef, Voirol, et le général Desmichels, et ses intrigues réussirent à amener celui-ci à soutenir contre ses rivaux la puissance naissante de l'ambitieux émir. Abd-el-Kader profita de ces bonnes dispositions pour se débarrasser de plusieurs compétiteurs dangereux, Sidi-el-Aribi, Mustapha-ben-Ismaïl, Mouça-el-Derkaoui. Ce ne fut qu'en mars 1835 qu'il se décida à franchir le Schélif qui lui avait été donné pour limite, et arriva à Milianah, où il fut reçu avec enthousiasme. Il conserva le commandement de la ville à l'ancien agha des Arabes sous le général Berthezène et le duc de Rovigo, El-Hadj-Mahhi-Eddin-el-Sghir-ben-Sidi-Ali-ben-M'barek, et lui conféra le titre de bey. M'barek établit à Milianah ses magasins d'armements et d'approvisionnements.

Les hostilités suivirent bientôt cette usurpation de l'émir.

Le 9 septembre 1835, le maréchal Clauzel éleva à la dignité de bey de Milianah Mustapha-ben-Omar, qui avait déjà été investi, en 1830, des fonctions de bey de Tittery, qu'il garda à peine quelques mois. Cette nouvelle investiture fut purement nominale, et Ben-Omar ne put pas même aller prendre possession de son beylik.

Cependant Hadj-el-Sghir, le véritable bey de Milianah pour le compte d'Abd-el-Kader, parut, vers le 15 octobre, dans la plaine de la Métidja, avec des forces considérables. Une expédition dirigée par le maréchal Clauzel l'obligea de se retirer dans les montagnes qui mènent à Milianah. Au mois d'avril 1836, Hadj-el-Sghir-M'barek vint attaquer le bey installé par les Français à Médéah, Mohamed-ben-Hussein, s'empara de sa personne, et l'envoya prisonnier à Abd-el-Kader. Le projet de déposséder M'barek fut plusieurs fois formé, et dans une note adressée au conseil des ministres, le 19 juillet 1836, sur l'occupation générale de l'Algérie, M. le maréchal Clauzel avait proposé d'établir le siége d'un beylik à Milianah, avec une garnison de 500 Français et de 500 indigènes. La fâcheuse issue de la première expédition de Constantine fit ajourner l'exécution de ces desseins.

Le 6 juin 1837, Hadj-el-Sghir-M'barek eut près de Boufarik un engagement avec une colonne commandée par le nouveau gouverneur, le général Damrémont, sorti d'Alger pour seconder, par une heureuse diversion, les opérations militaires du général Bugeaud dans la province d'Oran. Le 8, vers le milieu du jour, des cavaliers du bey de Milianah apportèrent au gouverneur général, avec des dépêches du général Bugeaud et le traité de paix conclu, le 30 mai, à la Tafna, une lettre du bey, par laquelle celui-ci annonçait qu'en exécution du traité il allait se retirer avec ses troupes à Milianah. Dans les premiers jours de juillet, Hadj-el-Sghir, préoccupé de pensées secrètes d'indépendance, écrivit au gouverneur de lui envoyer un homme sûr auquel il pût confier des choses importantes pour lui-même et pour la France. Un émissaire partit; mais à son arrivée à Milianah il trouva le bey à l'agonie. Une maladie subite, qu'on attribua au poison, venait de l'atteindre et l'emporta au bout de trois jours. Son neveu, Sidi-Mohammed-Ouled-Sidi-Allal-Ouled Sidi-M'barek, le remplaça. A la suite du traité de la Tafna, Abd-el-Kader a partagé ses provinces en khalifats, et conservé à Sidi-Allal-M'barek celui de Milianah, dont les forces s'élèvent, en troupes régulières à 1 200 fantassins, 200 cavaliers, 40 artilleurs, 6 pièces de campagne, et en troupes irrégulières, à 5 000 cavaliers et 4 000 fantassins. En 1838, lorsqu'Abd-el-Kader assiégeait Aïn-Madhi, les Matmata et les Bellel, kabaïles des environs de Taza, ayant pillé deux convois de vivres et d'habillements destinés à son armée, le bey de Milianah, pour punir cet acte d'hostilité, tomba sur ces tribus à l'improviste, vers le mois d'août, et les réduisit à la misère la plus profonde.

La prise de possession de Médéah, le 17 mai 1840 (voy. p. 212), rendait nécessaire celle de Milianah, qui, par sa position, est la clef de l'intérieur des terres, et qui ouvre l'accès des riches plaines et des fécondes vallées situées entre le Schélif et le Mazafran. Le 5 juin 1840, un corps expéditionnaire, réuni à Blidah, se mit en mouvement à cinq heures du matin. Les accidents du terrain, les ravins, les broussailles à travers lesquelles l'artillerie passa péniblement, retardèrent la marche de la colonne. Un violent orage qui éclata à quatre heures l'empêcha d'arriver au bivouac avant la nuit. Elle s'établit à Karoubet-el-Ouzri, au pied du Sahel des Beni-Menad. Le 6, le 3e léger eut un engagement assez vif avec les kabaïles. Le feu fut mis aux *Dachras* (villages de huttes) et aux moissons. Après avoir franchi les hauteurs qui dominent le Chaaba-el-Ketta (*ravin des voleurs*), l'armée alla camper le soir au confluent de l'Oued-Hammam et de l'Oued-Djer. Le 7, elle remonta la vallée de l'Oued-Adelia, passa le col de Gantas, et s'établit sur les deux rives de l'Oued-Zeboudj, plantant ses drapeaux dans cette vallée du Schélif, où les armes françaises n'avaient pas encore pénétré. Le 8, elle arriva en vue de Milianah, dont un épais nuage de fumée faisait pressentir le sort, et elle vint se masser au pied du Zaccar. Deux colonnes d'attaque furent formées; celle de droite, sous les ordres du colonel Changarnier, se porta entre la route d'Alger et la place; celle de gauche, sous les ordres du colonel Bedeau, gravit la pente qui contourne le chemin d'Oran, avec mission d'aborder l'ennemi de front, pendant que la première colonne le tournerait par la gauche. Abd-el-Kader n'essaya pas de résister; à peine l'attaque fut-elle commencée qu'il se retira précipitamment, non sans avoir éprouvé quelques pertes, parce qu'il fut obligé de défiler sous le feu de l'artillerie. Le quartier-général fut installé devant la ville, et pendant les journées des 9, 10 et 11 les brèches de l'enceinte furent réparées. Trois ouvrages détachés furent construits pour défendre les jardins, qu'il importait de réserver aux troupes. Le matériel d'artillerie amené dans la place fut mis en batterie. Dans l'intérieur de la ville, une mosquée fut disposée pour servir d'hôpital, et

une seconde, de magasin pour les vivres. L'incendie, allumé par Abd-el-Kader avant sa retraite, a détruit principalement les boutiques occupées par les Israélites; les belles maisons n'ont éprouvé que des dégâts peu considérables.

Le corps expéditionnaire quitta Milianah le 12 juin, en y laissant une garnison composée d'un bataillon du 3e léger et d'un bataillon de la légion étrangère, sous les ordres du lieutenant colonel d'Illens. Le 22, un convoi fut dirigé de Médéah sur Milianah pour compléter, jusqu'au 1er novembre, l'approvisionnement de cette place. Ce convoi était commandé par le colonel Changarnier, nommé depuis général. Abd-el-Kader a voulu s'opposer à sa marche avec 6 000 chevaux et 2 500 fantassins; il a complétement échoué. Le 25, le convoi est entré dans Milianah, et le 26 les troupes qui l'avaient escorté, après plusieurs engagements aussi vifs qu'heureux, firent leur jonction avec celles qui, restées six jours à Médéah, en avaient presque terminé les travaux de défense. Depuis lors, la place de Milianah a été plusieurs fois inquiétée; le 1er août elle a eu à repousser une attaque très vive, dans laquelle les assaillants ont essuyé de grandes pertes; mais la garnison, harcelée incessamment par un ennemi infatigable et acharné, en a fait elle-même de bien déplorables, moins par le feu de l'ennemi que par les fatigues, les privations, la fièvre, et surtout la nostalgie, triste effet de l'isolement dans lequel elle est restée pendant plus de trois mois. Le 1er octobre 1840, une colonne est partie de Blidah, sous les ordres du général Changarnier, pour aller ravitailler Milianah. Le 5, elle arriva à Milianah sans avoir rencontré d'obstacles sérieux sur la route. Les débris de la première garnison ont été relevés par un nouveau bataillon du 3e léger, avec lequel on a laissé 300 convalescents, et la place a été ravitaillée pour soixante-dix jours. La difficulté des communications, et la situation fâcheuse où se trouvent nos troupes ainsi constamment bloquées et isolées, détermineront peut-être son abandon prochain et sa complète destruction.

L'ENFANT AVEUGLE.

I.

Sur la porte s'élève une croix; contre le mur, une Vierge en pierre penche la tête, sourit, et tend les bras.

Une pauvre femme s'avance en tremblant, hésite, soulève le marteau de fer, regarde tristement sa fille qu'elle conduit; le marteau retombe.

— Ma petite Marie est aveugle, dit-elle; pour l'amour de la Vierge, sa patronne, rendez-lui la vue!

Une femme vêtue de noir prend la main de l'enfant:

— Si Dieu le permet, ma bonne, quand nous vous rendrons votre fille, de ses deux yeux elle vous verra.

Un matin, la petite Marie sent une lame glacée glisser sous ses paupières; elle jette un cri, et voit le jour.

De jeunes femmes vêtues de noir l'entourent, la regardent avec joie, l'embrassent, et l'appellent leur chère petite Marie.

Mais toutes ces figures inconnues effraient Marie, et ses yeux, à peine ouverts, se remplissent déjà de larmes.

— Restez toujours avec nous, chère enfant, disent les jeunes femmes. C'est ici la maison de Dieu. Vous serez à l'abri du monde; vous chanterez avec nous des hymnes saints. — Marie baisse les yeux et ne répond pas.

Un jour, seule dans le jardin, elle passe près d'une petite porte entr'ouverte: elle approche, elle s'arrête sur le seuil de pierre; encore un pas, et elle se trouve dans une belle prairie.

Son cœur bat: elle regarde derrière elle... personne ne la voit; elle fuit à travers la verdure.

II.

Quand Marie est bien loin, elle s'assied au bord d'un bois, près d'un ruisseau. Elle voit à ses pieds des fleurs rouges, des fleurs dorées; des insectes aux grandes ailes volent sur l'eau, le vent agite doucement les feuilles, les oiseaux sur les branches chantent gaiement.

Marie regarde, écoute. Elle est émue, elle est charmée; elle reste long-temps à admirer le ruisseau, les fleurs, les insectes ailés et les oiseaux: mais tout-à-coup une pensée la trouble; elle se relève et marche.

Bientôt elle a faim; elle s'approche de la grille d'un grand château. Une dame vient à elle et lui fait signe d'entrer: elle lui donne de beaux fruits, elle lui demande qui elle est, d'où elle vient; et elle la trouve si simple et si jolie que, la voyant ainsi seule dans le monde, elle veut l'adopter pour sa fille.

— Restez avec moi, mon enfant, je serai votre mère.

Marie baise la main de la dame, et répond: — Vous êtes belle, vous êtes riche, vous êtes bonne; mais vous ne pouvez pas être ma mère. Et elle continue à marcher.

Vers le soir, elle entend sur le chemin une voix qui chante derrière elle: elle a peur, elle presse le pas; mais la voix lui crie de s'arrêter.

C'est un jeune garçon un peu plus âgé qu'elle. Ses cheveux blonds tombent en anneaux, ses joues sont roses et fraîches, ses yeux bleus et brillants; il rit, il fredonne. Il pose la main sur l'épaule de Marie:

— Où allez-vous, la jeune fille? Moi, je fuis la maison de ma mère; je veux vivre en liberté; je veux parcourir le monde. Venez avec moi, ma petite.

Venez, vous serez ma sœur, je vous aimerai; quand nous serons grands, nous serons mari et femme, nous serons libres et heureux.

Marie regarde de côté timidement, et ne répond que ces mots: — Moi, je cherche ma mère.

Et elle s'éloigne du jeune garçon qui lui promet de l'aimer, comme elle s'est éloignée de la dame qui lui promettait la richesse, de la forêt et des fleurs qui la charmaient, et de l'asile où l'on chantait les hymnes saints.

III.

Marie continue à marcher le jour et la nuit. La fatigue l'accable, la faim creuse et pâlit ses joues; ses pieds sont meurtris, ses vêtements sont déchirés. Dans les villages, on ferme les portes quand elle demande du pain; les méchants enfants l'appellent la petite mendiante et lui jettent des pierres.

— Pourquoi m'a-t-on ouvert les yeux? s'écrie-t-elle avec douleur. J'étais plus heureuse quand je ne voyais pas; ma mère était près de moi, et je l'entendais.

Une nuit d'hiver, elle entre dans une ville. Au détour d'une rue, elle arrive devant une grande maison: sur la porte s'élève une croix; contre le mur, une Vierge en pierre qu'une lampe éclaire penche la tête, sourit, et tend les bras.

Marie s'arrête; elle entend un gémissement: une pauvre femme est étendue à terre comme si elle ne vivait plus.

L'enfant se baisse; la pauvre femme lève vers la porte sa figure pâle, ses yeux éteints, ses mains tremblantes, et ses lèvres murmurent: — Rendez-moi ma fille!

— Sa voix! c'est sa voix! s'écrie la petite Marie. Et elle presse sa mère dans ses bras, elle la réchauffe de ses baisers. Un sourire brille comme un éclair sur le visage de la pauvre femme:

— Je t'attendais, ma fille. — Ma mère, je te cherchais.

LE JEU D'ÉCHECS.

(Traduit de l'allemand de Pfeffel.)

Sur un échiquier, par ordre et par dignités, se tient rangée la troupe variée des pièces. Le monarque de bois et son épouse sont flanqués de leurs tours et de leurs cavaliers,

Les coureurs (ou, si nous voulons les nommer en style de chancellerie française, les fous) jouent un grand rôle. Les paysans (c'est-à-dire les pions), bétail tranquille tant qu'il ne connaît pas ses forces, doivent d'abord avancer et heurter leurs têtes. Alors le jeu significatif commence : force et ruse gouvernent le combat. Ici le valet est chassé de sa place par le seigneur, là le valet par le valet, et souvent le seigneur par son voisin. — Le grand sultan, fier et impassible, voit à droite, à gauche, tomber comme des victimes du destin la moitié de ses sujets, et enfin lui-même à son tour est renversé du trône.

Puis vient le maître du jeu, celui qui a ordonné toutes les pièces et leur a distribué les rôles. Il les prend, et, grandes et petites, les jette pêle-mêle dans une boîte noire.

Voilà l'image du monde.

L'ÉCLIPSE, CHEVAL DE COURSE.

L'Eclipse est un des chevaux les plus célèbres dont l'histoire des chevaux en Angleterre fasse mention. Son grand-père était un cheval arabe, nommé Darley, fort illustre aussi, et qui n'a jamais été surpassé que par son petit-fils. L'Eclipse naquit en 1764. En 1769, il courut pour la première fois, et battit glorieusement tous les chevaux mis en concurrence avec lui. Pendant dix-huit mois, il ne cessa de courir et de triompher, si bien que sa réputation se trouva bientôt tellement établie, qu'il n'y avait plus de rivaux que l'on osât hasarder contre lui. Aux courses du comté de Newmarket, en 1770, il figura seul, personne n'osant parier contre lui, et remporta le prix en fournissant au pas la carrière.

Il fut alors vendu pour cinq cent mille francs à une compagnie, qui l'employa en qualité d'étalon pour en propager la race. Le nombre de ses enfants qui ont servi comme chevaux de course s'est élevé à trois cent trente-quatre. On a calculé que ces chevaux avaient gagné à leurs propriétaires, soit en prix, soit en paris, une somme de plus de quatre millions. L'Eclipse mourut en 1789, âgé de vingt-cinq ans.

Un cheval de cette famille, très célèbre aussi en Angleterre, le roi Hérode, a produit quatre cent quatre-vingt-dix-sept chevaux, qui ont rapporté à leurs propriétaires plus de cinq millions.

BON MARIAGE.

Deux jeunes époux de la paroisse de Saint-Martin-sous-Loutizie, ancien diocèse de Poitiers, entreprirent le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. La femme mourut en passant par Limoges. Privée de sa compagne, l'époux n'en continua pas moins sa course solitaire, et après l'accomplissement de son vœu, il revint mourir de douleur au lieu où il l'avait perdue. Lorsqu'on voulut l'inhumer dans la tombe de celle qui lui avait été unie dans la vie, elle se retourna comme pour lui faire place.

Telle est l'ancienne tradition qui fut consacrée jadis par le monument que nous reproduisons. En 1650, dom Gabriel de Saint-Joseph, septième abbé Feuillant de Saint-Martin-lez-Limoges, fit transporter avec honneur les ossements et le tombeau des deux époux sous un arceau creusé à l'entrée de la nouvelle église qu'il faisait construire. A la même époque, un religieux de la même abbaye composa, pour y être inscrite, une épitaphe où ces faits étaient rappelés. On la transcrit ici d'après une copie prise en 1770 par l'abbé Nadaud.

Passant, arreste-toy pour regarder ce lieu.
Ce monument usé est dict: *Bon Mariage*.
Deux corps pleins de vertus, deux cœurs amis en Dieu,
Que la mort a frappés en faisant son triage,
Se reposent icy. Le Poictou les produict,
Galice les appelle, et Lymoge y prétend.
Le ciel les met d'accord, pas un n'est esconduict.
La femme meurt icy sans aller plus avant;
On lui fait un tombeau de grandeur coustumière
Pour y serrer son corps. Cependant son mary,
Tout baigné dans les pleurs, ne va poinct en arrière,
Mais accomplit son vœu; et, retournant guary
De ses doulcurs de corps, le souvenir poignant
De sa perte revient, et lui cause la mort.
Ce fut alors que Dieu se fit voir tout-puissant.
On ouvre le sépulchre; et, sans aucun effort,
L'espouse se retire assez pour qu'il ait place:
Pour apprendre aux conjoints à s'entr'aimer toujours,
Afin qu'ayant vescu en la divine grâce,
Ils puissent voir le ciel à la fin de leurs jours.

Honoré par une sorte de culte populaire, ce monument conserva sa place jusqu'en 1790. A cette époque, l'abbaye de Saint-Martin fut déclarée propriété nationale, et le tombeau, renversé et retourné, servit pour clore le regard d'un aqueduc dont les eaux coulaient auprès. Dans cette position, et recouvert de terre, il fut long-temps perdu de vue. Il y a quelques années seulement, des ouvriers employés à la réparation de l'aqueduc vinrent avertir le dernier acquéreur qu'ils avaient trouvé des *bons saints*. Aussitôt l'ordre fut donné d'enlever cette pierre avec précaution, et l'on dégagea les deux statues de la boue qui les souillait; mais le *bon mariage* et ses poétiques souvenirs étaient à peu près oubliés. Un mémoire très intéressant, que vient de publier M. l'abbé Texier, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, vient de rendre au tombeau une partie de son ancienne célébrité. C'est à ce mémoire que nous empruntons à la fois notre gravure et notre article. Voici la description que donne M. Texier.

« Le monument est d'un seul bloc de calcaire; il a un peu plus de deux mètres de longueur; les figures ont un mètre soixante centimètres.

» Les deux époux sont endormis sur un lit de repos, et malgré le fruste et l'usure des ans, la douceur et la placidité de la paix chrétienne respirent dans leurs traits. La femme s'est tournée sur le flanc droit pour faire place à son époux. Encore un petit recul et la place allait manquer sous elle; sa main droite repose sur son cœur reconnaissant de cette inviolable fidélité; elle semble dire par ce muet langage que là est inscrit le souvenir de cette union jusqu'à la tombe. L'époux a pris, comme un bien légitimement acquis, la place qui lui était cédée; sa tâche est remplie, son vœu accompli; le repos arrivé, il peut croiser les bras et dormir. Derrière leur tête, trois petits anges soutenaient leur chevet et veillaient sur leur sommeil; l'un d'eux tenait un encensoir. Les pieds de la femme et de l'homme reposent sur deux animaux, symbole de fidélité et de force, le lézard et le lion. »

De quelle époque est ce monument? M. l'abbé Texier croit pouvoir l'attribuer à un artiste du règne de S. Louis au treizième siècle. L'étude du costume autorise en effet cette conjecture. Les deux statues n'ont pas les crevés, les manches bouffantes et enrubanées du seizième siècle; les fourrures, les surcots, les escoffions (coiffures en forme de cœur), les hennins (voyez 1859, p. 275), les souliers à la poulaine du quinzième; les robes blasonnées et tailladées, les casaques, les manches ouvertes et flottantes du seizième; comme la majorité des personnages du règne de S. Louis, elles sont vêtues d'une tunique serrée à la taille par une ceinture, et sur le tout d'un ample et large manteau ouvert par le devant. Plusieurs statues du saint roi sont ainsi drapées; celle, par exemple, qui était, avant la révolution, aux Chartreuses de Paris. La ressemblance du costume des deux époux confirme encore le sentiment de M. Texier. La robe, dans cette forme, n'a guère été le costume des deux sexes que pendant la première moitié du treizième siècle.

Il est très manifeste qu'en transportant le *Bon mariage* à l'entrée de leur église, et en composant l'inscription que nous avons rapportée, les religieux de Saint-Martin avaient voulu le faire servir à l'instruction populaire, et y montrer une glorification des vertus conjugales. Dans le même sentiment, M. l'abbé Texier propose de le transporter aujourd'hui au pourtour intérieur du chœur de la cathédrale de Limoges.



(Monument du Bon Mariage, à Limoges.)

PENSÉES DE L'EMPEREUR MARC-AURÈLE.

Après la mort de Marc-Aurèle Antonin, on trouva au palais impérial, dans une cassette, de petites tablettes portatives sur lesquelles étaient écrites, en langue grecque, des pensées philosophiques, morales et politiques. L'auteur de ces pensées était l'empereur lui-même. Il ne s'était point proposé, en les écrivant, de composer un livre. Il avait voulu seulement se rendre compte à lui-même de l'état de son âme, et s'imposer plus sûrement l'obligation de persister dans ses bonnes résolutions, en les ayant sans cesse présentes à la mémoire.

On sait que Marc-Aurèle s'était voué, presque dès son enfance, à la pratique de la morale stoïcienne. A l'âge de douze ans, dans le palais de l'empereur Adrien, où il était élevé, il couchait à terre sur une peau, à la manière des anciens; il étudiait Zénon et Aristote, le droit public et le droit civil, le grec, la musique, la géométrie; il s'exerçait journellement à la chasse, à la paume, à la lutte, à la course tant à pied qu'à cheval et en chariot. Proclamé césar à dix-huit ans comme héritier présomptif de l'empire, et admis à participer à toutes les affaires, il continua le genre de vie austère des stoïques. Il parvint à l'empire à quarante ans, et il s'associa Lucius Verus par respect pour les premières volontés de Tite Antonin son prédécesseur et son père d'adoption. Il s'appliqua à gouverner avec justice et avec sagesse. « Il aimait le travail, dit Xiphilin; il se donnait tout entier au moindre de ses devoirs, ne disant, ne faisant et n'écrivant jamais rien avec négligence. Quand il rendait la justice, il passait quelquefois onze et douze jours sur la même affaire, pour l'examiner exactement. » Ses principes politiques étaient très extraordinaires pour l'époque où il vivait: il se considérait plutôt comme le premier magistrat d'une république que comme le représentant du pouvoir impérial. Ainsi, prêt à marcher à la tête des armées contre les Scythes, il demanda au sénat l'argent du trésor public. « Ce n'est pas, dit l'historien déjà cité, qu'ayant l'autorité absolue entre les mains, il ne lui eût été aisé de le prendre au lieu de le demander; mais c'est qu'il croyait et qu'il disait souvent que tout le bien appartenait au sénat et au peuple. Dans une harangue, il dit un jour aux sénateurs: Je n'ai rien à moi, et le palais même où je demeure est à vous. »

Il est à regretter que les guerres longues et difficiles où les Romains furent engagés, sous son règne, contre les Germains, les Sarmates, les Quades, les Marcomans et les Scythes, n'aient pas permis à Marc-Aurèle d'introduire plus d'améliorations dans le gouvernement, et de se consacrer d'une manière plus efficace à la réforme des mœurs publiques. Il n'aurait pas, sans doute, rendu à Rome ses vertus anciennes et sa souveraine influence: un homme, quel qu'il soit, n'arrête point la chute d'un empire qui n'a plus ni foi dans ses dieux ni grandeur dans sa politique. Mais il eût au moins laissé au monde le type plus complet d'un empereur philosophe. Tel qu'il lui a été donné de vivre, on peut en-

core le proposer comme modèle, non pas seulement aux rois, mais à tous les hommes. C'était un païen, et il est mort depuis près de dix-sept siècles; plût à Dieu, cependant, qu'aujourd'hui même les hommes qui sont aux premiers rangs des sociétés chrétiennes, qui se disent les plus éclairés, qui sont réputés les plus sages et les plus humains, fussent, pour la plupart, dignes de lui être comparés!

Il nous a paru qu'un extrait des pensées de Marc-Aurèle ne serait pas déplacé dans notre humble Magasin. Nous aimons à mettre quelquefois en contraste les proverbes des différents peuples, les maximes des différentes époques de l'histoire. Ce sont des points de départ pour la réflexion, des sujets pour la conversation, des termes de comparaison pour les principes de la morale privée. Il a été écrit: « L'homme ne vit pas seulement de pain; » on peut dire aussi: « L'esprit ne vit pas seulement de faits. »

Marc-Aurèle commence le recueil de ses Pensées par l'énumération des bons enseignements qu'il doit en particulier à chacun de ses parents, de ses maîtres ou de ses amis. Il fait l'inventaire des exemples vertueux qui lui ont été légués, bien différent en cela de ces héritiers qui supputent seulement ce que tel parent leur a laissé en terres, et tel autre en maisons, en meubles ou en argent. Il n'est pas besoin de faire remarquer les sentiments admirables de piété, de reconnaissance et de justice qui éclatent dans ce début.

EXEMPLES OU LEÇONS DE VERTU DE MES PARENTS OU DE MES MAITRES.

I. De mon aïeul Verus: — Mœurs honnêtes; jamais de colère.

II. De mon père: — Modestie et vigueur mâle.

III. De ma mère: — Piété, bienfaisance; non seulement ne jamais faire le mal, mais n'en avoir pas même la pensée; me nourrir d'une façon simple; fuir en tout le luxe des riches.

IV. De Tite Antonin, mon père d'adoption: — Etre doux, et cependant inflexible sur les jugements arrêtés après un mûr examen; aimer le travail et y être assidu.

V. De mon cousin Severus: — Aimer mes proches, la vérité, la justice. Il me fit connaître quels hommes avaient été Thraséas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus.

VI. De mon gouverneur: — Etre patient dans les travaux; me contenter de peu; savoir me servir moi-même; ne point me charger de trop d'affaires.

VII. De Diognetus: — Point de vaine curiosité; souffrir qu'on parle de moi en toute liberté; rester intimement uni à la philosophie.

VIII. De Rusticus: — Me bien mettre dans l'esprit que j'ai besoin de redresser mes mœurs et de les cultiver; pardonner les injures et les fautes au premier signe de repentir; lire avec attention, sans me contenter d'entendre à peu près.

IX. D'Apollonius: — Etre libre et ferme, sans irrésolution, sans regarder un seul moment autre chose que la droite raison; être toujours le même dans les douleurs aiguës, la perte des enfants, les longues maladies. J'appris de lui comment il faut recevoir les services que nos amis paraissent nous rendre: n'en être ni accablé, ni ingrat.

X. De Sextus: — L'humanité; gravité sans affectation; recherche continuelle de tout ce qui pouvait plaire à ses amis; patience à supporter les sots et les discours vagues; se plier à tous les caractères, au point de rendre sa conversation plus agréable que celle des flatteurs même, et en même temps s'attirer la plus grande vénération; habileté à trouver et à disposer avec méthode les préceptes nécessaires pour bien vivre; âme imperturbable, et cependant remplie des plus doux sentiments pour les autres.

XI. D'Alexandre le grammairien: — Ne reprendre personne avec rudesse, et ne pas faire de reproche à ceux à qui il échappe un mot hors d'usage, ou irrégulier, ou un mauvais accent; mais sous prétexte de répondre ou de confirmer ce qui vient d'être dit, ou simplement d'adopter la même idée, placer adroitement le mot convenable, comme si on n'avait pensé qu'au sujet et non à l'expression; ou bien prendre un autre détour également fin et couvert pour faire sentir la faute.

XII. De Fronton: — Considérer combien il règnerait d'envie, de duplicité, d'hypocrisie dans la cour d'un prince tyran, et qu'en général ceux que nous appelons patriciens sont plus éloignés que les autres hommes de rien aimer.

XIII. D'Alexandre le platonicien: — Ne pas dire ou écrire souvent, ni sans nécessité, à qui que ce soit: Je n'ai pas le temps. Ce serait se refuser, sous prétexte d'affaires, aux devoirs assidus qui naissent de nos rapports avec la société.

XIV. De Catulus: — Ne point mépriser les plaintes d'un ami, fussent-elles injustes; mais chercher à le ramener et à dissiper toutes ses préventions.

XV. Exhortation de Maximus: — Avoir des mœurs réglées, douces et graves.

BIENFAITS QUE J'AI REÇUS DES DIEUX.

Je leur rends grâces d'avoir eu de bons aïeux, un bon père, une bonne mère, une bonne sœur, de bons précepteurs, de bons domestiques, de bons parents, de bons amis, presque tout ce qu'on peut désirer de bon; et de n'avoir manqué à aucun d'eux, quoique je me sois trouvé dans des dispositions à leur manquer de respect: mais la bonté des dieux a éloigné de moi les circonstances qui m'auraient fait tomber dans cette faute;

D'avoir permis que, ma mère devant mourir jeune, j'aie du moins passé auprès d'elle les dernières années de sa vie;

Que lorsque j'ai voulu assister une personne pauvre, ou qui avait besoin de quelque secours, on ne m'ait jamais répondu que je n'avais pas de fonds pour le faire, et qu'à mon tour je ne sois pas tombé dans le cas d'avoir besoin du secours d'autrui;

D'avoir trouvé tant de bons sujets pour donner la première éducation à mes enfants.

RAISON DIVINE ET HUMAINE.

Si l'intelligence nous est commune à tous, la raison, qui nous constitue des êtres raisonnables, nous est également commune; et s'il en est ainsi, une même raison nous prescrit ce qu'il faut faire ou éviter. C'est donc une loi commune qui nous gouverne; nous sommes donc des citoyens qui vivons ensemble sous la même police, et il suit de là que le monde entier ressemble à une grande cité.

L'Asie, l'Europe ne sont que de petits coins de l'univers. Toute la mer n'est qu'une goutte d'eau; le mont Athos, un grain de sable; le siècle présent, un point de l'éternité. Toutes choses sont petites, changeantes, périssables; elles viennent toutes d'en-haut; elles viennent de la raison universelle, ou immédiatement, ou par suite d'une première volonté. La gueule même des lions, les poisons, et tout ce qu'il y a de malfaisant, sont, ainsi que les épines et la boue, des suites ou des accompagnements de choses grandes et belles. Ne t'imagine donc pas que rien soit étranger à celui que tu adores. Pense mieux à l'origine de tout.

Socrate disait: — Que voulez-vous avoir? Voulez-vous des âmes raisonnables, ou sans raison? — Nous voulons des âmes raisonnables. — Voulez-vous des âmes saines, ou qui ne le soient pas? — Nous voulons des âmes saines. — Pourquoi donc ne cherchez-vous pas à les avoir? — C'est que nous les avons. — Mais si vous les avez, pourquoi vous querellez-vous? pourquoi vois-je parmi vous des partis contraires?

Souvent on n'est pas moins injuste en ne faisant rien qu'en faisant certaines choses.

Il y a tel qui, après avoir fait plaisir à quelqu'un, se hâte

de lui porter en compte cette faveur. Un autre ne fait pas cela, mais il a toujours présent à la pensée le service qu'il a rendu, et il regarde celui qui l'a reçu comme son débiteur. Un troisième ne songe même pas qu'il a fait plaisir; semblable à la vigne qui, après avoir porté du raisin, ne demande rien de plus, contente d'avoir porté le fruit qui lui est propre. Le cheval qui a fait une course, le chien qui a chassé, l'abeille qui a fait du miel, et le bienfaiteur, ne font point de bruit, mais pensent à quelque autre action de même nature.

Personne ne se lasse de recevoir du bien; or c'est se faire du bien que de faire des actions conformes à la nature. Ne te lasse donc point de faire du bien aux autres, puisque par là tu t'en fais à toi-même.

Ai-je fait quelque chose pour la société? j'ai donc fait mon propre avantage. Que cette vérité soit toujours présente à ton esprit, et travaille sans cesse.

DU RECUEILLEMENT.

La plupart des hommes cherchent la solitude dans les champs, sur des rivages, sur des collines. C'est aussi ce que tu recherches ordinairement avec le plus d'ardeur. Mais c'est un goût très vulgaire; il ne tient qu'à toi de te retirer à toute heure au-dedans de toi-même. Il n'y a aucune retraite où un homme puisse être plus en repos et plus libre que dans l'intérieur de son âme, principalement s'il y a mis de ces choses précieuses qu'on ne peut revoir et considérer sans se trouver aussitôt dans un calme parfait, qui est, selon moi, l'état habituel d'une âme où tout a été mis en bon ordre et à sa place.

Jouis donc très souvent de cette solitude, et reprends-y de nouvelles forces; mais aussi fournis-la de ces maximes courtes et élémentaires, dont le seul ressouvenir puisse dissiper sur-le-champ tes inquiétudes, et te renvoyer en état de soutenir sans trouble tout ce que tu retrouveras.

Tu peux être dans une ville, a dit Platon, comme un berger dans sa cabane sur le haut d'une colline.

SUR LES PENSÉES ET LES MOUVEMENTS DE L'AME.

Il faut exclure de la suite de tes pensées tout ce qui n'a qu'un objet frivole et vain; surtout ces pensées qui ne peuvent être que l'effet d'une curiosité inquiète et d'une méchanceté habituelle.

Accoutume-toi à régler tes pensées à tel point, que si tout-à-coup on venait te demander à quoi tu penses, tu pusses répondre aussitôt, et sans te gêner : Je pensais à cela et cela; en sorte que par ta réponse on vît à découvert que tu n'as dans l'âme rien que de simple, de bon, de convenable à un être destiné à vivre en société, qui rejette d'ailleurs les plaisirs grossiers, tout sentiment de haine, d'envie, tout soupçon, enfin tout ce qui te couvrirait de honte si tu faisais l'aveu de ce qui se passe dans ton cœur.

Inutile de se fâcher contre les affaires; elles n'en tiennent compte.

Ne te trouble point, en te faisant un tableau de tout le reste de ta vie. Rappelle-toi cette vérité, que ce n'est ni l'avenir ni le passé qui t'incommodent, c'est toujours le présent. Mais l'objet présent n'est presque rien, quand on ne lui donne que sa juste étendue, et qu'on demande à son âme, avec reproche, si elle ne peut pas porter un si mince fardeau.

Appelle à ton secours, en bien des cas de douleur, ce mot d'Epicure, qu'il n'y a rien là d'impossible à supporter, ni que tu puisses regarder comme éternel, si tu te souviens que tout a des bornes, et si tu n'y ajoutes pas tes imaginations.

Qu'un autre soit plus fort que toi à la lutte, mais qu'il ne soit pas plus sociable, plus modeste, mieux disposé aux accidents de la vie, plus indulgent aux fautes du prochain.

Point d'ennui, point de découragement, point de dépit contre toi-même, si toutes tes actions ne répondent pas toujours à tes bons principes. T'en es-tu écarté, reviens-y; contente-toi d'avoir réussi à faire souvent des actions plus dignes d'un homme.

Epicure dit : Pendant mes maladies je ne parlais à personne de ce que je ressentais dans mon misérable corps. Je n'avais point, dit-il, avec ceux qui venaient me voir, de ces sortes de conversations. Je ne les entretenais que de ce qui tient le premier rang dans la nature. Je m'attachais surtout à leur faire voir comment notre âme, sans être insensible aux commotions de la chair, pouvait cependant être exempte de trouble, et se maintenir dans la jouissance paisible du bien qui lui est propre. En appelant des médecins, je ne contribuais pas à leur faire prendre des airs importants, comme si la vie qu'ils tâcheraient de me conserver était pour moi un grand bien. En ce temps-là même je vivais tranquille et heureux.

RÈGLES DE CONDUITE.

Il faut avoir toujours présentes à l'esprit ces deux règles: l'une, de ne rien faire que ce que t'inspire la raison, ta reine et ta législatrice; l'autre, de changer d'avis, s'il se trouve quelqu'un qui te redresse et te retire de ton opinion; mais toujours pourvu que les motifs de ton changement soient une raison probable de justice ou de bien public, ou quelque raison approchante, et non la satisfaction ou l'honneur qui pourraient t'en venir.

Si quelqu'un met devant toi en question comment s'écrit le nom d'*Antonin*, aussitôt, élevant la voix, tu lui en diras toutes les lettres. Mais si on s'avise de vouloir disputer sur cela, t'amuseras-tu à disputer aussi? ne continueras-tu pas de prononcer tranquillement toutes les lettres l'une après l'autre?

Plie-toi aux événements que l'ordre général t'a destinés; et quels que soient les hommes avec lesquels le sort te fait vivre, aime-les, mais véritablement.

Ai-je, ou non, assez de génie pour cela? Si j'en ai assez, je m'en sers comme d'un outil que la nature universelle m'a donné. Si je ne m'en trouve pas suffisamment, ou je laisse l'ouvrage à celui qui peut le faire mieux que moi (pourvu que je ne doive pas le faire moi-même), ou bien j'y fais ce que je peux, en prenant un aide qui, sous ma direction, puisse consommer tout ce qu'il faut maintenant pour l'avantage de la société; car tout ce que je fais par moi-même, ou à l'aide d'autrui, doit tendre uniquement au bien commun, et y convenir.

Ne rougis point de te faire aider. Tu as ton devoir à faire, comme un soldat commandé pour l'attaque d'une brèche. Que ferais-tu donc si, étant blessé la jambe, tu ne pouvais y monter seul, et que tu le pusses aidé d'un autre?

Forme le plan de régler ta vie en détail, action par action. Si chacune d'elles a, autant qu'il est possible, sa perfection, c'est assez.

Il faut tenir son corps dans une attitude ferme; rien d'exagéré et de déréglé dans les mouvements ni dans la contenance : car ce qu'une âme sage et honnête fait voir sur le visage doit se répéter dans tout le corps, mais le tout sans affectation.

Souviens-toi qu'il ne faut pas recevoir les opinions de nos pères comme des enfants, c'est-à-dire par la seule raison que nos pères les ont eues.

DÉFAUTS A ÉVITER.

C'est folie de se fatiguer toute la vie, sans avoir un but à quoi l'on rapporte tous les mouvements de son cœur, et généralement toutes ses pensées.

Reçois sans fierté, rends sans peine.

Quand tu agis, n'aie point l'air abattu d'un homme haletant de fatigue.

Point d'inquiétude dans la conversation.

Sois réglé et arrêté dans tes pensées.

Evite également l'air sombre et les saillies de vivacité.

Ne consume pas ta vie dans les affaires.

Que ce discours : J'ai résolu de traiter franchement avec vous, suppose de corruption et de fausseté! Que fais-tu, ô homme! à quoi bon ce préambule? La chose se fera voir d'elle-même. Ce que tu dis a dû, dès le commencement, être écrit sur ton front, éclater dans tes yeux. Un homme franc et honnête est, en quelque sorte, comme celui qui a quelque senteur; dès qu'on l'approche on sent, et même sans le vouloir, avec qui l'on a affaire. L'ostentation de franchise est un poignard caché. Rien de si horrible que des caresses de loup. Evite cela sur toutes choses. Un homme vertueux, simple, sans art, et qui n'a que de bonnes intentions, porte cela dans ses yeux; on le voit.

Si quelqu'un peut me reprocher et me faire voir que je pense ou me conduis mal, je me corrigerai avec plaisir; car je cherche la vérité qui n'a jamais fait de mal à personne, au lieu que c'est un vrai mal de se tromper et de s'ignorer soi-même.

Rien n'est plus digne de pitié qu'un homme qui passe sa vie à tourner partout, et qui fouille, comme l'a dit quelqu'un, jusque sous terre pour découvrir, par conjecture, ce que ses voisins ont dans l'âme. Il ne sent pas qu'il suffisait à son bonheur de se tenir auprès du génie qui réside en lui, et de le servir comme il doit l'être.

CONTRE LA PARESSE.

Le matin, lorsque tu sens de la peine à te lever, fais aussitôt cette réflexion : Je m'éveille pour faire l'ouvrage d'un homme; dois-je être fâché d'aller faire les actions pour lesquelles je suis né, pour lesquelles j'ai été envoyé dans le monde? n'ai-je été créé que pour rester chaudement couché entre deux draps?

— Mais cela fait plus de plaisir.

— C'est donc pour avoir du plaisir que tu as reçu le jour, et non pour agir ou pour travailler? Vois ces plantes, ces oiseaux, ces fourmis, ces araignées, ces abeilles, qui de concert enrichissent le monde chacun de son ouvrage; et toi, tu te refuses de faire tes fonctions d'homme, tu ne cours point à ce que ta nature exige!

Il n'y a rien qui n'ait été fait à quelque dessein; par exemple, le cheval, la vigne. Qu'y a-t-il là de surprenant? Le soleil lui-même te dit : J'ai été créé pour faire un tel ouvrage. Mais toi, pourquoi as-tu été fait? est-ce pour te divertir? Vois toi-même s'il y a du bon sens à le dire.

— Mais il faut bien prendre quelque repos.

— La nature a mis des bornes à ce besoin, comme elle en a mis à celui de manger et de boire; et tu passes ces bornes, tu passes au-delà du besoin, tandis que sur le travail tu restes en-deçà du possible! C'est que tu ne t'aimes pas toi-même; car si tu t'aimais, tu aimerais aussi ta propre nature et ce qu'elle veut. Les artistes qui sont passionnés pour leur art sèchent sur leur ouvrage sans se baigner et mangeant peu. Fais-tu moins de cas de ta nature que n'en fait un tourneur de son industrie, un comédien de son jeu, un avare de son argent, un ambitieux de sa folle vanité? Aussitôt que ces gens-là sont à leur objet chéri, ils ont bien plus à cœur d'y faire des progrès que de dormir ou de manger. Or, les actions sociales te paraîtront-elles moins honnêtes, moins dignes de ton amour?

ENCOURAGEMENTS A LA VERTU.

Embellis ton âme de simplicité, de pudeur, et d'indifférence pour tout ce qui n'est ni vertu ni vice. Aime tous les hommes. Marche à la suite de Dieu; car, comme dit un poëte, ses lois gouvernent tout.

SUR LES OFFENSES.

Un tel me méprise? qu'il voie pourquoi. A mon égard, je veillerai à ne rien faire ou dire qu'il puisse trouver digne de mépris. Un autre me hait? c'est son affaire. La mienne est d'avoir de la bienveillance et de la douceur pour tout le monde et pour lui-même, et d'être prêt à lui remontrer qu'il se trompe, non en le mortifiant, non en affectant de la modération, mais avec une noble franchise et avec bonté, comme en usait Phocion, si toutefois il ne feignait point; car il faut que cette conduite parte du cœur, et que les dieux y voient un homme vraiment patient et résigné.

PENSÉES DIVERSES.

La perfection des mœurs consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier, sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

La douceur est d'une force invincible lorsqu'elle est sincère et sans affectation ni déguisement; car que pourra te faire le plus méchant des hommes, si tu persévères à le traiter avec douceur, si tu te contentes de lui donner paisiblement des avis et des leçons (s'il y a lieu) au moment même qu'il s'efforce le plus de te nuire? « Non, mon enfant, nous sommes nés pour vivre d'une autre manière : tu ne saurais me faire un vrai mal; mais, mon enfant, tu t'en fais à toi-même; » si tu sais lui remontrer adroitement et en général que son procédé n'est pas dans l'ordre de la nature, et que ni l'abeille, ni aucun animal né pour vivre en troupes ne traite ainsi son semblable? Il ne faut pas faire cela d'un air de moquerie ni d'insulte, mais avec l'air de la vraie amitié et sans émotion; non en pédant, ni comme pour te faire admirer, mais comme n'ayant en vue que lui seul, y eût-il d'autres témoins.

Ce qui n'est point utile à la ruche n'est pas véritablement utile à l'abeille.

C'est un mot d'Epictète : Il n'y a point de ravisseur, point de tyran du libre arbitre.

Les Lacédémoniens, dans leurs spectacles, plaçaient les étrangers à l'ombre, et se mettaient eux-mêmes où ils pouvaient.

Chez les Ephésiens, on avait établi pour loi de rappeler souvent au peuple le souvenir de quelque ancien qui eût été vertueux.



(Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.—Marc-Aurèle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES TROIS AGES,

PAR GÉRARD.

(Voy. la Biographie et le Portrait de Fr. Gérard, 1839, p. 244.)



(Musée de Naples. — Les Trois Ages, par Fr. Gérard. Hauteur, 2^{m}, 66; largeur, 3^{m}, 33.)

Une famille, dont l'état paraît également éloigné de la pauvreté et de la richesse, se repose des fatigues d'un voyage dans un vallon où tout respire la fraîcheur du printemps. La jeune femme, dont les traits gracieux annoncent la candeur, est assise entre son père et son époux, ses mains sont appuyées sur tous deux, et elle tient sur ses genoux un enfant endormi. Le jeune homme assis près d'elle sur un fragment de piédestal, la contemple avec un sentiment de satisfaction pure, et lui presse doucement la main; le vieillard, assis près de sa fille et appuyé sur ses genoux, paraît occupé de pensées profondes; il est enveloppé dans un ample manteau et a près de lui son bâton.

Telle est la description des *Trois âges* donnée par Landon, en 1808, dans ses *Annales du Musée.* C'est au salon de la même année que Gérard avait exposé ce tableau, composé pour la reine de Naples. Son sujet lui avait été inspiré par cette maxime orientale:

« Dans le voyage de la vie, la femme est le guide, le charme et le soutien de l'homme. »

Le nom des *Trois âges* que le livret de 1808 donnait au tableau et que l'usage lui conserve, n'est donc pas celui qui convenait le mieux. Il eût fallu l'appeler simplement *la Femme,* puisque le peintre ne s'était point proposé de peindre les différents âges de la vie, mais d'exprimer l'influence des femmes sur la vie des hommes depuis leur enfance jusqu'à leur vieillesse.

On trouve dans le recueil que nous avons cité quelques détails sur le coloris et sur l'effet d'ensemble, détails d'autant plus précieux que le tableau n'appartient pas à la France. « L'habillement du jeune homme est rouge, celui du vieillard est d'un gris violâtre; la femme est vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau jaune. Les carnations offrent ce ton argentin, cette touche brillante et fine qui caractérisent les productions de Gérard. Le paysage dont les masses sont soutenues par un ton ferme, est dans la manière du Poussin. »

LES PRÉVENTIONS.

NOUVELLE.

Deux jeunes gens étaient arrêtés devant l'hôtel de la Tête Noire à Montaigu, attendant la patache qui devait les conduire à Fontenay. Le plus jeune, qui était vêtu d'une blouse de toile écrue par-dessus laquelle se croisaient, en bandoulière, une gourde clissée et une boîte à herborisation, tenait à la main un marteau de géologue avec lequel il jouait. Sa figure ouverte exprimait à la fois la bonne humeur et la santé; son compagnon, au contraire, semblait chétif et bilieux; une large paire de lunettes bleues cachait ses yeux et donnait à son visage blême je ne sais quoi de pétrifié: il portait un costume de voyage assez élégant, mais triste et roide.

Au moment où commence notre récit, il venait d'ouvrir une lettre dont il se préparait à faire lecture à son ami.

— Elle est de votre cousin, le colonel Leclerc? demanda celui-ci.

— De sa femme, répondit le jeune homme à figure pâle; mais elle ne laisse aucun doute, comme vous pourrez voir.

— Lisez.

— Voici :

« Mon cher Francis,

» Aussitôt cette lettre reçue, mettez-vous en route pour » *La Saulaie*. Le nouveau préfet de la Vendée doit y pas- » ser quelques jours avec nous. Vous n'ignorez point sans » doute que M. de Vernon est frère du ministre de la jus- » tice, et que la place de procureur du roi que vous solli- » citez sera immanquablement accordée à sa recomman- » dation.

» Venez donc, et ne négligez rien pour lui plaire; c'est » un homme simple qui aime le pays, et ne se rappelle » son autorité que lorsqu'il y a quelque bien à faire ou quel- » que injustice à réparer. Il vient nous voir incognito pour » se *délasser de la puissance* en braconnant dans nos » bruyères.

» Mon mari lui a déjà dit un mot de vous dans sa der- » nière lettre; mais il a répondu *qu'il voulait vous voir*. » Le succès dépend donc désormais de la manière dont vous » vous présenterez à lui, et vous avez trop d'instruction et » d'esprit pour ne point lui paraître digne de l'emploi que » vous sollicitez.

» Adieu, cher Blondel, je vous attends, et je me sens » tout heureuse à la pensée que nous aurons pu être pour » quelque chose dans votre réussite.

» Votre dévouée cousine,

« Lucie Leclerc. »

— Vous voyez, mon cher Naquet, continua le futur magistrat, en repliant la lettre, que j'ai tout lieu d'espérer.

— En effet, répondit le jeune naturaliste; je ne doute point que M. de Vernon n'assure votre nomination.

— Vous dites cela bien froidement, André.

— C'est que je m'effraie des fonctions pénibles et délicates que vous allez avoir à remplir, Francis. Représentant de la morale publique, vous tiendrez dans vos mains l'honneur des individus et le repos des familles. Dans une telle position, les moindres fautes deviennent graves, et l'erreur est un crime.

— Soyez tranquille, interrompit Blondel d'un air sûr de lui-même; outre l'étude que j'ai faite des hommes, j'ai un instinct qui m'éclaire, et mes impressions me trompent rarement.

— Prenez garde, dit André en secouant la tête, ce que nous appelons *une impression* n'est le plus souvent qu'un jugement précipité, résultat de préjugés antérieurs. Nous prenons pour une illumination mystérieuse et subite l'inspiration de notre bonne ou mauvaise humeur; ainsi prévenus, nous ne cherchons plus que ce qui justifie notre opinion, ayant soin d'écarter tout ce qui pourrait la contrarier, et nous arrivons laborieusement à un mensonge entouré d'apparences de preuves. Cette méthode de PROCÉDER est dangereuse pour tous, mais surtout pour celui qui est appelé à faire appliquer la loi.

Blondel sourit.

— Tout dépend de l'esprit d'observation, dit-il avec assurance; une intelligence en éveil observe les moindres circonstances, tire des inductions des plus légers détails. Il en est des hommes comme des bassins géologiques que vous étudiez, mon cher Naquet; les premières couches connues on peut deviner certainement *le dessous*. Un procureur du roi, voyez-vous, doit scruter tous ceux qu'il voit, remarquer leurs paroles, leurs mouvements, et les *classer* comme vous le faites pour les plantes que vous rencontrez. Un œil exercé retourne un homme comme un gant. Ce qui favorise la plupart des désordres de la société, c'est l'indifférence et l'inattention de ceux qui sont chargés d'y veiller. Voyez dans ce pays, par exemple, la plupart des chefs royalistes qui ont insurgé les paroisses n'ont point été arrêtés.

— Par la raison qu'ils se cachent.

— Que je sois nommé, et je me fais fort de les dévouvrir avant un mois.

La conversation des jeunes gens fut ici interrompue par l'arrivée de la patache qui devait les conduire à Fontenay.

Le postillon portait le petit chapeau, la veste brune et le pantalon rayé, costume si bien connu dans les guerres des *bleus* contre les *brigands*. Il examina les deux voyageurs avec cette attention prudente et silencieuse particulière aux paysans vendéens.

— A quelle heure arriverons-nous ce soir, demanda Blondel.

— A quelle heure, répéta le paysan... Ça dépend, not' bourgeois; pour aller vite il faut, comme on dit, de belles routes et de bons chevaux.

— Mais nous arriverons au moins avant la nuit?

— Je ne dis pas non; maintenant les jours sont longs... quand il ne fait pas de brouillard.

— Sommes-nous les seuls voyageurs?

— Ne vous inquiétez pas, la voiture est grande.

En parlant ainsi, le postillon abattait le tablier de cuir qui fermait la patache; les deux jeunes gens y montèrent.

— Prenez les meilleures places, dit-il; sur le devant vous aurez de l'air et vous verrez le pays; je reviens de suite.

Et retenant le cheval qui se préparait à partir :

— Arrière, pataud, s'écria-t-il; arrière, mauvais bandit; tu veux de l'avoine de Montargis, rosse; attends, attends, je vais chercher mon fouet.

Il releva le tablier, y accrocha les rênes et rentra à l'auberge. Blondel le regarda aller.

— Avez-vous remarqué cet homme? demanda-t-il en se retournant vers son compagnon.

— Non.

— Je gagerais qu'il faisait partie des bandes insurgées.

— Qui vous fait penser?...

— Ses manières, son costume, le soin avec lequel il a évité de répondre à toutes nos questions, et le nom de pataud * qu'il a donné à son cheval.

Naquet éclata de rire.

— Sur mon âme, Francis, il ne fait pas bon vous rencontrer, dit-il; vous avez la passion de votre état, et vous herborisez les crimes comme moi les fleurs des champs.

Dans ce moment le postillon reparut.

— En route, cria-t-il à son cheval.

Et s'élançant sur le siége, il partit au grand trot.

Ils venaient de dépasser les faubourgs de Montaigu, lorsqu'un voyageur, assis au bord du chemin, se leva et fit signe au paysan; celui-ci arrêta busquement son cheval.

— Eh! not'maître, je vous cherchais, dit-il en descendant de son siége.

— Et moi je t'attendais, mon gars; tu es en retard.

— Possible; mais il m'a fallu porter vos lettres à leur adresse. Vous ne craignez pas d'ailleurs, je pense, de voyager à la brune?

— Au contraire, je fuis le chaud.

— Il y en a plus d'un de votre goût dans ce pays, dit le paysan avec un clignement d'yeux significatif; mais soyez calme, nous allons rattraper le temps perdu.

— A la bonne heure.

Tout en parlant, le nouveau venu s'était approché de la patache, et après avoir salué les deux jeunes gens, s'était placé sur le dernier banc, en déclarant que le soleil l'incommodait. Blondel fut frappé de cette circonstance, et se mit à l'observer avec attention.

* C'était ainsi que les paysans appelaient les *Bleus* pendant les guerres de la Vendée.

C'était un homme d'environ quarante ans, à l'œil intelligent et à la tournure distinguée. Il était vêtu en chasseur; mais ses guêtres et ses gants de fine peau de daim, sa gibecière artistement tressée, révélaient des habitudes d'une élégance particulière. La marche qu'il venait de faire sous le soleil l'avait sans doute fatigué, car à peine fut-il placé au fond de la patache qu'il se rejeta dans le coin le plus reculé, rabattit sa casquette sur ses yeux, et parut s'endormir.

Francis en profita pour se pencher vers le paysan.

— Vous ne nous aviez point parlé de ce nouveau compagnon de voyage, dit-il à demi-voix et de manière à ne pas être entendu de l'étranger.

— Trouvez-vous qu'il vous manque de la place? demanda le postillon en riant.

— Je ne dis point cela.

— Il n'y a pas d'affront d'ailleurs, et vous pouvez voir que c'est un bourgeois comme vous, et d'une mise cossue encore.

— Vous le connaissez?

— Pour l'avoir vu hier à la Tête Noire, où il m'a donné des commissions.

— Mais vous savez son nom?

— Est-ce que je sais le vôtre, donc? Je voiture des gens, et non pas des noms.

A ces mots, le cocher, qui semblait lassé des questions de Francis, se mit à fouetter son cheval en sifflant. Il y eut un assez long silence.

Il fut interrompu tout-à-coup par Naquet, qui demanda le nom d'un village dont il apercevait le clocher à gauche du chemin.

— Les Herbiers, répondit l'inconnu.

— Juste! dit le postillon; un joli endroit, où j'ai mon parrain qui est maire.

— Le père Lariot.

— Ah! vous le connaissez?

— Un *Bleu*, comme on dit dans le pays, continua l'inconnu en souriant.

Le cocher haussa les épaules.

— Que voulez-vous! murmura-t-il, chacun a son côté faible... Le père Lariot a servi, et pour lors... Ce qui ne l'empêche pas d'être un brave homme, voyez-vous, incapable de faire de la peine à ceux qui ne pensent pas comme lui, et fermant les yeux quand il faut.

— Je sais, je sais, reprit l'étranger en souriant; Lariot est un homme indulgent, et il a raison; sans son bon sens, il eût pu y avoir du sang répandu dans la paroisse.

— C'est la vérité, dit le paysan.

— On lui tiendra compte de sa prudence, murmura l'étranger comme s'il faisait cette réflexion plutôt pour lui-même que pour les autres.

Blondel avait tout écouté avec une sorte d'application.

— Je vois que monsieur est du pays, dit-il en regardant fixement l'inconnu.

— Nullement, répondit celui-ci.

— J'aurais cru, d'après sa connaissance des localités et des personnes... Mais, si j'en crois ce que je viens d'entendre, les royalistes s'agitent dans ce canton.

— Comme dans toute la Vendée.

— Il est au moins extraordinaire que les magistrats chargés de surveiller le département ne mettent point plus de zèle à l'accomplissement de leurs devoirs.

L'étranger fit un léger mouvement.

— Comment se fait-il que la plupart des chefs de la dernière insurrection ne soient point arrêtés? ajouta Blondel en le regardant fixement.

— C'est qu'apparemment la chose n'est point aussi facile que vous le supposez, monsieur, répondit celui-ci. Les chefs royalistes ne parcourent point les routes avec leurs noms écrits au chapeau, et quelle que soit votre intelligence, vous pourriez en coudoyer plus d'un sans le reconnaître.

— Peut-être vous trompez-vous, dit Blondel avec une sorte d'intention.

L'étranger s'inclina.

— Je ne me permettrai jamais de mettre en doute la perspicacité de monsieur, dit-il avec une légère ironie.

Francis se mordit les lèvres, et la conversation demeura rompue. *La fin à la 51e livraison.*

SUR LES GRACQUES. — JUGEMENT DE NAPOLÉON.

L'histoire présente en résultat les Gracques comme des séditieux, des révolutionnaires, des scélérats; et dans les détails, elle laisse échapper qu'ils avaient des vertus, qu'ils étaient doux, désintéressés, de bonnes mœurs; et puis ils étaient les fils de l'illustre Cornélie, ce qui pour les grands cœurs doit être tout d'abord une forte présomption en leur faveur. D'où pouvait donc venir un tel contraste? le voici: c'est que les Gracques s'étaient généreusement dévoués pour les droits du peuple opprimé contre un sénat oppresseur, et que leur grand talent, leur beau caractère, mirent en péril une aristocratie féroce qui triompha, les égorgea et les flétrit. Les historiens du parti les ont transmis avec cet esprit. Sous les empereurs, il a fallu continuer; le seul mot de droits du peuple, sous un maître despotique, était un blasphème, un vrai crime. Plus tard, il en a été de même sous la féodalité, fourmilière de petits despotes. Voilà la fatalité sans doute de la mémoire des Gracques: leurs vertus n'ont donc jamais cessé, dans la suite des siècles, d'être des crimes. Mais aujourd'hui qu'avec nos lumières nous nous sommes avisés de raisonner, les Gracques peuvent et doivent trouver grâce à nos yeux.

NAPOLÉON, *Mémorial de Sainte-Hélène.*

Veux-tu que la nuit du tombeau ait pour toi l'éclat du plus beau jour, allume dès cette vie le flambeau des bonnes actions; il te précèdera dans l'autre.

Pensée traduite du persan.

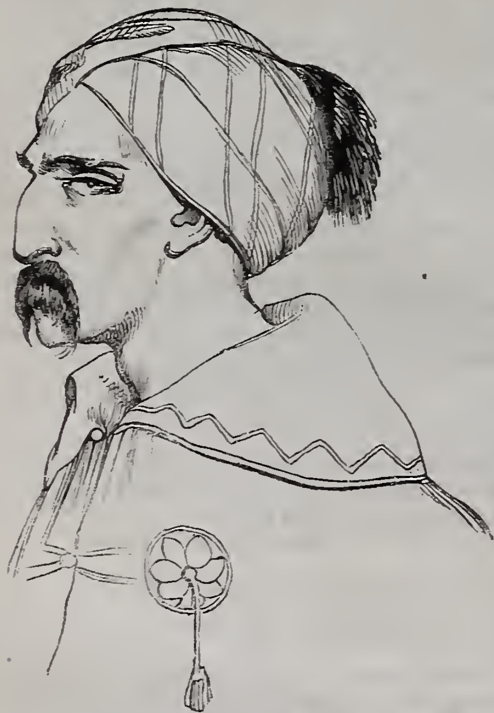
BEIROUT, EN SYRIE.

Beïrout, que les voyageurs écrivent également *Beyrouth*, *Bairout*, *Bayruth*, ville de la Turquie d'Asie, en Syrie, dans le pachalik d'Acre, à 25 lieues de cette place, et à 24 de Damas, est l'ancienne *Béryte*, dont l'histoire se perd dans la nuit des temps. On lui a créé une origine entièrement fabuleuse, en lui donnant Saturne pour fondateur. Strabon en parle avec éloges, et il en est question dans Pline, Ptolémée et Denys l'Africain.

Béryte fut une colonie de Sidon (la moderne *Saïde*) et la patrie du célèbre historien de Phénicie *Sanchoniathon*, qui vivait, selon Porphyre, du temps de Sémiramis, ou, selon d'autres, du temps de Gédéon, juge d'Israël, vers 1245 avant Jésus-Christ. C'est à Béryte, dit-on, qu'on inventa la fabrication du verre. L'empereur Auguste en fit une colonie romaine, et l'appela *Felix Julia*, du nom de sa fille Julia. L'épithète de *Felix* (heureuse) lui fut attribuée à cause de la fertilité de ses environs, de son incomparable climat et de la magnificence de sa situation. Agrippa y conduisit deux légions. Béryte, devenue la plus belle ville de la Phénicie, eut une école de droit civil qui fut célèbre dans tout l'Orient. Renversée de fond en comble par un tremblement de terre, en 566, elle ne tarda pas à se relever de ce désastre. Elle subit plus tard deux siéges mémorables, l'un contre Baudouin I, roi de Jérusalem, l'an 1109 de notre ère, lorsqu'il l'enleva aux Sarrasins; l'autre contre le sultan d'Egypte et de Syrie, Saladin, en 1187. A trois

quarts d'heure, au sud-est, de Beïrout, s'élève encore le bois de pins d'où les compagnons de Baudouin tirèrent leurs échelles, leurs tours mobiles et d'autres machines de guerre qu'ils employèrent au siége de la cité soumise par eux au culte de la croix. Beïrout demeura au pouvoir des Croisés jusqu'à l'époque où Saladin la reprit après une longue résistance. C'est là que Saladin se fit couronner sultan de Jérusalem, de Damas et du Caire. En 1197, les Croisés et les troupes de Malek-Adel se rencontrèrent entre Tyr et Sidon, sur les bords du Nahr-el-Kasmieh. La victoire s'étant déclarée pour les chrétiens, les habitants de Beïrout s'enfuirent à leur approche. Les vainqueurs de Kasmieh, d'après les chroniques, trouvèrent dans la cité abandonnée des provisions de bouche pour plus de trois ans, et une si grande quantité de traits, d'arcs et de balistes, qu'ils auraient pu en charger deux gros navires.

En 1291, la seigneurie chrétienne de Beïrout subit la destinée des autres seigneuries de la côte. Depuis les croisades, elle est presque toujours restée sous la domination des émirs druses, princes du Liban. L'un des plus célèbres, l'émir Fakhr-Eddin (Facardin), en fit sa capitale et sa résidence habituelle. Il avait rapporté d'un long voyage en Italie, et d'un séjour de neuf ans à la cour des Médicis à Florence, le goût de l'architecture et des beaux arts. Il se fit bâtir un superbe palais, dont quelques vestiges existent encore. Toutes les constructions ordonnées par lui étaient dans le style romain. Le sultan Murad IV, jaloux de sa puissance et de sa renommée, chargea Kutchuk-Ahmed-Pacha, gouverneur de Damas, de le déposséder. Vaincu et emmené prisonnier à Constantinople, Fakhr-Eddin avait obtenu grâce de la vie, lorsqu'au mois d'avril 1635, une révolte de son petit-fils Melhem détermina Murad à ordonner le supplice du prince druse. Sa tête fut exposée à la porte du sérail, avec cette inscription : « Ceci est la tête du rebelle Fakhr-Eddin. » Ses enfants néanmoins lui succédèrent dans la domination qu'il avait exercée sur les Druses. Sa race s'étant éteinte, il y a environ une centaine d'années, l'autorité fut déléguée par le grand-seigneur à une famille arabe, originaire de la Mecque, celle de Schebak, qui est devenue très nombreuse, et ne compte pas aujourd'hui moins de deux cent cinquante émirs. Les sultans ont constamment désigné, parmi les membres de cette famille, l'émir chargé de gouverner les Druses. L'émir Beschir, qui a récemment abandonné la cause de Méhémet-Ali pour se rendre en Angleterre et qui a été remplacé par l'émir El-Kasim, les gouvernait depuis près de quarante ans.



(Mahmoud-Bey, gouverneur de Beïrout, d'après un croquis apporté de Syrie par M. Frédéric Goupil.)

Vers 1785, Djezzâr-Pacha, le même qui en 1799 défendit avec tant d'opiniâtreté et de succès Saint-Jean-d'Acre contre l'armée française, retira Beïrout aux Druses et y mit une garnison turque. Quand Ibrahim-Pacha, à la fin de 1831, envahit la Syrie, l'émir Beschir ne lui résista pas. Il abandonna la cause des Turcs, après la prise de Saint-Jean-d'Acre, emporté d'assaut le 27 mai 1832, et les principales villes de la côte, telles que Beïrout, Saïde, Jaffa, Acre, Tripoli, furent occupées, d'accord avec Ibrahim-Pacha, par les soldats de Beschir. Les Arabes racontent une circonstance particulière qui précéda l'entrée d'Ibrahim à Beïrout. A quelque distance de la porte, comme il traversait un chemin creux, un énorme serpent sort des broussailles, et s'avance lentement, en rampant sur le sable, jusque sous les pieds du cheval d'Ibrahim. Le cheval épouvanté se cabre, et quelques esclaves, qui suivaient à pied le pacha, s'élancent pour tuer le serpent; mais Ibrahim les arrête d'un geste, et, tirant son sabre, coupe la tête du reptile qui se dressait devant lui, foule les tronçons sous les pieds de son cheval, et, le sourire sur les lèvres, continue sa route, enchanté de cet événement qui est un augure assuré de la victoire chez les Arabes.

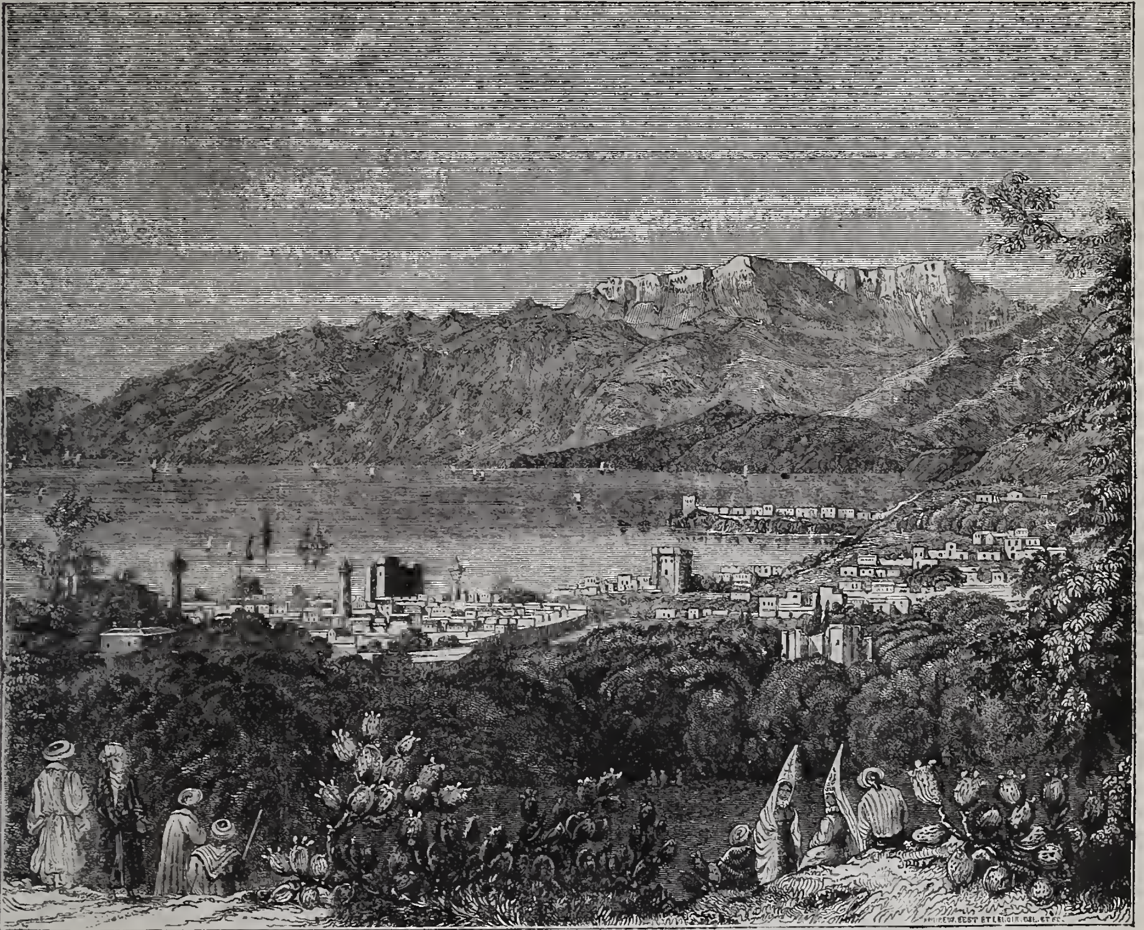
Beïrout, assise sur la partie septentrionale d'une langue de terre formant le prolongement du pied du mont Liban entre les ondes transparentes de la mer de Syrie, occupe une colline qui descend en pente douce vers la mer. A droite et à gauche, quelques rochers, comme de petits promontoires, s'avancent dans les flots et sont couronnés de fortifications turques de l'effet le plus pittoresque. La forme de la ville est irrégulière. Elle a trois portes et un khan (entrepôt de marchandises, où l'on traite les affaires). Ouverte du côté de la mer, les trois autres côtés tournés vers la terre sont entourés de murailles construites par les émirs druses et flanquées de tours sarrasines. Les maisons, les boutiques et les bazars de Beïrout sont en général mieux bâtis qu'on ne le voit d'ordinaire sur la côte. Les maisons, presque toutes en pierre, et plus hautes qu'en aucune autre ville de Syrie, s'élèvent confusément groupées, les toits des unes servant de terrasses aux autres. Sur une des plus élevées, le pavillon de France flotte au sommet d'un mât. Ces maisons à toits plats, et quelques unes à balustrades crénelées, ont des fenêtres à ogives multipliées et des grilles de bois peint qui les ferment hermétiquement. Le dernier gouverneur, Mahmoud-Bey, a fait daller toutes les rues : elles sont étroites, tortueuses et peu propres, l'eau étant rare et les femmes obligées d'en aller chercher fort loin dans la campagne.

Les débris antiques épars dans l'enceinte de Beïrout ne permettent pas de douter que la cité moderne occupe au moins une portion de l'emplacement de Béryte. Du côté de l'ouest, on reconnaît une citerne, les restes d'un aqueduc d'anciens bains; vers la mer, les ruines d'un monument demi-circulaire qu'on suppose avoir été le théâtre d'Agrippa.

La population de Beïrout, composée de Maronites, de Grecs catholiques, d'Arabes musulmans, s'élève à environ 10 000 âmes. Beaucoup de négociants y résident, outre les consuls et les agents des différentes nations européennes. Autrefois les Musulmans se faisaient remarquer par leur fanatisme; mais la fréquentation des Francs les a rendus plus traitables; on jouit maintenant dans cette ville d'une grande tolérance. Elle est le siége d'un évêque grec, d'un

évêque maronite, la résidence d'une congrégation protestante, d'un consistoire israélite et d'un assez grand nombre de prêtres druses et musulmans. Les chrétiens y ont quatre églises, les catholiques grecs une, les catholiques arabes également une, de même que les Maronites et les schismatiques. On y compte en outre trois belles mosquées avec leurs minarets, leurs cours et leurs fontaines jaillissantes. Vers le milieu de la ville, s'élève majestueusement la grande mosquée, monument contemporain des croisades, ancienne église dédiée à saint Jean, que l'on voit encore flanquée de sa colonnade gothique. Les Francs vont à la chapelle du couvent des Capucins, où l'on signale à la curiosité des visiteurs étrangers le lieu où sont enterrés, dans un jardin, six Anglais morts des suites de blesssures reçues dans les murs de Saint-Jean-d'Acre, lors du siége que le général Bonaparte fit de cette place en 1799.

Beïrout offre, dans la plupart de ses rues, un inconvénient qui peut devenir fatal aux piétons. On y tanne le cuir d'une manière toute particulière : sur le pavé sont étendues grand nombre de peaux d'animaux ; les hommes, les chameaux, les chevaux, les mulets et les âues qui passent, ne peuvent faire autrement que de fouler ces peaux dont le chemin est couvert, et, faute de précautions, parfois les gens à pied glissent et tombent.



(Vue de Beïrout, en Syrie.)

La langue arabe n'est point parlée de la même façon dans tous les cantons de la Syrie. Le dialecte des habitants de Beïrout est renommé, avec raison, pour être le plus mauvais de tous : il réunit à lui seul, a dit Volney, les douze défauts d'élocution dont parlent les grammairiens arabes.

Depuis dix ans Beïrout est devenue la place la plus importante de la côte, la principale échelle de Damas, l'entrepôt de toutes les marchandises, le centre de tous les mouvements commerciaux de la Syrie. Là descendent les produits des plateaux supérieurs, la soie, le vin, les fruits. L'industrie qui occupe le plus de monde est la teinture et le tissage de la soie, ainsi que la fabrication des belles ceintures turques, dont les couleurs ont un éclat si brillant, qu'elles sont recherchées dans tout l'Orient. En échange de leurs produits, les montagnards du Liban, dont la chaîne se lie avec le promontoire sur lequel est bâtie la ville, viennent chercher le riz de Damiette, le tabac de Lataquie, le café de l'Yémen, les blés de Begâa et du Hauran. Une grande caravane, chargée de marchandises, part pour Damas deux fois par semaine.

A Beïrout, on trouve toutes les commodités de la vie ; des habitations presque confortables, des viandes saines, des fruits délicieux, du pain préparé à l'européenne par des boulangers francs, des vins exquis à bas prix, et entre autres le fameux *vin d'or*, qui doit son nom à sa belle couleur de topaze, ce roi des vins, si vanté en Orient, où il est tout aussi populaire que le vin de Champagne en France, vin d'ailleurs pétillant et mousseux comme ce dernier.

Le port, autrefois profond et commode, avait fini par être encombré de ruines et de sable. Des travaux ont été entrepris pour le rendre à sa première destination. La belle rade de Beïrout est arrêtée par un vieux château moresque qui, s'avançant dans la mer, est joint à de belles pelouses vertes par un pont, et dont les créneaux, garnis de pièces d'artillerie, se dessinent en noir sur le fond des neiges du Sanniu, la cime la plus pyramidale du Liban. Des navires en-

ropéens, des caïques arabes, des tartanes, des chaloupes, encombrent la rade, que forme une simple jetée. Une multitude de petites colonnes de granit, répandues sur le rivage, servent à amarrer les navires. La mer franchit souvent la jetée pour venir battre le môle et couvrir de son écume les Arabes accroupis sur le quai. A la droite de la ville, on remarque un lazaret récemment construit par Ibrahim-Pacha.

La rare beauté des environs de Beïrout ajoute encore à sa réputation. Une terre rouge et grasse s'étend sur un long espace entre le Liban et la mer; de magnifiques plantations de mûriers dominent la ville de toutes parts; de gracieuses maisons de campagne, comme les *bastides* autour de Marseille, sont disséminées par centaines au milieu des citronniers, des nopals, des caroubiers, et des arbres de toute sorte qui croissent sur son sol. C'est une de ces villas que, dans son voyage en Orient, M. de Lamartine choisit pour demeure; et, pendant plus de sept mois qu'il habita cette riante contrée, il ne s'en éloigna guère, depuis le jour de son arrivée (6 septembre 1832) jusqu'à celui de son départ (15 avril 1833), que pour aller rendre visite à Djioun, résidence de feue lady Stanhope, surnommée la *reine de Palmyre*, et à Deïr-el-Kammar (*maison de la lune*), palais de l'émir Beschir.

Une demi-heure de marche sépare la ville du sommet de la presqu'île qui forme le cap de Beïrout; elle se termine en pointe arrondie dans la mer, et sa base est formée par une belle et large plaine, au point culminant de laquelle est la promenade de Beïrout: c'est là que les cavaliers turcs et arabes vont exercer leurs chevaux et courir le *djerid* (bâton), espèce de tournoi où le bâton remplace la lance. Le Nahr-el-Salib, ou Nahr-el-Beïrout, traverse cette plaine, et vient déverser ses eaux dans la rade de la ville. C'est sur les bords de ce fleuve, l'ancien Magoras de Pline, que, suivant la tradition, périt le bel Adonis. A une demi-lieue plus loin, on passe un ruisseau qui coule dans le sable et se nomme la *rivière de la Mort*. Près de là se trouve la chapelle bâtie, d'après la relation du baron champenois d'Englure, « sur la place où monsieur saint George occist » le serpent. » On montre sur un rocher quelques points d'une couleur rougeâtre, comme étant des taches produites par le sang du dragon.

Le 9 septembre 1840, une flotte composée de navires anglais et autrichiens s'est présentée devant Beïrout. Le 10, elle a fait une démonstration en face de la ville même, pour attirer l'attention des troupes égytiennes qui l'occupaient, et les tromper sur le point de débarquement. Le 11, pendant que cinq vaisseaux bombardaient Beïrout, le débarquement s'opérait sans obstacle à deux lieues plus au nord, dans la baie de Djouni, et à l'anse de Nahr-el-Kelb (*rivière du Chien*), le *Lycus* des anciens, où sept à huit mille hommes de troupes turques se sont établis et retranchés immédiatement. L'amiral anglais Stopford fit sommer la ville de se rendre. Soliman-Pacha (Selve) répondit qu'il ne la rendrait pas sans un ordre exprès de Méhémet-Ali. La canonnade contre la ville continua avec acharnement les 12, 13, 14, 15 et 16 septembre. Les forts s'écroulèrent en partie, et le lazaret fut surtout exposé au feu de la frégate autrichienne *la Médée*, qui lança des bombes et des fusées à la Congrève. Cependant la ville ne fut pas alors occupée par les assaillants, et les Egyptiens en sont restés maîtres jusqu'au 10 d'octobre, époque à laquelle les forces anglo-turques s'en sont définitivement emparées.

Le 20 août, un canot de la division anglaise ayant arrêté et visité un bâtiment de commerce français, *la Marie*, M. Regnard, commandant de la corvette *la Brillante*, qui était devant Beïrout, a demandé satisfaction par écrit au commodore Napier. Cette fermeté a produit son effet, et la satisfaction demandée a été obtenue. En récompense de sa noble conduite, M. le capitaine Regnard a été nommé le 26 octobre, officier de la Légion-d'Honneur.

Depuis les hostilités, le brick *le Bougainville* a transporté à Chypre les Français précédemment établis à Beïrout.

MAHMOUD-BEY, GOUVERNEUR DE BEIROUT. — MISSION ÉGYPTIENNE A PARIS.

(Voy. son portrait, p. 388.)

En 1826, le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, envoya en France et confia à M. Jomard, membre de l'Institut, une première mission de quarante-quatre jeunes gens, Osmanlis, Arméniens et Egyptiens. Le directeur de la mission égyptienne avait, au bout de deux ans, obtenu d'assez heureux résultats pour mettre onze des élèves en état d'étudier l'administration militaire, civile, et la diplomatie; huit, d'embrasser la marine, le génie militaire et l'artillerie; deux, la médecine et la chirurgie; cinq, l'agriculture, les mines et l'histoire naturelle; quatre, les arts chimiques; quatre, l'hydraulique et la fonderie des métaux; trois, la gravure et la lithographie; un, l'art de traduire, et un, l'architecture; les cinq autres n'achevèrent pas leurs cours. Depuis 1826, de nouveaux élèves sont venus presque chaque année se joindre aux premiers, et leur nombre s'est élevé jusqu'au chiffre de cent quatorze. Les résultats de cette mission en ont constaté le succès. Outre l'avantage de répandre en Egypte la langue et en même temps l'influence françaises, elle a doté l'Egypte d'hommes distingués dans toutes les carrières, à la tête desquels se placent Abdy-Bey et Mouktar-Bey, successivement présidents du conseil d'Etat et ministres de l'instruction; Hassan-Bey, ministre de la marine; Actym-Bey et Khosrew-Effendy, premier et deuxième secrétaires-interprètes du vice-roi; Emyn Bey, directeur de la fabrique de salpêtre; et Estefau-Effendy, membre du conseil d'Etat.

Mahmoud-Bey, âgé d'environ quarante à quarante-cinq ans, a fait partie de la mission égyptienne en France. Ses principales études étaient dirigées vers les mathématiques. A son retour en Egypte, il est devenu d'abord capitaine de vaisseau, comme son condisciple Hassan, aujourd'hui ministre de la marine; ensuite il est entré dans l'armée de terre; et dans ces derniers temps Méhémet-Ali l'avait nommé gouverneur de Beïrout. Son attachement au pacha ne paraît pas s'être démenti, et l'on annonce qu'il a récemment refusé l'offre du pachalik héréditaire de Tripoli, offre qui lui était faite au nom du sultan Abdul-Medjid, et sous la garantie de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS EN VERTU DE LOIS SPÉCIALES, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1839.

Nous nous proposons d'offrir à nos lecteurs le résumé des résultats obtenus pendant le cours de l'année dernière dans les principales entreprises de travaux publics. On pourra comparer ces résultats à ceux que nous avions relevés pour la fin de 1838 (voy. 1839, p. 347), et s'assurer des progrès de notre pays dans les principales entreprises de travaux qui lui offriraient des avantages non moins grands pendant la guerre que pendant la paix.

Routes royales. — Les ateliers ouverts en 1839 pour l'achèvement des parties en lacune se sont étendus sur 92 routes, et ont embrassé un développement de 1 443 000 mètres. Sur cette longueur, on a terminé environ 780 658 mètres courants de terrassements et 612 522 mètres courants de chaussées pavées ou d'empierrement: on a pu ainsi livrer à la circulation environ 153 lieues de routes neuves.

Les routes sur lesquelles on s'est occupé de corriger les rampes rapides sont au nombre de 34. Les ateliers ont été appliqués à un développement de 137 539 mètres; sur cette longueur, on a terminé 105 746 mètres courants de terras-

sements, et 65 796 mètres courants de chaussées : on a donc substitué 65 796 mètres de nouvelles portions de route d'un parcours facile, à d'anciennes voies dont l'inclinaison opposait de graves obstacles au roulage.

Le fonds destiné aux réparations extraordinaires a été réparti entre 119 routes, sur lesquelles des améliorations fort utiles ont été exécutées. On a déjà constaté que, par suite des facilités et de la rapidité nouvelles que la circulation a gagnées, les frais de transport des marchandises ont subi une diminution dont le commerce s'applaudit tous les jours.

En résumé, depuis la loi du 14 mai 1837 jusqu'au 31 décembre 1839, il a été dépensé 32 millions, dont 18 pour les travaux des lacunes proprement dites, 2 pour les adoucissements de fortes rampes assimilées aux lacunes, et 12 pour les réparations extraordinaires. L'année 1839 figure pour 15 millions dans la dépense, qui était à peu près aussi considérable en 1838, mais qui ne s'était élevée qu'à 2 millions en 1837.

600 000 francs environ ont été consacrés aux travaux des quatre nouvelles routes royales classées depuis le 1er janvier 1837.

Routes stratégiques. — Ce vaste réseau de voies de communications nouvelles, aussi heureusement combinées pour favoriser le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie que pour prévenir le retour des troubles politiques dans nos départements de l'ouest, est entièrement livré à la circulation aujourd'hui, sauf quelques lacunes de peu d'importance, qui vont être terminées en 1840. Les dépenses s'élèvent à 14 millions.

Ponts. — Le grand pont suspendu de La Roche-Bernard a été entièrement terminé en 1839. Après des épreuves qui en ont constaté la solidité, il a été livré au public le 26 décembre; les abords avaient été également achevés, et le passage n'a subi aucun retard. Ce pont traverse la Vilaine à cinq lieues de son embouchure. Il est composé d'une seule travée de 194 mètres d'ouverture, entre les parements des piliers destinés à supporter les câbles de suspension, et de six arcades (trois de chaque côté) de 9m,50 d'ouverture chacune, qui servent à rattacher le pont aux rives du fleuve. Le tablier du pont est à 33 mètres au-dessus des plus hautes ou à 39 au-dessus des plus basses mers. La dépense totale s'élève à moins de 1 100 000 francs.

Sur les sept autres grands ponts votés dans la loi du 2 juin 1837, ceux de Tartas sur la Midouze et de La Charité sur la Loire sont les seuls qui n'aient pas été livrés à la circulation en 1839, et il est certain qu'ils le seront en 1840. Les dépenses faites s'élèvent à 1 600 000 fr. environ pour les sept ponts ensemble, depuis l'origine des travaux.

Canaux. — Les travaux du bief de partage du canal de Berry sont achevés aujourd'hui, et le canal est navigable sur tout son développement. Il reste toutefois à compléter les moyens d'alimentation et à terminer les travaux de perfectionnement de la navigation du Cher, travaux qui, d'ailleurs, n'empêchent pas la circulation des bateaux. Le bief de partage du canal du Nivernais a présenté et présente encore des difficultés graves; on espère qu'il sera achevé à la fin de 1840. Du reste, le canal est livré à la navigation dans tout le reste de son étendue.

On voit donc qu'aujourd'hui, sauf une bien faible longueur sur le canal du Nivernais, le commerce est en possession de tout le développement des lignes navigables autorisées par les lois de 1821 et 1822. Les premiers résultats qu'a produits l'ouverture de ces lignes font concevoir, pour l'avenir, les plus légitimes espérances. Sans doute il reste encore des travaux d'amélioration à entreprendre; mais la plupart pourront s'exécuter sans interrompre la navigation, et le pays n'en jouira pas moins des avantages qu'il voulait s'assurer en s'imposant de lourds sacrifices.

La perception des droits de navigation est maintenant établie sur toutes les parties de canaux livrées au commerce. Les revenus se sont élevés, en 1839, à près de trois millions, dont les cinq sixièmes ont été fournis par les quatre canaux du Rhône au Rhin, de Bourgogne, de l'Oise, et de la Somme.

Les frais de construction des quinze lignes navigables votées en 1821 et 1822 s'élèveront à 279 ou 280 millions, en y comprenant toutes les dépenses faites antérieurement à ces lois d'emprunts.

Les travaux du canal de la Marne au Rhin et du canal latéral à la Garonne, entrepris en vertu de la loi du 3 juillet 1838, ont été poussés avec une grande activité en 1839. Les dépenses faites jusqu'à ce jour sont d'environ 1 500 000 francs pour le premier, et 3 millions pour le second.

Perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières. — Les lois du 30 juin 1835 et du 19 juillet 1837 continuent à recevoir leur exécution. Déjà près de 39 millions, sur les 67 alloués par ces deux lois, ont été dépensés. L'année 1839 figure pour 17 millions dans les travaux qui ont pour but de perfectionner la navigation de nos fleuves et de nos rivières. Pour donner une idée de l'importance des avantages qui résultent de travaux de ce genre, il suffira de dire que les ouvrages qui, dans leur ensemble, constituent la dérivation de Marly, sur la basse Seine, à quelques lieues au-dessous de Paris, feront jouir le commerce d'une économie annuelle d'environ 400 000 fr. sur le transport des 640 000 tonneaux de marchandises qui remontent la Seine. Et le prix de tous ces ouvrages ne dépassera pas 2 millions.

Ports maritimes de commerce. — Les lois des 19 juillet 1837, 21 juin 1838 et 9 août 1839 ont affecté une somme totale de près de 66 millions à l'amélioration de 42 ports répartis sur toute l'étendue de nos côtes. Plus de 14 millions, dont 7 environ en 1839, ont déjà été dépensés. Les plus grands travaux ont été ou doivent être exécutés aux ports de Dunkerque, de Calais, de Boulogne, de Dieppe, du Havre, de Rouen, de Honfleur, de Caen, de Saint-Malo et Saint-Servan, de Granville, de Redon, du Croisic, de Nantes, de La Rochelle, de Grave, de Bayonne, de Port-Vendres, de Cette, de Marseille, de Cannes, et de l'île Rousse (Corse).

Travaux de la Corse. — Il est peu de points du territoire où l'ensemble du service des nouvelles routes se présente d'une manière plus favorable. Sans parler du zèle et de l'activité des ingénieurs et de leurs auxiliaires, on voit avec plaisir de nombreux concurrents se porter aux adjudications, et les bras ne manquer sur aucun atelier. Outre les 3 400 000 fr. consacrés par la loi du 14 mai 1837 à l'ouverture ou à l'achèvement de cinq routes royales, la loi du 26 juillet 1839 a mis à la disposition de l'administration une somme de 5 millions pour l'ouverture de deux nouvelles routes royales d'une haute importance, l'une de Bonifaccio à Bastia par le littoral à l'est, l'autre d'Ajaccio à Bastia par la côte occidentale. Déjà 1 700 000 francs ont été employés aux travaux de ces sept routes.

Les ports de la Corse ont été long-temps laissés dans l'abandon le plus complet : on y trouve à peine trois ou quatre môles ou jetées destinées à protéger les navires contre les tempêtes, et quelques quais ou débarcadères pour l'embarquement ou le débarquement des marchandises. Du reste, il n'y existe pas une cale de radoub, de carénage ou de construction, et l'île tout entière ne possède qu'un seul fanal pour diriger les navigateurs sur ses côtes pendant l'obscurité des nuits.

La loi du 14 mai 1837 a mis le gouvernement à même de satisfaire en partie aux besoins de ce département, en y affectant une somme de 1 200 000 fr. Les travaux de Bastia, d'Ajaccio et de l'île Rousse ont été ou seront l'objet de propositions spéciales, et cette somme n'est appliquée qu'à des ouvrages d'une moins grande importance; elle est consacrée à l'amélioration de 9 ports et à l'établissement de 5 nouveaux feux.

Phares et fanaux. — Vingt-huit phares de divers ordres restaient à établir, en 1833, pour compléter et améliorer, sous les rapports les plus essentiels, l'éclairage de nos côtes maritimes. Sur ce nombre total, il y a aujourd'hui 24 phares terminés, 2 à peu près terminés, 1 commencé, et 1 dont la reconstruction a été ajournée. Au 31 décembre dernier, 40 phares des trois premiers ordres, non compris les deux phares d'Ouessant et de Saint-Mathieu, restés à la charge du département de la marine, étaient allumés sur les côtes de France.

Outre les phares destinés à signaler au loin les principaux atterrages, des fanaux de moindre portée doivent éclairer les entrées des rades et des ports les plus fréquentés. On présume qu'il pourra devenir nécessaire de porter jusqu'à 100 le nombre de ces feux secondaires, qui est aujourd'hui de 84.

Les principaux résultats de la dernière campagne, en ce qui concerne notre éclairage maritime, peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

1° Huit feux nouveaux, au nombre desquels figurent trois phares de premier et un de deuxième ordre, ont été allumés en 1839 sur les côtes de France.

2° Un phare du premier ordre (celui de Bréhat, l'un des plus remarquables des côtes de France), a été achevé et installé.

3° Deux phares de premier ordre ont été à très peu près terminés.

Le nombre des appareils lenticulaires employés sur nos côtes, d'après le système de Fresnel, s'élève aujourd'hui à 69. L'expérience démontre chaque jour davantage la supériorité de ces nouveaux appareils sur les anciens réflecteurs métalliques. L'horizon de nos grands phares dioptriques s'étend à huit ou dix lieues marines pour un observateur placé à douze ou quinze mètres au-dessus de la surface de la mer. Cette portée, plus que suffisante aux besoins ordinaires de la navigation, est de beaucoup inférieure à la distance jusqu'à laquelle pourraient être vus, à l'œil nu, dans un beau temps, pour un observateur suffisamment élevé, les éclats de lumière des appareils lenticulaires tournants de premier ordre. En effet, lorsque l'atmosphère est dégagée de vapeurs, le feu du mont d'Agde est facilement aperçu de la plate-forme du mont Béarn, à la distance de 92 kilomètres, ou 23 lieues de poste. On ne connaît, parmi tous les phares maritimes, aucun autre exemple d'une aussi grande portée.

Études de navigation et de chemins de fer. — La loi du 12 juillet 1837 a mis une somme de 400 000 fr. à la disposition du gouvernement pour études relatives à la navigation intérieure, et un fonds de 50 000 fr. a été inscrit au budget ordinaire de 1839 pour la continuation des études relatives aux chemins de fer. Ces diverses études sont presque entièrement achevées aujourd'hui, et elles ont fait connaître définitivement les meilleures solutions à suivre pour les tracés des principaux chemins de fer qu'il serait convenable d'établir sur l'étendue de notre territoire. Puissions-nous passer bientôt des projets à l'exécution, et renoncer à ces discussions stériles qui nous ont fait perdre quatre ou cinq précieuses années pendant lesquelles la plupart des peuples civilisés nous ont devancés dans l'établissement de ces voies de communications rapides, d'une si haute importance pour le développement matériel et moral et pour la défense des États.

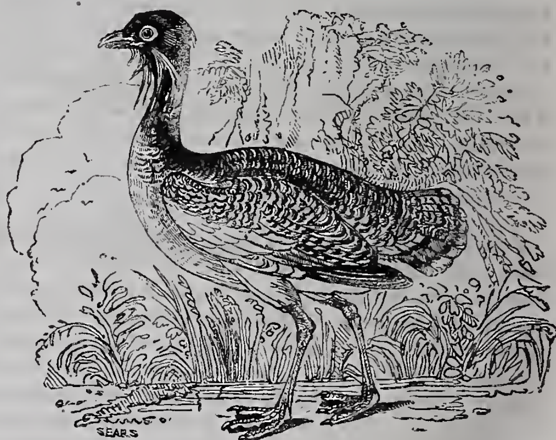
La curiosité des enfants est un penchant de la nature, qui va comme au-devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter. Par exemple, à la campagne, ils voient un moulin, et ils veulent savoir ce que c'est : il faut leur montrer comment se prépare l'aliment qui nourrit l'homme. Ils aperçoivent des moissonneurs, et il faut leur expliquer ce qu'ils font, comment est-ce qu'on sème le blé, et comment il se multiplie dans la terre. A la ville, ils voient des boutiques où s'exercent plusieurs arts, et où l'on vend diverses marchandises : il ne faut jamais être importuné de leurs demandes : ce sont des ouvertures que la nature vous offre pour faciliter l'instruction. Témoignez y prendre plaisir ; par là, vous leur enseignerez insensiblement comment se font toutes les choses qui servent à l'homme, et sur lesquelles roule le commerce. Peu à peu, sans étude particulière, ils connaîtront la bonne manière de faire toutes ces choses qui sont de leur usage, et le juste prix de chacune, ce qui est le vrai fond de l'économie. Ces connaissances, qui ne doivent être méprisées de personne, puisque tout le monde a besoin de ne pas se laisser tromper dans sa dépense, sont principalement nécessaires aux filles.

FÉNELON.

OISEAUX DE FRANCE.

L'OUTARDE.

Les campagnes maigres et pierreuses de la Champagne ou de la Provence sont visitées pendant l'hiver par la *grande outarde*, le plus gros oiseau d'Europe. Elle y arrive en décembre, et s'y tient par familles jusqu'au mois de mars ; un assez grand nombre de couples y passent l'été et nichent dans les seigles, après la dissolution des sociétés dont ils faisaient partie et le départ de ceux qui vont passer la saison chaude dans d'autres contrées. La grande outarde est un gibier renommé pour la délicatesse de sa chair autant que pour son volume. La canepetière, espèce plus petite, est peut-être encore plus recherchée. Elle arrive en avril dans la Beauce et dans le Berry. Elle est sédentaire en Espagne, en Italie, en Grèce et en Sardaigne. Sa taille, de moitié plus petite, suffirait à la faire reconnaître de la précédente. Le mâle n'a pas des deux côtés de la tête les deux grandes moustaches si remarquables chez le mâle de la grande outarde.



(La Grande Outarde, *Otis tarda*, Linné. — Long., 0m, 97.)

Les outardes appartiennent à la division des échassiers que Cuvier désigne sous le nom de pressirostres, et que l'existence d'ailes propres au vol distingue des brévipennes, qui sont les autruches et les casoars.

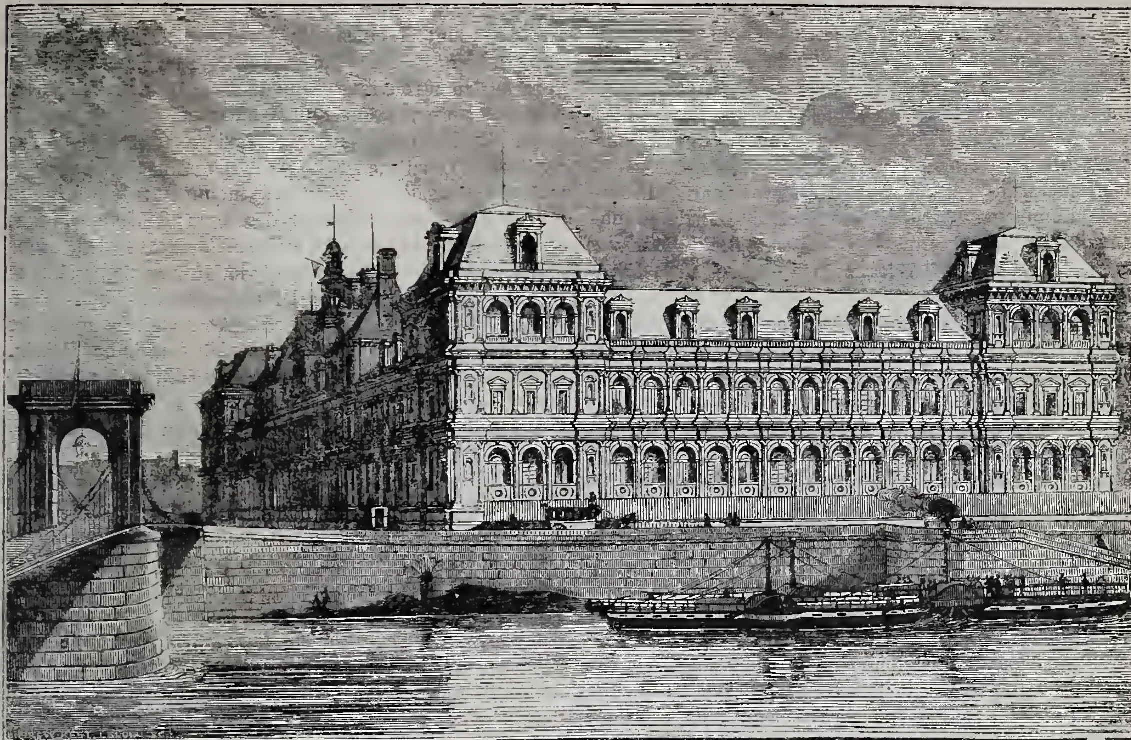
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

(Voy., sur l'histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 1833, p. 240.)



(Hôtel-de-Ville de Paris. — Vue prise du côté de la rivière. — Architectes : seizième siècle, Dominique Cortone; 1840, MM. Godde et Lesueur.)

L'ancien Hôtel-de-Ville de Paris, quoiqu'il soit l'œuvre d'un artiste étranger, peut être cité comme une des plus remarquables productions de notre architecture nationale au seizième siècle; car, tout en appliquant dans cette construction les éléments de la renaissance italienne, Dominique Cortone n'a pas perdu de vue que le monument qu'il était appelé à élever devait être conçu pour des besoins français et approprié au climat de Paris. On retrouve, en effet, les caractères de l'architecture des pays du Nord dans ces larges et grandes fenêtres destinées à éclairer la grande salle du premier étage, dans ces hautes lucarnes s'élevant sur les combles aigus que couronnent des cheminées traitées monumentalement.

Si cet édifice a un mérite incontestable sous le rapport de l'art, il ne se recommande pas moins par les traditions historiques, et on ne saurait s'étonner qu'il n'ait jamais été question ou d'en altérer le style pour l'agrandir, ou d'en changer la destination. Dans les divers projets qui ont été successivement proposés pour proportionner la maison commune à l'accroissement de Paris et de sa population, on a toujours conservé et respecté l'œuvre de Cortone.

Il y avait déjà long-temps que l'on était préoccupé de la nécessité d'étendre les dimensions de l'Hôtel-de-Ville. C'était surtout à l'occasion des fêtes publiques que son insuffisance se faisait vivement sentir. Dès qu'une cérémonie attirait à la maison commune un concours de plusieurs milliers de personnes, il fallait modifier toutes les dispositions intérieures, élever à grands frais des constructions provisoires, suspendre l'action des services administratifs, prodiguer sur des toiles des embellissements d'un jour. Les dépenses ainsi faites en pure perte depuis la révolution française s'élèvent à des sommes qui auraient suffi pour élever un monument tout entier de granit et de marbre.

Ce désordre avait frappé l'empereur. En 1811, après une fête dont les apprêts avaient coûté près de 600 000 francs, il ordonna que des constructions nouvelles et définitives seraient érigées pour donner à l'Hôtel-de-Ville toute l'extension qui était devenue nécessaire. M. Godde fut chargé de rédiger un programme. Dans sa pensée, l'Hôtel-de-Ville nouveau aurait eu sa façade principale en regard de la rivière, sur la rue Impériale projetée du Louvre à la Bastille, et se serait étendu jusqu'à la rue de la Verrerie; la dépense était évaluée à 25 000 000 de francs. La chute de l'empire fit renoncer à ce projet, conçu sur des bases trop larges eu égard aux besoins réels et à la valeur nouvelle des propriétés à démolir.

La pensée de l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville fut reprise en 1832. L'énormité des dépenses toujours renouvelées en constructions provisoires, la nécessité de concentrer à l'Hôtel-de-Ville quelques services dont les locaux absorbaient à eux seuls un capital de plus de 1 200 000 fr., et d'établir de nouvelles et commodes distributions à l'intérieur, furent les causes qui déterminèrent l'administration municipale à étudier un nouveau programme qui répondît aux exigences du présent et de l'avenir.

M. Godde fut encore chargé de ce grand travail; M. Lesueur, architecte, lui fut adjoint pour la rédaction du projet définitif et l'exécution des travaux. Aujourd'hui le plan de cet habile artiste est en partie exécuté.

L'ancienne façade a subi une restauration complète. Trois façades nouvelles sont venues se grouper aux deux côtés de l'ancien Hôtel-de-Ville et sur l'emplacement de la

salle Saint-Jean. Sauf de légères différences, elles sont calquées sur le vieux monument, qui peut-être aurait dû avoir une plus grande part dans l'effet général, et ne pas être autant exposé à être confondu avec des constructions modernes. Ces importantes additions ont nécessité la démolition des bâtiments élevés au Tourniquet Saint-Jean et d'une partie de la rue du Monceau-Saint-Gervais, la démolition des maisons agglomérées du pavillon Sud au quai de la Grève, l'ouverture d'une rue nouvelle du Tourniquet Saint-Jean vers la Seine, enfin le débouché de la rue des Coquilles. Au milieu du vaste parallélogramme que formeront avec l'ancienne façade les trois façades nouvelles, subsisteront les dépendances du vieil Hôtel-de-Ville avec leur cour surélevée d'un étage. Obligé de conserver cette partie du monument, l'architecte a été dans l'impossibilité de ménager des entrées parallèles dans les cours intérieures, et ce défaut frappe l'œil le moins exercé.

Les travaux intérieurs ne sont pas encore assez avancés pour qu'il y ait lieu d'en donner dès aujourd'hui la description. Nous nous bornerons donc à indiquer ici la destination de chacun des bâtiments nouveaux.

Le corps de bâtiment qui regarde la rivière, et devant lequel on a ménagé un élégant jardin circulaire, contiendra, à l'entresol, l'habitation du préfet de la Seine et de sa famille; au premier, les salons de réception; au second, les archives de la préfecture.

L'aile en retour sur la rue Lobau est presque entièrement consacrée aux grandes réunions des fêtes publiques; là sont les salles de bal et les vastes locaux susceptibles de recevoir un immense concours de personnes. Dans les jours de grande solennité, la communication entre les salons de l'aile Est avec la salle du Trône s'établira par les salons des bâtiments du Midi et par la cour de l'ancien Hôtel-de-Ville, transformée en un jardin suspendu ou en un élégant salon. Les portiques de l'ancienne façade et du bâtiment de la rue Lobau rendront facile la libre circulation des voitures et des personnes invitées à ces fêtes. Au-dessus des grands salons municipaux sera installée la Bibliothèque de la ville, qui se compose de 55 000 volumes.

L'aile qui vient d'être commencée sur la rue de la Tixeranderie sera totalement affectée aux services administratifs, désormais centralisés à l'Hôtel-de-Ville.

Quant aux anciens bâtiments, ils recevront le conseil municipal, l'administration des hospices, et les bureaux. A gauche de la salle du Trône sera l'entrée des appartements préparés pour le roi dans l'aile qui est ajoutée au prolongement et sert à raccorder la vieille façade au pavillon du bâtiment du Midi.

Les constructions nouvelles et l'appropriation des bâtiments anciens donneront lieu à une dépense que l'on peut évaluer dès à présent à 10 millions; savoir :

Pour l'achat des propriétés aux abords	2 000 000 fr.
Pour les travaux.	7 000 000
Pour la décoration intérieure (sculpture, peinture, etc.)	1 000 000

L'ensemble des constructions, tant anciennes que nouvelles, occupe une surface de 10 500 mètres. On pense que l'édifice sera entièrement terminé dans trois ans.

NOMS DES MOIS, DES SEMAINES ET DES JOURS AU MOYEN AGE.

« Charlemagne, dit Eginhard, donna des noms aux mois » dans son propre idiome; car jusqu'à son temps les Franks » les avaient désignés par des mots en partie latins, en par- » tie barbares. »

Voici la traduction de ces noms, qui offrent une grande analogie avec ceux du calendrier républicain : mois d'Hiver, — mois de Boue, — mois du Printemps, — mois de Pâques, — mois d'Amour, — mois Brillant, — mois des Foins, — mois des Moissons, — mois des Vents, — mois des Vendanges, — mois d'Automne, — mois d'Enfer.

Après le siècle de Charlemagne, ces noms, rarement employés, furent remplacés par d'autres quelquefois assez bizarres, et dont quelques uns même n'ont pas encore été expliqués. L'énumération suivante évitera au lecteur la peine de recourir à des ouvrages volumineux qui seuls en ont parlé.

Dans les provinces de France où l'année ne commençait qu'en Mars, on trouve souvent Janvier et Février nommés onzième et douzième mois. — Février s'appelait encore le mois du Purgatoire. — Juin se nommait: 1° le *Grand mois* à cause de la longueur des jours; 2° *Sommertras*, de l'allemand *sommer*, été; 3° *Resaille*, à cause de la coupe des foins; cette dernière désignation servait aussi pour le mois de Juillet, qui s'appelait en outre mois *Fenal*, c'est-à-dire des foins, et mois *Seval*. Août était le mois des moissons, et enfin Décembre s'appelait *Delair* ou *Deloir*. Pour ce dernier nom et celui de Seval il n'a encore été donné aucune étymologie raisonnable.

Il y avait en outre, pour plusieurs semaines de l'année, un grand nombre de dénominations, se rapportant toutes, soit à des fêtes soit à des usages. Ainsi la semaine des *Bures* ou des *Brandons* désignait la première semaine de Carême à cause des feux que l'on avait coutume d'allumer le jour de la Quadragésime. — La Semaine Sainte en particulier avait une dizaine de noms; on l'appelait *semaine muette*, parce qu'on cesse de sonner les cloches à partir du Jeudi Saint; *semaine de la Croix*, *grande semaine*, etc.

On sait que les noms fort insignifiants que nous donnons maintenant aux jours de la semaine sont formés du mot latin *dies*, jour, précédé du nom des six planètes suivantes : la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne. Dans les chartes en langue vulgaire, ces noms ne sont pas toujours employés; on les trouve quelquefois renversés: *Dilun*, *Dimar*, ... *Devanres*, *Dissabt*, désignent le Lundi, Mardi, ... Vendredi, Samedi. Le plus souvent, dans les chartes latines, les jours de la semaine sont indiqués par leur numéro d'ordre à partir du Dimanche, qui lui-même la plupart du temps était désigné, soit par son Evangile, soit par l'un des psaumes chantés dans son office.

Il est encore bon d'ajouter qu'en France, jusqu'au douzième siècle, on a compté non par jours, mais par nuits, et l'on appelait *nuit* l'espace de vingt-quatre heures pris d'un soir à un autre. — La nuit à proprement parler, c'est-à-dire l'absence du jour, était divisée en trois chandelles.

MORTS PRÉMATURÉES.

SAVANTS, LITTÉRATEURS ET ARTISTES.

(Fin. — Voy. p. 306, 366.)

PAGNEST, peintre, mort en 1819 à vingt-neuf ans. Après de nombreuses séances, Pagnest recommençant pour la vingtième fois le portrait de M. de Nanteuil, celui-ci se prit d'une vive impatience et ne voulait plus poser; mais touché du violent désespoir du jeune artiste, il eut la bonté de se mettre entièrement à sa discrétion. Pagnest produisit ce beau portrait que l'on voit au Musée du Louvre, et dans lequel on admire un art merveilleux d'imitation. Cet artiste, qui travaillait fort difficilement, est un exemple frappant du degré de perfection auquel on peut atteindre en peinture par la force de la volonté, jointe à une grande sévérité pour soi-même.

PANVINIO, célèbre historien et antiquaire, né à Vérone en 1529, mort à trente-neuf ans.

PARMESAN (Le) avait de la réputation comme peintre dès l'âge de dix-neuf ans; il mourut à trente-sept ans environ,

vers l'an 1540. Son nom était Mazzuoli, et le surnom de Parmesan lui vient de Parme, sa ville natale. Nous avons au Louvre deux tableaux du Parmesan. La couleur de cet artiste a beaucoup de charme; son style est élégant et gracieux, mais il n'est pas toujours exempt de recherche et d'affectation.

Pergolèse mourut en 1737 à l'âge de trente-trois ans. Nous donnerons une notice spéciale sur ce musicien célèbre.

Perse, né à Volaterra, mort à vingt-huit ans en l'année 62 après J.-C., sous le règne de Néron. L'obscurité de ses satires a mis les savants à la torture; S. Jérôme, ne pouvant les comprendre, les jeta au feu avec colère. Quoi qu'il en soit, ce poëte montre contre le vice cette haine vigoureuse qui est le premier mérite du véritable satirique.

Pic de la Mirandole (Jean), le plus extraordinaire des enfants célèbres, avait déjà à l'âge de six ans une grande réputation littéraire. Il ne resta étranger à aucune partie des connaissances humaines; il possédait quinze ou vingt langues, et l'on peut dire que la partie la plus saillante de ses facultés était une mémoire qui tenait du prodige. Pic de la Mirandole mourut à Florence, à l'âge de trente et un ans, le 17 novembre 1494, jour où Charles VIII fit son entrée dans cette capitale de la Toscane.

Potter (Paul), Hollandais, le premier des peintres pour la représentation des animaux ruminants, mourut en 1654, à l'âge de vingt-neuf ans, épuisé par l'excès du travail. Lorsque les chefs-d'œuvre de toutes les écoles étaient réunis au Musée Napoléon, un des tableaux devant lesquels la foule se formait toujours, était un Paul Potter représentant un taureau de grandeur naturelle et son gardien. Ce tableau était estimé 400 000 fr. sur les inventaires du Musée.

Raphael mourut à trente-sept ans, le vendredi saint de l'année 1520, jour anniversaire de sa naissance. On ne comprendrait pas comment, dans une vie de si courte durée, il put créer tant de chefs-d'œuvre, si l'on ignorait que ses élèves travaillaient beaucoup avec lui. (Voy. signature de Raphaël, 1836, pag. 214; son portrait, sa vie, 1838, pag. 257; ses ouvrages, nos tables annuelles.)

Régnier (Mathurin), né à Chartres, mort le 22 octobre 1613, dans sa trente-neuvième année. Régnier est un de nos meilleurs écrivains en vers; et Boileau a dit de lui que c'est le poëte français qui, de l'aveu de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. Tous nos lecteurs savent aussi par Boileau quel était le genre de vie de Régnier. Dès l'âge de trente ans, il déplorait en ces termes sa décrépitude précoce :

La douleur aux traits vénéneux,
Comme d'un habit épineux,
Me ceint d'une horrible torture;
Mes beaux jours sont changés en nuits,
Et mon cœur tout flétri d'ennuis
N'attend plus que la sépulture.

La mémoire du temps passé,
Que j'ai follement dépensé,
Espand du fiel en mes ulcères;
. . . .

Roland (Madame), dont tout le monde a lu les beaux Mémoires, avait trente-neuf ans, en 1793, lorsqu'elle fut décapitée (voyez sa signature, 1836, pag. 213). « Dans sa prison, dit un de ses compagnons de captivité, elle parlait souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie Française dont on préparait l'échafaud, était un miracle de la révolution. Quelquefois son sexe reprenait le dessus, et l'on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. »

Spierre (François), de Nancy, peintre, et l'un des plus habiles sculpteurs de son siècle, mourut en 1681, âgé d'environ trente-huit ans. Une de ses plus belles estampes est la Sainte Famille, d'après le Corrège.

Stace, né à Naples, l'an 61 de l'ère chrétienne, a laissé trente-deux petits poëmes dont le recueil est connu sous le nom de Sylves, la Thébaïde, poëme épique, dédié à l'empereur Domitien qu'il adula bassement, et le commencement d'une autre épopée, l'Achilléide. Le mérite de Stace a été fort controversé, mais ce poëte a pour lui le suffrage des Romains de son temps qui étaient enthousiastes de ses vers. Il versifiait avec une prodigieuse facilité, et l'on peut le considérer comme un type de ce que nous nommons un poëte lauréat.

Térence, né en Afrique, probablement à Carthage, 191 ou 192 ans avant J.-C., mourut en Grèce, à trente-quatre ans, suivant les uns; à trente-neuf ans, suivant d'autres. Il fut affranchi par Lucanus Terentius qui lui donna son nom. Les six comédies de Térence qui sont parvenues jusqu'à nous passent pour un modèle accompli du langage de la bonne société romaine; pour le fond, ce sont des imitations de Ménandre. Jules César appelle Térence un demi-Ménandre; heureux, ajoute-t-il, s'il avait su joindre la force comique aux grâces de la diction!

Torricelli fut surpris par la mort à trente-neuf ans, en l'année 1647, au milieu de ses belles expériences sur la pesanteur de l'air qui le font regarder comme l'inventeur du baromètre. Un jeune homme de vingt-deux ans, qui devait mourir au même âge que Torricelli, notre grand Pascal, continua ses expériences, et compléta sa découverte.

Valentin, né à Coulommiers en 1600, mort en 1632, est de la famille des peintres qui se sont plus attachés à l'imitation matérielle de la nature qu'à l'idéal de l'art. Expressions franches et naïves, mais un peu communes; coloris d'un grand effet, mais contrastes souvent exagérés de la lumière et de l'ombre; tels sont les qualités et les défauts du Valentin.

Van den Velde (Adrien), célèbre peintre d'animaux, de l'école hollandaise, mourut en 1672, à trente-trois ans. Deux exemplaires de gravures à l'eau-forte, qu'il exécuta à quatorze ans, se sont vendus 950 francs en 1817.

Vauvenargues mourut en 1747, à trente-deux ans. On aime ce jeune philosophe en lisant ses pensées et maximes; il élève l'âme; jamais il ne la déprime et décourage comme La Rochefoucauld.

Watteau. Nous avons consacré un article spécial à ce peintre, dont la carrière se termina à l'âge de trente-sept ans (1834, pag. 389).

Il faut des années de repentir pour effacer une faute aux yeux de l'homme : une seule larme suffit à Dieu.

Chateaubriand.

DANSE DES NÈGRES A ALGER.

A la fête du Baïram, qui suit les quarante jours de jeûne du Ramadan, et que les Musulmans célèbrent en général avec beaucoup d'éclat, les nègres d'Alger, esclaves ou libres, se réunissent par groupes de dix hommes à cinquante pour se réjouir et danser ensemble la plus grande partie de la journée. Après avoir long-temps parcouru les rues de la ville et dansé au son de la musique devant les portes des maisons de leurs maîtres ou de leurs patrons, ils se rassemblent à Bab-el-Oued. Chaque danseur tient à ses mains un

instrument en fer qui ressemble à des castagnettes, d'un pied environ de dimension. Il n'y a par bande qu'un seul tambour. Le musicien porte ce tambour à gauche; il le bat en mesure avec les doigts de la main gauche et avec une baguette en forme de serpe qu'il tient de la main droite. d'autres groupes ne sont armés que de bâtons courts. Ces derniers sont les plus curieux : il y a dans leur danse plus de caractère et plus de variété dans les attitudes. Leurs bâtons se rencontrent et se frappent en l'air avec une mesure et une précision telles, qu'à entendre leur choc on dirait que deux seulement se sont rencontrés.

La marche se fait sur deux rangs : les danseurs se tournent en tous sens, et frappent en cadence les bâtons de ceux qui se trouvent en avant, en arrière et à côté d'eux. A certains temps de la musique, ils frappent par-dessus leurs épaules sans se détourner.

Les musiciens se tiennent ordinairement au milieu de la danse, et les danseurs forment à l'entour un cercle bondissant. Quelquefois ils s'arrêtent tout d'un coup, puis font quelques pas de l'air le plus grave du monde, en balançant leur tête et leurs bras de droite et de gauche. Quelques uns quittent leur rang, s'élancent au milieu du cercle, commencent à tourner sur eux-mêmes, et terminent leur pirouette en s'inclinant jusqu'à terre.

LES LABOUREURS DU LIBAN.

Les forêts de cèdres du Liban, dont l'Ecriture parle avec admiration, ont presque entièrement disparu (voy. 1839, p. 325) : quelques arbres seulement restent aujourd'hui pour en conserver le nom et les souvenirs. Cette chaîne de montagnes a perdu sa parure primitive ; des rochers nus et âpres s'offrent partout à l'œil du voyageur. Cependant une population active, libre, laborieuse et intelligente, est venue habiter ces montagnes, et de distance en distance des bouquets de pins, plantés près des monastères et des villages, reposent agréablement la vue, tandis que dans chaque intervalle qui sépare les rochers, un champ est cultivé en blé, en vigne ou en mûriers. Là où l'espace ne comporte pas le mouvement d'une charrue, c'est à la bèche qu'on travaille la terre. On laboure avec des ânes, des vaches, rarement avec des bœufs, souvent avec des chameaux. Le travail agricole est si facile, que les instruments aratoires sont d'une simplicité tout-à-fait élémentaire. La charrue, nommée en arabe *meharrat*, n'est parfois qu'une branche d'arbre coupée sous une bifurcation et conduite sans roues. D'ordinaire elle consiste en deux pièces de bois réunies à leur extrémité. On en fait varier l'ouverture au moyen d'une cheville qui est fixée à la pièce inférieure et qui passe dans un trou pratiqué à la pièce supérieure. La cheville est percée de plusieurs trous dans lesquels on introduit une clavette; celle-ci rend invariable l'ouverture de l'angle, qui se trouve plus ou moins grand, suivant qu'on veut donner plus ou moins de profondeur au labour. La pièce la plus longue sert de timon. Le joug est posé sur le cou des animaux et retenu par des cordes de palmier. A la pièce inférieure sont assemblés, à tenons et mortaises, deux montants en bois qui donnent au laboureur la facilité de diriger la charrue et d'enfoncer le soc en fer, en forme de bèche, dont elle est armée. Le laboureur conduit cette charrue, en tenant des deux mains ou d'une seule, la cheville supérieure qui traverse les deux montants.



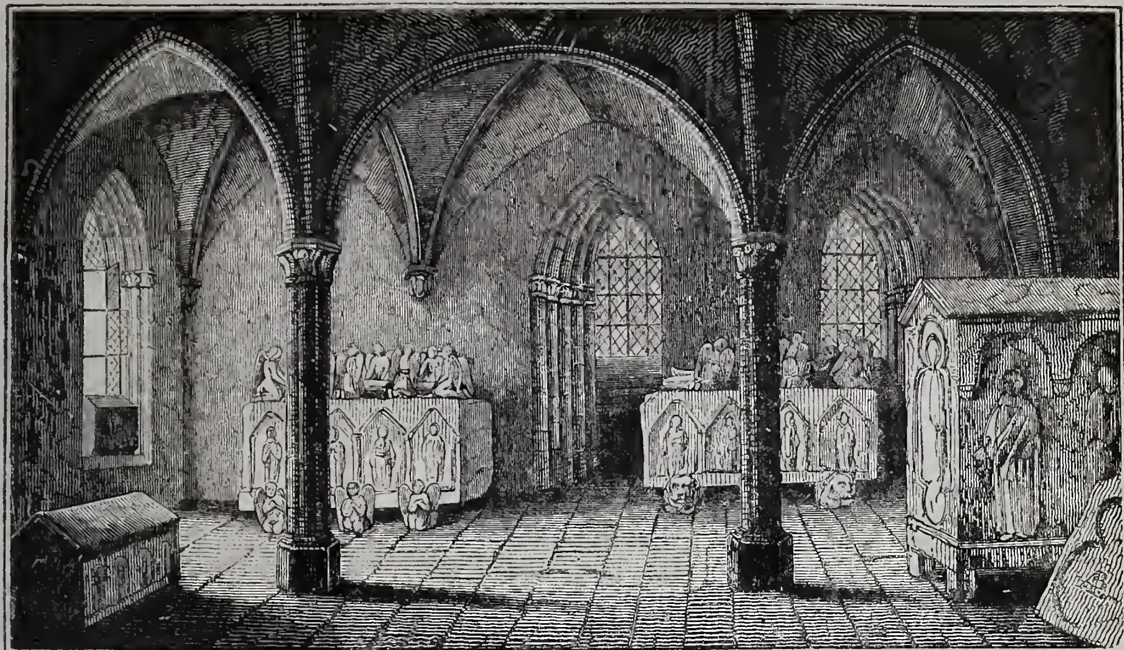
(Une Charrue du Liban.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE LAMENTABLE DE DONA INEZ DE CASTRO,
SURNOMMÉE PORT DE HÉRON.

Romance espagnole



(Tombeau d'Inez de Castro, dans le monastère d'Alcobaça.*)

C'est à la reine des cieux, à celle que tant de vertus ont couronnée de lauriers et qui a emporté la palme, à celle vers laquelle est remonté, au plus haut des cieux et comme un oiseau divin, le beau cygne, que je demande une plume de ses ailes, pour que mon esprit puisse raconter la cruauté la plus déplorable, et cette infortune que pleurent jusqu'aux statues de bronze et de marbre.

Dans le glorieux royaume de la nation portugaise, naquit un prince à qui la renommée avait donné le surnom de cruel; mais, pour l'être, ils lui en avaient donné cause suffisante.

Par la volonté de son père, le prince don Pedro s'était marié avec une infante d'Espagne; il y avait mis une grandeur souveraine, et une dame dont la beauté a égalé la disgrâce avait suivi sa reine; c'était dona Inez de Castro; je vous l'ai dit et cela doit suffire.

Et bientôt mourut, en Portugal, la princesse castillane; et les Portugais regrettèrent sa mort, car la chose les fâchait. Le prince se conduisit avec grandeur royale; mais la peine étant apaisée, car tout s'achève avec le temps, voilà qu'il entra pour se divertir en un jardin, comme il en avait la coutume, et il se prit à regarder une fontaine d'une fabrique si rare que le bassin était en albâtre, avec un autre bassin en argent. Et il vit celle qui était le miroir de ses regards, inclinée au bord des eaux; le miroir de ses regards se mirait en ce froid cristal.

Le prince s'en vint à la fontaine, car le feu cherche toujours l'eau; et contemplant cette femme si belle, sa vue demeura embrasée. Inez, avec sa grâce caressante, souleva son visage; le prince en demeura pétrifié, dona Inez le fut aussi.

Le feu vainquit la neige, et surmontant la cause qui emprisonnait sa langue, le prince éperdu lui parla; il lui donna parole d'époux, promettant de la faire couronner comme reine de Portugal et comme impératrice de sa maison. Inez lui donna la main comme épouse avec une juste reconnaissance, si bien qu'ils accomplirent l'adage qui dit: Deux cœurs en une seule âme.

Ils se marièrent en secret; et craignant que son père ne mît obstacle à ce mariage, pour mieux le cacher, il enleva dona Inez du palais, donnant pour demeure à celle qui le charmait une campagne voisine du Mondego.

Et le père qui ignorait les événements qu'on a rapportés, traita avec la Navarre du mariage de l'infant, le voulant faire pour son bonheur, et voilà que le roi de Navarre accepta cette union pour l'infante dona Blanca. Accompagné des grands de sa cour et de sa maison, il arrive à Lisbonne.

Le roi s'en vient visiter le prince: il lui dit et il lui ordonne que, puisque dona Blanca doit être son épouse, il faut qu'il l'aille visiter. Le prince don Pedro lui obéit, et l'infante le reçoit avec tendre courtoisie. Mais le prince ainsi lui a parlé:

(Il lui avoue qu'il est déjà marié à Inez: Ainsi, dit-il, Votre Altesse pourra s'en retourner dans la Navarre, Inez seule doit être couronnée en Portugal.)

La triste Blança pâlit, puis elle permit à ses yeux de pleurer les peines qu'elle souffrait; et le noble roi de Navarre sentit avec excès le mépris qu'on faisait de sa sœur; il ordonna qu'on prît les armes.

Le clairon belliqueux résonne et le tambour retentit: la campagne se peuple de lances, de mousquets et de hallebardes; de riches étendards se déploient, les bannières tremblent au vent; on met le siége devant Lisbonne.

Le roi de Portugal, craignant cette arrogance, demande trêve; il appelle ses conseillers, et une fois monté sur le trône il requiert leurs conseils. L'un était Egas Coelho, l'autre s'appelait Gonzalez. Et le conseil qu'ils lui donnè-

* Le monastère d'Alcobaça est situé dans l'Estramadure, au confluent de l'Alcoa et de la Baça. La vue intérieure que nous donnons est empruntée au Voyage pittoresque en Espagne et sur la côte d'Afrique, de Tanger à Tetouan, par M. le baron Taylor. La traduction de la romance espagnole est tirée d'un livre récent où s'unissent la poésie et la science, les *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, par M. Ferdinand Denis.

rent, c'est que dona Inez devait mourir, étant cause de cette guerre et sa mort étant d'importance.

Le roi répliqua que non, que c'était tyrannie injuste; — les traîtres lui répondirent que sa renommée se perdait, et qu'il risquait encore ensemble sa couronne avec sa vie. Et enfin ces tyrans et ces traîtres alléguèrent tant de périls, que, sans se lever de son trône, le roi signa la sentence de dona Inez; elle devait mourir décollée.

Ils s'assurèrent du prince dans la prison d'un alcaçar, et ils partirent pour Coïmbre, où demeurait dona Inez. Ici ma main devient tremblante, la plume s'arrête et mon pouls bat; la peine et le tourment emprisonnent ma langue; elle balbutie ce qu'elle raconte.

Ils lurent la sentence à cette douce brebis, à celle qui imita Abel au milieu des fureurs de ces détestables Caïns. Revêtue de mille douleurs, ses yeux laissèrent échapper des perles semblables à celles de l'aurore et qui se miraient encore dans l'éclat de ses joues.

Assise sur un fauteuil, ils lui attachèrent les mains par derrière, et l'homicide tyran arriva avec une écharpe: on lui ferma la bouche, et le couteau perfide coupa ce cou qui avait été si beau.

Ainsi tomba cette neige empourprée, cette lune qui s'éclipsait, ce soleil tout voilé, cette lumière éteinte, cette étoile sans rayons, cette lumière sans flamme; ainsi périt cette rose décolorée, cet œillet sans parfum, ce jasmin effeuillé, ce héron privé de son cou, son vol s'était abattu; sa renommée allait grandir.

Dona Inez de Castro mourut. Que Dieu donne la gloire à son âme, et qu'entre de beaux anges elle soit placée à jamais!... Que la renommée raconte aussi pour moi les excès auxquels se livra le prince le plus aimant, quand il apprit cette disgrâce.

Il fit évanouir la nuit avec la lueur de cent mille torches, et il y eut un enterrement solennel, depuis Coïmbre jusqu'à Alcobaça. Là il déposa la couronne sacrée sur la tête d'Inez, et au même instant tous les grands baisèrent sa blanche main; il voulut que tout le royaume lui prêtât serment comme à une reine. Et aux traîtres il fit arracher par l'épaule leur cœur plein de trahison; ils payèrent ainsi leur faute.

Le roi mourut, assigné pour aller rendre largement compte de ses actions à Dieu. Dona Inez perdit la vie, les traîtres perdirent leur âme. Quand Navarre sut cet événement il leva le siége, et mon esprit vous demande humblement pardon de toutes les fautes qu'il a commises.

COMMERCE DE LA HOLLANDE.

(Dernier article. — Voy. p. 113.)

Nous n'avons fait qu'indiquer, dans un article précédent, la fondation de la Société des Indes. Il est nécessaire de revenir sur l'histoire de cette Société à laquelle tient toute l'histoire du commerce et de la prospérité de la Hollande. A la fin du quinzième siècle, les découvertes de Bartolomeo Diaz et de Vasco de Gama avaient, comme on sait, livré au Portugal l'exploitation des Indes. Mais les bâtiments portugais ne ramenaient les denrées de l'Asie que jusqu'à Lisbonne; les Hollandais allaient les reprendre là pour les répandre dans le reste de l'Europe. En 1580, le Portugal fut réuni à l'Espagne. A la même époque, les Provinces-Unies se séparaient définitivement de cette puissance. Philippe II leur interdit le commerce avec le Portugal, et fit saisir tous les navires qu'elles avaient encore récemment envoyés dans le port de Lisbonne. Les Hollandais cherchèrent à se frayer au nord un passage vers les Indes. De là les expéditions de Barentz et de Heemskerk au Spizberg et à la Nouvelle-Zemble; expéditions infructueuses que d'autres navigateurs ont également tentées depuis sans plus de succès. Une circonstance imprévue ouvrit tout-à-coup à la Hollande la route des Indes. Un Hollandais nommé Houtmann, envoyé à Lisbonne pour des affaires de commerce, fut arrêté, en 1593, comme espion, et retenu prisonnier. Il profita du temps de sa captivité pour étudier la manière dont les Portugais faisaient le commerce de l'Asie, et de retour dans sa patrie, il engagea ses compatriotes à tenter la même entreprise. A force d'instances, il finit par rallier quelques riches armateurs d'Anvers et d'Amsterdam, qui formèrent une société sous le titre de Société hollandaise-indienne de Van Verre.

Le 2 avril 1595, Houtmann partit avec quatre navires pourvus d'armes et de munitions pour les États-Généraux, et aborda le 2 juin de l'année suivante à Bantam, le port le plus considérable de Java.

Cette expédition n'eut pas tout le succès que l'on en attendait, mais elle servit d'enseignement à la Hollande et lui apprit la manière de réussir dans ce commerce tout nouveau. D'autres sociétés se formèrent à l'exemple de celle de Verre; d'autres navires furent envoyés dans les Indes, et revinrent avec de riches cargaisons. Cependant toutes ces entreprises particulières se nuisaient l'une l'autre par la concurrence, et pour obvier à cet inconvénient, pour former en même temps dans les Indes un corps de défense capable de résister aux armes des Espagnols, les États-Généraux réunirent toutes les différentes sociétés et établirent en 1602, comme nous l'avons dit, la Compagnie des Indes. Le privilége accordé pour vingt et un ans à cette Compagnie lui accordait le monopole du commerce dans toutes les contrées situées à l'est du cap de Bonne-Espérance, et lui accordait le droit de faire des conquêtes, d'entretenir une armée, de construire des forteresses et de conclure des traités d'alliance. C'est sur le modèle de cette Société que se forma plus tard la riche et puissante Compagnie des Indes en Angleterre.

Pendant les premiers temps de son installation à Java, la Compagnie hollandaise eut de rudes combats à soutenir pour asseoir sa puissance; plus d'une fois elle se vit menacée d'une ruine complète par les princes indigènes, qui ne pouvaient supporter l'établissement de cette race étrangère dans les domaines de leurs ancêtres. Mais à force de fermeté, de persévérance, employant tour à tour avec habileté les armes et les moyens de conciliation, elle finit par surmonter tous les obstacles et par se rendre peu à peu maîtresse des produits de l'île et d'une grande partie de son territoire.

De 1629 à 1683 la prospérité de la Compagnie alla toujours en augmentant. A cette époque, l'excédant de ses recettes sur les dépenses s'éleva, dans une seule année, à plus de 80 000 000 de francs. Mais là s'arrête tout-à-coup son développement progressif par les raisons mêmes qui semblaient devoir lui donner plus de solidité. La Compagnie était devenue peu à peu souveraine du sol. De simple société de commerce qu'elle était, elle devint une autorité gouvernementale, absolue; mais elle se trompa sur les moyens de régir le pays et commit de graves fautes. Bientôt des dépenses s'accrurent démesurément: au lieu de l'excédant de recettes qui, naguère encore, enrichissait périodiquement ses actionnaires, il y eut chaque année un déficit. Il fallut recourir aux emprunts, payer des intérêts, et en 1779, par suite de ce désordre dans les finances, des moyens extrêmes employés pour y remédier, les dettes s'élevaient à 170 000 000 de francs. Dans les années suivantes, elles s'accrurent encore, et lorsqu'en 1791 une Commission fut envoyée à Java pour examiner la situation des choses, elle constata une dette effroyable de près de 250 000 000.

En 1808, le système de travail forcé introduit par le gouverneur général Daendels dans la colonie, n'aboutit encore qu'à un déficit. En 1812 les Anglais s'emparèrent de Java et n'y obtinrent pas plus de succès. En 1814, cette

lle rentra sous la domination de la Hollande, et malgré les efforts du gouvernement pour en retirer les fruits abondants qu'il en retirait autrefois, les colonies étaient toujours dans un grand état de délabrement. Elles ne commencèrent à se relever qu'une dizaine d'années plus tard par la Société de commerce fondée en 1824; et en 1830, le système d'agriculture établi par le général Van den Bosch les remit en pleine voie de prospérité. C'est maintenant pour la Hollande une source de fortune qui, d'année en année, ne fait que s'accroître.

Cependant, tandis que les produits des Indes s'amassaient ainsi sous la main industrieuse des membres de la Société de commerce, le port d'Amsterdam, destiné à les recevoir, devenait sans cesse plus difficile à aborder. Le Zuydersée, qu'il fallait traverser pour arriver à la mer du Nord, arrêtait par de larges bancs de sable la marche des navires. Pour pouvoir franchir ces écueils, il fallait avoir recours à des machines très dispendieuses, et dont l'emploi entraînait toujours une grande perte de temps. D'un autre côté, les vagues de l'est amenaient dans le port des masses de sable et menaçaient de le rendre impraticable. Pour parer à ce péril, on a construit d'abord une grande digue qui enferme le port et arrête le mouvement du sable; puis on a creusé le canal du Nord qui rejoint les bassins de la ville à la mer du Nord. C'est maintenant par ce canal que tous les navires de la Compagnie des Indes sortent d'Amsterdam et y rentrent. Il a trente lieues de longueur, cent vingt de largeur, douze de profondeur, et l'on voit là, chose étrange! les plus grands bâtiments de commerce, et même les bâtiments de guerre, faire ce long trajet d'Amsterdam à la mer du Nord, non pas à la voile, mais remorqués par vingt ou trente chevaux.

Tous les produits des colonies indiennes sont amenés chaque année en Hollande par les navires de la Société de commerce, et vendus aux enchères. Du port d'Amsterdam et de Rotterdam, ils se répandent dans l'intérieur du pays par les milliers de canaux qui traversent en tous sens la Hollande et s'en vont en Allemagne par le Rhin, par la Meuse, par la mer du Nord. Les deux grandes villes de commerce sont Amsterdam et Rotterdam; viennent ensuite Groningue, Leemvarden, Namur, Kampren. Chaque petite ville de Hollande a, du reste, un port, des canaux et des bâtiments de transport. Quelques unes seulement, par suite de l'impulsion donnée aux autres, sont déchues de leur ancien état de prospérité. Leyde a perdu le produit de ses fabriques par la concurrence de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, et sa population a diminué de moitié. Enkhuyzen, qui était au dix-septième siècle un vaste et riche entrepôt, est aujourd'hui à demi-désert. En revanche, d'autres cités se sont rapidement élevées, par exemple la commune de Niewdiep, qui ne comptait pas, il y a vingt ans, plus de six cents habitants, et qui en renferme aujourd'hui plus de dix mille.

Les fabriques sont en Hollande peu nombreuses et établies sur une base assez restreinte. Depuis la séparation de la Belgique, elles ont pris plus de développement; mais la véritable richesse de la Hollande repose encore sur son commerce de transport et ses produits agricoles.

En 1838, il arriva à Amsterdam 2 074 navires qui apportèrent 589 965 balles de café, 185 244 caisses de sucre, 6 595 ballots de tabac, 15 469 caisses de riz, 17 484 ballots de coton, 2 865 caisses d'indigo, 19 338 petites caisses de thé, 66 609 peaux, 3 115 tonnes de clous, 1 291 caisses de noix muscade, poivre, etc., 17 992 tonnes de froment, 11 662 de seigle, 144 d'orge.

La même année, Amsterdam expédia par le Rhin 1 591 quintaux de cacao, 3 4?6 de drogueries, 18 127 de coton, 149 585 de café, 10 896 de cuivre, 25 798 de kolza et cordages, 10 390 de riz, 185 929 de sucre brut raffiné et sucre candi, 35 424 de tabac indigène, américain, portorico et fabriqué, 1 117 de thé, 1 289 d'étain, 55 678 d'huile de poisson, 1 189 d'indigo, 157 de garance, 24 407 de bois de teinture, 919 de lin.

Le mouvement d'importation et d'exportation de Rotterdam est à peu près aussi considérable.

Le nombre de navires de commerce hollandais s'élève à 1 439. La pêche du hareng est, comme on sait, pour plusieurs provinces une ressource considérable de produits agricoles; les bestiaux, le beurre et le fromage sont presque dans toutes très abondants. On compte par millions les livres de beurre et de fromage que la Hollande expédie chaque année en Angleterre et dans les autres pays.

LYDERIC, PREMIER FORESTIER DE FLANDRE.

CHRONIQUE LILLOISE.

Sous le règne de Clotaire II, dans les premières années du septième siècle, un prince de Dijon, nommé Salvaert, voyant ses états sans cesse agités par la guerre civile, prit le parti de se réfugier en Angleterre et d'y conduire Elmegaërt sa femme qui était enceinte. Pour arriver à celui des ports de Flandre qu'il avait choisi pour son embarquement, il avait à traverser une forêt immense particulièrement connue sous le nom de *la forêt impitoyable*, nom qu'elle devait aux déprédations de Finart, gouverneur du pays pour le roi de France. Cet homme, d'une stature extraordinaire, *homo gigantæ formæ*, après s'être arrogé le titre de roi de Cambrai, faisait continuellement le métier de voleur de grand chemin, et dépouillait, sans distinction d'âge ni de sexe, tous ceux qui avaient le malheur ou l'imprudence de pénétrer dans cette forêt. Salvaert n'ignorait pas les dangers auxquels on s'exposait en y entrant, mais parent de Finart et l'ayant de plus fait avertir de son passage, il crut ne rien avoir à redouter. En vain ses amis voulurent s'opposer à ce qu'il exécutât son projet; il resta inébranlable et s'engagea rempli de confiance dans la redoutable forêt; à peine cependant y avait-il fait quelques pas que le traître Finart, placé en embuscade, fondit sur lui à la tête de ses soldats: surpris, ayant à peine eu le temps de se reconnaître, l'infortuné prince fut accablé sous le nombre, et le peu d'hommes qui l'accompagnaient furent massacrés avec lui.

Pendant ce funeste combat, Elmegaërt profita d'un instant favorable et s'enfonça dans l'épaisseur du bois. Le désir de sauver son enfant, la crainte de tomber dans les mains du cruel Finart précipitèrent ses pas: elle marcha longtemps, et la fatigue fut seule capable de l'arrêter. Elle s'assit alors épuisée auprès d'une fontaine où elle étancha sa soif, puis réfléchissant de nouveau à sa position, se voyant dénuée de tout appui, sans espérance de secours, elle finit par s'abandonner au désespoir et remplit la forêt de ses cris. Cette conduite imprudente qui pouvait la perdre ainsi que sa servante, fut au contraire ce qui les sauva. Un ermite vivait dans le voisinage; étonné d'entendre des cris dans un lieu ordinairement tranquille, il sortit de sa cabane pour savoir quelle en était la cause et se rendit à la fontaine. Sa surprise à la vue de deux femmes éplorées fut grande, et ne peut se comparer qu'à l'effroi de la princesse et de la suivante; mais il les rassura avec bonté, et sachant qu'elles étaient pressées par la faim, retourna à sa cabane et leur apporta un fromage de lait de chèvre et un pain cuit sous la cendre. Après ce frugal repas, la princesse raconta au charitable ermite tous ses malheurs, lui exposa l'état d'abandon auquel elle était réduite, les craintes qu'elle concevait pour son enfant, et termina en le priant de lui indiquer quelque issue secrète pour quitter la forêt. Le solitaire, après lui avoir représenté les risques d'une semblable tentative, chercha à la consoler et l'engagea à mettre toute sa confiance en Dieu. Cependant la nuit approchait; l'ermite

témoignant à Elmegaërt ses regrets de ne pouvoir lui offrir un asile dans sa cabane trop petite pour contenir plusieurs personnes, lui assura qu'elle ne devait rien craindre en restant la nuit dans cet endroit.

Elmegaërt, accablée de fatigue, ne tarda pas après le départ de l'ermite à s'endormir profondément. Pendant son sommeil, une femme d'une taille majestueuse lui apparut: « Essuyez vos larmes, dit-elle à la princesse; le ciel, sensible à vos malheurs, est sur le point de les faire cesser : le temps approche où vous mettrez au monde un fils qui vengera votre époux. » Et l'envoyée céleste disparut. Lorsque Elmegaërt s'éveilla, elle se sentit l'âme pénétrée d'une nouvelle force, se jeta à genoux et remercia Dieu, persuadée que la vierge Marie, cette consolatrice des affligés, lui était apparue en personne.

Quelque temps après, Elmegaërt accoucha d'un fils, à peu de distance de la fontaine. Elle venait de le mettre au monde et l'accablait de caresses, quand tout-à-coup un bruit extraordinaire fit retentir la forêt : le galop de plusieurs chevaux s'entendit au loin. Effrayée, poussée par un funeste pressentiment, Elmegaërt saisit son enfant et le cacha dans un buisson. Son pressentiment ne l'avait pas trompée. Furieux d'avoir laissé échapper l'épouse de Salvaert, Finart avait donné à plusieurs soldats l'ordre de se mettre à sa poursuite et de la conduire devant lui. C'étaient ces soldats qui venaient de se faire entendre : ils n'eurent pas plus tôt aperçu la princesse qu'ils coururent à elle et la chargèrent de chaînes. En vain elle leur demanda la mort; en vain, pour exciter leur colère, elle leur adressa les reproches les plus sanglants. Fidèles à la volonté de leur maître, les soldats, sans pitié pour ses larmes, la placèrent sur leurs chevaux et se rendirent auprès de Finart dont l'inquiétude s'accroissait de jour en jour, et qui ordonna d'enfermer étroitement Elmegaërt, espérant cacher ainsi la connaissance de son attentat.

Cependant l'ermite, au bruit qui venait d'avoir lieu, était accouru et ne trouvant plus la princesse, comprit qu'elle venait d'être enlevée par les gens de Finart. Il s'affligeait, plein de cette triste conviction : soudain le chant de mille oiseaux rassemblés sur un buisson, lui fit tourner la tête de ce côté. Sa surprise fut grande à la vue d'un enfant qui lui tendait les bras et semblait l'appeler; néanmoins, croyant deviner les intentions de la Providence, il le prit et le porta à la fontaine où il le baptisa, en lui donnant le nom de Lyderic. Mais bientôt le charitable ermite allait se trouver dans un nouvel embarras, ne sachant quelle nourriture il pourrait lui donner, quand une biche, dont le faon avait sans doute été tué par des chasseurs, se présenta à lui et vint lui lécher les mains. L'ermite, après avoir remercié le ciel, approcha Lyderic des mamelles de la biche qui se prêta docilement à son intention. Depuis ce moment, elle revint tous les jours pendant assez de temps pour que Lyderic n'eût plus besoin de ses soins. L'ermite cependant servait de père à l'enfant, et plusieurs années s'écoulèrent ainsi; plus tard, lorsque Lyderic avancé en âge fut capable de comprendre sa position, le solitaire lui révéla sa naissance et les malheurs de sa famille, et sans affaiblir en lui les sentiments religieux, l'excita à prendre les armes, lui répétant sans cesse que si le ciel l'avait sauvé, c'était pour venger son père et délivrer sa mère de prison. Nourri de ces projets de vengeance, Lyderic, dans l'intention de se former aux armes, partit pour l'Angleterre et parut à la cour du roi. Sa bonne grâce naturelle et l'habileté qu'il ne tarda pas à acquérir dans tous les exercices, le rendirent cher aux princes, aux courtisans et surtout, dit-on, à la princesse Gratienne, fille du roi. Rappelé en France par la voix de l'honneur, Lyderic se décida néanmoins à quitter l'Angleterre et se rendit à Soissons près de Clotaire pour lui demander la permission d'appeler Finart à un combat singulier.

Clotaire II, déjà mécontent de Finart, apprit avec indignation la nouvelle du crime qu'il avait commis et les cruautés sans nombre qu'il exerçait envers ses sujets; aussi accorda-t-il sans hésiter la demande de Lyderic, lui souhaitant de réussir dans son entreprise. Il fit plus encore : il envoya un héraut d'armes vers Finart, avec ordre de lui annoncer que le roi viendrait en personne accompagner Lyderic et lui servir de parrain dans le duel que ce jeune guerrier demandait pour venger la mort de son père. Cette nouvelle déconcerta le tyran; il fit cependant répondre que, confiant dans la justice de sa cause, il était prêt à soutenir le combat. Au jour fixé, Clotaire et ses courtisans arrivèrent avec Lyderic au château de Finart, appelé le château



(Lyderic, grand forestier, d'après une gravure de 1608.)

de Buc, et le pont même du château fut choisi pour le lieu du combat. Bientôt, les assistants s'étant rangés des deux côtés, le signal fut donné et les deux guerriers fondirent l'un sur l'autre : long-temps le combat fut douteux; enfin Lyderic porta à son adversaire un coup terrible au défaut de ses armes et l'étendit mort à ses pieds.

La conclusion de la chronique se devine facilement. Lyderic, après avoir reçu les félicitations de Clotaire et de ses courtisans, fit sortir sa mère du château de Buc où elle était enfermée; il fut ensuite nommé par le roi gouverneur du pays et maître de toutes les terres de Finart, dont la tête fut exposée sur la porte de son château. Quelques auteurs prétendent que ce fut Dagobert qui créa Lyderic grand forestier. L'histoire, du reste, ne fait aucune mention de Gra-

tienne, fille du roi d'Angleterre. Elle rapporte au contraire que le grand forestier épousa Bithilde, fille de Clotaire, et qu'il en eut quinze enfants mâles. Antoine et Boschart, deux de ces enfants, furent comme leur père grands forestiers.

On se demande en quoi consistait cette charge; les renseignements à cet égard sont fort peu précis : on peut supposer cependant que grand forestier répondait au titre de garde général des forêts de Flandre.



(Lyderic, grand forestier, figure de la procession annuelle, à Lille.)

Quant au costume des grands forestiers et à celui de Lyderic en particulier, il est difficile de s'en faire une idée exacte. Un ancien volume imprimé à Anvers en 1608 et intitulé *Les anciennes descentes des grands forestiers et comtes de Flandre,* le représente coiffé d'un chaperon dont l'extrémité pend sur son épaule; un justaucorps dessine sa taille; à son côté droit pend une épée, et ses manches ouvertes laissent voir son habit de dessous que recouvre un collet montant découpé; enfin un caleçon et des souliers ronds, mais peu élevés, complètent son costume. Or, ces vêtements qui d'ailleurs ne sont pas tous d'une même époque, ne peuvent aucunement convenir au siècle dans lequel vécut Lyderic; au premier abord on y reconnaît le costume usité du temps de Charles VI à l'exception des souliers arrondis qu'avaient alors remplacés les souliers longs et pointus, connus sous la dénomination de souliers à la poulaine. D'un autre côté, à la procession instituée, dit-on, en 1171, interrompue pendant la première révolution, et qui, reprise en 1823, parcourt tous les ans la ville de Lille, Lyderic paraît revêtu d'une robe qui traîne jusqu'à terre et qui laisse à peine entrevoir ses pieds, robe garnie d'un col montant et plissé comme une collerette. Sa tête est couverte d'une espèce de toque surmontée d'un plumet; mais ce plumet, ce col plissé et le reste de l'habillement, font un anachronisme bien facile à démontrer. Ce n'est que bien plus tard que les plumes ont paru sur les casques d'abord, puis sur les coiffures; le plumet en particulier, tel qu'on le figure dans la procession, est d'invention tout-à-fait moderne. Si l'on montrait Lyderic chef franc du septième siècle, la tête chargée d'un casque derrière lequel flotterait une queue de cheval teinte en rouge; homme robuste, porteur d'une lourde masse d'armes; la poitrine armée d'une cuirasse avec des appendices de fer; les bras nus et les cuisses couvertes d'un caleçon de laine, sur lequel seraient croisées des bandes d'étoffe de même couleur descendant sur ses jambes découvertes jusqu'à ses souliers courts et arrondis : ce costume serait plus original et surtout plus vrai.

LES PRÉVENTIONS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 385.)

Cependant la nuit était venue et la patache roulait plus lentement sur la route déserte. Le vent qui avait fraîchi soufflait, d'un ton lugubre, dans les bruyères; de loin en loin, une croix dressée sur le fossé, indiquait un meurtre encore récent, dont le postillon ne manquait jamais de raconter l'histoire. Bien que l'insurrection eût été étouffée, des bandes parcouraient encore les paroisses, et il n'était point impossible d'en rencontrer une en un tel lieu et à une telle heure. Naquet communiqua cette crainte à Blondel, moitié sérieusement moitié en riant.

— Et nous n'avons point d'armes, observa le futur procureur du roi.

— Fort heureusement, interrompit l'étranger.

— Comment cela, monsieur?

— Si nous étions attaqués ce ne serait qu'à l'improviste et par un trop grand nombre pour que la résistance fût raisonnable; en pareil cas, le mieux est de se soumettre, quitte à prendre sa revanche à la première occasion.

Dans ce moment la patache arriva à une montée fort rapide, et le postillon pria les voyageurs de mettre pied à terre; les deux amis se trouvèrent séparés de leur compagnon.

— Avez-vous compris le conseil? demanda Blondel au jeune naturaliste.

— Sans doute; et je le trouve sage, répondit Naquet.

— Mais peu rassurant.

— En quoi?

— Il est probable que nous serons attaqués.

— Qui vous le fait croire?

— Ne voyez-vous donc pas que notre cocher est un chouan?

— Bah!

— Et le prétendu chasseur un chef royaliste?

Naquet recula de deux pas et regarda son ami en face.

— Au diable si j'en crois rien, s'écria-t-il; un proscrit ne voyagerait point ainsi en voiture publique. Mais, qui vous le fait penser?

— Quoi! vous n'avez point été frappé de l'aspect de cet étranger? D'où vient-il? où va-t-il? Quel est son nom?

— Ce sont des questions qu'il peut également se faire à notre sujet.

— Mais, vous n'avez donc point remarqué l'embarras du paysan lorsque je lui ai demandé des renseignements, l'affectation de cet inconnu à se tenir au fond de la patache?

— Pour éviter le soleil.

— Et pourquoi n'est-il point monté en même temps que nous?

— Parce qu'il avait pris les devants.

Blondel haussa les épaules.

— Les devants!... le soleil!... Vous croyez à tout cela! Et pourriez-vous me dire comment n'étant point du pays ainsi qu'il le prétend, il connaît les lieux, les personnes et les moindres détails?

— Je l'ignore.

— Eh bien!

— Eh bien! cela prouve que je ne le connais point. Il ne suffit point de ne pouvoir comprendre un fait pour concevoir un soupçon.

— Vous n'avez donc pris garde ni à son air embarrassé ni à ses réticences?

— Ma foi non, dit Naquet, j'ai vu un homme réservé, voilà tout.

— Assez, assez, Naquet, nous n'avons point le temps de discuter; mais, outre que mes impressions me trompent rarement, il y a ici des preuves. C'est un chef royaliste, vous dis-je, et je ne serais point étonné, d'après le signalement que j'ai entendu faire du comte, que ce ne fût lui-même.

— Allons, Francis, vous vous montez l'imagination.

— A la bonne heure, dit le jeune homme avec impatience; libre à vous de fermer les yeux; mais moi, j'y vois clair, et j'agirai en conséquence.

La patache était arrivée au haut de la montée, et les trois voyageurs reprirent leurs places. Ils roulaient depuis quelque temps lorsqu'un galop de cheval se fit entendre.

L'étranger leva le rond de cuir qui fermait la lucarne placée au fond de la patache, et jeta un cri d'appel; un cri semblable répondit du dehors.

— Est-ce vous Pierre? demanda-t-il.

— Moi, maître.

— Allez en avant.

— Soit.

— Vous m'attendrez au carrefour.

— Bien.

Le cavalier qui s'était arrêté repartit au grand trot et passa rapidement devant la patache.

— Quel est cet homme? demanda Naquet.

— Mon domestique, répondit l'étranger.

Blondel donna un coup de coude à son compagnon.

— Doutez-vous encore? demanda-t-il à voix basse.

— De quoi? répondit celui-ci.

— Vous ne comprenez point qu'il y a une embuscade dressée, et que cet homme va annoncer notre arrivée.

— Pourquoi le penserais-je?

Blondel fit un geste de dépit.

— Le pistolet serait sur votre poitrine que vous demandriez où est le danger, murmura-t-il. Vous avez oublié le vieil adage de notre professeur: *Qui periculum petit periculo peribit.* Heureusement que je suis là; et sur mon âme, je ne laisserai point les choses aller ainsi.

— Mais, je ne me trompe pas, ajouta-t-il plus haut, voici des maisons... un bourg, à ce qu'il me semble.

— Saint-Hermine, interrompit le postillon.

— Ne doit-on point s'y arrêter?

— C'est à la volonté des voyageurs, dit le paysan.

— Pourquoi un retard inutile? observa l'étranger.

— Continuons alors, not' bourgeois.

— Non, dit vivement Blondel.

— Nous sommes seulement à une heure de Fontenay; il serait plus sage d'y arriver.

— Pardon, monsieur, répliqua Francis avec fermeté; mon ami et moi désirons faire halte.

L'étranger fit un geste de désappointement.

— Voici justement une auberge, ajouta Blondel en montrant une large porte cochère surmontée d'une enseigne.

— Ce n'est pas la mienne? dit le cocher, qui voulut passer outre.

— C'est la nôtre, reprit vivement le jeune homme en étendant les mains vers les rênes. Arrêtez ici, je le veux.

Le paysan obéit de mauvaise grâce. Les deux jeunes gens descendirent seuls.

— Il ne nous suit pas, observa Blondel tout bas; il a peur de se montrer.

— Je crois plutôt qu'il est contrarié de ce retard, répliqua Naquet.

Blondel secoua la tête sans répondre.

L'humeur chagrine du jeune homme, aidée d'une vanité singulière, le rendaient aussi prompt à soupçonner que lent à reconnaître son erreur. L'étude de la jurisprudence et la fréquentation du barreau lui avaient d'ailleurs donné cette dangereuse tendance aux inductions qui transforment de proche en proche les doutes en présomptions et les présomptions en preuves. Il s'était accoutumé à tourner autour d'un fait jusqu'à ce qu'il y eût trouvé prise, et à réunir une foule de *riens* en un tout, qui pût avoir l'air d'une démonstration, à peu près comme avec des grains de verre on compose un chapelet. A force de chercher à se justifier à lui-même ses soupçons et de plaider sa cause dans son propre esprit, pendant les trois heures passées en patache, il avait fini par arriver à une conviction inébranlable. Aussi, lorsqu'il entra à l'*Ecu d'or*, n'avait-il plus aucun doute, et ne songeait-il qu'aux moyens d'éviter le danger auquel il allait être évidemment exposé.

Debout devant la grande cheminée de l'hôtellerie dont il s'était approché, il réfléchissait à la conduite qu'il serait prudent de tenir, lorsqu'un bruit d'armes lui fit détourner la tête. Un gendarme venait d'entrer et s'avançait vers lui avec la phrase sacramentelle:

— Vos papiers.

Blondel et Naquet remirent leurs passeports que l'honnête agent de la force publique déploya à l'envers, et parcourut d'un œil que les fumées du vin semblaient avoir obscurci.

— A la bonne heure! s'écria-t-il en mettant le doigt sur le cachet... Connue, la signature du gouvernement! Il n'y a rien à dire, mes braves... Vous n'êtes pas les chouans que je cherche... car il n'en manque pas dans le pays, de ces oiseaux de nuit à tête blanche... Mais faut les dénicher!... Vous étiez les seuls voyageurs?

— Pardonnez-moi, répondit Blondel, nous avions un compagnon qui n'a point voulu quitter la patache.

— Oh! oh!... Est-ce qu'il voudrait se cacher?

— Il a peut-être ses raisons pour cela, observa le jeune homme.

Le brigadier releva la tête, et se rapprochant mystérieusement:

— Auriez-vous quelque idée sur le particulier, bourgeois? demanda-t-il confidentiellement.

— Je vous engage à l'examiner avec soin, répondit Blondel sur le même ton.

— Compris! nous allons voir le signalement du susdit... Où est-elle, cette patache du diable?

— A la porte.

Le gendarme sortit; mais il reparut au bout d'un instant.

— Pas plus de voyageur que dans ma giberne, s'écria-t-il.

— Que dites-vous? répliqua vivement Blondel; aurait-il pris la fuite?

— La fuite! répéta le brigadier...

— Il faut le savoir. Appelez le cocher.

— Présent! répondit le paysan qui entrait.

— Qu'as-tu fait de ton troisième voyageur?

— Mon troisième voyageur?

— Oui.

— Ma foi! quand il a vu que les autres s'arrêtaient ici, il est descendu.

— Et où est-il?

— Parti.

— Parti! s'écria Blondel en se tournant vers le brigadier. Plus de doute, il vous aura aperçu et aura craint d'être arrêté.

— Comment! s'écria le gendarme; est-ce que ce serait...

— Un chouan.

— Se peut il?

— J'en suis sûr.

— Qu'est-ce qu'il dit donc, le bourgeois? s'écria le postillon.

— N'écoutez point les dénégations de cet homme, interrompit Blondel; c'est un chef royaliste; et en tout cas, votre devoir est de vous en assurer.

— Mille tonnerres! c'est ce que je vais faire, s'écria le brigadier en s'élançant hors de l'auberge.

— Songez-vous à ce que vous faites, dit vivement Naquet à Blondel; vous dénoncez un inconnu sur de vagues soupçons!

— Cet homme est un chef de bande, vous dis-je.

— Mais songez...

— Du reste, nous allons voir; je ne serai point fâché de prouver par cet exemple la possibilité de mettre la main sur les coupables; ce sera un moyen de faire d'avance mes preuves.

Un coup de feu l'interrompit.

— Ecoutez! s'écria Naquet.

— Croyez-vous, maintenant? dit Blondel.

Tous deux s'élancèrent sur le chemin, suivis de tous les gens de l'hôtellerie. Ils aperçurent bientôt le brigadier qui revenait en tenant l'étranger au collet.

— Vous avez tiré, s'écria Naquet.

— Histoire de rire et pour avertir le particulier de s'arrêter, dit le gendarme.

— Monsieur n'est point blessé?

— Heureusement, répondit l'inconnu; mais j'attends qu'on m'explique une pareille conduite.

— C'est ce qu'on va faire, mon prince, dit le gendarme. On vous a arrêté comme suspect et parce que le bourgeois ici présent vous a reconnu pour un blanc.

— Moi!

— Si cela n'est point, vous pourrez prouver le contraire, dit Blondel.

— Et puis-je savoir d'où vous est venu un pareil soupçon? demanda l'étranger.

Le jeune homme rappela ce qui s'était passé, en relevant toutes les circonstances, comme eût pu faire un avocat général dans son réquisitoire.

— Ainsi c'est sur de pareilles présomptions que vous avez osé baser un jugement, monsieur! reprit l'inconnu, et que vous m'avez exposé aux violences de cet homme. Mais qui êtes-vous, vous-même, pour porter une pareille accusation?

— Le jeune homme se fit connaître, et à son nom l'étranger fit un mouvement.

— Blondel! répéta-t-il. N'êtes-vous point neveu du colonel Leclerc?

— En effet, dit Francis étonné.

— Et ne sollicitez-vous pas une place dans la magistrature?

— D'où savez-vous...

L'étranger sourit, et faisant un pas vers le jeune homme:

— Votre famille ne m'est point inconnue, monsieur! dit-il. Voyez plutôt.

Il lui tendit une lettre, et Blondel reconnut l'écriture de sa cousine. Elle était adressée à M. de Vernon.

— M. le préfet! dit le jeune homme déconcerté.

Tous les assistants poussèrent un cri de surprise, et le brigadier voulut prendre la fuite.

— Restez! dit M. de Vernon sévèrement; vous êtes heureux, monsieur, que votre brutale erreur ait porté sur moi plutôt que sur un autre; j'ai droit de vous pardonner.

— Quant à M. Blondel, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, il reconnaîtra un jour, je l'espère, que présumer trop facilement le mal, c'est moins prouver la perspicacité que la malveillance, et que pour recevoir de la loi le droit d'accuser les autres, il faut avoir acquis plus d'impartialité et de prudence.

Francis s'inclina en balbutiant une excuse. Mais, sans l'écouter, M. de Vernon salua et reprit la route de Fontenay.

A peine eut-il disparu dans l'ombre, que le brigadier, dégrisé par la peur, s'avança vers Blondel immobile.

— A nous deux maintenant, s'écria-t-il, les poings fermés.

Mais Naquet l'arrêta.

— Taisez-vous, dit-il doucement, l'erreur de mon ami est assez punie.

— Punie! s'écria le gendarme, et mon emploi qu'il a manqué me faire enlever!

— Oui, dit Naquet à demi-voix; mais vous l'avez conservé, et lui vient de perdre le sien!

ARMÉE ÉGYPTIENNE.

(Voy. p. 359.)

C'est en 1815 que Méhémet-Ali essaya pour la première fois d'instruire et de vêtir ses troupes à l'européenne. Il en manifesta l'intention à son arrivée de l'Arabie qu'il venait de soumettre au grand-seigneur, et d'où l'avait rappelé le retour de Napoléon en France. Ses premières tentatives excitèrent un mécontentement général, mais il ne se découragea point. Il se servit habilement, plus tard, des officiers de l'empire, français et italiens, que les évènements politiques avaient amenés en Orient. Parmi eux, celui dont le concours a été le plus efficacement utile au vice-roi, fut sans contredit M. Selves (aujourd'hui Soliman-Pacha), ancien aide-de-camp du maréchal Ney. Méhémet-Ali commença par confier à M. Selves environ mille jeunes mamelouks, pour les faire instruire au maniement des armes et aux écoles du bataillon et du peloton. Afin de dérober ce nouvel essai aux soupçons du fanatisme et des préjugés, il assigna Assouan, à la première cataracte du Nil, pour chef-lieu de l'instruction. Quatre casernes spacieuses renfermèrent ces élèves, auxquels il ne fallut pas moins de trois ans pour être formés aux principes du métier. La régularité des évolutions, le silence rigoureusement observé pendant les manœuvres, surtout l'obligation si pénible à la fierté musulmane d'obéir à des chrétiens, déplaisaient à ces jeunes gens amoureux des jeux et des exercices bruyants. Plusieurs fois des complots furent formés contre M. Selves; un jour même qu'il commandait l'exercice à feu, une balle dirigée contre lui siffla distinctement à ses oreilles; sans se déconcerter, il fit recommencer l'exercice et commanda le feu une seconde fois.

L'apprentissage terminé et les cadres formés, il s'agissait de trouver des soldats. Méhémet-Ali fit venir des nègres du Kordofan et du Sennâr. Trente mille furent dirigés sur Beuehali, près de Monfalout, sur la rive gauche du Nil, dans la Haute-Egypte. Pendant qu'ils arrivaient, les Mamelouks organisés descendaient d'Assouan et se rendaient à Beuehali. Là se formèrent, en janvier 1823,

les six premiers régiments dans lesquels les Mamelouks, déjà instruits au maniement des armes et à quelques manœuvres, furent placés comme officiers.

Cependant, les nègres levés dans le Kordofan et le Sennâr périssant par milliers, le Pacha, d'après les conseils du consul français, établit une conscription en Egypte, sur le modèle de celle qui existe en France.

Méhémet-Ali a créé plusieurs établissements militaires, pour compléter et perfectionner l'organisation de son armée. L'infanterie égyptienne a toujours occupé vivement sa sollicitude. Une école de sous-officiers et d'officiers a été fondée à Damiette : elle se compose de quatre cents élèves. Ce ne fut qu'au retour des troupes égyptiennes de la guerre de Morée, que commença la formation de la cavalerie régulière.

Une école de cavalerie a été établie à Giseh, dans l'ancien palais de Mourad-Bey, sur le modèle de celle de Saumur. On y apprend à de jeunes Turcs et Egyptiens mêlés les manœuvres à cheval, l'exercice à pied, le dessin, l'escrime, le manége et l'administration militaire. Cette école se compose de trois cent soixante jeunes gens qui forment trois escadrons. Le colonel Varin, ancien aide-de-camp du maréchal Gouvion Saint-Cyr, l'a créée et la dirige. L'artillerie régulière, formée en même temps que l'infanterie, a également une école établie depuis quelques années à Torrah, et renfermant de trois à quatre cents élèves. Le colonel portugais Seguerra, qui a été à sa tête pendant plusieurs années, lui a rendu de très grands services.

Les troupes égyptiennes ont été toutes organisées à l'imitation des troupes françaises. On a adopté nos règlements, notre discipline, nos marches, nos musiques militaires. Le commandement seul est fait dans la langue turque qui s'y prête admirablement.

Le dernier état des troupes régulières du Pacha d'Egypte, au commencement de la lutte engagée en ce moment avec le grand-seigneur et ses alliés, comprenait : 5 régiments d'artillerie dont trois à pied et un à cheval ; 58 régiments d'infanterie, 15 régiments de cavalerie, 1 régiment de sapeurs, 2 bataillons du génie, 1 peloton de mineurs, 20 compagnies de vétérans, et 20 régiments de gardes nationales, formant ensemble un effectif d'environ 178,000 hommes, qui se trouve porté à 275,000 par l'adjonction des troupes irrégulières, des élèves des écoles, des ouvriers formés aux manœuvres, et des soldats de marine.

Le dessin que nous publions représente, au dernier plan, un cavalier syrien irrégulier, vêtu du costume arabe, et portant, au lieu du bournous, un manteau carré, nommé abbaïe, espèce de sac fendu au milieu, et dont les coins sont percés pour laisser passer les bras.

Le second cavalier est un *cavas*, façon de sergent de ville à cheval qui précède ordinairement, dans leurs courses, les consuls étrangers et les dignitaires du pays. Il tient à la main une canne à pomme d'argent ciselée, dans le genre de celle des tambours-majors, mais plus petite. La selle est syrienne. Presque tous les cavas sont encore aujourd'hui coiffés du turban, coiffure à laquelle les populations égyptiennes ont en grande partie renoncé. La petite giberne des cavas est en général employée par eux à renfermer un exemplaire du Koran.



(Cavaliers égyptiens, d'après un dessin de M. Goupil.)

Le troisième cavalier appartient au régiment de cuirassiers, qui a pour garnison habituelle la ville de Balbek. Voici l'uniforme et l'équipement de ce corps : cuirasse en acier, avec garniture en drap rouge écarlate ; veste brodée et pantalon bleu foncé (le pantalon est de toile blanche en été) ; chabraque en peau d'agneau noire ; bombe du casque en acier ; jugulaires et garde-nuque à mailles en cuivre doré, ainsi que la flèche placée sur le devant du casque, et le croissant qui le surmonte ; sabre-latte.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALEXANDRIE.

(Iskanderyeh.)



(Alexandrie, ville de la Basse-Egypte.)

Alexandrie a deux ports. Une presqu'île, qui était autrefois une île, située parallèlement à la côte, les couvre du côté de la mer. Ils sont séparés par l'isthme qu'ont formé des attérissements. Le port placé du côté de la pointe Est de la presqu'île est très ouvert, entièrement exposé aux vents d'est et du nord, et n'offre qu'un abri peu sûr contre les gros temps. On le nomme Port-Neuf. Il n'est protégé que par un môle, à l'extrémité duquel se trouve le fort du Phare, bâti sur l'emplacement où s'élevait, dans l'antiquité, le phare si célèbre des Ptolémées. Un fanal qui le surmonte, est allumé toutes les nuits. Le Port-Vieux, au contraire, situé à l'ouest, offre aux navires un bassin très vaste, très profond et très sûr. Les passes par lesquelles on y pénètre sont difficiles pour les navires d'un tirant d'eau considérable, et encore ne peuvent-ils s'y hasarder qu'en se désarmant d'une partie de leurs canons. Si son entrée était plus accessible aux bâtiments de haut-bord, si le canal qu'il faut suivre, et qui est bordé de rochers sous-marins, était plus large, ce port serait excellent. Il est d'ailleurs le seul sur toute la côte d'Egypte qui puisse recevoir des vaisseaux de ligne. On y voit souvent réunis deux à trois cents navires.

Avant Méhémet-Ali, la ville n'occupait qu'une partie de l'isthme; aujourd'hui il est tout entier couvert de constructions qui s'étendent en outre, à la fois, sur la presqu'île et sur la terre ferme. Sur la presqu'île, connue sous le nom de *Ras-el-Tyn* (cap des Figuiers), s'élèvent : l'arsenal de la marine; les magnifiques palais du vice-roi, se composant du harem, du divan, ou appartements particuliers, et du palais des étrangers, où les voyageurs de distinction reçoivent une généreuse hospitalité; un bel hôp[illegible]vant contenir de 12 à 1 500 malades, et que[illegible]sons des principaux fonctionnaires. Ce quartier es[illegible]du Gouvernement.

L'isthme qui unit Ras-el-Tyn à la terre ferme est occupé par la ville turque, bâtie d'après le type ordinaire des cités musulmanes. Plus belle et plus ouverte qu'autrefois, elle a conservé cependant son ancien caractère. La rue principale qui la divise est assez large pour que des voitures puissent y circuler avec facilité. Un bazar assez vaste renferme beaucoup de marchandises. Ensuite vient le quartier des Européens : il a pris depuis une quinzaine d'années de grands développements, et s'est étendu depuis le centre du Port-Neuf jusqu'à l'aiguille de Cléopâtre. Une très belle place, dans le voisinage de ce monument, forme un rectangle d'environ huit cents pas de long sur cent cinquante de large, et sert tout ensemble de promenade et de bourse aux Européens. Les maisons qui l'entourent ont été bâties à l'européenne, sur des plans fort élégants. C'est là que logent les principaux consuls; le palais consulaire de France se distingue parmi tous les autres par sa belle apparence. C'est là aussi que stationnent les âniers avec leurs montures qui font l'office de fiacres et sont le principal moyen de transport (voy. 1838, p. 35). Des rues longues, droites, alignées; des maisons à trois étages, des magasins ornés par le caprice des modes, d'élégantes voitures, donnent au quartier franc un air tout-à-fait parisien. Parmi les édifices publics, on compte encore un second hôpital de 5 à 600 lits, une caserne, trente mosquées, et un lazaret.

Des maisons de campagne, avec des jardins, ont été construites dans l'enceinte des Arabes. Enfin, dans diverses directions, sur les ruines qui couvrent encore cette immense surface apparaissent, à d'assez longs intervalles et presque sous le sable, des groupes de cahuttes misérables. Ces cabanes, bâties au niveau du sol, se composent de pans de murs, élevés à quatre ou cinq pieds de terre et sur lesquels se croisent quelques planches, en guise de toit. C'est dans ces asiles que végètent le fellah (paysan) et toute sa famille.

Alexandrie régénérée a vu sa population s'accroître rapidement et atteindre le chiffre de 60 000 âmes; les équipages des flottes et les ouvriers de l'arsenal en forment environ le tiers. On compte dans les deux tiers restant, 20 000 Arabes indigènes, 6 000 Turcs, 10 000 Juifs ou Cophtes, et 5 000 Européens, indépendamment de la population flottante, attirée soit par les affaires, soit par la curiosité des voyages.

La marine de Méhémet-Ali doit toute son importance à un habile ingénieur de Toulon, M. de Cérisy, chargé par le vice-roi de former l'arsenal d'Alexandrie et de diriger les constructions. L'arsenal ayant été créé sur une plage sablonneuse, dépourvue de toutes sortes de bâtisses, il a fallu tout y construire. Les travaux ont été exécutés par des Arabes, au nombre de six à huit mille, qui ont montré une aptitude étonnante. A quatre ans de distance, de 1829 à 1833, la côte jusque là aride et nue d'Alexandrie se trouva couverte par un arsenal complet, par des cales de vaisseaux, des ateliers, des magasins, et une corderie de 1 040 pieds de longueur, dimension égale à celle de la corderie de Toulon. Au bout de quatre ans, une flotte de trente voiles était construite, armée, équipée, et, pour son coup d'essai, lancée à la poursuite d'une escadre turque. Au milieu de l'arsenal un vaste local a été réservé pour servir d'école aux jeunes gens destinés à remplir les cadres des officiers de la marine. La flotte égyptienne se compose actuellement de 11 vaisseaux, de 6 frégates, de 5 corvettes, de 4 goëlettes, de 5 bricks et de 2 cutters, comprenant un effectif de 15 463 hommes.

L'importance des communications d'Alexandrie avec le Caire, les difficultés de la navigation des deux branches du Nil fermées par deux barres difficiles à franchir ont porté Méhémet-Ali à faire creuser un canal qui relie Alexandrie au Nil. Il l'a appelé Mahmoudieh, du nom du sultan Mahmoud. Ce canal est navigable; il a 25 lieues d'étendue. Sa prise d'eau est à un quart de lieue de la ville de Fouah. Creusé dans le court espace de dix mois, 313 000 ouvriers ont été employés à cette œuvre colossale, digne d'être comparée aux gigantesques travaux de l'antique Egypte. De nombreuses maisons de campagne bordent le canal, qui, en amenant constamment les eaux douces autour d'Alexandrie, est le principe d'une végétation active et d'une belle culture.

THÉOGNIS DE MÉGARE.

Théognis, poëte moraliste, natif de Mégare, vivait au temps de Solon et de Pythagore. Ses poésies ne nous sont pas parvenues entières : « On peut les comparer, dit Lévesque, à une statue antique exposée, pendant une longue période de siècles, à tous les outrages du temps : le temps en a usé des parties, il en a détruit d'autres; mais on admire encore celles qu'il a respectées. »

Théognis avait été riche; victime de sa confiance en de faux amis et de son inexpérience, il perdit sa fortune, et il trouva dans le sein de la philosophie de douces consolations, et la force de supporter le malheur avec une noble fierté. C'est là tout ce qu'on sait de ce poëte, et encore n'est-ce que par supposition, et en interprétant sa vie par ses pensées. Nous en avons choisi quelques unes dans la traduction de Lévesque; les vérités qu'elles contiennent ont été souvent exprimées; mais il ne faut pas oublier que Théognis écrivait il y a 2400 ans.

— J'ai perdu ma fortune par la confiance; c'est par la défiance que j'en ai sauvé les débris ; mais il est bien difficile de n'être pas trop défiant ou confiant à l'excès.

— L'âme du sage est toujours constante; elle lutte avec un courage égal contre le malheur et contre la prospérité.

— Les richesses cachent le vice; et la pauvreté, la vertu.

— Puis-je voir sans gémir les hommes ne faire usage de leur esprit que pour se railler les uns des autres, et de leur intelligence que pour se dresser mutuellement des embûches; se tromper, se trahir? Puis-je, sans verser des larmes, voir les principes du bien et du mal négligés, confondus, ou plutôt ignorés?

— Qui sait mettre des bornes à sa fortune? Celui qui possède le plus de richesses veut au moins les doubler. Qui jamais pourra satisfaire tant de gens qui ont le même désir? C'est l'amour des richesses qui cause la folie des hommes et leur perversité.

— La jeunesse donne à l'âme de l'énergie; mais souvent elle ne l'élève que pour la plonger plus profondément dans l'erreur. Eh! comment ne pas y tomber, quand l'esprit a moins de force que les passions et se laisse conduire par elles?

— Heureux qui peut dire : O ma jeunesse désormais écoulée, ô fâcheuse vieillesse qui t'approches, jamais vous ne m'avez vu, vous ne me verrez jamais trahir un ami; jamais vous ne trouverez rien de vil dans mon cœur!

CHANTS NATIONAUX DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voy. les Tables des matières de 1837 et 1838.)

POÉSIE MORLAQUE.

COMPLAINTE DE LA NOBLE FEMME D'AZAN-AGA.

Que voit-on de blanc sur la verte forêt? Est-ce bien la neige, ou sont-ce des cygnes? Si c'était de la neige, elle serait déjà fondue; si c'étaient des cygnes, ils seraient envolés. Ce n'est pas la neige, et ce ne sont pas des cygnes; ce sont les blanches toiles des tentes d'Azan-Aga. Il est couché là, souffrant cruellement de ses blessures; sa mère et sa sœur sont venues le visiter, mais par timidité sa femme s'est arrêtée sur le seuil et n'ose entrer.

Dès que ses blessures sont fermées, Azan-Aga envoie dire à sa femme : — Ne reste plus ni dans ma cour, ni près des miens.

A ces paroles si dures, l'épouse fidèle d'Azan-Aga reste interdite, pâle de douleur. Elle entend approcher de la porte un cavalier; elle croit que c'est Azan, son époux, et dans sa crainte, elle s'élance vers la tour pour se précipiter en bas. Ses deux charmantes filles la suivent effrayées, et lui crient en pleurant amèrement : — Ce n'est pas le coursier de notre père Azan, c'est ton frère Pintorowick qui vient.

Et elle redescend; elle enlace son frère de ses bras : — Frère, tu vois la honte de ta sœur! Je suis répudiée, moi la mère de ces cinq enfants.

Impatient, le frère prend et lit l'ordre de divorce, enveloppé d'une soie pourpre. — « Elle doit retourner au palais de sa mère, libre de se choisir un autre époux. »

Alors la femme d'Azan baisa ses deux fils au front, elle baisa ses deux filles aux joues. Mais, hélas! dans son affreuse douleur, elle ne pouvait s'arracher du nourrisson dans le berceau.

Son frère impétueux l'en arrache; il la place promptement sur son coursier, et il arrive ainsi avec la femme éplorée à la noble demeure de ses pères.

Il y avait peu de temps écoulé, sept jours à peine, temps bien court, lorsque beaucoup de grands seigneurs demandèrent la femme d'Azan encore vêtue de deuil, la femme d'Azan pour épouse.

Et le plus grand était le cadi d'Imoské; et la pauvre femme supplia son frère en pleurant: — Je t'en conjure par ta vie, ne me donne plus pour femme à aucun autre, afin que mon cœur ne se brise pas si je revois jamais mes chers pauvres enfants.

Ses paroles ne persuadent point son frère; elle doit épouser le cadi d'Imoské. Cependant la noble femme supplie encore avec instance : O frère, écris seulement au cadi d'Imoské : — La jeune veuve te salue amicalement, et par cette lettre elle te prie instamment de lui apporter, lorsque tu viendras ici avec tes *suats**, un long voile dont elle puisse s'envelopper en passant devant la maison d'Azan, afin qu'elle ne voie pas ses chers orphelins.

Le cadi eut à peine vu cette lettre qu'il rassembla ses suats; tous se mirent en route pour se rendre près de la fiancée, portant avec eux le voile qu'elle avait demandé.

Ils arrivent à la demeure de la princesse, ils en sortent avec elle ; mais comme ils approchaient du palais d'Azan, les enfants qui d'en haut voyaient leur mère, se mirent à lui crier : — Reviens dans ta maison, manger le pain du soir avec tes enfants ? — La femme d'Azan les entend avec angoisse, et se retourne vers le prince des suats : — Souffre donc, lui dit-elle, que les suats et les chevaux s'arrêtent un peu devant la porte chérie, pour que je fasse encore quelques présents à mes petits.

Et elle s'arrête devant la porte chérie, et elle fait des présents aux pauvres enfants. Elle donne aux garçons des bottines brodées d'or, elle donne aux filles de longues robes de soie, et au faible enfant dans le berceau, elle donne aussi une robe pour le temps où il sera grand.

Azan-Aga, qui était caché, voit tout cela, et il crie tristement à ses chers enfants : — Revenez à moi, chers petits malheureux, le cœur de votre mère est de fer, il est à jamais fermé, il ne peut plus sentir la pitié.

Quand la femme d'Azan entendit ces paroles, elle pâlit, trembla et tomba à terre sans mouvement. Et son âme s'échappa pour toujours de sa poitrine oppressée, lorsqu'elle vit ses enfants s'éloigner d'elle.

* Les *suats* sont des garçons d'honneur qu'on voit figurer aux noces chez toutes les nations slaves.

AVIS

SUR QUELQUES COMMUNICATIONS DE NOS ABONNÉS.

Les bornes que nous imposent la nature et l'étendue de notre recueil ne nous permettent pas toujours de répondre publiquement, comme nous le voudrions, aux lettres que nos lecteurs nous adressent de la France ou de l'étranger. Toutefois il n'est pas une seule de ces lettres qui ne soit lue attentivement, et qui ne soit prise en considération lorsque les observations qu'elle renferme nous semblent fondées. Nos Abonnés ont pu remarquer nos efforts pour nous mettre ainsi en rapport avec eux. Seulement nous avons dû nous abstenir de répondre dans nos colonnes à toutes les communications qui nous auraient entraînés à une polémique de quelque nature que ce fût. Nous nous sommes imposé l'obligation de ne blesser aucune opinion, aucune croyance sincères, et nous persévérerons dans cette voie. Mais nous répéterons ici que nous nous ferons un plaisir de donner les développements, et de traiter les sujets qui nous seront demandés, lorsqu'ils seront compatibles avec le cadre du *Magasin pittoresque.*

Parmi les lettres qui nous ont été adressées depuis plusieurs mois, il y en a surtout deux qui méritent des réponses particulières. Dans l'une d'elles, datée de Bayonne, on nous demande, à propos de notre article sur le *préjugé relatif à une prétendue augmentation de force qui résulte de l'emploi des machines* (voyez 1840, page 262), quelle quantité de houille consomme une machine à vapeur d'une force déterminée, et quelles sont les meilleures pompes, celles où la perte de force qui résulte de l'emploi de toute machine est la moins considérable. Nous comptions depuis long-temps traiter ces deux questions d'une manière détaillée, et nous offrirons bientôt à nos lecteurs quelques articles spéciaux sur ces sujets intéressants.

Dans une autre lettre datée de Château-Gontier, on nous a fait plusieurs objections sur *l'Emploi du sable dans les fondations* (voy. 1839, p. 322). Si l'on vient à abaisser le sol au long d'une maison fondée sur sable depuis cinquante ou soixante ans, il arrivera, nous dit-on, que le sable ainsi déchaussé n'étant plus contenu latéralement, la maison sera renversée. A cela nous répondrons que, sans avoir recours au sable-mortier, on préviendra un inconvénient de ce genre avec un peu de prévoyance. En effet, il suffira de creuser les fondations assez profondément pour que la forme de sable ayant toujours la même épaisseur, les massifs en maçonnerie, qui forment la base des murs de face, plongent assez avant en terre dans toute la partie où l'on peut penser que des déblais seront pratiqués pour une cause quelconque. Alors, en enlevant les terres autour de la maison, on ne déchaussera que des murs maçonnés, le sable restera préservé; et on n'aura même pas besoin de reprises en sous-œuvre.

Le même correspondant considère comme inconciliable avec la répartition de la pression totale sur les parois latérales, la propriété que possède le sable-mortier de prendre corps au bout d'un certain temps. Nous pensons qu'il est dans l'erreur sur ce point. Avant que le durcissement ne soit opéré, le sable-mortier possède, surtout dans les premiers temps de l'emploi, les propriétés du sable pur, et lorsqu'il devient compacte, toutes les particules qui le composent ont pris leurs positions d'équilibre sous l'influence de la pression supérieure qu'elles reportent aux parois latérales de la fouille. Le durcissement, qui ne s'opère jamais brusquement, ne peut donc changer ces conditions, et l'influence des parois, tant par les pressions qu'elles supportent que par les frottements qu'elles exercent contre le massif du sable-mortier, se fait toujours sentir en soulageant le fond. La même chosse arrive pour les fondations en béton, que l'on emploie souvent anssi avec succès dans les mêmes circonstances que le sable-mortier, mais qui ont l'inconvénient de coûter beaucoup plus cher.

Du reste, nous n'avons pas prétendu expliquer parfaitement la théorie encore fort obscure du rôle que joue le sable dans les fondations. Mais nous avons indiqué, avec d'autant plus de confiance, les diverses manières de l'employer, qu'elles ont été éprouvées par l'expérience, et couronnées d'un plein succès.

ERRATA.

Page 64, légende de la gravure du portail de Saint-Eustache.— *Au lieu de* quinzième siècle, *lisez* seizième siècle.

Page 165. — Les titres des gravures sont transposés; celui de *Cloître des Célestins de Paris* (seizième siècle) appartient à la gravure de gauche, et réciproquement.

Page 167, colonne 1, ligne 47. — *Au lieu de :* La fontaine de Valmagne est extrêmement curieuse; *lisez :* La fontaine de Valmagne et celle de..... sont extrêmement curieuses.

— Ligne 58. — *Au lieu de* Pierre de Montreuil, *lisez* Pierre de Montereau.

Ligne 60. — *Supprimez :* C'est peut-être en rivalité de ce réfectoire fameux que fut élevé par Pierre de Montereau celui non moins célèbre... *lisez :* Et dans l'abbaye Saint-Martin-des-Champs le réfectoire qui subsiste encore... etc. (C'est Pierre de Montereau qui a fait tout ce qui est énuméré.)

Page 301, sous la dernière gravure.—Tourelle, rue du Temple;

lisez rue Vieille-du-Temple, au coin de la rue des Francs-Bourgeois.

Page 225, légende de la gravure. — *Au lieu de* : Bâtiment à vapeur dessiné court largue; *lisez* : Bâtiment à vapeur courant largue.

Page 230, col. 2, ligne 31. — *Au lieu de* phaô, *lisez* psaô.

Page 245, *Galop de masques*. — A la troisième mesure, la troisième note doit être un *la* au lieu d'un *si*. — A la septième mesure, la troisième note est *la* au lieu de *si*. — Dans la mesure où les danseurs ont une pipe à la bouche, c'est la seconde femme qui doit être plus bas.

Page 276, col. 2, ligne 64. — *Au lieu de* manufacture des Gobelins, *lisez* manufacture de la Savonnerie.
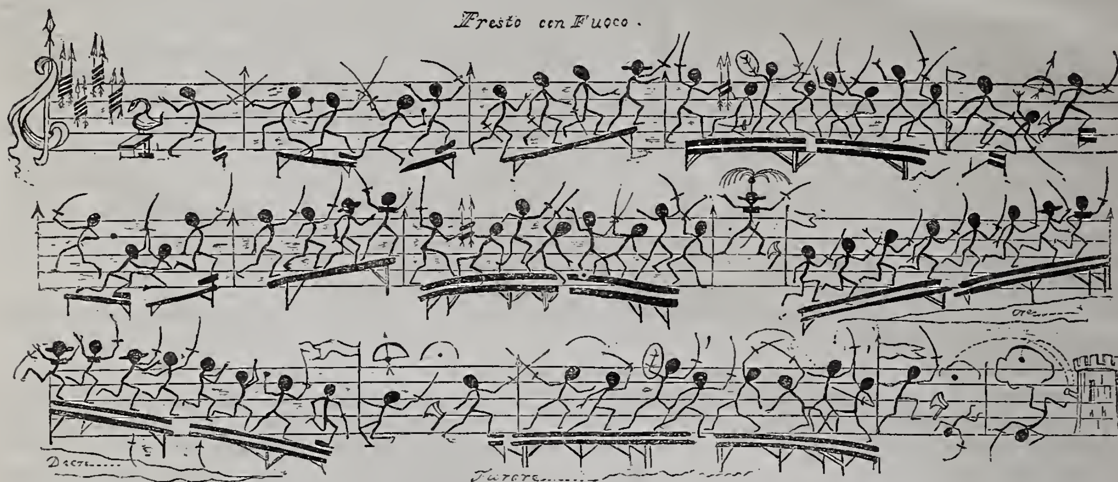
Page 289, col. 1, ligne 12. — *Au lieu de* 1742, *lisez* 1472.

Page 313, col. 2, ligne 17. — *Au lieu de* 1605, *lisez* 1665.

Page 390. — *Au lieu de* Selves, *lisez* Sève.

Page 392, col. 2, ligne 28. — *Au lieu de* la faire reconnaître de..., *lisez* la distinguer de...

En même temps que l'errata sur le *Galop de masques*, J.-J. GRANDVILLE nous adresse deux morceaux qui n'avaient pu trouver place dans la 31e livraison.



MARCHE HÉROÏQUE. — Ce premier morceau est en mi majeur : quatre dièzes (carquois) à la clef (bannière). — C'est un presto plein de fougue. — L'action commence par une vive attaque. — Un chef entraîne ses soldats vers un pont. — Choc violent sur le pont. — Cliquetis; défense vigoureuse; un guerrier est percé de part en part. — Seconde attaque du pont. — Le grand chef harangue ses soldats (point d'orgue). — A sa voix, les braves se précipitent sur leurs ennemis qui fuient éperdus, quelques uns jettent leurs armes et invoquent le secours du ciel. — Un guerrier est blessé, comme Achille, au talon. — Le porte-étendard veut s'opposer à la fuite de ses compagnons. — Derniers efforts pour reprendre le pont. Il est attaqué et défendu avec une fureur égale. — Un des chefs et son jeune fils sont tués et noyés au pied du fort, qui lance incessamment des obus (points d'orgue). — La victoire sera chèrement achetée.



PASTORALE en ré majeur : deux doubles dièzes (corbeaux) à la clef (boa). — A trois temps. — La scène se passe dans une colonie anglaise. — Une jeune fille veut quitter son hameau pour aller se mettre en service à la ville. *Un ministre cherche à la détourner de ce projet.* — Le voyage est long : il faut traverser une forêt pleine de dangers. Que va-t-elle chercher au loin? le bonheur? il est au village aussi bien qu'à la ville. Elle se mariera; elle sera heureuse épouse, heureuse mère. Pour frapper son esprit par un exemple, il lui montre *un jeune berger qui embrasse la main de sa fiancée, jeune bergère négresse.* — Mais la jeune fille ne tient compte des conseils du ministre; un matin elle part. Dans la forêt, *la fatigue, la fraîcheur, l'invitent à se reposer sous un sycomore. Des nègres marrons, avertis de son passage, s'approchent d'elle pour la voler. Elle est délivrée par un nègre affranchi accompagné d'un chien.* Elle retourne au hameau, et, par reconnaissance, *elle donne sa main à embrasser a son libérateur; une négresse porte plainte au ministre.* Dans la crainte d'une réprimande, la jeune fille s'éloigne de nouveau. Cette fois, pendant son sommeil, *les nègres marrons lui volent sa bourse* (bémol), sa seule fortune, et la maltraitent. *Ses cris attirent son père et sa mère* qui étaient à sa recherche... son vieux père furieux (point d'orgue)!... sa vieille mère désolée qui suit de loin à grand' peine et se désespère! Ils ramènent leur fille au village. La pauvre enfant n'a plus de dot. *Les jeunes gens la saluent en goguenardant, et s'éloignent d'elle. Elle pleure amèrement sa faute. Ses compagnes elles-mêmes lui chantent des refrains railleurs. Elle va implorer le pardon du ministre et la grâce du ciel.*

Nota. Entre le troisième et le quatrième arbre, les deux noirs-*noires* devraient être des croches. Les deux prétendus qui saluent et raillent la jeune fille doivent être deux croches simples.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

PAYS ET VILLES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc.

HISTOIRE NATURELLE.

ANIMAUX.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

MÉLANGES.

